

U d / of Ottawa



39003002822160

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/biographieunive04fell>

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

OU

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM

PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F.-X. DE FELLER.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CONTINUÉE JUSQU'EN 1838.

TOME QUATRIÈME.



LILLE.

L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE ESQUERMOISE, N° 55.



CT

143

.F4

1839

V.4

BIOGRAPHIE.

LAB

LAB

LAAR, ou **LAER** (Pierre de), surnommé *Bamboche*, peintre, né en 1613, à Laaren, village proche de Naarden, en Hollande, mourut à Harlem l'an 1673. Le surnom de Bamboche lui fut donné à cause de la singulière conformation de sa figure. Il était d'une grande gaieté, rempli de saillies, et tirait parti de sa difformité pour réjouir ses amis, le Poussin, Claude le Lorrain, Sandart, etc. Mais cette gaieté n'était que dans ses organes; et dès qu'il cessait de faire le plaisant, il était en proie à la mélancolie la plus noire, qui augmenta encore avec l'âge. Son cœur n'était pas fait pour goûter la joie. Comme il ne tenait aucun compte des pratiques de religion, il fut surpris avec quatre autres, mangeant de la viande en carême, par un ecclésiastique qui les réprimanda avec un zèle qui les irrita; Bamboche, aidé des autres qui étaient avec lui, noya le prêtre. Les remords que ce crime lui causa, joints à quelques disgrâces qu'il eut à essuyer, hâtèrent sa mort; quelques-uns disent qu'il se précipita dans un puits. Ce peintre ne s'est exercé que sur de petits sujets. Ce sont des foires, des jeux d'enfants, des chasses, des paysages. Le Musée de Paris possède deux tableaux de cet artiste: le *Départ de l'hôtellerie*, et une femme qui traite une chèvre à côté d'un pâtre jouant du chalumeau.

LABADIE (Jean), fanatique du XVII^e siècle, fils d'un soldat de la citadelle de Bourg, en Guienne, naquit en 1610. Les jésuites de Bordeaux, trompés par sa piété apparente, et charmés de son esprit, le reçurent dans la société, et il y resta quinze ans. Quoique dès lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser que, lorsqu'il voulut quitter la société, les supérieurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. Rendu au siècle, en 1639, il parcourut, en prêchant, plusieurs villes de la Guienne, prêcha aussi à Paris, et fut employé dans le diocèse d'Amiens, où de Caumartin, alors évêque de cette ville, lui donna une prébende dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. Les succès qu'il obtint dans la chaire enflèrent son orgueil, et il se persuada qu'il était un nouveau Jean-Baptiste, envoyé au monde pour annoncer un second Messie. On le croyait un saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et d'autres liaisons plus que suspectes, découvrirent en lui un scélérat hypocrite. L'évêque d'Amiens, Caumartin, allait le faire arrêter, lorsqu'il prit la fuite. Il se sauva à Paris, et se cacha quelque temps chez MM. de Port-Royal. Il demeura ensuite à Bazas; il passa de là à Toulouse, dont il trompa

l'archevêque, qui lui confia la direction d'un couvent de religieuses; mais bientôt celui-ci, informé de ses désordres, dispersa les religieuses, poursuivit le corrupteur, qui alla se cacher dans un ermitage de carmes, près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de J.-C.*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Contraint de s'enfuir, il se fit calviniste en 1650, et exerça le ministère pendant 8 ans. « Après avoir été fort estimé (dit Collet, *Vie de saint Vincent de Paul*, t. 1^{er}, pag. 536) de l'abbé de Saint-Cyran, et fort zélé pour les sentiments de Port-Royal, il se fit huguenot à Montauban; et, pour justifier son apostasie, il publia un écrit, où il prouva que du jansénisme dont il avait fait profession, au calvinisme qu'il venait d'embrasser, il n'y avait qu'un pas à faire. » Labadie passa à Genève, d'où il fut encore expulsé, et de là à Middelbourg, où il épousa, dit-on, la célèbre Schurman, si habile dans les langues savantes, et qui attira à la secte des labadistes la princesse palatine Elisabeth. Après diverses courses et aventures en Allemagne et en Hollande, il mourut à Altona, dans le Holstein, en 1674. Il avait été déposé, peu de temps auparavant, dans le synode de Dordrecht. Les ouvrages de ce fanatique sont en grand nombre. Voyez-en la liste aux tom. 18 et 20 des *Mémoires de Nicéron*, et au tom. 3 de la *Cimbria litterata*. Ils sont tombés dans l'oubli; il les intitulait singulièrement: *Le Hérault du grand roi JESUS*, Amsterdam, 1667, in-12; *Le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le Diable du monde chrétien*, ibid., 1667, in-12; *Le Chant Royal du roi Jésus-Christ*, ibid., 1670, in-12; *Les saintes Décades*, ibid., 1671, in-8; *L'empire du Saint-Esprit*, ibid., 1671, in-12; *Traité du soi, ou le renoncement à soi-même*, etc. Les disciples de ce dévot libertin s'appelèrent *labadistes*; on assure qu'il y en avait encore il y a peu de temps dans le pays de Clèves; mais il est incertain s'il s'en trouve encore aujourd'hui. « Cette secte, dit un auteur moderne, n'avait fait que joindre quelques principes des anabaptistes à ceux des calvinistes, et la prétendue spiritualité dont elle faisait profession était la même que celle des piétistes et des hernhutes. Le langage de la piété, si énergique et si touchant dans les principes de l'Eglise catholique, n'a plus de sens, et paraît absurde, lorsqu'il est transplanté chez les sectes hérétiques; il ressemble aux arbustes qui ne peuvent prospérer dans une terre étrangère. (*Voy. BARRAL, KEMPIS, PASCAL.*) » On a publié une

vie de Jean Labadie, la Haye, 1670, in-12.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, fut père de Lia et de Rachel, qu'il donna l'une et l'autre en mariage à Jacob, pour le récompenser de quatorze ans de services qu'il lui avait rendus. Comme Laban vit que ses biens fructifiaient sous les mains de Jacob, il voulut le garder encore plus longtemps par avarice; mais Jacob quitta son beau-père sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui durant sept jours, dans le dessein de le maltraiter, et de ramener ensuite ses biens, ses fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui défendit de faire aucun mal à Jacob. L'ayant atteint sur la montagne de Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices, et se réconcilièrent. Laban redemanda seulement à son gendre les idoles qu'il l'accusa de lui avoir dérobées. Jacob, qui n'avait aucune connaissance de ce vol, lui permit de fouiller tout son bagage. Rachel assise dessus s'excusa de se lever, feignant d'être incommodée, pour ne pas restituer à son père un objet de superstition et de faux culte. Ils se séparèrent contents les uns des autres, l'an 1739 avant J.-C. On croit que Laban s'attacha dans la suite exclusivement à l'adoration du vrai Dieu, à l'exemple et par les exhortations de son gendre et de ses filles.

LABARRE. (*Voy. BARRE.*)

LABARTHE (Pierre), né en 1768 à Dax, d'une famille noble, qui avait fondé à Bordeaux un établissement commercial, fit de brillantes études dans l'université de cette ville, et embrassa la carrière du barreau qu'il abandonna bientôt pour entrer dans l'administration des colonies. Après avoir été secrétaire de l'intendant général, il devint en 1794 chef du bureau des colonies orientales et des côtes d'Afrique, et il occupa cette place jusqu'en 1808. Tout en remplissant les fonctions de cette charge, il recueillit de précieux matériaux qu'il publia dans les ouvrages suivants : *Essai sur l'étude de la législation de la marine*, 1796, brochure in-8; *Annales maritimes et coloniales*, 1799, in-8, 4 fr.; *Harmonies maritimes et coloniales, contenant un précis des établissements français en Amérique, en Afrique et en Asie*, Paris, 1815, in-8; *Intérêts de la France dans l'Inde*, 1816, broch. in-8.

LABAT (Jean-Baptiste), dominicain parisien, né en 1663, fut d'abord professeur de philosophie à Nancy, puis il fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, et visita comme supérieur des missions de son ordre toute la chaîne des Antilles française, anglaise et hollandaise, depuis la Grenade jusqu'à Saint-Domingue. Les Anglais étant venus en 1703 attaquer la Guadeloupe où il se trouvait, le P. Labat donna des preuves d'un grand courage, et contribua à la défense de la colonie par ses conseils éclairés. Etant revénu en France par l'Espagne, en 1706, il se rendit à Rome pour y veiller aux intérêts de la mission des Antilles. Après avoir demeuré 10 années en Italie, il mourut à Paris en 1738, dans le couvent de son ordre, de la rue Saint-Honoré. On a de lui : *Nouveau Voyage aux îles de l'Amé-*

rique, Paris, 1742, 8 vol. in-12, fig., 24 à 30 fr., édition la plus complète; celles en 2 vol. in-4 ou 6 vol. in-12, sont moins chères. « Ce livre agréable » et instructif est écrit (dit l'abbé Desfontaines) » avec une liberté qui réjouit le lecteur. On y trouve » des choses utiles, semées de traits historiques » assez plaisants. Ce n'est peut-être pas un bon livre » de voyage, mais c'est un bon livre de colonies. » Tout ce qui concerne les nôtres y est traité avec » étendue. On y souhaiterait seulement un peu plus » d'exactitude dans certains endroits. » On a critiqué la partie botanique; *Voyages en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8 vol. in-12, fig., 10 à 15 fr. ou Amsterd., 1731, 8 vol. in-12, fig., même prix, écrits avec autant de gaieté que le précédent. Ses plaisanteries cependant ne sont pas toujours de bon aloi; il prend quelquefois un ton satirique qui déroge à sa sagesse et à sa circonspection ordinaire; *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Paris, 1728, 5 vol. in-12, fig., 15 à 18 fr., composée sur les *Mémoires* qu'on lui avait fournis (de Brue), et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique; *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne*, ibid., 1730, 4 vol. in-12, fig., 10 à 12 fr. On y donne une idée très-étendue du commerce de ce pays; *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, ibid., 1732, 5 vol. in-12, fig., 12 à 15 fr. Cette Relation; traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures; *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte*, ibid., 1735, 6 vol. in-12, 15 à 18 fr. Le P. Labat a recueilli et mis en ordre les *Mémoires* de ce voyageur sur l'Asie, la Palestine, l'Égypte, la Barbarie. A peine ces *Mémoires* avaient-ils vu le jour, qu'il en parut une critique, par Pétis de la Croix, sous le nom d'un secrétaire de l'ambassadeur Méhémet-Effendi: cette critique est estimée. Le style de tous les ouvrages du P. Labat est en général assez coulant; mais un peu diffus. On peut le considérer comme un des voyageurs les plus dignes de la confiance du lecteur.

LABAT (Pierre-Daniel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1725 à Saint-Sever, mort en 1803, fit profession au monastère de la Daurade à Toulouse, dont il devint prier. Il se distingua dans les conférences ecclésiastiques ordonnées dans ce diocèse par Brienne, alors archevêque; mais un écrit sur la *Grâce*, où l'on reconnut quelques erreurs déjà combattues, fit interrompre ses conférences. En 1770, D. de Coniac ayant proposé à Labat de venir se joindre à lui, au monastère des Blancs-Manteaux de Paris, pour y travailler à la collection des conciles de France, celui-ci se fixa en effet dans la capitale, et fut bientôt chargé seul de conduire l'ouvrage des conciles. Le premier volume parut en 1789: La moitié du second était imprimée quand la révolution força Labat à abandonner son entreprise. Ce religieux vécut dès lors ignoré à Saint-Denis. D. Labat avait été d'un grand

secours à D. Clémencet pour l'édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, dont il n'a paru qu'un volume. Il avait publié en 1785 l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Polycarpe*, in-12, et aidé l'abbé de Rastignac dans ses ouvrages contre la constitution civile du clergé.

LABAUME. (Voy. BAUME.)

LABBE (Philippe), jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation. Il mourut à Paris en 1667, avec la réputation d'un savant profond et d'un homme doux et poli. Le P. Commire lui fit cette épitaphe :

Labbeus hic situs est : vitam, moresque requiris ?
Vita libros illi scribere, morsque fuit.
O nimium felix ! qui patrum antiqua retractans
Concilia, accessit Conciliis Superum.

Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avait ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avait détérré dans les bibliothèques. La liste qu'on en a publiée contient 64 articles. (Voy. le tom. 25 des *Mémoires* de Nicéron.) Ses principales compilations sont : *De Byzantinæ historiæ scriptoribus*, 1648, in-fol. C'est une notice et un catalogue des écrivains de l'histoire byzantine par ordre chronologique ; *Nova bibliotheca manuscriptorum*, Paris, 1657, 2 vol. in-fol., 10 à 15 fr. ; compilation de plusieurs morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés ; *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-fol., et Genève, 1686, in-4, avec la *Biblioth. nummaria*, et un *Auctuarium*, imprimé en 1705 ; *Chronologia technica et historica*, Paris, 1670, 5 vol. in-fol., 20 à 30 fr. Les 4 premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du P. Labbe, et le 5^e est du P. Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'étant pas vendu d'abord, Cramoisi, séduit par l'esprit d'intérêt, en envoya inconsidérément une partie à la beurrière : c'est ce qui le rend rare aujourd'hui ; *Le Chronologiste français*, 1666, 6 vol. in-12, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément ; *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 1651, 2 vol. in-4. Cet *Abrégé royal* est fort confus, mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourrait découvrir ailleurs ; *Concordia sacra et profana chronologica, ab orbe condito ad annum Christi 1638*, in-12 ; *Méthode aisée pour apprendre la chronique sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels si mal construits, que cette *méthode aisée* deviendrait fort difficile pour un homme qui aurait du goût. En général, les vers techniques sont un mauvais moyen d'apprendre ; on doit les employer tout au plus dans l'enseignement des langues : le mot, le genre, le régime, etc., faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être tout entière renfermée dans un vers, mais il n'en est pas ainsi des traits historiques.

Celui qui ne sait que les noms et les dates ne sait rien ; et ces dates s'apprennent mieux dans la suite et l'ensemble de l'histoire, que dans ces espèces de grimoires rimés ; plusieurs *Ecrits sur l'histoire de France*, la plupart ensevelis dans la poussière ; *La Clef d'or de l'histoire de France... Les Mélanges curieux... Les Eloges historiques*, etc. ; *Pharus Galliae antiquæ*, 1668, in-12. L'auteur y relève quelques erreurs de Sanson ; mais celui-ci répliqua vivement et attaqua le P. Labbe à son tour ; plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie* ; beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque, entre autres un excellent *Recueil de racines grecques* ; et l'*Étymologie de plusieurs mots français*, 1661, in-12, contre le *Jardin des racines grecques de messieurs de Port-Royal*. Lancelot, dans une deuxième édition, défendit vigoureusement l'ouvrage attaqué ; *Bibliotheca antijanseniana*, in-4 : c'est un catalogue des écrits composés contre Jansénius et ses défenseurs ; *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, 1651, in-12, ouvrage utile ; *De scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, 2 vol. in-8. C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, utile, mais trop abrégée ; on y trouve une bonne dissertation contre la papesse Jeanne (voy. BENOIT III) ; *Conciliorum collectio maxima*, Paris, 1671-72, 17 tom. 18 vol. in-fol., 70 à 90 fr. Les huit premiers volumes de cette collection sont du P. Labbe, les autres sont du P. Cossart son confrère, plus judicieux et meilleur critique que lui. On y a joint un 18^e volume ; c'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le 17^e tome est aussi un apparat : cependant ce 18^e volume n'est autre chose que le *Traité des conciles* de Jacobatius. Elle est recherchée, quoiqu'elle renferme un assez grand nombre de fautes. Le jésuite Hardouin s'était chargé d'en donner une nouvelle ; mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. Nicolas Coleti a donné une *Collection des conciles* plus ample, Venise, 1728, 25 vol. in-fol., 100 à 130 fr., et Jean-Dominique Mansi a donné des *Suppléments* très-estimés à cette édition, Lucques, 1748 ; une édition des *Annales* de Michel Glicas, en grec et en latin, in-fol., et un de l'*Institution du roi chrétien* par Jonas, évêque d'Orléans ; enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des jésuites illustres dans la république des lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1662, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savants de la société avaient publiés en France, dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBÉ (Marin), né au village de Luc, près Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tilopolis par le pape Innocent XII. Il remplit pendant 15 ans les devoirs de vicaire apostolique dans la Cochinchine, où il était retourné, et mourut en 1723. On a de lui une *Lettre* au pape Clément XI, sur le culte des Chinois ; et un *Mémoire* qui, ainsi que la *Lettre*, semble annoncer

certaines préventions, et un zèle un peu amer.

LABBEY DE POMPIÈRES (Guillaume-Xavier), membre de la chambre des députés, né à Besançon en 1751, mort à Paris en 1831, servit pendant vingt-quatre ans dans l'arme de l'artillerie. A l'époque de la révolution, il adopta les nouveaux principes, et fut pourtant incarcéré sous la terreur. En 1813, on le députa au corps législatif. Ce ne fut que depuis 1819 qu'il se montra dans toute la force de son talent. Siégeant à l'extrême gauche, il votait toujours avec les membres les plus ardents de cette partie de la chambre, parlait avec facilité, et improvisait assez heureusement. Le 14 juin 1828, il proposa de mettre en accusation le ministère Villèle; mais sa proposition n'eut pas de suite. Labbey de Pompières eut une part très-active, malgré son grand âge, à la révolution de 1830. Le chagrin qu'il éprouva de ne pas voir adoptées toutes les conséquences des barricades le conduisit au tombeau.

LABÉ (Louise CHARLY, dite), surnommée *la Belle Cordière*, parce qu'elle avait épousé un riche négociant en câbles et en cordes, naquit à Lyon en 1526. Elle reçut des leçons de tous les exercices militaires, et figura à 16 ans, en 1542, parmi les guerriers français au siège de Perpignan. Son nom de guerre était le *capitaine Loys*. Sa première campagne ne fut pas heureuse; les Français ayant été obligés de lever le siège de Perpignan, elle renonça au métier de la guerre, pour se livrer à l'étude. Ce fut alors qu'elle se maria à Ennemond Perrin, mort en 1565. Elle-même mourut en 1566. Son cabinet était rempli de livres italiens, français et espagnols. Elle faisait des vers dans ces trois langues. Les beaux esprits de son siècle l'ont célébrée. Ses *Oeuvres* furent imprimées à Lyon, en 1555, et réimprimées dans la même ville en 1762, in-12, avec la *Vie* de cette muse.

LABEAUMELLE. (*Voy.* BEAUMELLE.)

LABÉDOYÈRE. (*Voy.* BÉDOYÈRE.)

LABELLE (Pierre-François), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort en 1760, âgé de 64 ans, est auteur du *Nécrologe des appelants et opposants à la bulle UNIGENITUS*, 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connaître ses sentiments, le caractère et l'objet de son zèle.

LABEO, surnom commun à plusieurs familles romaines, qui exprimait un défaut comme des taches de rousseurs (*labes*) ou des lèvres trop épaisses (*labia*). — **LABEO** (Q. Fabius), d'abord questeur, puis consul romain, l'an 183 avant J.-C., fut homme de guerre et homme de lettres. Il remporta une victoire navale sur les Candiotes, et aida, dit-on, Térence dans ses comédies. Il fut plus illustre pour son courage que pour sa bonne foi.

LABEO (Caius Antistius), tribun du peuple, l'an 148 avant J.-C., voulut se venger du censeur Métellus, qui l'avait rayé de la liste des sénateurs. Il le condamna, sans forme de procès, à être précipité du roc Tarpéien; et il aurait fait exécuter son arrêt sur-le-champ sans un autre tribun qui survint et forma opposition, à la prière des parents de Métellus; car rien n'est plus terrible qu'un démocrate assuré du mobile et méprisable suffrage de la

multitude. Non-seulement Labeo demeura impuni, mais il reprit sa place au sénat en vertu d'une nouvelle loi, par laquelle il fit statuer « que les tribuns » auraient voix délibérative dans cette compagnie; » et pour qu'il n'eût rien à désirer dans son triomphe, il prononça la confiscation des biens de Métellus, et les fit vendre sur la place à son de trompe. Tant il est vrai que dans les républiques, au moins dans celles où des ambitieux peuvent dominer le peuple, la violence et le despotisme sont souvent plus redoutables que dans une monarchie, et qu'en général la liberté n'est qu'un vain nom.

LABEO (Antistius), savant jurisconsulte, refusa le consulat qu'Auguste lui offrit. Il passait six mois de l'année à converser avec les savants, et les autres six mois à composer. Il laissa plusieurs ouvrages qui sont perdus. Son père avait été un des complices de l'assassinat de Jules-César, et s'était fait donner la mort après la perte de la bataille de Philippes, 31 ans avant J.-C.

LABERIUS (Decimus), chevalier romain, composait avec succès de petites comédies satiriques ou *mimes*, pour lesquelles son humeur caustique lui donnait beaucoup de talent. A Rome, un homme de naissance qui composait des poésies pour le théâtre ne se dégradait point, mais il ne pouvait les représenter lui-même sans se déshonorer. Jules-César pressa vivement Laberius de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces. Le poète s'en défendit en vain: il fallut céder. Dans le prologue de cette pièce, Laberius exhala sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante; c'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, suivant Rollin: « Comment, » dit-il, aurais-je pu refuser quelque chose à celui » auquel les dieux mêmes n'ont rien refusé ?

Etenim ipsi dii negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare, quis posset pati!

Il déplora ensuite son sort en ces termes :

Ergo bis tricenis actis sine nota,
Eques romanus lare egressus meo
Domum revertar mimus!

Mais dans le cours de sa pièce, il lança contre César divers traits satiriques. Ce dictateur l'en punit, en donnant la préférence à Publius-Syrus, rival de Laberius. Cependant, lorsque la pièce fut finie, il lui donna un anneau, comme pour le rétablir dans la noblesse qu'il avait perdue. « Quel expédient, dit » un auteur moderne, employèrent Néron et les » autres fléaux de Rome pour affermir leur empire » odieux? Ces monstres, pour abâtardir le peuple » et le rendre insensible à ses maux, l'enivraient » par la continuité et l'appareil des spectacles; et » l'aspect d'un mime en faveur faisait oublier les » monceaux de victimes que la cruauté immolait » tous les jours aux yeux du public. Et sans parler » des tyrans et des fléaux de l'espèce humaine, tous » les ennemis de la liberté et du droit public ont » saisi ce moyen comme le plus efficace pour conso- » lider leur usurpation. Jules-César regardait comme » un chef-d'œuvre de politique, l'invention de faire » jouer sur le théâtre les chevaliers romains. Dans » les beaux temps de la république, on n'avait point

» d'idée d'histrions : de quoi eussent servi les gestulations et les *mignardises* de ces gens-là, aux Camille et aux Cincinnatus? » Laberius, descendu du théâtre, alla chercher une place au quartier des chevaliers; mais chacun jugeant qu'il s'était rendu indigne de ce rang, ils firent en sorte qu'il n'y eût plus aucune. Cicéron le voyant dans l'embarras, le railla en disant et en faisant allusion au grand nombre de sénateurs que César avait faits : *Recepissem te, nisi angustè sederem*. Laberius lui répondit : *Mirum si angustè sedes, qui soles duabus sellis sedere*. Il lui reprochait ainsi de n'avoir été ami ni de César ni de Pompée, quoiqu'il affectât de le paraître des deux. Laberius mourut à Pouzzol, 10 mois après Jules-César, 44 ans avant J.-C. Il avait coutume de dire : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit*. On trouve quelques fragments de lui dans le *Corpus poetarum* de Maittaire; et les titres de 40 de ses mimes dans la *Bibliothèque latine* de Fabricius. Le prologue de la pièce qu'il joua devant César a été conservé par Macrobe, avec quelques fragments recueillis et publiés par Henri Etienne, Paris, 1564, in-8, et réimprimés dans plusieurs recueils *Veterum poetarum*.

LABERTHONIE (Pierre-Thomas), dominicain, naquit à Toulon en 1708. Il prêcha avec succès à Paris, particulièrement contre les incrédules, et montra beaucoup de zèle pour le maintien de la régularité dans son ordre : ce zèle se manifesta dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Exposé de l'état et obligation des frères prêcheurs*, 1767, in-4 et in-12. Les preuves de la religion qu'il avait exposées en chaire avec autant de lumière que de solidité, sont consignées dans la *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules, les Juifs, etc.*, 1777, 3 vol. in-12. On a encore de lui la *Relation de la conversion et de la mort de Bouguer*, 1784. Les difficultés et les doutes de l'incrédule sont très-bien aplanis dans cet ouvrage. (*Voy. BOUGUER.*) Il a été réimprimé en 1811 sous le titre de *Supplément aux OEuvres du P. Laberthonie, avec une conférence avec un déiste : examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu, etc.* Le P. Laberthonie mourut en 1774.

LABIENUS (Titus), historien et orateur du temps d'Auguste, fut tribun l'an 63 avant J.-C., pendant le consulat de Cicéron. Suétone parle de lui dans la *Vie de Caligula*. Sénèque en fait mention dans la préface du 5^e livre des *Controverses*. On ne croit pas qu'il soit le même que LABIENUS, lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, et qui fut tué en Espagne, comme on le voit dans les *Commentaires de César*, et dans la *Continuation de Hirtius*. Il s'était distingué sous César par un grand nombre d'exploits hardis et heureux, mais il n'eut pas les mêmes succès sous Pompée. Le comte Turpin de Crissé, dans ses *Notes sur les Commentaires de César*, parle ainsi de cette révolution dans les travaux militaires de Labienus. « Pourquoi, dit-il, Labienus » se montra-t-il dans la guerre civile si différent de » ce qu'il avait paru dans les Gaules? C'est le sort de » ceux qui passent d'un parti à un autre. L'histoire

» ancienne et moderne en fournit mille exemples. » La désertion, non-seulement est une tache à la gloire, mais presque toujours elle rend encore » inutiles les plus heureuses qualités et les plus beaux » talents. » Il faut convenir cependant que la cause de Pompée étant celle de la république et de la patrie, la désertion de Labienus ne manque pas de raisons justificantes.

LABLANCHERIE (Mammès-Claude PAHIX de), littérateur, naquit à Langres en 1752. Il s'attira quelques épigrammes de Rivarol, pour avoir pris le titre fastueux d'*agent général* de la littérature, à l'occasion d'un bureau de correspondance pour les sciences et les arts qu'il essaya sans succès d'établir à Paris. Au commencement de la révolution, il se retira à Londres, où il mérita par son caractère et ses talents l'estime des plus grands seigneurs de l'Angleterre. On a de lui : *Essai du Journal de mes voyages, ou Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et aux mères*, Paris, 1776, 2 vol. in-12. L'idée de cet ouvrage, qui présente le double tableau des suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation, est excellente; mais l'exécution n'y répond pas; *Correspondance générale sur les sciences et les arts, ou Nouvelles de la république des lettres* depuis 1778 jusqu'en 1788. Ce journal, devenu fort rare, forme 8 vol. in-4; *Essai d'un Tableau historique des peintres de l'école française depuis Jean Cousin en 1500 jusqu'en 1783*, in-4 : l'*Année littéraire* y a relevé plusieurs erreurs; quelques brochures. Lablancherie mourut à Londres en 1811.

LABLETTÉRIE. (*Voy. BLETTERIE.*)

LABOISSIÈRE. (*Voy. BOISSIÈRE.*)

LABORDE. (*Voy. BORDE.*)

LABOUREUR (Jean Le), historien, né à Montmorency, près de Paris, en 1623, fit gémir la presse dès l'âge de 19 ans. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner le maréchal de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où il allait pour accompagner Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Juvigné, la place d'aumônier du roi, et fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Ce savant, mort en 1675, est connu par plusieurs ouvrages : *Recueil des tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris*, 1642, in-fol.; *Relation du voyage de la reine de Pologne et du retour du maréchal de Guébriant*, Paris, 1647, in-fol., plus exacte qu'élégante; une bonne *Edition des Mémoires* de Michel de Castelnau, ibid., 1659, 2 vol. in-fol., avec des comment. historiques, très-utiles pour l'intelligence de plusieurs points de l'hist. de France; *Histoire du roi Charles VI*, traduite du latin en français, 1663, 2 vol. in-fol. : elle est estimée des savants; *Traité de l'origine des armoiries*, 1684, in-4. On y trouve des choses curieuses et recherchées; *Histoire de la pairie*, 8 manuscrits déposés à la Bibliothèque du roi. Le mauvais *Poème de Charlemagne*, 1664, in-8, n'est point de lui, mais de

son frère Louis, mort en 1679, qui inonda le Parnasse, dans le dernier siècle, de ses productions. Jean le Laboureur a été l'éditeur des deux derniers vol. des *Mémoires de Sully*.

LABOUREUR (don Claude Le), né vers 1601, était prévôt de l'abbaye de l'île Barbe. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avait parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses *Notes* et ses *Corrections* sur le Bréviaire de ce diocèse, 1643, in-8. On a de lui les *Masures de l'abbaye de l'île Barbe les Lions*, Paris, 1681, 2 vol. in-4, 12 à 18 fr., ouvrage plein d'érudition; c'est une histoire de l'abbaye dont il avait été le prévôt. On ignore l'époque précise de sa mort; il paraît qu'il vivait encore en 1682.

LABOURLIE. (*Voy.* BOURLIE.)

LABOURLOTTE (Claude), l'un des plus braves capitaines de son siècle, naquit en Bourgogne d'une famille obscure; il passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes wallones, au service du roi d'Espagne. Ayant appris, dans sa jeunesse, l'état de chirurgien, il entra, en cette qualité, au service du comte de Mansfield, par la protection duquel il parvint à s'avancer dans la carrière des armes. Il se distingua à Noyon, Ardes et Nieuport, et fut anobli par Philippe II, roi d'Espagne. Jamais il ne s'engageait plus volontiers à une entreprise que lorsqu'elle était fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, et enfin tué d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisait travailler à un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle.

LABRÉ (le Vénérable Benoît-Joseph), né au village d'Amette, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, en 1748, se distingua, dès son enfance, par sa piété et l'innocence de ses mœurs. Sa santé l'ayant obligé de quitter les Chartreux, et ensuite l'abbaye de Sept-Fonts, où il avait résolu de se consacrer au Seigneur, il alla à Rome, y vécut dans la pauvreté et dans l'exercice des vertus chrétiennes, et y mourut en odeur de sainteté, le 17 avril 1783. Le vénérable Labre ne vivait que d'aumônes. Etant tombé malade, un pauvre boucher de Rome le reçut chez lui; il voulait lui donner un lit, mais Joseph le refusa, et préféra coucher sur la paille au-dessous d'un escalier. C'est là qu'il mourut: le cardinal vicaire, Colonne, accompagné du clergé, vint le retirer de ce lieu. Un décret de la congrégation des rites a autorisé à lui donner le titre de vénérable. Sa *Vie*, écrite en italien par Alégiani, a été trad. en français, et augmentée d'un *avertissement* plein d'éloquence et de raison, Liège, 1784, pet. in-12. On a imprimé quelque temps après un *Recueil des miracles opérés à son tombeau*, Paris et Liège, 1784, et une autre *Vie* par Marconi, son confesseur: elle a été traduite en français par Roubauld, Paris, 1784, in-12. Dans un mandement de l'évêque de Boulogne, donné le 3 juillet 1783, on trouve un très-bel éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse. « Quoique son extérieur fût abject, dit ce prélat, et parût, aux yeux de la chair, n'avoir rien que de rebutant et d'affreux, cepen-

» dant son insigne piété, son humilité profonde,
 » son amour aussi grand pour la pauvreté que gé-
 » néreux pour les pauvres, avec qui il partageait
 » les aumônes qu'il avait reçues sans les avoir de-
 » mandées, lui avaient attiré l'estime, la bienveil-
 » lance et la vénération de tous les vrais apprécia-
 » teurs de ses excellentes vertus, surtout de sa
 » continuelle application à la prière, dont l'assiduité,
 » que vous, ô faux sages de notre siècle! cherchez
 » tant à décrier, à déprimer, à détruire, comme
 » n'étant que le vil partage des personnes inutiles à
 » la société, ne peut toutefois être trop louée, trop
 » exaltée, trop protégée, puisque, selon un oracle
 » divin (*Multum valet deprecatio justi assidua*,
 » Jac. v. 16), auquel les discours artificieux de la
 » sagesse humaine n'opposent que des raffinements
 » vains et illusoire, elle a beaucoup de pouvoir
 » auprès du souverain maître des temps, des cœurs
 » et des événements. » A la suite de ce mandement, on lit la traduction en français de l'inscription latine, mise avec l'approbation du saint Siège, dans le cercueil de Benoît-Joseph Labre, et deux lettres adressées à l'évêque de Boulogne, par Fontaine, chargé à Rome des affaires de la congrégation de la mission, dont il était membre. Ces lettres contiennent des détails aussi édifiants que curieux. Les miracles opérés à son tombeau furent l'occasion de la conversion de Thayer, ministre protestant à Boston. (*Voy.* la *Relation* du néophyte lui-même, Liège, 1788, in-12; *Journ. historique et littér.*, 1^{er} février 1789, pag. 161.)

LABROUSSE (Clotilde-Susanne COURCELLES de), qu'on pourrait appeler *la Krudner*, française, née à Vauxin, dans le Périgord, le 8 mai 1741, morte en 1821, prit l'habit de religieuse du tiers-ordre de Saint-François. Son exaltation fit impression sur le chartreux dom Gerle, à qui elle dut la réputation d'*inspirée*. Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, l'appela ensuite à Paris, où ses prédications pouvaient être utiles pour affermir les maximes du jour. En effet, elle prophétisa en faveur de la constitution du clergé. Cette enthousiaste voulut même se rendre à Rome pour prêcher aux cardinaux et au pape les principes de *fraternité*, de *liberté*, et de *égalité*. Mais elle fut arrêtée, et enfermée au château Saint-Ange. Quoique le Directoire eût obtenu son élargissement en 1796, elle ne consentit à quitter sa prison que deux ans après, lorsque les troupes françaises s'emparèrent de Rome. Alors elle revint à Paris, et se condamna à la retraite. Quant aux écrits de cette visionnaire, ils ne sont que les rêves d'une imagination exaltée. On y trouve de violentes déclamations contre le saint Siège, des prophéties, des extases, des missions célestes, auxquelles on ne peut ajouter foi sans avoir le cerveau aussi malade que celui de l'auteur.

LABRUYÈRE. (*Voy.* BRUYÈRE.)

LACAILLE. (*Voy.* CAILLE.)

LACARRY (Gilles), jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Écriture sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont en Auvergne, l'an

1684. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très-utiles, surtout pour ceux qui s'appliquent à l'histoire de France. Les principaux sont : *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, Clermont, 1672, in-4 : morceau bien fait et plein d'érudition. Elle commence à Constantin, et finit à Justinien : *Historia coloniarum tum à Gallis in exteris nationes missarum, tum ab exteris nationibus in Gallias deductarum*, ibid., 1677, in-4 : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement ; *Epitome historiæ regum Franciæ*, ibid., 1672, in-4 : petit abrégé tiré du *Doctrina temporum* de Petau ; *Historia romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monuments de l'antiquité. Cet ouvrage, publié à Clermont en 1671, in-4, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. Il renferme aussi *Series et numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ et Mesopotamiæ* ; une bonne *Edition* de Velleius Paterculus, avec des notes ; *Historia christiana imperatorum, consulum et præfectorum* ; *Notitia magistratum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, ibid., 1675, in-4. On voit dans tous ces ouvrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant en qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Etienne LAVILLE, comte de), né à Agen le 16 décembre 1756, mort à Epinay le 6 février 1825, quitta la carrière des armes pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Il eut pour maîtres les célèbres Buffon et Daubenton, qui lui firent obtenir la place de garde des cabinets au Jardin du Roi. Son *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares* l'avait déjà fait connaître avantageusement lorsque la révolution éclata. Elle ne l'empêcha pas de continuer ses travaux, et il publia son excellent ouvrage intitulé *Histoire naturelle des poissons*, en 5 volumes in-4. Entraîné cependant par le torrent révolutionnaire, il accepta la place d'administrateur de Paris, et fut ensuite appelé à l'assemblée législative, qui l'élut président le 28 novembre 1791. Ce fut sous sa présidence que cette assemblée fit une adresse au roi contre les émigrés réunis sur les bords du Rhin, et qu'elle décréta la formation de la haute-cour d'Orléans, d'odieuse mémoire. En 1796, il fut nommé membre de l'Institut de France. Lors de l'établissement du consulat, Bonaparte l'appela au sénat-conservateur, dont il devint président en 1801. Deux ans après il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur et titulaire de la sénatorerie de Paris. Chargé très-souvent de porter la parole à Napoléon, il était un de ses plus chauds panégyristes, et dut en grande partie les honneurs dont il fut investi à son éloquent enthousiasme pour celui qui les dispensait. Une seule fois cependant il osa, à la tête du sénat, parler de paix à Bonaparte : ce fut le 12 janvier 1814. Ce conseil venait trop tard : les alliés foulaient déjà le sol de la France, et,

après avoir tout refusé au congrès de Châtillon, Bonaparte touchait à sa chute. Le gouvernement provisoire priva Lacépède de sa charge de grand chancelier de la Légion d'honneur. Louis XVIII l'en dédommagea en le nommant pair le 4 juin 1814. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Lacépède refusa la place de grand maître de l'Université, mais il siégea dans la nouvelle chambre des pairs. Aussi fut-il dépouillé de la pairie par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Louis XVIII, ami de la science, la lui rendit quelque temps après. Depuis ce moment il se livra exclusivement à ses études favorites. Outre les ouvrages déjà indiqués et une *Histoire naturelle des cétacés*, publiée en 1804, et qui, avec les deux autres, est comme une continuation des Oeuvres de Buffon, on a de lui : *la Poétique de la musique*, 1781, 2 vol. in-8 ; *Physique générale et particulière*, 1782 et 1784, 2 vol. in-8 ; *Essai sur l'électricité naturelle et artificielle*, 2 vol. in-8 ; *Eloge de M. J.-L., duc de Brunswick*, 1786, in-8 ; *Eloge historique de Daubenton* ; *Vues sur l'enseignement public*, 1790, in-8 ; *Notice sur Dolomieu*. Le comte de Lacépède a encore travaillé aux *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, à la *Ménagerie du Muséum*, au *Magasin encyclopédique*. Il s'occupait aussi de littérature légère, et de musique.

LACERDA. (Voy. CERDA.)

LACHABEAUSSIÈRE (Aug.-Etienne-Xavier POISSON de), littérateur, né à Paris en 1752, d'un instituteur qui avait fait l'éducation du célèbre Mirabeau. Dégoûté de la carrière des armes, qu'il avait d'abord embrassée, il se livra entièrement à la littérature, et eut quelques différends avec Mirabeau, relativement à une *traduction* de Tibulle, publiée sous le nom de celui-ci, Tours, 1796, 3 vol. in-8, et dont Lachabeaussière réclama la propriété. Il est l'auteur du *Catéchisme républicain*, et a travaillé à plusieurs écrits périodiques, tels que la *Décade*, les *Soirées littéraires*, l'*Almanach des Muses*, dont Vigée était l'éditeur. A la mort de celui-ci, il devait lui succéder dans cette place. Mais il succomba bientôt après à une longue maladie, en 1820. Il a laissé : *Catéchisme français, ou Principes de morale républicaine* (en vers), Paris, 1795 ; 3^e édit., 1800, in-8 ; trad. en hollandais, par M^{me} Brinckmann, Amsterdam, 1796, in-16 ; en allemand, par S.-H. Catel avec le texte français, Berlin, 1798, in-8. L'époque et le titre de cet ouvrage, destiné aux écoles primaires, font aisément connaître l'esprit dans lequel il a été rédigé ; *Oeuvres diverses*, Paris, 1801, in-8. Elles contiennent des poésies, des traductions en vers, d'Homère, de Virgile, d'Horace, et autres poètes classiques ; des apologues nouveaux, des eontes, etc., etc. ; *Poésies gracieuses d'Anaéreon, Bion, Moschus, Catulle et Horace, imitées en vers français*, etc., ibid., 1803, in-8 ; *Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan*, ibid., 1814, in-8 de 3 feuilles ; plusieurs comédies, opéras-comiques et vaudevilles qui eurent du succès.

LACHAISE. (Voy. CHAISE.)

LACHIALOTAIS. (Voy. CHALOTAIS.)

LACHAMBRE. (*Voy. CHAMBRE.*)

LACHANIUS, seigneur gaulois, père de Rutilius Numatianus, s'acquît beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de préfet du prétoire et de gouverneur de Toscane. Il était né à Toulouse, ou, selon dom Rivet, à Poitiers. Les peuples charmés de sa bonté, de son équité, et surtout de son attention à les soulager, lui firent ériger plusieurs statues en différents endroits de l'empire. Il mourut vers la fin du xv^e siècle.

LACHAPELLE (Armand de), pasteur de l'église française à la Haye, né en 1676 à Aurillac en Saintonge, mort en 1746, s'est fait connaître dans la république des lettres par des ouvrages périodiques, historiques, polémiques. Tels sont : *Bibliothèque anglaise*, Amsterd., 1729 et ann. suiv., 15 vol. in-12, qui n'a pas joui d'une grande célébrité; *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, ibid., 1728-53, 52 vol. in-12; *Mémoires de Pologne*, Londres, 1739, in-12; ils contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis la mort du roi Auguste II en 1733, jusqu'en 1737; *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de N.-S. Jésus-Christ*, trad. de l'angl. de H. Ditton, Amsterd., 1728, 2 vol. in-8, Paris, 1729, in-4; *Nécessité du culte public*, 1746, in-8. Il y prétend justifier les assemblées des calvinistes du Languedoc et autres provinces méridionales de la France, en réponse à une lettre qui avait été publiée à Rotterdam en 1745, où il était démontré que les calvinistes n'avaient pas ce droit; que ces assemblées étaient défendues par les lois constitutionnelles du royaume; qu'elles ne tendaient qu'à en troubler le repos.

LACHAPELLE (l'abbé de), censeur royal, et membre des académies de Lyon et de Rouen, né vers 1710, cultiva les mathématiques avec succès, et publia plusieurs ouvrages sur cette science, qui jouirent longtemps de l'estime publique. Il mourut à Paris vers 1792. On a de lui : *Discours sur l'étude des mathématiques*, Paris, 1743, in-12; *Institutions de géométrie*, 1746, 2 vol. in-8; *Traité des sections coniques et autres courbes anciennes*, 1750, in-8; *l'Art de communiquer ses idées*, Paris, 1763, in-12. C'est un plan d'éducation publique, composé en 1751, à l'occasion de l'établissement de l'école royale militaire; *Le ventriloque, ou l'engastrimythe*, Londres, 1772, 2 part. in-12. Cet ouvrage, le plus complet que nous ayons sur cette matière, est curieux. L'auteur s'attache particulièrement à prouver que les oracles et plusieurs faits merveilleux, qui n'avaient point été expliqués jusqu'alors, peuvent l'être au moyen de l'engastrimythe; *Traité de la construction du scaphandre, ou du bateau de l'homme*, Paris, 1774, in-8. Le scaphandre est un appareil en liège à l'aide duquel un homme peut marcher horizontalement sur un fleuve, et même contre le courant. L'auteur en fit lui-même plusieurs fois l'essai sur la Seine.

LACHAPELLE (Jean de) naquit à Bourges en 1655, d'une famille noble. Le prince de Conti, dont il était secrétaire, l'envoya en Suisse en 1687. Louis XIV, instruit de son talent pour les affaires, l'em-

ploya aussi quelque temps dans le même pays. Lachapelle fit connaître bientôt ses dispositions pour la politique et pour les intérêts des princes. Les *Lettres d'un Suisse à un Français sur les intérêts des princes de l'Europe qui sont en guerre*, Bâle, (Paris), 1703-11, 2 vol. in-12, trad. en latin par l'auteur, ibid., 2 vol. in-12, composées sur les mémoires de la cour de France, sont pleines de réflexions quelquefois judicieuses et quelquefois triviales. C'est un tableau de l'état où se trouvaient alors les puissances belligérantes, mais plein de préventions nationales. L'auteur cacha en vain son nom et sa patrie; son style le décela. L'académie française lui avait ouvert ses portes en 1688, après l'exclusion de l'abbé Furetière. Il mourut en 1723. On a de lui plusieurs tragédies, *Zaïde*, *Téléphonte*, *Cléopâtre*, et les *Carrosses d'Orléans*, comédie. Lachapelle fut un de ceux qui tâchèrent d'imiter Racine; mais les pièces de l'imitateur sont fort au-dessous de leur modèle. Elles eurent pourtant quelques succès, et l'on joue encore sa *Cléopâtre*. On lui doit aussi : *Les amours de Catulle et de Tibulle*, Paris, 1680, 2 vol. in-12, romans dont la lecture ne peut produire aucun bien, et qui d'ailleurs sont mal écrits; Catulle et Lesbie y parlent fort maussadement, si l'on en croit l'abbé de Chauvieu. L'auteur dit à la fin de son *Tibulle*, qu'il désirerait employer le reste de sa vie à écrire l'histoire du règne de Louis XIV: c'était bien mal s'y préparer que d'exercer sa plume sur des aventures romanesques; *Mémoires historiques sur la vie d'Armand, prince de Conti*, ibid., 1699, in-4.

LACHATAIGNERAYE. (*V. CHATAIGNERAYE.*)

LACHAUSSÉE (NIVELLE de). (*Voy. CHAUSSÉE.*)

LACLÈDE (...), historien du xviii^e siècle, n'est connu que par son *Histoire générale du Portugal*, Paris, 1735, 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12, 24 à 36 fr. C'est l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur ce royaume; mais on reproche à l'auteur de s'y livrer à des digressions trop fréquentes et à des déclamations outrées contre les papes et la cour de Rome. Cette histoire a été continuée jusqu'à don Miguel, par le marquis Fortia d'Urban et Mielle, Paris, 1827 et ann. suiv., 10 vol. in-8, fig., 90 fr. Les nouveaux éditeurs, peu favorables à Laclède, se sont crus forcés de faire subir à cet ouvrage plusieurs changements importants.

LACLOS (Pierre-Ambroise-François CHODERLOS de) naquit à Amiens en 1741. A l'âge de 18 ans, il entra dans le corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut nommé sous-lieutenant un an après. Capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Né avec des talents, de l'esprit et de l'amabilité, Laclos cultiva la littérature au milieu de ses occupations de l'état militaire. Il eût été peut-être plus heureux pour sa mémoire qu'il se fût borné aux connaissances qu'exigeaient ses fonctions; il n'aurait pas laissé dans les lettres une réputation d'écrivain licencieux, et dans l'histoire de notre révolution un nom souillé de plus d'un crime. Un roman, en 2 vol. in-8, intitulé les *Liaisons dangereuses*, lui donna tout-à-coup une place parmi les écrivains déhontés, qui ne craignent pas

d'offenser la moralité publique en dévoilant les turpitudes les plus honteuses. La jeunesse, déjà imbuée des doctrines philosophiques, le lut et le loua avec enthousiasme. A peine convenait-on du défaut de naturel et de l'infidélité des tableaux et des caractères. En 1789, Laelos devint secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans, et fut bientôt un des confidents intimes de ce prince. De confident, il devint conseiller ; et l'on se souvient qu'en 1789, il faisait partie d'un club qui se tenait au village de Mont-Rouge, près Paris, où des personnages puissants délibéraient sur le sort du royaume. C'est lui, dit-on, qui, pour faire armer les Français qu'on voulait porter à l'insurrection, inventa la *fable des brigands* qui devaient venir ravager la France au même jour et à la même heure. Chacun s'arma pour les repousser et resta sous les armes. Ainsi les conspirateurs eurent tout-à-coup à leur disposition une masse énorme de soldats prêts à tout entreprendre. Peu d'hommes ont servi ce prince avec plus de zèle ; il était partout, il pourvoyait à tout, et, pour perdre plus sûrement Louis XVI, son auguste épouse et les princes ses frères, il inventa la plupart des calomnies forgées au Palais-Royal. Il fut aussi un des meneurs des terribles journées des 5 et 6 octobre. Vivement inculpé à ce sujet, il suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage, et rédigea, dit-on, les lettres du duc d'Orléans au roi, publiées pendant la révolution. De retour à Paris en juillet 1791, il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des amis de la constitution*, écrivit avec Brissot la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champ-de-Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement, et la colporta dans les rues de Paris à la tête des séditieux. Nommé en 1792 maréchal de camp et gouverneur de tous les établissements français dans l'Inde, il ne partit point pour sa destination, prit part dans le quartier du Palais-Royal aux délibérations populaires, et finit par être enfermé par suite des mesures prises contre le duc d'Orléans. Livré à ses pensées au fond de sa prison, il envoyait aux comités des plans de réforme, et imagina une nouvelle espèce de projectiles dont il proposa de faire l'expérience. Il fut relâché, fit ses essais à Meudon, et le succès les justifia. Arrêté encore une fois, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor ; il fut alors nommé secrétaire général de l'administration des hypothèques, emploi dont il s'acquitta avec une sagacité qui étonna tout le monde. Après la réforme de cette administration, il reprit la carrière militaire, servit en qualité de général de brigade d'artillerie dans les armées du Rhin et d'Italie, et succomba à Marente, le 5 octobre 1803, après bien des fatigues et bien des traverses. Outre le roman dont nous avons parlé, on a encore de lui des *Poésies fugitives*, et une *Lettre à l'académie française*, à l'occasion du prix proposé pour l'*Eloge* de Vauban, où il exagère au delà de toute mesure les dépenses que cet illustre maréchal a occasionnées à la France pour ses fortifications. Il les porte à 1440 millions. Barbier lui a attribué la rédaction des *Causes secrètes* de la révolution

du 9 au 10 thermidor, par Villate, 1795, in-8.

LACOLOMBIÈRE. (*Voy.* COLOMBIÈRE.)

LACOLONIE (Jean-Martin de), né à Bordeaux en 1674, embrassa la profession des armes et passa au service de l'électeur de Bavière. Il se distingua dans la guerre d'Allemagne, parvint au grade de maréchal de camp, et fit en cette qualité la campagne de 1717 contre les Turcs, sous les ordres du prince Eugène. Comblé des témoignages d'estime de l'empereur, il revint dans sa patrie, et mourut en 1759. Il a laissé des *Mémoires contenant les événements de la guerre depuis le siège de Namur en 1692, jusqu'à la bataille de Belgrade*, Francfort, 1750, 2 vol. in-12, écrits avec prolixité ; mais on y trouve des particularités curieuses. On lui attribue l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, Bruxelles, 1757 ou 1760, et 1769-70, 3 vol. in-12, 9 fr., où l'on trouve de l'exactitude et beaucoup de recherches ; mais le style en est négligé, et les grands événements de l'Histoire de France sont confondus avec les faits particuliers qui concernent Bordeaux.

LACOMBE GUY DU ROUSSEAU de. (*Voy.* COMBE.)

LACOMBE (Jacques), né en 1724 à Paris, où il mourut en 1801, se consacra au barreau. S'en étant dégoûté, il se fit libraire et auteur. Ses principaux ouvrages sont : *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, 1757, in-8 ; *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, commencé par le président Hénault (avec Macquert), 1759, 2 vol. in-8, 2^e édit., 1765 ; *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in 8, traduit en allemand, 1761 ; *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, in-8, traduite en anglais, 1766 ; *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8 ; *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8. Lacombe avait de l'instruction, un talent varié, un style clair, élégant et correct.

LACOMBE SAINT-MICHEL (Jean-Pierre), conventionnel, né vers 1740 en Languedoc, mort en 1812, vota la mort du roi sans appel ni sursis. Ce régicide fut ensuite employé comme ambassadeur à Naples, et comme général d'artillerie.

LACONDAMINE. (*Voy.* CONDAMINE.)

LACOSTE (Elie), médecin, né vers 1740 à Montignac, fut député à la convention nationale à l'époque de la révolution. Devenu, en 1790, administrateur de la Dordogne, il fut élu député de ce département à l'assemblée législative, puis à la convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il siégea constamment à la Montagne, fut nommé président de l'assemblée le 1^{er} messidor an 2 (19 juin 1794), et fit toujours partie du fameux comité de sûreté générale, qui fut, pendant quatorze mois, le complice de tous les crimes du comité de salut public. Envoyé en mission dans le nord, il s'y conduisit avec assez de modération. Il se prononça fortement contre Robespierre au 9 thermidor, et fit décréter, dès le même jour, la suppression du tribunal révolutionnaire, dont l'action n'était plus redoutable que pour la faction qui venait d'être renversée. Lorsque Lecointre de Versailles dénonça les membres de l'an-

ancien gouvernement, Lacoste le combattit vivement, et demanda son arrestation. Dénoncé par Gouly, le 28 mai 1795, comme un des auteurs de l'insurrection des premiers jours de prairial, il fut à son tour décrété d'arrestation. Rendu à la liberté par l'amnistic de brumaire an 4, il retourna dans sa ville natale, y reprit ses fonctions de médecin, et y mourut obscurément en 1803.

LACOSTE (Pierre-François), naturaliste, né à Plaisance, près de Toulouse, mort en décembre 1826, embrassa l'état ecclésiastique, et adhéra à la constitution civile du clergé. Ses travaux sur l'histoire naturelle parurent faire diversion à ses idées républicaines. On lui doit notamment : *Histoire naturelle de l'Auvergne et des départements environnants* (il en a lui-même rassemblé les matériaux), 3 vol. in-8.

LACOSTE (Jean-Baptiste), conventionnel, était avocat avant la révolution, lorsque le département du Cantal le nomma député à la convention. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Pendant le reste de la session, il fut presque toujours en mission. Ainsi il fut envoyé dans les départements de la Haute-Loire, du Bas-Rhin, de la Moselle, et près des armées du Nord. Il accompagna aussi l'armée qui fit la conquête de la Hollande. Si, lorsqu'il était au milieu des soldats, il se montrait plein de courage, au point de servir lui-même les pièces de canon comme à Haguenau, et de se battre dans la mêlée comme à Kaiserslautern, il était aussi, dans les villes qu'il parcourait, le tyran le plus féroce et le proconsul le plus sanguinaire. Dans une lettre datée de Strasbourg le 14 nivose (3 janvier 1794), il se vantait des profanations qu'il avait ordonnées à Spire, et envoyait la dépouille des églises, les reliques, les ciboires, et, comme il le disait, d'autres *instruments de sottise*. A son retour, il fut accusé (1^{er} juin 1795) d'avoir organisé la commission qui ensanglanta l'Alsace sous la direction de l'accusateur public, l'infâme Schneider. Un député prit sa défense, car il était absent : son défenseur demanda au moins que Lacoste ne fût pas surveillé par les gendarmes ; car, dit-il, *il n'a pas les moyens de les payer*. L'assemblée fut étonnée ; mais le décret d'arrestation ne fut pas moins prononcé ; Lacoste fut amnistié ensuite. Bonaparte l'appela en 1800 à la préfecture des Forêts, et en 1815 à celle de la Sarthe. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Belgique, d'où il obtint ensuite la faveur de rentrer en France. En 1818, il fut attaqué à Mauriac par une maladie qui faillit l'envoyer au tombeau : il paraît que ses crimes ne l'avaient point laissé tranquille, et que ses remords l'avaient préparé à un changement sincère ; il fit donc appeler l'abbé d'Auzers, curé de la ville, et ce vénérable ecclésiastique le fortifia dans ses heureuses dispositions. Lacoste se soumit humblement à tout ce qui lui était prescrit, et ce ne fut pas chez lui une disposition passagère ; car pendant les trois années qu'il vécut encore, il se maintint dans les mêmes sentiments, et manifesta souvent en public son vif repentir de ses crimes et de ses folies. Il mourut en chrétien le 13 août 1821.

LACOUR (Didier de), né à Monzeville, près de Verdun, en 1550, se consacra à Dieu dans l'ordre de Saint-Benoît. Devenu prieur de l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun, il entreprit d'y introduire la réforme, et y réussit par sa conduite autant que par son zèle. Dieu bénit son travail, et bientôt les religieux de l'abbaye de Moyen-Moustier dans les Vosges, dédiée à Saint-Hidulphe, suivirent son exemple. Ce fut l'origine de la nouvelle congrégation, connue sous le nom de *Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe*, approuvée par Clément VIII en 1604. La réforme de ces monastères fut suivie de celle de plusieurs autres dans les Pays-Bas, dans la Lorraine, dans la Champagne, dans la Normandie, dans le Poitou, etc. Le grand nombre de maisons qui s'offraient tous les jours, obligea Lacour de proposer l'érection d'une nouvelle congrégation en France, sous le nom de *Saint-Maur*. On jugea qu'il y aurait trop de difficultés et d'inconvénients, surtout en temps de guerre, d'entretenir le commerce et la correspondance nécessaires entre les monastères de Lorraine et de France, réunis dans une seule et même congrégation. Ces deux congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur se sont illustrées par de savants ouvrages et leur zèle pour la religion ; mais l'iniquité des temps a entraîné dans les nouvelles erreurs un grand nombre d'individus, au grand regret de la généralité de l'ordre. Celle de Saint-Maur a essuyé d'étranges dégâts, et a vu sortir de son sein une multitude d'écrivains fanatiques et emportés, qui, n'ayant rien de l'érudition de leurs prédécesseurs, mais profitant de l'ignorance et de la légèreté du siècle, ont essayé de porter des coups funestes aux dogmes et à la hiérarchie de l'Eglise catholique. Le pieux instituteur, loin de prévoir les fruits amers qui devaient croître un jour dans son plus cher ouvrage, mourut en odeur de sainteté en 1623, simple religieux de l'abbaye de Saint-Vanne. On a publié sa *vie*, 1772, in-12.

LACOUR, peintre français, né en 1746 à Bordeaux, mort dans sa ville natale en 1814, apprit les premiers éléments de son art dans l'atelier de Vien, et alla ensuite perfectionner son talent à Rome. De retour en France, il se fixa à Bordeaux, malgré les offres brillantes qui lui étaient faites pour l'attirer à Paris. Presque toutes les églises de cette ville possèdent quelques-uns de ses tableaux. Son chef-d'œuvre est celui qui représente *saint Paulin, archevêque de Bordeaux, accueillant dans son palais une foule de malheureux persécutés*. On remarque aussi sa *façade des Chartrons*. Cet artiste a exposé au Louvre différentes productions parmi lesquelles on a distingué un *Avare endormi sur son trésor*, un *Mendiant*, des *paysages*, des *têtes d'études* et des *marines*, etc. Il peignait avec succès dans plusieurs genres, et ses tableaux d'histoire sont estimés. Il n'est pas moins célèbre comme professeur. Jusqu'alors on n'enseignait à Bordeaux que les premiers principes de l'art du dessin ; il y ajouta des leçons de peinture, et forma en quelque sorte une école d'où sont sortis plusieurs élèves très-distingués.

LACRETELLE aîné (Pierre-Louis), né à Metz en 1751, mort à Paris en 1824, avait embrassé la carrière du barreau à Nancy. Il vint en 1778 à Paris, se fit inscrire sur la liste des avocats au parlement, et publia, sur l'éloquence judiciaire, et sur la réforme de la justice criminelle, divers ouvrages accueillis avec faveur dans ces temps d'innovation. L'académie de Metz ayant mis au concours, en 1784, la question du *Préjugé des peines infamantes*, il eut le premier prix; Robespierre le second. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Lacretelle, en rendant compte dans le *Mercure* de l'ouvrage de son concurrent, vanta les *beaux sentiments de l'excellent jeune homme*. De 1789 à 1791, il fit paraître une *Logique*, une *Métaphysique* et une *Morale*, formant 4 vol. in-4, et faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Elu suppléant aux états généraux, puis membre de l'assemblée législative, il y montra de la modération. Il fit ensuite partie du jury de la haute-cour nationale, et entra au corps législatif. Peu après la création de l'Institut, on le choisit pour remplacer Laharpe. De 1802 à 1807, il publia ses *OEuvres diverses*, ou *Mélanges de philosophie et de littérature*, 3 vol. in-8, et ses *OEuvres judiciaires*, 2 vol. in-8. Sous la restauration, il s'associa aux rédacteurs de la *Minerve*, qu'il tenta de continuer en éludant la censure; mais il s'attira ainsi une condamnation correctionnelle. Il s'occupait de préparer une édition complète de ses ouvrages, lorsqu'il mourut.

LACROIX. (*Voy. CROIX DU MAINE, NICOLLE et PETITS.*)

LACROIX (Claude), jésuite, né à Saint-André, village entre Hervé et Dalem, dans la province de Limbourg, l'an 1652, se fit jésuite l'an 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne en 1714. On a de lui un *Commentaire sur la Théologie morale* de Busebaum, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Lacroix donne en entier dans son Commentaire le texte de Busebaum, pour l'expliquer et fixer le vrai sens des décisions: s'il a tort, les censeurs caustiques qui l'ont accablé d'injures et d'accusations odieuses ne sont pas non plus à l'abri des reproches. (*Voy. BUSEBAUM, ESCOBAR, PASCAL.*) Le P. François-Antoine Zaecaria a justifié plusieurs opinions des deux jésuites que Concina et Patuzzi avaient censurées avec aigreur: il est certain que, en bornant au eas précis, supposé par les auteurs, la plupart des décisions qui paraissent relâchées, on verra presque toujours disparaître ce qu'elles semblent présenter de révoltant. Il est également vrai encore que toutes ces opinions avaient été enseignées avant les jésuites, qui n'ont fait que les adopter et les répéter. (*Voy. MOYA.*) L'édition, qu'on dit avoir été faite à Cologne en 1757, est supposée. Ce n'est qu'un nouveau titre et une nouvelle table ajoutés à l'ancienne édition.

LACROIX (J.-P. de), conventionnel, né en 1754 à Pont-Audemer, était avocat à Anet. Député de l'Eure à l'assemblée législative, le roi et les prêtres furent l'objet de ses violentes déclamations. Le 19 août 1792, on l'élut président de l'assemblée.

Réélu à la convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Lié avec Danton, ils furent arrêtés ensemble, et condamnés à mort. Lacroix subit sa peine le 8 avril 1794. On rapporte que, pendant son incarcération, il conversait gaiement avec son ami sur le sort qui les attendait, et qu'ils se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole.

LACROIX DE CONSTANT (Charles de), conventionnel, né à Givry en Champagne le 14 avril 1754, mort à Bordeaux en 1808, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Appelé au ministère des relations extérieures, il eut l'impudence d'inviter deux ambassadeurs étrangers à la cérémonie de l'anniversaire du régicide. Les ambassadeurs indignés ne firent point de réponse. Le Directoire et l'Empire l'employèrent ensuite comme ambassadeur et comme préfet.

LACROZE. (*Voy. CROZE.*)

LACTANCE (Lucius-Cœlius-Firmianus), orateur et défenseur de l'Eglise, né (suivant l'opinion la plus commune) dans le III^e siècle, étudia sous Arnobe, à Sicca en Afrique. On ne connaît ni son pays, ni sa famille; presque tous les historiens le font africain; mais le P. Franceschini, carme, prétend qu'il était de Fermo, et ses raisons sont très-plausibles. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que Dioclétien le fit venir, vers l'an 290, à Nicomédie, où il tenait son siège, et l'engagea à enseigner la rhétorique latine; mais il y eut peu de disciples, parce qu'on y parlait plus grec que latin. Là il vit commencer, l'an 303 de J.-C., cette terrible persécution contre les chrétiens; et, s'il n'était pas lui-même alors attaché à la religion de l'Evangile (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on n'a rien de certain sur l'époque de sa conversion), son humanité du moins le trouva sensible aux maux qu'il voyait souffrir aux chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que Constantin le fit venir dans les Gaules et lui confia l'éducation de son fils Crispus, l'an 317. Lactance n'en fut que plus modeste: il vécut dans la pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présents de l'empereur que pour les distribuer aux pauvres. Ce grand homme mourut vers l'an 325 à Trèves, ou vers l'an 328, dans un âge très-avancé. Le style de Cicéron avait été le modèle du sien; même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance. C'est ce qui le fit appeler le *Cicéron chrétien*. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont: les *Institutions divines*, en sept livres. L'auteur y élève le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique; il parle des mystères avec peu d'exactitude. Il paraît néanmoins que le P. Pétau et d'autres ont jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions, sans considérer que dans ce temps le langage théologique n'était pas encore fixé, quoique la foi fût sûre et constante. Un critique plus modéré en a

parlé de la manière suivante : « Plusieurs censeurs » trop rigides y ont noté un assez grand nombre » d'erreurs théologiques; mais la plupart sont seulement des façons de parler peu exactes, et qui » sont susceptibles d'un sens orthodoxe, lorsqu'on » ne les prend pas à la rigueur. Il faut se souvenir » que cet auteur n'était pas théologien, mais orateur; qu'il n'avait pas fait une longue étude de la » doctrine chrétienne, mais qu'il possédait très-bien » l'ancienne philosophie. Quoiqu'il ne fût pas assez » instruit pour expliquer avec précision tous les » dogmes du christianisme, il a cependant rendu à » la religion un service essentiel, en mettant au » grand jour les erreurs, les absurdités et les contradictions des philosophes. » Ce traité a été traduit en français par René Fainé, Paris, 1542, in-fol. Le 1^{er} livre de ses *Institutes* a été aussi traduit par Drouet de Maupertuy, Avignon, 1720, in-12. Il en a été fait un abrégé : *Institutionum epitome*; un *Traité de la mort des persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluze, d'après un manuscrit trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, et réimprimé à Utrecht, 1693, in-8. (*Voy.* BAULDRI et FOUCAULT Nicolas.) On y a ajouté une dissertation de Dodwel, *De ripa striga*, qui est d'une sécheresse extrême; mais on y voit avec plaisir la préface du P. Rainard, *ad Acta martyrum*, qui réfute supérieurement une autre dissertation de cet anglais : *De paucitate martyrum*. Dom Le Nourry, trompé sans doute par les prénoms *Lucius Cælius*, a prétendu que cet ouvrage était d'un Lucius Cælius, qui vivait, selon lui, au commencement du iv^e siècle : mais il a été réfuté par d'habiles critiques. Ce livre est cité par saint Jérôme, dans le catalogue des ouvrages de Lactance. Le but de Lactance est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement. Cet ouvrage, propre à faire des impressions profondes et consolantes pour les fidèles, pourrait aisément être augmenté par des additions que fournit l'histoire de tous les siècles. Il a des rapports marqués avec le traité de Henri-Spelman, *De la fatalité des sacrilèges*. L'abbé de Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1680, in-12; il l'a été plus récemment encore par Basnage (d'après la version anglaise, de Burnet), Utrecht, 1687, in-8, et par l'abbé Godescard. On trouve cette traduction dans l'édition de la *Vie des saints* de cet auteur, Versailles, 1820. Un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, où il prouve la Providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son âme; un livre *De la colère de Dieu*. Ces écrits furent imprimés d'abord collectivement in-fol. au monastère de Subiaco en 1465. C'est le premier livre imprimé en Italie avec date : il l'a été et plusieurs fois ensuite, séparément ou ensemble. L'édition la plus correcte est celle du P. François-Xavier Franceschini, carme, Rome, 1754-59, 14 vol. in-8, 35 à 42 fr., avec des dissertations pleines de critique et de jugement. La plus répandue en France est celle de Le Brun des Marettes, publiée en 1748, 2 vol.

in-4, 18 à 24 fr. et plus, en gr. pap. On attribue à Lactance un poème intitulé *Symposium*, que Heumann a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8. On le croit aussi l'auteur d'un autre poème, *Phénix*, qu'on trouve dans la *Collection* des poètes latins du second ordre, par Wumdorff, tom. 3, 1782. On cite également de Lactance plusieurs autres ouvrages qui sont perdus.

LACUNZA (Emmanuel), jésuite espagnol, né en 1731 à Sant-Iago dans le Chili, d'une famille noble, mais sans fortune. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra en 1747 dans l'ordre des jésuites, s'adonna ensuite à la prédication et obtint des succès. Il s'occupait aussi avec le plus grand zèle des sciences géométriques et astronomiques. Obligé de quitter l'Amérique, par suite de l'expulsion des membres de son ordre des pays de la domination espagnole, il se rendit en Italie et se fixa à Imola dans les états de l'Eglise, où il changea entièrement sa manière de vivre, se séquestra volontairement de toute société, se servant lui-même et n'employant aucun domestique, consacrant toutes ses nuits à la promenade ou à l'étude, et se couchant au point du jour. C'est dans cette retraite qu'il composa le livre intitulé : *Avènement du Messie dans sa gloire et dans sa majesté*, Londres, 1816, 6 vol. in-8, en espagnol : cet ouvrage fut publié par les soins de l'envoyé de la nouvelle république de Buénos-Ayres en Angleterre : précédemment il en avait paru une édition incomplète faite dans l'île de Léon, en 2 petits volumes. Cet ouvrage a été aussi traduit en latin par un mexicain qui ne s'est pas nommé. Lacunza lui-même publia son travail sous un faux nom, celui de Jean-Josaphat-Ben-Ezen ou Juan-Josafat-Ben-Ezra. Le système de Lacunza n'est autre chose qu'un millénarisme mitigé : l'auteur croit que J.-C. descendra du ciel sur la terre, et qu'il y régnera visiblement pendant mille ans, après lesquels aura lieu le jugement universel. C'est dans ce but qu'il interprète l'Apocalypse. Du reste cet ouvrage suppose une grande connaissance de l'Écriture. Ce système bizarre eut des partisans : l'un d'eux a fait paraître une brochure intitulée : *Vues sur le second avènement de J.-C.*, ou *Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8. Cette brochure est suivie d'une notice sur Lacunza, d'où sont extraits les principaux détails de cet article. L'ouvrage attribué à ce jésuite a été réimprimé à Paris, 1825, 5 vol. in-12 : le savant qui a présidé à cette édition corrigée a réfuté dans deux articles de la *Biographie universelle classique* la vérité de cette histoire. Lacunza fut trouvé mort en 1801, sur les bords de la rivière qui baigne les murs d'Imola. Cette fin malheureuse doit être attribuée à un accident. (*Voy.* l'article AGIER).

LACUSON. (*Voy.* PROST).

LACYDES, philosophe grec, natif de Cyrène, disciple d'Arcésilaüs, succéda à son maître la 4^e année de la 134^e olympiade, l'an 241 avant Jésus-Christ; il fut aimé et estimé d'Attalus, roi de Pergame, qui lui donna un jardin où il philosophait. Ce prince aurait voulu le posséder à sa cour; mais

le philosophe lui répondit toujours, *que le portrait des rois ne devait être regardé que de loin*. Les principes de Lacydes étaient : « Qu'il fallait toujours suspendre son jugement, et ne hasarder jamais aucune décision. » Lorsque ses domestiques l'avaient volé et qu'il s'en plaignait, ils ne manquaient pas de lui dire : *Ne décidez rien, suspendez votre jugement*. Fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, il leur répliqua : « Mes enfants, nous parlons d'une façon dans l'école, et nous vivons d'une autre manière dans la maison.... » Lacydes suivait ce principe à la lettre. Tout philosophe qu'il était, il fit de magnifiques funérailles à une oie qu'il avait beaucoup chérie; enfin il mourut d'un excès de vin l'an 212 avant J.-C. Tels étaient les sages que l'antiquité profane regardait comme ses héros et ses maîtres. Lacydes avait composé plusieurs ouvrages sur la physique et la philosophie : rien ne nous en est parvenu.

LADERCHI (Jacques), oratorien de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, né à Faenza dans la Romagne, mort le 25 avril 1738, fit de la fondation des églises et des actes des martyrs l'objet de ses recherches. Il est auteur de nombreux ouvrages : *Acta sanctorum Christi martyrum vindicata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4; *Annales ecclesiastici ab anno 1566, ubi Oldericus Raynaldus desinit, seu tomi 22, 23, 24; Annalium baroniarum*, Rome, 1727-1728, 3 vol. in-fol.; *Vita sancti Petri Damiani S. R. E. cardinalis*, etc., *ibid.*, 1702; *de Sacris basilicis sanctorum martyrum Petri et Marcellini, dissertatio historica*, *ibid.*, 1705; *Acta passionis sanctorum martyrum Crescii et sociorum*, Florence, 1707; *Apoloogia pro actis eorum sanctorum*, *ibid.*, 1708; *Acta sanctæ Cecilie, et Transtiberina basilica illustrata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4; *la Critica d'oggi, ossia l'abuso della critica odierna*, *ibid.*, 1716, in-4. Outre ces ouvrages, Laderchi a laissé une ample collection de Mémoires manuscrits.

LADISLAS I^{er}, roi de Hongrie, après Geysa en 1080, était né l'an 1041, en Pologne, où son père Béla I^{er} s'était retiré pour éviter les violences du roi Pierre. Après diverses révolutions, il monta sur le trône, et y fit éclater le courage dont il avait donné de bonne heure des preuves. Il soumit les Bohémiens, battit les Huns, les chassa de la Hongrie, vainquit les Russes, les Bulgares, les Tartares, agrandit son royaume des conquêtes faites sur eux, et y ajouta la Dalmatie et la Croatie, où il avait été appelé pour délivrer sa sœur des mauvais traitements de Zuonimir, son cruel époux. Ce héros avait toutes les vertus d'un saint. Il fut l'ami des pauvres et de la justice, dota plusieurs églises, et fonda un grand nombre de monastères. Il mourut l'an 1095, au moment où il se préparait au voyage de la Palestine. Ce prince est célèbre dans l'histoire par sa piété. Célestin III le canonisa l'an 1198. Sa *Vie* a été écrite en latin, par un moine contemporain, Cracovie, 1511, et insérée dans les *Bollandistes* avec des notes, *Acta sanctorum*, tom. 5.

LADISLAS IV, grand duc de Lithuanie, fut appelé au trône de Hongrie, en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche. Il possédait déjà celui de Pologne depuis l'espace de six ans, sous le nom de Wladislas VI, comme successeur de son père, le fameux Jagellon. La veuve d'Albert d'Autriche, dernier roi de Hongrie, appuyée par l'empereur Frédéric, avait fait sacrer son fils, âgé de quatre mois, et, à l'approche de Ladislas, s'était enfuie, en emportant la couronne qui avait servi au sacre. Mais les Hongrois, qui avaient besoin d'un prince capable de s'opposer aux Turcs, n'en proclamèrent pas moins Ladislas; et, à défaut de diadème royal, on lui plaça sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Etienne I^{er}. Amurat II porta ses armes en Hongrie; mais ayant été battu par Huniade, général de Ladislas, et se voyant pressé de retourner en Asie, il conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée. Le prince turc et le roi Ladislas la jurèrent tous deux, l'un sur l'Alcoran, et l'autre sur l'Evangile. A peine était-elle signée que Ladislas en eut des remords, parce que par là il avait violé la parole donnée à l'empereur Paléologue et aux Vénitiens, d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Le cardinal Julien Césarini, légat en Allemagne, arrivant dans ces circonstances, jugea qu'effectivement Ladislas n'avait pu faire la paix sans ses alliés (et non pas, comme l'a écrit faussement un ministre calviniste, qu'il ne fallait pas garder la parole donnée aux infidèles; calomnie victorieusement réfutée par le cardinal Pazman). Ayant donc repris les armes, le roi livra bataille à Amurat, près de Varnes, en 1444; il fut battu et percé de coups. (*Voy.* AMURAT II.) Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, ce qui réfute suffisamment ce que quelques auteurs rapportent des honneurs qu'Amurat fit rendre au corps de ce roi ennemi. Cet échec causa en partie la ruine de la Hongrie et celle de l'empire grec, en ouvrant une nouvelle porte aux conquérants ottomans. Si on en peut juger par l'événement, la Providence a puni une perfidie qui faisait *blasphémer son nom parmi les gentils* : mais le secret des conseils de Dieu doit nous empêcher d'assigner trop affirmativement la cause des malheurs dont il frappe les peuples et les rois. (*Voy.* CÉSARINI.)

LADISLAS, ou **LANCELOT**, roi de Naples, surnommé *le Victorieux et le Libéral*, fut l'un et l'autre; mais ces qualités furent ternies par une ambition sans bornes et une cruauté inouïe. Il naquit en 1376, et était fils de Charles III, de Duras, qui conquit le royaume de Naples sur Jeanne I^{re}. Charles fut assassiné en Hongrie en 1386, laissant à Naples sa femme Marguerite, avec deux enfants, Jeanne, qui régna depuis, et qui avait alors seize ans, et Ladislas, qui en avait dix. Le parti d'Anjou contraignit Marguerite à s'enfermer dans Gaëte, où se passa la jeunesse de Ladislas. Il se disait comte de Provence et roi de Hongrie. Il se fit donner cette dernière couronne à Javarin, en 1403, durant la prison du roi Sigismond, qui bientôt après le con-

traignit de retourner à Naples. Il avait succédé à son père Charles de Duras, dans le royaume de Naples, en 1386; mais les Napolitains ayant appelé Louis II, duc d'Anjou, ces diverses prétentions causèrent des guerres sanglantes. Le pape Jean XXIII était pour le prince d'Anjou, à qui il avait donné l'investiture de Naples. Lancelot fut battu à Roquesèche, sur les bords du Gariglian, en 1411. Après cette défaite, dont le vainqueur ne sut pas profiter, Jean XXIII reconnut Lancelot, son ennemi, pour roi (au préjudice de Louis d'Anjou, son vengeur), à condition qu'on lui livrerait le vénitien Corario, son concurrent au saint Siège. Lancelot, après avoir tout promis, laissa échapper Corario, s'empara de Rome, combattit contre le pape son bienfaiteur, et contre les Florentins, qu'il força d'acheter la paix en 1413. Ses armes victorieuses lui promettaient de plus grands succès, lorsqu'il mourut à Naples en 1414, dans les douleurs les plus aiguës. La fille d'un médecin, dont il était passionnément amoureux, l'empoisonna avec une composition que son père lui avait préparée, soit pour plaire aux Florentins, soit pour se venger de ce qu'il avait séduit sa fille.

LADISLAS, roi de Pologne. (*Voy.* WLADISLAS.)

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épousa, un peu avant la mort de son père, la fille de Ladislas, vaivode de Transylvanie; et à cause de cette alliance, faite avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du saint Siège. Ladislas était l'héritier présomptif de la couronne de Servie: son père, en y renonçant, avait réservé le droit des enfants. Milutin, son oncle, voulant posséder ce trône, fit enfermer Ladislas après la mort de son père, et le tint en prison jusqu'à sa propre mort, arrivée en 1421. Ladislas, devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à Constantin son frère, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut vaincu et fait prisonnier: Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, et ensuite écarteler. Cette barbarie atroce lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Etienne, fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople. Ladislas, abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, et jeté dans une prison, d'où il ne sortit plus.

LADVOCAT (Jean-Baptiste), né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire, et professeur de la chaire d'hébreu en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis en 1734 à l'hospitalité, et à la société en 1736, étant déjà en licence. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la Pucelle d'Orléans. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma en 1740 à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans, prince aussi religieux que savant, ayant, dans l'année 1751, fondé une chaire en Sorbonne, pour l'explication de l'Écriture sainte selon le texte hébreu, y nomma l'abbé

Ladvocat, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1765. C'était un homme plus érudit que judicieux, possédant les langues anciennes, l'hébreu, le chaldéen, les mathématiques. Ce savant avait un cœur digne de son esprit; une noble franchise animait tous ses sentiments. Il n'ornait ni ce qu'il écrivait ni ce qu'il disait; mais on sentait dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur qui est la vraie source de la politesse. Nous avons de lui: *Dictionnaire géographique portatif*, in-8, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais, est un assez bon *Abrégé* du *Dictionnaire géographique* de La Martinière. Le livre français est beaucoup plus exact que l'anglais, avec lequel il n'a presque aucun rapport; mais Ladvocat voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. On a fait usage de ce *Dictionnaire* dans la rédaction d'un autre plus ample et plus correct, imprimé pour la seconde fois à Liège, chez Bassompierre, 1791 à 1794, 2 vol. in-8; *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, Paris, 1752, 2 vol. in-8: la meilleure édition est celle de Letronne avec des additions importantes, Paris, 1813, dont il y a eu plusieurs éditions et contrefaçons. Quelques-unes ont été défigurées et altérées de toutes les manières; les jansénistes et les protestants y ont glissé leurs préventions et leurs erreurs. Il en a paru une à Paris, 1777-89, 4 vol. in-8, 21 à 25 fr., avec des augmentations les unes bonnes, les autres mauvaises. Les bornes dans lesquelles l'auteur avait circonscrit son ouvrage ne lui ont pas permis de donner à un grand nombre d'articles un développement convenable; mais son impartialité, son attachement aux droits de la religion et de la vertu, rendent son *Dictionnaire*, tout imparfait qu'il est, très-préférable à la plupart de ceux par lesquels on a voulu le remplacer. Dans une dernière édition publiée à Paris de 1821 à 1822, 5 vol. in-8, 37 fr., pap. vél., 75 fr., on a fondu avec le corps de l'ouvrage le supplément de 1789, par Charles-Guillaume Leclerc. Cet ouvrage a été traduit en italien, Milan, 1758, 3 vol. in-8, et en allemand, Ulm, 1771, 2 vol. in-8; *Grammaire hébraïque*, 1755, 1765, 1789, 1822, in-8, 5 fr. L'auteur l'avait composée pour ses élèves; elle réunit la clarté et la méthode nécessaire; *Dissertations latines* sur le Pentateuque, sur Job et sur les Psaumes, et une *Dissertation* en français sur le lieu du naufrage de saint Paul; *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12, et Porto, 1773, in-8; *Dissertation* sur le psaume 67, *Exurgat Deus...*; *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Écriture sainte*, Caen, 1766, in-8; *Jugements sur quelques nouvelles traductions de l'Écriture sainte, d'après le texte hébreu*. Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et ont été imprimés à la Haye en 1767. C'est une bonne réfutation du système de l'abbé Vilefroy et des capucins élèves de cet abbé. L'éloge historique de Ladvocat se trouve dans l'*Année littéraire*, 1766, t. 2, et dans le *Nécrologe* de 1767.

LÆLIEN (Ulpus - Cornelius - Lælianus-Augustus) est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereur dans les Gaules, sur la fin du règne de Gallien. Il fut proclamé Auguste par ses soldats à Mayence, l'an 266. Il était d'un âge avancé, mais il avait de la valeur et de la politique. Lælien ne régna que pendant quelques mois. Les soldats qui l'avaient proclamé, et qu'il occupait à rétablir les villes gauloises qu'avaient détruites les Germains, et à construire de nouvelles forteresses pour contenir les Barbares, ne voyant pas de terme à leurs travaux, se révoltèrent et lui ôtèrent la vie au commencement de l'an 267, au moment où Posthume, qui aspirait aussi au trône des Césars, marchait contre lui. On l'a confondu mal à propos avec le tyran Lollien, qui prit la pourpre après lui; et avec Pomponius Ælianus, qui se révolta sous Dioclétien.

LÆLIUS (Caius), surnommé *Sapiens*, étudia la philosophie sous Diogène le stoïcien et sous Panætius : il fréquenta ensuite le *forum*, et se fit remarquer parmi les orateurs de son temps. Il fut d'abord préteur et consul l'an 140 avant J.-C.; il était l'intime ami de Scipion l'Africain le Jeune. Il signala sa valeur en Espagne, dans la guerre contre Viriatus, général des Lusitains ou Portugais. Il ne se distingua pas moins par son goût pour l'éloquence et pour la poésie, et par la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivaient. On croit qu'il eut part aux *Comédies* de Térence. Son éloquence éclata plusieurs fois dans le sénat pour la veuve et pour l'orphelin. Ce grand homme était modeste. N'ayant pas pu venir à bout de gagner une cause, il conseilla à ses parties d'avoir recours à Galba, son émule, et il fut le premier à le féliciter lorsqu'il sut qu'il l'avait gagnée. Son amitié pour Scipion ne se démentit jamais, et Cicéron a immortalisé cette liaison en plaçant le nom de Lælius en tête de son dialogue *De amicitia*. — Il y a eu un autre LÆLIUS, consul romain, 190 ans avant J.-C. Il accompagna le premier Scipion l'Africain en Espagne et en Afrique, et eut part aux victoires remportées sur Asdrubal et sur Scyphax.

LAENNEC (Réné-Théophile-Jacinte), lecteur et professeur royal au Collège de France, membre de l'Académie royale de médecine, médecin de la Salpêtrière et de l'hôpital Necker, né à Quimper en 1741, remporta, en 1802, les deux grands prix de médecine et de chirurgie, décernés par l'Institut. Il dut surtout sa réputation à ses travaux sur les maladies de poitrine. La propriété qu'ont tous les corps de transmettre le son lui donna l'idée d'un instrument qu'il appela *stéthoscope*, et par le moyen duquel l'oreille la moins exercée peut connaître l'état des poumons et du cœur. Cette découverte fut publiée dans son ouvrage *de l'Auscultation médicale, ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur*, Paris, 1819 et 1826, 2 volumes in-8. La santé de Laënnec s'étant affaiblie, il alla respirer l'air natal; mais, arrivé à Kerlouanec (Finistère), il mourut le 13 août 1826. Ce médecin était très-versé dans les langues anciennes, et surtout dans les différents idiomes celtiques.

LAENSBERGH (Matthieu), chanoine de St.-

Barthélemy de Liège, vivait vers l'an 1600; il passe pour l'auteur du premier *Almanach de Liège*, imprimé pour la première fois suivant la tradition la plus commune en 1636. Cet *Almanach* a été réimprimé depuis annuellement, avec de nouvelles prophéties et pronostications. Mais il n'y a rien de certain sur ce Matthieu Laensbergh; son nom même ne s'est point trouvé dans la liste des chanoines de Liège à cette époque. Dans le plus ancien exemplaire de cet Almanach, on trouve les *douze signes célestes gouvernant le corps humain*. Il ne doit sa célébrité qu'à l'accomplissement fortuit de quelques-unes de ses prophéties.

LAER. (*Voy.* LAAR.)

LAERCE. (*Voy.* DIOGÈNE.)

LAET (Jean de), directeur de la compagnie des Indes, savant dans l'histoire et la géographie, naquit à Anvers, et y mourut en 1649. Les géographes qui sont venus après lui ont beaucoup profité de ses ouvrages.

LÆTA, dame romaine, fille d'Albin, grand pontife, épousa, sur la fin du 1^{er} siècle, Toraxe, fils de sainte Paule. Albin fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça au paganisme et embrassa la religion chrétienne. Læta fut mère d'une fille nommée Paule, comme son aïeule. C'est à cette occasion que saint Jérôme lui adressa une épître d'une éloquence vive et pleine de choses, qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui donne des instructions pour perfectionner l'éducation de cet enfant chéri.

LÆTUS (Quintus-Ælius), capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le 1^{er} siècle, empêcha que ce prince barbare ne fit brûler la ville de Rome, comme il l'avait résolu. Commode ayant voulu le faire mourir avec quelques autres, celui-ci le prévint, et, de concert avec eux et avec Marcia, concubine de ce monstre, lui fit donner du poison, l'an 193. Le poison n'agissant pas avec assez de promptitude, il le fit étrangler par un athlète, avec lequel Commode s'exerçait souvent à la lutte. Lætus éleva à l'empire Pertinax, et trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissait trop sévèrement la discipline militaire, et que, par l'innocence et la droiture de ses mœurs, il lui reprochait tacitement sa dissolution. Didier-Julien le punit de mort peu de temps après.

LÆTUS. (*Voy.* POMPONIUS.)

LÆVIUS, ancien poète latin, dont il ne nous reste que deux *vers* seulement dans *Aulu-Gelle*, et six dans *Apulée*. On croit qu'il vivait avant Cicéron.

LAFARE (Anne-Louis-Henri de), cardinal, né en 1752 dans le diocèse de Luçon, après avoir été élevé au collège Louis-le-Grand, se destina à l'état ecclésiastique, et obtint, jeune encore, le prieuré de Donchéry près de Sedan. En 1778, il était grand vicaire de Dijon, et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. En cette qualité il fut élu *général* ou syndic des états de Bourgogne; ce qui le plaçait à la tête de l'administration de cette province. En 1783, il obtint en outre l'abbaye de Lic-

ques, ordre de Prémontré, dans le diocèse de Boulogne. Nommé à l'évêché de Nancy en 1787, il fut sacré le 13 janvier 1788 : ce siège lui donnait les titres de primat, de chancelier de l'université de Nancy, et de conseiller-prélat-né du parlement de Lorraine. Député aux états généraux par le clergé de son diocèse, il y prononça le *discours d'ouverture*, qui, au milieu de la fermentation des esprits, ne produisit pas tout l'effet qu'on aurait pu en attendre : depuis la restauration ce prélat fut tenté de le faire réimprimer : des raisons de prudence le firent renoncer à ce projet, dans la crainte que les ennemis de la religion n'interprétassent mal quelques passages. Il parla plus d'une fois dans l'assemblée pour faire déclarer la religion catholique, religion de l'état, pour empêcher la suppression des ordres religieux, pour s'opposer à l'enlèvement des biens de l'Eglise, pour que les Juifs ne fussent point admis à la jouissance des droits civils, et dans plusieurs autres circonstances importantes. Il fut l'un des signataires de *l'exposition des principes* que rédigea la minorité en 1790. Le 8 janvier 1791, il adressa à son clergé une lettre pastorale sur le serment prescrit, et aux administrateurs du département de la Meurthe une *Lettre* en forme de déclaration et à la même date, pour leur annoncer qu'il refusait de concourir à toutes les innovations renfermées dans les décrets. Ce prélat courageux avait publié plusieurs brochures dans lesquelles il soutenait les intérêts de la religion, entre autres des *Considérations politiques sur les biens temporels du clergé*, 1789, in-8 ; *Quelle doit être l'influence de l'assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses*, 1789, in-8. L'évêque de Nancy se retira d'abord à Trèves, puis à Vienne, où il fut pendant vingt ans l'agent et le correspondant du roi et des princes ; et, lorsque Madame, fille de Louis XVI, arriva dans cette ville, il remplit les fonctions d'aumônier auprès de cette princesse, et suivit les négociations pour son mariage avec le duc d'Angoulême. Il ne donna point la démission de son évêché ; il signa même les réclamations de 1803 : il avait adressé au pape une lettre particulière qui est datée de Vienne le 2 novembre 1801, et qui se trouve dans le *Recueil des pièces* imprimées à Londres en 1802, et réimprimées en 1814 à Paris (voy. pag. 39 du volume). Du reste ce prélat s'abstint constamment de l'exercice de sa juridiction, et fut l'un des premiers à remettre sa démission au roi, lorsqu'il en fut requis. Sa qualité d'agent du roi à Vienne attira l'attention de Bonaparte, qui le força à quitter cette capitale : il passa plusieurs années d'exil en Moravie, et courut même quelques dangers lorsque les armées françaises traversaient l'Allemagne en tous sens. Il ne rentra en France qu'en 1814, fut adjoint à la commission chargée de l'administration des affaires ecclésiastiques, et fut nommé archevêque de Sens. Il ne prit possession de ce siège que le 27 novembre 1821. Promu au cardinalat en 1823, il obtint le titre presbytéral de Ste.-Marie *in Transpontina*. Il était en même temps pair de France, ministre d'état, premier aumônier de Madame la Dauphine, et

commandeur de l'ordre du St.-Esprit. Le cardinal de Lafare a assisté aux deux derniers conclaves, et est mort à Paris en 1831. Plusieurs de ses *mandements* et de ses *discours* mériteraient d'être recueillis : on lui doit en outre un *Eloge de Bernis*, archevêque de Rouen ; une *Notice sur de Girac*, ancien évêque de Rennes, et plusieurs autres compositions importantes. On assure qu'il laisse des *manuscrits* très-précieux sur son émigration et sur les affaires dont il avait été chargé par le roi à Vienne : il est à désirer que l'on publie ces *mémoires*.

LAFAYE (Jean-Elie LERIGET de) naquit à Vienne en Dauphiné l'an 1671. Il prit le parti des armes, fut d'abord mousquetaire, ensuite capitaine aux gardes, se trouva à la bataille de Ramillies, à celle d'Oudenarde et dans plusieurs journées, et y signala sa valeur. Il avait toujours eu du goût et du talent pour les mathématiques. La paix l'ayant rendu à ses premiers penchants, il s'appliqua particulièrement à la mécanique, à la physique expérimentale. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1716, et le perdit en 1718. On trouve dans la collection de cette compagnie deux *mémoires* de Lafaye.

LAFAYE (Jean-François LERIGET de), frère puîné du précédent, né en 1674, d'abord capitaine d'infanterie, ensuite gentilhomme ordinaire du roi, eut plus de goût pour la littérature agréable que pour les sciences sérieuses qui avaient été le partage de son aîné. Il obtint une place à l'académie française en 1730, et mourut l'année d'après. On a de lui quelques poésies, où l'on remarque un esprit délicat et une imagination agréable. Sa pièce la plus célèbre est son *Ode apologétique de la poésie*, contre le système de Lamotte-Houdard en faveur de la prose.

LAFAYE (Georges de), démonstrateur à l'académie royale de chirurgie à Paris, sa patrie, mourut dans cette ville en 1781. On a de lui : *Cours d'opérations de chirurgie par Dionis*, avec des notes, 1782, 2 vol. in-8 ; *Principes de chirurgie*, Paris, 1739, in-12, souvent réimprimés. La dernière édition est de 1811, in-8. Il a été traduit en allemand, en italien, en espagnol et en suédois.

LAFAYETTE (Gilbert MOTIER, marquis de), né le 1^{er} septembre 1757 à Chavagnac, près Brioude (Haute-Loire), mort à Paris le 20 mai 1834, épousa à 16 ans la fille du duc d'Ayen, et refusa, dans le même temps, une place à la cour. Bientôt la guerre de l'indépendance d'Amérique éclata. Se déclarant en faveur des insurgés, il arriva à Charles-Town en 1777, et reçut du congrès le rang de major général, puis, dans le Nord, un commandement en chef qu'il n'accepta qu'à la condition de rester subordonné à Washington. De retour à Paris, en 1779, après que Louis XVI eut reconnu l'indépendance de l'Amérique, il ne resta dans sa patrie que le temps nécessaire pour se procurer des secours, annonça à Boston l'arrivée du général Rochambeau, et se rendit aussitôt à l'armée. En 1780, il commanda l'avant-garde du général Washington, et fut chargé, en 1781, de la défense de la Virginie.

Après de brillants faits d'armes, il revint en France pour hâter l'envoi de nouveaux secours. Il allait mettre à la voile avec le comte d'Estaing, qu'il avait rejoint à Cadix avec 8,000 hommes, lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la paix. Lafayette fit encore, peu d'années après, un voyage aux Etats-Unis. Les services qu'il avait rendus à ce pays lui préparaient une réception triomphale : on lui accorda, ainsi qu'à son fils, le droit de cité. Il obtint encore le privilège d'assister aux séances de l'assemblée législative. Lafayette parcourut aussi l'Allemagne, et fut accueilli par Frédéric et par l'empereur Joseph II. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il fut du nombre de ceux qui insistèrent pour la convocation d'une assemblée nationale. Député aux états généraux, il proposa, le 11 juillet 1789, la première déclaration des droits. Nommé commandant général, il institua la garde nationale de Paris et celle du royaume, publia l'ordre de démolir la Bastille, et donna la cocarde tricolore, qu'il assura devoir faire le tour du monde, en la présentant à l'assemblée électorale. Plusieurs personnes durent l'existence à l'empire que lui avait donné sa popularité : il donna même sa démission, parce qu'il ne put sauver Foulon et Berthier. Rentré dans son commandement par suites des instances qui lui furent faites, il marcha le 5 octobre avec la garde nationale sur Versailles, où s'était porté le peuple de la capitale, et le 6 il ramena la famille royale à Paris, où vint s'établir l'assemblée constituante. Il demanda le jury anglais, les droits civils pour les hommes de couleur, la suppression des ordres, l'abolition de la noblesse héréditaire. Ce fut au nom des gardes nationaux qu'il prêta le serment civique sur l'autel de la patrie, à la fête de la fédération de 1790. Dans la discussion du 20 février, il osa proclamer que l'insurrection était le plus saint des devoirs, lorsque la servitude rendait une révolution nécessaire. Lafayette institua, avec Bailly, le club dit des Feuillants. Lors de l'évasion de Louis XVI, il ne dut qu'à sa popularité d'échapper aux plus grands dangers, parce qu'il venait de répondre sur sa tête que le roi ne partirait pas. Dans cette circonstance, Lafayette fut en butte aux accusations des deux partis : l'un prétendait qu'il avait voulu servir le roi, et l'autre, avec plus de raison, qu'il avait voulu renverser la monarchie. Le décret qui rétablissait Louis XVI sur le trône, à la condition qu'il accepterait la constitution, excita un soulèvement que le général Lafayette dissipa au Champ-de-Mars. Après avoir fait accepter l'amnistie proposée par Louis XVI, il donna sa démission et se retira dans son pays, en emportant avec lui la statue de Washington, et une épée forgée des verrous de la Bastille, dont la garde nationale de Paris lui avait fait présent. Bientôt se forma la première coalition. Lafayette battit l'ennemi à Philippeville, à Maubeuge et à Florennes ; mais le système défensif fut abandonné par le ministère, et il devint l'objet des accusations de Dumouriez et de Collot-d'Herbois. Dans une lettre écrite le 16 juin, il dénonça à l'assemblée législative la prétendue trame des contre-révolutionnaires, qui, disait-il, sous le masque de

la démagogie, tuaient la liberté par l'excès de la licence. Quelques jours après il vint lui-même appuyer sa dénonciation, affectant de demander justice des violences exercées, le 20 du même mois, sur la personne de Louis XVI. La montagne triomphait ; il ne put rien obtenir. Il voulut alors amener, sous l'escorte de ses troupes, le roi et sa famille à Compiègne. Ce prince rejeta sa proposition. Quoi qu'il en soit, l'effigie du général Lafayette fut brûlée le 30 juin, au Palais-Royal ; lui-même fut mis en accusation par les républicains ; mais, le 8 août suivant, il fut acquitté à une très-grande majorité. Il ne se prononça pas moins contre la journée du 10 août, et le 15 il fit arrêter à Sedan les commissaires envoyés près de lui. Comme sa tête était à prix, il passa avec quelques amis dans un pays neutre ; mais, arrivé à Rochefort, petite ville de la Flandre, il tomba au pouvoir des Autrichiens, qui, après l'avoir traîné à Wesel et à Magdebourg, le conduisirent à Olmutz, avec Latour-Maubourg, Alexandre Lameth et Bureau de Puzy. Sa femme, si connue par sa tendresse, son courage et ses vertus, vint avec ses filles partager sa captivité. Lafayette et ses compagnons d'infortune n'obtinrent leur délivrance qu'après plus de cinq ans, et sur la demande du général Bonaparte, qui n'eut besoin que d'en être averti par Regnault de Saint-Jean-d'Angely, pour faire de cette réclamation une stipulation particulière, lors des négociations qui terminèrent la campagne d'Italie. Rendu à la liberté, le prisonnier d'Olmutz ne voulut prendre aucune part à la révolution du 18 fructidor, et fut contraint pour cette raison de s'arrêter à Hambourg. C'est à cette époque que le Directoire fit vendre le reste de ses biens. Mais il n'en prit pas moins la cocarde tricolore, rentra en France lors de la révolution du 18 brumaire, refusa de participer au gouvernement, même comme sénateur, et vota contre le consulat à vie. Se retirant alors dans ses propriétés, il s'y occupa d'agriculture, jusqu'au moment où l'Europe s'arma pour venir une seconde fois envahir le sol de la France. Député à la chambre des représentants, il s'écriait, après la bataille de Waterloo : « Voici le moment de nous rallier autour du vieux étendard tricolore, celui de 89, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public ; c'est celui-là seul que nous avons à défendre contre les prétentions étrangères et contre les tentatives intérieures. » Envoyé, en qualité de commissaire, près les puissances alliées ; pour demander une suspension d'armes, il ne put l'obtenir. A son retour, il apprit la capitulation de Paris, et la retraite de l'armée sur la Loire. Le 8 juillet, les députés trouvèrent les portes du corps législatif sous la garde d'un poste de Prussiens. Lafayette se retira aussitôt à Lagrange, où il vécut dans la retraite jusqu'à ce que le département de la Sarthe, en 1818, et ensuite l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), le nommassent leur représentant à la chambre des députés. Eloigné de la chambre septennale, il fit en 1824 un voyage aux Etats-Unis, prononça à son retour un discours funèbre sur la tombe de Manuel, et, envoyé de nouveau à la chambre par l'arrondissement de Meaux,

il y siégea jusqu'à la fin de la session de 1829. Les ordonnances du 25 juillet 1830 le surprirent dans sa retraite de Lagrange. Accourant aussitôt à Paris, il proposa chez Audry de Puyraveau la création d'un gouvernement provisoire, accepta chez Lafitte le commandement de toutes les forces militaires, et demanda en même temps la formation d'une commission civile. Après la victoire, porté à l'Hôtel de Ville dans les bras des insurgés, il déploya le drapeau tricolore sur la tour de l'édifice. C'est là qu'il répondit au parlementaire de Charles X ce mot fatal : « Il est trop tard. » C'est là encore qu'il protégea de sa popularité l'intronisation du duc d'Orléans. Ce prince le pria, dans le premier élan de sa reconnaissance, d'accepter le commandement général des gardes nationales du royaume, que Lafayette avait refusé quarante ans auparavant, comme donnant à un seul homme un pouvoir trop dangereux. Le véritable service qu'il rendit dans ce commandement, fut la protection dont il entoura les anciens ministres, que menaçait au Luxembourg une populace sanguinaire. Son titre ayant été supprimé plus tard par la chambre, il alla au devant de cette mesure en donnant sa démission. Depuis cette époque, il persista plus que jamais dans une opposition systématique au gouvernement dont il avait secondé l'établissement. Ses discours à la chambre, ses démarches au dehors, l'usage que les républicains faisaient de son nom comme d'un signe de ralliement, sa présence aux funérailles de Lamarque, ensanglantées par les troubles de juin 1832, sa présence aussi aux funérailles de Dulong, tout indiquait ses antipathies. Mais son rôle politique était fini : l'heure d'un compte redoutable avait sonné pour lui. Ses funérailles, protégées par un immense appareil militaire, ne furent point troublées par l'émeute. L'indifférence des républicains les protégea encore mieux que l'énergie du pouvoir.

LAFITAU (Joseph-François), missionnaire et historien, né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages. *Les mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1723, 2 vol. in-4, fig., 18 à 24 fr., et plus, en gr. pap.; *ibid.*, 1724, 4 vol. in-12, fig., 12 à 15 fr.; c'est un livre très-estimable, attaqué fort mal à propos par Robertson dans son *Histoire de l'Amérique*, ouvrage superficiel, plein d'observations fausses et de principes pernicieux. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1778.) Le P. Lafitau avait été missionnaire parmi les sauvages; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son parallèle des anciens peuples avec les Américains est fort ingénieux, et suppose une grande connaissance de l'antiquité, quoique tout n'y soit pas également plausible, et qu'il y ait plusieurs rapprochements forcés; *Mémoire concernant la précieuse plante ging-seng de Tartarie*, *ibid.*, 1718, in-8 de 88 pag., avec une pl.; *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau Monde*, *ibid.*,

1733, 2 vol. in-4, fig., 15 à 20 fr., et 1734, 4 vol. in-12, fig., 10 à 12 fr., exacte et bien écrite. L'auteur mourut en 1740.

LAFITAU (Pierre-François), évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talents. Il sortit de son ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron (1719); il y fut l'exemple de son clergé. Après avoir passé sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut au château de Lurs en 1764. L'évêque de Sisteron s'était toujours montré ennemi ardent du jansénisme. On a de lui plusieurs ouvrages : *Histoire de la constitution UNIGENITUS*, 1737 et 1738, 2 vol. in-12, et Besançon, 1820, in-8, 6 fr. « On y trouve, dit » l'auteur des *Trois siècles*, le vrai, qui doit être » la base de tout ouvrage historique, et avec le » vrai, de l'ordre, de la clarté, du développement, » un style noble, convenable à l'histoire, et une » modération dont on ne doit jamais s'écarter; » *Réfutation des anecdotes sur la constitution UNIGENITUS, adressée à leur auteur*, Aix, 1734, 3 vol. in-8; ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent, qu'il connaissait à fond la secte dont il dévoilait les intrigues. Cette connaissance allait jusqu'à voir bien avant et d'une manière bien précise dans l'avenir, comme il paraît par le passage suivant, si littéralement vérifié lors de la révolution de 1789 : « Qu'on revienne présentement sur tout ce qu'on a » lu dans cette histoire, et on trouvera que le *Quesnellisme* n'est au fond que le calvinisme même, » qui, n'osant se montrer en France à découvert, » s'est caché sous les erreurs du temps. C'est ce » qu'on a vu dans ces fameux projets où les quesnellistes voulaient réunir l'église de France à » l'église anglicane (*voy. DUPIN*), et dans tous » ces fameux libelles où ils ont érigé un tribunal à » l'esprit particulier. Mais c'est ce qui paraîtrait » encore mieux dans une de ces occasions critiques, que Dieu veuille détourner, où il s'agit » rait de troubler tout pour établir une entière » liberté de conscience; pour lors il est indubitable qu'on verrait les quesnellistes s'associer » ouvertement aux protestants, pour ne plus faire » qu'un même corps, comme ils ne font déjà » qu'une même âme avec eux. » L'auteur avait signalé dans un mandement les *Anecdotes* qu'il accompagna de la *Réfutation*; l'un et l'autre furent supprimés par un arrêt du conseil. Il avait désapprouvé la consultation des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senez, qui fut condamné au concile d'Embrun, où Lafitau assista; *Histoire de Clément XI*, Padoue, 1752, 2 vol. in-12; des *Sermons*, Lyon, 1747, 4 vol. in-12, qui ne répondirent point à l'attente du public. Ce prélat avait plus de geste et de représentation que d'éloquence. Il cite rarement l'Écriture et les Pères; les preuves

manquent de choix, et les meilleures restent souvent de côté : ils sont cependant bien supérieurs aux discours légers de la plupart de nos orateurs modernes. Il traitait la morale avec plus de succès que les mystères ; *Retraite de quelques jours*, Paris, 1750, in-12 ; *Avis de direction*, ibid., 1760, in-12 ; *Conférences pour les missions*, 1756, in-12 ; *Lettres spirituelles*, ibid., 1755, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages, remplis de bonnes moralités, sont quelquefois faiblement pensés ; ils sont cependant très-utiles pour la direction des consciences ; *La Vie et les mystères de la sainte Vierge*, ibid., 1759, 2 vol. in-12. L'auteur y montre plus de piété que de critique, et associe à des choses incontestables des traditions incertaines ou fausses.

LAFOLIE (Charles - Jean), successivement employé comme administrateur en Italie et comme conservateur des monuments des arts à Paris, y était né en 1780, et y mourut en 1824. On lui doit : une *Table chronologique des hommes les plus célèbres de l'Italie, depuis le temps de la Grèce jusqu'à nos jours*, insérée dans une édition italienne de la géographie de Guthrie, donnée à Milan en 1810 ; *Notice des monuments publics, palais, édifices, musées, galeries, etc., de la ville de Paris, avec l'indication des ministères*, Paris, 1820, in-12 ; *Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française, etc.*, par Frédéric Corradini (pseudonyme), traduit de l'italien, Paris, 1825, in-8. Cette *Histoire*, dont Lafolie est l'auteur, fut reproduite l'année suivante sous le titre de *Mémoires sur la cour du prince Eugène et sur le royaume d'Italie*.

LAFONT (Joseph de), poète français, né en 1686 à Paris, est auteur de cinq comédies, dont les meilleures sont *l'Épreuve réciproque* et *les Frères rivaux*. On a encore de lui plusieurs opéras et l'opéra-comique intitulé *le Monde renversé*. Lafont mourut à Passy en 1725. Il était encore plus passionné pour le jeu que pour la poésie.

LAFONT (Pierre de), né à Avignon, devint prieur de Valabrègue et official de l'église d'Uzès. C'était un homme de Dieu, plein de zèle et de charité. Il se démit du prieuré dont il était pourvu, pour en fonder un séminaire dans la ville épiscopale. Il en fut lui-même le premier supérieur ; et une des fonctions de cet emploi pénible nous a procuré cinq volumes d'*Entretiens ecclésiastiques*, imprimés à Paris, in-12. On en fait cas, ainsi que de 4 vol. de *prônes*, in-12. Toutes les preuves que fournissent l'Écriture, les Pères, les conciles, sur les devoirs des ecclésiastiques et des autres fidèles, sont répandues dans ces deux ouvrages avec beaucoup d'intelligence. Le pieux auteur termina sa carrière au commencement du XVIII^e siècle.

LAFONTAINE (Jean de), le FABULISTE par excellence, naquit à Château-Thierry en 1621, un an après Molière. A 19 ans, il entra chez les Pères de l'Oratoire, qu'il quitta 18 mois après. Lafontaine ignorait encore à 22 ans ses talents singuliers pour la poésie. On lut devant lui la belle ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV, et dès ce

moment il se reconnut poète. Un de ses parents ayant vu ses premiers essais, l'encouragea et lui fit lire les meilleurs auteurs anciens et modernes, français et étrangers. On lui fit épouser Marie Héricard, fille d'une figure et d'un caractère qui lui gagnaient les cœurs. Lafontaine, soit insensibilité, soit vanité, la quitta pour vivre dans la capitale, et ce n'est pas ce qui prévient le plus en faveur de son caractère. La duchesse de Bouillon, exilée à Château-Thierry, avait connu Lafontaine, et lui avait même, dit-on, fait faire ses premiers contes. Rappelée à Paris, elle y mena le poète. Lafontaine avait un de ses parents auprès de Fouquet. La maison du surintendant lui fut ouverte, et il en obtint une pension, pour laquelle il faisait à chaque quartier une quittance poétique. Après la disgrâce de son bienfaiteur, Lafontaine entra en qualité de gentilhomme chez la célèbre Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur. La mort lui ayant enlevé cette princesse, il trouva de généreux protecteurs dans le prince de Conti, le duc de Vendôme et le duc de Bourgogne, et des protectrices dans les duchesses de Bouillon, de Mazarin, et dans l'ingénieuse La Sablière ; celle-ci le retira chez elle, et prit soin de sa fortune. Attaché à Paris par les agréments de la société, et par ses liaisons avec les plus beaux esprits de son siècle, Lafontaine allait néanmoins tous les ans au mois de septembre rendre visite à sa femme. A chaque voyage il vendait une portion de son bien, sans s'embarrasser de veiller sur ce qui restait. Il ne passa jamais de bail de maison, et il ne renouvela jamais celui d'une ferme. Cette apathie qui coûtait tant d'efforts aux anciens philosophes, il l'avait sans effort. Elle influait sur toute sa conduite et le rendait quelquefois insensible même aux injures de l'air. M^{me} de Bouillon, allant un matin à Versailles, le vit rêvant sous un arbre du Cours ; le soir en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il fit assez froid et qu'il eût plu toute la journée. Il avait quelquefois des distractions qui lui ôtaient la mémoire ; il en avait d'autres qui lui ôtaient le jugement. Il loua beaucoup un jeune homme qu'il trouva dans une assemblée. « Eh ! c'est votre fils, » lui dit-on ; il répondit froidement : « Ah ! j'en suis bien aise. » Il avait fait un conte dans lequel, conduit par sa matière, il mettait dans la bouche d'un moine une allusion fort indécente à ces paroles de l'Évangile : *Domine, quinque talenta tradidisti mihi*, etc. ; et par un tour d'imagination dont Lafontaine seul pouvait être capable, il l'avait dédié au docteur Arnauld. Il fallut que Racine et Boileau lui fissent sentir combien la dédicace d'un conte licencieux à un homme grave choquait le bon sens. Racine le mena un jour à Ténèbres, et s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenait les petits prophètes. Il tomba sur la prière des juifs dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disait à Racine : « C'était un beau génie que ce » Baruch ; qui était-il ? » Le lendemain et plusieurs jours suivants, lorsqu'il rencontrait dans la rue quelques personnes de sa connaissance, après les

compliments ordinaires, il éleait la voix pour dire « Avez-vous lu Baruch ? c'était un beau génie ! » L'espèce de stupidité que ce célèbre fabuliste avait dans son air, dans son maintien et dans sa conversation, fit dire à M^{me} de La Sablière, un jour qu'elle avait congédié tous ses domestiques : « Je n'ai gardé » avec moi què mes trois bêtes, mon chien, mon chat et » Lafontaine. » Cependant cet homme, si insensible en apparence et si apathique, était quelquefois colère et rancunier. Ayant eu une dispute avec Choart, curé de Saint-Germain-le-Vieil, à Paris, il s'en vengea par la fable du *Curé et du mort* (livre 7, fab. 11). C'est la plus mauvaise de toutes ses fables, elle se ressent de l'humeur du poète; le nom du curé y est défiguré (*voy. le Journal de Paris*, 1787, n° 107). Lafontaine avait toujours vécu dans une grande indolence sur la religion, comme sur tout le reste. Une maladie qu'il eut sur la fin de 1692 le fit rentrer en lui-même. Le P. Poujet de l'Oratoire, alors vicaire de St.-Roch, lui fit faire une confession générale. Prêt à recevoir le viatique, il détesta ses *contes* et en demanda pardon à Dieu, en présence de quelques membres de l'académie qu'il prit pour témoins de son repentir. Si ce repentir fut sincère, il ne fut pas constant. Lafontaine laissa échapper après sa conversion encore quelques contes; celui de *la Clochette* en est un. C'est à quoi fait allusion son prologue cité dans Moréri :

O combien l'homme est inconstant, divers,
Faible, léger, tenant mal sa parole !
J'avais juré, même en assez beaux vers;
De renoncer à tout conte frivole,
Et quand juré ? c'est ce qui me confond,
Puis, fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment.....

Lafontaine réprima ces saillies d'une imagination longtemps fixée à ce genre d'écrire, qui n'est ni le plus noble, ni le plus sage. Il entreprit de traduire les hymnes de l'Eglise; mais sa verve émoussée par l'âge, et peut-être son génie que la nature n'avait pas fait pour le sérieux, ne lui permirent pas de fournir longtemps cette carrière. Il mourut à Paris en 1695, dans les plus vifs sentiments de religion. Lorsqu'on le déshabilla, on le trouva couvert d'un cilice. Il s'était fait lui-même cette épitaphe, qui le peint parfaitement :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds après son revenu.
Croyant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit dont il soulaît passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Parmi les ouvrages qui nous restent de Lafontaine, il faut placer au premier rang ses *contes* et ses *fables*. Les premiers sont un modèle parfait du style historique dans un genre familier, mais en même temps un recueil de tableaux destructifs des mœurs, qu'une jeunesse vertueuse ne saurait trop redouter. Ses *fables* sont sa véritable gloire. On y reconnaît le poète de la nature; une molle négligence y décèle le grand maître et l'écrivain original. « On dirait, » suivant l'expression d'un critique judicieux, » qu'elles sont tombées de sa plume. Il a surpassé » l'ingénieux inventeur de l'apologue, et son admirable copiste. Aussi élégant, aussi naturel, moins

» pur à la vérité, mais aussi moins froid et moins nu » que Phèdre, il a attrapé le point de perfection » dans ce genre. » Si ceux qui sont venus après lui, comme La Motte, Richer, d'Ardenne, Aubert, Desbillons, l'ont surpassé quelquefois pour l'invention des sujets, ils sont fort au-dessous pour tout le reste, pour l'harmonie variée et légère des vers, pour la grâce, le tour, l'élégance, les charmes naïfs des expressions et du badinage. Il élève, dit La Bruyère, ses petits sujets jusqu'au sublime. Sous l'air le plus simple, il a du génie, et même plus de ce qu'on appelle esprit, qu'on n'en trouve dans le monde le mieux cultivé. On a donné des fables les éditions suivantes, Paris, 1678-93, 5 part. in-12, fig., 12 à 15 fr.; Anvers et la Haye, 1688-94, 5 tom. en 2 vol. pet. in-8, fig., 10 à 12 fr.; Amsterd., 1730, pet. in-12; Paris, 1755-59, 4 vol. in-fol., fig., 60 à 80 fr., pap. de Holl., 80 à 120 fr., très-grand pap., 100 à 120 fr., en très-gr. pap. de Holl., vend. 240 fr.; *ibid.*, 1765-75, 6 vol. in-8, 36 à 48 fr.; *ibid.*, 1787, 6 vol. in-18, fig., pap. vélin, vend. 90 fr.; *ibid.*, 1788, gr. in-4, 30 à 36 fr.; *ibid.*, 1789, 2 vol. in-8, 20 à 24 fr.; *ibid.*, 1802, 2 vol. gr. in-fol., pap. vél., 200 à 300 fr.; *ibid.*, 1813, 2 vol. in-8, 9 fr., pap. vél., 30 fr.; Parme, Bodoni, 1814, 2 vol. gr. in-fol., pap. vél.; Paris, 1818, 2 vol. in-8, fig., 14 fr., pap. vél., 28 fr.; *ibid.*, 1823, 2 vol. in-8, fig., 12 à 15 fr.; *ibid.*, 1828, 2 vol. gr. in-8, fig., 12 fr., et plus cher en gr. pap. vél.; *ibid.*, 1830, 2 vol. in-32, 7 fr.; Bruxelles, 1830, 2 vol. gr. in-8. *OEuvres diverses de Lafontaine*, c'est-à-dire tout ce qu'on a pu rassembler de ses ouvrages tant en vers qu'en prose, à l'exception de ses fables et de ses contes. On y trouve quelques *comédies*, un *poème sur le quinquina*, quelques *pièces anacréontiques*, des *lettres* et d'autres morceaux, la plupart très-faibles et qu'on n'aurait jamais imprimés, si les éditeurs consultaient la gloire des morts plutôt que l'intérêt des vivants. Tous les ouvrages de Lafontaine furent recueillis, Anvers, Paris, 1726, 3 vol. gr. in-4. Cette édition très-incomplète est peu recherchée, 12 à 15 fr.; Paris, 1744, 4 v. pet. in-12; *ibid.*, 1803, 8 tom. en 5 vol. in-12, 15 fr., pap. vél., 30 fr.; *ibid.*, 1814, 6 vol. in-8, fig., 42 fr., pap. fin, 48 fr., pap. vél., 72 fr.; *ibid.*, 1812-20, 16 vol. in-18, fig., 60 à 80 fr.; *ibid.*, 1822-23, 6 vol. in-8, fig., 36 fr.; *ibid.*, 1826-27, 6 vol. gr. in-8, portr., pap. vél., 24 fr. Lafontaine avait essayé de beaucoup de genres, de quelques-uns même opposés à son génie. Voici comme il peint son inconstance :

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je suis chose légère, et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut, peut-être au temple de mémoire:
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours, etc.

Outre la traduction latine du P. Giraud que nous avons déjà citée, on a des imitations ou des traductions de ces petits chefs-d'œuvre dans presque toutes les langues: il n'est pas jusqu'à la littérature russe qui ne s'honore d'avoir son Lafontaine: dans ce dernier temps Krilof l'a imité avec plus de suc-

cès qu'aucun autre poëte étranger et même français. L'un des plus récents biographes de notre immortel fabuliste, Walkenaer, est celui qui le premier l'a bien fait connaître; son livre a pour titre: *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de Lafontaine*, 1820 ou 1824, in-8. Le travail qu'a également donné A. A. Barbier sur l'histoire bibliographique de ce grand poëte, est intitulé: *Notice des principales éditions des fables et des œuvres de Lafontaine*. Il se trouve dans le tome 2 des *fables inédites* publiées par Robert, Paris, 1825, 2 vol. in-8. Chamfort a fait l'*Eloge de Lafontaine*, couronné par l'académie de Marseille.

LAFONTAINE (Auguste), l'un des plus féconds romanciers de l'Allemagne, né à Brunswick en 1756, mourut le 20 avril 1833, à Halle, où il jouissait du bénéfice d'un canonicat qui lui avait été conféré par le roi de Prusse. Peu d'écrivains ont trouvé plus de lecteurs qu'Auguste Lafontaine. Son imagination n'est point ardente, mais vive; sa morale est pure, mais étroite; son exposition est facile, sans dénoter une grande puissance; son style est coloré, animé, sans hardiesse et sans entraînement. Observateur sensible et intelligent de la société qui l'entourait, il a su exprimer avec un talent remarquable les scènes diverses de l'homme luttant entre le devoir et les passions; voilà ce qui imprime à ses romans un sceau d'uniformité, et à ses personnages un air de famille. L'individualité de l'écrivain présentait un singulier contraste avec ses ouvrages. C'était un homme de société, jovial et spirituel, sans aucune trace de cette disposition mélancolique à laquelle ses lecteurs ont pu le croire livré. Presque tous les *Romans* d'Auguste Lafontaine ont été traduits en français, et principalement par des dames, notamment par M^{me} de Montolieu.

LAFORÉST (de), custode et curé de Sainte-Croix de Lyon, sembla s'être dévoué exclusivement à la conversion des protestants; et pendant 40 ans qu'il exerça son ministère, il eut le bonheur d'en ramener plusieurs dans le sein de l'Eglise. Il a consigné les moyens qu'il avait employés pour cette noble fin dans un ouvrage qui a pour titre: *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'Eglise romaine, et confirmer les catholiques dans leur croyance*, Lyon, 1783, ou Anvers, 1821, in-12, l'un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur ce sujet: ce sont des entretiens dans lesquels il expose simplement, avec force et clarté, les dogmes de notre religion, donne les preuves qui se rapportent à chacun d'eux et détruit les objections des incrédules. Les six premiers entretiens sont spécialement consacrés à prouver que l'Eglise catholique est l'Eglise de J.-C.; et les six derniers à la discussion des points particuliers sur lesquels les catholiques sont en dissidence avec les protestants. C'est dans le même but que l'abbé de Laforest avait fait des *conférences* dont Lasausse a recueilli le fonds, et qu'il a publiées sous le titre de *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Lyon, 1802, 2 vol. in-8. On doit encore à l'abbé de Laforest l'ouvrage qui a pour titre: *Traité de l'usure et des*

intérêts, augmenté d'une *Défense*, et de *diverses observations*, Paris, 1777, in-12. Ce vénérable ecclésiastique est mort vers 1786.

LAFOSSE (Charles de), fils d'un orfèvre, naquit à Paris en 1640. Il entra dans l'école de Le Brun, premier peintre du roi, et l'imita si bien, que le maître ne dédaigna pas d'employer son élève dans ses grands ouvrages. Le voyage d'Italie le perfectionna, et à son retour il peignit le dôme de l'hôtel royal des Invalides. Il fut regardé comme un des premiers coloristes. Il excellait dans la fresque, dans le paysage, et surtout dans l'histoire. Louis XIV lui accorda une pension de mille écus. Il fut reçu de l'académie de peinture, et en devint recteur et professeur. Il mourut à Paris en 1716. Sa réputation l'avait fait appeler en Angleterre, où milord Montaigu l'occupa à décorer sa maison de Londres. Les peintures de ce grand artiste furent admirées de tous les connaisseurs. Le roi Guillaume III étant venu les voir, proposa à Lafosse un établissement très-avantageux; mais, vers ce même temps, le célèbre Mansard lui écrivit de revenir en France, où il était désiré. — Il y a un graveur célèbre du même nom (Jean-Baptiste-Joseph), né à Paris en 1721, auquel on doit les gravures du *Voyage de Naples et de Sicile*, par l'abbé de St.-Non, qui excellait surtout à saisir le maintien et la physionomie de ses modèles.

LAFOSSE (Antoine de), sieur d'Aubigny, neveu du précédent, naquit à Paris en 1653 d'un orfèvre, comme son oncle. Il fut successivement secrétaire du marquis de Créqui et du duc d'Aumont. Lorsque le marquis de Créqui fut tué à la bataille de Luzara, il fut chargé de porter à Paris le cœur du jeune héros, et il chanta sa mort dans une pièce de vers que nous avons encore. Lafosse parlait et écrivait purement l'italien. Une ode qu'il fit en cette langue lui mérita une place dans l'académie des *Apatis* de Florence. Il y prononça pour remerciement un discours en prose sur ce sujet singulier: *Quels yeux sont les plus beaux, des yeux bleus ou des noirs?* Il avait encore plus de talent pour la poésie française. Ses vers sont extrêmement travaillés: il avouait lui-même que l'expression lui coûtait plus que la pensée. On a de lui plusieurs tragédies, dont *Maulius* est la meilleure; et une *Traduction*, ou plutôt une *Paraphrase* en vers français, des *Odes* d'Anacréon. On trouve après cette version plusieurs autres pièces de poésie. Il mourut en 1708. Son *Théâtre* est en 2 vol. in-12, Paris, 1747. Il en a paru une autre édition en 1755, qu'on a grossie, par je ne sais quel motif, de la *Gabinie* de Bruéys, et du *Distrain* de Regnard.

LAFOSSE (née Anne CHARLIER), fille d'un coutelier de Paris et femme d'un ébéniste, était atteinte depuis vingt ans d'une perte considérable, et si affaiblie qu'elle pouvait à peine se soutenir. Une protestante, sa voisine, lui donna en 1725 le conseil de demander, à l'exemple de l'Hémorrhôisse de l'Evangile, sa guérison à Jésus-Christ. Poussée par une inspiration secrète, le jour de la Fête-Dieu, où la procession passait devant sa porte, elle se fit descendre dans la rue, et, lorsqu'elle aperçut le

Saint-Sacrement, elle essaya de se mettre à genoux et pria d'une foi si vive, en faisant tous ses efforts pour le suivre, qu'elle se trouva la force d'accompagner la procession jusqu'à l'église. En y entrant elle sentit le sang s'arrêter, assista à la grand'messe, et revint chez elle, seule et sans appui. Des médecins de la faculté royale furent choisis pour l'examiner avec une exactitude rigoureuse, et, sur leur rapport, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, publia un mandement par lequel il déclarait la guérison surnaturelle et miraculeuse, et ordonnait une procession et un *Te Deum* en actions de grâces. Pour en conserver la mémoire, il voulut qu'on gravât le dispositif de son mandement sur une pierre érigée dans l'église de Sainte-Marguerite. Le cardinal envisagea cette guérison comme un témoignage solennel que Dieu avait voulu rendre au dogme de la présence réelle, pour éclairer les protestants qui étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Antoine où demeurait M^{me} Lafosse.

LAFOSSE (Philippe - Etienne), vétérinaire, mort en 1820 à Villeneuve-sur-Yonne, avait eu, avant 1792, le titre de maréchal ordinaire des écuries du roi. Il reste de lui : *le Guide du maréchal avec un Traité sur la ferrure*, Paris, 1766, in-4 ; 1803, in-8 ; *Cours d'hippiatrique*, etc., ibid., 1774, in-fol. ; *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique*, ibid., 1775 et 1776, 2 vol. in-4 ; *Manuel d'hippiatrique*, 1813, 5^e édition. Ses principaux ouvrages furent traduits en allemand.

LAGALLA (Jules-César) naquit en 1571, d'un père jurisconsulte à Padula, petite ville de la Basilicate, au royaume de Naples. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Naples, à l'âge de 11 ans, pour y étudier la philosophie. Son cours étant achevé, il s'appliqua à la médecine, et fit tant de progrès dans cette science, qu'après avoir été reçu docteur gratuitement, par une distinction que le collège des médecins de Naples voulut lui accorder, il fut nommé, à l'âge de 18 ans, médecin des galères du pape. A 19 ans, il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine dans l'université de Rome ; et à 21 ans, il fut jugé digne, par Clément VIII, de la chaire de logique du collège romain, qu'il occupa avec une grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1624. Les travaux de cette place lui laissaient peu de temps pour pratiquer la médecine ; aussi est-il plus connu comme philosophe que comme médecin. On avait cependant une telle opinion de ses talents dans l'art de guérir, que Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, voulut l'avoir auprès de lui en qualité de médecin ; ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter. Ce savant était doué d'une mémoire admirable, et ce don de la nature lui fut plus utile qu'à tout autre, car son écriture étant indéchiffrable, il n'écrivait qu'avec la plus grande répugnance. Aussi est-il resté peu d'ouvrages de lui : *Disputatio de celo animato*, Heidelberg, 1622, in-4 ; et un autre sur *l'immortalité de l'âme*, Rome, 1621, in-4. La *Vie* de Lagalla, publiée en latin par Allatius, Paris, 1644, in-8, a été insérée par Guil-

laume Bates dans ses *Vitæ selectæ aliquot viro-rum*, Londres, 1681, in-4.

LAGALLISSONNIÈRE. (V. GALISSONNIÈRE.)

LAGARAYE (Claude-Toussaint MAROT de), gentilhomme breton, naquit à Rennes en 1675. Après avoir terminé ses études avec succès, il consacra ses travaux et sa fortune au soulagement des malheureux auxquels il dévoua sa longue carrière. Non content d'avoir établi des écoles pour les enfants, des hospices pour les malades, des ressources pour les prisonniers, des fondations pieuses de tout genre, soit à Rennes, soit même à Paris, il étudia la médecine, la chimie, et chercha à propager les lumières qui devaient leur assurer des secours mieux dirigés et plus efficaces. C'est dans cette vue qu'il publia : *Recueil alphabétique des pronostics dangereux et mortels sur les différentes maladies de l'homme, pour servir à MM. les curés et autres*, Paris, 1736, in-18, plusieurs fois réimprimé ; *Chimie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux, animaux et minéraux avec l'eau pure*, Paris, 1745 et 1775, in-12. L'analyse végétale lui doit quelques progrès : ce fut lui qui apprit aux pharmaciens à préparer l'extract sec de quinquina, lequel porta longtemps le nom de *sel essentiel* de Lagaraye. Cet homme respectable mourut dans son château, près de Dinant, en 1755, regretté de tous les pauvres dont les larmes sont le plus bel éloge. Sa vertueuse épouse partageait tous ses soins. Le vénérable abbé Caron a publié leur vie sous ce titre : *Les époux charitables, ou Vie du comte et de la comtesse de Lagaraye*, Rennes, 1782, in-8.

LAGARDE (Philippe BRIDARD de), né à Paris en 1710, mort en 1767, fut chargé des fêtes particulières que Louis XV donnait dans ses appartements. Il avait un goût singulier pour ce genre. La marquise de Pompadour fut sa bienfaitrice ; sa mort le jeta dans une habitude de mélancolie, qu'il ne fut pas maître de dissiper. Il faisait la partie *des spectacles* pour le Mercure de France. On a de lui *les Lettres de Thérèse*, Paris, 1739-40, 5 part. in-12 ; *Annales galantes*, 1743, in-12 ; *la Rose*, opéra-comique, et d'autres frivolités où il n'y a rien à gagner pour la sagesse et les mœurs, ni même pour le bon esprit.

LAGARDIE. (Voy. GARDIE.)

LAGERLOEF (Pierre), savant suédois, né dans la province de Wermeland, en 1648, devint professeur d'éloquence à Upsal, et fut choisi par le roi de Suède pour écrire l'histoire ancienne et moderne des royaumes du nord. Il mourut en 1699. On a de lui, entre autres : *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8 ; *De antiquitate et situ gentis Suionicæ*, ibid., 1689 ; *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid., 1691 ; *De veris et antiquis Gothicæ gentis sedibus asserendis*, ibid., 1709, in-8 ; *Observationes in linguam suecanam*, ib., 1694 ; *De magno sinarum imperio*, ibid., 1697.

LAGNEAU (David), fameux adepte des sciences occultes, connu seulement par sa folie pour la pierre philosophale, qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à aug-

menter le livre insensé de Basile Valentin, intitulé *Les douze clefs de philosophie*. La traduction de Lagneau fut imprimée à Paris en 1660, in-8. Les fous comme lui la recherchent. Il est aussi l'auteur d'un livre traduit en français par Veillutil, sous le titre de *Harmonie mystique, ou Accord des philosophes chimiques*, Paris, 1636, in-8, 5 fr. Cet auteur mourut sur la fin du XVII^e siècle.

LAGNY (Thomas FANTET de), célèbre mathématicien, né à Lyon en 1660, fut destiné par ses parents au barreau; mais la physique et la géométrie l'emportèrent sur la jurisprudence. Connu de bonne heure à Paris, il fut chargé de l'éducation du duc de Noailles. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1695, et quelque temps après Louis XIV lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Son mérite le fit rappeler à Paris 16 ans après, et lui obtint une place de pensionnaire de l'academie, celle de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie et de mathématiques, et une pension de 2,000 liv., dont le duc d'Orléans le gratifia. Ce prince le nomma en 1716 sous-directeur de la banque générale: on sait que Newton avait été nommé directeur de la monnaie de Londres. Comme ce grand homme, Lagny ne fut point étourdi par ce passage soudain de la médiocrité à la richesse, et quitta ses fonctions délicates sans que sa probité eût été un moment soupçonnée. Cet homme illustre mourut en 1734, regretté des gens de lettres, dont il était l'appui et l'ami, et des pauvres, dont il était le père. Les ouvrages les plus connus de ce célèbre mathématicien sont: *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1692 et 1697, in-4; *Eléments d'arithmétique et d'algèbre*, ibid., 1697, in-12; *La cubature de la sphère*, la Rochelle, 1702, in-12; *Analyse générale, ou Méthode pour résoudre les problèmes*, publiée par Richer, Paris, 1733, in-4; plusieurs *Ecrits* importants dans les *Mémoires de l'academie des Sciences*; ils décèlent tous un grand géomètre.

LAGOMARSINI (Jérôme), célèbre jésuite, né à Gènes en 1698, professa pendant 20 années la rhétorique à Florence, puis enseigna la langue grecque au collège Romain, à Rome, jusqu'à sa mort, arrivée en 1773. Sa fin fut aussi pieuse que sa vie avait été exemplaire. Ce savant a laissé un grand nombre d'ouvrages: *Antonii Mariae Gratiani de scriptis, invita Minerva, ad Aloysium fratrem libri xx, cum notis Hieronymi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4; *Julii Poggiani senensis epistolæ et orationes, illustratæ ac primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4. Cet ouvrage donne des lumières, non-seulement sur l'histoire du concile de Trente, mais encore sur la littérature du XVII^e siècle; *Hieronymi Lagomarsini, soc. Jesu, orationes vii*, Rome, 1753; *de Origine fontium, carmen; de Aleæ januensis, seu de aleæ romanæ, Romam traductæ, ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano*, pièce d'une facilité et d'une élégance dignes d'Ovide. Nous sommes loin d'avoir cité tous les ouvrages de Lagomarsini: il était infatigable, et on a peine à

concevoir comment un seul homme a pu autant écrire. Son seul travail pour une édition de Cicéron est immense; il avait collationné et comparé plus de trois cents manuscrits de ce classique, tirés de la bibliothèque Laurentiane. Il contribua en outre à plusieurs importants ouvrages de littérature. L'honneur de sa Société lui tenait fort à cœur: il avait rassemblé un grand nombre de *Mémoires* qui la justifiaient des odieuses imputations de ses ennemis. Il en avait composé un recueil, auquel il avait donné le titre de *Testimonia virorum illustrium de societate Jesu, inde usque ab initio ejusdem repetita, ordine chronologico, ad nostram ætatem perpetua, nec unquam interrupta, annorum serie digesta*. Ce recueil était composé de 30 vol.; sa seule correspondance en formait 20.

LAGRANGE (Joseph de CHANCEL de), né en 1676, d'une famille ancienne, à Antoniat, près de Périgueux, lisait dès ses plus tendres années les poètes et les romanciers. Son père, vieux guerrier, crut corriger sa manie, en jetant au feu sa petite bibliothèque, et ne fit que l'augmenter. Le jeune Lagrange passa de Périgueux à Bordeaux, où il continua ses études chez les jésuites. Ce fut dans cette ville qu'il fit une petite *comédie* en 3 actes, qui fut représentée plusieurs jours de suite par les écoliers. Cette singularité d'un enfant de 9 ans lui fit un nom. Il y avait dans cette pièce plus de satire que de talent. M^{me} de Lagrange, devenue veuve, et espérant bien des talents de son fils, le mena à Paris, et le fit placer dans les pages de madame la princesse de Conti. Il avait apporté de Bordeaux une tragédie intitulée, *Adherbal, ou Jugurtha*, que Racine ne dédaigna pas de corriger. Il parvint à la faire représenter; et ce drame, sans être bon, fit honneur à la jeunesse du poète, qui n'avait que 16 ans. De nouvelles pièces augmentèrent sa réputation, et Lagrange - Chancel fut un de ces poètes qui brillèrent sur la scène pendant les 30 années qui s'écoulèrent depuis la mort de l'auteur d'*Athalie* jusqu'aux premiers chefs-d'œuvre de Crébillon, et cependant aucune des dix tragédies qu'il donna à cette époque n'est restée au théâtre: il en est de même de ses six opéras, et on ne lit guère davantage ses poésies diverses. Mais ce qui le fit le plus connaître, fut un libelle contre Philippe, duc d'Orléans, intitulé: *Philippiques*. Lagrange passa pour l'auteur de ces odes, où, à travers plusieurs morceaux prosaïques et beaucoup de vers lâches, on trouve des stances admirables. Le duc d'Orléans voulut le faire saisir: il fut obligé de se sauver à Avignon, d'où il fut tiré par la lâche subtilité d'un officier, et conduit aux îles Ste.-Marguerite. Ses talents et sa gaité le rendirent agréable au gouverneur, qui lui donna quelque liberté dans le château. Le poète, ingrat, fit une épigramme contre ce généreux gouverneur, qui le renvoya dans son cachot. Extrêmement resserré dans cette prison, il trouva le moyen de faire parvenir une ode au duc d'Orléans, contre lequel il avait écrit ses *Philippiques*. Il y avouait sa faute et peignait son repentir. Ce prince lui accorda la permission de se promener quelquefois; il en profita pour recouvrer entière-

ment sa liberté. Il gagna les soldats qui l'escortaient dans ses heures de promenade ; ils lui procurèrent une barque , qui le conduisit au port de Villefranche. Lagrange , se flattant d'obtenir de l'emploi en Espagne , se rendit à Madrid. L'ambassadeur de France lui ayant enlevé par ses plaintes la protection du roi d'Espagne, Lagrange passa en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à Amsterdam ; les états généraux, dont il réclama l'appui, le firent recevoir bourgeois de cette ville, pour le mettre à l'abri des représentations de l'ambassadeur de France. Le roi de Pologne, Auguste, électeur de Saxe, lui fit donner une montre d'or d'un très-grand prix, en l'invitant de se rendre auprès de lui. Il eût sans doute accepté cette offre, sans la mort du duc d'Orléans, qui apporta un changement heureux dans sa situation. Il obtint son rappel en France, où il a toujours vécu depuis. Il mourut au château d'Antoniât en 1758. Il travaillait depuis longtemps à une *histoire du Périgord*. Son grand âge ne lui ayant pas permis de continuer ce travail, il donna ses *manuscrits* aux chanoines réguliers de Chancelade. On a publié les *Œuvres de Lagrange-Chancel*, corrigées par lui-même, Paris, 1758, 5 vol. in-12. On y trouve les pièces dramatiques de l'auteur, plusieurs opéras et des poésies diverses. « Ses plus » grands succès, dit un critique, ont été précisément » dans le genre qu'il aurait dû s'interdire. Ses *Philippiques* sont aussi pleines d'énergie que de fiel » et d'atrocité. On a voulu l'excuser par la vérité » du tableau. Mais est-il permis de tracer de tels » tableaux, quelque ressemblants qu'ils soient, quand » il n'y a que du scandale et aucun bon effet à en » attendre ? » Les *Philippiques* ont été réimprimées plusieurs fois ; les meilleures éditions sont celles de Paris, 1795, in-12, pap. vél., 6 à 9 fr., et Bordeaux, 1797, in-8.

LAGRANGE (Joseph-Louis, comte de), célèbre géomètre, né à Turin en 1736, était d'origine française. Il avait tout au plus 17 ans qu'il passait déjà pour un des meilleurs géomètres de l'époque. A cet âge où l'on peut à peine classer ses idées sur les études qu'on a parcourues, il devint professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Turin. Son premier essai, qui fit sa réputation, fut la solution du fameux problème *maximis et minimis* des formules intégrales indéfinies. Ce travail lui découvrit une nouvelle branche des mathématiques, le *calcul des variations*, et lorsqu'il le trouva, il n'avait pas encore atteint sa 22^e année. Quelque temps après, aidé par le chevalier de Saluces et par le docteur Cigna, il fonda l'académie des sciences de Turin. Dans l'espace de trois années, il parut deux volumes des *Mémoires* de cette académie, le premier en 1759 et le second en 1760. Le premier vol. contient sa *Dissertation sur la propagation du son*. En 1764, il remporta le prix proposé par l'académie de Paris, sur la *théorie de la libration de la lune*. Ses savantes recherches lui donnèrent l'idée de la *Mécanique analytique* : ouvrage célèbre, qui prouve que toute la perfection de la mécanique dépend de la perfection du calcul intégral, calcul dont Newton et Leibnitz se disputent l'in-

vention, et que Lagrange débarrassa de toutes ses entraves. Il remporta en 1766 le prix proposé par l'académie des sciences de Paris, sur les *mouvements des satellites de Jupiter*. Mais nous ne suivrons pas ce géomètre dans toutes ses découvertes. D'Alembert, ayant refusé l'offre de Frédéric II, qui l'avait nommé directeur de l'académie de Berlin, proposa à ce monarque Lagrange, qui fut accepté. Il se concilia l'amitié du roi de Prusse, qui le nommait le *philosophe sans crier*. Lagrange fut pendant vingt ans directeur de l'académie de Berlin, et fournit à ce corps savant plus de 60 *Mémoires* ou *Dissertations*, sans négliger pour cela l'académie de Turin. Après la mort de Frédéric, il vint à Paris en 1787. L'année suivante parut sa *Mécanique analytique*, par les soins de l'abbé Maire et de Legendre. Mais Lagrange se dégoûta tout-à-coup de la science qui lui avait procuré tant de gloire. Il tourna ses idées vers l'histoire des religions, et les théories de la musique ancienne, des langues, de la médecine, de la chimie. Il fit partie de la commission chargée d'établir un *système métrique*. La révolution n'avait d'abord porté atteinte ni à sa fortune ni à sa personne ; mais il manqua d'être frappé par le décret du 16 octobre 1793, qui excluait tous les étrangers du territoire français. Guyton de Morveau le sauva, en le faisant mettre en réquisition pour continuer les calculs sur la théorie des projectiles. Lors de la formation de l'école normale, il y fut nommé professeur de mathématiques, et occupa la même chaire à l'école polytechnique, où, conjointement avec La Place et Monge, il opéra une révolution complète dans l'enseignement des sciences exactes. Lagrange fut aussi l'un des premiers admis à l'institut. Sous Bonaparte il entra au sénat, mourut en 1813, et fut enterré au Panthéon. Lagrange a laissé : *Additions à l'algèbre d'Euler*, dans l'édition de cet ouvrage, Lyon, 1774 ; 2^e édit., 1799, 2 vol. in-4 ; *Mécanique analytique*, Paris, 1787, in-4 ; 2^e édit., 1^{er} vol., en 1811 ; 2^e vol. en 1815 ; *Théorie des fonctions analytiques*, *ibid.*, 1797-1803, in-4 ; *Résolutions des équations numériques*, *ibid.*, 1798 - 1808, in-4 ; *Leçons sur les calculs des fonctions*. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la plus estimée est celle de 1808, in-8 ; *Leçons d'arithmétique et d'algèbre données à l'école normale*, publiées dans les cahiers des 7 et 8 du *Journal de l'école polytechnique* ; *Essais d'arithmétique politique* (dans la collection de Rœderer), 1786, in-4 ; plus de cent *Mémoires*, insérés dans les recueils des académies de Turin, de Berlin, de Paris, dont il était membre ainsi que d'autres sociétés, excepté celles de l'Angleterre. Carnot, alors ministre de l'intérieur, fit acheter (en 1815), par le gouvernement, les manuscrits de Lagrange.

LAGRANGE (...), né à Paris en 1738, mort en 1775, parvint à faire ses études, malgré les obstacles de la pauvreté de ses parents, et devint gouverneur des fils du baron de Holbach. Il donna une bonne traduction de *Lucrece*, Paris, 1768, 2 vol. in-8, accompagnée de remarques pleines d'érudition et d'une critique saine. Il travailla ensuite à une

version de *Sénèque*, qui n'a paru qu'après sa mort, Paris, 1778, 7 vol. in-12. Elle est, à quelques endroits près, fidèle, élégante et précise. On a encore de lui une édition des *Antiquités de la Grèce* de Lambert Bos, ibid., 1769, in-12.

LAGRENÉE l'aîné (Louis - Jean - François), peintre, né à Paris en 1724, mort en 1805, suivit la manière de Charles Vanloo. Son premier ouvrage, représentant *Joseph expliquant les songes*, obtint le grand prix : il alla ensuite se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie, d'après son tableau de *Déjanire enlevée par le Centaure*. Il se rendit en Russie, sur l'invitation de l'impératrice Elisabeth, qui le nomma son premier peintre ; mais il revint bientôt en France, et fut professeur de l'académie de Paris. Le roi le choisit, quelque temps après, pour directeur de son académie à Rome, où il demeura plusieurs années. Rappelé à Paris, il obtint la place de recteur de l'académie. On lui donna, aux galeries du Louvre, un de ces logements dont Henri IV récompensait les artistes.

LAGRENÉE (Jean - Jacques), dit *le Jeune*, frère du précédent et peintre comme lui, né vers 1740, mort en 1821 à Paris, fut professeur à l'académie de cette ville, et attaché quelque temps à la manufacture de Sèvres. Parmi les tableaux qu'on a de lui, quelques-uns sont remarquables par la grâce de la composition et le goût de l'antique.

LAGRIVE (Jean de), géographe de la ville de Paris, né en 1689 à Sedan, fut pendant quelque temps membre de la congrégation de Saint-Lazare. Il la quitta pour se livrer entièrement à la géométrie et aux mathématiques. Il mourut en 1757, avant d'avoir mis la dernière main à une *Topographie de Paris*, si bien circonstanciée, qu'on devait avoir, par ce moyen, toutes les dimensions de cette vaste capitale. Hugnin, élève de l'abbé de Lagrive, a publié quelques feuilles de ce plan. On a encore de ce célèbre géographe un *Plan de Paris*, 1729, gr. in-fol., bon, mais mal gravé. L'abbé de Lagrive, mécontent du graveur, brisa les planches et résolut de graver lui-même ses ouvrages ; *Cartes des environs de Paris*, en 9 feuilles ; le *Plan de Versailles* ; les *Jardins de Marty* ; le *Terrier du domaine du roi aux environs de Paris* ; un *Manuel de trigonométrie pratique*, Paris, 1805, in-8, 7 fr. ; *Cours de la rivière de la Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure*. Il travailla avec Cassini à déterminer la méridienne de Paris.

LAGUILLE (Louis), jésuite, né à Autun en 1658, mort à Pont-à-Mousson en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il s'était trouvé au congrès de Bade, en 1714 ; et le zèle pour la paix, qu'il avait fait paraître dans cette assemblée, lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire de la province d'Alsace, ancienne et moderne, depuis César jusqu'en 1725*, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol., avec des cartes et des plans, 10 à 12 fr. Cette histoire commence par une *Notice* utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de

grandes lumières. L'*Alsatia illustrata* de Schœpflin n'a point fait oublier cet ouvrage du P. Laguille. Il a aussi publié quelques livres de piété, entre autres : *Préservatifs pour un jeune homme de qualité, contre l'irréligion et le libertinage*, 1739, in-12. Le P. Laguille fut trois fois élu provincial de son ordre, après avoir été recteur de plusieurs de ses collèges.

LAGUNA, ou LACUNA (André), médecin, né à Ségovie en 1499, passa une grande partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, qui avait une grande confiance en lui et qui le fit son premier médecin. Il se rendit à Metz, l'an 1540, prodigua tous ses soins à ses habitants, durant une épidémie pestilentielle, et s'acquitta par là leur estime et leur reconnaissance, dont il profita adroitement pour resserrer les nœuds qui les attachaient à l'Eglise romaine et à leur souverain. Il se rendit de là à Rome, où Léon X lui donna des marques d'une grande estime ; il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, et alla enfin finir ses jours dans sa patrie, en 1560. Le pape Jules III, pour récompenser son mérite, l'avait nommé archidiacre et créé comte palatin et chevalier de Saint-Pierre. Ce médecin était aussi un bon critique, et, aux connaissances médicales, il joignait une étude profonde des langues grecque et latine. On a de lui : *Anatomica methodus*, Paris, 1635, in-8 ; *Epitome Galeni operum, adjectis vita Galeni et libello de ponderibus et mensuris*, Lyon, 1643, in-fol. ; *Annotationes in Dioscoridem*, ibid., 1554, in-12 ; une *Version espagnole* des ouvrages de Dioscoride, Valence, 1636, in-fol., etc. Laguna a beaucoup d'autres écrits remarquables, plusieurs fois réimprimés.

LAHARPE (Jean - François de), célèbre critique, né à Paris en 1739, fut admis comme boursier au collège d'Harcourt, et remporta les premiers prix de l'université. Mais la douceur de ses triomphes fut empoisonnée par l'humiliation la plus amère : on l'accusa trop légèrement d'avoir composé une satire contre Asselin, principal du collège, qui avait pris soin de son adolescence. Son ingratitude parut si odieuse, que Sartine, lieutenant général de police, le fit conduire à Bicêtre, puis transférer, par grâce, au Fort-l'Evêque. Rendu à la liberté, il se consacra tout entier aux lettres. Au moment où il commença sa carrière, la philosophie moderne avait saisi le sceptre de la littérature et des sciences. Laharpe, sans biens et sans ressources, se lia de bonne heure avec les dispensateurs de la renommée. Après avoir débuté, en 1759, par deux héroïdes, qui eurent un grand succès, il donna, quatre ans après, sa tragédie de *Warwick*, qui lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. *Timoléon* fut froidement accueilli ; et *Pharamond* réussit encore moins. Les épigrammes ne découragèrent cependant pas Laharpe, qui donna successivement, quoiqu'à de grands intervalles, *Gustave Wasa* (1766), *Menzikoff* (1776), *les Barmécides* (1778), *Jeanne de Naples*, *les Brame* (1783), et *Coriolan* (1784). C'était presque marcher de chute en chute ; mais il se releva par *Philoctète*,

qui est, avec *Warwick*, son plus beau titre dramatique. *Mélanie*, drame en trois actes, qu'il composa en 1770, eut un succès bien au delà de son mérite : succès scandaleux, préparé par les sentences philosophiques dont cette pièce est remplie, et qui plus tard fit verser des larmes à Laharpe. Cependant il était entré dans la carrière des concours académiques ; et les *Eloges de Henri IV, de Racine et de Fénelon*, contribuèrent à lui faire ouvrir les portes de l'académie en 1776. Peu de temps après, il publia une Traduction des *Lusiades*, qui ne reproduit pas souvent la verve et l'éclat de l'original, mais qui est recommandable par la correction et la clarté. Cette traduction, accompagnée de notes et de la vie de Camoens, parut en 1776, Paris, 2 vol. En 1779, il fit représenter au Théâtre-Français *les Muses rivales*, hommage qu'il rendait à la mémoire de Voltaire, dont il avait été l'enfant de prédilection. Vers cette même époque, il se chargea d'abrégé l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost : volumineux recueil, où des observations précieuses et des faits du plus grand intérêt se trouvent perdus parmi des détails minutieux. Mais un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, quand aucun motif de partialité ne l'égarait. Il venait à peine d'ouvrir son cours de littérature, lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec un enthousiasme qu'expliquait assez l'esprit philosophique dont il était animé. On le vit encenser l'idole de la liberté, et, le bonnet rouge sur la tête, entonner des hymnes à la patrie déshonorée. Cependant, en 1794, il fut détenu quatre ou cinq mois dans les prisons du Luxembourg. La religion y toucha son cœur. Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il mit un excellent *Discours* sur l'esprit des Livres saints et le style des prophètes. Depuis ce temps, Laharpe fut un homme, et surtout un écrivain tout nouveau. Il ne craignit pas de donner à sa conversion la publicité qu'exigeait le scandale qu'il avait pu causer. Alors il publia son *Cours de littérature ancienne et moderne*, qu'il avait entrepris en 1786, à l'occasion de l'établissement connu sous le nom de *Lycée*, auquel il était attaché en qualité de professeur. Cet ouvrage, résumé de ses leçons, lui acquit le titre glorieux de *Quintilien français*. On estime les éditions suivantes, Paris, 1799, 14 tom. en 17 vol. in-8, suivie de la philosophie du XVIII^e siècle, *ibid.*, 1805, 2 vol. in-8 ; Toulouse, 1813, 12 vol. in-8, 60 fr. ; Paris, 1813, 16 vol. in-12, 40 fr. ; *ibid.*, 1814 ou 1817, 1820 ou 1822, 16 vol. in-18, 40 fr., et sur pap. fin, 50 fr. ; *ibid.*, 1816, 15 vol. in-8, 75 fr. ; *ibid.*, 1818, 16 vol. in-8, 80 fr. ; Dijon, 1820-22, 18 vol. in-12, 49 fr. ; Paris, 1821-23, 16 v. in-8, 80 fr., pap. vél., 160 fr., et gr. pap. vél., 320 fr. ; *ibid.*, 1825, 16 vol. in-8, 96 fr. ; *ibid.*, 1825-26, 18 vol. in-8, 99 fr. ; *ibid.*, 1829, 16 vol. in-8, 96 fr. Il a paru un *Nouveau supplément au cours de littérature*, *ib.*, 1818, in-8, 5 à 6 fr. Dans le même temps, il se réunit à Fon-

tanes et à Vauxcelle, pour rédiger un journal (*le Mémorial*), où il attaquait sans relâche la domination du Directoire, et où il cherchait à ramener aux bonnes mœurs et aux saines doctrines un peuple qui commençait à être honteux de ses excès. Sa franchise, et surtout un écrit intitulé du *Fanaticisme dans la langue révolutionnaire*, le fit comprendre parmi les proscrits du 18 fructidor. Obligé de se cacher aux environs de Paris, il n'en fit pas moins paraître la *Correspondance littéraire*, que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie, Paris, 1801, 4 v. in-8, 15 f. ; *ib.*, 1804-07, 6 v. in-8, 24 f. La sévérité avec laquelle la plupart des écrivains du temps s'y trouvent jugés lui attira de la part de Bonaparte un ordre qui l'exilait à vingt-cinq lieues de la capitale ; mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. Dès lors, presque uniquement occupé des exercices de piété, il se prépara à paraître devant Dieu, qui l'appela à lui le 11 février 1803. Outre les ouvrages de Laharpe dont nous avons parlé, on lui doit : *Mélanges littéraires*, ou *Epîtres et Pièces philosophiques*, 1763, in-12 ; *Traduction de la Vie des douze Césars*, de Suétone, avec des Notes et des Réflexions, 1770, 2 vol. in-8. Cette traduction, généralement élégante, n'est pas toujours fidèle ; *Discours de réception à l'académie française*, 1776, in-4 ; *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8 ; *Eloge de Catinat*, couronné en 1775 par l'académie française ; *de la Guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8 ; quelques pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées, telles que *la Délivrance de Salerne*, *le Portrait du sage*, *les Avantages de la paix*, *Conseils à un jeune poète*, *Brutus au Tasse*, *Tangu et Félimé*, etc. ; *Commentaire des tragédies de Racine*, ouvrage posthume, Paris, 1807, 7 vol. in-8 ; *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 1 vol. in-8 ; *le Triomphe de la religion, ou le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814. Cet ouvrage est au-dessous de la réputation de son auteur. Laharpe avait donné lui-même un Choix de ses œuvres, Paris, 1778, 6 vol. in-8. Ses *OEuvres choisies et posthumes*, *ibid.*, 1806, furent publiées par Petitot, qui se conforma aux intentions de l'auteur dans les retranchements qu'il exécuta. Il y inséra plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont les *Fragments de l'apologie de la religion* : ouvrage que Laharpe avait entrepris, mais qu'il n'a pu terminer. On y remarque, outre la pureté et l'élégance ordinaires à l'auteur, une onction et une élévation qu'il avait puisées dans ses sentiments religieux et dans l'Écriture sainte, qui fut l'objet principal de ses lectures et de ses dernières méditations.

LAHARPE (Amédée-Emmanuel), général de division, né en 1754 au château des Utins, près Rolle, dans le pays de Vaud, entra au service de Hollande, prit ensuite part au soulèvement des Vaudois contre le gouvernement de Berne, fut condamné à mort, et vint chercher un asile en France.

Il obtint le grade de général de brigade, en s'emparant d'assaut d'un des forts de Toulon. Promu à celui de général de division, il se signala à la sanglante bataille de Loano, eut une grande part aux succès de Montenotte, de Millesimo et de Dego, tint en échec le général autrichien Beaulieu, et se distingua de nouveau à Mondovi. Quand le traité de Cherasco eut été conclu avec le roi de Sardaigne, toujours chargé du commandement de l'avant-garde, il surprit le passage du Pô. Ses troupes ayant été attaquées par une colonne égarée, il se porta contre l'ennemi, et revenait pendant la nuit à son quartier général, lorsque, l'obscurité ne permettant pas de le reconnaître, les Français, persuadés que c'étaient des Autrichiens qui s'approchaient, firent une décharge, par suite de laquelle il périt.

LAHIRE (Laurent de), né à Paris en 1606, mort dans la même ville en 1656, était peintre ordinaire du roi et professeur de l'académie de peinture. Son coloris est d'une fraîcheur admirable; les teintes des fonds de ses tableaux sont noyées dans une sorte de vapeur, qui semble envelopper tout l'ouvrage. Son style est gracieux, et sa composition sage et bien entendue. Il finissait extrêmement; mais on lui reproche de n'avoir point assez consulté la nature. Il était habile dans l'architecture et dans la perspective. Ses premières productions n'offrent ni caractère noble, ni belles formes, ni proportions élégantes; mais il acquit dans la suite une noblesse de dessin, une force d'expression, une vigueur de coloris admirables. Tel est, entr'autres, son *Tableau des enfants de Béthel, dévorés par des ours*, chef-d'œuvre conservé dans le cabinet du marquis de Marigni. On voit au *Musée* du Louvre les six tableaux suivants de cet artiste, savoir: *Laban venant réclamer les idoles enlevées par Jacob*; *L'apparition de J.-C. aux trois Maries*; *Nicolas V découvrant les reliques de saint François d'Assise*; *la Vierge et l'Enfant Jésus*, et deux beaux *Paysages*. Les musées du Mans et de Strasbourg possèdent aussi des tableaux de Lahire.

LAHIRE (Philippe de), mathématicien célèbre, né à Paris en 1640, mort en 1719, fils et élève du précédent, quitta la peinture pour s'attacher à la géométrie et aux mathématiques. Son goût pour ces sciences se décida en Italie, quoiqu'il ne s'y fût rendu que pour se perfectionner dans la peinture. De retour à Paris, il termina et publia le *traité sur la coupe des pierres* de Désargues; il fit paraître aussi sur les *Sections coniques* et la *Cycloïde* quelques ouvrages originaux qui lui ouvrirent en 1678 les portes de l'académie des Sciences. En 1669 il fut envoyé, par le grand Colbert, en Bretagne et en Guienne. Ce ministre avait conçu le dessein d'une carte générale du royaume, plus exacte que les précédentes; il employa Lahire à préparer les matériaux de ce grand ouvrage. Ce géomètre répondit tellement à cette confiance, qu'on l'envoya un an après déterminer la position de Calais et de Dunkerque. Il mesura ensuite la largeur du Pas-de-Calais, depuis la pointe du bastion de Risban jusqu'au château de Douvres en Angleterre. En 1693, il conti-

nua, du côté du nord de Paris, la méridienne, commencée par Picard en 1669, tandis que Cassini la poussait du côté du sud. Si ces différents travaux lui méritèrent l'estime des savants, ses vertus le firent aimer des citoyens. Il était équitable et désintéressé, non-seulement en vrai philosophe, mais en chrétien. Sa raison, accoutumée à examiner tant d'objets différents, et à les discuter avec curiosité, s'arrêtait tout court à la vue de ceux de la religion; et une piété solide, exempte d'inégalités et de singularités, a régné sur tout le cours de sa vie. Ses principaux ouvrages sont: *les nouveaux Eléments des sections coniques*, in-12, qui renferme deux autres morceaux intéressants sur les *lieues géométriques* et sur la *construction des équations*; un grand *Traité des sections coniques*, 1785, in-fol., en latin; des *Tables du soleil et de la lune*, et des *Méthodes plus faciles pour le calcul des éclipses*; des *Tables astronomiques*, en latin, 1702, in-4, ouvrage traduit en français par l'auteur, 1735, in-4, en allemand par Doppelmeier, Nuremberg, 1725: il a été traduit depuis dans toutes les langues de l'Europe et même en indien; *l'Ecole des arpenteurs*, 1689-1693 et 1728, in-8; un *Traité de mécanique*, 1675, in-12; un *Traité de gnomonique*, 1698, in-12; plusieurs ouvrages imprimés dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*; *l'édition du Traité des Nivellements de Picard*, avec des *additions*; celle du *Traité du mouvement des eaux*, ouvrage posthume de Mariotte, qu'il mit au net. On peut voir dans Nicéron, tome 5 et 10, la liste de ses nombreux ouvrages. Astronome, mécanicien, géomètre, hydrographe, c'était, dit Fontenelle, *une académie des sciences réunie dans la personne d'un seul homme*.

LAIMAN (Paul), jésuite, né à Inspruck en 1575, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie à Ingolstadt, à Munich et à Dillingen, et mourut à Constance en 1635. On a de lui: *Theologia moralis in lib. v partita*, Munich, 1625, in-4: elle est d'un grand usage, non-seulement pour les théologiens, mais aussi pour les canonistes.

LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim-Hostein) naquit à Bordeaux le 11 novembre 1767, et exerça longtemps avec distinction la profession d'avocat. Elu en 1808 membre du corps législatif par le département de la Gironde, il fut de la commission qui, à la fin de 1813, fit entendre le vœu de la paix et d'un régime plus doux. On sait quelle fut à cette occasion la colère de Bonaparte; le corps législatif fut dissous et Lainé put craindre un instant pour sa sûreté. Rappelé à Paris en juin 1814, il fut président pendant la session. La chambre ayant été convoquée dans les premiers jours de mars 1815, il la présida encore; mais, bientôt obligé de quitter Paris, il se retira à Bordeaux où il publia le 28 une déclaration énergique contre Napoléon. Cet acte de courage était d'autant plus remarquable qu'il n'y avait pas alors d'espoir de pouvoir résister à l'usurpation. Lainé se retira en Hollande; au second retour du roi il fut encore élu député et nommé président de la chambre; là il se trouva souvent en opposition avec la majorité qui combattait la marche du minis-

tère. La session fut close inopinément à la fin d'avril 1816, et le mois suivant Lainé fut appelé au ministère de l'Intérieur. Il s'y montra peu favorable au clergé, et fit révoquer une ordonnance qui augmentait les attributions du grand aumônier. Ce fut lui qui signa l'ordonnance du 5 septembre pour la dissolution de la chambre; dès lors il y eut une espèce de réaction, et le gouvernement se jeta du côté de ses ennemis naturels. Lainé présenta une loi d'élection très-populaire, et qui a beaucoup contribué à l'influence que le parti libéral a acquise à la chambre. On ne peut contester l'attachement de ce ministre à la monarchie et aux Bourbons; mais on peut douter s'il avait autant d'habileté et de pénétration comme homme d'état que de talent comme orateur. Sorti du ministère en novembre 1818, il fut fait pair le 23 novembre 1823; et devenu étranger depuis cette époque à la direction des affaires politiques, il parla peu dans les chambres. Après la révolution de 1830, cédant aux instances de ses amis, il consentit à prêter le serment et prononça dans certaine séance un discours fort remarquable; on cita surtout ce mot qui produisit une sensation profonde et eut beaucoup de retentissement: « *Les Rois s'en vont.* » Depuis il ne parut plus à la chambre qu'à de rares intervalles, et venait même peu à Paris. Il mourut dans cette ville le 14 décembre 1835.

LAINÉZ, ou LAYNEZ (Jacques), deuxième général des jésuites, né en 1512, à Almanzario, bourg du diocèse de Sigüenza en Castille, contribua beaucoup à l'établissement de la société de Jésus. Deux ans après la mort de saint Ignace, dont il fut l'un des premiers compagnons, il lui succéda dans le généralat. Il assista au concile de Trente comme théologien de Paul III, de Jules III et de Pie IV. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle contre les sectes de Luther et de Calvin, et s'y fit tellement estimer, qu'ayant la fièvre quarte, les congrégations des théologiens et des cardinaux ne se tenaient point les jours de sa fièvre. Lainéz parla fortement contre l'usage du calice, demandé pour les Allemands par le roi Ferdinand et le duc de Bavière, malgré les grandes obligations que la société naissante avait à ces princes; persuadé que ces sortes de condescendances, au lieu de contenter les novateurs, ne font que les enhardir. Ce fut devant ce concile qu'il prononça la harangue célèbre dans laquelle il chercha à établir la prééminence du pape sur les autres évêques, ses délégués. Lainéz vint en France à la suite du cardinal de Ferrare, légat de Pie IV, et y parut au colloque de Poissy, pour s'opposer aux prétentions des calvinistes. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine Catherine de Médicis. Il eut le courage de lui montrer l'inutilité et le danger de ces sortes de disputes, qui semblent rendre la vérité problématique. Il disputa pourtant contre Bèze dans cette assemblée; et parla avec force contre les erreurs modernes. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut en 1565. Sa *Vie*, écrite en espagnol par le P. Ribadencira, a été traduite en latin par André Schott, et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1595, in-8. On a de lui quelques

ouvrages de théologie et de morale. Théophile Raynaud le fait auteur des *Déclarations sur les constitutions des jésuites*; et quelques écrivains lui attribuent les Constitutions mêmes; mais c'est une erreur réfutée par les dates et les faits les plus incontestables. (Voy. IGNACE.) Ce que quelques auteurs ont écrit touchant les changements apportés par Lainéz dans l'institut des jésuites est également fabuleux (1). Personne ne saisit mieux que lui l'esprit du fondateur, et ne s'appliqua avec plus d'ardeur à le conserver parmi ses enfants. On trouve la liste de ses ouvrages dans la bibliothèque de Sothwell.

LAINÉZ (Alexandre), poète, né à Chimai, dans le Hainaut, vers 1650, se distingua de bonne heure par ses talents pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie dépourvu de tout; mais trouva partout de l'accueil par ses saillies et ses vers, qu'il faisait souvent sur-le-champ. Content d'être applaudi à table le verre à la main, ce poète épicurien ne voulut jamais confier à personne les fruits de sa muse. La plupart des petites pièces qui nous restent de lui, recueillies par les soins de Titon du Tillet, la Haye, Paris, 1753, in-8, ne sont presque que des impromptu. Lainéz mourut à Paris, en 1710. Il avait imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil (trait imité par J.-J. Rousseau, qui fit ouvrir sa fenêtre pour voir encore une fois la belle nature). Il avait mené une vie voluptueuse qui avait influé sur ses sentiments. Tous ses écrits n'en sont qu'un trop fidèle tableau. Le choix qu'il avait fait de Pétrone pour le traduire en prose et en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée.

LAIRE (François-Xavier), né en 1738 à Vadans, village près Gray en Franche-Comté, mort en 1801, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes, professa la philosophie au collège d'Arbois, et obtint de ses supérieurs la permission d'aller en Italie. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire de l'Yonne, et ouvrit à Auxerre un cours de bibliographie. On a de lui: *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire de quelques grands hommes du xv^e siècle*, en latin, Naples, 1776, in-4; *Specimen historicum typographiæ romanæ xv^e seculi*, Rome, 1778; *Epistola ad abbatem Ugolini*, etc., imprimée à Pavie, avec la fautive indication de Strasbourg, in-8; *de l'Origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté*, Dôle, 1784, in-12; *Serie dell' edizioni Aldine*, Pise, 1790, in-12.

LAIRESSÉ (Gérard), peintre et graveur, né à

(1) Les biographes qui lui ont imputé de s'être fait donner les pouvoirs les plus étendus pour lui et ses successeurs, tels que le généralat à perpétuité, le droit de passer toutes sortes de contrats sous délibération commune, celui d'interpréter de même, et de modifier les constitutions de l'ordre, ont été induits en erreur. Tout était arrangé avant Lainéz, qui pouvait bien y avoir contribué, mais comme adjoint, et non comme général de la société.

Liège en 1640, mort à Amsterdam en 1711, entendait parfaitement la poétique de la peinture. Ses idées sont belles et élevées; il inventait facilement, et excellait dans les grandes compositions. Ses tableaux sont distingués par un riche fond d'architecture. On lui reproche d'avoir fait des figures trop courtes et peu gracieuses. Etant devenu aveugle, il se consola de ce malheur en présidant à des conférences sur la peinture, et en dictant en hollandais toute sa théorie. Ces leçons, recueillies avec soin par ses auditeurs et ses disciples, forment un traité complet de peinture, dont Jeansen a donné une traduction française, sous le titre de *Grand livre des peintres*, Paris, 1787, 2 vol. in-4. On y trouve aussi les *Principes du dessin*, qui avaient été imprimés longtemps avant. Laresse a laissé beaucoup d'estampes à l'eau-forte. On a gravé d'après ce maître.

LAIS, fameuse courtisane, née vers l'an 428 avant J.-C., à Hyccara, ville de Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque Nicias, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa lubricité. Princes, grands, orateurs, philosophes, tout courut à elle. Laïs avait un goût décidé pour les philosophes. Le dégoûtant cynique Diogène lui plut. Aristipe, autre philosophe, dépensa avec elle une partie de son patrimoine. Cette femme badinait quelquefois sur la faiblesse de ces gens qui prenaient le nom de sages : « Je ne sais ce » qu'on entend, dit-elle, par l'austérité des philosophes, mais avec ce beau nom, ils ne sont pas » moins souvent à ma porte que les autres Athéniens. » Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, Laïs passa en Thessalie, pour y voir un jeune homme dont elle était amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus, vers l'an 340 avant J.-C. La Grèce lui éleva des monuments, à la honte de la décence et des mœurs, que l'aveugle gentilité ne connaissait pas, et dont la divinité, comme dit saint Paul, était la partie la plus honteuse de l'être corporel : *Quorum deus venter est, et gloria in confusione eorum*. Phil. 3. Il ne faut pas confondre cette Laïs avec une autre qui vivait environ 50 ans plus tard. Visconti dans son *Iconographie grecque* a fait graver une médaille corinthienne, sur laquelle on trouve d'un côté le mausolée que Corinthe lui éleva, et de l'autre côté une tête qu'il dit être celle de Laïs. Legoux de Gerland a donné une *Histoire de Laïs avec quelques anecdotes sur les philosophes de son temps*, Paris, 1756, in-12.

LAISNÉ (Vincent), P. de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Écriture sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avait été toujours fort délicate, on l'avait envoyé à Aix pour la rétablir; il y mourut en 1677. On a de lui : les *Oraisons funèbres du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul*. Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence

est à la fois fleurie et chrétienne; des *Conférences* sur le concile de Trente, imprimées à Lyon; des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-fol., sur l'Écriture sainte. Un magistrat d'Aix les conservait dans sa bibliothèque. M^{me} de Sévigné, dans une de ses lettres à sa fille, parle avec beaucoup d'éloge du talent oratoire de Laisné, qu'elle avait entendu débiter l'une de ses oraisons funèbres, et l'assimile à Mascaron, dont ce Père était l'ami.

LAISNÉ (Antoine), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville vers la fin du xvii^e siècle, fut directeur de l'hôtel des monnaies de Lyon. Il est auteur de quelques écrits sur la numismatique en général, et l'archéologie, sciences à l'étude desquelles il se livra avec succès; nous citerons seulement : *Disquisitio in dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii martyris illustratus*, Lyon, 1728, in-4; *Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'académie de Lyon*, Paris, 1735, in-12; *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode, frappées en Egypte*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1737.

LALANDE (Jacques de), conseiller et professeur en droit à Orléans, sa patrie, naquit en 1622, et mourut en 1703. Il fut aussi regretté pour son savoir que pour son zèle et son inclination bienfaisante, qui lui méritèrent le titre de *Père du peuple*. On a de lui : un excellent *Commentaire* sur la Coutume d'Orléans, 1677, in-fol., et imprimé en 1704, en 2 vol.; la première édition est la meilleure; *Traité du ban et de l'arrière-ban*, 1674, in-4; plusieurs *ouvrages de droit* en latin. (Voy. les *Mémoires* de Nicéron, tome 63.)

LALANDE (Michel - Richard de), musicien français, né à Paris en 1657, mourut à Versailles en 1726. Il s'attacha à l'orgue et au clavecin, et se fit bientôt désirer dans plusieurs paroisses. Louis XIV le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses ses filles, mesdemoiselles de Blois et de Nantes. Il obtint successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, et les quatre charges de maître de la chapelle. Les *Motets* qu'il a fait exécuter devant Louis XIV et Louis XV, toujours avec beaucoup de succès et d'applaudissements, ont été recueillis en 2 vol. in-fol. On admire surtout le *Cantate*, le *Dixit*, le *Miserere*.

LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS), astronome célèbre, né à Bourg-en-Bresse le 11 juillet 1732, fut d'abord très-attaché aux pratiques de la religion; plus tard il les oublia au point d'être accusé d'athéisme. Son principal dieu était la célébrité, à laquelle il visa toute sa vie. Reçu avocat, il s'occupait surtout d'astronomie. Lemonnier, professeur au Collège de France, l'envoya à sa place à Berlin pour déterminer la parallaxe de la lune, et il rendit compte de son observation sous ce titre : *D. Delalande, astronomus regius, de observationibus suis berolinensibus, ad parallaxim lunæ definiendam* (Art. erud. aug., 1752). De retour à Paris, où il avait été nommé, à 21 ans, à une place

vacante d'astronome, il s'occupa aussi de gnomonique. Moraldi ayant abandonné la direction de la *Connaissance des temps*, Lalande lui succéda, perfectionna l'ouvrage dont il était devenu rédacteur, et publia son *Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1752. Dans cette même année, Delisle, son premier maître à Paris, lui céda la chaire d'astronomie qu'il occupait au Collège de France. Lalande la remplit avec honneur, et il sortit de son école des élèves qui devinrent très-utiles à la marine, en y introduisant l'usage des méthodes astronomiques. Il rendit encore un service important à la science qu'il professait, en réparant dans son *Traité d'astronomie* les omissions qu'on reprochait à plusieurs ouvrages de Cassini, de Lemonnier, et de La Caille. A la fin du XVIII^e siècle, Lalande fit, par son crédit, bâtir l'observatoire de l'Ecole militaire, et acheter par le gouvernement le *quart de cercle*, qui fut confié à Dagelet, et ensuite à Michel Lalande son neveu; enfin, il fonda une médaille que l'Institut décerne tous les ans à l'auteur de l'*Observation la plus intéressante* ou du *Mémoire le plus utile au progrès de l'astronomie*. Dans sa vieillesse, Lalande tomba dans des singularités assez communes à ceux qui s'appliquent aux sciences de calcul : une de ces singularités consistait à manger des araignées : cela fit encore parler de lui, et c'était ce qu'il voulait. Quoiqu'il prévît que son dernier moment allait arriver, on ne l'entendit pas demander les secours de la religion, et il expira le 4 août 1807, laissant, outre les ouvrages dont nous avons parlé : *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique, avec des tables horaires*, Paris, 1774, 1 vol. in-4. L'auteur y a inséré le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont pas indiqués dans la Bibliographie astronomique; *Astronomie des Dames*, 1793, 1 vol. in-18; *Histoire céleste française, contenant les observations de plusieurs astronomes français*, 1801, imprimé par ordre du gouvernement; *Voyage en Italie*, Paris, 1786, 3 vol. in-12, avec un atlas, contenant le plan topographique des principales villes. Il édit les *Leçons élémentaires d'astronomie de La Caille*, 4^e édition, 1780; le *Traité de la Sphère et du Calendrier*, par Rivard, 1798; l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, 1800, etc.

LALANE (Noël de), fameux docteur de Sorbonne, né à Paris, était abbé de Notre-Dame de Valcroissant. Il fut le chef des députés envoyés à Rome, en 1653, pour l'affaire de Jansénius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. Ce fut lui qui prononça devant Innocent X la harangue rapportée au ch. 22 de la 6^e partie du *Journal de Saint-Amour*. On lui attribue plus de 40 ouvrages différents sur ces matières, sur lesquelles l'autorité de l'Eglise eût dû lui donner des sentiments différents. Les principaux sont : *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12; *La Grâce victorieuse*, in-4, sous le nom de Beaulieu : la plus ample édition est de 1666; *Conformité de Jansénius avec les thomistes sur le sujet des cinq Propositions*; *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, contre le P. Nicolai, dominicain, avec Arnould et

Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans. Il eut part à plusieurs des écrits d'Arnould et de Nicole.

LALLEMANT (Louis), jésuite, né à Châlons-sur-Marne en 1578, mort recteur à Bourges, en 1635, est auteur d'un *Recueil de maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le P. Champion, et qui a paru depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle*; la dernière édition est d'Avignon, 1781. Il y a d'excellentes choses, fruits d'une grande expérience dans les choses de Dieu; mais aussi quelques minuties, des mysticités un peu exotiques, et des assertions au moins incertaines.

LALLEMANT (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Reims vers 1622, n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte en 1673, après avoir été prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université. Nous avons de lui : le *Testament spirituel*, in-12; *Les saints désirs de la mort*, in-12; *La mort des justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses; *Abrégé de la vie de sainte Geneviève*, 1663, in-12, réimprimé en 1683, avec des notes du P. Dumoulinet, in-8 : elle manque de critique; *Eloge funèbre de Pomponne de Bellièvre*, 1671, in-4, prononcé à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657.

LALLEMANT (Jacques-Philippe), jésuite, né vers 1660, à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748. Il était un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et de l'autorité de l'Eglise. On a de lui : *Le Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, Bruxelles, 1706 et ann. suiv., 4 vol. in-12 : tableau vrai à certains égards, mais quelquefois outré; *Le sens propre et littéral des Psaumes*, en prose, 1707, in-12, et qui met dans un beau jour les sublimes cantiques du prophète roi. On en a fait une multitude d'éditions; et ce livre ne saurait être trop familier aux chrétiens; c'est le meilleur livre de prières qu'on puisse leur suggérer. Le P. Coldhagen a donné une paraphrase allemande sur ce modèle, Mayence, 1780, in-8 (voy. DAVID); *Réflexions sur le nouveau Testament*, Liège, 1793, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de Quesnel. Si, comme l'ont prétendu les gens de parti, il lui est inférieur pour les grâces du style, ce désavantage est bien réparé par une exacte orthodoxie. Il y a à la fin de chaque chapitre de très-bonnes notes pour l'intelligence du sens littéral, par le P. Languedoc; une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, 1740, in-12; 1808, in-24; plusieurs *Ouvrages* contre les réfractaires aux décisions de l'Eglise.

LALLEMANT (Richard Conteray), imprimeur célèbre par ses belles éditions des classiques, né à Rouen en 1726, y mourut en 1807, après y avoir rempli différentes fonctions municipales. Louis XV lui avait expédié des lettres de noblesse. Parmi les ouvrages classiques sortis de ses presses, on distingue le *Petit Apparat royal*, ou *Nouveau Dictionnaire français-latin*, Rouen, 1760, in-8; 13^e

édition, corrigée et augmentée de 1500 articles, par Boinvilliers, Paris, 1818, in-8. — Nicolas, et Richard-Xavier-Félix, frères du précédent, l'aiderent dans ses travaux typographiques. Le dernier, né en 1729, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut vicaire général du diocèse d'Avranches. Outre le *Dictionnaire français-latin*, dont nous venons de parler, on doit aux trois frères : le *Rudiment latin, avec la méthode*, in-12 ; le *Dictionnaire français-latin, par le P. Lebrun*, augmenté, in-4 ; *Ovide*, latin-français, par Fontanelle, augmenté, 2 vol. in-12 ; *Virgile*, en latin, avec les notes du P. Jouvençy, augmenté, in-12 ; *Fables de Phèdre*, en latin-français, avec des notes ; *Salustii, et Cornelii Nepotis Opera*, avec des notes. Ces ouvrages classiques ont été si souvent réimprimés, qu'il serait inutile d'en indiquer les éditions.

LALLI (Jean-Baptiste), poète et jurisconsulte italien, né en 1572, fut employé par le duc de Parme et par le pape au gouvernement de plusieurs villes, et mourut à Norcia dans l'Ombrie, sa patrie, en 1637. On a de lui plusieurs poèmes italiens : *La Moscheide, ovvero Domiziano il Moschicida, poema giocoso*, Vicenza, 1619 ; *Owero*, 1626, in-12 ; *Franceide, ovvero del mal francese, poema giocoso*, ibid., 1629, in-12. Les deux vol. réunis 9 f. ; *Le sue opere Poetiche; cioè la Franceide, la Moscheide, Gierusalemme desolata, rime giocose, etc.*, Milano, 1630, in-12, 5 à 6 fr.

LALLOUETTE (Ambroise), chanoine de Sainte-Opportune, né à Paris vers 1653, mort en 1724, s'appliqua avec succès aux missions pour la réunion des protestants à l'Eglise romaine. On lui doit : un *Discours sur la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie*, Paris, 1687, in-12 ; *l'Histoire des traductions françaises de l'Ecriture sainte*, ibid., 1692, in-12. L'auteur parle des changements que les protestants y ont faits en différents temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts ; la *Vie d'Antoinette de Gondi, supérieure du Calvaire*, 1717, in-12 ; la *Vie du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, 1720, in-12. On lui attribue communément *l'Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, Orléans, 1697, in-12.

LALLOUETTE (Jean-François), musicien français, disciple de Lulli, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *motets* à grand chœur, qui ont été fort applaudis ; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques motets pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere* surtout est très-estimé.

LALLY (Thomas-Arthur, comte de), baron de Tullendally ou Tollendal en Irlande, gentilhomme irlandais de l'ancienne famille des *O'Mul-Lally* dont les ancêtres suivirent la fortune de Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France, naquit à Romans en Dauphiné en 1702, embrassa de bonne heure le parti des armes ; il n'avait pas plus de 8 ans, en 1709, lorsqu'il obtint une

commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père était colonel commandant, et son oncle colonel propriétaire. Dès cette même année, son père le fit venir auprès de lui, à Gironne, voulant lui faire *sentir au moins la poudre pour gagner son premier grade*. A 12 ans, en 1714, il lui fit monter la première tranchée à Barcelonne. C'était pendant les vacances que le jeune Lally commençait ainsi son éducation militaire ; il retourna ensuite au collège et fit réellement ses premières armes, en 1733, en qualité d'aide-major du régiment de Dillon. L'année suivante, il se distingua à l'attaque des lignes d'Etingen où il sauva la vie à son père alors brigadier. La paix ayant été conclue en 1737, le comte de Lally passa en Angleterre, afin d'y jeter les semences de ces conjurations qui tant de fois faillirent replacer les Stuart sur le trône ; et, après avoir parcouru les trois royaumes et y avoir établi des correspondances avec les principaux jacobites, il fut à son retour chargé auprès de la cour de Russie d'une mission secrète dans laquelle il échoua, non toutefois sans avoir fait preuve de zèle et de talents diplomatiques. Il devint successivement colonel d'un régiment de son nom, puis lieutenant général, et, en 1756, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Il arriva à Pondichéry le 28 avril 1758. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David ; mais il échoua devant Madras ; et, après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichéry, que les Anglais bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut prisonnière de guerre, et la place rasée. Lally avait indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageants. Les Anglais le firent conduire à Madras le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers français. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint la permission de retourner en France. Le consul de Pondichéry et les habitants l'accusaient d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avait confié. Il fut renfermé à la Bastille. Le parlement eut ordre de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité, comme *dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions*. L'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant général finit sa vie sur un échafaud. En 1778, un fils du comte de Lally (*voy. l'article suivant*), dont la légitimité était contestée par une nièce (madame la comtesse de la Heuse), se pourvut en cassation de l'arrêt prononcé contre son père. Il réussit à le faire casser en effet, et à faire renvoyer ce procès au parlement de Dijon. Ce tribunal confirma la sentence du parlement de Paris, par un arrêt du 23 août 1783 ; mais, en vertu d'un arrêt du conseil, l'arrêt du parlement fut cassé. Le *Factum* que Voltaire a publié en faveur de cet infortuné général est rempli d'assertions fausses et calomnieuses : il est toujours beau de prendre le parti des malheureux, mais il ne faut pas sacrifier à leurs dépens l'innocence et l'honneur d'autrui. L'article que la Bio-

graphie universelle à consacré à Lally est un des plus beaux de cet excellent ouvrage.

LALLY - TOLLENDAL (Trophime - Gérard, marquis de), fils du précédent, pair de France, membre de l'académie française, né à Paris en 1751, mort en 1830, fut instruit du secret de sa naissance la veille même du jour où il perdit son père, et conçut dès lors l'espérance de le faire réhabiliter. Ses réclamations furent appuyées de celles de Voltaire. Quatre arrêts du conseil cassèrent successivement les arrêts du parlement, et l'affaire aurait été décidée à celui de Rouen, si la révolution de 1789 n'était venue détruire cette cour souveraine. En 1789, la noblesse de Paris le nomma député aux états généraux. Disciple de Necker, il avait en politique les principes que Louis XVIII appliqua dans la Charte de 1814; mais il chercha vainement à les faire accepter alors. Jugeant que l'assemblée n'avait pas la force de rétablir l'ordre, il se retira en Suisse auprès de son ami Mounier. Dans une brochure qu'il publia sur ces entrefaites sous le titre de *Quintus Capitolinus*, il passa en revue les opérations de l'assemblée nationale, et discuta les bases de la constitution de 1791, dont il montra les défauts. L'année suivante il rentra en France, et s'efforça, mais en vain, de sauver Louis XVI. Arrêté après les événements du 10 août, il fut enfermé à l'Abbaye, échappa aux massacres de septembre, puis se retira en Angleterre. A l'époque du procès de Louis XVI, il écrivit à la convention pour solliciter l'honneur de défendre ce prince. Sa demande n'ayant pas été agréée, il fit imprimer son plaidoyer, écrit avec talent et avec âme. Il publia aussi une *Défense des émigrés*. Le 18 brumaire le ramena dans sa patrie. Il habita Bordeaux jusqu'en 1805, présenter ses hommages au souverain pontife qui avait quitté Rome pour couronner Bonaparte. Louis XVIII nomma Lally-Tollendal membre de son conseil privé. Dès lors Lally s'attacha à la personne de ce prince, qu'il accompagna à Gand. Ce fut lui qui fit le rapport d'après lequel fut rédigé le *Manifeste du roi à la nation française*. Elevé à la pairie le 19 août 1815, ce fut sur sa proposition que fut adoptée la loi qui ordonnait que l'on célébrât par un deuil général le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, loi abrogée depuis la révolution de 1830. Lally-Tollendal était un orateur spirituel, mais ses discours ont quelquefois trop d'ornements et d'emphase. Il a traduit plusieurs *Oraisons* de Cicéron, et s'est même essayé dans l'art dramatique. Outre un *Essai sur la vie du comte de Strafford*, ministre de Charles I^{er}, il fit sur cet homme d'Etat une *Tragédie* reçue au Théâtre-Français en 1792. Quelques *Chansons*, des *Lettres à Burke*, des *Mémoires* et d'autres *Ecrits politiques* sont à peu près tout ce qu'il a laissé.

LA LUZERNE (César - Guillaume de), cardinal, évêque de Langres, pair de France, né en 1738 à Paris, où il mourut en 1821, fut d'abord grand vicaire de Narbonne. La province de Vienne, dans laquelle il possédait la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié (diocèse de Grenoble), le nomma, en 1765,

agent du clergé. De concert avec Cicé, son collègue, il présenta requête au conseil dans le mois de mars 1766, contre un réquisitoire de Castillon, avocat général au parlement de Provence, et le conseil ordonna la suppression du réquisitoire. En 1770, La Luzerne fut nommé à l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. Il publia diverses *Ordonnances* et *Lettres pastorales* où l'on retrouve son talent et ses vertus évangéliques. Appelé à l'assemblée des notables en 1787, il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé, et, en 1789, fut nommé aux états généraux. S'étant aperçu des suites qu'auraient les premières opérations du tiers état, il proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une chambre; mais ce projet fut rejeté par les trois ordres: Mirabeau consacra trois lettres à ses commettants à réfuter le système de La Luzerne, qui était calqué sur les formes du gouvernement anglais. Cependant La Luzerne fut le second des évêques qui présida l'assemblée. Après les 5 et 6 octobre, il se retira à Langres, où les novateurs ne le laissèrent pas en repos. Son *Examen de l'instruction de l'assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*; son *Instruction aux curés et aux autres prêtres de son diocèse qui n'avaient pas prêté le serment*, 15 mars 1791; son *Instruction pastorale sur le schisme de France*, réimprimée à Langres en 1805, ne pouvaient que faire redoubler ces persécutions. Il se retira en Suisse, et se fixa à Constance, où il accueillit les prêtres de son diocèse, émigrés comme lui. Il en avait toujours au moins douze à sa table: pour remplir cette œuvre de charité, il vendit jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. S'étant rendu en Autriche, auprès de son frère, César-Henri, il y resta jusqu'à la mort de cet ancien ministre de Louis XVI, arrivée en 1799. Il passa alors en Italie, et fixa son séjour à Venise, où il s'occupa de la rédaction de ses nombreux ouvrages. Les soins qu'il donnait aux prisonniers français dans les hôpitaux lui firent contracter une maladie. En 1801, et sur la demande du pape Pie VII, il donna sa démission du siège de Langres, mais ne revint en France qu'en 1814. Son passage par Langres fut un triomphe. Louis XVIII le nomma pair de France à la fin de la même année. La Luzerne fut un des neuf évêques réunis en commission pour délibérer sur les affaires de l'Eglise. Après la seconde restauration, il fut élevé au cardinalat, et reçut la *barrette* le 24 août 1817. Quoique La Luzerne eût pu, comme d'autres anciens évêques, obtenir un archevêché, il préféra son siège de Langres; mais de nouvelles négociations entamées avec le saint Siège l'empêchèrent de se rendre dans son diocèse. A cette époque, il fut le seul prélat admis dans le conseil des ministres, tenu pour discuter le concordat; peu de temps après, le roi le nomma ministre d'Etat. Il fit aussi partie de l'assemblée que tinrent plusieurs évêques au sujet de ce même concordat, et signa les lettres qui furent adressées au pape et au roi. Il s'éleva dans la chambre des pairs, ainsi que trois autres évêques, par une Déclaration publique, le 10 mai

1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la répression des outrages faits à la religion. A l'expérience des vieillards, La Luzerne joignait la vivacité de la jeunesse et la piété la plus vraie; il pratiquait la vertu simplement; après avoir étonné par ses connaissances et sa mémoire les gens les plus instruits, il étonnait encore plus dans l'intimité par sa gaieté franche. Prélat attaché à ses devoirs, écrivain laborieux, défenseur zélé des principes de la religion et des droits de l'Eglise, il remplit avec honneur une longue carrière. On a de lui : *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-4 et in-12; *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*, 1774, in-4 et in-12; *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 15 avril 1786, in-12; traduite en italien par Gio. Prodosimo Zabeo, Venise, 1799, in-8; *ibid.*, Carti, 1810; *Instructions sur le rituel de Langres*, Besançon, 1786, in-4; Paris, 1817, in-4; *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*, 1791, 70 pages; *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, 1799, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; *Explications des Evangiles des dimanches et de quelques-unes des principales fêtes de l'année*, 1807, 1816, 1822, 4 vol. in-12; *Dissertations sur les Eglises catholique et protestante*, 1816, 2 vol. in-12; *Eclaircissements sur l'amour pur de Dieu*, 1815, in-12, de 214 pages; *Dissertations sur la loi naturelle*, in-12; *Dissertation sur la spiritualité de l'âme, et sur la liberté de l'homme*; *Considérations sur l'état ecclésiastique*, Paris, 1810, in-12; *Dissertation sur l'instruction publique*, Paris, 1816, in-8; *Sur la responsabilité des ministres*, 1816, in-8; *Projet de loi sur les élections*, *ibid.*, Egron, 1820, 2 feuilles. La Luzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages. Les *Dissertations* imprimées à Langres, de 1802 à 1808, forment 11 tom. en 6 vol. in-12. Il laissa en manuscrit un *Traité* théologique sur le *prêt à intérêt*, et un *Traité* concernant la *supériorité des évêques sur les prêtres*. Ce prélat fournit en outre plusieurs articles au *Conservateur* et à la *Quotidienne*.

LAMARCHE (Jean-François), jésuite, né en Bretagne en 1700, s'est distingué par des ouvrages dont la justesse et la solidité font le principal mérite; tels sont : *la Foi justifiée de tous reproches de contradiction avec la raison*, Paris, 1762 ou 1766, in-12; *Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751, in-12; *Abrégé des vies de Marie Dias, Marie-Amice Picard, et d'Armelle Nicolas*, 1756, in-12. Il mourut en 1763.

LAMARCK (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de MONNET, chevalier de), membre de l'académie des sciences et professeur au Jardin-des-Plantes, né à Bazentin en Picardie, en 1744, mort à Paris en 1829, entra d'abord au service, suivit ensuite la carrière des sciences, et publia en 1778 la *Flore française* en 3 vol. : la 3^{me} édition parut en 1815, 6 vol. in-8, avec des notes de M. de Candolle et de Lamarck. Celui-ci coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie par ordre de matières*, et fit les quatre

volumes de botanique qui s'y trouvent. Nommé pendant la révolution professeur de zoologie pour les animaux sans vertèbres, il développa souvent dans son cours l'idée bizarre que nous avons commencé par être poissons, dont la queue s'est peu à peu changée en pieds. Lamarck exposa son système dans son *Extrait* du cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle, 1812, in-8, et dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, 1815-22, 7 volumes in-8. Il avait encore la prétention de prédire les changements de temps; et, à cette occasion, il avait fait un *Annuaire météorologique*, 1799-1810; mais l'auteur fut obligé de renoncer à cette publication. Parmi les autres ouvrages de Lamarck, nous ferons remarquer l'*Histoire naturelle des végétaux classés par famille*, Paris, 1802 et 1826, 15 vol. in-8 (avec M. Brisseau-Mirbel, qui est l'auteur des 13 derniers volumes); *Philosophie zoologique*, 1809, 2 vol. in-8; *Recherches sur l'organisation des corps vivants*, 1802, in-8; *Tableau encyclopédique et méthodique de la botanique*, etc., 1791-1823, 3 vol. in-4. Lamarck est enfin auteur d'un grand nombre de *Mémoires*.

LAMARE. (*Voy.* MARE.)

LAMARQUE (Maximilien, comte), lieutenant général, né à Saint-Sever (Landes), en 1770, s'enrôla comme simple soldat en 1792. S'étant emparé de Fontarabie à la tête de 200 grenadiers, cette action lui valut le grade d'adjudant général. Nommé général de brigade en 1801, il se distingua à la bataille de Hohenlinden. En 1807, la répression des insurgés calabrois lui mérita le grade de général de division. C'est lui qui, en 1815, nommé général en chef de l'armée de la Vendée, écrivait aux Vendéens : « Je ne rougis pas de vous demander la » paix; car, dans les guerres civiles, la seule gloire » est de les terminer. » Après le retour du roi, il se réfugia à Bruxelles. Rappelé en France en 1820, il fit paraître un ouvrage sur la nécessité d'une armée permanente, puis une brochure sur l'*Esprit militaire en France*. En 1829, élu à la chambre des députés par le département des Landes, il siégea au côté gauche, et traita toutes les questions d'administration militaire avec la justesse et la clarté que l'on devait attendre d'un orateur habile et d'un savant praticien. Après la révolution de 1830, envoyé de nouveau dans les départements de l'ouest, il commençait à peine ses opérations qu'il fut rappelé. Il siégeait pour la quatrième fois à la chambre, lorsqu'il mourut à Paris, en 1832. Ses obsèques, exploitées par l'esprit de révolte, furent l'occasion des tristes journées des 5 et 6 juin. Dans son parti, Lamarque a été appelé le *Pindare* de la tribune.

LAMBALLE. (*Voy.* SAVOIE CARIGNAN.)

LAMBECIUS (Pierre), célèbre bibliographe allemand, né à Hambourg en 1628, fit des progrès si rapides dans la littérature, qu'à l'âge de 19 ans, il publia ses savantes *Remarques* sur Aulu-Gelle. Des voyages dans les différentes contrées de l'Europe répandirent son nom et augmentèrent ses connaissances. De retour à Hambourg, il fut nommé, en 1652, professeur d'histoire, et en 1664, recteur du collège. Deux ans après, il épousa une femme

riche, mais vieille, avare et acariâtre. Ne pouvant plus vivre avec cette furie, il passa à Rome, où il embrassa publiquement la religion catholique. Là, le pape Alexandre VII et la reine Christine lui firent un sort heureux. Il oublia aisément sa patrie, où l'envie, après avoir critiqué ses études et ses ouvrages, l'avait accusé d'être hérétique et même athée. Il devint ensuite bibliothécaire, conseiller et historiographe de l'empereur, et mourut dans ce poste à Vienne, en 1680. Les ouvrages qui honorent sa mémoire sont : *Origines Hamburgenses, sive rerum Hamburgensium libri duo*, Hambourg, 1652-61, 2 tom. in-4; réimprimé par les soins de J.-Alb. Fabricius, avec des additions intéressantes, ib., 1706, in-f.; ces deux livres contiennent l'histoire de Hambourg, depuis sa fondation en 808 jusqu'à l'année 1292. Lambecius promettait une continuation, qui ne s'est pas trouvée dans ses papiers; *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanae*, etc., gr. lat., Paris, 1655, in-fol.; *Commentariorum de bibliotheca casarea Vindobonensi libri VIII*, Vindobonæ, 1665-79, 8 vol. in-fol., fig.; cet ouvrage commencé sur un plan trop vaste, n'a malheureusement pas été terminé : ce que nous possédons fait regretter la suite. On joint à ce catalogue le *Supplément de Dan. de Nessel*, ibid., 1690, 6 part. en 2 vol. in-fol., 60 à 70 fr.; les 10 vol. dans la nouvelle édition donnée par François Kollaris, ibid., 1766-82, 8 vol. in-fol., fig., 50 à 65 fr. On a retranché plusieurs notices insérées dans ses *Analecta monumentorum omnium Vindobonensia*, 1761, 2 vol. in-fol.; *Prodromus historiae litterariae, et diarium sacri itineris Cellensis*, etc., studio J.-Alb. Fabricii, Lipsiæ, 1710, in-fol., 6 à 9 fr.

LAMBERT (saint), né vers l'an 640, évêque de Maëstricht, sa patrie, succéda, vers 668, à Théodoret son maître, et fut chassé de son siège après la mort de Childéric II, roi d'Austrasie, l'an 674, par le barbare Ebroïn, qui mourut 7 ans après. Lambert, qui s'était réfugié dans le monastère de Stavelo, fut rétabli sur le trône épiscopal par Pepin d'Héristal l'an 681 : il convertit un grand nombre d'infidèles de la Toxandrie, adoucit leur férocité, et fut tué en 709 par Dodon (suivant les bollandistes, et en 696 ou 697 selon d'autres), à cause de la liberté avec laquelle il reprit Pepin d'Héristal, qui menait une vie scandaleuse avec Alpais. Dodon était parent de cette concubine. D'autres attribuent sa mort à une cause différente; ils prétendent que deux neveux de l'évêque ayant assassiné deux frères de Dodon, celui-ci se vengea par ce meurtre d'un crime auquel cependant Lambert était étranger. Son martyre arriva à Liège, qui n'était qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidèles y ayant attiré beaucoup de peuples. Saint Hubert fut son successeur. La *Bibliothèque historique de France*, t. 1, n° 8746-8760, indique 14 vies de ce prélat. — Il y a eu deux autres saints du nom de LAMBERT, l'un archevêque de Lyon, mort en 668; l'autre évêque de Vence, mort en 1114. (*Voy. la Vie des saints.*)

LAMBERT, empereur et roi d'Italie, était fils

de Gui, duc de Spolète, auquel il succéda en 894 après avoir été associé au pouvoir en 892. Il eut pour compétiteurs Bérenger et Arnolphe; mais il recouvra sur eux Milan et une partie de la Lombardie; il finit par s'entendre avec Bérenger, et mourut d'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse en 898. Ce prince donnait les plus belles espérances, qu'il aurait sans doute réalisées s'il eût régné plus longtemps.

LAMBERT, célèbre bénédictin de l'abbaye d'Hirschfeld, en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1077. Cette chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050 : mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Bâle en 1669, in-fol., avec celui de Conrad de Liechtenau, et dans le *premier volume des Ecrivains d'Allemagne* de Pistorius. Un moine d'Erfurt en a donné une continuation jusqu'à l'an 1472; mais elle est peu estimée. Cette continuation se trouve aussi dans le *Recueil* de Pistorius.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il était chanoine de Lille, que les Artésiens, désirant séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'élurent pour leur évêque en 1112. Urbain II confirma cette élection, et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. Lambert assista à quelques conciles, et mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une épitaphe qui annonce, « que la sainte Vierge était apparue à » Lambert, et lui avait donné un cierge qui avait » la vertu de guérir du mal des ardents, alors si » commun en France. » On a, dans les *Miscellanea* de Baluze, un *Recueil de chartes et de lettres* concernant l'évêché d'Arras, et qui est attribué à Lambert.

LAMBERT (François), cordelier d'Avignon, où il naquit en 1487, quitta son couvent en 1522 pour prêcher le luthéranisme. Luther en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marburg. Il y mourut de la peste en 1530, après avoir publié : deux *Ecrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre, 1523, in-8. Le premier a été réimprimé avec plusieurs de ses *Lettres* et de ses *Questions théologiques*, dans les *Amœnitates litterariae* de Selhorn; des *Commentaires* sur saint Luc, sur le mariage, sur le Cantique des cantiques, sur les petits Prophètes et sur l'Apocalypse, in-8; un *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8. Ce moine apostat se déguisa longtemps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean de Serres. Ses écrits sont aussi bouffis d'emportement que vides de raison. Il était contemporain du trop fameux Zwingle, avec lequel il eut plusieurs conférences sur divers points de doctrine. La liste de ses ouvrages est au tome 39 des *Mémoires* de Nicéron.

LAMBERT (Michel), musicien français, né en

1610, à Vivonne, petite ville du Poitou, mort à Paris en 1690, excellait à jouer du luth, et mariait, avec beaucoup d'art et de goût, les accents de sa voix au son de l'instrument. Il fut pourvu d'une charge de maître de musique de la chambre du roi. Il a fait quelques petits *motets*, et a mis en musique des *Leçons de ténèbres*. On a encore de lui un *Recueil* contenant plusieurs airs à une, deux, trois et quatre parties, avec la basse continue. Ce musicien était si estimé, que Boileau l'a cité avec éloge dans ses *Satires*. Lafontaine en parle dans ses *Fables*, et Tilton du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français*.

LAMBERT (John), général des troupes d'Angleterre sous la tyrannie de Cromwel, exerçait les fonctions d'avocat lors des premiers démêlés de Charles I^{er} et de son parlement. Ayant embrassé le parti des républicains, il obtint un rang dans l'armée, signala sa valeur dans différentes occasions, et eut les qualités d'un chef de parti. Il accompagna Cromwel en Ecosse, où il décida de la victoire de Fife, et eut une grande part à celle de Worcester, qui détruisit les espérances du prince Charles, depuis Charles II. Cromwel ayant cassé le parlement l'an 1653, établit un conseil dont il nomma chef Lambert, lorsque lui-même fut déclaré protecteur de la république. Lambert, qui avait contribué à lui faire obtenir cette dignité, dans laquelle il espérait lui succéder, empêcha qu'il ne fût déclaré roi. Cromwel le regarda dès lors comme son rival, et lui ôta le généralat. Après la mort du protecteur, arrivée en 1658, Lambert se liguait avec le chevalier Vane contre le parlement et contre le nouveau protecteur, Richard Cromwel, fils d'Olivier. Il s'opposa ensuite de toute sa force au rétablissement de la monarchie; ses intrigues furent inutiles. Son armée ayant été défaite, il fut pris par le général Monk, qui le fit mettre dans la tour de Londres avec Vane, son complice. Il fut condamné à mort l'an 1662; mais le roi modéra cette sentence, et se contenta de reléguer Lambert dans l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique.

LAMBERT (Anne-Thérèse de MARGUENAT DE COURCELLES, marquise de), née à Paris vers 1647, morte en 1733, perdit son père à l'âge de 3 ans. Sa mère épousa ensuite le facile et ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Après la mort de son mari, Henri de Lambert, marquis de Saint-Bris, qu'elle avait épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu. Ses ouvrages ont été réunis en 2 vol. in-12. Les principaux sont : *les Avis d'une mère à son fils, et d'une mère à sa fille*. Ce ne sont point des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère; ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est un philosophe aimable, qui sème de fleurs la route par laquelle il veut faire marcher ses disciples, qui s'attache moins aux frivoles définitions de vertus qu'à les

inspirer en les faisant connaître par leurs agréments. Tout ce qu'elle prescrit porte l'empreinte d'une âme noble et délicate, qui possède, sans faste et sans effort, les qualités qu'elle exige dans les autres. On sent partout cette chaleur du cœur, qui seule donne le prix aux productions de l'esprit (*voy.* l'édition donnée par M. Henrion, avec une Notice sur l'auteur, 1 vol. in-18); *Nouvelles réflexions sur les femmes, ou Métaphysique d'amour* : elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément; *Traité de l'amitié*. L'ingénieur auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de l'amitié, avec autant de vérité que de délicatesse; *Traité de la vieillesse*, non moins estimé que celui de l'amitié; *la Femme ermite*, petit roman extrêmement touchant; des *Morceaux détachés de morale ou de littérature*. C'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance : il y a quelquefois, mais rarement, du précieux.

LAMBERT (Joseph), fils d'un maître des comptes, naquit à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau, près de Paris. L'église de S.-André-des-Ares, sa paroisse, retentit longtemps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Il donna tant à Paris qu'à Amiens des conférences qui ont été imprimées. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme : ils perdirent le plus tendre des pères, le plus sage consolateur, et le plus généreux protecteur, lorsque la mort le leur enleva en 1722. Ce fut à la réquisition de ce saint homme, que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : *L'Année évangélique, ou Homélie*, 7 vol. in-12. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ces ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état à instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans; des *Conférences*, 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*; *Épîtres et évangiles de l'année*, avec des réflexions, in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 2 part. en 1831, et chaque partie a 2 vol. in-12; *Les Ordinations des saints*, in-12; *La manière de bien instruire les pauvres*, in-12, réimprimé en 1831, in-12; *Histoires choisies de l'ancien et du nouveau Testament*, in-12 : recueil utile aux catéchistes; *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*; *Instructions courtes et familières* pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne; *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12, réimprimé en 1831, 3 vol. in-12; *sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise*, 2 vol. in-12; *deux Lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau. *L'Ami de la religion* rend un compte avantageux

de ces ouvrages qu'il recommande aux pasteurs et aux fidèles, p. 68, p. 283.

LAMBERT (Claude-François), compilateur fécond et laborieux, né à Dôle au commencement du XVIII^e siècle, eut la cure de Saincau, dans le diocèse de Rouen, qu'il abdiqua ensuite. Il vint à Paris, et s'y mit aux gages des libraires, pour lesquels il compila divers ouvrages, qui lui coûtaient peu, et qui ne valaient pas ce qu'ils lui coûtaient. Les principaux sont : *Le Nouveau Télémaque, ou Mémoires et aventures du C. de*** et de son fils*, 3 vol. in-12; *La Nouvelle Marianne*, 3 vol. in-12; *Mémoires et aventures d'une femme de qualité*, 3 vol. in-12. On voit que, dans ces divers romans, il a cherché à persuader qu'il copiait de bons modèles; mais cela ne paraît que dans le titre, et c'est à ce titre qu'ils ont dû tout leur succès. Ils sont dénués d'imagination et d'élégance; *L'infortunée Sicilienne*, in-12; *Recueil d'observations sur tous les peuples du monde*, 4 vol. in-12; *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12; *Histoire générale civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, 1750, 14 vol. in-12, qui se relie en 15, 10 à 18 fr. Il a réuni dans ce livre tout ce qui se trouve répandu dans les différents voyageurs; mais il manque d'exactitude dans les faits et de grâce dans la narration; *Histoire littéraire de Louis XIV*, 3 vol. in-4, qui lui valut une pension : ce n'est qu'une compilation indigeste et mal écrite des *Mémoires* de Nicéron, des *Eloges* des différentes académies, des *Jugements* des journalistes. L'auteur y a mis des *Discours* préliminaires sur les progrès de chaque science sous le règne illustre de Louis le Grand; mais ces discours, vides de pensées, ne sont pleins que de phrases emphatiques. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Copenhague, 1759, 3 v. in-8; *Histoire de Henri II*, 2 vol. in-12; *Bibliothèque de physique*, 7 vol. in-12; *Mémoires de Paszarilla*, in-12, mauvais roman, etc. Il mourut à Paris en 1765. La manie compilatrice de l'abbé Lambert est devenue parfaitement épidémique. Cette nuée épaisse de brochures de tous les genres, et ces romans plus ou moins encyclopédiques qui inondent la terre, sont un effet de cette maladie.

LAMBERT (Georges), peintre anglais et graveur à l'eau-forte, né en 1710, mort à Londres en 1765. Il réussissait très-bien dans le paysage. Il avait pris pour modèle Wootton, et surtout le Guaspre, qu'il s'efforça d'imiter. On cite de lui deux *paysages d'Angleterre*, d'un bel effet; et deux *vues*, l'une de la *ville de Douvres*, l'autre du *château de Saltwood*. Ces quatre tableaux ont été gravés avec beaucoup de perfection par James Mason. Lambert a gravé à l'eau-forte un *paysage orné de ruines et de figures*, in-4, et *trois petites figures* dédiées à James Robinson de Wandsworth. Ces estampes sont rares.

LAMBERT (Jean-Henri), mathématicien, naquit en 1728, à Mulhausen, en Alsace, et mourut à Berlin en 1777. Fils d'un pauvre tailleur chargé

d'une nombreuse famille, il ne put d'abord satisfaire son goût pour l'étude; cependant il alla dans une école gratuite où on lui donna les éléments des langues latine et française : le reste, il l'apprit seul et dans les livres; et telle était sa facilité qu'il parvint à connaître à fond, le grec, le latin, l'anglais, l'allemand, la physique, la mécanique, l'astronomie, la théologie, la philosophie, l'éloquence et même la poésie. Son esprit avait quelque chose de singulier et d'original. Ayant été présenté au roi de Prusse, et interrogé par ce prince sur ce qu'il *pourrait entreprendre en fait de science, astronomie, histoire, ou enfin quelque autre partie*, il répondit *tout*. Quoique cette réponse prévint contre lui, le prince l'excusa, sans doute à raison de la légèreté et de la suffisance du siècle, dont les jeunes gens se défendent difficilement, et lui fit accueil; il devint pensionnaire de l'académie de Berlin, et conseiller au département des bâtiments. Il commença par être précepteur des petits-fils du comte Pierre de Salis, établi à Coire, et accompagna, en cette qualité, ses élèves dans leurs voyages en Allemagne, en Italie et en France, où il connut d'Alembert, qui le recommanda au roi de Prusse. Lambert possédait plusieurs langues vivantes, et passait pour un bon helléniste. Il avait une prédilection marquée pour les choses nouvelles et extraordinaires, et les saisissait avec cette vivacité qui se tient si près de l'erreur. Le prétendu satellite de Vénus est une de ces découvertes du siècle dans laquelle il s'exerça beaucoup. Il assura que ce satellite paraîtrait d'une manière évidente le 1^{er} juin 1777, et bien des astronomes l'attendirent avec une attention et une patience qui prouvent bien le crédit dont jouissait parmi eux celui de Berlin. Outre les pièces qu'il inséra dans les *Mémoires* de Berlin, de Bâle, de Munich, on a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : une *Perspective*, Zurich, 1659, in-8; un *Traité sur les propriétés les plus remarquables de la route de la lumière*, la Haye, 1759, in-8; une *Photométrie*, Augsbourg, 1760; un *Traité sur les orbites des comètes*, ibid., 1761; des *Opuscules mathématiques*, etc. Mérian, de l'académie de Berlin, a publié le *Système du monde, par Lambert*, en 1770; la seconde édition a paru en 1784, in-8. Cet astronome fait de toutes les étoiles visibles (celles de la voie lactée exceptées) un seul et même système (tourbillon, ensemble, machine) : elles tournent toutes en masse, avec notre soleil, autour d'un corps opaque d'une grandeur monstrueuse, et qu'on dit se trouver dans Orion, où depuis longtemps il se voit une lueur pâle, qui est à coup sûr ledit corps, centre de tout le système. La voie lactée en fait autant de son côté, et rend le même hommage à son corps opaque. Mais ces grands systèmes ne sont encore que de petites parties d'un autre système; et la voie lactée n'est qu'une appartenance d'une autre voie lactée, une petite roue d'une machine composée de cent autres roues, etc. (On peut voir diverses réflexions sur ce système dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mai 1786, p. 97.)

LAMBERT (Bernard), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Salernes, en Provence, en 1738, fit ses vœux dans le couvent de St.-Maximin, dont alors les religieux étaient interdits pour cause de jansénisme; il prit l'esprit et les principes de la maison, et en soutint la doctrine dans des thèses publiques. Devenu ensuite professeur du couvent de Limoges, il l'enseigna dans ses leçons. Une thèse qu'il y fit soutenir, le 14 août 1765, fut mise à l'index, le 19 février 1766. Il tint la même conduite à Grenoble, où il enseigna aussi la théologie. De Montazet, archevêque de Lyon, l'y appela, le mit dans son conseil, et en fit son théologien. Il quitta néanmoins ce prélat pour venir s'établir à Paris. Ses principes étaient trop opposés à ceux de Beaumont pour qu'il l'y souffrit volontiers. Quelques évêques néanmoins intervinrent en sa faveur, et promirent qu'il n'écrirait plus que contre les philosophes et les incrédules; à cette condition, qu'il tint sans doute pendant la vie du ferme et pieux archevêque, il lui fut permis de se rendre dans un couvent de la capitale. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages. On a de lui : *L'Idée de l'œuvre des secours selon les sentiments de ses véritables défenseurs*, Paris, 1786, in-4. Le P. Lambert y préconise les convulsions; il le fit encore dans l'*Avertissement aux fidèles*, etc., et dans l'*Exposition des prédictions*, etc.; *Recueil de passages sur l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ, soumis à l'éditeur du Discours de l'évêque de Lescar (de Noé), sur l'état futur de l'Eglise*, ibid., 1787, in-12; *Adresse des Dominicains de la rue du Bac, à l'assemblée nationale*, 1787; *Lettre de M***, à l'abbé A. (Asseline), censeur et approbateur du libelle intitulé: Discours à lire au conseil*, etc., sans date, 1787; *Adresse des dominicains de la rue Saint-Jacques, à l'assemblée nationale*, 1780; *Apologie de l'état religieux*, in-12; *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, 1789, in-8; *Mandement et instruction pastorale de l'évêque de St.-Claude, pour annoncer le terme du synode, et rappeler aux pasteurs les premiers devoirs envers la religion*, 1790, in-8; *Avis aux fidèles, ou Principes propres à diriger leurs sentiments et leur conduite dans les circonstances présentes*, Paris, 1791, in-8; *Préservatif contre le schisme, convaincu de graves erreurs*, 1791, in-8; *Autorité de l'Eglise et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de Larrière, intitulé: Suite du préservatif contre le schisme, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis*, 1792, in-8; *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux gentils apostats*, Paris, 1793, in-8; *Devoirs du chrétien envers la puissance publique, ou Principes propres à diriger les sentiments et la conduite des gens de bien, au milieu des révolutions qui agitent les empires*, ib., 1793, in-8; *Apologie de la religion chrétienne et catholique, contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, ibid., 1796, in-8; *Cinq Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle,*

1795 et 1796, in-8; *La vérité et la sainteté du christianisme, vengées contre les erreurs du livre intitulé: Origine de tous les cultes*, par Dupuis, 1796, in-8; *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1798, in-12; *Essai sur la jurisprudence universelle*, 1799, in-12; *Lettre à l'auteur de deux intitulés, l'un, Avis aux fidèles sur le schisme dont la France est menacé; l'autre, Supplément à l'avis aux fidèles*, in-8. Cet auteur est le P. Minard, doctrinaire, partisan de la constitution civile du clergé; *Remontrances au gouvernement français, sur la nécessité et les avantages d'une religion nationale*, 1801, in-8; *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux la certitude et l'excellence de la religion chrétienne, les titres et prérogatives de l'Eglise catholique, les voies sûres qui mènent à la véritable justice*, 1803, in-8; *quatre Lettres d'un théologien à l'évêque de Nantes (du Voisin)*, 1805. On y a fait deux réponses qui se trouvent dans le tom. 4 des Annales littéraires; *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme (l'abbé Lasausse, dans son Explication du catéchisme)*, par P. T., Paris, 1808; *La Vérité et l'Innocence vengées, contre les erreurs et les calomnies, pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le XVIII^e siècle*, 1811. Il publia quelques autres écrits sur la même matière dans une controverse entre lui et Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre; *Traité contre les philanthropes; Cours d'instructions sur toute la religion*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. Il avait fourni les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par de Montazet, en 1776. Ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme: on en trouve la liste dans le *Dictionnaire* de Barbier. Lambert mourut à Paris en 1813. Cet écrivain avait du savoir et des connaissances en théologie. Si parmi ses ouvrages il s'en trouve qui contiennent une doctrine répréhensible, et parmi ceux-là il faut compter non-seulement ceux qu'il a composés en faveur du parti auquel il s'était attaché, et dans lequel il essaie de justifier une résistance coupable aux décisions du chef de l'Eglise, mais encore ceux où il renouvelle les erreurs du millénarisme, il en est d'autres dont le but est louable; tels sont ceux où il poursuit l'incrédulité à outrance, ceux où il combat l'église constitutionnelle, ceux où il défend l'état religieux, etc. Tous ces écrits font regretter que le P. Lambert, s'il est permis de se servir de cette expression, ait semé l'ivraie avec le bon grain. On aimerait à n'avoir point à lui reprocher le tort d'avoir fait revivre d'anciennes erreurs, et d'en avoir soutenu de nouvelles; d'avoir manqué de respect envers des ecclésiastiques constitués en dignités, quand ils n'étaient point de son sentiment; d'avoir trempé sa plume dans le fiel, quand il écrivait contre ses adversaires, et enfin d'avoir fait l'apologie absurde des folies du *secourisme*, qu'il a défendu opiniâtrément, quoique méprisées et rejetées par les plus raisonnables de ceux avec lesquels il faisait cause commune. C'était, au reste, un religieux attaché à sa profes-

sion, et en remplissant les devoirs même après y avoir été arraché.

LAMBERT-BÈGII, ou *le Bègue*, à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul, évêque de Liège, l'avait envoyé. Ce fut lui qui institua les *béguines* des Pays-Bas; établissement fort répandu dans ces provinces, et qui est de la plus grande utilité à la religion et à la société, en assurant à une multitude de filles les moyens de vivre vertueusement, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le monde. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *béguines* à sainte Begue; on peut voir les raisons de cette attribution dans la *Diplomat. belgica* de Foppens, t. 2, pag. 948.

LAMBERTI (Louis), helléniste, né à Reggio, en Lombardie, en 1758, mort à Milan en 1813, quitta le barreau pour se livrer à la littérature. Cependant il prit part aux affaires de la république cisalpine. Nommé membre de l'institut italien, il obtint peu de temps après la chaire de belles-lettres à l'université de Bréra, et la place de directeur de la bibliothèque du même nom, qu'il enrichit d'une suite d'éditions du xv^e siècle. On a de lui : des *Poésies*, en italien, Parme, Bodoni, 1796, in-18; *Poésies d'écrivains grecs*, savoir : les Cantiques de Ruptée, l'Œdipe de Sophocle, et l'hymne à Cérés d'Homère, traduits en vers italiens, Brescia, 1808, in-8; *Homère* en gr., avec des correct. et des changements, Parme, Bodoni, 1810, gr. in-fol. C'est la plus belle édit. que l'on connaisse de ce grand poète.

LAMBESC (Charles-Eugène de Lorraine, duc d'ELBEUF, prince de), né en 1751, d'un des princes de la maison de Lorraine, parent de la reine Marie-Antoinette, montra pour cette princesse un grand dévouement. Il était entré très-jeune au service de France, et sa protectrice lui obtint la charge importante de grand écuyer. Il était colonel propriétaire du régiment royal-allemand, et avait une grande influence à la cour. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra l'ennemi le plus déclaré. La tournure que prenaient les affaires obligea le gouvernement de former, en juillet 1789, un camp près de Paris. Le prince de Lambesc y fut employé, et, le 12 de ce mois, des groupes tumultueux étant venus sur la place de Louis XV, le prince de Lambesc fut chargé de les dissiper. A la tête de son régiment, il franchit le Pont-Tournant et entra au galop dans les Tuileries. Les autres corps ne le soutinrent pas; on vit même les gardes-françaises se réunir au peuple, barrer le chemin avec des chaises, braver les soldats du prince, tandis qu'une grêle de pierres tombait sur eux. Forcé de se retirer, mais sans beaucoup de danger, il retourna au camp; le triomphe du parti populaire au 14 juillet entraîna sa mise en accusation. Il fut dénoncé à l'assemblée nationale comme chef de la conspiration anti-révolutionnaire. Traduit devant le Châtelet, il fut acquitté par ses juges. Le prince évita d'ailleurs les suites de cette affaire en se réfugiant en Allemagne, où son régiment le rejoignit en 1792, pour servir dans l'armée des princes, frères de Louis XVI. Le prince de Lambesc entra dans la Champagne

avec les Prussiens. Après qu'ils eurent évacué le territoire français, il prit du service en Autriche, et y obtint le grade de général major et de feld-maréchal lieutenant. On croit que ce prince a aussi fait les campagnes du Rhin et d'Italie contre les Français; mais il n'eut point de commandement en chef. Il se maria, en 1803, avec la comtesse Anne de Cetter, veuve du comte Potoki, et épousa en secondes noces (1812), la comtesse douairière de Colloredo. A la restauration (1814), il revint en France. Créé pair, il était retourné à Vienne, où sa qualité de prince du sang lui assignait le premier rang après les archiducs. Il mourut en 1826, ne laissant point d'héritier. En lui s'est éteinte la branche mâle de la maison de Lorraine.

LAMBIN (Denis), savant français, né à Montreuil-sur-Mer en Picardie, vers 1516, voyagea en Italie avec le cardinal de Tournon, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque au collège royal de Paris. Il l'occupa jusqu'à sa mort, occasionnée en 1572, par la perte de son ami Ramus, tué dans l'exécution de la Saint-Barthélemi. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Le soin qu'il a de rapporter les diverses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude ennuya bien des savants, et fit naître le mot de *lambiner*. Lambin a donné des *Commentaires* sur Lucrèce, 1563, in-4; sur Cicéron, 1585, 2 vol.; sur Plaute, 1588, et sur Horace, 1605; tous trois in-fol. Son travail sur Horace a été applaudi; mais il a été moins heureux dans les corrections qu'il a faites aux *œuvres* de l'orateur latin. Il change le texte de Cicéron à son gré, sans être autorisé par les anciens manuscrits. Il ôte les mots des éditions qui se trouvent entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux, qu'il n'a pris que dans sa bizarre imagination. Toutes les fois qu'il ajoute ces mots : *Invitis et repugnantibus libris omnibus*, on peut assurer qu'il se trompe.

LAMBINET (Pierre), bibliographe, successivement jésuite, prémontré et prêtre séculier, naquit en 1742 à Tourne, village près de Mézières (Ardenne). Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société à Pont-à-Mousson, à l'âge de 15 ans; il y resta jusqu'à la suppression par Clément XIV. Rendu au monde, il y passa quelques années, après quoi il se présenta à l'abbaye de Lavaldieu, ordre de Prémontré, pour en embrasser l'institut. Il y prit l'habit de l'ordre, et alla faire profession à l'abbaye de Villers-Cotterets. Il quitta cette maison et l'habit religieux, sinon de l'aveu formel de ses supérieurs, au moins sans qu'ils s'y opposassent, et se rendit à Bruxelles, où il fit l'éducation des deux fils du duc de Croquenbourg. Après l'avoir finie, il s'adressa à Rome pour obtenir un bref de sécularisation, qui lui fut accordé, sur le consentement de l'abbé de Prémontré. L'abbé Lambinet s'était toujours occupé de belles-lettres, et principalement de recherches bibliographiques. Il avait visité un grand nombre de bibliothèques, et entrepris des voyages pour étendre ses connaissances sur cette partie de la littérature. Il publia

plusieurs ouvrages dont les titres suivent : *Eloge de l'impératrice Marie-Thérèse*, Bruxelles, vers 1776, in-8 ; *Table raisonnée des matières contenues dans l'esprit des journaux depuis 1772 jusqu'en 1784 inclusivement*, Paris et Liège, 1784, 4 vol. in-12 ; *Notices de quelques manuscrits qui concernent l'histoire des Pays-Bas*, dans le t. 5 des *Mém. de l'académie de Brux.*, p. 252-263 ; *Recherches historiques et littéraires, sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements au xv^e siècle, dans la Belgique*, *ibid.*, 1799, in-8 ; réimpr. sous ce titre : *Origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques, l'opinion de Daunou et celle de Van-Praët*, Paris, 1810, 2 vol. in-8, 12 fr. La première édition fut vivement critiquée par de la Serna Santander ; *Dictionnaire bibliographique du xv^e siècle*, partie 1^{re}, pag. 388 et 389 ; *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée de l'académie française, et sur plusieurs autres éditions du même livre*, insérées dans le *Journal des curés*, 25 et 27 août 1809, nos 117 et 119. A cet ouvrage, Gence opposa, dans le même journal, un écrit intitulé : *Défense de l'édition latine de l'Imitation, donnée par Beauzée*. Il y prouve que la prétendue édition de Beauzée, attaquée par Lambinet, n'est autre chose que celle de Valart, revêtue du frontispice de l'édition de l'académicien. (*Voy.* l'article GERSON.) Labbé Lambinet a revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation*, publiée par le P. Desbillons. Il a donné lui-même une édition stéréotype de ce livre célèbre, et a pris part aux disputes élevées sur son auteur, qu'il prétend être A Kempis, contre l'opinion de Gence. La lutte qu'il eut à soutenir à cet égard avec de célèbres adversaires altera, dit-on, sa santé. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie, et mourut en 1813. L'institut a donné des éloges à ses connaissances, et des savants l'ont mis au nombre de ceux qui ont bien mérité de la bibliographie.

LAMBRECHTS (Charles - Joseph - Matthieu, comte), sénateur, mort à Paris en 1823, professa le droit à Louvain avant la révolution, et remplaça Merlin de Douai, comme ministre de la justice, après le 18 fructidor. Nommé sénateur sous le consulat, il fut l'un des trois membres du sénat qui votèrent contre l'érection du trône impérial. Ce fut encore lui qui, en 1814, rédigea les fameux considérants de l'acte de déchéance rendu contre Bonaparte. Il fit aussi partie du comité qui proposa à Louis XVIII l'acte constitutionnel, que ce prince refusa d'accepter. Il n'entra point à la chambre des pairs, et ne reçut du gouvernement royal que des lettres de grande naturalisation. Pendant les cent-jours, il vota contre l'Acte additionnel, et ne prêta pas serment de fidélité à Bonaparte. Deux départements le nommèrent député en 1819 (la Seine-Inférieure et le Bas-Rhin) : il parla dans l'affaire de Grégoire, qui fut chassé comme indigne, et vota constamment contre les projets du ministère. Parmi ses dispositions testamentaires, on remarque un legs de 12,000 francs

pour la fondation d'un hospice exclusivement destiné au soulagement des protestants aveugles, et une somme de 2,000 francs destinés au meilleur ouvrage en faveur de la liberté des cultes. S'il est vrai que Lambrechts professa toujours la religion catholique, dans laquelle il était né, on conçoit difficilement le premier don, à moins qu'il n'ait voulu faire, en quelque sorte, une succursale des Quinze-Vingts, où l'on ne reçoit, dit-on, aucun aveugle protestant. Quant au second legs, le ministre de l'intérieur n'autorisa pas l'académie française à l'accepter : l'héritier de Lambrechts chargea en conséquence la *Société de la morale chrétienne* de mettre cette question au concours. On a de Lambrechts : *Principes politiques*, 1815, in-8, et quelques *Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé de Frayssinous, intitulé des Vrais principes de l'église gallicane*, Paris, 1816, in-8. Il a aussi écrit quelques détails sur sa vie, publiés après sa mort, sous le titre de *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte de Lambrechts*, Paris, 1823, in-8.

LAMBRUSCHINI (Jean-Baptiste), évêque d'Orviète, né en 1755, à Sestri-di-Levante dans le diocèse de Brugnato, embrassa l'état ecclésiastique après avoir fait ses études chez les jésuites de Gênes. Nommé professeur de théologie dans le séminaire de cette ville, il rendit les plus grands services aux jeunes gens qui suivaient ses cours, en leur donnant des moyens de se prémunir contre les nouveautés dangereuses que répandaient alors d'imprudents théologiens. A l'époque de la révolution de Gênes (1797), Lambruschini fut arrêté avec plusieurs autres personnages de distinction : renfermé dans la forteresse de Savone, il ne recouvra la liberté qu'au bout de quelque temps et à la condition de ne point rentrer à Gênes. Il y rentra toutefois, lorsque les alliés obtinrent des succès sur les Français ; mais, obligé de fuir une seconde fois, il se réfugia à Rome, où le pape l'accueillit de la manière la plus honorable, et le nomma évêque d'Azoth *in partibus*, puis administrateur apostolique du diocèse d'Orviète, enfin évêque de ce siège en 1807. Le malheur des temps ne permit pas qu'il fût longtemps au milieu de ses diocésains : n'ayant point voulu prêter le serment qu'exigeait de lui le gouvernement français, il fut exilé d'abord à Turin, puis à Bourg, et enfin à Bellay, où il resta jusqu'au moment où l'Europe eut conquis la paix, en faisant tomber le guerrier qui avait rêvé la conquête de tous les royaumes. Après avoir salué le pape en passant à Rome, Lambruschini se hâta de se rendre à Orviète où il se consacra tout entier à faire reflourir la religion dans son diocèse et à réparer les maux de l'invasion étrangère. Il fonda plusieurs établissements utiles : une maison des frères des écoles chrétiennes fut créée par ses soins, et dix couvents s'élevèrent en peu de temps sous ses auspices. C'est au milieu de ces travaux qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva en 1827. On doit à ce vertueux prélat plusieurs ouvrages, entre autres : *Theologica dogmata*, Gênes, 1788, in-4, qui embrasse en trente-trois articles toute la théologie dogmatique ; un

Abrégé de théologie, en latin, sur la grâce ; Gênes, 1789, in-8 ; un *Discours prononcé*, en 1804, à l'académie de la religion catholique, dont il fut un des premiers membres ; la *Guide spirituelle pour l'usage du diocèse d'Orviète*, Rome, 1823, in-12.

LAMECH, de la race de Caïn, fils de Mathusaël, père de Jabel, de Jubal, de Tubalcaïn et de Noëma, est célèbre dans l'Écriture par la polygamie, dont on le croit le premier auteur. Il épousa Ada et Sella. Un jour Lamech dit à ses femmes : « Ecoutez-moi, » femmes de Lamech ! J'ai tué un homme pour ma » blessure, et un jeune homme pour ma meurtris- » sure. On tirera vengeance sept fois du meurtrier de » Caïn, et soixante-dix fois de Lamech. » (Genèse, 4.) Ces paroles renferment une obscurité impénétrable ; on n'a pu les expliquer que par des conjectures, parce qu'on n'est point instruit de tout le détail des choses qui se passèrent dans ces premiers temps du monde. Il paraît cependant qu'une partie de ce discours regarde Caïn, qu'on croit avoir été tué par Lamech, et dont le meurtrier devait être puni au *septuple*, comme il est dit au chapitre 4 de la Genèse. Ce qu'on peut conclure en général, c'est que Lamech était un homme violent et emporté, dont Dieu a puni la brutale colère, et que la divine justice aggravait le châtement de l'homicide par une sévérité croissante, à mesure que cette barbarie atroce gagnait parmi les enfants des hommes. Dom Calmet et le continuateur de Bullet ont travaillé à éclaircir ce passage de l'Écriture sainte, et à résoudre les difficultés qu'il a fait naître.

LAMECH, fils de Mathusalem, père de Noé, vécut en tout, selon la vulgate, 777 ans. Il mourut cinq ans avant le déluge, l'an du monde 1651, et 1653 avant J.-C.

LAMESANGÈRE (Pierre de), homme de lettres, né à la Flèche en 1761, avait été docteur avant la révolution. Il devint professeur de belles-lettres et de philosophie au collège de la Flèche. Il succéda à Sellèque dans la rédaction et la direction du *Journal des dames et des modes*, depuis 1797 jusqu'à sa mort en 1832. On lui doit : *Géographie de la France d'après la nouvelle division en 83 départements*, Paris, 1791, in-8 ; *Nouvelle bibliothèque des enfants*, ibid., 1794, in-12 ; *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, ibid., 1794, in-12 ; *Géographie historique et littéraire de la France*, ibid., 1796, 4 vol. in-12 ; *Dictionnaire des proverbes français*, ibid., 1821 ou 1823, in-8, 9 fr. ; presque tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. Lamesangère a été l'éditeur des *Voyages en France, en vers et en prose*, auxquels il a ajouté des notes, 1798, 4 vol. in-18.

LAMET. (Voy. DELAMET.)

LAMETH (Alexandre de), lieutenant général, né à Paris en 1760, mort en 1829, devint aide de camp de Rochambeau à l'époque de la guerre d'Amérique, et obtint le grade d'adjudant général. A son retour en France, il fit plusieurs voyages en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Russie, et rapporta dans sa patrie des idées de réforme. Il devint l'un des premiers mem-

bres de la *société des amis de la constitution*, à laquelle il cessa d'appartenir lorsqu'elle se transforma en club des jacobins. Député aux états généraux, il fut l'un des 43 députés de l'ordre de la noblesse qui passèrent dans l'assemblée du tiers état. On lui déféra la présidence le 20 novembre 1790. Lorsque la guerre fut déclarée, il se rendit en qualité de maréchal de camp à l'armée du nord, commandée par le maréchal Luckner. Chargé de défendre la frontière des Ardennes, il avait son quartier général à Mézières, lorsqu'il fut décrété d'accusation par l'assemblée législative. Il quitta précipitamment l'armée, et fut arrêté par les Autrichiens avec Lafayette, Latour-Maubourg, Bureaux de Pusy, et l'envoyé Magdebourg. Rendu à la liberté en décembre 1795, il alla en Angleterre, puis à Hambourg, où il établit une maison de commerce. De retour en France, la révolution du 18 fructidor le contraignit de se réfugier une seconde fois à l'étranger ; mais le 18 brumaire lui permit de reparaitre dans sa patrie. Bonaparte l'employa comme préfet. Louis XVIII à son tour le nomma lieutenant général. Mais il eut l'ingratitude d'accepter pendant les cent-jours un siège à la chambre des pairs, et resta sans fonctions jusqu'en 1819. Alors le département de la Seine-Inférieure l'envoya à la chambre des députés ; et il fit depuis partie de toutes les législatures. Lameth était l'un des membres les plus distingués de l'opposition. On lui doit un grand nombre d'Articles d'économie politique et de politique générale, insérés dans la *Minerve*, le *Constitutionnel*, le *Courrier français*, la *Revue encyclopédique*. Il écrivit en outre l'*Histoire de l'assemblée constituante*.

LAMETH (Charles - Malo - François, comte de), frère du précédent, né en 1756, mort à Paris en 1832, servit comme aide de camp général des logis dans l'armée d'Amérique, et fut blessé grièvement sur le parapet d'une redoute à York-Town. A son retour, il devint gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, mais donna sa démission pour se soustraire à l'influence du prince. Député de l'Artois aux états généraux, il se réunit au tiers état, et se rallia au parti du Palais-Royal, qu'on appelait le *camp des Tartares*. On prétend même qu'il fonda le *club des jacobins* à Paris, et qu'il donna l'idée d'une association pareille dans les provinces. Quoi qu'il en soit, son système politique reposait sur les principes les plus absolus de liberté et d'égalité. Pendant la discussion sur le *livre rouge*, il garda le silence : il s'y trouvait indiqué pour des sommes considérables que son éducation et celle de ses frères avaient coutées au roi ; aussi fit-il reporter au trésor public 60,000 francs. Accusé un jour d'avoir fait une perquisition nocturne dans un couvent de religieuses annonciades, sous le prétexte d'y chercher le ministre Barentin, Lameth ne nia point le fait, et, à cette occasion, le marquis de Bonnay publia le *Siège des Annonciades*, qui fit rire aux dépens du héros. Celui-ci prit gaiement la plaisanterie ; mais toutes ses aventures n'étaient pas aussi plaisantes. Son duel avec le duc de Castries eut des suites terribles : Lameth reçut un coup

d'épée, et bientôt l'hôtel de son adversaire fut assiégé par le peuple, qui brisa les meubles et les jeta par les fenêtres. Lameth, porté à la présidence de l'assemblée le 3 juillet 1791, l'occupait encore le 17, lors des événements du Champ-de-Mars. De ce moment il cessa d'être hostile au gouvernement, et se rangea d'une manière non équivoque dans le parti constitutionnel ou *feuillant*. En 1792, il se rendit à l'armée de Lafayette, où il commandait la division de cavalerie : il avait obtenu un congé, lorsqu'eut lieu la sanglante journée du 10 août. Arrêté en route le 12, il fut transféré à Rouen; remis en liberté, il rejoignit sa famille au Havre. Ayant appris qu'un nouvel ordre d'arrestation était arrivé à la municipalité de cette ville, il partit pour Hambourg, et se fixa ensuite à Bâle en Suisse. Rentré en France en 1800, il se retira dans ses foyers avec son grade de général de brigade en réforme, devint aide de camp de Murat en 1807, se battit à Heilsberg, où il fut blessé, fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, et fut nommé gouverneur du grand duché de Wurtzbourg. En juin 1812, il prit le commandement de la ville de Santona, située sur la côte de Biscaye, défendit ce poste jusqu'au commencement de 1814, contre les armées réunies de Portugais et d'Anglais, et remit la place le 16 mai 1814, aux Espagnols, par ordre de Louis XVIII. A son retour en France, il fut nommé (22 juin 1814) lieutenant général, et vécut presque ignoré sous la restauration. Député de Pontoise depuis la révolution de 1830, il parla peu à la chambre, et se rangea parmi les partisans du ministère.

LAMETTRIE. (*Voy.* METTRIE.)

LAMEY (André), savant antiquaire, né en 1726, à Munster, département du Haut-Rhin; l'électeur de Bavière le nomma conservateur de sa bibliothèque, et en 1763, il devint secrétaire perpétuel de l'académie de Manheim, où il mourut en 1802. Après avoir passé toute sa vie à parcourir les bibliothèques de l'Allemagne et de l'Italie, il a publié : *l'Alsatia diplomatica* de Schoepflin (*voy.* ce nom); *Codex principis olim Laureshamiensis abbatiae diplomaticus, ex aëvo maxime carolingico, diu multumque desideratus*, Manheim, 1768, 3 vol. in-4; *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg* (allemand), avec une table généalogique, des cartes et cent trente-neuf pièces justificatives, *ibid.*, 1776, in-8; vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Manheim, dont Lamey publia les sept premiers volumes, de 1766 à 1794.

LAMI (dom François), bénédictin, né à Montreau, village du diocèse de Chartres, l'an 1636, de parents nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, et mourut à Saint-Denis en 1711. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère et la pureté de ses mœurs. Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ces différentes qualités. On en peut voir la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*,

par dom Tassin. Les principaux sont : un *Traité* estimé *De la connaissance de soi-même*, Paris, 1700, 6 vol. in-12. Celui d'Abbadie, sur le même sujet, semble être profondément pensé; *Nouvel athéisme renversé*, Paris, 1696, in-12, contre Spinosa : ouvrage assez faible, et où l'auteur n'assure point à ses raisonnements le triomphe éclatant que les absurdités de Spinosa rendaient bien facile; *les Gémissements de l'âme sous la tyrannie du corps*, Paris, 1701, in-12; *Lettres philosophiques sur divers sujets*, Paris, 1703, in-12; *les Premiers éléments, ou Entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de logique* en forme de dialogue, Paris, 1706, in-12; *Lettres théologiques et morales*, Paris, 1708, in-12; *l'Incrédule amené à la religion par la raison, ou Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12 : livre estimé et peu commun; *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12, ouvrage posthume; un petit traité de physique, fort curieux, sous ce titre : *Conjectures sur divers effets du tonnerre*, 1689, in-12; *les Leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu*, Paris, 1703, in-12; *la Rhétorique du collège trahie par son apologiste*, Paris, 1704, in-12, contre Gibert. Le sujet de la querelle était la question, si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours. Le professeur Pourchot avait soutenu l'affirmative; le bénédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. Il paraît cependant que tout ce qui est l'effet de telles spéculations est naturellement faible pour convaincre et toucher.

LAMI (Bernard), prêtre de l'Oratoire, né au Mans en 1645, professa les humanités et la philosophie dans divers collèges de sa congrégation, avec le plus grand succès. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. On en vint jusqu'à obtenir une lettre de cachet. Le savant oratorien fut privé de sa chaire, et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la religion catholique Vigula, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'Écriture sainte à la théologie, et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa *Concorde des évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentiments qui le brouillèrent avec Harlay, archevêque de Paris, et le jetèrent dans de longues contestations. Le P. Lami était un homme simple, modeste, de mœurs pures et austères. Il mourut en 1715 du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux. On a de lui, notamment : *Harmonia sive Concordia evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4; *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12. La lecture en serait très-utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'in-

struire avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes; *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1716; *Introduction à l'Écriture sainte*, traduite de l'*Apparatus biblicus* de Boyer, in-4 : l'édition latine est in-8. Il y en a un *Abrégé* in-12. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne à le lire avant d'étudier les Livres saints; de *Tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*, in-fol., ouvrage savant; une *Rhétorique avec des Réflexions sur l'art poétique*, 1715, in-12. Le style de cet écrivain est assez net et assez facile, mais il n'est pas toujours pur.

LAMI (Jean), théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, né en 1697 au village de Santa-Croce, entre Pise et Florence, mort dans cette ville en 1770, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages: *In antiquam tabulam aeneam musei Richardii, decurionum nomina et descriptionem continentem, observationes*, Florent., 1745, in-fol., 6 à 10 fr.; *Deliciae eruditorum, seu veterum ἀνεκδότων opusculorum collectanea*, ibid., 1736-69, 18 vol. in-8, 30 à 45 fr. etc. Il rédigea pendant 30 ans les *Nouvelles littéraires*. L'éloge de Lami se trouve au tome 4 des *Elogi degli uomini illustri Toscani*: l'abbé François Fontani en a publié un autre plus complet, Florence, 1789, in-4.

LAMOIGNON, nom d'une ancienne famille du Nivernais, distinguée dans les armes depuis le XIII^e siècle, et qui dans le XVI^e s'ouvrit la carrière de la magistrature. — LAMOIGNON (Charles de), seigneur de Basville, né en 1514, étudia le droit à Ferrare, sous le célèbre Aleziat, et fut le premier de sa famille qui entra dans la magistrature: il mourut en 1573, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi; sa sagesse et son intégrité lui avaient mérité cette distinction. — Son fils, Pierre de LAMOIGNON, mort en 1584, conseiller d'état, était un bon poète latin. Chrétien, son autre fils, fut père du suivant.

LAMOIGNON (Guillaume de), marquis de Basville, était petit-fils du précédent, et naquit en 1617. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1635, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris en 1658, après la mort du premier président de Bellière. Lors de sa nomination, Louis XIV lui adressa ces paroles flatteuses: « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Le président de Lamoignon remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle; il soutint les droits de sa compagnie; il éleva sa voix pour le peuple; il désarma la chicane par ses arrêts; enfin il eut que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui: c'étaient les expressions dont il se servait. Il eut quelques démêlés avec Fouquet, au sujet de ses énormes dépenses. Cependant, à l'occasion du procès de ce surintendant, il s'abstint autant qu'il put de présider le parlement, et il n'y assista pas le jour de la sentence. Ses amis

le pressant de reprendre sa place à la chambre, il répondit: *Lavavi manus meas... quomodo inquinabo eas?* Il reconnaissait Fouquet coupable, mais il désapprouvait l'acharnement avec lequel Colbert voulait précipiter l'arrêt contre un homme qu'il haïssait. Au commencement de son règne, Louis XIV ayant tenu un lit de justice, le maître des cérémonies se présenta pour saluer le parlement après les évêques. « Saintot, dit le premier président, la cour ne reçoit point vos civilités. » — « Je l'appelle M. Saintot, répliqua Louis XIV. » « Sire, reprend le magistrat, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en Roi. » Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés, étaient tout autant d'écrits solides et lumineux. Son âme égalait son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il était le plus doux des hommes, quand la veuve et l'orphelin étaient à ses pieds. Il se délassait de ses travaux par les charmes de la littérature. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue, composaient sa petite cour. Il mourut en 1677. Fléchier prononça son oraison funèbre, et Boileau le célébra dans ses poésies. Ses *Arrêtés* sur plusieurs matières importantes du droit français parurent à Paris en 1702, in-4, et 1763, in-8. Ils ont été réimprimés en 1783, avec une *Vie du président de Lamoignon*, écrite d'après les papiers de la famille.

LAMOIGNON (Chrétien-François de), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte et agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter; une mémoire prodigieuse, un cœur juste et un caractère ferme. Son père cultiva ces heureuses dispositions. Reçu conseiller en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat-général; place qu'il remplit pendant 25 ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il était. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier; mais l'amour du travail le retint encore 8 ans entiers dans le parquet, et il ne profita de la grâce du prince que lorsque sa santé et les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. L'académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie l'année d'après. Boileau lui adressa sa 6^e épître. C'est lui qui fit abolir l'épreuve, aussi ridicule qu'infâme, du congrès. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume; c'est une *Lettre* sur la mort du P. Bourdaloue, jésuite, qu'on trouve à la fin du tome 3^e du *Carême* de ce grand orateur. Il avait fait la *vie* de son père, premier président.

LAMOIGNON (Nicolas), seigneur de Basville, intendant du Languedoc, conseiller d'état, était le 5^e fils du premier président Guillaume de Lamoignon (voy. l'avant-dernier article), et frère de Chrétien-François (voy. l'article précédent). Il naquit en 1648, fit ses études de jurisprudence, exerça pendant 4 ans les fonctions d'avocat avec

quelque succès, et embrassa la carrière de la magistrature. Nommé conseiller au parlement en 1670, puis maître des requêtes en 1675, il entra bientôt dans l'administration, et occupa successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers, de Montpellier, et resta dans ce dernier poste pendant 33 ans. On l'a accusé d'avoir agi avec rigueur contre les protestants à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et de la révolte des Cévennes. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas lui qui suggéra au roi les mesures que l'on prit contre les calvinistes; qu'il les trouva déjà en vigueur dans les différents gouvernements qui lui furent confiés, et que les ordres envoyés par Louis XV ne laissaient pas la liberté d'hésiter ni de réfléchir, ni même d'employer quelques moyens de douceur ou de persuasion. Le témoignage de Rulhières que nous invoquons dans cette circonstance est entièrement justifié par les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, que Lamoignon de Basville écrivit par ordre du roi et pour l'instruction du duc de Bourgogne, en 1698 : cet ouvrage a été imprimé en 1734 à Marseille, sous la rubrique d'Amsterdam, sur un manuscrit déposé à la bibliothèque du roi. Lamoignon quitta l'intendance du Languedoc en 1718, et mourut à Paris en 1724. — Son fils Urbain-Guillaume de LAMOIGNON, comte de Launay-Courson, né en 1674, fut intendant de Rouen en 1704, et de Bordeaux en 1707. Duclos cite de lui des traits d'arbitraire, de despotisme qui lui firent perdre ce dernier emploi. En 1717, il devint conseiller d'état ordinaire. Nous n'avons pu savoir d'une manière précise l'époque de sa mort.

LAMOIGNON (Chrétien-François II de), arrière-petit-fils du président Chrétien-François Lamoignon, par le fils du frère aîné du chancelier Guillaume II, naquit en 1735, et fut président à mortier du parlement de Paris, en 1758. Il partagea en 1772 l'exil de la compagnie à laquelle il appartenait. Rappelé dès les premiers jours du règne de Louis XVI, il se montra dès lors constamment dévoué à la cour. A l'époque de l'assemblée des notables, en 1787, il fut nommé garde des sceaux en remplacement de Hue de Miromesnil. Il travailla de concert avec le principal ministre Loménie de Brienne, aux édits du timbre et de la subvention territoriale, dont le refus d'enregistrement occasionna l'exil du parlement à Troyes. Ces deux ministres prirent d'autres mesures qui éprouvèrent la même résistance de cette cour souveraine, et furent obligés de se retirer. Lamoignon donna sa démission dans le mois d'octobre 1788, trois mois après celle de Loménie de Brienne : il se retira dans sa terre de Basville, où il mourut en 1789, d'un accident qui lui arriva à la chasse. Sa riche bibliothèque fut vendue après sa mort : les plus beaux ouvrages passèrent en Angleterre. Il laissa trois fils; l'aîné était conseiller au parlement; le second périt à Quiberon, et le troisième est pair de France.

LAMOTTE. (Voy. MOTTE.)

LAMOURETTE (Adrien), évêque constitutionnel de Lyon, naquit à Fervent, dans le Boulonnais, en 1742. Il entra dans la congrégation des lazaristes,

et fut successivement supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, et grand vicaire d'Arras en 1789. Il s'était distingué jusqu'alors par une piété apparente, ou, si elle était sincère, du moins elle fut peu constante et trop faible pour lutter contre les séductions du siècle. Cependant il avait déjà publié quelques écrits, où, parmi les maximes de religion, il avait mêlé des idées philosophiques. Cette tendance aux innovations révolutionnaires le fit choisir par Mirabeau pour son théologien, et il se servait de la plume de Lamourette lorsqu'il avait à parler sur des matières religieuses. Ce fut Lamourette qui rédigea le projet d'*Adresse au peuple français, sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau lut à l'assemblée constituante. Ayant prêté le serment exigé, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon, et sacré à Paris le 27 mars 1791. Le département de Saône-et-Loire le choisit pour député à l'assemblée législative, où il se montra d'abord un des plus modérés. Lamourette se déclara contre la liberté des cultes, contre la république et les deux chambres, et rappela sans cesse l'assemblée à la concorde, à la modération et à l'union; cependant il proposa qu'on fit cesser toutes les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792, contre la famille royale, dans le château des Tuileries, et parut insensible au terrible événement du 10 août de la même année. Lorsque Louis XVI fut enfermé avec sa famille dans la tour du Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* s'étant trompé de nom, et ayant signalé Daumerette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre cette assertion, et le *Moniteur* se rétracta le 6 septembre 1792, en déclarant pour véritable auteur de la motion l'abbé Lamourette, évêque de Lyon. Il revint bientôt à des idées plus humaines et plus équitables, lorsqu'il vit répandre le sang innocent; il attaqua les factieux, parla avec courage et vigueur contre les massacres du 2 septembre, où périrent dans les prisons et les églises tant d'infortunés, parmi lesquels on comptait un grand nombre de prêtres. A la clôture de l'assemblée législative, il se retira à Lyon, où, pendant le règne des terroristes, il se prononça en faveur des habitants de cette malheureuse ville. Tombé plus tard au pouvoir des factieux, Lamourette fut conduit à Paris, et enfermé dans la Conciergerie, où il trouva l'abbé Emery. Les conseils de ce respectable ecclésiastique et sa propre conscience l'amènèrent à signer, le 7 janvier 1794, une rétractation de ses erreurs passées : l'original de cette pièce se conserve à Lyon. Il s'y déclare auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta à l'échafaud avec un calme et une résignation chrétienne qui édifièrent les autres victimes qui l'accompagnaient au supplice. Il fut exécuté le 10 janvier de la même année 1794. Quelles qu'aient été les fautes de ce pécheur repentant, il faut avouer qu'il fut plus imprudent que coupable. Il a laissé : *Pensées sur la philosophie*

de l'incrédulité, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8; *Pensées sur la philosophie de la foi*, ou *Le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1789, in-8; *les Délices de la religion*, ou *le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12; traduit en espagnol, Madrid, 1791, in-8; *Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé, justifié par la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789-1790, in-8; *Lettre pastorale*, suivie de la *Lettre au pape*, Lyon, 1790, in-8; *Prône et Vêpres*, ou *Le pasteur patriote*, 1790-1791, in-8; *Considérations sur l'esprit et le devoir de la vie religieuse*, publiées après sa mort, 1795, in-12.

LAMOUREUX (Jean-Vincent-Félix), naturaliste, né à Agen en 1779, mort à Caen en 1825, remplit d'une manière honorable la chaire d'histoire naturelle à l'académie de cette ville. C'est surtout à l'histoire naturelle de la mer qu'il fit faire d'importants progrès. On lui doit entre autres : *Histoire des polypiers coralligènes flexibles*, Caen et Paris, 1816, in-8; *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers*, etc., Paris, 1821, in-4; *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique*, etc., Caen et Paris, 1821, in-8.

LAMPE (Frédéric-Adolphe), théologien protestant, né à Dethmol, dans le comté de la Lippe, en 1683, fut successivement ministre de plusieurs églises, puis docteur et professeur en théologie, et d'histoire ecclésiastique à Utrecht, et mourut pasteur de Saint-Etienne de Brême en 1729, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De cymbalis veterum libri tres*, Utrecht, 1703, in-12, avec fig., et son *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, 1724-25, en 3 gr. vol. in-4, plein de savantes minuties. On a encore de lui : un *Abrégé de la théologie naturelle*, in-8. Il travailla avec Théodore de Hase, à un Journal intitulé *Bibliotheca historicophilologico-theologica*, et donna une édition de *Hist. ecclesiae reformatæ in Hungaria et Transilvania* de Paul Embert, avec des suppléments, Utrecht, 1728, in-8. La vie de Lampe a été publiée dans le t. 2 des *Miscelle. Duisburg.*, et dans les *Acta Eruditorum ger. sect. xxxi*, etc.

LAMPILLAS (L'abbé don François-Xavier), ecclésiastique et littérateur espagnol, naquit à Jaën, dans l'Andalousie, en 1739. Jeune encore, il entra chez les jésuites, et y resta jusqu'à la destruction de cette société. Il occupait la chaire de belles-lettres au collège de Séville, lorsqu'il fut forcé de quitter son pays par suite des mesures sévères que l'on prit contre les religieux de son ordre : il se retira à Gênes avec plusieurs de ses confrères. Là, uniquement occupé de l'étude de la langue et de la littérature italienne, il mit au jour son *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de la littérature espagnole*, qui était une réponse à deux écrits des PP. Bettinelli et Tiraboschi, où ces derniers parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. Cet ouvrage parut à Gênes, en 1778-1781, en 6 vol. in-8; il eut un très-grand

succès. L'abbé Lampillas y fait preuve d'une érudition peu commune; il prouve aux Italiens qu'ils ont été les premières causes de la décadence des lettres et de la littérature; ce qui n'aurait point été répondre à ses adversaires, s'il n'avait fait voir en même temps qu'au milieu de la plus profonde ignorance des nations, l'Espagne conservait encore des génies distingués, et qu'elle a été presque le berceau de la renaissance des lettres en Europe. On pourrait peut-être lui disputer cet éloge; mais Charles III d'Espagne, en prince reconnaissant, combla de bienfaits l'auteur qui employait ses talents à la gloire de sa patrie. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à cet *Essai historique* par deux lettres, auxquelles Lampillas répliqua à son tour. Ces diverses pièces furent imprimées à Rome en 1781. Il a ajouté à ses productions des *Poésies italiennes*, qui ne sont pas sans mérite. Il est mort à Gênes en 1793.

LAMPRIDE (Ælius Lampridius), historien latin du IV^e siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance Chlore, avait composé la *Vie* de plusieurs empereurs; mais il ne nous reste que celle de Commode, de Diadumène, fils de Macrin, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Ces ouvrages, qui lui sont attribués à tort, selon quelques critiques, ont été imprimés une première fois à Milan, et on les trouve dans *Historiæ Augustæ scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. in-8. Cet auteur offre des choses curieuses, omises par la plupart des historiens et qui concourent cependant à donner une idée juste de ces souverains de Rome. Son style est plutôt celui d'un recueil d'anecdotes que d'une histoire suivie. Vossius (*De hist. lat.*) et Fabricius (*Biblioth. lat.*) croient que Lampride et Spartien ne sont qu'un seul et même écrivain; mais de Moulines a réfuté cette opinion, et a donné ce qui reste de Lampride dans sa traduction des *Ecrivains de l'hist. d'Auguste*. Ces fragments ont aussi été traduits en français par l'abbé de Marolles.

LAMPRIDE (Benoît), célèbre poète, né à Crémone vers la fin du XV^e siècle, enseigna les langues grecque et latine avec réputation à Rome, où Léon X le protégea. Après la mort de ce pontife, il se retira à Padoue, et fut ensuite précepteur du fils de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue. On a de lui des *Epigrammes*, des *Odes*, et d'autres pièces en vers, en grec et en latin, Venise, 1550, in-8: ils ont été insérés depuis dans le 6^e vol. des *Carmina illustrium poetarum Italorum*, Florence, 1719 et dans d'autres recueils. Il mourut en 1540, ou, suivant Tiraboschi, en 1542.

LAMPSONIUS (Dominique), littérateur flamand, né à Bruges en 1532, s'attacha au célèbre cardinal Polus, le suivit en Angleterre, et se retira à Liège après la mort de ce prélat, en 1558. Il y fut secrétaire des évêques et princes Gérard de Groësbeck et d'Ernest de Bavière. Malgré ses occupations, il trouva le loisir de prendre avec fruit des leçons de peinture de Lambert Lombart. Par reconnaissance, il écrivit la *Vie* de ce peintre, qui fut publiée à Bruges par Hubert Goltzius, en 1565, in-8. Il célébra aussi en vers latins les peintres les

plus renommés] des Pays-Bas dans un ouvrage qui a pour titre : *Elogia in effigies pictorum celeberrimum Germaniæ inferioris*, Anvers, 1572, in-4. Il mourut à Liège l'an 1599.

LANA-TERZI (le P. François), né à Brescia *Brixia*, qu'il ne faut pas confondre avec *Brixinium*, Brixen, l'an 1631, se fit jésuite, et enseigna avec beaucoup de distinction la philosophie et les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages savants et curieux sur la physique, écrits en italien, entre autres un recueil des nouvelles inventions, sous le titre de *Prodromo dell' arte maestra*, Brescia, 1670, in-fol.; ouvrage qui a reparu sous le titre de *Magisterium naturæ et artis*, ibid., 1684, 3 tom. in-fol., avec fig. (*Voy. STRUM* Christophe, et le *Journ. hist. et littér.*, 1^{er} mars 1784, p. 846.) Les OEuvres de François Lana et de Philippe Lobmeir, sur *la navigation dans les airs*, ont été traduites en allemand avec des remarques, par Heerbrandt, Tubingen, 1784, in-8 de 80 pag. Ce Philippe Lobmeir mit au jour, à Wittemberg, en 1679, une dissertation avec ce titre : *Exercitatio physica de artificio navigandi per aerem*. Il paraît avoir copié Lana ou plutôt Sturm, dont le *Collegium* avait paru 3 ans avant son *Exercitatio*. Le P. Lana publia d'autres ouvrages sur divers points de physique. Il est mort à Brescia en 1687. Les détracteurs de Montgolfier ont prétendu qu'il avait puisé la première idée de ses aérostats dans l'ouvrage de Lana-Terzi dont il a été donné un extrait intitulé *Navis Volans*, Naples, 1784.

LANCELOT (Jean-Paul), jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à 80 ans, composa divers ouvrages, entre autres celui des *Institutes du droit canon* en latin, à l'imitation de celles que l'empereur Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avait travaillé par ordre du pape Paul IV, et que ces institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes. La meilleure est celle de Doujat, en 2 vol. in-12. Durand de Maillane en a donné une traduction en français avec des remarques, Lyon, 1770, 10 vol. in-12. On a encore de Lancelot un *Corps du droit canon*, in-4.

LANCELOT (dom Claude), habile grammairien, né à Paris en 1615, fut employé, par les solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avaient établie à Paris, et enseigna les humanités et les mathématiques. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de Conti. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Cyran. Ayant contribué à élever quelques troubles dans ce monastère, il fut exilé à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut en 1695. Les vertus que lui attribuent les *Mémoires sur Port-Royal* ne s'accordent guère avec ce qu'en disait le comte de Brienne en 1685. « Claude » Lancelot est bien le plus entêté janséniste et le » plus pédant que j'aie jamais vu. Son père était » mouleur de bois à Paris. Il fut précepteur de

» messeigneurs les princes de Conti, d'auprès des- » quels le roi le chassa lui-même, après la mort » de la princesse leur mère, ce qui l'obligea de se » retirer en l'abbaye de Saint-Cyran, où il avait » déjà reçu le sous-diaconat. Depuis son retour » dans cette abbaye, il y faisait la cuisine, et très- » mal; ce qu'il continua jusqu'à la mort du dernier » abbé de Saint-Cyran. » Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, Paris, 1644, in-8; 1655 ou 1761 ou 1819, in-8. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume de donner à des enfants les règles du latin en latin même; coutume qui avec des difficultés d'abord rebutantes, avait l'avantage de hâter les progrès des écoliers, et de leur donner la pratique avec la théorie: aussi s'aperçoit-on que depuis qu'on l'a négligée, l'usage de la langue latine est fort déchu. Les grammaires de Despautère, d'Alvarès, et d'autres qui ont fait tant de bons latinistes, étaient écrites en latin. On a beau dire que cela est absurde, qu'il est contre la nature et l'ordre des choses d'enseigner une langue dans cette langue même, puisque cela suppose qu'on la sait déjà; dans les langues mortes cela est absolument nécessaire: c'est le seul moyen de se les rendre familières, et de suppléer l'avantage qu'on a dans l'apprentissage des langues vivantes. Dès qu'on en sait assez pour comprendre imparfaitement quelques constructions, il faut s'attacher aux grammaires latines. C'est le cas d'un enfant qui apprend à marcher, à danser; ce n'est qu'en pratiquant ces choses qu'il les apprend. Savait-il la langue maternelle quand on a entrepris de la lui apprendre? (*Voy. la défense de ces observations dans le Journ. hist. et littér.*, 15 janvier 1783.) (Cette opinion est celle de Feller: les éditeurs de cette édition n'osent pas contredire leur maître; mais ils disent que l'usage contraire a prévalu même chez les jésuites, et qu'on n'a pas trouvé par l'expérience que ce changement était mauvais.) On peut regarder l'ouvrage de Lancelot comme un extrait de ce que Valle, Scaliger, Scioppius, Saturnius et surtout Sanctius ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques curieuses sur les noms romains, sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens; *Nouvelle Méthode pour apprendre le grec*, ibid., 1655, 1656, 1673, 1720, 1731, 1819, in-8. On prétend que Louis XIV se servit de la méthode latine. Les vers français de ces deux ouvrages sont de Sacy; *Le Jardin des racines grecques*, 1657, in-8. (*Voy. LABBE.*) Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; il a servi de modèle à bien d'autres *Jardins de racines* pour l'étude de diverses langues, et dont le succès n'a été égalé par celui d'aucune de ses nombreuses imitations; une *Grammaire italienne*, in-12; une *Grammaire espagnole*, in-12; *Grammaire générale et raisonnée*, in-12, réimprimée en 1756 par les soins de Duclot, secrétaire de l'académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnauld, a été traduit en plusieurs langues; *Delectus epigrammatum*, en 2 vol. in-12, avec une Préface par Nicole; *Mémoires pour servir à*

la vie de Saint-Cyran, en 2 part. in-12 : ouvrage d'un enthousiaste, qu'il faut apprécier sur la vie et les qualités connues de son héros. (Voy. VERGER.) *Dissertation sur l'émine de vin et la livre de pain de Saint-Benoît*, in-12. Le savant Mabillon réfuta modestement l'opinion de l'auteur ; les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui se trouvent dans la Bible de Vitré, Paris, 1662, in-fol.

LANCES (Charles - Victor - Amédée des) naquit à Turin en 1712, d'une famille illustre. Il fut successivement chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, ensuite vicaire à Turin. Créé cardinal par le pape Benoît XIX, le 10 avril 1747, il fut bientôt après archevêque de Nicosie, préfet du concile, aumônier du roi de Sardaigne, et abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Benigne, où il mourut en 1784. Si Lances fut élevé au comble des dignités ecclésiastiques, il le dut plus encore à ses talents et à ses vertus qu'à sa naissance. A une érudition profonde, il joignait une doctrine pure et une piété rare, qu'il relevait encore par un caractère généreux et une ardente charité. On a de lui : *Synodus diœcesana Segusii* (Suse) *in Gallia subalpina, coacta anno 1745, a Victorio Amedeo a Lanceis* ; *Synodus diœcesana insignis abbatiæ fructuariensis Sancti Benigni de Sancto-Benigno*, Turin, 1752. On trouve l'éloge de ce prélat dans la *Storia letteraria d'Italia*, page 325, et dans la *Nuova raccolta degli opuscoli*, etc., du célèbre P. Calogera.

LANCELOT, roi de Naples. (Voy. LADISLAS.)

LANCISI (Jean-Marie), célèbre médecin italien, né à Rome en 1654, mort dans cette ville en 1720, professeur d'anatomie au collège de la Sapience, médecin et camérier secret d'Innocent XI et de Clément XI, exerça ses emplois avec beaucoup de succès. Il laissa une nombreuse bibliothèque, qu'il donna à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle serait publique. L'abbé Christophe Carsugli immortalisa ce don précieux par sa *Bibliotheca Lancisiana*, Rome, 1718, in-4. La plupart de ses productions ont été imprimées à Genève en 1718, 2 vol. in-4, vend. 18 fr. On y trouve différents *Traité*s curieux sur les morts subites, sur les mauvais effets des vapeurs de marais, sur le ver solitaire, sur les maladies épidémiques des bestiaux, sur la manière dont les médecins doivent étudier. On a encore de lui une édition de la *Metallotlieca vaticana* de Michel Mercati, Rome, 1717, avec un *Supplément* de 1719, qui manque souvent.

LANCIVAL. (Voy. LUCE.)

LANCRET (Nicolas), peintre parisien, né en 1690, mort en 1743, aimé et estimé, étudia sous Pierre d'Ulin et Gillot : il eut aussi Watteau pour maître ; mais il ne saisit ni la finesse de son pinceau, ni la délicatesse de son dessin. Il a fait pourtant plusieurs choses agréables et d'une composition riante. On a gravé plus de 80 sujets d'après ses tableaux.

LANDAZURI (Joachim), prêtre, né en 1734 à Vittoria, où il mourut en 1806, se livra à l'étude de l'histoire de son pays, et l'académie espagnole le

reçut parmi ses membres. On a de cet historien : *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, Vittoria, 1752, 5 vol. in-4 ; *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8. C'est de toutes les géographies de cette province celle qui se distingue le plus par son exactitude ; *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, Vittoria, 1786, in-4.

LANDES. (Voy. DESLANDES.)

LANDI (Ortensio), médecin milanais du XVII^e siècle, ne tarda pas à quitter sa profession, trop grave pour un esprit aussi léger que le sien. Après avoir voyagé en France et en Italie, il s'attacha aux évêques de Catane et de Trente, assista à l'ouverture du concile tenu dans cette dernière ville, et mourut à Venise en 1660. Il est auteur de plusieurs ouvrages, qu'il se plaisait à publier sous des noms supposés. On a de lui : un dialogue intitulé : *Fortianæ quæstiones*, où il examine les mœurs et l'esprit des divers peuples d'Italie, et où il prend le nom de *Philalethes Polytopiensis*, Louvain, 1550, in-8 ; deux autres *Dialogues*, l'un intitulé : *Cicero relegatus*, et l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal Jérôme Alexandre. Ils parurent à Lyon, où Landi était alors, en 1534, in-8 ; plusieurs de ses opuscules ont été réimprimés à Venise, en 1554, sous ce titre : *Varii componimenti d'Ortensio Landi, cioè dialoghi, novelle, favole*, Vinegia, 1552, in-8, rare. Landi, dans ses voyages en Allemagne, en Suisse, etc., s'était laissé corrompre par les novateurs ; plusieurs de ses ouvrages ont été mis à l'index. (On peut consulter le tom. VII de la *Storia letteraria d'Italia*, par Tiraboschi, et le tome premier des *Memorie par la Storia letteraria di Piacenza* par Poggiali.)

LANDINO (Christophe), littérateur italien, né à Florence en 1424, mort en 1504, a traduit l'*Histoire naturelle* de Pline. Sa *Version*, qui n'est pas toujours exacte, fut imprimée par Jenson, à Venise, en 1476, in-fol. En 1482, on imprima à Florence, in-fol., ses *Commentaires* latins sur Horace, et à Venise en 1520, ceux qu'il a faits sur Virgile. Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis ; mais la première édition est la plus recherchée. On lui doit aussi des *Notes* sur le Dante, qui ont été jointes à celles de Vellutello sur le même auteur, par Sansovino, etc. Il a donné en outre *Disputationum camaldulensium libri* IV, Florent., circa 1480, gr. in-fol., vend. 33 fr. ; *Dialogi de nobilitate animæ*, etc. Il était de l'académie platonique de Florence.

LANDON, pape, successeur d'Anastase III, en 914, mourut à Rome, après six mois de pontificat. Soumis aveuglément aux volontés de la fameuse Théodora, mère de Marosie, il ordonna archevêque de Ravenne le diaere Jean, un des favoris de cette femme impérieuse. La mort enleva ce pontife peu de temps après.

LANDON (C. P.), peintre et littérateur, né vers l'an 1760, se livra de bonne heure à l'étude de la peinture, et obtint plusieurs prix, qui lui méritèrent d'être envoyé à Rome, comme pensionnaire de l'académie française. De retour à Paris, il fut

nommé directeur du Musée. Artiste, écrivain et éditeur d'ouvrages relatifs aux beaux-arts, il mérita d'être correspondant de la 4^e classe de l'Institut et membre de plusieurs sociétés savantes. Il est mort en 1826, et a publié : *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts, etc.*, 1^{re} collection (section ancienne), Paris, 1801-15, 27 vol. in-8, fig.; 2^e collection (section moderne), ibid., 1808-33, 16 vol. in-8, ensemble 43 vol., vend. 516 fr., pap. vél., 1032 fr. On a donné une nouvelle édition de la 1^{re} collection, Paris, 1824 et ann. suiv., 25 vol. pet. in-8; on en a tiré 500 exempl. en pap. ordin., à 15 fr., et 50 en pap. vél., à 30 fr. le vol.; *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres*, ibid., 1803-17, 22 vol. in-4, fig. On ajoute à cet ouvrage *vie et œuvre du Corrège*, ibid., 1821, 2 vol. in-4; *OEuvres choisies de Léonard de Vinci, du Guide et de Paul Véronèse*, ibid., 1824, in-4; ensemble 25 vol., 625 fr., et l'in-fol., pap. vél., 1250 fr. Elles renferment les portraits et les œuvres complètes du Dominiquin, de Michel-Ange, de Raphaël, du Poussin et de Lesueur, avec un choix des productions les plus remarquables de l'Albane, de Daniel, de Voltaire, de Baccio-Bandinelli, et le premier volume de peintures antiques; *Description de Paris et de ses édifices*, avec un *Précis historique*, et des observat., par Legrand, ibid., 1806-9, 2 vol. in-8, fig., 36 fr., pap. vél., 72 fr., avec pl. col., 120 fr.; *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations*, ibid., 1805-9, 13 vol. in-12, fig., 117 fr., pap. vél., 234 fr.; *Choix de biographie ancienne et moderne, etc.*; ibid., 1810, 2 vol. in-12, avec 144 grav. au trait, 12 fr., et pap. vél., 24 fr. C'est un abrégé de l'ouvrage précédent; *Recueil des ouvrages de peinture et sculpture qui ont concouru pour les prix décennaux*, in-8, avec 45 pl.; *Nouvelles des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure*, tom. 1-3, Paris, 1802-03, 3 vol. in-8, ornés de pl., 27 fr.; *Nu-mismatique du voyage du jeune Anacharsis, ou Médailles des beaux temps de la Grèce*, ibid., 1818, 2 vol. in-8, ornés de 90 pl., 36 fr., pap. vél., 72 fr.; ou 1824, in-8, avec 30 pl. au trait, 8 fr.; Landon est éditeur de *la Description de Londres et de ses édifices*, 1810, in-8, avec 42 pl.; *Du Saint Evangile de N.-S. J.-C.*, imprimé par Didot, avec 51 planches au trait, d'après Raphaël, Poussin et l'Albane.

LANDRI (saint), évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui affligea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui alors était sous l'invocation de saint Vincent.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005; il était fils d'un conseiller du sénat de cette ville. Après s'être distingué par sa science et avoir enseigné le droit à Pavie, il passa en France et se consacra à Dieu en 1042 dans le monastère du Bec, dont il devint prieur. Il y ouvrit son école, qui devint la plus célèbre de

l'Europe : il en établit une autre de littérature à Avranches; mais, en allant d'Avranches à Rouen, ayant été arrêté par des voleurs, qui le laissèrent attaché à un arbre, il fut dégoûté du monde. Il se distingua aussi par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de Bérenger au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. Guillaume, duc de Normandie, le tira de son monastère pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, en 1063. Lanfranc y ouvrit encore une école qui devint aussi fameuse que celle du Bec. En 1070, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, appela Lanfranc, et lui donna l'archevêché de Cantorbéry. Le nouvel archevêque rebâtit la cathédrale de Cantorbéry, et y fonda plusieurs hôpitaux. Guillaume avait une telle confiance en lui, qu'il le chargeait du gouvernement de l'Angleterre, quand il était obligé de passer en Normandie. Ce saint prélat mourut en 1089, illustre par ses vertus et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son Eglise et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'état habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par dom d'Achery, et imprimés à Paris en 1648, in-fol. On y trouve : son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur, contre Bérenger*; des *Commentaires* sur saint Paul; des *Notes* sur Cassien; des *Lettres*; des *Sentences*, où il est parlé en détail des exercices de la vie monastique : ouvrage découvert par dom d'Achery, après son édition des écrits de Lanfranc, et inséré dans le 4^e tome de son *Spicilege*. « Cet auteur, dit l'abbé » Bergier, se sent moins que ses contemporains de » la rudesse du siècle dans lequel il écrivait; il » montre une grande connaissance de l'Ecriture » sainte, de la tradition et du droit canonique. On » trouve dans ses écrits plus de naturel, d'ordre et » de précision, que dans les autres productions » du xi^e siècle. Les protestants, qui ont témoigné » en faire peu de cas parce qu'il était moine, » avaient oublié que son mérite seul le fit placer » sur le premier siège d'Angleterre; qu'il gagna la » confiance de Guillaume le Conquérant; que pen- » dant l'absence de ce prince, Lanfranc gouverna » plusieurs fois le royaume avec toute la sagesse » possible. Il ne faut donc juger des hommes, ni » par l'habit qu'ils ont porté, ni par le siècle dans » le quel ils ont vécu : le cloître fut et sera toujours » le séjour le plus propre pour se livrer à l'étude, » pour acquérir tout à la fois beaucoup de connais- » sances et de vertus. On n'a qu'à confronter ce » qu'a écrit Lanfranc, pour établir le dogme de » l'Eucharistie, avec ce que les plus habiles mi- » nistres protestants ont fait pour l'attaquer, on » verra de quel côté il y a plus de justesse et de so- » lidité. » Quelques écrivains satiriques et détracteurs ont attaqué la mémoire de ce prélat; mais on trouve une réfutation solide de ce qu'ils ont avancé dans l'*Anglia sacra* de Warthon. Lanfranc avait fait aussi une *Histoire ecclésiastique*, la *Vie* de Guillaume le Conquérant, et un *Commentaire* sur les psaumes, qui sont perdus. Ses œuvres se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*.

LANFRANC, médecin de Milan, du XIII^e siècle, professa avec succès en cette ville la médecine et la chirurgie. Cependant il essuya des chagrins, dont il ne dit point le sujet, mais qui paraissent être relatifs aux querelles des Guelfes et des Gibelins; il fut même arrêté et mis en prison. Le vicomte Matthieu lui permit de se transporter où il jugerait à propos, et dès qu'il eut choisi la France, ce seigneur l'y fit conduire. Il fut appelé en divers lieux du royaume, et demeura quelque temps à Lyon. L'an 1295 il se rendit à Paris, sur les instances de plusieurs seigneurs et maîtres en médecine, mais particulièrement de maître Jean de Passavant, et d'après les sollicitations des bacheliers en médecine, pour enseigner publiquement la chirurgie et démontrer les opérations de cet art. La chirurgie était entièrement abandonnée aux barbiers ou à des empiriques ignorants. Il établit, entre les médecins et les barbiers, une classe de savants, qui joignaient la pratique des opérations manuelles à la science médicale, comme faisait Lanfranc. De là est venu le *collège des chirurgiens de Saint-Côme*, à Paris, qui a commencé du temps de saint Louis. On a de lui : *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, 1519, 1546, in-fol.; *ibid.*, 1553, in-fol., avec les ouvrages de Gui de Chauliac, de Roger, de Bertapallier et de Roland sur la chirurgie, traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4, et en allemand par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8.

LANFRANC (Jean), peintre, né à Parme en 1581, mort à Rome en 1647, fut d'abord page du comte Scotti; mais étant né avec beaucoup de dispositions et de goût pour le dessin, il en faisait son amusement. Le comte s'en aperçut, et le mena lui-même dans l'école d'Augustin Carrache, et depuis dans celle d'Annibal. Les progrès rapides que Lanfranc faisait dans la peinture lui acquirent bientôt un grand nom, et lui méritèrent la dignité de chevalier. Ce peintre avait une imagination vaste, qui exigeait de grands sujets. Il ne réussissait que médiocrement aux tableaux de chevalet.

LANFREDINI (Jacques), cardinal, évêque d'Osino, né à Florence en 1670, mort en 1741, ne s'illustra pas moins par ses vertus épiscopales que par sa profonde érudition. On a de lui : *Raccolta d'orazioni sinodali e pastorali*, Jesi, 1740, in-4; *Lettere pastorali*, etc., Turin, 1768, 2 vol. in-8; *Lettere scritte alla nobiltà ed agli artisti*, in-8.

LANG (Jean-Michel), né à Ezelwangen, dans le duché de Sultzbach, en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place, et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut en 1731. On a de lui : *De fabulis mohammedicis*, 1697, in-4; plusieurs Traités latins sur le mahométisme et l'Alcoran; *Dissertationes botanico-theologicæ*, Altorf, 1705, in-4; *Philologia barbaro-græca*, Nuremberg, 1708, in-4.

LANGALLERIE (Philippe de GENTILS, marquis de), premier baron de Saintonge, naquit à la Motte-Charente, en 1656. Il se consacra aux armes dès sa jeunesse, fit trente-deux campagnes au ser-

vice de France, donna de grandes preuves de valeur, et parvint au grade de lieutenant général en 1704. Son caractère hautain et son excessive ambition lui suscitèrent des discussions désagréables, qui l'engagèrent à passer au service de l'empereur en 1706. Il fut jugé en France comme déserteur, et condamné à être pendu. Ayant obtenu dans l'armée de l'empereur l'emploi de général de la cavalerie, il ne le garda pas longtemps, parce qu'il s'attira la disgrâce du prince Eugène qu'il avait accompagné au siège de Turin, et sous lequel il avait fait les deux campagnes suivantes. Il quitta l'empereur, passa en Pologne, où il fut fait général de la cavalerie lithuanienne, et ne fut pas plus tranquille. Il se fit calviniste en 1714, dans l'espérance de trouver plus facilement de l'emploi chez les princes protestants. Après diverses courses à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, à Cassel, il partit pour la Hollande, où il se lia très-étroitement avec l'aga turc, ambassadeur à la Haye, qui conclut un traité avec lui au nom du Grand-Seigneur. On n'en a jamais bien su les articles, mais en général on croit qu'il s'agissait d'une descente en Italie, dont le marquis devait commander les troupes. C'était l'effet des intrigues du cardinal Albéroni, qui s'était ligué avec les Ottomans pour donner de l'occupation à l'empereur; et réaliser son vaste et chimérique projet. Le marquis passait à Hambourg pour faire préparer des vaisseaux, lorsque l'empereur le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, puis au château de Raab ou Javarin dans la Hongrie, où il mourut de chagrin en 1717. Il a paru des *Mémoires du marquis de Langallerie, Histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, la Haye, 1743, in-12. Cette prétendue histoire est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu : les noms, les faits, les dates, tout en démontre la fausseté. On prétend que le marquis de Langallerie avait formé le projet de rassembler dans les îles de l'Archipel les restes de la nation hébraïque. (*Voy. aussi Manifeste de Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, écrit par lui-même*, en 1706, Cologne, 1707, in-4; *Guerre d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques, etc.*, du marquis de Langallerie par Sandras de Courtilz, Cologne, 1709, 2 vol. in-12.)

LANGBAINE (Gérard), né en 1608, à Barton-Kirke, dans le Westmoreland, en Angleterre, mort en 1658, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui plusieurs écrits, dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : une *Edition* de Longin, en grec et en latin, avec des notes, 1636 et 1638 in-8; *Fæderis scotici examen*, en anglais, 1644, in-4; une *Traduction* anglaise de l'Examen du concile de Trente, par Martin Chemnitz (*voy. ce nom*); *Platonicorum aliquot qui etiamnum supersunt authorum, græcorum imprimis, mox et latinorum syllabus alphabeticus*, à la suite de *Alcini in Platonicam philosophiam introductio* du docteur Fell, 1667, in-8.

LANGÉ (Rodolphe), gentilhomme de Westphalie et prévôt de la cathédrale de Munster, fut envoyé

par son évêque et par son chapitre, vers le pape Sixte IV, pour une affaire importante, et s'acquitta fort bien de sa commission. A son retour, il fit établir un collège à Munster. Lange fut, par cet établissement et par ses écrits, le principal restaurateur des lettres en Allemagne. On a de lui plusieurs *Poèmes* latins (sur le dernier siège de Jérusalem, sur la sainte Vierge, sur saint Paul), que l'on ne croit pas avoir été imprimés. Maittaire en indique cependant une édition de Munster, 1486, in-4. Lange mourut en 1519, à 81 ans, pleuré de ses concitoyens, dont il avait été le bienfaiteur et la lumière.

LANGE (Paul), bénédictin allemand, et ensuite disciple de Luther, natif de Zwickau en Misnie, parcourut en 1515 les couvents d'Allemagne, afin de rechercher des monuments. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Zeitz*, en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans le premier tome des *Ecrivains d'Allemagne*. Il y loue Luther, Carlstadt et Mélanchthon, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux protestants ; comme si le suffrage d'un moine apostat pouvait justifier le schisme fatal par lequel ils ont déchiré l'Eglise.

LANGE (Jean), né à Læwenberg, en Silésie, l'an 1485, mort à Heidelberg en 1565, exerça la médecine en cette ville avec distinction, et fut médecin de quatre électeurs palatins. On a de lui : *Epistolarum medicinalium opus miscellaneum*, Francfort, 1689, in-8 : recueil rempli d'une rare érudition, et dont la lecture est utile à tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la nature. — Il est différent de Christophe-Jean LANGE, né à Pégau dans la Misnie, en 1655, professeur en médecine à Leipzig, mort en 1701, dont les ouvrages ont paru à Leipzig, 1704, en 2 tom. in-fol.

LANGE (Joseph), *Langius*, né à Kaiserberg, dans la Haute-Alsace, mort vers 1630, fut professeur de grec à Fribourg, dans le Brisgau, vers 1610, se fit ensuite catholique, et publia la compilation intitulée *Polyanthea nova*, Genève, 1600, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1604; Francfort, 1607. On y trouve des passages sur toutes sortes de matières. On a encore de lui *Florilegium*, recueil alphabétique de sentences, apophtegmes, etc., Strasbourg, 1598, in-8; *Elementale mathematicum, logisticæ, astronomicæ et theoricæ planetarum*, Fribourg, 1612, in-4. On lui doit aussi des éditions de Perse, de Juvénal, avec des *Index* très-amplis.

LANGE (Charles-Nicolas), habile naturaliste suisse, a donné en latin : *Historia lapidum figuratorum Helvetiæ*, Venise, 1708, in-4; *Origo lapidum figuratorum*, Lucerne, 1706, in-4; *Methodus testacea marina distribuendi*, ibid., 1722, in-4. Ces ouvrages, et surtout le premier, sont recherchés par les naturalistes.

LANGE (François), avocat au parlement de Paris, natif de Reims en 1610, mort à Paris en 1684, s'est fait un nom par le livre intitulé : *Le Praticien français*; il parut pour la première fois sous le nom de Gastier, procureur au par-

lement. Il en était à sa 4^e édition, lorsque les ordonnances de 1667 et de 1670 forcèrent de le remanier. Dès lors il en parut un grand nombre d'éditions. La dernière est celle donnée par Pimont, conseiller référendaire à la chancellerie, Paris, 1755, 2 vol. in-4.

LANGE (Charles), né selon quelques-uns à Gand, et selon d'autres à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liège, où il mourut dans un âge peu avancé, en 1573. Il fut étroitement lié avec Juste-Lipse et plusieurs autres savants de son temps. Lange était très-versé dans le grec et le latin, bon poète, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle; tous ceux qui en ont parlé conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une piété très-exemplaire. Nous avons de lui des *Commentaires* sur les *Offices de Cicéron*, sur les *Comédies de Plaute*, et plusieurs *Pièces* de vers.

LANGEAC, ou LANGUAC (Jean de), né d'une ancienne maison à Langeac, diocèse de Saint-Flour, acheva ses études à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. La quantité de bénéfices qu'il posséda est étonnante; mais il faisait un bon usage de ses revenus. François I^{er}, qui l'aimait, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Ecosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Ce fut à sa recommandation que Robert Cenalis lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon évêque*. Il aimait et protégeait les lettres. Etienne Dolet lui dédia ses trois livres : *De officio legati, quem vulgo ambassiatorem vocant*; *De immunitate legatorum*; *De legationibus Langiachi episcopi Lemovicensis*, imprimés à Lyon en 1541, in-4. Ce digne prélat mourut la même année à Paris.

LANGEVIN (Raoul), chanoine de Bayeux, composa, en 1269, le fameux *Cartulaire* de cette église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquaient de son temps dans cette cathédrale, à laquelle elle sert encore de loi. Ce manuscrit précieux fut sauvé, par un accident heureux, des horribles ravages des protestants, en 1562.

LANGEVIN (Léonor.-Ant.), docteur de Sorbonne, natif de Carantan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *l'Infaillibilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre Masius, professeur de Copenhague, Paris, 1701, 2 vol. in-12.

LANGLE (Pierre de), né à Evreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi à la sollicitation du grand Bossuet son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le récompensa, en 1698, de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Le *Mandement* qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle *Unigenitus*, scandalisa les catholiques, causa sa disgrâce à la cour, et excita des troubles violents dans son diocèse. Les habitants de Calais se soulevèrent;

ceux de Quernes, en Artois, le reçurent dans une visite à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat s'opposa, avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut en 1724, ayant sacrifié les douceurs de la paix, les avantages de la soumission à l'Eglise, la satisfaction attachée aux devoirs d'un pasteur fidèle, à l'esprit de dispute et de parti.

LANGLÉ (Le marquis de.) (*Voy.* FLEURIAU.)

LANGLÉ (Honoré-François-Marie), compositeur de musique, né à Monaco en 1741, étudia à Naples sous Caffaro, se rendit à Gênes pour y diriger à la fois le théâtre et le concert des nobles, vint à Paris en 1768, où il se fit une grande réputation, et devint membre et bibliothécaire du Conservatoire. Il est mort en 1807. On a de lui : *Traité d'harmonie et de modulation*; *Traité de la basse sous le chant*. On y trouve une excellente analyse des trois espèces de contrepoint; *Traité de la fugue*, Paris, 1805, in-4, 36 fr. Ses principes sont plus méthodiques et plus clairs que ceux de Martini; *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*, ibid., 1802, in-8, avec 9 pl., 3 fr. Il avait fait la musique de *Corisandre*, qui fut généralement applaudie : il entreprit ensuite 2 tragédies lyriques; *Mahomet II* et le *Choix d'Alcide*, qu'il ne put parvenir à faire représenter.

LANGLÈS (Louis-Matthieu), orientaliste, né en 1763 à Péronne en Picardie, mort en 1824, succéda à son père dans la charge d'officier près le tribunal des maréchaux de France de la connétablie. En même temps, il fréquentait au Collège de France les leçons d'arabe et de persan. Les ministres Bertin et de Breteuil l'engagèrent à étudier le *mandchou*. Nommé, en 1792, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, il fit créer en 1794 l'*Ecole des langues orientales vivantes*, placée près cette bibliothèque, et il professa le persan et le malai. Membre de l'Institut dès sa création, il refusa de faire partie de l'expédition d'Egypte : ses principes politiques l'éloignaient de l'homme qui devait plus tard détruire la république, à laquelle Langlès fut constamment attaché. Jusqu'à sa mort, ce savant utilisa son érudition philologique au profit des sciences, et éclaircit une foule de points d'histoire, de géographie et de statistique des diverses contrées de l'Asie. Nous citerons de lui : *Alphabet tartare-mandchou*, 1787, in-4; 3^e édit., 1807, in-4; *de l'Importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences, adressé à l'assemblée constituante*, 1790; *Monuments anciens et modernes de l'Indostan en 150 planches*, Paris, 1821, 2 volumes in-fol., figures.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, publia divers écrits contre l'*Edition* de saint Augustin, donnée par les bénédictins de Saint-Maur. Nous avons de lui un ouvrage estimable par les grandes recherches, la critique et la diction noble, aisée et souvent pleine de chaleur et d'élégance. C'est son *Histoire des*

croisades contre les albigeois, Paris, 1703, in-12. Ce qu'il rapporte des vices, des erreurs et des excès des albigeois prouve combien des écrivains modernes ont eu tort de blâmer les rigueurs exercées envers ces sectaires. Nous avons encore de lui *la Journée spirituelle*, à l'usage des collèges, in-12; et *Du respect humain*, Paris, 1703, in-12.

LANGUET (Hubert), né à Viteaux en Bourgogne, l'an 1518, étudia en droit à Boulogne. Ayant lu le livre des *Lieux-Communs*, de Mélancthon, il prit la résolution de l'aller voir à Wittemberg. Il y arriva en 1549, et y lia une étroite amitié avec cet homme fameux, qui lui inspira les erreurs de Luther. Après la mort de Mélancthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qu'il suivit au siège de Gotha, et qui lui confia les négociations les plus importantes. Il fut député en 1568, à la diète de Spire, et assista en 1570 aux conférences de Stetin. Envoyé en France, dans le courant de la même année, il fit une harangue insolente à Charles IX, au nom des princes protestants d'Allemagne (elle se trouve dans les *Mémoires* de ce roi). Les différends survenus en Saxe entre les luthériens et les zuingliens sur l'eucharistie obligèrent Languet de demander son congé au duc de Saxe, dont il était un des premiers ministres. Il mourut à Anvers en 1581, à 63 ans, au service du prince d'Orange. Languet fut, suivant la pensée de Duplessis-Mornai, ce que bien des gens tâchent de paraître, et il vécut de la façon dont les gens de bien veulent mourir; mais on sent assez que dans les éloges que les gens de parti font les uns des autres, il y a souvent beaucoup à rabattre. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : des *Recueils de lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiés à Hall, 1699, in-4; à Camerarius, père et fils, Francfort, 1685, in-12; au chevalier Sidnei, mises au jour en 1646, in-12; *Vindiciæ contra tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8, traduites en français, 1581, in-8. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les monarques, comme on parlait dans le sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins; une *Relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe*, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, in-4; on lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4; satire grossière et calomnieuse, que le fanatique Watson a osé donner comme une pièce authentique, sur laquelle on devait juger Philippe II. (*Voy.* ce nom.) Sa *Vie* a été écrite par La Mare, conseiller au parlement de Dijon, Halle, 1700, in-12.

LANGUET DE GERGY (Jean-Baptiste-Joseph), arrière-petit-neveu du précédent, naquit à Dijon en 1675, du procureur général au parlement de cette ville. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1703, et obtint la cure de Saint-Sulpice en 1714. L'église de sa paroisse n'était guère digne de la capitale : on voulait la rétablir, et on avait déjà construit le chœur; mais le reste était imparfait. L'abbé Languet conçut le vaste dessein d'élever un temple

capable de contenir ses nombreux paroissiens. Il entreprit ce grand ouvrage, n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus. Il employa cet argent à acheter des pierres qu'il fit étaler dans toutes les rues adjacentes, et il eut soin de faire annoncer qu'elles étaient destinées à la construction de son église. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts, et le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la première pierre du portail l'an 1718, et le curé de Saint-Sulpice n'épargna, pendant toute sa vie, ni soins, ni dépenses, pour rendre son église l'une des plus magnifiques de la France, en architecture et en décoration. La consécration s'en fit en 1745. Un autre ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur à l'abbé Languet, est l'établissement de la maison de l'*Enfant Jésus*, en faveur des pauvres femmes et filles, et d'un certain nombre de demoiselles nobles : il est maintenant destiné aux enfants malades. L'abbé Languet ne cessa de soutenir cette maison jusqu'à sa mort, arrivée en 1750 dans son abbaye de Bernay. Jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables. On sait de bonne part qu'il distribuait environ un million chaque année. Il préférait toujours les familles nobles réduites à la pauvreté, et l'on a appris, de personnes dignes de foi, qu'il y avait dans sa paroisse quelques familles de distinction, pour lesquelles il dépensait jusqu'à 30,000 liv. par an. Généreux par caractère, il donnait grandement, et savait prévenir les besoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux, et autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là que trois couverts d'argent, point de tapisserie, et un simple lit de serge que madame de Cavois ne fit que lui prêter, parce qu'il avait vendu jusqu'alors pour les pauvres, tous ceux qu'elle lui avait donnés en différents temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornait point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Il s'intéressa sans cesse et avec zèle à l'avancement et au progrès des arts, au soulagement du peuple et à la gloire de la nation. L'abbé Languet refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, et plusieurs autres. Sa piété et son application continuelle aux œuvres de charité ne l'empêchaient point d'être gai et agréable dans la conversation. Il y faisait paraître beaucoup d'esprit, et avait des reparties fines et délicates. On lui a élevé dans l'église de Saint-Sulpice un superbe mausolée qui fut enlevé pendant la révolution.

LANGUET (Jean-Joseph), frère du précédent, entra, à la sollicitation du grand Bossuet, son ami et son compatriote, dans la Maison de Navarre, dont il devint supérieur; il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *Unigenitus* ne contribua pas peu à lui procurer la mitre, et ce zèle ne diminua point lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala

chaque année de son épiscopat par des *Mandements* et par des *Ecrits* contre les anti-constitutionnaires, les appelants, les réappelants, les convulsionnaires et les dévots au diacre Paris. Ses adversaires prétendirent que Tournely avait eu la plus grande part à ces différents ouvrages contre eux; et, après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie de Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit que *Tournely avait emporté l'esprit de l'évêque de Soissons, et qu'il ne lui avait laissé que la Coque*. Cette plaisanterie n'était pas plus fondée que cette autre antithèse, enfantée par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie française et au conseil d'état: « L'évêque de Soissons a traité » la théologie sans en être instruit, il était académicien sans en avoir les talents, et conseiller » d'état sans être instruit des affaires. » Tous ces traits portent à faux. Languet n'était ni un Fénelon, ni un Bossuet, on le sait très-bien; mais il savait écrire, et même avec élégance. Ses ennemis devraient l'avouer et l'avoueraient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachait toute vérité. Il se peut qu'il ait trop donné à son zèle dans ses ouvrages polémiques; qu'il n'ait pas assez distingué le dogme de l'opinion; qu'il n'ait pas toujours vu le mérite de ses adversaires; mais il n'est pas moins vrai que plusieurs morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1731, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens, et mourut en 1753, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses ouvrages polémiques ont été trad. en latin, et impr. à Sens, 1753, 2 vol. in-fol. On a encore de lui : une *Traduction des Psaumes*, in-12; *De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre le traité de Claude de Vert, trésorier de Cluny; sur les cérémonies de l'église; des livres de piété pleins d'onction, entre autres le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, bien propre à la faire naître dans le cœur des fidèles; des *Remarques* sur le fameux *Traité* du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion; une *Réfutation* des Lettres de Jacques Varlet (voy. ce nom); la *Vie de Marie Alacoque*, 1729, in-4; plusieurs *Discours* dans les Recueils de l'académie française. Ils prouvent qu'il était très-capable de composer lui-même ses ouvrages. Son style est un peu diffus, mais clair, naturel, élégant et assez noble.

LANJUINAIS (Jean-Denis, comte), pair de France, né en 1753 à Rennes, mort en 1826, devint professeur de droit ecclésiastique en 1775. Elu, quatre ans après, l'un des conseillers des états de Bretagne, il fut député en 1789 aux états généraux, et dut cette nomination au *patriotisme* avec lequel il avait rédigé le cahier du tiers état, où l'on réclamait l'abolition de la noblesse, celle de la féodalité, et une constitution représentative. Membre de l'assemblée nationale, Lanjuinais fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la rédaction de la constitution civile du clergé. Député à la convention, il vota dans le procès de Louis XVI, non comme juge, mais comme représentant, la réclusion et le bannissement à la paix. Il demanda

en même temps, que le jugement n'eût force de loi que par les deux tiers des suffrages ; mais Louis XVI fut condamné à mort à la simple majorité de cinq voix. La catastrophe de ce prince ralentit le zèle républicain de Lanjuinais ; zèle néanmoins qui s'était renfermé presque toujours dans les bornes d'une modération bien rare à cette époque. Défenseur de la minorité des députés contre les proscriptions de la majorité, il dut s'enfuir à Rennes et s'y tint caché dans sa maison pendant dix-huit mois. Après la mort de Robespierre, il rentra à la convention, dont il devint président. Il parla plusieurs fois en faveur des prêtres, des émigrés, de la liberté des cultes, et obtint l'ouverture des églises. Deux conseils législatifs ayant remplacé la convention, il fut porté à celui des Anciens par le vœu de soixante-treize départements. Le 18 brumaire arrivant, le corps législatif le choisit pour candidat au sénat, dont il devint membre le 22 mai 1800. Quoiqu'il se fût prononcé contre le consulat à vie et l'établissement du gouvernement impérial, il se vit nommer comte de l'empire. A l'entrée des alliés, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et eut part au projet de constitution rédigé par le sénat. Louis XVIII le nomma pair de France. Pendant les cent-jours, il refusa de prêter serment à Bonaparte, fut néanmoins appelé à la chambre des représentants, qui lui accorda l'honneur du fauteuil, mais conserva, à la seconde restauration, sa dignité de pair. Peut-être le vit-on dès lors moins juste et moins modéré qu'il ne s'était montré jusqu'au retour des Bourbons. Lanjuinais avait été nommé membre de l'Institut, le 16 décembre 1808, et il entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1823. Outre ses *rapports* et ses *discours* aux diverses législatures dont il a fait partie, et qui ne peuvent manquer d'être imprimés collectivement, Lanjuinais a publié plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires, ainsi que divers écrits d'économie politique. Nous citerons : *Mémoire sur l'origine, l'inscriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, 1786, in-8 ; *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, 1815, in-8. L'époque où parut pour la première fois cet écrit dit assez dans quel esprit il était rédigé ; *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la république*, 1793, in-8 ; *Notice sur l'ouvrage du sénateur Grégoire, intitulé : De la littérature des nègres*, 1818, in-8 ; *Histoire naturelle de la parole, par Court de Gébelin, avec un Discours préliminaire sur l'histoire de la grammaire générale*, 1806, in-8 ; *Appréciation du projet relatif aux trois concordats*, 1817, in-8 ; *Discours sur la compétence de la chambre des pairs, au crime d'attentat à la sûreté du roi ; Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France ; Notices biographiques sur Colomb, Arnauld, Nicole, Necker, etc.*, Paris, 1823.

LANNES (Jean), duc de Montébello, né à Lectoure en 1769, exerçait la profession de teinturier, lorsqu'en 1792 il partit pour l'armée des Pyrénées-Orientales, en qualité de sergent-major. Quoique chef de brigade dès 1795, il se rendit, comme simple volontaire, à l'armée d'Italie, où sa valeur fixa sur lui l'attention de Bonaparte. Le grade de général avait récompensé ses faits d'armes étonnants, quand il alla cueillir de nouveaux lauriers en Egypte. Bonaparte quittant ce pays pour revenir en France, Lannes fut un des sept officiers qui l'accompagnèrent, et l'un des généraux qui lui furent le plus utiles dans les journées des 18 et 19 brumaire an 8. Il se distingua de nouveau en Italie, remplit une mission diplomatique à Lisbonne, fut nommé maréchal d'empire en 1804, et, dans les campagnes contre l'Autriche, la Russie et l'Espagne, se signala par son active intrépidité. La bataille d'Esling, où il fut mortellement blessé, fut son dernier succès. « Dans une heure, dit le » maréchal à Napoléon, vous aurez perdu celui » qui meurt avec la gloire et la conviction d'avoir » été votre meilleur ami. » Et pour dernier conseil, il l'engagea à mettre un frein à une ambition qui, après avoir entraîné successivement au tombeau tous les compagnons de sa fortune, finirait par l'y précipiter lui-même. Lannes vécut jusqu'au 31 mai 1809, dans les vives douleurs, produites par une double amputation. Son corps, transporté à Paris, fut inhumé au Panthéon.

LANNOY (Charles de), général au service de Charles-Quint, était issu d'une des plus illustres maisons de Flandre, où il naquit vers 1470 ; il servait d'abord dans les armées de l'empereur Maximilien, qui le fit chevalier de la Toison d'Or en 1516, gouverneur de Tournay en 1521. Lannoy devint vice-roi de Naples pour l'empereur Charles-Quint en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince, après la mort de Prosper Colonne, en 1523, et s'immortalisa à la journée de Pavie, en 1525, où François I^{er} fut fait prisonnier. On sait que ce prince ne voulut se rendre qu'au vice-roi. « De Lannoy, lui dit-il en italien, voilà l'épée » d'un roi qui mérite d'être loué, puisqu'avant de » la rendre, il s'en est servi pour répandre le sang » de plusieurs des vôtres. » Cela était vrai, et le roi avait un peu trop profité de la certitude où il était que les Impériaux ne voulaient pas le tuer, pour en tuer lui-même très-inutilement et impunément plusieurs qui cherchaient à le faire prisonnier. Aussi de Lannoy, en prenant son épée, et lui en donnant une autre, lui dit : « Je prie votre majesté d'agréer » que je lui donne la mienne, qui a épargné le sang » de plusieurs des vôtres. » Le généreux Lannoy traita toujours François I^{er} en roi. Craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince, pour s'assurer de leur paiement, il le fit mener dans le château de Pizzighittonne. Ensuite, pour l'engager à passer en Espagne, il lui dit qu'il pourrait s'aboucher avec l'empereur, et qu'ils s'accorderaient facilement ensemble, lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramènerait en Italie. Le traité ayant été fait entre

Charles-Quint et François I^{er}, ce fut Lannoy qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes. Il mourut à Gaëte en 1527, d'une fièvre ardente, qui l'emporta en quatre jours. Lannoy était un général réfléchi, mesuré, capable de décider la victoire par ses talents militaires autant que par son courage. Propre au cabinet comme à un champ de bataille, il savait traiter une négociation et ménager une affaire.

LANOUE. (*Voy.* NOUE.)

LANSBERG (Jean, en latin *Lanspergius*), natif d'une ville de son nom en Bavière, se fit chartreux à Cologne, mourut en 1539, n'ayant pas encore atteint la 50^e année de son âge, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne, 1693, 5 part. en 2 vol. in-4. Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'âme fidèle*, *Alloquium Jesu Christi ad animam fidelem*, Louvain, 1572, in-12, ont été traduits en français et dans plusieurs autres langues. Nous devons citer aussi *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546, et Cologne, 1607, in-12. L'auteur était un homme zélé, qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans le sein de l'Eglise ceux que les erreurs de Luther en avaient fait sortir.

LANSBERG Mathieu. (*Voy.* LAENSBERG.)

LANSBERG (Philippe), mathématicien et astronome protestant, né dans la Zélande en 1561, fut pendant quelque temps ministre à Anvers. Cette ville étant rentrée sous l'obéissance de Philippe II, le 17 août 1585, il se vit obligé de chercher un asile dans les Provinces-Unies. Il y fut ministre à Ter-Goës en Zélande, et se retira sur la fin de ses jours à Middelbourg, où il mourut en 1632. On a de lui : *Progymnasmata astronomiæ restitutæ*, Middelbourg, 1629, in-4; *Commentationes in motum terræ diurnum et annuum, et in verum adspectabilis cæli typum*, 1629, trad. du hollandais en latin, par Martin Hortensius, Middelbourg, 1630, in-4, et en français (avec des tables) par N. Goubard, *ibid.*, 1633, in-fol. Lansberg s'y déclare hautement pour l'opinion de Copernic, qu'il prétend même perfectionner; *Tabulæ motuum cælestium perpetuæ*, *ibid.*, 1632, in-fol.; *Introductio in quadrantem tum astronomicum, tum geometricum, etc.*, *ibid.*, 1635, in-fol.; *Chronologiæ sacre libri III*, Amsterdam, 1625, in-4. Tous ces ouvrages ont été réunis à Middelbourg, 1663, in-fol. Malgré les critiques qu'on en a faites, on y trouve de fort bonnes choses.

LANTARA (Simon-Mathurin), célèbre peintre de paysages, né en 1745, dans un village près de Montargis, était doué du talent le plus vrai, et de la plus heureuse facilité; il n'eut pour ainsi dire d'autre maître que la nature. Il aurait pu acquérir de la fortune; mais la paresse la plus invétérée, et l'insouciance la plus complète l'empêchèrent toujours de sortir de l'indigence. Il mourut dans l'hospice de la Charité en 1778. Ses tableaux sont peu

nombreux et très-recherchés. Quelques-uns ont été gravés par P. J. Daret, entre autres la *rencontre fâcheuse*, le *pêcheur amoureux*, l'*heureux baigneur*, le *berger amoureux*, 4 estampes en long. Piquenot a gravé la *nappe d'eau* et les *chasse-marrées*, 2 estampes en long; et Lebas, les premiers livres des *Vues des environs de Paris*, 12 petites feuilles en long.

LANTIER (G.-F.), né à Marseille vers 1755, mort en 1826, vint très-jeune à Paris, où des poésies légères le firent connaître. Il donna ensuite plusieurs Comédies qui furent jouées non sans succès. Mais il doit sa réputation aux *Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie*, Paris, 1798, 3 v. in-8. Cet ouvrage, dont la onzième édition est de Paris, 1810, 5 vol. in-18, fut traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais et en russe. Il paraît que Lantier s'était proposé de donner une suite aux *Voyages d'Anacharsis*, mais il s'est placé bien loin de son modèle. Une nouvelle *Aspasie*, que dans l'ouvrage on appelle *Lasthénie*, et un libertin bel-esprit, nommé *Phanor*, donnent au livre de Lantier une couleur plus que licencieuse.

LANUZA (Jérôme - Baptiste de SELLAN de), surnommé *le Dominique de son siècle*, naquit à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçait cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à Philippe III, contre la doctrine de Molina, et la liberté que les papes laissaient aux théologiens de l'enseigner. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la prédétermination physique, mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avaient laissé la liberté, parce qu'ils voyaient que dans les questions controversées, rien n'intéressait la foi. (*Voyez* LEMOS.) Ce pieux dominicain fut élevé en 1616, sur le siège de Balbastro, et en 1622, sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville en 1625, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. Philippe III faisait tant de cas de sa vertu, qu'il le fit prier, à son avènement au trône, de lui indiquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugerait dignes des premières dignités de l'Eglise. On a de lui des *Traitéts évangéliques*, écrits simplement et solidement; des *Homélies*, en 3 vol., trad. de l'espagnol en latin assez fidèlement, par Onésime de Kien, Mayence, 1649, 4 vol. in-4; et en français, par Louis Amariton, avec peu d'exactitude; la *Requête contre les jésuites*. Lanuza était un peu fâché du crédit dont ils jouissaient; s'il eût été prophète, il n'aurait point porté envie à leur destinée.

LANZI (Louis), savant italien, naquit à Monte del Olmo, près de Macerata, en 1732, étudia chez les jésuites, et entra dans cet ordre en 1750. Il professa la rhétorique, la philosophie, la théologie: après la suppression de son ordre, le grand-duc Léopold le nomma sous-directeur de la galerie de Florence, où il mourut en 1810. Ce fut sans contredit un des plus habiles philologues et des archéologues les plus savants de l'Italie. On lui doit la fondation d'un cabinet étrusque, qu'il disposa dans

un ordre admirable. Il a laissé des ouvrages estimés, dont nous citerons ceux qui ont contribué le plus à sa réputation : *Saggio di lingua etrusca*, Roma, 1789, 2 part. en 3 vol. in-8; Firenze, 1824, 2 tom. en 3 vol. in-8, fig., 33 fr.; *Storia pittorica della Italia dal risorgimento delle belle arti, sin presso al fine del XVIII secolo*, Bassano, 1809, 6 vol. gr. in-8, 36 fr.; Pise, 1816-17, 6 vol. gr. in-8, 24 fr.; Firenze, 1822, 6 vol. in-8, 27 f.; Milan, 1824, 4 vol. in-8, portr., 25 fr.; ouvrage très-estimé, trad. en français par M^{me} Armande Dieudé, Paris, 1824, 5 vol. in-8, 25 fr. Il y en a aussi une traduction abrégée, *ibid.*, 1822, in-8 avec 80 grav., 21 fr.; *Opere postume*, Florence, 1817, 2 vol. in-4. Lanzi conservait un si tendre souvenir de l'ordre auquel il avait appartenu, qu'on le voyait s'attendrir toutes les fois qu'il rencontrait un de ses confrères.

LAPEROUSE. (Voy. PEROUSE et PICOT.)

LAPEYRÈRE. (Voy. PEYRÈRE.)

LAPEYRONIE. (Voy. PEYRONIE.)

LAPLACE. (Voy. PLACE.)

LAPORTE. (Voy. PORTE.)

LAPPARENT (Charles COCHON, comte de) naquit dans le département de la Vendée en 1750, et à l'époque de la révolution il était conseiller au présidial de Fontenay. Nommé, en 1792, par le département des Deux-Sèvres, à la convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis. Il dénonça la défection de Dumouriez, et fut envoyé à l'armée du Nord, en remplacement des commissaires français que ce général avait livrés au prince de Cobourg. Cochon sut attirer à lui presque tous les soldats de Dumouriez, et empêcha ainsi qu'ils n'imitassent la défection de leur chef. Il s'enferma avec eux dans Valenciennes, assiégée par les Autrichiens, et, après s'être opposé à toute espèce de capitulation, il fut obligé d'en sortir avec la garnison, le 1^{er} août 1793, et vint de nouveau prendre place à la convention. Sans avoir participé directement aux crimes de Danton et de Robespierre, Cochon était un des plus ardents républicains de cette époque; aussi, en septembre 1794, il fut nommé membre du comité de salut public. En 1795, il suivit l'armée du Nord en Hollande, et entra ensuite au conseil des Anciens, d'où il passa au ministère de la police. Il rétablit l'ordre et la surveillance sur le même pied que sous le gouvernement royal, et cette sage mesure lui attira la haine des démagogues, les sarcasmes amers et les injures des journaux. Ce fut Cochon qui découvrit et dénonça la conjuration de Babeuf, et qui le fit arrêter avec ses complices. Le 27 juin 1797, il fit un rapport contre les prêtres déportés et rentrés, comme étant corrupteurs de l'esprit public. Malgré toutes ces preuves de républicanisme, lors de la lutte entre le Directoire et les conseils, le premier le soupçonna de seconder le conseil, et lui donna, pour successeur au ministère de la police, Lenoir-Laroche. Peu de jours après eut lieu la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). Porté sur la liste des députés proscrits, il fut arrêté et conduit à Oléron, où on le retint prisonnier. Il en sortit après

le 18 brumaire (3 novembre 1799), époque où le Directoire fut remplacé par le consulat (voy. Bonaparte), et au mois de janvier de l'année suivante, il fut nommé à la préfecture de la Vienne, d'où il passa en 1805 à celle d'Anvers. Le 28 mars 1809, il devint membre du sénat dit conservateur, et eut le titre de comte. Il fit tous ses efforts, dans le sénat, pour soutenir la puissance de Napoléon, et il finit par adhérer, avec ses collègues, au rétablissement des Bourbons. Le roi Louis XVIII le nomma, en 1815, préfet de la Seine-Inférieure; mais lors de la seconde abdication de Bonaparte, Cochon devenu, par ambition, esclave du despotisme, proclama dans son département, le 25 juin 1815, Napoléon II, et invita ses administrés à ne pas reconnaître d'autre souverain. La loi du 12 janvier 1816 contre les régicides l'obligea de quitter la France. Il fixa son séjour à Louvain, où il est mort en 1825. Il a laissé une *Description générale du département de la Vienne*, 1802, in-8.

LAQUINTINIE. (Voy. QUINTINIE.)

LARCHER (Pierre-Henri), helléniste, mort à Paris en 1822, releva les nombreuses erreurs que Voltaire avait commises dans sa Philosophie de l'histoire : de là une vive querelle. En 1778, il devint associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Longtemps après, Fontanes, grand maître de l'université, le nomma professeur de langue grecque à Paris; mais cet emploi n'était qu'honoraire, et Larcher avait alors plus de 83 ans. La croyance religieuse de ce savant éprouva trois variations : il fut d'abord attaché à la religion, devint ensuite philosophe, et mourut avec les sentiments d'un chrétien. Les principaux ouvrages de ce savant sont : une traduction d'*Electre*, d'Euripide, imprimée dans le *Théâtre bourgeois*; une autre de *Chariton*, roman grec, réimprimé dans la Bibliothèque des romans grecs, tom. 8 et 9; *Mémoire sur Vénus*, 1775, in-12, 3 à 5 fr., qui a remporté le prix de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres; *La retraite des Dix-Mille*, par Xénophon, 1778, 2 vol. in-12; les *Histoires d'Hérodote*, trad. en franç., Paris, 1786, 7 vol. in-8, 54 à 60 fr., pap. de Holl., 72 à 90 fr., il y a des exempl. tirés de format in-4; *ibid.*, 1809, 9 vol. in-8, 60 fr., in-4, pap. vél., 240 fr. Cet ouvrage, le chef-d'œuvre de Larcher, est remarquable moins par le style que par le commentaire et l'importance de ses recherches géographiques et chronologiques. Larcher a revu le poëme d'*Hudibras*, traduit en vers français par Townlay, 1757, 3 vol. in-12. On peut voir la liste de ses nombreux *Mémoires* dans la *France littéraire* de J.-M. Quérard, tom. 4. Larcher fut un homme très-érudit et très-profond; mais il n'avait pu acquérir les grâces et l'harmonie du style sans lesquelles les plus savantes observations et les pensées les plus justes ne peuvent attacher le lecteur.

LARDNER (Nathaniel), théologien anglais, naquit à Hawkherst, dans le comté de Kent, l'an 1684, et mourut pauvre en 1768. Sa vie offre un exemple de plus de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons de lui des ouvrages es-

timables, quoique peu nouveaux pour le fonds des choses. Le premier est intitulé : *La crédibilité de l'histoire de l'Évangile*, en 8 vol. in-12, publiés en 1755, 1756 et 1757. Le deuxième a pour titre : *Le témoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne*. Il est en 4 vol., qui ont paru en 1763, 1765, 1766 et 1767. Bulet et le P. de Colonia l'avaient devancé dans cette carrière. Il a encore donné au public plusieurs écrits moins considérables, tels que l'*Essai sur le récit de Moïse*, concernant la création et la chute de l'homme, publié en 1753; ouvrage systématique où l'auteur donne ses idées pour celle de l'Écriture, où l'on n'apprend rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse. C'est une physico-théologie aussi arbitraire que celle de Burnet.

LARÉVEILLÈRE LEPAUX (Louis - Marie), né en 1753 à Montaigu, en Poitou, quitta la carrière du barreau pour se livrer à la botanique. Député aux états généraux, il parut d'abord modéré, et passa du club des jacobins à celui des feuillants; mais il le quitta bientôt pour devenir démagogue. Appelé à la convention, il vota la mort de Louis XVI sans sursis. En 1795 éclata toute sa haine contre les prêtres : il demanda que ceux non assermentés qui, dans deux mois, ne sortiraient pas du territoire de la république, fussent assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis du dernier supplice, Carnot, Rewbel, Barras, Letourneur et Laréveillère gouvernèrent ensuite la France sous le titre de directeurs. Ce fut dans ce temps qu'il imagina le culte bizarre et impie appelé théophilanthropique, et dont il se constitua le pontife. Comme ce qui est nouveau plaît en France, surtout à Paris, cette secte eut un certain nombre de prosélytes; mais elle ne tarda pas à être vouée au ridicule. Le culte théophilanthropique eut le même sort que celui de la *Raison*, inventé par Chaumette. Son pontificat avait fait croire qu'il voulait par ce moyen arriver au pouvoir suprême; on s'affermir dans cette supposition, en voyant qu'il s'occupait toujours de théophilanthropie, et il fut chassé du Directoire en juin 1799. Laréveillère était membre de l'Institut; il donna sa démission de cette place. Lorsque Bonaparte eut été proclamé empereur, il se retira en Sologne, à 3 lieues d'Orléans, revint à Paris en 1809, et y mourut en 1824. Il avait publié quelques *Opuscules*, entre autres un *Essai sur le patois vendéen*, 1799.

LARGILLIÈRE (Nicolas de), excellent peintre dans le portrait, naquit à Paris en 1656 : il fut élève d'Antoine Goubeau, peintre d'Anvers, qui le renvoya lorsqu'il avait à peine 18 ans, disant n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune artiste passa en Angleterre où son talent fut vivement apprécié; mais il fut obligé de quitter Londres par suite de la loi qui proscrivait les catholiques. Le célèbre Le Brun le fixa en France. L'académie le reçut comme peintre d'histoire : il réussissait en effet très-bien dans ce genre; mais l'occasion le fit travailler principalement au portrait. A l'avènement de Jacques II à la couronne d'Angleterre, Largillière fut mandé pour faire le portrait du roi et de la reine; il retourna ensuite en France, et mourut à Paris en

1746, laissant de grands biens. Ce maître peignait, pour l'ordinaire, de pratique; cependant son dessin est correct, et la nature parfaitement saisie. Sa touche est libre, savante et légère; son pinceau moelleux, sa composition riche et ingénieuse. Il donnait une ressemblance parfaite à ses têtes; ses mains sont admirables, et ses draperies d'un grand goût.

LARIVE. (*Voy.* MAUDUIT-LARIVE.)

LARIVIÈRE. (*Voy.* BAILLIF.)

LAROCHE. (*Voy.* ROCHE.)

LAROCHEFOUCAULT. (*V.* ROCHEFOUCAULT.)

LAROCHEJAQUELEIN. (*V.* ROCHEJAQUELEIN.)

LAROMIGUIÈRE (Pierre), professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, né en 1756 à Lévignac, dans le Rouergue, mort en 1837, entra d'abord dans la congrégation de la doctrine chrétienne, et régenta successivement plusieurs classes jusqu'à l'année 1778, où on lui confia une chaire de philosophie au collège de Carcassonne. A l'époque de la révolution il se rendit à Paris, et dès la création de l'école centrale il y fut nommé professeur de logique et ensuite d'histoire. Lorsque Sieyès partit pour Berlin en qualité d'ambassadeur, il voulut que Laromiguière l'accompagnât; mais celui-ci n'accepta point cette proposition. On lui offrit plus tard le titre de sénateur qu'il refusa. Il fut cependant un instant membre du tribunal, mais ne tarda pas à quitter cette place pour se livrer exclusivement aux études philosophiques. Attaché au prytanée, d'abord comme examinateur des boursiers, puis comme professeur de morale, plus tard comme conservateur de la bibliothèque, il fut nommé professeur à la faculté des lettres de Paris peu de temps après son institution. Observant une sorte de neutralité entre les diverses écoles, Laromiguière professa une sorte d'*éclectisme* qui paraît pourtant se rapprocher plus du sensualisme de Locke et de Condillac, que de l'idéalisme de Descartes et de Leibnitz. Son principal mérite est d'avoir posé plusieurs questions avec plus de clarté qu'on ne l'avait fait avant lui, et d'avoir défini avec plus de précision certains mots dont l'abus avait égaré plusieurs de ses devanciers. Son enseignement fut en outre toujours sage et religieux. On a de lui : *Éléments de métaphysique*, Toulouse, 1793, 2 vol. in-8; *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs*, Paris, 1805, in-8 et in-12; *Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'âme*, tom. 1^{er}, 1815, in-8, tom. 2^e, 1818; 2^e éd., 1820, 2 vol. in-18; 3^e éd., 1822, 2 vol. in-8; 4^e éd., 1826, 3 vol. in-12, et 2 vol. in-8.

LAROQUE. (*Voy.* ROQUE.)

LARREY (Isaac de), historien, né à Montvilliers, dans le pays de Caux, de parents calvinistes, en 1638, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat dans sa patrie. Il appartenait à la religion protestante, et avait élevé ses enfants dans la même croyance. Une ordonnance de Louis XIV, enlevant aux réformés toute autorité sur leurs enfants, dès que ceux-ci annonçaient le désir de se faire catholique, une des filles de Larrey, âgée de 12

ans, profita de cette loi, et entra dans un couvent. Après d'inutiles efforts pour l'arracher à cet asile, Larrey voulut s'expatrier : il passa en Hollande, et devint historiographe des états généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut en 1729. La vivacité de son esprit rendait son humeur inégale, et le portait quelquefois aux extrémités opposées. Doué d'une mémoire excellente, il s'y fiait trop, et ne faisait pas d'extraits de ses lectures. De là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : *Histoire d'Auguste*, Rotterdam (Berlin), 1690, in-12, le premier ouvrage historique de Larrey, écrit d'un style ferme et avec beaucoup de vérité. Il a été réimprimé avec l'*Histoire des triumvirats*, par Citri de la Guette; l'*Héritière de Guyenne*, ou *Histoire d'Éléonore*, etc., ibid., 1691, in-8; 1692, in-12 : morceau d'histoire écrit d'un style emphatique, vif et un peu romanesque; *Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse*, ibid., 1707-13, 4 vol. in-fol., fig., 24 à 36 fr. Cet ouvrage qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance; mais on ne tarda pas à revenir de ce préjugé; *Histoire des sept sages*, ibid., 1713, 2 vol. in-8, composée pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but. Larrey parut aussi sur la scène, en qualité de controversiste. Il donna, en 1709, une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, réimprimée à Rouen, 1714 et 1715, in-12; *Histoire de Louis XIV*, 1718, 3 vol. in-4, et 9 vol. in-12 : compilation de gazettes infidèles, sans agrément dans le style et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres : dans une infinité d'endroits, c'est une répétition des calomnies des protestants, auxquelles l'auteur en ajoute de nouvelles. Les trois derniers volumes sont de la Martinière. On remarqua des différences essentielles entre Larrey écrivant la *Vie* de Louis XIV, et Larrey écrivant les *Vies* de Charles II, Jacques II et Guillaume III.

LARREY (Alexis), chirurgien, né à Baudeau en 1750, fit son éducation à Toulouse. Admis à l'hospice de St.-Joseph-de-la-Grave pour se former dans l'art de guérir, il manifesta les plus heureuses dispositions et mérita la protection de son maître, Bonnet, alors chirurgien-major de cet établissement. Après la mort de Bonnet, un concours fut ouvert pour son remplacement : Larrey sortit vainqueur de cette lutte, épousa la fille de son prédécesseur, et obtint la confiance générale attestée par une nombreuse clientèle. Nommé intendant de chirurgie des deux hospices de Toulouse, il déploya dans ce poste difficile tous les trésors de sa vaste expérience. A l'époque de la dispersion des écoles sous le régime de la terreur, il fonda des cours publics pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. C'est de ces cours que sont sortis plusieurs hommes habiles, Delpech, Rumèbe et surtout son neveu le baron Larrey. Ce chirurgien zélé devint directeur de l'école de médecine de Toulouse, dès l'époque de sa création, et il fit en même temps le cours d'anatomie. Lorsque l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres fut rétablie, il en de-

vint membre honoraire : il eut le même titre dans la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse. Après une longue et douloureuse maladie, il mourut dans cette ville en 1827. On a de Larrey plusieurs *Mémoires* ou *Observations* intéressantes, qui furent envoyées avec des pièces pathologiques, à l'académie royale de chirurgie. La famille des Larrey a produit plus d'un chirurgien fameux.

LARROQUE (Matthieu de), ministre protestant, né à Leirac, près d'Agen, en 1619, de parents calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse de la Trimouille l'ayant entendu, le choisit pour ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant 27 ans, il alla exercer le ministère à Rouen, où il mourut en 1684. Ses principaux ouvrages sont : une *Histoire de l'Eucharistie*, Amsterdam, Elzévir, 1669, in-4, et 1671, in-8 : malgré l'érudition qu'il y étale, c'est l'un des écrits les plus faibles que les protestants aient publiés contre ce mystère, qui, comme les autres dogmes chrétiens, peut bien prêter à des difficultés de raisonnement, mais contre lequel il n'est pas prudent de chercher des preuves dans l'histoire, la tradition et la doctrine des Pères; *Réponse au livre de M. de Meaux* (Bossuet), de la *Communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; un *Traité sur la régale*, Rotterdam, 1685, in-12; deux *Dissertations latines* sur Photin et Libère; plusieurs autres *Ecrits de controverse*, estimés dans son parti. On trouvera la liste de ses autres ouvrages dans le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Nicéron.

LARROQUE (Daniel de), fils du précédent, né à Vitré en Bretagne, vers 1660, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris pour embrasser la religion catholique. Un écrit satirique contre Louis XIV (à l'occasion de la famine de 1693), auquel il avait eu part, fit pendre l'imprimeur, et le conduisit au Châtelet, d'où il fut transféré au château de Saurmur. Etant sorti de sa prison, cinq ans après, par la protection de l'abbesse de Fontevault, il obtint un poste dans le bureau des affaires étrangères, et ensuite une retraite de 4,000 liv. dans le temps de la régente. Il mourut à Paris en 1731. On a de lui : *Vie de l'imposteur Mahomet*, traduite de l'anglais du savant Prideaux, Amsterdam, 1698, et Paris, 1699, in-12; deux mauvais romans satiriques, l'un sous le titre de *Véritables motifs de la conversion de Rancé*, abbé de la Trappe, Cologne, 1685, in-12; l'autre sous celui de *Vie de Mézerai l'historien*, in-12. L'auteur était jeune, dit l'abbé d'Olivet, lorsqu'il fit ce dernier ouvrage : mais l'était-il lorsqu'il le publia en 1726? *Traduction* de l'histoire romaine d'Echard, retouchée et publiée par l'abbé Desfontaines. (*Voy.* ce nom.) L'abbé d'Olivet lui attribue *Avis aux réfugiés*, 1690, in-12. On crut cependant dans toute la Hollande que Bayle était l'auteur de ce livre; on le croit encore communément aujourd'hui. L'auteur, quel qu'il soit, y donne de très-bons conseils aux réfugiés, dont les

déclamations contre la France ne rendaient pas la cause meilleure. Il travailla aux *Nouvelles de la république des lettres*, pendant une maladie de Bayle.

LASAUSSÉ (Jean-Baptiste), ecclésiastique, né à Lyon en 1740, fut successivement directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice à Tulle et à Paris. Il n'est pas vrai qu'il fut grand vicaire de Lamourette comme le disent la *Biographie des hommes vivants* et celle des contemporains; c'est un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. L'abbé Lasausse dont il est question dans cette notice, accompagna à l'échafaud Châlier, surnommé le Marat de Lyon, parvint à exciter en lui quelques sentiments religieux, et même à lui faire baiser le crucifix avant l'exécution. Il a publié, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent la mort de Châlier, et la lettre qu'il en avait reçue à la suite de sa condamnation. La fécondité de cet écrivain est étonnante; il composa, abrégé, traduisit, édita un grand nombre d'ouvrages. Ce sont : *Cours de méditations ecclésiastiques*, Paris, 1782, 2 vol. in-12; *Cours de méditations religieuses*, ibid., 2 vol. in-12; *Cours de méditations chrétiennes*, ibid., 2 vol. in-12; *Retraite du P. Cataneo*, traduite de l'italien, Paris, 1783, in-18; le *Vrai pénitent*, traduit de l'italien, Tulle, ensuite Lyon, 1785, in-12, nouvelle édit., 1788, sous ce titre : *le vrai Pénitent formé sur le modèle de David, ou Motifs et moyens de conversion, ouvrage très-utile aux simples chrétiens et à ceux qui sont spécialement consacrés à Dieu*. Cette édition est augmentée de l'*Abrégé de la vie du bienheureux Benoît-Joseph Labre*; l'*Ecole du Sauveur*, traduction libre de l'ouvrage latin, intitulée : *Schola Christi*, Paris, 1791, 7 vol. in-12, 14 fr.; *Leçons quotidiennes*, ib., 1798, 2 vol. in-12, 3 fr. Il y a une leçon pour chaque jour de l'année et de courtes réflexions sur le saint du jour; *Tableau historique et moral de la Bible*, ib., 1806, in-8; *Psautier des amants de Jésus*, ib., 1801, in-12; *Soupirs d'un chrétien*, ib., 1803, in-12, *Vie sacerdotale et pastorale, suivie de méditations pour chaque jour du mois*, ib., 1781, in-12, fig.; *Jésus parlant au cœur de ses disciples, et Marie parlant au cœur de ses enfants*, ib., 1818, in-18, fig.; *Dévotion au Saint-Sacrement*, ib., 1803, in-18; *Dialogues entre deux chrétiens sur les grandes vérités du salut*, ib., 1802, in-24, fig.; *les Chrétiens catholiques*, ib., 1802, in-18; *l'Amante du Sauveur avec des figures sur la passion*, in-18; *le Présent utile à tous*, in-24; *le Fervent chrétien*, nouvelle édition considérablement augmentée, in-18 et in-32; *Etrennes pour les fidèles*, in-32; *Pieux fidèles*, in-32; *Science de l'oraison*, in-12; *le Chrétien brûlant d'amour pour Jésus crucifié*, in-12; *Conversations instructives et intéressantes sur la religion*, in-12; *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Lyon, 1802, 3 vol. in-8, 10 fr., dont le fond est tiré des conférences prêchées par de Lafortest, ancien curé de Lyon; *Cours annuel de sujets*

de piété, Paris, 1805, 3 vol. in-8, 10 fr.; *Vie de Jésus-Christ, suivie de réflexions après chaque lecture*, 1806, 2 vol. in-12, 3 fr., ou 3 vol. in-8, fr., pap. vél. avec grav., 18 fr.; *Doctrine de Jésus-Christ puisée dans les épîtres des apôtres*, 1807, 2 vol. in-12, 5 fr.; *Entretiens instructifs et pieux sur la confession et la communion*, 1808, in-18; *les Pécheurs pensant à l'éternité*, 1811, in-32; *le Sage réfléchissant sur l'éternité, etc.*, 1813, in-24; *le Fervent ecclésiastique*, in-12. Il y a des réflexions pour chaque jour de l'année; *Explication du catéchisme, avec des traits historiques après chaque explication*, ib., 1807, in-12, 3 fr. Cet ouvrage a donné lieu à quelques critiques; *l'Heureuse année ou Année sanctifiée*, Rouen, 1823, in-12; *l'Ami zélé donnant des conseils à son ami chaque jour de l'année*, 1815, in-24; *l'Ami zélé des pécheurs*, où après de courtes réflexions se trouvent des anecdotes, 1817, in-12; *Homélies sur la liberté, l'égalité et la philosophie moderne*, traduites de l'italien de Gr. Turchi, évêque de Parme, avec le texte original en regard, 1816, in-12; *le Chrétien sanctifié*, nouvelle édit., 1819, gr. in-12; *l'Imitation du sacré cœur de Jésus*, ouvrage calqué sur l'Imitation. Il y a de même quatre livres, et dans chaque livre autant de chapitres, et chacun renferme une effusion de cœur, et ensuite une leçon sur un sujet de piété qui a rapport à celui de l'Imitation, Lyon, 1819, in-12; *Plaintes et complaisances du Sauveur*, in-32, avec beaucoup de figures, plusieurs éditions; *Plaintes et complaisances de la sainte Vierge*, 1820, in-18, avec ou sans figures. Chaque page contient une plainte ou une complaisance, une plainte à la sainte Vierge et un avis du saint du jour, qui peut servir pour la méditation; *l'Amant de Jésus en oraison*, nouvelle édition, 1820, in-32; *Dévotion aux mystères de Jésus-Christ et de Marie, connue sous le nom de la dévotion des quinze samedis*, in-18, augmentée de prières pour la messe, et des leçons de Jésus-Christ sur les moyens d'obtenir un grand amour pour Dieu. Il y a aussi des prières pour la communion : *le Solitaire chrétien*, ouvrage divisé en deux volumes; le premier a pour titre : *le Solitaire chrétien réfléchissant et priant pour exciter les fidèles à faire oraison et apprendre à la bien faire*; le second est intitulé : *le Solitaire chrétien instruisant et exhortant, etc.* Ce volume renferme des entretiens du solitaire avec des personnes de différentes conditions, et ensuite des réflexions du même pour chaque jour du mois; *les Chrétiens instruits à l'école de la sagesse*, in-12; *le Prêtre cité au tribunal de Dieu au moment de sa mort*, in-12. On y trouve une suite de méditations pour une retraite ecclésiastique. Lasausse a encore publié : *Vie et œuvres spirituelles de Cormeaux*, 1796, 3 part. en 2 vol. in-12, 3 fr.; *Doctrine spirituelle des PP. Berthier, Surin, Saint Jure, de M. d'Orléans de la Motte, et de sainte Thérèse*, in-12, plusieurs éditions; et *le Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume du P. Surin, in-12. Il est mort en 1826.

LASCA (Antoine-François GRAZZINI, dit le),

poëte italien, né à Florence en 1503, mort en 1583, fut un des fondateurs de l'académie de *La Crusca*. On a de lui : *Le sue rime*, Firenze, 1741-42, 2 vol. in-8, 6 à 7 fr., et plus en gr. pap.; *La guerra de' Mostri*, ibid., 1584, in-4, opuscule très-rare; *Le comedie, cioe, la gelosia, la spiritata, la strega, la sibilla, la pinzochera, i Parentadi*, Venet., 1582, in-8, 5 à 7 fr.; *l'Arzigogolo, comedia*, Firenze, 1750, in-8; *La prima et la seconda cena, nouvelle, con una novella della terza cena*, etc., Londra (Parigi), 1756, pet. in-8, 5 à 6 fr.; ib., 1793, 2 vol. pet. in-8, 7 à 9 fr. Les nouvelles ont été trad. en franç. par Le Febvre de Villebrun, Paris, 1776, 2 vol. in-8. Lasca est regardé en Italie comme un émule de Boccace; mais il est plus sage, plus réservé que lui; toutes ses nouvelles ne sont pas gaies, il y en a de fort tragiques, dans lesquelles il a l'art d'intéresser, et qui sont propres à produire des réflexions utiles.

LASCARIS (Théodore), prince du Bas-Empire, d'une ancienne famille grecque, avait épousé en 1200 Anne, fille d'Alexis L'ange, sur qui son frère Isaac venait d'usurper le sceptre. A l'époque du siège de Constantinople par les Croisés, il chercha en vain à s'opposer à leur débarquement, et, après la prise de cette ville par les Latins, il passa dans la Natolie et prit le titre de despote. Il s'unit aux Bulgares et au sultan d'Iconium pour combattre les Français. L'empire grec était déchiré de toutes parts; Lascaris profita de l'état de faiblesse où il était pour se faire déclarer empereur à Nicée en 1206. Devenu veuf une première fois, et ayant répudié sa seconde femme, il épousa en troisièmes noces Marie, fille de Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople. Après avoir donné diverses preuves de valeur, il mourut en 1222. C'était un prince estimable, qui retarda par son courage et sa prudence la chute de l'empire d'Orient. — Jean Ducas Vatace, son successeur et son gendre, eut un fils nommé aussi Théodore LASCARIS, dit le *Jeune*. Ce dernier régna à Nicée depuis 1255 jusqu'en 1259. Après quelques exploits assez marquants contre les Bulgares et les Tartares, ce prince fut atteint d'une mélancolie furieuse, et ressentit plusieurs attaques d'épilepsie. Cette maladie affaiblit son jugement et augmenta son penchant à la colère: en sorte qu'il ternit par des actions cruelles et extravagantes un règne dont les commencements avaient donné les meilleures espérances. Il laissa un fils nommé Jean, qui lui succéda en 1259, à l'âge de 6 ans; mais le despote Michel Paléologue arracha le sceptre impérial à cet enfant, et lui fit crever les yeux.

LASCARIS (Constantin) quitta Constantinople, sa patrie, en 1454, lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se réfugia en Italie, où ses talents reçurent l'accueil qu'ils méritaient. Il enseigna les belles-lettres à Milan, ensuite à Naples, et enfin à Messine. De son école sortirent Bembo et d'autres hommes illustres. Il laissa sa bibliothèque, qui contenait beaucoup de manuscrits précieux qu'il avait apportés de Constantinople, au sénat de Messine, qui l'avait honoré du droit de bourgeoisie en 1465,

et qui lui fit élever un tombeau de marbre. On a de lui une *Grammaire grecque*, en grec seulement, Milan, 1476, in-4, très-rare. C'est la première production grecque de l'imprimerie; elle a été réimprimée avec quelques autres traités de grammaire, Venise, 1557, in-8, 16 fr.

LASCARIS (André-Jean), dit *Rhyndacenus*, parce qu'il était de Rhyndace, ville située entre la Phrygie et l'Hellespont, de la même famille que le précédent, né vers 1445, passa en Italie après la prise de Constantinople. La Grèce était devenue la proie des Ottomans et le séjour de la barbarie. La maison de Laurent de Médicis, l'asile des gens de lettres, fut celui de Lascaris. Ce seigneur florentin, occupé alors à former sa vaste bibliothèque, l'envoya deux fois à Constantinople pour chercher des manuscrits grecs. A son retour, il vint en France, sous le règne de Charles VIII; il y donna des leçons de grec à Budé et à Danes. Louis XII l'envoya deux fois à Venise comme ambassadeur; fonction à laquelle il était moins propre qu'à celle de bibliothécaire. Quelques temps après, le cardinal de Médicis ayant été élevé au pontificat sous le nom de Léon X, Lascaris, son ancien ami, passa à Rome, et obtint de ce pape la direction du collège des Grecs, que ce pontife venait de fonder. En 1515 il le chargea d'une mission importante près de François I^{er}. Ce prince lui confia le soin de former avec Budé sa bibliothèque de Fontainebleau, et l'envoya de nouveau à Venise où il resta jusqu'en 1535; il reprit alors le chemin de Rome, sur les instances de Paul III. Avant d'arriver près de ce pontife, il mourut en 1535. On imprima quelques *Epigrammes* de Lascaris, en grec et en latin, car il possédait parfaitement ces deux langues, 1527, in-8, rare; Parisis, 1544, in-4, 4 à 6 fr. Son style a de la vivacité et de l'harmonie. Une des grandes obligations qu'on lui a, c'est d'avoir apporté en Europe la plupart des beaux manuscrits grecs que nous avons. La bibliothèque de ce savant fut dans la suite transportée en Espagne, et forme une des plus rares collections de la Bibliothèque de l'Escurial. On lui doit la traduction latine de quelques traités de Polybe sur l'art militaire. Le savant Lascaris ne dédaigna pas de remplir les fonctions de correcteur à Florence, ensuite à Rome: c'est à lui qu'on est redevable des éditions aussi précieuses que rares des ouvrages suivants: *Anthologia epigrammatum græcorum, libri VIII*, græce, Florence, 1494, in-4; *Callimachi hymni græci, cum scholiis græcis*, ibid., 1492, in-4; *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta*, Rome, 1517, in-fol., etc. Villemain a publié un ouvrage aussi intéressant qu'instructif, sous le titre de *Lascaris, ou les Grecs du xv^e siècle*, Paris, 1825, in-8.

LASENA, ou LA SEINE (Pierre), avocat de Naples, originaire de Normandie, habile dans les belles-lettres et dans la jurisprudence, né en 1590, mourut à Rome en 1636. On a de lui: *Nepenthes Homeri, seu De abolendo luctu*, Lyon, 1624, in-8; *Cleombrotus, sive De iis qui in aquis pereunt*, Rome, 1637, in-8; *Dell' antico gymnasio Napoletano*, Naples, 1688, in-4.

LASNE (Michel), dessinateur et graveur, né à Caen l'an 1596, mort en 1667, a donné quelques planches au burin, d'après Raphaël, Paul Véronèse, Josepin, Rubens, Annibal Carrache, Vouet, Le Brun et autres. Il a aussi fait beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions. Il a imité avec succès la manière de Villamena et C. Blomaert. Son *œuvre* se compose de 600 pièces presque toutes très-recherchées des amateurs, et dont les principales sont : un *Christ mort étendu sur une pierre et pleuré par la Vierge*, 1641 ; la *visitation* d'après Louis Carrache ; la *Vierge assise dans les nues sur un croissant*, d'après l'Albane ; un *portrait de Louis XIII à cheval, proclamé par la Renommée*.

LASSALA, ou **LA SALA** (Manuel), historien et poète espagnol, né à Valence en 1729, entra chez les jésuites de cette ville, et y professa dans l'université l'éloquence, la poésie et l'histoire. Il était en outre profondément instruit dans les langues anciennes et modernes. Lors de la suppression de son ordre, il passa en Italie, et se fixa à Bologne, où il mourut en 1798, après s'être distingué, et par ses talents et par une vie exemplaire. Il a laissé en espagnol : *Essai sur l'histoire générale ancienne et moderne*, Valence, 1755, 3 vol. in-4 ; *Notice sur les poètes castillans*, ibid., 1757, in-4 ; plusieurs *tragédies*. Il a publié en latin : *Rhenus Emmanuelis Lassale*, ibid., 1781 : poëme composé à l'occasion du débordement du Rhin, rivière qui traverse la ville de Bologne, et qu'on appelle communément le petit Rhin ; *Fabula Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretata*, ibid., 1781.

LASSALE (Pierre-Procope), ancien doctrinaire, supérieur du séminaire à Bayonne et à Bétherram, était né en 1751 à Saint-Pé-de-Generest, dans le diocèse de Tarbes. Il fit ses premières études dans l'abbaye des bénédictins de son lieu natal, et il les termina dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne. Entré à l'âge de 18 ans dans cette congrégation dont le fondateur est le vénérable César de Bus, il professa les humanités dans les collèges de Tarbes, de Villefranche et de Toulouse. Il fut ensuite employé dans quelques séminaires. Pendant la révolution, il ne suivit point l'exemple que donna un très-grand nombre de ses confrères, et refusa courageusement le serment. Il paraît qu'il resta en France pendant la terreur. De retour dans sa famille, il fut bientôt appelé par l'évêque de Bayonne, qui le chargea de la direction du petit séminaire qu'il venait d'établir à Bétherram. Plus tard il dirigea cette maison ainsi que le grand séminaire de Bayonne. On doit au zèle de ce vénérable ecclésiastique plusieurs écoles gratuites, et l'établissement d'un petit séminaire dans la maison des bénédictins de Saint-Pé. Lassale est mort en 1831. L'histoire ne doit point oublier les noms des hommes vertueux qui ont lutté avec courage contre l'invasion de l'impiété : à ce titre, personne plus que Lassale ne méritait une *notice* biographique. (*Voy. l'Ami de la Religion*, tom. 56, pag. 136.)

LASSUS, ou di **LASSO** (Orland ou Roland), célèbre musicien du xvi^e siècle, né à Mons en 1520, et mort à Munich en 1593, était le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talents dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, etc., fut maître de musique à Naples, chef et maître de la chapelle de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes, sous le titre de *Mélanges d'Orlando Lassus*, Paris, 1576, et *Continuation des Mélanges*, 1584. On doute de l'existence des autres ouvrages que lui attribuent communément les bibliographes, tels que *Theatrum musices* ; *Patrocinium musarum* ; *Motetorum et madrigalium libri* ; *Liber missarum*, etc. Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'Orphée et d'Amphion. Un poète a dit de lui :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque sua copulat harmonia.

LASUS, ou **LASSUS**, musicien et poète dithyrambique, né à Hermione, dans le Péloponèse, l'an 550 avant J.-C., l'un des sept sages de la Grèce, après la mort de Périandre, fut le premier qui écrivit sur la théorie de la musique, et qui donna des règles de composition et de chant. Quelqu'un lui demandant ce qui était le plus capable d'inspirer la sagesse, il répondit : « C'est l'expérience. »

LATASSE (Claude), né à Nancy en 1745, fit son cours de théologie chez les jésuites, à Pont-à-Mousson, où il obtint le bonnet de docteur. Il devint successivement curé, et ensuite prébendier à la cathédrale de Nancy. Quoique cette dernière place ne l'obligeât qu'à l'assistance au chœur, son zèle ardent pour la religion lui faisait partager les fatigues du ministère pastoral. Souvent il allait prêcher les habitants des campagnes, leur donner des retraites et des missions. Ce fut pour eux qu'il rédigea la *Bonne journée*, ouvrage précieux, qui leur apprend à sanctifier leurs peines : c'est aussi vers ce temps qu'il fit paraître la *Famille sainte*, ou *Tobie*. Cette histoire peut être présentée pour modèle aux familles chrétiennes ; l'auteur a trouvé le moyen d'y faire des réflexions utiles et intéressantes ; il a obtenu un très-grand nombre d'éditions. A l'époque de la révolution, Latasse fidèle à sa conscience refusa courageusement toute espèce de serment, et il émigra en Allemagne. Dès que l'on connut son mérite, on lui donna une chaire de théologie. Toujours occupé du salut des âmes, il employa ses loisirs à combattre les impies et les hérétiques dans un petit ouvrage intitulé : *le Catholique instruit*, Nancy, 1804, 2 vol. in-12, 5 fr. Sous la forme simple du dialogue, il expose les principales vérités de la religion, et il répond aux diverses objections que l'on a faites jusqu'à ce jour. De retour dans son diocèse, il fut nommé supérieur du séminaire ; mais il occupa peu de temps cette charge. Il resta néanmoins attaché à cet établissement, donnait des conférences sur la religion et sur le gouvernement des paroisses. Il mourut en 1816.

LATHBER (Jean), cordelier anglais du xv^e siècle, a fait des *Commentaires* estimés sur les *Psaumes*, sur *Jérémie* et sur les *Actes des apôtres*. Il a fini celui sur *Jérémie* en 1406.

LATINI (Latino) vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de Gratien, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections sur *Tertullien*, et sur plusieurs autres écrivains, et une savante compilation, sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667 par les soins de Dominique Macri, qui l'enrichit de la *Vie* de l'auteur. C'est faussement qu'on a accusé celui-ci d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordaient pas avec ses sentiments. Juste-Lipse l'appelle *Probissimus senex, et omni litterarum genere instructissimus*. Quoiqu'il eût une santé très-délicate, il la ménagea si bien qu'il poussa sa carrière jusqu'à 80 ans. Il fut successivement secrétaire des cardinaux Rodolphe Pio, del Pozzo et Colonne.

LATINUS (Jean), nom sous lequel est connu un célèbre Ethiopien, disciple du fameux Clénard, est célèbre dans le monde savant. Il développa un génie et des connaissances qu'on était bien loin de soupçonner dans un Africain du xv^e siècle, et donna des leçons publiques de musique, de poésie et de langue latine dans un collège de Grenade. Sa réputation était extraordinaire, et tous les curieux accouraient pour voir un *Nègre* briller dans les connaissances des beaux esprits de l'Europe, et les enseigner aux Européens mêmes. « Nouvelle » preuve, après tant d'autres, dit un physiologue, » que la raison de l'homme est à elle-même; que » c'est un feu céleste, comme s'exprime un ancien, » qui se développe partout où il peut, *divinæ par-* » *ticula auræ*, et que si des circonstances locales » ou organiques mettent des obstacles à son essor, » ou lui donnent des facilités, elles ne peuvent ja- » mais en être la cause productive. » Latinus mourut vers 1590. On a de lui un petit poëme intitulé : *De navali Joannis Austriaci ad Echinadas insulas victoria*, etc.

LATOMUS (Jacques), savant théologien scolastique, né à Cambron, dans le Hainaut, vers 1475, était docteur de Louvain, chanoine de Saint-Pierre de la même ville et de la cathédrale de Cambrai, et inquisiteur de la foi. Il écrivit contre Luther, et fut l'un des meilleurs controversistes de son temps. Il mourut en 1544. Tous ses ouvrages furent recueillis et donnés au public en 1550, in-fol. Les luthériens furent si sensibles aux coups que leur porta Latomus, qu'ils le déchirèrent de son vivant et après sa mort, par des satires, des romans, et par les termes les plus injurieux. — Jacques **LATOMUS**, son neveu, né à Cambron, au commencement du xv^e siècle, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, mort en 1596, s'était appliqué à la poésie latine, et a donné *Psalmi omnes Davidis in carmen conversi*, Anvers, 1587, in-8. Buchanan et le P. Commire l'ont surpassé dans ce genre.

LATOMUS (Barthélemy), né à Arlon, dans le

duché de Luxembourg, en 1485, fut un des hommes de son siècle les plus versés dans les belles-lettres. Il professa la rhétorique à Cologne, fut principal au collège de Fribourg en Brisgau, et passa ensuite à Paris, où François I^{er} le nomma, l'an 1534, pour remplir le premier une chaire d'éloquence latine dans le Collège royal de France, qu'il venait d'établir. Sur la fin de la même année, les sacramentaires ayant eu l'audace d'afficher des écrits insolents contre l'auguste sacrement de nos autels et contre le roi, on en accusa les Allemands qui étaient à Paris, et on se souleva contre eux indistinctement. Latomus craignit d'être enveloppé dans ce soulèvement; mais François I^{er} ayant fait faire une exacte recherche des auteurs de ces libelles, trouva qu'ils étaient tous Français: il y en eut au moins vingt-quatre qui périrent par le dernier supplice. Latomus enseigna jusqu'à l'an 1542, avec distinction, puis il se retira à Coblenz, où il fut fait conseiller de l'électeur de Trèves. Les hérétiques, et en particulier Martin Bucer, l'attaquèrent dans sa retraite, il se tira de ces disputes avec honneur, et en homme bien instruit de sa religion. La réputation qu'il se fit par ses ouvrages de controverse engagea Charles-Quint à l'envoyer au colloque de Ratisbonne, tenu en 1546, pour y assister en qualité d'auditeur du côté des catholiques. Il mourut à Coblenz en 1566. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature, entre autres des *Notes* sur une grande partie des ouvrages de Cicéron. Ces notes ont été rassemblées dans une édition de Cicéron, donnée par Jean Oporin, Bâle, 1553, in-fol.

LATOUCHE. (Voy. **TOUCHE**.)

LATREILLE (Pierre-André), prêtre, célèbre naturaliste, né à Brives en 1762, fut voué dès sa naissance à l'infortune. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, la révolution le persécuta. Délivré de prison, Latreille s'adonna dès lors à l'étude de l'entomologie, et publia en 1796, à Brives, son *Précis des caractères génériques des insectes*, in-8, où l'on remarque le germe des méthodes qu'il développa depuis dans ses autres ouvrages, et surtout dans son *Genera crustaceorum et insectorum*, 4 vol. in-8, 1807-1808, qui changea et fixa les bases de la science. Infatigable dans ses travaux, Latreille a publié une foule d'autres ouvrages, tels que : *Histoire naturelle des Salamandres*, 1800; in-8; *Histoire naturelle des reptiles*, 4 vol. in-8, pour le Buffon de Détéville; *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*, 1802, 1805, 14 vol. in-18, pour faire suite au Buffon de Sonnini; *Histoire naturelle des fourmis*, 1802, in-8. En 1817, digne collaborateur de Cuvier, il publiait la *partie entomologique* du *Règne animal* de ce célèbre naturaliste, et la publia de nouveau en 1829. En 1825, il faisait paraître ses *Familles naturelles*, où, avec sa sagacité ordinaire, il embrassait toute la zoologie. Enfin, il était sur le point de publier le deuxième vol. de son *Cours d'entomologie*, dont le premier avait paru en 1831. Latreille a aussi coopéré à la *partie entomologique* du *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, à celle de

l'Encyclopédie méthodique; il a rédigé *l'entomologie* du *Recueil d'observations de zoologie* du voyage de Humboldt et Bonpland : enfin, il a publié plus de quatre-vingts *Mémoires* sur différentes parties de la science. Latreille, qui possédait aussi des connaissances géographiques très-étendues, était, depuis 1820, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'académie des sciences et de presque toutes les académies de l'Europe. Ce savant chrétien, affectueux, modeste et laborieux, qui a fait faire un pas si vaste à l'étude des insectes, mourut en 1833, avec la certitude d'avoir imprimé à la science une impulsion vive et durable.

LATTAIGNANT (Gabriel-Charles de), né en 1697 à Paris, fut chanoine de Reims, et mourut en cette ville en 1779. Il s'adonna d'abord à la poésie légère, et enfanta un grand nombre de chansons où il paraît oublier la décence de son état. Il faut cependant lui rendre cette justice, que jamais il ne se permit de ces transports qu'on appelle philosophiques; toujours il respecta dans ses vers la religion. On peut même dire à sa gloire qu'il répara les légèretés de sa muse par des productions plus dignes de ses talents. Ses *Cantiques spirituels* lui feront plus d'honneur dans les esprits sages, que ses ouvrages de galanterie ne lui ont attiré d'applaudissements de la part des esprits frivoles. Millevoye a donné un *Choix des poésies de l'abbé de Lattaignant*, l'an 1810, in-18. Ses principales productions ont été publiées collectivement par l'abbé de la Porte, 1757, 4 vol. in-12, auxquels il faut joindre un 5^e vol. publié en 1785, sous le titre de *Chansons et poésies fugitives*.

LATUDE. (*Voy. MAZERS.*)

LAU (Théodore-Louis), fameux spinosiste du XVIII^e siècle, conseiller du duc de Courlande, s'est malheureusement fait connaître par un traité imprimé à Francfort, en 1717, sous ce titre : *Meditationes philosophicæ de Deo, mundo, homine*, in-8 de 48 pages, sans date ni lieu de publication (Francfort, 1717). Ce livre fut proscrit, ce qui l'a rendu fort rare. Il a été reproduit en 1770 avec la traduction française, sous la rubrique de Kœnigsberg, et forme le tom. 7^e de la *Bibliothèque de bon sens*. Lau y dit (paragr. 4) : *Deus est materia simplex; ego materia modificata... Deus oceanus; ego fluvius... Deus terra; ego gleba....* Tels sont les délires où s'engage l'altière et imprudente raison, quand elle se sépare de la révélation, fidèle conservatrice de ses lumières. Il a fait aussi quelques traités de politique qui ne valent pas mieux que ses traités théologiques.

LAUBRUSSEL (Ignace de), jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne, ensuite préfet des études du prince Louis des Asturies; et lorsque ce prince se maria, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, l'an 1730, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Paris, 1710, 2 vol. in-12; dédié à M. de Rohan, depuis cardinal; la *Vie du P. Charles de Lor-*

raine, jésuite, Nancy, 1733, in-8. Son but était de venger la religion des coups impuissants que lui portent les incrédules et les hérétiques : il y a de bonnes choses, mais elles pourraient être énoncées avec plus de dignité et de force.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'état sous Charles I^{er}, illustre par ses talents et par sa constance dans ses malheurs, naquit à Reading en Angleterre, l'an 1573. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, fut d'abord chapelain de Jacques I^{er}, puis successivement évêque de St.-David, de Bath et de Laodes; après la mort d'Abbot, son adversaire, il obtint le siège de Cantorbéry. On l'accusait de persécuter les *puritains*, qui depuis causèrent sa perte. Il succéda dans le ministère au fameux duc de Buckingham. On lui attribue le règlement fait en 1622, par le roi Jacques, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la *confession anglicane*, et son désir était de rendre le rit anglican commun à toutes les églises britanniques, et de rétablir dans le culte la pompe des cérémonies romaines, afin de devenir le primat universel de la religion. Son attachement à Charles I^{er} lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'église romaine avec l'anglicane. Charles ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat en 1644. On a de lui une *Apologie de l'église anglicane* contre Fischer, Londres, 1639, in-fol. C'est l'apologie du schisme et de l'hérésie, qui prouve assez que c'est sans fondement qu'on l'accusa d'avoir fait des démarches en faveur de l'église catholique. Warthon publia en 1695, in-fol., la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de Laud, composée par lui-même dans la tour de Londres, avec beaucoup de vérité.

LAUDENOT (Louise), dite aussi, après sa profession religieuse, la *Mère de Saint-Jacques*, était fille d'un médecin du roi, et recommandable par sa piété. Ayant pris la résolution de renoncer au monde, elle entra chez les bénédictines de l'abbaye de Montmartre, y fit profession, et s'y distingua par sa régularité et ses vertus. Elle avait reçu une éducation soignée, avait du talent, et écrivait avec facilité. Louise fit tourner à la gloire de Dieu ces heureuses dispositions, en composant divers ouvrages de spiritualité propres à l'édification du prochain. On lui doit : *Catéchisme des vices et des vertus; Méditation sur les Vies des saints, pour toutes les fêtes de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge; Exercices pour la sainte communion et pour la messe*, etc. Cette pieuse fille mourut saintement dans son couvent, en 1736.

LAUDON (Gédéon-Ernest, baron de), propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande grand'

croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, feld-maréchal des armées autrichiennes, un des plus habiles et des plus heureux capitaines du XVIII^e siècle, naquit à Tootzen en Livonie, en 1716, d'une ancienne famille du pays. Il fit ses premières campagnes sous le maréchal Munich, dans la guerre de 1738, et se trouva à la prise d'Oczakow, aux batailles de Choczim et Stawutschane, où les Turcs furent entièrement défaits. En 1756, étant à peine entré au service de la maison d'Autriche avec le grade de lieutenant colonel, il se fraya tellement le chemin à la gloire, qu'en moins d'une année il se vit général d'artillerie, et en trois ans commandant en chef d'une armée entière. Il délivra Olmutz du siège des Prussiens, battit le roi à Kunesdorf, près de Francfort-sur-l'Oder; et après avoir fait prisonnier le général Foucquet à Landsbut, il emporta d'assaut Glatz et Schweidnitz, et arrêta enfin les progrès de Frédéric dans une guerre qui aurait pu être fatale à la maison d'Autriche. Ce fut lui également qui, l'année 1778, ayant été fait maréchal et mis à la tête de 60,000 hommes, empêcha que le prince Henri de Prusse ne réunît son armée à celle du roi son frère en Bohême. En 1788 et 1789, il se rendit maître de Dubitz, de Novi, Gradisca et Belgrade. Ayant été nommé en 1790 commandant général en Bohême et en Moravie, il mourut le 14 juillet, dans son quartier-général de Neuditschen. Frédéric II estimait ses talents militaires, en même temps qu'il redoutait sa vigilance et son extrême activité. Il l'appelait sa *sentinelle*, et disait qu'il estimait les dispositions des autres généraux, mais qu'il craignait les batailles de Laudon. La carrière de ce grand général n'a pas toujours été également brillante, et il y a eu plusieurs époques où il restait comme dans le plus parfait oubli; car pour ce qui regarde la faveur de la cour, il ne put s'en assurer que dans les derniers mois de sa vie. Simple dans toutes ses manières, ennemi de l'adulation et de l'intrigue, privé de tous les moyens qu'ont les riches de se faire valoir dans la capitale, et tout isolé au milieu de ses rares qualités, Laudon se refusa toujours à la moindre démarche pour gagner l'amitié des courtisans, pour lesquels son grand mérite ne fut qu'un objet d'étonnement, comme il était celui de l'admiration des ministres et de tous les citoyens. Il avait été élevé dans la religion luthérienne; mais il se fit catholique avec pleine connaissance de cause, et fut fidèle à tous les devoirs que la religion prescrit. Il reçut, avant de mourir, les saints sacrements avec beaucoup de piété. Il avait donné le même exemple en partant, en 1788, pour le camp de Dubitz, et sortit de l'église pour aller directement à l'armée. Arrivé au camp, il remarqua qu'on négligeait la prière du matin et du soir, et n'eut rien de plus pressant que de rétablir cette pratique chrétienne. L'armée le pleura comme un père, comme le gage et le garant de ses victoires. Dans ses derniers moments, voyant les officiers qui environnaient son lit fondre en larmes, il les consola et les raffermis par des paroles puisées dans la vraie philosophie: il leur recommanda d'unir toujours la

religion à la valeur guerrière, de se défendre de ce qu'on appelle les maximes des esprits forts, ajoutant ces paroles remarquables: « Je dois à ma » confiance en Dieu tous les succès que j'ai eus, » comme les consolations que je goûte dans le moment de paraître devant lui. » C'est d'un témoin oculaire qu'on tient ces détails. Il a donné lui-même pour inscription à mettre sur son tombeau: *Commemoratio mortis optima philosophia*. De Pezzi a publié sa *Vie* en allemand, et elle a été trad. en français, par de Bock, in-12.

LAUGIER (Marc-Antoine), né à Manosque en Provence, en 1713, entra de bonne heure chez les jésuites. Il se consacra à la chaire, et prêcha à la cour avec applaudissement. Ayant quitté la compagnie de Jésus, il se tourna du côté des beaux-arts. Son *Essai sur l'architecture*, Paris, 1753, in-12, 1755, in-8, prouva qu'il était né pour les cultiver. Il y a sans doute quelques réflexions hasardées dans cet ouvrage; mais on y trouve encore plus de vues justes et d'idées saines. Il est d'ailleurs bien écrit. Quelque temps après, il publia des *Observations sur l'architecture*, 1765, in-12, et *Manière de juger les ouvrages de peinture*, 1771, in-12, qui achevèrent de prouver qu'il avait le talent de saisir les principes et les finesses de ces arts. Son *Histoire de la république de Venise*, Paris, 1759-68, 12 vol. in-12, 27 à 30 fr., trad. en italien, Venise, 1778, 12 vol. in-8, et celle de *la paix de Belgrade*, 1768, 2 vol. in-12, lui assurent un rang parmi les historiens. Il réunit dans l'une et dans l'autre, à quelques endroits près, le caractère de la vérité au mérite de l'exactitude. On pourrait désirer un style plus soigné dans certains morceaux, moins ampoulé, moins surchargé de traits plus oratoires qu'historiques, et de comparaisons amphigouriques. Eugène Labaume a publié, *l'abrégé de l'histoire de la république de Venise* de Laugier, 1812, 2 vol. in-8. On a encore de lui: *Paraphrase du Miserere*, traduite de Segneri, in-12; *Voyage à la mer du Sud*, traduit de l'anglais, 1756, in-4 et in-12; *Apolo-gie de la musique française*, contre J.-J. Rousseau, 1754, in-8; *Oraison funèbre du prince de Dombes*, pleines de beautés d'une vraie éloquence. Cet écrivain estimable mourut au mois d'avril 1769. François de Neufchâteau a publié l'*éloge* de Laugier. (*Voy. le Nécrologe des hommes célèbres*, année 1770.)

LAUGIER (André), administrateur du Jardin des plantes, habile chimiste, né à Lisieux en 1770, n'a point publié d'*ouvrages* proprement dits; mais il a enrichi la science d'un grand nombre d'analyses toutes remarquables par leur précision et leur exactitude. Elles sont insérées dans les *Annales de chimie*, le *Bulletin de la société philomatique*, les *Annales et mémoires du muséum d'histoire naturelle*, etc. C'est dans ce dernier recueil que l'on en trouve le plus grand nombre. On doit à ce savant un *Cours de chimie générale*: ce sont les leçons qu'il faisait au jardin du roi, et qui ont été recueillies par une société de sténographes, Paris, 1828, 3 vol. in-8, avec atlas de 8 pl., 24 fr. Laugier a donné aussi plusieurs articles au *Diction-*

naire Technologique. Plusieurs des *analyses* de ce savant chimiste ont été citées par M. Berzélius, dans son *Traité de minéralogie*, comme ayant des résultats conformes aux proportions définies et démontrées par le calcul, quoiqu'elles aient été faites avant que ce système parût. Laugier était directeur de l'école centrale de pharmacie, et membre de l'académie de médecine. Il mourut à Paris en 1832, et fut l'une des nombreuses victimes du fléau épidémique qui ravagea la capitale, pendant plusieurs mois de cette année.

LAUJON (Pierre), poète, naquit à Paris, en 1727, fut lié avec Piron, Collé, Panard, et tous les hommes facétieux de son temps, dont il imita fort bien les saillies, qui dégénéraient parfois en traits mordants et satiriques. Il fut membre de l'académie française, doyen des chansonniers, et président du caveau moderne. Il mourut à Paris en 1811, et a laissé : *Ismène et Isménias*, tragédie en trois actes, 1770; *l'Inconséquent*, ou *les Sou-brettes*, comédie en cinq actes, en prose, jouée en 1777; *L'Ecole de l'amitié*; *La Nouvelle Ecole des mères*, comédies en un acte chacune; *Le Couvent*, comédie en un acte, 1790; c'est un tribut qu'un vieillard de 65 ans crut devoir à la révolution; des opéras comme *Sylvie*, en trois actes, 1770; des opéras comiques, tels que *L'Amoureux de quinze ans*, en trois actes; *Le Poète supposé* en trois actes, le *ballet d'Eglé*, etc., etc.; des parodies, des ballets, et un recueil de chansons publié sous le titre d'*A-propos de société*, 1776, 3 vol. in-12. On remarque dans les poésies de Laujon de la facilité, de la chaleur et beaucoup d'imagination. On a recueilli ses *OEuvres*, Paris, 1811, 4 vol. in-8, avec portrait et musique, 20 fr.

LAULAHNIER (Michel-Joseph de), évêque d'Égée *in partibus*, né au Cheylard dans le Vivarais en 1718, mort à la fin de 1788, consacra son temps et sa plume à la défense de la religion, et publia, sous le nom d'un ancien militaire, plusieurs ouvrages contre les philosophes modernes. On a de lui : *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes, accompagné de quelques réflexions sur les campagnes*, Paris, 1770, in-12; *Pensées sur différents sujets*, par un ancien militaire, Langres et Paris, 1775, in-12; *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 3^e édition, 1780, in-12. Les deux premiers ouvrages ayant été fondus dans le dernier, c'est pour cela qu'il est présenté comme une troisième édition.

LAUMONT (François-Pierre-Nicolas Gillet de), minéralogiste distingué, né à Paris en 1747, mort en 1834, étudia d'abord la jurisprudence, quitta le barreau lors de l'exil du parlement, et embrassa ensuite la carrière militaire qu'il ne tarda pas à abandonner pour se livrer entièrement aux sciences. Nommé en 1784, inspecteur des mines, il fut chargé 3 ans après de visiter les différentes recherches de houille entreprises dans les environs de Paris, et en 1789 il présenta au gouvernement un mémoire sur les mines de France alors en exploita-

tion. Au mois d'août 1793, il fut chargé de l'inventaire des objets d'art et de science provenant des dépôts et des collections des académies, des sociétés savantes et des congrégations ou établissements supprimés, et la manière dont il s'acquitta de cette mission délicate et de confiance le fit nommer, en février 1794, membre de la commission temporaire chargée de recueillir partout les objets d'art et de science disséminés par la vente des biens des proscrits. L'année suivante il organisa avec Lefebvre, d'Hellencourt et Lelièvre la nouvelle école des mines où ces savants s'empressèrent d'appeler les plus illustres professeurs du temps. On a de lui un grand nombre de *Mémoires*, *Observations* et *Rapports* dans le *Journal* et les *Annales des mines*; dans le *Journal de physique et d'histoire naturelle*; dans le *Bulletin de la société philomathique*, dans les *mémoires de la société royale et centrale d'agriculture*, etc.

LAUNAY (Pierre de), écrivain de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des Livres sacrés. Les protestants de France avaient en lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps, et mourut en 1662, à 89 ans, très-regretté de ceux de sa communion. On a de lui : des *Paraphrases* sur les Epîtres de saint Paul, sur Daniel, l'Écclésiaste, les Proverbes et l'Apocalypse; des *Remarques sur la Bible*, ou *Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Ecriture*, Genève, 1667, in-4. Ces deux ouvrages sont estimés des calvinistes.

LAUNAY (Nicolas et Robert de), graveurs, nés à Paris, le premier en 1739 et le second en 1754. Le premier mourut en 1792, le second en 1814. Ils ont gravé avec succès plusieurs sujets d'histoire et un grand nombre de vignettes pour les libraires. On cite parmi les ouvrages de Nicolas, la *marche de Sylène* d'après Rubens; la *partie de plaisir* d'après Wæniux; la *bonne mère* et *l'escarpolette* d'après Fragonard. Parmi ceux du second, nous remarquons le *malheur imprévu* d'après Greuze; *les adieux de la nourrice* d'après Aubry, etc.

LAUNAY (Jean-Baptiste), célèbre fondeur, né à Avranches en 1768, mort en 1827, suivit les travaux de la fonte du pont des arts, du pont d'Austerlitz, et de la colonne de la place Vendôme. Il laissa en manuscrit *Manuel du fondeur sur tous les métaux*, ou *Traité de toutes les opérations de la Fonderie*, 2 vol. in-18. Cet ouvrage est le complément de celui de Monge sur la fonte des canons.

LAUNEY (Bernard-René Jourdan de), né à Paris en 1740, à la Bastille, dont son père était gouverneur, remplit lui-même cette charge jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. Son nom est devenu fameux à cause de cet événement, par lequel on vit le peuple de Paris préluder aux excès de la révolution. Entraîné à l'Hôtel de Ville, il y arriva criblé de coups de sabre et de baïonnette, et expira entre l'arcade Saint-Jean et

le pont de l'hôtel. La tête du gouverneur fut promenée en triomphe dans les rues de Paris. Ainsi fut détruite cette citadelle, qui était à la fois un rempart pour la ville de Paris et un lieu de sûreté qui avait épargné bien des malheurs à l'état et de grands déshonneurs à d'illustres familles.

LAUNOY (Matthieu de), prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sedan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. Ayant embrassé le parti de la ligue, il se mit à la tête de la faction des Seize, et fut le promoteur de la mort du président Brisson. Le duc de Mayenne ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, Launoy passa en Flandre, et y mourut. On a de lui : les *Motifs de sa conversion* et une *Réponse aux calomnies* qu'il prétendait que les ministres avaient semées contre lui, et quelques *Ecrits* de controverse.

LAUNOY (Jean de), né à Valdéric, village de Normandie, près de Valognes, en 1603, prit le bonnet de docteur en 1634. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'Holstenius et d'Allatius. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des Pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il tint chez lui tous les lundis furent une espèce d'école académique, où l'on trouvait à s'instruire, et quelquefois aussi à s'égarer; et, comme elles prenaient l'air de conventicules, où se rendaient des gens d'une humeur dogmatisante, le roi les interdit en 1636. On s'y occupait beaucoup de Richer, de ses opinions, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique, qui, ne convenant à aucune société, renverserait par ses bases l'autorité de l'Eglise catholique. Pour détourner l'attention du public, on faisait la guerre aux légendes, en attaquant les fables qu'elles renferment, et en même temps plusieurs faits vrais ou probables, que la critique de Launoy ne distinguait pas des faits supposés. C'est ce qui fit surnommer Launoy le *Dénicheur de saints*. Aussi le curé de Saint-Roch disait : « Je lui fais toujours » de profondes révérences, dans la crainte qu'il ne » m'ôte mon saint Roch. » Le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire mal à saint Yon, patron d'un de ses villages; « Comment lui » ferais-je du mal, répondit le docteur, je n'ai pas » l'honneur de le connaître. » Il avait rayé de son calendrier *sainte Catherine*, martyre; et le jour de sa fête, il affectait de dire une messe de *requiem*, comme si le défaut d'authenticité dans les actes d'une sainte honorée dans l'Eglise de Dieu pouvait conclure contre son existence ou sa sainteté. (Voy. CATHERINE.) Soit goût, soit affectation, il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi du cérémonial. Il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure du docteur Arnauld, condamné par Rome et par l'Eglise de France. Il fit plus, il écrivit contre le FORMULAIRE de l'assemblée du clergé de 1656. Il mourut en 1674

dans l'hôtel du cardinal d'Estrées. L'abbé Granet a donné une édition de ses *ouvrages*, Cologne, 1731-32, 5 tom. en 10 vol. in-fol., 30 à 40 fr.; il y a joint la *Vie* de l'auteur, et plusieurs de ses écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Ce critique n'écrivait ni avec pureté ni avec élégance : son style est dur et forcé. Il s'explique d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très-communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter : il faut bien s'en défier : quand un passage le gênait, il le corrompait, et le rapportait tel qu'il l'avait créé, avec une impudence incroyable; l'éditeur même de ses œuvres en rapporte un exemple frappant. Dans le dessein de prouver que l'adultère rompt le lien conjugal, il allègue une lettre du pape Jean VIII, où il est dit : *Nullâ ratione prorsus illi conceditur aliam vivente priore conducere*; et, ajustant la lettre à son système, il retranche les mots *nullâ ratione prorsus*, et s'en tenant aux paroles *illi conceditur*, il conclut d'une manière triomphante en s'écriant : *quid clariùs, vel expressiùs?* Et ce n'est pas la seule altération de ce genre dans cette même lettre de Jean VIII. (Voy. le *Journal hist. et littér.*, 1^{er} novembre 1787, page 338, et le huitième volume des *Recl. Belg.*, page 193.) La plupart de ses raisonnements ne sont pas plus justes que ses citations, et il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il annonce. Ses principaux ouvrages sont : *De varia Aristotelis fortuna in academia Parisina* (voy. ARISTOTE); *De duobus Dionysiis*; *Historia gymnâsii Navarrae*, pleine de savantes recherches; *Inquisitio in chartam immunitatis Sancti-Germani-à-Pratis*, ouvrage très-abondant en citations; *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam Appulsu*, où il réprovoe absolument la tradition des Provençaux, touchant l'arrivée de Lazare, de Madeleine et de Marthe en Provence; tradition à laquelle les hollandistes ont paru plus favorables; *De auctoritate negantis argumenti*. Launoy donne trop de force à cet argument; mais il en faisait un si grand usage dans ses critiques, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire valoir; *De veteribus parisiensium basilicis*, savant et curieux; *Judicium de auctore librorum DE IMITATIONE CHRISTI* (voy. AMORT); *De frequenti confessionis et eucharistiae usu*; *De cura Ecclesiae pro sanctis et sanctorum reliquiis*, ouvrage judicieux; *De cura Ecclesiae pro miseris et pauperibus*, plein d'érudition; *De veteri ciborum delectu in jejuniis*, qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourrait, absolument parlant, jeûner avec de la viande; il le fit au sujet du siège de Paris. Dans ces dernières années, des esprits superficiels en abusèrent pour renverser la discipline de l'Eglise; *De scholis celebrioribus a Carolo Magno exstructis*: il y a des recherches; *De sacramento unctionis extremæ*; *Romanæ Ecclesiae traditio circa simoniam*: la matière y est épuisée; *De vero auctore fidei professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet*;

des *Lettres*, imprimées séparément, Cambridge, 1689, in-fol.; plusieurs écrits sur la *véritable tradition de l'Eglise, touchant la grâce*, et sur divers points de critique historique, etc.; *Regia in matrimonium potestas*, in-4; ouvrage où le mariage chrétien devient une affaire purement civile, puisque l'auteur ôte à l'Eglise le droit d'établir des empêchements dirimants, et l'attribue exclusivement aux princes, contre la doctrine expresse du concile de Trente : car tel est certainement le sens du canon qui dit *anathème* à ceux qui nient que l'Eglise ait le pouvoir de poser des empêchements dirimants. Les écrivains orthodoxes de toutes les nations en conviennent. « Jamais, dit le cardinal » archevêque de Malines, dans sa déclaration de » 1789, il ne s'est élevé à ce sujet aucune dispute » entre les docteurs catholiques; ils ont soutenu » comme une vérité constante très-assurée, que » l'Eglise avait reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'établir des empêchements dirimants du mariage, » et ont placé cette doctrine parmi les points définis » dans le concile de Trente; de sorte que, dans tous » les pays catholiques, on fut saisi d'étonnement et » d'indignation, lorsque le docteur Launoy eut la » témérité de contester ce pouvoir à l'Eglise. Cette » témérité excita d'abord les réclamations des écrivains contemporains, et attira sur l'auteur le blâme des évêques de sa nation et de toute la chrétienté. Son étrange système ne produisit aucune révolution, ni dans la théologie ni dans la jurisprudence : l'ouvrage déféré à Rome y fut relégué parmi les livres pernicious, d'où il tomba dans l'oubli et le mépris. Lorsqu'on ressuscita, sur la fin du dix-huitième siècle, la prévention de Launoy, elle rencontra, dans les écoles chrétiennes, les mêmes oppositions qu'elle avait éprouvées au dix-septième; et l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les églises, toujours attentive à conserver le dépôt commun de la doctrine, dont la garde lui est spécialement confiée, n'a pas manqué de se déclarer contre cette vieille nouveauté, ainsi qu'il en conste par plusieurs rescrits du pape régnant. » Indépendamment de ces observations, on peut dire que le sentiment de Launoy conduit à la destruction totale des mœurs chrétiennes : car si la validité des mariages dépend uniquement de l'autorité profane, qui empêchera les chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les illustres Ptolémée, et avec eux toute l'Egypte? d'établir la communauté des femmes, comme le voulait l'incomparable Platon, et comme le pratiquait le grave Caton? de devenir polygames par l'avis du prophète arabe? de renouveler les noces abominables de Néron et Sporus?... Et qu'on ne parle pas de la loi naturelle comme opposée à ces infamies : la connaissons-nous mieux cette loi naturelle que les Platon, les Caton, les Socrate, etc.? Ne savons-nous pas que l'on fait ce que l'on veut de la nature, ainsi que de la raison, lorsque ces éternelles pupilles ne se trouvent pas sous la tutelle de la religion? On voit par là à quelles conséquences Launoy se laissait entraîner par le goût des paradoxes et l'amour de la singularité, les grands mobiles et la règle de ses

opinions. Cet ouvrage, proscrit par sa nature même et son but au tribunal de tout lecteur chrétien, fut condamné à Rome par un décret du 10 décembre 1688. On peut voir sur cette matière le traité de *l'autorité des deux puissances*, seconde édition, 1788 et 1791, tome 3, page 158 et suivantes; *l'Apologie du mariage chrétien*, 1788; *Recueil des représentations belgiques*, tome 6, page 179. (Voy. DOMINIS, ESPENCE, GERBAIS Jean, GIBERT Jean-Pierre.) Un autre écrit dont on a beaucoup parlé a été brûlé avant sa mort. Un lexicographe soutient qu'il roulait sur la prétendue altération du dogme par la scolastique. Mais il est certain que l'ouvrage qui remplit ce but absurde existe, et qu'il n'est pas de Launoy, mais de Faydit. L'écrit brûlé était contre le P. Alexandre. Launoy avait eu de vifs démêlés avec les dominicains; et c'est le canif de ces Pères (et non celui des jésuites, comme Claudon l'insinue) qu'il feignait de craindre. Il le dit clairement dans sa *Confirmatio dissertat. de vera plenarii apud August. concilii notione*, tome 2, part. 2, pag. 141 et 169; mais cette crainte simulée était une injure atroce à l'égard des uns comme des autres religieux. Launoy avait dans le caractère quelque chose de sinistre, qui se décelait sur sa physionomie. Arien de Valois le peint comme une âme lâche et adulatrice, comme un parasite importun et de la plus ferme contenance. *Quotidie*, dit-il, *ad optimatium mensas non invitatus accedis, quotidie procerum patinas lingis, et tu quidem eos amicos ac etiam admiratores tuos arbitraris, cum plerique te adversentur, spernantque et irrideant; improviso venientem excipiant inviti, quoniam honeste excludere, domove expellere nequeunt. Horum e procerum convivorumque tuorum numero quidam, magno vir ingenio, magnaque virtute, nuper interrogatus ab amico, quid ita Launoium petulantis linguæ et calami scriptorem mensa sua dignaretur, ita respondit: Quid faciam? hunc ego hominem amare non possem, sed molestum effugere non valeo; discedentem e curia in extremis gradibus stans diligenter observat.* Adr. Val. *Def. dissert. de basilicis*. On trouve le même passage dans les OEuvres de Launoy, t. 4, part. 2, fol. 361.

LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, duc de BRANÇAS, comte de), pair de France, né à Paris en 1733, mort en 1824, quitta les armes pour se livrer aux lettres et aux sciences. Son nom restera attaché à la suppression des banquettes du Théâtre-Français : ces banquettes étaient occupées par les petits-mâtres de la cour, qui de là persifflaient impunément les acteurs. Voltaire avait demandé vainement qu'elles fussent enlevées : pour obtenir cette réforme, Lauraguais paya au secrétaire du théâtre une somme considérable. Ce seigneur publia deux tragédies : *Clytemnestre*, 1764, in-8, et *Jocaste*, 1784, in-8. Il s'occupait surtout de chimie, et même d'anatomie. On lui doit la découverte de la décomposition du diamant, qu'il fit avec son ami Lavoisier. Il travailla en outre à populariser l'ino-culation, en faveur de laquelle il écrivit. Admis

comme membre honoraire à l'académie des sciences en 1758, il devint associé vétéran en 1771. Son goût pour les plaisirs et les dépenses prodigieuses qu'il fit pour diverses expériences, le forcèrent de vendre en 1770 sa magnifique bibliothèque. La révolution acheva sa ruine ; cependant il en embrassa les principes. Sa femme fut guillotinée, et lui-même, jeté dans les prisons de la Conciergerie, ne dut la conservation de ses jours qu'à l'oubli dans lequel on le laissa jusqu'au 9 thermidor. En 1814 il dut à sa haute naissance d'être élevé à la pairie : il se rangea pourtant parmi les membres de l'opposition. Du reste, Lauraguais n'était point un impie : sentant sa fin approcher, il voulut recevoir les secours de la religion.

LAURATI. (*Voy.* LORENZETTI.)

LAURE. (*Voy.* NOVES.)

LAURENT (saint), diacre de l'Eglise romaine sous le pape Sixte II, administrait en cette qualité les biens de l'Eglise. L'empereur Valérien ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, Sixte fut mis en croix, et du haut de son gibet il promit à Laurent, impatient de le suivre, qu'il recevrait dans trois jours la couronne du martyr. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda, au nom de l'empereur, les trésors qui lui avaient été confiés. Laurent ayant obtenu un délai de trois jours, pendant lequel il rassembla tous les pauvres chrétiens qu'il présenta au préfet. *Voilà*, lui dit-il, *les trésors de l'Eglise*. Ce barbare le fit étendre sur un gril ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran : « J'ai été assez » longtemps sur ce côté, faites-moi retourner sur » l'autre, afin que je sois rôti sur tous les deux. » Le préfet, d'autant plus furieux que Laurent était plus intrépide, le fit retourner. « Mangez hardiment, » dit le généreux martyr à cet homme de sang, et » voyez si la chair des chrétiens est meilleure rôtie » que crue. » Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de chrétiens. Plusieurs païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qui la lui avait inspirée. Quelques critiques pensent que les *actes* qui existent sous le nom de saint Laurent sont l'ouvrage d'un moine du moyen âge.

LAURENT, évêque de Novare, transféré au siège de Milan, s'est illustré dans le cours du VI^e siècle, par ses vertus et son zèle pastoral. On trouve quelques-unes de ses *Homélie*s, dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. 9. (*Voy.* D. CEILLIER, XVI, 175.)

LAURENT (saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand, avec saint Augustin, pour convertir les Anglais, en baptisa un grand nombre. Il succéda à saint Augustin dans l'archevêché de Cantorbéry, et termina ses travaux apostoliques en 619. — Il ne faut pas le confondre avec saint LAURENT, issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin. Il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

LAURENT DE LIÈGE, religieux bénédictin du

monastère de Saint-Laurent, près de Liège, d'où il tire son nom, passa de là dans le monastère de Saint-Vannes à Verdun, et composa une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vannes, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144, insérée dans le 12^e tom. du *Spicilege* de dom d'Achery, et dans le 1^{er} tom. de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

LAURENT DE LA RESURRECTION (Le frère), convers de l'ordre des carmes déchaussés, né à Hérimini en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. Fénélon, archevêque de Cambrai, qui avait été fort lié avec lui, le peint comme un homme gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et partout un homme de Dieu. On a publié sa *Vie* à Châlons en 1694, sous le titre de *Mœurs et Entretiens du frère Laurent*.

LAURENT DE BRINDES (Le Bienheureux), supérieur général de l'ordre des capucins, né à Brindes dans le royaume de Naples, en 1559, se rendit illustre par sa piété, sa mortification, son zèle et ses connaissances. Il jouit de la plus grande considération auprès de l'empereur Rodolphe II, de Philippe III, roi d'Espagne, de l'électeur de Bavière, et de tous les princes catholiques ; il confondit les hérétiques dans plusieurs occasions, et rendit à l'Eglise les plus grands services. Il avait été nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière ; appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome, il parvint à maintenir la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne en 1619. Un auteur connu en a tracé le portrait suivant : « Sous » le pauvre et austère habit de capucin ; sous les » dehors et dans l'impression de l'humilité chrétienne profondément sentie, le P. Laurent de » Brindes avait un grand cœur, un esprit vaste, » un jugement sûr, une sagesse agissante, et ces » vertus fécondes qui en engendrent d'autres et » répandent au loin ce que la vivacité de la foi et » du zèle ne saurait circonscrire dans les bornes » d'un espace quelconque. Les pontifes et les rois » l'ont écouté avec respect ; il fut le père et le protecteur des peuples, la terreur des hérétiques, et » le grand défenseur de la foi dans la Germanie ; en » un mot, c'était un saint et un grand homme, attributs qui se réunissent si aisément et si naturellement quand les circonstances favorisent ou » provoquent le développement des qualités du » vrai chrétien. » Ses ouvrages, qu'il laissa manuscrits, consistent en des *Sermons* et des *Traité*s de *Controverse*. Pic VI l'a mis au nombre des bienheureux 1783. Sa *Vie*, imprimée à Paris, 1787, in-12, est diffuse, mais édifiante et instructive. On trouve à la fin le *Catalogue* de ses ouvrages, qu'on conserve en manuscrits au couvent des capucins de Venise.

LAURENT - JUSTINIEN (saint), né à Venise en 1380, premier général des chanoines de Saint-Georges *in Algá*, en 1424, donna à cette congrégation d'excellents règlements. Le pape Eugène IV le nomma évêque et premier patriarche de Venise en 1451. Saint Laurent - Justinien mourut en 1465,

après avoir gouverné son diocèse avec sagesse. On a de lui plusieurs *Ouvrages de piété*, recueillis à Brescia, 1506, 2 vol. in-fol., et à Venise, 1751, 2 vol. in-fol.

LAURENT (Jacques), fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres en France, porta longtemps l'habit ecclésiastique, qu'il quitta dans un âge assez avancé. Il fut secrétaire du duc de Richelieu, père du maréchal vainqueur de Mahon. Laurent cultivait la poésie; mais il est moins connu par ses vers, qui sont très-médiocres, que par la traduction de l'*Histoire de l'empire Ottoman*, de Sagredo, Paris, 1724, 6 vol. in-12. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa maison, en 1726.

LAURENT (Pierre), graveur, né à Marseille en 1739, mort à Paris en 1809, conçut le premier l'idée de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvre que contenait la galerie du Musée. Le travail qui lui fait le plus d'honneur, c'est la gravure du *Déluge du Poussin*, qu'il composa dans toute la maturité de l'âge et du talent, et qui vaut seule beaucoup d'ouvrages. L'exécution de Laurent est pleine de feu et de rapidité; il a surtout réussi dans le genre des paysages et des animaux.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacques), avocat au parlement de Paris, y naquit en 1659. Il suivit le barreau pendant quelque temps; mais son goût pour les travaux du cabinet l'obligea de l'abandonner. Il fouilla toutes les parties de la jurisprudence ancienne et moderne; il débrouilla le chaos de l'ancienne procédure, porta la lumière dans la nuit obscure des coutumes particulières de diverses provinces de la France, et, par des recherches épineuses, il se rendit l'oracle de la jurisprudence. Les savants les plus distingués de son temps se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. Laurière fut associé aux études du jeune d'Aguesseau, depuis chancelier de France. Cet habile homme mourut à Paris, en 1728. On a de lui : *De l'origine du droit d'amortissement*, 1692, in-12; l'auteur y traite aussi du *Droit des francs-fiefs*, qui est fondé sur les mêmes principes; *Texte des Coutumes de la prévôté de Paris*, reimprimé avec beaucoup de notes nouvelles, 1777, Paris, 3 vol. in-12; *Bibliothèque des Coutumes*, in-4, avec Berroyer. Cet ouvrage, qui n'est proprement que le plan d'un édifice immense, renferme la Préface d'un nouveau *Coutumier* général, et une Dissertation profonde sur l'origine du droit français; *Glossaire du droit français*, 1704, in-4. Ce Dictionnaire de tous les vieux mots des ordonnances des rois de France et des autres titres anciens avait été donné d'abord par Ragueau; Laurière le mit dans un meilleur ordre; *Institutes coutumières* de Loysel, avec de savantes notes, Paris, 2 vol. in-12; *Recueil curieux et immense des Ordonnances des rois de France*, Paris, 1723-1828, 19 vol. in-fol. y compris la table des 9 premiers volumes, 200 à 250 fr. (voy. SECOUSSE); *Table chronologique des ordonnances*, in-4, avec deux de ses confrères; une édition des *Ordonnances* compilée par Néron et Girard, 1720, 2 vol. in-fol.

LAURO (Vincent), né à Tropea en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. Pie V, qui connaissait tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de Grégoire XIII, Lauro fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature successivement auprès de Sigismond-Auguste, de Henri de Valois, duc d'Anjou, et d'Etienne Batori. A sa persuasion, Jean III, roi de Suède, reçut à sa cour le jésuite Antoine Possevin, qui ramena Sigismond, fils de ce prince, à la religion catholique. Grégoire XIII, en reconnaissance des services de Lauro, le décora de la pourpre romaine en 1588. Dans cinq conclaves consécutifs, Lauro eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de saint Pierre. Il mourut à l'âge de 70 ans, en 1592, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

LAURO (Jean-Baptiste), né à Pérouse en 1581, devint camérier d'Urbain VIII, chanoine de Sainte-Marie, secrétaire du consistoire, etc. On a de lui : *Poemata*, 1623, in-12; *Epistolæ*, 1624, in-8; un *Eloge abrégé des savants qui vivaient à Rome de son temps*, Rome, 1625, in-8. Il mourut en 1629, âgé de 48 ans.

LAUTH (Thomas), professeur d'anatomie et de physiologie à la faculté de Strasbourg, membre de la Légion d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, naquit dans cette ville en 1758. Il était fils de Jean-Georges Lauth, médecin et accoucheur distingué. Thomas Lauth était déjà avant la révolution professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie à l'ancienne université de Strasbourg. Il est un des hommes qui ont le plus honoré sa ville natale : à de vastes connaissances il réunissait une profonde érudition, et joignait au plus grand zèle pour les sciences et l'enseignement une humanité qui le fera longtemps regretter. Il mourut à la suite d'un voyage qu'il venait de faire en Allemagne, à Bergzabern, en 1826. Ses ouvrages principaux sont relatifs à la médecine; *des Eléments de myologie, et de syndesmologie*, 1798, 2 vol. in-8, 6 fr.; plusieurs dissertations sur le scorbut, les amputations à lambeaux, sur l'urine, etc.; un premier volume de l'*Histoire de l'anatomie*, qui va jusqu'à Harvey et que son fils Ern-Alex. Lauth se propose de continuer, 1815, in-4, 18 fr.; la *Vie de Jean Hermann*, Strasbourg, 1802, in-8; *Nosologia chirurgica*, ib., 1788, in-8; de l'*Esprit de l'instruction publique*, 1816, in-8, dont l'auteur fit hommage à la chambre des députés en 1816, in-8; plusieurs *Dissertations* en latin et quelques autres ouvrages.

LAUTREC (Odet de Foix, plus connu sous le nom de), maréchal de France et gouverneur de la Guienne, était petit-fils d'un frère de Gaston IV, duc de Foix; il porta les armes dès l'enfance. Ayant suivi Louis XII en Italie, il fut dangereusement blessé à la bataille de Ravenne en 1512. Après sa guérison, il contribua beaucoup au recouvrement du duché de Milan. François I^{er} lui en donna le gouvernement. Lautrec savait combattre, mais il ne savait pas commander. Il fut chassé de Milan, de

Pavie, de Lodi, de Parme et de Plaisance, par Prosper Colonne. Il tâcha de rentrer dans le Milanais par une bataille; mais ayant perdu celle de la Bicoque en 1522, il fut obligé de se retirer en Guienne dans une de ses terres. Sa disgrâce ne fut pas longue. En 1528, il fut fait lieutenant général de l'armée de la ligue en Italie, contre l'empereur Charles-Quint. Il emporta d'abord Pavie, qu'il mit au pillage; puis s'avança vers Naples, et mourut devant cette place le 15 août de la même année, après avoir lutté quelque temps contre l'ennemi, la peste, la misère et la famine.

LAUZUN (Antoine-Nompar de CAUMONT, duc de), né en 1634, sut s'attirer les bonnes grâces de Louis XIV, et celle de M^{lle} de Montpensier (voyez ce dernier article)... Lanzun sorti de Pignerol passa l'an 1689 en Angleterre, pour aider le roi Jacques II à reconquérir son royaume. Ce prince obtint pour lui le titre de duc de Lauzun en 1692. On peut voir sur son caractère et l'histoire de sa vie, des particularités remarquables dans les *Mémoires* du duc de St.-Simon : le résultat n'en donne pas une idée favorable. Mais il se corrigea beaucoup dans les dernières années de sa vie, et finit par une mort très-édifiante au couvent des Petits-Augustins, à Paris, en 1723, âgé de 91 ans. Il ne laissa point de postérité de la fille du maréchal de Lorges, qu'il avait épousée après la mort de M^{lle} de Montpensier.

LAVARDIN. (Voy. BEAUMANOIR, MASCARON et HILDEBERT.)

LAVATER (Louis), controversiste protestant, né à Kybourg, dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville, en 1586, a laissé une *Histoire sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélies*. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son curieux traité *De spectris*, Zurich, 1570, in-12, Genève, 1580, in-8, et Leyde, 1687, in-12, est recherché de tout le monde. Il a été traduit en français en 1571, in-8.

LAVATER (Jean-Gaspard), célèbre physiognomoniste; né à Zurich en 1741, fut destiné à l'état ecclésiastique qu'il embrassa; mais tout en étudiant la théologie, son ardente imagination se portait sur d'autres objets : la lecture des poèmes et des ouvrages philosophiques que le XVIII^e siècle vit éclore, influa beaucoup sur ses idées et sur ses travaux. Le premier ouvrage de Lavater qu'il publia avant d'avoir terminé ses cours, fut un libelle virulent contre un bailli qui s'était rendu coupable de quelques abus de pouvoir. Cette publication lui attira la haine d'un grand nombre de ses compatriotes : ses parents crurent devoir le faire voyager en Allemagne. Lavater se rendit à Berlin et se lia avec le vertueux Spalding auquel il avait été recommandé, et chez lequel il demeura longtemps. Il fit la connaissance de quelques autres personnes recommandables par leurs talents, qui cherchèrent à tempérer son caractère bouillant, et à donner une nouvelle direction à ses idées. De retour dans sa patrie, il fut nommé diacre en 1769, et quelque temps après pasteur de l'église protestante de Zurich. Il se livra à la prédi-

cation, et il y obtint des succès. Cependant depuis qu'il était revenu d'Allemagne, il avait pris part à des discussions théologiques qu'il soutint d'abord avec modération, mais qu'il poussa dans la suite jusqu'à l'intolérance et presque jusqu'à la cruauté : il fit en effet exiler quelques-uns de ses compatriotes, entre autres Meister, le plus ingénieux de ses pannégyristes, et qui se vengea en couvrant de fleurs la tombe de celui qui l'avait persécuté. Nous parlerons plus tard de la direction nouvelle que Lavater donna bientôt à ses idées, lorsqu'il chercha des indices du caractère des hommes et même de leurs talents dans les traits particuliers de leur visage. En 1798, à l'époque de l'invasion des Français en Suisse, il crut que cette époque allait être celle de la fin de quelques abus, et que le Directoire français n'était mu dans cette circonstance que par des sentiments généreux : une triste expérience lui ayant appris que l'intérêt et le bien-être des Helvétiens étaient loin d'être le mobile qui faisait agir le gouvernement français, il ne craignit pas d'écrire au représentant Rewbell, une lettre pleine de patriotisme et de dignité, dans laquelle il lui reproche les mesures vexatoires, dont de prétendus amis de la liberté accablaient la patrie de Guillaume-Tell. L'année suivante, lorsque Zurich tomba pour la seconde fois au pouvoir des Français, il eut une légère disputa avec un soldat qui lui tira dans le bas-ventre un coup de fusil, et lui fit une blessure dont il mourut en 1801, après 15 mois de douleurs aiguës, sans avoir voulu que l'auteur de cet assassinat fût recherché. D'autres disent qu'il mourut victime d'une vengeance particulière. Lavater a composé plusieurs ouvrages dont un seul est connu en France. Il a consigné dans deux recueils, *Ponce-Pilate* et *Bibliothèque manuelle*, ses opinions particulières en théologie et en morale : l'esprit paradoxal et mystérieux de l'auteur s'y décèle dans plus d'un endroit. Il semble qu'il lui fallait toujours quelques systèmes capables d'exercer l'activité de ses rêveries, et d'occuper son goût inné pour le merveilleux. Ses compositions en prose réunissent, dit un biographe, l'ascétisme de M^{me} Guyon, l'esprit paradoxal de J.-J. Rousseau, le style doux de Fénelon et l'illumination de Boehm. Lavater fut aussi poète : il a composé des vers d'une philosophie douce et consolante, mais négligés pour le mécanisme et diffus pour le style : la nouvelle *Messiede*, *Joseph d'Arimathie*, *le Cœur humain*, sont des esquisses remplies de beauté mais imparfaites. Nous ne pouvons citer la foule de *dramas* religieux qu'il composa, ni ses *poésies* détachées qui offrent une facilité rare, mais sont d'une facture peu soignée; nous remarquerons seulement ses *Vues sur l'éternité* : c'est une composition suave, délicate, qui se détache de ses autres poésies; nous distinguerons encore ses *Chansons helvétiques*, hymnes populaires que son génie sut trouver au milieu des vallées de la Suisse, et qui sont répétées maintenant par tous les pâtres de Morat, de Lucerne et de l'Oberland. Arrivons enfin à l'ouvrage qui a fait sa réputation en Europe; *Essais sur la physiognomonie* (trad. en franç.), la Haye, 1781-1803, 4 vol., gr. in-4, fig., 120 à 160 fr.; Paris,

1805-9, 10 vol., gr. in-8, avec 500 gravures, 162 fr.; pap. vél., in-4, 324 fr.; Paris, 1820-21, 10 vol., gr. in-8, fig., 80 à 100 fr. L'édition originale en allemand de cet ouvrage a été imprimée à Leipzig, 1775-78, 4 vol. in-4, fig., 141 fr. Il y a une trad. anglaise de Lavater, par le docteur Hunter, Londres, 1789-98, 3 tom., en 5 vol., gr. in-4, à laquelle on ajoute un volume de supplément, par Luffman, publ. en 1802, 600 à 700 fr. Lavater s'était proposé de créer une science aussi difficile qu'extraordinaire, qui avait attiré son attention dès sa jeunesse, mais dont il avait été distrait par d'autres études. Cette science consiste à connaître par les traits du visage et la physionomie, non-seulement les inclinations et le caractère d'une personne, mais encore à deviner son heureux ou funeste avenir. Zopire, Hippocrate et Aristote, parmi les Grecs, et parmi les modernes, Porta, Buffon, Lebrun, La Chambre, avaient déjà fait sur la physiognomonie des recherches et des observations. Mais c'est Lavater qui le premier a cherché à y fixer des règles et des principes. Il commença par observer la physionomie des animaux en la rapportant à l'instinct particulier qui distingue chacune de leurs espèces. Il tourna ensuite ses observations sur les images sculptées des grands hommes et des grands criminels. Il crut voir le talent et la malignité peints sur la physionomie de Voltaire, qui tenait à la fois de l'aigle et du singe; dans celle de Néron et de Caligula, il remarqua l'ensemble monstrueux des vices les plus crapuleux et de la cruauté la plus raffinée; l'image de Cornille lui représentait le génie créateur, et celle de Bossuet, l'homme grand et vertueux. Ces premières observations faites, il s'appliqua à connaître les différents caractères des hommes et des femmes, qu'il tâchait de comparer à leur physionomie respective; et après un grand nombre d'examen et de recherches, après une étude constante de plusieurs années, il se persuada qu'il pouvait lire dans les traits extérieurs les secrets les plus cachés, et en déduire des résultats non équivoques. Il publia pour la première fois ses idées dans une espèce de prospectus ou *dissertation* qu'il présenta à la société de Zurich. D'autres ouvrages sur la même matière, et dont nous parlerons après, ayant répandu son nom par toute l'Europe, on venait de toutes parts pour consulter ce nouvel oracle. Parmi plusieurs anecdotes qu'on raconte à ce sujet, nous soumettrons les suivantes à la sage critique du lecteur. — Un seigneur allemand, aimable et bel homme, se présenta dans la société de Lavater; lorsqu'il sortit de la salle, quelques dames s'écrièrent : *Voilà une physionomie heureuse! Vous n'y avez rien à redire, Lavater?* « J'en suis fâché pour lui, répondit-il, mais je remarque quelques lignes qui annoncent un caractère emporté, et je crains qu'il ne finisse malheureusement. » Trois mois après, dit-on, sur une réponse malhonnête que lui fit un postillon, le seigneur allemand lui brûla la cervelle : on l'arrêta, et il fut pendu. — Le fameux Mirabeau se présenta chez Lavater d'un air cavalier et de persiflage (il venait de Paris), et débuta par ces mots : « Monsieur le sorcier, j'ai fait le voyage tout exprès pour sa-

» voir ce que vous pensez de ma physionomie. Re-
 » gardez-moi, je suis le comte de Mirabeau; si
 » vous ne devinez pas juste, je dirai que vous êtes
 » un charlatan. — Votre conduite, monsieur, est
 » très-inconsidérée, je ne suis pas un nécroman-
 » cien. » Mirabeau insiste, et alors Lavater lui dit :
 « Votre physionomie annonce que vous êtes né
 » avec tous les vices, et que vous n'avez rien fait
 » pour les réprimer. » « Ma foi, vous avez deviné, »
 répondit Mirabeau, et il se retira un peu décon-
 certé. Ce jugement n'était pas difficile, pour peu
 que l'on connût le nom du personnage. L'anecdote
 suivante est encore plus extraordinaire. Une dame
 de Paris vint consulter Lavater sur le sort d'une fille
 chérie : le physiognomoniste la regarde et refuse
 de s'expliquer. Cédant aux instances de la mère, il
 lui promet une lettre, la lui donne, à condition
 qu'elle ne la décachettera qu'au bout de six mois.
 Au bout de cinq, cette dame voit mourir sa fille,
 ouvre alors la lettre du devin, qui était conçue en
 ces termes. « Madame, lorsque vous ouvrirez cette
 » lettre, je pleurerai avec vous la perte que vous
 » avez faite. La physionomie de votre fille est une
 » des plus parfaites que j'aie encore vues; mais j'ai
 » remarqué des traits qui annoncent qu'elle mourra
 » dans les six mois qui s'écouleront depuis l'instant
 » que j'ai eu le plaisir de vous recevoir. » Nous ne
 nous arrêterons pas à démontrer l'invraisemblance
 des faits contenus dans ce récit, et nous nous borne-
 rons à faire observer que le système nouveau que
 professait Lavater, et ses prétendus pronostics sur
 l'avenir, étaient peu dignes d'un homme éclairé, et
 encore moins convenables à un chrétien et à un
 ecclésiastique. Il ne pouvait ignorer qu'il n'y a rien
 de plus blâmable et de plus présomptueux pour la
 créature, que de vouloir prédire le sort de ses sem-
 blables, qui dépend immédiatement de la volonté
 de Dieu; et que cette raison que l'homme en a reçue
 en partage, doit exclure toute idée de fatalisme,
 que d'ailleurs des signes extérieurs pourraient mal
 annoncer. Le système de Lavater a probablement
 fait naître celui du docteur Gall : ce dernier borne
 ses recherches au crâne; Lavater les étend à toutes
 les parties du corps, et surtout aux différents traits
 de la physionomie. L'un et l'autre système pour-
 raient avoir le même fond de vérité que ces jeux de
 cartes où les gens crédules vont lire leur destinée.
 Lavater était d'un caractère naturellement bien-
 veillant : son commerce était facile et instructif; il
 ne disait rien, il ne faisait rien qui ne décelât le dé-
 sir le plus vrai d'être agréable et utile à tout le
 monde; cependant il eut des ennemis. On lui a re-
 proché avec raison, mais avec dureté, son penchant
 à croire l'incroyable, à rechercher l'extraordinaire,
 penchant qui le rendit l'enthousiaste et la dupe des
 charlatans de son temps. Son portrait ne paraîtra
 pas déplacé à la suite de l'exposition de son système
 physiognomonistique. Il avait la tête un peu allon-
 gée, le front large et courbé avec grâce, des cheveux
 si fins qu'ils semblaient rares et que l'on eût dit de
 la soie tournée en boucles; ses paupières étaient
 longues et voilaient des yeux d'un brun clair : ses
 lèvres étaient minces; sa bouche très-fendue souriait

avec délicatesse; enfin son nez assez fort était en harmonie avec cette belle figure.

LAVOUR (Guillaume de), avocat au parlement de Paris, né en 1654, et mort en 1730 à Saint-Ceré, dans le Quercy, sa patrie, fut l'oracle de son pays par ses connaissances. Il joignait à un cœur bon et généreux, une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui : *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone, avec des remarques historiques, 1726, in-12; *Conférence de la fable avec l'Histoire sainte*, 1730, 2 vol. in-12. L'auteur prouve que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme, ne sont que des altérations des usages, histoires et traditions des anciens Hébreux. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre; mais les conjectures n'y sont pas toutes également heureuses. Huet avait eu la même idée avant l'auteur; il n'est pas difficile de s'apercevoir que Lavaur a profité de sa *Démonstration évangélique*. L'abbé Guérin du Rocher a répandu beaucoup de lumière sur cet objet dans sa savante *Histoire des temps fabuleux*, vainement attaquée par messieurs Laharpe, de Guignes et du Voisin, et défendue avec feu par l'abbé Chapelle. On doit voir aussi *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, par l'abbé Bonnaud, Liège, 1790, in-12. Il est certain que les Grecs ont pu facilement avoir communication des Livres saints, soit par les Juifs qu'ils faisaient esclaves, comme on le voit dans le prophète Joël, soit par les Phéniciens, qui ont fait transpirer dans la Grèce, comme dans les autres parties de l'Europe et de l'Afrique, tant de connaissances utiles. « Les philosophes de ce » siècle, dit un critique, ont une aversion décidée » pour cette espèce de combinaisons. Ils ne peuvent » souffrir que l'Écriture ait servi de fonds aux écrits » historiques et mythologiques des anciens. Gebelin, Bailly, ont mieux aimé faire des romans » puérils de chronologie, de géographie, de physique et d'histoire, que d'adhérer à une observation simple et péremptoire. »

LAVEAUX (Jean - Charles THIÉBAULT de), homme de lettres, né à Troyes, en 1749, mort à Paris en 1827, professa la langue française à Bâle. Nommé professeur de littérature française à Stuttgart, il alla ensuite occuper une chaire à l'université de Berlin; mais à l'époque où éclata la révolution française, Laveaux, qui en adopta tous les principes, rentra en France, et rédigea le *Courrier de Strasbourg*, puis le *Journal de la Montagne*. Les disgrâces que lui suscita son ardeur révolutionnaire le déterminèrent à retourner à ses travaux littéraires. Il occupa toutefois un poste dans l'administration. Parmi les ouvrages que ce laborieux écrivain a laissés, nous citerons : *Histoire des Allemands*, traduite de Schmidt, 1784, 9 vol. in-8; *Histoire des origines, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, traduite de l'allemand, de Meiners, 1798, 5 vol. in-8; *Dictionnaire de l'Académie française*, nouvelle édition augmentée de plus de 20,000 articles, Paris, 1802, 2 vol. in-4, réimprimé sous le titre de *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, 3^e édi-

tion, 1828; *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 2^e édition, 1822, 2 vol. in-8; *Dictionnaire de la langue française*, extrait du *Nouveau Dictionnaire*, etc., 1823, 2 vol. in-8; *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1825, in-16; *Dictionnaire synonymique de la langue française*, 1826, 2 vol. in-8.

LAVOISIER (Antoine-Laurent), célèbre chimiste, né à Paris en 1743, étudia l'astronomie avec La Caille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Bernard de Jussieu. Il n'avait pas encore vingt-trois ans lorsqu'il remporta, en 1766, le prix proposé par l'académie des sciences, sur un *Meilleur mode d'éclairage à donner à la ville de Paris*. Ses travaux sur l'*Air* et sur les *fluides élastiques* le firent admettre en 1768 à l'académie, en qualité d'associé : il avait à peine 25 ans. Comme il lui fallait de grands moyens pécuniaires pour continuer ses expériences, il obtint en 1769 la place de fermier général. Sa fortune et les revenus de cet emploi furent consacrés au progrès des sciences. Nommé en 1776 régisseur des poudres et salpêtres, il en perfectionna la fabrication. Appelé à la trésorerie nationale en 1791, cette place, qui correspondait avec celle de fermier général qu'il avait occupée jusqu'alors, fut la cause de sa perte. Traduit au tribunal révolutionnaire avec les autres fermiers généraux, il fut condamné au dernier supplice, sous l'imputation frivole d'avoir trop humecté le tabac, dont ils avaient le monopole. Il demanda à ses juges de différer de quinze jours l'exécution de son jugement, pour qu'il pût terminer des expériences utiles à l'humanité : « Je ne regretterai » point alors la vie, s'écria-t-il, et j'en ferai avec » joie le sacrifice à ma patrie. » Le farouche président du tribunal (Confinhal) lui dit : « La république n'a pas besoin de savants et de chimistes; » le cours de la justice ne peut être interrompu. » Il monta à l'échafaud le 8 mai 1794. Avant Lavoisier, les analyses chimiques étaient faites sans certitude. Ne pouvant compter sur les résultats des expériences les mieux faites, ce chimiste introduisit dans ses opérations l'usage des poids et mesures : toutes les matières employées dans ses expériences étaient pesées et mesurées, celles qu'il obtenait l'étaient également. Il devait y avoir équation ou égalité entre les matières employées et les résultats recueillis. C'est à cette idée, poursuivie avec persévérance, que sont dus en partie les changements qui ont fait passer la chimie au rang des sciences exactes. Lavoisier renversa l'existence du *phlogistique*, prétendu principe de combustion que l'autorité de Becher et de Stholl avait accrédité dans le monde savant : il démontra jusqu'à l'évidence que la calcination des métaux est due à leur combinaison avec l'air, puisque cette partie de l'air ainsi absorbée est respirable. Cavendish avait découvert que la combustion de l'air inflammable donne de l'eau pour produit : suivant cette idée féconde, Lavoisier établit que l'eau peut se décomposer en air inflammable et en air respirable, et il appliqua bientôt cette donnée à tous les êtres des trois règnes

naturels. Ses écrits sont : *Opuscules chimiques et classiques*, Paris, 1773, 2 vol. in-8; *Nouvelles recherches sur l'existence d'un fluide élastique*, 1775, in-12. C'est l'ouvrage qui a le mieux établi sa réputation; *Rapport des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal*, 1783; *Instruction sur la matière et la fabrication du salpêtre*, 1777, in-8; nouvelle édition, 1794; *Méthode pour la nomenclature chimique*, in-8, très-souvent réimprimée; *Traité élémentaire de chimie*, 1789, 2 vol. in-8, et 1800, 3 vol. in-8; *de la reproduction et de la consommation comparées à la population*, in-8; *Traité de la richesse territoriale de la France*, 1791, in-8. Ce n'est qu'un extrait d'un grand ouvrage dont les matériaux étaient rassemblés, mais qui est perdu pour nous.

LAW (Jean), écossais, célèbre par le ruineux système de finances qu'il établit en France, naquit en 1671 à Edimbourg, d'un orfèvre banquier. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne (1694), il passa en Hollande, et de là en Italie. Il avait, depuis longtemps, rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis 1^{er} roi de Sardaigne (Victor-Amédée), qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il vint proposer son plan au contrôleur général de France (Desmarest) en 1709 ou 1710, et ne réussit pas mieux. Enfin il fut accueilli sous la régence du duc d'Orléans, et obtint en 1716 des lettres-patentes : deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés, voilà les circonstances qui favorisèrent son entreprise financière. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doubleraient, quadrupleraient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fermes-générales du royaume, et acquit l'ancien privilège de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmentèrent vingt fois au delà de leur première valeur. En 1719, elles valaient quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état; et ce fut l'époque de la subversion des fortunes les mieux établies. L'on donna alors à Law (en 1720) la place de contrôleur des finances. On le vit en peu de temps d'écossais devenir français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres, et de banquier, ministre d'état. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces

innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Law, chargé de l'exécution publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avait voulu enrichir et qu'il avait bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tyrol. Après avoir entrepris quelques autres courses de Hollande en Angleterre, en Danemark, Law se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Le jeu avait commencé sa fortune, et cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guère au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. (*Voy. l'Histoire du système des finances* par du Haut-Champ, la Haye, 1734, 6 vol. in-12, et les Mémoires de la régence, 5 vol. in-12, 1749.) En parlant du système de Law, un auteur s'exprime en ces termes : « Il » serait difficile de peindre l'espèce de frénésie qui » s'était emparé des esprits, à la vue des fortunes » aussi rapides qu'énormes qui se firent alors. Tel » qui avait commencé avec un *billet d'état*, à force » de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres » billets, se trouvait avoir des millions en quelques » semaines. La rue Quincampoix était le rendez- » vous de tous les actionnaires, et le théâtre de leur » manie. La foule s'y pressait au point que plusieurs » personnes y furent étouffées. Il n'y avait plus » dans Paris ni commerce ni société. On ne s'occu- » pait que du prix des actions. Les fortunes les plus » considérables furent renversées, et il s'en éleva » de prodigieuses. Le désordre trouvait des aliments » dans les obstacles mêmes qu'on tenta d'y opposer. » Tel fut, par exemple, l'effet de la défense faite » aux habitants de Paris, de garder chez eux des » espèces monétaires. » On a publié les *Oeuvres de Law*, trad. de l'anglais par de Senovert, Paris, 1790, in-8.

LAZARE, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie. Jésus qui l'aimait, allait quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de Lazare, se fit conduire à son tombeau, et, en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, et dont l'objet sensible et subsistant repoussait tous les doutes, ayant été rapporté aux princes des prêtres et aux pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir Jésus-Christ et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur; mais à l'égard de Lazare, l'Histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans l'île de Chypre, où il était évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople sous l'empereur Léon le Sage. Quelques anciens martyrologes d'Occident semblent confirmer cette tradition. Il paraît que l'on n'a parlé qu'assez tard de son voyage en Provence avec Marie-Madeleine et Marthe, ses sœurs, et que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. (*Voy. MADELEINE.*)

LAZARE, pauvre, véritable ou symbolique que le Fils de Dieu nous représente dans l'Évangile,

tout couvert d'ulcères, couché devant la porte d'un riche, où il ne désirait que les miettes qui tombaient de sa table, sans que personne les lui donnât. Dieu, pour récompenser la patience de Lazare, le retira du monde, et son âme fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Lazare, et lui demanda quelques rafraîchissements; mais Abraham lui répondit, qu'*ayant été dans les délices pendant que Lazare souffrait, il était juste qu'il fût dans les tourments pendant que celui-ci était dans la joie.* Quelques interprètes ont cru ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare et du mauvais riche est une histoire réelle; d'autres prétendent que ce n'est qu'une parabole, et enfin quelques-uns, tenant le milieu, veulent que ce soit un fond historique, embelli par le Sauveur de quelques circonstances paraboliques.

LAZARE (saint), religieux grec, qui avait le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur Théophile, iconoclaste furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Lazare, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jésus-Christ, la sainte Vierge et les saints.* Il mourut à Rome en 867, où l'empereur Michel l'avait envoyé. Il a été mis au nombre des saints; le Martyrologe romain met sa fête au 23 février.

LAZIUS (Wolfgang), professeur de belles-lettres et de médecine à Vienne en Autriche, sa patrie, naquit en 1514, et mourut en 1565, avec le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand I^{er}, et avec la réputation d'un homme fort laborieux, mais mauvais critique. On a de lui : *Viennæ Austriæ, seu rerum Viennensium Commentarii*, Bâle, 1546, in-fol., savant, mais semé de fautes. Les états de Vienne jugèrent cependant son travail digne d'une récompense honorable; *Geographia Pannoniæ*, dans *Ortelius*; un savant traité *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, etc.*, libri XII, ibid., 1557, 1572, in-fol.; et Francfort, 1600, in-fol. Il roule principalement sur les émigrations des peuples du Nord; *Commentariorum reipublicæ romanæ, in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ*, libri XII, 1588, in-fol., pleins de recherches et d'inexactitudes; *In genealogiam austriacam Commentarii*, 1594, in-fol., etc. La plupart des ouvrages de Lazius ont été recueillis à Francfort, 1698, 2 vol. in-fol.

LÉANDRE (saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, vers le milieu du VI^e siècle, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite évêque de Séville, où il célébra un concile. Il travailla avec beaucoup de succès à la conversion des ariens de son diocèse, opéra plusieurs conversions, entre autres d'Herménégilde, et fut condamné à l'exil par le roi Leuvigilde. Rappelé ensuite par Récarède, fils de ce prince, il assista avec éclat au concile de Tolède en 589, qu'il présida, et mourut en 596, et son siège demeura vacant pendant quatre ou cinq ans, saint Isidore ne lui ayant succédé qu'en 600 ou 601. Quelques-uns lui attribuent le *Rit mozara-*

bique. (Voy. ORTIZ Alphonse.) Saint Grégoire le Grand lui dédia ses *Morales* sur Job, qu'il avait entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre* à Florentine sa sœur, qui renferme des avis fort utiles pour les religieuses. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*; ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths ariens, inséré aussi à la fin des *Actes* du 3^e concile de Tolède.

LÉANDRE (le P.), capucin, mort à Dijon, son pays natal, en 1667, composa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom. Les plus accueillis sont : les *Vérités de l'Évangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol., et un *Commentaire* sur les Épîtres de saint Paul, 1663, 2 vol. Ce dernier est en latin.

LEBARBIER (Jean-Jacques-François), peintre, membre de l'Institut, né à Rouen en 1738, mort à Paris en 1826, reçut les leçons de Pierre, premier peintre du roi. Il séjourna quatre ans à Rome, et y recueillit, d'après les grands maîtres, une foule de beaux dessins, qui ont été gravés presque tous. On a encore de lui une prodigieuse quantité de vignettes et de grands dessins, dont il fournit les modèles. En 1776, le gouvernement le chargea d'aller lever en Suisse des vues et des dessins, pour le magnifique ouvrage de Zurlauben, intitulé *Tableaux topographiques, etc., de la Suisse*, 1780-88, 4 vol. in-fol. Ayant fait la connaissance du poète Gessner, il publia à son retour une édition française de ses *OEuvres*, Barrois aîné, 1786-93, 3 vol. in-4, et l'orna de ses dessins. Parmi les tableaux de Lebarbier, on cite le *Siège de Beauvais*, 1772, qui lui valut son admission à l'école de peinture et le titre de citoyen de Beauvais; le *Siège de Nancy*; *Saint Louis prenant l'orislamme*, et *l'Apothéose de saint Louis*, tous deux à Saint-Denis; un *Christ*, au-dessus du maître-autel de la cathédrale de Sens; *Sully aux pieds de Henri IV*, aux Gobelins. Cet artiste avait autant d'instruction que de modestie : il composa même quelques ouvrages.

LEBAS (Pierre), né à Frévent en 1760, d'une famille estimable, venait d'être reçu avocat lorsque la révolution française éclata : il en adopta les principes, et fut nommé en 1790 administrateur de son département. Elu député du Pas-de-Calais à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et, s'il ne se prononça en faveur des attentats des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, qu'avec une sorte de réserve, cette apparente modération tenait beaucoup moins à la droiture de sa raison qu'à des formes naturellement timides et réservées. Le 14 septembre 1793, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Lié d'une amitié étroite avec Saint-Just et Robespierre, il puisa dans ces âmes atroces cette férocité qui n'était point le caractère de la sienne. Chargé successivement de missions dans les départements du Pas-de-Calais, de la Somme, du Haut et du Bas-Rhin, sa tyrannie devint si épouvantable, qu'un grand nombre d'Alsaciens se réfugièrent dans la Forêt-Noire, que les champs et les ateliers furent abandonnés, et que plusieurs communes demeurèrent désertes. Quoique ami de Robespierre et de Saint-Just, il aurait peut-être échappé à l'arrêt de condamnation

qui les frappa, si son fanatisme aveugle ne l'avait entraîné à sa perte. A peine eut-il entendu décréter l'arrestation de ces deux révolutionnaires, qu'il s'écria « qu'il ne voulait pas partager l'opprobre de » ce décret, et qu'il demandait la même mesure » contre lui-même. » Elle fut en effet portée à l'instant. Arrêté et conduit avec ses collègues dans une des prisons de Paris, il fut délivré avec eux, et entraîné à la commune insurgée contre la convention, et se préparant à marcher contre elle. Dans la séance du 9 thermidor, il fut mis hors la loi; mais au moment où il allait être arrêté par la troupe conventionnelle, commandée par Bournonville, il se tua d'un coup de pistolet, pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

LEBEAU. (*Voy.* BEAU.)

LEBEUF (Jean), né à Auxerre en 1687, fut associé à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris en 1750, et mourut en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'Histoire de France*, Paris, 1738, 2 vol. in-12; *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'Histoire de France, ibid., 1739-43, 3 v. in-12; *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, ibid., 1741, in-12. Il le dédia à Vintimille, archevêque de Paris, qui l'avait employé à la composition du chant du nouveau Bréviaire et du nouveau Missel de son église; *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, ibid., 1743, 2 vol. in-4, 7 à 8 fr.; *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, ibid., 1754-57, 15 vol. in-12; *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots et la délivrance de la même ville*, etc., Auxonne, 1723, pet. in-8, 6 à 9 fr., rare; plusieurs *Dissertations* répandues dans les journaux, et dans les *Mémoires* de l'académie dont il était membre. On lui doit aussi beaucoup de pièces originales qu'il a déterrées, et qu'il a communiquées à différents savants. L'abbé Lebeuf était un prodige d'érudition. Elle éclate dans tous ses ouvrages, mais elle y est souvent mal digérée. Il ne cessa jusqu'au dernier de ses jours, de faire les recherches les plus laborieuses. Il entreprit plusieurs voyages, pour aller examiner, dans diverses provinces de France, les monuments de l'antiquité.

LEBID, le plus ancien des poètes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme. Mahomet employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poètes arabes lançaient contre lui. Ce prophète disait que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes était celle-ci de Lebid : *Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien*. Celle de saint François, *Deus meus et omnia*, est néanmoins plus énergique et plus simple. Le versificateur arabe mourut âgé, dit-on, de 140 ans.

LEBLANC. (*Voy.* BLANC.)

LEBLOND (Auguste-Savinien), mathématicien, mort à Paris en 1811, proposa le premier en 1790 de désigner les mesures linéaires pour le nom de *mètre*. Il inventa aussi un cadran logarithmique adapté aux poids et mesures; mais *l'arithmogra-*

phe, autre instrument dans le même genre, inventé par Gattey, obtint la préférence. On a de lui : *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*, 1802, 2 vol. in-12.

LEBLOND (Gaspard-Michel), antiquaire, né à Caen en 1738, embrassa l'état ecclésiastique. En 1772 il fut reçu à l'académie des inscriptions. Nommé peu auparavant sous-bibliothécaire du collège Mazarin, il succéda, pendant la révolution, dans la place de conservateur en chef de cette bibliothèque, à l'abbé Hook, qui avait refusé (1791) le serment exigé des fonctionnaires publics. Chargé, en qualité de membre de la commission des arts, du dépouillement des archives et des bibliothèques des anciennes maisons religieuses, il enrichit la bibliothèque Mazarine de plus de trente mille volumes. A la création de l'Institut, il devint membre de la classe des antiquités. Leblond quitta Paris lors de l'établissement du gouvernement impérial, pour se retirer à L'Aigle, où il mourut le 17 juin 1809. On a de lui des *Mémoires* insérés dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions et dans celui de l'Institut. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, Paris, 1774, in-4, avec l'abbé La Chaux; *Descriptions des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1780-84, 2 vol. in-fol., ouvrage précieux et très-estimé des savants. Il a eu une part malheureuse à la publication du livre de l'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis, et passe pour l'éditeur des *Monuments de la vie privée des douze Césars et des dames romaines*, recueils infâmes, Caprée (Paris), 1780 et 1784.

LEBON. (Joseph), né à Arras en 1765, entra dans la congrégation de l'Oratoire, prêta le serment, et fut nommé curé de Neuville. Il donna d'abord, à Arras, où il était maire, des preuves de modération. Il ne siégea à la convention qu'après la mort de Louis XVI, et fut dénoncé par son collègue Guffroy comme incapable d'exécuter des mesures de *salut public*. Stimulé par les reproches et renvoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire, ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Après son diner, il se plaçait sur son balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour, il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée sur l'échafaud pour lui faire donner lecture des nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, disait-il, qu'elle allât » annoncer chez les morts les triomphes de la république. » Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. De jeunes filles, contraintes de subir sa lubricité, passèrent de ses bras sur la planche du supplice. Enfin, décrété d'accusation le 27 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, et condamné le 9 octobre. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisait à la mort, ce misérable conserva encore assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge. « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser, il faudrait l'envoyer à la con-

» vention dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de trente ans.

LEBOSSU. (*Voy.* BOSSU.)

LEBRIXA. (*Voy.* ANTOINE de LEBRINA.)

LEBRUN. (*Voy.* BRUN.)

LEBRUN (Ponce - Denis ECOUCHARD), poète lyrique, né à Paris en 1729, mort en 1807, faisait des vers dès l'âge de 12 ans. Le prince de Conti récompensa ses talents en lui donnant la place de secrétaire de ses commandements. En 1755 il publia sur les *Désastres de Lisbonne* une ode qui produisit une très-vive sensation. Malheureux dans son intérieur par sa faute, ruiné par une banqueroute, les faveurs de Louis XVI adoucèrent sa position ; mais la muse de Lebrun s'attachait plus au bienfait qu'au bienfaiteur. Il fut le poète de la démagogie, obtint de la convention un logement au Louvre, modéra ses opinions lorsque les temps furent eux-mêmes plus modérés, et finit par brûler son encens devant le premier consul, après avoir vomi mille diatribes contre la tyrannie des rois. Lebrun était entré à l'Institut presque à sa formation. On ne peut refuser de grands talents à ce poète. Il possédait au suprême degré l'énergie, l'enthousiasme, l'élévation ; mais cette élévation tient quelquefois de l'enflure, et sa hardiesse du néologisme. Ses odes étincellent de beautés ; on y remarque des écarts sublimes et heureux qui constituent ce beau désordre que Boileau appelle *un effet de l'art* : aussi l'a-t-on nommé, pendant sa vie, *le Pindare français* ; mais la postérité ne lui a pas conservé ce titre glorieux. Il est vrai qu'il a toujours cherché à imiter le lyrique grec ; mais il est encore plus au-dessous de lui que J.-B. Rousseau qu'il affectait vainement de mépriser. Il a cependant surpassé ce dernier dans les *Epigrammes*, genre de poésie pour lequel il faut encore plus de malice que de talent, et qui était assez en rapport avec l'âcreté naturelle de son caractère. Ses œuvres ont été réunies par Ginguené, son ami, Paris, 1811, 4 vol. in-8. Le premier vol. contient six livres d'Odes ; le second, quatre livres d'Élégies, deux d'Épîtres, des fragments des Veillées du Parnasse et du Poème de la nature, des Traductions en vers et quelques Pièces de la jeunesse de l'auteur ; le troisième, six livres d'Epigrammes et les Poésies diverses ; le quatrième, la correspondance de Lebrun avec Voltaire, Buffon, du Belloy, etc., et plusieurs morceaux en prose sur divers sujets de littérature.

LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, né à Saint-Sauveur-Landelin, d'une famille originaire de Bretagne, en 1739, s'appliqua aux langues anciennes et modernes, et fit plusieurs Traductions, telles que celles d'*Homère* et du *Tasse*. Condisciple du fils de Maupeou, celui-ci le prit pour secrétaire. Lebrun obtint d'honorables emplois ; puis, disgracié avec son protecteur, il vécut dans la retraite jusqu'à la révolution. En 1789, il publia un écrit intitulé *la Voix du citoyen*, où il se prononçait pour une monarchie constitutionnelle ; après avoir prédit, en quelque sorte, les funestes événements d'une révolution où l'on s'éloignerait de ce principe, il montre l'anarchie dans toutes ses horreurs, et s'écrie :

« Bientôt s'élèvera un homme audacieux, un nouveau *Leveller* déterminé, qui, sur les débris de vos anciennes formes, établira une constitution nouvelle.... Le vœu général remettra dans ses mains toute la puissance publique ; alors sera établi un despotisme légal, et nos fers à tous seront rivés au titre même de la constitution. » Député par la noblesse du bailliage de Dourdan aux états généraux, il y montra, ainsi que dans l'assemblée constituante, une modération qui ne pouvait plaire aux novateurs. Après la journée du 10 août, il vécut dans la retraite jusqu'au 1^{er} septembre 1793, qu'il fut arrêté : on le relâcha six mois après. Emprisonné de nouveau en 1794, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Au 18 brumaire, il présidait le conseil des Anciens, et, quoiqu'il n'eût eu aucune part aux événements de cette journée, Bonaparte, soit pour donner au parti royaliste un gage de modération, soit parce qu'il comptait sur la souplesse du caractère de Lebrun, le choisit pour troisième consul. Devenu empereur, il le nomma archi-trésorier, duc de Plaisance et prince de l'empire. En 1805, Lebrun fut envoyé à Gênes pour organiser les nouveaux départements. Louis Bonaparte, roi de Hollande, ayant abdiqué en 1811, Napoléon le nomma gouverneur général de ce pays. Bien qu'il eût signé le rappel des Bourbons, il devint, pendant les cent-jours, pair et grand maître de l'université. Louis XVIII l'exclut de la pairie, mais l'y rétablit en 1819. Lebrun mourut en 1824. Sa traduction de la *Jérusalem délivrée* est la plus exacte que nous possédions.

LECARPENTIER (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Hilleville, près Cherbourg, mort au mont Saint-Michel en 1829, était huissier à Valognes. En 1792, son département l'envoya à la convention, où il vota la mort du roi avec le reste de la Montagne. Les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, où il alla en mission, se rappellent ses cruautés. Accusé d'être l'un des principaux chefs de l'insurrection du 1^{er} prairial an 3, on l'enferma au château du Taureau ; mais, compris dans l'amnistie du 3 brumaire an 4, il vécut dès lors dans la retraite. Lecarpentier signa l'acte additionnel, fut atteint par la loi d'exil du 12 janvier 1816, mais enfreignit son ban. Condamné à la déportation par les assises de Coutances, il alla finir ses jours dans une maison centrale.

LECAT. (*Voy.* CAT.)

LECCHI (Jean-Antoine), jésuite et mathématicien célèbre, naquit à Milan en 1702, fut professeur de belles-lettres et d'éloquence aux universités de Pavie et de Milan, où il remplit ensuite une chaire de mathématiques. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma mathématicien de la cour en 1736 ; il obtint le même emploi du pape Clément XIII, qui le chargea de l'inspection des fleuves des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ce savant et pieux religieux, après avoir survécu à la suppression de son institut, mourut en 1776. On cite parmi ses nombreux ouvrages : *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam, dioptricam, complectens*, Milan, 1739 ; *Avvertenze*, etc., ou *Avis con-*

tre l'histoire du probabilisme du P. Gabriel Concina, Einsidlen, 1744, in-4, etc.; *Arithmetica universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, ibid., 1752, 3 vol. in-8; *Elementa geometricæ theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8; *Elementa trigonometriæ, theorico-practicæ, planæ et sphericæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-8; *De sectionibus conicis*, Milan, 1758, in-8; *Idrostatica*, etc., ou *Hydrostatique examinée dans ses principes, et rétablie dans ses règles, sous le rapport des eaux courantes*, ibid., 1765, in-4; *Trattato*, etc., ou *Traité des canaux navigables*, ibid., 1779, in-4.

LECHAPPELLIER (Isaac-Réné-Gui), né à Rennes en 1754, ayant été appelé par le tiers état à l'assemblée constituante, se déclara l'ennemi de la magistrature, de la noblesse et de la prérogative royale. Vers la fin de la session, il parut se repentir d'avoir trop sapé la monarchie. Il passa même en Angleterre, mais revint à Paris pour éviter le séquestre de ses biens. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 22 avril 1794, « comme » ayant conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté, » il fut exécuté avec Thouret et d'Esprémesnil. Lechapellier avait concouru, avec Condorcet, à la rédaction de la *Bibliothèque d'un homme public*, 1790-1792, 28 vol.

LECHEVALIER (Jean-Baptiste), antiquaire, premier conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, né à Trely, près Coutances, vers 1752, mort à Paris en 1835, fut un des savants que l'ambassadeur Choiseul - Gouffier emmena avec lui à Constantinople. Il explora successivement la Grèce et la Troade, revint en France à l'époque de la révolution, et, après avoir mis en ordre les matériaux qu'il avait recueillis dans ses excursions, les publia sous le titre de *Voyage dans la Troade, ou Tableau de la plaine de Troie dans son état actuel*. La 1^{re} édition parut en anglais, à Londres, et la seconde en français, à Paris, 1799, avec cartes et figures. Une 3^e édition fut donnée en 1802, 3 vol. in-8, atlas in-4. On y trouve la description des lieux où se passent non-seulement les scènes de l'*Iliade*, mais encore celles de l'*Odyssee*. Dans son *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, Paris, 1800, 2 vol. in-8, Lechevalier fit preuve du même zèle pour tout ce qui tient à l'histoire de la Grèce antique. Ce savant s'occupa aussi beaucoup d'astronomie.

LECLERC (Charles-Emmanuel), général français, que son expédition à l'île Saint-Domingue a surtout rendu célèbre, naquit en 1772, à Pontoise; son père était négociant. Entré jeune au service, il se distingua, en 1792, par quelques traits de bravoure, et surtout par son enthousiasme révolutionnaire. Adjudant général en 1793, il se lia très-intimement avec Bonaparte au siège de Toulon. Lorsque cette ville eut été reprise par les Français, il fut nommé général de brigade, et envoyé à l'armée du Rhin. Le 17 octobre 1794, il fit partie de la commission du gouvernement envoyée dans le midi, et fut nommé commandant de Marseille lorsque le général Brune, qui occupait ce port, fut rappelé à

Paris. Il accompagna Bonaparte en Italie, et s'y distingua dans les différentes batailles qui y furent données, entre autres à Mincio et à Rovéredo. Envoyé à Bordeaux pour commander en chef l'armée d'observation de la Gironde, après qu'il eut formé et organisé cette armée, il fut chargé de conduire celle qui traversa l'Espagne pour aller soumettre le Portugal. Il força le prince du Brésil de signer à Badajoz, un traité humiliant, en vertu duquel le Portugal paya vingt millions à Bonaparte. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien Bonaparte et Leclerc. En novembre 1801, Leclerc obtint le commandement de l'expédition envoyée à Saint-Domingue. Après de longs et sanglants combats et des négociations difficiles avec les chefs de l'insurrection, il venait d'en désarmer une grande partie, lorsqu'une cruelle épidémie le força de se retirer à l'île de la Tortue, où il succomba, le 2 novembre 1802, à la maladie qui avait déjà moissonné un grand nombre de Français. Son corps, rapporté en Europe, a été inhumé dans sa terre de Montgobert, près Soissons. Le général Leclerc avait épousé, en 1801, Pauline Bonaparte, mariée depuis au prince Camille Borghèse. Leclerc avait deux frères plus âgés que lui; Louis, l'aîné, fut agent consulaire, membre du corps législatif, et préfet de la Meuse. Il mourut en 1821. Le cadet, Louis-Nicolas-Marin, se distingua dans la carrière des armes. Il mourut en 1820, après avoir mérité par ses services les grades de maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

LECLERC (Jean-Baptiste), conventionnel du département de Maine-et-Loire, naquit à Chalonne, vers 1755. Envoyé à la convention en 1792, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis; et après avoir ainsi transformé son rôle de législateur en celui de juge, il quitta tout-à-coup le parti révolutionnaire, ne prit aucune part à la proscription des Girondins (31 mai 1793), donna sa démission et se retira dans ses foyers. Leclerc vivait étranger aux affaires politiques, lorsqu'en 1755 son département le nomma membre du conseil des Cinq-cents. Il se fit remarquer dans cette assemblée par le zèle qu'il mit à la propagation de la prétendue religion théophilanthropique. En 1797 il proposa d'adopter ce culte; mais après de nombreuses et de vives discussions sa proposition fut rejetée. Il était président le 21 janvier 1799, et en cette qualité il prononça un discours où il célébra le régicide, parla avec virulence contre les parjures, et menaça le roi de Naples du sort de Louis XVI. Dans le mois de mai de la même année il sortit du conseil, entra au corps législatif, après le 18 brumaire, et, lorsque ses fonctions législatives eurent cessé, il se retira et ne reparut plus sur la scène politique. Ses sentiments républicains ne lui permirent pas d'accepter quelque emploi sous Bonaparte. Pendant les cent-jours il ne signa point l'acte additionnel, et, grâce à cette circonstance, il ne fut point atteint par l'ordonnance du 24 juillet 1816. Leclerc mourut à Chalonne en 1826. Il était correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France depuis son établissement, et il a publié : *Mes Promenades cham-*

pêtres, ou Poésies pastorales, 1786, in-8 ; 2^e édition, 1798, 2 vol. in-12 ; traduit en allemand par L.-H. Heydenreich, Leipzig, in-8 ; *Essai sur la propagation de la musique en France*, 1796, in-8 ; divers opuscules, insérés avec ceux de La Reveillère-Lepaux, sous ce titre : *Opuscules moraux de L. M. La Reveillère Lepaux et J. B. Leclerc*.

LECLERC. (Voy. CLERC, JOSEPH XXII et SEPTIÈMES.)

LECOMTE. (Voy. COMTE.)

LECOURBE (Claude-Joseph), lieutenant général, né à Lons-le-Saunier en 1759, mort à Belfort en 1815, était chef de brigade lorsqu'il soutint à Fleurus, avec trois bataillons seulement, et pendant sept heures, l'attaque d'une colonne autrichienne forte de 10,000 hommes. Les talents qu'il déploya aux armées du Rhin-et-Moselle, du Rhin, du Danube, et dans la campagne de Suisse en 1799, le placèrent au rang des plus habiles généraux. Ami de Moreau, Lecourbe se déclara hautement pour lui lors de sa mise en jugement. Aussi le laissa-t-on dans l'inaction jusqu'à l'époque de la Restauration. Oublieux du bienfait dont il était redevable à Louis XVIII, il accepta durant les cent-jours le commandement d'un corps d'armée réuni dans le Haut-Rhin vers les frontières de la Suisse, soutint plusieurs combats assez vifs contre les Autrichiens, quoique supérieurs en force, mais fit l'un des premiers sa soumission au roi.

LECOURT (Henri) occupait avant la révolution un emploi à Versailles. Mais entraîné par un goût irrésistible, il fixa de bonne heure son attention sur l'instinct des animaux et en particulier sur *la taupe*. En 1800 une digue de retenue ayant fait eau, venait d'être réparée d'une manière insuffisante, et tous les jours on avait de nouvelles réparations à faire, lorsque Lecourt constata la présence de quelques familles de taupes qui s'étaient établies dans les terres de levée, et qu'il fallait détruire avant tout : il en vint à bout. Ce service éveilla l'attention de l'autorité qui fonda une école du taupier, placée sous la surveillance de Lecourt. Cet observateur avait remarqué le *passage de la taupe* ; c'est une route fréquentée par elle quatre fois le jour, dans laquelle sa confiance en ses moyens est portée jusqu'à la témérité, et où, par le piège le plus grossier, elle est infailliblement prise au bout de 4 ou 5 heures. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé, dans un ouvrage ayant pour titre : *De la taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*, 1803, in-12. Lecourt est mort à Pontoise en 1828.

LECOUVREUR (Adrienne), née en 1690 à Fismes en Champagne, est une des plus célèbres actrices qui aient paru sur la scène française. La nature ne l'avait pas douée des avantages extérieurs ; mais elle sut s'en passer à force d'âme et de talent. Elle savait, comme le fameux Baron, parler naturellement la tragédie, en évitant également le ton d'une familiarité triviale, et l'emphase de la déclamation. Elle jouait aussi dans la comédie ; mais c'est par la tragédie qu'elle s'est illustrée. Elle excellait dans presque tous les rôles, surtout dans celui de

Phèdre. Elle mourut en 1750. On a cru qu'elle avait été empoisonnée. Elle a écrit des lettres pleines de noblesse et de sentiment. On cite aussi des vers agréables et des réparties fort ingénieuses.

LECOZ (Claude), archevêque de Besançon, naquit à Plounevez - Porzai, au diocèse de Quimper, en 1740, et fut professeur au collège de cette ville, dont il devint ensuite principal. A la révolution, il en embrassa les principes, et se montra patriote ardent. Ce zèle pour le nouvel ordre de choses fut récompensé, lors des élections pour les sièges épiscopaux, établis par la constitution civile du clergé. Lecoz fut nommé évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et sacré en cette qualité le 10 avril 1791. Son dévouement lui valut une autre distinction. Après la clôture de l'assemblée constituante, son département l'élut membre de l'assemblée législative, et il vint y siéger. Le 5 février 1792, il demanda la suppression des associations de *religieux séculiers, qui, dit-il, ont fait de tous les séminaires des repaires d'aristocraties ecclésiastiques* ; mais, en attaquant les congrégations séculières, assurément bien à tort, il fit l'éloge des congrégations régulières enseignantes, notamment de celle des doctrinaires. Dans la séance du 19 octobre 1791, il avait pris la défense du célibat des prêtres, et dans celle du 14 novembre de la même année, Isnard déclamant contre les prêtres *insermentés*, Lecoz, quoique assermenté, s'éleva contre lui, et qualifia son discours de *code d'athéisme*. Enfin, il désapprouva hardiment la conduite d'un de ses suffragants qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Il fut mis en prison sous le règne de la terreur. En 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux deux lettres *encycliques* des évêques réunis. Il assista au concile qui s'ouvrit le 15 août 1797 dans la cathédrale de Paris, et le présida. Il tint un synode en 1799, préliminaire, sans doute, au 2^e concile constitutionnel, ouvert le 29 juin 1801, et qu'il présida encore. Il s'y opposa au projet d'un *sacramentaire français*, d'un abbé Poinçon. Il mit la même opposition à une motion de Desbois, évêque de la Somme, pour que le comité adoptât et proclamât une des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. Un concordat ayant été signé avec le pape la même année, et rendu public, en 1802, Lecoz donna sa démission, et fut nommé à l'archevêché de Besançon. En changeant de siège, il ne changea point de sentiments ; il ne fit point faire les rétractations que dans d'autres lieux on demandait aux prêtres constitutionnels, et Lecoz, non-seulement n'en fit pas, mais il se fit même un point d'honneur de n'en avoir pas fait. Il gouverna son diocèse d'après ses anciens principes. Dans un *écrit*, il alla jusqu'à faire l'apologie de la constitution civile du clergé, et l'éloge de ceux qui s'y étaient soumis. Cependant en 1804, lorsque le pape était à Paris, il se rendit chez le saint Père comme les autres constitutionnels, et il signa, dit-on, un *acte d'adhésion et de soumission aux jugements émanés du saint Siège et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine sur les matières ecclésiastiques de France*. On ajoute même que, dans un

entretien particulier avec le souverain pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Il mourut en 1815, à Villeveux, dans le département du Jura. On a de lui : *Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé*, 1791, in-12. Quelques-uns le disent auteur de cet ouvrage, quoique le *Dictionnaire des Anonymes*, tom. 2, pag. 462, l'attribue à Lebreton; *Lettre pastorale*, 1797. L'auteur y déclame d'une manière indécente et outrageante contre Pie VI, et l'accuse d'avoir provoqué une guerre de religion; des *Statuts et Règlements pour son diocèse d'Ille-et-Vilaine*, in-12 : ils avaient été dressés dans le synode de 1799; un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*; des *Observations sur les zodiaques d'Egypte*, 1802; *Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de J.-C., contre le Mémoire en faveur de Dieu, de Delisle de Sales*, in-8; une *Instruction pastorale* du 20 décembre 1813, sur l'amour de la patrie, etc.; beaucoup de *Mandements*, où le chef du gouvernement d'alors est exalté sans aucune mesure; diverses *Lettres* au sujet d'un projet de réunion des protestants à l'Eglise romaine, enfin d'autres *Ecrits* de circonstances, etc.

LECT (Jacques), juriconsulte, né en 1560, fut 4 fois syndic de Genève, et jouit d'une grande considération dans sa petite république. Il fut l'élève du célèbre Cujas. Ses compatriotes l'envoyèrent auprès de la reine Elisabeth pour réclamer sa protection en faveur des protestants. Il obtint aussi du prince d'Orange 14,000 liv. pour le rétablissement de l'académie de Genève. Il ranima le courage des habitants, lors de la guerre avec le duc de Savoie, qui fut repoussé avec une perte considérable des siens. On a de lui : édition des *Poetae graeci veteres heroici*, Genève, 1606, in-fol.; des *Poésies* en latin, 1609, in-8; des *Discours* dans la même langue, 1515, in-8. Les *Tragiques* ont paru en 1614, in-fol. Lectius mourut en 1611, à 53 ans. Ses *Ouvrages* sur le droit se trouvent dans le tom. 1^{er} du *Thesaurus juris romani*, Leyde, 1725.

LEDAIN. (Voy. DAMIN.)

LEDESMA (Pierre), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui : un *Traité du mariage*, une *Somme des sacrements*, et divers autres ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec Diégo de LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuelar, qui s'acquît l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575 : on a de lui divers écrits. — Il y a eu deux autres dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques, le premier, Barthélemi, né à Niéva, près de Salamanquë, mourut évêque d'Oxaca en 1604; le 2^e, Martin, finit ses jours en 1584 : l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

LEDOUX (Claude - Nicolas), architecte, né en 1736 à Dormans en Champagne, mort à Paris en 1806, éprouva en 1793 une longue et honorable détention, et mérita autant par ses sentiments que par ses travaux l'hommage que lui a consacré De-

lisle dans son poëme de l'*Imagination*. C'est Ledoux qui éleva à Paris les barrières de la *Villette*, des *Champs-Élysées*, de *Monceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et surtout les *colonnes triomphales de la barrière du Trône*. On a de lui : *l'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, in-fol., ornée de 125 pl. Par malheur, le texte est d'une emphase qui le rend quelquefois inintelligible.

LEDROU (Pierre - Lambert), natif de Huy, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collège de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consultant, il se retira à Liège avec la qualité de vicaire général de ce diocèse. Il y mourut en 1721, à 81 ans. On a de lui 4 *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

LEDRU (Nicolas-Philippe), plus connu sous le nom de *Comus*, physicien, naquit à Paris en 1731. Il se livra d'abord à la physique expérimentale, et voyagea en 1751 dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses créations physiques et mathématiques. Il étudia avec beaucoup de soin le corps humain et la physiologie, et acquit dans cette partie des connaissances très-profondes. De retour à Paris, il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne, en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques auprès des enfants de France. Etant à Londres en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles verticales et horizontales, et plusieurs autres instruments de physique. Ce fut Ledru qui donna le modèle de l'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phillips dans son voyage au pôle boréal. Afin d'encourager ses travaux, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight et des Anglais, et lui permit de compulsor les dépôts des cartes de la marine et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il croirait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut immense. Ledru les mit en usage pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des *cartes nautiques*, dont il remit en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785, des exemplaires manuscrits à Lapérouse, dont le voyage a confirmé en grande partie le système du laborieux physicien. En 1772, il avait commencé à montrer les effets de la catoptrique ou fantasmagorie, qu'il s'attacha depuis à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. L'électricité était alors fort à la mode. La médecine avait voulu s'en emparer, et Ledru, pour en démontrer les effets, l'appliqua aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie et à la catalepsie. En 1782,

la faculté de médecine nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitements. Le rapport en fut très-avantageux, et Ledru obtint pour lui et ses deux fils le titre de physicien du roi. Ce rapport fut imprimé la même année, in-8, précédé d'un aperçu du système de l'auteur. Pendant la révolution, Ledru partagea les vexations qu'il méritait au double titre d'honnête homme et de savant, et fut mis en arrestation sous le régime révolutionnaire. Après sa détention, il se retira à Fontenay-aux-Roses, où il se livra à la botanique. Il mourut à Paris en 1807.

LEDYARD (Jean), voyageur américain, connu pour le plus intrépide marcheur qui ait existé, fut tourmenté dès son enfance du désir de visiter les pays inconnus, et passa plusieurs années parmi les Indiens sauvages pour étudier leurs usages et leurs mœurs. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine Cook, comme caporal des troupes de marine, il résolut de traverser à pied toute l'Europe septentrionale, et de passer le détroit de Behring pour gagner les établissements anglais de la baie d'Hudson. Il exécuta cette course immense seul et sans armes. Il fut chargé de voyager en Afrique pour faire des découvertes; mais il périt au Caire, en 1789. On a publié les renseignements qu'il a recueillis dans les *Mémoires de la société instituée pour encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, Londres, 1790, in-4, réimprimés en 1810, 2 vol. in-8. Ces Mémoires ont été traduits de l'anglais par Lallemand, sous le titre de *Voyages de Ledyard et Lucas en Afrique*, Paris, 1804, in-8, 3 fr. — Il ne faut pas le confondre avec Thomas LEDYARD, auteur d'une *Vie de Marlborough*, en anglais, Londres, 1753, 2 vol. in-8, et d'une *Histoire navale d'Angleterre*, ibid., 2 vol. in-fol., traduite en français par de Puisieux, Lyon, 1751, 3 vol. in-4.

LEE (Nathaniel), poète dramatique anglais, du xvii^e siècle, élevé dans l'école de Westminster, puis au collège de la Trinité à Cambridge, a laissé seize *Pièces*, représentées avec succès sur le théâtre anglais. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien conduites, mais il y a de beaux vers. Il mourut en 1691 ou 1692 dans un état de démence. Addison lui a donné des louanges. Ses pièces ont été réunies et publiées à Londres, 1734, 3 vol. in-8.

LEFEBVRE (François-Joseph), duc de Dantzig, pair et maréchal de France, né à Ruffach en Alsace, en 1756, mort en 1820, s'enrôla à 18 ans, dans le régiment des gardes françaises. Le 12 juillet 1789, il sauva la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas; il fut blessé en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries, puis en assurant le départ pour Rome des tantes de Louis XVI. Chaque pas de son rapide avancement fut marqué par une action éclatante. Son nom se rattache à tous les hauts faits des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, du Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Danube, dont il commanda presque toujours l'avant-garde. Le 18 brumaire, il accom-

pagna le général Bonaparte à la barre du conseil des Anciens, pour y entendre la lecture du décret qui le nommait général en chef de l'armée de l'intérieur. Mandé quelques instants après par le Directoire pour rendre compte de sa conduite comme commandant de la 17^e division, à Paris, il répondit qu'il n'avait plus de compte à rendre qu'au général en chef qui venait de lui être donné par le conseil des Anciens. Il concourut depuis à la pacification des départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne; fut admis au sénat, le 1^{er} avril 1800, et nommé préteur de ce corps. Elevé, le 19 mai 1804, à la dignité de maréchal d'empire, il reparut en 1806, à la grande armée, à la tête d'une division, contre les Prussiens. Ayant reçu l'ordre d'investir Dantzig, Lefebvre accorda au général Kalkreuth la même capitulation que celle qu'il avait accordée 14 ans auparavant à la garnison française de Mayence: le vainqueur fut décoré à cette occasion du titre de duc de Dantzig. Les campagnes d'Espagne, d'Allemagne et de Russie, où il commanda en chef la garde impériale, ajoutèrent à sa gloire. Les débris de l'armée refluant sur notre territoire, il en dirigea l'aile gauche, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, et à Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Créé pair de France le 2 juin 1814, il siégea pourtant dans la chambre des pairs de Napoléon, qu'il ne pouvait plus, à cause de son grand âge, accompagner dans les combats. Resté depuis cette époque sans fonctions et sans commandement, le duc de Dantzig recouvra la pairie en 1819. Un courage réfléchi, un coup d'œil juste, une expérience consommée, acquirent à Lefebvre la réputation d'un des meilleurs généraux de l'armée française.

LEFEBVRE-DES-NOUETTES (Charles, comte), lieutenant général, né à Paris en 1775, entra comme simple volontaire dans l'armée de Dumouriez. Capitaine à Marengo, colonel à Austerlitz, général en 1808, il fut fait prisonnier en Espagne, parvint à s'échapper, suivit Napoléon aux campagnes d'Autriche, de Russie, de Saxe, et se distingua au combat de Brienne, où il reçut plusieurs blessures. Lefebvre-Des-Nouettes resta en activité lors de la restauration; mais, s'étant déclaré l'un des premiers en faveur de Napoléon lors de son débarquement, il fut condamné à mort par contumace en 1816. Il vivait depuis plusieurs années aux Etats-Unis, quand, guidé par l'espoir d'obtenir sa rentrée en France, il s'embarqua pour l'Europe sur un paquebot qui échoua sur les côtes d'Irlande. Lefebvre périt dans ce naufrage, en 1822.

LEFEBVRE-GINEAU (Louis), né dans les Ardennes en 1754, fut nommé par Louis XVI professeur de mécanique au collège royal de France. Appelé par la confiance des habitants de Paris à des fonctions municipales, il rendit de grands services. Poursuivi après le 10 août, il chercha son salut dans la fuite; mais, au 9 thermidor, on le trouva sous les armes parmi les citoyens qui renversèrent la tyrannie de Robespierre. Comme membre de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, où il fut admis l'un des premiers,

il fit partie de la commission instituée pour régler le nouveau système des poids et mesures, et eut en partage la détermination spéciale de l'unité de pesanteur. Il devint ensuite membre du jury d'instruction publique, inspecteur général des études et conseiller honoraire de l'université. En 1807, il entra au corps législatif, se montra à la chambre des députés l'un des adversaires les plus prononcés du ministre Villèle, et, quoique les professeurs du collège de France prétendissent être inamovibles, fut destitué par M. de Corbière. Il se trouvait le doyen d'âge de la chambre des députés, lorsqu'il mourut à Paris en 1829. Lefebvre-Gineau avait fait paraître en 1780 une nouvelle édition, avec *Notes, des Infinitivement petits* du marquis de L'Hôpital, et concouru avec Cuvier à la rédaction des *Notes des Trois Règnes de la nature*, poème de J. Delille.

LEFÈVRE (Tannegui), né à Caen en 1615, se fit de bonne heure un nom par ses succès dans l'étude du grec et du latin. Le cardinal de Richelieu le gratifia d'une pension de 2,000 livres, pour avoir l'inspection sur les ouvrages imprimés au Louvre. Cet illustre rémunérateur des gens de lettres se proposait de le faire principal d'un collège, qu'il devait ériger sous le nom de *Richelieu*. Sa mort ravit ce nouveau bienfait aux savants, et à Lefèvre un protecteur. Lefèvre, qui avait plus de cupidité que de religion, se fit protestant, et eut une classe d'humanités à Saumur, qui assura sa vie dans ce monde, mais non pas son salut dans l'autre. Il méprisa, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ceux de sa secte, et vécut parmi eux. On lui envoya des jeunes gens de cette secte de toutes les provinces du royaume et des pays étrangers. Les professeurs mêmes assistaient à ses leçons. En 1672, il se préparait à quitter Saumur pour passer à Heidelberg, lorsqu'une fièvre continue l'emporta à 57 ans. Lefèvre était un vrai épicurien, et n'épargnait rien pour satisfaire ses goûts. Il se parfumait comme un petit-maitre. Il lui manquait, à la vérité, cet air aisé du grand monde, mais il y suppléait par un verbiage étudié. Les fruits de sa plume sont : des *Notes sur Anacréon, Lucrèce, Virgile, Horace, Térence, Phèdre, Longin, Aristophane, Elien, Apollodore, Eutrope, Aurélius-Victor, Denys d'Alexandrie, etc.* Lefèvre commente ces auteurs en homme qui connaissait assez bien les délicatesses des langues, et qui en possédait l'esprit. Deux volumes de *lettres*, 1659 et 1665, in-4 ; les *Vies des poètes grecs*, en français, in-12, dont la meilleure édition est celle qu'en a donnée Roland, à laquelle il a ajouté ses remarques ; des *poésies grecques et latines*. Le latin de Lefèvre est pur, poli, délicat, mais pas tout à fait exempt de gallicismes ; son siècle fournit de meilleurs modèles en ce genre ; des morceaux de *Platon* et de *Plutarque*, qu'il a traduits et accompagnés de *notes*. Son français n'a pas les grâces de son latin ; on voit un homme de collège, qui fait des efforts pour prendre le ton d'un homme du monde. Il veut mêler le sérieux de Balzac avec l'enjouement de Voiture, et les gêne tous les deux. Il avait un attachement inviolable à ses amis. Dans le temps que Pélisson était prisonnier d'état, il eut le courage

de lui dédier son *Lucrèce*. Outre M^{me} Dacier sa fille, il eut un fils, auteur d'un petit traité paradoxal, sous ce titre : *De futilitate poetices*, 1697, in-12.

LEFÈVRE (Pierre-François-Alexandre), peintre et poète dramatique, né en 1741 à Paris, mort en 1813, fut professeur de belles-lettres au lycée de Saint-Cyr, puis à la Flèche. Il s'était destiné d'abord à la peinture, sous le célèbre Doyen ; mais, entraîné par son goût pour les lettres, il composa cinq tragédies médiocres, dont quatre furent représentées au Théâtre-Français. La cour d'Espagne s'opposa à ce qu'*Elisabeth de France*, ou *don Carlos*, le fût sur un théâtre public. Lefèvre laissa en outre des *Poésies diverses*, la plupart inédites, et un poème de plus de 10,000 vers, intitulé : *Stochholm sauvé*, ou *Gustave Wasa*, qui n'a jamais été imprimé et qui offre de grands défauts dans le plan et beaucoup d'inégalité dans le style, mais des beautés supérieures dans les détails.

LEFEVRE DE LA BODERIE (Gui) naquit l'an 1541. Savant dans les langues orientales, il eut beaucoup de part à la fameuse *Polyglotte* d'Anvers, confiée aux soins d'Arias Montanus. Si on le croit, celui-ci n'y contribua pas autant qu'on le pense communément. Lefèvre passa avec son frère Nicolas à Anvers, pour l'exécution de ce grand ouvrage. Il y travailla longtemps, et y inséra le nouveau Testament en syriaque, avec une version en latin ; une Grammaire syriaque et une chaldaïque, et un Dictionnaire de ces deux langues. Il retourna ensuite en France, apportant pour tout fruit de ses travaux, beaucoup de fatigues et quelque peu de réputation. A son retour, il fut secrétaire du duc d'Alençon, frère du roi Henri III ; fut mal payé comme à Anvers, et alla mourir à La Boderie en 1598. On a de lui plusieurs *ouvrages en vers et en prose, des traductions, etc.* Il mêlait aux épines de l'étude des langues, les fleurs de la poésie française. Il eut de son temps une assez grande réputation dans ce dernier genre ; mais à l'exception de quelques pièces, où l'on trouve une certaine naïveté, qui plaît malgré la barbarie du langage, tout ce qui nous reste de lui est du plus mauvais goût : style ampoulé, phrases inintelligibles, comparaisons forcées, expressions basses, allusions puériles, jeux de mots ridicules, plaisanteries froides. On peut consulter le P. Nicéron (*Mémoires*, tome 38^e), qui donne le catalogue de ses ennuyeuses productions.

LEFEVRE DE LA BODERIE (Antoine), frère du précédent, fut employé par Henri IV et par Louis XIII dans des affaires importantes. Il eut la qualité d'ambassadeur à Rome, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Jacques I^{er} lui fit présent d'un bassin de vermeil, enrichi de pierreries, avec ces mots : « Jacques, roi de la Grande-Bretagne, à » Antoine de La Boderie. » Le prince de Galles lui donna un diamant d'un grand prix ; et les seigneurs d'Angleterre ajoutèrent à tous ces présents, 150 haquenées, que La Boderie distribua à son retour à ses amis. Il n'en réserva qu'une seule, que Henri IV lui demanda. « Il n'est pas juste, lui dit ce prince, » que je sois le seul de vos amis, qui n'ait point de

» part à vos libéralités. » La Boderie fut très-utile à ce monarque, surtout dans l'affaire du maréchal de Biron dont il découvrit les intelligences à Bruxelles. Il mourut en 1615, à 60 ans. Il avait épousé la sœur du marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun, dont il eut deux filles; l'une mourut fort jeune, et l'autre épousa Arnaud d'Andilli en 1613, auquel elle apporta la terre de Poinponne. On a de lui un *Traité de la noblesse*, traduit de l'italien de Jean-Baptiste Nenna, imprimé en 1583, in-8. On a publié, en 1749, ses *lettres* et ses *négociations*, 5 vol. in-12. Il passe aussi pour l'un des auteurs du *Catholicon*, satire que l'esprit de parti a fait valoir dans le temps, mais qui, dans le fond, n'est qu'une platitude dont la haine contre l'Espagne et les invectives contre la ligue font tout le mérite : « Comme si » l'association des calvinistes, dit un auteur impartial, n'avait pas été une ligue, et une ligue composée de sujets rebelles, armée contre le trône et l'autel. »

LEFRANC, supérieur du couvent des Eudistes de Caen, fut massacré avec les autres prisonniers renfermés comme lui au couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792. Il avait composé : *Le voile levé pour les curieux, ou Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791, in-8; *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, in-8. Il avait composé un poème intitulé *Les abus*, qui n'a pas été imprimé. Il avait aussi préparé un ouvrage sur les hommes célèbres du Cotentin, mais il n'a pas vu le jour : nous n'avons pu nous procurer de plus grands renseignements sur ce vénérable ecclésiastique.

LEGALLOIS (Julien-Jean-César), médecin à Biedra, né à Cherneix, près Dol en Bretagne, vers 1775, mort en 1814, prit en 1793 les armes avec le parti fédéraliste contre les démagogues de la convention. Sa thèse inaugurale, qui traitait d'une question importante, « Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt? » n'était que l'introduction d'un ouvrage qu'il publia en 1812, sous le titre d'*Expérience sur le principe de la vie*, Paris, in-8, où il rectifia quelques-unes des erreurs de Bichat.

LEGENDRE (Louis), historien, naquit à Rouen en 1655. Sa famille étant pauvre, l'archevêque de cette ville (de Harlay) lui fit faire ses études. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il suivit à Paris son généreux protecteur, qui lui procura un canonicat à Notre-Dame. L'abbé Legendre consacra toute sa vie à l'étude et à ses exercices de piété, et mourut en 1733. Il a laissé : *Mœurs et coutumes des Français*, Paris, 1712 ou 1740, in-12; *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, ibid., 1718, 3 vol. in-fol., ou 8 vol. in-12; *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII*, 1721, 2 vol. in-12; *Essai sur le règne de Louis le Grand*, ibid., 1697, in-4; *Deux Eloges de l'archevêque de Harlay*, dont l'un en latin; la *Vie* de ce même prélat, 1720, in-8; deux *Eloges*, en latin, pour Claude-Joly et pour Cl. Thévenin, chanoine de Paris, etc. Le

troisième ouvrage de l'abbé Legendre fut vivement critiqué par le *Journal de Trévoux*. Néanmoins, cet auteur écrivait d'un style élégant, correct; sa critique est judicieuse, impartiale, et les faits qu'il rapporte sont toujours appuyés de preuves convaincantes, enfin l'abbé Legendre, sans être un historien du premier rang, offre toujours de l'intérêt et de l'instruction.

LEGENDRE (Louis), conventionnel, né à Paris en 1756, mort en 1797, avait été matelot pendant dix ans lorsqu'il revint dans la capitale et y établit une boucherie. Cet homme si audacieux dans les troubles civils était, dans l'intérieur, sobre, obligeant, désintéressé, mais accessible à l'orgueil, et singulièrement flatté d'avoir été distingué par le duc d'Orléans, qui l'admettait quelquefois chez lui. Député de Paris à la convention, il s'écria, au moment où Louis XVI allait paraître à la barre, « qu'il fallait que les députés, ainsi que les tribunes, gardassent le plus profond silence quand le coupable entrerait dans la salle, afin que le calme des tombeaux l'effrayât. » Le 16 janvier 1793, il vota la mort du roi, en rappelant qu'il avait été l'attaquer, au 10 août, dans son château des Tuileries; et le 20 (veille de l'exécution), il proposa à la tribune des jacobins de couper son corps en quatre-vingt-quatre morceaux pour les envoyer aux quatre-vingt-quatre départements. Dans ses missions, il répondit plus d'une fois au peuple qui lui demandait du pain : « Vous manquez de pain? eh bien! mangez les aristocrates. » Peu de caractères ont présenté des contrastes plus remarquables : énergique et intrépide en certains moments, il paraissait en d'autres rencontres irrésolu et timide. Après la mort de Robespierre, Legendre, que le prestige de terreur attaché à ce nom ne fascinait plus, devint un des accusateurs les plus ardents des complices de ce monstre. La convention ayant décrété que la salle des jacobins serait fermée, ce fut lui qui se chargea de l'exécution du décret. Lors des insurrections anarchiques, il marcha plusieurs fois à la tête des troupes qui délivrèrent la convention, et contribua à son triomphe. Devenu membre du conseil des Anciens, il y prit rarement la parole. Avec de l'instruction et une éducation choisie, ce boucher eût été l'un des personnages les plus éloquents, peut-être même l'un des plus importants de la révolution. Dans les derniers temps, il prenait des leçons de grammaire, et s'était décidé à apprendre la langue latine. Legendre légua son corps à la faculté de médecine, afin, dit-il dans son testament, d'être encore utile aux hommes, même après sa mort.

LEGENDRE (Adrien-Marie), célèbre géomètre, né en 1752, mort à Auteuil en 1834, enseigna les mathématiques à l'école militaire de Paris. Son *Mémoire sur l'attraction des sphéroïdes* lui ouvrit les portes de l'académie des sciences. Ayant pris part, en 1787, à une opération astronomique qui avait pour objet de lier le méridien de Paris à celui de Greenwich, il fut conduit à s'occuper de trigonométrie, et la science y gagna plusieurs beaux théorèmes. Legendre est encore auteur d'une *Nouvelle*

méthode pour la détermination de l'orbite des comètes, 1805 ; de la règle de calcul si ingénieuse qu'il a nommée *Méthode des moindres carrés des erreurs*, et des *Recherches sur les intégrales eulériennes*. Il coopéra au calcul des grandes *Tables de logarithmes*, construites sous la direction de Prony. On lui doit aussi : des *Eléments de géométrie*, ouvrage devenu classique dans le monde entier ; des *Exercices de calcul intégral*, 1811 à 1819 ; un excellent *Essai sur la théorie des nombres*, réimprimé pour la troisième fois en 1830 ; *Construction des Tables elliptiques*, 1818-1819, 3 vol. in-8. Tous ces ouvrages portent le cachet de l'élégance et de la profondeur.

LEGENTIL (LABARBINAIS N...), voyageur français du XVIII^e siècle, parti de Cherbourg en 1714, parcourut plusieurs des colonies espagnoles, différents ports de la Chine, l'île Bourbon, le Brésil, et revint par Gènes dans sa patrie, où il publia le récit de ses voyages sous ce titre : *Nouveau voyage autour du monde, etc., avec une description de la Chine*, Paris, 1728, 3 vol. in-12, cartes et fig. ; Amsterdam, 1728 et 1731, 3 vol. in-12, fig., 5 à 6 fr. : ce voyage, rédigé en forme de lettres, est écrit d'une manière agréable ; mais l'auteur s'abstient de toutes remarques nautiques ; on voit même qu'il n'est pas fort sur la géographie générale ; il se borne à décrire les lieux qu'il a vus et les mœurs qu'il a observées ; on y trouve cependant des particularités intéressantes sur le port d'Emouï, peu fréquenté par les Européens, sur plusieurs petites îles du détroit de la Sonde, et sur la colonie de l'île Bourbon alors nommée *Mascarin*. En général cette relation est plutôt estimée par la facilité du style et la bonne foi du narrateur, que pour la profondeur et l'utilité des observations.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste), astronome, né à Coutances en 1725, mort à Paris en 1792, eut pour maître le célèbre Cassini. Admis en 1755 à l'académie, qu'il enrichit de savants *Mémoires*, il fut du nombre des astronomes qui allèrent observer le passage de Vénus. De retour en France, il lui fallut plaider pour recouvrer sa fortune, dont ses héritiers s'étaient emparés pendant son absence. On lui doit : *Mémoire sur le passage de Vénus sur le soleil* (avec Trébuchet, *Journal des savants*, mars 1760) ; *Voyages dans les mers de l'Inde, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*, Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4 ; traduit en allemand et réuni à d'autres relations semblables, Hambourg, 1780-1782, 3 v. in-8. Ce ne fut pas sans peine que Legentil put obtenir des Bames les tables qui leur servent à calculer les éclipses, et apprendre d'eux la manière d'en faire usage. Il croit que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à chaque âge du monde, n'est que la combinaison des révolutions de l'équinoxe et des périodes astronomiques du mouvement des étoiles, en longitude.

LÉGER (saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'an 616, fut ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques au-

teurs, maire du palais sous Childéric II. Il n'était encore qu'abbé de Saint-Maxent en Poitou, lorsqu'il fut appelé à la cour par sainte Mathilde, mère du roi, pour former, avec saint Eloi de Noyon et saint Ouen de Rouen, une espèce de conseil de régence pendant la minorité du jeune prince. L'évêché d'Autun fut la récompense des services de saint Léger. Après la mort de Clotaire III, il contribua puissamment à l'élection de Childéric, roi d'Austrasie. Il ne s'occupait qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil ; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebroïn lui fit souffrir des tourments horribles ; enfin cet évêque fut décapité l'an 680, dans la forêt de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous reste de lui des *Statuts synodaux*, dans les Conciles du P. Labbe, et une *Lettre de consolation à Sigrade*, dans la *Bibliothèque des manuscrits* du même auteur. On trouve la vie du saint prélat dans la *Collection des historiens de France*, et dans les *vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît*.

LÉGER (Antoine), théologien protestant, né à Ville-Sèche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla, en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états généraux, à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec le patriarche Cyrille Lucar, qu'il confirma dans les erreurs de Luther, et dont il obtint une *Confession de foi*, que les Grecs ont hautement désavouée. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère : mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie. Il y mourut en 1661, à soixante-sept ans. On a de lui une *édition* du nouveau Testament en grec original et grec vulgaire, 2 vol. in-4. — Antoine LÉGER, son fils, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui des *Sermons*, Genève, 1720, 5 vol. in-8. Il publia diverses *Dissertations* sur des sujets physiques et théologiques, imprimés de 1705 à 1715 ; et quelques *Traité de théologie*. — Jean LÉGER, né en 1625, neveu d'Antoine Léger, ministre de l'église de Saint-Jean, obtint de Louis XIV, après la destruction des Vaudois, et sur la recommandation de Cromwell, la permission de faire en France une quête en leur nom. Ayant, en 1655, assisté aux conférences qui se tinrent à Sigüeros, il eut à ce sujet des démêlés avec le duc de Savoie, qui fit raser sa maison, et le déclara criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'église wallonne à Leyde, et il remplissait encore cette place en 1665. Il a laissé l'*Histoire des églises évangéliques des vallées de Piémont*, Leyde, 1669, in-fol. ; c'est le fruit du ressentiment uni à l'esprit de secte.

LÉGER (Claude), né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Ares, à Paris, il gagna l'estime et le respect de tous les gens de bien par sa charité, son zèle, son désintéressement. Il mourut à Paris en 1774, regretté surtout d'un grand nombre de prélats qui avaient été ses élèves dans les

sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1761, l'évêque de Sénez (de Beauvais) prononça son éloge funèbre, vrai chef-d'œuvre en ce genre, et en même temps excellent traité des obligations et des vertus pastorales, écrit avec chaleur et avec sentiment, et animé par les applications et les citations les plus heureuses. L'illustre orateur ne fait point difficulté, en appliquant à ce respectable curé un passage de saint Hilaire, de dire que les évêques mêmes auraient cru s'élever trop haut s'ils s'étaient mis à côté de ce simple prêtre : *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret.*

LÉGET (Antoine), né en 1657 dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : *Des devoirs des confesseurs dans l'administration du sacrement de pénitence*, Lyon, 1703, 2 vol. in-12; *Véritables Maximes des saints sur l'amour de Dieu*, ibid., 1699, in-12. Il mourut en 1728, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

LEGIPONT (dom Olivier), bénédictin de la congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village dans le duché de Limbourg, diocèse de Liège, en 1698. Ses études furent des plus brillantes, et, le 1^{er} mars 1720, il entra dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, prit le grade de licencié dans l'université de cette ville, et professa la philosophie dans son monastère, dont il devint prieur. Ayant étudié le droit, il l'enseigna à ses co-religieux par une méthode nouvelle et facile. Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse, et infatigable dans le travail, dom Olivier parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts : il était philosophe, historien, canoniste, politique, jurisconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, peintre, musicien, et connaissait plusieurs langues modernes. Il se lia d'amitié avec dom Bernard Pèse, célèbre religieux de l'abbaye de Molk, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Il visita les bibliothèques et les chartriers de l'Allemagne, où il puisa la connaissance de monuments littéraires et historiques jusqu'alors inconnus. Il mit en œuvre plusieurs archives et bibliothèques, dont il dressa les catalogues. Ce savant religieux mourut à l'abbaye de Saint-Maximien de Trèves en 1758. Dom Jean-François de la congrégation de Saint-Maur donne, dans sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, la liste des ouvrages de dom Olivier, dont dix-neuf ont été publiés et cinquante-un sont restés inédits. Nous citerons les plus connus : *Dissertationes philologico-bibliographicae, in quibus de adornanda et ornanda bibliotheca, etc., disseritur*, Norimbergæ, 1747, in-4, 5 à 6 fr.; *Monasticum moguntianum, sive succincta monasteriorum in episcopatu moguntino notitia*, Prague, 1746, in-4; *Notum anonesmi submissaque mediocum insinuatio pro seminario benedictino, una cum academia nobilium Heidelbergæ eligendo, Coloniae in semilunio,*

1748, in-8; *Sacræ metropoleos coloniensis antiquitas et prærogativæ adversus illius gloriæ æmulos asserta*, Cologne, 1748, in-4; *Introductio ad studium numismatum romanorum pro illustri juventute*, Wurtzbourg, 1757, in-8; *Systema engendæ societatis litterariæ, etc.*, Vienne et Wurtzbourg, 1754; Kempton, 1758, in-8; *Historia rei litterariæ ordinis Sancti Benedicti, in quatuor partes distributa, etc.*, Vienne et Wurtzbourg, 1754, in-4. (Voy. ZIEDELBAVER.)

LEGOBIEN (Charles), jésuite, de St.-Malo, né en 1653, fut secrétaire et procureur des missions, et mourut à Paris en 1708. C'était un homme d'un esprit plein de ressources, d'un caractère actif, et un assez bon écrivain. Nous avons de lui : *l'Histoire des îles Mariannes*, Paris, 1700, in-12. Le P. Legobien entra dans la trop fameuse querelle entre les missionnaires, sur le culte que les Chinois rendent à Confucius et aux morts. Les éclaircissements qu'il a donnés à ce sujet, se trouvent dans les *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine* du P. Le Comte, 3 vol. in-12. (Voy. Tournon.) Le 3^e vol. de cet ouvrage est entièrement de lui. Il est composé des *Lettres sur les progrès de la religion à la Chine*, 1697, in-8, et de *l'Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine, en faveur de la religion chrétienne, et éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius*, 1698, in-12. Il est aussi l'auteur ou plutôt l'éditeur des huit premiers volumes des lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères.

LEGOUVÉ (Gabriel - Marie - Jean - Baptiste), membre de l'Institut, né à Paris en 1764, mort en 1813, cultiva la poésie. Quoique son âme aimante et sensible le portât de préférence à peindre les affections douces et mélancoliques, il s'essaya heureusement dans un genre qui réclame toute la profondeur de la pensée et la vigueur de l'expression. *La Mort d'Abel*, dont il puisa le sujet dans l'Écriture, et les traits principaux dans le poème de Gessner, révéla un talent supérieur. *Epicharis et Néron*, son second ouvrage, représenté en 1794, dut un brillant succès aux circonstances. Elles ne pouvaient manquer de concourir à la réussite d'une tragédie dont l'objet est de retracer le triomphe de la liberté sur la tyrannie. *La Mort de Henri IV*, que l'on critiqua pourtant avec sévérité; *Étéocle et Polynice*, où il s'efforça d'imiter l'énergique simplicité des tragiques grecs; *Fabius*, où il essaya de peindre la sévérité du caractère romain, soutinrent la réputation de Legouvé. On lui doit encore un poème sur la *Mélancolie*, plein de charme et de sentiment. Les mêmes qualités se font remarquer dans ses pièces de vers qui ont pour objet les souvenirs et les sépultures. Mais celui de ses ouvrages qui a obtenu le plus de célébrité est son poème intitulé *le Mérite des femmes*, où il s'est particulièrement attaché à rendre hommage au généreux dévouement et à l'héroïque résignation que montrèrent tant d'épouses, de mères et de sœurs, pendant le règne affreux de la terreur. Nous ajouterons à cette nomenclature une nouvelle en prose intitulée *Elisabeth et Blanche*, ainsi que quelques Pièces

fugitives, parmi lesquelles on remarque un petit nombre d'épigrammes, que d'injustes attaques arrachèrent à sa douceur naturelle.

LEGRAIN, ou LEGRIN (Jean), d'une ancienne famille originaire des Pays-Bas, naquit en 1565, fut conseiller et maître des requêtes de Marie de Médicis, et mourut dans sa maison de Montgeron, près de Paris, en 1642. Son aversion contre les jésuites allait jusqu'au fanatisme; il défendit par son testament, à ses descendants, de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : *Deux décades* : la 1^{re} contenant l'histoire de Henri IV; et la 2^e celle de Louis XIII jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre en 1617. L'une fut imprimée en 1614, et l'autre en 1618, in-fol. Tout ce que la prévention contre l'Eglise catholique, le saint Siège, les religieux, le concile de Trente, etc., peut imaginer de sarcasmes et d'imputations odieuses, est accumulé dans ces prétendues histoires; *Recueil des plus signalées batailles, journées et rencontres, depuis Méroüé jusqu'à Louis XIII*, 3 vol. in-fol., collection mal digérée. Legrain narre désagréablement; il s'écarte à tout moment de son sujet, pour dire ce qu'il sait sur la philosophie, l'histoire, etc.; il se permet des déclamations emportées et des inepties puériles. Il dit, par exemple, que si Henri III eût laissé le duc de Guise en Hongrie pour combattre les Turcs, il eût rendu le monarque français *le roi des turbans et le turban des rois de la terre*.

LEGRAND (Marc-Antoine), acteur et poète français, né en 1673, mort à Paris en 1728, a fait au moins une trentaine de pièces pour les Comédiens français, ou pour les Italiens. La plupart sont oubliées. Ses *œuvres* ont paru en 1770, 4 vol. in-12.

LEGRAND (Joachim), né en 1653 à Saint-Lô, diocèse de Coutances, entra chez les Oratoriens en 1671, quitta cette congrégation 5 ans après, se chargea de quelques éducations, et devint secrétaire d'ambassade de l'abbé d'Estrée en Portugal et en Espagne. Il n'y eut point d'affaires de conséquence, auxquelles l'abbé Legrand n'eût part. En 1704 il fut secrétaire des ducs et pairs de France. Le marquis de Torcy lui donna des marques d'estime et de confiance : il fut secrétaire du département des affaires étrangères, et mourut à Paris en 1733, laissant plusieurs ouvrages pleins de recherches : *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, 1711, in-8; *l'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue*, en 1711, in-4. Ces deux mémoires n'eurent pas l'approbation de l'empereur et de ses alliés : l'auteur n'y discute pas la matière en homme impartial; *Traité de la succession à la couronne de France par les agnats*, c'est-à-dire, pour la succession masculine directe, 1728, in-12. Cet ouvrage, savant et curieux, est très-utile pour connaître une partie du droit public de France; *Histoire du divorce de Henri VIII*, 3 vol. in-12 : ouvrage qui renferme des pièces curieuses, la défense de Sanderus et la réfutation de Burnet; la *Traduction* du portugais en français de la *Relation historique de l'Abyssinie* du P. Jérôme Lobo, jé-

suite, qu'il a ornée de quinze dissertations savantes; les huit dernières regardent la religion des Ethiopiens, Paris, 1728, in-4; *Traduction de l'histoire de l'île de Ceylan*, par Ribeyro, 1710, in-12. L'abbé Legrand était un homme de bien, attaché aux bons principes; il écrivait d'une manière intéressante, quoique sans art et presque avec négligence.

LEGRAND (Louis), né à Lusigny en Bourgogne en 1711, entra dans la congrégation de Saint-Sulpice, où il professa ensuite avec succès. Après avoir pris ses grades en Sorbonne, il se fit remarquer par sa science théologique. Il rédigea la plupart des censures portées de son temps par la faculté de théologie contre différents livres, et notamment contre *l'Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer; contre *l'Emile de Rousseau*, le *Bélisaire* de Marmontel. Mais, en jugeant sévèrement les ouvrages, il montra de la modération pour les auteurs; ce qui prouve que son zèle n'avait rien d'âpre. Il mourut à Issy en 1780. On lui doit plusieurs traités en latin : *Tractatus de incarnatione verbi divini*, Parisii, 1751, 2 vol. in-12; *ibid.*, 1774, 3 vol. in-12. Une nouvelle édition des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, composées par Lafosse, préfet des études à Saint-Sulpice. Legrand les augmenta beaucoup, et les fit paraître en 1751, 2 vol. in-12; *Traité de l'Eglise*, 1779, in-8; il n'en a publié que le 1^{er} vol.; *L'Existence de Dieu*, ouvrage posthume, 1812, in-8. Ce traité comprend deux dissertations : la première, sur l'athéisme en général; la seconde, sur la preuve de l'existence de Dieu; ce devait être le commencement d'un grand ouvrage sur la religion, que l'auteur n'eut pas le temps de terminer. Il fut chargé de revoir et d'enrichir de plusieurs additions le rituel du diocèse d'Auch, publié en 1751.

LEGRAND (Jacques-Guillaume), architecte, né à Paris en 1743, à embelli cette ville de plusieurs beaux édifices, entre autres de la *Halle aux blés*, de la *Halle aux draps*, de *l'hôtel de Marbeuf*, etc. C'est encore à lui que l'on doit la construction de l'admirable *fontaine de Jean Goujon*, plus connue sous le nom de *Fontaine des Innocents*, et la disposition du nouveau *marché de ce nom*. Legrand est mort à Saint-Denis en 1807. Il a publié : *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, Paris, 1799, in-4; cinq *Mémoires* sur les monuments publiés, avec Molinos, architecte; *OEuvres de Jean-Baptiste et de François Piranesi, sur l'architecture et les antiquités grecques et romaines*, avec la traduction française, *ibid.*, 1800-1802, 20 vol. in-fol. Les tomes 6 et 10 n'ont pas été publiés; *Le songe de Polyphile*, traduit de l'italien de Colona, *ibid.*, 1804, 2 vol. in-12, et Parme, 1811, in-4; *Les Antiquités de la France*, par Clérisseau, le texte historique et descriptif, par Legrand, Paris, 1804, 2 vol. in-fol.; *Galerie antique*, ou collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antique, *ibid.*, 1806, in-fol., 96 fr., pap. de Holl., 144 fr. Molinos a publié, après sa mort, *Essai sur l'histoire générale de l'architecture*, par J. G. Legrand, pour servir de texte

explicatif au recueil et parallèle des édifices en tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, leur grandeur et leur singularité, et dessinés sur une même échelle par L. N. Durand, Paris, 1809, in-fol.

LEGRAND D'AUSSY (Jean-Baptiste), garde et conservateur des manuscrits modernes de la bibliothèque royale, né à Amiens en 1737, entra chez les jésuites, et fut ensuite chargé de professer la rhétorique à Caen. Après la suppression de cette société, il rentra dans le monde, et se livra à des recherches sur les antiquités françaises. On a de lui : *Fabliaux, ou contes des XII^e et XIII^e siècles, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques et critiques*, Paris, 1779, 3 vol. in-8, ou 1829, 5 vol. in-8, 75 fr.; *Contes dévots, fables et romans anciens*, pour servir de suite aux Fabliaux, ibid., 1781, in-8 : nouvelle édition augmentée d'une dissertation sur les troubadours, 5 vol. pet. in-12; *Histoire de la vie privée des Français*, Paris, 1783 et 1815, 3 vol. in-8, 15 fr.; ouvrage curieux, quoique la seule partie publiée ne traite que de ce qui a rapport aux aliments; *Voyage dans la haute et basse Auvergne*, ibid., 1788, in-8; nouvelle édition considérablement augmentée, 1795, 3 vol. in-8; la *Vie d'Apollonius de Thyane*, 1807, 2 vol. in-8, 9 fr.; plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Institut. Legrand d'Aussy mourut presque subitement à Paris en 1800.

LEGRAS (Antoine), né à Paris, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se fit remarquer par ses talents et ses mœurs. Etant rentré dans le monde, il cultiva les lettres, et s'attacha surtout à l'étude de l'Écriture et des Pères. Nous avons de lui : les *Vies des grands capitaines*, traduites en français du latin de Cornélius Népos, 1729, in-12; *Ouvrages des saints Pères qui ont vécu du temps des apôtres*, traduits avec des notes, 1717, in-12, et réimprimés en 1749, sous le même format. Ces deux versions sont exactes et fidèles. L'auteur mourut en 1751, âgé d'environ 70 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Jacques LEGRAS, avocat à Rouen, sa patrie, mort vers 1600, dont on a en vers français la traduction de l'ouvrage d'Hésiode, qui a pour titre : *Les OEuvres et les jours*.

LEGRAVEREND (Jean-Marie-Emmanuel), jurisconsulte, né en 1776 à Rennes, où il mourut en 1834, président à la cour royale, avait longtemps dirigé les affaires criminelles au ministère de la justice. Membre en 1815 de la chambre des représentants, et en 1817 de la chambre des députés, il votait avec l'opposition. Ses ouvrages de droit criminel sont : *Traité de la procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes de toute espèce*, 1809, 2 vol. in-12; *Traité de la législation criminelle en France*, 1816, 2 vol. in-8; 2^e édit., 1823; *Observations sur le jury*, 1819, in-8; 2^e édit., 1827; des *Lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle, ou défaut de sanction dans les lois d'ordre public*, 1824, 2 vol. in-8; *Un mot sur le projet de loi relatif au sacrilège,*

1825, in-8; *Lettre à M. le comte de Montlosier*, 1826, in-8.

LEGRIS-DUVAL (René-Michel), prédicateur ordinaire du roi, né à Landernau en Bretagne en 1765, entra au séminaire de Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre en 1790. Affecté du sort des fidèles que l'absence d'un grand nombre de pasteurs laissait sans ressources, il ne quitta point la France. A la nouvelle de la condamnation de Louis XVI, il partit de Versailles le 20 janvier, et se rendit à la commune de Paris : « Je suis prêtre, dit-il; j'ai appris que Louis XVI venait d'être condamné à mort; je viens lui offrir les secours de mon ministère. » Moins intimidé de l'air farouche avec lequel son offre avait été reçue que content d'apprendre que le roi n'avait pas besoin de son secours, il retourna à Versailles, où il continua, pendant la terreur, à exercer ses périlleuses fonctions. En 1796, le duc de Doudeauville lui confia l'éducation de son fils Sosthène de La Rochefoucauld, pour qui Legris-Duval composa le *Mentor chrétien, ou Catechisme de Fénelon*, 1797, in-12. Quoique attaché à une éducation particulière, il ne cessa pas de s'occuper des devoirs que lui imposait le sacerdoce. Nouveau Vincent de Paul, il vit multiplier à sa voix les ressources de la charité, à mesure que son industrieuse sollicitude découvrait de nouvelles plaies à guérir. En 1810, lorsque la persécution eut amené en France une partie du sacré Collège, il fit parvenir aux cardinaux proscrits des secours abondants. Il fut le promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, d'une troisième pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il ne s'opérait pas dans Paris une bonne œuvre dont il ne fut ou l'instigateur ou le protecteur; et, quoiqu'il fût lui-même sans ressources, n'ayant jamais eu que le seul nécessaire, il animait, pour ainsi dire, tout le bien qui se faisait dans cette immense capitale. La cour voulut entendre l'orateur qui produisait tant de merveilles. L'abbé Legris-Duval y prêcha plusieurs fois, et le roi lui offrit un évêché en 1817. Il refusa cette dignité, ainsi que la charge de grand vicaire de Paris, et succomba aux travaux multipliés de son zèle, le 18 janvier 1819, pleuré des pauvres dont il était le père, des grands dont il était l'orateur, du clergé dont il était la gloire et l'ornement. Ses dépouilles mortelles furent portées à l'église des Carmes, au-dessous de cette chaire où il avait; peu de temps auparavant, fait entendre sa voix pour célébrer la glorieuse mort des prêtres et des évêques massacrés en 1793. Outre son *Mentor chrétien*, on a encore de lui deux vol. de *Sermons*, publiés en 1820 par le cardinal de Bausset, qui les a enrichis d'une Notice sur la vie de Legris-Duval. Il existe aussi de ce pieux ecclésiastique plusieurs pièces manuscrites, entre autres un *Traité sur l'immortalité de l'âme*.

LEGROS (Nicolas), docteur en théologie de l'université de Reims, né dans cette ville en 1675, de parents obscurs, s'est fait un nom par le rôle qu'il a joué dans le parti des anti-constitutionnaires. Après avoir été chargé par l'archevêque de Reims,

Letellier, du petit séminaire de Saint-Jacques, il devint ensuite chanoine de la cathédrale; mais son opposition à la bulle *Unigenitus* ayant déplu au successeur de Letellier (Mailli), ce prélat l'excommunia et obtint une lettre de cachet contre lui. Le chanoine, obligé de se cacher, parcourut différentes provinces de France, passa en Italie, en Hollande, en Angleterre, et enfin se fixa à Utrecht. Le soi-disant archevêque de cette ville, nommé Barckman, lui confia la chaire de théologie de son séminaire d'Amersfort, emploi qu'il remplit avec tout le zèle d'un enthousiaste jusqu'à sa mort, arrivée à Rhinwik, près d'Utrecht, en 1751. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart sur les affaires du temps, ou sur quelques disputes particulières qui y avaient rapport. Les principaux sont : *La sainte Bible, traduite sur les textes originaux, avec les différences de la Vulgate*, 1739, in-8. La même a été publiée par Rondet, 6 pet. vol. in-12; mais cette édition, dans laquelle on a fait quelques changements, est moins recherchée; *Manuel du chrétien*, contenant l'ordinaire de la messe, les psaumes, le nouveau Testament et l'Imitation de Jésus-Christ, traduits par le même. Ce recueil a été plusieurs fois imprimé in-18 et in-12; *Méditations sur la concorde des Evangiles*, Paris, 1730, 3 vol. in-12; *Méditations sur l'épître aux Romains*, 1735, 2 vol. in-12; *Méditations sur les Epîtres canoniques*. Ces trois ouvrages sont le fruit des conférences que l'abbé Legros faisait au séminaire d'Amersfort; *Motifs invincibles d'attachement à l'Eglise romaine pour les catholiques, ou de réunion pour les prétendus réformés*. Ces mêmes motifs auraient dû faire changer de sentiment à Legros; *Discours sur les nouvelles ecclésiastiques*, 1735, in-4 et in-12; *Les Entretiens du prêtre Eusèbe et de l'avocat Théophile, sur la part que les laïques doivent prendre à l'affaire de la constitution*, in-12; *Lettres théologiques contre le Traité des prêts de commerce, et en général contre toute usure*, in-4; *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum*, avec divers autres écrits en latin sur l'usure, in-4, et des *Observations sur une Lettre attribuée à feu de Launoy, sur l'usure*, in-4. Barckman, archevêque de la petite église, et Petitpied ont eu part à cet ouvrage; *Du renversement des libertés de l'église gallicane dans l'affaire de la constitution Unigenitus*, 1716, 2 vol. in-12. Il y étale ouvertement le système de Richer et de Marc-Antoine de Dominis, et fait consister les libertés gallicanes dans une anarchie complète. On y lit (tom. 1, p. 346) que *tous les pasteurs et tous les peuples fidèles possèdent en tout temps le fonds et la propriété des clefs*; *Mémoire sur les droits du second ordre du clergé*, 1718, in-4 : ouvrage qui renferme le même système que le précédent. Il a été proscrit par arrêt du conseil du roi de France, du 29 juillet 1733. Legros fut un des principaux soutiens des églises jansénistes de Hollande, troupeau faible, qui dépérit tous les jours.

LEGROS (Charles-François), docteur en théologie, prévôt de Saint-Louis du Louvre et abbé

d'Acheuil, né à Paris, fut membre de l'assemblée du clergé de 1760, et député aux états généraux de 1789. L'abbé Gérard qui lui était redevable de sa conversion, le cite comme un homme plein d'esprit, doué d'un caractère aimable et rempli des connaissances les plus profondes. Il mourut en 1790. On a de lui l'analyse et la critique de plusieurs écrits philosophiques qu'il a publiés sous le nom d'un solitaire; une *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*, 1785; *Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, 1788; *Analyse et examen du Système des philosophes économistes*, 1787; un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons* (de Fitz-James) *a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*.

LEHODEY DE SAULT-CHEVREUIL (Etienne), fondateur du premier *Journal* qui ait rendu compte des débats législatifs, né en 1754 à Sault-Chevreuil en Basse-Normandie, mort à Paris en 1830, assistait régulièrement aux séances des états généraux à Versailles. Le désir d'en faire connaître les résultats au public lui inspira l'idée de publier une feuille qu'il intitula *Journal des états généraux*, puis *Journal de l'assemblée nationale*. L'assemblée nationale s'étant transportée à Paris, le *Moniteur universel* du libraire Panckouke fit tomber le *Journal* de Lehodey. Celui-ci fit alors paraître le *Logographe*, que Louis XVI favorisa et qui fut supprimé dans le mois de septembre 1791. Sur la fin de sa vie, Lehodey devint l'un des rédacteurs de la *Quotidienne*. Il a publié : *de la Conduite du Sénat*; *sur Napoléon Bonaparte, ou les causes de la journée du 31 mars 1814*; *Histoire de la régence de l'impératrice Marie-Louise, et du gouvernement provisoire*, 1814, in-8.

LEIBNITZ (Godefroi-Guillaume, baron de), philosophe et mathématicien, né à Leipzig en 1646, du professeur Frédéric Leibnitz. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avait laissée, et s'abandonna entièrement aux sciences. Poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens, furent l'objet de ses études; il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature. Dès l'âge de 20 ans, il fut nommé docteur en droit, et l'université d'Altorf lui offrit une chaire dans cette faculté. Il préféra se rendre à Nuremberg, ville où étaient réunis beaucoup de savants. Là, il s'attacha au baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, le prince de Neubourg, et fut, par le crédit de son protecteur, nommé conseiller de la chancellerie en 1669. Tout en remplissant les fonctions de cette place, il se livrait avec ardeur à l'étude et publiait sur le droit, la politique, la théologie et la physique, des ouvrages qui prouvaient qu'il était également propre à se distinguer dans ces sciences diverses. Trois ans après (1672), il accompagna à Paris, comme gouverneur, le fils de Boinebourg, et trouva ainsi l'occasion d'entrer en relation avec les savants les plus distingués de l'époque. L'académie des sciences lui proposa de l'admettre dans son sein, s'il voulait

se faire catholique, ce qu'il refusa. De Paris il se rendit à Londres, où l'on s'empessa de l'admettre dans la société royale. Après la mort de l'électeur de Mayence et du baron de Boinebourg, Leibnitz fut nommé conseiller aulique par le duc de Brunswick-Lunebourg, prince de Hanovre (1676). Le fils de ce prince lui confia l'histoire de sa maison. Leibnitz parcourut l'Allemagne pour ramasser les matériaux de cet ouvrage, et passa de là en Italie, où les ducs de Toscane, de Ligurie et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avaient leurs principautés. De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avait faite dans ses savantes excursions. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'était déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699, il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris; il n'avait tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quittât le luthéranisme; mais, tout tolérant qu'il était, il rejeta cette condition. Il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin, et en fut fait président. Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le czar le vit à Torgau, et ce législateur de barbares traita Leibnitz avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériterait la couronne. Il lui fit un magnifique présent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie; il lui donna le titre de conseiller aulique avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événements flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *Calcul différentiel*. Cette querelle couvrait sous la cendre depuis 1699, elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'était pas aisée à prouver; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipzig, et finit par se plaindre à la société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte; et pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui pouvaient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Bien des gens pensèrent que le philosophe anglais et le philosophe allemand pouvaient avoir saisi chacun la même lumière et la même vérité. Ce qui les confirma dans

leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontraient que dans le fond des choses; ce que l'un appelait *fluxions*, l'autre le nommait *différences*. L'*infiniment petit* était marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès; et, par une faiblesse qui fait bien voir le peu de ressource de la philosophie, ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée à Hanovre en 1716. Ce philosophe ne s'était point marié, et la vie qu'il menait ne lui permettait guère de l'être. Il ne prenait point ses repas à des heures réglées, mais selon ses études; il n'avait pas de ménage, et était peu propre à en avoir. Il était toujours d'une humeur gaie, mais il se mettait aisément en colère; il est vrai qu'il revenait aussitôt. On l'a accusé de n'avoir été qu'un rigide observateur de la loi naturelle, et d'avoir aimé l'argent. Quoiqu'il eût un revenu très-considérable, il vécut toujours assez mesquinement. Sa mémoire était admirable: toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât son *Dictionnaire vivant*. C'était le savant le plus universel de l'Europe; mais il poussa l'amour de cette universalité si loin, qu'il se fit de fausses idées sur une infinité de choses qu'il n'avait pu approfondir assez pour en avoir de justes. Ce goût qu'il avait pour l'universalité des talents, et peut-être l'ambition d'être réputé pour un homme qui n'ignorait rien, l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poète. Il fit *sur la conquête de la terre sainte* un poème qui ne servit qu'à lui donner un ridicule, et à prouver la réflexion de l'abbé Desfontaines, touchant la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie, avec les richesses de l'imagination et le génie des belles-lettres; de même que ses idées romanesques et paradoxales vérifient l'observation de Pascal et de Scaliger, touchant l'influence de la géométrie sur les autres facultés intellectuelles. (*Voy. Christian WOLFF.*) Nous avons de Leibnitz: *Scriptores rerum Brunswicensium illustrationi inservientes, antiqui omnes et religionis reformatione priores*, Hanovra, 1707, 3 vol. in-fol., 30 fr.; recueil utile pour l'Histoire générale de l'Empire et l'Histoire particulière d'Allemagne; *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le supplément, publié sous le titre de *Mantissæ Codicis juris*, etc., ibid., 1693-1700, 2 vol. in-fol. C'est une composition de différents traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens; *De jure suprematûs ac legationis principum Germaniæ*, 1687, sous le nom supposé de *César Furstner*; ouvrage composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'Empire, non électeurs, les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie; le 1^{er} vol. des *Mémoires de l'académie de Berlin*, en latin, in-4, sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*; *Notitia optica promotæ*, dans les ouvrages posthumes de Spinoza; *De arte combinatoria*, 1690, in-4; une foule de *Questions d'*

physique et de mathématiques, résolues ou proposées dans les journaux de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Leipzig. Ce fut dans ce dernier journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles du calcul différentiel*; *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1747, 2 vol. pet. in-8, 5 à 7 fr.; fruit d'une métaphysique singulière et fautive à plusieurs égards, mais qui ne manque pas de vues justes et profondes. Il y a de bonnes réflexions contre les manichéens; mais l'auteur semble donner dans l'extrémité contraire, en niant l'existence du mal, ou la défigurant de manière à ne pas s'y reconnaître. Son *Optimisme* a donné à un philosophe moins amateur de systèmes l'occasion de faire les réflexions suivantes: « L'on ne peut nier que, par rapport à Dieu, tout ne soit bien, parce que Dieu ne saurait rien faire qui soit mal, quoiqu'il puisse augmenter le bien et le perfectionner à l'infini; par rapport à l'homme, considéré dans cette vie précisément et sans espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien, et c'est insulter à ses maux que d'oser lui dire le contraire; le système de l'optimisme, qui, pris dans le sens de ses partisans, n'est qu'un raffinement métaphysique, né dans une imagination plus riante que vraie, se vérifie en quelque sorte dans la personne de l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui l'attente du bien à venir est toujours un soulagement aux maux présents. Dans l'une et dans l'autre fortune, il jouit en paix de son Dieu, comme il jouit de lui-même; il jouit avec transport de toute la nature; il jouit sans crainte et sans envie de tout ce qu'il y a de bon dans les autres: il supporte sans aigreur, sans amertume, le mal qui s'y rencontre et qu'il ne peut y corriger; il prête à tout ce qu'il voit le jour le plus favorable, il embellit tout ce qu'il touche; il sait que Dieu a placé dans les souffrances même le germe de la félicité de ses enfants. Les sentiments de patience, de paix, de consolation, d'espérance, qui accompagnent cette connaissance, font de cette vie même une vie heureuse. La paille est séparée du grain sous la main du batteur. L'huile coule épurée, après avoir passé sous la meule qui a brisé l'amande et ses enveloppes. La même main qui s'appesantit sur le juste, l'éprouve et le purifie, tandis que le pécheur se désespère et se damne. *Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum his qui in te confidunt.* Sap. 16. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Rom. 8. *Una eademque vis irruens bonos probat, purificat, eliquat; malos vastat, damnat, exterminat.* August. » Plusieurs *Ecrits de métaphysique*, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur la matière, sur l'union du corps et de l'âme, et d'autres objets qu'il discute quelquefois en homme d'esprit plutôt qu'en philosophe profond. Il semble moins chercher à expliquer la manière dont les choses existent réellement, qu'à proposer d'ingénieuses hypothèses, propres à embarrasser

ceux qui voudraient les attaquer, ce que l'on voit surtout dans ses *Monadés*, imaginées pour donner une idée des premiers éléments de la matière; et dans son *Harmonie préétablie*, destinée à rendre compte de l'union du corps et de l'âme. Du reste, si Leibnitz a échoué dans ces recherches, il est dans le cas de tous les savants qui ont essayé de remonter aux principes des choses, et à franchir les barrières qui environnent le sanctuaire de la nature. « Plus on avance en observant, dit un physicien, plus elle semble devenir secrète, et repousser ceux qui l'approchent de trop près. » (*Voy. le Catéch. phil.*, t. 3, n° 418.) Les idées politiques de Leibnitz peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il voulait réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique quant au spirituel. L'empereur et le pape auraient été les chefs de ces deux gouvernements, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutait à ce projet, celui d'une *langue universelle philosophique* pour tous les peuples du monde; projet imaginé longtemps avant lui, et proposé encore après lui, mais que ni la philosophie ni la politique ne parviendront à réaliser. « Ne doutez pas, a dit quelqu'un à cette occasion, que la diversité des langues ne soit l'ouvrage de celui qui répandit la confusion parmi les hommes, lorsqu'ils étaient encore réunis dans l'usage d'une seule, et qui, en répartissant sur la terre ces tribus éparses, les différençia par leur langage autant que par les bornes de leurs habitations, comme dit l'Apôtre, et le temps circonscrit de leur gloire et de leur durée. *Definiens statuta tempora et terminos habitationis eorum.* Act. 17. » *Theoria motus abstracti et motus concreti*, contre Descartes; *Acessiones historiae*, 2 vol. in-4; recueil d'anciennes pièces; *De origine Francorum disquisitio*, réfutée par le P. Tournemine, jésuite, et par dom Vaissette, bénédictin; *Sacro-Sancta Trinitas, per nova inventa logica defensa*, contre Wissovatius, neveu de Socin. Il y a de très-bonnes idées. L'auteur prouve que non-seulement une bonne logique n'est pas contraire à la croyance de ce mystère, mais qu'elle fournit des arguments propres à repousser victorieusement les attaques des sociniens. Effectivement, il en est de ce mystère comme des autres que la révélation nous a manifestés, et que Dieu nous ordonne de croire. La raison ne les enseigne pas, ne les prouve pas, mais elle les défend du reproche de contradiction et d'impossibilité. (*Voy. CLAYTON, MAHLEZIEU.*) Des *Lettres* à Pélisson, sur la tolérance civile des religions, Paris, 1692, in-12, avec les réponses de Pélisson; plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par KORTHOLT (*voy. cet article*); des *Poésies latines et françaises*; elles prouvent la justesse de l'observation que nous avons faite sur le peu de talent qu'il avait pour ce genre de composition. Malgré une certaine originalité de caractère, et un penchant assez marqué pour les idées extraordinaires, ou même bizarres, Leibnitz avait des principes auxquels il tenait. Né dans une religion qui n'a point de base assurée, il vécut dans une espèce

de fluctuation qui lui fit former le projet de se réunir aux catholiques ; projet pour lequel il fut quelque temps en correspondance avec Bossuet. (Voy. MOLANUS Gérard.) Il fut toujours zélé pour le christianisme. Il ne parlait des Livres saints qu'avec respect. « Ils sont remplis, disait-il, d'une » morale nécessaire aux hommes. » On ne croyait pas encore de son temps que le verbiage philosophique ou philanthropique pouvait remplacer l'Evangile. Il parlait presque toujours honorablement de l'Eglise romaine et de ses pontifes ; il reconnaissait hautement les avantages qu'elle avait sur les sectes séparées de sa communion. « Voilà, dit-il, » dans une de ses lettres, la Chine ouverte aux jésuites, le pape y envoie nombre de missionnaires. » Notre peu d'union ne nous permet pas d'entreprendre ces grandes conversions. » Quelques-uns ont écrit qu'il était mort dans le sein de l'Eglise romaine ; mais cela ne paraît pas fondé. Cependant de Murr, savant protestant, dans son *Journal pour les arts et littér.*, septième part., fait mention d'un manuscrit de Leibnitz, qu'on garde dans la bibliothèque électorale de Hanovre, « où, dit-il, » la doctrine catholique, dans les points même » auxquels les protestants sont le plus opposés, est » défendue avec tant d'ardeur, que si on ne connaît pas l'écriture de Leibnitz par mille et » mille feuilles écrites de sa main, on ne pourrait le » croire l'auteur de cet ouvrage. » La collection la plus étendue des OEuvres de Leibnitz, due aux soins de Louis Dutens, a été publiée sous ce titre : *Opera omnia Leibnitii collecta studio Lud. Dutens*, Genève, 1768, 6 vol. in-4, fig., 40 à 54 fr. On y joint ordinairement les *OEuvres philosophiques*, latines et françaises, publiées par Rud. Eric, Amsterd., 1765, in-4, 6 à 10 fr., que Dutens a exclues de sa collection. Ces deux collections ne renferment pas ses ouvrages historiques, tels que *Scriptores rerum Brunswicarum*, etc. L'abbé Emery a publié *l'Esprit de Leibnitz*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé, sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 1803, 2 vol. in-8, et *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion, suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur*, Paris, 1819, in-8. C'est la tradition française du *Systema theologicum* de Leibnitz, ouvrage qui était resté manuscrit dans la bibliothèque de Hanovre. Emery ayant appris l'existence de ce manuscrit, en sollicita l'envoi lorsque les armées françaises se furent emparées de cette ville. Ce fut par l'intermédiaire du constitutionnel Grégoire, avec qui Emery avait des rapports de science, qu'il obtint la communication de ce précieux manuscrit, qui, suivant de Murr, devait faire plus de sensation que tous les autres écrits de Leibnitz. Emery en ayant fait une copie exacte, se proposait de la publier, mais la mort l'en empêcha. Garnier, son héritier, l'a confiée depuis à Mollevault, à qui nous devons la traduction du *Systema theologicum*. M. de Genoude en a été l'éditeur. Parmi les ouvrages posthumes de Leibnitz, nous citerons son *Plan d'invasion et de colonisation de l'Egypte*, publié en anglais,

Londres, 1803, in-8. Son *Projet de langue philosophique* a été, en 1811, l'objet, d'un concours qu'avait proposé l'académie de Copenhague. La *Vie* de ce savant a été écrite par son intime ami Eckhan, qui fournit à Fontenelle des matériaux pour son *Eloge de Leibnitz*. Le premier de ces ouvrages a été inséré dans le tome 7 du *Journal pour l'histoire des arts*, par de Murr, Berlin, 1747.

LEICH (Jean-Henri), professeur d'humanités et d'éloquence à Leipzig, où il était né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750. Ses ouvrages sont : *De origine et incrementis topographiæ Lipsiensis liber singularis*, Leipzig, 1740, in-4 ; *De vitâ et rebus gestis Constantini Porphyrogeneti*, ibid., 1746, in-4 ; *De diptychis veterum, et de diptycho Em. Card. Quirini, diatriba*, ib., 1743, in-4. On lui doit encore une bonne édition du *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, par Bas. Faber, Francfort, 1749, 2 vol. in-fol. Au nombre de ses amis, Leich comptait les cardinaux Pasioni et Quirini. Il était en correspondance avec la plupart des savants de l'Europe, et avait formé une collection précieuse de tableaux et de pierres gravées. La liste des autres écrits de ce savant se trouve à la suite de son *Eloge*, inséré dans les *Acta Eruditorum*, ann. 1752.

LEIDRADE, 46^e archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, né à Nuremberg vers 736, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. Il fut un des *missi Dominici* de Charlemagne. Ce prélat combattit avec succès les doctrines de Félix et d'Elipand de Tolède. Il fonda deux écoles dans son église métropolitaine. Il nous reste de lui un *Traité sur le baptême* ; quatre *Lettres* qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et divers *Opuscules* dans les *Analectes* de dom Mabillon. Baluze a donné une édition de ses *OEuvres* avec celles d'Agobard.

LEIGH (Edouard), chevalier anglais, né en 1602, à Scawell, dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages, dans lesquels règnent la connaissance des langues et une critique sage. Les principaux sont : des *Réflexions* en anglais sur les cinq livres poétiques de l'ancien Testament, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques, à Londres, 1657, in-fol. ; un *Commentaire* sur le nouveau Testament, ibid., 1650, in-fol. ; un *Dictionnaire hébreu* et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, ibid., 1639 et 1646, in-4, ou 1650 et 1662, in-fol. Le premier a paru en français, par les soins de Wolzogue, sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations*, Amsterd., 1703, in-4 ; un *Traité de la liaison qu'il y a entre la religion et la littérature*, Lond., 1656 ou 1663, in-fol. ; matière mieux traitée depuis par l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, sous le titre de *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, et dans un excellent discours de la Tour du Pin,

Alliance des sciences avec la religion. Ce savant mourut en 1671.

LEIGH (Charles), né à Grange dans le duché de Lancastre, pratiqua avec beaucoup de succès la médecine en Angleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du XVIII^e siècle. Les fruits de ses recherches sont : *Natural history of Lancashire, Cheshire, and the Peak in Derbyshire, with an account of the antiquities in those parts*, Londres, 1700, in-fol., fig., 17 fr.; *Exercitationes de aquis mineralibus*, ibid., 1697, in-8; *Histoire de la Virginie*, ibid., 1705, in-12; ouvrage superficiel.

LEJAY (Claude), en latin Jaius, né dans la paroisse d'Aïse, en Faucigni, diocèse de Genève, au commencement du XVI^e siècle, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, se joignit à ce saint fondateur en 1535. En 1540, il fut envoyé en Allemagne avec Nicolas Bobadilla, pour y travailler au maintien de la foi catholique, attaquée par les nouvelles sectes. Bobadilla ayant été obligé de quitter ce pays, pour avoir attaqué avec trop de zèle l'Intérim de Charles-Quint. Lejay resta seul chargé de cette mission immense. Il s'en acquitta avec un succès éclatant à Worms, Ratisbonne, Ingolstadt, Augsbourg, mais surtout en Autriche, et mourut à Vienne en 1552. Le roi Ferdinand lui avait vainement offert l'évêché de Trieste.

LEJAY (Guy-Michel), savant avocat au parlement de Paris, né en 1588 dans cette ville, était très-versé dans les langues anciennes et étrangères. C'est lui qui fit imprimer une *Polyglotte* à ses dépens. Cet ouvrage, en lui acquérant de la gloire, ruina sa fortune; il eût pu la conserver et l'augmenter considérablement, s'il avait voulu laisser paraître sa Bible sous le nom du cardinal de Richelieu, jaloux de la réputation que le cardinal de Ximenès s'était faite par un ouvrage de ce genre. A un défaut de complaisance, Lejay ajouta une imprudence; il mit sa *Polyglotte* à un trop haut prix, et refusa d'en laisser 600 exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme qu'il exigeait. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une *Polyglotte* beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Lejay. (*Voy. la Bibliotheca sacra* du P. Lelong, tom. 1, pag. 34.) Lejay, devenu vieux et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut doyen de Vezelay, obtint un brevet de conseiller d'état, et mourut en 1674. La *Polyglotte* de Lejay a été imprimée à Paris, 1628-45, 10 vol. in-fol. max., 120 à 140 fr. C'est un chef-d'œuvre de typographie; mais elle est incommode par la grandeur excessive du format et le poids des volumes. Elle a, de plus que la *Polyglotte* de Ximenès, le syriaque et l'arabe.

LEJAY (Gabriel-François), jésuite, né à Paris en 1657 ou en 1662, régent de rhétorique au collège Louis-le-Grand, pendant plus de trente ans, s'acquit l'estime de ses élèves par sa science, sa piété et son caractère doux et honnête. Il était collègue du

P. Jouvenci, et mourut à Paris l'an 1734. On a de lui : *Les Antiquités romaines de Denys d'Halicanasse, trad. du grec, avec des notes*, 1723, 2 v. in-4, 10 à 12 fr. Cette version est écrite d'un style naturel, clair et élégant; *Bibliotheca rethorum*, Paris, 1725, 2 vol. in-4; ouvrage peu commun de cette édition et assez recherchée, 20 à 30 fr.; on fait peu de cas de l'édition d'Ingolstadt, 1765, 5 vol. in-8, parce qu'elle n'est pas complète; celle de Venise, 1747, 2 vol. in-4, est à bas prix. C'est une collection des œuvres classiques de ce savant littérateur, qui contient bien des choses peu analogues au titre; elle renferme : *Rhetorica*, divisée en cinq livres : c'est peut-être l'ouvrage le plus méthodique et le plus clair que nous ayons sur cette science; *Orationes sacræ*, pleines d'éloquence et d'une latinité pure, mais moins riches en choses et en idées qu'en paroles; *Orationes panegyricæ* : ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation française; des *Plaidoyers*, les uns en latin, les autres en français; *Epistolæ*, *Fabulæ*, *Pœtica*, *Tragediæ*, dont quelques-unes sont traduites par l'auteur même en vers français; des *Comédies* en latin. On a fait un grand nombre d'éditions de la *Rhetorique*, qui est devenue un livre classique dans bien des collèges. Voltaire eut pour précepteur d'éloquence le P. Lejay; mais il préférerait le P. Porée, qui ne lui parlait que de littérature. Le jeune élève, qui n'aimait pas la piété du P. Lejay, lui fit un jour une réponse impie. Son maître, justement irrité, le secouant rudement, lui cria à plusieurs reprises : *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard du déisme en France.*

LEJEUNE (Jean) naquit à Poligny en Franche-Comté, l'an 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le P. Lejeune se consacra aux missions, pendant soixante ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 33 ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le P. Lejeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. Lafayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse. Le P. Lejeune y passa toute sa vie, et y établit des dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie, qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelques irrévérences en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges en 1672, en odeur de sainteté. Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la cour étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon, mais il se

contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands, et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Les conversions que ce directeur, sagement sévère, opérait, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite. On a de lui : *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ou *Sermons pour l'avent, le carême et les fêtes*, Lyon, 1825-27, 13 vol. in-8, 45 fr. Les éditions de Toloze, 1662, 2 vol. in-8, et de 1688, 10 vol. in-8, sont moins estimées. Ils furent traduits en latin sous ce titre : *Johannis Junii delicia pastorum, sive Concionnes*, Mayence, 1667, in-4. Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur, non cette facilité et cette chaleur qui le caractérisent (ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la nature), mais des matériaux pour plusieurs de ses discours. *Ce sermonnaire*, disait-il, *est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité*. Le P. Lejeune est simple, touchant, insinuant; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible. Le recueil de ses *Sermons*, qu'on appelle quelquefois *Sermons du P. Aveugle*, est devenu peu commun. C'est par cette lecture que Benoît-Josèphe Labre, mort en odeur de sainteté à Rome, en 1783, s'était senti particulièrement animé à l'exercice des vertus chrétiennes. Quelques biographes, trompés par la ressemblance du nom, lui ont attribué une traduction du traité de Grotius, *De veritate religionis christianæ*, qui est de Pierre Lejeune, ministre protestant. Le P. Ruben a publié un *Discours sur la vie du P. Lejeune*, et le P. Lamy le fait bien connaître dans son septième *Entretien* sur les sciences, p. 224.

LEKAIN (Henri-Louis), acteur célèbre, né à Paris en 1728, d'un orfèvre, qui le destinait au même état, était déjà recherché pour la perfection de son travail; mais entraîné par une passion irrésistible pour le théâtre, il renonça bientôt à ses outils et à son laboratoire pour jouer la comédie. Voltaire qui aperçut en lui le germe d'un grand talent, sollicita pour lui un ordre de début à la comédie française, et il y fut reçu après 17 mois d'applaudissements publics et de contradictions particulières. *Il m'a fait pleurer*, dit Louis XV, *moi qui ne pleure guères*. Par reconnaissance pour son protecteur, il s'adonna particulièrement à l'étude de ses pièces, et il assura le succès de plusieurs. Son premier rôle avait été le *Titus*, dans le *Brutus* de Voltaire, et le dernier où il ait paru fut celui de *Vendôme* dans *Adélaïde Duguesclin*. Il mourut en 1778. D'après le jugement de Voltaire, qui est un bon juge en ce genre, l'art de la représentation théâtrale a été porté par Lekain plus loin que par aucun de ses prédécesseurs, et personne ne l'a remplacé. Il était tellement identifié avec le caractère des personnages qu'il représentait, qu'il était tour à tour Oreste, Néron, Genghiskan, Mahomet. Son entrée sur la scène, dans ce dernier rôle, était surtout admirable. Il provoqua différentes réformes utiles, entre autres la suppression des banquettes qui garnissaient les deux côtés du théâtre, et qui étaient

destinées pour la classe de spectateurs la plus distinguée, mais qui défiguraient la scène. Il fit aussi, de concert avec M^{lle} Clairon, disparaître des costumes turcs, romains et grecs, les paniers, les queues, la poudre, les bourses, les chapeaux et les souliers à talon rouge. Sa taille était épaisse, il avait le cou gros et court, l'air dur, la figure peu agréable; mais tous ses traits étaient fortement prononcés, une âme de feu les animait, et leur mobilité était un véritable phénomène. Molé a donné une notice sur ses *Mémoires*. On a publié en 1816 *Lekain dans sa jeunesse*, ou *Détails historiques de ses premières années*, écrits par lui-même, in-8. Le fils aîné de Lekain a publié : *Mémoires de H. L. Lekain, suivis d'une Correspondance de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun, etc.*, 1801, in-8, réimprimée en 1826 dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, précédés de réflexions sur Lekain et l'art théâtral, par Talma.

LELAND (Jean), né au commencement du xvi^e siècle, à Londres, obtint du roi Henri VIII, dont il était chapelain, le titre d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre, et fit une ample moisson; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avait amassés. Sa pension ne lui étant pas payée, il perdit l'esprit de chagrin, et mourut fou en 1552. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque *Bodléienne*. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés est *Commentarii de scriptorib. Britannicis*, Oxford, 1709, 2 vol. in-8. Il passe pour exact. On accuse Cambden d'en avoir beaucoup profité, sans en rien dire. On a encore de lui : *Itinerary of great Britain.*, *ibid.*, 1710, 1711 and 1712, 9 vol. in-8, fig., édition tirée à 120 exemplaires; *ibid.*, 1745-47, 9 vol. in-8, peu commune; et 1770, aussi même format, n'a qu'un prix ordinaire; *De rebus britannicis collectanea*, *ib.*, 1715, 6 vol. in-8, fig., tiré à 150 exempl. Leland était catholique, et entra dans le luthéranisme pour plaire à Henri VIII, qui protégeait cette nouvelle religion; cela fit soupçonner que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit.

LELAND (Jean), né à Wigan en Angleterre, en 1691, était ministre puritain à Dublin. On a de lui : *The advantage and necessity of the christian revelation*, etc., 1760, 2 vol. in-4; trad. en franç., Liège, 1768, 4 vol. in-12. C'est, au jugement de Laharpe, un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité; de *l'Examen des écrits des déistes*. Ces différents ouvrages firent regarder Leland comme un des plus forts adversaires de l'incrédulité. Ils sont pleins de recherches et de critique, et en même temps de sagesse et de modération.

LELAND (Thomas), savant théologien et historien anglais, né à Dublin en 1722. En 1768, il fut nommé chapelain de lord Townsend, lord-lieutenant d'Irlande, et ses amis ne doutaient pas qu'il n'obtint bientôt un évêché, lorsqu'il mourut en 1782. Ses principaux ouvrages sont : *Demosthenis orationes*, *gr. lat.*, avec notes, 1754, 2 vol. in-12; les *Harangues de Démosthènes*, trad. en anglais,

avec des notes critiques et historiques, 1756-70, 3 vol. in-4; cette traduction est estimée; *Histoire de la vie et du règne de Philippe, roi de Macédoine*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4; Londres, 1806, 2 vol. in-8; *Histoire d'Irlande depuis l'invasion de Henri II, avec un discours préliminaire sur l'ancien état de ce royaume*, ibid., 1773, 3 vol. in-4, 30 à 36 fr.; traduite en français, Maestricht, 1779, 7 vol. in-12, ouvrage plus estimé pour l'élégance du style que pour l'exactitude; *Discours et sermons*, ibid., 1788, 3 vol. in-8, avec une notice sur la vie de Leland.

LELIÈVRE (Claude - Hugues), minéralogiste distingué, né à Paris en 1752, mort en 1835, étudia d'abord la médecine à Strasbourg, entra ensuite dans la 1^{re} école des mines, établie sous Louis XVI par Lesage, fut nommé ingénieur dans ce corps, puis inspecteur vers 1790, et inspecteur général au commencement de l'empire. Napoléon l'envoya en 1810 à l'île d'Elbe en qualité de commissaire extraordinaire, afin d'y organiser le gouvernement et d'inspecter les mines de fer que renferme le sol de cette île. Pendant son séjour dans cette contrée, il découvrit une nouvelle espèce minérale dont les minéralogistes allemands ont changé le nom, l'appelant *Liévrite*, du nom de Lelièvre. On doit également à ce savant la découverte de l'émeraude en France, celle de l'herzolite, du corindon, etc. C'est lui qui observa le premier que le fer oxidé, échauffé au chalumeau, contracte la polarité. Lelièvre a publié les *mémoires* suivants : *Note sur le feldspath vert de Sibérie, et l'existence de la potasse dans cette pierre*; *Description et analyse du cuivre arséniaté en lames*; *Sur la découverte de l'émeraude en France*, etc.

LELLIS (CAMILLE de saint), né à Bacchiano dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très-vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques des Incurables, à Rome. Devenu économiste de cette maison, il se proposa de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au rudiment à 32 ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondements d'une congrégation de *clercs réguliers, ministres des infirmes*. Les papes Sixte V, Grégoire XIV, et Clément VIII approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragements qu'on a vu prodiguer à des associations moins utiles. Le cardinal de Mondovi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement en 1614. Benoît XIV le béatifia en 1642, et le canonisa en 1646. Cicatello, son disciple, a écrit sa *Vie* en italien. Le P. Halloix, jésuite, en a donné une bonne traduction latine, Anvers, 1632.

LELONG (Jacques), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte pour y être admis au nombre des clercs de St.-Jean-

de-Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme mort de la peste : il les suivit ; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Lelong, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs collèges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de St.-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut en 1721, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca sacra, etc.*, Paris, 1723, in-fol., 10 à 12 fr., par les soins du P. Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire. Elle est divisée en deux parties : dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions ; dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'Écriture sainte ; *Bibliothèque historique de la France*, ibid., 1719, in-f. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler un véritable monument du règne de Louis XIV. On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes ; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt ? De Fontette en a donné une nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée, ibid., 1768-78, 5 vol. in-fol., 30 à 35 fr. ; *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*, ibid., 1713, in-12.

LELORRAIN. (Voy. LORRAIN.)

LELY (Pierre van der FAES, surnommé le chevalier), peintre, né en 1618 à Soest en Westphalie, mort à Londres en 1680. Il s'appliqua d'abord au paysage ; mais le talent de faire des portraits le fixa. Lely passa en Angleterre, à la suite de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale.

LEMAIRE (Nicolas-Eloi), doyen de la faculté des lettres de Paris, né le 1^{er} décembre 1767 à Triancourt (Meuse), mort à Paris en 1832, professa la rhétorique au collège du cardinal Lemoine. Bien qu'entraîné par le torrent révolutionnaire, il rendit quelques services à des savants que poursuivait la fureur des démagogues. On songeait à lui donner le ministère de l'intérieur ou celui de la police, lorsque Bonaparte, revenu d'Égypte, fit disparaître le Directoire. Il voyagea alors en Italie, où il improvisa publiquement en vers latins. Plus tard il forma le projet de publier les classiques latins, projet qu'il ne commença à exécuter qu'en 1819. Sa *Collection des classiques*, dont Louis XVIII accepta la dédicace, est infiniment supérieure à l'édition anglaise pour le plan, et même

pour la correction. Lorsque Delille fut obligé de renoncer aux cours de poésie latine qu'il faisait au Collège de France, Lemaire, chargé de le remplacer, s'acquitta de cet emploi avec le plus grand succès. Il succéda ensuite à Luce de Lancival, en 1811, comme professeur de poésie latine à la Faculté des lettres. Lemaire composa, en l'honneur de Bonaparte et sur la naissance du roi de Rome, des vers latins, qui sont, comme toutes les compositions de ce savant, faits avec le plus grand art.

LEMARE (Pierre-Alexandre), grammairien et physicien distingué, né en 1766 à la Grande-Rivière (Jura), mort à Paris en 1835, embrassa d'abord l'état ecclésiastique et reçut les ordres sacrés; mais ayant adopté les principes de la révolution, il ne tarda pas à oublier complètement ses devoirs de prêtre, et accepta les fonctions de membre du directoire du département du Jura. Proscrit par la convention, pour sa modération, il se retira en Suisse, rentra en France après la chute de Robespierre, fut appelé à l'administration du Jura, dont il devint président, et se prononça énergiquement contre Bonaparte à la révolution du 18 brumaire. Condamné pour ce fait à 10 ans de fer par le tribunal criminel de Lons-le-Saunier, et acquitté par celui de Châlons-sur-Saône, il parut renoncer dès lors à la politique et se rendit à Paris où il professa la langue latine au collège des Colonies. Compromis pourtant dans la conspiration du général Mallet, il se retira en Allemagne, rentra bientôt en France sous un nom supposé, étudia la médecine à Montpellier et fut nommé chirurgien-major dans la campagne de Russie. Echappé au désastre de la retraite, il revint à Paris où il vécut dans l'obscurité jusqu'au moment où Bonaparte quitta l'île d'Elbe, et se déclara alors ouvertement pour la cause des Bourbons qu'il seconda puissamment dans les départements de l'Est. Lorsque la 2^e restauration fut accomplie, il reprit le cours de ses études médicales, se fit recevoir, docteur et depuis cette époque renonça entièrement à la politique pour s'occuper de science et de littérature. C'est à lui qu'est due l'invention des *caléfacteurs*, des *réchauds accélérés*, etc., instruments culinaires dont l'avantage est d'économiser le combustible et d'utiliser la chaleur perdue dans les appareils ordinaires. Lemare a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la grammaire des langues française et latine. Voici les principaux : *Panorama des verbes français*, 1801, in-8, ou gr. in-fol.; *Panorama latin*, 1802, in-8, ou gr. in-fol.; *Cours théorique et pratique de la langue latine*, ou *abréviateur et ampliateur latin*, suivi du *novitius* ou *Dictionnaire*, Paris, 1804, 2 vol. in-4; 3^e éd. ent. refond., 1817, in-8; *Cours théorique et pratique de la langue française*, 1807, un vol. in-4, obl., 2^e éd. ent. refond. sous ce titre : *Cours de langue française en 6 part.*, Idéologie, Lexicographie, Prononciation, Syntaxe, Construction, Ponctuation, suivi d'un *Dictionnaire de prononciation*, d'un *Traité complet d'orthographe d'usage*, de plus de 4000 citations, et terminé par une table alphabétique de plus de 15000 articles, en forme de *Dictionnaire grammatical*; *Cours*

de lecture; 4^e éd., 2 vol. in-8 et in-fol.; *Manière d'apprendre les langues*, etc., 1817, in-8; *Dictionnaire français par ordre d'analogie*, savoir : 1^o *Dans les finales des rimes*; 2^o *Dans la classification des mots*; 3^o *Dans le genre des substantifs et des adjectifs*; 4^o *Dans l'orthographe*; 5^o *Dans la prononciation*, etc.

LEMERY (Nicolas), célèbre chimiste et médecin, né à Rouen, en 1645, d'un procureur au parlement, se consacra à l'étude de la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science était alors une espèce de chaos, où le faux était entièrement mêlé avec le vrai. Lemery les sépara; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage, semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Égypte et aussi vide de sens; il ouvrit des cours publics de cette science, lesquels furent fréquentés par une foule d'élèves, et par quarante Écossais, qui quittèrent leur patrie pour venir suivre ses leçons. Comme il était calviniste, on lui ôta son brevet, et il se rendit alors en Angleterre, où Charles II agréa la dédicace de la 5^e édition de son *Cours de Chimie*. De retour en France, il dut en sortir encore par suite de la révocation de l'édit de Nantes; mais ne pouvant vivre loin de son pays et de sa famille, il y rentra une seconde fois, et se fit catholique en 1686. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit en 1715, à 70 ans. C'était un homme infatigable, bon ami, d'une exacte probité, et d'une simplicité de mœurs assez rare. Il ne connaissait que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire et l'académie. Il fut une preuve que qui ne perd point de temps en a beaucoup. On a de lui : un *Cours de Chimie*, dont la meilleure édition est celle de 1751, in-4, avec de savantes notes. La première édition de ce livre, traduit dans toutes les langues de l'Europe, se vendit comme un ouvrage de galanterie ou de satire; un *Dictionnaire universel des drogues simples*, Paris, 1759, in-4, fig., 10 à 15 fr.; *ibid.*, 1807, 2 vol. in-8, fig. 15 fr., fig., col., 19 fr.; une *Pharmacopée universelle*, 1764, in-4. C'est un recueil très-exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie; un *Traité de l'antimoine*, in-8. Lemery s'était beaucoup enrichi par le débit de blanc d'Espagne, qu'il posséda seul pendant longtemps.

LEMERY (Louis), fils du précédent, né à Paris en 1697, et digne de lui par ses connaissances en chimie et en médecine, fut pendant 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des sciences. Il mourut en 1743, aimé et estimé. On a de lui un *Traité des aliments*, 1702, in-12; ouvrage clair et méthodique; un grand nombre d'excellents *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux de l'académie des sciences; trois *Lettres* contre le *Traité* de la génération des vers dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, in-12.

LEMIERRE (Antoine-Marin), né à Paris en 1721, mort à St.-Germain-en-Laye en juin 1793,

étudia sous le célèbre P. Porée. Ses poèmes sur la *Sincérité*, *l'Empire de la mode*, le *Commerce*, *l'Utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XVI*, etc., remportèrent des prix dans plusieurs académies de province et même à l'Académie française. Le succès de sa tragédie d'*Hypermnestre*, reçue au Théâtre Français, en 1758, le détermina à abandonner la finance où il occupait un emploi, pour ne plus songer qu'à ses vers. Tout en s'occupant de ses *Poésies légères*, de son *Poème de la peinture* et des *Fastes*, il donna successivement *Tircé*, *Idoménée* et *Artaxerce*. La *Veuve du Malabar*, *Guillaume Tell* et *Barneweldt* furent vivement applaudis. L'Académie française admit Lemierre dans son sein en 1775. Ce poète avait une imagination vive et féconde; il connaissait l'art de produire de grands effets sur la scène par des dénoûments pittoresques. On trouve dans ses poésies un heureux emploi de la fable, des figures riantes, des comparaisons toujours justes. En remarquant tant de goût et de délicatesse dans ses pensées, on est étonné qu'il en manque si souvent dans le style. Sa touche mâle et sévère néglige trop ce qui en fait le charme et l'harmonie. Lemierre avait pour la religion le respect et l'attachement les plus sincères: chrétien par conviction, il ne craignait pas d'en pratiquer les devoirs, et dans un temps où l'impiété faisait toutes les renommées et disposait de toutes les réputations littéraires, il eut le courage de rester constamment fidèle à la foi de ses pères. Les ouvrages de Lemierre ont été réunis en trois vol. in-8. Il en est qui sont restés inédits, entre autres, un *Voyage en Suisse*, qui comporte à peu près 600 vers.

LEMIRE (Noël), célèbre graveur, naquit à Rouen en 1724, et fut élève de Lebas. Il a laissé plusieurs ouvrages dont les connaisseurs font beaucoup d'éloges, pour la correction, l'exactitude et la grâce: ils estiment surtout ceux qui font partie de la magnifique galerie de Florence. On recherche particulièrement les *Portraits du grand Frédéric*, de *Henri IV*, de *Louis XV*, de *Joseph II*, de *Washington*, etc. Son chef-d'œuvre est le *Partage de la Pologne* ou le *Gâteau des Rois*, qu'il a signé *Erimel* qui est l'anagramme de son nom. Il était membre des académies de Lille, de Rouen et de Paris, et mourut dans cette dernière ville en 1801.

LEMNIUS, ou LEMMENS (Lievin), médecin hollandais, né à Ziricée en Zélande, l'an 1505, acquit de la réputation dans l'exercice de son art. Il avait été disciple de Vesale, de Dodonée et de Conrad Gesner. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziricée, où il mourut en 1568. On a de lui: *De occultis naturæ miraculis*, lib. II, Anvers, 1559, in-12; lib. IV, ibid., 1564, in-12; ouvrage curieux et savant pour le temps où il parut; *De astrologia*, in-8; *De plantis biblicis*, Francfort, 1591, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes dont il est fait mention dans l'Écriture; mais il en parle d'une manière assez superficielle et inexacte; Scheuchzer a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un *Recueil* des ouvrages de Lemnius, Francfort, 1628,

auquel on a ajouté le traité *De gemmis* de Rueus. Le latin de Lemnius est estimé des connaisseurs. A ces ouvrages de Lemnius il faut ajouter: *De vita animi et corporis recte instituenda*, 1581, in-8; *De zelandis suis commentariolus*, dans la *Batavia illustrata*, du P. Scriverius; *Dionysius libycus, poeta, de situ habitabilis orbis, a Simone Lemnio, poeta laureato, nuper latinus factus*, Venise, 1543, in-12. C'est le poème de Denys, intitulé *Periegète*. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Biographie médicale* publiée par C.-L.-F. Panckouke. — Guillaume LEMNIUS, son fils, né vers 1530, à Ziricée, fut premier médecin d'Eric XIV, roi de Suède. On le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné en 1568. — Il y a un poète de ce nom, Simon LEMNIUS, qui vivait en 1550, et dont on a de mauvaises *Épigrammes*, in-8.

LEMOINE (Jean), doyen de Bayeux, et ensuite cardinal, né à Cressi dans le Ponthieu, fut aimé et estimé du pape Boniface VIII. Ce pontife l'envoya légat en France en 1303, pendant son démêlé avec le roi Philippe le Bel. Le cardinal Lemoine mourut à Avignon en 1313. Son corps fut rapporté à Paris, et enterré dans l'église du collège qu'il avait fondé, et qui porte son nom. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été évêque de Meaux. On a de lui un *Commentaire* sur les *Décrétales*, matière qu'il possédait à fond.

LEMOINE (François), peintre, né à Paris en 1686, prit les premiers principes de son art sous Galloche, professeur de l'académie de peinture; il remporta plusieurs prix à l'académie, et entra dans ce corps en 1718. Un amateur qui partait pour l'Italie l'emmena avec lui. Il n'y resta qu'une année; mais les études continuelles qu'il y fit d'après les plus grands maîtres l'élevèrent au plus haut rang. Il revint en France avec une réputation formée. On le choisit pour peindre à fresque la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice. Il s'acquitta de ce grand morceau avec une supériorité qui frappa tous les connaisseurs. On ne doit pourtant pas dissimuler que les figures tombent, parce qu'elles ne sont pas en perspective. Lemoine apportait au travail une activité et une assiduité qui altérèrent beaucoup sa santé; il peignait fort avant dans la nuit, à la lumière d'une lampe. La gêne d'avoir eu le corps renversé pendant les sept années qu'il employa aux plafonds de Saint-Sulpice et de Versailles, la perte qu'il fit de sa femme, beaucoup d'ambition et de jalousie, dérangèrent son esprit. Il mourut de neuf coups d'épée dont il se perça, en 1737.

LEMOINE (Abraham), né en France sur la fin du xvii^e siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. Ses écrits prouvent que, malgré les erreurs de la secte dans laquelle il était engagé, il avait du zèle pour le christianisme. On a de lui plusieurs traductions d'ouvrages anglais en français. Telles sont les *Lettres pastorales* de l'évêque de Londres, les *Témoins de la résurrection*, etc., de l'évêque Sherlock, in-12; *l'Usage et les fins de la prophétie*, du même, in-8. Ces traductions sont ornées de Dissertations curieuses et intéressantes, sur les écrits et la vie des incrédules que ces prélats combat taient.

LEMOINE D'ORGIVAL (Henri), curé de Gouvieux, près de Chantilly, où il est né en 1719, est auteur de plusieurs ouvrages qui annoncent plus de talent naturel et d'érudition, que de goût et de solidité. Ses *Considérations sur l'origine de la décadence des lettres chez les Romains*, Paris, 1749, in-12, son meilleur ouvrage, renferment des vues souvent profondes et des réflexions assez justes. Son *Discours sur les progrès de l'éloquence de la chaire, et les manières et l'esprit des orateurs des premiers siècles*, 1759, in-12, est plein de recherches : mais cet ouvrage exigeait des talents supérieurs aux siens.

LEMONNIER (Pierre-Charles), célèbre astronome, de l'académie des sciences et de l'Institut, né en 1715, n'avait que 23 ans lorsqu'il fit ses premières observations sur l'opposition de Saturne. Il fut reçu en 1736 à l'académie des sciences, et la même année il suivit Maupertuis dans son voyage au nord pour la mesure du méridien. A son retour il se signala presque chaque année par quelques découvertes ou quelque travail important. Nommé professeur de physique au collège de France, il eut Lalande pour élève. A la formation de l'Institut, il fut membre de la section d'astronomie, et mourut à Héril près de Bayeux, en 1799, des suites d'une attaque de paralysie. Ses principaux ouvrages sont : *Institutions astronomiques*, 1746, in-4, un des meilleurs ouvrages, dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire ; *Astronomie nautique lunaire*, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer, 1771, in-8 ; *Essai sur les marées et leurs effets*, 1774, in-8 ; *Description et usage des principaux instruments d'astronomie*, 1774, in-8. C'est un des cahiers de la *Description des arts et métiers* ; *Mémoires concernant diverses questions d'astronomie et de physique*, 1781 et 1784, in-4 ; *Histoire céleste*, 1741, in-4 ; *Théorie des comètes*, 1743, in-8 ; le *Nouveau zodiaque réduit à l'année 1755*, 1755, in-8 ; *Lois du magnétisme*, 1776, in-8 ; une *Traduction* du Traité de la construction des vaisseaux, par le suédois Chapman, 1779, in-fol. Le tome 3 des *Mémoires* de l'Institut (sciences phys. et math.) contient l'éloge de Lemonnier, par Lefebvre-Gineau. (*Voy.* sur ses ouvrages la *Bibliothèque astronomique* de Lalande.)

LEMONNIER (Guillaume-Antoine, l'abbé), directeur de la musique de la Sainte-Chapelle, né à St.-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, fit ses études au collège de Coutances, et vint ensuite à Paris, où il fut nommé, en 1774, chapelain de la Ste.-Chapelle. Il obtint ensuite dans la basse Normandie une cure, dont la révolution le priva. Pendant la terreur, il fut renfermé en 1793 dans les prisons de Sainte-Marie-du-Mont, puis amené à Paris à Sainte-Pélagie. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, la convention le comprit dans la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Quelque temps après il fut nommé bibliothécaire du Panthéon, et mourut en 1797. On lui doit : une traduction fidèle et élégante des *comédies de Térence*, 1770, 3 vol. in-8, avec le texte en regard et des notes ; réimprimé en 1821,

dans le *Théâtre* complet des Latins, publié par Levée ; une traduction des *Satires de Perse*, 1771, in-8, avec des notes ; *Fables, contes et épîtres*, 1773, in-8 ; quelques *pièces de théâtre* dont la meilleure est le *Bon fils*. Il existe une *Notice* sur la vie de G.-A. Lemonnier, par Mulot, Paris, 1797, in-8.

LEMONNIER (Pierre-René), né à Paris en 1731, fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres, et mourut à Metz en 1796. Il a donné plusieurs opéras comiques écrits avec élégance, dont plusieurs ont eu quelque succès, entre autres le *Mariage clandestin*, comédie en 3 actes et en vers, imitée de Garrick, représentée en 1775 et non imprimée ; le *Maître en droit*, opéra comique en 2 actes, 1760, in-8 ; le *Cadi dupé*, et *Renaud d'Ast*, comédie en 2 actes mêlée d'ariettes, 1765, in-8 : le même sujet a été traité avec plus de bonheur par Radet, en 1787.

LEMONNIER (Anicet-Charles Gabriel), peintre d'histoire, né en 1743, à Rouen, fut un des élèves de Vien, et remporta, en 1770, le grand prix de peinture. Ce succès lui donna le titre de pensionnaire de l'académie de France à Rome, où il se rendit en 1774. Son séjour en Italie accrut et fortifia son talent : on admire surtout le tableau de *St.-Charles Borromée portant les secours de la religion aux pestiférés de Milan*, qui fut exposé au salon de 1785, et celui de *Cléombrote*, qui parut au salon de 1787 : tous deux sont recommandables par le goût de la composition, l'expression des personnages, la fermeté du pinceau : ils valurent à l'artiste l'entrée à l'académie de peinture en 1789. Pendant la révolution, Lemonnier fit partie de la commission des arts, et il faut dire que c'est à ses soins que l'on doit la conservation d'un grand nombre d'objets précieux, que le vandalisme révolutionnaire voulait détruire. Nommé en 1810, directeur de la manufacture de tapisserie de la couronne, il fit exécuter des ouvrages très-beaux, notamment la *peste de Jaffa*, d'après M. Gros. On ne connaît pas les motifs qui le firent destituer en 1816 : la ville de Rouen le dédommagea de la perte de son emploi, par une pension de 3,000 fr. Lemonnier, après avoir consacré à son art les dernières années de sa vie, mourut à Paris en 1824. Au nombre des bonnes compositions qu'on lui doit, il faut remarquer une *Lecture chez M^{me} Geoffrin*, gravée par Jazet ; *François I^{er} recevant à Fontainebleau la Ste.-famille de Raphaël* ; *Louis XIV assistant à l'inauguration de la statue de Milon de Crotoné*, du Puget ; ces trois tableaux qui rassemblent les personnages les plus illustres du dernier siècle, ont été acquis par le prince Eugène, pour la galerie de Munich. On distingue aussi les *Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage les lois de Solon*. En général les tableaux de Lemonnier sont remarquables par une belle composition, par la hardiesse du pinceau, la fidélité des attributs, la belle expression des têtes, et un grand art de draper. Le musée de Rouen possède 12 de ses productions. Son fils a publié une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1824, in-8.

LEMONTEY (Pierre-Edouard), membre de l'Institut, né à Lyon en 1762, mort le 27 juin 1826, suivit le barreau en même temps qu'il s'adonnait aux lettres. A l'époque de la convocation des états généraux, il se fit connaître comme publiciste par différents écrits. Lorsque Lyon s'insurgea contre la convention, il se rangea parmi ses défenseurs, n'échappa à la mort qu'en se réfugiant en Suisse, et revint en France en 1795. Trois ans après il fit jouer à Paris l'opéra de *Palma ou le Voyageur en Grèce*. En faisant paraître sur la scène les barbares qui démolissaient les chefs-d'œuvre des arts dans la Grèce, il vouait à la haine publique les vandales qui avaient détruit les monuments de la France. En 1804, le gouvernement ayant voulu confier la censure des pièces de théâtre à un jury composé de trois hommes de lettres, Lemontey devint le chef de cette commission. Outre d'importants *Manuscrits* dont l'ensemble devait former une *Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV*, Lemontey a laissé : *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva durant la vie de ce prince*, publié en 1818, à la suite de nouveaux *Mémoires* de Dangeau. On lui a reproché de fausser l'histoire par des systèmes, et de se montrer partial et hostile quand il s'agit des grands noms de la monarchie. Nous ne parlerons pas de ses *Articles* de journaux, de ses *Opuscules* et de ses *Éloges* littéraires.

LEMOS (Thomas), dominicain, né de parents nobles à Rivadavia en Galice, en 1545 selon Moréri, vers 1559 selon le P. Quétil, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professait la théologie à Valladolid en 1594, quand le molinisme commença à troubler les écoles. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines ou thomistes. On était à examiner le livre de Molina, de la *Concorde du libre arbitre et de la grâce* : le P. Lemos excita les juges de cet ouvrage de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations de *auxiliis* ; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avaient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valencia, si on en croit les dominicains, fut terrassé par cet habile homme, et mourut peu de temps après, consumé par le chagrin Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça, mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avait fait naître celui-ci avec une poitrine de fer, il était environné d'une gloire, en manière de couronne, qui éblouissait ses adversaires, et les cardinaux mêmes. C'est le R. P. Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre des *Entrailles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères prêcheurs*. On sent bien que les jésuites se donnent également l'avantage dans ces disputes. (Voy. *Historia controversiarum de auxiliis divinæ gratiæ, a Ligino Meyer.*) Elles furent terminées, comme l'on sait, par une permission donnée aux deux parties d'enseigner et de dé-

fendre leurs sentiments; ce qui prouve assez que les papes ont jugé qu'il n'y avait ni dans les uns ni dans les autres rien qui intéressât essentiellement la foi. Effectivement, les dominicains et les jésuites, en raisonnant diversement sur la prédestination et la grâce, se réunissaient parfaitement dans les conclusions générales que l'Eglise oppose aux hérétiques. (Voy. MOLINA.) Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1629. Il était depuis longtemps consultant général de l'inquisition, et s'était retiré au couvent de la *Minerve*. On a de lui : *Panoplia gratiæ*, Liège, (Beziers), 1676, 2 vol. in-fol. Il y traite à fond des matières de la grâce et de la prédestination ; mais après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devraient commencer, par cette exclamation si sage de l'apôtre des gentils : *O altitudo divitiarum!* etc.; *Acta congregationum et disputationum de auxiliis divinæ gratiæ*, Louvain, 1702, in-fol., c'est un journal de ces assemblées ; un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grâce, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on dispute trop. En tête de cet avant dernier-ouvrage se trouve la *vie* de Lemos, par l'éditeur, le P. Serry.

LEMOT (François-Frédéric), statuaire, né à Lyon en 1773, mort le 8 mai 1827 à Paris, membre de l'Institut et professeur à l'école royale des beaux-arts, produisit un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : les statues équestres (en bronze) de *Henri IV* à Paris et de *Louis XIV* à Lyon. On doit en outre à Lemot un *Voyage pittoresque dans le Bocage de la Vendée, ou Vues de Clisson et de ses environs dessinées par C. Thiénon, avec une notice sur le château et la ville de Clisson*, Paris, 1817, in-8.

LEMOYNE (Pierre), né à Chaumont en Bassigny l'an 1602, mort à Paris en 1671, entra chez les jésuites et remplit divers emplois dans cette compagnie. Il est principalement connu par ses *œuvres poétiques*, Paris, 1672, in-fol., 6 à 8 fr. Le P. Lemoigne est le premier des poètes français de la société, qui se soit fait un nom dans ce genre d'écrire. On ne peut disconvenir que ce poète n'ait de la verve et un génie élevé, mais son imagination trop impétueuse et trop féconde, et le mauvais goût de son siècle, qui sortait à peine de la barbarie, l'ont empêché d'être un des premiers poètes français. Les ouvrages en vers qu'on a de lui, sont : le *Triomphe de Louis XIII* : c'est une ode pleine de métaphores trop hardies ; mais elle a des strophes dont l'enthousiasme et l'élévation le rendent égal à Malherbe ; *La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi* ; les *Hymnes de la Sagesse et de l'amour de Dieu* ; les *Peintures morales* ; un *Recueil de vers théologiques, héroïques et moraux* ; les *Jeux poétiques* ; *Saint Louis, ou la Couronne reconquise sur les infidèles*. Ce poème, divisé en 18 livres, etc, offre des richesses qui, quoique barbares, ne laissent pas de faire naître la surprise et l'admiration. Despréaux, consulté sur ce poète, répondit « qu'il était trop fou pour qu'il en dit du

» bien, et trop poète pour qu'il en dit du mal. » La prose du P. Lemoyne a le même caractère que ses vers : elle est brillante et ampoulée. Ses ouvrages dans ce dernier genre sont : *Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8 ; *Pensées morales* ; l'un et l'autre critiqués dans les Provinciales avec plus de plaisanterie que de solidité ; un petit *Traité de l'histoire*, in-12, où il y a des traits piquants et curieux, et quelques lieux communs ; une satire, mêlée de vers et de prose, sous le titre d'*Etrille du Pégase janséniste* ; le *Tableau des passions* ; la *Galerie des femmes fortes*, Paris, 1647, in-fol., fig. ; Leyde, Elzévir, 1660, pet. in-12, 5 à 6 fr. ; un *Manifeste apologétique pour les jésuites*, in-8, et d'autres ouvrages, parmi lesquels une *Vie du cardinal de Richelieu*, restée jusqu'ici en manuscrit.

LEMPRIÈRE (John), ecclésiastique et littérateur anglais, né dans l'île de Jersey, fut d'abord maître de grammaire à l'école d'Exeter, puis recteur de Meeth dans le comté de Devon, place qu'il occupait encore lorsqu'il mourut en 1824. On lui doit : *Bibliotheca classica, etc.*, Londres, 1792-1808, 1825, 1828, gr. in-8, 15 à 18 fr. ; trad. en français par Christophe, Paris, 1805, 2 vol. gr. in-8, 15 fr. ; *Classical dictionary*, Londres, 1806, ou 1826, gr. in-4, 54 fr.

LENCLOS (Anne, dite NINON de) naquit à Paris en 1616, de parents nobles. Sa mère, qui était de la famille des Abra de Raconis, de l'Orléanais, voulait en faire une fille vertueuse ; son père, seigneur Tourangeau, homme dissipé et frivole, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. Ninon perdit ses parents à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son imagination s'était exaltée et égarée sur plus d'un article essentiel par la lecture des ouvrages de Montaigne et de son copiste Charron ; lecture que le célèbre Malebranche croyait la plus propre à corrompre les jeunes gens. Elle était déjà connue dans Paris par ses bons mots, sa philosophie, et la parade qu'elle faisait d'une manière de penser tout à fait particulière. Un goût décidé pour le libertinage l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. Ayant mis son bien à fonds perdu, elle jouissait de huit à dix mille livres de rente viagère. Le plan de vie qu'elle se traça n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes, mais donner à son libertinage un air de décence, et, s'il est permis de le dire, un air de dignité. Ce dessein extravagant ne lui réussit que trop bien, la corruption humaine accueillant avec empressement tout ce qui semble dénaturer le vice et lui donner part aux honneurs de la vertu. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli. Scarron la consultait sur ses romans, Saint-Evremont sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues. Car telle est la lâcheté des beaux esprits et des philosophes, prétendant à la célébrité, que le jugement d'une courtisane peut les flatter assez pour la faire l'arbitre de leurs pensées et de leurs talents. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de la Rochefoucauld, le maréchal

d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amants ; mais tous reconnurent que Ninon n'était pas susceptible d'attachement. Le dernier l'éprouva surtout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux serments les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se jeta dans les bras d'un nouvel amant. Madame de Maintenon voulut, dit-on, l'engager à vivre en femme honnête et chrétienne, et l'invita même à venir la voir. Ninon, asservie à un long désordre, préféra sa voluptueuse indépendance à la gêne d'être vertueuse en si bonne compagnie. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion, elle n'en fit que plaisanter. Ninon n'aimait point pourtant qu'on fit parade de l'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre : « Monsieur, faites votre devoir ; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi. » Elle définissait elle-même parfaitement la passion à laquelle elle sacrifiait son honneur et sa conscience, en disant que c'était « une sensation plutôt qu'un sentiment ; » un goût aveugle, purement sensuel ; une illusion passagère que la satiété détruit ; un plaisir machinal, commun à l'homme et à la brute, qui ne suppose aucun mérite, ni dans celui qui le donne, ni dans celui qui le reçoit. » Ninon tâchait de mettre tant de décence dans sa conduite extérieure, que des dames du plus haut rang furent, dit-on, liées avec elle d'une amitié intime, comme mesdames de la Suze, de Castelneau, de la Ferté, de Sully, de Fiesque, de la Fayette, etc. La reine Christine voulut l'emmenner avec elle à Rome, mais Ninon n'était pas disposée à quitter ses voluptueuses habitudes. On a fait beaucoup d'éloges de sa probité à garder intact un dépôt d'argent que lui avait laissé son amant Gourville, et qu'elle lui rendit à son retour, après de longues années ; mais en agir autrement aurait été commettre un vol, et ne pas s'en rendre coupable, ce n'est qu'avoir une probité assez commune. Ce trait a servi à Voltaire de sujet pour sa comédie du *Dépositaire*. Il avait été, au sortir du collège, présenté à Ninon par l'abbé de Châteauneuf, et elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres. Cette épicurienne si charmante aux yeux des hommes mous et lâches, mais si coupable aux yeux de Dieu, mourut en 1706, suivant les uns, comme elle avait vécu, suivant d'autres, dans des sentiments plus chrétiens. Elle laissa quelques enfants. L'un de ses fils est mort officier de marine. Un autre finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près ; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir : tous les genres d'horreur paraissent devoir se réunir dans cette longue scène de prostitution. Sa manie était d'avoir l'air et les manières d'un homme, et de disputer à ce sexe les avantages qu'il a sur le sien. « A la bonne heure, a dit à cette occasion J.-J. Rousseau ; mais je ne voudrais pas plus de cet

» homme-là pour mon ami que pour ma maîtresse. » Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette nouvelle Laïs : Bret en 1751, in-12 ; et Damours, à la tête des *Lettres* qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit, des sentiments exaltés et romanesques, qui en prouvent la supposition. En 1790, on a donné la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M...* Il n'est pas possible de s'y méprendre, ce n'est ni le ton, ni le style de cette époque, qui n'était point encore celle du brillant persiflage. Il n'existe que 7 ou 8 lettres qui soient vraiment de Ninon de Lenclos. Elles ont été insérées dans les *OEuvres de Saint-Evremont*. Ce sont des espèces de billets écrits sans prétention. Plusieurs critiques lui ont attribué un petit écrit intitulé la *Coquette corrigée*, 1659, in-12 de 48 pages ; cet opuscule est une critique de l'ouvrage de Fr. Jouvencel, qui a pour titre : *Portrait de la Coquette*. (Voy, les nos 3052 et 10,105 du *Dictionnaire des anonymes*.)

LENET (Philibert-Bernard), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Dijon en 1677, professa la théologie à l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et y prononça l'oraison funèbre de François d'Aligre, Paris, 1712, in-12, qui en était abbé commendataire. Lenet fut aussi abbé du Val-des-Ecoliers. Il est auteur de quelques ouvrages qui ont eu de la célébrité, et lui ont mérité une place parmi les écrivains ecclésiastiques du XVIII^e siècle. On a de lui : *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence* ; ouvrage posthume composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction française (par le P. Lenet), publié par Bossuet, évêque de Troyes, Paris, 1736, in-12 ; *Traité des principes de la foi chrétienne*, par Duguet, avec un avertissement, par le P. Lenet, Paris, 1736, 3 vol. in-12 ; *Conférences ecclésiastiques* de Duguet (rédigées par le P. Lenet, chanoine régulier), Cologne, 1742, 2 vol. in-4. Le P. Lenet n'avait point mis son nom à ces divers ouvrages, rapportés dans le *Dict. des anonymes*. Il travailla au Missel de Troyes, sur l'invitation de Bossuet, évêque de cette ville, dont il était parent. Il mourut en 1748. Il était de la même famille que le suivant.

LENET (Pierre), fils et petit-fils de deux présidents du parlement de Dijon, a été lui-même, en 1637, conseiller dans ce corps, ensuite procureur général, et enfin conseiller d'état. Il fut pendant le siège de Paris, en 1649, l'un des intendants de justice, de police et des finances. Le siège fini, il retourna à la cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes. On a imprimé ses *Mémoires, contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement de celles de Guienne*. Ils ont paru en 1729, 2 vol. in-12, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces *Mémoires* ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent quelques faits intéressants. L'auteur n'y dit presque rien que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

LENFANT (David), dominicain parisien, mort dans sa ville natale en 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations, dont les principales sont : *Biblia Bernardiniana, Biblia Augustiniana, Biblia Thomæ Aquinatis*, 3 vol. in-4. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture expliqués par ces Pères ; un recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ Augustiniana*, 2 vol. in-fol. ; une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, 1684, 6 vol. in-12. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ. Le P. d'Avrigni y a relevé plusieurs fautes dans les dates.

LENFANT (Jacques), né à Bazoches dans la Beauce, l'an 1661, d'un père qui était ministre protestant, fit ses études à Saumur et à Genève. Il passa à Heidelberg en 1684, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'église française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'invasion des Français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, et chapelain du roi son fils, Frédéric-Guillaume. Lenfant fut agrégé, en 1710, en Angleterre, à la société de la *propagation de la foi*, et devint membre du *Consistoire* français établi pour diriger les affaires des réfugiés. Il mourut en 1728. Les plus connus de ses ouvrages sont : *Histoire du concile de Constance*, Amsterd., 1714 ou 1727, 2 v. in-4 ; celle du *concile de Pise*, ib., 1724, 2 v. in-4 ; Utrecht, 1731, 2 vol. in-4 ; celle de *la guerre des Hussites et du concile de Bâle*, Amsterd., 1729, ou Utrecht, 1731, 2 vol. in-4. Ces trois histoires, défigurées par l'esprit de parti et de secte qui animait l'auteur, valent de 25 à 30 fr. ; *Nouveau Testament*, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, Amsterd., 1716, 2 vol. in-4. Dartis, ministre de Berlin, a accusé les traducteurs d'avoir affaibli les preuves de la divinité de J.-C. ; l'*Histoire de la papesse Jeanne*, la Haye, 1758, 2 v. in-12. Lenfant revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée (voy. BENOÎT III) ; une *Traduction latine* du livre de la Recherche de la vérité, du P. Malebranche ; *Poggiana*, Amsterd., 1720, 2 vol. in-8 ; ouvrage aussi inexact que toutes les productions de ce genre. C'est une *Vie* du Pogge, avec un recueil de ses bons mots et quelques-uns de ses ouvrages ; *Seize sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, ibid., 1728, in-8 ; *Préservatif contre la réunion avec le siège de Rome*, 1723, 4 vol. in-8. Il y prétend réfuter un ouvrage de mademoiselle de Beaumont, qui met au néant les raisons de la séparation des protestants d'avec l'Église romaine ; *Traduction des Lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs*, avec des remarques historiques et morales, in-12 ; plusieurs *Pièces* dans la *Bibliothèque choisie* et dans la *Bibliothèque germanique*, à laquelle il eut beaucoup de part, et qui par là se ressentent de ses préjugés.

LENFANT (Alexandre-Charles-Anne), célèbre jésuite, né à Lyon en 1726, professa la rhétorique à Marseille, et se livra à la prédication. Après la suppression de son ordre, il continua sa mission évangélique, prêchant plusieurs stations à Lunéville, à Vienne, à Versailles. Diderot et d'Alembert assistèrent à ses sermons pendant tout un carême, à Saint-Sulpice; et, après avoir entendu un sermon *sur la foi*, Diderot dit à son ami : « Quand on a entendu un discours semblable, il est difficile de devenir incrédule. » Arrêté le 30 août 1792, le P. Lenfant fut enfermé dans les prisons de l'Abbaye. Quand le peuple le vit arriver devant le tribunal révolutionnaire, il demanda à grands cris qu'il fût épargné. Les bourreaux qui devaient l'immoler l'ayant relâché, il traversait la foule qui lui ouvrait un passage, lorsque quelques femmes s'écrièrent indiscrètement : « C'est le confesseur du roi ! » et par ces mots le désignèrent aux satellites qui le saisirent et l'amènèrent de nouveau à l'Abbaye. Arrivé dans la cour, il lève les mains au ciel. « Mon Dieu ! dit-il, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi ! » Il se met à genoux, et tombe expirant sous les coups de ses bourreaux. L'abbé Lenfant a laissé : *Oraison funèbre du Dauphin*, père de Louis XVI (prononcée à Nancy), 1766; *Sermons pour l'Avant et pour le Carême*, Paris, 1818, in-12; *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8.

LENGLET DUFRESNOY (Nicolas), savant ecclésiastique, naquit à Beauvais en 1674. Après le cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux : à 22 ans il débuta par quelques ouvrages qui firent croire qu'il s'occuperait exclusivement de cette étude; il la quitta ensuite pour la politique et la diplomatie. En 1705, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où était la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire; place qu'il perdit bientôt après. Son séjour dans ce pays porta ombrage à la cour de France, qui le fit arrêter à son retour, en 1723; et il fut détenu pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissants que son mérite et ses services lui acquirent. Il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionei, qui aurait voulu l'attirer à Rome; ou à Le Blanc, ministre de la guerre : il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté* : telle était sa devise. Cet éloignement pour la servitude s'étendait jusque sur son extérieur. Il était

ordinairement assez mal vêtu, mais il ne le croyait pas. Malgré cela, on le recevait avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avait beaucoup de feu et d'agrément dans l'esprit, et surtout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étaient tournées du côté des siècles passés; il en affectait jusqu'au langage gothique. Il voulait, disait-il, être *franc Gaulois* dans son style comme dans ses actions : aussi serait-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du XVI^e siècle, plutôt que pour un littérateur du XVIII^e. Il y a dans ses notes et dans ses jugements une causticité mordante. C'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; s'il arrivait que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. Il fut mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie, et en avait pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquait à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste, en 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir; et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avait la tête presque toute brûlée lorsqu'on le releva. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : *Novum Testamentum notis historicis illustratum; subjuncta est chronologia et geographia sacra*, 1703, 2 tom. in-24; Anvers, 1735, 2 vol. in-16; *Dionysii Petavii rationarium temporum editio novissima*, 1703, 4 tom. in-12. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Lenglet y a ajouté est d'une latinité assez médiocre; *Commentaire de Dupuy sur le Traité des libertés de l'église gallicane*, de P. Pithou, 1715, 2 vol. in-4 : édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions; *l'Imitation de J.-C., traduite et revue sur l'ancien original latin, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions*, Amsterdam, 1731, in-12; *Arresta armorum cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté; la préface offre des endroits curieux et piquants; *Réfutation des erreurs de Spinosa*, par Fénélon, Lami et Boulainvilliers, 1731, in-12; *OEuvres de Clément, Jean et Michel Marot*, la Haye, 1731, 4 vol. in-4, ou 6 vol. in-12, édition plus magnifique qu'utile. Des diverses pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries d'un mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques qui méritaient un châtement exemplaire. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de Gordon de Percel; les *Satires et autres œuvres de Régnier*, 1733, gr. in-4 : édition qui plaît autant aux yeux qu'elle déplaît au cœur et à l'esprit. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux par des notes plus licencieuses encore. Il avait du goût pour tout ce qui avait rap-

port à la plus sale lubricité. On lui a attribué (et ce n'est pas tout à fait sans fondement) des éditions de l'*Aloysia sigea*, du *Cabinet satirique* et de plusieurs autres infamies; une *Edition* du Roman de la Rose, avec d'autres ouvrages de Jean de Meung, Paris (Rouen), 1735, 3 vol. in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes, dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un glossaire très-abrégé et très-superficiel; une *Edition* de Catulle, Propertius et Tibulle, comparable à celle des Elzéviens pour la beauté et la correction, à Leyde (Paris, chez Coustelier), 1743, in-12; le 6^e volume des *Mémoires de Condé*, Londres (Paris), 1743, in-4, belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies que l'auteur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille; *Journal de Henri III*, Paris, 1744, 5 vol. in-8, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue; *Mémoires de Commynes*, 1747, 4 vol. in-4 (voy. COMMYNES); une *Edition* de Lactance (voy. LACTANCE); *Mémoires de la régence du duc d'Orléans*, 1749, 5 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de Piossens. Il a ajouté des morceaux essentiels, surtout la *conspiration du prince de Cellamare*, et l'*abrégé* du fameux système; *Métallurgie d'Alonzo Barba*, traduite de l'espagnol en français, 1751, 2 vol. in-12: le 2^e vol. est de Lenglet; *Cours de chimie* de Nicolas Lefèvre, 1751, 5 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur; *Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens*, Paris, 1729-40, 6 vol. in-4, avec cartes, 24 à 30 fr., gr. pap., 36 à 48 fr.; *ibid.*, 1772, 15 vol. in-12, sans cartes, bonne édition, 25 à 28 fr., le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement; il discute plusieurs points historiques intéressants; il fait connaître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre serait plus estimé si l'auteur n'avait pas encombré son Catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'était borné à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation; *Méthode pour étudier la géographie*, *ibid.*, 1768, 10 vol. in-2, 15 à 18 fr. Elles est recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un *Catalogue* des meilleures cartes et un jugement sur les différents géographes; *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères, avec une bibliothèque des romans*, 1734, 2 vol. in-12: ouvrage proscrit par tous les gens sages comme un livre scandaleux; *l'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avait pas intérêt qu'on lui attribuât; mais l'antidote est plus faible que le venin. Les auteurs qui se rétractent par des considérations humaines ont toujours soin de laisser subsister leurs erreurs, et de ne les combattre que par des coups qui ne les abattent pas; *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*, Paris, 1753, 3 vol. in-

12: cet ouvrage n'a pas été achevé; *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12; elle est curieuse; *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie*, par Albert van Heussen, etc., Bruxelles, 1745, in-12: ouvrage recherché à cause des traits hardis, mais vrais, qu'il renferme; *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille; *Diurnal romain*, latin et français, 1705, 2 vol. in-12. Il fit cette version à la sollicitation de madame la princesse de Condé, qui disait tous les jours son bréviaire; *Géographie des enfants*, in-12; *Principes de l'histoire*, Paris, 1752, 6 vol. in-12, ouvrage faible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis; l'auteur l'avait composé pour servir à l'éducation de la jeunesse; *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris, 1742, 3 v. in-12. Cette mystérieuse philosophie y est traitée de façon à ne pas faire connaître la manière de penser de l'auteur sur son objet; *Tablettes chronologiques*, *ibid.*, 1778, 2 v. pet. in-8, 15 f.; nouvelle édit. continuée par Picot, Genève, 1808, 3 vol. in-8, 18 fr., ouvrage estimé; *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions, etc.*, 1751, 2 vol. in-12, curieux, mais mal digéré, presque sans ensemble et sans résultat. Le jugement de l'auteur n'égalait pas, à beaucoup près, sa mémoire; *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions, les songes, etc.*, 1752, 4 vol. in-12; collection plus ample que bien choisie; il n'a pas fait difficulté d'y insérer l'absurde Dissertation d'un nommé Meyer, qui prétend que les chevaux, les bœufs morts peuvent plutôt revenir en ce monde que les hommes; *Histoire de Jeanne d'Arc*, Paris, 1753-54, 3 part. en 2 vol. in-12, composée sur un manuscrit d'Edmond Richer. On l'a lue avec plaisir. Le style est comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect; *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, Paris, 1713, in-12; livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain. Michault, de Dijon, a publié, en 1761, des *Mémoires* curieux pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet. On lui attribue aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme *l'Histoire de la philosophie païenne*, qui est de Burigny (1724).

LENOIR (Jean-Charles-Pierre), né à Paris en 1732, mort en 1807, fut successivement conseiller au Châtelet, lieutenant criminel, maître des requêtes, lieutenant de police de Paris, conseiller d'état, bibliothécaire du roi et président de la commission des finances. Dans toutes ses charges, et principalement dans celle de lieutenant de police, il montra un désintéressement et un zèle à toute épreuve, fit beaucoup d'améliorations, créa plusieurs établissements utiles, et s'occupa avec des soins particuliers des hôpitaux, des prisons et des approvisionnements. Il fut disgracié sous le ministère de Turgot; rappelé ensuite à la police, il donna sa démission en 1790, se retira en Suisse et de là à

Vienne. Paul I^{er} voulut le fixer à sa cour ; mais il préféra revoir sa patrie. Bonaparte permit au Mont-de-Piété, dont il était le fondateur, de lui faire une pension.

LENOIR-LAROCHE (Jean-Jacques, comte), né à Grenoble en 1749, mort en 1825, embrassa la carrière du barreau, et siégea parmi les patriotes de l'assemblée constituante. Durant la session, il rédigea la feuille connue sous le nom de *Journal de Perlet*. Plus tard il osa, dans le *Mercure* et dans le *Moniteur*, élever la voix en faveur de Louis XVI. Echappé au glaive des terroristes, il professait la législation à l'école centrale du Panthéon, lorsque le directoire l'appela au ministère de la police. Trop modéré pour frapper des coups d'état, Lenoir-Laroche ne s'y maintint que huit jours. Elu au conseil des anciens, il concourut à la révolution du 18 brumaire, entra au sénat conservateur lors de sa première organisation, mais se joignit à la minorité qui refusa de sanctionner les volontés du maître ; aussi Lenoir-Laroche adhéra-t-il, en 1814, à la déchéance de Napoléon. Après la restauration, il fit partie de la chambre des pairs. Il a publié notamment de *l'Esprit de la constitution qui convient le mieux à la France*, 1795, in-8.

LENONCOURT (Robert de), d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, fut archevêque de Reims. Il se distingua tellement par son éminente piété et par sa charité, qu'il s'acquit le titre de *Père des pauvres*. Il sacra le roi François I^{er} en 1515, et mourut en odeur de sainteté l'an 1531.

LENONCOURT (Robert de), neveu du précédent, fut évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Metz. Paul III l'avait fait cardinal en 1538. Lenoncourt fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à Charité-sur-Loire en 1561. Les huguenots, ayant pris cette ville l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'à ouvrir son tombeau et en tirer son corps. Il avait assisté à quatre conclaves pour l'élection de Jules IV, de Marcel II, de Paul IV, et de Pie IV.

LENONCOURT (Philippe de), neveu du précédent, cardinal et archevêque de Reims, s'acquit l'estime et la confiance de Henri III et de Henri IV, et du pape Sixte V. Il mourut à Rome en 1591, à 65 ans. Il avait autant d'esprit que de piété.

LENOTRE (André), né à Paris en 1613, mort dans la même ville en 1700, succéda à son père dans l'emploi d'intendant des jardins des Tuileries. Choisi par Fouquet pour décorer les jardins du château de Vaux-le-Vicomte, il en fit un séjour enchanté, par les ornements nouveaux et pleins de magnificence qu'il y prodigua. Le roi, témoin de son ouvrage, lui donna la direction de tous ses parcs. Il embellit par son art Versailles, Trianon, et fit, à Saint-Germain, cette fameuse terrasse qu'on voit toujours avec une nouvelle admiration. Les jardins de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, le parterre du Tibre, les canaux qui ornent ce lieu champêtre à Fontainebleau, sont encore son ouvrage. Il demanda à faire le voyage d'Italie dans l'espoir d'acquérir de nouvelles connaissances. Ce fut à Rome qu'il

connut le chevalier Bernin, qui avait alors une pension de 2000 écus, pour travailler à la statue équestre de Louis XIV. Il engagea ce prince à faire venir cet ouvrage en France, malgré la voix publique qui le blâmait. Le pape Innocent XI, instruit de son mérite, voulut le voir, et lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle Lenotre s'écria, en s'adressant au pape : « J'ai vu les plus » grands hommes du monde : Votre Sainteté et le » roi mon maître. — Il y a une grande différence, » dit le pape : le roi est un grand prince victorieux ; » je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs » de Dieu. » Lenotre, charmé de cette réponse, se jeta au cou du pape, et l'embrassa. C'était au reste sa coutume d'embrasser tous ceux pour lesquels il se sentait de l'admiration, et il embrassait le roi lui-même toutes les fois que ce prince revenait de ses campagnes. En 1675, Louis XIV, lui ayant accordé des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel, voulut lui donner des armes ; mais il répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou. « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je oublier ma bêche ? Combien doit-elle m'être chère ! N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? »

LENS (Arnoul de *Lensæus*), naquit au village de Bel-Oeil, près Ath, dans le Hainaut. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du czar, et périt à Moscou, lorsque cette ville fut brûlée par les Tartares, l'an 1575. Nous avons de lui une introduction aux *Éléments d'Euclide*, imprimée à Anvers, sous ce titre : *Isagoge in geometrica Elementa Euclidis*.

LENS (Jean de), frère du précédent, chanoine de Tournai, et professeur de théologie à Louvain, né à Bailleul dans le Hainaut, en 1541, mourut en 1593. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la Censure de l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine de la grâce. (*Voy. LESSIUS.*) Il se distingua plus honorablement contre Baïus, et composa par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contradictoire aux propositions condamnées de ce novateur.

LENS (André-Corneille), peintre, né à Anvers en 1739, mourut à Bruxelles en 1822. Outre un grand nombre de *Tableaux*, qui se font remarquer par la grâce, la simplicité et une certaine suavité dans le coloris, il a laissé : *le Costume*, ou *Essai sur les mœurs et usages de plusieurs peuples de l'antiquité*, Liège, 1770, in-8 ; *du Bon goût*, ou *de la Beauté de la peinture*, Bruxelles, 1811, in-8.

LENTULUS-GETULICUS (Cnéius), d'une famille consulaire illustre et ancienne, fut élevé au consulat l'an 26 de Jésus-Christ. Il était proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome. Il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre : Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il échappa au danger qui le menaçait, et fit exiler son délateur ; mais l'affection des soldats pour Lentulus ayant

donné ensuite de la jalousie à Tibère, ce prince le fit mourir. Suétone parle, dans la *Vie* de Caligula, d'une *Histoire* écrite par ce consul. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses *Épigrammes*, qu'il était poëte. — Un sénateur de même nom fut mis à mort en prison, pour être entré dans la conjuration de Catilina.

LENTULUS (Scipion), napolitain, né dans le xv^e siècle, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme, et exerça le ministère à Chiavenna. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des ligueurs grises contre des sectaires ariens, in-8, 1570; et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568. Bayle remarque, à l'occasion de son *Apologie*, « que les apostats affichent un grand » zèle pour la religion qu'ils ont embrassée, et que, » quoiqu'ils aient grand besoin de tolérance, ils sont » ordinairement très-intolérants. » Cette *Apologie*, d'ailleurs, ne fait que mieux remarquer l'inconséquence des protestants, qui s'élèvent contre les ariens, après avoir secoué eux-mêmes le joug de l'Eglise. Car si les protestants ont le droit de s'en tenir à l'Écriture sainte, et de l'expliquer même par l'*esprit privé*, pourquoi les ariens n'auraient-ils pas le même privilège? Et si l'on peut expliquer arbitrairement contre l'autorité de l'Eglise, la tradition et les saints Pères, les passages de l'Écriture touchant la présence réelle, pourquoi ne prendrait-on pas la même licence à l'égard des passages qui regardent la divinité de Jésus-Christ? On peut voir cette observation établie avec autant de force que d'évidence dans un petit traité du jésuite Kaprinai, publié contre les calvinistes de Hongrie : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. On la trouve aussi très-bien discutée dans la *Perpétuité de la foi*, tom. 1, pag. 47, 48, 50, etc. (Voyez SERVET, MÉLANCHTHON, VORSTIUS CONRAD.)

LEO (Léonard), l'un des plus grands compositeurs et harmonistes, naquit à Naples en 1694, ou selon Piccini en 1701, et mourut vers 1743 ou 1744. Il étudia la musique sous Alexandre Scarlatti, devint maître du conservatoire de Santo-Onufrio, et compositeur particulier de la chapelle du roi. C'est lui qui a employé le premier, dans la composition, ces accompagnements expressifs et variés, ce style grandiose et plein d'effet, qui caractérisent sa musique et qui ont servi de modèle à ses successeurs. Il a laissé de la musique d'Eglise, deux oratorios, *Santa Elena* et *la Morte di Abele*; un *Miserere* à huit voix qui passe pour son chef-d'œuvre; un *Ave, Maris stella*, et un grand nombre d'opéras : *Sophonisbe*, 1788; *Olimpiade*, *Demofonte*, *Cajo Gracco*, 1720; *Tamerlano*, 1722; *Timocrate*, 1723; *Catone in Utica*, 1726; *la Clemenza di Tito*, 1735; *Achille in Sciro*, 1740; *il Cioè*, etc.

PAPES.

LÉON (saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, vit le jour à Rome suivant les uns, et en Toscane suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin I^{er} et Sixte III l'employèrent dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses,

lors même qu'il n'était que diacre. Après la mort du dernier de ces pontifes, en 440, il fut élevé sur le saint Siège par le clergé de Rome. Le peuple apprit son élection avec transport, et le vit sur le trône pontifical avec admiration. Léon réprima, par sa fermeté, les progrès des hérétiques, et en ramena plusieurs à la foi par sa douceur. Ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, il fit contre eux une information juridique et publique, mit au grand jour les infamies ténébreuses de leurs mystères, et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il s'arma du même courage contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces hérétiques en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychiens, le porta à protester par ses légats contre les actes du *Brigandage d'Ephèse*, où l'erreur avait été préconisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé, à la sollicitation de Léon, un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. La 2^e session fut employée à lire une lettre du saint pape à Flavien, patriarche de Constantinople, dans laquelle il développait d'une manière admirable la doctrine de l'Eglise catholique sur l'incarnation. Le concile lui donna tous les éloges qu'elle méritait. L'erreur fut proscrite, et la vérité prit sa place. Dans le temps qu'on tenait ce concile en Orient, Attila ravageait l'occident et s'avancait vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêter ce guerrier terrible et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce roi barbare sortit de l'Italie et repassa le Danube, emportant dans son cœur de l'amitié, du respect et de l'admiration pour le pontife romain. Genséric fit ce qu'Attila n'avait pas fait. Il surprit Rome en 465 et l'abandonna au pillage; ses troupes saccagèrent la ville pendant 14 jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint Léon fut qu'on ne commettrait ni meurtres ni incendies, et qu'on ne toucherait point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présents magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux biens spirituels, ne négligea point les intérêts temporels des peuples, et mourut en 461, avec la réputation d'un saint et d'un grand homme. Son pontificat embarrasse étrangement ceux qui rapportent la grande autorité des papes aux fausses décrétales. Jamais le siège de Rome ne fut plus respecté, ni ses décrets d'une force plus marquée que sous le pape Léon. (Voy. GREGOIRE LE GRAND, INNOCENT I^{er}, ISIDORE MERCATOR, LUTHER, saint PIERRE.) C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrage. Il nous reste de lui 96 *Sermons*, et 141 *Lettres*. Plusieurs savants lui attribuent aussi les livres : *De la vocation des gentils*, et *Épître à Démétriadé* : mais le pape Gélase, qui vivait à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à saint Léon; quelques-uns, parmi lesquels se trouve l'abbé Anthelmi, les attribuent à saint Prosper; mais le style n'est pas favorable à cette opinion,

car c'est réellement celui de saint Léon ; style poli , coulant , nombreux , plein de dignité et de force , d'une latinité pure et riche. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée , qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies et d'antithèses très-heureuses , mais un peu trop fréquentes. Le P. Quesnel a donné une édition des ouvrages de ce saint Père , laquelle parut à Paris , 1675 , 2 vol. in-4 , ensuite à Lyon , l'an 1700 , in-f. Baluze , Anthelmi , Jean Salinas et dom Constant ont reproché au P. Quesnel un grand nombre de falsifications ; il paraît avoir pris à tâche d'affaiblir dans plus d'un endroit l'impression de l'autorité pontificale , plus forte dans les ouvrages de saint Léon que dans ceux de la plupart des papes postérieurs , comme Casaubon lui-même l'a marqué. On prétend même que c'est dans ce dessein que le P. Quesnel , intéressé à combattre l'autorité du chef de l'Eglise , a entrepris cette traduction. Les *OEuvres de saint Léon* ont été publiées de nouveau à Rome en 1753 , 3 vol. in-fol. , 20 fr. , par le P. Cacciari , carme , et à Venise en 1753 , 3 vol. in-fol. , 40 fr. Le P. Cacciari a fait paraître en 1751-53-55 , une nouvelle édition avec des *Exercitationes in Opera sancti Leonis* , in-fol. Ce sont des dissertations d'un style assez négligé , mais pleines de choses. L'abbé de Bellegarde a donné une traduction française des sermons de ce saint Père , Paris , 1701 , et l'abbé Guillon en a donné , dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine* , une analyse très-distinguée par l'élégance de sa traduction et par le goût qui a présidé aux choix qu'il a faits des morceaux les plus remarquables qu'ils renferment. Le P. Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat , in-4 , ou 2 vol. in-12. (*Voy.* saint HILAIRE d'Arles.) L'Eglise honore la mémoire de ce saint pontife , le 11 avril.

LÉON II (saint) , sicilien , successeur du pape Agathon en 682 , envoya l'année suivante le sous-diacre Constantin , religieux du saint Siège , à Constantinople , en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur , dans laquelle il confirma par l'autorité de saint Pierre , la définition du sixième concile , et disait anathème à Théodore de Pharan , à Cyrus d'Alexandrie , à Sergius , à Pyrrhus , à Paul et Pierre de Constantinople , à Macaire , à Etienne et Polychrone , et même au pape Honorius : « Parce que , comme il s'en explique » dans une lettre aux évêques d'Espagne , Honorius » n'a point éteint dans sa naissance la flamme de la » doctrine hérétique comme il convenait à son siège. » (*Voy.* HONORIUS.) Il mourut vers le milieu de l'année 683 , après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *baiser de paix* à la messe , et l'*aspersion de l'eau bénite* sur le peuple ; perfectionna le chant grégorien , et composa plusieurs hymnes pour l'office de l'Eglise. On lui attribue quatre *Epîtres* , que Baronius croit supposées. L'Eglise honore sa fête le 28 juin.

LÉON III , romain , monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien I^{er} , le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les

clefs de la basilique de Saint - Pierre et l'étendard de la ville de Rome , en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma , peu de temps après , une conjuration contre Léon. Elle éclata le 23 avril 799 , le jour de saint Marc. Le primicier Pascal , et Campule , sacellaire , ou sacristain , tous deux neveux du dernier pape , à qui ils n'avaient pu succéder , étaient à la tête. Après avoir assailli le pontife avec une troupe de scélérats , tandis qu'il sortait à cheval du palais de Latran pour se rendre à la procession des grandes litanies , ils le jetèrent par terre , le maltraitèrent avec fureur , et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue , il fut traîné au monastère de St.-Silvestre , où ils réitérèrent leurs cruautés , pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Il ne perdit néanmoins ni l'un ni l'autre ; ce que les auteurs et les plus grands personnages du temps regardèrent comme un miracle. Dans la nuit , on vint à son secours. Albin , son camérier , et quelques gens l'enlevèrent du monastère , le firent descendre par la muraille de la ville , et le conduisirent en France auprès de Charlemagne. Ce monarque lui donna une escorte pour retourner en Italie. Il entra à Rome comme en triomphe , au milieu de tous les ordres de la ville , qui vinrent au devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800 , le pape l'y couronna empereur d'Occident le jour de Noël de la même année , et obtint de lui la grâce de Pascal et de Campule , que ce prince avait condamnés à mort. Les ennemis de Léon ayant conspiré de nouveau contre lui après la mort de Charlemagne , il en fit périr plusieurs par le dernier supplice , en 815. Il mourut le 11 juin 816 , regardé comme un pontife politique. On a de lui treize *Epîtres* , Helmstadt , 1655 , in-4. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ* , petit livre de prières contenant les sept Psaumes et diverses oraisons énigmatiques , dont les alchimistes font cas , et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607 , in-24 , et à Mayence en 1633. Mais l'édition recherchée est celle de Rome , 1625 , in-24 ; et la meilleure après celle - là est celle de Lyon , 1584 , aussi in-24.

LÉON IV (saint) , romain , pape élu le 12 avril 847 , après Sergius II , mourut saintement , le 27 juillet 855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome , prêts à faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident semblaient l'avoir abandonnée. Léon IV , plus grand homme qu'eux , prit dans ce danger l'autorité d'un souverain , d'un père qui défend ses enfants. Il employa les richesses de l'Eglise à réparer les murailles , à élever des tours , à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens ; il engagea les habitants de Naples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie ; il visita lui-même tous les postes , et reçut les Sarrasins à leur descente , non pas en équipage de guerrier , mais

comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né romain. « Le courage des premiers » âges de la république (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption. » Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissements les mêmes mains qui devaient la détruire. Il enferma ensuite d'une bonne muraille tout le mont Vatican, où il se forma un nouveau quartier, ou une nouvelle ville, qui prit le nom de *Léonine*. Il s'appliqua fortement à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, tint à ce sujet un concile à Rome en 853, et, pour faire un exemple, déposa Anastase, cardinal-prêtre de Saint-Marcel, pour n'avoir pas résidé dans sa paroisse. C'est le même Anastase qui disputa la papauté à Benoît III. Nous avons de Léon IV une *Homélie* adressée aux évêques et aux pasteurs sur leurs devoirs. Elle a été publiée par le P. Labbe, et se trouve dans le pontifical romain. Cinq jours après sa mort, Benoît III fut élu pape: ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. (V. BENOÎT III et JEAN VII.)

LÉON V, natif d'Andréa, succéda au pape Benoît IV en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, qui s'empara de son siège. Léon y mourut de chagrin le 6 décembre de la même année.

LÉON VI, romain, succéda au pape Jean X, le 6 juillet 928, et mourut au commencement de fév. 929. Quelques-uns prétendent que c'était un *intrus*, placé sur le saint Siège par les ennemis de Jean X. Etienne VII fut son successeur.

LÉON VII, romain, fut élu pape après la mort de Jean XI, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paraître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut en 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Etienne VIII pour successeur. On a de lui une *Lettre* à Hugo, abbé de Tours, insérée dans le *Spicilège* de dom d'Achery. Elle est une preuve de son zèle pour la discipline monastique.

LÉON VIII, fut élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime; mais Baronius et le P. Pagi le traitent d'*intrus* et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur; et quoique pendant la vie de Jean XII on n'ait pu le regarder comme canoniquement élu, rien n'empêche qu'il ne puisse être considéré comme pape légitime après la mort de ce pontife, surtout lorsque Benoît V qui avait été élu pour succéder à Jean XII, eut, pour finir le scandale, acquiescé à sa propre déposition, quoique injuste. Enfin, en le plaçant dans le catalogue des papes légitimes, on ne

fait que suivre tous les anciens qui lui ont accordé cet honneur. Il mourut au mois d'avril 965, et le 5 juillet de cette année, Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux pontifes.

LÉON IX (saint), appelé auparavant Brunon, fils du comte Egisheim, né en Alsace le 21 juin 1002, passa du siège de Toul à celui de Rome en 1049, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin, qui le fit élire à Worms par les évêques, les grands de l'Empire et les légats de l'Eglise romaine. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pèlerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour remédier au mal, soit pour introduire le bien. En 1050, il tint à Rome un concile où les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie furent condamnées. La simonie et le concubinage étaient alors les deux plus cruels fléaux de l'Eglise; mais la vigilance sévère avec laquelle les souverains pontifes les repoussèrent, prouve assez que le mal n'était ni général, ni toléré. Léon IX porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il était dit, que « les femmes » qui, dans l'enceinte des murs de Rome, se seraient abandonnées à des prêtres, seraient à l'avenir adjugées au palais de Latran comme esclaves. » C'est sous son pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondements, éclata par les écrits de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople. Léon réfuta solidement ces écrits, et fit une belle *apologie* de la discipline observée parmi les Latins. En 1053, il se rendit en Allemagne pour demander du secours contre les Normands, et en obtint. Ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris près de Bénévent, qui, sous son pontificat, avait été donné au saint Siège par l'empereur Henri III. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avait passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence. L'archidiacre Wibert a écrit en latin sa *Vie*, que le P. Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8, et qui se trouve dans le *Thesaurus Anecdotorum* de dom Martène. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les OEuvres de saint Léon, des *Epîtres décrétales* dans les Conciles du P. Labbe, et une *Vie de saint Hidulphe*, dans le *Thes. anecdot.* de dom Martène.

LÉON X (Jean de MÉDICIS), fils de Laurent de Médicis, naquit à Florence le 11 décembre 1475. Il fut créé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçait cette dignité à la bataille de Ravenne, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avaient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Après la mort de Jules II, il obtint la tiare, le 5 mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente, et monté sur le même cheval. Ce pontife avait reçu

l'éducation la plus brillante : Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avaient été ses maîtres. Sa famille était celle des beaux-arts ; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *siècle des Médicis*. Léon X joignait au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Le nouveau pontife vécut, si on en croit quelques auteurs, en prince voluptueux ; mais Paul Jove, qui d'ailleurs ne lui est pas favorable, en condamnant ses dépenses excessives et ses profusions, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. Dans le sein de la magnificence et des plaisirs fastueux, Léon X n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que Jules II avait eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la daterie fut aboli, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et ne ménagea aucune dépense pour se les procurer ; il acheta 500 sequins (5, 500 fr.) un seul exemplaire des 5 premiers livres de Tacite, qui furent trouvés dans l'abbaye de Corwey, en Westphalie : il se procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poètes étaient surtout les objets de sa complaisance ; il aimait les vers, et en faisait de très-jolis. Dans le temps qu'il préparait aux hommes des plaisirs purs, en faisant renaître les beaux-arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petrucci et Soli, irrités de ce que ce pape avait ôté le duché d'Urbin à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de Léon X devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte ; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison en 1517 ; l'autre racheta sa vie par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditait, depuis quelque temps, deux grands projets : l'un était d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II ; l'autre d'embellir Rome et d'achever la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, le plus beau monument qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne, entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avaient toujours été en possession de la prédication des indulgences ; ils virent avec peine la préférence donnée aux dominicains. Luther se fit l'organe de leur mécontentement. C'était un moine ardent, infecté des erreurs de Jean Hus. (*Voy. LUTHER.*) Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Eglise romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur ; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles

consécutives, l'une en 1520, l'autre en 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François I^{er} et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta longtemps entre ces deux princes ; il fit presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre ; en 1520 avec François I^{er}, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte ; et en 1521 avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour livrer le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis le Maire, et surtout pour donner au saint Siège Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est. On a ridiculement prétendu que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir qu'il fut saisi d'une fièvre dont il mourut le 1^{er} décembre 1521, à 44 ans. Mais il paraît plus probable que le poison termina ses jours. Son talent était de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de François I^{er}, dans une entrevue qu'ils eurent à Bologne en 1515, que ce prince consentit à l'abolition de la Pragmatique. (*Voy. FRANÇOIS I^{er}.*) Le goût du luxe, goût plus convenable à un prince qu'à un pontife, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat de ses bonnes qualités, et celui que les beaux-arts avaient répandu sur son pontificat. Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestants, qui l'ont peint comme un athée qui se moquait de Dieu et des hommes. Ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. On sent assez que ces sectaires ont dû se déchaîner contre le pontife qui avait lancé la première excommunication sur le patriarche et ses adhérents. Un auteur moderne, calviniste anglican, rend à Léon X plus de justice que ses coréligionnaires. Voici comment il le juge après avoir balancé les opinions et les jugements divers des historiens. » Il nous reste les témoignages les plus satisfaisants » sur la pureté de mœurs qui distingua ce pape, tant » dans sa première jeunesse que lorsqu'il parvint au » souverain pontificat ; et l'exemple de chasteté et » de décence qu'il a donné, est d'autant plus remarquable, qu'il était plus rare dans le siècle où il a » vécu. » « Le gouvernement de Léon X, dit un » écrivain judicieux, est le tableau d'un siècle entier auquel il a eu la gloire d'imposer son nom. » Non-seulement ce siècle fut celui des grands hommes, mais des femmes aussi s'y distinguèrent, telles que Constance d'Avalos, Tullie d'Aragon, Laure Baltiv, Victoire Colonne, Véronique Gamba, Gaspara Stampa, etc. Léon X ne dédaignait pas d'admettre à sa table les beaux-esprits de son époque. C'était son délassement après les soins assidus qu'il donnait à ses états. Protecteur éclairé des lettres, il rétablit le gymnase de l'université de Rome, et lui rendit ses revenus, employés depuis longtemps à d'autres usages ; des professeurs y furent appelés de toutes parts pour y enseigner la théologie, le droit canon, le droit civil, la philosophie morale, la rhétorique, la logique, les mathématiques, la médecine, la langue

grecque, etc. On ne connaît de ce prélat qu'une *pièce* de vers latins, composée pendant son cardinalat, sur une statue de Cléopâtre qu'on venait de découvrir. On peut consulter l'*Hist. de Léon X* par Will. Roscoë, Londres, 1805, 4 vol. in-4, et trad. en franç. par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8.

LÉON XI (Alexandre-Octavien, de la maison des Médicis, cardinal de Florence), fut élu pape le 1^{er} avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageaient aux Romains et à l'Église un règne glorieux.

LÉON (Pierre de), antipape. (V. INNOCENT II.)

LÉON XII (Annibal della GENGA), naquit le 2 août 1760 dans le château de ce nom, situé au diocèse de Spolète. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut promu par Pie VI à l'archevêché de Tyr *in partibus* en 1793, et nonce à Cologne. Plus tard, Pie VII lui conféra la mission importante de nonce extraordinaire à la diète de Ratisbonne, afin de pourvoir aux besoins des églises d'Allemagne, après les sécularisations et les envahissements de 1803. Il y déploya beaucoup de zèle et de talent ; mais il ne put triompher de la difficulté des circonstances, et au bout de quelques années, il se vit obligé de retourner en Italie. C'était alors le commencement des persécutions de Bonaparte contre Pie VII, qui fut bientôt arrêté dans sa capitale et traîné captif en France. Della Genga se retira dans sa famille, où il demeura pendant cette triste époque, jusqu'à la rentrée du pape dans ses états en 1814. Pie VII le nomma nonce extraordinaire à la cour de France, et le chargea de complimenter Louis XVIII sur son retour. L'archevêque de Tyr revint à Rome, sur la fin de la même année, et fut le premier cardinal nommé dans la nombreuse promotion de 1816. En 1820, il succéda au cardinal Litta dans les fonctions de cardinal-vicaire de sa Sainteté, et il fut de plus préfet de la congrégation de la résidence des évêques, des immunités ecclésiastiques, etc. Après la mort de Pie VII, il fut élu pape le 27 septembre 1823, et prit le nom de Léon XII. Pendant les courtes années de son règne, il édifia l'Église par sa haute piété, par sa charité immense, et par un zèle également éclairé et ferme pour la réforme des abus. Sous ce dernier rapport, Rome seule et son digne clergé savent quelle était l'étendue de ses vues, la droiture de ses intentions et l'énergie de son caractère. Les églises de la Bavière, de la Belgique, de la Suisse, des républiques de l'Amérique méridionale, furent l'objet de sa sollicitude, et il parvint à leur donner des pasteurs conformément aux règles canoniques, après avoir triomphé de tous les obstacles que la politique et les préjugés lui opposaient. Il sut s'élever au-dessus des questions agitées par la diplomatie, et remplir avec indépendance le premier devoir d'un souverain pontife, celui de pourvoir à la perpétuité du ministère catholique, *en tout état de choses*. Il déploya aussi un zèle particulier pour le perfectionnement des études ecclésiastiques ; mais des difficultés de plus d'un genre l'arrêtèrent dans l'exécution de ses projets. Il connaissait son siècle, et il voulait que l'Église sortit

avec un nouvel éclat des attaques auxquelles elle était en butte. C'est au milieu de ses travaux que la mort vint le surprendre, le 10 février 1829, âgé de 69 ans. Ses derniers moments furent affligés par les événements qui se passaient alors en France, et qui étaient relatifs aux jésuites et aux petits séminaires. Un ministre bien intentionné sans doute, mais pusillanime, abusa de sa condescendance envers le gouvernement de Charles X, et trompa les évêques sur la nature, l'étendue et le sens des conseils qu'il avait cru devoir leur adresser dans cette circonstance délicate. Il s'en plaignit sans obtenir la satisfaction qu'il exigeait. Léon XII était un des esprits les plus grands de son siècle. Son caractère était doux et ferme ; il savait les choses et les hommes de son temps. Ainsi rien ne lui manquait pour gouverner l'Église ; mais Dieu ne lui laissa pas le temps d'exécuter tout ce que son zèle lui inspirait.

EMPEREURS.

LÉON I^{er}, *le Grand*, ou *l'Ancien*, empereur d'Orient, monta sur le trône après Marcien, l'an 457. On ne sait rien de sa famille ; tout ce qu'on connaît de sa patrie, c'est qu'il était de Thrace, et qu'il fut d'abord simple soldat. Il s'avança rapidement dans les grades de l'armée par la faveur d'Aspar qui commandait en chef les troupes de l'empire. Il était à la tête d'un corps sous les murs de Selimbria, lorsqu'il fut proclamé empereur. Ce choix fait par Aspar fut confirmé par le sénat, et Léon reçut la couronne des mains d'Anatole, patriarche de Constantinople : ce qui ne s'était point encore pratiqué jusqu'alors. Il signala les commencements de son règne par la confirmation du concile de Chalcedoine contre les *eutychiens*, et par la paix qu'il rendit à l'empire, après avoir remporté de grands avantages sur les Barbares. La guerre avec les Vandales s'étant rallumée, Léon marcha contre eux, mais il ne fut pas heureux, ayant été trahi par le général Aspar. Cet homme ambitieux l'avait placé sur le trône, dans l'espérance de régner sous son nom. Il fut trompé, et dès lors il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. Léon fit mourir ce perfide, avec toute sa famille, en 471. Les Goths, pour venger la mort d'Aspar, leur plus ferme appui dans l'empire, ravagèrent pendant près de 2 ans les environs de Constantinople, et firent la paix après divers succès. Léon mourut en 474, loué par les uns, blâmé par les autres. Son zèle pour la foi, la régularité de ses mœurs, lui méritèrent des éloges. L'avarice obscurcit ses vertus ; il ruina les provinces par des impôts onéreux, écouta les délateurs, et punit souvent les innocents.

LÉON II, ou *le Jeune*, fils de Zénon dit *l'Isaurien*, et d'Ariadne, fille de Léon I^{er}, succéda à son aïeul en 474. Mais Zénon régna d'abord sous le nom de son fils, et se fit ensuite déclarer empereur au mois de février de la même année. Le jeune Léon mourut au mois de novembre suivant, et Zénon demeura seul maître de l'empire. Léon avait environ 16 ans, et non pas 6 ; il avait ruiné sa santé par des débauches qui hâtèrent sa mort.

LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient, était originaire d'Isaurie. Ses parents vivaient du travail de leurs mains, et étaient cordonniers. Léon s'enrôla dans la milice comme simple soldat. Justinien II l'incorpora ensuite dans ses gardes, et Anastase II lui donna la place de général des armées d'Orient, après diverses preuves de valeur : c'était le poste qu'il occupait lorsqu'il parvint à l'empire en 717. Les Sarrasins, profitant des troubles de l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et assiéger Constantinople avec une flotte de 80 voiles. Léon défendit vaillamment cette ville, et brûla une partie des vaisseaux ennemis par le moyen du feu grégeois. Ses succès l'enorgueillirent ; il tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à briser les images ; il chassa du siège de Constantinople le patriarche Germain, et mit à sa place Anastase, qui donna tout pouvoir au prince sur l'Église. Léon, ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les tableaux des saints, tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres, chargés du soin de la bibliothèque. N'ayant pu les gagner ni par promesses ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, furent consumés par cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et par Grégoire III. (*Voy. GRECOIRE II.*) Il équipa une flotte pour se venger du pape ; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et le tyran mourut peu de temps après, en 741, regardé comme un fléau de la religion et de l'humanité. Son règne fut de 24 ans. On a quelques médailles en or de l'effigie de cet empereur : elles attestent l'anéantissement total de l'art à cette époque.

LÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, naquit en 751, et succéda à son père en 775. C'était un temps où les disputes des *iconoclastes* ou *briseurs d'images* agitaient tout l'Orient. Léon feignit d'abord de protéger les catholiques ; mais ensuite il se moqua également de ceux qui honoraient et de ceux qui détruisaient les images. Son règne ne fut que de 5 ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarrasins en Asie. Il mourut en 780, d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens grecs, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries qu'il avait enlevées à la grande église de Constantinople. Il avait épousé la fameuse Irène. (*Voy. ce nom.*)

LÉON V, *l'Arménien*, ainsi appelé parce qu'il était originaire d'Arménie, né vers la fin du VIII^e siècle, devint par son courage général des troupes sous Nicéphore ; mais ayant été accusé de trahison contre cet empereur, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. Michel Rhangabé, devenu empereur, l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée ; mais, profitant de l'imprudence et du malheur de son maître, il s'éleva à sa place, et en fut jugé digne. Ce fut à la noblesse de son extérieur, tout petit qu'il était, à un air ferme et imposant, à une voix de tonnerre,

très-utile dans un jour de bataille, à l'hypocrisie même et à l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avait à gouverner, qu'il dut les suffrages des gens de guerre. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué Michel dit le *Bègue*. Il remporta l'année d'après une victoire signalée sur les Bulgares, et fit avec eux, en 817, une trêve de 30 ans. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur chrétien jura par les faux dieux de l'observer ; et le roi Bulgare, qui était païen, appela à témoin de son serment ce que le christianisme a de plus sacré. La cruauté de Léon envers ses parents et les défenseurs du culte des images ternit sa gloire et avança sa mort. Les conjurés s'étaient déguisés en prêtres et en clercs, et se rendirent à la chapelle du palais, où Léon assistait habituellement aux matines. Ce prince fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnait une antienne. Quand le patriarche Nicéphore, persécuté et exilé par Léon, eut appris sa mort, il s'écria..... « La religion est délivrée » d'un grand ennemi ; mais l'état perd un prince » utile. » L'histoire a confirmé ce jugement.

LÉON VI, *le Sage et le Philosophe*, fils de Basile le Macédonien, monta après lui sur le trône en 886. L'empire était ouvert à tous les Barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins ; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople, et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en chassant de son siège le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme fameux, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'était marié pour la quatrième fois ; ce que la discipline de l'Église grecque défendait. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut de la dysenterie en 911, à l'âge de 46 ans. Il fut appelé *le Sage et le Philosophe* par des flatteurs qui distribuaient, comme aujourd'hui, la célébrité selon leurs intérêts. « Ce » prince, surnommé le Philosophe, je ne sais pour » quoi (dit le traducteur des *Avis de l'empereur* » *Basile à Léon son fils et son collègue*), ne fut » qu'un pédant sans vertus, qui fit des livres, se » laissa battre par ses ennemis, et donna à ses » jets l'exemple d'un libertinage scandaleux. » Il se plaisait à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons 33 pour différentes fêtes dans la *Bibliothèque des Pères*. Combefis, Savil, Maffei et Gretser en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenait beaucoup de la déclamation. Il nous reste encore de lui : *Opus Basilicon*, dans lequel on avait rassemblé toutes les lois des empereurs grecs. Les *Basiliques* (*Opus Basilicon*) avaient été compilés par Basile : ils furent retouchés par les soins de Léon VI ; ils étaient en 60 livres, dont 47 ont été publiés en 1647 par G.-A. Fabrot ; 4 autres ont été publiés depuis

par Retz, avec une version latine de Runhkenius, sous ce titre : *Operis Basilici Fabrotiani supplementum*, Leyde, 1755; *Novellæ constitutiones*, au nombre de 113, avec des *Epitome*, pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avait introduites. Leunclavius les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1575; un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connaissance du Bas-Empire, a été traduit en français par de Maiseroi, Paris, 1771, 2 vol. in-8. On a encore de cet empereur un *Cantique sur le jugement dernier*, traduit en latin par Jacques-Pontarus; et une *lettre* à Omar, pour prouver la vérité de la religion chrétienne et l'impiété de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la *Bibliothèque des Pères*. Léon VI avait la prétention de prédire l'avenir, et il nous reste de lui 17 *Oracles* obscurs, qui ne trouvèrent de croyance que chez les Grecs superstitieux. Rutgersius a publié les 16 premiers avec une version latine, et Leunclavius y a ajouté le 17^e qui était resté inédit. Les bibliothèques de Florence et du Vatican possèdent plusieurs autres ouvrages *manuscrits* de Léon. L'on trouve de lui vingt-sept vers *rétrogrades* en grec, dans les *Excerpta græc. rhet. de Leo Allatius*, Rome, 1641, in-8, p. 398.

LÉON DE BYZANCE, natif de cette ville, se forma à l'école de Platon. Ses talents pour la politique et pour les affaires le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance tant que Léon serait à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettait de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de Léon, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs écrits d'histoire et de physique, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissait vers l'an 350 avant J.-C.

LÉON (saint), évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, était de Carentan en Basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en deça qu'au delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçait son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

LÉON le Grammairien, qui vivait dans le XI^e siècle, composa une *Chronique de Constantinople*: elle a pour titre : *Chronologia res a recent. imperator. gestas complectens*: elle comprend l'histoire des empereurs depuis 813 à 929, c'est-à-dire, depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII. Elle est jointe à la *Chronique* de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1655, in-fol., 15 à 18 fr., et fait partie de la *Bysantine*. Elle a été traduite en latin par Jacques Goar et en français par Cousin.

LÉON D'ORVIÈTE (*Leo Urbevetanus*), natif de cette ville, dominicain suivant les uns, et franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une des papes, qui finit en 1314, et l'autre des empereurs, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, 2 vol. in-8. Le style de Léon se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte plusieurs fables que la lumière de la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

LÉON (Jean), surnommé l'*Africain*, habile géographe arabe du XVI^e siècle, était natif de Grenade. Il s'appelait primitivement *Alhasan-ebn Mohammed Alvazas Alfasi*. Il fut élevé à Fez, suivit à l'âge de 16 ans son oncle dans une ambassade au Tombut, et se fixa en Afrique, après la prise de cette ville, en 1492. Après avoir longtemps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il abjura le mahométisme en 1513, sous le pape Léon X, auquel les pirates en avaient fait présent. Ce pontife l'avait fait instruire dans le catholicisme, et il lui donna des marques singulières de son estime. Léon apprit le latin, l'italien, et ouvrit un *Cours* de langue arabe. Son disciple le plus célèbre fut le cardinal Antonini, ex-général des Augustins. Il ne tarda guère à donner des preuves d'une conversion peu sincère. Il prit de nouveau le turban, et mourut vers 1526. Nous avons de Jean Léon les *Vies des philosophes arabes*, que Hottinger fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadri-partitus*. On les a insérées aussi dans le tome 13 de la *Bibliothèque* de Fabricius, sur une copie que Cavalcanti avait envoyée de Florence. Il composa en arabe la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez curieuse et assez estimée; il y traite principalement des arbres, herbes et racines de cette partie du monde. Jean Temporal la traduisit en français, et la fit imprimer à Lyon, 1556, 2 tom. in-fol., fig., 10 à 12 fr., sous le titre de *Historiale description de l'Afrique*. Il y en a une mauvaise *Traduction* latine par Florian. Louis Marmol, qui ne cite jamais Léon, l'a copié presque partout.

LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin dont le véritable nom était *Juda Arié*, né à Modène vers l'an 1574, mourut à Venise en 1654. On a de lui : *Biblia hebræa rabbinica*, Venise, 1610, 4 vol. in-fol. Cette édition renferme le Targum, la grande et la petite Massore, les commentaires des Rabbins, et tout ce qui se trouve dans les premières éditions de Bomberg; mais il y a plus de trois cents corrections. Elle fut soumise à la censure des inquisiteurs; *Novo ditionario hebraico et italiano*, ibid., 1612, ou Padoue, 1640, in-4; *Historia degli riti hebraici, dove si ha breve e total relazione di tutta la vita, costumi, riti, ed osservanze degli hebrei di questi tempi*, Paris, 1638, in-8; trad. en français par Richard Simon, ibid., 1681, in-12. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, sur la secte des *Caraites*, l'autre sur celle des *Samaritains* d'aujourd'hui.

LÉON (Louis de), *Aloysius Legionensis*, reli-

gieux augustin, né en 1527, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très-habile dans le grec et dans l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition pour avoir commenté d'une manière assez inconsidérée le Cantique des Cantiques. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'âme, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut en 1591. Il avait le génie de la poésie espagnole, et ses vers avaient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son principal ouvrage est un savant traité en latin, intitulé : *De utriusque Agni typici et veri immolationis legitimo tempore*, Madrid, 1604, in-4. Le P. Daniel a donné ce livre en français, Paris, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la copie sont également curieux. Son *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques, en latin, parut à Salamanque, 1589, in-8.

LÉON (Pierre CIEÇA de), voyageur espagnol, passa en Amérique à l'âge de 13 ans, et s'y appliqua pendant 17 ans à étudier les mœurs des habitants du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage fut imprimée à Séville l'an 1553, in-fol., en espagnol; et à Venise, en italien, 1557, in-8 : elle est estimée des Espagnols, et elle mérite de l'être.

LÉON (dit l'HEBREU, ou JUDA le rabbin), fils aîné d'Isaac Abrabanel, célèbre rabbin portugais, né dans le royaume de Castille, suivit son père qui se réfugia à Venise, après l'expulsion des Juifs par Ferdinand le Catholique. On a de lui trois *Dialogues sur l'amour*, Rome, 1535, in-4, traduit de l'italien en français par Denys Sauvage et Pontus de Thiard.

LÉON DE SAINT-JEAN, carme, né à Rennes l'an 1600, était appelé, avant son entrée en religion, Jean Macé : il fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre, dont il devint provincial, et s'acquit l'estime de Léon XI, d'Alexandre VII, de plusieurs cardinaux, et des grands hommes de son siècle. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami intime du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut en 1671, à Paris, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634; *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, ibid., 1636, in-8; *Histoire de la province des Carmes de Tours*, en latin, ibid., 1640, in-4; *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, ibid., 1642, in-4; plusieurs ouvrages ascétiques, et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre; *Studium sapientie universalis*, Paris et Lyon, 1657-64, 3 vol. in-fol. : ils ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant; *La Somme des sermons parénétiqes et panégyriques*, Paris, 1671-75, 4 vol. in-fol.

LÉONARD (saint), solitaire du Limousin, mort

vers le milieu du VI^e siècle, a donné son nom à la petite ville de *St.-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. Il avait été baptisé, dit-on, par saint Remi, qui, après l'avoir chargé de prêcher la foi aux peuples, le présenta à Clovis. Léonard demanda pour toute grâce la permission de visiter les prisonniers, et délivrer ceux qui sembleraient mériter leur grâce. Après s'être acquitté de ce devoir, il revint dans sa retraite. Le concours de néophytes qui l'y suivirent fut si grand, qu'il donna naissance à la ville de *St.-Léonard*. L'*Histoire* de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes; on estime celle de l'abbé Oroux, imprimée dans Baillet, au 6 novembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire.

LÉONARD MATHÆI D'UDINE, dominicain du XV^e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna, en 1428, la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. En 1435 il prêcha devant Eugène IV; puis il parut avec éclat à Venise, à Rome, à Milan, etc.; devint successivement prieur du couvent de *St.-Dominique* de Bologne, ensuite provincial de toute la Lombardie. Il mourut vers l'an 1470. On a de lui un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très-médiocre; mais, comme les éditions en sont anciennes, quelques curieux les recherchent. Les principaux sont : *Sermones aurei de sanctis*, 1473, in-fol., 12 fr.; *Quadragesimale aureum*, 1471, in-4; il a laissé aussi un traité : *De sanguine Christi*, Venise, 1627, in-4; l'édition de 1473, citée, par quelques biographes n'a jamais existé.

LÉONARD DE MALPEINES (Marc-Antoine), conseiller du Châtelet, mort en 1768, naquit à Paris en 1700, de Léonard, imprimeur du roi, distingué dans sa profession. Il eut à la fois le goût des lettres et de la jurisprudence, et sut se concilier l'amitié de ses confrères et l'estime du public. Nous avons de lui une *Traduction de l'Essai sur les hiéroglyphes de Warburton*, 1744, 2 vol. in-12. Il a laissé d'autres ouvrages manuscrits. — Il était frère de Martin-Augustin LÉONARD, prêtre, né en 1696, et mort en 1768, dont nous avons : *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence de l'Écriture sainte*, 1727, in-12; *Traité du sens littéral des saintes Écritures*, 1727, in-12.

LÉONARD. (Voy. VINCI.)

LÉONARD (Nicolas-Germain), poète pastoral, né à la Guadeloupe en 1744, mort à Nantes en 1794, était protégé par le ministre Chauvelin, qui lui fit embrasser la carrière diplomatique. Il s'adonna à la lecture des élégiaques anciens et modernes, tels que Tibulle, Propertius, Gessner, etc., et parvint à les imiter avec succès. Sa première production fut *Le Temple de Gnide*, qui établit sa réputation. Nous citerons encore de lui : *Idylles et Poèmes champêtres*, 1775, in-8. C'est le meilleur ouvrage de Léonard, pour l'élégance, la grâce, la correction du style : on y trouve des tableaux aussi vrais qu'intéressants. Cet auteur a offensé les mœurs et encouragé les passions dans ses romans. Campenon, son neveu, a donné une édition complète de ses ouvrages, Paris, 1798, 3 vol. in-8.

LEONARDI (Jean), instituteur de la congrégation des *Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu, de Lucques*, né à Décimo en 1541, érigea cette association en 1583. Il avait d'abord étudié la pharmacie à Lucques; il s'associa ensuite à un artisan de cette ville qui consacrait le produit de son travail au soulagement des pauvres religieux et pèlerins. Au bout de dix ans il commença ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1571. Après avoir ouvert des conférences, il engagea ses plus assidus auditeurs à faire partie de sa congrégation. Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse à un des objets les plus importants de la société civile, à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape Clément VIII, et du grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1609. On a de lui quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, 1617, in-fol. On en trouve un extrait dans *l'Hist. des ordres religieux* du P. Hélyot, tom. 4; une autre *Vie* de Léonardi a été publiée par le P. Ch.-Ant. Erra, Rome, 1759, in-8.

LÉONCE (saint), né à Nîmes en Languedoc, évêque de Fréjus en 361, se fit un nom par son savoir, et édifia par le spectacle des plus éminentes vertus. C'est lui qui engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et lui désigna l'île de Lérins, où il bâtit le célèbre monastère de ce nom. Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia à saint Léonce, vers l'an 423, les dix premiers livres de ses Conférences. Quelques auteurs ont cru qu'elles furent dédiées à un évêque nommé aussi Léonce, mais autre que le saint dont nous parlons; ce sentiment n'est point appuyé sur des preuves satisfaisantes. Saint Léonce mourut, suivant la commune opinion, vers 450; mais Anthelmi, dans son ouvrage *De initiis Ecclesiæ Foro-Julienensis*, paraît prouver solidement qu'il mourut en 432. On compte ce saint évêque parmi ceux des Gaules auxquels les papes Boniface et Célestin écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au saint Siège. Il s'agissait, dans celle de Célestin, d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin *sur la grâce*. On a quelquefois donné à cet évêque le titre de martyr, mais sans fondement.

LÉONCE, *Leontius*, empereur d'Orient, né au milieu du VII^e siècle, d'une famille originaire de l'Isaurie, entra jeune dans la milice de l'Empire, et parvint aux premiers grades. Il donna des preuves de son courage sous Justinien II. Le père de Justinien (Constantin Pogonat), fut son bienfaiteur et l'avança dans la carrière des armes; il jouit même d'une grande faveur dans les commencements de l'empire de Justinien; mais cet empereur, prévenu

ensuite contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. Léonce, ayant eu sa liberté, déposséda Justinien, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que Tibère Absimare lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. Justinien, rétabli par le secours des Bulgares, condamna Léonce à perdre la tête, ce qui fut exécuté en 705. Le soin que cet usurpateur avait eu de conserver la vie à Justinien donne une idée assez avantageuse de son humanité, et peut-être Justinien l'eût-il traité avec plus de douceur s'il avait pu le faire sans danger.

LEONICENUS (Nicolas), célèbre médecin, né en 1428 à Lonigo, dans le Vicentin, en latin *Leonnicum*, d'où lui est venu son nom, professa, pendant plus de 60 ans, la médecine à Ferrare avec beaucoup de succès. C'est à lui qu'on doit la première *traduction latine* des OEuvres de Galien. Il parvint à un âge fort avancé, et mourut en 1524, emportant les regrets des savants et du peuple. Paul Jove lui ayant demandé par quel secret il avait conservé si longtemps une mémoire sûre, des sens entiers, un corps droit et une santé pleine de vigueur, il lui répondit que c'était l'effet de l'innocence des mœurs, de la tranquillité d'esprit et de la frugalité: *Vividum ingenium perpetua vitæ innocentia, salubre vero corpus hilari frugalitatis præsidio, facile tuetur.* (*Voy.* HASECH, TOSCHEL.) Le duc et le sénat de Ferrare firent élever un monument à sa mémoire. Il ne s'attacha que très-peu à la pratique de la médecine. « Je » rends, disait-il, plus de services au public que si » je visitais les malades, puisque j'enseigne ceux » qui les guérissent. » On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont: *De Plinii et plurimum aliorum medic. in medicina erroribus*, Bâle, 1532, in-fol., ouvrage rare; *Liber de epidemiâ quam Itali morbum gallicum, Galli verò neapolitanum vocant*, Venise, 1497, 1503, in-4; Pavie, 1506, in-fol.; *In libros Galeni à se translatos ad artem medicinalem præfatio*; *De tribus doctrinis ordinatis secundum Galeni sententiam præfatio et opus ipsum*; *Galeni in Hippocratis aphorismos commentarius*, Ferrare, 1509, in-fol.: dans ce livre Leoniceus corrige beaucoup de passages des anciens, et réfute Avicenne et les barbares commentateurs des grecs; *De dipsade et pluribus aliis serpentibus*, Bâle, 1529, in-4; *Opuscula medica*, ibid., 1532, in-fol., etc.

LÉONIDAS I^{er}, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, s'acquitt une gloire immortelle en défendant, avec trois cents hommes d'élite, le détroit des Thermopyles contre l'armée de Xerxès, roi des Perses, dix mille fois, dit-on, plus nombreuse, l'an 480 avant J.-C. Les Spartiates, accablés par le nombre, périrent dans cette journée avec leur monarchie. Xerxès lui ayant demandé ses armes, il ne lui répondit que ces mots: *Viens les prendre*. Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie était si nombreuse que le soleil serait obscurci de la grêle de leurs traits: *Tant mieux, dit Léonidas, nous combattons à l'ombre*. Léonidas avait sept mille hommes aux Thermopyles;

car son armée s'était grossie en route. Xerxès craignant ces hommes déterminés à vaincre ou à mourir, offrit à Léonidas la souveraineté de toute la Grèce, s'il voulait se ranger sous ses drapeaux. Léonidas ayant repoussé avec indignation cette offre, l'impérieux Xerxès le fit attaquer deux fois, et deux fois les Perses furent repoussés. Mais un grec, appelé Ephiatte, indiqua au roi un sentier par lequel il pourrait entrer dans la Phocide sans passer par les Thermopyles. Léonidas apprit cette trahison et se vit abandonné par la plupart de ses soldats. Il ne resta qu'avec *trois cents* Spartiates qui périrent les armes à la main. Le barbare Xerxès fit attacher à une potence le cadavre de ce héros. Le vainqueur de Platée, Pausanias, fit transporter, quarante ans après, les ossements de Léonidas à Lacédémone. Les lettres et les arts se sont exercés sur ce beau fait de Léonidas. L'anglais Glover et de Fontanes en ont fait le sujet d'un poème : celui de Fontanes est resté inédit. Il existe une tragédie sous le titre de *Léonidas*, par Pichald, 1826. Le tableau de David et la statue de Lemot (au Luxembourg) sont des chefs-d'œuvre.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, vers l'an 256 avant J.-C., fut chassé par Cléombrote son gendre, et rétabli ensuite. Il était petit-fils de Cléomène II, et successeur d'Arée II.

LÉONIUS, poète latin de Paris, célèbre dans le XII^e siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin, dont voici un exemple, dans un apologue qui ne peint que trop bien les pénitences tardives et forcées :

Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat.
Ast ubi convaluit, mansit ut ante fuit.

Voici comme ces deux vers ont été traduits en français :

Beelzébud languissait triste et blême ;
Lors vers le froc il tourne tous ses vœux ;
Mais, revenu de cet état piteux,
Le fin matois resta toujours le même.

ou bien

Le diable est-il malade, il se fait solitaire ;
L'infirmité le quitte ; il quitte aussi la haire.

En voici un autre sur la providence et la justice de Dieu :

Vos male gaudetis, qui tandem percipietis
Nequitia fructum, tenebras, incendia, luctum,
Nam pius indultor, justusque tamen Deus ultor.
Quæ sua sunt munit, quæ sunt hostilia punit.

Il mit en vers de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers, un peu barbares, mais qui souvent exprimaient d'utiles vérités, furent appelés *léonins*, non parce que Léonius en fut l'inventeur, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. L'abbé Le Beuf a donné une *Dissertation* pour détruire l'opinion commune qui fait Léonius chanoine de Saint-Benoît de Paris ; il prétend qu'il était chanoine de Notre-Dame. Sa plus forte preuve est que Léonius, dans une de ses pièces, invite un de ses amis à venir à la fête des Fous (pieuse farce qui ne se faisait alors que dans l'église de Paris), pour y déposer l'office de bâtonnier, et le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet

ami comme d'un de ses confrères, et par conséquent ils étaient l'un et l'autre chanoines de Notre-Dame. Comme cette discussion n'est pas bien importante, et que d'ailleurs les preuves du savant dissertateur ne sont que des conjectures, on ne s'y arrêtera pas davantage.

LÉONOR, évêque régional en Bretagne, au VI^e siècle, était du pays de Galles. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

LÉONTIUM, courtisane athénienne, philosophe et se prostitua toute sa vie. Epicure fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galants. Métrodore fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs ; elle en eut un fils, qu'Epicure recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. Léontium soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui avait été aussi son amant. (*Voy. EPICURE.*) Elle écrivit contre Théophraste avec plus d'élégance que de solidité. Son style, suivant Cicéron (*De nat. Deor.*, lib. 1), était pur et attique. Léontium eut aussi une fille nommée Danaé, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille fut aimée de Sophron, préfet d'Ephèse ; ayant favorisé l'évasion de son amant condamné à mort, elle fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers moments des sentiments extravagants et impies, tels qu'on devait les attendre d'une prostituée, disciple d'Epicure.

LÉOPOLD (saint), fils de Léopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*. Pénétré des maximes de l'Evangile, dont il avait fait de bonne heure une étude particulière, il sentit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers ; il mortifia ses passions, renonça aux plaisirs du monde, nourrit son âme de la prière, pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres, et répandit surtout des aumônes abondantes dans le sein des malheureux. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux ; il travailla à adoucir leurs mœurs, à les former aux œuvres et au véritable esprit du christianisme. Ces entreprises réussirent au delà de ses espérances. Léopold fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très-exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, qui lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage. Après la mort de ce prince, il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire ; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnaître. Après un règne glorieux, ce prince mourut saintement en 1136 : il avait fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avait eu d'Agnès 18 enfants, 8 garçons et 10 filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parents.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, fit la guerre aux Suisses qui avaient secoué le joug de sa maison : il fut vaincu et tué à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386. On conserve encore son armure dans l'arsenal de Lucerne.

LÉOPOLD I^{er}, empereur, second fils de Ferdinand III et de Marie-Anne d'Espagne, né le 9 juin 1640, roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1656, remplaça son père sur le trône impérial en 1658, à l'âge de 18 ans. Un article de la capitulation que les électeurs lui firent signer en lui donnant la couronne impériale, fut qu'il ne donnerait aucun secours à l'Espagne contre la France dans les guerres d'Italie. Le jeune empereur, qui s'était déjà signalé par sa valeur, dirigea ses armes, mais sans de grands succès, contre la Suède. Les Turcs menaçaient alors l'Empire. Ils battirent les troupes impériales près de Barcan, et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuait de soutenir le prince de Transylvanie, qui avait cessé depuis 6 ans d'envoyer un tribut annuel de 200,000 florins, que ses prédécesseurs avaient promis de payer à l'empire ottoman. Montécuculli, général de Léopold, soutenu par un corps de 6,000 français choisis, sous les ordres de Coligni et de la Feuillade, les défit à Saint-Gothard en 1664, après un combat sanglant, où la victoire fut longtemps douteuse. Les Turcs n'en furent guère affaiblis, et firent une paix avantageuse; ils retinrent leurs conquêtes, et on consentit que le prince de Transylvanie fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère impérial avait ses vues. Les finances étaient en mauvais état. On songeait à assujettir absolument les Hongrois, et à terminer les troubles qui s'élevaient sans cesse dans ce royaume. La paix, ou plutôt la trêve, fut conclue pour 20 années. Bientôt après la Hongrie occupa les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume voulaient à la fois défendre leurs privilèges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à Sereni, à Frangipani, à Nadasti et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. Tékéli se mit à la tête des mécontents, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de 40,000 sequins. Cet usurpateur appela les Ottomans dans l'Empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de 200,000 hommes, et mirent le siège devant Vienne en 1683. Cette place était sur le point d'être prise, lorsque Jean Sobieski accourut à son secours, tandis que l'empereur se sauvait à Passau. Secondé de l'armée impériale sous la conduite du duc Charles de Lorraine, le roi de Pologne attaqua les Turcs dans leurs retranchements, et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir Mustapha, qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Léopold regardant les rebelles de Hongrie comme la cause des maux qui avaient menacé l'Empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes qu'on crut les plus nécessaires à la paix. Les principaux nobles hongrois furent convoqués; ils déclarèrent au nom de la nation que la couronne était héréditaire. Léopold eut d'autres guerres à

soutenir. Ce prince, qui ne combattait jamais que de son cabinet, ne cessa de s'opposer à l'humeur conquérante de Louis XIV, premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque français; ensuite, quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligne d'Augsbourg, dont l'objet était d'accabler la France et de chasser Jacques II du trône d'Angleterre; enfin en 1701, à l'avènement du duc d'Anjou (Philippe V), petit-fils de Louis XIV, à la couronne d'Espagne. Léopold soutenait les prétentions de son frère Charles (depuis Charles VI), fils comme lui d'une infante espagnole. Charles ne fut guère reconnu en Espagne que par les Catalans, qui le proclamèrent sous le nom de Charles III. (*Voy.* CHARLES VI.) Léopold sut intéresser l'empire germanique à toutes ces guerres, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'Empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé, mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la 2^e guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. La 3^e fut encore plus heureuse pour Léopold. La mémorable bataille d'Hochstet, donnée en 1704, changea tout, et ce prince mourut l'année suivante le 5 mai, à 65 ans, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne, ce qui effectivement serait arrivé si on avait profité de l'humiliation de la France pour conclure à Gertruidenberg la paix à laquelle elle était prête à souscrire. Ce qui servit le mieux Léopold dans toutes ces guerres, ce fut la grandeur de Louis XIV, qui s'étant produite avec trop de faste, irrita tous les souverains. L'empereur allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint, mais plus aimé. Il avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et son éducation avait été conforme à cette résolution prématurée: on lui avait donné de la piété et du savoir; mais on négligea de lui apprendre l'art de gouverner. Il régna cependant avec succès; ses sujets furent heureux et l'aimèrent comme leur père, tant la religion a de ressources pour tenir lieu de toute autre science. Ses ministres le gouvernèrent quelquefois, mais leur rôle était difficile à soutenir: dès que le prince s'apercevait de sa subjection, une prompt disgrâce le vengeait d'un ministère impérial. Cependant presque tous ses choix furent heureux; et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de 46 ans, il faut avouer qu'avec une lenteur prudente il sut faire presque tout ce qu'il voulut. On lui a reproché de s'être ligué avec les ennemis de Jacques II, et d'avoir par là détruit les espérances que ce prince avait fait naître en Angleterre en faveur de la religion catholique; mais Jacques étant intimement lié avec la France, ennemie de l'Espagne et de l'Allemagne, il n'était pas au pouvoir de Léopold de prendre des arrangements différents. D'ailleurs Louis XIV fomentait continuellement les mouvements des Hongrois, et par là favorisait les Turcs, contre lesquels

l'empereur ne pouvait se flatter d'avoir des succès durables, sans occuper la France ailleurs. Léopold fut marié trois fois, d'abord à Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et qui mourut en couches; ensuite à Claude-Félicité d'Autriche, que la passion pour la chasse conduisit au tombeau en 1676; enfin à Eléonore-Madeleine-Thérèse, princesse palatine de la branche de Neubourg, qui survécut à son époux et mourut en 1728. Elle avait traduit du français en allemand un grand nombre d'ouvrages ascétiques, entre autres le livre intitulé : *Réflexions pieuses pour tous les jours du mois*. On a la *Vie* de cette princesse célèbre par ses vertus. Les fils de Léopold qu'il avait tous eus de cette dernière princesse, Joseph I^{er} et Charles VI, remplirent successivement le trône impérial. François Wagner, jésuite, a écrit l'histoire de Léopold en latin, Vienne, 1719-1734, 2 vol. in-fol.; elle est estimée.

LÉOPOLD II, grand-duc de Toscane et empereur d'Allemagne, second fils de l'empereur François I^{er} et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Vienne en 1747, et succéda à son père dans le duché de Toscane en 1765. Il gouverna d'abord cette province d'une manière paisible et heureuse pour lui et pour les peuples; mais ayant adopté le système des philosophes jansénistes, économistes, il forma des projets qui mécontentèrent la multitude. Le peuple se souleva à différentes fois, surtout à Pistoie et à Prato: Ricci, qui avait ces deux évêchés, ayant tenu un synode presbytérien en 1786, pour abolir la discipline actuelle de l'Eglise universelle, et introduire des nouveautés singulières, fut condamné au concile de Florence en 1787: mais le grand-duc supprima les actes du concile, et les fit ensuite paraître avec de prolixes commentaires qui en combattaient les décisions. L'empereur Joseph II étant mort en 1790, Léopold se rendit à Vienne pour prendre le gouvernement de ses états: le mécontentement des Toscans éclata alors d'une manière terrible; pour les apaiser, on leur accorda le redressement de leurs griefs; mais bientôt ils furent sévèrement punis, et plus de 600 furent condamnés aux galères. Son second fils, Ferdinand, ayant été déclaré grand-duc en 1791, chassa l'évêque de Pistoie, qui fut remplacé par un prélat sage et orthodoxe, anéantit toutes les opérations de son père, et rendit le calme à la Toscane. Léopold, couronné empereur le 9 octobre 1790, conclut l'année suivante la paix avec les Turcs, en rendant Belgrade et presque toutes les places conquises. Il voulut pacifier les Pays-Bas insurgés par suite des innovations que Joseph II y avait faites. Il offrit de les détruire toutes; mais les deux partis aristocrate et démocrate, conduits l'un par Vander-Noot et Van-Espen, et le second par l'avocat Vorek et le général Vander-Mergch, refusèrent de se soumettre. Trente mille Autrichiens entrèrent alors dans les Pays-Bas, qui furent pacifiés au bout d'un an. Léopold était, dit-on, sur le point de prendre un parti quelconque dans les affaires de France, lorsqu'il mourut à Vienne en 1792, à l'âge de 44 ans, après 3 jours de maladie. Les hésitations

qu'il avait montrées jusqu'alors, et dont était cause la crainte que lui avait inspirée son ministre Kaunitz, de se voir enlever les Pays-Bas par la France; ne laissent pas croire qu'il eût poussé cette entreprise avec une grande activité. On est d'ailleurs persuadé qu'il approuvait la plupart des effets de la révolution française; mais il eût voulu les concilier avec l'autorité royale: comme si cette autorité pouvait subsister quand ses fondements et sa sanction n'existent plus. Il avait épousé, en 1765, Marie-Louise, infante d'Espagne, dont il eut 16 princes et princesses. François, son fils aîné, lui succéda dans ses états héréditaires sous le nom de François II; mais ayant échangé depuis ce titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur d'Autriche, il fut appelé François I^{er}. Mallet-du-Pan, qui, dans ses notices historiques, met pour l'ordinaire beaucoup de modération, et n'exagère, quand certains préjugés ne l'égarèrent pas, ni en louanges ni en blâme, parle ainsi de Léopold II dans son *Mercure français*, du 24 mars 1792, pag. 218: « Ce monarque, » enlevé à l'Allemagne dans la force de l'âge et de » l'expérience, gouverna vingt-cinq ans le grand- » duché de Toscane, où sa mémoire ne périra point. » Quoique au milieu des innombrables ordonnances » par lesquelles il administra ce petit état, on dé- » couvre un amour excessif du régime réglemen- » taire, une attention exagérée à des détails fort » au dessous du souverain, un penchant à des inno- » vations dont l'utilité n'a pas toujours été recon- » nue; ses lois sur la détention des débiteurs, ses » encouragements aux défrichements, et plusieurs » autres actes de son administration, méritèrent à » ce souverain des éloges qui allèrent jusqu'à l'en- » thusiasme, surtout en France, où les nouveautés » quelconques ont des admirateurs tout prêts. On » lui a reproché une trop grande économie, la pas- » sion de gouverner, dans chaque détail, une vigi- » lance fatigante sur les actions même indifférentes » du citoyen; des imitations peu heureuses de chan- » gements qui offensaient non-seulement les préju- » gés du peuple, mais encore ses sentiments; telles, » par exemple, que cette ordonnance bientôt retirée » pour les sépultures communes. Enfin, on a paru » craindre que l'habitude de gérer trop minutieuse- » ment les affaires d'un petit état, l'empereur ne » l'apportât dans l'administration d'une grande mo- » narchie. »

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand maître de l'ordre Teutonique et gouverneur des Pays-Bas, fils de l'empereur Ferdinand II, commanda les armées autrichiennes contre les Suédois et les Français, durant la guerre de 30 ans, que sa maison soutint pour le maintien de la religion catholique en Allemagne. Il eut de grands succès et de grands revers. C'était un prince sage, doux et pieux; il ne manquait ni de courage, ni de talents militaires; mais il n'était pas le maître de ses opérations, et ceux dont il dépendait le secondaient mal. Il mourut à Vienne en 1652.

LÉOPOLD. (*Voy. LORRAINE.*)

LEOTAUD (Vincent), jésuite, né dans le

diocèse d'Embrun en 1595, habile mathématicien, professa pendant 14 ans à Dôle en Franche-Comté, et ensuite à Lyon. Il mourut en 1672, après avoir publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre : *Examen circuli quadraturæ*, Lyon, 1654, in-4. On lui doit aussi : *Geometricæ practicæ elementa*, Dôle, 1631, in-16 ; *Magnetologia*, Lyon, 1648, in-4 ; *Cyclomathia*, ibid., 1663, in-4 ; *Institutiones arithmeticae*, libri iv, ibid., 1660, in-4.

LÉOTYCHIDES, roi de Sparte et fils de Ménarès, monta sur le trône en remplacement de Démocrate son cousin, déclaré illégitime par l'oracle de Delphes, et défit les Perses dans un grand combat naval près de Mycale, l'an 479 avant J.-C. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les éphores, il se réfugia à Tégée dans un temple de Minerve, où il mourut l'an 475 avant J.-C. Archidamus, son petit-fils, lui succéda.

LÉOWITZ (Cyprien), en latin *Leovitius*, habile astronome bohémien, né en 1524 à Leonicia près de Hradisch en Bohême, eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec Ticho-Brahé, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen, en 1574. On a de lui : *Eclipsium ab anno 1554 usque ad annum 1606 descriptio*, Augsburg, 1554 ; avec des additions, 1556, in-fol. ; *Ephemeridum novum atque insigne opus ab anno 1556 ad annum 1606 accuratissimè supputatum*, ibid., 1557, in-fol., et d'autres ouvrages en latin. Il donnait dans l'astrologie judiciaire, et on lui attribue des prédictions que l'événement ne justifia point : ainsi il avait annoncé pour l'an 1584 un déluge et la fin du monde.

LEPAUTE (Jean-André), horloger célèbre, né vers 1709 à Montmédi, mort à Saint-Cloud en 1789, inventa les moyens d'exécution d'un nouveau mouvement à équation, dont l'astronome Lalande avait calculé la courbe. Il composa de plus quelques écrits sur son art, entre autres un *Traité d'horlogerie*, réimprimé en 1768, in-4. — Sa femme (Nicole-Reine ETABLE DE LA BRIÈRE), née en 1723 à Paris, où elle mourut en 1788, coopéra à son *Traité d'horlogerie*, et se distingua par de grandes connaissances astronomiques.

LEPAUTRE (Antoine), architecte de Paris, né en 1614, mort en 1691, excellait dans les ornements et les décorations des édifices. Ses talents en ce genre lui méritèrent la place d'architecte de Louis XIV. Ce fut lui qui donna le dessin des cascades du château de Saint-Cloud, et qui bâtit l'église des religieuses de Port-Royal à Paris, en 1625. Il fut reçu à l'académie de sculpture en 1671. Les *OEuvres* d'Antoine Lepautre parurent à Paris, 1652, in-fol., avec 60 pl. ; ibid., 1751, 3 vol. in-fol.

LEPAUTRE (Jean), parent du précédent, né à Paris en 1617, fut mis chez un menuisier, qui lui donna les premiers éléments du dessin. Il devint, par son application, un excellent dessinateur, et un habile graveur. Ce maître entendait très-bien les ornements d'architecture, et les décorations des maisons de plaisance, comme les fontaines, les grottes,

les jets d'eau, et tous les autres embellissements des jardins. Il fut reçu à l'académie royale de peinture et de sculpture en 1677, et mourut en 1682. — Son fils, Pierre LEPAUTRE, né à Paris en 1660, mort dans la même ville en 1744, s'appliqua à la sculpture. Plusieurs de ses ouvrages embellissaient Marly. Il fit à Rome, en 1691, le *groupe d'Enée et d'Anchise*, que l'on voit dans la grande allée des Tuileries. Il acheva en 1716 celui de *Lucrece* qui se poignarde en présence de Collatinus. Le groupe de Lucrece avait été commencé à Rome par Théodon.

LEPAYS (René), sieur du Plessis-Villeneuve, né à Nantes en 1636, passa une partie de sa vie dans les provinces de Dauphiné et de Provence, où il était directeur général des gabelles. Il mêla les fleurs du Parnasse avec les épines des finances, et mourut en 1690. On a de lui : les *Amitiés, Amours et Amourettes*, ouvrage mêlé de vers et de prose, que les dames et les jeunes gens lurent avec plaisir et avec le fruit d'y avoir au moins perdu leur temps ; *Zélotide*, histoire galante, qui n'eût point le suffrage des gens de goût ; un Recueil de pièces de poésies, *églogues, sonnets, stances*, où l'on trouve les finesses du bel esprit, et presque jamais les beautés du génie. Il le publia sous le titre de *Nouvelles œuvres*, Paris, 1672, 2 vol. in-12 ; Leipzig, 1738, 2 vol. in-8.

LEPELLETIER (Jean), né à Rouen en 1633, s'appliqua d'abord à la peinture. Il l'abandonna pour l'étude des langues, et apprit sans maître le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'hébreu, les mathématiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine et la chimie. Sur la fin de ses jours il ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de la religion, et continua cette étude jusqu'à sa mort, arrivée en 1711. On a de lui : une savante *Dissertation sur l'arche de Noé*. Il y explique la possibilité du déluge universel, et comment toutes les espèces d'animaux ont pu tenir dans l'arche. Borrel avait déjà démontré la même chose ; mais Lepelletier, sans contester ses mesures et ses calculs, avait trouvé des inconvénients dans son plan, et tâcha de les éviter dans celui qu'il propose. (*Voy. BORREL et WILKINS.*) Il y a joint une *Dissertation sur l'Hemine* de saint Benoît. C'est un gr. vol. in-12, dans lequel il y a autant de savoir que de sagacité ; des *Dissertations sur les poids et les mesures des anciens ; sur Kesitah*, mot hébreu dans la Genèse, ch. 33 ; *sur la chevelure d'Absalon, sur le temple de Salomon et d'Ezéchiel, sur la mort de Socrate, sur les erreurs des peintres*, etc., dans les *Journaux de Trévoux* ; une *Traduction française* de la *Vie de Sixte-Quint* par Leti, 1694, 2 vol. in-12 ; de l'ouvrage anglais de Robert Naunton, sous le titre de *Fragmenta regalia, ou Caractère véritable d'Elisabeth, reine d'Angleterre, et de ses favoris*. On le trouve dans les dernières éditions de la *Vie* de cette princesse par Leti. Les dissertations de Lepelletier sont écrites d'une manière prolix et languissante, mais le résultat en est net et solide.

LEPELLETIER. (*Voy. PELETIER.*)

LÉPICIÉ (Bernard), graveur, né en 1698, mort à Paris en 1755, maniait parfaitement le burin.

Ses gravures sont d'un beau fini, et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. On a de lui un *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, Paris, 1752, 2 vol. in-4; ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs. — Son fils, professeur de l'académie de peinture et de sculpture de Paris, a donné plusieurs tableaux qui seront toujours cités avec éloge. Les plus remarquables sont : *la Douane, la Halle, le Repos d'un vieillard, le Braconnier*. Abondant dans ses compositions, il brilla particulièrement par l'effet, et copia fidèlement la nature dans tous ses tableaux. Il mourut en 1784.

LEPIDUS (M. Æmilius), triumvir avec Octave et Marc-Antoine, naquit l'an 705 de Rome, ou 48 avant J.-C. Il était d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, et parvint aux premiers emplois de la république. Il fut grand pontife, maître de la cavalerie (*magister equitum*), et obtint deux fois le consulat les années 42 et 46 avant J.-C. Il contribua à faire nommer Jules-César dictateur, et celui-ci à son départ pour l'Espagne lui laissa le commandement de Rome. Pendant les troubles de la guerre civile, excités par les héritiers et les amis de Jules-César, Lépidus se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. Marc-Antoine et Auguste s'unirent avec lui. Ils partagèrent entr'eux l'univers. Lépidus eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette ligue funeste appelée *triumvirat*. Lépidus fit périr tous ses ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'était associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'Auguste remporta sur le jeune Pompée en Sicile. Comme il était venu du fond de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. Auguste le méprisait, parce qu'il savait qu'il était méprisé par ses troupes. Il ne daigna pas tirer l'épée contre lui. Il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand pontife, et le relégna à Circeïes, petite ville d'Italie, l'an 36 avant J.-C. Lépidus était d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'avide de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux circonstances les plus favorables à son agrandissement, et, pour nous servir des expressions de Paterculus, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla longtemps.

LEPITRE (Jacques-François), né en 1764, mort en 1822 à Versailles, était maître de pension à Paris. Membre de la commune de cette ville en 1792, il fut chargé du soin de surveiller la famille royale au Temple. Secondé par un autre commissaire, nommé Toulan, et de concert avec le chevalier de Jarjayes, il voulait procurer son évasion, lorsqu'un soulèvement contraria ce projet. Toulan périt sur l'échafaud; Lepitre échappa à la mort et devint plus tard professeur de rhétorique au collège royal de Rouen. On a de lui : *Histoire des dieux, des demi-dieux et des héros adorés à Rome et dans*

la Grèce, nouvelle édition, 1814 et 1819, in-12; *Quelques souvenirs ou notes fidèles sur mon service au Temple*, etc., 1814-1817, in-8.

LEPLAT ou LEPLAET (Josse), docteur en droit, né à Malines en 1733, commença dans sa ville natale ses études qu'il termina à l'université de Louvain. Reçu en 1766 docteur en droit civil et canonique, il étudia aussi avec le plus grand soin les antiquités ecclésiastiques. L'université de Louvain le nomma en 1768 à une chaire de droit civil, puis en 1774 à celle de droit canon. Une thèse qu'il fit soutenir et où il établissait l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti, contre le commun des théologiens, commença à le faire connaître. Cette thèse fut attaquée par le P. Maugis, augustin de Louvain. Leplat y répondit par une *Dissertation historico-canonique*; et, pour y donner plus de poids, il fit réimprimer une dissertation dans le même sens, donnée à Vienne en 1766. Dès lors il s'écartait de la route ordinaire, et laissait entrevoir qu'il partageait les opinions des théologiens qui pensent que les décisions du saint Siège, même appuyées de l'assentiment de la majorité des évêques, ne font pas toujours autorité. Fébronius, Van Espen, Riegger et d'autres, qui étendent au delà de leurs justes limites ce qu'on appelle les *libertés de l'Eglise*, devinrent ses guides. D'après cette façon de penser de Leplat, Joseph II, qui poursuivait dans les Pays-Bas son plan de réforme religieuse, le trouva très-disposé à favoriser ses innovations; aussi fut-il choisi pour les introduire et les appuyer. Lors de l'établissement d'un séminaire général à Louvain, de huit professeurs qu'avait la faculté de théologie, six furent destitués arbitrairement, et deux seulement, savoir les docteurs Leplat et Marant, furent conservés. On leur adjoignit des hommes qui pensaient comme eux. Cet enseignement forcé n'eut pas le succès qu'on en aurait désiré. Il était en contradiction avec les opinions du clergé. Les élèves refusèrent de pareils maîtres, et Leplat, en 1787, fut obligé de quitter Louvain, où il craignait d'être maltraité. Il se retira à Maëstricht. L'année suivante ayant voulu recommencer son cours, enfin on refusa de l'écouter; il fut même insulté par la multitude. Le gouvernement autrichien lui fit une pension qui ne lui fut pas longtemps payée. Le docteur se retira en Hollande, près de l'abbé Mouton, qui y rédigeait les *Nouvelles ecclésiastiques*. En 1806, il fut nommé professeur de droit romain à Coblenz, et directeur de l'école de droit de cette ville, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1810. On a de lui, outre sa *Dissertation historico-canonique*, une *Edition* du *Commentaire* de Van Espen sur le nouveau droit canonique, avec une préface assez longue, Louvain 1777, 2 vol. in-8; une *Edition* latine des *Canons* du concile de Trente, avec *préface* et *notes*, 1779, in-4; *Vindiciæ assertorum in præfatione codicis concilii Tridentini præmissa*, Louvain, 1780, in-4. C'est une réponse aux attaques dirigées contre la préface de son édition du concile de Trente; un *Recueil des actes et pièces relatifs à ce concile*, 7 vol. in-4, de l'imprimerie de l'uni-

versité. Il contient quantité de *documents* qui n'avaient jamais vu le jour, et qu'ont fournis les archives du gouvernement belge; une *Edition* des *Institutions* de jurisprudence de Riegger, 1780, 5 vol. in-8. Il donna la même année un *Abrégé* de cet ouvrage; une *Edition* des *Discours* de Fleury sur l'*Histoire ecclésiastique*; une *Dissertation* contre l'*autorité des règles de l'index*; une *Dissertation* contre ce qu'avait établi dans ses leçons le docteur Van der Velde, relative à la *Règle IV du concile de Trente sur la lecture de la Bible en langue vulgaire*; une *Dissertation* sur le *pouvoir d'établir des empêchements dirimants du mariage, et de l'origine des empêchements existants*, 1782, in-8. L'auteur s'y prononce en faveur de l'autorité civile. Van der Velde attaqua cette dissertation dans une thèse publique, soutenue le 18 juin 1783. Leplat répondit la même année par un écrit qu'il publia sous ce titre : *Vindiciæ dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis adversus thesim, die 18 junii in schola theologica propugnata*; *Lettre d'un théologien canoniste à N. S. P. Pie VI, au sujet de la bulle Auctorem fidei, portant condamnation d'un grand nombre de propositions tirées du synode de Pistoie de l'an 1786*, sans date. Loin d'y conserver le respect dû au chef de l'Eglise, Leplat, oubliant toutes mesures, s'y sert d'expressions injurieuses envers le pontife et les prélats de sa cour; *Observations sur la déclaration de S. Em. le cardinal archevêque de Malines, touchant l'enseignement du séminaire général de Louvain*, 1789, in-8. Ce prélat, après un examen où il avait proposé différentes questions aux professeurs, avait déclaré cet enseignement non orthodoxe; *Supplément au Catechisme de Malines*, Saint-Tron, de l'imprimerie archiépiscopale, in-8.

LEPRINCE (Jean), peintre, naquit à Metz en 1733. Il était frère de madame Leprince de Beaumont (*Voy.* BEAUMONT.) Il vint à Paris jeune encore, et se fit connaître par son talent sur le violon. Il fut élève de Boucher, commença par graver à la pointe des paysages très-bien exécutés. Il s'adonna ensuite à la peinture, et fit plusieurs tableaux dans le genre de Téniers et de Wouwermans, qui sont assez estimés. Il s'était marié, et il quitta bientôt sa femme pour passer à Saint-Petersbourg, où il peignit les plafonds du palais impérial. Après la mort tragique de Pierre III, il revint en France, et fut reçu à l'académie. Cet artiste était surtout renommé pour les *dessins* lavés à l'encre de la Chine. Il mourut à Denis-du-Port près de Lagny en 1781. Son talent sur le violon le tira une fois d'une assez mauvaise affaire. En passant par mer en Hollande, pour se transporter à Pétersbourg, son vaisseau fut pris par des corsaires anglais, qui se partagèrent aussitôt les dépouilles de leurs prisonniers; Leprince, sans se troubler, prit son violon, et se mit à jouer avec le plus grand calme: les corsaires, charmés des sons mélodieux de son instrument, suspendirent le pillage et lui rendirent, dit-on, tout ce qu'ils lui avaient pris.

LEQUIEN de la NEUVILLE (Jacques), né à Paris

en 1647, capitaine de cavalerie, d'une ancienne famille du Boulonnais, fit une campagne en qualité de cadet dans le régiment des gardes françaises, et quitta ensuite le service pour le barreau. Il était sur le point d'être pourvu de la charge d'avocat général de la cour des monnaies, lorsqu'une banqueroute considérable faite à son père déranger ses projets, et le réduisit à chercher une ressource dans la littérature. Après avoir appris l'espagnol et le portugais, il donna l'*Histoire générale de Portugal*, 1700, 2 vol. in-4, ouvrage qui lui mérita une place à l'académie des Inscriptions, en 1706. Lequien n'a conduit cette histoire que jusqu'en 1521, à la mort d'Emmanuel 1^{er}; et outre que son ouvrage n'est pas fini, il a plusieurs autres défauts. La Clède, secrétaire du maréchal de Coigni, qui donna, en 1735, 2 vol. in-4, et 8 in-12, une *Nouvelle Histoire de Portugal*, conduite jusqu'à nos jours, prétend que Lequien a supprimé dans la sienne un grand nombre de faits importants, et a passé légèrement sur beaucoup d'autres: mais, malgré sa critique, l'ouvrage de Lequien est avec raison préféré au sien. Son traité de *l'usage des postes chez les anciens et les modernes*, Paris, 1734, in-12, lui fit donner la direction d'une partie de celle de la Flandre française. Il alla s'établir au Quesnoy, et il y demeura jusqu'en 1713, que l'abbé de Mornay, ambassadeur en Portugal, l'emmena avec lui, comme un homme intelligent et un confident sûr. Ce voyage lui fut aussi avantageux qu'honorable. Le roi de Portugal lui donna une pension de 1,500 livres, payables en quelque lieu qu'il fût, et le nomma chevalier de l'ordre du Christ. Lequien crut ne pouvoir mieux le remercier qu'en travaillant à finir son *Histoire de Portugal*; mais sa trop grande application lui causa une maladie, dont il mourut à Lisbonne, en 1728.

LEQUIEN (Michel), dominicain, naquit à Boulogne en 1661 d'un marchand. Etant venu achever ses études à Paris, il s'y rendit habile dans les langues, dans la théologie et dans l'antiquité ecclésiastique. Il fut aimé par ses confrères et consulté par les savants, qui trouvaient en lui un critique habile et un littérateur poli, toujours prêt à communiquer ses lumières. Ce pieux et savant dominicain mourut à Paris en 1733. Ses principaux ouvrages sont: la *Défense du texte hébreu* contre le P. Pezron, avec une réponse au même Père, qui avait réfuté cette Défense, in-12 (*voy.* MORIN Jean et CAPPEL); une *Edition* des *OEuvres* de saint Jean Damascène, en grec et en latin, 1712, 3 vol. in-fol.; un traité contre le schisme des Grecs, qu'il a intitulé: *Panoplia contra schisma Græcorum*, in-4, sous le nom d'*Etienne de Altimura*; *Nullité des ordinations anglicanes*, contre le P. Le Courayer, 4 vol. in-12; plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires de littérature et d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets; *Oriens christianus, in quatuor patriarchatus digestus, in quo exhibentur Ecclesiæ patriarchæ, cæterique præsules Orientis*, Paris, 1740, 3 vol. in-fol., de l'imprimerie royale. Ouvrage qui renferme toutes les églises orientales, sous les quatre grands patriarchats de Constantinople, d'Alexan-

drie, d'Antioche et de Jérusalem. L'auteur y donne la description géographique de chaque diocèse des villes épiscopales. Il rapporte l'origine et l'établissement des églises, leur étendue, leur juridiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changements qui y sont arrivés, etc. La *Gallia christiana* de Sainte-Marthe lui a servi de modèle, et il l'a très-bien imitée.

LERANBERT (Louis), peintre et sculpteur, né en 1614 à Paris, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1663, mort en 1670, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Il avait appris la peinture à l'école de Vouet et la sculpture sous Sarrazin. Il succéda à son père dans la place de garde des antiques et marbres du roi, qui lui fut ôtée en 1663. Ceux de ses ouvrages qu'on voit dans le parc de Versailles, sont un groupe d'une *Bacchante* avec un *Enfant* qui joue des castagnettes, deux *Satyres*, une *Danseuse*, des *Enfants*, et des *Sphinx*.

LÉRIDANT (Pierre), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, fut un de ces jurisconsultes du XVIII^e siècle qui contribuèrent le plus par leurs écrits à corrompre les notions du droit, et surtout à renverser les antiques principes qui font la base de la société civile et religieuse; tels sont : *l'Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4, qui n'est qu'un petit plagiat fait à Launoy, tout comme celui-ci avait dépouillé le fameux de Dominis : car ces hétérodoxes docteurs n'ont pas même le mérite de l'originalité. Jacques Clément, chanoine de Gand, a réfuté cet examen dans son *Traité du pouvoir de l'Eglise sur le mariage des catholiques*, Liège, 1768, in-4 (voy. LAUNOY); *Consultation sur le mariage d'un Juif*, 1758, in-4; *Code matrimonial*, in-4, infecté de diverses erreurs. Il a été écrit encore sur d'autres matières, comme *l'Antifinancier*, 1764, in-12; *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. in-12. Il mourut en 1768.

LERME (François de ROXAS DE SANDOVAL, duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, fut le plus chéri de ses favoris. Il était d'un caractère plutôt indolent que pacifique. Il avait les qualités d'un bon particulier, mais non les talents d'un ministre. Il négocia avec l'Angleterre, fit une trêve avec la Hollande, pacifia l'Aragon, et tâcha d'encourager l'agriculture; mais il mit le plus grand désordre dans les finances. Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, et qui n'établissait point d'impôt odieux, aurait dû le faire aimer des peuples; mais le maître était faible, livré à ses favoris, et le ministre, également incapable, se laissait gouverner par des commis insolents et avides; c'est ce qui rendit de Lerme l'objet de l'horreur et du mépris. Les moyens de le décrier manquèrent; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine marguerite par Rodrigue Caldéron, sa créature et son confident. Quelque éloignée que cette action fût de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans: De Lerme fut

disgracié en 1618. Il était entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, et Paul V l'avait honoré de la pourpre. Le cardinal de Lerme mourut quatre ans après avoir été, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par Philippe IV. Le duc d'Uzède, son fils, s'était montré son plus cruel ennemi, et lui avait succédé dans le ministère; mais sa faveur avait cessé trois ans avant la mort de Philippe III, arrivée en 1621. Le caractère de ce ministre est peint dans le *Gil Blas* de Lesage, liv. 8 et 9.

LERNOUT (Jean), poète, né à Bruges en 1545, après avoir achevé ses études, voulut connaître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne; il entreprit ces voyages avec Juste-Lipse. De retour dans son pays, malgré les embarras de quelques charges dont il fut honoré, il n'abandonna point les Muses dont il faisait ses délices: il mourut en 1619. On a recueilli ses poésies sous ce titre : *Jani Lernautii, Basia, Ocelli et alia poemata*, Leyde, Elzévir, 1612, in-12. Elles lui assurent un rang parmi les bons poètes latins.

LEROUX (J.-J. le chevalier), ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, né vers l'an 1749, s'est distingué par ses talents dans sa profession. Il se voua non-seulement à la pratique de la médecine; mais encore à l'enseignement de cette science; il était doyen de la faculté en 1814, depuis quelques années. On lui doit : *Observations sur les pertes de sang des femmes en couche et sur les moyens de les guérir*, Lyon, 1776, in-8; *Traité sur la galle simple, sur sa complication avec d'autres maladies*, 1809, in-12; *Eloge de Baudeloque*, inséré à la suite des éditions posthumes de ce savant praticien, intitulées : *Art des accouchements*. Peu d'hommes ont rendu pendant une carrière aussi longue, autant de services à l'humanité. Il était rédacteur principal du *Journal de médecine*, qu'il commença en 1800, avec Boyer et Corvisart. Il était médecin de la Charité, et de plusieurs autres établissements de bienfaisance. Leroux n'est pas moins recommandable par sa vie politique que par sa vie scientifique : ainsi on le vit passer toute la nuit du 10 août 1792, en qualité d'officier municipal, auprès de la personne de Louis XVI, et il suivit ce prince lorsqu'il se rendit à l'assemblée législative. Arrêté quelque temps avant les massacres des 2 et 3 septembre, il eut le bonheur d'échapper à la mort. Il devint président de la section de l'*Unité* (Faubourg Saint-Germain); les sections de Paris s'étant insurgées le 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), il fut condamné à mort comme un des auteurs de la révolte; mais il parvint à échapper à l'exécution de ce jugement : il renonça dès lors aux affaires publiques. Il est mort du choléra-morbus, à Paris, en 1832.

LEROY (Louis), né à Coutances en Normandie, mort en 1577, avait succédé en 1570 au célèbre Lambin dans la chaire de professeur en langue grecque au collège royal à Paris. C'était un homme d'une impétuosité de caractère insupportable. Il écrivait assez bien en latin. Ses ouvrages sont : la *Vie de Guillaume Budé*, en latin élégant, Paris,

1577, in-4; la *Traduction* française du Timée de Platon, in-4, et de plusieurs autres ouvrages grecs; des *Lettres*, 1560, in-4, etc.

LEROY (Pierre), aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et chanoine de Rouen, publia, en 1593, *La vertu du catholicon d'Espagne*. Cet écrit passa, assez mal à propos, pour ingénieux lorsqu'il parut; sans le discrédit où tomba la ligue, on ne l'eût jamais considéré que comme une platitude. Il fit naître l'idée des autres écrits qui composent la *Satire Ménippée*, 3 vol. in-8. (Voy. CURÉTIEN Florent, DUCHAT, GILLOT Jacques, RAPIN Nicolas, PITHOU Pierre.)

LEROY (Guillaume), né à Caen, en Normandie, l'an 1610, fut envoyé de bonne heure à Paris, où il fit ses études. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au sacerdoce. Ayant permuté son canonicat de Notre-Dame de Paris avec l'abbaye de Haute-Fontaine, il y vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. Il était ami des Arnauld, des Nicole, des Pont-Château. On a de lui : des *Instructions recueillies des Sermons de saint Augustin sur les Psaumes*, 7 vol. in-12; *La Solitude chrétienne*, 3 vol. in-12; un grand nombre de *Lettres*, de *Traductions* et d'autres ouvrages.

LEROY (Jacques), baron du Saint-Empire, né en 1633 à Bruxelles, mourut à Lierre en 1719. Il s'est beaucoup occupé de l'histoire de son pays, et ses travaux nous ont procuré les ouvrages suivants : *Notitia marchionatus Sancti Imperii*, 1678, in-fol., avec fig.; *Topographia Brabantia*, 1692, in-fol.; *Castella et prætoria nobilium*, 1696, in-fol.; le *Théâtre profane de Brabant*, 1730, 2 vol. in-fol., avec fig.

LEROY (Julien), né à Tours en 1686, fit paraître dès son enfance tant de goût pour la mécanique, que, dès l'âge de 13 ans, il faisait de petits ouvrages d'horlogerie. A l'âge de 17 ans, il se rendit à Paris, où son talent fut employé, et où il fut admis dans le corps des horlogers, en 1713. Les Anglais excellaient alors dans ce bel art : Julien Leroy les égala bientôt par ses inventions et par la perfection où il porta les montres. Graham, le plus fameux horloger d'Angleterre, rendit justice à l'horloger français. Cet artiste mourut à Paris en 1759. — Son fils aîné s'est distingué dans l'horlogerie, et a donné, dans les *Etrennes chronométriques* pour l'année 1760, le détail des inventions de son père. Il mourut à Paris en 1785, à l'âge de 68 ans. — Son autre fils, Charles LEROY, se distingua dans la médecine, prit le bonnet de docteur à Montpellier, s'y établit, et y mourut en 1779, après avoir publié divers ouvrages : *Mélanges de physique et de médecine*, 1771, in-8 : c'est le recueil des Mémoires qu'il avait donnés à l'académie des sciences; *Usage et effet de l'écorce du garou*, 1767, in-12; *De aquarum mineralium natura et usu*, 1762, in-8. — Jean-David LEROY, frère des précédents, se livra à l'architecture et contribua à en faire disparaître le mauvais goût. On lui doit : *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris, 1758 ou 1770, 2 tom. in-fol.; *Histoire de la disposition et des formes différentes que les chrétiens*

ont données à leurs temples, 1764, in-8; *Observations sur les édifices des anciens peuples*, 1767, in-8; *La marine des anciens peuples expliquée et considérée par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la marine moderne*, 1777, in-8; *Les navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on pourrait en faire dans notre marine*, 1783, in-8; *Recherches sur les vaisseaux longs des anciens, sur les voiles latines et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*, 1785, in-8; *Mémoire sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la nature dans les Pyrénées*, 1773, in-4; *Canaux de la Manche à Paris pour ouvrir deux débouchés à la mer, et faire de la capitale une ville maritime*, 1791, in-8; *Nouvelle voilure proposée pour les vaisseaux de toute grandeur, et particulièrement pour ceux qui seraient employés au commerce*, 1800, in-8; plusieurs *Mémoires* insérés dans ceux de l'Institut. Jean-David Leroy mourut à Paris en 1803.

LEROY (Alphonse-Vincent-Louis), professeur d'accouchement à la faculté de Paris, né à Rouen en 1741, obtint beaucoup de succès dans le traitement des maladies des femmes et des enfants; néanmoins il y avait dans ses idées quelque chose de paradoxal, qui se fait trop apercevoir dans les nombreuses productions de sa plume. Les principales sont : *Maladies des femmes et des enfants*, 1768, 2 vol. in-8; *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants*, 1772, in-12; *La pratique de l'art des accouchements*, 1776, in-8; *Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement*, 1787, in-8; *Leçons sur les pertes de sang pendant la grossesse*, 1801-1803, in-8; *Manuel des goutteux*, 1803, in-18; 2^e édition, augmentée, 1805, in-8; *Médecine maternelle, ou l'Art d'élever et de conserver les enfants*, 1803, in-8; *Manuel de la saignée*, 1807, in-12; *De la conservation des femmes*, 1801, in-8. Leroy fut assassiné en 1816.

LÉRY (Jean de), ministre protestant, né en 1534 à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestants, que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de huguenots, sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léry revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, imprimée en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Léry se trouva dans Sancerre lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1573, et il publia l'année suivante, in-8, un *Journal* curieux de ce siège et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

LESAGE (Alain-René), célèbre écrivain français, né à Sarzeau près de Vannes, en 1668, mourut en 1747, à Boulogne-sur-Mer, chez son second

fils, chanoine de cette ville. Il étudia chez les jésuites de sa ville natale, et occupa ensuite pendant plusieurs années une place dans les fermes. Etant venu à Paris en 1692, il s'y fit recevoir avocat au parlement; mais il abandonna bientôt cette carrière pour se livrer uniquement à la littérature: c'est ainsi qu'il vécut pendant 45 ans du produit de ses ouvrages et d'une pension de 600 livres que lui avait assurée l'abbé de Lyonne son ami; en 1745 il se retira à Boulogne. Son premier ouvrage fut une traduction paraphrasée des *Lettres d'Aristenète*, auteur grec, 2 vol. in-12. Il apprit aussi l'espagnol, et goûta beaucoup les écrivains de cette nation, dont il a donné des traductions, ou plutôt des imitations qui ont eu un grand succès. Ses principaux ouvrages en ce genre sont: *Gusman d'Alfarache*, 1732, 2 vol. in-12: ouvrage où l'auteur fait passer le sérieux à travers le frivole qui y domine; *le Bachelier de Salamanque*, 1738, 2 vol. in-12: roman bien écrit, et semé d'une critique utile des mœurs du siècle; *Gil Blas de Santillane*, 1715-24-35, 4 vol. in-12. On y trouve des peintures vraies, des choses ingénieuses et amusantes, des réflexions judicieuses. Il y a du choix et de l'élégance dans les expressions, de la netteté et de la gaieté dans les récits. C'est un tableau fidèle de toutes les conditions et le meilleur roman moral qu'aucune nation ait produit. C'est le chef-d'œuvre de Lesage; il a été traduit dans presque toutes les langues. On a donné une édition de *Gil Blas*, Lyon, chez Rusand, où l'on ne trouve plus quelques détails de mœurs un peu libres, qui rendaient la lecture de ce livre dangereuse à la jeunesse (*Voy.* notre article ISLA sur l'auteur original de ce roman.) *Nouvelles aventures de don Quichotte*, 2 vol. in-12. Ce nouveau don Quichotte ne vaut pas l'ancien; il y a pourtant quelques plaisanteries agréables; *le Diable boiteux*, Paris, 1707, 2 vol. in-12: ouvrage qui renferme des traits propres à égayer l'esprit et à corriger les mœurs. (*V. GUEVARA.*) Il eut d'abord un si grand débit que l'on rapporte que deux seigneurs mirent l'épée à la main pour avoir le dernier exemplaire de la 2^e édition; *Mélanges amusants de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*, in-12: ce recueil est, ainsi que tous ceux de ce genre, un mélange de bon et de mauvais; *Roland l'amoureux*, 2 vol. in-12; *Estévanille*, ou *le Garçon de bonne humeur*, 2 vol. in-12: ouvrage dans lequel on retrouve toujours l'esprit de l'agréable auteur de *Gil Blas*. On a encore de Lesage des Comédies et des Opéras comiques. Parmi les premières, on cite *Turcaret*, pièce du premier ordre, et *Crispin rival de son maître*: on les joue encore assez souvent au Théâtre-Français. Ses Opéras sont tout à fait oubliés. Cet auteur avait peu d'invention; mais il avait de l'esprit et du goût, et l'art d'embellir les idées des autres, et de se les rendre propres. On a imprimé ses *OEuvres choisies*, Amsterd. (Paris), 1783, 15 vol. in-8, fig.; Paris, 1810, 16 vol. in-8, fig., 90 fr.; *ibid.*, 1818-21, 14 vol. in-12, fig., ou 16 vol. in-18, fig.; *ibid.*, 1822, 12 vol. in-8, 54 fr., pap. satiné, 66 fr., gr. pap. vél., 240 fr.; *ibid.*, 1827, 16 vol. in-32, fig.; *ibid.*, 1828, 12 vol.

in-8, fig., 60 fr. *L'Eloge de Lesage* a été mis au concours en 1821 par l'académie française, et le prix a été décerné en 1822 à Patin et Malitourne.

LESAGE (Georges-Louis), naquit en 1724 à Genève, où son père, né à Couches en Bourgogne, s'était retiré quelques années auparavant, et où il enseignait les mathématiques et la physique. Ce fut un savant naturaliste, qui a joui d'une grande réputation, quoiqu'il ne nous reste de lui que quelques mémoires ou ouvrages de peu d'étendue, indiqués dans une *Notice* publiée à Genève en 1805. Il était membre de la société royale de Londres, et correspondant de l'académie des sciences de Paris; il est connu surtout par des découvertes sur la *pesanteur*, et par sa *Théorie des fluides élastiques*. Lesage mourut en 1803.

LESAGE (Bernard-Marie), député du département d'Eure-et-Loir à la convention de 1792, s'attacha au parti des girondins, et il en défendit toujours la cause avec ardeur. Lesage se montra d'abord un des moins exaltés parmi les républicains, et le 14 décembre, afin de ne pas multiplier le nombre des proscriés, il s'opposa à l'impression, ordonnée par la municipalité de Paris, des listes dites des huit mille et vingt mille, ainsi que de celles des membres de différents clubs qui s'étaient prononcés en faveur du roi. Il fut élu secrétaire le 10 janvier 1793, et le 10 mars suivant, il présenta un projet de décret pour l'organisation d'un tribunal révolutionnaire. Il ne s'attendait pas alors que, dans le mois de juin, il serait lui-même menacé d'en devenir une des victimes. Fidèle au parti des girondins, il fut compris dans leur chute, le 31 mai, et mis hors la loi, le 2 juin. Il put cependant se soustraire aux poursuites des jacobins, et rentra dans le sein de la convention après le 9 thermidor. Il avait constamment été l'ennemi de Robespierre, et, après sa mort, il ne cessa de s'élever contre les terroristes. Lorsqu'on dénonça à la convention un placard intitulé le *Tocsin national*, il déclara cette dénonciation injuste, et provoqua en même temps la liberté de la presse. Peu de jours après, il attaqua la loi du 17 nivose, relative au partage des successions, et prouva qu'elle était contraire à la déclaration des droits. Ayant été nommé membre du comité de salut public et de la commission chargée de la rédaction des lois organiques de la constitution, il combattit, le 30 avril 1795, le projet tendant à supprimer le comité de sûreté générale, et à former celui du salut public de vingt-quatre membres, en disant qu'il regardait ce projet comme le tombeau de la liberté. Il proposa le 20 mai, à la suite de l'insurrection du 1^{er} prairial, de ne faire juger par la commission militaire que les délits militaires; de renvoyer par conséquent Romme et ses complices au tribunal criminel. Il insista sur ce qu'on créât une commission qui devrait présenter un rapport sur les députés qui, dans leur mission, avaient répandu le sang innocent ou dilapidé les deniers de la république. Le 23 juin il présenta le projet de la nouvelle constitution. Réélu membre du comité de salut public, il fit décréter d'accusation le représentant Dupin, à cause de son rapport

violent sur les fermiers généraux. Il s'opposa, quoique en vain, en septembre, à la réunion de la Belgique à la France; et, pour prémunir les Parisiens contre les mouvements qui se préparaient, il fit adopter, le 25 de ce mois, une proclamation qui leur était adressée, et décréter qu'ils étaient garants envers la nation de la conservation de la représentation nationale. Depuis cette époque, il n'eut que peu d'occasions de se faire remarquer. Il fut réélu au conseil des Cinq-cents, et mourut en 1796.

LESAGE (Hervé-Julien), ancien religieux prémontré, puis chanoine de St.-Brieuc, né à Alzel, en 1757, entra vers la fin de sa vingtième année dans l'abbaye de Beauport, ordre de Prémontré, obtint au bout de ses deux ans d'épreuves, un prieuré dans la cure de Boqueho près de Chatel-Audren. Le jeune religieux ne donna point dans les erreurs de la révolution, il refusa même le serment, et publia à cette occasion une *Lettre d'un curé qui ne jurera pas à un curé qui a juré*: la lettre était adressée à Delaunay, prieur-curé de Chatel-Audren, prémontré et membre de l'Assemblée constituante. Lesage, obligé de quitter la France, trouva un asile en Belgique dans l'abbaye de Tongerlo, qui était du même ordre que le sien. L'invasion des armées françaises le contraignit bientôt de fuir en Allemagne: il se retira jusqu'en Sicile, où l'ordre de Prémontré avait alors plusieurs maisons. Il trouva enfin une retraite honorable à l'abbaye de St.-Vincent de Breslaw. L'abbé l'envoya ensuite à Czanowentz, monastère de chanoinesses régulières du même ordre: Lesage y passa le reste du temps de son émigration. En même temps qu'il s'occupait des exercices pieux du monastère, il se livrait à des études utiles: c'est là qu'il entreprit la *Traduction de la morale chrétienne* par le P. Hammer, bénédictin, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, en 1817, 2 vol. in-12. Cette exposition formait la suite d'un ouvrage dogmatique, qui devait avoir pour titre, *Manuel du catholique instruit des vérités et des devoirs de la religion*; cet ouvrage, qui devait être de 5 vol., n'a pas été publié. En 1802, Lesage rentra en France, et alla reprendre la direction de son ancienne paroisse. Nommé chanoine de St.-Brieuc, il se voua entièrement à la prédication: il fit entendre la parole sainte dans presque toutes les villes un peu importantes de la Bretagne: il prêcha aussi à Bordeaux. Sa vie entière fut celle du missionnaire le plus actif: nous ne saurions dire combien de retraites il fit, que de discours il prononça, combien de conversions il opéra. Il n'a point fait imprimer ses sermons: on n'a de lui que quelques discours de circonstance: son *Exposition de la morale chrétienne*, est son ouvrage le plus important: il en a été rendu compte dans l'*Ami de la religion*, n° 333, tome 13. Ses opinions sur le prêt de commerce furent attaquées par l'abbé Pagès dans sa *Dissertation sur le prêt*: Lesage y répondit par une lettre insérée dans le n° 680, tome 27 de l'*Ami de la religion*, et par une autre lettre à Pagès, ou *observations modestes*, Saint-Brieuc, in-8, 19 pages. Sans nous ériger en juges de la question,

nous dirons que le ton de cette lettre de Lesage est peu digne de la gravité du sujet. En 1830, l'auteur publia une petite *Notice sur l'abbé Leclech, curé de Plouha*, et son ami. Lesage est mort à Paris en 1832. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur le diocèse de St.-Brieuc*, qui sans doute ne seront point imprimés, et des *lettres intéressantes sur les causes de la révolution et sur l'émigration*.

LESAGE-SENAULT (J.-H.), négociant de Lisle, né vers 1760, fut membre de la convention, et vota la mort du roi. La loi contre les régicides l'atteignit et le força de quitter la France en 1816. Retiré à Tournai, il mourut dans cette ville en 1823.

LESBONAX, orateur et philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avait été disciple de Timocrate; mais il corrigea ce qui lui paraissait trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Ses compatriotes eurent tant de considération pour lui, qu'ils firent frapper sous son nom une médaille. Elle avait échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires; Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connaître dans une Dissertation curieuse, publiée à Paris, 1744, in-12. Lesbonax avait mis au jour plusieurs ouvrages, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins deux *Harangues*, que nous avons dans le *Recueil des anciens orateurs* d'Alde, Venise, 1513, 3 vol. in-fol.; et Paris, Henri Etienne, 1575; *De figuris grammaticis*, avec Ammonius, Leyde, 1739, 2 part. in-4. Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylène.

LESCARBOT (Marc), avocat au parlement de Paris, né à Vervins dans le xv^e siècle, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et il y séjourna quelque temps. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édit. est celle de Paris, 1618, in-8, 4 à 5 fr. Cette histoire était assez bonne pour son temps; celle du P. Charlevoix l'a entièrement fait oublier. Lescarbott aimait à voyager. Il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et il publia le *Tableau des treize cantons*, Paris, 1618, in-4, 4 à 8 fr., en vers fort plats et fort ennuyeux.

LESCHASSIER (Jacques), avocat et substitut du procureur général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, se lia d'amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, et d'autres savants hommes de son siècle. Pendant la guerre de la ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri III et Henri IV. La plus ample édit. de ses *OEuvres* est celle de Paris, 1652, in-4. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'église gallicane* a été plus applaudi des protestants que des catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien* en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape Paul V, 1606, in-4, lui valut une chaîne d'or. Leschassier avait acquis une si grande réputation, qu'il était toujours consulté sur les matières civiles et

canoniques. Il a écrit sur *le droit de nature*, sur *la loi salique*, etc.

LESCOT (Pierre), seigneur de Clagny et de Clermont, conseiller au parlement et chanoine de Paris, né en 1510, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de François I^{er} et de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints-Innocents*, rue Saint-Denis, admirée des connaisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornements sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. Là *façade de l'horloge*, seule partie de son ouvrage qui subsiste encore, est regardée comme un chef-d'œuvre. Il mourut à Paris en 1571.

LESCUN (Thomas de Foix, seigneur de), passait pour un homme cruel et extrêmement avare. Ses exactions firent soulever le Milanais en 1521. Après la perte de la bataille de la Bicoque, les ennemis l'assiégèrent dans Crémone. Il n'y tint pas aussi longtemps qu'il le pouvait ; et en rendant la place, il promit de faire évacuer toutes celles du Milanais, où il y avait garnison française ; il reçut, à la journée de Pavie en 1525, un coup de feu dans le bas-ventre, dont il mourut sept jours après, prisonnier de guerre à Milan.

LESCURE (Louis-Marie, marquis de), d'une famille du Bas-Poitou, né en 1766, commandait une compagnie au régiment Royal-Piémont. Après une première et courte émigration, il allait franchir de nouveau la frontière, lorsque Louis XVI le retint dans la capitale. Dans la journée du 10 août, ce fut en vain que Lescure, secondé par La Rochejacquelein et par quelques amis, donna des preuves du dévouement le plus héroïque. Le roi passa d'une prison sur l'échafaud. Lescure vivait retiré dans son château de Bressuire, lorsque, le gouvernement révolutionnaire ayant ordonné une levée de 300.000 hommes, les paysans du Poitou se révoltèrent. Quelques troupes républicaines, appelées par cette insurrection, le retinrent prisonnier dans son château ; mais bientôt une armée vendéenne le délivra. Proclamé l'un des principaux chefs de l'armée royaliste, Lescure donna des preuves du plus brillant courage. A Saumur il reçut une blessure assez grave, et au combat de Torson il battit l'ennemi ; ce fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire. Atteint d'une balle qui le renversa de cheval, à la malheureuse affaire de la Tremblaye, il suivit sur un brancard l'armée vendéenne, qui, après la défaite de Chollet, dut passer la Loire. Cependant il aida de ses conseils ses vaillants compagnons, et contribua à faire nommer son cousin, La Rochejacquelein, généralissime de l'armée. Les revers multipliés, le manque de repos, et parfois de secours, envenimèrent sa blessure, et pendant une marche de l'armée entre Ernée et Fougères, il rendit le dernier soupir, le 3 novembre 1793 : il n'avait que 26 ans. Lescure était aussi humain que brave ; et, au moment où les deux armées se permettaient de terribles représailles, il ne laissa jamais périr ni même maltraiter un prisonnier. Les

noms de La Rochejacquelein, de Charette, etc., paraîtront peut-être plus brillants que le sien ; mais aucun de ces chefs ne s'est acquis une gloire plus pure et plus digne d'un soldat chrétien. Lescure, qui avait fait de très-bonnes études militaires, était, sans contredit, le meilleur tacticien de l'armée vendéenne.

LESDIGUIÈRES (François de Bonne, duc de), l'un des principaux capitaines de Henri IV, né à Saint-Bonnet de Champsaur, dans le Haut-Dauphiné, en 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Simple archer en 1562, ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir pour chef par les calvinistes, après la mort de Montbrun en 1575. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Henri IV, qui faisait grand cas de lui lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. Lesdiguières remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparon en 1591, de Vigort en 1592, de Greslane en 1597. On raconte un fait qui fait honneur à la sagacité de ce général. Le duc de Savoie bâtissait le fort de Barraux sur les terres de France et en face de l'armée que commandait Lesdiguières, sans que celui-ci y mit la moindre opposition. En ayant reçu des reproches de la part du roi, il répondit : « Puisque le duc veut faire la dépense de ce fort, il » faut le laisser faire ; quand il sera fini, je m'en » gage à le prendre. » Il tint parole, et en deux heures le fort tomba au pouvoir des Français. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de Henri IV, il servit utilement Louis XIII contre les huguenots, dont les rébellions continuelles lui étaient enfin devenues odieuses. Il assiégea en 1621 Saint-Jean-d'Angély et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : « Il y a soixante ans, leur dit-il, » que les mousquetades et moi nous nous connais- » sons. » L'année d'après, il abjura le calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie, des mains du maréchal de Créqui son gendre, des lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu*. En 1625, il prit quelques places sur les Génois ; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siège de Verne aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avaient profité de son absence pour prendre les armes ; Lesdiguières parut, et ils tremblèrent. Ayant mis le siège devant Valence, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1626. Sa réputation était si grande en Europe, que la reine Elisabeth d'Angleterre disait que « s'il y avait deux Lesdiguières » en France, elle en demanderait un à Henri IV. » Les lecteurs qui voudront connaître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter sa *Vie*, par Louis de Videt, son secrétaire, 1638, in-fol. ; ouvrage curieux et intéressant, quoique

écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, tels que son avidité pour les richesses, ses débauches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc.

LESLEY (Jean), évêque de Ross en Ecosse, né en 1527, était d'une des plus nobles familles de ce royaume; il fut ambassadeur, en 1571, de la reine Marie Stuart à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importants à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossois, l'un à Rome, l'autre à Paris, et le troisième à Douai, et exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles en 1596. On a de lui une Histoire d'Ecosse en latin, sous ce titre : *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, pet. in-4, et quelques écrits en faveur du droit de la reine Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestants ont accusé son Histoire de partialité; mais elle ne pouvait manquer d'essuyer ce reproche de leur part, à moins d'en retrancher les faits les plus vrais et les plus connus. (Voy. KING.)

LESLIE (Charles), naquit en Irlande vers le milieu du XVII^e siècle, et mourut en 1722. Entré dans les ordres sacrés, en 1680, il fut nommé en 1687, chancelier de l'église Cathédrale de Connor. A cette époque il se rendit odieux aux catholiques d'Irlande, par l'opposition qu'il manifesta contre eux; mais ses talents le mirent en grand crédit auprès des protestants, qui le consultaient sur tous les cas difficiles. Il est auteur de plusieurs traités estimés des anglicans : *Méthode courte et facile contre les déistes*, 1694, in-8; *Méthode courte et facile contre les Juifs*, tirée en partie de l'ouvrage de Limborch, intitulé *Amica collatio*. Le P. Houbigant l'a traduite en français avec quelques autres traités de Leslie, Paris, 1770, in-8; *Essai sur le droit divin des dîmes*, 1700, in-8; *Le serpent sous l'herbe*, 1697, in-8. Bayle estimait beaucoup cet ouvrage, dirigé contre les quakers; *Du jugement privé et de l'autorité en matière de foi*, et plusieurs autres écrits contre les catholiques; ils ont été publiés en 1721, 2 vol. in-fol.

LESSEVILLE (Eustache LE CLERC de), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut choisi recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutance. Il s'acquies l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connaissance profonde de la théologie et de la jurisprudence le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il était député.

LESSING (Gotthold-Ephraïm), né à Kamenz, dans la Lusace, en 1729, fut bibliothécaire à Wol-

fenbuttel, où il mourut en 1781. La langue allemande lui doit cette précision, cette élégance, et même cette douceur dont on ne la croyait pas susceptible. Parmi les ouvrages de cet écrivain, regardé comme classique en Allemagne, nous citerons : *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du Théâtre*, Berlin, 175.....; *Fables en prose avec une Théorie sur l'Apologue; la Vie de Sophocle; Lettres sur la Littérature; Laocoon, ou des limites respectives de la peinture et de la poésie*, ibid., 1765; *des Images de la mort chez les anciens*, 1763. Cet écrit, ainsi que le précédent, traite de la théorie du beau dans les arts; *Dramaturgie, ou Préceptes sur l'art dramatique*, de 1767 à 1768. L'auteur prétend que les Français dans leur théorie dramatique ont mal compris les Grecs. Cet ouvrage, où l'on remarque beaucoup de prévention nationale, est cependant plein d'éloquence et d'érudition; *Mémoires historiques et littéraires, tirés des trésors de la bibliothèque ducal de Wolfenbuttel*, 1773; *Fragments d'un Inconnu*: ouvrage qui lui suscita de justes critiques de la part des théologiens; *Pope métaphysicien, ou Examen du système de ce poète philosophe; Ernest et Falk, dialogues pour les francs-maçons*. Lessing a traduit en outre, en allemand, les ouvrages suivants : *Examen de los Ingenios, ou Examen des esprits propres aux sciences*, par D.-J. Huarte, espagnol; *Histoire des Arabes sous les Califes*, par l'abbé Augier de Margigny; *Système de philosophie morale*, par l'anglais Hutcheson; le *Théâtre* de Diderot. On cite parmi ces pièces : *le Jeune Savant; les Juifs; le Misogyne, ou Ennemi des femmes; l'Esprit fort*. Lessing a donné ces comédies à l'âge de 20 à 22 ans; *le Trésor*, imité de Plaute; *Miss Sara Samson*, 1775, première tragédie bourgeoise allemande; *Philotas*, tragédie, 1759; *Emilia Galeotti; Minna de Barnhelm*, comédie en prose, 1763, imitée par Rochon de Chabannes, sous le titre des *Amants généreux*, 1774; *Nathan le Sage*, 1779, pièce trop longue pour être représentée, mais qui eut à la lecture un prodigieux succès. Elle est tirée d'une *Nouvelle* de Boccace. Les *OEuvres* de Lessing, imprimées à Berlin, 30 v. in-18, se terminent par la *Correspondance* de l'auteur avec les littérateurs les plus renommés de l'Allemagne.

LESSIUS (Léonard), né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite l'an 1572, professa avec distinction la philosophie pendant sept ans à Douai, et la théologie à Louvain depuis l'an 1585 jusqu'en 1605. Il fit soutenir, de concert avec Hamélius, son confrère, en 1586, des *Thèses* qui paraissaient opposées aux sentiments de saint Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura 34 propositions tirées des *Thèses* de Lessius. Elle crut voir que le jésuite, en combattant le *baianisme*, s'était jeté dans le *semi-pélagianisme*. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette censure dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée dans l'Histoire des congrégations *De auxiliis* de Meyer, p. 32. L'université de Douai se joignait à celle de Louvain. Il règne dans la cen-

sure de Douai un air de vivacité qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte V fit examiner dans une congrégation la doctrine condamnée dans Lessius; et après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sanae doctrinae articuli*. La censure fut cassée et le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo en 1588. Quesnel et Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure; mais ces deux apologies furent condamnées par Innocent XII en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la défense de la foi sur la grâce*, chap. 14, § 3. On sait que Habert n'était pas favorable aux jésuites, et sa relation acquiert par là une considération particulière; elle est toute à la décharge de Lessius. Ce jésuite célèbre mourut en 1623. Il savait la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont: *De justitia et jure actionum humanarum*, Anvers, 1621; Lyon, 1653, in-fol. Saint François de Sales estimait beaucoup cet ouvrage, comme il paraît par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au collège des jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentiments de Lessius sur la prédestination et la grâce (1). *De potestate summi pontificis*, ouvrage

(1) Le P. Graveson (voy. ce nom) ayant nié la réalité de cette lettre, on en fit graver l'original en 1729, avec la plus grande exactitude chalcographique, et des copies imprimées ou *fac simile* en furent répandues partout. C'est sur une de ces copies qui deviennent rares, que nous la transcrivons. Elle est si propre à faire connaître le saint prélat et le savant religieux, qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici. « *Admodum reverende in Christo Pater, attulit mihi Paternitatis Vestrae litteras dilectissimas nobis magister Gabriel, quae ut perhonorificae, ita et jucundissimae mihi fuerunt. Amabam jam pridem, imo etiam venerabar te nomenque tuum, mi Pater, non solum quia soleo quidquid ex vestra illa Societate procedit magni facere, sed etiam quia sigillatim de vestra reverentia multa audivi praecleara primum, deinde vidi, inspexi et suscepit. Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimum: De justitia et jure, in quo et breviter simul et luculenter, difficultates illius partis theologiae, praeceteris autoribus quos viderim, egregie solvis. Vidi postea consilium quod a magni consilii angelo per te mortalibus datum est De vera religione eligenda, ac demum obiter vidi in bibliotheca collegii Lugdunensis tractatum De praedestinatione; et quamvis non nisi sparsim, ut fit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen, Paternitatem Vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativa auctoritate nobilissimam De praedestinatione ad gloriam post praesisa opera amplecti ac tueri; quod tam mihi gratissimum fuit, qui nimirum eam semper, ut Dei misericordiae, ac gratiae magis consentaneam, veriore ac amabiliorem existimavi; quod etiam tantisper in libello De amore Dei indicavi. Cum igitur ita erga Paternitatis Vestrae merita, quam dudum laudaverant apud me opera ejus, affectus essem, mirifice profecto gavisus sum, me tibi vicissim utcumque etiam carum esse; quod ut semper contingat, et dictum magistrum Gabrielem commendatissimum habeo, et si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quam impensissime. Valeat interim reverenda Paternitas tua, et te Deus usque in senectam et senium numquam derelinquat, sed canos tuos benedictionibus caelestibus ornent et compleat. Amessi Gebemensiam, 26 Augusti 1613. Admodum Reverendae Paternitatis Vestrae humillimus*

solide et bien écrit; mais dans lequel l'auteur paraît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes; *Hygiasticon seu de vera ratione valetudinis bonae et vitae, unà cum sensuum, judicii et memoriae integritate, ad extremam senectutem conservandae*, Anvers, 1613 et 1614, in-8, avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, Paris, 1646, in-8; plusieurs *Opuscules* recueillis en 2 vol. in-fol., pleins de lumières et de sentiments, écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance et d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessenda vera religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise; et celui *De Providentia Numinis*, plein de pensées justes, profondes et touchantes. La vie de ce jésuite a paru sous ce titre: *De vita et moribus L. Lessii*, Paris, 1644, in-16. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les *Informations* manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avait prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travaillerait un jour à sa béatification. Lessius possédait le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques, et la médecine. Juste-Lipse fait les plus grands éloges de ce savant. (Voy. la *Vie de Lessius* par Foppens, *Bibl. Belg.*)

LESTANG (Antoine et Christophe de), dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse, et le second, évêque de Lodève, puis d'Albi et de Carcassonne. Ils furent l'un et l'autre attachés à la ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV et Louis XIII. Antoine mourut en 1617, à 76 ans, laissant quelques ouvrages de piété et de littérature; et Christophe en 1621.

LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste), médecin et botaniste, naquit à Douai en 1715, et mourut à Lille en 1804. Il fut, en 1772, le principal rédacteur de la *nouvelle Pharmacopée* de Lille, et composa, en 1774, une *Carte de botanique*, qui offre la combinaison de la méthode de Tournefort, avec le système de Linnée. Cette carte est accompagnée d'un *Abrégé élémentaire de botanique*, Lille, 1774, in-8.

LESTIBOUDOIS (François-Joseph), fut comme son père médecin et professeur de botanique, et publia la *Botanographie belge*, Lille, 1781, in-8; Paris, 1799, 3 part. en 4 vol. in-8, avec 33 pl., 21 fr.; Lille, 1804, 2 vol. in-8, avec 33 pl., 10 fr.; Paris, 1827, 2 vol. in-8, avec 22 tabl., 14 fr.; un *Abrégé élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, Lille, 1800, in-8. Lestiboudois est mort en 1815, à Lille, sa patrie.

LESTONAC (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des *Religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame*, naquit à Bordeaux en 1556. Elle était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Montaigne et addictissimus frater et servus in Christo Franciscus, episcopus Gebemensis. »

Ferrand, son mari, dont elle eut sept enfants, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1608. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous unir à » de vertueuses filles, qui rendront aux personnes » de leur sexe les pieux services que vos pères » rendent aux hommes dans toute la chrétienté. » Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avait sacrifié tous les agréments de la figure et les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France, et y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 n'épargna pas plus que les autres établissements édifians et utiles. (*Voy. l'Histoire des religieuses de Notre-Dame*, par Jean Bouzonie; et la *Vie de madame Lestonac*, par le P. Beauvils, jésuite, Toulouse, 1742, in-12.)

LESTRANGE (Le P. Augustin de), abbé de la Trappe, né vers 1750, entra jeune encore dans un des couvents de cet ordre : à l'époque de la révolution, il était maître des novices dans la province du Perche. En 1790, des commissaires du département de l'Orne vinrent signifier à ces bons cénobites la suppression de leur maison, décrétée par l'assemblée nationale. Les religieux de la Trappe, sous la conduite de leur chef, se rendirent au canton de Fribourg en Suisse. Il paraît qu'ils choisirent cet asile afin d'être à portée de suivre les événements de la révolution et d'attendre l'occasion de rentrer en France. Cet espoir ne se réalisa qu'en 1817, époque où une partie des religieux trappistes revinrent sur le sol natal, ayant à leur tête le P. Lestrange, dont les vertus l'avaient élevé à la dignité d'abbé. Il trouva que tous les biens de la Trappe avaient été vendus; d'autres obstacles encore vinrent s'opposer au rétablissement de son ordre; mais sa piété fervente, et l'activité de son zèle parvinrent à les surmonter. En peu d'années, il établit la maison mère à Soligni, département de l'Orne, et il fonda plusieurs succursales à Laval, à Chollet, à la Meilleraie, à Lyon et à Aiguebelle, en Savoie. On a aussi érigé (en 1818), et par ses soins, à Soligni, un collège séparé du monastère, qui compte un grand nombre d'élèves. De temps en temps l'abbé de Lestrange venait voir ses succursales : c'est dans une de ces visites qu'il est mort à Lyon, en 1827.

LESUEUR (Nicolas), en latin *Sudorius*, conseiller et ensuite président au parlement de Paris, né vers 1540, assassiné par des voleurs en 1594, s'est fait un nom parmi les savants par sa profonde connaissance de la langue grecque. Il en a donné des preuves, principalement dans son élégante *traduction* de Pindare en vers latins, publiée à Paris en 1582, in-8, et réimprimée dans l'édition de Pindare donnée par Prideaux à Oxford en 1697, in-fol.

LESUEUR (Eustache), peintre, né à Paris en 1617, mort chez les chartreux de la même ville en 1655, étudia sous Simon Vouet, qu'il surpassa bientôt par l'excellence de ses talents. Ce savant artiste ne sortit jamais de son pays; cependant

ses ouvrages offrent un grand goût de dessin, formé sur l'antique et d'après les plus grands peintres italiens. Ce peintre fit passer dans ses tableaux la noble simplicité et les grâces majestueuses qui sont le principal caractère de Raphaël. Ses idées sont élevées, ses expressions admirables, ses attitudes bien constatées. Il peignait avec une facilité merveilleuse. On remarque dans ses touches une franchise et une fraîcheur singulière. Ses draperies sont rendues avec un grand art. Lesueur avait cette simplicité de caractère, cette candeur et cette exacte probité qui donnent un si grand prix aux talents éminents. Ses principaux ouvrages sont à Paris. On connaît la *Vie de saint Bruno*, en vingt-deux tableaux, dont il orna le petit cloître des chartreux, et dont quelques-uns ont été gâtés par des envieux. En 1776, les chartreux les cédèrent au roi contre des copies avec lesquelles on les remplaça. L'on voyait ces tableaux au palais du Luxembourg, à Paris. On distingue parmi les tableaux de ce grand maître, la *Prédication de saint Paul à Ephèse*; le *Martyre de saint Gervais et de saint Protas*, etc. L'œuvre de Lesueur a été gravé et publié par Landon, Paris, 1811, 2 liv. in-4, 50 fr., et sur format in-fol., 100 fr., et comprend cent dix pièces. Lesueur a fait lui-même son *portrait*, qui a été gravé par Van-Schappen, 1696, et par Cochin. Son *buste*, sculpté par Rolland, est dans la galerie du Louvre.

LESUEUR (Jean-François), célèbre compositeur, né au Plessiel, près d'Abbeville, en 1763, mort à Chaillot en 1837, descendait d'Eustache Lesueur, peintre illustre, auquel est consacré l'article précédent. D'abord maître de musique de la cathédrale de Séz, en 1779, de celle de Dijon en 1780, il passa 4 ans après à la maîtrise des SS. Innocents de Paris, et en 1786 il gagna au concours celle de la cathédrale de cette ville. Nommé plus tard inspecteur et professeur au conservatoire, il fut chargé ensuite de la direction de la chapelle impériale, et à l'époque de la restauration, Charles X lui confia la surintendance de sa musique particulière. On a de lui plusieurs opéras représentés avec succès à diverses époques, et un grand nombre de *messes*, *oratorios* et *motets* auxquels il a dû principalement sa réputation. Ses ouvrages dramatiques les plus remarquables sont : *la Caverne*, *Paul et Virginie*, *Télémaque*, *les Bardes*, *la mort d'Adam*, etc. Lesueur a laissé en outre quelques ouvrages sur la théorie et l'histoire de la musique. On cite dans ce nombre : *Essai sur la musique sacrée imitative*, 1787, in-8; *Notice sur la mélodie*, *la rythmopée et les grands caractères de la musique ancienne*, dans la *traduction d'Anacréon* par Gail. Il préparait aussi un ouvrage important sous le titre de *Traité général sur le caractère méthodique de la musique théâtrale et imitative*; mais quelques fragments seulement ont vu le jour.

LESUEUR (Jean), ministre de l'Eglise prétendue réformée au XVII^e siècle, pasteur de la Ferté-sous-Jouarre en Brie, se distingua par ses ouvrages. On a de lui : un *Traité de la divinité de l'Ecriture sainte*; une *Histoire de l'Eglise et de*

l'empire, Amsterdam, 1730, 8 tom. en 4 vol. in-4. Cette histoire, continuée par le ministre Pictet, ib., 1732, 3 vol. in-4, est savante, mais pleine de préventions contre les catholiques, quoiqu'il y ait moins d'emportements que dans les autres ouvrages historiques des protestants. Il mourut en 1681.

LETELLIER (Michel), fils d'un conseiller en la cour des aides, naquit à Paris en 1603. Après avoir rempli divers emplois, il fut nommé secrétaire d'état par Louis XIII, et continua à servir utilement l'état, après la mort de ce prince. Ce fut à lui que la reine régente et le cardinal Mazarin donnèrent leur principale confiance, pendant les brouilleries dont la France fut agitée. Le parti des factieux ayant prévalu en 1651, Mazarin se retira et fut bientôt rappelé. Pendant l'absence du cardinal, Letellier fut chargé des soins du ministère, que la situation des affaires rendait très-épineux. Après la mort de ce ministre, il continua d'exercer la charge de secrétaire d'état jusqu'en 1666, époque à laquelle il la remit entièrement au marquis de Louvois, son fils aîné, qui en avait la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du conseil. En 1677, il fut élevé à la dignité de chancelier et de garde des sceaux. Il avait pour lors 74 ans, et en remerciant Louis XIV, il lui dit : *Sire, vous avez voulu couronner mon tombeau.* Son grand âge ne diminua rien de son zèle vigilant et actif. Letellier servit beaucoup à affermir le règne de Louis XIV contre les entreprises des protestants ; il fut un des principaux moteurs de la révocation de l'édit de Nantes, et s'écria en signant l'édit révocatif : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* (*Voy.* Louis XIV.) Il ne prévoyait pas qu'un siècle après, non-seulement le nouvel édit serait annulé, mais que l'indifférence pour tous les cultes, excepté la haine formelle de la seule religion catholique, dominerait dans une assemblée populaire, devenue maîtresse de la France ; et qu'un ministre calviniste, Rabaut de Saint-Etienne, présiderait cette assemblée. Du reste, en ôtant aux calvinistes l'exercice public de leur religion, il ne fit que suivre leur exemple, et pratiquer leur intolérance. « Nous » défions, dit un écrivain moderne, les déclama- » teurs du jour, de citer un seul pays, une seule » ville où les calvinistes, devenus les maîtres, » aient souffert l'exercice de la religion catholique. » En Suisse, en Hollande, en Suède, en Angle- » terre, ils l'ont proscrite, souvent contre la foi des » traités. L'ont-ils jamais permise en France, dans » leurs villes de sûreté ? Une maxime chérie de nos » adversaires est qu'il ne faut pas tolérer les intolé- » rants : or, jamais religion ne fut plus intolérante » que le calvinisme ; vingt auteurs, même protes- » tants, ont été forcés d'en convenir. Dès l'origine, » en France et ailleurs, les catholiques ont eu à » choisir, ou d'exterminer les huguenots, ou d'être » eux-mêmes exterminés. » Michel Letellier mourut peu de jours après la signature de l'édit de révocation, en 1685. Bossuet prononça son oraison funèbre. On y lit ce passage bien digne de la mé-

ditation des sages : « Peut-être que prêt à mourir, » on compte pour quelque chose cette vie de répu- » tation, ou cette imagination de revivre dans sa » famille, qu'on croira laisser solidement établie. » Qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais » combien courtes et combien fragiles sont encore » ces secondes vies, que notre faiblesse nous fait » inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur » de la mort ? *Dormez votre sommeil, riches de la » terre*, et demeurez dans votre poussière. Ah ! si » quelques générations, que dis-je ? si quelques » années après votre mort, vous reveniez, hommes » oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez » de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas » votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre » prévoyance trompée dans vos amis, dans vos » créatures, et plus encore dans vos héritiers et » dans vos enfants. Est-ce là le fruit *du travail » dont vous vous êtes consumés sous le soleil ?* » Si on lit cette pièce, pleine d'éloquence et de bonne morale, ce chancelier paraît un juste et un grand homme. Si on consulte les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit ; mais le suffrage de cet abbé est très-suspect à l'égard des hommes qui avaient un peu trop de zèle et de religion à son gré ; on sent bien qu'un ministre qui a coopéré à la proscription des sectaires, ne peut-être qu'un scélérat au jugement d'un philosophe antichrétien. (*Voy.* la réflexion du P. Bourdaloue sur les éloges et les injures des gens de parti, art. ARNAULD Antoine, et VINCENT DE PAUL.)

LETELLIER (Charles-Maurice), archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, docteur et proviseur de Sorbonne, conseiller d'état ordinaire, etc., né à Turin en 1642, était frère du précédent. Il se distingua par son zèle pour les sciences et pour l'observation de la discipline ecclésiastique. Il eut des différends assez vifs avec les réguliers de son diocèse ; et, en rendant justice à la pureté de ses vues, on ne peut se dissimuler qu'il n'ait mis dans ses démarches trop d'ardeur, et quelquefois de l'inconsidération. Son caractère était dur et inflexible, et ses résolutions s'en ressentaient. Il mourut subitement à Paris en 1710, à 68 ans. Il défendit qu'on ouvrît son corps, et qu'on lui fit aucune oraison funèbre. Il laissa aux chanoines réguliers de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris sa belle bibliothèque, composée de 50,000 volum.

LETELLIER (Michel), jésuite, né près de Vire, en Basse-Normandie, l'an 1643, professa avec succès les humanités et la philosophie. Il était provincial de la province de Paris, lorsque le P. de la Chaise, confesseur du roi, mourut. Il fut nommé pour le remplacer. C'était un homme ardent, inflexible, et surtout décidé à contribuer, autant qu'il dépendait de lui, à terminer les malheureuses querelles qui affligeaient l'église de France. On lui attribue la première idée du stratagème de Douay, correspondance déguisée, qui servit à dévoiler les secrets du parti, mais qui n'était pas trop d'accord avec la simplicité chrétienne. Il s'opposa avec force à l'humeur dogmatisante du P. Quesnel, se déclara

pour la bulle *Unigenitus*, et engagea Louis XIV à la maintenir par son autorité. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné, et qu'il serait difficile d'ajouter aux atrocités qu'ils en ont racontées. Presque tous les faiseurs de mémoires historiques les ont copiées, et n'ont répété que ce qu'ils avaient appris dans Saint-Simon, Dorsanne et Villeforce, quoiqu'on trouve dans leurs récits des anachronismes et des faussetés évidentes. Son zèle fut cependant plus actif qu'efficace; la charrue que le roi fit passer sur les ruines de Port-Royal, ne ruina pas le parti, qui continua d'agiter l'Église et l'état. Ses menées plus sourdes, mais plus libres depuis la destruction des jésuites, ou plutôt depuis que l'indifférence en matière de religion a fait perdre de vue les causes qui la troublent; son existence couverte enfin de l'idée de *fantôme*, sous laquelle il a toujours voulu être envisagé; les progrès étonnants, et pour ainsi dire subits, qu'il a fait dans des pays où son nom était à peine connu, etc., ont produit et préparent encore des événements dont la plupart des spectateurs, et même des acteurs, ne soupçonnent pas le principe. *Nous écrivons cela en 1784.* (Voy FILLEAU, JANSENIUS, MARANDÉ, MONTGERON, PARIS, RICHER, ROCHE Jacques, VERGER.) Après la mort de Louis XIV, son confesseur fut exilé à Amiens, puis à la Flèche, où il mourut en 1719. Ce jésuite était très-instruit, il était membre de l'académie des belles-lettres. On a de lui plusieurs ouvrages: une édition de Quinte-Curce, à l'usage du Dauphin, 1678, in-4; *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, in-12. Ce livre fut attaqué par Arnauld, et censuré à Rome à cause du peu de ménagement que l'auteur avait eu pour des adversaires respectables, et des sorties trop violentes qu'il s'était cru permises contre les détracteurs des nouvelles chrétiens; *Observations sur la Nouvelle défense de la version française du nouveau Testament*, imprimées à Mons et à Rouen, 1684, in-8: solides et savantes. Le fameux Arnauld y était attaqué personnellement d'une manière qui lui devait être bien sensible; cependant, lui qui répondait à tout, n'y répliqua point; son silence parut étrange, et les raisons qu'il en donna ensuite dans le tome de la *Morale pratique*, satisfirent peu de gens, au rapport de Bayle. Plusieurs écrits polémiques.

LETHIÈRES (Guillaume-Guillon), peintre d'histoire, né en 1769 à la Guadeloupe, mort à Paris en 1832, avait beaucoup voyagé pour étudier son art. Parmi les productions de cet artiste on distingue: son grand tableau de *Junius Brutus condamnant ses fils*, qui est dans la grande galerie du Luxembourg; l'*Acte héroïque de saint Louis pendant la peste de Tunis*, au Musée de Bordeaux; le *François I^{er} au milieu des savants et des artistes de son temps, accordant l'établissement du Collège de France*; le *Christ apparaissant sous la forme d'un jardinier*, dans l'église de Saint-Roch, à Paris.

LETI (Grégorio), né à Milan en 1630, d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beau-

coup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, à Cosenza et à Rome, il se mit à voyager, et se fit connaître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Aquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il se laisserait infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Leti vit à Gènes un calviniste qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève en 1660; mais une humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia d'abord en France. A son arrivée à Paris, il s'y fit connaître en présentant à Louis XIV son ouvrage cité: *La Renommée jalouse de la Fortune*; mais les protestants étant mal vus à la cour, il quitta bientôt la France d'où il se rendit à Londres. Charles II le reçut avec bonté, et dès la première audience il lui fit un présent de mille écus, et lui promit la charge d'historiographe. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivit l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile. Il y mourut en 1701, avec le titre d'historiographe de cette ville. Leti était un historien famélique, qui, en écrivant, consultait plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettait de les faire vivre dans la postérité; mais c'était à condition qu'ils ne le laisseraient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours flatteuse ou passionnée. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et souvent très-mauvaises, et de digressions accablantes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Parmi ceux qui ont été traduits en français, on cite: la *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscitée du tombeau de Leti*, Utrecht, 1690, in-12; *Le Népotisme de Rome*, 1667, 2 vol. in-12; la *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français, 1694, 2 vol. in-12. L'auteur répondit à une princesse qui lui demandait si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre était vrai: « Une chose » bien imaginée fait plus de plaisir que la vérité » dépourvue d'ornements. » Excepté quelques propos prêtés sans doute à Sixte V, et sûrement très-contestables, c'est peut-être la seule histoire où Leti se soit le plus approché de la vérité. Quant aux interprétations qu'il donne à des faits certains, elles ressemblent à toutes celles des sectaires ennemis de Rome. Le traducteur y fit des retranchements, et en eût dû faire davantage; la *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*. Elle a été traduite, 1734, 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique ni protestant. Si, pour être bon historien, il suffisait de n'avoir ni religion ni amour pour sa

patrie, Leti l'aurait été à coup sûr; la *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, Amsterdam, 1702, 1710, 4 vol. in-12 : compilation ennuyeuse; la *Vie d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, 2 vol. in-12. Le roman y est mêlé avec l'histoire; l'*Histoire de Cromwel*, 1694 et 1703, 2 vol. in-12; ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu : celle de l'abbé Raguenet est d'un tout autre goût, et incomparablement mieux écrite; la *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossonne*, Paris, 1700, 3 vol. in-12; assez intéressante, mais trop longue; *Le Syndicat d'Alexandre VII, avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12; satire emportée, telle qu'on devait l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux : mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées; *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, Amsterdam, 1697, 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : son *Histoire de Genève*. L'auteur n'y ménage pas cette ville; son *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1684, qui le fit chasser d'Angleterre. L'un et l'autre sont en 5 vol. in-12; le *Théâtre de la France*, 7 vol. in-4; mauvais ouvrage; le *Théâtre de Belgique*, 2 vol. in-8; aussi mauvais que le précédent; *l'Italie régnante*, 4 vol. in-12; *l'Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4; le *Cardinalisme de la sainte Eglise*, 3 vol. in-12 : c'est une satire basse et sans esprit; *La juste balance dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivants*, 4 vol. in-4; libelle du même genre et dans le même goût que le précédent; le *Cérémonial historique*, 6 vol. in-12; *Dialogues politiques sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12; *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8; *La Renommée jalouse de la Fortune; Panégyrique de Louis XIV*, in-4; *Eloge de la chasse*, in-12; des *Lettres*, in-12, où il avoue lui-même que sa vie n'était pas fort réglée, et qu'il menait celle d'un débauché (part. 1, pag. 14, lett. 3, pag. 26, lett. 5); *l'Itinéraire de la cour de Rome*, 3 vol. in-8; *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4; *de celle de Brandebourg*, in-4; *Le carnage des réformés innocents*, in-4; *Les précipices du siège apostolique*, 1672, in-12, etc. Leti avait encore fait divers autres ouvrages qu'il a eu raison de désavouer. Tous ceux qui portent son nom ont été généralement condamnés à Rome le 22 octobre 1700. Leti a écrit plus de cent ouvrages qu'il doit plutôt à son imagination qu'à l'histoire, qu'il consultait rarement. (*Voy. le Dictionnaire de Moréri, les Mémoires de Nicéron, tom. 2 et 3, et le Dictionnaire de Chauffepié.*)

LETTSON (JOHN COAKLEY), médecin, né en 1744 dans une petite île située près la Tortola, dans les parages de Saint-Domingue, mort à Londres en 1815, membre de la société royale, s'était fait recevoir docteur à l'université de Leyde. Sur la fin de sa vie, il embrassa avec chaleur les opinions des

quakers. Lettsom écrivit sur la médecine, la botanique et l'économie politique. On a de lui : *Histoire naturelle de l'arbre à thé*, Londres, 1772, in-4; ouvrage estimé, traduit en français, Paris, 1773, in-12. L'auteur s'y élève contre l'usage du thé; le *Compagnon du naturaliste et du voyageur*, 1772, in-8; 3^e édition, 1800, traduit en français par le marquis de Lézay-Marnesia, sous le titre de *Voyageur naturaliste; Histoire de quelques-uns des effets de l'ivrognerie*, in-4, 1789. Il a aussi publié une *Echelle de santé*, pour faire connaître les effets des liquides sur la santé de l'homme, et les suites funestes de l'excès des boissons.

LEU (saint), appelé aussi *saint Loup*, évêque de Sens, succéda à saint Artème l'an 609, se fit estimer du roi Clotaire II, et aimer de son peuple; il mourut le 1^{er} septembre 623, après l'avoir édifié par ses vertus.

LEUCIPPE, philosophe grec, du iv^e siècle avant J.-C., disciple de Zénon, était d'Abdère, suivant la plus commune opinion. Il inventa le fameux système des *atomes* et du *vide*, développé ensuite par Démocrite et par Epicure. Les livres que ce philosophe a composés ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais Diogène Laërce nous a transmis sa doctrine. L'hypothèse des *tourbillons*, perfectionnée par Descartes, est aussi de l'invention de Leucippe, comme le savant Huet l'a prouvé. On a cru trouver dans le système de Leucippe le germe de ce grand principe de mécanique que Descartes emploie si efficacement : *Les corps qui tournent s'éloignent du centre autant qu'il est possible; parce que le philosophe grec enseigne que les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant*. Mais ce n'est pas à raison du tournoiement que les atomes *les plus subtils tendent vers l'espace vide*; par cette raison, les moins subtils y tendent davantage. Les deux principes sont donc très-différents et en quelque sorte opposés. Il paraît néanmoins que Képler et ensuite Descartes ont suivi Leucippe à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur, et ont été, comme l'on sait, accusés de n'être que les copistes du systémateur grec; mais il se peut que le reproche ne soit pas juste. Les idées de Leucippe n'étaient pas assez merveilleuses pour croire qu'elles n'aient pu venir à l'esprit de ceux qui auraient ignoré la doctrine de ce philosophe. Leucippe vivait vers l'an 428 avant J.-C. Ce philosophe avait aussi adopté le principe que *la terre portée comme dans un chariot, tourne autour du centre*; ce qui se rapproche du système de Galilée, sur le mouvement de la terre.

LEUFROI (saint), premier abbé de Madrid, dans le diocèse d'Evreux, où il était né d'une famille noble, mourut l'an 738. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il était situé, s'appela dans la suite *la Croix Saint-Ouen*, puis *la Croix Saint-Leufroi*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril de la même année.

LEULIETTE (J.-J.), écrivain français, naquit à Boulogne en 1767, et fut d'abord garçon serurier : il se lia ensuite avec Mercier, obtint une place subalterne dans l'administration, et se livra à l'étude des lettres. Après la révolution de 1789, dont il avait embrassé les principes avec ardeur, il fut nommé professeur de littérature à l'école centrale de Seine et Oise, et donna ensuite des leçons à l'Athénée de Paris : elles ont été imprimées. Leuliette est auteur des ouvrages suivants : *Les Emigrés français, ou Réponse à Lally Tollendal*, Paris, 1797, in-8; *Réflexions sur la journée du 18 fructidor, en réponse à Richer-Serizy*, 1798, in-8; *Essai sur la cause de la supériorité des Grecs, dans les arts d'imagination*, Paris, 1805, in-8; *Discours sur l'abolition de la servitude*, in-8; *De l'influence de Luther sur le siècle où il a vécu*, in-8; une *Vie de Richardson*, traduit de l'anglais, 1808, in-8, etc.; des *Mémoires littéraires*, quelques ouvrages anglais, etc., etc. Il travailla aussi à plusieurs journaux, notamment à la *Sentinelle*, etc. Leuliette est mort à Paris en 1809.

LEUNCLAVIUS (Jean), en allemand, *Læwenklau*, né en 1533 à Amelbeuern en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très-bons matériaux pour composer l'histoire ottomane; et c'est à lui que le public est redevable de la meilleure connaissance qu'on en ait. Il joignit à l'intelligence des langues savantes celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche en 1593. Ses mœurs n'étaient pas trop pures, si on en croit Scaliger, qui dit : *Habebat scorta secum*; mais cet écrivain satirique peut l'avoir calomnié. On a de lui : *Annales sultanorum othomanidarum*, Francof., 1596, in-fol., 6 à 8 fr., qu'il traduisit en latin, sur la version que Jean Gaudier (Spiégel), en avait faite de ture en allemand; *Pandectæ historiæ turcicæ*, suite de l'ouvrage précédent, jusqu'à 1588, à la fin du Chalcondyle du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant, comme a fait le P. Nicolas Schmit (*voy.* ce nom); des *Versions latines* de Xénophon, de Zozime, de Constantin Manassès, de Michel Glycas, de l'abrégé des Basiliques; *Commentatio de Moscovitarum bellis adversus finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. in-fol.; *Jus græco-romanum, tam canonicum quàm civile, latine redditum*, Francof., 1596, 2 tom. in-fol., 12 à 15 fr. On trouve une *notice sur sa vie* dans Melch. Adam, *Vitæ germanor. philos.*

LEUPOLD (Jacques), ingénieur saxon, né en 1674 à Planitz, conseiller et commissaire des mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, fut un des plus habiles hommes de l'Europe pour les instruments de mathématiques. Ce mécanicien imagina une marmite plus simple que celles de Papin, il perfectionna la pompe pneumatique de Hauksbée, et fit beaucoup d'expériences sur les miroirs. Il mourut à Leipzig en 1727, après s'être rendu cé-

lèbre par son grand ouvrage intitulé : *Theatrum machinarum universale, etc.*, Leipzig, 1724-27, 7 vol. in-fol., fig. Cette compilation est utile et recherchée. On y ajoute deux vol. de suppléments impr. en 1739 et 1741.

LEUSDEN (Jean), savant philologue hollandais, naquit à Utrecht en 1624, fut professeur d'hébreu dans sa patrie, et s'y acquit avec justice une grande réputation. Il mourut en 1699. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connaissait bien, et il l'enseignait avec autant de clarté que de méthode. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *Novi Testamenti clavis græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8; *Clavis hebraica et philologica veteris Testamenti*, 1683, in-4; *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8; *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8; *Compendium græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres, 1688, in-12; *Philologus hebræus*, 1695, in-4; *Philologus hebræo-græcus*, 1695, in-4; *Philologus hebræo-mixtus*, 1699, in-4; des *Notes* sur Jonas, Joël et Ozée, etc. C'est à lui qu'on est redevable des *Editions* correctes de Bochart, de Lighfoot, et de la *Synopse des Critiques* de Polus; on lui doit aussi la meilleure *Edition* de la Bible d'Athias, imprimée à Amsterdam, 1705, 2 vol. in-8, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4. (*Voy.* pour la liste complète de ses ouvrages la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong, et de Ursès Parental Leusden.) — Rodolphe LEUSDEN, son fils, a donné une *Edition* du nouveau Testament grec, Francfort, 1692, in-8.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du x^e siècle, brisait les croix et les images, prêchait qu'il ne fallait pas payer les dîmes, et soutenait que les prophètes avaient dit des choses répréhensibles. Il se faisait suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyaient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres gens. L'hérésiarque, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits. Ses erreurs ont aujourd'hui des partisans en France, et Leutard aurait passé pour un prophète ou un apôtre dans les clubs et dans l'assemblée nationale.

LEUTINGER (Nicolas), historien et voyageur, né en 1547 à Pollich dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre luthérien, mourut à Wittemberg en 1612. On a de lui une *Histoire de Brandebourg*, depuis 1499, jusqu'en 1594; elle parut avec ses autres ouvrages et sa *Vie*, à Francfort, 1729, 2 vol. in-4.

LEUWENHOECK, ou LEEUWENHOECK (Antoine de), célèbre physicien et naturaliste, né à Delft en 1632, excellait à faire des verres pour des microscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué; plusieurs sont utiles et réelles, par exemple, celles de la continuité des artères, des veines et vaisseaux capillaires, celle de la non formation du sang, celle de la disso-

lution des lames qui composent le cristallin, etc. Ses observations sur la structure des vaisseaux capillaires ont été reconnues exactes par les plus fameux anatomistes; mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son système des vers spermatiques, dont il faisait le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté; croyant détruire l'ovarisme, il lui substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse, et qui ne soutient point le premier regard d'un homme judicieux. Ce qui l'excuse, en quelque sorte, c'est l'impuissance reconnue où sont tous les physiiciens de rien dire de satisfaisant sur ce profond mystère de la nature. Le moyen qu'il crut avoir d'y parvenir était illusoire, comme l'a très-bien remarqué Fabre dans son *Essai sur les facultés de l'âme*, Paris, 1785. « Ce n'est pas, dit-il, dans le développement du germe que consiste le mystère de la génération, mais dans sa formation; et c'est là où les observations microscopiques ne sauraient atteindre. » (*Voy. GRAAF, KIRCHER, MUYS.*) Le goût sûr qui décide de la solidité d'une observation, lui manquait absolument, aussi bien que la littérature, qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui, suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme; il l'anéantirait en effet, si les sectateurs d'une si monstrueuse opinion pouvaient saisir la justesse d'une conséquence. Il mourut en 1723; on lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la vieille église, avec une épitaphe emphatique. Il a publié, en hollandais, différents ouvrages qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4; Leyde, 1722. On a imprimé en 1722, in-4, ses *Lettres* à la société royale de Londres, dont il était membre, et à divers savants.

LEVAILLANT (François), voyageur et naturaliste, né en 1753 à Paramaribo, dans la Guiane hollandaise, entreprit le voyage de l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, pénétra deux fois très-avant dans les contrées africaines, et en rapporta des objets précieux. On l'accuse de n'avoir pas été toujours véridique dans ses relations; néanmoins ses ouvrages ornithologiques sont recherchés, surtout pour leur belle exécution. Cet intrépide voyageur mourut à Sezanne en 1824. On a de lui: *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, dans les années 1780-1785, Paris, 1790, 2 tom. in-4, fig., ou 1819, 2 vol. in-8, 15 fr.; *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* dans les années 1783-85, ibid., 1795, 2 vol. in-4, fig., ou 3 vol. in-8, 15 fr.; nouvelle édition, augmentée d'une *Carte d'Afrique et d'une Table générale des matières servant aux deux voyages*, ibid., 1803, 3 vol. in-8, 21 fr. La rédaction de ces deux ouvrages est attribuée à Casimir Varron. Outre le défaut essentiel d'avoir sacrifié quelquefois la vérité à la satisfaction de présenter à ses lecteurs des tableaux d'un coloris agréable, on lui reproche des descriptions et des peintures qui en rendent la lecture dangereuse; *Histoire*

naturelle des oiseaux d'Afrique, Paris, 1797-1812, 4 vol. in-fol., fig., 6 vol. in-4, et in-12; *Histoire naturelle d'une partie d'oiseaux nouveaux et rares de l'Amérique et des Indes*, ibid., 1801-1804, in-fol. et in-4, fig.; *Histoire naturelle des perroquets*, ibid., 1801-1805, 2 vol. gr. in-4, et in-fol., fig. color., 432 fr.; *Histoire naturelle des oiseaux de paradis, des toucans et des barbas, suivie de celle des promerops-guépiers et des couroucous*, ibid., 1803-1818, 3 vol. gr. in-fol. en 33 livraisons, fig. color.

LEVAVASSEUR (Bernard - Marie - Francis), homme de lettres, agronome et administrateur, né à Breteuil en 1775, d'une famille honorée depuis longtemps dans la magistrature, fut membre du conseil général de l'Oise, et devint maire de sa ville natale. Rendu à la vie privée, il se livra à l'agriculture, et par intervalle à l'étude des lettres. Entraîné par sa passion pour la poésie, il ne céda que fort tard à cette vocation contre laquelle il lutta vainement. Enfin il se décida à traduire en vers la plus ancienne des productions poétiques: le *Livre de Job* parut en 1826, in-8, 7 fr., et obtint un succès éclatant. Les vers de Levavasseur portent l'empreinte d'un talent poétique du premier ordre, et font regretter qu'il n'ait pas essayé d'autres ouvrages. Tous les journaux littéraires ont rendu le compte le plus avantageux de cette excellente traduction: Levavasseur avait été inconnu jusqu'alors; plusieurs sociétés savantes s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. Il est mort dans la force de l'âge et du talent, en 1830.

LEVE, ou LEYVA (Antoine duc de), navarrois, prince d'Ascoli, duc de Terre-Neuve, général des armées de Charles-Quint, naquit vers 1480, dans l'obscurité, et fut d'abord simple soldat. Il parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Un extérieur ignoble ne lui ôtait rien de l'autorité qu'il devait avoir, parce qu'il joignait au talent de la parole une audace noble à laquelle les hommes ne résistent pas. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, et ensuite dans le Milanais, d'où il chassa l'amiral Bonnivet en 1523. Il se signala à la bataille de Rebec en 1524, et défendit Pavie l'année suivante contre François I^{er}, qui y fut pris. Une sortie qu'il fit, et dans laquelle il attaqua vigoureusement les Français, déterminait la victoire. Ses succès lui procurèrent des distinctions flatteuses. Charles-Quint s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et, le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant: « qu'un capitaine qui avait fait soixante campagnes, » toutes glorieuses, méritait bien d'être assis et » couvert devant un empereur de 30 ans. » Ce grand général soutint sa réputation en Autriche, où il fut envoyé en 1529, contre Soliman qui assiégeait Vienne, et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après, il fut témoin du mauvais succès de l'expédition de Provence, et en mourut de douleur en 1536; il fut enterré à Saint-Denis, près de Milan. On a raconté de lui des anecdotes

romanesques qui ne méritent aucune croyance. « Il était, dit Brantome, goutteux, maladif, tous jours en douleurs et en langueurs, mais il combattait porté en chaise, comme s'il eût été à cheval. » — Ses fils, Sanche et Antoine de LEVE, servirent l'Espagne avec zèle, et se signalèrent en divers combats. Le premier eut deux fils, Alphonse et Sanche, qui se distinguèrent sous le duc de Parme, aux Pays-Bas.

LÉVEQUE (Pierre), célèbre mathématicien, né à Nantes (Loire-Inférieure) en 1746, mort au Havre en 1814, obtint, après quelques voyages maritimes, la chaire royale d'hydrographie à Nantes. Il était examinateur de la marine, lorsqu'éclata la révolution, dont il n'adopta pas les principes. Obligé de fuir pour échapper à la mort, il devint, en 1797, membre du conseil des anciens, mais fut proscrit de nouveau lors de la révolution du 18 fructidor. En 1801, l'Institut l'admit dans son sein. Ses principaux ouvrages sont : *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*, Avignon, 1776, 2 vol. in-8 ; *le Guide du navigateur*, Nantes, 1779, 1 vol. in-8, fig. ; *Examen maritime*, ou *Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, ibid., 1782, 2 vol. in-4. C'est une traduction de D. Georges Juan, enrichie de *Notes* par Lévêque, qui en a donné une 2^e édition intitulée *de la Construction et de la manœuvre des vaisseaux*, etc., Paris, 1792, 2 vol. in-4.

LÉVESQUE DE POUILLY (Louis - Jean), né à Reims en 1691, d'une famille ancienne, membre de l'académie des Inscriptions, se consacra d'abord aux mathématiques, et à vingt-deux ans il entreprit d'expliquer les principes de la *philosophie naturelle* de Newton ; mais sa mauvaise santé le fit renoncer à cette étude. Il voyagea en Angleterre, où il fut bien reçu par lord Bolingbroke et par Newton. De retour dans sa patrie, il fut élu lieutenant général de la ville de Reims en 1746. Il fit venir dans cette ville des eaux de fontaine plus salutaires que celle de puits, qui incommodaient beaucoup les habitants, et mourut en 1750. De Pouilly est surtout connu par sa *Théorie des sentiments agréables*, petit ouvrage imprimé pour la 4^e fois en 1774, in-8, fig., 4 fr. : c'est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il y a quelques propositions auxquelles on pourrait donner un mauvais sens, mais un lecteur sage doit toujours choisir le plus favorable : le mieux serait sans doute qu'on ne pût leur en donner d'autre.

LÉVESQUE DE POUILLY (Jean - Simon), fils du précédent, né à Reims en 1734, mort en 1820, devint, en 1768, membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. En 1790, il était conseiller d'état. Il émigra trois ans après, et fut nommé, après la formation de l'Institut, associé libre de l'académie des Inscriptions. Il a laissé entre autres écrits : *Vie de Michel de L'Hôpital*, Londres (Paris), 1764, in-12 ; *Eloge de Charles Bonnet* (imprimé en Allemagne) ; *Théorie de l'Imagination*, Paris, 1803, 1 vol. in-12. Cet ouvrage ne manque pas de

mérite, mais il est inférieur à la *Théorie des sentiments agréables*. Le style de Lévesque est correct et élégant.

LÉVESQUE (Pierre-Charles), membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, puis de l'Institut, né en 1736 à Paris, où il mourut en 1812, fut appelé à la chaire de morale, et ensuite à celle d'histoire au collège de France. Nous citerons de lui : *Histoire de Russie*, Paris, 1785, 5 vol. in-12 ; Iverdun, *idem*, 6 vol. in-12. Cet ouvrage serait meilleur si l'auteur avait su éviter les détails minutieux et les inégalités du style ; *Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes*, ou *Suite de l'Histoire de Russie*, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis ensemble sous le premier titre d'*Histoire de Russie, augmentée et conduite jusqu'à la fin du règne de Catherine II*, Paris et Hambourg, 1800, 8 vol. gr. in 8 ; *Eloge historique de l'abbé de Mably*, Paris, 1787, in-8 ; *la France sous les cinq premiers Valois*, Paris, 1788, 4 vol. in-12 : ouvrage écrit avec précipitation ; *Dictionnaire des arts, de peinture et gravure*, de concert avec Watelet, de l'Académie française, Paris, 1792, 5 vol. gr. in-8 ; *Histoire de Thucydide*, traduite du grec, ibid., 1795, 4 vol. in-4 et in-8. Cette traduction fit connaître Lévesque pour un profond helléniste ; *Etude de l'Histoire de la Grèce*, 1811, 4 vol. in-8 ; différents *Mémoires* dans le Recueil de l'Institut, et autres ouvrages insérés dans la collection des moralistes anciens. Il était lié avec les philosophes, dont il partageait les sentiments, comme on peut en juger par ses écrits.

LÉVI, 3^e fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J.-C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère Siméon l'injure faite à Dina leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitants de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort qu'en punition de cette cruauté la famille de Lévi serait divisée et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. En effet elle fut dispersée dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils, Gerson, Caath et Merari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut l'an 1612 avant J.-C., à 137 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu, et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirent leur origine. Ceux de sa tribu s'alliaient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parents de Jésus-Christ selon la chair. Dans le *Lévitique*, ce patriarche prophétise que le Messie naîtra de lui et de Judas, et il dépeint l'horrible scandale que l'iniquité des prêtres répandra sur le sanctuaire par la condamnation du Christ.

LEVIZAC (Jean-Pons-Victor LECOUTZ, abbé de), littérateur et grammairien, né vers 1750, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de Vabres, quitta la France à l'époque de la révolution, visita la Hollande, puis l'Angleterre, s'établit

à Londres, où il donna des leçons de langue française, et mourut dans cette ville en 1813. On a de lui : *L'art de parler et d'écrire correctement la langue française*, ou *Grammaire raisonnée de cette langue, à l'usage des Français et des étrangers*, Londres, 1797, 2 vol. in-8 ; *Traité des sons de la langue française, suivi du traité de l'orthographe et de la prononciation*, Londres, 1800, in-12 ; *Theoretical and practical grammar of the french tongue* (à l'usage des Anglais), réimpr. à Paris en 1815 ; *Dictionnaire français et anglais*, 1808, in-8 ; *Dictionnaire des synonymes*, 1809, in-12 ; *Essai sur la vie et les écrits de Boileau*, 1809, in-12, etc.

LEWIS (Matthieu-Grégoire), romancier et auteur dramatique anglais, né en 1773, mort en 1818, a dû principalement sa réputation à son roman intitulé *Le moine*, 1795, 3 vol. in-12 ; production qui fut le début de l'auteur et eut une vogue extraordinaire, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais dans l'Europe entière, où elle fut traduite et lue avec avidité. Le mélange monstrueux de sombres horreurs et de peintures voluptueuses qui y règne causa dans Londres un grand scandale, que Lewis crut faire cesser en annonçant qu'il refondrait son ouvrage dans une nouvelle édition ; protestant en outre publiquement de son respect pour la religion et la morale, et ajoutant qu'il n'avait chargé les couleurs qu'afin d'augmenter l'effet du tableau, dans la persuasion que la punition définitive du vice ferait plus d'impression que la peinture de ses excès. On a encore de Lewis plusieurs *tragédies*, recueils de *contes* et de *poésies*, qui n'obtinrent pas le même succès que son premier ouvrage.

LEYDE (Philippe de), né d'une famille noble de la ville dont il porte le nom, fut conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380. On a de lui : *De reipublicæ cura, et sorte principantis, nonnulli alii tractatus*, Leyde, 1516, in-fol., et Amsterd., 1701, in-4, avec une *Vie* de l'auteur. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Il avait professé le droit à Orléans et à Paris, et laissa d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDE (Lucas DAMMESZ, dit Lucas de), peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connaisseurs. Ses talents lui acquirent l'estime de plusieurs artistes, et particulièrement d'Albert Durer, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avait empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : *Je veux*, disait-il, *que mon lit me soit un lit d'honneur*. Il mourut en 1533. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles, et il a un bon ton dans le choix de ses couleurs ; mais il n'a pas jeté

assez de variété dans ses têtes ; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect, et son pinceau n'est pas assez moëlleux.

LEYDECKER (Melchior), théologien calviniste né à Middelbourg en 1642, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort en 1721, était un homme dur et passionné, qui ne savait réprimer ni sa langue ni sa plume. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquent souvent de critique. Les principaux sont : *Traité de la république des Hébreux*, Amsterdam, 1714 et 1716, 2 vol. in-fol. : recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de Burnet. Ce traité de la république des Hébreux n'a pas fait oublier celui de Sigonius sur la même matière ; un *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg ; une *Dissertation* contre le Monde enchanté de Becker ; une *Analyse de l'Écriture avec la Méthode de prêcher* ; une *Histoire du jansénisme*, Utrecht, 1695, in-8 ; *Fax veritatis*, Leyde, 1677, in-8 ; la *Continuation* de l'Histoire ecclésiastique de Hornius, Francfort, 1704, in-8 ; *Histoire de l'Église d'Afrique*, in-4 ; *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un style dur, et dans les préjugés de l'auteur.

LEYDEN (Jean GERBRAND de), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui : *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum ultrajectensium, a S. Willebrordo ad annum 1417*, Francfort, 1520, in-fol. ; *Chronicon egmondanum, sive Annales abbatum egmondasium*, publié par Antoine Matthieu, Leyde, 1698, in-4. On lui attribue une *Histoire de l'ordre des carmes* ; ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDEN (Jean de), ainsi nommé du lieu de sa naissance (et dont le nom est BULCOLD ou BEROLD), n'est connu que par son fanatisme. Il était tailleur. Il s'associa avec un boulanger et un ministre protestant, nommé *Rotman*, et devint chef des anabaptistes. Le boulanger, appelé Jean MATTHIEU, changea son nom en celui de *Moïse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appela ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, et y exercèrent des indignités et des atrocités incroyables. Les magistrats et autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourments raffinés. Cet imposteur insensé prenait le nom de *Roi de Jérusalem et d'Israël*, et ne régnait que par des massacres, des cruautés et des abominations inouïes. Il espérait établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe ; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'âme des fana-

tiques qui troublaient alors tous les états de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne. (*Voy. MUNSTER.*)

LEZANA (Jean - Baptiste de), carme, naquit à Madrid en 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcalá et à Rome; Urbain VIII le fit assesseur de la congrégation *dell' Indice*, et Innocent X de celle des Rites. Il mourut à Rome en 1659. On a de lui : *Summa questionum regularium*, Lyon, 1665, 4 vol. in-fol.; c'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux; *Summa theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol.; *Annales sacri, prophetici et Eliani ordinis*, etc., Rome, 1651-1656, 4 vol. in-fol., pleins de fables ridicules sur l'origine de cet ordre; *De regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4.

LEZAY-MARNEZIA (Claude-François-Adrien, marquis de), né à Besançon en 1735, mort en 1800, ayant été député aux états généraux, fut un des nobles qui passèrent à la chambre du tiers. Il ne tarda pas à apercevoir le but où tendaient les factieux, se réfugia en Amérique, mais revint en France pendant la terreur. Mis en prison, il en sortit après la chute de Robespierre. On a de lui : *Essai sur la nature champêtre*, poème avec des notes, Paris, 1787-1800, in-8. Il contient des vers heureux et des détails intéressants; le *Bonheur dans les campagnes*, Neuchâtel et Paris, 1788, in-8. Cet ouvrage est écrit avec grâce et simplicité; le *Voyageur naturaliste*, traduit de l'anglais de Lettsom, Amsterdam et Paris, 1775, in-12. Il a laissé en outre plusieurs pièces fugitives. Son style est pur, et sa versification pleine d'harmonie.

LEZAY-MARNEZIA (Adrien comte de), publiciste, fils du précédent, né à Saint-Julien en 1770, mort près de Strasbourg en 1814, fut proscrit en 1795. Napoléon le nomma d'abord ambassadeur et ensuite préfet. On a de lui : *les Ruines, ou Voyage en France*, etc., Paris, 1794, in-8; *Qu'est-ce que la constitution de 1791?* Paris, 1795, in-8; *Faiblesse d'un gouvernement qui commence*, en réponse à l'écrit de Benjamin Constant : *la Force d'un gouvernement qui commence*, Paris, 1796, in-8; *Pensées choisies du cardinal de Retz*, Paris, 1797, in-18.

LHÉRITIER DE VILLANDON (Marie-Jeanne), née à Paris en 1664, manifesta dès son enfance un goût décidé pour les lettres. Ses ouvrages, la plupart mêlés de prose et de vers, sont assez purement écrits, mais sans coloris. Il y a entre autres, une *traduction des épîtres d'Ovide*, dont il y en a 16 en vers : le *Tombeau du duc de Bourgogne*; *l'Avare puni*, nouvelle en vers; *la Tour ténébreuse*, conte anglais, in-12. Elle mourut à Paris en 1734. Le *Journal des savants* de cette année contient un éloge plein de grâce et de délicatesse de M^{lle} Lhéritier.

LHÉRITIER DE BRUTELLE (Charles-Louis), conseiller à la cour des aides, né à Paris en 1746, se fit connaître par son goût pour l'histoire naturelle, et surtout par sa belle et riche bibliothèque. C'était, suivant Cuvier, la plus complète qui existât en Europe pour la botanique. Le *catalogue* en a été

publié par Debure, Paris, 1802, in-8. Il était un des commandants de la garde nationale de Versailles en 1789, et il eut le bonheur d'arracher d'entre les mains de la populace onze gardes du corps, qu'elle allait mettre en pièces. Il se les fit livrer pour les conduire à Paris, et il leur procura des habits bourgeois; à la faveur desquels ils purent s'évader. La diminution de sa fortune l'obligea d'accepter les places qu'on s'empressa de lui offrir. Il fut employé quelque temps au ministère de la justice, et nommé deux fois juge au tribunal civil de Paris. Il fut assassiné, près de son domicile, en 1800. On a de lui : *Stirpes novæ aut minus cognitæ descript. illustratæ*, Paris, 1784; in-fol.: ouvrage non terminé; *Cornus specimen botanicum sistens descriptiones et icones specierum corni minus cognitarum*, ib., 1788, in-fol., cum 6 tab., 24 fr. C'est l'histoire des cornouillers; *Geraniologia, seu erodii, pelargonii, etc. Historia iconibus illustrata*, 1787, in-fol., cum 44 tab., 40 à 50 fr.; *Sertum anglicum seu planta rariores quæ in hortis juxta Londinum, imprimis in horto regio Kewensi excoluntur*, 1788, in-fol., max. cum 34 tab. Cet ouvrage devait avoir un 2^e vol.

LHÉRMINIER (Nicolas), docteur de Sorbonne, théologal et archidiaque du Mans, né dans le Perche en 1657, mort en 1735, se fit respecter par ses vertus et ses lumières. Il a laissé : *Summa theologiæ ad usum scholarum accommodata*, Paris, 1701-11, 7 vol. in-8; *Tractatus de sacramentis*, ibid., 1736, 3 vol. in-12.

LHOMOND (Charles-François), prêtre, né à Chaulnes, diocèse de Noyon, en 1727, mort le 31 décembre 1794, fut nommé professeur au collège du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfants, il refusa des places et des chaires aussi honorables que lucratives, répondant qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. Comme il ne voulut pas prêter le serment exigé, il fut arrêté en 1792, et enfermé à Saint-Firmin; mais Tallien, qui avait été son élève, lui fit rendre la liberté. Deux brigands lui enlevèrent son argent, et le laissèrent pour mort. On découvrit l'un d'eux qui restitua le fruit de son crime. Un ami pressant Lhomond de le poursuivre devant les tribunaux : « Je n'en ferai rien, répondit-il : si vous vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligeriez; il peut en avoir besoin. » La tranquillité de Lhomond ne fut plus troublée : il cultiva la botanique, et en donna les premières leçons au célèbre Haüy. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation était aimable et spirituelle. On a de lui les ouvrages suivants, plusieurs fois imprimés et auxquels on a fait des additions dont la plupart ne sont pas heureuses : *de Viris illustribus urbis Romæ*, in-24; *Epitome historiæ sacræ*, in-12; *Eléments de la Grammaire latine*; *Eléments de la Grammaire française*, in-12; *Doctrine chrétienne*, in-12; *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ*; *Histoire abrégée de l'Eglise*, in-12.

LHOPITAL. (*Voy. HOSPITAL.*)

LHOTSKI (Georges), jésuite, né à Zbirow en

Bohême l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collège de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanicæ, id est, mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8 ; *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1758, in-4 ; *Doctrina theologica de fide, spe et charitate*, ibid., 1755, in-4.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que Jacob devait épouser : cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (Jeanne de SCHOMBERG, duchesse de), fille du maréchal Henri de Schomberg et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connu par les deux lettres que lui écrivit le docteur Arnauld, naquit en 1600 et mourut en 1674. Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup d'ardeur pour la défense de Jansénius. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfants de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Règlement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, Paris, 1779, in-12. L'éditeur joignit à cet ouvrage un règlement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame ; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Église. La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin, et faisait des vers assez agréables. Sa vie se trouve dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieux de Port-Royal*, Cologne, 1750, 4 vol. in-12, tom. 1.

LIARD (Joseph), né à Rosières-aux-Salines, département de la Meurthe, en 1747, était fils d'un architecte de Stanislas, duc de Lorraine. Entré à l'ancienne école des ponts et chaussées en 1769, il se fit distinguer des autres élèves par ses talents précoces, et par son empressement à leur répéter les leçons de leurs maîtres. Bientôt il fut envoyé comme contrôleur des travaux de la généralité de Paris, puis comme élève à la suite des travaux maritimes de la généralité de Caën, et enfin comme employé à la formation des projets du canal de Bourgogne. En 1775 il fut chargé, en qualité de sous-ingénieur, des travaux importants que l'on exécutait dans la Picardie et le Hainault. Appelé en 1784 par les états de Bretagne, il devint ingénieur en chef de la navigation de cette province. En 1786, il fut envoyé par le gouvernement français dans la Hollande, dont il s'empessa de visiter les travaux hydrauliques. Après avoir été attaché pendant quelque temps au port du Havre et avoir construit le beau pont de Roanne, il fut nommé en 1791 ingénieur en chef, et vint exercer les fonctions de cette place dans le département du Doubs. C'est à lui que ce département doit ses

belles routes et les nombreuses rectifications qui ont rendu les communications si faciles dans ce pays de montagnes. Promu au grade d'inspecteur divisionnaire en 1805, il fut chargé de rédiger les projets de jonction du Rhône au Rhin par le moyen d'un canal : il en a dirigé tous les travaux qui, malgré toutes les difficultés que présentaient les diverses natures de terrain, ont été heureusement conduits à leur fin, en sorte que depuis la fin de 1832, le Rhône et le Rhin sont en communication, et que des bateaux venus de Lyon sont arrivés à Strasbourg dans le mois de novembre de cette même année. Ce canal est réellement l'œuvre de Liard ; il a successivement porté les noms de *canal Napoléon* et de *canal Monsieur* ; le gouvernement de Louis-Philippe lui a donné le nom de *canal de jonction du Rhône au Rhin*. Liard était commandeur de la Légion d'honneur, et, à la première invasion des alliés, il avait été chargé du commandement du génie de la garde nationale de Paris, avec le titre de général de brigade. Il est mort en 1832.

LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, où il naquit en 314, fut élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. Saint Basile et saint Jean Chrysostome furent les disciples de ce maître, qui, quoique païen, faisait beaucoup de cas des talents et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il aurait choisi Chrysostome pour son successeur, si le christianisme ne le lui avait enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour ; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Libanius, qui n'était pas plus modeste que les autres sages de l'antiquité païenne, répondit constamment à ceux qui le sollicitaient, que la qualité de sophiste était fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offrait. Julien, irrité contre les magistrats d'Antioche, avait fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme de la cour pour qui ce ton ferme était apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près du » fleuve Oronte, pour parler si hardiment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, » la menace que tu me fais ne peut que déshonorer » le maître que tu veux me faire craindre ; » et il continua. On ignore le temps de sa mort ; quelques-uns la placent à la fin du quatrième siècle (390). Libanius avait beaucoup de goût lorsqu'il jugeait les productions des autres, quoiqu'il en manque quelquefois dans ses écrits. Julien soumettait à son jugement ses actions et ses ouvrages ; le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitait moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très-déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont Wolf a donné une excellente édition, Amsterdam, 1738, in-fol., 10 à 15 fr., gr. pap., 30 fr. Ce recueil offre

plus de 1600 *Epîtres*, dont la plupart ne renferment que des compliments. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de ces temps-là. Antoine Bongiovanni a publié 17 *Harangues* de Libanius, Venise, 1754, in-4, 4 à 6 fr., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses *Œuvres*, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol., 30 à 36 fr., et plus, en gr. pap., dont les exemplaires sont rares. Reiske a publié aussi les *Œuvres oratoires* de Libanius, Altenbourg, 1791-1797, 4 vol. in-8, 40 à 60 fr.; malheureusement aucune de ces éditions n'est complète. On trouve dans les ouvrages de Libanius de fréquentes invectives contre la religion chrétienne, et contre l'empereur Constantin, qu'il avoue néanmoins avoir été plus vertueux que tous les empereurs romains qui ont régné avant lui. On met au nombre des prédictions de la mort de Julien une réponse ingénieuse d'un grammairien chrétien d'Antioche à Libanius. Ce sophiste, pour se moquer de la religion, lui demanda, tandis que Julien était dans l'expédition où il périt : *Que fait maintenant le fils du charpentier ? il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

LIBAVIUS (André), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut l'an 1616, après avoir professé à Léna l'histoire et la poésie, en 1588, et avoir été recteur du Gymnase de Cobourg en Franconie. Il publia un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et chercha toutes les occasions de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : *Alchymia*, Francf., 1606, in-fol., fig.; *Selectorum alchymie arcanorum tomi duo*, ibid., 1615; *Comment. alchymie et varia opuscula*, ibid., 1615, 2 vol. in-fol.; ces trois vol., que l'on réunit ordinairement, ne sont pas communs, 20 à 30 fr. La chimie a fait tant de progrès depuis Libavius, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la *transfusion du sang* : opération qui a fait tant de bruit dans le 17^e siècle, et qui a dû être prohibée par les lois, à raison de l'abus étrange qu'on en faisait. (*Voy.* DENYS Jean-Baptiste, MERKLIN.) On emploie quelquefois comme caustique une composition de muriate sur-oxygéné d'étain, dite *liqueur fumante de Libavius*.

LIBERAT (saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses compagnons, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Hunéric.

LIBERAT, diacre de l'Eglise de Carthage au 6^e siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le P. Garnier donna au public en 1675, in-8, à Paris, avec des *Commentaires* qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

LIBERE (Saint), romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 24 mai 352, après le pape Jules I^{er}. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi.

L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siège occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium, non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel*; mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le Fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même : il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 366. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très-grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les Pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens martyrologes latins. On a de lui des *Epîtres* qui se trouvent dans celles des papes par dom Constant. L'abbé Corgne a publié en 1726 une *Dissertation critique et historique sur le pape Libère*, et Stilling a fait un *commentaire critique et historique sur saint Libère*, inséré dans les *Acta sanctorum* des bollandistes, 23 septembre. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire. Saint Libère eut pour successeur saint Damase.

LIBERGE (Marin), jurisconsulte, né à Belon-le-Trichard près du Mans, professeur de droit à Poitiers, fut élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir apaisé deux séditions du peuple au commencement de la ligue. Il professa aussi à Angers et harangua Henri IV, lorsqu'il passa dans cette ville en 1595, et ce prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa, et accorda à l'université d'Angers le droit d'*apétissement des pintes*. Il fut dans la suite député aux états de Blois. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siège de Poitiers*, où il était présent, sous ce titre : *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siège de Poitiers*, Rouen, 1569, in-8; Poitiers, 1570, in-4; Rouen, 1525, in-12; et quelques *Traité*s de droit.

LIBERIUS A JESU, carme, natif de Navarre, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*,

Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Libérius, qui avait promis 2 vol. in-fol., quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage, qu'on l'a imprimé à Milan, 1742, 11 vol. in-fol.

LIBERTINUS (Charles), né à Mulhausen en Bohême, l'an 1638, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1683, après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou George Scholarius, *sur la prédestination*, traduit en latin, avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8. Il a publié encore *Franciscus Xavierius, Indiarum apostolus, egiis illustratus*, Breslau, 1681; Prague, 1771, in-4. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1654, mort vers 1724, dont on a un ouvrage, en langue bohémienne, *sur l'éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

LIBES (Antoine), savant professeur de physique, né à Toulouse vers 1750, mort à Paris en 1832, enseigna dans les écoles centrales. Ce savant est auteur de l'importante découverte de l'*Electricité à contact*, exécutée par la soie, et qui paraît avoir donné lieu à l'invention de la pile sèche. Les ouvrages de Libes sont : *Physicæ conjecturalis elementa*, 1788, in-12; *Leçons de physique chimique, ou Application de la chimie moderne à la physique*, 1798, in-8; *Théorie de l'élasticité, appuyée sur des faits, confirmée par le calcul*, 1800, in-4; *Traité élémentaire de physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes*, 1802, in-8; 1808, 3 vol. in-8; *nouveau Dictionnaire de physique*, 1806, 4 vol. in-8; *Histoire philosophique des progrès de la physique*, 1810, 1813, 4 vol. in-8; *le Monde physique et le Monde moral, ou Lettres à M^{me} de ****, 1815, in-8. Libes est auteur des *Articles de physique du Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par Déterville en 1800. Il a joint des *Notes* au poème des *Trois Règnes de la nature*, de l'abbé Delille, et inséré différents *Mémoires* dans le *Journal encyclopédique*.

LICETI (Fortunio), péripatéticien moderne, fils d'un célèbre médecin et médecin lui-même, naquit à Rapallo, dans l'état de Gênes, en 1577, avant le 7^e mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fût pas venu au monde avant le temps. Il professa la philosophie d'Aristote à Pise, et ensuite (1645) la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissement. Il mourut en 1657. On a de lui un très-grand nombre de *Traités*. Les principaux sont : *De monstrorum causis, natura et differentiis libri II*, Padoue, 1616, in-4; Amsterdam, 1665, in-4, fig., 4 à 6 fr. On y trouve quelques contes populaires, mais il y a de bonnes

vues et des principes sages; *De cometarum attributis*, in-4; *De his qui vivunt sine alimento, libri IV*, Padoue, 1612, in-fol.; *Mundi et hominis analogia*, in-4; *De annulis antiquis*, Udine, 1645, in-4; *De novis astris et cometis*, Venise, 1622, in-4; *De spontaneo viventium ortu libri IV*, Vicence, 1618, in-fol.; *De animorum rationalium immortalitate*, Padoue, 1620, in-fol.; *De fulminum natura*, in-4; *De ortu animæ humanæ*, Venise, 1603, in-4; *Hydrologia, sive de maris tranquillitate et ortu fluminum*, Udine, 1555, in-4; *De lucernis antiquis reconditis libri IV*, Venise, 1621, in-4; Udine, 1652, in-fol., fig., 8 à 10 fr., etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point; mais les savants croient communément que ces prétendues lampes éternelles n'étaient que des phosphores, qui s'allumaient pour quelques instants après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari dans sa dissertation *De veterum lucernis sepulchralibus*, qu'il publia en 1685, in-4, dans son livre *De re vestiaria*.

LICHTENAU. (Voy. CONBAD.)

LICHTENBERG (Georges Christophe), physicien et moraliste allemand, naquit à Ober-Ramstaed, près de Darmstadt, en 1742. Après avoir achevé ses études, il se mit à voyager et visita l'Angleterre. Ayant fait dans son bas-âge une chute qui lui courba l'épine du dos, cet accident, qui le rendit quelque peu difforme, influa singulièrement sur son caractère : aussi, malgré ses grandes connaissances, Lichtenberg avait beaucoup de penchant pour la superstition. Il interrogeait les astres, croyait être sous la sauvegarde d'un esprit, ou génie, comme celui de Socrate, et tâchait de communiquer avec les intelligences célestes. Il écrivit plusieurs fois à son génie. Cependant il occupa les chaires de mathématiques (1770) et de physique expérimentale (1771), à Gottingue, et eut quelques démêlés avec le fameux Lavater (voy. ce nom), au sujet d'un écrit de ce physiognome, intitulé *Recherches æ Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*. Lichtenberg y répondit par une satire assez violente, sous le titre de *Revue* (1773). Non content de cette attaque, quelques années après, en 1778, il publia contre Lavater, en tête de l'*Almanach de Gottingue*, une satire plus violente encore que la première, intitulée *la Physiognosique contre les physiognomes*. Lavater répondit à son adversaire avec beaucoup de modération, et même avec des éloges. Le mordant Lichtenberg, aussi injuste que peu généreux, publia une parodie amère et burlesque de l'ouvrage de Lavater : *Essais physiognomiques*, et à laquelle il donna le titre de *Physiognomie des Queues*. Il mourut en 1799. Pendant toute sa vie, il parut balancer dans sa croyance religieuse, et finit par avouer « que la doctrine de » l'Évangile est le moyen le plus sûr et le plus efficace de répandre un repos et un bonheur durables » sur la terre. » Parmi ses ouvrages, ceux qui firent le plus d'honneur à Lichtenberg, furent l'*Explication des Tableaux* ou *Romans moraux* du célèbre peintre anglais Hogarth, 1794-1809, 9 livrai-

sons in-fol. Il n'a publié que les 4 premières. Une espèce de *Journal* de sa vie, où il écrivait toutes ses pensées. Ce recueil est riche en observations psychologiques, en données également importantes pour le moraliste et le littérateur; mais on y trouve aussi des vues paradoxales et l'esprit dominant du siècle, qui tend à un scepticisme froid et dédaigneux. La collection des *OEuvres* de Lichtenberg a été publiée après sa mort, par les soins de son frère et de Kriès, à Gottingue, 1800-5, 9 vol. in-8, 66 fr., pap. fin, 90 fr., pap. vél. 120 fr. Elle renferme le journal ci-dessus, et tous les écrits qu'il avait insérés dans les *Almanachs* et dans le *Magasin de Gottingue*. On ne peut refuser à Lichtenberg beaucoup d'esprit, de gaieté et même de sensibilité; mais les analyses auxquelles il soumet les pensées et les sentiments sont souvent trop subtiles. Il eut le tort de s'opposer à la restauration de la chimie par Lavoisier; mais l'ouvrage où il le combat (*Exposition des idées de Deluc sur la formation de la pluie*, 1800, in-8) est écrit d'une manière si gracieuse, que l'on oublie la frivolité et même la fausseté des arguments pour admirer la richesse et l'élégance du style avec lequel il les expose. Kaestner a écrit l'*Eloge* de Lichtenberg (*Mém. de l'académie de Gottingue*, 1799, in-4), et un anonyme a donné dans la *Nécrologie* de Schlichtegroll, 10^e année, 2^e vol. 1805, in-12, quelques détails sur sa vie.

LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas, prince de), duc de Troppau et de Jägerndorf en Silésie, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal au service de l'impératrice Marie-Thérèse, directeur général de l'artillerie, naquit à Vienne, en 1696, entra au service de la maison d'Autriche en 1716, et fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Il se signala dans les campagnes de 1733 et de 1734, et fut nommé successivement général major, lieutenant général et feld-maréchal. Charles VI l'envoya en 1738, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en 1746, et gagna, le 20 juin, la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très-avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle, au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains, et mourut à Vienne en 1772. Lichtenstein est encore considéré comme ayant été le plus fidèle ministre et le plus zélé sujet de Marie-Thérèse dans des temps très-difficiles, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne qui, sous sa direction, devint un des plus formidables ressorts de la tactique moderne. L'auguste princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranlait de toutes parts, et lui fit élever un beau monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père. Il est le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui

est devenue comme un majorat dans sa famille.

LICINIUS (Calvus Stolo Caius), tribun du peuple romain, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur Manlius pour général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéen honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec Sextius pendant son tribunat (376 avant J.-C.), par laquelle il défendait à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpents de terre, sous prétexte que ceux qui en avaient davantage ne pouvaient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les intérêts qui auraient été payés par les » débiteurs demeurassent imputés sur le principal » des dettes, et que le surplus serait acquitté en » trois diverses années, » ce qui était une violation manifeste de la propriété; enfin, « que l'on ne » créerait plus de consuls à l'avenir, que l'un d'eux » ne fût de famille plébéienne. » Ils furent tous les deux consuls, en conséquence de cette dernière loi, Sextius l'an 366 avant J.-C., et Licinius deux ans après. Il fut élu encore en 361. On a toujours remarqué que l'ambition, la cupidité et la jalousie, cherchaient à flatter la multitude et à gagner la faveur populaire pour parvenir à leur but. (*Voy. GRACCHUS.*) Licinius fut condamné, en 356 avant J.-C., à une amende de 10,000 asses (6,700 fr.), pour avoir transgressé une des lois qu'il avait promulguées, en possédant plus de *mille arpents* de terre, tant en son nom qu'en celui de son fils.

LICINIUS, ou LICINIANUS (C. Flavius-Valérianus), empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Il était né vers l'an 263. Galère-Maximien, qui avait été soldat avec lui, et auquel il avait rendu des services importants dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. Constantin, voyant son crédit, s'unit étroitement avec Licinius; pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser Constantia, sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin. Il le battit, le 30 avril, entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au mont Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, avec lequel il partageait l'empire, il persécuta les chrétiens pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre, à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue une deuxième fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix: Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint

encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très-peu de troupes, Licinius demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit encore le traité. Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où Licinius fut derechef vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se remit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon et l'avoir fait manger à sa table, le reléqua à Thessalonique, où apprenant qu'il ne cessait d'intriguer, et qu'il traitait secrètement avec les Barbares pour renouveler la guerre, il le fit étrangler l'an 324. Il avait un fils que Constantin prit d'abord chez lui, et qu'il fit mourir un an après. (*Voy.* l'article suivant.) Licinius se distingua par son courage; mais cette vertu était balancée par beaucoup de vices. Il était avare, dur, cruel, impudique, il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes; son inconstance et son ambition lui faisaient rompre à la première occasion les traités les plus solennels. Licinius se croyant, sans raison, haï des chrétiens, se déchaina contre eux. Il défendit toute communication entre les évêques, leur interdit toutes assemblées publiques ou secrètes, et chassa de son palais les personnes soupçonnées de professer le christianisme.

LICINIUS (Flavius-Valerius-Licinianus), surnommé *le Jeune*, était fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin. Il naquit en 315, et fut déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappait des traits qui faisaient connaître ses désirs ambitieux et les troubles qu'il causerait dans l'empire. On en fit des plaintes à Constantin, et Fausta sa femme lui peignit si vivement le danger de l'état, qu'il fit mourir le jeune prince, en 326, lorsqu'il était dans sa douzième année.

LICINIUS - TEGULA (Publ.), célèbre poète latin, vers l'an 200 avant J.-C. Licinius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le 4^e rang parmi les poètes comiques. Mais comme il ne nous reste de lui que des fragments dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, il est difficile de dire s'il méritait le rang qu'on lui assigne. On présume qu'il est le même que C. Licinius Imbrix.

LICINIUS DE SAINTE-SCHOLASTIQUE. (*Voyez* VIRDOU.)

LIÉBAULT (Jean), médecin et agronome, né à Dijon, mort à Paris en 1596, laissa divers *Traité*s de médecine, eut part à la *Maison rustique*, Paris, 1570, in-4, ouvrage dont Charles-Etienne, imprimeur, son beau-père, est le premier et le principal auteur. On a encore de lui : *Thesaurus*

sanitatis, etc., Francfort, 1578, in-8; des *Scholies* sur Jacques-Hollérius, en latin, 1579, in-8, etc.; des *Traité*s sur les *maladies*, la *santé*, et la *fécondité des femmes*, 1582, 3 vol. in-8; *De præcavendis curandisque venenis commentarius*.

LIEBE (Christian-Sigismond), savant antiquaire allemand, né en 1687 à Frauenstein (Misnie), mort à Gotha en 1736, fut successivement docteur en l'université de Leipzig (1714), gradué en théologie (1717), prédicateur à l'église Saint-Paul, bibliothécaire adjoint de l'académie, et enfin conservateur du cabinet des antiques du duc de Saxe-Gotha. Il s'est principalement fait connaître par son ouvrage intitulé : *Gotha nummaria*, Amsterdam, 1730, in-fol., fig., 9 à 12 fr. et plus cher en gr. pap.; *Roma Babylon ex nummis adversus Jo. Harduinum*, Leipzig, 1714, in-4, réimprimée sous ce titre : *Nummi Ludovici XII Gall. regis, Epigraphe* : PERDAM BABYLONIS NOMEN vel PERDAM BABYLONEM, *insignes, illustrati ac contra Harduinum defensi*, ibid., 1717, in-8, etc. Il fut un des principaux collaborateurs des *Acta eruditior. Lipsensium*, et il y a inséré un grand nombre d'extraits et d'analyses très-bien faites.

LIEBICH (Jean), né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences avec succès, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmütz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont : *Questiones theologicae de fide, spe et charitate*, Olmütz, 1728, in-8; *Breviarium scripturisticum in evangelia adventus et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, ibid., 1731, in-8; *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculativo-practicas ad munus confessoriorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8; *Quæstio juris et facti historico-theologica de conciliis sanctæ romanæ Ecclesiæ*, ibid., 1732, in-12.

LIEBKNECHT (Jean-Georges), mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, né vers 1680 à Wassungen, devint membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *dissertations théologiques, philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. Il découvrit, en 1723, une nouvelle étoile dans la grande Ourse; et parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de dix, on cite : *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium, nova ratione in numeris perfectis generatim definita*, Giessen, 1718, in-4. Gættén a donné la vie de Liebknecht dans le *Gelehrte Europa*, 2^e partie.

LIENHART (Georges), savant abbé de l'ordre de Prémontré à Roggenburgh, et comme tel prélat de l'empire, né en 1717 à Uberlinghen en Souabe, de parents nobles et d'une famille sénatoriale, mourut en 1783. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggenburgh, ordre de Prémontré, où il fit profes-

sion le 14 octobre 1736. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillingen, il enseigna dans sa maison la philosophie et la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur, lorsque l'abbaye vauqua. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768, le collège impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses co-directeurs. Il est auteur des ouvrages suivants : *Ogdoas erothomatum ex Ottonis theosophicæ scolasticæ tractatibus, publicæ luci et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8; ouvrage approuvé par l'université de Dillingen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur, d'une manière qui lui valut les applaudissements de l'université de Saltzbourg; *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1754, in-4, l'autre à Augsbourg, 1761, même format; *Dissertatio theologica sub titulo : B. M. Virginis originaria immunitas a senioribus Lamindi Pritanii censuris vindicata*, Augsb., 1756, in-4; *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus residuis in terra SS. sanguinis et sanctæ Crucis particulis, necnon sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, ibid., 1758, in-4; *Ephemerides hagiologicæ ordinis Præmonstratensis*, etc., ibid., 1764, in-4. Il en parut, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc.; *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, necnon eorumdem vitas res gestas opera et scripta tum edita, perspicue exhibens*, etc., ibid., 1771, in-4. L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre des Prémontrés n'a pas manqué d'écrivains et de personnages célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Roggenburgh est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières (voy. OUDIN Casimir, et COLBERT Michel); des *Sermons*, des *Panégryriques* et des *Oraisons funèbres*.

LIENHART (Thomas), ancien bénédictin, docteur et professeur en théologie, né en Alsace vers 1766, mort à Strasbourg en 1831, fut longtemps supérieur du séminaire de cette ville : ce fut lui qui en dirigea le rétablissement. Il continua de le gouverner jusqu'à la fin de 1830, époque où il se vit forcé de le quitter par suite des contrariétés dont il avait été l'objet. C'était un homme capable, zélé, actif; il était l'idole du jeune clergé de l'Alsace. Parmi les nombreux écrits qu'il a publiés, nous citerons : *Conclusions de théologie dogmatique*; une *Analyse d'études bibliques*. (Voy. l'*Ami de la religion*, tom. 4, n° 80, sur les liturgies); ouvrage savant dont le même journal a rendu un compte avantageux, tom. 62, n° 1605. L'auteur avait reçu un bref honorable de Pie VII pour l'encourager dans ses travaux. L'abbé Lienhart était chanoine titulaire de Strasbourg, et chanoine honoraire de St.-Denis.

LIEUTAUD (Jacques), né à Arles vers 1660, mourut à Paris en 1733, membre de l'académie des sciences, à laquelle il avait été associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la *Con-*

naissance des temps, depuis 1703 jusqu'en 1729; et les *Ephémérides*, 1704-1711. (Voy. la *Bibliographie astron.* de Lalande, p. 349.)

LIEUTAUD (Joseph), premier médecin du roi de France, président de la société royale de médecine, naquit à Aix en Provence en 1703. On a de lui : *Anatomie historique et pratique*, Paris, 1750, in-8; la meilleure édition est celle qui renferme les notes et les observations de Portal; ibid., 1776, 2 vol. in-8; *Elementa Physiologie*, ibid., 1749, in-8; *Précis de la médecine pratique*, 1776, 2 vol. in-8; *Précis de la matière médicale*, 1770, 1781, 2 vol. in-8; *Historia anatomico-médica*, ibid., 1767, 2 vol. in-8. Ce célèbre médecin mourut à Versailles en 1780. Plusieurs de ses confrères, rassemblés autour de son lit, proposaient différents remèdes. « Ah! leur dit-il, je mourrai » bien sans tout cela. »

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caius Considius, proconsul d'Afrique, se fit chérir des habitants de cette province. Ils le demandèrent et l'obtinent pour leur proconsul, lorsque Considius fut rappelé. Il continua de se faire chérir dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée; mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avaient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint de se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères et ses amis, et surtout Cicéron, mettaient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubéron, appuyé par C. Pansa, se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Cependant Ligarius devint dans la suite un des complices de la conjuration où César fut assassiné; tant il est vrai que les usurpateurs du pouvoir et les violateurs des lois publiques ne sont jamais assurés de l'impunité, lors même qu'ils se signalent par des actes de justice ou de bonté. Ligarius ne fut cependant pas parmi les assassins de César : le jour de ce grand événement (15 mars, 44 ans avant J.-C.), il était retenu au lit par une maladie, et il ne survécut au dictateur que peu de temps.

LIGER (Louis), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, le jardinage et l'économie domestique, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi, près de cette ville, en 1717. Il était fort honnête homme; mais c'était un auteur médiocre, rebattant cent fois les mêmes choses dans ses différents ouvrages. Les meilleurs sont : *La Nouvelle Maison rustique, refondue par Bastien*, Paris, 1798 ou 1804, 3 vol. in-4, fig., 48 fr. : les premières éditions sont peu estimées; *Les amuse-*

ments de la campagne, ou *Nouvelles ruses innocentes qui enseignent la manière de prendre au piège toutes sortes d'oiseaux*, *ibid.*, 1734 ou 1740, ou 1753, 2 vol. in-12, fig., 8 à 10 fr.; *Le Jardinier fleuriste*, *ibid.*, 1703, in-12. Il s'attachait plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitait.

LIGHTFOOT (Jean), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602 à Stocke, dans le comté de Stafford, mort à Ely en 1675, fut vice-chancelier de l'université de Cambridge, et chanoine d'Ely. La meilleure édition de ses *Oeuvres* est celle d'Utrecht, 1699, 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont : *Horæ hebraicæ et talmuddicæ in geographiam Terræ-Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine; une *Harmonie de l'ancien Testament*; des *Commentaires* sur une partie du nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connaissances talmudiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres, en 1700, in-8, de nouvelles *Oeuvres posthumes* de Lightfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentiments condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc.; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste. Lightfoot a pris part à la *Polyglotte* de Londres et au *Lexicon heptaglotton* d'Edm. Castel. Sa vie se trouve à la tête de l'édition de ses *Oeuvres* de 1686 et de celle de 1689. (Voy. *Mémoires* de Nicéron, *Dictionnaire* de Chauffepié, et *Nouvelles de la république des Lettres*, année 1686, mois d'avril, art. IV.)

LIGNAC (Joseph-Adrien LE LARGE de) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur étaient ordinaires envers les savants. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1762, après être sorti de l'Oratoire. Il s'appliqua spécialement à la métaphysique, pour laquelle il suivit les principes de Malebranche et de Descartes. Nous avons de lui : *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1764, in-12. L'auteur y montre, contre Boullier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes et de l'erreur (voy. le *Cat. philos.*, n° 441 et suiv.); *Mémoire pour commencer l'histoire des araignées aquatiques*, 1748, in-8; 1799, in-12; *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de Buffon*,

1751-56, 9 vol. in-12, pleines d'observations sensées, mais quelques-unes sont minutieuses; *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 1760, 3 vol. in-12; *Eléments de métaphysique tirés de l'expérience*, 1753, in-12; *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12 : ouvrages pleins de raisons et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu, quand la mort le surprit. Son style à la vérité était fort inférieur à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant çà et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

LIGNE (Charles-Joseph, prince de), né à Bruxelles en 1735, mort en 1814, conquit par son brillant courage dans la guerre de sept ans le grade de lieutenant général. Il se distingua ensuite dans la guerre pour la succession de la Bavière. Perfectionnant son éducation par l'étude, il voyagea en Italie, en Suisse, en France. Envoyé en Russie pour remplir une mission auprès de Catherine II, cette princesse lui donna le titre de feld-maréchal. La guerre contre les Turcs ayant éclaté, il reprit les armes. Mais la faveur dont il jouissait s'évanouit à la mort de Joseph II. Eloigné des affaires, il s'occupa de mettre en ordre ses divers écrits, qu'il publia à Vienne et à Dresde en 1807, 30 vol. in-12. L'empereur François II se souvint enfin de lui, et le nomma capitaine des trabans de sa garde, puis feld-maréchal. Ruiné par suite de l'invasion française en Belgique et de ses énormes dépenses, il voulut pourtant, selon l'usage, faire un legs à sa compagnie de trabans, et lui donna la collection de ses manuscrits. Les *Oeuvres posthumes du prince de Ligne* parurent à Vienne et à Dresde en 1817, 6 vol. in-8. Le style, dans ces ouvrages, est parfois incorrect et diffus; on n'y trouve ni ordre ni méthode. Cependant l'esprit qui y brille, des idées originales, des saillies piquantes, des portraits d'après nature, comme ceux de Joseph II et de Frédéric le Grand, contribuent à faire oublier les défauts de l'auteur. M^{me} de Staël a publié *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, in-8. On regrette qu'elle n'ait pas retranché quelques opinions qu'il avait rétractées.

LIGNIVILLE (Philippe-Emmanuel, comte de), maréchal général des camps et armées de Lorraine et du palatinat du Rhin, feld-maréchal lieutenant de celles de l'empereur Léopold, se trouva en 1634 à la bataille de Nortlingue, où il fit prisonnier le comte de Horn, général des Suédois. Devenu, en 1641, bailli de Nancy, il se signala contre le maréchal de Gassion, à l'attaque du camp d'Armen-

tières, et pénétra le premier dans Courtrai. De retour en Lorraine, il en soumit les villes. En 1650, il fut mortellement blessé, à la bataille de Rhétel, d'un coup de mousquet au bas-ventre. Comme Philippe-Emmanuel, aussi pieux qu'il était brave, s'était voué à N. D. de Benoit de Vaux, sa guérison inattendue fut attribuée à ce vœu. Deux fois, pour le détacher du service de l'Espagne, auquel le retenait l'ordre de Charles IV, alors prisonnier à Tolède, Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal de France : Ligniville préféra son devoir à la fortune. Mais dès que la loi du devoir ne s'opposa plus à son inclination, il ramena en France l'armée de Lorraine. Philippe-Emmanuel fit dans l'armée de Turenne les campagnes de 1656, 1657 et 1658, se couvrit de gloire à plusieurs sièges et à la bataille des Dunes. La paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659, rendant ses talents militaires inutiles à son souverain, l'électeur de Bavière lui donna le commandement de son armée. En 1663, Charles IV l'envoya à la diète de Ratisbonne afin d'y défendre ses intérêts, et, peu de temps après, il le nomma gouverneur de l'héritier présomptif de ses états. Philippe-Emmanuel accompagna son élève dans la guerre contre les Turcs. Comme il n'avait aucun grade dans l'armée impériale, l'empereur l'éleva au rang de feld-maréchal lieutenant. Il combattit à la bataille de Saint-Godard et de Raab, à côté du jeune duc, et mourut à Vienne, la même année 1664, avec la réputation de la plus haute valeur accompagnée d'un désintéressement rare et d'une fidélité inviolable pour ses souverains.

LIGNY (François de), jésuite, né en 1709 à Amiens, était compatriote de Gresset, et entra comme lui, à l'âge de 16 ans, chez les Pères de la compagnie; il resta toujours attaché à cet ordre jusqu'à sa suppression. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication, et s'y distingua par une éloquence touchante et une connaissance profonde dans les sciences théologiques. Ayant bientôt acquis une réputation méritée, il fut désigné pour prêcher à la cour; mais la suppression de son ordre le priva de cet honneur. Il se rendit à Avignon, dans le comtat Venaissin, qui faisait alors partie des états romains; malgré une santé chancelante, il continua à s'occuper à la fois de la prédication, du salut des âmes, et de tous les devoirs d'un pieux ecclésiastique. Il mourut dans cette ville en 1788. Il a laissé : *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, Paris, 1759, in-12. Alban Butler cite ce livre avec éloge; *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate*, Avignon, 1774, 3 vol. in-8; 1776, in-4; Paris, 1804, 2 vol. in-4, avec 75 grav., 40 à 50 fr., pap. vél., avec fig., tirées sur pap. de Chine, 60 à 80 fr.; *ibid.*, 1813, 3 vol. in-8, avec 3 fig., 15 fr.; Lyon, 1830, 2 vol. in-8, 6 fr. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample *concordance* historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Évangiles une histoire exacte et

suivie. Des notes éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le P. Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que » les choses excellentes qu'on y trouve font passer » quelques saillies d'un zèle parfois un peu ardent, qu'on a cru pouvoir reprocher à l'auteur... » Le P. Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais, mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

LIGUORI (Alphonse - Marie de), évêque de Sainte - Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint - Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, en 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parents de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillants succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Alors il tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession; il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Ecritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande*, et s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient, et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondements dans l'ermitage de Sainte-Marie de la *Scala*, et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint Siège, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'état romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense: Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette

dignité éminente ; mais le chef de l'Eglise l'ordonnait : il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissements pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après 13 années d'épiscopat, et une longue vie passée toute entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son église; il avait près de 80 ans. Il se retira à Nocera de' Pagani, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement en 1787. Le P. Liguori a été béatifié le 6 septembre 1816, et sa canonisation a été proclamée par un décret du pape Pie VIII du 16 mai 1830. (Voy. *l'Ami de la Religion*, qui rapporte le décret de S. S. n° 1657, 10 juin 1830.) On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les moments de Liguori ; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très-grand nombre d'ouvrages. On a de lui : *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum societatis Jesu*, Naples, 1755, 3 vol. in-4. Quoique Liguori, dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaum, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve : s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non-seulement loué et approuvé par Benoit XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diocesana*; ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions, entre autres celle de Malines, 1828, et celle de Besançon-Lille, 1832, 9 vol. in-8, 24 fr., et 9 vol. in-12, 18 fr. Cette dernière édition est accompagnée d'une justification de la théologie morale de Liguori par l'abbé Gousset, ancien professeur de théologie au séminaire de Besançon, et actuellement évêque de Périgueux, *ibid.*, in-8. Un savant jurisconsulte et canoniste rend compte de cet ouvrage dans les termes suivants : « Comment » concevoir que la théologie d'un saint évêque ait » pu être l'objet de quelques critiques ; que l'on ait » osé traiter de morale relâchée, de doctrines dan- » gereuses, sa morale et ses doctrines ? Telles sont » cependant les qualifications auxquelles n'ont pas » craint de se livrer quelques hommes entraînés par » une fausse exagération. L'abbé Gousset nous ap- » prend même que, dans plusieurs petits sémi-

» naires, la Théologie de Liguori avait été mise à » l'index... Benoit XIV, après avoir lu l'ouvrage » dont Alphonse lui avait dédié la seconde édition, » rendit justice à la Théologie morale, dont l'uti- » lité générale, disait cet illustre pontife, ne peut » qu'être universellement goûtée. On sait aussi » avec quelle sévérité la cour de Rome procède, » lorsqu'il s'agit de placer un auteur au nombre des » saints : ses écrits sont l'objet de la censure la plus » exacte ; ceux du bienheureux Liguori furent livrés » à une inquisition d'autant plus rigoureuse, que » déjà sa doctrine éprouvait des contradictions sur » plusieurs points ; et c'est d'après cet examen scru- » puleux qu'un décret de la congrégation des rites, » confirmé par le pape Pie VII, déclare que les ou- » vrages du serviteur de Dieu sont à l'abri de toute » censure, *nihil censura dignum*. Le cardinal de » Rohan a jugé que cette Théologie pouvait être » d'une heureuse influence dans son diocèse ; et, pour » faire taire à ce sujet toute espèce d'inquiétude, » ce prélat qui, à tant de vertus joignait cet esprit » de paix, de soumission et de charité évangéliques, » a sollicité et obtenu de la sacrée Pénitencerie une » nouvelle décision à la date du 5 juillet 1831. Il a » adressé en conséquence une circulaire aux mem- » bres de son clergé, pour les inviter à se livrer à » l'étude de la Théologie morale de Liguori ; et dans » une lettre également adressée de Rome à l'abbé » Gousset, S. E. annonçait qu'ayant soumis au Saint » Père la réponse de la Pénitencerie, S. S. l'a con- » firmée, en approuvant le dessein de publier cette » décision et de l'approuver par une lettre pastorale. » Ainsi, et comme on le voit, il n'existe pas d'auteur » scolastique dont les doctrines aient été examinées » avec autant de soin, et qui soient revêtues de suf- » frages aussi illustres que ceux dont la Théologie » morale de Liguori a été honorée. Elle n'aurait » donc pas besoin d'être justifiée ; et l'ouvrage que » l'abbé Gousset vient de publier a moins cette justi- » fication pour objet que celui de prémunir le clergé » contre les dangers du rigorisme qui se fait re- » marquer dans plusieurs de nos moralistes ; contre » cet esprit d'orgueil qui animait les disciples de » Jansénius et de Quesnel ; contre ce système d'exa- » gération enfin qu'embrassent certains prédicateurs » dont les discours sur les vérités de la religion sont, » dit-il, souvent plus propres à déconcerter les » fidèles et à compromettre la foi, qu'à la ranimer » dans l'esprit des peuples. Il ne nous appartient » pas d'entrer dans les discussions théologiques que » renferme ce livre. Unité dans les choses néces- » saires, liberté dans les choses douteuses, charité » en tout et à l'égard de tous : *In necessariis uni- » tas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. » Telle est la règle de conduite du savant auteur ; » telle est celle qui a présidé à l'ouvrage qu'il vient » de donner au public. Voici en peu de mots le ré- » sumé qu'il en fait lui-même : « Tenons à toutes » les questions décidées par l'Eglise et à celles qui, » sans être décidées expressément, rentrent néan- » moins par l'enseignement ou la pratique générale, » dans la doctrine de l'Eglise. Nous pensons même » qu'on ne peut, sans quelque témérité, s'écarter,

» sur un point de morale, de l'éminente majorité
 » des théologiens catholiques. Hors de là, ne ren-
 » contrant plus que des questions problématiques,
 » que des opinions doutantes, nous croyons que ce
 » serait aller contre les règles de la sagesse que
 » d'imposer aux fidèles l'obligation de prendre un
 » parti plutôt qu'un autre, que de se mettre à la
 » place du législateur, en érigeant des opinions en
 » lois. Tels sont nos principes en morale. » Cet
 ouvrage est suivi de plusieurs notes et actes im-
 portants. *Homo apostolicus, institutus in sua
 vocatione ad audiendas confessiones*, Venise,
 1782, 3 vol. in-4; *Directorium ordinandorum,
 dilucida brevique methodo explicatum*, ibid.,
 1758; *Institutio catechistica ad populum in
 præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; *Istruzione e
 pratica per i confessori, etc.*, ibid., 1780, 3 vol.
 in-12; ouvrage plein d'onction, de modération, de
 douceur, de cette charité qui ne cherche que le
 salut des âmes. C'est le contre-poison du livre im-
 primé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istru-
 zione dei confessori e dei penitenti; Praxis con-
 fessarii ad instructionem confessoriorum ab
 italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore
 reddita et aucta*, Venise, 1781; *Dissertazione
 circa l'uso moderato dell' opinione probabile*,
 Naples, 1754; *Apologia della dissertazione circa
 l'uso moderato dell' opinione probabile contra le
 opposizioni fatte dal P. Lettore Adeiso Dositeo*,
 Venise, 1765. C'est une réponse au P. Jean-Vincent
 Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défen-
 seurs du probabilisme. (Voy PATUZZI.) Liguori
 pensait qu'au confessionnal il fallait éviter une in-
 dulgence poussée trop loin, et un rigorisme déses-
 pérant, suivant ce principe de saint Bonaventure :
 « Prima sæpe salvat damnandum; secunda contra
 » damnat salvandum; » *Verità della fede ossia con-
 futazione de' materialisti, deisti e settarj, etc.*,
 Venise, 1781, 2 vol. in-8; *La vera sposa di
 Christo, cioè la monacha santa*, ib., 1781, 2 vol.
 in-12; *Scelta di materie predicabili ed istrut-
 tive, etc.*, ibid., 1779, 2 vol. in-8; *Le glorie di
 Maria, etc.*, ibid., 1784, 2 vol. in-8. Cet opus-
 cule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola pare-
 netica di Lamindo Pritanio redivivo*. Liguori y
 répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad
 un' autore che ha censurato il libro del P. D.
 Alfonso di Liguori, sotto il titolo : Glorie di Ma-
 ria; Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime
 e la Visita al Santissimo Sacramento*, Venise,
 1788, 2 vol. in-12; *Discorsi sacro-morali per
 tutte domeniche dell' anno*, ibid., 1781, in-4; *Is-
 toria di tutte l'eresie con loro confutazione*, ib.,
 1773, 3 vol. in-8 (1); *Vittorie de' martiri, ossia
 la Vita di moltissimi santi martiri*, ibid., 1777,
 2 vol. in-12; *Opera dogmatica, contra gli erectici
 pretesi riformati*, ibid., 1770; *Silva, ou Choix
 de sujets destinés à servir de matériaux aux
 prédicateurs*, 3 vol. in-18; *l'Horloge de la pas-*

sion. Tous ces ouvrages, et d'autres moins consi-
 dérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez
 Remondini à Venise. Ils rendent de suffisants té-
 moignages à la doctrine, au zèle, à la vie sainte-
 ment et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont
 été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où
 l'on a terminé les procédures pour la béatification
 de ce savant et pieux évêque. Sa *Vie* a été publiée
 par Jean Card, 1828, in-8. (Voy. *l'Ami de la
 Religion*, tom. 56, pag. 161, n° 1446.)

LILIENTHAL (Michel), savant philologue, né
 à Liebstadt en Prusse, l'an 1686, s'établit à Kœ-
 nigsberg, où il fut pasteur et professeur de théolo-
 gie jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui :
Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria,
 1730-32, 3 vol. in-8; plusieurs bonnes *Disser-
 tations* académiques; *Selecta historica et littera-
 ria*, Kœnigsberg, 1715-1719, 2 vol. in-8; *De ma-
 chiavelismo litterario*, ibid., 1713, in-8 : cet ou-
 vrage roule sur les petites ruses dont les gens de
 lettres se servent pour se faire un nom, ruses aux-
 quelles presque tous les *grands hommes* de nos
 jours doivent leur célébrité; *Annotationes in Stru-
 vii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*,
 Leipzig, 1729, in-8. Il a aussi publié d'autres ou-
 vrages sur les auteurs qui ont écrit sur la Prusse;
 sur les théologiens protestants; sur les médailles
 modernes depuis Charles-Quint, etc. Il a eu en
 outre la principale part au journal de Kœnigsberg
 intitulé : *Erleutert Preussen*. Les *Acta Borussica*
 déjà cités n'en étaient que la continuation. Ces écrits
 sont pleins de savantes recherches. Il était membre
 de la société royale de Berlin et de l'académie de
 Pétersbourg.

LILIO (Louis), ou en latin *Aloysius Lilius*,
 médecin, né à Ciro dans la Calabre, s'occupait beau-
 coup d'astronomie : il appliqua les épactes au cycle
 de 19 ans, et, en y ajoutant un jour à la fin de
 chaque cycle, il parvint à une équation presque
 exacte des années solaire et lunaire. Son calcul fut
 présenté par Antoine Lilio son frère au pape Gré-
 goire XIII; il devint la base du calendrier Grégo-
 rien que l'on substitua en 1582 au calendrier
 Julien qui était en usage depuis très-longtemps.
 Les *Tables des épactes* de Lilio se trouvent dans le
Calendarium romanum de Clavius. Lilio mourut
 en 1576. (Voy. GREGOIRE XIV.)

LILY (Guillaume), né en 1468, à Odyham
 dans le Hampshire, voyagea dans la Terre-Sainte,
 dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de
 St.-Paul de Londres, fondée par Colles en 1512.
 On a de lui des *Poésies*; une *Grammaire latine*,
 Oxford, 1673, in-8; et d'autres ouvrages, dont
 voici les principaux : *Antibossicon*, Londres, 1521,
 in-4; *Monita pedagogica*, etc. Il mourut en 1523.

LILY (Guillaume), astrologue anglais, né en
 1602, à Dicervorth, comté de Leicester, fut d'a-
 bord domestique : ses prédictions le firent sortir de
 cet état et lui acquirent une fortune considérable.
 On a de lui : *Mertinus anglicus junior*, en anglais,
 Londres, 1644, in-4, et plusieurs autres ouvrages;
 il se fit une espèce de réputation, en publiant l'ho-
 roscope du malheureux Charles I^{er}, au moment où

(1) Ces deux derniers ouvrages que le B. Liguori se plai-
 sait à citer parmi les plus importants de ses œuvres, sont
 traduits en français, et ont été publiés par l'éditeur de ce
 Dictionnaire.

il fut, en 1633, couronné roi d'Ecosse. Ce prince le consulta plusieurs fois et lui fit de riches présents. Il était très-lié avec Ashmole, qui en fait mention dans le *Journal de sa Vie*. Leurs goûts et quelquefois l'état de leurs têtes étaient les mêmes. Il mourut en 1681.

LIMBORCH (Philippe de), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, étudia dans cette ville, puis à Utrecht, 1652-1654, fut ministre à Gouda en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint la même année en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort suspect. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestants. Les principaux sont : *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, Goudæ, 1687, in-4, 4 à 6 fr. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence, est Isaac Orobio de Séville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire; mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réluter celles des Juifs avec cette raison vigoureuse et conséquente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité toute entière; un *Corps complet de théologie*, Amsterdam, 1715, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrants. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste; *Historia inquisitionis*, ibid., 1692, in-fol., fig., 6 à 8 fr. On ne doit point s'attendre d'avoir une histoire bien exacte de ce tribunal par un protestant, ni même par des catholiques comme Llorente. Le Clerc et le P. Nicéron disent que Limborch l'a tirée des ouvrages mêmes des inquisiteurs; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. Dailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu; et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer; souvent ce ne sont que de petits lambeaux des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsollier, dans madame d'Aunoy, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition: les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus

juste, doivent consulter l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très-instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. 2, page 381); et *Lettres à un gentilhomme russe, sur l'inquisition espagnole*, par le comte de Maistre. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit un des grands » adversaires de l'inquisition, ont été plus super- » stitieux, et sont encore plus intolérants que les » papistes; eux qui décrient avec tant de cha- » leur l'inquisition, en ont surpassé, par des lois » réfléchies, la barbarie et l'iniquité..... L'in- » quisition, même dans ses cruautés, suppose des » formes: elle admet des différences, tant dans » les délits que dans les peines, ce qu'elle punit, » c'est moins le malheur d'avoir été engagé dans » un culte erroné, que l'obstination à y persister; » les premières chutes ne sont châtiées que par des » pénitences ecclésiastiques; elle n'appelle le bras » séculier et les supplices que contre les relaps; ses » principes sont de ménager le sang des hommes, » en corrigeant leurs méprises; ce que les passions » de ses ministres y ont ajouté de défectueux dans » la pratique, n'est pas dans l'esprit de son institu- » tion. — En Angleterre, la proscription du pa- » pisme, la peine de mort prononcée contre ses » ministres, ne sont susceptibles ni de modification, » ni d'adoucissement; il suffit qu'un prêtre catho- » lique soit convaincu d'avoir exercé quelqu'une » de ses fonctions, pour être dévoué et envoyé au » gibet. Cette législation est atroce: nos chapelains » sont les maîtres sans doute de ne pas venir dire » la messe à Londres; mais la loi qui attache un » supplice ignominieux à un délit de cette nature » est une loi plus qu'inquisitoriale; il sied mal à » ceux dont la religion présente des potences pour » prix d'un zèle indiscret, de trouver à redire aux » carochas et aux san-benito des *Auto-da-fé*. » On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782 à Liège, sous le nom de Rouen, intitulé : *Eclaircissement sur la tolérance*. (Voy. ISABELLE DE CASTILLE, LUCIUS III, NICOLAS EYMERICH, TORQUEMADA, VAYRAC.) On a encore de Limborch des *Sermons*. Le P. Nicéron dit qu'ils sont *méthodiques, solides et édifiants*; jugement qui ne fait guère honneur à ce critique. Le Clerc lui-même en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés, et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux Episcopius, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIMIERS (Henri-Philippe de), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, né en Hollande de parents réfugiés, mort en 1725 à Utrecht, rédigea la *Gazette* de cette ville, et passa sa vie à compiler de mauvais journaux. Il publia ses recueils sous différents titres : *Histoire de Louis XIV*, Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12; 1719,

12 vol. in-12 ; Rouen, 1720, 2 vol. in-4 ; *Annales de la monarchie française*, Amsterdam, 1721, in-fol., fig. ; *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour servir de suite à Mézerai*, ibid., 1720, 2 vol. in-12, ou 1724, in-fol. ; Trévoux, 1728, 3 vol. in-12 ; *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, Amsterd., 1721, 6 vol. in-12 ; *Histoire de l'Institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, ibid., 1723, in-8, fig. ; *Traduction de Plaute, grossièrement travesti*, ibid., 1719, 10 vol. in-12. Les productions de Limiers sont sans exactitude et sans agrément. On le compare au fécond et intarissable Caraccioli, et le parallèle est juste quant aux productions ridicules et gazetières du marquis auteur. Mais il faut convenir que les premières brochures de celui-ci annonçaient un fonds de réflexion et des talents que Limiers n'eut jamais, et que son imitateur n'eut pas longtemps. On a encore de Limiers une *Version française des Explications latines des pierres gravées de Stosch*, Amsterdam, 1724, pet. in-fol., fig., et des *Notes et remarques pour l'intelligence du poëme de Fénélon* (Télémaque), dans les édit. d'Amsterdam, 1719 et 1725, in-12. Barbier lui attribue une part à la *Magna Biblioth. eccles.*, Cologne, 1734, in-fol., qui ne contient que la lettre A, et n'a pas été continuée.

LIMNÆUS, (Jean), célèbre jurisconsulte allemand, né en 1592, à Iéna où son père professait les mathématiques. Limnæus fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, Albert margrave de Brandebourg, qu'il avait accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1639. Limnæus exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1665. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont : *De jure publico imperii romano-germanici*, Strasbourg, 1629 et ann. suiv., 5 vol. in-4 ; compilation savante, mais assez mal digérée ; *Commentarius ad Bullam auream*, ibid., 1666, in-4 ; *Capitulationes imperatorum* (en allem.), ib., 1651, in-4 ; *Tractatus de academicis*, Alfort, 1621, in-4 ; *Notitia regni Galliae*, ib., 1655, 2 vol. in-4.

LIMOJON (Alexandre-Toussaint de) naquit à Avignon vers 1630, suivit, en qualité de gentilhomme, J. Ant. de Mesme, comte d'Avaux, dans son ambassade en Hollande, et assista au congrès de Nimègue (1672). Quelques années après (1689), il suivit ce même seigneur en Angleterre, et périt dans la traversée en venant rendre compte à Louis XIV de la position critique de Jacques II. Il était chevalier du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il s'était fait un nom par sa profonde connaissance de la politique européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé ; dans le livre intitulé : *La Ville et la République de Venise*, Amsterdam (Elzévir), 1680, in-12. On a encore de lui : *Le Triomphe hermétique, ou la Pierre philosophale victorieuse*, ib., 1658, in-12. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 153 pag. ; mais on préfère les deux autres.

LIMOJON (Ignace-François de), co-seigneur de Venasque et de Saint-Didier, neveu du précédent, naquit à Avignon en 1669, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie provençale et la française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, surtout dans la première. Il fut dans sa jeunesse le *Pindare* de l'académie des jeux floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au poëme épique. Il publia en 1725, in-8, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Ce poëme parut en 8 chants : l'auteur en fit plus tard 5 autres qui n'ont pas été imprimés. Le public trouva qu'il avait péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avait plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes que pour marcher dans la carrière des Homère et des Virgile ; il y a cependant des beautés de détail et de très-beaux vers ; tels sont ceux de la description du siècle de Louis XIV. La Baumelle lui a appliqué ce mot d'un ancien :

Dum flueret tutulentus, erat quod tollere velles :

et donne pour exemple ces vers sur la Trinité :

De leurs perfections naît leur amour immense ;
Ils ont tous même esprit, même feu, même essence :
Ces trois divins soleils unissant leur clarté,
Forment de l'Eternel l'ineffable unité.

Voltaire a dit depuis, peut-être avec moins d'exactitude théologique :

La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.

Comparant ces vers avec ceux de Limojon, la Baumelle observe que *divisés* manque de justesse ; il faudrait *distingués* ; mais cela n'irait pas encore, parce que *distingué* répond théologiquement à *un*, et non à *unis*. Nos mystères ne sont pas faits pour la rime. On a encore de St.-Didier un ouvr. satirique, mêlé de vers et de prose contre La Mothe, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage au Parnasse*, Rotter. (Chartres), 1716, in-12. Ces trois académiciens n'y sont pas ménagés.

LIN (saint), successeur immédiat de saint Pierre sur le siège de Rome, suivant saint Irénée, Eusebe, saint Epiphane, saint Optat, saint Augustin, etc. ; mais Tertullien dit, dans son livre *De præscript.*, cap 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que, du vivant de cet apôtre et pendant un de ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait administré pour lui les affaires de son siège. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre, lorsque ce premier vicaire de J.-C. eut été martyrisé ; il l'occupa depuis l'an 66 jusqu'à l'an 78, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs, dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le

sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit, d'ailleurs, par de très-anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilling a réfuté l'opinion contraire de Tillemont. Ce pape fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le martyrologe romain. On lui attribuait autrefois deux ouvrages intitulés : *D. Lini, pontificum secundi, de sui præcessoris*, *D. Petri apostoli passione libellus; item de passione D. Pauli libellus alter*, Paris, 1566, et dans la *Biblioth. Patrum maxim.*, t. 2, p. 1—67.)

LINACRE (Thomas), médecin anglais, né l'an 1460 à Cantorbéry, étudia à Florence sous Démétrius Chalcondyle et sous Politien, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que Laurent de Médecis le donna pour compagnon d'étude à ses enfants. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince Arthus, fils aîné du roi Henri VII, ensuite médecin ordinaire de Henri VIII, frère d'Arthus. Il mourut en 1524 : il s'était fait prêtre sur la fin de sa vie. C'est à Linacre que l'on doit la fondation du collège des médecins de Londres. Il en fut le premier président, et légua sa maison à ce nouvel établissement. Avant lui, les médecins étaient reçus à la licence par les évêques. Il entra dans les ordres et fut nommé chantre dans l'église d'York. On a de lui : *De emendata latini sermonis structura lib. vi*, Leipzig, 1545, in-8; Paris, 1532, 1550, in-8; quelques ouvrages de Galien, traduits du grec en latin; *Rudimenta grammatices*, Paris, 1533 et 1550, in-8, et d'autres écrits qui sont estimés des savants. Son style est pur, mais il sent trop le travail, suivant Erasme et Paul Emile.

LINANT (Michel), né à Louviers en 1708, fut précepteur du fils de mad. de Châtelet dans le temps où Voltaire demeurait à Cirey près de cette dame. Il remporta trois fois le prix de l'académie française en 1739, 1740 et 1744, temps où le choix des sujets se prêtait peu au développement des talents, et où cette compagnie s'éloignait déjà de l'esprit de son institution, sans adopter encore le fanatisme philosophique, dont elle fut dans la suite une zélée propagatrice. Linant composa quelques *Tragédies* avec des succès divers; *Alzàide*, 1745; *Vanda*, 1747. On a encore de lui des *Odes* et des *Epîtres*. Voltaire lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers avec l'enthousiasme de la reconnaissance; cependant il ne tint pas à lui que le protecteur ne renoncât à sa *manie anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagrémens qu'elle répandrait sur sa vie. Linant mourut en 1749. Il donna une édition des *OEuvres* de Voltaire, Amsterdam, 1738-39, 3 vol. in-8. On trouve une *Notice* sur Linant dans le *deuxième supplément du Parnasse français*, par Titon du Tillet.

LINDANUS (Guillaume-Damase), théologien, né à Dordrecht en 1525, étudia d'abord à Louvain, puis à Paris sous Turnèbe et Mercier. Ayant ensuite reçu les ordres et le bonnet de docteur en théologie à Louvain, il fut professeur d'écriture ainte à Dillingen, puis grand vicaire du diocèse

d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en 1562 à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé, et dont il ne prit possession qu'en 1569. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut la même année. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-estimés, entre autres : *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8; *Panoplia evangelica*, ibid., 1563, in fol.; *Psalterium vetus, à mendis 600 repurgatum, et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers, 1567; grand nombre d'*écrits de controverse*. On lui doit aussi une *édition* de la Messe apostolique, faussement attribuée à saint Pierre : elle parut, accompagnée d'une *Apologie* et de *Commentaires*, à Anvers, en 1588, in-8, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellents principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. *Fuit vir ille*, dit le cardinal Baronius, *non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus, quippe qui exilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortes ferè frequentes, inconcusso robore, fidei causâ, sustinuit*. Sa vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage *De erectione novorum in Belgio episcopatum*, et on a donné le *catalogue de ses ouvrages* à Bois-le-Duc, 1584, in-8.

LINDEBORN (Jean), né à Deventer vers 1630, fut curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner ses moments de loisir à l'étude. Il mourut en 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : *Historia seu notitia episcopatus Davenstriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée; *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12; *Notæ catecheticae in baptismatis, pœnitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramento*, Cologne, 1675, 1684, 5 vol. in-12, savant et curieux; *Explication littérale des circonstances de la Passion de N.-S.*, ibid., 1684-90, 3 vol. in-12.

LINDEBROG (Erpold), en latin LINDENBROGIUS, né vers 1540, à Brème, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brème : son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4 : (cette histoire va jusqu'au règne de Christian IV), et une *Histoire sur les Écrivains de la Germanie septentrionale*, Hambourg, 1595, in-fol., furent réimprimées avec d'autres livres par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol. Lindebrog mourut en 1616.

LINDEBROG (Frédéric), fils du précédent, fut, comme son père, chanoine de Hambourg, où il naquit en 1573 : il étudia en Hollande, où il se lia avec le fameux Jules Scaliger. Il enseigna le droit, et mourut à Hambourg en 1647. Il donna des éditions de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, d'Ammien Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur ce dernier se trouve dans l'édition de cet historien par Adrien de Valois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit en ce genre un livre curieux, intitulé : *Codex legum antiquarum, seu Leges Wisigothorum, Burgundiorum, Longobardorum, etc.*, Francfort, 1613, in-fol., 15 à 20 fr. Ce livre devient rare. L'édition des *Priapeia* prouve que l'amour des bonnes mœurs et de la décence n'entraîne pour rien dans ses goûts. Il faut lire pour cet article, pour le précédent et le suivant, la *Vie des fameux Lindebrog* (en allemand), Hambourg, 1723, in-8.

LINDEBROG (Henri), frère aîné du précédent, né en 1570, fut directeur de la bibliothèque que Jean-Adolphe, duc de Holstein, avait formée à Gottorp en 1606. On a de lui : *Notæ in Censorinum de die natali*, Hambourg, 1614, in-4, et une édition du *Polycraticus*, de J. de Salisbury, Leyde, 1595, in-8. Colomiès et Crenius accusèrent Henri Lindebrog d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de St.-Victor. On ajoute que, sans le crédit de Calignon et Dupuy l'aîné, il eût encouru risque d'être pendu ; car on l'avait déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jean Wower (celui de Hambourg, et non celui d'Anvers) étaient nommés communément *les corsaires de Hambourg*. Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindebrog. Quelques lexicographes, entre autres Chaudon, ont confondu ces trois Lindebrog, et en ont fait un seul personnage ; ce qui a répandu dans la notice biographique de tous les trois des obscurités et des antilogies difficiles à débrouiller. Nous ignorons l'année de la mort de Henri.

LINDEN (Jean-Antonide van der), né à Enckhuisen en 1609, professeur en médecine à Franeker en 1639, à Leyde en 1651, mort en 1664, a publié quelques ouvrages qui montrent plus d'application aux belles-lettres qu'à la pratique de son art ; les principaux sont : *De scriptis medicis libri II*, Amsterdam, 1662, in-8, avec des additions et des corrections de Mercklein, sous le titre de *Lindenius renovatus*, Nuremberg, 1686, in-4 : cette édition a passé tout entière dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget ; *Selecta medica*, Leyde, Elzévir, 1656, in-4 ; une édition des œuvres de Spigelius, Amsterd., 1645, 3 v. in-fol. ; de Celse, Leyde, 1665 ; d'Hippocrate, 1665, 2 vol. in-8.

LINDET (Robert-Thomas), conventionnel, né en 1743 à Bernay, où il mourut en 1823, était curé à l'époque de la convocation des états généraux. Appelé à y siéger par les suffrages du clergé du bailliage d'Evreux, il adhéra à la constitution civile du clergé. Nommé ensuite évêque constitutionnel du département de l'Eure, il osa se marier publiquement en 1792. Réélu membre de la con-

vention, il vota la mort du roi, et, le 7 novembre 1793, renonça à l'épiscopat. Après avoir fait partie du conseil des anciens, d'où il sortit en 1798, il rentra dans l'obscurité. Outre les discours qu'il prononça dans les différentes assemblées législatives dont il était membre, on a de lui deux lettres pastorales adressées l'une au clergé de son diocèse, 1792, in-8, l'autre aux religieuses des monastères de son diocèse, ibid.

LINDET (Jean Baptiste-Robert), connu sous le nom de Robert Lindet, frère puîné du précédent, était avocat à Bernay (Eure). Appelé à l'assemblée législative, puis à la convention, il vota la mort du roi sans sursis. Lindet se montrait tellement un homme de sang, que Brissot l'appelait *la Hyène*. Devenu membre du comité de salut public, il sembla changer de système. Après la journée du 30 prairial an 7, il parvint au ministère des finances ; mais, depuis la révolution du 18 brumaire, il vécut dans l'obscurité, jusqu'à sa mort arrivée à Paris, en 1825.

LINDSAY (David), poète écossais, né à Garmylton en 1490, remplit à la cour les emplois de roi et de héraut d'armes, embrassa sous la régence la cause des réformés, qu'il essaya de servir par ses ouvrages, et mourut en 1557. On le regarde en Ecosse comme l'inventeur du drame. Le recueil de ses *OEuvres*, qui ont été souvent imprimées, a été publié par Chalmers en 1806, 3 vol. in-8. — Robert LINDSAY de Petscottie, contemporain du précédent, est connu par une *Histoire d'Ecosse* qui s'étend de l'an 1436 à l'an 1565. Elle a été publiée par Jean Dalzell, sous le titre de *Chronique d'Ecosse*, 2 vol. in-8.

LINDSEY (Théophile), fondateur de la secte des unitaires, né en 1723, à Middlewich dans le Cheshire, exerça son ministère pendant 20 ans, et mourut à Londres dans la retraite en 1808. Parmi les ouvrages qu'il a publiés en anglais nous citerons : *Catéchisme, ou Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8 ; *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des unitaires*, 1783, in-8 ; *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8.

LINECK (Mathias), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique. Il mourut à Prague en 1784, après avoir publié : *Commentationes theologice de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successivement dans la même ville. Sa dissertation, *De festis quinque primorum sæculorum*, Olmutz, 1758, in-4, lui a mérité les éloges des savants par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGELBACK (Jean), né à Francfort en 1625, a peint avec beaucoup d'intelligence des *marines*, des *paysages*, des *foires*, des *charlatans*, des *animaux*, etc. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques paysages, et mourut à Amsterdam

en 1687. Le musée de Paris possède de l'ee peintre un *marché aux herbes*, un *port de mer* avec beaucoup de figures; l'*arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes*, une *fête publique*, les *trois juifs*, une *sainte famille*, des *paysans ramassant du foin*. On voyait dans les galeries de Saint-Cloud un autre tableau du même auteur, et qui fut volé en 1815; il représentait l'*arrivée des voyageurs à l'hôtellerie*.

LINGENDES (Claude de), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui des *Sermons*, 1666, 3 vol. in-4 et in-8, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très-bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. On le regarde comme un de ceux qui ont le plus contribué à bannir de l'éloquence de la chaire les pointes, les jeux de mots et le mauvais goût qui souvent régnaient dans les sermons de cette époque. Son extérieur répondait à ses talents. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du P. de Lingendes, tandis qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont: *Conseils pour la conduite de la vie*; *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collège de Moulins.

LINGENDES (Jean de), parent du précédent, né à Moulins en 1595, fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat, puis de Mâcon; il mourut en 1665. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre. On a de lui l'*Oraison funèbre de Victor Amédée, duc de Savoie*, 1627; et celle de *Louis XIII*, 1648.

LINGENDES (Jean), poète français, né à Moulins vers 1580, florissait sous le règne de Henri le Grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, qui sont faibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poète a particulièrement réussi dans les stances. Il mourut en 1616. Ses productions sont en partie dans le *Recueil de Barbin*, 5 vol. in-12. La meilleure est son *Élégie pour Ovide*. Nous dirons, comme étant une chose assez rare parmi les beaux esprits, que Lingendes vécut en bonne intelligence avec les poètes ses contemporains, Urfé, Davity, Bertholot, etc.

LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste, né à Reims en 1736, étudia d'abord au collège de Beauvais à Paris, où son père avait été professeur, et obtint en 1751 les trois premiers prix de l'université. Un succès aussi brillant attira sur lui l'attention générale: le duc de Deux-Ponts l'emmena avec lui en Pologne; mais le jeune Linguet revint bientôt en France, se rendit à Lyon et

chercha à y établir une fabrique d'une espèce de savon de suif, fait à froid d'après des procédés qu'il avait trouvés lui-même; mais, faute de fonds, il ne put réussir. Il vint ensuite à Paris où il se lia avec plusieurs gens de lettres, surtout avec d'Alembert qui devint son ami et lui fit obtenir la place de secrétaire, ou d'aide de camp du prince de Beauvau. Ce général le conduisit en Espagne pendant la guerre de Portugal, et le chargea de la partie mathématique des opérations du génie. Linguet profita de son séjour dans la Péninsule pour en apprendre la langue, afin de faire connaître plus tard le théâtre de cette nation qui n'avait pas encore été traduit en français. Revenu en France, à l'âge de 26 ans, il se mit à étudier la jurisprudence, sans toutefois renoncer à la littérature. Il débuta avec éclat dans le barreau: trois causes célèbres qu'il défendit et qu'il gagna lui firent une grande réputation: lui-même en conçut un orgueil si grand, qu'il crut pouvoir se permettre impunément toutes sortes de sarcasmes contre ses confrères, sur la plupart desquels il l'emportait sans contredit par ses connaissances littéraires et par une diction claire, facile et élégante. Ainsi, d'un côté Linguet eut des admirateurs, mais aussi il eut beaucoup d'ennemis. La défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux: lorsque ce grand seigneur fut devenu ministre, il se montra peu reconnaissant du service immense que lui avait rendu son avocat: celui-ci se plaignit de son ingratitude avec toute la vivacité de son caractère; jamais le duc d'Aiguillon ne lui pardonna d'avoir écrit publiquement qu'il l'avait empêché d'aller à l'échafaud. Son caractère autant que ses succès contribuèrent à lui faire fermer les portes du barreau: il fut rayé du tableau des avocats. Après avoir exhalé sa bile et mis par ses emportements les torts les plus graves de son côté, il rédigea une feuille qu'il intitula *Journal politique*. En même temps il publia diverses brochures dans lesquelles il combattait toutes les idées reçues: sa *Théorie des lois* fit beaucoup de bruit, à cause de la singularité des opinions de l'auteur, et de la singularité non moins grande de son style. Linguet mit contre lui le ministre Maurepas qui fit supprimer son journal. Craignant pour sa liberté, il passa à l'étranger, visita la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, et se fixa quelque temps à Bruxelles. Après la mort de Maurepas, il demanda au comte de Vergennes s'il pouvait rentrer en France: ce ministre le lui permit; mais sur de nouvelles plaintes auxquelles on croit avec assez de fondement que le duc d'Aiguillon ne fut pas étranger, Linguet fut arrêté et enfermé à la Bastille: ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il put en sortir, dans le mois de mai 1782, après avoir promis toutefois d'être plus modéré, et avoir indiqué le moyen de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris. Exilé à Rhétel, il ne resta pas longtemps dans cette ville; il repassa en Angleterre où il fit de nouvelles brochures; il revint à Bruxelles où il continua son *Journal* intitulé, *Annales politiques*. Les éloges qu'il accorda à l'empereur Joseph II lui valurent

une gratification assez considérable et la permission de se rendre à Vienne. Linguet avait le talent de se faire des ennemis même de ses protecteurs : ainsi il se montra ingrat envers l'empereur qui l'avait accueilli avec tant de bonté, et se prononça en faveur des révoltés des Pays-Bas. Mais il ne conserva pas longtemps l'amitié des rebelles qui le soupçonnèrent de machinations contre eux, et dirigèrent contre lui des poursuites auxquelles il parvint difficilement à se soustraire. Forcé de quitter les Pays-Bas à l'époque de l'invasion de ce pays par les Autrichiens, il revint en France. En 1791 il défendit à la barre de l'assemblée constituante l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, et y plaida la cause des Noirs. Dans le mois de février 1792, il dénonça à l'assemblée législative Bertrand de Molleville, ministre de la marine : sa dénonciation ayant été accueillie avec mépris, il déchira son mémoire en présence de l'assemblée. A l'époque de la terreur, Linguet se réfugia à la campagne ; mais il y fut découvert et arrêté : traduit devant le tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort le 27 juin 1794, pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres. Il alla au supplice avec courage. Parmi ses nombreux ouvrages, qui sont de genres fort différents, et qui sont généralement écrits avec chaleur, on remarque trop souvent la manie du paradoxe et une véhémence inexcusable : il y a toujours de l'exagération dans ce qu'il dit, soit en bien soit en mal : nous citerons : *Les Femmes-Filles*, parodie de la tragédie d'*Hypermnestre*, Paris, 1758, in-12 ; *Histoire du siècle d'Alexandre*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire ; *Le fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8 ; *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois civiles de France*, Amsterdam, 1764, in-8 ; *Socrate*, tragédie en 5 actes ; *La Dîme royale avec ses avantages*, 1764 : cet écrit a été imprimé en 1787 ; *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 vol. in-12. Linguet s'attache, dans cet ouvrage, à justifier la conduite de quelques-uns de ces empereurs que Tacite et Suétone nous ont peints sous de si noires couleurs. On lui a reproché d'être l'apologiste de la tyrannie ; mais on aurait pu faire le même reproche à Dureau de la Malle, qui est de son avis sur bien des points ; *Théorie des lois*, Londres, 1767, 2 vol. in-8. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12 ; *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8 ; *Mémoire sur la Bastille*, Lond., 1783, in-8 ; *Des Canaux navigables pour la France*, 1769, in-12 ; *Continuation de l'Histoire universelle de Hardion* : Linguet y a réuni les volumes 19 et 20 ; *Théâtre espagnol*, 1770, 4 vol. in-12. Cette traduction est élégante et correcte ; *Théorie du libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la *Théorie du paradoxe*, écrit polémique et plein de force, où Linguet avait été vivement attaqué par l'abbé Morellet ; *Du plus heureux des gouvernements, ou Parallèle des constitu-*

tions de l'Asie avec celles de l'Europe, 1774, 2 vol. in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressants sur l'établissement des ordres religieux ; *Appel à la postérité*, in-8 ; *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8 ; *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8 ; *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8 ; *Examen des ouvrages de Voltaire*, Bruxelles, 1788, in-8 ; *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8 ; *Lettre à Joseph II sur la révolution du Brabant*, 1790, in-8 ; *Légitimité du divorce*, 1789, in-8 ; *Code criminel de Joseph II*, 1789, in-8 ; *La Prophétie vérifiée*, 1770, in-8 ; *Collection des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant*, 1791, in-8 ; *Recueil des Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développements, un talent marqué pour l'art oratoire ; *Journal politique et littéraire* : il parut depuis 1774 jusqu'en 1778 ; *Annales politiques* : elles commencèrent en 1767, furent interrompues, reprises à diverses époques, et très-répondues. Dans ces annales, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue, 1777-1792 ; 179 nos forment 19 vol. in-8. Gardaz a publié un *Essai historique sur la vie de Linguet*, et Alexandre de Vérité a fait paraître une *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de S. N. H. Linguet*.

LINIÈRE (François PAVOT de), poète français, né à Paris en 1628, mort en 1704, entra de bonne heure au service qu'il abandonna ensuite pour le monde, et est moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appelait *l'athée de Senlis*, et il avait mérité ce nom, non-seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons abominables. C'est sans raison que madame Deshoulières, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier Linière, dans une de ses premières pièces, intitulée *Portrait de Linière*. Ce blasphémateur mourut comme il avait vécu. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprocha son irréligion. Uni avec Saint-Pavin, autre impie, il fit des couplets contre le satirique, qui s'en vengea à sa manière, et lui dit qu'il n'avait de l'esprit que contre Dieu. Le libertinage de l'esprit avait commencé dans Linière, comme dans presque tous les incrédules, par celui du cœur. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui laissèrent pas le temps de faire des réflexions. Il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole. Ses vers satiriques ne manquaient pas de feu ; mais ils lui attirèrent plus de coups de bâton que de gloire. On cite de lui : *Dialogues, en forme de satire, du docteur Métaphraste et du seigneur Albert, sur le fait du mariage*, in-12, 46 pages. C'est à tort qu'on lui a attribué la parodie de *Chapelain décoiffé* : il est de Furetière. Nous avons omis de la lui attribuer dans son article : nous réparons ici cet oubli.

LINNÉE (Charles Linnæus), botaniste célèbre,

naquit en 1707 à Roeskild, village de Smolande, en Suède, de Nils ou Nicolas Linnæus, curé de ce lieu. Il fut un des hommes les plus illustres du XVIII^e siècle. Jusqu'à sa mort, son génie n'a cessé de porter la lumière dans l'histoire naturelle et dans la médecine. Il a été l'un des fondateurs de l'académie de Stockholm; il en fut le premier président, et a aussi procuré une grande célébrité à l'université d'Upsal par ses leçons de botanique. Son père, peu favorisé des dons de la fortune, le fit d'abord étudier dès l'âge de 10 ans dans la petite ville de Vexioe, pour y apprendre le latin; mais, voyant qu'il abandonnait la classe pour aller chercher des fleurs à la campagne, et s'étant formé une fausse idée de ses dispositions, il le mit en apprentissage chez un cordonnier (1724) : Linnée étudiait pendant ce temps-là. Sa première étude fut le livre de *Tournefort*, que lui prêta un médecin nommé Rothman. Il suivit ensuite les cours de Stobæus, professeur à Lund, et ceux de Rudbeck à Upsal. Très-jeune encore, il fut envoyé, en 1732, en Laponie pour en recueillir et en décrire les plantes. Il voulut ensuite donner des leçons à Upsal; mais les intrigues du professeur Rosen, qui redoutait sa supériorité, l'obligèrent de se retirer à Fahlun dans la Dalécarlie. De là il se rendit en Hollande où il connut le célèbre Boërhaave, qui le recommanda à un riche amateur de botanique qui le retint auprès de lui pendant trois ans. Linnée a parcouru tous les pays du Nord, dont il décrit les plantes. Accueilli froidement en Angleterre par Sloane et Dillenius, alors les plus fameux naturalistes, il vint à Paris où il se lia avec Bernard de Jussieu. Revenu en Suède, il eut encore à surmonter bien des obstacles : enfin il fut nommé successivement médecin de la flotte, professeur de botanique à Stockholm (1738), médecin du roi, et président de l'académie des sciences (1739), et enfin (1741) professeur de botanique à Upsal pendant 37 ans. Anobli et décoré de l'ordre de l'*Etoile polaire* de Suède, il fut demandé par le roi d'Espagne Charles III, et par celui d'Angleterre Georges III, et Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main; mais ces honneurs ne l'enorgueillirent pas, et ses mœurs furent toujours simples et pures. Il mourut en 1778. Gustave III, pour éterniser la mémoire de ce savant, a fait frapper une médaille représentant d'un côté son buste, et de l'autre la déesse Cybèle, symbole de la nature, affligée et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour : *Deam luctus angit amissi*; et à l'exergue : *Post obitum, Upsalia, D. 10 januarii, M. DCC. LXXVIII, Rege jubente*. Réformateur de la méthode de Tournefort, Linnée en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes, différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantages dans la méthode de Linnée, et elle est aujourd'hui

presque universellement reçue. Ce savant a donné au public un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en latin, qui feront vivre son nom aussi longtemps que l'on cultivera l'histoire naturelle. Il n'y a point de physicien qui ait montré plus d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et qui ait fait plus d'observations longues et pénibles, pour former des résultats aussi sûrs que curieux. Ses principaux ouvrages en latin sont : *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ, Holmiæ, 1766-68, 3 part. en 4 vol. in-8, 15 à 24 fr.*; *Lipsiæ, 1788-93, 3 tom. en 10 vol. in-8, 30 à 35 fr.*; *Lyon, 1789-96, 10 vol. in-8, peu recherchée*. Ce fut par cette production remarquable qu'il débuta pour la réforme de la botanique : la première édition parut à Leyde en 1735, ne contenant que 7 feuilles in-fol.; elle fut bientôt suivie de plusieurs autres, auxquelles l'auteur fit successivement des augmentations considérables; *Bibliotheca botanica, Amstelod., 1751, in-8*. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes; *Hortus Cliffortianus, ibid., 1737, in-fol., fig., 50 à 60 fr.*, et plus en gr. pap. C'est une description des plantes rares que Georges Cliffort cultivait à Hortecamp en Hollande; *Critica botanica, Leyde, 1737, in-8*. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes; *Flora Laponica, Amsterdam, 1737, et Londres, 1792, in-8, fig., 8 à 9 fr.* C'est le fruit d'un voyage qu'il fit en Laponie en 1732, d'où il rapporta 536 plantes; *Genera plantarum, Holmiæ, 1764, in-8, 5 à 7 f.*; *Francof. ad Mæn., 1789-91, 2 vol. in-8, 10 à 12 fr.*; *Flora Suecica, Stockholm, 1755, in-8, fig., vend. 21 fr.* C'est le tableau des plantes de la Suède; *Fauna Suecica, Holmiæ, 1761, in-8, fig., 5 à 6 fr.* On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc., de la Suède; *Flora zeylanica, ib., 1747, seu Amst., 1748, in-8, 3 à 5 f.* Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avait donné la description, arrangées selon le système de Linnée; *Hortus Upsaliensis, ibid., 1748, in-8, fig., 8 à 9 fr.* C'est le catalogue des plantes étrangères que Linnée a procurées pour le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748; *Amœnitates academicae, ibid., seu Lugd.-Bat., 1749-69, et Erlangæ, 1785-90, 10 vol. in-8, fig., 50 à 70 f.*; *Dissertationes intéressantes en forme de thèses; Philosophia botanica, Berolini, 1790, in-8, fig., 6 à 8 fr.*; *Halæ, 1809, in-8, 16 fr.* Il y a eu plusieurs contrefaçons de cet ouvrage qui ont peu de valeur. Il a été traduit en français par Quesné, Paris, 1788, in-8, avec fig., 6 fr.; *Materia medica, Lipsiæ, 1787, in-8, 4 fr.*; *Animalium specierum disquisitio, accommodata ad systema naturæ, Leyde, 1759, in-8*; *Oratio de telluris habitabilis incremento, ibid., 1744, in-8*. Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement. Système qui n'a point augmenté sa réputation, et qui est suffisamment réfuté par l'état de l'ancienne géographie comparée avec la moderne. Buffon lui

a donné plus d'étendue, et y a attaché des conséquences qui paraissent opposées à l'histoire de la création de Moïse, et à toutes les notions reçues. On en trouve une réfutation détaillée dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature; Classes plantarum*, Lugd.-Bat., 1739, in-8; *Collectio epistolarum quas ad viros illustres scripsit*, Hamburgi, 1792, in-8, 5 à 6 fr.; *Entomologia, Faunæ Suecicæ descriptionibus aucta*, Lugduni, 1789, 4 vol. in-8, fig., 15 à 20 fr.; *Fundamenta botanicæ*, Colon.-Allobr., 1787, 3 vol. in-8; *Species plātarum*, Holniæ, 1762-63, 2 vol. in-8, 10 à 15 fr.; Berolini, 1797-1810, 4 tom. en 9 vol. in-8, et tom. 5^{me}, 1^{re} part., 110 fr., pap. fin, 130 fr.; *Systema plantarum*, Francofurt., 1779, 4 v. in-8, 20 à 24 fr.; *Systema plantarum Europæ*, Colon.-Allobrog., 1785, 4 vol. in-8, 10 à 12 f.; *Systema vegetabilium*, Gætting., 1797, gr. in-8, 12 fr.; Stuttgart, 1817-18, 4 vol. in-8, 60 fr.; *Supplementum*, 1781, in-8. Le nom de Linnée doit être inscrit dans la liste des philosophes qui ont été amis de la religion. Il avait fait mettre sur la porte de son cabinet ce fragment d'un vers connu :

Innocui vivite, Numen adest.

On a publié, en 1789, une *Revue générale des écrits de Linnée; ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrégé de ses systèmes et de ses ouvrages, un extrait de ses Aménités académiques, etc.*, par Richard Pulteney; traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison, avec des notes et des additions du traducteur, 2 vol. in-8.

LIONNE (Hugues de), ministre secrétaire d'état sous Louis XIV, naquit à Grenoble en 1611. Il fut d'abord premier commis d'Abel de Servien, son oncle; mais celui-ci ayant été disgracié, il refusa les offres de Richelieu, partit pour l'Italie, s'acquit l'amitié et la confiance du cardinal Mazarin, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, et fut chargé des négociations les plus difficiles. Lionne termina les différends qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du saint Siège, il assista, en 1655, au conclave qui élut Alexandre VII, et parvint à le faire prononcer en faveur de la France. Il succéda, en 1661, au cardinal Mazarin, dans le ministère des affaires étrangères, et, après la démission de Brienne, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque. Il mourut à Paris en 1671. Ce ministre était aussi dissipé dans la société que laborieux dans le cabinet. Prodigue à l'excès, il ne regardait les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer tous les plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table: sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4; et des *Mémoires* imprimés dans un recueil de pièces, 1668, in-12; ils ne sont pas communs. Sa *Vie* se trouve dans les *Mélanges curieux* qui font suite aux OEuvres de St.-Evremond, tome 1, page 161. —

Arthus de LIONNE, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine. Né à Rome en 1655, il mourut à Paris en 1713, avec une grande réputation de vertu et de zèle. Il a eu part à divers écrits des missionnaires sur les *superstitions des Chinois*.

LIONNOIS (l'abbé), principal du collège de Nancy, naquit dans cette ville en 1730, et y mourut en 1806. Il est principalement connu par son *Traité de la mythologie, ou Explication de la fable par l'histoire*, 6^e édition, augmentée des hiéroglyphes des Egyptiens, véritable source de la fable, ornée de 216 gravures en taille-douce, Nancy, 1816. C'est le meilleur traité de mythologie que nous ayons, et le plus complet. On doit encore à l'abbé Lionnois une *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, 2 vol. in-8, et plusieurs *Traités* pour différentes branches d'enseignement.

LIOTARD (Jean-Etienne), peintre et graveur, né à Genève en 1702, réussissait très-bien dans la miniature, le dessin, la perspective et la peinture en émail: il excellait surtout dans l'art de saisir la ressemblance. Il demeura trois ans à Constantinople, où il avait adopté le costume levantin, qu'il conserva toujours, ce qui le fit surnommer *le Peintre turc*. Il visita aussi l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, et ses portraits lui acquirent une grande réputation. Il a essayé de donner à ceux qu'il a faits en émail des dimensions inusitées jusqu'alors. On connaît de lui des émaux de plus d'un pied et demi sur plus d'un pied de large. Plusieurs artistes ont gravé d'après lui. Il a gravé lui-même à l'eau-forte quelques-uns de ses portraits. Il mourut vers 1776.

— Jean-Michel LIOTARD, son frère, un des meilleurs élèves de Benoit Audran, fut appelé en Italie pour graver les sept grands cartons que Cignani avait exécutés pour le duc de Parme, ainsi que sept grands tableaux tirés de l'histoire sainte, peints à Venise par Ricci. Ces gravures ont été publiées sous ce titre: *Car. Cignani monochromata septem*, Venise, 1743, in-fol.; *Opus Sebast. Ricci Bellunensis absolutissimum*, ab J. M. Liotard Genevens. ære expressum, 1743, gr. in-fol. Il mourut à Genève en 1760.

LIPENIUS (Martin), luthérien allemand, né à Gortze dans le Brandebourg en 1630, mort en 1692, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur et un savant bibliographe. On a de lui: *Integra strenarum civilium historia*, Lips., 1670, in-4; *Bibliotheca realis theologica, juridica, philosophica et medica*, Francof., 1679-85, 6 tom. en 4 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très-inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. La liste complète des *OEuvres* de ce savant est dans le tom. 19 des *Mémoires* de Nicéron.

LIPPI (Fra-Filippo), peintre, natif de Florence vers 1412, mourut en 1469, avec la réputation d'un homme qui avait plus de talent que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. Il n'avait eu d'autre maître que lui, et d'autre

guide que les ouvrages de Massaccio. On voit au musée du Louvre un tableau de ce peintre, représentant *le Saint-Esprit présidant à la naissance de J.-C.* Les mœurs de Lippi étaient si dépravées, qu'après avoir enlevé une novice d'un couvent de Prato, près de Florence, et obtenu une dispense du pape pour l'épouser, il l'abandonna, et la jeune fille fut encore admise dans le couvent. — Filippo LIPPI, son fils, né en 1460, fut peintre comme lui. Il l'avait eu d'une jeune pensionnaire qu'il corrompit dans un monastère de Florence, où il avait été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite que son père avait été débauché, mourut en 1505.

LIPPI (Lorenzo), peintre et poète de Florence, où il naquit en 1606, est auteur d'un poème burlesque, intitulé : *Il Malmantile raquistato*, Florence, 1676, 1688 ou 1731, in-4, sous le nom de *Pierlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Lorenzo Lippi*. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique ses tableaux l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

LIPPOMANI (Louis), évêque de Bergame, savant Vénitien, né en 1500, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidents de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires. Paul IV l'envoya avec la qualité de nonce en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquiesça pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux Juifs et aux hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui : *Vitæ sanctorum*, Venise, 1551-58, 6 vol. in-4; recueillies sans critique et sans choix; *Catena in Genesim, in Exodum, et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol.; *Esposizione sopra il simbolo apostolico, il patre nostro, e sopra i due precetti della carità*, ibid., 1554, in-8.

LIPSE (Juste), célèbre philologue hollandais, né à Isque (Overysse), village près de Bruxelles, en 1547, commença à écrire lorsque les autres enfants commencent à lire. A 9 ans il fit quelques poèmes, à 12 des Discours, à 19 son ouvrage intitulé *Variæ lectiones*. Il étudia successivement à Bruxelles, à Ath, à Cologne, et enfin à Louvain. Le cardinal de Granvelle, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome, en qualité de son secrétaire. Deux ans après, il séjourna une année à Louvain, d'où il passa en Franche-Comté. Il s'arrêta en Allemagne, et prit du goût pour les opinions des protestants. Il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iéna (1572-1574), et à Leyde (1579-1591). Mais les remords le ramenant vers la religion qu'il avait abandonnée, il se retracta solennellement, et fut depuis cette époque un excellent catholique, tant par sa foi que par sa conduite. En 1593, il enseigna à Louvain avec tant de réputation, que l'archiduc Albert et l'infante Isabelle son épouse allèrent entendre ses leçons avec

toute leur cour, et le firent conseiller d'état. Philippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain; mais ils ne purent le gagner, ni par les présents, ni par les promesses. Scaliger, Casaubon et lui, passaient pour les *Triumvirs* de la république des lettres. On ne se contentait pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchaient à l'imiter. Le goût du public a été de tous temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs célèbres. Juste Lipse eut assez de réputation dans son temps pour être pris universellement pour modèle. Sa latinité est effectivement belle, riche et en général pure, mais quelquefois un peu obscure et gênée, ce qui paraît être l'effet d'une très-grande attention à vouloir imiter Tacite. Il savait par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot par mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marquerait. Il mourut à Louvain, en 1606, entre les bras du père Léonard Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parlait de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses Traités, il répondit : *Vana sunt ista*; et montrant l'image du Sauveur crucifié : *Hæc est vera patientia*. Les ouvrages de Lipse ont été recueillis, Anvers, 1637, 4 vol. in-fol., 18 à 24 fr., et un peu plus cher en gr. pap.; et cette collection n'est guère feuilletée que par des savants. Elle a été imprimée aussi à Vesel, 1675, 4 vol. in 8, 12 à 18 fr. : cette édition est plus complète que la précédente. Les principaux écrits qu'elle renferme sont : un *Commentaire* sur Tacite, estimé. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré de ses écrits; mais cette prétention ne se soutient pas à l'examen. Les savants de ce temps-là s'accusaient mutuellement de plagiat, et s'inquiétaient par toutes sortes de querelles, peu convenables et peu honorables au paisible règne des lettres; ses *Saturnales*; *Traité De militia romana*; *Electes*, ouvrage d'une critique raisonnable; *Traité de la constance* : son meilleur ouvrage, suivant quelques critiques, qu'il semble avoir fait pour s'affermir et affermir les autres dans la vertu, dont il avait manqué lorsqu'il s'était laissé séduire par les protestants; *Diverses leçons*; ouvrage de sa tendre jeunesse, écrit d'une manière plus naturelle et plus agréable que les productions de ses derniers jours; *Monita et exempla politica*; recueil utile aux maîtres et administrateurs des états, et propre à les garantir de bien des erreurs funestes à eux et aux peuples; *Politicorum sive civitis doctrinæ libri vi, qui ad principatum maxime spectant*. On y lit, entre autres avis importants, cette réponse d'une sage politique : « De religione curam principis esse, » unam illi retinendam; puniendos, nisi aliter » expediat, qui dissentiunt; falsam pacem esse » tolerantismum; hunc esse divini numinis irrisio- » nem, publicæ felicitatis et legum destructorem. » *De una religione*; c'est là qu'il exprime particulièrement son attachement à la seule religion catholique, dont il établit l'exclusive vérité; *De diva Virgine Hallensi*; *De diva Virgine Sichemiensi sive de Aspricolle*. Ce sont des histoires de l'image de

Notre-Dame à Halle et à Montaigu, bien écrites, et avec discernement, quoi qu'en puissent dire les esprits forts. Juste Lipse n'était ni crédule ni enthousiaste. Dans un petit livre écrit postérieurement avec autant de candeur que de bon sens, touchant l'image de Notre-Dame à Montaigu, on trouve 137 guérisons surnaturelles attestées par la justice municipale de différents endroits, examinées par le sage et judicieux Miræus, évêque d'Anvers, approuvées par le grave et prudent Hovius, archevêque de Malines. Il en est plusieurs dont on ne saurait lire les détails sans une pleine conviction. Mais si de ces 137 faits miraculeux il n'en est qu'un seul vrai, l'incrédulité est tout aussi bien confondue que s'ils étaient vrais tous; *De cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12, plein d'érudition et de bonne critique; *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius; *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grævius, et beaucoup d'autres ouvrages, recherchés et consultés par les savants; les huit *Harangues* qui ont paru à Léna sous son nom sont une production du mensonge et de la calomnie, comme il l'a prouvé lui-même péremptoirement. Aubert Le Mire a écrit sa *Vie* en latin, Anvers, 1609. On a encore: *Defensio Lipsii posthuma*, écrite avec autant de vérité que d'élégance par le P. Charles Scribani. Juste Lipse a défendu par son testament, que, hors une partie de sa *Correspondance*, on n'imprimât aucun de ses manuscrits. (Voy. Nicéron, tom. 24 de ses *Mémoires*, qui lui attribue 51 ouvrages, et le *Dictionnaire des Anonymes* où l'on trouve l'indication de plusieurs ouvrages de Juste Lipse trad. en franc.) Son *Traité De re numeraria* se garde en manuscrit dans la biblioth. de Besançon.

LIRON (dom Jean), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui deux ouvrages: la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, Paris, 1719, in-4. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile: les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu; les *Singularités historiques et littéraires*, ibid., 1734-40, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies. Il aida le Nourry à terminer son *Apparatus ad Bibliothec. SS. Patrum*; il mit en ordre les archives de la célèbre abbaye de Marmoutiers. On le regarde aussi comme un des principaux collaborateurs de l'*Institut littéraire de la France*, Paris, 1738 et ann. suiv.

LISLE. (Voy. DELISLE.)

LISOLA (François-Paul, baron de), né à Salins en 1613, fit ses études à Dôle, en Franche-Comté, et commença par exercer la profession d'avocat à Besançon. Il était parvenu en 1638 à se faire élire membre du conseil annuel; cette nomination fut cassée, parce qu'elle n'avait pas été faite librement. Lisola craignant d'être poursuivi, s'enfuit en Alle-

magne, où il se fit remarquer par ses talents. Il n'avait pas plus de trente ans lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son ministre à la cour d'Angleterre, puis à celle de Pologne, de Madrid, où il conclut le mariage de Léopold 1^{er} avec une infante d'Espagne. Il signa, en 1668, le traité de Portugal, et eut part, dans la même année, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut vers 1675. On a de lui un ouvrage intitulé: *Bouclier d'état et de justice*, 1667, in-12, dans lequel il réfute les droits que la France s'attribuait sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut naturellement très-désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswick, en 1697, écrivit contre cet auteur avec plus de vivacité que de raison. Lisola lui répondit par une brochure qu'il intitula: *La sauce au verjus*, sous le nom de Warendorp, Cologne, 1674, in-12, faisant allusion au nom de son adversaire. Louis XIV semble avoir décidé ce procès en faveur de Lisola, lorsqu'il se repentit de ses guerres légèrement entreprises, et qu'il exhorta son successeur à ne point l'imiter en ce point. *Le dénouement des intrigues du temps*, 1672, in-12. (Voy. pour plus amples détails la *Biblioth. historique de France*, du P. Lelong.)

LISSOIR (Remacle), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, né à Bouillon en 1730, mort à Paris en 1806, aumônier des Invalides, fut enfermé pendant la terreur, et désigné par les constitutionnels comme évêque de Samana, dans l'île de Saint-Domingue; mais il ne fut point sacré. Son titre à cette déshonorante désignation était un ouvrage publié en 1766, et intitulé: *de l'Etat de l'Eglise, et de la puissance légitime du pontife romain*, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de Hontheim.

LISTER (Martin), médecin et naturaliste anglais, né à Radcliffe, dans le Buckingham, vers 1638, fut nommé par Charles II membre du collège de St.-Jean de Cambridge (1660), voyagea en France, puis revint en Angleterre (1670), et se fixa dans le comté d'York où il s'appliqua aux sciences naturelles et à la pratique de la médecine. Lister suivit en 1698 le comte de Portland dans son ambassade en France, sous le règne de Guillaume d'Orange. Il fut médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, sous le règne de laquelle il mourut au commencement du XVIII^e siècle, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont: *Historia sive Synopsis conchyliorum libri IV cum appendice*, Londres, 1685-93, in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition avec des *Tables* de Guillaume Huddesford, Oxford, 1770, in-fol., fig., 80 à 100 fr.; *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis cum exercitatione de Variolis*, 1695, in-8; *Voyage de Paris*, en anglais, Londres, 1699, in-8: il est curieux; *Tractatus de araneis et de*

cochleis Angliæ ; accedit Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis, 1678, in-4 ; *Exercitatio anatomica de cochleis, maxime terrestribus, et limacibus*, 1678, in-4 ; *Édition du traité d'Apicius : De opsoniis et condimentis*, 1709, in-8, avec des remarques ; *Exercitationes et descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, in-12.

LITTA (Laurent de), cardinal, naquit à Milan en 1756. Il étudia à Rome, au collège *Clémentin*, fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes, et nonce en Pologne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la révolution opérée par Kosciusko. Il se conduisit avec autant de prudence que de courage dans des circonstances aussi difficiles, et s'attira le respect et l'estime des Polonais, par la juste mesure qu'il sut observer. Il obtint la grâce de l'évêque de Chlem, qui avait été condamné à mort. Pie VI, satisfait de sa conduite, l'envoya, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint Siège, au couronnement de Paul 1^{er}. De là, et en cette même qualité, il alla à Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rit latin, et de trois diocèses du rit grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, lui accorda le chapeau de cardinal, 23 février 1801, et la place de préfet de l'*index*. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit sous escorte à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leur refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à Saint-Quentin jusqu'en 1813, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et, l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la *Propagande*, et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gênes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Londres, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques français par Bonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Eglise, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand-vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasionna la fièvre. Il était à cheval, dans un endroit montagneux, et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après en 1820.

Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre : *Lettres (au nombre de vingt-neuf) sur les quatre articles dits du clergé de France ; troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur*, Bruxelles (ou plutôt Lyon), 1818, in-8, de 142 pag. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques ; mais il ne pense pas que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu ; que les évêques soient les simples vicaires du pape ; qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques. (Voy. le tom. 24, pag. 113 de l'*Ami de la religion* qui lui a consacré une intéressante notice.)

LITTLETON (Adam), savant humaniste, né en 1627, à Halles-Owen, dans le Shropshire, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer le *grand dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea en 1694. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4, qui est d'un grand usage en Angleterre. Il en avait commencé un pour la langue grecque, qu'il n'eut pas le temps d'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très familiers. La *préface* latine des *ouvrages de Cicéron*, publiés à Londres, 1681, 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une dissertation latine, *De juramento medicorum*, 1693, in-4 ; d'une *Traduction anglaise* du *Janus Anglorum* de Selden ; de *Sermons* en sa langue, in-fol., etc., etc.

LITTLETON (Thomas), jurisconsulte anglais, naquit à Frankley, dans le Worcester, vers 1420, fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers sous le règne d'Edouard IV. Il mourut en 1481. On a de lui un livre célèbre, intitulé : *Tenures de Littleton*, 1604, in-8, qui, selon Cambden, son commentateur, est à l'égard du droit coutumier anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. La substance de ce grand travail a été redonnée en français sous ce titre : *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton, avec des observations historiques et critiques* par D. Houard, Rouen, 1779, 2 vol. in-4.

LITTLETON. (Voy. LYTTETON.)

LITRE (Alexis), né à Cordes en Albigeois, l'an 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Il mourut en 1725. La facilité de parler lui manquait absolument ; mais il avait en revanche beaucoup de précision, de justesse et de savoir. On remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à

l'académie, et dont elle a orné ses *Mémoires*. On remarque surtout ses *Observations sur une nouvelle espèce de hernies*, 1700; *Description de l'urètre de l'homme*, ibid.; *Observation sur un fœtus humain*.

LIVERPOOL (Charles JENKINSON, baron de Hawkesbury, et premier comte de), naquit dans le comté d'Oxford en 1727; il était fils du colonel Charles Jenkinson. Après avoir étudié à Burford, puis à Oxford, il se fit connaître par des vers qu'il composa sur la mort du prince de Galles, par plusieurs articles insérés au *Monthly Review*, et par plusieurs brochures politiques : l'une d'elles doit être citée; c'est sa *Dissertation sur l'établissement d'une force nationale et constitutionnelle, indépendante d'une armée permanente*; son *Discours sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres, pendant la guerre présente* (1758), fixa sur lui l'attention publique; il fit alors quelques couplets en l'honneur de sir Edw. Turner : celui-ci le présenta à lord Bute qui en fit d'abord son secrétaire particulier, et le nomma ensuite sous-secrétaire d'état, lorsque lui-même fut arrivé au ministère en 1761. Elu l'année suivante membre du parlement, par le bourg de Cockermath, il devint trésorier de l'artillerie, puis secrétaire adjoint de la trésorerie. En 1765, il perdit toutes ses places par suite de l'élévation du marquis de Rockingham à ce ministère. Cependant il ne tarda pas à obtenir un honorable emploi : la reine-mère le nomma auditeur des comptes (1765). Après la retraite de son protecteur, lord Bute, il fut le chef du parti que l'on appelait les *amis du roi*. Jenkinson devint en 1766 secrétaire de la trésorerie; en 1767 lord de l'Amirauté; en 1772 vice-trésorier d'Irlande et membre du conseil privé; en 1775 secrétaire des rôles en Irlande; en 1776 grand-maitre de la monnaie, et en 1778 secrétaire d'état de la guerre. Après avoir soutenu une lutte vive et prolongée avec l'opposition, il succomba en 1782 avec tout le ministère. Pitt le rappela en 1786 et le fit nommer chancelier du duché de Lancastre, puis baron de Hawkesbury, et plus tard (1796) pair, comte de Liverpool, président du conseil de commerce et receveur des douanes. Liverpool continua à s'occuper des affaires publiques jusqu'en 1801, époque à laquelle ses infirmités le forcèrent d'y renoncer. Il est mort à Londres en 1808, laissant toutes ses dignités à son fils. L'Angleterre lui doit son traité de commerce avec l'Amérique, et la création de la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On a de lui, outre les brochures dont nous avons parlé, une *Collection des traités* de 1648 à 1783-85, 3 vol. in-8, et un *Traité sur les monnaies* dans une lettre au roi, 1805, in-4.

LIVERPOOL (Robert-Banks JENKINSON, comte de), fils du précédent, né en 1770, mort en 1827, fut l'un des plus habiles défenseurs du ministère de Pitt, et s'opposa à la réforme parlementaire. Le ministère ayant été changé en 1801, il devint secrétaire d'état pour les affaires étrangères. Il contribua à l'acte de réunion des deux royaumes, signa

la paix d'Amiens, et, lorsque Fox parvint au ministère, se rangea du côté de l'opposition. Après la mort de Fox (1807), il fut chargé du portefeuille de l'intérieur, succéda à Castlereagh dans le secrétariat de la guerre, en 1809, et fut nommé en 1812, premier lord de la trésorerie. C'est à son habileté, autant qu'aux fautes commises par Bonaparte, que l'on doit attribuer la catastrophe de 1814. Liverpool conserva le ministère jusqu'au mois de janvier 1827. L'on doit à ce ministre l'abolition de la traite des noirs.

LIVIE-DRUSILLE, fille de Livius Drusus Claudianus, née en l'an de Rome 695, épousa Tibère Claude Néron, préteur et ensuite pontife, dont elle eut deux enfants, l'empereur Tibère, et Drusus, surnommé *Germanicus*. Elle avait les grâces de la figure et tous les talents de l'esprit. Auguste en devint passionnément amoureux. Il l'enleva à son mari, et quoiqu'elle fût grosse de Tibère, il ne laissa pas de l'épouser, del'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfants qu'elle avait eus de son premier mari; et pour combler l'espace qui était entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parents d'Auguste qui auraient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa Posthume pour son successeur au préjudice de Tibère. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de J.-C., à 85 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante a été mise au rang des plus grands politiques, c'est-à-dire, dans le sens du monde, des plus habiles scélérats. Claude, petit-fils de Livie par Drusus, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, lui fit décerner les honneurs divins. Livie, que Caligula, son arrière petit-fils, nommait un *Ulysse en jupe*, avait, suivant Tacite, *une partie de la dissimulation de son fils Tibère combinée avec toute l'adresse d'Auguste son mari : cum artibus mariti, simulatione filii bene composita*, Annal. lib. v. cap. 1.

LIVINEIUS (Jean), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Lévinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savants cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la *Bible des Septante* qui parut en 1587 avec l'autorisation de Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livineius a donné des *Versions* de plusieurs opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique; mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus

à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de Plantin : d'après son épitaphe, il mourut en 1599, âgé de 52 ans. Nous avons de lui une première *édition latine et grecque* des Livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean Chrysostome, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des *OEuvres* de ces deux saints Pères, par le P. Fronton du Duc; *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8; une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, in-8.

LIVONIERE (Claude POQUET DE), juriconsulte, né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat. Après avoir servi pendant quelque temps, il suivit le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de son lieu natal le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller au présidial, et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726, à Paris, où il était revenu suivre un procès. On a de lui : un bon *Recueil des commentaires sur la Coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol., 8 à 10 fr.; *Traité des fiefs*, 1729, in-4; *Règles du droit français*, 1730 et 1738, in-12, qu'on attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connaissaient bien les lois romaines et la jurisprudence française. Ils furent souvent consultés.

LIVROY (Timothée de), barnabite, né vers 1715 à Pithiviers, devint membre de l'académie des Arcades, et mourut en 1777. Il avait professé les humanités et voyagé en Italie. Sur la fin de ses jours il s'occupa particulièrement de littérature. Il est auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, Paris, 1767, in-8, plusieurs fois réimprimé et assez utile aux faiseurs de vers qui ont besoin de termes équivalents pour leurs mesures. Il a traduit de l'italien : *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12; *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12; *L'homme de lettres*, du P. Bartoli, 1768, 2 vol. in-12; *L'Exposition des caractères de la vraie religion*, du P. Gerdil, in-12; *Voyage d'Espagne fait en 1755*, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 vol. in-12.

LIZET (Pierre), né en 1482, dans la Haute-Auvergne, fut d'abord avocat général, puis premier président au parlement de Paris; ayant eu le malheur d'indisposer contre lui la maison de Lorraine alors toute-puissante à la cour de France, il se vit contraint de donner sa démission, obtint en considération de sa pauvreté l'abbaye de Saint-Victor, et y reçut la prêtrise. Il mourut en 1554. Il a publié des *Ouvrages de controverse*, 1552, 2 vol. in-4. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire, d'ailleurs très-mauvaise, intitulée : *Magister Benedictus pas-savantius*.

LLORENTE (Jean-Antonio), né à Rinçon del

Soto, dans la Vieille-Castille, en 1756, entra dans l'Eglise, et ne laissa pas que de travailler pour le théâtre. A l'époque où la terreur exilait de France un grand nombre d'ecclésiastiques, Llorente rendit plusieurs services à ceux qui se réfugièrent à Calahorra. Le grand inquisiteur, l'ayant chargé d'un travail sur le saint office, lui avait confié en même temps des matériaux précieux : mais l'infidèle dépositaire s'en servit contre ce tribunal. Dévoré d'ambition, il fut un des notables choisis par Murat pour donner une constitution à l'Espagne, et devint un des courtisans les plus zélés de Joseph Napoléon. Le nouveau roi le nomma garde des archives de la Suprême, en lui ordonnant d'écrire l'histoire de ce tribunal. Llorente avait déjà déclaré la guerre au saint Siège par sa *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales*. Afin de préparer les esprits à son nouveau travail, il fit paraître un écrit intitulé : *Quelle a été l'opinion nationale sur l'inquisition?* Llorente avait en outre la mission, peu honorable pour un ecclésiastique, de mettre à exécution l'ordre relatif à la suppression des couvents d'Espagne. Flateur de l'usurpation, il faisait répandre des brochures pour disposer les Espagnols à la reconnaître, et se délassait de ses travaux politiques par des traductions un peu badines, telles que celle des *Animaux parlants*, du lieencieux poète Casti. Ferdinand VII ayant recouvré son royaume, l'Espagne lui demeura fermée. Son *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, 1 vol. in-8, obtint alors beaucoup de succès. *L'Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne, Ferdinand VII*, 1815, in-fol., eut pour objet de lui frayer le chemin de la patrie; mais ses efforts furent vains. Le prêtre apostat remplit les loisirs de l'exil par une Traduction en espagnol de l'infâme roman intitulé le *Chevalier de Faublas*, qui annonce assez le scandale de ses mœurs, et par la publication de son *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, que la mauvaise presse ne manqua pas d'accrediter. Ce n'est pourtant qu'une froide compilation, sans ordre, sans méthode, écrite d'un style lourd, prétentieux, et souvent obscur. L'auteur cite des textes, des faits; mais ces textes et ces faits sont la plupart altérés. Lorsque les cortès d'Espagne furent rétablies momentanément, Llorente publia un ouvrage sur les papes, et commit quelques imprudences qui le firent renvoyer de France par le gouvernement. Il se rendit à Madrid, où il mourut quelque temps après son arrivée, le 25 février 1823. Llorente était instruit dans le droit civil et le droit canon, et doué d'une éloquence naturelle. Il connaissait peu la littérature de son pays; mais il en possédait la langue, dans laquelle il écrivait avec pureté et avec élégance. C'était la seule, excepté le latin, qu'il connaît; aussi tous ses ouvrages publiés à Paris furent-ils écrits en espagnol et traduits en français par Pellier et par d'autres traducteurs.

LLOYD (Guillaume), savant prélat anglais, naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627; il fut successivement curé de Saint-Martin-des-Champs de Londres, chapelain du roi d'Angleterre en 1666,

docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut l'un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'*Édit de tolérance* publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Lichtfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur, et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui : une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le christianisme, 1684, in-8; *Series chronologica olympionicarum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, in-fol.; une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, 1699, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LOAYSA (Garcias), cardinal espagnol, né vers 1479 à Talavera en Castille, se fit dominicain à Salamanque, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siège archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard de François I^{er}, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis qu'on lui rendit la liberté sans rançon et sans condition. L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité; car François I^{er} ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne, qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa, évêque d'Osma, *Concilia hispanica*, Madrid, 1595, in-fol.; ouvrage de Giron Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. (Voy. GIRON.)

LOBEL (Mathias de), né en 1538 à Lille, médecin et botaniste de Jacques I^{er}, avait étudié la médecine à Montpellier; il exerça à Anvers et à Delft, fut médecin du prince d'Orange, et ensuite des états généraux. Il mourut à Highgate, près de Londres, en 1616. On a de lui : *Plantarum seu stirpium historia*, Anvers, 1576, in-fol.; *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria nova, etc.*, Londres, 1605, in-fol.; *Icones stirpium*, 1591, in-4 obl., fig.,

8 à 10 fr.; *Balsami explanatio*, Londres, 1598, in-4; *Stirpium illustrationes*, ibid., 1655, in-4. Plumier a donné le nom de *Lobelia* à un genre de la famille des *Campanulacées*.

LOBERE (Anne), plus connue sous le nom d'ANNE DE JÉSUS, née à Médina del Campo, d'une famille illustre, en 1545, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmélites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Saint-Barthélemi, autre compagne de sainte-Thérèse, et les placèrent dans l'église des carmélites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, que la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient emmenés. L'abbé de Montis a écrit la *Vie d'Anne de Jésus*, Paris, 1788, in-12. (V. le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1791, p. 421.)

LOBINEAU (Gui - Alexis), savant né à Rennes en 1666, fut bénédictin en 1683, et mourut en 1727, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : *l'Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol. in-fol., 12 à 18 fr. dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuilleries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que dom Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec, et il est avare d'ornements; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. L'histoire de dom Morice est plus estimée; depuis, Daru a fait *l'Histoire des ducs de Bretagne*, qui est excellente; *l'Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, 1708, in-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol de Miguel Luna; *Histoire de Paris*, Paris, 1725, 5 vol. in-fol., 25 à 30 fr., commencée par dom Félibien, achevée et publiée par dom Lobineau qui en a fait les trois derniers volumes (Voy. FELIBIEN dom Michel.) On trouve à la tête du 1^{er} vol. une savante *Dissertation sur l'origine du corps municipal*, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-ville; *l'Histoire des saints de Bretagne*, Rennes, 1724, in-fol., 6 à 8 fr. Ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'onction; les *Ruses de guerre de Polien*, traduites du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane, mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin, on a attribué à tort à dom Lobineau les *Aventures de*

Pomponius, chevalier romain, ouvrage satirique, in-12, qui est de dom Labadie. (*Voy. le Dictionn. des Anonymes*, n° 1455.)

LOBKOWITZ. (*Voy. CARAMUEL.*)

LOBO (Jérôme), missionnaire portugais, naquit à Lishonne en 1593, et fut envoyé en 1621 dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Éthiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il sollicita vainement l'établissement de plusieurs comptoirs dans ce pays, et y fit un nouveau voyage. Lorsqu'il revint, il fut fait recteur du collège de Coïmbre, où il mourut en 1678. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisants sur la source du Nil et d'autres objets. (*Voy. PAÏS.*) L'abbé Joachim le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4, avec des *Dissertations*, des *Lettres*, et plusieurs *Mémoires* très-instructifs.

LOBSTEIN (Jean-Frédéric-Daniel), professeur de clinique interne et d'anatomie pathologique à la faculté de Strasbourg, membre de l'académie royale de médecine, né en 1777 à Giessen, dans le grand-duché de Hesse, mort à Strasbourg en 1835, a laissé plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels on remarque : *Recherches sur la nutrition du fœtus*, Strasbourg, 1802, in-4; *Recherches et observations sur le phosphore*, 1815, in-8; *Discours sur la prééminence du système nerveux dans l'économie animale, et l'importance d'une étude approfondie de ce système*, Strasbourg, 1821; *De nervi sympathici humani fabricâ, usu et morbis*, Paris, 1823, in-4, chef-d'œuvre de l'auteur, etc.

LOCATO (frère Humbert), né à Plaisance, entra dans l'ordre des Prédicateurs en 1520, fut inquisiteur à Pavie et ensuite à Plaisance, commissaire général de l'inquisition à Rome (1566), confesseur de Pie V, puis (1568) évêque de Bagnarea. En 1581, il se démit de son évêché et se retira au couvent des dominicains de Plaisance, où il est mort en 1587. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est : *Italia travagliata*, etc., ou *Des guerres des révolutions, épidémies, etc., qui ont eu lieu en Italie depuis Enée jusqu'à nos jours*, Venise, 1576, in-4.

LOCCENIUS (Jean), historien suédois, né en 1599, à Ytzhoc en Holstein. Il fut professeur royal à Upsal, et publia une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1654, in-8, et plusieurs *Ecrits* sur les lois, la politique et les antiquités de son pays. Ses ouvrages sont en latin. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens, Cornélius-Nepos, Quinte-Curce, etc., dont il a donné des éditions.

LOCHNER (Michel - Frédéric), né à Furth, près de Nuremberg, en 1662, mort à Nuremberg en 1720, était très-versé dans l'antiquité et dans l'histoire naturelle. On a de lui : *Papaver ex antiquitate erutum*, Nuremberg, 1713, in-4; *Heptas dissertationum ad historiam naturalem pertinentium*, 1717, in-4; *Rariora musæi besleriani*, 1716, in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur les simples exotiques.

LOCHON (Etienne), chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvilliers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques*, 2 vol in-8; *Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1715, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de ***; *Traité du secret de la confession*, in-12; ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitents. C'était le meilleur *Traité* sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (Jean), naquit à Wrington, près de Bristol, en 1632. Son père était capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles I^{er}. Le jeune Locke fit ses études à Westminster, puis à Oxford, et obtint dans cette ville un bénéfice (chaire sans fonction) au collège de Christ-Church. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et surtout de la philosophie scolastique, et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine; la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de milord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices, qu'il perdit l'année suivante par suite de la disgrâce de son protecteur (1673). La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674; de là, il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qu'il avait commencé depuis l'an 1670 et qui a fait beaucoup de bruit. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collège de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux états généraux de Hollande, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fût détrôné par le prince d'Orange, son gendre (1689). Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises; place dont le traitement était de mille livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire, et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Pendant le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Écri-

ture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis sous le titre : *Works*, London, 1768, 1777, or 1784, 4 vol. gr. in-4, 80 à 120 fr. Les éditions de 1723 ou 1751, 3 vol. in-fol., sont beaucoup moins chères; *ibid.*, 1801, 10 v. gr. in-8, pap. vél., 120 f., gr. pap., 160 fr.; *ibid.*, 1812, 10 vol. in-8, 150 fr.; *ibid.*, 1826, 9 vol. gr. in-8, 72 à 80 fr. Les principaux ouvrages de Locke sont : *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édit. en anglais est celle de 1796, 2 vol. in-8, 16 à 18 fr. Il a été traduit en français par Coste, Amsterd., 1700, 1729, 1742, ou 1755, in-4, 6 à 9 fr.; les différentes édit. soit in-4, soit en 4 vol. in-12, ont à peu près le même prix. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fautive et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques écrivains plus zélés qu'intelligents l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'âme; car il faudrait pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité? Si la matière est élevée jusqu'à l'une, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'autre? Il y a plus : les éléments de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange) et de leur incorruptibilité; pourquoi notre âme, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie : « Il n'y a qu'un intérêt secret » et honteux, contraire à l'amour naturel que nous » avons pour l'existence, qui puisse nous faire excepter notre âme du sort éternel des matières brutes » et inanimées. » Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses : cette religion m'enseigne que je suis immortel; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser; et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause; et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause : or, parmi ces attributs, il y en a qui supposent évidemment la conservation

de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables; et cette distinction serait abolie, si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps..... Du reste l'ouvrage de Locke est estimable pour la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. Locke s'était proposé de chercher l'origine de nos idées : il ne s'est pas contenté de dire qu'elles viennent de l'expérience; il fait assister à la naissance intellectuelle de chacune d'elles; et cette entreprise pénible, il la poursuit avec une patience étonnante et une admirable pénétration. Il attaqua le système des idées innées; montra que toutes nos connaissances naissent de la *perception* ou des sens, et de la *réflexion*, signala le premier l'influence des mots sur la formation de nos idées et sur la naissance de nos erreurs. Tabaraud, dans son *Histoire du philosophisme anglais*, présente un examen sévère, mais bien fait de la philosophie de Locke. Nous avons aussi en français, par Martin Roche, un *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances*, contre le système de Locke, 1759, 2 vol. in-12; un traité intitulé : *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, 1780, in-12. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouvernement monarchique; trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion*; quelques *écrits* sur la monnaie et le commerce; *De l'éducation des enfants*, 1783, in-12. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand; un traité intitulé : *le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, Amsterd., 1740, 2 vol. pet. in-8. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que J.-C. et les apôtres n'annonçaient d'autres articles de foi que de croire que J.-C. était le Messie. Il s'excusa ou tâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. Coste a traduit *La défense de Locke*, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a du reste dans cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme; on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Eglise, qui seules suffisent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébronien. (*Voy.* GROTIUS, MÉLANCHTHON.) Des *Paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul; des *OEuvres diverses*, 1732, 2 v. in-12. Elles renferment une *Méthode* très-commode pour dresser des *recueils* : plusieurs savants l'ont suivie; des *OEuvres posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. Thurot a récemment publié une traduction qui renferme les ouvrages philosophiques et politiques de Locke, Firmin Didot, 1821, 1825, 8 vol. in-8. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance des arts mécaniques renferme plus

» de vraie philosophie que tous les systèmes, les » hypothèses et les spéculations des philosophes. » Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son style n'a ni la force de celui de la Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche; mais il a beaucoup de justesse, de clarté et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquants par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère; mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. L'ouvrage de Locke intitulé : *Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J.-J. Rousseau pour son *Contrat social*; et ses *Lettres ou Pensées sur l'éducation* n'ont pas été non plus inutiles au philosophe de Genève dans son *Emile*; mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération.

LOCKMAN. (Voy. LOKMAN.)

LOCRES (Ferry de), né à Saint-Paul ou Saint-Pol, ville de l'Artois, en 1571, curé de Saint-Nicolas d'Arras, mort en 1614, partagea son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : *Discours de la noblesse*, où il fait mention de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1605, in-8; *Histoire des comté, pays et ville de Saint-Paul*, Douai, 1613, in-4 : ouvrage estimé; *Chronicum belgicum ab anno 258 ad annum 1600*, ibid., 1616; Arras, 1618, in-4. C'est plutôt une chronique du pays d'Artois que des Pays-Bas. La critique y manque, surtout pour les premiers temps.

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de J.-C. Ce prince barbare se servait de cette misérable pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fit mourir. Locuste donna deux doses de poison au malheureux Britannicus : la première n'opérant pas assez subitement, Néron frappa Locuste et menaça de nouveau de la faire périr. Elle prépara alors une autre dose, si forte, que Britannicus tomba mort sur-le-champ : elle fut sauvée. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non-seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens et des élèves pour apprendre son métier.

LOER (Thierry), appelé aussi *Lærius de Stratis*, parce qu'il était natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la *suette*, qui avait fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud*

Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hætenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt, etc. Quoique jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1370 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par des témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du XVI^e siècle. (On peut voir la *Dissertation* historique imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journ. hist. et litt.*, 1^{er} septembre 1790, p. 7.)

LOESEL (Jean), médecin et botaniste, né à Brandebourg en 1607, mourut en 1656, à Königsberg. Il avait préparé sur les plantes indigènes de Prusse un grand ouvrage qui fut publié par son fils sous le titre de *Catalogus plantarum in Borussia nascentium*, Königsberg, 1654, in-4; puis par Gottsched, sous celui de *Flora prussica*, etc.; Königsberg, 1703, in-4, fig.; *Supplementum*, auct. G. Ant. Helwing, Gedani, 1712, in-4, fig., 10 à 15 fr. Ces deux volumes ne doivent pas être séparés.

LOEWENDAHL. (Voy. LOWENDAL.)

LOFFICIAL (Louis-Prospér), juge royal en Poitou, se distingua à la Convention par la droiture de ses principes. Lors du procès de Louis XVI, ayant entendu dire, avant l'appel nominal, qu'il n'y avait qu'une voix de plus pour la mort, il courut trouver Duchâtel, son ami, retenu dans son lit par une maladie grave : celui-ci vint voter en robe de chambre et la tête enveloppée de flanelle. Plusieurs voix s'élevèrent pour demander « quel était » le royaliste qui était allé chercher un spectre pour » sauver le tyran? » Lofficial se leva en disant : « C'est moi; » mais, heureusement, Jard-Panvilliers et plusieurs autres se levèrent en même temps et firent la même déclaration. Lofficial se borna à voter la détention comme mesure de sûreté générale. Ce fut lui qui osa le premier appeler l'attention de l'assemblée sur les crimes de Carrier. Envoyé avec quelques membres de la Convention pour pacifier la Vendée, il fit mettre en liberté les détenus, et particulièrement madame de Bonchamp. Réélu au conseil des Cinq-cents, il fit partie de cette assemblée jusqu'en 1798. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1815, il exerça à Angers les fonctions de juge, puis de conseiller à la cour royale.

LOHENTSEIN (Daniel-Gaspard de), poète allemand, né l'an 1635, à Nimptsch en Silésie, fut conseiller de l'empereur Joseph I^{er}, et premier syndic de la ville de Breslau (1666). Après avoir fait de bonnes études, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savants. Il mourut en 1683. Son génie avait été précoce; à l'âge de 15 ans, il donna trois *Tragédies* qui furent applaudies. Il est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a encore de lui : *Arminius et Thusnelda*, Leipzig, 1689 et 1690, 2 vol. in-4. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences

aux personnes destinées aux emplois publics; des *Poésies diverses*; des *Réflexions poétiques* sur le 53^e chapitre d'Isaïe. Tous les critiques ne sont pas d'accord sur le mérite de Lohentsein : quelques-uns l'accusent d'avoir fondé dans sa patrie une école de mauvais goût, et d'avoir fait faire des pas rétrogrades à la poésie à peine tirée du chaos par Opitz et déjà corrompue par Hofmanswaldau.

LOIR (Nicolas-Pierre), peintre, né à Paris en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages du Poussin, et les copiait avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Louis XIV le gratifia d'une pension de 4,000 livres. Loir s'attacha au coloris et au dessin. Il avait de la propreté et de la facilité. Il peignait également bien les figures, les paysages, l'architecture et les ornements; mais il excellait à peindre des femmes et des enfants. Il fut reçu à l'académie en 1663 : son chef-d'œuvre est le tableau de *Cléobis et Biton traînant le char de leur mère*. On a aussi de lui 150 gravures à l'eau-forte. Il mourut à Paris en 1679.— Alexis LOIR, son frère, mort à Paris en 1713, s'est distingué dans la gravure. On estime beaucoup sa *Descente de croix*, et un *Massacre des Innocents* d'après Lebrun.

LOISEAU (Jean-Simon), jurisconsulte distingué, naquit en 1776, à Frasnay en Franche-Comté, fit ses études au collège de Pontarlier, puis à l'école centrale de Besançon. Voulant embrasser la carrière du barreau, ce fut sous le célèbre Proudhon qu'il fit ses cours de droit à Dijon, où il fut reçu docteur. Etant venu à Paris, il s'y fit connaître avantageusement par sa coopération à un journal de jurisprudence estimé, intitulé : *Jurisprudence du Code civil*, in-8, qu'il entreprit en 1804 avec Bavoux : ce journal cessa de paraître en 1812 : il en était au 19^e vol. Loiseau acheta en 1807 un office d'avocat à la Cour de Cassation. Loiseau est mort à Paris en 1822, et a laissé : *Cause célèbre d'un enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8; *Dictionnaire des Arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8, 12 fr.; *Traité des enfants naturels, adultérés, incestueux et abandonnés*, Paris, 1811, in-8; *Appendice au Traité des enfants naturels*, ibid., Bavoux, 1819, in-8. Ces deux ouvrages sont très-estimés; *De la juridiction des maires de village, ou Traité des contraventions de police*, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle, ibid., 1813 ou 1816, in-12; *Mémoire sur le duel*, ibid., 1819, in-8, de quatre feuilles et demie; *Traité élémentaire des fromageries*, Pontarlier, 1821, in-8 de 80 pages. De Girardin et Dalloz ont prononcé des discours sur sa tombe, et le *Moniteur* du 22 décembre 1822 lui a consacré une *Notice*.

LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia d'abord à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire, ensuite à Toulouse et à Bourges, sous Cujas. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris en

1617. On a de lui : huit Discours intitulés : *La Guienne de Loisel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne, Paris, 1605, in-8; le *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, ouvrage médiocre attribué à son fils Charles Loisel, Paris, 1636, in-8; *Pasquier*, ou *Dialogue des avocats du parlement de Paris*, Paris, 1652; les *Mémoires des pays, villes, comtés, évêchés et évêques de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, 1717, in-4, 6 à 7 fr., pleins de recherches curieuses; les *Institutes coutumières*, 1710, ou 1783, 2 vol. in-12; des *Poésies latines*, Paris, 1610, in-8. On a réuni une partie de ses ouvrages sous le titre de : *Opuscules divers*, 1656, in-4, publiés par l'abbé Joly, chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur.

LOKMAN, fameux philosophe d'Ethiopic ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il était esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Ils lui donnent 800 et même 1000 ans d'existence. Ils en rapportent plusieurs choses que les Grecs ont attribuées à Esope. Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences* que les Arabes disent être l'ouvrage de Lokman; mais l'on croit que ce livre est moderne. S'il est vrai que Lokman soit le même qu'Esope, il paraît que les Grecs ont forgé l'histoire de celui-ci sur celle du premier, et que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, ils se sont approprié avec diverses altérations les hommes et les événements célèbres qui ont illustré l'Asie (1). Les fables et les apologues attribués à Lokman sont trop conformes au génie des peuples où l'on prétend qu'il a vécu, pour croire que les Arabes aient ici pillé les Grecs. Les historiens peignent Lokman comme un homme également estimable par ses connaissances et par ses vertus. C'était un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. Des savants ont prétendu que Lokman était Salomon, et que ses apologues étaient ceux de ce philosophe roi. « L'histoire des premiers » philosophes dont les Grecs se glorifient (dit un » critique célèbre), et dont la patrie n'est nulle- » ment certaine, contient un grand nombre d'alté- » rations de nos divines Ecritures; et spécialement » quelques-uns des livres de Salomon (*le Sage* par » excellence) ont eu l'influence la plus marquée » dans les ouvrages des philosophes de la Grèce, » sous différents noms, traduits de nos livres saints. » Le Lokman des Orientaux, loin d'avoir été l'E- » sope des Grecs, selon le préjugé commun, re- » prendra son vrai nom de Salomon, lequel signi- » fie sage en hébreu, et a été traduit par celui de » Lokman, qui a le même sens en arabe. Les au- » teurs orientaux parlent beaucoup de la sagesse » de Salomon. De ce personnage, qu'ils ont altéré, » ils en ont fait plusieurs, un entre autres sous le » nom de Lokman. Ce mot est arabe, et est le » même que celui de Salomon. Lokman est formé » ordinairement de l'article arabe *al*, et du mot

(1) Voy. l'*Hist. vérité des temps fabuleux*, tom. 3, p. 571; et les articles FICIN, LAVAU, PLATON, etc.

» *echm*, qui signifie *sage*. Dans la bibliothèque orientale de d'Herbelot, on trouve, sur le mot » LOKMAN, ALHAKIM LOKMAN, LOKMAN le Sage. » C'est exactement le surnom de Salomon traduit » en arabe. Quelques-uns ont prétendu qu'Esopé » était le même personnage que Lokman et Bidpay, » appelé vulgairement *Pilpay*, et ont, par consé- » quent, mis sur le compte de Lokman les fables » d'Esopé. Si Salomon a été masqué sous le nom de » *Lockman*, cette découverte conduirait à un doute » très-grave sur quelques fables attribuées à Esopé, » confondu avec Lokman. En attendant des éclair- » cissements sur un fait aussi important, nous fe- » rons observer que l'on trouve dans les Proverbes » de Salomon (VI, 6), la fable de la *Fourmi*(1), et » celle du *Pot de terre* et du *Pot de fer* dans l'Ec- » clésiastique (XIII, 3). Ce ne sont pas les seuls » apologues qu'on rencontre dans l'Écriture sainte. » On y lit la fable des *Arbres qui se choisissent un » roi* (Judic., IX, 8), celles du *Riche* et du *Pauvre*, » et des *Deux fils* (II Reg., XII, 1), du *Cèdre* et » du *Chardon* (IV Reg., XIV, 9; et II Paral., XXV, » 18). Ainsi les écrivains sacrés ont évidemment » l'honneur de l'invention de l'apologue, puisque » Hésiode, qui, longtemps avant Esopé, avait » donné la fable de l'*Epervier* et du *Rossignol* » (*Opera et Dies*, 1,200), est moins ancien que » l'auteur du livre des Juges, où nous trouvons la » fable des *Arbres*. » On pourrait citer à l'appui de ces dévoilements sur Lokman, un ouvrage intitulé : *Vie des écrivains étrangers, tant anciens que modernes, par Le Prévôt d'Exmes* (à Paris, chez la veuve Duchesne, 1784), où sont rapprochés les grands traits de ressemblance qui se trouvent entre Salomon et Lokman. On pourrait citer encore les *Nouveaux contes arabes*, ou *Supplément aux Mille et une nuits, suivis de Mélanges de littérature orientale et de Lettres*, par l'abbé*** (à Paris, chez Prault, in-12 de 424 pag.). Dans les lettres qui terminent cet ouvrage, on prouve presque jusqu'à l'évidence que le Lokman des Arabes est le premier fabuliste; que l'Esopé des Grecs n'en est que le traducteur, et que son histoire, publiée par le moine Planude, est fabuleuse et controuvée, ainsi que le recueil d'apologues qu'il a compilés très-maladroitement. De plus, dans les *Pensées* et *Adages*, traduits de l'arabe, on trouve plusieurs maximes de nos auteurs sacrés. Le premier *adage* est celui-ci : *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*. Ces rencontres singulières paraissent embarrasser le traducteur. Il les attribue à l'influence éternelle de la nature, toujours uniforme dans ses opérations, soit morales, soit physiques. Mais, sans critiquer l'espèce de phébus qu'on croit apercevoir dans cette influence éternelle de la nature, et sans demander au traducteur pourquoi cette influence éternelle n'a pas produit les mêmes adages chez tous les philosophes

(1) L'Écriture nous dit expressément qu'il composa 3,000 paraboles ou apologues, et 1005 poèmes. *Locutus est Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille*. III. Reg. IV, 32. Les Septante ont *quinquies mille*; mais l'hébreu et le chaldéen sont conformes à la Vulgate.

et chez toutes les nations, nous nous bornerons à remarquer que cette ressemblance des moralistes arabes avec ceux de l'Écriture reçoit une explication aussi simple que satisfaisante, des observations que nous venons de faire. Erpénus a publié les *Fables* de Lokman en arabe et en latin, 1615, 1636 et 1656, in-4; et Caussin en a donné une meilleure et plus estimée, en 1818. Le jésuite Lassala les a traduites en vers latins, et Galland en français, avec celles de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12; elles l'ont été aussi par Gueullette, en 1724, et par Marcel, 1799, in-4; 1803, in-12, avec 4 fables inédites.

LOLLARD (Walter), hérésiarque anglais, prêcha ses erreurs en Allemagne, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être, selon lui, damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentiments. Il méprisait les cérémonies de l'Église, ne reconnaissait pas l'intercession des saints, et croyait que les sacrements étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient tous les ans l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentiments. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1322, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, un grand incendie. Les lollards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wicléfites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII, tandis que d'autres lollards disposaient les esprits en Bohême pour les erreurs de Jean Hus, et pour la guerre des hussites. Tant il est vrai que laisser germer des sectes, c'est non-seulement préparer des maux inévitables à la religion, mais ébranler encore la constitution des états.

LOLLIA-PAULINA, impératrice romaine, petite-fille du consul Lollius, était mariée à C. Memmius Régulus, personnage consulaire, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula fut épris de sa beauté. Afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius de se dire le père de cette dame, dont il était le véritable mari. Elle ne porta pas longtemps le titre si envié et si dangereux d'impératrice. Caligula, dégoûté bientôt de la beauté de Lollia, la répudia sans motif ni prétexte, mais de sa seule volonté. Après la mort de Messaline, femme de Claude, successeur de Caligula, Lollia brigua l'honneur de devenir l'épouse de Claude; mais Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, accusa sa rivale de sortilège, et sous ce prétexte la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de J.-C.

LOLLIEN. (*Voy.* LÆLIEN.)

LOLLIUS (Marcus), consul romain, fut estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant J.-C. Il le fit ensuite gouverneur de Caius César, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater dans ce voyage son avarice et d'autres mauvaises qualités qu'il avait cachées auparavant avec adresse. Les présents immenses qu'il extorqua de tous les princes pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenait la discorde entre Tibère et Caius César, et l'on a cru même qu'il servait d'espion au roi des Parthes pour éloigner la conclusion de la paix. Caius, ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, craignant d'être puni comme il le méritait, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus Lollius, son fils, qui fut consul, et dont la fille Lollia Paulina épousa Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adresse la 2^e et la 8^e épître de son 1^{er} livre, et qu'il appelle *Maxime Lolli*.

LOLME (Jean-Louis de). (*Voy.* DELOLME.)

LOMAZZO (Jean-Paul), peintre et savant Italien, né à Milan en 1538, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge, suivant la prédiction que lui en avait faite Jérôme Cardan. Il mourut en 1598. On a de lui deux ouvrages peu communs : *Trattato dell' arte della pittura, scultura, et architectura*, Milano, 1585, in-4, 6 à 9 fr.; ouvrage excellent : le premier livre de ce traité a été traduit en franç. sous le titre de *Traité de la proportion naturelle*, Toulouse, 1649, in-fol., fig.; *Idea del tempio della pittura, etc.*, Milano, 1590, in-4, 6 à 9 fr. Plusieurs poètes et savants ont célébré Lomazzo dans leurs écrits, soit comme littérateur, soit comme peintre. On a encore de Lomazzo : *Rime divise in VII libri*, ibid., 1587, 7 part. in-4 : elles sont très-estimées. Ses tableaux ornent les églises et les palais d'Italie.

LOMBARD (Pierre). (*Voy.* PIERRE LOMBARD.)

LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris, où il était né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les *Ecrits des saints Pères*, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : *l'Explication des premiers chapitres du Cantique des Cantiques* par saint Bernard, Paris, 1670, in-8; les *Ouvrages de saint Cyprien*, Paris, 1672, Rouen, 1716, 2 vol. in-4, accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc.; une *Traduction des Commentaires de saint Augustin : De sermone Christi in monte*, Paris, 1683 et 1701, in-18; enfin la *Traduction de la Cité de Dieu* du même docteur, avec des notes, 1675, 2 vol. in-8, réimprimé, 1818, 3 vol. in-8, avec la *vie de saint Augustin* et une *analyse de ses œuvres*, le tout extrait des *Vies des PP.* de Godescard. On peut

reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMEIER (Jean), ministre réformé, né en 1636 à Zutphen, mort dans le même lieu en 1699, s'est distingué par son *de Bibliothecis liber singularis*, Zutphen, 1669, in-12, et Utrecht, 1680, in-8, 3 à 4 fr. De tous les livres que nous avons sur cette matière, c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit; et depuis qu'il a été publié, il y aurait bien des additions à y faire.

LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte de Brienne, naquit à Paris en 1594. Le roi Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries en 1622, et l'envoya en Angleterre deux années après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit le roi au siège de la Rochelle, dans le commencement du règne de Louis XIV, et eut ensuite le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut en 1666. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressants pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie*, Amsterdam, 1719-23, 3 vol. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps. Ils ont été réimprimés avec une notice par Petitot dans la 2^e série des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, tom. 35 et 36. Le P. Senault de l'Oratoire a fait son *Oraison funèbre*.

LOMÉNIE (Louis-Henri de), comte de Brienne, fils du précédent, fut pourvu en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'état qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe; mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, en 1665, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les Pères de l'Oratoire, vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés. Mais il fallut bientôt l'enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain, d'où on le confina à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison fut une Histoire du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme*, etc., 1685. C'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, où il mourut en 1698. Outre son *Roman véritable*, on a de lui : les *Mémoires de sa vie*, en 3 vol. in-fol.; des *Satires* et des *Odes*; un *Poème*, plus que burlesque, *sur les fous de Saint-Lazare*. Les ouvrages précédents sont manuscrits. L'*Histoire de ses voyages*, in-8, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté; la *Traduction des Institutions*

de Taulère, 1665, in-8; un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité, mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr; les *Règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal; *la Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles de), cardinal, né à Paris en 1727, avait un esprit brillant, mais superficiel: aussi fut-il la dupe du parti philosophique. Il obtint, en 1760, l'évêché de Condom, en 1764 l'archevêché de Toulouse, puis l'archevêché de Sens. Le ministère tentait son ambition: il ménagea la disgrâce de Calonne et devint principal ministre; mais il parut bien fort au-dessous des fonctions qu'il avait brigüées. Le parlement de Paris, s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le système financier de l'archevêque, fut exilé à Troyes. Cependant les pamphlets accablèrent tellement Loménie, que le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut à la fois et sa démission et le chapeau de cardinal. La révolution ayant éclaté, Loménie, mécontent de la cour, se déclara partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé. On le vit alors mettre dans les affaires de la religion l'incertitude qu'il avait apportée dans celles de l'état. Après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Après avoir parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha encore, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; puis il lui renvoya le chapeau de cardinal, qui ne lui fut plus rendu. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens, où il mourut misérablement dans les derniers jours de février 1794. Comme évêque, on pourrait juger Loménie non moins sévèrement que comme homme d'état. Austère dans ses mandements, il était très-relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'enorgueillissait la philosophie, bien plus qu'à ses titres personnels, qu'il dut son admission à l'Académie française. Il publia successivement: *Oraison funèbre du dauphin*; *Compte rendu au roi*, mars 1788; *le Conciliateur*, ou *Lettre d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome, 1754; enfin plusieurs *Lettres pastorales* et *Mandements*, qui sont ce qu'il a écrit de mieux.

LOMER (saint), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder au x^e siècle une abbaye qui porte son nom.

LOMMIUS (Josse), savant médecin, né à Buren, dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui: *Commentarii de sanitate tuenda in primum lib. De re*

medica C. Celsi, Louvain, 1558, in-12; *Observationum medicinalium libri tres*, Anvers, 1560, in-8, ou Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1712, in-12; *De curandis febribus*, Anvers, 1563, in-8. Le latin de Lommius est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Ses observations sont sages et solides. En parlant des avantages de la sobriété, il remarque que le précepte que fait l'Eglise de la quarantaine qui a lieu au commencement du printemps est parfaitement conforme aux lois de l'hygiène, et qu'étant observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies. On a réuni tous les ouvrages de Lommius sous le titre d'*Opera omnia*, Amsterd., 1745, 2 vol. in-12.

LOMONOSOFF (Michel-Vassilievitch), célèbre poète russe, naquit en 1711, à Kolmogory, sur la mer Blanche. Fils d'un pêcheur, il partagea d'abord les occupations de son père. La lecture de quelques livres que lui avait donnés un ecclésiastique, enflamma sa jeune imagination: n'écoutant plus que son désir de s'instruire, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Moscou, où il fut admis à l'école de Jaïkonospask. Il y étudia les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres. Envoyé en Allemagne en 1736, aux frais du gouvernement, il y apprit la chimie, les mathématiques, l'histoire, etc., d'abord à Marbourg et ensuite en Saxe. Lomonosoff remplit à Pétersbourg et à Moscou les chaires de ces diverses sciences, fut membre de l'académie de cette ville, de celle de Stockholm, de l'institut de Bologne, etc., et devint conseiller d'état, sous l'impératrice Elisabeth; il publia dans la langue du pays, en 1760, un *Abrégé des annales de Russie, depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand duc Jaroslaw I^{er}*, en 1754. Cet ouvrage a été traduit en allemand par le baron d'Holbach et imprimé à Leipzig, et en français, Paris, 1772. L'auteur l'aurait poussé plus loin, sans sa mort arrivée en 1765. Ses principaux ouvrages, comme poète, sont la *Pétréide*, en deux chants; deux tragédies, et plusieurs *Morceaux* lyriques. Il publia aussi un *Cours de Rhétorique*, une *Grammaire russe*, un *Essai de physique et de métallurgie*; *Méditations sur la grandeur de Dieu*. On a traduit en différentes langues la plupart des ouvrages de Lomonosoff. Sa vie a été écrite en russe par l'amiral Schiechkoff.

LONDRES (Théophile-Ignace-Anker de), naquit à Quimper en 1728. Il entra chez les jésuites, et survécut à leur suppression. Il est connu par quelques ouvrages, dont voici les titres: *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, Paris, Després, 1774, in-8. Quoique dans le *Dictionnaire des anonymes*, tome 1^{er}, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres. (Voy. à cet égard le même Dictionnaire, tome 4,

pag. 262, et tome 1, pag. 70, art. ALLETS); *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, 1762, in-12. Il est éditeur des *Sermons du P. Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort; mais il n'existait plus en 1806.

LONG (Jacques le.) (*Voy.* LELONG.)

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard DE REQUELEYNE, seigneur de), né à Dijon en 1659 d'une famille noble, fut secrétaire des commandements du duc de Berry, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies: *Médée*, *Electre* et *Sésostris*; cette dernière n'a pas été imprimée. La première est restée au théâtre, et les amateurs la voient toujours jouer avec plaisir. Ces pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide; les détracteurs de l'antiquité se servirent des copies pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre: des *Traductions* prolixes et faibles en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1688, in-12; de Moschus et de Bion, Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connaissait l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans la langue française ni les beautés ni la délicatesse; un *Recueil d'Idylles*, Paris, 1690, in-12. La nature y est peinte de ses véritables couleurs; mais la versification en est prosaïque et faible. Il mourut à Paris en 1721.

LONGIN (saint), *Longinus*; c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie *lance*. Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria: *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu*. Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

LONGIN (Denys), en latin *Dionysius Cassinus Longinus*, philosophe et littérateur, né à Athènes, et originaire de Syrie, eut une grande réputation dans le III^e siècle par son éloquence et par sa philosophie. Il fut disciple d'Ammonius Saccas, et ami de Plotin. Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odénat et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourrait. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur, qui la pressait de se rendre. Longin fut la victime de son zèle pour Zénobie. Palmyre ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 273. Longin souffrit les plus cruels tourments avec constance, et consola même ceux qui pleuraient autour de lui. Cet homme illustre avait un goût délicat et une érudition profonde. On disait de lui qu'il était une *bibliothèque vivante*, et on disait vrai. Il avait composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage

n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles; il y rend justice aux beautés de l'Écriture sainte, et admire en particulier les expressions vives et énergiques dont se sert Moïse dans l'histoire de la création. Cet opuscule est admirable par la justesse et la profondeur des aperçus, la délicatesse, l'élégance, la simplicité et la force du style. C'est sans contredit le meilleur de tous les critiques de l'antiquité. Boileau l'a traduit en français: sa traduction est élégante, mais un peu froide; les morceaux poétiques y sont rendus en très-beaux vers. Il en existe une autre traduction par Lancelot. Tollius a fait imprimer celle de Boileau à Utrecht, en 1694, in-4, 8 à 10 fr., avec les remarques de différents savants. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs *notes*, dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, de Vérone, 1733, in-4. La meilleure est celle de Weiske, Leipzig, 1809, in-8, 20 fr., pap. fin., 25 fr. Il nous reste aussi de Longin quelques *Fragments des Scholies* sur Ephestion; la *préface du Traité des fins*; quelques *endroits d'une rhétorique mêlés avec celle d'Aposine*; un *passage du livre de l'âme*, et une *portion de lettre à Porphyre*.

LONGIN (Pierre-François), prédicateur distingué, né en Franche-Comté vers 1766, mort dans cette province en 1837, fut ordonné prêtre peu de temps avant l'époque du serment, se retira en Suisse en 1792 et commença à prêcher à Fribourg, où il débuta par le panégyrique de sainte Jeanne de Chantal, prononcé chez les religieuses de la visitation de cette ville en présence de plusieurs évêques français, de la princesse Louise de Condé, de la princesse de Conti et d'un grand nombre de seigneurs émigrés. De retour en France, il fut quelque temps vicaire à Meulan, puis à Notre-Dame de Versailles et à Saint-Germain l'Auxerrois. Il se livra dès lors beaucoup à la prédication, et parut avec distinction dans la plupart des chaires de la capitale. Nommé à la cure de Saint-Louis d'Antin en 1830, il devait prêcher cette année le panégyrique de Saint-Louis devant l'académie française; mais la révolution qui venait d'éclater fit supprimer le discours. L'abbé Longin a publié un vol. de *Sermons*, Paris, in-8, renfermant 5 discours et 3 panégyriques. On y admire également la sagesse du plan et les nobles qualités du style.

LONGOBARDI (Nicolas), jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit en 1565, à Calatagirone, en Sicile. Il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, et s'embarqua en 1596 pour la Chine. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva son innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le P. Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur-général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de

zèle que de succès. Le P. Longobardi mourut à Pékin, en 1655. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé : *Annuaire litteræ e Sinis anni 1593*, Mayence, 1601, in-8; *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très-répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en conserve plusieurs exemplaires; des *Livres de piété*; un *Traité de l'âme*; un autre sur le *Tremblement de terre*, arrivé à Pékin, en 1624; *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traduit en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois*, 1701, en espagnol, par le P. Navarrete, et inséré dans ses *Tratados, ou Traités historiques sur la Chine*. Leibnitz a donné une nouvelle édition de l'ouvrage du P. Longobardi dans son *Recueil des anciens traités sur les cérémonies chinoises*.

LONGOMONTANUS (Christian), astronome danois, né à Langsberg, village du Jutland, dans le Danemark, en 1562, était fils d'un pauvre laboureur. Il essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre et les leçons que le ministre du lieu lui donnait. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collège. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très-habile, surtout dans les mathématiques. Longomontanus étant allé à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très-bien en 1589. Longomontanus passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire, il quitta Tycho-Brahé, et devint professeur de mathématiques à Copenhague, en 1605, emploi qu'il remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647. On a de lui plusieurs ouvrages estimables. Les principaux sont : *Astronomia danica*, Amsterdam, 1663, in-fol. L'auteur y propose un nouveau système du monde, composé de ceux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brahé; ce système n'a pas eu beaucoup de sectateurs, quoiqu'il semble réunir les avantages de tous les autres. Il servit à montrer combien on avait tort de vouloir établir un système certain sur une chose qui pouvait être expliquée de tant de manières diverses (voy. SCHEINER, COPERNIC, TYCHO, etc.); *Problemata geometrica*, in-4; *Disputatio ethica de animæ humanæ morbis*, in-4. Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévorait les philosophes de son temps, comme ceux du nôtre, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. Longomontanus y était sujet comme les autres. Il croyait bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4, mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte était une chimère. (Voy. les *Mémoires de Nicéron*, tom. 8.)

LONGUEIL (Richard-Olivier de), archidiacre

de Rouen, puis évêque de Coutances, était d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la pucelle d'Orléans, et il se signala parmi les commissaires qui déclarèrent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine, réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse en 1470, regretté du souverain pontife et des gens de bien.

LONGUEIL (Christophe de), *Longolius*, littérateur célèbre, selon Scévole de Sainte-Marthe, était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et naquit en 1490, à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait fait déjà son chancelier. Selon Erasme, qui l'assure sur la foi de Pierre Longueil, oncle paternel de Christophe, il était Hollandais, de la ville de Schoonhove. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire, et embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de juriconsulte lui valut une charge de conseiller au parlement. Il fut professeur de droit à Poitiers. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, irrité contre les Français, vainqueurs à la bataille de Marignan, qui venait de se donner. Ce fut l'évêque de Sion, dans le Valais, qui le délivra des mains des Suisses, et lui donna de l'argent pour aller à Rome, où il fut bien accueilli par le pape et les cardinaux. Il mourut à Padoue en 1522. On a de lui des *Epîtres* et des *Harangues*, avec sa *Vie* par le cardinal Polus, Florence, 1524, in-4; Paris, 1733, in-4. La diction en est pure et élégante, mais le fond n'en est pas toujours assez fourni. Il était du nombre des savants qui imitaient avec succès le style de Cicéron. Dans ses premières productions, il a peut-être trop accordé à une imagination abondante et vigoureuse; mais le jugement et la réflexion réparèrent bientôt cet abus de richesses. L'auteur de la vie du cardinal Polus (voy. PHILIPS Thomas) fait de Longolius le plus grand éloge, et l'on ne peut disconvenir que cet éloge ne soit bien mérité. Bembo lui fit une épitaphe en latin, et Marot une en français.

LONGUEIL (Gilbert de), *Longolius*, né à Utrecht en 1507, fut médecin de Herman, archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1543. Comme il avait paru attaché au luthéranisme, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : *Lexicon græco-latinum*, Cologne, 1533, in-8; des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornélius-Népos, Cicéron, Laurent Valla

etc., Cologne, 4 vol. in-8 ; une *Traduction latine* de plusieurs opuscules de Plutarque, ib., 1542, in-8 ; une *Version latine* du deuxième concile de Nicée ; une *édition grecque et latine*, avec des notes, de la Vie d'Apollonius de Thyane, par Philostrate, ibid., 1532, in-8 ; *Dialogus de avibus et earumdem nominibus græcis, latinis et germanicis*, ibid., 1544, in-8. (Voy. Nicéron, tom. 17 et 20.)

LONGUERUE (Louis DUFOUR de), savant abbé de Sept-Fontaines et du Jard, né à Charleville en 1652, mort à Paris en 1733, eut Richelet pour précepteur. D'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales ; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes : c'est cette précocité sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangèrent son jugement, lequel ne s'éleva jamais au même degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Écriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Des traits trop vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi ; voilà son caractère. On a de lui : *Dissertation latine* sur Tatien, dans l'édition de cet auteur, Oxford, 1700, in-8 ; *Description historique de la France*, Paris, 1719, in-fol. L'auteur n'y paraît pas géographe exact ; *Annales Arsacidarum*, 1732 ; *Dissertation sur la transsubstantiation*, que l'on faisait passer sous le nom du ministre Allix son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique.

LONGUEVAL (Jacques), historien, né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail, lorsqu'il mourut en 1735. Cette *Histoire*, (Paris, 1730-49, 18 volumes in-4, 48 à 60 fr. ; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8, et in-12 ; souvent réimprimée), dit Sabatier, est un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour à tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime à voir les événements racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les PP. Fontenay, Brumoy et Bertier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18^e vol. in-4, et jusqu'à l'an 1559. On a encore du P. Longueval : un *Traité du schisme*, Bruxelles, 1718, in-12 ; une *Dissertation sur les miracles*, in-4 ; d'autres *Ecrits* sur les disputes de l'Église de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du

feu ; une *Histoire* étendue du *semi-pélagianisme*, en manuscrit. (L'éloge de Longueval par Fontenay se trouve en tête de la continuation de l'*Histoire de l'Église gallicane*.)

LONGUEVILLE, nom d'une famille célèbre dont la tige fut François I^{er} d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, gouverneur du Dauphiné et grand chambellan de France. (Voy. DUNOIS, et les articles ORLÉANS.) — LONGUEVILLE (Anne-Genève de BOURBON, duchesse de), née au château de Vincennes en 1619, était fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Elle était sœur du grand Condé et du prince de Conti. Lors de sa naissance, son père était prisonnier d'état à Vincennes. Elle épousa, à l'âge de 23 ans, Henri d'Orléans, duc de Longueville ; elle alla le rejoindre à Munster en 1646, et fut reçue partout avec une grande magnificence. Revenue en France, elle se jeta dans le parti opposé à Mazarin. Son époux, qui s'était signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster, et qui, avait le gouvernement de Normandie, embrassa aussi le parti de la Fronde, et ensuite la faction de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troublaient l'état. La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avait tâché de faire soulever Paris et la Normandie ; elle s'était rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur le maréchal de Turenne, elle l'avait engagé à faire révolter l'armée qu'il commandait. Pour gagner la confiance du peuple de Paris pendant le siège de cette ville, en 1648, elle alla faire ses couches à l'Hôtel de Ville. Le corps municipal tint sur les fonts de baptême l'enfant qui était né, et lui donna le nom de *Charles-Paris* ; ce prince, d'une grande espérance, fut tué au passage du Rhin, en 1672, avant d'être marié. C'est dans l'appartement de la duchesse que tout se discutait et se décidait. Toutefois, peu ferme de caractère, elle semblait plutôt viser à la célébrité qu'à tout autre but : et, après la journée des barricades, on la vit hésiter sur le parti qu'il convenait de prendre. La paix ayant été signée en 1649, elle reparut à la cour ; mais elle y fut reçue froidement. Lorsque les princes furent arrêtés (1650), madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Elle se retira en Normandie, puis à Rotterdam, à Stenay. Elle se concerta avec Turenne qu'elle avait conquis au parti des frondeurs pour entrer en France, et délivrer les princes ; mais enfin la reine ayant consenti à leur rendre la liberté, la duchesse vint de nouveau à la cour, et tout sembla oublié. Quelque temps après de nouvelles brouilleries eurent lieu entre la reine et la duchesse. Celle-ci alla à Bourges, puis à Bordeaux : les troubles recommencèrent ; mais la mésintelligence s'étant glissée parmi les chefs, Mazarin trouva moyen de les amener à la paix. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France ; et comme

il fallait un aliment à sa vivacité et à son inquiétude naturelle, elle se jeta dans les affaires du jansénisme. Elle y mit la même ardeur qu'elle avait fait paraître dans les guerres civiles. Après la mort du duc de Longueville, en 1663, elle quitta la cour pour se lier plus étroitement avec le parti, fit construire à Port-Royal-des-Champs un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier en 1679, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, qui se donna tous les mouvements nécessaires pour la faire conclure, et qui n'y réussit, comme l'on sait, que d'une manière illusoire, sans aucun bien durable. (Voy. CLÉMENT IX.) Son hôtel fut l'asile des écrivains de Port-Royal; elle les déroba à la poursuite de l'autorité tant ecclésiastique que civile, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvait de les soustraire aux arrêts qui tendaient à la destruction de cette secte naissante. On a de la duchesse de Longueville un écrit imprimé dans le *Nécrologe* de Port-Royal, où elle peint ses sentiments religieux. Villefore a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 vol. petit in-8; panégyrique dicté par l'esprit de parti. L'on trouve une *notice sur sa Vie* par Lémontey, dans la 3^e livraison de la Galerie française.

LONGUS, rhéteur grec, dont on ignore le véritable nom, fameux par son román intitulé : *Pastorale de Daphnis et de Chloé*, en 4 livres. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu; on croit cependant que c'est vers le milieu du 4^e siècle. Les meilleures éditions de Longus sont celles de Columbani, Florence, 1598; de Jungerman, 1605; celle de Franeker en 1660, in-4, et celle de Paris, 1654, in-4; de Boden ou Variorum, Leipzig, 1777; du docteur Bernard, Paris, 1754; de Dutens, Paris, 1776; de Bodinio, Parme, 1786; de Coraï, 1802; de Villoisin, de Schæfer, Leipzig, 1803. Toutes ces éditions étaient déparées par une longue lacune au 1^{er} livre; mais en 1810, Paul Courier (voy. son article) découvrit dans un manuscrit de Florence le passage qui manquait depuis si longtemps, et donna une édition complète de Longus, 1810. Ce fragment grec a été réimprimé depuis dans le *Classical journal* de Passow, Leipzig, 1811, et dans les éditions et traductions postérieures à cette date. Longus a été traduit en anglais, par Thornley, 1657, et par Craggs, 1764; en allemand par Passow; en italien par Ann. Caro, Manzini et Gozzi, et en français par Amyot, le Camus, Debure, St.-Fauxbin, l'abbé Mulot, enfin par le P. Blanchard, 1798, in-12; la meilleure est celle d'Amyot. Courier l'a publiée plusieurs fois, en 1810; il y a en outre intercalé la traduction du fragment nouvellement découvert. En 1813, il corrigea ou refondit le texte d'Amyot, en imitant toujours le genre et les formes de style de cet auteur. On en a donné deux autres éditions avec 29 figures dessinées par le régent, et gravées par Benoît Audran. L'ouvrage de Longus est en prose. Son pinceau est dirigé par une imagination sans retenue; mais le style

est d'une élégance qui dégénère rarement en affectation.

LONICER (Jean), né en 1499 à Othern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec, dans l'hébreu et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Fribourg, à Strasbourg, en plusieurs villes d'Allemagne, et surtout à Marburg, où il mourut en 1569. Mélancthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin* auquel ils avaient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poèmes *Theriaca et Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4; et une édition de Dioscoride d'Anazarbe, Marburg, 1543, in-fol. Sa vie a été écrite en latin par son petit-fils Lonicer: elle est insérée dans la *Bibliotheca chalcographica* de J.-J. Boissard.

LONICER (Adam), fils du précédent, né à Marburg en 1528, fut un habile médecin, professa les belles-lettres à Freyberg, 1547-1551, revint à l'étude de la médecine à Mayence, occupa la chaire de mathématiques à Marburg, y reçut le doctorat (1554), fut nommé médecin pensionnaire du sénat de Francfort-sur-le-Mein, et y mourut en 1586. On a de lui plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine: *Methodus rei herbariæ*, Francfort, 1550, in-4; *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, ibid., 1551 et 1555, 2 vol. in-fol.; *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*; *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-fol., fig., etc. — Il y a encore un Philippe LONICER, auteur d'une *Chronique des Turcs*, pleine de recherches, écrite en latin, avec élégance, exactitude et intérêt, in-fol.

LOOS (Corneille), théologien, né à Gouda vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère-André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre qu'il imprima sous ce titre, *Traité sur la vraie et la fausse magie*, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, qui l'approuve. (Voy. DELRIO.) On a de Loos: *De tumultuosa Belgarum seditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8; *Annotationes in Ferum super Joannem*; il y relève plusieurs fautes de Ferus; *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, ibid., 1581, in-8. C'est une notice de 89 écrivains belges fort sèche et peu exacte; *Institutionum sacræ theologiæ libri IV*, ibid., in-12; c'est un abrégé de Melchior Cano, et plusieurs ouvrages de controverse et de piété. On en trouvera la liste com-

plète dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens.

LOPE DE VEGA CARPIO (Félix), célèbre poète espagnol, naquit à Madrid en 1562, d'une famille noble. Ses talents lui méritèrent des places et des distinctions. Il fut secrétaire de l'évêque d'Avila, puis du comte de Lemos, du duc d'Albe, etc. Après la mort de sa deuxième femme, il embrassa l'état ecclésiastique, reçut l'ordre de prêtrise, et fut fait aumônier de l'ordre de Malte. Ce poète se fit rechercher par la douceur de ses mœurs et par l'enjouement de son esprit. Jamais génie ne fut plus fécond pour composer des *Comédies*. L'on assure que ce poète avait fait jusqu'à dix-huit cents pièces en vers. On comprend qu'une si grande facilité ne s'allie pas constamment avec le jugement et le goût. Ses pièces dramatiques ont plusieurs défauts; mais on y trouve un style brillant et classique, de l'invention, et elles ont été fort utiles à plusieurs poètes français. On a publié : *Coleccion de las obras sueltas, assi en prosa, como en verso*, Madrid, 1776-79, 21 vol. pet. in-4, 84 à 120 fr.; gr. pap., 120 à 150 fr. Il mourut en 1635.

LOPEZ DE GOMARA (François), ecclésiastique et historien espagnol, naquit à Séville en 1510. Il demeura quatre ans en Amérique, et à son retour en Espagne, il publia *Primera, segunda parte*, etc., ou *Histoire générale des Indes*, Médina, 1558, 3 part. in-fol.; Anvers, 1554, in-8, traduite en italien, Venise, 1574, et en français par Irénée de Génille, Paris, 1587. Cette histoire, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, renferme plusieurs inexactitudes; elle tomba en oubli dès que parut l'*Histoire de la Nouvelle Espagne* de Diaz del Castillo, publié par Alonzo Raimond (Madrid, 1632), que la *Conquête du Mexique* de Solis (1684) fit oublier à son tour. Lopez de Gomara mourut vers 1584.

LOREDANO (Jean-François), dit le Jeune, sénateur de Venise au XVII^e siècle, né en 1606, mort en 1661, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison était une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondements de celle degli *Incogniti*. On a de lui : *Vita del cavalier G. B. Marino*, Venise, 1633, in-4; *Il cimiterio cioè epitaffi giocosi*, ib., 1654, in-12; *Vita di Alessandro III pontifice Romano*, ib., 1627, in-8; *Bizzarie accademiche*, ib., 1643, in-12; *Vita di S. Giovanni, vescovo Traguriense*, ib., 1667, in-12. Les principaux ouvrages de Loredano ont été recueillis en 1653, 6 vol. in-12, et sa *vie* a été écrite par Antoine Lupis, Venise, 1663. — Le doge François LOREDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, était de sa famille.

LORENS (Jacques du), né à Châteauneuf en Thimerais dans le Perche, et mort en 1655, à 75 ans, et suivant d'autres en 1648, fut le premier juge du bailliage de cette ville. Il était fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédait les auteurs grecs et latins, et surtout les poètes et les orateurs. Il n'avait pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier

pour la peinture. Ses *Satires* furent imprimées à Paris en 1624, in-8; ibid., 1646, in-4; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. C'est à du Lorens qu'on attribue cette épigramme si connue :

Ci-git ma femme.... Oh! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien!

On a encore de lui : *Notes sur les coutumes du pays chartrain*, Paris, 1645, in-4.

LORENZ (Jean-Michel), historiographe, chanoine de Saint-Michel de Strasbourg, naquit dans cette ville en 1723. Il était instruit dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la philosophie, le droit, et possédait les langues latine, grecque et hébraïque. Il avait été l'élève de Schœpflin : il fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence, chanoine du chapitre luthérien de Saint-Thomas en 1763, et, l'année suivante, bibliothécaire de l'université de Strasbourg, où il mourut en 1801. On a de ce savant ecclésiastique : *Urbis Argentorati brevis historia, ab A. C. 1456*, Strasbourg, 1789, in-4; *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, Strasbourg, 1761, in-4; 1773, in-fol.; 1785, in-8; *Elementa historiæ universæ cum tabulis*, 1773, in-8; *Elementa historiæ Germaniæ cum tabulis*, 1776, in-8; *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, 1793, 4 vol. in-8, etc., etc. Une érudition profonde, une précision exacte, et un style correct et élégant, sont les qualités qui distinguent presque tous les ouvrages de cet auteur. Il a laissé plusieurs manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de Strasbourg. Oberlin a donné une *Notice sur la vie et les écrits* de J. M. Lorenz dans le *Magasin encyclopédique*, 6^e année, pag. 220.

LORENZANA (François-Antoine), cardinal-archevêque de Tolède, né à Léon, en Espagne, en 1722, mort en 1820, avait été évêque de Placencia, et archevêque de Mexico. Simple et frugal, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des œuvres des PP. de Tolède. Lorenzana présida à l'éducation de Louis de Bourbon, depuis infant d'Espagne et cardinal, et le fit archidiaire de son église. Il reçut la pourpre le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'état. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV le chargea de leur procurer un asile. Emule du pieux évêque d'Orense, il en entretenait à lui seul cinq cents. Il se trouvait à Madrid lors du mariage du prince de la Paix avec mademoiselle de Vallabriga, cousine du roi. Ayant refusé, ainsi que le cardinal Despuig, de bénir cette union, parce que le bruit courait que Godoy était déjà marié avec une demoiselle Tundo, il fut exilé de la capitale avec Despuig. Ces deux prélats partirent, par ordre du roi, avec Musquiz, archevêque de Séleucie, pour aller offrir des consolations à Pie VI. Lorenzana, qui suivit le pontife, pourvut

aux besoins de cette auguste victime, et à ceux des divers cardinaux ou prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Un refus de passe-ports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire passer secrètement des secours. Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvements des armées lui en fermèrent le chemin. Il se trouva ainsi au conclave tenu à Venise, où fut élu Pie VII. En 1800, il se démit de son siège de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon, et dès lors il établit sa demeure à Rome. Ce grand évêque a laissé : diverses *Lettres pastorales* ; un nouveau recueil de *Lettres de Fernand Cortès*, Mexico, 1770, in-4. Il a donné de magnifiques éditions, à ses frais, des ouvrages suivants, savoir : *Sanctorum Patrum Toletanorum quotquot exstant opera*, Madrid, 3 vol. in-fol., avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les écrits de ses prédécesseurs, Montamès, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc., avec l'abrégé de leurs vies ; *Sancti Martini Legionensis presbyteri, et canonici regularis, opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-fol. ; *OEuvres de saint Isidore de Séville*, revues sur les manuscrits du Vatican, et imprimées à Rome ; *Missale gothicum secundum regulam B. Isidori in usum mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig.

LORENZETTI (Ambroise), peintre, né en 1257 à Sienne, mourut en 1340. Ce fut Giotto qui lui apprit les secrets de son art ; mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquants en peinture.

LORENZETTI (Pierre), frère du précédent, peintre, natif de Sienne, disciple de Giotto, florissait dans le XIV^e siècle. Cet artiste a travaillé à Sienne et à Arezzo ; il réussissait principalement dans le jet des draperies, et à faire sentir sous l'étoffe le nu de ses figures. Il a aussi excellé dans les parties qui regardent la perspective. Lorenzetti a été aidé dans plusieurs ouvrages par son frère Ambroise, célèbre par son *tableau*, qui est dans la Maison de ville de Sienne, représentant, par autant de figures analogues, les vices d'un mauvais gouvernement. Des vers placés sous chaque personnage en expliquent le caractère et le dessin.

LORET (Jean), poète français de Carentan en Normandie, mort en 1665 âgé d'environ 65 ans, se distingua par son esprit et par sa facilité à faire des vers français. On a de lui : *la Muse historique*, ou *Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps depuis le 4 mai 1650 jusqu'au 28 mars 1665*, Paris, 1656-65, 3 tom. en 4 ou 5 vol. in-fol., 15 à 24 fr. Loret les contaît d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui faisaient plus d'attention aux faits qu'à sa versification lâche, prosaïque et languissante. Il faut y joindre : *Lettres en vers à Mad.*, ou *Gazettes depuis mai 1665 jusqu'au 26 juillet 1670, avec une continuation, etc.*, jusqu'en 1678, par du Laurens (Ch. Robinet), ibid., 1665-78, 2 vol. in-fol.,

8 à 10 fr. Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, 1646, in-4.

LORGES (Guy-Aldonce de DURFORT, duc de), fils puiné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elisabeth de la Tour, naquit en 1630, et fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre et en Hollande, et surtout au siège de Nîmègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant général. Il servait en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors, faisant trêve à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin, en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris en 1702, et fut regretté comme un digne élève de Turenne, et de plus comme un homme foncièrement vertueux et un parfait chrétien. « On n'a point connu, dit le duc de Saint-Simon, une plus belle âme, ni un cœur plus grand ni meilleur que le sien ; et cette vérité n'a point trouvé de contradicteur. Jamais il n'exista un plus honnête homme, plus droit, plus égal, plus uni, plus simple, plus aisé à servir et prompt à obliger, et bien rarement aucun qui le fût autant. D'ailleurs, son caractère était la vérité, la candeur même, sans humeur, sans fiel, toujours porté à pardonner. » Il eut de Geneviève de Frémont quatre filles et un fils dont la postérité soutient la gloire du maréchal de Lorges. (*Voy. DURAS.*)

LORIN (Jean), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Écclésiaste, la Sagesse ; sur les Actes des apôtres et les Épîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné de leur sujet. C'est de lui qu'est venu l'usage de faire à Avignon toutes les semaines une instruction aux Juifs ; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, né à Laval en 1633, se consacra aux missions sur la fin du XVII^e siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, auxquels il s'était livré pendant 14 ans, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*, 1695 à 1713, en tout 18 vol. in-12.

Le style en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Écriture et sur les Pères. Il mourut à Paris en 1715.

LORITI. (*Voy.* GLARÉANUS.)

LORME. (*Voy.* DELORME.)

LORRAIN (Claude GELÉE, dit le), né en 1660 au château de Chamagne dans le diocèse de Toul, de parents fort pauvres, parut presque stupide dans son enfance. On l'envoya vainement à l'école ; il n'y put rien apprendre. On le mit chez un pâtissier, chez lequel il n'eut pas plus de succès. Sa seule ressource fut de se mettre à la suite de quelques jeunes gens qui allaient à Rome. Auguste Tassi, peintre célèbre, le trouva assez bon pour lui broyer ses couleurs, soigner son cheval et faire sa petite cuisine. Il le prit à son service, et lui donna quelques leçons de peinture. Lorrain n'y put d'abord rien comprendre ; mais les semences de l'art se développèrent peu à peu, et il devint le premier paysagiste de l'Europe. Il est une preuve de ce que peut la constance du travail contre la pesanteur de l'esprit. Ce peintre mourut à Rome en 1682. Plusieurs critiques regardent ce récit comme invraisemblable : ils suivent la version de Baldinucci qui s'appuie sur le témoignage du neveu de ce grand artiste. Devenu orphelin à l'âge de 12 ans, Claude Lorrain alla joindre à Fribourg un de ses frères, graveur en bois, apprit sous lui les premiers éléments du dessin, et se rendit ensuite à Rome, puis à Naples, vivant du produit de son travail, quand il ne pouvait recevoir de son pays la rente modique qui constituait toute sa fortune. Après avoir suivi pendant deux ans, dans cette dernière ville, les leçons d'architecture et de perspective de Goffredi, bon peintre de paysages, il retourna à Rome, où il s'attacha à Tassi. Il revint dans sa patrie où il ne resta qu'un an, pendant lequel il peignit à Nancy l'architecture de l'église des carmélites. Dégoûté de ce genre de travail qui n'est pas sans péril, il repartit pour Rome, où il mourut en 1682, après avoir formé et dirigé pendant plus de 20 ans une école d'où sont sortis des artistes distingués. Aucun peintre n'a mis plus de fraîcheur dans ses teintes, n'a exprimé avec plus de vérité les différentes heures du jour, et n'a mieux entendu la perspective aérienne. Il n'avait point de talent pour peindre les figures. Celles qu'on voit dans ses paysages sont de Philippe Lauri ou de Courtois. Ses dessins sont admirables pour le clair-obscur ; on y trouve la couleur et l'effet des tableaux. Lorrain a gravé plusieurs morceaux à l'eau-forte avec beaucoup d'art. Le musée du Louvre possède 13 de ses tableaux. On regarde comme des chefs-d'œuvre le *sacre de David*, le *débarquement de Cléopâtre*, la *fête villageoise*, la *vue d'un port de mer au soleil couchant*.

LORRAIN (Jean le), vicaire de Saint-Lô à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable ; il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différents,

et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité, *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanches et de fêtes, et durant le temps de Pâques, ou Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas communs.— Il ne faut pas le confondre avec Pierre LORRAIN, connu sous le nom de l'abbé de Valmont. (*Voy.* ce nom.)

LORRAIN (Robert le), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître le regardait comme le plus habile dessinateur de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfants et de corriger ses élèves. Ce fut lui et le Nourrisson qu'il choisit pour travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galatée* est un morceau fini. On voit de lui, à Versailles, un *Bacchus*, un *Faune* qui était à Marly, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connaisseurs ; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans le palais de Saverne, qui appartenait aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

LORRAINE (Léopold I^{er}, duc de), fils de Charles V et d'Eléonore d'Autriche, naquit à Inspruck en 1679. Il porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, et se signala en 1695 à la journée de Téméswar. Le duc Charles V, son père, ayant pris parti contre la France, avait vu la Lorraine envahie, et elle était encore au pouvoir de la France à sa mort, arrivée en 1690. Léopold fut rétabli dans ses états par la paix de Ryswick en 1697, mais à des conditions auxquelles son père n'avait jamais voulu souscrire. Il ne lui était pas seulement permis d'avoir des remparts à sa capitale. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à son peuple, et il ne s'occupa dès lors que de son bonheur. Il trouva la Lorraine désolée et déserte, il la repeupla et l'enrichit. Aussi grand politique que brave guerrier, il sut conserver la paix tandis que le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, fut mise dans l'opulence par ses bienfaits. Il faisait rebâtir les maisons des gentilshommes pauvres, il payait leurs dettes, il mariait leurs filles. Protecteur des arts et des sciences, il établit un collège à Lunéville, et alla chercher les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au

jour et les encourager. « Je quitterais, disait-il, » demain ma souveraineté, si je ne pouvais faire » du bien. » Il mourut en 1726 à Lunéville. Il laissa son exemple à suivre à François I^{er} son fils, depuis empereur, et jamais exemple n'a été mieux imité. Léopold avait épousé Elisabeth, fille du duc d'Orléans, morte en 1744, femme sage et vertueuse, qui conspirait avec son époux à faire le bonheur de leurs sujets.

LORRAINE. (*Voy.* GUISE, CHARLES, FRANÇOIS, etc.)

LORRIS (Guillaume de), l'un des plus anciens poètes français, mort vers l'an 1240, avait été ainsi nommé de Lorris sur la Loire, sa patrie; il composa le *Roman de la Rose*, qui comprend 2200 vers de huit syllabes, et dont on estime les éditions suivantes : Paris, Vêrard, pet. in-fol., goth., fig., 24 à 60 fr.; ibid., Jean du Pré, in-fol., goth., fig.; ibid., 1526, in-fol., goth., 24 à 36 fr.; ibid., 1538, in-8, goth., fig., 12 à 20 fr.; ibid., 1735, 3 vol. in-12, 10 à 12 fr.; ibid., 1798, 5 vol. gr. in-8, fig., 45 fr., gr. pap., 90 fr.; ibid., 1814, 4 vol. in-8, fig., 40 fr. Cet ouvrage, imité du poème de l'*Art d'aimer* d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. Il a eu un continuateur : 40 ans après Guillaume de Lorris, Jean de Meung y ajouta la fin. L'auteur y a mêlé des moralités auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix.

LORRY (Anne-Charles), docteur régent de la faculté de médecine de Paris, né à Crosnes, à 5 lieues de Paris, en 1726, mort en 1783 à Bourbonne-les-Bains, donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvait dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue, et prouva par ses ouvrages qu'il était aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Cet habile homme, qui avait autant de modestie que de talent, répétait souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : J'ai guéri; mais j'ai donné mes soins à un tel malade, et sa maladie s'est terminée heureusement. »

LOSERTH (Philippe), né à Fulneck en Moravie en 1712, entra chez les jésuites en 1729, et mourut à Fulneck en 1776, après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie. On estime son *Traité De potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1748, in-8, et un autre *De potentia olfactiva et tactiva*, ibid., 1749, in-8, quoiqu'on y remarque quelques idées péripatéticiennes, souvent les meilleures pour exprimer ce qu'on ne comprend pas. On a encore de lui : *De infallibilitate papæ, et facultate concedendi indulgentias*, ibid., 1745.

LOTH, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J.-C. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits

rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille et ses troupeaux, l'an 1921. Abraham, en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défît, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les leur abandonner; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm furent consumés par le feu du ciel. Les païens, comme les juifs, ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltite a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 1^{er} mars 1792, p. 345.) Loth se retira d'abord à Ségor, qui fut conservé à sa prière, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils : Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Écriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de soufre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtimens préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'autres circonstances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux Livres saints, que les turpitudes d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Saint-Adam*, qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1784, p. 257; 1^{er} mai 1785, p. 257.) Nous finirons cet article par un avis utile qu'un homme versé dans les saintes Écritures donne aux herméneutes et autres commentateurs légers et téméraires. « Il est aisé de voir que tout » ce faux appareil d'une science grammaticale et » pédantesque est dirigée contre la réalité et la

» croyance des miracles, cette grande voie que la
 » Providence a tracée à la foi des peuples; celle
 » que J.-C. a employée pour prouver sa divinité,
 » et par laquelle les deux lois ont commencé. Ce
 » sont surtout les miracles de l'ancien Testament,
 » sur lesquels s'acharnent nos herméneutes. Il n'y
 » a point d'absurdités qu'ils n'imaginent pour ôter
 » l'intervention de l'Éternel dans les événements où
 » il a déployé sa puissance avec le plus d'éclat,
 » et s'est montré d'une manière plus convaincante
 » et plus sensible. Le Pentateuque, et surtout la
 » Genèse, qui sont remplis de faits de cette nature,
 » sont devenus, entre les mains des interprètes tu-
 » desques, des espèces de romans de cabaret, où la
 » licence et l'ivresse font assaut d'impertinence et
 » d'ineptie. Mais ce sont précisément ces livres et
 » ces faits qui attachent particulièrement l'attention
 » du chrétien, qui fixent ses réflexions les plus sé-
 » rieuses et les plus touchantes, et où il trouve le
 » plus riche fonds d'instruction. Malheur à l'homme
 » qui ne sent rien au récit de ces apparitions si
 » fréquentes dans les premiers temps de ce com-
 » merce si inappréciable de la Divinité avec les
 » hommes, de cette théocratie familière, pour
 » ainsi dire, et domestique, où Dieu, comme un
 » bon père de famille, se manifestait et parlait à ses
 » enfants; où sa conduite personnelle (que cette
 » expression même soit permise) était assortie à la
 » simplicité et à l'innocence des mœurs du temps;
 » où, pour former à la vertu le monde dans l'en-
 » fance, il voulait l'instruire par lui-même, avant
 » de lui envoyer les docteurs et les prophètes; où
 » il agissait avec une promptitude et une force tou-
 » jours présentes, pour récompenser et punir, pour
 » épouvanter et encourager! Quelles scènes que
 » celles du paradis fermé à l'homme, de la mort
 » d'Abel, et de tout ce que dit Dieu à cette occasion!
 » Quelles leçons profondes et terribles! Que dire de
 » la catastrophe du déluge, de Noé sortant de
 » l'arche, d'Abraham et des Anges ses convives, du
 » même patriarche arrêté par une main céleste au
 » moment d'un sacrifice douloureux, de Moïse de-
 » vant le buisson ardent, de ce désert si fécond en
 » prodiges et en avertissements redoutables?... O
 » pauvres critiques, qui vous exercez sur de tels su-
 » jets, qui cherchez à convertir en fables arides et
 » stériles, des choses si propres à nourrir l'âme, à
 » la fortifier, à l'avertir de ce qu'elle est devant
 » Dieu même! Oui, vous avez raison de dégrader et
 » d'avilir la Bible; elle n'est pas faite pour vous.
 » Votre condamnation s'y trouve à chaque page. Si
 » elle pouvait s'accorder avec vos goûts, vos so-
 » phismes, votre factice et théâtrale érudition, vos
 » ignorances et herméneutiques innovations, elle
 » serait l'ouvrage de l'enfer. »

LOTHAIRE I^{er}, 3^e empereur d'Occident depuis Charlemagne, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermenгарde, fille de Hugues, comte d'Alsace, naquit vers l'an 795. Il fut associé à l'empire par son père en 817, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnaissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa

personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Nous faisons connaître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné. Louis le Débonnaire étant sorti de sa prison par la discorde entre ses fils, les deux cadets voulant faire augmenter leur portion, se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince, Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 841. Cette journée fut sanglante; il y périt, dit-on, près de 100,000 hommes. Les trois frères se disposaient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trêve, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun, en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Louis, surnommé *le Germanique*, reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les analystes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne. Pepin était mort en 838. Dix ans après cette répartition, Lothaire fatigué des troubles de son vaste empire, et craignant la mort, abdiqua la couronne. Il alla expier, dans le monastère de Prum, à 12 lieues au nord de Trèves, les fautes que l'ambition lui avait fait commettre contre son père et contre ses frères. Il prit l'habit monastique et mourut six jours après, le 28 septembre 855, à l'âge de 60 ans. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états. Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusque vers Lyon; et Lothaire, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée *le royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine*, Lohier-règne, royaume de Lothaire ou Lohier. (*Voy. LOTHAIRE*, roi de Lorraine.)

LOTHAIRE II, empereur d'Allemagne et duc de Saxe, né en 1075. Il était fils de Gebhard, comte d'Arnsberg; il fut élu roi après la mort de l'empereur Henri V en 1127. En 1129, Rome était divisée en deux partis pour le choix d'un pape. L'un de ces partis élut Innocent II, et l'autre Anaclet. Innocent, réfugié en France, alla ensuite à Liège trouver Lothaire et le couronna empereur (1130), et excommunia ses compétiteurs. Lothaire reconduisit le pape à Rome, et obligea Anaclet à s'enfermer dans le château Saint-Ange. Le pape sacra Lothaire une seconde fois dans cette ville, et lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde. Ce prince remercia le pontife, en lui baisant les pieds et en conduisant sa mule quelques pas. Il avait juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens*

du saint Siège. L'empire avait été disputé après la mort de Henri V ; Lothaire, par l'éloquence de Suger, fut préféré à Conrad de Franconie et à Frédéric de Souabe, fils d'Agnès, sœur du dernier empereur ; ce qui causa de grands troubles. Ce fut en 1135 que cet empereur convoqua à Magdebourg une diète célèbre, afin d'établir ses réglemens pour la police de l'Allemagne. Plusieurs ambassadeurs et des princes étrangers y assistèrent. Deux ans après, Lothaire rentra en Italie pour défendre Innocent II contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait le pape Analet ; il le vainquit et remit Innocent sur son siège. Il mourut sans enfants le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis longtemps à la confusion. Les privilèges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignait des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent. Conrad, duc de Franconie, ancien compétiteur de Lothaire, lui succéda.

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon I^{er}, naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avait cédé aussi à Charles son frère le duché de la Basse-Lorraine ; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne en 986, dans sa 45^e année, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emme sa femme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince était recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues ; mais il était peu exact à tenir sa parole, et finissait presque toujours mal, après avoir bien commencé.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire I^{er}, abandonna Theutberge sa femme, pour épouser Valdrade sa maîtresse. Ce divorce est approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle, soit que par de vaines raisons Lothaire eût persuadé aux évêques que son mariage n'était pas légitime, soit que dans ces temps d'ignorance la doctrine de l'indissolubilité ait souffert quelque obscurcissement. Le pape Nicolas I^{er} cassa les décrets des deux conciles, et Lothaire fut obligé de quitter la femme qu'il aimait pour reprendre celle qu'il devait aimer. Ce décret, contre lequel personne ne réclama, prouve combien l'autorité du chef de l'Eglise était alors solidement établie en France. Le pape Adrien II ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur Louis I^{er} son frère, contre les Sarrasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Valdrade ; et les seigneurs qui accompagnaient ce prince firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous ; Lothaire lui-même

fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 7 août 869, un mois après ce sacrilège parjure. (Voy. LOTHAIRE I^{er} et LOUIS III.)

LOTICH (Pierre), né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de Schluchtern l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, et mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marbourg, 1640, in-12 ; ils sont aujourd'hui sans intérêt.

LOTICH (Pierre), médecin et poète, neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à Schluchtern ; et après avoir fait ses études en Allemagne sous Méliissus, Mélancthon et Camérarius, il prit le parti des armes en 1546, et combattit sous les drapeaux de la ligue de Smalkalde ; mais il quitta bientôt le service militaire, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut en 1560. C'était un habile médecin, et l'un des meilleurs poètes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Elégies*, recueillies pour la première fois, Paris, 1551, in-8, réimprimées par Camérarius, Leipzig, 1560, in-8, ont quelque mérite. La dernière et la meilleure édition de ses ouvrages est de Burman, Amsterd., 1754, 2 vol. in-4. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa *Vie* à la tête de ses *Poésies*, publiées par Jean Hagius, médecin.

LOTICH (Jean-Pierre), petit-fils de Christian, né à Francfort-sur-le-Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rintlen en Westphalie, ne dédaigna pas les Muses, et mourut en 1669. Il publia un *Commentaire* sur Pétrone, 1629, in-4. On a de lui divers autres ouvrages en vers et en prose. On a encore de lui une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III*, sous le titre de *Rerum germanicarum*, etc., Francfort, 1646-50, 4 tom. en 2 vol. in-fol., fig., 12 à 15 fr.

LOUAIL (Jean), auteur *appelant*, naquit à Mayenne dans le Maine vers le milieu du XVII^e siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé Letourneux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien du mouvement pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Aurai. On a de lui, la 1^{re} partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le nouveau Testament et de la constitution Unigenitus, servant de Préface aux Hexaples*, 6 vol. in-12, et Amsterdam, 1726, in-4. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, la même véracité et la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle d'Alembert. (Voy. ROCHE Jacques.) L'abbé Cadry a continué cette prétendue *Histoire*, 3 vol. in-4, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les *Nouvelles ecclésiastiques* : *Réflexions critiques sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le P. de

la Borde, 1740; *Histoire abrégée du jansénisme, et des Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12, avec mademoiselle de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

LOUCHALI, ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparaient au siège de Famagouste, l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandait l'aile gauche de l'armée des Turcs, et était opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtiments chrétiens qu'il avait pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma bacha de la mer à la place d'Hali. Ce rénégal se distingua dans plusieurs autres occasions, surtout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du XVII^e siècle.

LOUET (Georges), jurisconsulte, d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France en 1584, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talents, par sa prudence et par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier; mais il mourut en 1608, avant d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : un *Recueil de plusieurs notables arrêts*, publiés pour la première fois en 1602, et dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les commentaires de Julien Brodeau; un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie, Paris, 1656, in-4.

LOUIS I^{er}, le *Débonnaire*, fils de Charlemagne, et d'Hildegarde, sa seconde femme, naquit à Caseneuve, dans l'Agénois, en 778, fut roi d'Aquitaine à trois ans et associé à l'empire en 813. Il parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avait commencé. Ce prince obligea ses sœurs à se retirer dans des couvents, fit crever les yeux à plusieurs de leurs amants, et consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne : tout cela afin d'éviter les intrigues et les factions. Le zèle de Charlemagne pour la religion avait fortifié sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils l'affaiblit. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, et peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse; il ne sut ni inspirer la crainte ni se concilier l'amour, et

avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (enfant illégitime de Pépin, dit le *Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire, son cousin, lui avait été préféré pour l'empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grâce; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout : Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y soumit, et parut en 822 dans l'assemblée d'Atigni couvert d'un cilice. « Il crut, dit le président Hénault, devoir donner cette marque de repentir au mécontentement des évêques. Nous sommes surpris aujourd'hui de voir une si grande autorité aux évêques; mais c'est faute de se souvenir que c'était cette même autorité qui fut si favorable à nos rois dans l'origine. *Les évêques, dit l'abbé du Bos, avaient grande part au gouvernement d'alors, et présidaient aux délibérations des peuples et à leurs entreprises, non comme chefs de la religion, mais comme premiers citoyens.* » Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis le Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, et le dernier roi de Bavière. Il avait épousé en secondes noces Judith de Bavière; un quatrième fils lui survint (823); ce fut Charles le Chauve qui fut depuis empereur. Louis voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une seconde femme qu'il aimait, et lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, qui avait pour ministre un Bernard, comte de Barcelone, que Judith (*voy.* ce nom), avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembre leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Quelques évêques, excités par Ebbon, archevêque de Reims, et plusieurs seigneurs se joignirent à eux, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Les fils de Louis le reléguèrent dans un monastère; mais une diète tenue à Nimègue le rétablit la même année (829). Les mêmes causes amènent les mêmes effets : Louis rétablit l'ancien partage; ses fils reprennent les armes. Le pape Grégoire IV vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put mettre la paix entre le père et les enfants. (*Voy.* GRÉGOIRE IV.) Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit

le parti de passer au camp de ses enfants, retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Champ du mensonge*, entre Brisach et la rivière d'Ill, se déclara déchu de la dignité impériale, qui fut décernée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone, dans le Piémont, après que les vainqueurs l'enrent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs : on tint une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état*. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons ; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornements impériaux, et tenant dans sa main un papier qui contenait la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtements et ses armes, qu'il mit aux pieds de l'autel ; et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains ; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'était un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume ; d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'était pousser la vertu ou la politique plus loin qu'elle ne devait aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, Louis et Pepin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 835. Louis y fut réhabilité ; Ebbon, archevêque de Reims (*voy. ce nom*), qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France : ce ne fut le crime que de quelques seigneurs et prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, demeura attachée à Louis, et le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon et en rétablissant Louis. Bientôt après, un de ces mêmes enfants qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore ; mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut en 840, de chagrin, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie*. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient affaibli, et hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées : la chose cependant n'est pas impossible, si on veut adopter

cette réflexion du P. Petau : *Sed nec absurdum existimem, insignes potissimum solis eclipses ita dispositas a Deo, ac suis spatiis definitas, ut in ea temporum momenta caderent, quibus illustrium eventuum indicia dare possent*. Quoi qu'il en soit, la faiblesse de Louis et ses inconséquences firent les malheurs de son règne et ternirent ses autres qualités. Il connaissait les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la *liberté des élections*, et se réserva seulement le droit de les confirmer. En déplorant les tristes dissensions qui déchirèrent son règne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du christianisme, qui, dans le tumulte des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le règne du paganisme, ces divisions eussent été terminées par des assassinats et des parricides, et c'eût été un tableau d'horreurs de plus ajouté à ceux qui composent l'histoire des prédécesseurs de Constantin, et qui forment encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connaissent point l'Évangile. Thegan, chorévêque de Trèves, a écrit l'*Histoire* de Louis le Débonnaire.

LOUIS II, *le Jeune*, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire I^{er}, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855, et eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa faiblesse, lui disputaient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, et n'alléguait contre eux que la possession.

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, né en 880 de Boson, roi de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune, n'avait que 10 ans quand il succéda à son père. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire ; et après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut l'an 928, ou au commencement de 929.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son père en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent ; on ne parvint à les faire retirer qu'à prix d'argent. A ces incursions étrangères se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla les églises : les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage ; Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut en 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carlovingiens. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective. Les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des privilèges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la sou-

veraineté du roi seule, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et ce fut la source de plusieurs différends funestes entre les papes et les empereurs.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis de Bavière*, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe I^{er}, naquit l'an 1284, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge d'environ trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert I^{er}, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions : usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric, ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrents, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux ; mais après la bataille décisive de Muhlendorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape. Il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du saint Siège, et alla jusqu'à déclarer l'empire vacant. (*Voy. au sujet de ces procédés des papes, les articles FRÉDÉRIC Barberousse, FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, etc.*) L'empereur appela du pape *mal instruit* au pape *mieux instruit*, et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs sièges d'Italie, et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape ; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous les deux à être brûlés vifs : trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en deçà de si étranges emportements ? (*Voy. GÉLASE II.*) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle ? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde ; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples ar-

rive avec une armée aux portes de Rome ; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre ; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à soixante-trois ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous Wenceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. (*Voy. TELL.*)

LOUIS I^{er}, roi de France. (*Voy. LOUIS I^{er}, le Débonnaire.*)

LOUIS II, *le Bègue*, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, était fils de Charles le Chauve, né en 846. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, et se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes, l'an 878. Il fut contraint de démembrement une grande partie de son domaine en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontents ; et mourut à Compiègne, en 879, à 33 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme, qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père, Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux ; et laissa en mourant Adélaïde, sa seconde femme, grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple.

LOUIS III, fils de Louis le Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Valdrade, qui revendiquait la Lorraine ; marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu, à Saucourt, en 882. Il mourut sans enfants, le 4 août suivant. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France.

LOUIS IV ou *d'Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour pendant treize ans en Angleterre, où la reine Ogine, sa mère, l'avait conduit, était fils de Charles le Simple. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Hugues Capet, dit le *Grand*, et Herbert, comte de Vermandois, s'accordant pour renoncer à la couronne de France, après en avoir dépossédé Charles le Simple, firent élire Louis, qui

choisit Hugues pour premier ministre ; et dès lors celui-ci marcha l'égal de son souverain , et après sa mort il devint roi. Il voulut s'emparer de la Lorraine ; mais l'empereur Othon I^{er} le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait et fait prisonnier par Aigrold, roi de Danemark, et par Hugues le Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de rendre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues le Blanc. Cette cession occasionna une guerre opiniâtre entre le comte et le roi ; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre et du pape, Hugues le Blanc fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste : il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, en 954, à 36 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda, et Charles ne partagea point la couronne, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge que parce qu'alors il ne restait plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères ; l'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. Ce fut ce qui rendit à l'état une partie de son ancienne grandeur. Louis d'Outremer était un grand prince à plusieurs égards ; mais il ne se défiait pas assez des hommes, et il fut souvent trompé.

LOUIS V, *le Fainéant*, roi de France après Lothaire, son père, en 986, se rendit maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ vingt ans. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet ; le nom de *Fainéant* ne lui convenait point. Il paraît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable ; mais que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône ? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenait de droit à Charles, son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer ; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à Hugues Capet, duc de France, le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la seconde race sont particulièrement les suivantes : la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement des guerres civiles entre les frères ; l'amour excessif que Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve ; la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on cinq ou six qui aient eu à la fois du bon sens et du courage ; les ravages des Normands, qui désolèrent la France

pendant près d'un siècle, et favorisèrent les révoltes des grands seigneurs.

LOUIS VI, *le Gros*, fils de Philippe I^{er} et de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1077 ou 1078), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisait alors au duché de France. Le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes ; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets : guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe I^{er} et les premières de Louis le Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute que l'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri I^{er} fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et après des succès divers, elle fut terminée en 1114 par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre, sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis le Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit *Courte-Cuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché ; mais il n'était plus temps : Henri était devenu trop puissant, et Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville, en 1119. L'année suivante, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de la noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français, que Louis le Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour l'attaquer ; mais le monarque anglais vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin ; Louis le Gros lui opposa une armée considérable, et l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie ; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre le prince étranger l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Louis le Gros est le premier qui ait entrepris de donner un gouvernement à la France. Avant lui, depuis que les nobles avaient forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires, il n'y avait aucune puissance publique ; la majesté royale était avilie. Dès que Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs et les gentilshommes qui, du haut de leurs donjons, se répandaient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins et sur les rivières. Toute sa vie, il eut les armes à la main, courant

partout où les opprimés réclamaient son secours, et payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut mis à la raison la plupart de ces petits tyrans, il entreprit de rétablir l'ordre; il accorda aux villes des chartes de communes, qui, en les déclarant libres, leur permettaient de se choisir des maires et des échevins pour juger leurs procès et maintenir la police. Devenues ainsi de petites démocraties, les villes fournissaient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattait pour lui sous la bannière de son saint. La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, longtemps négligées et méconnues, refleurirent. Le monarque, garant des chartes de communes, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes et les seigneurs; il institua l'usage d'appeler en plusieurs cas à ses juges, des sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre; mais comme on impute aux rois tout le mal qui se fait sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis le Jeune, son fils. Les dernières années de Louis le Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Une dysenterie l'enleva le 1^{er} août 1137. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avait fait étendre à terre et couvrir de cendre en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque sont une belle leçon pour les rois : « N'oubliez jamais, dit-il à son fils, que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort. » Sa veuve, Alix de Savoie, épousa, en secondes noces, Matthieu de Montmorency, connétable; elle mourut en 1154. Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs (dit le président Hénault) et par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à Saint-Denis l'*oriflamme*, espèce de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée.

LOUIS VII, le Jeune, fils du précédent, né en 1120, succéda à son père en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son règne un différend avec Innocent II et avec Thibaud IV, comte de Champagne. Innocent ayant nommé à l'archevêché de Bourges, et ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara d'une manière violente contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaud, qui était dévoué au pontife, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. Saint Bernard lui en fit de vifs reproches : le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard, et se réconcilia avec le pontife. Le même saint, chargé par le pape Eugène de prêcher une croisade, y engagea

Louis, contre l'avis de l'abbé Suger, qui, sans désapprouver la croisade, s'opposait au départ du roi. (*Voy. SUGER.*) Cette seconde croisade ne répondit point aux efforts de Louis, mais elle eut d'ailleurs de très-bons effets; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis longtemps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasionna de la dépense; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais la servitude du roi était si douce, qu'on vit dès lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. Ce qui donna lieu à la croisade, ce fut la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siège devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis le Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général Roger, roi de Sicile. Ce monarque, après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-il arrivé qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étaient si refroidis qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens; mais la mort le prévint. (*Voy. GODEFROI de Bouillon, saint BERNARD, PIERRE l'Ermitte, saint LOUIS, etc.*) L'épouse de Louis, Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était, dit-on, dédommée des fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser en quatrième noces Alix, fille de ce même Thibaud, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Eléonore répudiée se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix conclue entre les deux monarques (1161), fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis le Jeune. Ce prince mourut en 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de

saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis le Jeune était pieux, bon, courageux, mais presque sans succès, ce qu'on attribua aux excès qui marquèrent le commencement de son règne, et que saint Bernard regarda dès lors comme une source de calamités.

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, naquit en 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. Avant la mort de son père Philippe-Auguste, ce prince, sollicité par les Anglais révoltés contre Jean, passa à Londres, où il avait été proclamé roi. Il vainquit les partisans du monarque détrôné; mais, Jean étant mort, les Anglais se prononcèrent en faveur de son fils. Louis fut assiégé dans Londres, et n'obtint sa liberté qu'en promettant que Philippe-Auguste rendrait aux Anglais ce qu'il leur avait pris en France. C'est le prétexte sur lequel Henri III d'Angleterre, au lieu de venir au sacre de Louis, se fonda pour le sommer de lui rendre la Normandie. Mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de combattre les Anglais et de les chasser de la France. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre pour achever d'éloigner les Anglais, lorsque Louis se vit obligé de faire la guerre aux Albigeois, qui portaient avec le poison de l'erreur les dégâts les plus sanglants dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siège d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée, le roi lui-même tomba malade et mourut à Montpensier en Auvergne, en 1226, à 39 ans. Thibaud VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté et ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par son testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. La lèpre était alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 30,000 livres une fois payées (c'est-à-dire environ 540,000 livres de la monnaie d'aujourd'hui) à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connaître quel était alors le prix de la monnaie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de connaître ses forces. Louis VIII est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père.

LOUIS IX (saint), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né le 25 avril 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les

barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaud VI, comte de Champagne, depuis longtemps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric : mais il ne croyait pas qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'était condamné dans un concile général. Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps reculés, relativement aux rois; et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes. (*Voy.* FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, etc.) Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vœux. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois, la première à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir, et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fût jamais : il fit dès lors vœu de passer dans la terre sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la terre sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua en 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la

terre sainte ; il passa le Nil à la vue des infidèles , remporta deux victoires sur eux , et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche : la famine et la maladie contagieuse ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette , ils vinrent les attaquer pendant la marche , les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi , dangereusement malade , fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les Musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous » te regardions comme notre captif et notre esclave , » et tu nous traites , étant aux fers , comme si nous » étions tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon , mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à » votre maître qu'un roi de France ne se rachète » point pour de l'argent. Je donnerai cette somme » pour mes gens , et Damiette pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon , rendit Damiette pour la sienne , et accepta du sultan une trêve de dix ans. Son dessein était de repasser en France ; mais ayant appris que les Sarrasins , au lieu de rendre les prisonniers , en avaient fait périr un grand nombre dans les tourments , pour les obliger de quitter leur religion , il se rendit dans la Palestine , où il demeura encore quatre ans , jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens , à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Egypte , et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France , il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avait veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris , où il se fixa , fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort ; et les peuples , opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies , purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux , créés pour les écouter. Sous lui , les hommes d'études commencèrent à être admis aux séances de ses parlements , dans lesquelles des chevaliers , qui rarement savaient lire , décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts , et révoqua ceux que l'avidité des financiers avaient introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies , bâtit des églises , des hôpitaux , des monastères , et publia une *Pragmaticue-Sanction* en 1269 , pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger. Mais Fleury observe « que ce canon manque dans beaucoup » d'exemplaires ; dans les autres canons , il n'est » nullement fait mention de la cour de Rome , et » on croit que le saint roi n'y a eu en vue que les entreprises des seigneurs et des juges laïques sur les » bénéfices. » Le président Hénault doute que cette *Pragmaticue* soit de saint Louis. Ce monarque re-

cut en 1264 un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris au retour de son voyage de la Palestine , et l'avait assuré *qu'il était son seigneur et qu'il le serait toujours*. Le comte d'Anjou , Charles , son frère , dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne , d'Avranches , de Mortagne , du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France : les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens ; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne , du Périgord , du Limousin , en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine , au Poitou , à la Normandie , réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi , il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique ; huit jours après il emporta le château , et mourut dans son camp le 25 août de la même année , d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué , il se fit étendre sur la cendre et expira , à l'âge de 55 ans , avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros , et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre juste et sage , quoique avec des succès variés et d'éclatants revers. (*Voy.* l'excellent discours sur le troisième âge de l'Eglise , à la fin du 14^e tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault , et les articles LOUIS VII , PIERRE l'Ermite , etc.) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très-étendu , fondé , comme il y est dit , sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs , de la régularité et de l'austérité de sa vie , de son amour pour la justice , de son zèle généreux pour le progrès de la foi , de sa charité envers les pauvres , les infirmes , les gens sans appui et de toute nation , en un mot de toutes ses vertus chrétiennes , royales , héroïques. On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins , et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été , au jugement du P. Daniel et du président Hénault , un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre : compatissant comme s'il n'avait été que malheureux ; libéral , sans cesser d'avoir une sage économie ; intrépide dans les combats , mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissants , la justice ou l'amour de son peuple , excitassent son âme , qui hors de là paraissait faible , simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil , quand il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres , sa mère le gouvernait , et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus solides et jamais démenties ; elles formaient son caractère. C'est à ce règne , suivant

Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes : ils n'étaient d'abord que trois ; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise, l'abbé de Choisi et Bury ont écrit sa *Vie* (*Voy.* leurs articles). Cette dernière, qui est la plus estimée, a été réimprimée en 1817 in-12. Filleau de la Chaise et l'abbé Vély l'ont aussi donnée.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *Hutin*, c'est-à-dire *mutin* et *querelleur*, né en 1289, succéda à Philippe le Bel son père, le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1^{er} octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi, dont il était ministre. Louis X rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts, sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigeait d'eux, quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, *selon le droit de nature, chacun doit naître franc*, et il faisait acheter ce droit de *nature*. « On a remarqué en tout temps, dit un philosophe, que les prôneurs de la liberté ne la connaissent guère ; et que s'ils en saisissent quelques traits, c'était toujours à leur profit. » Le dernier acte du règne de Louis X fut la punition de plusieurs exacteurs, surnommés, avec justice, *lousps dévorants*, et dont cependant on ne pendit que les plus pauvres. Louis X mourut à Vincennes au commencement du mois de juin 1316, à 27 ans. Il eut de Clémence un fils posthume nommé Jean, né le 15 novembre 1316 ; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait régner, selon le duc de Bourgogne. Les états généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, et ce fut Philippe le Long, 2^e fils de Philippe le Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe le Hardi.

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges en 1423. A l'âge de 17 ans, il se révolta

contre son père, par haine contre Agnès Sorel et contre les ministres du roi. Il s'enfuit à Niort, où il devint chef d'une faction connue sous le nom de la *Praguerie*. Charles VII marcha contre lui, le défit et lui pardonna. Le Dauphin alla combattre les Anglais, et se signala aux sièges de Pontoise, de la Réole et de Dieppe (1443). L'année suivante, il vainquit les Suisses. De retour auprès de son père, il intrigua de nouveau, et de nouveau il quitta la cour ; poursuivi par les troupes de son père, il se sauva en Bourgogne, où il fut bien reçu par le duc et le prince héréditaire, le duc de Charolais. Ce prince lui assura une retraite agréable à Genapp, en Hainaut, et pourvut à tous ses besoins. C'est dans cette retraite qu'il recueillit les cent *Nouvelles nouvelles*, et qu'il lui naquit un fils d'une princesse de Savoie, qu'il avait épousée malgré son père ; et, malgré les invitations de celui-ci, il ne revint en France qu'à l'époque de sa mort. Se croyant trahi par le cardinal de la Balue, il le tint en prison plusieurs années. On ne le crut pas étranger à la mort d'Agnès Sorel. Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume ; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne, en 1461, par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite et de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la pragmatique-sanction ; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François 1^{er}. Ses violences excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs non moins mécontents de Louis XI. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées françaises. La guerre qui suivit cette ligue, formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Monthéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées ; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunît la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'il demandait : la Normandie à son frère ; plusieurs places, dans la Picardie, au comte de Charolais ; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoïr par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans allait ranimer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, une confé-

rence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, retint Louis XI prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berri, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne ; mais cette alliance ne se fit pas : le duc de Guienne mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, *non sans soupçon*, dit le président Hénault, *contre le roi lui-même*. Odet d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté ; mais le jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instants, par le traité de Bouvines, en 1474 ; mais, cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Edouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarque avec ses troupes : Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres ; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre ; il fait des présents de vin à toute l'armée ; enfin il achète le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trêve de sept ans ; ils y arrêtaient le mariage entre le Dauphin et la fille du monarque anglais ; et Louis s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous et seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une trêve de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siège de Nancy en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le Dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre

entre l'empereur et le roi de France commença peu de temps après cette union. Louis XI s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas longtemps de la joie que lui devaient inspirer ces heureux événements. Sa santé déperissait de jour en jour ; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-les-Tours, où l'on n'entraît que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux ermite, révérend aujourd'hui sous le nom de saint François de Paule. Il se jeta à ses pieds, il le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le saint, dit un orateur » célèbre, lui parla en prophète, et lui dit, comme » un autre Isaïe : *Dispose domui tue, quia morieris tu, et non vives*. Sire, mettez ordre à » votre état, et à ce que vous avez de plus précieux » dans votre état, qui est votre conscience : car » il n'y a pas de miracle pour vous ; votre heure » est venue, et il faut mourir. C'était une parole » bien dure pour tout homme, encore plus pour un » roi, mais surtout pour un roi si attaché à la vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, et expira entre ses bras le 21 août 1483, à 60 ans : heureux si de vifs et sincères repentirs ont effacé les iniquités de sa vie. Les chroniques du temps comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré) exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monuments qu'a laissés ce monarque. Tristan l'ermite, prévôt de son hôtel, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances ; et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfants de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice. Ce monarque inhumain eut pour ses confidents et pour ses ministres des hommes dignes de lui. Il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur ; son tailleur, héraut-d'armes ; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres : aussi sous son règne il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout ; et le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Sa dévotion aurait dû, par un effet même naturel, adoucir son cœur

dur, et corriger son caractère [inconstant, bizarre, inquiet et perfide; mais sa dévotion n'était que la crainte servile d'une âme basse, pusillanime et égarée. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumuce, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talents dans l'esprit. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il avait, suivant ses expressions (1), *tout son conseil dans sa tête*: maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse et défiante. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnait. S'il avait vécu plus longtemps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (2). Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva, pendant vingt ans, 4 millions 700,000 liv. par an: ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1,800,000 francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par sa politique. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou histoires contées par différents seigneurs de sa cour, Paris, Verard, 1486, in-fol., mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701; 2 vol. in-8, figures de Hoogue: quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voy.* MARGUERITE de Valois.) Si

(1) Cette parole est généralement attribuée au comte de Dammartin, qui dit un jour au roi, en chevauchant de compagnie avec lui: « Sire, j'admire la force prodigieuse » de votre cheval. Et pourquoi? demanda Louis. C'est qu'il » porte le roi et tout son conseil. »

(2) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre: *De cursu publico*, en la loi 3, 6, 7, 15, etc.; mais ces postes n'étaient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe; c'étaient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xerxès, qui le premier établit des courriers et des chevaux de poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passait dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, et l'on attribue à Louis XI d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues pour une plus grande promptitude: au lieu que les Perses n'en plaçaient qu'un bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. L'ordre n'était pas si bon dans l'empire romain; les courriers étaient réduits à contraindre les villes ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

l'on en croit quelques auteurs, c'est sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence; Charles VII avait déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France. (*Voy.* JENSON.) On doit encore à Louis XI *Rozier des guerres*, Paris, (vers 1521), in-4, ibid., 1616, in-8. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, n° 2178, 16706 et 16707.) *Voy.* sur le règne de ce prince les *Mémoires de Philippe de Commines*; la *Chronique de Jean de Troyes*; *Rerum gallicarum commentarii de Beaucaire*; l'*Histoire de Louis XI* par *Amelgauld*. Duclou, historiographe de France, a publié l'*Histoire* de ce prince en 3 vol. in-12: elle est curieuse, intéressante et bien écrite. Il y en a une autre par mademoiselle de Lussan en 6 vol., et quelques autres encore qu'on doit lire avec défiance.

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois en 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. Louis XI, avant de mourir, avait déclaré sa fille, madame de Beaujeu, régente du royaume, pendant la minorité de Charles VIII. Le duc de Bourbon et le duc d'Orléans (depuis Louis XII) disputèrent l'autorité à la duchesse; mais le roi ayant été déclaré majeur par ses états tenus à Tours, le duc d'Orléans n'obtint que la présidence du conseil: il était marié avec Jeanne, seconde fille du feu roi. Ayant eu à subir plusieurs désagréments de la part de la régente, il quitta la cour, suivi de plusieurs seigneurs, et se réfugia en Bretagne, où il devint amoureux de la célèbre Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II. La princesse de Beaujeu convoqua un lit de justice, et fit déclarer rebelle le duc d'Orléans, qui leva bientôt une armée; mais il fut battu par la Trimouille et fait prisonnier. Trainé de prison en prison, le duc Louis fut enfermé à la cour de Bourges dans une cage de fer où il demeura trois ans. Enfin les prières de sa femme auprès de Charles VIII lui obtinrent la liberté. Il coopéra ensuite, et malgré sa passion, au mariage de Charles avec Anne de Bretagne, et suivit ce monarque en Italie, où il se distingua dans Novare, par sa valeur et son intelligence. A son retour en France, Charles VIII mourut, et le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII. Son caractère bienfaisant ne tarda pas d'éclater; il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. Louis de la Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, il craignait son ressentiment; il fut rassuré par ces belles paroles: « Ce n'est point au roi de France à venger les » querelles du duc d'Orléans. » Epris de l'esprit de conquête, il jeta ses vues sur le Milanais, sur lequel il prétendait avoir des droits par son aïeule Valentine, sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en était possesseur. Le roi envoya une armée contre lui en 1499, et en moins de vingt jours le Milanais fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale le 6 octobre de la même année; mais, par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avait chassé, et recouvra plusieurs places.

Sforce, dans ce rétablissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui apportait. Louis XII fit un nouvel effort, il renvoya Louis de la Trimouille, qui reconquit le Milanais. Les Suisses qui gardaient Sforce le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanais et de Gênes, le roi de France voulut avoir Naples; il s'unit avec Ferdinand le Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre monnaie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis, que Ferdinand le Catholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les Français. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, s'emparèrent en 1503 de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Seminara et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint. Sa dot devait être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gênes, sur lesquels on cédait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis XII. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la *ligue de Cambrai*, formée par Jules II. (*Voy. l'article de ce pontife.*) Le roi de France y entra, et défit les Vénitiens à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. La prise de Crémone, de Padoue et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, prit Bologne, et gagna, en 1511, la bataille de Ravenne, où il perdit la vie. La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'ordre et la discipline étaient inconnus parmi les troupes. En moins de trois mois, les Français furent forcés de sortir de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté et chassa les Français. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre la Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. L'empereur Maximilien, Henri VIII et les Suisses attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siège devant Té-

rouane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la *Journée des éperons*, où les troupes françaises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4,000, et sept otages qui en répondaient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec Léon X, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran; il fait un autre traité avec Henri VIII, et épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avait alors 53 ans, et était d'une santé fort délicate. Il mourut au bout de deux mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de 1,200,000 livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles et les aides furent modiques. Il aurait été plus loué si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, ou plutôt si, renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines et peu justes, il avait épargné le sang de ses sujets, et donné ses soins à la bonne administration d'un beau et grand royaume, qui pouvait suffire à son ambition. Mais on peut en quelque sorte pardonner ses fautes, en faveur de ses qualités précieuses de bon roi, de prince humain et équitable. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre et de réparer le dommage lorsqu'il avait été fait. Ces principes de probité furent surtout remarquables après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre-d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignit, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvait monter la perte, et fit donner ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp français, où on le traita avec toute la distinction possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il vaut mieux le » laisser, dit-il; je m'empêrerais, et j'en serais » fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi- » même. » Cependant il avait quelquefois des accès de colère où il n'était plus maître de lui-même, et n'écoutait plus que la fougue de cette passion aveugle. (*Voy. JULES II.*) Son édit de 1499 a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on *suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque*. Louis XII fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gens d'armes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus

le fléau des provinces ; et loin de vouloir les en éloigner , les peuples les demandèrent. Il était affable , doux , caressant ; il égayait la conversation par des bons mots , plaisants sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne , après un long mariage , quoique le pape Alexandre VI ait paru admettre ses raisons de nullité. (Voy. JEANNE DE FRANCE.) On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise , Bruxelles , 1712 , 4 vol. in-12. Louis XII a eu un grand nombre d'historiens : *Saint-Gelais* , *Jean d'Auton* , *Théodore Godefroy* , les *Louanges de Louis XII par Cl. Seyssel* , *Philippe de Commines* , *Guichardin* , *Mémoires de la Trimouille* , de *Bayard* , etc. ; *l'Histoire de la ligue de Cambrai par Dubos* ; *l'Histoire de Louis XII par Varillas*. L'abbé Tailhié a donné sa *Vie* , Paris , 1755 , 3 vol. in-8. Nous devons citer encore *l'Eloge de Louis XII* par Noël , Paris , 1788 , qui a remporté le prix à l'académie française. Rœderer a publié : *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII* , Paris , 1819 , in-8 ; cet ouvrage a été réimprimé en 1826 , sous le titre suivant : *Louis XII et François I^{er}* , ou *Mémoires pour servir à l'histoire de leur règne* , 2 vol. in-8. Louis XII avait pris pour devise le *porc-épic* avec ces mots , *Cominus et eminus* , qui en étaient l'âme. L'académie française ayant proposé en 1787 , pour prix , l'Eloge de Louis XII , la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme ; il n'y eut qu'une pièce écrite d'une manière digne de la vérité et de l'histoire , et ce ne fut pas celle que l'académie couronna.

LOUIS XIII , surnommé *le Juste* , né à Fontainebleau le 27 septembre 1601 , de Henri IV et de Marie de Médicis , monta sur le trône en 1610 , après l'assassinat de son père , sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent , et dépensa en profusions , pour acquérir des créatures , ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il se disposait à combattre , furent licenciées ; son fidèle ministre , son ami , Sulli , se retira de la cour ; l'état perdit sa considération au dehors et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs , le maréchal de Bouillon à leur tête , remplirent la France de factions. On apaisa les mécontents par le traité de Sainte-Ménéhould , le 15 mai 1614 ; on leur accorda tout , et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi , ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année , convoqua le 27 les états généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler beaucoup d'abus , de dissertar sur les maux publics , sans remédier presque à aucun. La France resta dans le trouble , gouvernée par le Florentin Concini , connu sous le nom de *maréchal d'Ancre*. (Voy. ce nom.) Cet homme obscur , parvenu tout-à-coup au faite de la grandeur , disposa de tout en ministre despotique , et fit de nouveaux mécontents. Henri II , prince de Condé , se retire encore de la cour , publie un manifeste sanglant , se ligue avec les huguenots , toujours prêts à prendre

les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux , où il épousa Anne d'Autriche , infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles ; ces préparatifs et des combats partiels n'ayant aucun résultat définitif , on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé la paix à Loudun en 1615 ; mais apprenant qu'il tramait de nouveaux projets , il le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes , à la nouvelle de cet emprisonnement , se préparèrent à la guerre ; ils la firent avec peu de succès , et elle finit tout-à-coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi , mécontent de la dépendance où son ministre le tenait , et conduit par les conseils de Luynes son favori , consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitry , chargé de l'ordre , voulut l'exécuter ; et sur la résistance du maréchal , il le tua sur le pont du Louvre , le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis , reléguée à Blois , suivit ce meurtre. Le duc d'Epéron , qui lui avait fait donner la régence , alla la tirer de cette ville , et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute puissante , on l'aima malheureuse. Louis XIII , voyant les dispositions du peuple , chercha à se raccomoder avec sa mère , et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon , si connu et si craint depuis sous le nom de cardinal de Richelieu. La paix se fit à Angoulême en 1619 ; mais à peine fut-elle signée , qu'on pensa à la violer. La reine , conseillée par l'évêque de Luçon , qui voulait faire acheter sa médiation , prit de nouveau les armes ; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi , après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontents , passa à Angers , où sa mère s'était retirée , et la força à se soumettre. La mère et le fils en se voyant à Brissac versèrent des larmes , et se brouillèrent ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit , donné en 1620 , restituait aux catholiques les églises dont les protestants s'étaient emparés , et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république ; ils la divisèrent en huit cercles , dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le commandement de leurs armées et 100,000 écus par mois ; Lesdiguières aima mieux les combattre , et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes , devenu connétable , marcha contre les rebelles vers la Loire , en Poitou , en Béarn , dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes ; il soumit plus de 50 places. Ses armes , victorieuses dans tout le royaume , échouèrent devant Montauban , défendu par le marquis de la Force ; le roi fut obligé de lever le siège , quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France. Le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621 , Louis XIII n'en continua

pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riez (que quelques auteurs ont mal à propos confondue avec l'île de Ré), et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siège de Royan en Saintonge ; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre ; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut en 1625 le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et les piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles perdirent presque aussitôt. Les huguenots, toujours inquiets et rebelles, avaient recommencé la guerre, continuant à vérifier le mot de Charles IX : « D'abord vous ne demandiez qu'une petite liberté, bientôt vous voudrez être les maîtres et nous chasser du royaume. » La Rochelle, le boulevard des calvinistes, reprend les armes, et est secondée par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'île de Ré ; et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. La ville se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On obtint la reddition de cette place par une digue de 747 toises de long, que le cardinal fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre le Grand fit autrefois élever devant Tyr, et Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (Voy GUITON et METEZEAU.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer ; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, et qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siège coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les privilèges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Les philosophistes de nos jours déclament contre cette expédition, devenue indispensable au repos du royaume. Un écrivain judicieux et équitable a réfuté leurs déclamations, en s'adressant aux huguenots eux-mêmes. « Les temples sont profanés, » dit-il, les choses saintes outragées et brûlées, » l'asile des cloîtres violé, les vierges saintes sont » déshonorées, l'autel est ébranlé, le trône lui-même est menacé. De sourdes conspirations ont » été découvertes, et la révolte a éclaté. Il est temps » de mettre fin à tant d'excès ; trop longtemps on » les a dissimulés. C'est par l'impunité que s'est » accrue votre audace. Contre des maux aussi » grands, il faut employer des remèdes violents.

» Subissez, il en est temps, la peine due à tant » d'attentats ; et qu'un exemple terrible, mais nécessaire, arrête enfin les progrès du mal qui ne » pourra s'accroître sans entraîner la ruine entière, » non pas de l'Eglise seulement, mais de l'état entier. Cependant vous pouvez encore éviter le » châtement. Si nous armons contre vous des soldats pour arrêter et punir vos excès, nous vous » envoyons des missionnaires zélés pour éclairer vos consciences. Ouvrez les yeux à la vérité ; abjurez » vos erreurs ; rentrez dans le sein de l'Eglise, et » vous nous verrez oublier vos fureurs passées, et » vous embrasser comme des frères. Croyez, au » fond du cœur, tout ce qu'il vous plaira ; conformez-vous seulement à l'extérieur, au culte dominant. En introduire un autre, c'est troubler l'harmonie et la tranquillité de l'état. Nous avons la » possession et la vérité pour nous ; et si vous persistez à vouloir nous dépouiller, n'est-il pas juste » que nous songions enfin à nous défendre, et à repousser la force par la force ? » La prise de la Rochelle fut suivie d'un édit appelé l'*édit de grâce*, dans lequel le roi parla en souverain qui pardonne. Après cet événement, si funeste au calvinisme et si heureux pour la France, le roi partit et alla secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusait l'investiture de ce duché. Arrivé en Piémont, il força le Pas de Suze en 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre ; battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suze, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagements. Louis XIII fit ensuite lever le siège de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empara de Pignerol et de Chambéry en deux jours ; le duc de Montmorency remporte avec peu de troupes une victoire au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoyards réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie, entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontents et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource en Lorraine, Gaston porta le malheur qui l'accompagnait en Languedoc, dont le duc de Montmorency était gouverneur. Montmorency, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari, le 1^{er} septembre 1631. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et de tout son parti.

Le procès fut fait au prisonnier selon la rigueur des lois, et, le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avait passé du Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Lunéville et de Nancy en 1633, et l'année suivante de tout le duché. Gaston ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irrités contre la France, qui protégeait ouvertement la révolte des Hollandais, surprirent Trèves en 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtrèrent prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous la protection du monarque français, au mépris de ce qu'il devait à l'empereur et au corps germanique. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme: Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événements de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés de bons et de mauvais succès. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestants d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Côme le 8 avril 1636; mais d'un autre côté ils prenaient Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris; on y lève 20,000 hommes, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux qui avaient pénétré en Bourgogne se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de la Valette et par le duc de Weimar, avec perte de près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, que les Espagnols occupaient depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de la Valette prenait Landreci et la Chapelle, le maréchal de Châtillon Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. Ce général soutint la gloire des armes françaises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit prisonniers quatre généraux de l'empereur, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut l'année suivante, 1639, six armées sur pied, l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la France fit naître une révolte en Catalogne, et envahit cette province. Cependant le Portugal s'était révolté con-

tre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre; elle était au dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et fit des rebelles dans le royaume. Il remporta, en 1641, à la Marfée, près de Sedan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de La Meilleraie et le maréchal de Brézé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée en 1642 avec désavantage; mais on fut plus heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux atteints d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau: ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi le 14 mai 1643, dans la 42^e année de son âge, après un règne de 33 ans, et à pareil jour que Henri IV son père. Ce fut le P. Dinet qui l'assista à ses derniers moments; il avait été choisi pour confesseur au commencement de 1643, à la place du savant P. Sirmond, que son âge de 84 ans et sa surdité rendaient moins propre à cette fonction. Il eut ordre de se rendre à St.-Germain, le mercredi 18 mars 1642, et trouva le roi debout, et occupé à considérer un grand nombre de reliques qu'il montra en détail à son confesseur. Il lui fit voir aussi des livres de piété, et parla ensuite de se confesser. Le lendemain, jour de St.-Joseph, il fit une confession générale, et se trouva mieux pendant quelques jours. Le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, il se réconcilia, put entendre la messe à genoux dans sa chapelle, et communia des mains de son premier confesseur qui l'exhorta à avoir confiance en Dieu. Il reprit courage, baisa des médailles pieuses, prononça le nom de Jésus, et dit *In manus*. Après cela il perdit l'usage de la parole et de l'ouïe, mais conserva encore quelque temps la connaissance, et l'indiqua par un signe qu'il fit à son confesseur. Il entra ensuite en agonie, et rendit le dernier soupir sans efforts, et presque sans qu'on s'en aperçût. On peut dire qu'il est peu de morts plus chrétiennes, plus touchantes, et où les sentiments de foi et de religion paraissent avec plus d'éclat. Les vues de ce prince étaient droites, son esprit sage et éclairé, ses mœurs pures; mais son caractère faible et timide. Il n'eut point à se reprocher ces passions qui déshonorent le trône d'un si grand nombre de princes. « Ses amours, dit un historien, étaient » purement spirituels, d'âme à âme, et les jouis- » sances en étaient vierges. Jamais il n'usa de la » moindre liberté envers les femmes. La reine ayant » un jour reçu un billet, l'attacha à la tapisserie de » sa chambre, afin de ne pas oublier d'y répondre. » Le roi, auquel elle en voulait faire un mystère, » étant entré, elle dit à mademoiselle d'Haute- » fort de prendre et de serrer ce billet; ce qu'elle fit: le » roi voulut le lui ôter, et ils se débattirent assez » longtemps en badinant; mais mademoiselle d'Hau- » tefort ne pouvant plus se défendre, mit le billet

» dans son sein , et le jeu finit , le roi n'ayant pas osé porter sa curiosité plus loin. » Il n'imaginait point , mais il jugeait bien , et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Fils et père de deux des plus grands rois que la France ait eus , il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV , et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. Les catholiques lui ont reproché les efforts qu'il fit pour maintenir ou rétablir les protestants d'Allemagne contre les efforts de l'empereur ; mais des vues politiques lui cachèrent sans doute dans cette circonstance les intérêts de la religion. Il écrivit au pape , qui s'en plaignait , qu'il était prêt à abandonner ses alliés , si l'Espagne voulait l'aider à détruire le *huguenotisme*. Mais est-il vraisemblable que l'Espagne et l'empereur surtout n'eussent pas accepté une telle offre , si elle avait été faite sérieusement ? Bassompierre disait que sous le règne de Louis XIII , le titre de favori était une charge. Aux despotiques Concini et Luynes succéda Richelieu. Plus puissant que ses prédécesseurs , il fut au moins utile à la France. La vie de Louis XIII a été écrite par Le Vassor , le P. Griffet , Dupin , de Bury ; celle-ci est en 4 vol. in-12. Un protestant publia , en 1643 , le prétendu *Codicille de Louis XIII* , 3 petits vol. in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités , et si rare qu'il a été vendu jusqu'à 90 livres. (*Voy. le Mercure de France* , septembre 1754 , pag. 78 et suiv.)

LOUIS XIV, né à Saint-Germain en Laye le 16 septembre 1638, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieu-Donné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du ciel accordé à leurs vœux, après 23 ans de stérilité de la reine. La gloire de son règne lui acquit ensuite le surnom de *Grand*. Il parvint à la couronne en 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Cette princesse continua la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, depuis le *grand* Condé, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville. Le maréchal de Brézé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de la Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siège de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philisbourg et de Mayence; Roze prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Elle étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nordlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres.

Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardik; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte de vingt vaisseaux et vingt galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil; le comte de Harcourt s'était rendu maître de Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter au dehors la puissance de Louis XIV, les frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin) forçaient le roi de quitter la capitale. Il allait avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix ne se fit. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne fut calmée que par la présence du roi et de la reine régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient des conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal de Plessis-Praslin les battit à Rethel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon, son frère, il recouvra Château-Portien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblait avoir rendu la tranquillité à la France: son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avait donné en vain plusieurs arrêts contre lui; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre, pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte. Les Espagnols profitèrent encore de cette querelle. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelone; le duc de Mantoue, Casal. Mais à peine la tranquillité eut-elle été rendue à la France, que les étrangers perdirent ce qu'ils avaient conquis. Les généraux français reprirent Rethel, Sainte-Ménéhould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne: le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever

le siège d'Arras. Cet exploit important rassura la France et le cardinal Mazarin, qui était revenu de nouveau, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne : il était allé à la tranchée au siège de Stenay ; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, sur laquelle reposait le sort de l'armée et le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658 ; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardik, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque ; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, la restitution de plusieurs places à l'Espagne, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint longtemps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui par reconnaissance pour ses services n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince en confidence au maréchal de Grammont : « Il y a de l'étoffe en » lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Fouquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne ; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé ; on rétablit la discipline parmi les troupes, ainsi que l'ordre dans la police et dans la justice ; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume ; soixante savants de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre sou- » verain, leur écrivait Colbert, il veut être votre » bienfaiteur ; il vous envoie cette lettre de change

» comme un gage de son estime. » Un Florentin, un Danois, recevaient de ses lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter par les puissances étrangères, autant qu'aimer et craindre par ses sujets. Il exigea en 1662 une réparation authentique de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, il envoya au secours des Allemands contre les Turcs, une petite armée qui prit Gigeri. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armes triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens ; mais il périt dans cette action. Les Anglais et les Hollandais étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales. Les Anglais perdirent l'île de St.-Christophe ; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Bréda en 1667. Philippe IV, père de la reine, était mort deux ans auparavant ; le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Il était à la tête de 35,000 hommes ; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avaient fait aucun préparatif. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours ; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siège. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante, 1668, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siège, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, en trois semaines, toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours ; mais il n'eut d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi

rendit les villes de la Franche-Comté, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leurs ornements et leur défense, couverts de navires et de matelots, et continrent bientôt 60 grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent des secours spirituels et temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de Saint-Luc était fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre à l'usage du Dauphin, confié aux plus éloquents et aux plus savants hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai, il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendent. Les états assemblés à la Haye se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé livra à Sénéf, au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le succès. Turenne, qui avait passé le Rhin à Philisbourg, remporta quelques avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bournonville. Turenne, qui savait tour à tour reculer comme Fabius, et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se croyait sûr de vaincre Montécuculli. L'armée fran-

çaise ayant battu en retraite, les Impériaux passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace; mais ils ne purent s'y maintenir. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Consarbruk, et fait prisonnier dans Trèves. En 1676, la fortune fut entièrement pour les Français: le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 349 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siège de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir pris tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée en 1678. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande, le deuxième avec l'Espagne, le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en était pas encore authentiquement informé, livra le sanglant et inutile combat de Saint-Denis, où les Français et les ennemis firent une perte à peu près égale. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel-de-ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête: l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomination, ce prince fit donner en 1682 une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions. La première est que *le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois*; la deuxième, que *le concile est au-dessus du pape*; la troisième, que *l'usage de la*

puissance apostolique doit être réglée par les canons ; et la quatrième qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, mais que ses décisions ne sont irréfutables qu'après que l'Eglise les a reçues. (Voy. INNOCENT XII, SOARDI, SFONDRATI.) Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat et à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises, qu'Innocent voulait abolir, augmenta l'animosité réciproque ; et l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur et les autres princes avaient laissé abolir sans répugnance. La conduite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, était peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnait en même temps son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de ligne, un arsenal et des magasins magnifiques ; sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur ; Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux ; la nature était forcée à Rochefort ; des compagnies de cadets dans les places, de garde-marine dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public ; 60,000 matelots étaient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire ; enfin, on comptait plus de 100 gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portaient cent canons : ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Les escadres sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infectées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gènes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gènes avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols ; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction bien humiliante : le doge accompagné de quatre sénateurs vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gènes est que le *doge perd sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville* ; Louis voulut qu'il les conservât. Des ambassadeurs du roi de Siam avaient flatté, l'année d'au paravant, le goût que le monarque français avait pour les choses d'éclat. Tout semblait alors garantir une paix durable. Pour l'assurer davantage, Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'état. Il y avait longtemps qu'il songeait à supprimer l'édit de Nantes : ce fut en 1685 qu'il en ordonna la révocation ; il fit abattre les temples des calvinistes, et la religion catholique fut rétablie dans tout le royaume. Cet événement, qui dans le temps

où nous sommes a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV, et qu'après un siècle révolu, un autre événement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander ici une discussion particulière, plus longue que ne comporte la nature de ce Dictionnaire, mais trop assortie aux circonstances pour qu'on puisse nous en faire un reproche. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier ; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, Dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénélon, dans un Mémoire qui a passé à ses descendants, et qui était en 1781 entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière : « Je ne m'attacherai pas à considérer ici les maux que l'hérésie a faits » en Allemagne, dans les royaumes d'Angleterre, » d'Ecosse et d'Irlande, dans les Provinces-Unies » et ailleurs ; c'est du royaume seul qu'il est question. Je ne rappellerai pas même dans le détail » cette chaîne de désordres consignés dans tant de » monuments authentiques, ces assemblées secrètes, » ces serments d'association, ces ligues avec l'étranger, ces refus de payer les tailles, ces pillages » des deniers publics, ces menaces séditieuses, ces » conjurations ouvertes, ces guerres opiniâtres, » ces sacs de villes, ces incendies, ces massacres » réfléchis, ces attentats contre les rois, ces sacrilèges multipliés et jusqu'alors inouïs ; il me suffit » de dire que depuis François I^{er} jusqu'à nos jours, » c'est-à-dire sous sept règnes différents, tous ces » maux et d'autres encore ont désolé le royaume » avec plus ou moins de fureur. Voilà, dis-je, le fait historique, que l'on peut charger de divers » incidents, mais que l'on ne peut contester substantiellement et révoquer en doute. Et c'est ce » point capital qu'il faut toujours envisager dans l'examen politique de cette affaire. Or, partant » du fait notoire, il m'est peu important de discuter » si tous les torts attribués aux huguenots furent » uniquement de leur côté. Il est hors de doute que les catholiques auront eu aussi les leurs, et je leur » en connais plus d'un, dans l'excès de leurs répréhensions. Il ne s'agit pas même de savoir si le conseil des rois a toujours bien vu et s'il a sagement opéré dans ces jours de confusion ; si la sanglante expédition de Charles IX, par exemple, » fut un acte de justice, devenu nécessaire à la sûreté de sa personne et à celle de l'état, comme le soutiennent quelques-uns, ou l'effet d'une politique ombrageuse et une indigne vengeance, » comme d'autres le prétendent : que l'hérésie ait été la cause directe, ou seulement l'occasion habituelle et toujours renaissante de ces différents » désordres, toujours est-il vrai de dire qu'ils n'auraient jamais eu lieu sans l'hérésie ; ce qui suffit » pour faire comprendre combien il importait à la sûreté de l'état qu'elle y fût éteinte pour toujours. » Cependant on fait grand bruit, on crie à la ty-

» rannie, et l'on demande si les princes ont droit de
 » commander aux consciences, et d'employer la
 » force pour le fait de la religion? Comme c'est de
 » la part des huguenots que viennent ces clameurs,
 » on pourrait pour réponse les renvoyer aux chefs
 » de leur réforme. Luther pose pour principe qu'il
 » faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont
 » pas de son avis, à commencer par le pape et les
 » souverains qui le protègent; et Calvin pense à cet
 » égard comme Luther. Nos principes sont bien
 » différents, sans doute. Mais, sans donner au prince
 » des droits qui ne lui sont pas dus, nous lui laissons
 » ceux qu'on ne saurait lui contester; et nous disons
 » qu'il peut et qu'il doit même, comme père de son
 » peuple, s'opposer à ce qu'on le corrompe par
 » l'erreur, qu'il peut et qu'il doit même comme l'ont
 » fait les plus grands princes de tous les temps,
 » prêter son épée à la religion, non pas pour la
 » propager, ce ne fut jamais l'esprit du christia-
 » nisme, mais pour réprimer et pour châtier les
 » méchants qui entreprennent de la détruire. Nous
 » disons enfin que, s'il n'a pas le droit de comman-
 » der aux consciences, il a celui de pourvoir à la
 » sûreté de ses états, et d'enchaîner le fanatisme,
 » qui y jette le désordre et la confusion. Que les mi-
 » nistres huguenots comparent, s'ils le veulent, la
 » conduite modérée que l'on a tenue à leur égard,
 » avec la cruauté des premiers persécuteurs de la re-
 » ligion: j'admets la comparaison, tout injuste qu'elle
 » est, et je dis que les Césars eussent été fondés à
 » proscrire le christianisme, s'il eût porté ceux qui
 » le professaient à jeter le trouble dans l'empire.
 » Mais les chrétiens payaient fidèlement les charges de
 » l'état, ils servaient avec affection dans les armées:
 » on les éloignait des emplois publics, on les em-
 » prisonnait, on mettait à mort des légions entières;
 » ils ne résistaient point; ils n'appelaient point les
 » ennemis de l'état; ils ne croyaient point qu'il
 » fallait égorger les empereurs et les jeter à la
 » mer. Cependant ils avaient pour eux la justice et
 » la vérité. Leur invincible patience annonçait la
 » bonté de leur cause, comme les révoltes et l'esprit
 » sanguinaire des huguenots prouvent l'injustice de
 » la leur. Il est vrai qu'ils ont causé moins de dés-
 » ordres éclatants sous le règne actuel que sous les
 » précédents; mais c'était moins la volonté de re-
 » muer qui leur manquait, que la puissance. En-
 » core se sont-ils rendus coupables de quelques vio-
 » lences, et d'une infinité de contraventions aux
 » ordonnances, dont quelques-unes ont été dissi-
 » mulées, et les autres punies par la suppression de
 » quelques privilèges. Malgré leurs protestations
 » magnifiques de fidélité, et leur soumission en
 » apparence la plus parfaite à l'autorité, le même
 » esprit inquiet et factieux subsistait toujours, et se
 » trahissait quelquefois. Dans le temps que le parti
 » faisait au roi des offres de services, et qu'il les
 » réalisait même, on apprenait par des avis certains
 » qu'il remuait sourdement dans les provinces éloi-
 » gnées, et qu'il entretenait des intelligences avec
 » l'ennemi du dehors. (Voy. SOULIER.) Nous avons
 » en main les actes authentiques des synodes clan-
 » destins, dans lesquels ils arrêtaient de se mettre

» sous la protection de Cromwel, dans le temps où
 » l'on pensait le moins à les inquiéter; et les preuves
 » de leurs liaisons criminelles avec le prince d'O-
 » range subsistent également. L'animosité entre les
 » catholiques et les huguenots était aussi toujours la
 » même. Les plus sages réglemens ne pouvaient
 » pacifier et rapprocher deux partis, dont l'un avait
 » tant de raisons de suspecter la droiture et les
 » bonnes intentions de l'autre. On n'entendait parler
 » dans le conseil que de leurs démêlés particuliers.
 » Les catholiques ne voulaient point admettre les
 » huguenots aux assemblées de paroisses; ceux-ci ne
 » voulaient point contribuer aux charges de fabri-
 » que et de communauté; on se disputait les cime-
 » tières et les fondations de charité; on s'aigrissait,
 » on s'insultait réciproquement. Les huguenots dans
 » les campagnes où ils n'avaient pas de temples,
 » affectaient, dans le désœuvrement des jours de
 » fêtes, de troubler l'office divin par des attroupe-
 » ments autour des églises, et par des chants pro-
 » fanes. Les catholiques, indignés, sortaient quel-
 » quefois du lieu saint pour donner la chasse à ces
 » perturbateurs, et quand les huguenots faisaient
 » leurs prêches, ils manquaient rarement d'user de
 » représailles. Il arriva un jour que les habitants
 » d'un village de la Saintonge, tous catholiques,
 » mirent le feu à la maison d'un huguenot qu'ils
 » n'avaient pu empêcher de s'établir parmi eux,
 » donnant pour raison qu'il ne fallait qu'un seul
 » homme pour répandre peu à peu l'hérésie dans
 » tout le village. Les protecteurs de la réforme firent
 » grand bruit de cette affaire, où il s'agissait d'une
 » chaumière estimée 460 livres; et il en fut question
 » dans le conseil. Le roi, en condamnant les habi-
 » tants du lieu à dédommager le propriétaire de la
 » maison, ne put s'empêcher de dire, que ses pré-
 » décesseurs auraient épargné bien du sang à la
 » France, s'ils s'étaient conduits par la politique
 » prévoyante de ces villageois, dont l'action ne lui
 » paraissait vicieuse que par le défaut d'autorité.
 » Quoique le roi sût assez que les huguenots n'a-
 » vaient pour titres primordiaux de leurs privilèges
 » que l'injustice et la violence; quoique les nou-
 » velles contraventions aux ordonnances lui pa-
 » russent une raison suffisante pour les priver de
 » l'existence légale qu'ils avaient envahie en France
 » les armes à la main, Sa Majesté néanmoins vou-
 » lut encore consulter avant de prendre un dernier
 » parti; elle eut des conférences sur cette affaire
 » avec les personnes les plus instruites et les mieux
 » intentionnées du royaume; et dans un conseil de
 » conscience particulier, dans lequel furent admis
 » deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut dé-
 » cidé deux choses: la première, que le roi, pour
 » toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit
 » de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se
 » couvrir comme d'un bouclier sacré; la seconde, que
 » si Sa Majesté le pouvait licitement, elle le devait
 » à la religion et au bien de ses peuples. Le roi, de
 » plus en plus confirmé par cette réponse, laissa
 » mûrir encore son projet pendant près d'un an, em-
 » ployant ce temps à concerter l'exécution par les
 » moyens les plus doux. Lorsque Sa Majesté pro-

» posa dans le conseil une dernière résolution sur
 » cette affaire, Monseigneur, d'après un mémoire
 » anonyme qui lui avait été adressé la veille, re-
 » présenta qu'il y avait apparence que les huguenots
 » s'attendaient à ce qu'on leur préparait ; qu'il y
 » aurait peut-être à craindre qu'ils prissent les
 » armes, comptant sur la protection des princes de
 » leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent le
 » faire, un grand nombre sortirait du royaume ; ce
 » qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par-
 » là même affaiblirait l'état. Le roi répondit, qu'il
 » avait tout prévu depuis longtemps, et pourvu à
 » tout ; que rien au monde ne lui serait plus dou-
 » loureux que de répandre une seule goutte du sang
 » de ses sujets ; mais qu'il avait des armées et de
 » bons généraux, qu'il emploierait dans la néces-
 » sité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes
 » leur perte. Quant à la raison d'intérêt il la jugea
 » peu digne de considération, comparée aux avan-
 » tages d'une opération qui rendrait à la religion sa
 » splendeur, à l'état sa tranquillité, et à l'autorité
 » tous ses droits. Il fut conclu, d'un sentiment unanime,
 » pour la suppression de l'édit de Nantes.
 » Le roi, qui voulait toujours traiter en pasteur et en
 » père ses sujets les moins affectionnés, ne négligea
 » aucun des moyens qui pouvaient les gagner en les
 » éclairant. On accorda des pensions, on distribua
 » des aumônes ; on établit des missions, on répandit
 » partout des livres qui contenaient des instructions
 » à la portée des simples et des savants. Le succès
 » répondit à la sagesse des moyens ; et quoiqu'il
 » semble, d'après les déclamations emportées de
 » quelques ministres huguenots, que le roi eût
 » armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre,
 » la vérité est que tout se passa au grand conten-
 » tement de Sa Majesté, sans effusion de sang et
 » sans désordre. Partout les temples furent démolis
 » ou purifiés ; le plus grand nombre fit abjuration ;
 » les autres s'y préparèrent, en assistant aux prières
 » et aux instructions de l'Eglise. Tous envoyèrent
 » leurs enfants aux écoles catholiques. Les plus sé-
 » ditieux, étourdis par ce coup de vigueur, et
 » voyant bien que l'on était en force pour les châ-
 » tier s'ils tentaient la rébellion, se montrèrent les
 » plus traitables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus
 » Claude pour les amener, donnèrent l'exemple de
 » la soumission. Les plus entêtés de l'hérésie sortirent
 » du royaume, et avec eux la semence de tous les
 » troubles. Et l'Europe entière fut dans l'étonnement
 » de la promptitude et de la facilité avec laquelle le
 » roi avait anéanti, par un seul édit, une hérésie
 » qui avait provoqué les armes de six rois ses pré-
 » décesseurs, et les avait forcés de composer avec
 » elle. On a exagéré infiniment le nombre des hu-
 » guenots qui sortirent du royaume à cette occasion,
 » et cela devait être ainsi : comme les intéressés sont
 » les seuls qui parlent et qui crient, ils affirment tout
 » ce qui leur plaît. Un ministre qui voyait son trou-
 » peau dispersé, publiait qu'il avait passé chez l'é-
 » tranger. Un chef de manufacture, qui avait perdu
 » deux ouvriers, faisait son calcul comme si tous
 » les fabricants du royaume avaient fait la même
 » perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une ville, où

» ils avaient leurs connaissances et leurs amis, fai-
 » saient croire, par le bruit de leur fuite, que la
 » ville allait manquer de bras pour tous les ateliers.
 » Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que plu-
 » sieurs maîtres de requêtes, dans les instructions
 » qu'ils m'adressèrent sur leurs généralités, adop-
 » tèrent ces bruits populaires, et annoncèrent par
 » là combien ils étaient peu instruits de ce qui devait
 » le plus les occuper. Aussi leur rapport se trouva-
 » t-il contredit par d'autres, et démontré faux par
 » la vérification faite en plusieurs endroits. Quand
 » le nombre des huguenots qui sortirent de France à
 » cette époque monterait, suivant le calcul le plus
 » exagéré, à 67,732 personnes, il ne devait pas se
 » trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous
 » les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles
 » pour laisser un grand vide dans les campagnes et
 » dans les ateliers, et influencer sur le royaume en-
 » tier. Il est certain, d'ailleurs, que ce vide ne dut
 » jamais être plus sensible qu'au moment où il se
 » fit. On ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en
 » plaint aujourd'hui. Il faut donc en chercher une
 » autre cause. Elle existe en effet ; et, si on veut
 » la savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite
 » des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles
 » à l'état, que ne lui en enlevait une seule année
 » de guerre civile. Il est bien surprenant que cer-
 » taines personnes se laissent ébranler par les rai-
 » sons les plus frivoles, au point de douter s'il n'y
 » aurait pas un avantage à rétablir les choses sur
 » l'ancien pied, et par conséquent, si l'on n'a pas
 » eu tort de faire ce que l'on a fait. Mais, dans
 » la supposition, bien fautive assurément, que
 » l'on ait eu tort de faire ce que l'on fit, je main-
 » tiens que l'on aurait un bien plus grand tort au-
 » jourd'hui de le défaire : ce serait se ruiner à
 » démolir une forteresse, parce qu'on se serait
 » épuisé à l'élever. Il y a des torts dont il faut sa-
 » voir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer
 » que par de plus grands torts encore ; et cette opé-
 » ration, si elle en était un, serait de ce genre.
 » Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas leur
 » dire : Vous nous êtes nécessaires, nous vous avons
 » fait une injustice, nous vous en faisons excuse ?
 » Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle
 » pas à de pareils sujets ? Ne se croiraient-ils pas
 » alors plus en droit que jamais de composer avec
 » leur souverain, et plus en état de lui faire la loi ?
 » Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas rap-
 » peler les amis des ennemis de la France ? Et ceux
 » qui entretenaient des correspondances avec ces
 » mêmes ennemis, dans le temps qu'on les laissait
 » tranquilles, nous seraient-ils plus fidèles et moins
 » dévoués à nos ennemis, actuellement qu'ils au-
 » raient sous les yeux les auteurs de leur disgrâce,
 » et qu'ils se rappelleraient avec reconnaissance
 » ceux qui les ont accueillis dans leurs malheurs ?
 » Rappeler les huguenots, ce serait, dans une affaire
 » qui a dû être et qui fut en effet le résultat des plus
 » mûres délibérations, offrir à toute l'Europe une
 » variation de principes pitoyable. En un mot,
 » rappeler les huguenots, ce serait s'écarter de cette
 » politique de fermeté qui fait le soutien des em-

» pires , ce serait , en se donnant un grand ridicule ,
 » exposer l'état je ne sais à quels dangers. Je ne
 » parle pas encore des intérêts de la religion : car
 » ne serait-ce pas en même temps imprimer à l'hé-
 » résie le sceau de la perpétuité en France ? ne se-
 » rait-ce pas exposer tous les nouveaux convertis
 » aux railleries , aux persécutions et au danger évi-
 » dent de la rechute ? Ne serait-ce pas exposer la
 » religion à se trouver parmi nous , avant un demi-
 » siècle , dans l'état malheureux où nous la voyons
 » chez les peuples qui nous avoisinent ? Je sais que
 » certains prétendus politiques s'imaginent avoir
 » fait une belle découverte , et trouvé le remède à
 » tous les maux , dans un concordat que feraient
 » réciproquement les princes catholiques et hugue-
 » nots de laisser en repos les sujets des deux reli-
 » gions dans leurs états. Mais , d'abord , la partie ne
 » serait pas égale , puisqu'on mettrait la religion du
 » ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. Qu'à
 » la bonne heure les luthériens , les zuingliens , les
 » calvinistes et autres novateurs passent entre eux
 » ce concordat ; nouveauté pour nouveauté , erreur
 » pour erreur , il n'y aurait point de partie essen-
 » tiellement lésée dans ce pacte , au lieu que les
 » catholiques ne pourraient le faire qu'avec un dés-
 » avantage évident : ce serait comme si , pour ar-
 » ranger deux frères qui seraient en différend sur
 » leur légitime , on voulait obliger celui qui a le
 » droit d'aînesse à le partager , par égale portion ,
 » avec son cadet , lequel aurait encore la tache de
 » bâtardise. En second lieu , est-ce une vérité bien
 » incontestable , qu'un prince chrétien puisse per-
 » mettre que le mal se fasse dans ses états , pour
 » obtenir que le bien se fasse dans les états étran-
 » gers , et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit
 » honoré chez vous , je souffrirai qu'il soit blasphémé
 » chez moi ? En supposant qu'il le puisse , ce que je
 » ne crois pas , personne assurément ne soutiendra
 » qu'il le doive. En outre , quand même tous les
 » souverains conviendraient entre eux de laisser en
 » repos leurs sujets des deux religions , reste à sa-
 » voir s'ils voudraient y rester , et s'il serait bien
 » facile de les y obliger. Il n'est pas question de
 » savoir ici comment les deux religions peuvent
 » compatir dans d'autres pays : l'expérience la plus
 » funeste et la plus longue n'a que trop prouvé
 » qu'elles étaient incompatibles dans ce royaume ;
 » et c'est , encore un coup , le point auquel il s'en
 » faut tenir , et qu'on ne doit jamais perdre de vue.
 » Catherine de Médicis , en suivant précisément l'idée
 » de ce concordat , avait prétendu ménager et contenir
 » les deux partis ; que résulta-t-il de sa politique ?
 » la plus grande confusion , qui conduisit enfin à
 » la scène sanglante de la St.-Barthélemi , qu'elle
 » crut nécessaire pour se débarrasser une bonne
 » fois des huguenots , qu'elle n'avait rendus que
 » plus insolents et plus factieux en les flattant.
 » Mais ce qui vient de se passer dans les Cévennes
 » ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sa-
 » gesse de l'opération du roi et la nécessité de la
 » maintenir ? C'est par les succès inouïs et les hor-
 » ribles brigandages que les huguenots viennent
 » d'exercer dans le Languedoc , qu'il faut juger des

» autres maux qu'ils eussent pu nous faire pendant la
 » guerre actuelle , s'ils se fussent trouvés au point
 » de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et
 » au moment où j'écris ceci , et où le parti semble
 » par une modération feinte désavouer les horreurs
 » auxquelles se sont portés les Camisards , des pa-
 » piers interceptés nous découvrent que les liaisons
 » avec l'Anglais subsistent toujours..... » (*Voy. la*
Vie du Dauphin , père de Louis XV , tome 2 , page 98
et suivantes. On peut consulter encore deux excel-
lents Mémoires de l'abbé C. , intitulés : La voix du
vrai patriote catholique ; et Mémoire politico-
critique , où l'on examine s'il est de l'intérêt de
l'Eglise et de l'état d'établir pour les calvinistes
du royaume une nouvelle forme de se marier.)
 C'est ridiculement et calomnieusement que de
 Mayer a avancé que Louis XIV s'était repenti à sa
 mort de l'opération la plus réfléchie qu'il eût faite
 durant son règne ; ce repentir est démenti par les
 preuves les plus décisives. (*Voy. le Journ. hist.*
et litt. , 1^{er} mars 1790 , p. 368.) Bayle , qui ne doit
 pas être suspect aux incrédules , a soutenu que les
 calvinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer
 l'édit de Nantes ; qu'en cela il n'a fait tout au plus
 que suivre l'exemple des Etats de Hollande , qui
 n'ont tenu aucun des traités qu'ils avaient faits avec
 les catholiques. Il a prouvé que toutes les lois des
 états protestants ont été plus sévères contre le catho-
 licisme que celles de France contre le calvinisme. Il
 rappelle le souvenir des émissaires que les hugue-
 nots envoyèrent à Cromwell en 1660 , des offres
 qu'ils lui firent , des résolutions séditeuses qu'ils
 prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il
 se moque de leurs lamentations sur la prétendue
 persécution qu'ils éprouvent , et il leur déclare que
 leur conduite justifie pleinement la sévérité avec
 laquelle on les a traités en France. (*OEuvres de*
Bayle , t. 2 , p. 564.) Toutes ces réflexions ont été
 vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI , le
 rappel des protestants n'ayant pas précédé d'un an
 le détronement du roi et le renversement de la mo-
 narchie. Tandis que Louis XIV travaillait à assurer
 la paix dans l'intérieur de son état , une ligue se
 formait secrètement en Europe entre le duc de
 Savoie , l'électeur de Bavière , l'électeur de Bran-
 debourg (depuis roi de Prusse) , l'empereur , le roi
 d'Espagne , le prince d'Orange et autres princes
 inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit
 de conquêtes. Le monarque français résolut de pré-
 venir cette ligue , connue sous le nom de *ligue*
d'Augsbourg , et commença la guerre en 1688 , par
 la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante
 les confédérés ayant réuni leurs forces , les Français
 abandonnèrent à leur approche plusieurs bourgs
 et toutes les places qu'ils avaient prises. Un malheur
 plus grand pour la France fut le détronement de
 Jacques II , et l'élévation du prince d'Orange sur
 le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heu-
 reuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une ba-
 taille contre le prince de Valdeck , à Fleurus. La
 flotte française , commandée par le comte de Tour-
 ville , défit dans la Manche les flottes d'Angleterre
 et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-

Suse, prit Nice, Ville-Franche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siège de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Espagne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit; 50 vaisseaux français combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et l'amiral anglais leur brûla 13 vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut compensée par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Meuse à la tête de 80,000 hommes, et de venir faire lever le siège. Ce général gagna peu de temps après deux batailles, celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des *fours* : il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'il *voulait être servi par des soldats, et non par des esclaves*. On s'attendait à de grands événements du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Marsaille en 1695 sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avait pris pendant la guerre, lui paya 4,000,000, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples, accablés par les impôts et la misère. L'Europe se promettait en vain le repos

après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis longtemps diverses puissances soupiraient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfants en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voy. son article.*) L'année suivante fut mêlée de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées par celles d'Angleterre et de la Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marlborough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces à Hochstet l'armée française, commandée par Tallard et Marsin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons et 4 régiments de dragons furent faits prisonniers, 12,000 hommes tués, 30 pièces de canon prises, ôta aux Français 100 lieues de pays, et du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus funeste pour l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises, la victoire de Cassano fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siège de Gibraltar, les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes furent enlevées à la France. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin : le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siège fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pourtant pas découragés. Ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolthofen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies

en diverses rencontres, et firent des prises considérables. En 1708, la fortune ne fut favorable aux Français ni en Allemagne ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avaient gagné peu de temps auparavant la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étaient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquièrent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France. Les oliviers, les orangers, ressources des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misère. Louis XIV demanda la paix; mais la hauteur avec laquelle il s'était conduit à l'égard de ses ennemis vaincus les rendit fiers à leur tour. Déjà Marlborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siège; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, vole au secours de cette ville, et près du village de Malplaquet il livre bataille aux deux généraux de l'empereur; Villars la perd et y est blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il descendit jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, *pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils*; ils voulaient plus, ils exigeaient qu'il l'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi: « Puisqu'il faut que je » fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Philippe V, ayant été battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états; il y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, et eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes, le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachements considérables, envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond: toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'avait été pour la fortune et pour la gloire; et Dieu, qui l'avait élevé jusqu'à en faire un objet d'envie et de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, et l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père et comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfants, qui faisaient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume, il semblait que l'Europe n'aurait pas eu assez de couronnes

pour leur en donner à tous; et en moins de dix mois il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avait cueillis depuis qu'il était sur le trône, il comptait le nombre de ses années par celui de ses prospérités; et il vit tout-à-coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune et le mépris de ses ennemis. Forcé de demander la paix à ceux qui l'avaient attaqué, lui qui avait accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avaient vaincu, lui qui avait toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis, n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience et dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais assez maître de son cœur et de ses yeux pour ne point le paraître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage serein, rassurer même le courtisan et le ministre consternés. Le roi conquérant et le père béni comme les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables que le père affligé dans sa famille, et le conquérant réduit à demander la paix, parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'âme à la prédiction qui lui avait été faite de tous ses malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyard, tom. 2, pag. 113. Le duc de Saint-Simon en parle aussi dans ses *Mémoires*, mais d'une manière plus générale. (*Voy. MARÉCHAL DE SALON.*) Au milieu de ses désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, et sauve la France: cette victoire est suivie de la levée du siège de Landrecies par le prince Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchain. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Espagne, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différents traités, le roi reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédait dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque: les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples

» et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les bâtiments. » Il expira le 1^{er} septembre 1715, à 77 ans, dans la 73^e année de son règne. Il avait vu 4 rois en Danemark, 4 en Suède, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, et plus de 100 autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, et les excès horribles commis dans cette province et dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoiqu'un peu trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtresses, mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, et il cessa d'en avoir depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit la contradiction. On sait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Église, son zèle contre les erreurs et les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impiété n'osa se montrer devant lui : il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire, il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant vis-à-vis d'elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant toutes les règles de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et se montrant aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait récompensé autant qu'il pouvait le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir Votre Majesté. » — « J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait.... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avait fait obtenir : « Je suis assuré, monsieur le cardinal, lui répondit-il, que j'ai eu plus de plaisir à vous donner le chapeau, que vous n'en avez eu à le recevoir. » Il avait dit quelque chose d'aussi obligeant à Pontchartrain, en le faisant chancelier.... Le prince de Condé étant venu le saluer après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria : « Sire, je demande pardon à Votre Majesté si je la fais

attendre. — Mon cousin, lui répondit le roi, ne vous pressez pas; on ne saurait marcher bien vite, quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portait envie à ses enfants, qui avaient l'honneur de le servir; que pour lui, il souhaitait la mort, puisqu'il ne lui était plus propre à rien, » le roi lui dit en l'embrassant : « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires... » Dans le temps que ce monarque travaillait à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé étant campée dans un endroit où il n'y avait qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. « Je ne suis que volontaire, dit le monarque, et je ne souffrirai point que mon général soit sous la toile, tandis que j'occuperais une habitation comode. » Louis XIV encouragea et récompensa la plupart des grands hommes; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées; les Colbert, les Louvois dans ses cabinets, choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire; les Bossuet et les Fénelon pour instruire ses enfants; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. « Quel siècle plus mémorable! dit l'auteur de la *Décadence des lettres et des mœurs*. Que Louis XIV paraît grand quand, du haut de sa gloire, on le voit appuyé sur cette multitude innombrable d'hommes de génie qui lui doivent leur renommée, parce qu'il les a excités, qu'il a créés, pour ainsi dire, leurs talents, comme il leur doit également les fondements inébranlables de sa grandeur! » La révolution qui se fit dans les arts, les esprits, les mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante. Mais c'est peut-être aussi ce qui prépara ou avança les événements qui, sous le second de ses successeurs, jetèrent la France dans un état de dissolution, et donnèrent de si étranges secousses à toute l'Europe : une trop grande extension dans l'usage des lettres, des sciences et de la philosophie, ne pouvait que nuire à la multitude qui n'en a aucun besoin, et dont les qualités essentielles à la société s'altèrent par des spéculations étrangères à son état. (*Voy.* FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}, LILIO GIRALDI, J.-J. ROUSSEAU.) Depuis qu'une fausse philosophie a entrepris d'anéantir la gloire des princes religieux pour relever celle des héros profanes; de faire des annales des peuples un dépôt de fiel et de corruption; de travestir, d'altérer les événements pour les diriger vers le but d'une subversion générale, on a vu des écrivains contester à ce monarque le titre de *grand*. Mais, en dépit de la malignité et de la calomnie, son nom vivra dans les fastes des

Français, et la postérité le placera à côté de Charlemagne et de Clovis. Moins attaché au centre de l'unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il aurait trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panégyristes parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être *grand*, que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la foi et à exterminer l'erreur. (*Voy.* la fin des articles MAINTENON et PHILIPPE II.) Limiers, Larrei, Reboulet, Lahode et Voltaire ont écrit son *Histoire*; mais celui-ci est trop court, et a trop donné à son imagination; les autres, trop diffus, se sont en quelque sorte bornés à compiler et à défigurer des gazettes.

LOUIS XV, 3^e fils du duc de Bourgogne (depuis dauphin), arrière-petit-fils de Louis XIV, et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau en 1710, et fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu dauphin le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bis-aïeul, le 1^{er} septembre 1715. Il avait 5 ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent; mais il voulut devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déferée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avait bien prévu que les choses iraient ainsi, et qui avait fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il fût exécuté. « Il savait très-bien, dit un historien, où l'autorité royale expirait, et que les affaires d'état sont des choses qu'un roi mort ne peut plus régler. Il arrive ce pendant quelquefois que, par respect pour le défunt monarque, surtout lorsque l'idée de ses grandes qualités dépasse le tombeau avec l'affection et les regrets des peuples, que ses dernières volontés sont adoptées par ses successeurs et par l'état, et suivies comme un tableau de direction et comme des conseils: et c'eût été le cas de Louis XIV, sans l'opposition du régent et des parlements. » Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances, qui étaient dans le plus grand dérangement. Il permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. (*Voy.* l'article LAW, et PHILIPPE, duc d'Orléans.) Les suites des dangereuses nouveautés de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrâce du chancelier d'Aguesseau, et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans remit les rênes de l'état dont il avait eu la conduite pendant la minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empessa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage

fut célébré à Fontainebleau le 2 septembre 1725; et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Il avait d'abord été fiancé à une infante d'Espagne, qui vint à la cour de France à l'âge de 4 ans; mais le duc de Bourbon, alors ministre, s'étant brouillé avec l'Espagne, se permit d'y renvoyer l'infante en 1725. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple, par quelques édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleuri, jadis précepteur du roi, et qui prit la place du duc de Bourbon, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue nécessaire, il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par les préliminaires signés le 3 octobre 1735, et le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si longtemps désirée et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événements auxquels la politique ne se serait pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie à sa fille Marie-Thérèse par la pragmatique-sanction, acceptée et désignée par les princes qui pouvaient y paraître intéressés, lui fut disputée par quatre puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant

dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printemps de 1744. Il prend Courtray, Menin et Ypres. Il quitte la Flandre, où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui avait passé le Rhin, il fut réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrêta à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages sincères de leur tendresse alarmée : il fut surnommé le *Bien-Aimé*. A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfelt, gagnées en 1745, 1746 et 1747; la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en six jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maëstricht investi en présence de 80,000 hommes, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avait eu partout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient le commerce de la France; ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton; ils faisaient partout des prises immenses. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance et Guastalla, à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gènes, dans leurs droits; mais il rendit toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais les disputèrent aux Français en 1755; ceux-ci les harcelaient dans ces possessions lointaines, tandis que les Anglais, pour s'en venger, faisaient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait, d'un autre côté, la bataille de Hastembeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais, et le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles, marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'électorat de Hanovre fut repris par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les Français furent encore battus à

Crevelt par le prince de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complète à Bergen, près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différents combats, où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême; les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement le commerce des Français en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, n'avait pas empêché les Anglais d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Ile. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin, en 1768 la conquête de la Corse et les changements arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771, l'extinction des jésuites consommée en France en 1764, et qui le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite vérole, et cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il était dans sa 65^e année, et occupait le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757. (*Voy. DAMIENS.*) Louis XV était, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Par malheur, le règne de Louis XV fut celui des *favorites* plutôt que celui des favoris. A madame de Mailly succédèrent ses deux sœurs, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par madame Lenormant d'Etioles, depuis duchesse de Pompadour (*voy. ce nom*), qui gouverna l'état et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La du Barri fut la dernière maîtresse en titre; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires. L'infâme Le Bel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible; et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer. Ce prince avait eu d'abord le goût des beaux-arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un pet. vol. in-8, 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*, ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe Delisle. Les

sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et à l'équateur par la Condamine, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, et de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (Le Roy) inventa une pendule qui supplée en quelque sorte à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, surtout vers la fin de son règne, moins de génie et de grands talents que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumière, en frappant tous les yeux, a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très-peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général; mais l'esprit de système et une multitude de fausses hypothèses ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, atteinte du souffle brûlant de la philosophie, a subi une entière métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions et aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées; le grec et le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le style, en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et qui ramène enfin la barbarie. Les mœurs, si l'on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit*; mais il n'a pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles ne font pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le *Siècle de Louis XV*, ouvrage superficiel et très-inexact, bien inférieur au *Siècle de Louis XIV*, malgré les défauts de celui-ci: il y a des choses tout uniment imaginées, et nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque et fabuleuse. On a donné aussi sa *Vie privée*; il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, et des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique: *Amours de Zéokinizul, roi des Kofirans*.

LOUIS XVI, né à Versailles le 23 août 1754,

de Louis, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, fut le second fruit de leur union. Son frère aîné, le duc de Bourgogne, mourut en 1760 à l'âge de neuf ans. On a prétendu que Louis eut une éducation manquée; cependant il avait l'esprit très-cultivé, le cœur droit et vertueux. Les défauts qu'on a signalés dans son caractère, cette incertitude, cette faiblesse, cette défiance de lui-même, qui furent, en grande partie, la cause de sa perte, on ne les remarqua ni dans sa première jeunesse ni au commencement de son règne. Il ne parut faible que lorsque, entouré de factieux et de traîtres, il aima mieux se sacrifier pour ses sujets que de répandre une seule goutte de leur sang. Dès ses premières années, Louis témoigna du respect pour les mœurs, un grand attachement pour la religion, et une sensibilité extrême. En 1765, il perdit le dauphin, son père, que toute la France regretta. Il n'avait alors que dix ans et demi; et lorsque, en traversant les appartements, il entendit dire, pour la première fois, *place à M. le dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il tomba évanoui. Sa douleur ne fut pas moins vive à la mort de sa mère, qui ne put survivre à son époux. Au milieu d'une cour pleine de corruption et d'intrigues, il conserva son cœur innocent et son amour pour la justice. On lui demandait quel surnom il préférait recevoir à son avènement au trône « celui de *Louis le Sévère*, » répondit-il, peut-être imprudemment. Les cabinets de Versailles et de Vienne, pour prévenir les guerres qui avaient désolé la France et l'Allemagne, convinrent de contracter une quadruple alliance entre les familles de Bourbon et d'Autriche. On commença par le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, qui eut lieu le 16 mai 1770, et qu'on célébra sous de bien funestes auspices. La ville de Paris donna à cette occasion une fête magnifique sur la place Louis XV. Par défaut de prévoyance de la part de la police, près de douze cents personnes périrent ou furent blessées sur cette même place où Louis XVI, vingt-trois ans après, devait périr lui-même par le plus cruel assassinat. Le dauphin, pénétré de douleur, mit à la disposition du lieutenant de police, pour secourir les plus malheureux, la somme que le roi lui donnait tous les mois. Il ne dédaignait pas de visiter lui-même le triste asile du pauvre; il était souvent découvert, et disait alors: « Il est bien singulier que je ne puisse » aller en bonne fortune sans qu'on le sache. » A la mort de Louis XV, il parut pressentir tous les maux qu'il allait souffrir. « O mon Dieu! s'écria-t-il, » quel malheur pour moi! » Cependant le commencement de son règne fut heureux, et il le signala par des bienfaits. Il appela auprès de lui tous ceux que l'opinion publique désignait comme propres à remplir les grandes places. Mais l'opinion publique était déjà bien corrompue, et, en cédant à cette influence, il ne fit que hâter les calamités qui, depuis longtemps, menaçaient le royaume. Le comte de Vergennes, revenu de l'ambassade de Suède, eut le portefeuille des affaires étrangères; Maurepas, courtisan profond dans l'art de l'intrigue, su-

perficel dans tout le reste, et dont le grand âge n'avait pu guérir l'incurable frivolité, fut mis à la tête de l'administration ; Turgot, partisan de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples que de l'argent, du commerce, du blé et des impôts, fut nommé contrôleur général ; enfin Malesherbes, cet homme qui, à des vertus antiques, unissait malheureusement des opinions nouvelles, fut admis au conseil. Le premier édit de Louis XVI dispensa les peuples du droit connu sous le nom de *joyeux avènement*. Par le second, il rétablit le calme parmi les nombreux créanciers de l'état, en promettant d'acquitter la dette publique. Un autre édit, du 12 novembre 1774, rappela les parlements, dont tous les membres avaient été exilés par Louis XV. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations ; l'intérêt des créances sur le clergé tomba à 4 pour cent ; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux considérable. On supprima les pensions abusives, on diminua celles qui étaient peu méritées ; ce qui fit un grand nombre de mécontents, dont une partie se confondit, dans les temps de troubles, avec les ingrats de toutes les classes. Le monarque lui-même donnait l'exemple de ces utiles réformes. Pour remédier à l'usure, on établit dans la capitale un Mont-de-Piété, qui offrait des ressources aux indigents, au plus modique intérêt. Afin d'augmenter la circulation du numéraire et de favoriser les opérations commerciales, on établit une caisse d'escompte. Le régime des corvées fut modifié. On abolit la servitude personnelle dans les domaines du roi ; on adoucit la rigueur des lois criminelles, d'où l'épreuve de la torture disparut. Le crédit national commença à renaître, l'agriculture et le commerce reflourirent. La funeste guerre d'Amérique vint interrompre cette prospérité. Louis XVI, qui d'ailleurs s'attirait par là la haine irréconciliable des Anglais, ne sentit pas le danger qu'il y avait à envoyer au secours de la révolte de jeunes guerriers déjà trop imbus du sentiment de la liberté, et qui devaient rapporter en France l'esprit de l'insurrection. Ses armes furent victorieuses ; les Anglais perdirent leurs colonies ; mais la France éprouva bientôt les effets de leur ressentiment. Ils favorisèrent l'invasion du duc de Brunswick en Hollande, de cette même Hollande dont, par un aveuglement bien blâmable dans un gouvernement monarchique, nous avions jadis soutenu la rébellion. Ils surent rendre la médiation de la France inutile, lorsque la Porte la réclama pour mettre un terme à la guerre contre la Russie. Les Turcs cherchèrent alors d'autres médiateurs, et nous perdîmes à la fois les avantages commerciaux que nous obtenions au nord par notre intelligence avec le cabinet russe, et du côté du midi, ceux que nous assuraient les Echelles du levant. Au dedans les bons résultats des réformes des années précédentes n'étaient pas moins compromis par les conséquences de cette guerre d'Amérique. Necker, protestant et Genevois, dut sa faveur à l'em-

prunts onéreux, qu'on présentait au roi comme le seul moyen d'élever la recette au niveau de la dépense, qui l'excédait de cent millions. Il brigua pour entrer dans le conseil, essuya un refus, et se retira. Calonne suivit les errements de ses prédécesseurs, et la méfiance du public arriva à son comble. Calonne conseilla alors de convoquer les *notables* ; mais la reddition des comptes, qui présentaient un *déficit* de cent douze millions, sembla les effrayer, et cette assemblée se retira sans rien conclure. Calonne avait en vain tenté d'obtenir par la persuasion que les parlements consentissent à un impôt. Loménie crut pouvoir l'obtenir par autorité ; il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Celle-ci portait sur les grands propriétaires : dès lors les membres du parlement, ne consultant que leur intérêt personnel, et soutenus par la haine publique contre les ministres, refusèrent d'enregistrer les deux impôts ; car l'un ne pouvait aller sans l'autre. Dès ce moment la révolution commença. Les parlements furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après, ils demandèrent la convocation des états généraux, alléguant leur incompétence pour consentir les impôts. Necker, qui avait remplacé Loménie, fit prévaloir cet avis auprès de Louis XVI, lequel assembla une seconde fois les notables, pour déterminer la forme des états et la manière d'y voter. Naguère, les trois ordres, comptant chacun pour une voix, quel que fût le nombre de ses membres, délibéraient à part dans la plénitude de leur liberté et de leur égalité constitutionnelle. Cette fois la représentation du tiers-état fut doublée, et les votes établis par tête à la majorité. Les États s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789, et dès cet instant la division s'introduisit parmi eux. Quant au *déficit*, chaque ordre, ne calculant que son propre intérêt, voulait jeter sur les autres le fardeau de la dette publique. Le tiers-état, fier de sa force, se constitua, le 23 juin, sur la motion de l'abbé Sieyès, en *assemblée nationale*. Il se transporta au jeu de paume, et, sous la présidence de Bailly, se déclara en séance permanente. La noblesse et le clergé étaient séparés ; Necker persuada au roi de les réunir au tiers. Ainsi, les trois ordres furent confondus, et quittèrent le nom d'*Etats généraux*, pour prendre celui d'Assemblée constituante. Dès lors l'antique monarchie française était détruite, et tout ce que la révolution devait enfanter d'absurdités et de crimes ne fut que la conséquence de ces préludes. Cependant les factions commençaient à se montrer : celle d'Orléans n'oubliait rien pour augmenter les troubles ; des clubs s'établissaient partout ; le Palais-Royal était devenu le rendez-vous des démagogues ; des journaux incendiaires prêchaient l'anarchie. Un coup vigoureux de la part du monarque eût peut-être coupé le mal dans sa racine ; Louis se contenta d'être bon. Toutefois il renvoya Necker, qui était devenu comme la sentinelle des factieux dans le conseil même du roi. Son exil causa la plus grande fermentation dans Paris ; on promena son buste à côté de celui du duc d'Orléans. Au milieu du tumulte, la cour, qui soupçonnait la fidélité des gardes-françaises, fit approcher de Versailles quel-

ques régiments. Mirabeau demanda le renvoi de ces troupes, en faisant craindre aux députés pour la sûreté de leurs personnes. Tout le peuple s'arme à sa voix; l'hôtel des Invalides est forcé, et la Bastille prise le 14 du même mois. Fatigué de ces désordres, Louis XVI se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans suite. Placé debout au milieu de la salle, il exhorta les députés à ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche » à élever contre moi d'injustes préventions; je sais » qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas » en sûreté. Des récits aussi coupables ne sont-ils » pas démentis d'avance par mon caractère connu? » Eh bien! c'est moi qui me fie à vous. » A ces paroles, à ce courage héroïque, le plus grand nombre des députés ne purent contenir leur enthousiasme. Ils servirent eux-mêmes de gardes au monarque, et le conduisirent au château. Le roi parut au balcon, et jout, pour la dernière fois, des témoignages de l'affection publique. Les nouveaux ministres furent renvoyés, et on rappela Necker, dont le retour depuis Bâle jusqu'à Paris fut un véritable triomphe. Bientôt Louis XVI engagea les princes de sa famille à sortir du royaume. Ses tantes ne les suivirent que le 19 février 1791. Déjà le premier crime se préparait. Les gardes du monarque ayant donné un repas au régiment de Flandre, qui venait d'arriver à Versailles, on répandit que dans ce festin la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, et on en attribuait la cause à la reine, qui, avec son époux, avait assisté un instant au banquet. En apprenant cette fausse nouvelle, Paris fut en combustion; à ce motif se joignit la disette, qui ce jour-là même s'était fait sentir plus qu'à l'ordinaire. Le 5 octobre 1789, des hommes et des femmes armés de piques, traînant à leur suite des canons, se dirigèrent sur Versailles. Ils y arrivèrent entre quatre et cinq heures du soir, et passèrent le reste de ce jour à vomir des imprécations contre la reine, à insulter à coups de pierres les gardes du corps, qui eurent à essuyer en outre une décharge de fusils de la part de la milice de Versailles. Lafayette, commandant de la garde nationale, ne sut pas prévenir ces désordres, et les autres troupes restèrent dans l'inaction. Celles qui étaient attachées à la garde du roi avaient reçu la défense expresse de faire feu sur le peuple. Enhardis par le succès, le jour suivant, à 5 heures du matin, des scélérats payés, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, forcent les sentinelles, enfoncent les portes du château, se répandent dans les appartements, massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabre le lit d'où elle venait de s'échapper pour courir avec ses enfants auprès du roi, qui ne perdit jamais sa sérénité. Enfin Lafayette, à la tête de la garde bourgeoise, parvint à dissiper les brigands. En même temps le roi parut au balcon, et demanda grâce pour les gardes du corps: la multitude, passant tout-à-coup de la rage à la joie, répondit par le cri de *vive le roi!* Le résultat de cette expédition fut de conduire le monarque et sa famille à Paris. Il s'établit dans le château des Tuileries, où depuis plus de cent ans les rois n'avaient pas fait

leur résidence habituelle. On désigna le duc d'Orléans comme l'auteur de cette funeste journée: le roi ne l'ignorait pas; et, lorsqu'il aurait fallu un grand exemple, il se borna à l'exiler en Angleterre. Huit mois après, le duc revint à Paris: il se présenta au monarque, qui lui adressa ces paroles: « Mon » cousin, que tout soit oublié! » Mais la bonté extrême n'est qu'un encouragement à de nouveaux crimes. Louis XVI invita l'assemblée à venir à Paris. Depuis ce jour, il ne compta que des sacrifices et n'essuya que des humiliations. On le força non-seulement de licencier ses gardes fidèles, mais d'en accepter d'autres dont le commandant relevait de la municipalité de la capitale, qui, composée et soutenue par la faction jacobine, commençait à exercer un pouvoir illimité. Le 14 février 1790, le roi fut obligé d'accepter la nouvelle constitution; mais sa conscience l'empêcha d'abord de sanctionner la constitution civile du clergé. Plus tard, il eut la coupable faiblesse de lui donner sa sanction: c'est une page à déchirer dans l'histoire d'un fils de saint Louis. Le départ de ses tantes donna lieu à des débats scandaleux: on craignit le sien, et au moment où il allait partir pour Saint-Cloud, on l'obligea de rentrer au château. C'est alors qu'il dit avec un sentiment douloureux: « Je ne croyais pas être pri- » sonnier au milieu de mes peuples. » Les insurrections et les massacres continuaient dans le midi. Sur plusieurs points du royaume, les troupes et les marins étaient dans un état de révolte. A Nancy, les soldats se réunirent au peuple, et firent feu sur la milice que le roi envoyait pour rétablir l'ordre dans cette ville. Louis avait été forcé d'éloigner ses chapelains et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne. Necker avait demandé sa retraite (dans le mois d'août 1790), se voyant haï par cette même populace qui l'avait tant encensé. Tous les titres de la noblesse furent supprimés, les biens du clergé envahis. Presque en même temps, de nouvelles lois furent établies contre les princes et les autres émigrés. La calomnie, poursuivant toujours ses victimes, accusa la reine de plusieurs complots absurdes. Le monarque, abreuvé de chagrins, n'avait presque plus d'autorité, ni même de volonté, car on l'avait contraint d'entendre la messe d'un prêtre assermenté, et d'écrire aux puissances étrangères qu'il était libre, lorsqu'il gémissait dans l'esclavage le plus cruel. Dans cet état de choses, on le détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille. Il s'évada des Tuileries dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Son intention n'était point de sortir de France, mais de passer à Montmédy, où Bouillé avait réuni un petit nombre de troupes considérées encore comme fidèles. Reconnu à Varennes, il aurait peut-être pu continuer son voyage; mais il aima mieux retomber entre les mains de ses ennemis, que d'exposer la vie des serviteurs zélés qui lui servaient d'escorte. Il ne voyait point, hélas! combien d'autres vies il exposait, par cette impardonnable abnégation de lui-même. On le reconduisit à Paris, prisonnier, au milieu d'une armée de 40,000 gardes nationaux, qui se recrutaient de village en village. L'assemblée délibéra si

elle devait prononcer la déchéance ; mais la pluralité se décida pour la négative. A cette assemblée constituante, devenue presque ridicule, succéda, le 1^{er} octobre de la même année 1791, l'assemblée législative. Louis XVI eut le courage de refuser la sanction aux décrets relatifs à la déportation des prêtres, et au camp de 20,000 fédérés. Irrités de ce refus, les factieux résolurent d'ôter au roi la seule autorité qui lui restât, le *veto* ; et ils imaginèrent la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celle de l'intérieur des Tuileries. On allait briser la porte de l'OEil-de-Bœuf ; c'en était fait de la famille royale. Un seul homme désarma les assassins, ce fut Louis XVI. Il ouvre lui-même la porte, en disant : « Je ne crois rien avoir » à craindre des Français. » Cependant le trouble allait toujours en croissant. Le roi est contraint de se retirer dans l'embrasure d'une fenêtre ; plusieurs serviteurs fidèles lui font un rempart de leur corps. Un furieux se place devant le monarque, pour offrir sans cesse à ses regards, ces mots, *la mort*, écrits sur ses vêtements ; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation ; un troisième, tenant d'une main un pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, crie : *A bas le veto !* Des hommes et des femmes, brandissant leurs armes, crient également : *Où est l'Autrichienne, madame Veto ? Sa tête ! sa tête !* D'autres voix font entendre ces mots terribles : *Il faut qu'il mette le bonnet rouge, ou nous le poignerons !* Les grenadiers, accourus auprès de sa personne, lui disent d'être sans inquiétude, qu'ils périront avant lui. — *Mettez la main sur mon cœur*, répondit-il en y portant celle de l'un d'entre eux, *voyez si je tremble : on est tranquille quand on fait son devoir.* Un des brigands place un bonnet rouge sur sa tête, et lui ordonne de jurer *qu'il ne trahira plus les Français.* Louis répond : « J'ai » toujours aimé le peuple, j'aime la constitution ; je » la maintiendrai de tout mon pouvoir. » Ce même peuple passa alors, ainsi qu'il avait coutume, de la rage extrême à l'extrême joie, en s'écriant : *Bravo ! bravo ! Vive le roi !* Le maire Péthion, avec une lâche hypocrisie, s'adressa enfin au peuple, en disant : « Citoyens, vous êtes venus ici avec la dignité » d'hommes libres, sortez maintenant avec la même » dignité avec laquelle vous êtes venus. » L'assemblée laissa cet attentat impuni : aussi fut-il renouvelé le 10 août. Le tocsin sonne, des hordes de Marseillais, unis au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carrousel, et tournent leurs canons contre le château. Le roi, averti d'avance, avait fait lui-même la visite des postes, pour encourager les soldats : les uns criaient : *Vive le roi !* les autres *Vive la nation !* La plupart d'entre eux se rangèrent ensuite du côté des brigands. Il n'y eut que le régiment suisse et quelques gardes nationaux qui montrèrent une contenance ferme. Le roi avait envoyé demander à l'assemblée une députation pour contenir la multitude, il l'attendit en vain. Le département, qui s'était rendu auprès de lui, était sans force. Il suivit alors le conseil de Rœderer,

procureur du département, et se rendit à l'assemblée nationale avec sa famille et quelques personnes de sa suite. En partant, il dit à ceux qui lui étaient restés fidèles : « Messieurs, il n'y a plus rien à faire » ici, ni pour vous ni pour moi ; allez-vous-en. » La famille royale entra dans la salle de l'assemblée au milieu de cris affreux. Pendant ce temps, les hostilités avaient commencé aux Tuileries. Les Suisses triomphèrent d'abord ; mais, accablés par le nombre, ils durent céder. Si trois cents d'entre eux, qui avaient suivi le roi à l'assemblée, et si le régiment qu'on avait fait venir de Courbevoie, et qui s'avancait sur Paris, se fussent réunis à eux avec les hommes restés fidèles, peut-être la monarchie n'eût-elle pas succombé : mais Louis XVI, sollicité par l'assemblée, signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes. Les brigands se jetèrent alors sur les Suisses qui furent presque tous massacrés, et le château fut livré au pillage. Le roi demeura trois jours au sein de l'assemblée. C'est de la loge du *Logographe* qu'il entendit prononcer sa déchéance, et l'ordre de le conduire au Temple avec sa famille. On les y transporta le 13 août. Après avoir abattu plusieurs bâtiments, on entoura la prison d'un large fossé, défendu par une enceinte de murailles très-élevées. On diminua le jour de toutes les fenêtres, et il fallait passer par sept guichets et huit portes de fer avant de pénétrer à l'appartement du roi. Ce prince, souvent faible et irrésolu en des circonstances où il fallait agir, devint alors un modèle de résignation et de courage : la religion le soutenait au milieu des outrages de toute espèce. L'assemblée législative fut remplacée par la convention, dont le premier acte fut d'abolir la royauté. Quand Manuel vint en apporter la nouvelle au roi, Louis en causa avec lui comme d'une chose qu'il avait prévue. Dans sa prison, ses paroles, ses actions, ses regards même, tout était soumis à la plus minutieuse surveillance, et chaque jour on inventait de nouveaux moyens de le tourmenter. On alla jusqu'à ne lui permettre de voir sa famille qu'à l'heure des repas, et peu avant son procès il en fut entièrement séparé. Les puissances, revenues de leur longue léthargie, avaient embrassé, mais trop tard, leur propre cause dans celle du roi de France : les Autrichiens et les Prussiens étaient sur le territoire français. Les jacobins furieux se vengèrent par les massacres de septembre. La tête sanglante de la princesse de Lamballe fut apportée jusque sous les fenêtres du roi. Pendant ce temps, on préludait à sa condamnation. Traduit à la barre, inopinément et sans conseils, il répondit, avec autant de calme que de modération, sur trente-quatre chefs d'accusation qui se détruisaient réciproquement l'un l'autre. Comme on lui reprochait jusqu'à ses aumônes, il répondit avec la même simplicité : « Mon plus grand plaisir fut de faire du » bien ; mais en général je ne me rappelle pas les » dons que j'ai faits. » Malgré l'opposition d'une partie des députés, on lui accorda des défenseurs. Il choisit Malesherbes, Tronchet et Desèze. Ce fut Malesherbes qui, le 14 décembre, fut introduit le premier dans la prison du Temple. Aussitôt que le roi le vit, il quitta un Tacite qu'il tenait ouvert, et

le serra dans ses bras. « Votre dévouement est » d'autant plus généreux, lui dit-il les yeux humides » de larmes, que vous exposez votre vie, et que » vous ne sauvez pas la mienne. » Malesherbes essaya de lui présenter un avenir moins funeste ; mais Louis XVI reprit : « J'en suis sûr, ils me feront » périr ; ils en ont le pouvoir et la volonté : n'im- » porte, occupons-nous de mon procès comme si je » devais le gagner, et je le gagnerai en effet, parce » que la mémoire que je laisserai sera sans tache. » Il exigea que Desèze supprimât la péroraison de son plaidoyer, qui était très-pathétique. « Je ne veux » pas attendrir, dit-il, ceux qui vont me juger. » Sa sensibilité était extrême. Un jour, étant seul avec Malesherbes, il lui dit : « J'ai une grande peine ! » Desèze et Tronchet ne me doivent rien ; ils me » donnent leur temps, leur travail, et peut-être » leur vie : comment reconnaître un tel service ? Je » n'ai plus rien, et quand je leur ferais un legs, on » ne l'acquitterait pas. — Sire, répondit Malesher- » bes, leur conscience et la postérité se chargent de » leur récompense. Vous pouvez déjà leur en ac- » corder une qui les comblera. — Laquelle ? — Em- » brassez-les. » Lorsqu'ils se présentèrent le lende- main, il les pressa contre son cœur, et tous les deux fondirent en larmes. Le 26 décembre il parut à la barre, accompagné de ses trois défenseurs. C'est en vain qu'ils parlèrent au nom de la raison, des lois, de l'humanité : la mort de Louis était décidée d'avance. Le roi cependant pria Malesherbes de lui aller chercher un prêtre insermenté, que madame Elisabeth sa sœur lui avait indiqué. Il était si certain qu'on le ferait mourir que, depuis le 14 janvier, il avait ajouté à ses prières celles des agonisants. Son arrêt fut enfin prononcé, et il fut condamné à mort à la majorité de cinq voix seulement. Ses défenseurs demandèrent inutilement l'appel au peuple et le sursis. Desèze avait eu raison de dire dans sa défense : « Je croyais trouver ici des juges, » et je n'y vois que des accusateurs. » Ce fut Malesherbes qui lui annonça le premier son arrêt de mort. Il le trouva dans l'obscurité, les coudes appuyés sur une table, le visage couvert de ses mains, et plongé dans une profonde méditation. Quand le roi l'eut aperçu : « Depuis deux heures, dit-il, je » suis occupé à rechercher si, dans le cours de mon » règne, j'ai pu mériter le plus léger reproche. Eh » bien ! monsieur de Malesherbes, je vous le jure » dans toute la vérité de mon cœur, comme un » homme qui va paraître devant Dieu, j'ai con- » stamment voulu le bonheur du peuple, et jamais » je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » M. de Malesherbes lui rapporta qu'au sortir de l'assemblée un grand nombre de personnes l'avaient entouré, en lui disant que le roi ne périrait qu'après eux et leurs amis : « Les connaissez-vous ? lui dit » Louis en changeant de couleur ; déclarez-leur que » je ne leur pardonnerais pas, s'il y avait une goutte » de sang versée pour moi. Je n'ai pas voulu qu'il » en fût répandu, quand peut-être il aurait pu me » conserver le trône et la vie ; je ne m'en repens » pas. » Il s'en serait sans doute repenti, s'il avait pu prévoir combien ses ennemis en devaient encore

répandre, qui n'aurait pas coulé s'il avait fait usage de son autorité pour les contenir, lorsqu'il en était encore temps. Ce qui affligea le plus le roi, ce fut d'apprendre que le duc d'Orléans avait voté sa mort. Malesherbes put obtenir qu'on accordât à Louis XVI le confesseur qu'il avait demandé. Il en fit part à ce monarque, qui dit avec un transport de joie : « La mort ne m'effraie plus, et j'ai la plus » grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » Il employa les jours suivants en exercices de piété. Il eut cependant un moment l'air agité. « Il se pro- » menait à grands pas, dit Malesherbes, tenant un » morceau de pain. Cléry, son valet de chambre, le » considérait attentivement, et s'aperçut de son » émotion... Tout-à-coup il s'arrête, et se tournant » brusquement vers Cléry, il lui présente l'aliment » qu'il tient à la main : Mon ami, lui dit-il, prenez » la moitié de ce pain, afin qu'avant ma mort j'aie » au moins le plaisir de partager quelque chose avec » vous. » Le 20 janvier, on lui fit la lecture de son jugement ; il l'entendit avec une fermeté rare, et demanda sa famille et un confesseur. Il mit tant d'onction, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, qu'il étonna le farouche Hébert. Louis se chargea d'apprendre lui-même la nouvelle de sa mort à sa famille. La reine et madame Elisabeth se montrèrent au niveau de son courage. Sa fille s'évanouit ; son jeune fils était inconsolable. A minuit, il soupa peu, mais de bon appétit, se jeta ensuite sur un lit, et dormit d'un sommeil tranquille. Cléry l'éveilla à cinq heures pour l'habiller ; il entendit ensuite la messe, où il communia. A huit heures, on vint pour le conduire à l'échafaud ; il demanda une paire de ciseaux pour se couper les cheveux ; mais on lui donna la mortification de se les voir couper par le bourreau. La veille, on ne lui avait pas permis de se servir d'un couteau pour son souper : « Me croirait-on, demanda-t-il, assez lâche » pour me détruire ? » Parmi plusieurs objets qu'il remit à Cléry pour être donnés à la reine, il y avait un petit paquet sur lequel était écrit de sa main : *Cheveux de ma femme, de ma sœur et de mes enfants*. Il ajouta, en les confiant à son fidèle serviteur, qui fondait en larmes : « Dites à ma femme » que je lui demande pardon de ne l'avoir pas fait » descendre : j'ai voulu lui épargner la douleur d'une » séparation cruelle. » Il confia un autre paquet à un commissaire, en le chargeant de le remettre au conseil général de la commune. C'était son testament, où, après avoir professé les sentiments d'un vrai chrétien, il recommanda à la convention les personnes qui lui sont chères, pardonna à ses ennemis, et ordonna à son fils, en cas qu'il règne un jour, de leur pardonner de même. Ce testament, connu de tout le monde, est un monument éternel de sensibilité, de vertu et d'héroïsme. Louis traversa la première cour à pied, et tourna ses derniers regards vers l'appartement qui renfermait sa famille. Arrivé à la seconde, il monta dans une voiture où se trouvaient son confesseur, un officier et un sous-officier de gendarmerie. La voiture suivit le boulevard, bordé d'une quadruple haie de gardes nationaux, au nombre de près de cent mille ; la plupart sem-

blaient affligés, mais aucun n'osa prendre la défense d'un prince malheureux. Arrivé au pied de l'échafaud, place Louis XV, son confesseur s'écria : « Fils » de saint Louis, montez au ciel ! » On aurait cru, à l'air de Louis XVI, qu'il obéissait à sa voix ; il ne parut un peu ému qu'au moment où l'exécuteur lui coupa les cheveux et voulut lui lier les mains ; il s'y refusa, en disant : *Je suis sûr de moi* : on insiste ; son confesseur lui dit alors : « C'est le dernier sacrifice, un trait de ressemblance de plus avec Jésus-Christ ; » et il tend les mains avec résignation. Il s'avance du côté gauche de l'estrade, et dit d'une voix forte : « Français, je meurs innocent ; c'est du haut de l'échafaud et près de paraître devant Dieu que je vous dis cette vérité : je pardonne à mes ennemis ; je désire que ma mort soit utile au peuple ; et que la France... » A ces mots un roulement de tambours étouffe ses dernières paroles. Quelques voix crièrent : *Grâce ! grâce !*... Il n'existait plus. Un des bourreaux tenant sa tête à la main, fit deux fois le tour de l'échafaud, la montrant au peuple, qui fit entendre ces paroles barbares : *Vive la nation ! vive la république !*... Parmi les spectateurs, plusieurs trempèrent des morceaux de linge dans son sang, et se distribuèrent une partie de ses vêtements, qu'ils mirent en lambeaux pour les vendre ou pour les garder comme des reliques. En effet, dans les derniers jours de sa vie, Louis avait montré toutes les vertus d'un saint, et il mourut avec la foi et la constance d'un martyr. Son corps fut transporté à la Madeleine et consumé dans de la chaux vive, d'après l'ordre de la convention. Cependant les recherches pratiquées en 1814 en firent retrouver une partie, et ces restes précieux furent transportés à Saint-Denis au mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. Louis avait une instruction peu commune ; il parlait purement le latin, possédait parfaitement l'histoire et la géographie. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style simple, mais pur, noble et éloquent. On lui attribue un portrait du ministre Choiseul, qui ne serait pas indigne de Tacite. C'est d'après ses observations qu'un académicien célèbre reforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du nord. Le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, fut étonné de la parfaite connaissance que Louis XVI avait de ce pays. Ami des sciences et de tout ce qui pouvait contribuer à leurs progrès, il donna l'ordre à tous les marins, quoique la France fût alors en guerre avec la Grande-Bretagne, de respecter le pavillon du capitaine Cook, et de secourir en tout lieu ce célèbre navigateur. A cette même époque, il apprit en peu de temps l'anglais, et le parlait avec beaucoup de facilité. Sans faste, simple dans ses goûts comme dans ses mœurs, il aimait le travail et les plaisirs innocents. La lecture, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques furent ses seuls délassements. Ses défauts mêmes ne portaient que d'une bonté extrême, qui le rendit trop confiant à l'égard de quelques-uns de ses ministres, et d'une modestie excessive qui lui fit tenir une conduite toujours vacillante en des circonstances où son propre salut et celui de l'état exigeaient des coups vigoureux et des punitions

exemplaires. Tel est le monarque que des monstres envoyèrent à l'échafaud au milieu de la France muette de terreur, et malgré l'indignation de toute l'Europe.

LOUIS XVII (Charles), fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1785, reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie. Après la mort de Louis-Joseph-François-Xavier, son frère aîné, arrivée le 4 juin 1789, il prit le titre de dauphin. Cet enfant, confié d'abord aux soins de madame de Tourzel, joignait à tous les avantages d'une heureuse physionomie les inclinations les plus douces et l'esprit le plus ouvert. Le 20 juin 1792, il avait été frappé des excès de la populace ; le lendemain, dès qu'il entendit battre le tambour, il se réfugia tout tremblant entre les bras de la reine, et lui dit : « Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini ? » Lorsque Louis XVI fut enfermé au Temple, il partagea sa captivité. Mais, à l'époque du 21 janvier, il y avait près de deux mois qu'il était séparé de son père. Marie-Antoinette reposa avec complaisance ses yeux fatigués de larmes sur le jeune roi. Ce fut au nom de Louis XVII que les héros de la Bretagne et de la Vendée volèrent à la victoire et à la mort. Ce prince était l'espoir de la monarchie. Quelques Français loyaux, entre autres Toulan et Lepitre, entreprirent de le délivrer ; mais leurs tentatives n'eurent d'autre effet que de rendre plus sévère la surveillance des tyrans, et de faire séparer le fils d'avec la mère : ce fut le 3 juin 1793 qu'eut lieu cette cruelle séparation. Louis fut arraché aux embrassements maternels pour être confié à l'infâme Simon et à sa femme, qui épuisèrent leur imagination à inventer tout ce qui pouvait altérer ses forces morales et physiques. On lui mettait sans cesse dans la bouche des chants révolutionnaires et démagogiques, qu'il était obligé de répéter sous peine des traitements les plus barbares. Le vin, les liqueurs fortes, les propos obscènes, rien n'était oublié pour achever de détruire en lui le fruit de sa première éducation ; mais, à la honte de ses corrupteurs, ces efforts furent souvent inutiles. Des mains de Simon, Louis XVII tomba entre celles de deux gardiens qui enchérent sur leurs prédécesseurs. Un cachot plus infect et plus obscur encore fut choisi pour lui servir de prison. Dans l'impossibilité de communiquer avec qui que ce fût, le captif ne voyait pas même la main avare qui lui faisait passer une grossière nourriture. Le soir, lorsqu'une voix terrible lui avait ordonné de prendre du repos, ses bourreaux interrompaient son sommeil pour lui crier encore plus fort : « Ca-pet, où es-tu ? dors-tu ? » L'enfant effrayé sortait de son lit en chemise, et allait se présenter devant ces bêtes féroces, qui renouvelaient peu d'instants après le même supplice. Au sein de la convention, pas une voix n'osa pendant longtemps s'élever en faveur de ce royal infortuné, et, quand quelques députés demandèrent que l'on envoyât hors de France ce nouveau Joas, pour qu'il cessât de devenir un point de ralliement, on entendit à la tribune le député Matthieu prononcer ces paroles à jamais effroyables : « La convention et son comité, étrangers

à toute idée d'améliorer le sort des enfants de *Capet*, savent comment on fait tomber la tête des rois, mais ils ignorent comment on élève leurs enfants. » Le 22 janvier 1795, Cambacérés, au nom des comités réunis, insista sur la nécessité de retenir captifs les enfants royaux, sans doute pour prévenir de la part des ennemis de la France des hostilités qu'ils redoutaient; mais ces précautions furent inutiles. Louis XVII dépérissait de plus en plus. Le chirurgien Desault fut appelé, mais trop tard, et le jeune prince expira, victime des mauvais traitements et des crimes de la convention. On a cru pendant longtemps que ses jours avaient été hâtés par l'effet du poison : le contraire est aujourd'hui reconnu. Par un événement qui parut alors très-extraordinaire, Desault, qui avait déclaré la cure impossible, mourut peu de jours après. La dépouille mortelle du jeune prince fut déposée dans la fosse commune de la paroisse Sainte-Marguerite, où l'on n'a pu retrouver ses restes.

LOUIS XVIII, roi de France, né à Versailles le 17 novembre 1755, était le quatrième fils du vertueux dauphin dont la France pleura la mort prématurée. Sa mère était Marie-Josèphe de Saxe. Il fut baptisé sous les noms de Louis-Stanislas-Xavier, et eut le titre de comte de Provence. Dès sa première jeunesse, il montra un goût décidé pour les sciences et les lettres, et obtint, sous le voile de l'anonyme, plusieurs succès littéraires. Le comte de Provence épousa, le 14 mai 1771, Marie-Josèphe de Savoie, et son frère, Louis XVI, étant monté sur le trône, il prit le titre de *Monsieur*. Assidu à l'étude, il vivait dans la retraite, au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe. Ce fut à cette époque qu'il connut madame de Balbi, dame d'atours de Madame, et dont l'esprit fut le principe d'une liaison, du reste innocente. Les apôtres du philosophisme avaient, depuis plusieurs années, jeté les semences d'un bouleversement général. On parlait hautement d'abus et de réformes, et Monsieur crut que l'on conjurerait l'orage si l'on faisait quelques concessions. Aussi, à l'ouverture de la première assemblée des *Notables*, le 22 février 1787, nommé président de l'un des sept bureaux qui la représentaient, il vota sur quelques points en faveur de ce que l'on appelait alors l'opinion publique, et la section qu'il présidait fut appelée le *bureau des sages*. Il se prononça pour l'égalité numérique de la représentation nationale, et, après l'exil du parlement à Troyes, ce fut lui qui se rendit à la cour des comptes pour faire enregistrer l'édit du roi, relatif à la loi du timbre et à celle d'une subvention territoriale. Deux ans après, la révolution ayant éclaté, Monsieur s'imposa la plus grande réserve. Il fut accusé néanmoins, le 25 décembre 1789 (huit mois après l'ouverture des états généraux), d'être le chef d'une conspiration, et d'avoir pour agent le marquis de Favras. Mais il se rendit le lendemain à l'Hôtel de ville, et expliqua aux représentants de la commune la nature de ses liaisons avec cet infortuné dans un discours si clair et si éloquent, qu'il excita des applaudissements universels. En février 1791, lors de la fuite de

Mesdames, tantes du roi, on répandit encore le bruit que Monsieur devait les suivre. Une députation se présente au palais du Luxembourg, s'introduit chez le prince, et les orateurs de cette populace égarée lui demandent impérieusement s'il est vrai qu'il veuille quitter la France. Monsieur répond négativement. Un de ces orateurs ayant ajouté : — « Et si le roi venait à partir ? — Osez-vous bien le » prévoir ? » répliqua le prince, en fixant sur le questionneur un regard pénétrant. L'air noble et calme de Monsieur imposa à la multitude. Mais, les circonstances s'aggravant de plus en plus, le roi dut s'éloigner, laissant l'ordre à son frère de prendre le même parti. Une heure après le départ du monarque, Monsieur effectua le sien, accompagné seulement du comte d'Avray. Il avait pris le titre de comte de Lille. Au moment où il franchissait la frontière, Louis XVI, arrêté à Varennes, était reconduit prisonnier à Paris. Le voyage du comte de Provence donna lieu à une brochure écrite par Monsieur lui-même, et intitulée : *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz*, imprimée à Londres en 1791, et à Paris en 1823. Monsieur et le comte d'Artois se mirent à la tête de l'émigration, et du château de Schœnbrunstadt, près Goblentz, ils écrivirent au roi pour lui annoncer la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires français, l'engageant en même temps à ne pas donner son adhésion à l'acte constitutionnel. Malheureusement, cette lettre fut rendue publique et ne fit qu'aggraver le sort de Louis XVI. Le 1^{er} janvier 1792, l'assemblée, dans sa fureur, porta un décret d'accusation contre Monsieur, et, de sa propre autorité, le déclara, le 16, déchu de son droit à la régence. Cependant les troupes alliées entrèrent sur le territoire français. Monsieur et le comte d'Artois vinrent les rejoindre le 11 septembre, à la tête de 6,000 hommes. Mais la retraite de l'armée prussienne les obligea de quitter le sol de la France; et le 13 novembre, ils furent contraints de licencier leur armée. Les illustres proscrits apprirent au château de Ham, en Westphalie, la mort tragique de Louis XVI. Le 28 janvier 1793, ils reconnurent le dauphin, roi de France, sous le nom de Louis XVII. Le comte de Provence prit le titre de régent, et nomma son frère lieutenant général du royaume. Pendant ce temps-là, Toulon ayant été pris par les escadres combinées anglaise, espagnole et napolitaine, le régent, qui s'était séparé du comte d'Artois, crut l'occasion favorable pour rentrer en France : mais la politique étrangère s'opposa à ce qu'il fût admis dans Toulon, dont les habitants l'attendaient avec impatience. Forcé de quitter Turin où il avait fixé son séjour, il se rendit à Vérone, et à la nouvelle de la mort prématurée de Louis XVII, il se proclama roi sous le nom de Louis XVIII. Les succès des armées françaises, en Italie, ayant alarmé le gouvernement vénitien, il dut quitter Vérone en avril 1796, et se rendit à l'armée de Condé. Mais sa présence y donnait de l'ombrage à la cour de Vienne, et il se retira. Traversant la Souabe, où les révolutionnaires français avaient de nombreux partisans, il arriva le 19 juillet à Dillingen, où, à la suite d'un

complot contre sa personne, un coup de feu, parti d'une fenêtre, lui effleura le haut de la tête, et le sang qui en jaillit lui couvrit la figure. « Ah ! sire, » s'écria le comte d'Artois, une ligne plus bas ! — « Eh bien ! répondit tranquillement le roi, un peu plus bas, le roi de France s'appelait Charles X. » Enfin, le duc de Brunswick lui permit de résider à Blankembourg, dans le cercle de la Basse-Saxe. C'est là que le rejoignit l'abbé Edgeworth, qui avait assisté Louis XVI, et qui était parvenu à s'échapper de France. Le roi le choisit pour son confesseur. Ce prince entretenait des correspondances en France, notamment avec Pichegru. Elles furent saisies, et donnèrent lieu à plusieurs arrestations. Celle que l'on trouva chez Le Maître compromit plusieurs membres de la convention. La Villehurnois, Brotier, Duverne de Presle, furent condamnés à mort. Enfin, la révolution du 18 fructidor expulsa du corps législatif la plupart des partisans que les royalistes étaient parvenus à s'y former. Sur ces entrefaites, un complot qui tendait à tuer le roi s'était formé à Hambourg. Menacé par des assassins que soldait le Directoire, Louis XVIII dut sa conservation au zèle vigilant de ses serviteurs. Au commencement de 1798, Paul I^{er}, empereur de Russie, lui offrit pour résidence le château ducal de Mittau, capitale de la Courlande. Ce fut dans cette ville que le roi fit célébrer le mariage du duc d'Angoulême avec Madame, fille de Louis XVI, laquelle, depuis son échange (1795) avec les commissaires français, était restée à Vienne. Cependant Paul I^{er} ayant rompu, en 1801, avec l'Angleterre, et étant devenu l'ami de Bonaparte, alors premier consul, intima au roi l'ordre de quitter ses états dans les vingt-quatre heures. Parmi tous les souverains, il n'y eut que Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, qui voulût accorder un asile au monarque malheureux. On lui assigna Varsovie pour demeure. Deux ans s'étaient écoulés depuis qu'il habitait cette ville, lorsque, le 26 février 1803, le général Keller lui fit, de la part du premier consul, la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer les princes de sa famille, moyennant les indemnités les plus brillantes, lui offrant même, quoique indirectement, le royaume de Pologne. Le noble refus du roi irrita vivement Bonaparte. Un sénatus-consulte ayant, le 18 mai 1804, déféré le titre d'empereur des Français à Napoléon, Louis XVIII adressa de Varsovie à tous les souverains de l'Europe une protestation contre ce titre, et contre tous les actes ultérieurs auxquels il pourrait donner lieu. Cette même année, l'empereur Alexandre invita Louis XVIII à venir résider encore à Mittau. Le roi s'y rendit immédiatement. Pendant ce voyage il eut, en Suède, une entrevue avec le comte d'Artois. Lorsque l'empereur Alexandre conclut le traité de Tilsitt, le 8 juillet 1807, Louis XVIII s'embarqua pour la Suède, résolu de fixer désormais son séjour en Angleterre. Il y habita le château de Hartwel, dans le comté de Buckingham. La reine y mourut le 13 novembre 1810, et l'on transporta son corps en Sardaigne. Cependant un avenir plus heureux se préparait pour les petits-fils

de saint Louis. Bonaparte tomba, et, le 26 avril 1814, Louis XVIII arriva à Calais. C'est de Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua le 2 mai la fameuse déclaration, base de la *Charte constitutionnelle*, qu'il promettait aux Français. Le lendemain il fit son entrée dans la capitale, où il fut accueilli par un peuple heureux de trouver dans son souverain légitime le médiateur qui réconciliait la France avec l'Europe. En effet, Louis XVIII conclut avec les diverses puissances belligérantes un traité de paix par lequel la France conservait ses limites telles qu'elles existaient à l'époque du 1^{er} janvier 1792, avec une augmentation de territoire du côté de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie. La charte constitutionnelle octroyée par le roi fut solennellement proclamée dans le corps législatif le 4 juin. Par cet acte le roi garantissait aux Français l'établissement du gouvernement représentatif, le libre consentement de l'impôt par les députés des départements, l'égalité admissibilité aux emplois, la liberté individuelle et celle de la presse, sauf la répression des abus, le libre exercice des cultes (la religion catholique restant celle de l'état), la responsabilité ministérielle, le jugement par jury, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la consolidation de la dette publique; enfin, le roi déclarait considérer la vente des biens nationaux comme irrévocable, et les opinions ainsi que les votes émis durant la révolution, comme à l'abri de toute responsabilité légale. Louis espérait par ces concessions parvenir à fermer l'abîme des révolutions; mais de nouvelles épreuves lui étaient réservées. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis son retour dans sa patrie, que déjà se tramait un complot dont le but était de relever le trône impérial. D'accord avec les mécontents, Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe, et entra à Paris le 20 mars 1815. Le roi, qui en était parti précipitamment quelques heures auparavant, se rendit à Gand, pour y attendre l'issue de cette invasion que tout annonçait devoir être éphémère. La bataille de Waterloo, livrée le 18 juin, renversa pour la seconde fois le conquérant qui avait cru pouvoir fonder sa dynastie sur la victoire. Les alliés pénétrèrent encore dans la capitale: mais cette fois, bien moins généreux, ils laissèrent en partant une armée d'occupation et exigèrent la remise de plusieurs places fortes, et des contributions énormes. On nous reprit aussi tous les objets d'art dont nous avions dépouillé les nations vaincues. Louis XVIII, de retour à Paris, s'occupa de guérir les nouvelles plaies de la France. Sa première pensée fut de proclamer une amnistie générale dont il n'excepta qu'un petit nombre de personnages complices du retour de Bonaparte. Sentant combien la présence des troupes étrangères blessait les sentiments français, il obtint qu'elles partissent avant le terme fixé, et qu'une réduction eût lieu sur les contributions imposées à la France. Mais ces bienfaits ne purent désarmer le génie révolutionnaire: Louvel assassina le duc de Berry le 13 février 1820, au moment où il sortait de l'Opéra, et des complots contre les Bourbons furent tramés sur divers points de la

France. Cependant, une révolution démocratique s'étant accomplie au delà des Pyrénées, Louis XVIII se crut assez sûr de sa puissance pour envoyer, en 1822, une armée au secours de Ferdinand VII. Le duc d'Angoulême dirigea, avec autant de fermeté que de modération, cette guerre heureusement terminée en moins de six mois. Mais les fatigues avaient altéré la santé du roi. Malgré le dépérissement de ses forces, il continuait de se montrer en public et dans les conseils. Le 25 août 1824, jour de la Saint-Louis, il répondit à son frère qui lui conseillait de ne pas recevoir : « Un roi de France meurt, mais » il ne doit pas être malade. » Averti du danger de son état, il voulut consacrer ses derniers jours à la piété, et, le 16 septembre, il expira après avoir demandé et reçu les sacrements de l'Eglise. Ce prince avait des connaissances variées, un esprit applicable aux grandes comme aux petites affaires, une élocution facile et pleine de dignité. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect; la bienveillance de son cœur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher; toujours calme, on pouvait tout lui dire, il savait tout entendre; pour les délits politiques, le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli, sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Nul monarque n'avait pris les rênes de l'état dans des circonstances plus critiques, mais aussi dans des conjonctures plus favorables à une restauration fondamentale. Louis XVIII, au lieu de régénérer la France, en reconstruisant l'édifice politique sur la base de la religion et des vrais principes, se contenta de conclure, par sa Charte, une sorte de compromis avec les partis. Dominé par les préoccupations de sa jeunesse, accessible aux illusions philosophiques, quoique personnellement religieux, il sourit à l'esprit du jour. On le vit consacrer les spoliations révolutionnaires, amnistier la fidélité, déchaîner sur la France le fléau de la liberté de la presse, accepter pour ministre un régicide.... Il rêvait le bonheur de la France et la gloire de sa race : sans le vouloir, il préparait une commotion nouvelle et l'exil de sa famille. Louis XVIII a continué la révolution, en la modifiant : il n'a point restauré la monarchie.

LOUIS (saint), petit-neveu de saint Louis, roi de France, neveu, par sa mère, de sainte Elisabeth de Hongrie, naquit en 1275, de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otage au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacrements, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir; mais il montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement,

comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles-Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères-mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à 22 ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomplit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent l'*Ara cœli*. Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son diocèse, dit un » historien, sous l'habit d'un pauvre religieux; » mais on le reçut à Toulouse avec le respect dû à » un saint, et avec la magnificence qui convenait à » un prince. Sa modestie, sa douceur et sa piété » inspiraient l'amour de la vertu à tous ceux qui le » voyaient. Son premier soin fut d'y visiter les hô- » pitaux, et de pourvoir aux besoins des malheu- » reux. S'étant fait représenter l'état de ses revenus, » il en réserva une petite partie pour l'entretien de » sa maison, et destina le reste aux pauvres. Il en » avait tous les jours vingt-cinq à sa table; il les » servait lui-même, et quelquefois un genou en » terre. Tout le royaume de son père éprouvait les » effets de ses libéralités. Il fit la visite de son dio- » cèse, et laissa partout des monuments de son » zèle et de sa charité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1297, au château de Brignolles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après avoir fait un voyage » dangereux, me voilà enfin arrivé à la vue du » port, après lequel j'ai longtemps soupiré avec » ardeur. Je vais jouir de mon Dieu, dont le » monde me déroberait la possession. Bientôt je » serai délivré de ce poids que je ne puis porter. » Il fut enterré chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sedulius à Anvers, 1602, in-8, et en français par Arnauld d'Andilly.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins, dites *Ad usum Delphini*. Il joignait beaucoup de courage à un carac-

tère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688 ; il prit Philisbourg, Heidelberg, Mannheim ; accompagna ensuite Louis XIV au siège de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé en 1700 à la couronne d'Espagne. Le Grand Dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait au plaisir et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paraît être devenue son épouse. (*Voy. CHOIX.*) Ce prince mourut à Meudon en 1711, de la petite-vérole, à 50 ans. On raconte qu'on lui avait prédit *que fils de roi, il serait père de roi, et qu'il ne régnerait jamais.* Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans les exercices chrétiens.

LOUIS, Dauphin, fils aîné du précédent et père de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en naissant le nom de *duc de Bourgogne*. Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénélon, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il était naturellement emporté ; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étaient naturelles. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrières que par les vertus morales et chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeaient sensiblement. Il voyait les maux : il chercha les remèdes pour les appliquer lorsqu'il serait sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume : il voulut connaître les provinces. Il joignit aux connaissances de la littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage et faire des heureux. La France fondait les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly, le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30^e année, non sans soupçon de poison. On sait les bruits qui coururent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans. Son apologiste, le duc de Saint-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve, au contraire, que le poison donné à ce prince, ainsi qu'à son épouse, est une chose très-réelle, sans néanmoins en accuser nommément personne. « L'espèce de la maladie du dauphin, » dit-il, ce qu'on sut que lui-même en avait cru, » le soin qu'il eut de faire recommander au roi les » précautions pour la conservation de sa personne, » la promptitude et la manière de sa fin, comblèrent » la désolation, et redoublèrent les ordres du roi » sur l'ouverture de son corps. Elle fut faite dans » l'appartement du Dauphin à Versailles : elle épou- » vanta. Fagon, Boudin et quelques autres y déclá-

» rèrent le plus prompt effet d'un poison très-subtil » et très-violent. » C'est pour ce prince que l'illustre Fénélon composa son *Télémaque* et la plupart de ses autres ouvrages. Il avait épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui était morte six jours avant lui : leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis. (*Voy. les Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, par le P. Martineau jésuite, 1712, in-4 ; et son Portrait par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.*) Voltaire ne connaissait sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit : « Nous avons, » à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre » Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les » vertus de ce prince, qui auraient mérité d'être » célébrées, s'il n'eût été que particulier. » Qui ne croirait, à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instants de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains ? Cependant Voltaire, depuis ce temps-là, composa trente volumes, et l'on sait quels volumes ! Et cet ouvrage, qu'il était *honteux pour l'esprit humain* de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince était éminent, puisque, malgré sa religion et sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyart a donné depuis sa *Vie écrite sur les Mémoires de la cour*, 2 vol. in-12, 1782. Quoique en général assez faiblement écrite, elle a l'avantage de l'exactitude ; on y trouve des morceaux curieux et très-intéressants, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes. (*Voy. Louis XIV.*) On a justement appliqué à ce prince, qui aurait fait le bonheur et la gloire de la France, ces vers de Virgile :

Nimium vobis Romana propago

Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.

LOUIS, Dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, père de Louis XVI, né à Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le ciel ne m'a » accordé qu'un fils ; mais il me l'a donné tel que » j'aurais pu le souhaiter. » Il épousa, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Josèphe de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le Dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1765, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignait à des talents naturels des connaissances étendues, et donnait à la France les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 30 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs français. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles de l'Écriture, mises à la tête de son oraison funèbre : *Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei.* Thren. 1. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la

postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Eglise inscrit sans distinction ses enfants : « Voyez, leur dit-il, votre nom placé à la suite de » celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la » nature mettent tous les hommes de niveau, la » vertu seule met entre eux quelque différence; et » peut-être que celui qui vous précède sera plus » grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez » jamais aux yeux des peuples..... » « Conduisez » mes enfants, disait ce bon prince, dans la chau- » mière du paysan : montrez-leur tout ce qui peut » les attendrir; qu'ils voient le pain noir dont se » nourrit le pauvre; qu'ils touchent de leurs mains » la paille qui lui sert de lit.... Je veux qu'ils ap- » prennent à pleurer. Un prince qui n'a jamais versé » de larmes ne peut être bon. » Le roi voulait qu'on augmentât sa pension. *J'aimerais mieux*, dit le dauphin en refusant l'augmentation, *que cette somme fût diminuée sur les tailles*. Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, » dit-il, au royaume qui prétendrait s'enrichir par » un tel commerce, qui sacrifierait des richesses » vraies et durables à des richesses factices et éphé- » mères, qui étoufferait la vertu des citoyens, et » croirait acquérir les moyens de la faire paraître. » Il croyait qu'il fallait chercher la source de tous les désordres propres à ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disait-il, presque » plus que pour rendre la religion méprisante et la » royauté odieuse. Il ne paraît presque point de » livres où la religion ne soit traitée de superstition » et de chimère, où les rois ne soient représentés » comme des tyrans, et leur autorité comme un des- » potisme insupportable. Les uns le disent ouverte- » ment et avec audace; les autres se contentent de » l'insinuer adroitement. Et à quoi bon tant de » livres? La vie entière de l'homme ne suffirait pas » pour lire ce qu'il y a de mieux écrit en quelque » genre que ce soit : on ne fait plus que répéter ce » que les autres ont dit; et si l'on veut s'en éloigner » pour se frayer des routes nouvelles, on donne » dans des écarts. Quel avantage y a-t-il donc à » espérer, pour le progrès des arts et des sciences, » de ce torrent de volumes, de brochures et de » libelles, dont le public est inondé? en deviendra- » t-on plus savant? Au contraire, cette liberté » d'écrire à tort et à travers sur toutes sortes de su- » jets ne produit qu'une science légère et superfi- » cielle, qui est souvent pire que l'ignorance; elle » n'a servi qu'à mettre au jour des principes faux, » dangereux ou détestables, qui enivrent tous les » esprits. » La dévotion du dauphin lui avait dicté plusieurs prières qu'il s'était rendues familières, et qui ont une onction et une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple celle qu'il faisait tous les jours pour le bonheur général du royaume, en s'adressant à Dieu par l'intercession de saint Louis, le plus illustre de ses aïeux, et depuis longtemps son modèle. Elle est en latin et

imite parfaitement l'énergie et la dignité des anciennes oraisons de la liturgie de l'Eglise : *Æterne Deus, qui Francorum imperium benigno favore ab initio tutaris, sancti Ludovici precibus exoratus et votis, da nepotibus, da servo tuo, da populo virtutes imitari, quas coluit; ut pacem intus, pacem foris colentes, ad regni istius lætitiã tota mente tendamus, ubi reges et populi tibi, soli pastori et patri, servientes, æterno inter se caritatis fœdere sociabuntur*. On a publié en 1777 d'excellents *Mémoires pour servir à l'histoire* de ce prince, recueillis par le P. Griffet, 2 vol. in-8. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Proyart, Paris, 1778, in-12. On ne peut rien voir de plus touchant que le *Récit des principales circonstances de la maladie* de ce prince, Paris, 1766. L'auteur de l'*Histoire de la révolution de France* (Montjoie) répand des doutes sur les causes de sa mort, et ne paraît pas trop disposé à la croire naturelle. Quand on réfléchit que le dauphin, la dauphine et la reine moururent dans l'espace de deux ans et demi, et avec les mêmes symptômes, ses conjectures semblent prendre une certaine consistance. « Peut-être, dit-il, faut-il regarder comme un événement qui appartient à l'histoire de la révolution, la mort prématurée du dauphin, père du roi actuel. Ce prince, calomnié, tant qu'il vécut, avec un acharnement qui décélait des desseins bien sinistres, et loué, même par ses ennemis, lorsqu'on n'eût plus à le redouter, était imbu de principes bien contraires à ceux qu'on met aujourd'hui en pratique; et tout ce qu'on connaissait de sa vie privée annonçait qu'il soutiendrait avec fermeté ses opinions religieuses et politiques. Il avait des mœurs pures, l'âme sensible et bienfaisante, du courage, l'amour de l'étude, l'esprit cultivé, le jugement sain, un cœur droit; tout annonçait en un mot qu'il serait un digne successeur de Louis IX, de Henri IV, de Louis XIV; et il est incontestable que s'il eût régné, la monarchie existerait encore sur ses bases; il les eût affermiées, et nous n'eussions jamais vu établi le gouvernement populaire. Sa mort fut donc une véritable conquête pour les novateurs. Je n'entends pas pour cela leur attribuer ce nouveau régicide; mais il est incontestable que les forfaits qu'a enfantés le désir d'une révolution ne sont pas tous bien connus; il en est de secrets, et qu'il n'est pas temps de révéler. Il est certain encore que la postérité aura de grands reproches à faire au feu duc de Choiseul, et qu'elle lui demandera compte de son intimité avec les prétendus philosophes, et de son antipathie pour un prince qui avait toutes les qualités d'un sage. »

LOUIS I^{er}, *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pepin, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il se souleva avec ses frères contre son père, se brouilla ensuite avec eux, gagna avec Charles le Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à

70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros.

LOUIS II, *le Jeune*, fils du précédent, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles le Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 882, dans le temps qu'il levait des troupes pour les opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.

LOUIS I^{er}, d'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, naquit à Bude en 1326, et succéda, en 1342, à Charles-Robert le Boiteux, son père, issu de Charles I^{er}, comte d'Anjou, frère de saint Louis. Il chassa les Juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens : il vengea la mort d'André son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne, après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent VI le fit grand gonfalonier de l'Eglise. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau en 1382, à 56 ans. « Jamais souverain, dit un histo- » rien, n'a été regretté comme il le fut, ni aucune » administration si fort exaltée. Chacun admirait » son habileté à maintenir la paix intérieure et le » talent qu'il avait eu d'établir l'union entre tant de » peuples différents soumis à sa domination. Inac- » cessible aux favoris et aux courtisans, il gouverna » constamment par lui-même, et déploya autant de » sagacité que de fermeté dans la distribution des » charges et dignités, qu'il n'accordait qu'aux ta- » lents, à la vertu et au vrai mérite. Travesti et sans » aucune suite, il aimait à parcourir les provinces » de son royaume pour éclairer de près la conduite » des officiers et des magistrats, et pour tirer avan- » tage des observations que lui faisaient les per- » sonnes qui ne le connaissaient pas. Libéral sans » profusion, il dispensa avec économie les trésors » de l'état; et malgré les guerres nombreuses qu'il » eut à soutenir, il n'établit aucun nouvel impôt. » La restriction des peines aux seules personnes des » coupables date de son règne, comme il fut le pre- » mier qui défendit l'usage des jugements de Dieu » dans les tribunaux. Ne pouvant réprimer l'usure » des Juifs, ruineuse pour le menu peuple, ni faire » de cette nation des citoyens utiles à l'état, il rendit » un édit par lequel il leur fut enjoint de sortir du » royaume. » Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. (*Voy. GARA.*)

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, succéda à Ladislas VI son père en 1516. Trop jeune et trop faible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément à la bataille de Mohacz en 1526, et y périt à 22 ans, et avec lui périrent presque tout le haut clergé et la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la religion et de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite rivière marécageuse, son petit cheval n'ayant jamais pu s'élever jusqu'au bord qui était fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avait puni de ce qu'il avait fait jeter

l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier, où ils furent mangés des poissons; et le genre de mort qui termina les jours du jeune roi rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans ce temps les Turcs, lorsque l'occasion s'en présentait, se portaient à des barbaries qui semblaient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des chrétiens; mais la sainteté de l'Évangile suppose dans des sectateurs des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment où il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvrait son casque tomba et le blessa légèrement au visage; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On retrouva le cadavre du prince peu de temps après, et on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est également décrit par Etienne Brodericus (*voy. ce nom*), et plus en abrégé par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portait le jour de cette bataille. On pourrait bien y mettre pour épigraphe ce vers de *l'Enéide* :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli !

En 1687, le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière et le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohacz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert *le Bon*, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 d'août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voy. JEANNE*, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence; et tous deux furent déclarés innocents dans un consistoire tenu par Clément VI à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut l'an 1362, sans laisser d'enfants. Il avait institué l'ordre du *Saint-Esprit du Nœud*, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *Saint-Esprit*, et commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monuments de la monarchie française*, de D. Montfaucon, et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France du quatorzième siècle*, avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in-8.

LOUIS I^{er}, duc d'Anjou, deuxième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes en 1339. Il se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI,

son neveu. Il se trouva à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait prisonnier. Ce prince, devenu libre, donna Louis pour otage ; mais celui-ci s'évada bientôt d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guienne. Il battit les Anglais en 1373, et en 1377 ; dans ce dernier combat, il fit prisonnier Thomas Filtor, leur général. Il ne s'était occupé, pendant la régence, que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie, deux ans après, avec des trésors immenses pour faire valoir ses prétentions : mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Durazzo, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (voy. ce nom) qu'il avait renvoyé en France faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes, il mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendants tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir.

LOUIS-GUILLAUME. (Voy. BADE-BADE.)

LOUIS D'ORLÉANS. (Voy. ORLÉANS.)

LOUIS (Antoine), né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792, unit au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Ce ne fut pas un homme de génie ; mais il fut abondant. Devenu secrétaire de l'Académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition et de lettres qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Louis voulut, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avait servis dans un vaste hôpital (la Salpêtrière), où il était entré en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, et où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui voulait être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que, chrétien éclairé, quoique longtemps égaré, il avait jugé devoir consacrer à la religion ses derniers moments.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, née au Pont-d'Ain en 1476, épousa, à l'âge de 12 ans, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et fut mère du roi François I^{er}. Veuve à l'âge de 18 ans, elle se retira au château de Cognac, revint à la cour à l'avènement de Louis XII, fut nommée régente en 1515, quand François I^{er}, devenu roi, partit pour l'Italie. Après la bataille de Pavie, elle prit les mesures les plus efficaces pour sauver le royaume, et contribua à la délivrance de son fils. Cette princesse est principalement célèbre par la mort du surintendant des finances Samblançay, auquel elle extorqua six millions de notre monnaie d'aujourd'hui, et qui fut condamné à la peine capitale pour ce seul fait, dont une conséquence horrible fut la perte entière d'une

armée en Italie, qui y périt de misère, faute de cette somme que le roi lui avait destinée. Elle est encore célèbre par ses démêlés avec le connétable Charles, duc de Bourbon : elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable ; mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente ; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. Louise signa en 1529 avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le traité de Cambrai, nommé aussi, à cause de cette circonstance, le *Traité des dames*. Cette princesse mourut peu de temps après, à Grez en Gatinais en 1532, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On trouva dans ses coffres 500,000 écus d'or.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de Henri, duc de Guise, et femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, et mourut à Eu en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre*, dans le journal de Henri III, 1744, 5 vol. in-8. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables et de quelques paroles de ce prince.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. (Voy. GONZAGUE.)

LOUISE DE FRANCE, fille de Louis XV, née en 1737, religieuse carmélite de Saint-Denis en 1771, sous le nom de *Thérèse de Saint-Augustin*, mourut en 1787, dans la 50^e année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvements de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des carmélites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'éduquer sa communauté par les sentiments les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés, toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres saintes et charitables ; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Pays-Bas, expulsées sous le règne de l'empereur Joseph II, furent reçues et accueillies en France. « Les fastes » de l'Eglise, dit un auteur, nous offrent de fré- » quents exemples de reines et de princesses qui se » sont dérobées à l'éclat et aux délices de la cour, » pour se dévouer à la solitude et aux austérités du » cloître : quelque admirables, quelque héroïques » que fussent de pareils sacrifices, ils ont dû paraître » moins étonnants, sans doute, dans ce temps où la » piété était en honneur, où le monde payait un » tribut public de respects et d'hommages à ces

» âmes nobles et courageuses , qui se consacraient
 » dans la retraite à la pratique des plus sublimes
 » conseils de l'Évangile. Mais dans un siècle tel que
 » le nôtre , où de vains et orgueilleux raisonneurs ,
 » incapables de s'élever au-dessus des froids calculs
 » de l'égoïsme , osent traiter de superstition et de
 » faiblesse les victoires mêmes que la religion rem-
 » porte sur la nature ; dans un siècle où les demeures
 » sacrées qui servent d'asile à la vertu et à l'inno-
 » cence , contre les vices et la corruption de la so-
 » ciété , sont devenues l'objet du mépris et de la
 » dérision publique , et regardées comme des mo-
 » numents du fanatisme et de l'imbécillité de nos
 » aïeux ; quand on voit la fille du plus puissant roi
 » de l'univers , supérieure aux faux jugements des
 » hommes , préférer aux fastes du trône l'obscurité
 » d'un monastère , s'arracher aux plaisirs et aux
 » honneurs , pour se livrer aux exercices de l'hu-
 » milité et de la pénitence , ce trait de grandeur
 » d'âme est assurément le plus beau triomphe de la
 » foi sur l'incrédulité , et il semble que l'Être su-
 » prême réservait à notre siècle ce grand spectacle ,
 » pour lui montrer que la religion sait , beaucoup
 » mieux que la philosophie , élever une âme au-des-
 » sus des passions et des faiblesses de l'humanité. »
 De Sancy fit à cette princesse l'épithaphe suivante , qui
 finit par une espèce de prophétie , trop tôt accomplie :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel ,
 Et des marches du trône aux marches de l'autel ,
 Louise avait franchi cet immense intervalle ,
 Préférant le cilice à la pompe royale.
 Mais Dieu l'a fait monter , en ce jour glorieux ,
 Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieux .
 Là , près de saint Louis , de son auguste frère ,
 Elle unira ses vœux , aux pieds du Tout-Puissant ,
 Pour écarter des yeux d'un prince bienfaisant ,
 L'horrible impiété , les désordres , la guerre ,
 Ces fléaux destructeurs d'un état florissant .

François , prêtre de la mission , dans l'oraison funèbre qu'il prononça dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle , en l'honneur de la pieuse princesse , semble avoir annoncé ces fléaux dans le passage suivant : « Saint Paul , dans Athènes ,
 » sentait son cœur frémir et ses entrailles se déchirer à la vue de ce peuple , le plus poli et le plus
 » aimable de tous les peuples , plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Avec quel déchirement plus
 » cruel encore , Thérèse de St.-Augustin ne voyait-elle pas la foi de ses pères se refroidir et s'obscur-
 » cir dans un royaume où elle avait répandu autre-
 » fois un si grand éclat ! les temples presque dé-
 » serts , les autels abandonnés , le culte négligé , le
 » refroidissement du zèle parmi les ministres de la
 » religion , le sel de la terre affadi , le feu de la fer-
 » veur éteint dans les asiles élevés pour sa conser-
 » vation. Avec quelle tristesse et quelle douleur
 » elle voyait encore la corruption des mœurs étendre
 » ses ravages , la philosophie audacieuse menacer
 » de tout envahir , les scandales , de tout submerger ,
 » la débauche sans honte , la licence sans frein , et
 » l'indifférence apathique , le dernier de tous les
 » excès , parce qu'elle ne laisse presque plus aucune
 » espérance , ni de retour ni de remède ! Aussi
 » Thérèse de Saint-Augustin ne coule plus ses jours
 » que dans l'abattement et dans la langueur : c'est

» Héli , qui ne peut plus survivre à la prise de
 » l'arche ; c'est Eléazar , qui s'immole , de peur d'être
 » témoin de la désolation qui menace son peuple.
 » O France ! ô nation jusqu'ici favorisée des cieux !
 » apprends que ce sont tes abominations qui préci-
 » pitent le cours d'une vie si précieuse , et que la
 » fille de tes rois n'expire que de l'excès de tes
 » maux ; mais apprends en même temps à profiter
 » des derniers moments qui terminèrent une si
 » sainte carrière. » Il a paru une *Histoire de la vie*
édifiante de cette princesse , Paris , 1788. Elle pré-
 sente un tableau de vertus pures , et des détails
 pleins d'intérêt pour les âmes chrétiennes ; mais
 l'auteur , pour la rendre également intéressante pour
 les gens du monde , y a fait entrer bien des choses
 étrangères à son sujet. C'est d'ailleurs un mélange de
 vers et de prose , qui , pour la forme , fait ressembler
 cette *Histoire* au *Voyage de Bachaumont*. Quel-
 ques-uns de ces vers sont néanmoins heureusement
 amenés , tels que ces vieilles stances du naïf Racan :

Ces hautes qualités de têtes couronnées ,
 Ces trônes , ces états pendant quelques années
 Contentent notre vanité ;
 Mais toute cette gloire est courte et variable ;
 Il n'en reste non plus que d'un songe agréable ,
 Quand on est dans l'éternité .

Là , les soupirs des cœurs accablés de tristesse
 Seront mieux entendus que des chants d'allégresse ,
 Qui sortent des esprits contents :
 Et là , les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence ,
 Seront plus estimés que la magnificence
 Des habits les plus éclatants .

Parmi les diverses *Oraisons funèbres* consacrées à la mémoire de cette princesse , on distingue , outre celle dont nous avons parlé , celle de l'abbé Amalric , prononcée dans l'église des carmélites de Saint-Denis (*voy. le Journ. hist. et litt.* 1^{er} novembre 1788 , pag. 332) et celle de l'abbé du Serre-Figon , prononcée dans l'église des carmélites de Pontoise. (*Ibid.* , 15 mai 1789 , pag. 103.)

LOUP (saint) , en latin *Lupus* , né à Toul vers le commencement du v^e siècle , épousa la sœur de saint Hilaire , évêque d'Arles. La vertu avait formé cette union ; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre , pour se consacrer à Dieu chacun dans un monastère ; Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siège de Troyes en 427. Entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat , il mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. Sidoine Apollinaire l'appela *le premier des prélats*. Les évêques des Gaules le députèrent , avec saint Germain d'Auxerre , pour aller combattre les pélagiens qui infectaient la Grande-Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. Loup , de retour à Troyes , sauva cette ville de la fureur d'Attila ; ce barbare conquérant s'appelaît lui-même *le fléau de Dieu* , se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims , Cambrai , Besançon , Auxerre et Langres avaient senti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes : les habitants de cette ville étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercédait pour son peuple auprès de Dieu , auquel il adressa , durant plusieurs jours , des prières ferventes , ac-

compagnées de larmes, de jeûnes et de plusieurs autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était : « Je suis, dit Attila, le fléau » de Dieu. — Nous respectons, reprit le saint, ce » qui nous vient de la part de Dieu; mais si vous » êtes le fléau avec lequel le ciel nous châtie, sou- » venez-vous de ne faire que ce qui vous est permis » par la main toute-puissante qui vous meut et vous » gouverne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila, ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauve-garde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des Barbares; et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut en 478 ou 479, après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes, dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1^{er} vol. de sa *Collection des conciles de France*. — Il ne faut pas le confondre avec saint LOUP ou saint LEU, évêque de Lyon, mort en 542, ni avec saint LOUP ou LEU, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, en latin *Servatus Lupus*, abbé de Ferrières, né vers l'an 805, parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les *canons*, et à celui de Soissons en 853. Le roi et les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. On ne trouve plus de traces de ce prélat. Loup mourut après 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le P. Sirmond et Baluze contre Maignin. On a de lui plusieurs ouvrages : *Lettres* sur différents sujets (*liber Epistolarum*); elles sont au nombre de 134, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés; elles ont été publiées par Pa-

pire-Masson, Paris, 1588, in-8, insérées dans les *Scriptores Francorum* de Duchesne, publiées de nouveau par Baluze avec *notes*; cette édition est la meilleure; un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de Jésus-Christ) *contre Gotescale*. L'auteur s'y attache à la doctrine des Pères, et surtout à celle de saint Augustin. Cet ouvrage a été publié en 1648, in-16, sans nom de ville; à Paris, 1650, in-8, par Sirmond, dont l'édition est excellente; il a été inséré dans un *Recueil d'ouvrages sur la prédestination et la grâce*, par Guilbert Maignin, Paris, 1650, in-4; un recueil de passages sur la prédestination; une *Vie* de saint Wigebert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ces différents écrits, Paris, 1664, in-8, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections et des additions, à Leipzig, sous le nom d'Anvers, 1710. (Voy. l'*Hist. littér. de France*, tom. 5.) Loup était l'un des meilleurs écrivains du IX^e siècle.

LOUTHERBOURG, ou mieux LUTHERBOURG (Philippe - Jacques), peintre, né à Strasbourg en 1740, mort à Londres vers 1814, fut élève de Rischbein et de Casanova. Il existe de ce maître, au château de Rambouillet, une *Bataille* qui peut être placée à côté des meilleures productions de Wouvermans. Il a gravé avec succès, surtout d'après ses propres compositions.

LOUVART, ou LOUWARD (dom François), bénédictin de Saint-Maur, appellant, naquit en 1662, à Claux-Généreux, dans le diocèse du Mans. Il fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'il *fallait soutenir* ce qu'il appelait *la vérité*, contre *le fer, le feu, le temps et les princes....*; et dans un autre qu'*une bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement*. Il sortit de sa prison et se réfugia à Schoonhove près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit, quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort. Il avait publié le prospectus d'une édition des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze* qui n'a point paru.

LOUVEL (Pierre - Louis), assassin du duc de Berri, né en 1783, à Versailles, exerça l'état de sellier dans les écuries de Napoléon. A la chute de Bonaparte, il alla attendre Louis XVIII à Calais, dans le dessein de l'assassiner. N'ayant pu y parvenir, il revint à Paris. L'issue de la bataille de Waterloo l'exaspéra encore davantage. Il songea dès lors à frapper le plus jeune des Bourbons, comme celui qui promettait une postérité plus certaine à sa famille. Ce crime fut accompli dans la soirée du 13 février 1820. Devant la cour des pairs, Louvel convint que son action était horrible; mais il soutint qu'il n'avait point de complices, et qu'il avait voulu être à lui seul le sauveur de la France pour

laquelle il se sacrifiait. Le 7 juin, il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, mais le visage troublé. Après un court entretien avec son confesseur, Louvet subit la punition de son forfait.

LOUVETURE. (*Voy.* TOUSSAINT.)

LOUVET (Pierre), avocat, né en 1569 ou 1574 à Verderel, village près de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut dans sa patrie en 1646. On a de lui : *Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1613, in-8, 3 à 5 fr.; *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, livre premier, Beauvais, 1631, in-8; *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais*, tom. 2^e, ibid., 1635, in-8, 10 fr. Ces deux volumes ne forment que la 1^{re} partie du grand ouvrage que l'auteur se proposait de publier, et ne concernent guère que l'histoire du clergé de cette province; *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1613, 1628, in-8; *Anciennes remarques sur la noblesse beauvaisine et sur plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8, très-rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'X; *Abrégé des constitutions et réglemens... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches; il serait inutile d'y chercher les agréments du style.

LOUVET (Pierre), docteur en médecine, natif de Beauvais en 1617, d'une autre famille que le précédent, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1659 jusqu'en 1680, époque de sa mort, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : *Remarques sur l'histoire de Languedoc*, Toulouse, 1657, in-4; *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guienne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-4; *la France dans sa splendeur*, Lyon, 1674, 2 vol. in-12; *Abrégé de l'histoire de Provence*, Aix, 1676, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, ibid., 1680, 2 vol. in-12; *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, Lyon, 1672, in-8; *Histoire des troubles de Provence, depuis 1481 jusqu'en 1598*, Aix, 1679, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercurie hollandais*, Lyon, 1673-80, 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événements qui occupèrent l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire; il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoique honoré du titre d'*historiographe* du prince de Dombes.

LOUVET DE COVRAY (Jean-Baptiste), né à Paris en 1764, d'un bonnetier, mort en 1797, fut d'abord commis chez un libraire. Il débuta dans la carrière littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, roman infâme qui a propagé la corruption des mœurs. Le ministre Roland jugea l'auteur digne de rédiger un journal intitulé *la Sentinelle*, qui

avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août. Le département du Loiret l'ayant député à la convention, Louvet se jeta dans le parti opposé à Robespierre, dont il demanda, le 29 octobre 1792, la mise en accusation. En janvier 1793, il vota la mort de Louis XVI, sous la condition expresse de différer l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Au mois de mai, il fut proscrit avec les chefs de la Gironde. Cependant il rentra au sein de la convention, s'attacha au Directoire, reprit son journal *la Sentinelle*, et ouvrit au Palais-Royal une boutique de libraire. Malgré ses talents naturels, il était d'une ignorance profonde, ce qui ne l'empêcha pas d'être admis à l'Institut, lors de la formation de cette société.

LOUVIERS (Charles-Jacques de), écrivain français, vivait dans le XIV^e siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. Il était conseiller d'état de ce prince en 1376. On lui attribue assez communément le *Songe du Vergier*, Lyon, 1491, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise gallicane*, 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast l'a inséré dans son recueil *De monarchia*, et les protestants ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertu, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

LOUVILLE (Jacques-Eugène d'ALLONVILLE, chevalier de), né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, et eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres, et la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Il mourut en 1732. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires* de l'académie des sciences; et quelques autres dans le *Mercurie*, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Son imagination dérogeait quelquefois à son jugement, et plusieurs de ses raisonnements tiennent plus à son humeur et à ses goûts qu'aux règles d'une bonne logique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liquéfaction du sang de saint Janvier, dont il avait été témoin oculaire à Naples; quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre, et qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur. (*Mém. polit. et milit.* de Noailles, t. 2, p. 42.)

LOUVOIS (François-Michel LETELLIER, marquis de), l'un des ministres de Louis XIV, fils de Michel Letellier, chancelier de France (*voy.* LETELLIER), naquit à Paris en 1641. Il fut reçu en survivance de la charge de son père dès 1654, et du ministère de la guerre en 1666. Son activité, son application et sa vigilance lui méritèrent la confiance du roi et lui procurèrent tous les jours de nouvelle

faveurs, dont il se servit pour former des établissements utiles, faire fleurir le commerce et les arts. Ses grands talents éclatèrent surtout dans les affaires de la guerre. La discipline rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. Il avait si bien banni la mollesse des armées françaises, qu'un officier ayant paru à une alerte en robe de chambre, son général la fit brûler à la tête du camp, comme une superfluité indigne d'un homme de guerre. L'artillerie, dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de grand maître, fut servie avec plus d'exactitude que jamais; et des magasins, établis par ses conseils dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes et de munitions, entretenues et conservées avec le dernier soin. La force de son génie et le succès de ses plus hardies entreprises lui acquirent un ascendant extrême sur l'esprit de Louis XIV; mais il abusa de sa faveur. Il traitait ce prince avec une hauteur qui le rendit odieux. Au sortir d'un conseil où le roi l'avait très-mal reçu, il rentra dans son appartement, et expira, à ce que l'on a dit, de douleur et de chagrin, en 1691. « Le public, » dit un historien qui veut toujours que la mort des grands ne soit point naturelle, « prétendit qu'il avait été empoisonné; mais ces bruits, qu'on sème pendant deux jours, n'existent plus au troisième, et la postérité ne les apprend que par le soin qu'on a pris de les détruire. » Il ne fut regretté ni par le roi, ni par les courtisans. Son esprit dur, son caractère hautain, avaient indisposé tout le monde contre lui. On a souvent cité ce passage d'une lettre de mad. de Sévigné, au sujet de la mort subite de ce ministre : « Il n'est donc plus, ce ministre puissant et superbe dont le moi occupait tant d'espace, était le centre de tant de choses! Que d'intérêts à démêler, d'intrigues à suivre, de négociations à terminer!... O mon Dieu! encore quelque temps! je voudrais humilier le duc de Savoie, écraser le prince d'Orange; encore un moment!... Non, vous n'aurez pas ce moment, pas un seul moment, il faut partir. » On lui a reproché surtout les cruautés, les ravages horribles exercés dans le Palatinat. On ne peut douter qu'il n'eût conçu le barbare projet de faire un désert de toute la frontière de l'Allemagne, puisque ces horreurs s'exercèrent précisément dans cette contrée, et qu'en Italie, dans les Pays-Bas, en Espagne, les Français s'acquirent au contraire la réputation de guerriers très-humains. (Voy. TURENNE.) Mais quelques reproches qu'on ait faits à sa mémoire, ses talents ont été plus utiles à la France que ses fautes ne lui ont été funestes. L'Hôtel des Invalides a été commencé sous les auspices de Louvois en 1671. C'est par l'instigation de Louvois, et contre l'avis de Colbert que Louis XIV entreprit de grandes constructions à Versailles, à Trianon et à Marly, les aqueducs de Maintenon et la place Vendôme, à Paris. On sait qu'une discussion s'étant élevée entre le roi et son ministre au sujet d'une fenêtre de Trianon, discussion dans laquelle l'architecte se prononça pour Louis XIV,

ce monarque traita Louvois avec dureté devant les ouvriers. Le ministre se crut perdu, et, pour se rendre nécessaire, il souffla le feu en Allemagne, rompit la ligue d'Augsbourg; la guerre recommença, et l'on dit avec raison que l'Europe fut embrasée *parce qu'une fenêtre de Trianon était trop large ou trop étroite*. On ne trouva cependant dans aucun des ministres qui le remplacèrent, cet esprit de détail, qui ne nuit point à la grandeur des vues; cette prompte exécution, malgré la multitude des ressorts; cette fermeté à maintenir la discipline militaire; ce profond secret, qui dérobaient le but des opérations à ceux mêmes qui les exécutaient; ces instructions savantes qui dirigeaient un général, et qui ne gênaient que Turenne; cette connaissance des hommes, qui savait les approfondir et les employer à propos. Nous avons sous son nom un *Testament politique*, 1695, in-12, et dans le *Recueil de Testaments politiques*, 4 vol. in-12. C'est Courtills qui est l'auteur de cette rhapsodie, d'après laquelle il ne faut pas juger le marquis de Louvois. Après sa mort, il parut une espèce de drame satirique contre lui, intitulé *Le marquis de Louvois sur la sellette*, Cologne, 1665, in-12. C'est une pièce pitoyable, qui vaut encore moins que le Testament de Courtills. On peut consulter, sur la vie de Louvois, les *Mémoires ou Essais pour servir à l'histoire de sa vie*, Amsterdam, 1740, in-12. Le marquis de Louvois laissa des biens immenses, qui venaient en partie de sa femme, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, la plus riche héritière du royaume. Il en eut plusieurs enfants, entre autres, François-Michel Letellier, marquis de Courtenvaux, mort en 1731, et père de Louis-César, marquis de Courtenvaux. Celui-ci prit le nom et les armes de la maison d'Estrées. (Voy. ESTRÉES.)

LOUVREX (Mathias-Guillaume de), né à Liège en 1665 d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importants dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénelon, ayant appris que dans un procès Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire*; et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentiments de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres d'une très-ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin: par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liège en 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui: des *Dissertations canoniques sur l'origine, l'é-*

lection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales, en latin, Liège, 1729, in-fol.; *Recueil contenant les édits du pays de Liège et comté de Looz, les privilèges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, avec des notes utiles et savantes, Liège, 1714—1735, 8 vol. in-fol.; d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatae*, etc. (*Voy. MEAN*); le 3^e vol. de l'*Historia Leodiensis*, avec de Crassier. (*Voy. FOULON*.)

LOWENDAHL (Ulric-Frédéric WOLDEMARD, comte de), né à Hambourg, en 1700, était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark. Il commença à porter les armes en Pologne en 1713, comme simple soldat; et, après avoir passé par les grades de bas officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'empire alors n'étant point en guerre, il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Péterwaradin, au siège de Tèmeswar, à la bataille et au siège de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra ensuite, le créa maréchal de camp et inspecteur général de l'infanterie saxonne. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin. La czarine l'ayant attiré à son service, elle fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite, engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1743, le grade de lieutenant général, et, dès l'année suivante, il se signala aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg en 1744. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire. Il prit, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Il commença la campagne suivante par les sièges de l'Ecluse et du Sas-de-Gand, et la finit par celui de Berg-Op-Zoom, qui fut prise d'assaut le 16 septembre 1747. Le duc de Parme avait échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622. Depuis ces sièges, elle avait été fortifiée par le fameux Coehorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre. Mais des intelligences secrètes secondèrent la valeur française; et la brèche, à peine praticable, s'étant trouvée en plein midi, sans défenseurs, les assiégeants y entrèrent sans résistance. Un régiment écossais qui tenta de les en chasser, fut haché en pièces. Le lendemain de cette journée, le comte de Lowendahl reçut le bâton de maréchal de France. Il ne survécut pas longtemps à sa gloire. Un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta en 1755. Il avait été constamment attaché à la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs, et laissa un fils élevé dans les mêmes sentiments, nommé François-Xavier-Joseph.

LOWITZ (Georges-Maurice), astronome, né en 1722, à Furth près Nuremberg, s'occupait de ses travaux à Dmitrefsk, lorsque cette ville tomba au pouvoir du rebelle Pougatcheff, qui eut la barbarie de le faire élever sur des piques, afin, disait-il, de le rapprocher des étoiles : ce malheureux expira ainsi en 1794. On a de lui : *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol.; *Explication de deux cartes astronomiques*, etc. (en allemand), ibid., 1748, in-4, traduit en français par Delisle; quelques autres ouvrages moins importants, et plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils de Gottingue et de St.-Pétersbourg.

LOWTH (Guillaume), théologien anglais, pasteur à Buriton, né à Londres en 1661, étudia à Oxford et devint chanoine de Winchester. Il est mort dans cette ville en 1732, après s'être acquis l'estime des savants par des notes qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie, sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : *Défense de l'autorité et l'inspiration du vieux et du nouveau Testament*, 1692, in-12, solidement écrit; mais il a paru se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des Livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi; *Direction pour la lecture de l'Écriture sainte*, 1708, in-12.

LOWTH (Robert), fils du précédent, né à Winchester en 1710, étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Oxford. Il devint en 1741 professeur de poésie à Oxford, après la mort de Spence, et fut successivement curé d'Ovington et d'Eart-Woodhay (1753). Enfin, élevé à la prélature, il fut évêque de St.-David (1766), d'Oxford, de Londres (1777). Longtemps auparavant, il avait refusé l'évêché de Limerick, et depuis il refusa de même le riche siège de Cantorbéry (Canterbury). Lowth mourut en 1787. On a de lui un traité très-estimé, *De sacra poesi Hebraeorum*. Nous en avons deux traductions en français. La plus estimée est celle de Sicard, sous le titre de *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, 1812, 2 vol. in-8. Roger en a donné une autre à Paris en 1813, Oxonii, 1764 seu 1775, 2 vol. gr. in-8, 24 à 30 fr., même format. Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1783, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc. On a publié en anglais, 1787, in-8, *Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth*.

LOY (Aimé de), journaliste et poète, né à Plancher-le-Bas, près Lure (Haute-Saône), en 1800, mort à Saint-Étienne en 1834, prit le grade de docteur en droit, tout en se livrant à la poésie. Etant passé au Brésil, où il embrassa le parti de don Pedro, il y fonda le journal l'*Estrella Brasileira*, auquel l'empereur travaillait lui-même, et publia un projet de constitution qui devint la loi de l'empire. La faveur dont il jouissait suscita des jaloux. De Loy revint en Europe, qu'il parcourut. En 1827, il publia ses *Préludes poétiques*. En 1830, il fit paraître *Six pièces nouvelles*. La pureté du

langage, la simplicité harmonieuse du style, et une sorte de mélancolie rêveuse, forment le caractère de sa poésie. De Loy concourut, d'ailleurs, successivement à la rédaction de la *Gazette de France-Comté* et à celle du *Mercure ségusien*. La vie de cet homme de lettres a malheureusement prouvé que le talent seul ne suffit pas pour commander l'estime.

LOYER (Pierre le), *Loerius*, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savants hommes de son siècle, dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1550, et mourut à Angers en 1634. On a de lui : un *Traité des spectres*, Paris, 1605, in-4, 6 à 9 fr.; *Edom, ou les Colonies iduméennes*, en Europe et en Asie, avec les *Phéniciennes*, ibid., 1620, in-8. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition et une lecture immense, mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que *c'était la grâce de Dieu qui opérant ces effets merveilleux*; des *OEuvres* et des *Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12, volume peu commun.

LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, né à Nogent-le-Roi en 1566, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens, son pays natal, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut en 1627. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Ses *OEuvres* ont été recueillies, Genève, 1636, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le droit français.

LOYSON (Charles), littérateur, né en 1791 à Château-Gonthier, mort à Paris en 1820, fut successivement élève, répétiteur et maître de conférences à l'école normale, professa aussi les humanités dans l'un des collèges de Paris, et entra dans l'administration après le retour des Bourbons. Attaché d'abord à la direction de la librairie en qualité de chef du secrétariat, il devint immédiatement après les cent-jours chef de bureau au ministère de la justice. Loyson coopéra à la rédaction de différents recueils périodiques, au *Journal des Débats*, au *Journal général de France*, aux *Archives philosophiques*, au *Spectateur politique et littéraire*, au *Lycée français*, etc. On a de lui : *Ode sur la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques*, tome 1^{er}, page 39); *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, Paris, 1814, in-8; *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie*, discours en vers, qui a obtenu l'accessit du prix de poésie, décerné par l'académie française dans sa séance du 25 août 1817, in-8; *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, recueil dédié à S. M. Louis XVIII, qui daigna indiquer à l'auteur plu-

sieurs corrections utiles; *De la conquête et du démembrement d'une grande nation, ou Lettre écrite par un grand d'Espagne à Bonaparte*, ibid., 1815; *Tableau de la constitution anglaise, par Georges Custance, traduit de l'anglais, ib.*, 1817, in-8.

LUBERSAC (l'abbé de), né en 1730 à Palmanseau, dans le Limousin, devint grand vicaire de Narbonne. Après la journée du 10 août, il quitta la France, et mourut en Angleterre en 1804, laissant : *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol.; *Discours sur les monuments publics de tous les âges, avec la Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-fol.; *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, 1787, in-8; *Relation de la journée du 20 juin*, 1792, in-8; quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité; *Eloge historique de madame Marie-Elisabeth*, prononcé à Dusseldorf.

LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph de), évêque de Chartres, né à Limoges en 1740, devint aumônier du roi, puis évêque de Tréguier. Il avait été transféré sur le siège de Chartres, lorsqu'il fut nommé député aux états généraux de 1789. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers-état, proposa dans la séance du 4 août l'abolition du droit de chasse, et vota pour le renouvellement annuel des impôts. Cependant il avait demandé que les principes de la religion ne fussent pas écartés de la *Déclaration des droits de l'homme* : plus tard il vit avec effroi la marche rapide de la révolution, se rapprocha des royalistes, et, lorsque la session fut terminée, il émigra en Allemagne, puis en Angleterre. A l'époque du concordat, il donna sa démission de son évêché de Chartres, rentra en France, et fut nommé chanoine de St.-Denis. L'abbé de Lubersac est mort à Paris en 1822. On a de lui : *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé de France*, etc., Londres, 1802, in-8; *Apologie de la religion et de la monarchie réunies; grandeur, force et majesté des deux puissances spirituelle et temporelle*, Londres, 1802, in-8; cet ouvrage est anonyme et se trouve souvent à la suite du journal.

LUBIENIECKI (Stanislas), *Lubienietius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie en 1623, fut un des soutiens du *socinianisme*. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il était pasteur de Lublin, lorsqu'il fut obligé de se réfugier à Hambourg. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona, malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1666-68, 2 vol. in-fol., fig., 12 à 15 fr. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667; une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freisdatt, 1685, in-8, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

LUBIN (saint), né à Poitiers de parents pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir

passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

LUBIN (Eilhard), philologue allemand, né à Werterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna 10 ans après une chaire de théologie dans la même ville. Il mourut en 1621 avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui des *Notes* sur Anacréon, Juvénal, Perse, Horace; *Antiquarius*, in-12 et in-8 : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités; un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé : *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, 1596, in-12. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir, Dieu et le néant; Dieu en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce qu'Aristote a dit de la matière première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*; une apologie du livre précédent, intitulé : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4; des *Vers latins*, dans le tome 3 du recueil *Deliciae poetarum germanorum*.

LUBIN (Augustin), savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : le *Mercurie géographique*, ou le *Guide des curieux*, Paris, 1678, in-12. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui; des *Notes* sur les lieux dont il est parlé dans le *Martyrologe romain*, Paris, 1661, in-4; le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; la *Notice des abbayes de l'Italie*, en latin, in-4; *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12; *Tabulæ sacræ geographicae*, Paris, 1670, in-8. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de *Léonard*; une *Traduction* de l'histoire de la Laponie par Scheffer, in-4; *Index geographicus, sive in Annales Usserianos tabulæ et observationes geographicae*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faites à Paris, 1673, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUC (saint), évangeliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul, et commença à le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa

de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 68 de J.-C.: ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissements de l'Eglise, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de 30 ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance, la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, composé par un homme qui était médecin de profession, est un remède pour une âme malade. » Saint Luc est celui de tous les auteurs inspirés du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de J.-C., de ses actions et de sa doctrine, a, comme celle des trois autres évangelistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugué l'entendement et confond la philosophie la plus irréligieuse. « Dira-t-on, demande J.-J. Rousseau, que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton. Et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (*Voy. MARC.*) On pense que c'est l'Evangile de saint Luc que saint Paul appelle son *Evangile* dans l'Épître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangeliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 83 ans. (*Voy. Dom Calmet, Dictionnaire de la Bible, Lardner et Mill.*)

LUCA (Jean-Baptiste de), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite; car il était d'une naissance très-obscur. On lui doit : des *Notes* sur le concile de Trente; une *Relation* curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4, une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol.; elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAIN (Annæus - Marcus - Lucanus), poète latin, naquit à Cordoue, en Espagne, vers l'an 38

de J.-C., d'Annæus Mela, frère de Sénèque le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, fut admis à la cour de Caligula, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Plus tard Néron, charmé de son génie, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde. Lucain eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent étaient *Orphée* et *Niobé*. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grâce que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dit Tacite, dans ses derniers moments, les vers de sa *Pharsale* qu'il avait faits sur un soldat qui était mort de la sorte; mais ce sang-froid ne répond guère aux efforts qu'il fit pour se conserver la vie. Il accusa sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté avec les sentiments élevés que ses ouvrages respirent: mais on sait que les leçons des philosophes ne sont pas toujours d'accord avec leurs actions. Il expira l'an 65 de J.-C. « Telle fut, dit » un philosophe, la fin tragique de Lucain, » qu'une vaine dispute pour un laurier stérile » avança; car peut-être n'eût-il jamais conspiré » contre Néron, si le tyran n'eût pas eu la folie de » joindre à ses autres fureurs celle de vouloir être » bel-esprit. Mais ce qui doit étonner, c'est que les » juges, malgré la terreur et la crainte qu'il inspi- » rait, aient eu le courage de déclarer mauvais ses » vers, en couronnant ceux de son rival. » De tous les ouvrages que Lucain a composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou la *Guerre de César et de Pompée*, poème épique. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poème, et par là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentiments; il est fort souvent tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque: César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'y être grands. Ce poète n'emploie ni la poésie brillante d'Homère, ni l'harmonie de Virgile. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poète grec et du latin, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Iliade et dans l'Énéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, des maximes sages et profondément réfléchies. Lucain périt à l'âge de 27 ans. Il était désigné consul pour l'année suivante. On estime les éditions suivantes de Lucain: Romæ, 1469, in-fol., 1^{re} édition, très-rare, vend. 480 fr.; Venetiis, Aldi, 1502, in-8, 28 fr.; ibid., 1515, in-8, 12 fr.; Antwerp., Plantin, 1564, pet. in-12, 3 à 6 fr.; Lugd.-Bat., 1669, in-8, 18 à 24 fr.; Londres, 1719, in-12, 4 à 6 fr., gr. pap., 15 fr.; Lugd.-Bat., 1728, 1 tome en 2 vol.

in-4, 27 à 36 fr., gr. pap., 70 à 90 fr.; Leydæ, 1740, in-4, 21 à 27 fr., gr. pap., 80 à 90 fr.; Strawberry-Hill, 1760, gr. in-4, 40 à 50 fr.; Parisiis, 1795, pet. in-fol., 30 à 35 fr.; Vindobonæ, 1811, gr. in-4, fig., pap. vél., 200 fr.; Glasguæ, 1816, in-8, 18 fr., et plus cher en gr. pap. Brébœuf a traduit la *Pharsale* en vers français, et il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original. On a publié un fragment sous ce titre: *Traduction libre en vers du premier livre de la Pharsale de Lucain*, par Aug. Sirmian, 1816, in-8. Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose: l'une en 1766, 2 vol. in-8, fig., 10 à 12 fr., et l'autre en 1765, 2 tom. in-12. On estime la traduction en prose de Amar, 1816, 2 vol. in-8, 15 fr. La *Pharsale* de Lucain a été traduite en italien par Meloncelli, Rome, 1707, in-4, et par Cristoforo Borcella, Pise, 1804, 2 vol. in-4; en espagnol par D. Juan de Jauregui, Madrid, 1684, in-4; en anglais par Nic. Rowe, Londres, 1708, in-fol.

LUCANUS. (Voy. OCELLUS.)

LUCAR. (Voy. CYRILLE.)

LUCAS. (Voy. LEYDE.)

LUCAS (Paul), né à Rouen, en 1664, d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et il la satisfit dès qu'il put. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Égypte, la Turquie et différents autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi de France, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du roi, et deux médailles d'or très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année d'après. On a de lui: *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1712, ou Amsterd., 2 vol. in-12, 5 à 6 fr.; *Voyage au Levant, contenant la description de la haute et basse Égypte*, Paris, 1714, ou la Haye, 1715, in-12, fig., 3 fr.; *Voyage fait en 1714 dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, Palestine et Égypte*, Amsterd., 1720, 2 vol. in-12, fig., 7 fr. Ces voyages sont passablement écrits et assez amusants pour ceux qui, dans ces sortes d'ouvrages, ne cherchent ni la vérité ni la vraisemblance. Dans les choses même que le voyageur a été le plus à même de vérifier, il n'a mis ni discernement ni exactitude.

LUCAS (Jean-André-Henri), naturaliste, né à Paris en 1780, mort en 1825, voyagea en Italie, d'où il rapporta une collection des produits volcaniques de l'Etna et du Vésuve. On lui doit: un *Tableau méthodique des espèces minérales*, 1^{re} partie, 1806, in-8; 2^e partie, 1812; la seconde édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par le libraire Déterville.

LUCCIESINI (Jean-Vincent), savant prélat de

Lucques, où il naquit en 1660, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome en 1744. On a de lui : une *Histoire* de son temps, estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et qui le serait ailleurs si elle était connue. Elle a paru à Rome, 1725, 3 vol. in-4 ; une *Traduction* en latin des Oraisons de Démosthènes.

LUCCHESINI (César), né à Lucques en 1756, mort en 1832, s'occupait avec succès de littérature, lorsqu'il fut, en 1798, député au Directoire pour garantir la petite république de Lucques de l'invasion des armées républicaines. Le peu de succès de cette démarche le fit renoncer à toute espèce de fonction publique. Il se borna dès lors à cultiver la poésie, les belles-lettres, et surtout la philologie. Ses ouvrages, sur des sujets très-variés, s'élèvent au nombre de 102. Nous citerons : *Essai d'un Vocabulaire de langue provençale* ; *Instituts d'économie civile* ; *Essai sur l'Histoire du théâtre Italien dans le moyen âge*, 1788 ; *Lettres à Michali sur quelques passages d'Homère*, 1819 ; *Histoire littéraire du duché de Lucques* ; *Origine du polythéisme* ; *des Sources des langues anciennes et modernes*, etc.

LUCE. (Voy. LUCIUS.)

LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), prêtre, né en 1766 à St.-Gobin, en Picardie, mort en 1810, ne répondit point par la pureté de ses mœurs à la dignité du sacerdoce dont il était revêtu. S'il faut le flétrir sous ce rapport, on doit louer le dévouement avec lequel il s'attacha jusqu'à la révolution à l'évêque de Lescar, son bienfaiteur. Dès l'âge de 22 ans, il professa la rhétorique au collège de Navarre. Pendant nos troubles, il s'occupa, dans la retraite, de littérature et de poésie ; mais il aurait pu choisir des sujets plus dignes de la gravité de son caractère, et donner un essor moins profane à sa muse. Depuis le rétablissement de l'ordre, il occupa la place de professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. On a de lui : *Poème sur le globe* (1784) ; *Épître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie d'une *Épître à l'ombre de Caroline* ; *Folliculus*, poème en 4 chants, dirigé contre Geoffroy, dont les articles dans le *Journal des Débats* l'avaient exaspéré ; *Eloge de M. de Noé*, couronné par le musée de Yonne, Auxerre, 1804, in-8 ; *Achille à Scyros*, Paris, 1807, in-8, poème imité de Stace : le style en est recherché, l'ordonnance défectueuse, l'action faible ; mais il est assez bien versifié. On a de lui plusieurs tragédies, parmi lesquelles on doit remarquer celle d'*Hector*, puisée tout entière dans l'Iliade.

LUCENA (Jean) jésuite, né dans le Portugal, l'an 1565, mort en 1600, se rendit célèbre par ses sermons. Il a laissé *l'Histoire des missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie* de saint François-Xavier. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCHI (Michel-Ange), cardinal, neveu du précédent, né à Brescia en 1744, mort en 1802, dans son abbaye de Subiac, embrassa l'institut de Saint-Benoît, dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par sa piété et son goût pour les

études savantes. Il avait une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques, et s'était rendu familières les langues orientales. Il avait rédigé des *Commentaires* sur plusieurs parties des Livres saints, et entrepris une nouvelle *Polyglotte* qui aurait formé 30 vol. in-fol. Ses ouvrages manuscrits sont au nombre de 193, dont 74 en grec, et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Il a d'ailleurs publié : *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia, recens ad manuscriptos codices vaticanos, necnon ad veteres editiones collata*, Rome, 1786 et 1787 ; *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta græce et latine*, Rome, 1783 ; *la cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799 ; plusieurs *Dialogues grecs*, imprimés à Florence.

LUCHI (Bonaventure), savant minime conventuel, né à Brescia en 1700, mort à Padoue en 1785, exerça pendant quelque temps les fonctions de lecteur dans le collège de la Sapience. Il professa successivement la philosophie, la théologie et l'Écriture sainte. Pendant son séjour à Rome, il s'était fait connaître de Clément XIII, lequel songeait à le faire cardinal. Le parti qui méditait la destruction des jésuites lui fit préférer Ganganelli, très-inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard de la société. Le P. Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages.

LUCIE, ou LUCE (sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'Eglise, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin. Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon I^{er} fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savants ne sont pas tous disposés à reconnaître les actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le VII^e siècle, les a cités. (Voy. les *Acta sincera sanctæ Lucie V. M. ex codice græco primum edita et illustrata, opera et studio Joannis de Joanne Tauromenitani*, Palerme, 1661, 1758, in-8.) Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondements très-solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles. (Voy. sainte CATHERINE, saint ROCH.)

LUCIEN, célèbre sophiste grec, né à Samosate en Syrie, dans une condition médiocre, vécut, selon l'opinion la plus générale, depuis l'an 120 de J.-C., jusqu'à l'an 200. Il fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur ; mais, ne se sentant aucune inclination pour l'art de son parent, il cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Il embrassa la profession d'avocat ; aussi peu propre à la chicane qu'au ciseau, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche, dans l'Ionie, en Grèce, dans les Gaules et l'Italie.

Athènes fut le théâtre où il brilla le plus longtemps. Commode le nomma greffier du préfet d'Égypte. Lucien demeura longtemps à Rome, et les vices de cette ville lui inspirèrent sa satire intitulée *Nigrinus*. Les ouvrages qu'il écrivit pendant le temps qu'il exerça la profession de rhéteur furent : les *deux Phalaris*, le *Tyrannicide*, le *Médecin déshérité par son père*, les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnés*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, l'*Eloge de la Patrie*, l'*Eloge de la Mouche*, etc. A quarante ans, il renonça à l'art frivole des rhéteurs, et se livra au pyrrhonisme, qu'il porta à l'extrême. Il écrivit alors les *Dialogues des Dieux et des morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique*, le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, l'*Assemblée des Dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vœux*, les *Sectes à l'encan*, le *Dialogue des Courtisanes*, l'*Ane*, la *Manière d'écrire l'histoire*, traité dédié aux gens de lettres, les *Littérateurs à la solde des grands*, *Charidème*; le *Pérégrinus* et le *Philopatris* ont été mis à l'index, etc. Il avait vécu à Athènes, avec le vieux philosophe Démonax, et il fut témoin de l'action du cynique Pérégrinus, apostat du christianisme, qui se brûla publiquement aux jeux olympiques, l'an 165 de J.-C. Suidas rapporte que Lucien mourut dévoré par les chiens, en punition de ce qu'il avait plaisanté sur J.-C.; mais le silence des auteurs contemporains peut rendre cette anecdote douteuse. Selon Boissonnade, Lucien serait mort de la goutte, et cette opinion est appuyée sur des raisons très-plausibles. On croit qu'il mourut sous l'empereur Albin, dans un âge fort avancé. Les divers ouvrages de Lucien sont écrits dans un style naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il fait éprouver ces sensations vives et agréables que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. Lucien est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint, avec autant de finesse que d'enjouement, les travers, les ridicules et la sottise des philosophes, qui affectent de mépriser les richesses et les honneurs, tandis qu'ils sont dévorés de cupidité et d'orgueil; qui ne parlent que de vertu et de grandeur d'âme, tandis que l'on ne connaît rien de plus lâche ni de plus vicieux parmi les hommes. « Pour comble d'absurdité, dit-il, je vis, en suivant mes philosophes dans les détails de leur vie, que leur conduite était partout en contradiction avec leurs principes. Ceux qui parlent le plus du mépris des richesses sont aussi les plus intéressés, on les voit tous les jours prêter à usure et se plaindre sans cesse de leurs débiteurs. Ils n'enseignent que pour de l'argent, et la soif de l'or les rend capables des dernières bassesses. D'autres, en affectant la plus grande indifférence pour la gloire, n'ont qu'elle en vue dans tous leurs travaux. Tels déclament en public contre la volupté, qui, dans le secret de leur vie, en sont les esclaves les plus soumis. » Lucien insiste particulièrement sur l'ignorance et les incertitudes qu'il avait observées dans ceux qui se donnaient pour *précepteurs du genre humain*, et qui n'ont jamais pu s'accorder un moment dans les questions les plus intéressantes sur l'origine, le

gouvernement et la destination du monde. « L'incertitude et le doute accompagnèrent les premiers pas que je fis dans la connaissance de ce que les philosophes appellent *le monde*. Je ne pouvais concevoir ni par qui ni comment il avait pu être formé, quel avait été son commencement et quelle serait sa fin. Ce fut bien pis encore, lorsque je vins à examiner en détail chacune des parties qui le composent. Le hasard seul me paraissait avoir présidé à la disposition des étoiles, jetées en apparence sans ordre et sans dessein dans les espaces du ciel; la matière et la nature du soleil excitaient vivement ma curiosité; les phases de la lune et la vicissitude de ses différents aspects étaient à mes yeux des merveilles aussi étonnantes qu'incompréhensibles. La splendeur étincelante des éclairs, le bruit éclatant du tonnerre, la pluie, la neige et la grêle qui se forment sur nos têtes; tout cela était pour moi autant de mystères inexplicables, et dans lesquels je désespérais de pénétrer jamais sans quelque secours. Pour sortir de cet état d'ignorance et de perplexité, je crus n'avoir rien de mieux à faire que de recourir aux philosophes. Persuadé qu'ils étaient les dépositaires de toutes les vérités, et qu'ils dissiperaient mes doutes sur ces divers sujets, je m'adressai à ceux d'entre eux que je crus les plus habiles. Je jugeai de leur mérite à la gravité de leur extérieur, à la pâleur de leur visage, et à la longueur de leur barbe; marques infaillibles, selon moi, de la profondeur et de la sublimité de leurs connaissances. Lorsque je me fus mis entre leurs mains, il fallut convenir du prix, qui n'était pas modique; encore m'obligea-t-on d'en payer la moitié d'avance, avec promesse d'acquitter le reste quand le cours des leçons serait fini. Je voulus d'abord être instruit de tous les contes qu'ils nous font sur ce qui se passe dans le ciel, et savoir comment ils s'y prennent pour nous expliquer l'ordre établi dans l'univers. Quel fut mon étonnement, lorsque mes doctes maîtres, bien loin de dissiper ma première incertitude, me plongèrent dans un aveuglement mille fois plus grand encore! J'avais tous les jours les oreilles rebattues des grands mots de *principes*, de *fins*, de *atomes*, de *vide*, de *matière*, de *formes*. Ce qu'il y avait de plus insupportable pour moi, c'est que chacun d'eux, en m'enseignant précisément le contraire de ce que m'avaient dit les autres, exigeait que je n'eusse confiance qu'en lui seul, et me donnait son système comme le seul bon. » Ces portraits, et beaucoup d'autres que Lucien fait des anciens philosophes, sont remarquables par leur ressemblance avec ceux que J.-J. Rousseau a tracés des philosophes modernes, et prouvent que la fausse sagesse est la même dans tous les temps. Un autre objet des critiques de Lucien était les dieux du paganisme, et les délires de cette religion absurde. Mais cette partie de ses ouvrages est bien moins intéressante et moins originale; les chrétiens ayant déjà fait avant lui presque toutes les observations sur les extravagances de la mythologie. Cette lecture peut même faire de très-mauvaises impressions sur des esprits superficiels. Le satirique

confond le vrai et le faux, le bon et le mauvais, et donne à ses sarcasmes une étendue qui compromet les vérités les plus respectables. Les chrétiens, en démolissant le monstrueux édifice du paganisme, le remplaçaient par un bâtiment auguste, solide et assorti dans toutes ses parties. Lucien ne sait que détruire, et laisse son lecteur dans un désert qui ne diffère presque point d'un néant parfait. On remarque aussi que ce Grec érige en héros des misérables que la police de nos villes ne souffrirait point dans les rues. (*Voy. DÉMONAX.*) Lucien lui-même s'est assuré une place parmi eux; il ne respecte ni la bienséance ni la pudeur. Son goût pour l'épicurisme paraît par l'éloge qu'il fait d'Épicure, en l'appelant *un homme digne d'être placé sur les autels, un esprit divin, un sage qui a mis dans les routes de la vraie sagesse et du vrai bonheur tous ceux qui ont écouté ses leçons.* Il n'a point écrit expressément contre le christianisme; mais il a horriblement maltraité et J.-C. et ses adorateurs, dans son récit de la mort de Pérégrin, qu'il suppose très-faussement avoir joué un grand rôle parmi les chrétiens. Il est difficile de comprendre après cela comment quelques savants ont pu croire qu'il a été chrétien lui-même. Le dialogue intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, ne peut avoir été fait par Lucien. L'auteur de cet ouvrage, écrit sur la fin du premier siècle, dit qu'il avait vu saint Paul, et qu'il avait reçu de lui le baptême; ce qui ne convient pas à Lucien, qui florissait sous Marc-Aurèle, et qui mourut un siècle après saint Paul. (*Voy. les Notes de la dernière édition de Lucien à Amsterdam, et une savante Dissertation de Conrad Gesner.*) Les ouvrages de Lucien ont été traduits en Anglais par Franklin, London, 1780, 2 vol. gr. in-4, ou 4 vol. in-8, 24 à 36 fr. D'Ablancourt en a donné une version française, Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8, fig., 10 à 12 fr.; mais quiconque ne les connaît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très-fausse idée. L'abbé Massignieu en a donné une meilleure, Paris, 1781, 6 vol. in-12, effacée cependant par celle qui a paru avec des notes historiques et critiques, par Belin de Ballu, Paris, 1788, 6 vol. in-8, 36 à 48 fr. On a donné plusieurs éditions de Lucien sous le titre de : *Opera græcæ*, Florentiæ, 1496, in-fol. très-rare, vend. 300 fr.; Venetiis, 1535, 2 vol. in-8, édit. peu commune; Basle, 1545, 2 vol. in-8, 6 à 8 fr.; *Opera gr. lat.*, Parisiis, 1615, in-fol., 20 à 30 fr.; Salmurii, 1619, 2 vol. in-8, 12 à 18 fr.; *ibid., cum notis variorum*, Amstel., 1687, 2 vol. in-8, 36 à 50 fr.; *ibid.*, 1743-46, 4 vol. in-4, édit. la plus estimée, 84 à 96 fr.; gr. pap., 175. fr.; Mitaviæ, 1776-80, 8 vol. pet. in-8, 54 fr.; Biponti, 1789-91, 10 vol. in-8, 80 à 100 fr.; Halæ, 1800, 2 vol. in-8, 30 fr.

LUCIEN (saint), prêtre d'Antioche et martyr, né à Samosate dans le III^e siècle, exerça d'abord le sacerdoce à Nicomédie. Il évita la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximin, surnommé *Daïa*. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il

composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter), le 7 janvier 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'Écriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés, sinon un *fragment de la lettre* qu'il écrivit de sa prison aux fidèles de l'église d'Antioche. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la version des Septante. Toutes les églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des ariens avaient été disciples du saint martyr; mais il s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres LUCIEN : l'un, martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre, premier évêque de l'église de Beauvais; et un troisième, dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Etienne*. Il a vécu dans les quatrième et cinquième siècles, et écrivait l'an 415. (*Voy. GAMALIEL.*)

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né dans les premières années du IV^e siècle, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan, en 355. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siège épiscopal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis; il y trouva également de quoi exercer son zèle : Euty chius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre contre Constance, qui le relégua dans la Thébaidé en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Église divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voy. MELÈCE de Mélitine.*) Lucifer, inflexible dans ses sentiments, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme, l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non-seulement avec les pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs sièges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape et toute l'Église. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés *lucifériens*. Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 371. Il nous reste de lui : cinq *Livres*

contre l'empereur Constance ; un *Livre* contre les rois apostats ; les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pécheurs ; On ne doit point communiquer avec les hérétiques ; Nous devons mourir pour le Fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568 , par les soins de Du Tillet , évêque de Meaux. Le *Recueil des œuvres de Lucifer* a été reproduit dans le tom. 4 de la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, et par les frères J.-Dom. et Jac. Coletis , Venise, 1778, in-fol., 6 à 12 fr., édit. complète. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur ; et , malgré les éloges que quelques Pères on pu en faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi , on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures , par son savoir , par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme , on ne doit point lui imputer les maximes hétérodoxes que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs ; et , quant à son schisme , il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation , mais seulement comme un mécontentement marqué , qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans ces temps , dit un » auteur moderne , où les communications entre les » provinces et les évêques étaient peu régulières et » peu sûres , où le conflit des opinions et les rapports » contradictoires rendaient l'état des choses difficile » à connaître , il peut se faire que Lucifer ait été mal » instruit de l'affaire de Rimini , et des autres qui » ont outré son zèle et dérouté sa prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639 , sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi*. (Voy. saint Jérôme, *adversus luciferianos* ; saint Ambroise , *De obitu Satyri* ; Tillemont , dom Ceillier , etc.)

LUCILIUS (Caius), le plus ancien poète satirique latin dont il nous reste quelques fragments , chevalier romain , né à Suessa dans le Latium , l'an 149 avant J.-C., était grand-oncle maternel de Pompée. Il porta d'abord les armes , suivant quelques écrivains , sous Scipion l'Africain , à la guerre de Numance , et fut intimement lié avec ce général , que , par ses bons mots , il délassait des fatigues des armes. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins , parce qu'il lui donna sa dernière forme , telle qu'Horace , Perse et Juvénal l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient , à la vérité , travaillé dans ce genre ; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur , et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente livres de *Satires* qu'il avait composées , il ne nous reste que quelques fragments , imprimés dans le *Corps des poètes latins* de Maittaire. François Douza les a publiés séparément , et les meilleures éditions sont : Lugd.-Bat., 1597 , pet. in-4 , 6 à 8 fr. Cette même édit. a reparu avec un titre nouv.

portant Amsterdam , 1661 ; Patavii , 1735 , in-8 , 4 à 6 fr. Lucilius mourut à Naples , vers l'an 105 avant J.-C. Ce poète disait qu'*il ne voulait ni des lecteurs trop savants , ni des lecteurs trop ignorants* ; il eut ce qu'il souhaitait. Ses talents firent des enthousiastes qui , le fouet à la main , châtaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards ; Lucilius versifiait durement ; et quoiqu'il travaillât avec précipitation , ses ouvrages avaient un air forcé. Quintilien en fait un grand éloge.

LUCILLE , impératrice romaine , fille de Marc-Aurèle et de Faustine , et sœur de l'empereur Commode , naquit l'an 146 de J.-C. Elle ne valait pas mieux que son frère , pour lequel elle eut , dit-on , des complaisances criminelles , et ne donna pas une grande idée de l'éducation qu'elle reçut du philosophe son père. Mariée , à l'âge de 17 ans , à un homme qu'elle n'aimait pas (Lucius Verus), elle avait donné son affection à un amant qu'elle voulait élever aux plus hautes dignités , et ne pouvait souffrir de se voir obligée de céder le pas à Crispine , épouse de Commode. Ces raisons la portèrent à former une conjuration contre ce prince. Pompéien , à qui elle avait fiancé sa fille , fut le principal acteur de cette tragédie. Elle y fit aussi entrer Quadrat et plusieurs autres sénateurs , mais elle n'en dit rien à son mari. Commode , entrant un jour dans l'amphithéâtre par un endroit secret et obscur , le jeune Pompéien , qui l'y attendait , lui montra son poignard et lui dit : *Voilà ce que le sénat t'envoie*. Tandis qu'il veut le massacrer , les gardes de l'empereur l'arrêtent ; bientôt son procès et celui de ses complices furent faits , et ils subirent le dernier supplice. Lucille fut envoyée en exil à Caprée , et , quelque temps après , on la fit périr : elle avait environ 38 ans.

LUCINI (Louis-Marie), religieux de l'ordre de Saint-Dominique , né à Côme dans le Milanais , en 1666 , mort l'an 1745 , était en 1724 commissaire du saint office ; en 1743 , Benoit XIV le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivants : *Antithesis contra Hyacinthum Serrî conantem pontificiam infallibilitatem certis terminis circumscribere*, Milan , 1736 ; *Privilegia romani pontificis*, Venise , 1775. C'était un homme instruit et d'un jugement solide.

LUCIUS VERUS. (Voy. VERUS.)

LUCIUS I^{er} (saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille , le 18 octobre 252 , et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyr le 4 ou le 5 de mars 253 , n'ayant gouverné l'Eglise que cinq mois et quelques jours. Il ne reste rien de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement , qui ne fut pas long ; il lui en écrivit une seconde lorsque le pape fut rappelé de son exil , pour lui témoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue , il y en a un qui ordonne que *l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres , afin qu'il ait des témoins de sa conduite*. Saint Etienne lui succéda.

LUCIUS II (Gérard de CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnauld de Bresse, et mourut à Rome en 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Epîtres*, qu'on trouve dans les *Annales* de Baronius et dans la *Bibliothèque* de Cluny. Il eut pour successeur Eugène III.

LUCIUS III (Hubaud ou Ubalde), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Vérone, où il mourut en 1185. On a de lui trois *Epîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Vérone l'an 1184, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie; ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après que l'Eglise avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. (*Voy.* ISABELLE de Castille, LIMBORCH, etc.) On comprend que, sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au brochet, en latin *Lucius*, dans une épigramme qui commence ainsi :

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum,
A quo discordat Lucius ille parum.

Lucius III eut pour successeur Urbain III.

LUCIUS (saint), évêque d'Andrinople, vers le milieu du quatrième siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, fut chassé du siège d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siège d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCIUS (Jean), né dans le XVII^e siècle à Trau en Dalmatie, d'où il est désigné quelquefois par le nom latin de *Tragurensis*. Issu d'une famille noble et ancienne, il fit ses études à Rome avec succès, et acquit l'estime des savants, surtout d'Ughelli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, les bibliothèques des monastères; mais il fut arrêté au milieu de ses recherches. Un nommé Paul Andronic, jaloux de son mérite et de ses talents, lui suscita des désagréments qui l'engagèrent à retourner

à Rome, où il travailla à l'histoire projetée autant que ses Mémoires le lui permirent. Il mourut en 1664. Ses ouvrages sont : *Mémoires historiques de Trau*, en italien, Venise, 1673, 1674, in-4; *Histoire de la Dalmatie, en particulier de Trau, de Spalatro et de Sebenico*, en italien, ibid., 1674, in-4; *Dalmatia illustrata, seu Commentarii rerum Dalmatiæ et Croatiae*, 1666, in-fol., Vienne, 1758, in-fol., et dans *Scriptores rerum hungaricarum*, avec la *Vie* de l'auteur, par Mathias Belius. Il y règne beaucoup de critique, et les savants regrettent qu'il n'ait pu le rendre aussi complet qu'il l'aurait voulu; *Inscriptiones Dalmaticæ, etc.; Addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmatiæ et Croatiae*, Venise, 1673, in-4.

LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Un jour que son époux était à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, prit du goût pour elle. Collatin l'ayant mené chez lui le même jour, il vit que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs, il se déroba quelques jours après au camp d'Ardée pour voir l'objet de ses vœux. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre, et menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtement de leur crime. Lucrèce succombe à cette crainte; et Sextus, après avoir satisfait ses désirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parents, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J.-C. Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette catastrophe, au 2^e livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parents assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consumma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poète... *Flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublime. Cette histoire prouve combien la foi conjugale était sacrée chez les anciennes nations, aussi longtemps que le luxe et la corruption des mœurs n'en altèrent point les principes. (*Voy.* ABIMELECH.) On a souvent comparé Lucrèce à Susanne; mais tout l'avantage de la comparaison est à celle-ci. L'une préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite dans l'accès d'un inutile désespoir; l'autre aima mieux mourir et essuyer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins :

Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ;
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

Un auteur moderne a fait contraster avec la faiblesse et les tardifs regrets de Lucrèce l'intrépidité d'une jeune religieuse, assaillie par cinq ou six soldats

forcenés dans le pillage d'une ville de Pologne. « Pâle du danger que court son innocence, elle se » prosterne aux pieds d'un de ces furieux, et elle lui » dit : Si tu veux me respecter, je te rendrai invul- » nérable; ce secret vient de mes pères, fais-en » l'essai sur moi. Le soldat crédule tire son sabre, » et lui tranche la tête. » Sans juger avec rigueur la moralité de cette action sous tous les rapports, il faut convenir qu'en fait de courage et de chasteté, elle est bien propre à confondre les panégyristes de Lucrèce. Au reste on peut lire sur ce fait les *Nuits attiques*.

LUCRÈCE (Titus-Lucretius-Carus), poète et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant J. - C. Jeté au milieu des temps les plus orageux de la république, témoin des proscriptions de Marius et de Sylla et de toutes les horreurs de la guerre civile, il ne joua aucun rôle dans les scènes sanglantes, se tint dans un sage éloignement des tempêtes politiques, et chercha dans le sein de l'étude un asile contre la turbulence des factions. Ainsi, sous le rapport politique, il ne mérite que des éloges. Voyons-le comme écrivain. Il fit ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Epicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta l'*infini* d'Anaximandre et les *atomes* de Démocrite. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Epicure, dans son poème *De rerum natura*, en six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnements, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels, annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus la mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

Aeneadam genitrix, divumque hominumque voluptas.

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que *les yeux n'étaient pas faits pour voir, mais qu'on s'avisait de voir, parce qu'on avait des yeux.* (Voy. EPICURE.) Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Epicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à préférer son chantre à celui d'Enée. Ce paradoxe n'est pas nouveau; un ancien s'en plaignait déjà : *Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.* (Author. anon. *De causis corruptæ eloq.*) Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas; il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la*

poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre. Cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les *Géorgiques*, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, la 52^e année av. J.-C., dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Epicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. Le poème de Lucrèce a été imprimé sous le titre suivant : *De rerum natura lib. vi*, vers 1473, in-fol., 1^{re} édit., rare; Veronæ, 1486, in-fol., vend. 160 fr.; Venetiis, Aldi, 1500, in-4, 79 fr.; Florentiæ, Guintæ, 1512, in-8, 12 fr.; Venetiis, Aldi, 1515, in-8, 20 à 30 fr.; Paris, 1563, seu 1570, in-4; ibid., 1680, in-4, (*ad usum Delphini*), 30 à 36 fr.; Oxonii, 1695, in-8, 18 à 24 fr.; Londini, 1712, gr. in-4, 18 à 20 fr.; ibid., 1713, in-12, 4 à 5 fr., gr. pap., 15 à 18 fr.; Lugd.-Bat., 1725, 2 vol. in-4, fig., 75 à 90 fr.; Paris, Coustelier, 1744, in-12, fig., 6 fr.; Glasguæ, 1759, pet. in-4, 6 à 9 fr.; Basileæ, 1770, in-8, 6 à 7 fr.; Lond., 1796-97, 3 vol. gr. in-4, édit. très-estimée; Glasguæ, 1813, 4 vol. gr. in-8, 80 à 90 fr., plus en gr. pap. Le baron des Coutures en publia une traduction française, avec des notes, 1692, 2 vol. in-12. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée Lagrange, avec de savantes notes, Paris, 1768, 2 vol. in-8, fig., 20 à 30 fr.; ibid., 1794, 2 vol. gr. in-4, pap. vél., fig., 36 à 48 fr. Le Blanc de Guillet en a donné une traduction en vers, 1788, 2 vol. in-8, dont un critique a porté le jugement qui suit : « Une justice qu'il » faut rendre à Leblanc, c'est qu'il ne contribua » point par les charmes de son style à répandre et » à faire aimer le poison de cette doctrine scanda- » leuse et impie : sa poésie est un puissant antidote » contre la séduction. » De Pongerville a publié une traduction en vers, Paris, 1823, 2 vol. in-8; elle a eu d'honorables suffrages; nous n'osons cependant croire qu'on ait voulu les donner aux dissertations dans lesquelles le traducteur essaie vainement de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. (Voy. MAROLLES Michel, HÉNAULT Jean, POLIGNAC et MARCHETTI.)

LUCULLUS (Lucius-Licinius), de famille consulaire, naquit vers l'an 115 avant J.-C. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à Mithridate, il dégagna son collègue Cotta, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J.-C.

L'année d'après, il reprit la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était enfermé. Il détruisit dans deux journées une flotte que ce prince envoyait en Italie. Mithridate, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents; mais la fortune le seconda ensuite au delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince, ayant attaqué dans un lieu désavantageux un convoi escorté par quelques milliers de Romains, furent entièrement défaits et dissipés. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite, et se réfugia chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 72 avant J.-C. Lucullus passa l'Euphrate et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; le consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins, et presque toute sa cavalerie. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une partie de ses richesses dans cette ville, elles devinrent la proie du vainqueur. Ces succès de Lucullus ne se soutinrent pas; il n'essuya personnellement aucune défaite, mais il aliéna l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur. Cicéron appuya, par sa belle oraison *Pro lege Manilia*, le vœu public, qui désignait Pompée pour le remplacer, et ce général vint effectivement lui ôter le commandement. Cependant le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il dit souvent à ses amis, que *la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître*. Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savants. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avait su vaincre. Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperait dans le salon d'Apollon, et on leur servit un repas qui coûta 25,000 livres. Il se fâcha un jour très-sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire: « Ne savais-tu » pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui Lucullus devait » souper chez Lucullus? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers que l'on ait vus en Europe. On lui attribue aussi l'importation du parchemin. Il tomba en démence dans ses derniers jours, et mourut à l'âge de 67 à 68 ans, avec

la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, général habile. Il se piquait de la plus grande droiture, et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus sévère. (*Voy. l'Histoire de Lucullus, dans Plutarque et dans le premier volume des Mélanges historiques et critiques de M. le président d'Orbessan.*)

LUDEWIG (Jean-Pierre), conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, né au château de Hohenhart, dans la Souabe, en 1668, mort en 1745, a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui: *Scriptorum rerum germanicarum*, Francfort et Leipzig, 1718, 2 vol. in-fol.; *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita*, 1720, 1740, 12 vol. in-8; la *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731; *Recueil des écrivains de l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg*, Francfort, 1713, in-fol., en allemand: la plupart n'avaient pas encore été imprimés; un *Recueil des écrivains de l'évêché de Bamberg*, 1718, in-fol. Ces recueils sont estimés et recherchés.

LUDBER (saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses désirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences et la vertu, lui donna la tonsure cléricale. Ludger, voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'York. Avare de son temps, il en partageait tous les moments entre les exercices de la religion et l'étude de l'Écriture et des saints Pères. En 773, il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en 776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Évangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères, et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrompre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et y pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Évangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck. En 802, Hildebaud, archevêque de Co-

logne, sacra Ludger évêque de Mimigardeford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mimigardeford prit le nom de Munster, du monastère que Ludger y bâtit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise, qu'il avait gagnés à J.-C. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitents. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque; et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomniateurs. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piège, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour. Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si longtemps: « Je sais, sire, dit-il, tout ce que je » dois à votre majesté; mais j'ai cru que vous ne » trouveriez pas mauvais que Dieu eût la préfé- » rence. Quand on est avec lui, il faut oublier toutes » les autres choses. D'ailleurs, en agissant de la » sorte, je me suis conformé aux intentions de votre » majesté, puisque après m'avoir choisi pour évêque, » elle m'a commandé de préférer le service de Dieu » à celui des hommes. » Cette réponse fit seule sa justification; l'empereur le traita avec distinction, et disgracia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

LUDOLPHE DE SAXE, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1330. Outre une Traduction du livre de l'*Imitation*, qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie de JÉSUS-CHRIST*, en latin, Argentorati, Eggstein, 1474, in-fol., goth., 30 fr.; 1^{re} édit., rare; elle a été réimprimée avec une version française, Paris, Verrard, vers 1490, 2 vol. in-fol., goth., vend. 110 fr.

LUDOLPHE, ou LUDOLF (Job), né en 1624 à Erfurt, mort à Francfort en 1704, s'appliqua à l'étude des langues avec un zèle infatigable. Il en savait vingt-cinq, et s'était particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Ses principaux ouvrages sont: *Historia aethiopica*, Francfort, 1681, in-fol.: on en publia en 1684 un abrégé en français; un *Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin; un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-4, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont développées dans

ces différents écrits avec beaucoup d'érudition, mais peu d'exactitude; *Fasta ecclesiae Alexandrinae*, Francfort, 1691, in-fol.

LUGO (Jean de), cardinal, né à Madrid en 1583, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1603; et lorsque son père mourut, il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers collèges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse; il ne souffrit jamais dans son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis, Lyon, 1633-1660, 7 gr. vol. in-fol. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens, est le 3^e *De virtute et sacramento poenitentiae*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le *péché philosophique*, ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*, et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la *poudre des jésuites*. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très-cher. — Son frère aîné (François de Lugo), jésuite comme lui, mort en 1652, à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur la première partie de la *Somme* de saint Thomas, 2 vol. in-fol., d'un *Traité des sacrements*, et de plusieurs *Traités de théologie*, 3 vol. in-4.

LUILLIER, ou LUILLIER (Jean), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville et maître des comptes, fut élu prévôt des marchands en 1592. Il rendit de grands services à Henri IV, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille était Jean LUILLIER, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du *Bien public*. Il mourut en 1500, âgé d'environ 75 ans.

LUILLIER (Madeleine), fille du président Jean Luillier, fut mariée à Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller du parlement de Paris. Ayant perdu son époux, elle quitta les délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide indépendant des événements humains.

Après avoir fondé à Paris le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté l'an 1628.

LUISINUS. (*Voy. LUVIGNI.*)

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda en 713 à son père Ansprand. Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702 entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne. Ce tyran fit mutiler la famille d'Ansprand, excepté le jeune Luitprand, qui rejoignit son père en Bavière. Ansprand détrôna Albert, s'empara de la couronne, à laquelle succéda Luitprand. Ce roi fit des conquêtes dans la Grèce, secourut Charles-Martel contre les Sarrasins, fit alliance avec les Grecs contre le pape Grégoire II; mais il conclut la paix en 737; et depuis lors il se montra un zélé catholique. Il fut toujours lié d'amitié avec Charles-Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, et mourut en 743. C'était un prince pieux et zélé pour la religion catholique. Il acheta pour une somme considérable le corps de saint Augustin, qui avait été transporté d'Afrique en Sardaigne, et le fit déposer à Pavie avec beaucoup de solennité et de magnificence.

LUITPRAND, diacre de Pavie, puis évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de Béranger II, marquis d'Ivrée, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon, auprès duquel il s'était retiré, après avoir été disgracié de Béranger. Il fut l'interprète de cet empereur au concile de Rome de l'an 963. La meilleure édition des œuvres de Luitprand est celle d'Anvers 1640, in-fol., donnée par Jérôme de la Higuera et Laurent Ramiresius. Le style en est dur, serré et très-véhicement. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Histoire de ses légations à Constantinople*, et une *Relation* en 6 livres de ce qui s'était passé en Europe de son temps. Le 6^e livre n'est pas entièrement de lui; le 6^e chapitre, inclus le 11^e, sont d'une main étrangère. L'*Histoire* de sa légation auprès de Nicéphore Phocas, l'an 968, avait été publiée par Henri Canisius, Ingolstadt, l'an 1600. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le président Cousins a traduit plusieurs morceaux de Luitprand: on les trouve dans son *Histoire de l'Empire d'Occident*, tom. 2. Le livre des *Vies des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Formose, et les *Chroniques des Goths*, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE, en espagnol LULIO (le bienheureux Raimond), surnommé *le Docteur illuminé*, né à Palme dans l'île de Majorque en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il fit plusieurs voyages à Rome, donna des leçons à Montpellier, à Paris, à Alcalá, et y fonda un collège. Il en fonda d'autres en Italie. Trois fois il se rendit en Afrique, disputa avec les docteurs musulmans, et notamment avec Omar. Il

en fut exilé deux fois, après avoir opéré plusieurs conversions; c'est la troisième fois qu'il y fut lapidé. Il se présenta au concile de Vienne, en 1311, pour demander qu'on établît des collèges dans toute la chrétienté, afin d'y expliquer les méthodes alors dites *Lulliennes*, et dont le principal but était de combattre les erreurs d'Averroès. Il retourna ensuite annoncer les vérités de l'Évangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, en 1315. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. On a publié plus de vingt ouvrages de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars magna*, etc. Il a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs. C'est de tous les ouvrages de Lulle, celui qui a fait le plus de bruit: il l'écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il fit ensuite l'*Art inventif de la vérité*, l'*Art démonstratif* et l'*Arbre des sciences*. Il nous reste de lui un grand nombre de *Traité*s sur diverses sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la clef de ces mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérile, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8. On y trouve des *Traité*s sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc.: car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages, les ont décorés de ce nom célèbre alors; par là on concilie très-simplement et sans effort les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle: l'une est de Perroquet, Vendôme, 1667, in-8; l'autre du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle: *Liber de Lampade combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8; *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet apostat, fanatique forcené, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine; il se montra ensuite frère très-fervent du tiers-ordre de Saint-François, amateur de la solitude et sollicité assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle; négociateur d'une activité unique,

auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique, homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contradictions inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chimériques. On lui a attribué jusqu'à la découverte du *grand œuvre*; et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec Paracelse et Corneille Agrippa; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien, né à Florence en 1633, mort à Paris en 1687, vint de bonne heure en France. Louis XIV lui montra bientôt le cas qu'il faisait de son talent, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Le caractère de la sienne est une variété merveilleuse, une mélodie et une harmonie qui enchantent. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours faiblement. Il savait ce qu'il valait dans son genre, et le faisait même trop sentir aux autres. On a de lui des *Opéras*, des *Tragédies*, des *Pastorales*, des *Divertissements*: outre ces pièces, il a encore fait la musique d'environ vingt ballets, et de plusieurs comédies de Molière; des *Trios* de violons; plusieurs *Motets* à grand chœur, etc.

LUMAGUE (la vénérable mère Marie de), institutrice des Filles de la Providence, née à Paris en 1599, morte en 1657, entra dans un couvent de capucines. La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas d'y prononcer ses vœux, elle épousa, en 1617, François Pollion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Devenue veuve, la duchesse d'Orléans la nomma gouvernante de ses filles. Elle eut le bonheur de connaître saint Vincent de Paul, dont elle partagea les vues charitables, et fonda, en 1630, l'Institut des *Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne. La reine régente, se déclarant protectrice du nouvel institut, lui donna, en 1551, une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumague, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent de Paul, à l'établissement de la maison des *Nouvelles Catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généreusement.

LUNA (don Alvaro de), gentilhomme espagnol, s'empara de l'esprit de Jean II, roi de Castille, maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands,

s'enrichit du bien d'autrui, et reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de Grenade. Con vaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, l'an 1453, à avoir la tête coupée; elle fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. On assure que Luna ayant voulu savoir d'un astrologue quelle serait sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourrait à *Cadahalso*. C'était le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi *échafaud* en espagnol. (*Voy.* pour de plus amples détails, sa *Vie* par Ant. de Castellanos, Milan, 1546, in-fol.; Paris, 1720, in-12, et Madrid, 1784, in-4. Elle a été traduite en français.)

LUNE (Pierre de). (*Voy.* BENOÎT.)

LUNEAU DE BOISGERMAIN (Pierre-Joseph-François), savant instituteur, mais écrivain médiocre, né à Issoudun en 1732, mort à Paris en 1801. Après avoir terminé ses études à Bourges, chez les jésuites, il fut admis dans leur ordre, y régenta pendant quelque temps les classes inférieures, et abandonna ensuite cette société pour venir s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie. Quelques ouvrages élémentaires qu'il publia furent favorablement accueillis. Il donna aussi une édition des *OEuvres de Racine*, Paris, 1768, 7 vol. in-8, avec une vie de ce grand poète, et des *Commentaires* qui sont encore recherchés aujourd'hui, malgré la critique qu'en a faite Laharpe. On a de lui en outre: *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation*, Paris, 1759 ou 1792, 4 part. in-8. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, fut souvent réimprimé; *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, d'après une suite d'opérations typographiques*, *ibid.*, 1759, in-12; *Cours d'histoire universelle; Petits éléments*, *ib.*, 1768 ou 1779, 2 vol. in-8; *Recueil de Mémoires contre les libraires associés de l'Encyclopédie*, 1771-72, in-4; *Almanach musical*, 1781-83, 3 vol. in-12; *Cours de langue italienne*, 1783 ou 1798, 3 vol. in-8 et 1 vol. in-4, 18 à 24 fr.: c'est une version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati; *Cours de langue anglaise*, Paris, 3 vol. in-4 et 2 vol. in-8, 20 à 30 fr., application de la même méthode à la traduction anglaise de *Télémaque* et du *Paradis perdu* de Milton; *Cours de langue latine*, 1787-89, 5 v. in-8, 30 à 36 fr.; c'est l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et l'*Énéide* de Virgile; *Cours de Bibliographie*, ou *Nouvelles productions des sciences, de la littérature et des arts*, 1788, in-8; 6 cahiers, de janvier à juillet 1788, contenant les titres des ouvrages français annoncés dans les journaux pendant le mois précédent.

LUPI (Antoine-Marie), jésuite en 1695, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le P. Zaccaria a donné une édition des OEuvres du P. Lupi, son

confrère, à Faenza, 1785, 2 vol. in-4, avec des notes. Le P. Lami a donné la vie d'A.-M. Lupi dans ses *Memorabilia Italorum erudit. præstant.*, 1747.

LUPI (Mario), camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, né en 1720 et mort en 1789, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres: *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesie Bergomensis, notis et animadversionibus illustratus*, Bergame, 1784, in-fol., tom. 1^{er}. C'est un recueil précieux de pièces originales, la plupart inédites, et qui sont propres à jeter un grand jour sur l'histoire de l'Italie au moyen âge. Le savant éditeur l'a fait précéder d'un essai sur l'histoire de la ville de Bergame. Le 2^e vol. a été terminé par le chanoine Camille Agliardi, et publié par l'abbé Ronchetti, en 1799, in-fol.; *De parochiis ante annum Christi millesimum dissertationes tres*, ibid., 1788, in-4. L'auteur y réfute les prétentions des curés de Pistoie, qui voulurent s'ériger en évêques dans le conventicule qu'ils tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Eglise. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie; expose les raisons pour lesquelles il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui, de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le XI^e siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le *sénat de l'Eglise*, que les prêtres appelés *cardinaux*, que ceux qui intervinrent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisses, et que ces prérogatives appartenaient dans leur plus ancienne origine au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il est à » souhaiter, dit un critique, que les curés qui vou- » draient imprudemment s'élever au-dessus de leur » état, et du rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, » lisent cet ouvrage avec attention, pour se guérir » d'une erreur dangereuse; mais le nombre, grâce » à la divine Providence, qui veille sur l'ordre établi » dans l'Eglise, n'en est pas grand. Si on excepte » ceux que la nouvelle secte a su s'associer pour » travailler de concert avec elle à la subversion de » la foi catholique, on ne trouve dans cette précieuse » classe du sacerdoce chrétien aucun membre at- » teint de la ridicule et ambitieuse envie de s'égalier » aux premiers pasteurs. »

LUPUS, ou WOLF (Chrétien), religieux augustin, né à Ypres en 1612, enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lupus préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le

grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il fut pendant quelque temps favorable au jansénisme; mais il se détacha de ce parti, et mourut bon catholique à Louvain en 1681. Il s'était fait lui-même une épitaphe dans laquelle il disait modestement qu'il était *dignus, nomine reque, Lupus... indignus, non re, sed solo nomine, doctor*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont: de savants *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665-73, 5 vol. in-4; un *Traité des appels au saint Siège*, in-4, contre Quesnel. On y trouve une bonne réfutation faite d'avance d'un fameux compilateur de nos jours (Hontheim), qui a étrangement défiguré cette matière comme bien d'autres; le droit d'appeler au pape y est démontré par la nature de sa primauté, et par toute l'histoire ecclésiastique. (Voy. ATHANASE, INNOCENT I^{er}, ZOZIME.) Un *Traité sur la contrition*, Louvain, 1666, in-4, aussi savant que solide, où il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence (voy. NEERCASSEL); *Recueil de lettres et de monuments, concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcedoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4, avec des notes; un recueil des *Lettres* de saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa *Vie*, Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4; un *Commentaire sur les Prescriptions* de Tertulien, ibid., 1675, in-4; *Opuscula posthuma*, publiés par le P. Guillaume Wynants, du même ordre, ibid., 1690, in-4. Ce recueil renferme plusieurs dissertations, entre autres sur la *simonie des monastères*, contre van Espen; sur l'*ancienne discipline de la milice chrétienne*, sur l'*exposition du Saint Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prêcher*, contre Steyaert, etc.; *De l'origine des ermites, des clercs et des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8, etc. Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis d'érudition. Ils ont été réunis par le P. Thomas Philippini, du même ordre, Venise, 1724-29, 12 tom. en 6. vol. in-fol.

LUPUS. (Voy. LOUP.)

LUSCINIUS (Othmar), chanoine de Strasbourg, lieu de sa naissance en 1487, étudia dans cette ville, à Paris, à Padoue, à Louvain et à Vienne; revint à Strasbourg en 1514, retourna en Italie en 1517, visita la Hongrie, la Transylvanie, la Turquie, et parcourut ainsi presque toute l'Europe. Il professa la littérature grecque à Augsbourg, fut premier prédicateur de l'église de Bâle, et mourut vers 1535. Il a laissé plusieurs écrits, entre autres: des *Traductions latines* des *Symposiaques* de Plutarque, et des *Harangues* d'Isocrate à Démonicus et à Nicoclès; d'*Epigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidèles qu'élégantes; des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. (Voy. les *mémoires* de Nicéron, tom. 32.)

LUSIGNAN. (Voy. GUI.)

LUSSAN (François d'ESPARBÈS de), vicomte d'Aubeterre, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouver-

nement de Blaye, sur la démission de son père; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantes, frère du connétable de Luynes. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siège de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne; et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean-Paul d'Esparbès, s'était maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Maignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avait commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siège de Sienne, en 1554.

LUSSAN (Marguerite de), célèbre diseuse de bonne aventure, née à Paris vers 1682, mourut en 1758. Le savant Huet, ayant eu occasion de la connaître, l'avait engagée, dit-on, à composer des romans moraux; mais il est à croire qu'il n'eût point approuvé tous ceux qui sortirent de sa plume. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan. On attribue à l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en six parties, ou 2 vol. in-12, qui virent le jour en 1733. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de cette romancière.

LUTHER (Martin), né en 1484 à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'un père forgeron ou mineur, fit à Eisenach ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses compagnons pendant qu'il se promenait avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'après avoir été reçu maître en philosophie à l'université d'Erfurt en 1505, il embrassa dans cette ville la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin. Ses talents engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de réputation; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. En 1510 il fut chargé des affaires de son ordre auprès de la cour de Rome. Deux ans après, on le voit de retour en Saxe, gagner la bienveillance de l'électeur Frédéric qui voulut se charger des frais de son doctorat. Luther était un de ces hommes ardents et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables de le faire rentrer en lui-même: elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Hus, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre

les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Sckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, longtemps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517; en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wittemberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficace des sacrements, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne: il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du *pape mal informé au pape mieux informé*. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pèlerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur concile, et, pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittemberg, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénétique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sacrements, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est l'Eucharistie qu'il désigne sous le nom de *pain*. Il met, à la place de la *transsubstantiation* qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation* qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et le vin demeurent dans l'Eucharistie; mais le vrai corps

et le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal, ou comme le vin est dans et sous le tonneau.* Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances : elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoque en même temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit, qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la » folie elle-même, disait-il à ce monarque, peut » être aussi insensée qu'est la tête du pauvre Henri. » Oh ! que je voudrais bien couvrir cette majesté » anglaise de boue et d'ordure ! j'en ai bien le » droit.... Venez, disait-il encore, monsieur Henri, » je vous apprendrai : *Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés : *Quid invitabat Lutherum ut diceret : Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos ? Saltem regis liber latine loquebatur.* Ce fougueux apôtre appelait le château où il était enfermé son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean, dit Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittemberg. Luther était trop resserré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y rester longtemps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1523, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut pas croire, » dit un écrivain ingénieux, que Jean Hus, Luther » ou Calvin fussent des génies supérieurs. Il en est » des chefs de sectes comme des ambassadeurs ; » souvent les esprits médiocres y réussissent le » mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent » soient avantage usées. » Frédéric II, roi de Prusse,

appelait Luther et Calvin *de pauvres gens*. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse : *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri.* Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres comederunt et consumpserunt hæc cœnobiales, ut neque cœnobiales, neque equestres amplius habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac.*, cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles, ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux. Eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leur déprédation augmenter leurs besoins : tout s'évanouissait dans ces mains voraces... (*Voy. HENRI VIII.*) Cependant le parti se fortifiait de jour en jour dans le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès lors l'attachement à la religion plus faible, et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie ; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel Evangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *révérend père*, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*. L'année d'après, 1525, il épousa Catherine Bore de Bohren, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire (Frédéric Meyer a donné sa *vie*, in-4). Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, *qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme que de vivre sans manger.* Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que

personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes faisait dire à Erasme que « les tragédies que jouaient les réformateurs étaient » de vraies comédies, puisque le mariage en était » le dénoûment. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Évangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvellisme adressèrent au landgrave en cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que *la loi qui permettait à un Juif la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée*. Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint, affligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de *protestants*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Église romaine ; à Augsbourg en 1530, où les protestants présentèrent leur *confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différents décrets produisirent la *ligue offensive et défensive de Smalkalde* entre les princes protestants. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg, en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que la *racaille de Sodome*, la *prostituée de Babylone* ; le pape n'était qu'un *scélérat qui crachait des diables* ; les cardinaux, *des malheureux qu'il fallait exterminer*. « Si j'étais » le maître de l'empire, écrivait-il, je ferais un » même paquet du pape et des cardinaux, pour les » jeter tous ensemble dans la mer ; ce bain les gué- » rirait, j'en donne ma parole, j'en donne J.-C. » pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que *la papauté romaine a été établie par Satan*, et, faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Lou-

vain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont *bête, pourceau, épicurien, athée*, etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques ; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de rétracter tout ce qu'il avait enseigné : menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben en 1546. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine apostat et cor- » rupteur d'une religieuse apostate, ami de la table » et de la taverne, insipide et grossier plaisant, ou » plutôt impie et sale bouffon, qui n'épargna ni » pape ni monarque ; d'un tempérament d'énergu- » mène contre tous ceux qui osaient le contredire ; » muni, pour tout avantage, d'une érudition et » d'une littérature qui pouvaient imposer à son » siècle ou à sa nation ; d'une voix foudroyante, » d'un air altier et tranchant : tel fut Luther, le » nouvel évangéliste, ou, comme il se nommait, le » nouvel ecclésiaste, qui mit le premier l'Église en » feu, sous prétexte de la réformer, et qui, pour » preuve de son étrange mission, qui demandait » certainement des miracles du premier ordre, allé- » gua les miracles dont se prévaut l'Alcoran, c'est- » à-dire les succès du cimenterre et les progrès des » armes, les excès de la discorde, de la révolte, de » la cruauté, du sacrilège et du brigandage. » Sa secte se divisa après sa mort, de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les *luthéro-papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacramentaires ; les *luthéro-zuingliens*, les *luthéro-calvinistes*, les *luthéro-osiandriens*, etc., c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, *de combattre l'Église et de rejeter tout ce qui vient du pape*. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du XVII^e siècle, cette devise : *PLUTÔT TURC QUE PAPISTE* ; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néanmoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestants, tels que Mélancthon, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardée comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Iéna, 1556, 4 vol. in-fol., et à Wittemberg, 1572, 7 vol. in-fol. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort ses sectateurs ont fait des changements très-considérables. On voit, par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination ; mais il n'avait ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifaber, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8, les Discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones*

mensales, ou *Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par » votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, de cha- » peaux, de capotes et de manteaux ; de veaux bien » gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de gé- » nisses ; de beaucoup de femmes et de peu d'en- » fants. Bien boire et bien manger est le vrai moyen » de ne point s'ennuyer. » Cette prière, où l'indé- » cence, l'impiété, la luxure, la gourmandise, dis- » putent qui aura le dessus, est très-certainement de la main de Luther ; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncker, son historien, en convient et la rapporte mot à mot (*Vita Lutheri*, pag. 225) :

O Gott, durch deine Gühte
Bescher uns Kleider und Hütle;
Auch Mäntel und Roecke,
Fette Kälber und Boecke;
Ochsen, Schaffe und Rinder.
Viele Weiber, wenig Kinder.
Schlechte Speise und Tranck
Machen einem das Jahr lang.

Charles Walmesley, évêque et vicaire apostolique en Angleterre, a publié en 1777, sous le nom de *Pastorini*, dans une *Histoire de l'Eglise chrétienne*, une *Histoire abrégée de la Réforme de Luther*, qui a été réimprimée séparément à Malines. L'auteur, distingué par son zèle et sa piété, fait très-bien connaître l'esprit de la réformation ; il ne s'est pas borné à l'Histoire du luthéranisme, il retrace aussi les erreurs et les excès des autres branches de la réforme.

LUTTI, ou LUTI (Benoît), peintre, né à Florence en 1666, mort à Rome en 1724, s'attacha surtout au coloris. Il avait un grand nombre de tableaux de chevalier, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamants. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux ; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expression à ses figures. On lui reproche de n'être pas toujours correct. *Le miracle de saint Pierre*, qu'il a peint dans le palais d'Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. Le Musée de Paris possède de ce maître deux tableaux : *La Madeleine visitée dans sa grotte par les anges*, et *la même sainte considérant une tête de mort*.

LUTWIN (saint), né de parents illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siège archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oncle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant 18 ans qu'il gouverna cette illustre église, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède

encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUVIGNI (François), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Né en 1523, il mourut en 1568. On a de lui : *Parergon lib. III, in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*, Venise, 1551, in-8. Cet ouvrage est inséré dans le tom. 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Thesaurus criticus* ; un *Commentaire latin sur l'Art poétique d'Horace*, Venise, 1554, in-4.

LUVIGNI (Louis), natif d'Udine, qui vivait dans le même temps que le précédent, a mis en vers hexamètres les Aphorismes d'Hippocrate, Venise, 1552, in-8, et a donné le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, ibid., 1566-67, 2 t. in-fol. Boerhaave a donné une nouv. édit. de cet ouvrage à Leyde, 1728, 2 tom. in-fol. On connaît encore Louis Luvigni par son excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8, et Strasbourg, 1713, in-8.

LUXEMBOURG, l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe, a possédé plusieurs souverainetés en France, en Allemagne, et en Belgique. Elle s'attacha à la maison de Bourgogne, elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert 1^{er}, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligni, quoique moins illustrée que la première a produit :

LUXEMBOURG-LIGNI (Waleran de), comte de Saint-Pol, naquit en 1355. Il avait accompagné son père Gui dans l'expédition de Ponthieu, et se trouva à la bataille de Baeswider où Gui fut tué. Prisonnier des Anglais, il parut à la cour de Richard II, et épousa Mathilde de Courtenai, sœur utérine de ce monarque. Il obtint ensuite sa liberté, moyennant 60,000 fr. de rançon. Waleran était entré au service de France. On lui fit un crime de ce mariage ; mais Charles VI lui accorda sa grâce : il accompagna ce roi dans sa malheureuse expédition de Bretagne. Il fut nommé gouverneur de Gênes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402. Il fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. L'empereur Wenceslas ne lui ayant pas rendu une somme d'argent qu'il lui devait, il entra dans le Luxembourg, et brûla 120 villages. Il envoya ensuite un cartel à Henri II, qui avait fait assassiner le roi Richard, son beau-frère. Nommé gouverneur de Paris, en 1410, ce fut lui qui créa l'horrible milice composée de 500 bouchers ou *écorceurs*, qui se livra à tous les excès. En 1412, il battit les Armagnacs en Normandie, et prit la place de Domfront. La disgrâce du duc de

Bourgogne attira la sienne; mais il ne voulut jamais rendre l'épée de connétable, que le roi lui avait fait demander. Il mourut gouverneur d'Ivoi, en 1417.

LUXEMBOURG (*le Bienheureux Pierre de*), frère du précédent, né à Ligni en 1369, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1383, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiaque de Dreux, puis évêque de Metz en 1384, et mourut en 1387 à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble cependant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonnais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les bollandistes. On a sous son nom deux petits livres de piété : *livre de Clergie... traduit de latin en français*, Paris, sans date, goth., in-4; et la *Diète du salut*, Paris, 1506, in-4.

LUXEMBOURG-SAINT-POL (Louis de), de la même famille, fut élu évêque de Théroutte en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Il s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisait lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligeait rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436; mais il fut obligé d'en sortir par composition, et se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ely, et cardinal en 1439. Il mourut en 1443.

LUXEMBOURG (Louis de), connétable, comte de Saint-Pol, neveu du précédent, né en 1418, avait servi sous Charles VII avec succès dans divers sièges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéry. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmo-

renci-Bouteville, duc de), maréchal de France, né posthume en 1628, était fils de François de Montmorenci, comte de Bouteville et de Lusse, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII pour s'être battu en duel, dans un temps où cette détestable manie était punie comme elle doit l'être. La princesse de Condé présenta à la cour le jeune Montmorenci resté orphelin; elle eut soin de sa fortune, et le donna pour aide de camp à son fils, déjà fameux par ses victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nortlingue. Il se trouva au siège de Lérida, sous le grand Condé dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle: un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Cœworden, Zwol, Campen, etc., et repoussa les troupes des États près de Bodegrave et de Voerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, en partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes: « Allez, mes enfants, pilliez, tuez, » violez, et s'il y a quelque chose de plus effrayant, » ne manquez pas de le faire; afin que je voie que je » ne me suis pas trompé en vous choisissant comme » les plus braves des hommes et les plus propres à » pousser les ennemis avec vigueur. » Il est impossible de croire qu'un général français ait tenu un discours si barbare; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté; que par des exploits de cette nature les affaires des Français tournèrent mal, et que le duc fut obligé de faire retraite, ce qu'il exécuta avec plus de succès qu'on n'en devait espérer. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siège de Charleroi, et obtint en 1675 le bâton de maréchal de France. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas des choses dignes de sa réputation. Le grand Condé, quoique son ami, ne put s'empêcher de dire: *Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier*. Il laissa prendre Philisbourg à sa vue par le duc de Lorraine, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denys près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Quelques-uns mêmes lui adjugent le champ de bataille, dont les alliés se glorifièrent. Luxembourg, quoique aimé de Louis XIV, eut à souffrir à la cour plusieurs désagréments. Il s'était brouillé avec Louvois; celui-ci attendit l'occasion de le perdre: elle

s'offrit bientôt. Bonnard, clerc du procureur du maréchal, s'adressa à Lesage, sorcier, ou cru tel, pour découvrir des papiers nécessaires à son maître dans un procès. Il en avait reçu l'autorisation de son maître, dans un écrit qu'on fit passer pour un pacte diabolique. A cette époque on avait créé (le 7 avril 1679) la *chambre ardente*, à l'arsenal, pour les crimes de sorcellerie et empoisonnements. La Voisin et la Vigoureux y avaient été jugées. Le maréchal l'y fut aussi, étant accusé d'avoir voulu empoisonner sa femme, le maréchal de Créqui et d'autres; on le confronta avec les deux misérables ci-dessus citées. Enfin, après 14 mois de captivité, il fut déclaré innocent. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe réunies en 1590, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la bataille de Fleurus. Il eut encore l'avantage au choc de Leuse en 1691, au combat de Steinkerque en 1692, et battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières : il y eut environ 20,000 morts, dont au moins la moitié de Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plutôt un *De profundis* qu'un *Te Deum*. Les Français avaient été repoussés plusieurs fois à la droite et à la gauche des alliés fortement retranchés; mais le curé de Laer, indigné de ce que les troupes du prince d'Orange avaient exercé quelque pillage chez lui, indiqua au maréchal un endroit où le retranchement n'était pas achevé, et qui était masqué par des abatis : une nouvelle attaque décida la victoire. Après la victoire de Nerwinde, il écrivit à Louis XIV... « Vos ennemis y ont fait des mer- » veilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, sire, » je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos » ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et » de donner une bataille; je l'ai prise, et je l'ai » gagnée... » Le maréchal de Luxembourg termina sa carrière par la longue marche qu'il fit, en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après en 1695, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Sa vie n'avait pas toujours été édifiante; ses écarts allèrent jusqu'à donner deux fois lieu à une accusation de magie, fondée en partie sur des liaisons et des sociétés peu dignes de lui. Dans une de ces occasions, il fut 14 mois en prison; et cela dans un siècle où ces sortes d'accusations n'étaient pas légèrement reçues, surtout à l'égard d'un homme tel que lui. Sa mort fut très-chrétienne. Le P. Bourdaloue, qui l'assista dans ses derniers moments, dit : « Je n'ai pas vécu comme » lui, mais je voudrais bien mourir comme lui. » On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée : *Le Maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragico-comédie en 5 actes et en prose. Ce guerrier est bien plus favorablement dépeint dans l'*Histoire de la maison de Montmorenci* par Desormeaux, et par le compilateur Manuel dans son *Année française*; mais il faut se tenir en garde contre les panegyriques et contre les satires : la vérité de l'histoire souffre également des uns et des autres. Son

Oraison funèbre, prononcée par le P. La Rue, a été impr. à Paris en 1695, in-4.

LUYCKEN (Jean), graveur hollandais, naquit en 1619. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son œuvre est considérable et fort estimée. Il mourut en 1712. On estime sa *Bible en figures*, imprimée à Amsterdam, 1732, in-fol., 30 à 36 fr.; son *Théâtre des martyrs*, Leyde, in-4 obl., de 116 pl., 18 fr., mériterait également des éloges, si, par un fanatisme aussi absurde que dégoûtant, l'auteur n'avait associé aux vrais martyrs les enthousiastes dogmatiques et séditieux, que le glaive de la justice a immolés au repos des états, plus encore qu'à la conservation de la vraie foi. « Voilà, dit un auteur, où » en sont réduites les sectes. Convaincues de la » nouveauté de leur existence, elles compulsent les » annales du délire et de la sédition, pour se donner » une apparence de continuité et de succession. » (*Voy* JURIEU.) — Il y a eu un Gaspard LUYCKEN, dont on voit plusieurs beaux dessins dans la Bible de Weigel. (*Voy.* ce nom.)

LUYNES (Paul d'ALBERT de), cardinal et archevêque de Sens, né à Versailles en 1703, est un des prélats qui pendant le XVIII^e siècle, ont le plus honoré l'église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénelon, il a pendant toute sa vie fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine, et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de la secte qui rougit de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens en 1788, regretté des pauvres dont il était le père, et de son clergé dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son *Eloge funèbre*.

LUYNES. (*Voy.* ALBERT.)

LYCOPHRON, fils de Périandre, roi de Corinthe, né vers l'an 628 avant J.-C., n'avait que 17 ans lorsque son père tua Mélise sa mère. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Epidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé Cypsèle, âgé de 18 ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant : *Souvenez-vous qui a tué votre mère*. Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre indigné l'envoya à Coreyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père irait régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Coreyriens le tuèrent pour prévenir cet échange qui ne leur plaisait pas.

LYCOPHRON, fameux poëte et grammairien grec, natif de Chalcide dans l'île d'Eubée, vivait vers l'an 304 avant J.-C., et fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 tragédies de ce poëte. Il ne nous reste de lui qu'un poëme intitulé *Cassandra*; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite de prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandra, fille de Priam. La plupart ne méritent pas la peine que les savants ont prise pour les expliquer. Porter a donné une édition de ce poëme, avec une version et des notes, Oxford, 1702, in-fol., 24 à 36 fr., gr. pap., 80 à 96 fr. Lycophron était un des poëtes de la Pléiade, imaginée sous Ptolémée Philadelphie.

LYCOSTHÈNES, en allemand **WOLFFHART** (Conrad), né en 1518, à Ruffach, dans la Haute-Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre, et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui : *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol., fig, 5 à 6 fr.; *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4; des *Commentaires* sur Pline le Jeune; *Apophthegmata*, 1614, in-8. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, publié et achevé par Théodore Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 vol. in-fol. de l'édition de Lyon, 1656.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, était, dit-on, fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna après son père. Après la mort de Polydecte, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres abominables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant Jésus-Christ. Soit qu'il se repentit de cette générosité, soit qu'on lui attribuât une inconstance qu'il n'eut pas, on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. Il quitta sa patrie et passa en Crète, renommée par ses lois dures et austères; il voit la magnificence de l'Asie, et de là se rend en Egypte. De retour de ses voyages, Lycurgue donna aux Lacédémoniens des lois que les uns élèvent jusqu'aux nues, et que les autres traitent de barbares. Les plus instruits doutent que ces lois soient de Lycurgue, et ne sont point persuadés de tout ce qu'on raconte de ce philosophe. Plutarque, dans l'introduction à la vie de Lycurgue, où les historiens modernes ont puisé presque tous les faits qu'ils attribuent à ce législateur, dit (trad. d'Amyot) : « On ne saurait du tout » rien dire de Lycurgus, qui établit les lois des Lacédémoniens, en quoi il n'y ait quelque diversité » entre les historiens.... mais moins encore que tout » autre chose s'accordent-ils du temps auquel il a » vécu. » Il termine ce paragraphe, qu'il faut lire en entier, par ces termes : Mais toutefois, encore » qu'il y ait tant de diversité entre les historiens, » nous ne laisserons pas pour cela de recueillir et » mettre par escript ce que l'on treuve de lui ès

» anciennes histoires, en élisant les choses où il y a » moins de contradiction. » Par cette dernière phrase, il avoue de bonne foi qu'il aime mieux risquer de transcrire des faits peu certains que de ne rien dire sur ce personnage. Si l'on ajoute à ce témoignage de Plutarque, que Lycurgue, qui a vécu dans des temps très-reculés (puisque Xénophon prétend qu'il existait du temps des Héraclides), n'a rien laissé par écrit chez une nation où l'ignorance était regardée comme une vertu méritoire, où il ne s'est trouvé aucun historien, où le séjour des étrangers était fixé à un temps très-court par la loi appelée *Xénélasie*, dès lors il sera évident que, malgré l'apologie que Plutarque a faite de ce personnage, il est fort incertain qu'il soit seul l'auteur du système de législation qu'on lui attribue. Mais en l'en supposant l'auteur, comme on doit juger de la bonté des causes de cette nature, 1° par leurs effets nécessaires sur le cœur humain; 2° par la confirmation de ces effets d'après le rapport de l'histoire, on trouvera, en suivant cette règle, que la législation de Sparte n'a produit l'admiration des anciens et des modernes, que dans l'opinion encore barbare et sauvage où ils étaient, que toute action forte, fût-elle contraire aux premières lois de l'équité et de l'humanité, était une action vertueuse. Il est reconnu généralement qu'il a eu l'intention formelle, 1° d'augmenter la force naturelle des Spartiates, par la force artificielle des institutions militaires; 2° de perpétuer l'ignorance la plus profonde chez ce peuple, en proscrivant de l'éducation les sciences et les arts, excepté seulement la musique guerrière; de sorte que dans ces temps prétendus heureux, où ses lois étaient, dit-on, fidèlement observées, aucun Spartiate ne savait lire; ce qui d'ailleurs leur était inutile, puisque rien n'était écrit, pas même les lois de la république; 3° d'entretenir par toute sorte de moyens la férocité et même la cruauté dans l'âme des Spartiates, entre autres par l'usage de ces combats entre les enfants, où ils se massacraient les uns les autres; par les fustigations cruelles des enfants devant l'autel de Diane Orthia, et surtout par les barbaries qu'il leur permit d'exercer contre les Ilotes : car Aristote et Platon assurent que, pour empêcher la trop grande multiplication de ces malheureux esclaves, il établit l'affreuse coutume que les jeunes Spartiates iraient se mettre la nuit en embuscade pour en tuer un certain nombre; ce qui était véritablement une boucherie, puisqu'il était défendu aux Ilotes d'avoir et encore moins de porter des armes en temps de paix; 4° de se servir du libertinage, pour empêcher la pudeur, la chasteté, l'union conjugale, d'adoucir les mœurs. D'après cet exposé, que même les admirateurs de Lycurgue et des Spartiates ne peuvent révoquer en doute, on laisse à juger si une législation dont le but est d'augmenter chez un peuple la force, l'ignorance, la cruauté, le libertinage, et, par une suite nécessaire, l'orgueil, l'avidité, l'injustice; en un mot, dont le but est de former une troupe de soldats ignorants, cruels et sans mœurs, pour la faire servir à la désolation des laborieux cultivateurs et des peuples qui l'avoisinent, peut être un ouvrage capable d'immortaliser son auteur, et si

elle mérite les éloges que lui prodiguent encore des hommes qui prétendent se connaître en législation, tels que Montesquieu, et l'abbé Gourey dans un amphigourique *Eloge philosophique et politique de Lycurgue*, et l'abbé Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis*. L'auteur de la *Félicité publique*, quoique ennemi forcené du christianisme, montre combien les républiques chrétiennes les moins bien constituées sont plus heureuses que les Lacédémoniens, les Athéniens, et tous ces anciens peuples crus libres au sein de la tyrannie. Cependant Lycurgue, s'il faut croire ce qu'on en raconte, regardait ses lois comme le fruit de la plus sublime sagesse. Pour engager les Lacédémoniens à les observer inviolablement, il leur fit promettre avec serment de n'y rien changer jusqu'à son retour. Il s'en alla ensuite dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que si on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. On voit dans tous ces anciens sages des traits éclatants de folie, presque toujours produits par la vanité et l'égoïsme. Lycurgue distingua les *Spartiates*, ou nobles, du reste de la nation, qu'il fit appeler *Lacédémoniens*. Il fit un nouveau partage des terres dont 30 mille lots furent pour ces derniers, et 9,000 pour les Spartiates. Ce changement causa des émeutes dans l'une desquelles on lui creva un œil d'un coup de bâton. On lui livra le coupable; mais Lycurgue ayant besoin de partisans, au lieu de lui faire aucun mal, le reçut chez lui, l'instruisit dans les sciences, et le prit sous sa protection. (*Voy.* COLLIUS, LUCIEN, XÉNON, SOLON.)

LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il la quitta, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions; et, après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit reporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant J.-C. Lycurgue était du nombre des 30 orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénostrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et y fit mettre à sa place le fermier qui avait fait traiter si durement un homme de lettres. Action souvent louée, mais qui dans le fond était une violence et une injustice, puisqu'il n'y avait aucune loi qui exceptât de ce tribut les gens de lettres. Les Aldes imprimèrent à Venise en 1513, en 2 vol. in-fol., un recueil des *Harangues* de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de Lycurgue. L'abbé Auger les a traduites en 1783, Paris in-8. On distingue celle qui regarde un citoyen d'Athènes, nommé *Léocrate*, qui avait abandonné sa patrie dans le

malheur, après la bataille de Chéronée, et qui y rentra lorsque le péril était passé. L'orateur demande qu'il soit puni de mort comme un lâche et un traître.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses *Stratagèmes*.

LYNDE (Humphrey), chevalier anglais, né à Londres en 1579, mort l'an 1636, publia deux *Traité*s de controverse estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de la Montagne. L'un traite de la *Voie sûre*, et l'autre de la *Voie égarée*.

LYRA (Nicolas de), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux, était né juif, et avait commencé d'étudier sous les rabbins; mais la grâce ayant touché son cœur, il prit l'habit des frères mineurs, l'an 1291. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, et expliqua longtemps l'Écriture sainte dans le grand couvent de son ordre. Ses talents lui concilièrent l'estime de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*. Cette princesse le nomma entre les exécuteurs de son testament fait l'an 1325. Il mourut à Paris en 1340, après avoir été provincial de son ordre. On a de lui : *Postillæ perpetuæ in vet. et nov. testamentum, ex recognitione J.-Andr. Aleriensis episc.*, Romæ, 1471-72, 5 vol. in-fol. Première édition de ce commentaire, dont il est très-difficile de trouver des exemplaires complets, 150 à 170 fr.; Venetiis, 1481, 5 vol. in-fol. Il y en a une traduction française par Pierre Desrey, Paris, 1510-12, 5 vol. in-fol.; une *Dispute contre les Juifs*, in-8; un *Traité contre un rabbin*, qui se servait du nouveau Testament pour combattre la religion chrétienne; et d'autres ouvrages d'érudition et de théologie. Cet auteur possédait très-bien la langue hébraïque.

LYSANDRE, général des Lacédémoniens pendant la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus le Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra à Ægos-Potamos un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit leur flotte, tua 3,000 hommes, se rendit maître de diverses villes, et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payaient tribut, seraient affranchies; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres

de Lacédémone. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite; il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite: ce qui serait bien vrai, si tout un peuple pouvait s'entendre, sans trouble et sans erreur, sur le choix. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Lacédémoniens et les Athéniens, Lysandre fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille l'an 366 avant J.-C. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens le firent descendre par flatterie: *Il faut, dit-il, coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule: maxime digne d'un tyran fourbe et hypocrite. Il disait qu'on amuse des enfants avec des osselets, et les hommes avec des paroles. Cela n'est que trop vrai; mais si ceux qui sont amusés sont des sots, ceux qui les amusent sont de méprisables imposteurs. *La vérité, ajoutait-il, vaut assurément mieux que le mensonge; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion*: maxime que Machiavel a adoptée pour une de ses plus favorites.

LYSCHANDER, ou LYSCANDER (Claude-Cristophorsen), historiographe du roi de Danemark, Christiern IV, né en 1557, et mort en 1623, n'a guère mérité cette place que par l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-fol., en danois. Le titre seul montre que l'auteur était peu judicieux. Torfœus a réfuté cet abrégé; mais il n'en valait pas la peine. On a encore du même auteur une *Chronique du Groenland* en vers danois, ibid., 1608, in-8; *Electionis Christiani III historia*, ibid., 1623. On peut consulter pour plus de détails le *Dictionnaire des savants danois* par J. Worm, et les *Monumenta inedita* de Westphalen, tom. 3.

LYSERUS (Polycarpe) naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collège de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'église de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député, avec Jacques-André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand.

Les principaux sont: *Expositio in Genesim*, en six parties in-4, depuis 1604 jusqu'en 1609; *Schola babylonica*, 1609, in-4; *Colossus babylonicus*, 1608, in-4. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel; un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipzig en 1609, in-4, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils; une foule de livres de théologie et de controverse, remplis de préjugés de secte; l'édition de l'*Histoire des Jésuites*, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre: *Historia Ordinis Jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Policarpus Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, 1607, in-8. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'était le style ordinaire entre les savants de ce temps-là, et il n'est pas encore hors de mode.

LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, fut l'*Apôtre de la polygamie* dans le 17^e siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemark. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendait parfaitement, et s'établit à Versailles; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé: *Polygamia Triumphatrix*, Amsterdam, 1682, in-4. Brunsinanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé: *Polygamia triumphata*, 1689, in-8. On a du même auteur un autre livre contre Lyserus intitulé: *Monogamia Victrix*, 1689, in-8. On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Il est à croire que cette liste aurait été plus longue si l'auteur y avait fait entrer tous ceux qui, n'ayant qu'une femme, vivent avec plusieurs. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, qui, semblable à l'avarice, dit Montesquieu, plus elle a, plus elle veut avoir.

Il est démontré d'ailleurs qu'elle détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales), sont déserts, en comparaison des autres.

LYSIAS, célèbre orateur grec, naquit à Syracuse l'an 459 avant J.-C., et fut mené à Athènes par Céphales son père, qui l'y fit élever avec soin. On le regarde communément comme le plus élégant, le plus gracieux et le plus simple des orateurs grecs. Il s'est exercé sur des sujets bien peu favorables à l'éloquence; il ne plaidait pas lui-même, mais composait des plaidoyers pour les particuliers qui avaient des procès, et ces plaidoyers roulent presque tous sur de très-petites causes. La propriété et la clarté des expressions, un tour aisé et naturel, un talent admirable pour la narration, une prodigieuse sagacité, un tact exquis des convenances, et par-dessus tout, la grâce qu'on sent si bien et qu'on ne peut définir, forment le caractère distinctif de Lysias. Un des principaux avantages qu'on puisse retirer aujourd'hui de ses discours, c'est la connaissance des mœurs et des usages des Athéniens. On rapporte que Lysias, ayant donné un de ses plaidoyers à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La 1^{re} fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé » bon; la 2^e, moindre; la 3^e, mauvais. » *Hé bien*, répliqua Lysias, *il est donc bon, car on ne le récite qu'une fois*. Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant J.-C. Nous avons de lui 32 *Harangues* et des fragments de quelques autres. Parmi les diverses éditions qu'on en a données, on distingue celles : grec et lat., Hanovriæ, 1615, in-8, 4 à 6 fr.; Lond., 1739, in-4, 30 à 36 fr.; Cantabrig., 1740, in-8, 12 à 15 fr.; Lipsiæ, 1772, 2 vol. in-8, 30 à 36 fr.; Parisiis, 1783, 2 vol. in-8, 15 à 18 fr.; Lipsiæ, 1818, in-18, 3 fr.; ib, 1829, in-8; Stuttgart, 1831, in-8, 8 à 10 fr. On les trouve aussi dans le *Recueil des orateurs grecs d'Alde*, 1513, in-fol., et de Henri Etienne, 1575, in-fol. Elle ont été trad. en français. par Ath. Auger, Paris, 1783, in-8, 5 fr.

LYSIAS. (*Voy.* CLAUDE.)

LYSIMAQUE, disciple de Callisthène, l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom l'an 309 avant J.-C. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius, et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J.-C. Lysimaque s'empara de la Macédoine et y régna 10 ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J.-C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné.

LYSIPPE, très-célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, florissait vers l'an 330 avant J.-C. : il exerça en premier lieu le métier de serrurier, s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Il avait eu d'abord pour maître le Doryphore de Polyclète; mais dans la suite il étudia uniquement la nature, qu'il rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Il était contemporain d'Alexandre le Grand. C'était à lui, à Pyrgotèle et à Apelles seulement qu'il était permis de représenter ce conquérant. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différents âges. Une entre autres était d'une beauté frappante : l'empereur Néron en faisait grand cas; mais comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or en l'enrichissant la rendrait plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégradait sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est celui de tous les sculpteurs anciens qui laissa le plus d'ouvrages. On en comptait plus de 600 de son ciseau, d'après Pline : nous n'en possédons aucun. Les plus connus sont l'*Apollon de Tarente*, de 40 coudées de haut; la *Statue de Socrate*; celle d'un *homme sortant du bain*, qu'Agrippa mit à Rome devant ses thermes; *Alexandre encore enfant*; et les *25 cavaliers* qui avaient perdu la vie au passage du Granique; un *Hercule* qui embellissait Constantinople au commencement du XIII^e siècle, et qui périt à cette époque avec la statue de l'*Occasion*, regardée par les anciens comme le chef-d'œuvre de Lysippe.

LYTTLETON (Gorges), littérateur anglais, né en 1709, dans le Worcestershire à Hagley, fit ses premières études à Eton, où il montra beaucoup de goût pour la poésie. Il voyagea en France, en Italie, fut député au parlement à son retour, et se distingua dans le parti de l'opposition du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles, ayant quitté la cour, choisit Lyttleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut en 1773. On a de lui : *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1747 : ouvrage traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Lyttleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes : il est à regretter que l'auteur ait fait contraster avec les meilleurs raisonnements les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Eglise catholique aux scènes honteuses de Saint-Médard; *Dialogue sur la mort*, in-8; *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

MAB

MAB

MABILLON (Jean), l'un des plus savants religieux du XVII^e siècle, né en 1632 à Saint-Pierremont, village du diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de St.-Maur à St.-Remi de cette ville en 1654. Ses supérieurs l'envoyèrent en 1663 à Saint-Denis, pour montrer aux étrangers le trésor et les monuments antiques de cette abbaye; mais il ne tarda point à être appelé à des occupations plus assorties à ses talents. Dom d'Acheri le demanda pour travailler à son *Spicilege*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de St.-Maur ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*Voy. saint BERNARD.*) Le grand Colbert, instruit de son mérite, lui fit offrir une pension de deux mille livres, que celui-ci eut la modestie de refuser, demandant que ce ministre voulût bien reporter sur sa congrégation ces témoignages de la munificence royale. Le P. Mabillon fut envoyé en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom Mabillon trouva plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. La congrégation de l'*Index* lui fit l'honneur de le consulter au sujet de quelques opinions singulières contenues dans les écrits d'Isaac Vossius; mais son avis, qui parut trop indulgent, ne fut pas suivi. (*Voy. VOSSIUS.*) On lui ouvrit les archives, les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. Entre les objets qui piquèrent sa curiosité, aucun ne l'excita plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il crut voir de l'abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe Romain à Théophile François, touchant le culte des saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savants de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de l'*Index* la lettre d'*Eusèbe*; et elle eût été proscrite par ce tribunal, s'il n'en avait donné une nouvelle édition avec des changements qui contentèrent les juges. Une autre dispute occupa Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa

un lui-même, et l'intitula : *De la sainteté des devoirs de l'état monastique*. La congrégation de St.-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux Mabillon pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur, mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire, simple et presque entièrement dénuée d'ornements, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1691, in-12, il s'attache à prouver que non-seulement les moines peuvent étudier, mais qu'ils le doivent. Il indiqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer en s'appliquant aux sciences. L'exemple des solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés du travail des mains, ne l'embarrassa point. Le but de nos religieux, et l'esprit de leur institution, n'est pas de leur ressembler. Leur vie est moins une vie monastique qu'une vie cléricale. En entrant dans le cloître, ils comptent y mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude, et non celle d'un laboureur. (*Voy. SAINT CLAUDE, SAINT FRANÇOIS.*) L'abbé de la Trappe, de Rancé, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de *Frère Côme*. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatie*. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il donna des principes pour l'examen des diplômes de tous les âges et de tous les pays. Mais comme il est impossible d'être parfait, il essuya des critiques, dont quelques-unes parurent fondées. (*Voy. GERMONT.*) Mabillon donna à son livre un *Supplément*. L'amour de la paix, la candeur, et surtout la modestie, formaient son caractère. Letellier, archevêque de Reims, l'ayant présenté à Louis XIV, comme *le religieux le plus savant du royaume*, Mabillon mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : *Ajoutez, monsieur, et le plus humble*. Un étranger ayant été consulter le savant Ducange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son ami et

son rival en érudition. « On vous trompe quand on » vous adresse à moi, répondit humblement le bénédictin; allez voir Ducange. — C'est lui-même » qui m'adresse à vous, dit l'étranger. — Il est mon » maître, répliqua Mabillon. Si cependant vous » m'honorez de vos visites, je vous communiquerai » le peu que je sais. » Ce savant religieux mourut à Paris dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, en 1707. Les cendres de dom Mabillon avaient été déposées, pendant la révolution, dans le Musée des monuments français. On les a rapportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'on a donné le nom de ce savant à une des rues voisines. Ses principaux ouvrages sont : *Acta Sanctorum ordin. S. Benedicti, per sex priora ordinis sæcula, etc.* (ad ann. 1110), Paris, 1668 et ann. seqq., 9 vol. in-fol., 50 à 60 f.; l'édition de Venise, 1733, 9 vol. in-fol., est moins chère. L'ouvrage est aussi estimé pour les monuments qu'il renferme, que pour les préfaces dont l'auteur l'a orné. On conservait en manuscrit, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un dixième vol. qui l'aurait complété. D'Achery et Chantelou avaient transcrit et rangé une partie des pièces qui composent cette collection; *Vetera analecta*, ibid., 1723, in-fol., 6 à 9 fr.; ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, et qui n'avaient pas été imprimées. La première édit. est de 1675-85, 4 vol. in-8. Les dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux; *De re diplomatica libri VI*, ib., 1681 seu 1709, in-fol., fig.; *Supplementum librorum de re diplomatica*, ibid., 1704, in-fol., 30 à 40 fr., gr. pap., 40 à 50 fr.; *Idem libri, cum supplemento*, Neapoli, 1789, 2 vol. in-fol., fig., 15 à 20 fr.; *De liturgia gallicana libri III*, ibid., 1729, in-4; une *Dissertation sur l'usage du pain azyme*, dans l'Eucharistie, in-8; une *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe Romain*, touchant le culte des Saints inconnus, 1698, in-4, et 1705, in-12; *Museum italicum, seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italic. eruta*, ibid., 1687 vel 1724, 2 vol. in-4, 6 à 8 fr.; *Annales ordinis S. Benedictini* (ad ann. 1157), ibid., 1703-39, 6 vol. in-fol., 30 à 36 fr. La réimpression de Lucques, 1736, 6 vol. in-fol., contient quelques augmentations. Ce savant ouvrage, commencé par Mabillon, fut continué par D. Ruinart, Massuet et D. Martène; l'*Epître* dédicatoire qui est à la tête de l'édit. de saint Augustin; *Sancti Bernardi opera*, Paris, 1698, 2 vol. in-fol.; c'est la meilleure édition, elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédents sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont : un *Factum* avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne; *Traité des études monastiques*, ib., 1691; *Réflexions sur la réponse de l'abbé de la Trappe*, ibid., 1692, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-12. Cet ouvrage estimable a été traduit en latin et en italien; mais les deux versions ont souffert des retranchements assez considérables; une *Traduction*

de la Règle de saint Benoît, 1697, in-18; une *Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme*. Mabillon, partout ailleurs bon critique, paraît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux; *Ouvrages posthumes de D. Mabillon et de D. Ruinart*, Paris, 1724, 3 vol. in-4, 12 à 15 fr. Ce recueil, publié par D. Vincent Thuillier, ne contient pas seulement les écrits que Mabillon avait laissés inédits; l'éditeur y a réuni beaucoup de morceaux déjà connus, et qui étaient devenus rares. (Voyez l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par Tassin; les *Mémoires* de Nicéron; la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par Lecerf, et le *Dictionnaire* de Chaussepié.) Dom Ruinart a écrit sa *Vie*, ib., 1709, in-12. Elle a été traduite en latin par dom Claude de Vic, et imprimée à Padoue, 1714, in-8. Mabillon avait été nommé membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres en 1701. De Boze prononça son *éloge* dans cette compagnie.

MABLY (Gabriel BONNOR de), ancien chanoine de l'église abbatiale de l'Île-Barbe, né à Grenoble en 1709, et mort à Paris en 1785, avait fait ses premières études à Lyon, chez les jésuites. Après son cours de philosophie, il vint dans la capitale. En y arrivant, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, par les conseils du cardinal de Tencin, son parent. Engagé de bonne heure dans les ordres sacrés, et se sentant plus de goût pour les lettres que de talent pour le ministère évangélique, il s'en tint au sous-diaconat, abandonna ses cours de théologie pour les *Vies des hommes illustres de Plutarque*, et lut avec avidité les historiens anciens où il puisa cet esprit d'indépendance, cet enthousiasme pour les républiques de l'antiquité, qui perce dans ses écrits et qu'il professa toute sa vie. Après quelques légères productions, telles que ses *Lettres sur l'opéra*, 1741, in-12, l'abbé de Mably s'est fait connaître par des ouvrages de morale et de politique, tels que son *Droit public de l'Europe*; ses *Observations sur l'histoire de France*; ses *Observations sur les Grecs et sur les Romains*, et surtout ses *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Paris, 1783, 3 vol. in-18, 5 à 6 fr.; ibid., 1795, gr. in-4, fig., 8 à 12 fr. Ce dernier ouvrage est celui qui lui a fait le plus de réputation. Il est écrit avec sagesse et plein de vues profondes, quoique tout n'y soit pas exact, et que l'auteur paraisse trop prévenu en faveur de la sagesse et de la vertu de quelques anciens peuples, et de ces hommes fameux qu'on célèbre plutôt par une espèce d'habitude que par une admiration réfléchie. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cet ouvrage a servi de modèle, et a fourni les matériaux à une des plus amphigouriques productions de ce siècle. « On ne se serait pas attendu, dit un critique, » que les *Entretiens de Phocion* fussent devenus la » matière du ravaudage insipide d'un héros de roman. Il ne faut lire que *Bélisaire* pour y trouver » Phocion travesti. C'est ainsi que la philosophie » prétend faire des découvertes. Tout son art consiste à altérer les bonnes choses qu'on avait dites » avant elle : semblable aux harpies, qui vivaient de

» rapines, et infectaient, en y touchant, les mets » servis sur la table des sages et des héros. » Les ouvrages que l'abbé de Mably composa dans sa vieillesse ne lui ont pas mérité les mêmes éloges ; on y remarque trop souvent la faiblesse de l'âge. Ce qui indispose surtout le lecteur contre lui, c'est son ton d'aigreur et de fierté. Avec quel mépris il parle de certains historiens très-estimables, dans sa *Manière d'étudier l'histoire*, 1782, in-12, où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, où Voltaire et Robertson sont bien jugés, où plus d'une prévention littéraire est réfutée. Mais cet ouvrage dans son ensemble et les derniers résultats de ses leçons, ne peuvent que contribuer infiniment à la corruption déjà si avancée des annales des nations. Ce qui est bien plus déplorable encore, ce sont les erreurs qu'il a osé étaler dans les *Principes de morale*, 1784, in-12, supprimés par ordre du gouvernement, et censurés par la Sorbonne. Dans les *Observations sur les lois des Etats-Unis de l'Amérique*, 1784, in-12, le dernier de ses ouvrages, on trouve encore des choses très-répréhensibles et propres à détruire, par une funeste indifférence, les principes de religion, si nécessaires à toutes les sociétés. Par quel aveuglement un homme mûri par l'âge, un ecclésiastique surtout, a-t-il pu se permettre de pareils écarts ? Et si l'impiété, si l'irrévérence pour les principes reçus, sont odieuses dans un homme du monde, parce qu'il donne par là une très-mauvaise idée de son esprit et de son cœur, à combien plus forte raison sont-elles révoltantes dans un homme dont l'habit forme un contraste si frappant ? Si ces gens-là savaient à quel mépris on les dévoue, en faisant semblant de sourire à leurs discours, ils seraient sûrement beaucoup plus réservés. On doit cependant observer que l'abbé de Mably n'était pas partisan de ceux qu'on appelle *philosophes*. Il y a même, dans ses derniers ouvrages, des tirades très-vives contre eux. Il ne faut point douter que les écarts que les gens de bien sont si fâchés de rencontrer dans les ouvrages de l'abbé de Mably ne proviennent plutôt de sa faiblesse de se prêter au ton du siècle, que de l'incrédulité de son esprit. Dès que sa maladie prit un air sérieux, et qu'il se vit en danger, ses sentiments de religion parurent à découvert ; il demanda lui-même les sacrements, et les reçut avec édification. Il était frère de l'abbé de Condillac.

MABOUL (Jacques), prélat français, né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut longtemps grand vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alet en 1708. Il mourut dans cette ville en 1723. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1748, in-12. Il n'a ni la mâle vigueur de Bossuet, ni le style châtié et poli de Fléchier ; mais il est touchant et affectueux. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la consignation des affaires de la constitution, 1749, in-4.

MACAIRE (saint), *l'Ancien*, célèbre solitaire du iv^e siècle, né dans la Haute-Egypte, vers l'an 300, contemporain de saint Ephrem, et non disciple de saint Antoine, comme le dit Poiret, passa 60 ans dans le monastère de la montagne de Scété, par-

tageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 390. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1559, in-8, et dont il parut une version latine de J. Pic, ibid., 1562, in-8 ; elles ont été réimprimées en grec, et avec une nouvelle traduction latine de Jacques Palthen de Friedberg, à la suite de l'édition *des œuvres* de saint Grégoire le Thaumaturge, ibid., 1621 ou 1626, in-fol. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique saint Macaire fût un homme sans études, il était puissant en œuvres et en paroles. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.

MACAIRE (saint), *le Jeune*, d'Alexandrie en Egypte, autre célèbre solitaire, ami du précédent, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avait pas un seul chrétien ; mais il en convertit presque tous les habitants par ses miracles. Macaire mourut en 394. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, que nous avons en trente chapitres dans le *Codex regularum, etc.*, Rome, 1661, 2 vol. in-4. Jacques Tollius a publié dans ses *Insignia itinerarii italici, un Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

MACARTNEY (Georges, comte de), né en Irlande en 1737, successivement ambassadeur en Russie, et gouverneur de Madras, fut envoyé en ambassade à la Chine, mission qui dura environ trois ans. Il fit tous ses efforts pour obtenir un traité de commerce avec les Chinois ; mais ceux-ci, pénétrant les intentions réelles du gouvernement britannique, se refusèrent à tout arrangement, et Macartney partit pour Londres en 1794. Il y fit imprimer la Relation de son voyage, rédigée par son secrétaire Georges Léonard Staunton, que la mort vint surprendre au milieu de son travail, ce qui le rendit incomplet. Elle fut traduite en français par Castera, 4 vol. in-8, et atlas in-4, Paris, 1798. Cet ouvrage, au milieu de détails d'un intérêt très-médioere, en contient de très-curieux sur cet empire, encore si peu connu. Le gouvernement chargea Barrow de rédiger une nouvelle Relation qui fut publiée en 1805. Macartney, après avoir été gouverneur du cap de Bonne-Espérance, mourut à Londres en 1806.

MACASIUS (François), né en 1686 à Joachimsthal en Bohême, entra dans la société des jésuites, et y enseigna diverses sciences avec réputation. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui : *Manuale theologico-canonicum sponsalibus questionibus et resolutionibus compendiose deductis*, Olmutz, 1730 et 1731 ; Prague, 1745, in-8 ; *Jus ecclesiasticum commentariis in v libros decretalium Gregorii IX illustratum*, ibid., 1749, 2 vol. in-fol.

MACAULAY-GRAHAM (Catherine), née en 1733 à Ollantigh, dans le comté de Kent, morte en 1791, s'était liée en France avec les philosophes. Parmi les ouvrages qu'elle a laissés, nous citerons : *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques I^{er} jusqu'à l'élévation de la maison de*

Hanovre, 1763-1783, 8 vol. in-4. Cet ouvrage n'est qu'une attaque violente contre la dynastie des Stuarts; *Histoire d'Angleterre, depuis la révolution jusqu'au temps présent, dans une suite de lettres à un ami* (le docteur Wilson, prébendier de Westminster), 1778, 1 vol. in-4. Madame Macaulay n'avait pas le mérite de l'impartialité, qualité cependant nécessaire pour écrire l'histoire.

MACCABÉE. (*Voy.* JUDAS et SIMON.)

MACCARTHY (Nicolas-Tuite de), célèbre prédicateur, naquit à Dublin, et non à Toulouse, en 1769. Son grand-père, qui mourut à Argenton en Berry, était un catholique zélé, qui, redoutant pour son fils la tentation d'entrer dans la carrière des honneurs dans un temps où elle était interdite aux catholiques, lui fit promettre de quitter l'Irlande : le comte Justin de Maccarthy s'occupa en effet de réaliser sa fortune ; mais il ne se rendit pas encore sur le continent : il épousa en 1765 une riche anglaise, et vint quelque temps après en France où il se fixa à Toulouse : Nicolas de Maccarthy, son second enfant, avait quatre ans. Il fut envoyé au collège du Plessis à Paris, où il eut pour condisciples plusieurs personnages de mérite : il entra ensuite au séminaire de Saint-Magloire ; mais il fut arrêté dans ses études théologiques par la révolution. De retour à Toulouse, il resta dans sa famille à l'époque de nos orages ; il s'y occupait de la lecture des classiques grecs et latins, et des Pères dont il faisait ses délices. Il vivait dans le monde, et néanmoins il remplissait ses devoirs de religion avec une exactitude exemplaire. Peu avant la restauration, il revint à son projet d'entrer dans l'état ecclésiastique ; et, après avoir fait son séminaire à Chambéry, il reçut la prêtrise dans le mois de juin 1814. Il se rendit à Toulouse où il commença à se livrer au ministère de la chaire. Ses débuts furent des succès ; et cependant alors ses discours étaient toujours des improvisations. En 1815, il vint à Paris et s'attacha à la société de Jésus dont il fut le soutien et l'ornement. En 1817, il refusa l'évêché de Montauban, pour continuer ses prédications. Il se fit entendre dans presque toutes les grandes églises de la capitale et du royaume, prêcha l'avent à la cour en 1821, le carême à Strasbourg en 1822, et à Nîmes en 1823 ; l'avent à Dijon en 1827, le carême à Lyon en 1828, etc., opérant partout un grand nombre de conversions, surtout à Strasbourg. Il mourut en 1833, à Annecy en Savoie. Ses discours ont été publiés en 1834, Lyon, 3 vol. in-12.

MACCARTHY (Jacques), membre de la société de géographie de Paris, né en 1785, mort en 1835, servit avec courage sous l'empire, puis consacra ses loisirs à la traduction d'un grand nombre d'ouvrages anglais, parmi lesquels nous citerons : *Voyage en Chine*, 2 vol. in-8 ; *Voyage à Tripoli*, 2 vol. in-8 ; *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe*, 3 vol. in-8. Il publia aussi un *Choix de voyages modernes dans les quatre parties du monde*, 10 vol. in-8 : collection qui obtint un brillant succès. Son *Dictionnaire universel de géographie*, 1 vol. in-8, lui valut la réputation d'ha-

bile géographe. Maccarthy dut à ses connaissances spéciales d'être attaché à la section de statistique du dépôt de la guerre.

MACÉ (François), conseiller et aumônier du roi, bachelier de Sorbonne, naquit à Paris en 1640. Il fut secrétaire des finances de la reine. A 45 ans on le nomma chanoine-chevecier et curé de Sainte-Opportune : il reçut alors le sacerdoce et devint aumônier du roi Louis XIII. Il se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont : *Psaumes et Cantiques de l'Eglise, avec une Paraphrase traduite du latin de Louis Ferrand*, Paris, 1686, in-8 ; 1706 in-12 ; un *Abrégé historique de l'ancien et du nouveau Testament*, ibid., 1704, 2 vol. in-12 ; ouvrage utile et bien rédigé, qui pour bien des gens peut suppléer à des ouvrages plus vastes ; la *Science de l'Ecriture sainte, réduite en tables générales*, ibid., 1708, in-4 ; une *Histoire morale*, intitulée, *Mélanie, ou la Veuve charitable*, ibid., 1729, in-12, production posthume qu'on attribua à l'abbé Choisi, et qui eut beaucoup de succès ; *l'Histoire de quatre Cicérons*, ibid., 1714 ; la Haye, 1715, in-12 : morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au P. Hardouin, jésuite. L'auteur tâche de prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père ; une *Traduction des méditations du P. Busée sur les évangiles*, ibid., 1684, in-12 ; de *l'Imitation de J.-C.*, ibid., 1698, in-12 ; ibid., 1700, in-8 ; ibid., 1718, in-24. Cette traduction avait eu 10 édit. en 1734 ; *Esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce Père*. Cet ouvrage est manuscrit : il mériterait, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé Macé mourut à Paris en 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

MACÉDO (François de), cordelier portugais, né à Coïmbre en 1596, quitta l'habit de la société de Jésus qu'il avait pris d'abord, pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardents défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal. Le P. Macédo, après le couronnement du duc de Bragance, accompagna à Paris les ambassadeurs portugais qui y venaient pour faire reconnaître ce monarque. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII. Macédo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collège de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consultant de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur ; il déplut au Saint-Père, et passa à Venise, où il soutint en arrivant des thèses *de omni re scibili*. Il donna ensuite pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula : *Les rugissements littéraires du lion de Saint-Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise, et y mourut en 1681. La *Bibliothèque portugaise* compte jusqu'à cent neuf ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différents endroits de l'Europe, et 30 manuscrits.

Le P. Macédo dit lui-même dans son *Myrothecium morale*, in-4, qu'il avait prononcé en public 53 panégyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, et qu'il avait fait 48 poèmes épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 Lettres familières, 2,600 poèmes héroïques, 110 odes, 3000 épigrammes, 4 comédies latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. Quelle étonnante fécondité! Nicéron donne les titres de ses ouvrages, tom. 31, p. 317-39. Nous ne citerons que : sa *Clavis augustiniana libri arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avait eu auparavant une querelle vive entre ces deux savants au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties; *Schema sanctæ congregationis*, Padoue, 1676, in-4. C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les singularités sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal jusqu'au commencement du monde, idée qui, d'abord très-paradoxe, devient plus soutenable, quand on réfléchit que tout ce qui sert à réprimer l'erreur et le vice est une espèce d'inquisition; *Encyclopedia in agonem litteratorum producta*, Rome, 1657, in-fol.; *Propugnaculum Lusitano-Gallicum*, etc., Paris, 1647, in-fol.; *l'Eloge des Français*, en latin, Aix, 1641, in-4. Macédo se déclara d'abord pour les principes de Jansénius dans *Doctrina sancti Augustini de prædestinatione*, in-4; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macédo changea de sentiment, soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé : *Mens divinitus inspirata Innocentio X*, in-4. Macédo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire; il ne lui manquait que plus de jugement et de goût.

MACÉDO (Antoine de), jésuite portugais, frère du précédent, né à Coïmbre en 1612, mort en 1693, fut envoyé en Afrique comme missionnaire, et, à son retour, il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine Christine fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avait d'abandonner le luthéranisme. Macédo fut ensuite pénitencier apostolique de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il fut fait recteur du collège d'Evora, puis de Lisbonne. On a de lui : *Lusitania infulata et purpurata*, (ou *Vie des papes et cardinaux portugais*), Paris, 1673, in-8; *Divi tutelares orbis christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol. C'est un recueil de *Vies* des saints.

MACÉDONIUS I^{er}, patriarche de Constantinople en 351, et fameux hérésiarque, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrâce de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. Les sectateurs de Macédonius s'appelaient *macédoniens*. Leurs mœurs étaient, du moins en apparence, pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle

des moines. Ce simulacre de piété trompa les faibles. Un certain Maraton, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les arguments. Cette secte fut proscrite, et la divinité du Saint-Esprit clairement prononcée dans le concile général de Constantinople en 381. C'est à cette occasion que ce concile ajouta au symbole de Nicée, après les mots, *Et in Spiritum Sanctum*, les paroles suivantes : *Dominum, et vivificantem, ex Patre Filioque procedentem, et cum Patre et Filio adorandum et glorificandum*. Longtemps avant ce concile on avait opposé à l'hérésie de Sabelius le dogme des trois personnes, dogme qui supposait évidemment la divinité du Saint-Esprit. (*Voy. GÉLASE de Cyzique.*) — Il ne faut pas confondre ce Macédonius avec un autre patriarche de Constantinople, qui défendit avec zèle le concile de Chalcédoine contre l'empereur Anastase, et mourut en 516. Son nom fut mis dans les dyptiques. Les Grecs célèbrent sa fête le 25 avril. Il avait été partisan de l'*Hénotique* de Zénon, mais il rétracta son erreur.

MACER (Æmilius), poète latin, natif de Véronne, composa un *Poème sur les serpents, les plantes et les oiseaux*, et un autre *sur la ruine de Troie*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poèmes sont perdus; celui des plantes, que nous avons sous le nom de *Macer*, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite Pline, et son auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. L'édition la plus estimée est celle de Naples, 1477, in-fol., très-rare. Il y en a une traduction française par Guillaume Guérout, Rouen, 1588, in-8, fig., 5 fr. Macer florissait sous Auguste.

MACHAULT (Jean de), jésuite, né à Paris en 1561, professa la rhétorique dans sa société, devint recteur du collège des jésuites à Rouen, puis de celui de Clermont à Paris, et mourut en 1629. On a de lui des *Notes* en latin contre l'*Histoire* du président de Thou, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire *le Coq*, qui était le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *In Jac. Aug. Thuani historiarum libros notationes*, Ingolstadt, 1614, in-4. La critique est trop violente et quelquefois peu fondée; mais il y a des choses raisonnables qui auraient pu être dites d'une autre façon.

MACHAULT (Jean-Baptiste de), autre jésuite, né à Paris en 1591, et mort à Pontoise en 1640, après avoir été recteur des collèges de Nevers et de Rouen, a composé : *Eloges et discours* sur la triomphante réception du roi en sa ville de Paris, après la réduction de la Rochelle, Paris, 1629, in-fol., fig.; *La vie de B. Jean de Montmirel*, moine de l'ordre de Cîteaux, ibid., 1641, in-8. Cette Histoire contient des recherches intéressantes sur l'origine et l'accroissement de l'ordre de Cîteaux. Il a traduit de l'italien en français l'*Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, ibid., 1627, in-8.

MACHAULT (Jacques de), aussi jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680. On a de lui :

De missionibus Paraguaricæ et aliis in America meridionali; De rebus japonicis; De provinciis goana, malabarica et aliis; De regno cochincinensi; De missione religiosorum societatis Jesu in Perside; De regno madurensi, tangorensi, Paris, 1636-63, 7 vol. in-8. Ces ouvrages, bien écrits, offrent des détails intéressants, non-seulement pour ceux qui ont à cœur la propagation de la foi, la conversion des infidèles, la civilisation des barbares, mais encore pour ceux qui recherchent des notions historiques et géographiques, touchant diverses régions du globe. Mais depuis que l'on a fait paraître le recueil intitulé *Lettres édifiantes et curieuses*, J. de Machault est presque tombé dans l'oubli.

MACHET (Gérard), évêque, né à Blois en 1380, d'une famille ancienne, fut successivement principal du collège de Navarre, conseiller d'état et confesseur de Charles VII, enfin évêque de Castres. Il parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les erreurs de Jean Petit, et harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond. Il a fondé plusieurs hôpitaux et couvents, et gouverna saintement son diocèse. Il mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL, ou mieux MACHIAVELLI (Nicolas), fameux politique, naquit à Florence en 1469, d'une famille noble et patricienne. Après s'être amusé à faire des comédies, il se mit à ourdir des complots, qui pouvaient fournir des sujets tragiques. Son caractère inquiet et remuant le rendait propre à ces sortes d'entreprises. Il entra dans la conjuration de Soderini contre les Médicis : on le mit à la question ; il n'avoua rien, mais on ne cessa pas de le croire coupable. Les éloges qu'il prodiguait à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII ; mais, comme ces soupçons étaient destitués de preuves positives et convaincantes, il se tira encore d'affaire, et fut nommé secrétaire et historiographe de la ville de Florence. Ces deux emplois ne purent le tirer de l'indigence ; et il mourut misérablement, en 1527, d'un remède pris à contre-temps. C'était un de ces hommes qui parlent et se moquent de tout. Il avait certainement du talent, mais encore plus d'orgueil. Il exerçait sa censure sur les grandes et les petites choses ; il ne voulait rien devoir à la religion, et la proscrivait même. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés pour la plupart comme les fruits empoisonnés d'une jeunesse déréglée. Les principaux sont : *l'Asino d'oro*, etc., Florence, Quinti, 1549, in-8, rare ; la *Mandragola*, ibid., 1533, in-8 ; la *Clizia*, ibid., 1537, in-8 ; *Rime*, Livorno, 1798, in-8 ; *Discours* sur la première Décade de Tite-Live, traduit en français, par de Mene, Paris, 1782, 2 volumes in-8, 6 à 10 fr., grand papier, 12 à 18 fr. Il y développe la politique du gouvernement populaire, et s'y montre

zélé partisan de ce qu'il appelle la *liberté* ; son *Traité du Prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des livres les plus pernicieux qui se soient répandus dans le monde. C'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes et des scélérats. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. En vain Amelot de la Houssaye, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier, il n'a persuadé personne ; ce qui n'a pas empêché les compilateurs du *Dictionnaire universel*, ou *Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, 1777, de répéter cette apologie. Frédéric II, roi de Prusse, a donné, dans son *Anti-Machiavel*, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté ; on ne peut pas à la vérité acquiescer à tout ce que l'illustre critique avance dans son ouvrage ; il y a même des passages très-répréhensibles ; mais ses raisonnements contre Machiavel sont souvent victorieux. Il est à regretter que *l'Anti-Machiavel* ne soit pas aussi répandu que l'ouvrage qu'il réfute. Malheureusement la politique de l'auteur réfuté était celle du monarque réfutant ; *Istorie fiorentine*, Firenze, 1532, in-4, rare, 12 à 15 fr. ; Roma, 1531-32, 3 tom. in-4 ; Vinegia, 1540, 4 tom. en 2 volumes in-8, très-recherchée, vend. 60 fr. Le commencement de cette histoire est un tableau très-bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étaient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite trop favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue les réflexions, et ces réflexions tiennent plutôt du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique ; la *Vie de Castruccio Castracani*, traduite en français par Guillot et par Dreux du Radier. Elle est assez estimée par les politiques judicieux, et ne l'est plus guère par les gens de goût ; c'est un roman plutôt qu'une histoire, et un roman mal écrit ; un *Traité de l'art militaire*, dans lequel il a très-mal travesti Végèce ; un *Traité des émigrations des peuples septentrionaux*. Jérôme Turlerus a traduit en latin ce Traité, avec la *Vie* de Castruccio et l'*Histoire* de Florence, Strasbourg, 1610, in-8. Tous ces différents ouvrages ont été recueillis sous le titre de : *Opere tutte*, Roma, 1550, 5 tom. in-4 ; Londra, 1768, 8 vol. pet. in-12, 27 à 36 fr. ; ibid., 1772, 3 vol. gr. in-4, 24 à 30 fr. ; Firenze, 1782-83, 6 vol. in-4, 40 fr. ; Livorno, 1796, 6 vol. pet. in-8, 36 à 42 fr. ; Florence, 1796-99, 8 vol. in-8 ; Milan, 1804, 10 vol. in-8, 50 à 60 fr. ; ibid., 1810-11, 11 vol. gr. in-4, pap. vél., 70 à 80 fr. ; Firenze, 1813, 8 vol. gr. in-8, 30 à 40 fr. ; ibid., 1818-21, 10 vol. in-8, 40 fr. ; Milan, 1824, 10 vol. in-8. Ces ouvrages ont été traduits en français par Tétard, la Haye, 1743, 6 vol. in-12, 6 à 8 fr. ; par Thom. Guiraudet, Paris, 1799, 9 vol. in-8, 36 fr., pap. vél., 60 fr. et par Périès, ibid., 1823-26, 12 vol. in-8, 45 à 60 fr. On a publié récemment, *Machiavel commenté par Bonaparte*, Paris, in-8, attribué à Aimé Guillon. Les dangereux ouvrages de Machiavel, surtout son *Traité du prince*, et ses

œuvres historiques ont été traduits dans presque toutes les langues.

MACK (Charles, baron de), général autrichien, né en 1752 à Neuslingen en Franconie, mort en Bohême en 1826, ne soutint point comme tacticien la réputation que son courage lui avait méritée. Investi du commandement en chef des forces napolitaines, il se rendit au général Championnet, fut conduit en France comme prisonnier de guerre, s'évada malgré sa parole donnée, obtint de nouveau un commandement dans l'armée autrichienne, et signa la capitulation d'Ulm. Les vainqueurs lui permirent de se rendre à Vienne; mais, livré à une commission militaire, il fut condamné à mort. L'empereur commua cette peine en une détention qui ne fut pas de longue durée: Mack sortit au bout d'un an de la forteresse de Spielberg.

MACKENSIE (Georges), savant écossais, né à Dundee en 1636, fut avocat et conseiller privé du roi Charles II. On lui ôta et on lui rendit ces charges sous Jacques II; mais il les abandonna en 1689, et mourut à Londres en 1691. Il s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois, et écrivit des ouvrages relatifs à ces matières. Tels sont: *Religio stoici*, 1663, in-8; traité de morale dans lequel l'auteur s'est peint lui-même; *Essai moral*, 1665, in-8; *De humanæ ratiocinationis imbecillitate, etc.*, Iéna, 1691, in-8; *Observations sur les lois et coutumes des nations, etc.*, 1680, in-fol.; *Discours sur les lois et coutumes d'Ecosse, en matières criminelles*, 1674, in-4. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Edimbourg en 1716, 2 vol. in-fol. On trouve des détails sur cet auteur dans les *Mémoires* du P. Nicéron.

MACKENSIE (Georges), biographe écossais, né dans le XVII^e siècle, est principalement connu par l'ouvrage qu'il publia sur les écrivains écossais les plus célèbres: *Lives and characters of the most eminent writers of the scots nation, etc.*, Edimbourg, 1708, 1711, 1722, 3 vol. in-fol., rare et curieux.

MACKENSIE (Henri), né en 1746 à Edimbourg, où il mourut en 1831, fut successivement avocat général à la cour de l'échiquier écossais, et contrôleur des taxes en Ecosse. On retrouvait en lui quelque chose du jugement de La Mothe, de la finesse de Fontenelle et du talent gracieux de Florian. En 1768, il publia sous le voile de l'anonyme l'*Homme sensible*, qui, lorsque l'auteur fut connu, lui valut de nombreux applaudissements. La suite de l'*Homme sensible*, intitulée l'*Homme du monde*, a moins de mérite; mais on y reconnaît toujours le pinceau suave de Mackensie aussi bien que dans *Julie de Roubigné*, autre ouvrage en forme de lettres. Mackensie fut pendant longtemps l'éditeur de deux journaux littéraires intitulés, l'un le *Miroir*, et l'autre l'*Oisif*.

MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui chassa Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiait toutes ses démarches, dont il informait la cour de

Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devait faire en Angleterre, et qui fut cause par là de la défaite des Français à la bataille de la Hogue en 1692. Ce service et d'autres du même genre, dont un honnête homme ne voudrait pas charger son histoire, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706, il fit manquer de la même manière la fameuse entreprise du roi Jacques sur l'Ecosse. Cet aventurier mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui: *Tableau de la cour de Saint-Germain*, en anglais, 1691, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à 30,000 exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les guerres et les haines les plus vives ne sauraient jamais autoriser; *Mémoires de la cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, la Haye, 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressants; mais l'auteur a trop flatté dans plusieurs endroits, et trop satirisé dans d'autres.

MACKINTOSH (James), né en 1766 dans le comté d'Inverness, mort en 1832, se fit recevoir docteur en médecine à l'université d'Edimbourg, mais n'exerça jamais la profession de médecin. Ses goûts le portaient vers la littérature, la morale, la politique et la philosophie spéculative. Après avoir visité le continent en 1789, il fit paraître en 1791, et en réponse aux *Réflexions* de Burke contre la révolution française, un ouvrage intitulé *Vindiciæ gallicæ*. Un décret spécial de l'assemblée législative lui conféra le titre de citoyen français. Burke, ayant invité l'auteur à le venir voir dans sa retraite, parvint à lui faire adopter ses opinions. Mackintosh publia, en 1799, un *Discours* sur l'étude du droit de la nature et des gens, qui sert d'introduction aux leçons qu'il donna sur ce sujet à Lincoln's-Inn. En 1803, il défendit Peltier, émigré français, prévenu d'avoir, dans un libelle, provoqué à l'assassinat du premier consul Bonaparte. Mackintosh fut nommé la même année à la place de *recorder* à Bombay. Appelé ensuite à la chambre des communes, il s'y fit remarquer par son esprit d'indépendance. En 1822, on le nomma lord recteur de l'université de Glasgow, où Walter Scott était son compétiteur. On lui doit les ouvrages suivants: *Sur la question de la Régence*, 1789, in-8; *Vindiciæ gallicæ*, ou *Réponse*, etc., 1791, in-8; *Discours sur l'étude du droit de la nature et des gens*, 1799, in-8; *Discours sur les lois anglaises*, 1799, in-8; plusieurs *Articles* de critique dans *Monthly review*; différents morceaux dans la *Revue d'Edimbourg*; une *Dissertation sur la science éthique* qui fait partie de l'*Encyclopédie britannique*, et une *Histoire d'Angleterre* publiée dans l'*Encyclopédie* du docteur Lardner.

MACLAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né en 1698 à Kilmoddan, en Ecosse, d'une famille noble d'Angleterre, mort en 1746, montra dès l'âge de douze ans un goût décidé pour les mathématiques. Ayant trouvé les éléments d'Euclide chez un de ses amis, il en comprit en peu de jours les

six premiers livres. Il n'avait encore que seize ans lorsqu'il imagina les principes d'une *Géométrie organique*, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. On a de lui : un *Traité d'algèbre et de la manière de l'appliquer, etc.*, trad. en franç. par Lecozié, Paris, 1753, in-4 ; *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, trad. par Lavirotte, ibid., 1749, in-4, fig., 5 à 6 fr., écrite avec trop de confiance et peu d'égards pour des savants qui en méritaient ; des idées systématiques y sont mêlées avec les découvertes : accoutumé à démontrer géométriquement, l'auteur ne savait pas douter avec prudence. Il y a des décisions et des censures tranchantes et dures dans des matières où les savants les plus profonds auraient au moins mis de la réserve : c'est ce qui a fait traiter l'auteur de *jeune homme* par ceux qui, ayant plus de droit de prendre ce ton-là, étaient bien loin de l'employer ; *The doctrine of fluxions*, Edimbourg, 1742, in-4, fig., 10 à 15 fr. ; trad. française par le P. Pezzenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4, fig., 12 à 15 fr. ; ouvrage estimé.

MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Létange en 1711, à 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, 2 vol. in-12, dans laquelle il a mêlé quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur avait beaucoup lu, mais il manque quelquefois de discernement. Le religieux était plus estimable en lui que l'écrivain ; ceux qui l'ont connu ont loué également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MACLOU (saint), ou MALO, ou MAHOUT, fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin germain de saint Samson et de saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel ; son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre de l'accepter, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé Aaron, proche d'Aleth en Bretagne. (*Voy. AARON.*) Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude auprès de Xaintes, et y mourut en 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté après que la ville d'Aleth eût été réduite en un village, nommé *Guidalet* ou *Guichalet*, et que le siège épiscopal fut transféré à Saint-Malo.

MACPHERSON (Jacques), littérateur, né vers la fin de 1738 en Ecosse, où il mourut en 1796, publia, dès l'âge de 20 ans, un poëme intitulé *le Montagnard*, qui ne fit pas espérer beaucoup de son talent. Il serait peut-être resté inconnu, sans la découverte qu'il fit des Poésies d'Ossian, et sans la traduction qu'il en donna. Ces poésies eurent un succès prodigieux ; la lyre d'Ossian retentit dans toute l'Europe. Mais, au moment où l'on admirait les chants mélancoliques des bardes écossais, des critiques, loin de croire à l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de base au travail de Macpherson, l'accusèrent d'avoir fait traduire ses

propres compositions en vieux langage, afin de mieux en imposer à la crédulité du lecteur. S'il en était ainsi, on ne comprendrait pas que Macpherson, lorsqu'il vit ses poésies célébrées par tous les savants, se fût contenté de passer pour le simple interprète du barde écossais, au lieu de revendiquer la gloire de l'invention. Ce qui, au reste, tranche la question, c'est que Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, avait vu, dans la bibliothèque du collège écossais de Douai, un manuscrit des Poésies d'Ossian, antérieurement à la traduction publiée par Macpherson. Les autres ouvrages de Macpherson sont : une *Traduction* de l'Iliade, peu estimée ; une *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la restauration jusqu'à l'avènement de la maison de Hanovre*, Londres, 1776, 2 vol. in-4 ; des *Poésies fugitives*, etc.

MACQUART (Jacques-Henri), médecin de la faculté de Paris et censeur royal, naquit à Reims en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint par son mérite la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de leurs remèdes. Il rendit à la médecine un service important, en rédigeant en notre langue la collection des *Thèses médico-chirurgicales, publiées par Haller*, Paris, 1757-60, 5 vol. in-12 ; il fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique sans être obscur. Les articles qu'on a de Macquart dans le *Journal des savants* donnent aussi une idée avantageuse de ses talents. Il mourut en 1768.

MACQUER (Philippe), avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720 d'une famille originaire d'Ecosse, qui avait sacrifié sa fortune pour rester attaché aux Stuarts et à la foi catholique. La faiblesse de sa poitrine ne lui permettant pas de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : *l'Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1751 et 1757, 2 vol. in-8, avec des additions, composées dans le goût de celui de l'histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. Les dernières éditions ont été entièrement défigurées par les partisans des erreurs de Jansénius. Un troisième tome, ajouté par l'abbé Dinouart, est l'ouvrage du fanatisme le plus complet. L'abbé Rauscher, ex-jésuite, a donné une édition allemande des ouvrages de Macquer, avec une suite, Vienne, 1788, 4 vol. in-8 (*voy. MARCEL Guillaume*) ; les *Annales romaines*, Paris, 1756, in-8 ; la Haye, 1757, in-8 ; autre *Abrégé chronologique*, mieux nourri que le précédent. L'auteur a profité de ce que Saint-Evremont, Saint-Réal, le président de Montesquieu, l'abbé de Mably, ont écrit sur les Romains ; *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, la Haye, 1759, 1765, 2 vol. in-8 ; livre commencé par le président Hénault, et qui est le meilleur des ouvrages de Macquer. Il mourut en 1770. C'était un homme laborieux ; son esprit, avide de connaissances en tout genre, n'avait négligé au-

cune de celles qu'il croyait pouvoir lui être utiles. Comme il touchait à l'époque où la philosophie devait produire, dans les notions historiques, une confusion générale, ses écrits se ressentent, quoique assez faiblement, de cette circonstance du temps. Il eut part au *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8, revu et augmenté par l'abbé Jaubert, ibid., 1773, 5 vol. in-8, et à la traduction du *Syphilis* de Fracastor, donnée par Lacombe, ibid., 1753, in-12; 1796, in-18. Bret a publié l'éloge de Macquer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome 6, pag. 197.

MACQUER (Pierre-Joseph), habile chimiste, né à Paris en 1718, s'appliqua avec succès à la médecine, et surtout à la chimie; ses talents lui procurèrent la chaire de pharmacie, et ensuite celle de professeur de chimie au jardin du roi à Paris. Il fut membre de l'académie des sciences, censeur royal, et mourut en 1784. On a de lui : *Eléments de chimie théorique*, Paris, 1741, 1749, 1753, in-12. Ils ont été traduits en anglais et en allemand; *Eléments de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ensemble, 1756, 3 vol. in-12; *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Beaumé; *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 1780, 4 vol. in-8. Il est traduit en allemand, avec des notes : malgré plusieurs inexactitudes, quelques contradictions et des expériences mal vues, on le regarde comme un très-bon ouvrage, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui s'appliquent à la physique pratique. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui, autrefois, n'était que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. Ce ne fut qu'après lui que Cadet et Mitouart constatèrent la volatilisation et la combustion du diamant; il est un des premiers chimistes qui aient examiné le *platine*, et qui aient fait d'utiles expériences sur les divers *sels* et autres substances.

MACRIEN (Marcus-Fulvius Macrianus Augustus), l'un des trente tyrans qui prirent la pourpresous Gallien, né en Egypte d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. S'étant distingué en Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses en 258; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien était alors très-avancé en âge et estropié d'une jambe. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea par ses largesses à donner le titre d'*Auguste* à ses deux fils, Macrien et Quiétus. Baliste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier général, et combattit avec lui les Perses. La victoire suivit ses pas, et il se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en Occident pour détrôner Gallien; mais il rencontra en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien se croyant trahi, conjura les soldats qui l'entouraient de lui ôter la vie

ainsi qu'à son fils Macrien : ce qui fut exécuté sur-le-champ, vers le 8 mars de l'an 262. Trébellius Pollion à écrit leur vie et celle de Quiétus dans son *Histoire des trente tyrans*. C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct. Macrien était un général habile, mais cruel. Ce fut lui qui inspira à Valérien l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

MACRIN (Marcus-Opilius Macrinus), successeur de Caracalla, né à Césarée ou à Alger, dans l'obscurité, l'an 164 de J.-C. D'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après Caracalla, qu'il avait fait assassiner. Voici à quelle occasion eut lieu cette révolution. Lorsque Macrin était préfet du prétoire, un devin prédit qu'il serait empereur. Arrêté, et interrogé par un juge, celui-ci envoya le procès verbal à Caracalla, qui, sans lire les dépêches, les remit à Macrin. Le préteur se voyant compromis, excita une révolte, et gagna Martial, capitaine des gardes, qui assassina Caracalla en 217. Il montra d'abord un caractère doux et complaisant; son amour pour la justice, joint à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier empereur. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencements. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très-chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il négligea les affaires de l'empire, et traita avec la dernière sévérité les soldats de qui il le tenait. Il ne pensait pas qu'ils pouvaient le lui ôter aussi facilement qu'ils le lui avaient donné. Julia Domna, mère de Caracalla, avait voulu tenter une émeute qui fut découverte; et elle avait été exilée à Antioche. Cependant Julia Moesa, sa sœur, élevait à Emèse son petit-fils Bassianus (depuis Héliogabale); et très-jeune encore il devint grand-prêtre du soleil. Moesa, à l'aide de ses richesses, lui fit de nombreux partisans qui formèrent bientôt une armée. Ils proclamèrent empereur Héliogabale, en 218, à Emèse. Macrin crut apaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles Julien, préfet du prétoire; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'était celle d'Héliogabale. Il se sauva pendant qu'on ouvrait le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé; mais il fut atteint à Archélaïde, dans la Cappadoce, par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diaduménien, son fils, subit le même sort. Macrin ne régna qu'un an 2 mois et

3 jours, et périt par le même crime qui l'avait élevé à l'empire.

MACRINE (sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira dans un monastère, qu'elle et sa mère fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement en 379. Saint Grégoire son frère a écrit sa *Vie*. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MACROBE (Aurélius MACROBIUS), philosophe platonicien. Il était un des chambellans ou grands maîtres de la garde-robe (*praefectus sacri cubi-culi*), de l'empereur Théodose, l'an 422 de J.-C. Les citoyens de Parme assurent qu'il était de leur ville; mais il dit qu'il n'était pas né dans un pays où l'on parlât latin: ce qui ne s'accorde guère avec les prétentions des Parmesans. On a de lui: *Saturnaliorum libri VII*, qui sont un mélange curieux de critique et d'antiquités. Ce recueil est précieux par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. L'auteur y fait une mention expresse des enfants massacrés par le roi Hérode; et on voit par son récit qu'il en parle d'après les païens et non d'après l'Évangile; son livre n'est d'ailleurs, quant à la partie historique, qu'un recueil d'anecdotes profanes prises dans les anciens auteurs. (*Voy. INNOCENTS et HÉRODE.*) Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron intitulé, *le Songe de Scipion*. Ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble pour la première fois à Venise, 1472, in-fol., très-rare, vend. 581 fr., et souvent depuis. La meilleure édition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8, 18 à 24 fr., avec les remarques des commentateurs, connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694, in-8, 12 à 15 fr.; de 1736, in-8, 6 à 9 fr., et de Leipzig, 1774, in-8, 12 fr., qui est enrichie d'un index; *Un petit traité des différences et des analogies entre les verbes grecs et les verbes latins*. (*Voy. la Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe*, par Alph. Mahul, Paris, 1817, in-8.)

MACROPEDIUS (Georges), savant littérateur, né à Gemert, près de Crave, vers l'an 1475, entra dans l'ordre des hiéronymites, enseigna les belles-lettres avec une réputation brillante à Bois-le-Duc, à Liège, à Utrecht. Il fut très-suivi; presque tous ceux qui se distinguèrent dans les belles-lettres en Hollande, vers la fin du xvi^e siècle, étaient sortis de son école. Il possédait les langues savantes et les mathématiques; à ces connaissances il joignait une piété exemplaire et une grande pureté de mœurs. Il mourut à Bois-le-Duc en 1558. Il a laissé des écrits assez nombreux, mais peu considérables, tous dans le genre utile des livres élémentaires, sur la grammaire, la syntaxe, la prosodie, la logique, la chronologie; de courtes scholies sur les évangiles et les épîtres. On cite de lui treize pièces de théâtre en vers latins, la plupart sur des sujets sacrés, telles qu'on en représentait alors dans les collèges. Elles ont paru réunies à Utrecht, 1552, 2 vol. in-8. Deux de ces comédies (*Joseph, et l'enfant Prodigue*) ont été traduites en français par An-

toine Tiron, Anvers, 1564, in-8, 10 fr., rares.

MADELEINE (sainte Marie), ainsi nommée du château de Magdalum, situé dans la Galilée, près la mer de Tibériade, fut guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, le suivit au Calvaire; et après que son corps eut été déposé dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain, elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait. Madeleine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit: « Si vous l'avez enlevé, » dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Jésus lui dit, *Marie*; et aussitôt, le connaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les lui baiser. Mais Jésus lui défendit de le toucher, lui apprit qu'il resterait encore quelque temps sur la terre avant que d'aller à son Père, et lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de la vie de Madeleine. L'histoire de son voyage en Provence avec son frère Lazare et sa sœur Marthe n'est pas adoptée par la plupart des critiques; les témoignages des anciens lui manquent. Il faut convenir néanmoins que si elle n'est point appuyée par des preuves positives, ce genre de preuve ne lui est pas contraire: si rien ne prouve que ce voyage est vrai, rien aussi ne prouve positivement et par voie de fait qu'il soit faux. On peut donc laisser subsister la tradition des Provençaux, quelle qu'elle soit. Les savants auteurs des *Acta Sanctorum*, après avoir amplement discuté la matière, conviennent que cette tradition n'a succombé jusqu'ici à aucun argument péremptoire. L'abbé Papon, dans son *Voyage de Provence*, paraît l'avoir traitée d'une manière trop leste. On a beaucoup disputé contre l'opinion commune qui fait de Marie-Madeleine, de la pécheresse dont parle saint Luc, chap. 7, et de Marie, sœur de Lazare, une seule et même personne. Lefèvre d'Étaples, Josse Clichoué, et le docteur Launoy, ont attaqué cette opinion avec autant d'ardeur que s'il s'agissait d'une vérité fondamentale de la religion et de la morale; mais ils n'ont pas eu plus raison pour le fonds de la question que pour la manière dont ils l'ont traitée. La tradition, le consentement des Pères, l'office de l'Église, la persuasion générale du peuple chrétien, mais surtout le caractère d'amour qui se manifeste dans ces prétendues trois Mariés d'une manière si intéressante et si uniforme, ne laissent aucun lieu de douter que les raffinements de la critique moderne n'aient ici manqué leur objet. On ne peut rien ajouter à la savante et lumineuse dissertation que les bollandistes ont publiée sur cette controverse, *Act. Sanctorum*, tom. 5, julii. Noël Alexandre (sect. 1, dissert. 17) défend aussi l'ancienne et commune opinion. Noël Beda, Bernard Lami, et l'illustre martyr Jean Fischer, l'avaient déjà soutenue, quoique avec un succès moins marqué.

MADELEINE DE PAZZI (sainte), carmélite,

née à Florence en 1566, de l'illustre famille de ce nom, entra très-jeune dans le couvent de Sainte-Fédrice de cette ville, où l'on conserve son corps dans une riche châsse. Elle mourut en 1607, fut béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1699. Madeleine brilla par de grandes vertus, fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa *Vie* a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebroch. On en trouve un abrégé dans la *Vie des Saints* de Baillet, au mois de mai. Le P. Salvi, carme de Bologne, a recueilli les *Oeuvres spirituelles* de sainte Madeleine de Pazzi, Venise, 1739. Il a donné les relations des miracles opérés par son intercession, Milan, 1724-28.

MADELENET (Gabriel), poète lyrique, né à Saint-Martin-du-Puy, village de l'Auxerrois, en 1587, mort à Auxerre en 1661, fut avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500, du roi. Madelenet avait présenté à ce ministre une *Ode* sur la prise de la Rochelle. Après la mort de Richelieu, il jouit également de la protection du cardinal Mazarin. Il avait du talent pour la versification. Il a mieux réussi dans les vers latins que dans les français. Ce poète avait plus d'étude et d'art que de génie. Ses poésies latines sont travaillées et assez châtiées; ses *Odes* ont de la chaleur et de la véhémence; mais elles ne méritent pas d'être comparées à celles d'Horace, comme a fait Balzac, qui était un juge peu sûr en matière de goût. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du style; il ne s'est même jamais permis rien de mordant ni de satirique. Ses *Poésies* parurent à Paris, en 1662, pet. in-12. Elles ont été imprimées depuis, avec celles de Sautel, chez Barbou, 1755, in-12.

MADERNO (Charles), architecte, né en 1556 à Bissonna, au diocèse de Côme, en Lombardie, était neveu du célèbre architecte Dominique Fontana. Sa première profession fut celle de stucateur. Etant venu à Rome, sous le pontificat de Sixte V, il s'adonna à l'architecture, et eut son oncle pour maître. Il s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restait plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'il devait former suivant le dessin de Bramante, de Peruzzi et de Michel-Ange Buonarroti, avec la façade. Maderno, pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, imagina de la changer en croix latine: d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auraient point eu lieu s'il eût suivi le premier plan. C'est à la faiblesse de son ouvrage que l'abbé May (*Temples anciens et modernes*) attribue en partie l'ébranlement de la coupole de Saint-Pierre. Mais Patte, continuateur du *Cours d'architecture* de Blondel, tome 6, page 24, fait voir que ce désordre vient uniquement de ce qu'au lieu de prolonger les contre-forts jusqu'au-dessus de la retombée des arcs doubleaux

de la voûte, comme on prétend que Michel-Ange l'avait proposé dans un de ses projets, Fontana, chargé de la construction de cette partie, les a placés environ 9 pieds au-dessous. Patte entre là-dessus dans un grand détail; ses réflexions paraissent naturelles et vraies. (*Voy.* BERNINI.) On blâme aussi l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il faut lire à ce sujet les *Memorie degli architetti antichi e moderni* de Milizia. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains. Non-seulement il fut employé à Rome plus qu'aucun autre architecte, mais on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Il finit en outre le palais de Monte-Cavallo, ainsi que celui du prince Borghèse, à Ripelta, et bâtit plusieurs églises. Cet artiste mourut en 1636.

MADERUS (Joachim-Jean), savant allemand, vivait encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques lui fit fouiller beaucoup de bibliothèques. On lui doit: des *Editions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne; *Scriptores lipsienses, wittenbergenses et francofordienses*, 1660, in-4: *De bibliothecis, atque archivis viro-rum clariss. libelli et commentationes, etc.*, Helmestadii, 1702-5, 3 t. en 2 vol. pet. in-4, 8 à 12 fr.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du siècle dernier, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie, et se livra aux devoirs et aux études de son état. Nous devons à ses soins une bonne édition des *Oeuvres* de saint Paulin d'Aquilée, imprimée à Venise, 1737, in-fol.

MAFFÉE, ou MAFFEO (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553. La mort, à cette époque, lui fut avantageuse: elle lui épargna la douleur de voir un de ses parents tuer, deux ans après, son frère, sa belle-sœur et ses neveux, du moins si l'on en croit de Thou. Les monuments de son goût pour les lettres sont, des *Commentaires* sur les *Epîtres* de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles*.

MAFFEI (Raphael), savant littérateur, connu aussi sous le nom de Raphaël Volaterranus ou Volterran, était né en 1451 à Volterra, dans la Toscane, se fit un nom par ses propres ouvrages, et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentarii rerum urbanarum lib. xxxviii*, Paris, 1526; Bâle, 1530, 1544; Lyon, 1552; Francfort, 1603, in-fol., très-estimés. Parmi celles du second genre, on cite ses *traductions* latines de l'*Economique* de Xénophon, de l'*Histoire* de la guerre des Perses et de celle des Vandales par Procope de Césarée; de 10 *Oraisons* de saint Basile, etc. Maffei mourut dans sa ville natale en 1522.

MAFFEI (Jean-Pierre), célèbre jésuite, né à Bergame en 1535, enseigna la rhétorique à Gènes en 1563, et en 1564 fut secrétaire de la république, avant d'être de la compagnie de Jésus dans laquelle il entra en 1565. Philippe II, roi d'Espagne, et Grégoire XIII, eurent pour lui une estime parti-

culière. On a dit qu'il était tellement jaloux de la belle latinité, que, de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire en grec : c'est une fable. Le cardinal Bentivoglio, ami de ce jésuite, fait entre lui et Strada le parallèle suivant : « Ils se ressemblent dans la beauté du style, » dans la noblesse, dans l'harmonie des paroles, » et dans la clarté des pensées; mais le P. Maffei » l'emporte par la pureté de la langue, et Strada » par l'élégance : l'un écrit avec gravité, et l'autre » avec beaucoup d'esprit. » L'extérieur du P. Maffei n'avait rien qui annonçât son mérite; sa conversation même était sans agrément. Il était d'un tempérament délicat, et ne conservait sa santé que par un régime pénible. Il était prompt à s'enflammer; mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa vivacité avait offensés ou scandalisés. Il donnait à la perfection de ses ouvrages plus de temps que d'autres à la composition des leurs. Quand on lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait que les lecteurs ne s'informaient pas du temps qu'on avait mis à composer un ouvrage, mais des beautés qu'on y trouvait. Il mourut à Tivoli en 1603. On a de lui : *De vita et moribus S. Ignatii Loyolæ lib. tres*, Venise, 1585, in-8; Padoue, 1727, in-8, trad., en français par Michel d'Esne, 1594, in-8. C'est un enfant qui peint son père; mais s'il a la tendresse et la naïveté de cet âge, il a les grâces et la vigueur des meilleurs écrivains latins; *Historiarum indicarum libri XVI* (traduits de l'espagnol, du P. A. Costa.), Colonia-Agrip., 1593, in-fol., 6 à 9 fr. Le style en est très-pur et très-élégant. Les mémoires sur lesquels cet ouvrage a été composé sont les plus sûrs que l'auteur eût pu se procurer sur ces régions lointaines; on assure que c'est le travail de dix années. Le début en est magnifique et sublime; et en général les réflexions de l'auteur et sa manière de présenter les grands événements sont pleins de dignité et de force. L'abbé de Pure l'a assez mal traduit en français, Paris, 1665, in-4. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la traduction des *Lettres écrites des Indes* par les missionnaires. Elles ont aussi paru séparément sous le titre de *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, 1574, in-8. Cinq livres de ces lettres sont *De japonicis rebus*. Le cardinal Henri de Portugal avait appelé Maffei à Lisbonne pour écrire l'*Histoire générale des Indes orientales*. Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'*Histoire* de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'à Rome, 1742, 2 vol. in-4. On trouve la *Vie* de Maffei à la tête de ses *OEuvres latines* imprimées à Bergame, 1746, 2 vol. in-4.

MAFFEI (François-Scipion), littérateur célèbre, né à Vérone en 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'académie des Arcades de Rome. A 27 ans, il soutint publiquement dans l'université de Vérone une thèse qui respirait la gaieté de la jeunesse et de la poésie, quoique en prose. Elle roulait toute sur l'amour, et contenait cent conclusions très-décentes et sages, quoique dans une matière où il est aisé de s'oublier. Le marquis, passionné

pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il entra au service de Bavière, et se trouva en 1704 à la bataille de Donawert, en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre; il écrivit contre le duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné était engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens, pour terminer les différends des particuliers. Il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens et aux intérêts de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il composa sa *Mélope*, qui eut un succès brillant et soutenu; une comédie, sous le titre de *la Cérémonie*, fut aussi fort applaudie. Sa réputation était répandue dans toute l'Europe, quand il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un génie étendu, un esprit vif, fin, pénétrant, avide de découvertes, et très-propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidèle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'apercevoir qu'il se prévenait aisément de ses propres idées; qu'il était délicat sur le point d'honneur littéraire, rétif à la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il semblait vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. Le marquis Maffei passa de France en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il continua à s'occuper des sciences, et mourut en 1755. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie, on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça dans la cathédrale de Vérone son oraison funèbre. On a beaucoup parlé de l'inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva, à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Ce sont peut-être ces honneurs exagérés qui ont donné à ce savant estimable le ton décisif et les airs de suffisance qu'on lui a reprochés. Les principaux de ses ouvrages sont : *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4; *La scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4. Ce livre, contre l'usage barbare des duels, est excellent. Il en a paru six éditions. La dernière a été commentée par le P. Pali, membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Tedalgo*; la *Mélope*, *Tragedia*, Verona, 1745, in-4; *Traduttori italiani, ossia notizia dei volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8; *Istoria diplomatica, coi documenti che rimangono in papiro egizio, e ragionamento sopra gl' Itali primitivi*, Mantova, 1727, in-4, 5 à 8 fr.; *Degli anfitrati, e singolarmente del Veronese*, Vérone, 1728, in-12; *Musæum veronense*, ibid., 1749, in-fol., fig., 12 à 15 fr. : c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie; *Verona illustrata*, ibid., 1731-32,

4 part. in-fol. fig., 10 à 15 fr. Cet ouvrage estimé a paru en même temps en 4 vol. pet. in-4; il y a eu une nouv. édit., Venise, 1792-93, 8 part. in-4, fig.; *La Religione dei Gentili nel morire, ricavata da un bassorilievo antico che si conserva in Parigi*, Paris, 1736, in-4; *Osservazioni letterarie che servono di continuazione al Giornale de' letterati d'Italia*, Vérone, 1737-40, 6 vol. in-12, fig. On a encore de lui : *Galliæ antiquitates quædam selectæ, etc.*, ibid., 1734, in-4, fig., 8 à 10 fr.; *Græcorum siglæ lapidariæ collectæ et explicatæ*, ibid., 1746, in-8, 4 à 6 fr.; des *Editions* estimées de quelques Pères. Son attachement aux vérités du christianisme était aussi vif que réfléchi. Il donnait quelquefois dans des opinions qui paraissaient neuves et singulières; mais il ne les défendait qu'autant qu'il les croyait conformes à la saine doctrine. Une *Lettre au P. Ansaldo*, où il nie absolument l'existence actuelle de la magie, a été réfutée par les savants Muratori et Tartarotti. Le célèbre marquis devait se borner à rejeter la multitude de fables qu'on débite en cette matière, sans attaquer la possibilité ou la réalité de la chose en elle-même. Il y a d'ailleurs de l'inconséquence dans son opinion, puisqu'il reconnaît que la magie a existé autrefois, qu'il y a encore aujourd'hui des possessions, etc. Il admet d'un côté ce qu'il rejette de l'autre. Les passages des Pères qu'il allègue sont ou tronqués ou mal expliqués; ceux où les mêmes Pères établissent clairement la magie ne sont pas rapportés, etc. (*Voy. ASMODOË, DELRIO, DE HAËN, SPÉ, etc.*) En général, on reconnaît dans ses écrits une science plus étendue que profonde, plus variée que réfléchie, plus d'érudition que de logique, plus d'élocution que de pensées. Son style en prose manque parfois de précision et de nerf; il est pour l'ordinaire languissant et parasite. La marche de ses idées est quelquefois dénuée d'ordre, plus souvent de fermeté et de vigueur. Les *Opere* de Maffei ont été recueillies, Venise, 1790, 21 vol. in-8, 72 fr. La *Méropé* de Voltaire, qu'il dédia à Maffei, est calquée en partie sur celle du poëte italien. La *Méropé* du célèbre Alfieri ne ressemble à aucune des deux premières; et sous plusieurs rapports elle leur est supérieure en mérite.

MAFFEI (Scipion-Agnello), est auteur de *Gli annali di Mantova*, Tortona, 1675, in-fol., 6 à 9 fr.

MAFFEO-VEGIO, poëte latin, chanoine de Saint-Pierre à Rome, né en 1406 à Lodi, dans le Milanais, mort à Rome en 1458, était dataire du pape Eugène IV. Il avait été, selon Tiraboschi, professeur de jurisprudence à Pavie. Il illustra sa plume par plusieurs ouvrages écrits en latin avec beaucoup d'élégance. Les principaux sont : un traité *De Educatione liberorum*, Paris, 1511, in-4, qui passe pour un des meilleurs livres que nous ayons en ce genre; six livres *De la persévérance de la religion*; *Discours des quatre fins de l'homme*; *Dialogue de la vérité exilée*; plusieurs *Pièces de poésie*, Milan, 1497, in-fol., et 1589, in-12. Celle qui lui fit le plus de réputation, fut son 13^e livre de l'*Enéide*. Quoique l'idée d'être le

continuateur d'un poëte tel que Virgile fût aussi téméraire que ridicule, il réussit autant qu'on le peut dans un tel projet : le 13^e livre a été traduit en français par de Mouchault, Cologne, 1616, in-16. On a encore de lui un *Poëme sur les friponneries des paysans*. Ses poésies, selon Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

MAGALLIAN (Côme), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, sur les Juges, sur les Epîtres à Tite et à Timothée, et sur d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coïmbre, où il mourut en 1624, dans sa 73^e année.

MAGALOTTI (Laurent, le comte), savant littérateur, né en 1637 à Rome, de parents originaires de Florence, fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il alla dans diverses cours de l'Europe, en qualité d'envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état du grand-duc de Toscane, et mourut en 1712. Magalotti était très-difficile sur ses écrits; rien ne pouvait contenter sa délicatesse scrupuleuse. On frappa à son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la légende, *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : le *Recueil des expériences* faites par l'académie del Cimento, dont il était secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-fol.; *Lettres familières contre les athées*, 1741, in-12; des *Relations de la Chine*, etc.; *Lettere scientifiche*, 1721, in-4; *Canzonette andreontiche di Lindore Elateo*, 1723, in-8; *Opere*, 1762, in-8. Salvino Salvini a donné sa *Vie* en latin.

MAGATI (César), né en 1579 à Scandiano, fut fait docteur en médecine à Bologne l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613. Il s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode qui était alors en usage pour panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée sur une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé : *De rara medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-fol.; Leipzig, 1733, 2 vol. in-4. Sur la fin de ses jours il se fit capucin, sous le nom du P. Libérat de Scandiano; ce qui ne l'empêcha pas d'exercer son art avec la permission de ses supérieurs. Il mourut en 1647. — Son frère, Jean-Baptiste **MAGATI**, se distingua aussi dans la médecine : on a de lui : *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4.

MAGDALEN, prêtre anglais et chapelain de Richard II. Comme il ressemblait beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent en 1399 d'habits royaux après l'assassinat de Richard, et le firent reconnaître par un grand nombre d'Anglais. Mais le nouveau roi Henri IV ayant pris quelques-uns des principaux du parti, le reste se dissipa. Magdalen, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Ecosse; on les prit, et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

MAGDELENET (*Voy. MADELENET.*)

MAGELLAN (Fernand), autrement *Fernando* de *MAGALHAËNS*, célèbre navigateur et capitaine portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. On ne connaît ni le lieu de sa naissance ni les par-

ticularités de sa vie privée. Il commença ses expéditions par la prise de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le *Mars portugais*. Il se distingua bientôt tant par sa bravoure que par son intelligence dans l'art de la navigation, et par une connaissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emmanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça à sa patrie, et alla à Valladolid offrir ses services à Charles - Quint pour la conquête des îles Moluques. L'empereur n'hésita point à lui confier une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit en 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio - Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que l'équipage, découragé, jugea qu'il était impossible de poursuivre l'entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étaient Mendoce et Quejada, castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans la rivière et dans le port de Saint-Julien, au pays des Patagons, où l'on aperçut des hommes qu'on prit mal à propos pour des géants, parce qu'ils étaient un peu plus grands que les Nègres et quelques nations indiennes, et qu'on ne se donna pas la peine de les bien examiner, comme Bougainville l'a vérifié depuis par des observations sûres et répétées. Magellan appela ce cap le *Cap des Vierges*, parce qu'il avait été découvert le jour de sainte Ursule. A 12 lieues de là, il entra dans un endroit, auquel il donna son nom, dont la bouche avait une lieue de largeur, et qui était borné de montagnes fort escarpées. Il y pénétra environ jusqu'à 50 lieues, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchait dans les mers occidentales; il donna à celui-ci le nom de *Jason Portugais*. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, il découvrit plusieurs îles habitées par des idolâtres, c'étaient les *Philippines*, et il prit terre à celle de Zébu. Les Espagnols y furent reçus par le souverain du pays, qu'ils instruisirent et convertirent à la foi; car il faut rendre à cette nation la justice d'avoir toujours joint le zèle pour la religion à l'amour des conquêtes; et si quelques - uns de ses voyageurs ou de ses colons ont exercé des barbaries, comme ceux des autres peuples de l'Europe, l'esprit général de la nation a toujours été dirigé vers le bonheur religieux de ses nouveaux sujets. Le roi de Zébu engagea Magellan à se joindre à lui pour faire la guerre au souverain de l'île de Matan. Mais à peine fut-il entré dans le pays, accompagné de 55 hommes seulement, qu'une multitude de sauvages l'attaqua et fit périr presque tous les siens. Atteint par plusieurs coups de pierres, il tomba sur le sol, et les sauvages l'achevèrent à coups de lances. Cet événement eut lieu en 1520; Sébastien del Cana ramena en Espagne le reste de l'équipage. Magellan était très-instruit dans la cosmographie et l'astronomie, et fut lié avec le fameux Jalevo. Il fut le premier qui pénétra dans le grand Océan, par le sud de l'Amérique. Vasco de Gama s'était ouvert, 21 ans auparavant, un chemin dans la mer des

Indes par le cap de Bonne-Espérance. Le bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, assure que le Routier des navigations de Magellan était manuscrit entre les mains d'Antonio Moreno, cosmographe de la contractation de Séville. On en trouve une description abrégée dans le recueil de Ramusio. On peut consulter l'historien Herrera. Le journal de Pigafetta qui fit partie de l'expédition est la seule relation qui ait été rendue publique : une copie en fut adressée d'Italie à Catherine de Médicis qui la fit traduire en français par J. Fabre : cette édition a servi d'original à toutes les éditions de Pigafetta qui sont connues en quelque langue que ce soit. Il paraît que Fabre a beaucoup abrégé, et avec peu de discernement, l'original qui lui avait été confié.

MAGEOGHEGAN (Jacques), prêtre irlandais, habitué à la paroisse de Saint-Méry à Paris, né en 1702, et mort en 1764, est auteur d'une *Histoire d'Irlande*, Paris, 1764, 3 vol. in-4. Elle est remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs. L'auteur, qui était catholique, fait des descriptions touchantes des maux que le schisme et l'hérésie ont faits à sa patrie. Son style pourrait être plus élégant. Son ouvrage cependant, à bien des égards, peut paraître préférable à celui de Jutland.

MAGES : ce nom, qui veut dire *sages*, désigne particulièrement les illustres seigneurs qui, conduits par un météore lumineux que l'Écriture appelle *étoile*, vinrent du fond de l'Orient adorer Jésus-Christ, troublèrent la cour d'Hérode par la recherche qu'ils firent de cet enfant divin, et retournèrent dans leur patrie, après lui avoir rendu leurs hommages. On les appelle ordinairement *les trois Rois*. Claudien, poète païen, leur donne aussi ce nom, et désigne les présents symboliques qu'ils firent au Sauveur des hommes :

Dant tibi Chaldæi prænuntia munera reges :

Myrrham Homo, Rex aurum, suscipe thura Deus.

Ce passage est parfaitement conforme à ce qu'une ancienne tradition nous apprend sur ce sujet. (*Voy. JUVENCUS.*) Chalcidius, philosophe païen, dans son commentaire sur le Timée de Platon, pag. 219, fait mention de l'apparition de l'étoile miraculeuse qui conduisit les Mages à Bethléem. « Il y a, dit-il, une » autre histoire plus digne de notre vénération religieuse, qui raconte l'apparition d'une étoile » destinée à annoncer aux hommes, non des maladies ou quelque mortalité funeste, mais la venue » d'un Dieu, uniquement descendu pour le salut et » le bonheur du genre humain. Elle ajoute que » cette étoile ayant été observée par des Chaldéens » versés dans l'astronomie, sa route nocturne les » conduisit à chercher le Dieu nouvellement né, et » qu'ayant trouvé cet auguste enfant, ils lui rendirent » les hommages dus à un si grand Dieu. » On donne ordinairement aux trois Mages les noms de *Gaspard*, *Melchior*, *Balthasar*, et l'on croit que parmi eux il y en avait un noir. La cathédrale de Cologne se glorifie de posséder les corps de ces illustres voyageurs; mais cette prétention ne paraît pas fondée sur des titres qui puissent essayer un examen sévère. Le monument ou lysanothèque

qui renferme ces reliques, est d'une richesse extraordinaire et d'un grand travail. Le P. Crombach, jésuite, a écrit en faveur de cette tradition de l'Eglise de Cologne un livre, où il y a bien plus de recherches que de critique : *Primitiæ gentium, sive Historia sanctorum trium Magorum*, Cologne, 1654, gr. in-fol. Le jour de l'Épiphanie, l'Eglise célèbre dans la personne des trois rois la vocation de toutes les nations à la foi de l'Évangile, comme l'on voit dans l'office de ce jour, composé des passages les plus lumineux et les plus touchants de l'ancien Testament, relatifs aux effets merveilleux du christianisme, et à la réunion de tous les peuples sous la loi de J.-C.

MAGGI (Jérôme), d'Augghiari dans la Toscane, eut du goût pour les arts et pour toutes les sciences, et les cultiva avec succès. Ses talents déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'ambassade dans l'île de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle aurait pu attendre du plus habile ingénieur, Il désespéra les assiégeants par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux ; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passait la nuit à écrire. Il composa, à l'aide de sa mémoire seule, des traités remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambassadeurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter ; mais, tandis qu'ils traitaient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader, et de se sauver chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison en 1572. C'était un homme d'une profonde érudition, laborieux, bon citoyen, ami sincère, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont : un traité *De tintinnabulis*, Hanau, 1608, in-8, précédé de la vie de l'auteur par Sweert, Amsterdam, 1664, in-12. Ce traité des cloches est très-savant, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, comme nous venons de le dire, l'auteur le fit de mémoire ; un autre, *De equuleo*, ibid, 1609, in-8 ; *De la fin du monde par le feu*, Bâle, 1562, in-fol. ; des *Commentaires* sur les *Vies* des hommes illustres d'Emilius Probus, in-fol. ; des *Commentaires* sur les *Institutes*, in-8 ; des *Mélanges*, ou *diverses leçons*, 1564, in-8. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. On a encore de lui un *Traité de fortifications*, en italien, 1590, in-fol., et un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*.

MAGGI (Barthélemi), médecin, frère du précédent, naquit à Bologne en 1477, et y mourut en 1552. Nous avons de lui : un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu*, en lat., Bologne, 1552, in-4. On a remarqué que Laurent Joubert, qui a composé un traité en français sur le même sujet, a beaucoup copié celui de Maggi.

MAGGIO (François-Marie), chanoine régulier,

né en 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636 par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. De retour en Italie, il se rendit à Rome, où il travailla, par ordre de la Propagande, à la *Grammaire* des langues orientales ; étant passé à Naples, l'amitié du vice-roi lui facilita les moyens d'établir dans ce royaume plusieurs maisons de théatins, ordre dont il était membre. On a de lui : *Syntagmata linguarum orientalium*, Rome, 1643 ou 1670, in-fol., 12 à 15 fr. ; *De sacris ceremoniis, disquisitiones rituales, morales, etc.*, Palerme, 1665, 1666, 2 vol. in-fol. ; *De Pauli IV inculpata vita disquisitiones historice*, etc., tom. 1^{er}, 1672, in-fol. ; le 2^e vol se compose de deux autres ouvrages sur le même sujet, intitulés chacun, *Difesa*, etc., et imprimés à Turin, dans lesquels le P. Maggio s'attache à réfuter les calomnies de Ferrante Pallavicini.

MAGINI (Jean-Antoine), célèbre astronome et mathématicien, natif de Padoue en 1555, enseigna à Bologne avec réputation. Ce savant était infecté des erreurs trop communes alors de l'astrologie. Il mourut à Bologne en 1617. On a de lui : des *Ephémérides* de 1580 à 1630, 3 vol. in-4 ; *Novæ caelestium orbis theorice congruentes cum observationibus N. Copernici*, Venise, 1589, ou Mayence, 1608, in-4 ; *Commentarius in geographiam et tabulas Ptolemei*, Cologne, 1597, in-4 ; *l'Italia descritta con LX tavole geografiche*, Bologne, 1620, in-fol.

MAGLIABECCHI (Antoine), savant bibliothécaire, né à Florence en 1633, fut d'abord destiné à l'orfèvrerie ; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Côme III, grand-duc de Toscane. Il mourut à Florence en 1714, laissant sa nombreuse bibliothèque au public, avec un fonds pour l'entretenir. Il était consulté par tous les savants de l'Europe. Conseils, livres, manuscrits, rien n'était refusé à ceux dans qui il voyait le germe de l'esprit. On a imprimé à Florence, 1745, in-8, un recueil de différentes *Lettres* que des savants lui avaient écrites : mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi négligeait de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des éditions de quelques ouvrages. Sa *Vie*, écrite par Marini, n'a point été imprimée ; mais il en a paru un extrait assez étendu dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tom. 33. Ce savant était doué d'une rare érudition, et d'une mémoire prodigieuse. Un jour que le grand-duc lui demanda un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit... « Il est impossible de vous le procurer : il n'y en a au monde qu'un seul exemplaire, » qui est à Constantinople dans la bibliothèque du » Grand-Seigneur ; c'est le septième volume de la » deuxième armoire du côté droit, en entrant... »

MAGLOIRE (saint), natif du pays de Galles, dans la Grande-Bretagne, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régional en Bretagne. Il établit dans la suite un

monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en 575. Ses reliques furent transférées à Paris au faubourg Saint-Jacques, dans un monastère de bénédictins, cédé aux PP. de l'Oratoire en 1628. C'était, avant la révolution française, le séminaire Saint-Magloire, célèbre par les savants qu'il a produits.

MAGNENCE (Flavius-Magnentius-Augustus), germain d'origine, naquit vers 303, et parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et dans une révolte le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 353, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des îles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Illyrie. Il entra triomphant dans Rome, tandis que Constance II était occupé dans la guerre contre les Perses, y fit massacrer les principaux citoyens, s'empara de leur fortune, et força les autres à racheter leur vie en lui cédant leurs biens. Constance II se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille en 351, près de Murcie en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu les pays qui l'avaient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. Cette bataille coûta aux Romains plus de 50,000 hommes de leurs meilleures troupes; et cette perte, qui fut irréparable, facilita les invasions des Barbares. La perte d'une bataille, entre Die et Gap, acheva de jeter Magnence dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parents, entre autres sa mère et son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans. Ce tyran aimait les belles-lettres, et avait une certaine éloquence guerrière qui plaisait beaucoup. Son air était noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable; mais il était cruel, fourbe, dissimulé, et il se décourageait aisément: il était païen. Sa tête fut portée par tout l'empire.

MAGNERIC (saint), un des plus saints évêques du VI^e siècle, gouverna l'église de Trèves, sous les règnes de Sigebert, Childebert et Chilpéric. Entre autres monuments qu'il a laissés de sa piété, on compte la célèbre abbaye de Saint-Martin, qu'il fonda hors des murs de la ville, en mémoire du saint évêque de Tours, pour qui il avait une singulière vénération. Il mourut en 596. Saint Grégoire de Tours nous a conservé quelques particularités de sa vie.

MAGNET (Louis), jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, fut le rival de Buchanan en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des *Psaumes* et des *Cantiques* de l'Écriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et a rendu, autant qu'il est possible, la force de leurs expressions.

MAGNI (Jacques), augustin, né à Toulouse, mort vers 1422, fort âgé, est auteur d'une introduction à la philosophie, intitulée *Sophologium*,

Paris, 1471, in-4, édition assez rare. Il y en a une autre plus ancienne, sans date.

MAGNI (Valérien), en latin *Magnus*, capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importants de son ordre. Le pape Urbain VIII le fit chef des missions du Nord; mais ayant écrit avec beaucoup d'emportement contre les jésuites, il encourut la disgrâce d'Alexandre VII, qui lui défendit d'écrire. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par l'indulgence de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661. On trouve dans le tom. 2 du recueil fanatique intitulé *Tuba magna*, une lettre qu'il a écrite dans sa prison même; il y répondait aux accusations intentées contre lui, de manière à le faire mettre en prison s'il n'y avait pas été. On a encore de lui quelques livres de controverse contre les protestants, qu'il haïssait cependant moins que les jésuites. On connaît sa réponse favorite: *Mentiris impudentissime*. Pascal parle assez au long de sa querelle dans les *Provinciales*.

MAGNIEZ (Nicolas), studieux ecclésiastique, mort en 1749, dans un âge avancé, est auteur d'un dictionnaire latin, connu sous le titre de *Novitius*, Paris, 1721, seu 1733, seu 1740, seu 1750, 2 vol. gr. in-4, 12 à 18 fr. Toutes ces dates se rapportent à la même édition dont on a plusieurs fois rafraîchi le titre. Dans la plupart des exemplaires de ce livre, il manque à la fin du 2^e vol. les corrections et additions placées après la page 1402.

MAGNOL (Pierre), professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, son pays natal, né en 1638, mort en 1715, a donné: *Botanicon Monspelliense*, Lyon, 1676, in-8, fig.; *Hortus regius Monspelliensis*, Montpellier, 1697, in-8, fig.; *Prodromus historiae generalis plantarum, in quo familiae plantarum per tabulas disponuntur*, ibid., 1689, in-8.

MAGNON (Jean), poète français du XVII^e siècle, né à Tournus, dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxercès*, tragédie. Elle est bien conduite, offre de beaux sentiments, et des caractères passablement soutenus. Ce poète quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire en dix volumes, chacun de vingt mille vers, une *Encyclopédie* qu'il intitula la *Science universelle*. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridiculé, ayant été assassiné une nuit par des voleurs à Paris en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. *Les bibliothèques*, dit-il au lecteur, *ne te serviront plus que d'un ornement inutile*. Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage serait bientôt fait: *Bientôt*, répondit-il; *je n'ai plus que cent mille vers à faire*. On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon: ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus lâche, de plus in-

correct, de plus obscur et de plus rampant dans la poésie française.

MAGNUS ou MAGNI (Jean), en suédois *Store*, qui veut dire *grand*, archevêque d'Upsal en Suède, né à Lindköping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave Wasa de l'introduire dans ses états. Ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions; il le fit passer pour un rebelle, et un peintre catholique de Flandre eut la lâcheté de représenter ce grand prélat comme luttant contre l'autorité légitime. C'est cependant ainsi que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Évangile ont lutté contre les empereurs païens. Le zélé et courageux archevêque se rend à lui-même, dans ses malheurs, le témoignage consolant de ne souffrir que pour la défense de la foi de J.-C. : *Ex primo regni senatore et felicissimo archiepiscopo, propter tuendam fidem Christi, factus sum humilis exul et peregrinus* (Hist., l. 22). Magnus, emportant les regrets des catholiques, se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui : une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée, *De omnibus gothorum suecorumque regibus historia*, Romæ, 1554, in-fol., fig., 14 à 24 fr.; celle des archevêques d'Upsal, sous le titre : *Historia metropolitana Ecclesiæ Upsalensis à Joh. Magno gotho. Collecta opera Olai Magni gothi ejus fratris in lucem edita*, ibid., 1550, in-fol. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible. Sa résistance aux progrès des nouvelles sectes fut d'autant plus forte et plus constante, qu'il connaissait parfaitement les maux qui résultaient de toute innovation imaginée par des hommes oisifs et inquiets, au préjudice de l'ancienne religion, que 15 siècles avaient laissée dans la possession de passer pour la véritable.

MAGNUS (Olaüs), frère du précédent, auquel il succéda l'an 1544 dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion catholique. On a de lui l'histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du Septentrion, sous ce titre : *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555, in-fol., fig., 20 à 25 fr.; Bâle, 1567, in-fol., 8 à 10 fr.; les autres éditions ne sont que des extraits. Cet ouvrage renferme des choses curieuses, mais quelques-unes semblent être le fruit de la crédulité. L'auteur y montre un grand attachement à la foi catholique. Un autre ouvrage de ce prélat est intitulé : *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium in eis ac in oceano vicino*, Venise, 1639. Il mourut au monastère de Ste.-Brigitte à Rome en 1568, et fut enterré à côté de son frère.

MAGON BARCÉE, général carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 396 avant J.-C., contre Denys le Tyran, fut défait dans le premier combat en 394; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran et lui accorda la

paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile; Magon était à leur tête. Il livra bataille aux ennemis, fut vaincu l'an 392 avant J.-C., à Albacœnum, et en 383, à Cabala, où il fut tué sur le champ de bataille.

— MAGON BARCÉE, fils du précédent, lui succéda dans le commandement, et fut encore moins heureux. Il battit d'abord Denis le Tyran à Corion, l'an 382 avant J.-C., conserva les places conquises par les Carthaginois dans la Sicile, et obtint 1,000 talents pour les frais de la guerre. Sous Denys le Jeune, Magon revint en Sicile, bloqua la citadelle de Syracuse défendue par les Corinthiens, et marcha ensuite à Catane, pour combattre Timoléon leur chef. Mais ayant appris que celui-ci venait à sa rencontre avec une forte armée, il quitta la Sicile avec précipitation. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant J.-C. Les Carthaginois firent attacher son cadavre à une croix, pour éterniser son infamie et sa lâcheté.

MAGON, frère d'Annibal, se signala avec lui aux batailles du Tésin, de la Trébia et de Cannes, et porta la nouvelle de cette dernière victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre au milieu du sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains tués dans le combat, l'an 216 avant J.-C. Magon fut envoyé ensuite contre Scipion en Espagne, où il s'unit à son autre frère Asdrubal; mais celui-ci étant allé en Italie, il resta seul, fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les îles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de *Majorque*, de *Minorque* et de *Iviça*. Les habitants de ces îles passaient pour les plus habiles frondeurs de l'univers. Dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque; et le Port-Mahon, *Portus Magonis*, retint le nom du général qui l'avait conquis. Le héros carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gènes, fut battu et blessé dans un combat contre Quintilius-Varus, et mourut de ses blessures l'an 203 avant J.-C., au moment où il se rendait à Carthage : il y avait été appelé par le sénat.

MAGRI (Dominique), né en 1604 à la Valette, dans l'île de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, mort en 1672, avait une érudition peu commune, embellie par les vertus sacerdotales. Il laissa deux ouvrages utiles : *Hierolexicon sive sacrum dictionarium*, Rome, 1677, in-fol.; Venise ou Bologne, 1765, 2 vol in-4, 15 à 18 fr., composé avec son frère Charles. Ce lexique est fort estimé; et on y trouve une foule de détails curieux qu'on chercherait vainement dans les ouvrages du même genre; *Antilogiæ seu contradictiones apparentes sacræ scripturæ*, etc., Paris, 1666, in-24. La meilleure édition est celle de 1685, in-12, publiée par l'abbé Lefèvre, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé la matière. On a encore de Magni : *Virtù del caffè bevenda introdotta nuovamente nell' Italia*, etc., Viterbe,

1665 ; avec des additions , Rome , 1671 , in - 4 ; *Breve racconto del viaggio al monte Libano* , Rome , 1655 ; Viterbe , 1666 , in-4 . On préfère celui de Jérôme Dandini , avec des notes de Richard Simon . On trouve la liste des autres ouvrages de Magri dans le tom. 41 de Nicéron .

MAHARBAL , capitaine carthaginois , commanda la cavalerie à la bataille de Cannes , l'an 216 avant J.-C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main , il voulait qu'après cette action mémorable Annibal allât droit à Rome , lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole . Mais comme ce général demandait du temps pour se consulter sur cette proposition : « Je vois » bien , dit Maharbal , que les dieux n'ont pas donné » au même homme tous les talents à la fois . Vous » savez vaincre , Annibal ; mais vous ne savez pas » profiter de la victoire . »

MAHDY , troisième calife de la race des abbassides , fils et successeur d'Abou-Giafar Almanzor , se fit un nom par son courage et par sa sagesse . Le premier acte de son gouvernement fut d'ouvrir les prisons où gémissaient de nombreuses victimes : il restitua tous les biens injustement confisqués . Il aimait les gens de lettres , et les comblait de bienfaits . Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs , il conclut la paix avec l'impératrice Irène , à condition qu'elle lui paierait tous les ans 70,000 écus d'or de tribut . Mahdy tenait fréquemment son lit de justice , pour réparer les violences que les puissants exerçaient contre les faibles . Il recevait , sans s'offenser , des leçons fortes et utiles , même de la part de ses sujets . Ayant demandé , dans le temple de la Mecque , à un homme de sa suite , « S'il » ne voulait point avoir part aux largesses qu'il répandait alors dans la mosquée : — Je mourrais de » honte , lui répondit cet homme , de demander » dans la maison de Dieu à un autre qu'à lui , et autre » chose que lui-même . » Ce prince mourut à la chasse , poursuivant une bête fauve qui s'était jetée dans une mesure . Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui était trop basse , il se cassa les reins et expira sur l'heure , l'an 785 de J.-C. , après un règne de dix ans et un mois . Son fils Hady lui succéda .

MAHIS . (*Voy.* DESMAHIS et GROTESTE .)

MAHMOUD I^{er} , fils de Mustapha II , empereur des Turcs , né en 1696 , fut placé en 1730 sur le trône , vacant par la déposition d'Achmet III son oncle . Les janissaires , qui lui avaient donné la couronne , exigeaient qu'il reprit les provinces conquises par les impériaux sous les règnes précédents . Mais la guerre que l'empereur ottoman avait avec la Perse empêcha Mahmoud de porter ses vues du côté de l'Europe . Il avait d'ailleurs le caractère très-pacifique , et il gouverna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort , arrivée en 1754 . Thamas Koulikan lui enleva la Géorgie et l'Arménie .

MAHOMET , ou mieux MOHAMMED ABOU'L CASSEM , naquit à la Mecque en 570 de J.-C. , suivant l'opinion la plus probable . Sa naissance fut accompagnée , suivant les dévots musulmans , de différents prodiges , qui se firent sentir jusque dans le palais

de Chosroès . Son père était idolâtre , Amenah , sa mère , juive de religion . Cet enfant , futur auteur d'une superstition sanguinaire , étendue depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes , et fondateur d'un empire devenu redoutable aux chrétiens , destiné à punir leurs crimes et à être l'instrument des divines vengeances dans une grande partie du globe , perdit son père à l'âge de 2 ans , et la mort lui enleva peu de temps après sa mère . A l'âge de 20 ans , le jeune Mahomet s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas . De retour à la Mecque , une femme riche , Khadidjah , veuve d'un marchand , le prit pour conduire son négoce , et l'épousa trois ans après . Mahomet était alors à la fleur de son âge ; et , quoique sa taille et sa figure n'eussent rien d'extraordinaire , il sut , par ses souplesses et ses complaisances , gagner le cœur de son épouse . Khadidjah lui fit une donation de tous ses biens . Mahomet , parvenu à un état dont il n'aurait jamais osé se flatter , résolut de devenir le chef de sa nation ; il jugea qu'il fallait pour cela tirer parti de l'ignorante crédulité et de la superstition du peuple . A l'âge de 40 ans , cet imposteur commença à se donner pour prophète . Il feignit avoir eu des révélations , il parla en inspiré ; il persuada d'abord sa femme et huit autres personnes . Ses disciples en firent d'autres , et en moins de trois ans il en eut près de cinquante , disposés à mourir pour sa doctrine . Il lui fallait des miracles , vrais ou faux . Le nouveau prophète trouva dans les attaques fréquentes d'épilepsie , à laquelle il était sujet , de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel . Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Être suprême destinait à l'instruire , et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyait . A l'entendre , l'ange Gabriel l'avait conduit , sur un âne , de la Mecque à Jérusalem , où , après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis Adam , il l'avait ramené la même nuit à la Mecque . Malgré l'impression que faisaient ses rêves , il se forma une conjuration contre le visionnaire . Le nouvel apôtre fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine . Cette retraite fut l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire et de sa religion . C'est ce que l'on nomma *hégire* , c'est-à-dire fuite ou persécution , dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J.-C. Le prophète fugitif devint conquérant . Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers , et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive . Il disait que *chaque prophète avait son caractère ; que celui de J.-C. avait été la douceur ; et que le sien était la force* . Pour agir suivant ses principes , il leva des troupes qui appuyèrent sa mission . Les Juifs arabes , plus opiniâtres que les autres , furent un des principaux objets de sa fureur . Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leurs places fortes . Après les avoir subjugués , il en fit mourir plusieurs , vendit les autres comme des esclaves , et distribua leurs biens à ses soldats . La victoire qu'il remporta en 627 , fut suivie d'un traité qui lui donna un libre accès

à la Mecque. Ce fut la ville qu'il choisit pour le lieu où ses sectateurs feraient dans la suite leur pèlerinage. Ce pèlerinage faisait déjà une partie de l'ancien culte des Arabes païens, qui y allaient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'était chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, oubliant la trêve qu'il avait faite 2 ans auparavant avec les habitants de la Mecque, met le siège devant cette ville, l'emporte de force, et, le fer et la flamme à la main, il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent au prophète guerrier et barbare. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius; il lui prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et Deyla. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres, où il avait commandé en personne, et où il avait montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à 400 lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissants monarques de l'Asie. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes. Il s'était toujours senti d'un poison qu'il avait pris autrefois. Une juive, voulant éprouver s'il était réellement prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devait lui servir. Le fondateur du mahométisme ne s'aperçut que la viande était empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta dans la 62^e année de son âge, la 23^e depuis qu'il avait usurpé la qualité de prophète, la 11^e de l'hégire, et la 632^e de J.-C. Sa mort fut l'occasion d'une grave dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur était devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que *le prophète de Dieu ne pouvait pas mourir*. Il soutint qu'il était disparu comme Moïse et Elie, et jura qu'il mettrait en pièces quiconque oserait soutenir le contraire. Il fallut qu'Abubeker lui prouvât par le fait que leur maître était mort, et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devait mourir. L'imposteur fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il était mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau ou *Turbé* a été détruit, dit-on, en 1804, par les Wehhabites. C'est un cône de pierre placé dans une chapelle dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du mahométisme s'appelle le *Coran* ou *Koran*. C'est une rhapsodie de six mille vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités,

les anachronismes, y sont répandus à pleines mains. Il recueillait les fables les plus absurdes des Juifs et des hérétiques, et les mêlait à la narration des Livres saints, sans discernement. On peut juger du chaos qui en est résulté. S'il se présente çà et là quelques passages raisonnables, des maximes d'une bonne morale et même des endroits sublimes et touchants, c'est que l'imposteur répète ou imite le langage des chrétiens et des Juifs sur la Divinité, ses ouvrages et ses lois. « Si l'on niait, dit un savant » moderne, que ce qu'il a de bon sur la Divinité » et la morale vient de nos Livres saints, je me contenterais de renvoyer au *Coran même*. On y verrait en combien d'endroits il copie Moïse ou l'Evangile; mais aussi par combien de folies et d'extravagances qui lui sont propres il a défiguré ce qu'il prenait chez nous. Or, il me semble que, pour apprécier un homme, il faut s'appliquer très-spécialement à distinguer ce qu'il a tiré de son propre génie, de ce qu'il prend ailleurs. Pour lui en faire honneur, au moins faudrait-il nous montrer le degré de perfection qu'il pourrait y avoir ajouté. Mais très-certainement on n'espérera pas nous montrer quelque degré de perfection ajouté par Zoroastre ou par Mahomet à la doctrine de Moïse, aux lois de l'Evangile. — Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le premier est d'admettre l'existence et l'unité de Dieu, à l'exclusion de toute autre puissance qui puisse partager ou modifier son pouvoir. Le deuxième est de croire que Dieu créateur universel et tout-puissant connaît toutes choses, punit le vice et récompense la vertu, non-seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le troisième est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie (il n'y en avait presque plus alors dans les provinces que ses sectateurs ont subjuguées depuis), a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons et d'éviter les supplices des méchants. Cet imposteur adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme : l'unité de Dieu, la nécessité de l'aimer, la résurrection des morts, le jugement dernier, les récompenses et les châtiments. Il prétendait que la religion qu'il enseignait n'était pas nouvelle; mais qu'elle était celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disait-il, que celle des Juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'ancien Testament, il reconnaissait Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, Messie, Verbe et Esprit de Dieu. Il donnait même dans l'hérésie des impassibles, en assurant que J.-C. n'avait pas été crucifié. « La perfidie des Juifs, dit-il, a été punie pour avoir nié la virginité de Marie, et avoir dit qu'ils avaient mis à mort Jésus le Christ, fils de Marie, envoyé de Dieu. Ils ne l'ont ni tué, ni sacrifié; ils n'ont eu en leur pouvoir que son image. Sa personne leur a été enlevée et placée auprès de Dieu. » Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des Juifs et des chrétiens, il haïssait cependant les uns et les autres: imitant en quelque sorte les plagiaires, qui

affectent de mépriser et de censurer les auteurs qu'ils ont volés. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois rhamadan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivraient la jouissance de toutes les voluptés charnelles. Un homme qui proposait pour paradis un sérail ne pouvait que se faire des prosélytes parmi des gens grossiers et vicieux. Il n'y a point de religion ni de gouvernement qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte antichrétien accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne la veuille point reprendre, elle doit renoncer au mariage pour toute sa vie. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois à l'égard de cette moitié du genre humain sont dures et injustes. Les prétendus philosophes qui ont entrepris de réhabiliter la mémoire de Mahomet, de justifier sa religion, de réfuter les reproches qu'on lui a faits, seraient plutôt venus à bout de blanchir un nègre. L'état d'ignorance, de stupidité, de servitude, de corruption dans lequel sont plongés tous les peuples soumis à ses lois, est une démonstration contre laquelle les sophismes et les subterfuges ne tiendront jamais, et qui couvrira toujours de confusion les apologistes. Mahomet est le plus ancien écrivain qui ait parlé clairement de l'immaculée conception de la sainte Vierge; c'est dans son Alcoran, *Sura 3.* (*Voy.* aussi Maracci, *Prodrom. ad refutat. Alcor.*, p. 4, p. 86.) Il avait sans doute pris cette opinion des chrétiens orientaux, qui s'étaient retirés de son temps en grand nombre dans l'Arabie, pour éviter les mauvais traitements qu'on leur faisait éprouver dans leur patrie. (*Voy.* SIXTE IV.) On a donné plusieurs éditions de l'Alcoran : Hamburgi, 1694, in-4, 24 à 36 fr.; Patavii, 1698, 2 vol. in-f., 45 à 48 fr., estimée à cause des notes de Maracci. Il y en a une traduction anglaise, Londres, 1734, in-4, 10 à 15 fr., par Sale, avec une introduction et des Notes critiques, dont plusieurs n'ont pas paru justes à tout le monde. « Je suis fâché » (dit Porter, l'homme du monde le mieux instruit de la religion musulmane) « d'être obligé de dire que souvent il » montre trop d'empressement à faire l'apologie du » *Koran*, et qu'il cherche plutôt à pallier les ex- » travagances sans nombre qu'il y rencontre, qu'à » les exposer dans leur véritable point de vue. Il » résulte du moins un avantage de cette partialité : » c'est qu'on peut être assuré qu'il n'a pas ajouté » une seule absurdité à celles qui y sont réellement, » et qu'il n'a point chargé le ridicule qu'elles ont » dans l'original. Quelques faiseurs d'esprit hétéro- » doxes, pour se donner un air de singularité, si ce

» n'est aux dépens de l'honnêteté, au moins aux » dépens du sens commun, ne se sont pas fait scrupule de se déclarer les admirateurs du Koran, » d'en exalter les dogmes, et même d'oser les mettre » en parallèle avec ceux qu'enseignent nos livres sacrés. » (*Observ. sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, Neuchâtel, 1770, tom. 2, pag. 22 et suiv.) Il faut voir tout ce que cet habile homme a dit sur cette matière : il avait longtemps demeuré à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre, et rien n'avait échappé à ses observations. Du Ryer a donné une version française de l'*Alcoran*, Leyde, Elzevir, 1649, pet. in-12, 6 à 7 fr. L'on estime davantage celle de Savary, Paris, 1783, 2 vol. in-8, 15 à 20 fr. La traduction italienne attribuée à André Arrivabene, Venise, 1547, in-4, est très-rare, mais peu estimée, ayant été faite sur une mauvaise traduction latine. Albert Widmanstadius a expliqué la théologie de cet imposteur dans un *Dialogue latin*, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4. Le cardinal de Cusa a réfuté l'Alcoran sous le titre de *Cribrationes Alcorani*. Reland et quelques autres ont vainement entrepris de justifier la religion et le livre de Mahomet. *Voy.* la *Vie* de Mahomet par Prideaux, 1697, in-8, et par Gagnier, Amsterd., 1732, 2 vol. in-12. On peut consulter encore l'*Alcorani textus universus* de Maracci, dont nous avons parlé, ainsi qu'un très-bon ouvrage imprimé à Tyrnau en 1717, *Mahometanus in lege Christi, Alcorano suffragante, instructus*; et la fin du *Traité De veritate religionis christianæ*, par Grotius, livre 6^e. On lit une conférence curieuse de quelques missionnaires avec des mahométans dans l'*Histor. soc. Jesu*, part. 4.

MAHOMET I^{er}, ou MOHAMMED, cinquième empereur ou sultan des Turcs ottomans, fils de Bajazet I^{er}, succéda en 1413 à son frère Mouza. Mouza, et Soliman, frères aînés de Mahomet, se disputaient auparavant l'empire. Soliman fut défait et mis à mort par Mouza. Mahomet, indigné, déclara la guerre à Mouza, qui à son tour fut vaincu et perdit la vie dans le combat. Plus tard, un imposteur, sous le nom de Mustapha, son quatrième frère, qui avait péri dans la bataille d'Ancyre, gagnée par Zaincilum, vint exciter la guerre civile. Il fut repoussé et exilé à l'île de Lesbos. Mahomet fit lever le siège de Bagdad au prince de Caramanie, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignait d'expirer par le dernier supplice. Mahomet le rassura en lui disant : « Je suis ton vainqueur, tu es vaincu et injuste; je » veux que tu vives. Ce serait ternir ma gloire que » de punir un infâme comme toi. Ton âme perfide » t'a porté à violer la foi que tu m'avais donnée : » la mienne m'inspire des sentiments plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon » nom. » Mahomet rétablit la gloire de l'empire ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Cappadoce sous son obéissance, subjuguait la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires; mais il vécut en paix avec l'empereur Manuel, et lui rendit les places

du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avait enlevées. Il établit le siège de son empire à Andrinople, et mourut d'un flux de sang en 1421, à 47 ans.

MAHOMET II, septième empereur des Turcs, surnommé *Bojuc*, c'est-à-dire *le Grand*, naquit à Andrinople en 1430, et succéda à son père Amurat II en 1451. Son oncle Orcan s'était retiré à Constantinople, et Mahomet, en paix avec Constantin Dracosès, s'était engagé à lui payer une pension. Il manqua à cet engagement; l'empereur lui en fit des reproches et ensuite des menaces. Ce fut là le motif ou le prétexte dont se prévalut Mahomet pour venir assiéger Constantinople avec une armée de 300,000 combattants. Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de trois cents galères et de deux cents petits vaisseaux la serraient par mer. Ces navires ne pouvaient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. Mahomet fait couvrir deux lieues de chemins de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer, à force de machines et de bras, quatre-vingt galères et soixante-dix allèges du détroit, qu'il fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage; mais leur empereur ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent; 40,000 personnes furent égorgées, 60,000 faites esclaves, et le nombre de celles qui furent dispersées fut si prodigieux, que le sultan se trouva dans la nécessité de faire venir du monde des différentes provinces de son empire pour repeupler cette malheureuse ville. La Grèce, cette patrie des Miltiade, des Léonidas, des Alexandre, des Soplhocle et des Platon, devint le centre de la barbarie: contraste frappant avec le christianisme, qui, par un effet diamétralement opposé, fait briller la lumière des sciences et des arts dans les pays barbares qui reçoivent sa loi. Mahomet, possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre Scanderberg, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée sous ses ordres pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siège devant Belgrade; mais le célèbre Huniade, secondé par le zèle de Jean Capistran, dont les prédications animaient les chrétiens, l'obligea de le lever. La mort de ce grand général donna à Mahomet une nouvelle confiance en ses armes. Il s'empara de Corinthe en 1458, rendit le Péloponèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467, il acheva d'éteindre l'empire grec par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui en dépendait. Trébizonde était, depuis l'an 1204, le siège d'un empire fondé par les Comnènes. Le conquérant turc vint

ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Thédosie. Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan irrité fit le vœu impie d'exterminer tous les chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage. Pour exécuter son dessein, il attaqua d'abord, en 1470, l'île de Négrepont, s'empara de Chalcis sa capitale, la livra au pillage, et, manquant à la capitulation, fit scier par le milieu du corps le gouverneur Arezzo. Dix ans après, il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'île de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, animés par Pierre d'Aubusson leur grand-maître, obligea les infidèles à se retirer, après avoir perdu près de 10,000 hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siège. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle, et 12,000 habitants furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie tremblait. Mahomet préparait une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portait d'un autre côté ses armes contre les sultans mamelucs. L'Europe et l'Asie étaient en alarme; elle cessa bientôt. Une colique délivra le monde de l'Attila mahométan en 1481; il mourut à 52 ans, après en avoir régné 31, pendant lesquels il avait renversé deux empires, conquis douze royaumes, pris plus de deux cents villes sur les chrétiens. Si une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillants, font le grand prince; et si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, le mépris constant de toutes les lois, font le méchant homme, il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre. Il se moquait de toutes les religions, et n'appelait le fondateur de la sienne qu'un chef de bandits. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère; mais il s'y livra presque toujours. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer David Comnène et ses trois enfants après la prise de Trébizonde, malgré la foi donnée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Metelin. Il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avait refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'aurait pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avait mangé un melon qu'on lui avait dérobé; quand même il n'aurait pas coupé la tête à sa maîtresse Irène pour faire cesser les murmures de ses soldats (faits que plusieurs historiens contemporains rapportent, et que Voltaire a niés sans raison), il reste assez de preuves pour pouvoir assurer que ce fameux dévastateur de l'Europe et de l'Asie était un monstre. Sa luxure brutale et insatiable égalait sa cruauté; c'était le plus voluptueux et en même temps le plus sanguinaire des hommes: l'impiété qu'il professait ouvertement, entretenait et encourageait ces deux vices toujours étroitement unis. (*Voy. BARBEROUSSE, LAVAL, NÉRON, TURCZI.*)

MAHOMET III, treizième empereur des Turcs,

monta sur le trône après son père Amurat III, en 1595. Il commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père qu'on croyait enceintes. Il vint en personne dans la Hongrie, à la tête de 200,000 hommes, assiégea Agra, qui se rendit à composition; mais la garnison fut massacrée en sortant de la ville. Dans toutes ces guerres, les Turcs n'ont presque jamais gardé la foi jurée aux chrétiens qui se rendaient à eux; et cette observation, qui est d'une vérité incontestable, suffit pour apprécier ce que certains auteurs nous disent de leur fidélité à observer leur parole. Au premier siège d'Agra, en 1552, Acomat, général des Turcs, convaincu lui-même que les assiégés ne pouvaient se fier à sa parole, s'offrit de s'éloigner de trois milles pour laisser sortir la garnison, et de lui donner des otages, que ceux-ci refusèrent, et ils l'obligèrent de lever le siège. (*Voy. Isthuanfi, De reb. Pann.*, lib. 17 et 18.) Cependant, pour affaiblir l'idée que les nations voisines concevaient de la perfidie turque, et empêcher que les villes assiégées ne se défendissent avec toutes les ressources du désespoir, Mahomet fit cette fois-ci trancher la tête à l'aga des janissaires qui avait permis ce massacre. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces 13,000 hommes, et aurait remporté une victoire complète; mais Mahomet, averti par un apostat italien que les vainqueurs s'amusaient au pillage, revint à la charge, et leur enleva la victoire le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la Haute-Hongrie, de la Moldavie, de Valachie et de la Transylvanie. Mahomet demanda la paix aux princes chrétiens, qui la lui refusèrent. Il se consola dans son sérail; et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques ni les étrangères pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les janissaires. Pour les apaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et exila sa mère, que l'on croyait être cause de tous les malheurs de l'état. Ce scélérat mourut de la peste en 1603, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en était la mère.

MAHOMET IV, dix-neuvième empereur des Turcs, né en 1642, fut reconnu en 1649, après la mort tragique d'Ibrahim I^{er}, son père, que les janissaires avaient étranglé. Les Turcs étaient en guerre avec les Vénitiens lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant: le grand visir Coprogli, battu d'abord à Raab par Montecuculi, mit toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre l'île de Candie. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Coprogli assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par Morosini, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par Montbrun, officier français, commandant des troupes de terre. Les assiégés, secourus par Louis XIV, qui leur envoya 6 à 7,000 hommes, sous le commandement

des ducs de Beaufort et de Noailles, soutinrent pendant près de deux années les efforts des assiégeants; mais enfin il fallut se rendre en 1669. Le duc de Beaufort périt dans une sortie (*voy. son article*). Coprogli entra par capitulation dans Candie, réduite en cendres. Le vainqueur acquit une gloire chèrement achetée, car il perdit 100,000 de ses soldats. « Les Turcs, dans ce siège (dit l'auteur » du *Siècle de Louis XIV*), se montrèrent supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance » de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on ait » vus encore en Europe furent fondus dans leur » camp. Ils firent pour la première fois des lignes » parallèles dans les tranchées: usage que nous » avons pris d'eux et qu'ils tenaient d'un ingénieur » italien. » Après cette conquête, le torrent de la puissance ottomane se porta vers le nord de l'Europe. Mahomet IV marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonais, pour défendre les cosaques qui s'étaient soumis à la Porte. Il enleva aux premiers l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kamnieck, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de 20,000 écus. Sobieski, alors grand maréchal, ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation l'année suivante par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints de lui accorder une paix moins désavantageuse que la première, en 1676. Le comte Tékéli ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de 140,000 hommes de troupes réglées dont il donna le commandement au grand visir Cara Mustapha: ce général vint mettre le siège devant Vienne en 1683, et il l'aurait emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. Sobieski eut le temps d'accourir à son secours, joignit ses troupes aux Autrichiens, défit Mustapha, et l'obligea de tout abandonner en se sauvant avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand visir, que son maître fit étrangler. Ce fut l'époque de la décadence des Turcs. Les Cosaques ayant quitté ces derniers pour se soumettre aux Russes, cela donna lieu à la première guerre entre ces deux puissances. Les Turcs furent vaincus et obtinrent enfin la paix. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens contre les Ottomans. Le prince Charles de Lorraine, général des armées impériales, les défit entièrement en 1687, dans la plaine de Mohacz, si fameuse par le malheur du jeune roi Louis. Tandis que Morosini, général des Vénitiens, prenait le Péloponèse, qui valait mieux que Candie, les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent le 8 octobre de la même année. Son frère Soliman III, élevé sur le trône à sa place, fit enfermer cet infortuné empereur dans la même prison d'où on venait de le tirer pour lui donner le sceptre. Mahomet, accoutumé aux exercices violents de la chasse, étant réduit tout-à-coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau l'an 1693.

Ce prince était d'un caractère fort inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses prédécesseurs. La chasse fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisait craindre sans cesse de funestes événements, sans que ces appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

MAHOMET V. (Voy. MAHMOUD.)

MAHUDEL (Nicolas), antiquaire et numismate, né à Langres en 1673, entra chez les jésuites, en sortit, demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin et se fixa à Montpellier, puis à Lyon, et enfin à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'académie des inscriptions. Son valet de chambre ayant dénoncé au lieutenant de police une correspondance que Mahudel entretenait avec l'Espagne, il fut arrêté et mis à la Bastille. Quand il en sortit, il perdit sa place d'académicien. Il mourut à Paris en 1747, dans de grands sentiments de piété. Il a composé : *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, Paris, 1725, in-4; *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*, 1741, in-8; *Histoire des médailles*. Il a en outre été l'éditeur des *nouvelles lettres de Gui-Patin*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et de l'*Utilité des voyages*, par Baudot de Dairval, 1727, 2 vol. in-12. Enfin il a laissé en manuscrit une *Bibliothèque* des illustres Langrois.

MAHY (Bernard), jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec réputation pendant 27 ans dans différentes villes des Pays-Bas. Il prêchait à la cathédrale de Liège, lorsqu'une mort subite l'enleva en 1744. Il a donné au public l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la Synagogue*, Liège, 1742, 3 vol. in-12. Le style en est trop oratoire.

MAIDSTON (Richard de), Anglais, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance; il mourut en 1396, dans le couvent d'Ailesford, de l'ordre des carmes, où il avait pris l'habit. C'était un homme versé dans la théologie, dans la philosophie et dans les mathématiques. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones breves intitulati : Dormi secure*, Lyon, 1494, in-4, et Paris, 1520, même format. On a dit qu'effectivement ils n'étaient bons qu'à faire dormir; mais ce bon mot est au moins trop général, car ses sermons renferment aussi des choses très-propres à réveiller.

MAIER (Jean), carme, natif de Ghela ou Geel, village de Brabant, était versé dans le grec et le latin : il mourut à Anvers en 1577. Il a laissé des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, sur le Décalogue, des *Discours grecs et latins*; mais on croit que ces ouvrages ont été la proie des flammes.

MAIER (Michel), alchimiste, était né en 1568 à Rinsbourg dans le duché de Holstein. L'empereur Rodolphe II l'honora du titre de son médecin. Il se fixa en 1620 à Magdebourg, et y mourut en 1622. Il livra sa raison, sa fortune et son temps à l'alchimie, cette folie ruineuse. Parmi les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette matière, les philosophes, qui le sont assez peu pour vouloir faire de l'or, distinguent et recherchent son *Atalanta*

fugiens, 1618, in-4, fig., 12 à 15 fr., et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4; ouvrages où il a consigné ses délires. On a encore de lui : *Silentium post clamores, seu Tractatus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8; *De fraternitate Roseæ Crucis*, 1618, in-8; *Jocus severus*, 1617, in-4; *De Rosea Cruce*, 1618, in-4; *Apologeticus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8. Plusieurs écrivains ont cru que cette société des frères de la Rose-Croix avait été l'origine de celle des francs-maçons. Il paraît cependant que l'objet de celle-là tenait à la physique, et, si on en croit quelques auteurs, à la magie, et que la dernière a été d'abord proscrite par des motifs différents, tolérée ensuite par une suite du relâchement arrivé dans les mœurs de ce siècle, soupçonnée d'être enfin un des grands mobiles des révolutions dirigées contre la religion et l'ordre public. On peut consulter le *Voile levé*, et la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, deux volumes qui ont paru en 1792 (voy. le *Journal hist. et litt.*, 1^{er} juin 1792, pag. 188); *Cantilenæ intellectuales*, Rome, 1622, in-16; Rostock, 1623, in-8; Paris, 1758, pet. in-8; *Scrutinium chymicum*, 1687, in-4; *Arcana arcanissima, id est, Hieroglyphica Ægyptio-græca*, in-4, 5 à 6 fr.

MAIER. (Voy. MAYER.)

MAIGNAN (Emmanuel), religieux minime, né à Toulouse en 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a eu pendant longtemps, en cette science, un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique. (Voy. son article.) Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque, venant d'épouser l'infante d'Espagne, il passa par cette ville en 1660. Ce monarque, frappé des talents de ce religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse en 1676, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. Maignan enrichit le public des ouvrages suivants : *Perspectiva horaria*, Romæ, 1648, in-fol., fig., 6 à 9 fr. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Celles que le P. Maignan fit conformément à ses règles étaient les plus longues qu'on eût encore vues; un *Cours de philosophie*, en latin, Lyon, 1673, in-fol., et Toulouse, 1763, 4 tom. in-4. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières. Si on jugeait de son esprit par ce système, on n'en concevrait point une idée fort brillante. Il faut cependant observer qu'il s'éloignait infiniment d'Epicure, en supposant, non-seulement pour l'existence, mais encore pour la combinaison des atomes, un être souverainement puissant et sage. Il

se défendit le mieux qu'il put contre ses critiques dans sa *Philosophia sacra*, qui fut suivie de plusieurs appendices; *De usu licito pecuniae*, 1673, in-12. Le P. Maignan s'écarte, dans ce traité sur l'usure, de l'opinion commune des théologiens, et son sentiment a depuis été adopté par une multitude de juristes et de commerçants. Cependant, à bien prendre la chose, l'ancienne doctrine théologique subsiste toujours, et se retrouve dans les subtilités mêmes qu'on imagine pour l'é luder, et qui prouvent précisément qu'on ne l'a pas bien comprise, et qu'on lui donne une rigueur et une étendue qu'elle n'a pas. On remarque qu'en général il avait du penchant pour les singularités. Il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entre autres celles des thomistes sur la grâce, avec celles des sectateurs de Molina; mais ces efforts ne servirent qu'à montrer combien cette matière est obscure et impénétrable. (*Voy.* MERLIN Charles.) Le P. Saguens, son élève, a écrit sa *Vie*; elle parut à Toulouse, 1697, in-4, sous ce titre: *De vita, moribus et scriptis Emmanuëlis Magnani*. On peut encore consulter: *Projet pour l'histoire du P. Maignan, et apologie de la doctrine de ce philosophe*, en forme de lettre à tous les savants, particulièrement à ceux de l'ordre des minimes, par le P. H. P. du même ordre, 1703, in-12.

MAIGRET. (*Voy.* MEIGRET.)

MAIGROT (Charles), né à Paris en 1652, vicaire apostolique à la Chine et docteur de la maison de Sorbonne, vivait dans le séminaire des missions étrangères, lorsqu'il fut envoyé à la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps les fonctions de missionnaire, qu'il fut nommé à l'évêché de Conon (*in partibus*), avec le titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot était un homme d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des jésuites, il condamna la mémoire de leur plus digne missionnaire, le P. Mathieu Ricci, et déclara les rites observés pour la sépulture absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçait ces anathèmes, déplut à la plupart des ouvriers évangéliques. L'empereur en fut fort irrité; de Tournon, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de Conon dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondaient pas à l'idée que lui en avait donné de Tournon. De quatre caractères gravés au-dessus du trône, dont on lui demanda l'explication, Maigrot n'en put lire que deux qui étaient des plus ordinaires, et n'en put expliquer aucun. L'empereur en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, et se plaignit de ce que les missionnaires lui avaient caché plusieurs démarches de Maigrot, dont il n'avait été instruit que par l'imprudenc e d'un ecclésiastique son ami, nommé *Guetti*, qui, dans un

interrogatoire, n'eut pas la présence d'esprit de les voiler. Maigrot finit sa carrière à Rome en 1730. On a de lui des *Observations* latines sur le livre XIX de l'*Histoire des jésuites* de Jouvenci. Cet ouvrage, plein d'animosité, a été traduit en français sous ce titre: *Examen des cultes chinois*. Comme si un homme qui ignorait la langue chinoise au point que nous venons de le dire, pouvait être juge du sens des paroles et des usages de ce peuple. « Ce qu'il y a » de plus singulier, dit l'abbé Bérault, c'est que » Maigrot ne put se défendre de les avoir pratiqués » lui-même dans la province de sa juridiction. Un » mandarin étant mort le 17 novembre 1699, à » Fotcheou, capitale de Fokien, sa famille lui rendit » pendant sept jours les honneurs accoutumés. Le » corps était exposé dans l'appartement réservé pour » cet usage; on voyait devant le cercueil le cartouche » ou petit tableau, avec l'inscription ordinaire, » posé sur une table, qui était en forme d'autel, » et sur un retable, des chandeliers, des fleurs et » des parfums. Le vicaire apostolique, en habit de » deuil, alla par civilité dans cette maison le der- » nier jour de la cérémonie, s'approcha de la table, » offrit devant le tableau des bougies et des pastilles, » qu'il mit ensuite sur la table, puis fit quatre pro- » sternements, et frappa quatre fois la terre du front. » Le fait est constaté par des reproches publics, et » demeurés sans réplique, que lui firent ensuite les » chrétiens de Fotcheou, sur ce qu'il n'était pas » d'accord avec lui-même. De ces faits incontes- » tables, et qu'on n'a pas contestés, parce qu'ils » étaient trop notoires, il s'ensuit au moins que » Maigrot ne savait pas trop à quoi s'en tenir sur la » question des cérémonies; et que ceux à qui il en » faisait un crime, ou n'étaient pas véritablement » coupables, ou qu'il l'était lui-même beaucoup » plus qu'eux. » Maigrot mérita cependant la bien- » veillance des papes Clément XI, Innocent XIII et » Benoit XIII.

MAILLA ou plutôt MAILLAC (Joseph-Anne-Marie de MOYRIA de), savant jésuite, né en 1679 au château de Maillac, dans le Bugey, devint missionnaire à la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de 28 ans, il était si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait les lettrés mêmes. L'empereur Kang-Hi, mort en 1722, l'aimait et l'estimait. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise*, qui fut gravée en France l'an 1732. Il leva encore des cartes particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour. Le P. de Mailla traduisit aussi les grandes *Annales de la Chine* en français, et fit passer son manuscrit en France, l'an 1737. Cet ouvrage intitulé, *Histoire générale de la Chine*, a été publié par les soins de l'abbé Grosier, Paris, 1777-85, 13 volumes in-4, fig., 50 à 60 fr. Amas de contes, de fables, et d'anachronismes de tous les genres, si on en excepte les derniers temps, qui en sont moins chargés. C'est le jugement qu'ont porté de ces fameuses *Annales* tous les savants non prévenus; et il est étonnant

qu'après cela Grosier en ait entrepris l'édition. « Les » historiens chinois » (disent les auteurs anglais de la nouvelle *Histoire universelle*, liv. 4, c. 11) « ont » ridiculement appliqué à l'état ancien de leur monarchie les notions confuses que la tradition leur » avait transmises, touchant la création du monde, » la formation de l'homme, le déluge et l'institution » des arts. De tout cela, ils ont composé un système » monstrueux d'histoire, etc. » Boyer, auteur très-versé dans l'histoire chinoise, n'a pas meilleure opinion des anciens monuments de ce peuple. Fouquet, évêque titulaire d'Eleuthéropolis, a publié en 1729 une *table chronologique* de l'empire chinois, rédigée par un seigneur tartare. Cette table fixe le commencement de la véritable chronologie des Chinois au règne de *Lie-Vang*, l'année 434 avant J.-C.; et on pourrait, pour d'excellentes raisons, la fixer à un temps postérieur, comme a fait le célèbre Gouquet, dans son profond et lumineux ouvrage sur *l'Origine des lois*, tom. 3, dissert. 3. « On peut » assurer hardiment, dit-il, que jusqu'à l'an 206 » avant J.-C., leur histoire ne mérite aucune » croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de » contradictions; c'est un chaos monstrueux dont » on ne saurait extraire rien de suivi et de raisonnable. » Le style de ces *Annales* ne vaut pas mieux que les choses. Aussi l'éditeur a-t-il tâché de le réformer, quoique avec un faible succès; il a supprimé des harangues amphigouriques et d'une monotonie insupportable, des hyperboles révoltantes, et une infinité d'endroits parfaitement ridicules... Le P. de Mailla mourut à Pékin, en 1748, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur Kien-Lung fit les frais de ses funérailles. Ce jésuite était un homme d'un caractère vif et doux; capable d'un travail opiniâtre, et d'une activité que rien ne refroidissait. Sa confiance apparente dans les rodomontades chinoises doit être considérée comme une faiblesse indispensable chez cette nation vaine et violente. On trouve son *éloge* à la tête du tome 28^e des lettres édifiantes. (V. LE COMTE) DU HALDE, etc.

MAILLARD (Olivier), fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne dans le xv^e siècle, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. Il mourut à Toulouse en 1502. Il laissa des *Sermons* remplis de plates bouffonneries, de traits ridicules. Ses *Sermons latins* furent imprimés à Paris, 1511-30, 7 part. en 3 vol. in-8, 15 à 18 fr. La pièce la plus originale de ce prédicateur est son sermon prêché à Bruges le cinquième dimanche de carême en 1500, imprimé sans date, in-4, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits où le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On se tromperait si on croyait que la manière de prêcher du P. Maillard était celle généralement en usage de son temps. Nous avons des sermons de son siècle qui, sans être éloquents et méthodiques, sont du moins instructifs et décents. On a encore de lui : *la Confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526, in-8, goth. 3 à 4 fr. Gabriel Peignot a donné une nouvelle

édition de cet ouvrage composé en M. CCCCXC; il l'a publié comme monument de la langue française au xvi^e siècle, avec une *notice* sur l'auteur, des *notes* et une *Table des matières*, Paris, 1828, in-8.

MAILLARD. (Voy. DESFORGES.)

MAILLE, oratorien, né en 1707 à Brignoles, au diocèse d'Aix, professa successivement dans sa congrégation les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie, pendant 10 ans. Quoiqu'il n'eût aucun degré dans la cléricature, il remplissait avec une exactitude exemplaire tous les devoirs de la communauté, et était assidu à tous les exercices. Sa conformité d'opinions sur les matières de la grâce, et de sentiments à l'égard de la société des jésuites avec M. de Fitz James, évêque de Soissons, le fit appeler par ce prélat pour professer la théologie dans son séminaire épiscopal, avec offre de l'élever aux ordres. Le P. Maille refusa cette offre et se retira à Marseille, où il mourut en 1762. On a de lui : *Le P. Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 1755, 2 vol. in-12; *Le P. Berruyer convaincu d'obstination dans l'arianisme*, 1756, in-12. Les imputations d'arianisme, etc., et à plus forte raison d'obstination dans cette hérésie, dont le P. Maille chargeait Berruyer, étaient peu charitables et nullement vraies, puisque ce dernier, dès 1754, avait adhéré à la censure de son livre, par un acte de soumission lu en Sorbonne. (Voy. BERRUYER.)

MAILLÉ DE BREZÉ, nom d'une illustre et ancienne maison de la Touraine, connue dès le xi^e siècle. — MAILLÉ de Brezé (Simon de), d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de la Lorraine, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il traduisit du grec en latin quelques homélies de saint Basile, et mourut en 1597, à 82 ans, avec une grande réputation de savoir et de sainteté. La maison de Maillé était très-florissante dès le xii^e siècle. — Jacquelin de MAILLÉ, chevalier de l'ordre des Templiers, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le *saint George des chrétiens*. On prétend qu'après qu'il eut été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

MAILLÉ de BREZÉ (Armand de), amiral de France, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brezé, né en 1619, commença à se distinguer en Flandre en 1638. L'année suivante, il commanda les galères du roi, puis l'armée navale, et défait la flotte d'Espagne à la vue de Cadix, en 1640. Il fut envoyé ambassadeur en Portugal en 1641, et remporta l'année suivante de grands avantages sur mer contre les Espagnols; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant-général de la navigation et du commerce. Il fut tué sur mer d'un

coup de canon, au siège d'Orbitello, en 1646.

MAILLÉ (Urbain de), marquis de Brezé, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que le précédent, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne en 1634, et gagna la bataille d'Avent (*voy. le Journal historique et littéraire*, 1^{er} octobre 1787, page 187), et non pas d'Avein, comme l'écrivent la plupart des historiens, le 20 mai 1635. Il fut envoyé en ambassade en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal de Richelieu, son beau-frère. Il mourut en 1650, à 53 ans.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François DESMARETS, marquis de), fils de Nicolas Desmarets, contrôleur-général des finances sous la fin du règne de Louis XIV, né en 1682 à Paris, se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie, en 1733 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talents militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse qui était toujours en guerre avec les Génois : il soumit cette île, qui se révolta aussitôt après son départ ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans que le roi de France la soumit de nouveau en 1739. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers, en défendant les droits de l'Infant don Philippe, depuis duc de Parme. Il mourut en 1762. Le marquis du Pezay a donné *Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois, en Italie, pendant les années 1745-46*, Paris, 1775, 3 vol. in-4 et atlas in-fol., vend. 300 fr. Cet ouvrage, intéressant pour les militaires, est rare et recherché.

MAILLEBOIS (Yves-Marie DESMARETS, comte de), fils du précédent, né en 1715, fut d'abord au service de France. Après avoir été gouverneur de Douai, il servit en Italie et en Allemagne, et fut ensuite mis en prison sur une accusation de calomnie. Envoyé en Hollande en 1784, pour soutenir le parti démocratique contre le roi de Prusse, il remplit cette mission avec succès en 1789, et se prononça contre toute réforme. L'assemblée nationale l'ayant décrété d'accusation, il s'enfuit dans les Pays-Bas, et mourut à Maestricht en 1791.

MAILLET (Benoît de), né à St.-Mihiel en Lorraine, en 1656, d'une famille noble, fut nommé, à l'âge de 33 ans, consul général de France en Egypte : emploi qu'il exerça pendant 16 ans avec beaucoup d'intelligence. Il soutint l'autorité du roi contre les janissaires, et étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Louis XIV récompensa ses services par le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable des consulats français. Enfin, ayant été nommé en 1715 pour faire la visite des Echelles du Levant et de Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il se fixa à Marseille, où il mourut en 1738. C'était un homme d'une imagination impétueuse et d'un jugement faible. Il aimait beaucoup

la louange, et la gloire de l'esprit le touchait si vivement, que, pour acquérir la réputation d'en avoir, il crut devoir s'abandonner aux plus étranges paradoxes. Il s'occupa surtout de l'origine de notre globe. Il a laissé sur ce sujet des observations qu'on a données au public sous le titre de *Telliamed*, mis en ordre par J.-A. Guer, Amsterdam, 1748, 2 part. in-8. L'abbé le Mascrier, second éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'*Entretiens*, et l'a fait précéder de la vie de Maillet, Paris, 1755, 2 vol. in-12. C'est un philosophe indien, qui expose à un missionnaire français son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croirait-on qu'il le fait sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier père, un séjour qu'aucun homme ne pourrait habiter ? L'objet principal est de prouver que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du sein des eaux ; qu'ils sont tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser paraître successivement. Voltaire s'est moqué des montagnes formées par des coquilles ainsi que de l'homme-poisson ; il revint souvent à la charge, et les amis de Telliamed l'accusèrent d'envie envers l'ouvrage et son auteur. *Telliamed* fait les honneurs de son livre à l'illustre CYRANO DE BERGERAC, auteur des *Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune*. Dans l'*Épître badine* qu'il lui adresse, le philosophe indien ne nous annonce ces entretiens que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout à fait qu'il ait manqué de parole ; mais on pourrait lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son *Épître à Cyrano*. Il traite de la manière la plus grave le sujet le plus extravagant ; il expose son sentiment ridicule avec tout le sérieux d'un philosophe. De six entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent quelques observations curieuses. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. Buffon a adopté une partie du *Telliamed* dans son *Histoire naturelle* ; mais il en a abandonné ou modifié plusieurs points de vue dans le système des *Epoques de la nature*, attribuant au feu primitif et à celui des volcans ce qu'il avait regardé comme l'ouvrage des eaux. Personne n'a mieux apprécié les rêves de Maillet, que de Luc dans ses *Lettres physiques et morales*, tome 2, pag. 312, 317, 376, 573. Il développe avec autant d'esprit que de vérité les prodiges d'extravagance, nés dans le cerveau de cet empirique spéculateur, dont la féconde imagination transformait des schistes saillants en proues de vaisseau. (*Voy. BOULANGER, LINNÉ.*) On a encore de Maillet une *Description de l'Égypte, composée sur les mémoires de l'auteur, par l'abbé Le Mascrier*, Paris, 1735, in-4, fig. ; la Haye, 1740, 2 vol. in-12.

MAILLY (Louise-Julie de), fille du marquis de Nesle, née en 1710, épousa, en 1726, son cousin le comte de Mailly, mort en 1747. Cette dame tient une place dans l'histoire des faiblesses de Louis XV. Sa plus jeune sœur, Marie-Anne, veuve en 1740 du marquis de la Tournelle, la supplanta, et s'em-

para du cœur et de l'esprit du prince. Mad. de Mailly se retira de la cour et vécut chrétiennement jusqu'à sa mort en 1751. On rapporte d'elle un trait qui honore beaucoup sa mémoire. Un jour qu'elle entra dans l'église de Saint-Roch, un homme grossier, choqué qu'on se dérangeât pour lui faire place, dit tout haut : *Voilà bien du bruit pour une...* — Monsieur, lui répondit-elle avec douceur, *puisque vous la connaissez, priez Dieu pour elle.*

MAIMBOURG (Louis), célèbre jésuite, né à Nancy en 1620, de parents nobles, se fit un nom par ses prédications. Obligé de sortir de la compagnie de Jésus par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, et attaqua surtout le *nouveau Testament* de Mons. Il se choisit une retraite à l'abbaye Saint-Victor de Paris, où il mourut en 1686. Maimbourg était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui ont été recueillis à Paris, 1686-87, 14 vol. in-4, ou 26 vol. in-12. Nous nommerons seulement, *l'Histoire des croisades*, écrite avec agrément, mais remplie de faits douteux, quoique l'auteur ait puisé ceux qui paraissent les moins croyables dans des historiens célèbres et souvent contemporains; *l'Histoire de la décadence de l'empire de Charlemagne* : l'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce; *l'Histoire de la ligue*. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres la pièce fondamentale de la ligue, qui est l'acte d'association de la noblesse française; *Histoire du pontificat de saint Grégoire le Grand, et de celui de saint Léon*, fortement attaquée, ainsi que l'ouvrage suivant, par le cardinal Sfondrati, dans sa *Gallia vindicata*; *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*. Il y établit très-bien l'autorité de l'Eglise contre les protestants, mais il n'a pas le même succès lorsqu'il sort de là et lorsqu'il prétend réfuter ce que Scheelstrate a écrit sur les actes du concile de Constance. Plusieurs ouvrages de controverse; les *Histoires de l'arianisme, des iconoclastes, du luthéranisme, du calvinisme, du schisme des Grecs, du grand schisme d'Occident*, etc. Il y a des inexactitudes, mais beaucoup de détails approfondis. « Les protestants, dit un critique, » dont il avait peint la secte au naturel, l'ont décrié » avec fureur; sur quoi bien des orthodoxes l'ont » jugé d'abord, sans autre examen. Sans l'approu- » ver en tout, on rend aujourd'hui beaucoup plus » de justice à sa fidélité dans les citations. Ce qui » empêche peut-être le plus de dissiper entièrement » les fortes préventions qu'on avait conçues contre » lui, c'est la qualité de son style pompeux jusqu'à » l'emphase, avec une surcharge de traits pittores- » ques, qui, dans le genre grave de l'histoire, ôtent » à la vérité l'air de la vraisemblance. » des *Sermons contre le nouveau Testament de Mons*, 2 vol.

in-8. On sent assez qu'Arnauld et Nicole ne l'ont pas laissé parler seul. Il eut quelques différends avec le P. Bouhours, qui avait critiqué, non sans raison, plusieurs de ses expressions. Ceux qui ont dit qu'il avait été mécontent de *l'Exposition de la foi* de Bossuet, et que, dans son *Histoire du luthéranisme*, il avait fait le portrait de ce prélat et la critique de son ouvrage sous le nom du cardinal Contarini, ont écrit une calomnie grossière, suffisamment réfutée par la simple lecture de cet endroit (liv. 3, ann. 1541.) On a remarqué que ses sermons, tous d'une froideur insupportable, ont été le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, ont été composées dans un âge mûr. Bayle, qui ne peut être suspect à son sujet, lui trouvait un talent particulier pour l'histoire : « Il y répand, dit-il, beau- » coup d'agrément, plusieurs traits vifs, et quan- » tité d'instructions incidentes; il y a peu d'histo- » riens, même parmi ceux qui écrivent mieux que » lui, qui ont plus de savoir, qui aient l'adresse » d'attacher le lecteur comme il le fait. » Et Voltaire dit en parlant de Maimbourg : « Il eut d'abord » trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. »

MAIMBOURG (Théodore), cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Eglise catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres en 1693. On a de lui une *Réponse à l'exposition de la foi catholique* de Bossuet, qui n'eut pas de succès, et qui ne fit que prouver que l'ouvrage de ce prélat est un chef-d'œuvre.

MAIMON (Salomon), né à Naschwitz, en Lithuanie, en 1753, mort en 1800, près Freistadt en Silésie, possédait, à onze ans, toutes les connaissances que l'on exige dans un rabbin. Considéré par les siens comme un dangereux hérétique, il passa sa vie à errer d'une contrée à l'autre, à se faire des ennemis puissants, à se livrer à des dérèglements de toute espèce, à combattre le système de Kant, et, comme la plupart des métaphysiciens, à écrire sans se faire comprendre, et peut être sans se comprendre lui-même. On a de lui : *Essai de philosophie transcendante*, Berlin, 1790, in-8; *Commentaire hébreu sur le More Nebuchim* (ou *Doctor perplexorum de Moïse Maimonide*), ibid., 1791, in-4; un *Traité de logique*, 1793; *Exposition de la théorie des catégories, d'après Aristote*, ibid., in-8; *Parallèle de Bacon et de Kant*; *Histoire des progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis les temps de Leibnitz et de Wolf*, 1793, in-8; *Recherches critiques sur l'esprit humain*, ou *Tableau des facultés de connaître et de vouloir*, Leipzig, 1797, in-8; *Mémoires* sur sa vie et ses écrits, en dialogues, publiés par Bouterwek, dans son journal intitulé : *Nouveau Musée consacré à la philosophie et à la littérature.*

MAIMONIDE ou BEN MAIMON (Moïse), célèbre rabbin, né à Cordoue en 1139, et selon d'autres en 1136, étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averroès. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Egypte, et devint premier médecin du sultan

Saladin et de ses deux successeurs. Maïmonide eut un grand crédit auprès de ces princes, et mourut comblé de gloire, d'honneurs et de richesses en 1209, et selon quelques-uns en 1205. On a de lui : *Perusck Ha-Mischna*, ou *Commentaire sur la Mischna*. Cet ouvrage, qui annonça dans son auteur une érudition immense est écrit en arabe, et orné de savantes préfaces sur des points importants. Plusieurs rabbins en ont donné une traduction hébraïque, qui fut imprimée avec la *Mischna*, à Naples, 1492, in-fol.; à Sabioneta, 1559, in-4; Venise, 1566, in-4, et 1606, in-fol.; Guill. Surenhusius, à qui l'on doit la belle édition de la *Mischna*, Amsterd., 1698-1703, 6 vol. in-fol., y inséra le commentaire de Maïmonide, qu'il avait traduit en latin; un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire *Main-Forte*, Venise, 1574, 4 vol. in-fol., et Amsterd., 1702, 4 vol. in-fol., estimée à cause des améliorations d'Anthias. Cet abrégé est écrit très-élégamment en hébreu, et passe chez les Juifs pour un excellent ouvrage; un traité intitulé *Moréh Névochim*, c'est-à-dire, *Le guide de ceux qui chancellent*. Maïmonide l'avait composé en arabe; mais un juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur: il parut à Venise en 1551, in-fol. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, Bâle, 1629, in-4. Ce livre contient en abrégé la théologie des Juifs, appuyée sur des raisonnements philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement; un ouvrage intitulé : *Sepher Mitzvoth*, c'est-à-dire *le Livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1660, in-4. C'est une explication de 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la Loi; *Tractatus de regimine sanitatis*, Bâle, 1579, in-8. On a encore de Maïmonide plusieurs *Epîtres* et d'autres ouvrages qui lui ont acquis une grande réputation. Les Juifs l'appellent *l'Aigle des docteurs*, et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moïse le législateur. Maïmonide est souvent cité sous les noms de *Moses aegyptius*, à cause de son séjour en Egypte; de *Moses cordubensis*, parce qu'il était de Cordoue. On l'appelle aussi *le Docteur*. Il est souvent désigné par le nom de *Rambam*, composé des lettres initiales *R. M. B. M.* qui indiquent son nom en entier, c'est-à-dire *Rabbi, Moïse, Ben* (fils de) *Maïmon*. Les Juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales. Michel Berr a donné en 1715 une *Notice sur Maïmonide, philosophe du XII^e siècle*, in-8.

MAINE (Anne-Louise-Bénédicté de BOURBON, duchesse du), petite-fille du grand Condé, eut l'esprit et l'élévation de sentiments de son grand-père. Elle naquit en 1676, et donna dès son enfance les espérances les plus heureuses. Elle fut mariée en 1692, à Louis-Auguste de BOURBON, duc du Maine, fils de Louis XIV et de mad. de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Mad. de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer en 1677, le recueil de ses thèmes sous ce titre : *OEuvres d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans*. Louis XIV les vit

avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernait cet enfant l'intéressait extrêmement; aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel - général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie en 1688. Mad. la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, et le gouverner sans lui déplaire. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfants un rang égal au sien. De degrés en degrés ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis le Grand, un édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession et à la couronne, dans le cas que la race masculine et légitime des princes du sang vint à s'éteindre. Cet édit fut en partie l'ouvrage de mad. du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la régence. Le duc fut seulement confirmé dans les honneurs du prince du sang. Louis XIV l'avait aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Un arrêt du conseil de régence déclara le duc du Maine et le comte de Toulouse son frère inhabiles à succéder à la couronne. La duchesse, dans son premier dépit, excita des troubles en Bretagne, mit dans ses intérêts le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne; ce fut alors qu'eut lieu la conspiration connue sous ce nom, à laquelle l'Espagne prit part, et qui avait pour but d'ôter la régence à Philippe d'Orléans; mais elle fut découverte. Mad. la duchesse du Maine fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens, et ils n'obtinent leur liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut en 1736, avec de grands sentiments de religion. La duchesse se livra alors entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les recueillit à Sceaux, dont elle avait fait un séjour charmant. (*Voy. MALEZIEU*), et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. « Personne, dit mad. de Staël, n'a jamais » parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapi- » dité, ni d'une manière plus noble et plus natu- » relle. Son esprit, frappé vivement des objets, les » rendait comme la glace d'un miroir qui les reflé- » chit, sans ajouter, sans orner, sans rien changer. » Elle avait eu deux fils, le prince de Dombes et le comte d'Eu.

MAINE. (*Voyez CROIX DU MAINE.*)

MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre GONTHIER), conseiller d'Etat, né à Grateloup près Bergerac, en 1706, mort à Paris en 1824, servit dans les gardes du corps avant la révolution. Député au corps législatif, il fit partie en 1813 de cette commission qui osa élever la voix contre les volontés du maître. Après la restauration, Maine de Biran siégea à la chambre des députés où il vota constamment dans le sens du ministère. Cet homme d'Etat, livré aux sciences métaphysiques, mérita un rang parmi les idéologues modernes. On a de lui : *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, ouvrage qui remporta le prix proposé par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, Paris, an 11 (1803), in-8; un *Mémoire*

sur la décomposition de la pensée ; un *Examen des leçons de La Romiguière*, et un *Article sur Leibnitz*. Il laissa en manuscrit un *Traité de la folie*, publié sous le titre de *Rapport du physique et du moral*, 1834, in-8, par V. Cousin, qui a réuni dans le même volume les *Essais philosophiques* les plus remarquables de cet auteur, afin de présenter, par cette juxtaposition, l'ensemble des idées originales qui servent de base au système métaphysique de Maine de Biran ; système dont le principe a plus d'un rapport avec celui de Fichte.

MAINO (Jason), né à Pésaro en 1435 d'une famille obscure, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise : *Virtuti fortuna comes non deficit*. Il enseigna le droit avec tant de réputation, qu'il eut jusqu'à 3,000 disciples, et que Louis XII, roi de France, étant en Italie, honora son école par sa présence. Ce prince lui ayant demandé *pourquoi il ne s'était pas marié*, il répondit que *c'était pour obtenir la pourpre à sa propre recommandation* ; mais Louis XII ne jugea pas à propos de la demander. Ce jurisconsulte mourut à Padoue en 1519. Sa jeunesse avait été orageuse et libertine ; mais l'âge le corrigea de tous ses vices. On a de lui des *Commentaires* sur les *Pandectes* et sur le *Code de Justinien*, in-fol., et d'autres ouvrages qui, pour la plupart, ne sont que des compilations.

MAINFROI. (Voy. MANFRED.)

MAINGRE (le) (Voy. BOUCICAUT.)

MAINTENON (Françoise d'AUBIGNÉ, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit en 1635, dans une prison de Niort, où étaient enfermés Constant d'Aubigné son père, ardent calviniste, ami des Anglais, et suspect au cardinal de Richelieu, et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné était destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, crue morte d'une maladie aiguë, et sur le point d'être jetée dans la mer, lorsqu'elle donna quelque symptôme de vie ; laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent ; ramenée orpheline à l'âge de 12 ans ; élevée avec la plus grande dureté chez M^{me} de Neullant sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser Scarron, qui logeait auprès d'elle à Paris, dans la rue d'Enfer. Ce poëte, ayant appris combien M^{lle} d'Aubigné avait à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. M^{lle} d'Aubigné prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de 16 ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier était sans biens, et perclus de tous ses membres ; mais sa famille était ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle était évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. M^{lle} d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie et sa vertu. Scarron étant mort en 1660, sa veuve retomba dans la misère. On lui proposa un mariage qui l'au-

rait mise à l'aise ; elle refusa. Ce fut vers ce temps qu'un maçon nommé *Barbé* lui annonça sa future grandeur. « Après bien des peines, lui dit-il d'un » ton prophétique, un grand roi vous aimera ; vous » régnerez : mais, quoique au comble de la faveur, » vous n'aurez jamais un grand bien. » Il ajouta des détails singuliers, qui, malgré qu'elle n'y ajoutât pas foi, parurent lui causer un peu d'émotion. Ses amis s'en amusèrent ; et le devin leur répondit, comme un homme assuré de sa prédiction : « Vous » feriez bien mieux de baiser sa robe que de plai- » santer (1). » Elle fit solliciter longtemps et vainement auprès de Louis XIV une pension dont son mari avait joui. Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui chercher une dame de condition et de mérite pour élever ses enfants. On jeta les yeux sur M^{me} Scarron, et elle accepta. Avant de partir, elle fut présentée à M^{me} de Montespan, qui lui fit un bon accueil et lui dit qu'il fallait rester en France. Elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : « Quoi, » s'écria le roi, encore la veuve Scarron ! N'en- » tendrai-je jamais parler d'autre chose ? — En vé- » rité, sire, dit M^{me} de Montespan, il y a longtemps » que vous ne devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. M^{me} Scarron alla remercier M^{me} de Montespan, qui fut si charmée des grâces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre » longtemps ; mais vous avez tant d'amis que j'ai » voulu avoir seul ce mérite auprès de vous » (anecdote que Bury prétend être fautive, par des raisons qui paraissent peu décisives). Sa fortune devint bientôt meilleure. M^{me} de Montespan, voulant cacher la naissance des enfants qu'elle allait avoir du roi, jeta les yeux sur M^{me} Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée, avec sa pension de 2,000 livres seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisait point au roi. Ce prince avait un certain éloignement pour elle. Il la regardait comme un bel-esprit ; et quoiqu'il eût lui-même de l'esprit naturel, il ne pouvait souffrir ceux qui voulaient faire briller le leur. Louis XIV l'estimait cependant, et il se souvint d'elle, lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance

(1) Ce fait, quoique merveilleux, est attesté de manière à n'en pouvoir douter, et sert à prouver qu'il y a des vérités qui ne sont pas toujours vraisemblables, et qu'une trop grande défiance dans les histoires induit quelquefois en erreur. L'oracle étant accompli, elle fit chercher Barbé ; mais il était mort : le bien qu'elle voulut lui faire rejaillit sur ses enfants. M^{lle} d'Aumale, aussi distinguée par ses rares qualités que par sa naissance, et qui jouissait à juste titre de l'intimité de M^{me} de Maintenon, rapporte qu'en lui lisant un jour la vie du chevalier Bayard, où on lui prédit qu'il monterait au plus haut degré de considération, elle s'écria : *Voilà mon histoire : et c'est Barbé qui l'avait pronostiqué.* — On peut voir une prédiction semblable à l'article *ARCUON*. Il serait aisé d'en citer d'autres également constatées. Dans le *Dictionnaire Encyclopédique*, à l'article *PRESSEMENT*, on convient qu'il y a sur cet article des choses qu'on ne pourra jamais expliquer.

pour mener aux eaux de Barége le duc du Maine, né avec un pied difforme. M^{me} Scarron conduisit cet enfant; et comme elle écrivait au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avait prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouait souvent avec lui, content de l'air de bon sens qu'il mettait jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondait à ses questions: « Vous êtes bien raisonnable! lui dit-il un » jour. — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une gouvernante qui est la raison » même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que » vous lui donnerez cent mille francs pour vos » dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter en 1674 la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvait pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. M^{me} de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de M^{me} de Maintenon. Le roi lui donna la place de dame d'atour de M^{me} la Dauphine, et pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince était résolu de rompre tout attachement où la conscience et l'exemple qu'il devait à ses sujets pouvaient être compromis. Il voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit doux et conciliant de M^{me} de Maintenon lui promettait une compagne agréable et une confidente sûre. Elle avait trop de vertu pour prendre la qualité de maîtresse, et trop peu de naissance pour pouvoir aspirer à celle de reine. Ce titre lui manqua, elle eut tout le reste. Le P. de la Chaise, confesseur du roi, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par Harlai, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. Louis XIV était alors dans sa 48^e année, et la personne qu'il épousait dans sa 50^e. Ce mariage fut longtemps problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. M^{me} de Maintenon entendait la messe dans une de ces tribunes qui semblaient n'être que pour la famille royale; elle s'habillait et se déshabillait devant le roi, qui l'appelait *madame* tout court. Louis l'honora comme si elle avait été sur le trône; il l'aima autant et plus qu'il n'avait fait les autres personnes du sexe auxquelles il s'était attaché. Le bonheur de M^{me} de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur: « J'étais née ambitieuse, je combattais ce » penchant: quand des désirs que je n'avais plus » furent remplis, je me crus heureuse; mais cette » ivresse ne dura que trois semaines. » Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Louis XIV venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper. Il y travaillait avec ses ministres, pendant

que M^{me} de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent les ignorer, et rejetant bien loin ce qui avait la moindre apparence d'intrigue et de cabale. Elle était plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avait éprouvé dans sa jeunesse. La modération qu'elle s'était prescrite l'empêcha de profiter de sa place, autant qu'elle aurait pu, pour faire tomber des dignités et de grands emplois dans sa famille. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 livres. Le roi lui disait souvent: « Mais, M^{me}, vous n'avez rien » à vous. — Sire, répondait-elle, il ne vous est pas » permis de me rien donner. » Elle n'oublia pas pourtant ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau, Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montchevreuil, M^{lle} Scudéri, M^{me} Deshoulières, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. M^{me} de Maintenon ne regardait sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait rendre léger. « Ma place, disait-elle, » a bien des côtés fâcheux, mais aussi elle me procure le plaisir de donner. » Dès qu'elle vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de St.-Cyr, village situé à une lieue de Versailles, une communauté de 36 dames religieuses et de 24 sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* 300 jeunes demoiselles, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devaient être âgées de 7 ans au moins, et de 12 ans au plus; elles n'y pouvaient demeurer que jusqu'à l'âge de 20 ans et trois mois, et en sortant on leur remettait 1,000 écus. M^{me} de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les règlements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesesses des couvents. Elle unit une vie très-régulière à une vie commode. L'éducation de St.-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étaient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçait point leurs talents, on aidait leur naturel; on leur inspirait la vertu, on leur apprenait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin; on formait leur style par de petites compositions; on cultivait leur mémoire, on les corrigeait des prononciations de province. Le goût de M^{me} de Maintenon pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès incespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout à fait à St.-Cyr, où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisait les novices, tantôt

elle partageait avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avait des demoiselles dans sa chambre, et leur enseignait les éléments de la religion, à lire, à écrire, à travailler, avec la douceur et la patience qu'on a pour tout ce que l'on fait par religion et par les goûts qu'elle inspire. La veuve de Louis XIV assistait régulièrement aux récréations, était de tous les jeux, et en inventait elle-même. Cette femme illustre mourut en 1719, pleurée à St.-Cyr dont elle était la mère, et des pauvres dont elle était la plus généreuse bienfaitrice. Entre les portraits divers qu'on en a faits, nous rapporterons celui du dauphin, duc de Bourgogne, esprit juste et solide, et dont le témoignage est ici particulièrement remarquable. « Une femme que la Providence élève au-dessus de son état, et qui ne se méconnaît pas ; une femme qui se voit au comble de la faveur et n'a point d'ambition, qui n'a de richesses que pour secourir les malheureux, de crédit que pour les protéger ; une femme qui ne donna jamais que des conseils pleins de sagesse, et qui ne craint rien tant que d'en donner ; qui serait capable de conduire les plus grandes affaires, et qui ne voit de grande affaire pour elle-même que celle de son salut. » — M^{me} de Maintenon est auteur comme M^{me} de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Elles ont paru à Nancy en 1756, 9 vol. in-12. Une nouvelle édition a été publiée en 1806, 6 vol. in-12, avec une notice de Auger ; une autre édition de 1815, 3 vol. in-8, 20 fr., et 4 vol. in-12, 12 fr. ; *ibid.*, 1826, 4 vol. in-8, 20 fr. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, comme celles de M^{me} de Sévigné, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination dictaient celles-ci ; elles respirent le sentiment, la liberté, la gaieté. Celles de M^{me} de Maintenon sont plus sérieuses, ou, si l'on veut, plus réfléchies ; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son style froid, précis et austère, est plutôt celui d'un bon auteur, que celui d'une femme. Il y a moins de négligence, de répétitions, de minuties, que dans celles de M^{me} de Sévigné. Mais une chose qu'il est nécessaire de savoir, c'est que l'éditeur des *Lettres* de M^{me} de Maintenon (La Beaumelle) les a altérées en une infinité d'endroits, où il fait dire à l'illustre dame des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. L'éditeur publia en même temps 6 vol. de *Mémoires pour servir à l'histoire de M^{me} de Maintenon*. Ils sont écrits d'un style pétillant et singulier, mais avec trop peu de circonspection, et encore avec moins d'exactitude. S'il y a plusieurs faits vrais et intéressants, il y en a aussi grand nombre de hasardés et de faux. (*Voy. BEAUMELLE.*) Les *Lettres* et les *Mémoires* avec les *Souvenirs de Caylus* ont été réimprimés, Maastricht, 1778, 16 vol. in-12. On a publié, *Lettres inédites de M^{me} de Maintenon et de M^{me} des Ursins*, 1826, 4 vol. in-8. M^{me} de Maintenon a composé aussi *l'Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis*, publié par elle en 1609, in-12, réimprimé par Renouard, 1808, in-18 et in-12 ;

1752, 2 vol. in-12. On a encore un *Maintenoniana*, qui est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots, etc., tirés des lettres de cette dame, in-8. L'auteur de ce recueil a fait pis que La Beaumelle : non-seulement il répète sans discernement les additions et altérations faites à ces lettres, mais il y a joint des notes aussi inutiles que plates et mauvaises. Sa *Vie*, publiée par Caraccioli, Paris, 1786, 2 vol. in-12, pleine de détails intéressants, est en général sagement écrite, mais pas d'une manière assez ferme et conséquente. (*Voy. le Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1786, p. 241) ; M^{me} de Maintenon peinte par elle-même est un ouvrage de M^{me} Suard, 1810, in-18. Lafond d'Aussonne a publié en 1814 une *Histoire* de M^{me} de Maintenon, dont on a dit avec raison qu'une moitié était triviale, et le reste ridiculement affecté. Il n'y a dans cet ouvrage ni exactitude, ni critique, et l'auteur invente plus qu'il ne raconte. M^{me} de Genlis a publié un roman historique, intitulé : *Histoire de M^{me} de Maintenon*, Paris, 1814, 2 vol. in-8. Depuis que le philosophisme s'est élevé contre tout ce qui tient aux intérêts et à la gloire de la religion, cette femme illustre est traitée d'une manière indigne dans une multitude de brochures. Ce n'est qu'en représentant (quoique très-faussement) M^{me} de Maintenon comme opposée à la révocation de l'édit de Nantes, que l'auteur de sa *Vie* espère la sauver de la haine philosophique. Encore convient-il lui-même que la calomnie ne l'a point épargnée. Mais la chose n'en restera pas là. A mesure que la révolution qui efface la religion et la piété se consommera, sa mémoire deviendra plus odieuse, et participera d'une manière plus marquée à l'opprobre des héros chrétiens. Et indépendamment de cette considération, quel tort n'a déjà pas fait à sa mémoire l'infidèle éditeur de ses *Lettres* et des *Mémoires pour servir à son histoire*, cet être amphibie, que les uns disent protestant, les autres catholique, mais qu'aucune des deux communions ne doit être fort tentée de revendiquer !... Adorons l'éternelle Providence qui abandonne la mémoire de ses serviteurs au parti de ses ennemis, qui permet qu'elle soit barbouillée par les sots et les méchants, pour nous détromper profondément de ce fantôme d'immortalité que les insensés se promettent dans la pensée et l'admiration des hommes. Voilà ce qui faisait dire à un philosophe qui avait cependant quelque droit au bruit humain : « Puissé-je mourir sans être pleuré ! puisse-je me dérober au monde, et n'y pas laisser seulement une pierre qui apprenne où reposent mes cendres ! »

MAINVIELLE (Pierre), l'un des promoteurs de la réunion du comtat Venaissin à la France, né à Avignon en 1765, fut aussi l'un des principaux auteurs des assassinats dont cette ville devint le théâtre. Lorsqu'il fut député à la Convention, le parti de la Montagne lui-même parut rougir d'avoir pour collègue un assassin. Chose singulière ! les modérés de la Gironde prirent alors la défense de Mainvielle. Exécuté le 1^{er} novembre 1793, à l'âge de 28 ans, le fer meurtrier interrompit seul les

chants de ce misérable, qui entonnait la *Marseillaise* jusque sur l'échafaud.

MAIOLO (Simon), né vers 1520, dans la ville d'Asti en Piémont, devint évêque de Volturara dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598. C'était un grand compilateur. Il s'est fait connaître surtout par son ouvrage intitulé : *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4 et in-fol., traduit en français par Rosset, Paris, 1610 et 1643, in-4.

MAIRAN (Jean - Jacques d'ORTOUS de), physicien et mathématicien, né à Béziers en 1678, mort à Paris en 1771, fut un des membres les plus illustres de l'académie des sciences et de l'académie française. Il succéda en 1741 à Fontenelle dans la place de secrétaire perpétuel, qu'il remplit avec succès jusqu'en 1744, et montra le talent d'expliquer avec clarté les matières les plus abstraites. Le chancelier d'Aguesseau, remarquant en lui des vues nouvelles et des idées aussi fines qu'ingénieuses, le nomma président du *Journal des savants*. Mairan était très-sensible aux critiques et aux éloges, et s'associait volontiers aux hommes et aux femmes qui distribuaient la célébrité; de là ses liaisons avec M^{me} Geoffrin, qu'il fit sa légataire. Dans ses *Eloges des membres de l'académie des sciences morts en 1741, 1742, 1743*, in-12, 1747, il n'a pas cherché à imiter Fontenelle, mais à mieux faire que lui, et il y a réussi.

MAIRAUT (Adrien - Maurice de), fils d'un receveur des décimes du clergé, né à Paris en 1708, mort dans cette ville en 1746, était devenu veuf de la fille du marquis de Villiers. Cet écrivain avait l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature. Il fut très-lié avec l'abbé des Fontaines, et il travailla avec ce critique aux *Jugements sur les écrits modernes*. Nous connaissons de lui : une *Traduction* des églogues de Némésien et de Calpurnius, en français, in-12, recommandable par sa fidélité et son élégance; *l'Histoire de la dernière révolution de Maroc*, Paris, 1742, in-12; diverses *Pièces fugitives*.

MAIRE DE BELGES (Jean Le), poète et historien, né vers 1473, en la cité de Belges (Bavai), dans le Hainaut, mourut, suivant les uns, en 1520, et, suivant d'autres, vers l'an 1548. Il est auteur d'un poème allégorique sous ce titre : *Les trois contes de Cupido et d'ATROPOS, dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien*, le 2^e et le 3^e de maître Jean LE MAIRE, Paris, 1525, in-8, goth., rare. On a encore de lui plusieurs autres poésies, dans lesquelles on remarque une imagination enjouée, de l'esprit et de la facilité; mais peu de justesse, point de goût, ni de délicatesse, ni même de décence. Une de ses productions les plus rares est le *Triomphe de très-haute et très-puisante Dame, royne du puits d'Amour*, Lyon, 1539, in-8, fig. : pièce licencieuse, et qui déshonore les lettres; ses *Illustrations des Gaules et singularités de Troyes*, Paris, 1531, in-8, ou Lyon, 1549, in-fol., 9 à 12 fr., tiennent plus du roman que de l'histoire. L'*Odyssée* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, et les *Métamorphoses* d'Ovide

sont presque les seuls garants des faits qu'il avance. Il composa, à la louange de Marguerite d'Autriche, un livre intitulé : *La Couronne margaritique*, Lyon, 1549, in-fol., où il rapporte des choses assez particulières de l'esprit et des réponses de cette princesse. On a encore de lui : *Traité des schismes et des conciles*, etc., ibid., 1511, in-4. Ce traité, qui n'est qu'une invective sanglante contre Jules II, a été reçu avec avidité par les protestants, qui l'ont traduit en latin, et en ont donné plusieurs éditions. Pierre de Saint-Julien, dans son livre *De l'antiquité et origine des Bourguignons*, liv. 2, pag. 389, parle en ces termes de notre auteur : « Le témoignage (de Jean Le Maire) ne doit estre » receu, quand il est question de parler des papes, » n'y de tout l'estat ecclésiastique de l'Eglise ro- » maine. Joinet que tous ceux qui l'ont privément » cogneu, savent qu'à l'infirmité de sa cervelle, le » vin adjousta tant, qu'enfin il mourut fol, et trans- » porté en un hospital. »

MAIRE (Jacques Le), fameux pilote hollandais, parti du Texel le 14 juin 1615 avec deux vaisseaux qu'il commandait, et découvrit en 1616 le détroit qui porte son nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. Il mourut à Batavia en prison, pour avoir donné atteinte aux privilèges de la compagnie hollandaise. On a une *relation* de son voyage dans un *Recueil de voyages à l'Amérique*, Amsterdam, 1622, in-fol., en latin.

MAIRET (Jean), poète tragique français, né à Besançon en 1604, fut gentilhomme du duc de Montmorenci, auprès duquel il se signala dans deux batailles contre Soubise, chef du parti huguenot. Sa *Sophonisbe*, jouée en 1629, dans laquelle pour la première fois on observa les règles de l'unité, eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. Admis à la cour il profita de son crédit pour obtenir en 1649 et faire renouveler en 1651 un traité de neutralité pour la Franche-Comté. Pour l'en récompenser, le parlement de Dôle le nomma son résident à Paris; mais il n'occupa cette place que peu de temps, ayant été exilé par le cardinal Mazarin, pour avoir fait l'éloge de la conduite qu'avait tenue alors le roi d'Espagne. A la paix des Pyrénées, il quitta Besançon, pour revenir à Paris : il présenta à la reine-mère un sonnet médiocre qui lui fut payé mille louis d'or. Cependant les succès de Corneille lui faisaient mal. Mairet, retiré sur la fin de ses jours à Besançon, y mourut en 1686. On a de lui : *son Théâtre, contenant 12 pièces*, Paris, 1630-43, 2 pièces in-8, et 10 in-4. Il est difficile de les trouver réunies, 30 fr., et quelquefois plus cher, elles ont pour titre : *Chryséide et Arimand, la Sylvie, la Sylvanire, ou la Morte vive, les Galanteries du duc d'Ossone, la Virginie, la Sophonisbe, Marc-Antoine, ou la Cléopâtre, Soliman, le Roland furieux, l'Illustre Corsaire, Athénaïs, la Sidonie*. Ces pièces offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et d'insipides jeux de mots. Quelques-unes de ses pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et elles sont très-faiblement versifiées. Il est cependant

le premier en France qui ait composé des ouvrages dignes du nom de *tragédies* ; il ouvrit la carrière dans laquelle entra Rotrou, et ce ne fut qu'en les imitant que Corneille parvint à les surpasser ; des *Poésies diverses*, assez médiocres ; quelques écrits contre Corneille, qui firent plus de tort au censeur qu'à l'auteur critiqué. On peut consulter pour plus de détails sur Mairét, l'*Histoire du théâtre français*, et sa *Vie* par de Frasné, dans le tom. 1^{er} du recueil des *Mémoires de l'académie de Besançon*.

MAIRONIS (François de), fameux cordelier, vit le jour à Maironès, village dans la vallée de Barcelonnette en Provence. Il enseigna à Paris avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé le *Docteur éclairé*. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé *Sorbonique*, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption. On a de François de Maironis divers *Traité*s de philosophie et de théologie, in-fol. Il mourut à Plaisance, ville de France, en 1325.

MAISEAUX. (Voy. DESMAISEAUX.)

MAISONFORT (le marquis de La), né dans le Berri en 1767, mort à Lyon en 1827, remplit pendant la révolution diverses missions dans l'intérêt de la famille royale. De retour à Paris, en 1810, il fut enfermé au Temple, puis conduit à l'île d'Elbe, d'où il s'échappa pour se réfugier en Russie ; mais il rentra en France en 1814. Député du Nord en 1815, il vota d'abord avec le côté droit, puis s'attacha au ministère, et fut chargé de fonctions diplomatiques. C'était un homme de beaucoup d'esprit. Dès sa jeunesse il s'était fait connaître par des *Romances*. En 1798, il fit imprimer des *Lettres sur la mythologie*, qu'il intercala dans une *Edition* de celles de Demoustier. On encore de lui : *Etat réel de la France, à la fin de 1795-96*, édition in-18 ; *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du XVIII^e siècle, et plus particulièrement de ceux qui ont figuré dans la révolution française*, Hambourg, 1800, 3 vol. in-8 ; 2^e édit., 1806, 4 vol. in-8 ; *Tableau politique de l'Europe, depuis la bataille de Leipzig (18 octobre 1813) jusqu'au 13 mars 1814*, France et Allemagne, anonyme.

MAISSIAT (Michel), ingénieur-géographe, professeur de topographie à l'école d'application du corps royal d'état-major, né à Nantua en 1770, mort à Paris en 1822, eut part aux Cartes départementales exécutées sous la direction du colonel Tranchot. On a d'ailleurs de lui : *Tables portatives de projections et de verticales*, etc., Aix-la-Chapelle, 1806 ; *Mémoire sur quelques changements faits à la boussole et au rapporteur, suivi de la description d'un nouvel instrument nommé graphomètre*, etc., Paris, 1812, in-8 ; *Table des projections de ligne de plus grande pente*, etc., Paris, 1819 ; 2^e édit., 1822, in-12 ; *Notice sur une nouvelle échelle destinée à relever*, etc., 1821 ; des *Etudes* gravées ou lithographiées de cartes sur différentes échelles.

MAISTRE (Raoul le), né à Rouen, embrassa

l'ordre de Saint-Dominique en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre intitulé : *Origines des troubles de ce temps, discourant brièvement des princes illustres de la maison de Luxembourg*, Nantes, 1592, in-8, vend., 12 fr. Il donna aussi, en 1595, une *Description du siège de Rouen*.

MAISTRE (Antoine le), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608, d'Isaac le Maistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, sœur du fameux Arnauld. Il plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier Séguier le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz ; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il se retira peu de temps après à Port-Royal, et y mourut en 1658. On a de lui : *Recueil de divers plaidoyers et harangues prononcés au parlement*, Paris, 1654, in-4, ou 1657, in-fol., beaucoup moins applaudis à présent qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. Un auteur a dit, en parlant de Patru et de Le Maistre : « On trouve dans ces deux » hommes, appelés les lumières du barreau, des » applications forcées, un assemblage d'idées singulières et de mots emphatiques, un ton de déclamateur ; quelques belles images, il est vrai, » mais souvent hors de place ; le naturel sacrifié à » l'art, et l'état de la question presque toujours » perdu de vue. » De semblables plaidoyers ne doivent exciter d'autre admiration que celle d'avoir passé longtemps pour des modèles ; la *Traduction* du *Traité* du sacerdoce de saint Jean Chrysostome, avec une belle préface, in-12 ; une *Vie de saint Bernard*, in-4 et in-8, sous le nom du sieur Lamy (toutes les éditions ne portent pas ce nom) : elle est moins estimée que celle du même saint par Villefore ; la *Traduction* de plusieurs traités de ce Père ; plusieurs *Ecrits* en faveur de Port-Royal ; la *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, avec du Fossé, Paris, 1663, in-4 ; Liège, in-8, bien écrite. Dupin dans sa *Bibliothèque ecclésiastique du XVII^e siècle*, et l'abbé Goujet dans son *Supplément au Moréri*, lui attribuent l'*Apologie par feu l'abbé de Saint-Cyran*, 1644, in-4.

MAISTRE (le). (Voy. SACY.)

MAISTRE (Pierre le), avocat au parlement de Paris, né vers 1638, et mort en 1728, acquit de grandes connaissances dans les détours obliques de la jurisprudence, et les consigna dans un excellent *Commentaire* sur la coutume de Paris, 1741, in-fol.

MAISTRE (Joseph, comte de), né à Chambéry en 1753, d'une ancienne famille originaire du languedoc, entra en 1775 dans la magistrature, et fit partie des magistrats délégués par le gouvernement sarde auprès du sénat de Savoie. Il publia de bonne heure quelques *Opuscules* politiques dans lesquels il montrait les progrès des principes qui devaient enfanter la révolution française, et dans plusieurs occasions il prédit cette grande catastrophe. Nommé sénateur en 1787, il émigra en Piémont par suite de l'irruption des Français en Savoie, et s'établit en 1793 à Turin. Il y publia quelques Opus-

cules en faveur des Savoisien et contre les nouvelles lois qu'on leur avait imposées. De Maistre fit paraître ensuite son excellent ouvrage, intitulé *Considérations sur la France*, qui eut un succès européen. Louis XVIII, qui se trouvait alors au château de Ham, en Westphalie, avait écrit à l'auteur une lettre de félicitation; elle fut trouvée parmi plusieurs pièces saisies après le 18 fructidor, et le Directoire en ordonna la publication. Charles-Emmanuel ayant été obligé de quitter le Piémont pour passer en Sardaigne, De Maistre accompagna ce prince, qui le nomma, en 1799, régent de la chancellerie. En 1803, il partit pour Saint-Pétersbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire, et se fit connaître dans cette cour par ses talents diplomatiques, la fermeté de ses principes et la sagesse de sa conduite. Il paraît que le motif de son retour tient à l'expulsion des jésuites, avec lesquels il avait des relations intimes; mais ce rappel ne fut point une disgrâce. De nouvelles dignités l'attendaient à la cour de son roi; et à sa mort, en 1821, il était ministre d'état, régent de la grande-chancellerie de Sardaigne, membre de l'académie de Turin. Toute la vie politique et littéraire du comte De Maistre peut se résumer dans une opposition constante aux principes de la philosophie moderne. Lorsqu'il vit s'approcher sa dernière heure, il puisa, dans la religion qu'il avait pratiquée pendant toute sa vie, des consolations puissantes. Peu de temps auparavant il avait écrit, en annonçant sa fin prochaine au comte de Marcellus, ancien député de la Gironde, ces paroles remarquables: « Je finis avec l'Europe, c'est s'en » aller en bonne compagnie... » Ses principaux écrits sont: *Eloge de Victor-Amédée*, Lyon, 1714, in-8; *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie*, 1784, in-8; deux *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*, 1793, in-8; *Adresse de quelques militaires savoisiens à la nation française*, 1796, in-8. Mallet-Dupan fut l'éditeur de cet ouvrage, où l'auteur démontre l'injustice des lois françaises contre les émigrés, notamment contre les sujets du roi de Sardaigne; *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole*, 1795, in-8, brochure politique contre certaines dispositions du Directoire français; *Considérations sur la France*, Londres (*Lausanne*), 1796, in-8. Cet ouvrage eut un grand nombre d'éditions; on en fit trois clandestines à Paris, à Lyon et en Suisse, dans les années 1796 et 1797. La seule revue et corrigée par l'auteur est celle de Paris, 1821, in-8; *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, Pétersbourg, 1810, in-8; troisième édition, Paris, 1821, in-8, avec les *Considérations*, etc. L'auteur y établit que la puissance divine est la source immédiate de toute autorité sur la terre; *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit du grec de Plutarque, avec des notes, Lyon, in-8; *du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France*, ibid., 1819, 2 vol. in-8; 2^e édition, augmentée et corrigée par l'auteur, 1821, 2 vol. in-8... L'auteur considère le pape sous quatre points de vue, savoir, 1^o dans ses

rapports avec l'église catholique; 2^o avec les souverainetés temporelles; 3^o avec la civilisation et le bonheur des peuples; 4^o avec les églises schismatiques; de *l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé du Pape par l'auteur des Considérations sur la France*, Paris, 1821, in-8; Lyon, Rusand, 1822 (posthume). L'abbé Baston publia une réfutation du livre de De Maistre intitulé: *Réclamations pour l'église de France, et pour la vérité*, contre l'ouvrage de M. De Maistre, intitulé *du Pape, et sa suite; les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens*, etc., Paris, Nicole, 1821, 2 vol. in-8. Cet ouvrage posthume eut un succès prodigieux. On y remarque une morale pure et religieuse, l'amour de l'ordre et de la justice, de l'élevation dans la pensée, de la force et de l'éloquence dans le style. Il a paru une *Défense des soirées de Saint-Pétersbourg par un ami de la sagesse et de la vérité*, insérée dans un ouvrage qui a pour titre *Opuscules théologiques*, Paris, 1822, in-8; *Lettres d'un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, Paris, 1822, in-8. De Maistre laissa en manuscrit un *Examen de la philosophie de Bacon*, publié à Paris, 1836, 2 vol. in-8. Ce grand homme avait un cœur droit et sincère, un esprit profond et élevé. Affable, bienfaisant, il était très-attaché à la religion. Sa conversation était très-spirituelle, excepté quand il causait avec madame de Staël, à laquelle il laissait par modestie l'honneur de briller; honneur qu'elle savait réclamer en toute occasion.— Il ne faut pas confondre le comte Joseph de Maistre avec le comte Xavier, son frère, auteur du *Voyage autour de ma chambre*, du *Lépreux de la cité d'Aoste*, et de plusieurs autres compositions gracieuses.

MAITREJEAN (Antoine), né à Méry-sur-Seine, dans le XVII^e siècle. Après d'excellentes études à Paris, l'amour du pays natal le ramena à Méry, où il passa ses jours dans l'exercice de la chirurgie. On a de lui: *Traité des maladies de l'œil, et des remèdes propres pour leur guérison*, Troyes, 1707, in-4. Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très-difficile, est devenu loi pour tous les oculistes: il a été traduit en toutes les langues. Les lumières de Maitrejean, dans la chirurgie, étaient le résultat des connaissances profondes qu'il avait cultivées, en étudiant, dans tout le cours de sa vie, sur tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avait été élève du célèbre Méry, avec qui il entretenait une correspondance suivie.

MAITTAIRE (Michel), grammairien et bibliographe de Londres, né en France en 1668, de parents protestants qui se réfugièrent en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, s'est signalé par sa vaste érudition. La république des lettres lui doit: *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum*, etc., Londres, 1713, 2 vol. in-fol., édition fort estimée, 72 à 84 fr. Les exemplaires en gr. pap. sont très-rare, vend. 540 fr.; *Annales typographici, ab artis inventæ origine ad annum 1557, cum appendice ad annum 1664*, etc., la Haye, Amsterdam et Londres, 1719-41,

5 tom. en 9 vol. in-4, 80 à 120 fr., et plus cher en gr. pap., 180 à 250 fr. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très-peu de fautes, comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1557. En 1733, Maittaire a donné une nouvelle édition du tom. 1^{er}, qui porte pour titre tom. 4^e; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non réimprimées dans la seconde; *Historia Stephanorum*, Londres, 1709, 2 tom. in-8, fig., 21 à 24 fr.; c'est l'histoire des Etienne, imprimeurs de Paris; *Historia typographorum aliquot parisiensium*, ibid., 1717, 2 tom. in-8, fig., 18 à 21 fr.; *Græcæ linguæ dialecti*, Lipsiæ, 1807, in-8, 17 fr., pap. fin, 24 fr.; *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, gr.-lat., Londres, 1722, in-4, 12 à 15 fr. Maittaire obtint la permission de venir en France, où il se lia avec les principaux savants. Au lieu de se plaindre de son exil, on l'entendait rendre justice aux bonnes intentions de Louis XIV. Il mourut à Londres en 1747.

MAIUS. (Voy. MAY.)

MAIZEROY (Paul-Gédéon-Joly de), natif de Metz en 1719, lieutenant-colonel du régiment de Bresse, infanterie, s'appliqua autant à la théorie qu'à la pratique de sa profession. L'académie des Inscriptions le reçut au nombre de ses membres en 1776. Il mourut en 1780, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés; tels sont : *Essais militaires*, Amsterdam (Paris), 1763, in-8; *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, Metz, 1765, in-8; *Traité des armes défensives*, 1767, in-8; *Cours de tactique théorique, pratique et historique*, Paris, 1766, 2 vol. in-8; *Traité de tactique, pour servir de supplément*, etc., ibid., 1767, 2 vol. in-8; *Tableau général de la cavalerie grecque*, ibid., 1781, in-4.

MAIZIÈRES (Philippe de), naquit dans le château de Maizières au diocèse d'Amiens, en 1312, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat; entreprit ensuite le voyage de la terre sainte, et servit un an dans les troupes des infidèles pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de Pierre, successeur de Hugues de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, à qui ses conseils furent très-utiles. A son retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maizières, dégoûté du monde, se retira l'an 1379 chez les Célestins de Paris. Il y finit ses jours, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. C'est lui qui obtint de Charles VI, en 1395, l'abrogation de la coutume que l'on avait alors de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Les principaux ouvrages de Maizières sont : *le Pèlerinage du pauvre pèlerin*; *le Songe du pieux pèlerin*. Dans l'un il expose les règles de la vertu, et

dans l'autre les moyens de faire cesser les vices; *le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince*, manuscrit, etc. On lui a attribué le *Songe du Vergier*, 1491, in-fol.; mais il est plutôt de Raoul de Presle. L'abbé Lebeuf a publié une *Notice* sur la vie de Philippe de Maizières, dans le *Recueil* de l'académie des Inscript., t. 17, et le *Catalogue raisonné* de ses ouvrages dans le même recueil, tome 16.

MAJOR, ou LE MAIRE (Jean), né en 1468 à Haddington en Ecosse, vint jeune à Paris, et fit ses études au collège de Montaigu. Il y devint professeur de philosophie et de théologie, et enseigna l'une et l'autre avec réputation. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Ecosse l'an 1550. Ses principaux ouvrages sont : *Historia majoris Britannicæ et Scotiæ*, en six livres, et le finit au mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, Paris, 1521, in-fol.; ouvrage superficiel et peu exact; des *Commentaires* sur les Evangiles, sur le Maître des sentences, etc., ibid., 1529, in-fol., où l'on a cru voir des principes peu différents de ceux de Richer. On lui attribue faussement un livre intitulé *le Grand miroir des exemples*, imprimé à Douai, 1603, in-4; mais dont la première édition est de 1481, et qui ne peut par conséquent être de lui.

MAJOR (Jean-Daniel), médecin, né à Breslau en 1634, exerça longtemps ses talents à Hambourg. Il fut fait en 1665 professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venait d'être fondée; il fut aussi directeur du jardin des plantes, et mourut en 1693 à Stockholm, où il avait été appelé par Charles XI. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Lithologia curiosa, sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, Wittemberg, 1662, in-4; *De cancri et serpentibus petrefactis*, Iéna, 1664, in-4; *Historia anatomica, Kilonensis primæ*, Kiel, 1666, in-fol. Sa *Vie*, celle de son père et d'un de ses frères ont été réunies dans une notice intitulée : *Vita et scripta Eliæ Majoris, filiorumque Eliæ et Joh. Danieles*. On la trouve dans les *Dissertationes anthologicae* de G.-Ch. Gebaner, Leipzig, 1733, in-8.

MAJORAGIUS (Antoine-Marie CONTI, connu sous le nom de), ainsi nommé d'un village dans le territoire de Milan, où il naquit en 1514, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il avait été l'élève des célèbres Maggi et Alciat, et ami du savant Ricci. Majoragius fut le premier qui introduisit dans les écoles l'usage des déclamations pratiqué parmi les anciens, et qui excita le génie de quelques jeunes gens. Ses succès lui firent des jaloux. On lui intenta un procès, sur ce qu'il avait changé son nom d'*Antonius-Maria* en celui de *Marcus-Antonius Majorianus*. Il se tira d'affaire en disant qu'il n'y avait aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité qu'un homme ait été appelé *Antonius-Maria*. Cette raison pédantesque ferma la bouche à l'envie. Majoragius jouit tranquillement de son nom et de sa gloire jusqu'à sa mort arrivée en 1555. On a de lui : des *Commentaires* sur la Rhétorique d'Aristote, in-fol.; sur l'Orateur de

Cicéron et sur Virgile, in-fol. : plusieurs traités, entre autres : *De senatu romano*, in-4 ; *De risu oratorio et urbano* ; *De nominibus propriis veterum Romanorum* ; un recueil de *Harangues latines*, etc., Leipzig, 1628, in-8. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

MAJORIEN (Julius-Valérius), empereur d'Occident, était fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire en 457, du consentement de Léon, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avait toujours été attaché au célèbre Aétius, général sous Valentinien III, et que son aïeul maternel avait été général des troupes de la Pannonie sous le grand Théodose. Majorien suivit la fortune du fameux Ricimer, qui paraissait dédaigner un trône, mais qui voulait régner sous les auspices d'un monarque impuissant. Les vertus civiles et militaires de Majorien lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connaître les forces de ses ennemis, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver Genséric, leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarque dans le monarque vandale plus de fierté que de valeur ; ne trouve dans ses troupes ni discipline ni courage, et aperçoit dans ses sujets un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâta les préparatifs de la guerre et passa en Afrique. Genséric n'avait plus d'espoir, et sa perte était assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. Majorien repassa en Italie pour réparer sa perte. Le Vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix et l'obtint. Ricimer, généralissime des troupes de Majorien, jaloux de la gloire que ce prince s'était acquise, fit soulever l'armée, et massacra l'empereur en 461, après un règne de 3 ans et quelques mois. Majorien était un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, aimé de ses sujets et craint de ses ennemis. Aussi aimable en particulier que grand en public, il était doux, gai, complaisant. Les belles-lettres en temps de paix étaient sa principale occupation.

MAJORIN, premier évêque des donatistes en Afrique, vers l'an 306. Il avait été domestique de Lucile, dame fameuse dans cette secte, et fut ordonné pour l'opposer à Cécilien. Quoique Majorin ait été le premier évêque de ce peuple de rebelles, il ne lui donna pas son nom ; Donat, son successeur, eut ce malheureux avantage.

MALABRANCA (Latin), dominicain, neveu du pape Nicolas III, fut fait cardinal et évêque de Velletri en 1278, puis légat de Bologne, et fut chargé des affaires les plus délicates : il rétablit la paix dans Florence, qui était déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par son intégrité et ses talents. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies iræ*, que d'autres croient être de Humbert, 5^e général des dominicains. Il avait pour parent Hugolin MALABRANCA, qui de religieux augustin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290,

et dont on a quelques ouvrages de théologie.

MALACHIE, en hébreu *l'envoyé du Seigneur*, fut le dernier des douze petits prophètes, et de tous les prophètes de l'ancien Testament. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom qui signifie aussi *ange du Seigneur*, pour avancer que ce prophète avait été effectivement un ange qui prenait une forme humaine pour prophétiser. Mais ce sentiment n'est pas suivi et ne doit pas l'être ; il sert seulement à prouver que les grands hommes ont quelquefois du goût pour l'extraordinaire. D'autres croient avec les Juifs que Malachie est le même qu'Esdras ; mais cette opinion manque de preuves : presque tous les saints Pères et les meilleurs interprètes sont d'un avis contraire. L'opinion commune est qu'il était de la tribu de Zabulon, né à Sopha. Quoiqu'il en soit, il paraît certain que Malachie a prophétisé du temps de Nébémie, sous le règne d'Artaxerxès Longue-main, dans le temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève, c'est-à-dire vers 408 jusqu'à 412 avant J.-C. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu, et contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers. Il instruisit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie. Ses trois chapitres ont exercé de nombreux commentateurs : sans parler de ceux que nous avons déjà cités, nous nommerons saint Jérôme, Théodoret, Jonathan-ben-Uziel, Kimichi, Aben-Ezra, Mélanchthon, G. Acosta, Ed. Pococke, J. Fred. Fischer, D. Calmet, Aug. de Quiros et Rosenmuller.

MALACHIE (saint), né à Armagh en Irlande, l'an 1094, fut successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armagh en 1127. Il se démit de son archevêché en 1135, après avoir donné une nouvelle face à son diocèse par son zèle et ses exemples. Il mourut à Clairvaux entre les bras de saint Bernard, son ami, en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde ; mais cet ouvrage a été fabriqué, dit-on, dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, qui eurent soin de bien caractériser celui qu'ils voulaient élever au souverain pontificat. Saint Bernard, qui a écrit la *Vie de saint Malachie*, et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du XVII^e siècle. Ce silence de 400 ans est une forte preuve de supposition. On peut voir le P. Ménérier, dans son *Traité sur les prophéties attribuées à saint Malachie*. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer les symboles prophétiques, trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leurs noms, leurs armes, leur naissance, leurs talents, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc. Par exemple, la prophétie qui regarde Urbain VIII était *Lilium et Rosa*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes, car ce

pape avait dans ses armoiries des abeilles qui sucent les lis et les roses. Il faut convenir néanmoins qu'il y a quelques-unes de ces dénominations qui s'accordent avec des circonstances rares et remarquables, comme celles de *Peregrinus apostolicus*, qui, dans cette longue liste de succession, désigne Pie VI, et qui paraît bien vérifiée par le voyage de ce pape en Allemagne, entrepris pour les intérêts de l'Eglise et du siège apostolique. La vie de saint Malachie par saint Bernard a été traduite en italien par le P. Maffei. Jean Germano a publié *Vita, gesti e predizioni del padre san Malachia*, Naples, 1670, 2 vol. in-4.

MALAGRIDA (Gabriel), jésuite, né en 1689, à Mercajo, dans le Milanais, passa de bonne heure en Amérique, où il remplit pendant 29 ans les fonctions de missionnaire dans le Maragnan et le Brésil. Il y aurait probablement terminé ses jours, si la reine de Portugal, Marie-Anne d'Autriche, ne l'eût appelé à Lisbonne pour lui donner sa confiance dans les affaires qui regardaient la religion. Don Jean V n'eut pas moins de considération pour ce religieux, qu'il regardait comme un homme de Dieu. En 1750, lorsqu'il revint pour la seconde fois, le roi Joseph alla le recevoir en personne, tant était grande la vénération qu'il avait pour ce jésuite. Dans le temps du tremblement de terre, en 1755, il s'éleva avec beaucoup de liberté contre les désordres de la capitale, et publia : *Judicium de vera causa terræ motus quem passa est Ulissipo die 1^a nov. 1755*. Ce zèle déplut à certaines personnes; et ceux qui étaient persuadés que les événements naturels ne tenaient en rien aux dispositions de la Providence le regardèrent comme un homme égaré : tandis que la plupart ne voyaient dans ses prédications que les notions toutes simples du christianisme. Un ancien Père de l'Eglise, saint Ephrem, avait fait sur le même sujet une touchante homélie, où l'on trouve toutes les raisons que Malagrida développait dans son ouvrage; conforme d'ailleurs aux sentiments de l'Eglise, qui, dans l'oraison *Contra terræ motus*, s'exprime de la sorte : *Terram quam vidimus nostris iniquitatibus trementem, superno munere firma, ut mortalium corda cognoscant, et te indignante talia flagella prodire, et te miserante cessare* (1). Le 11 janvier 1759, il fut arrêté comme complice du duc d'Aveiro (voy. ce nom), et le 12 déclaré coupable de lèse-majesté. En effet, Aveiro avait conspiré contre le roi Joseph, qui manqua d'être atteint d'un coup de feu, tandis qu'il se promenait dans sa voiture; et l'on se plut à impliquer Malagrida dans cette conjuration. Après trois ans de prison, on le tira de son cachot, et, sans dire un mot du crime qu'on lui avait attribué, on le livra à l'inquisition comme faux prophète et faux dévot. L'inquisiteur général, D. Jean de Bragança, frère du roi, avec tous les assesseurs du tribunal, refusèrent de le trouver coupable. On créa

un nouveau tribunal, présidé par Paul Carvalho, frère du ministre, et on instruisit le jugement du prisonnier sur deux ouvrages qu'on prétend qu'il a composés dans sa prison : la *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne*, et la *Vie et empire de l'antechrist* : ouvrages qui, s'ils étaient réels, ne prouveraient qu'un simple délire dans ce vieillard, affaibli par les horreurs d'une prison de trois ans. Mais il paraît certain que les prétendus fragments qui en ont été cités dans le procès de Malagrida, sont de la composition du fameux P. Norbert, qui écrivait alors à la solde de Carvalho, sous le nom de l'abbé Platel. C'est au moins ce qu'avance un auteur dont la saine critique égale l'élégance du style. Nous le laisserons parler un moment : *Duo illa opuscula quæ nullus mortalium adhuc vidit, aut videbit unquam, alterum inscriptum a Malagrida Vita sanctæ Annæ, alterum Historia imperii Antichristi, a Malagrida, ut fingunt in carcere conscripta merum fuisse boni Plateli commentum, multi non sine argumentis arbitrantur. Quid enim? Abhorrebatne iste Platelius amoribus illius Norberti, qui supposititiam julio-politani episcopi approbationem, nimirum episcopi manum mentitus, famosæ orationi funebri apposuit? qui, teste P. Thoma de Poitiers, alia multa in hoc ipso genere facitavit? Adde, quod absurdissimæ delirationes, perridiculæ ineptiæ, fatuitas et stultitia, quibus redundant illa fragmenta, quæ ex commemoratis Malagridæ supposititiis opusculis excerpta esse dicuntur, sane olent cerebrum hominis aut mente capti, aut super quam dici possit, stolidi, bardi atque insciti. Nego igitur ea Malagridæ fuisse : nam cujus Malagridæ ea fuisse dicamus? Malagridæne mente capti? at reclamant domini quæsitores, qui eum capitis damnarunt, et, quam maxima possunt contentione, nobis persuadere conantur, Malagridam mentis compotem ea scripsisse; qua quidem tanta, tamque diligenti asseveratione existimationi suæ consulere voluerunt, ne scilicet quisquam suspicari posset, hominem amentem ob ea quæ in amentia ipsa scripsisset, ultimo supplicio ab æquissimis iudicibus affectum fuisse. An Malagridæ sana mente utentis? at quis sibi persuadeat tam inepte, tamque stolide scribere potuisse jesuitam, qualis erat Malagrida, non mediocriter litteratum, et non modo in severioribus disciplinis satis eruditum, verum etiam in amœnioribus probe versatum, ut argumento sunt multa, quæ diversis temporibus scripsit, quorum nonnulla, cum in carcerem abreptus fuit, intercepta fuerunt, in quibus reperta est tragœdia inscripta : Aman, opus ingenio elaboratum, perpolitum, et in suo genere perfectum? Cum igitur opera illa neque Malagridæ mente capto neque Malagridæ sanæ mentis compoti adscribi possint, restat, ut insigni scriptori nostro Platelio tribuantur; præsertim quia neque hominis ingenium, neque confingendi quodlibet, comminiscendique inveterata consuetudo multum videtur ab hac scribendi ratione discrepare. Quoi qu'il en soit, Malagrida, d'après la teneur de ces*

(1) On peut voir sur ce sujet la *Dissertation sur les tremblements de terre, les épidémies, les orages, les inondations*, etc., qui se trouve à la fin des *Observations sur les systèmes*, Liège, 1788, avec l'épigraphe : *Non huc sine munere Divium eventum*. Il y a des points de vue particulièrement relatifs aux désastres de Lisbonne.

deux écrits, fut jugé hérétique, et livré au bras séculier, qui le condamna à être brûlé vif; ce qui fut exécuté le 21 septembre 1761. « L'excès du ridicule, dit Voltaire, et de l'absurdité, fut joint à l'excès d'horreur. Malagrida ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide. » *Siècle de Louis XV*, chap. 33. L'auteur du *Testament politique* du maréchal de Belle-Isle, imprimé en 1762, p. 95, s'exprime de la sorte sur cet événement : « Je ne parle point ici d'une société de religieux que le ministère de Lisbonne a voulu associer à ce régicide, mais j'ose dire qu'il est aussi facile de prouver que les jésuites n'ont point trempé dans cette conjuration, que de démontrer les ressorts de l'accusation... J'ai d'excellents *Mémoires* qui éclaircissent cette affaire..... Malheur aux rois qui, dans des cas aussi graves, négligent de voir tout par eux-mêmes. » Le philosophe Maupertuis, dans une réponse à une lettre de M. de la Condamine, datée de Mantoue, le 27 mars 1759, où celui-ci avait fait l'apologie des jésuites, relativement à cette affaire, dit : « Je vous remercie de la relation que vous m'avez envoyée de la conjuration de Portugal. Pour ce qui concerne les jésuites, je pense en tout comme vous pensez vous-même. Il faut qu'ils soient bien innocents, s'ils peuvent échapper au supplice; mais je ne saurais les croire coupables, quand même j'apprendrais qu'on les a fait brûler vifs. » La reine ayant déclaré innocentes toutes les personnes impliquées dans la prétendue conspiration, par un décret solennel du 7 avril 1781, il ne doit pas rester plus de doute à l'égard du P. Malagrida qu'à l'égard des autres. (*Voy. AVEIRO, MICHEL DELL'ANNUCIATA, POMBAL, TAVORA.*) L'abbé de Longchamp a publié sous le titre de *Malagrida* une tragédie en 3 actes, Lisbonne, 1763, in-12.

MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte, comte de), lieutenant général, né à Montauban en 1730, mort à l'Île de France en 1800, fut nommé par Louis XVI colonel du régiment de Vermandois, puis commandant en chef de la Guadeloupe. De retour dans sa patrie, il fut fait maréchal-de-camp et servit en France jusqu'en 1792. Gouverneur des établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, les îles de France et de Bourbon furent préservées par ses soins des horreurs de la révolution, en même temps qu'il les protégeait contre les attaques de l'Angleterre. Cependant l'état même d'indépendance où Malartic s'était placé fut considéré par le Directoire comme une révolte, et, au mois de juillet 1796, des commissaires furent envoyés pour destituer le gouverneur et faire proclamer les lois révolutionnaires. A peine arrivés, ils n'eurent que le temps de se rembarquer, afin d'échapper au ressentiment populaire. C'est ainsi que Malartic mérita, sous plus d'un rapport, l'inscription flatteuse que les habitants de l'Île-de-France mirent sur son tombeau dans le Champ-de-Mars : *Au sauveur de la colonie.*

MALAVAL (François), né à Marseille en 1627, perdit la vue dès l'âge de 9 mois. Cet accident n'em-

pêcha pas qu'il n'apprit le latin, et qu'il ne se rendit habile par les lectures qu'on lui faisait; il s'attacha surtout aux auteurs mystiques, et ne sut pas assez distinguer ceux qui méritaient sa confiance d'avec ceux dont il devait se défier. La perte de la vue lui facilitait le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les publia en France, mais avec quelques adoucissements dans sa *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation* : livre qui fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur n'avait erré que par surprise; il se rétracta, et se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. Cette docilité peut faire croire que, comme d'autres mystiques de bonne foi, mais peu accoutumés au langage d'une théologie exacte, il s'était moins égaré quant au fond des choses, que quant aux expressions. Elles sont difficilement justes dans des matières qui embrassent les voies intérieures et quelquefois extraordinaires par où Dieu conduit les âmes, et dont le secret n'est pas susceptible d'une explication générale et précise. (*Voy. RUSBROCH, TAULÈRE, FÉNÉLON, JEAN DE LA CROIX, etc.*) La piété de Malaval lui mérita un commerce de lettres avec plusieurs personnes distinguées, entre autres avec le cardinal Bona, qui lui obtint une dispense pour recevoir la cléricature, quoique aveugle. Ce pieux ecclésiastique mourut à Marseille en 1719. On a de lui : des *Poésies spirituelles*, Amsterdam, 1714, in-8. Elles font plus de plaisir aux personnes pieuses qu'aux gens de goût; des *Vies des Saints*, entre autres celle de saint Philippe Beniti ou Benizzi, cinquième général des servites; *Discours contre la superstition populaire des jours heureux et malheureux*, inséré dans le *Mercure* du mois de juin 1688; plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera la liste dans le *Dictionnaire de Moréri*, édit. de 1759.

MALAVAL (Jean), chirurgien, né à Lézan, diocèse de Nîmes, en 1669, mort en 1758, vint de bonne heure à Paris. Il contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante, dans laquelle il était né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite chirurgie*, à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc., et il excella dans cette partie. Les *Mémoires* de l'académie royale de chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme.

MALCOLM IV, petit-fils de David, roi d'Écosse, monta sur le trône l'an 1153. Ce prince aimait la paix, fonda des églises et des monastères, et se rendit recommandable par sa pureté, sa douceur et sa piété. Il mourut en 1165, à l'âge de 25 ans. Guillaume son frère lui succéda. On trouve le détail de ses vertus dans l'*Histoire d'Angleterre*, par Guillaume de Newbridge ou Litle, liv. 1, c. 25; liv. 2, c. 18.

MALDONADO (Diégo de Coria), carme espagnol du XVII^e siècle, connu par deux ouvrages singuliers à cause des prétentions ridicules qu'il y a fait valoir. L'un est un *Traité du tiers ordre des carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent descendent immédiatement du pro-

phète Elie : il compte parmi les grands hommes qui en font profession, le prophète Abdias; et parmi les femmes illustres, la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle sainte Emérintienne. L'autre ouvrage que ce bon Père a composé est une *Chronique de l'ordre des Carmes*, Cordoue, 1598, in-fol., en espagnol. Il y avance des propositions fort singulières.

MALDONAT (Jean), célèbre jésuite, né à Casades-la-Reina dans l'Estramadure en 1534, fit ses études à Salamanque. Il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie avec un succès peu commun. Il entra chez les jésuites à Rome en 1562, et vint à Paris l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. Maldonat y eut un nombre si prodigieux d'écoliers, que son auditoire était rempli trois heures avant qu'il commençât sa leçon; et la salle étant trop petite, il était souvent obligé de la donner dans la cour du collège. Il enseigna ensuite à Poitiers. Le cardinal de Lorraine, voulant accrédi-ter un établissement qu'il avait à cœur, l'attira dans l'université qu'il avait fondée à Pont-à-Mousson. Le duc de Montpensier le décida à passer par Sedan, où il entra en conférence avec vingt-trois ministres protestants, qu'il confondit, et en convertit deux des plus distingués. De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'Immaculée Conception. Maldonat fut mis à couvert de la première affaire par un arrêt du parlement de Paris; et de la seconde, par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville, l'an 1575. La Sorbonne lui avait fait cette querelle, parce qu'il avait dit que l'Immaculée Conception n'était pas une doctrine certaine et incontestable. Sa justification rendit l'envie encore plus ardente à le persécuter; le savant jésuite se déroba à ses poursuites en se retirant à Bourges. Il y demeura environ 18 mois, au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, pour y travailler à l'édition de la *Bible grecque* des Septante. Maldonat y mourut quelque temps après, en 1583. Ce jésuite était un des plus savants théologiens de sa société, et un des plus beaux génies de son siècle. Il savait le grec et l'hébreu; il s'était rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Il avait bien lu les Pères et les théologiens; et c'est sans fondement que Richard Simon avance « qu'il n'avait pas lu dans la » source ce grand nombre d'écrivains qu'il cite, et » qu'il a profité du travail de ceux qui l'avaient » précédé, etc. » Le même critique rend d'ailleurs justice à Maldonat, en parlant de la traduction de la Bible: « On voit bien, dit-il, que ce jésuite a » travaillé avec beaucoup d'application à cet excellent ouvrage. Il ne laisse passer aucune difficulté, qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se » présente plusieurs sens littéraux d'un même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans » avoir trop égard à l'autorité des anciens commentateurs, ni même au plus grand nombre, ne con-

» sidérant que la vérité en elle-même. » Son style est clair, vif et aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendaient très-redoutable dans la dispute. Maldonat n'était point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques; il pensait par lui-même, et avait des sentiments assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui : *Commentarii in quatuor evangelistas*, Mussiponti, 1596-97, 2 tom. in-fol., 8 à 12 fr.; *Commentarii in Jeremiam, Baruch, Ezechielem et Danielelem, etc.*, Paris, 1610, in-4; Tournon, 1611, pet. in-fol.; *Commentarii in præcipuos sacrae scripturae libros veteris testamenti*, Paris, 1643, in-fol., ouvrage peu digne de Maldonat, au jugement de tous les critiques; *Opera varia theologica, etc.*, ibid., 1677, in-fol.; *Disputatio de fide*, Maïence, 1600, in-4; *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617, in-12. Cet ouvrage curieux et rare n'a été imprimé qu'en français, et a été traduit sur le latin, qui n'a jamais vu le jour, par François de Laborie.

MALEBRANCHE (Nicolas), savant théologien, philosophe et métaphysicien habile, né à Paris en 1638 d'un secrétaire du roi, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660. Il s'adonna d'abord, par le conseil de l'un de ses confrères, qui ne connaissait pas la trempe de son esprit, à un genre d'étude pour lequel il n'était pas né. Il abandonna les commentaires sur l'Écriture sainte et les discussions théologiques, qui avaient servi à fortifier ses bons principes, pour se livrer tout entier aux méditations philosophiques. Le *Traité de l'homme* de Descartes, qu'il eut occasion de voir, fut pour lui un trait de lumière. Il lut ce livre avec transport, connut dès lors son talent, et sut, en peu d'années, autant que Descartes. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de dix ans il avait composé le livre de la *Recherche de la vérité*. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. Personne ne possédait, à un plus haut degré que lui, l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir. Son imagination forte et brillante y dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décriait sans cesse, quoique la sienne fût fort noble et fort vive. La *Recherche de la vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion qu'on voit tout en Dieu; opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. L'illustre philosophe compare l'Être suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système nos idées découlent du sein de Dieu même; mais elles se dénaturent et se corrompent dans des intelligences souillées par les erreurs et les crimes. Ces opinions déplurent à Arnauld. Le *Traité de la nature et de la grâce* ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la grâce un système différent de celui du célèbre

docteur, fut l'origine d'une guerre. (*Voy. ARNAULD.*) La mort de cet athlète redoutable, arrivée en 1694, la termina. Tandis que le P. Malebranche essayait des contradictions dans son pays, sa philosophie pénétrait à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'envoyassent à » la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du P. Malebranche. » L'académie des Sciences sut aussi lui rendre justice; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Il ne venait presque point d'étrangers à Paris qui ne lui rendissent le même hommage. Des princes allemands firent, dit-on, le voyage de Paris pour le voir. Les qualités personnelles du P. Malebranche aidaient à faire goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie était, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étaient des divertissements d'enfant. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, était parfaite en lui. Dans la conversation il avait autant de soin de se dépouiller de sa supériorité qui lui appartenait, que les petits esprits en ont de prendre celle qui ne leur appartient pas. Quoique d'une santé toujours très-faible, il parvint à une longue vie, parce qu'il sut se la conserver par le régime. Son corps était devenu transparent à cause de sa maigreur; on voyait, pour ainsi dire, avec une bougie, à travers ce squelette. Sa vieillesse fut une longue mort, dont le dernier instant arriva en 1715. Le P. Malebranche, plus occupé d'éclairer son esprit que de charger sa mémoire, retrancha de bonne heure de ses lectures celles qui n'étaient que de pure érudition. Un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il méprisait aussi, et peut-être avec plus de raison, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentiments des différents philosophes. On peut savoir l'histoire des pensées des hommes, sans savoir penser; et ces pensées contradictoires, inconstantes, sans sanction et sans garantie, n'apprennent rien qu'il ne soit utile d'oublier. Mais les événements, les faits historiques sont des leçons qui éclairent l'esprit, dirigent la conduite, ouvrent en quelque sorte l'abîme du cœur humain aux yeux du philosophe, et exaltent son âme par le grand spectacle des malheurs et la chute de toutes les nations. Le P. Malebranche eut de son temps des disciples qui étaient tout à la fois ses amis, car on ne pouvait être l'un sans l'autre. Il y eut des malebranchistes; mais il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois. On ne sera pas surpris de cette diminution, en observant, comme l'a dit un critique judicieux, qu'un système ne peut avoir beaucoup de sectateurs, quand pour le goûter il faut ne pas être seulement homme de bien, mais pieux. Le P. Malebranche est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Ses systèmes sont presque généralement regardés comme des illusions sublimes. Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra le plus longtemps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour

ainsi dire, avec tout le feu d'un poëte, quoique l'auteur n'aimât pas les vers. Il riait de bon cœur de la contrainte que les poëtes s'imposent : contrainte qui est plus souvent une occasion de fautes que de beauté. « Je n'ai fait que deux vers en ma vie, dit-il » sait-il quelquefois ; les voici :

» Il fait en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
» Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

» Mais, lui disait-on, on ne va point à cheval sur l'onde. — J'en conviens, répondait-il; mais passez-le moi en faveur de la rime; vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs poëtes que moi. » On a contesté la vérité de cette anecdote; « mais elle est aussi vraie, dit l'abbé Trublet, » que finement plaisante. » Ces deux vers ont été mis en musique, et se trouvent dans l'opéra du *Dilettante d'Avignon*. Les principaux fruits de sa plume, non moins vive et noble que brillante et lumineuse, sont : la *Recherche de la vérité*, Paris, 1712, 2 tom. in-4, ou 4 vol. in-12, 6 à 9 fr., gr. pap., 20 fr.; ib., 1721, 1735 ou 1762; Lyon, 1829, 4 vol. in-12; *Conversations chrétiennes*, Rotterd., 1635, ou Rouen, 1695, in-12. L'auteur y expose la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie. « Le dialogue, dit Fontenelle, » y est bien entendu, et les caractères finement observés; mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs, que la plupart refusèrent leur approbation. » Mézerai l'approuva enfin comme un livre de géométrie. *Traité de la nature et de la grâce*, Amsterd., Elzévier, 1680, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour le défendre contre Arnauld. Le P. Malebranche y soupçonne de mauvaise foi son adversaire; mais il est peut-être plus naturel de croire que l'ardeur du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld avait cru voir dans l'*étendue intelligible* de Malebranche une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, et en tirait des conséquences qui étaient bien loin des principes de l'auteur. Un des grands sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et exactement vraie : *Le plaisir rend heureux*. Arnauld ne l'entendit pas, et prétendit y trouver cette proposition morale et fautive : *Les plaisirs rendent heureux*; confondant *gaudium* avec *voluptates*, ce qui paraissait impardonnable à un vieux théologien, qui sans doute avait lu dans les Epîtres de saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*. Arnauld connaissait d'ailleurs la vertu et la religieuse philosophie de Malebranche, et ne devait pas aisément s'imaginer de trouver dans ses écrits le système d'Epicure; *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, Lyon, 1699 ou 1707, 2 vol. in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, et le style a une noblesse digne d'un tel interlocuteur. L'auteur a su y répandre un certain sombre auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect; *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, Paris, 1696 ou 1711, 2 vol. in-12. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages; mais il présente les mêmes vérités sous un nouveau jour,

Le vrai a besoin de prendre diverses formes suivant la différence des esprits; *Traité de l'amour de Dieu*, Lyon, 1697, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme tout ce que l'auteur pouvait dire d'instructif sur ce sujet; mais il ne produira jamais ces mouvements tendres et affectueux qu'on éprouve en lisant d'autres traités sur la même matière; *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, Paris, 1708, in-12; une *Réfutation* du livre de Boursier, intitulé: *Action de Dieu sur les créatures*, in-12. Dans ce livre, Boursier avait détruit la liberté de l'homme. Malebranche la rétablit, quoiqu'il y ait peu d'hommes qui, dans leurs ouvrages, aient plus employé que lui l'action de Dieu. Il la fait entrer dans toutes les parties de sa philosophie. Ses adversaires le lui ont reproché plus d'une fois, et c'est la vraie cause peut-être pour quoi dans le temps actuel sa philosophie est si peu goûtée: « Mais ceux, dit un critique impartial, qui regardent » l'action immédiate du Créateur comme un agent » qui intervient dans un grand nombre de choses, » surtout de celles que l'ombre du mystère couvre » depuis cinq mille ans aux yeux et aux spéculations » des plus habiles physiciens et des plus profonds métaphysiciens, n'en ont pas une opinion défavorable; » plusieurs même sont persuadés qu'on y trouve » des solutions et des explications qu'on chercherait » en vain ailleurs: on ne peut nier qu'elles n'aient » un rapport sensible avec la doctrine du grand » homme qui a dit: *Non longe est ab unoquoque nostrum; in ipso enim vivimus et movemur et sumus.* » *Traité de l'âme*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connaissons, selon lui, notre âme que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. « Cela peut servir, » dit-il dans la *Recherche de la vérité*, à accorder » les différents sentiments de ceux qui disent qu'il » n'y a rien qu'on ne connaisse mieux que l'âme, et » de ceux qui assurent qu'il n'y a rien qu'ils connaissent moins. » Quoi qu'il en soit de cet accord, il est incontestable que le sentiment intérieur du moi produit une connaissance plus intime, plus vive, plus évidente que toutes celles qui résultent des idées; *Défense de l'auteur de la Recherche de la vérité, contre l'accusation de la Ville*, Cologne, 1682, in-12. Ce *la Ville* est le P. le Valois, jésuite, auteur des *Sentiments de Descartes*, etc. Le P. Malebranche fait voir dans cette réponse intéressante, que s'il était permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y aurait personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre oratorien a laissé plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux. « Je ne veux pas me battre, disait-il, avec des gens qui font un livre tous les quinze jours. » On a publié un ouvrage posthume du P. Malebranche avec ce titre: *Traité de l'infini créé avec l'explication de la possibilité de la transsubstantiation*, Amsterd., 1769, in-12. Ce livre renferme une métaphysique singulière, et n'est pas de Malebranche. On l'a attribué à Faydit.

MALEBRANCQUE (Jacques), savant jésuite,

né à Saint-Omer en 1580, mort en 1653 à Tournai, a traduit en latin plusieurs livres de piété, et a donné une Histoire estimée *De Morinis et Morinorum rebus, sylvis, paludibus, oppidis, etc.*, Tornaciviorum, 1639-54, 3 vol in-4, rare, vend. 136 fr. Elle commence à l'an 309 avant J.-C., et finit à l'an 1313. Il a continué cette histoire jusqu'à l'an 1553, que Téroouenne, capitale de ces peuples, fut détruite par Charles-Quint: événement exprimé par ce chronographe: DELETI MORINI. On conservait ce manuscrit à Tournai, au noviciat des jésuites; on ignore ce qu'il est devenu depuis la destruction de la société.

MALERMI (Nicolas), Vénitien, moine camaldule du xv^e siècle, est auteur d'une traduction italienne de la Bible, sous le titre de *Biblia volgare istoriata*, Venetia, 1471, 2 vol. in-fol., fort rare, vend. 340 fr. L'édition de 1477, même format, n'est pas commune. C'est mal à propos que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien la première qui ait été imprimée; mais on en connaît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui: *Legende di tutti i Santi, etc. impressa per Nic. Jenson, etc.*, (circa 1475), in-fol., 23 à 30 fr.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de), né à Paris en 1721, d'une ancienne famille de magistrature, était petit-fils du célèbre avocat général Lamoignon. Il fut élevé chez les jésuites, où il fit des études lentes, mais solides: le P. Porée fut un de ses maîtres. L'abbé Pucelle lui enseigna le droit public. Le jeune Malesherbes fut d'abord nommé substitut du procureur-général, puis conseiller au parlement, et enfin président à la cour des aides (1750), en remplacement de son père, Guillaume de Lamoignon devenu chancelier. Il fut chargé en même temps de la direction de la librairie, qu'il conserva jusqu'en 1768. Si, dans ce dernier poste, on lui a reproché de laisser publier, et de protéger même de son autorité et de ses conseils les ouvrages les plus contraires à la religion et à l'autorité royale, on doit dire aussi que, comme président d'une cour souveraine, il fit tout ce que l'on pouvait attendre de son dévouement au bonheur du peuple. Il parvint à soustraire un grand nombre de victimes aux poursuites des financiers, et s'opposa, avec une énergie toujours croissante, à l'établissement de nouveaux impôts et de tribunaux d'exception. La cour des aides n'ayant pas été comprise dans la suppression des parlements en 1771, Malesherbes, jaloux des prérogatives parlementaires, composa ses célèbres remontrances du 18 février 1771, dans lesquelles on trouve quelques-uns des principes que proclamèrent plus tard les destructeurs de la monarchie; il finissait par demander la convocation des états généraux. Il fut exilé, et la cour des aides dissoute. La mort de Louis XV ramena les anciens parlements; et après quatre ans d'exil Malesherbes reprit sa présidence. Toujours attaché à son système de réforme, il présenta aussi des remontrances au nouveau monarque,

mit quelque temps après sous ses yeux un tableau effrayant de l'état du royaume, qui réellement n'avait jamais été plus prospère, et, à l'occasion d'un faible déficit, lui déclara positivement que le moyen le plus sûr, le plus naturel, le plus conforme à la constitution, était d'entendre la nation elle-même. Le pouvoir de Louis XVI s'affaiblissait graduellement, et déjà il n'était plus maître du choix de ses ministres. Turgot et Malesherbes lui furent indiqués par la clameur publique. Ce dernier résista d'abord; mais, sur un ordre positif, il se chargea du département de Paris et de la maison du roi, auquel la police était attachée. Toujours occupé de tempérer les rigueurs du pouvoir et peut-être d'en affaiblir les ressorts, il s'empessa de faire sortir indistinctement de prison une multitude de détenus. Cette mesure infecta la société d'un grand nombre de mauvais sujets qui ne pouvaient exister ailleurs. Malesherbes demanda aussi avec instance la suppression des lettres de cachet. Le premier ministre de Malesherbes ne dura que neuf mois; il donna sa démission le 12 mai 1776, lors du renvoi de Turgot. Rendu à l'indépendance, il résolut de voyager, et ce fut sous le nom de Guillaume, qu'il parcourut la France, la Suisse et la Hollande, observant la nature, les mœurs et l'esprit des peuples. Les lettres et les sciences vinrent à son retour charmer sa retraite: déjà il était devenu membre de l'académie des Sciences en 1750, et en 1759 de celle des Inscriptions; en 1775 il avait été reçu à l'academie française. C'est pendant son éloignement des affaires publiques, qu'il composa plusieurs ouvrages de morale et de politique, dont nous parlerons plus tard. Louis XVI appela de nouveau Malesherbes au ministère en 1787. Comme on n'avait voulu que se couvrir de la popularité de son nom, on ne lui confia aucun pouvoir, et ses avis furent à peine écoutés. Il demanda sa retraite, et l'obtint peu de temps avant la convocation des états généraux. Dans la solitude où il s'était retiré, il ne tarda pas à apprendre par quel malheureux enchaînement d'événements sinistres le trône de Louis XVI avait été précipité dans l'abîme: la chute du trône amena le procès du roi: aussitôt il se voua à sa défense. Croyant ne remplir que le plus ordinaire de ses devoirs, il écrivit au président de la Convention la lettre suivante que nous donnons en entier: « Malesherbes, le 11 » décembre 1792. Citoyen président, j'ignore si » la Convention donnera à Louis XVI un conseil » pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix; » dans ce dernier cas, je désire que Louis XVI sache » que, s'il me choisit pour cette fonction, je suis » prêt à m'y dévouer. Je ne vous demande pas de » faire part à la Convention de mon offre; car je » suis bien éloigné de me croire un personnage assez » important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai » été appelé deux fois au conseil de celui qui fut » mon maître, dans le temps que cette fonction » était ambitionnée par tout le monde; je lui dois ce » service lorsque c'est une fonction que bien des » gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un » moyen possible pour lui faire parvenir mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser

» à vous; j'ai pensé que, dans la place que vous » occupez, vous auriez plus de moyens que personne » pour lui faire passer cet avis. » Cette lettre produisit sur le parti dit de la Montagne un effet semblable à celui qu'elle eût opéré sur des hommes justes et sans passion. A peine la lecture en fut-elle achevée, que les plus fougueux démagogues restèrent sans voix; ainsi le vœu de Malesherbes fut exaucé au milieu de l'étonnement et de l'attendrissement universels. Aussitôt que la réponse de l'Assemblée lui fut parvenue, il se rendit au Temple; c'était le 14 décembre 1792. Quand Louis le vit entrer, il ne put retenir ses larmes, et courut se jeter dans ses bras. Le digne vieillard ne pouvait parler; il pressait et baisait les mains de Louis; enfin lui et Tronchet commencèrent avec ce prince le travail de sa défense. Pressés par le temps et les occupations qui surpassaient, non leur zèle, mais leurs forces, ils demandèrent à la Convention de pouvoir s'adjoindre un nouveau défenseur; l'ayant obtenu, ils appelèrent Desèze. Louis ayant été traduit à la barre de la Convention, le 26 décembre, ses défenseurs l'y accompagnèrent pendant les débats du procès et les appels nominaux. Malesherbes assistait presque toujours aux séances, dans une tribune. A l'instant où le décret de mort fut rendu (nuit du 16 au 17 janvier 1793), les trois défenseurs parurent à la barre: Tronchet et Desèze ayant parlé les premiers, sur la faible minorité qui venait de prononcer la mort, Malesherbes, presque hors de lui-même, voulut tenter un dernier effort. Dès les premiers mots il se trouble; la multitude de ses sentiments l'opresse; enfin, d'une voix émue, il prononce ces mots entrecoupés, et fidèlement recueillis: « Sur cette question..., comment les voix » doivent-elles être comptées.... j'avais à vous présenter des considérations qui ne me sont suggérées » ni par les circonstances, ni par l'individu..... » Des sanglots étouffent ses paroles, et attestent assez que c'est le vieil ami de l'infortuné monarque qui parle. Il s'efforce encore de discuter, mais toutes ses idées se confondent. « J'avais médité plusieurs idées » à cet égard, quand j'appartenais au conseil de législation; j'aurais le malheur de les perdre, si vous ne » me permettiez pas de vous les présenter d'ici à demain... » Cette permission fut refusée, et la séance levée au même instant. En sortant de la Convention, Malesherbes, qui, d'après les assurances que venaient de lui donner quelques députés influents du côté droit, n'avait point encore perdu l'espoir qu'un sursis à l'exécution serait accordé, se fit conduire au Temple. (Voy. LOUIS XVI). Cette entrevue fut la dernière qu'il eut avec l'infortuné monarque; il sollicita vainement la permission de le revoir le lendemain... Il quitta Paris peu de jours après la mort du roi, et retourna dans sa terre de Malesherbes, accablé de douleur pour le passé, d'inquiétude pour l'avenir. Il fut bientôt après frappé dans l'objet de ses affections les plus chères: sa fille, la présidente de Rosambo, fut arrachée de ses bras, par ordre du comité de sûreté générale, et traînée en prison. Il conjura les tyrans de lui permettre de partager les fers d'une fille chérie; il l'obtint; cette

faveur était du nombre de celles qu'ils ne refusaient jamais. Dès le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonnettes, et renfermé ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Royal. Traduit le 3 floréal an 2 (22 avril 1794) au tribunal révolutionnaire, avec sa fille et sa petite-fille, tous trois furent condamnés à mort, et un seul jour dévora trois générations... En sortant de la porte de la conciergerie pour monter sur la charrette destinée à le conduire au supplice, Malesherbes heurta d'une jambe le seuil très-élevé de cette porte, et pensa tomber : « Oh ! oh ! s'écria-t-il en souriant, voilà ce qui peut s'appeler un » funeste présage ; un Romain, à ma place, serait » rentré. » Il montra, dans ses derniers moments, ce courage tranquille, exempt d'ostentation et d'efforts, qui n'appartient qu'à la plus sublime vertu. La mémoire de Malesherbes sera éternellement vénérée ; les Français n'oublieront jamais que c'est du ministère de cet homme d'état recommandable à la fois par l'humanité la plus éclairée et la plus soutenue, que datent toutes les améliorations introduites dans l'instruction des procédures criminelles ; l'amélioration du régime des prisons, dont on a cessé de s'occuper du moment où il est sorti de l'administration, et qui, par un retour bien tardif pour l'humanité, est devenu de nos jours l'objet des efforts de quelques hommes vertueux. C'est avec ce cortège de bienfaits qu'accompagnent les bénédictions de ses contemporains, que s'avance vers la postérité le nom révérend du grand homme qui défendit le malheur sur le trône, après l'avoir consolé et protégé dans les asiles de la douleur et de la misère. Heureux s'il ne se fût point laissé égarer par les rêves d'une philosophie désolante, qui fut la cause de toutes ses fautes, de tous ses chagrins, et des malheurs de la France. Malesherbes avait cultivé, avec succès, toutes les sciences ; mais il aimait surtout l'histoire naturelle et l'agriculture. Outre ses *remontrances* imprimées dans les mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France, etc., Bruxelles, 1779, in-4, et un grand nombre de *manuscrits* perdus ou inédits, on a de ce magistrat : *Mémoires sur le mariage des protestants* en 1785 ; *second Mémoire*, Londres (Paris), 1787, in-8 ; *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la presse*, ibid., 1809, in-8 ; *OEuvres choisies de Malesherbes*, 1809, in-8. C'est un extrait de ses plus célèbres *remontrances* ; *Mémoires pour Louis XVI*, 1794, in-8 ; *Observations sur les pins, les orchis, le mélèze et les bois de Sainte-Lucie* ; *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, 1790, in-8 ; *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, publiées par Abeille, Paris, 1796, 2 vol. in-8, 6 fr., pap. vél., 12 fr., ou in-4, 12 fr., et pap. vél. 24 fr. On a publié une *Vie de Malesherbes*, 1802, in-12. Gaillard publia en 1805 son *Eloge historique*, et Boissy-d'Anglas fit paraître en 1818, 2 vol. in-8, *sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes*, un essai qui excita de vives réclamations de la part de la famille de Malesherbes. Du bois a donné aussi en 1806 une *Notice sur Malesherbes*, qui ne nous paraît pas être en tout

conforme à la vérité. En 1819 on lui a élevé par souscription un monument qui décore la grande salle du Palais de Justice, et sur lequel Louis XVIII a fait placer cette inscription qu'il composa lui-même :

STRENVE. SEMPER. FIDELIS.
REGI. SVO.
IN. SOLIO. VERITATEM.
PRÆSIDIVM. IN. CARCERE.
ATTVLIT.

En 1820, l'académie française proposa comme sujet d'un concours poétique le *Dévouement de Malesherbes* : le prix a été décerné à Gaulmier.

MALET (Claude-François de), général de brigade, né à Dôle en 1754, servit dans les mousquetaires jusqu'à la réforme de ce corps. Ayant embrassé les principes de la révolution, sa valeur lui valut un avancement rapide. Mais, si l'on appréciait ses talents militaires, sous l'empire on redouta ses principes républicains. Arrêté par mesure de sûreté (1808), il était en prison depuis quatre ans, lorsqu'il obtint d'être transféré dans une maison de santé (1812). Il eut dès lors plus de facilité pour communiquer avec ses amis, et noua avec adresse les fils d'une vaste conjuration. L'absence de Bonaparte était une circonstance favorable dont il s'empressa de profiter. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, il s'échappa de la maison où il est renfermé, se présente aux casernes, annonce aux soldats la mort du tyran : il se rend ensuite à la Force, d'où il fait sortir les généraux Guidal et Lahorie, et court à l'état-major de la place pour s'emparer du général Hullin. Pendant ce temps-là un bataillon de la garde de Paris, commandé par un officier nommé Soullier, occupait l'Hôtel de Ville ; quelques compagnies s'étaient dirigées du côté de la préfecture de police. Malet, arrivé auprès du général Hullin, lui annonce la mort de Bonaparte et la création d'un gouvernement provisoire ; comme ce général manifestait quelque méfiance, il lui tire un coup de pistolet. Arrêté aussitôt, et traduit le lendemain devant un conseil de guerre avec les généraux Guidal et Lahorie, il fut condamné à être fusillé, et subit la mort le 29 octobre 1812, avec un courage héroïque. L'abbé Lafon, qui avait partagé les dangers de cette conjuration, en publia une *Histoire avec des détails officiels*, Paris, 1814, in-8.

MALEVILLE (Guillaume de), prêtre, né à Domme, petite ville du haut Périgord, en 1699, s'est fait connaître par divers ouvrages pieux ou utiles à la religion ; voici la liste de ses ouvrages : *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence* ; *Devoirs du chrétien*, 1750, 4 vol. in-12 ; *Prières et bons propos pour les prêtres*, 1752, in-16 ; *la Religion naturelle et la révélation établies sur les vrais principes de la philosophie et de la divinité des Ecritures*, 1756 et 1758, 6 vol. in-12 ; *Mémoires sur la prétendue défense de la tradition orale* ; *Défense des lettres sur la pénitence*, 1750, in-8 ; *Histoire critique de l'éclectisme*, 1766, 2 vol. in-12 ; *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion catholique*, 1769, in-12.

MALEVILLE (Jacques, marquis de), pair de France, neveu du précédent, né à Domme, dans le Périgord, en 1741, mort en 1824, était avocat à Bordeaux. En 1791 il devint membre du tribunal de cassation, et entra au conseil des cinq-cents en 1795. Il combattit toutes les mesures contraires à la justice; et certes, il y avait alors du courage à tenir le langage de la raison. Sa réélection ayant été annulée, il resta sans fonctions jusqu'à l'établissement du consulat. A cette époque, il fit de nouveau partie du tribunal de cassation, dont il présida la section civile, et coopéra à la rédaction du *Code*. Jurisconsulte judicieux, il s'opposa au maintien du divorce et de l'adoption, et publia, à ce sujet, une brochure qui fit quelque sensation. Plus tard, il publia l'*Analyse de la discussion du Code civil au Conseil d'Etat*, 1804-1805, 4 volumes in-8. Cet ouvrage eut deux éditions, et fut traduit en allemand par Blonchard. Elu en 1806 à la dignité de sénateur, il vota pour la déchéance de Bonaparte, défendit l'acte constitutionnel qui avait été rédigé par le sénat, et fit paraître à cette occasion une brochure anonyme. Louis XVIII le nomma pair dans le mois de juin 1814. Maleville ne prit aucune part au gouvernement des cent-jours, et reçut en 1817 le titre de marquis. Sans être ministériel, il votait souvent en faveur du ministère.

MALEVILLE (Pierre-Joseph, marquis de), pair de France et conseiller à la cour de cassation, né en 1778 à Domme (Dordogne), mort à Paris en 1832, s'exerça quelque temps au barreau de Paris, puis entra dans la carrière administrative. Il se fit connaître de bonne heure par un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1805, in-8, qui obtint une mention honorable de l'Institut. Sous-préfet à Sarlat en 1804, il fut appelé en 1811 à la cour d'appel de Paris, en qualité de conseiller. Le 1^{er} avril 1814, il publia une *Adresse* au sénat, pour demander le rétablissement des Bourbons. Dans le mois de juin 1815, le département de la Dordogne le nomma membre de la chambre des représentants: il y fut de l'opposition. Après la bataille de Waterloo, il demanda, dans la séance du 23 juin, que l'on reconnût Louis XVIII: ce qui le fit dénoncer dans la séance du 30 suivant. Sous la restauration, il devint premier président des cours royales de Metz et d'Amiens, et conseiller à la cour de cassation. En 1824, il entra à la chambre des pairs, et parut pour la dernière fois à la tribune, le 27 mars 1832, afin de faire rejeter le projet de loi qui rétablissait le divorce; institution révolutionnaire contre laquelle son père s'était élevé en 1800, et qu'il avait essayé vainement d'exclure du Code civil. Maleville avait publié en 1816 les *Benjamites rétablis en Israël, poème traduit de l'hébreu*, in-8: l'original n'a jamais existé. La pensée morale de ce poème est que les hommes doivent conformer leurs sentiments au besoin de la concorde. Maleville travaillait depuis plusieurs années à un ouvrage important, qui allait être publié, lorsqu'il périt victime du choléra. Cet ouvrage a pour titre: *Conférence des Mythologies, ou les Mythes et les Mystères des différentes na-*

tions païennes, anciennes et modernes, ainsi que des cabalistes juifs et des anciens hérétiques, comparés ensemble et expliqués; il comporterait 8 vol. in-8.

MALEZIEU (Nicolas de), né à Paris en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences. Il fut un des enfants les plus précoces. A l'âge de quatre ans et presque sans maître il avait appris à lire et à écrire: à douze ans, il avait fini ses cours de philosophie, et, très-jeune encore, il savait le grec, le latin, l'hébreu, les mathématiques, l'histoire, les belles-lettres, et faisait des vers assez bons pour un savant. Le grand Bossuet et le duc de Montausier le connurent, ils apprécièrent aisément son mérite. Ces deux grands hommes, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage du public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé. Cette princesse, avide de savoir et propre à savoir tout, trouva dans sa maison le maître qu'il lui fallait. Les conversations devinrent instructives. On voyait Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspiraient des expressions qui approchaient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696, Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et deux ans après il entra à l'académie française. C'était l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Fallait-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête? il était lui-même auteur et acteur. Les *impromptu* coulaient de source; mais ces fruits de l'imagination étaient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Malezieu mourut en 1727. On a de lui: *Eléments de géométrie du duc de Bourgogne*, Trévoux, 1715, in-8. C'est le recueil des leçons données pendant quatre ans à ce prince, qui écrivait le lendemain les leçons de la veille. Elles furent assemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a à la fin quelques problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. On voit par plusieurs passages de cet ouvrage combien la philosophie de l'auteur était sage, et son attachement à la religion réfléchi et conséquent. « Notre raison, » disait-il, est réduite à d'étranges extrémités. La » raison nous démontre la divisibilité de la matière » à l'infini, et nous trouvons en même temps qu'elle » est composée d'indivisibles. Humilions-nous en- » core une fois, reconnaissons qu'il n'appartient pas » à une créature, quelque excellente qu'elle puisse » être, de vouloir concilier des vérités dont le Créa- » teur a voulu lui cacher la compatibilité. Ces dispo- » sitions nous rendront plus soumis aux mystères, » et nous accoutumeront à respecter des vérités qui » sont par leur nature impénétrables à notre esprit, » que nous venons de trouver assez borné, pour

» ne pouvoir pas même concilier des démonstrations mathématiques. » Plusieurs pièces de vers, chansons, lettres, sonnets, contes, lus dans les *Diversissements de Seeaux*, Trévoux, 1712 et 1715, in-12; on lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les Marionnettes de Brioché, et les *Amours de Ragonde*. Elle se trouve dans les *Pièces échappées du feu*, Plaisance, 1717, in-12.

MALFILATRE (Jacques - Charles - Louis de CLINCHAMP de), né à Saint-Jean de Caen en 1733, de parents peu favorisés des dons de la fortune, mort à Paris en 1767, cultiva les muses, et vécut presque toujours dans l'indigence qu'elles traînent souvent après elles. A peine sorti du collège, Malfilatre avait concouru pour le prix des *Palinods* de Rouen et de Caen, académies qui avaient pris ce nom, parce que les *poésies* qu'on y admettait devaient contenir l'éloge de l'Immaculée Conception, ou au moins de la sainte Vierge. Malfilatre obtint quatre fois le prix du *Palinod* de Rouen; la réputation que ces essais lui donnèrent le fit venir à Paris, où il continua de cultiver les lettres. « Ce jeune homme, dit Linguet, est mort malheureux et inconnu, quoique enrôlé dans la milice philosophique, mais n'ayant ni l'impudence qui se rend l'organe des mensonges, ni la bassesse qui dévore les outrages, et mène à l'académie; n'étant né qu'avec de la modestie et du talent, ses maîtres l'ont laissé languir et périr dans l'obscurité. Tandis qu'ils prônaient, qu'ils soudoyaient, qu'ils couronnaient les H., Malfilatre n'a jamais reçu d'eux aucune espèce de secours. Il est vrai que le lendemain de sa mort, d'A. et T. lui portèrent cent écus; et comme un mort n'a besoin que de *Requiem*, ils remportèrent prudemment la bourse: mais ils arrosèrent le cercueil... d'eau bénite. » Nous devons rétablir la vérité; car ces faits n'y sont pas conformes. La conduite imprévoyante de Malfilatre l'obligea de contracter de fréquentes et nombreuses obligations d'argent, et pendant quelque temps il se vit forcé de se cacher et même de changer de nom pour échapper à ses créanciers. Dans cette malheureuse situation une tapissière dont il était débiteur eut pitié de lui et le recueillit dans sa maison où il mourut. On a publié sous son nom en 1799 une traduction médiocre des *Métamorphoses d'Ovide*, qui n'est pas de lui. Miger a fait paraître, sous le titre de *Génie de Virgile*, 1810, 4 vol. in-8, 25 fr., le travail qu'avait fait Malfilatre sur le poète latin; on y trouve quelques morceaux pleins d'énergie et de verve. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées, Paris, 1805, in-12; 1812, 1823, 1825, in-8, 6 fr., pap. vél., 10 fr. Son poème de *Narcisse dans l'île de Vénus*, *ibid.*, 1769, 1790, 1795, in-8, fig., 3 à 4 fr., ou 1813, in-18, offre des détails heureux; mais l'invention en est médiocre. Les mœurs de l'auteur étaient douces et simples, son caractère timide; et, par une suite naturelle de ce caractère, il fuyait le grand monde et aimait la solitude. On trouve dans les Recueils palinodiques de Caen et de Rouen des *Odes* de Malfilatre, qui étin-

cellent de strophes vives et sublimes. Les *Observations critiques* par Clément, et le *Journal* de Pallissot, contiennent aussi quelques fragments de poésies, et de morceaux d'imitation des Géorgiques de Virgile, qui font regretter Malfilatre.

MALHERBE (François de), poète français, né à Caen, vers l'an 1555, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Après avoir servi quelque temps sous les ordres de Henri de Provence, il porta les armes dans les troupes de la ligue. Ce n'était pas dans cette carrière qu'il devait s'illustrer. Au retour de la paix, il commença sa réputation par l'ode sur *l'arrivée en France de Marie de Médicis*. Il avait déjà publié, en 1587, un poème intitulé *les Larmes de saint Pierre*, traduit de l'italien de Tansillo, qu'il désavoua plus tard comme peu digne de lui. Henri IV lui demanda des vers et en fut tellement content qu'il lui fit une pension. Malherbe vint à la cour où il fut le *poète des princes* et le prince des poètes. Il s'était marié en Provence avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Ses enfants moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par de Piles, gentilhomme provençal, il voulut, à l'âge de 73 ans, se battre contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit: « C'est pour cela que je veux me battre; je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. » On vint à bout de le calmer, et, de l'argent qu'il consentit à prendre pour ne pas poursuivre de Piles, il fit élever un mausolée à son fils. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parents. Il plaida toute sa vie contre eux. Un de ses amis le lui ayant reproché: « Avec qui donc voulez-vous que je plaide? lui répondit-il; avec les Turcs et les Moscovites, qui ne me disputent rien? » L'humeur le dominait absolument, et cette humeur était brusque et violente. Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie. Malherbe aimait à réciter ses productions, et s'en acquittait si mal, que personne ne l'entendait. Il fallait qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une strophe de quatre vers. Aussi le cavalier de Marini disait-il de lui: « Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec. » Racan ayant osé lui représenter que la faiblesse de sa voix et l'embarras de sa langue l'empêchaient d'entendre les pièces qu'il lui lisait, Malherbe le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Ce poète eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis voulait aussi l'être d'Apollon; il avait fait quelques mauvais vers, qu'il croyait excellents; il les montra à Malherbe, et en obtint pour toute réponse cette dureté cruelle: « Avez-vous eu l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu? A moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule. » Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour diné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un sermon

qu'il devait prêcher : « Dispensez-m'en , lui répond » le poète d'un ton brusque , je dormirai bien sans » cela. » L'avarice était un autre défaut dont l'ânie de Malherbe fut souillée. On disait de lui « qu'il de- » mandait l'aumône le sonnet à la main. » Son appartement était meublé comme celui d'un vieux avare. Faute de chaises , il ne recevait les personnes qui venaient le voir que les unes après les autres ; il criait à celles qui heurtaient à la porte : « At- » tendez , il n'y a plus de sièges. » Sa licence était extrême lorsqu'il parlait des femmes. Rien ne l'affligeait plus dans ses derniers jours que de n'avoir plus les talents qui l'avaient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectait pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens , disait-il » ordinairement , n'en ont point d'autre que celle » de leur prince. » Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône , en l'assurant qu'ils prieraient Dieu pour lui , il leur répondait : « Je ne vous crois » pas en grande faveur dans le ciel ; il vaudrait » mieux que vous le fussiez à la cour. » Il refusait de se confesser , dans sa dernière maladie , par la raison qu'il n'était accoutumé de le faire qu'à Pâques. Une heure avant de mourir , il reprit sa garde d'un mot qui n'était pas bien français. On ajoute même que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions plates et triviales , le moribond l'interrompit en lui disant : « Ne m'en parlez plus , votre mauvais style » m'en dégoûterait. » Ce poète singulier , d'une humeur caustique , dure , fière et bizarre , et d'un caractère sinistre , mourut en 1628 , sous le règne de Louis XIII , ayant vécu sous six rois. Ses *OEuvres* consistent en *Odes* , *Stances* , *Sonnets* , *Épigrammes* , *Chansons* , etc. Ce qui éternise sa mémoire , c'est d'avoir , pour ainsi dire , fait sortir la langue française de son berceau. Semblable à un habile maître qui développe les talents de son disciple , il saisit le génie de la langue française , et en fut en quelque sorte le créateur. « Son nom , dit la Harpe , marqua la seconde époque de notre langue. Marot n'avait réussi que dans la poésie galante et légère ; Malherbe fut le premier modèle du style noble , et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme , les mouvements et les tournures. Né avec de l'oreille et du goût , il connut les effets du rythme , créa une foule de constructions poétiques adaptées au génie de notre langue. Il nous assigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient , et montra comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. Tout ce qu'il nous apprit , il ne le dut qu'à lui-même ; et au bout de deux cents ans on cite encore nombre de morceaux de lui , qui sont d'une beauté à peu près irréprochable. » Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont : celle de Saint-Marc , Paris , 1757 , in-8 , 8 à 10 fr. , pap. fort , 12 à 15 fr. , pap. de Holl. , 42 fr. Cette édition est enrichie de notes intéressantes , de pièces curieuses et d'un beau portrait de l'auteur , au bas duquel on lit ce demi-vers de Boileau :

Enfin Malherbe vint...

Ibid. , 1764 , pet. in-8 , 6 à 9 fr. ; ibid. , 1797 , gr.

in-4 , pap. vél. , 15 à 24 fr. ; ibid. , 1815 , in-8 , 5 f. , pap. vél. , 15 fr. ; ibid. , 1822 , 2 vol. in-8 , 17 fr. , pap. vél. , 26 fr. , gr. raisin vél. , 59 fr. ; cette édition renferme les lettres de Malherbe ; ibid. , 1825 , 2 vol. gr. in-8 , pap. vél. , 16 fr. , pap. jés. vél. , 42 fr. Ginguené avait écrit sur Malherbe un commentaire qui n'a pas été imprimé. Roux-Alphesan a publié des *Recherches biographiques sur Malherbe* , Aix , 1825 , broch. in-8.

MALINGRE (Claude) , sieur de Saint-Lazare , né à Sens vers 1580 , mort vers l'an 1653 , a travaillé beaucoup , mais avec peu de succès , sur l'histoire romaine , sur l'histoire de France et sur celle de Paris. C'était un auteur famélique , qui publiait le même ouvrage sous plusieurs titres différents , et qui avec toutes ses ruses parvenait difficilement à les vendre. Tout ce que nous avons de lui est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches ; car il est aussi inexact dans les faits qu'incorrect dans le style. Le moins mauvais de tous ses livres est son *Traité de la loi salique , armes , blasons et devises des Français* , etc. , Paris , 1614 ou 1618 , pet. in-8 , fig. , 4 à 6 fr. , parce qu'il y cite ses garants. Ses autres écrits sont : *Histoire de la rébellion excitée en France par les rebelles de la religion prétendue réformée de 1620-28* , ibid. , 1622-29 , 6 vol. in-8 , 31 fr. ; les deux premiers volumes ont aussi paru sous les titres suivants : *Histoire générale des derniers troubles* , etc. ; *Intrigues et guerres civiles de France* , etc. , les quatre derniers sont intitulés : *Histoire de notre temps* ; *Histoire de Louis XIII* , ib. , 1616 , in-4 ; *les Annales et les antiquités de la ville de Paris* , ib. , 2 vol. in-fol. Il a donné de nouvelles éditions augmentées , des mémoires de Franç. de Boyvin , baron de Villars , et du *Trésor des historiens de France de Gil. Corrozet* : il a continué l'*Histoire de l'hérésie* , par Florimond de Raimond , l'*Histoire romaine* de Cocffeteau , et l'*Histoire des derniers troubles* , par P. Matthieu. (On trouvera le titre de ses autres productions dans les *Mémoires* de Nicéron , tom. 44 , et dans la *Bibliothèque historique de la France* , tom. 3.)

MALLEMANS : il y a eu quatre frères de ce nom , tous les quatre natifs de Beaune , d'une ancienne famille , et auteurs de divers ouvrages. — Le premier , *Claude* , entra dans l'Oratoire , d'où il sortit peu de temps après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collège du Plessis à Paris , et fut un des plus grands partisans de celle de Descartes. Dans la suite , la pauvreté le contraignit de se retirer dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales , où il mourut en 1723 , à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont : le *Traité physique du monde , nouveau système* , 1679 , in-12 ; *Le fameux problème de la quadrature du cercle* , 1684 , in-12 ; la *Réponse à l'Apothéose du Dictionnaire de l'académie* , etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connaissances. — Le second était chanoine de Sainte-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie. — Le troisième , *Etienne* , mourut à Paris en 1716 , à plus de 70 ans , laissant quelques poésies. — Le qua-

trième, Jean, d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Écriture sainte; *Traduction française* de Virgile, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poète, dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare; *Histoire de la Religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, Paris, 1704, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un style languissant; *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'Évangile de saint Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage *l'Histoire de l'éternité*, et cette expression énergique a un sens très-vrai, relativement à l'ouvrage commenté; mais ce commentaire est plein de singularités et de rêveries. Malleman était un savant d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres.

MALLEOLUS (Félix), né en 1389, chanoine et chantre de Zurich en 1428, a laissé : *Dialogus de nobilitate et rusticitate*, etc., in-fol., goth.; *Tractatus contra validos mendicantes*, *Beghardos et Beghinas*, etc., Basil., 1497, in-fol., goth., pleins de plaisanteries sans finesse et sans goût, comme sans logique et sans raison. L'auteur de *l'Ami des hommes* a très-bien prouvé que les moines mendiants étaient une grande décharge et aisance pour la société; et qu'en se réduisant à vivre d'aumônes, ils élargissaient et enrichissaient le champ abandonné à leurs concitoyens. Malléolus était un esprit inquiet et tracassier, tant en matière de religion qu'en matière civile. Il fut mis en prison à Zurich, comme criminel d'état; il avait tout l'esprit des nouvelles sectes, et doit être regardé comme un avant-coureur de Luther et de Calvin, comme un disciple de Wicléf et de Hus. Il mourut en 1457.

MALLET (Charles), né en 1608 à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand vicaire de Rouen, mourut en 1680, durant la chaleur des disputes où il était entré avec Arnauld, à l'occasion de la Version du nouveau Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont : *Examen de quelques passages de la Version du nouveau Testament*, etc., 1667, in-12. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté; *Traité de la lecture de l'Écriture sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir des inconvénients. Si la lecture des livres sacrés, et particulièrement celle du nouveau Testament est en général très-avantageuse, il y a aussi beaucoup de passages dont les ignorants ou les esprits mal disposés peuvent abuser, puisque dès le temps de saint Pierre, les

hommes faibles et peu instruits, comme dit cet apôtre, trouvaient dans les Epîtres de saint Paul de quoi s'égarer. Il faut donc en cela, comme dans les meilleures choses, de la circonspection, des modifications et des exceptions raisonnables, qu'on doit abandonner au jugement des pasteurs des âmes. (V. ALGASIE, ARUNDEL, EUSTOCHIUM, MARCELLE, PRODICUS.) *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la nouvelle Défense du nouveau Testament de Mons* : ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8. Arnauld répondit à ces écrits d'une manière qui ne fit pas plus d'honneur à sa modération qu'à sa théologie et à sa logique.

MALLET (Alain MANESSON), né à Paris vers 1630, et mort vers 1706, fut ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV. Il était habile dans sa profession et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages : *Les Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, Paris, 1671 ou 1685, 3 vol. in-8, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressants; *Description de l'univers*, ibid., 1683, 5 vol. in-8, fig. Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avait beaucoup voyagé et avait levé lui-même les plans qu'il a fait graver dans son livre, les curieux ne sont pas fâchés de l'avoir dans leur bibliothèque; la *Géométrie pratique*, ibid., 1702, 4 vol. in-8, avec 100 pl.; elle était assez bonne pour le temps.

MALLET (Edme), né à Melun en 1713, occupa une cure auprès de sa ville natale jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour y être professeur de théologie dans le collège de Navarre. Il était docteur agrégé de cette maison. L'ancien évêque de Mirepoix, Royer, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat à Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avait accusé de jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la *Gazette ecclésiastique* l'accusait d'impiété. L'abbé Mallet ne méritait ni l'une ni l'autre de ces imputations. Il mourut à Paris en 1755. Ses principaux ouvrages sont : *Principes pour la lecture des poètes*, 1745, 2 vol. in-12; *Essai sur l'étude des belles-lettres*, 1747, in-12; *Essai sur les bienséances oratoires*, 1753, in-12; *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, 3 vol. in-12; *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien d'Avila*, 1757, 3 vol. in-4, 10 à 12 fr. L'abbé Mallet se borne, dans ses ouvrages sur les poètes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Les leçons de la morale chrétienne sont très-bien fondées avec les règles de la littérature; attention très-importante et du plus grand effet, quand on veut instruire la jeunesse. Le style de ces différents écrits est net, facile, sans affectation. Il s'était engagé à donner à l'Encyclopédie les articles de la *théologie* et des *belles-lettres*; il en a effectivement fourni

plusieurs : mais s'il a su éviter les écueils du faux bel-esprit et de la fausse philosophie, dans lesquels ont donné ses associés, il eût été prudent de ne pas se joindre à eux, de ne pas mêler son travail avec le leur, et de ne point accrédi-ter par de bons articles une compilation informe et mauvaise, dirigée principalement contre la religion. (*Voy.* DIDEROT.) Le même reproche a été fait depuis à Bergier, et les esprits justes l'ont trouvé bien fondé. *L'Eloge de Mallet* est imprimé à la tête du 6^e volume de l'Encyclopédie, in-fol.

MALLET (Paul-Henri), né en 1730 à Genève, où il mourut en 1807, fut nommé professeur royal de belles-lettres à l'académie de Copenhague. Il devint ensuite résident du landgrave de Hesse-Cassel, auprès des républiques de Berne et de Genève. Après avoir refusé de se charger de l'éducation de Paul I^{er}, il s'attacha à lord Mount-Stuart, qu'il accompagna en Italie, et ensuite en Angleterre, où il reçut un favorable accueil à la cour; la reine le chargea même de lui faire connaître les nouvelles littéraires du continent. La révolution de Genève lui enleva presque toute sa fortune; mais le gouvernement français vint à son secours. Mallet a cultivé l'histoire avec succès. Ses ouvrages en ce genre se font remarquer par la sagesse de la critique et l'élégance du style. Nous citerons : une *Relation de son voyage en Suède*, 2 vol. in-4; *Histoire de Hesse jusqu'au dix-septième siècle*, 3 vol. in-8; *Histoire de la maison de Brunswick jusqu'à l'accession de cette maison au trône d'Angleterre*, 3 vol. in-8; *Histoire des Suisses dès les temps les plus anciens jusqu'au commencement de la dernière révolution*, Genève, 1803, 4 vol. in-8; *Histoire de la ligue anséatique, depuis son origine jusqu'à sa décadence*, 1805, 2 vol. in-8. Son ouvrage le plus remarquable est *l'Histoire de Danemark*, qui a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de 1787; elle arrive jusqu'au dix-huitième siècle. L'introduction qui la précède renferme un précis très-intéressant de l'ancienne mythologie des peuples du Nord.

MALLET-DUPAN (Jacques), écrivain politique, né à Genève en 1749, perdit son père à l'âge de 10 ans; néanmoins il reçut une éducation soignée. Il avait 23 ans lorsqu'il fut présenté à Voltaire, qui lui reconnut des talents, et le plaça près du langrave de Hesse Cassel, en qualité de professeur de littérature française. Son caractère indépendant ne pouvant supporter les habitudes des cours, il ne resta que quelques mois auprès de ce prince. Il avait publié à Cassel un discours intitulé : *De l'influence de la philosophie sur les lettres*. Attiré à Londres par la réputation du fameux Linguet, qui y était exilé, il proposa à ce dernier de rédiger avec lui les *Annales politiques*. L'association eut lieu; mais elle ne dura pas longtemps. Linguet fut mis à la Bastille en septembre 1779. Mallet continua les *Annales politiques*, en y substituant le titre de *Mémoires politiques, historiques et littéraires, sur l'état présent de l'Europe*; il en publia en effet cinq volumes à Genève. Le succès n'ayant pas répondu à son attente, il abandonna l'entreprise. En 1782 il fit paraître sur

la révolution de Genève un écrit qui excita le mécontentement de tous les partis. Ne pouvant plus rester dans cette ville, il se rendit à Paris, où il ne tarda pas à obtenir le privilège d'un *Journal historique et politique de Genève*. Ce journal fut accueilli de la manière la plus favorable : l'auteur y introduisit des recherches statistiques, et des considérations diplomatiques, à l'exemple des publicistes anglais et allemands; ce qui n'avait point encore été fait en France. On y remarquait non-seulement de l'étendue dans les vues, mais encore une grande indépendance, malgré la censure ministérielle. Son système politique était simple; il voulait une monarchie appuyée sur les lois et tempérée par une aristocratie sage. Lorsqu'en 1787 les troubles de la Hollande eurent amené l'invasion de ce pays par les Prussiens, le gouvernement français essaya de soutenir les patriotes armés contre la maison d'Orange. Mallet blâma la conduite du ministère français, et prétendit qu'on allait commettre la même faute qui avait été faite lors de la guerre des Etats-Unis. L'article, avant d'être imprimé, devait être soumis à la censure de Vergennes. Ce ministre le supprima et en renvoya un autre rédigé dans un sens tout à fait opposé, avec l'injonction de l'insérer dans le journal. Mallet se hâta d'aller auprès du ministre et de lui rapporter le privilège de son journal. Etonné de cette résolution, de Vergennes lui dit : *Je ne reprends point ce que j'ai si bien placé; je sacrifierai mon article, vous sacrifierez le vôtre, et nous resterons bons amis*. Cette manière de terminer cette querelle était honorable pour le ministre et pour le journaliste. En 1788 le *Mercur de France* fut réuni au *Journal historique et politique de Genève*; seulement ce dernier mot fut supprimé dans le titre. La rédaction de la partie politique de ce journal n'avait pas présenté jusqu'alors de grandes difficultés; mais les orages qui menaçaient la France ne tardèrent pas à rendre cette tâche périlleuse. Mallet, dont les opinions monarchiques n'étaient pas équivoques, se trouva dans une position dangereuse. Si l'on ajoute foi à ses plaintes, il essuya 115 dénonciations, 3 décrets de prises de corps, 2 appositions de scellés, 4 assauts dans sa maison et la confiscation de tous ses biens. Il ne pouvait continuer son journal qu'avec la plus grande peine; il recevait à chaque instant des injonctions d'écrire dans le sens de la révolution. Cependant le roi, persuadé de la pureté de ses sentiments, l'honorait de son estime, et le regardait comme un homme capable de le servir dans les projets les plus importants. Il lui donna, au mois de mai 1792, une mission secrète auprès de l'empereur et du roi de Prusse; Mallet s'en acquitta avec succès. Les révolutions se succédèrent avec tant de rapidité, qu'il lui fut impossible de rentrer en France. Il se retira à Genève et ensuite à Berne. Il était dans cette dernière ville, lorsqu'il inséra dans la *Quotidienne* un article dans lequel il attaquait avec beaucoup de force la conduite de Bonaparte, qui venait d'envahir l'Italie. Ce général intima au grand conseil de Berne l'ordre d'exiler Mallet; ce qui fut exécuté. Il se retira à Fribourg en Brisgau, d'où il passa en

Angleterre vers la fin de 1799. Il publia à Londres le *Mercuré britannique*. Le ministère ne lui témoigna pas d'abord un grand intérêt ; Mallet en fut amplement dédommagé par le succès prodigieux qu'obtint son journal : cet écrit fut bientôt entre les mains de tout le monde ; et son auteur vit augmenter sa réputation de publiciste , malgré quelques erreurs et des méprises qui venaient du défaut de renseignements précis. Mallet-Dupan souffrait depuis longtemps de la poitrine ; le séjour de l'Angleterre aggrava son mal , et il mourut en 1800 à Richmond. Le gouvernement anglais , qui s'était montré indifférent au mérite de l'écrivain politique , vint après sa mort au secours de sa famille. M^{me} Mallet obtint une pension , et son fils fut placé avantageusement. Outre les journaux dont nous avons déjà parlé , on a de Mallet : *Discours de l'influence des lettres sur la philosophie* , Cassel , 1776 , in-8 ; *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques* , Londres , 1775 , in-12 ; *Mémoires historiques , politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe* , Genève (Paris) , 1779-82 , 5 vol. in-8 ; *Considérations sur la nature de la révolution française , et sur les causes qui en prolongent la durée* , Londres , 1793 , in-8 ; *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français* , Hambourg , 1796 , in-8. Les ouvrages de cet auteur se font remarquer par un style ferme et énergique ; mais on doit y reprendre des métaphores multipliées , et un usage trop fréquent d'épithètes dures et injurieuses.

MALLEVILLE (Claude de) , poète français , né en 1597 à Paris , l'un des premiers membres de l'académie française , mourut en 1647. Il avait été secrétaire du maréchal de Bassompierre , auquel il rendit de grands services dans sa prison. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. Malleville avait un esprit assez délicat , et un génie heureux pour la poésie ; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le sonnet intitulé la *Belle matineuse* est celui de ses ouvrages dont on a le plus parlé. Ses poésies consistent en *Sonnets* , *Stances* , *Elégies* , *Epigrammes* , *Rondeaux* , *Chansons* , *Madrigaux* , et quelques *Paraphrases* de plusieurs psaumes. Elles ont été imprimées en 1649 , à Paris , in-4 , et en 1659 , in-12. Il avait aussi du talent pour les vers latins , et traduisit de l'italien deux tragédies , *Stratonice* et *Almerinde*. On croit qu'il eut part aux *Mémoires* de Bassompierre ; mais il n'en est pas l'éditeur , puisqu'ils furent imprimés en 1663 , c'est-à-dire 16 ans après sa mort.

MALLINKROT (Bernard de) , savant philologue du xvii^e siècle , doyen de l'église cathédrale de Munster , donnait à l'étude une partie de la nuit , et passait le jour à se divertir. L'empereur Ferdinand le nomma à l'évêché de Ratzbourg , et quelque temps après il fut élu évêque de Minden ; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition était extrême : il voulut se faire élire , en 1650 , évêque de Munster ; mais n'ayant pu réussir , il s'éleva contre le nouveau

prélat , et suscita des séditions jusqu'en 1655 , qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. Cependant , aidé par le peuple émeuté , il s'enfuit dans le comté de Marck où il demeura deux ans ; mais il eut l'imprudence de revenir dans son pays natal. L'évêque de Munster le fit aussitôt arrêter et conduire au château d'Ottenstein , où on lui donna des gardes (1657). Mallinkrot mourut dans ce château en 1664 , regardé comme un génie inquiet , et un homme fier et hautain. On a de lui : *De ortu ac progressu artis typographicæ* , Cologne , 1639 ou 1640 , in-4 ; réimprimé dans les *Monumenta typographica* , de Wolf , tom. 1^{er} , pag. 547. Mallinkrot est le premier qui ait traité judicieusement l'histoire de l'imprimerie. *De naturâ et usu litterarum , cum notis* ; Munster , 1638 , in-8 , ibid. , 1642 , in-4 ; *De Archicancellariis et cancellariis S. R. Imperii , etc.* , ibid. , 1640 , in-4 ; Iéna , 1666 , 1715 , in-4. Cette dernière édition est ornée d'une préface historique , par Gott. Struve , qui contient des détails intéressants sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches.

MALMESBURY (William SOMMERSET , plus connu sous le nom de Guillaume de) , bénédictin anglais du xii^e siècle , s'attacha surtout à l'histoire de son pays ; et ses ouvrages en ce genre sont estimés pour l'exactitude des recherches , la clarté du style , et l'esprit de critique , inconnu à ses contemporains. Ils ont été publiés , par H. Savile , dans le recueil intitulé : *Anglicarum rerum scriptores post Bedam* , Londres , 1596 ; Francfort , 1601 , in-fol. et ont pour titres : *Regalium sive de rebus gestis regum anglorum lib. v* ; *De historia novellâ lib. II* (de 1127 à 1143). *De gestis Pontificum anglorum lib. IV* ; *De Pontificibus Anglorum lib. v* : ce cinquième livre , échappé aux recherches de Savile , a été inséré par H. Warton dans le tom. 2 de l'*Anglia sacra*.

MALOUET (Pierre-Victor) , né à Riom en 1740 , mort en 1814 , était intendant de la marine à Toulon , lorsque les troubles révolutionnaires vinrent à éclater. Député aux états généraux de 1789 , quoiqu'il parût désirer quelques réformes dans le gouvernement , il fut toujours sincèrement attaché à la cause de la monarchie. Le roi l'appela à ses conseils , où il redoubla d'efforts pour retarder la chute du trône , jusqu'à la journée du 10 août 1792. Après avoir échappé aux massacres de septembre , il passa à Londres , d'où il écrivit au conseil exécutif , pour obtenir la permission de venir défendre Louis XVI , au péril de sa vie. La convention passa à l'ordre du jour , et pour toute réponse inscrivit le courageux pétitionnaire sur la liste des émigrés. Rentré en France vers 1801 , l'ancien serviteur des Bourbons siégea au conseil d'état impérial , et prodigna des louanges à Bonaparte , qui l'exila pourtant vers 1812. Ministre de Louis XVI , il le fut aussi de Louis XVIII , auquel il dut le portefeuille de la marine. Malouet avait toujours eu beaucoup de goût pour les lettres , qu'il cultiva au milieu des travaux de son administration , et il laissa plusieurs écrits sur les colonies et l'esclavage des nègres.

MALOUIN (Paul-Jacques), né à Caen en 1701, mourut à Paris en 1778. Il avait été professeur de médecine au collège royal, médecin ordinaire de la reine, et membre de la société royale de Londres, et de l'académie des Sciences de Paris. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de chimie*, Paris, 1734, in-12; *Chimie médicale*, ibid., 1755, 2 vol. in-12 : livre plein de choses curieuses, et écrit d'un style qui fait autant d'honneur à l'académicien, que le fond même en fait au savant; mais peut-être l'auteur montra-t-il trop de goût pour les préparations chimiques; les *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, dans le recueil que l'académie des Sciences a publié sur les arts et métiers; il est auteur des articles de *Chimie*, insérés dans les deux premiers volumes de l'Encyclopédie. On trouve son éloge par Condorcet dans le *Recueil de l'académie des Sciences*. — De la même famille était Charles MALOUIN, docteur agrégé en médecine dans l'université de Caen, mort en 1718, à 23 ans, dont on a un *Traité des corps solides et des fluides*, Paris, 1718, in-12.

MALPIGHI (Marcel), médecin et célèbre anatomiste, vit le jour à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, en 1628. Ses talents lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville en 1656. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, l'appela ensuite à Pise. L'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine à Messine, en 1662, et retourna encore à Bologne quatre ans après. La société royale de Londres se l'associa en 1669. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avait connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII, l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Ce savant était d'un caractère sérieux et mélancolique. On sait que les personnes de ce tempérament sont constantes au travail. Dès qu'il voulait savoir quelque chose, il se donnait avec plaisir toutes les peines nécessaires pour l'apprendre. Quoiqu'il aimât la gloire, il était modeste au milieu des éloges que son mérite lui procurait. Sa santé était très-délicate, et il eut besoin, pendant toute sa vie, des ressources de son art pour la ménager ou pour la rétablir. Malpighi mourut à Rome en 1694, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'était beaucoup occupé de l'anatomie, mais aussi qu'il était peu versé dans les belles-lettres; sa diction est mauvaise et difficile à comprendre. Les principaux sont : *Anatome plantarum, cui subjungitur appendix, de ovo incubata*, Lond., 1675-79, 3 tom. in-fol., fig., 10 à 15 fr.; *Opera omnia*, Lond., 1686-87, 2 vol. in-fol., fig., 15 à 20 fr.; Lugd.-Bat. 1687, 2 vol. in-4, fig.; il faut y joindre : *Opera posthuma, quibus præfixa est ejusdem vita à se ipso scripta*, Lond., 1697, in-fol., cum 20 tab.; Venetiis, 1743, in-fol. fig. Ce savant homme n'était pas égoïste; il ne rougissait point d'attribuer la plupart de ses découvertes à son ami Borelli, qu'il avait connu à Pise. L'éloge de Malpighi se trouve dans les *Décades* de Fabroni.

MALTE-BRUN (Conrad), dont le véritable nom était Malte-Conrad BRUNN, né en 1775 dans le Jutland, en Danemark, mort à Paris en 1826, était destiné à l'état ecclésiastique; mais, au lieu de se livrer à des études sérieuses, il rédigea un *Journal des théâtres*. Ayant publié, en 1796, le *Catéchisme des aristocrates*, pamphlet virulent contre la noblesse et contre les souverains coalisés pour faire la guerre à la France, il dut s'expatrier. A Hambourg, il se fit chef d'une association dite de *Scandinaves unis*, dont le but était de former une république fédérative des trois royaumes de Suède, de Danemark et de Norwége. Il paraît qu'il avait choisi douze prosélytes qui, comme autant d'apôtres, allaient répandre les nouvelles doctrines dans les différentes parties du Nord. Poursuivi par les tribunaux de Copenhague, Malte-Brun fut condamné, par contumace, au bannissement perpétuel des États du Danemark. Il vint alors à Paris, et son premier soin fut de se faire affilier à une loge de *franc-maçons*, qui lui procura d'utiles protecteurs dans sa carrière littéraire en France. Rédacteur du *Journal de l'Empire*, il en prit sans peine l'esprit, et paya son tribut d'éloges à Bonaparte. Malte-Brun possédait à fond la géographie, et coopéra, sous la direction de Mentelle, à la *Géographie mathématique, physique et politique*, 16 vol. in-8, avec *Atlas*. Après avoir publié un *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, 1 vol. in-8, il fit paraître un ouvrage périodique intitulé *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, qui eut beaucoup de succès. Quelques démêlés avec les propriétaires du *Journal de l'Empire* lui firent perdre sa place de rédacteur, et de ce moment il publia un journal pour son compte, le *Spectateur*. Il ne cessait pas pour cela de songer à régénérer le Nord; mais, ses efforts échouant de ce côté, il s'occupa aussi inutilement d'une nouvelle colonie en Amérique. Sur ces entrefaites parut son *Précis de Géographie universelle*, 5 vol. in-8. Lors de la restauration, Malte-Brun travailla pour la *Quotidienne*, et sut aussi en saisir la couleur. Quand le débarquement de Bonaparte à Cannes contraignit Louis XVIII à se retirer à Gand, il fit paraître l'*Apologie* de ce monarque (1815). Au retour du roi, il travailla de nouveau au *Journal des Débats*, qu'il enrichit d'articles savants, critiques, littéraires et politiques. Le fond de son caractère était obligeant et bon : on croit même que, vers ses dernières années, il avait sérieusement modifié ses premières idées d'indépendance. On a de lui : *Géographie mathématique, physique et politique*, qu'il publia conjointement avec Mentelle, Paris, 1803-07, 16 v. in-8, avec atlas, in-fol., 122 fr. et avec les cartes coloriées, 180 fr.; *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, ib., 1807, in-8, 6 f.; ib., 1830, 2 v. in-8, avec 2 cartes col., 15 fr.; *Voyage de Cochinchine par les îles de Madère, de Ténériffe et du cap Vert*, traduit de l'anglais de Barrow, avec notes et additions, ib., 1807, 2 v. in-8 et atlas in-4, 15 à 18 fr.; *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, ibid., 1808-15, 25 vol. in-8, fig.; *Nouvelles annales des voyages*, ibid., 1817-26,

30 v. in-8, seconde série (commençant en juillet), 1826 à 1833 inclusivement, 30 vol. in-8, ensemble 300 à 350 fr. Les annales ont été publiées avec Eyriès, Klaproth, et Larenaudière, etc.; une édition, avec des notes, de l'*Histoire de Russie*, par Levesque, 1812, 8 vol. in-8, et atlas in-4; *Précis de géographie universelle*, ibid., 1810-29, 8 vol. in-8, et atlas de 80 cartes; ibid., 1831 et ann. suiv. 12 vol. in-8, et atlas de 72 cartes, 90 à 100 fr.; les *Partis, esquisse morale et politique, ou les Aventures de sir Charles Credulous à Paris pendant l'hiver de 1817*, ibid., 1818, in-8, 4 fr.; *Tableau politique de l'Europe au commencement de 1821*, ibid., 1821, in-8, 3 à 4 fr.; *Traité de la légitimité considérée comme base du droit public de l'Europe chrétienne*, ibid., 1824, in-8, 6 fr.; *Mélanges scientifiques et littéraires, ou Choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire*, ibid., 1828, 3 vol. in-8, 18 fr.

MALTHUS (Thomas-Robert), célèbre économiste anglais, membre de la Société royale de Londres et associé de l'Institut de France, mort à Bath en 1835, âgé de 69 ans, se fit connaître par un *Essai sur le principe de la population, ou Vue de ses effets anciens et présents sur le bonheur de l'humanité, avec des recherches sur les moyens de diminuer les maux qu'elle occasionne*, 1798, in-8 : ouvrage dont le mérite fut si généralement apprécié, qu'il eut en très-peu de temps cinq éditions; la dernière est de 1817, 3 vol. in-8. Il fut traduit en français sur la 4^e édition, par P. Prevost, professeur de physique à Genève, 1803, 3 vol. in-8. Néanmoins le système de l'auteur fut combattu par plusieurs écrivains anglais et allemands. En 1804, Malthus créa une chaire d'économie politique dans le Collège de la Compagnie des Indes du Hertfordshire. Parmi les nombreuses publications qui suivirent l'*Essai sur la population*, la plus importante est *Principes d'économie politique*.

MALUS (Etienne-Louis), major du génie et savant physicien, auquel on doit l'importante découverte de la *polarisation de la lumière*, naquit à Paris le 25 juillet 1775. Élève de Monge, il fit partie de l'expédition d'Égypte. Malus était membre de la Société d'Arcueil; de l'Institut, auquel il fournit d'excellents *Mémoires*; de la Société royale de Londres : il allait être nommé directeur de l'école polytechnique, lorsqu'il mourut en 1812.

MALVASIA (Charles-César), noble bolonais et chanoine de la cathédrale, né en 1616, mort dans sa ville natale en 1693, cultiva les arts et les lettres. Nous lui devons *Felsina pittrice, vite de' pittori Bolognesi*, Bologna, 1678, 2 vol. in-4, fig., 12 à 15 fr.; il faut joindre à cet ouvrage le suivant : *Vite de' pittori Bolognesi non descritte nella Felsina pittrice, da Luigi canonico Crespi*, Roma, 1769, in-4, fig., 8 à 12 fr. Le comte Malvasia y fait paraître un peu trop d'enthousiasme; mais ce sentiment est pardonnable dans un compatriote. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. Cependant on ne put jamais le laver de la tache d'avoir porté un jugement insensé contre Raphaël, le prince de la peinture. *Marmora fel-*

sinea illustrata, Bononiae, 1690, pet. in-fol., fig., 8 fr. C'est un recueil d'inscriptions découvertes à Bologne ou dans les environs; les explications que Malvasia en donne, sont pleines d'érudition. La liste de ses ouvrages se trouve dans les *Notizie degli scrittori bolognesi*, d'Orlandi, p. 80.

MALVENDA (Thomas), dominicain, né à Xativa en 1566, professa dans son ordre la philosophie et la théologie avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étaient échappées dans son *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre, commission dont il s'acquitta avec discernement. Il mourut à Valence en Espagne, en 1628. Ses ouvrages sont : *De Antichristo libri xi*, Rome, 1603, Valence, 1621, Lyon, 1647, in-fol.; *Commentaria in sacram scripturam uná cum nova de verbo ad verbum ex hebræo translatione, variisque lectionibus*, Lyon, 1650, 5 vol. in-fol. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour l'intelligence du sens littéral, quoique la traduction, un peu barbare, ait souvent besoin d'être éclaircie par les notes marginales qui l'accompagnent. Son *Traité de l'Antechrist* renferme quelques idées qui pourraient être appuyées sur des preuves plus solides.

MALVEZZI (Virgilio, marquis de), né en 1599 à Bologne, de parents illustres, savait les belles-lettres, la philosophie, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques et même la théologie. Il servit avec distinction dans les armées de Philippe IV, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations, et le nomma son ambassadeur en Angleterre. Il réussit dans ces deux genres. Il mourut à Bologne en 1654, laissant divers écrits : *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1622 ou 1635, in-4; *Opere istoriche et politiche*, Genève, 1635, 1656; Venise, 1662, 2 vol. in-12; *Ragioni per le quali letterati credono di non potersi avanzare nelle corti*, etc., publié par Mascardi, dans ses *saggi academici*, etc., Venise, 1630, in-4. Ces écrits lui firent un nom. On trouvera le titre des autres ouvrages de Malvezzi dans Orlandi, *Notizie degli scrittori bolognesi*, et dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. 41. — Il y a eu un cardinal de ce nom, archevêque de Bologne, qui s'est beaucoup distingué par son animosité contre les jésuites, à l'époque de leur destruction.

MAMACHI (Thomas-Marie), savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit dans l'île de Chio en 1713. Etant venu fort jeune en Italie, se fit bientôt remarquer par la vivacité et la pénétration de son esprit. Ces heureux talents, secondés par un grand amour de l'étude, lui acquirent de grandes connaissances dans les sciences théologiques, qu'il enseigna avec distinction au couvent de Saint-Marc à Florence. Appelé à Rome en 1740, il y fut professeur au collège de la Propagande, puis théo-

logien de la Casanate. Ses liaisons avec Concina, Orsi, Dinelli, développèrent encore son goût pour l'érudition. Le crédit de ses protecteurs et sa célébrité lui attirèrent les faveurs de Benoît XIV, qui lui conféra le titre de maître en théologie et le créa consultant de l'*Index*. Il paraît que la théologie de Mamachi se sentait un peu des circonstances où il se trouvait; car après s'être montré l'ami des jésuites sous le pontificat de Clément XIII, qui aimait ces religieux, il se déclara contre eux, lorsque Clément XIV fut monté sur le trône pontifical, et servit de toutes ses forces le pape dans le dessein qu'il avait de détruire la société. Il avait lieu de s'attendre à jouir des faveurs de Clément; mais ce pape mourut sans rien faire pour lui. Sous Pie VI, il fut fait maître du sacré Palais, secrétaire de l'*Index*, et dirigea le *Journal ecclésiastique*, qui parut à Rome depuis 1785. S'étant rendu en 1792 à Corneto près de Montefiascone, où il avait coutume d'aller passer la belle saison, il y fut attaqué d'une fièvre bilieuse, qui mit fin à ses jours au commencement de juin de la même année. Mamachi écrivait avec une grande facilité, et était doué d'une rare mémoire. Son érudition embrassait presque toutes les sciences; et il possédait très-bien l'art de la discussion polémique. Mais si ses belles qualités lui firent beaucoup de partisans, la dureté et les hauteurs qu'il portait dans ses critiques, lui firent aussi beaucoup d'ennemis, parmi lesquels se trouvait le célèbre Tiraboschi. Les variations qu'il parut mettre dans sa manière de penser le firent surnommer théologien à tout vent, et il fut dépeint comme tel dans plusieurs satires qui coururent à Rome en 1792. Mamachi a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visa et de evangelica chronotaxi*, Florence, 1738; *De ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis quarto sæculo celebratis epistolæ quatuor*, ibid., 1748, in-8. Ces lettres contiennent des expressions peu ménagées que le sujet ne demandait pas, et qu'indépendamment du mérite de Mansi, l'état de Mamachi devait lui interdire; *Originum et antiquitatum christianarum libri xx*, Romæ, 1749-55, 12 tom. en 5 vol. gr. in-4, fig., 20 à 25 fr. Cet ouvrage suppose beaucoup de recherches et de lecture. Il traite à peu près les mêmes sujets que l'anglais Bingham; mais les explications de Mamachi sont plus satisfaisantes. Malheureusement d'autres travaux l'ont empêché de donner suite à cette collection. Il a traduit une partie de ses dissertations en italien sous ce titre : *De' costumi de' primitivi cristiani*, ibid., 1753-57, 3 vol. in-8. L'ouvrage essuya de la part de l'auteur de la *Storia letteraria d'Italia* quelques critiques insérées dans le 9^e volume de cette collection, pag. 307; *De animabus justorum in sinu Abrahamæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei libri duo*, ibid., 1766, 2 tom. in-4. Il y réfute Cadonici, Feltri, Dailham et Natalie, qui prétendaient que les saints de l'ancien Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de J.-C. aux enfers; *Del drillo libero della Chiesa d'acquistare et di pos-*

sedere benitemporali, Romæ, 1769, in-8. Le P. Genovesi y est très-maltraité; *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa*, etc., ibid., 1770; *Epistolarum ad Justinum Febonium de legitima romani pontificis auctoritate libri duo*, ibid., 1776 et 1777, 2 vol. in-8, contre de Hontheim; *De laudibus Leonis X, P. M. oratio*, ibid., 1741, in-8. Le P. Mamachi a travaillé aux *Annales prædicatorum*, dont le premier volume parut à Rome, 1756, in-fol.

MAMBRUN (Pierre), poète latin de la société des jésuites, né à Clermont-Ferrand en Auvergne, l'an 1600, mort à la Flèche en 1661. Ce religieux avait de l'élevation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, sa versification est exacte et harmonieuse. Il possédait parfaitement son *Virgile*, et a été un de ses plus heureux imitateurs. Nous avons de lui : *Dissertatio peripatetica de epico carmine*, Paris, 1652, in-4; *Eclogæ XII, et de culturâ animi libri IV*, la Flèche, 1661, in-12; *Constantinus, sive idolatria debellata, lib. XII*, ibid., 1658, in-4; Amsterd., 1659, in-12. Ce poème est précédé d'une *Dissertation* latine sur le poème épique, écrite et raisonnée supérieurement.

MAMERT (saint), célèbre archevêque de Vienne en Dauphiné, institua, dit-on, les *Rogations* vers 468, mais il paraît qu'elles ont été en usage plus tôt à Milan, y ayant été instituées par saint Lazare, archevêque de cette ville. Des calamités publiques, que quelques auteurs prétendent avoir été des volcans ou des tremblements de terre, furent l'occasion des pieuses supplications établies ou adoptées par saint Mamert, et qui ont passé depuis dans toute l'Eglise. Ce vertueux prélat mourut environ l'an 477, après avoir eu de grandes querelles avec Gondioc, roi de Bourgogne, qui était arien. On lui attribue deux *Sermons*, l'un sur les *Rogations*, l'autre sur la *Pénitence des Ninivites*, insérée tous deux dans la *Bibliothèque des Pères*. (Voy. CLAUDIEN MAMERTIN.)

MAMERTIN (Claude), orateur du iv^e siècle, florissait à Trèves, et fut élevé au consulat par Julien l'Apostat en 362. Pour remercier ce prince, il prononça en sa présence un *panégyrique* en latin, que nous avons encore. (Voy. l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet, t. 1^{er}.) On le croit fils de Claude MAMERTIN, qui prononça en 289 et 292 deux *panégyriques* à la louange de Maximien-Hercule, prince qui méritait cet honneur à peu près autant que Julien. On les trouve dans les *Panegyrici veteres, ad usum delphini*, 1677, in-4. Le père et le fils se déshonorèrent par la flatterie la plus lâche.

MAMMEA (Julia), était fille de Julius Avitus et de Mœsa, parente d'Héliogabale; elle fut mère de l'empereur Alexandre Sévère. Cette princesse avait de l'esprit et des mœurs. Elle donna une excellente éducation à son fils, et devint son conseil lorsqu'il monta au trône impérial. Après la mort d'Héliogabale, elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et ne mit dans les premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du

christianisme, et se trouvant à Antioche, elle envoya chercher Origène, pour s'entretenir avec lui sur cette religion qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. Mamméa gouverna l'empire pendant la minorité de son fils, et maintint son autorité lors même qu'Alexandre fut déclaré majeur. Elle avait beaucoup de vertus; mais elle était ambitieuse et surtout avare, ce qui indisposa la milice contre elle et contre l'empereur. Des soldats gaulois, mécontents en outre de la discipline que ce dernier leur faisait garder, et poussés à la rébellion par le Goth Maximin, la massacrèrent ainsi qu'Alexandre Sévère, à Mayence, en 235. Après la fin tragique de Mamméa, on ne se rappela que ses vertus, et l'on institua des fêtes en son honneur.

MANAHEM, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, était à Théria, lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avait tué pour régner en sa place. Il marcha contre l'usurpateur, qui s'était enfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermir par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant 10 ans, et fut aussi impie envers Dieu qu'injuste envers ses sujets. Il mourut l'an 761 avant J.-C.

MANAHEM, de la secte des esséniens, se mêlait de prophétiser. Hérode (depuis nommé *le Grand*) était encore jeune lorsque Manahem lui prédit qu'il serait roi des Juifs, mais qu'il souffrirait beaucoup dans sa royauté. Cette prédiction fit que ce prince eut toujours beaucoup de respect pour les esséniens.

MANAHEM, fils de Judas Galiléen, et chef de séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pillà l'arsenal d'Hérode le Grand, mort depuis peu, arma ses gens et se fit nommer roi de Jérusalem. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice. (*Voy. Josèphe, Guerre des Juifs contre les Romains, liv. 2, chap. 32.*)

MANAHEN, prophète chrétien, frère de lait d'Hérode Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Evangile aux gentils. On croit que ce Manahem était du nombre des 72 disciples, et qu'il mourut à Antioche. Il en est parlé au chap. 15 des *Actes* des apôtres.

MANASSÉ ou MANASSÈS, fut fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob. Son nom signifie l'oubli, parce que Joseph dit, *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon père*. Manassé naquit en Egypte l'an 1712 avant J.-C. Jacob étant au lit de la mort, Joseph lui amena ses deux fils, Manassé et Ephraïm, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction; et comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassé, il voulut lui faire changer cette disposition: Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs grandes familles, mais que son cadet serait plus grand que lui, et que des nations entières sor-

tiraient de son sang. On voit encore ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Histoire sainte, la confiance religieuse que l'on avait dans la bénédiction paternelle; confiance si bien d'accord avec les événements, et si bien assortie à l'esprit du commandement qui prescrit le respect envers nos progéniteurs, et en fait découler notre prospérité terrestre.

MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias à l'âge de 12 ans, vers l'an 694 avant J.-C., signala les commencements de son règne par tous les crimes et toutes les abominations de l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu en l'honneur de Moloch. Le prophète Isaïe, qui était beau-père du roi, s'éleva fortement contre tant de désordres; mais Manassès, loin de proliter de ses avis, le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. La colère de Dieu éclata enfin contre ce tyran vers la 22^e année de son règne, l'an 672 avant J.-C. Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Dieu, touché de son repentir, le tira des fers du roi de Babylone, qui lui rendit ses états. Manassès revint à Jérusalem, où il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait. Il abattit les autels profanes qu'il avait élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir au culte du Seigneur. Il mourut l'an 639 avant J.-C., à 67 ans, après en avoir régné 55. Nous avons sous son nom une *Prière* que l'on suppose qu'il fit pendant sa captivité; on la trouve ordinairement à la fin de la *Bible*, avec les livres non canoniques; plusieurs saints Pères la citent: elle est pleine d'onction, et exprime les sentiments d'une pénitence vive et sincère. Amon, son fils, lui succéda.

MANASSÈS, jeune clerc, issu du sang royal, usurpa par simonie, en 1069, le siège épiscopal de la ville de Reims. Sa mauvaise conduite dans l'exercice de cette dignité ayant excité des murmures, en vain on le cita au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles, il fallut le condamner par contumace, et on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080. Elle fut confirmée par celui de Rome la même année. Manassès, non moins indocile que coupable, voulut encore se maintenir sur son siège par les armes; mais, après de vains efforts, il quitta Reims et passa en Palestine, alors le théâtre des croisades, où il ne fut pas meilleur guerrier qu'il n'avait été prélat: il fut fait prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa liberté qu'en 1099. On a cependant fait son *Apologie*, qui se trouve dans le *Museum italicum* de dom Mabillon.

MANASSÈS. (*Voy. CONSTANTIN.*)

MANCINELLI (Antoine), né à Velletri en 1452, enseigna les belles-lettres en divers endroits d'Italie avec beaucoup de succès, et mourut vers 1506. On a de lui: 4 poèmes latins: *De floribus, De figuris, De poetica virtute, De vita sua*, Paris, 1506, in-4;

Epigrammata, Venise, 1500, in-4; des *Notes* sur quelques auteurs latins. (La liste de ses écrits se trouve dans les *Mémoires de Nicéron*, tom. 38, ainsi que dans la *Biblioth. medicæ et infimæ latinæ* de Fabricius, avec les *Additions* de Mansi, tom. 1.)

MANCINI (Paul), baron romain, reçut les ordres sacrés après la mort de sa femme, Vittoria Capozzi. Il avait eu deux fils de ce mariage : l'aîné, François-Marie Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation de Louis XIV, le 5 avril 1660. Le cadet, Michel-Laurent Mancini, épousa Héronyme Mazarini, sœur puînée du cardinal Mazarin, et il en eut plusieurs enfants, entre autres, Philippe-Julien, qui joignit à son nom celui de Mazarin; et Laure-Victoire Mancini, mariée en 1651 à Louis duc de Vendôme, et mère des deux fameux princes de ce nom. Olympe Mancini, nièce du cardinal, comtesse de Soissons, fut obligée de quitter la France, étant impliquée dans l'affaire de la Voisin (voy. ce nom), et mourut à Bruxelles. Sa sœur, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, également accusée, s'en tira mieux. Tout le monde connaît les illustres descendants de Michel-Laurent Mancini. (Voy. NEVERS, COLONNE, MAZARIN.) Paul Mancini cultivait la littérature et aimait les gens de lettres; c'est un goût qui passa à sa famille. L'académie des *Humoristes* lui doit son origine.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier Inca de l'empire du Pérou. Après avoir rassemblé un certain nombre de Péruviens sur les bords du lac de Cusco, il leur persuada qu'il était fils du soleil, envoyé sur la terre, avec Coya-Ocella, sa sœur et son épouse, pour rendre les hommes meilleurs. Il leur apprit à adorer intérieurement, et comme un dieu suprême, mais inconnu, *Pachacamac*, c'est-à-dire l'âme ou le soutien de l'univers; et extérieurement, et comme un dieu inférieur et visible et connu, le soleil son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices. Il défendit d'y immoler des victimes humaines. Les Péruviens apprirent de lui à féconder la terre, à diriger les fleuves et les fontaines, à se couvrir de vêtements. Coya-Ocella leur montra à filer la laine et le coton. Manco-Capac bâtit la ville de Cusco, qu'il entourait de villages, partagea les Indiens en tribus soumises à des *Duracas* ou chefs, et enfin il leur donna des lois. Son fils Rocha-Inca et ses successeurs reculèrent les bornes de leurs états. Le Pérou, avant la révolution de 1557, était un empire particulier, dont les souverains étaient très-riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays. Mais les Espagnols, commandés par François Pizarre et Diègue d'Almagro, soumirent ce royaume au roi d'Espagne; et depuis ce temps le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le christianisme, et obéit à un vice-roi puissant nommé par la couronne d'Espagne. Ce royaume, quoique asservi à un prince étranger, est dans une situation beaucoup plus heureuse que lorsque des guerres destructives et atroces, les sacrifices humains, et d'autres fléaux dévastaient ces provinces. Marmontel a fait sur cette révolution

un poème larmoyant, intitulé les *Incas*, qu'un homme de génie a appelé une *capucinade*; toutes les notions historiques y sont sacrifiées au fanatisme de la philosophie du jour. (Voy. CORTEZ, ATABALIBA, MONTEZUMA, PIZARRE.)

MANDAJORS (Jean-Pierre des Ours de), gentilhomme de Languedoc, né à Alais en 1679, vint à Paris, fut reçu à l'académie des Inscriptions, en 1712, déclaré vétéran en 1715, et retourna à Alais, où il mourut en 1747. On a de lui l'*Histoire critique de la Gaule Narbonnaise*, Paris, 1733, in-12; ouvrage estimé, et plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie. La plupart roulent sur des points de la géographie ancienne, tels que la *position du camp d'Annibal le long des bords du Rhône*; les *limites de la Flandre, de la Gothie*, etc., etc.

MANDELSLO (Jean-Albert), né en 1616 dans le Mecklembourg, fut page du duc de Holstein, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz, et de là aux Indes. On a de lui une *Relation de ses voyages*, Paris, 1659, in-4; 1666, 2 vol. in-4; Amsterd., 1727 ou 1737, 2 vol. in-fol., cartes et fig., 12 à 15 fr., traduite par Wicquefort. Elle est estimée. Mandelslo mourut à Paris en 1644.

MANDEVILLE (Jean de), médecin anglais, né à Saint-Alban, vers l'an 1300, voyagea pendant 34 ans en Asie et en Afrique. Il publia à son retour une *Relation de ses voyages* en latin, en français et en anglais. On la trouve dans le *Recueil* de Bergeron, la Haye, 1735, 2 vol. in-4. Elle est pleine de fautes et de faits incroyables. Le voyage de Jérusalem a paru en latin sous ce titre : *Itinerarius a terra Angliæ in partes jerosolymitanas*, en caractères gothiques, in-4, 15 à 20 fr., rare; à la fin du livre on lit : *Editus anno MCCCCLV in civitate Leodiensi*; mais ce ne peut être que la date du manuscrit sur lequel s'est faite cette impression. Il mourut à Liège en 1372. On voit son épitaphe chez les Guillemites, où il s'était retiré et où il fut enterré.

MANDEVILLE (Bernard de), médecin hollandais, né à Dort en 1670, mort à Londres en 1733, s'est fait un nom malheureusement célèbre par des ouvrages impies et scandaleux. On dit qu'il vivait comme il écrivait, et que sa conduite ne valait pas mieux que ses livres. On a de lui : un poème anglais intitulé, *The grumbling hive*, c'est-à-dire l'*Essaim d'abeilles murmurant*, sur lequel il a fait des Remarques. Il publia le tout à Londres, 1723, in-8. Il prétend dans cet ouvrage que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, traduit de l'anglais en français, parut à Londres en 1740, 4 vol. in-8; *Pensées libres sur la religion*, qui, aussi bien que sa *Fable des abeilles*, firent grand bruit dans un temps où l'impiété n'était pas encore si commune qu'elle l'est devenue depuis; *Recherches sur l'origine de l'honneur, et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1720, in-8. Il contredit dans ce

livre beaucoup d'idées fausses et téméraires qu'il avait avancées dans sa *Fable des abeilles*, et il y reconnaît la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. Van Effen a traduit en français les *Pensées libres*, la Haye, 1723, in-12. Ses paradoxes, touchant le luxe, ont été solidement réfutés par J.-J. Rousseau, et par l'abbé Pluquet, dans son *Traité philosophique et politique sur le luxe*, Paris, 1786.

MANDRIN (Louis), fils d'un maréchal ferrant, naquit à Saint-Etienne de Saint-Geoire, village près la côte Saint-André en Dauphiné. Il porta le mousquet de bonne heure; mais, las du métier de soldat, il déserta, fit de la fausse monnaie et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année sans pouvoir le prendre. Enfin on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. sarde pour cette espèce d'infraction. Il fut condamné à la roue, le 24 mai 1755, par la chambre criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Comme ce malheureux excita pendant quelque temps la ridicule curiosité des Français, et qu'on en a parlé même beaucoup chez l'étranger, il n'est pas déraisonnable de lui donner une place dans ce *Dictionnaire*. Ce scélérat avait une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive; il était d'ailleurs gangrené de vices, jureur, buveur, débauché, et il ne mérite pas plus l'attention des lecteurs philosophes que CARTOUCHE, dont les oisifs parlent tant.

MANÈS ou MANY, hérésiarque du III^e siècle, fondateur de la secte des manichéens, né en Perse dans l'esclavage, porta d'abord le nom de *Cubricus*; il avait pour tout bien un figure agréable. Une veuve de Ctésiphon dont il était l'esclave le prit en amitié, l'adopta, et le fit instruire par les mages dans la philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique Thérébinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagants, professés d'abord par l'Egyptien Scythianus, maître de ce dernier. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. Manès rejetait l'ancien Testament, disait que Moïse et les prophètes avaient été inspirés par le démon; que Jésus-Christ était venu non en réalité, mais en esprit pour sauver le genre humain; sur d'autres points, sa doctrine s'approchait de celle de Zoroastre. L'imposteur se qualifiait d'*Apôtre de J.-C.*, et se disait le *Saint-Esprit qu'il avait promis d'envoyer*. Il s'attribuait le don des miracles; et le peuple, séduit par l'austérité apparente de ses mœurs, ne parlait que de l'ascendant qu'il avait sur toutes sortes d'esprits. Il envoya douze de ses disciples prêcher dans les provinces voisines de la Perse, puis dans l'Inde, dans la Chine et en Egypte. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Perse. Le roi l'ayant appelé pour voir un de ses fils attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune

prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur, qui se sauva de prison. Il fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher vif. La doctrine de Manès (laquelle dans le II^e siècle avait déjà eu Cerdon pour apôtre) roulait principalement sur la distinction de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; mais tous deux souverains, tous deux indépendants l'un de l'autre. L'homme avait aussi deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent, il fallait empêcher la génération et le mariage. C'était un crime à ses yeux que de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. Il défendait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et ne voulait pas qu'on crût que J.-C. se fût incarné et eût véritablement souffert. A ces absurdités il en ajoutait un grand nombre d'autres. Il soutenait, par exemple, que « celui qui arrachait une plante, ou qui tuait » un animal, serait lui-même changé en cet animal » ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avaient soin de maudire celui qui l'avait fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné et cuit » lui-même comme cet aliment. » Ces absurdités, loin de nuire aux progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus longtemps. Après la mort de Manès, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissements dans la Bulgarie, et vers le X^e siècle se répandirent dans l'Italie; ils eurent des établissements considérables dans la Lombardie, d'où ils envoyaient des prédicateurs qui pervertirent beaucoup de monde. Les nouveaux manichéens avaient fait des changements dans leur doctrine. Le système des deux principes n'y était pas toujours bien développé; mais ils en avaient conservé toutes les conséquences sur l'Incarnation, sur l'Eucharistie, sur la sainte Vierge et sur les sacrements. Beaucoup de ceux qui embrassèrent ces erreurs étaient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avait séduits: tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étaient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu, et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla des conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Partout ils firent des prosélytes; mais partout on les combattit et on les réfuta. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit dans les XII^e et XIII^e siècles cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Eglise: tels furent les *albigeois*, les *péto-brusiens*, les *henriciens*, les disciples de Tanchelin, les *popelicains*, les *cathares*. Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres: les *auditeurs* qui,

devaient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage, et les *élus*, qui, outre une abstinence très-rigoureuse, faisaient profession de pauvreté. Ces élus avaient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avait 12 parmi eux qu'on nommait *maîtres*, et un 13^e qui était le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès, qui, se disant le Paraclet, avait choisi 12 apôtres. Les savants ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque commença à paraître : l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avait été dans leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec le plus de force. Beausobre, savant protestant, a publié une *Histoire du manichéisme*, pleine de recherches, en 2 vol. in-4 ; mais il fait trop d'efforts pour justifier cette secte des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. Il peut se faire qu'il y ait eu de l'exagération dans ce que certains auteurs en ont écrit ; mais il en reste assez de vrai pour qu'un homme sage ne s'intéresse pas à leur apologie. « Les empereurs chrétiens, dit un auteur moderne, furent principalement déterminés à sévir » contre eux, par les crimes dont ils s'étaient rendus coupables : la morale corrompue qui résultait » de leurs principes, leur aversion pour le mariage » et pour l'agriculture, le libertinage secret par lequel ils séduisaient les femmes, leurs parjures, la » licence avec laquelle ils calomniaient l'Eglise et » ses ministres, etc., sont des excès qui ne peuvent » être tolérés par un gouvernement sage. Lorsque » l'impératrice Théodora les poursuivit à feu et à » sang, ils étaient mêlés avec les ennemis de l'empire » et placés sur les frontières ; la politique plus que » la religion dirigeait sa conduite... C'est toujours » la conduite des hérétiques, encore plus que leur » doctrine, qui a décidé de la douceur ou de la rigueur avec laquelle on les a traités. » Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus différentes que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité plein de recherches : *Laurentii Anticottii dissertatio de antiquis novisque manichæis*. L'auteur aurait pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte, et Voltaire, dont les déclamations perpétuelles contre la Providence ne sont réellement qu'une espèce de manichéisme. Les théologiens observent que cette hérésie, ainsi que quelques autres, ont pris leur source dans l'ignorance du péché originel, ou dans le refus de reconnaître ce dogme fondamental qui explique toutes les espèces de contradictions qu'on trouve dans l'ordre moral et même dans l'ordre physique. (Voy. MARCION.)

MANESSON (Alain.) (Voy. MAILLET.)

MANÉTON, fameux prêtre égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebennythus, florissait du temps de Ptolémée Philadelphe, vers l'an 263 avant J.-C. Il composa en grec l'*Histoire universelle d'Égypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par Flavius Josèphe, et par les auteurs anciens. Il l'avait

tirée, si on l'en croit, des écrits de Mercure et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. Jules Africain en avait fait un abrégé dans sa *Chronologie*. L'ouvrage de Manéthon s'est perdu, et il ne nous reste que des fragments des extraits de Jules Africain. Ils se trouvent dans Georges le Syncelle. L'histoire d'Égypte qu'Annius de Viterbe a publiée sous le nom de Manéthon est l'ouvrage d'un faussaire du XIII^e siècle. Son poème : *Aposteles maticorum libri vi, gr. cum lat. interpretatione et notis Jac. Gronovii*, Lugd.-Bat., 1698, in-4, 6 à 9 fr., a été traduit en vers italiens par l'abbé Salvini. (Voy. pour plus de détails sur Manéthon, son article dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius, tom. 2, pag. 594 et suiv.)

MANFRED, ou MAINFROI, tyran de Sicile, fils naturel de l'empereur Frédéric II. Conrad, enfant légitime de Frédéric, étant mort en 1254, laissa un fils, nommé *Conradin*, dont Manfred ne craignit point de se faire le tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du royaume de Naples et de Sicile, qu'il gouverna despotiquement de 1254 à 1266. D'après plusieurs historiens, il paraît que Frédéric II, après avoir donné à Manfred la principauté de Tarente, l'avait nommé régent des Deux-Sicules, jusqu'au retour de son fils Conrad, qui était alors en Allemagne. En attendant, Manfred soumit les rebelles d'Aversa, d'Adria, de Bari et de Foggia. Conrad, à son retour, écarta Manfred des affaires ; mais deux ans après et au moment de mourir, il lui recommanda son fils Conradin : mais, se prévalant de l'enfance et de l'éloignement du jeune prince, il le fit passer pour mort. En attendant, le pape Innocent IV envoyait contre lui une armée composée de Guelfes, ennemis de la maison de Souabe : Manfred remit alors au pontife l'administration des Deux-Sicules. D'autres querelles survenues entre Manfred et le saint Siège forcèrent le premier de prendre la fuite, et de se réfugier à Luceria, dans la Capitanate, que les Sarrasins possédaient. Ils lui accordèrent des soldats, auxquels s'étant joint ses partisans, il battit les Guelfes, et se fit couronner à Palerme, en 1258. La mère de Conradin protesta inutilement contre cette usurpation ; et ce fut aussi en vain que le pape Alexandre IV l'excommunia. Il fit bâtir dans la Pouille la ville de *Manfredonia* où il étalait un luxe oriental. Ce fut alors que le pape Urbain IV nomma au royaume des Deux-Sicules Charles d'Anjou, du vivant du prince Conradin. Il lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à Manfred, usurpateur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces termes : « Allez vers le sultan de Luceria » (il appelait ainsi Manfred, qui tirait du secours des Sarrasins de Luceria), « et dites-lui que je ne veux ni » paix ni trêve avec lui, et que dans peu je l'enverrai en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis. » Une bataille dans les plaines de Bénévent, en 1266, décida de tout ; Manfred y périt, après avoir combattu en désespéré. Sa femme, ses enfants, ses tré-

sors, furent livrés au vainqueur. On trouva son cadavre tout couvert de sang et de boue ; on l'enterra dans un fossé près du pont de Bénévent. On crut devoir le priver de la sépulture ecclésiastique, pour intimider les usurpateurs et réprimer le crime par cet exemple.

MANFREDI (Lelio), auteur italien du xvii^e siècle. On a de lui : *Tirante il Bianco valorosissimo cavaliere di lingua spagnuola nello idioma nostro per Lelio di Manfredi tradotto*, Vinegia, 1538, in-4, rare, 20 à 24 fr.; *ibid.*, 1566, 3 vol. in-8, 12 à 15 fr.; de Caylus l'a mis en français, Londres, sans date (Paris, 1740), 2 vol. pet. in-8.

MANFREDI (Barthélemi), peintre de Mantoue, disciple de Michel-Ange de Caravage, né vers 1572, mort à Rome vers 1605, avait une facilité prodigieuse. Il a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étaient des *joueurs de cartes ou de dés*, et des *assemblées de soldats*. Le Musée de Paris possède trois de ses tableaux : les *Vendeurs chassés du temple*; une *assemblée de Buveurs*; et une *femme qui se fait donner la bonne fortune par deux bohémiennes*.

MANFREDI (Eustachio), célèbre mathématicien, naquit à Bologne en 1674. Dès ses premières années, son esprit donna les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne en 1698, et surintendant des eaux du Bolognais en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collège de Montalte, fondé par Sixte-Quint à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs et l'amour de l'étude, qui en étaient entièrement bannis. En 1711, il eut une place d'astronome à l'Institut de Bologne, et dès lors il renonça absolument au collège pontifical, à la jurisprudence dans laquelle il avait été nommé docteur, et à la poésie même qu'il avait toujours cultivée jusque là. Il fit bâtir dans sa maison un observatoire, et il y admettait ses frères et ses sœurs qu'il avait initiés dans les sciences exactes, ainsi que plusieurs de ses amis. Ses *Rime e prose*, Bologne, 1760, in-8, et *Le sue poesie, con un ristretto della sua vita*, Parma, 1793, in-8, 4 à 6 fr., sont une preuve de la supériorité de ses talents dans ce genre. L'académie des sciences de Paris et la société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et elles le perdirent en 1739. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Bienfaisant, officieux, libéral, modeste, il se fit peu de jaloux et beaucoup d'amis. On a de lui : *Ephemerides motuum coelestium, ab anno 1715 ad annum 1750, cum introductione et variis tabulis*, *ibid.*, 1715-1725, 4 vol. in-4; ces éphémérides ont été continuées par Zanotti et Matteucci jusqu'en 1810; l'*Introduction*, morceau très-estimé, a été réimpr. en 1750, in-4; *De transitu Mercurii per solem anno 1723*, *ibid.*, 1724, in-4; *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, *ibid.*, 1729, in-4. Il y réfute les astronomes qui regardaient ces *aberrations* comme l'effet de la parallaxe annuelle

de la terre : sentiment aujourd'hui généralement reconnu pour faux, et qui était le fruit d'une excessive prévention en faveur du système de Copernic, auquel l'auteur fut toujours opposé. (*Voy. Tychon.*) La *Vie* de Manfredi a été écrite par Fabroni; on la trouve dans les *Vita Italorum*.

MANGEANT (Luc-Urbain), pieux et savant prêtre de Paris, naquit dans cette ville en 1656, et y mourut en 1727. Nous avons de lui deux *Editions* estimées, l'une de saint Fulgence, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4; et l'autre de saint Prosper, Paris, 1711, in-fol., avec des *Avertissements* fort instructifs. Il a donné aussi une édition de la Bible de Sacy, avec le latin et des notes, Liège, 1702, 3 vol. in-fol.

MANGEART (dom Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, né à Metz en 1695, fit beaucoup d'honneur à son ordre par ses connaissances. Elles lui méritèrent les titres d'antiquaire, bibliothécaire et conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparait un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva en 1762, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit la publication à l'abbé Jacquin. Cette production a paru sous ce titre : *Introduction à la science des médailles*, Paris, 1763, in-fol., fig., 12 à 18 fr., gr. pap., 36 fr. Les traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon. On a encore de lui : *Octave de sermons pour les morts, suivis d'un traité théologique, dogmatique et critique, sur le Purgatoire*, Nancy, 1739, 2 vol. in-12.

MANGENOT (Louis), chanoine du Temple, né à Paris en 1694, mort en cette ville en 1768, est connu par quelques *Eglogues*, dont la meilleure est le *Rendez-vous* : on y trouve agréablement réuni tout ce qui forme la beauté de ce genre de poésie. On a donné ses *OEuvres*, Maastricht, 1776, in-8.

MANGET (Jean-Jacob), né à Genève en 1652, s'était d'abord destiné à la théologie; mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de médecin honoraire de sa personne en 1699; et Manget conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée à Genève en 1742. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont : *Bibliotheca anatomica*, Geneva, 1699, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de ce que les écrivains du xvii^e siècle ont publié de plus intéressant sur l'anatomie; *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, *ibid.*, 1703, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca medico-practica*, *ibid.*, 1695, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca chemica-curiosa*, *ibid.*, 1702, 2 vol. in-fol., avec fig., 10 à 15 fr.; *Bibliotheca chirurgica*, *ibid.*, 1721, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, *ibid.*, 1731, 4 vol. in-fol. Il a fait entrer dans cet ouvrage la *Bibliothèque des écrivains médecins de*

Lindanus, augmentée par Merklin, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvaient. Eloy, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte, Mons, 1778, 4 vol. in-4, etc. Tous les ouvrages de Manget sont en latin. Daniel Le Clerc, auteur d'une Histoire de la médecine, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes, n'a pas pu être toujours original et exact; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On trouve des détails sur Manget dans l'*Histoire littéraire de Genève* par Senebier, tome 2, et une notice sur sa vie dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1743.

MANGÉY (Thomas), savant théologien anglais, chapelain de White-Hall, à Londres, prébendier de Durham, né à Léeds en 1684, mourut en 1755. C'est à ses soins que l'on doit la belle édition de *Philon le juif*, grec et latin, Londres, 1742, 2 v. in-fol. Il a publié aussi plusieurs *Traité*s contre Toland, pour prouver la divinité de J.-C., et il a encore laissé des *Sermons*.

MANGIN (Claude), dernier préfet de police sous Charles X, né à Metz en 1786, mort à Paris en 1835, embrassa de bonne heure la profession d'avocat, fut nommé, en 1815, procureur du roi dans sa ville natale, et passa en 1818 à la direction des affaires civiles au ministère de la justice. Au mois de mars 1821, il fut envoyé comme procureur général à la cour royale de Poitiers, et y déploya une courageuse énergie dans les poursuites que provoqua la conspiration du général Berton. Nommé, en 1826, conseiller à la cour de cassation, il ne tarda pas à quitter cette place pour passer à la préfecture de police qu'il occupait encore en 1830. Mangin honora ses nouvelles fonctions par ses lumières et son désintéressement. Il entreprit de réunir en un code tous les règlements de police, et cette heureuse entreprise eût été mise à fin si les événements ne l'eussent dépouillé trop tôt de sa magistrature. Dans l'hiver de 1830, on le vit, quoique pauvre et chargé de 11 enfants, prélever 25,000 francs sur son traitement personnel pour les distribuer à la classe indigente. Lors des événements survenus au mois de juillet de la même année, il existait dans la caisse des fonds secrets près de deux millions qu'il eût pu s'approprier sans difficulté, ou tout au moins remettre aux mains de Charles X; mais il poussa le scrupule jusqu'à ne point se payer de ses appointements échus, et ce fut son successeur qui les lui fit parvenir. Retiré depuis cette époque en Belgique d'abord, puis en Allemagne, il rentra en France en 1834, avec l'intention de reprendre ses fonctions d'avocat au barreau de Metz. Il les exerçait depuis un an à peine, lorsque, forcé de faire un voyage à Paris pour la rédaction d'un mémoire important, il mourut presque subitement dans cette ville, laissant presque dénué de toutes ressources une famille à laquelle des souscriptions particulières assurèrent un modeste avoir.

MANGOLD (Joseph), né à Rhelingen en Souabe, en 1716, entra chez les jésuites et enseigna avec réputation la philosophie dans l'université d'Ingolstadt. Il y publia sur la nature de la lumière et sur

les couleurs un traité qui fit beaucoup de bruit, intitulé : *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum prævia dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8. On y observa des vues neuves qui, dans une matière où il s'en faut bien que toutes les recherches soient épuisées, pouvaient conduire à des résultats intéressants. (*Voy.* GRIMALDI.) Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, ibid., 1655, 3 vol. in-4. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplit divers emplois honorables, jusqu'à la suppression de la société. A cette époque, il fut continué dans le gouvernement du collège, par la volonté expresse de l'évêque-prince et du magistrat d'Augsbourg, et s'acquitta de cette charge avec autant de zèle que de prudence pendant 14 ans. Le pape Pie VI, à son passage par Augsbourg en 1782, lui fit un accueil très-distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Augsbourg en 1687.

MANHART (François-Xavier), né à Inspruck en 1696, jésuite en 1712, mort à Hall, petite ville du Tyrol, en 1773, s'est distingué dans divers genres de littérature, et a enseigné la plupart des sciences dans différents collèges et académies, avec une réputation brillante. On a de lui : *Dissertationes theologicæ de indole, ortu, ac progressu et fontibus sacrae doctrinæ*, Augsbourg, 1749, in-8; *Bibliotheca domestica bonarum artium ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, ibid., 1762, in-8; *Idea magni Dei, contra atheismum hujus ævi*, ibid., 1765, in-8; *Antiquitates christianorum*, ibid., 1767, in-8.

MANILIUS (Marcus), poète latin sous Tibère, a composé en vers un ouvrage intitulé *Astronomiques*, dont il ne nous reste que cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des lumières propres à éclaircir la marche ou la nature des globes célestes, ni même, d'une manière directe, les leçons d'astronomie, telles que Ptolémée et les anciens observateurs du ciel nous les ont transmises. C'est à proprement parler un traité d'astrologie, où sont rassemblés tous les contes que la crédulité des païens avaient adoptés sur la puissance des astres; mais où l'on voit cependant en même temps l'idée qu'ils avaient de l'état physique du ciel. Manilius était vraiment poète; son imagination était riche et féconde, ses descriptions pittoresques et attachantes; mais il est souvent négligé, obscur, prolix, verbiageur et inégal: ses chutes répondent quelquefois si peu aux passages qu'elles terminent, qu'on aimerait presque mieux voir le vers imparfait. Ce poème contient des passages admirablement conformes aux notions que nous donne l'histoire sainte. Manilius avait une idée plus juste du déluge que tous nos faiseurs de systèmes; il rend d'une manière énergique et vraie le tableau de ce mémorable événement.

Concutitur tellus, validis compagibus hærens :
Subducitur solum pedibus : natat orbis in ipso :
Et vomit oceanus pontum, sitiensque resorbet ;
Nec sese ipse capit : sic quondam merserat urbes,
Humani generis cum solus constitit hæres
Deucalion, scopuloque orbem possedit in uno.

Sous le règne de Constantin, le poème de Manilius,

qui était resté ignoré jusque-là, fut découvert par Julius Firmicus : mais la copie en était très-imparfaite ; il y ajouta un commentaire ou plutôt la traduction en prose. Pogge trouva ce même poëme dans le xv^e siècle ; ce fut Muller (Regiomontanus), qui le publia en 1473, pet. in-fol. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Paris, *ad usum Delphini*, 1679, in-4, 12 à 18 fr. ; de Londres avec les notes de Bentley, 1739, in-4, 15 à 18 fr., gr. pap., 30 à 40 fr. ; de Londres, 1783, in-8, 8 à 12 fr., avec les notes de Scaliger, de Bentley et de Burton. Pingré, chanoine et bibliothécaire de Ste.-Geneviève, en a donné une traduction française, avec de très-bonnes notes, Paris, 1787, 2 vol. in-8, 6 à 18 fr. ; il y a joint les *Aratées* de Cicéron.

MANLIUS CAPITOLINUS (Marcus), célèbre consul et capitaine romain, se signala dans les armées dès l'âge de 16 ans. Il se réveilla dans le Capitole, aux cris des oies, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et repoussa les ennemis qui voulaient surprendre cette forteresse. Ce service important lui fit donner le nom de *Capitolin* et de *Conservateur de la ville*, l'an 390 avant J.-C. Manlius se servit du crédit que lui donnèrent ses exploits pour soulever la populace. Il était jaloux du crédit de Camille qui avait vaincu les Gaulois, et qui conservait la dictature. Il voulut la lui ravir en ameutant le peuple, et en accusant plusieurs sénateurs, amis de Camille, de s'être partagé l'or destiné à payer les Gaulois. Il vendit son patrimoine pour payer, disait-il, les taxes infligées au peuple ; mais il ne se borna pas à cela. Manlius proposa l'abolition de toutes les dettes dont le peuple était chargé : projet injuste, invasion de la propriété des citoyens, et un des moyens favoris que les ambitieux qui ont voulu faire servir le peuple à leurs intrigues, ont souvent employés. (*Voy.* GRACCHUS, DRUSUS.) A. Cornelius Cossus, dictateur, le fit arrêter comme rebelle. Le peuple prit le deuil et délivra son défenseur. L'ambitieux romain profita mal de sa liberté ; il excita une nouvelle sédition. La conjuration éclate ; les tribuns du peuple citent Manlius, le chef des factieux, et se rendent ses accusateurs. L'assemblée se tenait dans le champ de Mars, à la vue du Capitole que Manlius avait sauvé. Cet objet parlait fortement en sa faveur : les juges s'en aperçurent ; on transporta ailleurs le lieu des comices, et Manlius, condamné comme conspirateur, fut précipité du haut du roc Tarpéien, l'an 384 avant J.-C. Il y eut une défense expresse qu'aucun de sa famille ne portât à l'avenir le surnom de *Marcus*, et qu'aucun patricien n'habitât dans la citadelle où il avait eu sa maison. Manlius est le sujet d'une *tragédie* de la Fosse, très-estimée.

MANLIUS TORQUATUS, consul et capitaine romain, fils de *Manlius Imperiosus*, avait l'esprit vif, mais peu de facilité à parler. Son père, n'osant le produire à la ville, le retint à la campagne parmi des esclaves. Ce procédé parut si injuste à Marcus Pomponius, tribun du peuple, qu'il le cita pour en rendre compte. Manlius le fils, indigné qu'on poursuivît son père, alla secrètement chez le tribun, et, le poignard à la main, lui fit jurer qu'il abandonne-

rait son accusation. Cette action de générosité toucha le peuple, qui le nomma l'année d'après tribun militaire. La guerre contre les Gaulois s'étant allumée, un d'entre eux proposa un combat singulier avec le plus vaillant des Romains. Manlius s'offrit à combattre ce téméraire, le tua, lui ôta une chaîne d'or qu'il avait au cou et la mit au sien. De là lui vint le surnom de *Torquatus*, qui passa ensuite à ses descendants. Quelques années après, il fut créé dictateur, et eut la gloire d'être le premier Romain qui fut élevé à la dictature avant que d'avoir géré le consulat. Il fut souvent consul depuis ; il l'était l'an 340 avant J.-C., pendant la guerre contre les Latins. Le jeune Manlius, son fils, accepta, dans le cours de cette guerre, un défi qui lui fut présenté par un des chefs des ennemis. Les généraux romains avaient fait défendre d'en accepter aucun ; mais le jeune héros, animé par le souvenir de la victoire que son père avait remportée dans une pareille occasion, attaqua et terrassa son adversaire. Victorieux, mais désobéissant, il revint au camp, où il reçut, par ordre de son père, une couronne et la mort. Manlius Torquatus, après cette exécution vertueusement barbare, vainquit les ennemis près du fleuve Veseris, dans le temps que son collègue Decius Mus se dévouait à la mort pour sa patrie. On lui accorda l'honneur du triomphe ; mais les jeunes gens, indignés de la cruauté qu'il avait exercée à l'égard de son fils, ne voulurent pas aller au devant de lui. On donna depuis le nom de *Manliana dicta* à tous les arrêts d'une justice trop exacte et trop sévère. Madame de Villedieu a fait sur cet événement une Tragédie intitulée *Manlius*, 1602. — Un autre MANLIUS-TORQUATUS fut consul romain vers l'an 235 avant J.-C. Il soumit la Sardaigne, vainquit Asdrubal, et mérita d'être désigné une troisième fois pour le consulat ; mais il le refusa, en faisant valoir la faiblesse de ses yeux. « Rien ne » serait plus imprudent, leur dit-il, qu'un homme » qui, ne pouvant rien voir que par des yeux étran- » gers, prétendrait ou souffrirait qu'en le faisant » chef et général, on lui confiât la vie et la fortune » des autres. » Et comme quelques jeunes gens se joignaient aux anciens pour le presser, Torquatus ajouta : « Si j'étais consul, je ne pourrais souffrir » la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de » mon jong. »

MANNE (Louis-Charles-Joseph de), l'un des conservateurs et administrateurs de la bibliothèque royale pour les livres imprimés, naquit à Paris en 1773. Le temps qu'il n'employait pas aux fonctions de sa place, était destiné spécialement à des recherches géographiques. Il a publié une *Notice raisonnée des ouvrages de d'Anville*, à laquelle Barbier du Bocage a fourni des remarques et quelques détails, Paris, 1802, in-8. — Depuis longtemps il s'occupait à élever à ce célèbre géographe un monument digne de lui. Seul propriétaire des planches gravées, des dessins et du fonds des cartes de d'Anville, il se proposait de donner une édition complète de ses *OEuvres* : elle était même annoncée en 6 vol. in-4, dont l'impression était commencée à l'imprimerie royale depuis plusieurs années : ce savant n'a

pu la voir terminer. On a encore de lui : *Nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes*, ibid., 1834, in-8, 6 à 8 fr. Il est mort à Paris en 1832. C'était un homme instruit, modeste, sage; et ses principes religieux ne se bornaient pas à la théorie. De Manne était membre du conseil de la société asiatique.

MANNORY (Louis), né à Paris en 1696, avocat au parlement, s'est distingué autant dans la littérature que dans le barreau. Il avait été condisciple de Voltaire sous le P. Porée; mais leur amitié cessa en 1746, lorsque Mannory se chargea de la cause de Travenol contre le nouvel académicien. On a de lui : une *Traduction* de l'Oraison funèbre de Louis XIV par le P. Porée; l'original est bien rendu; des *Observations* critiques sur quelques tragédies de Voltaire, qui montrent qu'il connaissait les règles de l'art dramatique; *Voltaireana*, 1748; c'est un recueil de critiques contre Voltaire; des *Mémoires* et des *Plaidoyers*, qui ont été recueillis en 18 vol. in-12. Mannory mourut en 1777.

MANSARD (François), fameux architecte français, né à Paris en 1598, mourut en 1666. Cet artiste, si applaudi du public, avait beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. Colbert lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changerait rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, voulant toujours, répondit-il, se réserver le droit de mieux faire. Les magnifiques édifices élevés sur les plans de Mansard sont autant de monuments qui font honneur à son génie et à ses talents pour l'architecture. Il avait des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût exquis et délicat pour tous les genres d'architecture qu'il employait. Ses ouvrages ont embelli Paris, ses environs et la province. Les principaux sont : le *Portail de l'église des Feuillants*, rue Saint-Honoré; *l'Église des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine; le *Portail des Minimes* de la place royale, une partie de *l'hôtel de Conti*, *l'hôtel Bouillon*, celui de *Toulouse*, et *l'hôtel de Jars*. *L'Église du Val-de-Grâce* a été bâtie sur son dessin, et conduite par ce célèbre architecte jusqu'au-dessus de la grande corniche du dedans; mais des envieux lui firent interrompre ce magnifique bâtiment, dont on donna la conduite à d'autres architectes. Mansard a aussi fait les dessins du *château de Maisons*, dont il a dirigé les bâtiments et les jardins. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux : ceux de *Balleroy* en Normandie, de *Choisy-sur-Seine*, de *Gèvres* en Brie, une partie de celui de *Fresne*, où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture brisée qu'on nomme *mansarde*.

MANSARD (Jules HARDOUIN), neveu du précédent, né à Paris en 1645, mort en 1708, était fils d'un premier peintre du cabinet du roi nommé Jules Hardouin qui avait épousé une sœur de François Mansard. Il fut chargé de la conduite de presque tous les bâtiments de Louis XIV. C'est sur ses des-

sins qu'on a construit la *galerie du Palais-Royal*, la *place de Louis le Grand*, celle des *Victoires*. Il a fait le *dôme des Invalides*, et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut Libéral BRUANT. Mansard a encore donné le plan de la *maison de Saint-Cyr*, de la *cascade de Saint-Cloud*, de la *ménagerie*, de *l'orangerie*, des *écuries*, du *château de Versailles*, et de la *chapelle*, son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort.

MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages recommandables, naquit en 1517. Il fit ses premières armes en Afrique, sous Charles-Quint, et se distingua au siège de Landrecies. Mansfeld fut fait prisonnier en 1552, dans Ivoi, où il commandait; depuis il servit les catholiques à la bataille de Montcontour, et contribua beaucoup à la victoire. Ses talents le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur de Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas était en proie aux malheurs de la guerre civile. Les États lui témoignèrent leur gratitude; en plaçant sur la porte de l'hôtel de ville l'inscription suivante : *In Belgio, omnia dum vastat civile bellum, Mansfeldus, bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet servatque illasam, cum summo populi consensu et hilari jucunditate*. Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas, et mourut à Luxembourg en 1604, à 87 ans, avec le titre de *prince du Saint-Empire*. Son mausolée en bronze qu'on voit dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des Recollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable. Louis XIV ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses d'un grand fini, qui décoraient ce monument. Mansfeld réunissait le goût des sciences et celui de la guerre, aimait et encourageait les arts, avait l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Pendant qu'il était gouverneur du Luxembourg, il bâtit à côté de la capitale, dans un endroit champêtre et pittoresque, un palais superbe, qui dans son siècle a passé pour un chef-d'œuvre de magnificence et d'architecture; mais ce grand ouvrage a peu duré. La mort du maître a été l'époque de sa décadence. C'est bien à tort qu'on lit sur la porte du parc : *Immortalis gloriæ parentis labor*. Ce vaste bâtiment, qui se démolissait assez bien de lui-même, a été presque entièrement rasé, et le beau parc dévasté, en 1777; et cela sans aucun intérêt ni profit réel, l'esprit rongeur de ce siècle s'attachant aux pierres mêmes et aux arbres consacrés par la plus respectable vétusté. On peut voir ce magnifique palais gravé et décrit dans le *Theatrum urbium Belgicæ Regiæ*, de Blaeu. Mansfeld y avait placé ou inséré dans les murs des antiquités sans nombre qu'il avait rassemblées dans la province et les pays voisins : le P. Alexandre Wiltheim en a donné l'explication dans ses *Lucili-burgensia*. Une chose singulière, qui marque que ce gouverneur avait l'esprit ou du moins le goût un peu païen, c'était une belle fontaine, dédiée aux mânes d'une de ses deux épouses (Marie de Mont-

morency). Cette fontaine était environnée de toutes sortes d'antiquités. On y lisait l'inscription suivante :

Quiescentibus carissimæ uxoris manibus
Tranquillam undam sacrauit.
Æterni sui amoris testes
Latentes vasta sub rupe lymphas erui,
Vivo lapide cingi,
Æternasque fluere
Jussit.
P. E. C. M.

L'abbé Schannat a donné l'*Histoire* du comte de Mansfeld en latin, Luxembourg, 1707, in-12.

MANSFELD (Ernest de), fameux général, fils naturel de Pierre-Ernest et d'une dame de Malines, naquit en 1585, et fut élevé à Bruxelles dans la religion catholique par son parrain, l'archiduc Ernest d'Autriche. Il servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère Charles, comte de Mansfeld. Sa bravoure le fit légitimer par l'empereur Rodolphe II. Mais les charges de son père et les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas espagnols lui ayant été refusés, il se jeta, en 1610, dans le parti des protestants, les sectes ennemies de l'Eglise catholique présentant dans tous les états une porte toujours ouverte, et des ressources toujours prêtes à la sédition et à la révolte. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appelaient *l'Attila de la chrétienté*, il se mit en 1618 à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen en 1619. La défaite de ses troupes, en différents combats, ne l'empêcha pas de se jeter dans le Palatinat. Il y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Haguenau, et défit les Bavares. Enfin, il fut entièrement défait lui-même par le prince de Walstein, à la bataille de Dassou, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc de Weimar les troupes qui lui restaient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village entre Zara et Spalatro, et y rendit le dernier soupir en 1626. Il ne voulut point mourir dans le lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira droit, appuyé sur deux domestiques. Parmi les actions de ce fameux capitaine et de cet homme singulier, il n'y en a certes pas de plus bizarre que celle qu'on va lire. Instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazal, celui de ses officiers auquel il se fiait le plus, communiquait le plan de ses projets au chef des Autrichiens, il ne montra ni humeur ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte de Bucquoi, conçue en ces termes : « Cazal étant votre affectionné serviteur, et non pas le mien, je vous l'envoie, afin que vous profitiez de ses services. » Ernest passe, avec raison, pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettait des armées sur pied, et ravageait les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable : Les Hollandais disaient de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio* : c'est-à-dire, qu'il rendait de grands ser-

vices à ceux qui l'employaient, mais qu'il les faisait payer bien cher.

MANSI (Jean-Dominique), savant prélat de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, puis archevêque de Lucques, né dans cette ville en 1692, mort en 1769, est connu par la *Traduction* en latin des Commentaires et du Dictionnaire de la Bible de dom Calmet, et par l'édition de la collection des conciles, qu'il entreprit avec Nicol. Coleti et quelques autres savants. Elle est intitulée : *Sacr. conciliorum nova et amplissima collectio, editio novissima, duabus Parisiensibus et prima veneta longe auctior atque emendatior*, Florent. et Venet., 1757-98, 31 vol. in-fol., peu commune en France où elle revenait à 600 fr., et plus cher en gr. pap. On citera encore de lui : *Supplementum ad collectionem conciliorum*, etc. Lucæ, 1748-52, 6 vol. in-fol., 36 fr.; on peut joindre ces volumes à la collection des conciles du P. Labbe. (*Voy. Commentaria de vita et scriptis Joannis Dominici Mansi*, par Antoine Zatta, Venise, 1772, in-fol. Mansi avait établi à Lucques, dans la maison de son ordre, une académie spécialement consacrée à l'étude de la liturgie et de l'histoire ecclésiastique.

MANSION (Colard), imprimeur et écrivain du xv^e siècle, selon la plus commune opinion était de Bruges, où il a passé presque toute sa vie, et où il introduisit l'art de l'imprimerie. Le premier livre sorti de ses presses a pour titre : *Jardin de dévotion*, Bruges, sans date, 1473 ou 74, suivant Van-Praet. On a de lui : les *Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en français du latin de Thomas Waleys*, 1484, in-fol.; *la Pénitence d'Adam*, traduite en latin, manuscrit à la bibliothèque du roi de France, n^o 7864.

MANSO (Jean-Baptiste, marquis de Villa), né vers 1570, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et dans celles du roi d'Espagne, puis se retira à Naples sa patrie, pour cultiver à loisir les muses et les lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'académie des *Oziosi*. Il mourut en 1645. On a de lui : *Paradossi, ovvero dell'amore dialoghi*, Milan, 1608, in-4; *Le poesie nomiche divise in rime amorose, sacre e morali*, Venise, in-12; *Vita del Tasso*, Rome, 1634, in-12. Manso n'était pas un poète du premier rang; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

MANTEGNA (André), peintre et graveur, né dans un village près de Padoue, en 1430, fut d'abord occupé à garder les moutons. On s'aperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau, il s'amusait à dessiner : on le plaça chez un peintre, qui charmé de sa facilité, de son goût dans le travail, et de sa douceur dans la société, l'adopta pour son fils et l'institua son héritier. Mantegna, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le tableau de l'autel *Sainte-Sophie* de Padoue, et les *quatre Evangélistes*. Jacques Bellin, admirateur de ses talents, lui donna sa fille en mariage. Mantegna fit, pour le duc de Mantoue, le *Triomphe de César*, qui a été gravé de clair-obscur, en 9 feuilles : c'est le chef-d'œuvre

de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son ordre. On attribue communément à Montegna l'invention de la gravure au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue, vers l'année 1505. Le musée de Paris possède quatre tableaux de ce maître, et quelques gravures. Les tableaux représentent le *Parnasse*, les *Vices chassés par la Sagesse*, un *Calvaire*, et la *Vierge sur un trône avec l'enfant Jésus*.

MANTELIUS (Jean), né à Hasselt, ville du comté de Looz, dans la principauté de Liège, en 1599, se fit augustin, enseigna les belles-lettres et surtout la rhétorique avec distinction, fut successivement prieur à Anvers, à Bruxelles, à Ypres, à Hasselt, à Cologne, visiteur de sa province, et mourut en 1676. On a de lui : *Hasseltum*, Louvain, 1663, in-4. C'est une description de la ville de Hasselt et des environs ; *Historiæ lossensis libri decem*, Liège, 1717, in-4. Cette histoire, écrite d'un beau style et mêlée de réflexions agréables, est utile pour l'histoire générale des Pays-Bas. On voit à la fin *Stemma comitum lossensium*, par le même auteur ; puis une collection de diplômes et une petite description historique des villes du comté de Looz, par Laurent Robyns, avocat de Liège ; *Carte de la principauté de Liège et comté de Looz*, Amsterdam, 1639. Celle du P. Le Clerc, jésuite, est beaucoup plus exacte et mieux exécutée. Mantelius a encore fait un grand nombre d'ouvrages ascétiques, écrits en latin d'un style fort poli, et quelques pièces de vers.

MANTICA (François), cardinal, né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut attiré à Rome par le pape Sixte-Quint, qui lui donna une charge d'auditeur de Rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Il mourut à Rome en 1614. On a de lui : *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XI*, Venise, 1579, ou Genève, 1734, in-f., 10 à 15 fr. Cet ouvrage peut être consulté avec fruit ; un traité intitulé : *Lucubrationes vaticanae, seu De tacitis et ambiguis conventionibus*, Rome, 1610, in-fol., édition préférable aux réimpressions de Genève, 1692 et 1723 ; *Decisiones Rotæ romanæ*, Rome, 1618, in-4. On a des collections plus complètes des décisions de la Rote romaine.

MANTOUAN (Batista SPAGNUOLI, plus connu sous le nom de Baptiste), né à Mantoue en 1446, prit l'habit de carme, et se distingua tellement dans son ordre, qu'il parvint au généralat en 1513. Il mourut trois ans après à Mantoue, en 1516. Cet auteur est principalement connu par ses *Poésies*, parmi lesquelles on distingue ses *Eglogues*, où il y a de la facilité, quelquefois le vrai ton de l'églogue, mais en même temps un mélange de christianisme et de paganisme qui n'honore pas le jugement du poète. Ce reproche cependant ne regarde que ses premières églogues, qui sont le fruit de sa jeunesse, et qu'il a faites étant écolier, avant d'être religieux : aussi sont-elles intitulées : *Bucolica seu adolescentia*, de même que l'élegie à Sigismond Gonzague, intitulée : *Elegia contra amorem et de*

natura amoris, carmen juvenile. D'ailleurs elles ont été imprimées sans sa participation, comme il nous l'apprend lui-même par une lettre qu'il écrivit à son ami Jean Picus, l'an 1490 : *Amici Bononiæ putantes debitum amicitiae officium se præstare, me nescio, protollum meum, quod eis ut nauci et peripsema quoddam reliqueram, divulgant. Hoc ut rescivi, dolui*. Il faut bien se garder cependant de juger quelques-unes de ses expressions d'après le génie des langues modernes et la corruption des mœurs, qui dénature des expressions autrefois très-innocentes. La plus ample édition de ses ouvrages porte le titre suivant : *Opera omnia stricta tum soluta oratione scripta*, Antwerp., 1576, 4 vol. in-8, 15 à 24 fr. Un carme, nommé *Florido Ambrosi*, a publié la *Vita di Battista Mantovano*, Turin, 1785, in-4.

MANUCE (Alde), l'ancien, *Aldo Pio Manuzio*, célèbre imprimeur italien, était né en 1447 à Bassiano, bourgade du duché de Sermoneta dans l'état romain. Il fut chef de la famille des Manuce, imprimeurs de Venise, illustres par leurs connaissances. Il fut le premier qui imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Ce savant et laborieux artiste mourut à Venise en 1515. Comme il craignait d'être détourné de ses travaux par les oisifs, il avait mis à la porte de son cabinet un avis à celui qui venait l'interrompre, *de ne l'importuner que pour des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les aurait satisfaites*. On a de lui : *Grammaticæ institutiones græcæ*, Venetiis, 1515, in-4, rare, vend. 61 fr. ; *Rudimenta grammaticæ latinæ linguæ ; de litteris græcis et diphthongis... oratio dominica, etc.*, ibid., 1501, in-4, édit. très-rare ; des *Notes* sur Horace et sur Homère, et d'autres ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Scaliger dit qu'Erasme a été correcteur de l'imprimerie de Manuce ; mais Erasme assure qu'il n'avait point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur que ceux qu'il lui donnait à mettre sous la presse. On peut consulter la *Vie d'Alde Manuce l'ancien*, par Unger, 2^e édition, augmentée par Geret, Wilttemberg, 1753, in-4. Elle est curieuse, mais remplie de digressions inutiles. La *Vie* du même imprimeur par Manni est plus correcte et plus intéressante.

MANUCE (Paul), fils du précédent, né à Venise en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque vaticane par Pie IV, qui le mit à la tête de l'imprimerie apostolique. C'était un homme d'une complexion faible et d'un travail infatigable. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il était capable de leur donner, il laissait un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevait qu'à la fin de l'automne les lettres qu'il avait commencées au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome en 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement : *In epistolas Ciceronis commentarius*, Venetiis, 1547 et 1562, ou Leipzig, 1779-80, 2 vol. in-8, 10 à 12 fr. ; *Epistolæ et præfationes*, ibid., 1580, in-8, 4 à 6 fr. ; *Antiquitatum roma-*

narum liber, de legibus ; index rerum memorabilium, ibid., 1557, in-fol.; *Antiquitum romanarum liber, de senatu*, ibid., 1581, in-4. Tous ces écrits sont pleins d'érudition.

MANUCE (Alde), le Jeune, né à Venise en 1547, hérita du savoir et de la vertu de Paul Manuce son père. Il professa à Venise, à Bologne et ensuite à Pise. Clément VIII lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican. Il se sépara de sa femme par un consentement mutuel, comptant obtenir quelque bénéfice, et peu de temps après il fut pourvu de la charge de professeur de belles-lettres. Mais, quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employait ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome en 1597, après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul. Manuce écrivait en latin avec beaucoup de pureté. On a de lui : *Orthographiæ ratio, collecta ex libris antiquis grammaticis, etc.*; de *Veterum notarum explanatione, etc.*, Venetiis, 1566, in-8, 4 à 6 fr.; *Vita di Cosimo de' Medici primo gran duca di Toscana*, Bologne, 1585, in-fol., 15 fr.; *le Azioni di Castruccio Castracano*, Rome, 1590, in-4, estimée 5 à 7 fr.; *Lettere Volgari*, ibid., 1592, in-4, etc., etc.

MANUEL COMNÈNE, quatrième fils de l'empereur Jean Comnène et d'Irène de Hongrie, naquit à Constantinople en 1120. Il fut couronné empereur dans cette ville en 1143, au préjudice d'Isaac, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avait privé, par son testament, de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde croisade, les Grecs se conduisirent à leur égard comme des ennemis déclarés; il est vrai que tous les procédés des croisés n'étaient pas à l'abri de reproches. La guerre que Manuel soutint contre Roger, roi de Sicile, qui avait pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens hors de ses provinces. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie avec des succès variés. Après avoir repoussé les sultans d'Alep et d'Icône, il descendit en Egypte à la tête d'une flotte et d'une armée. Quelques Grecs ont écrit qu'il aurait conquis ce royaume, sans la trahison d'Amauri, roi de Jérusalem, avec lequel il s'était ligué pour cette expédition; mais cette trahison est bien moins certaine que le mauvais succès de Manuel. Il ne réussit pas mieux dans la guerre contre le sultan d'Icône. Engagée dans des défilés près de Myriocéphales, son armée fut écrasée presque entièrement, et il ne sauva sa vie qu'à travers mille dangers. Peu de temps après, il réunit encore une armée, et défit Azzedyn, sultan d'Icône, qui ravageait l'Asie. Manuel mourut quelque temps après en 1180. Comme il avait scandalisé l'église grecque, en dogmatisant sur les mystères, et en se livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se sentit des remords avant de mourir, et en signe de pénitence il se revêtit d'un habit de moine. Les Latins, qui le regardent comme une des causes du mauvais succès de la croisade,

n'en parlent pas favorablement; et les Grecs, qu'il avait surchargés d'impôts, n'en font pas tous l'éloge.

MANUEL PALÉOLOGUE, fils de Jean VI Paléologue, et empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et furent sur le point de se rendre maîtres de Constantinople. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvait, il remit le sceptre à Jean VIII Paléologue son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il était âgé de 77 ans, et en avait régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. Il avait de la prudence et de la justice dans son gouvernement; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il est auteur d'un *Recueil d'ouvrages* imprimés sous son nom; on y trouve du style et de l'éloquence.

MANUEL (Louis-Pierre), naquit à Montargis en 1751. Quoique fils d'un potier, il fit de bonnes études, et entra dans la congrégation des doctrinaires, chez lesquels il resta peu de temps. Arrivé à Paris, il fut d'abord répétiteur de collège, puis précepteur du fils d'un banquier qui lui assura une pension viagère. Il vivait avec ce revenu dans une position assez indépendante, lorsqu'un pamphlet qu'il publia le fit renfermer pendant trois mois à la Bastille. La révolution ayant éclaté, Manuel embrassa les principes avec chaleur, devint membre de la municipalité de Paris, et fut nommé en 1791 procureur syndic de la commune. Ce fut lui qui, de concert avec le maire Pétion, provoqua l'insurrection du 20 juin 1792; on le vit ce jour-là se promener dans le jardin des Tuileries sous les fenêtres du prince, et rire avec ses familiers du triste état où il l'avait réduit. Après ces désordres, l'administration départementale ayant repris le dessus, suspendit de leurs fonctions Manuel et Pétion. Louis XVI approuva cette suspension; mais l'Assemblée législative rendit les places à ces deux révolutionnaires. Manuel prit une part active à la journée du 10 août; le 12 il parut à la barre pour demander que le roi fût transféré au Temple; il l'obtint sans peine, et conduisit lui-même, le lendemain, la famille royale dans sa nouvelle demeure. Elu député à la Convention, il proposa, dès la première séance, que son président fût logé aux Tuileries; le 7 octobre il déclara à Louis XVI que la royauté était abolie; le 18 il fit supprimer la croix de St.-Louis, et attaqua ensuite la religion dans la personne de ses ministres. Plusieurs biographes font dater de cette époque le changement qui s'opéra dans les opinions et dans la conduite de Manuel, et l'attribuent aux fréquentes visites qu'il rendait au roi dans sa prison; ils disent aussi qu'il ne joua aucun rôle dans les massacres de septembre, et qu'il est de notoriété publique que plusieurs personnages marquants durent leur salut à ses soins, entre autres M^{me} de Tourzel, M^{me} de

Staël, et Beaumarchais, son ennemi particulier. En effet, le 5 novembre 1792, jour où Louvet accusa Robespierre devant la Convention, Manuel déclarait à la tribune des jacobins, « que les mas- » sacres du 2 septembre avaient été la Saint-Bar- » thélemi du peuple, qui dans ce moment s'était » montré aussi méchant qu'un roi, et que tout Paris » était coupable pour avoir souffert ces assassinats. » Nous ne savons si, par tous ces motifs, Manuel peut être justifié d'avoir pris part à ces scènes d'horreur; mais toujours est-il certain que, dans la matinée du 2 septembre, il savait ce qui devait se passer, et qu'il ne fit rien pour l'empêcher. Quoi qu'il en soit, la modération récente de Manuel, et la manière dont il s'exprima, pendant les discussions du procès de Louis XVI, exaspérèrent au plus haut degré la *Montagne*. Le 16 novembre il demanda que tout Français, sorti de France après le 2 septembre, et retiré en pays neutre, ne pût être considéré comme émigré. Le 6 décembre il fit la motion que le roi fût entendu; il le défendit avec la plus grande énergie, et vota l'appel au peuple et la détention. Il était secrétaire lors du recensement des votes : soupçonné de les falsifier, il fut accablé d'injures par tous les régicides; les tribunes le couvrirent de huées, et personne n'osa le défendre. A la suite de ces violences, il donna sa démission, en écrivant à l'assemblée que, « composée comme elle » l'était, il lui était impossible de sauver la France, » et que l'homme de bien n'avait plus qu'à s'en- » lopper de son manteau. » Il ne vota point dans la question du sursis. Manuel se retira alors à Montargis, et y fut assassiné, dans le courant de mars, par une bande de furieux qui l'accablèrent de coups de pierres et de bâtons, et le laissèrent pour mort. Il survécut cependant; mais sa perte était jurée. Arrêté, peu de temps après, par ordre des comités de salut public et de sûreté générale, il fut conduit à la conciergerie. Son apparition y inspira une sorte d'effroi général; on le poussa contre un pilier encore teint du sang des victimes immolées le 2 septembre, en lui disant : « Vois, malheureux, le sang » que tu as fait répandre; il s'élève contre toi. » Accablé d'un châtiment aussi barbare, Manuel en appela à la postérité de l'erreur de ses contemporains. Mandé comme témoin dans le procès de la reine, loin d'accuser cette princesse, il loua son courage et plaignit ses malheurs. Traduit au tribunal révolutionnaire, il se défendit avec courage et présence d'esprit, et convint qu'il aurait désiré que le roi, qu'on lui reprochait d'avoir voulu sauver, fût envoyé en Amérique. Il rappela ses services révolutionnaires avec une force de vérité qui eût convaincu des juges, mais qui ne pouvait rien sur des assassins. « Non, dit-il, le procureur de la commune » du 10 août n'est point un traître; je demande » qu'on grave sur ma tombe que c'est moi qui fis » cette journée. » Lorsqu'il entendit sa condamnation, il pâlit et tomba dans un abattement qu'il ne put surmonter. Il fut décapité le 14 novembre 1793. Manuel parlait avec facilité : il ne manquait pas d'érudition; mais son style se ressent de l'emphase que l'on peut reprocher à presque tous les orateurs

de cette époque. Il a publié : *Lettre d'un garde du corps du roi, pour servir de suite aux mémoires de Cagliostro*, Londres, 1786, in-8; *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, Dammiette, 1786, in-8, misérable diatribe, où l'auteur n'épargne rien pour rendre ce monarque odieux; *L'Année française*, Paris, 1789-91, 4 vol. in-12. C'est une espèce de calendrier philosophique où Manuel place le nom d'un Français illustre pour faire parallèle avec les saints du calendrier grégorien; *la Police de Paris dévoilée*, ibid., 1791, 2 vol. in-8, fig., 8 à 10 fr.; *Lettres sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution*, 1792, in-8; *Opinion de Manuel, qui n'aime pas les rois*, 1792, in-8. Il fut aussi l'éditeur des *Lettres écrites par Mirabeau à Sophie*, 1794, 4 vol. in-8. La publication de ces lettres, dont il avait saisi l'original lors de la prise de la Bastille, le fit décréter d'ajournement personnel, en 1792, par la famille de Mirabeau; mais l'influence que lui donnait sa position actuelle ne permit pas à cette famille de suivre l'affaire.

MANUEL (Jacques-Antoine), naquit à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes, en 1775. Son père, d'abord notaire, devint consul de la vallée de Barcelonnette. Le jeune Manuel faisait à Nîmes, en 1789, sa seconde année de philosophie, lorsque cette ville fut le théâtre de rixes sanglantes entre les protestants et les catholiques; le collège même ayant été envahi, les pensionnaires se virent forcés de retourner dans leur famille. Manuel se rendit en Piémont chez un oncle, riche négociant; il y était depuis deux années, quand la guerre éclata entre la France et la Sardaigne. Il revint alors à Barcelonnette où il servit pendant un an dans la garde nationale que l'on avait créée peu auparavant. Entré en 1793, comme volontaire, dans un bataillon levé en vertu de la loi de réquisition, il parvint bientôt au grade d'officier, fit en cette qualité les campagnes d'Italie, et se trouvait capitaine de cavalerie à la paix de Campo-Formio. Une maladie grave et les sollicitations de sa famille le déterminèrent alors à demander sa retraite. Rentré dans ses foyers, il suivit la carrière du barreau, et après avoir été attaché à celui de Digne, il s'établit à Aix, où il se fit remarquer par son talent. Pendant 15 ans Manuel ne s'était occupé que de sa nombreuse clientèle. Son rôle politique date du retour de Napoléon au 20 mars : il vint à Paris, et ne tarda pas à être nommé membre de la chambre des représentants par le département des Basses-Alpes. Jusqu'à la nouvelle du désastre de Waterloo, il avait pris rarement la parole; mais à cette époque ce fut lui qui demanda la formation d'un *gouvernement provisoire*, et qui fit passer à l'ordre du jour sur la proposition de proclamer Napoléon II. Dans cette dernière occasion, Manuel avait entraîné les suffrages par son éloquence vive et animée. Il présenta ensuite et défendit une adresse au peuple français, dans laquelle le nom du jeune Napoléon n'était point prononcé. Cette adresse, malgré les paroles adroites de l'orateur, ne fut point adoptée. Au reste, la position de la chambre devenait difficile;

pendant qu'elle délibérait, les alliés étaient aux portes de Paris. Manuel présenta un projet de constitution : il se discutait au bruit du canon, lorsque le gouvernement provisoire déclara, par un message à la chambre, qu'il cessait ses fonctions. Manuel réclama aussitôt l'ordre du jour, et la discussion fut continuée. Des troupes occupèrent le lendemain les avenues de la chambre. La seconde restauration eut lieu : Manuel vendit ses propriétés, et se fixa à Paris, où il ouvrit un cabinet de consultations, le conseil de discipline des avocats ayant refusé, à cause de ses opinions républicaines, de l'admettre au nombre des membres du barreau de la capitale. Aux élections de 1817, il ne lui manqua que peu de voix pour être élu député de la Seine; à celles de 1818, il eut à opter entre le Finistère et la Vendée; il se décida pour ce dernier département. Manuel siégeait au côté gauche et était un des orateurs les plus assidus à la tribune. Il parlait facilement et sur tous les sujets, et surtout contre les propositions des ministres. Un discours qu'il prononça en faveur de Grégoire avait commencé à indisposer contre lui quelques-uns de ses collègues, lorsque dans la séance du 27 février 1823, il se permit d'appeler *crime nécessaire* l'assassinat de Louis XVI. Des cris à l'ordre l'interrompirent aussitôt : le tumulte fut à son comble : vainement il demanda à donner à sa phrase un sens moins défavorable; il ne fut point écouté, et le 3 mai 1823 il entendit prononcer son exclusion. Manuel déclara qu'il ne céderait qu'à la violence. En effet, il se présenta le lendemain à la séance, protesta contre l'illégalité de l'ordre du président qui lui enjoignit de sortir, et ne consentit à se retirer qu'au moment où des gendarmes vinrent pour le saisir. Depuis lors il vécut dans la retraite, et mourut à Maisons-sur-Seine en 1827. Manuel s'exprimait avec élégance, c'était un heureux improvisateur; mais souvent il s'emportait au delà des limites dictées par la prudence la plus commune. Il avait une qualité que semble repousser le défaut que nous venons de signaler : il pouvait résumer une longue discussion et en faire un tableau succinct, clair et lumineux. Ce n'était pas l'éloquence ardente de Foy, ce n'était point la chaleur et l'éclat qu'il fallait chercher en lui, mais la force, l'énergie et la simplicité. Il est à regretter que la direction donnée à un si beau talent ait été nuisible à sa patrie; car on peut affirmer que les doctrines de Manuel ont eu la plus grande influence sur les événements qui se sont opérés depuis. Du reste, il ne fut ni avide ni ambitieux. On lui attribue les *Mémoires justificatifs* des maréchaux Soult et Masséna, et un grand nombre d'autres *mémoires* et *discours*.

MANZO. (Voy. MANSO.)

MAPP (Marc), médecin botaniste, né à Strasbourg en 1632, s'appliqua à la médecine et fut fait professeur de botanique dans son pays natal. Il était chanoine de Saint-Thomas, lorsqu'il mourut en 1701. On a de lui : *Historia medica de acephalis*, Strasbourg, 1687, in-4; *Catalogus plantarum horti argentinensis*, ibid., 1691, pet. in-18; *Historia plantarum alsaticarum*, publiée par Jean Christian Ehrmann, ibid., 1742, in-4, ouvrage

plein de recherches, disposées par ordre alphabétique; un grand nombre de *Dissertations* intéressantes, entre autres sur le *thé*, le *café*, le *chocolat*, et sur la *rose* nommée vulgairement de *Jéricho*, sur les *remèdes superstitieux*, sur les *boissons chaudes*, etc.

MARACCI (Voy. MARRACCI.)

MARAI. (Voy. REGNIER.)

MARALDI (Jacques-Philippe), savant mathématicien et célèbre astronome de l'académie des Sciences, naquit à Perinaldo, dans le comté de Nice, en 1665, de François Maraldi, et d'Angèle Catherine Cassini, sœur du fameux astronome de ce nom. Son oncle le fit venir en France l'an 1687, et Maraldi s'y acquit une grande réputation par son savoir et par ses observations. En 1700 il travailla à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume. En 1718 il alla avec trois autres académiciens terminer la grande méridienne du côté du septentrion. « A ces voyages » près, dit Fontenelle, il passa toute sa vie renfermé » dans l'observatoire, ou plutôt dans le ciel, d'où » ses regards et ses recherches ne sortaient point. » Son caractère était celui que les sciences donnent ordinairement à ceux qui s'en occupent par goût et sans vanité : sérieux, simple, droit. L'académie et ses amis le perdirent en 1729. Il donna un grand nombre d'*Observations* curieuses et intéressantes dans les *mémoires* de l'académie. Celles qu'il fit sur les *abeilles* et sur les *pétrifications* reçurent un accueil distingué. Fontenelle a fait de cet astronome un *Eloge* où il répand beaucoup d'intérêt. — MARALDI (Jean-Dominique), neveu du précédent, né en 1709, fut aussi un astronome distingué, et on lui doit plusieurs *Dissertations* savantes. Il fit imprimer le *Cælum australe* de La Caille, son ami. Après avoir demeuré longtemps à Paris, où il fut nommé astronome adjoint en 1731, associé à l'académie des Sciences en 1733, académicien pensionnaire en 1758, vétéran en 1772, il retourna à Perinaldo, lieu de sa naissance, où il mourut en 1788. On a de lui : un *Mémoire sur le mouvement apparent de l'étoile polaire vers les pôles du monde*, et plusieurs autres morceaux intéressants, entr'autres sur les *satellites de Jupiter*, dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*. Cassini, son élève, a lu son *Eloge* à l'Institut en janvier 1810.

MARAN (dom Prudent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1683 à Sézanne dans la Brie, fit profession en 1703, et mourut dans la maison des *Blancs-Manteaux* en 1762, après avoir fait honneur à son ordre par son érudition et ses ouvrages. Sa charité, son amour pour l'Église, et les qualités de son cœur lui méritèrent les regrets des gens de bien. On a de lui : une bonne *Edition* des *OEuvres* de saint Cyprien. Il continua ce travail interrompu par la mort de Baluze; il y ajouta une préface excellente, la vie du saint docteur et corrigea les notes. Il a eu beaucoup de part à celles de saint Basile et de saint Justin. *Divinitas Domini nostri JESU CHRISTI manifesta in Scripturis et traditione*, Paris, 1746, in-fol.; *La Divinité de notre Seigneur JESUS-CHRIST prouvée contre les*

hérétiques, *ibid.*, 1751, 3 vol. in-12. C'est la traduction du précédent; et quoique l'un et l'autre soient solides, ils ont eu peu de débit, soit parce qu'ils traitaient une vérité reconnue parmi les fidèles, soit parce que le goût d'un siècle frivole et dissipé ne se tourne pas vers des ouvrages si graves et si pieux. C'étaient sans doute les progrès alarmants du *socinianisme* qui avaient engagé le zèle et prévoyant auteur à l'entreprendre, progrès qui, quelques années après, sont parvenus jusqu'à une apostasie et à une conjuration générale; la *Doctrine de l'Écriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses*, *ibid.*, 1754, in-12; *Les Grandeurs de JÉSUS-CHRIST et la défense de sa divinité*, *ibid.*, 1756, in-12. Ces différentes productions décèlent un homme savant; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort le surprit lorsqu'il s'occupait à une nouvelle *Édition* des Oeuvres de saint Grégoire de Nazianze. (*Voy. l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin, et la *Bibliothèque* de D. Leclercf.)

MARANA (Jean-Paul), né, vers 1642 à Gênes ou aux environs, d'une famille distinguée, n'avait que 27 à 28 ans, lorsqu'il fut impliqué dans la conjuration de Raphaël della Torre, qui voulait livrer Gênes au duc de Savoie. Après quatre ans de prison, il se retira à Monaco, où il écrivit *l'Histoire* de ce complot. S'étant rendu à Lyon, il la fit imprimer en 1682, in-12, en italien. Marana avait toujours eu du goût pour Paris; il s'y rendit en 1682. Il gagna la bienveillance du P. de la Chaise, qui lui obtint une pension de Louis XIV. C'est pendant son séjour dans cette capitale qu'il publia son *Espion turc*, Londres (la Haye), 1742, 7 vol. in-12; Amsterd., 1756, 9 vol. in-12, titre imaginé pour débiter des choses hardies et répréhensibles, et pour répandre des nouvelles fausses ou vraies. Beaucoup d'auteurs l'ont imité, et nous avons eu une foule d'*Espions* des cours, qui n'étaient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas. Marana vécut à Paris depuis 1682 jusqu'en 1689. Pendant ce temps, et outre *l'Espion* déjà cité, il écrivit une *Histoire* de Louis XIV, dont le duc de Saint-Plon a publié un *Extrait*, Paris, 1690, in-12. Marana a aussi donné des *Entretiens moraux*, *ibid.*, 1696, in-12. Le désir de la retraite le porta à se rendre dans une solitude d'Italie, où il mourut en 1698. (*Voy. le Mémoire sur la vie et les ouvrages de Marana*, par Dreux du Radier, inséré dans le *journal de Verdun*, septembre et octobre 1754.)

MARANDÉ, conseiller et aumônier de Louis XIII et de Louis XIV, a publié en 1654 un ouvrage curieux, intitulé : *Inconvéniens d'estat, procédans du jansénisme*, in-4. L'auteur y parle d'un projet formé pour bouleverser la religion, et rapporte à ce sujet une lettre circulaire, où l'on trouve tout l'esprit de l'assemblée de Bourgfontaine. (*Voy. FILLEAU.*) Mais, indépendamment d'un dessein formel et prémédité, il prouve que l'esprit et les œuvres de cette secte opéreront ce funeste effet, et causeront en même temps la perte de l'état : événement que le siècle suivant a vu pleinement réalisé. Car c'est in-

dubitablement au jansénisme réuni depuis longtemps secrètement et enfin ouvertement au philo-sophisme et au huguenotisme, qu'il faut attribuer les scènes de 1789 et suivantes, et particulièrement l'esprit d'impiété et la haine de la religion, qui, comme il est évident, en furent les grands mobiles. « Indépendamment des conséquences pernicieuses, » dit un judicieux théologien, que l'on peut tirer » de la doctrine de Jansénius, la manière dont elle » a été défendue a produit les plus tristes effets; » elle a ébranlé dans les esprits le fond même de la » religion, et a préparé les voies à l'incrédulité. Les » déclamations et les satires des jansénistes contre » les souverains pontifes, contre les évêques, contre » tous les ordres de la hiérarchie, ont avili la puis- » sance ecclésiastique; leur mépris pour les Pères » qui ont précédé saint Augustin a confirmé les pré- » tentions des protestants et des sociniens contre la » tradition des premiers siècles. Les faux miracles » qu'ils ont forgés pour séduire les simples, et qu'ils » ont soutenus avec un front d'airain, ont rendu » suspects aux déistes tous les témoignages rendus en » fait de miracles; l'audace avec laquelle plusieurs » fanatiques ont bravé les lois, les menaces, les » châtimens, a jeté un nuage sur le courage des » anciens martyrs. L'art avec lequel les écrivains » du parti ont su déguiser les faits, ou les inventer » au gré de leur intérêt, a autorisé le pyrrhonisme » historique des littérateurs modernes. Enfin le » masque de piété, sous lequel on a couvert mille » impostures et souvent des crimes, a fait regarder » les dévots en général comme des hypocrites et des » hommes dangereux. » Le livre de Marandé est devenu fort rare; on peut en voir le précis dans le *Journ. hist. et litt.*, 1^{er} septembre 1791, page 13. (*Voy. JANSÉNIUS, MONTGERON, PARIS, VERGER, etc.*)

MARANGONI (Jean), savant antiquaire, chanoine de la cathédrale d'Agnani, naquit à Vicence en 1673, et fut nommé protonotaire apostolique. Il aimait les lettres et les cultivait. Un goût particulier le portait vers l'étude des monuments antiques, et il avait acquis des connaissances fort étendues dans ce genre d'érudition. Il fut pendant trente ans ad-joint à monsignor Boldatti, pour l'extraction des corps saints dans les cimetières de Rome. Sur la fin de ses jours il se retira dans la maison de Saint-Jérôme della Carità, et y mourut dans de grands sentiments de piété, en 1753. On a de lui divers ouvrages de littérature sacrée et profane, dont les principaux sont : *Thesaurus parochorum, seu Vita et monumenta parochorum qui sanctitate martyrio, pietate, etc., illustrarunt Ecclesiam*, Rome, 1726-27, 2 vol. in-4, ouvrage plein de savantes recherches; *Memorie sacre e civili dell' antica città di Navarra, oggidì Citta-Nuova, nella provincia del Piceno, etc.*, *ibid.*, 1743, in-4; *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese dissertaz.*, *ib.*, 1744, in-4; *Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma, etc.*, *ibid.*, 1746, in-4, 9 fr.; *Chronologia romanorum pontificum, superstes in pariete australi basilicæ S. Pauli apostoli Ostiensis, depicta sæculo V.*, etc. On trouve dans la

Storia letteraria d'Italia, tome 7, la liste de tous les ouvrages imprimés ou inédits de ce savant italien, avec son éloge.

MARAT (Jean-Paul), né en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel, de parents calvinistes, joignait à la profession de médecin des connaissances assez étendues en anatomie, en physique et en chimie. Ne trouvant aucun moyen d'existence dans sa patrie, il vint à Paris où il lutta longtemps contre la misère; il y faisait le métier de charlatan, et vendait des simples et un *baume qui guérissait tout*. Quelques écrits qui annonçaient de la sagacité et dont le style même n'était pas sans mérite, lui attirèrent des protecteurs; par eux il obtint le titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois, et vécut pendant quelques années des faibles émoluments attachés à cette place, et du produit de ses ouvrages. Cet homme, qui eût pu tenir un rang paisible et honorable parmi les savants, s'engoua tellement de la révolution, qu'il en devint un des principaux acteurs, surtout en 1793, lorsque les jacobins, c'est-à-dire les plus forcenés démocrates, eurent abattu toutes les factions pour régner seuls. Il était le coryphée du parti, et aspirait, dit-on, à la dictature, lorsqu'il fut assassiné à Paris par une fille nommée Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. Marat n'avait que cinq pieds de haut, une tête énorme, et des traits hideux; il se plaisait à être vêtu d'habillements sales. La fureur révolutionnaire qui l'animait semblait décomposer tous ses traits, et il y avait dans son regard un air de folie qui excitait en même temps la pitié et l'effroi; il joignait à une imagination ardente beaucoup d'ambition, la soif des richesses, et l'audace du scélérat le plus consommé. Il parlait avec véhémence et toujours avec une sorte d'énergie. Ses expressions cependant étaient incorrectes; mais elles peignaient bien la noirceur de ses projets. Dans aucun temps et dans aucun pays nul homme n'a prêché le crime et conseillé les forfaits si ouvertement. Chaque jour il invitait le peuple au pillage et à l'assassinat. Il engageait les armées à égorger leurs généraux; il exhortait les domestiques à dénoncer leurs maîtres, en leur promettant le secret et récompense. S'il était dénoncé et poursuivi, il échappait à toutes les recherches, tantôt à force d'audace et d'impudence, tantôt en se cachant. Les caves du boucher Legendre et le souterrain de l'église des Cordeliers lui servirent souvent de refuge. C'est de là qu'il lançait sa feuille sanguinaire intitulée *l'Ami du peuple*, qui lui servit à préparer les événements du 10 août et les massacres des prisons dans les journées des 2 et 3 septembre. Il signa la circulaire qui invitait les révolutionnaires des départements à répéter ces massacres. Enfin le 6 décembre il fit la motion que la mort du tyran fût votée par appel nominal, et que cet appel fût rendu public, afin, disait-il, que le peuple connût les traîtres qui étaient dans la Convention. Cette motion atroce décida du sort du malheureux Louis XVI. Plusieurs députés, incertains sur ce qu'ils devaient faire, votèrent la mort, dans la crainte d'être victimes du parti dominant. Marat s'opposa aussi à ce que ce prince eût

des conseils, et il demanda « que le jugement et » l'exécution à mort ne fissent pas perdre plus de » vingt-quatre heures. » Ce féroce démagogue ne cessait dans ses feuilles d'exciter la haine contre les nobles, les prêtres et les propriétaires. « Massacrez, » disait-il au peuple, massacrez deux cent mille » partisans de l'ancien régime, et réduisez au quart » les membres de la convention. » Dès le mois d'août 1789 il avait déclaré qu'il fallait pendre 800 députés à 800 arbres du jardin des Tuileries. Dénoncé pour ces faits, il s'en fit gloire, et déclara que c'était son opinion. Hué en plusieurs occasions par ses collègues qui le méprisaient, il leur répondait par des injures, et les traitait de *coquins*, de *cochons*, d'*imbéciles*, de *gueux*. Est-il croyable qu'un tel homme ait joué un si grand rôle? C'est encore lui qui proposa la création du tribunal révolutionnaire, invention plus atroces peut-être que les massacres de septembre; qui pressa la formation d'un comité de sûreté générale pour arrêter les *suspects*, loi qui fit mettre en prison plus de quatre cent mille personnes, et qui signa, comme président du club des jacobins, une adresse pour provoquer le peuple à l'insurrection et l'inviter à massacrer tous les traîtres. Cette adresse excita l'indignation du plus grand nombre des députés, et l'un d'eux fit décréter que l'audacieux Marat serait livré au tribunal révolutionnaire. Il le fut en effet; mais ce tribunal le reçut plutôt comme un triomphateur que comme un homme prévenu d'un grand crime. Il fut acquitté à l'unanimité, et reconduit à la convention avec des cris d'allégresse et tout couvert de couronnes civiques. Le 31 mai il se vengea de ses ennemis, en faisant proscrire 27 députés de la Gironde, qui périrent ensuite par la main du bourreau. Ce fut son dernier triomphe. Dévoré par une maladie dégoûtante, il ne parut presque plus à la convention. Le poignard ne fit que hâter de quelques jours le terme de son existence, qui peut-être aurait été moins fatale à la France que ne le fut sa mort. Ses partisans en profitèrent pour immoler en sa mémoire un nombre prodigieux de victimes. On lui décerna des honneurs presque divins. Son buste fut placé dans tous les lieux publics et dans beaucoup de maisons particulières. Les poètes le célébrèrent au théâtre et dans leurs ouvrages. Un décret ordonna que ses restes seraient admis au Panthéon à la place de ceux de Mirabeau, et il y fut effectivement porté avec beaucoup de pompe; mais peu de temps après il en fut arraché ignominieusement et jeté dans l'égoût Montmartre.

MARATTI (Charles), peintre et graveur, né en 1625, à Camerino dans la Marche d'Ancône, mort à Rome en 1713, étudia les ouvrages de Raphaël, des Carrache et du Guide, et se fit d'après ces grands hommes, une manière qui le mit dans une haute réputation. Ce peintre sut allier la noblesse avec la simplicité de ses airs de tête; il avait un grand goût de dessin. Ses expressions sont ravissantes, ses idées heureuses et pleines de majesté, son coloris d'une fraîcheur admirable. Il a parfaitement traité l'histoire et l'allégorie. Il était très-instruit dans ce qui concerne l'architecture et la per-

spective. On a de lui plusieurs *Planches* gravées à l'eau-forte, où il a mis beaucoup de goût et d'esprit. On a aussi gravé d'après cet habile maître.

MARBODE, évêque de Rennes, né dans le XI^e siècle à Angers, et selon d'autres, au Mans, mérita ce siège par son savoir et sa piété : il en avait donné des preuves à Angers, dont il avait été chanoine, et où il avait présidé les écoles depuis 1067 jusqu'en 1081. Il fut fait archidiacre de la même église, puis élevé sur le siège de Rennes l'an 1096. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse et de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant l'absence de Rainaud, évêque de cette ville. Son esprit brilla beaucoup au concile de Tours en 1096, et à celui de Troyes en 1114. Marbode, devenu aveugle, quitta son évêché sur la fin de sa vie, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il mourut saintement dans cette retraite en 1123, âgé de près de 88 ans. On a de lui six *Lettres*, les *Vies* de saint Licinius, évêque, et de saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu ; des *Eloges des Saints* en vers ; un *Commentaire* sur les Cantiques, et plusieurs autres ouvrages recueillis par dom Beaugendre et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'Hildeburt, in-fol. Ces ouvrages, estimés dans leur temps, peuvent servir dans le nôtre à éclaircir plusieurs points de discipline. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Hist. littér. de France*, tom. 10, pag. 342-92.

MARC (saint), évangéliste, converti à la foi après la résurrection de Jésus-Christ, fut le disciple et l'interprète de saint Pierre. On croit que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils spirituel*, parce qu'il l'avait engendré à J.-C. Lorsque saint Pierre alla à Rome pour la seconde fois, Marc l'y accompagna. Ce fut là qu'il écrivit son *Evangile*, à la prière des fidèles, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avait appris de la bouche de saint Pierre. Il existe un exemplaire de cet *Evangile* que l'on prétend être de sa main, et qui est composé de sept cahiers dont deux, retenus par l'empereur Charles IV qui avait trouvé le tout à Aquilée, sont soigneusement gardés à Prague ; les cinq autres sont conservés à Venise. Montfaucon et d'autres prétendent qu'ils sont écrits sur du papyrus d'Egypte ; d'autres, tels que Scipion Maffei, soutiennent qu'ils sont sur du papier fait de coton ; on dit qu'ils sont devenus presque illisibles. Il faut bien qu'ils le soient, puisque l'on ne s'accorde point sur la langue dans laquelle saint Marc les a composés, les uns prétendant qu'ils sont en grec, et les autres en latin. On assure que cet *Evangile* n'est presque qu'un abrégé de celui de saint Matthieu. L'auteur emploie souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires, et relève les mêmes circonstances. Il ajoute quelquefois de nouvelles particularités, qui donnent un grand jour au texte de saint Matthieu. On y trouve, comme dans les trois autres historiens de Jésus-Christ, cette simplicité inimitable, qui rend la vérité des faits sensible par la nature même de la narration. *Ce n'est pas ainsi qu'on invente*, dit un philosophe de ce siècle (J.-J. Rousseau). Ils ne

visent pas à inspirer de l'admiration pour leur maître ; ils parlent froidement de sa doctrine, de ses miracles ; ils ne font point de réflexions pour en relever l'éclat ; ils racontent ses supplices et son ignominie, comme les honneurs et les acclamations des peuples : *Ibi crucifixerunt eum, latrones unum a dextris et alterum a sinistris* : voilà la catastrophe et l'événement principal de cette histoire. Saint Jérôme rapporte que le dernier chapitre de l'*Evangile* de saint Marc, depuis le verset 9, ne se trouvait point de son temps dans les exemplaires grecs ; mais il n'en est pas moins authentique, puisqu'il est reconnu par saint Irénée et par plusieurs anciens Pères, et que d'ailleurs il se trouve dans d'autres exemplaires. Pour ce qui est de la *Liturgie* et de la *Vie de saint Barnabé*, qu'on a attribuées à cet écrivain sacré, il est certain que ni l'une ni l'autre n'est de lui. L'empereur Claude ayant chassé de Rome tous les juifs, saint Marc alla en Egypte pour y prêcher l'*Evangile*, et fonda l'église d'Alexandrie. Voilà ce qu'une tradition ancienne et constante nous apprend : les autres circonstances de la vie et de la mort de cet évangéliste, rapportées dans ses *Actes*, sont incertaines ; cependant ces *Actes* sont anciens ; ils paraissent avoir été connus en Egypte dès le IV^e siècle. On croit posséder ses reliques à Venise. D'autres villes, notamment Reichenau en Souabe, ont prétendu les posséder. On célèbre sa fête le 25 avril.

MARC, hérétique et disciple de Valentin dans le deuxième siècle, admettait une *quaternité* dans Dieu, composée de l'*ineffable*, du *silence*, du *père*, de la *vérité*. Il s'attachait particulièrement à séduire les femmes, surtout celles qui étaient ou riches ou belles. La cupidité, la luxure et l'ambition ont été de tout temps la source des hérésies. Marc prenait des calices remplis d'eau et de vin ; puis feignant de les consacrer à la façon des catholiques, il les faisait paraître pleins d'une liqueur rouge, à laquelle il donnait le nom de sang. Il permettait aux femmes de consacrer. Saint Irénée décrit les superstitions et les impostures de ce Marc, chef des *marciens* ou *marcasiens* : ils rejetaient le sacrement de baptême, et le remplaçaient par une sorte d'*initiation*, qu'ils appelaient *rédemption* : Ils soutenaient que Jésus-Christ n'avait pas souffert réellement, et ils admettaient un *principe du mal*. « Il est bon » d'observer, dit un habile théologien, que si, au » second siècle, la croyance de l'Eglise chrétienne » n'avait pas été que, par la consécration de l'E- » charistie, le pain et le vin sont changés au corps » et au sang de J.-C., l'hérésiarque Marc ne se serait » pas avisé de vouloir rendre ce changement sen- » sible par un miracle apparent ; et si l'on n'avait » pas cru que le sacerdoce donnait aux prêtres des » pouvoirs surnaturels, cet imposteur n'aurait pas » eu recours à un prestige, pour persuader qu'il avait » la plénitude du sacerdoce. C'est pour cela qu'il » est utile à un théologien de connaître les divers » égarements des hérétiques anciens et modernes, » quelque absurdes qu'ils soient : la vérité ne brille » jamais mieux que par son opposition avec l'erreur. »

MARC (saint), romain, succéda au pape Sil-

vestre 1^{er}, le 18 janvier 336, et mourut le 7 octobre de la même année. Il fut enterré dans le cimetière de Rome qui porte son nom. On lui attribue une *Épître*, adressée à saint Athanase et aux évêques d'Égypte ; mais les critiques la mettent au nombre des ouvrages supposés.

MARC, évêque d'Aréthuse, sous Constantin le Grand, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il assista au concile de Sardique en 347, et à ceux de Sirmich en 351 et en 359. Quoique la formule qu'il dressa dans ce dernier concile ne fût ni précise ni assez contraire aux ariens, il paraît cependant que ses sentiments étaient orthodoxes. Les païens le persécutèrent sous le règne de Julien l'Apostat, parce qu'il avait détruit un temple consacré aux idoles. Il employa le reste de ses jours à convertir les partisans du paganisme. Il mourut sous Jovinien ou sous Valens. Saint Grégoire de Nazianze fait de lui un grand éloge. L'Église grecque honore sa mémoire le 22 de mars.

MARC, surnommé l'*Ascétique*, célèbre solitaire du iv^e siècle ; dont nous avons neuf *Traité*s dans la Bibliothèque des Pères.

MARC-ANTOINE. (Voy. ANTOINE et RAIMONDI.)

MARC-AURÈLE (Marcus-Aurelius-Antonius-Augustus) le philosophe, né à Rome l'an 121, de l'ancienne famille des Annius, porta dans son enfance le nom de Catilius-Severus. Il fut adopté par Antonin le Pieux avec Lucius Vérus. Le jeune Catilius montra de bonne heure un grand amour pour la philosophie, et pratiqua les vertus de la secte stoïque. Adrien le nomma chevalier à 6 ans, lui fit prendre la robe virile à 15, et lui confia plus tard la charge de préfet de Rome : quelques années après l'empereur voulant se donner un successeur, choisit Antonin, à condition qu'il accorderait la pourpre à Marc-Aurèle. Dès lors Marc-Aurèle renonça à la chasse, aux jeux publics, aux spectacles, aux exercices du corps, et s'instruisit avec Apollonius. Après la mort d'Antonin le 7 mars 161, on proclama, d'une voix unanime, Marc-Aurèle, qui prit pour collègue Lucius Vérus, et lui donna sa fille Lucile en mariage. Ce choix ne lui fit pas honneur, car Vérus déshonora le trône par une vie molle et des mœurs infâmes. Marc-Aurèle ménagea avec plus d'art l'honneur du manteau de philosophe, qu'il avait pris dès l'âge de 12 ans. Sa vie publique parut sobre et austère comme celle d'un stoïcien. Devenu empereur, il remit en vigueur l'autorité du sénat, et assista à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Non-seulement il délibérait sur toutes les affaires militaires, civiles et politiques, avec les plus sages de la ville, de la cour et du sénat, mais encore il déférait à leur avis plutôt que de s'en tenir au sien. « Il est plus raisonnable, disait-il, de suivre l'opinion de plusieurs personnes éclairées, que de les obliger à se soumettre à celle d'un seul homme. » S'il était attentif à consulter, il ne l'était pas moins à faire exécuter. Il disait « qu'un empereur ne devait rien faire ni lentement ni à la hâte, et que la négligence dans les plus petites choses influait dans les plus grandes. » Le peuple romain, depuis

longtemps dégradé, toujours porté à l'adulation et à la bassesse, voulut lui élever des temples et des autels. Marc-Aurèle les refusa, en disant dans le style d'une vanité pardonnable en quelque sorte dans ces temps de ténèbres : « La vertu seule égale les hommes aux dieux. Un roi juste a l'univers pour son temple, et les gens de bien en sont les prêtres et les ministres. » Une peste générale ravagea l'empire sous son règne. A ce fléau succédèrent les tremblements de terre, la famine, les inondations, les chenilles, et tout cela devint si terrible, que l'empire romain semblait toucher à sa fin. Les Germains, les Sarmates, les Quades et les Marcomans, profitant de ces calamités, s'agitèrent dans la Germanie. Pendant qu'il envoya des troupes pour les combattre, il chargea son collègue de marcher contre les Parthes ; mais Vérus s'arrêta à Antioche, et laissa au célèbre Avidius Cassius son lieutenant la gloire de vaincre l'ennemi qui fut battu complètement à Europa, et contraint d'acheter la paix par la cession de la Mésopotamie et de l'Adiabine. Peu après les Marcomans firent une invasion en Italie ; Marc-Aurèle courut au devant d'eux avec Vérus et les repoussa dans leur pays. Vérus étant mort, il continua de les poursuivre dans la Germanie. Les ennemis avaient fait beaucoup de ravages. Marc-Aurèle s'en vengea sur les chrétiens, qui étaient innocents, et qui même avaient partagé les malheurs de l'empire avec les païens. Il ordonna contre eux une persécution cruelle. Il y eut un grand nombre de martyrs, parmi lesquels on distingue l'illustre sainte Félicité, dame romaine, avec ses sept fils. Les Barbares ayant fait une nouvelle irruption, l'empereur les repoussa encore et employa les moments de tranquillité que lui donna la paix, à faire ou à réformer les lois, à combattre le luxe et la licence générale ; mais tous ces projets en grande partie eurent peu d'effet. Une nouvelle ligue des Marcomans et des Quades jeta l'empereur dans de grands embarras. Le peuple ne pouvant payer de nouveaux impôts, Marc-Aurèle fit vendre les plus riches meubles de l'empire, les pierreries, les statues, les tableaux, la vaisselle d'or et d'argent, les habits même de l'impératrice et ses perles. Cette guerre fut plus longue et d'un succès plus douteux que les premières. Ce fut pendant sa durée que Marc-Aurèle, se trouvant resserré par les ennemis dans une forêt d'Allemagne, obtint par les prières de la légion Mélitine, laquelle était chrétienne, une pluie abondante qui désaltéra son armée près de périr de soif. Warburton a démontré la vérité de ce miracle contre les mauvaises plaisanteries de Voltaire. Weston, autre Anglais, protestant, l'a également établie dans une *Dissertation* publiée en 1748, contre Le Clerc et Moyle. L'événement a paru si peu naturel, même aux païens, que Porphyre et Claudien l'ont attribué à des enchanteurs. Tertullien en parle comme d'un fait public et incontestable, et renvoie deux fois les Romains à la lettre de Marc-Aurèle, qui le rapporte et en fait honneur au Dieu des chrétiens (1). Saint Apollinaire en rappela le

(1) Marc-Aurèle y disait que par hasard il avait obtenu de la pluie, par les prières des soldats chrétiens : *Christianorum*

souvenir à Marc-Aurèle lui-même, auquel il adressa une *Apologie* pleine de force et d'éloquence en faveur des chrétiens. Cet empereur défendit qu'on accusât des hommes dont il connaissait l'innocence et la vertu ; il ordonna, renchérissant sur Trajan, qu'on punît les délateurs ; mais, par une inconséquence extrême, il voulut néanmoins que les accusés subissent la peine décernée contre eux. Tant il est vrai que la faiblesse, le respect humain, l'asservissement aux préjugés dominants, ont souvent les mêmes effets qu'une cruauté déclarée. Si les chrétiens étaient des scélérats, pourquoi punir les accusateurs ? Et si c'étaient des gens de bien, pourquoi les punir eux-mêmes ? mais dans ces temps de ténèbres, la justice se ressentait du désordre général de la morale. Les Barbares vaincus se soumièrent en 175, la même année qu'Avidius Cassius se fit proclamer empereur. Marc-Aurèle fit des préparatifs pour marcher contre lui ; mais ce rebelle fut tué par un centenaire de son armée. On envoya la tête de ce misérable à l'empereur, qui refusa de la voir, et pardonna à toutes les villes qui avaient embrassé son parti. Il se rendit à Athènes, y établit des professeurs publics, auxquels il assigna des pensions, et accorda des immunités. De retour à Rome, après huit ans d'absence, il donna à chaque citoyen huit pièces d'or, leur fit une remise générale de tout ce qu'ils devaient au trésor public, et brûla devant eux, dans la place publique, les actes qui les constituaient débiteurs. Il éleva aussi un grand nombre de statues aux capitaines de son armée, morts dans la dernière guerre. Après avoir désigné pour lui succéder son fils Commode, il se retira pour quelque temps à Lavinium, et se livra à la philosophie avec plus d'enthousiasme que jamais. Il disait souvent : « Heureux le peuple dont les rois sont des philosophes, et dont les philosophes sont des rois ! » Maxime réprochée par l'expérience, et qui, fût-elle vraie, aurait pu passer dans sa bouche et dans son application comme l'expression de l'orgueil et de l'égoïsme : mais tel était l'aveuglement de ces prétendus sages, ils ne pratiquaient le bien que pour en parler eux-mêmes avec emphase et en faire parler les autres. Une nouvelle irruption des peuples du Nord le força à reprendre les armes. Il marcha contre eux, tomba malade à Vienne, en Autriche, et mourut à Sirmich, l'an 180, dans sa 59^e année, après un règne de 19 ans, regardé comme un prince doué de grandes vertus, mais qui avait aussi des vices, entre lesquels on remarque une vanité incompatible avec la vraie sagesse, une facilité qui dégénérait en faiblesse, et qui a causé de très-grands maux, surtout aux chrétiens, un attachement déraisonnable pour des hommes qui le déshonoraient et qu'il eût écartés

forte militum precationibus impetrato imbre. (Tertull. *Apol.*, c. 5 ; Eusèbe, *Hist.*, l. 5, c. 5.) Tous les bons latinistes savent que le mot *forte* n'exprime ici aucun doute, et qu'il ne signifie autre chose que *par hasard*, comme si on disait, *il arriva que*. Marc-Aurèle eût craint de choquer les païens, en parlant plus clairement. L'original de l'édit. de ce prince existait encore, lorsque Tertullien et saint Jérôme écrivaient. (V. saint Jérôme sur la Chronique d'Eusèbe, à l'an 178, et Tertullien, *loc. cit.*)

du trône, s'il avait été aussi zélé pour le bien public que pour sa réputation personnelle. Le choix de Vérus pour être son collègue, et celui de l'infâme Commode pour lui succéder, suffirent pour faire attribuer à l'exagération les éloges que les philosophes modernes lui ont prodigués. Il avait épousé la fameuse Annia Faustina, femme d'un libertinage effréné ; au lieu de la contenir dans le devoir, il récompensait ceux qui s'accommodaient de ses amours, et se couvrait lâchement d'une honte qu'un sauvage même n'aurait pu supporter. Jacques Marchand a fait une *Dissertation* pour réhabiliter la mémoire de cette Messaline ; mais toutes ces apologies faites au XVIII^e siècle, contre le témoignage de l'ancienne histoire, n'ont aucune prise sur un esprit solide. On a de Marc-Aurèle 12 livres de *Réflexions morales*, Londres, grec et latin, 1707, in-8 ; Glasgow, 1752 ; traduits du grec en français, par mad. Dacier, avec des remarques, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Jean-Pierre Joly a donné une version des *Pensées* de ce prince, *ibid.*, 1770, in-8. Cet empereur a renfermé dans ces *Réflexions* ce que la morale des stoïciens offre de meilleur. (Voy. ÉPICTÈTE.) On y reconnaît souvent les Livres saints, où les anciens sages ont puisé la plupart de leurs maximes morales, comme dans le passage suivant, qui énonce une importante et sublime vérité, mais qui n'est rien moins qu'une découverte de Marc-Aurèle. « L'âme vraiment grande et élevée est celle » qui reçoit sans répugnance ce que le Ciel lui envoie » et de bien et de mal ; qui se remet entièrement et » de toute sa volonté, pour ce qui concerne sa des- » tinée et sa conduite, entre les mains de la Divi- » nité ;... qui ne demande qu'à marcher dans le » chemin de la loi, qu'à suivre Dieu, dont toutes » les voies sont droites et tous les jugements sont » justes. » Ce même prince, qui parlait si magnifiquement de la Divinité, porta la superstition aux plus grandes extravagances. On le vit multiplier les sacrifices, employer des exécutions de toute espèce, et introduire des religions étrangères, qui avant lui avaient été inconnues des Romains. Il fit des démarches répétées auprès du sénat pour obtenir que l'on rendit les honneurs divins à Adrien son prédécesseur, dont plusieurs vices avaient rendu la mémoire infâme. Il porta l'impiété encore plus loin, en mettant au nombre des déesses l'abominable Faustine, en lui élevant un temple, en lui érigeant des statues d'argent, en instituant en son honneur une communauté de filles qui, de son nom, furent appelées *Faustiniennes* ; en obligeant les nouvelles mariées de venir avec leurs maris offrir un sacrifice à la prétendue déesse. A la mort de Lucius Vérus, son collègue, dont le nom était en horreur à tous les gens de bien, il força le sénat à l'honorer comme un dieu. Gataker et les auteurs de la *Vie* de Marc-Aurèle, qui est à la tête de ses *Réflexions morales*, édition de Glasgow, 1752, ont fait de vains efforts pour excuser l'idolâtrie et les différents vices de ce prince. Toute son histoire prouve un caractère faux, altier, égoïste et corrompu par système ; l'égarément de son esprit égala celui de son cœur : il fut l'ennemi des chrétiens par superstition et par phi-

losophie. Aussi, comme le remarque un historien observateur, les tyrans les plus crapuleux ont moins persécuté le christianisme que les empereurs qui se décoraient du nom de philosophes. « Ce Commode, » dit-il, dont on nous donne une si mauvaise idée, » ce brutal Caligula, ce sanguinaire Tibère, n'ont » pas persécuté; mais le philosophe Trajan, le phi- » losophe Antonin, le philosophe Marc-Aurèle, le » philosophe Julien, ont été persécuteurs; de tous » les empereurs philosophes, il n'y a que Tite qui » n'ait pas persécuté; mais il ne régna que deux » ans. » (Voy. SENEQUE, et la fin de l'art. TIBÈRE.) Thomas a fait de l'empereur Marc-Aurèle un *Éloge* qui est peut-être le meilleur de ses ouvrages. Marc-Aurèle avait écrit des *Commentaires* sur sa vie, pour l'instruction de son fils; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On a encore de Marc-Aurèle une *Correspondance avec Frontin*, découverte par Mai dans la bibliothèque du Vatican, et publiée à Rome, 1819, et quelques *Lettres* qui se trouvent dans la *Vie d'Avidius Cassius et de Pescennius Niger*, par Spartien (*Hist. August.*) On peut consulter sur ce prince, Capitolin, *Vie de Marc-Aurèle* (dans l'*hist. Aug.*); Dacier, *Prolégomènes de sa traduction des Réflexions morales*; Gautier de Sibert, *Vie de Tite-Antonin*, Paris, 1769, in-12; l'*Éloge de Marc-Aurèle*, par Thomas, déjà cité, et les deux ouvrages suivants de Ripault; *Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin*, etc., Paris, 1820, 4 vol. in-8 avec cartes; *Tite-Antonin le Pieux, résumé historique*; *Marc-Aurèle-Antonin, sommaire historique et fragments relatifs à la vie, au règne, à la politique et à la morale de ce prince*, ibid., 1823, in-8; c'est un abrégé du précédent.

MARC D'AVIANO, ainsi nommé, parce qu'il était natif d'Aviano, bourg de Frioul appartenant aux Vénitiens, fut célèbre par le don des miracles qu'on lui attribuait. L'empereur Léopold le fit venir à Vienne; et il parcourut un grand nombre de provinces, trouvant partout les peuples rassemblés pour le voir et recourir à l'efficacité de sa bénédiction et de ses prières. Il mourut vers l'an 1690.

MARC-EUGENIQUE, qu'on appelle aussi MARC D'EPHÈSE, parce qu'il était archevêque de cette ville, fut envoyé en 1439 au concile de Florence, au nom des évêques grecs. Il y soutint le schisme avec beaucoup d'ardeur, et ne voulut point signer le décret d'union. De retour à Constantinople, il s'éleva contre le concile de Florence. On a de lui plusieurs écrits composés à ce sujet, qui se trouvent dans la *Collection des conciles*; et d'autres ouvrages, dans lesquels il y a beaucoup d'emportement contre les Latins et le siège de saint Pierre. Il mourut peu de jours après sa dispute avec Barthélemy de Florence, en protestant « qu'il ne voulait » pas qu'aucun de ceux qui avaient signé l'union » assistât à ses funérailles, ni qu'ils priassent Dieu » pour lui. » Tant il est vrai que le fanatisme érige en idoles les objets les plus hideux et les plus tristes! Marc d'Ephèse jugeait que la scission de l'Eglise chrétienne de cette épouse unique de J.-C., était un bien auquel il fallait tout sacrifier. Il avait un

frère appelé *Jean*, qui vint avec lui à Florence, et qui publia aussi un *écrit* contre le concile tenu dans cette ville.

MARC-PAUL. (Voy. POLO.)

MARCA (Jacques-Corneille), bénédictin de l'abbaye du Mont Blandin, né à Gand, en 1570, cultiva avec succès les belles-lettres, et mourut à Douai, l'an 1629. Les bibliographes flamands lui prodiguent des éloges qui paraissent exagérés, quoiqu'on ne puisse disconvenir qu'il ne soit bon orateur et encore meilleur poète. Une partie de ses *opuscules* a été imprimée à Louvain, 1613, in-8. Ce recueil contient des harangues, des tragédies et un éloge des ducs de Bourgogne. On a encore de lui *Diarium Sanctorum*, en vers iambes, Douai, 1628, in-4; et *Musæ lacrymantes*, 1628, in-4: ce sont sept tragédies dont les sujets sont pris de l'Écriture sainte.

MARCA (Pierre de), évêque de Conserans, né à Gand, en Béarn, en 1594, d'une famille ancienne, originaire d'Espagne, se distingua de bonne heure par son esprit et par son zèle pour la religion catholique: il travailla à la faire rétablir dans le Béarn, et eut le bonheur de réussir. C'est en reconnaissance de ses soins qu'il obtint la charge de président au parlement de Pau, en 1621, et celle de conseiller d'état, en 1639. Après la mort de son épouse, il entra dans les ordres, et fut nommé à l'évêché de Conserans, l'an 1642. Mais la cour de Rome, offensée de ce que dans le livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire* il avait donné atteinte aux prérogatives du saint Siège, lui refusa longtemps ses bulles, et il ne les obtint qu'en 1647, après avoir interprété ses sentiments d'une manière favorable, et promis les corrections nécessaires, dans un autre ouvrage qu'il fit imprimer à Barcelone, in-4, et qui se trouve dans les éditions in-fol. du livre précédent. Il fit plus, et déféra à Innocent X *neuf propositions*, réfutées par onze règles, où la vraie doctrine de la hiérarchie est établie: on remarque que ces neuf propositions contiennent presque tout le système de Fébronius. L'habileté avec laquelle il remplit une commission qu'on lui donna en Catalogne, lui mérita l'archevêché de Toulouse, en 1652. Il s'était tant fait aimer en Catalogne, que, ayant été attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité, la ville de Barcelone, entre autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, et y envoya en son nom douze capucins nu-pieds, sans sandales, et douze jeunes filles aussi pieds nus, les cheveux épars, et vêtues de longues robes blanches. Marca se disposait à se rendre à Toulouse, lorsque le roi le fit ministre d'état en 1658. Il était d'un caractère facile et flexible, mais sans jamais se laisser aller à des impulsions contraires au devoir. Persuadé de l'importance qu'il y avait à s'opposer aux sectes naissantes, il s'appliqua à arrêter les progrès du jansénisme. Il s'unifia avec les jésuites contre le livre du fameux évêque d'Ypres, et dressa le premier le projet d'un *Formulaire* où l'on condamnerait les cinq propositions dans le sens de l'auteur. Son zèle fut récompensé par l'archevêché de Paris;

mais il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent, en 1662. Sa mort donna occasion à cette épigramme badine :

Ci-git l'illustre de Marca,
Que le plus grand des rois marqua
Pour le prélat de son Eglise ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat réunissait plusieurs talents différents : l'érudition, la critique, la jurisprudence. Son style est ferme et mâle, assez pur, sans affectation et sans embarras. Ses principaux ouvrages sont : *De concordia sacerdotii et imperii*, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée après sa mort par Baluze, Paris, 1704, in-fol. C'est un des ouvrages les plus savants que nous ayons sur cette matière. On ne peut guère lui comparer que l'excellent traité *De l'autorité des deux puissances* ; si les principes n'en sont pas toujours exactement les mêmes, c'est que Baluze n'a pas déféré à la volonté expresse du prélat, qui, en mourant, lui avait indiqué divers changements à faire. Quant au supplément et aux notes de Baluze, ils sont tout à fait étrangers à de Marca ; *Histoire de Béarn*, ibid., 1640, in-fol., 18 à 24 fr., et plus, en gr. pap. On y trouve des éclaircissements utiles sur l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, des comtes de Toulouse, etc. ; on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur ; *Marca hispanica*, ibid., 1680, in-8, augmentée d'un quatrième livre par Baluze. C'est une description savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières. La partie historique et la géographique y sont traitées avec exactitude, et cet ouvrage peut être très-utile pour connaître les véritables bornes de la France et de l'Espagne ; *Dissertatio de primatu lugdunensi et cæteris primatibus*, 1644, in-8, très-savante ; *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653 dans les assemblées des évêques, au sujet des cinq propositions*, Paris, 1657, in-4. C'est contre cette relation, peu favorable au jansénisme, que Nicole publia son *Belga percontator*, 1657, in-4, dans lequel il expose les scrupules d'un prétendu théologien flamand sur l'assemblée du clergé de 1656 ; *Opuscula* : c'est un recueil de dissertations latines et françaises, publié par Baluze en 1669 et 1681, in-8. Ces opuscules renferment plusieurs dissertations intéressantes, entre autres : *De tempore susceptæ in Galliis fidei*, *De eucharistia et missa*, *De pœnitentia*, *De matrimonio*, *De patriarchatu Constantinopolitano*, *De stemmate Christi*, *De magorum adventu*, *De singulari primatu Petri*, *De discrimine clericorum et laicorum ex jure divino*, *De veteribus collectionibus canonum* ; un *Recueil* de quelques *Traité théologiques*, les uns en latin, les autres en français, donnés au public en 1668, in-4, par l'abbé Faget, cousin-germain du savant archevêque. L'éditeur orna cette collection d'une *Vie* en latin de son illustre parent. Elle est étendue et curieuse.

MARCASSUS (Pierre de), né en 1584 à Gimont en Gascogne, fut chargé de l'éducation d'un neveu

du cardinal de Richelieu, et devint ensuite professeur de rhétorique au collège de la Marche à Paris, où il mourut en 1664. On a de lui des *Histoires*, des *Romans* et des *Pièces de théâtre*, qui n'ont pas autant de mérite du côté de la composition que du côté de la décence et du respect pour les mœurs. On a aussi de lui des *Traductions* qui sont au dessous de celles de l'abbé de Marolles, son ami. (*Voy. les Mémoires de Nicéron*, tome 31.)

MARCEAU (François-Séverin DESGRAVIERS de), né à Chartres en 1769, était à Paris lors du mouvement qui s'opéra le 14 juillet 1789, et marcha à la tête d'un détachement de la section de Bon-Conseil, pour s'approcher des troupes que la cour faisait avancer sur la capitale. Se trouvant à Verdun, il fut chargé d'en porter les clefs au roi de Prusse, comme le plus jeune des officiers. De là il passa dans la Vendée, en qualité de lieutenant-colonel de la légion germanique. Dénoncé par Bourbotte, et arrêté comme complice de Westermann, il obtint sa liberté. Quelque temps après, marchant au secours de Saumur, attaqué par les royalistes, il rencontre ce même représentant, qu'entraînait une troupe de Vendéens ; il fond sur eux, délivre Bourbotte, lui donne son cheval, et lui dit : « Il vaut mieux qu'un » soldat comme moi périsse, qu'un représentant du » peuple. » Devenu général de brigade, il gagna, secondé par Kléber, la terrible bataille du Mans, où périrent dix mille républicains et vingt mille Vendéens. On le vit charger lui-même à la tête des batteries, et enfoncer l'ennemi. Avant le combat, les députés en mission dans la Vendée lui remirent la destitution de Westermann, et lui ordonnèrent de l'éloigner sur-le-champ de l'armée. Marceau garda la destitution dans sa poche ; et, après le gain de la bataille, il publia hardiment les obligations qu'il avait à Westermann, qu'il fit conserver. Ce fut dans cette circonstance qu'une Vendéenne jeune et belle, le casque en tête et la lance à la main, poursuivie par des soldats, tomba aux pieds de Marceau : « Sauvez-moi ! » s'écrie-t-elle. Il la relève et la rassure. Une loi punissait de mort le républicain qui faisait grâce à un Vendéen pris les armes à la main. Marceau dénoncé allait être conduit au supplice : Bourbotte accourt de Paris et l'arrache à la mort ; mais ni la protection de ce député, ni les larmes de Marceau, ne purent sauver la jeune Vendéenne : elle fut décapitée. Marceau atteignit encore les Vendéens à Savenay, où il anéantit leur armée, dont les débris furent envoyés à Nantes pour y être noyés ou fusillés. Opposé aux ennemis extérieurs à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, il continua à se distinguer par sa bravoure, ses talents et son humanité. Le 19 août 1796, tandis qu'il arrêtait l'ennemi pour donner le temps à l'armée française de passer les défilés d'Altenkirchen, il reçut un coup de feu, et refusa d'être transporté au-delà du Rhin ; ce qui fut cause qu'il se trouva le lendemain en la puissance des Allemands. L'archiduc Charles lui envoya son chirurgien ; mais sa blessure était mortelle, et il expira le 21 septembre, âgé de 27 ans. Son corps ayant été redemandé par les Français, l'archiduc le rendit à condition qu'on

l'informerait du jour où il serait inhumé, afin que l'armée autrichienne pût s'unir à l'armée française pour lui rendre les honneurs militaires. En effet, il fut enterré le 25 septembre, au bruit de l'artillerie des deux armées, dans le camp retranché de Coblenz, dont il s'était emparé en 1794. En 1801, la ville de Chartres lui vota un monument public.

MARCEL I^{er} (saint), romain, succéda au pape St. Marcellin le 30 janvier en 308; il se signala par son zèle et par sa sagesse. La juste sévérité dont il usa envers un apostat le rendit odieux au tyran Maxence, qui le bannit de Rome. Il mourut en 309 suivant le P. Pagi, ou en 310 selon d'autres. Il est appelé martyr dans les Sacramentaires de Gélase I^{er} et de saint Grégoire, ainsi que dans les Martyrologes attribués à saint Jérôme et à Bède. Le pape saint Damase a composé son épitaphe en vers. Saint Eusèbe lui succéda.

MARCEL II (Marcel Cervin), né en 1501 à Fano, était fils du receveur général des revenus du saint Siège; il fit ses études avec distinction et plut au pape Paul III, qui le nomma son premier secrétaire. Il accompagna en France le cardinal Farnèse, neveu de ce pontife, et s'y fit estimer par ses mœurs et son savoir. De retour à Rome, il obtint de son bienfaiteur le chapeau de cardinal, et fut choisi pour être un des présidents du concile de Trente. Il succéda, sous le nom de *Marcel*, au pape Jules III, le 9 avril 1555, et mourut d'apoplexie vingt-un jours après son élection, dans le temps qu'il se disposait à pacifier les troubles, à réformer les abus, et à faire fleurir la science et la piété dans l'Eglise. Il était si ennemi du népotisme, qu'il ne voulut pas même permettre à ses neveux de venir à Rome. Paul IV lui succéda.

MARCEL (saint), célèbre évêque de Paris, mort au milieu du v^e siècle, avait succédé à Prudence dans ce siège épiscopal. Sa fête se célèbre le 3 novembre. Ses reliques se trouvent à Paris dans l'église St.-Marceau. — Il y a eu plusieurs autres saints de ce nom : saint Marcel martyrisé à Châlons-sur-Saône, l'an 179; saint Marcel capitaine dans la légion trajane, qui eut la tête tranchée pour la foi de J.-C., à Tanger, le 30 octobre, vers l'an 298; saint Marcel, évêque d'Apamée, et martyr en 383.

MARCEL, fameux évêque d'Ancyre dès l'an 314, assista au concile de Nicée en 325, et y signala son éloquence contre l'impiété arienne. Il s'opposa à la condamnation de saint Athanase, au concile de Tyr, en 335, et à celui de Jérusalem, où il s'éleva avec zèle contre Arius. Les ariens, irrités, le persécutèrent avec fureur et condamnèrent son *Traité contre Astère*, surnommé l'avocat des ariens, comme contenant les erreurs de Sabellius; il le déposèrent à Constantinople en 336, et mirent à sa place Basile, qui s'était acquis de la réputation par son éloquence. Marcel d'Ancyre alla à Rome trouver le pape Jules : car c'est toujours au siège de Pierre que les évêques opprimés ou calomniés avaient recours comme au centre de l'autorité et de l'unité de l'Eglise. (*Voy. ATHANASE, JULES I^{er}, INNOCENT I^{er}.*) Le pape, qui le jugea innocent, le reçut à sa communion, et dé-

clara dans un concile tenu à Rome en 341, que la doctrine contenue dans son livre contre les ariens était conforme à celle de l'Eglise. L'illustre persécuté fut encore absous et rétabli au concile de Sardique en 347. Marcel, ayant été informé sur la fin de sa vie que saint Basile avait donné à saint Athanase des soupçons sur sa catholicité, lui envoya une profession de foi, dans laquelle il condamnait expressément le sabellianisme. Il mourut dans un âge très-avancé, en 374. Après ces témoignages si favorables à Marcel, on ne peut guère douter que saint Hilaire, saint Basile, saint Chrysostome, Sulpice Sévère, qui ont imputé le sabellianisme à cet évêque d'Ancyre, n'aient été trompés par les clameurs des ariens. (*Voy. ce point bien discuté dans Collect. Patr., tom. 2 de D. Montfaucon.*) Il ne nous reste de Marcel qu'une *Lettre* écrite au pape Jules, deux *Confessions de foi* dans saint Epiphane, et quelques fragments de son *Livre contre Astère*, dans la critique qu'en a faite Eusèbe de Césarée.

MARCEL (saint), natif d'Apamée, d'une famille noble et riche, distribua tous ses biens aux pauvres pour se retirer auprès de saint Alexandre, instituteur des acémètes. Saint Marcel fut abbé de ce monastère après Jean, successeur d'Alexandre, vers 447, et mourut après l'an 485. Sa sainteté et ses miracles l'ont rendu célèbre dans l'Orient.

MARCEL (Christophe), vénitien, chanoine de Padoue et archevêque de Corfou, eut le malheur d'être pris au sac de Rome, en 1527. Comme il n'avait pas le moyen de payer sa rançon, les soldats luthériens qui étaient dans l'armée impériale, l'attachèrent à un arbre auprès de Gaëte, en pleine campagne, et lui arrachèrent un ongle chaque jour. Il mourut de l'excès des douleurs et de l'intempérie de l'air. On a de lui un traité *De anima*, 1508, in-fol., et une édition des *Ritus ecclesiastici*, 1510, in-fol., ouvrage composé par Augustin Patrice, sous le pontificat d'Innocent VIII.

MARCEL (Guillaume), connu par ses vers, par ses harangues et par ses autres écrits, était né près de Bayeux. Etant entré chez les PP. de l'Oratoire, il fut envoyé professeur à Rouen en 1640, dans le collège que l'archevêque François de Harlai venait de rétablir. Il sortit quelque temps après de l'Oratoire, pour remplir la place de professeur d'éloquence au collège des Grassins à Paris. Il était près de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal de Gassion, quand il lui fut défendu de prononcer dans une université catholique l'éloge d'un homme mort dans la religion protestante. Le goût de la patrie le rappela à Bayeux, pour être chanoine, et principal du collège de cette ville. Enfin, voulant se reposer des fatigues de ce pénible emploi, il se retira, en 1671, dans la cure de Basly, près de Caen, et y mourut en 1702, âgé de 90 ans. C'est par ses conseils que le poète Brébeuf, son ami, entreprit la traduction de la *Pharsale* de Lucain.

MARCEL (Guillaume), chronologiste et avocat au conseil, né à Toulouse en 1647, mort à Arles, commissaire de marine en 1708, fut d'abord à Pa-

ris sous-bibliothécaire de l'abbaye Saint-Victor. Ayant suivi de Girardin à l'ambassade de Constantinople, il conclut la paix d'Alger avec Louis XIV en 1677, et fit fleurir le commerce de France en Egypte. Il est auteur, de *l'Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française*, Paris, 1686, 4 vol. in-12. C'est moins un corps d'histoire qu'une chronique sèche et inexacte; ses *Tablettes chronologiques pour l'histoire profane*, ibid., 1682, in-12, qu'on lit moins depuis celles de l'abbé Lenglet du Fresnoy; mais qui n'ont point été inutiles à celui-ci; des *Tablettes chronologiques pour l'histoire de l'Eglise*, ibid., 1682, 1687, 1714, in-8; ouvrage estimé, qui réunit l'exactitude et l'esprit de recherches à l'orthodoxie et à la sagesse des principes: en lui donnant un peu plus de développement et d'étendue, on en ferait le meilleur livre élémentaire d'histoire ecclésiastique; genre où nous sommes dans la plus grande pénurie, les jansénistes et philosophistes ayant entièrement infecté cette partie de l'institution (voy. MACQUER); *l'Histoire abrégée de l'Eglise*, par Lhomond, est presque le seul ouvrage en ce genre qui puisse servir à l'instruction de la jeunesse. (Voy. le *Journal hist. et litt.*, 15 septembre 1787, pag. 99.) Marcel avait le génie de la négociation.

MARCELLE (sainte), dame romaine, étant devenue veuve après sept mois de mariage, embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qualité se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères où on imitait la vie des solitaires d'Orient. Marcelle consultait souvent saint Jérôme dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce saint docteur dans les onze *Lettres* qu'il lui écrivit. La lecture des Livres saints faisait ses délices, « non par esprit de dispute ni pour en » faire parade comme les pharisiens, dit saint Jérôme, mais pour les mettre en pratique, et mériter de les comprendre par l'accomplissement » exact de toutes les lois qu'ils renferment. » *Meditationem legis non in replicando quæ scripta sunt, ut Judæorum existimant pharisæi, sed in opere intelligens..... ut postquam mandata complisset, tunc se sciret mereri intelligentiam Scripturarum.* (Voy. EUSTOCHUM.) Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 409; les Barbares voulaient lui faire découvrir des trésors qu'elle avait cachés, à l'imitation de saint Laurent, dans le sein des pauvres. Alarmée du danger que courait l'innocence de Principie, sa chère fille spirituelle, elle se jeta aux pieds des soldats et les conjura de l'épargner; ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisirent Marcelle et Principie dans l'église de Saint-Paul, qui, selon les ordres d'Alarie leur chef, devait servir d'asile, de même que celle de Saint-Pierre. Elle survécut peu au désastre de sa patrie, et mourut en 410. Saint Jérôme a écrit élégamment sa *Vie* dans la *Lettre* à Principie, liv. 3, ép. 9, édition de Pierre Canisius.

MARCELLIN (saint), Romain de naissance, portait d'abord le nom de *Project*. Il succéda au pape saint Caïus en 295 ou 296, et se signala par son courage durant la persécution. Les donatistes

l'ont accusé d'avoir sacrifié aux idoles; saint Augustin le justifie pleinement dans son livre: *De unico bapt. contra Petilianum*, cap. 16. Eusèbe, qu'on ne peut soupçonner d'une omission aussi considérable, ne dit pas un mot de ce fait; et Théodoret prouve bien davantage, puisqu'il parle expressément de Marcellin, ainsi que de la persécution où l'on veut qu'il ait idolâtré: cet historien assure au contraire que ce pape se distingua par la fermeté de son courage. C'est cependant sur cette calomnie que l'on a bâti la prétendue histoire du repentir de Marcellin dans un concile de Sinuesse qui n'a jamais existé. L'auteur de ce conte, aussi maladroit qu'ignorant, tombe dans les contradictions les plus palpables et les plus ridicules. (Voy. le P. Pagi, *ad an.* 303, le P. Alexandre, Tillemont, et le cardinal Orsi.) Il n'y a jamais eu que le donatiste Pétilien et les sectaires de son temps qui aient soutenu cette imputation; les premiers donatistes n'ont jamais reproché à l'Eglise une pareille chute de son chef, tout attentifs qu'ils étaient, pour appuyer leur mauvaise cause, à recueillir les plus légères fautes des évêques catholiques, et surtout celles des papes. Marcellin tint le saint Siège un peu plus de huit ans, et mourut en 304, également illustre par sa sainteté et par ses lumières. L'Eglise l'honore comme martyr le 26 avril. Après sa mort, la chaire de Rome vauqua jusqu'en 308: tant il était périlleux d'y monter, à cause de l'implacable cruauté des persécuteurs. St. Marcel lui succéda.

MARCELLIN (saint), est regardé comme le premier évêque d'Embrun. Il mourut vers 374. Les *Actes de sa vie* sont fort incertains. — Il ne faut pas le confondre avec saint MARCELLIN, prêtre, qui reçut la couronne du martyr à Rome avec saint Pierre exorciste, en 304; ni avec Flavius MARCELLIN, tribun, à qui saint Augustin adressa ses premiers écrits contre les pélagiens, et son grand ouvrage de la *Cité de Dieu*. Il mourut l'an 413.

MARCELLIN, officier de l'empire et comte d'Illyrie, né dans la Dalmatie, fut chancelier de l'empereur Justin, et, selon Cassiodore, de l'empereur Justinien. Il est auteur d'une *Chronique*, intitulée: *Chronicon rerum orientalium in Ecclesia gestarum*, qui commence où celle de saint Jérôme se termine, en 379, et qui finit en 534. L'édition la plus correcte de cet ouvrage est celle que le P. Sirmond donna en 1619, in-8. On l'a continuée jusqu'en 566. Cassiodore en parle avec éloge. Elle a été insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. 9. Cassiodore dit (*Divin. lect.*, cap. 17) que Marcellin avait encore donné deux ouvrages, l'un intitulé: *De temporum qualitatibus et positionibus locorum*; l'autre: *De urbibus Cæli et Hierosolymis*; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

MARCELLIN. (Voy. AMMIEN.)

MARCELLUS (Marcus-Claudius), le Grand ou l'Ancien, célèbre Romain. Après avoir été édile et augure, il fut nommé consul, pour la première fois, l'an 222 avant J.-C., fit la guerre avec succès contre les Gaulois, et tua de sa propre main le roi Viridomare, qui régnait dans l'Insubrie (le Milanais). En cette occasion, il fut le dernier capitaine qui eut

l'honneur de remporter les dépouilles *opimes* ; deux Romains seuls les avaient remportées avant lui : Romulus et Cornelius Cossus. Ayant eu ordre de passer en Sicile, et n'ayant pu ramener les Syracusains par la voie de la douceur, il les assiégea par terre et par mer. Archimède retarda la prise de Syracuse pendant 3 ans, par des machines qui détruisaient de fond en comble les ouvrages des assiégeants ; mais cette ville fut enfin obligée de se rendre. (V. ARCHIMÈDE, TZETZÈS.) Marcellus avait ordonné qu'on épargnât l'illustre ingénieur qui l'avait si bien défendue, et n'apprit sa mort qu'avec une douleur extrême. Ce général ne signala pas moins sa valeur dans la guerre contre Annibal. Il le vainquit deux fois sous les murs de Nole, et mérita qu'on l'appelât *l'Épée de la république*, comme Fabius, son collègue dans le combat et dans le généralat, en avait été appelé *le Bouclier*. Les succès de Marcellus lui suscitèrent des envieux : il fut accusé devant le peuple par un tribun jaloux de sa gloire. Ce grand homme vint à Rome, et s'y justifia par le seul récit de ses exploits : le lendemain il est élu consul pour la quatrième fois, et part tout de suite pour continuer la guerre. Sa mort ne fut point digne d'un si grand général. Quoique âgé de 60 ans, il avait la vivacité d'un jeune homme. Cette vivacité l'emporta au point d'aller lui-même, presque sans escorte, à la découverte d'un poste qui séparait le camp des Romains d'avec celui d'Annibal. Le général carthaginois y avait fait cacher un détachement de cavalerie numide qui fondit à l'improviste sur la petite troupe des Romains, laquelle fut presque entièrement taillée en pièces. Marcellus fut tué dans cette embuscade, l'an 207 ou 208 avant J.-C. Annibal le fit enterrer avec pompe. La *Vie* de Marcellus a été écrite par Plutarque qui l'a mis en parallèle avec Pélopidas. Marcellus fut le premier qui, à son retour de Syracuse, apporta à Rome des statues et des tableaux ; ce qui inspira aux Romains le goût des beaux-arts. Les autres conquérants romains imitèrent l'exemple de Marcellus.

MARCELLUS (Marcus-Claudius), consul, un des descendants du précédent, joua un rôle dans les guerres civiles, et prit le parti de Pompée contre César. Celui-ci ayant été vainqueur, exila Marcellus, et le rappela ensuite, à la prière du sénat. Marcellus ne jouit pas de ce rappel. Lorsqu'il allait s'embarquer au Pyrée pour retourner en Italie, un de ses esclaves, compagnon de son exil, irrité de ce qu'il n'avait pas obtenu la même grâce, le tua de deux coups de couteau, l'an 46 avant J.-C. C'est pour lui que Cicéron prononça son oraison *pro Marcello*, une des plus belles de cet orateur.

MARCELLUS (Marcus-Claudius), petit-fils du précédent, et fils de Marcellus et d'Octavie, sœur d'Auguste, épousa Julie, fille de cet empereur. Le sénat le créa édile. Marcellus se concilia pendant son édilité la bienveillance publique. Rien ne flattait plus les Romains que la pensée qu'il succéderait un jour à Auguste. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances : ce qui fit dire à Virgile que *les destins n'avaient fait que le montrer au monde*. Le *Tu Marcellus, eris*, que ce grand poète sut employer,

avec tant d'art, au VI^e livre de son *Énéide*, fit verser bien des larmes aux Romains, et surtout à la famille de Marcellus. Octavie s'évanouit à la lecture de ce passage dont elle récompensa ensuite l'auteur en lui faisant compter 10,000 sesterces pour chacun de ses vers (environ 1000 fr.), en tout à peu près 44,000 francs. Ses obsèques se firent aux dépens du public, et l'on honora sa mémoire par tout ce que l'estime et les regrets surent imaginer. On soupçonna Livie de l'avoir fait empoisonner, afin de donner le trône à son fils Tibère. Auguste lui consacra le théâtre que César avait commencé et que lui-même fit achever.

MARCHAND (Louis), né à Lyon en 1669, passe pour le plus grand organiste qu'il y ait jamais eu ; Rameau le reconnut pour son maître, et apprit de lui les principes les plus lumineux de l'harmonie. Marchand vint fort jeune à Paris ; et s'étant trouvé, comme par hasard, dans la chapelle du collège de Louis le Grand, au moment où l'on attendait l'organiste pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer. Son jeu plut tellement que les jésuites le retinrent dans le collège, et fournirent ce qui était nécessaire pour perfectionner ses talents. Marchand conserva toujours l'orgue de leur chapelle, et refusa constamment les places avantageuses qu'on lui offrit. Le désintéressement eut autant de part à ces refus que la reconnaissance. Il était d'un esprit si indépendant qu'il négligea autant sa célébrité que sa fortune. Il mourut à Paris en 1732. On a de lui deux livres de *Pièces de clavecin* très-estimées des connaisseurs ; et tout ce que Rameau a écrit sur la musique est en grande partie le fruit des leçons de ce grand maître.

MARCHAND (Prosper), né en 1675 à Guise en Picardie, fut élevé, dès sa jeunesse, dans la librairie à Paris, et dans la connaissance des livres. Il entretenait une correspondance réglée avec plusieurs savants, entre autres avec Bernard, continuateur des *Nouvelles de la république des lettres*, et lui fournit les anecdotes littéraires de France. Marchand alla le joindre en Hollande (1711), pour y professer en liberté la religion protestante qu'il avait embrassée. Il y continua quelque temps la librairie ; mais il quitta ensuite ce négoce, pour se consacrer uniquement à la littérature. La connaissance des livres et de leurs auteurs, et l'étude de l'histoire de France, furent toujours son occupation favorite. Il fut aussi un des principaux auteurs du *Journal littéraire* de la Haye, de 1713 à 1737, et il fournit des extraits dans la plupart des autres journaux. Il a eu part au *Chef-d'œuvre d'un inconnu* de Saint-Hyacinthe, et a donné des notes sur la *satire Ménippée*. Ce savant mourut dans un âge avancé, en 1756. Il légua le peu de bien qui lui restait à une société fondée à la Haye pour l'éducation d'un certain nombre de pauvres. Sa bibliothèque, l'une des mieux composées pour l'histoire littéraire, est restée par son testament avec ses manuscrits à l'université de Leyde. On a de lui : *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, la Haye, 1740, in-4 ; *Supplément à cette hist. de l'imprim.*, par Mercier, abbé de S.-Léger, Paris, 1775, in-4, 12 à 15 fr. les deux vol. Ce supplément est bien mieux fait

que l'histoire dont il est la suite; cependant il n'est pas exempt de fautes, même après les corrections que l'auteur a consignées dans une lettre de 16 pages, qu'il a fait insérer dans le *Journal des savants*, ann. 1776; *Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, etc.*, La Haye, 1758, 2 tom. in-fol., 8 à 10 fr. On y trouve des singularités historiques, des anecdotes littéraires, des points de bibliographie discutés; mais il y a trop de minuties; le style n'est pas pur, et l'auteur se livre trop à l'emportement de son caractère. Il est difficile d'entasser plus d'érudition sur des choses si peu intéressantes, du moins pour le commun des lecteurs; une nouvelle édition du *Dictionnaire et des Lettres de Bayle*, du *Cymbalum mundi*, etc.

MARCHANGY (Louis-Antoine de), avocat général à la Cour de cassation, né à Clamecy en 1774, mort en 1826, se distingua comme magistrat lors du procès relatif au complot de la Rochelle. Comme député, il défendit à la chambre les vrais principes qu'il avait professés en qualité d'organe du ministère public. Son premier ouvrage, le *Bonheur*, poème en quatre chants, 1804, in-8, avait été assez bien accueilli; cependant sa réputation littéraire a plutôt pour base la *Gaule poétique, ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*, 4 vol. in-8, 1813, 1815. Cet ouvrage est plein d'érudition, mais écrit d'un style prétentieux et romantique.

MARCHANT (Pierre), né à Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, principauté de Liège, l'an 1585, se fit récollet, se distingua par sa science et sa régularité, et fut élevé aux premières charges de son ordre. En 1639, il fut fait commissaire général, avec plein pouvoir sur les provinces de son ordre dans l'Allemagne, les Pays-Bas, les îles Britanniques, etc. Il est le fondateur de la province dite de *Saint-Joseph*, dans la Flandre; il est, avec la vénérable sœur Jeanne de Jésus, le principal auteur de la réforme des franciscaines, nommées *Neering* de Gand; cette congrégation est connue sous le nom de *Réforme des sœurs Franciscaines de la pénitence de Limbourg*, qui fut approuvée par Urbain VIII l'an 1034. Cet homme, plein de zèle pour la discipline religieuse, mourut à Gand en 1661. On a de lui : *Expositio literalis in regulam Sancti Francisci*, Anvers, 1631, in-8; *Tribunal sacramentale*, Gand, 1643, 2 vol. in-fol., et un troisième à Anvers, 1651. Théologie aujourd'hui oubliée, qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entre autres le traité intitulé, *Sanctificatio sancti Joseph in utero*, qui a été aussi imprimé séparément et condamné à Rome le 19 mars 1633, comme il devait l'être de toute raison; les *Constitutions de la congrégation des religieuses* qu'il a établies, etc. — Son frère Jacques MARCHANT, doyen et curé de Couvin, s'est distingué aussi par sa science et sa piété; on estime encore son *Hortus pastorum*, ouvrage savant, quoique d'une critique peu sévère, édifiant et utile, et où il y a des choses curieuses qu'il serait difficile de trouver ailleurs; et quelques autres *Traité*s, recueillis, Cologne, 1635, in-fol. Il mourut en 1648.

MARCHE (Olivier de la), chroniqueur et poète, fils d'un gentilhomme bourguignon, né en 1426, fut page, puis gentilhomme de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI, mécontent de la Marche, voulut que Philippe lui livrât ce fidèle serviteur; mais ce prince lui fit répondre que *si le roi ou quelque autre attentait sur lui, il en ferait raison*. Il avait encouru la haine de ce roi, pour l'avoir empêché d'enlever le comte de Charolais, fils du duc, et appelé depuis *Charles le Téméraire*. Devenu ensuite maître d'hôtel et capitaine des gardes de ce prince, il le servit avec zèle. Après la mort de Charles, tué à la bataille de Nancy, en 1477, Olivier de la Marche eut la charge de grand maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'héritière de Bourgogne. Il eut la même charge sous l'archiduc Philippe, et fut envoyé en ambassade à la cour de France après la mort de Louis XI. Il mourut à Bruxelles en 1501. On a de lui : *ses Mémoires (de 1435-92)*, Lyon, 1562, in-fol., à la suite des chroniques de Flandres, Gand, 1567, in-4; Bruxelles, 1616, in-4, 8 à 12 fr., et Louvain, 1645, in-4. L'ouvrage a été inséré dans la *Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, tom. 8 et 9. Ces mémoires, inférieurs à ceux de Commines pour le style, leur sont peut-être supérieurs pour la sincérité. On y trouve des anecdotes curieuses sur la cour des deux derniers ducs de Bourgogne, auxquels l'auteur avait été attaché. Les faits y sont racontés d'une manière plate et confuse, mais ils respirent la franchise; *Traité et avis de quelques gentilshommes françois, sur les duels et gages de bataille*, Paris, 1586, in-8; *le Parement et le Triomphe des dames d'honneur*, ibid., 1510, in-8, vend. 22 fr.; et plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits : par exemple, le *Chevalier délibéré*, poème, Schiedam en Hollande (1483), pet. in-fol., goth., fig., rare; le *Miroir de la mort, etc.*, in-fol., goth., vend. 19 fr. On peut voir le titre des autres dans les bibliothèques de Duverdier, de Pappillon, etc.

MARCHE (Jean-François de la), évêque de Saint-Pol-de-Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729, avait été capitaine dans le régiment de la reine, infanterie. Au commencement de la révolution, son siège fut supprimé; mais il n'en continua pas moins à exercer ses fonctions jusqu'au moment où, averti qu'on venait le saisir, il se déroba aux rigneurs dont le clergé fidèle était menacé. Le 20 août 1791, l'évêque de Léon donna, de Londres, une *Lettre pastorale* et une *Ordonnance* pour prémunir ses diocésains contre le schisme. Il s'occupait aussi de secourir les prêtres déportés qui abordaient en Angleterre, et proposa une souscription générale, que Burke seconda par un petit écrit. Les secours particuliers ne suffisant plus, une motion fut faite au parlement pour consacrer une somme annuelle au soulagement de ces honorables proscrits. Cette somme fut accordée à l'unanimité, et l'évêque de Léon chargé de présider à la distribution. Il obtint encore pour les ecclésiastiques français le château de Winchester, où il en rassembla plus de 800. Il donnait en même temps des secours spirituels et

temporels aux prisonniers de sa nation. Ce pieux évêque termina sa carrière le 25 novembre 1806, laissant à peine de quoi fournir aux frais de son inhumation.

MARCHESINI (Jean), né à Reggio, se fit religieux dans l'ordre de Saint-François. Selon Sixte de Sienne, Possevin et Oudin, il vivait vers 1450; et selon Wadding et du Cange, vers 1300. Ce pieux religieux est particulièrement connu par un ouvrage intitulé : *Mammetrectus, sive Expositio in singulos libros bibliorum, per singula capitula*, Mogunt., 1470, in-fol., goth., rare, vend. 120 fr. Sixte de Sienne dit que l'auteur a donné ce titre à son ouvrage, pour signifier que c'était comme une mamelle qu'il présentait aux jeunes clercs qui n'étaient point versés dans les sciences. Du reste, le style en est peu soigné. Wadding attribue à ce religieux d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits, et que l'on conserve à Assise et à Rome.

MARCHETTI (Alexandre), savant littérateur italien, né en 1633, à Pontormo en Toscane, d'une famille illustre, montra dès ses premières années des talents et du goût pour la poésie et les mathématiques. Il fut ami du savant Borelli, et lui succéda en 1679 dans la chaire de mathématiques à Pise. Il mourut au château de Pontormo en 1714. Ses poésies ont été recueillies sous le titre de : *Saggio delle rime eroiche, morali e sacre*, Florence, 1704, ou Venise, 1755, in-4. On a encore de lui des *Traité*s de physique et de mathématiques estimés, parmi lesquels on distingue celui *De resistentia fluidorum*, Florence, 1699, in-4; une *Traduction* en vers italiens de Lucrèce, Londres, 1717, in-8; et Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. in-8. Cette dernière édition, publiée par Gerbault, a plus d'éclat que de correction. Sa version est estimable par sa fidélité, et rend avec précision toutes les absurdités de l'original. Il a moins bien réussi dans sa *Traduction* italienne en vers libres des OEuvres d'Anacréon, Lucques, 1707, in-4. On peut voir ce qu'en dit Fabroni dans la quatrième décade des *Vitæ italarum doct. excellent.* On voit assez par le choix des originaux qu'il traduisait, quel était son goût en matière de philosophie et de morale.

MARCHETTI (Jean), archevêque d'Ancyre, né en 1753 à Empoli en Toscane, commença par étudier la jurisprudence, et exerça quelque temps l'office de procureur dans le tribunal de son pays. Ayant embrassé ensuite l'état ecclésiastique, le duc Mattei le choisit pour son secrétaire et lui laissa tout le temps nécessaire pour s'appliquer aux sciences sacrées. A cette époque, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury commençait à jouir en Italie d'une célébrité qu'elle devait moins à son mérite qu'à la protection des jansénistes. Marchetti se fit un devoir d'en signaler les défauts et de mettre l'opinion en garde contre les attaques dont l'autorité pontificale et la conduite personnelle des papes étaient l'objet dans cet ouvrage. C'est dans ce but qu'il publia, en 1780, son ouvrage ayant pour titre : *Critica della storia ecclesiastica e de discorsi del signor abate Fleury*, 2 vol. in-8, trad. en allemand, en espag.

et en franç. Le succès éclatant de cette publication lui attira de nombreux adversaires. Nommé en 1786 gouverneur du jeune duc François Sforza Cesarini, Marchetti, poursuivi par la haine implacable des jansénistes, se vit obligé de renoncer à cet emploi trois ans après. La bienveillance de Pie VI le soutint dans cette disgrâce. Maître de sa liberté, il se voua dès lors aux exercices du ministère sacerdotal tout en enrichissant de ses articles le *Journal ecclésiastique de Rome*, et en continuant à se signaler par de nouveaux et utiles ouvrages. Examineur du clergé romain, réviseur des concours à la date-rie, consulté de tous côtés sur des points de théologie, il était chargé de temps en temps de missions importantes. Compromis à différentes reprises lors de l'invasion des Français en Italie, Marchetti fit constamment preuve d'une grande présence d'esprit et d'une fermeté inébranlable. Soupçonné d'avoir eu part à la bulle d'excommunication, il fut arrêté et conduit d'abord au château Saint-Ange, puis déporté à l'île d'Elbe en 1809. Rendu à la liberté par ordre de la grande-duchesse de Toscane, vers la fin de la même année, il reçut de Pie VII, en 1814, le titre d'évêque d'Ancyre, et l'infante d'Espagne, qui avait été reine d'Etrurie, le nomma premier instituteur de son fils Charles-Louis de Bourbon. Marchetti mourut à Rome en 1837. Indépendamment de l'ouvrage cité plus haut, on a de lui : *Difesa della Critica al Fleury*, in-8; *l'Autorità suprema del Romano Pontefice dimostrata da un solo fatto*, in-8; *Le Raciniane, ovvero Lettere d'un cattolico ad un partigiano della storia ecclesiastica di Bonaventura Racine*, in-8; *Trattenimenti di famiglia sulla storia della Religione con le sue prove*, 2 vol. in-8; *Della civile e cristiana educazione della gioventù : Lettere critico-morali*, 2 vol. in-8; *Gli officj del sacerdozio cristiano esposti a forma d'un ritiro di trenta giorni*, 3 vol. in-8; *Lezioni sacre dall'ingresso del popolo di Dio in Cananea fino alla schiavitù Babilonica*, 1803-1808, 12 vol. in-8; *Della Chiesa quanto allo stato politico della città*, 3 vol. in-8. Indépendamment de beaucoup d'autres ouvrages imprimés, Marchetti laissa plusieurs manuscrits : *La chimica della favola*; *Delle servitù et libertà della Chiesa cristiana*, *Storia critica delle Università degli studj*.

MARCHI (François de), gentilhomme romain, né à Bologne dans le xvi^e siècle, fut un des plus habiles ingénieurs de son temps. Il est auteur d'un bon ouvrage, intitulé : *Della architettura militare libri tre, etc.*, Brescia, 1599, gr. in-fol., fig., vend. 200 fr. C'est la seule édition qui en ait été faite, quoique plusieurs bibliographes aient écrit le contraire. Ce livre est très-rare; et, s'il en faut croire les Italiens, cette grande rareté ne provient pas tant de ce qu'il n'a pas été réimprimé, que de ce que plusieurs ingénieurs français, qui se sont appropriés beaucoup d'inventions de Marchi, en ont retiré du commerce autant d'exemplaires qu'il leur a été possible. Louis Marini en a publié une superbe édit., Rome, 1810, 5 vol. in-fol., vend. 320 fr., ou 6 vol. in-4, avec 2 vol. in-fol. de planches. Le 1^{er}

vol. contient des prologomènes, et la *Bibliotheca storico-critica di fortificazione permanente*; le 2^e vol. renferme *Nuova lezione e commenti*; l'ancien texte forme le 3^e vol., et les deux derniers, les planches. On peut consulter sur cet ingénieur une *Notice* très-exacte dans le tome 6 des *Scrittori bolognesi*, par le comte Fantuzzi. (*Voy.* aussi la *Notice* sur Marchi, par Venturi.)

MARCIEN, empereur de Constantinople, naquit vers l'an 391 d'une famille de Thrace peu illustrée. Destiné à être empereur romain, il fut d'abord simple soldat. Etant parti pour aller s'enrôler, il rencontra le corps d'un homme qui venait d'être tué; il s'arrêta pour considérer ce cadavre, et fut aperçu : on le crut auteur de ce meurtre, et on allait le faire périr par le dernier supplice, lorsqu'on découvrit le coupable. Enrôlé dans la milice, il parvint de grade en grade aux premières dignités de l'empire. Le trône de Constantinople déshonoré par la faiblesse de Théodose II, l'attendait, et ses vertus l'y portèrent après la mort de cet empereur en 450. En effet, Pulchérie, sœur de Théodose, étant devenue maîtresse de l'empire d'Orient, et voulant affermir son autorité, crut devoir la partager avec Marcien, homme très-versé dans le métier de la guerre, et qui joignait à une connaissance profonde des affaires beaucoup de zèle pour la foi catholique et une vertu rare. Il était veuf, et avait eu de son premier mariage une fille nommée *Euphémie*, qui épousa Anthème, depuis empereur d'Occident. Pulchérie, en offrant sa main à Marcien, lui déclara le vœu qu'elle avait fait de vivre dans la virginité, et il fut convenu entre eux que le mariage n'y donnerait aucune atteinte. (*Voy.* sainte PULCHÉRIE.) Tout l'Orient changea de face, dès qu'il eut la couronne impériale. Attila envoya demander au nouvel empereur le tribut annuel que Théodose II lui payait. Marcien lui répondit d'une manière digne d'un ancien Romain : « Je n'ai de » l'or que pour mes amis, et je garde le fer pour » mes ennemis. » Les orthodoxes triomphèrent, et les hérétiques furent réprimés. Il publia une loi rigoureuse contre ces derniers, rappela les évêques exilés, fit assembler, à la prière de saint Léon, en 451, un concile général à Chalcédoine, et donna plusieurs édits pour faire observer ce qui y avait été décidé. On se rappelle avec plaisir les belles paroles de cet empereur, prenant séance parmi les PP. de ce concile : « Nous venons assister à votre concile, à » l'exemple du pieux empereur Constantin, non » pour y exercer aucune autorité, mais pour y pro- » téger la foi, afin qu'on ne puisse plus désormais » induire personne par de mauvais conseils à se sé- » parer de vous. » (*Conc. Chalced. act. 6.*) Les impôts furent abolis, le vice puni et la vertu récompensée. Son règne fut appelé l'*Age d'or*. Ce grand homme se préparait à marcher contre Genséric, usurpateur de l'Afrique, lorsque la mort l'enleva à l'estime et à l'affection des deux empires d'Orient et d'Occident, en 457, à l'âge de 69 ans, et après un règne de six années, pendant lesquelles il s'était acquis la réputation d'un prince laborieux et d'un génie facile.

MARCILE (Théodore), *Marsilius*, naquit l'an 1548 à Arnheim dans la Gueldre, avec des dispositions heureuses. Ayant achevé ses études à Louvain, il vint à Toulouse où il enseigna d'abord les humanités; puis à Paris, où il fut fait professeur royal d'éloquence au collège des Grassins, et ensuite au Plessis. Il devint plus tard lecteur royal pour la classe des belles-lettres. Il mourut à Paris en 1617. On a de lui : *Historia strenarum*, 1596, in-8; *Lusus de NEMINE*, avec *Passeratii NIHIL*, *Guillimani ALIQUID*, Paris, 1597, et Fribourg, 1611, in-8; des *Notes* et des *Remarques* savantes sur les Satires de Perse, sur Horace, sur Martial, Catulle, Suétone, Aulu-Gelle, sur les Lois des 12 Tables, in-8, et sur les Institutes de Justinien; des *Dissertations*; des *Harangues*, des *Poésies*, des *Hymnes* et d'autres ouvrages en latin, savants, pleins de goût et d'un style agréable. Il était si attaché à l'étude qu'il fut dix ans sans sortir du collège du Plessis, où il enseignait. Il aimait tendrement les pauvres, et ne refusait jamais de donner l'aumône. Pierre Valens a fait un *Eloge historique* de Marcile. L'abbé Goujet a publié la liste de ses ouvrages dans l'*Histoire* du collège de France, tom. 2, pag. 382 de l'édition in-12.

MARCION, hérésiarque, né dans le II^e siècle à Sinope, ville de Paphlagonie, sur le Pont-Euxin, dont son père était évêque, s'attacha d'abord à la philosophie stoïcienne. Ayant été convaincu d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'Eglise par son père. Le désespoir l'obligea de quitter sa patrie, et de se rendre, en 143, à Rome, où il prit l'hérétique Cerdon pour son maître. Cet enthousiaste l'initia dans la doctrine des *deux principes*, l'un bon et l'autre mauvais, auteurs du bien et du mal, et partageant entre eux l'empire de l'univers. Pour mieux soutenir ce faux dogme, il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie et à l'art des sophismes. Le fanatique élève de Cerdon ajouta de nouvelles rêveries à celles de son maître. Il attaqua l'ancien Testament par de mauvaises chicanes; on en jugera par l'objection suivante : Dieu, dans la Genèse, dit à Adam, après le péché : *Adam, où êtes-vous?* « Pourquoi » cette demande? » observe gravement Marcion : « Dieu ignorait donc où était Adam? » Une aussi misérable subtilité lui paraissait un argument, tout comme aux philosophes du siècle qui vient de s'écouler, qui ne rougissent pas de faire des objections plus puérides encore : Voltaire s'est surtout distingué en ce genre. Marcion n'admettait de résurrection que pour ceux qui suivraient sa doctrine. Ce corrupteur de vierges condamnait le mariage, et ne recevait que ceux qui faisaient profession de continence. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; et Jésus-Christ n'avait paru sur la terre qu'avec un corps fantastique. Il assurait que le Messie, descendu aux enfers, avait délivré Caïn, les sodomistes et tous les autres impies, ennemis du Dieu créateur, mais qu'il y avait laissé les patriarches, les prophètes et les justes qui étaient ses adorateurs fidèles. Quelques anciens ont prétendu qu'il avait admis *trois principes*, un bon, père de J.-C.; un méchant, qui était le Diable; un troi-

sième, entre l'un et l'autre, qui était le créateur du monde. On assure qu'il admettait aussi la métémyscose et l'éternité de la matière. Cette hérésie, partagée en plusieurs sectes particulières, se répandit à Rome, en Egypte, dans la Palestine, la Syrie, la Perse et l'île de Chypre. Les marcionites s'abstenaient de la chair, n'usaient que d'eau, même dans les sacrifices, et faisaient des jeûnes fréquents. Les disciples de Marcion avaient un grand mépris et une grande aversion pour le Dieu créateur. Théodoret avait connu un marcionite, âgé de 90 ans, qui était pénétré de la plus vive douleur toutes les fois que le besoin de se nourrir l'obligeait à user des productions du Dieu créateur. « Comble d'absurdité, » dit un auteur, et dont on ne croirait pas l'esprit » humain capable, s'il n'en existait tant d'autres » exemples : punition éclatante de l'envie de dogmatiser contre la foi de l'Eglise, et qui devrait » suffire pour ôter toute croyance aux novateurs. » On a vu courir ces fanatiques à la mort comme à une félicité assurée ; mais l'on voit assez la grande différence qu'il faut faire entre le délire de quelques forcenés, et le courage calme et réfléchi avec lequel des millions de chrétiens, des sages, des philosophes, des magistrats, des témoins oculaires, instruits et convaincus des faits par leurs yeux et leurs sens, ont souffert la mort dans toutes les places de la terre. Tertullien dit, *De Præscript.* ch. 3^e, que Marcion se repentit, et qu'on lui promit à Rome de le recevoir dans l'Eglise, à condition qu'il s'efforceraient de détromper ceux qu'il avait pervertis. Il mourut en travaillant à ce qu'on lui avait prescrit. Quelques auteurs pensent que cela convient plutôt à Cerdon qu'à Marcion. On dit que Marcion avait fait un livre intitulé *les Antithèses*, dans lequel il prétendait montrer plusieurs contrariétés entre l'ancien et le nouveau Testament. C'est lui qui, rencontrant saint Polycarpe à Rome, et lui demandant : *Noscis nos ?* reçut pour réponse, *Nosco primogenitum Satanæ.* Lessler, J.-E.-C. Schmidt, et autres théologiens allemands, ont écrit de nos jours des Dissertations particulières sur les falsifications du nouveau Testament attribuées à Marcion. (*Voy.* aussi Schelling, *De Marcione, epistolarum Pauli emendatore.*)

MARCK (Evrard de la), nommé par quelques auteurs le *cardinal de Bouillon*, était d'une maison illustre et fertile en grands hommes. Elu évêque de Liège en 1505, son premier soin fut de méditer sur les importantes obligations de son nouvel état. Il se prépara à recevoir la prêtrise et à être sacré évêque, par une retraite de six semaines dans la Chartreuse de Liège. Monté sur le siège épiscopal, il s'appliqua à réparer les maux que les guerres avaient faits dans la province qu'on venait de lui confier, et à la mettre en état d'une bonne défense, en fortifiant les villes et plusieurs châteaux. Il empêcha par des lois sévères que ses sujets ne prissent parti dans les guerres qui désolaient les pays voisins, fit fleurir la religion, et signala surtout son zèle à prémunir son diocèse contre les nouvelles erreurs qui commencèrent de son temps à infecter les nations voisines. Malgré sa vigilance

extrême, l'hérésie s'étant glissée dans ses états, il ne se donna point de repos qu'il ne l'eût extirpée ; il employa à cet effet des gens zélés et éclairés ; ceux qui refusèrent de se rendre à leurs instructions furent bannis, et les plus obstinés à répandre l'erreur furent punis du dernier supplice. Attaché d'abord aux intérêts de la France, Evrard les abandonna, croyant, pour le bien de son état et pour celui de l'Allemagne, devoir s'attacher à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, qui lui donna l'archevêché de Valence, et lui obtint le chapeau de cardinal du pape Léon X, l'an 1521. Le cardinal Polus, envoyé en Angleterre par Paul III, pour y travailler à faire rentrer ce royaume dans le sein de l'Eglise, ayant appris que Henri VIII avait mis sa tête à prix, trouva un asile sûr auprès d'Evrard, qui le reçut avec les marques d'honneur et de distinction dues à son mérite et à sa dignité. Le pape l'en récompensa en le créant légat *a latere*. Il mourut en 1538. On voit dans la capitale, et dans tout le pays de Liège, un grand nombre de monuments de sa munificence. On admire surtout à Liège le vaste palais des évêques, et dans la cathédrale son tombeau de bronze doré, fait de son vivant, et qui est d'une belle exécution. Il enrichit d'un grand nombre de pièces rares et précieuses le trésor de son église ; et fonda une procession mémorable, nommée la *Translation de saint Lambert*. Sleidan, disciple de Luther, a dit beaucoup de mal de ce prélat ; on en sent facilement la raison : il avait consenti à recevoir du roi d'Espagne une abbaye des Pays-Bas en commande ; mais les Belges s'opposèrent fortement à cette violation de leurs droits. On peut voir dans la *Brabantia* de Sanderus l'histoire de ce différend. Louis Doni d'Attichi a publié une *Vie* de ce prélat dans le tome deuxième de son *Histoire des cardinaux*.

MARCK (Guillaume de la), baron de Lumain, d'abord chanoine tréfoncier de Liège, puis un des généraux des calvinistes dans les Pays-Bas, se signala moins par son courage que par un fanatisme sanguinaire qui le fit considérer comme le des Adrets de la Belgique. Sa figure, ressemblant assez à celle d'un sanglier, et son habitude de demeurer toujours dans la forêt des Ardennes lui fit donner le nom de *Sanglier des Ardennes*. Il était d'une illustre famille de Westphalie. On ne peut se faire une idée des tourments qu'il faisait essuyer aux catholiques, surtout aux prêtres et aux religieux qui tombaient entre ses mains. C'est lui qui fit périr les célèbres martyrs de Gorcum par des supplices que les Busiris n'auraient pas inventés (*voy.* PIECK), et qui exerça des tourments plus affreux encore envers le savant et pieux Musius. Dans sa jeunesse, il s'était rendu coupable de plusieurs violences à la cour de l'évêque de Liège, où il avait été élevé, et y tua Richard, garde-des-sceaux de ce prélat. Chassé du palais, il se réfugia auprès de Louis XI auquel il promit de faire révolter Liège. Il tint parole, surprit l'évêque dans une embuscade et le tua d'un coup de hache. Nommé général des Liégeois, il ravagea le Brabant et s'unit à René de Lorraine contre l'Autriche. L'archiduc Maximilien

le battit, et ayant gagné Frédéric de Storn, ami de Guillaume, celui-ci le trahit et le livra à l'archiduc, qui le fit conduire à Maëstricht, où il fut décapité en 1485, à 40 ans.

MARCK (Robert de la), deuxième du nom, duc de Bouillon, prince de Sedan, frère du précédent, servit sous le roi Louis XII, et se trouva l'an 1513 à la bataille de Novare, avec deux de ses fils, Fleuranges, et Jametz. On lui dit qu'ils sont restés blessés dans un fossé: il prend cent hommes d'armes, vole au lieu indiqué, malgré les obstacles fréquents d'un terrain entrecoupé, perce six ou sept rangs de Suisses victorieux, les écarte, trouve ses deux fils couchés par terre, et les fait emporter. Gagné par les instances de son frère, il passa dans le parti de Charles-Quint, avec lequel il ne tarda pas longtemps de se brouiller. Il se raccommoda alors avec la France, et eut l'extravagance d'envoyer à l'empereur un cartel de défi. Robert de la Marck mourut en 1535. Brantôme lui a consacré un article dans la *Vie des capitaines français*, t. 1^{er}, édition de 1740.

MARCONVILLE, ou MARCOUVILLE (Jean de), seigneur de Montgoubert, vit le jour dans le Perche, vers 1540. Il n'est guère connu que par un traité moral et singulier assez bon pour son temps, et recherché encore par les bibliomanes. Il est intitulé : *De la bonté et la mauvaistié des femmes*, Paris, 1564 et 1571, pet. in-8, 3 à 4 fr. On a encore de lui : *De l'heur et malheur du mariage*, ib., 1571, pet. in-8, 3 à 4 fr.; *De la bonne et mauvaise langue*, ib., 1573, in-8. Marconville vivait encore en 1574, mais on ignore l'époque de sa mort.

MARCULFE (saint), né à Bayeux de parents nobles, devint un célèbre prédicateur. Il fonda, secondé par le roi Childebert, un monastère à Nanteuil, près de Coutances, et mourut saintement l'an 558. Il y a sous son nom une église célèbre à Corbeny, au diocèse de Laon, dépendante de Saint-Remi de Reims, où l'on conserve une partie de ses reliques. On réclame particulièrement son assistance contre le mal des écrouelles. C'est là que les rois de France vont faire eux-mêmes ou par un de leurs aumôniers, une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, en reconnaissance de la grâce qui leur a été communiquée de guérir les écrouelles par l'intercession de ce saint.

MARCULFE, moine français, que l'on prétend avoir vécu dans le VIII^e siècle, fit à l'âge de 70 ans un recueil des *Formules* des actes les plus usités à l'époque où il vivait. Si ces formules sont dans un style barbare, ce n'est pas la faute de l'auteur, on ne parlait pas mieux alors. Son ouvrage, très-utile pour la connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'histoire des rois de France de la première race, est divisé en 2 livres. Le 1^{er} contient les *Chartes royales*, et le 2^e les *Actes* des particuliers. Jérôme Bignon publia cette collection en 1613, in-8, avec des remarques pleines d'érudition. Elle fut imprimée en même temps dans le *codex legum antiquarum* de Lindenbrok, Francfort, 1613, in-fol. et dans la *Bibliothec. Patrum*. Baluze en donna une nouvelle édition dans le *Recueil des capitulaires*,

1677, 2 vol. in-fol. qui est la plus exacte et la plus complète.

MARDOCHÉE. (*Voy. AMAN.*)

MARDOCHÉE, rabbin, fils d'Eliézer Comrino, juif de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire* manuscrit sur le Pentateuque. Simon, qui parle de cet ouvrage, ne marque pas le temps où son auteur a vécu. Mardochée mourut en 1611, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son pays et de sa nation.

MARDONIUS, gendre de Darius, beau-frère de Xerxès roi de Perse, commanda les armées de ce dernier prince contre les Grecs, prit la ville d'Athènes et remporta divers autres avantages; mais la fortune l'abandonna à la bataille de Platée, où il perdit la victoire et la vie l'an 479 avant J.-C.

MARE (Philibert de la), conseiller au parlement de Dijon, où il naquit en 1615, très-versé dans la littérature et dans l'histoire, écrivait en latin presque aussi bien que le président de Thou, sur lequel il s'était formé. Il mourut à Dijon en 1687, après avoir publié plusieurs ouvrages. Le plus connu est : *Commentarius de bello burgundico MDCXXXVI*, Dijon, 1641, in-4, 5 à 6 fr. C'est l'histoire de l'entrée des Français dans la Franche-Comté, sous les ordres du prince de Condé, qui échoua devant Dôle, et de la belle défense de Saint-Jean de Lône, attaqué par le fameux Galas; *Historicorum Burgundiae conspectus*, ibid., 1689, in-4, 4 à 5 fr.; à la suite se trouve le *Comment. de bello Burgund.* L'auteur donne dans cet ouvrage un catalogue des pièces relatives à l'histoire de Bourgogne qu'il se proposait de composer. Ce savant littérateur était en correspondance avec tous les hommes marquants de l'Europe. Il obtint le cordon de l'ordre de Saint-Michel et une pension de Louis XIV.

MARE (Nicolas de la), doyen des commissaires du Châtelet, naquit à Noisy-le-Grand, près de Paris, en 1639; il fut chargé de plusieurs affaires importantes sous le règne de Louis XIV. Ce monarque l'honora de son estime, et lui fit une pension de 2,000 liv. Pendant la disette de 1693, la Mare fut chargé des approvisionnements de la Champagne, dont il calma la révolte, et de Paris où il sut maintenir la tranquillité. La Mare mourut à Paris en 1723. On a de lui : *Traité de la police, où l'on trouve l'histoire de son établissement, etc.*, Paris, 1722-38, 4 vol. in-fol., 25 à 30 fr. Cet ouvrage est trop vaste pour qu'il ne s'y soit pas glissé quelques fautes; mais ces inexactitudes ne doivent pas empêcher de reconnaître la profondeur des recherches. On y trouve dans un grand détail l'histoire de l'établissement de la police, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, et les règlements qui la concernent. Fréminville en a donné un extrait sous le titre de *Traité de la police*, et Desessarts l'a refondu en partie dans son *Dictionnaire universel de police*; mais ces deux ouvrages ne peuvent pas remplacer celui de la Mare.

MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), homme de lettres, né à Paris en 1750, suivit d'abord la carrière du barreau; mais désespérant d'y réussir, il se fit écrivain, et débuta dans le genre pastoral par

quelques pièces publiées sous le nom du *Berger Sylvain*. Ces essais lui procurèrent la place de sous-bibliothécaire au collège Mazarin. En 1781, il fit paraître un second recueil de vers sur des sujets plus graves que les premiers, mais qui n'annonçaient point encore les principes révoltants qu'il devait bientôt afficher ouvertement. Lorsqu'il eut secoué ce qu'il appelait les préjugés, il publia une foule de *brochures*, dans lesquelles il osa manifester sa haine contre toutes les religions, et surtout contre celle de son pays. Ces divers ouvrages lui enlevèrent sa place au collège Mazarin, et lui valurent un emprisonnement de quatre mois à St.-Lazare : plusieurs de ses livres furent même brûlés de la main du bourreau. Pendant la révolution, Maréchal se montra chaud partisan des crimes de cette époque. Il fut l'ami de Chaumette ; et, après l'avoir aidé à élever des autels à la *Raison*, il composa des Discours en l'honneur de la déesse, et les Hymnes de ce nouveau culte. Sur la fin de ses jours, il se vit méprisé et se retira à Montrouge, afin, disait-il, de jouir du soleil plus à son aise. C'est là qu'il mourut en 1803. Ce *Berger Sylvain* avait une taille, un maintien une figure qui était loin de justifier le nom qu'il s'était donné. Tout en lui inspirait le mépris et semblait n'avoir été fait que pour s'allier à ses honteuses productions. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, nous citerons : *Bergeries*, Paris, 1770, in-12 ; *L'Age d'or*, ibid., 1782, in-18 ; *Fragments d'un poëme moral sur Dieu*, ibid., 1781, in-8 ; réimprimés sous ce titre : *Le Lucrèce français*, 1798, in-8. Ce poëme est très-immoral et irréligieux ; *Tombeau de J.-J. Rousseau*, 1779, in-12 ; *Livre échappé au déluge*, 1784, in-12 : ce sont des *Psaumes* en style oriental ; cet ouvrage lui fit perdre la place de sous-bibliothécaire au collège Mazarin ; *Recueil de poëtes moralistes français*, 1784, 2 vol. in-18 ; *Costumes civils actuels de tous les peuples*, Paris, 1788, 4 vol. pet. in-4, pl. color., 25 à 30 fr. ; *Paris et la province*, ou *Choix des meilleurs monuments d'architecture en France*, 1787, in-4 ; *Almanach des honnêtes gens*, 1788, in-4. Ce calendrier, où Maréchal a placé des saints de sa façon, et où, par un impie rapprochement, il a mis Jésus-Christ entre Ninon et Spinosa, fut lacéré par la main du bourreau, et l'auteur fut envoyé à Saint-Lazare ; *Voyage de Pythagore en Egypte, dans la Chaldée*, Paris, 1799, 6 vol. in-8, 30 fr. On y voit quelques traces d'érudition ; mais il fallait être aussi aveuglé que Lalande par l'esprit de parti, pour oser le comparer à l'*Anacharsis* de l'abbé Barthélemi ; *Pour et contre la Bible*, 1801, in-8 ; *Dictionnaire des athées*, Paris, 1800, in-8. Lalande y a ajouté deux suppléments dignes sous tous les rapports d'en faire partie. Ce triste ouvrage, où l'auteur a mis le sceau de son impiété, ne se recommande à aucun titre ; le style en est grossier, incorrect, les détails insipides : aussi est-il tombé dans l'oubli ; *Histoire universelle en style lapidaire*, Paris, 1800, gr. in-8, imprimée en lettres capitales. Cet écrit ne vaut pas mieux que le précédent. Maréchal a coopéré à plusieurs autres ouvrages et fourni des articles aux *Révolutions de*

Paris, publiées par Prud'homme. Sylvain Maréchal a fait en outre plusieurs poëmes, la plupart oubliés aujourd'hui. Cet auteur a beaucoup écrit : on trouvera la liste complète de ses ouvrages dans la notice qu'il a donnée lui-même sur sa vie et sur ses ouvrages (*Recueil des poésies philosophiques du XVIII^e siècle*), ainsi que dans le *Dictionnaire des anonymes*.

MARES. (*Voy.* DESMARES.)

MARESCOT (Armand - Samuel, marquis de), pair de France, inspecteur général du génie, né à Tours en 1758, mort à Vendôme en 1832, a laissé plusieurs ouvrages estimés : *Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises, depuis 1792*, Paris, 1806, in-8 ; *Mémoire sur l'emploi des bouches à feu pour lancer les grenades en grande quantité* (dans la Collection de l'Institut) ; *Mémoire sur la fortification souterraine* (dans le tom. 4 du *Journ. de l'Ecole Polytechnique*).

MARETS. (*Voy.* DESMARETS et MAILLEBOIS.)

MARGARITONE, habile peintre et sculpteur, naquit à Arezzo, en 1212, et florissait sous le pape Urbain IV, dont il était estimé. Il mourut dans sa patrie en 1289. Margaritone était contemporain de Cimabué et de Giotto. Il construisit dans sa patrie une cathédrale d'après les dessins de Lapo.

MARGON (Guillaume PLANTAVIT DE LA PAUSE, de), né dans le diocèse de Béziers, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit rechercher pour la vivacité de son esprit. Il débuta par une brochure intitulée, *Le Jansénisme démasqué*, Paris, 1715, in-12 ; qui cependant fut très-maltraitée par le P. de Tournemine dans le *Journal de Trévoux*. L'abbé de Margon, d'autant plus sensible à la critique de ses ouvrages, qu'il l'exerçait avec plaisir sur ceux des autres, lança plusieurs lettres contre le journaliste et contre ses confrères. De nouvelles satires contre des personnes accréditées suivirent ces premières productions de sa malignité. La cour se crut obligée de le reléguer aux îles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If, lorsque ces îles furent prises par les Autrichiens, en 1746. La liberté lui fut rendue, à condition qu'il se retirerait dans une maison religieuse ; il choisit un monastère de bernardins, où il mourut en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages écrits avec chaleur : les *Mémoires de Villars*, la Haye, 1734, 3 vol. in-12 ; les *Mémoires de Berwick*, Londres (Rouen), 1737, 2 vol. in-12, compilation sans intérêt et sans vérité ; *Mémoires de Tourville*, Amsterd., 1742, 3 vol. in-12 ; *Lettres de Fitz-Moritz, sur les affaires du temps*, 1718, in-12 ; une brochure contre l'académie française, intitulée : *Première séance des états calotins*, 1724, in-4 ; *Quelques Brevets de la calotte*. L'abbé de Margon eut beaucoup de part aux satires publiées sous ce nom ; quelques *Pièces de poésies* manuscrites, qui valent beaucoup moins que sa prose.

MARGUERIN. (*Voy.* BIGNE.)

MARGUERITE (sainte), vierge célèbre que les Grecs appellent *Marine*, reçut la couronne du martyre, à ce qu'on croit, à Antioche de Pisidie, vers 275. Ses *Actes* n'ont pas d'authenticité ; aussi l'Eglise n'en a voulu rien insérer dans le bréviaire ro-

main. Elle est nommée dans les Litanies qui ont été insérées dans l'ancien Ordre romain, ainsi que dans les plus anciens calendriers des Grecs. Ce fut dans le XI^e siècle, durant les croisades, que son culte passa d'Orient en Occident; il y devint bientôt célèbre. Sa fête a lieu le 22 juillet. Vida a fait deux *Hymnes* en l'honneur de cette sainte.

MARGUERITE (sainte), reine d'Ecosse, née en Hongrie l'an 1046, était petite nièce du roi saint Edouard le Confesseur, et sœur d'Edgar, qui devait succéder au saint roi. Guillaume le Conquérant les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Ecosse, et furent accueillis par Malcolm III, qui s'intéressa d'autant plus à leur malheur, qu'il en avait éprouvé un semblable, et soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de Guillaume. Marguerite donna à l'Ecosse le spectacle de toutes les vertus, qui touchèrent tellement Malcolm, qu'il lui demanda sa main. La princesse fut mariée et couronnée reine l'an 1070. Unie à Malcolm, elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur ce prince, que pour faire fleurir la religion et la justice, pour procurer le bonheur des Ecossais, et pour inspirer à son mari ses sentiments qui en ont fait un des plus vertueux rois de l'Ecosse. Dieu bénit ce mariage en leur donnant des enfants qui ne dégénérèrent pas de la vertu de ceux dont ils avaient reçu le jour. Edgar, Alexandre et David, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Ecosse par leurs vertus et leur piété. Mathilde, leur fille, épousa Henri I^{er}, roi d'Angleterre. (*Voy.* MATHILDE, reine d'Angleterre.) Ce qui distingua surtout ce couple heureux, fut leur tendresse pour les pauvres et les infortunés. Malcolm fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathneff, réforma sa maison et porta des lois somptuaires. Marguerite eut la douleur de perdre son mari, tué au siège du château d'Alnwick, dans le Northumberland, et ne survécut pas longtemps à cette perte. Elle mourut en 1093, et fut canonisée en 1251 par Innocent IV. Sa *Vie* a été écrite par Thiéri, moine de Durham, son confesseur, et par saint Aelred. L'Eglise célèbre sa fête le 10 juin. On lit le nom de Malcolm III dans plusieurs calendriers d'Ecosse.

MARGUERITE DE CORTONE (sainte), née à Alviano en Toscane, se livra dans sa jeunesse à tous les désirs d'une nature corrompue; mais la vue du cadavre d'un homme auquel elle s'était abandonnée, la changea en un instant: elle expia ses fautes par une rude et longue pénitence, entra dans le tiers-ordre de Saint-François, où elle fut l'exemple de toutes les vertus, et mourut à Cortone en 1297. Benoît XIII la canonisa en 1728. Sa *Vie*, écrite par son confesseur, a été publiée par Bollandus. On y voit des prédictions, dont quelques-unes paraissent relatives à ces derniers temps.

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa résidence ordinaire, était née à Russi, petite ville entre Faenza et Ravenne. Elle perdit la vue n'ayant que trois mois, et l'on assure que dès sa plus tendre enfance elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut

accablée pendant 14 ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les âmes à J.-C., la rendirent l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés, et D. Séraphin de Ferme, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, écrivit ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée *du bon Jésus*, où toutes sortes de personnes entrèrent alors, et qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, et, à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux et celles qui étaient entrés dans la société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout chrétien. Marguerite mourut en 1505, étant âgée de 63 ans. A la demande de Frédéric II, duc de Mantoue, le pape Paul III fit informer, en 1537, des miracles qui se faisaient à son tombeau; mais on ne suivit pas cette affaire: et c'est prématurément que Ferrarius lui a donné le titre de *Bienheureuse*, et l'a placée dans le catalogue des saints d'Italie.

MARGUERITE - MARIE ALACOQUE, née en 1647 à Lauthecourd en Bourgogne, montra dès son enfance beaucoup de piété et de vertu. Dès l'âge de dix ans, elle se dévoua à la contemplation, et parut être favorisée de grâces extraordinaires. En 1671, elle entra au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Paray-le-Monial en Charolais, fut admise au noviciat après trois mois d'épreuve, et fut dès lors un modèle de sagesse, de soumission et de patience. Elle mourut en 1690, après avoir servi à répandre la dévotion au CŒUR DE JÉSUS; dévotion que les gens de parti ont décriée comme un fanatisme horrible, mais où les hommes sans passion n'ont rien vu que de simple et de raisonnable (1). L'évêque de Pistoie ayant déclamé contre cette dévotion dans une instruction générale, le pape Pie VI lui écrivit en ces termes: *Nimis profecto mirati sumus te in magistrum erectum esse, ut dissidia et studia partium jam providentia sanctæ Sedis composita prorsusque obsoleta iterum excitares. Sancta hæc Sedes modum jam turbis et quæstionibus imposuit, satisque declaravit, quo substantia illius devotionis ab omni certe supersti-*

(1) L'abbé de Feller avait des idées fausses et singulières sur la dévotion au Sacré-Cœur. Pour s'en faire une idée, on peut consulter l'article Galifet, auquel nous n'avons rien voulu changer, nous proposant de faire sentir dans cette note la fausseté de la doctrine qu'il émet et qu'il soutient presque seul dans l'Eglise. D'abord il ne voit dans la dévotion au Sacré-Cœur qu'une dévotion purement symbolique, qui nous rappelle l'amour du Sauveur. Ce qui n'est pas exact, et ce qui dit, *sine addito*, est faux, comme le prouve la simple notion que donne l'Eglise de cette touchante dévotion. Ensuite il critique avec une amertume bien déplacée la dévotion au Cœur de Marie, qu'il prétend qu'on assimile à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et qu'il assure avoir été condamnée par Clément XIII, parce que ce pape, en instituant la fête du Sacré-Cœur, n'établit pas celle du Cœur de Marie. Deux erreurs qu'il n'est pas difficile de réfuter quand on connaît les sentiments de l'Eglise et des fidèles sur le Cœur sacré de Marie, qu'on n'a jamais confondu avec celui de son Fils, mais qu'on révère comme la plus vive image des perfections du divin Sauveur des hommes. On doit se défier des jugements que l'abbé de Feller a portés sur les ouvrages du P. Eudes et du P. Galifet, qui ont si bien écrit sur le cœur de Marie. (*Voy.* la sixième édition de l'*Excellence de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, Paris, 1819. On y trouve une réfutation de l'abbé de Feller, tome 1, page 281. *Note de la 7^e édition.*)

diosa materialitate immunis revera spectet, ut in symbolica cordis imagine immensam charitatem, effusumque amorem divini Redemptoris nostri meditemur atque veneremur. Le P. Galifet et Collet ont écrit un *Traité* sur cet objet. (Voy. GALIFET.) Languet, archevêque de Sens, a écrit la *Vie* de cette religieuse, Paris, 1729, in-4; il y a joint quelques-uns de ses écrits. Il y a des choses et des idées singulières. (L'éditeur du *Traité* sur le Sacré-Cœur, par le P. Galifet, relève cette imputation de l'abbé de Feller contre les écrits d'une sainte fille. (Voy. ARMELLE, sainte CATHERINE de Sienna.)

MARGUERITE, reine de France, fille aînée de Raimond Bérenger III, comte de Provence, et prince de Catalogne, épousa saint Louis en 1234. Elle suivit ce prince en Egypte l'an 1248, et accoucha à Damiette, en 1250, d'un fils surnommé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de fâcheuses conjonctures. Trois jours auparavant, elle avait reçu la nouvelle que son époux avait été fait prisonnier; elle en fut si troublée, que, croyant voir à tout moment sa chambre pleine de Sarrasins, elle fit veiller auprès d'elle un chevalier de 80 ans, qu'elle pria de lui couper la tête, s'ils se rendaient maîtres de la ville. Le chevalier le lui promit, et lui dit bonnement (selon Joinville) *qu'il en avait eu la pensée avant qu'elle lui en parlât.* « Tel était, dit » un auteur moderne, dans ces temps que nous » regardons comme barbares, le respect pour la » vertu et l'horreur de tout ce qui pouvait lui por- » ter quelque atteinte, même involontaire. Si l'on » doit en blâmer l'excès, on doit condamner tout » autrement la lâcheté basse et l'infâme corruption » qui prodigue ce que nos ancêtres regardaient » comme au-dessus du prix de la vie. » Les Sarrasins ne purent surprendre Damiette; mais le jour même que la reine accoucha, les troupes pisanes et génoises, qui étaient en garnison, voulurent s'enfuir, parce qu'on ne les payait pas. Cette princesse pleine de courage fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et elle les harangua d'un ton si ferme et si mâle, qu'elle obligea ces lâches à ne point sortir de la place. De retour en France, elle fut le conseil de son époux, qui prenait ses avis en tout, quoiqu'il ne les suivit pas toujours. Elle mourut à Paris en 1295, à 76 ans, dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire qu'elle avait fondé. Comme aînée de sa sœur Béatrix, qui avait épousé le comte d'Anjou, frère du roi, elle voulut prétendre à la succession de la Provence; mais elle ne réussit pas, la coutume du pays étant que les pères ont droit de choisir un héritier. Son douaire était assigné sur les Juifs, qui lui payaient par quartier 219 liv. 7 sous 6 deniers. C'était une des plus belles femmes de son temps, et encore plus sage que belle. Un poète provençal lui ayant dédié une pièce de galanterie, elle l'exila aux îles d'Hières. Son esprit était si judicieux, que des princes la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. Elle avait donné onze enfants à Louis IX.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de France, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de saint Louis, et femme de Louis le

Hutin, roi de France, ayant été convaincue d'adultère, fut enfermée, l'an 1314, dans le château Gaillard, près d'Andely, où elle fut étranglée avec une serviette l'année suivante, et Philippe d'Aulnay, son amant, fut écorché vif.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille unique de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marie de Bourgogne, naquit à Gand en 1480. Après la mort de sa mère, on l'envoya en France, pour y être élevée avec les enfants du roi Louis XI. Peu de temps après, elle fut fiancée au dauphin, qui monta sur le trône sous le nom de *Charles VIII*. Mais ce monarque ayant donné sa main, en 1491, à Anne, héritière de Bretagne, renvoya Marguerite à son père avant la consommation du mariage. Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon, la firent demander en 1497, pour leur fils unique, Jean, infant d'Espagne. Comme elle allait joindre son époux, son vaisseau fut battu d'une furieuse tempête, qui la mit sur le point de périr. L'infant son époux étant mort peu de temps après, elle épousa, en 1508, Philibert le Beau, duc de Savoie. Veuve 3 ans après, et n'ayant point d'enfant, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son père. Elle fut dans la suite gouvernante des Pays-Bas, et s'y acquit l'estime publique par sa prudence, par son zèle contre le luthéranisme, et d'autres sectes naissantes, aussi contraires au repos de l'état qu'au bien de la religion. Cette princesse mourut à Malines en 1530. Marguerite laissa divers ouvrages en prose et en vers, entre autres : *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Jean Lemaire de Belges composa à sa louange la *Couronne marguaritique*, imprimée à Lyon en 1549, in-4. Toutes les fleurs de cette couronne ne sont pas également vives; mais l'on trouve dans ce recueil des choses assez curieuses sur cette princesse, et plusieurs de ses saillies. La bibliothèque du roi possède un recueil manuscrit de ses *chansons*, et l'on trouve plusieurs de ses *lettres* dans le *Recueil des lettres de Louis XII*. (Voy. pour plus de détails le *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bruxelles*, par La Serna Santander, 1809, in-8.)

MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, dont le vrai nom était *Marguerite d'Angoulême*, sœur de François I^{er}, et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême en 1492. Elle épousa en 1509 Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang et connétable de France, mort à Lyon, après la prise de Pavie, en 1525. La princesse Marguerite, affligée de la mort de son époux et de la prise de son frère, qu'elle aimait tendrement, fit un voyage à Madrid pour y soulager le roi durant sa maladie. François I^{er}, de retour en France, lui témoigna sa gratitude. Il l'appelait ordinairement *sa Mignonne*, *la Marguerite des Marguerites*, et lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria en 1526 à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut le fruit de ce mariage. L'ardeur qu'elle avait de tout apprendre lui fit écouter quelques théologiens protestants qui l'infectèrent de leurs erreurs. Elle les déposa en 1533 dans un petit

ouvrage de sa façon, intitulé, *Le Miroir de l'âme pécheresse*, Paris, 1533, in-8, 6 à 9 fr., qui fut censuré par la Sorbonne. Sur la fin de ses jours, elle ouvrit les yeux à la vérité, et mourut sincèrement convertie, en 1549, au château d'Odos en Bigorre. Cette princesse aimait les arts, et en cultivait quelques-uns avec succès. Elle écrivait facilement en vers et en prose. Ses poésies lui acquirent le surnom de *dixième Muse*. On la célébra en vers et en prose. On dit d'elle que c'était une *Marguerite qui surpassait en valeur les perles d'Orient*. Il est difficile de croire à la vertu que quelques historiens lui ont supposée, quand on connaît ses ouvrages, qui sont très-souvent obscènes, et que les jeunes libertins lisent encore aujourd'hui avec plaisir. La Fontaine y a puisé le fond de plusieurs de ses contes. On a d'elle : *Heptaméron*, ou *Les Nouvelles de la reine de Navarre*, ibid., 1559, in-4; ibid., 1567, in-16; 1698, 2 vol. pet. in-12; Berne, 1780-1, 3 vol. in-8, fig.; Amsterd., 1698, 2 vol. pet. in-8, fig., ouvrage qui n'a été recherché par des lecteurs corrompus qu'à raison de son opposition avec les bonnes mœurs; *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, recueillies par Simon Silvius, dit de la Haye, Lyon, 1547, 2 part. in-8; Paris, 1554, in-16. On trouve dans ce recueil de poésies : quatre *Mystères*, ou comédies pieuses, et deux *Farces*. Ces pièces singulières, où le sacré est mêlé avec le profane, sont sans élévation, et n'offrent que beaucoup de naïveté. Un poème fort long, fort insipide, intitulé *Le Triomphe de l'Agneau*; la *Complainte pour un prisonnier*, apparemment pour François I^{er}, est un peu moins mauvaise. On conserve, parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi, 3 vol. in-fol. de ses *Lettres*.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de Henri II, née en 1552, épousa en 1572 le prince de Béarn, qui fut ensuite Henri IV. La jeune princesse avait alors tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse; mais son mari n'eut pas son cœur : elle prétendit même dans la suite n'avoir donné à ce mariage qu'un consentement apparent et forcé. Henri s'attacha à différentes maîtresses, et Marguerite n'imita que trop ses désordres. Etant venue à la cour de France en 1582, elle s'abandonna à toutes ses faiblesses. Le roi Charles IX, son frère, beaucoup plus sage et plus vertueux que ne le dépeignent les caricateurs de la Saint-Barthélemi, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. Marguerite, profitant de l'excommunication lancée par Sixte-Quint contre son époux, s'empara de l'Agénois, et s'établit à Agen, d'où ses désordres et ses vexations la firent chasser. Contrainte de se sauver en Auvergne, elle s'y conduisit en courtisane et en aventurière. Sa vie fut très-agitée, jusqu'au moment qu'elle fut enfermée au château d'Usson, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujéti le cœur du marquis de Canillac, qui l'y avait renfermée. Henri IV, devenu roi de France, fit solliciter la cassation de son mariage à Rome. Le pape nomma des commissaires pour examiner sur les lieux les motifs de cette demande, qui étaient que Marguerite avait été violentée à contracter ce

mariage, et que le roi et la princesse, étant parents au troisième degré, n'avaient pu se marier sans dispense. Marguerite prétendit qu'au moment même de contracter le mariage, et en présence du prêtre, on lui donna un petit coup sur le derrière de la tête, pour la faire incliner, et que c'est la seule marque de consentement qu'on en obtint. Les commissaires ayant tout examiné, rendirent une sentence, par laquelle ils déclarèrent que le mariage était nul; elle fut confirmée par Clément VIII, en 1599. Marguerite, libre de ses liens, quitta son château d'Usson en 1605, et vint se fixer à Paris, où elle fit bâtir un beau palais, rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnaient le long de la rivière; elle y vécut jusqu'en 1615, année de sa mort, dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étaient morts sans postérité. On a d'elle : des *Poésies*, parmi lesquelles il y a quelques vers heureux; des *Mémoires* depuis 1565 jusqu'en 1587, publiés par Mauléon de Cornier, Paris, (Hollande), 1658 et 1661, in-12; la Haye, 1715, 2 part. pet. in-8, 4 à 6 fr. Marguerite s'y peint comme une vestale. Le style en est naïf et agréable, et les anecdotes curieuses et amusantes. Mongez, chanoine régulier, a donné l'*Histoire* de cette princesse, 1777, in-8. Il y règne un ton leste et de philosophisme que ci-devant l'histoire ne connaissait pas.

MARGUERITE, reine de Norvège, fille de Valdemar III, roi de Danemark, et femme de Haquin, roi de Norvège, né en 1353, fut placée l'an 1387 sur le trône de Danemark, et sur celui de Norvège par la mort de son fils Olaus, qui avait uni dans sa personne ces deux royaumes. Albert, roi de Suède, tyran de ses sujets nobles, les souleva contre lui; ils offrirent leur couronne à Marguerite, dans l'espérance qu'elle les délivrerait de leur roi. Le tyran succomba après sept ans d'une guerre aussi cruelle qu'opiniâtre, et se vit forcé de renoncer au sceptre en 1394, pour recouvrer sa liberté qu'il avait perdue dans la bataille de Falcoping. Marguerite, surnommée la *Sémiramis du Nord*, maîtresse de trois couronnes par ses victoires, forma le projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états généraux de Danemark, de Suède et de Norvège, convoqués à Calmar en 1397, firent une loi solennelle d'après laquelle les trois royaumes devaient ne composer qu'une seule monarchie. Cet acte célèbre, connu sous le nom de l'*Union de Calmar*, portait sur trois bases : la 1^{re}, que le roi continuerait d'être électif; la 2^e, que le souverain serait obligé de faire son séjour tour à tour dans les trois royaumes; la 3^e, que chaque état conserverait son sénat, ses lois, ses privilèges. Cette union des trois royaumes, si belle au premier coup d'œil, fut la source de leur oppression et de leurs malheurs. Marguerite elle-même viola toutes les conditions de l'union. Les Suédois ayant été obligés de lui rappeler ses serments, elle leur demanda s'ils en avaient les titres. On lui répondit en les lui montrant : « Gardez-les donc bien, répliqua-t-elle; et moi je garderai encore mieux les villes, les places fortes

» et les citadelles du royaume... » Marguerite ne traita guère mieux les Danois que les Suédois ; et elle mourut , peu regrettée des uns et des autres , à Flensbourg en 1412. Le duc de Poméranie , son neveu , qu'elle avait associé au gouvernement des trois royaumes , lui succéda sous le nom d'Eric XIII. Marguerite eut les talents d'une héroïne , et quelques qualités d'une princesse. Lorsque la loi ne gênait point ses projets , elle la faisait observer avec une fermeté louable ; et l'ordre public était ce qu'elle aimait le mieux , après ses intérêts particuliers. Ses mœurs n'étaient pas trop régulières ; elle tâchait de réparer cette irrégularité par des bonnes œuvres , et surtout par les dons qu'elle faisait aux églises ; mais dans la morale de l'Évangile , rien ne peut suppléer à la pureté du cœur et à la droiture de l'esprit. Sa politique était adroite et souvent astucieuse. Le roi Valdemar , démêlant dans sa fille encore jeune la fierté de son âme et les ressources de son esprit , disait que la nature s'était trompée en la formant , et qu'au lieu d'une femme elle avait voulu faire un héros.

MARGUERITE D'ANJOU , fille de René d'Anjou , roi de Sicile , et femme de Henri VI , roi d'Angleterre , était une princesse entreprenante , courageuse , inébranlable. Née en 1425 , elle épousa ce prince en 1443. Elle eut tous les talents du gouvernement , et toutes les vertus guerrières. Elle prit un tel empire sur son mari , qu'elle régna sous son nom. La nation anglaise , que sa fermeté avait irritée , résolut de changer de maître. Richard , duc d'York , profita de la fermentation des esprits pour faire valoir ses droits à la couronne. Il réclama ses droits comme descendant et allié de Richard II de Lancaster , qui avait détrôné la maison d'York ; ce qui donna lieu aux sanglantes discordes connues sous la dénomination de la *Rose blanche* (York) et la *Rose rouge* (Lancaster). Marguerite crut apaiser le duc en le nommant protecteur du royaume : Henri VI se trouvait dans un état de démence qui le rendait incapable de régner. Cependant Marguerite voulait exercer le pouvoir suprême. Le duc d'York se mit à la tête d'une armée , battit Henri VI , en 1455 , à Saint-Albans , et le fit prisonnier. Marguerite voulut le rendre libre pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes , délivre son mari par une victoire , devient général de son armée , et entre à Londres en triomphe. Les rebelles ne furent pas découragés. Ils livrèrent bataille à la reine à Northampton , en 1460 , le comte de Warwick à leur tête. Marguerite fut vaincue , Henri fait prisonnier une 2^e fois , et sa femme fugitive. Elle courut de province en province pour se faire une armée , quoique Londres et le parlement lui fussent opposés. Elle rassembla 18,000 hommes , marcha contre le duc d'York , le vainquit et le tua à Wakefield , atteignit Warwick , et eut le bonheur de remporter sur lui une victoire complète , en 1461 , à Barnds-Heats , près de Saint-Albans. Le comte de la Marche , devenu duc d'York , par la mort de son père , soutenu par Warwick , se fit couronner roi d'Angleterre , sous le nom d'Édouard IV. Marguerite fut plus que jamais dans la

nécessité de se battre. Les deux armées ennemies se trouvèrent en présence à Tawnton , aux confins de la province d'York. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait jamais dépeuplé l'Angleterre. Warwick fut pleinement victorieux , et le jeune Édouard IV affermi sur le trône. Marguerite , abandonnée , passa en France , pour implorer le secours de Louis XI , qui le lui refusa. Cette princesse intrépide repasse en Angleterre , donne une nouvelle bataille vers Exham , en 1462 , et la perd encore. Obligée de se réfugier chez son père , elle revint bientôt pour dompter les rebelles. Warwick , l'ennemi de Marguerite , ayant à se plaindre d'Édouard IV , qu'il avait placé sur le trône , appelle , après six ans , la reine en Angleterre , se déclare chef de la *Rose rouge* , ou du parti de Lancaster , et tire de la tour de Londres Henri VI. Édouard , qui s'était réfugié en Hollande , revient en Angleterre , et fait encore prisonnier Henri VI. Marguerite se retire dans un couvent. Le duc de Somerset , un de ses généraux , la met de nouveau à la tête de son parti. Elle est faite prisonnière avec son fils à la bataille de Tewksbury , en 1471. On amène le jeune prince devant Édouard ; la fermeté de ses réponses l'irrite , et il est massacré. Marguerite , conduite à la tour de Londres , vit , presque sous ses yeux , poignarder son époux. Louis XI la racheta en 1475 , pour 50,000 écus , et la reçut dans ses états. Enfin , après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils , elle mourut en 1482 , la reine , l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. La postérité l'aurait plus respectée , si elle n'avait pas souillé sa gloire par le meurtre du duc de Gloucester , oncle du roi son époux , dont le crédit excita son envie , et qu'elle fit périr sous prétexte d'une conspiration. (*Voy. l'Histoire de cette reine* , par l'abbé Prévôt , Amsterdam , 1740 , in-12.)

MARGUERITE DE FRANCE , fille de François I^{er} , née en 1523 , cultiva les lettres et répandit ses bienfaits sur les savants , à l'exemple du roi son père. Elle se maria en 1559 avec Emmanuel-Philibert , duc de Savoie. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse , et ses sujets la nommèrent de concert la *Mère des peuples*. Henri III ayant passé à Turin à son retour de Pologne , elle se donna tant de mouvement pour que ce monarque et les seigneurs de sa suite fussent bien traités , qu'elle gagna une pleurésie dont elle mourut en 1574. Cette princesse savait le grec et le latin , et joignait à ces connaissances des vertus supérieures et une piété tendre.

MARGUERITE , duchesse de Parme , gouvernante des Pays-Bas , était fille naturelle de l'empereur Charles V , et d'une demoiselle noble de Flandre. Elle fut élevée auprès de Marguerite d'Autriche , fille de l'empereur Maximilien I^{er} , puis auprès de Marie , sœur de Charles V , et veuve de Louis , roi de Hongrie ; elle fut mariée par l'empereur son père à Alexandre de Médicis , duc de Florence. Après que ce prince eut été assassiné , l'an 1537 , on la maria en secondes noces à Octave Farnèse , neveu du pape Paul III. Marguerite ne

fut pas contente de ce mariage, et semblait mépriser un mari qui n'était pas encore en âge. Elle disait agréablement à cette occasion, que c'était son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris; que n'étant qu'une fille de 12 ans, elle avait épousé un homme âgé de 27 ans; et qu'à un âge où elle était déjà femme, on lui donnait un jeune enfant de 13 ans. Octave ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-père, revint après deux ans d'absence, et reçut de Marguerite de grands témoignages de tendresse. Il fut fait duc de Parme et de Plaisance, et la duchesse accoucha de deux enfants mâles. Elle fut extrêmement aimée des peuples des Pays-Bas, auxquels le roi Philippe II, son frère, la donna pour gouvernante, en 1559. Sa maxime était, dit Strada, que la terreur était un mauvais moyen pour s'attacher les Belges et se concilier leurs respects : *Male apud Belgas terrore veneratio comparatur*. Le duc d'Albe étant venu la remplacer, en 1567, elle se retira en Italie, et se livra à la piété, dont elle avait goûté autrefois les douces impressions sous la direction de saint Ignace de Loyola. Avant de mourir, elle eut la consolation de voir, l'an 1578, son fils Alexandre de Parme, gouverneur des Pays-Bas, après don Juan d'Autriche, qui avait remplacé dans cet emploi don Louis de Requesens, successeur du duc d'Albe. Marguerite mourut à Ortone dans le royaume de Naples, au mois de janvier 1586 ou 1587. Les historiens parlent très-avantageusement des qualités de cette princesse. Non-seulement elle avait un esprit supérieur à celui qu'on eût pu supposer dans une personne de son sexe, mais elle avait toute la force et le courage d'un homme. Elle était si vigoureuse, que, quand elle chassait le cerf, elle avait la coutume de relayer d'autant de chevaux que les plus robustes chasseurs, qui succombaient quelquefois dans la fatigue de pareilles chasses.

MARGUNIO (Emmanuel), fils d'un marchand de Candie, vint à Venise avec son père en 1547, et y ouvrit une imprimerie grecque, de laquelle sont sortis beaucoup d'ouvrages. Sa maison ayant été consumée par un incendie, il retourna dans sa patrie et devint évêque de Cérigo. Il mourut dans l'île de Candie en 1602, à 80 ans. On a de lui en grec des *Hymnes anacréontiques*, publiés à Augsbourg en 1592, par Hæschelius, réimprimés en 1601, in-8. Ils sont une preuve de ses talents pour le genre lyrique. On a encore de lui d'autres poésies dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606-14, 2 vol. in-fol.

MARIALES (Xantes), dominicain vénitien, d'une famille noble, enseigna quelque temps la philosophie et la théologie. Il se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, pour se livrer entièrement à l'étude. Il mourut à Venise en 1660, à plus de 80 ans. On a de lui : plusieurs ouvrages de théologie, dont le plus connu est *Bibliotheca interpretum ad universam Summam D. Thomæ*, Venise, 1669, 4 vol. in-fol. Le prolégomène *Contra novatores*, qui est à la tête du premier volume, a été mis à l'index par un décret du 20 juin 1662. Plusieurs *Déclamations*

en italien contre la France, lesquelles attirèrent de fâcheuses affaires à l'auteur, et le firent chasser deux fois des états de Venise.

MARIAMNE, fille d'Alexandre, fils du roi Aristobule, et d'Alexandra, fille du grand sacrificateur Hyrcan, épousa Hérode le Grand, dont elle eut Alexandre et Aristobule. Le roi l'aimait éperdument. Sa beauté et sa faveur excitèrent l'envie; ses ennemis vinrent à bout de la perdre dans l'esprit de son mari. Elle fut accusée fausement de lui avoir manqué de fidélité. Ce prince ombrageux, cruel et crédule, la fit mourir 28 ans avant J.-C., et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdait l'esprit dans certains moments, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servaient, d'aller querir la reine pour le venir voir et le consoler dans ses ennuis. Il fit construire une tour de marbre à laquelle, pour éterniser sa douleur un peu tardive, il donna le nom de Mariamne. Josèphe parle souvent de cette tour, à l'occasion du siège de Jérusalem par Titus. Hérode se remaria à une princesse nommée aussi MARIAMNE, fille de Simon, grand sacrificateur des Juifs; mais cette princesse fut envoyée en exil, sur l'accusation d'avoir conspiré contre le roi son époux.

MARIANA (Jean), né à Talavera, dans le diocèse de Tolède, en 1537, entra chez les jésuites en 1554, et devint dans cette savante école un des plus habiles hommes de son siècle. Il savait les belles-lettres, le grec et l'hébreu, la théologie, l'histoire ecclésiastique et profane. Il enseigna à Rome, en Sicile, à Paris et en Espagne, avec réputation, et mourut à Tolède en 1624. On a de lui : *Historiæ de rebus Hispaniæ*, lib. xxx, Hagæ-Comit., 1733, 4 tom. en 2 vol. in-fol., fig., 18 à 20 fr., qu'il traduisit lui-même du latin en espagnol, Madrid, 1780, 2 vol. in-fol., 60 à 72 fr.; ou Valencia, 1683-96, 9 vol. pet. in-fol.; Madrid, 1794, 10 vol. in-8, 60 à 65 fr. Cette édit. renferme la continuation de Miniana, Valencia, 1794, 3 vol. in-fol., 40 à 60 fr., réimpr. en 1799, 2 vol. in-fol.; Madrid, 1817-22, 20 vol. pet. in-4, 200 fr.; ibid., 1828-29, 9 vol. pet. in-8, 90 fr., et plus avec des portraits. Nous en avons une traduction française par le P. Charenton, jésuite, Paris, 1725, 5 tom. en 6 vol. in-4, fig., 15 à 20 fr., gr. pap., 24 à 36 fr. Mahudel y a ajouté une dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne. Mariana, comparable aux plus fameux historiens de l'antiquité, supérieur au président de Thou pour la noblesse et pour l'élégance du style, est encore plus juste et plus impartial que ce célèbre historien. Son *Histoire* ne va que jusqu'en 1516. L'édition de Madrid, que nous avons indiquée, renferme des continuations jusqu'en 1678. Pédro Mantuano, Cohon-Truel, Ribeyro de Macedo, ont relevé dans Mariana plusieurs fautes contre la chronologie, la géographie et l'histoire; mais leurs critiques ne sont pas toutes justes. En vain l'abbé de Mably, dans son traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, a tenté de ruiner la réputation de Mariana comme historien, en même temps qu'il avoue ne l'avoir pas lu : inconséquence qui devint plus saillante encore par l'es-

time extrême de cet abbé pour Tite-Live, dont aucun historien n'a autant approché que Mariana pour le style et la manière; et qui, quant au fond des choses, montre partout une crédulité et une prévention que l'historien d'Espagne n'a certainement ni surpassée ni égalée; des *Scolies*, ou courtes notes sur la Bible, in-fol. On y trouve une *Dissertation* très-savante et très-judicieuse sur l'édition de la Vulgate; il y est aussi traité du texte et des anciennes versions de l'Écriture. Cette Dissertation se trouve avec l'ouvrage suivant dans l'édition de *Menochius*, par le P. Tournemine; un traité *De ponderibus et mensuris*, Tolède, 1596, in-4; cette édition est rare et fort recherchée; six *Opuscules*, imprimés à Cologne, 1609, in-fol., parmi lesquels se trouve un traité *De monetae mutatione*; cet ouvrage, où il s'avisa de blâmer les changements qui se faisaient en Espagne dans les monnaies, le fit mettre en prison. Plusieurs écrivains ont mal à propos confondu cet ouvrage avec le précédent; (*voy. le Journ. hist. et litt.* 1^{er} octobre 1786, p. 189); un fameux traité *De rege et regis institutione*, Tolède, 1599, in-4, très-rare, 20 à 25 fr. Il y enseigne sur le tyrannicide une doctrine qu'on ne saurait trop condamner, « et a exposé par là, » dit Bayle (au mot *Mariana*), les jésuites, sur tout en France, à de sanglants reproches, et à des injures très-mortifiantes, que l'on renouvelle tous les jours, qui ne finiront jamais, et que les historiens copieront passionnément les uns des autres. » Ce traité fut condamné par le parlement de Paris, et censuré par la Sorbonne; mais, avant qu'il essayât aucune flétrissure, les jésuites l'avaient désapprouvé. « Notre Père général, dit Richeome dans l'*Examen de l'Anti-Coton*, étant averti l'an 1599, commanda qu'il fût corrigé, et on n'en eût vu aucun exemplaire sans correction, si les hérétiques, qui pensaient faire leur profit de ce livre, ne l'eussent aussitôt réimprimé. » Du reste, longtemps avant lui et avant l'existence de la société, des théologiens d'un nom tout autrement illustre avaient enseigné la même opinion sur les tyrans. (*Voy. JOUVENCY, SANTAREL.*) On lui attribue un ouvrage en espagnol, touchant les défauts du gouvernement de sa société, qui a été imprimé en espagnol, en latin, en italien et en français. Mariana, dit-on, ne voulait pas le rendre public; mais un franciscain le lui enleva dans sa prison, et le fit imprimer à Bordeaux en 1625, in-8. Les jésuites demandèrent qu'on produisît l'original espagnol, que personne ne put jamais montrer; d'où ils conclurent que le livre était pour le moins altéré et défiguré, et que l'éditeur pour cette raison ne l'avait fait paraître qu'après la mort de Mariana. Il est vraisemblable néanmoins, que le fonds de l'ouvrage était de lui. Et pourquoi n'aurait-il pas cru voir ou même vu réellement quelques défauts dans le régime de sa société? Quel est le gouvernement qui n'en ait pas? Le meilleur est celui qui en a le moins :

Optimus ille est

Qui minimis urgetur.

La vie de Mariana a été écrite par Tamaño de Vargas.

MARIANUS-SCOTUS, habile moine écossais, né en 1028, se retira en 1056 dans un monastère à Cologne, puis en 1059 dans l'abbaye de Fulde, et mourut à Mayence, en 1086, après avoir enseigné pendant quelque temps la théologie à Ratisbonne. Il était parent du vénérable Bède. On a de lui : *Chronicon universale à creatione mundi, libris tribus, per aetates sex usque ad annum Christi 1083* : cette chronique a été continuée jusqu'en 1200 par Dodechin, abbé au diocèse de Trèves, Bâle, 1559, in-f.

MARIE, sœur aînée de Moïse et d'Aaron, et fille d'Amram et de Jocabed, naquit vers l'an 1578 avant J.-C. Lorsque la fille de Pharaon trouva Moïse exposé sur le bord du Nil, Marie, qui était présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chez sa mère, à qui l'on donna le jeune Moïse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfants. Après le passage de la mer Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le magnifique cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moïse le chantait à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différend son frère Aaron. L'un et l'autre murmurèrent contre Moïse; Dieu en fut irrité, et il frappa Marie d'une lèpre, dont il la guérit, à la prière de Moïse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut près de Cadès vers l'an 1452 avant J.-C., âgée d'environ 126 ans.

MARIE, vierge très-sainte, mère de N. S. JÉSUS-CHRIST, de la tribu de Juda, de la famille de David, épousa saint Joseph, que Dieu lui donna pour être le gardien de sa virginité. (*Voy. JOACHIM et AFRICAÏN Jules.*) Ce fut à Nazareth que l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, pour lui annoncer qu'elle concevrait le Fils du Très-Haut. La sainte Vierge, surprise du discours de l'ange, lui demanda humblement *Comment ce qu'il disait pourrait s'accomplir puisqu'elle ne connaissait point d'homme?* L'ange Gabriel l'assura qu'elle concevrait par l'opération du Saint-Esprit. Alors la sainte Vierge témoigna sa soumission par ces paroles : *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Le Fils de Dieu s'incarna dès lors dans son chaste sein. Quelque temps après, elle alla visiter sainte Elisabeth, sa cousine, qui était enceinte de saint Jean-Baptiste. L'enfant d'Elisabeth tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devait être le précurseur. Ce fut en cette occasion que Marie prononça l'admirable cantique, *Magnificat anima mea Dominum*, monument éternel de son humilité et de sa reconnaissance; cantique rempli de sentiments profonds et des plus excellentes idées de la Divinité, tableau touchant de la Providence qui élève les humbles, précipite les superbes, et confond la puissance pour protéger le faible et nourrir l'indigent. Que les vieux pédagogues, qu'on

appelle *philosophes*, hommes à sentences et à bons mots, qui ont dit çà et là quelques apophthegmes bons ou mauvais sur la Divinité, sont petits vis-à-vis de cette Vierge simple et humble, qui, sans efforts comme sans prétention, nous a donné cet ensemble parfait de grandes et magnifiques idées! (V. ANNE, femme d'Elcana.) La même année, Marie se rendit avec Joseph à Bethléem, d'où sa famille était originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur Auguste. Il se trouva alors dans cette petite ville une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une étable. C'est là que naquit J.-C., au sein de la pauvreté et de cette privation des aisances et des splendeurs humaines, qui devaient faire le caractère de son règne. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs et l'adoration des Mages; et quarante jours après la naissance de son fils, elle alla le présenter au temple, et observa ce qui était ordonné pour la purification des femmes. Marie suivit ensuite Joseph, qui avait eu ordre de se retirer en Egypte, pour soustraire l'enfant à la fureur d'Hérode. Ils ne revinrent à Nazareth qu'après la mort de ce tyran. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortaient que pour aller tous les ans à Jérusalem à la fête de pâques. Ils y menèrent Jésus quand il eut atteint sa 12^e année, et l'ayant perdu, ils le trouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est pas parlé de la sainte Vierge dans l'Évangile jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Elle suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venaient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Évangile dit encore que cette sainte Mère assista au supplice de son Fils sur la croix, et que Jésus-Christ la recommanda à son disciple bien-aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension, dont elle fut témoin, ce saint apôtre la mena à Ephèse, où elle mourut dans un âge très-avancé, sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ce n'est que par une pieuse tradition, dont on trouve néanmoins des monuments dès le VI^e siècle, qu'on croit qu'elle ressuscita d'abord après sa mort, et que son corps fut reçu dans le ciel. La fête de l'Assomption est proprement celle de sa mort, sans aucun rapport marqué (si on excepte les leçons tirées des ouvrages de saint Jean Damascène) à sa résurrection. C'est à tort cependant que Launoy, et après lui un docteur de Louvain, ont compilé force autorités et arguments pour détruire l'opinion de l'assomption corporelle, opinion pieuse et raisonnable, et qu'on doit certainement mettre au nombre de celles qu'on ne risque rien de laisser adopter au peuple chrétien, et qu'on ne peut guère attaquer sans produire une espèce de scandale. Plusieurs Pères de l'Église, et entre autres saint Bernard, ont préconisé avec zèle les vertus de la Mère de Dieu. Duquesne a publié les *Grandeurs de Marie*, 1791, 2 vol. in-12, ouvrage qui renferme tout ce qu'on peut dire de plus solide et de plus édifiant sur les mystères de la sainte Vierge. Un prêtre du diocèse de Genève a écrit une

Vie de la sainte Vierge, tirée des saintes Écritures et des témoignages des saints Pères, Paris, 1819, in-12. Il faut citer encore parmi les modernes, le P. d'Argentan, qui a écrit un gros ouvrage sur *les Grandeurs de Marie*; Lafitau, *La Vie et les mystères de la très-sainte Vierge*, 1759; le P. de Mézerai, un livre sur le *Sacré Cœur de Marie*. Plusieurs auteurs et presque tous les orateurs chrétiens se sont essayés sur ce sujet si digne d'exercer le talent et la piété des chrétiens.

MARIE DE CLÉOPHAS, ainsi nommée parce qu'elle était épouse de Cléophas, autrement Alphée, est appelée dans l'Évangile, *Sœur de la Mère de Jésus*. Elle avait pour fils saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, et un nommé Joseph, frères, c'est-à-dire cousins germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en J.-C., le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Étant allée à son tombeau le dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des anges que J.-C. était ressuscité, et elles coururent en apporter la nouvelle aux apôtres. On ne sait aucune particularité de la vie de Marie.

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare. (*Voy. MADELEINE.*)

MARIE (sainte), esclave de Tertullus, sénateur romain, consacrait spécialement au jeûne les jours où les païens célébraient leurs fêtes impies. Durant la persécution de Dioclétien, son maître, qui l'estimait à cause de son exactitude et de sa fidélité à remplir tous ses devoirs, craignant de la perdre, employa tous les moyens possibles pour l'engager à sacrifier aux idoles; mais rien ne put ébranler sa constance. A la fin, le juge fut instruit de ce qui se passait. Il la fit enlever, et tourmenter avec tant de cruauté, que le peuple en murmura hautement; de sorte qu'on fut obligé de la détacher de dessus le chevalet, et la sainte alla terminer sa vie par une heureuse mort dans une solitude. Baluze a publié les *Actes sincères de cette sainte*, *Miscel.*, tom. 2, pag. 115.

MARIE EGYPTIENNE (sainte), quitta son père et sa mère à l'âge de 12 ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie jusqu'à l'âge de 17 ans. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pèlerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans pouvoir y entrer. Marie, frappée d'un tel obstacle, prit la résolution de changer de vie et d'expié ses désordres par la pénitence. Puis étant retournée à l'église, elle y entra facilement et adora la croix. Le jour même, elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la vaste solitude qui est au delà de ce fleuve. Elle y passa 47 ans sans voir personne, vivant de ce que produisait la terre, et menant la vie la plus austère. Un solitaire, nommé *Zozime*, l'ayant rencontré vers l'an 430, la prit d'abord pour un spectre, tant les ardeurs du soleil et les injures de l'air l'avaient défigurée. Marie le rassura, lui demanda sa bénédiction, lui raconta son histoire, et le pria

de lui apporter l'Eucharistie. Zozime l'alla trouver l'année suivante, le jour du jeudi saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre : « Abbé Zozime, » enterrez ici le corps de la misérable Marie. Je » suis morte le même jour que j'ai reçu les saints » mystères. Priez pour moi. » On ajoute que Zozime étant embarrassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de Marie a été écrite par un auteur contemporain ; cependant quelques critiques la révoquent en doute, à cause des circonstances extraordinaires qu'elle contient. Mais si cette raison était suffisante pour rejeter le témoignage des contemporains, les histoires les plus avérées seraient en danger d'être reléguées parmi les fables.

MARIE D'OIGNIES (sainte), née à Nivelles vers 1177, fut mariée à l'âge de 17 ans, et continua les austérités qu'elle était accoutumée de pratiquer dès sa plus tendre jeunesse. Les deux époux distribuèrent d'un commun accord leurs biens aux pauvres, et se consacrèrent au service des lépreux dans une ladrière nommée *Villembrouk*, peu éloignée de Nivelles. Au bout de douze ans, fatiguée par l'affluence de peuple que l'éclat de ses vertus y attirait, Marie crut devoir se retirer au prieuré d'Oignies nouvellement bâti sur la Sambre, et y mourut le 23 juin 1213, à l'âge de 36 ans. Le célèbre Jacques de Vitri, que la réputation de ses vertus avait attiré dans ce désert, à écrit sa *Vie*, qui a été insérée dans *Surius* et les *Acta Sanctorum*. On en garde le manuscrit à Oignies. Buisseret, évêque de Namur, l'a traduite en français, Louvain, 1609, in-12. On en a donné une nouvelle édition corrigée, Namur, 1719. Arnould d'Andilly en a publié aussi une traduction, mais où il a fait plusieurs retranchements, dont quelques-uns sont raisonnablement motivés. (*Voy. CHRISTINE DE BRUZO.*)

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITE, fondatrice de l'ordre de la miséricorde, avec le P. Yvan, prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix en Provence, en 1616; son père était soldat. Elle fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut demandée en mariage à l'âge de 15 ans par un homme riche, dont elle refusa la main. Pour marcher plus sûrement dans la voie du salut, elle se mit sous la direction du P. Yvan, qui composa pour elle un livre intitulé : *Conduite à la perfection chrétienne*. Une maladie dont elle fut affligée en 1632 lui fit prendre la résolution de fonder l'ordre de la Miséricorde, pour y recevoir des filles de qualité sans biens et sans dot. Marie-Madeleine exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première supérieure. Elle mourut saintement à Avignon en 1678, après avoir fondé plusieurs maisons de son ordre. (*Voy. sa Vie* par le P. Croizet, jésuite, Lyon, 1696, in-8.)

MARIE DE L'INCARNATION, dont le nom était *Barbe d'Avrillot*, épousa Acarie, maître des comptes, et après sa mort se fit carmélite en 1614.

Elle perfectionna dans ce nouvel état les grandes vertus dont elle avait donné l'exemple dans le monde, et se sanctifia surtout par son zèle, sa charité, sa patience et sa mortification. Elle mourut à Pontoise l'an 1618, regardée comme la fondatrice des carmélites en France. Pie VI la mit au nombre des *Bienheureux* en 1791. André Duval, professeur en Sorbonne, et Maurice Marin, barnabite, ont écrit sa *Vie*. L'abbé de Montis en a donné une autre en 1778. — Marguerite Acarie, sa fille, entra aussi chez les carmélites, sous le nom de *Sœur Marguerite du Saint Sacrement*, en 1605, quelques années avant sa mère, et mourut après de longs travaux et beaucoup de souffrances, en 1660, à l'âge de 70 ans. Tronson, curé de Saint-Sulpice, a écrit sa *Vie*, Paris, 1690, in-8.

MARIE DE L'INCARNATION, nommée auparavant *Marie Guyert*, naquit à Tours en 1599. Après la mort de son mari, elle entra à l'âge de 32 ans chez les Ursulines à Tours, où elle composa, pour l'instruction des novices, un très-bon livre, intitulé : *L'Ecole chrétienne*. Appelée à la conversion des filles du Canada, elle passa à Québec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et de prudence. Elle y mourut en 1672. Outre son *Ecole chrétienne*, on a d'elle un vol. in-4 de *Retraites* et de *Lettres*. Dom Claude-Martin, son fils, a publié sa *Vie*; elle a aussi été écrite par le P. de Charlevoix, jésuite, 1724, in-12. Les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints.

MARIE, dame du bourg de Bathecor, fille d'Éléazar, s'était réfugiée avec son mari dans Jérusalem; elle s'y trouva pendant le siège de cette ville par Titus. Une horrible famine réduisit les habitants à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé tous ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui était nécessaire pour la vie. Cette femme mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de le leur montrer. Elle leur offrit d'en manger; mais ils en eurent tant d'horreur qu'ils se retirèrent en frémissant. Ainsi se vérifiait la prophétie de Moïse, dans le cantique *Audite, cœli*, faite 15 siècles auparavant : *Congregabo super illos mala, et sagittas meas complebo in eis : consumentur fame.*

MARIE D'ARAGON, fille de Sanchez II, roi d'Aragon, et femme de l'empereur Othon III, périt par une mort aussi hontense que sa vie, si l'on en croit plusieurs historiens. Ils prétendent que cette princesse ayant en vain sollicité un comte de Modène de satisfaire ses desirs, l'accusa du crime qu'il n'avait point voulu commettre. L'empereur, trop crédule, fit trancher la tête à cet innocent, cru coupable. La femme du comte, ayant appris la vérité de son mari mourant, offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu. On porta un fer dans un grand brasier, et lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, et le tint entre ses mains sans se brûler. L'empereur, surpris et

épouvanté, fit jeter dans un bûcher l'impératrice en 998, et expia par ce supplice la mort injuste du comte de Modène. Plus de vingt historiens, anciens et modernes, rapportent ce fait comme une vérité incontestable; Muratori l'a combattu, et a tâché de lui ôter toute croyance. Mais, quoi qu'il en soit de cette histoire en particulier, l'on ne peut nier que les épreuves judiciaires, qui pour de fréquents abus furent ensuite proscrites par les canons, n'aient servi souvent à faire triompher la vérité avec éclat. « Le zèle de la justice et la difficulté de la découvrir, dit un historien, la simplicité des temps, la grande confiance dans le juge éternel, et l'espèce de théocratie qui gouvernait les peuples chrétiens durant ces siècles, rendirent ces épreuves très-souvent efficaces; et il faudrait se résoudre à nier les faits les mieux avérés, si l'on voulait s'élever indifféremment contre ce qui en est rapporté par une multitude d'auteurs contemporains, souvent par des témoins oculaires et irrécusables. » (V. CHARLEMAGNE, EUGÈNE II, PIERRE IGNEE.)

MARIE-THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, naquit en 1717, de l'empereur Charles VI et d'Elisabeth Christine de Brunswick Wolfenbuttel. L'empereur, ayant perdu l'archiduc Léopold son fils unique, avait élevé sa fille aînée, Marie-Thérèse, dans la perspective de la faire héritière de ses vastes états. Dès 1713, il avait fait la fameuse *Pragmatic-Sanction*, par laquelle, au défaut d'enfants mâles, sa succession devait passer à l'aînée de ses filles : disposition à laquelle il s'occupa pendant près de 30 ans de donner un caractère sacré, en la faisant ratifier par toutes les puissances de l'Europe, qui pouvaient avoir quelque intérêt à en empêcher l'exécution. Marie-Thérèse fut mariée le 12 février 1736 à François-Etienne de Lorraine, depuis empereur sous le nom de François I^{er} (voy. son article), et monta sur le trône après la mort de Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740. Les événements qui suivirent cette mort, firent bientôt voir que le prince Eugène avait eu raison de dire « qu'une armée de cent mille hommes garantissait mieux la Pragmatic-Sanction que cent mille traités. » L'Europe fut inondée de manifestes, avant-coureurs de l'orage qui se formait contre cette princesse. Le roi de Prusse, au milieu des glaces et des frimats, parcourt, à la tête de ses troupes, la Silésie, et reçoit à Breslau l'hommage des états de cette belle province; à cette conquête il joint celle de la Moravie. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, Charles-Albert, pressait la France de lui procurer les couronnes de Bohême et de l'Empire; il vint à bout de la mettre dans ses intérêts, quoiqu'elle eût adhéré solennellement à la Pragmatic-Sanction, lors de l'échange du grand-duché de Toscane contre les duchés de Lorraine et de Bar. Les premiers efforts de Charles-Albert furent suivis des succès les plus brillants : il se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, empereur sous le nom de Charles VII (voy. cet article), à Francfort en 1742. Marie-Thérèse, ne se trouvant pas en sûreté à Vienne, avait été obligée

de prendre la fuite dès l'an 1741. Dans ces tristes circonstances, elle va se jeter entre les bras des Hongrois, assemble les états de ce royaume, se présente à eux, tenant sur ses bras le fils qu'elle venait de mettre au monde, et leur adresse en latin ces paroles : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et ma constance. » Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » A ce spectacle, les Hongrois, peuple fier et belliqueux, qui, depuis deux cents ans, n'avaient cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, passent tout-à-coup de l'aversion au dévouement le plus sincère, tirent leurs sabres et s'écrient d'une voix unanime : *Moriamur pro rege nostro, Maria Theresa*. Jamais secours ne vint plus à propos, et jamais peut-être n'en fut-il de moins attendu. A peine restait-il à Marie-Thérèse une ville pour y faire ses couches, comme, étant enceinte et dans un moment d'une profonde amertume, elle l'écrivit à la princesse Charlotte de Lorraine, sa belle-mère; c'était là le ferme de ses malheurs. Au milieu de tant de revers, cette auguste princesse a pour elle ses grands talents, sa fermeté et l'amour de ses peuples. Des bords de la Drave et de la Save, il sort des peuples inconnus jusqu'alors qui se joignent aux Hongrois : leur ardeur martiale, leur costume singulier, leur air farouche, sont encore gravés dans la mémoire de leurs ennemis avec le souvenir de leurs actions. Kevenhuller à leur tête recouvre l'Autriche; Lintz, Passau, Munich, ouvrent leurs portes aux Autrichiens. Marie-Thérèse ménage une alliance avec l'Angleterre, qui lui fournit des secours d'argent et de troupes; elle tâche d'ébranler le roi de Sardaigne, et détache le roi de Prusse de la ligue, en lui cédant, le 11 juin 1742, presque toute la Silésie et le comté de Glatz. (Voy. les divers événements de ces guerres aux articles FOUQUET, CHARLES de Lorraine, BROWN, CHARLES EMMANUEL de Savoie.) Marie-Thérèse se fait couronner reine de Bohême à Prague, le 11 mai 1743. Seize mille Anglais traversent la mer, se joignent aux Autrichiens, aux Hanovriens, aux Hessois, marchent vers Francfort; George II et son fils, le duc de Cumberland, se rendent au camp; la bataille d'Ettingen se donne le 27 juin 1743; la victoire se déclare pour les armes de Marie-Thérèse, et ôte à l'électeur de Bavière (voy. CHARLES VII) tout espoir de conserver l'Empire. Le roi de Sardaigne, à qui on avait cédé la propriété de quelques contrées du Milanais, arma pour la reine de Hongrie. Ses troupes furent souvent victorieuses, et procurèrent à la maison d'Autriche des avantages qui compensèrent bien les sacrifices qu'elle lui avait faits. Le traité de Breslau n'arrêta que pour un temps le roi de Prusse. Il fit une nouvelle irruption en Bohême en 1744, pendant que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, concluait un traité d'alliance à Varsovie avec Marie-Thérèse. En 1745, le foyer de la guerre fut transporté dans les Pays-Bas, province où, suivant l'expression de Strada, Mars semble avoir fixé sa demeure habi-

tuelle , tandis qu'il ne fait que voyager chez les autres peuples : *In alias terras peregrinari Mars , ac circumferre bellum , hic armorum sedem fixisse videtur*. Presque toutes les villes ouvraient leurs portes à Louis XV (voy. son article). Les plaines de Fontenoi , de Rocoux , de Lawfeldt , étaient couvertes de morts , les eaux de la Meuse et de l'Escaut rougies du sang des vainqueurs et des vaincus. Au milieu des revers et des succès qui se balançaient , Marie-Thérèse a la consolation de placer , le 4 octobre 1745 , la couronne impériale sur la tête de son époux. La cérémonie se fit à Francfort comme en temps de paix. Sur ces entrefaites , le roi de Prusse remportait de nouveaux avantages à Friedberg et à Prandnitz. Elle se délivra encore de cet ennemi , par le traité de Dresde , le 25 décembre de la même année. Enfin , après huit ans de guerre , une paix universelle fut accordée à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle , signé le 18 octobre 1748 , et Marie-Thérèse , qu'on avait cru opprimer , parut y recevoir un triomphe éclatant. Tous ses soins furent alors de fermer les plaies de son peuple , de réparer les maux occasionnés par la guerre. Mais , à l'imitation de Frédéric , elle voulut conserver un grand nombre de troupes ; ce qui nuisit beaucoup à ses états , eut de mauvais effets sur les mœurs et le caractère des peuples , donna à l'administration une marche de violence et de despotisme , et prépara les événements fâcheux arrivés sous les règnes suivants. Cette princesse ignorait que , pour défendre ses états , c'était un moyen aussi mauvais qu'inutile d'avoir de grandes armées sur pied. (Voy. FRÉDÉRIC II , LOUIS VI.) Cependant toutes ses vues se portaient sur la chose publique. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations ; Livourne étendit son commerce dans le Levant et dans les Indes orientales , le port d'Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie ; des canaux ouverts dans les Pays-Bas apportèrent dans le sein de ses cités les richesses des deux Indes ; Vienne fut agrandie et embellie ; des manufactures de draps , de porcelaine , de glaces , d'étoffes de soie , etc. , etc. , s'établirent dans ses vastes faubourgs , et on vit bientôt les imitateurs dans les arts se mettre au pair de leurs modèles. Pour faire fleurir les sciences , Marie-Thérèse érige des universités , des collèges , parmi lesquels on admirait celui qui porte son nom à Vienne , et qui fut détruit par son fils ; elle fonde des écoles pour le dessin , la peinture , l'architecture ; elle forme des bibliothèques publiques à Prague , à Inspruck ; des observatoires magnifiques s'élevèrent à Vienne , à Gratz , à Tyrnau , et sont enrichis de télescopes qui découvrent les secrets des cieux aux Hall , aux Boscovich , aux Halloy : les Van Swiéten , les Storck , les Métastase , les Chapelain , reçoivent les bienfaits que méritent leurs talents. L'on peut douter cependant si , en répandant ainsi les sciences , et généralisant l'instruction dans les lettres et les matières de spéculation , elle a fait à ses peuples autant de bien qu'elle a voulu leur en faire. (Voy. FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}.) Ses soins s'étendaient sur toutes les classes des citoyens de l'état ; les soldats blessés , vieux et infirmes , reçurent

les secours spirituels et temporels , dans des hôpitaux propres et salubres ; les veuves d'officiers , les demoiselles nobles , etc. , trouvèrent des ressources dans divers établissements formés par l'humanité et la piété de cette bonne princesse. La paix semblait devoir durer longtemps , surtout après que la France , si longtemps rivale de l'Autriche , eut fait une alliance avec elle le 1^{er} mai 1756 ; mais elle fut troublée par une irruption subite que fit le roi de Prusse en Saxe pendant le mois d'octobre de la même année : il marche vers la Bohême , Brown l'arrête par la bataille de Lowositz , où les deux partis s'attribuent la victoire. Au printemps de l'an 1757 , Frédéric paraît à la tête de cent mille combattants sur les hauteurs de Prague : le combat s'engage sous les murs de cette capitale ; Brown blessé est obligé de céder et de se retirer dans la ville ; le vainqueur la bloque et la bombarde ; Daun arrive , repousse et culbute les Prussiens à Chotzemitz , fait lever le siège , sauve la Bohême par cette victoire , et rend aux troupes le courage et la confiance que le bruit des victoires de Frédéric semblait leur avoir fait perdre. C'est à l'occasion de cette victoire , que Marie-Thérèse établit l'ordre militaire de son nom , le 18 juin 1757. Cette guerre fut des plus sanglantes ; jamais on n'avait livré tant de combats. Les Autrichiens eurent des succès et des revers ; mais ils furent plus souvent vainqueurs que vaincus. Ils triomphent à Hochkirchen , à Kunersdorf , à Maxen , à Landshut , à Siplitz ; le prince Charles s'empare de Breslau , Nadasti de Schweidnitz , et Haddick et Lascy de Berlin. On admire surtout l'expédition de Laudon contre Schweidnitz , par laquelle il enleva , le 1^{er} octobre 1761 , cette ville en une nuit , et , avec la ville , une nombreuse garnison , une artillerie formidable , et des magasins immenses. Les armes de Marie-Thérèse ne parurent essuyer qu'un revers considérable pendant cette guerre : ce fut la bataille de Leuthen ou de Lissa , où l'armée fut presque détruite , le 5 décembre 1757. Cette déroute fut suivie de la prise de Breslau et de dix-sept mille Autrichiens. Le traité de Hubersbourg , conclu le 15 février 1763 , remit l'Allemagne sur le pied où elle était avant la guerre. Marie-Thérèse réussit à faire élire Joseph , son fils , roi des Romains , l'an 1764 ; elle rétablit l'ancien ordre de Saint-Etienne , et prit le titre de *reine apostolique* , en mémoire du zèle ardent pour la foi , et de l'espèce d'apostolat que ce grand roi avait exercé sur le trône. Ce titre , donné à Etienne par Sylvestre II , avait été renouvelé pour Marie-Thérèse par un bref de Clément XIII , en 1758. Etant à Inspruck avec toute son auguste famille , à l'occasion du mariage de son fils Léopold , depuis grand-duc de Toscane , avec l'infante Marie-Louise d'Espagne , elle perdit son époux , l'empereur François I^{er} , qui y fut enlevé par une mort inopinée , le 18 août 1765. Depuis ce moment , elle ne quitta point le deuil , et elle ne crut pouvoir alléger sa tristesse qu'en fondant à Inspruck un chapitre de chanoinesses , dont la fonction est de prier pour le repos de cet époux chéri. En 1772 , elle fit une convention avec Frédéric II , roi de Prusse , et avec Catherine II , impératrice de Russie , pour dé-

membre la Pologne, en vertu d'anciens traités : cette convention lui donna presque toute la Russie Rouge ; Lemberg devint la capitale de ces nouveaux états, qui furent appelés *Lodomerie* et *Gallicie*. Cette acquisition fit naître bien des raisonnements et des censures amères ; d'autres ne l'ont envisagée que comme une imitation forcée de ce qu'avaient fait deux puissants voisins. Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arrivée en 1777, la guerre se ralluma entre la Prusse et l'Autriche ; mais elle ne fut pas féconde en événements, les armées paraissant toujours se tenir sur la défensive ; elle fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, qui augmenta les états de la maison d'Autriche d'une petite portion de la Bavière. Après un règne long et heureux, Marie-Thérèse vit approcher sa fin avec le courage qui la caractérisa pendant toute sa vie. Sa mort fut celle d'un héros chrétien qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter : elle expira à Vienne, le 29 novembre 1780. La postérité la regardera toujours comme une des plus grandes princesses qui aient régné. Elle avait un air de grandeur relevé par les charmes de la beauté qui la faisait passer pour la plus belle princesse de l'Europe ; des mœurs pures et douces embellissaient ses grâces ; une élocution énergique, un son de voix majestueux, la connaissance des langues en usage dans ses états, un abord riant, en un mot, tout son extérieur montrait qu'elle était faite pour régner. Si on pouvait désirer quelques traits pour compléter son éloge, ce serait un caractère plus ferme, des vues plus soutenues, et une opposition plus vigoureuse à des projets qui combattaient ses véritables intentions. La religion, pendant son règne, fut toujours respectée et regardée comme le plus ferme appui du trône, et comme le gage le plus assuré de la fidélité des sujets. Les juréments furent sévèrement défendus, la débauche et la licence réprimées, les mauvais lieux supprimés, les jeux de hasard interdits. Mais la pente d'un siècle entraîné par une fausse philosophie, la contagion toujours croissante des vices qui en sont les fruits nécessaires, l'altération des mœurs publiques, l'affaiblissement des anciens principes d'ordre et de vertu, n'ont pas permis que son zèle fût couronné d'un plein succès. Dernier rejeton de la maison de Habsbourg, qui, pendant plusieurs siècles, avait occupé le premier trône et tant d'autres trônes de l'Europe, avec une chaîne de prospérités qui la firent surnommer *Félix*, elle a paru, par les événements qui ont suivi sa mort, avoir emporté dans le tombeau les bénédictions de sa famille. Ses talents et ses vertus la rendaient si respectable, que Frédéric II écrivait à d'Alembert... *J'ai donné des larmes bien sincères à sa mort : elle a fait honneur à son sexe et au trône : je lui ai fait la guerre, et n'ai jamais été son ennemi*. Elle eut huit enfants, parmi lesquels Joseph II, Léopold II (d'abord grand-duc de Toscane), et l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. (Voy. les *Annales du règne de Marie-Thérèse* par l'abbé Fromageot, Paris, 1775, in-8.)

MARIE, fille de Henri III, duc de Brabant, épousa Philippe le Hardi, roi de France, en 1274.

Elle fut accusée, deux ans après, d'avoir fait mourir par le poison l'aîné des fils que son mari avait eus de Marie d'Aragon sa première femme. L'accusateur était Pierre La Brosse, d'abord barbier, puis chambellan favori du roi. Marie aurait couru risque d'être punie de mort, tant les indices étaient forts, si son frère, Jean, duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier par le combat l'innocence de cette reine. Son accusateur, n'ayant pas osé soutenir sa calomnie, fut pendu. Philippe le Hardi avait d'avance envoyé consulter une *béguine* de Nivelles, en Brabant, que l'on croyait douée du don de prophétie ; elle déclara la reine innocente, et dit que le crime avait été exécuté par un homme qui était tous les jours auprès du roi. Cependant la reine aurait peut-être subi le dernier supplice, sans le secours de son frère Jean. Marie survécut à Philippe III 36 ans, et ne mourut que l'an 1321. On a publié un roman historique sous le titre de *Marie de Brabant*, par Mangenet (anagramme de Ménégant), Paris, 1808, 2 vol. in-8. L'histoire de cette princesse a fourni également à Imbert le sujet d'une tragédie ; enfin il a paru en 1825 un joli poème sur *Marie de Brabant* par M. Ancelot.

MARIE D'ANJOU, fille aînée de Louis II, roi de Naples, et femme de Charles VII, roi de France, mourut en revenant de Saint-Jacques en Galice, à l'abbaye de Chateliers en Poitou, l'an 1463, à 59 ans. C'était une princesse d'un rare mérite, aimant son mari qui ne l'aimait point ; travaillant à le faire roi, tandis qu'il ne songeait qu'à ses plaisirs, et qu'il poussait l'indifférence jusqu'à refuser de lui adresser la parole.

MARIE STUART, reine de France et d'Ecosse, né le 7 décembre 1542, au château de Lillinthgow, petite ville à 7 lieues d'Edimbourg, de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine, hérita du trône de son père huit jours après sa naissance. Henri VIII, roi d'Angleterre, voulut la marier avec le prince Edouard son fils, afin de réunir les deux royaumes ; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa en 1558 François II, alors dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Elle vint en France à l'âge de six ans, et fut mise par Henri II dans un couvent où elle reçut une éducation très-soignée. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsqu'en présence du roi et de Catherine de Médicis elle prononça une harangue en latin, de sa composition, où elle prouvait qu'il sied bien aux femmes de cultiver les lettres. François II étant mort en 1560, elle repassa en Ecosse, et se maria en secondes noces à Henri Stuart, son cousin, plus connu sous le nom de lord Darnley. Ce prince ayant péri par la main des rebelles, Marie fut contrainte d'épouser le comte de Bothwell, un des meurtriers de son époux. Les factieux, à la tête desquels était le comte de Murray, fils naturel de Jacques V (voy. MURRAY), voulant perdre la reine comme ils s'étaient défaits du roi, déchirèrent son honneur et sa vertu par des calomnies atroces, que le fanatisme de secte et d'une philosophie ennemie de tous les héros chrétiens a transmises jusqu'à nous. On supposa des lettres d'amour au comte de Bothwell,

dont les originaux ne furent jamais exhibés ; on l'accusa du meurtre de son mari , et par ces manœuvres on parvint à soulever l'Écosse contre elle. Une des fausses accusations portées par Murray contre sa malheureuse sœur, ce fut son amour prétendu pour Rizzio, musicien difforme, mais très-intelligent dans les affaires. On éveilla la jalousie du roi Henri, qui résolut la mort du musicien. Un soir, le trouvant à souper avec Marie, il le fit massacrer sous ses propres yeux. La reine, alors enceinte de Jacques I^{er}, en eut une telle horreur, que Jacques ne put jamais voir une épée nue sans trembler. Abandonnée de son armée, elle fut obligée de se rendre aux conjurés et de céder la couronne à son fils. On l'obligea de nommer régent le comte de Murray, qui l'accabla de mauvais traitements, et déguisa d'autant moins son caractère, qu'il se voyait au but de ses vœux et de ses artifices. La brutalité du régent procura à la reine un parti. Elle se sauva de prison, leva 6,000 hommes ; mais elle fut vaincue et obligée de chercher un asile en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, et enfin la mort, après 18 ans de misère et de captivité. Elisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle ; mais elle lui fit dire qu'étant accusée du meurtre de son époux, elle devait s'en justifier. On nomma des commissaires, et on la retint prisonnière à Tewksbury, sous prétexte d'instruire son procès. Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce ; Elisabeth craignit qu'elle ne lui échappât et ne remontât sur le trône. Elle prétendit avoir découvert une conspiration. Le procès des accusés fut bientôt fait : un grand nombre d'hommes illustres, et d'autres trop connus par leur attachement à la reine Marie ou à la foi catholique, périrent du dernier supplice. La plupart des historiens les ont considérés comme parfaitement innocents, et comme des victimes préparatoires à un plus grand sacrifice. On connaît ces beaux vers de l'élégant auteur du *Theatrum crudelitatis hæreticorum* :

Post varias clades miserorum et cædis acervos
Insontum, comes exornat spectacula mater
Supplicio et regum soror et fidissima conjux.

Après ces sanglantes exécutions, Elisabeth fit juger Marie, son égale, comme si elle avait été sa sujette. « Quarante-deux membres du parlement, » dit Voltaire, qui, d'ailleurs, applaudit toujours aux cruautés exercées contre les catholiques, « et cinq » juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringhay. Elle protesta, mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent, » et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On » lui représenta de simples copies de ses lettres, et » jamais les originaux ; on fit valoir contre elle les » témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui » confronta point ; on prétendit la convaincre sur la » déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, dont on aurait pu différer la mort pour les » examiner avec elle. Enfin, quand on aurait prouvé » cédé avec les formalités que l'équité exige pour le » moindre des hommes ; quand on aurait prouvé » que Marie cherchait partout des secours et des » vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle.

» Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que » celle du puissant sur le faible et sur le malheureux. » Mais sa politique cruelle demandait le sacrifice de cette illustre victime. Marie fut condamnée à mort, et la reçut avec une fermeté d'âme dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. On lui refusa son aumônier et toutes ses demandes relatives à sa sépulture. Le comte de Kent, préposé à l'exécution, lui reprocha jusqu'au dernier moment *sa superstition*, c'est-à-dire la foi catholique. Il paraît qu'on avait résolu de lui arracher sa religion avec la vie ; mais son courage fut au-dessus de tout. Le comte, insultant le crucifix qu'elle avait dans ses mains, lui dit que c'était dans le cœur qu'il fallait porter J.-C. Marie répondit paisiblement, « que quand on avait son image sous les » yeux, son amour s'allumait plus aisément dans le » cœur. » Lorsqu'il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fit cette fonction, disant « qu'elle n'était point accoutumée à se faire » servir par de pareils gentilshommes. » Après avoir fait quelques prières, elle eut la tête tranchée le 18 février 1587, à 44 ans. La tête ne fut séparée du corps qu'au troisième coup, et le bourreau montra, aux quatre coins de l'échafaud, cette tête qui avait porté deux couronnes, comme on pourrait y montrer celle d'un fameux scélérat. Telle fut la fin tragique de la célèbre Marie Stuart, princesse aussi belle que vertueuse. Reine de France par son mariage avec François II, reine d'Écosse par sa naissance, elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort cruelle. Son attachement à la religion catholique, ses droits sur l'Angleterre, et, si l'on en croit quelques historiens, sa beauté, firent tous ses crimes. Ce dernier grief serait incroyable sans les anecdotes très-concues de la coquetterie d'Elisabeth et de sa jalousie contre Marie, qui allait jusqu'à ne pouvoir entendre prononcer son nom. La douceur de son caractère, les grâces de son esprit, la protection dont elle honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses malheurs, son attachement à la religion de ses pères, ont rendu sa mémoire chère à tous les hommes sensibles, mais surtout aux catholiques, qui l'ont considérée comme une martyre de leur religion. L'année même de sa mort, on publia un ouvrage intitulé : *Martyre de la reine d'Écosse, douairière de France, contenant le vrai discours des trahisons à elle faites à la suscitation d'Elisabeth, par lequel les mensonges, calomnies et fausses accusations, dressées contre cette très-vertueuse, très-catholique et très-illustre princesse sont éclaircies, et son innocence avérée*, Edimbourg, in-8. Comme les faits étaient alors tout récents, et qu'il eût été impossible d'en avancer impunément de faux, cet ouvrage mérite la plus grande confiance. Mais la vérité de l'histoire est discutée avec plus de force et de critique dans le savant ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, avec un examen des histoires du docteur Robertson et Hume*, ouvrage traduit de

l'anglais, à Paris, chez Edme, 1772, in-12. Il faut lire surtout ce que l'auteur de ces *Recherches* dit du texte des fameuses lettres, tel qu'il existe aujourd'hui dans un libelle de Buchanan; on y prouve sans réplique que ce texte, regardé comme le texte original, est faux et supposé. On démontre que les accusateurs de Marie Stuart étaient eux-mêmes les auteurs du crime dont ils accusaient leur souveraine. On les voit former une association et se vendre au service d'Elisabeth. On vit Murray, poussé par son ambition et souvent par l'espérance d'un secours promis par Elisabeth, se mettre à la tête d'un soulèvement qui était son ouvrage, dans la résolution, bien connue, de tuer le roi, et de s'emparer de la personne de la reine. On le voit, lui et ses associés, entrer dans une foule de conspirations contre leur souveraine jusqu'à la mort du roi, se réunir pour justifier solennellement le comte de Bothwell de cette mort, dont ils le connaissaient pour un des principaux auteurs; travailler ensuite au mariage de la reine avec ce seigneur, et ce mariage une fois fait, accuser publiquement ce même Bothwell d'être le meurtrier du roi; soulever toute l'Ecosse contre lui et contre la reine, qu'ils enveloppent dans son désastre, tandis qu'ils le laissent évader. Tels sont les faits amplement détaillés dans ces *Recherches* sur Marie Stuart. Ils sont de la plus grande importance pour servir à la *Vie* de cette malheureuse princesse, que ses ennemis sont parvenus à calomnier jusque dans la postérité la plus reculée; ils jettent un nouveau jour sur son histoire, et donnent l'explication la plus naturelle et la mieux prouvée des contradictions que sa conduite parut offrir. Tout ce que l'auteur avance dans cet ouvrage est appuyé par des citations auxquelles il est impossible de rien opposer de raisonnable. Les objections de Hume et du docteur Robertson, machinalement répétées par tant d'écrivains ignorants et serviles, y sont réfutées de la manière la plus solide. On peut encore consulter l'*Apologie de Marie Stuart*, par Gilbert Stuart, 2 vol. in-12. Mademoiselle Kéralio, dans son *Histoire d'Elisabeth*, a achevé de mettre en évidence l'innocence de cette reine, et les atrocités d'Elisabeth, de Murray, etc. Ce qui doit couvrir de honte Hume et les auteurs, échos de Buchanan, c'est la franchise de Cambden, qui, quoique ami et protégé d'Elisabeth, et partisan fanatique de la réforme anglicane, a refusé sa plume à la calomnie, et a déchargé Marie de toute accusation.

MARIE DE MÉDICIS, fille de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, et femme de Henri IV, roi de France, naquit à Florence le 26 avril 1573. Son mariage avec Henri IV se célébra en 1600, et elle fut nommée régente du royaume en 1610, après la mort de ce roi. Le duc d'Epemon, colonel général de l'infanterie, força le parlement à lui donner la régence : droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états généraux. Marie de Médicis, à la fois tutrice et régente, acheta des créatures avec l'argent que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. L'état perdit sa considération au dehors, et fut déchiré au dedans par les

princes et les grands seigneurs. Ces factions furent apaisées par un traité en 1614, qui accorda aux mécontents tout ce qu'ils voulurent; mais ces factions se réveillèrent bientôt après. Marie, entièrement livrée au maréchal d'Ancre et à Galigai son épouse, irrita les rebelles par sa conduite. La mort de ce maréchal, assassiné par l'ordre de Louis XIII, éteignit la guerre civile. Marie fut reléguée à Blois, d'où elle se sauva à Angoulême. Richelieu, évêque de Luçon, et depuis cardinal, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientôt obligée de se soumettre. Après la mort du connétable de Luynes, son grand adversaire, elle fut à la tête du conseil; et, pour mieux affermir son autorité renaissante, elle y fit entrer Richelieu, son favori et son surintendant. Ce cardinal, élevé au faite de la grandeur à la sollicitation de la reine, ne voulut plus dépendre d'elle : Marie de Médicis le fit dépouiller du ministère. Le roi, qui l'avait sacrifié par faiblesse, lui sacrifia sa mère à son tour par une autre faiblesse. La reine se vit obligée de fuir à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment, elle ne revit plus son fils, ni Paris, qu'elle avait embelli de ce palais superbe appelé *Luxembourg*, d'aqueducs ignorés jusqu'à elle, et de la promenade publique qui portait le nom de *la Reine*. Du fond de sa retraite, elle demanda justice au parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances. On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, » disant que depuis le 23 février aurait été prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée. » Quelle leçon et quelle consolation pour les malheureux ! La veuve de Henri le Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manque du nécessaire et meurt dans l'indigence : ce fut à Cologne, le 3 juillet 1642, à 68 ans. La source des malheurs de cette princesse, née avec un caractère jaloux, opiniâtre et ambitieux, fut d'avoir reçu un esprit trop au-dessous de son ambition. Elle n'avait pas été plus heureuse sous Henri IV que sous Louis XIII. Les maîtresses de son époux lui causaient les plus grands chagrins, et elle ne les dissimulait pas. Elle ne cessait de lui en faire des reproches aussi fondés qu'inutiles; naturellement violente, elle poussa un jour la vivacité au point de lever le bras pour le frapper. Cependant elle avait de la religion et de la piété. Elle avait fondé, en 1620, le monastère des religieuses du Calvaire. (*Voy. sa Vie*, publiée à Paris en 1774, 3 vol. in-8.) Nous avons encore l'*Histoire de la mère et du fils*, Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12, qui porte le nom de Mézeray; mais on s'accorde à croire que cet ouvrage, si curieux à consulter pour ce qui concerne cette reine, est de Richelieu lui-même, et fait partie d'une histoire complète que ce fameux ministre avait composée. (Consultez le *Dictionnaire des anonymes*, n° 7540. *Voy. pour plus de détails Mémoires d'État sous la régence de Marie de Médicis*, Paris, 1666, in-12, par le maréchal duc d'Estrées; deux *Mémoires concernant les affaires de France*,

sous la régence de Marie de Médicis, la Haye, 1720, 2 vol. in-12, attribués à Phelippeaux, comte de Pontchartrain.)

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, née à Madrid en 1638, épousa en 1660 Louis XIV, et mourut en 1683, à 45 ans. C'était une princesse foncièrement sage et vertueuse; mais Louis XIV, qui était alors dans l'âge de la dissipation et de la galanterie, l'estima plus qu'il ne l'aima. La patience avec laquelle elle supporta ses infidélités répondait à toutes ses autres qualités. Louis la pleura, et dit à sa mort : *Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait donné.* On prétend que c'est elle qui, occupée encore dans l'autre monde du salut de son époux, apparut au fameux *maréchal de Salon.* (Voy. MICHEL.) Cette princesse pieuse et modeste avait des sentiments très-élevés : témoin la réponse qu'elle fit un jour à une carmélite qu'elle avait priée de l'aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, avant son mariage, elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père : *Oh non ! ma mère,* répondit-elle, *il n'y avait point de rois.* Le P. Trasser, cordelier, a écrit sa *Vie*, Paris, 1682, et l'abbé Carron en a donné un précis dans ses *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, Paris, 1817, 4 vol. in-12.

MARIE LECZINSKA, reine de France, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, née le 23 juin 1703, suivit son père et sa mère à Weissembourg en Alsace, quand ils furent obligés de quitter la Pologne. Elle y demeurait depuis six ans, lorsqu'elle fut demandée en mariage par le roi Louis XV. Elle épousa le 5 septembre 1725 ce monarque, dont elle eut deux princes et huit princesses. Instruite par un père sage et éclairé, elle fut sur le trône le modèle des vertus chrétiennes, ne s'occupant qu'à mériter la tendresse du roi son époux, à inspirer des sentiments de religion aux princes et princesses ses enfants, et à répandre des bienfaits sur les églises et dans le sein des malheureux. Ennemie des intrigues de cour, elle coulait des jours tranquilles au milieu des exercices de piété; mais la mort prématurée du dauphin son fils, père de Louis XVI, suivie bientôt après de celle du roi Stanislas son père, la pénétra de la plus vive douleur. Cette princesse, si digne des regrets de la France, y succomba le 24 juin 1768, à l'âge de 65 ans. L'abbé de Boismond prononça son *oraison funèbre* devant l'académie française, le 22 novembre 1768. (Voy. la fin de l'article LOUIS, dauphin.) L'abbé Proyart a écrit sa *Vie*, in-12, plusieurs fois réimprimée; et l'abbé Carron en a publié un extrait dans ses *Vies des justes.*

MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHE-JEANNE D'AUTRICHE, reine de France, naquit à Vienne, en 1755, de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, et de François I^{er}. Aux avantages réunis de la naissance et de l'éducation, elle joignit tous les autres dons de la nature. Louis XVI n'était encore que dauphin lorsque le duc de Choiseul né-

gocia son mariage avec Marie-Antoinette. Il l'épousa le 16 mai 1770, sous les auspices les plus funestes. Plus de 1200 personnes périrent à Paris, à l'occasion des fêtes célébrées dans cette circonstance, et le jour même de la cérémonie une pluie affreuse vint à Versailles suspendre les jeux et l'allégresse publique. Ainsi que le dauphin, Marie-Antoinette s'intéressa vivement au sort des victimes, et envoya au lieutenant de police tout l'argent qu'elle possédait, afin de secourir les plus infortunés. Simple, bonne, aimable, elle était chérie dans son intérieur; mais le public, excité par un parti qui cherchait sans cesse à jeter de la défaveur sur le gouvernement et sur le souverain, se montra de bonne heure rigoureux envers elle. Louis XVI avait été sacré roi le 11 juin 1775; à l'exemple de son époux, qui exempta le peuple du droit de *joyeux avènement*, Marie-Antoinette fit remise du droit de *ceinture de la reine* : ce qui n'empêcha pas quelque temps après les malveillants de répandre le bruit qu'elle faisait passer de France des sommes considérables à l'empereur Joseph II. Jeune, et détestant l'étiquette des cours, une grande liberté régnait autour d'elle : on ne manqua pas d'en tirer les inductions les plus odieuses. En vain on connaissait de cette princesse une foule de traits de générosité et de grandeur d'âme; en vain on l'avait entendue répondre à Pontécoulant, major général des gardes du corps, qui l'avait offensée, que la reine ne vengeait point les injures de la dauphine; en vain, pendant le cruel hiver de 1788, elle envoya aux pauvres de Paris plus de 500 louis de sa cassette; poursuivie par la haine des factieux, elle eut la douleur de voir s'accréditer les calomnies les plus atroces. La fatale affaire du collier, à laquelle elle était entièrement étrangère, fut le prélude de malheurs plus grands encore. C'est à cette époque que ses peines blanchirent entièrement ses cheveux, quoiqu'elle ne fût âgée que de 34 ans. Elle avait prévu les maux que préparaient à la France le désordre des finances, la faiblesse du souverain, l'esprit d'indépendance et d'irréligion qui se manifestait de toutes parts; elle s'opposa de tout son pouvoir à la convocation des états généraux. Son esprit droit et éclairé lui faisait entrevoir les résultats d'une assemblée qui, mettant aux prises des intérêts opposés, devait nécessairement produire une secousse dont un gouvernement plus ferme n'aurait pu se garantir. Forcée de céder aux volontés du roi, elle commença à essayer son âme aux grandes douleurs. Elle parut dans la première séance des états, debout et vêtue avec une grande simplicité. Sans cesse on l'entendit répéter : « Que le roi » soit tranquille et respecté : pour moi, je serai » toujours heureuse de son bonheur. » Les hommages publics qu'elle reçut alors cessèrent bientôt par l'intrigue de ses ennemis : ils firent entendre des menaces et des injures qui blessèrent sa fierté sans intimider son courage. L'empereur et le roi de Naples lui offrirent dans leurs états un asile qu'elle refusa, pour ne point séparer sa fortune de celle du roi, unique objet de sa sollicitude. Peu de temps après mourut le dauphin, qui expira dans ses bras en 1789. Cette perte fut suivie du départ du comte

d'Artois, le prince de la cour de France qui lui avait témoigné le plus d'attachement. Livrée désormais presque seule aux calomnies de ses ennemis, elle dévorait au fond de son âme les affronts qu'elle présageait encore. Un repas donné par quelques militaires de la maison du roi restés fidèles, et où le roi et la reine s'étaient montrés, fut odieusement travesti à la tribune par Mirabeau, qui, après avoir demandé que la personne du roi seule fût déclarée inviolable, allait intenter un procès à la reine, sous prétexte que c'était elle qui avait fait donner ce repas, dans lequel, suivant quelques libellistes factieux, « on avait insulté, menacé l'assemblée nationale, et foulé aux pieds la cocarde tricolore. » Les démagogues auxquels s'adressait l'orateur allèrent encore plus loin : dans les comités du Palais-Royal, il fut résolu qu'on envelopperait dans un même complot et qu'on ferait égorger dans un même jour le roi, la reine et leurs enfants. Le 5 octobre, une horde de brigands ramassés parmi tout ce que Paris renfermait de plus pervers et de plus corrompu, part pour Versailles, sous la conduite d'un huissier nommé Maillard ; quelques heures après survient Lafayette, avec 8,000 hommes chargés de faire accepter la constitution au roi, et de le ramener à Paris ; à peine arrivé, il s'empare des postes, signifie à Louis XVI les volontés des factieux, et se retire. Cependant le crime veillait... Au milieu de la nuit cette horde de cannibales assiégea les portes du château, les brisa, et parvint à s'introduire dans les appartements, armée de poignards, et demandant à grands cris qu'on leur livrât la reine. Deux gardes du corps voulurent résister et furent percés de coups. Les monstres arrivaient à l'appartement de Marie-Antoinette ; mais grâce à la résistance d'un troisième garde du corps, elle eut le temps de s'enfuir de son lit et de se retirer presque nue dans les appartements du roi. Au même instant, parut Lafayette, qui dissipa les agresseurs, mais ne craignit pas d'aller demander froidement au roi ce que les factieux demandaient eux-mêmes le fer à la main. Le monarque fut forcé de se rendre à Paris ; la reine le suivit avec toute sa famille, et reçut pendant quelques jours aux Tuileries des marques du plus vif intérêt : tant l'amour du roi était gravé au fond du cœur des Français ! tant il fallait qu'on eût travaillé l'esprit du peuple pour le porter à ces excès sacrilèges ! Marie-Antoinette profita de cette occasion pour chercher à ramener les révolutionnaires, en faisant annoncer aux indigents la restitution de leurs effets engagés au Mont-de-Piété. Mais le souvenir de ses bienfaits était fugitif, ou plutôt ses actions les plus généreuses étaient livrées à d'odieuses interprétations. Le roi, dont le courage et la patience étaient lassés par les outrages impunis auxquels sa famille et lui-même étaient exposés, et surtout par les violences récemment exercées contre lui pour l'empêcher de se rendre à Saint-Cloud, résolut de quitter Paris avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin suivant. La reine l'accompagna. Lorsque Louis XVI fut reconnu, elle insista un moment pour le déterminer à forcer le passage ; mais, sur l'observation faite par ce prince que

toute résistance serait inutile et compromettrait les jours de sa famille, elle se résigna. Le spectacle de cette résignation fut grand et touchant sans doute ; car Barnave lui-même envoyé à Varennes, comme commissaire de l'assemblée constituante, avec Pétion et Latour-Maubourg pour ramener la famille royale à Paris, ne s'exprimait plus depuis cette époque, qu'avec enthousiasme sur le caractère de cette princesse, qu'il s'accusait d'avoir trop longtemps méconnue. « Pourquoi tous les Français, lui » dit-il, ne peuvent-ils être témoins de votre loyale » résignation ? — J'ai toujours été ce que vous me » voyez, lui dit-elle ; les circonstances seules ont » changé. » Rentrée au château des Tuileries, la reine y fut séparée du roi jusqu'à ce qu'ils eussent tous deux donné les éclaircissements qui leur furent demandés sur l'objet de leur voyage. Au mois de mai 1792, on la signala de nouveau comme dirigeant un prétendu comité autrichien, qui n'existait que dans la tête des malveillants. Cette réunion, dont on effrayait si ridiculement, mais avec tant de perfidie, une multitude déjà remplie des plus folles terreurs, n'était autre que le cercle habituel qui se rassemblait tous les jours chez la reine, et qu'on avait qualifié d'*autrichien*, parce que le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, y venait assidument. Les journées du 20 juin et du 10 août 1792 arrivèrent. Dans la première Marie-Antoinette, placée derrière la table du conseil entre ses deux enfants, ne donna pas la plus légère marque de crainte ; elle soutint pendant plus de quatre heures le spectacle hideux d'une populace sans frein, armée de mille instruments de mort, brisant les portes, se répandant en menaces épouvantables. On se rappelle par quel beau dévouement la sœur de Louis XVI, madame Elizabeth, se fit passer pour elle au moment où tant de dangers menaçaient ses jours. Le 10 août les bataillons arrivés de Marseille cernèrent le château. On avait d'abord cherché à encourager les soldats de garde à le défendre ; la reine voulait y périr, et fit tous ses efforts pour décider Louis XVI à combattre et à mourir les armes à la main ; mais, entraînée par la retraite du monarque au sein de l'assemblée, elle y conduisit ses enfants. Le peuple, animé, l'accablait de toute part d'invectives et de menaces. Un instant il parut déterminé à lui fermer le passage et à la séparer de son époux ; mais la fermeté du maire de Paris retarda le crime. Renfermée avec sa famille dans la loge du journaliste, elle y entendit prononcer la déchéance du monarque et le décret de la convention qui s'arrogeait le droit de le juger. Le lendemain, elle accompagna le roi au Temple, après avoir passé une nuit affreuse dans une chambre des Feuillants, privée des choses les plus nécessaires. On ne permit à aucune des dames de suite de partager sa captivité. M^{me} de Lamballe, qui demandait cette faveur, fut jetée dans une autre prison. Séparée de cette amie, Marie-Antoinette ne devait plus la revoir jusqu'au jour où des cannibales, ivres de sang, lui présentèrent les lambeaux épars de son corps et sa tête ensanglantée. Dans sa prison, la famille royale fut livrée à Santerre et à

cette Commune du 10 août, qui avait si bien mérité son nom, en s'emparant du pouvoir de vive force, et qui le mérita encore mieux par les tourments inouïs qu'elle fit éprouver aux malheureux captifs. Les nouveaux municipaux appartenaient à la dernière classe du peuple, et s'étaient fait remarquer comme les plus féroces jacobins de la capitale. Devenus les geôliers de leur roi, deux d'entre eux étaient chargés de le garder à vue. Se plaçant au milieu des royales victimes, ils observaient leurs mouvements, interprétaient leurs gestes, leurs moindres paroles, les injuriaient et les menaçaient d'un prochain supplice. Lorsque la santé du fidèle Hue, qui seul avait pu obtenir de demeurer auprès de la reine, se fut altérée, les princesses durent se servir elles-mêmes. La fille des Césars se vit forcée de faire son lit et de balayer sa chambre. Le reste du temps était employé à resserrer plus fortement encore les liens de l'amitié tendre qui avait toujours uni l'époux et l'épouse, les parents et les enfants. Un si touchant spectacle redoubla la rage des scélérats chargés de les surveiller : on décida qu'ils seraient désormais séparés. Les princesses, désolées, se jetèrent aux pieds des municipaux, pour obtenir la révocation de cette mesure atroce. Leurs prières touchèrent les geôliers. « Eh bien ! dit l'un d'eux, ils dîneront ensemble aujourd'hui. » Ce fut donc seulement aux heures de repas qu'il leur fut permis de se voir encore : ce bonheur même leur fut bientôt refusé... Quelques jours après, Louis XVI n'était plus ! La convention avait promis au roi martyr que « la nation française, toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille. » Elle s'en occupa, mais pour aggraver ses désastres. Le 11 juillet, le comité de salut public ordonna au maire de Paris, de séparer la reine de son fils. Dans une espèce de délire, la malheureuse mère éloigna de toutes ses forces les municipaux du lit sur lequel reposait le dauphin. « Donnez-moi la mort, s'écriait-elle, plutôt que de me séparer de mon enfant. » Enfin, vaincue par les menaces des bourreaux, qui lui annonçaient qu'ils allaient tuer son fils, s'il ne leur était livré, Marie-Antoinette leva les yeux au ciel, couvrit le dauphin de ses larmes, et resta seule avec sa douleur. Désormais elle n'avait rien à redouter de la haine de ses ennemis ! Le 10 août, la convention, à la suite d'un rapport de Barrère, et sur la proposition formelle de Billaud-Varennes, décréta qu'elle serait traduite au tribunal révolutionnaire. Transférée presque aussitôt de la tour du Temple dans les prisons de la Conciergerie, on l'enferma dans une chambre obscure et malsaine, où son gardien, nommé Barrazin, qui faisait dans cette prison son ban de galérien, eut plus d'égards pour elle que n'en avait eus le geôlier du Temple. Le 17 octobre, Marie-Antoinette fut interrogée secrètement dans une salle obscure, où plusieurs témoins l'entendirent, sans pouvoir être aperçus. « C'est vous, dit le président Hermann, qui avez appris à Louis Capet l'art de la dissimulation avec laquelle il a trompé le peuple. — Oui, répondit la reine, le peuple a été trompé ; mais ce n'est ni

» par mon mari, ni par moi. — Vous n'avez cessé, » poursuivit le président, de vouloir détruire la » liberté. Vous vouliez remonter au trône sur les » cadavres des patriotes. — Nous n'avons jamais » désiré que le bonheur de la France. Nous n'avions » pas besoin de remonter sur le trône, nous y étions. » Le 14 octobre elle parut pour la première fois devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Hermann. Parmi les jurés se trouvaient un perruquier, un peintre, un tailleur, un menuisier et un recors. Ses défenseurs furent Tronçon - du - Coudray et Chauveau - Lagarde, qui remplirent leur périlleux ministère avec tout le courage et le dévouement que permettaient les circonstances, bien persuadés d'ailleurs que leurs efforts seraient inutiles. Le premier témoin qui déposa contre la reine fut Lecointre de Versailles, et le quatrième l'infâme Hébert. Sa déposition, tissu de faits calomnieux, racontés avec une atroce perfidie, tendait à confirmer toutes les fables qu'il avait contribué lui-même à répandre parmi le peuple. La dernière, et la plus affreuse de ces accusations, imputait à la reine d'avoir perverti les mœurs de son jeune fils. Mais le peuple resta muet au récit de ces épouvantables calomnies ; et les furies qui remplissaient l'auditoire éprouvèrent, pour la première fois, le sentiment de l'indignation. La reine, interpellée sur toutes ces horreurs, fut révoltée ; sa figure, pâle jusque-là, se couvrit de rougeur, et, avec une expression qu'il est impossible de peindre, elle s'écria : « Si je » n'ai pas répondu, c'est que la nature se refuse à » répondre à une pareille inculpation faite à une » mère. » Puis, se recueillant un moment, et se tournant vers le peuple, auquel elle adressa directement la parole, avec une émotion vraiment sublime, elle ajouta : « J'en appelle ici à toutes les » mères qui m'entendent. » A ces mots, un tumulte confus s'éleva, et des marques non équivoques d'intérêt pour l'infortunée éclatèrent de toutes parts. En général pendant le cours des débats, qui durèrent 2 jours et qui se prolongèrent pendant la nuit, Marie-Antoinette répondit avec une noblesse, une promptitude et une facilité qui étonnèrent les tyrans. Elle comparaisait au tribunal en habits de deuil. Ramenée sans cesse au souvenir de son époux, elle demeura sans soupirs et sans larmes : des douleurs telles que les siennes ne pouvaient avoir d'expression. A la fin des débats, le président lui demanda s'il ne lui restait plus rien à dire pour sa défense : « Rien, dit-elle. Je ne connaissais pas les » témoins ; j'ignorais ce qu'ils allaient déposer contre » moi : Eh bien ! personne n'a articulé un fait positif. Je ferai observer que j'étais la femme de » Louis XVI, et qu'il fallait que je me conformasse » à ses volontés. » Condamnée à mort sur la déclaration du jury, portant : « qu'elle avait coopéré à des » manœuvres contre-révolutionnaires, et entretenu » des intelligences dont le but était de fournir aux » ennemis de la France des secours en argent, de » leur ouvrir l'entrée du territoire français, d'y » faciliter les progrès de leurs armes, et d'allumer » la guerre civile dans l'intérieur de la république, » Marie-Antoinette entendit prononcer son jugement

sans laisser paraître sur son front aucune marque d'altération. Le président lui ayant demandé si elle avait des réclamations à faire sur l'application de sa peine, elle secoua la tête en signe de négation, et sortit de la salle d'audience sans adresser la parole à personne. C'était le 16 octobre 1793; il était près de 4 heures et demie du matin. Ramenée à la Conciergerie, elle fut enfermée dans le cabinet des condamnés, où elle se fit apporter une robe de piqué blanc pour aller au supplice. Ses bourreaux, pour l'insulter jusqu'à la fin, lui envoyèrent un prêtre assermenté : elle refusa de l'entendre et de lui parler ; mais, celui-ci ayant osé lui dire « qu'elle devait » offrir sa vie à Dieu en expiation de ses crimes :—
 » Dites de mes fautes, reprit vivement l'infortunée
 » princesse, mais de mes crimes, jamais (1)! »
 Laisée seule jusqu'au moment de son martyre, transie de froid, elle s'enveloppa les pieds d'une couverture et s'endormit tranquillement. A cinq heures du matin, le rappel fut battu dans les rues de Paris ; à sept heures, toute la force armée était sur pied ; des canons avaient été placés à l'extrémité des ponts, places et carrefours, depuis le palais de Justice jusqu'à la place de la révolution (Louis XV). A 11 heures du matin, elle monta sur la charrette qui la conduisit à l'échafaud. « Voici le moment de s'armer de courage, lui dit-on » alors. — De courage ! reprit-elle ; il y a si long-temps que j'en fais apprentissage, qu'il n'est pas à craindre que j'en manque en ce moment. » Pendant le trajet, le peuple de Paris, dans une morne stupéfaction, garda un sombre et profond silence, malgré tout ce qu'on avait fait pour l'exciter à injurier sa souveraine. Arrivée au lieu du supplice, elle jeta un long regard sur les Tuileries, et monta sur l'échafaud d'un pas ferme : « Seigneur, » dit-elle, éclairez et touchez mes bourreaux. Adieu » pour toujours, mes enfants ; je vais rejoindre » votre père ! » Quelques instants après elle n'était plus !... Ainsi finit, le 16 octobre 1793, à l'âge de 38 ans moins quelques jours, la fille des Césars, la reine de France. Son corps, déposé au cimetière de la Madeleine, y fut consumé dans de la chaux vive. On a cependant retrouvé une partie de ses ossements en 1815, et ils ont été transférés à Saint-Denis.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon, et sœur des empereurs Charles V et Ferdinand 1^{er}, née à Bruxelles en 1503, épousa en 1521 Louis roi de Hongrie, qui périt l'an 1529 à la bataille de Mohacz. Cette mort toucha sensiblement la reine, qui ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frère, Charles V, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle se chargea en 1531. Elle fit la guerre au roi Henri II ; et dans le temps que l'empereur Charles V, son frère, assiégeait Metz, l'an 1552, elle fit une diversion en se jetant

sur la Picardie. Sa prudence la rendit extrêmement chère aux peuples qu'elle gouverna pendant 24 ans : elle passa en Espagne en 1556, et y mourut en 1558, peu de jours après la mort de Charles V. Erasme lui dédia un livre intitulé, *Vidua christiana*, imprimé en 1529.

MARIE 1^{re}, reine d'Angleterre, naquit en 1515, de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Edouard VI, en mourant, avait déclaré Jeanne sa cousine, héritière du trône, et en avait écarté Marie, à qui il appartenait de droit. Le duc de Northumberland, beau-père de Jeanne, la proclama reine, leva une armée pour soutenir les prétendus droits de sa belle-fille. Marie eut bientôt un parti formidable et de nombreux soldats. Elisabeth, sa sœur, vint aussi la rejoindre avec mille chevaux. Le rebelle fut arrêté, et Marie fit trancher la tête à sa rivale, au beau-père, au père et à l'époux de cette infortunée. La nouvelle reine était attachée à la religion catholique ; pour la faire triompher, elle épousa en 1554 Philippe II, fils de Charles-Quint. Ces deux époux travaillèrent à ce grand ouvrage avec un zèle ardent, auquel ils crurent devoir joindre la sévérité. Le parlement entra dans leurs vues. Il avait poursuivi sous Henri VIII les protestants, dit Voltaire, il les encouragea sous Edouard VI, il les brûla sous Marie. « Huit cents personnes » furent, dit cet historien, livrées aux flammes ; » mais on sait que sa haine contre la religion catholique lui fait tout défigurer. Houced, auteur anglais, n'en compte que 277, et Rapin de Thoiras 284. Ces écrivains ne sont pas suspects, et on peut croire que ce nombre est encore exagéré. Le cardinal Polus, envoyé par le pape Jules III pour réunir l'Angleterre à l'Eglise romaine, désapprouva hautement ces exécutions. Ce prélat disait avec raison que le seul moyen d'éteindre l'hérésie était d'édifier les hérétiques, et non pas de les égorger. Mais Henri VIII et Edouard avaient aigri les catholiques en inondant l'Angleterre de leur sang ; et cet exemple devint fatal aux partisans du schisme et de l'hérésie. Le caractère de Marie contrastait d'ailleurs avec les moyens violents, et on la vit plus d'une fois opposer une raison souple et douce à la morgue de ses plus fougueux ennemis. (*Voy. HAVIEL.*) Marie secourut Philippe son époux contre la France ; sa flotte décida la victoire de Gravelines, précédé de l'entière défaite des Français à Saint-Quentin ; mais Calais lui fut enlevé par le duc de Guise, et la flotte qu'elle envoya n'arriva que pour voir les étendards de la France arborés sur le port. Elle préparait une seconde flotte de 120 vaisseaux, lorsqu'elle mourut en 1558. Son zèle pour la religion n'était point assez éclairé ; mais elle avait d'excellentes qualités, des mœurs pures et des vertus solides : le luxe et le vice furent bannis de sa cour. Linguet, dans une très-mauvaise continuation de *l'Histoire universelle* de Ardion, peint Marie avec des couleurs affreuses, tandis qu'il prodigue les éloges à Elizabeth, qui inonda l'Angleterre du sang des catholiques. Telle est la justice de la balance philosophique. Les rigueurs exercées contre les sectaires sont des crimes abominables ; mais le massacre des

(1) On assure qu'un ecclésiastique fidèle avait pu pénétrer jusque dans sa prison, et qu'il lui avait apporté les secours et les consolations de son ministère.

catholiques fait les héros. (*Voy.* FERDINAND II, JACQUES II, PHILIPPE II.) Cette reine d'Angleterre a laissé des *Lettres* : les unes, en latin, ont mérité les éloges d'Erasme ; les autres, en français, ne sont pas dignes d'attention. Horace Walpole a placé cette reine dans ses *Royal authors*.

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II, roi d'Angleterre, naquit au palais de Saint-James en 1662, épousa, en 1677, Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, et passa en Hollande avec son époux, où elle demeura jusqu'en 1689. Elle aida ce prince à détrôner Jacques II, repassa en Angleterre, y fut proclamée reine conjointement avec son époux, et ne rougit pas d'occuper du vivant de son père le trône qui lui appartenait. Elle mourut de la petite vérole dans le palais de Kinsington, en 1695, à 33 ans.

MARIE-CLOTILDE-ADÉLAÏDE-XAVIÈRE de France, reine de Sardaigne, née à Versailles, en 1759, eut pour père le vertueux dauphin, fils de Louis XV, et pour mère Marie-Joséphine de Saxe ; elle était par conséquent la sœur de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Placée entre les mains d'une sage institutrice, la comtesse de Marsan, et trouvant au sein de sa famille les modèles de la vertu la plus pure, la jeune princesse parut dans un âge très-tendre un modèle de sagesse et de piété. Après la mort de ses augustes parents et de son aïeul Louis XV, présumée contre la séduction du monde et effrayée de ses dangers, elle voulu imiter l'héroïque sacrifice de sa tante, M^{me} Louise de France, religieuse carmélite à Saint-Denis. Mais Dieu voulait donner au monde le modèle d'une piété courageuse et sublime ; il la retint sur un plus vaste théâtre, et par obéissance elle céda au vœu de son auguste frère Louis XVI, qui l'unit à Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Piémont, le 27 août 1775. Elle se mit aussitôt en route pour Turin, et son auguste époux vint au devant d'elle avec la cour jusqu'au pont de Beauvoisin. Modeste, timide, ne tirant aucune vanité de ses grâces naturelles, elle craignait que son embonpoint ne déplût au prince, auquel elle dit d'une voix à demi tremblante... « Vous me trouvez bien grasse ? — Je vous trouve adorable ! » lui répondit-il. Cette crainte de Marie-Clotilde venait d'une aventure qui, quoique peu importante par elle-même, servit à rehausser la bonté de cette princesse. Un Suisse de la garde de Louis XVI l'ayant un jour désignée par le nom de *gros matame*, le sobriquet lui en demeura ; loin d'en paraître offensée, la princesse en riait elle-même, et il n'en arriva rien de fâcheux au Suisse. Marie-Clotilde eut encore à souffrir un semblable désagrément à son entrée à Turin ; elle entendait le petit peuple crier.. *com'è grossa !* La princesse parut affligée de cet accueil de la part d'un peuple qui allait devenir le sien. Sa belle mère, pour la consoler, lui dit : « O ma fille, ce n'est rien que cela ; quand je fis mon entrée ici j'entendis bien crier : *O com'è brutta !* » *O com'è brutta !* » (Qu'elle est laide ! Qu'elle est laide !) Cependant la nouvelle épouse reçut à la cour de Victor-Amédée l'accueil le plus flatteur ;

son mariage fut célébré avec la plus grande pompe ; et, quoique les plaisirs l'environnassent, elle les fuyait tous. Au milieu des fêtes les plus brillantes, elle se fit remarquer par la modestie et la décence de ses vêtements, par son aimable affabilité et son respect pour le roi et la reine de Sardaigne. Attentive à obliger son époux et à lui plaire, elle gagna son cœur tout entier, et sut constamment allier ce qu'elle devait à son Dieu avec les devoirs d'épouse, de fille et de princesse. Sa vigilance sur sa maison ne se démentit jamais ; une rare prudence, une discrétion parfaite dirigeaient chacun de ses pas, et prêtaient à sa piété un nouveau lustre. Son zèle pour la religion lui fit saisir avec empressement toutes les occasions de lui être utile par son pouvoir et ses biens, et surtout par ses exemples. Le chrétien fervent trouvait en elle un modèle et un sujet d'encouragement, le malheureux un appui, le pauvre une mère tendre, tous les genres de bonnes œuvres une protectrice, son époux, sa famille et sa maison un ange de paix et d'aménité. Uniquement livrée aux œuvres de piété et de charité, elle forma plusieurs associations de dames, consacrées au soulagement des indigents et des malades. Il n'aurait rien manqué au bonheur de Marie-Clotilde, si elle eût pu devenir mère et accomplir ainsi les vœux de toute la cour. Pour cet effet, et par ordre des médecins, elle se soumit, avec une douce résignation, à tous les remèdes, et au régime qu'on lui prescrivit. Son embonpoint disparut ; mais il fut remplacé par une maigreur extrême qui altéra visiblement sa santé. La révolution française vint la blesser dans ses affections les plus chères : à tout instant elle avait à trembler pour la sûreté et les jours de chacun des membres de sa famille. Elle avait aussi à souffrir des malheurs de sa nouvelle famille, causés tantôt par l'invasion des Français (*voy.* CHARLES-EMMANUEL), tantôt par une paix onéreuse, et tantôt par les troubles politiques que la France excitait dans le Piémont. Son époux parvint au trône le 16 octobre 1796, et prit le nom de Charles-Emmanuel IV. Marie-Clotilde ne se servit de sa qualité de reine que pour accorder plus de protection aux lettres, aux arts, surtout à la religion ; et ce furent les malheureux principalement qui jouirent des bienfaits que le haut rang de la princesse la mettait à même de leur prodiguer. Des sacrifices de toute espèce exigés par la France, des vexations de tout genre exercées par elle, avaient déjà considérablement affaibli le Piémont, lorsque le Directoire déclara la guerre à Charles-Emmanuel, le 6 décembre 1798. A cette calamité se joignit encore celle des discordes intestines excitées par des émissaires français, et par des esprits turbulents, amis des innovateurs révolutionnaires. Après la perte de la bataille de Novi, Charles-Emmanuel fut contraint de quitter sa capitale et ses états. Il se réfugia en Toscane avec la reine, s'embarqua à Livourne le 24 février 1799, et se rendit en Sardaigne, que l'approche des Français lui fit bientôt abandonner. Il alla à Florence, puis à Rome, et enfin à Naples, où régnait encore le roi Ferdinand IV. (*Voy.* ce nom.) Tant de chagrins différents

ayant causé au roi une maladie nerveuse, sa vertueuse épouse lui prodigua les soins les plus tendres. Toujours fidèle à ses principes religieux, dans sa prospérité comme dans le malheur, Marie-Clotilde passait le reste de sa vie dans les églises, auprès des malades, soulageant les pauvres, et offrant partout l'exemple de la patience, de l'humilité et de la douceur. Au moment même où elle donnait ses soins au roi, une maladie douloureuse conduisait lentement au tombeau cette aimable princesse. Elle succomba enfin, à Naples, le 2 mars 1802, âgée de 43 ans. Petite-fille de roi, sœur de roi, et épouse de roi, elle eut l'humilité la plus simple, et ne se rappelait le rang élevé où l'avait placée la Providence, que pour secourir les infortunés. Ses vertus étaient connues depuis longtemps en Italie, en France, dans toute l'Europe; et, durant le séjour de cette princesse à Rome, Pie VII en avait été témoin lui-même; aussi, par une bulle du 10 avril 1808, ce pontife la déclara *vénérable*, et le roi son époux eut la consolation d'assister à l'auguste et sainte cérémonie à laquelle cette bulle donna lieu après la mort de son épouse. Il avait abdiqué sa couronne (en juin 1802) en faveur de son frère, Victor-Emmanuel (*Voy.* ce nom), qui la céda à son autre frère en août 1822. Il a été publié à Rome un *Examen* des informations faites dans le procès pour la béatification de Marie-Clotilde; ce même examen, dont fut chargé l'abbé Bottiglia, référendaire pontifical, a servi de base pour l'*Eloge historique de la servante de Dieu, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, traduit des mémoires italiens publiés à Turin en 1804*, Paris, 1806, in-12, avec le portrait de la reine. Il y a encore un autre ouvrage sur le même sujet, intitulé *Eloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière de France, avec des notes et pièces inédites*, par Paroletti, Paris, Pillet, 1814, in-8. C'est l'ouvrage le plus complet sur cette matière et il est écrit d'un style simple, correct, et plein d'onction.

MARIE-CAROLINE, reine de Naples et de Sicile, archiduchesse d'Autriche, et dernière fille de François 1^{er}, et de l'impératrice Marie-Thérèse, naquit à Vienne en 1752, et fut mariée, dès l'âge de 15 ans, à Ferdinand IV, roi de Naples, sur lequel elle prit bientôt un entier ascendant. L'invasion des troupes françaises, en 1798, l'obligea de se retirer en Sicile; mais les succès du cardinal Ruffo lui rouvrirent les portes de sa capitale en 1800, et elle y resta jusqu'en 1806, où Ferdinand fut obligé de retourner en Sicile par suite d'une nouvelle invasion des troupes françaises. La méintelligence s'étant mise entre Marie-Caroline et les Anglais qui lui disputaient le souverain pouvoir, ceux-ci obligèrent Ferdinand de la renvoyer en Autriche en 1811, et elle y mourut d'une attaque d'apoplexie au château-d'Hisendorf en 1814. (*Voy.* FERDINAND IV, roi de Naples.)

MARIE-LOUISE-THÉRESE, reine d'Espagne, mère de Ferdinand VII, et fille de l'infant don Philippe, duc de Parme, naquit dans cette ville en 1754, et fut mariée, le 4 septembre 1765, à Charles, prince des Asturies, depuis

Charles IV. Elle eut d'abord beaucoup de peine à gagner le cœur de son époux; mais elle prit ensuite sur lui une telle influence, que c'était elle qui dirigeait les affaires, et disposait des places et des revenus de l'état avec le trop fameux Godoy, connu sous le nom de *prince de la Paix*, dont elle causa l'élévation en le présentant à Charles IV, qui en fit son favori. Ce prince ayant été dépouillé de ses états, en 1808, par Bonaparte, se retira à Marseille et ensuite à Rome avec la reine. Celle-ci, revenue de ses erreurs et peut-être ramenée par l'infortune, chercha et trouva dans la religion les consolations les plus solides et les seules véritables. Elle passa le reste de sa vie dans des exercices de piété, et mourut au mois de décembre 1818.

MARIE-LOUISE, infante d'Espagne et reine d'Etrurie, fille de Charles IV et de Marie-Louise citée ci-dessus, naquit à Madrid en 1782, épousa l'infant don Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme, qui prit sous Bonaparte le titre de roi d'Etrurie, et mourut en 1803. Marie-Louise, qui avait un fils, fut nommée régente du royaume et pleura sincèrement son époux; mais elle s'abandonna ensuite à son goût pour le faste, et sa cour devint une des plus brillantes de l'Europe. Les revenus de son petit royaume ne pouvaient suffire; mais on dit que la reine d'Espagne y suppléait. Privée de ses états par Bonaparte, ainsi que son père, elle se retira auprès de lui à Fontainebleau où il se trouvait alors, puis à Compiègne; enfin, Bonaparte lui ordonna de se rendre à Parme, où il lui avait assigné, disait-il, le palais de Colorno; mais elle apprit en route qu'on la conduisait à Nice et non à Parme. Assujettie dans cette ville à la surveillance la plus rigoureuse, elle envoya successivement deux de ses gentilshommes en Hollande pour négocier avec l'Angleterre sa délivrance; mais ce projet ayant été découvert au moment où il allait être exécuté, les deux gentilshommes furent arrêtés et condamnés à mort; elle fut elle-même mise en jugement et condamnée par une commission militaire à être enfermée à Rome dans un monastère avec sa fille. Son fils fut renvoyé à Marseille auprès de ses parents. Cette malheureuse princesse a écrit elle-même les détails de tout ce qu'elle a eu à souffrir à cette époque. Lemièrre-d'Argy les a traduits en français sous le titre de *Mémoires de la reine d'Etrurie*, Paris, 1814. La chute de Bonaparte ayant rendu la paix à l'Europe, Marie-Louise fit valoir, au congrès de Vienne, ses droits sur les états de Parme, Plaisance et Guastalla; mais sa demande fut écartée par les intrigues de l'Autriche. Elle la renouvela en 1815, et le congrès lui accorda, pour elle et pour ses enfants, la principauté de Lucques; cependant elle n'en prit possession qu'en 1817, sous le titre de duchesse de Lucques. Instruite par l'expérience, elle se fit aimer de ses nouveaux sujets par des dispositions sages et bienveillantes, et elle mourut en 1825. Son fils lui a succédé et a pris le titre de duc.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand de Bavière, naquit à

Munich en 1660 et épousa en 1680 à Châlons en Champagne, Louis, Dauphin, fils de Louis XIV. Elle mourut en 1690, des suites de ses couches à la naissance du duc de Berri. Près d'expirer, elle embrassa son fils en lui disant : « C'est de bon cœur, » quoique tu me coûtes bien cher. » Elle dit au duc de Bourgogne : « N'oubliez jamais, mon fils, l'état » où vous me voyez ; que cela vous excite à la » crainte de Dieu, à qui je vais rendre compte de » mes actions. Aimez et respectez toujours le roi et » le Dauphin votre père ; chérissez vos frères, et » conservez de la tendresse pour ma mémoire. » C'est alors que Louis XIV dit au Dauphin, en le tirant du chevet du lit de son épouse mourante : *Voilà ce que deviennent les grandeurs !* Elle eut d'abord cette envie de plaire, qui dans une particulière paraît coquetterie, et qui dans une princesse supplée aux agréments de la figure. Cette envie se dissipa bientôt. La Dauphine n'aima que la retraite, et après les premières fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour ; aussi elle ne fut pas autant regrettée qu'elle le méritait ; dans un pays de dissipation et de frivolité tel que la cour, la sagesse et la vertu sont très-peu de chose. Son *oraison funèbre*, par Fléchier, est un des meilleurs ouvrages de cet orateur.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille aînée de Victor-Amédée II, naquit à Turin en 1685. Par le traité de paix conclu dans cette ville en 1696, elle fut promise au duc de Bourgogne, père de Louis XV, depuis Dauphin, après la mort de son père, le vieux Dauphin. Ce mariage se célébra l'année d'après. La princesse était propre à faire le bonheur de son époux par son caractère, son esprit et sa beauté. La France la perdit en 1712, dans la 26^e année de son âge, tandis qu'elle lui annonçait les plus beaux jours : *Je sens*, disait-elle quelque temps avant sa mort, *que mon cœur grandit à mesure que ma fortune m'élève.* Une maladie aiguë, attribuée au poison, l'emporta en peu de jours. « Le rapport » de l'ouverture du corps, dit le duc de Saint-Simon, » n'eut rien de consolant ; nulle cause naturelle de » mort, mais d'autres, vers les parties intérieures » de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avait » tant souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du » poison, et le dirent nettement au roi, en présence » de madame de Maintenon seule. Boulduc et le » peu des autres à qui le roi voulut parler, et qui » avaient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par » leur morne silence. » Le Dauphin son époux et le duc de Bretagne son fils ne tardèrent pas à la suivre. Le jour même que la Dauphine mourut, le Dauphin tomba malade ; et comme on s'entretenait auprès de son lit de la manière dont la princesse avait été traitée : « Soit que les médecins l'aient tuée, dit le » religieux prince, soit que Dieu l'ait appelée, il » nous faut également adorer ce qu'il permet et ce » qu'il ordonne. » La jeune Dauphine avait une conversation très-spirituelle, qui égayait souvent Louis XIV, alors très-difficile à distraire. Elle était admise aux secrets de la politique ; mais d'après plusieurs papiers, trouvés chez elle après sa mort (qui précéda de six jours celle de son époux), elle

se servait de ces secrets pour informer son père de toutes les décisions qui intéressaient sa politique... « La petite coquine nous trompait... » dit à cette occasion le roi à madame de Maintenon. (*Voy. sa Vie à la suite de celle du Dauphin père de Louis XVI, par l'abbé Proyart.*)

MARIE-JOSÉPHE DE SAXE, naquit à Dresde en 1731 de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe. Elle fut mariée en 1747 à Louis, Dauphin de France, mort à Fontainebleau en 1765. La tendresse qui unissait ces deux époux était d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en resserrait les liens. Les soins pénibles et assidus qu'elle donna au dauphin pendant sa dernière maladie, et les larmes qu'elle ne cessa de répandre depuis la mort de ce prince, peut-être d'autres causes qui ne sont pas bien connues (*voy. la fin de l'article LOUIS, Dauphin*), hâtèrent la sienne. Une maladie de langueur, qui la consumait depuis plus d'un an, l'emporta le 13 mars 1767. Elle mourut avec la résignation qu'inspirent la religion et la vertu. (*Voy. sa Vie à la suite de celle du Dauphin père de Louis XVI, par l'abbé Proyart.*)

MARIE DE BOURGOGNE, fille de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, née à Bruxelles en 1457, hérita dès l'âge de 20 ans de tous les états de son père, tué au siège de Nancy en 1477. Louis XI, à qui les ambassadeurs de Bourgogne la proposèrent pour son fils, la refusa par une mauvaise politique. Marie épousa Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, et porta les Pays-Bas à la maison d'Autriche. On dit que ce prince était si pauvre, qu'il fallut que sa femme fit la dépense des noces, de son équipage et de ses gens. Cette princesse mourut à Bruges en 1482, d'une chute de cheval ; elle fut fort regrettée des Flamands, qui cependant lui avaient donné de grands désagréments, jusqu'à faire les procès à ses ministres, qui avaient violé les lois et les privilèges du pays, et jusqu'à les décapiter en sa présence. On voit à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, son mausolée et celui du duc son père en bronze doré ; c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre.

MARIE, fille d'Albert V, duc de Bavière, épousa Charles d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand, auquel son père avait abandonné le gouvernement de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole. Ayant appris que son mari, pressé par quelques gentilshommes luthériens, allait accorder à ces sectaires une existence légale dans ses états, elle se disposa à retourner en Bavière et à y porter ses enfants dans une corbeille, allant à pied et mendiant son pain. L'archiduc, informé des préparatifs de ce voyage secret, en ayant demandé les raisons, fut si frappé de la réponse de sa femme qu'il aimait tendrement, qu'il ne fut plus question de ce projet. Marie mourut à Gratz en 1608, dans le couvent de Sainte-Claire qu'elle avait fondé. Ferdinand II, son fils, fut héritier de sa piété et de ses vertus.

MARIE (Joseph-François), docteur de Sorbonne, et mathématicien, naquit à Rhodéz en 1738. Etant venu à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique,

prit sa licence en Sorbonne, et fut nommé professeur de philosophie au collège du Plessis. En 1762, il succéda à l'abbé La Caille, dans la place de censeur royal, et dans la chaire de mathématiques au collège Mazarin. Nommé, en 1782, conjointement avec l'abbé Guénée, son ami, sous-précepteur des princes, fils du comte d'Artois, depuis Charles X, il obtint, un an après, l'abbaye de Saint-Amand, en Bosse, au diocèse d'Angoulême. Il eut la principale part à l'éducation des princes, et, lors de la révolution, il sortit de France avec eux. Louis XVIII sut apprécier les talents et les agréments de la conversation de l'abbé Marie, qui suivit ce monarque dans tous ses voyages. Il s'était concilié la bienveillance de la famille royale, et demeurait avec elle à Mittau, quand le roi fut obligé de quitter cette ville en 1801, pour se rendre à Varsovie. Arrivé à Mémel, l'abbé Marie devait se remettre en route le 25 février; mais à trois heures du matin et au moment de monter en voiture, on le trouva dans son lit, ayant un couteau enfoncé dans le côté; il avait les mains jointes, et était près de rendre le dernier soupir. Ne sachant à quoi attribuer cet événement tragique, on se rappela que l'abbé Marie avait un frère dont le cerveau était aliéné, et l'on crut, qu'atteint subitement d'un accès de démence, il s'était détruit lui-même. Hue et le consul de Danemark obtinrent qu'on l'enterrât dans le cimetière. L'abbé Marie avait 63 ans; sa perte et le genre de sa mort affligèrent sensiblement la famille royale. On cite de lui une *Vie des Pères, des martyrs, et des autres principaux Saints*, traduite de Butler, et conjointement avec l'abbé Fossard, 1764 et années suivantes, 12 vol. in-8. L'abbé Marie eut la plus grande part aux notes. Il a donné aussi de nouvelles éditions des ouvrages suivants de La Caille : des *Tableaux de logarithmes*; des *Leçons de mathématiques*. Il travaillait à la traduction des *Lettres d'Euler* à une princesse d'Allemagne; mais Condorcet en ayant publié une édition, l'abbé Marie ne voulut plus faire imprimer la sienne, et nous croyons qu'il eut tort; car il aurait publié ces lettres sans les nombreux retranchements que s'était permis Condorcet. Il existe aussi plusieurs lettres de l'abbé Marie au duc de Berri; elles se trouvent dans les *Mémoires* sur la vie de ce prince, par M. de Châteaubriand, Paris, 1820, in-8.

MARIETTE (Pierre-Jean), fils de Jean Mariette, libraire et graveur de Paris, mort en 1742, et libraire lui-même, naquit en 1654. Il avait reçu de son père le goût de la gravure, et l'avait fortifié dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Il vendit son fonds de librairie en 1750, et acheta une charge de secrétaire du roi, et contrôleur de la chancellerie. Alors uniquement occupé du recueil de ses estampes, qu'il augmentait et perfectionnait sans cesse, il jouissait dans sa vie retirée des plaisirs de l'esprit. Une maladie longue et douloureuse termina ses jours en 1774. On a de lui : *Traité des pierres gravées*, Paris, 1750, 2 vol. in-fol., fig., 72 à 80 f.; *Lettres à de Caylus*; *Lettres sur la fontaine de la rue de Grenelle*; *Description sommaire des dessins des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas,*

et de France, du cabinet de feu Crozat, Paris, 1741, in-8; *Description de travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze de la statue équestre de Louis XV, etc.*, ibid., 1768, in-fol., atlas, fig., 10 à 12 fr., etc.

MARIGNAN (Jean-Jacques MEDICHIÑO, marquis de), célèbre capitaine du XVII^e siècle, naquit en 1497 à Milan, de Bernardin de Medichino, amodiateur des fermes ducales. Ayant donné dans sa jeunesse diverses preuves de valeur, il s'acquit la protection de Jérôme Morone, chancelier et principal ministre de Sforce, duc de Milan. Ce prince voulant se défaire d'Hector Visconti, seigneur milanais, Medichino fut choisi par le conseil de Morone, avec un autre officier, pour l'assassiner. Mais le meurtre ne fut pas plutôt exécuté, que le duc résolut d'en sacrifier les instruments, dans la crainte de passer pour l'auteur d'un si lâche assassinat. Le compagnon de Medichino fut le premier immolé; et la mort de l'un fut un avis pressant pour l'autre de mettre sa vie en sûreté. Il entra, en 1528, au service de l'empereur, auquel il livra le château de Musso, dont il avait eu le gouvernement on ne sait comment (car les historiens ne sont pas d'accord sur ce point), et reçut en échange la ville de Marignan, d'où il prit le nom de *marquis de Marignan*. Dès lors, chargé des emplois militaires les plus considérables, il acquit la réputation d'un grand capitaine. Medichino soumit la ville de Gand révoltée, et y fit bâtir une citadelle: il se distingua dans les guerres de l'Allemagne, contribua en 1542 à repousser les Turcs du Danube, et se trouva au siège de Metz. L'empereur le mit à la tête des armées, qu'il tint à la disposition de Côme I^{er} de Médicis. Il délit en 1554, à la bataille de Marciano en Toscane, l'armée française, commandée par le maréchal Strozzi, et s'empara l'année suivante, après un siège de huit mois, de la ville de Sienne, qui s'était révoltée contre l'empereur Charles-Quint. Le marquis de Marignan avait autant d'esprit que de talents pour la guerre; mais sa fourberie, son avarice, et surtout sa cruauté, ternirent la gloire de ses exploits militaires. Irrité de la longue résistance des Siennois, il tourna sa rage contre les malheureux habitants de la campagne, et en fit pendre aux arbres (disent les historiens du temps) plus de 5,000 de tout sexe et de tout âge. Il mourut à Milan en 1555. Jean-Ange de Médicis, qui fut pape sous le nom de Pie IV, était son frère. La plupart des écrivains qui ont parlé du marquis de Marignan disent qu'il n'était point de la maison des Médicis de Florence, dont il n'avait pris le nom que par vanité, à la faveur de sa ressemblance avec le sien. Marc-Ant. Misaglia, auteur de sa *Vie*, assure le contraire, et prouve assez bien qu'il était issu d'une branche de Médicis établie à Milan.

MARIGNY (Enguerrand de), comte de Longueville, d'une famille noble de Normandie, dont le nom était *Le Portier*, fut grand chambellan, principal ministre et coadjuteur du royaume de France sous Philippe le Bel: il s'avança à la cour par son esprit et par son mérite. Devenu capitaine du Louvre, intendant des finances et bâtiments, il

usa, dit-on, mal de sa grandeur. Le comte de Valois, à qui il avait donné un démenti en plein conseil, réussit à le faire condamner au dernier supplice, après la mort de Philippe le Bel, en 1315. Le comte Charles de Valois l'avait accusé de concussion; mais l'argent qui manquait au trésor royal avait été dépensé pour entretenir le luxe exorbitant de Philippe le Bel. Le confesseur du comte de Valois lui inspira des remords sur la condamnation de ce ministre, dont le procès n'avait pas été instruit selon les formalités requises. Sa mémoire fut réhabilitée, si on en croit de B., *OEuvres diverses*, Lausanne, 1770, 2 vol. in-8. Ce ministre fut un grand homme d'état, injustement maltraité par Mézerai, et par les autres historiens qui l'ont suivi sans examen. Les malheureux ont souvent tort au tribunal de l'histoire comme aux autres.

MARIGNY (Jacques CARPENTIER de), fils du seigneur du village de ce nom, près de Nevers, se fit ecclésiastique et vécut en épicurien. De retour d'un voyage en Suède, il s'attacha au cardinal de Retz, et entra dans toutes les intrigues de la fronde. Il fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin dans le tumulte de ces troubles. Le parlement mit sa tête à prix. Après la détention du cardinal de Retz, Marigny suivit le prince de Condé en Flandre. C'était un de ces hommes libertins qui sacrifient tout à la saillie et au plaisir, et qui meurent dans la crapule, après avoir vécu dans la débauche. Une apoplexie l'emporta en 1670. On a de lui : un *Recueil de Lettres* en prose et en vers, la Haye, 1658, in-12. On y trouve quelques bonnes plaisanteries et quelques traits d'esprit; un *Poème sur le Pain bénit*, 1673, in-12, dans lequel il y a plus de sales équivoques que de véritables saillies. Son humeur satirique lui attira des éloges et des coups de canne. Gui-Patin lui attribue un libelle devenu rare. Il est intitulé : *Traité politique composé par Williams Allen, où il est prouvé, par l'exemple de Moïse, que tuer un tyran n'est pas un meurtre*, Lyon, 1658, petit in-12, 10 à 15 fr. (*Voy.* ALLEN Guillaume.) On prétend que l'auteur de cette production en voulait à Cromwel, lorsqu'il la mit au jour. Dans une maladie que Marigny eut en Allemagne, et dont il pensa mourir, l'évêque luthérien d'Osnabruck lui ayant demandé si la crainte d'être enterré avec des luthériens n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait son état : *Monseigneur*, lui répondit Marigny mourant, *il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des catholiques*. Réponse pleine de sens, et qui faisait toucher au doigt à ce *Monseigneur* la nouveauté de sa religion.

MARIGNY (l'abbé AUGIER de), mort à Paris en 1762, dans un âge fort avancé, était un écrivain du troisième ordre. Nous avons de lui : *Histoire du 12^e siècle*, Paris, 1750, 5 vol. in-12; une *Histoire des Arabes sous le gouvernement des califes*, ib., 1750, 4 vol. in-12; *Révolutions de l'empire des Arabes*, ibid., 1750-52, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont farcis de contes, de fables, de visions, de conversations ridicules, d'anecdotes puériles, et enfin de toutes les rêveries des peuples

orientaux. Le style est presque toujours conforme à la bizarrerie des faits.

MARIGNY (Augustin-Etienne-Gaspard de BERNARD de), chef vendéen, né à Luçon en 1754, servait dans la marine royale et commandait le parc d'artillerie de Rochefort, quand la révolution éclata. La révolte presque générale des troupes de toutes armes lui fit prendre le parti d'émigrer. Cependant il vint à Paris, et s'y trouva, avec son parent le marquis de Lescure, à la fatale journée du 10 août 1792. Ce fut avec le même seigneur qu'il retourna dans le Poitou, après avoir vu tomber Louis XVI au pouvoir des factieux. Bientôt éclata à Saint-Florent, le 5 mars 1793, l'insurrection vendéenne, à laquelle il prit une part très-active. Arrêté peu de temps après avec Lescure et sa famille, on le conduisit à Bessières, mais il fut délivré par La Rochejacquelein, dont il était aussi parent. Nommé l'un des chefs des armées royales, il reçut dans le premier conseil de guerre le commandement du parc d'artillerie, dont la plus grande partie avait été prise aux ennemis par les Vendéens. Marigny fit, le 5 mars, le siège de Thouars; et s'étant emparé de Saumur, il parvint à faire accepter une capitulation aux républicains, qui, enfermés dans le château de cette ville, semblaient vouloir s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. A l'affaire de Luçon, le 13 août, Marigny avait sous ses ordres une partie de l'aile droite, où se trouvait l'artillerie. S'étant égaré, il n'arriva que lorsque Charette, battu par les républicains, faisait sa retraite. On ne saurait expliquer le motif qui l'empêcha de voler au secours de l'avant-garde, si ce n'est peut-être que, regardant toute résistance comme impossible, il voulut épargner une plus grande effusion de sang. Quoi qu'il en soit, dès lors Charette devint l'ennemi juré de Marigny. Comme sa bravoure et sa capacité n'étaient pas douteuses, ses chefs lui demandèrent compte d'une aussi étrange conduite, et il l'attribua aux fausses manœuvres de la bataille de Luçon, qu'il n'avait pas été en son pouvoir de réparer. Il se trouva de nouveau compromis après la défaite de Mortagne, parce qu'il avait dirigé son artillerie vers Beaupréau et Saint-Laurent, au lieu de la faire marcher sur Chollet. Marigny donna pour excuse que plusieurs généraux ayant opiné de faire passer la Loire à l'armée, il avait partagé leur avis et avait agi en conséquence. Il se concilia l'estime de l'armée par son intrépidité à la bataille de Laval, et après la défaite de Dol, lorsqu'il arrêta sur la route d'Antrain les troupes qui fuyaient. Il fut surpris au Mans, peu de temps après, et eut à peine le temps de se sauver avec ces mêmes troupes, dont il rassembla les débris, et qu'il conduisit à Savenai. Cependant, malgré sa valeur et celle des autres chefs, l'armée royale fut dissipée et détruite, et Marigny, errant sur la rive droite de la Loire, cherchait à soulever les Bretons; mais il ne put y réussir, tant était grande la terreur qu'y avaient répandue les soldats républicains. Après avoir repassé la Loire, en mai 1794, Marigny rentra dans la Vendée, où il organisa de nouveaux corps auxquels on donna le nom d'armée du centre ou du Poitou.

Il s'empara de Mortagne; mais il fut contraint de l'évacuer aussitôt à la vue de l'ennemi qui approchait avec des forces supérieures. Charette et Stofflet, qui, depuis la mort de La Rochejacquelein (*voy. ce nom*), commandaient les deux autres principales armées, tinrent, à Cerizaie, un conseil où Marigny se trouva, et dans lequel on concerta un plan d'opérations uniformes : l'on convint de ne licencier les troupes qu'après avoir chassé les républicains de la rive droite de la Loire. Les trois chefs jurèrent d'observer ces conditions; mais, dans un autre conseil tenu à Jallais, de vives discussions eurent lieu entre les trois généraux pour le choix d'un général en chef. Ne pouvant s'accorder, ils se séparèrent mécontents; et lorsque leurs troupes commençaient à être découragées, celles de Marigny surtout, manquant de vivres, désertaient journellement. Resté avec une poignée de soldats, prêts aussi à le quitter, il leur conseilla de retourner dans leurs foyers, et se retira lui-même. Marigny semblait craindre que cette guerre, à la fois funeste et glorieuse, n'eût bientôt une fatale issue : la division qui s'était depuis longtemps introduite parmi les chefs, le confirmait dans cette opinion. En attendant, on forma un conseil de guerre, et Charette, qui y remplissait les fonctions de rapporteur, conclut pour la peine de mort contre Marigny. Il paraît que, par cette odieuse sentence, les chefs ne voulurent que l'effrayer; cependant, trois mois après, un ecclésiastique, l'abbé Bernier, arracha de Stofflet, dit-on, l'ordre de faire fusiller Marigny (mais nous croyons cette assertion dénuée de fondement). Il se trouvait malade dans un château près de Cerizaie. Averti du danger, il ne voulut point fuir, et les gens de Stofflet l'arrêtèrent. Il demanda un confesseur : on eut la barbarie de le lui refuser. Il protesta de son innocence, marcha à la mort avec la même intrépidité qu'il avait montrée dans les combats, et donna lui-même le signal de l'exécution. Marigny était d'une taille élevée, avait une force prodigieuse, était gai, affable, spirituel; mais les malheurs de la Vendée parurent changer son caractère, et il se montra parfois emporté et sanguinaire. On ne peut cependant lui refuser un dévouement sans bornes à la cause de la royauté, et une valeur qui allait souvent jusqu'à l'héroïsme. « La mort de ce chef est un des événements les plus » déplorables de la guerre de la Vendée, » dirent unanimement les royalistes et les républicains, et ils dirent vrai.

MARILLAC (Charles de), célèbre prélat, fils de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances du duc de Bourgogne, naquit en Auvergne vers 1510. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, et s'y distingua tellement par son éloquence et par son savoir, que le roi François I^{er} le chargea de diverses ambassades importantes. Il devint abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, archevêque de Vienne, et chef du conseil privé. Dans l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau, en 1560, il se fit admirer par une belle harangue. Elle roula entièrement sur la réformation des désordres de l'état, et sur les

moyens propres à prévenir les troubles qui menaçaient le royaume de la part des huguenots. La douleur que lui causa la vue des maux qui allaient inonder la France le mit au tombeau en 1560. On a de lui des *Mémoires* manuscrits, qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier de l'Hôpital lui adressa un poème.

MARILLAC (Michel de), neveu du précédent, né à Paris en 1563, avait été dans sa jeunesse un des plus zélés partisans de la ligue formée par les catholiques contre les huguenots. Porté à la piété, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, afin de passer dans leur église quelques heures la nuit et le jour. Devenu maître des requêtes, il ne laissa pas de continuer à prendre soin des bâtiments et des affaires du couvent. C'est ce qui le fit connaître de Marie de Médicis, qui y allait souvent, parce qu'elle en était fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances, en 1624, et garde des sceaux deux ans après. On verra dans l'article suivant les causes de sa disgrâce auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut en 1632 dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps dans les finances. Il ne subsista dans sa prison que des libéralités de Marie de Creil, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. Ce magistrat publia en 1628 une ordonnance qui réglait presque tout. Mais ce code, appelé par dérision le *code Michau*, du nom de baptême de Marillac, fut rejeté par le parlement, et tourné en ridicule par les plaisants du barreau. Comme ce n'était qu'un recueil des anciennes ordonnances, et de celles qui avaient été faites aux derniers états-généraux, on voyait bien que le mépris des officiers du parlement tombait moins sur l'ouvrage que sur son auteur. On a encore de lui : une *Traduction* des psaumes en vers français, 1625 ou 1630, in-8, qui ne rendent que faiblement l'énergie de l'hébreu; une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1621, in-12, etc. Il existe deux *Vies* de Marillac, l'une par le P. Senault de l'Oratoire, l'autre par Lefèvre de Lezeau; mais elles sont inédites.

MARILLAC (Louis de), frère du précédent, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, naquit en Auvergne en 1572; il servit sous Henri IV, et pendant la minorité qui suivit le règne de ce prince. Nommé maréchal de camp en 1620, il fut chargé au siège de la Rochelle des travaux de la digue; puis on l'employa à l'armée de Champagne; enfin il devint gouverneur de Verdun. Il mérita par ses exploits le bâton de maréchal de France, que Louis XIII lui accorda en 1629. Son frère, Michel de Marillac, s'était élevé, comme nous l'avons dit, de la charge de conseiller au parlement de Paris, à celles de garde des sceaux et d'intendant des finances. Ces deux hommes, qui devaient leur fortune au cardinal de Richelieu, se flattèrent, dit-on, de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal fut un des principaux acteurs de la journée *des dupes*. Il offrit, à ce que l'on a pré-

tendu, de tuer de sa propre main son bienfaiteur. Mais si ces faits avaient été bien avérés, il n'eût pas fallu tant d'efforts pour obtenir contre lui une sentence de mort. Richelieu fit arrêter le maréchal en 1630, dans le camp de Félizzo, en Piémont, au milieu de l'armée qu'il commandait. Son procès dura près de deux années. « Le cardinal ne se contenta pas, » si l'on en doit croire l'auteur de *l'Histoire générale*, toujours suspect dans ces sortes de récits, « de priver le maréchal du droit d'être » jugé par les chambres du parlement assemblées, » droit qu'on avait déjà violé tant de fois; ce ne » fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissions dont il espérait de la sévérité; ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les » menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt. Il lui donna » d'autres juges, parmi lesquels on comptait les » plus violents ennemis de Marillac, et surtout ce » Paul Hay Duchastelet, connu par une satire atroce » contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé » davantage les formes de la justice et les bien-séances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel » dans sa propre maison de campagne.... Il fallut » rechercher toutes les actions du maréchal. On » déterra quelques abus dans l'exercice de sa charge, » quelques anciens profits illicites et ordinaires, » faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans » la construction de la citadelle de Verdun : *Chose étrange*, disait-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ! Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux.* Cependant » ce général, chargé de blessures et après 40 années » de services, fut condamné à la mort sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles. » Il eut la tête tranchée à la place de Grève à Paris, le 10 mai 1632. Plusieurs de ses amis lui avaient offert de le tirer de prison; mais il avait refusé, parce qu'il se reposait sur son innocence. On peut voir les détails de son jugement et de son exécution dans le *Journal* du cardinal de Richelieu ou dans son *Histoire*, par Le Clerc, de l'édition de 1753, 5 vol. in-12. Quelque temps après, le cardinal railla amèrement les indignes magistrats qui avaient condamné l'infortuné Marillac : « Il faut avouer, leur dit-il, que Dieu donne » aux juges des lumières qu'il n'accorde pas aux » autres hommes, puisque vous avez condamné le » maréchal de Marillac à mort. Pour moi, je ne » croyais pas que ses actions méritassent un si rude » châtement. » Discours qui ne s'accorde guère avec le passage que nous venons de copier. Sa mémoire fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort du cardinal ministre. On ne doit lire qu'avec précaution les *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, publiées dans le *Recueil* de Duchastelet, l'un de ses juges.

MARILLAC (Louise de). (*Voy.* LEGRAS.)

MARIN (Michel-Ange), religieux minime, né à Marseille, en 1697, d'une famille noble originaire de Gênes, fut employé de bonne heure en son ordre

dans les écoles, dans les chaires et dans la direction. Il fut quatre fois nommé provincial. Fixé dès sa jeunesse à Avignon, il y prêcha la controverse aux Juifs avec un succès peu commun. C'est aussi dans cette ville qu'il fit imprimer différents ouvrages, qui lui firent une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. Son nom arriva jusqu'à Clément XIII, qui l'honora de trois brefs pleins d'éloges flatteurs et mérités. Ce pontife le chargea de recueillir en un seul corps d'ouvrage les *Actes des martyrs*. Il en avait déjà composé 2 vol. in-12, lorsqu'il mourut en 1767. Sa conversation respirait la vertu; elle était animée par cette douce chaleur d'imagination qui se fait sentir dans ses livres. Les principaux sont : *Conduite de la sœur Violet*, Avignon, 1740, in-12; *Adélaïde de Vitzbury*, ou *la pieuse Pensionnaire*, in-12; *La parfaite religieuse*, ouvrage solide et sagement écrit, in-12; *Virginie*, ou *la Vierge chrétienne*, roman pieux très-répandu, 1752, 2 vol. in-12; *Vie des Pères des déserts d'Orient*, Avignon, 1761-64, 9 vol. in-12, 24 à 30 fr.; les mêmes 3 vol. in-4, 18 à 24 fr.; *Le baron de Van-Hesden*, ou *la République des incrédules*, 1760, 5 vol. in-12; *Théodule*, ou *l'Enfant de bénédiction*, in-12; *Farfalla*, ou *la Comédienne convertie*, in-12; *Agnès de Saint-Amour*, ou *la fervente Novice*, 2 vol. in-12; *Angélique*, ou *la Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 vol. in-12; *La marquise de los Valientes*, ou *la Dame chrétienne*, Paris, 1765, 2 vol. in-12; *Retraite pour un jour de chaque mois*, Avignon, 1763, 2 vol. in-12; *Lettres ascétiques et morales*, ouvrage posthume, précédé de l'éloge de l'auteur, 1769, 3 vol. in-12. Le P. Marin a su dans ses romans moraux conduire ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. L'éloge du P. Marin, inséré dans le *Mercur* du mois de juillet 1767, a été réimprimé en tête de ses *Lettres spirituelles*, séparément avec des additions, Avignon, 1769, in-12 de 23 pages.

MARIN (Jean), né à Ocana, petite ville du diocèse de Calahorra, en 1651, se fit jésuite en 1671, passa une grande partie de sa vie à expliquer l'Écriture sainte et à enseigner la théologie. Il fut choisi pour être confesseur du prince Louis-Philippe, depuis roi d'Espagne, et mourut à Madrid en 1725, peu de temps après son auguste pénitent, décédé à la fleur de sa jeunesse. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques et théologiques, entre autres d'une *Théologie* en trois vol. in-fol., peu connue hors de l'Espagne.

MARINE (sainte), vierge de Bithynie, vivait, à ce qu'on croit, vers le VIII^e siècle. Son père, nommé Eugène, se retira dans un monastère, et la laissa dans le monde à l'âge de la dissipation et des plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venait du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé, croyant que c'était un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. Eugène alla querir sa fille, lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa

mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de frère *Marin*, et y vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle allait querir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute, que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin elle mourut environ trois ans après. L'abbé ayant reconnu, après sa mort, ce qu'elle était, eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée avec tant de rigueur. Ses reliques furent transportées de Constantinople à Venise, en 1230.

MARINELLA (Lucrèce), dame vénitienne du XVII^e siècle, a laissé quelques ouvrages en italien : *La Nobiltà delle donne*, Venise, 1601, in-4, ou 1621, in-8, 4 à 6 fr.; elle y soutient la prééminence de son sexe au-dessus des hommes; *La Vita di Maria Vergine*, en prose et en vers, ibid., 1602, in-4, fig.; *L'Arcadia felice*, 1705, in-12; *L'Amore innamorato*, Parme, 1618, in-4; *Rime*, 1693, in-12.

MARINI (Jean-Baptiste), connu sous le nom de *Cavalier Marin*, naquit à Naples en 1569. Son père, jurisconsulte habile, voulut qu'il le fût aussi; mais la nature l'avait fait poète. Obligé de fuir la maison paternelle, il devint secrétaire du grand amiral de Naples, et passa ensuite à Rome. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, se l'attacha et le mena avec lui dans sa légation de Savoie. Marini avait l'humeur fort satirique; il se fit quelques partisans à la cour de Turin, et beaucoup plus d'ennemis. La haine qu'il inspira au poète Murtola par sa *Murtoléide*, satire sanglante, fut si vive que ce rimeur tira sur lui un coup de pistolet, qui porta à faux et blessa un favori du duc. Murtola fut arrêté; Marini, sachant de quoi est capable l'amour-propre d'un poète humilié, demanda et obtint sa grâce. Les autres ennemis du poète italien vinrent enfin entièrement à bout de le perdre à la cour de Savoie. Appelé en France par la reine Marie de Médicis, il se rendit à Paris, mit au jour son poème d'Adonis, et le dédia assez mal à propos au jeune Louis XIII. On y trouve quelques allégories ingénieuses, de beaux vers, mais beaucoup de licence et des tableaux offensants pour les mœurs; il est semé de conceits et de pointes. Sans ces défauts, l'ouvrage serait intéressant. En 1622, Marini alla se fixer à Rome, et, après la mort de Grégoire XV, il retourna à Naples, où il mourut en 1625. Son style, appelé *marinesco*, corrompit la poésie italienne, et fut le germe d'un mauvais goût qui régna pendant tout le XVII^e siècle. Ses principaux ouvrages sont : le poème *la Strage degli innocenti*, Venise, 1633, in-4 : on raconte que ses poésies licencieuses ayant indisposé contre lui le pontife, il fut mis aux arrêts, et qu'ayant composé en peu de jours *le Massacre des Innocents*, ce poème lui obtint sa grâce; *Rime*, trois parties in-16; *la Sampogna*, 1620, in-12; *la Murtoléide*, 1626, in-4, et depuis in-12; *Lettere*, 1627, in-8; *Adone*. Il y a eu plusieurs éditions de l'original italien.

MARINIS (Léonard de), célèbre dominicain,

fil du marquis de Casa-Maggiore, d'une famille noble de Gênes, naquit dans l'île de Chio, en 1509. Le pape Jules III l'envoya nonce en Espagne. Il y plut tellement au roi Philippe II, par son esprit de conciliation, qu'il le nomma archevêque de Lanciano. Il parut avec éclat au concile de Trente, et ce fut lui qui dressa les articles qui concernent le sacrifice de la messe, dans la 22^e session. Les papes Pie IV et Pie V, dont il avait mérité l'estime, lui confièrent diverses affaires importantes. Ses vertus et ses lumières lui acquirent l'amitié de saint Charles Borromée. Marinis mourut évêque d'Albe, en 1573. Les barnabites lui doivent leurs constitutions. C'est l'un des évêques qui travaillèrent par ordre du concile de Trente à dresser le *Catechismus ad Parochos*, Rome, 1566, in-fol., et à rédiger le *Breviaire* et le *Missel Romain*.

MARINIS (Jean-Baptiste de), petit-neveu du précédent, né à Rome en 1597, secrétaire de la congrégation de l'*Index*, puis général des dominicains, mort en 1669, écrivait bien en latin et était respectable par ses mœurs. Il avait composé un *Traité de la conception de la sainte Vierge* qui n'a pas vu le jour.

MARINIS (Dominique de), frère de ce dernier, se fit aussi dominicain, et devint archevêque d'Avignon, où il fonda 2 chaires pour son ordre, et où il mourut en 1669. On a de lui des *Commentaires* sur la *Somme* de saint Thomas, Lyon, 1663, 1666 et 1668, 3 vol. in-fol.

MARION (Simon), avocat au parlement de Paris, né en 1540 à Nevers, plaïda pendant 35 ans avec une réputation extraordinaire. Henri III, instruit de son mérite, le chargea de régler les limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne. Des lettres de noblesse furent la récompense de ses services. Il devint président aux enquêtes, puis avocat général au parlement de Paris, et mourut en cette ville en 1605. On a de lui des plaidoyers, qu'il fit imprimer sous le titre d'*Actiones forenses, etc.*, 1594, in-8. Ils eurent beaucoup de succès dans leur temps. La fille unique de Marion épousa Antoine Arnauld, père de cette nombreuse famille, devenue si célèbre par ses opinions et son dévouement à Port-Royal.

MARIOTTE (Edme), Bourguignon, et prieur de Saint-Martin-sous-Beaune, fut reçu à l'académie des Sciences en 1666, et mourut en 1684, après avoir mis au jour plusieurs écrits, qui sont encore estimés, et qui le furent beaucoup dans le XVII^e siècle. Ce savant avait un talent particulier pour les expériences. Il enrichit l'hydraulique d'une infinité de découvertes sur la mesure et sur la dépense des eaux, suivant les différentes hauteurs des réservoirs. C'est lui surtout qui a prouvé démonstrativement que la quantité des eaux résultant des pluies et des neiges est abondamment suffisante pour nourrir les fontaines et les fleuves, et soutenir toute la végétation. « Son système sur l'origine des rivières, dit un » physicien, est celui de la nature; pour être celui » de tous les savants, il ne lui manquait que les » calculs de proportion, dont jusque là on avait pu » douter. Aussi, depuis Mariotte, l'opinion qui

» dérivait les fontaines immédiatement de la mer » a-t-elle perdu une multitude de sectateurs; d'au- » tant plus qu'elle avait déjà contre elle cette ob- » servation aussi simple que péremptoire, que si » les eaux de la mer déposaient dans les canaux » souterrains le sel dont elles sont empreintes, la » mer perdrait sa salure, et même elle l'aurait déjà » perdue; car depuis que le monde existe, elle a » plus d'une fois passé en fontaine. » Mariotte examina ce qui regarde la conduite des eaux, et la force que doivent avoir les tuyaux pour résister aux différentes charges. C'est une matière assez délicate, qui demande beaucoup de sagacité dans l'esprit et une grande dextérité dans l'exécution. Mariotte fit la plupart de ses expériences à Chantilly et à l'Observatoire, devant de bons juges. On a de lui : *Traité du choc des corps*, Paris, 1684, in-12; *ibid.*, 1786, in-12; *Traité du mouvement des eaux*, *ibid.*; *Nouvelles découvertes touchant la vue*, *ib.*, 1668, in-4; *Traité du nivellement*; *Traité du mouvement des pendules*; *Expériences sur les couleurs*. Tous ces écrits furent recueillis à Leyde, 1717, et à la Haye, 1740, 2 tom. in-4.

MARIUS (Caïus), célèbre général romain, fut sept fois consul. Né vers l'an 153 avant J.-C., d'une famille obscure à Cerretinum, dans le territoire d'Arpino, et occupé dans sa jeunesse à labourer la terre, il embrassa la profession des armes pour se tirer de son obscurité. Il se signala au siège de Numance (135 ans avant J.-C.), sous Scipion l'Africain, qui vit en lui un grand homme de guerre. Sa valeur et ses intrigues l'élevèrent aux premières dignités de la république. Il fut tribun (120 avant J.-C.), préteur et gouverneur de la Bétique, qu'il purgea des brigands. Il passa en Afrique dans son premier consulat, l'an 107 avant J.-C., et vainquit Jugurtha, roi de Numidie, et Bocchus, roi de Mauritanie. On l'envoya ensuite en Provence contre les Teutons et les Ambrons. On dit qu'il en tua 200,000 en deux batailles, et qu'il fit 80,000 prisonniers : nombre exagéré, comme dans presque toutes les anciennes relations de combats et de victoires. En mémoire de ce triomphe, le vainqueur fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondements sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin. L'année suivante fut marquée par la défaite des Cimbres. Il y en eut, dit-on, 100,000 de tués, et 60,000 faits prisonniers. Marius, devenu consul pour la 6^e fois, l'an 100 avant J.-C., eut Sylla pour compétiteur et pour ennemi. Cependant il eut ce même Sylla pour compagnon dans la guerre des alliés. Il visita l'Asie, et excita Mithridate contre les Romains, afin de se rendre nécessaire à la république. Mais Sylla obtint le commandement de l'armée contre ce roi. Marius souleva le peuple en sa faveur. Sylla vint alors à Rome à la tête de ses légions, et obligea Marius de se cacher dans les marais de Minturne en Campanie. Il fut accueilli par une femme appelée Jania, qui lui céda sa chambre et apaisa sa faim. Un soldat cimbre, chargé d'apporter sa tête, qui était mise à prix, le découvrit dans sa retraite; mais cet illustre proscrit, lançant sur lui un regard terrible, s'é-

cria : « Soldat, oserais-tu bien tuer Caïus Marius ? » Frappé de terreur, le Cimbre laissa tomber son épée et jura qu'il n'attenterait point aux jours de ce grand capitaine. Les Minturnois, frappés de cette aventure, lui donnèrent une barque pour passer en Afrique : il y rejoignit son fils, aux environs du lieu où fut Carthage. Là il reçut quelques consolations, à la vue des ruines d'une ville autrefois si redoutée, qui avait éprouvé comme lui les plus cruelles vicissitudes de la fortune; mais bientôt il fut contraint de quitter cette triste retraite. Le messager qui lui en apporta l'ordre lui ayant demandé une réponse : « Tu annonceras, répondit Marius, » à celui qui t'a envoyé, que tu as vu Caïus Marius, » banni et fugitif, assis sur les ruines de Carthage. » Le préteur d'Utique, attaché à Sylla, était résolu de le sacrifier aux vues de ce général. Marius, après avoir échappé à différents périls, fut rappelé à Rome par Cornélius Cinna, qui, privé par le sénat de la dignité consulaire, ne crut pouvoir mieux le venger, qu'en faisant révolter les légions, et en mettant à leur tête Marius. Rome fut bientôt assiégée et obligée de se rendre. Cinna y entra en triomphe, et fit prononcer l'arrêt du rappel de Marius. Des ruisseaux de sang coulèrent aussitôt autour de ce héros vindicatif et sanguinaire. On tua sans pitié tous ceux qui venaient le saluer, et à qui il ne rendait pas le salut. Tel était le signal dont il était convenu. Les plus illustres sénateurs périrent par les ordres de ce cruel vieillard : on pilla leurs maisons, on confisqua leurs biens. Les satellites de Marius, choisis parmi tout ce qu'il y avait de plus détestables bandits en Italie, se portèrent à des excès si énormes, qu'il fallut enfin prendre la résolution de les exterminer. On les enveloppa de nuit dans leur quartier, et on les tua tous à coups de flèches. Cinna se désigna consul pour l'année suivante, et nomma Marius avec lui de sa propre autorité. C'était le 7^e consulat de ce vieillard barbare; mais il n'en jouit que 15 ou 16 jours. Une maladie, causée par la grande quantité de vin qu'il prenait pour s'étourdir sur les remords de ses crimes, l'emporta l'an 86 avant J.-C. Marius, élevé parmi des pâtres et des laboureurs, conserva toujours quelque chose de sauvage et même de féroce. Son air était grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard terrible et farouche, ses manières brusques et impérieuses. Sans autre qualité que celle d'excellent général, il parut longtemps le plus grand des Romains, parce qu'il était le plus nécessaire contre les Barbares qui inondaient l'Italie. Dès qu'il ne marcha plus contre des Cimbres et des Teutons, il fut déplacé, cruel, et le fléau de sa patrie et de l'humanité. S'il parut quelquefois sobre, austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère; s'il méprisa les richesses, s'il préféra les travaux aux plaisirs, c'est qu'il sacrifiait tout à la passion de dominer; et ses vertus, comme presque toutes celles des hommes ambitieux, prirent leur source dans ses vices. On trouve l'histoire des proscriptions de Marius dans Appien. Rutilius Rufus avait écrit sa *Vie*; celle qu'a laissée Plutarque est pleine d'intérêt : il avait le projet de le comparer avec Pyrrhus; et du Haïllan a osé re-

faire ce morceau, qui n'existait pas dans les manuscrits de Plutarque. Sa révolte a fourni à Lucain un des plus beaux épisodes de la Pharsale (ch. 11), et à Arnauld l'idée première de sa tragédie de *Marius à Minturne*. Il existe aussi un beau tableau de Drouais, élève de David, sur le même sujet. — MARIUS le Jeune, son fils, tenait du caractère féroce de son père. Après avoir usurpé le consulat à l'âge de 25 ans, l'an 82 avant J.-C., il assiégea le sénat qui s'opposait à ses entreprises, et fit périr tous ceux qu'il croyait ses ennemis. Battu par Sylla, il s'enfuit à Préneste, où il se tua de désespoir. Son séjour chez Hiempsal et sa mort ont fourni le sujet de deux tragédies : l'une par de Caux, intitulée *Marius*, jouée en 1715 ; l'autre par l'abbé Boyer, représentée en 1669 et intitulée, *Le jeune Marius*.

MARIUS (*Marcus-Aurelius-Marius-Augustus*), l'un des trente tyrans des Gaules, sous le règne de Gallien, était un homme d'une force extraordinaire, qui avait été ouvrier en fer. Ayant quitté sa forge pour porter les armes, il s'avança par degrés, et se signala dans les guerres contre les Germains. Après la mort de Victorin, il fut revêtu de la pourpre impériale par le crédit de Victoria, mère de cet empereur. Il n'y avait que trois jours qu'il portait ce titre, lorsqu'un soldat, son compagnon dans le métier d'armurier ou de forgeron, l'assassina. Ce qui ferait penser cependant qu'il régna plus longtemps, c'est qu'on a de lui un grand nombre de médailles. De Boze le fait régner depuis le commencement de septembre ou d'octobre de l'an 267, jusqu'à la fin de janvier ou février 268. On a prétendu que son assassin, en lui plongeant une épée dans le sein, lui dit ces paroles outrageantes : *C'est toi qui l'as forgée*. Parmi les preuves de sa force extraordinaire, on en rapporte de romanesques, et qui certainement sont fausses.

MARIUS, évêque d'Avenches en Suisse, naquit à Autun vers l'an 532, fut élevé à l'épiscopat à l'âge de 43 ans, assista en 585 au 2^e concile de Mâcon, et transporta le siège de son évêché, lorsque Avenches fut ruiné par les barbares, à Lausanne en 590. Il mourut en 596. Il est auteur d'une *Chronique* que l'on trouve dans le *Recueil des Historiens de France*, de Duchesne. Cette *Chronique*, qui commence à l'an 445 et finit à l'an 581, pèche quelquefois contre la chronologie.

MARIUS *Æquicola*, ainsi nommé parce qu'il était né à Alvète, bourg de l'Abruzze, qu'il croyait être le pays des anciens *Æques*, fut l'un des beaux esprits de la cour de François de Gonzague, duc de Mantoue. Il mourut vers l'an 1526. On a de lui un livre *De la nature de l'amour*, in-8, en italien, traduit en français par Chapuis, aussi in-8, et d'autres ouvrages en latin et en italien, parmi lesquels on distingue son *Histoire de Mantoue*, in-4.

MARIUS (Adrien), chancelier de la Gueldre et de Zutphen, né à Malines, frère des poètes Jean Second et Nicolas Grudius, mourut à Bruxelles en 1566. Il se fit un nom par son talent pour la poésie latine. On trouve ce qu'il en a fait dans le *Recueil* de Grudius, de 1612. On a encore de lui *Cymba Amoris*, parmi les poésies de Jean Second.

MARIUS (Léonard), natif de Goës en Zélande, fut docteur et professeur en théologie à Cologne, vicaire général du chapitre de Harlem, et pasteur du béguinage à Amsterdam. Il se rendit habile dans les langues grecque et hébraïque et dans l'Écriture sainte, et travailla avec zèle et souvent avec un succès éclatant à la conversion des hérétiques. Il a laissé un bon *Commentaire* sur le *Pentateuque*, Cologne, 1621, in-fol., et la *Défense catholique de la hiérarchie ecclésiastique*, contre Marc-Antoine de Dominis, ibid., 1619. Ces écrits sont en latin : l'auteur mourut à Amsterdam, en 1652, à l'âge de 64 ans. On conserve au collège de Sainte-Pulchérie, à Louvain, un grand nombre de précieux manuscrits de ce savant sur l'Écriture sainte.

MARIVAUX (Pierre CARLET de CHAMBLAIN de), né à Paris en 1688. Son père était d'une famille ancienne, dans le département de Normandie, et avait été directeur de la monnaie à Riom en Auvergne. La finesse de l'esprit de Marivaux lui fit un nom dès sa jeunesse. Le théâtre fut son premier goût ; mais croyant que tous les sujets des comédies de caractère étaient épuisés, il se livra à la composition des pièces d'intrigues. Il se fraya une route nouvelle dans cette carrière si battue, en analysant les replis les plus secrets du cœur humain, et en mêlant le sentiment à l'épigramme. Ce qui régnait principalement dans sa conversation, dans ses comédies et dans ses romans, était un fonds de philosophie, qui, malgré quelques écarts et des vues fausses, avait pour l'ordinaire un but utile et moral. *Je voudrais rendre les hommes plus justes et plus humains*, disait-il ; *je n'ai que cet objet en vue* : mais il faut convenir qu'il le perdait souvent de vue. Son respect pour nos mystères était sincère : il ne comprenait pas comment certains hommes se montraient si incrédules sur des choses essentielles et raisonnables, et si crédules pour des futilités et des absurdités. Il dit un jour à milord Bolingbroke, qui était de ce caractère : *Si vous ne croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi* : propos qui a beaucoup de rapport avec ce qu'a dit un autre du symbole des athées, réduit à ces trois mots : *Credo omnia incredibilia* (je crois tout ce qui n'est pas croyable). Quoique ses revenus fussent fort médiocres, sa bourse était toujours ouverte aux pauvres. Il mourut à Paris, en 1763. En 1743, il fut reçu à l'académie française, 3 ans avant Voltaire. Ses ouvrages sont : ses *Pièces de Théâtre*, recueillies en 5 vol. in-12 ; l'*Homère travesti*, 2 vol. in-12 ; le *Spectateur français*, 2 vol. in-12, écrit d'un style maniéré, mais estimable d'ailleurs par un grand nombre de pensées fines et vraies ; *Le Philosophe indigent*, 2 vol. in-12. Il offre de la gaîté et de la philosophie ; *Vie de Marianne*, 4 vol. in-12. *Marianne* a bien de l'esprit, mais trop de babil ; une imagination vive, mais peu solide. La dernière partie n'est pas de lui (elle est de M^{me} Riccoboni) ; le *Paysan parvenu*, 3 vol. in-12. On y trouve des peintures fort offensantes pour les mœurs ; et ce défaut très-essentiel aux yeux des lecteurs sages se fait remarquer plus ou moins dans la plupart des ouvrages de Marivaux ; (cet

ouvrage a été terminé par un écrivain sans goût ;) *Pharsamon*, en 2 vol. in-12, autre roman, fort inférieur aux précédents. C'est le même qui a reparu sous le titre de *Nouveau don Quichotte*; deux mauvaises Parodies de *l'Iliade* et du *Télémaque*. On avait donné auparavant *l'Esprit de Marivaux*, que l'on doit à Lesbros. On a deux éditions complètes de Marivaux : l'une, Paris, 1781, 12 vol. in-8, 72 à 90 fr.; ibid., 1825 et 1830, 10 vol. in-8, 50 fr. Le style guindé, affecté et plein de *concelli* de ce poète, lui a fait donner le nom de *marivaudage*, et il se conserve de nos jours.

MARLBOROUGH. (*Voy.* CHURCHILL.)

MARLORAT (Augustin), né en Lorraine l'an 1506, entra jeune chez les augustins; mais il sortit de cet ordre pour embrasser le calvinisme, et s'acquitt de la réputation dans son parti. Il déclama beaucoup contre la foi catholique au colloque de Poissy en 1561. Les calvinistes ayant commencé les guerres civiles l'année suivante, le roi prit Rouen; et Marlorat, qui était ministre en cette ville, et un boute-feu de sédition, y fut pendu en 1562. On a de lui des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, peu estimés; et un livre qui a été plus consulté que ses Commentaires; il est intitulé: *Thesaurus locorum communium sanctæ Scripturæ*, commenté par Feuguières, calviniste de Rouen, mort en 1613, Londres, 1574, in-fol.

MARLOT (D. Guillaume), né en 1596 à Reims, se fit bénédictin, fut grand prieur de Saint-Nicaise à Reims, et mourut en 1667 au prieuré de Fives, près de Lille en Flandre. Il a donné: *Metropolis rhemensis Historia*, Lille, 1666, et Reims, 1679, 2 vol. in-fol.; *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois*, ibid., 1654, in-4, et d'autres ouvrages.

MARMOL CARVAJAL (Louis), célèbre écrivain du XVI^e siècle, natif de Grenade, vers 1520, a laissé plusieurs ouvrages. Le principal et le plus connu est celui intitulé, *Descripcion general de Africa*, Granada, 1573, et Malaga, 1599, 3 part. in-fol. rare, 40 à 45 fr. Nicolas Perrot d'Ablancourt l'a traduit d'espagnol en français. Cet ouvrage, peu exact, n'a été estimé pendant longtemps que parce qu'on n'avait rien de mieux sur cette matière. (*Voy.* Jean LEON, géographe.) La version française parut à Paris, 1667, 3 vol. in-4. On a encore de lui: *Historia de la rebelion, y castigo de los moriscos del reyno de Granada*, ibid., 1600, in-fol., 15 à 20 fr.; Madrid, 1797, 2 vol. in-4, 8 à 10 fr.

MARMONTEL (Jean-François), né à Bort, en Limousin, en 1728, de parents peu favorisés de la fortune, reçut gratuitement d'un prêtre les premiers éléments du latin, et fit ses humanités dans un collège de jésuites, en Auvergne. Ses rapports avec Voltaire le détournèrent d'embrasser l'état ecclésiastique. Ce philosophe l'appela à Paris en 1745; et Marmontel, après avoir composé plusieurs morceaux de poésie, couronnés par l'académie française, fit jouer des tragédies qui obtinrent le suffrage du public. Il dut à la protection de madame de Pampadour la place de secrétaire et d'historiographe des bâtiments. Une parodie le fit priver du

privilege du Mercure de France, et mettre pour quelques jours à la Bastille. Cependant l'académie lui ouvrit ses portes (1763); il en était secrétaire au moment de la révolution. Lorsqu'il vit le trône près de s'écrouler sous les coups des factieux, il quitta la capitale pour se retirer à la campagne avec sa femme, nièce de l'abbé Morellet. Réduit à la détresse, il appréciait alors à leur juste valeur les théories du *philosophisme*. Député en 1797, au conseil des anciens, par le département de l'Eure, il y apporta des sentiments de modération et même de religion. Mais, les élections de son département ayant été cassées, il rentra dans son asile champêtre, où il mourut en 1799. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: *Denis le Tyran*, tragédie jouée en 1748; *Aristomène*, tragédie jouée le 30 avril 1749. Ces deux pièces, quoique médiocres, obtinrent assez de succès; les *Héraclides*, 1751; *Egyptus*, 1753; *Hercule mourant*, *Numitor*, en 1751 et 1779, ne furent pas joués, ou tombèrent aux premières représentations; des opéras-comiques, tels que *le Huron*, 1768, 2 actes; *Lucile*, 1 acte, 1769; *Sylvain*, 1 acte, 1770; *l'Ami de la maison*, 3 actes, 1771; *Zémire et Azor*, 4 actes, 1771; des tragédies lyriques, comme *Didon*, 3 actes, 1783; *Pénélope*, 3 actes, 1785; *Contes moraux*, 1765, 3 vol. in-12. L'élégance et la facilité du style, la peinture douce et riante de la vertu, concourent à en rendre la lecture agréable. Cependant, tous les contes n'ont pas le même mérite. Dans quelques-uns, l'auteur perd de vue la morale, qui était le but de sa composition: dans d'autres, il donne des leçons où la jeunesse apprend à se tromper elle-même par de fausses images de bonheur; *Bélisaire*, 1767, in-8. Les six premiers chapitres de cet ouvrage sont écrits avec feu et éloquence: dans les six derniers, l'action manque entièrement, et on les prendrait pour autant de traités sur la politique, cousus sans art les uns après les autres. La Sorbonne condamna ce pitoyable ouvrage pour les principes philosophiques que l'auteur y avait semés sans trop de déguisement; *les Incas, ou la Destruction de l'Empire du Pérou*, 1777, 2 vol. in-8. Ce n'est ni une histoire, ni un roman, ni un poème; mais c'est assurément un mauvais ouvrage; *Éléments de littérature*, 1787, 6 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. Les règles que l'auteur expose sont sûres et précises; mais ses réflexions savantes, et ses définitions, quelquefois abstraites, les rendent presque inutiles à ceux qui n'ont pas de connaissances en littérature; *Poétique française*, 1774, 3 vol. in-8; *l'Observateur littéraire*, 1746, in-12. Ces deux ouvrages offrent une saine critique; *la Pharsale de Lucain*, traduite en français, 1766-72, 2 vol. in-8; *Nouveaux Contes moraux*, 1792, 2 vol. in-12. Ils n'ont pas la grâce et la finesse des premiers, mais ils ont peut-être un but plus moral; des *Epîtres*, des *Discours* et divers morceaux fournis à *l'Encyclopédie*. Ses œuvres posthumes sont: une *Logique*, une *Grammaire*, un *Traité de Morale*, une *Histoire de la Régence*, dans laquelle l'auteur juge presque toujours d'après Saint-Simon; enfin ses *Mémoires*, 1804, 4 vol.

in-8 : l'auteur s'y peint avec assez d'impartialité. On a aussi publié, après la mort de Marmontel : *Leçons d'un père à ses enfants, sur la langue française, la logique, la métaphysique et la morale*. Ses œuvres réunies ont été imprimées, Paris, 1820, 7 vol. in-8.

MARNE (Jean-Baptiste de), né à Douai en 1699, se fit jésuite en 1716, devint confesseur de Jean-Théodore de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liège, et mourut dans cette ville en 1755. Nous avons de lui : *La Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12; *Histoire du comté de Namur*, Liège, 1754, in-4, enrichie de plusieurs Dissertations critiques. On en a donné une nouvelle édition, Bruxelles, 1780, 2 vol. in-8, augmentée de la *Vie* de l'auteur, et de notes, par Paquot, qui dit que « cette histoire est sans contredit la mieux » écrite que nous ayons parmi toutes celles des provinces belgiques, et presque la seule qui mérite le nom d'*Histoire*, toutes les autres n'ayant guère que la forme d'annales, ou de chroniques, sans compter les hors-d'œuvre, le défaut de style et de critique. » Le P. de Marne avait entrepris une histoire de la principauté de Liège, et les matériaux qu'il avait rassemblés à cet effet lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci pour pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de faire paraître l'autre; mais la mort le prévint.

MARNESIA. (*Voy.* LEZAY.)

MARNIX (Philippe de), seigneur du Mont-Sainte-Aldégonde, né à Bruxelles en 1538, fut disciple de Calvin à Genève, et se rendit habile dans les langues et dans le droit. A peine de retour aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, et se retira dans le Palatinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'électeur. Mais Charles-Louis-Guillaume, prince d'Orange, l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa dans différentes affaires. Elu consul d'Anvers, il défendit vainement cette ville contre le duc de Parme, qui s'en rendit maître en 1585. Marnix mourut à Leyde en 1598, dans le temps qu'il travaillait à une version flamande de la Bible. On a de lui : des *Thèses de Controverse*, Anvers, 1580, in-fol.; une *Épître circulaire* aux protestants; *Apiarium, sive alvearium romanum*, Bois-le-Duc, 1571 : ouvrage où l'on trouve des germes d'athéisme, réfuté victorieusement par Jean-Coens, curé à Courtrai; *Tableau où l'on montre la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8. Une haine forcenée contre l'Église catholique fait le caractère de tous ces ouvrages. Strada l'appelle *Hominem ingeniosissimum nequam*. Sa physionomie annonçait cette odieuse et dangereuse qualité. Il paraît cependant qu'à la fin de ses jours il avait perdu de son fanatisme. Après la prise d'Anvers, il publia un livre où il comblait d'éloges Alexandre de Parme, et condamnait la rébellion. Aussi, depuis ce moment, ne fut-il plus employé par les Hollandais.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin, né au bourg de Genillé en Touraine, l'an 1600, de Claude de Marolles, zélé ligueur, mort en 1613,

et qui n'est guère connu que pour avoir tué en combat singulier Marivault, l'un des gentilshommes de Henri III, le lendemain de l'assassinat de ce prince. Entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, il obtint deux abbayes, celle de Beaugerais et celle de Villeloin. Il était né avec une ardeur extrême pour l'étude, et il la conserva jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1619, qu'il mit au jour la *Traduction* de Lucain, jusqu'en 1681, qu'il publia l'*Histoire des comtes d'Anjou*, Paris, 1681, in-4, 6 à 9 fr., il ne cessa de travailler avec une application infatigable. S'il ne fut pas le plus élégant des traducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui. La plupart l'ont traité avec indécence dans leurs préfaces, après avoir profité de son travail. Malgré sa sécheresse, il est communément exact et fidèle à rendre, non-seulement le sens, mais tous les mots de la phrase qu'il traduit. Il entendait très-bien la langue de ses originaux, mérite qui n'est pas toujours le partage de nos modernes faiseurs de traductions. L'abbé de Marolles avait beaucoup d'érudition, et il se signala dans tout le cours de sa vie par son amour pour les arts. Il fut l'un des premiers qui recherchèrent avec soin les estampes. Il en rassembla près de cent mille, dont il forma un recueil qui est aujourd'hui un des ornements du cabinet du roi. Il se mêla d'être poète, et enfanta, en dépit d'Apollon, 133,124 vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disait un jour à Linière : *Mes vers me coûtent peu. — Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, lui répondit ce satirique. L'abbé de Marolles mourut à Paris en 1681. A l'imitation du président de Thou, il avait fait imprimer avant sa mort ses mémoires que l'abbé Goujet a publiés, 1755, 3 vol. in-12. C'est un mélange de quelques faits intéressants, et d'une infinité d'anecdotes minutieuses et insipides. On a encore de lui : des *Traductions* de *Plaute*, de *Térence*, de *Lucrèce*, de *Catulle*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Juvénal*, de *Perse*, de *Martial*, de *Stace*, d'*Aurelius-Victor*, d'*Ammien Marcellin*, de *Grégoire de Tours*, d'*Athénée* : celle-ci est très-rare; une suite de l'*Histoire romaine* de Coëffeteau, in-fol.; une Version du *Bréviaire romain*, 4 vol. in-8; les *Tableaux du Temple des Muses*, tirés du cabinet de Favreau, sont estimés des curieux. Ils virent le jour à Paris, 1655, in-fol., fig., 18 à 30 fr., gr. pap. avec la fig. double, 131 fr. Cet infatigable écrivain avait commencé à traduire la Bible. Surpris, dit-on, par le fameux Isaac La Peyrère, Marolles inséra dans sa version les notes de ce visionnaire. L'archevêque de Paris, de Harlay, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. Il ne nous en reste que la traduction des livres de la *Genèse*, de l'*Exode*, et des 23 premiers chapitres du *Lévitique*. Cette version fut imprimée à Paris, 1671, in-fol.; deux *Catalogues* d'estampes, curieux et recherchés, 1666, in-8, et 1672, in-12, 15 à 24 fr. L'une de ces collections est au cabinet des estampes du roi, et forme 224 vol. reliés en maroquin. (*Voy.* pour avoir la suite des œuvres de Marolles les *Mémoires de Nicéron*, tom. 32.)

MAROLLES (Claude de), petit neveu du précédent, né en 1712, mort en 1792, entra dans l'ordre des jésuites, et, après la destruction de la société, il reparut dans le monde comme prédicateur, sous le nom de l'abbé de Marolles. On a de lui : des *Sermons pour les principales fêtes de l'année*, 1786, 2 vol. in-12, estimés; *Sermon sur la lecture des livres contraires à la religion*, 1785, in-8, etc.

MARON (Jean), écrivain syrien, du parti des monothélites, a donné, selon quelques auteurs, son nom aux maronites. Fauste Nairon, disciple d'Abraham Echellensis, a combattu fortement cette opinion, dans une *Dissertation* publiée à Rome en 1679, et a dérivé le nom de *Maronites* de saint MARON, célèbre anachorète du XVI^e siècle, dont Théodoret a écrit la *Vie*. Il y a une lettre de saint Chrysostome à un Maron, moine et prêtre; c'est sans doute le même. On peut consulter la préface du Missel syriaque des maronites, imprimé à Rome. (*Voy. NAIRON.*)

MAROSIE. (*Voy. MAROZIA.*)

MAROT (Jean), poète français, né à Mathieu, près de Caen, l'an 1463, mourut en 1523. Jean Marot prenait la qualité de *secrétaire et de poète de la magnanime reine Anne de Bretagne*. Il vécut sous Louis XII et sous François I^{er}. Il accompagna le premier de ces monarques dans ses expéditions en Italie, afin de célébrer ses exploits. Si ce poète n'eut ni l'enjouement ni le génie de Clément Marot, il n'en eut aussi ni la licence ni l'irréligion. Ses poésies ont été goûtées de son temps. Ses ouvrages en vers sont : la *Destruction des deux voyages de Louis XII à Gênes et à Venise*; le *Doctrinal des princesses et nobles dames*, en vingt-quatre rondeaux, Paris, 1532, pet. in-8, vend. 10 fr.; *Épître des dames de Paris au roi François I^{er}*; autre *Épître des dames de Paris aux courtisans de France étant en Italie*; *Chant royal de la conception de Notre-Dame*; cinquante *Rondeaux*, etc.; *La Noblesse, l'Eglise et le Labour*, poème où les trois ordres plaident la cause de François I^{er}, qui avait excité du mécontentement à la suite de nouveaux impôts. Ses *OEuvres* ont été recueillies, ib., 1723, 2 part., pet. in-8, 3 fr.

MAROT (Clément), fils du précédent, naquit à Cahors en Quercy l'an 1495. Il fut, comme son père, valet de chambre de François I^{er}, et page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon. Il suivit ce prince en 1521, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Clément Marot s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit supérieur à son père. De retour à Paris, il fut accusé d'hérésie et mis en prison : son irréligion et son étourderie lui méritèrent ce châtement. Il fut obligé de comparaître devant le lieutenant criminel. On lui entendit reprocher ses écrits licencieux, et les histoires les plus scandaleuses de sa vie. Tout ce qu'il obtint, après bien des sollicitations, fut d'être transféré des prisons obscures et malsaines du Châtelet dans celles de Chartres. C'est là qu'il écrivit son *Enfer*, satire sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha le *Roman de la Rose*. Il ne

sortit de prison qu'après la délivrance de François I^{er}, en 1526. A peine fut-il libre, qu'il reprit son ancienne vie. Une nouvelle intrigue avec la reine de Navarre, qu'il ne cacha pas plus que la première, lui causa des chagrins non moins mérités. Toujours fougueux, toujours imprudent, il s'avisait de tirer un criminel des mains des archers. Il fut mis en prison, obtint son élargissement, donna dans de nouveaux travers, et fut obligé de s'enfuir à Genève. On prétend que Marot corrompit dans cette ville la femme de son hôte, et que la peine rigoureuse qu'il avait raison d'appréhender, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de Calvin. De Genève il passa à Turin, où il mourut dans l'indigence en 1544. Ce poète avait beaucoup d'agrément et de fécondité dans l'imagination; mais le goût qui devait la régler lui a manqué. On a de lui des *Épîtres*, des *Élégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. L'ouvrage de Marot qui fit le plus de bruit est sa *Traduction* en vers d'une partie des Psaumes, chantée à la cour de François I^{er}, et censurée par la Sorbonne. Cette version est entièrement dénuée de cette sublimité ravissante et de cette poésie d'expression qui caractérisent l'original. Était-il possible que Marot, dont tout le mérite consiste dans l'art de plaisanter avec un tour épigrammatique, dans un style le plus souvent comique, trivial et bas, rendit l'harmonie et la noble simplicité de l'hébreu? Il chante les louanges de l'Être suprême du même ton dont il avait célébré les charmes d'Alix. Pour chanter des objets tels que ceux dont les Psaumes sont remplis, ou pour en parler dignement, il faut être pénétré de l'esprit qui a inspiré ces divins cantiques; et cela est bien loin de l'esprit de secte et de la manie de dogmatiser. De là le ton pédant et didactique, la sécheresse et l'ennuyeuse verbosité de presque tous les ouvrages de piété composés par des gens de parti. (*Voy. BARRAL, KEMPIS, LE MAÎTRE, PASCAL.*) Le langage de Marot a tellement vieilli, que ces Psaumes sont aujourd'hui inintelligibles : nouvelle preuve de la sagesse avec laquelle l'Eglise catholique emploie dans sa liturgie une langue immuable et universelle. Pour de plus grands détails sur les ouvrages de Marot, on peut consulter une lettre de la Sorinière, dans le *Mercur de France*, juin 1740; le *Tableau historique des littérateurs français*, par M. T., Paris, 1785, in-12; les *Anecdotes littéraires*, etc. — Michel MAROT, son fils, est aussi auteur de quelques vers. Les *OEuvres* des trois Marot ont été recueillies et imprimées ensemble à la Haye, 1731, 4 vol. in-4, 12 à 15 fr., et très-gr. pap., 30 à 40 fr., et en 6 vol. in-12, 12 à 18 fr.; Paris, 1823, 5 vol. in-18.

MAROZIA, dame romaine, fille de Théodora, monstre d'impudicité et de scélératesse, ne le céda pas à sa mère en méchanceté. Sa beauté, ses charmes et son esprit lui soumièrent les cœurs des plus grands seigneurs de Rome. Elle se servit d'eux pour faire réussir ses desseins ambitieux, s'empara du château Saint-Ange, et destitua les papes à sa fantaisie. Elle fit déposer et périr Jean X en 928, et plaça en 931 sur le trône pontifical Jean XI, qu'elle avait eu

du duc de Spolète. Elle avait d'abord épousé Adelbert ; et après la mort de son époux , elle se maria à Gui , fils du même Adelbert. Gui étant mort , elle contracta un troisième mariage avec Hugues , beau-frère de Gui. Albéric , son fils , qu'elle avait eu d'Adelbert , ayant reçu un soufflet de ce Hugues , assembla ses amis en 932 , le chassa de Rome , et mit Jean XI , son frère utérin , en prison avec sa mère , laquelle mourut misérablement.

MARQUEMONT (Denis-Simon de) , cardinal , archevêque de Lyon , né à Paris en 1572 , fut nommé archevêque en 1612 , et mourut à Rome en 1626. Il se rendit célèbre par ses diverses ambassades , et par l'étendue de son zèle. Il avait établi une congrégation de docteurs qui s'assemblaient une fois la semaine dans son palais , pour traiter des affaires concernant le diocèse dont il était chargé. Ce fut par son conseil que saint François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation , que ce dernier avait fondées.

MARQUET (François-Nicolas) , né à Nancy en 1687 , pratiqua avec succès la médecine dans sa patrie , et s'occupa toute sa vie de la botanique. Les fruits de ses recherches sur cette science sont consignés dans trois vol. in-fol. forme d'atlas , qui sont entre les mains de son gendre. Buchoz , qui les a fait passer en grande partie dans un ouvrage publié à Paris en 1762 , intitulé : *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Evêchés* , 10 vol. in-8. Marquet est encore auteur : de la *Méthode pour apprendre par les notes de la musique à connaître le pouls* , Paris , 1768 , in-12 ; des *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables* , 2 vol. in-12. Il mourut en 1759.

MARRACCI (Louis) , membre de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu , né à Lucques en 1612 , mourut en 1700. Il s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres par plusieurs ouvrages savants , mais particulièrement par son *Alcorani textus universus* , Padoue , 1698 , 2 vol. in-fol. , 45 à 48 fr. C'est le texte arabe de l'Alcoran , avec une version latine fort exacte. L'auteur y a joint une *Vie* de Mahomet , des notes et une réfutation de l'Alcoran , appuyée sur les passages formels des docteurs musulmans les plus accrédités. C'est de lui que Sale a emprunté toute son érudition arabe sans lui en faire honneur , et en le critiquant même mal à propos. Il eut une grande part à l'édition de la *Bible arabe* , Rome , 1671 , 3 vol. in-fol. Ce savant professa l'arabe dans le collège de la Sapience avec beaucoup de succès. Innocent XI , qui respectait autant ses vertus qu'il estimait son savoir , le choisit pour son confesseur.

MARRIER (dom Martin) , religieux de Cluny , fut pendant quinze ans prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il était né à Paris en 1572 , et mourut dans la même ville en 1644. On lui doit un recueil curieux et très-utile aux historiens ecclésiastiques : il le publia sous le titre de *Bibliotheca cluniacensis* , avec des notes que lui fournit André Duchesne , Paris , 1614 , in-fol. , 6 à 9 fr. C'est une collection de titres et de pièces concernant les abbés de l'ordre de

Cluny ; on y trouve quelques *Vies* des hommes illustres de cet ordre. On a encore de lui : *Monasterii regalis S.-Martini de Campis historia libris sex partita* , Paris , 1637 , in-4 , 3 à 5 fr. D. Germ. Cheval a publié la *Vie de D. Marrier* , ib. , 1644 , in-8 de 30 pages , avec son portrait.

MARRON (Paul-Henri) , président de l'Eglise prétendue réformée de Paris , né à Leyde d'une famille de réfugiés français , le 20 avril 1754 , mort à Paris en 1832 , y remplit d'abord les fonctions de chapelain de l'ambassadeur de Hollande. Il se lia avec Mirabeau , et on lui attribua une grande part à la composition de l'ouvrage que celui-ci publia en 1798 , sous le titre *Aux Bataves , sur le stathoudérat*. Pendant la révolution , Marron , obéissant à la peur , porta à la convention , dès le 15 octobre 1793 , quatre coupes , en faisant remarquer que c'étaient les seules pièces d'argenterie de son culte. Cette démarche n'éloigna pas de lui la persécution. Incarcéré deux fois , il publia , peu de temps après la chute de Robespierre , une description piquante de sa captivité , qu'il intitula *Paul-Henri Marron à la citoyenne Hélène - Marie Williams* , an 3. En 1802 , lors de la réorganisation des cultes , il eut une grande part à la loi du 18 germinal , et fut nommé président du Consistoire. Depuis cette époque il occupa ses loisirs à faire connaître à la France les trésors de la littérature hollandaise , dont il écrivit en quelque sorte l'histoire dans une série d'*Articles* de la *Biographie universelle*.

MARSHAM (Jean) , chevalier de la Jarretière , né à Londres en 1602 , étudia avec distinction à l'école de Westminster et à Oxford. Il voyagea en Italie , en France , en Allemagne ; et par la vue des monuments antiques , il se perfectionna dans l'ancienne histoire et la chronologie. De retour à Londres , il devint en 1638 l'un des six clercs de la cour de la chancellerie. Le parlement le priva de cette place , parce que , dans le premier feu de la guerre civile , il suivit le roi et le grand-sceau à Oxford. Sur le déclin des affaires de l'infortuné Charles I^{er} , il retourna à Londres. Ne pouvant , comme la plupart des autres royalistes , avoir aucun emploi , il se renferma dans son cabinet , et se livra tout entier à l'étude jusqu'à sa mort , arrivée à Londres en 1683. Charles II honora ce bon citoyen du titre de chevalier et de baronnet. On a de lui : *Diatriba chronologica* , Londres , 1649 , in-4. L'auteur y examine assez légèrement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'ancien Testament ; *Chronicus canon aegyptiacus , hebraicus , graecus et disquisitiones* , ibid. , 1672 , pet. in-fol. , 12 à 18 fr. : ouvrage recherché. L'auteur y a fondu une partie du livre précédent. On sait quelle obscurité couvre les commencements de la monarchie des Egyptiens. Le chevalier Marsham a taché de débrouiller ce chaos. Il montre que les dynasties étaient non pas successives , mais collatérales. L'abbé Guérin du Rocher a dit des choses encore plus satisfaisantes sur cet objet. (*Voy. LAVAUR.*) On reproche à Marsham d'avoir mêlé aux vérités qu'il a mises au jour plusieurs opinions fausses. Il prétend , par exemple , que les Juifs ont emprunté des Egyptiens

la circoncision et les autres cérémonies, et que l'accomplissement des 70 semaines de Daniel finit à Antiochus Epiphane. Ces erreurs, plus d'une fois solidement réfutées, n'empêchent pas que Marsham ne fût un homme érudit; elles prouvent seulement que le jugement et la solidité des principes ne dirigeaient pas toujours ses connaissances. Marsham est auteur de la savante Préface qui est à la tête du *Monasticon anglicanum*, de Dugdale.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand, comte), né en 1658 à Bologne, où il mourut en 1730, fit un voyage à Constantinople avec le baile de Venise; c'est ainsi que cette république qualifiait son ambassadeur à la Porte. Ce voyage lui donna le moyen de s'instruire par lui-même de l'état des forces ottomanes. L'empereur Léopold l'employa ensuite dans la guerre contre les Turcs, qui le firent prisonnier. La succession d'Espagne ayant embrasé l'Europe, l'importante place de Brisach se rendit par capitulation au duc de Bourgogne, après treize jours de tranchée ouverte, le 6 septembre 1703. Marsigli, alors général de bataille, y commandait en second. Par sentence d'un conseil de guerre, il fut déposé de tous ses honneurs et perdit toutes ses charges avec la rupture de l'épée. Louis XIV, l'ayant vu à sa cour sans épée, lui donna la sienne et l'assura de ses bonnes grâces. Marsigli chercha dans les sciences la consolation que les agitations du monde ne lui avaient pas procurée. On a de lui : *Essai physique de l'histoire de la mer*, traduit en français par Le Clerc, et publié à Amsterdam en 1725, in-fol., avec 40 planches; *Danubis Pannonico-Mysicus, observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus*, en 6 vol. in-fol. : ouvrage curieux, mais qui renferme bien des hors-d'œuvre et des inutilités. Il a été traduit en français, et imprimé à la Haye, 1744, 6 vol. in-fol.; *de Potione asiatica*, CAFÉ, Vienne, 1685, in-12; *de Fungorum generatione*, Rome, 1714, in-fol.; *Etat des forces ottomanes*, 1732, in-fol., en français et en italien, curieux et intéressant; *Traité du Bosphore*, in-4, qu'il composa en italien, et qu'il dédia en 1681 à la reine Christine de Suède.

MARSILE. (Voy. FICINO.)

MARSOLLIER (Jacques), né à Paris en 1647, prit l'habit de chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il fut envoyé à Uzeu pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, pour lors régulier. Marsollier s'y fixa et en fut prévôt, dignité dont il se démit. On travaillait alors à séculariser la cathédrale d'Uzeu; mais cette affaire n'ayant pas été terminée dans ce temps-là, Marsollier fut fait archidiacre. Il mourut dans cette ville, en 1724, après avoir publié plusieurs histoires qu'on lit avec plaisir. Son style est en général assez coulant. Quoiqu'il emploie quelquefois des expressions trop familières et même basses, il est pourtant facile de sentir qu'il cherche l'ornement. Il y a un air trop oratoire dans la plupart de ses discours : extrêmement long dans ses récits, il ne les finit qu'à regret, et y mêle souvent des circonstances minutieuses. Ses digressions sont fréquentes et prolixes. Ses portraits ont

une espèce de difformité ennuyeuse, et plus de vérité que de finesse. Il a encore le défaut d'annoncer fréquemment ce qu'il doit dire dans la suite de son histoire; ces annonces interrompent la narration, et empêchent le plaisir de la surprise. On a de lui : *l'Histoire du cardinal Ximènes*, 1693, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois depuis; *Histoire de Henri VII*, roi d'Angleterre, réimprimée en 1727, 2 vol. in-12. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur; *Histoire de l'inquisition et de son origine*, in-12, 1693. Cette Histoire, quoique incomplète, est plus digne de foi que celle publiée par Llorente; la *Vie de saint François de Sales*, en 2 vol. in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et traduite en italien par l'abbé Salvini; la *Vie de madame de Chantal*, 2 vol. in-12; la *Vie de dom Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 1703, 2 vol. in-12. La vérité n'a pas toujours conduit la plume de Marsollier, comme dom Gervaise le démontre dans un jugement critique, etc., imprimé à Troyes en 1744, in-12; *Entretiens sur plusieurs devoirs de la vie civile*, 1715, in-12. Sa morale est verbeuse; *l'Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, en 3 vol. in-12, peu estimée; une *Apologie d'Erasmus*, in-12, qui a souffert des contradictions; *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Eglise*, Paris, 1589, in-12. C'est le moins commun de tous les ouvrages de Marsollier, homme savant et laborieux, mais dont la manière de voir avait quelque chose de paradoxal, et dont le jugement ne paraissait pas toujours dirigé par des principes bien fermement établis. On dirait quelquefois qu'il cherche plutôt à se distinguer qu'à dire le vrai. Dans son *Histoire de l'inquisition*, il n'a pas fait difficulté de copier le protestant et socinien Limborch; et dans son *Apologie d'Erasmus*, il est de si bonne composition qu'il aurait presque lui-même besoin d'apologie.

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (Benoît-Joseph), littérateur et auteur dramatique, né en 1750 à Paris, mort à Versailles en 1817, avait annoncé de bonne heure un goût prononcé pour le théâtre. En 1774, il donna son premier *opéra-comique* qui fut suivi de quelques comédies en prose pour le théâtre appelé alors le *Théâtre italien*, et d'un grand nombre d'autres pièces à ariettes dont la plupart ont eu du succès et sont encore représentées de nos jours; nous citerons : *Nina, ou la Folle par amour* (1786); les *Deux petits Savoyards*; *Camille ou le Souterrain*; *Alexis, ou l'Erreur d'un bon père*; *Adolphe et Clara*; *Cange, ou le Bon commissionnaire*; la *Pauvre femme*; *Gulnare, ou l'Esclave persane*; la *Maison isolée*; *l'Irato*, etc. La liste complète de ses compositions dramatiques, qui s'élève à 50, se trouve dans l'*Annuaire dramatique* des années 1818, 1819 et 1820. Les *OEuvres choisies* de Marsollier ont été publiées en 1825, 3 vol. in-8; cette édition est précédée d'une *Notice sur Marsollier et sur ses écrits*, par madame d'Hautpoul. Dans le premier volume on trouve un morceau intitulé : *Ma carrière dramatique*, où Marsollier fait l'histoire des jouissances et des dégoûts qu'il a éprouvés par suite de ses diverses compositions.

MARSY (François-Marie de), né à Paris en 1714, entra de bonne heure chez les jésuites, où il cultiva avec fruit les heureux talents qu'il avait reçus de la nature. A peine avait-il 20 ans, qu'il donna au public plusieurs poèmes latins, qui furent applaudis des amateurs de la bonne latinité. Le plus estimé est celui qui parut en 1736, in-12, sous le titre *De pictura*. Le jeune poète y chante ce bel art avec des grâces, une variété et une harmonie bien rares. La sécheresse des préceptes est cachée sous les charmes de l'expression et des images. Le poème de la *Peinture* de Lemierre n'est qu'une traduction de celui de Marsy. Il avait donné presque en même temps son autre poème latin *Tragediæ*, différent de celui intitulé, *Templum tragediæ, carmen*, où il donne des règles sur ce drame. De Marsy, ayant quitté les jésuites, n'abandonna pas la carrière des lettres; mais s'il y acquit de la gloire par quelques ouvrages utiles, il se couvrit d'opprobre par son *Analyse de Bayle*, qu'il publia, 1754, 4 vol. in-12, et qu'on a depuis réimprimée en Hollande avec une suite de 4 autres volumes. Cette compilation infâme des ordures et des impiétés répandues dans les ouvrages du philosophe protestant fut proscrite par le parlement de Paris, et l'auteur enfermé à la Bastille. En 1782, du Bois de Launay a donné sous le même titre un ouvrage excellent, et une solide réfutation du premier, Paris, 2 vol. in-12. (*Voy.* Jacques LEFEBVRE.) Dès que Marsy eut obtenu sa liberté, il continua l'*Histoire moderne pour servir de suite à l'histoire ancienne de Rollin*, dont il avait déjà publié plusieurs volumes; c'est moins une histoire qu'une description géographique et historique. Il travaillait au 12^e lorsqu'une mort précipitée l'enleva en 1763. L'ouvrage a été continué, et porté jusqu'à 30 vol. in-12. On a encore de lui: l'*Histoire de Marie Stuart*, 1742, 3 vol. in-12. Fréron travailla avec lui à cet ouvrage, qui aurait été plus complet et d'un résultat plus réel, si les auteurs avaient eu les *Recherches* qui ont paru depuis, et quelques autres ouvrages où les calomnies de Buchanan, répétées par Hume, Robertson, etc., sont péremptoirement réfutées. (*Voy.* MARIE STUART.) *Mémoires* de Melvil, traduits de l'anglais, 1745, 3 vol. in-12. Cette traduction paraît faite avec soin; *Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture*, 2 vol. in-12, assez bien fait; le *Rabelais moderne*, ou les *OEuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs*, 1752, 8 vol. in-12. C'est la seule édition de Rabelais qui mérite quelque attention; mais il ne fallait pas tant de volumes pour des turlupinades; le *Prince*, traduit de Fra-Paolo, 1751, in-12. L'auteur n'y nomme parmi les poètes anciens que Sophocle et Euripide, et parmi les modernes que Maffei, Corneille et Racine. On trouve une notice sur l'abbé de Marsy dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France pour l'année 1768.

MARTAINVILLE (Alphonse), homme de lettres et journaliste, né en 1777 en Espagne, de parents français, fit ses études au collège Louis-le-Grand; il les termina à l'époque la plus orageuse de la révolution. Quoiqu'il fût encore très-jeune, il s'en montra le plus ardent ennemi. Traduit à 17 ans

au tribunal révolutionnaire, il dut son salut moins à sa grande jeunesse qu'à l'influence d'Antonelle, un des jurés, qui avait connu sa famille. On répéta dans tout Paris, et l'on consigna dans les journaux la réponse qu'il fit à Cofinhal, président du tribunal: « Comment t'appelles-tu, lui demande ce » juge-assassin? — Alphonse Martainville. — Oh! de » Martainville, sans doute. — Citoyen président, » tu es ici pour me *raccourcir* et non pas pour me » *rallonger*. » Cette courageuse naïveté sauva le jeune Martainville. Après le 9 thermidor, il joua un rôle honorable dans la courte réaction qui eut lieu contre le parti jacobin, et il fut un des chefs des jeunes gens que ce parti appelait *la Jeunesse dorée de Fréron*. Dans une pièce intitulée *le Concert de la rue Feydeau*, qui fut jouée avec un succès prodigieux, le 1^{er} ventose an 3 (mars 1795), il exprima de la manière la plus énergique sa haine pour les jacobins. Toutes les fois que cette pièce était jouée, on faisait répéter jusqu'à quatre fois ce couplet:

Lorsque l'on voudra dans la France
Peindre des monstres destructeurs,
Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs.
On peut analyser le crime:
Car tyran, voleur, assassin,
Par un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot là c'est.... jacobin.

Après un voyage de plusieurs années en Italie et dans le Levant, Martainville vint à Paris. Il composa à l'époque du sacre, et du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et dans plusieurs autres circonstances, des chansons très-hardies qui ont compromis plus d'une fois sa liberté. Elles eurent dans le monde une grande vogue *clandestine*, et ont été réimprimées depuis la restauration dans plusieurs recueils. En 1814, il arbora l'un des premiers la cocarde blanche, et fit éclater pour la cause des Bourbons un zèle et un dévouement qui ne se sont point démentis. Au mois de mars 1815, il rédigea une *adresse* énergique aux volontaires royaux; elle fut affichée sur tous les murs de la capitale. Peu de jours avant le départ du roi, Martainville, à la tête d'une compagnie de ces défenseurs du trône, se signala par plusieurs actions, et il fut un des derniers à s'éloigner. Au moment où la chambre des représentants des cent-jours venait de décréter *l'acte additionnel*, et de prononcer la peine de mort contre ceux qui provoqueraient le retour des Bourbons, il fit distribuer à cette chambre même et répandre dans Paris et dans les provinces une *adresse* signée de lui, et dans laquelle il déclarait à ces représentants qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du roi. Il travailla ensuite pour différents théâtres et se distingua toujours par son amour pour les Bourbons. Tour à tour attaché au *Journal de Paris*, à la *Gazette de France*, à la *Quotidienne*, au *Drapeau blanc*, il s'y fit goûter par des *articles* piquants, par une franchise d'opinion et une verve de style qui lui suscitèrent des procès avec les libéraux. Ce fut à l'occasion du compte qu'il rendit de la tragédie de *Germanicus*, représentée en 1817, que le fils de l'auteur, Arnault, ayant maltraité de

propos et de voies de fait en public Martainville, celui-ci lui intenta un procès en police correctionnelle. Il plaida lui-même sa cause ; et son adversaire, dont il prouva les provocations, fut condamné à un jour de prison et à 50 francs d'amende. Le même jour (25 juin), Martainville et Arnault fils se battirent au pistolet ; deux fois les balles furent échangées entre les combattants, et Martainville reçut à la cuisse une légère contusion. Cependant le bruit s'étant répandu qu'il avait été blessé grièvement, il écrivit aux journalistes, ses confrères, pour démentir cette nouvelle. Martainville est auteur de plusieurs productions, dans lesquelles il a su allier la gaieté au bon goût ; ce sont : *Les suspects et les Fédéralistes*, vaudeville en un acte, 1795, in-8 ; *Grivoisiana*, ou *Recueil facétieux*, 1801, in-8 (avec Etienne) ; *Histoire du théâtre français, pendant la révolution*, 1802, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, dont le sujet n'est que trop intéressant, est bien écrit et dans un bon esprit ; *Chanson pour la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques* de Lucet). Il a donné à différents théâtres plusieurs pièces, parmi lesquelles on remarque (avec Tissot) : *Georges le taquin*, ou *le Brasseur de l'île des cygnes* ; *La queue du diable* ; *la Cassette précieuse*, ou *Un, deux, trois, quatre* ; *L'intrigue de Carrefour* ; *Crédule* ; *Pataqués* ; *Le pied de mouton* ; *Taconnet* ; *Une demi-heure de cabaret*. Il a encore donné, en 1817, un *Chant funèbre latin*, exécuté à Vincennes, pour l'anniversaire de la mort du duc d'Enghien. Martainville joignait au talent le courage de l'écrivain, et il est du petit nombre des critiques qui ne craignaient pas de signer leurs jugements, quelquefois sévères. Des infirmités précoces, suite d'une jeunesse très-orageuse, le forcèrent à se retirer de la carrière. Il est mort à Sablonville en 1830. Il eût parcouru une carrière bien plus brillante, s'il eût eu moins de goût pour les plaisirs, et des principes plus assurés sur des points importants.

MARTEL. (Voy. CHARLES VIII.)

MARTEL (François), chirurgien de Henri IV, vers l'an 1590, sauva la vie à ce prince par une saignée, et obtint pour ce service le titre de premier chirurgien après la mort d'Antoine Portail. Il est auteur de l'*Apologie pour les chirurgiens, contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre des os rompus et démis*. Dans cet ouvrage, il rapporte plusieurs guérisons qu'il avait faites à la cour, sous les yeux des médecins et chirurgiens que le roi avait nommés pour examiner son habileté. Il a encore écrit des *Paradoxes sur la pratique de chirurgie*, où l'on trouve beaucoup de choses que les chirurgiens modernes ont introduites dans leur art, comme les pansements à froid, l'abus des sutures, les bandages, etc. Ses *Oeuvres* sont imprimées avec la *chirurgie* de Philippe de Flesselles, médecin à Paris, 1635, in-12.

MARTEL (Gabriel), jésuite, né au Puy en Velay en 1680, remplit avec succès les différents emplois de sa compagnie jusqu'à sa mort, arrivée en 1756. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle*,

2 vol. in-12. Ce livre a été réimpr. en 1764 avec des augmentations considérables. On a encore de lui : *Exercice de la préparation à la mort*, 1725, in-12.

MARTELIÈRE (Pierre de LA), avocat au parlement de Paris, et depuis conseiller d'état, était fils du lieutenant général au bailliage du Perche, et mourut en 1631. Il se distingua dans la cause de l'université de Paris contre les jésuites qui sollicitaient leur rétablissement. Après ce que les Pasquier et les Arnault avaient dit contre la société, il semblait que la satire devait être épuisée ; mais La Martelière montra qu'ils avaient été réservés. Il appelle les jésuites *faux, ambitieux, politiques, vindicatifs, assassins des rois, corrupteurs de la morale, perturbateurs des états de Venise, d'Angleterre, de Suisse, de Hongrie, de Transylvanie, de Pologne, de l'univers entier*. Il les peint tous comme des Châtel et des Barrière, portant le flambeau de la discorde depuis 30 ans dans la France, et y allumant un feu qui ne devait plus s'éteindre. Son *Plaidoyer*, extrêmement applaudi au barreau, le fut encore à l'impression, lorsqu'il vit le jour en 1612, in-4. On le mit à côté des Philippiques de Démosthènes, des Catilinaires de Cicéron ; mais il n'est comparable en rien aux ouvrages de ces grands hommes ; il en remplace la véhémence par un emportement qui tient de la fureur. C'est un ramas de toutes les figures de la rhétorique, rassemblées sans choix, avec tous les traits de l'histoire ancienne et moderne que sa mémoire put lui fournir. Jacques de Montholon fit voir, dans un plaidoyer publié en 1612, que tout ce que La Martelière avait avancé n'était qu'un tissu de calomnies et de faits supposés, démentis par les témoignages les plus authentiques qu'il produisit. Le *Plaidoyer* de La Martelière fut supprimé à Rouen, à Amiens, en Guienne, etc., et les libraires qui se chargeaient de la répandre furent punis sévèrement. Le P. Gimont d'Esclavolles, dans son *Avis sur le plaidoyer de La Martelière*, Paris, 1612, in-12, a réfuté les principales assertions de cet avocat.

MARTELLI (Louis), poète italien, né à Florence en 1499, mort à Salerne, dans le royaume de Naples, en 1527, a laissé : *Le sue rime volgari colla tragedia della Tullia*, Roma, 1533, in-8 ; Firenze, 1548, in-8, rare. — Vincent MARTELLI, son frère, mort en 1556, se fit aussi connaître par le talent de la versification. On a de lui : *Rime e lettere*, Fiorenza, 1563, in-4.

MARTELLO (Pierre-Jacques), né en 1665, secrétaire du sénat de Bologne, et professeur de belles-lettres dans l'université de cette ville au XVII^e siècle, a écrit en vers et en prose avec succès. *Opere, cioè ; Della tragedia dialogo ; Teatro ; Versi et prose*, Bologna, 1723-35, 7 vol. in-8, fig., 15 à 27 fr. Ce recueil renferme des *Tragédies* et des *Romans*. Martello mourut à Bologne en 1727. Au jugement de Maffei, il a été un des meilleurs poètes italiens. Sa *Vie*, écrite par lui-même, jusqu'à l'an 1718, se trouve dans la *Raccolta* de Calogera, tom. 2. Martello avait été envoyé à Rome, en Espagne et en France, pour diverses négociations. Parmi ses tragédies on cite l'*Alceste* et le *Ci-*

céron. Son *Secretario clitermate* renferme six satires contre les charlatans littéraires. Il introduisit en Italie les vers *martelliani* de 12 syllabes, assez semblables à nos alexandrins.

MARTÈNE (dom Edmond), bénédictin de Saint-Maur, né en 1654 à Saint-Jean-de-Lône, se signala dans sa congrégation par des vertus et par des recherches. L'étendue de ses connaissances n'ôta rien à la simplicité de ses mœurs, et son amour pour l'étude ne ralentit point son assiduité aux offices et aux exercices claustraux. Une attaque subite d'apoplexie l'enleva à la république des lettres, en 1739. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Commentarius in regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, historicus, etc.*, Paris, 1690, in-4. C'est une compilation; mais elle est bien faite, et c'est en partie dans ce livre que D. Calmet a puisé le sien sur la même matière; *De antiquis monachorum ritibus, libri v, collecti ex variis et ordinariis, etc.*, Lyon, 1690, 2 vol. in-4 : ouvrage curieux et plein d'érudition; *De ecclesie ritibus libri*, Antuerpiæ (Mediolani), 1736-37, 4 vol. in-fol., 24 fr.; édition préférée à celle de Rouen, 1700, 3 vol. in-4. On y réunit : *Tractatus de antiquâ ecclesie disciplinâ in divinis celebrandis officiis, etc.*, Lyon, 1706, in-4; *Thesaurus novus anecdotorum, complectens epistolas, diplomata, etc.*, Lut.-Paris., 1717, 5 vol. in-fol. (avec D. Durand); *Collectio amplissima veterum scriptorum, etc.*, ibid., 1724-33, 9 vol. in-fol.; ces deux collections ne sont pas recherchées; *Voyage littéraire*, publié avec dom Durand, Paris, 1717 et 1724, 2 vol. in-4, fig., 10 à 12 fr.; *Veterum scriptorum et monumentorum moralium, historicorum, dogmaticorum ad res ecclesiasticas, monasticas et politicas illustrandas collectio nova*, Rouen, 1700, in-4. C'est une continuation du spicilege de D. d'Achéry. Tous ces ouvrages sont des trésors d'érudition. L'auteur y ramasse avec beaucoup de soin tout ce que des recherches laborieuses et une lecture immense ont pu lui procurer; mais il se borne à recueillir, et il ne se pique pas d'ornez ce qu'il écrit. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* pour servir à l'Histoire de sa congrégation. Le P. Labat, dans son *Voyage d'Italie et d'Espagne*, tome 5, p. 297, fait contre lui une sortie qui contient des reproches fondés, mais qui, vers la fin, devient si véhémence qu'elle est presque comique. On peut consulter, pour plus de détails sur ce laborieux écrivain, l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

MARTHE, sœur de Lazare et de Marie, était une fille de qualité qui demeurait avec son frère et sa sœur, à Béthanie, près de Jérusalem. Le Sauveur honora plusieurs fois de sa présence la maison de cette vertueuse famille. Un jour Marthe était occupée à le recevoir : elle se plaignit de ce que sa sœur était assise aux pieds de Notre-Seigneur pour l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail. Le Sauveur lui répondit : « Marthe, Marthe, vous » vous empressez et vous vous troublez par le soin » de beaucoup de choses; une seule chose cependant est nécessaire. » Après la mort de Lazare,

elle alla au devant de Jésus-Christ, et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Jésus lui répondit : *Votre frère ressuscitera.* Marthe témoigna depuis qu'elle le reconnaissait pour le Christ et le Fils du Dieu vivant. Elle le servit à table quelque temps après, à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et depuis ce temps il n'est plus parlé d'elle dans l'Évangile. (*Voy. LAZARE et MADELEINE.*)

MARTHE. (*Voy. SAINTE-MARTHE.*)

MARTIAL (Marc-Valère), de Bilbilis, ville municipale de la Celtibérie, aujourd'hui au royaume d'Aragon en Espagne, vint à Rome à l'âge de 23 ans, et y eut tout le succès qu'un esprit satirique peut avoir dans une grande ville livrée à l'oisiveté et à la malignité. Il y demeura 35 ans, sous Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan, qui lui donnèrent des marques d'amitié et d'estime. Domitien le créa tribun et chevalier romain. Martial fit un dieu de cet empereur pendant sa vie, et le traita comme un monstre après sa mort. Trajan ne lui ayant pas témoigné les mêmes bontés, Martial se retira dans son pays, où il mourut vers l'an 100. Il avait été lié à Rome avec A. Primus, de Toulouse, Parthenius, Quintilien, Frontin, Pline le Jeune, Juvénal, Valerius-Flaccus, Silius Italicus, et autres hommes célèbres. Ce poète est principalement connu par ses *Épigrammes*, dont il a dit lui-même avec raison : *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.* Par un faux goût, suite de la décadence des belles-lettres, il chercha dans le contraste des mots de quoi faire une pointe. Cette chute à laquelle on ne s'attend pas, et qui présente un sens double à l'esprit, fait souvent toute la finesse de ses saillies. Quelques anciens l'ont appelé un *sophisme agréable*, et nos gens de goût modernes lui ont donné le nom de *Calembourg*. On trouve quelques-unes de ses épigrammes, mais en plus petit nombre, pleines de grâces et d'esprit, et assaisonnées d'un sel véritablement attique. L'auteur n'y respecte pas toujours la pudeur. Les meilleures éditions des quatorze livres d'*Épigrammes* de Martial sont celles de Venise, par Vindelin de Spire, 1470, gr. in-4, vend. 410 f.; celles de Venise, 1501, in-8, 24 fr.; de Paris, 1617, in-fol., 19 fr.; d'Amsterdam, *cum notis variorum*, 1670, in-8, 10 à 15 fr.; celle *ad usum delphini*, 1680, in-4, 48 à 60 fr.; L'abbé Le Mascrier en a donné une fort jolie, Paris, 1754, 2 vol. in-12, 10 à 12 fr., pap. de Holl., avec plusieurs corrections, et de la *Collection des classiques* de Lemaire, 1825, 3 vol. in-8 avec index. L'abbé de Marolles a traduit ses *Épigrammes*, Paris, 1655, 2 vol. pet. in-8, 6 à 8 fr.; ibid., 1671, in-8, ou 1675, in-4; et comme il a rendu cet auteur fort platement, Ménage appelait cette version des *Épigrammes contre Martial* : mais il était difficile de les traduire d'une manière qui fût pour lui. La plus récente est celle d'E.-T. Simon, Paris, 1819, 3 vol. in-8, 22 fr., pap. vél., 44 fr., avec le texte latin et les meilleures imitations en vers depuis Clément Marot jusqu'à nos jours. Il a paru aussi une traduction de Martial, ibid., 1807, 3 vol. in-8, 15 fr. Pericaud et Bregnot

du Lut ont fait imprimer, chacun séparément, un *Essai sur Martial* (Lyon), brochure in-8, de 24 pages.

MARTIAL (saint), évêque et apôtre de Limoges sous l'empire de Dèce, est plus connu par la tradition que par les anciens historiens. On lui attribue deux *Epîtres* qui ne sont pas de lui.

MARTIAL D'Auvergne, naquit vers l'an 1440, et fut procureur au parlement et notaire au Châtelet de Paris, son pays natal. Il mourut en 1508, regardé comme un des hommes les plus aimables, et un des esprits les plus faciles de son siècle. Ses ouvrages sont : *Aresta amorum*, Paris, 1566, pet. in-12, 3 à 5 fr.; les poètes provençaux lui en avaient fourni le modèle. Ce sont des pièces badines, assez ingénieuses, et dont le principal mérite est une grande naïveté. Benoit de Court, savant juriconsulte, a commenté fort sérieusement ces badinages. Il étale une grande érudition dans son *Commentaire*, où il développe fort bien plusieurs questions du droit civil que l'on ne serait pas tenté d'y aller chercher. Ce *Commentaire*, avec les *Arrêts*, fut imprimé, Paris, 1540 ou 1541, in-8, 6 à 9 fr.; *ibid.*, 1731, 2 vol. in-12, 5 à 6 fr. Ces *Arrêts*, au nombre de 53, sont écrits en prose, au commencement près qui est en vers, ainsi que la fin; un poème historique de Charles VII, en 6 ou 7, 000 vers de différentes mesures, sous le titre de *Vigiles de la mort du roi*, etc., Paris, 1493, in-fol., goth., fig. en bois, 15 à 20 fr. L'auteur lui a donné fort mal à propos, et par une idée très-peu ingénieuse, la forme de l'office de l'Eglise, que l'on nomme *Vigiles*. Au lieu de Psaumes, ce sont des récits historiques, dans lesquels le poète raconte les malheurs et les glorieux exploits de son héros. Les *Leçons* sont des plaintes sur la mort du roi. Le cœur du poète parle dans tous ses récits avec beaucoup de naïveté. Il sème sur sa route des portraits fidèles, mais grossiers; des peintures énergiques, mais basses, de tous les états qu'il passe en revue; des maximes solides, qui respirent l'amour de la vertu et la haine du vice. Il y a de l'invention et du jugement dans le poème, mais peu d'exactitude dans la versification; *L'amant rendu cordelier à l'Observance d'Amour*, poème de 234 strophes, in-16. C'est un tableau des extravagances où jette la passion de l'amour. La scène se passe dans un couvent de cordeliers, où l'auteur est transporté en songe; *Dévotes louanges à la Vierge Marie*, Paris, 1492, in-8, goth.; *ibid.*, 1498, in-8, goth., 10 fr.; poème historique de la vie de la sainte Vierge, rempli des fables pieuses que le peuple adoptait alors, et qui n'est qu'une légende mal versifiée. Les *Poésies* de Martial d'Auvergne ont été réimpr. à Paris, 1724, 2 vol. in-8, 6 à 8 fr.

MARTIANAY (dom Jean), né à Saint-Sever-Cap, au diocèse d'Aire, en Gascogne, en 1647, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Il s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu; il s'attacha surtout à la critique de l'Ecriture sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-des-Prés en 1717. On a de lui et du P. Pouget une nouvelle édition

de saint Jérôme, en 5 vol. in-fol., dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1706. Cette édition offre des prolégomènes savants; mais elle n'est ni aussi méthodique, ni aussi bien exécutée que celle de plusieurs autres Pères données par quelques-uns de ses confrères. Elle trouva des censeurs parmi les protestants et les catholiques. Simon et Le Clerc la critiquèrent avec vivacité et quelquefois avec justice. On lui reprocha principalement de n'avoir pas orné son texte de notes grammaticales et théologiques, et d'avoir distribué dans un ordre embarrassant les *Lettres* de saint Jérôme, qu'il a mêlées, tantôt avec ses commentaires, tantôt avec ses ouvrages polémiques. Le style de ses préfaces, de ses prolégomènes et de ses notes n'est pas assez naturel. Malgré ces défauts, l'édition de ce saint Père par Martianay est la meilleure que nous ayons; la *Vie de saint Jérôme*, 1706, in-4. L'auteur l'a tirée des propres écrits du saint; aussi est-elle un tableau fidèle; deux *Ecrits* en français, 1689 et 1693, 2 vol. in-12, dans lesquels il défend, contre le P. Pezzon, bernardin, l'autorité et la chronologie du texte hébreu de la Bible. Ils sont savants, mais mal écrits et pleins d'aigreur; *Vie de Madeleine du Saint-Sacrement*, carmélite, 1711, in-12. Il a encore donné le *nouveau Testament* en français avec des *scolies*, les trois *Psautiers de saint Jérôme*, et une ancienne *Version* de l'Evangile selon saint Matthieu, qui n'avait pas vu le jour; elle parut l'an 1695; un *Commentaire* manuscrit sur l'Ecriture sainte, où il se proposait d'expliquer le texte sacré par lui-même; mais il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage utile. Le dernier ouvrage qu'il fit imprimer est une *Apologie* de la bulle *Unigenitus*. On trouve sur dom Martianay un article très-étendu et très-exact dans l'*Hist. littér. de la congrégation de Saint-Maur*.

MARTIGNAC (Etienne ALGAY, sieur de), né à Brives-la-Gaillarde en 1620, et, selon Moréri, en 1628, a donné en français diverses *traductions* en prose de quelques poètes latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avait publiées avant lui sur les mêmes auteurs; mais elles sont fort au-dessous de celles qui ont vu le jour depuis. Il a traduit: les trois *Comédies* de Térence, auxquelles les solitaires du Port-Royal n'avaient pas voulu toucher; *Horace*; *Perse* et *Juvénal*; *Virgile*; *Ovide* tout entier en 9 vol. in-12. Ces versions sont en général fidèles, exactes et claires, mais elles manquent d'élégance et de correction. On a aussi de lui une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ. Il avait commencé celle de la Bible. Son dernier ouvrage fut: *Eloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, in-4. On cite aussi de lui un *Journal chrétien sur divers sujets de piété tirés des saints Pères*, et des *Entretiens sur les anciens auteurs*. Ce laborieux écrivain mourut en 1698. Martignac rédigea les *Mémoires*, in-12, attribués à Gaston, duc d'Orléans, qui s'étendent depuis 1608 jusqu'à la fin de janvier 1636. Les matériaux lui avaient été fournis par un officier attaché à ce prince.

MARTIGNAC (Jean-Baptiste-Silvère GAYE,

vicomte de), né en 1776 en Guyenne, mort à Paris en 1832, fut d'abord avocat à Bordeaux, où son éloquence brillante le fit remarquer. Sous la restauration il devint procureur général près la cour de Limoges. En 1821, le gouvernement le chargea de présider le collège de Marmande : c'était le désigner à la députation, et il fut en effet nommé à la chambre, où les grâces de son esprit et son talent pour la tribune lui acquirent de l'influence. Il suivit le duc d'Angoulême dans la campagne, en 1823, avec le titre de commissaire civil pour l'armée; et on le regarde comme l'auteur de la fameuse ordonnance d'Andujar. A son retour, on le nomma ministre d'Etat. Réélu à la chambre en 1824, par le collège de Marmande, il fut le rapporteur de l'élection de Benjamin Constant, qu'on admit sur ses conclusions. Comme le talent de Martignac avait été plus d'une fois utile à M. de Villèle, ce ministre le fit nommer, le 4 août 1824, directeur général de l'enregistrement et des domaines. Lors de la chute de M. de Villèle, en 1828, Martignac fut appelé au ministère de l'intérieur. Son caractère conciliant le porta à faire des concessions à une opposition qu'il crut peut-être gagner, et dont son éloquence déconcertait souvent les projets. Cependant, à la vue de cette opposition violente qui se signalait chaque jour par quelque exigence, il s'écria en pleine chambre : « Eh ! messieurs, nous marchons à l'anarchie ! » et, le 8 avril 1829, il fit retirer les deux projets de lois sur l'organisation départementale et municipale, qui avaient été amendés de manière à dépouiller la royauté de toute influence. Le 8 août, le ministère Martignac fit place à un ministère qui suivit un système différent. La révolution de 1830 blessa profondément cet homme d'Etat dans ses affections. Lorsque, reparaisant pour la première fois à la tribune, il parla avec respect du prince dont il avait eu la confiance, l'estime dont il jouissait le fit écouter au milieu de tant de passions qui agitaient les esprits. On admira encore plus sa générosité que son beau talent dans la défense du prince de Polignac ; et l'orateur ajouta un nouveau lustre à son dévouement en refusant la magnifique récompense que lui offrait l'ancien ministre : désintéressement d'autant plus remarquable que Martignac n'était pas riche. La dernière fois qu'il parut à la tribune, ce fut dans la séance du 15 novembre 1831, pour combattre la proposition Bricqueville contre la famille de Charles X. Martignac laissa un *Essai historique sur la révolution d'Espagne* : c'est le résultat de ses recherches lors de la campagne d'Espagne. Il s'était exercé autrefois dans un genre plus léger, et avait même fait représenter plusieurs *Vaudevilles*.

MARTIN (saint), né vers 316 à Sabarie, dans la Pannonie (aujourd'hui Szombathely, dans le comté d'Eisenstadt, siège épiscopal), d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour la solitude. Il donna l'exemple de toutes les vertus dans une profession qui est ordinairement l'asile des vices. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. On prétend que Jésus-

Christ se montra à lui la nuit suivante, revêtu de cette moitié d'habit. Martin était alors catéchumène; il reçut le baptême, et renonça à la milice séculière, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après qu'il eut passé plusieurs années dans la retraite, saint Hilaire, évêque de Poitiers, lui conféra l'ordre d'exorciste. De retour en Pannonie, il convertit sa mère, et s'opposa avec zèle aux ariens, qui dominaient dans l'Illyrie. Fouetté publiquement, pour avoir rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, il montra au milieu de ce supplice la constance des premiers martyrs. Cet illustre confesseur de la foi, ayant appris que saint Hilaire était revenu de son exil, alla s'établir auprès de Poitiers; il y rassembla un nombre de religieux, qui se mirent sous sa conduite. On l'arracha à sa solitude en 374. Il fut ordonné évêque de Tours, avec l'applaudissement général du clergé et du peuple. Sa nouvelle dignité ne changea point sa manière de vivre. Au zèle et à la charité d'un évêque il joignit l'humilité et la pauvreté d'un anachorète. Pour vivre moins avec le monde, il bâtit auprès de la ville, entre la Loire, et une roche escarpée, le célèbre monastère de Marmoutiers, qui subsiste encore, et que l'on croit être la plus ancienne abbaye de France. Saint Martin y rassembla 80 moines, qui retraçaient dans leur vie celle des solitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre des Gaules; il dissipa l'incrédulité des gentils, détruisit les temples des idoles, et confirma ses prédications par des miracles sans nombre : les éléments lui obéissaient. L'empereur Valentinien, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honneur. Le tyran Maxime, qui, après s'être révolté contre l'empereur Gratien, s'était emparé des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne, l'accueillit d'une manière non moins distinguée. Le saint évêque se rendit auprès de lui à Trèves, vers l'an 383, pour en obtenir quelques grâces. Maxime le fit manger à sa table avec les plus illustres personnes de sa cour, et le fit asseoir à sa droite. Quand on donna à boire, l'officier présenta la coupe à Maxime, qui la fit donner à Martin pour la recevoir ensuite de sa main; mais l'illustre prélat la donna au prêtre qui l'avait accompagné à la cour. Cette sainte hardiesse, loin de déplaire à l'empereur, obtint son suffrage et celui des courtisans. Martin, ennemi des hérétiques, mais ami des hommes, profita de son crédit auprès de ce prince, pour empêcher qu'on ne condamnât à mort les *priscillianistes*, poursuivis par Ithace et Idace, évêques d'Espagne. L'évêque de Tours ne voulut pas d'abord communiquer avec des hommes qui avaient poussé le zèle trop loin (car s'ils avaient mérité la mort, ce n'était pas à des évêques à la solliciter); mais il le fit ensuite pour sauver la vie à des sectaires, qu'il espérait pouvoir être gagnés à la vérité, et pour empêcher que des innocents ne fussent enveloppés dans leur punition (ce qui, selon la remarque de Sulpice Sévère, serait infailliblement arrivé.) Il ne tarda pas à se repentir de cette complaisance, comme d'une faiblesse indigne de l'épiscopat, et ce fut l'époque (dit le même auteur) d'une espèce d'affai-

blissement du don des miracles qui l'avait illustré jusqu'alors. Il paraît néanmoins qu'il avait pris le bon parti, n'y ayant encore aucune loi qui défendit de communiquer avec ces évêques, qui n'étaient ni hérétiques, ni excommuniés; mais peut-être avait-il agi avec un peu d'incertitude et de pusillanimité, sans cette conscience éclairée et assurée, qui exclut la perplexité, et prévient les remords. Retournant à Tours, il s'enfonça, à 8 lieues de Trèves, dans la sombre forêt du Grunewald, à une demi-lieue d'Andethanna (aujourd'hui Antwen), et y pleura sa faiblesse; là un ange lui apparut et le consola. Rendu à son diocèse, il s'y prépara à aller jouir de la récompense de ses travaux. Il mourut à Cande le 11 novembre de l'an 400. On a conservé sous son nom une *Profession de foi*, touchant le mystère de la sainte Trinité. Saint Martin est le premier des saints confesseurs auxquels l'Eglise latine a rendu un culte public. L'église où repose son corps a toujours été considérée comme l'asile le plus sûr de la France, que les rois les plus violents et les moins religieux n'osaient violer. Son tombeau a été illustré par une multitude de miracles avérés; les peuples y recouraient dans toutes les calamités avec une extrême confiance. (*Voy. CLOVIS et FRANÇOIS I^{er}.*) Sulpice Sévère, son disciple, a écrit sa *Vie*: on ne peut conseiller une meilleure lecture aux prêtres et aux évêques. On y trouve la pureté et l'élégance du siècle d'Auguste, réunies à la fidélité de l'histoire et à l'édification des vertus chrétiennes. (*Voy. SULPICE SEVÈRE.*) Paulin de Périgueux, et Fortunat de Poitiers, ont donné en vers, d'après Sulpice Sévère, la *Vie* de saint Martin; mais ils ont défiguré, par une poésie un peu agreste, la belle prose de l'auteur qu'ils copiaient. Nicolas Gervaise a aussi donné une *Vie* de ce saint, pleine de recherches, Tours, 1699, in-4. La tradition d'Amiens est que saint Martin exerça l'acte de charité qui l'a rendu si célèbre, proche d'une ancienne porte de la ville, dont on voit des restes auprès des Célestins. On y a inscrit ces deux vers, plus propres à faire honneur au saint qu'au poète :

Hic Martinus eques mantellum dimidiavit :
Ut faceremus idem , nobis exemplificavit.

MARTIN DE DUME (saint), originaire de la Panonic, alla visiter les lieux saints, et débarqua à son retour en Galice, où les Suèves, infectés de l'arianisme, avaient établi leur domination; il y instruisit dans la foi le roi Théodomir, et ramena les peuples de ces contrées à l'unité catholique. Il y fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dume, près de la ville de Brague, qui faisait autrefois partie de la Galice, et qui dépend aujourd'hui du Portugal. On érigea Dume en évêché, par respect pour le mérite de Martin, qu'on éleva sur ce nouveau siège, en 567. Les rois des Suèves voulurent qu'il fût l'évêque de la cour; ce qui l'a fait appeler *évêque de la famille royale*. Il monta depuis sur le siège de Brague, et mourut le 20 mars 580. Nous avons de lui : une *Collection de 84 Canons*, divisé en 2 parties, l'une pour les devoirs des clercs, l'autre pour ceux des laïques; elle se trouve dans le Recueil des Conciles et dans le

1^{er} tome de la Bibliothèque canonique de Justel; *Formule d'une vie honnête, ou Traité des quatre vertus cardinales*, publiée par les soins de Gilbert Cousin, Bâle, 1543, in-8. Ce traité est adressé à Myron, roi de Galice, qui avait prié le saint de lui donner une règle de conduite; on le voit dans le *Spicilege* de d. d'Achery, tom. 10, pag. 626, et dans la Bibliothèque des Pères, où il est suivi d'un livre du même saint, intitulé : *Des Mœurs*. Il a traduit du grec en latin un *Recueil de sentences des solitaires d'Egypte*, qu'on trouve dans l'Appendice des *Vies* des PP., par Rosweide, Anvers, 1628. (*Voy. sur les écrits de ce saint le savant cardinal d'Aguirre, Notit. Conc. Hispan. p. 92.*)

MARTIN I^{er} (saint), de Todi, dans le duché de Spolette, pape après Théodore, en 649, mérita la chaire pontificale par ses vertus et ses lumières. Il tint, d'abord après son élévation, un nombreux concile à Rome, dans lequel il condamna l'hérésie des monothélites, avec l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant. Ce fut la cause de sa disgrâce auprès de ce dernier prince. Après qu'on eut vainement tenté de l'assassiner, on l'enleva scandaleusement de Rome pour le conduire dans l'île de Naxos, où il fut retenu prisonnier pendant un an. Constant le fit ensuite transporter à Constantinople, où il essuya la prison, les fers, la calomnie et toutes sortes d'outrages. Enfin, il fut relégué dans la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, où ce saint pape mourut de misère et de souffrances, le 15 septembre 655, après plus de deux ans de captivité et six de pontificat. On a de lui 18 *Epîtres* dans la Bibliothèque des PP., et dans l'édition des conciles de Labbe. Eugène I^{er} fut son successeur.

MARTIN II, ou **MARIN I^{er}**, ayant été trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de Photius, occupa le saint Siège après le pape Jean VIII, le 23 décembre 882. Il condamna Photius, rétablit Formose dans son siège de Porto, et mourut en février 884, avec la réputation d'un homme pieux et éclairé. Adrien II fut son successeur.

MARTIN III, ou **MARIN II**, romain de naissance, successeur du pape Etienne VIII en 942, mourut en 946, après avoir signalé son zèle et sa piété dans la réparation des églises et le soulagement des pauvres. Il fut remplacé par Agapet II.

MARTIN IV, appelé *Simon de Brion*, et non de *Brie*, né au château de Montpensier, dans la Touraine, d'une famille illustre, fut successivement garde des sceaux du roi saint Louis, cardinal, et enfin pape après la mort de Nicolas III, le 22 février 1281. Il avait été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours : ce qui l'engagea à prendre le nom de *Martin*, en l'honneur de ce saint. Il résista à son élection jusqu'à faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Ce pontife, né avec un amour vif pour la vérité et la justice, signala son pontificat par plusieurs *anathèmes*. Après avoir excommunié l'empereur Michel Paléologue, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs, il lança ses foudres sur Pierre III, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile, après le massacre des *Vêpres siciliennes* (le 29

mars 1282), dont ce prince avait été le promoteur. Le pontife alla plus loin, et l'on peut dire trop loin : il publia une croisade contre Pierre III, le priva non-seulement de la Sicile, mais encore de l'Aragon, qu'il donna à Philippe le Hardi, roi de France, pour un de ses fils, qui ne tarda point à aller avec une armée faire valoir cette donation. Si l'on doit être surpris que les papes donnassent des royaumes qui ne leur appartenaient pas, faut-il l'être moins en voyant des princes accepter de pareils présents ? N'était-ce pas convenir que les papes avaient le droit de disposer des couronnes, et de déposer les monarques à leur gré ? Ce qui prouve que cette jurisprudence était alors généralement reçue, c'est que les rois mêmes ne la contestaient pas ; on a donc tort aujourd'hui d'en accuser uniquement les papes. (*Voy. GREGOIRE VII.*) « La conduite des autres » cours, » dit le comte d'Albon (*Discours sur l'histoire, le gouvernement, etc., de plusieurs nations de l'Europe*), « est non moins répréhensible, et » bien plus inconcevable. Dans ces temps de ver- » tige, dès que le pape avait prononcé contre un » prince la sentence d'excommunication, les autres » potentats se hâtaient d'entrer avec toutes leurs » forces dans les états de cet infortuné, non pour » les lui conserver, mais pour les envahir, et s'en- » richir inhumainement de ses dépouilles. Pouvait- » on mieux s'y prendre pour accréditer l'erreur ? » Et les usurpateurs avaient-ils à se plaindre, si » l'exemple qu'ils ne rougissaient pas de donner » leur devenait jamais funeste ? Au second concile » de Lyon, l'ambassadeur d'Angleterre fut le seul » qui osa prononcer quelques paroles pour soutenir » les droits de l'empereur ; tous les ministres des » autres cours gardèrent un profond silence. Ce » consentement tacite, dont on affecte aujourd'hui » de ne point parler, étonne bien plus que ce qu'on » fit dans l'assemblée contre Frédéric. D'ailleurs, » les souverains pontifes eussent-ils les premiers » donné cours à cette fausse opinion, ils n'en abu- » sèrent pas pour soumettre à leur empire de nou- » velles contrées, ils ne tirèrent de leur politique » aucun avantage : pourquoi leur en faire un crime, » tandis qu'on ne dit rien de ceux qui surent plus » d'une fois la mettre à profit ? » L'expédition de Philippe fut malheureuse ; il mourut en 1285 d'une contagion qui s'était mise dans son armée. Le pape mourut le 28 mars de la même année à Pérouse, après avoir tenu le siège quatre ans et cinq jours depuis sa consécration. Il eut pour successeur Honorius IV.

MARTIN V, romain, nommé auparavant *Othon Colonne*, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, cardinal-diacre, fut intronisé sur la chaire pontificale le 11 novembre 1417, après l'abdication de Grégoire XII, et la déposition de l'antipape Benoît XIII, pendant la tenue du concile de Constance. Jamais pontife ne fut inauguré plus solennellement : il marcha à l'église monté sur un cheval blanc, dont l'empereur Sigismond et l'électeur palatin à pied tenaient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. Après l'avoir ordonné prêtre et évêque, on le couronna de

la triple couronne que les papes portaient depuis environ deux siècles. Son premier soin fut de donner une bulle contre les *hussites* de Bohême, dont les ravages s'étendaient tous les jours. Le premier article de cette bulle est remarquable, en ce que le pape y veut que « celui qui sera suspect d'hérésie » jure qu'il reçoit les conciles généraux, et en particulier celui de Constance, représentant l'Eglise » universelle ; et qu'il reconnaisse que tout ce que » ce dernier concile a approuvé et condamné doit » être approuvé et condamné par tous les fidèles. » Il paraît suivre naturellement de là que Martin V approuve la supériorité des conciles sur les papes, laquelle fut décidée dans les quatrième et cinquième sessions ; mais d'autres prétendent que Martin ne parlait que des décrets doctrinaux contre les sectaires, et s'appuie sur un acte authentique, pour servir de monument à la postérité, par lequel ce pape déclara solennellement, dans la dernière session, « qu'il voulait tenir et observer inviolable- » ment tout ce qui avait été décerné, conclu et dé- » terminé conciliairement dans les matières de » foi par le concile de Constance ; qu'il approu- » vait et ratifiait tout ce qui avait été fait ainsi conciliairement dans les matières de foi, mais non » ce qui avait été fait autrement et d'une autre » manière. » Ils ajoutent que les décrets des quatrième et cinquième sessions ne regardent que les temps de schisme, et les papes dont la légitimité est contestée, comme elle l'était alors. Martin présida aux dernières sessions du concile au commencement de 1418. La joie que causa l'arrivée du pape à Rome fut si grande, qu'on en marqua le jour dans les fastes de la ville, pour en conserver éternellement la mémoire. Le schisme n'était pas encore bien éteint. L'antipape Benoît XIII vivait encore, et après sa mort, arrivée en 1424, les deux seuls cardinaux de sa faction élurent un chanoine espagnol, Gilles de Mugnoz, qui prit le nom de *Clément VIII*. Ce prétendu pape se démit quelque temps après, en 1429 ; et pour le dédommager de cette ombre de pontificat qu'il perdait, le pape lui donna l'évêché de Majorque. C'est ainsi que Martin termina heureusement le schisme funeste qui avait fait tant de plaies à l'Eglise pendant un demi siècle. Le pape, toujours pressé par les princes de réformer l'Eglise, avait convoqué à Pavie un concile, qui fut transféré ensuite à Sienna, et enfin dissous sans avoir rien statué. Martin crut devoir apaiser les murmures des gens de bien ; il indiqua à Bâle un concile qui ne devait être tenu que sept ans après. Il mourut d'apoplexie dans cet intervalle le 20 février 1431, à 63 ans. Ce pape avait les qualités d'un prince, et les vertus d'un évêque. L'Eglise lui fut redevable de son union, l'Italie de son repos, et Rome de son rétablissement. Les censeurs déterminés à censurer tous les papes l'accusent d'avoir aimé à thésauriser ; mais le témoignage que saint Antonin lui rend sur cet article, joint à l'usage qu'il a fait des trésors, le justifie surabondamment. On a de lui quelques ouvrages. Eugène IV lui succéda.

MARTIN (Raimond), dominicain, l'un des hommes de son siècle les plus savants dans les

langues hébraïque et arabe, était de Subirat en Catalogne. Il fut employé l'an 1264 par Jacques I^{er}, roi d'Aragon, à examiner le *Talmud*, et envoyé à Tunis vers 1268 pour travailler à la conversion des Maures. Ce religieux mourut vers 1286. On a de lui un excellent Traité contre les Juifs. Il parut en 1651 à Paris, avec de savantes remarques de Joseph de Voisin, et à Leipzig en 1687, sous le titre de *Pugio fidei christianæ*. L'édition de Leipzig est enrichie d'une savante introduction par Carpzovius. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première n'est écrite qu'en latin : les deux dernières sont en latin et en hébreu. Les curieux peuvent consulter ce que dit, sur ce livre et sur son auteur, le P. Touron, dans le tome premier de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*.

MARTIN LE POLONAIS, *Martinus Polonus*, né à Troppau en Silésie, de la famille noble de Strépori, dominicain, fut pénitencier et chapelain des papes Clément IV, Grégoire X, Innocent V, Jean XXI et Nicolas III, qui le nomma en 1278 à l'archevêché de Gnesne. Il allait en prendre possession, lorsqu'il mourut à Bologne, dans le courant de la même année. On a de lui des *Sermons*, 1484, in-4, et une *Chronique* des papes. Cette chronique parut imprimée pour la première fois par les soins de Jean Hérold à la suite de celle de *Marianus Scotus*, Bâle, 1559. Elle finit dans cette édition à l'élection de Nicolas III. Dans le corps de l'ouvrage est le fameux passage de la papesse Jeanne. Il se trouve aussi dans l'édition d'Anvers, 1574, faite par Suffridus Petri, qui dit y avoir inséré des additions, lesquelles font un tiers de la chronique, ajoutant qu'il a rempli les lacunes, etc. On estime beaucoup plus celle de Jean-Fabriceus Cæsar, prémontré, Cologne, 1616, in-fol., et qui a été suivie dans celle de Strasbourg, 1685, in-fol. Dans ces dernières, la chronique finit à Clément IV, et l'on n'y trouve point ce fameux passage dont la supposition a été démontrée par Blondel, ministre protestant, dans un traité particulier, et par Bayle (*Dict. crit.*, art. *Polonus* et *Papesse*); par les P. Echard et Quetif, etc. (*Scriptores ord. Præd.*, pag. 365 et seq.) (*Voy. BENOIT III.*) On a une traduction française de cette chronique, 1503, in-fol. Martin de Pologne manquait de critique et de philosophie; cependant son ouvrage ne laisse pas d'être utile. Il est connu sous le nom de *Chronique martinienne*. Elle n'est pas commune. On y trouve des particularités curieuses, qu'on chercherait vainement ailleurs.

MARTIN, (Thierry), né à Asch, grand village près d'Alost en Flandre, fut un des premiers qui cultivèrent l'art de l'imprimerie dans les Pays-Bas, et particulièrement à Alost, à Anvers et à Louvain, après l'avoir appris, selon quelques-uns, de Jean de Westphalie, d'Osnabruck; mais plusieurs savants pensent qu'il est aussi ancien imprimeur que Jean de Westphalie. Ils observent que ses caractères sont trop différents de ceux de Jean, pour en être une imitation. Quoi qu'il en soit, Martin exerça aussi cette profession à Nimègue, et mourut en 1533 à

Alost, où l'on voit sa sépulture dans l'église des Guillelmins, avec une inscription qui commence : *Theodorico Martino alostano, Germaniæ, Galliæ et Belgii hujus proto-chalcographo, etc.*; ce qui ne doit pas se prendre à la lettre, et signifier précisément que Martin a introduit l'imprimerie dans les Pays-Bas et dans quelques contrées voisines. Cet imprimeur jouissait de la réputation d'un savant et honnête homme. On a de lui, outre les impressions de plusieurs livres, quelques ouvrages de sa composition. Il eut des amis illustres, entre autres, Barland, le célèbre Erasme, et Martin Dorp, dont il est parlé dans l'article précédent.

MARTIN (N.), poète français, né en 1616, mort en 1705, a donné en vers français une *Traduction* des Géorgiques de Virgile, laquelle ne vit le jour qu'après la mort de son auteur, en 1713, et qui a été effacée par celles que Delille et Lefranc de Pompignan ont données depuis.

MARTIN (dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Tours en 1619, d'une mère pieuse, qui fut dans la suite première supérieure des Ursulines de Québec, où elle mourut saintement. (*Voy. MARIE DE L'INCARNATION.*) Le fils, héritier de ses vertus, se consacra à Dieu de bonne heure, et devint supérieur du monastère des Blancs-Manteaux à Paris, où il demeura six ans. Il mourut en odeur de sainteté, en 1696, dans l'abbaye de Marmoutiers, dont il était prieur. On a de lui plusieurs ouvrages de piété : des *Méditations chrétiennes*, Paris, 1669, 2 v. in-4, peu recherchées à présent; les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4 : ouvrage édifiant; la *Pratique de la règle de Saint-Benoît*, plusieurs fois réimprimée. (*Voy. sa Vie* par D. Martenne, Tours, 1697, in-8.)

MARTIN (André), prêtre de l'Oratoire, né en 1621 à Bressuire, mort à Poitiers en 1695, se signala dans sa congrégation par son savoir. On a de lui : *Philosophia moralis christiana*, Paris, 1671, 7 vol. in-12, sous le nom d'*Ambroise Victor*, et tiré de saint Augustin, dont cet oratorien avait fait une étude particulière; des *Thèses* fort recherchées, qu'il fit imprimer à Saumur, in-4, lorsqu'il y professait la théologie. Ces ouvrages ont été mis à l'index, comme jansénistes.

MARTIN (David), théologien protestant, né à Revel, dans le diocèse de Lavaur, en 1639, se rendit habile dans l'Écriture sainte, dans la théologie et dans la philosophie. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, fut ministre à Utrecht, et y mourut en 1721. Il écrivait et parlait avec aisance, mais d'une manière un peu dure. Son style n'a ni douceur, ni correction. On a de lui : une *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-fol., avec 424 belles estampes, 40 à 50 fr. Elle est appelée, *Bible de Mortier*, du nom de l'imprimeur. *Huit Sermons*, sur divers textes de l'Écriture sainte, 1708, in-8; un *Traité de la religion naturelle*, 1713, in-8; *Le vrai sens du Psaume CX*, 1715, in-8, contre Jean Masson; deux *Dissertations critiques*, Utrecht, 1722, in-8, l'une sur le verset 7 du chapitre V de la première Épître de saint Jean.....

Tres sunt in cælo, etc., dans laquelle il prouve l'authenticité de ce texte; l'autre sur le passage de Joseph touchant J.-C., où il fait voir que ce passage n'est point supposé; une *Edition* du nouveau Testament de la traduction de Genève, *ibid.*, 1696, in-4; *Traité de la religion révélée*, où il fait voir que les livres du vieux et du nouveau Testament sont d'inspiration divine, etc., réimprimé à Amsterdam en 1723, en 2 vol. in-8. Cet ouvrage estimable fut traduit en anglais. Martin était en correspondance avec plusieurs savants, tels que Dacier, Sacy, Euper, etc.

MARTIN (Jean-Baptiste), peintre, né en 1659 à Paris, d'un entrepreneur de bâtiments, mourut dans la même ville en 1735. Après avoir appris le dessin sous La Hire, il fut envoyé en qualité d'ingénieur pour servir sous le célèbre Vauban. Ce dernier en fut si content, qu'il le recommanda à Louis XIV, qui lui accorda une pension et le mit sous la direction de Vandermeulen, peintre de batailles, que Martin remplaça aux Gobelins. Il a peint plusieurs conquêtes de ce monarque, lesquelles ont été placées dans le château de Versailles; il a aussi représenté plusieurs campagnes sous le grand Dauphin, et sous le roi; les plus belles actions de Charles V, duc de Lorraine. Ces tableaux ont été mis dans la galerie du château de Lunéville, que le duc Léopold avait fait bâtir.

MARTIN (dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, en 1684, entra dans cette savante congrégation en 1709. Après avoir professé les humanités en province, il parut en 1727 à la capitale. Il y fut regardé comme un homme bouillant et singulier, savant bizarre, écrivain indécent et présomptueux. Ses ouvrages se ressentent de son caractère. Les principaux sont: *Traité de la religion des anciens Gaulois*, Paris, 1727, 2 vol. in-4, fig., 12 à 18 fr., gr. pap., 31 fr. Cet ouvrage offre des recherches profondes et des nouveautés curieuses; mais son auteur paraît avoir trop bonne opinion de lui-même, et ne rend pas assez de justice aux autres. Il prétend que la religion des Gaulois étant, à quelques égards, une dérivation de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte peut servir à l'interprétation de divers passages de l'Écriture. Ce système est plus singulier que vrai; *Histoire des Gaules, et des conquêtes des Gaulois*, *ibid.*, 1752-54, 2 vol. in-4, fig., 12 à 16 fr. Le second volume publié par D. Brezillac, neveu de l'auteur, est un *Dictionnaire géographique des Gaules*, et la suite de l'*Histoire* jusqu'à l'an 526 ou 528 avant J.-C.; *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture*, *ibid.*, 1730, 2 vol. in-4, fig., 6 à 9 fr. On y trouve le même goût de critique, le même feu, la même force d'imagination, le même ton de hauteur et d'amertume que dans les ouvrages précédents. Plusieurs estampes indécentes dont il souilla ce Commentaire sur l'Écriture sainte, et une foule de traits satiriques, aussi déplacés que les estampes, obligèrent l'autorité séculière d'en arrêter le débit; *Explication de divers monuments singuliers, qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples,*

avec l'examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme, et un *Traité sur l'astrologie judiciaire*, Paris, 1739, in-4, fig., 6 à 10 fr. La vaste érudition de cet ouvrage est ornée de traits agréables; mais le style en est trop animé; *Eclaircissements littéraires sur un projet de bibliothèque alphabétique*, *ibid.*, 1735, in-4. L'érudition et les mauvaises plaisanteries sont prodiguées dans cet écrit, qui ne plaira point à ceux qui aiment le choix et la précision; une *Traduction* des Confessions de saint Augustin, *ibid.*, 1741, 2 vol. in-8. Dom Martin mourut à St.-Germain-des-Prés en 1751. C'était un des plus savants et des meilleurs écrivains qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur; il n'aurait fallu qu'un ami éclairé pour diriger son goût et son imagination.

MARTIN (Thomas-Ignace), laboureur, né à Gallardon (Eure-et-Loir), mort en 1834, acquit une sorte de célébrité pendant les premières années de la restauration. S'annonçant comme favorisé de révélations extraordinaires, il se rendit à Paris, et fut admis auprès de Louis XVIII à qui il dit des choses très-secrètes. Les opinions se partagèrent à l'égard de cet homme singulier; les uns avaient en lui toute confiance; les autres, sans le regarder précisément comme un imposteur, ne le croyaient pas exempt d'illusions. Ce qui est certain, du moins, c'est que ses prédictions postérieures à la révolution de 1830 n'ont pas été justifiées par l'événement. Quoiqu'il en soit des *révélations* de Martin, on ne doit pas oublier qu'il ne les soumit jamais à son évêque, bien qu'un prophète dût s'adresser à ceux qui ont mission pour discerner les inspirations véritables de l'esprit saint. L'écrit le plus complet qui ait été publié sur Martin est celui qui a pour titre: *Le passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Martin*, Paris, 1832, in-8. Cet ouvrage, où l'on remarque des indices d'une grande préoccupation, offre néanmoins des détails vraiment curieux.

MARTIN (Blaise), célèbre chanteur, né en 1767, mort en 1837, a laissé un nom dans les annales du théâtre par son prodigieux talent et la rare étendue de sa voix qui embrassait *trois octaves pleines*, parcourant ainsi l'échelle entière de la basse-taille et du ténor. Tous les compositeurs célèbres de l'époque travaillèrent pour Martin, et lui durent une grande partie de leurs succès. Il n'est pas d'exemple qu'un artiste ait fourni une aussi longue carrière. Après une retraite de plusieurs années, il reparut occasionnellement sur la scène à l'âge de 68 ans, pour reconquérir de nouveaux et toujours sincères applaudissements. Peu de semaines avant sa mort, il chantait encore avec cette fraîcheur et cette puissance qu'on avait admirées en lui dans la force de l'âge.

MARTINE (sainte), issue d'une des plus illustres familles de Rome, scella sa foi par l'effusion de son sang dans le III^e siècle. Son culte est très-ancien; et nous voyons que, du temps de saint Grégoire le Grand, les fidèles allaient dans la chapelle consacrée à sa mémoire. En 1256, le pape Alexandre IV dédia une église sous son invocation. On fit en 1634 la

translation de ses reliques trouvées dans les ruines de l'ancienne église. Urbain VIII en fit bâtir une plus grande et plus belle, inséra l'office de la sainte dans le bréviaire romain, et en composa lui-même les hymnes.

MARTINE (Georges), médecin écossais, mort vers l'an 1743, a publié : *De similibus animalibus et animalium calore libri 11*, Londres, 1740, in-8 ; traduit en français, Paris, 1751, in-12. Ce qu'il dit de la force du cœur est fondé sur des procédés algébriques, et des théorèmes de géométrie qui ont pu le faire regarder comme savant par ceux qui s'extasiaient toujours à la vue de longs calculs, mais qui n'ont pas pu tromper Senac : ce médecin en a fait une critique sévère dans son *Traité du cœur* ; il y montre que la géométrie n'est pas une clef qui ouvre tous les secrets de la nature ; *In Bartholomæi Eustachii tabulas anatomicas Commentaria*, Edimbourg, 1755, in-8. Ces commentaires sont estimés.

MARTINEAU (Isaac), jésuite d'Angers, né en 1640, mort en 1720, professa dans son ordre, et y occupa les premières places. La petite vérole l'avait défiguré. En 1682, le jeune duc de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le collège Louis-le-Grand, les jésuites dirent au prince de Condé « qu'ils avaient un excellent professeur de philosophie pour monsieur le duc ; mais » qu'ils n'osaient le faire venir à Paris, parce » qu'il était horriblement laid. » Le prince voulut qu'on l'appelât, et dès qu'il l'eut vu, il dit : « Il ne » doit pas faire peur à qui connaît Péliçon. Qu'il » vienne chez moi, on s'accoutumera à le voir, et » on le trouvera beau. » Il plut effectivement à la cour. Si sa figure était désagréable, son âme était belle. On le choisit pour confesseur du duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à la mort. On a de lui : les *Psaumes de la pénitence, avec des Réflexions*, in-12 ; des *Méditations pour une retraite*, in-12 ; les *Vertus du duc de Bourgogne*, in-4, 1712. (*Voy. Louis*, dauphin, père de Louis XV.)

MARTINENGI (Ascagne), natif de Berne, fut chanoine régulier, abbé et général de l'ordre de St.-Augustin, et mourut en 1600. On a de lui un grand *Commentaire* latin sur la Genèse, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une compilation savante, mais assez mal digérée. On y trouve toutes les différentes éditions, les phrases et les expressions hébraïques, avec les explications littérales et mystiques de près de 200 Pères.

MARTINEZ DEL PRADO (Jean), dominicain espagnol, né à Ségovie d'une famille noble, devint provincial de son ordre en 1662, après avoir professé avec beaucoup de succès. Philippe IV l'exila, parce qu'il était opposé à la loi imposée aux prédicateurs espagnols, de louer l'immaculée Conception au commencement de leurs sermons. Il n'obtint sa liberté qu'à condition qu'il écrirait aux prédicateurs dont il était supérieur, de suivre l'exemple des autres. Il mourut à Ségovie en 1668. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : deux vol. in-fol. sur la *théologie morale* ; trois autres in-fol. sur les *Sacrements*. Ces pro-

ductions sont méthodiques, mais trop diffuses.

MARTINI (Martin), jésuite, né à Trente en 1614, et missionnaire à la Chine, instruisit les savants de ce pays dans la religion et dans les sciences, qui, comme l'on sait, sont encore dans l'enfance chez les Chinois. Il revint en Europe en 1653, et rapporta plusieurs remarques curieuses sur l'histoire et la géographie de cet empire lointain. Il était parti de Pékin en 1651 ; mais il fut fait prisonnier par les Hollandais, et retenu à Batavia. Ayant recouvré sa liberté, il alla à Rome pour rendre compte de sa mission, passa en Portugal d'où il partit pour la Chine avec treize jeunes missionnaires, et mourut dans la ville de Hang-Tcheou en 1661, emportant les regrets de tous les habitants. On a de lui : *Sinicae historiae decas*, etc., in-4 et in-8. Cette histoire va jusque vers le temps de la naissance de J.-C. Elle a été traduite en français par Le Pelletier, 2 vol. in-12, 1692. On y trouve des choses curieuses ; *Atlas sinicus*, in-fol. C'est ce que nous avons de plus exact pour la description de l'empire de la Chine, avant le Père Duhalde. Il faut se souvenir, en lisant ces ouvrages, de l'esprit exagérateur qui défigure tout ce qui vient de la Chine. (*Voy. du Halde, Le Conte, Mailla.*) Une bonne *Histoire* en latin de la guerre des Tartares contre la Chine, Rome, 1654, in-12 ; une *Relation du nombre et de la qualité des chrétiens chez les Chinois*, in-12.

MARTINI (le P. Jean-Baptiste), religieux franciscain, né à Bologne en 1706, était fils d'un joueur de violon, qui lui apprit les premiers éléments de la musique. Employé aux missions dans les Indes, il fut à son grand regret renvoyé en Europe à cause de la faiblesse de sa santé ; et à son retour, il reprit l'étude de la musique, pour laquelle il se sentait beaucoup de goût. Les progrès rapides qu'il fit lui valurent en 1726 la place de maître de chapelle du couvent de son ordre à Bologne. C'est là surtout qu'il déploya ce talent admirable qui l'a placé au rang des plus célèbres musiciens. On accourait en foule aux messes et aux oratoires qu'il faisait exécuter. Il ouvrit un cours musical, dont la réputation s'étendit dans toute l'Italie ; et les plus célèbres compositeurs de cette époque, frappés de l'ensemble de sa méthode, venaient le consulter avec utilité. Les ouvrages qu'il publia achevèrent de mettre le sceau à sa réputation, en donnant un nouveau lustre à son art. Nous citerons : *Storia della musica*, Bologna, 1757-81, 3 vol. in-4, fig., 24 à 36 fr. ; *Esemplare, ossia saggio fondamentale pratico del contrappunto sopra il canto fermo*, ibid., 1774, 2 vol. gr. in-4, 18 à 20 fr. Il a laissé, en outre, des *Sonates*, des *Messes*, des *Motets*, des *Psaumes*, des *Stabat*, etc. Le rare mérite de ce religieux était rehaussé par la douceur de son caractère et la simplicité de ses mœurs. Il mourut en 1784. On peut consulter le livre intitulé : *Degli scrittori bolognesi* de Fantuzzi (v. 342 et suiv.), et les *Memorie per le belle arti*.

MARTINI (Antoine), archevêque de Florence, né à Prato en Toscane en 1720, montra son attachement au saint Siège dans l'assemblée des évêques

tenue à Florence en 1787, et concourut à faire repousser les changements qu'on voulait introduire, d'après les principes de Ricci, évêque de Pistoie. Il mourut en 1809. On lui doit : une *traduction italienne du nouveau Testament*, Turin, 1769; une *traduction de l'ancien Testament*, aussi en italien, 1776. Ces deux traductions valurent à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778; des *Instructions morales sur les sacrements*, 1785; des *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le Symbole*, 2 vol.

MARTINIEN (Martinus Martinianus), s'avança par son courage dans les armées de Licinius, qui lui avait donné le titre de maître des officiers du palais. Cet empereur, poursuivi par Constantin, prit Martinien pour collègue en juillet 323. Ces deux princes réunis résolurent de livrer bataille à leur compétiteur. Elle se donna le 18 septembre auprès de Chalcedoine. Constantin, ayant été vainqueur, fit périr Licinius et Martinien.

MARTINON (Jean), né à Brioude en Auvergne l'an 1585, se fit jésuite en 1603, professa la théologie avec distinction pendant 20 ans à Bordeaux, et y mourut le 5 février 1662. On a de lui une *Théologie* en 5 vol. in-fol., et un 6^e contre Jansénius.

MARTINUSIUS (Georges), cardinal et ministre d'état du royaume de Hongrie, naquit l'an 1482 dans la Croatie, et eut, étant jeune, l'emploi de chauffer les étuves chez Jean Zapoli, alors simple gentilhomme. Il embrassa la vie monastique dans l'ordre de saint Paul, premier ermite, ordre qui n'est établi qu'en Hongrie; il y apprit les belles-lettres, et revint auprès de Jean Zapoli, qui était devenu roi. Il le suivit pendant le revers de sa fortune en Pologne, et lui rendit les services les plus signalés, souvent au péril de sa vie. Par cette conduite, il gagna tellement les bonnes grâces de ce prince, qu'il le fit son premier ministre, lorsqu'en 1536, par un accord fait avec l'empereur Ferdinand I^{er}, il fut assuré dans la possession de ce que les armes lui avaient acquis; et lors de sa mort, arrivée en 1540, il lui confia la tutelle de son fils Jean-Sigismond. Il l'avait nommé auparavant à l'évêché du grand Waradin. Martinusius gouverna en despote, se brouilla avec Isabelle, veuve du prince, qui l'avait tiré du néant, et s'attacha à l'empereur Ferdinand I^{er}, qui lui obtint de Jules III le chapeau de cardinal. Quelque temps après, on l'accusa de négocier avec les Turcs : Ferdinand crut même l'effet de ces négociations si prochain, qu'il pensa ne pouvoir le prévenir qu'en faisant assassiner Martinusius, vers l'an 1551, dans le château de Vints, que le cardinal avait fait bâtir sur les ruines d'un monastère qu'il avait détruit, et dont le supérieur, au rapport de Thou et d'Ascagne Centurio, lui prédit sa fatale destinée. Bechet, chanoine de l'église d'Uzès, a écrit sa *Vie*, mais sans exactitude, et même sans discernement; car il n'en faut pas avoir pour dire que Charles-Quint engagea Ferdinand à se défaire de Martinusius, pour s'assurer de la monarchie universelle, pag. 464. Si Bechet fait un héros de Martinusius, un philosophe

nommé Sacy en fait un monstre. On ne doit croire ni l'un ni l'autre, mais s'en tenir au sage, judicieux et véridique Isthuanfi, *De rebus pannonicis*. Martinusius était un grand ministre, un ecclésiastique zélé et de mœurs intègres; mais sa conduite à l'égard de Ferdinand, devenu son souverain, ne paraît point être exempte de reproches. (*Voyez* BECHET.)

MARTYR (Pierre), d'Anghiera, dans le Milanais, né l'an 1455, se rendit célèbre par sa capacité dans les négociations. Ferdinand V, le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, lui confia l'éducation de ses enfants, et l'envoya en qualité d'ambassadeur extraordinaire, d'abord à Venise, et de là en Egypte. Il se signala dans l'exercice de ses fonctions, par son intégrité et son intelligence. De retour en Castille, il obtint des pensions et de riches bénéfices. Il mourut en 1525. On a de lui divers ouvrages écrits avec clarté, élégance et intérêt. Une histoire en latin de la découverte du Nouveau-Monde, intitulée : *De rebus oceanicis, sive de navigatione, et terris de novo repertis*, 1585, in-4; une relation curieuse de son ambassade en Egypte, 1500, in-fol. intitulée : *De legatione babylonica* (on donnait alors quelquefois le nom de *Babylone* au Grand-Caire); un recueil de lettres, 1530, in-fol., et Amsterdam, 1670, in-fol., sous le titre de *Epistolæ de rebus hispanicis*, très-rare. Quoique la plupart aient été composées longtemps après les événements, elles renferment des détails exacts sur l'histoire du xv^e siècle.

MARTYR (Pierre), natif de Novare en Italie, est auteur d'un livre intitulé : *De ulceribus et vulneribus capitis*, Pavie, 1584, in-4. — On doit éviter de le confondre avec Pierre MARTYR, Espagnol, dont on a *Summarium constitutionum pro regimine ordinis prædicatorum*, Paris, 1619, in-4. Cet écrivain et le précédent vivaient dans le xvi^e siècle.

MARTYR (Pierre VERMIGLI), naquit à Florence en 1500, et entra chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ses sermons et son savoir lui firent un nom en Italie; mais la lecture de Zuingle et de Bucer le jeta dans l'hérésie. Comme il dogmatisait dans des maisons particulières à Naples, il fut sur le point d'être arrêté. Il se retira à Lucques, et y pervertit plusieurs personnes, avec lesquelles il prit la résolution de passer chez les hérétiques. Il emmena avec lui Bernardin Ochin, général des capucins, et se rendit à Zurich, puis à Bâle, et ensuite à Strasbourg, où il épousa une jeune religieuse. Décrié par ses erreurs et ses mœurs, il se retira en Angleterre avec sa femme en 1547. Il y obtint une chaire de théologie dans l'université d'Oxford; mais la reine Marie ayant succédé à Edouard en 1553, le chassa de ses états avec les autres hérétiques. Pierre se rendit à Augsbourg, d'où il alla à Zurich, où il mourut en 1562, aussi détesté par les calvinistes que par les catholiques. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, presque tous réunis sous le titre de *Loci communes theologici*, Bâle, 1580-83, 3 vol. in-fol. Il en composa la plus grande partie pour soutenir ses erreurs.

MARTYRS. (Voy. BARTHÉLEMI.)

MARVELL (André), natif de Kingston - upon-Hull, dans le comté d'York, en 1620, mort en 1673, est auteur d'un petit *Essai historique touchant les conciles généraux, les symboles, etc.*, en anglais. Il est estimé. On a encore de lui d'autres ouvrages moins connus.

MASACCIO, célèbre peintre toscan, appelé aussi MASO (ou Thomas GUIDI) *San-Giovanni*, du lieu de sa naissance, situé dans le Valdarno, près de Florence, né en 1401, mort en 1443, fut le premier de son siècle qui apprit la bonne manière de peindre. Il fit paraître ses figures dans l'attitude qui leur convenait, et leur donna de la force, du relief et de la grâce; mais il ne put atteindre le point de perfection, ayant été enlevé à la fleur de son âge, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. On a publié la description et l'explication de ses peintures, sous le titre suivant : *Le pitture di Masaccio esistenti in Roma nella basilica di S. Clemente colle teste lucidate dal sig. Carlo Labruzzi, publicate da Giovanni dall' Armi*, Roma, 1809, gr. in-fol., fig., 10 à 15 fr.

MASANIELLO, (ou plus exactement THOMAS ANIELLO), naquit à Amalfi en 1622, d'un vendeur de poissons qui vint s'établir à Naples. Il se mit à la tête d'une révolte, le 7 juillet 1647, arma 100 mille hommes, effraya le vice-roi qui se réfugia au château de l'OEuf, chassa les sénateurs, les nobles, immola leurs gardes, et eût porté bien plus loin ses attentats, sans la prudente conduite de l'archevêque, qui sut captiver sa confiance et son respect. L'histoire prouve que, dans ces sortes de commotions, quelque terribles qu'elles fussent, les prêtres ont cent fois sauvé l'Etat, le peuple n'écoutant et ne craignant plus rien, mais se désarmant au nom de son Dieu. Enfin, Masaniello eut une conférence avec le vice-roi et l'archevêque. On y signa un traité où furent rétablis les privilèges accordés par Charles-Quint. Masaniello, qui s'était présenté avec des habits magnifiques et des pierres précieuses, quitta aussitôt ces riches vêtements et se jeta aux pieds du vice-roi. Celui-ci le releva, et l'invita à dîner à sa table. Masaniello redevint pêcheur; mais ensuite quatre bandits l'assassinèrent après un règne de dix jours. Le peuple réunit ses membres mutilés et l'enterra avec une magnificence royale.

MASBARET (Joseph du), savant biographe, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, à Orléans, professeur de philosophie et de théologie au séminaire d'Angers, curé de St.-Léonard, etc., naquit dans cette ville du Limousin en 1697, et mourut en 1783. Il fournit un grand nombre d'articles et des corrections pour l'édition du *Dictionnaire de Moréri* de 1732, le *Supplément* de 1739 et l'édition de 1759. La révision de ce Dictionnaire l'occupa le reste de sa vie. Il donna aux *Mémoires de Trévoux* d'importants articles, tels que la *Vie de Charles Duplessis d'Argentré*, février 1743; celle de *François Babin*, célèbre conférencier d'Angers, octobre, même année; la *Réponse à une critique* de cette *Vie*. Il légua au séminaire de Limoges ses

manuscripts, dont une partie, savoir ses *Remarques sur le Dictionnaire de Moréri*, 6 vol. in-4, passa à Barbier, bibliothécaire du roi: il en a publié plusieurs articles dans son *Examen critique ou Complément des Dictionnaires historiques* les plus répandus (1^{er} vol., juin 1820.)

MASCARDI (Augustin), né à Sarzana, dans l'état de Gènes, en 1591, d'une famille illustre, se fit un nom par ses talents. Son éloquence lui mérita le titre de camérier d'honneur du pape Urbain VIII, qui lui donna une pension de 500 écus, et fonda pour lui, en 1628, une chaire de rhétorique dans le collège de la Sapience. Il mourut à Sarzana en 1640. On a de lui : *Silvarum lib. iv*, Anvers, 1622, in-4. C'est le recueil des poésies de sa jeunesse; *Prose volgari*, Venise, 1646, in-4; *Discorsi morali sul la tavola di Cebete*, ibid., 1627, in-4; *Dell' arte historica trattati v*, Rome, 1636; Venise, 1646, in-4. C'est le meilleur ouvrage de Mascardi, il renferme de bonnes réflexions; *La congiura del conte Giov. Luig. di Fieschi*, ibid., 1627, 1629, in-4; trad. en français, Paris, 1639, in-8. Cette histoire médiocre, et remplie de harangues qui ne finissent point, a fait dire de lui qu'il enseignait mieux les préceptes de l'art d'écrire l'histoire, qu'il ne les pratiquait. Celle qu'a donnée depuis le cardinal de Retz n'est, pour ainsi dire, qu'une traduction libre de Mascardi. (Voy. les *Mémoires de Nicéron*, tom. 27.)

MASCARON (Jules), fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille en 1634. L'héritage le plus considérable que son père lui laissa fut son seul talent pour l'éloquence. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire (1650), et professa avec talent dans plusieurs collèges; mais ses dispositions extraordinaires pour la chaire lui firent bientôt une grande réputation. Il parut avec éclat d'abord à Angers (1663), puis l'année suivante à Saumur. Le fameux Tannegui Le Fèvre, étonné de son talent, qui s'annonçait avec tant d'éclat et de succès, dit un jour : *Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron!* Le jeune orateur s'étant signalé dans les plus grandes villes de la province se montra à la capitale, et à la cour, où il remplit douze stations, sans qu'on parût se lasser de l'entendre (1666). Quelques courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV en attaquant la liberté avec laquelle l'orateur annonçait les vérités évangéliques; mais ce monarque leur ferma la bouche en disant : *Il a fait son devoir, faisons le nôtre.* Anecdote que plusieurs rapportent du P. Bourdaloue. L'évêché de Tulles fut la récompense de ses talents. Le roi lui avait demandé, la même année 1671, deux *oraisons funèbres*, une pour mad. Henriette d'Angleterre, et l'autre pour le duc de Beaufort. Comme le prince ordonnait les deux services solennels à deux jours près l'un de l'autre, le maître des cérémonies lui fit observer que le même orateur, étant chargé des deux discours, pourrait être embarrassé. *C'est l'évêque de Tulles*, répondit le roi, *à coup sûr il s'en tirera bien.* Au dernier sermon que Mascaron prêcha avant d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le roi lui dit : « Vous nous avez

» touchés dans vos autres sermons pour Dieu ; hier » vous nous touchâtes pour Dieu et pour vous. » Mascarón mit le sceau à sa réputation par l'*oraison funèbre* de Turenne, regardée comme son chef-d'œuvre. Personne n'eut plus de droits à faire l'éloge d'un héros dont la conversion était en partie son ouvrage. De Tulles Mascarón passa en 1678 à Agen, où le calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques, entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent dans le bercail. L'illustre prélat eut, dit-on, la consolation de ne laisser à sa mort que 2000 calvinistes endurcis dans leurs erreurs, au lieu de 30,000 qu'il avait trouvés dans son diocèse. Mascarón parut pour la dernière fois à la cour en 1694, et y recueillit les mêmes applaudissements que dans les jours les plus brillants de sa jeunesse. Louis XIV en fut si charmé qu'il lui dit : *Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point.* De retour dans son diocèse, il continua de l'édifier et de le régler jusqu'à sa mort, arrivée en 1703. Sa mémoire est encore chère à Agen par l'hôpital qu'il y fonda. La piété de ce vertueux évêque allait jusqu'au scrupule. Ayant été ordonné prêtre par Lavardin, évêque du Mans, qui avait déclaré en mourant qu'il n'avait jamais eu intention de faire aucune ordination, l'oratorien se fit réordonner, malgré la décision de la Sorbonne. (*Voy. CATHARINUS.*) Les *Oraisons funèbres* de Mascarón ont été recueillies par le P. Bordes, Paris, 1704, on 1785, in-12 ; ib., 1828, in-18, 2 fr. Elles sont au nombre de 5, et l'on y a mis la vie de l'auteur. On a réuni dans un recueil les *Oraisons funèbres* de Bossuet, Fléchier, Mascarón, Paris, 1738, 3 vol. in-12. On trouve dans cet orateur le nerf de Bossuet ; mais il n'a ni son élévation ni sa chaleur, moins encore la politesse et l'élégance de Fléchier. S'il avait eu autant de goût que l'un et l'autre ; s'il avait su éviter les faux brillants, les antithèses recherchées, il eût pu marcher d'un pas égal avec eux. « Quelquefois, dit Thomas, » son âme s'élève ; mais quand il veut être grand, » il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît » une espèce de luxe, mais un luxe faux, qui annonce plus de pauvreté que de richesse. On lui » trouve aussi des raisonnements vagues et subtils ; » et l'on sait combien ce langage est opposé à celui » de la vraie éloquence. » Il ne faut pas cependant confondre Mascarón avec les orateurs médiocres ; en lisant attentivement ses sermons, on trouve une supériorité très-décidée sur le plus grand nombre de nos prédicateurs modernes, qui ne l'estiment peut-être pas, et qui seraient heureux de lui ressembler.

MASCHERONI (Laurent), mathématicien, né à Bergame en 1750, mort en 1808, se montra le partisan des changements que l'arrivée des Français occasionna en Italie, et fut élu député au corps législatif de la république cisalpine. Envoyé à Paris, pour y travailler à la rédaction du système des poids et mesures, il se fit aimer de tous les savants par

sa modestie. On a de lui : *Sulle curve che servono a delineare le ore ineguali degli antichi velle superficie plane*, Bergame, 1784, in-4 ; *Nouvelles recherches sur l'équilibre des voûtes* (en italien), ibid., 1785, in-4, avec planches ; *Geometria del compasso*, etc., Milan, 1794, in-8 ; traduit en français par Carette, Paris, 1798, in-8.

MASCLEF (François), savant hébraïsant, d'abord curé de Raincheval, dans le diocèse d'Amiens, où il naquit vers 1663, fut depuis le théologien et l'homme de confiance de Brou, son évêque, et eut sous lui la direction du séminaire ; on la lui ôta après la mort de ce prélat, arrivée en 1706, sa façon de penser sur le jansénisme n'étant point du goût de Sabbatier, successeur de Brou, et qui voulait dans ses ecclésiastiques une entière soumission à l'Eglise. Masclef mourut en 1728. Il savait le grec, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arabe. Ses principaux ouvrages sont : *Grammatica hebraica a punctis aliisque inventis massorethicis libera*, Paris, 1731 ou 1743, 2 vol. in-12, 7 à 9 fr. On y trouve des réponses aux difficultés que le P. Guarin a faites dans sa grammaire hébraïque, contre la nouvelle méthode que Masclef avait inventée pour lire l'hébreu sans se servir de points. Il ne s'agit, selon lui, que de mettre après la consonne de l'hébreu la première voyelle qui sert à exprimer le nom de la consonne précédente ; par exemple, après la consonne *daleth*, il plaçait un *a*, après *beth* un *e*, etc. : système rejeté par la plupart des savants, préférable cependant à l'emploi insidieux des points massorétiques, invention rabbinique et sans autorité. La meilleure règle que nous ayons à cet égard, ce sont les anciennes versions, celle des Septante surtout, et la Vulgate, antérieures à l'invention massorétique, et faites dans le temps où l'hébreu était encore une langue vivante, ou du moins assez généralement connue pour n'être pas le jouet d'un système grammatical ; où le texte sacré surtout avait une consistance et une uniformité de leçon, que les hermeneutes modernes tâchent en vain de lui ravir par des chicanes alphabétiques et puérides. (*Voy. ELÉAZAR.*) Les *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12 ; le *Catéchisme d'Amiens*, in-4 ; une *Philosophie* et une *Théologie* manuscrites, qui auraient vu le jour, si on n'y avait pas découvert les traces des nouvelles erreurs. Il coopéra aussi à la traduction de l'*Histoire* du président de Thou, et publia des *Poésies* latines et françaises.

MASCRIER (l'abbé Jean-Baptiste le), de Caen, mort à Paris en 1760, à 63 ans, est un de ces auteurs qui sont plus connus par l'art de rassembler des mémoires sur les ouvrages des autres, que par le talent d'en enfanter eux-mêmes. On a de lui : *Description de l'Egypte sur les Mémoires de Henr. de Maillet*, Paris, 1735, in-4, fig., 8 à 10 fr., ou la Haye, 1740, 2 vol. in-12, fig., 6 à 7 fr. Il y a des remarques judicieuses, et des anecdotes curieuses ; mais il s'en faut bien que tout y soit exact : à l'égard de la forme, l'éditeur aurait pu proscrire l'enflure, l'affectation, la déclamation, la superfluité des mots et les répétitions importunes ;

Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Église, 1745, in-12 : livre moins recherché que le précédent ; la traduction des *Commentaires de César*, latin et français, 1755, in-12 ; *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, 1757, in-12. Il a eu part à la nouvelle édition corrigée de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses*, et à la *Traduction de l'Histoire* du président de Thou ; *Histoire de la dernière révolution des Indes orientales*, curieuse, mais peu exacte ; *Tableau des maladies*, de Lomnius, traduit du latin, 1760, in-12 ; des éditions des *Mémoires du marquis de Feuquières*, de l'*Histoire de Louis XIV*, par Pélisson ; et de *Telliamed*. (Voy. MAILLET.) On voit, par le contraste de ces divers ouvrages, que Le Mascrier ne savait pas choisir les objets de son travail, et qu'il publiait les délires du matérialisme avec autant de zèle que des ouvrages de piété.

MASCULUS ou MASCOLO (Jean-Baptiste), né à Naples en 1583, entra chez les jésuites en 1598. Après avoir enseigné les belles-lettres et la philosophie, il s'adonna entièrement à la poésie, qui avait pour lui des attrait puissants, et dans laquelle il réussissait supérieurement. Son latin est pur et élégant, ses pensées nobles et vraies, sa manière aisée, riche et abondante. Ses *Lyriconum libri* x lui ont fait surtout un nom distingué. Son *Vesuvianum incendium anni 1531*, en dix livres, est d'un pittoresque magnifique et terrible. On estime aussi ses *Persecutiones Ecclesiæ*, et ses *Encomia cœlitum*, en style lapidaire. Ce dernier ouvrage ne se trouve plus chez les libraires, quoiqu'on en eût fait deux éditions, dont la dernière à Venise, 1669, a été réimprimée, Vienne et Augsbourg, 1763, 12 pet. vol. avec fig. Il mourut de la peste à Naples en 1656. On a encore de lui : *Lectiones veterum Patrum cum ponderatione et usu sententiarum, ad conciones*, et d'autres ouvrages. Urbain VIII estimait ce poète, et lui fit des offres que le refus constant de Masculus rendit inutiles.

MASDEU (Jean-François), savant historien, naquit à Barcelone vers 1740. Il entra de bonne heure chez les jésuites, s'y fit remarquer par de rapides progrès dans toutes les sciences, et occupa dans son ordre des emplois distingués. A la suppression de la société, il se retira à Foligno, en Italie, où il mit en ordre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis sur l'histoire d'Espagne. Ils parurent sous ce titre : *Historia critica de espana, y dela cultura espanola, escrita en italiano por D. J. Fr. de Masdeu, traducida por N...*, Madrid, 1783-97, 20 vol. in-4, 45 à 60 fr. L'auteur ne put achever un travail qui, d'après son plan, aurait exigé 50 volumes. A la fin de chaque époque, il soumet à de longues critiques les faits douteux. Ces dissertations savantes, rehaussées par un style pur et élégant, ont placé Masdeu au rang des meilleurs historiens espagnols. On doit lui reprocher cependant de trop exalter la nation espagnole, et de se laisser aller quelquefois au plaisir de discuter. Masdeu mourut à Valence en 1817. Ce religieux était pieux, affable, bienfaisant, et ses

belles qualités le faisaient chérir de ceux qui l'entouraient.

MASEN (Jacques), en latin Masenius, jésuite, né à Dalen, dans le duché de Juliers, en 1606, se distingua dans sa société par ses connaissances dans la littérature et par ses talents. Il professa avec grand succès l'éloquence et la poésie à Cologne, où il mourut en 1681. De tous les ouvrages qu'il a donnés au public, celui qui a fait le plus de bruit de notre temps est son poème intitulé, *Sarcotis, et Caroli V imper. panegyris carmina, tum de heroica poesi Tractatus, etc.*, Parisiis, 1771, in-12, 5 à 7 fr. *Sarcothea* est le nom que Masen donne à la nature humaine, qu'il représente comme la déesse souveraine de tout ce qui porte un corps. La perte de *Sarcothée* ou de la nature humaine (c'est-à-dire *la chute du premier homme*) en est le sujet. Ce poème a été tiré de l'oubli par Lauder, savant écossais, qui a prétendu que Milton avait beaucoup profité de cet ouvrage. Un homme d'esprit a répondu à ce reproche de plagiat, de la manière suivante : « Milton, dit-il, peut avoir imité plusieurs » morceaux du grand nombre des poèmes latins » faits de tout temps sur ce sujet ; de l'*Adamus exul* de Grotius, du poème de Masen, et de beaucoup d'autres, tous inconnus au commun des lecteurs. Il a pu prendre dans le Tasse la description » de l'enfer, le caractère de Satan, le conseil des » démons. Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire ; c'est lutter, comme dit Boileau, contre » son original, c'est enrichir sa langue des beautés » des langues étrangères ; c'est nourrir son génie et » l'accroître du génie des autres ; c'est ressembler » à Virgile, qui imita Homère en l'embellissant. » Quant à ce qui regarde Masen, il est vrai que l'on trouve dans son poème les richesses de l'imagination réunies à celles de la langue romaine ; mais le plan de l'ouvrage n'est pas heureusement conçu, et l'exécution a je ne sais quoi de languissant et de monotone. L'auteur fait, à la vérité, de très-beaux vers ; mais il entasse les mêmes idées sous différents mots, met tableaux sur tableaux, traits sur traits, nuances sur nuances, et épuise son sujet jusqu'à lasser la patience la plus intrépide. C'est un vrai abus des richesses ; c'est une imagination féconde qui ne sait s'arrêter où il faut. Les autres ouvrages de ce jésuite sont : une espèce d'Art poétique, sous le titre de *Palæstra oratoria præceptis et exemplis veterum instructa*, Cologne, 1706 : *Palæstra styli romani, cum brevi græcarum et romanarum antiquitatum compendio*, ib., 1659 ou 1710, in-8 ; *Anima historiæ, seu Vita Caroli V et Ferdinandi I*, ibid., 1672 ou 1709, in-4 ; *Epitome annalium Trevirensium ab exordio ad annum 1652*, Trèves, in-8. C'est un abrégé des Annales de Christ. Brower, dont Masen publia, en 1670, 2 vol. in-fol. une seconde édition augmentée des trois derniers livres, mais sans pouvoir effacer la première qui sera toujours recherchée par les curieux.

MASERS DE LATUDE (Henri), connu par sa longue captivité, naquit en 1725 à Montagnac, en Languedoc, d'une famille honorable de ce pays. Il

était destiné par ses parents et par sa propre inclination à l'arme du génie. Tourmenté du désir de faire fortune, il vint à Paris à l'âge de 20 ans, et crut avoir trouvé le moyen de se rendre fort important, en donnant à mad. de Pampadour, alors maîtresse en titre de Louis XV, l'avis d'un prétendu complot formé pour l'empoisonner. Pour cela, il s'agissait de se servir d'une boîte qui devait parvenir à la favorite, et que Masers avait préparée lui-même. L'affaire fit grand bruit, mais l'intrigue ne tarda pas à être découverte; et le donneur d'avis ayant été arrêté, fut d'abord enfermé à Bicêtre, d'où il tenta de s'échapper, ce qui le fit transférer à Vincennes. De nouveaux efforts pour se procurer la liberté le firent traiter encore plus sévèrement: il fut enfermé à la Bastille. Dix-huit mois après il fut transporté du cachot dans lequel on l'avait jeté, dans une chambre où il eut pour compagnon d'infortune, un jeune homme nommé d'Alègres, que M^{me} de Pompadour retenait aussi dans cette prison. Il s'échappa avec lui en 1756, fut arrêté à Amsterdam et ramené à la Bastille. On lui mit les fers aux pieds et aux mains: malgré la gêne de sa position, il finit par s'habituer à son état, et goûta même des moments de satisfaction. Il apprivoisait des rats, rêvait des projets d'utilité, et se consolait toujours par l'espoir d'être un jour libre. Cependant les années s'écoulaient sans apporter le moindre changement à son sort: il tomba dans le désespoir, et il serait mort de faim sans l'humanité de ses gardiens. La mort de M^{me} de Pompadour n'apporta aucun adoucissement à son sort: il changea de prison. Transféré à Vincennes (1764), il s'évada et fut repris; ramené à Vincennes, il fut conduit à Charenton où ses ennemis le firent traiter pendant 2 ans pour une folie qu'il n'avait pas. Enfin en 1777 il recouvra la liberté, sous la condition de rester dans sa ville natale. Masers enfreignit cet ordre, fut arrêté de nouveau et enfermé à Bicêtre; il y languit plusieurs années au milieu des malfaiteurs de tout genre. En 1784, un mémoire qu'il fit pour le président de Gourgues, tomba entre les mains de M^{me} Legros, marchande à Paris, qui s'intéressa à son sort et parvint à le faire sortir de sa prison en 1784. En 1790, l'assemblée nationale accorda une pension alimentaire à Masers, mais il se vit bientôt le jouet de la commune de Paris, et il était sans secours, lorsqu'en 1793 il obtint une pension par un jugement, contre les héritiers de mad. de Pompadour et de Amelot, auteurs de sa captivité. Il est mort à Paris en 1805. Thierry, avocat, a publié le *Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Masers rédigés sur les pièces originales*, Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18, 1793, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, mal écrit et beaucoup trop diffus, offre de curieux détails.

MASINISSA, roi d'une petite contrée d'Afrique, prit d'abord le parti des Carthaginois contre les Romains. Ils eurent en lui un ennemi d'autant plus redoutable, que sa haine était soutenue par beaucoup de courage. Après la défaite d'Asdrubal, Scipion l'Ancien, ayant trouvé parmi les prisonniers le neveu de Masinissa, le renvoya comblé de présents, et lui donna une escorte pour l'accompa-

gner. Ce trait de générosité fit tant d'impression sur l'oncle, que de l'aversion la plus forte il passa tout-à-coup à une admiration sans bornes. Il joignit ses troupes à celles des Romains, et contribua beaucoup par sa valeur et par sa conduite à la victoire qu'ils remportèrent sur Asdrubal et Syphax. (Masinissa avait été rival en amour de Syphax; c'est ce qui contribua le plus à le faire déclarer pour les Romains: Syphax était du parti des Carthaginois.) Masinissa épousa la fameuse Sophonisbe, femme de Syphax, aux charmes de laquelle il ne put résister. Scipion n'ayant pas approuvé un mariage si brusquement contracté avec une captive, la plus implacable ennemie de Rome, Masinissa s'en défit par un breuvage. Le général romain récompensa cette action atroce en lui accordant, en présence de l'armée, le titre et les honneurs de roi. Le sénat ajouta à ses états tout ce qui avait appartenu à Syphax dans la Numidie. Masinissa donna une marque de confiance bien distinguée à Scipion le Jeune: il le fit prier au lit de la mort de venir partager ses états entre ses enfants. Il mourut à l'âge de 60 ans, l'an 149 avant J.-C. Ce prince laissa 44 enfants de différentes femmes.

MASIUS ou MAES (André), savant orientaliste belge, né à Linnich, près de Bruxelles, l'an 1526, fut un des plus savants hommes du XVI^e siècle. Il fit d'abord de grands progrès dans l'étude de la philosophie et de la jurisprudence, et devint secrétaire de Jean de Weze, évêque de Constance. Après la mort de cet évêque, il fut envoyé en qualité d'agent à Rome, et profita de son séjour en cette ville pour se rendre habile dans le syriaque. En 1558, il se maria à Clèves, et fut fait conseiller de Guillaume, duc de Clèves. Il y mourut en 1573, dans des sentiments vraiment chrétiens. Masius possédait, outre plusieurs langues vivantes, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque: il était très-versé dans l'histoire et la géographie ancienne, et personne de son temps ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égala dans la critique sacrée. Sébastien Munster disait que Masius semblait avoir été élevé dans l'ancienne Rome ou dans l'ancienne Jérusalem. On a de lui: un *Recueil* de différentes pièces anciennes et modernes, traduites du syriaque, Anvers, 1569, dans la bibliothèque des Pères de Margarin de la Bigne, et dans les *Critici sacri*, 2^e édit. tome 2; *Syrorum peculium*, Anvers, 1571, in-fol. C'est un dictionnaire syriaque; *Grammatica linguæ syriacæ*, ibid., 1571, in-fol. Arias Montanus ayant prié Masius de contribuer à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers, il fit ces deux ouvrages qui y ont été insérés; un *Commentaire* sur le livre de Josué, ibid., 1574, in-fol., et dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam, tom. 2. Ce commentaire renferme des choses excellentes; *Disputatio de cœna Domini, opposita calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575; des *Commentaires* sur quelques chapitres du Deutéronome, insérés dans les *Critici sacri*. Il préparait des commentaires sur les livres historiques de l'Écriture, lorsqu'il mourut. Il avait possédé le célèbre manuscrit syriaque, qui, écrit en 626, passa depuis au savant Daniel Er-

nest Jablonski. C'est le seul manuscrit connu qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène du livre de Josué, et des autres livres historiques suivant l'ancien Testament. Il est traduit mot à mot sur un exemplaire grec, corrigé de la main d'Eusèbe.

MASIUS (Gisbert), évêque de Bois-le-Duc, mort en 1614, était natif de Bommel, petite ville du duché de Gueldre. Plein d'un zèle vraiment apostolique, il fit fleurir la vertu et la science dans son diocèse, et publia en 1613 d'excellentes *Ordonnances synodales*, en latin, réimprimées en 1700 à Louvain, par les soins de Steyart.

MASKELYNE (Névil), astronome royal d'Angleterre, et l'un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, né à Londres en 1732, mort en 1811, imagina, pour les secteurs, les quarts-de-cercle et autres instruments astronomiques, une suspension du fil à plomb, aujourd'hui généralement adoptée. Il proposa à sa patrie le plan d'almanach nautique tracé par La Caille, parvint à le faire adopter, et fit paraître *the nautical Almanac*, etc., auquel il joignit les tables qui pouvaient en faciliter l'usage à tous les marins (*Tables requises to be used with the nautical ephemeris*), 1781. Il rendit encore un service à la science en obtenant du conseil de la Société royale de Londres que toutes ses observations fussent imprimées par cahiers, et d'année en année.

MASO. (*Voy. FINIGUERRA.*)

MAS'OU DY, célèbre historien arabe du X^e siècle de notre ère, naquit à Bagdad, on ne sait pas précisément dans quelle année, mais d'une famille illustre. Une partie de sa vie fut consacrée à de nombreux et longs voyages dont il rapporta une riche moisson de connaissances littéraires, historiques, géographiques et religieuses. Il revint dans sa ville natale où il fixa son séjour; mais il fut obligé d'en sortir quelque temps avant sa mort, sans doute à cause de ses idées sur la religion qui ne s'accordaient point avec celles de ses concitoyens. Il mourut à Fostath, en Egypte, dans un âge peu avancé, l'an 345 de l'hégire, ou 956 de J.-C. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; un des plus importants a pour titre : *Moroudj Eddheheb*, ou les *Prairies d'or et les mines de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux hommes instruits*, dont l'auteur donna lui-même deux éditions. La première, la seule connue en Europe, fut écrite l'an 332 de l'hégire : la bibliothèque du roi en possédait trois manuscrits sous les numéros 598, 599 et 599 A, qui étaient tous imparfaits en plusieurs parties; mais depuis peu on en a recouvré un autre qui est fort bon et qui renferme en deux volumes l'ouvrage complet. Silvestre de Sacy a publié sur cet important ouvrage une excellente notice dans le 8^e vol. des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*. Il est intitulé : *Kitab-Attenbih-We Alischraf*, ou l'*Indicateur*.

MASQUE DE FER (l'Homme au) : c'est sous ce nom que l'on désigne un prisonnier inconnu, envoyé en 1662 dans le plus grand secret au château de Pignerol, et de là transféré aux îles de Sainte-Marguerite en 1686. C'était un homme d'une taille

au-dessus de l'ordinaire, et admirablement bien fait. Sa peau était un peu brune, mais fort douce, et il avait autant de soin de la conserver dans cet état que la femme la plus coquette. Son plus grand goût était pour le linge fin, pour les dentelles, pour les colifichets. Il jouait de la guitare, et paraissait avoir reçu une excellente éducation. Il intéressait par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il était. Dans les maladies où il avait besoin du médecin ou du chirurgien, et dans les voyages que ses différentes translations lui occasionnèrent, il portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger et de boire. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait; mais lorsqu'il était seul, il pouvait se démasquer, et alors il s'amusait à s'arracher les poils de la barbe avec des pincettes d'acier. Il resta à Pignerol jusqu'à ce que Saint-Mars, officier de confiance, commandant de ce château, obtint la lieutenance du roi des îles de Lérins. Il le mena avec lui dans cette solitude maritime; et lorsqu'il fut fait gouverneur de la Bastille en 1608, son captif le suivit toujours masqué. Il fut logé dans cette prison aussi bien qu'on puisse l'être. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait; on lui donnait les plus riches habits; on lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Le marquis de Louvois étant allé le voir à Sainte-Marguerite, avant sa translation à Paris, lui parla avec une considération qui tenait du respect. Cet illustre inconnu mourut en 1703, et fut enterré sous le nom de *Marchiali* ou *Mattioli*, le lendemain à quatre heures après midi, dans le cimetière de la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya au château de Pignerol, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il fut dans l'île Sainte-Marguerite. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur sa table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour il écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur à qui ce bateau appartenait ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains?* — *Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur : *je viens de la trouver, personne ne l'a vue*. Ce pêcheur fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire*. Lagrange-Chancel raconte, dans une lettre à l'auteur de l'*Année littéraire*, que lorsque Saint-Mars alla prendre le Masque de fer pour le conduire à la Bastille, le prisonnier dit à son conducteur : *Est-ce que le roi en veut à ma vie?* — *Non, mon prince*, répondit Saint-Mars, *votre vie est en sûreté, vous n'avez qu'à vous laisser conduire*. « J'ai su, ajoute-t-il, d'un nommé Dubuisson, caissier du fameux » Samuel Bernard, qui, après avoir été quelques

» années à la Bastille, fut conduit aux îles de Sainte-Marguerite, qu'il était dans une chambre avec quelques autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui était occupée par cet inconnu; que, par le tuyau de la cheminée; ils pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées; mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu que cet aveu lui coûterait la vie, ainsi qu'à ceux auxquels il aurait révélé son secret. » Toutes ces anecdotes prouvent que le Masque de fer était un prisonnier de la plus haute importance. Mais quel était ce captif? Ce n'était pas le duc de Beaufort; nous l'avons prouvé dans son article. (Voy. BEAUFORT.) Était-ce le comte de Vermandois, comme le prétend l'auteur des *Mémoires de Perse*? Cet écrivain raconte que ce prince, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, qui menait une vie très-dérégulée, et se montrait depuis longtemps incorrigible, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, pour le punir d'un soufflet donné à monseigneur le Dauphin. On fait encore d'autres conjectures sur le Masque de fer, dont aucune ne paraît soutenir un examen sérieux. De Sainte-Foix prétend montrer que c'était le duc de Monmouth (voy. ce nom), et réfuter le P. Griffet qui avait jugé cette supposition invraisemblable. Quelques auteurs ont tourné leurs conjectures sur l'intendant Fouquet. (Voy. ce nom.) En 1770, il a paru dans le *Journal encyclopédique* (août, p. 132) une dissertation pour prouver que ce prisonnier était le secrétaire du duc de Mantoue, le comte de Giromalo Magni (ou Mattioli), enlevé, à ce que prétend l'auteur, par ordre de Louis XIV, dont il traversait quelque dessein. Cette opinion, d'ailleurs peu plausible, semble recevoir quelque appui du séjour que le prisonnier fit à Pignerol avant d'être transporté à Sainte-Marguerite. Quelques-uns, sur des conjectures romanesques, ont imaginé un événement où la succession au trône se trouvait compromise: (on a supposé un frère jumeau de Louis XIV, ou bien un enfant adultérin d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham; enfin, car il faut tout dire, le fruit d'un mariage secret de cette princesse devenue veuve, avec Mazarin); d'autres ont rembruni la peau du prisonnier, réellement un peu basanée, jusqu'à en faire une espèce de nègre, et ont cru que cette difformité avait fait séquestrer un enfant de très-grande naissance. On voit par l'exposition même de ces opinions diverses, que la véritable est probablement encore un secret. Mais l'on ne peut disconvenir que la plus vraisemblable est celle qui se rapporte au comte de Vermandois. Le P. Griffet et l'auteur de la *Vie* du Dauphin, père de Louis XIV, paraissent satisfaire à toutes les difficultés. On trouve plusieurs particularités relatives à cet objet dans le *journal de Dujonca*, lieutenant de roi à la Bastille quand le prisonnier y arriva. Ce journal, imprimé dans le *Traité* des différentes preuves qui établissent la vérité de l'histoire du P. Griffet, est très-curieux. Dujonca ne dit point que le masque fût de fer; il dit seulement que c'était un *masque de velours noir*.

Mais le nom de *Masque de fer* a prévalu, parce que, quand le prisonnier traversait les cours de la prison, on couvrait le masque de velours d'un masque de fer. On lit dans les prétendus *Mémoires* du maréchal de Richelieu, publiés en 1790, que ce prisonnier était un fils puîné de Louis XIV, hypothèse romanesque et absurde, évidemment réfutée par le récit même du calomnieux inventeur. (Voy. le *Journal hist. et littér.*, 1^{er} août 1791, p. 496.) Parmi les nombreux ouvrages publiés sur cet étrange événement, nous citerons le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, chap. 25; les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, par Pecquet; le *Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, par le P. Griffet, confesseur des prisonniers de la Bastille; les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. 3, page 75; *l'Homme au masque de fer*, roman de Regnault-Warin, 1804, 1816, 4 vol. in-12; les *Mélanges d'histoire et de littérature* (pub. par Craufurd), Paris, 1817, in-8; *Recherches historiques et critiques sur l'Homme au masque de fer*, par Roux-Fazillac, Paris, an 9 (1801), in-8; *Histoire de l'Homme au masque de fer*, par J. Delort, Paris, 1825, in-8; d'après cet ouvrage comme d'après le précédent, le prisonnier serait le comte de Mattioli; *du Masque de fer, ou Réfutation de l'ouvrage de Roux-Fazillac et de l'ouvrage de J. Delort*, par feu Taulès, in-8; *l'Homme au masque de fer, mémoire historique où l'on réfute les différentes opinions relatives à ce personnage mystérieux, et où l'on démontre que ce prisonnier fut une victime des jésuites*, par le chev. Taulès, Paris, 1825, in-8. (Voy. sur cet ouvrage le n° 1195 de la *Bibliographie* de la France.)

MASQUELIER (Louis-Joseph), graveur, né à Cisoing près de Lille en 1741, fut un des premiers qui essayèrent de graver à l'imitation du lavis, et il obtint un succès complet. Il était venu à Paris pour se perfectionner dans son art, et il travailla longtemps sous la direction de Philippe Lebas. Il s'est surtout exercé dans le genre du paysage, et l'on distingue sa *Marine* d'après Vernet, et surtout sa magnifique *Galerie de Florence* dont il prit la direction et dont il a gravé plusieurs tableaux, statues, bas-reliefs, Paris, 1789-1815, gr. in-fol. de 48 livrais., 200 à 250 fr. Parmi ses autres productions on peut citer ses *Tableaux de la Suisse*, dont il a donné avec Née, son ami, les 36 premières livraisons; les *Garants de la félicité publique*, d'après St.-Quentin; les *Vœux du peuple confirmés par la religion*, d'après Monnet; deux *grandes vues d'Ostende*, et plusieurs petites planches de sa composition. Nous citerons encore: les *Tableaux du voyage de la Pérouse*, du voyage de la Dalmatie, du voyage de l'Italie de l'abbé de Saint-Non, etc. On a de cet artiste plusieurs vues d'après Teniers, Paul-Potter, Dietrick, Ruysdael, Le May, etc. Il a orné de ses gravures la plus grande partie des éditions imprimées de son temps. Aucun genre de gravure ne lui était étranger. Le gouvernement français lui accorda en 1802 une médaille d'or. Il est mort à Paris en 1811.

MASQUELIER (Nicolas-François-Joseph, dit

le Jeune) appartient à la même famille que le précédent, et fut graveur comme lui. Né en 1760, au Sars près de Lille, il travailla pour la *Galerie de Florence*, et plus particulièrement pour le *Musée français*, publié par Robillard et Laurent. Son burin ne produisit pas des compositions du premier mérite; il n'y a pas assez de précision et de netteté; la touche en est molle, et l'on y désirerait plus de coloris. Cependant on distingue : *L'intérieur d'un corps de garde hollandais*, d'après Le Duc; *César jetant des fleurs sur le tombeau d'Alexandre*, d'après Sébastien Bourdon; *l'Extrême Onction*, d'après Jouvenet; *le Christ attaché à la colonne*, d'après Vouet. Il s'occupait de terminer pour la *Galerie de Florence*, la *Chasteté*, d'après le tableau de Piètre de Cortone, lorsqu'il mourut à Paris en 1809.

MASSAC (Raimond de), médecin d'Orléans, du xvi^e siècle, s'occupait autant de belles-lettres que de sa profession. On a de lui : *Pæan aurelianus*; c'est un poème considérable, inséré dans le *Recueil des poèmes et panégyriques de la ville d'Orléans*, 1646, in-4. Il y célèbre l'heureuse température du climat d'Orléans, et fait l'éloge du collège de médecine et des médecins qui s'y sont distingués par leur science et leurs talents; *Pugeæ, sive De lymphis pugeacis libri II, cum notis J. Le Vasseur*, Paris, 1600, in-8. C'est un poème sur la fontaine minérale de Pougues, à deux lieues de Nevers. Charles de Massac, fils de l'auteur, l'a traduit en vers français, ib., 1605, in-8.

MASSÆUS (Chrétien), surnommé *Cameracenus*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, naquit à Warneton en 1469. Il entra dans la congrégation des clercs de la vie commune, enseigna les humanités à Gand, de là se rendit à Cambrai, où il exerça le même emploi depuis 1509 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1546. Nous avons de lui : une *Grammaire latine*, Anvers, 1536, in-4. Despautère prétendit que Massæus avait pillé dans sa *Grammaticæ*, et le traita fort durement : Massæus lui répondit solidement, mais avec autant de modération que Despautère avait mis d'emportement à l'attaquer; *Chronicorum multiplicis historiæ utriusque Testamenti lib. xx*, Anvers, 1540, in-fol. Cette chronique est estimée. On dit que l'auteur employa 50 ans à la faire. Il a mis à la tête un calendrier égyptien, hébraïque, macédonien et romain; ce qui montre qu'il était versé dans les mathématiques aussi bien que dans l'histoire et les belles-lettres.

MASSARD (Jean), célèbre graveur, membre de l'ancienne Académie de peinture, né en 1740, mourut en 1822. Ses principales planches sont : la *Cruche cassée*; la *Vertu chancelante*, d'après Greuze; *Charles 1^{er}* d'après Van-Dyck; et la *Mort de Socrate*, d'après David.

MASSARIA (Alexandre), célèbre médecin, né à Vicence vers 1510, pratiqua son art avec succès à Venise, et l'enseigna avec beaucoup de réputation à Padoue, où il mourut en 1598. Sa grande charité pour les pauvres le distingua encore plus que sa science. Il était singulièrement attaché à la doctrine

de Gallien, et disait qu'il aimait mieux errer avec cet ancien, que d'avoir raison avec les modernes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *De peste*, Venise, 1579, in-4; ouvrage important, et le premier dans lequel cette maladie ait été bien décrite; *Disputationes duæ, quarum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus, altera de purgatione in morborum principio*, Lyon, 1622, in-4. Le traité de la saignée est encore regardé comme un chef-d'œuvre; il y détaille savamment les cas où elle convient, et ceux où elle est nuisible. Si on avait suivi sa pratique au lieu de celle de Botal, chez qui la saignée était un remède presque universel, on n'aurait pas tant prodigué le sang des hommes, ni peut-être leur vie; *Practica medica*, Venise, 1622, in-fol.

MASSÉ (Jean-Baptiste), peintre du roi de France, né à Paris en 1687, mort en 1767, excellait dans la miniature. Il était protestant, mais rendait justice aux catholiques; il congédia un domestique de cette religion, qui l'avait servi longtemps avec fidélité, et qui voulait se faire calviniste pour lui plaire. Le recueil d'estampes représentant la grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, peint par le Brun, a été dessiné par Massé, et gravé sous ses yeux par les plus habiles maîtres. Cette collection parut en 1752, in-fol., avec une explication, in-8.

MASSÉNA (André), duc de Rivoli et prince d'Essling, maréchal de France, né dans le comté de Nice, d'un marchand de vin, eut d'abord le grade de sous-officier au service du roi de Sardaigne. Ses premiers exploits furent contre les Piémontais, dont il venait d'abandonner la cause. Devenu général de division, il continua à se distinguer par son intelligence et par sa valeur. En 1796 s'ouvrit la fameuse campagne d'Italie. Le 22 juin, il repoussa, après un combat très-vif, les avant-postes de Beaulieu; c'est après ce brillant succès que Bonaparte le surnomma *l'Enfant chéri de la victoire*. A la suite d'une mission en Autriche, il vint à Paris en 1797. Le 18 mai, on lui donna une fête dans la salle de l'Odéon. Il n'en fallait pas tant pour exalter l'amour-propre de Masséna : aussi le vit-on, au mois d'août, présenter, au nom de sa division, de vigoureuses adresses contre la majorité des conseils, qui, selon lui, sous le nom de faction clihienne, conspirait ouvertement la ruine de la république. Au mois de février 1798, il fut chargé de l'invasion de Rome; mais les mécontentements qui éclatèrent dans son armée le forcèrent à remettre le commandement au général Dalleinagne. Ces plaintes étaient causées par son avarice, ses rapines et ses concussions. Il reçut enfin au mois de décembre le commandement en chef de l'armée d'Helvétie. Chargé de celui des forces françaises en Allemagne, il mit en pleine déroute, devant Zurich, l'armée russe, commandée par Korsakow. C'était la première défaite en bataille rangée que les Russes eussent éprouvée depuis un siècle. Souvarow, qui accourait au secours des siens, n'arriva que pour effectuer sa retraite et donner plus de lustre aux succès de son habile adversaire. Après tant de victoires, la

république lui conféra, en 1800, le commandement de l'armée d'Italie : ce fut le tombeau de sa réputation. On reconnut alors que ce général, hardi dans l'action, n'était qu'un homme médiocre à la tête d'une armée nombreuse, et quand il s'agissait de diriger une campagne. Cependant, s'il fut malheureux dans ce commandement, il ne se laissa point abattre par ses revers. Retiré dans Gênes, où il s'était retranché, il y fit une défense vigoureuse, qui étonna les plus habiles généraux : on la compte au nombre des plus belles que puissent offrir les fastes militaires. Cette défense, en occupant la plus grande partie des troupes autrichiennes, favorisa l'irruption de Bonaparte, et par suite sa victoire de Marengo. Masséna, investi du commandement en chef de l'armée, fut bientôt, à cause de ses concussions, remplacé par Brune. Lié d'amitié avec Fouché, il trempa dans divers complots contre Bonaparte, qui ne laissa pas, lorsqu'il fut porté sur le trône, que de l'élever à la dignité de maréchal d'empire. Masséna conduisit à Naples Joseph Bonaparte en 1809, sauva l'armée tout entière à Essling par sa fermeté, et contribua au succès de la bataille de Wagram. La principauté d'Essling, des richesses immenses, et le commandement de l'armée de Portugal dans lequel Soult avait échoué, furent la récompense de ses services. Malgré quelques succès passagers, il fut obligé d'abandonner le Portugal à Wellington. Il encourut alors la disgrâce de son maître, qui l'éloigna de Paris en lui conférant le commandement de la huitième division militaire. Masséna était à Toulon lorsque Louis XVIII entra en France. Il arbora avec enthousiasme la cocarde blanche ; mais, l'année suivante, lors de la fuite de l'île d'Elbe, il laissa le temps à Bonaparte, qu'il aurait pu arrêter à Sisteron, d'arriver jusqu'à Grenoble. Après la bataille de Waterloo, le gouvernement provisoire le mit à la tête de la garde nationale. Nommé ensuite membre du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, il se récusait comme les autres maréchaux. Masséna ne survécut pas longtemps à son parjure : il mourut à Paris en 1817.

MASSEVILLE (LOUIS LE VAVASSEUR de), ecclésiastique, né en 1647, à Juganville, au diocèse de Coutances, mourut à Valogne en 1733, après avoir publié l'*Histoire sommaire de Normandie*, 1698, 6 vol. in-12 ; ouvrage faiblement écrit, mais rare et utile, faute d'un meilleur. Il faut, pour l'avoir complet, qu'il soit accompagné de l'*Etat géographique de Normandie*, Rouen, 1722, 2 vol. in-12. Masseville avait fait encore le *Nobiliaire de Normandie* ; mais, sur les instances d'un directeur, qui sans doute y vit des choses répréhensibles, il jeta son manuscrit au feu dans sa dernière maladie.

MASSIEU (Guillaume), membre de l'Académie des belles-lettres et de l'Académie française, né à Caen en 1665, entra chez les jésuites ; mais en sortit dans la suite, et fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collège Royal, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1722. L'abbé Massieu était un homme vrai, simple, modeste, orné seulement de sa vertu

et des richesses de son savoir. Profond dans la connaissance des langues anciennes, il en profita pour connaître les génies des plus beaux siècles d'Athènes et de Rome. On a de lui : plusieurs savantes *Dissertations*, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions ; une belle *Préface* à la tête des OEuvres de Tourreil, dont il donna une nouvelle édition en 1711. Il avait entrepris une *Traduction* de Pindare, avec des notes ; mais il n'en a donné que six odes. Le feu et l'enthousiasme de l'original ne se retrouvent point dans cette version ; *Histoire de la poésie française* ; vol. in-12. Les recherches curieuses dont elle est remplie et l'élégante simplicité du style rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. Un *Poème latin sur le café*, que l'abbé d'Olivet a publié dans son recueil de quelques poètes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé Massieu ne dépare point cette collection.

MASSIEU (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel de l'Oise, né à Vernon en Picardie, mort à Bruxelles en 1818, à l'âge de 75 ans, fut député aux états généraux, puis à la convention, où il vota la mort de Louis XVI. On a de lui une *Traduction de Lucien* assez estimée, Paris, 6 vol. in-12. Les 3 premiers parurent en 1784 et les trois derniers en 1787.

MASSILLON (Jean-Baptiste), fils d'un notaire d'Hières en Provence, naquit en 1663, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. Ses supérieurs lui ayant soupçonné, pendant son cours de régence, des intrigues avec quelques femmes, l'envoyèrent dans une de leurs maisons au diocèse de Meaux. Il fit ses premiers essais de l'art oratoire à Vienne en Dauphiné, pendant qu'il professait la théologie. L'*Oraison funèbre* de Henri de Villars, archevêque de cette ville, obtint tous les suffrages. Ce succès engagea le P. de la Tour, alors général de sa congrégation, à l'appeler à Paris. Lorsqu'il y eut fait quelque séjour, il lui demanda ce qu'il pensait des prédicateurs qui brillaient sur ce grand théâtre : *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit et du talent ; mais, si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il tint parole : il prêcha, et il s'ouvrit une route nouvelle. Le P. Bourdaloue fut excepté du nombre de ceux qu'il ne se proposait point d'imiter. S'il ne le prit pas en tout pour son modèle, c'est que son génie le portait à un autre genre d'éloquence. Bourdaloue, comme un conquérant redoutable, entraîne, subjugue, force de se rendre aux armes de la raison : Massillon, comme un négociateur habile, procède avec moins de rapidité, mais avec plus de douceur. L'un s'adresse à l'esprit et le domine ; l'autre s'attache à l'âme, la captive et l'attendrit. Le premier a la dignité, la force et le feu continu de Démosthènes ; le second, l'adresse et l'art de Cicéron. Après avoir prêché son premier Avent à Versailles, il reçut cet éloge de la bouche même de Louis XIV : « Mon Père, » quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'ai » été très-content d'eux. Pour vous, toutes les fois » que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de » moi-même. » En 1704, le P. Massillon parut pour la seconde fois à la cour, et y parut encore plus

éloquent que la première. Les éloges flatteurs qu'il y recueillit n'altérèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venait de prêcher admirablement, suivant sa coutume : *Eh! laissez, mon Père*, lui répondit-il, *le diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous*. Les occupations du ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer à la société; il oubliait à la campagne qu'il était prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez de Crozat, celui-ci lui dit un jour : *Mon Père, votre morale m'effraie; mais votre façon de vivre me rassure*. Il se peut qu'il ait quelquefois accordé un peu trop à la complaisance ou à de pressantes sollicitations, comme il lui arriva dans la suite à l'égard du licencié Dubois, auquel il eut la faiblesse de donner une attestation pour être prêtre; et, ce qui est plus grave encore, de le consacrer évêque. Son esprit de conciliation le fit choisir dans les affaires de la Constitution, pour recommander le cardinal de Noailles avec le saint Siège : il ne négligea rien pour lui persuader l'indispensable nécessité d'acquiescer aux décrets du souverain pontife, acceptés de l'Eglise universelle; mais le temps où le cardinal devait être persuadé n'était pas encore venu. Le régent le nomma en 1717 à l'évêché de Clermont. Destiné l'année suivante à prêcher devant Louis XV, qui n'avait que 9 ans, il composa ces Discours si connus sous le nom de *Petit Carême*, qu'on regarde communément comme son meilleur ouvrage. On souhaiterait que les ornements y fussent moins prodigués, les répétitions et les paraphrases plus rares. Mais les circonstances peuvent servir à excuser ces défauts. L'abbaye de Savigny ayant vaqué, le cardinal Dubois la lui fit accorder. L'Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis, il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits, lui avaient gagné tous les cœurs. En deux ans, il fit porter secrètement 20,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Il se faisait un plaisir de rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et de les faire jouer ensemble. Son diocèse le perdit en 1742. Le caractère de son éloquence est un ton simple, noble, intéressant, affectueux, naturel : un style pur, correct, élégant, qui pénètre l'âme, sans la contraindre ni l'agiter. « Massillon, dit l'abbé » Maury, a rarement des traits sublimes; mais s'il » est au-dessous de sa propre renommée comme » orateur, il est sans doute au premier rang comme » écrivain, et nul n'a porté le mérite du style à un » plus haut degré de perfection : il s'est occupé de » cette partie de l'éloquence jusqu'à la fin de ses » jours. On trouva dans son portefeuille, après sa » mort, douze éditions de ses Sermons qu'il retou- » chait sans cesse depuis sa promotion à l'épiscopat, » et qui par conséquent n'ont jamais été prononcés » en chaire tels que nous les lisons aujourd'hui. » Massillon avait conservé dans sa vieillesse toute la » pureté de son goût; mais il avait perdu toute la » vivacité de son imagination, et il travaillait beau- » coup plus alors le style que le fond de ses dis- » cours; aussi ne voulut-il jamais revenir à son

» *Petit Carême*, qu'il avait écrit d'abord avec plus » de soin; et je ne crois point attaquer la gloire de » l'immortel Massillon, je pense au contraire lui » rendre ici un nouvel hommage, en osant avancer » que ce *Petit Carême*, cité longtemps comme son » chef-d'œuvre, me paraît l'une de ses plus faibles » productions oratoires. Tous les plans de Massillon » se ressemblent; et outre cette monotonie dont on » est frappé quand on lit ses sermons de suite, il » s'y borne ordinairement à combattre les prétextes, » et n'entre peut-être pas assez avant dans le fond » de ses sujets. Souvent cet excellent auteur, trompé » par sa fécondité, ne nourrit point d'assez d'idées » son style enchanteur, et il perdrait beaucoup, » sans doute, s'il était jugé sur cette maxime de » Fénelon : *Un bon discours est celui où on ne » peut rien retrancher sans couper dans le vif*. » Quelquefois ses raisonnements sont dénués de la » justesse, de la force, peut-être de la gravité qu'il » était si digne de leur donner. » On a imprimé la collection des *Sermons et autres œuvres de Massillon*, Paris, 1745-49, 15 vol. in-12, belle édition, dont les exemplaires, bien conservés, sont fort recherchés, 54 à 72 fr.; les autres éditions in-12 ont encore de la valeur, 42 à 48 fr.; *ibid.*, 1762, 13 vol. in-8; *ibid.*, 1810-11, 13 vol. in-8, avec portr., 84 fr., et sur pap. vél. 192 fr.; *ibid.*, 1817, 4 gr. vol. in-8, 40 fr., et pap. vél., 80 fr.; *ibid.*, 1821-22, 13 vol. in-8, 78 fr., pap. vél., tiré à 25 exempl., 156 fr.; *ibid.*, 1822-25, 13 vol. in-8, 65 fr., pap. vél., 100 fr., ou 16 vol. in-12, 32 fr.; Besançon, 14 vol. in-8, 42 fr., et 14 vol. in-12, 23 fr.; Paris, 1828, 16 vol. in-12, 32 fr.; *ibid.*, 1830, 14 vol. in-8, 52 fr.; *ibid.*, 1833, 2 vol. gr. in-8, à 2 col., pap. vél., 18 fr. On y trouve : un *Avent* et un *Carême* complets; plusieurs *Oraisons funèbres*, des *Discours*, des *Panegyriques*, qui n'avaient jamais vu le jour. « Les *Oraisons funèbres*, dit l'auteur » des *Trois siècles de la littérature*, sont la partie » la plus faible. On peut dire que Massillon, avec » tout l'appareil de l'éloquence, y est moins éloquent que partout ailleurs. Quelques-uns des » jets qu'il a traités étaient propres à lui fournir de » grands traits. Il paraît avoir méconnu et le ton » qui leur convenait, et les grandes ressources par » lesquelles il pouvait les faire valoir. L'Oraison funèbre du prince de Conti sent le rhéteur; elle » offrait cependant au grand peintre mille tableaux » intéressants. » Dix Discours connus sous le nom de *Petit Carême*; les *Conférences ecclésiastiques* qu'il fit dans le séminaire de Saint-Magloire, en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le cours de son épiscopat; et les *Discours* qu'il prononçait à la tête des synodes qu'il assemblait tous les ans; des *Paraphrases* touchantes sur plusieurs Psaumes. L'auteur de tant de morceaux d'éloquence aurait souhaité qu'on eût introduit l'usage de lire les sermons, au lieu de les prêcher de mémoire : il lui était arrivé, aussi bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire, précisément le même jour. Ils prêchaient tous les trois à différentes heures un vendredi saint. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mé-

moire manque au premier ; la crainte saisit les deux autres , et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandait à notre orateur quel était son meilleur ouvrage : *Celui que je sais le mieux*, répondait-il. On attribue la même réponse au P. Bourdaloue. Le célèbre P. la Rue pensait , comme Massillon , que la coutume d'apprendre par cœur avait bien des inconvénients ; mais il faut convenir que l'usage contraire en aurait de plus grands encore ; qu'il anéantirait l'action de l'orateur , gênerait la déclamation , et affaiblirait infiniment l'attention de l'auditoire. On pourrait peut-être concilier les difficultés , en autorisant l'usage de jeter de temps à autre un coup d'œil sur le papier. On a très-souvent réimprimé le *Petit Carême* et les *Oraisons funèbres*, Paris , 1789 , gr. in-4 , édit. tirée à 250 exemp. , 20 à 30 fr. ; *ibid.*, 1812 , in-8 , 4 fr. , pap. fin , 7 fr. 50 c. , pap. vél. , 15 fr. ; *ibid.*, 1824 , gr. in-8 , pap. vél. , 8 fr. , très-gr. pap. vél. , 21 fr. ; *ibid.*, 1828 , in-18 , 3 fr. ; il en a été tiré 72 exemplaires in-8. Il a paru en 1729 , sous le nom de Massillon , des *Maximes sur le ministère de la chaire* : cet ouvrage est du P. Gaichy. (*Voy.* le N^o 10,961 du *Dictionnaire des anonymes.*) Tabaraud a donné en tête d'une édition des *OEuvres choisies* de Massillon , Paris , 1824 , 6 vol. in-8 , portr. , 21 fr. , une *Notice* et le *fac-simile* d'une lettre inédite. (*Voy.* encore l'*Eloge de Massillon* , par d'Alembert , dans le premier volume de l'*Histoire de l'acad.*, 1779 ; l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* , par le cardinal Maury ; le *Cours de littérature de Laharpe* , etc. La ville d'Hières a décerné à cet illustre orateur une statue en 1817.)

MASSINGER (Philippe), poète dramatique anglais , né à Salisbury en 1584 , fut élevé à Oxford , et quitta ensuite l'université de cette ville pour aller à Londres , où il se livra tout entier à la poésie. Ses *Tragédies* et ses *Comédies* eurent un applaudissement universel en Angleterre. Il les composait conjointement avec les plus grands poètes anglais de son temps , tels que Fletcher , Middleton , Rowe , Field , etc. On le trouva mort dans son lit en 1640. L'édition la meilleure et la plus belle de ce poète dramatique est celle donnée par W. Gifford , sous le titre de : *Plays , with notes* , Londres , 1806 ou 1813 , 4 vol. in-8 , 60 fr. (*Voy.* dans les *Mémoires de la société de Manchester* , tom. 3 , pag. 123 , un *Essai sur les écrits dramatiques* de Massinger , par John Ferriar.)

MASSINI (Charles-Ignace), prêtre de l'Oratoire , naquit à Césène en 1702. Doué des plus heureuses dispositions , il s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie et de la jurisprudence. Ses progrès le firent bientôt remarquer du cardinal Georges Spinola , légat à Bologne , qui le prit pour son auditeur. Ce début dans la carrière de la fortune n'affaiblit pas le dessein qu'il avait conçu de se consacrer à Dieu , et il entra en 1734 dans la congrégation de l'Oratoire , à Rome. Massini y apporta un grand amour pour l'étude , et le désir de se perfectionner dans la piété. Il étudia particulièrement l'Écriture sainte et les Pères ainsi que l'histoire ecclésiastique ; il devint en peu de temps aussi recom-

mandable par l'étendue de ses connaissances qu'il l'était par les vertus de son état. Frappé de cécité vingt-cinq ans avant sa mort , Massini supporta cette infirmité avec une patience admirable , et mourut en 1791. Il a laissé : *Vita del venerabile padre Mariano di Sozzini dell' Oratorio di Roma* , Rome , 1747. Cette vie avait été ébauchée par le cardinal Leandro Colloredo. Le P. Massini refondit son travail et y mit la dernière main. Depuis , elle fut réimprimée avec des additions de Massini , et la *Vie* d'une célèbre et pieuse dame romaine , nommée *Flaminia Papi* , ouvrage du même P. Mariano Sozzini ; *Vita del N.-S. Gesù Christo* , tirée des saints Évangiles , Rome , 1757 , traduite sur le français de l'abbé Letourneux. Le P. Massini y fit des changements utiles , peut-être nécessaires , et l'enrichit d'*observations morales* ; *Deux recueils de vies des saints* , qui parurent à Rome en 1763 et en 1767 , chacun en 13 vol. in-12. A la tête se trouve la *Vie de la sainte Vierge* , du savant P. Micheli de la même congrégation , qui eut une grande part aux travaux du P. Massini. Depuis , il y joignit les *Vies des saints de l'ancien Testament* , *ibid.*, 1786 , 6 vol. in-8. Ces recueils complètent l'hagiographie du nouveau Testament , et offrent ce que l'histoire ecclésiastique contient de plus authentique et de plus édifiant , mis dans un ordre parfait , et exposé dans un style simple , mais qui ne manque ni de clarté , ni même de l'élégance que comporte le sujet. Le P. Massini a publié encore d'autres ouvrages , et notamment une *traduction* italienne du livre de l'*Imitation*. Il est regardé comme une des gloires de la savante congrégation à laquelle il appartenait.

MASSON (Jean-Papire), né à Saint-Germain-Laval en Forez en 1544 , prit l'habit de jésuite , et le quitta après avoir enseigné avec réputation en Italie et en France. Il se consacra à l'étude du droit à Angers , et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ses connaissances et son intégrité lui méritèrent la charge de substitut du procureur général. Il l'exerça avec honneur , et mourut à Paris en 1611 , vivement regretté des gens de lettres , dont la plupart étaient ses amis. Ses ouvrages sont : *Annalium libri iv , quibus res gestæ Francorum explicantur* , Paris , 1577 ou 1598 , in-4 ; cette histoire est assez exacte , mais superficielle ; *Notitia episcopatum Galliarum quæ Francia est* , *ib.*, 1606 ou 1610 , in-8. Il y a des recherches et des inexactitudes ; *Elogia* , *ibid.*, 1638 , 2 vol. in-8. Toutes les pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru séparément ; c'est J. Balesdens qui les réunit ; *Lib. vi De episcopis urbis* , *ibid.*, 1586 , in-4 , inséré par Muratori dans les *Rerum italicar. scriptor.* , tom. 3 , part. 2 ; *Descriptio fluminum Galliarum* , *ibid.*, 1618 , 1678 , in-12 ; 1685 , in-8. Valois a relevé bien des inexactitudes dans cet ouvrage , où l'on trouve pourtant des recherches. De Thou a écrit sa *Vie* ; elle se trouve à la tête des *Eloges*.

MASSON (Antoine), graveur du xvii^e siècle , né en 1636 à Louri , près d'Orléans , excella dans les portraits. Les Disciples d'Emmaüs , le portrait du vicomte de Turenne , ceux du duc d'Harcourt ,

du lieutenant criminel de Lyon, etc., sont regardés comme des chefs-d'œuvre. Son burin est ferme et gracieux. On prétend qu'il s'était fait une manière de graver toute particulière, et qu'au lieu de faire agir sa main sur la planche (comme c'est l'ordinaire), pour conduire le burin selon la forme du trait que l'on y veut exprimer, il tenait au contraire sa main droite fixe, et avec la main gauche il faisait agir la planche suivant le sens que la taille exigeait. Plusieurs de nos graveurs modernes suivent cette manière. Cet habile artiste, membre de l'académie royale de peinture, mourut à Paris en 1702. On cite de lui la fameuse estampe des *Pèlerins d'Emmaüs*, d'après le Titien, connue sous le nom de la *Nappe de Masson*, et l'*Assomption de la Vierge*, d'après Rubens. On trouvera sur ses autres ouvrages d'autres détails dans le *Manuel des amateurs*.

MASSON (Innocent Le), chartreux, né à Noyon en 1628, fut élu général de cet ordre en 1675, et fit rebâtir la grande Chartreuse qui avait été presque entièrement réduite en cendres. Il s'acquit un nom par sa vertu et par ses livres de piété. Son meilleur ouvrage est : *Annales ordinis carthusiensis*, 1687, in-fol. Il devait avoir 3 vol., mais il n'a paru que le 1^{er}; le second a été imprimé, n'ayant pas été rendu public : il est extrêmement rare. Le 1^{er} volume a reparu sous le titre de : *De disciplinâ ordinis carthusiensis*, Paris, 1703, in-fol. Il avait donné l'*Explication de quelques endroits des statuts de l'ordre des chartreux* (sans date), pet. in-4, rare, vend. 20 fr. C'est une réponse à ce que l'abbé de Rancé avait dit des chartreux dans ses *Devoirs de la vie monastique*. Cet auteur mourut en 1703, après avoir été pendant toute sa vie ennemi zélé des disciples de Jansénius, qui ne l'ont pas épargné dans leurs écrits, et l'ont traité de mauvais théologien, de faux mystique, etc. Si, en se déclarant pour une secte, on peut être exalté jusqu'aux nues par ses partisans, il faut s'attendre aussi d'être ravalé jusqu'au néant lorsqu'on se déclare contre. (Voy. COMMIRE, VINCENT DE PAULE.)

MASSON (Antoine), religieux minime, mort à Vincennes en 1700, dans un âge avancé, se fit un nom dans son ordre par sa piété, par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : *Questions curieuses, historiques et morales, sur la Genèse*, in-12; *Histoire de Noé et du déluge universel*, 1687, in-12; *l'Histoire du patriarche Abraham*, 1688, in-12; un *Traité des marques de la prédestination*, et quelques autres livres de piété, nourris des passages de l'Écriture sainte et des Pères. — Il ne faut pas le confondre avec Claude MASSON, prêtre de l'Oratoire, dont on a des *Sermons* pour un Avent, un *Carême*, des *Mystères*, *Panegyriques*, etc., Lyon, 1693.

MASSON (Jean), ministre réformé en France en 1680, mort en 1750, s'était retiré en Angleterre pour y professer les nouvelles opinions. On cite de lui : *Jani templum reseratum, seu Tractatus chronologico-historicus*, etc., Amsterdam, 1700, in-8; *Lettres antiques sur le nombre des descendants de Jacob qui passèrent de Chanaan en Egypte*, Utrecht, 1705, in-8; *Vita Horatii*,

Leyde, 1707 ou 1708, in-8; *Vita Ovidii*, Amsterdam, 1708, pet. in-8; *Vita Plinii*, ibid., 1709, pet. in-8; *Vita Aristidis*, à la tête de l'édition des *Discours* de ce rhéteur, publiée par Jebb, Oxford, 1722; *Notes sur les inscriptions recueillies par Gruter*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.; sur les *médailles des rois de la Comagène*, dans le *Tesoro britanico*, par Laym; *Annus solaris antiquus*, in-fol., dont le *prospectus* seul a été publié. On lui a attribué par erreur la *Vie de Bayle*, publiée sous le nom de Lamonnoye, et qu'il faut, suivant Barbier, restituer à Du Revest, écrivain réfugié.

MASSON (Samuel), frère du précédent, ministre à Dordrecht, vivait en 1735; il est le principal auteur de l'*Histoire critique de la république des lettres*, Utrecht, Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12. Le précédent, ainsi que Jean et Philippe Masson, y ont aussi fourni plusieurs articles. C'est pour cela qu'on les nommait, suivant Prosper Marchand, les *Maçons* et les *Manœuvres* de la république des lettres.

MASSON (François), botaniste anglais, né en 1741 dans la ville d'Aberdeen en Ecosse, de parents peu riches, fut d'abord simple jardinier; mais entraîné par son goût pour la botanique, il visita successivement le cap de Bonne-Espérance, les Canaries, les Açores, Madère, les Antilles, pour y recueillir des graines et des plantes. Ses découvertes contribuèrent beaucoup à enrichir le jardin de Kew. Il mourut à Montréal en 1805. On lui doit : *Stapelie novæ, or a collection of several new species of that genus discovered, in the interior parts of Africa*, Londres, 1796, pet. in-fol., With., 41 pl. color., 70 fr. L'ouvrage, sous le rapport de la science, est inférieur à celui de Jacquin, qui parut dix ans plus tard.

MASSON (Charles-François-Philibert), littérateur, né en 1762 à Blamont, château fort dans la Franche-Comté, passa fort jeune au service de Russie, où il devint major des grenadiers du grand-duc Alexandre, qui se l'attacha comme secrétaire. Il fut ensuite renvoyé par Paul I^{er}, à cause de ses principes en faveur de la révolution française, et se retira en Pologne, où il rédigea ses *Mémoires secrets sur la Russie, et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et le commencement de celui de Paul I^{er}*, Amsterdam (Paris), 1800-1803, 4 vol. in-8, 6 à 8 fr.; ouvrage qui renferme beaucoup de déclamations, de jugements hasardés, et de principes révolutionnaires, que l'auteur désavoua ensuite dans des lettres qui forment le tome 4 ou le supplément et le correctif de l'ouvrage. On a encore de lui les *Helvétiens*, ibid., 1800, in-12, poëme en dix chants, qui ne fut prôné que par les enthousiastes des formes républicaines, et quelques autres ouvrages moins importants. Masson rentra en France en 1799, fut nommé quelque temps après secrétaire général de la préfecture de Rhin-et-Moselle, et mourut à Coblenz en 1807.

MASSOULIÉ (Antonin), né à Toulouse en 1632, se fit dominicain en 1647. Il fut prier dans la maison du noviciat à Paris, puis provincial de la

province de Toulouse, enfin assistant du général de son ordre en 1686. Ce modeste religieux refusa un évêché qui lui fut offert par le grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1706, honoré des regrets et de l'estime des savants de son ordre. Son principal ouvrage est intitulé : *Divus Thomas sui interpres de motione divina et libertate creata*, etc., 2 vol. in-12. Il tâche d'y prouver que les sentiments de l'école des dominicains sur la promotion physique, la grâce et la prédestination, sont véritablement les sentiments de saint Thomas, et non point des inventions de Bannez, comme quelques auteurs l'ont prétendu. L'ouvrage fut attaqué par les théologiens de Douai l'an 1722, et l'affaire fut portée à Rome, qui rendit, le 18 juillet 1729, un décret favorable à Massoulié. (Voy. BENOÎT XIII.) Il réfuta aussi les quietistes dans deux écrits, publiés, 1699 et 1705, in-12.

MASSUET (René), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Ouen de Mancelles, au diocèse d'Evreux, en 1666, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Il étudia le grec à Rouen; et en 1703, il se fixa à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il a publié : une *Edition* de son Irénée, Paris, 1710, in-fol., plus ample et plus correcte que les précédentes, et enrichie de préfaces, de dissertations et de notes. Ces dissertations donnent un nouveau jour à des matières qui peut-être n'avaient jamais été bien éclaircies; le cinquième volume des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*; une *Lettre d'un ecclésiastique* au R. P. E. L. J. (révérend P. Etienne Langlois, jésuite), dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de saint Augustin, donnée par ses confrères (voy. AUGUSTIN); une seconde *Edition* du saint Bernard de dom Mabillon. Dom Massuet mourut en 1716. Son érudition, son application au travail, et les qualités de son cœur, lui méritèrent les regrets de sa congrégation; il mériterait un éloge complet, sans ses liaisons avec un parti occupé à semer dans l'Eglise la division et le trouble en combattant ses plus solennelles décisions, comme on le voit par ses *Lettres* publiées par Schelhorn, dans le tome 13 des *Amœnitates litterariae*.

MASTELLETTA. (Voy. DONDUCCI.)

MASURES (des). (Voy. DESMASURES.)

MATAFLORIDA (marquis de), ancien ministre d'Espagne, né à Madrid vers l'an 1761, fut président de la régence royaliste de la Seu d'Urgel et l'un des généraux de l'armée de la foi, pendant le règne éphémère des Cortez révolutionnaires de 1820. Ce seigneur espagnol s'était retiré en France, et menait à Agen une vie paisible et retirée. Il est mort dans cette ville en 1832.

MATANI (Antoine), médecin et mathématicien, né à Pistoie en 1730, s'appliqua à la médecine, prit le bonnet de docteur à Pise en 1754, fut fait successivement professeur en philosophie et en médecine dans la même université, et mourut dans de grands sentiments de piété en 1779, à Pistoie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *De anevrysmaticis præcordio-*

rum morbis animadversiones, Florence, 1756; Livourne, 1761; *Heliodori larissæi Capita optimorum e græco latine conversa*, Pistoie, 1758; *Delle produzioni naturali del territorio Pistoiese*, ib., 1762, in-4, avec 2 pl. et une carte; *De nosocomiorum regimine*, Venise, 1768; *De philosophicis Pistoriensium studiis dissertatio*, Augsbourg, 1764, in-4; *Elogio di mons. M. A. Giacomelli*, Pise, 1775, etc. Matani a fourni un grand nombre d'articles à divers journaux d'Italie, et a laissé des manuscrits.

MATERNE (saint), succéda à saint Valère dans le gouvernement de l'église de Trèves, vers la fin du III^e siècle. Il quitta ce siège pour fonder celui de Cologne, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il assista à deux conciles tenus contre les donatistes, l'un à Rome, l'autre à Arles. Son corps fut transporté à Trèves dans l'église de Saint-Mathias, où il fut enterré auprès de saint Euchère et de saint Valère, ses prédécesseurs. Pappo, archevêque de Trèves, le transféra de là dans l'église métropolitaine en 1037. Quelques légendes le font mal à propos disciple de saint Pierre.

MATERNUS. (Voy. FIRMICUS.)

MATHA (saint Jean de), né en 1169, à Faucon en Provence, reçut le bonnet de docteur à Paris, où il avait étudié avec succès. Sa piété l'unit avec le saint ermite Félix de Valois : ils fondèrent de concert l'ordre de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs. Innocent III l'approuva, et leur donna solennellement, en 1199, un habit blanc, sur lequel était attachée une croix rouge. Saint Jean de Matha fit ensuite un voyage en Barbarie, d'où il ramena cent-vingt captifs. Il mourut peu de temps après à Rome, en 1213. Le pape Innocent III, en lui donnant l'habit de son ordre, avait confirmé sa règle. Elle porte, entre autres choses, que les frères réserveront la troisième partie de leurs biens, pour la rédemption des captifs. L'ordre des trinitaires fit en peu de temps de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, et même au-delà de la mer. Le moine Albéric, qui écrivait 40 ans après, dit qu'ils avaient déjà jusqu'à 600 maisons, entre lesquelles était celle de Saint-Mathurin, nommée auparavant l'*Aumônerie de Saint-Benoît*, qui leur fut donnée par le chapitre de l'église de Paris. C'est de cette maison que leur est venu, en France, le nom de *Mathurins*. Voy. les Annales de cet ordre, publiées à Rome, 1685, in-fol.

MATHAN, prêtre de Baal, fut tué devant l'autel de ce faux dieu, par les ordres du grand-prêtre Joïada, vers l'an 880 avant J.-C.

MATHAN, fils d'Eléazar, fut père de saint Jacob et aïeul de saint Joseph, époux de la sainte Vierge.

MATHAT, fils de Lévi, et père d'Héli, que l'on croit être le même que Joachim, père de la vierge Marie. (Voy. JOACHIM.)

MATHATHA, fils de Nathan, et père de Menna, un des ancêtres de J.-C. selon la chair.

MATHATHIAS, fils de Jean, de la famille des Machabées, prêtre du Seigneur, descendant d'Aaron par Eléazar, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'Antiochus Epiphane. Les abomina-

tions qui se commettaient à Jérusalem après la prise de cette ville l'obligèrent de se retirer avec ses fils dans celle de Modin, où il était né. Ses fils étaient Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathas. Il ne fut pas longtemps à Modin sans y voir arriver les commissaires envoyés par Antiochus, pour contraindre les habitants de cette ville à renoncer à la loi de Dieu, et à sacrifier aux idoles. Plusieurs cédèrent à la violence; mais Mathatias déclara publiquement qu'il n'obéirait jamais aux ordres injustes d'Antiochus. Comme il cessait de parler, il aperçut un Israélite qui s'avançait pour sacrifier aux idoles. Animé à l'instant d'un enthousiasme divin, il se jette sur cet homme et sur l'officier qui voulait le forcer à cette impiété, et les tue tous les deux sur l'autel même où ils allaient sacrifier. Cette action ayant fait du bruit, il s'enfuit sur les montagnes avec ses fils et un grand nombre d'Israélites. Alors, formant un corps d'armée, il parcourut tout le pays, détruisit les autels dédiés aux faux dieux, et rétablit le culte du Seigneur. Ce grand homme, sentant que sa fin approchait, ordonna à ses fils de choisir pour général de leurs troupes Judas Machabée. Il les bénit ensuite, et mourut après avoir gouverné Israël durant l'espace d'une année, vers la 166^e avant J.-C. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, qui dura jusqu'à Hérode. La grande sacrificature y fut toujours jointe, depuis son fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. (*Voy. JUDAS MACHABÉE.*)

MATHATIAS, fils de Simon, petit-fils du grand Mathatias, fut tué en trahison avec son père et un de ses frères, par Ptolémée son beau-frère, dans le château de Doch, l'an 135 avant J.-C.

MATHENEZ, en latin **MATHENESIUS**, ou **MATENESIUS** (Jean-Frédéric de), né à Cologne vers 1570, docteur en théologie, professeur d'histoire et de langue grecque, puis chanoine et curé de Saint-Cunibert, dans sa ville natale, donna ses soins aux pestiférés, et mourut de la contagion en 1622. C'était un critique savant, qui exerça sa plume sur des matières singulières : son style est trop négligé. On a de lui : *De triplici coronatione germanica, lombardica et romana*, Cologne, 1622, in-4 ; *De luxu et abusu vestium*, 1612, in-8 ; *Critices christianæ libri II*, Cologne, 1611, in-8. (*Voyez Biblioth. colon. du P. Hartzheim.*)

MATHIAS (saint). Le perfide Judas ayant laissé, par sa mort, la place d'apôtre vacante, Joseph, appelé *Barsabas*, que sa piété avait fait surnommer *le Juste*, et Mathias, furent les deux hommes sur lesquels on jeta les yeux pour l'apostolat. Les fidèles prièrent Dieu de se déclarer sur un des deux. Le sort tomba sur Mathias l'an 33 de J.-C. On ne sait rien de certain sur la vie et la mort de cet apôtre. Ce que l'on dit de sa prédication en Ethiopie et de son martyre n'est point appuyé sur des témoignages contemporains. (*Voy. la fin de l'article saint JACQUES le Majeur.*) Les anciens hérétiques lui ont attribué un *Évangile* et un *livre de Traditions*, reconnus pour apocryphes par toute l'Église. On croit avoir à Rome les reliques de cet apôtre; mais la fameuse abbaye de Saint-Mathias, près de

Trèves, prétend, avec autant de fondement, avoir cet avantage; ces prétentions sont douteuses de part et d'autre. Il se pourrait faire, disent les bollandistes, que les reliques qui sont à Sainte-Marie-Majeure ne fussent point de l'apôtre, mais d'un saint de ce nom, évêque de Jérusalem vers l'an 120. (*Voy. sur saint Mathias une Dissertation d'Henschenius dans le Recueil des Bollandistes.*)

MATHIAS, empereur d'Allemagne, naquit en 1557 de Maximilien II, et de Marie fille de Charles-Quint. Il était frère de Rodolphe II, contre lequel il fut quelque temps révolté. Après avoir entretenu une correspondance secrète avec les provinces belgiques révoltées contre Philippe II, il en fut nommé gouverneur; mais il fut ensuite obligé de céder cette place en 1580 à François d'Anjou. Rentré en Autriche, il se retira à Lintz, où il vécut dans le besoin. A la mort de Bathori, il prétendit à la couronne de Pologne; mais l'Empire et l'Espagne déjouèrent ses projets. Enfin Rodolphe son frère le nomma gouverneur d'Autriche et de Hongrie, et Mathias lui rendit de grands services. De nouvelles discussions s'élevèrent au sujet de la succession à l'empire : Mathias, ayant surmonté tous les obstacles, succéda à son frère Rodolphe en 1612. L'empire était alors en guerre avec les Turcs. Après des succès contre-balancés par des pertes, Mathias eut le bonheur de la finir en 1615 par un traité conclu avec le sultan Achmet. Mais en 1618 il en vit commencer une autre qui désola l'Allemagne pendant trente ans, et qui fut excitée par les protestants de Bohême, pour la défense des nouvelles erreurs. Il mourut à Vienne en 1619, à 62 ans. L'enlèvement du cardinal Elesel, son premier ministre, que l'archiduc Ferdinand, depuis son successeur, crut devoir éloigner des affaires, le conduisit au tombeau. La capitulation que Mathias signa en montant sur le trône diffère essentiellement de celle de ses prédécesseurs. Elle borne l'emploi des subsides donnés par les états, au seul usage pour lequel ils sont accordés. Elle lui défend de traduire les procès pour les péages électoraux devant un autre tribunal que celui des sept électeurs. Elle l'oblige de prendre lui-même les investitures des fiefs possédés par la maison d'Autriche. Elle permet aux électeurs d'élire un roi des Romains, du vivant de l'empereur, quand ils le jugeront utile et nécessaire pour le bien de l'empire, et même malgré les oppositions de l'empereur régnant.

MATHIAS CORVIN, roi de Hongrie, second fils de Jean Huniade, s'acquit par sa bravoure le nom de *Grand*. Il était né à Clausemberg, en Transylvanie, en 1445. Ladislas V d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le renferma dans une prison en Bohême; ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de ce prince, il ne fût élu roi de Hongrie, le 24 janvier 1458. Georges Podiebrack, successeur de Ladislas en Bohême, rendit la liberté à Mathias. Plusieurs grands seigneurs hongrois s'opposèrent à son élection, et sollicitèrent Frédéric IV de se faire couronner. Les Turcs profitèrent de ces divisions; Mathias les chassa de la haute Hongrie, après avoir forcé l'empereur Frédéric de lui rendre la couronne

sacrée de saint Etienne, dont il s'était emparé, et qui, selon les lois du royaume, était nécessaire au couronnement des rois. (*Voy. SAINT ETIENNE.*) Le règne de ce prince n'offre qu'une suite de guerres avec l'empereur Ferdinand III, avec les rois de Bohême Podiebrack et Uladislav, avec Casimir IV, roi de Pologne, avec les waiwodes de Moldavie et de Transylvanie et de Valachie, et avec les sultans Mohamed II et Bazajet II. Podiebrack, fauteur des *hussites*, ayant été excommunié par Paul II, les catholiques de Bohême, qu'il persécutait, présentèrent la couronne du royaume à Mathias; mais elle lui fut disputée par Uladislav VI, fils de Casimir, roi de Pologne, qui succéda à Podiebrack. La guerre se ralluma entre l'empereur et Mathias. La fortune fut si favorable à celui-ci, qu'ayant assujéti une partie de l'Autriche, il prit Vienne et Neustadt, qui en sont les principaux boulevards. L'empereur vaincu désarma le vainqueur, en lui laissant la Basse-Autriche en 1487. L'année d'après, Mathias avait convoqué une assemblée à Bude, dans laquelle il donna des lois contre les duels, contre les chicanes dans les procès, et contre quelques autres abus. Il se préparait à faire de nouveau la guerre aux Turcs, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, l'an 1490. Ce héros, heureux dans la paix et dans la guerre, n'ignorait rien de ce qu'un prince doit savoir. Mathias parlait plusieurs langues de l'Europe; il était d'un caractère fort enjoué, et se plaisait à dire des bons mots; Galeoti Martio de Narni, son secrétaire, en publia un *Recueil*. Les lettres et les beaux-arts eurent en lui un protecteur. Il appela à sa cour les savants de l'Europe et les meilleurs peintres de l'Italie. Il avait à Bude une très-belle bibliothèque, riche en livres et en manuscrits.

MATHIEU. (*Voy. MATTHIEU.*)

MATHIEU DE LA REDORTE (Maurice-David-Joseph, comte), lieutenant général et pair de France, né de protestants à Sainte-Affrique, mort en 1833, entra à quinze ans comme cadet dans le régiment suisse de Meuron. Devenu capitaine, il fit toutes les campagnes du Rhin de 1792 à 1798. A cette époque, il fut envoyé à l'armée d'Italie, et dut à sa valeur le grade de général de brigade. Promu en 1799 à celui de général de division, il fut employé plus tard dans le Brisgaw sous les ordres du maréchal Augereau. Pendant cette campagne, Mathieu conclut, avec le général Jellachih, la capitulation en vertu de laquelle l'armée autrichienne fut prisonnière de guerre. Il fit, avec non moins de gloire, en 1806 et 1807, les campagnes de Prusse et de Pologne. En 1808, envoyé en Espagne, il resta dans ce pays jusqu'en 1813. Après s'être illustré devant Baraguer et Tarragone, au col d'Ordal et à Villa-Franca, il rentra en France. Pendant les cent-jours, il se retira dans sa terre de la Redorte. En 1817, il remplaça le général Canuel dans le commandement de la 19^e division militaire, à Lyon. Elevé aussi à la dignité de pair, il siégea dans la chambre haute jusqu'à sa mort.

MATHILDE, ou MECHTILDE (sainte), reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, dit le

Grand, et aïeule maternelle de Hugues Capet, était fille de Thierry, comte de Ringelheim, seigneur saxon. Elle épousa Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et devint mère de l'empereur Othon, de Henri, duc de Bavière, et de Brunon, évêque de Cologne, honoré dans l'Eglise d'un culte public. Après la mort de son époux en 936, elle fut maltraitée par ses fils Othon et Henri, et obligée de se retirer en Westphalie. Othon la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils; Henri se réconcilia aussi avec sa mère. Elle fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlinbourg en 968. Sa *Vie*, écrite 40 ans après sa mort, par l'ordre de l'empereur saint Henri, a été publiée par les bollandistes, 14 mars, avec des notes du P. Henschenius, *Act. Sanct.* t. 7, p. 361.

MATHILDE (sainte), fille de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et première femme de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, imita les vertus de sa mère. Elle fit bâtir à Londres deux grands hôpitaux, celui de l'Eglise de Christ et celui de Saint-Gilles. Elle mourut l'an 1218, et fut enterrée à Westminster, auprès de saint Edouard le Confesseur. C'est par son ordre que Thierris, moine de Durham, écrivit la *Vie* de sainte Marguerite, dont il avait été le confesseur. On l'honore le 30 avril.

MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de Boniface, marquis de Toscane, née en 1046, soutint avec zèle les intérêts des papes Grégoire VII et Urbain II, contre l'empereur Henri IV, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint Siège, et mourut en 1125. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec Grégoire VII; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de tous les historiens équitables. Aucun fait, aucun indice, n'a fait tourner ces soupçons en vraisemblances. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute: c'est un des titres les plus authentiques que les papes aient réclamés; mais ce titre même fut un sujet de querelle. Mathilde possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le *Patrimoine de Saint-Pierre*, depuis Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancône. Le pape Pascal II ayant voulu se mettre en possession de ces états, Henri IV, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avait donnés étaient mouvants de l'empire. Ces prétentions furent une nouvelle étincelle de guerre entre l'empire et la papauté; cependant à la longue il fallut céder au saint Siège une partie de l'héritage de Mathilde. (*Voy. Mansi, Memorie della gran-contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino, edit. 2^e, con molti documenti, Lucques, 1756, in-4.*)

MATHILDE (Caroline), princesse de Brunswick-Hanovre, reine de Danemark, sœur du roi

d'Angleterre Georges III, naquit en 1751. Elle était le onzième et dernier enfant de Frédéric-Louis, prince de Galles, père de Georges III. Mathilde devint reine de Danemark, en 1766, par son mariage avec son cousin Christian VII. La reine douairière Julie-Marie, d'un caractère ambitieux, la prit en aversion, et encore davantage lorsque Mathilde accoucha d'un fils qui ôtait tout espoir à la vieille reine de gouverner à la mort de Casimir, faible et valétudinaire. Ce prince avait pour favori un médecin appelé Struensée, que Mathilde chercha à mettre dans ses intérêts, lorsqu'elle se vit abandonnée du roi son époux. Cette liaison donna lieu à des bruits scandaleux que la reine mère excitait. Elle fit craindre au roi pour sa vie, accusa Mathilde, Struensée devenu ministre, et Brandt ami de ce dernier. La jeune reine fut arrêtée, emprisonnée, condamnée comme adultère, et son mariage rompu. A l'intercession de Georges III, on lui permit de passer à Hanovre, où elle fut traitée comme une reine, et mourut à vingt-quatre ans. Elle laissa plusieurs enfants, entre autres Frédéric VI, roi de Danemark. (*Voy. pour plus de détails, Mémoires d'une reine infortunée*, Londres, 1766, in-12; *Mémoires authentiques*, etc., ou *Histoire des comtes Struensée et Brandt*, etc., par l'abbé Roman, Paris, 1807, in-8; les *Cours du Nord*, etc., trad. de l'angl. de John Brown par Cohen, Paris, 1819, 3 vol. in-8.

MATHOU, ou **MATHOUD** (dom Claude-Hugues), né à Mâcon d'une bonne famille, embrassa la règle de Saint-Benoît dans la congrégation de Saint-Maur, l'an 1639, à l'âge de 17 ans, et s'y distingua par ses connaissances dans la philosophie et la théologie. Gondrin, archevêque de Sens, si connu par ses variations à l'égard du formulaire d'Alexandre VII, voulut l'avoir pour grand-vicaire, et le fit ensuite entrer dans son conseil. Ce religieux mourut à Châlons-sur-Saône, en 1705, dans le monastère de Saint-Pierre, où il s'était retiré dès l'an 1685. Nous avons de lui : *l'Édition* en latin des Oeuvres du cardinal Robert Pullus, et de Pierre de Poitiers, Paris, 1655, in-fol. avec dom Hilarion Le Febvre; *De vera Senonum origine christiana*, contre Lâunoy, Paris, 1687, in-4; *Catalogus archiepiscoporum senonensium*, Paris, 1688, in-4. Cet ouvrage manque d'ordre et de critique.

MATHURIN (saint), prêtre et confesseur en Gâtinois, au 1^{er} ou au 5^e siècle. Les actes de sa vie, donnés par Mombritius, ne méritent aucune croyance. (*Voy. la Gallia christiana*, et les nouveaux Bréviaires de Paris et de Sens.) Il y avait à Paris une ancienne église sous l'invocation de saint Mathurin. Le chapitre de Paris la donna en 1226 aux religieux de la sainte Trinité, pour la rédemption des captifs. C'est de là qu'ils ont été appelés Mathurins.

MATHUSALEM, fils d'Hénoch, père de Lamech, et aïeul de Noé, de la race de Seth, naquit l'an 3348 avant J.-C., et mourut environ un an avant l'époque à laquelle on rapporte le plus généralement le déluge, c'est-à-dire, vers l'an du monde 1656 (2379 avant J.-C.); il entra alors dans sa

969^e année : c'est le plus grand âge qu'ait atteint aucun mortel sur la terre. — Il faut éviter de le confondre avec MATHUSAEI, arrière-petit-fils de Caïn, et père d'un autre Lamech.

MATIGNON (Jacques GOYON de), maréchal de France, prince de Mortagne, comte de Thorigny, né à Lonlay en Normandie, l'an 1525, signala son courage à la défense de Metz, d'Hesdin, et à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après, la reine Catherine de Médicis, qui le consultait dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de Normandie. Cette province fut témoin plusieurs fois de sa valeur. Il battit les Anglais, contribua à la prise de Rouen, en 1567, empêcha d'Andelot de joindre, avant le combat de Saint-Denis, l'armée du prince de Condé, et se distingua à la bataille de Jarnac, à celles de la Roche-Abeille et de Montcontour. Il pacifia la basse Normandie où il commandait l'armée du roi, en 1574, et prit le comte de Montgommery dans Domfront. Henri III récompensa ses services en 1579, par le bâton de maréchal de France et par le collier de ses ordres. Les années 1586 et 1587 ne furent pour lui qu'une suite de victoires. Il secourut Brouage, défit les huguenots en plusieurs rencontres, prit leurs meilleures places, et leur eût enlevé la victoire de Coutras, si le duc de Joyeuse, qu'il allait joindre, n'eût témérairement précipité le combat. Au sacre de Henri IV, en 1594, il fit les fonctions de connétable; et à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce général mourut dans son château de Lesparre, en 1597, également regretté de son prince et des soldats. La mort le surprit pendant qu'il était à souper. (*Voy. Vies des grands capitaines français*, 1740, in-8, discours 84, t. 9, p. 167; *Histoire de Jacques Matignon et sa Vie*, par d'Aubigny, dans le tom. 12 des *Vies des hommes illustres de la France*.)

MATIGNON (Charles-Augustin de), comte de Gacé, maréchal de France, né en 1647, sixième fils de François de Matignon, comte de Thorigny, servit en Candie, sous le duc de la Feuillade, et fut blessé dangereusement dans une sortie. De retour en France, il fut employé en diverses occasions, se signala à la bataille de Fleurus, au siège de Mons et de Namur, et fut nommé lieutenant général en 1693. La guerre s'étant rallumée, il suivit, en 1703, le duc de Bourgogne en Flandre, obtint le bâton de maréchal en 1708, et fut destiné à passer en Ecosse à la tête des troupes françaises, en faveur du roi Jacques. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Flandre, et servit sous le duc de Bourgogne à la bataille d'Oudenarde. Il mourut à Paris en 1729.

MATON DE LA VARENNE (P. A. L.), homme de lettres, né à Paris en 1760, mort presque ignoré à Fontainebleau en 1816, fut persécuté pendant la révolution. On a de lui plusieurs ouvrages. Nous citerons : *Réflexions d'un citoyen sur la nécessité de conserver la vénalité des offices inférieurs*, 1790, in-8; *Mémoires pour les exécutions des jugements criminels*, 1790, in-8; *Mémoires adressés*

à l'assemblée nationale, 1790, in-8; *Plaidoyer pour Sanson, exécuté, et contre Prud'homme-Gorsas*, 1790, in-8; *Les crimes de Marat et des autres égorgés*, 1795, in-8, traduit en allemand; *Valdeuil, ou les habitants de St.-Domingue*, 1795, in-8; *Camille et Formose*, histoire italienne, 1795, in-12; *Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août, septembre*, 1792, et qui ont opéré la chute du trône, 1806, in-8. Maton de la Varenne fut aussi l'éditeur du *Siècle de Louis XV*, par Arnoux-Laffrey, 1796, 2 vol. in-8; ainsi que des *OEuvres posthumes du comte de Thiard de Bissy*, précédées de son éloge historique.

MATTÉI (Alexandre), cardinal, naquit à Rome de la famille des princes de ce nom, en 1744. Devenu prélat et chanoine de Saint-Pierre, il se plaisait à catéchiser les enfants dans les paroisses, à visiter les malades dans les hôpitaux, à prêcher dans les oratoires et les couvents; et il passa ainsi toute sa vie dans des exercices de piété et de charité. Il fut successivement nommé, en 1777 et 1782, archevêque de Ferrare et cardinal, et tint dans son diocèse des synodes, des retraites et des conférences ecclésiastiques. Il entretenait, seul à ses frais, plus de trois cents prêtres français qui, comme leurs confrères, étaient proscrits pour avoir refusé le serment constitutionnel. Lorsque Bonaparte marcha sur Rome, en 1797, le cardinal Mattéi fut chargé de négocier avec lui, et eut part au traité de Tolentino: ce traité délivra Rome de l'invasion des Français, mais ce ne fut pas pour longtemps; car elle s'effectua l'année suivante, et le cardinal Mattéi fut banni et privé de ses biens. Les temps étant devenus plus calmes, le cardinal retourna dans cette capitale, devint évêque de Palestrine, et conserva néanmoins jusqu'en 1807 l'administration de l'archevêché de Ferrare. En 1804, il tint dans son nouveau diocèse un synode dont on a imprimé les *Actes*. Il renouvela les anciens statuts, et il en fit de nouveaux: ce recueil parut à Rome, 1804, in-4. A peine avait-il été transféré, en 1809, à l'évêché de Porto, auquel est attaché le titre de sous-doyen du sacré collège, que Napoléon le força de venir en France avec les autres cardinaux. N'ayant pas voulu assister au mariage de Bonaparte avec Marie-Louise d'Autriche, il fut privé de ses bénéfices, de ses revenus, et envoyé en exil à Rhetel. La chute de Napoléon ayant permis au pape Pie VII et à ses cardinaux de revenir à Rome, Mattéi fut nommé évêque d'Ostie et doyen du sacré collège. Il tint un synode à Velletri, dont le siège est uni à celui d'Ostie, et resta à Rome, où il continua ses anciennes et pieuses habitudes. Le 16 avril 1820, il assistait à l'office dans la basilique de Saint-Pierre, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 20 du même mois. On a de lui: *Méditations des vérités éternelles pour faire les exercices spirituels suivant la méthode de saint Ignace*, distribuées en huit jours, Rome, 1814, in-12.

MATTER (Christophe), jésuite, né en Silésie, l'an 1661, se dévoua aux missions parmi les infidèles, et partit pour les Indes en 1708. Il n'était pas prêtre, et ne pouvait que seconder les travaux

des autres. Il rendit de grands services par ses connaissances médicales. On a de lui une *Relation* curieuse de son voyage et des notions exactes sur les peuples et les différentes productions des environs de Goa. Stœcklein l'a insérée dans son *Weltbote*, tom. 24, n° 508.

MATTHÆI. (Voy. LÉONARD d'Udine.)

MATTHIEU, ou LEVI (saint), fils d'Alphée, et, selon toutes les apparences, du pays de Galilée, était commis du receveur des impôts qui se levaient à Capharnaüm. Il avait son bureau hors de la ville, et sur le bord de la mer de Tibériade. Jésus-Christ enseignait depuis un an dans ce pays. Matthieu quitta tout pour suivre le Sauveur qu'il mena dans sa maison, où il lui fit un grand festin. Il fut au nombre des douze apôtres. Voilà tout ce que l'Évangile en dit. Les sentiments sont fort partagés sur sa mort et sur le lieu de sa prédication. Le plus commun parmi les anciens et les modernes, est qu'après avoir prêché pendant quelques années l'Évangile en Judée, il alla porter la parole de Dieu dans la Perse ou chez les Parthes, où il souffrit le martyre. (Voy. la réflexion qui est à la fin de l'article saint JACQUES le Majeur.) Avant que d'aller annoncer la foi hors de la Judée, il écrivit, par l'inspiration du Saint-Esprit, l'Évangile qui porte son nom vers l'an 36 de J.-C. On croit qu'il le composa en la langue que parlaient alors les Juifs, c'est-à-dire en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque, et que l'original a été corrompu peu de temps après par les Nazaréens ou Juifs convertis, qui étaient attachés aux cérémonies légales. Le texte grec que nous avons aujourd'hui, qui est une ancienne version faite du temps des apôtres, nous tient lieu d'original. Le texte chaldaïque, imprimé plusieurs fois, n'est qu'une traduction moderne faite d'après le grec. Aucun évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de J.-C. que saint Matthieu. (Voy. saint MARC.) (Voy. sur tout ce qui regarde saint Matthieu, Millius, Vossius, Luc de Bruges, Louis de Dieu, l'*Histoire ecclésiastique* de Tillemont; le *Dictionnaire de la Bible* de D. Calmet, l'*Histoire critique* du texte du nouveau Testament par Richard Simon.)

MATTHIEU CANTACUZÈNE, fils de Jean, empereur d'Orient, fut associé à l'empire par son père en 1354. Jean Cantacuzène ayant abdiqué peu de temps après le pouvoir souverain, Matthieu resta empereur avec Jean Paléologue. Ces deux princes ne furent pas longtemps unis; ils prirent les armes, et une bataille donnée près de Philippes, ville de la Thrace, décida du sort de Matthieu: il fut vaincu, fait prisonnier, et relégué dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'en renonçant à l'empire. Paléologue lui permit cependant de garder le titre de *Despote*, et lui assigna des revenus pour achever ses jours, avec ce vain nom, dans une vie privée. On prétend qu'il se retira dans un monastère du mont Athos où il composa des *Commentaires* sur le *Cantique des cantiques*, qui ont été publiés à Rome.

MATTHIEU DE VENDÔME, célèbre abbé de St.-Denis, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut régent du royaume pendant la deuxième croisade de

saint Louis, et principal ministre sous Philippe le Hardi. Il se signala par ses vertus, et surtout par sa douceur et sa prudence. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de Philippe le Bel. Il mourut en 1286. On lui attribue une *Histoire de Tobie*, en vers élégiaques, Lyon, 1505, in-4; et ce n'est pas certainement pour honorer sa mémoire qu'on lui donne cet ouvrage qui est d'un style barbare, et d'un autre Matthieu Vendôme, poète du douzième siècle.

MATTHIEU DE WESTMINSTER, bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre au XIV^e siècle, a laissé : *Flores historiarum, præcipue de rebus britannicis, ab exordio mundi usque ad annum Domini 1307*, Lond., 1570, in-fol., rare; Francfort, 1601, in-fol., 40 fr. Cet historien est crédule, peu exact, et écrivait d'une manière rampante.

MATTHIEU DE KROKOV, fut ainsi nommé d'un château appartenant à sa famille, situé en Poméranie. Docteur en théologie, il se distingua d'abord à Prague, d'où il fut chassé par les hussites, ensuite à Paris, enfin à Heidelberg. Il fut élu évêque de Worms en 1405, où il mourut en 1410. On conserve ses écrits sur la messe, sur l'eucharistie, etc., dans le monastère des chanoines réguliers de Frankenthal. Rainaldi (*ad an. 1408, n. 59*) dit qu'ayant été envoyé à Rome par l'empereur Robert, il avait été fait cardinal par Grégoire XII. On connaît de ce prélat : *Sermo de emendatione morum et cleri*, prononcé au synode de Prague en 1384; *Liber de squatore curiæ romanæ*, Bâle, 1551, et inséré dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, de Brown; *De celebratione missæ*, etc., Memmingen, 1494, in-4; plusieurs autres ouvrages théologiques, conservés en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. A.-A. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, pet. in-fol., gravé en bois, ouvrage très-rare.

MATTHIEU (Pierre), poète et historiographe de France, né en 1563 à Pesmes, en Franche-Comté. D'abord principal du collège de Vercel, bourg de la province, il étudia ensuite le droit à Valence, reçut le bonnet de docteur en 1586, et vint exercer la profession d'avocat à Lyon. Il fut zélé ligueur et fort attaché au parti des Guises. Etant venu à Paris, il abandonna la poésie, qu'il avait cultivée jusqu'alors, pour s'attacher à l'histoire. Lorsque Lyon se fut soumis en 1598 à l'autorité royale, il devint partisan de Henri IV. Ce monarque, qui l'estimait, lui donna le titre d'historiographe de France, et lui fournit les mémoires nécessaires pour en remplir l'emploi. Ayant suivi Louis XIII au siège de Montauban, il y tomba malade, et fut transporté à Toulouse, où il mourut en 1621. Matthieu était un de ces auteurs subalternes qui écrivent facilement; et malgré les défauts de son style, bas et rampant, et quelquefois obscur et affecté, on recherche encore quelques-uns de ses ouvrages pour les faits qu'ils renferment. Il a composé : l'*Histoire des choses mémorables arrivées sous le règne de Henri le Grand*, 1624, in-8. Elle est semée d'anecdotes singulières et de faits curieux; *Histoire de la mort déplorable de Henri le Grand*, Paris, 1611,

in-fol.; 1612, in-8; *Histoire de saint Louis*, 1618, in-8; *Histoire de Louis XI*, in-fol., estimée; *Histoire de France sous François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*, Paris, 1631, 2 vol. in-fol., publiée par les soins de son fils, qui a ajouté à l'ouvrage de son père l'*Histoire de Louis XIII*, jusqu'en 1621. Le grand défaut de Matthieu est d'affecter, dans le récit de l'histoire moderne, une grande connaissance de l'histoire ancienne. Il en rappelle mille traits qui ne font rien à son sujet; et dont l'entassement met de la confusion et de l'obscurité dans la narration. *Quatrains sur la Vie et la Mort*, dont la morale est utile et la versification languissante, imprim. avec ceux de Pibrac et Dufaur, Paris, 1746, in-12, sous ce titre : *La belle vieillisse, ou les anciens quatrains des scènes*, etc.; *la Guisiade*, tragédie, Lyon, 1589, in-8. Cette pièce est recherchée, parce que le massacre du duc de Guise y est représenté au naturel et avec toutes les horreurs qui ont accompagné ce lâche assassinat; *Esther*, tragédie en cinq actes sans distinction de scènes et avec des chœurs, ibid., 1475, in-12. Cette pièce fut jouée à Besançon avec un grand succès; l'*Histoire d'Elius Sejanus; les prospérités malheureuses d'une femme Carthaginoise, grande Sénéchale de Naples; Remarques sur la vie de Villeroy*, Rouen, 1618, 1620, 1624, in-12. Les deux premières histoires sont une allusion continuelle au maréchal d'Ancre et à sa femme. (Voy. les *Mémoires de Nicéron*, tom. 26.)

MATTHIEU PARIS, bénédictin anglais, au monastère de Saint-Alban, mort en 1259, possédait à la fois l'art de la poésie, celui de l'éloquence, la peinture, l'architecture, les mathématiques, l'histoire et la théologie. Il fit paraître tant de régularité, qu'on le chargea de réformer les monastères. Il s'en acquitta avec zèle et avec succès. Son principal ouvrage est : *Historia major, sive rerum anglicarum historia a Guillelmi conquestoris adventu (1066) ad annum 43 Henrici III (1259), edita studio Matthæi Parkeri*, Londres, 1571, in-fol.; avec des additions par Guillaume Wats, Londres, 1640, in-fol. Il y a un appendice qui commence en 1260, et finit en 1273. Il est de Guillaume de Rishunger, moine de Saint-Alban, et historiographe du roi Edouard. Guillaume Cave assure que Matthieu Paris a copié de la Chronique de Roger de Wendover ce qu'il rapporte jusqu'à l'année 1235. Le style en est pesant et lourd; l'auteur écrit avec beaucoup de sincérité le bien et le mal, à moins qu'il ne prenne parti dans une affaire : *C'est alors*, dit un critique, *le moins croyable de tous les historiens*. Matthieu avait fait un abrégé de cet ouvrage, qu'il intitula *Historia minor*, par opposition à sa grande Histoire, qu'il appelait *Historia major*.

MATTHIOLE (Pierre-André MATTIOLI, plus connu sous le nom de), né à Sienna en 1500, fit de grands progrès dans les langues grecq. et lat., dans la botanique et la médecine. Il joignait à ces connaissances une littérature agréable. On a de lui : *Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis Anazarbei de medica materia*, Venetiis, 1565, in-fol., fig., 15 à 20 fr., trad. en français par J. Desmou-

lins, Lyon, 1579, in-fol., fig., 10 à 12 fr., et par Ant. du Pinet, ib., 1680, in-fol., fig., 12 à 15 fr. Les vertus que Dioscoride attribue aux plantes et aux animaux paraissent fort suspectes. Matthiolo, qui a corrigé Pline, Aristote et Dioscoride, est tombé lui-même dans quelques fautes. A l'article *Grenouilles*, p. 333, il semble reconnaître la naissance spontanée de celles qu'on voit éclore dans la poussière après une pluie d'été. Art. *Eléphant*, page 354, il dit: *Elephanti ingenio et intellectu proximi sunt*; ce qui n'est vrai que dans le sens que cet animal est plus rapproché de l'homme que le singe et d'autres brutes, qu'une mauvaise philosophie a voulu associer à ce roi de la nature; mais il en reste encore assez loin pour laisser entre lui et le nègre le plus stupide un espace immense. Matthiolo rapporte d'ailleurs, sans aucun correctif, ce que les peuples de Mauritanie débitent ridiculement du culte que l'éléphant rend aux astres. Malgré ces défauts, ces commentaires sont supérieurs à tout ce que les anciens ont écrit sur la botanique. Matthiolo a laissé encore d'autres ouvrages: *Compendium de plantis omnibus*, Venetiis, 1571, in-4, fig., 4 à 8 fr.; *De plantis epitome, novis iconibus et descriptionibus aucta à Joach. Camerario*, Francofurti, 1586, in-4, fig., 6 à 12 fr. Un poème en l'honneur du cardinal Clesio, prince évêque de Trente, sous ce titre: *Il magno palazzo del cardinale de Trento*, Venise, 1539, in-4; une traduction italienne de la *Géographie de Ptolémée*, ib., 1548, in-8, fig. C'est la première version de cet ouvrage qui ait paru dans cette langue. Matthiolo mourut de la peste à Trente en 1577. Il avait servi Ferdinand, archiduc d'Autriche, pendant 10 ans, en qualité de premier médecin. On peut consulter sur cet écrivain la *Vita di P. A. Mattioli, raccolta delle sue opere da un accademico Rozzo di Siena*, dans le tom. 2, pag. 169-222 des *Mémorie istoriche per servire alla vita di piu uomini illustri della Toscana*, Livourne, 1767, in-4.

MATURIN (le révérend Charles-Robert), poète et romancier, né à Dublin en 1782, mort en 1824 dans la même ville, entra dans l'état ecclésiastique et obtint la cure de Saint-Pierre, dans sa ville natale. Chargé de bonne heure d'une nombreuse famille, il ne tarda pas à se trouver dans une position difficile, que son goût pour la dépense dut rendre plus pénible encore. Pour augmenter son chétif revenu, il prit en pension des jeunes gens qu'il préparait aux examens du collège de la Trinité. Cette ressource étant insuffisante, il eut recours à la publication de quelques nouvelles: il fit paraître alors *Montorio*, le *Jeune Irlandais*, le *Chef mélésien*; mais il n'en recueillit ni gloire ni argent. En 1816 il fit représenter sur le théâtre de Drury-Lane sa tragédie de *Bertram*, qui obtint un immense succès: Taylor et Charles Nodier en ont donné la traduction libre, sous le titre de *Bertram, ou le Château de Saint-Aldobrand*, Paris, 1821, in-8. Le révérend Maturin donna ensuite ses tragédies de *Manuel* et de *Frédolphe*, qui furent mal accueillies; il n'en fut pas de même de son poème de l'*Univers*, de ses *Sermons* du carême, de 1824, de ses romans

(*Pour et contre les Femmes; Melmoth ou l'Homme errant; les Albigeois*) qui réussirent tous. Les romans de Maturin ont été traduits en français. Maturin appartient à cette école qui est si peu en harmonie avec la douceur de nos mœurs, et qui cherche les émotions dans tout ce qu'il y a d'horrible et de surnaturel. Comme poète et romancier, il a quelques rapports avec Anne Radcliffe par la touche énergique et son coloris sombre. Il aurait pu prendre pour devise ce vers d'un auteur d'une *Frédégonde*, inédite:

Et pour m'intéresser, il me faut des horreurs.

MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), né à Rouen en 1721, est autant connu par ses aventures que par ses ouvrages. On le vit successivement capucin, apostat, secrétaire du roi de Pologne Auguste III, puis rentrer dans son ordre, en sortit ensuite pour parcourir un nouveau cercle de bizarreries et de singularités, et finir par mourir protestant à Altona, en 1767. On a de lui divers écrits marqués au coin d'un génie singulier qui semblait avoir approfondi tous les détours de la politique, qui observait avec finesse, mais qui écrivait avec plus de vivacité et de force, que de pureté et de précision. Les principaux sont: *le Testament politique du Cardinal Alberoni*, Lausanne, 1753, in-12; où il y a bien des idées sur des abus tant vrais que prétendus qui règnent en Espagne; Maubert était un juge peu sûr dans ce genre; *Testament politique de Walpole*, Amsterd., 1767, 2 vol. in-12, qui ne vaut pas celui d'Alberoni; *Histoire politique du siècle*, etc., Lausanne, 1754, 2 vol. in-12. C'est une espèce de sommaire de l'ouvrage qu'il publia sous le même titre, Londres, 1757, in-4. Ce volume est le seul qui ait paru; *Lettres du chevalier de Talbot*, Amsterd., 1768, 2 vol. in-12, etc.

MAUCROIX (François de), né à Noyon en 1619, chanoine de l'église de Reims, fréquenta d'abord le barreau; mais dégoûté de la sécheresse de la jurisprudence, il se livra à la littérature. Il mourut à Reims en 1708. Sa vieillesse fut celle d'un philosophe chrétien, qui jouit des biens que lui accorde la Providence, et supporte les maux en attendant patiemment un sort meilleur. On a de lui plusieurs traductions écrites d'un style pur, mais languissant. Les principales sont: celle des *Philippiques* de Démosthènes; de l'*Euthydemus*, dialogue de Platon; de quelques *Harangues* de Cicéron; *Abrégé chronologique de l'histoire universelle; nouv. édit., avec une continuation jusqu'en 1701, par Cl. Delisle*, Paris, 1730, 3 vol. in-12; la 1^{re} édit. de cet abrégé, tirée en grande partie du *Rationnarum temporum* du P. Pétau, est de 1683; de l'*Histoire du schisme d'Angleterre*, par Nicolas Sanderus, Paris, 1675, 2 vol. in-12; des *Homélies* de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, ibid., 1671 ou 1689, in-8; du traité de Lactance, *De morte persecutorum*; des *Vies des cardinaux Polus et Campege*, 1675 et 1677, 2 vol. in-12. Maucroix était très-lié avec Boileau, avec Racine et surtout avec Lafontaine. Cette union l'engagea à donner avec ce fabuliste, un recueil d'*OEuvres*

diverses, *ibid.*, 1820, in-8, 6 fr. On publia aussi les *Nouvelles œuvres* de Maucroix, *ibid.*, 1726, in-12. On y trouve des poésies qui manquent d'imagination et de coloris, mais qui ont du naturel et de la naïveté.

MAUDEN (David), théologien, né à Anvers en 1575, fut prévôt de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles et doyen de Saint-Pierre de Breda. Il mourut à Bruxelles, en 1641. On a de lui, en latin : une *Vie* de Tobie, intitulée : *le Miroir de la vie morale*, Anvers, 1631, in-fol.; des *Discours moraux sur le Décalogue*, Louvain, 1625, in-fol.; *Apologie des monts-de-piété*, *ibid.*, 1627, in-4; *l'Aléthologie*, ou *Explication de la vérité*, Bruxelles, 1635, in-4. Cette *vérité* ne regarde qu'un point historique assez peu important.

MAUDUIT (Michel), prêtre de l'Oratoire, né en 1644 à Vire en Normandie, mort à Paris en 1709, professa les humanités dans sa congrégation avec succès. Il se consacra ensuite à la chaire et aux missions. Après avoir rempli dignement ce ministère, il donna plusieurs ouvrages au public. Les principaux sont : *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* : livre solide, dont la meilleure édition est, Paris, 1698, in-12; les *Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. La versification en est faible et incorrecte; des *Mélanges* de diverses poésies, Lyon, 1723, in-12 : recueil mêlé de bon et de mauvais; *Analyse des actes des apôtres, selon l'ordre historique, et des dissertations sur les lieux difficiles*, Paris, 1697, 2 vol. in-12; *Analyse des épîtres de St.-Paul, et des épîtres canoniques, etc.*, *ibid.*, 1691, 2 vol. in-12; *l'Évangile analysé, selon l'ordre historique de la concorde, etc.*, Rouen, 1710, 4 vol. in-12, et Malines, 1821, 9 vol. in-12, 25 fr. Ces *Analyses* prouvent l'esprit d'ordre, le jugement et le savoir de l'auteur; on lui reproche cependant, non sans fondement, d'avoir recherché plutôt la subtilité que la solidité, et d'avoir souvent adopté des sentiments qui ne pouvaient lui plaire que parce qu'ils étaient nouveaux. Il s'appesantit sur des détails inutiles, en faveur de quelques points d'érudition très-indifférents au résultat de la chose, et n'hésite point à critiquer, non seulement la *Vulgate*, mais encore l'opinion commune des interprètes et des Pères, en leur opposant quelque subtilité grammaticale grecque ou hébraïque; *Méditations* pour une retraite ecclésiastique de dix jours, Lyon, 1723, in-12. (*Voy. l'Éloge* de Mauduit dans le *Mercur*, mai 1709.)

MAUDUIT (Antoine-René), professeur de mathématiques au collège de France, né à Paris en 1731, et mort en 1815, a laissé : *Éléments des sections coniques démontrés par la synthèse*, Paris, 1757, in-8 : ouvrage qui a mérité les éloges de Lalande qui le proclama l'un des meilleurs professeurs qu'on eût vus dans la capitale; *Introduction aux Éléments des sections coniques*, *ibid.*, 1761, in-8; *Principes d'astronomie sphérique, ou Traité complet de trigonométrie sphérique*, *ibid.*, 1765, in-8, fig.; *Leçons de géométrie théorique et pratique*, *ibid.*, 1817, 2 vol. in-8, avec

17 pl., 10 fr.; *Leçons élémentaires d'arithmétique*, *ibid.*, 1804, in-8, 5 fr., excellent ouvrage, et le meilleur dans son genre; neuf *Psaumes, traduits en vers français*, 1814, in-12 de 12 pages. Ces Psaumes sont écrits d'un style élégant et correct. Mauduit en a laissé d'autres inédits qu'on assure n'être pas inférieurs aux premiers.

MAUDUIT-DUPLESSIS (Thomas-Antoine, chevalier de), naquit à Hennebon en 1733. Enthousiaste des héros de la Grèce, et désirant voir cette illustre contrée, il quitta le collège pour s'embarquer à Marseille. Après avoir visité les champs de Marathon et les Thermopyles, il se rendit en Égypte, puis à Constantinople, d'où l'ambassadeur français lui facilita les moyens de retourner dans sa patrie et le réconcilia avec son père. Ayant pris du service dans l'artillerie, il fit la guerre d'Amérique, et fut nommé, en 1787, colonel du régiment du Port-au-Prince. Pendant près de quatre années, Mauduit-Duplessis comprima dans la colonie l'esprit révolutionnaire. Mais l'arrivée au Port-au-Prince, le 2 mars 1791, des bataillons de Normandie et d'Artois, imbus des nouvelles maximes, détruisit l'effet de ses sages mesures. Une insurrection éclate : il est fait prisonnier. A l'ordre qu'on lui donne de se mettre à genoux, il répond par un regard plein d'indignation. Un grenadier le blesse à la figure d'un coup de sabre. « Tu sais mal te servir du sabre, » pour un grenadier, lui dit Mauduit ; c'est ici qu'il » fallait frapper, » ajoute-t-il en découvrant sa poitrine, et il tombe mort percé de mille coups, le 4 mars 1791, à l'âge de 38 ans. Sa tête est coupée, ses membres sont mutilés et portés en triomphe par les dignes imitateurs des bourreaux de la capitale. Un mulâtre, son domestique, employa plusieurs jours à rassembler ses membres épars ; après les avoir couverts de terre, il se tua d'un coup de pistolet sur cette même fosse qu'il venait de creuser.

MAUDUIT-LARIVE (J. M.), célèbre tragédien français, naquit à la Rochelle en 1743. Ayant embrassé la carrière théâtrale, il débuta à Lyon, à l'âge de 21 ans ; il parut au Théâtre-Français, par le rôle de Zamore dans *Alzire*. Son talent fut d'abord méconnu par le public, dont Lekain s'attirait toute l'admiration. Mauduit reparut sur la scène à Paris, le 29 avril 1775, dans le rôle d'*Oreste*, d'*Iphigénie en Tauride*, et fut reçu la même année pour doubler Lekain. Il fit de grands progrès, mérita des applaudissements, et les partagea pendant 6 années avec son chef d'emploi. La mort de ce dernier, arrivée en 1778, le laissa maître absolu du sceptre de Melpomène. Il brillait surtout dans les rôles de *Tancrède*, d'*Achille*, de *Coriolan*, de *Bayard* et de *Montaigu*. Un physique d'une beauté rare, un organe sonore, qu'il savait sagement employer ; une prononciation pure, et une connaissance profonde de son art, établirent ses succès toujours croissants. Il en jouit pendant dix années, lorsque Talma vint les lui disputer, par une méthode nouvelle. Les anciennes traditions furent oubliées, et l'école de Baron parut céder à celle du jeune acteur. (*Voy. l'article TALMA.*) Mauduit lutta quelque temps avec son rival, jusqu'à ce que des

intrigues de coulisse l'éloignèrent de la scène. Il se retira dans une terre qu'il possédait à Mollignon, dans la vallée de Montmorency, et devint maire de sa commune. Mauduit avait adopté les principes de la révolution, mais avec une telle modération, qu'il fut arrêté en 1793 avec plusieurs de ses camarades, et se vit retenu en prison jusqu'à la mort de Robespierre (en juillet 1794). Il jouissait dans son domaine d'une existence tranquille; son emploi de maire ne l'empêchait pas d'exercer son art: aussi il parcourait les provinces avec une utilité réelle pour sa renommée et ses intérêts. De retour à Paris, en 1804, il ouvrit un cours de déclamation, et, deux ans après, Napoléon ayant placé son frère Joseph sur le trône de Naples, Mauduit suivit le nouveau roi en qualité de lecteur. Il revint en France, lorsque Joseph alla prendre possession de la couronne d'Espagne, usurpée sur Charles IV et sur Ferdinand VII son fils, et mourut en 1826. Il est auteur des ouvrages suivants: *Réflexions sur l'art théâtral*, Paris, 1810, in-8; *Cours de déclamation, divisé en douze séances*, ibid., 1804, in-8. Cet ouvrage est aussi bien écrit qu'intéressant par les anecdotes curieuses dont l'auteur a su l'embellir.

MAUGRAS (Jean-François), parisien, prêtre de la Doctrine chrétienne, enseigna avec succès les humanités dans les collèges de sa congrégation. Les chaires de Paris retentirent ensuite de son éloquence. Il se signala surtout par ses instructions familières; mais l'ardeur extrême avec laquelle il se livra à ce saint exercice lui causa un crachement de sang, dont il mourut en 1726, à 44 ans. On a de lui: des *Instructions chrétiennes, pour faire un saint usage des afflictions*, Paris, 1721, in-12; une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe*, ibid., 1725, in-12; *Lettres en forme de consultation, sur l'aumône*, ibid., 1726, in-12; *Vie de sainte Geneviève, avec des réflexions et prières à cette Vierge*, ibid., 1725, in-12; *La Vie de Tobie le fils et de la jeune Sara, son épouse*, ibid., 1726, in-12. Une piété tendre et éclairée, une douceur et une modestie peu communes, étaient les vertus qui distinguaient le P. Maugras dans le monde. On les retrouve dans ses ouvrages.

MAULTROT (Gabriel-Nicolas), jurisconsulte, né à Paris en 1714, mort en 1803, fut reçu avocat au parlement en 1733. Quoique versé dans les questions de droit civil, il s'attacha presque tout entier au droit canon, et se dévoua au parti appelant. Le spectacle de la révolution le ramena à d'autres sentiments. Cet avocat zélé du second ordre devint tout-à-coup un ardent défenseur des droits de l'épiscopat, et fut un de ceux de son parti qui se prononcèrent avec le plus de force contre la constitution civile du clergé. On a lieu d'être surpris du nombre de ses ouvrages, d'autant plus qu'il en composa une grande partie dans un état de cécité dont il avait été frappé à l'âge de 50 ans. Il a laissé: *Apologie des jugements rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, avec l'abbé Mey, 1752, 2 vol. in-12; ouvrage condamné par Benoît XIV dans un bref du 20 novembre 1752; *Maximes du droit*

public français, 1772, 2 vol. in-12; autre édition en 1745, 2 vol. in-4 et 6 vol. in-12, avec des réflexions sur le *Droit de vie et de mort*, par Blonde, avocat; *les Droits de la puissance temporelle défendus contre la 2^e partie des actes de l'assemblée du clergé de 1765, concernant la religion*, 1777, in-12; *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, même année; *Dissertation sur le formulaire*, 1775, in-12; *Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Eglise*, 1778, 2 vol. in-12; *les Droits des prêtres dans le synode*, 1779, in-12; *les Droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, 1779, in-12; *les Prêtres juges de la foi, ou Réfutation du Mémoire dogmatique et historique touchant les juges de la foi*, par l'abbé Corgne, 1780, 2 vol. in-12; *les Prêtres juges dans les conciles avec les évêques, ou Réfutation du Traité des conciles en général* de l'abbé Ladvoat, 1780, 3 vol. in-12; *Dissertation sur les interdits arbitraires de la célébration de la messe aux prêtres qui ne sont pas du diocèse*, 1781, in-12; *Dissertation sur l'approbation des prédicateurs*, 1782, 2 vol. in-12; *L'approbation des confesseurs introduite par le concile de Trente*, 1783, 2 volumes in-12; *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784, 1 vol. in-12; *Jurisdiction ordinaire immédiate sur les paroisses*, 1784, 2 vol. in-12; *Traité des cas réservés au pape*, 1785, 2 vol. in-12; *Traité des cas réservés aux évêques*, 1786, 2 vol. in-12; *Traité de la confession des moniales*, 1786, 2 vol. in-12; *Défense du second ordre contre les conférences ecclésiastiques d'Angers*, 1787, 3 vol. in-12; *L'Usure considérée relativement au droit naturel*, 1787, 2 vol. in-12; *Examen du principe du Pastoral de Paris*, publié par M. de Juigné, 1788 et 1789, 2 vol. in-12; *Véritable nature du mariage*, 1788, 2 vol. in-12; *Examen des décrets du concile de Trente et de la jurisprudence française sur le mariage*, 1788, 2 vol. in-12; *Dissertation sur les dispenses matrimoniales*, 1789, 1 vol. in-12; *Origine et étendue de la puissance temporelle suivant les Livres saints et la tradition*, 1789, 3 vol. in-12; *Discipline de l'Eglise sur le mariage des prêtres*, 1790, in-8; *Observations sur le projet de supprimer en France un grand nombre d'évêchés*, 1790, in-8; *Défense de Richer, et chimère du richérisme*, 1790, 2 vol. in-8; *Autorité de l'Eglise et de ses ministres défendue contre l'ouvrage de M. Larrière, etc.*, 1792, in-8; *Lettre à un ami sur l'opinion de M. Treilhard, relativement à l'organisation du clergé*, 1790, in-8, etc. D'autres ouvrages encore, parmi lesquels on cite une *Histoire du schisme d'Antioche*, et une *Histoire de saint Ignace, patriarche de Constantinople*, sont sortis de cette plume féconde. Après la mort de Jabineau, Maulrot continua avec Blonde les *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé*. Enfin il avait travaillé avec l'abbé Mey à la première édition du *Droit public français*, attribué à Michaut de Montblin, conseiller au par-

lement. Maulrot aurait pu être utile à l'Eglise, s'il avait écrit dans un autre sens.

MAUNOIR (le P. Julien), né en Bretagne en 1606, entra chez les jésuites où il se distingua par les missions qu'il fit dans sa patrie. Epuisé de travaux et de fatigues, il mourut saintement à Plevin en 1683. Le P. Boschet, son confrère, a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait Missionnaire*, Paris, 1697, in-12. Le P. Maunoir a laissé quelques ouvrages de piété écrits en breton ; *Le sacré collège de la société de Jésus, etc.*, Quimper, 1659, in-8, 6 à 9 fr., volume rare et recherché ; *Vita S. Co-rentini*, ibid., 1685, in-12. Le savant P. Henschenius dit qu'on ne sait rien de ce saint que son établissement en Bretagne, et que tout le reste est fabuleux.

MAUPAS DU TOUR (Henri CAUCNON de), naquit au château de Cosson, en 1606, d'une famille illustre, et eut pour parrain Henri IV, qui prit soin de son avancement. Maupas fut successivement abbé de Saint-Denys, de Reims (où il introduisit, en 1636, la congrégation de Sainte-Geneviève), grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, évêque du Puy en Velay, et d'Evreux, où il mourut en 1680. Il a laissé : *Discours funèbre sur l'archevêque de Reims* (Guillaume de Gisons, mort en 1629), Reims, 1629, in-8 ; *Vie de madame de Chantal*, Paris, 1644, in-4. Elle a eu plusieurs éditions, et a été traduite en italien ; *Vie de saint François de Sales*, ibid., 1657, in-4, avec sept gravures. Une sixième partie, imprimée en 1668, contient la bulle de canonisation du saint, pour laquelle Maupas avait été envoyé à Rome ; *Oraison funèbre de saint Vincent de Paule*, ibid., 1661, in-4 ; *Statuts synodaux*, Evreux, 1664, in-8. Ils furent dressés, à ce qu'on croit, par le célèbre archidiacre Boudon, auteur de *la sainteté de l'état ecclésiastique*, et autres bons ouvrages. (Voy. son nom.)

MAUPEOU (René - Nicolas - Charles - Augustin de), né à Paris en 1714, succéda à son père en 1768 dans les fonctions de chancelier du royaume. Les querelles qui, à cette époque, divisaient les parlements et la cour acquirent une activité plus alarmante. Le nouveau chancelier crut mettre fin à tous les désordres en ayant recours à un coup d'autorité. Le parlement de Paris fut exilé. Celui de Rouen eut le même sort. On installa le conseil du roi à la place des magistrats absents, et le nom de parlement fut donné à cette commission transitoire. Cette mesure, représentée par l'esprit de parti comme une violence exercée sur un corps illustre et aimé du peuple, souleva l'opinion publique ; les avocats refusèrent de plaider, et quatre d'entre eux, ayant consenti à paraître devant ce tribunal éphémère, reçurent le surnom flétrissant des quatre mendiants. Cependant le chancelier tint bon. Les plaintes s'apaisèrent peu à peu, et le nouveau parlement obtint un moment de crédit. Mais les divisions qui éclatèrent entre le chancelier d'un côté, le duc d'Aiguillon et une partie de la cour de l'autre, ranimèrent les troubles. Le parti des anciens parlements, fort de cette division, reprit de la consistance. D'innombrables pamphlets furent lancés de part et d'autre.

Le procès de Beaumarchais intervint au milieu de ces circonstances, et porta un dernier coup au parlement Maupeou. Le crédit du chancelier commençait à baisser à la cour ; la mort de Louis XV le ruina. A l'avènement de Louis XVI, les parlements furent rappelés (en 1774), et le courageux Maupeou fut exilé dans ses terres. Il mourut ignoré au Thuit, près les Andelys, le 29 juillet 1792. Quelque temps avant sa mort, il avait fait don à l'Etat d'une somme de 800,000 francs. La paisible et heureuse obscurité où il a vécu depuis sa disgrâce, la fermeté avec laquelle il a constamment refusé de rendre les sceaux à moins qu'on ne lui fit son procès, condition qu'on n'a osé accepter, et l'acharnement avec lequel le parti philosophique l'a dénigré, honorent sa mémoire. Quelque jugement qu'on porte de sa conduite dans l'affaire des parlements, il est très-probable que, si son ouvrage avait subsisté, la révolution n'aurait pas eu lieu sitôt. L'opération par laquelle Louis XVI l'a anéanti est la première des fausses démarches, et pour ainsi dire comme le premier anneau de la longue chaîne d'incertitudes de ce bon et trop malheureux prince.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU de), célèbre mathématicien et astronome, né à Saint-Malo, en 1698, d'une famille noble, montra dès sa jeunesse beaucoup de penchant pour les mathématiques et pour la guerre. Il entra dans les mousquetaires en 1718, et donna à l'étude le loisir que lui laissait le service. Après avoir passé deux années dans ce corps, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de la Roche-Guyon : mais il ne la garda pas longtemps. Son goût pour les mathématiques l'engagea à quitter la profession des armes, pour se livrer entièrement aux sciences exactes. Il remit sa compagnie, et obtint une place à l'académie des sciences en 1723. Quatre ou cinq ans après, le désir de s'instruire le conduisit à Londres, où la société royale lui ouvrit ses portes. De retour en France, il passa à Bâle pour converser avec les frères Bernoulli, l'ornement de la Suisse. Des connaissances nouvelles, et l'amitié de ces deux célèbres mathématiciens, furent le fruit de ce voyage. Sa réputation et ses talents le firent choisir en 1736, pour être à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le nord pour déterminer la figure de la terre. Il fut l'auteur et le chef de cette entreprise, qui fut exécutée avec beaucoup de diligence, quoique le succès ne répondit pas tout à fait aux espérances qu'on en avait conçues. (Voy. CONDAMINE.) Le prince royal de Prusse, devenu roi, l'appela auprès de lui pour lui confier la présidence et la direction de l'académie de Berlin. Ce monarque étant alors en guerre avec la reine de Hongrie, Maupertuis en voulut partager les périls : il s'exposa à la bataille de Molwitz, et y fut pris par les husards. Sa captivité ne fut ni dure ni longue. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il partit pour la France, puis retourna en Prusse, où à peine arrivé, il se repentit d'avoir renoncé à sa patrie. Frédéric le dédommagea de ses pertes par des bienfaits, par la confiance la plus intime ; mais né avec une triste inquiétude d'esprit, il eut plusieurs querelles qui

empoisonnèrent ses jours. Les plus célèbres sont sa dispute avec Koënic, professeur de philosophie à Franeker, et celle qu'il eut avec Voltaire, laquelle fut une suite de la précédente. Le président de l'académie de Berlin avait inséré dans un vol. des *Mémoires* de cette compagnie pour l'année 1746, un écrit sur les *Lois du mouvement et du repos*, déduites d'un principe métaphysique : ce principe est celui de la *moindre quantité d'action*. Koënic ne se contenta pas de l'attaquer, mais il en attribua l'invention à Leibnitz, en citant un fragment d'une lettre qu'il prétendait que ce savant avait écrite autrefois à Hermann, professeur à Bâle en Suisse. Maupertuis, piqué d'être soupçonné de plagiat, engagea l'académie de Berlin à sommer Koënic de produire l'original de la lettre citée. Le professeur, n'ayant pas pu satisfaire à cette demande, fut exclu de l'académie de Berlin dont il était membre. (*Voy. KOENIG.*) Cette affaire donna lieu à plusieurs écrits : ce fut alors que Voltaire y intervint. Il avait été d'abord très-lié avec Maupertuis qu'il regardait comme son maître dans les mathématiques ; mais leurs talents étaient différents, ils étaient mutuellement jaloux l'un de l'autre : le philosophe l'était du bel esprit, et le bel esprit du philosophe. Cette jalousie éclata à la cour du roi de Prusse, dont les faveurs ne pouvaient être partagées assez également pour écarter loin d'eux la petitesse de l'envie. Voltaire, sensible à quelques procédés de Maupertuis, prit occasion de la querelle de Koënic, pour soulager sa bile. En vain le roi de Prusse lui ordonna de rester neutre dans ce procès : il débuta par une *Réponse fort amère d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, au sujet du démêlé du président de l'académie de Berlin et du professeur de Franeker. Cette première satire fut suivie de la *Diatribes du docteur Akakia* : critique sanglante de la personne et des ouvrages de son ennemi. Il y règne une finesse d'ironie et une gaieté tout à fait rares. L'auteur se moque de toutes les idées que son adversaire avait consignées dans ses œuvres et surtout dans ses lettres. Il se divertit principalement du projet d'établir une ville latine ; de celui de ne point payer les médecins lorsqu'ils ne guérissent pas les malades ; de la démonstration de l'existence de Dieu par une formule d'algèbre ; du conseil de disséquer des cerveaux de géants, afin de sonder la nature de l'âme ; de celui de faire un trou qui allât jusqu'au centre de la terre. (*Voy. LEIBNITZ, TYCHO, WOLFF Christian.*) Les traits lancés sur l'auteur du *Voyage* au pôle étonnèrent ses partisans, et firent rire les vrais philosophes, instruits et pleinement convaincus de la charlatanerie de tous les savants à systèmes et à préventions. On opposa aux satires de Voltaire les éloges dont il avait comblé son ennemi ; mais ils prouvaient mieux la faiblesse et les petites vues de ce poëte que la sagesse de son adversaire. En 1738, Maupertuis était un *génie sublime*, un *grand mathématicien*, un *Archimède*, un *Christophe Colomb* pour les découvertes, un *Michel-Ange*, un *Albane* pour le style. En 1752 ce n'était plus qu'un *esprit bizarre*, un *raisonneur extravagant*, un *philosophe insensé*. Si Voltaire se sa-

tisfit en suivant sa vengeance, il s'attira une disgrâce éclatante. Des désagrémens qu'il essuya l'ayant obligé de se retirer de la cour de Prusse au commencement de 1753, il se consola dans son malheur par de nouvelles satires. Il peignit Maupertuis comme un *vieux capitaine de cavalerie travesti en philosophe ; l'air distrait et précipité, l'œil rond et petit, la perruque de même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise, le visage plat et l'esprit plein de lui-même*. Celui-ci lui envoya un cartel, auquel il ne répondit que par cette plaisanterie qui exprimait d'une manière piquante le caractère et le savoir de son antagoniste : « Dès que j'aurai un peu » de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio*, et en multipliant la masse par le carré » de la vitesse, jusqu'à ce que l'*action* et nous » soyons réduits à zéro, je vous mettrai du plomb » dans la cervelle ; elle paraît en avoir besoin. » Cette farce finit d'une manière triste. Retirée d'abord par Voltaire, sur la demande de Frédéric, la diatribe du docteur Akakia fut bientôt réimprimée par les soins de l'auteur. Le roi fit brûler cette seconde édition publiquement, et Voltaire quitta Berlin. Les circonstances de son départ déplurent tellement au souverain, qu'il fit arrêter Voltaire à Francfort, avec sa nièce, qui était venue l'y joindre ; et on assure que le poëte n'en fut pas quitte à ce prix. Cependant des maux de poitrine, des crachements de sang, obligèrent le président de l'académie de Berlin de revenir en France. Il y passa depuis 1756 jusqu'au mois de mai 1758, qu'il se rendit auprès de Bernoulli, à Bâle, où il mourut très-chrétiennement en 1759. Voltaire ne cessant de l'outrager après sa mort, le roi de Prusse défendit sa mémoire en adressant au poëte les vers suivans :

Laissez en paix la froide cendre
Et les mânes de Maupertuis ;
La vérité va le défendre,
Elle s'arime déjà pour lui.
Son âme était noble et fidèle,
Qu'elle vous serve de modèle.
Maupertuis sut vous pardonner
Ce noir écrit, ce vil libelle
Que votre fureur criminelle
Prit soin chez moi de griffonner.

Voyez qu'elle est toute manie :
Quoi ! ce beau, quoi ! ce grand génie
Que j'admiraïs avec transport,
Se souille par la calomnie,
Même il s'acharne sur un mort !
Ainsi, jetant des cris de joie,
Planant en l'air, de vils corbeaux
S'assemblent autour des tombeaux,
Et des cadavres font leur proie.

Non, dans ces coupables excès,
Je ne reconnais plus les traits
De l'auteur de la *Henriade* :
Ces vertus dont il fait parade,
Toutes je les lui supposais.

Hélas ! si votre âme est sensible,
Rougissez-en pour votre honneur,
Et gémissiez de la noirceur
De votre cœur incorrigible.

Maupertuis était d'une vivacité extrême, qui éclatait dans sa tête et dans ses yeux, continuellement agités. Cet air de vivacité, joint à la manière dont

il s'habillait et dont il se présentait, le rendait assez singulier. Un amour-propre trop sensible, je ne sais quoi d'ardent, de sombre, d'impérieux, de tranchant dans le caractère, une envie extrême de parvenir et de faire sa cour, nuisirent à son bonheur et firent tort à sa philosophie. Il fut quelquefois dans son style le singe de Fontenelle; mais il ne put jamais atteindre la molle indifférence, l'égoïsme tranquille et raisonné du convive de madame de Tencin. Les ouvrages du président de l'académie de Berlin ont été recueillis à Lyon, 1754, 4 vol. in-8, 6 à 8 fr.; *ibid.*, 1756, 4 vol. in-8, 10 à 12 fr. Comme écrivain, il avait du génie, de l'esprit, du feu, de l'imagination; mais on lui reproche des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec et brusque, un style plus raide que ferme, des paradoxes, des idées fausses, etc. Ses principaux ouvrages sont : *La figure de la terre, déterminée*; *la Mesure d'un degré du méridien*; *Discours sur la figure des astres*; *Eléments de Géographie*; *Astronomie nautique*; *Eléments d'Astronomie*; *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc*; *Vénus physique*, ouvrage que les libertins ont plus lu que les physiciens, et qu'un d'eux a reproduit, sous un titre et une forme différente, en cousant quelques morceaux de l'*Amour conjugal* de Venette. L'auteur cependant y avait mis toute la décence que la matière comportait; il trace même quelquefois des images vastes et sublimes, lorsqu'il généralise ses idées, et voit la nature en grand; *Essai de cosmographie*; *Réflexions sur l'origine des langues*; *Essai de philosophie morale*, où il y a d'excellentes choses, mais qui est de la plus verbiageuse prolixité; plusieurs *Lettres*; *Eloge de Montesquieu*. Quoique dans ce qu'il a écrit sur divers points de la physique du monde, il y ait des pensées qui favorisent ouvertement le matérialisme, on aurait cependant tort de le ranger parmi les ennemis du christianisme. Il paraît qu'il ne s'est abandonné à ces rêves que dans des moments où la manie des systèmes l'avait saisi; car dans d'autres circonstances il rendait un hommage sincère à la religion : « Nous sommes, dit-il, (tom. 2 de ses » Oeuvres, p. 174), si rempli de respect pour la religion, que nous n'hésiterions jamais de lui sacrifier » notre hypothèse, et mille hypothèses semblables, » si on nous faisait voir qu'elles contiennent rien qui » fût opposé aux vérités de la foi, ou si cette autorité à laquelle tout chrétien doit être soumis les » désapprouvait. » Dans son *Essai de philosophie morale*, il réfute victorieusement ceux qui ont osé comparer la morale de Zénon, d'Epictète et celle d'autres froids raisonneurs, à la divine morale de l'Evangile. On trouve son *Eloge* par Fouchy, dans le *Recueil de l'académie des Sciences de Paris*, 1756.

MAUPERTUY (Jean-Baptiste DROUET de), né à Paris en 1650, fit ses études au collège Louis-le-Grand. Son esprit et son goût pour l'éloquence et pour la poésie de ses maîtres lui firent des admirateurs. Il parut ensuite au barreau, mais s'en dégoûta. Les fleurs d'une littérature légère et frivole lui avaient fait perdre le goût des fruits de la juris-

prudence. Un de ses oncles, fermier général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et les romans, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume. Maupertuy, loin d'amasser de la fortune, dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde. Après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa cinq ans dans un séminaire, se retira dans l'abbaye de Sept-Fonts, et cinq ans après dans une solitude du Berri. Son mérite lui procura un canonicat à Bourges en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après avoir reçu les ordres sacrés. Il se retira quelque temps après à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut le 10 mars 1730. On a de lui un grand nombre de Traductions françaises, et plusieurs livres de piété : les *Sentiments d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*; *l'Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonts*, in-12. Cette histoire fut mal reçue et accusée d'infidélité; *l'Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, in-4; *Prières pour le temps de l'affliction et des calamités publiques*, in-12; *de la Vénération rendue aux reliques des saints*, in-12; *le Commerce dangereux entre les deux sexes*, in-12; *la Femme faible, ou les Dangers d'un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, in-12, etc. Le style de ces différents ouvrages est ferme et énergique; mais il manque quelquefois de pureté et de précision.

MAUR (saint), célèbre disciple de saint Benoit; abbé de Glanfeuil, en Anjou, aujourd'hui Saint-Maur sur Loire, mourut en 584. Quelques critiques modernes ont prétendu que saint Maur, abbé en Anjou, était différent de saint Maur, disciple de saint Benoit; mais dom Ruinart les a réfutés dans son *Appendice des Annales des bénédictins*, tom. 1, p. 630. Il y a une congrégation de bénédictins qui porte le nom de *Saint-Maur*. C'est une réforme approuvée par le pape Grégoire XV, en 1621. (*Voy. Cour.*) Cette congrégation s'est distinguée par les vertus et le savoir de ses membres; mais elle n'a pas eu le don de persévérance. Voici ce que nous écrivions en 1783. « Elle se soutient encore » avec assez de gloire. Il y a peut-être moins d'éru- » dition, moins d'activité et de zèle qu'autrefois; » mais il faut s'en prendre au siècle qui, entière- » ment livré à la frivolité, ne fait aucun accueil aux » recherches savantes : ou bien le malheur des » temps influerait-il sur cette espèce de relâche- » ment ? le bruit des ruines réprimerait-il l'essor du » génie qui nourrit et qui provoque le travail ? re- » garderait-on comme un décret de silence l'incer- » titude que la Providence semble avoir répandue » sur la durée de ces solitudes illustrées par de si » longues et si utiles études ? » En 1789, lorsque ces religieux voulurent se charger de l'instruction publique, en secondant l'esprit et les œuvres de la révolution, nous fûmes obligés de changer ce jugement contre celui-ci : « Malheur à la jeunesse dont » l'éducation tomberait en partage à des religieux » que l'esprit du monde, l'esprit d'apostasie, de » corruption et d'erreur, engage à quitter ces re-

» traites saintes, où des vœux inviolables les avaient enfermés; à faire des offrandes consacrées au Seigneur la proie de la politique mondaine et des violences de l'anarchie. » Les années suivantes présentèrent une dissolution plus complète encore; et en faisant éclater la constance religieuse de quelques individus vertueux, offrirent une multitude d'apostats. Tous ceux qui s'étaient voilés du jansénisme, particulièrement les *Blancs-Manteaux*, se jetèrent ouvertement dans les délires du philosophisme.

MAURAND (Pierre), homme riche, fut regardé dans le douzième siècle comme le chef des *albiges* en Languedoc. Maurand était d'une des plus illustres maisons de Toulouse, honorée quatre-vingt-huit fois du capitoulat, et qui prétendait descendre des anciens ducs d'Aquitaine. Il se disait saint Jean l'évangéliste, et attaqua la divinité de Jésus-Christ, tantôt à découvert, et tantôt avec des mots équivoques; il entraîna dans l'hérésie la plupart de ses compatriotes. Raymond V, comte de Toulouse, l'obligea de comparaître devant le légat du pape. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que *le pain consacré par le prêtre n'était pas le corps de J.-C.* Les évêques, affligés du blasphème qu'ils venaient d'entendre, et du malheur de celui qui l'avait prononcé, déclarèrent Maurand *hérétique*, et le laissèrent entre les mains du comte de Toulouse. Maurand, qui avait trop d'esprit pour ignorer le faible de sa secte, eut trop de raison pour sacrifier sa vie au faux honneur qu'on trouve quelquefois à ne point se démentir. La grâce agit en même temps sur son cœur, et il prit le parti de réparer le scandale qu'il avait donné. Il alla pieds nus et les épaules découvertes, se présenter à la porte de l'église: l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin l'y reçurent, et le frappèrent de verges pendant qu'il avançait vers l'autel, où le légat l'attendait. Maurand y fit abjuration de ses erreurs. Il promit de partir dans quarante jours pour la Palestine, et d'y servir trois ans les pauvres. Il vit sans regret raser celui de ses châteaux où les hérétiques tenaient auparavant leurs assemblées, et distribuer une partie de ses biens aux malheureux qu'il avait opprimés par sa puissance, ou ruinés par ses usures. Une conversion d'un si grand éclat eut un grand effet: l'hérésie soutenue par le crédit de Maurand tomba en grande partie. Celui-ci mourut en 1199.

MAUREL (Barthélemi), né en 1758 à Sabas, diocèse d'Albi, mort en 1829, reçut les ordres à Castres, et fut nommé professeur de philosophie au collège d'Albi. Devenu en 1788 vicaire de Sainte-Martianne d'Albi, il y établit des conférences sur la religion, qui furent très-suivies. Après la loi de déportation, il se rendit à Nice, et de là à Rome et à Ancône. C'est pendant les trois ans qu'il passa en Italie que furent composés les *Discours* auxquels il dut sa réputation. Le désir de revoir sa patrie le ramena en France au commencement de 1796; cinq ans après, il retourna à Albi, où il prêcha deux stations. D'Aviau, archevêque de Bordeaux, l'y fixa, en lui donnant un canonicat de sa métropole. Ses stations y étaient fort goûtées. De concert avec

le prélat, l'abbé Maurel forma un établissement de missionnaires. En 1822, il se consacra aux retraites ecclésiastiques, dont l'usage reprenait en plusieurs diocèses: la *Retraite ecclésiastique* de Maurel est dédiée aux évêques de France; l'éditeur a fait précéder les *Discours* d'une *Introduction* sur les retraites. Les deux volumes des *OEuvres* de Maurel ont paru en 1833.

MAUREPAS. (*Voy.* PONTCHARTRAIN.)

MAURICE (saint), chef de la légion thébéenne, était chrétien ainsi que tous les officiers et les soldats de cette légion, composée de 6,600 hommes. Les Bagaudes ayant excité des troubles dans les Gaules, Dioclétien y envoya cette légion, appelée *Thébéenne*, sans doute parce qu'elle avait été levée dans la Thébéide en Egypte. Maurice ayant passé les Alpes, à la tête des troupes qu'il commandait, l'empereur Maximien ordonna que toute l'armée ferait un sacrifice aux dieux pour obtenir le succès des armes de l'empire. Cette proposition fit horreur à Maurice et à sa troupe; il s'éloigna, avec sa légion, de l'armée, pour aller camper près d'Againe, à trois lieues d'Octodurum. L'empereur, irrité de leur résistance, ordonna que la légion fût décimée. Ceux qui restaient, protestant qu'ils mourraient plutôt que de rien faire contre leur foi, l'empereur en fit encore mourir la dixième partie. Enfin, Maximien, les voyant persévérer dans la religion de J.-C., ordonna qu'on les fit tous massacrer. Ses troupes les environnèrent et les taillèrent en pièces. Cependant, si on en croit la tradition des églises de Trèves et de Cologne, quelques cohortes de la légion s'échappèrent, sans doute dans le temps qu'elle campait à Octodurum, et furent mises à mort en divers endroits des Gaules. Maurice, chef de cette légion de héros chrétiens, Exupère et Candide, officiers de la même troupe, se signalèrent par leur constance et la vivacité de leur foi. Ce furent eux qui engagèrent les soldats à ce généreux refus. Ce massacre fut exécuté vers l'an 286. Plusieurs années après leur supplice, on découvrit leurs corps au lieu dit *Againe*, aujourd'hui Saint-Maurice. Ce saint est le patron d'un ordre célèbre dans les états du roi de Sardaigne, créé par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, pour récompenser le mérite militaire, et approuvé par Grégoire XIII en 1572. Malgré les preuves qui déposent en faveur de l'histoire de ces saints martyrs, plusieurs protestants, entre autres Dubordier, Hottinger, Moyl, Burnet et Mosheim l'ont attaquée. Georges Hiekes, savant anglais, l'a défendue avec force, et a mis au néant les sophismes que Burnet avait accumulés dans sa préface sur *Lactance*. Félix de Balthasar en publia également la *défense*, Lucerne, 1760, in-8, contre une mauvaise critique qu'en avait faite Spreng, dans sa *Basle chrétienne*. Dom Joseph de Lisle, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, a porté la vérité de cette histoire jusqu'à l'évidence, dans son ouvrage intitulé: *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne*, 1737, in-8. *Voy.* aussi *Historia di san Maurizio*, par le P. Rossignoli, jésuite; les *Acta Sanctorum* du mois de septembre; les *Eclaircissements sur*

les martyres de la légion thébéenne, etc., par le P. de Rivaz, Paris, 1779, in-8. Les actes du martyre de cette légion, écrits par saint Eucher, évêque de Lyon, ont été donnés, mais fort défectueux, par Surius. Le P. Chifflet, jésuite, en ayant découvert une copie plus exacte, la fit imprimer. Dom Ruinart soutient que c'est là le véritable ouvrage du saint évêque de Lyon. — Il ne faut pas confondre *saint Maurice*, chef de la légion thébéenne, avec un autre saint du même nom, martyrisé à Apamée, dans la Syrie, et dont parle Théodoret. Si Mosheim les avait distingués, il se serait épargné bien des objections qui tombent à faux dans son *Commentarius de rebus Ecclesiæ ante Constantinum*, Helmstadt, 1753, pag. 588. Voltaire a pris une voie toute différente et bien digne de lui pour nier le massacre de cette légion. « Nous avons, dit-il, » les noms de trente-deux légions, qui faisaient les » principales forces de l'empire romain, et assuré- » ment la légion thébéenne ne s'y trouve pas. » Si cet écrivain superficiel, et si peu jaloux de sa réputation, avait consulté la liste des légions, il aurait trouvé le nom de celle-ci en dix endroits; il y aurait lu, sect. 7, que sous Dioclétien la troisième légion était la thébéenne : *Tertia Diocletiana, Thebæorum*. Cette même légion se trouve encore dans la section 20; elle était la seconde sous Flavia Constantia : *Secunda Flavia Constantia, Thebæorum*; elle conservait le même rang sous Valens : *Secunda Valentis, Thebæorum*, section 6; elle était la première sous ce même Maximien qui la fit massacrer : *Prima Maximiana, Thebæorum*, sect. 7. (Voy. la notice des dignités de l'empire romain par le P. Labbe.)

MAURICE, empereur d'Orient, né à Arabisse en Cappadoce l'an 539, était d'une famille distinguée, originaire de Rome. Après avoir occupé quelques places à la cour de Tibère Constantin, il obtint le commandement des armées contre les Perses. Il montra tant de bravoure, que l'empereur lui donna sa fille Constantine en mariage, et le fit couronner empereur en 582. Les Perses ne cessaient de faire des incursions sur les terres des Romains. Maurice envoya contre eux Philippicus son beau-frère, qui eut d'abord des succès brillants, mais qui ne se soutinrent pas toujours avec le même avantage. Comme les gens de guerre étaient extrêmement nécessaires dans ce temps malheureux, l'empereur ordonna en 592, qu'aucun soldat ne se fit moine qu'après avoir accompli le temps de la milice; mais sur les remontrances de saint Grégoire, il révoqua cet édit. Maurice donna un nouveau lustre à son règne, en établissant sur son trône Chosroès II, roi de Perse, qui en avait été chassé par ses sujets. L'empire était alors en proie aux ravages des Abares. Maurice leur accorda un tribut d'environ 100,000 écus, pour obtenir la paix; mais ces barbares recommencèrent la guerre à diverses reprises. Les Romains en firent périr plus de 50,000 dans différents combats, et leur firent près de 17,000 prisonniers. On leur rendit la liberté, après avoir fait promettre au cagan ou chef des Abares, qu'il renverrait tous les Romains qu'il retenait dans les

liens. Le prince abare, infidèle à sa promesse, demanda une rançon de 10,000 écus. Maurice refusa la somme. Le Barbare, furieux, fit passer les captifs au fil de l'épée. Théophylacte, auteur contemporain, qui a écrit l'*Histoire* du règne de Maurice, ne dit rien de la demande du prince des Abares pour le rachat des prisonniers, ni du refus de Maurice, ni de leur massacre; et il est difficile de croire que cet empereur ait refusé, pour la délivrance de 12,000 soldats, une somme aussi modique, tandis qu'il avait payé à ce même peuple un tribut considérable pour obtenir la paix. En 595, Romain, exarque de Ravenne, ayant amené une rupture avec les Lombards, ceux-ci assiégèrent Rome pendant quatre ans, et y causèrent de grands excès: les exhortations de saint Grégoire obtinrent la retraite des Lombards. Maurice envoya au peuple et aux soldats romains des vivres et de l'argent. En attendant, l'action atroce du cagan des Abares avait assez injustement fait révolter l'armée romaine contre Maurice, et élire Phocas pour empereur. Ce dernier, de simple centurion, était parvenu aux premières dignités militaires. Il poursuivit Maurice jusque auprès de Chalcédoine, le fit prisonnier et le condamna à perdre la tête. On égorga les cinq fils de ce prince infortuné aux yeux de leur père. Maurice, s'humiliant sous la main de Dieu, ne laissa échapper que ces paroles : *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables*. Sa mort suivit celle de ses fils, l'an 602. Plusieurs écrivains ont jugé ce prince par ses malheurs, au lieu de le juger par ses actions: ils l'ont cru coupable, et l'ont condamné. Il est vrai qu'il souffrit que l'Italie fût vexée; mais il fut le père des autres parties de son empire. Il rétablit la discipline militaire, abattit la fierté des ennemis de l'état, soutint par ses lois la foi chancelante, et anima la piété par son exemple. Il aima les sciences, et protégea les savants. Il publia lui-même douze livres, imprimés à la suite de la *Tactique d'Arrien*, avec une version latine et des notes par Schœffer, Upsal, 1664, in-8.

MAURICE. (Voy. NASSAU et SAXE.)

MAURICE (Thomas), né en 1754 à Hertfort, était bibliothécaire-adjoint au musée britannique, lorsqu'il mourut à Londres en 1824. Parmi ses ouvrages, on distingue : une *Histoire de l'Indostan*, 1795-98, 2 vol. in-4, travail important; *Histoire moderne de l'Indostan*, 1802-1804, 2 vol. in-4; *Défense de l'histoire de l'Indostan*, 1805, in-8; *Supplément à l'histoire de l'Inde*, 1810, in-4; *Antiquités Indiennes*, 7 vol. in-8, de 1792 à 1800; *Fragments sanscrits, ou Extraits des livres sacrés des Bramines sur divers sujets importants*, 1798, in-8; *la Fraude des Brachmanes dévoilée, ou Effort de la tribu sacerdotale de l'Inde pour donner à ses fausses divinités des attributs*, 1812, in-8. Maurice composa aussi plusieurs Poèmes de différents genres et des Tragédies.

MAURICE (Frédéric-Guillaume), maire de Genève, et l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, continuée sous le nom de *Bibliothèque universelle*, naquit en 1750, et mourut en 1826. Nous citerons de lui un excellent *Traité des*

engrais, tiré de différents rapports faits au département d'agriculture d'Angleterre, avec des notes, suivi de la traduction du Mémoire (de Kirwan) sur les engrais, et de l'Explication des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage, Genève, 1800, in-8; 2^e édit., Genève et Paris, J.-J. Paschoud, 1825, in-8.

MAURICEAU (François), chirurgien de Paris, né dans cette ville vers le milieu du xvii^e siècle, s'appliqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès à la théorie et à la pratique de son art. Il se borna ensuite aux opérations qui regardent les accouchements des femmes, et il fut à la tête de tous les opérateurs en ce genre. On a de lui plusieurs ouvrages; fruits de son expérience et de ses réflexions: *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, 1694, in-4, avec figures. Il y a plusieurs autres éditions de ce livre excellent, traduit en allemand, en anglais, en flamand, en italien et en latin. Cette dernière version est de l'auteur lui-même; *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies et celles des enfants nouveau-nés*, 1695, in-4; *Dernières observations sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, 1708, in-4. Tous ces ouvrages ont été réunis, Paris, 1740, in-4, fig. L'auteur mourut en 1709, avec la réputation d'un homme d'une très-grande probité et d'une prudence consommée. Quelques années avant sa mort, il s'était retiré à la campagne, pour se préparer, dans la retraite, au dernier passage.

MAUROYCO (François), fameux géomètre, né à Messine en 1494, abbé de Sainte-Marie-du-Port en Sicile, se rendit très-habile dans les belles-lettres et dans les sciences. Il enseigna les mathématiques à Messine avec réputation. Ce savant possédait à un tel degré l'art si nécessaire et si rare de s'exprimer avec clarté, qu'il rendait sensibles les questions les plus abstraites. Il eut pour protecteurs le marquis de Vega, vice-roi de Sicile, le prince Geraci, et le cardinal Alexandre Farnèse. Geraci lui donna la riche abbaye de *Sainte-Marie-del-Porto*. Ses principaux ouvrages sont: des *Traductions latines de Théodose, de Ménélaus, d'Autolyeus, d'Euclides, d'Apollonius, etc.*, la plupart accompagnées de savants commentaires; *Theoremata de lumine et umbrâ ad perspectivam radiorum incidentium*, Venise, 1575, ou Lyon, 1613, in-4; *Admirandi Archimedis Syracusani monumenta omnia quæ exstant*, Palerme, 1685, in-fol.; *Cosmographia de formâ, situ, numeroque cælorum et elementorum, etc.*, Venise, 1543, in-4. Maurolyco à une mémoire étendue joignait un esprit pénétrant et aisé. C'était un génie propre à la méditation; il était toujours renfermé en lui-même, et ce n'était qu'avec peine qu'on lui arrachait quelques paroles sur d'autres objets que celui de ses études favorites. Il fut enlevé aux lettres en 1575. Sa *Vie* a été écrite en italien par un de ses neveux, Messine, 1613, in-4. (Voy. encore les *Elogi d'uomini illustri* de Lor. Crasso.)

MAURY (Jean-Siffrein), cardinal, naquit à Valréas, dans le comtat Venaissin, en 1746. Pas-

sionné pour l'éloquence, il étudiait sans cesse Bossuet. En 1706, à peine âgé de 20 ans, il fit imprimer à Paris un *Eloge funèbre du dauphin* et un *Eloge funèbre de Stanislas*. Ces deux pièces, qui n'obtinent pas un grand succès, furent suivies de plusieurs autres qui annoncèrent le talent de l'auteur. En 1770, l'académie française avait proposé, pour prix d'éloquence, l'éloge de Fénélon; l'abbé Maury se mit sur les rangs. Laharpe remporta le prix, et Maury obtint l'accessit. Ce fut son premier pas vers la fortune et la réputation. Un héritier du nom de Fénélon, nommé à l'évêché de Lombez, le fit son grand vicaire et son official; mais l'abbé Maury, décidé à suivre la carrière de la chaire, revint bientôt à Paris, qui offrait un plus vaste théâtre à son éloquence. Il fut choisi en 1772 pour prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'académie française. Ce discours lui valut l'abbaye de la Frénade. Le panégyrique de saint Augustin, qu'il prononça en 1775 devant l'assemblée du clergé, parut supérieur à tout ce qu'il avait publié jusqu'alors. Dès ce moment, il fut appelé à prêcher à la cour, où il donna un Avent et un Carême. L'abbé Maury visait à l'académie. Très-répandu dans les sociétés brillantes de la capitale, lié avec les gens de lettres et avec les philosophes, il fut élu, en 1785, pour succéder à Le Franc de Pompignan. Il prononça son discours de réception le 27 janvier, et y donna aux philosophes assez d'éloges pour mériter que le duc de Nivernais le félicitât d'avoir su allier la philosophie à l'Évangile. Maury était étroitement lié avec l'abbé de Boismont, qui, en mourant, lui résigna le riche prieuré de Lihons. Ce fut comme titulaire de ce prieuré qu'il assista, lors de la convocation des états généraux, aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, dans lesquelles il fut nommé député. Effrayé des déplorables événements du 14 juillet, il quitta Versailles et prit la fuite; mais, arrêté à Péronne et ramené à l'assemblée, il y déploya cette éloquence facile et en même temps énergique, qui le plaça à la tête des plus grands orateurs de l'assemblée. Il défendit les droits de l'Eglise et du clergé dans les séances des 17 octobre et 27 novembre 1790. Il signa ensuite la protestation du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et sa famille. Aussi intrépide en public qu'à la tribune, il évita souvent les dangers que lui faisait courir son opposition aux révolutionnaires, par son attitude imposante et un sang-froid imperturbable. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'Assemblée: *A la lanterne, l'abbé Maury!* il s'approcha d'eux sans s'émouvoir, et leur dit: « Eh bien! le voilà l'abbé » Maury; quand vous le mettriez à la lanterne, y verriez-vous plus clair? » Tout le monde partit d'un éclat de rire, et l'on battit des mains. Ses discours à l'assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Appelé à Rome par Pie VI, il y entra comme en triomphe, et Mesdames, tantes du roi, qui habitaient cette capitale, lui firent l'accueil le plus distingué. Le pape le nomma archevêque de

Nicée, *in partibus*, et l'envoya en qualité de nonce à la diète de Francfort, assemblée pour l'élection de François II. A son retour, il fut nommé, le 21 février 1794, cardinal et évêque de Montefiascone, l'un des meilleurs sièges d'Italie. Cependant la révolution française s'étendait comme un torrent; bientôt les armées de la république pénétrèrent jusqu'à Rome, et le sacré collège fut obligé de fuir. Maury, qui, plus que tout autre, devait craindre l'arrivée de ses compatriotes, se retira d'abord à Sienne, gagna ensuite Venise, après avoir couru les plus grands dangers, et passa de là en Russie. Lorsque les Russes eurent chassé les Français d'Italie, Maury vint assister au conclave réuni à Venise le 1^{er} décembre 1799, pour l'élection de Pie VII, qu'il accompagna à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII, alors retiré à Mittau. Il montra d'abord beaucoup d'ardeur pour les intérêts du roi, et se prononça vivement contre le gouvernement de Napoléon; mais ce zèle se refroidit tout-à-coup. Soit qu'il regardât la cause des Bourbons comme perdue, soit qu'il fût pressé du désir de rentrer en France, il écrivit, le 22 août 1804, à Bonaparte une lettre, dans laquelle il protestait au nouvel empereur de sa soumission et de sa fidélité. L'année suivante, il le vit à Gênes, obtint la permission de rentrer en France, et parut au mois de mai 1806 à Paris, où ses anciens amis furent bien étonnés de le voir sans cette monarchie qu'il avait défendue avec tant de talent et d'énergie. Loin de revenir sur ses pas, il s'attacha de plus en plus à son nouveau maître, qui lui conféra le titre de cardinal français, et le nomma aumônier du roi Jérôme, son frère. Appelé dans la classe de l'Institut, qui représentait l'académie française, Maury y prononça un discours qui trompa l'attente de ses auditeurs. En abandonnant la cause qui avait fait sa gloire, il parut avoir perdu son talent. Cet échec le déconcerta: mais il se consola bientôt, grâce aux faveurs de Napoléon, qui, dans un moment d'humeur contre le cardinal Fesch, nommé archevêque de Paris, nomma tout-à-coup Maury au même siège (14 octobre 1810). Il prit aussitôt l'administration du diocèse que le chapitre métropolitain lui déféra. Cependant les affaires de l'Eglise prenaient tous les jours une tournure plus fâcheuse: le saint Père, enlevé de Rome, avait été transféré à Savone. Le 5 novembre 1810, il adressa au cardinal Maury un bref dans lequel il lui reprochait sa conduite et l'invitait à quitter l'administration du diocèse de Paris. La police de Bonaparte en fut instruite, et prit toutes les mesures possibles pour empêcher que ce bref ne fût connu du public. Le cardinal feignit lui-même de n'en point avoir connaissance, et peut-être par crainte de s'exposer au ressentiment de Napoléon, en obéissant au saint Siège, il continua d'administrer, et se montra même plus dévoué aux volontés de l'empereur. En 1811, il fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à plusieurs questions sur les dispenses et les bulles, et siégea ensuite au concile tenu à Paris. Le pape, dont on rendait tous les jours la captivité plus dure, fut amené à Fontainebleau, où il reçut le cardinal.

Mais Maury lassa tellement sa patience, qu'il le congédia sévèrement. A la restauration (1814), Maury, après plus d'une mortification, quitta Paris, et prit le chemin de Rome. A son arrivée dans cette capitale, on l'enferma au château Saint-Ange. Après six mois de séjour dans cette forteresse, on le confina chez les lazaristes, avec défense de se présenter chez le pape et de paraître dans les cérémonies avec le sacré collège. Son évêché de Montefiascone fut administré par un vicaire apostolique, et il donna sa démission de ce siège. Dès lors, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1817. Ainsi finit ce prélat, qui, par ses talents, s'était élevé aux plus hautes dignités, et qui, après avoir rempli une carrière honorable, flétrit les lauriers qu'il avait cueillis, en se laissant dominer par l'ambition. Les ouvrages qu'on a de lui sont: *Eloge funèbre de M. le Dauphin*, Sens, 1766, in-8; *Eloge du roi Stanislas*, 1766, in-12; *Eloge de Charles V, roi de France*, Amsterdam, 1767, in-4; *Eloge de Fénelon*, 1771, in-8; *Discours sur la paix*, 1767, in-8; *Panegyrique de saint Louis*, en présence de l'académie française, 1772, in-8; *Réflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet*, Avignon, 1772; Paris, 1777, in-12; les mêmes, sous le titre de: *Discours choisis sur différents sujets de religion et de littérature*; *Principes de l'éloquence pour la chaire et le barreau*, ibid., 1782, in-12; les mêmes, sous le titre d'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, ibid., 1810, 2 vol. in-8, 15 fr.; les mêmes, avec les *panégyriques, éloges et discours*, etc., ibid., 1827, 3 vol. in-8, 18 fr.; ou 1828, 3 vol. in-12, 9 fr.; ibid., 1827, 2 vol. in-8, 14 fr.; ibid., 1828, 3 vol. in-8, 15 à 16 fr., et 3 vol. in-12, 8 à 9 fr.; *Panégyrique de saint Vincent de Paule*: ce discours n'a pas été imprimé; mais ceux qui l'ont entendu prononcer le regardent comme le chef-d'œuvre du cardinal Maury; *Mémoire justificatif de sa conduite*, daté du 12 mai 1814. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres choisies du cardinal Maury*, Paris, 1827, 5 vol. in-8, 30 fr. Louis Maury, neveu du cardinal, a fait paraître en 1828, in-8, une *Vie* de son oncle, avec notes et pièces justificatives. *L'Ami de la religion*, dans son n° 1434, a réfuté quelques-unes des assertions erronées du nouveau panégyriste (7 mai 1828); déjà il avait donné dans son n° 308, tome 2, une notice plus véridique sur le cardinal. La *Revue encyclopédique* a rendu compte de l'édition nouvelle et de la *vie* de l'abbé Maury, tome 39, année 1828, 3^e vol.; pag. 128. A.-A. Barbier lui attribue encore, en société avec l'abbé de Boismont, des *Lettres sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*. (Voy. le n° 10,354 du *Dictionnaire des anonymes*, 2^e édition.)

MAUSCHBERGER (Léopold), né à Kralup en Bohême l'an 1718, entra chez les jésuites, et enseigna les sciences avec beaucoup de réputation. On estime son *Motus localis gravium solidorum*, Olmutz, 1751, in-8. On a encore de lui des *Commentaires* sur divers livres de l'Ecriture sainte, un *Cours de théologie*, et un *Traité sur les lois*.

MAUSOLE. (Voy. ARTEMISE.)

MAUSSAC (Philippe-Jacques), conseiller au parlement de Toulouse sa patrie, et président en la cour des aides à Montpellier, mort en 1650, à 70 ans, passait pour le premier homme de son temps pour l'intelligence du grec. On a de lui : des *Notes* très-estimées sur Harpocraton; des *Remarques* savantes sur le *Traité des monts et des fleuves*, attribué à Plutarque; quelques *Opuscules*, qui décèlent, ainsi que ses autres ouvrages, un critique judicieux.

MAUTOUR (Philibert-Bernard MOREAU de), auditeur de la chambre des comptes de Paris, membre de l'académie des Inscriptions, naquit à Beaune en 1654, et mourut en 1737. Il est au rang des poètes médiocres qui ont produit quelques vers heureux. Ses *Poésies* sont répandues dans le *Mercur*, dans le *Journal de Verdun*, et dans d'autres recueils. On a encore de lui : une *Traduction du Rationarium temporum* du P. Petau, Paris, 1708-15, 3 vol. in-8; plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*. Elles font honneur à son savoir et à sa sagacité.

MAXENCE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius), fils de l'empereur Maximien-Hercule, et gendre de Galère-Maximien, profita de l'abdication de son père pour avoir part au gouvernement. Maxence est un des six empereurs qui portèrent à la fois la pourpre après l'abdication de Dioclétien et de Maximien-Hercule. Il se fit déclarer Auguste en Italie, le 28 octobre 306. Par des vues politiques, il parut d'abord protéger les chrétiens. Il engagea ensuite son père à reprendre la pourpre, contraignit Sévère de se renfermer dans Ravenne, et le fit mourir quelque temps après, contre la parole qu'il lui avait donnée. Galère-Maximien marcha contre lui, et fut obligé de prendre la fuite, ce qui rétablit la paix en Italie. On crut d'abord qu'elle allait être rompue par les démêlés qui s'élevèrent entre le père et le fils; mais Maximien-Hercule, convaincu d'avoir conspiré contre la vie de Constantin, s'étant étranglé l'an 310, on en fut quitte pour la peur. Après sa mort, Maxence s'empara de l'Afrique, et s'y fit détester par ses cruautés et par les persécutions qu'il suscita contre les chrétiens. Ce fut alors que Constantin résolut de faire la guerre à Maxence, qui était revenu à Rome, où ses cruautés et ses vexations avaient indisposé contre lui le peuple et le sénat. Ce tyran sortit de cette capitale le 28 octobre 312, pour lui livrer bataille. Il la perdit, et tenta d'y rentrer; mais le pont Milvius, sur lequel il passait en donnant ses ordres, ayant croulé sous lui, il tomba dans le Tibre et s'y noya. Le lendemain, Constantin entra triomphant dans Rome, et publia un édit en faveur des chrétiens. On sait que c'est en marchant contre Maxence, que Constantin fut encouragé par l'apparition de la croix, événement que quelques critiques ont nié avec si peu de raison. (*Voy.* CONSTANTIN.) Un poète latin a exprimé de la sorte cette vision célèbre, et la défaite de Maxence :

Ecce corusco

Æthere, nixa super crocco glomeramine nubis
Alta crucis species et inenarrabile lumen :

Maximus Ausoniis ut Constantinus in oris
Viderat, infandos fidei dum fortis in hostes
Irruit, et Tibris rubens prostravit ad undas,
Arripiensque fugam positis Maxentius armis
Perditus immani fœdavit corpore fluctus.

MAXENCE (Jean), moine de Scythie au vi^e siècle, soutint à Constantinople, devant les légats du pape Hormisdas, la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair*. Il eut, en Orient et en Occident, des partisans et des adversaires. Sa proposition fut approuvée dans la suite par le 5^e concile général et par le pape Martin. (*Voy.* JEAN II, pape.) Il composa contre les acéphales un ouvrage que nous avons dans la Bibliothèque des Pères, et fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin.

MAXIME (Magnus Maximus), empereur dans les Gaules, était Espagnol et général de l'armée romaine en Angleterre, où il se fit proclamer empereur en 383. Etant passé dans les Gaules, les légions, mécontentes de Gratien, le reconnurent. Trèves fut le siège de son empire. Gratien marcha contre ce rebelle; mais il perdit une bataille près de Paris, par la trahison d'un de ses officiers, et fut tué à Lyon par Andragate dans un festin. Maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il envoya des ambassadeurs à Théodose, pour insinuer à ce prince de l'associer à l'empire. On lui donna des espérances; mais comme il vit qu'on ne voulait que l'amuser, il passa les Alpes, et marcha contre Valentinien le Jeune, qui chercha un asile à Thessalonique, auprès de Théodose. Maxime, fondant sur l'Italie à la faveur de cette fuite, s'empara de Plaisance, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Rome même. Théodose se disposa à punir l'usurpateur. Pour tromper Maxime, il fait les préparatifs d'une armée navale; Maxime donne dans le piège, et fait embarquer la plus grande partie de ses troupes. Théodose, à cette nouvelle, précipite sa marche, et atteint son armée dans la Pannonie. Il était secondé par une nombreuse cavalerie de Huns, d'Alains et de Goths, qui culbutèrent les Gaulois et les Germains de Maxime. Théodose marche vers Aquilée, où le tyran s'était réfugié, et la prend d'assaut. Les soldats de Maxime l'amènent au vainqueur, les pieds nus et les mains liées. Théodose s'attendrit sur son malheur, après lui avoir reproché ses crimes, et il allait lui accorder la vie, lorsque les soldats lui tranchèrent la tête le 26 août de l'an 388. Victor, son fils, qu'il avait fait Auguste, fut pris au mois de septembre suivant, et décapité comme son père. Andragate, général de la flotte de Maxime, et assassin de Gratien, n'espérant aucune grâce, se précipita dans la mer. Ainsi finit cette sanglante tragédie. Maxime avait de bonnes qualités; le christianisme avait eu d'heureux effets sur ses mœurs, et on ne peut guère lui reprocher que l'usurpation du trône; encore Sulpice-Sévère insinue-t-il qu'il fut proclamé malgré lui : *Vir omni vitæ merito prædicandus, si vel ei diadema non legitime, tumultuante milite, impositum repudiare, vel armis civilibus abstinere licuisset*. Cependant le même historien l'appelle ailleurs : *Fe-*

rocis ingenii virum; et cette dénomination n'est pas trop forte, s'il est vrai qu'il a refusé à Gratien les honneurs de la sépulture : mais son caractère s'adoucit beaucoup par les leçons de la foi chrétienne. (Voy. saint MARTIN.)

MAXIME (Flavius-Anicius-Petronius-Maximus), né l'an 395, d'une illustre famille, d'abord sénateur et consul romain, se revêtit de la pourpre impériale en 455, après avoir fait assassiner Valentinien III. Pour s'affermir sur le trône, il épousa Eudoxie, veuve de ce prince infortuné. L'impératrice ignorait son crime; Maxime lui avoua, dans un transport d'amour, que l'envie d'être son époux le lui avait fait commettre. Alors Eudoxie appela secrètement Genseric, roi des Vandales, qui vint en Italie le fer et la flamme à la main. Il entre dans Rome, où l'usurpateur était alors. Ce malheureux prend la fuite; mais les soldats et le peuple, indignés de sa lâcheté, se jetèrent sur lui et l'assommèrent à coups de pierres. Son corps fut traîné par les rues pendant trois jours, et, après l'avoir couvert d'opprobres, ils le jetèrent dans le Tibre le 12 juin de la même année 455. Son règne ne fut que de 77 jours. (Drap-Arnaud a donné *Maxime, ou Rome délivrée*, tragédie en 5 actes, Paris, 1824, in-8.)

MAXIME (saint), évêque de Jérusalem, successeur de saint Macaire en 331, fut condamné aux mines sous l'empire de Maximien, après avoir perdu l'œil droit et le jarret pour la défense de la foi. Il parut avec éclat au concile de Nicée en 325, et à celui de Tyr en 335. Les ariens dominaient dans cette dernière assemblée. Saint Paphnuce, voyant qu'ils étaient les plus puissants, prit saint Maxime par la main, en lui disant : « Puisque j'ai l'honneur » de porter les mêmes marques que vous de mes » souffrances pour J.-C., et que j'ai perdu, comme » vous, un de ces yeux corporels pour jouir plus » abondamment de la lumière divine, je ne saurais » vous voir assis dans une assemblée de méchants, » ni vous voir tenir de rang entre les ouvriers d'ini- » quité. » Il le fit sortir et l'instruisit de toutes les intrigues des ariens. Maxime ne se signala pas moins au concile de Sardique en 347. Il tint, deux ans après, un concile à Jérusalem, où saint Athanase fut reçu à la communion de l'Eglise. Les ariens furent si irrités du résultat de ce concile, qu'ils déposèrent Maxime. Ce saint évêque termina sa carrière en 350.

MAXIME DE TURIN (saint), ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au ve siècle, est célèbre par sa piété et par sa science. Il assista au concile de Milan en 451, et à celui de Rome en 465. Sa souscription s'y voit la première après celle du pape Hilaire. Il ne survécut pas longtemps à ce concile. On a de lui des *Homélies*, dont quelques-unes portent mal à propos le nom de *saint Ambroise*, de *saint Augustin* et d'*Eusèbe d'Emèse*. Elles sont dans la bibliothèque des Pères. Muratori a donné les *Sermons de saint Maxime*, avec des remarques, à la fin de l'édition des OEuvres de saint Léon, Venise, 1748. Il en avait publié auparavant dans ses *Anecdota*, tom 3, p. 6, plusieurs qui avaient jusqu'alors été inconnus; il les avait tirés d'un manuscrit de la bibliothèque Ambro-

sienne, qui a plus de mille ans d'antiquité, et qui est écrit en caractères lombards. Il a paru une collection des OEuvres de Maxime de Turin : *Opera Maximi Tauriniensis*, Rome, 1784, in-fol., 8 à 10 fr., avec une préface du pape Pie VI.

MAXIME (saint), abbé et confesseur dans le viie siècle, était de Constantinople, d'une famille noble et ancienne. Il s'éleva avec zèle contre l'hérésie des monothélites, qui le persécutèrent avec une violence inouïe. Il mourut dans les fers, en 662, des tourments qu'on lui fit endurer. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, dont le P. Combefis, dominicain, a donné une bonne édition : *Opera omnia gr. lat.*, Paris, 1675, 2 vol. in-fol., 24 à 36 fr. Ils consistent en des *Commentaires* allégoriques sur plusieurs livres de l'Écriture sainte, sur les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, et en des traités contre les monothélites, etc.; mais il en reste quelques autres qui ne sont pas renfermés dans cette édition.

MAXIME DE TYR, philosophe platonicien, vint à Rome l'an 146, sous Marc-Aurèle, qui voulut bien être son disciple; il vécut, à ce qu'on croit, jusqu'au temps de l'empereur Commode. Les 41 *Discours* qui nous restent de lui ont été publiés sous le titre : *Dissertationes, gr. et lat.*, Oxonii, 1677, pet. in-12, 3 à 6 fr.; Cantabrig., 1703, in-8, 12 à 15 fr.; Londini, 1740, in-4, 21 à 24 fr.; Lipsiæ, 1774, 2 vol. in-8, 15 à 20 fr.; et traduits en français par Formey, Leyde, 1764, in-12, et par Combes-Dounous, Paris, 1802, 2 vol. in-8, 10 fr., pap. vél., 20 fr. Il y a dans ces discours de l'éloquence, de l'énergie, et souvent des vues profondes et vraiment philosophiques. Le tableau qu'il fait de l'amour en général, sans distinction physique et morale de son objet, est une espèce de chef-d'œuvre; il semble se rapporter particulièrement à la poursuite des choses pures, sublimes, sans honte et sans remords.

MAXIME le *Sophiste*, natif d'Ephèse, au iv^e siècle, se mêlait de philosophie et de magie. Il fut le maître de Julien l'Apostat (voy. ce nom), qui le combla d'honneurs et soumit ses ouvrages à sa censure. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta les oracles; mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe magicien. Il l'assura qu'il remporterait des victoires aussi mémorables que celles d'Alexandre, et lui persuada, dit-on, que l'âme de ce héros avait passé dans son corps. Il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avait prédit. Julien périt, et sa perte entraîna celle de Maxime. L'empereur Valens ayant donné un arrêt de mort contre les magico-sophistes, le maître de Julien expira à Ephèse dans les tortures, en 366. — Il faut le distinguer de MAXIME, natif d'Alexandrie, qui, quoique chrétien, faisait profession de la philosophie cynique, dont il portait l'habit, le bâton et les grands cheveux; ce qui le fit nommer le *Cynique*. Il était d'une vie déréglée, fut fouetté publiquement en Egypte pour ses infamies, et relégué dans un désert. Il vint à Constantinople, et sut si bien feindre, qu'il en imposa à saint Grégoire de Nazianze. Ayant acquis quelque crédit, il s'en servit pour supplanter le saint

prélat, et se faire ordonner évêque de Constantinople en 380. On ne tarda pas à le chasser du siège qu'il avait usurpé ; il s'adressa à l'empereur Théodose, qui le rejeta avec indignation, et son ordination fut désapprouvée au concile de Constantinople en 381. Il surprit le suffrage des évêques d'Italie, dans un concile où présida saint Ambroise, tenu la même année ; mais l'empereur Théodose les désabusa en leur faisant connaître les artifices de cet imposteur.

MAXIME. (*Voy.* VALÈRE.)

MAXIMIEN - HERCULE (Marcus - Aurelius - Valerius - Maximinus) empereur romain, naquit, près de Sirmium l'an 250, d'un paysan ; il avait servi sous les règnes d'Aurélien et de Probus. Ses parents étaient très-pauvres ; il s'avança dans les armées par ses qualités guerrières. Dioclétien, avec qui il avait été soldat, l'associa à l'empire en 286, et lui donna en partage l'Italie, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne. Sa valeur éclata contre plusieurs nations barbares, et entre autres contre les *Bagaudes*, paysans de la Gaule ; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par Carausius, commandant de la flotte romaine, alors à Gercorialum (Boulogne-sur-mer), qui l'obligea à lui céder la Bretagne par un traité. Il fut plus heureux contre Aurélius-Julianus, qui, après avoir pris le titre d'empereur, s'était retiré en Afrique ; il le défit et le tua. Les Maures furent vaincus peu de temps après. Il les poursuivit dans leurs montagnes, les força de se rendre, et les transporta dans d'autres pays. L'empereur Dioclétien, s'étant dépouillé de la pourpre impériale en 305, engagea Maximien à l'imiter. Il obéit ; mais, sur la fin de l'année, Maxence son fils l'engagea à la reprendre. Maximien, ingrat envers son enfant, voulut le faire rentrer dans l'état de particulier. Le peuple et les soldats s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer dans les Gaules auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Aussi peu fidèle à son gendre qu'il l'avait été à son fils, il engagea sa fille à trahir son mari, et à faire en sorte que la chambre où il couchait fût ouverte toute la nuit. Fausta lui promit tout, dans le dessein d'avertir Constantin, qui fit coucher un eunuque à sa place. Le meurtrier vint au milieu de la nuit, tue l'eunuque, et crie que Constantin est mort. Constantin paraît à l'instant avec ses gardes, reproche à ce monstre son ingratitude et ses crimes, le condamne à perdre la vie ; lui accordant pour toute grâce la liberté de choisir son genre de mort. Le malheureux s'étrangla en 310, à l'âge de 60 ans, à Marseille. Féroce, cruel et avare, il avait toujours conservé la rusticité de sa naissance. Ses vices étaient peints sur sa figure. Sa haine contre les chrétiens alla jusqu'à faire massacrer des légions entières. (*Voy.* Saint MAURICE)

MAXIMIEN (Galerius - Valerius - Maximianus), plus connu sous le nom de GALÈRE, naquit près de Sardique, de parents si pauvres, que dans sa jeunesse il garda les troupeaux ; ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*. Il s'avança dans les armées romaines par sa valeur ; Dioclétien, qui l'avait créé César en Orient l'an 292, lui fit épouser sa fille Valéria. Il fit d'abord la guerre aux Goths,

puis aux Sarmates, ensuite à Narsès, roi des Perses, qui le défit entièrement l'an 297. Comme c'était par sa faute qu'il avait été vaincu, Dioclétien lui témoigna beaucoup de mépris, jusqu'à le laisser marcher à pied près de son char l'espace d'un mille, tout revêtu qu'il était de la pourpre impériale. Ayant enfin obtenu la permission de lever de nouvelles troupes, il tailla en pièces les Perses dans un second combat. Narsès abandonna son camp aux vainqueurs, qui y trouvèrent des richesses immenses, les femmes et les enfants du vaincu. Galère les traita avec toute la politesse due à leur rang ; mais il ne les rendit à Narsès qu'à condition qu'il lui abandonnerait cinq provinces en-deçà du Tigre. Cette victoire flatta tellement son amour-propre, qu'il voulait se faire passer pour le fils de Mars. Dioclétien commença à le craindre, et avec raison : Galère le força à abdiquer le trône en 305. Proclamé Auguste, il gouverna comme Néron. Les peuples furent accablés d'impôts, et lorsqu'ils ne pouvaient payer, on leur faisait souffrir les plus cruels supplices. On prétend qu'il faisait dévorer les hommes par des ours pour s'amuser. Les chrétiens eurent en lui un ennemi implacable ; il les avait déjà persécutés sous Dioclétien, et avait fait mettre secrètement le feu à son palais de Nicomédie, pour allumer la colère de cet empereur, à qui il persuada que les chrétiens étaient auteurs de cet incendie. Ses cruautés augmentèrent avec son âge : il força chaque particulier à donner une déclaration exacte de son bien, fit crucifier ou brûler à petit feu ceux qu'il soupçonnait n'avoir pas accusé juste. Un grand nombre de pauvres furent jetés dans la mer, parce que ce tyran s'imaginait qu'ils cachaient leurs richesses pour ne pas payer. Le peuple romain, craignant d'être exposé à ces exécutions barbares, proclama empereur Maxence, qui le chassa de l'Italie en 306. Galère, obligé de fuir, fut bientôt attaqué d'une maladie qui ne fit qu'un ulcère de tout son corps. Dans cet état déplorable, il s'adressa au Dieu des chrétiens, après avoir imploré vainement ses fausses divinités, et publia un édit en faveur du christianisme. Il mourut en 311 dans des douleurs horribles. Ce monstre conserva toujours la dureté féroce qu'il tenait de sa naissance. A son défaut d'éducation il joignait un caractère cruel et barbare. Sa figure annonçait son âme, il était excessivement grand et d'une épaisseur monstrueuse. Son aspect, sa voix, ses gestes, tout en lui faisait peur, et portait un caractère de réprobation.

MAXIMILIEN I^{er}, fils de Frédéric IV *le Pacifique*, empereur d'Allemagne, naquit en 1459. Son mariage avec Marie, fille de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, le rendit un des plus puissants princes de l'Europe. Créé roi des Romains en 1486, il se signala contre les Français, et monta sur le trône impérial après la mort de son père, en 1493. Nul roi des Romains n'avait commencé sa carrière plus glorieusement que Maximilien. La victoire de Guinegate sur les Français, Arras pris avec une partie de l'Artois, lui avaient fait conclure une paix avantageuse, par laquelle le roi de France lui avait cédé la Franche-Comté en pure souveraineté, l'Artois, le Charolais et Nogent, à con-

dition d'hommage. Jouissant en paix de toutes ces conquêtes, il épousa en secondes noces Blanche, fille de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan. Ce n'était pas une alliance fort illustre ; mais la nouvelle épouse lui apportait des trésors dont il avait besoin. Charles VIII, roi de France, s'étant emparé du royaume de Naples, Maximilien, appelé en Italie par Jules II, courut lui disputer cette acquisition. Il s'était ligué avec le pape et divers autres princes pour chasser les Français, qui eurent bien de la peine à rentrer en France, en abandonnant leurs conquêtes ; ils durent leur heureux retour à la journée de Fornoue, dont le succès leur ouvrit un passage. Maximilien eut ensuite à combattre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restait dans leur pays. L'année 1508 fut célèbre par la ligue de Cambrai, dont le pape Jules II fut le moteur. Maximilien y entra : ses troupes s'avancèrent dans le Frioul, et s'emparèrent de Trieste ; mais elles furent forcées de lever le siège de Padoue. Après s'être uni avec le roi de France contre Venise, il s'unit avec l'Espagne et le pape contre la France. Il ménageait le pontife romain, flatté de l'espérance qu'il le prendrait pour coadjuteur dans le pontificat ; il ne voyait plus d'autre manière de rétablir l'aigle impériale en Italie. Le pape s'étant moqué de la proposition qu'il lui en avait faite, Maximilien pensa sérieusement à lui succéder. Une de ses lettres à l'archiduchesse Marguerite sa fille est un témoignage subsistant de ce dessein bizarre. Jules II avait badiné plusieurs fois sur ses inclinations et sur celles de Maximilien. « Les électeurs, disait-il, au lieu de donner l'empire » à Jules, l'ont accordé à Maximilien ; et les cardinaux, au lieu de faire Maximilien pape, ont » élevé Jules à cette dignité. » Maximilien, irrité par plusieurs motifs contre la France, s'unit contre elle avec l'Angleterre. Il servit en qualité de volontaire au siège de Térouane, en 1513, sous les ordres de Henri VIII. Pour ne pas oublier les torts dont il croyait avoir à se venger, il relisait souvent ce qu'il appelait son *livre rouge*. Ce livre était un registre où il avait consigné toutes les mortifications qu'il avait reçues de la part de la France. Louis XII ayant renouvelé les guerres en Italie, Maximilien forma le projet de chasser les Français du Milanais, et assiégea Milan avec 15,000 Suisses ; mais ce prince, qui prenait toujours de l'argent, et qui en manquait toujours, n'en eut pas pour payer ces mercenaires. Ils se mutinèrent, et l'empereur fut obligé de s'enfuir, de crainte qu'ils ne le livrassent aux Français. Il mourut peu de temps après, en 1519, âgé de 60 ans, d'un excès de melon, à Inspruck, où l'on voit dans l'église des Cordeliers, son mausolée, un des plus beaux qui aient jamais été élevés à la mémoire des rois. Il y eut un interrègne jusqu'au 20 octobre. Maximilien, né doux, affable, bienfaisant, était sensible aux charmes de l'amitié, aux agréments des arts, à la liberté d'un commerce intime. Son attachement à la justice et à la religion le rendit respectable à ses sujets, qui attribuèrent à sa piété et à sa vertu la manière toute singulière dont il fut retiré d'entre les précipices des Alpes tyroliennes,

où il s'était engagé en poursuivant des chamois : c'était sur le Czirleberg, à deux lieues d'Inspruck. L'empereur était sur le point d'y mourir, et on avait déjà porté au pied de la montagne le saint Sacrement, qu'il adora de loin, ne pouvant le recevoir, lorsqu'un jeune homme, qui ne parut plus depuis, le tira hors du danger. Ses bonnes qualités furent ternies par quelques défauts. Il régnait dans ses démarches un air d'incertitude, qui le faisait courir d'engagements en engagements, sans en tenir presque aucun. Son caractère était rempli de contradictions. Il était tour à tour laborieux et négligent, constant et léger, entreprenant et timide, le plus avide et le plus prodigue de tous les hommes. Il rendit un service important à l'humanité, en abolissant, l'an 1512, la juridiction barbare et redoutable connue sous le nom latin de *Judicium occultum Westphaliæ*, et sous celui de *Wehem gericht* en allemand. Ce tribunal consistait à députer des juges et des échevins si secrets, que leurs noms ont échappé aux plus laborieux érudits. Ces juges, en parcourant les provinces, prenaient note des criminels, les déféraient, les accusaient, et prouvaient leurs accusations à leur manière. Les malheureux inscrits sur ces livres funestes étaient condamnés sans être ni entendus ni cités. Quelques empereurs réformèrent à diverses reprises ce tribunal odieux ; mais Maximilien eut assez d'humanité pour rougir des horreurs qu'on y commettait en son nom, et le supprima entièrement. Dans des moments de loisir, il cultivait les lettres, et le faisait avec succès : il composa quelques *Poésies* et des *Memoires de sa vie*. Il a laissé de Marie de Bourgogne, Philippe, qui épousa Jeanne, héritière d'Espagne, et qui fut père de l'empereur Charles V et de Ferdinand 1^{er}. C'est ce bonheur que les princes de la maison d'Autriche ont eu d'épouser de riches héritières, qui a donné lieu à ce distique :

Bella gerant alii ; tu, felix Austria, nube :
Quæ dat Mars aliis, dat tibi regna Venus.

MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Ferdinand I^{er}, né à Vienne en 1527, fut élu roi des Romains en 1562. Il avait déjà épousé Marie d'Autriche, fille de Charles - Quint, dont il eut 15 enfants. Il se fit élire roi de Hongrie et de Bohême, et succéda à l'empereur son père en 1564. Il eut la douleur de laisser prendre Zigeth par les Turcs, n'ayant pas d'armée à opposer à celle du grand Soliman qui assiégeait la place en personne. (V. ZRINI Nicolas.) En 1572, il concourut pour la couronne de Pologne avec le prince Sigismond, fils de Sigismond II, qui lui fut préféré. Cet empereur mourut à Ratisbonne en 1576, après avoir régné 12 ans. Son gouvernement fut gêné et faible ; les nouvelles erreurs, qui faisaient d'étranges ravages dans les provinces héréditaires, lui donnèrent un caractère d'inquiétude et d'ombrage qui nuisit beaucoup à la chose publique. C'était d'ailleurs un prince juste, équitable, pacifique ; il disait « que la force de » l'empire et l'autorité de l'empereur consistaient » toutes dans les catholiques et dans leur obéissance, parce que les hérétiques n'obéissaient que

» par caprice et qu'autant qu'ils trouvaient leur » compte à obéir. »

MAXIMILIEN, dit *le Grand*, duc de Bavière, fils du duc Guillaume V, s'est distingué dans les *xvi^e* et *xvii^e* siècle par son courage, qui lui a acquis le titre de *Défenseur de l'Allemagne*. Sa prudence lui mérita le surnom de *Salomon*, et son grand zèle contre les nouvelles sectes qui désolaient l'Allemagne par le fer et le feu, le fit considérer comme un des principaux appuis de la religion catholique. Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le comte de Tilly pour lieutenant général, contre Frédéric, électeur palatin, qui s'était fait déclarer roi de Bohême. En reconnaissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623, à la place du même comte palatin. Il mourut en 1651. Son fils Ferdinand-Marie lui succéda.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, né en 1662, était fils de l'électeur Ferdinand-Marie, et succéda à son père en 1679. Il rendit de grands services à l'empereur Léopold, se signala au siège de Neuhensel en 1685, et à l'affaire où les Turcs furent défaits, avant la prise de cette place; au siège de Bude en 1686; à la bataille de Mohacz en 1687; il commanda la principale armée de Hongrie en 1688, et emporta Belgrade l'épée à la main, le 6 septembre 1689. Il se trouva ensuite au siège de Mayence, conduisit l'armée impériale sur le Rhin en 1690, et passa en 1692 aux Pays-Bas, dont le roi d'Espagne lui donna le gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. Mais ayant pris le parti de la France dans la guerre de la succession d'Espagne, il fut entièrement défait en 1704 à Hochstedt, avec le maréchal de Tallard, et mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, en même temps que l'électeur de Cologne son frère. L'Espagne et la France, ne pouvant le dédommager des pertes qu'il avait faites pour soutenir la cause de la maison de Bourbon, lui laissèrent Luxembourg et Namur, où il exerça une espèce de souveraineté, jusqu'à la paix de Ratisbonne, qui le rétablit dans ses états. Il mourut à Munich en 1726. C'était un prince courageux, plein de sentiments nobles et généreux, bon général, quoique malheureux dans les dernières années, très-zélé pour la religion; mais ses mœurs n'étaient pas à l'abri de reproches. Son fils Charles-Albert, depuis empereur, lui succéda.

MAXIMILIEN-LÉOPOLD-JOSEPH-FERDINAND, électeur de Bavière, né en 1727, succéda, le 20 janvier 1746, à son père Charles-Albert VII, empereur dans les états héréditaires de la maison de Bavière. Le 13 juin 1747, il épousa Marie-Anne-Sophie, duchesse de Saxe, mais il n'eut point d'enfants et mourut en 1777. En lui finit la branche bavaroise des comtes de Wittelsbach. Sa mort occasionna entre l'impératrice Marie-Thérèse et le roi de Prusse une guerre qui fut terminée par le traité de Teschen en 1779.

MAXIMILIEN-JOSEPH, roi de Bavière, né en 1756, était frère de Charles II, duc de Deux-Ponts, et neveu de Charles-Théodore, électeur de Bavière. Avant la révolution, il commandait le régiment d'Alsace au service de France: en 1790 il quitta ce

pays et fit les premières campagnes de la révolution dans les armées autrichiennes. Le 1^{er} avril 1795 il succéda à son frère Charles II, duc de Deux-Ponts, et le 16 février 1799 à son oncle l'électeur de Bavière. Marié deux fois, d'abord avec une princesse de Hesse-Darmstadt, puis avec une princesse de Bade, il eut du premier lit deux fils et deux filles, et du second deux autres filles. Dirigé par son ministre Montgelas, les premiers actes de son gouvernement eurent pour objets des innovations qui mécontentèrent beaucoup de monde. Il abolit les ordres mendiants, et supprima plusieurs fêtes: suppression qui fit murmurer le peuple. Il excita aussi les plaintes de la noblesse, en supprimant ses privilèges et ses immunités. Enfin, il paraissait vouloir imiter, autant qu'il lui était possible, les changements opérés en France, où la révolution avait tout bouleversé. Maximilien avait une prédilection marquée pour ce pays et son gouvernement: aussitôt qu'il se vit délivré de la présence des armées russes et autrichiennes, il se rapprocha de Bonaparte, devenu premier consul. La première preuve de déférence qu'il lui donna fut de fermer, en 1802, l'entrée de ses états aux émigrés suisses et français. L'ambassadeur anglais Drake ayant été impliqué, en 1804, dans une correspondance contre Napoléon, devenu empereur, il lui fit intimer l'ordre de quitter la Bavière. En 1805, l'Autriche, se trouvant en guerre contre la France, demanda à Maximilien le passage dans ses états, pour un contingent de troupes qui devait se réunir à l'armée autrichienne. L'électeur s'y refusa, et se vit contraint de se retirer à Wurtzbourg. Il adressa, de cette ville, une proclamation à ses sujets, dans laquelle il expliquait les motifs de sa conduite; au même moment, il conclut avec Napoléon un traité d'alliance offensive et défensive, et réunit 25,000 hommes de ses troupes à l'armée française, dont les victoires lui ouvrirent le chemin de sa capitale. Pour prix de son dévouement, Napoléon lui conféra, à la paix de 1806, le titre de roi de Bavière, et joignit à ses états le Tyrol et autres provinces. La victoire d'Austerlitz assura, pendant quelque temps, à Maximilien la tranquille possession de son nouveau royaume. Il reçut avec pompe, dans Munich, Bonaparte victorieux, conclut avec lui le mariage de la princesse Amélie, sa fille aînée, avec le prince Eugène Beauharnais, et assista à la cérémonie nuptiale avec Napoléon. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1808, entre l'Autriche et la France, le roi de Bavière se trouva dans la même situation critique, et par les mêmes motifs; il refusa encore le passage, par ses états, aux troupes autrichiennes, fut obligé de s'éloigner de sa capitale, et joignit ses troupes à l'armée française, ainsi que le firent plusieurs autres princes de la confédération du Rhin. Il recouvra bientôt ses états, et en 1809, il vint à Paris, où se trouvaient à cette époque différents autres princes souverains. Constant dans son alliance, il refusa toujours d'entrer dans aucune coalition contre Bonaparte, et fournit à celui-ci, en 1812, un nouveau contingent de troupes pour agir contre la Russie. Napoléon avait réuni sous ses drapeaux l'Autriche, la Prusse, et les autres souverains

de l'Allemagne, dont la politique changea aussitôt après la désastreuse campagne de Moscou. Tous se déclarèrent contre la France, et entraînent avec eux le roi de Bavière. Le prince de Wrède, son général, qui, à la tête de 25,000 hommes, avait jusqu'alors combattu avec les Français, les attaqua vigoureusement à Hanau, et commanda, en 1814 et en 1815, l'armée bavaroise qui entra en France avec les armées coalisées. Maximilien s'étant rendu à Vienne, en 1814, avec toute sa famille, accepta de l'empereur François II un régiment dont il fut nommé colonel. En 1814, la princesse Charlotte-Auguste, fille du roi de Bavière, épousa l'empereur d'Autriche, et ce mariage resserra l'alliance contractée entre ces deux souverains. Le traité de Vienne, de 1814, fit perdre à Maximilien le Tyrol; mais le traité de Paris lui donna, en dédommagement, d'autres provinces. Ce prince, naturellement bon, se laissait conduire aveuglément par ses ministres, auxquels il faut attribuer, en grande partie, les innovations qu'il introduisit dans ses états. Il est mort en 1825, et a eu pour successeur au trône, son fils aîné, le prince Louis-Auguste, né en 1786.

MAXIMIN (saint), né à Poitiers, d'une famille illustre, gouverna l'église de Trèves sous les empereurs Constantin et Constant. Il se distingua par son zèle contre les ariens. Saint Athanase et saint Paul de Constantinople ayant été chassés de leurs sièges par la faction de ces hérétiques, saint Maximin les reçut chez lui; et ayant obtenu par son crédit auprès de l'empereur Constant la convocation d'un concile à Sardique, il y parla avec tant de force, que ces deux illustres confesseurs furent rétablis dans leurs églises. Etant allé revoir Poitiers son pays natal, il y mourut vers l'an 349. Saint Paulin, son successeur, fit transporter son corps à Trèves dans la chapelle de saint Hilaire, d'où saint Hildulphe le transféra dans l'église appelée depuis *Saint-Maximin*. On trouve dans les bollandistes une *Vie* bien écrite de ce saint, composée vers 960 par Sighard, moine de Saint-Maximin.

MAXIMIN (Caius-Julius-Verus-Maximinus), empereur romain, né l'an 173, dans un village de l'Illyrie, était fils d'un paysan goth. Son premier état fut celui de berger. Lorsque les pâtres de son pays s'attroupaient pour se défendre contre les voleurs, il se mettait à leur tête. Sa valeur l'éleva, de degré en degré, aux premières dignités militaires. L'empereur Alexandre Sévère, son bienfaiteur, ayant été assassiné dans une émeute de soldats, que lui Maximin avait excitée, il se fit proclamer à sa place en 235. Il avait été bon général, il fut mauvais prince. Il exerça des barbaries inouïes contre plusieurs personnes de distinction, dont la naissance semblait lui reprocher la sienne. Il fit mourir plus de 4,000 personnes, sous prétexte qu'elles avaient conjuré contre sa vie. Incapable de modérer sa férocité, il faisait la guerre en brigand. Dans une expédition contre les Germains, il coupa tous les blés, brûla un nombre infini de bourgs, ruina près de 150 lieues de pays, et en abandonna le pillage à ses soldats. Ces victoires lui firent donner le nom de *Germanique*, et ses inhumanités ceux de *Cy-*

clope, de *Phalaris*, de *Busiris*. Les chrétiens furent les victimes de sa fureur. La persécution contre eux commença avec son règne: ce fut à l'occasion d'un soldat chrétien, qui ne voulut pas garder une couronne de laurier dont Maximin l'avait honoré, parce qu'il crut que c'était une marque d'idolâtrie. L'empire fut inondé de sang. Les peuples, las d'obéir à ce tyran, se révoltèrent. Ils revêtirent les Gordiens de la pourpre impériale, et après la fin malheureuse de ces deux personnages illustres, le sénat nomma 22 hommes pour gouverner la république. Maximin en conçut une telle colère, que, dans les accès de sa fureur, il hurlait comme une bête féroce, et se heurtait la tête contre les murailles de sa chambre. Après avoir un peu calmé ses chagrins par le vin, il résolut de se mettre en marche pour punir Rome. Il était devant Aquilée, lorsque ses soldats, craignant que tout l'empire ne se tournât contre eux, le sacrifièrent à la tranquillité publique et à leur propre dépit, en 238; il était âgé de 65 ans. Jamais, dit *Capitolin*, qui a écrit sa *Vie* et celle de son fils, jamais bête plus cruelle n'a marché sur la terre. Cet homme féroce était d'une taille énorme. On prétend qu'il avait plus de 8 pieds de hauteur. Les historiens en parlent comme d'un géant. Les bracelets de sa femme pouvaient, dit-on, lui servir de bague. On dit qu'il lui fallait 40 livres de viande par jour pour sa nourriture, et 8 bouteilles de vin pour sa boisson. Sa force était prodigieuse; il trainait, dit-on, seul un chariot chargé, faisait sauter les dents d'un cheval d'un coup de poing, écrasait entre ses doigts des pierres, et fendait les arbres avec ses mains. Mais il ne faut pas douter qu'il n'y ait en cela beaucoup d'exagération; on a voulu sans doute en faire un Goliath, un Samson et un Milon.

MAXIMIN, surnommé DAZA (Galerius-Valerius Maximinus), fils d'un berger de l'Illyrie et berger lui-même, était neveu de Maximien-Galère par sa mère. Dioclétien, qui abdiqua bientôt après, lui donna le titre de César en 305, et il prit de lui-même celui d'Auguste en 308. Le christianisme eut en lui un ennemi d'autant plus furieux que ses mœurs étaient totalement opposées à la morale de l'Évangile. On prétend qu'il arma en 312 contre les peuples de la grande Arménie, uniquement parce qu'ils étaient chrétiens. Maximin avait toujours été jaloux de Licinius, empereur romain en même temps que lui. Il osa lui déclarer la guerre, et s'unit à Maxence contre Constantin; mais il fut vaincu en 313, entre Héraclée et Andrinople. Le vainqueur le poursuit jusqu'au Mont-Taurus; Maximin, furieux, fait massacrer un grand nombre de prêtres et de prophètes païens qui lui avaient promis la victoire, et donne un édit en faveur des chrétiens. Il cherchait, mais en vain, à réparer ses fautes: le mal était sans remède. Son armée l'avait abandonné, et Licinius ne cessait de le poursuivre. La mort lui parut le seul remède à ses malheurs. Il essaya inutilement de se la donner par le poison, lorsque tout-à-coup il se sentit frappé d'une plaie mortelle qui l'emporta, vers le mois d'août de la même année, après avoir souffert des douleurs horribles. Un feu intérieur lo

dévorait. Il commença par perdre les yeux, et il ne lui resta que les os et la peau, qui paraissait comme un sépulcre horrible où son âme atroce était ensevelie. Depuis qu'il avait été élevé à l'empire, il ne s'était occupé qu'à tyranniser ses sujets, à boire et à manger. Le vin lui faisait souvent ordonner des choses extravagantes, dont il rougissait lui-même lorsque son ivresse était dissipée. Tout cruel qu'il était, il avait la sage précaution d'ordonner qu'on n'exécuterait que le lendemain les ordres qu'il donnerait pendant le repas.

MAY (Thomas), né dans le Sussex vers 1594, mort en 1650, suivit le barreau. Charles I^{er} lui ordonna d'écrire en vers la *Vie de Henri II* (1633, in-8), et celle d'*Edouard III* (1633, in-8); mais, croyant que ce prince ne l'en avait pas assez récompensé, il s'éloigna de sa cour. May prit alors le parti du parlement durant les guerres civiles, et en fut fait secrétaire. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Le plus connu est *Historiæ parliamenti angliæ breviarium ab anno 1640 usque ad regis cædem*, Londres, 1651, in-12.

MAYANS Y SISCAR (Grégoire), savant espagnol, né en 1697 à Oliva, dans le royaume de Valence, étudia la jurisprudence, et s'appliqua ensuite aux belles-lettres. Quelques productions le firent connaître avantageusement, et lui méritèrent la place de bibliothécaire de Philippe V; ces occupations contrariant son amour pour l'étude, il les quitta pour rentrer dans son cabinet. Son érudition, qui s'étendait presque à toutes les sciences, le fit bientôt connaître à toute l'Europe; et un grand nombre de savants, de littérateurs, et Voltaire lui-même, s'empressèrent de correspondre avec lui. Il a été cité avec éloge par Muratori, par Menckenius, par Marcou, par Heineccius, le docteur Edward Clarke, etc. Robertson le consulta pour son *Histoire du Nouveau Monde*. Ce savant mourut en 1781. On porte au nombre de 80 volumes les ouvrages qu'il a publiés. On en trouve la liste presque complète dans le *Ensayo de una biblioteca española de los mejores escritores del reynado de Carlos III*, par Sempere-y-Guarinos. Nous nous contenterons de citer : *Ad quinque jurisconsultorum fragmenta commentarii*, Valence, 1725, in-4; *Disputationum juris liber*, ibid., 1726, in-8; *Institutionum philosophiæ moralis libri tres*, Madrid, 1777, in-8; *Tractatus de hispanâ progenie vocis*, ibid., 1773, in-8, traduit en espagnol, et augmenté par l'auteur; *Origenes de la lengua española*, ibid., 1737, 2 vol. in-8, 10 fr., livre qui contient une vaste érudition; *Rhetorica*, Valencia, 1757, 2 vol. in-8, 6 à 8 fr.; *Ensayos oratorios*, Madrid, 1739, in-8; *Cartos de Varios autores españoles*, Valencia, 1773, 5 vol. in-8, 18 à 20 fr. On trouve l'Eloge de Mayans dans l'*Es-paña Sagrada* du P. Florez.

MAYENNE. (*Voy.* CHARLES de Lorraine.)

MAYER (Michel). (*Voy.* MAIER.)

MAYER (Jean-Frédéric), luthérien, né à Leipzig en 1650, mort à Stettin en 1712, enseigna la théologie à Wittemberg, fut fait ministre à Hambourg en 1686, puis professeur honoraire à Kiel,

enfin, en 1701, il devint surintendant des églises de la Poméranie et de l'île de Rugen, vice-chancelier de l'université de Greifswald. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'Écriture sainte. Les principaux sont : *Bibliotheca biblica*, etc., Francfort, 1705; ibid., 1709; Leipzig, 1711, in-4. Ch. Arnd a donné un *Supplément*, ibid., 1713, in-4. L'auteur y juge à sa mode les différents écrivains juifs, chrétiens, catholiques, protestants, qui ont travaillé sur l'Écriture sainte. Un grand nombre de *Dissertations* sur les endroits importants de la Bible; *Tractatus de osculo pedum pontificis romani*, ibid., 1712, in-4; satire triviale, indigne d'un homme de lettres. Mayer avait de l'érudition; mais elle était sèche, et son style ne l'embellissait pas.

MAYER (Tobie), fameux astronome, né en 1723 à Marbach, dans le duché de Wurtemberg, mort en 1762, professa les mathématiques à l'Université de Gottingue. Quoique protestant par les préjugés de l'éducation, Mayer était fort attaché au christianisme. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle manière générale de résoudre tous les problèmes de géométrie au moyen des lignes géométriques*, en allemand, Eslingen, 1741, in-8; *Atlas mathématique dans lequel toutes les mathématiques sont représentées en LX tables*, en allemand, Augsbourg, 1741, in-8; *Relation concernant un globe lunaire construit par la société cosmographique de Nuremberg, d'après les nouvelles observations*, en allemand, 1750, in-4; plusieurs *Cartes géographiques* très-exactes; *huit Mémoires*, dont il enrichit ceux de la Société royale de Gottingue. Ils sont tous dignes de lui. Ses *Tables du mouvement du soleil et de la lune* se trouvent dans le 2^e vol. des *Mémoires* de cette académie.

MAYERBERG (Augustin, baron de), conseiller de la chambre aulique impériale, se distingua sous le règne de l'empereur Léopold I^{er}, qui l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès d'Alexis Michaëlowitz, grand-duc de Moscovie. Il s'acquitta de son ambassade avec dignité et en philosophe observateur. Nous devons à ses observations une *relation de son voyage*, sous le titre de : *Iter in Moscoviam, etc.*, in-fol., 20 fr., sans nom de ville et sans date, avec celle de Calvucci, son compagnon d'ambassade. On en a fait un abrégé en français, Leyde, 1688, in-12.

MAYERNE-TURQUET (Théodore de), baron d'Aubonne, né à Genève en 1573, fut appelé en Angleterre pour être médecin du roi Jacques I^{er}. Il s'y acquit une grande réputation, et mourut à Chelsea, près de Londres, en 1655. On a de lui : *Opera omnia medica, etc.*, Lond., 1700 ou 1703, in-fol. Il était calviniste, et le cardinal du Perron travailla en vain à sa conversion. Il est l'inventeur de *l'eau cordiale*. — Louis de MAYERNE-TURQUET, son père, né à Lyon vers 1550, mort à Genève en 1630, s'était fait connaître par une *Histoire générale d'Espagne*, Paris, 1608 ou 1635, 2 vol. in-fol.; et par sa *Monarchie aristo-démocratique*, ibid., 1611, in-4, ouvrage supprimé en France.

MAYEUL, ou MAYOL (saint), 4^e abbé de Cluny, né à Avignon ou à Valensole, dans le diocèse de

Riez, vers l'an 906, d'une famille riche et noble, fut chanoine, puis archidiacre de Mâcon. L'amour de la retraite et de l'étude lui fit refuser les plus brillantes dignités de l'Eglise. Il s'enferma dans le monastère de Cluny, et en devint abbé après Aymar. Les princes de l'Eglise et les princes de la terre eurent une estime particulière pour ses vertus. L'empereur Othon le Grand le fit venir auprès de lui pour profiter de ses lumières. En passant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarrasins, mis dans les fers, et racheté malgré lui. L'empereur voulut lui procurer la tiare; il refusa ce fardeau. Il mourut en 994, avec une grande réputation de sainteté et de savoir. Il fut regardé comme le fondateur de Cluny, par les soins qu'il prit d'augmenter les revenus de cette abbaye et de multiplier les monastères de son ordre. Il a laissé quelques écrits sur lesquels on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France*, par D. Rivet, tome 6. Syrus, moine de Cluny, et contemporain de saint Mayeul, a écrit sa *Vie*, publiée par D. Mabillon, *Act. Ben.*, tome 7.

MAYNARD (François), né à Toulouse en 1582, poète français, et l'un des quarante de l'académie française, était fils de Geraud, savant conseiller au parlement de Toulouse, dont on a un recueil d'arrêts, sous le titre de *Bibliothèque toulousaine*, Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol. Il fut secrétaire de la reine Marguerite, et plut à la cour de cette princesse par son enjouement. Noailles, ambassadeur à Rome, le mena avec lui en 1634. De retour en France, il fit la cour à plusieurs grands, et n'en recueillit que le regret de la leur avoir faite. Il y mourut en 1646, avec le titre de conseiller d'état, que le roi venait de lui accorder. Tout le monde connaît ces vers qu'il écrivit sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands, et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer, ni la craindre.

Il est bien commun de ne pas désirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre, surtout quand on a couru toute sa vie après la faveur des grands. On a de lui : des *Epigrammes* assez jolies; des *Chansons* qui ont quelque agrément; des *Odes* moins estimées; des *Lettres* en prose, Paris, 1653, in-4, mêlées de bon et de mauvais; un poème intitulé *Philandre*, d'environ 3000 vers, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'heureux. Mallherbe qui fut son maître en poésies, ainsi que celui de Racan, disait de Maynard, qu'il tournait fort bien un vers, mais que son style manquait de force. Maynard était encore connu de son temps par ses *Priapées*, poésies infâmes, dignes d'un éternel oubli. Elles n'ont pas vu le jour. Ses *œuvres* ont été publiées avec une *Préface* de Marin Leroy de Comberville, Paris, 1646, in-4.

MAYNE (Jasper), poète et théologien anglais, né en 1604 à Hatherlugh, fit ses études à Oxford, et entra dans l'état ecclésiastique. Il fut prédicateur du roi d'Angleterre, et se fit un nom dans sa patrie par ses ouvrages, entre autres par *la Guerre du*

peuple, examinée selon les principes de la raison et de l'Écriture, 1646, in-4; et par un *Poëme* sur la victoire navale remportée par le duc d'York sur les Hollandais, le 13 juin 1665.

MAYR (Georges), savant jésuite, né l'an 1565, en Bavière, a donné entre autres ouvrages une traduction en grec de la *Vie* du fondateur de son ordre, par Ribadeneira, Augsbourg, 1616, in-12. Il mourut à Rome en 1623.

MAZARIN (Jules), fils de Pierre Mazarini, noble sicilien, naquit en 1602 à Rome, selon quelques-uns, mais plus probablement à Piscina, dans l'Abbruzze. Il fit ses premières études à Rome avec l'abbé Calonne, depuis cardinal, et passa avec lui en Espagne, où il étudia à Alcalá de Hénarès et à Salamanque. Ayant embrassé l'état militaire, il fut envoyé en 1625, avec le grade de capitaine, à la Valteline, où le pape avait une armée. C'est alors qu'il fit connaître son talent pour les négociations dans les missions importantes que lui confièrent les généraux Conti et Bagni auprès du duc de Feria, général des Espagnols, et du marquis de Cœuvres général des armées françaises. Cette guerre étant terminée, il revint à Rome, prit le bonnet de docteur, et accompagna le cardinal Sacchetti à Turin. Il y étudia les intérêts des princes qui étaient alors en guerre pour Casal et le Montferrat. Le cardinal Antoine Barberini, neveu du pape, s'étant rendu en qualité de légat dans le Milanais et en Piémont pour travailler à la paix, Mazarin l'aida beaucoup à mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Il fit divers voyages pour cet objet; et comme les Espagnols tenaient Casal assiégé, il sortit de leurs retranchements, et courant à toute bride du côté des Français, qui étaient prêts à forcer les lignes, il leur cria : *La paix! la paix!* Elle fut acceptée et conclue à Querasque en 1631. La gloire que lui acquit cette négociation lui mérita l'amitié du cardinal de Richelieu et la protection de Louis XIII. Ce prince le fit revêtir de la pourpre par Urbain VIII; et après la mort de Richelieu, il le nomma conseiller d'état et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Louis XIII étant mort l'année d'après, 1643, la reine Anne d'Autriche, régente absolue, le chargea du gouvernement de l'état pendant la minorité de Louis XIV. « Le nouveau ministre affecta dans » le commencement de sa grandeur (dit Voltaire) » autant de simplicité que Richelieu avait déployé » de hauteur. Loin de prendre des gardes et de » marcher avec un faste royal, il eut d'abord le » train le plus modeste. Il mit de l'affabilité et » même de la mollesse, où son prédécesseur avait » fait paraître une fierté inflexible. » Malgré ces ménagements, il se forma un puissant parti contre lui. Les peuples, accablés d'impôts, et excités à la révolte par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, par le prince de Conti, par la duchesse de Longueville, se soulevèrent. Le parlement ayant refusé de vérifier de nouveaux édits bursaux, le cardinal fit emprisonner le président de Blanchemesnil et le conseiller Broussel. Cet acte de violence fut l'occasion des premiers mouvements de la guerre civile, en 1648. Le peuple cria aux armes, et bien tôt

les chaînes furent tendues dans Paris comme du temps de la Ligue. Cette journée, connue sous le nom des *Barricades*, ainsi que celle du 12 mai 1588, fut la première étincelle du feu de la sédition. La reine fut obligée de s'enfuir de Paris à Saint-Germain avec le roi et son ministre, que le parlement venait de proscrire comme perturbateur du repos public. L'Espagne, sollicitée par les rebelles, prend part aux troubles pour les fortifier ; l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, se prépare, à la tête de 15,000 hommes. La reine, justement alarmée, écoute les propositions du parlement, las de la guerre et hors d'état de la soutenir. Les troubles s'apaisent, et les conditions de l'accommodement sont signées à Ruel le 11 mars 1649. Le parlement conserva la liberté de s'assembler, qu'on avait voulu lui ravir ; et la cour garda son ministre, dont le peuple et le parlement avaient conjuré la perte. Le prince de Condé fut le principal auteur de cette réconciliation. L'état lui devait sa gloire, et le cardinal lui dut sa sûreté ; mais il fit trop valoir ses services, et ne ménagea pas assez ceux à qui il les avait rendus. Il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule après l'avoir servi, à braver la reine qu'il avait ramenée triomphante à Paris, et à insulter le gouvernement qu'il défendait et qu'il dédaignait. On prétend qu'il écrivit au cardinal : *A Illustrissimo signor Facchino*. Mazarin, forcé d'être ingrat, engagea la reine à le faire arrêter, avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville. On les conduisit d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, puis au Havre-de-Grâce, sans que le peuple se remuât pour ce défenseur de la France. Le parlement fut moins tranquille ; il donna en 1651 un arrêt qui bannissait Mazarin du royaume, et demanda la liberté des princes avec tant de résolution, que la cour fut forcée d'ouvrir leurs prisons. Ils rentrèrent comme en triomphe à Paris, tandis que le cardinal prit la fuite du côté de Cologne. Ce ministre gouverna la cour et la France du fond de son exil. Il laissa calmer l'orage, et rentra dans le royaume l'année d'après. Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix. Le prince de Condé, ligué avec les Espagnols, se mit en campagne contre le roi ; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, commanda l'armée royale. Il y eut de petites batailles données, mais aucune ne fut décisive. Le cardinal se vit forcé de nouveau à quitter la cour. Pour surcroît de honte, il fallut que le roi, qui le sacrifiait à la haine publique, donnât une déclaration par laquelle il renvoyait son ministre en vantant ses services et en se plaignant de son exil. Il ne tarda pas à le rappeler. Le cardinal fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, tout s'empressa à lui faire la cour. Telles sont les vicissitudes qui caractérisent l'esprit français. On lui fit un festin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations

des citoyens. Il fut logé au Louvre. Un des plus importants services qu'il rendit depuis son retour fut celui de procurer la paix. Il alla lui-même la négocier en 1659, dans l'île des Faisans, avec don Louis de Haro, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée, et la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante. Ce traité fit beaucoup d'honneur au génie et à la politique de Mazarin. Le mariage du roi avec l'infante n'était pas l'ouvrage d'un jour ni l'idée d'un premier moment, mais le fruit de plusieurs années de réflexions. Cet habile ministre, dès l'an 1645 (c'est-à-dire 14 ans auparavant), méditait cette alliance, non-seulement pour faire céder au roi ce qu'il obtint par la paix de Munster, mais pour lui acquérir des droits bien plus importants encore, tels que ceux de la succession à la couronne d'Espagne. Ces vues sont consignées dans une de ses lettres aux ministres du roi à Munster. (*Voy. l'Abrégé de l'histoire de France*, par le président Hénault, année 1659.) Le cardinal Mazarin ramena, en 1660, le roi et la nouvelle reine à Paris. Maître en quelque sorte absolu, sous le nom modeste de ministre, il ne laissa paraître Louis XIV, ni comme prince, ni comme guerrier, persuadé que rien ne nuit aux princes, aussi bien et plus encore qu'aux autres hommes, que de paraître trop tôt. Il était charmé qu'on lui donnât peu de savoir, quoiqu'il fût surintendant de son éducation : peut-être pensait-il qu'un roi savant régnerait moins bien qu'un roi honnête homme ; il avait des exemples pour le croire, et l'événement le justifia. Il mourut en 1661. Il tâcha de conserver jusqu'à la fin cette figure noble, cet air ouvert et caressant qui attache les cœurs. Il se mit un jour, à ce que l'on prétend, un peu de rouge, pour faire accroire qu'il se portait mieux, et donna audience à tout le monde. Quoiqu'il ne passât point pour avoir la conscience timorée, il eut en mourant des scrupules sur ses richesses. Un théatin, son confesseur, lui dit nettement « qu'il serait damné, s'il ne restituait le bien » qu'il avait mal acquis. — *Hélas*, dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du roi.* — *Mais*, reprit le théatin, *il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes attribué* pour le tirer d'embarras. Colbert lui conseilla de faire une donation entière de ses biens au roi. Il le fit, et Louis XIV lui remit la donation au bout de trois jours. Le roi, et la cour portèrent le deuil à sa mort : honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait rendu mal à propos à la mémoire de Gabrielle d'Estrées. Outre les biens immenses que le cardinal Mazarin avait amassés, il posséda en même temps l'évêché de Metz, et les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Vincent de la même ville ; celles de Saint-Denis en France, de Cluny, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Taurin d'Evreux, etc. Il laissa pour héritier de son nom et de ses biens le marquis de la Meilleraie, qui épousa Hortense Mancini sa nièce, et prit le titre de duc de Mazarin. Il avait un neveu qui fut duc de Nevers (*voy. ce nom*), et quatre autres nièces : l'une, nommée Marti-

gnozzi, fut mariée au prince de Conti; les autres, nommées Mancini, le furent au connétable de Colonne, au duc de Mercœur, au duc de Bouillon. (*Voy. COLOXNE, MANCINI.*) On dit que Charles II, fils de l'infortuné Charles I^{er}, roi d'Angleterre, lui en demanda une, et que le mauvais état de ses affaires lui attira un refus. On ajoute que lorsque Mazarin vit le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer cette alliance, et qu'il fut refusé à son tour. De tous les portraits qu'on a faits de Mazarin, aucun ne nous paraît plus fidèle que celui qu'en a tracé le président Hénault. « Ce » ministre, dit ce célèbre historien, était aussi doux » que le cardinal de Richelieu était violent : un de » ses plus grands talents fut de bien connaître les » hommes. Le caractère de sa politique était plutôt » la finesse et la patience que la force.... Il pensait » que la force ne doit jamais être employée qu'au » défaut des autres moyens, et son esprit lui fournissait le courage conforme aux circonstances. » Hardi à Casal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la Fronde; méprisant les bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avait dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté; et dans le cardinal Mazarin, plus d'adresse, plus de mesure et moins d'écarts. On haïssait l'un, et l'on se moquait de l'autre; mais tous deux furent les maîtres de l'état. » La France lui doit l'Alsace, qu'il acquit dans le temps que la France était déchainée contre lui. L'abbé d'Allainval a publié en 1745, 2 vol. in-12, les *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, et la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec don Louis de Haro, ministre d'état.* (*Voy. HARO.*) Elles avaient, moins 50, déjà paru à Amsterdam en 1693, sous le titre de *Négociations secrètes des Pyrénées*, 2 vol. in-12. Ce recueil est intéressant. Le cardinal développe ce qui s'est passé dans ces conférences, avec une netteté et une précision qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires. En 1663, parut un *Testament politique du cardinal Mazarin*, Cologne, in-12 : il ne mérite aucune attention. Il existe un autre *Testament politique* publié sous ce titre : *Breviarium politicum, secundum rubricas Mazarinicas* : c'est une satire. On a beaucoup écrit sur le cardinal. Nous citerons : *Histoire du cardinal de Mazarin*, traduite de l'italien du comte G.-G. Priorato, Paris, 1668, 2 vol. in-12; une autre *depuis sa naissance (de Mazarin) jusqu'à sa mort*, par A. Aubery, ibid., 1668, 1695, 2 vol.; 1754, 4 vol. in-12; un *Abrégé de la vie, etc.*, par l'abbé de Longuerue, inséré dans le *Recueil des pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France* : on y trouve quelques particularités peu connues; *Eclaircissements sur quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, par J. de Silhon, conseiller d'état,

1650, traduits ensuite et publiés en latin. Nous ne citerons pas d'autres ouvrages qui tiennent plus à l'histoire de France qu'à celle de Mazarin en particulier, non plus que des mémoires, tant en français qu'en italien, pour servir à l'histoire de ce ministre. La Fronde enfanta une quantité innombrable de pamphlets, satires, etc., contre Mazarin; on en trouve des recueils énormes dans plusieurs de nos bibliothèques publiques. Le plus complet de ces recueils est celui de la bibliothèque de la ville de Chartres, en 140 vol. in-4. Naudé, bibliothécaire du cardinal, entreprit de réfuter une partie de ces *Satires* dans un écrit intitulé : *Mascurat, ou Jugement de ce qui a été écrit contre le cardinal Mazarin depuis le 6 janvier jusqu'au 1^{er} avril 1649, 1650*, in-4, 5 à 6 fr. — On trouve dans le tome 1, page 414 et suivantes de la *Bibl. Sicul.* de Mongitore, des détails sur Jules MAZARIN jésuite, oncle du précédent, mort à 78 ans, en 1622, et de qui l'on cite entre autres écrits : *Il Colosso babilonico delle considerazione Crist. sul sogno della statua di Nabucodonosorre*, Bologne et Milan, 1619-25, 21 vol. in-4. (*Voy. MANCINI.*)

MAZÉAS (Jean-Mathurin), mathématicien, né à Landerneau en 1716, embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur de philosophie au collège de Navarre, chanoine de Notre-Dame de Paris, et mourut à Pontoise en 1801. A l'époque de la révolution, il s'était retiré dans cette ville avec un domestique fidèle, qui après l'avoir nourri pendant trois ans du fruit de ses propres épargnes, hasarda de présenter au ministre de l'intérieur (François de Neufchâteau) une pétition en faveur de son maître et à son insu. Le ministre s'empressa de faire accorder au vertueux professeur une pension qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort. On a de J.-M. Mazéas : *Eléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, etc., Paris, 1758, in-8, 7 éditions, dont la dernière est de 1788 : cet ouvrage a été abrégé par l'auteur en 1775, in-12; *Institutiones philosophicæ, sive Elementa logicæ, metaphysicæ*, ibid., 1777, 3 vol. in-12. Mazéas a fourni beaucoup d'articles au *Dictionnaire des arts et métiers*.

MAZEPPA (Jean), hetman ou général des Cosaques, était gentilhomme polonais, et naquit dans le palatinat de la Podolie. Il fut page du roi sous Jean-Casimir. Un mari jaloux l'attacha nu sur le dos d'un cheval et l'abandonna à la rapidité de la course. Le cheval était de l'Ukraine, où il transporta Mazeppa. Quelques habitants du pays lui ayant prodigué des secours, il se fixa chez eux, devint secrétaire de Samoilowitz, hetman des Cosaques de l'Ukraine, alors en guerre contre les Tartares. Mazeppa se distingua par sa valeur et son intelligence, et succéda à Samoilowitz en 1687, ce chef ayant été déposé. Les premiers soins de son successeur furent de fortifier les frontières de son pays contre les Tartares, et de se faire des protecteurs puissants. Il se lia d'abord avec le czar Pierre, qu'il servit pendant 24 ans avec beaucoup de fidélité; mais le dessein qu'il avait de se faire roi des Cosaques lui fit trahir ses engagements en 1708. Il avait alors 84 ans. Il prit le parti de Charles XII, roi de Suède, et grossit

son armée de quelques régiments. Le czar envoya des troupes contre lui; la capitale de son pays fut prise et rasée, et lui-même pendu en effigie, tandis que quelques-uns de ses complices mouraient par le supplice de la roue. Mazepa, après la bataille de Pultawa, se sauva en Valachie, et de là à Bender, où il termina bientôt après sa longue carrière, en 1709. On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire; les *Annales de la petite Russie*, par Scherer, Paris, 1788, 2 vol. in-12; l'*Histoire des Cosaques*, par Lesur. Mazeppa est le héros d'un des poèmes de lord Byron.

MAZET (André), médecin, né en 1793 à Grenoble, fut choisi pour accompagner le docteur Pariset, envoyé à Cadix afin d'observer l'épidémie connue sous le nom de fièvre jaune. Le fruit de leurs observations a été consigné dans l'ouvrage intitulé : *Observations sur la fièvre jaune, faites à Cadix en 1819*, par MM. Pariset et Mazet, Paris, 1820, in-4, fig. Désigné par le gouvernement, Mazet partit deux ans après pour Barcelone, avec les docteurs Bailly, Pariset, François et Rochoux. Mais, atteint, deux jours après son arrivée, de la fièvre jaune, il y succomba le 22 octobre 1821. Ce médecin a publié quelques articles insérés dans le *Journal complémentaire* du Dictionnaire des sciences médicales.

MAZOIS (François), architecte, né à Lorient en 1783, mort en 1826, étudia l'architecture sous Percier, et se rendit ensuite à Rome, d'où il passa à Naples, sur l'invitation de Joseph Bonaparte, qui lui donna la direction des bâtiments de la couronne. Mazois obtint la permission, jusqu'alors refusée, de dessiner les découvertes de Pompéïa, et publia à Rome, en 1814, le 1^{er} volume de ces *Ruines*. Le comte de Blacas, ambassadeur de Louis XVIII à Rome, le fit architecte de l'ambassade, le chargea de restaurer l'église française de la Trinité-des-Monts, et protégea de nouvelles recherches dans les ruines de Pompéïa. Mazois, étant venu à Paris en 1819, fut nommé l'un des quatre inspecteurs des bâtiments civils, et membre du conseil des bâtiments. Cet artiste donna au public un autre ouvrage qui eut deux éditions, le *Palais de Scaurus*, ou Description d'une maison romaine. C'est Mazois que l'on chargea d'exécuter le quartier neuf des Champs-Élysées, sous le nom de *Ville de François I^{er}*.

MAZOLINO (Silvestre), dominicain, plus connu sous le nom de *Silvestre de Prierio*, parce qu'il était natif de Prierio, village près de Savone dans l'état de Gênes, est le premier qui écrivit avec quelque étendue contre Luther. Ses principaux ouvrages sont : *De strigii magarum demonumque præstigiis*, Rome, 1521, in-4 (voy. MOLITOR Ulricus); la *Somme des cas de conscience*, appelée *Silvestrine*, in-fol.; sa *Rose d'or*, ou *Exposition des évangiles de toute l'année*, Haguenau, 1508, in-4. Ses vertus le distinguèrent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste à Rome, en 1523, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, à celle de général de son ordre, et avoir enseigné la théologie à Padoue et à Rome. Il était né vers l'an

1460. Son *Écrit* contre Luther est dans la *Bibliotheca Rocaberti*.

MAZURE (F.-A.-J.), inspecteur général de l'Université, né en 1776 à Paris, où il mourut en 1828, fut attaché, dès 1796, à l'École centrale de Niort. Fontanes, grand maître de l'Université, le nomma inspecteur de l'académie d'Angers. Trois ans après, il fut fait recteur. Mazure, qui s'était recommandé dans ce nouveau poste par son zèle, fut nommé en 1817 inspecteur général des études. Il fit partie en 1820 de la commission de censure des journaux, et, dès la même année, il s'attacha à la rédaction de la feuille intitulée le *Publiciste*. Outre un écrit publié en 1822 sous ce titre : *de la Représentation nationale*, et qui renferme le corps de ses doctrines politiques, on a de lui : *Vie de Voltaire*, Paris, 1821, in-8; *Leçons choisies à l'usage des écoles primaires de France*, ibid., 1822, in-8, 2^e édition; *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre*, ibid., 1825, 3 vol. in-8.

MAZZOCHI (Alexis-Symmaque), savant antiquaire, né à Borgo de Sainte-Marie, près Capoue, l'an 1684, fut fait prêtre l'an 1709, et professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire archiépiscopal de Naples. En 1711, il était chanoine de Capoue, et devint successivement théologal de Naples et professeur royal de l'Écriture sainte. Son humilité lui fit refuser l'archevêché de Rossane, qui lui fut offert par le roi. Il mourut à Naples en 1771. Il a beaucoup écrit sur les anciennes inscriptions, les médailles, etc., et on a de lui : *In regii herculanensis musæi tabulæ heracleenses commentarii*, Neapoli, 1754-55, 2 part. in-fol., fig., 10 à 15 fr.; *Opuscula oratoria, epistolæ, carmina et diatribe de antiquitate*, ex editione Fr. Serai, ibid., 1775, 2 tom. in-4, 8 à 10 fr. On trouve sa *Vie* dans les *Vitæ Italarum*, par Fabroni, tom. 8.

MAZZONI (Jacques), né à Césène en 1548, mourut en 1598; il donna sur la fin du xvi^e siècle des leçons d'une philosophie saine et judicieuse, et se distingua aussi comme écrivain. Il fut d'abord attaché à la cour du duc d'Urbin, alla ensuite à Rome, où le pape Grégoire XIII le nomma un des correcteurs du calendrier. Il professa la philosophie à Césène, à Macerata, à Pise et à Rome. Celui de ses ouvrages qui a le plus fixé les yeux de la postérité est son traité *De triplici hominum vitâ, activâ nempè, contemplativâ et religiosâ, methodi tres*, Césène, 1576, in-4, très-rare.

MAZZUCHELLI (Jean-Marie, comte de), né à Brescia en 1707, avait entrepris un très-grand ouvrage, intitulé : *Gli scrittori d'Italia, cioè notizie storiche e critiche intorno alle vite ed agli scritti dei letterati italiani*, Brescia, 1753-63, 6 vol. in-fol., 40 à 48 fr. Ils ne contiennent que les deux premières lettres. Chaque notice est une biographie complète à laquelle il serait difficile de rien ajouter. Plusieurs de ces notices ont été imprimées séparément et sont recherchées. Le comte Mazzuchelli était membre des principales académies d'Italie, et en relation avec les savants les plus distingués de l'Europe. Une mort prématurée l'enleva aux lettres en 1765. Il a laissé en manuscrit un grand nombre

d'ouvrages. Gaétani a publié la description des médailles des grands hommes du musée de Mazzuchelli, sous ce titre : *Musæum Mazzuchellianum*, Venise, 1761-63, 2 vol. in-fol., avec 208 planches, recueil rare, 30 à 36 fr. Le tom. 3 qui devait terminer l'ouvrage est demeuré inédit.

MAZZUOLI (François), appelé communément *le Parmesan*, né à Parme en 1503, mort en 1540, fit connaître dès son jeune âge son talent pour la peinture. Il prit des leçons de son père Philippe, et de ses oncles paternels Pierro et Michel, tous les trois fameux peintres; à 14 ans, il peignit son beau tableau du *Baptême de J.-C.* L'envie de se perfectionner le conduisit à Rome; il s'attacha aux ouvrages de Michel-Ange, et encore plus à ceux de Raphaël. Il a si bien saisi la manière de ce maître, qu'on disait, même de son temps, qu'il avait hérité de son génie. On rapporte qu'il travaillait avec tant de sécurité pendant le sac de Rome, en 1527, que les soldats espagnols qui entrèrent chez lui en furent frappés. Les premiers se contentèrent de quelques dessins; les suivants enlevèrent tout ce qu'il avait. Protogène se trouva à Rhodes dans des circonstances pareilles; mais il fut plus heureux. Le Parmesan a fait beaucoup d'ouvrages à Rome, à Bologne, et à Parme sa patrie. Son talent à jouer du luth, et son amour pour la musique, le détournaient souvent de son travail; mais son goût dominant était pour l'alchimie, qui le rendit misérable toute sa vie. La manière du Parmesan est gracieuse, ses figures sont légères et charmantes, ses attitudes bien contractées: rien de si agréable que ses airs de tête. Ses draperies sont d'une légèreté admirable; son pinceau est léger et séduisant. Il a réussi principalement dans les vierges, dans les enfants, et a parfaitement touché le paysage. Le Parmesan a gravé à l'eau-forte et au clair-obscur. On a aussi beaucoup gravé d'après ce maître.

MÉAD (Richard), célèbre médecin, né en 1673 à Stepney, village près de Londres, d'une famille distinguée, fit ses humanités à Utrecht sous le célèbre Grévius, et de là se rendit à Leyde, où il étudia en médecine. Il voyagea en Italie, et prit le bonnet de docteur à Padoue. De retour dans sa patrie en 1696, il exerça l'art de guérir avec un succès qui décida de sa réputation. Il joignit à la théorie la pratique la plus brillante, la plus étendue et la plus heureuse. La société royale de Londres lui accorda une place parmi ses membres, le collège des médecins se l'associa, et l'université d'Oxford confirma le diplôme de celle de Padoue. Nommé médecin de Georges II en 1727, il fut l'Esculape de la cour et de la ville. On assure que sa profession lui rapportait par an près de cent mille livres, monnaie de France; sa table était servie avec la magnificence d'un financier. Il mourut en 1754. Tout le monde connaît ce qu'il fit pour son confrère Freind, renfermé dans la tour de Londres. Le premier ministre étant tombé malade, Méad ne voulut lui ordonner aucun remède que Freind ne fût sorti de la tour, et son refus obstiné procura l'élargissement du prisonnier. Des auteurs inconsidérés ont fait de grands éloges de cette action; mais elle ne les mérite pas. L'erreur

où conduit un excès d'amitié demande grâce à tous les cœurs sensibles; mais elle n'obtient pas le suffrage de la raison, qui seule a le droit de dispenser les louanges, parce qu'elle peut seule apprécier les mérites. « Je vous blâme » (dit un écrivain bien sage, en adressant la parole à ce médecin célèbre) « d'avoir violenté les opérations du ministère, qui » devaient pour le moins être aussi libres que votre » ami Freind. Il fallait demander qu'on le jugeât, » qu'on lui fit justice; mais il ne fallait pas demander, qu'innocent ou coupable, il fût rendu à la » société et à ses fonctions. Ainsi pense tout homme » qui aime l'ordre, et qui ne déteste pas moins l'arbitraire dans l'obéissance que dans le commandement, dans les sujets que dans les monarques. » Peut-être que les lois s'opposaient à la détention » de votre ami; mais elles s'opposaient encore davantage à la manière dont vous procurâtes son » élargissement; s'il eût mérité de perdre la tête, il » n'en était pas moins élargi. Vous aviez abusé de » votre talent et de la faiblesse d'un homme mourant, pour remettre dans la société un monstre ou » un brouillon. » Ses principaux ouvrages sont : *Mechanical account of poisons*, 1711 ou 1747, in-8, traduit en latin par J. Nelson, Leyde, 1737, in-8. Un pareil livre ne pouvait être composé que d'après un grand nombre d'expériences; Méad en fit plusieurs sur les vipères, qui lui servirent beaucoup pour cet ouvrage; *Monita et præcepta medica*, Londres, 1751, in-8: c'est sa dernière production. On y trouve deux *Traité*s, l'un *de la folie*, et l'autre *des maladies dont il est parlé dans la Bible*. Dans ce dernier, il prétend que les démoniaques dont il est parlé dans l'Évangile n'ont eu que des maladies purement naturelles. L'erreur qui règne dans toute cette diatribe dérive du désordre par lequel on confond la possibilité avec le fait. Sur ce que telle maladie peut avoir une cause naturelle, Méad décide que dans aucun cas elle ne peut être l'effet d'un agent invisible: comme si les démons ne pouvaient pas produire les mêmes effets que des causes physiques; comme si, pouvant remuer des corps entiers, ainsi que l'observe Bossuet, ils ne pouvaient agiter quelques fibres dans le corps humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur fait profession de croire à l'Évangile: or l'Évangile nous dit expressément que telle maladie était l'opération de l'esprit malin. Peu importe que le même mal puisse être naturel, si la vérité divine nous assure que dans tel cas il ne l'était pas. Le langage insidieux et faux que Méad attribue à J.-C. et aux apôtres, dans une matière aussi grave, est une imputation sacrilège et absurde que tout bon chrétien trouvera suffisamment réfutée par la seule idée de la chose. Méad, en combattant le pouvoir du démon, n'a pas même saisi l'état de la question. « L'on ne se persuadera jamais, dit-il, que Dieu » ait accordé aux diables le pouvoir de tourmenter » les hommes à leur gré. » Eh! qui a jamais pensé que les diables tourmentaient les hommes à leur gré? Ils tourmentent autant que Dieu le leur permet, et l'étendue de cette permission a d'autres règles que leur gré. On a démontré les erreurs de

Méad sur cette matière, dans un ouvrage intitulé : *A dissertation of the demoniacs.* (Voy LE BRUN, DELRIO, DE HAEN, Scipion MAFFEI, SPÉ.) La collection des ouvrages de Méad a été imprimée sous le titre de : *Medical works*, Lond., 1762, gr. in-4, fig., 8 à 12 fr.; *Opera omnia*, Parisiis, 1757, 2 vol. in-8, 8 à 10 fr., et trad. en français par Coste, Bouillon, 1774, 2 vol. in-8. Le docteur Ward a composé une épitaphe latine pour Méad; elle contient une courte et élégante histoire des travaux et des vertus de cet écrivain, et nous apprend des détails intéressants sur sa famille.

MÉCÈNE (Caius-Cilnius - Mecænas), romain célèbre par la faveur dont il jouit sous Auguste, et la protection qu'il accorda aux lettres, ne voulut jamais monter plus haut qu'au rang de chevalier, dans lequel il était né; il était regardé comme la gloire de cet ordre, et Horace l'appelle avec raison *Mecenas equitum decus*. Ce fut lui qui conseilla à Auguste de conserver le trône impérial, « de peur » qu'il ne fût le dernier des Romains, s'il cessait » d'être le premier. » Il ajouta à cet avis quelques maximes auxquelles Auguste dut ce qu'il a fait de bon et d'utile pendant son règne. « Une conduite » vertueuse, lui dit-il, sera pour vous une garde » plus sûre que celle des légions.... La meilleure » règle en matière de gouvernement est d'acquiescer » l'amitié du peuple, et de faire pour ses sujets ce » qu'un prince voudrait qu'on fit pour lui, s'il de- » vait obéir au lieu de commander. Evitez les noms » de monarque ou de roi, et contentez-vous de celui » de César, en y ajoutant le titre d'empereur (*impe-* » *rator*, nom qu'on donnait aux généraux d'ar- » mées), ou quelque autre, propre à concilier à la » fois le respect et l'amour... » Mécène prit tant d'empire sur l'esprit d'Auguste par sa prudence, qu'il lui reprochait durement ses fautes, sans qu'il s'en offensât. Un jour Mécène, passant par la place publique, vit l'empereur jugeant des criminels avec un air de colère; il lui jeta ses tablettes, sur lesquelles il avait écrit ces mots : *Sors de là, bourreau, et te retire*. Auguste prit en bonne part cette remontrance, quoique dure, et descendit aussitôt de son tribunal. Dans la suite, ce prince s'étant engagé après la mort de Mécène dans de fausses démarches : *O Mécène*, s'écria-t-il dans l'amertume de sa douleur, *si tu avais été encore en vie, je n'aurais pas aujourd'hui sujet de me repentir*. Lorsque cet empereur était indisposé, il logeait dans la maison de son favori, qui fut brouillé pendant quelque temps avec son maître, qu'il croyait amoureux de sa femme Terentilla. Ce qui a transmis le nom de Mécène à la postérité plus sûrement que la faveur d'Auguste et les honneurs du ministère, c'est la protection qu'il accorda aux sciences, et les égards qu'il eut pour les gens de lettres. Il vivait avec Virgile et Horace dans la douceur d'un commerce libre et aisé. Virgile lui dédia ses *Géorgiques*, et Horace ses *Odes*. Il conserva au premier, dans les fureurs des guerres civiles, l'héritage de ses pères, et obtint le pardon de l'autre, qui avait combattu pour Brutus à la bataille de Philippes. On a quelques fragments de ses poésies dans le *Corpus*

poetarum de Maittaire. Il mourut huit ans avant l'ère chrétienne. Il descendait des anciens rois d'Étrurie, et c'est pourquoi la première ode d'Horace lui est adressée en ces termes :

Mecenas, a laavis edite regibus....

Meibom et l'abbé Souchay ont fait des recherches sur sa vie, son caractère et sur ses ouvrages, l'un dans un traité particulier, l'autre dans le 13^e vol. des *Mémoires* de l'académie des belles-lettres. Henri Richer a écrit sa *Vie* en français; elle l'a été aussi en italien par Caporali, 1673, Cerni, 1684, Dini, 1704; en espagnol par Martyr Rizo.

MÉCHAIN (Pierre - François - André), astronome, né à Laon en 1744, vint en 1772 à Paris, et fut attaché au département de la marine, où il a fait d'immenses calculs pour la perfection des cartes. Il a découvert plusieurs comètes, et a remporté en 1782 le prix de l'académie sur la comète de 1661, dont on attendait le retour en 1790. Dans la même année, il fut reçu membre de l'académie des Sciences. En 1792, il fut chargé du grand travail de la méridienne depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone; il y employa près de six années. De retour en 1798, il résolut de prolonger la méridienne jusqu'aux îles Baléares, et partit à cet effet en 1803. Il avait déjà terminé trois stations, lorsqu'il fut atteint d'une maladie contagieuse, qui l'enleva en 1805. Il a travaillé à la *Connaissance des temps* depuis 1786 jusqu'en 1794, et publié quelques *mémoires* sur les comètes qu'il avait découvertes, ou quelques longitudes géographiques.

MECKEL (Jean-Frédéric), né en 1781 à Halle, où il mourut en 1833, publia de 1809 à 1810, la *Trad. des Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, qu'il enrichit d'observations nouvelles et curieuses. Bientôt après parut son *Essai sur l'anatomie comparée*, 1809 à 1813, dans lequel il préluda dignement à son grand ouvrage intitulé : *Système d'anatomie comparée*, dont le 1^{er} vol., publié à Halle en 1821, produisit une vive sensation dans le monde savant. Cet ouvrage mit le sceau à la réputation de ce célèbre anatomiste. On lui doit quelques autres traités sur l'*Anatomie humaine et pathologique*, qui attestent aussi ses profondes connaissances.

MÉDAILLE (Pierre), jésuite, vivait dans le XVIII^e siècle, et habita longtemps le Languedoc. Il prêcha avec succès plusieurs carêmes à Toulouse, et se fit avantageusement connaître par son ouvrage des *Méditations*. Il paraît, d'après le témoignage qu'en rendirent les théologiens de cette ville, et d'après une permission d'imprimer, qu'elles furent mises au jour en 1703 et en 1723. On en a fait une autre édition qui a pour titre : *Méditations sur les Évangiles pour toute l'année*, par le P. Médaille, nouvelle édition augmentée, Besançon, 1819, 2 vol. in-18; Paris, Leclère.

MÉDARD (saint), né l'an 457 au village de Salenci, à une lieue de Noyon, d'une famille illustre, fut élevé en 530 sur le siège épiscopal de la ville de Vermand, aujourd'hui Saint-Quentin. Mais cette ville ayant été ruinée par les Huns et les Vandales, Médard transporta son siège à Noyon. (La ville de

Saint-Quentin, bâtie près des ruines de Vermand, est devenue depuis la capitale de la contrée de la Picardie appelée le *Vermandois*, et quelques géographes la nomment *Augusta Veromanduorum*.) Il monta ensuite sur celui de Tournay en 532. Il montra à son peuple le zèle d'un apôtre et les entrailles d'un père. On le força à garder ces deux évêchés, parce qu'on prévoyait qu'il en résulterait beaucoup de bien pour la propagation de l'Évangile. Depuis, ces deux diocèses restèrent unis pendant l'espace de cinq siècles. Saint Médard fit changer de face au diocèse de Tournay, convertit les idolâtres et les libertins, et retourna à Noyon, où il mourut vers l'an 545. Ses reliques furent transportées peu après sa mort au bourg de Croui, à 200 pas de Soissons, où on éleva un oratoire, en attendant que l'église de l'abbaye que l'on bâtissait dans la ville fût en état de les recevoir. Ce monastère, qui porte le nom de ce saint, devint bientôt très-célèbre; sous saint Grégoire pape, il fut déclaré le chef des autres monastères des bénédictins de France. Fortunat de Poitiers a écrit en vers la *Vie* de saint Médard. Nous avons encore une *Vie* du même saint par Radbod II, évêque de Noyon et de Tournay. Celle qui fut écrite par un moine de Soissons vers l'an 892, publiée par D. d'Achery, n'est d'aucune autorité. C'est saint Médard qui institua la fête si fameuse de la *Rosière de Salenci*, institution aussi digne du zèle du saint évêque pour les bonnes mœurs, que parfaitement assortie au génie de son siècle : temps d'une heureuse simplicité, où la vertu n'avait rien de commun avec la vanité et le bruit, où elle n'était connue que par ses traits propres, et recherchée pour elle-même. L'imitation qu'on en a essayée en divers endroits, dans un temps où tout est mis en ostentation, n'a servi qu'à montrer combien les meilleures choses dégénéraient, et que les philosophes n'ont pas, comme les saints, le talent de distinguer et d'encourager la sagesse. — On appelle quelquefois *Secte de Saint-Médard*, celle des jansénistes, parce que le cimetière de Saint-Médard, à Paris, a été longtemps le lieu de leurs convulsions et farces sacrilèges. (*Voy. PARIS, MONTGERON.*)

MÉDE (Joseph), né à Essex en 1586, membre du collège de Christ à Cambridge, et professeur en langue grecque, refusa la prévôté du collège de la Trinité de Dublin, et plusieurs autres places pour se livrer à l'étude sans distraction. Il mourut en 1638. Ses ouvrages furent imprimés à Londres, 1664, 2 vol. in-fol. On y trouve : des *Dissertations* sur plusieurs passages de l'Écriture sainte; un grand ouvrage qu'il a intitulé : *La Clef de l'Apocalypse*; des *Dissertations ecclésiastiques*. Plusieurs de ses écrits, surtout la prétendue *Clef de l'Apocalypse*, sont remplis de fiel et d'une haine de l'Église catholique qui va jusqu'au fanatisme le plus consommé.

MÉDICIS (Côme de), dit l'*Ancien*, le *Père de la patrie*, né en 1389, de Jean de Médicis, gonfalonier de Florence, mort en 1428, joua dans une condition privée un rôle aussi brillant que le plus puissant souverain. La fortune favorisa tellement

son commerce, qu'il y avait peu de princes qui approchassent de son opulence. Il répandit ses bienfaits sur les sciences et les savants. Il rassembla une nombreuse bibliothèque (la *Laurentiana*), et enrichit des manuscrits les plus rares; il les faisait venir de l'Orient, à grands frais, sur ses vaisseaux marchands, qui parcouraient le monde alors connu. Côme fit bâtir pour lui et sa famille le magnifique palais connu aujourd'hui sous le nom de *Riccardi*, cette noble famille l'ayant acheté, lorsque les Médicis allèrent habiter le palais Pitti, la demeure actuelle des grands-ducs. L'envie qu'inspirèrent ses richesses lui suscita des ennemis qui, sous la conduite de Renaud des Albizzi, le firent arrêter en 1433, enfermer dans la tour du Palais public et bannir de sa patrie. Il se retira à Venise, où il fut reçu comme un monarque. Ses concitoyens ouvrirent les yeux et le rappelèrent. Il fut, pendant 30 ans, l'unique arbitre de la république (1434 à 1464), et le conseil de la plupart des villes et des souverains de l'Italie. Ce grand homme mourut à Florence en 1464, comblé de félicité et de gloire. On fit graver sur son tombeau une inscription dans laquelle on lui donnait le glorieux titre de *Père du peuple* et de *Libérateur de la patrie*. Fabroni a donné : *Magni Cosmi Medici vita*, Pise, 1789, 2 vol. in-4. J.-J. Rousseau avait ébauché le même sujet, mais il ne l'a point terminé.

MÉDICIS (Laurent de), surnommé le *Magnifique* et le *Père des lettres*, né en 1448, était fils de Pierre, petit-fils de Côme, et frère de Julien de Médicis. Son extrême jeunesse, la haine que l'on portait à sa famille, les troubles qui avaient signalé l'administration précédente, tout semblait faire pressentir un gouvernement difficile; mais dès les premiers jours de son entrée au pouvoir, il sut maîtriser un peuple turbulent et les nobles ambitieux, par son éloquence et surtout par les qualités qui lui firent donner le surnom de *Magnifique*. Au reste la prise de Volterra, qui s'était révoltée en 1472, révéla en lui des talents militaires jusque alors ignorés. Cependant une ligue se forma contre Florence; Rome, Naples, Sienne et presque toute la Romagne y étaient entrés : il n'avait pour lui que Venise et Milan. C'est sur ces entrefaites que les Pazzi, d'une ancienne famille fort riche et puissante de Florence, conçurent de la jalousie contre les Médicis : ils firent éclater une conjuration le 29 avril 1478. Julien fut assassiné en entendant la messe; Laurent ne fut que blessé, et reconduit à son palais par le peuple, et au milieu des acclamations. Les Pazzi, et Salviati, autre chef des conjurés, furent punis de mort : le peuple fit justice du second. Laurent fut privé des secours qu'il attendait de ses alliés : néanmoins il obtint un premier avantage près du lac de Pérouse. Mais ses troupes furent battues à Poggibonzi, et la terreur se répandit dans Florence. Alors Laurent se rendit secrètement auprès de Ferdinand, roi de Naples, dont il connaissait la perfidie. En peu de temps il parvint à changer les dispositions de ce prince. Il revint aussitôt en Toscane où sans doute il aurait vaincu le reste de ses ennemis; mais il n'eut pas la peine de se mesurer avec eux : l'invasion

de l'Italie par les Turcs en 1480 les disposa à la paix. Le reste de l'administration de Laurent ne fut plus signalé par aucun grand événement ; il fut dès lors l'arbitre de l'Italie. Ayant hérité d'une partie des grandes qualités de son aïeul, Laurent fut comme lui le Mécène de son siècle. « C'était, dit un historien, une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faisait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau des affaires publiques ; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs. » Il attira à sa cour un grand nombre de savants et d'artistes par ses libéralités ; il envoya Jean Lascaris dans la Grèce pour y recouvrer des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque. Il cultiva lui-même les lettres, mais avec peu de goût, et avec encore moins de sagesse. On a de lui : *Poesie del magnifico Lorenzo de' Medici*, Bergame, 1763, in-8, 4 à 5 fr. ; *Poesie scelte*, Londres, 1801, 2 part. in-4, pap. vél., 36 fr. ; *Canzoni a ballo*, Florence, 1562, in-4, très-rare. Toutes bagatelles qui ne montrent que trop qu'il y avait plus de parade que de solidité d'esprit dans le zèle qu'il montrait pour les sciences. Il mourut en 1492. Sa passion pour les femmes et son irrégularité ont fait tort à sa mémoire. Ses deux fils (Pierre qui lui succéda, et qui fut chassé de Florence en 1494, et Jean, pape sous le nom de Léon X) se signalèrent comme leur père, par la générosité et par l'amour des arts. Pierre mourut en 1504, laissant Laurent, dernier mâle de cette branche ; celui-ci, qui termina sa vie en 1519, fut père de Catherine de Médicis, laquelle épousa Henri II, roi de France. On peut consulter la *Vie de Laurent de Médicis*, traduite par l'abbé Goujet, du latin de Nicolas de Valori, Paris, 1761, in-12 ; mais il faut se souvenir qu'il y a bien des choses hasardées. L'ouvrage de Fabroni, publié sous ce titre : *Laurentii Medicis Magnifici vita*, Pise, 1784, 2 vol. in-4, est très-supérieur au premier ; il a été cependant surpassé par la *Vie de Laurent de Médicis*, publiée en anglais par W. Roscoë, et traduite en français par Thurot, 1799, 2 vol. in-8. Petitot a donné une *Tragédie de Laurent de Médicis*, 1799, in-8.

MÉDICIS (Jean de), surnommé l'*Invincible*, à cause de sa valeur et de sa science militaire, né en 1498, était fils de Jean, autrement dit *Jourdain de Médicis*, et eut pour fils unique Côme I^{er}, dit le *Grand*, qui, à l'âge de 18 ans, fut élu duc de Florence, après le meurtre d'Alexandre de Médicis en 1537. Il fit ses premières armes, sous Laurent de Médicis, contre le duc Urbain ; servit ensuite le pape Léon X, après la mort duquel il passa au service de François I^{er}, qu'il quitta pour s'attacher à la fortune de François Sforce, duc de Milan. Lorsque François I^{er} se ligua avec le pape et les Vénitiens contre l'empereur, Médicis rentra au service de France. Il fut blessé à Governolo, petite ville du Mantouan, d'une arquebusade dans le genou ; et s'étant fait transporter à Mantoue, il y mourut en 1526. « Comme on lui dit (rapporte Brantôme), » ayant été blessé à la jambe, qu'il fallait des gens

» pour la tenir pendant qu'on la lui couperait : » *Coupez hardiment*, répondit-il, *il n'est besoin de personne* ; et tint lui-même la bougie pendant qu'on la lui coupa, le duc de Mantoue étant présent. » Varchi rapporte le même trait. Ses soldats s'habillèrent de noir, et prirent des enseignes de la même couleur, pour témoigner leurs regrets de sa perte ; ce qui fit surnommer l'infanterie toscane qu'il avait commandée, les *Bandes noires*.

MÉDICIS (Lorenzino), descendant d'un frère de Côme le Grand, affecta le nom de *Populaire*. Il tua en 1537 Alexandre de Médicis, que Charles-Quint avait fait duc de Florence, couvrant sa jalousie contre ce prince sous le nom d'amour de la patrie. (*Voy. ALEXANDRE DE MÉDICIS.*) Il fut assassiné lui-même à Venise en 1547, ne laissant point de postérité. On a de lui : *Aridosio, comedia*, Firenze, 1593, in-8, 9 à 15 fr.

MÉDICIS. (*V. COSME, FERDINAND, ALEXANDRE, CATHERINE et MARIE.*)

MÉDICIS, ou MÉDICHI. (*Voy. MARIGNAN.*)

MEDINA (Jean), célèbre théologien espagnol, natif d'Alcala, enseigna la théologie dans l'université de cette ville avec réputation, et mourut en 1546, âgé d'environ 56 ans. On a de lui divers *Traité*s, qui furent bien accueillis par les théologiens ; mais qui, dans un siècle très-fécond en ouvrages de ce genre, parurent bientôt céder leur faveur à d'autres.

MEDINA (Barthélemi), théologien espagnol, de l'ordre de St.-Dominique, mort à Salamanque en 1581, à 53 ans. On a de lui des *Commentaires* sur saint Thomas, et une *Instruction* sur le sacrement de pénitence. Il passe pour avoir introduit l'opinion de la probabilité ; quelques-uns de ses confrères ont fait de vains efforts pour lui enlever cette attribution : il faut bien se garder, au reste, de croire que cette opinion, quelque fautive qu'elle puisse être, ait produit les maux que quelques déclamateurs lui attribuent. (*Voy. ESCOBAR.*)

MEDINA (Michel), théologien espagnol, et religieux franciscain, mort à Tolède vers 1580, assista au concile de Trente, et se distingua dans son ordre par son érudition et par ses ouvrages. Les plus connus sont deux *Traité*s, dont on fait encore cas aujourd'hui, l'un *du Purgatoire*, et l'autre *de la Foi*.

MEEL (Jean), célèbre peintre flamand, né à Ulænderen, à deux lieues d'Anvers, en 1599, et mort à Turin en 1664, a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises ; son goût le portait à peindre des *Pastorales*, des *Paysages*, des *Chasses* et des *Bambochades*. L'Italie, qui a formé tant de grands hommes, a été aussi l'école de Jean Meel. Il se mit sous la discipline d'André Sacchi. Ayant traité d'une manière grotesque un grand tableau d'histoire que ce maître lui avait confié, il fut obligé de fuir pour éviter sa colère. Son séjour en Lombardie, et l'étude qu'il y fit des ouvrages des Carrache et du Corrège perfectionnèrent ses talents. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, attira cet artiste à sa cour, et l'y fixa par ses bienfaits : ce prince le décora du cordon de l'ordre de Saint-

Maurice. Le pinceau de Meel est onctueux, son coloris vigoureux, et son dessin correct; mais ses têtes manquent de noblesse. On a de lui plusieurs morceaux gravés avec beaucoup de goût. Le Musée royal possède quatre tableaux de ce peintre.

MEERBEECK (Adrien van), né à Anvers en 1563, régenta les humanités à Bornheim et à Alost, et mourut vers l'an 1627. Il est connu par une *Chronique universelle*, mais principalement des Pays-Bas, depuis l'an 1500 jusqu'en 1620, en flamand, Anvers, 1620, in-fol., fig., avec des portraits bien gravés : elle est estimée. Le but de l'auteur est de rétablir la vérité de l'histoire étrangement altérée par les historiens protestants, et surtout par Emmanuel van Meteren. Meerbeeck a soin de toujours citer ses garants.

MEERMAN (Gérard), savant magistrat, né à Leyde en 1722, fut nommé en 1748 conseiller, pensionnaire de Rotterdam, et en 1766 conseiller au haut tribunal de la vénérie de Hollande et de West-Frise. L'empereur le décora du titre de baron. Meerman est mort en 1771, après avoir publié : *Novus thesaurus juris civilis et canonici*, Hag.-Comit., 1751-53, 7 vol. in-fol., collection formée avec peu de soin ; il faut y joindre le vol. suivant : *Supplementum novi thesauri juris civilis*, edidit J.-L.-B. de Meerman, ibid., 1780, in-fol. Les 8 vol., 72 à 84 fr., gr. pap., 100 à 120 fr. ; *Origines typographiæ*, ibid., 1765, 2 tom. in-4, fig., 8 à 10 fr., gr. pap., 18 à 24 fr., ouvrage estimé. Meerman avait déjà publié : *Conspectus originum typographicarum, in usum amicorum typis descriptus*, 1761, in-8, dont l'abbé Goujet a donné une traduction française, Paris, 1762, in-8, en y joignant quelques notes.

MÉGASTHÈNES, historien grec, composa sous Séleucus Nicator, vers l'an 292 avant J.-C., une *Histoire des Indes*, qui est citée par les anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe, ou bien de quelque auteur compilé par celui-ci ; car quelques savants prétendent qu'Annius n'est point coupable de l'imposture qu'on lui a tant de fois reprochée ; mais seulement de trop de crédulité et de défaut de critique, ayant rassemblé ses *Livres d'antiquité* sans discernement et sans examen.

MÈGE (D. Antoine-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1625 à Clermont en Auvergne, mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1691. Son *Commentaire français sur la Règle de saint Benoît*, Paris, 1687, in-4, et la *Vie du même saint*, ibid., 1690, 1737, in-4, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a répandue. Sa piété égalait son savoir. (*Voy. l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin, page 132-140. D. Mège a laissé un manuscrit : *Annales congregationis S. Mauri ab anno 1610, ad ann. 1653* ; 7 vol. in-fol. Cet ouvrage était conservé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

MÉHÉE DE LATOUCHE, né à Meaux vers 1765, demeura longtemps en Pologne et en Russie, comme agent secret du gouvernement. Son exaltation révo-

lutionnaire le fit nommer secrétaire-greffier adjoint de la commune dite *du 10 août*. En cette qualité, il signa les actes préparatoires des massacres des 2 et 3 septembre, ainsi que l'ordre dans lequel il était dit : « M. le trésorier de la commune voudra bien » payer aux nommés N... N... et N..., la somme » de 48 fr., pour travaux faits (ou meurtres commis) » à la prison de l'Abbaye. Paris, ce 3 septembre. » Cependant, il fit afficher ensuite et distribuer aux quarante-huit sections une Lettre contre le despotisme de Robespierre. Cette lettre fut dénoncée, brûlée, et l'auteur mis en prison. Par bonheur pour lui, le 9 thermidor arriva. Méhée publia à cette époque différents pamphlets, tels que la *Queue de Robespierre*, qui fut saisie par la police. Lorsqu'il vit que les *thermidoriens* étaient menacés d'une réaction, il se rapprocha des sans-culottes. Il rédigea en 1795, de concert avec Réal, le *Journal des Patriotes de 1789*, plus connu sous la dénomination de *Journal du père Duchesne*, et écrit dans le langage des halles. Celui qui avait critiqué le despotisme de Robespierre se déchaîna contre le système modéré qu'il croyait avoir été adopté par la convention : aussi obtint-il successivement plusieurs emplois dans la haute administration. Après le 18 brumaire, il publia son *Journal des hommes libres* ; mais Bonaparte, qui venait de rétablir le culte catholique, supprima un écrit dirigé contre cette religion et ses ministres. Méhée fut même emprisonné par un arrêté des trois consuls, qui le qualifiait de *septembriseur*. Exilé à Dijon, puis à Oleron, il parvint à passer en Angleterre, où il surprit la confiance de plusieurs émigrés. Il y publia un pamphlet qu'il désavoua dans la suite, intitulé *Alliance des royalistes et des jacobins*, lequel eut assez de vogue, parce que l'auteur semblait y promettre la déchéance du premier consul. De retour à Paris, il fit paraître un *Mémoire*, où il cherchait à justifier ses actions passées. Lors de la restauration, il se mit en devoir de publier plusieurs écrits ; mais, attaqué de toutes parts pour sa conduite révolutionnaire, il se vit bientôt réduit au silence. Pendant les cent-jours, il publia un nouveau *Journal* dans lequel il revenait à ses anciens principes. Compris, à la rentrée des Bourbons, dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il fut obligé de quitter la France, et se rendit en Allemagne. De là il vint à Bruxelles en 1818, et fit imprimer à Liège, sur le manuscrit de Sainte-Hélène, une brochure intitulée : *C'est lui, mais pas de lui* : ouvrage où la critique et le style rappellent le rédacteur du *Patriote*. Chassé des Pays-Bas, il passa à Königsberg, en Prusse, et, en 1819, obtint la permission de revenir à Paris. Quatre ans après, il parut de Méhée un *Extrait de Mémoires inédits sur la révolution française*, extrait qui se rapporte plus particulièrement à la fin tragique du duc d'Enghien, et qui est rempli d'assertions hasardées et souvent fausses. Depuis ce moment, Méhée végéta dans l'obscurité la plus profonde, et on ne se souvint de lui qu'à la nouvelle de sa mort, arrivée en 1827. Outre les écrits déjà cités, on a de lui : *Histoire de la prétendue révolution de la Pologne, avec un examen de sa nouvelle*

constitution, 1792, in-8; *la Vérité tout entière sur les vrais auteurs de la journée du 2 septembre 1792, et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités du gouvernement*, 1794, in-8, signé Jehémési. Cette *Vérité*, où Méhée cache son nom et ses actions, ne convainquit ni les *thermidoriens* ni les royalistes; *Alliance des jacobins de France avec les ministres anglais*, 1804, in-8; *Mémoires particuliers extraits de la correspondance d'un voyageur avec M. Caron de Beaumarchais, sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie, Pétersbourg, Moscou, la Crimée, etc.*, publiés par M. D., 1807, in-8; *Contes, Nouvelles et autres pièces posthumes de L. C. Pffefel, traduits de l'allemand*, 1815, 2 vol. in-12. Méhée de Latouche avait de l'instruction, et n'aurait point manqué d'un certain talent littéraire, si, pour plaire à la classe la plus abjecte, il n'avait pas adopté le langage furieux et grossier des jacobins.

MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre de), né en 1721 à la Salle, dans les Cévennes, fit paraître, en 1752, un ouvrage intitulé *l'Origine des guerres, ou la Religion naturelle mise en action* : livre plein des délires philosophiques, devenus si communs dans le XVIII^e siècle. En 1755, il donna des *Considérations sur les révolutions des arts*, remplies de paradoxes et de jugements faux; et un petit volume de *Pièces fugitives* en vers, qui valent encore moins que sa prose. L'année d'après, il publia les *Mémoires de la marquise de Terville*, et les *Lettres d'Aspasie*, in-12. Le fond n'a rien de solide, le style en est guindé et précieux, et c'est en général le défaut dont l'auteur avait le plus à se défendre. Il donna, en 1759, *l'Origine, les progrès et la décadence de l'idolâtrie*, in-12, et en 1766, son *Tableau de l'histoire moderne*, en 3 v. in-12. Il mourut le 23 janvier de la même année, avant que son livre ne vît le jour. C'est de tous ses ouvrages celui qui prête le moins à la critique. Ce qui en rend la lecture fatigante, c'est que l'auteur a la manie ambitieuse de peindre tous les objets avec des couleurs brillantes. On trouve le même défaut dans *l'Histoire considérée vis-à-vis la religion, les beaux-arts et l'Etat*, 1767, 3 vol. in-12. L'amour du singulier dominait l'auteur, et se fait sentir tant dans la manière que dans le fond des choses.

MÉHUL (Etienne-Henri), célèbre compositeur dramatique, né à Givet en 1763, mort à Paris en 1818, reçut les premières leçons de musique de l'organiste de Charlemont, où son père était inspecteur des fortifications. Ses progrès furent si rapides qu'à l'âge de 10 ans il fut chargé de toucher l'orgue du couvent des récollets de cette ville, et qu'à 12 ans il fut nommé organiste de la riche abbaye de la Valledieu, où il se perfectionna dans la composition. En 1799, il vint à Paris, prit des leçons de piano d'Edelmann, en donna lui-même ensuite, et fit la connaissance du célèbre Gluck, qui prit plaisir à l'initier à tous les secrets de l'art auquel il devait sa gloire. Les premiers essais de Méhul furent trois *opéras* non représentés et quelques morceaux pour les concerts spirituels. *Euphrosine et Coradin*, opéra-comique, joué en 1790, établit sa réputation

d'une manière solide, et fut l'heureux présage des brillants succès qu'il devait obtenir dans la suite. *Le jeune Henri*; *Les aveugles de Tolède* (dont les ouvertures seules sont restées); *Stratonice*; *Adrien*; *Uthal*; *Joseph*; *Une folie*; *La journée aux aventures*; *l'Irato, etc.*, achevèrent de placer Méhul au premier rang des maîtres de la scène lyrique. Ces diverses productions se recommandent par une connaissance profonde des passions diverses qui agitent le cœur humain, par la perfection du travail harmonique, et un style constamment en rapport avec le sujet.

MEIBOM (Henri), médecin de Helmstadt, né en 1555 à Lemgow, dans le comté de La Lippe, mort en 1625, joignait à la connaissance de son art celle de la littérature. On a de lui de bonnes éditions, enrichies des notes, de *la Chronique d'Albéric*, Helmstadt, 1584, in-4, de celle de *Gobelin Persona*, Francfort, 1599, in-fol., etc. Les pièces historiques qu'il avait tirées des archives des villes et des abbayes d'Allemagne, ont été réimprimées sous ce titre : *Opuscula historica varia ad res germanicas spectantia, partim primum, partim auctius edita*, Helmstadt, 1660, in-4, et elles ont été insérées dans le tom. 1^{er} des *Rerum germanicarum scriptores*.

MEIBOM (Jean-Henri), professeur en médecine à Helmstadt, où il était né en 1590, et ensuite premier médecin de Lubeck, est connu par plusieurs ouvrages. Les plus célèbres sont : *Mecænas, sive De C. Clinii Mecænatis vita, moribus et gestis liber singularis*, Leyde, 1653, in-4. Ce n'est qu'une compilation sans méthode et sans critique; *De cervisiis potibusque et ebriaminibus extra vinum aliis commentarius*, Helmstadt, 1668 seu 1679, in-4, 4 à 6 fr.; *Tractatus de usu flagrorum in re medica et venerea*, Leyde, 1643, in-4, avec des augmentations de Thomas Bartholin, Francfort, 1670, in-8. Meibom mourut en 1655.

MEIBOM (Henri), fils du précédent, est plus célèbre que son père. Il naquit à Lubeck en 1638, parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, professa la médecine, l'histoire et la poésie dans l'université de Helmstadt, et mourut en 1700. Quelque occupation que lui donnassent ses emplois et la pratique de la médecine, il trouva du temps pour publier divers ouvrages. Les principaux sont : *Scriptores rerum germanicarum*, Leyde, 1688, 3 vol. in-fol. Cette collection, commencée par son aïeul, renferme beaucoup de pièces sur les différentes parties de l'histoire d'Allemagne; *Epistola de longævis*, ibid., 1664, in-4. Il recherche dans cette lettre les causes de la diminution de la vie humaine depuis le déluge; *Dissertatio historica de metalli fodinarum Hartzicarum primâ origine et progressu*, etc., ibid., 1680, in-4, curieux; *De vasis palpebrarum novis epistola*, Helmstadt, 1666, in-4, ou Leyde, 1723, in-8. On a écrit que Meibom avait fait des découvertes sur les glandes et les vaisseaux des paupières : il est vrai qu'il en a donné une description exacte; mais Casserius les avait connus longtemps avant lui.

MEIBOM (Marc), de la même famille que les

précédents, né vers 1630 à Tonningen, dans le duché de Sleswig, mort en 1711, se consacra comme eux à l'érudition. Il mit au jour : *Antiquæ musicæ authores septem, gr. et lat. cum notis*, Amstel., 1652, 2 tom. pet. in-4, 24 à 30 fr. La reine Christine, à qui il le dédia, l'appela à sa cour. Cette princesse l'engagea à chanter un air de musique ancienne, tandis que Naudé danserait les danses grecques au son de sa voix. Ce spectacle le couvrit de ridicule. Meibom se vengea sur Bourdelot, médecin favori et bouffon de la reine, à laquelle il avait persuadé de se donner cette comédie. Il lui meurtrit le visage à coups de poing, et abandonna brusquement la cour de Suède. On a encore de lui : *De veteri fabrica triremium liber*, ibid., 1671, in-4 ; *Davidis Psalmi XII, et totidem sacræ Scripturæ veteris Testamenti integra capita, prisco hebræo metro restituta*, ibid., 1698, in-fol. C'est un échantillon sur la Bible, dont il avait donné quelques essais en 1678 et 1690 ; mais le mauvais accueil qu'il reçut des savants empêcha Meibom d'en publier la suite.

MEIGRET (Louis), écrivain lyonnais, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages ; mais surtout par un *Traité singulier sur l'orthographe française*, Paris, 1542, in-4, 6 à 7 fr. Cet ouvrage eut beaucoup de partisans et beaucoup d'adversaires ; il était conforme à la prononciation, qui a presque autant changé depuis que l'orthographe : ce qui prouve que ce système, souvent renouvelé, n'est pas le meilleur ; et les spéculateurs modernes qui proposent des innovations de ce genre pourraient s'occuper de choses plus utiles.

MEILLERAIE (Charles de la PORTE, duc de la) s'éleva aux premiers honneurs militaires par son courage, et surtout par la faveur du cardinal de Richelieu, son parent. Après s'être distingué dans plusieurs sièges, il obtint le gouvernement de la ville et du château de Nantes, en 1632. Il fut fait chevalier des ordres en 1633, et grand maître de l'artillerie en 1634. Il servit ensuite à la bataille d'Avant, dans le pays de Liège, à 2 lieues de Huy ; aux sièges de Louvain, de Dôle, etc. ; et après la prise d'Hesdin, il reçut des mains de Louis XIII le bâton de maréchal de France, en 1639. Le nouveau maréchal défit les troupes du marquis de Fuentes le 2 août suivant, et contribua beaucoup à la prise d'Arras en 1640. Il prit, les années suivantes, quelques autres places, et emporta Gravelines en 1644, conjointement avec Gassion. En 1646, il commanda l'armée en Italie, où il prit Piombino et Porto-Longone. Le roi érigea en sa faveur la Meilleraie en duché-pairie, en 1663. Ce maréchal mourut à l'arsenal à Paris, en 1664, âgé de 62 ans. Il passait pour l'homme de son temps qui entendait le mieux les sièges. Son fils épousa Hortense Mancini, et succéda au nom de Mazarin.

MEINECKE (Jean-Henri-Frédéric), pasteur de l'église de Saint-Bloise de Quedlimbourg, né en 1745, mort en 1825, se distingua par les services qu'il rendit à l'instruction publique. On lui doit beaucoup d'écrits estimés, dont voici les principaux : une *Traduction d'Élien* avec des Notes ;

un *Recueil de fables* ; une *Synopsis eruditionis universæ* ; une *Traduction de Lucrèce* ; les *Synonymes allemands* ; la *Métrique des Allemands*. Meinecke est aussi auteur de divers ouvrages théologiques ; il a fourni plusieurs morceaux d'histoire naturelle à la société de Berlin dont il était membre. La science de l'érudition lui est encore redevable d'une *édition de Théocrite*.

MEINERS (Christophe), philosophe, historien et littérateur allemand, né en 1747 à Warstade, près d'Otterndorf dans le pays hanovrien de Hadeln, fit ses études avec succès à l'université de Gottingue ; mais il se ressentit toute sa vie de l'indépendance de caractère qui lui avait fait dédaigner dans sa jeunesse les leçons de ses maîtres, pour étudier à part et sans autre secours que celui des livres. Après avoir été professeur de philosophie, puis pro-recteur à l'université de Gottingue, il fut nommé par le gouvernement hanovrien conseiller aulique, et mourut en 1810. Meiners avait fait quelques voyages en Allemagne et en Suisse : Alexandre, empereur de Russie, l'avait chargé de choisir des professeurs capables de naturaliser les sciences et les lettres dans son vaste empire. Meiners a laissé de nombreux ouvrages dont on trouve la liste dans les biographies allemandes, surtout dans Meusel ; voici les principaux : *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des arts dans la Grèce, trad. de l'allemand en français par J. Ch. Laveaux (revue par Chardon de la Rochette)*, Paris, 1798, 5 vol. in-8, 15 à 18 fr. Ce livre, le plus considérable et peut-être le meilleur de Meiners, a jeté un nouveau jour sur plusieurs points de l'histoire et de la philosophie grecque, principalement sur la secte et les plans politiques des pythagoriciens ; *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains, et de ses effets dans les derniers temps de la république ; trad. de l'allemand par R. Binet*, ibid., 1795, in-12 ; *Histoire de la décadence des mœurs, des sciences et de la littérature des Romains ; trad. de l'allemand par J.-B.-J. Breton*, ibid., 1812, 2 vol. in-8, 5 à 6 fr. ; *Lettres philosophiques sur la Suisse, trad. de l'allemand par Mich. Huber*, Strasbourg, 1786, 2 vol. in-8, 4 à 5 fr. ; *Recherches historiques sur le luxe chez les Athéniens, trad. par Solvet ; suivi du Traité du luxe des dames romaines, par l'abbé Nadal, etc.*, Paris, 1823, in-8, 3 à 4 fr., etc., etc. Meiners montra une aversion apparente pour les systèmes ; mais il n'en fut pas moins constamment séduit par ceux des écrivains à grands talents et à grande réputation : son *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des arts dans la Grèce, etc.*, a eu la plus grande influence en Allemagne, en ce qu'elle a donné un modèle et un aliment à ces associations secrètes, si nombreuses et si puissantes dans ce pays. Du reste, Meiners, en combattant dans ses écrits les systèmes abstraits de Kant, de Wolf et d'autres métaphysiciens inintelligibles, a voulu prouver, par l'histoire des peuples anciens et modernes, que la prospérité publique et le bonheur individuel sont inséparables des lumières et de la vertu. Quant à ses opinions sur l'infériorité physique et morale de

la race nègre, qui ont été citées dans les débats du parlement britannique par les défenseurs du plus infâme de tous les commerces, nous croyons que tout homme de bien doit les condamner hardiment.

MEISTER (Léonard), écrivain suisse, né en 1741 à Nefftenbach, canton de Zurich, fut nommé en 1773 professeur d'histoire et de morale à l'école des arts de Zurich. Il obtint ensuite successivement la cure de la prébende de Saint-Jacques, celle de Langenau et de Cappel, et mourut dans cette dernière place en 1811. La meilleure de ses compilations a pour titre : *Les hommes célèbres de l'Helvétie*, Zurich, 1781-1782, 3 vol. in-8. On la consulte encore avec fruit, principalement sur les premières époques de la littérature allemande; *Mémoires pour l'histoire des arts et métiers, des mœurs et des usages*, ibid, 1774, in-8; *Mémoires pour l'histoire de la langue et de la littérature allemande*, Heidelberg, 1780, 2 part. in-8; *Abrégé du droit public helvétique*, Saint-Gall, 1786, in-8; *Dictionnaire historique, géographique et statistique de la Suisse*, Ulm, 1796, 2 vol. in-8. Rotermond a donné une liste de ses ouvrages qui s'élèvent à 80, tous en allemand : ils lui ont attiré une des fameuses épigrammes de Goëthe, intitulée *Xénies*.

MELA. (Voy. POMPONIUS.)

MELAN. (Voy. MELLAN.)

MÉLANCHTHON (Philippe), né à Bretten, dans le palatinat du Rhin, en 1497, fit ses études sous la direction du célèbre Reuchlin, son parent, lequel changea son nom allemand de *Schwartz-Erde*, qui signifie *terre noire*, en celui de Mélanchthon, qui a la même signification en grec. C'était une espèce de pédantisme en usage chez les savants de ce siècle. Il fut envoyé à l'université de Heidelberg en 1509. Ses progrès furent si rapides qu'on lui donna à instruire le fils d'un comte, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans. Mélanchthon alla continuer ses études en 1512 dans l'académie de Tubingen, y expliqua publiquement Virgile, Cicéron et Tite-Live. La chaire de professeur en langue grecque dans l'université de Wittemberg lui fut accordée en 1518 par Frédéric, électeur de Saxe, à la recommandation de Reuchlin. Les leçons qu'il fit sur Homère, et sur le texte grec de l'Épître de saint Paul à Tite, lui attirèrent une grande foule d'auditeurs, et effacèrent le mépris auquel sa taille et sa mine l'avaient exposé. Son nom pénétra dans toute l'Allemagne, et il eut quelquefois jusqu'à 2,500 auditeurs. Il se forma bientôt une liaison intime entre lui et Luther, qui enseignait la théologie dans la même université. Ils allèrent ensemble à Leipzig en 1519, pour disputer avec Echius, la terreur et le fléau des novateurs. Les années suivantes furent une complication de travaux pour Mélanchthon. Il composa quantité de livres, enseigna la théologie, fit plusieurs voyages pour la fondation de collèges et pour la visite des églises, et dressa en 1530 la confession de foi, connue sous le nom de *Confession d'Ausbourg*, parce qu'elle fut présentée à l'empereur à la diète de cette ville. Son esprit de conciliation engagea le roi de France François I^{er} à lui écrire en 1535, pour le

prier de venir conférer avec les docteurs de Sorbonne. Ce prince le connaissait par les douze articles qu'il lui avait fait présenter, où on est surpris de trouver celui-ci : *Primum igitur hoc omnes unanimiter profiteamur, politiam ecclesiasticam rem esse sanctam et utilem, ut sint utique aliqui episcopi qui præsent pluribus Ecclesiarum ministris, item ut ROMANUS PONTIFEX PRÆSIT OMNIBUS EPISCOPIS. Opus est enim in ecclesia gubernatoribus, qui vocatos ad ministeria ecclesiastica explorent et ordinent... et inspiciant doctrinam sacerdotum; et si nulli essent Episcopi, tamen creari tales oporteret.* D'Argentré, *Coll. judic.*, tom. 1^{er}, part. 2, page 387. (Voy. GROTIUS, LOCKE.) « Plût à Dieu, s'écrie-t-il dans un autre » endroit, que je pusse, non pas infirmer la domi- » nation spirituelle des évêques, mais en rétablir la » domination; car je vois quelle église nous allons » avoir, si nous renversons la police ecclésiastique. » Je vois que la tyrannie sera plus insupportable » que jamais. » *Lib. 4, epist. 104.* (Voy. encore *lib. 1, epist. 17.*) Le disciple de Luther souhaitait ardemment de se rendre aux invitations assez peu réfléchies de François 1^{er}; mais l'électeur de Saxe ne voulut jamais le permettre, soit qu'il se défiât de la modération de Mélanchthon, soit qu'il craignît de se brouiller avec Charles-Quint. Mélanchthon assista en 1529 aux conférences de Spire, et y fit paraître beaucoup de science. Ayant eu occasion de voir sa mère pendant ce voyage, cette bonne femme, qui était catholique, lui demanda ce qu'il fallait qu'elle crût au milieu de tant de disputes : « Continuez, » lui répondit son fils, de croire et de prier comme » vous avez fait jusqu'à présent, et ne vous laissez » point troubler par le conflit des disputes sur la re- » ligion. » Réponse qui prouve bien que l'esprit de parti ne s'accordait pas dans Mélanchthon avec ses persuasions les plus intimes. Il parut aux fameuses conférences de Ratisbonne, en 1541, et à celles qui se tinrent en 1548, au sujet de l'*Intérim* de Charles-Quint. Il composa la censure de cet *Intérim*, avec tous les écrits qui furent présentés à ces conférences. Enfin, après avoir essuyé bien des fatigues et des traverses pour son parti, il mourut à Wittemberg en 1560. Mélanchthon n'avait rien du caractère impétueux de Luther et de Zuingle. Il haïssait les disputes, et n'y était entraîné que par le rôle qu'il avait à jouer dans ces querelles. Il paraît, par sa conduite et par ses ouvrages, qu'il n'était pas éloigné, comme Luther, des voies d'accommodement, et qu'il eût sacrifié beaucoup de choses pour la réunion des protestants avec les catholiques. Mais quel plan de réunion peut réussir à l'égard de ceux qui n'écourent pas l'Eglise? et quelle sanction aurait-il, quel qu'il puisse être? (Voy. MODREVIUS, MOLANUS.) Quoiqu'il eût embrassé toutes les erreurs de son maître, il ne laissa pas d'être ensuite zuinglien sur quelques points, calviniste sur d'autres, incrédule sur plusieurs, et fort irrésolu sur presque tous. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur la justification; ce qui lui mérita le nom de *Brodequin d'Allemagne*. Dans le fond, cette inconstance était l'effet d'un esprit juste et conséquent.

Après avoir rejeté l'autorité infaillible que Dieu a laissée à son Eglise, quelle autre autorité eût pu fixer sa croyance ? Dès qu'on se détache de l'Eglise catholique, du sein de cette mère commune qui nous instruit et nous rassure, on perd de vue le point unique où se tient la précieuse et indivisible vérité, pour se perdre dans les régions immenses de l'erreur ; sorti une fois de la barque de Pierre, symbole de l'Eglise et de la grande assemblée des fidèles, l'on devient infailliblement le jouet des vents et des flots, et l'on peut dire comme cet infortuné pilote dont parle un ancien :

Nunc me pontus habet, jactantque in littore venti.

(*Voy.* Scipion LENTULUS, SERVET.) Les inquiétudes de sa conscience augmentaient encore les incertitudes de son esprit. L'arrogance fougueuse de Luther, tant de sectes élevées sous ses drapeaux, tant de changements bizarres dans les choses les plus saintes, bourrelaient son cœur. Ses ouvrages ont été imprimés sous le titre suivant : *Opera*, Basileæ, 1541, 5 vol. in-fol. : cette édition renferme le recueil de ses œuvres théol., philos. et philologiques ; Wittembergæ, 1562-64, 4 v. in-fol. ; cette collection ne renferme que les ouvrages théologiques, lesquels, même, ne sont pas complets ; *ibid.*, 1580, 1583, 1601, et à Hamb., 1617, également 4 vol. in-fol., à bas prix ; *Vita Mart. Lutheri breviter exposita*, Erfurt, 1548, in-8 ; Gottingue, 1741, in-4, 6 à 9 fr. On y remarque beaucoup d'esprit, une érudition très-étendue, et surtout plus de modération qu'on n'en trouve dans les chefs de secte. Il se plaint amèrement de la tyrannie de ses collègues, « avides de » sang, dit-il, parce que, pour empêcher la dis- » corde, il voudrait les ramener à cette autorité » qu'ils appelaient servitude. Il écrit que l'Eglise » est tombée dans son ancienne tyrannie ; que les » chefs de la populace, flatteurs et ignorants, peu » jaloux de la saine doctrine et de la discipline ec- » clésiastique, au lieu de pratiquer les œuvres de » piété, ne cherchent qu'à dominer ; qu'il se trouve » au milieu d'eux, comme Daniel au milieu des » lions ; que ne pouvant les empêcher de dominer, » il prend la résolution de les fuir. Ces héros, dit-il, » qui suscitent pour des bagatelles les guerres les » plus cruelles à l'Eglise et à la patrie, ne sont » nullement touchés de sa situation.... Nos gens me » blâment de ce que je rends la juridiction aux » évêques. » (Nous avons vu qu'il reconnaissait celle du pape sur les évêques également indispensable.) « Le peuple, accoutumé à vivre en liberté, » après avoir secoué le joug, ne veut plus le rece- » voir. Les villes de l'empire sont celles qui haïssent » le plus la domination : peu en peine de la doctrine » et de la religion, elles ne sont jalouses que de » l'empire et de la liberté. » Il faut convenir que Mélanchthon paraissait chercher la vérité ; mais il ne prenait pas les chemins qui y conduisent. A ses erreurs sur la foi il joignait mille rêveries sur les prodiges, sur l'astrologie, sur les songes, pour lesquels il avait une crédulité surprenante. Joachim Camérarius a écrit sa *Vie* en latin, 1655, in-8. Elle a été réimprimée en 1777, in-8, à Halle, par

les soins de G.-T. Strobel, qui nous apprend qu'à cette époque il avait déjà paru en Allemagne 277 ouvrages sur la vie et les écrits de ce célèbre théologien. J.-F.-W. Tischer a publié une *Vie* de Mélanchthon en allemand, dont la deuxième édition a paru à Leipzig, 1801, in-8.

MÉLANIE, dame célèbre par sa piété, sortait d'une illustre famille espagnole qui était originaire de Rome : elle était petite-fille de Marcellin, qui avait été élevé au consulat, et parente de saint Paulin de Nola. Après avoir perdu son mari et deux de ses fils, elle fit un voyage en Egypte, et visita les solitaires de Nitrie. Sa charité industrielle et libérale répandit ses bienfaits sur les confesseurs orthodoxes que l'arianisme persécutait : elle en nourrit jusqu'à cinq mille pendant trois jours. Plusieurs catholiques ayant été relégués dans la Palestine, elle les suivit et se rendit à Jérusalem avec le prêtre Rufin d'Aquilée. Elle y bâtit un monastère, où elle mena une vie pénitente, sous la direction de Rufin. Publicola, fils de Mélanie et préteur de Rome, avait épousé en cette ville une femme de qualité, nommée *Albine*. Il en eut une fille nommée aussi MÉLANIE, vers 388, qui épousa Pinien, fils de Sévère, gouverneur de Rome, et en eut deux enfants, qu'elle perdit peu de temps après leur naissance. Résolue alors de vivre dans la continence perpétuelle, elle fit part de ses sentiments à son mari, qui les approuva. Sa grand'mère fit un voyage en Italie, vers 405, pour la confirmer dans sa résolution. L'ancienne Mélanie passa en Sicile avec Albine et sa petite fille en 410, lorsque les Goths allèrent assiéger Rome. Elle retourna à Jérusalem, où elle mourut 40 jours après son arrivée. On lui a reproché d'avoir montré pendant quelque temps trop de chaleur pour la cause d'Origène, que Rufin défendait ; mais les louanges que lui ont données saint Augustin, saint Paulin, saint Jérôme, etc., ne permettent pas de douter de ses vertus, ni de son orthodoxie. Albine, Pinien et la jeune Mélanie, passèrent en Afrique, affranchirent 8,000 esclaves, y virent saint Augustin, et bâtirent deux monastères à Tagaste, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune Mélanie y mourut dans une cellule du mont des Oliviers, en 439, après avoir consumé ses jours dans des austérités incroyables.

MÉLART (Laurent), né à Huy, dans la principauté de Liège, l'an 1578, devint bourguemestre de cette ville, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'histoire de sa patrie. Les fruits de ses recherches sont consignés dans la *Chronologie des comtes et évêques de Liège, avec l'histoire du château et de la ville d'Huy*, Liège, 1641, in-fol. Cet ouvrage est peu connu, parce qu'il est écrit en flamand ; il ne manque cependant pas de critique, et contient des recherches exactes et intéressantes : mais le style en est si suranné, qu'il faut avoir un glossaire pour en comprendre tous les termes.

MELCHIADE (saint). (*Voy.* MILTIADE.)

MELCHISÉDECH, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, vint à la rencontre d'Abraham, victorieux de Chodorlahomor, jusque dans la vallée de

Savé. Figure du Messie, *Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech*, il offrit à Dieu le pain et le vin, les présenta à Abraham, et le bénit. Le saint patriarche voulant reconnaître en lui la qualité de prêtre du vrai Dieu, lui donna la dime de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé dans la suite de Melchisédech, et l'Écriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort. Les savants ont fait une infinité de questions inutiles, soit sur sa personne, soit sur la ville où il régnait. Quelques-uns ont cru qu'il était roi de Jérusalem; d'autres, que Salem était une ville différente, située près de Scythopolis, la même où arriva Jacob à son retour de Mésopotamie. Les Juifs prétendaient que Melchisédech était le même que Sem, fils de Noé; Origène a cru que c'était un ange. Les hérétiques nommés *Melchisédechians*, prenant à la lettre ce que dit saint Paul, que Melchisédech n'avait ni père ni mère, ni généalogie, soutenaient que ce n'était pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à Jésus-Christ même (*voy. la fin de l'art. THEODORE de Byzance*); d'autres ont prétendu que c'était le Saint-Esprit. Mais il paraît certain que saint Paul a voulu précisément faire remarquer le silence de l'Écriture sur l'origine et les liaisons terrestres de Melchisédech (tandis que dans toute autre occasion elle fait mention des ancêtres au moins immédiats) comme un trait d'une plus grande ressemblance avec le pontife éternel, dont il était déjà la figure par son titre de *Prêtre du Très-Haut*, et par la matière de son sacrifice.

MELCHTAL (Arnold de), natif du canton d'Unterwald en Suisse, est un des principaux fondateurs de la liberté helvétique. Handenberg, gouverneur pour Albert d'Autriche, ayant fait enlever au père d'Arnold, riche propriétaire de Melchtal, une paire de bœufs de sa charrue : *Ces paysans, dit le valet du tyran, peuvent bien eux-mêmes traîner la charrue s'ils veulent avoir du pain.* Le fils Arnold, irrité de ces paroles outrageantes, frappa le valet, lui cassa un doigt, et évita la vengeance du maître par la fuite; mais cette vengeance s'exerça cruellement sur le père, à qui le gouverneur fit crever les yeux. Arnold se joignit alors à Stauffacher, à Furst et à Guillaume-Tell, et les fit soulever contre la domination de la maison d'Autriche. Tel fut le commencement de la république des Suisses. Il paraît cependant que l'événement qui décida la révolte des Suisses, et provoqua les armes des Autrichiens, est différent de tout ce que l'on raconte communément à ce sujet, et n'est pas tout à fait si honorable à la liberté helvétique. (*Voy. TELL.*) Quoi qu'il en soit, l'empereur Albert d'Autriche, qui voulait punir les révoltés, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche Léopold rassembla contre eux 20,000 hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens; tout leur pays était une espèce de Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée autrichienne au pas de Morgarten, et la mirent en fuite, en lançant sur elle des flèches et des pierres. Les autres corps de

l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses. Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur confédération. Petit à petit, les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne ne se liguait qu'en 1352; et ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize. Depuis cette époque, la liberté des Suisses s'est toujours maintenue, malgré le défaut de leur constitution, qui est l'ensemble le plus mal ourdi qu'il y ait jamais eu dans aucun genre de gouvernement, ou plutôt qui ne forme aucun ensemble, et qui n'est qu'une union précaire de plusieurs petits états isolés, jadis opposés entre eux et affaiblis par de cruelles guerres civiles. Aussi les Suisses, tant soit peu versés dans la politique, sont-ils eux-mêmes surpris de leur indépendance : ils appellent leur république, *Confusio divinitus servata*. On croit communément que c'est aux montagnes du pays qu'ils sont redevables de la conservation de leur liberté; cependant les cantons de Schaffhouse, Zurich, Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, ne sont pas plus défendus par les montagnes qu'une multitude d'autres provinces qu'on envahit tous les jours; et si une fois ces cantons étaient subjugués, le reste formerait difficilement un état florissant et durable.

MÉLEAGRE, poète grec, natif de Gadara (autrement Séleucie) en Syrie, florissait sous les règnes de Démétrius II (Nicator), et de Séleucus VI, dernier des rois de Syrie. On ignore le lieu de sa naissance, qu'il nomme lui-même Atthis, et qui était certainement en Syrie. Il fut élevé à Tyr, et finit ses jours dans l'île de Coos, anciennement appelée *Méropé*. C'est là qu'il fit le recueil d'Épigrammes grecques que nous appelons l'*Anthologie*. Il faut observer que le mot *épigramme*, dans son sens primitif, n'indiquait pas une satire. Mélagre rassembla dans son *Anthologie* ce qu'il avait trouvé de plus fin et de plus saillant dans les ouvrages de 46 poètes, ou, pour mieux dire, il cite l'un après l'autre ces 46 poètes, les comparant chacun à *une fleur*, ce qui lui fit donner à son ouvrage le titre de *guirlande d'Anthologie*. La disposition des épigrammes de ce recueil fut souvent changée dans la suite, et l'on y fit plusieurs additions. Le moine Planudes le mit, en 380, dans l'état où nous l'avons actuellement, Francfort, 1600, in-fol. Parmi ces épigrammes, il y en a dont la tournure plaît.

MÉLECE, ou *Mélicius*, évêque de Lycopolis en Egypte, fut déposé dans un synode, tenu vers 305, par saint Pierre d'Alexandrie, pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution. Ce prélat indocile forma un schisme en 306, et eut des partisans, qu'on appela *Méliciens* ou *Mélicians*. Les méliciens n'errèrent pas d'abord dans la foi; ils furent même des premiers et des plus ardents à combattre les ariens; mais ceux-ci gagnèrent insensiblement leur amitié, et il se forma entre eux une ligue solennelle pour calomnier et persécuter saint Athanase, suivant la politique générale des sectaires, qui, tout divisés qu'ils sont, se réunissent dans le dessein de déchirer le sein de l'Église, et d'outrager les défenseurs de

la doctrine catholique. Il ne faut pas confondre ces *méléciens* avec les *méléciens* catholiques, dont il est fait mention dans l'article suivant. Méléce mourut vers 326 dans l'esprit de rébellion qui l'avait animé pendant sa vie.

MÉLÈCE DE MÉLITÈNE (saint), ville de la petite Arménie, homme irrépréhensible, juste, sincère, craignant Dieu, et d'une douceur admirable, fut élu évêque de Sébaste en 357. Affligé et lassé de l'indocilité de son peuple, il se retira à Bérée, d'où il fut appelé à Antioche et mis sur le siège de cette ville, du consentement des ariens et des orthodoxes, en 360. Plusieurs catholiques refusèrent de reconnaître Méléce, sous prétexte que les ariens ayant eu part à son élection, elle devait être censée irrégulière : ils furent appelés *Eusthathiens*, parce qu'ils continuèrent de tenir leurs assemblées à part depuis la mort de saint Eusthate. On donna le nom de *méléciens* aux orthodoxes qui se soumièrent à saint Méléce. Telle fut l'origine du schisme qui divisa longtemps l'Eglise d'Antioche. Quelque temps après, ayant défendu avec zèle la doctrine catholique, Méléce fut déposé par les ariens, qui ordonnèrent à sa place un des leurs, nommé *Euzoïus*, et firent reléguer Méléce au lieu de sa naissance par l'empereur Constance. Les eusthathiens élurent Paulin pour leur évêque, et il fut sacré par Lucifer de Cagliari, qui passait par Antioche en revenant du lieu de son exil : le schisme n'en fut que plus difficile à éteindre. Méléce, de retour à Antioche, fut persécuté de nouveau, et envoyé deux fois en exil sous l'empire de Julien l'apostat et sous celui de Valens. Enfin, l'an 378, Méléce, qui n'avait que des vues pacifiques, proposa à Paulin qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeurerait seul évêque, et que cependant ils gouverneraient l'un et l'autre, dans l'Eglise d'Antioche, les ouailles qui les reconnaissaient pour leurs pasteurs : la proposition fut acceptée. Le schisme ne fut pas terminé à la mort de Méléce, et ne finit que sous l'épiscopat de saint Alexandre d'Antioche, vers l'an 415. Théodose, associé à l'empire par Gratien, convoqua un concile à Constantinople en 381, auquel Méléce présida. L'empereur ne le connaissait que de réputation ; mais peu de jours avant d'être élevé à l'empire, il avait vu en songe l'illustre prélat le revêtir d'un manteau impérial. Quand les évêques assemblés en concile vinrent le saluer pour la première fois, il défendit qu'on lui montrât Méléce, et à l'instant il courut à lui, et baisa la main qui l'avait couronné. Méléce mourut l'an 379 à Constantinople, pendant la tenue du concile, avec la gloire d'avoir souffert trois exils pour la vérité. Les évêques le pleurèrent comme leur père. Saint Grégoire de Nysse et saint Chrysostome nous ont laissé son *oraison funèbre*. Son nom, vénéré dans tout l'Orient, fut inséré au martyrologe romain dans le *xvi^e* siècle : on honore sa mémoire le 12 février.

MÉLÈCE-SYRIQUE, protosyncelle de la grande église de Constantinople au *xvii^e* siècle, se distingua par son savoir. Il fut envoyé par son patriarche en Moldavie, pour examiner une profession de foi, com-

posée pour l'Eglise de Russie par Cyrille-Lucar. Cette confession fut adoptée en 1638 par toutes les églises d'Orient, dans un concile de Constantinople ; Panagiotti, premier interprète de la Porte, la fit imprimer en Hollande. On a encore de Méléce une *Dissertation* que Renaudot a fait imprimer dans un recueil de *Traité sur l'Eucharistie*, Paris, 1709, in-4. On la trouve en grec et en latin dans le *Traité de la croyance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*, par Richard Simon. Méléce était né en 1586 dans la capitale de l'île de Candie, et mourut à Galata en 1664. On peut consulter la *Vie de Méléce*, par Dosithée ; on en trouve l'analyse dans le *Traité de la perpétuité de la foi*, tome 4.

MÉLENDEZ-VALDEZ (Jean-Antoine), célèbre poète, né à Ribera, en Estramadure, obtint, au concours, une chaire de belles-lettres dans l'université de Salamanque. On reconnut dans l'*Eloge de la vie champêtre*, son premier ouvrage, la pureté et l'élégance de Quevedo. Son *élogue de Bathylle* ajouta à sa réputation. Quoique appelé à exercer la charge de juge à Saragosse et de fiscal à Madrid, il ne renonça pas à la poésie. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Français, il devint conseiller d'état et directeur de l'instruction publique. Aussi mourut-il exilé, à Montpellier, en 1817. Ses *Poésies*, recueillies en 3 vol., furent imprimées à Valladolid, en 1798, et eurent plusieurs éditions. Méendez s'y montre tour à tour Pindare, Anacréon, Horace. Il se distingue surtout dans les épîtres, les poésies anacréontiques et les odes. Du reste, il respecte toujours la morale, même dans ses *Chansons bachiques*.

MÉLISSUS DE SAMOS, philosophe grec, disciple de Parménide d'Elée, exerça dans sa patrie la charge d'amiral avec un pouvoir et des privilèges particuliers. Il prétendait que cet univers est infini, immuable, immobile, unique et sans aucun vide, et qu'on ne pouvait rien avancer sur la Divinité, parce qu'on n'en avait qu'une connaissance imparfaite. Ce philosophe vivait vers l'an 440 avant J.-C.

MÉLITON (saint), né dans l'Asie, gouverna l'Eglise des Sardes en Lydie sous Marc-Aurèle. Il présenta à ce prince en 171, pour les chrétiens, une *Apologie*, dont Eusèbe et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge. Cette apologie, non plus que les autres ouvrages de Méliton, n'est point parvenue à la postérité, excepté quelques fragments qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. On voit par ces fragments qu'il enseignait, de la manière la plus claire, que Jésus-Christ était véritablement Dieu avant tous les siècles, et véritablement homme depuis la naissance de la sainte Vierge. Ces passages ont servi merveilleusement à confondre les ariens et les eusébiens. Il donna dans un de ses ouvrages le catalogue des livres de l'ancien Testament, que l'Eglise universelle reconnaît pour canoniques : ce catalogue nous a été conservé par Eusèbe. Tertullien et saint Jérôme parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écrivain. Sa vertu et sa modestie relevaient l'éclat de ses talents. L'Eglise honore sa

mémoire le 1^{er} avril. (Voy. la dissertation de Ch. Chr. Woog, *De Melitone Sardium in Asia episcopo*, Leipzig, 1744, in-4.)

MÉLITON est le nom du plus jeune des quarante martyrs de Sébaste, qui souffrirent la mort sous l'empereur Licinius. Comme il vivait encore lorsque les païens emmenèrent les corps de ces généreux compagnons, sa mère suivit le convoi en portant son fils mourant, reçut ses derniers soupirs, et le déposa sur le bûcher, qui consuma toutes ces victimes.

MÉLITUS, orateur et poète grec, fut l'un des principaux accusateurs de Socrate, l'an 400 avant J.-C.; il soutint son accusation par un discours travaillé, plein d'une éloquence vive et brillante. On prétend que l'accusation d'athéisme, intentée contre Socrate, tombait à faux, puisque le philosophe ne se moquait que des faux dieux; mais comme il n'est pas certain qu'il ait prêché l'unité de Dieu d'une manière à confondre cette accusation, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait prévalu. Les Athéniens, accoutumés à absoudre et à condamner par caprice et selon l'humeur volage qui faisait leur caractère, condamnèrent Mélitus à mourir quelque temps après qu'ils eurent fait subir la mort à Socrate. (Voy. ANYTUS.)

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur français, né à Abbeville en 1598, mort à Paris en 1688. L'œuvre de ce maître est considérable. Ses estampes sont la plupart d'après ses dessins: sa manière est des plus singulières. Il travaillait peu ses planches, souvent il n'employait qu'une seule taille; mais l'art avec lequel il savait l'enfler ou la diminuer donne à ses gravures un très-bel effet. Ses plus beaux ouvrages sont: le *Portrait* du marquis *Justiniani*; celui du pape *Clément VIII*; la *Galerie justinienne*; une *sainte face*, qui est d'un seul trait en spirale, commençant par le bout du nez, et continuant de cette manière à marquer tous les traits du visage. Mellan n'a été surpassé par aucun graveur dans cette manière de graver d'un seul trait dont il est l'inventeur.

MELLIN DE SAINT-GELAIS. (V. SAINT-GELAIS.)

MELON (Jean-François), né à Tulle, alla s'établir à Bordeaux, où il engagea le duc de la Force à fonder une académie, qui fut ouverte le 12 septembre 1712. Il fut secrétaire perpétuel de cette compagnie, qui embrasse tous les objets des différentes académies de Paris. Le duc de la Force l'ayant appelé auprès de lui, lorsqu'il prit part au ministère sous la régence, la cour l'employa dans les affaires les plus importantes. Il mourut à Paris en 1738. Ses principaux ouvrages sont: un *Essai politique sur le commerce*, Rouen ou Bordeaux, 1736, in-12. Cet Essai contient, dans un petit espace, de grands principes de commerce, de politique, de finance, appuyés par des exemples qui se présentent lorsque le sujet le demande. Son style comme ses pensées est mâle et nerveux, quoique défiguré par des fautes de langage et d'impression. Quelques-unes de ses opinions ont été réfutées par du Tot, dans ses *Réflexions sur le commerce et les finances*, 1738, 2 vol. in-12; *Mahmoud le Gasnevide*, Rot-

terd., 1729, in-8 et in-12, avec des notes. C'est une histoire allégorique de la régence du duc d'Orléans. Plusieurs *Dissertations* pour l'académie de Bordeaux.

MELOT (Anicet), avocat, né à Dijon en 1697, acquit dans son pays natal et à Paris, où il continua ses études, des connaissances très-variées. Elles lui firent un nom, et l'académie des Inscriptions l'appela dans son sein en 1738. Elle n'eut point à se repentir de son choix: il enrichit ses *Mémoires* de plusieurs dissertations intéressantes. Nommé en 1741 pour être garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, il travailla au catalogue des richesses que renferment ces immenses archives de la littérature. L'abbé Sallier ayant découvert un manuscrit de l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, manuscrit de l'an 1309, et le plus anciens qu'on connaisse, il s'agissait de donner au public ce morceau curieux. On voulait y joindre deux autres ouvrages qui n'avaient point encore paru: la *Vie* du même saint Louis par Guillaume de Nangis, et les *Miracles* de ce prince, décrits par le confesseur de la reine Marguerite sa femme. Un glossaire devenait d'une nécessité indispensable pour entendre ces auteurs. C'est à ce travail que Melot s'appliqua pendant deux ans, et il commençait à mettre en œuvre ses matériaux, lorsqu'il mourut en 1759. Les qualités de son âme faisaient aimer les lettres; on admirait moins en lui la science que la candeur, la droiture, l'égalité, la modestie, la simplicité, la complaisance, la douceur, la probité. Son édition de *Joinville* parut en 1761, in-fol. Melot possédait le grec, le latin, l'hébreu, l'italien et l'anglais. Parmi les *Dissertations* insérées dans les *Mémoires* de l'académie, on cite celle sur la *prise de Rome par les Gaulois*, où il s'efforce de prouver, contre l'avis de Tite-Live, que le Capitole céda, ainsi que la ville de Rome, aux armes gauloises.

MELVIL (Jacques de), gentilhomme écossais, né à Halhill en 1534, fut page, puis conseiller privé de Marie Stuart, reine d'Ecosse. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 14 ans, la reine régente d'Ecosse lui confia sa fille, Marie d'Ecosse, qui venait en France pour épouser le dauphin, depuis François II. Le connétable de Montmorency le demanda à la reine, dont il était page, et Melvil resta attaché pendant 9 ans à ce seigneur, et fut blessé à côté de lui à la bataille de Saint-Quentin. Lors de la disgrâce du connétable, il passa en Allemagne, resta 3 ans au service de l'électeur palatin, visita ensuite l'Italie; et, appelé par Marie Stuart, il revint en Ecosse, où il fut nommé conseiller. Il y mourut en 1606. On a de lui des *Mémoires historiques* des règnes d'Elisabeth, de Marie Stuart et de Jacques I^{er}, en angl., Londres, 1683, in-fol.; en français, par G. D. S., la Haye, 1694, 2 vol. in-12, et Paris, 1695, 2 vol. in-18. L'abbé de Marsy en a donné une traduction, 1745, 3 vol. in-12.

MELY - JANIN (Jean-Marie JANIN, dit), littérateur, né en 1776 à Paris, entra fort jeune dans la carrière du journalisme, et travailla successivement au *Journal de l'empire*, à la partie littéraire des *Petites affiches*, et enfin au feuilleton de la *Quoti-*

diene qu'il rédigea depuis 1814 avec le plus grand succès. Sa vie tout entière fut consacrée à la littérature. Il est mort en 1827. On assure qu'ayant connu le danger de son état, il demanda et obtint les secours de la religion. En 1811, il composa une *Ode sur la naissance du roi de Rome, fils de Bonaparte* : c'est là le seul hommage que sa muse offrit au héros de cette époque. En 1803, il s'était fait connaître par une *Satire*, in-8. Ses autres ouvrages sont : *Ode sur le mariage de S. A. R. Mgr. le duc de Berri*, 1816, in-8 ; *Lettres champenoises*, 1817 à 1824, qui se font remarquer autant par l'esprit que par le courage de l'écrivain à combattre les fausses doctrines ; *Ode sur le rétablissement de la statue équestre de Louis XIV* ; le *sacre de Charles X*, ode, 1825, in-8. Il a donné au second théâtre français, en 1801, *Oreste*, tragédie en 5 actes, qui fut suspendue, après trois représentations des plus orageuses, par décision du conseil des ministres. Une cabale, excitée par l'esprit de parti, avait poursuivi, non la pièce qui méritait un autre sort, mais l'auteur des *Lettres champenoises*, et l'un des rédacteurs d'un journal royaliste. Il a aussi fait jouer, en 1825, au théâtre Feydeau, le *Projet de pièce*, opéra comique en 1 acte ; et en 1827, au théâtre français, *Louis IX à Péronne*, comédie en 5 actes et en prose. On lui doit encore la *Vie de Laharpe*, qui est en tête du *Cours de littérature*, en 16 vol. in-12.

MEMNON, de l'île de Rhodes, fut le plus habile des généraux de Darius, roi de Perse, il conseilla à ce prince de ruiner son propre pays, pour ôter les vivres à l'armée d'Alexandre le Grand, et d'attaquer la Macédoine ; mais ce conseil fut désapprouvé des autres généraux. On se battit, et les Perses furent vaincus au passage du granique, l'an 333 avant J.-C. Memnon défendit ensuite la ville de Milet avec vigueur, s'empara des îles de Chio et de Lesbos, porta la terreur dans toute la Grèce, et aurait arrêté les conquêtes d'Alexandre, si la mort n'eût point borné ses exploits. La perte de ce héros, grand capitaine et homme actif, également propre à donner un conseil et à l'exécuter, entraîna la ruine de l'empire des Perses. Barsine, veuve de Memnon, fut faite prisonnière avec la femme de Darius, et Alexandre en eut un fils nommé Hercule.

MÉNAGE (Gilles), avocat, poète, bel-esprit, et savant, né en 1613 à Angers, d'une famille honnête, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences. Après avoir fait avec succès ses humanités et sa philosophie, il se fit recevoir avocat, et plaida pendant quelque temps à Angers, à Paris et à Poitiers. Il se dégoûta du barreau, embrassa l'état ecclésiastique, et ayant obtenu des bénéfices qui le mirent dans l'aisance, il se livra tout entier à l'étude des belles-lettres. Chapelain le fit entrer chez le cardinal de Retz ; mais s'étant brouillé avec les personnes qui demeuraient chez cette Eminence, il en sortit. Il alla demeurer dans le cloître Notre-Dame, où il tenait chez lui, tous les mercredis, une assemblée de gens de lettres. Il avait beaucoup d'érudition, et citait sans cesse, dans ses conversations, des vers grecs, latins, italiens, français. Ses vers

italiens lui méritèrent une place à l'académie de la Crusca. L'académie française lui aurait aussi ouvert ses portes, sans sa *Requête des dictionnaires*, satire plaisante contre le dictionnaire de cette compagnie. Ce qui fit dire à Montmaur : « C'est justement à » cause de cette pièce qu'il faut condamner Ménage » à être de l'académie, comme on condamne un » homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. » L'humeur de Ménage était celle d'un homme aigre, méprisant et présomptueux. Sa vie fut une guerre continuelle. L'abbé d'Aubignac, Gille Boileau, frère du satirique, Cotin, Sallo, Bouhours, Baillet, furent les principaux objets de sa haine. Sa querelle avec l'abbé d'Aubignac vint de ce qu'après avoir discuté les beautés de détail des comédies de Térence, ils ne furent pas d'accord sur celle de ses pièces qui méritait le premier rang. Après divers écrits de part et d'autre, et beaucoup d'injures répandues sur le papier, tout le feu de Ménage s'éteignit. Il affecta des remords de conscience, et dit qu'il avait juré de ne jamais écrire ni lire des libelles. Ses scrupules furent mal interprétés. On plaisanta sur sa dévotion, qui ne paraissait pas trop s'accorder avec d'autres goûts. On sait que Molière, blessé de quelques traits mordants de Ménage, et ennuyé des vers souvent boursoufflés de Chapelain, les livra un peu trop cruellement au ridicule dans sa comédie des *Femmes savantes*, Ménage sous le nom de *Vadius*, et Chapelain sous celui de *Trissotin*. Ménage avait eu des attentions tendres pour mesd. de La Fayette et de Sévigné. Il aimait surtout la première, lorsqu'elle s'appelait mademoiselle de la Vergne, et la célébra sous le nom de *Laverna*. L'équivoque de ce mot avec le mot latin *Laverna*, déesse des voleurs, occasionna une épigramme en vers latins, dont le sel tombe sur la réputation de *frippier de vers* que s'était faite Ménage. Il mourut en 1692 ; ses ennemis le poursuivirent jusque dans le tombeau. C'est à ce sujet que le célèbre La Monnoyefit cette épigramme :

Laissons en paix monsieur Ménage :
C'était un trop bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui dont les vers et dont la prose
Nous ont si souvent endormis.

Il passait pour n'avoir que de la mémoire. Un jour, s'étant trouvé chez M^{me} de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avait retenues de ses lectures. M^{me} de Rambouillet, qui s'en apercevait bien, lui dit : « Tout » ce que vous dites, monsieur, est agréable ; mais » dites-nous quelque chose présentement de vous. » On a de ce savant : *Dictionnaire étymologique de la langue française, avec les observations de Caseneuve, etc., édit. augm. par Jault*, Paris, 1750, 2 vol. in-fol., 42 à 48 fr. ; *Origini della lingua italiana*, Geneva, 1685, in-fol., 8 à 12 fr. Ménage a recueilli ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans divers ouvrages italiens ; et plusieurs académiciens de Florence lui ont fourni des matériaux ; une *Edition* de Diogène Laërce, avec des observations et des corrections estimées ; *Observations sur la langue*

française, Cologne, 1673, pet. in-12, 4 à 6 fr.; *l'Anti-Baillet*, la Haye, 1688, 1690, 2 vol. in-12, ou Paris, 1730, in-4 : c'est une réfutation des *Jugements des savants*. Baillet l'y avait fort maltraité : Ménage voulut s'en venger ; mais, en relevant les fautes de Baillet, il en fit de nouvelles que La Monnoye releva à son tour dans ses *Remarques sur l'Anti-Baillet*; *Histoire de Sablé*, Paris, 1686, in-4, savante et minutieuse. L'auteur n'a donné que la première partie de ce morceau d'histoire locale ; des *Satires contre Montmaur*, dont la meilleure est la *métamorphose* de ce pédant en *perroquet*. On les trouve dans le recueil de Sallengre ; *Poemata*, Amsterd., Elzevir, 1663, pet. in-12, 5 à 8 fr. ; *Poésies françaises*, Paris, 1656, pet. in-12. Ces dernières sont les moins estimées. On n'y trouve que des épithètes, de grands mots vides de sens, des vers pillés de tous côtés et souvent mal choisis ; *Juris civilis amœnitates*, ibid., 1677, in-8, 3 à 4 fr. ; *Ménagiana*, ou *les bons mots et remarques critiques, historiques, morales, etc.*, ibid., 1715, ou 1729, 4 vol. in-12. Cette dernière édition est due à La Monnoye, qui a enrichi ce recueil de plusieurs remarques qui l'ont tiré de la foule des *Ana* ; il y a pourtant des choses inutiles. Le 3^e et le 4^e vol. sont de peu d'importance.

MÉNANDRE, né à Athènes l'an 342 avant J.-C., est regardé comme l'inventeur de la nouvelle comédie parmi les Grecs. Ce poète n'avait pas le nerf et la chaleur d'Aristophane ; mais ses comédies ont plus de méthode, et sont mieux assorties aux règles du théâtre. Le langage en est plus décent ; mais les passions n'y parlent pas moins vivement. De 108 comédies que ce poète avait composées, et qu'on dit avoir été toutes trad. par Térence, il ne nous reste que peu de fragments. Ils ont été recueillis sous le titre suivant : *Menandri et Philemonis reliquæ, greclatin, cum notis Hug. Grotii et Joan. Clerici*, Amstelod., 1709, in-8, 9 à 12 fr. Il faut joindre à ce volume : *Phileleutheri lipsiensis (R. Bentleii) emendationes in Menandri et Philemonis reliquias, ex nupera edit. Clerici*, Cantab., 1713, in-8, 6 à 8 fr. L'édition la plus correcte, mais non la plus complète, se trouve dans les *Poetæ græci gnomici de Brunck*, Strasbourg, 1784, in-8, pag. 189-94. Aug. Meinecke en a publié plus récemment une édit., Berlin, 1823, in-8. Ménandre se noya près du port de Pirée, l'an 293 avant J.-C. Il avait aussi composé des *Harangues* dont Quintilien fait l'éloge ; des *Discours* et des *Lettres* adressées au roi Ptolémée Soter. Quelques *Fragments* de Ménandre ont été traduits par Lévêque, et insérés dans la *Collection des moralistes anciens*. Un bien plus grand nombre d'*Extraits* du même auteur a été trad. par Poinsonnet de Sivry, et mis à la suite de son *Théâtre d'Aristophane*. Raoul-Rochette en a donné une nouvelle traduction dans son édition du *Théâtre des Grecs*. L'abbé Noé a trouvé des *Fragments* nouveaux de Ménandre publiés par lui dans le tome 2 de l'ouvrage qui a pour titre : *Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, 1827, in-4.

MÉNARD (Claude), lieutenant de la prévôté

d'Angers, où il était né en 1580, se signala par son savoir et sa vertu. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique, et mena une vie très-austère. Il eut beaucoup de part aux réformés de plusieurs monastères d'Anjou. Ce magistrat aimait passionnément l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs pièces curieuses. Il mourut en 1652, après avoir publié plusieurs ouvrages : *l'Histoire de saint Louis*, par Joinville, Paris, 1617, in-4, avec des notes pleines de jugement et d'érudition ; les 2 *Livres de saint Augustin contre Julien*, ibid., 1617, in-fol. ou in-8, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers ; *Recherches sur le corps de saint Jacques le Majeur*, qu'il prétend reposer dans la collégiale d'Angers. On trouve dans cet ouvrage et dans ses autres productions du savoir, mais peu de critique, et un style dur et pesant ; *Histoire de Bertrand Duguesclin*, ibid., 1618, in-4.

MÉNARD (D. Nicolas-Hugues), né à Paris en 1585, bénédictin dans le monastère de Saint-Denis, en 1612, embrassa la réforme de l'ordre en 1714, et fut admis dans la congrégation de Saint-Maur. Il fut un des premiers religieux de cette congrégation qui s'appliquèrent à l'étude. Il mourut à Paris en 1644, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, regardé comme un homme de beaucoup d'érudition et d'une grande justesse d'esprit. Il embellit son savoir par une modestie rare et par une solide piété. On a de lui : *Martyrologium ordinis S. Benedicti, duobus observationum libris illustratum, etc.*, Paris, 1629, in-8. C'est le martyrologe d'Arnoul Wion, enrichi de notes et d'observations fort amples ; *Concordia Regularum, auctore S. Benedicto Aniano, etc.*, ibid., 1638, in-4 ; *D. Gregorii papæ cognomento magni liber sacramentorum, nunc demum correctior et locupletior editus ex Missali Mss. S. Eligii, etc.*, ibid., 1642, in-4. Ces ouvrages sont pleins de recherches curieuses et de notes savantes qui viennent à leurs sujets. Elles respirent le goût de l'antiquité, et de la plus saine critique ; *De unico Dionysio areopagitâ Athenarum et Parisiorum episcopo, adversus J. de Lawnoy diatriba*, ibid., 1643, ou avec un nouveau frontispice, 1644, in-8. Il y fait tous les efforts possibles pour soutenir que saint Denys de Paris est le même que saint Denys l'Aréopagite ; en cela il a montré peu de critique. C'est lui qui découvrit, dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie, l'Épître attribuée à saint Barnabé. Elle ne parut enrichie de ses remarques, qu'après sa mort, par les soins de D. d'Achery, qui mit une préface à la tête, ibid., 1645, in-4. On peut consulter sur ce savant bénédictin la *Bibliothèque critique* de D. Lecerf, les *Mémoires de Nicéron*, tom. 22, et l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.

MÉNARD (Jean de la NOË), prêtre du diocèse de Nantes, né dans cette ville en 1650, d'une bonne famille, fut d'abord avocat. Son éloquence lui obtint les suffrages des gens de goût, et ses vertus les éloges des gens de bien. La perte d'une cause juste l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ec-

clésiastique. Pendant 30 ans qu'il fut directeur du séminaire de Nantes, il travailla à la conversion des hérétiques, et y réussit autant par l'exemple de ses vertus que par la force de ses discours. Cet homme de Dieu mourut en 1707, après avoir fondé une maison du Bon-Pasteur pour les filles corrompues. On a de lui un *Catéchisme*, in-8, qui est estimé, et dont il y a eu plusieurs éditions. Sa *Vie* a été donnée au public, en 1734, in-12; elle se ressent un peu de l'esprit de l'auteur, Gourmeaux, qui était grand partisan des miracles du diacre Paris. L'abbé Ménard lui-même, après avoir accepté la bulle *Unigenitus*, en 1714, appela ensuite dans le premier soulèvement qui eut lieu après la mort de Louis XIV, et n'eut pas le temps de revenir sur sa démarche.

MÉNARD (Léon), conseiller au présidial de Nîmes, naquit à Tarascon en 1706. La science de l'histoire et des antiquités, qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui valut une place à l'académie des Inscriptions et belles-lettres. Il vécut depuis presque toujours à Paris, dans un état assez malaisé : ses ouvrages, quoique savants, n'étaient pas de ceux qui enrichissent un auteur. Nous avons de lui : *l'Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, Paris, 1750-58, 7 vol. in-4, fig., 30 à 42 fr., et plus, en gr. pap. Le même ouvrage, abrégé, sous ce titre : *Abrégé de l'histoire de Nîmes, continué jusqu'à nos jours, par L.-P. Baragnon*, Nîmes, 1831-33, 3 vol. in-8. Le 3^e vol. ne vient que jusqu'en 1790. On ne peut reprocher à ce livre instructif et curieux que son excessive prolixité; *Mœurs et usages des Grecs*, Lyon, 1743, in-12; ouvrage utile et assez bien fait; *les Amours de Callisthène et d'Aristoclée*, la Haye, 1753, in-12; roman lâchement écrit, et où il n'y a rien d'utile à recueillir. L'auteur en avait pris le sujet dans Plutarque. Ménard mourut en 1767. On doit aussi à cet académicien un recueil de *Pièces fugitives* pour servir à l'histoire de France, Paris, 1759, 3 vol. in-4; *Histoire des antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs, nouv. édit., augmentée par Perrot*, Nîmes, 1826, in-8, avec 12 pl., 5 fr. On trouve des détails sur Ménard dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, pour l'année 1770.

MÉNARDIÈRE. (Voy. MESNARDIÈRE.)

MENASSEH-BEN-ISRAËL, célèbre rabbin, né en Portugal vers 1604, d'un riche marchand, suivit son père en Hollande. A l'âge de 18 ans, il succéda au rabbin Isaac Uriel, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointements ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Bâle, et de là en Angleterre. Cromwel le reçut très-bien, mais le laissa dans l'indigence. Menasseh-Ben-Israël, n'ayant pas trouvé en Angleterre ce qu'il espérait, se retira en Zélande, et mourut à Middelbourg, vers 1657. Ce rabbin était de la secte des pharisiens, avait l'esprit vif et le jugement solide. Sa bonne mine, sa propreté et ses manières honnêtes lui conciliaient l'amitié et l'estime. Il était indulgent, et vivait également bien avec les juifs et les chrétiens. Le célèbre Huet, revenant de Suède, en 1652, s'entretint beaucoup avec lui sur les cérè-

monies des juifs et sur le christianisme. Menasseh était habile dans la philosophie, dans l'Écriture sainte, dans le Talmud et dans la littérature des juifs. Sa probité était un reproche continué pour sa nation, qui ne se pique guère de l'imiter. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglais. Les principaux sont : une *Bible hébraïque*, sans points, Amsterd., 1635, 2 vol. in-4; édition fort belle, avec une préface latine; le *Talmud* corrigé, avec des notes, en hébreu, ibid., 1633, in-8; *El Conciliador*, Francfort, 1632, in-4, traduit en partie en latin, par Denys Vossius : ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Écriture qui semblent se contredire; *De resurrectione mortuorum libri III*, Amsterdam, 1636, in-8; *De fragilitate humana ex lapsu Adami, deque divino auxilio*, ibid., 1642, ouvrage qui prouve que l'idée du péché originel et de ses suites existe bien positivement chez les juifs modernes, ou du moins chez les docteurs les plus instruits, comme elle existait chez les anciens, ainsi que les Livres saints nous l'apprennent par des passages bien précis, et que nous le démontre encore plus clairement le 4^e livre d'Esdras (voy. ce nom), qui, quoique non canonique, n'en contient pas moins la doctrine reçue chez les Juifs; *Spes Israelis*, ibid., 1650, in-12. Menasseh, ayant ouï dire qu'il y avait des restes des anciens Israélites dans l'Amérique méridionale, se persuada que les dix tribus enlevées par Salmanasar s'étaient établies dans ce pays-là, et que telle était l'origine des habitants de l'Amérique. Théophile Spizelius, ministre protestant d'Augsbourg, a réfuté cet ouvrage. L'on ne doit cependant pas disconvenir que plusieurs nations américaines semblent descendre des anciens Juifs. Guillaume Penn, le P. Lafitau, Adair, etc., en ont donné des preuves, que Robertson s'est vainement efforcé d'affaiblir; *le Souffle de vie (Spiraculum vitæ)*, en hébreu, ibid., 1651, in-4 : ouvrage divisé en 4 livres, où il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'âme; *De termino vitæ libri III*, in-12. Thomas Pocock a écrit la *Vie* de Menasseh en anglais, à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699, in-12.

MENCKE (Othon), né à Oldenbourg, en 1644, d'un sénateur de cette ville, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne. Ses connaissances dans la philosophie, la jurisprudence et la théologie lui méritèrent la chaire de professeur de morale à Leipzig, en 1668. Il fut cinq fois recteur de l'université de cette ville, et sept fois doyen de la faculté de philosophie. C'est lui qui est le premier auteur du *Journal de Leipzig*, dont il y avait déjà 30 volumes lorsqu'il mourut en 1707. Il donna les éditions de plusieurs savants ouvrages, et composa des traités de jurisprudence, dans lesquels il y a un grand fonds d'érudition. Les principaux sont : un traité intitulé : *Micropolitia, seu Respublica in microcosmo conspicua*, Leipzig, 1666, in-4; *Jus majestatis circa venationem*, ibid., 1674, in-4. On peut consulter sur ce savant les *Mémoires de Nicéron*, tom. 31, et le *Dictionnaire* de Chauffepié.

MENCKE (Jean-Burckhard), fils du précédent,

né à Leipzig en 1674, devint professeur en histoire dans cette ville, et ensuite historiographe et conseiller aulique de Frédéric-Auguste de Saxe, roi de Pologne. Ce savant mourut en 1732. On a de lui : *Scriptores rerum germanicarum, speciatim saxonicarum, cum notis*, Lipsiæ, 1728-30, 3 vol. in-fol., fig., 28 fr.; *De charlataneria eruditorum declamationes duæ, cum notis; accessit epistola Seb. Stadelii de circumforanea litteratorum vanitate*, Amstelod., 1716, in-8, 3 à 4 fr. Ce titre promet beaucoup; mais l'exécution n'y répond pas : il est à croire que s'il écrivait aujourd'hui, il réussirait mieux, l'objet de son ouvrage étant devenu bien plus saillant, plus étendu et plus palpable; de sorte qu'il serait bien plus aisé de l'exprimer et de le peindre avec succès. Ces *Discours* ont été traduits en diverses langues. Il y en a une version française, la Haye, 1721, pet. in-8, avec les remarques critiques de différents auteurs. Il faut ajouter à ce volume : *Critique de la charlatanerie des savants*, Paris, 1726, in-12, attribué par les uns à Camusat, par d'autres à Coquelet, et par d'autres enfin au lord Carle; plusieurs *Dissertations* sur des sujets intéressants, etc. Il a publié 33 volumes du *Journal de Leipzig*, qu'il continua après la mort de son père, et que Frédéric-Othon, son fils aîné, continua après lui; une *Edition* de la méthode pour étudier l'histoire, de l'abbé Lenglet du Fresnoi, avec des additions et des remarques, dont plusieurs ne sont pas de nature à améliorer l'ouvrage commenté. On trouve l'éloge de Jean-Burckhard Mencke dans les *Acta erudit. Lipsiens.*, 1782.

MENDELSSOHN (Moses, c'est-à-dire Moïse), juif célèbre, né à Dessau en 1729, mort à Berlin en 1786, surmonta tous les obstacles que lui présentaient sa religion et son état (d'indigence), pour parvenir à la réputation d'un savant distingué. Son père était écrivain public, et tenait une école primaire. Le besoin contraignit Mendelssohn à se rendre à Berlin, où il vécut presque d'aumônes que lui faisaient ses co-réligionnaires. Frédéric II, voulant favoriser les manufactures, accorda quelques privilèges aux Juifs. Mendelssohn obtint un emploi de mille francs, qui ne lui fit cependant pas négliger l'étude. Son ouvrage intitulé *Phédon*, ou *Dialogues sur l'immortalité de l'âme*, a eu un grand nombre d'éditions en Allemagne, et il est traduit dans presque toutes les langues. Longtemps avant de donner cet ouvrage, il en avait publié d'autres qui ne méritent pas moins d'être connus : nous en indiquerons quelques-uns; ils sont tous écrits en allemand : *Sur les sensations*, Berlin, 1755; *Dialogues philosophiques*; *Traduction du discours de Rousseau sur l'inégalité des conditions*, avec des remarques importantes, *ibid.*, 1756; *Pope métaphysicien*; *Écrits philosophiques*, *ib.*, 1761, 2 vol. in-8; *Traité sur l'évidence dans les sciences métaphysiques*, qui fut publié en 1754. *Phédon* ne parut que trois ans après; en 1767, et dès 1769 on en donna une seconde édition. Il a publié en outre un grand nombre d'écrits théologiques, où l'on doit bien s'attendre que tout n'est pas exact. Il vécut toujours très-attaché à sa religion,

dont il prit plus d'une fois la défense, et soutint néanmoins des opinions qui ne s'accordent guère plus avec le judaïsme qu'avec la doctrine chrétienne, comme lorsqu'il refuse aux miracles la force de convaincre, sous prétexte qu'il y a eu des imposteurs. Ses qualités personnelles lui attirèrent l'estime et la considération, non-seulement de ceux de sa religion et de la ville de Berlin, mais encore de tous ceux dont il était connu. Le jour de sa mort, tous les Juifs de cette capitale fermèrent leurs boutiques et leurs magasins, en signe de deuil, coutume qu'ils n'observent qu'après la mort de leur premier rabbin. (*Voy.* pour plus de détails *Berlinische monatshrift*, mars 1786, 204-216.) On a la *Vie* de Mendelssohn en hébreu, par Isaac Euchel, Berlin, 1788, in-8; et Cottard, recteur de l'académie de Strasbourg, a fait son *histoire* dans un petit ouvrage destiné aux écoles des Israélites, Strasbourg, 1832, in-32.

MENDEZ-PINTO. (*Voy.* PINTO.)

MENDOZA (Pierre GONZALES de), célèbre cardinal, archevêque de Séville, puis de Tolède, chancelier de Castille et de Léon, naquit en 1428, de la maison de Mendoza, l'une des plus illustres d'Espagne, et très-féconde en grands hommes. Il fut chargé des plus importantes affaires par Henri IV, roi de Castille, qui lui procura la pourpre romaine en 1473. Il rendit des services importants à Ferdinand et à Isabelle dans la guerre contre le roi de Portugal, et dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. Il y porta les armes, se distingua par sa valeur à la bataille de Toro, et dans les attaques livrées à la ville de Grenade : il devint ensuite ministre du roi catholique, et fut le précurseur du célèbre cardinal Ximénès, qui, sous Jeanne la Folle, soutint le trône d'Espagne prêt à s'ébranler par les complots successifs des grands. On appelait Mendoza *Cardinal d'Espagne*. Il mourut à Guadalajara en 1495, après avoir montré autant de sagacité que de prudence dans les différents emplois qu'il exerça. Il aimait les belles-lettres, et avait traduit dans sa jeunesse *Salluste*, *Homère* et *Virgile*.

MENDOZA (Diégo Hurtado de), comte de Tendilla, servit l'empereur Charles-Quint de sa plume et de son épée. Il se signala dans les armées et dans les ambassades. Il fut envoyé à Rome, puis au concile de Trente. Ce seigneur aimait les lettres et les cultivait. On a de lui : *Obras poeticas*, Madrid, 1610, in-4; *Vida de Lazarillo de Tormes, y de sus fortunas y adversidades*, Burgos, 1554, pet. in-8; traduit en français, Paris, 1620, 2 vol. pet. in-12; *ibid.*, 1801, 2 part. in-8, avec 40 fig., 12 fr., pap. fin, 15 fr. Il mourut vers 1575, âgé de plus de 70 ans, laissant une bibliothèque riche en manuscrits. Elle a été fondue depuis dans celle de l'Escurial. L'ouvrage qui fit le plus d'honneur à Mendoza, et qui le fait appeler par Bouterweck (*Hist. de la littér. esp.*) le *Salluste* espagnol, est : *Guerra de Granada hecha por el rey de España, Felipe II, contra los moriscos de aquel reino sus rebeldes*, Madrid, 1610, pet. in-4; Valence, 1776, pet. in-4; *ibid.*, 1830, in-8, 8 à 9 fr.;

elle a été traduite en plusieurs langues. Il fut gouverneur de Toscane ; et, pendant son séjour en Italie, il acquit à grands frais plusieurs manuscrits grecs, qu'il fit venir de l'Orient, tels que les ouvrages de saint Basile le Grand, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Cyrille d'Alexandrie, d'Archimède, d'Héron, d'Appien ; il en fit présent à la bibliothèque de l'Escurial. On a de lui des *comédies* et d'autres pièces en espagnol. — Il faut le distinguer d'Antoine Hurtado de MENDOZA, commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, qui parut avec éclat à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne.

MENDOZA (Ferdinand de), de la même famille, était profond dans les langues et dans le droit ; il publia un ouvrage : *De concilio illiberitano, ad Clementem VIII*, 1665, in-fol. Son extrême application à l'étude le rendit fou.

MENDOZA (Jean GONZALES de), porta les armes, puis se fit religieux augustin. Il fut envoyé l'an 1580, par Philippe II, roi d'Espagne, à la Chine, dont il publia une *Histoire*, en espagnol, Rome, 1585, 2 part. in-8. Luc de la Porte en a donné une traduction française, Paris, 1589, in-8 ; elle a été aussi traduite en italien, Rome, 1586, in-12 ; en latin par le P. Joachim Brullius. Mendoza devint évêque de Lipari, et fut envoyé en 1607 dans l'Amérique ; en qualité de vicaire apostolique. Il eut l'évêché de Chiapa, puis celui de Popañan. Ce prélat fut la lumière et l'exemple de son clergé et de son peuple.

MÉNÉDÈME, philosophe grec, disciple de Stilpon, était d'Erythrée et vivait vers l'an 300 avant J.-C. Il fit d'abord le métier de coudre des tentes ; il prit ensuite le parti des armes, défendit sa patrie avec valeur, et exerça des emplois importants. Mais après qu'il eut entendu Platon, il renonça à tout, pour s'adonner à la philosophie. Il mourut de regret, lorsque Antigone, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, se fut rendu maître de son pays. D'autres disent qu'ayant été accusé comme traître à sa patrie, il fut si affecté de cette inculpation, qu'il mourut de tristesse et de faim, après avoir été sept jours sans manger. On peut remarquer en passant que très-peu de ces vieux docteurs qu'on appelle *philosophes*, ont terminé leur vie d'une manière raisonnable. On l'appelait le *Taureau érythrien*, à cause de sa pesanteur. Quelqu'un lui disant un jour : *C'est un grand bonheur d'avoir ce qu'on désire*, il répondit : *C'en est un bien plus grand de ne désirer que ce qu'on a*. Bonne maxime, mais qui n'était guère dans le cœur d'un homme que quelques désagréments faisaient mourir de douleur ou de faim. Nous avons sa *Vie* écrite par Diogène Laërce.

MÉNÉDÈME, philosophe cynique, disciple de Colotes de Lampsaque, était un homme d'un esprit bizarre. Il disait, « qu'il était venu des enfers pour » considérer les actions des hommes, et en faire » rapport aux dieux infernaux. » Il avait une robe de couleur tannée, avec un ceinturon rouge ; une espèce de turban à la tête, sur lequel étaient marqués les douze signes du zodiaque ; des brodequins

de théâtre, une longue barbe, et un bâton de frêne, sur lequel il s'appuyait de temps en temps. Tel était à peu près l'habit des furies.

MÉNÉLAUS, Juif, ayant enchéri de 300 talents sur le tribut que Jason, grand sacrificateur, payait à Antiochus Epiphane, ce prince dépouilla Jason de sa dignité pour la donner à Ménélaüs, qui bientôt après apostasia. Il introduisit Antiochus dans Jérusalem, et aida à placer dans le sanctuaire la statue de Jupiter. Mais enfin Dieu, fatigué de ses crimes, se servit d'Antiochus Eupator pour le punir : ce prince le fit précipiter du haut d'une tour.

MÉNÉLAUS, mathématicien sous Trajan, a laissé un traité *sur la sphère*, lequel a été publié par le P. Mersenne, minime ; et depuis par Edme Halley, Oxford, 1758, in-8.

MÉNÈS, premier roi et fondateur de l'empire des Egyptiens, fit bâtir Memphis, à ce qu'on prétend. Il arrêta le Nil près de cette ville par une chaussée de cent stades de large, et lui fit prendre un autre cours entre les montagnes, par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les rois ses prédécesseurs. On donne à Ménès trois fils, qui se partagèrent son empire : Athlotis, qui régna à Thèbes dans la Haute-Egypte ; Curudès, qui fonda Héliopolis dans la Basse-Egypte, et Torsothros, qui régna à Memphis entre la Basse et la Haute-Egypte. Mais ces faits sont fort incertains, ainsi que tout ce qu'on raconte sur ce prince. On le croit communément le même que Mezraïm, fils de Cham et petit-fils de Noé : mais l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* a prouvé, d'une manière assez vraisemblable, que Ménès est Noé lui-même, t. 1, p. 226. On peut voir encore *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, Liège, 1790 ; *Journ. hist. et littér.*, 1^{er} décembre 1780, p. 518, où se trouve une *Table* de rapprochements qui, dans leur ensemble, peuvent être regardés comme démonstratifs.

MÉNÈSÈS (Antonio-Padilla), jurisconsulte de Talavera en Espagne, fut élevé à de grands emplois. Il mourut de déplaisir vers 1598, pour avoir eu l'imprudence de révéler à la reine la disposition du testament de Philippe II.

MÉNÈSÈS (Alexis de), vice-roi de Portugal, né à Lisbonne en 1559, d'une maison considérable, embrassa en 1574 l'état monastique chez les ermites de saint Augustin. Ayant été tiré de son couvent pour être fait archevêque de Goa, il alla dans les Indes, travailla avec zèle à la conversion des infidèles, et eut la satisfaction d'en baptiser un grand nombre ; il visita les chrétiens de Saint-Thomas dans le Malabar, et y tint le synode dont nous avons les actes, sous le titre de *Synodus diamperensis*. A son retour en Portugal, en 1611, il fut nommé archevêque de Brague, et vice-roi de ce royaume, par Philippe III, roi d'Espagne. Il mourut à Madrid en 1617. C'était un prélat vertueux et très-zélé. On l'a blâmé d'avoir fait brûler les livres des chrétiens de Saint-Thomas ; mais il est plus que vraisemblable qu'il n'y avait guère de lumière à y recueillir, et que le prélat, en les faisant brûler, n'a

fait que détruire une source d'erreurs. On a de lui une *Histoire de son ordre en Portugal*, et de *l'Origine des religieux augustins*, publiée par Jean Marquesius.

MENESSIER. (Voy. CHRESTIENS de Troyes.)

MENESTRIER (Claude-François), jésuite, né à Lyon en 1631, joignit à l'étude des langues et à la lecture des anciens tout ce qui était capable de perfectionner ses connaissances sur le blason, les ballets, les décorations. Il avait un génie particulier pour ce genre de littérature. Sa mémoire était un prodige. La reine Christine, passant par Lyon, fit prononcer en sa présence et écrire 300 mots les plus bizarres qu'on pût imaginer : le jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avaient été écrits. Son goût pour ce qui regarde les fêtes publiques, les cérémonies éclatantes (canonisations, pompes funèbres, entrées de princes), était si connu, qu'on lui demandait des dessins de tous les côtés. Ces dessins étaient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles, qu'on ne se lassait pas d'admirer la fécondité de son imagination. Il voyagea en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, et partout avec fruit et avec agrément. La théologie et la prédication partagèrent ses travaux, et il se fit honneur dans ces deux genres. La société le perdit en 1705. Sa mémoire était ornée d'un grand nombre d'anecdotes, et il parlait avec une égale facilité le français, le grec et le latin. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : *Histoire de Louis le Grand, par les médailles, emblèmes, devises, etc.*, Paris, 1693 ou 1700, in-fol., 6 à 9 fr.; *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-fol., 20 à 30 fr.; *De la chevalerie ancienne et moderne, avec la manière d'en faire les preuves*, Paris, 1683, in-12, 3 à 5 fr.; *Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue*, ibid., 1704, in-12, 4 à 6 fr.; *Traité des tournois, joustes, carrousels, et autres spectacles publics*, Lyon, 1669 ou 1674, in-4, fig., 6 à 9 fr.; *Description de la belle et grande colonne historiée, dressée à l'honneur de l'empereur Théodose, etc.*, Paris, 1702, in-fol., fig., 17 fr. L'académie de Lyon a proposé au concours l'éloge de Menestrier pour l'année 1820.

MENESTRIER (Jean-Baptiste le), dijonnais, l'un des plus savants et des plus curieux antiquaires de son temps, né en 1564, mourut en 1634. Ses principaux ouvrages sont : *Médailles, monnaies et monuments antiques d'impératrices romaines*, Dijon, 1625, in-fol. très-rare; *Médailles illustrées des anciens empereurs et impératrices de Rome*, in-4. Ces ouvrages sont estimés. On voyait autrefois son épitaphe sur une des vitres de la paroisse de Saint-Médard de Dijon, en ces termes :

Ci-gît Jean le Menestrier;
L'an de sa vie soixante et dix,
Il mit le pied dans l'étrier
Pour s'en aller en Paradis.

— Il faut le distinguer de Claude MENESTRIER, aussi antiquaire et né à Vauconcourt, village près de Jussey, dans le comté de Bourgogne, mort à Rome

en 1639, dans un âge très-avancé, dont on a un ouvrage intitulé : *Symbolicæ Dianæ ephesiæ statua*, Rome, 1657, in-4.

MENGOLI (Pierre), professeur de mécanique au collège des Nobles à Bologne, né dans cette ville en 1625, se distingua par la solidité de ses leçons et par ses ouvrages. On a de lui : *Geometricæ speciosæ elementa*, Bologne, 1659, in-4; *Arithmetica realis*, ib., 1675, in-4; *Circolo*, ib., 1672, in-4. C'est un traité du cercle, qui a joui longtemps d'une grande célébrité; *Speculazioni di musica*, ib., 1670, 1673, in-4. Cet ouvrage est curieux et renferme des idées neuves et singulières sur la théorie de la musique; *Theorema arithmeticum, etc.*, ib., 1674, in-4. Il mourut à Bologne en 1686. Il avait été un des disciples du P. Cavalieri, jésuite, inventeur des premiers principes du calcul des infiniment petits.

MENGS (Antoine-Raphaël), un des plus habiles peintres du XVIII^e siècle, né à Aussic, petite ville de Bohême, en 1728, eut pour maître dans son art son père, peintre d'Auguste III, roi de Pologne. A l'âge de sept ans, il composa un sujet tiré de l'Enéide; et à quatorze ans, il était déjà peintre. Son père, voyant en lui de si heureuses dispositions, le mena lui-même en Italie pour y étudier les beaux modèles, et le dirigea dans ses études à Rome. Après trois ans, Mengs revint à Dresde avec son père. Auguste III, satisfait de son portrait, que le jeune homme avait fait, le nomma peintre de la chambre, avec des appointements considérables : mais Rome avait trop d'attraits pour lui, il y retourna avec son père, et après quatre ans de nouvelles études, il se livra à la composition et débuta par une *Sainte famille*, qui lui fit une grande réputation. En 1749, il retourna à Dresde, où le roi de Pologne le combla de bienfaits. Il y fit des tableaux pour l'église qu'Auguste avait fait construire dans son palais, et obtint encore la permission de retourner à Rome. Il fut ensuite appelé à Naples, où il travailla pour don Carlos. Ce prince, étant monté sur le trône d'Espagne, fit venir Mengs deux fois à Madrid. Il jouit le reste de ses jours des libéralités de ce monarque, qui passèrent après lui à ses enfants. Mengs mourut à Rome en 1779. L'académie de Saint-Luc assista à ses funérailles, et son portrait en bronze fut placé dans le Panthéon, à côté de celui de Raphaël. Mengs était d'un caractère franc, mais vif et emporté. Mari fidèle, père tendre, il a cependant fait tort à sa famille par son trop grand désintéressement; à sa mort, on ne trouva pas de quoi le faire enterrer. Il a fait un grand nombre de tableaux; les principaux sont à Madrid, à Rome, à Londres et à Dresde. On y trouve l'expression de Raphaël et les grâces du Corrège, avec le coloris du Titien. On a aussi de lui plusieurs écrits réunis sous le titre : *Le sue opere*, Parma, 1780, 2 vol. in-4, 15 à 18 fr., pap. fin, 20 à 24 fr., trad. de l'ital. (par H. Jansen). Paris, 1786, 2 vol. in-4. (Voy. l'*Eloge historique de Mengs* par Bianconi, et *Epilogo della vita del fu caval. A. R. Mengs*, par Ch.-J. Ratti, Gênes, 1779, in-fol.) Les principaux ouvrages de ce peintre célèbre sont : l'*Ecole d'Athènes*, l'*Ascension*, la

Présentation au Temple, Apollon sur le Parnasse et les neuf Muses, Naissance de l'aurore, l'Apothéose d'Hercule, celle de Trajan. Ces trois superbes tableaux sont dans la galerie royale de Madrid, ainsi que celui de la *Nativité, Andromède, le Christ au Calvaire*, digne de servir de pendant à la *Transfiguration* de Raphaël. Un grand nombre de fresques dans les palais du roi d'Espagne. Après sa mort, le chevalier Azzara obtint de Charles III une forte pension pour la veuve et les enfants de Mengs.

MENINSKI (François MESCNIEN), savant orientaliste, né en Lorraine vers l'an 1623, mort à Vienne en 1698, a publié : *Thesaurus linguarum orientalium*, Vienne en Autriche, 1680 à 1687, 5 vol. in-fol., rare, 400 à 500 fr., réimpr. à Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol., 220 fr., gr. pap., 330 fr., avec beaucoup d'améliorations; néanmoins cette édition est moins estimée, parce qu'on n'y a pas joint l'*Onomasticon*, formant le tome 5 de la première édition.

MENIPPE, philosophe cynique de Phénicie, était esclave. Il racheta sa liberté, et devint citoyen de Thèbes et usurier; métier indigne d'un vrai philosophe, mais qui s'accorde aussi bien que d'autres avec la philosophie de ces prétendus sages. N'ayant pas eu le courage de supporter quelques affronts que son inconduite et son inconséquence lui procurèrent, il se pendit de désespoir. Il avait composé treize livres de *Satires*, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

MENJOT (Antoine), habile médecin français, né à Paris en 1615, mort dans la même ville en 1696. On a de lui un livre intitulé : *Historia et curatio febrium malignarum*, Paris, 1662, in-4; on trouve ordinairement à la suite : *Dissertationum pathologicarum partes IV*, ib., 1665, 1674 et 1677, 2 vol. in-4; *Opusculum posthumes*, Amsterdam, 1697, in-4. Ces ouvrages sont très-bien écrits en latin. Ce médecin était protestant, mais protestant modéré.

MENNO, appelé **SIMONS**, c'est-à-dire fils de Simon, né en 1496, à Witmaarsum en Frise, chef des anabaptistes appelés *Mennonites*, dont les erreurs sont moins grossières que celles des autres, était d'un village de Frise, et prêtre.

MENOCHIUS (Jacques), jurisconsulte de Pavie, né en 1532, était si habile qu'il fut appelé *le Balde* et *le Barthole* de son siècle. Après avoir professé dans différentes universités d'Italie, il devint président du conseil de Milan, et mourut en 1607. On a de lui : *De recuperanda possessione; De adipiscenda possessione*, Cologne, 1606, in-fol.; *De præsumptionibus*, Genève, 1609-17, 2 vol. in-fol.; *De arbitrariis judicium quæstionibus*, ib., 1630, 1685, in-fol.; et d'autres ouvrages qui sont recherchés et estimés.

MENOCHIUS (Jean-Etienne), fils du précédent, né à Pavie en 1576, se fit jésuite en 1593. Il se distingua par son savoir et par sa vertu jusqu'à sa mort, arrivée à Rome en 1655. On a de lui : *Le storie ovvero trattenimenti eruditi*, Rome, 1646-54, 6 tom, in-4; Padoue, 1701, 3 vol. in-4, vend.

24 fr.; *De republica hebræorum*, Paris, 1648-52, 2 vol. in-fol. : il y a beaucoup de recherches sur les mœurs et les coutumes de la nation juive; mais le style en est trop diffus, et la lecture pénible. Des ouvrages plus récents ont rendu celui-ci à peu près inutile; *Commentarii totius scripturæ*, studio *Ben. Jos. de Tournemine*, ib., 1719, 2 vol. in-fol., 30 à 36 fr.; Avignon, 1768, 4 vol. in-4, 24 à 30 fr.

MENOT (Michel), cordelier, mort en 1518, se fit un nom célèbre par les farces qu'il donna en chaire. On a publié ses sermons, mélange barbare du sérieux et du comique, du burlesque et du sacré; des bouffonneries les plus plates et des plus sublimes vérités de l'Évangile. Ils ont été imprimés. Le plus recherché des curieux est le volume intitulé : *Sermones quadragesimales, Turonis declamati*, Paris, 1525, in-8, goth., 4 à 6 fr.; *Sermones quadragesimales*, ib., 1530, in-8, goth., 3 à 4 fr. Ces sermons, tout burlesques qu'ils sont, ont encore été défigurés par Henri Etienne et par Voltaire.

MENOU (Jacques-François-Abdallah, baron de), général, né à Boussay, près Loches, en 1750, était officier supérieur à l'époque de la révolution. Député en 1789 aux états généraux par la noblesse du bailliage de Tours, il se réunit au tiers-état. Il osa, après les funestes journées des 5 et 6 octobre, prendre la défense du duc d'Orléans, accusé d'en être l'auteur. Il insista surtout sur la réunion du comtat Venaissin à la France. Le 10 août, il commandait en second les troupes de ligne de Paris, et sa conduite dans cette désastreuse journée l'eût fait soupçonner d'un reste d'amour pour son roi, s'il ne se fût empressé d'aller se justifier à la barre de l'assemblée législative. Envoyé en 1793 contre les Vendéens, mais battu par La Rochejaquelein, il fut destitué et rappelé à Paris. Le 20 mai 1795, il combattit les *jacobins* insurgés contre la convention. Cet exploit, le seul qui ait illustré sa carrière militaire, lui valut le commandement en chef de l'armée de l'intérieur. Lorsque les diverses sections de Paris se révoltèrent contre la convention, Menou, chargé de les réduire, négocia avec elles, et les insurgés finirent même par le choisir pour général. Cette conduite le fit mettre en accusation; mais il fut acquitté. Il s'attacha à la destinée de Bonaparte, qu'il suivit en Égypte, et assista à la prise d'Alexandrie. Il se fit ensuite mahométan, et fréquenta les mosquées, dans le but d'épouser une riche Égyptienne. Après le départ de Bonaparte, Menou, malgré l'opposition des autres généraux, s'empara du commandement de l'armée; mais, battu à plusieurs reprises, il capitula, et revint en France en 1802. Nommé successivement gouverneur général du Piémont, de la Toscane et de Venise, il mourut dans cette ville en 1810. Chrétien, puis mahométan, il est à croire qu'il finit par ne plus être d'aucune religion.

MENOUX (Joseph de), jésuite, né à Besançon en 1695, fut fait supérieur du séminaire de Nancy, et prédicateur de Stanislas, roi de Pologne. Il mourut en 1766, après avoir publié : *Notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, Nancy, 1758, in-8. Cet ouvrage avait d'a-

bord paru sous le titre de *Défi général à l'incrédulité*, et il est peu d'écrits, dit Fréron, aussi clairs, aussi précis, et aussi conséquents. Menoux a donné plusieurs écrits en faveur de la société des jésuites, et a fourni à Cérutti les matériaux de l'apologie des jésuites.

MENTEL (Jean), ou MENTELIN, le plus ancien imprimeur de Strasbourg, né dans cette ville ou aux environs vers 1410. Quelques auteurs lui ont attribué mal à propos l'invention de l'imprimerie. Jacques Mentel, entre autres, médecin de la faculté de Paris, né à Château-Thierry en 1597, et mort en 1671, qui se disait un de ses descendants, publia inutilement deux *Dissertations* latines pour le prouver. Si depuis qu'on s'est attaché davantage à éclaircir l'origine de cet art célèbre, on n'est pas encore parvenu à dissiper tous les nuages qui l'ont enveloppé, au moins est-on d'accord que Mentel n'en est pas l'auteur. C'est encore une chose très-douteuse, pour ne rien dire de plus, que l'extraction noble de cet imprimeur, qui n'a d'autre garant que l'assertion sans preuve du même Jacques Mentel. Sa première profession n'était guère celle d'un gentilhomme. Il était originairement écrivain et enlumineur de lettres; ce qu'on appelait en ce temps-là *chrysographus*. Comme tel, il fut admis parmi les notaires de l'évêque de Strasbourg, et en 1447, dans la communauté des peintres de cette ville. Mais si Mentel ne fut pas l'inventeur de la typographie, on ne peut lui refuser d'avoir été le premier qui se distingua dans cet art à Strasbourg, où il publia d'abord une *Bible* en 1466, 2 vol. in-fol., et ensuite, depuis 1473 jusqu'en 1476, une compilation énorme en 10 vol. in-fol., intitulée : *Vincentii bellouacensis speculum historiale, morale, physicum et doctrinale*. Il mourut en 1477, après s'être enrichi par son industrie, et jouissant d'une grande réputation. L'empereur Frédéric IV lui avait accordé des armoiries en 1466. Il est vrai que Jacques Mentel prétend que ce prince ne fit alors que renouveler l'ancien écusson de sa famille; mais il ne le prouve pas, et cette concession présente l'idée d'un anoblissement plutôt que celle d'une réhabilitation. Au reste, le diplôme impérial ne qualifie point Mentel d'inventeur de l'imprimerie. (V. FUST et GUTTEMBERG.) Dans le fond, ces arides discussions, qui ont occupé tant de têtes, ces disputes pour ou contre les vrais ou prétendus inventeurs de l'imprimerie, devraient paraître fort indifférentes, et intéresser très-peu les amateurs des recherches utiles.

MENTELLE (Edme), géographe, naquit à Paris en 1730. Après avoir fait ses études au collège de Beauvais, où il eut pour maître Crevier, il obtint un petit emploi dans les fermes. On cite de lui quelques *poésies* et *comédies*, publiées dès sa première jeunesse, qui n'eurent pas apparemment un grand succès, puisqu'il abandonna la carrière poétique pour se livrer à la géographie. Il devint professeur de cette science à l'école militaire, puis aux écoles centrales, et enfin il donna des cours à l'école normale et chez lui. Il inventa un globe qui représentait, sur trois pieds de diamètre, les divisions naturelles et politiques de la terre. Ce globe fut exécuté

par ordre de Louis XVI, et l'on croit qu'il existe encore au garde-meuble. Mentelle a écrit plusieurs ouvrages élémentaires à l'usage de la jeunesse; mais elle avait en lui un bien mauvais instituteur. Philosophe, et par conséquent ami de la révolution, ses ouvrages ne fourmillent passeulement de maximes erronées, ils renferment encore des principes impies, qu'il expose sans déguisement dans son *Précis de l'histoire universelle*, où il traite Jésus-Christ d'imposteur. Nous aimons à croire que, vers la fin de sa carrière, il sera revenu de ses erreurs. Quoiqu'il prodiguât l'encens à l'idole du jour dans des écrits de circonstance, Bonaparte lui refusa constamment la croix d'honneur, qui lui fut accordée par Louis XVIII en 1814. A l'âge de soixante-quinze ans, il subit l'opération de la pierre, et, un an après, il épousa la fille du comte Lanoue. Il fit adopter à l'Institut, dont il était membre, l'usage de faire les funérailles des académiciens aux frais de ce même corps. Il mourut en 1815, et a laissé : *Lettre à un seigneur étranger sur les ouvrages périodiques*, 1757, in-12; *Manuel géographique*, 1761, in-12; *Eléments de l'histoire romaine*, avec cartes, 1766-1774, in-12 : dans cet ouvrage, il offre la méthode d'étudier à la fois l'histoire et la géographie; la *Géographie abrégée de la Grèce ancienne*, 1772, in-8; *Anecdotes orientales*, 1773, 2 vol. in-8 : elles font partie des *Anecdotes de différents peuples*; *Traité de la sphère*, 1778, in-12; *Géographie comparée, ou Analyse de la géographie ancienne et moderne*, 1778, in-8 : ouvrage incomplet, et dont il n'a paru que le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Turquie d'Europe; *Cosmographie élémentaire*, 1781-99, in-8; *Choix de lectures géographiques et historiques*, 1783-84, 6 vol. in-8; *Eléments de géographie, à l'usage des commençants*, 1783, in-8; *Méthode courte et facile pour apprendre aisément et retenir sans peine la nouvelle géographie de la France*, 1791, in-8; *La Géographie enseignée par une méthode nouvelle, ou Application de la synthèse à l'étude de la géographie*, 1795, 1799, in-8; *Considérations nouvelles sur l'étude de la géographie*, 1797, in-8; *Précis de l'histoire des Hébreux.... jusqu'à la prise de Jérusalem*, 1798, in-12. Cet ouvrage, justement oublié, était écrit dans un esprit révolutionnaire; *Cours complet de cosmographie, de chronologie, de géographie et d'histoire ancienne et moderne*, Paris, 1804, 4 vol. in-8, avec 166 tableaux, et un atlas de 20 cartes, 30 fr.; *Précis de l'histoire universelle pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire*, 1801, in-12. A l'époque des parlements, ce livre aurait été brûlé, et son auteur condamné à l'exil; *Précis de l'histoire de France jusqu'à l'an IX de la république* (1801), 1801, in-12; *Cours d'histoire, deuxième année, faisant suite au Cours de cosmographie, etc.*, 1802, in-8; *Abrégé élémentaire de la géographie ancienne et moderne*, 1804, 2 vol. in-8; *Tableau synchrone des principaux événements de l'histoire ancienne et moderne*, 1804, in-fol., avec une *Explication*, in-8; *Exercices chronologiques et historiques*, in-12; *Géographie classique et élémentaire* (la

partie moderne n'a point paru), 1813, 2 vol. in-8; *Dictionnaire de la géographie ancienne*, 1796, 3 vol. in-4, 18 fr.; *Dict. de géographie moderne*, ibid., 1748-89, 3 vol. in-4, 18 fr. Mentelle a publié, en outre, avec Chanlaire, trois *Atlas*, savoir : *Atlas universel de géographie physique et politique, ancienne et moderne*, Paris, 1806, gr. in-fol., de 169 cartes, 50 à 60 fr.; *Atlas élémentaire portatif, etc.*, ib., 1807, in-fol., 30 fr.; *Atlas des commençants*, ib., 1803, 5 cartes in-fol., obl., et texte in-4, 4 fr.

MENTSCHIKOFF (le prince Alexandre Demilovitch), né en 1674 d'un valet de chambre selon quelques-uns, et d'un pâtissier selon quelques autres, plut au czar Pierre I^{er} par sa physionomie ouverte, par la vivacité de ses réparties, et par quelques bouffonneries. Ce prince se chargea de son éducation. Ayant appris plusieurs langues, et s'étant formé aux armes et aux affaires, Alexandre acheva de se rendre agréable à son maître, et finit par lui devenir nécessaire. Il seconda tous ses projets, et mérita par ses services le gouvernement de l'Ingrie, le rang de prince et le titre de général-major. Il se signala en Pologne en 1708 et en 1709, à la bataille de Pultava, contre Charles XII, où il commandait l'aile gauche; mais en 1713 il fut accusé de péculat et condamné à une amende de 300,000 écus. Le czar lui remit l'amende, et lui ayant rendu ses bonnes grâces en 1719, il l'envoya commandeur en Ukraine, et ambassadeur en Pologne l'an 1722. Toujours occupé du soin de se maintenir, même après la mort de Pierre, dont la santé était assez mauvaise, Mentschikoff découvrit alors à qui le czar destinait la succession à la couronne. Le prince lui en sut mauvais gré, et le punit en le dépouillant de la principauté de Pleskow. Mais sous la czarine Catherine I^{re}, il fut plus en faveur que jamais, parce qu'à la mort du czar Pierre III, en 1725, il disposa tous les partis à la laisser jouir du trône de son époux. Cette princesse ne fut pas ingrate. En désignant le petit-fils de son mari, Pierre II, pour son successeur, elle ordonna qu'il épouserait la fille de Mentschikoff et que son fils épouserait la sœur du czar. Les époux furent fiancés; Mentschikoff fut fait duc de Cozel, et grand-maître-d'hôtel du czar; mais ce comble d'élévation fut le moment de sa chute. Les Dolgorouki, favoris du czar, et maîtres de l'esprit de ce prince, firent exiler Mentschikoff avec toute sa famille à 250 lieues de Moscou, dans une de ses terres. Il eut l'imprudence de partir de Moscou, avec la splendeur et le faste d'un homme qui irait prendre possession du gouvernement d'une province. Ses eunemis en profitèrent pour augmenter l'indignation du czar. A quelque distance de Moscou, il rencontra un détachement de soldats. L'officier qui les commandait le fit descendre de ses voitures, qu'il renvoya à Moscou, et le fit monter lui et toute sa famille sur des chariots couverts, pour être conduit en Sibérie, en habit de paysan. Arrivé au lieu de son exil, on lui amena des vaches et des brebis pleines, avec de la volaille, sans qu'il pût savoir à qui il était redevable de ce bienfait. Son occupation dans ce lieu sauvage, où il était réduit à une simple cabane, fut de cultiver et

de faire cultiver la terre. De nouveaux chagrins aggravèrent les peines de son exil. Il avait perdu sa femme en route; il eut la douleur de voir périr une de ses filles de la petite vérole; ses deux autres enfants atteints de la même maladie en revinrent. Il succomba lui-même en 1729, et fut enterré auprès de sa fille, dans un petit oratoire qu'il avait fait bâtir. Ses malheurs lui avaient inspiré des sentiments de piété, que son élévation lui fit longtemps oublier. Les deux enfants qui restaient eurent un peu plus de liberté après sa mort. L'officier leur permit d'aller à l'office à la ville le dimanche, mais non pas ensemble: l'un y allait un dimanche, et l'autre y allait le dimanche suivant. Un jour que la fille revenait, elle s'entendit appeler par un paysan qui avait la tête à la lucarne d'une cabane, et connut avec la plus grande surprise que ce paysan était Dolgorouki, la cause du malheur de sa famille, et victime à son tour des intrigues de cour. Elle vint apprendre cette nouvelle à son frère, qui ne vit pas sans étonnement ce nouvel exemple du néant des grandeurs. Peu de temps après, Mentschikoff fils et sa sœur, rappelés à Moscou par la czarine Anne, laissèrent à Dolgorouki leur cabane qui était plus commode que la sienne, et se rendirent à la cour. Le fils y fut capitaine des gardes, et reçut la cinquième partie des biens de son père. La fille devint dame d'honneur de l'impératrice, et fut mariée avantageusement. (*Voy. DOLGOROUKI.*) Les malheurs de Mentschikoff ont été le sujet de plusieurs *tragédies* françaises; celle de Laharpe, qui n'est point restée au théâtre, est précédée d'un *Précis historique* pour lequel l'auteur a eu de très-bons renseignements.

MENTZEL (Christian), né en 1622 à Furstenwald, dans la moyenne Marche de Brandebourg, se rendit célèbre par ses connaissances dans la médecine et la botanique, et voyagea pour les perfectionner. Il servit longtemps les électeurs de Brandebourg en qualité de médecin. Il s'était procuré des relations dans les pays les plus éloignés, jusque dans les Indes. Il mourut à Berlin en 1701. Il était de l'académie des curieux de la nature. On a de lui : *Index nominum plantarum multilinguis, etc.*, Berlin, 1696, in-fol., réimprimé en 1715, avec des augmentations sous le titre de *Lexicon plantarum polyglotton universale, brevis sinensium chronologia, etc.*, (en allemand), ibid., 1696, in-4. On conserve de lui, dans la bibliothèque royale de Berlin, des manuscrits : *sur l'histoire naturelle du Brésil*, 4 vol. in-fol.; *sur les fleurs et les plantes du Japon*, avec des figures enluminées, 2 vol. in-fol., etc.

MENZINI (Benoît), poète italien, né à Florence en 1646, mort en 1704 à Rome, où il était professeur au collège de la Sapience, et membre de l'académie des *Arcades*, s'attacha à la reine Christine, qui protégea et encouragea ses talents. Il fut un de ceux qui relevèrent la gloire de la poésie italienne. On a de lui divers ouvrages, entr'autres : *Satire*, Leida (Lucca), 1759, in-8, 4 à 6 fr. Elles sont recherchées pour les grâces du style et la finesse des pensées. Il a encore composé un *Art poétique*, des

Elégies, des *Hymnes*, une *Paraphrase* des Lamentations de Jérémie; *Academia tusculana*, ouvrage mêlé de vers et de prose, qui offre plusieurs morceaux pleins de chaleur, quoique composés dans la langueur d'une hydropisie; des *Poésies diverses*. Ses *OEuvres*, à l'exception de ses satires, ont été recueillies sous le titre de *Rime di vari generi*, Firenze, 1730-34, 4 vol. in-8, 15 à 18 fr.; en 1731-32, 4 vol. in-4, 20 à 25 fr. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Menzini, par l'abbé Joseph Paolucci, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, et Tiraboschi: *Storia letteraria*, tom. 8, p. 460.

MEON (Dominique-Martin), antiquaire, né en 1748 à Saint-Nicolas, dans le département de la Meurthe, mort à Paris en 1829, remplissait à l'époque de la révolution un emploi dans les fourrages; il avait su le conserver jusqu'au moment où Bonaparte revint de l'Égypte. Destitué alors et se trouvant sans ressource, il fut obligé de vendre une magnifique bibliothèque qu'il avait mis 25 ans à former: le *catalogue*, qui ne contient pas moins de 4,300 articles, tous ouvrages rares et singuliers, a été imprimé à Paris en 1803, gr. in-8; les bibliographes en font beaucoup de cas. Méon continua à se livrer à ses recherches bibliographiques et à ses occupations littéraires. On lui doit: *Blasons, poésies anciennes des 15^e et 16^e siècles, extraits de différents auteurs imprimés et manuscrits*, 1807, in-8; *Fabliaux et contes des poètes français des 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e siècles*, par Barbazan, 1808, 4 vol. in-8; *Roman de la Rose*, 1815, 4 vol. in-8, avec 20 gravures en bois: déjà Lenglet Dufresnois avait donné en 1725 une édition de ce roman; une seconde parut en 1799; mais l'une et l'autre étaient très-défectueuses, à cause de la mauvaise ponctuation. L'édition de Méon lui coûta 15 ans de travail; *Nouveau recueil de fabliaux et de contes inédits*, Paris, 1823, 2 vol. in-8; le *Roman de Renard*, *ibid.*, 1825, 4 vol. in-8; cette édition a été collationnée sur 10 manuscrits, et à la fin de chaque volume Méon a placé un *Glossaire des mots hors d'usage*. Méon a travaillé aussi à la publication de la dernière édition du *Roman du Rou*, 1828; il a préparé celle des *lettres d'Henri VIII à Anne de Boleyn*; enfin il a laissé de nombreux matériaux pour d'autres publications curieuses, telles que le *Roman des sept Juges*, les *Vers de la mort*, etc.

MEONIUS, cousin de l'empereur Odénat, était de toutes les parties de plaisir de ce prince; mais il ne sut pas se conserver ses bonnes grâces. Odénat lui reprocha en termes injurieux que, pour lui ôter le plaisir de la chasse, il affectait de tirer le premier sur les bêtes qui se présentaient à eux. Il conserva un vif ressentiment de cet outrage, et fit assassiner Odénat et Hérodien son fils en 267. Après avoir satisfait sa vengeance, il prit la pourpre impériale, et ne la porta pas longtemps. Les mêmes soldats qui l'en avaient revêtu le poignardèrent, aussi indignés de son incapacité que du dérèglement de ses mœurs.

MÉRAULT (ou plutôt Bizi), oratorien, puis vicaire-général d'Orléans, théologien et controversiste, né en 1744, mourut en 1835. Les ouvrages qu'il a laissés sont: *Enseignement de la*

religion, 5 vol. in-12; *Instruction pour la première communion*, avec un supplément intitulé *les Mères chrétiennes*, 3 vol.; les *Preuves abrégées de la Religion*, offertes à la jeunesse avant son entrée dans le monde; *Instruction pour les fêtes de l'année*; *Recueil de mandements* pour l'instruction des peuples; *Cours d'histoire et de morale*; *les Apologistes involontaires*; *Voltaire réfuté par lui-même*; les *Apologistes*, ou la religion chrétienne prouvée par ses ennemis comme par ses amis; *Conjuration de l'impiété contre l'humanité*; *Rapport sur l'histoire des Hébreux*, par Rabelleau; *Appel aux Français*, et quelques autres opuscules.

MERBES (Bon de), natif de Montdidier, docteur en théologie et prêtre de l'Oratoire en 1630, sortit de cette congrégation, après y avoir enseigné les belles-lettres avec succès. Il composa, à la sollicitation de Le Tellier, archevêque de Reims, une théologie, qu'il publia sous ce titre: *Summa christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, SS. PP. monumentis, conciliorum oraculis, summar. deniq. Pontificum, decretis fideliter excerpta*, Paris, 1683, 2 vol. in-fol.; Turin, 1770-71, 4 vol. in-fol. Ses principes ne sont pas ceux des casuistes relâchés; il paraît même donner quelquefois dans l'extrémité opposée. Quelques-unes de ses assertions semblent ne pas s'éloigner assez de la doctrine de Baius, de Jansénius et de Quesnel. Son style, quoique assez pur, est affecté et sent le rhéteur. Il mourut en 1684 au collège de Beauvais à Paris.

MERCATI (Michel), ou MERCADO, né en 1541 à San-Miniato en Toscane, et premier médecin du pape Clément VIII, mourut en 1593. On eut une si haute idée de son mérite, que Ferdinand, grand-duc de Toscane, le mit au rang des familles nobles de Florence, et que le sénat romain le décora de la noblesse romaine. C'était l'ami de saint Philippe de Néri et du cardinal Baronius. On a de lui: *Istruzione sopra la peste, etc.*, Rom., 1576, in-4; *De gli obelischii di Roma*, *ibid.*, 1589, in-4; *Considerazioni sopra gli awertimenti del S. Latino latino, etc.*, *ibid.*, 1590, in-4. C'est un supplément au précédent ouvrage. Etant intendant du jardin des plantes du Vatican, il y avait formé un beau cabinet de métaux et de fossiles, et en avait fait une description savante qui est restée longtemps manuscrite. Jean-Marie Lancisi l'a publiée sous le titre de *Metalloteca*, *ibid.*, 1717-19, in-fol., fig., 9 à 12 fr.; quand l'appendix s'y trouve, gr. pap., vend. 24 fr. En tête de cet ouvrage, on trouve la *Vie* de Mercati par Ch. Magilli, camérier d'honneur du pape. (*Voy. les Mémoires de Nicéron*, t. 38.)

MERCATOR (Marius), auteur ecclésiastique, ami de saint Augustin, écrivit contre les nestoriens et les pélagiens, et mourut vers 451. On a publié: *Opera, nunc primum edita*, à Joan. Garnerio, Paris, 1673, 2 vol. in-fol., 20 à 30 fr., avec des *Dissertations* très-estimées, et qui jettent un grand jour sur les véritables sentiments des pélagiens.

MERCATOR (Gérard), né à Rupelmonde, dans

la Flandre, en 1512, d'une famille originaire du duché de Juliers, oubliait de manger et de dormir pour s'appliquer à la géographie et aux mathématiques. L'empereur Charles-Quint en faisait un cas particulier, et le duc de Juliers le nomma son cosmographe. Abraham Ortelius en faisait un grand éloge, et le qualifie *Mathematicorum sui temporis facile princeps, ac geographorum nostri sæculi coryphæus*. Il mourut à Duisbourg en 1594. On a de lui : *Chronologia à mundi exordio ex eclypsi-bus et observationibus, ac Bibliis sacris*, Cologne, 1568, in-fol., Bâle, 1577, in-8; Scaliger faisait beaucoup de cas de cette chronologie; *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ et emendatæ*, ibid., 1578, in-fol. C'est encore la meilleure édition des 27 cartes qui accompagnent les éditions latines de la géographie de Ptolémée : toutes celles qu'on a données depuis, n'en sont que des copies. Josse Hondius a complété cet atlas et en a donné plusieurs éditions in-4 et in-fol.; l'édit. de 1623 a 156 cartes; *Harmonia evangelistarum*, contre Charles du Moulin, Duisbourg, 1592, in-4; un traité *De creatione ac fabrica mundi*. Cet ouvrage fut condamné, à cause de quelques propositions répréhensibles sur le péché originel. Mercator joignait à la sagacité de l'esprit la dextérité de la main, il gravait et enluminaient lui-même ses cartes, et faisait ses instruments de mathématiques. On a aussi de lui des globes terrestres et célestes. Gautier Ghymm a écrit sa *Vie*. (*Voy. le jugement que Possevin porte de Mercator et de ses écrits dans sa Bibliothèque choisie*, tome 2.)

MERCATOR (Nicolas KAUFFMAN, nom qu'il traduisit par celui de), mathématicien du XVII^e siècle, né dans le Holstein, et membre de la société royale de Londres, se retira en Angleterre vers 1660; il vint ensuite en France, où ses connaissances le firent appeler pour le travail des fontaines de Versailles. Il mourut à Paris, en 1687. On a de lui : *Cosmographia sive descriptio cæli et terræ*, etc., Dantzic, 1651, in-8; *Rationes mathematicæ*, Copenhague, 1653, in-4; *Institutiones astronomicæ*, Londr., 1676, in-8; Paris, 1685, in-4, etc. C'était un homme de mérite, qui fit quelques découvertes, et qui remarqua le défaut des premières cartes marines.

MERCIER (Jean), d'Uzès en Languedoc, étudia le droit à Toulouse et à Avignon, et y fit de grands progrès. Il quitta la jurisprudence pour s'appliquer aux belles-lettres et aux langues grecque, latine, hébraïque et chaldaïque. Il succéda à Vatable, dans la chaire d'hébreu au Collège royal à Paris en 1547. Obligé de sortir de la France, où on le regardait comme un boute-feu des guerres civiles, il se retira à Venise, auprès de l'ambassadeur de cette couronne, qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Uzès en 1570. Parmi les ouvrages dont il enrichit son siècle, on distingue : des *Leçons* sur la Genèse et les Prophètes, Genève, 1598, in-fol.; ses *Commentaires* sur Job, sur les proverbes, sur l'Ecclesiaste, sur le Cantique des cantiques, 1573, 2 vol. in-fol., qui sont estimés; *Tabulæ in grammaticam chaldaicam*, Paris, 1550, in-4. Il avait traduit le

Manuel d'Harmonopules, et les *Hiéroglyphes* d'Horus Apollo.

MERCIER DES BORDES (Josias), fils du précédent, et non moins savant que son père, était habile critique. Il mourut à Paris en 1626. Quoique employé à diverses affaires importantes, il ne négligea pas les travaux du cabinet. On a de lui : une excellente *Edition* de *Nonius-Marcellus*; des *Notes* sur Aristénète, sur Tacite, sur Dictys de Crète, et sur le Livre d'Apulée de *Deo Socratis*. Claude Saumaise était son gendre. Il était entré dans l'Eglise catholique après la Saint-Barthélemi, et fut toujours dévoué aux intérêts de Henri IV.

MERCIER (Nicolas), de Poissi, mort en 1657, régent de troisième au collège de Navarre à Paris, et sous-principal des grammairiens de ce collège, s'acquit beaucoup de réputation par son habileté à élever la jeunesse, et par ses ouvrages. On a de lui : le *Manuel des grammairiens*, Paris, 1732, in-12; ibid., 1810, 1821, in-12, 3 à 4 fr.; ouvrage confus, du moins aux yeux de la plupart des jeunes gens. On s'est servi pourtant de ce livre dans divers collèges, parce qu'il y a des principes excellents pour la belle latinité; *De conscribendo epigrammate*, ibid., 1654, in-8; ouvrage très-estimé; une *Edition* des *Colloques* d'Erasmus, purgée des endroits dangereux, et enrichie de notes. (*Voy. les Remarques sur les ouvrages de Mercier*, dans le tome 7 des *Mémoires* de d'Artigny.)

MERCIER (Barthélemi), génovéfain, savant bibliographe français, connu aussi sous le nom d'*abbé de Saint-Léger*, né à Lyon en 1734, entra en 1749 dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et devint bibliothécaire de la maison de Paris, en 1760, à la place du P. Pingré. Quelque temps après il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons; en 1772 il donna sa démission de bibliothécaire, fut privé de son bénéfice par la révolution, et tomba dans le besoin. La Serna-Santander, bibliothécaire à Bruxelles, offrit de lui céder sa place : François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, refusa l'offre de Santander, et fit accorder au savant une pension de 2,400 francs; mais la révolution l'avait vivement frappé. Il mourut à Paris en 1799. On a de lui un *Supplément à l'histoire de l'imprimerie par Prosper Marchand*, 1772-75, in-4; et plusieurs *Lettres*, *Dissertations* et *Notices*, remplies d'érudition. Il a travaillé au *Journal de Trévoux*, à celui des *Savants* et au *Magasin encyclopédique*; il a laissé plusieurs manuscrits et des notices sur les poètes latins du moyen âge.

MERCIER (Louis-Sébastien), né en 1740 à Paris, où il mourut en 1814, débuta dans la carrière des lettres par quelques héroïdes. Bientôt il renonça à la poésie, et ce fut pour s'en déclarer l'un des plus ardents adversaires. Voyant que ses premières pièces, imitées de l'anglais et de l'allemand, n'obtenaient qu'un médiocre succès, il publia, pour éclairer le public, non encore préparé à ses innovations théâtrales, un *Essai sur l'art dramatique*, dans lequel il prétendait détrôner Corneille, Racine et Voltaire, et proposait de bonne foi de rempla-

cer, par ses propres ouvrages, les chefs-d'œuvre de ces grands maîtres. En 1781, parurent les deux premiers volumes du *Tableau de Paris*, sous le voile de l'anonyme. Toutefois l'auteur, apprenant que son ouvrage était attribué à diverses personnes, se présenta chez le lieutenant de police pour en prendre sur lui la responsabilité. Il partit alors pour la Suisse, et c'est à Neuchâtel qu'il ajouta 10 volumes à son *Tableau de Paris*, qui fut bien accueilli dans la capitale, et mieux encore en province et dans les pays étrangers. Il ne faut pas oublier que Mercier réclamait dans cet ouvrage plusieurs améliorations qui depuis ont été exécutées avec succès. Plus tard il gâta, par une suite au moins inutile, ce livre intéressant sous plusieurs rapports, quoique déclamatoire, et, comme dit Rivarol, *pensé dans la rue et écrit sur la borne*. De retour en France, au moment où la révolution allait éclater, Mercier publia, de concert avec Carra, les *Annales patriotiques*, et quelque temps après la *Chronique du mois*. Député à la convention par le département de Seine-et-Oise, il se prononça, lors du jugement de Louis XVI, contre la peine de mort, et vota pour la détention. Il passa au conseil des cinq-cents en 1795, accepta deux ans après une place de contrôleur de la caisse de la loterie, dont il avait antérieurement provoqué la destruction, fut nommé ensuite professeur d'histoire à l'école centrale, et membre de l'Institut lors de la formation de ce corps. Mercier mourut en chrétien. Cet auteur avait une grande facilité et beaucoup d'imagination. Malheureusement sa manie de contredire, pour se singulariser, l'emporta trop loin. Outre les ouvrages que nous avons cités, nous indiquerons : *Songes et Visions philosophiques*, Paris, 1768, in-12 ; *Eloges et Discours philosophiques*, Amsterdam, 1776, in-8 ; *Théâtre*, ibid., 1778-1784, 4 volumes in-8. Une des principales innovations de Mercier dans l'art dramatique fut la violation, tant recommandée aujourd'hui par quelques écrivains, des deux unités de temps et de lieu, qu'il appelait unités de *cadran* et de *salon* ; *Mon Bonnet de nuit*, Neuchâtel, 1783, 4 vol. in-8 ; *Histoire de France depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XVI*, 1802, 6 vol. in-8 ; *Fragments de politique, d'histoire et de morale*, 1787, 3 vol. in-8 ; *le Nouveau Paris*, 1800, 6 vol. in-12 ; *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, 1801, 2 vol. in-8 ; *de l'Impossibilité des systèmes de Copernic et de Newton*, ibid., 1806, in-8 ; *Satire contre Racine et Boileau*, ib., 1806.

MERCOEUR (Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, duc de) naquit en 1558 de Nicolas de Lorraine, et de Jeanne de Savoie-Nemours, sa seconde femme. Il s'endurcit dès sa première jeunesse aux fatigues de la guerre, et se distingua dans plusieurs occasions. Lié avec le duc de Guise, il fut sur le point d'être arrêté, comme lui, aux états de Blois, en 1588 ; mais la reine Louise de Lorraine, sa sœur, l'en ayant averti, il échappa à ce péril. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le parti de la ligue. Il se cantonna dans son gouvernement de Bretagne,

y appela les Espagnols, et leur donna le port de Blavet en 1591. Son dessein était de s'emparer de la Bretagne, sous la protection des Espagnols ; il prétendait y avoir des droits, du chef de sa femme. Les agents de Henri IV l'engagèrent, en 1595, à conclure une trêve qui devait durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. On vint à bout de la lui faire prolonger jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochèrent ce qu'il avait reproché plusieurs fois au duc de Mayenne, que *les occasions ne lui avaient pas manqué*, mais *qu'il avait souvent manqué aux occasions*. Cependant comme tous les chefs de la ligue avaient fait leur paix avec le roi, il fit la sienne en 1598. Le mariage de sa fille Françoise, riche héritière, avec César de Vendôme, fut le prix de la réconciliation. Le duc de Mercœur ne songea plus qu'à trouver quelque occasion brillante de signaler son courage ; elle se présenta bientôt. L'empereur Rodolphe II lui fit offrir, en 1601, le commandement de son armée en Hongrie contre les Turcs. Le duc partit pour cette expédition ; et on le vit, à la tête de 15,000 hommes seulement, entreprendre de faire lever le siège qu'Ibrahim pacha avait mis devant Kaniska avec 60,000 combattants. Il voulut l'obliger à donner bataille ; mais ayant bientôt manqué de vivres, il fut contraint de se retirer. Sa retraite passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis longtemps. L'année suivante, il prit Albe-Royale, et défit les Turcs qui venaient la secourir. Ce héros, obligé de retourner en France, fut attaqué d'une fièvre pourprée à Nuremberg, où il mourut en 1602. Saint François de Sales prononça son *Oraison funèbre* à Paris. Bruslé de Montplein-champ a publié une *Histoire* de ce prince, Cologne, 1689, 1697, in-12 : elle est écrite avec beaucoup de diffusion, mais on y trouve quelques détails curieux.

MERCOEUR (Elisa), née à Nantes en 1809, morte à Paris en 1835, s'annonça comme poète par un recueil qui fit époque dans les annales de la littérature de province. Appelée dans la capitale par les encouragements qu'on prodigua à sa muse naissante, les bienfaits de Charles X l'y fixèrent. Mais la révolution de 1830, en tarissant la source de ces bienfaits, la plongea dans l'indigence. « Je voudrais » savoir, disait-elle quelquefois en riant, si les » poètes grecs avaient du pain tous les jours. » Les Poésies d'Elisa Mercœur, Nantes, 1827, et Paris, 1829, in-18, ont de l'originalité : son style a de la grâce, de la chaleur et de la sensibilité ; mais il est inégal, et souvent obscur.

MERCURIALE (Jérôme), célèbre médecin, appelé par quelques-uns l'*Esculape de son temps*, naquit à Forli en 1530, et y mourut en 1606 ; il pratiqua et professa la médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Il donna la santé à bien des malades, et des instructions salutaires à ceux qui se portaient bien. Les habitants de Forli mirent sa statue dans leur place publique, pour honorer la mémoire d'un homme qui avait tant illustré et obligé sa patrie. Son mérite lui acquit non-seulement beaucoup de réputation, mais encore des richesses immenses. Il laissa à son fils 120,000 écus d'or, après avoir vécu avec éclat, et fait des libéralités considérables à ses

amis et de grandes charités aux pauvres. C'était un homme bien fait et de bonne mine. Il était d'une douceur angélique et d'une piété exemplaire. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *De Arte gymnastica*, libri VI, Amstelod., 1672, pet. in-4, fig., 6 à 7 fr. On y trouve des recherches curieuses sur les jeux d'exercices des anciens avec de savantes explications; *Opuscula aurea et selecta*, Venetiis, 1644, in-fol., fig., 10 à 15 fr.; *De Morbis mulierum*, 1601, in-4; des *Notes* sur Hippocrate, et sur quelques endroits de Plin l'ancien; *De Morbis puerorum*; *Consultationes et responsa medicinalia*, Venise, 1625, in-fol., avec les notes de Mundinus; *Medicina practica*, 1627, in-fol. (*Voy. Bærner, De vita, moribus, meritis et scriptis Mercurialis*, Brunswick, 1751, in-4, et Tiraboschi, *Storia della letteratura ital.*)

MERCY (François de), fameux général de l'armée du duc de Bavière, né à Longwy, en Lorraine, se signala dans diverses occasions. Il s'empara de Rotweil en 1643, et de Fribourg en 1644. Il prit ensuite une forte position que le Grand Condé attaqua. Le combat dura trois jours, au bout desquels Mercy opéra une retraite savante qui augmenta sa réputation. En 1640, profitant d'une faute de Turenne, la seule qu'eût commise ce grand capitaine, Mercy le battit à Marienthal. Peu de temps après, il fut blessé à la bataille de Norlingue, livrée contre Condé, le 3 août 1645, et mourut de ses blessures. On l'enterra dans le champ de bataille, et on grava sur sa tombe ces mots honorables : *Sta, viator : heroem calcas*. Une chose singulière de Mercy, c'est que, dans le cours de deux campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Grammont et Turenne avaient faites contre lui, ils n'avaient jamais rien projeté dans leur conseil de guerre, que Mercy ne l'eût deviné et ne l'eût prévenu, comme s'ils lui eussent fait la confidence de leur dessein. C'est un éloge que peu d'autres généraux ont mérité.

MERCY (Florimond-Claude, comte de), petit-fils du précédent, né en Lorraine l'an 1666, se signala tellement par sa valeur dans les armées impériales, qu'il devint feld-maréchal de l'empereur en 1704. L'année suivante, il força les lignes de Pfaffenhoven, et fut vaincu en Alsace par le comte du Bourg, en 1709. Le comte de Mercy s'acquitt beaucoup de gloire dans les guerres de l'empereur contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734. Le comte d'Argenteau (belle terre et château entre Liège et Maëstricht), colonel impérial, son cousin, qu'il avait adopté, fut son héritier, à la charge de prendre le nom et les armes de *Mercy*.

MERÉ (Georges BROSSIN, chevalier de), écrivain du Poitou, où il naquit au commencement du XVII^e siècle, d'une famille des plus illustres de cette province, se distingua par son esprit et par son érudition. Homère, Platon, Plutarque, et les autres excellents auteurs grecs, lui étaient aussi familiers que les auteurs français. Après avoir fait quelques campagnes sur mer, il parut à la cour avec distinction, et se fit généralement estimer et rechercher des grands, des savants et de toutes les personnes

de mérite. Sur la fin de sa vie, il se retira dans une belle terre qu'il avait en Poitou, et y mourut dans un âge fort avancé, vers 1690, très-persuadé de toutes les vérités du christianisme, que les lumières de son esprit lui avaient toujours rendues respectables. Le chevalier de Meré était un homme d'un esprit délicat, et un philosophe aimable. Ses ouvrages sont : *Conversations de Clérambault et du chevalier de Meré*, Paris, 1669, in-12; des *Discours, de l'esprit, de la conversation*; des *Agréments du discours, des Lettres*; *Traité de la vraie honnêteté, de l'éloquence et de l'entretien*. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre des *Ouvrages du chev. de Meré*, Amst., 1692, 2 v. in-8. Voici le jugement qu'on en rapporte dans le 3^e tome des *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul-Marville. « Le chevalier de Meré était un » homme à réflexion : il avait une grande abon- » dance de pensées, et pensait bien; mais il faut » avouer aussi qu'à force d'avoir voulu polir son » style, il l'a exténué; qu'il est quelquefois guindé » et peu naturel. » (*Voy. la Bibliothèque historique du Poitou*, par Dreux du Radier, tome 4.) Le chevalier de Meré avait eu des liaisons amicales avec M^{lle} d'Aubigné et avec M^{me} de Maintenon.

MÉRIAN (Marie-Sibylle), fille de Matthieu Mérian, né à Bâle en 1593, mort à Schwalbach en 1651, libraire, habile graveur et savant géographe. Marie naquit à Francfort en 1647, et mourut en 1717 à Amsterdam. Le goût, l'intelligence et la vérité avec lesquels elle a su peindre en détrempe les fleurs, les papillons, les chenilles et autres insectes, lui ont fait beaucoup de réputation. Elle était si curieuse de cette partie de l'histoire naturelle, qu'elle entreprit plusieurs voyages pour voir les collections que des curieux en avaient faites. Elle avait épousé Jean Andriesz Graff, habile peintre et architecte de Nuremberg; mais elle est plus connue sous son nom propre. Les Hollandais attirèrent par leurs offres les deux époux chez eux. Madame Mérian ne quitta son pays que parce qu'elle n'avait plus rien à y observer; elle eut le courage d'affronter les dangers et les périls de la mer, pour aller chercher de nouvelles connaissances en Amérique. Elle s'arrêta deux ans (et non pas deux mois, comme on le dit dans *Moréri*) à Surinam, et s'y occupa à dessiner tout ce qu'elle put y trouver de reptiles et d'insectes, de même que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'aliments. Elle peignit tout cela sur vélin, et les connaisseurs conviennent qu'il ne se peut rien ajouter à ce travail. On a de cette dame : *Florum fasciculi tres ad vivum depicti*, Nuremb., 1680, in-fol., recueil de 36 pl. col., vend. 68 fr.; *Erucarum ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis*, Amstel., 1717, pet. in-4. Cet ouvrage pour être complet doit contenir 3 part., 51 pl. chacune, y compris les frontispices, 12 à 20 fr., et plus, en gr. pap.; *Metamorphosis insectorum surinamensium*, ib., 1705, gr. in-fol., avec 60 pl., 10 à 17 fr.; ib., 1719, in-fol. Cette édition, et celle de la Haye, 1726, avec le texte en latin et en français, contiennent 12 pl. de plus que celle de 1705; cependant elles n'ont pas plus de valeur;

Histoire des insectes de l'Europe, trad. du hollandais en français, par J. Marret, Amsterd., 1730, gr. in-fol., fig., 15 à 20 fr., et avec fig. col., 80 à 100 fr.; nouv. édit. augmentée par Buchoz, Paris, 1771, 3 part. gr. in-fol., fig., 30 à 40 fr.; fig. col., 100 à 120 fr.

MÉRIAN (Jean-Bernard), né à Liechstatt, canton de Bâle, en 1723, mort à Berlin en 1807, entra dans les ordres, et se livra à la prédication, mais y réussit peu. Membre de l'académie de Berlin, classe de philosophie spéculative, il prit la défense de Bernoulli, son bienfaiteur, contre Kœnig, dans la fameuse querelle sur la découverte du principe de la moindre action. Toute l'Allemagne s'étant prononcée pour la philosophie de Wolff, il entreprit de la combattre dans un grand nombre de *Mémoires*, remarquables par la force de la dialectique, par une clarté difficile à conserver dans ces sortes de discussions, par une raillerie fine et délicate, qui n'avait rien de mordant ni de personnel. On lui doit encore : un *Parallèle de la philosophie de Wolff et de Kant*; une *Traduction* du poème de Claudien sur l'*Enlèvement de Proserpine*, 2 vol. in-8, précédée d'une *Dissertation* sur cet auteur; plusieurs *Eloges*, entre autres celui de *Formey*; une *Traduction* de l'*Histoire naturelle*; l'*Histoire naturelle de la religion de Hume*, avec un examen critique et philosophique, 1759, in-12; des *Dissertations* sur la passion, sur la tragédie, sur la règle du goût; *Essais politiques et moraux*, etc. Il a revu les OEuvres du comte Algarotti, traduites de l'italien sous la direction de l'abbé Michelessi, Berlin, 1772, 8 vol. in-8.

MÉRIGOT (Jean-Roch), né en 1794 à Saint-Amand, diocèse de Bourges, étudia d'abord au séminaire de cette ville, y reçut le sous-diaconat, et se rendit ensuite à Paris où il passa dans divers établissements sans pouvoir se fixer dans aucun. Oubliant bientôt sa première vocation, il menait depuis plusieurs années la vie la plus misérable, lorsque en 1831, ébloui par le triste succès de Châtel, il voulut aussi se faire chef de secte. Il s'affilia aux *Templiers* et reçut le diaconat et la prêtrise d'un prétendu évêque *joannite*. Bientôt dégoûté d'un parti dont il avait reconnu l'absurdité, Mérigot, après avoir eu le soin de répandre le bruit qu'il avait été sacré par un évêque assermenté, imagina de prendre le titre de *Patriarche de l'église constitutionnelle*. Sur la fin de septembre 1832, il ouvrit, sous le nom de Roch, une église, place de la Sorbonne, dans un local qui avait servi à des réunions Saint-Simoniennes, annonçant une *deuxième promulgation de l'Évangile*. Il y eut trois ou quatre réunions; mais elles devinrent si tumultueuses, que la police fut obligée d'intervenir. Mérigot retomba peu de temps après dans une misère plus profonde qu'auparavant. Dans cet état il fit quelques démarches pour être relevé de ses engagements et rentrer dans l'état laïc. Au commencement de l'année 1834, on annonça un ouvrage qui devait paraître sous le titre d'*Histoire critique des prétendues réformes de Châtel*, Auzou, Fabré, Roch; il n'en parut qu'une livraison, et l'ouvrage fut publié ensuite sous le titre de *Scènes*

historiques des prétendus réformateurs, in-12. Mérigot fut l'auteur de ce livre dans lequel il parle avec mépris de tous les sectaires qu'il passe en revue, sans s'épargner lui-même. Vers le milieu de la même année, il mit le comble à ses impiétés par la publication d'un écrit détestable, intitulé : *Abjuration de la foi catholique par l'abbé Roch*, in-8. Les ennemis de la religion, dont l'auteur avait espéré s'attirer la bienveillance par ce scandale, se bornèrent à de stériles compliments, et le laissèrent dans la misère. Accablé de souffrances et de remords, Mérigot mourut le 29 janvier 1835 à l'hôpital de la charité, après une agonie terrible pendant laquelle, tout en avouant ses impiétés aux personnes qui l'entouraient de leurs soins, il ne put se décider à en rendre la rétractation publique.

MÉRILLE (Edmond), jurisconsulte, naquit en 1579, à Troyes en Champagne. Il enseigna le droit à Bourges avec une réputation extraordinaire, et mourut en 1647, après s'être distingué par divers écrits. On a de lui : *Commentarius ad instituta*, Traj. ad Rhen, 1739, in-4, 6 à 10 fr. Tous ses autres ouvrages ont été rassemblés dans une édition, Naples, 1720, 2 vol. in-4. (Voy. sa *Vie* par J. Hémeré dans l'*Hist. du Berri* de Thaumais de la Thaumassière, Bourges, 1619, in-fol., p. 69.)

MÉRINVILLE (Charles-François DE MONSTIERS de), évêque de Chartres, né à Paris en 1682, mort à Chartres en 1748, se montra constamment attaché aux devoirs et aux vertus de son état. Il signala principalement sa charité lors du violent incendie qui consuma presque entièrement la ville de Châteaudun en 1723, et pendant une disette qui affligea le Perche en 1739. On cite de lui : un *Mandement* pour rétablir les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, en 1727; une *Ordonnance* pour condamner les *Nouvelles ecclésiastiques*, en 1736, et des *Sujets de conférences ecclésiastiques sur la morale*, 1744, 2 vol. in-8.

MERLIN (Ambroise), écrivain anglais, vivait vers l'an 480 dans les montagnes de l'Ecosse, et fut regardé comme un grand magicien. On raconte de lui des choses surprenantes. Plusieurs auteurs ont écrit qu'il avait été engendré d'un incube, et qu'il avait transporté d'Irlande en Angleterre les pierres énormes qu'on voit près de Salisbury, et qui, par leur masse, leur disposition et leur nature étrangère au sol, ont épuisé les spéculations des savants. (Voy. SALISBURY dans le *Dict. géog.*) On lui attribue des *Prophéties* et d'autres ouvrages, sur lesquels quelques auteurs ont fait des commentaires. Parmi ces auteurs sont Alain de Lille, et Geoffroy de Monmouth, qui a aussi inséré la *Vie* du roi Artus par Merlin dans son *Histoire* de la Grande-Bretagne; Ses *Prophéties*, attribuées à Merlin, ont été traduites dans les langues de l'Europe les plus répandues; les curieux en recherchent principalement les éditions suivantes : *Traduction française attribuée à Robert de Borron*, Paris, Ant. Vêrard, 1498, 3 vol. pet. in-fol., goth., vend. 200 fr.; Rouen, in-4, sans date, car. goth., à deux col., 31 fr.; Paris, Phil. Le Noir, 1528, 3 part. in-4, goth., 25 fr.; ib., J.-Trepperel, sans date, 3 part.

in-4, goth., vend., 136 fr.; *Trad. italienne*, Venise, 1480, in-fol.; Florence, 1495, in-4, fig., vend. 46 fr.; *Trad. espagnole*, Burgos, 1498, in-fol., goth., de 106 feuil. très-rare. Quant à la naissance exotique de Merlin, les savants sont partagés. Ceux même qui reconnaissent la réalité des incubes, ne sont pas tous d'avis qu'il en peut résulter une génération véritable; d'autres, en supposant des moyens physiques, et entrant en quelque sorte dans l'ordre naturel de la reproduction, sont d'une opinion contraire. On peut voir, quant au premier sentiment, Ulricus Molitor, *De python. mulieb.*; et pour le second, Delrio, lib. 2, q. 15. Quoi qu'il en soit, l'existence des incubes paraît si certaine, que saint Augustin, qu'on n'accusera pas de crédulité, croit qu'on ne peut la nier sans impudence. Il y en a effectivement des exemples anciens et modernes, que la plus chicaneuse critique aurait bien de la peine de contester. (*Voy. l'Histoire de l'Eglise gallicane*, tom. 8, pag. 571.) Malherbe rapporte aussi un fait très-curieux en ce genre. (*Voy. Programma de Merlina britannico*, Nuremberg, 1737, in-fol.)

MERLIN (Jacques), docteur de Navarre, natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand pénitencier de Paris. Un sermon véhément contre quelques grands seigneurs soupçonnés d'être favorables aux nouvelles erreurs, ayant fait beaucoup de bruit à Paris et à la cour, François I^{er} le fit mettre en prison dans le château du Louvre, en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Ce monarque, s'étant ensuite apaisé, lui permit de revenir à Paris, en 1530. Il y mourut en 1541, après avoir occupé la place de grand-vicaire et la cure de la Madeleine. Ses ouailles trouvèrent en lui le plus tendre et le plus zélé des pasteurs. Merlin a donné la première *Collection des conciles*, Paris, 1523-24, in-fol.; Cologne, 1535, 2 vol. in-8. L'ouvrage est très-imparfait, et contient quantité de faux actes, que la sagacité des critiques du XVII^e siècle a su séparer des véritables. On a encore de lui des *Editions* de Richard de Saint-Victor, de Pierre de Blois, de Durand de Saint-Pourçain et d'Origène. Il a mis à la tête des OEuvres de ce Père une *Apologie*, dans laquelle il tâche de justifier Origène des erreurs qu'on lui impute.

MERLIN (Charles), jésuite du diocèse d'Amiens, mort à Paris dans le collège de Louis le Grand, en 1747, enseigna avec distinction les humanités et la théologie. Il s'appliqua ensuite aux travaux du cabinet, et recueillit des éloges. On a de lui : *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*, 1738, in-12; *Dissertation sur les miracles contre les impies*, 1742, in-12; *Réfutation des critiques de Bayle sur saint Augustin*, Paris, 1732, in-4; plusieurs *Dissertations*, la plupart insérées dans les *Mémoires* de Trévoux, parmi lesquelles on distingue surtout une nouvelle *Exposition* de la doctrine catholique sur la *prédestination*, où l'auteur tâche de concilier les deux sentiments qui partagent l'école sur cette matière, en admettant que la prédestination précède les bonnes œuvres et le mérite de l'homme en général, quoiqu'elle ne soit pro-

noncée qu'après quelque action d'épreuve, telle que l'obéissance d'Abraham, etc. Quoi qu'il en soit de ce sentiment, que l'auteur appuie sur un grand nombre de passages de l'Écriture, des saints Pères, des théologiens et des plus célèbres prédicateurs, il est au moins propre à prouver que c'est à tort qu'on se passionne pour tout ce qu'on appelle système, opinion, explication, etc., puisqu'il y a souvent entre les assertions qui se combattent un milieu plus ou moins vraisemblable, vrai peut-être, qui peut au moins faire soupçonner que les deux partis ont tort.

MERLON. (*Voy. HORSTIUS.*)

MÉROVÉE, roi de France, succéda à Clodion en 448, et combattit Attila en 451, dans les plaines de Châlons-sur-Saône, assisté d'Aétius, général romain, et de Théodoric, roi des Goths. Sa victoire fut complète. (*Voy. ATTLA.*) On dit qu'il étendit les bornes de son empire depuis les bords de la Somme jusqu'à Trèves qu'il prit et qu'il saccagea. Il mourut en 458, laissant pour successeur Chilpéric I^{er} son fils. Sa valeur a fait donner aux rois de France de la première race le nom de *Mérovingiens*. On ne connaît ni sa famille, ni l'année de sa naissance. On lit dans une chronique fabuleuse, que, pendant que sa mère se baignait au bord de la mer, il en sortit un taureau marin qui la rendit grosse de ce prince. Cette fable semble être fondée sur ce que *Mer Veich* signifie *veau de mer*. On prétend que Mérovée est le même dont parle Priscus Panitès, auteur grec, qui vivait du temps de Théodose le Jeune, et dont il nous reste quelques fragments dans le Recueil, ou *Extrait* des légations, que David Haeschelius publia le premier en grec, à Augsbourg, l'an 1603. Cet auteur dit « qu'ayant été envoyé en ambassade à Rome, il y » vit le jeune fils du roi des Français, mort depuis » peu; qu'il avait une belle chevelure blonde; et » que le patrice Aétius l'ayant adopté pour son fils, » l'avait envoyé à l'empereur Valentinien III, pour » faire alliance avec lui. »

MÉROVÉE II, fils aîné de Chilpéric I^{er}, roi de France, fut envoyé par son père l'an 576, pour s'emparer du Poitou, qui appartenait au jeune Childebert II son cousin, fils de Sigebert, roi d'Austrasie. Au lieu d'exécuter les ordres de son père, il se retira à Tours et de là à Rouen, où il entretenait avec sa tante Brunehaut un commerce scandaleux. Prétextat, archevêque de Rouen, voulant mettre fin au scandale, les maria, sans égard aux saints canons qui défendent ces sortes d'alliances. (*Voy. PRÉTEXTAT.*) Chilpéric réduisit les deux époux à se sauver dans une église, d'où il les tira, en leur donnant parole de leur conserver la vie: il donna des gardes à Brunehaut, et mena son fils avec lui. Quelque temps après, Mérovée étant accusé par Frédégonde, femme de Chilpéric, d'être d'intelligence avec les ennemis du roi, fut enfermé dans un couvent, d'où s'étant sauvé, il se retira dans l'église de Saint-Martin de Tours, alors l'asile le plus sacré de la France, qui le mettait à couvert de la colère de son père et des intrigues de sa marâtre: preuve frappante du respect que dans ces

temps barbares on avait pour les lieux saints, et combien sont efficaces les obstacles que la religion oppose à la violence et à la tyrannie. Il erra ensuite, en essayant diverses aventures, et formant divers projets, jusqu'à ce qu'il fut poignardé par ordre de Frédégonde, qui fit croire à son mari qu'il s'était tué lui-même (577). (*Voy. FRÉDÉGONDE et BRUNEHAUT.*)

MERRE (Pierre le), avocat au parlement de Paris et professeur royal en droit canon, né en 1644, mort en 1728, se rendit très-habile dans les affaires ecclésiastiques. On a de lui un mémoire intitulé : *Justification des usages de France, sur les mariages des enfants de famille, faits sans le consentement de leurs parents*, Paris, 1687, in-12; *Sommaire touchant la juridiction*, ibid., 1709, in-fol. Ces deux ouvrages sont estimables par l'érudition qu'ils renferment.

MERRE (Pierre le), fils du précédent, mort à Paris, sa patrie, en 1763, était un avocat célèbre, qui obtint une chaire de professeur royal en droit canon, qu'il remplit avec distinction. Il ne se distingua pas moins que son père, et c'est à eux qu'on doit le *Recueil des actes, titres et mémoires*, concernant les affaires du clergé de France, augmenté d'un grand nombre de *Pièces* et d'*Observations* sur la discipline présente de l'Eglise, et mis en nouvel ordre, suivant la délibération de l'assemblée générale du clergé du 29 août 1705, Paris, 1716 à 1750, 13 vol. in-fol. On y joint une table (de l'abbé Marc du Saulzet), sous ce titre : *Abrégé du Recueil des actes, etc.*, ou *Table raisonnée, en forme de précis, des matières contenues dans ce recueil*, Paris, 1752 et 1764, in-fol. La réimpression du recueil de le Merre, Avignon, 1771, 14 vol. in-4, est plus commode, mais moins exacte que l'édition de Paris.

MERSCH (François), né à Léobschitz en Silésie, l'an 1690, entra chez les jésuites, et se distingua dans le ministère de la prédication. On a de lui un recueil de *Sermons*, Breslau, 1751, in-4.

MERSENNE (François-Marin), mathématicien et religieux minime, né au bourg d'Oisé, dans le Maine, en 1588, étudia à la Flèche avec Descartes, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts fortifièrent leur amitié. Le P. Mersenne était né avec un génie heureux pour les mathématiques et la philosophie. Il inventa la *Cycloïde*, nouvelle courbe, qui fut aussi nommée *Roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Ce religieux, également propre à la théologie et à la philosophie, enseigna ces deux sciences depuis 1615 jusqu'en 1619. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, d'où il rapporta en France les découvertes de Torricelli sur le *vide* : il voyagea encore dans les Pays-Bas. Son caractère doux, poli et engageant, lui fit partout d'illustres amis. Il mourut à Paris en 1648, regretté comme un génie pénétrant et comme un philosophe plein de sagacité. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus connus sont : *Quæstiones celeberrimæ in Genesis*, etc., Paris, 1623, in-fol. C'est dans ce livre

qu'il parle de Vanini. Il fait mention en même temps, depuis la colonne 669^e jusqu'à la 676^e, des autres athées de son temps. Il prétend qu'il y en avait plus de 50,000 à Paris. Sans examiner si ce compte était juste, ni s'il regardait les athées de spéculation ou de pratique, il paraît, par les événements que le temps a fait éclore, qu'une telle disposition des esprits devait être déjà bien avancée du temps du P. Mersenne. On lui fit cependant remplacer cette liste imprudente et inutile par deux cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées; l'*Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, ibid., 1636-37, 2 tom. in-fol., fig., 40 à 50 fr. Il y en a une édition latine avec des améliorations, sous le titre : *Harmonicorum libri XII*, ibid., 1648, in-fol., fig., 19 à 24 fr. : ouvrage profond, mais effacé par la *Musurgia universalis* et la *Phonurgia nova* du P. Kircher; *Cogitata physico-mathematica, etc.*, ibid., 1644, in-4; la *Vérité des sciences, contre les sceptiques et les pyrrhoniens*, ibid., 1638, in-12. On trouve plusieurs *Lettres* latines de ce savant minime parmi celles de Martin Ruar, fameux socinien. Le P. Mersenne savait employer les pensées des autres : La Mothe-le-Vayer l'appelait le bon Larron. (*Voy. sa Vie*, ib., 1649, in-8, par le P. Hilarion de Coste. Elle est bien moins curieuse que les détails insérés par Baillet dans sa *Vie de Descartes*, ibid., 1691, in-4. On peut consulter encore l'*Eloge de Mersenne*, par Poté, 1816, in-8.)

MERULA (Georges), d'Alexandrie de la Paille, né vers 1424, enseigna le latin et le grec à Venise et à Milan, et mourut dans cette dernière ville en 1494. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : *Antiquitatis vice-comitum libri X*, Milan, 1625, in-fol.; *Philippi vice comitis vita, auct. Petro candido decembrio*, Mediolani, 1629, in-fol., volume peu commun, 10 à 15 fr.; *Enarrationes satirarum Juvenalis*, Tarvisii, 1478, in-fol., vend. 30 fr.; *Bellum scodrense*, Venise, 1474, in-4. C'est la relation du siège de Scutari par les Turcs, qui furent obligés de le lever; des *Commentaires* sur Martial, Stace, Juvénal, Varron, Columelle; des *Epîtres*, etc. Erasme, Hermolaüs-Barbarus, et plusieurs autres savants font de lui un grand éloge. Tristanus Calchus, disciple de Merula, fut jugé capable par son maître d'être associé à son travail pour l'*Histoire de Milan*; mais le disciple craignant qu'on n'attribuât toute la gloire de cet ouvrage au maître, en donna une autre de son propre fonds, où il critiqua d'une manière outrageante celle de son maître : artifice de jalousie que les lecteurs judicieux n'eurent point de peine à déceler. Merula se défendait avec vivacité contre les censeurs qui l'attaquaient; mais il ne tardait point à reprendre des sentiments de paix et de bonne volonté. (*Voy. POLITIEN.*)

MERVESIN (Joseph), religieux de l'ordre de Cluny non réformé, obtint le prieuré de Baret, et mourut de la peste en 1721 à Apt sa patrie. Il avait contracté cette maladie en se consacrant au service des pestiférés. Son *Hist. de la poésie franç.*, Paris,

1706, in-12, fut recherchée dans le temps, quoiqu'elle ne soit ni exacte, ni correctement écrite.

MERVILLE (Michel Guyot de), né à Versailles, du président du grenier à sel de cette ville, en 1696, se fixa à la Haye, où il ouvrit une boutique de libraire. Non-seulement il vendait des livres, il en composait. Il mit au jour en 1726 un *Journal*, et ensuite quelques pièces de théâtre. Il retourna à Paris. Des chagrins causés par le dérangement de ses affaires le déterminèrent, au bout de quelques années, à quitter la capitale, et à se retirer en Suisse, où il lui prit envie de terminer ses jours, en se noyant dans le lac de Genève en 1755. On a publié ses *Oeuvres de théâtre*, Paris, 1766, 4 vol. in-12. Petitot a publié une notice sur Guyot de Merville au devant d'une des pièces de théâtre de ce poète (*Le Consentement forcé*), dans le t. 21 du *Répertoire du théâtre français*.

MERY (saint), *Medericus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, lieu de sa naissance, voulant vivre en simple religieux, quitta son monastère, et vint à Paris, où il mourut l'an 700. On bâtit sur son tombeau une chapelle, qui est devenue dans la suite une église collégiale et paroissiale.

MÉRY (Jean), chirurgien célèbre, né à Vatan en Berri, en 1645, fut fait chirurgien-major des Invalides en 1683. Louvois, qui lui avait donné ce poste, l'envoya l'année suivante en Portugal, pour porter du secours à la reine, qui mourut avant son arrivée. Il revint en France, et obtint une place à l'académie des sciences. Louis XIV lui confia la santé du duc de Bourgogne, encore enfant; mais il se trouva, dit Fontenelle, encore plus étranger à la cour qu'il ne l'avait été en Portugal et en Espagne. Il revint à Paris, fut fait premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et mourut en 1722. Méry eut toute sa vie beaucoup de religion, et des mœurs telles que la religion les demande et les inspire. On a de lui plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des sciences; *Description de l'oreille de l'homme*, Paris, 1687, in-12; des *Observations sur la manière de tailler, dans les deux sexes, pour l'extraction de la pierre, par frère Jacques*, ibid., 1700, in-12; des *Problèmes de physique*, ibid., 1711, in-4. Cet habile homme n'avait pas une idée exagérée de sa profession: il observait que, pour connaître la structure des animaux, on n'en ignorait pas moins l'action et le jeu des liqueurs: « Nous autres anatomistes, » disait-il facétieusement, « nous sommes comme les crocheteurs de Paris, » qui en connaissent toutes les rues, jusqu'aux plus petites et aux plus écartées, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons. » (*Voy.* HÉROPHILE, HIPPOCRATE.)

MÉSA, roi des Moabites, refusa de payer à Joram, roi d'Israël, le tribut qu'il payait à son père Achab. Joram leva une armée pour obliger ce prince à le payer; et secouru de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Idumée, il poursuivit Mésa jusque dans sa capitale. Elle allait être forcée, lorsque Mésa désespéré fit monter son fils sur les murs de la ville; et, pour montrer que ni lui ni son successeur ne se soumettraient jamais à payer le tribut,

il sacrifia son fils son successeur en présence des trois rois, qui furent saisis d'horreur et levèrent incontinent le siège. (*IV. Reg.*, 3.)

MÉSANGE (Mathias) de Vernon, mort à Paris en 1758, avait été garde de la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés. On a de lui: *Tarif de la maçonnerie*, 1749, in-8; *Traité de la charpenterie et bois*, 1753, 2 vol. in-8, avec 23 pl., 12 fr.; *Calculs tout faits*, 1757, in-12. Ce dernier ouvrage est plus ample, et les opérations à faire plus courtes, plus faciles que dans les *Comptes faits* de Barème. On y trouve des tarifs sur l'escompte, le change et la vente des marchandises, le pair des aunages et des poids de l'Europe.

MÉSENGUY (François-Philippe), né à Beauvais en 1677, de parents pauvres, fut d'abord enfant de chœur, obtint ensuite une bourse, et en 1694 il fut reçu au collège des Trente-Trois à Paris. Six ans après, il professa pendant plusieurs années les humanités et la rhétorique au collège de Beauvais; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collège de Beauvais. Coffin, devenu principal de ce collège après le célèbre Rollin, prit l'abbé Mésenguy pour son coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la doctrine chrétienne*. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'obligea à quitter le collège de Beauvais en 1728. Il mourut en 1763. Ses principaux ouvrages sont: *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien Testament*, Paris, 1728, in-12, livre dont Rollin fait un grand éloge; *Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions*, ibid., 1735, 10 vol. in-12; *Abrégé de l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec des remarques*, ibid., 1738, 3 vol. in-12; *Exposition de la doctrine chrétienne, ou Instruction sur les principales vérités de la religion*, ibid., 1744, 6 vol. in-12; ibid., 1758, 4 vol. in-12, ou in-4. Clément XIII l'a condamné par un bref particulier du 14 juin 1761. Un italien nommé Serrao, dans une brochure intitulée, *De præclaris catechistis*, fait de cet ouvrage de Mésenguy un éloge immense et amphigourique: c'est, selon lui, le catéchisme des catéchismes, apparemment parce que l'auteur, en établissant l'existence des miracles, en trouve la preuve la plus évidente dans ceux du bienheureux diacre Pàris. A ces miracles il faut joindre sans doute celui que Serrao dit très-sérieusement être arrivé lors de la condamnation du *Catéchisme* de Mésenguy. Le cardinal Passionei ayant eu la faiblesse de signer le bref de Clément XIII, qui proscrivait cet ouvrage divin, entra tout-à-coup dans une espèce de manie et mourut peu de jours après. *Alienate mentis indicium in eo apparuisse, sudoremque consecutum ferunt; ex eoque die cum corruisset, morbo levati deinde nunquam potuit, neque ita multos post dies extinctus est* (p. 233). « C'est, dit un auteur orthodoxe, au milieu de la » corruption et de la séduction de ces temps mal- » heureux, que ce parti inquiet, actif et fécond en » artifices, cherche surtout à décrier les sources

» connues d'une instruction sûre, pour leur substituer
 » celle où coule, sous l'apparence d'une onde pure,
 » le poison de l'erreur. » *La constitution Unigenitus*, avec des remarques, 1748, in-12; *Lettre à un ami sur la constitution Unigenitus*, 1752, in-12; *Entretiens sur la religion*, 1760, in-12. L'abbé Mésenguy a eu beaucoup de part aux *Vies des Saints* de l'abbé Goujet, et a travaillé au *Missel* de Paris. « On peut, dit un critique, louer ses ouvrages du côté du savoir, du style et de l'onction; mais ceux qui aiment l'exactitude dans le dogme, la conséquence dans les principes, la franchise dans la manière d'exprimer ses pensées, ne trouveront pas ces qualités dans son *Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament*, non plus que dans son *Exposition de la doctrine chrétienne*, condamnée par le pape. Ceux qui exigent l'impartialité dans les sentiments, la soumission à l'autorité, la modération dans la dispute, goûteront encore moins ses ouvrages polémiques, où il est aisé d'apercevoir que les illusions du préjugé l'emportent sur sa raison, et peut-être sur ses propres sentiments. » Lequeux publia en 1763 un *Mémoire abrégé sur la vie et les écrits de Mésenguy*. Il avait annoncé une *Vie* plus détaillée qui n'a point paru.

MESLE (Jean), avocat au parlement de Paris, mort en 1756, à 75 ans, est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, Paris, 1752, in-4, estimé. Il travailla aussi au *Traité de la manière de poursuivre les crimes en jugement*, ibid., 1739, 2 vol. in-4.

MESLIER (Jean), curé du village d'Estrepigny en Champagne, né en 1678 au village de Mazerni, dans le pays de Rhétel, était fils d'un ouvrier en serge. Il est malheureusement célèbre par un écrit impie, publié après sa mort, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*, que Voltaire a publié. Ce testament n'est que la première partie d'un manuscrit énorme trouvé chez lui après sa mort, en trois copies. C'est une déclamation grossière contre tous les dogmes du christianisme. Le style est très-rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé peu instruit. On le trouve dans l'*Évangile de la raison*, in-8, et dans le *Recueil nécessaire*, 1765, in-8. Meslier, malheureux par son désolant système d'impiété, et travaillant cruellement à y entraîner les autres, mourut en 1733. On croit qu'il se laissa mourir de faim.

MESMER (Frédéric-Antoine), médecin, fondateur de la doctrine du *magnétisme animal*, jadis appelée *mesmérisme*, naquit à Mersbourg, en Souabe, en 1734. Il commença à fixer l'attention du public, par sa thèse de *Planetarum influxu*, dans laquelle il établissait l'existence et l'action d'un fluide subtil qui remplit tout l'univers, qui est produit par la force résultant des attractions mutuelles des corps célestes, et qui a une influence sur les corps animés. Les dames, principalement, se montraient passionnées pour le *mesmérisme*. Malgré les efforts de la Faculté de médecine de Paris, une vogue immense fut acquise au magnétiseur, dont Bergasse, auteur de la *Morale religieuse*, et d'E-

prêmesnil, conseiller au parlement, se déclarèrent les partisans. Ils se chargèrent des leçons *théoriques*, tandis que Mesmer se réservait la partie *pratique* des opérations. A l'instar de l'inventeur, il y eut des opérateurs *intrus* qui établirent chez eux et secrètement des salles et des dortoirs *clinico-magnétiques*, où les mœurs n'étaient pas souvent respectées. Enfin, le gouvernement nomma, pour faire un examen sévère du *magnétisme animal*, une commission, dont le rapport ne fut rien moins que favorable. Mesmer quitta Paris, laissant la place à Cagliostro, qui, par sa fantasmagorie maçonnique, offrait un spectacle plus amusant aux Parisiens, toujours avides de nouveautés. Le charlatan, enrichi aux dépens de la crédulité française, se retira dans sa patrie, et mourut en 1815. On lui doit entre autres : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779, in-12; *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal*, jusqu'en avril 1781, Londres, 1781, in-8; *Histoire abrégée du magnétisme animal*, Paris, 1783, in-8; *Mémoire de J.-A. Mesmer sur ses découvertes*, Paris, an 7 (1799), in-8; *Mesmerismus*, ou *Système de magnétisme animal* (en allemand), Berlin, 1815, avec fig.

MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissi, naquit en 1490 d'une maison illustre de Béarn, qui a produit plusieurs grands hommes. Catherine de Foix, reine de Navarre, l'envoya, en qualité d'ambassadeur à l'assemblée de Noyon, auprès des ministres de Charles-Quint, pour y revendiquer la partie de la Navarre dont Ferdinand le Catholique s'était emparé. Cette commission le mit à portée d'être connu de François I^{er}, qui le fit lieutenant civil au Châtelet, maître des requêtes en 1544, et enfin premier président de Normandie. Il mourut en 1569. (*Voy. les Elogia doctorum in Gallia virorum*, par Scévole de Sainte-Marthe.)

MESMES (Henri de), fils aîné du précédent, né à Paris en 1532, professa dès l'âge de 16 ans avec éclat la jurisprudence à Toulouse. Ses talents lui méritèrent les places de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes, de conseiller d'état, de chancelier du royaume de Navarre, de garde du trésor des chartes, et enfin chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III. Egalement propre aux armes et aux affaires, il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols. Ce fut lui qui, en 1570, joint au maréchal de Biron, négocia la paix avec les huguenots. Cette paix passagère fut appelée *boiteuse* et *mal assise*, parce que Biron était boiteux, et que Mesmes prenait le surnom de sa terre de Mal-Assise. Sous Henri III, il se retira de la cour; après avoir vu les désastres occasionnés par la guerre civile, il fut témoin des succès de Henri IV, et vécut assez pour voir la couronne affermie. Il mourut en 1596. De Mesmes a laissé des *Mémoires de sa vie* adressés à son fils; ils sont imprimés dans le *Conservateur* du mois d'octobre 1760. Rollin en cite un passage dans son *Traité des études*, tome 1, liv. 1, chap. 2.

MESMES (Jean-Antoine de), comte d'Avaux et marquis de Givry, né à Paris en 1661, eut les

mêmes talents et les mêmes emplois que son oncle. Il fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire à Venise, plénipotentiaire à la paix de Nimègue qu'il conclut heureusement, puis ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Suède. Il mourut à Paris en 1723. Ses vertus religieuses, son zèle pour le bien public, et sa bienfaisance, le firent considérer autant que ses talents. On a recueilli ses *Lettres* et ses *Négociations*, 1752, 6 vol. in-12. Il avait été admis à l'académie française en 1710. D'Alembert a fait l'*Eloge* de ce magistrat, tom. 4, pag. 339-46, de l'*Histoire des membres de l'Académie française*.

MESNARDIÈRE, ou MÈNARDIÈRE (Hippolyte-Jules PILET de la), médecin et poète français, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie française en 1655, mourut à Paris en 1663. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cardinal de Richelieu le protégea. Marc Duncan, médecin écossais, ayant avancé que la possession des religieuses de Loudun n'était que l'effet d'un cerveau dérangé, la Mesnardière le réfuta. Son écrit, intitulé, *Traité de la mélancolie*, 1635, in-8, fut goûté du cardinal, qui le fit son médecin, et qui lui procura la charge de maître-d'hôtel du roi. Duncan voulait expliquer par la mélancolie ce que d'autres regardaient comme l'effet de l'artifice et de l'imposture : cette diversité de sentiment donnait de l'avantage à la Mesnardière, qui s'efforça de prouver la réalité de cette fameuse possession. (*Voy. GRANDIER.*) On a encore de lui : une *Poétique*, 1640, in-4, qui n'est point achevée, et qui ne comprend presque que le traité de la tragédie et celui de l'épique. Elle devait avoir encore 2 vol. ; mais la mort du cardinal, par ordre duquel il l'avait entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main ; deux mauvaises tragédies, *Alinde* et la *Pucelle d'Orléans*, 1642 et 1643, in-4 ; une *Traduction* assez fidèle, mais trop servile, des trois premiers livres des *Lettres* de Pline ; une *Version*, ou plutôt une paraphrase du *Panegyrique de Trajan*, par Pline le Jeune ; un recueil de *Poésies françaises et latines*, Paris, 1656, in-fol. Ce sont des riens écrits d'un style emphatique ; *Relations de guerre*, in-8, contenant la levée des sièges d'Arras, de Valence et de Dunkerque ; *Lettres de Pline le consul* : elles n'embrasent que les trois premiers livres in-8. « On voit, » dit d'Olivet dans les ouvrages de la Mesnardière, « plus d'imagination que de jugement, une attention bien plus grande à étaler les belles paroles qu'à employer des pensées solides, et une continuelle envie de se faire admirer plutôt que d'instruire. »

MESNIER, prêtre, mort en 1761, est l'auteur du *Problème historique : Qui des jésuites, de Luther et de Calvin, a fait plus de mal à l'Eglise?* et de l'*addition* à cet ouvrage (Avignon) (Paris), 1757, ou Utrecht, 1763, 2 vol. in-12, où il s'élève contre l'inquisition, qui avait condamné cet ouvrage fanatique et emporté, fruit de la haine que les jansénistes ont toujours portée à la société. Le

Problème a été d'autant plus maladroitement imaginé, qu'il est prouvé que le jansénisme n'est qu'un rejeton du calvinisme.

MESNIL (Jean-Baptiste du), né à Paris en 1517, d'une famille noble, originaire du pays chartrain, devint avocat du roi au parlement de Paris, à 38 ans. Il est le premier qui ait fait des harangues aux ouvertures du parlement, ce qui s'est continué depuis. Il mourut en 1569, après avoir publié plusieurs ouvrages. On trouve quelques-uns de ses écrits dans les *Opuscules* de Loisel, qui y a inséré aussi une longue *Notice* sur du Mesnil, dont il était parent.

MESNIL (Louis du), jésuite, est auteur d'un ouvrage volumineux et très-estimé : *Doctrina et disciplina Ecclesiae, ipsis verbis veterum monumentorum exposita*, Cologne, 1730, 4 vol. in-fol. Le titre de l'ouvrage en annonce assez l'importance, ainsi que le savoir et le discernement qu'il a fallu pour le bien exécuter : c'est le tableau de la doctrine et de la discipline de l'Eglise durant les douze premiers siècles. Nous n'avons rien de mieux dans ce genre ; et ce qui est un titre décisif à une préférence marquée, c'est que l'auteur, exempt de tout esprit de parti, de tout système, de toute opinion particulière, n'est que le simple et fidèle rapporteur des passages qui expriment la croyance et la pratique de l'Eglise.

MESNIL. (*Voy. DUMESNIL et GARDIN.*)

MESSALINE (Valérie), fille de Messala Barbat, et femme de l'empereur Claude, poussa l'impudicité jusqu'à la prostitution la plus infâme. Elle eut pour amants toute la maison de son époux. Officiers, soldats, esclaves, comédiens, tout lui était bon. A peine y avait-il un jeune homme dans Rome qui ne fût l'objet ou l'aiguillon de sa turpitude. Un de ses plaisirs ordinaires était d'obliger des femmes à se prostituer en présence de leurs maris ; et celles qu'un reste de modestie retenait, couraient presque toujours risque de perdre la vie. Ce monstre de dissolution quittait souvent le lit de l'empereur, lorsqu'elle le voyait endormi, pour aller s'abandonner aux plaisirs les plus effrénés dans les lieux publics. Elle porta ses regards sur son beau-père Appius-Silanus ; car la luxure, comme dit judicieusement Montesquieu, est comme l'avarice ; ses désirs vont en croissant à mesure qu'ils se satisfont ; les caprices bizarres, les goûts dépravés, l'humeur féroce et sanguinaire (*voy. NÉRON*), en sont les suites inévitables. Silanus fut mis à mort, parce qu'il se refusait à cette monstrueuse passion. Après avoir sacrifié à sa fureur plusieurs de ses amants, que leurs excès avec elle avaient mis hors d'état de répondre à ses désirs immodérés, elle devint éperdument amoureuse de Silius, jeune homme qu'elle épousa solennellement, comme si Claude l'eût répudiée. L'empereur, informé de ses désordres, la fit mourir avec son nouvel époux, l'an 48 de J.-C. Ce qui nous reste du 11^e livre de Tacite est presque entièrement consacré au récit des crimes de cette impératrice.

MESSALINE (Statilie), troisième femme de Néron, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul Atticus Vestinus, que l'empereur fit

assassiner. Ce prince avait déjà eu les faveurs de Statilie, qui n'eut point horreur de recevoir sa main, encore dégouttante du sang de son mari. Ses galanteries avaient éclaté dans Rome, et ne l'avaient point empêchée de trouver quatre époux avant de parvenir au trône impérial. Après la mort de Néron, elle s'amusa avec quelques beaux-esprits, et essaya d'allier les lettres avec la débauche. Othon était sur le point de l'épouser, lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers moments, un adieu très-touchant à Messaline, et se poignarda ensuite. C'est ainsi que la luxure va de pair avec la fureur, la folie et la cruauté. (*Voy. NERON.*)

MESSENIUS (Jean), savant suédois, né en 1584, à Vadstena, mort en 1637, se distingua dans plusieurs genres de littérature, mérita la confiance du roi Gustave-Adolphe, et fut fait professeur de droit et de politique à Upsal. Il eut pour adversaire Jean-Rudbeck, théologien savant. Le roi de Suède termina leur dispute d'une manière honorable pour tous les deux. Il donna à Rudbeck une place d'aumônier à la cour, et à Messenius celle de conseiller au sénat nouvellement érigé à Stockholm. En 1615, Messenius, accusé d'être partisan secret du roi Sigismond, fut condamné à une prison perpétuelle, où il demeura près de 19 ans. On a de lui : *Scondia illustrata, seu chronologia de rebus Scondiæ, editio observat. aucta à J. Peringskiöld*, Stockholm, 1700-1704, 14 part. en 2 vol. in-fol., 30 à 40 fr. Cette énorme compilation n'a pas été rédigée avec assez de critique; *Chronicon episcoporum per Sueciam, Gothiam et Finlandiam*, ibid., 1611; Leipzig, 1685, in-8. Cette chronique s'étend depuis l'année 835 jusqu'à 1611; *Tumbæ sive inscriptiones sepulcrales extantes in Suecia*, ibid., 1611, in-4; *Theatrum nobilitatis Suecanæ*, Holmiæ, 1616, in-fol., 8 à 12 fr.; *Leges Suecorum Gothorumque latinitate donatæ à Raynoldo Ingemundo, nunc autem editæ à Messenio*, ibid., 1614, in-4, 4 à 6 fr. Tous les ouvrages de ce savant roulent sur la Suède. — Son fils, Arnold MESSENIUS, aussi savant que son père, fut décapité en 1651 avec son fils, âgé seulement de 17 ans, pour avoir fait quelques satires contre la cour. Il avait, de concert avec son fils Jean, composé un libelle contre la reine Christine et le sénat.

MESSIE. (*Voy. MEXIA.*)

MESSIER (Robert), religieux franciscain, supérieur de la province de France, prêcha avec distinction vers la fin du xv^e siècle. Ses *Quadragesimales sermons*, Paris, 1524, in-8, goth., 3 à 5 fr., sont le pendant de ceux de Menot. Applications singulières de l'Écriture, explications forcées des Pères, raisonnements indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils : tels sont les défauts qui le distinguent.

MESSIER (Charles), astronome, né en 1730, en Lorraine, mort à Paris en 1817, fut placé comme copiste chez l'astronome Delisle. Il devint ensuite astronome de la marine. Louis XV l'appelait le *Furet des comètes*. Pensionnaire de l'Académie des sciences, il entra à l'Institut et au bureau des longitudes. Messier n'était point mathématicien. Sa

curiosité pour les phénomènes astronomiques s'arrêtait au plaisir de les observer, d'en marquer exactement le temps et les autres circonstances, sans jamais sentir l'ambition de pouvoir les calculer. Lalande a consacré à la mémoire de cet infatigable observateur une nouvelle constellation sous le nom du *Messier ou Garde-Moisson*.

MESSIS (Quintin), *Messus*, dit le *Maréchal d'Anvers*, peintre, né en 1450, mort à Anvers en 1529, exerça jusqu'à l'âge de 20 ans la profession de maréchal, ou plutôt de serrurier (ces deux professions étaient alors désignées par un même nom). Passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage; mais le père déclara qu'il ne donnerait sa fille qu'à une personne exerçant son art. Dès ce moment Messis s'appliqua à dessiner. Le premier tableau qu'il fit fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint par sa constance et ses talents. Van-Mander, son historien, révoque en doute ces anecdotes. Ce peintre ne faisait ordinairement que des demi-figures et des portraits; son coloris est vigoureux, sa manière très-fine; mais son pinceau est dur et sec. Il fut enterré à l'entrée de l'église cathédrale, et Lampson mit au bas de son portrait cette inscription :

Connubialis amor de mulcibre fecit Appellem.

La plupart des écrivains nomment ce peintre *Mas-sys*, *Mathys* ou *Mathysis*. Nous lui donnons celui de *Messis*, *Messius*, d'après une lettre écrite d'Anvers, et collée au dos de son portrait, qui est dans la galerie des peintres de Florence. On l'appelle aussi quelquefois *Messeys*.

MESTENSKI (Jacques), gouverneur de Brezin en Pologne, conçut, l'an 1548, l'idée absurde de se faire passer pour J.-C. Il avait avec lui 12 prétendus apôtres; il courait de village en village prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appelait des miracles. Les fourberies de cet enthousiaste ayant été reconnues, les paysans le chassèrent, et le maltraitèrent lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

MESTREZAT (Jean), théologien protestant, né à Genève vers 1592, mourut en 1657, après avoir été employé par ceux de son parti dans différentes affaires. On a de lui des *Sermons* et divers autres ouvrages.

MESTREZAT (Philippe), neveu du précédent, fut aussi ministre, et enseigna la théologie à Genève. On a de lui un traité contre Socin, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connaissent et que personne ne lit. (*Voy. LENTULUS Scipion.*) Il mourut en 1690.

METAPHRASTE (Siméon le), né au x^e siècle à Constantinople, s'éleva par sa naissance et par son mérite aux emplois les plus considérables. Il fut secrétaire des empereurs Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète, et eut le département des affaires étrangères. Ce prince l'ayant exhorté à faire le recueil des *Vies des saints*, il ne se contenta pas de compiler les faits, il les broda d'une manière romanesque. Il rassembla tout à la fois des exemples des vertus les plus héroïques, et des prodiges les

plus ridicules. On a traduit plusieurs fois son ouvrage en latin, et on le trouve dans le recueil des *Vies des saints* par Surius ; mais il serait à souhaiter qu'on l'imprimât en grec : car, quoiqu'il soit rempli de fables, il renferme des monuments anciens et authentiques qu'un habile critique discernerait. Cet écrivain fut nommé *Métaphraste*, parce qu'il paraphrasait les récits en amplificateur. (V. saint ROCHE.) On a encore de lui des vers grecs dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

MÉTASTASE (Pierre-Bonaventure), célèbre poète italien, né à Rome en 1698. Il était fils d'un pauvre ouvrier nommé Trapassi, et eut pour parrain le cardinal Ottoboni, qui lui fit donner une bonne éducation. La mort de ce prélat le laissa presque dans l'indigence ; mais dès l'âge de dix ans il se distinguait par son talent pour l'improvisation. Un jour que des curieux l'entouraient au *Champ de Mars*, le fameux Gravina s'arrêta pour l'entendre, le prit chez lui, l'amena à Naples, et lui laissa, en mourant, la plus grande partie de sa fortune. La connaissance qu'il fit d'une chanteuse, appelée la *Romanina*, lui fit entreprendre la carrière du théâtre. Sa *Didone abbandonata* eut un succès si prodigieux, que même les gens de la campagne venaient en foule en voir la représentation. L'empereur Charles VI le choisit pour remplacer le célèbre Apostolo Zeno, *Poeta cesareo*. En 1729, Métastase se rendit à Vienne en Autriche, et fut attaché en qualité de poète à la cour impériale jusqu'à sa mort, arrivée en 1782. On a recueilli ses *Poesie*, Parigi, 1755-83, 12 vol. pet. in-8, 36 à 48 fr., pap. de Holland., 60 à 72 fr. ; *Opere*, ibid., 1773-83, 8 vol. pet. in-12, 30 à 36 fr. ; ib., 1780-82, 12 vol. gr. in-8, fig., 84 à 96 fr. ; Livorno, 1811-12, 17 vol. gr. in-8 ; Lond., 1813, 6 vol. pet. in-8, pap. vél. ; Milano, 1817, 12 vol. in-12, avec 38 gravures, 36 fr., pap. vél., 60 fr. ; Mantova, 1816-21, 20 vol. gr. in-16, avec 42 pl., 48 fr., pap. vél., 76 fr. ; Firenze, 1819-23, 16 vol. gr. in-8, portr., 80 fr. Il a excellé dans les *Oratorio* ou drames sacrés en deux actes, comme la *Mort d'Abel*, le *Sacrifice d'Isaac*, *Joseph*, *Joas*, *Hélène au Calvaire*. Ces sujets sont traités avec un développement, un intérêt, un accord de paroles, de musique et de spectacle, qui produisent la plus grande impression. Mais, comme dans les pièces profanes, la sensibilité est excitée par les mêmes moyens, on comprend facilement que les mœurs y sont exposées à plus d'un écueil. En 1788, le cardinal Riminaldi a fait placer à Rome, dans l'église de Sainte-Marie, appelée la Rotonde, son buste avec cette inscription : *Petro Metastasio, civi romano, principi italici dramatis ; ne viro ubique gentium clarissimo honor in patria deesset*. C'est à cette occasion qu'un auteur a fait la réflexion suivante : « On ne peut discon- » venir que ce ne soit un abus de placer ainsi dans » les églises des bustes et des inscriptions qui n'ont » aucun rapport avec la sépulture, et qui consacrent » un souvenir purement profane. Ce désordre, qui » fait des temples du Dieu vivant une espèce de » musée profane, gagne de plus en plus, et se pro-

» page par l'exemple de ceux qui, par état, devraient » s'y opposer avec le plus de zèle : bientôt l'ancienne » idée qu'avaient les chrétiens de la sainteté des » églises sera entièrement effacée parmi nous. » Une pureté parfaite dans la diction, une grâce et une élégance soutenues, ont fait regarder Métastase, par ses compatriotes, comme le *Racine* de l'Italie. Il a surtout une douceur ravissante dans les vers destinés au chant. Il a possédé au plus haut degré le talent de réunir dans un étroit espace les traits les plus touchants d'une situation pathétique ; mais on doit lui reprocher d'avoir, en voulant se plier au genre de l'opéra, violé souvent les règles des unités, et trop prodigué les antithèses, défaut ordinaire aux écrivains de son pays. Mauro Boni est celui de tous les biographes italiens qui a écrit avec le plus de soin la *Vie littéraire* de Métastase. Ce poète célèbre était instruit dans la jurisprudence et la philosophie ; connaissait parfaitement les saintes Ecritures, dont il cite souvent le texte dans ses *Oratorio*. Il composa plusieurs petites pièces ou cantates pour les archiduchesses, filles de Charles VI et de Marie-Thérèse, que ces princesses (au nombre desquelles étaient Marie-Antoinette, depuis reine de France, et Marie-Caroline, devenue reine de Naples) exécutaient en présence de leurs augustes parents. Elles étaient élevées dans la langue italienne par Métastase. Toujours attaché à la religion, sa piété, depuis l'âge de 40 ans, devint exemplaire. Il était dans son lit de mort lorsque Pie VI arriva à Vienne. Ce bon pontife daigna se transporter chez Métastase, qui eut la consolation de recevoir de son souverain temporel et spirituel la bénédiction *in articulo mortis*. Ses tragédies-opéra ont été traduites en français par Richelet, Vienne (Paris), 1751-61, 12 vol. in-12.

METEL. (Voy. BOISROBERT.)

METEL (Hugues), pieux et savant abbé de Saint-Léon-de-Toul, ordre de Prémontré, se distingua dans le XII^e siècle par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Dom Hugo, prémontré et abbé d'Estival, a fait connaître ce pieux écrivain. en publiant cinquante-cinq de ses lettres, et quelques fragments dans le tome 2 des *Sacræ antiquitatis monumenta*. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des XI^e et XII^e siècles. Metel mourut vers l'an 1157, dans un âge avancé.

METELLUS (Quintus-Cæcilius), consul romain l'an 60 avant J.-C., fut préteur l'année du consulat de Cicéron. Il rendit des services importants à la république, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui voulaient entrer dans la Gaule cisalpine, et obtint, après sa préture, le gouvernement de cette province. Il épousa la sœur de Clodius, qui le déshonora par ses impudicités, et l'empoisonna. C'est elle qui, sous le nom de *Lesbia*, est si décriée par Catulle. Métellus mourut l'an 57 avant J.-C., et fut pleuré par Cicéron, qui perdit en lui un ami zélé, un consolateur et un conseil.

METELLUS (Lucilius-Cæcilius), dont l'un des aïeux dompta le terrible Jugurtha, était tribun du peuple. Lorsque J. César se rendit maître de Rome,

il eut plus de courage que tous les autres magistrats, qui se soumièrent comme s'ils avaient été accoutumés depuis longtemps au joug de la servitude. Le seul Métellus osa s'opposer au destructeur de la liberté romaine. Ce conquérant voulait se saisir du trésor que l'on gardait dans le temple de Saturne; Métellus lui en refusa les clefs. César ordonna alors qu'on rompît les portes; et comme le tribun renouvelait son opposition, César menaça de le tuer, en disant: « Jeune homme, tu n'ignores pas qu'il me » serait plus facile de le faire que de le dire. » Métellus ne résista plus, et se retira. César a entièrement déguisé ce fait dans son *Histoire des guerres civiles*, qui est plutôt l'apologie de sa conduite qu'un récit fidèle de la vérité.

MÉTEREN (Emmanuel van) naquit à Anvers en 1535. Attaché aux nouvelles erreurs, il fut obligé de quitter son pays; il se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1612. Il est connu par une *Histoire des Pays-Bas*, depuis 1516 jusqu'en 1612, imprimée d'abord en latin, Amsterd., 1597, in-fol., puis traduite en flamand, augmentée par l'auteur même, et imprimée plusieurs fois depuis en Hollande; elle a été aussi traduite en allemand et en français. Adrien van Meerbeck dit « qu'il a trouvé dans l'histoire de Méteren tant de mensonges, tant de blâmes, tant de calomnies contre l'Eglise, et » contre les souverains légitimes des Pays-Bas, qu'il » en a eu horreur. » Everard van Reyd, quoique zélé protestant, ne put s'empêcher de reprocher à Méteren sa crédulité, ses flatteries et ses dissimulations. (*Voy. la préface de l'ouvrage de van Reyd, Belli civilis in Belgio gesti historia*, 1610, in-fol.)

MÉTÉZEAU (Clément), architecte du roi, natif de Dreux, vivait sous le règne de Louis XIII. Cet artiste, d'un génie hardi, capable des plus grandes entreprises, s'est immortalisé par la fameuse digue de la Rochelle; ouvrage en quelque sorte téméraire, contre lequel les plus célèbres ingénieurs avaient échoué, et qu'il exécuta l'an 1628, avec le plus grand succès. Il fut secondé dans son projet par Jean Tiriôt, maître maçon de Paris, appelé depuis *le Capitaine Tiriôt*. Cette digue avait 747 toises de longueur.

MÉTÉZEAU (Paul), frère du précédent, né à Paris en 1582, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut, avec Bérulle, l'un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avait beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes de France avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un carême, en 1632, après avoir opéré des conversions éclatantes. On a de lui: un corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé: *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc., Lyon, 1625, in-fol.; un autre ouvrage qui a pour titre: *De sancto sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris*, etc., Paris, 1631, in-8, et plusieurs autres ouvrages.

MÉTHÉRIE (Jean-Claude de la), physicien et naturaliste, né à la Clayette, dans le Mâconnais, en 1743, mort à Paris en 1817, rédigea le *Journal de Physique*, commencé par l'abbé Rozier, et continué par l'abbé Mongez. En 1801, après la mort

de Daubenton, il fut nommé adjoint à la chaire d'histoire naturelle au collège de France. Le style de tous ses ouvrages est sec, sans aucune élégance, et c'est ce qui a souvent nui à leur succès. Nous citerons: *Théorie de la terre*, 1791, 3 vol. in-8; 1798, 5 vol. in-8, avec une *Minéralogie*; *Leçons de Minéralogie données au Collège de France*, 1812, 2 vol. in-8; *Leçons de Géologie*, ibid., 1816, 3 vol. in-8; *Considérations sur les êtres organisés*, 1804, 3 vol. in-8: il les soumet, ainsi que le globe, à un principe de cristallisation, et applique le galvanisme aux métamorphoses des minéraux, etc.; de *l'Homme, considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux*, 1802, 2 vol. in-8.

MÉTHODIUS (saint), surnommé *Eubulius*, célèbre évêque de Tyr vers 311, et martyr peu de temps après, avait composé un grand nombre d'ouvrages. Il ne nous reste que celui qui est intitulé *le Festin des vierges*, publié à Rome, 1656, in-8, par Léo Allatius; Paris, 1657, in-fol., par le P. Poussines, jésuite; en 1672, par le P. Combéfis, avec des notes; et à Hambourg, 1718, à la fin du second tome des *OEuvres* de saint Hippolyte, par Fabricius. C'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté, qui donne une idée avantageuse de l'auteur; mais il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par l'inadvertance de Méthodius, qui avait embrassé les erreurs d'Origène, qu'il réfuta ensuite; soit par la malice des hérétiques qui mêlaient leur venin aux sources les plus pures. Nous avons des fragments considérables des autres ouvrages de ce saint dans Photius, saint Epiphane, saint Jérôme et Théodoret. Ceux dont il nous reste le plus sont les livres *du libre Arbitre*, contre les valentiniens, et de la *Résurrection des corps*, contre Origène. Les ouvrages de ce saint étaient fort estimés des anciens, quoique le style en soit prolix, enflé, plein de comparaisons et d'allégories.

MÉTHODIUS I^{er}, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople en 842, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avait été enfermé dans une prison obscure par l'ordre de l'empereur Michel le Bègue, après avoir reçu cent coups de fouet. La douceur de son caractère ne fit pas moins rentrer d'hérétiques dans l'Eglise que la force de son éloquence. Cet illustre persécuté mourut en 846.— Il ne faut pas le confondre avec MÉTHODIUS, pieux solitaire, qui présenta dans le courant du même siècle, au roi Bogoris, chef des Bulgares, un tableau du dernier jugement, lequel occasionna la conversion de ce prince au christianisme.

MÉTIUS - SUFFÉTIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de Tullus-Hostilius, roi de Rome, combattit contre les Romains avec peu d'avantage. Pour terminer la guerre qui traînait en longueur, on proposa, dit-on, le combat des trois Horaces contre les trois Curiaces. Les Romains furent vainqueurs. (*Voy. HORACES.*) Tullus tourna ses armes contre les Vèiens et les Fidénates. Suffétius joignit ses troupes à celles du roi des Romains; mais dès le premier choc il quitta son poste, comme il l'avait promis secrètement aux Vèiens, et se retira sur une éminence, résolu, si la victoire se dé-

clarait pour eux, de charger les vaincus. Tullus, outré de cette perfidie, fit attacher Mélius entre deux chariots et le fit tirer par quatre chevaux, qui le mirent en pièces aux yeux de l'armée victorieuse, l'an 666 avant J.-C. — Horace, dans l'*Art poétique*, parle d'un MÉLIUS, habile littérateur, censeur judicieux et sévère, homme à consulter par ceux qui écrivent et qui donnent leurs écrits au jour :

Si quid lamen olim
Scripseris, in Melii descendat iudicis aures.

MÉTIUS (Jacques), natif d'Alcmaër en Hollande, inventa les *lunettes d'approche et du télescope par réfraction*. Il présenta une de ses lunettes aux états généraux en 1609. On se servait depuis longtemps de tubes à plusieurs tuyaux, pour diriger la vue vers les objets éloignés et en rendre l'aspect plus net. Le P. Mabillon assure, dans son *Voyage d'Italie*, qu'il avait vu dans un monastère de son ordre les *OEuvres* de Comestor, écrites au XIII^e siècle, dans lesquelles on trouve un portrait de Ptolémée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux ; mais ces tubes n'étaient point garnis de verre, et c'est Jacques Mélius qui, le premier, a joint les verres aux tubes. Cette invention fut, comme la plupart des découvertes, l'effet d'un heureux hasard : Mélius vit des écoliers qui, en se jouant en hiver sur la glace, se servaient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et qui ayant mis en badinant des morceaux de glace au bout de ces deux tubes, étaient fort étonnés de voir que par ce moyen les objets éloignés se rapprochaient d'eux. L'habile artiste profita de cette observation, et inventa aisément les lunettes d'approche. D'autres disent que ce furent les enfants d'un lunetier de Middelbourg qui donnèrent occasion à cette découverte, en badinant avec des verres dans la boutique de leur père. Quelques-uns néanmoins attribuent la découverte des lunettes d'approche à Drebel, à J.-B. Porta, à Ant. de Dominis, à un certain Zacharie Jans et à Jean Lapprey : mais il paraît que c'est avec peu de fondement. (*Voy. l'Histoire des mathématiques*, par Montucla, liv. 4, *progrès de l'optique*, chap. 2.) Galilée construisit en 1610 une lunette d'après les procédés de Mélius. Elle a été perfectionnée par Képler et par Huyghens.) — Adrien MÉTIUS, son frère, né à Alcmaër en 1571, enseigna les mathématiques en Allemagne avec beaucoup de réputation ; mais l'amour de la patrie lui fit quitter cet emploi : il se fixa à Franeker, où il professa la médecine et la géométrie pendant 38 ans. Il y mourut en 1635. On a de lui divers ouvrages sur les mathématiques : *Doctrinæ sphaericae lib. v*, Franeker, 1598, in-8 et in-12 ; *Astronomiæ universæ institutio*, ibid., 1606 ou 1608, in-8 ; *Arithmetica et geometrices practica*, ib., 1611, in-4 ; *De genuino usu utriusque globi tractatus*, Amsterdam, 1626, in-8 ; *Geometrices per usum circini nova praxis*, 1623, in-8. C'est un de ceux qui ont paru déterminer avec le plus d'exactitude le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il a cru être de 113 à 355. (*Voy. VAN CEULEN.*) Ménélaüs Winsem a fait l'*Oraison funèbre* d'Adrien Mélius, Franeker, 1636, in-4.

METKERKE, ou MEETKERKE (Adolphe), littérateur, historien, philologue et jurisconsulte protestant, né à Bruges en 1528, mourut à Londres en 1591, laissant un *Mémoire*, écrit de sa main, où il déclarait qu'il n'y a pas de vraie religion hors de l'Eglise catholique romaine, et exhortait sa fille de retourner à Bruges et d'y professer hautement la foi de ses ancêtres : exhortation qui eut un heureux effet. Il travailla aux *Vies des Césars*, aux *Médailles de la grande Grèce*, et aux *Fastes consulaires*, publiés par Golzius. On a encore de lui : la *Traduction* de quelques épigrammes de Théocrite en vers latins, Heidelberg, 1595, in-8 ; de *Moschus* et *Bion*, avec des notes, Bruges, 1565, in-8 ; *De veteri et recta pronuntiatione linguæ græcæ*, Anvers, 1576, in-8, et dans le *Sylloge scriptorum* de Sigebert Haverkamp. De Thou et Valère André lui attribuent un Recueil des Actes de la pacification de Cologne. Ils se trompent : il est d'Aggée Albada.

MÉTOCHITE (Théodore), logothète de Constantinople, eut des emplois considérables sous l'empereur Andronic l'Ancien, et mourut en 1332, honoré du titre de *Bibliothèque vivante*, titre que sa mémoire étendue lui avait mérité. On a de lui : *Historiæ romanæ liber singularis gr. et lat., ex recens. cum not. Mensii*, Lugd.-Bat., 1628, in-4, 5 à 7 fr. ; ouvrage assez faible. L'auteur, négligeant le style des anciens, s'en est fait un qui est moins simple, moins clair et moins noble ; *Specimina operum Th. Metochitæ, cum præfat. et notis, primum vulgata ab Jano Bloch.*, Hauniæ, 1790, in-8, 4 fr.

MÉTON, mathématicien d'Athènes, publia, l'an 432 avant J.-C., son *Ennéadécatéride*, c'est-à-dire son cycle de 19 ans, par lequel il prétendait ajuster le cours du soleil à celui de la lune, et faire que les années solaires et lunaires commençassent au même point ; c'est ce qu'on appelle le *Nombre d'or*. Les Athéniens, ayant résolu d'envoyer une flotte en Sicile, voulurent faire embarquer Méton, qui contrefit le fou. Cet astronome avait Euctémon pour le seconder dans ses observations solaires. Méton avait élevé dans la place publique d'Athènes un instrument appelé *Héliotrope* : c'était probablement un *Gnomon* dont les ombres indiquent les jours où le soleil se trouvait dans l'un ou l'autre tropique. On ignore l'époque de la mort de cet astronome.

MÉTRODORE, médecin de Chio, disciple de Démocrite et maître d'Hippocrate, vers l'an 444 avant J.-C., composa divers ouvrages de médecine qui sont perdus. Il croyait le monde éternel et infini.

MÉTRODORE, peintre et philosophe, fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à Paul-Émile. Ce général, après avoir vaincu Persée, roi de Macédoine, leur demanda deux hommes : un philosophe pour élever ses enfants, et un peintre pour peindre son triomphe. On choisit Métrodore, qui réunissait ces deux talents.

MÉTROPHANE, évêque de Bysance, mort vers 312, mérita le titre de confesseur durant la persécution de Dioclétien. Sa mémoire est en honneur dans l'Eglise d'Orient.

MÉTROPHANE, évêque de Smyrne au IX^e siècle. L'ambition et la discorde n'eurent point de prise sur son âme éclairée et pacifique, dans un temps où l'Eglise d'Orient ne respirait que le schisme et la haine contre l'Eglise romaine. Attaché à saint Ignace de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent Photius en 867, et consigna ses sentiments de paix et de concorde dans une *Lettre* très-estimée, insérée dans les *Collections des conciles*.

MÉTROPHANE - CRITOPULE, protosynelle de la grande église de Constantinople, né à Berrhœa en 1590, fut envoyé dans le XVII^e siècle par Cyrille Lucar en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des églises protestantes. Critopule parcourut une partie de l'Allemagne, et y composa une *Confession de foi de l'Eglise grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et latin, en 1661. Cette Confession favorise en quelques endroits la doctrine des protestants contre les sentiments les plus déclarés des Grecs; mais elle est conforme dans d'autres endroits aux dogmes de l'Eglise catholique. (*Voy. CYRILLE LUCAR.*)

METTRIE (Julien OFFRAY de la), naquit à Saint-Malo en 1709 d'un négociant. Son goût pour la médecine engagea ses parents à l'envoyer en Hollande étudier sous Boerhaave. Il vint ensuite à Paris et fut placé auprès du duc de Grammont, colonel des gardes-françaises, qui le fit médecin de son régiment. La Mettrie, ayant suivi son protecteur au siège de Fribourg, y tomba dangereusement malade. Cette maladie, qui aurait dû être pour lui une source de réflexions, fut une source de délires. Il crut voir que cette intelligence immortelle qu'on nomme *âme* baissait avec le corps et se flétrissait avec lui. Il prétendit faire l'*Histoire naturelle de l'âme*. Cet ouvrage, qui respire l'impiété et l'absurdité à chaque page, souleva tout le monde. Le duc de Grammont le soutint contre cet orage; mais ce seigneur ayant été tué peu de temps après, le médecin perdit sa place, et n'en valut pas mieux. Il tourna ses armes contre ses confrères. Il mit au jour sa *Pénélope*, ou le *Machiavel en médecine*, Berlin, 1750, 3 vol. in-12. Le soulèvement de la Faculté contre cette satire obligea l'auteur de se retirer à Leyde. C'est là qu'il publia son *Homme machine*. Une supposition continuelle des principes en question; des comparaisons ou des analogies imparfaites érigées en preuves; des observations particulières, d'où il tire des conclusions générales qui n'en naissent point; l'affirmation la plus absolue, continuellement mise à la place du doute: voilà la philosophie de l'auteur. L'enthousiasme avec lequel il déclame, l'air de persuasion qu'il prend, étaient capables de séduire ces esprits faibles qui aspirent à l'*esprit fort* pour cacher leur faiblesse; mais ce n'était pas ce que l'auteur désirait le plus: il voulait seulement, dit un homme d'esprit, avoir le titre d'*animal spirituel* et de *machine curieuse*. Poursuivi en Hollande, où son livre fut livré aux flammes, il se sauva à Berlin. Il y devint lecteur du roi de Prusse et membre de son académie. Il y vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. Elle fut la suite d'un trait de cette folie qui perçait dans toute sa

conduite. Il avait une fièvre d'indigestion: il prit les bains, et se fit saigner huit fois. Se voyant à l'extrémité, il s'occupa, à ce qu'on dit, à détester l'absurde philosophie qui l'avait jeté dans les plus monstrueux excès. Le premier hommage de cette raison désabusée fut un retour sincère vers la religion, et le désaveu public de toutes ses erreurs. Il voulut constater son repentir par des preuves non équivoques. L'approche de sa dernière heure lui fit comprendre que le triste honneur de mourir dans l'impiété ne valait pas le sacrifice des espérances qui lui restaient de fléchir la colère de Dieu. Les philosophes ses collègues n'en ont pas jugé de même. L'un d'eux ne put s'empêcher de dire que *La Mettrie les avait déshonorés pendant sa vie, et surtout à sa mort*. Cette conversion tardive n'est pas appuyée de preuves bien convaincantes. Sa conversation amusait beaucoup, lorsque sa gaieté n'allait pas jusqu'à l'extravagance; mais elle y allait souvent. On voyait quelquefois cet homme, qui se paraît du nom de philosophe, jeter sa perruque par terre, se déshabiller et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie. On trouve dans toutes ses productions du feu, de l'imagination, mais peu de justesse, peu de précision, peu de goût. C'était, suivant Voltaire qui l'avait beaucoup connu, *un fou qui n'écrivait que dans l'ivresse*. Maupertuis dit à peu près la même chose dans sa lettre à Haller (tom. 3^e de ses *OEuvres*, édit. de Lyon). Le marquis d'Argens n'en fait pas un portrait plus favorable. (*Voy. le Journal encyclopédique*, janvier 1762.) On a recueilli à Berlin, 1751, in-4, et en deux vol. in-12, ses *OEuvres philosophiques*, renfermant l'*Homme machine*, l'*Homme plante*, l'*Histoire de l'âme*, l'*Art de jouir*, le *Discours sur le bonheur*, etc. Il pose pour base du bonheur, qu'il faut étouffer les remords et se livrer à tous ses penchants; il conseille au brigand de voler, au tyran de se baigner dans le sang de ses sujets, au débauché de se vautrer dans les plus dégoûtantes infamies, etc. On a encore de lui: *Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux*, Berlin, sous le nom de Londres, 1750, in-4. Il fait sortir les animaux de la terre comme des herbes des champs; la *Traduction* des Aphorismes de Boerhaave, son maître, en 10 vol. in-12, avec un long Commentaire, où, parmi des observations vraies, il y en a beaucoup de fausses et des sentiments singuliers. Il savait à peine assez de latin pour comprendre les ouvrages de médecine. « Il faisait des » livres (dit Maupertuis) sans dessein, sans s'em- » barrasser de leur sort, et quelquefois sans savoir » ce qu'ils contenaient. » D'Argens dit aussi de la Mettrie... « Tous ces ouvrages sont d'un homme » dont la folie paraît à chaque pensée, et dont le » style démontre l'ivresse de l'âme; c'est le vice qui » s'explique par la démence: la Mettrie était fou » au pied de la lettre... »

METZ (Claude BERBIER du), lieutenant général d'artillerie et des armées du roi, naquit en 1638, à Rosnay en Champagne. Il se signala dès ses premières années dans la profession des armes. Ayant reçu un coup de canon en 1657, il ne put pas servir

pendant la campagne de 1658, la seule qu'il manqua depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. Il se distingua surtout par son application à perfectionner l'artillerie ; il la mit dans un état où elle n'avait jamais été, et la fit servir presque avec la même intelligence. Il fut tué d'un coup de mousquet en 1690, à la bataille de Fleurus. Il était alors lieutenant général. On le regardait comme le plus habile ingénieur qu'eût eu la France avant Vauban, et comme un des hommes les plus bienfaisants et les plus vertueux que l'état militaire ait produits. C'est de lui que la Dauphine dit un jour au diner du roi : *Voilà un homme bien laid* (il avait eu le visage horriblement maltraité par des éclats de mitraille dans la campagne de 1657). Louis XIV répondit à cette princesse : *Moi je le trouve bien beau, c'est un des hommes les plus braves du royaume.* Ch. Perrault a publié son *Eloge* dans le recueil des *Hommes illustres qui ont paru en France dans le XVII^e siècle*, tom. 2, p. 12.

METZU (Gabriel), peintre, né à Leyde en 1615, mort dans cette ville vers 1659, a laissé peu de tableaux ; mais ils sont précieux par la finesse et la légèreté de sa touche, la fraîcheur du coloris, l'intelligence du clair-obscur et l'exactitude du dessin. Il ne peignit qu'en petit.

MEULEN (Antoine-François VANDER), peintre, né en 1634 à Bruxelles, mort à Paris en 1690, avait un talent particulier pour peindre les chevaux ; son paysage est d'une fraîcheur et son feuiller d'une légèreté admirable. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des sièges, des combats, des marches ou des campements d'armée. Le Mécène de la France, Colbert, le fixa près de lui par les occupations qu'il lui donna. Ce peintre suivait Louis XIV dans ses rapides conquêtes, et dessinait sur les lieux les villes assiégées et leurs environs. Le célèbre le Brun estimait beaucoup cet artiste : il chercha toujours les occasions de l'obliger, et lui donna sa nièce en mariage.

MEUNG (Jean de). (*Voy.* CLOPINEL.)

MEUNIER (Hugues, baron), lieutenant général, né à Mont-Louis en 1758, mort à Poitiers en 1832, entra au service à l'âge de 10 ans. C'est sur le champ de bataille qu'il fut nommé colonel et maréchal de camp. Mis à la retraite en février 1815, il accepta, après le 20 mars, le commandement de l'école militaire de la Flèche, et cessa d'être employé au second retour du roi. On a de Meunier : *Dissertation sur l'ordonnance de l'infanterie*, 1815, in-4. Il passe encore pour être l'auteur d'un autre ouvrage intitulé : *Evolutions par brigades*, 1814, in-8.

MEURISSE (Martin), de Roye en Picardie, évêque (*in partibus*) de Madaure, suffragant et administrateur général du diocèse de Metz, fonda les Bénédictines de Montigny, près de Metz, et mourut en 1644. On a de lui : *l'Histoire des évêques de Metz*, 1634, in-fol. ; *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie à Metz*, 1670, in-4, ouvrage estimé, contenant plusieurs pièces originales ; *Apologie de l'adoration et élévation de l'hostie*, Paris, 1620, in-8 ; *Tractatus de*

sanctâ Trinitate, Paris, 1631, in-8 ; *Cardinalium virtutum chorus*, ibid., 1635, in-4, etc.

MEURISSE (Henri-Emmanuel), habile chirurgien de Paris, naquit à Saint-Quentin, et mourut en 1694. On a de lui un *Traité de la saignée*, 1689, in-12, qui renferme des préceptes utiles et des réflexions judicieuses.

MEURSIUS (Jean I^{er}), célèbre antiquaire, né à Losdun, près de la Haye, en 1579, fit paraître dès son enfance des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. Il alla étudier le droit à Orléans avec les fils du grand pensionnaire Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connaître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savants. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, Christiern IV, roi de Danemark, le fit professeur en histoire et en politique, dans l'université de Sora, le 20 septembre 1625. Meursius remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut en 1639. On a de lui un grand nombre de savants ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : *De ludis græcorum liber, accedit D. Souterii Palamedes, etc.*, Lugd.-Bat., 1622, pet. in-8, 5 à 6 fr. ; ibid., 1625, pet. in-8 ; *Græcia feriata, sive de festis Græcorum lib. vi, etc.* ibid., 1616, in-4 ; *Historia danica, usque ad ann. 1523*, Copenhague, 1630, in-4 : c'est l'histoire des rois Christiern I^{er}, Jean et Christiern II ; *De populis Atticæ liber*, Leyde, 1616, in-4 ; *Atticarum lectionum lib. vi*, ibid., 1617, in-4, etc. ; *Athenæ Batavæ, sive de urbe Leydensi, etc.*, ibid., 1625, in-4 ; *Glossarium græco-barbarum*, Leyde, 1614, in-4, 5 à 6 fr. ; *Creta, Cyprus, Rhodus, sive de insularum rebus et antiquitatibus*, Amsterd., 1675, in-4 ; *Rerum belgicarum lib. I, de induciis belli belgici*, Leyde, 1612, in-4, très-rare. C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de le vouloir dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra beaucoup de complaisance pour ses critiques, aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits. Sa complaisance ne les apaisa pas. Il voulut la dédier aux états généraux ; ils le refusèrent, craignant la trop grande sincérité de l'auteur. Tous les ouvrages de ce savant ont été recueillis sous le titre suivant : *Opera omnia, ex recens. Joan. Lami*, Florent., 1741-63, 12 vol. gr. in-fol., fig., vend. 151 fr. D. Guillaume Moller a publié la *Vie de Meursius*, Nuremberg, 1732, in-4. (*Voy.* aussi J. Valérian Schramm, *Dissertatio de vita et scriptis Jo. Meursii patris*, Leipzig, 1715, in-4. *Voy.* les *Mémoires de Nicéron*, tom. 12 et 20.)

MEURSIUS (Jean second), fils du précédent, né à Leyde en 1613, mourut en Danemark l'an 1653. Il avait publié divers ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Arboretum sacrum, sive de arborum consecratione*, Leyde, 1642, in-12 ; *De tibiis veterum*, Sora, 1641, in-8. Cette dissertation assez

curieuse, a été insérée par Gronovius, dans le tom. 8 du *Thesaur. antiquit. græcarum*.

MEUSEL (Jean-Georges), laborieux bibliographe, né en 1743 à Eyrichshof, près Bannac en Franconie, mort en 1820, fut d'abord professeur d'histoire aux universités d'Erfurt et d'Erlang; puis conseiller aulique de la principauté de Quedlinbourg, de la cour électorale de Brandebourg et de celle du roi de Prusse. Sans parler des services qu'il a rendus aux lettres par ses éditions et ses traductions, nous citerons quelques-uns de ses nombreux ouvrages : *de Præcipuis commerciorum in Germania epochis*, Erlang, 1780, in-4; *Bibliotheca historica*, Leipzig, 1782-1804, 11 tom. en 22 vol. in-8; *l'Allemagne littéraire* (Gelehrte Deutschland), Lemgo, 1796 et suiv., 16 vol. in-8; *Introduction à la connaissance de l'histoire des Etats de l'Europe*, Leipzig, 1775, in-8, 4^e édit., 1800; *Dictionnaire des artistes allemands vivants*, Lemgo, 1778-89, 2 vol. in-8; 1804-9, avec un 5^e vol. publié en 1814, et servant de supplément aux deux éditions; *Littérature de la Statistique*, Leipzig, 1790, in-8; 1806-07, 2 vol. in-8; *Direction* (Leitfaden) *pour l'histoire de la Littérature*, ibid., 1799-1800, 8 part. in-8; *Dictionnaire des écrivains allemands morts de 1750 à 1800*, ibid., 1802 et suiv., 15 vol. in-8. Meusel a encore eu part à la rédaction d'un grand nombre de journaux ou de recueils périodiques.

MEUSY (Nicolas), écrivain ascétique, naquit à Villersexel, bourg en Franche-Comté, en 1734. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint vicaire de la paroisse de Rupt, et se consacra à l'instruction des habitants de la campagne. Il mourut en 1772, victime de son zèle pour ses malheureux compatriotes, atteints d'une maladie épidémique. On a de lui : *Le Code de la religion et des mœurs*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. C'est un recueil des principales ordonnances du roi relatives à la religion : *Le Catéchisme historique, dogmatique et moral des fêtes*, Vesoul, 1771, in-12; excellent ouvrage, et continuellement réimprimé.

MEXIA ou MESSIE (Pierre), natif de Séville, historiographe de Charles-Quint, mort l'an 1552, a laissé plusieurs ouvrages en espagnol et en latin, entre autres : *Silva de varia leccion*, Séville, 1542, in-4; *Historia imperial y Cesarea desde Julio Cesar hasta Maximiliano*, ib., 1546, in-fol., etc.

MEY (Claude), avocat au parlement de Paris et canoniste, né à Lyon en 1712, mort en 1796 à Sens, où il s'était réfugié pendant la terreur, prit part à toutes les discussions religieuses de son temps. Il se rangea du côté des appelants, mais se déclara plus tard contre la constitution civile du clergé, en signant la consultation dressée par Jabineau (15 mars 1790). Nous citerons de lui : *Apologie des jugements rendus en France par les tribunaux séculiers contre le schisme*, 1752, 2 vol. in-12 : ouvrage supprimé par arrêt du parlement de Paris, et condamné par Benoît XIV (la 2^e partie est de Maultrot); *Maximes du droit public français, tirées des capitulaires, des ordonnances du royaume et des autres monuments de l'histoire*

de France (en société avec Aubry, Maultrot et Blonde), 1772, 2 vol. in-12; 2^e édit., 1775.

MEYER (Jacques), historien et littérateur, né en 1491 à Vleter, dans la châtellenie de Cassel en Flandre, près de Bailleul, d'où il avait pris le nom de *Baliolanus*, s'appliqua à instruire à Bruges la jeunesse dans les belles-lettres et dans la piété. Il mourut curé de Blanckenberg, en 1552. Ses principales productions sont : *Annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561, in-fol. Ces Annales vont jusqu'à l'an 1477. Elles sont estimées; le style en est aisé, coulant et assez pur. On les a réimprimées dans la Collection des Histoires belgiques, *Flandricarum rerum decas*, Bruges, 1531, in-4, etc. Antoine Meyer, neveu, et Philippe Meyer, petit-neveu de Jacques, se sont distingués dans les belles-lettres, et ont donné plusieurs pièces de vers latins.

MEYER (Lævin de), né d'une famille noble de Gand en 1655, se fit jésuite et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poème *sur la colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome; on y trouve des vers dignes du siècle d'Auguste. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit est *Historiæ controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis, libri sex*, contre le P. Serrey, Anvers, 1705, in-fol.; elle est diffuse, mais assez exacte, et même aussi impartiale que peuvent l'être ces sortes de relations : il est certain qu'il est plus modéré que l'auteur qu'il réfute. Il a beaucoup écrit contre les apologistes de Quesnel. Il mourut à Louvain en 1730.

MEYNIER (Charles), peintre d'histoire, né à Paris en 1759, mort en 1832, avait un beau talent de composition : ses tableaux ont un grand caractère de dessin et d'expression; on estime surtout ses allégories. Il passait aussi pour l'un des artistes les plus habiles à peindre les plafonds.

MÉZERAÏ (François EUDES de), historien célèbre, né l'an 1610 au village de Rye, près d'Argentan en Basse-Normandie, d'un chirurgien, s'adonna d'abord à la poésie; mais il la quitta ensuite pour une place de commissaire des guerres, dans l'armée de Flandre, qu'il exerça pendant deux campagnes. Dégoûté ensuite de cet emploi, il vint se fixer à Paris, où il se fit appeler *de Mézerai*, du nom d'un hameau de la paroisse de Rye. Il s'adonna à la politique, et débuta par quelques pamphlets, dont la composition lui faisant sentir le besoin de comparer le présent avec le passé, le porta vers l'étude de l'histoire. Il s'enferma au collège de Sainte-Barbe, au milieu des livres et des manuscrits, dans le dessein de donner une *Histoire de France*. Le cardinal de Richelieu, qui lui avait déjà fait un don pécuniaire pour l'encourager dans ses études, le récompensa de ses travaux par une pension de 4,000 livres. Conrart, un des premiers membres de l'académie française, étant mort, cette compagnie donna à Mézerai la place de secrétaire perpétuel, que cet académicien laissait vacante. Il travailla en cette qualité au *Dictionnaire de l'académie*, et mourut en 1683. Mézerai affecta pendant tout le cours de sa vie un pyrrhonisme qui était plu^s

dans sa bouche que dans son cœur. C'est ce qu'il fit paraître durant sa dernière maladie ; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avaient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler sur les choses de la religion , il en fit devant eux une espèce d'amende honorable. Il la termina en les priant d'oublier ce qu'il avait pu leur dire autrefois de contraire : *Souvenez-vous*, ajouta-t-il, *que Mézerai mourant est plus croyable que Mézerai en santé.* Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de France*, Paris, 1643-51, 3 vol. in-fol., fig., 48 à 72 fr. : cette édition ne conserve ce prix que lorsque les cartons s'y trouvent ; *ibid.*, 1830, 18 vol. in-8. Il y aurait moins de fautes dans cette histoire, si, au lieu de la composer sur Paul Emile, du Haillan, Dupleix, etc., l'auteur avait été aux sources. Mais il disait ingénument que les reproches que quelques inexactitudes procuraient, étaient fort au-dessous de la peine qu'il fallait prendre en consultant les originaux. Trop d'écrivains ont pensé et agi comme lui, surtout dans ce siècle paresseux et frivole, où l'on vous tient quitte des recherches, pourvu que vous donniez de l'esprit et des saillies ; *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, Amsterd., 1673-74, 6 vol. pet. in-8, fig., auxquels on ajoute : *Histoire de France avant Clovis*, *ibid.*, 1688 ou 1696, pet. in-8, 36 à 48 fr. Du Puy, Lamoignon et Diderot, trois des plus savants critiques de leur temps, le dirigèrent dans cet abrégé, incomparablement meilleur que sa grande histoire ; mais on ne laisse pas d'y trouver des fautes, et même des fautes très-considérables. L'esprit républicain de Mézerai y perce à chaque page. Il eut la hardiesse d'y faire l'histoire de l'origine de toutes les espèces d'impôts des Français, avec des réflexions fort libres. Colbert s'en plaignit ; Mézerai promit de se corriger dans une 2^e édition : il le fit, mais en annonçant au public qu'on l'y avait forcé. Ses corrections n'étant d'ailleurs que de vraies palliations, le ministre fit supprimer la moitié de sa pension. Mézerai, quoique à son aise, en murmura, parce qu'il était attaché à l'argent, et n'obtint d'autre réponse que la suppression de l'autre moitié. Son aversion pour les traitants n'en devint que plus forte. Il avait coutume de dire qu'il réservait deux écus frappés au coin de Louis XII, surnommé *Père du peuple* : il en destinait un pour louer une place en Grève, lorsqu'on exécuterait quelques-uns d'eux, et l'autre à boire à la vue de leur supplice. On voit par là que cet homme aurait joué un rôle dans la révolution de 1789. Il s'avisa aussi, en travaillant au *Dictionnaire de l'Académie française*, d'ajouter cette phrase au mot *COMPTABLE* : *Tout comptable est pendable*, phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer. La dernière édition de son *Abrégé* est de 1775, 14 v. in-12, ou 4 vol. in-4. On y a joint les endroits de 1668 qui avaient été supprimés, la continuation de Limiers et une Table des matières ; *Traité de l'origine des Français*, Amsterd., 1688, in-12, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition ; une *Traduction de l'Histoire des Turcs, de Chalcondyle*, Paris, 1662, 2 v. in-fol. ; une *Traduction* franç. du traité de Jean

Sarisbery, intitulé : *Les Vanités de la cour*, Paris, 1640, in-4 ; *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France*, Amst., 1732, 2 vol. in-12. Il y a des propositions qui sont contraires à la constitution monarchique de la France ; on lui attribue plusieurs satires contre le gouvernement, et en particulier celle qui porte le nom de *Sandricourt* ; *Histoire de la mère et du fils*, *ibid.*, 1730, in-4, ou 2 vol. in-12, etc. Il avait fait la plupart de ces libelles contre le cardinal Mazarin, étant un des *frondeurs* les plus déterminés. — Mézerai avait deux frères. L'aîné, nommé *Jean Eudes*, fut instituteur des *Eudistes*. (*Voy.* EUDES.) L'autre fut habile chirurgien-accoucheur ; il s'appelait *Charles Eudes*, et prit le nom de *Douay* ; il était plus jeune que Mézerai... (*Voy.* la *Vie de Mézerai*, par la Roque, in-12, où l'on trouve bien des contes, peut-être plus satiriques que vrais.)

MÉZIRIAC (Claude-Gaspard BACHET de) naquit à Bourg en Bresse d'une famille noble, en 1581. Il se fit jésuite, et dès l'âge de 20 ans il était professeur de rhétorique à Milan. Sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette société laborieuse, il en sortit. Méziriac avait des connaissances profondes dans les mathématiques et dans la littérature. Les gens de lettres les plus distingués de Paris et de Rome le recherchèrent. L'Académie française lui ouvrit ses portes. Il mourut en 1638. Son caractère libre et familier, joint à son mérite, à sa naissance et à sa fortune, lui donnèrent dans sa patrie un empire dont il ne se servit que pour faire du bien. On a de lui : la *Vie d'Esopé*, à Bourg-en-Bresse, 1632, in-16, dans laquelle il combat ce que Planude a écrit sur ce fabuliste. Il prétend qu'Esopé n'était ni bossu, ni contrefait, dispute inutile si Esopé n'est qu'un personnage factice (*voy.* ESOPÉ, PLANUDE, LOKMAN) ; une *Traduction de Diophante* en latin, avec un *Commentaire*, Paris, 1621, in-fol., réimprimée en 1670 avec les observations de Fermat. On a donné de cet académicien (sous le nom de *Bachet*) huit *Héroïdes* d'Ovide, traduites en mauvais vers français, et accompagnées d'un *Commentaire*, la Haye, 1716, 2 vol. in-8. La première édition n'était qu'en un seul vol. ; dans la 2^e on a joint plusieurs ouvrages du même auteur. Ce *Commentaire* est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser. (*Voy.* l'éloge historique de Bachet de Méziriac, dans les *Eloges de quelques auteurs français*, par Joly.)

MEZRAÏM, fils de Cham, petit-fils de Noé, peupla l'Égypte, qui lui avait été destinée, et qui de son nom est appelée dans l'Écriture *terre de Mezraïm*. Il eut pour fils Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phétrusim et Chaslum ; c'est d'eux que sortirent tous les différents peuples qui habitèrent l'Égypte et les pays voisins. Mezraïm étant mort, fut adoré, dit-on, comme un dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Sérapis* et d'*Adonis*.

MICHAËLIS (Sébastien), dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, en 1543, introduisit la réforme dans plusieurs maisons de son ordre. Il obtint de la cour de Rome

que les religieux de cette réforme composeraient une congrégation séparée. Le P. Michaélis en fut le premier vicaire général. Il mourut à Paris en 1618, avec la gloire d'avoir fait revivre dans son ordre l'esprit de son fondateur. On a de lui : *l'Histoire véritable de ce qui s'est passé dans l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandre*, avec un *Traité des sorciers et des magiciens*, Paris, 1623, 2 vol. in-12 : ce livre n'est pas commun, et ne sera guère lu dans ce siècle. Nos pères croyaient à la magie, nous n'y croyons pas : il faut, pour décider cette question, attendre un siècle où des juges impartiaux examineront la chose sans prévention, et avec une entière indifférence à l'égard des contendants. Telle est la réflexion qui se présente ici à tout esprit juste, qui fait abstraction de l'autorité de l'Écriture sainte et de la croyance générale des chrétiens. « Si nous consultons les écrits » des philosophes modernes sur ce sujet, dit un » critique judicieux, nous y apprendrons peu de » chose. Pour s'épargner la peine de discuter la » question, ils l'ont supposée décidée selon leurs » préjugés ; ils n'ont pas distingué suffisamment les » différentes espèces de magie, comme les charmes, » la divination, les enchantements, les sorts ou » sortilèges ; toutes ces pratiques sont différentes, » et demandent chacune un examen particulier. Si » nous leur en demandons l'origine, ils disent que » tout cela est venu de l'ignorance ; mais l'igno- » rance n'est qu'un défaut de connaissance ; une » négation ne produit rien, ne rend raison de rien, » et il nous faut des causes positives. Ils prétendent » que de nos jours la philosophie, ou la connais- » sance de la nature, a réduit à rien le pouvoir du » démon et celui des magiciens ; il se trompent. Si la » magie est très-rare parmi nous, elle y a été com- » mune autrefois, et on l'exerce encore ailleurs : » pourquoi y a-t-on cru ? et pourquoi ne devons- » nous plus y croire ? Voilà ce que des philosophes » auraient dû nous apprendre. » (V. ASMODÉE, DE HAEN, MAFFÉE, MEAD, etc.) Mais déjà les philosophes les plus modernes recommencent à y croire ; au nom près, ils reconnaissent la chose, et sont très-avides des scènes qu'elle produit. (Voy. FAUSTUS.)

MICHAÉLIS (Jean - David), orientaliste et théologien protestant, né à Halle en 1717, mort en 1771, fut professeur à l'université de Gottingue, et conseiller aulique. Lors de la guerre de sept ans, ce fut à sa considération que le maréchal de Richelieu et ses officiers firent respecter par l'armée française la riche bibliothèque de cette ville. Michaélis publia plus de quarante-quatre ouvrages. Nous citerons : *Dissertatio de punctorum hebræorum antiquitate*, Halle, 1739, in-4 ; *Grammaire hébraïque*, ibid., 1745, in-8 ; *Grammatica chaldaica*, Gottingue, 1771, in-8 ; *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4 ; *Grammatica arabica*, ibid., 1771-1781, in-8 ; *de l'Influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*, Brême, 1762, in-4 (traduit en français par Méiran et Prémontval) ; *Introduction à la lecture des livres du nouveau Testament*, qua-

trième édition, 1787-88, 2 vol. in-4 ; *Droit mosaïque*, deuxième édition, 1775-80, 6 vol. in-8 ; *Compendium theologiæ dogmaticæ*, Gottingue, 1760, in-8 ; en allemand, 1784, in-8.

MICHALLON (Achille-Etna), paysagiste, né à Paris en 1796, mort en 1832, remporta, en 1811, la médaille à l'académie ; en 1812, le second prix, et en 1817, le grand prix de peinture en paysage historique. Il était placé au rang des maîtres lorsqu'il revint de Rome en France pour l'exposition de 1832. Le *Catalogue des tableaux, études, peintures et dessins* de Michallon renferme 463 numéros.

MICHAULT (Pierre), Bourguignon, et, selon le plus grand nombre, né en Franche-Comté, secrétaire du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, mourut vers 1467. Il est auteur de quelques ouvrages que les bibliomanes recherchent : *Doctrinal du temps présent*, etc., Bruges, pet. in-fol., goth., plus rare que l'édition intitulée *Doctrinal de cour*, Genève, 1522, pet. in-4, sans date ; cet ouvrage a été bien analysé par Legrand d'Aussy, dans le tome 5 des *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi* ; *La danse aux aveugles*, in-4, sans date, Lyon, 1748, in-8, et Amsterdam, 1749, même format. L'un et l'autre sont mêlés de prose et de vers.

MICHAULT (Jean-Bernard), contrôleur ordinaire des guerres de Bourgogne, né à Dijon en 1707, mort dans la même ville en 1770, s'est fait connaître par des *Mélanges historiques et philologiques*, Paris, 1754 ou 1770, 2 vol. in-12. Les jugements y sont bien motivés, et prouvent de l'impartialité. Le second volume est en grande partie employé à la *Vie* du P. Oudin, et à une notice raisonnée de ses ouvrages. (Voy. OUDIN.) On a encore de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet Dufresnoy*, ibid., 1761, in-12. On y trouve un long détail des petites querelles que cet écrivain a eues avec différents auteurs et des libraires, et d'autres anecdotes qui le montrent comme un homme bizarre, fougueux et cynique.

MICHÉE (en langue hébraïque, *Semblable à Dieu*), dit l'*Ancien*, fils de Jamla, prophétisait dans le royaume d'Israël, sous le règne d'Achab, l'an 897 avant J.-C. Il fut mis en prison pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avait entreprise, avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, aurait un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction : Achab fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le 22^e chapitre du 3^e livre des Rois. (Voy. aussi le 2^e livre des Paralipomènes, ch. 18.)

MICHÉE, le sixième des douze petits prophètes, surnommé le *Morasthite*, parce qu'il était de Morasthi, bourg de Judée, prophétisa pendant près de 50 ans, sous les règnes de Jonatham, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis l'année 749 jusqu'à 679 avant J.-C. On ne sait aucune particularité de la vie ni de la mort de Michée. Sa *Prophétie* en hébreu ne contient que sept chapitres ; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les

malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité des deux tribus par les Chaldéens, celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par Cyrus. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie, et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Il annonce, en particulier, d'une manière très-claire, la naissance du Messie à Bethléem, sa domination, qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise. (*Voy. BAILLET, Saints de l'ancien Testament.*)

MICHEL, archange, un des principaux des esprits célestes connus parmi les chrétiens, et même parmi toutes les nations de la terre, sous le nom d'anges. Dans le temps que le Créateur avait marqué pour éprouver la fidélité et la persévérance de ces êtres privilégiés, un grand nombre s'étant enorgueillis par le sentiment de leur excellence, et s'étant élevés contre l'auteur de tant de dons sublimes, Michel précipita dans l'abîme les rebelles par l'impression irrésistible du nom de Dieu : victoire exprimée par le nom même de cet archange (*Quis ut Deus*). Saint Michel a toujours été regardé comme l'ange défenseur des nations fidèles. Ancien protecteur de la France, il fut pris pour patron de l'ordre militaire établi l'an 1469 par le roi Louis XI. La devise de cet ordre est : *Immensi tremor Oceani*. (*Voy. LOLLARD, et GONZALVE, D. 11.*)

MICHEL I^{er}, surnommé *Rangabé*, empereur de Constantinople, épousa Procopie, fille de l'empereur Nicéphore. A la mort de ce tyran, tous les yeux se portèrent sur Michel, à l'exclusion de Staurace, fils de Nicéphore. Michel refusa d'abord la couronne ; mais il l'accepta enfin, lorsqu'il apprit que son rival voulait lui faire crever les yeux. Il succéda en 811 à Staurace, son beau-frère. Son premier soin fut de réparer les maux que Nicéphore avait faits au peuple. Il diminua les impôts, renvoya aux sénateurs les sommes qu'on leur avait enlevées, essuya les larmes des veuves qui avaient vu leurs maris immolés à la cruauté de Nicéphore, pourvut au besoin de leurs enfants, fit rétablir les images dans les églises, distribua de l'argent aux pauvres, au clergé, et apprit au peuple, par ses bienfaits et par son équité, qu'un tyran avait été remplacé par un père. Après avoir réglé l'intérieur de l'empire, il songea à l'extérieur. Il eut une guerre à soutenir contre les Sarrasins, et il les défit par la valeur de Léon l'Arménien, général de ses troupes. Il ne fut pas si heureux contre les Bulgares, qui s'emparèrent de Mélembrie, place forte, la clef de l'empire sur le Pont-Euxin. Léon profita de cette circonstance pour s'emparer de la couronne, et se révolta. Michel aima mieux abandonner le diadème que de le conserver au prix du sang de ses peuples. Il descendit du trône le 11 juillet 813, se réfugia dans une église avec sa femme et ses enfants, et prit l'habit monastique. Léon leur épargna la vie, et pourvut à leur subsistance. Michel mourut l'an 845 à l'île de Proté, où l'exila Léon, après l'avoir fait sortir du monastère où il s'était retiré. Cet empereur infortuné avait toutes les vertus d'un particulier. Il se montra bon mari, père tendre, prince religieux ;

mais la faiblesse de son caractère le fit mépriser des soldats. Théophylacte, son fils aîné, enfermé avec lui, fut privé des marques distinctives de son sexe, afin que les peuples ne fussent pas tentés de le remplacer sur le trône. Son second fils, Nicétas, devint patriarche de Constantinople, et fut persécuté par Michel III et par Photius.

MICHEL II, *le Bègue*, né à Amorium, dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, de la secte des *Attingans*. Il plut à l'empereur Léon l'Arménien, qui l'avança dans ses troupes, et le fit patricien. Sa faveur excita l'envie ; il fut accusé d'avoir conjuré contre l'empereur, mis en prison et condamné à être brûlé. Le malheureux aurait été exécuté le même jour, veille de Noël, si l'impératrice Théodosie n'eût représenté à l'empereur que c'était manquer de respect pour la fête. Léon différa l'exécution ; mais la nuit même il fut assassiné dans son palais. Michel, tiré de prison, et salué empereur d'Orient l'an 820, rappela aussitôt ceux qui avaient été exilés pour la défense des images ; mais quelque temps après, il devint le plus violent persécuteur des catholiques dont il avait été le protecteur. La secte où il était né était un mélange de judaïsme et de plusieurs hérésies chrétiennes. Ainsi il voulut forcer les catholiques à observer le sabbat, à célébrer la pâque selon l'usage des juifs ; fit des lois contre la virginité, et obligea même les veuves à se marier, quelque répugnance qu'elles en eussent ; despotisme personnel, le plus tyrannique de tous. Euphémus, général des troupes de Sicile, se fait proclamer empereur, et se met sous la protection des Sarrasins d'Afrique. Les Barbares lui envoient des troupes, et soumettent presque toute l'île ; mais Euphémus est tué devant Syracuse, qu'il assiégeait. Les Sarrasins continuèrent la guerre après sa mort, s'emparèrent de toute l'île, et de ce que l'empereur d'Orient possédait dans la Pouille et dans la Calabre. Michel, tranquille à Constantinople, s'abandonnait aux plaisirs des femmes et de la table. Ses excès lui causèrent une violente chaleur d'entrailles, qui produisit une rétention d'urine. Il en mourut en 829, au milieu des douleurs et des remords. Il eut tous les vices, et se signala par toutes sortes de crimes. Son ignorance était si grande qu'il ne savait ni lire ni écrire. Les gens de lettres étaient en butte à sa haine, et c'était y avoir un droit assuré que d'être doué de quelque talent ou de quelque vertu. On a de cet empereur des médailles en or et en bronze.

MICHEL III, PORPHYROGÈNE, dit *l'Ivrogne*, empereur d'Orient, succéda à Théophile son père en 842, sous la régence de Théodora, sa mère (car il n'avait que 3 ans). Bardas, frère de Théodora, jaloux de l'autorité de cette vertueuse princesse, s'empara tellement de l'esprit de Michel en favorisant ses débauches, que ce prince, par son conseil, obligea sa mère de se faire couper les cheveux, et de se renfermer dans un monastère avec ses filles. (*V. THÉODORA Despuna.*) Saint Ignace, patriarche de Constantinople, n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, et reprochant sans cesse à Bardas ses dérèglements, fut chassé de son siège, et Photius

mis à sa place en 857 : année que l'on peut regarder comme l'origine du schisme qui sépare l'Église grecque d'avec la latine. « C'est ainsi, dit un historien, que la luxure, au défaut de l'avarice, de l'orgueil, de la jalousie, de la vengeance et des autres passions humaines, a désolé le champ du Seigneur : l'hérésie et le schisme n'ont été que des moyens secondaires, méprisés par ceux même qui les faisaient servir à leur but » Michel, après avoir laissé régner Bardas avec le titre de *César*, le fit mourir à la sollicitation de Basile le Macédonien en 866, parce qu'il lui était devenu suspect, et associa ce Basile à l'empire. Basile, voyant que Michel se faisait mépriser par ses dérèglements, l'exhorta à changer de conduite; et, pour l'y engager par son exemple, il se comporta avec la décence convenable à un empereur. Michel ne put souffrir ce censeur rigide; il voulut le déposer, et mettre à sa place un rameur. Comme il ne pouvait y réussir, il forma le dessein de le faire périr; mais Basile en fut instruit, et le fit assassiner le 24 septembre 867. Michel III doit être mis au rang de ces monstres qui ont déshonoré l'empire. Il s'abandonna à toutes ses passions. Le meurtre, l'inceste, le parjure, furent les voies par lesquelles il apprit sa puissance aux peuples. Il commit tous les crimes, et ne fit aucune action digne d'un empereur.

MICHEL IV, le *Paphlagonien*, ainsi nommé, parce qu'il était né en Paphlagonie, de parents obscurs, monta sur le trône impérial d'Orient après Romain Argyre, en 1034, par les intrigues de l'impératrice Zoé. Cette princesse, amoureuse de lui, procura la couronne à son amant, en faisant mourir l'empereur Argyre son mari. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'eunuque Jean, son frère. Zoé, trompée dans ses espérances, voulut s'en venger, et n'y réussit pas. Michel, agité par les remords, tomba peu de temps après dans des convulsions qui le mirent hors d'état de tenir les rênes de l'empire. Il eut néanmoins de bons intervalles, et parut un prince doux et sage; il fit la guerre avec succès par ses deux frères contre les Sarrasins et contre les Bulgares. Après avoir soumis ces peuples, il se retira dans un monastère en 1041, y prit l'habit religieux, et y mourut, avec de grands sentiments de piété et de pénitence, le 10 décembre de la même année.

MICHEL V, dit *Calafate*, parce que son père était calfateur de vaisseaux, succéda en 1041 à Michel IV son oncle, après avoir été adopté par l'impératrice Zoé. Au bout de quatre mois, craignant que cette princesse ne le fit périr, il l'exila dans l'île du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, se souleva contre Michel. On lui creva les yeux, et on le renferma dans un monastère en 1042. Zoé et Théodora sa sœur régnèrent ensuite environ trois mois ensemble; et ce fut la première fois que l'on vit l'empire soumis à deux femmes. Michel perdit sur le trône la réputation qu'il avait acquise étant simple particulier, après s'être montré homme habile, intelligent, capable de former de grands projets, et propre à les exécuter. Il eut un compétiteur au trône dans Constantin Monomaque;

mais il le vainquit dans Constantinople même, et le reléqua à Pergame. Il devint ingrat, soupçonneux, inhumain, cruel à l'excès; et ses vices éclatèrent principalement aux dépens des personnes qui ne devaient attendre de lui que de la reconnaissance ou des bienfaits.

MICHEL VI, le *Stratiotique* (c'est-à-dire *Guerrier*), à raison des preuves de valeur qu'il avait données en portant les armes, empereur d'Orient, régna après l'impératrice Théodora, en 1056; mais étant vieux, et n'ayant pas le talent de gouverner, il fut obligé de céder son sceptre à Isaac Comnène, le dernier jour de l'an 1057, et de se retirer dans un monastère, après un an et 8 jours de règne.

MICHEL VII, *Parapinace*, ainsi nommé à cause du monopole qu'il fit du blé, empereur d'Orient, était fils aîné de Constantin Ducas et d'Eudoxie. Cette princesse, après la mort de son époux, gouverna l'empire avec ce fils, Andronic et Constantin ses deux autres enfants; s'étant remariée au bout de sept mois à Romain Diogène, elle le fit nommer empereur. Mais cet usurpateur ayant été pris en 1071 par les Turcs, Michel remonta sur le trône. Nicéphore Botoniate se souleva contre lui, et s'empara de Constantinople, avec le secours des Turcs, en 1078. Michel fut relégué dans le monastère de Stude, et en fut retiré dans la suite pour être fait archevêque d'Ephèse. C'était un prince faible, qui abandonna les rênes de l'empire à ceux qui voulurent s'en saisir, et ne s'occupa que de jeux d'enfants. Les ennemis ravagèrent ses états, ses ministres ruinèrent les peuples, et le prince ne sentit ses malheurs que quand il en fut accablé.

MICHEL VIII, *Paléologue*, régent de l'empire d'Orient durant la minorité de Jean-Lascaris, monta sur le trône à sa place en 1260, puis fit crever les yeux à ce jeune prince son pupille, malgré les serments de fidélité qu'il lui avait faits. L'année d'après, il reprit Constantinople par trahison, sur Baudouin II. Cette conquête, faite au milieu d'une trêve, et contre la foi des serments, lui fit peu d'honneur. Il travailla beaucoup, pendant son règne, à la réunion de l'église orientale avec l'occidentale. Il signa l'acte de réunion en 1277, et envoya au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance. Cette réunion déplut aux Grecs, et n'intéressa guère les Latins. Le pape Martin IV, ne le croyant pas sincère, l'excommunia, comme *fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs*, en 1281. Ce sont les expressions de ce pape. « Il fut » excommunié, dit Fleury, comme un moqueur, » qui n'avait point agi sincèrement, mais seulement » usé de contrainte. » Michel mourut le 11 décembre de l'année suivante 1282. Les Grecs lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il avait voulu les réunir avec l'église latine, et qu'il avait paru persister dans cette union jusqu'à la mort, malgré le désagrément qu'elle lui occasionna. Ces traitements de la part des schismatiques semblent prouver que les démarches de Michel pour l'union étaient sincères, ou du moins que les Grecs les considéraient comme telles. Aussi plusieurs écrivains ont-

ils considéré Michel comme un martyr de l'unité catholique; mais les vices de ce prince semblent contraster d'une manière trop sensible avec une qualité si honorable et si sainte. Il avait reçu de la nature de grands talents, et toutes les qualités aimables qui concilient l'estime et l'affection des hommes; il se distingua dans sa jeunesse par une conduite et par des actions qui le rendaient digne du diadème; mais il ne fut pas plutôt monté sur le trône, que toutes les vertus qui semblaient l'y avoir appelé commencèrent à s'éloigner de lui, et ne tardèrent pas à être remplacées par les passions violentes qu'enfante l'ambition ardente d'un grand pouvoir, et par les vices des petites âmes, la ruse et la perfidie. Le meurtre du jeune et innocent Lascaris a rendu surtout sa mémoire odieuse. Il n'est point surprenant que le ciel n'ait pas permis que des mains si profanes eussent la gloire de faire tomber le mur de séparation qui divise les deux églises. On a de Michel Paléologue quelques lettres au pape saint Grégoire et à Jean XX; quelques-unes sont insérées dans le livre *De consensu utriusque Ecclesiæ* d'Allatius; d'autres sont conservées en manuscrits dans la bibliothèque bodléienne à Londres.

MICHEL FEDEROWITZ, czar de Russie, fut élu en 1613 dans des temps difficiles. Il descendait d'une fille du czar Jean Basilowitz. Quoiqu'il ne fût âgé que de 17 ans, il travailla de concert avec ses ministres à terminer la guerre que les Russes avaient avec la Pologne et la Suède, qui l'une et l'autre avaient voulu leur donner un roi. Les Polonais, après s'être avancés jusqu'à Moscou, conclurent une trêve de 14 ans. Les Suédois firent aussi la paix, et restèrent en possession de l'Ingrie. Michel avait commencé son règne par le supplice du fils du second imposteur Démétrius, de peur que ce rejeton ne causât des troubles dans l'empire. Il mourut en 1645. On le peint comme un prince doux et ami de la paix.

MICHEL (Jean), le Vénérable, natif de Beauvais, après avoir été secrétaire de Louis II, roi de Sicile, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu, malgré lui, évêque de cette dernière ville, qu'il édifia et qu'il instruisit. Sa mort, arrivée en 1447, fut celle d'un saint. On a de lui des *Statuts* et des *Ordonnances* pour le règlement de la discipline dans son diocèse. (*Voy. l'Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Angers, 1739, in-8; ouvrage rare.*)

MICHEL (Jean), natif d'Angers, médecin de Charles VIII, qui lui donna une charge de conseiller au parlement, mourut en 1495 selon quelques-uns, selon la Vallière en 1493, et d'après le président Hénault en 1498. Il laissa une fille mariée à Pierre le Clerc du Tremblay, un des aïeux du P. Joseph, capucin. On a de lui plusieurs pièces dramatiques, jouées avec de grands applaudissements, sous les noms de *Mystères de la Nativité, de la Passion*. Les éditions les plus rares de ces drames sont celles de 1486, 1490, 1499, in-fol. Les éditions in-4, faites au xvi^e siècle, sont plus communes; celle de Lyon, Rigaud, in-4, sans date,

en lettres rondes, est différente de toutes les autres. La pièce de *la Résurrection*, Paris, Vérard, sans date, in-fol., est l'édition la plus rare; celle de 1507, in-fol., est plus complète.

MICHEL (Jean), de Nîmes, est célèbre par ses poésies gasconnes, surtout par son *Poème sur les embarras de la foire de Beaucaire*, lequel contient plus de 4200 vers. Cet ouvrage est le fruit d'une imagination peu réglée; mais il ne faut pas juger à la rigueur ces sortes d'ouvrages. La satire de Boileau sur les *Embarras de Paris* n'a peut-être sur celle-là que le mérite de la brièveté.

MICHEL-ANGE. (*Voy. BONAROTA et CARAVAGE.*)

MICHEL-ANGE DES BATAILLES, ou des *Bamboches* (M. A. CERQUOZZI, plus connu sous le nom de), peintre, né à Rome en 1600, mort dans la même ville en 1660, était fils d'un joaillier nommé Marcello Cerquozzi. Son surnom *des Batailles* lui vint de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Il se plaisait aussi à peindre des marchés, des pastorales, des foires et des animaux; ce qui le fit appeler *Michel-Ange des Bamboches*. De trois maîtres dont il reçut des leçons, Pierre de Laër, dit *Bamboche*, fut le dernier, et celui dont il goûta la manière. Son imagination était vive; il avait une prestesse de main extraordinaire. Plus d'une fois il a représenté une bataille, un naufrage, ou quelque aventure singulière, au seul récit qu'on lui en faisait. Il mettait beaucoup de force et de vérité dans ses ouvrages. Son coloris est vigoureux, et sa touche d'une légèreté admirable; rarement il faisait le dessin ou l'esquisse de son tableau. Il excellait aussi à peindre des fruits.

MICHEL-CÉRULARIUS, patriarche de Constantinople après Alexis, en 1043, se déclara en 1053 contre l'Eglise romaine, dans une lettre qu'il écrivit à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'église d'Occident. Léon IX y fit faire réponse, et envoya l'année suivante des légats à Constantinople, qui excommunièrent Cérularius. Ce patriarche les excommunia à son tour, et depuis ce temps-là l'église d'Orient demeura séparée de l'Eglise romaine. Ce prélat ambitieux, non content d'avoir déchiré l'Eglise, voulut avilir le trône: car jamais les ennemis de l'une n'ont été les amis de l'autre. Il ne cessait de demander à l'empereur des grâces; quand il les lui refusait, il osait le menacer de lui faire ôter la couronne qu'il lui avait mise sur la tête. Il eut même la témérité de prendre la chaussure de pourpre, qui n'appartenait qu'au souverain, disant qu'il n'y avait que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce: propos insensé, mais qui dans le désordre d'idées qui régnaient chez les Grecs n'a rien d'étonnant. « La source des malheurs des Grecs, dit Montesquieu, fut de n'avoir jamais connu les bornes, ni la nature des deux puissances ecclésiastique et civile; ce qui fit que l'on tomba de part et d'autre dans des égarements continuels; et quoique le clergé ne fit pas un corps séparé chez les Romains, cette distinction y était aussi connue que parmi nous. » L'empereur Isaac Comnène, indigné de son audace, et redoutant son ambition,

le fit déposer en 1059 et l'exila dans l'île de Proconèse, où il mourut de chagrin peu de temps après ; Baronius nous a conservé trois *Lettres* de ce patriarche. C'est lui qui, le premier, reprocha aux Latins l'usage du pain azyme pour l'eucharistie : reproche si mal fondé, que Photius lui-même ne s'était pas avisé de le faire. « Les prétentions des » hérétiques, dit un auteur à cette occasion, ainsi » que leurs erreurs, vont toujours en croissant et » pour l'étendue et pour le nombre : ayant abandonné la pierre sur laquelle repose la vérité, ils » raisonnent sans règle fixe, croient ou ne croient » pas, rejetant ou approuvant, selon l'impulsion » du caprice, et souvent de la colère ou de la vengeance. »

MICHEL (François, dit le MARÉCHAL DE SALON), est aussi célèbre dans l'histoire de Louis XIV que Martin de Gallardon dans celle de Louis XVIII. Cet homme, maréchal de la petite ville de Salon, en Provence, arriva tout droit à Versailles, pour entretenir le roi. Ce prince convint que le maréchal lui avait dit une chose qui lui était arrivée il y avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il n'en avait jamais fait part à qui que ce fût. Dès que cet homme eut vu le roi, il parut empressé de s'en retourner, content d'avoir accompli sa mission. On se perdit en conjectures sur le but de cette mission. Du choc de mille opinions bizarres résulta celle qui s'accrédita parmi le peuple : que Michel était venu annoncer à Louis XIV, comme Nathan à David, que Dieu aurait égard à la pénitence qu'il faisait alors, mais qu'en expiation du scandale qu'il avait donné à ses peuples dans les jours de sa jeunesse, il verrait sa puissance aussi abaissée qu'elle était alors élevée ; que la guerre et la famine désoleraient ses états, et qu'il assisterait lui-même aux funérailles de sa postérité, dont à peine il échapperait un faible rejeton. Ce que nous avons de plus certain à cet égard, c'est qu'il est peu d'exemples, s'il en est, dans l'antiquité, qu'un prince, après un cours de prospérités aussi flatteuses que l'avaient été celles de Louis le Grand, ait reçu, avec autant de résignation et de constance que ce monarque, la dure leçon de l'adversité. Les guerres malheureuses, les horreurs de la famine, la mort de ses enfants, rien ne l'ébranla, rien même ne parut l'étonner.

MICHEL DELL'ANNUNCIATA, comte d'Arganil, évêque de Coïmbre en Portugal, célèbre par ses vertus, sa piété et son zèle, fut une des plus illustres victimes de la violence du marquis de Pombal. Celui-ci le fit saisir dans son palais épiscopal, en 1768, pour avoir condamné des livres dont le ministre avait autorisé la circulation. Il le fit enfermer dans un cachot, où on le trouva presque nu 9 ans après, lorsque la reine Marie-Françoise, convaincue de son innocence, l'en fit retirer. Il parut à la cour en 1777, et fixa tous les regards par la longueur de sa barbe et l'état hideux où l'avait réduit une si longue captivité. Il ne tarda pas à reprendre le gouvernement de son diocèse, qu'il instruisit par ses leçons et ses exemples, dont ses souffrances avaient renforcé l'impression. Visitant son diocèse en 1778, il vit le marquis de Pombal dans sa terre, lui parla

avec douceur et les plus grands égards, sans dire un mot de sa captivité. Il mourut en 1779. On a de lui une *Lettre pastorale* sur la lecture des livres impies. Il est vrai que sa censure s'étend sur quelques ouvrages qui ne méritaient pas une qualification si odieuse ; mais en général ceux qu'il proscribit méritent de l'être. (*Voy. AVEIRO et POMBAL.*)

MICHEL (*Augustinus*), chanoine régulier d'Understorff, professeur en théologie et en droit, mourut en 1751, à l'âge de 90 ans, après avoir publié : *Jus et justitia juridico-theologica tractata*, Augsbourg et Dillengen, 1697, in-4 ; *Theologia canonico-moralis*, 3 vol. in-fol., et d'autres ouvrages.

MICHELI (Pierre-Antoine), naquit à Florence en 1679, de parents pauvres, fut d'abord destiné à la profession de libraire, qu'il abandonna pour s'adonner à la connaissance des plantes. Il lut *Mathirole*, et examina avec soin la nature, dans les campagnes, dans les bois et sur les montagnes. Il étudia en même temps, seul et sans maître, la langue latine. Devenu élève de Bovone, botaniste de la cour, il captura sa bienveillance ; après la mort de Bovone il trouva un autre protecteur dans le comte Magalotti. Le grand-duc, instruit de ses talents, lui fit donner les livres qui lui étaient nécessaires, et l'honora du titre de son botaniste. Micheli voyagea dans divers pays, recueillant partout des observations sur l'histoire naturelle. On a de lui : *Nova plantarum genera juxta Tournefortii methodum disposita*, Florence, 1729, in-fol. cum 108 fig. C'est un des meilleurs ouvrages publiés sur cette matière : Boërhaave en faisait un cas infini ; *Catalogus plantarum horti cesarei florentini*, ibid., 1748, in-fol. ; *Observationes itinerariæ* : manuscrit relatif à la botanique ; plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, qui sont aussi restés manuscrits. Cet habile homme mourut en 1737, avec la réputation d'un savant modeste et désintéressé. Il refusa des établissements avantageux hors de sa patrie. Sans avoir cultivé les langues savantes, il s'était formé un bon style. Sa mémoire, dans tout ce qui concernait la botanique, était prodigieuse. Quand il avait vu une plante, c'était assez pour qu'il n'oublîât point sa figure. On trouve dans les ouvrages de Vaillant, de Boërhaave, de Tilli, beaucoup de plantes désignées sous le nom de *Michéliennes*. *L'Eloge* de Micheli a été publié par Cocchi, Florence, 1737, in-4.

MICHOL, fille de Saül, fut promise à David, à condition qu'il tuerait cent Philistins, ennemis irréciliables des Israélites. David en tua deux cents, et obtint Michol quelque temps après. Saül, voulant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui ; Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de ce stratagème, donna Michol à Phalti, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père. David, devenu roi, la reprit. Cette princesse, ayant vu son mari danser avec le transport d'une sainte allégresse devant l'arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En pu-

nition d'un reproche si injuste, elle devint stérile.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, était fils de Masinissa, qui l'avait préféré à Manastabal et à Gulussa, ses autres fils. Manastabal eut un fils nommé Jugurtha; que son oncle Micipsa envoya commander en Espagne les secours qu'il donnait aux Romains. Micipsa mourut l'an 120 avant J.-C. Il laissa deux fils, Adherbal et Hiempsal, que Jugurtha fit périr, et sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. (Voy. ADHERBAL.)

MICRAELIUS (Jean), luthérien, né à Kolin dans la Poméranie, en 1597, fut professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie : places qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1658. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon philosophicum*, 1661, in-4; *Syntagma historiarum mundi et Ecclesiæ*, in-8; *Ethnophronium contra gentiles de principiis religionis christianæ*, 1674, in-4; *Tractatus de copia verborum*; *Archeologia*; *Historia ecclesiastica*, Leipzig, 1699, 2 vol. in-4; *Orthodoxia lutherana contra Bergium*; des Notes sur Apton et sur les Offices de Cicéron; des Comédies et d'autres Pièces en vers et en prose. Ces ouvrages décelent un homme qui avait beaucoup d'érudition et de littérature.

MICYLLUS (Jacques), humaniste et poète latin, né à Strasbourg en 1503, et mort à Heidelberg en 1558, a laissé plusieurs ouvrages. Les principaux sont : des *Poésies latines*; des *Scolies* sur Homère, Virgile, Martial, Lucien, etc.; *Arithmetica logistica*, etc.; *De re metrica*, Francfort, 1595, in-8. — Il eut un fils, Jules MICYLLUS, digne de son père par ses connaissances dans le droit, et qui fut chancelier de l'électeur palatin.

MIDDELBOURG ou MIDDELBURGO (Paul, German de), appelé de ce nom parce qu'il était né à Middelbourg en Zélande l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques dans son pays. Son savoir lui fit des ennemis qui poussèrent les choses si loin, qu'ils l'obligèrent de quitter son pays. Il fut bien dédommagé de ces mauvais traitements par l'accueil qu'il reçut en Italie, où il se fit connaître avantageusement par son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbain, en 1494. Le zèle de ce prélat et son savoir profond lui acquirent l'estime et l'affection des papes Jules II et Léon X, qui le députèrent pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux papes, les cardinaux et les Pères du concile, de réformer le calendrier; réformation devenue nécessaire depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avaient tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébrait quelquefois la pâque un mois entier après le terme marqué par le concile de Nicée; mais des besoins plus pressants obligèrent le saint Siège de renvoyer cette affaire à un autre temps. (Voy. GRÉGOIRE XIII.) Middelbourg s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même, en 1513, in-fol., sous ce titre : *De recta Paschæ celebratione et de die Passionis J.-C.* L'auteur ne

s'y borne pas au calendrier romain; il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avait fait précéder cet ouvrage de plusieurs lettres sur le temps où l'on doit célébrer la fête de Pâques, lettres qui furent attaquées par Pierre de Rivo, docteur de Louvain. Ce savant évêque mourut à Rome en 1534.

MIDDENDORP (Jacques), philologue allemand, né à Ootmersum, village de l'Over-Yssel, en 1538, devint chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, y enseigna la philosophie, et s'acquit tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire. Il mourut en 1611. On a de lui : *Academiæ celebres in universo terrarum orbe, libri II*, Cologne, 1567, in-8; nouvelle édit., augmentée sous ce titre, *Academiæ celeberrimæ universi orbis libri VIII*, ibid., 1602, 2 part. in-8. Cet ouvrage a été inséré dans le *Chronicon chronicor.* de Gruter, Francfort, 1614. L'auteur y débite des fables et des idées singulières sur les académies, dont il recule l'origine jusqu'au déluge de Noé, et à la prédication des apôtres chargés d'enseigner les nations; *Historia monastica quæ religiosæ et solitariae vitæ originem, progressionem, incrementa et naturam demonstrat*, ibid., 1603, in-8, réimprimé, suivant Lenglet-Dufresnoy, sous ce titre : *Sylva originum anachoreticarum*, ibid., 1615, in-8. On lui doit aussi une édition gr. et lat. de l'*Histoire d'Aristée*, avec un commentaire.

MIDDLETON (Conyers), théologien anglais, né à Richmond en 1683, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint la chaire de physique, fondée par Woodward à Cambridge. Il fut ensuite nommé bibliothécaire de cette même université, où il eut plusieurs discussions polémiques avec le supérieur Bentley, jadis son maître, dont son ingratitude chercha à dénigrer le caractère et les talents. Il mourut en 1750. On lui doit : *Life of Cicero*, London, 1801, 3 vol. in-8, 27 à 30 fr., la 1^{re} édit. de 1741, 2 vol. in-4, est estimée, traduit en français (*Histoire de Cicéron*), par l'abbé Prévost, Paris, 1743, 1749, 4 vol. in-12; *Traité sur le sénat romain*, Londres, 1747, in-8, en anglais; *Origine de l'imprimerie en Angleterre*, Cambridge, 1735, in-4; *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta, quibus Romanorum veterum ritus varii illustrantur*, Lond., 1745, in-4, fig., 15 fr., gr. pap., vend. 29 f. Ces ouvrages étaient vraiment faits pour lui concilier l'estime des savants; mais peu content de cela, il voulut s'attirer aussi l'estime des enthousiastes ou fanatiques de sa secte, et c'est pour eux qu'il publia : *Lettre sur la conformité de la religion romaine avec le paganisme*, Amsterd., 1744, 2 vol. in-12. Il y parle des saints Pères avec la plus révoltante indécence, précisément parce qu'ils sont contraires aux erreurs qu'il veut défendre. Toutes ces productions, l'*Histoire de Cicéron* exceptée, ont été recueillies sous le titre suivant : *Works*, London, 1752-57, 4 vol. gr. in-4, 36 à 48 fr. *The same*, 5 vol. in-8, 24 à 30 fr.

MIEL (J.) (Voy. MEEL.)

MIÉRIS (François), surnommé *Le Vieux*, né à Delft en 1635, excellait à peindre des étoffes, et se servait d'un miroir convexe pour arrondir les objets. Ses tableaux sont très-rares et d'un grand prix. On estime beaucoup les trois que possède le musée royal de France. Il mourut en prison à Leyde, l'an 1681. Ses dettes l'y avaient fait renfermer. On lui proposa de s'acquitter en travaillant; il refusa, disant que *son esprit était aussi captif que son corps*. Sa touche était légère, et son coloris brillant. Son meilleur tableau a été vendu avec cinq autres en 1815 au roi des Pays-Bas. Il représentait *un cavalier qui tire l'oreille à un petit chien placé sur les genoux d'une dame*. — Guillaume MIÉRIS, son fils, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, fut un des bons peintres de la Hollande, quoique inférieur à son père. Il naquit à Leyde en 1662, et y mourut en 1747, laissant un fils, peintre comme lui, appelé François MIÉRIS, qui eut moins de réputation, comme peintre, que son père et son aïeul, mais qui s'est fait connaître comme savant historiographe et antiquaire.

MIET (Constance), religieux récollet, écrivain ascétique, né à Vesoul vers 1740, entra dans l'ordre des récollets, et se consacra à la prédication et à la direction des âmes. La révolution l'ayant chassé de son cloître, il se retira dans les pays étrangers, et mourut en Allemagne vers 1795. On a de lui : *Réflexions morales d'un solitaire*, Paris, 1775, in-12; *Conférences religieuses*, pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres, ibid., 1777, in-12.

MIGNARD (Nicolas), peintre, né à Troyes en Champagne vers l'an 1608, fut surnommé *Mignard d'Avignon*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, où il s'était marié, et dans laquelle il mourut en 1668. Il n'a pas eu la même réputation que Pierre Mignard, son frère puîné; cependant il avait beaucoup de mérite. Le roi l'employa à divers ouvrages dans le palais des Tuileries; au rez-de-chaussée, il a peint *Louis XIV guidant le char du soleil*; il a peint aussi la chambre de parade dans le même château. Mazarin l'avait fait venir à Paris, et fut son constant protecteur. Ce peintre fit beaucoup de portraits, ceux surtout des seigneurs et dames de la cour. Son talent particulier était pour l'histoire et pour les sujets poétiques. Il inventait facilement, et mettait beaucoup d'exactitude et de propreté dans son travail.

MIGNARD (Pierre), surnommé *Mignard le Romain*, à cause du long séjour qu'il fit à Rome, naquit à Troyes en 1610, et mourut à Paris en 1695. Il avait été destiné par son père à la médecine; mais les grands hommes naissent ce qu'ils doivent être : Pierre Mignard était né peintre. A l'âge de 11 ans, il dessinait des portraits très-ressemblants. Dans le cours des visites qu'il faisait avec le médecin qu'on avait choisi pour l'instruire, au lieu d'écouter, il remarquait l'attitude du malade et des personnes qui l'approchaient, pour les dessiner. Il peignit à 12 ans *la famille du médecin*. Ce tableau frappa les connaisseurs; on le supposait d'un artiste consommé. Ses progrès furent si rapides, que le maréchal de

Vitry le chargea de peindre la chapelle de son château de Coubert en Brie : il n'avait que 15 ans. On le fit entrer dans l'école de Vouet, et il saisit tellement la manière de son maître, que leurs ouvrages paraissaient être de la même main. Il quitta cette école pour aller à Rome. Son application à dessiner d'après l'antique et d'après les ouvrages des meilleurs maîtres, surtout d'après ceux de Raphaël et du Titien, formèrent son goût pour le dessin et pour le coloris. Il avait un talent singulier pour le portrait; son art allait jusqu'à rendre les grâces délicates du sentiment : il ne laissait échapper rien de ce qui pouvait non-seulement rendre la ressemblance parfaite, mais encore faire connaître le caractère et le tempérament des personnes qui se faisaient peindre. De retour en France il fut élu chef de l'académie de Saint-Luc, qu'il avait préférée à l'académie royale de peinture, parce que le Brun était directeur de celle-ci. Le roi lui donna des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre, après la mort de le Brun. Ce peintre avait une douceur de caractère attrayante, un esprit agréable, et des talents supérieurs, qualités qui lui firent d'illustres amis. On connaît de lui plusieurs mots piquants. Il peignait Louis XIV pour la dixième fois; et comme il le regardait attentivement, le prince lui dit : « Mignard, vous me trouvez vieilli? — Sire, répondit l'artiste, il est vrai que je vois quelques veines de plus sur le front de votre majesté. » Il se trouvait souvent avec Chapelain, Boileau, Racine et Molière. Ce dernier a célébré en vers le grand ouvrage à fresque qu'il fit au Val-de-Grâce. Pendant le séjour de Mignard à Rome, le pape Urbain VIII voulut être peint par lui : ce *portrait* est au Vatican. Mignard aurait été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans son dessin, et plus de feu dans ses compositions. Il avait un génie élevé, et donnait à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, ses carnations vraies, sa touche légère et facile, ses compositions riches et gracieuses. On voit sept de ses tableaux à la Galerie du Louvre, et au château de Saint-Cloud, dont les plus beaux sont : *La Vierge présentant une grappe de raisin à l'enfant Jésus*, et *Sainte Cécile chantant les louanges du Seigneur*. L'abbé de Monville a écrit sa *Vie*, 1730, in-12.

MIGNAULT (Claude), avocat du roi au bailliage d'Estampes, est plus connu sous le nom de *Minos*. Il était né vers 1536 à Talant, ancien château des ducs de Bourgogne, à trois quarts de lieue de Dijon. Il étudia en droit à Orléans en 1578, revint à Paris, et y fut doyen de droit de la faculté en 1597. Ami du docteur Richer, il entra dans quelques-unes de ses querelles, et mourut en 1606. On a de lui : un *Commentaire sur les emblèmes d'Alciat*, Anvers, 1574, in-16; des notes sur les harangues de Cicéron pour Sylla et pour Marcellus, sur les épîtres d'Horace, les lettres de Pline le Jeune, etc., des éditions des satires de Perse, des partitions oratoires de Cicéron, de la rhétorique d'Omer Talon et des épîtres d'Horace, etc.

MIGNON ou MINION (Abraham), peintre de fleurs, né à Francfort-sur-le-Mein en 1640, avait

beaucoup de disposition pour la peinture; il fut mis chez des maîtres dont le talent était de peindre des fleurs : Jean David de Heem, d'Utrecht, avança rapidement son élève en ce genre. Mignon n'épargna ni ses soins ni ses peines pour faire des études d'après la nature; ce travail assidu, joint à ses talents, le mit dans une haute réputation. Ses compatriotes et les étrangers recherchaient ses ouvrages avec empressement. Ils sont en effet précieux, par l'art avec lequel il représentait les fleurs dans leur éclat, et les fruits dans leur fraîcheur. Il rendait aussi, avec beaucoup de vérité, des insectes, des papillons, des mouches, des oiseaux, des poissons. La rosée, et les gouttes d'eau qu'elle répand sur les fleurs, sont si bien imitées dans ses tableaux, qu'on est tenté d'y porter la main. Un de ses tableaux les plus précieux est connu sous le nom de *Mignon au chat*; il représente un chat de Cypre renversant un vase de fleurs sur une table de marbre. L'eau qui s'échappe du vase était représentée avec une telle vérité qu'on la voyait, pour ainsi dire, se répandre hors du tableau. Le musée du Louvre possède trois tableaux de Mignon, savoir : *Un écureuil; des poissons; des fleurs et un nid d'oiseaux; un bouquet de fleurs des champs; des fleurs diverses, dans un vase de cristal*. Le seul défaut que l'on ait à lui reprocher, c'est un peu de sécheresse dans le dessin; défaut que l'on doit attribuer au soin avec lequel il peignait. Il a laissé deux filles qui peignirent dans son goût. Il mourut en 1679.

MIGNOT (Etienne), docteur de Sorbonne, né à Paris en 1698, s'est rendu habile dans la science de l'écriture sainte, des Pères, de l'histoire de l'Eglise et du droit canonique. Il était de l'académie des Inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui : *Traité des prêts de commerce*, Paris, 1767, 4 vol. in-12; les *Droits de l'état et du prince sur les biens du clergé*, ibid., 1755 et années suivantes, 6 vol. in-12; *l'Histoire des démêlés de Henri II avec saint Thomas de Cantorbéry*, ibid., 1756, in-12; *Histoire de la réception du concile de Trente dans les états catholiques*, ib., 1756 ou 1766, 2 vol. in-12; *Paraphrases et explication des Psaumes*, ibid., 1755, in-12; *Paraphrase des livres sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12; *Paraphrase sur le nouveau Testament*, 1754, 4 vol. in-12; *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12; *Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*, ibid., 1755, in-12; *Mémoires sur les libertés de l'église gallicane*, 1756, in-12. Ce docteur mourut en 1771. Il était lié avec Debonnaire et quelques autres appelants dont il partageait les principes.

MIGNOT (l'abbé Vincent), neveu de Voltaire, naquit à Paris vers 1730, d'un fabricant de draps, originaire de Sedan, et embrassa l'état ecclésiastique; mais il ne fut pas ordonné prêtre : jeune encore, il obtint l'abbaye de Sellières, en Champagne, plusieurs bénéfices et la charge de conseiller-clerc au grand conseil, dont il ne conserva ensuite que le titre. L'abbé Mignot passait pour être instruit et fort honnête homme. Il signa, avec le marquis de Villevieille, la *profession de foi*

faite, dit-on, par Voltaire dans ses derniers moments, et fit transporter secrètement son corps dans son abbaye de Sellières, avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de lui donner la sépulture. L'empressement de Mignot devenait inutile; car la profession de foi dictée par le défunt aurait ôté l'interdit de l'évêque, puisque, d'après cette profession, le philosophe de Ferney abjurait ses erreurs et mourait dans la religion catholique, au sein de laquelle il était né. L'abbé Mignot fut son légataire universel, et employa à secourir les malheureux une grande partie de sa fortune. Il est mort en 1790, et a laissé : *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12, ouvrage estimé; *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples*, la Haye (Paris), 1764, in-12; *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1766, 2 vol. in-12. L'auteur a pris pour modèles les historiens espagnols, Mariana et Ferreras; *Histoire de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Bellegarde, en 1740, ibid., 1771, in-4, ou 4 vol. in-12. Cet excellent ouvrage a été traduit en allemand et en anglais; *Traité de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié*, traduit en franç., ibid., 1780, in-12, tiré à 50 exemplaires pour être donné en présent; *Quinte-Curce et les suppléments de Freinsheim*, traduit en français avec le texte latin, ibid., 1781, 2 vol. in-8.

MILAN (Jean de). (*Voy.* JEAN le Milanais.)

MILÉ, ou MILET (Jean-Françisque), peintre, né à Anvers en 1643, mourut à Paris en 1680. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Ce maître, élève de Franck, fut bon dessinateur et grand paysagiste. Il avait une mémoire fidèle, qui lui retraçait tout ce qu'il avait remarqué, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands maîtres. Sa touche est facile, ses têtes d'un beau choix, et son feuiller d'un bon goût. Un génie fécond et capricieux lui fournissait abondamment ses sujets, dans la composition desquels il a trop négligé de consulter la nature. Ses tableaux n'ont point d'effets piquants; ses couleurs sont trop uniformes.

MILET (Jacques), poète français du x^e siècle, est connu des bouquineurs, par son espèce de tragédie, intitulée : *Destruction de Troie la grant, mise en ryme française*, Paris, 1484, in-fol., goth., et plusieurs fois réimprimée depuis; cependant elle est peu commune. L'édition de Lyon, 1544, in-fol., est la seule en caractères ronds.

MILET DE MUREAU (Louis-Marie-Antoine DESTOUFF, baron), lieutenant général, né en 1756 à Toulon, mort à Paris en 1825, fut nommé député suppléant aux états généraux, et vota souvent avec la minorité. Il fit décréter l'impression des manusc. de Lapeyrouse, qu'on le chargea ensuite de mettre en ordre. Le portefeuille de la guerre lui fut confié en 1799, et il reçut, en se retirant, le brevet de général de division du génie. Il devint ensuite inspecteur général des fortifications et préfet de la Corréze. Le comte d'Artois le chargea du dépôt général de la guerre en 1814, et l'envoya en Corse, en qualité de commissaire extraordinaire du roi. Milot

de Mureau fit depuis partie du conseil d'administration de l'hôtel royal des Invalides. Le *Voyage de Lapeyrouse*, Paris, 1797, 4 vol. in-4, et atlas gr. in-fol., réimprimé en 1798 en 4 vol. in-8 avec atlas, a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

MILHAUD (Jean-Baptiste, comte), conventionnel, né en 1765 à Arpajon (Cantal), mort à Aurillac en 1833, vota la mort du roi, en disant que Louis XVI ne pouvait expier ses forfaits que sur l'échafaud, et que, si des législateurs philanthropes ne souillaient point le code d'une nation par l'établissement de la peine de mort, on devrait l'inventer pour un tyran. Comme militaire, Milhaud se distingua, notamment aux environs de Brunn, où il fit 600 prisonniers et enleva 40 pièces de canon. Ses exploits pendant la campagne de Prusse lui valurent le grade de général de division. Quoiqu'il eût été l'un des premiers à faire sa soumission à Louis XVIII, il reprit du service pendant les cent-jours, et expia ce parjure par l'exil.

MILL (Jean), célèbre théologien anglais, chapelain ordinaire de Charles II, roi d'Angleterre, né dans le Westmoreland vers l'an 1645, a donné une excellente édition du *nouveau Testament grec*, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Ce savant mourut en 1707, après s'être fait une grande réputation dans le monde littéraire. La meilleure édition sous le titre de : *Novum Testamentum græcum, cum lectionibus variantibus, etc.*, a été donnée par Kuster, Amsterdam, 1709, in-fol. Il y a des exemplaires en grand papier, qui sont rares. — Il faut le distinguer d'Abraham MIL ou MILIUS, calviniste du XVII^e siècle, qui a publié : *De origine animalium et migratione populorum scriptum*, Genève, 1667, in-12, fig., 3 à 4 fr.; ouvrage fait pour confondre toutes les notions reçues. Mil ne suit pas les routes battues; il lui faut des explications singulières et originales de l'Écriture sainte, et qui contrastent avec les preuves les plus démonstratives. Dans sa dissertation sur le déluge, il prétend, contre les témoignages historiques et physiques de tout l'univers, non-seulement qu'il n'a pas été universel, mais qu'il a eu lieu seulement dans la Judée et les provinces voisines. A la suite de ce vol. on trouve ordinairement l'ouvrage suivant : *De diluvii universalitate dissertatio*, ibid., 1667, in-12, que Barbier attribue à Georg.-Gasp. Kirchmaier.

MILLEVOYE (Charles-Hubert), poète, né à Abbeville en 1782, mort à Paris en 1816, quitta le commerce de la librairie pour se livrer à la littérature. En 1806, il publia un petit recueil de vers où l'on distingue la pièce dans laquelle il célèbre *les Plaisirs du poète*. Il obtint ensuite le prix de l'Académie française pour les poèmes intitulés : *la Tendresse maternelle, le Voyageur, l'Indépendance des gens de lettres*, et *la Mort de Rotrou*. Mais son poème des *Monuments de Paris* n'eut qu'un accessit. Millevoye dut d'ailleurs à ses succès une pension que lui fit Louis XVIII. Peu avant sa mort, il donna une édition de ses *OEuvres*, Paris, 1814-1816, 5 vol. in-18. Le 1^{er}, intitulé *Poésies*

diverses, renferme : *les Plaisirs du poète; l'Amour maternel; l'Indépendance des gens de lettres; l'Invention poétique*, couronnée par l'Académie d'Anvers; *le Voyageur; Belzunce, ou la peste de Marseille*, poème désigné pour l'un des prix décennaux; *la Mort de Rotrou; Goffin, ou le héros liégeois* : ce poème a remporté un prix extraordinaire en 1812; une *Traduction* de quelques chants de *l'Iliade*. Le 2^e vol. contient *Emma et Eginhard*, fabliau; quelques *Traductions*, de *Théocrète*, de *Virgile*, des débris des *Lusiades*, et ses *Poésies fugitives*. Le 3^e volume se compose de *Charlemagne à Pavie*, poème en six chants. Le 4^e volume renferme trois livres d'*Élégies*. On distingue *la Chute des feuilles*, et *le Poète mourant*. Le 5^e volume contient *Alfred*, roi d'Angleterre, poème en quatre chants; *la Rançon d'Égile*, poème dont le sujet est puisé dans une traduction scandinave. Millevoye a laissé encore la *Fête des martyrs*, Paris, 1815, in-8.

MILLEY (le R. P. Claude-François), jésuite, mort en 1720 à Marseille, en assistant les pestiférés. On a de lui quelques fragments de *Lettres*, imprimés à Maestricht en 1791, in-8. On y découvre un homme profondément versé dans les voies de Dieu. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1791, p. 247.)

MILLIEU (Antoine), en latin *Millieus*, jésuite, né à Lyon en 1575, enseigna longtemps les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le P. Millieu avait du talent pour la littérature et surtout pour la poésie. Il avait enfanté dans ses moments de récréation plus de 20,000 vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyait pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses viator*. Le cardinal Alphonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poème. Il le publia sous le titre de *Moyses viator, seu Imago militantis Ecclesie, Mosaicis peregrinantis synagogæ typis adumbrata*, Lyon, 1636-39, 2 part. in-8. Cet ouvrage, écrit d'un latin pur, plein d'allégories ingénieuses et touchantes, fut très-applaudi. L'auteur mourut à Rome en 1646, aimé et estimé.

MILLIN DE GRAND-MAISON (Auguste-Aubin), naturaliste et archéologue, né à Paris en 1759, mort en 1818, conçut le projet d'écrire l'histoire des sciences naturelles sur le plan qu'avaient adopté Bailly dans son *Histoire de l'astronomie*, et Montucla dans *l'Histoire des mathématiques*. Il fut même un des fondateurs de la *Société Linnéenne*, formée à l'instar de celle de Londres. Partisan de la révolution, il publia quelques opuscules de circonstance qui ne le garantirent pas de la proscription. Forcé d'accepter une place de chef de division à la commission d'instruction publique, il devint ensuite conservateur de médailles à la bibliothèque nationale. On a de lui : *Minéralogie homérique, ou Essai sur les minéraux dont il est fait mention dans les poèmes d'Homère*, 1790, 1 vol. in-8; *Antiquités nationales, ou Description des monastères, abbayes, châteaux, etc., devenus domaniaux nationaux*, 1791, 1797, 5 vol. in-4;

Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France, in-4 ; *Eléments d'histoire naturelle*, 1795, in-8 ; *Introduction à l'étude des monuments antiques*, 1796, in-8 ; *Introduction à l'histoire des pierres gravées*, 1796, 1798, in-8 ; *Introduction à l'étude des médailles*, 1796, in-8 ; *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, 1802 et 1803, 2 vol. in-4 ; *Programme du cours de l'histoire des arts chez les anciens*, 1805, in-8 ; *Dictionnaire des beaux-arts*, 1806, 3 vol. in-8 ; *Histoire métallique de la révolution française*, 1806, in-4 ; *Voyage dans le midi de la France*, 1807 et 1808, 3 vol. in-8, avec deux atlas ; *Peintures de vases antiques*, 1808, 1810, 25 livraisons, in-fol., réimprimées en 1816 ; *Galerie mythologique*, 1811, 2 vol. in-8, avec gravures ; *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gènes*, 1816, 2 vol. in-8 ; *dans le Milanais, à Plaisance, Parme, Modène, Mantoue et Crémone*, 1817, 2 vol. in-8. Il a publié en outre un grand nombre de *Notices*, et des *Monographies* insérées dans le *Magasin encyclopédique*, dont il était le fondateur.

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien, mort à Paris en 1785, était né à Ornans, petite ville de la Franche-Comté, en 1726. Entré chez les jésuites de Lyon, il s'appliqua à traduire, à prêcher, à enseigner les humanités dans plusieurs maisons de son ordre, et à composer des *Discours* sur différents sujets proposés par des académies. Si l'on en croit un de ces panégyristes, il débuta dans la carrière littéraire par un discours couronné à l'académie de Dijon en 1767 sur cette question : *Est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres ?* Il donna la préférence à l'étude des hommes : C'est, ajoute-t-on, pour l'éloge de Montesquieu, inséré dans un *Discours*, et les persécutions qui en furent la suite, que l'abbé Millot fut obligé de quitter les jésuites ; mais cette raison présente une grande invraisemblance, pour ne rien dire de plus. Si l'orateur a loué tout sans restriction dans Montesquieu, peut-on nommer persécution le mécontentement que la société lui en a témoigné ? Et s'il n'a loué que ce qu'il y a de réellement louable dans les ouvrages du célèbre président, est-il croyable que ses confrères lui en aient fait un crime ? Quoi qu'il en soit, l'archevêque de Lyon le nomma un de ses grands vicaires. Après avoir prêché quelque temps avec peu de succès à Versailles et dans d'autres villes de province, l'abbé Millot entreprit quelques traductions, et écrivit plusieurs livres élémentaires d'histoire. Le duc de Parme voulant établir dans cette ville une chaire d'histoire pour l'instruction de la jeune noblesse, son ministre, le marquis de Selino, s'adressa à le Nivernais, qui lui envoya l'abbé Millot : mais on dit que le duc n'en fut pas content, et que l'abbé, de retour à Paris, ne fit pas difficulté d'en raconter les raisons, et de parler du prince comme d'un ennemi de la philosophie. Outre cela, Selino étant devenu odieux au peuple, et Millot n'ayant pas voulu le quitter, l'un fut disgracié et l'autre revint en France. Il devint ensuite précepteur du duc d'Enghien. Il fut agrégé à l'aca-

démie française en 1777, et sa réputation littéraire est particulièrement fondée sur ses *Eléments d'histoire*, auxquels, selon la remarque de l'abbé Morellet, le nom d'*Abrégé* eût mieux convenu, parce que *les sciences seules ont des éléments*. Quoi qu'il en soit, ce sont les *Eléments d'histoire générale, ancienne et moderne ; Eléments de l'histoire de France, de l'histoire d'Angleterre*, Paris, 1806, 15 vol. in-8, 60 fr., pap. fin, 80 fr. ; *ibid.*, 1819, 12 vol. in-8, 72 fr. Ces sortes de compilations, plus utiles à l'imprimeur qu'honorables pour l'auteur, ont ordinairement plus de débit que de réputation ; mais celles de l'abbé Millot lui ont procuré des louangeurs. Le compilateur, qui n'était pas né plaisant, a forcé la nature, et s'est épuisé en sarcasmes et en railleries amères contre les papes, les prêtres et les moines, toujours sous le spécieux prétexte de guérir les esprits de la superstition : c'est ce qui a donné quelque sel à ses abrégés ; mais en même temps c'est ce qui les rend très-dangereux pour les jeunes gens, auxquels cependant ils paraissent destinés. L'abbé Millot n'était pas assez philosophe pour savoir qu'il ne faut jamais employer la raillerie contre la religion de l'état, même lorsqu'on en relève les abus ; il n'a pas songé que les enfants, peu capables de distinguer l'abus de la chose même, apprendraient dans ses livres à mépriser les ministres des autels, et ne tarderaient pas à étendre ce mépris jusque sur la religion. Son *Histoire de France* a été réimprimée en 1805, 4 vol. in-12, avec la continuation de Ch. Millon, jusqu'à la mort de Louis XVI, et celle de Delisle de Sales jusqu'au couronnement de Bonaparte. On a encore de lui : *l'Histoire des troubadours*, Paris, 1774, 3 vol. in-12 ; recueil de poésies barbares et grossièrement galantes, que l'abbé Millot nous présente comme des pièces importantes, quoique bien sûrement il n'y ait rien d'intéressant à recueillir, à moins qu'on ne regarde comme tel quelques injures d'énergumène vomies contre l'Eglise catholique par des chansonniers vaudois et albigeois. Dans les *Mémoires politiques et militaires du duc de Noailles*, ouvrage écrit sèchement et sans intérêt, le sensible abbé s'épuise en lamentations sur la conduite que le gouvernement a tenue à l'égard des camisards, quoique de Berwick et de Noailles lui-même aient démontré qu'avec ces fanatiques les voies de douceur étaient inutiles et dangereuses. On ne doit cependant pas croire que la prédilection apparente de l'abbé Millot pour les sectaires, sa haine affichée contre les ministres de l'Eglise, son application à rendre odieuse cette grande et antique mère des chrétiens, fussent l'expression de son cœur et le vrai résultat de ses persuasions. Il courait après la célébrité et les petits bruits académiques, qu'il croyait ne pouvoir s'assurer sans étouffer ou sans déguiser des sentiments qui avaient été longtemps chers à son cœur, et qui ont reparu avec vivacité, dès que la proximité de la mort eut replié son âme sur les vérités éternelles, et dissipé l'illusion qui l'égarait. Millot a donné des traductions des *Harangues de Démosthènes*, et de plusieurs orateurs latins.

MILNER (Jean), savant théologien et évêque catholique anglais, naquit à Londres en 1752. Il entra d'abord dans les écoles de Sedgley-Park et d'Edgbaston près Birmingham, et vint achever ensuite ses études dans le collège anglais de Douai. Dès l'année 1777, Milner, ordonné prêtre, fut envoyé en mission à Londres, puis à Winchester, où par ses écrits il ne tarda pas à faire connaître son zèle pour la cause des catholiques. Le comité, établi en 1782 pour diriger les affaires de ces derniers, avait été chargé, lors de son renouvellement en 1787, de dresser un projet de bill pour demander au parlement la révocation des lois sur les catholiques. Les évêques et le clergé avaient signé ce projet ; mais la proposition d'un nouveau serment donna lieu à une dispute assez vive à laquelle Milner prit beaucoup de part. Les quatre vicaires apostoliques, qui se partageaient l'Angleterre, condamnèrent le serment par une *lettre encyclique*, contre laquelle le comité protesta ; un de ses membres publia même trois écrits dans lesquels il cherchait à persuader aux catholiques qu'ils avaient le droit de choisir leurs pasteurs. Milner répondit par trois brochures sous ces titres : *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'un laïc ; les droits divins de l'épiscopat ; la démocratie ecclésiastique dévoilée*. Deux vicaires apostoliques moururent peu de temps après, et furent remplacés ; Milner prêcha à la consécration de l'un d'eux, et obtint dès lors toute sa confiance et celle d'un des anciens vicaires. Sa nouvelle position l'ayant mis en rapport avec les personnages les plus éminents de l'état, il leur représenta les clauses fâcheuses du serment, et fit paraître, pour éclairer l'opinion, *Faits relatifs à la contestation entre les catholiques*. Cet opuscule produisit son effet : le parlement, plus sage que le comité catholique, et jugeant utile d'éteindre ce foyer de discorde, rendit plus précises les clauses qui avaient été trouvées trop vagues, et adopta à peu près le serment d'Irlande, que Milner avait proposé comme moyen de conciliation. Ce bill, sanctionné par le roi, abolissait les peines prononcées contre les catholiques, et rendait l'exercice de la religion aussi libre que dans la plupart des états attachés à l'Eglise romaine. Milner acquit par ce succès la reconnaissance et la considération des catholiques, dont il s'efforça de servir encore la cause. En 1792, il assista au synode des évêques contre Trockmorton, dont on censura l'écrit sur la nomination des évêques, et contre Geddes dont on signala la traduction de la Bible comme un ouvrage dangereux. De retour à Winchester, Milner fit des recherches sur l'histoire de cette ville ancienne, résidence de princes célèbres par leur attachement à la religion catholique, et il publia son *Histoire civile et ecclésiastique et examen des antiquités de Winchester*, 1798, 2 vol. in-4, fig., pleins d'érudition, et loués même par plusieurs journaux protestants ; mais comme Milner s'y était expliqué avec quelque liberté sur l'évêque anglican Hoadley, le docteur Sturges, ami du prélat, fit paraître des *Réflexions sur le papisme à l'occasion de l'histoire de Winchester* : c'était moins une réponse à cet ouvrage qu'une suite de déclamations

contre la religion catholique ; aussi Milner crut devoir répondre à cette attaque par ses *Lettres au prébendaire*, ou *Réponse aux réflexions sur le papisme du docteur Sturges*, qui furent réimprimées plusieurs fois en Angleterre, en Irlande et en Amérique. En 1802, Milner publia un nouvel écrit à l'occasion du concordat français, qui commençait à agiter les esprits en Angleterre. Il a pour titre : *Eclaircissements sur les brefs du saint Siège relatifs à l'église de France*. Le docteur Stapleton, vicaire apostolique du district du milieu, étant mort dans le mois de mai 1802, le comité catholique chercha à avoir un évêque de son choix ; mais le plus ancien vicaire apostolique porta Milner, et il fut nommé le 1^{er} mai 1803, sous le titre d'évêque de Castabala *in partibus infidelium*, les évêques catholiques en Angleterre n'ayant que ce titre. Il adressa une lettre pastorale à son clergé le 27 décembre 1803 ; on y trouve des avis relatifs à la discipline et à la conduite des pasteurs. Dans les discussions qui eurent lieu sur les réclamations des catholiques, il publia le *Cas de conscience résolu*, ou les *Demandes des catholiques prouvées compatibles avec le serment du couronnement*, 1801, auquel il joignit un *Supplément*, et en 1807 il en donna une deuxième édition, avec des *Observations sur un pamphlet* de le Mesurier. Cette même année et la suivante, il fit deux voyages en Irlande, qui lui donnèrent occasion de publier une suite de *lettres sur les catholiques et les antiquités d'Irlande*, qui sont regardées comme un de ses meilleurs ouvrages. Il mit encore au jour, en 1808, quatre *Lettres* sur les articles d'un journal intitulé : *la Revue antijacobine*, et il donna un mandement, en date du 1^{er} juin, contre les écarts des anticoncordataires. L'abbé Blanchard écrivit contre ce mandement, et Milner publia une nouvelle *Lettre pastorale*, le 10 août, où il cita 16 propositions, tirées des écrits de cet abbé, qu'il condamna comme *fausses, scandaleuses, injurieuses au souverain pontife, insinuant le schisme, y tendant, et même étant schismatiques*. Blanchard voulut répliquer par un écrit intitulé : *l'Abus sans exemple de l'autorité ecclésiastique*, où il dénonçait Milner à tous les évêques. Ce prélat publia, le 7 mars 1809, un supplément à sa lettre du 10 août, et, le 22 juillet, un appendice à ce supplément, où il rapportait la censure portée le 3 juillet contre son adversaire par un grand nombre d'évêques d'Irlande. Cette controverse n'était pas finie qu'il s'en éleva une autre plus vive encore et plus longue. Des membres distingués du parlement voulurent que l'on donnât au roi un *veto* sur le choix des évêques. Jusque là, la cour n'avait influé en rien sur leur nomination. On imagina de lui conférer le droit de rejeter ceux dont elle croirait pouvoir suspecter la loyauté, et on résolut d'attacher à cette condition l'émancipation absolue des catholiques que ceux-ci sollicitaient. Ce projet fut d'abord approuvé par Milner et quelques évêques d'Irlande ; mais ayant cru s'apercevoir ensuite que le ministère ne cherchait qu'à asservir l'épiscopat et à préparer ainsi sourdement le renversement de la religion, ils rétractèrent leur approbation,

et se prononcèrent contre le *veto*. Les évêques d'Irlande s'assemblèrent plusieurs fois à ce sujet, et déclarèrent, le 14 septembre 1803, qu'il n'était point expédient d'introduire aucun changement dans le mode canonique suivi jusqu'ici pour la nomination des évêques, et depuis ils confirmèrent encore cette résolution. Toutefois les auteurs du projet en suivirent l'exécution; mais, l'opposition des évêques les arrêtant, ils travaillèrent à les amener à seconder leurs vues, et indiquèrent une assemblée des catholiques à Londres pour le 1^{er} février 1810. On y adopta un avis favorable au *veto*, et Milner, qui était l'agent des évêques d'Irlande en Angleterre, lutta seul contre le sentiment de l'assemblée. Son *Eclaircissement sur le veto* ayant attiré un écrit de Butler sous le titre de *Lettre à un catholique irlandais*, il y répondit par des *Lettres à un prélat catholique d'Irlande, en réfutation de celle de Butler*, et il y ajouta un *post-scriptum sur l'écrit d'O'Connor*. En 1813, un nouveau bill fut présenté au parlement pour l'émancipation des catholiques; l'on voulait attribuer au bureau catholique l'autorité de nommer les évêques et d'examiner les bulles et rescrits de Rome; mais Milner exposa, dans un écrit intitulé : *Cours mémorial sur le bill*, la tendance de ce projet qui échoua au parlement le 24 mai. Ce prélat eut dans le même temps des différends avec Poynter, vicaire apostolique de Londres, et peut-être ne sut-il pas dans cette occasion se tenir assez en garde contre la vivacité de son caractère; depuis il se réconcilia avec lui. En 1813, il adressa au clergé de son district une lettre pastorale contre les sociétés bibliques, et quelques articles dans l'*Orthodox journal*, sur les affaires des catholiques et principalement sur le *veto*. Ayant appris le retour du pape en 1814, il résolut de se rendre à Rome pour consulter le saint Siège et soutenir les intérêts des évêques d'Irlande sur les points en discussion. Il fut bien accueilli par le saint Père qui entendit leurs raisons, mais ne prit cependant pas de décision formelle. Milner donna, en 1818, une suite à ses *Lettres au prébendaire*, sous ce titre : *Fin de la controverse religieuse*, suivie d'une adresse à l'évêque anglican de St.-David's en réponse à son *Catéchisme protestant*; c'est sans contredit la meilleure production de Milner. Elle a été plusieurs fois réimprimée, et traduite en français sous le titre d'*Excellence de la religion catholique, ou Correspondance entre une société de protestants religieux et un théologien catholique*, Paris, 1823, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, divisé en 3 parties, renferme une discussion solide, une critique judicieuse, un heureux choix de preuves relevées par un ton de modération d'autant plus louable que l'auteur a souvent à répondre à des adversaires plus passionnés. La traduction que l'on doit à Masson de la Veronnière est fidèle et accompagnée de notes, de citations et d'une table des matières qui ajoute au mérite de l'ouvrage. Depuis, Milner a publié : *Apologie de la fin de la controverse religieuse contre ses adversaires*, in-8. Cette apologie, écrite en forme de lettres, par l'auteur, pour défendre son ouvrage qui avait été

attaqué, n'a pas été traduite en français, parce qu'elle a été regardée comme moins intéressante en France, où les attaques dirigées contre Milner n'ont pas pénétré. Il a encore publié, sur l'invitation des évêques d'Irlande, un *Court sommaire de l'histoire et des doctrines de l'Écriture*, qui paraît convenir spécialement aux écoles, et dont il s'est fait plusieurs éditions. Il a aussi inséré dans l'*Orthodox* du 19 juin 1819 une *Lettre* contenant quelques critiques de l'*Histoire d'Angleterre*, du docteur Lingard. Charles Butler avait fait paraître cette année des *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*, 2 vol. in-8, qui offrent des faits intéressants, mais où l'on trouve en même temps beaucoup d'omissions et d'inexactitudes. Milner crut devoir y ajouter un nouveau volume qu'il publia sous le titre de *Mémoire supplémentaire des catholiques anglais*, où il rapporte principalement les affaires où il a pris part. Sa santé, affaiblie par d'aussi longs travaux, lui faisant craindre une fin prochaine, il demanda un coadjuteur qu'il sacra lui-même le 1^{er} mai 1825; enfin, devenu plus malade, il reçut les sacrements de l'Église en présence de plusieurs catholiques, déclara qu'il pardonnait à tous ses ennemis, et pria lui-même ceux qu'il aurait pu offenser de lui pardonner. Après avoir fait un acte public de foi, il expira en 1826, dans des sentiments de piété, d'humilité et de résignation, à Wolverhampton où il résidait ordinairement. C'était un prélat fort instruit et fort zélé; ses ennemis mêmes ont rendu justice à son mérite; mais ils l'ont accusé de trop de chaleur et d'exagération. On trouve une *notice* très-étendue sur ce prélat dans le tome 53 de l'*Ami de la religion et du roi*, d'où nous avons extrait cet article. Outre les productions que nous avons citées, il a publié un assez grand nombre d'autres écrits : *Certaines considérations à l'égard des catholiques romains*, 1791, in-8; *Recherches historiques et critiques sur l'existence et le caractère de saint Georges, patron de l'Angleterre*, 1792, in-8; *Oraison funèbre prononcée à l'occasion de l'assassinat de Louis XVI*, 1793, in-8; *Réplique au rapport publié par le club cisalpin sur sa protestation*, 1795, in-8; *Sérieuse demande à Joseph Berington sur ses erreurs théologiques, touchant les miracles et autres sujets*, 1797, in-12; *Vie de Challoner, vicaire apostolique de Londres*, 1798, in-12; *Explication de la conduite du pape Pie VII à l'égard des évêques et des affaires ecclésiastiques de France*, 1802, in-8; *Court examen des principaux arguments contre la pétition catholique*; *Traité sur l'architecture des églises d'Angleterre*, 1811, in-8; *Discours prononcé le 18 juin 1816 à Birmingham, en actions de grâces pour la paix*; *Exercices pour sanctifier le dimanche et jours de fêtes, et pour se préparer à assister utilement à la messe*; enfin un article sur l'*Architecture gothique*, dans l'*Encyclopédie de Rees*, et plusieurs *Notices* dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Londres* dont il était membre.

MILON, fameux athlète de Crotona, s'était ac-

coutumé, dès sa jeunesse, à porter de gros fardeaux. En augmentant tous les jours leur poids, il était parvenu à charger sur ses épaules des poids énormes. C'est ainsi qu'ayant acheté un veau, il le porta tous les jours à une certaine distance, et continua à le porter lorsqu'il fut devenu un très-grand taureau. Il en donna le spectacle aux jeux olympiques, et après l'avoir porté l'espace de cent vingt pas, il le tua d'un coup de poing, et le mangea, dit-on, tout entier en un seul jour. Il se tenait si ferme sur un disque qu'on avait huilé pour le rendre glissant, qu'il était impossible de l'y ébranler. On ne pouvait séparer un de ses doigts de l'autre, quelque facilité qu'il donnât en présentant la main ouverte et tendue. Par le gonflement des veines, il rompa un nerf de bœuf, dont il s'était entouré la gorge. Cet athlète assistait exactement aux leçons de Pythagore. On rapporte que la colonne de la salle où ce philosophe tenait école s'étant ébranlée, il la soutint lui seul, et donna le temps aux auditeurs de se retirer. Milon remporta sept victoires aux jeux pythiens, et six aux jeux olympiques. Il se présenta une septième fois; mais il ne put combattre faute d'antagoniste. Devenu vieux, il voulut avec ses mains rompre le tronc d'un gros arbre. Il en vint à bout; mais les longs efforts qu'il fit l'ayant épuisé, les deux parties du tronc se réunirent, et il ne put en arracher ses mains. Il était seul, et fut dévoré par les bêtes sauvages, l'an 500 avant J.-C. On ne risque rien à croire que plusieurs de ces faits sont défigurés et exagérés. Plusieurs de ces traits, tel que celui de la colonne, paraissent être pris de l'histoire de Samson. (*Voy. SAMSON.*)

MILON (Titus Annius) brigua le consulat; et, pour l'obtenir, il excita dans Rome plusieurs factions. Ces cabales produisirent la mort de Clodius, tribun du peuple, qu'il tua l'an 52 avant J.-C. Cicéron se chargea de le défendre contre ses accusateurs; mais, comme la tribune de l'orateur était assiégée de soldats, leur aspect, leurs murmures et les cris que poussaient les partisans de Clodius, troublèrent sa mémoire. Il ne put prononcer plaidoyer tel qu'il l'avait composé. Milon fut exilé à Marseille, où Cicéron lui envoya son discours. Après l'avoir lu, il s'écria: « O Cicéron! si vous aviez parlé ainsi, Milon ne mangerait pas des barbeaux à Marseille. »

MILON, bénédictin, précepteur du fils de Charles le Chauve, mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournai, en 872, est auteur de plusieurs pièces. L'une, qui a pour titre *Combat du Printemps et de l'Hiver*, est insérée dans l'ouvrage de Casimir Oudin sur les auteurs ecclésiastiques; et l'autre, qui est une *Vie de saint Amand* en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MILTIADE, général athénien, vivait au vi^e siècle avant J.-C. Il fonda une colonie dans la Chersonèse de la Thrace, après avoir vaincu les peuples qui s'opposaient à cet établissement. L'oracle de Delphes l'avait désigné pour cette expédition. Il chassa les Thraces et partagea leurs terres entre ses soldats. Les Perses, ayant déclaré la guerre aux Athéniens, s'avancèrent au nombre, dit-on, de

300,000 hommes vers Marathon, petite ville sur le bord de la mer; mais il faut se souvenir que ces dénombremens se réglaient autrefois, comme aujourd'hui, sur la prévention et l'esprit national. Athènes n'eut que dix mille hommes à y opposer. L'armée avait à la tête dix chefs, qui devaient commander tour à tour; mais l'amour public l'emportant sur le désir de gouverner, chacun de ces chefs se démit de ses droits en faveur de Miltiade. Ce général habile rangea ses troupes auprès d'une montagne, et fit jeter sur les deux côtés de grands arbres, afin de couvrir les flancs de son armée, et de rendre inutile la cavalerie des Perses. Le combat fut rude et opiniâtre. Le nombre accabla d'abord les Grecs; enfin ils mirent les Perses en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, et détruisirent une partie de leur flotte, l'an 490 avant J.-C. Quelques années après, les Athéniens donnèrent au vainqueur une flotte de 70 vaisseaux, pour aller tirer vengeance des îles qui avaient prêté leur secours aux Perses. Il en conquit plusieurs; mais sur un faux bruit de l'arrivée de la flotte des Perses, il leva le siège qu'il avait mis devant l'île de Paros, et revint à Athènes avec sa flotte. Une blessure qu'il avait reçue au siège l'empêcha de paraître en public. On profita des circonstances pour jeter des soupçons sur sa conduite. Xantippe l'accusa, devant l'assemblée du peuple, d'intelligence avec le roi de Perse. Le crime ne put pas être prouvé; cependant on le condamna à être précipité dans le Barathre; lieu où l'on jetait les plus grands criminels. Le magistrat s'opposa à un jugement si inique; tout ce qu'il put obtenir, en exposant les services signalés que Miltiade avait rendus à la patrie, c'est de faire commuer la peine de mort en une amende de 50 talents, qu'il était hors d'état de payer. Il fut jeté en prison, où il mourut bientôt après de sa blessure, l'an 489 avant J.-C. Son fils Cimon emprunta les 50 talents pour acheter la permission d'ensevelir le corps de son père. Miltiade avait été tyran dans la Chersonèse, et il pouvait tenter de l'être dans Athènes. C'en était assez auprès de ce peuple si jaloux de sa liberté, qui aimait mieux faire périr un innocent que d'avoir un sujet de crainte devant les yeux. Il faut, au reste, se souvenir que si les affections des Athéniens étaient incontestables, la vertu de leurs héros n'avait guère plus de stabilité. (*Voy. ARISTIDE, PÉRICLÈS, SOCRATE.*) La vie de Miltiade est la première du recueil de Cornelius-Nepos.

MILTIADE (saint), ou MELCHIADE, pape après saint Eusèbe, en 311, était originaire d'Afrique. Il eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par Constantin, qui s'en rendit protecteur; cette joie fut troublée par le schisme des donatistes. Il fit tous ses efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence, mais il n'y réussit pas. Il mourut le 10 janvier de l'an 314.

MILTON (Jean), célèbre poète anglais, né à Londres en 1608, d'une famille noble, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A quinze ans, il paraphrasa quelques *Psaumes*, et à dix-sept il composa plusieurs pièces.

de poésies en anglais et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il parcourut la France, l'Italie, et retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de Charles I^{er} contre les Ecossais. On le chargea de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfants de ses amis, et leur apprit les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa en 1643 la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retournerait jamais chez lui. Le poète publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir. La mort tragique de Charles I^{er}, arrivée en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et fut approuvée par Milton. Les factieux qui avaient osé, Cromwel à leur tête, porter leurs mains parricides sur ce prince infortuné, crurent leur attentat légitime, et choisirent Milton pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par le fanatisme de la révolte, composa son livre intitulé : *Tenure, ou Droit des rois et des magistrats*. Il veut y prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets, qu'on peut lui faire son procès, qu'on peut le déposer et le mettre à mort. Milton porta d'autres coups à l'autorité royale dans plusieurs audacieux libelles. Les factieux récompensèrent l'écrivain qui les servait si bien : Milton fut secrétaire d'Olivier Cromwel, de Richard Cromwel et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Saumaise prit la défense de Charles I^{er}, dans son livre intitulé : *Defensio regis*. Milton lui répliqua d'abord par un autre ouvrage sous ce titre : *Défense pour le peuple anglais*, imprimé en latin en 1651. Cette réponse fut brûlée à Paris par la main du bourreau, et l'auteur eut à Londres un présent de 1000 livres sterling. Devenu aveugle, il ne cessa de publier des libelles, et ne quitta la plume que lorsque les ennemis de la maison Stuart posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé, et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à la peine d'être exclu des charges publiques. Cet ennemi forcené des rois n'avait point de religion bien déterminée. Il avait été puritain dans sa jeunesse; il prit le parti des indépendants et des anabaptistes dans sa virilité, et se détacha de toutes sortes de communions durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société chrétienne, excepté les catholiques romains, comme on le voit dans son livre *De la vraie religion* : distinction honorable à cette religion sainte, de la part d'un écrivain sanguinaire et furieux, souillé des erreurs de toutes les sectes. Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rit d'aucune secte. Milton, rendu à lui-même après les agitations des guerres civiles, mit la dernière main à son poème du *Paradis perdu*. Il employa neuf années à cet ouvrage, qui fut négligé dans sa nais-

sance. Le libraire Tompson eut bien de la peine à lui donner trente pistoles d'un écrit qui valut plus de 100,000 écus à ses héritiers. Ce poème ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre Addison qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva : des images grandes et sublimes, des idées neuves, hardies, effrayantes, des coups de lumière. Addison écrivit pour faire connaître le poème, et lui procura un grand nombre d'admirateurs, surtout en Angleterre. Les étrangers, plus sévères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*, qui étincelle de traits de génie; mais ils ne fermèrent pas les yeux sur les imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre, ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en l'air; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête, des anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. C'est le poème de Milton que Boileau avait en vue lorsqu'il disait, après avoir vanté les agréments de l'ancienne mythologie :

C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus,
Bannissant de leurs vers ces ornements reçus,
Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes,
Comme ces dieux éclos du cerveau des poètes:
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer,
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles;
L'Évangile à l'esprit n'offre, de tous côtés,
Que pénitence à faire et tourments mérités;
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable;
Et quel objet enfin à présenter aux yeux,
Que le diable toujours hurlant contre les cieus,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire, etc.

L'enthousiasme de Boileau pour l'antiquité le rend peut-être ici un peu trop sévère. La religion chrétienne offre à la poésie une foule de traits sublimes et intéressants; mais ce choix demande un goût et une délicatesse que la nature n'accorde pas toujours aux plus grands génies, et qui surtout étaient fort rares dans le siècle où Milton écrivait. Ce poète, lui-même, quoique avec plus d'imagination que de discernement, n'a-t-il pas su tirer des saintes Écritures un grand nombre de beautés qu'on ne se lasse point d'admirer? Car, malgré toutes les critiques, Milton restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le comparera toujours à Homère, dont les défauts sont aussi grands, et on le mettra au-dessus de Dante, dont les idées sont encore plus bizarres. Un écrivain érudit publia à Londres, il y a quelques années, différents ouvrages dans lesquels il prétendit démontrer que Milton a beaucoup profité d'un très-élégant poème latin intitulé : *Sarcothea*. (Voy. MASENIUS.) On a écrit pour et contre cette imputation, sans que la chose soit bien éclaircie. Il existe du *Paradis perdu* les traductions sui-

vantes : par Racine fils, Paris, 1755, 3 vol. in-12 ; par Dupré de Saint-Maur, *ibid.*, 1792, 2 vol. très-gr. in-4, fig. en couleur, 30 à 40 fr., pap. vél. 40 à 50 fr.; par Delille, *ibid.*, 1804, 3 vol. gr. in-4, pap. vél., fig., 200 fr., épreuves avant la lettre, 250 fr.; la même, 3 vol. gr. in-8, fig., 18 fr., pap. vél., 42 fr., avant la lettre, 48 fr.; *ibid.*, 1820, 2 vol. in-8, et 1832, 2 vol. in-18. Cette dernière traduction a fait oublier toutes les autres; c'est un des meilleurs ouvrages de ce poëte, et un de ses plus beaux titres à l'immortalité. On assure que Milton tira le sujet de son poëme d'une comédie, ou plutôt d'un drame sacré ou mystère intitulé : *Adam chassé du paradis*, qu'il vit jouer avec une grande pompe à Florence, sur un théâtre élevé au milieu des eaux de l'Arno. Milton donna un second poëme en vers anglais non rimés, sur la tentation de J.-C., et la réparation de l'homme, qu'il intitula : *Le Paradis recouvré, ou le Paradis reconquis*. Il faisait plus de cas de ce second poëme que du premier; mais il n'est pas si bon à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination qu'on admire dans le premier. Un homme d'esprit épigrammatique a dit de ces deux poëmes, que l'on trouve bien Milton dans le *Paradis perdu*, mais non pas dans le *Paradis recouvré*. Le P. de Mareuil, jésuite, a donné une traduction française, Paris, 1730, in-12, de ce dernier poëme. Milton, épuisé par le travail et par les maladies, mourut à Brunhill en 1674. Il laissa une riche succession, et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination était dans la plus grande vivacité, depuis le mois de septembre jusqu'à l'équinoxe du printemps. Ce poëte célèbre, mais mauvais citoyen, mauvais sujet, mauvais chrétien, lâche apologiste des plus repoussantes atrocités, flatteur et esclave des tyrans, avait un frère très-doux, et qui fut toujours attaché au parti royal. Outre ses poëmes, on a de lui un grand nombre d'écrits de controverse, dans lesquels il prend un ton fanatique et quelquefois d'énergumène. Toutes les OEuvres de Milton furent imprimées sous le titre de : *Works in prose*, Londres, 1753, 2 vol. gr. in-4; *ibid.*, 1806, 7 vol. in-8, 96 fr., gr. pap., 140 fr.; *Poetical works*, *ibid.*, 1749, 3 vol. grand in-4; *ibid.*, 1794-97, 3 vol. gr. in-fol., fig., vend. 270 fr.; *ibid.*, 1801, 6 vol. in-8, pap. vél., 75 fr., et plus cher en gr. pap.; *ibid.*, 1809, 6 vol. in-8, 78 fr., gr. pap., 130 fr.; *ibid.*, 1810, 3 vol. in-8, figures. Peck publia de nouveaux *Mémoires anglais* fort curieux, sur la vie et les productions poétiques de Milton, Londres, 1740, in-4. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la réformation de l'église anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, 1641, et quatre autres *Traités* sur le gouvernement de l'Eglise en Angleterre; *Pro populo anglicano defensio*; *Defensio secunda*; *Defensio pro se*, contre Alexandre Morns, auquel il attribuait le livre qui a pour titre : *Clamor regii sanguinis adversus parricidas Anglos*, quoique ce livre fût de Pierre du Moulin le fils. Du

reste, l'ouvrage qui mettait Milton en fureur était très-bon, et Milton n'y opposa rien qui méritât le suffrage des gens sensés; *Traité de la puissance civile dans les matières ecclésiastiques*. Milton publia en 1670 son *Histoire d'Angleterre*; elle s'étend jusqu'à Guillaume le Conquérant, et n'est pas tout à fait conforme à l'original de l'auteur, les censeurs des livres en ayant effacé divers endroits; *Artis logicæ plenior institutio, ad Rami methodum accommodata*; *Traité de la vraie religion, de l'hérésie, du schisme, de la tolérance, et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du papisme*; plusieurs *Pièces de poésie*, en anglais et en latin, sur divers sujets; *Lettres familières*, en latin. (Voy. une Réponse à Voltaire, à l'art. YOUNG.)

MIMNERME, poëte et musicien grec, vivait du temps de Solon. Il s'acquît une grande réputation par ses *Elegies*. Properce dit qu'en matière d'amour un vers de ce poëte valait mieux que tout Homère :

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Cela est très-vrai, mais n'est rien moins qu'un éloge. Le moindre rimeur surpassera en ce genre sans effort Homère et Virgile. Quelques savants regardent Mimnerme comme l'inventeur de l'élegie; d'autres disent qu'il est le premier qui la transporta des funérailles à des objets plus gais. Il est certain du reste, comme dit Horace, qu'elle a subi cette révolution :

Versibus impariter junctis querimonia primum,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.

Il ne nous reste de lui que des fragments, dont l'un des plus considérables se trouve dans les *analecta* de Brunck et dans ses *poetæ gnomici*, pag. 68-72.

MINA (don Francisco Espoz y), naquit dans un petit village de la Navarre en 1784, d'un simple cultivateur. Les événements de 1808 le décidèrent à prendre le parti des armes : il se distingua bientôt par son courage et ses talents, mais aussi par sa férocité. La régence de Cadix le nomma brigadier, et en 1813, maréchal de camp. Il tint habilement tête aux Français dans la Péninsule. Jamais on ne put lui porter de coups décisifs; lorsqu'il se voyait hors d'état de résister à ses ennemis, il donnait le mot à son armée qui se dissipait par petits pelotons. A la restauration de Ferdinand VII, il se retira en Navarre avec quelques mécontents, et de là en France. Il accompagna Louis XVIII à Gand, assista sans aucun caractère à la bataille de Waterloo, et revint ensuite à Paris, où il demeura avec le rang de maréchal de camp, jusqu'en 1820. Quoique surveillé, il pénétra en Navarre; mais le roi d'Espagne ayant accepté la constitution de 1812, on le nomma capitaine général. Il fut plusieurs fois destitué et réintégré, et enfin, mécontent, il organisa une guerre de guérillas contre l'armée française qui intervint dans les affaires d'Espagne en 1823. Renfermé dans Barcelone, il fut forcé de capituler le 4 novembre, et, par suite du traité, il se retira à Londres. Après la révolution de 1830, il tenta de révolutionner l'Espagne; et depuis la mort de Fer-

dinand VII, il fut plusieurs fois chargé du commandement des troupes contre don Carlos. Ses actes ne répondirent pas alors à sa brillante réputation, et il termina en 1836, à Barcelone, une carrière déshonorée par le parjure.

MINARD (Louis-Guillaume), prêtre de la congrégation de la doctrine chrétienne, né à Paris en 1725, fit ses études au collège de Beauvais, entra ensuite chez les doctrinaires où il obtint différentes charges, et se retira ensuite à Bercy. Dans le *Panégyrique de saint Charles* qu'il prononça vers cette époque, plusieurs fidèles trouvèrent des traces de jansénisme qui furent dénoncées à de Beaumont, archevêque de Paris, et qui entraînèrent son interdiction. Il était encore dans sa retraite de Bercy, lorsque la constitution civile du clergé fut publiée; Minard l'adopta, et écrivit même en sa faveur, ne voyant de salut pour l'Eglise que dans la soumission aux lois de l'assemblée constituante. Il devint curé de Bercy, et membre de ce qu'on appelait le presbytère de Paris. On connaît de lui : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Eglise de France est menacée*, Paris, 1795, in-8. Le P. Lambert écrivit contre ce livre. (*Voy.* LAMBERT.) Minard répondit par un *Supplément à l'avis aux fidèles*, ibid., in-8. Il y a de lui un *Panégyrique de saint Charles Borromée*, qu'il prononça, mais qui n'a point été imprimé. Les amis du P. Minard prétendent que ce panégyrique a été la cause de son interdit, « de Beaumont, disent-ils, » ayant cru y trouver des leçons auxquelles il ne s'attendait pas de la part d'un inférieur. » Si ce panégyrique fut réellement la cause de la disgrâce de son auteur, il y a bien à présumer, vu les sentiments qu'il professait, que c'est pour un tout autre motif. Le P. Minard mourut à Paris en 1798. Il contribua aux *Annales de la religion* de Desbois de Rochefort. On dit qu'il était fort charitable; il paraît que lui-même, pendant les dernières années de sa vie, fut dans le malaise. *L'Eloge* de Minard se trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, imprimées à Altrecht en l'année 1798. — Il ne faut point confondre le P. Minard avec un abbé MINARD qui travailla avec l'abbé Goujet aux extraits des assertions faussement attribuées par quelques-uns à dom Clémencet. (*Voy.* le Dictionnaire des anonymes, tom. 4, pag. 285.) On a de ce même abbé : *Histoire particulière des jésuites en France*, 1762, in-12. Enfin on lui attribue aussi les divers *Ecrits des curés de Paris, de Rouen, etc., contre la morale des jésuites*, 1762, in-12.

MINELL (Jean), habile humaniste, né à Rotterdam vers 1625, y enseigna les belles-lettres, et mourut vers 1683. On a de lui : des *Notes* sur Térence, Salluste, Virgile, Horace, Ovide, Valère-Maxime, etc. La plupart de ces notes ne sont que grammaticales, et expliquent des choses que tout littérateur entend : elles ne peuvent être utiles qu'aux apprentis et aux régents de peu de capacité.

MINES - CORONEL (Grégorio), définitiveur général de l'ordre des augustins, mort en 1623, fut secrétaire de la congrégation de *Auxiliis*. On a de

lui : un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation de Machiavel*.

MINETTI (Bernard), jésuite, né à Prague en 1692, enseigna la théologie et la philosophie, fut prédicateur italien, et mourut à Olmutz, dans l'exercice des œuvres de charité, en 1742, après avoir publié un traité plein d'onction et d'une solide piété : *Salubres morientis, seque pro felici æternitate disponentis, affectus*, Olmutz, 1741, in-8.

MINIANA (Joseph-Emmanuel), historien, antiquaire et peintre, né en 1671 à Valence en Espagne, entra chez les religieux de la Rédemption, et mourut en 1730, après avoir donné au public la continuation en latin de l'*Histoire* de Mariana. On ne trouve pas chez lui le style net et élégant de son modèle. Le P. Miniana demeura longtemps à Naples, où il apprit la peinture, et s'y distingua. Il remplit plusieurs chaires; la *continuation* de Mariana fut imprimée avec l'édition du premier auteur, en 1733, 4 tom. en 2 vol. in-fol., et fut traduite en espagnol et imprimée dans l'édition espagnole d'Anvers, 1737-39, 16 vol. in-12. Il a donné en outre, de *Theatro saguntino dialogus*, imprimé dans le tom. 5 du supplément de Polini aux antiquités grecques et romaines de Gronovius; *De circi antiquitate et ejus structura dialogus*, dans le même vol.; *De bello rustico Valentino lib. III*, la Haye, 1752, in-8, avec une carte. C'est la relation des événements qui eurent lieu dans cette contrée, en 1705 et années suivantes, pendant la guerre de la succession. Il a laissé comme peintre, deux bons *Tableaux* placés sur le maître-autel de l'église de son couvent.

MINOS. (*Voy.* MIGNAULT.)

MINTURNI (Antoine-Sébastien), après avoir professé la rhétorique, fut nommé évêque d'Ugento, puis de Cortone dans la Calabre, et mourut vers l'an 1570. Nous avons de lui : des *Lettres*, Venise, 1549, in-12; l'*Amore innamorato*, 1559, in-12. Ce livre fut approuvé par le cardinal de Montalte, depuis pape sous le nom de Sixte V; l'*Arte poetica*, 1563, in-4, et à Naples, 1725, in-8.

MINUTIUS-FELIX, célèbre orateur romain au commencement du III^e siècle de l'ère chrétienne, et suivant Harles, vers l'an 230, naquit en Afrique selon la plus commune opinion. C'est inutilement que l'on s'est efforcé de prouver qu'il a été contemporain de Marc-Aurèle. Né dans le sein du paganisme, comme il le dit lui-même, il devint un des plus célèbres apologistes de la foi chrétienne. Saint Jérôme et Lactance nous apprennent qu'il se distingua à Rome dans l'honorable profession d'avocat; mais les affaires du barreau ne l'empêchèrent pas d'élever son esprit à des études d'un ordre supérieur; il se fit l'avocat des chrétiens, et composa leur apologie vers le temps où Septime-Sévère lança le fameux édit qui amena la 5^e persécution. Cet écrit est intitulé *Octavius*. Il y a introduit un chrétien et un païen, qui disputent ensemble. La forme et le sujet de cette dissertation, rappellent le traité de Cicéron sur la nature des Dieux, et l'ouvrage commence par les mêmes mots que le *Dialogue de l'Orateur* :

Cogitanti mihi; mais il se rapproche surtout de l'*Apologétique de Tertullien*, qui vécut peu de temps avant Minutius. L'auteur de l'*Octavius* emprunte même quelquefois à son devancier des arguments et des idées qu'il sait s'approprier, en les embellissant par un style infiniment plus pur et plus élégant; cependant Minutius n'a pas été entièrement exempt des défauts de son siècle. Son style, remarquable par sa concision, est quelquefois inégal et surchargé d'ornements oratoires. Minutius est souvent déclamateur quand il devrait être logicien; aussi ne fait-il qu'effleurer la surface du sujet, et l'on peut dire qu'il est aussi loin des auteurs de la belle latinité, qu'il surpasse lui-même les autres écrivains ecclésiastiques de cette époque. On ne sait pas ce qui a pu faire dire à quelques biographes que l'*Octavius* était entaché de matérialisme: il faut qu'ils aient pris pour la doctrine de Minutius les objections qu'il combat. L'*Octavius* n'est pas le seul ouvrage qu'on lui ait attribué. « Il existe, dit » saint Jérôme, un autre dialogue sous son nom, » intitulé: *Du destin*, ou *Contre les astrologues*; » mais bien que le style de cet ouvrage soit d'un » homme éloquent, ce n'est pas, selon moi, celui » de l'*Octavius*. » Quoi qu'il en soit, l'*Octavius* est le seul écrit de Minutius qui soit parvenu jusqu'à nous. Erasme le crut perdu, parce que les copistes du moyen âge l'avaient toujours joint au traité d'Arnohe contre les gentils, dont il était regardé comme faisant le 8^e livre. On croit qu'Adrien Junius, philologue hollandais, fut le premier à relever cette méprise; cependant on lui en a contesté l'honneur. L'*Octavius* a été imprimé pour la première fois à la suite d'Arnohe, à Rome, 1542, in-fol. La première édition, qui en a été donnée sous le nom de son véritable auteur, par Baudoin, a été impr. à Heidelberg, 1560, in-8, 4 à 6 fr. Les meilleures éditions sont celles *Cum notis variorum*, Leyde, 1672, in-8, 5 à 8 fr.; 1709, in-8, 6 à 10 fr.; Cambridge, 1712, in-8, vend. en gr. pap. 18 fr.; Langensalza, 1773, in-8, 4 à 5 fr. L'*Octavius* a été traduit en français par du Mas, Paris, 1637, in-4, avec des remarques qui ne manquent pas d'érudition; et par Perrot d'Ablancourt, ibid., 1660, in-12. Il a été analysé par Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*; par Gourcy, tom. 1^{er} des *Apologues de la religion chrétienne*; par Nonnotte, dans les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*; et traduit en italien par Poleti, Venise, 1756, in-8.

MIOLLIS (Sextius-Alexandre-François, comte), lieutenant général, né en 1759 à Aix, où il mourut en 1828, fit les dernières campagnes de la guerre d'Amérique. Général de brigade en 1795, il fut employé à l'armée d'Italie, et se signala surtout dans la défense du faubourg Saint-Georges au siège de Mantoue. Après le traité de Campo-Formio, on le chargea d'occuper la Toscane, et il reçut le grade de général de division. C'est par ses soins que fut érigé dans Mantoue le monument consacré à la mémoire de Virgile. Il commandait en Toscane en 1807, quand on lui enjoignit d'aller occuper avec une division l'Etat ecclésiastique et la ville de Rome,

que Napoléon réunit bientôt à l'empire français. Miollis resta gouverneur de ce pays jusqu'en 1814. Il revint alors en France, et reçut du roi le commandement supérieur des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse; ce qui ne l'empêcha pas d'accepter de Napoléon, le 20 mars 1815, le gouvernement de la place de Metz. Les mesures politiques qu'il fut chargé d'exécuter à l'égard de la reine d'Etrurie et du pape Pie VII entachent la mémoire de ce général.

MIRABAUD (Jean-Baptiste de), secrétaire perpétuel de l'académie française, mort en 1760, était né à Paris en 1675. Il fit honneur à sa patrie par ses talents et par sa probité, qui lui méritèrent la protection des grands et l'estime de ses confrères. Il était entré chez les Pères de l'Oratoire, et en sortit pour être secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans, qui lui confia l'éducation des princesses ses filles. On a de lui: *Traduction de la Jérusalem délivrée* du Tasse, 1724, in-12. C'était la meilleure avant celle qui a paru en 1776, attribuée mal à propos à J.-J. Rousseau, et qui est de Le Brun. Les grâces du poète italien sont fort affaiblies par Mirabaud. Ce traducteur a effacé de l'original tout ce qui aurait pu déplaire dans sa copie; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux su retrancher les défauts qu'imiter les beautés; *Roland furieux*, poème traduit de l'Arioste, 1741, 4 vol. in-12. Quoique dans cette version Mirabaud ait supprimé des octaves entières, on la lit encore malgré celle du comte de Tressan. Mirabaud était ennemi de toute prétention, et n'avait, dit Buffon, *nul empressement de se faire valoir, nul penchant à parler de soi, nul désir ni apparent ni caché de se mettre au-dessus des autres*. « Un homme de ce caractère (ajoute l'auteur des » *Trois Siècles*), devait-il jamais s'attendre qu'a- » près sa mort son nom paraîtrait à la tête d'une » production aussi extravagante qu'odieuse? Que » penser de l'audace philosophique, qui a osé lui » attribuer l'assemblage de tous ses délires, en » essayant de le faire passer pour l'auteur du *Sys- » tème de la nature*? Un tel renversement de » toutes les lois n'a pu qu'indigner les honnêtes » gens, et ceux même des sectateurs de l'incrédulité » qui ont conservé quelques sentiments d'honneur » et de bonne foi. Quel citoyen pourra donc se » flatter de sauver sa cendre de l'ignominie, tant » qu'il existera des auteurs assez téméraires, des » calomniateurs assez intrépides pour répandre sur » le tombeau des hommes respectables les funestes » vapeurs de la frénésie qui les domine? C'est ce » pendant ce que notre siècle a vu. L'artifice de » nos philosophes s'est efforcé de suppléer au cou- » rage qui leur manque. Intrépides seulement lors- » qu'il s'agit de débiter des maximes, ils n'ont pas » rougi d'évoquer des ombres, et de chercher dans » les tombeaux un asile contre l'indignation pu- » blique et les poursuites de l'autorité. Il ne fallait, » en effet, rien moins que cette précaution pour » débiter, sans risque, des principes aussi impies, » aussi séditieux que flétrissants pour l'humanité. » Destructeurs de la société, ils en avaient tout à

» craindre, et c'est à la faveur de ceux qui ne sont plus qu'ils ont cru pouvoir travailler en sûreté à l'avilir et à la déchirer. » (*Voy. la fin de l'art. BROTIER.*) Ceux qui, avec les auteurs de la *France littéraire*, attribuent cet ouvrage à Mérian, de l'académie de Berlin, se persuadent que c'est l'initiale M*** et les trois étoiles qui ont fait supposer le nom de Mirabaud : il paraît aujourd'hui hors de doute que c'est effectivement l'ouvrage de Mérian, non-seulement d'après différentes observations plausibles (*voy. le Journal hist. et littér.*, 15 mai 1787, pag. 98), mais parce que, depuis que cette attribution est publique, il ne l'a jamais repoussée (1). Du reste, ce spinosisme réchauffé a été solidement réfuté par divers savants, surtout par Bergier, *Examen du matérialisme*, 2 vol. in-12. Castillon, de la société royale de Londres ; Holland, dans ses *Réflexions philosophiques* ; l'auteur du traité *De la Religion par un homme du monde*, en ont aussi montré les absurdités. Voltaire lui-même, ce grand avocat des rêves philosophiques, l'a regardé comme une *déclamation pleine de contradictions, appuyée sur de prétendues expériences dont la fausseté et le ridicule sont aujourd'hui reconnus et sifflés de tout le monde.*

MIRABEAU (Victor RIQUETI, marquis de), né à Perthuis en 1715, mort à Argenteuil en 1789, se lança de bonne heure dans la carrière des sciences et des lettres. Ce Mirabeau l'économiste n'avait de l'imagination méridionale que le degré d'exaltation qui touche à la folie, et prit de la folie du temps l'orgueilleux entêtement des opinions et une soif de renommée qu'il crut acquérir en popularisant sa noblesse par des écrits sur la science rurale. Il en possédait assez pour dégrader de très-belles terres par des expériences de culture, et déranger une grande fortune par des entreprises systématiques et des constructions de fantaisie. Il se faisait l'avocat du paysan dans ses livres et le tourmentait dans ses domaines. Son *Ami des hommes* est un ramas indigeste de choses bonnes et mauvaises, bonnes quand elles sont à tout le monde, mauvaises quand elles sont à lui ; sans plan ni méthode, le tout écrit en style bizarre, avec une incroyable profusion de mots qu'il appelle sa *chère et native exubérance*. Ses œuvres, qu'on a justement appelées l'*Apocalypse de l'économie politique*, forment plus de 20 vol. Nous nous bornerons à citer sa *Théorie de l'impôt*, qu'il appelle son chef-d'œuvre, et qui lui valut les honneurs de la Bastille ; l'*Examen des Poésies sacrées de Le Franc de Pompignan*, fastidieux et ridicule panégyrique, que Pompignan eut la maladresse d'insérer dans son édition in-4. Jamais la louange ne fut plus hyperbolique ni plus risible ; l'*Eloge du Maître de la Science* (l'économiste Quesnay), que les curieux conservent comme un modèle de galimatias et de style amphigourique. Mirabeau fut accusé d'une jalousie excessive envers les talents de son fils, dont il haïssait la supériorité bien plus que les vices, et dont il aigrit le caractère

et précipita la violence par des persécutions continues. Il obtint contre sa famille cinquante-quatre lettres de cachet, et fatigua les tribunaux de ses scandaleux procès avec elle.

MIRABEAU (Gabriel-Honoré RIQUETI, comte de), fils du précédent, naquit en 1749 au Bignon, près Nemours. Soit que son éducation eût été négligée, et que l'*ami des hommes* ne l'eût pas été assez de son propre sang pour le former à la vertu ; soit que son naturel ardent, farouche et indocile, eût rendu les leçons du père inutiles, il se livra de bonne heure à toutes les fougues d'une jeunesse indomptée. Ses dissipations et les scènes bruyantes que produisait son goût pour les plaisirs paraissaient lui annoncer une prochaine détention, lorsqu'il prit le parti d'errer en Hollande et de vivre selon ses penchants, en toute liberté. Les moyens de les satisfaire ne le suivant pas, il revint en France et fut renfermé au château de Vincennes par ordre supérieur. Devenu libre, il s'en vengea par une brochure intitulée : *Des lettres de cachet et des prisons d'Etat*, ouvrage rempli d'impostures et de fureur, quoiqu'il y ait des détails intéressants pour ceux qui ne savent pas qu'ils sont absolument romanesques. L'auteur, ennemi forcené de la religion, et conséquemment de l'ordre public et de tous les biens qui en découlent, prouve assez, par cette brochure, combien il a mérité d'être séquestré, et combien on a mal fait de ne pas lui rendre plus longtemps justice. La *Monarchie prussienne*, qui parut en 1788, 8 vol. in-8, avec un vol. in-fol. de plans et de cartes, est un ouvrage où, parmi d'excellentes remarques, parmi des critiques justes, solides, courageuses, on trouve des erreurs de tous les genres. Les coopérateurs que Mirabeau a choisis parmi les protestants, ont donné à leur haine contre l'Eglise catholique un essor auquel on ne se fût point attendu dans ces temps d'indifférence pour toute religion, si on ne savait que celle-ci a toujours été distinguée par la haine du monde, conformément aux oracles de son divin fondateur. Le matérialisme le plus absolu y est déployé avec une audace dont il y a peu d'exemples. Le délire y est poussé jusqu'à attribuer les malheurs de l'homme à la croyance de son immortalité. La *Correspondance secrète de la cour de Berlin*, 1789, 2 vol. in-8, provoqua des plaintes très-vives, des critiques et des réfutations. L'auteur en fit une espèce de désaveu, au moins quant à la publicité et à la forme, paraissant toujours tenir au fond des choses. L'Assemblée nationale, qui eut lieu la même année, lui donna occasion d'étaler sans gêne toutes les maximes philosophiques sur les rois, les lois, l'autorité et la liberté. Mais ces efforts se tournèrent particulièrement contre la religion et le clergé. Il s'escrima vivement dans cette carrière si conforme à son goût, et se distingua avec les Chapellier, les Voidel, les Rewbel, les Camus, les Pétion, etc., dans la guerre déclarée à toutes les notions morales, politiques, juridiques, religieuses. Au moment où il triomphait de voir la grande œuvre achevée et l'Eglise catholique écrasée en France, une maladie assez courte, accompagnée de violentes convulsions, l'enleva à l'Assemblée natio-

(1) Il est reconnu aujourd'hui que Mérian n'a eu aucune part au *Système de la nature*, ouvrage de d'Holbach et de Diderot.

nale et au monde, le 2 avril 1791. On assure que depuis quelques jours il travaillait à rétablir l'autorité du roi, et l'on prétend même qu'il avait donné parole à une cour étrangère que, dès que l'Eglise serait détruite, il tournerait toutes ses vues sur la restauration du trône. Ce qui fit dire à un journaliste : « Cet homme était si méchant qu'il a choisi » pour mourir le seul instant où il savait qu'il serait » regretté. » On découvrit en 1793, ses intelligences secrètes avec la cour, et la populace dispersa ses restes. De ses discours les plus brillants, aucun ne soutient les regards d'une logique exacte : en mettant les mots à part, l'homme judicieux n'y trouve rien de solide à recueillir, rien qui puisse fonder la conviction. Laharpe a porté sur les talents oratoires de Mirabeau un jugement exagéré : il l'appelle le *Démotènes français*. Cet enthousiasme pour un orateur qui ne raisonne qu'avec des sophismes, et n'eut d'ardeur que celle des passions, ne sera pas partagé par la postérité.

MIRABEAU (Boniface RIQUETI, vicomte de), né au Bignon en 1764, député aux états généraux comme son frère, suivit en politique une carrière tout opposée. Avec moins de profondeur dans l'esprit et moins d'instruction que le comte, il avait comme lui l'art du sarcasme. La bonne chère lui causa un embonpoint qui le fit surnommer *Mirabeau-Tonneau*. Il paraissait quelquefois à l'assemblée dans un état voisin de l'ivresse ; et, son frère voulant lui faire quelques représentations, il répondit : « De quoi vous plaignez-vous ? De tous les » vices de la famille, vous ne m'avez laissé que » celui-là. » Le régiment de Touraine, dont il était colonel, s'étant insurgé à Perpignan en 1790, il s'y rendit ; mais, n'ayant pu y rétablir la discipline, il repartit, emportant avec lui les cravates des drapeaux. Arrêté pendant quelques jours pour cette singulière démarche, il fut relâché et sortit de France. A peine arrivé aux frontières, il envoya sa démission à l'assemblée, protestant contre tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle ferait, et leva une légion qui acquit une grande réputation de bravoure. Le vicomte de Mirabeau aurait pu rendre de grands services à la cause qu'il défendait, mais ses excès abrégèrent ses jours. Il mourut vers la fin de 1792. Il cultiva avec quelque succès la poésie légère, et donna des *chansons* et des *satires*, où il ridiculisait les innovations du temps. On a encore de lui une brochure qui a pour titre : *Voyage national de Mirabeau cadet*, 1790 : il raconte les excès révolutionnaires dont il faillit être la victime pendant son voyage de Perpignan, et il le fait avec beaucoup de verve et de gaieté.

MIRABELLA (Vincent), historien de Sicile, né en 1570 à Syracuse, mourut en 1624 à Motica, dans cette île. On a de lui : *Madrigali*, Palerme, 1606, in-4. Ce volume ne renferme que le 1^{er} livre, on ignore s'il a eu une suite ; *Dichiarazioni della pianta dell' antiche Siracuse, e d'alcune scelte medaglie d'esse*, etc., Napoli, 1613, pet. in-fol., fig., 12 à 15 fr., plein de recherches sur les antiquités de cette ville. Cet ouvrage, fort rare, était

très-cher avant que Bonanni en donnât une édition avec l'*Anticha Siracusa*.

MIRAMION (Marie BONNEAU, dame de), 2^e fondatrice des filles de Sainte-Geneviève, née à Paris en 1629, de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, fut mariée en 1645, à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par ce qu'il y avait de plus distingué et de plus aimable. Bussi-Rabutin, qui en était violemment amoureux, la fit enlever. La douleur qu'elle en eut la jeta dans une maladie qui la conduisit presque au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. M^{me} de Miramion, touchée de leurs malheurs, vendit son collier, estimé 24,000 livres, et sa vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la maison du *Refuge* pour les femmes et les filles débauchées, qu'on enfermerait malgré elles ; et la maison de *Sainte-Pélagie*, pour celles qui s'y retireraient de bonne volonté. En 1661, elle établit une communauté de douze filles, appelée la *Sainte famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avait le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *dames Miramionnes*. Elle fonda dans sa communauté des retraites deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour les pauvres. M^{me} de Miramion conduisit sa *Famille* avec une prudence et une régularité admirables. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut saintement en 1696. L'abbé de Choisy a écrit sa *Vie*, Paris, 1706, in-4 ; 1707, in-8 ; elle est curieuse et édifiante. Les remèdes de M^{me} de Miramion ont été souvent employés avec succès. Ses charitables et généreuses filles ont souffert en 1791 les traitements les plus indignes, plutôt que de participer au schisme et à la subversion du culte catholique.

MIRANDOLE (Jean PIC de la), né en 1643, d'une famille illustre, fut dès sa plus grande jeunesse un prodige par sa mémoire étonnante. A peine avait-il entendu trois fois la lecture d'un livre qu'il répétait les mots de deux pages entières, ou dans leur ordre naturel, ou dans leur ordre rétrograde. Après avoir étudié le droit à Bologne, il parcourut les plus célèbres universités de France et d'Italie. On prétend qu'à l'âge de 18 ans, il savait 22 langues : chose extraordinaire et peu vraisemblable. « Il n'y » a point de langue, dit un homme d'esprit, qui ne » demande environ une année pour la bien posséder, et quiconque dans une si grande jeunesse, » en sait 22, peut être soupçonné de n'en savoir » que les éléments. » Une chose plus extraordinaire encore, c'est que ce prince ayant étudié tant d'idiomes différents, ait pu, à 24 ans, soutenir des thèses sur tous les objets des sciences, *de omni re scibili* ; mais il est connu que ces sortes de thèses ne sont qu'une espèce de parade qui réussit avec une teinture assez légère des sciences, une bonne

contenance et un parler facile. L'auteur se rendit à Rome pour paraître sur un théâtre plus digne de son nom, et y fit afficher des *thèses*. On l'accusa d'hérésie, et on l'empêcha de se donner de nouveau en spectacle. Le pape Innocent VIII en censura treize propositions, après les avoir fait examiner par des commissaires; on vit que cet homme qui prétendait tout savoir ne savait même pas bien son catéchisme. Pic fit une *Apologie*, dans laquelle il prétendit se justifier; il y dit des choses plausibles; mais plusieurs reproches restèrent sans réponse satisfaisante. On trouve à la tête de ses ouvrages les 1400 conclusions générales sur lesquelles il offrit de disputer. On sent assez que dans cette étude immense il se trouvait bien des choses que l'auteur ne savait que très-légèrement et même très-défectueusement. La seule ostentation avec laquelle il promenait et étalait son savoir exclut l'idée d'un esprit juste et solide, capable d'apprécier ce qu'il sait et ce qu'il ignore. Devenu plus grave et plus modeste, il renonça à ces fanfaronnades, cultiva son esprit dans le silence, et abdiqua sa principauté pour se livrer à l'étude sans réserve. Il s'enferma dans un de ses châteaux, et mourut à Florence en 1494, le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. Ce prince avait connu à Paris de la Mirandole: ayant appris qu'il était malade, il lui envoya ses médecins; mais il expira peu d'heures après. Le pape Alexandre VI lui avait donné un bref d'absolution, l'année d'auparavant. Les mœurs de la Mirandole étaient aussi pures que son esprit était actif. Il était foncièrement honnête homme, bon chrétien; ses écrits prouvent son zèle pour la religion, et c'est dans cette matière qu'il a écrit des réflexions qui ont mérité d'être citées par des orateurs et des théologiens célèbres. Outre des *Thèses*, on a de lui plusieurs autres ouvrages, écrits avec assez d'élégance et de facilité. Ils ont été recueillis, Bologne, 1496, in-fol., et Bâle, 1560, 2 vol. in-fol. Les principaux sont: *De opere sex dierum*, dans lequel on trouve bien des questions inutiles; un *Traité de la dignité de l'homme*; un autre *de l'être de l'univers*; les *Règles de la vie chrétienne*; un *Traité du royaume de J.-C.*, et de la *vanité du monde*; trois livres sur le *Banquet de Platon*; une *Exposition de l'Oraison dominicale*; un livre de *Lettres*; *Disputationes adversus astrologiam divinatricem*, Bologne, 1495, in-fol., rare. De la Mirandole s'y déclare contre l'astrologie judiciaire; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'est contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre, et c'était selon lui l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée, et par laquelle il croyait pouvoir prédire la fin du monde. On voit par là, ainsi que dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages, que la solidité de son jugement n'égalait pas l'étendue de sa mémoire. Observation qui se vérifie presque toujours dans les savants précoces. (Voy. BARATIER, CANDIAC, CRITON, HEINECKEN.)

MIRANDOLE (Jean-François III, Pic de la), neveu du précédent, cultiva les sciences avec autant d'ardeur que son oncle; mais sa passion pour la scolastique lui fit négliger la belle latinité. Sa vie

fut fort agitée, et il fut chassé en 1499 de ses états par ses frères: il y fut rétabli en 1511 par le pape Jules II. Chassé de nouveau par les Français en 1512, il y rentra trois ans après; mais Galeotti son neveu, l'ayant surpris une nuit dans son château, l'assassina avec son fils Albert, en 1533. Il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons quelques-uns de ses ouvrages dans le recueil de ceux de son oncle. Les principaux sont: deux livres *sur la mort de J.-C.*; *Examen vanitatis doctrinæ gentium, et veritatis disciplinæ catholicæ*; *De rerum prænotione pro veritate religionis contra superstitiosas vanitates*; dans lequel il s'élève avec force contre les moyens illicites dont on se sert pour découvrir l'avenir; des *Poésies latines*; quatre livres de *Lettres*. On a encore de lui séparément: *Strix, sive De ludificatione dæmonum*, 1612, in-8; *De animæ immortalitate*, 1523, in-4; *Vita et defensio Hier. Savonarolæ*, Paris, 1674, in-12.

MIRAULMONT (Pierre de), natif d'Amiens en 1550, fut conseiller en la chambre du trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'hôtel. Ses ouvrages sont: *Origine des cours souveraines*, Paris, 1612, in-8; *Mémoires sur la prévôté de l'hôtel*, 1615, in-8; *Traité des chancelleries*, 1610, in-8. Ils sont remplis d'érudition et de recherches curieuses. L'auteur mourut en 1611.

MIRE (Jean le), *Miræus*, né à Bruxelles en 1560, évêque d'Anvers en 1604, prélat orné de toutes les vertus et de la science qui font l'honneur de l'épiscopat, fondateur du séminaire d'Anvers, et à Douai de plusieurs bourses pour de pauvres étudiants, mourut en 1611, après avoir tenu pour la réforme des abus un synode dont les statuts furent impr. à Anv., 1610, et dans les conciles du P. Labbe.

MIRE (Aubert le), *Miræus*, neveu du précédent, naquit à Bruxelles en 1573. Albert, archiduc d'Autriche, le fit son premier aumônier et son bibliothécaire. Il fut envoyé en Hollande en 1610 par son oncle, évêque d'Anvers, pour s'opposer aux troubles que les hérétiques ne cessaient d'occasionner dans son diocèse contre la foi des traités. En 1624, il devint doyen de la cathédrale, et travailla toute sa vie pour le bien de l'Eglise et de sa patrie. Il mourut à Anvers en 1640, avec la réputation d'un écrivain actif, curieux, laborieux, et très-érudit, mais qui manque quelquefois d'exactitude et de critique. Baillet, à son ordinaire, en parle trop lestement. « Les écrivains qui ont le plus besoin d'indulgence, dit un littérateur, sont presque tous ceux qui n'en ont point pour les autres. » On a de le Mire: *Elogia illustrium Belgii scriptorum*, Anvers, 1609, in-4. Ces éloges sont fort courts; *Origines equestrum seu militarium ordinum, libri II, ib.*, 1609, in-8; *Originum monasticarum lib. IV, in quibus ordinum omnium religiosorum initia et progressus breviter describuntur*, Cologne, 1620, in-8. Ces ouvrages sont superficiels; *Bibliotheca ecclesiastica*, Anvers, 1639-49, 2 vol. in-fol. C'est une bibliothèque des historiens ecclésiastiques. Le second volume a été publié par Aubert van den Eede son neveu, qui devint évêque d'Anvers. Jean-Albert Fabricius en

a donné une nouvelle édition à Hambourg en 1718, in-fol. ; *Opera diplomatica et historica*, Bruxelles, 1723-48, 4 vol. in-fol. C'est un recueil de chartes et de diplômes sur les Pays-Bas ; *Annales rerum belgicarum, chronicon à Jul. Caesaris in Galliam adventu*, Anvers, 1636, in-fol. ; *Chronicon rerum toto orbe gestarum a Christo nato* : cette chronique, tirée d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Sigebert et d'Anselme, moines de Gemblours, est continuée par le Mire depuis 1200 jusqu'à l'an 1608 ; *Codex regularum et constitutionum clericalium*, avec des notes, 1638, in-fol.

MIREVELT (Michel Jaanzoon), peintre hollandais, né à Delft en 1568, mort dans la même ville en 1641, s'est adonné principalement au portrait, genre dans lequel il réussissait parfaitement. Il a aussi représenté des *sujets d'histoire*, des *bambochades* et des *cuisines pleines de gibier* : tableaux rares et recherchés, pour le bon ton de couleur, la finesse et la vérité de la touche. Il laissa un fils, son élève.

MIRON (Charles), célèbre évêque d'Angers, fils du premier médecin du roi Henri III, fut nommé par ce prince à l'évêché d'Anvers, en 1588, à l'âge de 18 ans. Il s'en démit, et après qu'il eut vécu longtemps comme simple ecclésiastique, le cardinal de Richelieu le fit nommer de nouveau évêque d'Angers en 1621. Louis XIII le transféra en 1626 à l'archevêché de Lyon, où il mourut en 1628, après avoir joui d'une grande réputation, et avoir eu avec le parlement de Paris un démêlé assez vif, touchant les appels comme d'abus, auxquels l'archidiacre d'Angers avait eu recours contre l'excommunication prononcée contre lui.

MISAEEL, un des trois Hébreux que le roi de Babylone fit jeter dans une fournaise. (*Voy.* ABDE-NAGO.) Son nom chaldaïque est *Misach*.

MISITHÉE, homme d'une grande érudition et d'un mérite singulier, fut en très-grande considération auprès de l'empereur GORDIEN LE JEUNE. (*V.* ce nom.)

MISSON (Maximilien) fut d'abord au parlement de Paris en qualité de conseiller pour les réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il se donna pour zélé protestant : ce zèle tenait beaucoup de la petitesse et de l'emportement. Il fit l'éducation du fils d'un seigneur, et voyagea avec son élève dans plusieurs parties de l'Europe. Cette éducation servit à lui donner une certaine consistance dans la société. Il mourut à Londres en 1721. On a de lui un livre intitulé : *Nouveau voyage en Italie*, dont la meilleure édition est celle de la Haye, 1702, 3 vol. in-12, fig., 5 à 6 fr. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de Misson, est rempli de contes faux et ridicules sur la croyance de l'Eglise romaine. Il ne consulte pas même la vraisemblance dans les fables de tous les genres, et les calomnies souvent atroces dont il nourrit la haine qu'il lui avait vouée. « Si » l'auteur, dit le P. Labat, n'est pas mieux instruit » des principes de sa religion qu'il ne l'est de la » religion catholique, contre laquelle il ne cesse de » déclamer à tort et à travers, il est à plaindre de » professer une religion qu'il ne sait pas. Il n'en

» imposera à personne de bon sens, et ne fera pa- » raitre que de l'ignorance ou de la mauvaise vo- » lonté dans ce qu'il avance contre la nôtre. » On découvre, dans ce *Voyage d'Italie*, plusieurs traits de déisme et de matérialisme, qui montrent que l'auteur ne tenait pas plus à sa secte qu'à la religion contre laquelle il invectivait. On lit peu ce *Voyage*, depuis que nous avons ceux de messieurs Grosley, Richard et Lalande. Addison l'a augmenté d'un *Supplément*, écrit avec plus de modération et de discernement ; *Le théâtre sacré des Cévennes*, ou *Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, et des petits prophètes*, Londres, 1707, in-8. Cet homme, qui s'élevait contre les miracles de l'Eglise catholique, y raconte avec le plus grand sérieux des puérilités dont on ne trouve point d'exemples dans les plus absurdes légendes. Misson était né avec beaucoup d'esprit et de raison ; mais le fanatisme changea ces qualités en enthousiasme et en délire ; *Mémoires d'un voyageur en Angleterre*, in-12.

MITHRIDATE VII, surnommé Eupator, et *Bonnisius* ou *Bacchus*, roi de Pont (ou Cappadoce maritime), monta sur le trône dans sa 13^e année, après la mort de son père Mithridate *Evergète* ou le *Bienfaiteur*. Il était né l'an 133 avant J.-C. Confié à des tuteurs ambitieux, il se précautionna, dit-on, contre le poison qu'ils auraient pu lui donner, en faisant usage tous les jours des venins les plus subtils, qu'il combattait par des contre-poisons. La chasse et les autres exercices violents occupèrent sa jeunesse ; il la passa dans les campagnes et dans les forêts, et y contracta une dureté féroce, qui dégénéra bientôt en cruauté. Il livra à la mort plusieurs de ses parents, et même, à ce qu'on assure, sa propre mère. Laodicée, sa sœur, femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, avait deux enfants qui devaient hériter du trône de leur père : Mithridate les fit périr avec tous les princes de la famille royale, et mit sur le trône un de ses propres fils, âgé de 8 ans, sous la tutelle de Gordius, l'un de ses favoris. Nicomède, roi de Bithynie, craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme, afin qu'il se dit troisième fils d'Ariarathe, et envoya à Rome Laodicée, qu'il avait épousée après la mort du roi de Cappadoce, pour assurer le sénat qu'elle avait eu trois enfants, et que celui qui se présentait était le troisième. Mithridate usa du même stratagème, et envoya à Rome Gordius, gouverneur de son fils, pour assurer le sénat que celui à qui il avait fait tomber la Cappadoce, était fils d'Ariarathe. Le sénat, pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, et déclara libres les peuples de ces deux provinces. Mais les Cappadociens, ne voulant point jouir de cette liberté, choisirent pour roi Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avait sur toute l'Asie. Telle fut l'origine de la haine de ce roi de Pont contre les Romains. Il porta ses armes dans l'Asie mineure et dans les colonies romaines, et y exerça partout des cruautés inouïes. Pour mériter de plus en plus la haine de Rome, il fit égorger,

contre le droit des gens, tous les sujets de la république établis en Asie. Plutarque fait monter le nombre des victimes à 150,000 ; Appien le réduit à 80,000. Plutarque n'est pas croyable, et Appien même exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avaient alors très-peu d'établissements. Mais quand ce nombre serait réduit à la moitié, Mithridate n'en serait pas moins abominable. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, que ni les femmes, ni les enfants ne furent épargnés. Aquilius, personnage consulaire, chef des commissaires romains, fait prisonnier par le vainqueur, fut conduit à Pergame, où il lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, *pour venger*, disait-il, *les Pergamiens de l'avarice des Romains*. La haine des Asiatiques contre les Romains servit celle de Mithridate. Parmi toutes les villes qui immolèrent les Romains jusque dans les temples, Ephèse se distingua par ses cruautés. La flotte victorieuse de Mithridate passa de l'Euxin dans la mer Egée, et en soumit les îles. Un de ses généraux s'empara de l'île de Délos, où il trouva de grands trésors. Le roi de Pont la rendit aux Athéniens, afin de les attirer dans son parti. S'étant rendu dans l'île de Cos, il y prit les trésors immenses qu'y avaient déposés Ptolémée, et Alexandre I^{er}, quand il fut contraint de quitter l'Égypte. Les Rhodiens restés fidèles aux Romains, et qui avaient une marine puissante, battirent plusieurs fois la flotte de Mithridate, et le forcèrent à se retirer. Ce fut pendant son séjour en Grèce, qu'il épousa Monime, dont les vers de Racine ont immortalisé le nom. Sylla, envoyé contre lui, remporta proche d'Athènes une première victoire sur Archélaüs, l'un des généraux de Mithridate. Une autre défaite suivit de près celle-là, et fit perdre au roi de Pont la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, l'Asie et tous les autres pays qu'il s'était soumis. Il perdit plus de 200,000 hommes dans ces différents combats. Aussi malheureux sur mer que sur terre, il fut battu dans un combat naval, et perdit tous ses vaisseaux. Plusieurs peuples d'Asie, irrités contre le monarque vaincu, secouèrent son joug tyrannique. Cette suite d'adversités diminua l'orgueil de Mithridate ; il demanda la paix, et on la lui accorda l'an 84 avant J.-C. Les articles du traité portaient qu'il paierait les frais de la guerre, et qu'il se bornerait aux états dont il avait hérité de son père. Le roi de Pont ne se hâta point de ratifier ce traité ignominieux. Il travailla sourdement à se faire des alliés et des soldats : il y réussit. Ses forces, jointes à celles de Tigrane, roi d'Arménie, formèrent une armée de 140,000 hommes de pied et 16,000 chevaux. Il conquit sur la république toute la Bithynie, et avec d'autant plus de facilité que, depuis la dernière paix faite avec lui, on avait rappelé en Europe la meilleure partie des légions. Lucullus, consul cette année, vint au secours de l'Asie. Mithridate assiégeait Cyzique dans la Propontide : le consul romain, par un dessein nouveau, l'assiégea dans son camp. La famine et la maladie s'y mirent bientôt, et Mithridate fut obligé de prendre la fuite. Une flotte qu'il envoyait

en Italie fut détruite dans deux combats, l'an 87 avant J.-C. Désespéré de la perte de ses forces maritimes, il se retire dans le sein de son royaume ; Lucullus l'y poursuit, et y porte la guerre. Le roi de Pont le battit d'abord dans deux combats ; mais il fut entièrement vaincu dans un troisième. Il n'évita d'être pris que par l'avidité des soldats romains, qui s'amuserent à dépouiller un mulot chargé d'or, qui se trouvait près de lui par hasard, ou plutôt à dessein, si l'on en croit Cicéron, qui compare cette fuite de Mithridate à celle de Médée. (*Voy. ce nom.*) Le vaincu, désespérant de sauver ses états, se retira chez Tigrane, qui ne voulut pas le recevoir, de peur d'irriter les Romains. Ce fut alors que, dans la crainte que les vainqueurs n'attentassent à l'honneur de ses femmes et de ses sœurs, il leur envoya signifier de se donner la mort : tels sont les amours des tyrans, et les sentiments que produit une luxure esfrénée. Glabrio ayant été envoyé à la place de Lucullus, ce changement fut très-avantageux à Mithridate, qui recouvra presque tout son royaume. Pompée s'offrit pour le combattre, et le vainquit auprès de l'Euphrate, l'an 65 avant J.-C. Il était nuit quand les deux armées se rencontrèrent ; la lune éclairait les combattants : comme les Romains l'avaient à dos, elle allongeait leurs ombres, de façon que les Asiatiques, qui les croyaient plus proches, tirèrent de trop loin, usèrent vainement leurs flèches et furent entièrement défaits. Mithridate s'ouvrit un passage à la tête de 800 chevaux, dont 300 seulement échappèrent avec lui. Tigrane, auquel il demanda un asile, le lui ayant refusé, il passa chez les Scythes, qui le reçurent avec plus d'humanité que son gendre. Assuré de l'amitié des Scythes, il se proposa de pénétrer par terre en Italie, et avec les forces de ses nouveaux alliés, d'aller attaquer les Romains dans le centre de leur empire. Il fut bientôt détrompé des espérances qu'il avait conçues si légèrement : les soldats épouvantés refusèrent de s'exposer de nouveau. Dans cette extrémité, il envoya demander la paix à Pompée, mais par des ambassadeurs. Le général romain voulait qu'il la demandât lui-même en personne, et toutes ses prières furent inutiles. Le désespoir prit alors chez lui la place d'un vain désir de la paix : il ne pensa plus qu'à périr les armes à la main. Mais ses sujets, qui aimaient plus la vie que la gloire, proclamèrent roi Pharnace son fils. Ce père infortuné, mais qui méritait bien son infortune, lui demande la permission d'aller passer le reste de ses jours hors de ses états qu'il lui ravit. Le fils dénaturé lui refuse cette consolation, et prononce contre l'auteur de sa vie ces horribles paroles : *Qu'il meure !* Mithridate, pour comble d'horreur, les entend sortir de la bouche de son fils (digne châtiment du parricide commis en la personne de sa mère) ; et, transporté de douleur et de rage, il lui répond par cette imprécation : « Puisses-tu ouïr un » jour de la bouche de tes enfants ce que la tienne » prononce maintenant contre ton père ! » Il passe ensuite tout furieux dans l'appartement de la reine, lui fait avaler du poison et en prend lui-même ; mais le trop fréquent usage qu'il avait fait des an-

tidotes en empêcha l'effet. Le fer dont il se frappa à l'instant d'une main caduque et mal assurée, ne l'ayant blessé que légèrement, un officier gaulois lui rendit, à sa prière, le funeste service de l'achever, l'an 64 avant J.-C. Ce prince féroce avait beaucoup de courage. Maître d'un grand état, tourmenté d'une ambition sans bornes, actif et capable des plus vastes desseins, il aurait fait trembler Rome, s'il n'avait pas eu à combattre les Sylla, les Lucullus et les Pompée. Velléius Paternulus trace son portrait en ces termes, qu'il serait difficile de traduire avec la même précision : *Vir neque silendus neque dicendus sine cura, bello acerrimus, virtute eximius, aliquando fortuna, semper animo maximus, consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal*. Lib. 2. cap. 14.

MITTARELLI (Jean-Benoît), l'un des plus savants hommes qu'ait produits l'ordre des camaldules, naquit à Venise en 1708. Après avoir terminé ses études chez les jésuites, il prit l'habit religieux le 11 novembre 1722, et fut envoyé à Florence pour y étudier la théologie. Il y fit des progrès rapides, et fut distingué par les supérieurs de son ordre, qui le chargèrent d'enseigner la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Michel à Venise. Elu en 1747 procureur de la congrégation, il visita différents monastères, et recueillit un grand nombre de manuscrits originaux très-intéressants, qui lui inspirèrent l'idée de rédiger les *Annales des camaldules*. Il associa à ce travail le P. Antoine Castadoni, et après plusieurs voyages qu'ils firent ensemble dans la vue de recueillir d'autres matériaux, ils se mirent à l'ouvrage. En 1756, le P. Mittarelli fut élu supérieur des maisons de son ordre dans les états vénitiens, et 8 ans après supérieur général, dignité qui l'obligea de se fixer à Rome. Pendant tout le temps que son généralat le retint dans cette capitale, il jouit de l'estime et de la confiance de Clément XIII; mais dès que le terme de sa dignité expira, il s'empressa de rentrer dans son couvent, où il passa ses dernières années dans la prière et l'étude. Mittarelli mourut en 1777. Ses principaux ouvrages sont : *Le Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese*, etc., Venise, 1748. A cette vie est jointe : l'*Histoire du monastère de Sainte-Christine et de Saint-Pâris*, à la suite de laquelle se trouve un *Appendix* contenant quarante chartes anciennes et des notes très-savantes; *Memorie del monastero di Santa-Trinita*, Faenza, 1749; *Annales camaldulenses ordinis S.-Benedicti*, Venise, 1755-73, 9 vol. in-fol., 50 à 60 fr. Le P. Mittarelli avait pris pour modèles les *Annales bénédictines* de dom Mabillon; *Ad scriptores rerum italicarum Cl. Muratorii Accessiones historicae faventinae*, etc., ibid., 1771, in-fol. Mittarelli avait tiré ces augmentations d'anciennes *Chroniques inédites*, et les avait jugées dignes de faire suite au célèbre ouvrage de Muratori; *De litteraturâ Faventinorum, sive de viris doctis et scriptoribus urbis Faventiae*, ibid., 1775, in-fol.; *Bibliotheca codicum Mss. S. Michaelis Venetiarum, cum appendice librorum impressorum sæculi XV*, ibid., 1779, in-fol., 6 à 10 fr. Le catalogue de la

bibliothèque *Ricardi*, dressé par le fameux abbé *Lami*, a servi de modèle au P. Mittarelli pour dresser celui-ci. La bibliothèque du monastère de Saint-Michel avait toujours été riche en manuscrits; mais Mittarelli en avait considérablement augmenté le nombre par de nouvelles acquisitions. Le P. Castadoni a écrit en italien des *Mémoires sur la vie du P. Mittarelli*, son ami, et les a insérés dans la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici*. Monsignor Fabroni en a donné une autre en latin dans le 5^e vol. des *Vitæ Italarum*, etc., page 373. Cette même *Vie* a été imprimée à la tête de la *Bibliotheca codicum*, etc. L'ordre des camaldules avait fait frapper une médaille pour consacrer la mémoire de ce savant religieux; mais ses ouvrages sont un monument qui, mieux encore, fera passer son nom à la postérité.

MIZAULD (Antoine), médecin et astrologue, né vers 1520 à Mont-Luçon dans le Bourbonnais, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, non-seulement sur son art, mais sur les mathématiques, la physique, la météorologie, l'astrologie judiciaire, etc. Il y a des traits curieux et singuliers, qu'il faut démêler à travers les mensonges que lui faisait adopter une crédulité excessive. On a dit de lui :

Quælibet a quovis mendacia credere promptus.

Ses principaux livres sont : *Phænomena, seu Temporum signa*, in-8, traduit en français sous le titre de *Mirouer du temps*, 1547, in-8; *Planetologia*, in-4; *Cometographia*, 1549, in-8; *Harmonia cælestium corporum et humanorum*, traduit en français par de Montlyard, 1580, in-8; *De arcanis naturæ*, in-8; *Ephemerides acris perpetuæ*, in-8; *Methodica pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio*, traduit en français, 1562, in-8; *Opuscula de re medica*, Cologne, 1577, in-8, etc., etc. Cet écrivain bizarre, mais savant et appliqué, mourut à Paris en 1578. On trouve dans ses ouvrages beaucoup de choses que, dans ce siècle copiste et plagiaire, on a fait passer pour des découvertes récentes. (*Voy. les Mémoires de Nicéron*, tom. 40.)

MOAB, naquit de l'inceste involontaire de Loth avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant J.-C. Il fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de Moab conquièrent ce pays sur la race Enacim : et les Amorrhéens, dans la suite, en prirent une partie sur les Moabites.

MOAWYAH, général du calife Othman, vers l'an 643 de J.-C., fit beaucoup de conquêtes, et vengea la mort de ce prince. C'est ce Moawyah qui, s'étant rendu maître de l'île de Rhodes vers 653, vendit les débris du célèbre colosse du soleil à un marchand juif, qui, dit-on, les fit porter à Alexandrie sur 900 chameaux. (*Voy. CHARÈS.*)

MOCÉNIGO (Louis), noble vénitien, d'une famille illustre qui a donné plusieurs doges à sa patrie, obtint cette dignité en 1570. Il se liguait avec le pape et les Espagnols contre les Turcs, qui avaient pris l'île de Chypre. Sébastien Vénéri commandait les

galères de la république, Marc-Antoine Colonne celles de l'Eglise, et don Juan d'Autriche celles du roi d'Espagne. L'armée chrétienne gagna la célèbre bataille de Lépante le 7 octobre de l'an 1571. Louis Mocénigo mourut l'an 1576, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence et de bonheur. — Un de ses descendants, Sébastien MOCÉNIGO, qui avait été provéditeur général de la mer, général de la Dalmatie, et commissaire plénipotentiaire de la république pour le règlement des limites avec les commissaires turcs, fut élu doge le 28 août 1722, et soutint avec honneur la gloire de son nom : il mourut en 1732. — Il y a encore eu de cette famille, André MOCÉNIGO, qui vivait en 1522, et qui fut employé dans les grandes affaires de la république, qu'il mania avec succès. On a de lui deux ouvrages historiques : *De bello Turcarum*; *La Guerra di Cambrai*, 1500 et 1517, Venise, 1544, in-8. Cet ouvrage ne flatte pas les puissances liguées contre Venise. L'abbé Dubos en a profité dans son *Histoire de la ligue de Cambrai*.

MODÈNE. (Voy. ALPHONSE D'EST.)

MODESTE (saint), abbé du monastère de Saint-Théodose, puis patriarche de Jérusalem en 632, est connu par des *Homélies* dont Photius a donné des extraits. Il dit dans la première que Marie Madeleine avait toujours été vierge, et était morte martyre à Ephèse, où elle était allée trouver saint Jean l'Évangéliste, après la mort de la sainte Vierge : ce qui est d'autant plus remarquable, qu'alors le sentiment qui faisait de Marie Madeleine et de la femme pécheresse une même personne, paraissait être hors de doute, comme on le voit par les écrits de saint Grégoire pape, antérieurs de plusieurs années. Dans une autre de ces *Homélies*, l'on voit que, du temps de Modeste, la croyance à l'assomption de la Vierge en corps et en âme était reçue en Orient, et que les fidèles étaient pénétrés de respect pour elle. On trouve dans le même sermon une explication orthodoxe et précise des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que des preuves évidentes de la doctrine de l'Eglise sur l'intercession des Saints. Giacomelli, prélat domestique de Clément XIII, très-versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales, a donné ce sermon, d'après un manuscrit authentique, sous ce titre : *Panegyrique de notre saint père Modeste, patriarche de Jérusalem, sur le passage de la très-sainte Vierge Mère de Dieu*. Cette édition, qui est en grec et en latin, parut à Rome en 1790, in-4. Photius, p. 57, a cité le discours dont il s'agit. C'est d'après lui qu'il a été depuis cité par Papebroch, par Fabricius, etc. Saint Modeste mourut l'an 634. On fait sa fête le 16 décembre.

MODRÉVIUS (André-Fricius), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, au milieu du xvi^e siècle, avait beaucoup d'esprit ; mais il le déshonora, *dicendo quæ non oportuit, scribendo quæ non licuit, agendo quæ non decuit*. Son traité *De la réforme de l'état* le fit chasser de la Pologne et dépouiller de ses biens. Il fut un malheureux vagabond, qui flotta toute sa vie entre les sociniens et les luthériens, et qui finit par être méprisé des uns et

des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés chrétiennes en une même communion ; et Grotius le compte entre les conciliateurs de la religion : comme s'il était possible que les imaginations d'un homme sans autorité et sans caractère fussent plus efficaces pour contenir et réunir les esprits inquiets et raisonneurs, que les jugements de l'Eglise universelle, doués de la sanction de J.-C. et de la garantie de Dieu même. (V. MOLANUS, MELANCHTHON, LENTULUS Scipion, SERVET, etc.) Son principal ouvrage, *De republica emendanda*, Bâle, année 1569, in-fol., est en 5 livres : le premier traite de *Moribus* ; le deuxième, de *Legibus* ; le troisième, de *Bello* ; le quatrième, de *Ecclesia*, et le cinquième, de *Schola*. La liberté, ou plutôt la licence et la haine du bon ordre dicta cet ouvrage ; mais ce n'est pas le goût qui l'a dirigé. Son traité *De Originali peccato*, 1562, in-4, renferme des choses hardies.

MOËBIUS (Godefroi), professeur de médecine à Iéna, né à Laucha en Thuringe, l'an 1611, devint premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg ; d'Auguste, duc de Saxe, et de Guillaume, duc de Saxe-Weimar. Il mourut à Halle en Saxe, en 1664, après avoir publié plusieurs ouvrages de médecine, qui ne contiennent rien de neuf. Les principaux sont : *Fondements physiologiques de la médecine*, Francfort, 1674, in-4 ; *De l'usage du foie et de la bile* ; *Abrégé des éléments de médecine*, Iéna, 1690, in-fol. Tout y est traité superficiellement, et on n'y voit rien de bien intéressant ; *Anatomie du camphre*, Iéna, 1660, in-4. Tous ces ouvrages sont en latin. Godefroi MOËBIUS, son fils, médecin comme lui, a donné *Synopsis medicinæ practicæ*, 1667, in-fol.

MOËBIUS (Georges), théologien luthérien, né à Laucha en Thuringe, l'an 1616, fut professeur en théologie à Leipzig, et mourut en 1697. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *de l'Origine, de la propagation, et de la durée des oracles des païens*, contre Van Dale. Le P. Baltus, en profitant de cet ouvrage, dans sa réfutation des Oracles de Fontenelle, en a développé et renforcé les preuves.

MOEGLING (Louis), professeur à l'université de Tubingue en Souabe, a publié en 1683 un traité curieux et intéressant, intitulé : *Palingenesis, seu resurrectio plantarum ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio*. L'auteur nous montre un symbole frappant de la résurrection dans cette belle et étonnante expérience, qui a encore été perfectionnée depuis, où une plante, une fleur quelconque, réduite en cendres, se représente aux yeux dans sa première forme, et avec toutes ses couleurs. Le P. Kircher a traité le même sujet dans son *Mundus subterraneus*, tom. 2, p. 414, et termine les réflexions qu'il fait naître, de la manière suivante : *Luculentissimum sane argumentum quo corporum nostrorum futuram resurrectionem humani imbecillitas intellectus aliquo modo per ejusmodi umbratilem similitudinem concipiat*. Nous avons aussi 2 vol. sur la *Palingénésie*, par Bonnet ; mais l'auteur s'abandonne à

des idées de systèmes et à des conséquences qui annoncent plus d'enthousiasme que de jugement.

MOEHLER (Jean-Adrien), né à Wurtzbourg en 1796, mort en 1838, professa d'abord la théologie à l'université de Tubingue, passa ensuite à celle de Munich, et fut nommé en dernier lieu doyen du chapitre de Wurtzbourg. On a de lui divers écrits, parmi lesquels il faut citer en première ligne *la Symbolique, ou Exposition des contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestants, d'après leurs confessions de foi publiques* (trad. sur la 4^e édition, par F. Lachat, Besançon, 1836, Outhenin-Chalandre fils, 2 vol. in-8, 10 fr.) Dans cet ouvrage, qui a obtenu en Allemagne le plus grand succès, l'auteur s'est proposé de rendre sensibles jusqu'à l'évidence, l'opposition et l'incohérence des *Symboles* protestants par leur contraste avec l'harmonie et la parfaite cohésion du dogme catholique. Dans l'introduction de son œuvre, Moehler donne l'histoire de ces divers symboles, indiquant leurs auteurs, leurs dates, l'occasion de leur publication et les incidents qui les firent promulguer. L'ouvrage lui-même est divisé en 2 liv. Dans le 1^{er} il met en opposition les symboles des luthériens, des calvinistes, zuingliens, anglicans et autres, soit entr'eux, soit avec celui de l'Église catholique. Le 2^e, où il suit le même plan, est consacré aux petites sectes sorties du grand schisme de l'église *évangélique* et de l'église *réformée*. On a encore de Moehler : un *Traité sur l'unité de l'Église*, et une *Vie de St.-Athanasie*, etc.

MOENIUS (Caius), célèbre consul romain, vainquit les anciens Latins. Il attacha près de la tribune aux harangues les *becs* et les *éperons* des navires qu'il avait pris à la bataille d'Antium, l'an 338 avant J.-C.; ce qui fit donner à ce lieu le nom de *Rostra*.

MOERBECA (Guillaume), né vers l'an 1215 à Moerbeek, en Flandre, près de Grammont, se fit dominicain, et fut disciple d'Albert le Grand. Il devint chapelain et pénitencier des papes Clément IV et Grégoire X. Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon en 1274. Sa science et ses vertus furent récompensées par l'archevêché de Corinthe (alors sous la domination des Vénitiens), et par les honneurs du *Pallium*. Monté sur ce siège, il se consacra entièrement aux devoirs pastoraux, et à traduire des livres grecs en latin. On croit qu'il mourut avant la fin du XIII^e siècle. On a de lui une *Traduction latine* du Commentaire de Simplicius sur les livres d'Aristote *du ciel et de la terre*, Venise, 1563, in-fol. Il traduisit tous les ouvrages d'Aristote, à la sollicitation de saint Thomas. On conserve dans plusieurs bibliothèques cette version manuscrite, de même que la version des ouvrages de Proclus le Philosophe, etc. (*Voy. la Bibliothèque des écrivains de l'ordre de St.-Dominique*, par Echart.)

MOINE. (*Voy. LEMOINE.*)

MOISE. (*Voy. MOYSE.*)

MOISE (François-Xavier), né en 1742 dans un village de Franche-Comté, fut professeur au collège royal de Dôle, où sa réputation lui attira un grand nombre d'auditeurs. En 1790 il prêta le serment

décrété par l'Assemblée constituante, et fut nommé évêque du Jura en 1791. Obligé de se cacher dans les montagnes pendant le règne de la terreur, Moïse n'en persista pas moins dans ses opinions, adhéra aux deux encycliques publiées par les évêques constitutionnels en 1795, parut aux prétendus conciles tenus par les mêmes en 1797 et 1801, fut nommé chanoine honoraire de Besançon après le concordat de 1801, et mourut dans la retraite en 1813. On a de lui : *Réponses critiques aux incrédules sur plusieurs endroits des Livres saints*, Paris, 1783, in-12, formant le 4^e tome de l'ouvrage de Bullet.

MOITHEY (Maurice - Antoine), ingénieur-géographe du roi de France, né en 1732, mort à Paris, son pays natal, dans les dix premières années du XIX^e siècle, est connu par des *Recherches historiques sur la ville d'Angers*, Paris, 1776, grand in-4, fig.; *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, ibid., 1774, in-4; *Recherches historiques sur la ville de Reims*, ibid., 1775, in-4, etc.

MOITTE (Jean-Guillaume), né à Paris en 1747, cultiva la sculpture avec succès. Son père, Pierre-Etienne Moitte, graveur du roi, et membre de l'académie de peinture, lui donna les premières leçons, et il se perfectionna dans les ateliers de Pigalle et de Jean-Baptiste Lemoine. Après avoir reçu dans les concours un grand nombre de médailles, il obtint, en 1768, le grand prix de sculpture sur un figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath*. Moitte se rendit ensuite en Italie, où il acquit, par des recherches assidues, ce goût exquis, cette élégance de formes, cet heureux choix de draperies qui distinguent ses ouvrages. Revenu à Paris en 1773, il y reçut de tous les artistes un accueil distingué, et fut agrégé à l'académie sur une figure représentant un *sacrificateur*. Ses autres ouvrages sont une *Vestale*, une *Ariane*, les figures colossales représentant les *provinces de Bretagne et de Normandie*, placées à la barrière des Bons-Hommes; le *fronton* du portail du Panthéon; le *tombeau* en marbre du général Desaix pour le mont Saint-Bernard; la *statue* en marbre de Cassini, qui est un de ses plus beaux titres de gloire; le *buste* de Léonard de Vinci; un des *frontons* de l'intérieur du Louvre, et plusieurs *bas-reliefs*, etc. Moitte fut membre de plusieurs sociétés savantes et chevalier de la Légion-d'honneur. Il mourut en 1810.

MOIVRE (Abraham), géomètre, né à Vitri en Champagne, l'an 1667, d'un chirurgien, mourut à Londres en 1754. La révocation de l'édit de Nantes le détermina à fuir en Angleterre, plutôt que d'abandonner les nouvelles erreurs. Ses connaissances dans les mathématiques lui ouvrirent les portes de la société royale de Londres, et de l'académie des sciences de Paris. Il fut un des commissaires nommés pour décider dans la contestation, entre Leibnitz et Newton, sur l'invention du *calcul intégral*. On a de lui : *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, Londres, 1730, in-4, vend. 12 fr.; *The doctrine of chances, or, a method calculating the probabilities of events in play*, ibid., 1756, gr. in-4; fig., vend. 28 fr.; *Annuities on lives*, ibid., 1750, in-8; les *Transactions philosophiques*,

renferment plusieurs de ses mémoires très-intéressants. Les uns roulent sur la méthode des fluxions ou différences, sur la lunule d'Hippocrate, etc.; les autres sur l'astronomie physique, en laquelle il résolut plusieurs problèmes; et d'autres enfin sur l'analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle pratiquée par Montmort. Sur la fin de ses jours il perdit la vue et l'ouïe; et le besoin de dormir augmenta au point qu'un sommeil de 20 heures était pour lui une nécessité. Quoique habile géomètre, il n'était pas trop prévenu pour cette science; il dit un jour, en parlant de Molière, qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton. Sa conversation était instructive, et offrait des choses aussi bien pensées que clairement exprimées. Il ne pouvait souffrir qu'on se permît sur la religion des décisions hasardées, ni d'indécents railleries. *Je vous prouve que je suis chrétien*, répondit-il à un homme qui croyait apparemment lui faire un compliment, en disant que les mathématiciens n'avaient point de religion, *en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer.*

MOJON (Joseph), médecin, né à Gênes en 1776, et mort en 1837, devint professeur de chimie à l'université royale de Gênes, président de la faculté des sciences physiques et mathématiques, conseiller du magistrat de santé, et membre honoraire de la société des sciences physiques et chimiques de France. En 1799, il publia un ouvrage intitulé : *Lois de physique et de mathématiques*. En 1811, il lut à la société médicale de Gênes un mémoire sur un nouvel instrument propre à mesurer la densité et la combustibilité des fluides au moyen de la réfraction de la lumière. L'année suivante, il publia une *Description minéralogique de la Ligurie*. Il a décrit les procédés qu'on emploie dans la préparation du sulfate de magnésie de la meilleure qualité. C'est lui qui fit servir le pétrole tant à l'éclairage qu'à conserver le potassium et le sodium dans leur état de pureté, et qui fit connaître la nature et les propriétés des eaux thermales de Vattrie et d'Aequi. Quelque temps après il parvint à retirer des fruits les plus sauvages une excellente eau-de-vie. Mojon prouva, par des méthodes ingénieuses, qu'on peut retirer l'éther acétique de matières fort peu coûteuses; il démontra même la raison pour laquelle le borax augmente de poids par le raffinage. Il étendit encore sa réputation par la publication de son *Cours analytique de chimie*. Il fut le premier qui remarqua la propriété qu'a un courant électrique d'aimanter les aiguilles d'acier; il publia cette observation dans l'*Essai théorique et expérimental sur le galvanisme, par Aldini*. On doit à ce chimiste un grand nombre de travaux sur la physique.

MOLAI (Jacques de), du comté de Bourgogne, dans lequel se trouve le village dont il portait le nom, fut le dernier grand maître de l'ordre des templiers, au commencement du xiv^e siècle. Il était né vers 1240, de la famille des sires de Longwy et de Raon. Les grandes richesses de son ordre et l'orgueil de ses chevaliers excitaient l'envie des grands

et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats de ce corps, l'un chevalier, l'autre bourgeois de Béziers, Philippe le Bel, roi de France, du consentement du pape Clément V, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avait mandé au grand maître d'aller en France se justifier des crimes dont son ordre était accusé. Il était pour lors en Chypre, où il faisait vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de 60 chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étaient Gui, dauphin d'Auvergne, et Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtés le même jour; la plupart périrent par le feu. L'ordre fut aboli en 1311 par Clément V, dans le concile de Vienne. Molai, Gui et Hugues furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils eurent la lâcheté de confesser les crimes qu'on leur imputait, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur, et c'est peut-être là leur seul crime bien avéré. (*Voyez* CLÉMENT V.) Mais, voyant qu'on les retenait toujours prisonniers, Molai et Gui se rétractèrent. Ils furent brûlés vifs dans l'île du Palais, le 11 mars 1314. Molai parut en héros chrétien sur le bûcher, et persuada à tout le monde qu'il était innocent. On rapporte qu'il ajourna le pape Clément à comparaître devant Dieu dans 40 jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Quelques auteurs croient que cet ajournement fut imaginé après l'événement; mais un auteur moderne en a solidement prouvé la réalité : « Ce n'est pas chose rare, ajoute-t-il, de voir mourir au temps indiqué des princes et des juges cités au jugement de Dieu. Outre qu'on en trouve dans Richebourg, un écrivain, dont la religion est aussi éclairée que solide, en rapporte plus de vingt exemples, et après avoir rapporté celui-ci, il s'écrie : *Peut-on dire, en voyant éclater ainsi la vengeance divine, qu'il y a du naturel et de l'ordinaire dans ces événements?* » Quoi qu'il en soit, il est certain que de tout temps les hommes ont cru que Dieu exauçait les malédictions des mourants. (*Voy.* les articles FERDINAND IV, NOGARET, TOLEDE, et le *Journal historique et littéraire*, 1^{er} octobre 1790, pag. 173.) Il est certain encore que, dans la destruction des templiers, il périt un grand nombre d'innocents : les désordres de quelques particuliers ont pu influencer sur la réputation du corps; mais l'on ne peut croire qu'ils aient été ni universels, ni portés à l'extravagant excès qu'on a voulu supposer. « Je ne croirai jamais, dit un historien, qu'un grand maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptait des princes, tous vénérables par leur âge et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne pour laquelle il combattait en Asie, en Afrique, et pour laquelle même encore plusieurs d'entre eux gémissaient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots, que de renier leur religion. Enfin je crois sans difficulté à plus de 80 chevaliers

» qui, en mourant, prennent Dieu à témoin de leur innocence. » D'un autre côté, il faut convenir que les premiers aveux des templiers sont une chose très-imposante, et suffisent, quand même ils seraient faux, pour justifier le décret de leur suppression, comme nous l'avons prouvé à l'article CLÉMENT V. L'auteur de l'*Histoire critique et apologétique des templiers* convient qu'une multitude de chevaliers ont avoué les crimes qu'on leur imputait, même librement, et sans violence ni tortures, sur de simples promesses ou menaces, et même dans de simples interrogatoires. On peut voir ces aveux plus ou moins clairement prononcés, t. 2, pag. 170, 271, 276, 277, 281, etc.; et ce sont des Anglais, sur lesquels Philippe le Bel ne pouvait rien, et Clément V très-peu, qui font ces aveux. Pierre du Puy a donné l'*Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des templiers*, Bruxelles, 1581. Il a paru en 1779 l'*Histoire de l'abolition des templiers*, Paris, in-12, brochure superficielle et pétrie de petites vues très-différentes de celles de l'histoire. Il n'en est pas de même de l'*Histoire critique et apologétique des templiers*, que nous venons de citer, par feu R. P. M. J., de l'ordre des Prémontrés, Paris, 1789, 2 vol. in-4; ouvrage savamment et sagement écrit, mais peut-être un peu trop favorable aux templiers. L'ouvrage de Raynaud, qui a pour titre : *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple, et à l'abolition de leur ordre*, Paris, 1813, in-8, est encore plus en faveur des templiers. De Hammer a tenté récemment d'établir par de nombreux monuments la réalité des crimes imputés aux templiers; il a été réfuté dans le *Journal des Savants* et dans la *Bibliothèque universelle*. Les monuments historiques de Raynaud furent une suite de sa tragédie, les *Templiers* (1813), où il tâche de prouver l'innocence de ces chevaliers. Et en effet, ils avouèrent dans les tortures, mais ils nièrent dans les supplices, comme le dit un historien. Une secte nouvelle s'est formée dans ces derniers temps à Paris, et, tout en imitant quelques-unes des cérémonies religieuses adoptées dans l'ordre des templiers, elle en a pris le nom et le costume.

MOLANUS (Jean VERMEULEN, plus connu sous le nom latin de), docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, né à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère, qui étaient domiciliés à Louvain, étaient allés faire un court séjour en cette ville, réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment *Molanus Lovaniensis*. Il mourut en 1585, après avoir publié une édition du Martyrologe d'Usuard, accompagnée de notes, d'un appendix, d'un traité des Martyrologes, d'un abrégé des Vies des saints des Pays-Bas, d'une chronique des mêmes saints, Louvain, 1573, in-8; *Natales Sanctorum Belgii*, ibid., 1595, in-12. Arnold Raissius, chanoine de Saint-Pierre à Douai, en a donné une édition plus ample, l'an 1626. Les *Acta Sanctorum Belgii*, par l'abbé Ghesquière, ont éminemment rempli le but de cet ouvrage; *Historia sanctarum imaginum et picturarum, pro vero*

earum usu contra abusum, lib. iv, Louvain, 1574, in-8, et 1771, in-4, avec des annotations et des suppléments par Paquot; *De canonicis*, ibid., 1670 : ouvrage savant et curieux; *De fide hæreticis servanda*, ibid., 1585; *De piis testamentis*, 1584, in-12; *Theologiæ practicæ compendium*; *Militia sacra ducum Brabantiae*; *Rerum lovaniensium lib. xii*, manuscrit. Tous ces ouvrages montrent que Molanus était très-versé dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps. Baronius fait un grand éloge de ce docteur dans sa préface du *Martyrologe* romain. On trouve une liste complète des ouvrages de Molanus dans la *Bibl. belgica* de Foppens.

MOLANUS (Gérard Walter), dont le nom de famille était originairement *Van der Muelen*, théologien luthérien, abbé de Lokkum, né en 1633, mort en 1722, a été quelque temps en correspondance avec Bossuet, relativement à la réunion des luthériens et des catholiques. Ce fut Spinola, évêque de Neustadt, qui l'adressa pour cet objet à Molanus, alors surintendant des églises de Hanovre, et qui suivit cette affaire avec le consentement de la duchesse de Hanovre. (Voy. les *OEuvres posthumes* de Bossuet.) Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques. C'était le célèbre Leibnitz qui avait lié cette correspondance; mais il ne paraît pas qu'il se soit sérieusement occupé d'en favoriser le résultat. C'est au moins ce que l'évêque de Meaux semblait croire, d'après les incidents ou tergiversations qui empêchèrent qu'on en vint à une conclusion satisfaisante. D'autres prétendent que Leibnitz fut lui-même contrarié dans son dessein, et que sans des obstacles supérieurs qui ne dépendaient pas de lui, la chose aurait pu réussir. Sans nous arrêter à discuter les causes qui firent échouer une si louable entreprise, adorons la Providence, et respectons les moments qu'elle a mis dans sa puissance, pour consommer des ouvrages auxquels les hommes, abandonnés à leurs efforts et à leurs lumières, travailleront toujours inutilement. « Quelle » médiation ou conciliation, dit un théologien mo- » déré et impartial, peuvent reconnaître ou ad- » mettre des gens pour qui toute l'autorité de l'E- » glise catholique est de nulle considération? Où est » le particulier, de quelque savoir et de quelque » vertu qu'il soit, qui puisse se flatter de jouir de » plus de confiance ou d'avoir plus de force con- » vaincante que la grande et féconde mère des » chrétiens. » (Voy. MODREVIUS.)

MOLARD (Emmanuel-François), né en 1759 à St.-Claude (Jura), mort en 1829, servit dans l'arme de l'artillerie. Appelé à diriger successivement les écoles des arts et métiers à Compiègne, à Châlons-sur-Marne, à Beaupréau, à Angers, il fut attaché, en 1817, au conservatoire royal des arts et métiers de Paris, en qualité de directeur adjoint. Les arts lui doivent des inventions et des perfectionnements. C'est à lui qu'on est redevable de l'art de fabriquer des vis à bois; du mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on débite des jantes de roue et des courbes quelconques; des freins à Vison à leviers, dont les rouliers et les

conducteurs de diligence se servent pour modérer le mouvement des voitures dans les descentes, au lieu des perches ou des chaînes et des autres moyens d'enrayer ; de l'usage des câbles plats dans l'exploitation des mines ; d'une machine agissant avec des vis pour l'assemblage de ces câbles ; des grues à engrenage et pivotantes, pour le chargement et le déchargement des bateaux. Dès l'année 1818, il introduisit en France la construction régulière d'une foule d'instruments à l'usage de l'agriculture, tels qu'une charrue en fer et en fonte, des machines à battre, vanner et nettoyer les grains, à couper la paille et les racines pour la nourriture des bestiaux, à râper les betteraves, les pommes de terre, etc. En 1819, le gouvernement le chargea d'aller en Angleterre pour recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. En 1820, il publia le *Système d'agriculture de Coke*. Molard était collaborateur du *Dictionnaire technologique*, ou *nouveau Dictionnaire universel des arts et métiers*.

MOLARD (Claude-Pierre), membre de l'Institut, de la société centrale d'agriculture, de la société d'encouragement, né près Saint-Claude (Jura) en 1758, mort à Paris en 1837, fut d'abord dessinateur et directeur de la collection des machines léguée par Vaucanson au gouvernement. Il fut par la suite l'un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers. En 1801 il en était seul administrateur. Il a inventé un très-grand nombre de machines ou procédés industriels. Nous ne pouvons citer que les plus importants. Ce sont : son *Métier à tisser* le linge damassé ; sa *Machine à forer* à la fois plusieurs canons de fusil ; des *Pétrins tournants* pour former la pâte sans les levains ordinaires ; un *Moulin à meules plates* en fer fondu pour concasser le grain, qui est aujourd'hui très-répandu en Angleterre et en Amérique ; une *Machine à fabriquer les dents métalliques* des peignes des tisserands ; celle à *percer le carton*, à *couper économiquement les tôles*, qui est employée à la monnaie ; celle à *faire des plans parallèles*, qui a servi à Malus pour confectionner les glaces parallèles qu'il a employées dans ses belles expériences sur la réfraction de la lumière. Molard a organisé une *fabrication d'aiguilles à coudre* perfectionnées. Il est auteur d'une *presse à cylindre*, il a inventé les *essieux jumeaux*, il a fourni un *procédé pour imprimer sur de très-grandes dimensions*. Il avait entrepris un très-grand ouvrage où il faisait connaître tous les outils et leurs principaux usages ; mais il n'a pu l'achever. Les collections de Mémoires de la société centrale d'agriculture et du Bulletin de la société d'encouragement contiennent un très-grand nombre de rapports et de travaux dus à Molard.

MOLÉ (Edouard), seigneur de Champlâtreux, fut conseiller, puis procureur général du parlement de Paris, pendant la ligue. Ce fut sur ses conclusions que le parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il a été déclaré que *la couronne ne pouvait passer ni à des femmes ni à des étrangers*. Henri IV le fit président à mortier

en 1602. Il mourut en 1614, à l'âge de 64 ans.

MOLÉ (Matthieu), né à Paris en 1584, fils du précédent, entra dans le parlement, et fut d'abord conseiller, ensuite président aux requêtes, depuis procureur général, et enfin premier président en 1641. Il montra, au milieu des troubles de la Fronde, autant de zèle que de grandeur d'âme. Dans le temps des barricades de 1648, le peuple s'étant attroupé pour l'assassiner dans son hôtel, il en fit ouvrir les portes, en disant que « la maison du premier président devait être ouverte à tout le monde. » Lorsqu'on lui disait qu'il devait moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondait que « six pieds de terre feraient toujours raison au plus grand homme du monde. » Cette intrépidité fit dire au cardinal de Retz, « que si ce n'était pas un blaspème d'avancer que quelqu'un a été plus brave que le grand Condé, il dirait que c'était Matthieu Molé. » Cet illustre magistrat mourut garde des sceaux en 1656, à 72 ans. L'histoire de Matthieu Molé est dans les mémoires du temps. Elle a été écrite aussi par son arrière-petit-neveu, qui, sans dissimuler le sentiment qu'il éprouvait en retraçant la gloire de sa famille, n'a pas pour cela manqué à ses devoirs d'historien. Voy. *Essais de morale et de politique précédés de la Vie de Matthieu Molé*, Paris, 1809. — Edouard Molé, son fils, et Louis Molé, son petit-fils, se distinguèrent aussi par leur probité et par les services qu'ils rendirent au public.

MOLÉ (François-René), célèbre acteur, né à Paris en 1734, mort en 1805, débuta dans la tragédie avec assez de succès. Mais ce fut dans la comédie qu'il obtint le plus de célébrité. Sous le régime de la terreur, il fut emprisonné avec plusieurs de ses camarades. Quand on créa l'Institut, on l'y admit avec d'autres acteurs, tels que Monvel, Grandménil, etc. Napoléon le nomma directeur de l'école de déclamation du Théâtre-Français et de celle de l'Opéra. Molé a écrit plusieurs *Dissertations* sur son art et quelques *Eloges*. Celui de mademoiselle Dangeville parut en 1795.

MOLEVILLE. (Voy. BERTRAND.)

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN de), naquit en 1622. Il commença ses études à 14 ans chez les jésuites ; ses progrès furent rapides. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi de valet de chambre auprès de Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. Quelque temps après il quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parents, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce temps-là. Les mêmes sentiments et les mêmes goûts l'unirent avec la Béjart, comédienne de campagne. Ils formèrent de concert une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de *l'Étourdi*. Molière, à la fois auteur et acteur, et également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établis dans cette ville. Louis XIV fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de Molière, qui avait quitté la province pour la capitale,

qu'il en fit ses comédiens ordinaires, et accorda à leur chef une pension de mille livres. En 1663, ses talents reçurent de nouvelles récompenses. « On ne peut disconvenir, dit un écrivain très-moderne, que ces libéralités de Louis XIV, et la haute protection accordée aux talents de la dissipation et du luxe, et surtout au théâtre, n'aient préparé la nation à la révolution, et, si l'on veut, à la décomposition du royaume de France, arrivée un siècle après par la corruption générale des mœurs. » Molière termina sa carrière en jouant *le Malade imaginaire*. Il était incommodé lorsqu'on le représentait. Les efforts qu'il fit pour achever son rôle, lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang, qui le suffoqua quelques heures après, en 1673. L'archevêque de Paris, refusant de lui accorder la sépulture, le roi engagea ce prélat à relâcher de la rigueur des canons, et Molière fut enterré à Saint-Joseph, qui dépendait de la paroisse de Saint-Eustache. La populace s'attroupa devant sa porte le jour de son convoi, et on ne put l'écartier qu'en jetant de l'argent par les fenêtres. Molière, qui s'égayait sur le théâtre aux dépens des faiblesses humaines, ne put se garantir de sa propre faiblesse. Séduit par un penchant violent pour la fille de la comédienne Béjart, il l'épousa, et se trouva exposé au ridicule qu'il avait si souvent jeté sur les maris (1). On ne peut le justifier de n'avoir pas assez respecté les bienséances, d'avoir choisi même des sujets, comme *l'Amphytrion*, dont la nature ne peut s'allier avec les égards dus aux mœurs. La lecture de plusieurs de ses pièces laisse infailliblement dans l'âme une impression de vice ; et en corrigeant quelques ridicules, il affaiblit le sentiment de la vertu. « On convient, » dit un homme auquel on ne peut supposer un zèle excessif pour la morale chrétienne (J. J. Rousseau), « et on le sentira cha- » que jour davantage, que Molière est le plus par- » fait auteur comique dont les ouvrages nous soient » connus. Mais qui ne peut disconvenir aussi que le » théâtre de ce même Molière, dont je suis plus » l'admirateur que personne, ne soit une école de » vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse » que les livres mêmes où l'on fait profession de les » enseigner ? Son plus grand soin est de tourner la » bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la » ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend » intérêt. Ses honnêtes gens ne sont que des gens » qui parlent ; ses vicieux sont des gens qui agissent, » et que les plus brillants succès favorisent le plus » souvent ; enfin l'honneur des applaudissements, » rarement pour le plus estimable, est presque tou- » jours pour le plus adroit. Il tourne en dérision » les respectables droits des pères sur leurs enfants, » des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs » serviteurs. Il fait rire, il est vrai, et n'en devient » que plus coupable, en forçant, par un charme » invincible, les sages mêmes de se prêter à des

(1) Molière avait épousé la sœur et non pas la fille de la comédienne Béjart ; ce qui résulte des actes de l'état civil découverts et publiés par Bessara, notamment de l'acte de mariage de Molière lui-même ; Taschereau a suivi cette opinion : ce qui détruit la calomnie accréditée par Montfleury que Molière avait épousé sa fille.

» railleries qui devraient attirer leur indignation. » J'entends dire qu'il attaque les vices ; mais je vou- » drai bien que l'on comparât ceux qu'il attaque » avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable, » d'un bourgeois sans esprit et vain, qui fait sotté- » ment le gentilhomme, ou d'un gentilhomme fri- » pon qui le dupe ? Dans la pièce dont je parle, ce » dernier n'est-il pas l'honnête homme ? n'a-t-il pas » pour lui l'intérêt ? et le public n'applaudit-il pas » tous les tours qu'il fait à l'autre ? Quel est le plus » criminel, d'un paysan assez fou pour épouser une » demoiselle, ou d'une femme qui cherche à désho- » norer son époux ? Que penser d'une pièce où le » parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à » l'impudence de celui-ci, et rit de la bêtise du ma- » nant puni ? C'est un grand vice d'être avare et de » prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand » encore à un fils de voler son père, de lui man- » quer de respect, de lui faire mille insultants re- » proches ; et quand ce père irrité lui donne sa ma- » lédictioin, de répondre d'un air goguenard, qu'il » n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est » excellente, en est-elle moins punissable ? et la » pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, » en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? » Le *Misanthrope* est la pièce où l'on joue le plus » le ridicule de la vertu. Alceste, dans cette pièce, » est un homme droit, sincère, estimable, un véri- » table homme de bien ; l'auteur lui donne un per- » sonnage ridicule : cependant c'est la pièce qui con- » tient la meilleure et la plus saine morale. Sur » celle-là jugeons des autres, et convenons que l'in- » tentioin de l'auteur étant de plaire à des esprits » corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le » faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que » le mal même, en ce qu'il fait préférer l'usage et » les maximes du monde à l'exacte probité, en ce » qu'il fait consister la sagesse dans un certain mi- » lieu entre le vice et la vertu, en ce qu'au grand » soulagement des spectateurs, il leur persuade que, » pour être honnête homme, il suffit de n'être pas » un franc scélérat. » (Voy. BOSSUET, ELMENHORST, MUY, QUINAULT, REGNARD, etc.) Parmi les diverses éditions des ouvrages de Molière, on distingue les suivantes : Amsterdam, 1675, 5 vol. pet. in-12 ; Paris, 1734, 6 vol. gr. in-4, fig., 40 à 50 fr. ; ibid., 1739, 8 vol. in-12, fig., 16 à 20 fr. ; ibid., 1773, 6 vol. in-8, fig., 75 à 90 fr. ; ibid., 1792, 6 vol. gr. in-4, pap. vél., édit. tirée à 250 exempl., 72 à 90 f. ; ibid., 1813, 6 vol. in-8, 36 fr., pap. vél., 60 fr. ; ibid., 1817, 7 vol. in-8, 31 fr., pap. vél., 105 fr. ; ibid., 1819-20, 9 vol. in-8, fig., 90 fr., pap. vél., 162 fr., gr. pap. vél., fig. avant la lettre, 225 fr. ; ibid., 1821, 1823, 1825, 1826, 1829, et 1831, 6 vol. in-8, avec ou sans gravures ; ibid., 1828, 8 vol. in-18, fig., 6 fr. Après *l'Avare* et le *Misanthrope*, une des meilleures pièces de Molière est celle qui a pour titre : les *Femmes savantes*. Plusieurs des pièces de Molière ont été traduites en langues étrangères ; ainsi elles l'ont été en vers polonais : le *Misanthrope* existe maintenant en vers russes, et le *Bourgeois gentilhomme* en anglais. Il a paru dans la *Collection des mémoires sur l'art*

dramatique, des *Mémoires sur Molière et sur Madame Guérin*, la veuve. Ces *Mémoires* ne sont autre chose que la *vie de Molière* par Grimarest, et des extraits de la *fameuse comédienne* (par M^{me} Boudin), ouvrage dont la première édition est de 1688, in-12. (*Voy. le Dictionnaire des Anonymes*, n. 6625.) On doit à Boffara; *Dissertation sur J. B. Poquelin Molière, sur ses ancêtres, sur l'époque de sa naissance qui avait été inconnue jusqu'à présent*, etc., Paris, 1821, in-8. Taschereau, qui a publié une *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825, in-8, a fait paraître (1827) un supplément à cet ouvrage, qui contient la *Biographie* du père de notre scène comique. Sir Walter Scott a fait paraître l'*Histoire générale de l'art dramatique* suivie d'un *Essai littér. sur Molière*, 1828, 2 vol. in-12. L'auteur écossais est plein d'enthousiasme pour le génie de Molière qu'il place à la tête des comiques de tous les pays et de tous les temps.

MOLIÈRES (Joseph PRIVAT de) naquit à Tarascon en 1677, d'une famille noble, qui a donné des grand'croix à l'ordre de Malte. Il reçut de la nature un tempérament délicat et un esprit fort pénétrant. On le laissa maître de s'amuser ou de s'occuper; il choisit l'occupation. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque temps. Il y enseigna avec succès les humanités et la philosophie. Les ouvrages du P. Malebranche lui ayant inspiré une forte envie de connaître l'auteur, il quitta l'Oratoire, et se rendit à Paris pour converser avec lui. Après la mort de ce célèbre philosophe, il se consacra aux mathématiques, qu'il avait un peu négligées pour la métaphysique. L'académie des Sciences se l'associa en 1721, et 2 ans après il obtint au collège royal la chaire de philosophie qu'il remplit avec un succès distingué. Il mourut dans de grands sentiments de religion, en 1742. Les qualités de son cœur le faisaient autant aimer que les talents de son esprit le faisaient estimer. On a de lui : *Leçons de mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de physique, qui s'enseignent actuellement au collège royal*, 1726, in-12. Ce livre, qui a été traduit en anglais, est un traité de la grandeur en général. Les principes d'algèbre et de calculs arithmétiques y sont exposés avec ordre, et les opérations bien démontrées; *Leçons de physique, contenant les éléments de la physique, déterminés par les seules lois des mécaniques, expliquées au collège royal*, Paris, 1639, 4 vol. in-12; et traduites en italien à Venise, 1743, 3 vol. in-8. En adoptant et en rejetant en partie le système de Newton et de Descartes, il a montré le peu de solidité qu'ils avaient dans leur totalité; mais avec tout cela il n'a fait lui-même qu'un système. Il suppose de grands tourbillons composés de petits tourbillons, et il en fait la base et le fondement d'une multitude d'explications. Quant aux matières qui ne dépendent pas des systèmes, telles que sont ses leçons sur les lois générales du mouvement et sur celles qui s'observent dans les chocs de corps élastiques et non élastiques, on ne peut les présenter avec plus de clarté, plus de méthode et plus de précision qu'il ne l'a fait. Cet ouvrage est terminé par

une nouvelle démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'existence du mouvement de la matière. *Eléments de géométrie*, 1741, in-12. Autant s'était-il éloigné des anciens dans sa physique, autant s'en rapproche-t-il dans sa géométrie, du moins pour leur synthèse et leur manière de démontrer. Pour plus de détails sur Molières, on peut consulter l'*Histoire du collège de France*, par Goujet, tom. 2, édit. in-12, et les *Vies* des philosophes modernes par Savérien, tom. 6, pag. 217-248. Ce dernier renferme des particularités curieuses échappées aux autres biographes.

MOLINA (Louis), célèbre théologien espagnol, né en 1535, à Cuença, dans la Castille-Neuve, d'une famille noble, entra chez les jésuites en 1553. Il fit ses études à Coïmbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie, dans l'université d'Evora, avec grand succès. Son esprit était vif et pénétrant, sa mémoire heureuse : il aimait à se frayer des routes nouvelles, et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Cet habile jésuite mourut à Madrid en 1601. Ses principaux ouvrages sont : des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, en latin, 1593, 2 vol. in-fol. Ce livre fut approuvé par le censeur et dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur général d'Espagne; un grand et savant traité *De justitia et jure*, Mayence, 1659, 6 vol. in-fol.; un livre *De concordia gratiæ et liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1588, in-4, en latin, avec un *Appendix*, imprimé l'année d'après, in-4, fort cher. C'est cet ouvrage qui fit naître les disputes sur la grâce, et qui partagea les dominicains et les jésuites, en thomistes et en molinistes. Dès que la production du jésuite parut, Henriquez, son confrère, la censura dans son traité *De fine hominis*. Les dominicains soutinrent thèses sur thèses, pour foudroyer le nouveau système. Le cardinal de Quiroga, grand inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de Clément VIII. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle de *Auxiliis*. Mais après plusieurs assemblées des consultants et des cardinaux, où les dominicains et les jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour de Rome, il ne fut rien décidé. Paul V, sous lequel ces disputes avaient été continuées, se contenta de donner un décret en 1607, par lequel il permit aux deux écoles d'enseigner leurs sentiments, leur défendit de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendraient à cette défense : décision sage et parfaitement équitable. Les deux écoles se réunissant dans tous les points décidés par l'Eglise, et détestant les erreurs opposées, il était inutile de prononcer sur la manière dont elles établissaient leurs conclusions; il suffisait qu'elles y arrivassent bien ou mal. Le défaut de raisonnement, quel qu'il pût être, devenait une affaire de logique et non de théologie. (*Voy. LEMOS, LESSIUS, MEYER Livinus, SERRY.*) Il pouvait d'ailleurs se faire que les deux partis eussent tort; et en ce cas il eût été injuste de condamner l'un préférablement à l'autre. (*Voy. MERLIN Charles.*)

L'auteur de la *Théorie des êtres insensibles*, ouvrage profond et d'une logique exacte, a parlé de l'hypothèse de Molina d'une manière qui ne plaira pas à ses adversaires, et qui peut consoler en quelque façon sa mémoire, déchirée d'une manière cruelle pour une affaire d'opinion. « Je n'examine pas ici » si Molina a saisi la vraie marche du Créateur, et » si son système est quelque chose de plus qu'un » système : je n'en sais rien. Mais je vois et je sens » que si Molina se trompe dans son système, il se » trompe du moins en grand homme, en homme » de génie ; et que s'il n'a pas atteint et saisi la vérité des choses, il a du moins démontré qu'il n'y » a point d'incompatibilité dans les dogmes qu'il a » à concilier, point de contradiction dans les opérations du Créateur qu'il a à justifier, puisqu'il » est évident que les opérations du Créateur, dans » tout ce qui concerne la liberté de l'homme relativement à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel, » doivent être quelque chose de mieux encore que » ce que présente un système destiné à en montrer » l'action et l'harmonie. En vain la rivalité aboya » et cabala contre cette très-ingénieuse et très-philosophique hypothèse. En vain une plate et fautiveuse histoire fut composée pour la défigurer et » la calomnier. En vain la fanatique supercherie » osa fabriquer une bulle supposée, pour l'anathématiser et pour la foudroyer. Tout cela n'a servi » qu'à démontrer au philosophe que le génie survit » aux cabales, et que l'amour de la vérité ne préside » pas toujours aux bruyantes disputes de l'école. » *Théorie des êtres ins.*, tom. 2, n. 1027, pag. 647. — C'est un artifice des jansénistes d'appeler *molinistes* tous ceux qui rejettent la doctrine de leurs coryphées, comme si tous les catholiques professaient la doctrine de Molina. Les nouveaux philosophes mettent en opposition le molinisme et le jansénisme, pour faire entendre que les catholiques ne sont pas d'accord : en quoi il y a deux impostures grossières, parce qu'on met de niveau un sentiment orthodoxe avec une hérésie proscrite ; parce qu'on range parmi les catholiques une secte anathématisée et plus ennemie de l'Église que les nestoriens et les ariens.

MOLINA (Antoine), chartreux, né à Villa-Nueva-de-los-Infantes, dans la Castille, dont on a un traité de l'*Instruction des prêtres*. Cet ouvrage est très-propre à honorer le sacerdoce, et à sanctifier ceux qui en sont revêtus. On l'a trad. en lat. à Anvers, 1618, in-8, et en franç. à Paris, chez Coignard, 1677, in-8. Molina mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

MOLINA (Louis), jurisconsulte espagnol, fut employé par Philippe II, roi d'Espagne, dans les conseils des Indes et de Castille. On a de lui un savant *Traité sur les substitutions des terres anciennes de la noblesse d'Espagne*, en 1603, in-fol. Il est intitulé : *De Hispanorum primogenitorum origine et natura*.

MOLINA (Dominique), religieux dominicain, natif de Séville, publia en 1626 un *Recueil des bulles des papes*, concernant les privilèges des ordres religieux.

MOLINE, (Pierre-Louis), auteur dramatique, né à Montpellier et non pas à Avignon, comme le disent quelques biographes, fut d'abord avocat dans sa ville natale, puis au parlement de Paris. Pendant la révolution il fut secrétaire greffier de la convention. Il a composé beaucoup d'écrits en vers et en prose : on en trouvera la liste dans l'*Annuaire dramatique* de Ragueneau et Audiffred, 1821-1822, page 341-64. Moline est mort à Paris en 1820. On trouve sur cet écrivain médiocre une *notice* dans les siècles littéraires de Desessarts, avec l'indication de ses ouvrages. Nous citerons seulement : *la Louisiade*, ou *le Voyage de la Terre Sainte*, poème héroïque, 1763, in-8 ; *les Amours champêtres*, conte, 1764, in-8 ; *Eloge historique de J. de Gassion, maréchal de France*, Pau, 1766 ; *Histoire du grand Pompée*, Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12. Parmi ses pièces dramatiques nous indiquons *Orphée et Eurydice*, tragédie lyrique en 3 actes, musique de Gluck, représentée en 1774 ; *le Duel comique*, opera-bouffon en 2 actes, mêlé d'ariettes, représenté en 1776 ; *l'Inconnue persécutée*, comédie mêlée d'ariettes, 1776 ; *Ariane dans l'Île de Naxos*, opéra en un acte, représentée en 1782 ; *la Réunion du 10 août*, ou *l'Inauguration de la république française*, opéra en un acte, musique de Porta, 1793.

MOLINELLI (Jean-Baptiste), clerc régulier de la congrégation des Ecoles-Pies, né à Gênes en 1730, professa successivement la philosophie à Oneilles, et la théologie à Gênes, où il remplaça le P. Natali dans le collège nazaréen : il enseigna la même science à Rome en 1777. On loua beaucoup une *thèse* qu'il fit soutenir alors dans cette dernière ville, sur les *sources de l'incrédulité et sur la vérité de la religion chrétienne*, Rome, 1777, in-4. Il composa dans le même temps un *Traité sur la primauté de saint Pierre*, *ibid.*, 1788. Il retourna peu de temps après dans sa patrie, où il professa de nouveau la théologie. En 1788, il joignit des *remarques* et des *notes* à la théologie de Lyon, donnée par Olzati. Ce soin montre assez à quelle école appartenait Molinelli. Ses opinions lui attirèrent des démêlés avec le savant et pieux Lambruschini, barnabite, professeur de théologie au séminaire de l'archevêque. Partisan de la révolution de son pays, il fit partie d'une espèce d'académie ecclésiastique, formée pour la propager, et publia en italien plusieurs ouvrages en faveur du système démocratique. Il mourut à Gênes en 1799, laissant beaucoup de manuscrits.

MOLINET (Jean), poète français du xv^e siècle, né dans un village du Boulonnais, fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et chanoine de Valenciennes. On a de lui plusieurs ouvrages en prose et en vers. Le plus connu est intitulé : *Les Faits et Dictz*, Paris, 1531, in-fol., goth., 14 fr. ; *ib.*, 1537, in-8, goth. ; *ib.*, 1540, in-8, 10 fr. Les curieux le recherchent. Ses *Poésies* ont été réimprimées à Paris en 1721, in-12. On a encore de lui une *Paraphrase* en prose du roman de *La Rose*, Paris, 1521, in-fol., commencé par Guillaume de Lorris et achevé

par Jean Clopinel. (*Voy.* ce nom.) Jean Gerson, dans son Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent, fait une sortie fort vive contre ce roman qu'il croyait avec raison digne des flammes; une *Chronique* depuis 1474 jusqu'en 1504, manuscrite. Il mourut en 1507. L'abbé Goujet a donné une bonne analyse des ouvrages de cet écrivain dans la *Bibliothèque française*, tom. 10, 1-17.

MOLINET (Claude du), chanoine régulier et procureur général de la congrégation de Sainte-Geneviève, naquit à Châlons-sur-Marne en 1620, d'une famille ancienne. Il vint achever ses études à Paris, et s'appliqua ensuite à découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité. Il amassa un cabinet considérable de curiosités, et mit la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux. Louis XIV se servit de lui pour aider à ranger ses médailles et à lui en trouver de nouvelles. Le P. du Molinet en fournit à ce monarque plus de 800, qui lui méritèrent des gratifications considérables. Ce savant antiquaire mourut en 1687, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir autant que son caractère lui avait procurés. Ses principaux ouvrages sont : une *Édition des Épîtres d'Étienne*, évêque de Tournai, avec de savantes notes, 1662, in-8; *L'Histoire des papes par médailles*, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI, 1679, in-fol., en latin; des *Réflexions sur l'origine et l'antiquité des chanoines séculiers et réguliers*; un *Traité des différents habits des chanoines*; une *Dissertation sur la mise des anciens*; une autre *Dissertation sur une tête d'Isis*, etc.; le *Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1662, in-fol., fig., 6 à 10 fr., gr. pap., 10 à 15 fr., peu commun. Ces différents écrits offrent des choses curieuses et recherchées.

MOLINEUX. (*Voy.* MOLYNEUX.)

MOLINIER (Jean-Baptiste), prédicateur, né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et prêcha dans la suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut saisi des traits vifs et saillants de son éloquence; et, surpris de ce qu'avec un talent si décidé, il était si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou des grands. » Il est certain que lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait les plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles (Vintimille) le lui ayant interdit à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, et de ses liaisons avec les convulsionnaires, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses sermons. Il mourut en 1745. On a de lui : *Sermons choisis*, Paris, 1730, 14 vol. in-12, 15 à 18 fr. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquait que le goût; son style est incorrect, inégal et défiguré par des termes communs, qui font un

étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. De ces 14 volumes, il y en a trois de *Panegyriques*, et deux de *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne; *Exercice du pénitent et office de la pénitence*, in-8; *Instructions et prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes* du P. Vauge; *Prières et pensées chrétiennes*, etc.

MOLINOS (Michel), prêtre espagnol, naquit dans le diocèse de Saragosse en 1627, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et y acquit la réputation d'un grand directeur. Il avait un extérieur frappant de piété, et il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie lui fit imaginer des folies nouvelles sur la mysticité. Il débita en 1675 ses idées dans son ouvrage intitulé : *Guide spirituelle*, livre qui fut imprimé d'abord en espagnol, puis en italien et en latin, et qui le fit enfermer dans les prisons de l'inquisition en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable : « La théologie » mystique, disait l'auteur dans sa préface, n'est pas » une science d'imagination, mais de sentiment.... » On ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. » Cela était vrai à bien des égards; mais l'auteur en porta trop loin les conséquences, et en fit de fausses applications. Ce ne fut qu'en creusant dans une espèce d'abîme où Molinos s'enfonça et son lecteur avec lui, qu'on aperçut tout le danger de son système. Le P. Segneri ayant entrepris d'en découvrir le venin dans un livre qu'il publia sous le titre de *l'Accord de l'action et du repos dans l'oraison*, peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie. On le regarda comme un homme jaloux, aveuglé par une basse envie, qui calomniait un saint. Son livre fut censuré, et on ne lui rendit justice que lorsque l'hypocrisie fut démasquée. « On vit, dit le » P. d'Avrigny, que l'homme prétendu parfait de » Molinos est un homme qui ne raisonne point; qui » ne réléchit ni sur Dieu ni sur lui-même; qui ne » désire rien, pas même son salut; qui ne craint » rien, pas même l'enfer; à qui les pensées les plus » impures, comme les bonnes œuvres, deviennent » absolument étrangères et indifférentes. » La souveraine perfection, suivant le rêveur espagnol, consiste à s'annéantir pour s'unir à Dieu : de façon que, toutes les facultés de l'âme étant absorbées par cette union, l'âme ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la Divinité par l'oraison de quiétude. Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. Malaval, mad. Guyon et Fénelon en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de Molinos furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On en trouve une réfutation dans le tome 4 des *Oeuvres de Fénelon*, publiées à Versailles, chez Lebel. Le même volume contient une analyse judicieuse de la doctrine de Molinos, et la différence de cette doctrine avec le quiétisme mitigé de M^{me} Guyon. Molinos fut obligé de faire une abjuration publique de ses erreurs, et il fut enfermé dans

une prison, où il mourut en 1696. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des *gnostiques*; mais d'autres le justifient sur ce point, et soutiennent qu'il n'a pas admis cette horrible conséquence. Les sentiments dans lesquels on dit qu'il est mort viennent à l'appui de cette assertion. Des lecteurs superficiels ont quelquefois confondu avec le quiétisme ou la quiétude de Molinos, cette paix de l'âme que nous devons garder, même dans la détestation et la fuite du péché. Le quiétisme enseigne qu'il n'y a pas de péchés pour les âmes unies à Dieu, et que dès lors il ne faut pas s'en inquiéter. La vraie théologie dit qu'il faut pleurer ses péchés sans agitation, sans se tracasser et sans s'abattre. « Il est difficile de com- » prendre, dit un ascétique, qu'on puisse confondre » de telles disparates, et cela à la faveur du misé- » rable équivoque qui porte sur le mot *quies*; la » douleur, la componction, les regrets les plus vifs » d'avoir offensé Dieu sont calmes et paisibles. Le » *Peccavi Domino* de David, le *Flevit amarè* de » saint Pierre, étaient sans agitation et sans trouble. » La situation contraire vient de la grande idée qu'on » a de soi-même, de ses vertus, d'un désir de per- » fection rapporté à soi et non pas à Dieu. »

MOLITOR (Ulrich), est connu par un livre rare, intitulé, *Tractatus de lamïis et pythouïssis*, Constance, 1489, in-4, où il y a des choses fort singulières, qu'on traiterait aujourd'hui de fables, et dont quelques-unes néanmoins paraissent avec tout l'appareil d'une critique savante. Son style est assez pur et nourri; et dans ce qu'il raconte de plus extraordinaire, on reconnaît le ton d'un homme circonspect et réfléchi. Il mourut vers 1492.

MOLLER ou MOELLER (Henri), théologien protestant, né vers 1528, à Hambourg, se rendit habile dans la langue hébraïque, et professa longtemps dans l'université de Wittemberg. Il mourut en 1589. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe et sur les Psaumes, et des *Poésies* latines.

MOLLER (Daniel-Guillaume), né à Presbourg en 1642, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altdorf, où il mourut en 1712. Il s'était réfugié dans cette ville après avoir été à Vienne réclamer les privilèges des protestants de la Hongrie. Son langage déplut aux ministres, qui l'invitèrent à quitter cette capitale dans vingt-quatre heures. Craignant d'être arrêté à Presbourg, il se retira à Altdorf. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Meditatio de hungaricis quibusdam insectis prodigiosis, ex aere una cum nive in agro delapsis*, 1673, in-12; *Opuscula ethica et problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12; *Opuscula medico-historico-philologica*, 1674, in-12; *Mensa poetica*, Altdorf, 1698, in-12; *Indiculus medicorum philologorum ex Germania oriundorum*, etc., Altdorf, 1691, in-4; divers autres ouvrages, et une prodigieuse quantité de thèses sur différents sujets, qui prouvent son érudition. Czittinger a rassemblé une foule de détails pleins d'intérêt sur la vie et les ouvrages de Moller, dans le *Specimen Hungariæ litterar.*, pag.

256-75. On peut consulter aussi Horanvi, *Mem. Hungar.*, n° 628-41. Will, Dictionnaire des Nurembergeois, tom. 2, pag. 640-49; et Klein, Notice des pasteurs hongrois.

MOLLER (Jean), né à Flensbourg, dans le duché de Sleswig, en 1661, fut fait recteur du collège de son pays en 1701. On lui offrit dans des collèges étrangers des chaires qu'il refusa. Il ne voulut pas même accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques instances qu'on lui fit. Il mourut en 1725. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Introductio ad historiam ducatum schlesvicensis et holsatici*, Hambourg, 1699, in-8; *Cimbria literata*, 1744, 3 vol. in-fol. Il contient l'histoire littéraire, ecclésiastique, civile et politique de Danemark, de Sleswig, de Holstein, de Hambourg, de Lubeck et des pays voisins; *Isagoge ad historiam Chersonesi cimbricae*, in-8, Hambourg, 1671; et dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, Leipzig, 1699, in-8, qui renferme un détail circonstancié de ce qu'il faut lire pour l'histoire de ces provinces; *De cornutis et hermaphroditis*, Berlin, 1708, in-4. Sa *Vie* a été donnée par ses fils, en latin, à Sleswig, 1734, in-4.

MOLYNEUX (Guillaume), né à Dublin en 1656, y établit une société de savants, semblable à la société royale de Londres. Il était ami intime de Locke. Molyneux mourut de la pierre en 1698. On a de lui : un *Traité de dioptrique*, in-4; la *Description*, en latin, d'un *télescope* de son invention, etc.

MOLZA (François-Marie), né à Modène en 1489, s'acquît une grande réputation par ses vers latins et italiens. Ses talents lui auraient procuré une fortune considérable, si sa conduite avait été plus régulière et plus prudente. Il avait eu pour protecteurs les cardinaux de Médicis et Farnèse; mais ni leurs largesses, ni leurs conseils ne purent jamais le tirer de la misère où le faisait toujours languir une vie licencieuse. Il avait abandonné son épouse vertueuse qui, malgré ses torts, vint souvent à son secours. On estime surtout ses *Élégies*, et sa pièce sur le *Divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*. Son *Capitolo in lode del Fichi*, commenté par Annibal Caro, poète italien, est rempli d'obscénités, sous ce titre : *La Fischeide del padre Siceo, col comm. di ser Agresto*, 1549, in-4. Ses *Poésies italiennes* se trouvent avec celles du Berni, ou séparément, 1519, in-8, et 1750, 2 vol. in-8, avec celles de Tarquina Molza, sa petite-fille. Ses *Poésies latines* se trouvent dans *Deliciae poet. itator.* Ses *OEuvres* complètes ont été recueillies par Pierre-Ant. Scraffi, Bergame, 1747-54, 3 vol. in-8. L'éditeur les a fait précéder d'une *vie* de Molza, remplie de détails intéressants. Molza écrivait aussi en prose avec beaucoup d'éloquence; mais il déshonorait ses talents par le commerce honteux qu'il avait avec les courtisanes de Modène. Il contracta cette honteuse maladie, fruit et punition de la débauche, dont il mourut en 1544.

MOMBRITIUS (Boninus), écrivain milanais, est connu par son *Sanctuarium, seu vitæ Sanctorum*, 2 vol. in-fol., sans nom de ville et sans date. Ce livre, très-rare et très-cher, est recherché par

les bibliomanes, pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut à Milan vers l'an 1479. On a aussi des *Poésies* de cet auteur. (*Voy.* pour de plus grands détails, l'*Historia topograph. Mediol.* de Saffi, p. 146, ainsi que la première partie, p. 639, et la deuxième partie p. 2007 du tom. 2 de la *Bibl. scriptor. Mediol.* d'Argilati.)

MOMORO (Antoine-François), imprimeur à Paris, né en 1756 à Besançon, se lia particulièrement avec Hébert, Chaumette, et comme eux se montra l'ennemi acharné des prêtres, contre lesquels il ne cessa de provoquer des mesures de rigueur. C'était un homme d'une exaltation extraordinaire; il prêchait ouvertement la loi agraire, et s'intitulait le *premier imprimeur de la liberté*. Robespierre, dont il avait abandonné le parti, le fit comprendre dans le décret d'accusation lancé contre Hébert et ses partisans. Il fut exécuté le 24 mai 1794. On a de lui un *Traité élémentaire de l'imprimerie*, 1793, in-8, estimé.

MONALDESCHI (Louis-Bonconte de), gentil-homme d'Orviette, naquit en 1327. Il passa à Rome une longue vie de cent quinze ans, pendant laquelle il jouit d'une santé parfaite et d'un jugement très-sain. Il mourut en 1442. On a de lui des *Annales romaines*, en italien, depuis 1328 jusqu'en 1340. On croit qu'il les avait poussées beaucoup plus loin, mais que le reste est perdu ou caché dans quelque bibliothèque. Muratori en a donné un *fragment* (*Script. rer. ital.*, tom. 12); un autre *fragment* plus considérable est conservé à Paris dans la bibliothèque du roi.

MONALDESCHI (Jean). (*Voy.* CHRISTINE DE SUEDE.)

MONARDES (Nicolas), célèbre médecin de Séville, mourut en 1578. On a de lui : un *Traité des drogues de l'Amérique*, Séville, 1574, in-8, en espagnol; traduit en français par Collin, Lyon, 1619, in-8, et en latin par Charles de l'Ecluse, Anvers, 1579; *De Rosa*, Anvers, 1564, in-8; plusieurs autres ouvrages en latin et en espagnol. Ce savant n'y enseigne que ce qu'une longue expérience lui avait appris. Ses livres ne sont pas communs.

MONBRÛN (FOUGERET de), mort en 1761, était né à Péronne. C'était un de ces auteurs qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres; frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout le genre humain qui les hait par représailles. On a de lui : *La Henriade travestie*, 1745, in-12, qui ne vaut pas le Virgile travesti de Scarron, quoiqu'il y ait quelques bonnes plaisanteries. Voltaire lui-même en a ri, dit-on; ce qui est très-difficile à croire; *Préservatif contre l'anglomanie*, in-12 : ouvrage écrit avec emportement; *Le Cosmopolite*, ou *le Citoyen du monde*, in-12 : livre où l'on trouverait quelques vérités morales assez utiles, si l'auteur ne paraissait outré; des *Romans* infâmes et indignes d'être cités. Barbier donne les titres de ses ouvrages dans son *Dict. des Anonymes*, au mot *Fougeret*.

MONCADE (Hugues de), capitaine espagnol, d'une très-illustre et ancienne famille originaire de

Catalogne, et autrefois souveraine du Béarn, accompagna dans sa jeunesse Charles VIII, roi de France, dans son expédition d'Italie. L'alliance de Ferdinand, roi d'Espagne, avec le monarque français, étant rompue, Moncade s'attacha à la fortune de César Borgia, neveu du pape Alexandre VI. Mais lorsque, après la mort de son oncle, Borgia se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée alors par le grand Gonsalve. La guerre étant terminée en Italie, il se distingua contre les pirates des côtes d'Afrique par des actions éclatantes, qui lui méritèrent le riche prieuré de Messine. En 1516, il reçut de Ferdinand le *Catholique* l'ordre de réunir les milices napolitaines, pour aller au secours du pape, pressé par le duc d'Urbin, que les Français appuyaient secrètement. Les services importants qu'il continua de rendre sur mer à Charles-Quint furent récompensés par la vice-royauté de Sicile. Il fut fait prisonnier, en 1524, par André Doria, sur la côte de Gênes, et n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid. Le pape Clément VII étant entré, en 1526, dans la ligue formée entre les Vénitiens et François I^{er}, pour le rétablissement de François Sforce dans le duché de Milan, Moncade, qui commandait pour l'empereur en Italie, fit avancer vers Rome un corps de troupes considérable, s'en empara sans résistance, contraignit le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange, abandonna au pillage le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, qui se trouve dans son enceinte, et obligea le pape à signer une trêve avec l'empereur : trêve qui n'empêcha pas le duc de Bourbon d'attaquer Rome quelques mois après. (*Voy.* CLÉMENT VII.) Paul Jove, qui se récrie beaucoup sur cette conduite, attribue à la vengeance céleste la mort de Moncade, arrivée deux ans après, en 1528, au combat naval de Capo-d'Orso, près du golfe de Salerne, où Philippin Doria remporta une victoire complète sur la flotte impériale, que Moncade commandait.

MONCHESNAY (Jacques de LOSME de), né à Paris, en 1666, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, et se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre italien, et il y donna quelques pièces remplies de traits d'esprit, mais mal dialoguées et mal conduites. Dégoûté du théâtre par la religion, suivant les uns, et par trop de sensibilité à la critique, suivant les autres, il fit une satire contre cet art qui l'avait occupé pendant longtemps. Boileau, à qui il marqua ces sentiments, les approuva. Monchesnay était de la société de ce fameux satirique; mais ayant fait imprimer ses *Satires nouvelles*, 1698, que ce poète ne goûta pas, leur liaison se refroidit. « Il me vient voir rarement, » disait Boileau, parce que quand il est avec moi, » il est toujours embarrassé de son mérite et du » mien. » Propos où l'égoïsme de Boileau se montre au moins égal à celui de Monchesnay. Le théâtre n'étant plus une ressource pour lui, et la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de rester à Paris, il se retira, en 1720, à Chartres, où il mourut en 1740. Plusieurs de ses poésies, qui consistent en *Epîtres*, en *Satires*, et en *Epigrammes* imitées

de Martial, n'ont pas vu le jour. Les cinq comédies de cet auteur se trouvent dans le *Théâtre de Gherardi* : elles sont passables, comparées avec les autres de ce recueil. Il est encore auteur du *Boileau*, ou *Entretiens de Monchesnay avec Boileau*. Si cet ouvrage est vrai dans toutes ses parties, il donne une assez mauvaise idée du caractère de Boileau ; et s'il est faux, il ne doit pas faire juger avantagement de la probité de Monchesnay. On trouve l'éloge de Monchesnay dans le *Mercur*, septembre 1740.

MONCHRETIEN. (*Voy.* MONTCHRESTIEN.)

MONCONYS (Balthasar), voyageur français, était fils du lieutenant criminel de Lyon, où il naquit en 1611. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques, il voyagea dans l'Orient, pour y chercher les traces de la philosophie de Mercure Trismégiste et de Zoroastre. Ses recherches n'ayant pas satisfait sa curiosité, ces philosophes asiatiques étant plus célèbres et plus grands en Europe que dans leur pays, il revint en France, et mourut à Lyon en 1655. Il fut précepteur du fils du duc de Luyne, qui l'avait envoyé à Rome pour une négociation importante : il la termina avec succès, et parcourut ensuite l'Europe avec son élève. Monconys avait beaucoup d'érudition, et se fit estimer des savants, surtout des amateurs de la chimie. Ses *Voyages*, publiés par son fils, ont été imprimés, Lyon, 1665, 3 vol. in-4, fig.; Paris, 1667, 2 vol. in-4; ibid., 1695, 5 vol. in-12, fig. Ils sont plus utiles aux savants qu'aux géographes. L'auteur s'est plutôt attaché à remarquer les choses rares et recherchées qu'à donner des descriptions topographiques. Le style en est traînant et n'anime pas le lecteur. Ils ont été traduits en allemand, Leipzig, 1697, in-4.

MONCRIF (François-Augustin PARADIS de), secrétaire des commandements du comte de Clermont, lecteur de la reine, Marie Leczinska, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris d'une famille honnête en 1687, et y mourut en 1770. Ses principaux ouvrages sont : *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, Paris, 1738, in-12, fig., les exempl. gr. pap., c'est-à-dire tirés in-8, 6 à 9 fr.; production agréablement et finement écrite, mais d'un style quelquefois affecté; ses *Poésies chrétiennes*, ibid., 1747, pet. in-8; l'*Histoire des chats*, Amsterd., 1767, in-8, fig. : bagatelle jugée trop sévèrement dans le temps, et presque entièrement oubliée aujourd'hui. Ses *OEuvres* ont été recueillies, Paris, 1751, 3 vol. in-16; ibid., 1768, 4 vol. in-12; ibid., 1791, 2 vol. in-8, fig.

MONDONVILLE (Jeanne de JULIARD, dame de), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut distinguée de bonne heure par sa beauté et son esprit. Recherchée par divers seigneurs, elle épousa en 1616 Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se mit sous la direction de l'abbé Ciron, et forma le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation, dont l'abbé Ciron dressa les statuts et les règlements. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'A-

lexandre VII, en 1662, et autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces Constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de *Congrégation des Filles de l'Enfance*. Il avait déjà formé des établissements dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit qu'il servait d'asile à des factions et à des menées dangereuses pour l'Eglise et pour l'état. On nomma des commissaires, et après un mûr examen, la congrégation de l'Enfance fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'Enfance furent dispersées. L'abbé Racine, dans son *Histoire ecclésiastique*, en fait presque des martyres; les gens impartiaux les regardèrent comme les victimes d'un fanatisme dont elles ne connaissaient ni les vues ni les ressorts. « La cour, dit un auteur très-instruit de cette » affaire, eut des preuves incontestables que cette » fondatrice avait donné asile à des hommes de » mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'état, » tels que le P. Cercle et l'abbé Dorat; qu'elle avait » fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume; » qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par » ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du » roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie; » on dressa des procès-verbaux; et sur tous ces faits, » on eut quantité de dépositions authentiques et » juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison. » (*Voy.* JULIARD et REBOULET.)

MONDONVILLE (Jean-Joseph CASSANEA de), l'un des plus célèbres musiciens du XVIII^e siècle, vit le jour à Narbonne en 1715. Il acquit d'abord de la réputation à Paris, où il se rendit en 1737. Trois morceaux de génie annoncèrent une lyre enchantresse et savante, qui égalait celle de Lalande. C'étaient le *Magnus Dominus*, le *Jubilate* et le *Dominus regnavit*, que l'on entend encore avec applaudissement. Il fut rival et ami de Guignon, qui tenait alors le premier rang en ce genre. Ses *Sonates*, ses *Symphonies* et ses *Motets* lui méritèrent la place de maître de musique de la chapelle du roi. Il mourut à Belleville, près de Paris, en 1772.

MONET (Philibert), né en Savoie l'an 1566, mort à Lyon en 1643, se distingua chez les jésuites, où il entra par goût pour l'étude. Il fonda en 1597 le collège de Thonon, et fut pendant 22 ans préfet des études à Lyon. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durèrent quelques ouvrages éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui. Son Dictionnaire latin-français, intitulé, *Inventaire des deux langues*, Lyon, 1636, in-fol., eut cours dans le temps. Monet se tourna ensuite du côté du blason et de la géographie de la Gaule : ce qu'il a fait sur cette matière est encore consulté par les savants.

MONETA (le P.), dominicain de Crémone, vivait du temps même de saint Dominique, et mourut vers 1240. Il se rendit célèbre par sa science

et son zèle contre les hérétiques de son temps. Le P. Riccinus, du même ordre, fit imprimer, Rome, 1643, in-fol., un *Traité* latin du P. Moneta contre les *Vaudois*.

MONFORT. (*Voy.* MONTFORT.)

MONGAULT (Nicolas-Hubert), fils naturel de Colbert-Pouanges, né à Paris en 1674, entra dans la congrégation de l'Oratoire. En étant sorti, il demeura successivement auprès de l'archevêque de Toulouse, de Colbert, qui le protégeait, et ensuite auprès de Foucault, qui lui procura une place à l'académie des Inscriptions, et celle de précepteur du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. L'académie française se l'associa en 1718, et le perdit en 1746. Fréret prononça son éloge à l'académie des Inscriptions. On a de lui : une *Traduction française* de l'Histoire d'Hérodien, Paris, 1745, in-12 ; une *Traduction des Lettres* de Cicéron à Atticus, Paris, 1714 et 1738, 6 vol. in-12, réimprimée depuis en 4 vol.; cette version, aussi élégante et aussi exacte que celle d'*Hérodien*, est enrichie de notes qui font honneur à son goût et à son érudition. On apprend dans le texte et dans les remarques à connaître l'esprit et le cœur de Cicéron, et les personnages qui jouaient de son temps un grand rôle dans la république romaine ; deux *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie.

MONGE (Gaspard), créateur de la géométrie descriptive, né à Beaune en 1746, mort en 1818, fut d'abord appareilleur dans une école du génie établie à Mézières. Le célèbre Bossut, alors professeur de mathématiques dans cette ville, le demanda pour son suppléant. Il obtint, peu de temps après, la même place pour les sciences physiques, auprès de l'abbé Nollet, qu'il remplaça l'année suivante, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Monge avait déjà fait à cet âge d'importantes découvertes, qu'il appliqua aux différents arts de construction. Quelques ouvrages qu'il publia sur le *calcul intégral* le firent nommer correspondant de l'académie des sciences, dont il devint membre en 1780. Adjoint à Bossut dans l'enseignement de l'hydrodynamique, il donna en même temps des cours de mathématiques transcendantes, à l'école de Mézières, qu'il quitta définitivement en 1783, ayant été nommé examinateur de la marine à la place de Bezout. Ce fut à la sollicitation du maréchal de Castries qu'il composa son *Traité de statique*. Lors de la formation du Lycée, il y fut nommé professeur de physique ; mais la révolution, dont il avait embrassé les principes, le jeta dans les affaires politiques. Après le 10 août, Condorcet, son ancien ami, lui fit donner le portefeuille de la marine, et on lui confia *par intérim* celui de la guerre. Le pouvoir exécutif résidait alors dans le conseil des ministres, qui n'étaient guère que les exécuteurs des ordres de la convention nationale. Ce fut en sa qualité de membre de ce conseil qu'on vit figurer, le 13 janvier 1793, le nom de Monge sur la *mise à exécution* du jugement du roi. Le savant s'aperçut enfin qu'il n'était pas à sa place. Il donna sa démission, et, de concert avec Berthollet et Vandermonde, il dirigea, pour résister à la coalition, les salpêtriers, les

poudrières, les fonderies de canon de la république, au moment où elle semblait dépourvue de tout moyen de défense. Dans des temps un peu plus calmes, on établit l'Ecole normale, dont Monge fit partie, et c'est alors qu'il put faire adopter sa *Géométrie descriptive*, si utile pour le perfectionnement de la main-d'œuvre dans les arts, la simplification des machines, etc. Sa nouvelle doctrine embrassait la charpenterie, la coupe des pierres, le défilement, la perspective linéaire, la distribution de la lumière et des ombres. Il lui donna plus de développements à l'Ecole polytechnique, qu'il fonda, secondé par Berthollet, Guyton de Morveau et les députés Carnot, Fourcroy et Prieur. Chargé, en 1796, par le Directoire, d'aller recueillir les chefs-d'œuvre dont Bonaparte avait dépoillé l'Italie, il en facilita le déplacement par des moyens mécaniques de son invention. En Egypte, il fut le premier à observer dans le désert le phénomène du *mirage* dont il assigna les causes et décrivit les effets. Tous les monuments de ce pays furent soumis par lui à un scrupuleux examen. Nommé président de l'institut fondé au Caire par Bonaparte, Monge, lors de la révolte de cette ville, défendit l'épée à la main ce dépôt des sciences européennes. S'étant ensuite rendu à Suez, il chercha les vestiges du canal qui devait communiquer par le Nil à la mer Rouge. De retour en France, on le chargea de coordonner les *Mémoires* sur l'Egypte, rédigés par lui et par ses collègues. Un siège au sénat et le titre de comte de Péluse l'attendaient à Paris. Les désastres de Moscou affligèrent vivement Monge. La chute de Napoléon, la dissolution de l'Ecole polytechnique, le décret de bannissement contre les conventionnels qui avaient signé la mort de Louis XVI, et sa radiation de l'Institut, lui portèrent le dernier coup. Son caractère porté à l'enthousiasme lui faisait regarder Bonaparte comme une idole qu'il adorait de bonne foi. Monge était un homme probe, affable et bienfaisant : s'il avait eu le courage de quitter plus tôt le ministère et de ne point signer un jugement inique, son nom aurait passé sans tache à la postérité. Il a travaillé à plusieurs journaux scientifiques, et donné différents *Mémoires sur le feu, sur l'attraction, sur les poids et mesures*, etc. Il a laissé en outre : *Observations sur la fontaine de Moïse* dans la description de l'Egypte, tome 1^{er}, in-fol.; *l'Explication du mirage* dans la Décade égyptienne, tome 3 ; *Traité élémentaire de statique*, Paris, 1786 ; 5^e édition, 1813, in-8 ; *Description de l'art de fabriquer les canons*, Paris, an II, 1794, in-4, avec soixante planches ; *Leçons de géométrie descriptive*, Paris, an III, 1795 ; 3^e édition, 1813, in-8 ; *Application de l'analyse à la géométrie des surfaces du premier et du deuxième degré*, Paris, 4^e édition, 1803, in-4.

MONGELLAZ (née Fanny BURNIER) vit le jour à Chambéry en 1798, et mourut en 1830, après s'être fait connaître par quelques ouvrages. Celui qui a pour titre de *l'Influence des femmes sur les mœurs* est remarquable par la sagesse des leçons que l'auteur y donne aux femmes dans toutes les situations de la vie où elles peuvent se trouver.

MONGIN (Edme), prélat français, né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, fut précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais. Il mérita, par ses talents pour la chaire, l'évêché de Bazas en 1724. C'était un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses *OEuvres*, Paris, 1745, in-4. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panegyriques*, ses *Oraisons funèbres* et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas. On trouve son *éloge* dans le recueil de d'Alembert.

MONIN (Jean-Edouard du), natif de Gy, dans le comté de Bourgogne, a publié, sous le règne de Henri III, des *Poésies latines*, 1578 et 1579, 2 vol. in-8; et *françaises*, 1582, in-12. On a encore de lui deux tragédies imprimées, l'une sous le titre du *Quarême de du Monin*, Paris, 1584, in-4; l'autre sous celui de *Orbec-Oronte*, dans le *Phoenix* de du Monin, 1585, in-12. Il donnait de grandes espérances lorsqu'il fut assassiné en 1586, à 29 ans. On le regardait non-seulement comme un génie précoce, mais comme un des meilleurs esprits de son siècle. On ne partage guère ce jugement, quand on lit les vers de du Monin. Ils sont si obscurs, si plats, si traînants, si défigurés par une érudition pédantesque, qu'on ne trouve pas étrange qu'à son âge il eût enfanté de telles productions. Voëtius a prétendu que le cardinal du Perron avait eu part au meurtre de ce jeune homme, pour se venger de quelques mauvaises satires : calomnie atroce, avancée sans preuve et sans vraisemblance par cet écrivain téméraire et emporté.

MONIQUE (Sainte), mère de saint Augustin, née en 332 de parents chrétiens, fut mariée à Patrice, habitant de Tagaste en Numidie, avec lequel elle eut deux fils et une fille. Elle convertit son mari, qui était païen, et obtint par ses prières et par ses larmes la conversion de saint Augustin, son fils aîné, qui était engagé dans les plaisirs du siècle et dans les erreurs du manichéisme. Après avoir enfanté ce cher enfant à l'Eglise et à la religion, elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'était rendue avec lui pour passer en Afrique. L'Eglise célèbre la fête de sainte Monique le 4^e jour de mai. Par une application ingénieuse et touchante, on lit à l'évangile de la messe la résurrection du fils de la veuve de Naïm. L'oraison *Deus, marentium consolator*, etc., est pleine d'onction et de la plus tendre piété. (Godescard a écrit la *Vie de sainte Monique*, et le pape Martin V a rédigé l'*Histoire de la translation de son corps à Rome en 1430.*)

MONK (Georges), duc d'Albemarle, né dans le Devonshire en 1608, d'une famille noble et ancienne, se signala dans les troupes de Charles I^{er}, roi d'Angleterre; mais ayant été fait prisonnier par le chevalier Fairfax, il fut mis en prison à la Tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régiment contre les Irlandais catholiques. Après la mort tragique de Charles I^{er}, Monk eut le commandement des troupes de Cromwell en Ecosse. Il soumit ce pays; et la guerre de Hollande étant survenue, il remporta en 1653, contre la flotte hollandaise, une victoire, où l'ami-

ral Tromp fut tué. Cromwell étant mort en 1658, le général Monk fit proclamer protecteur Richard, fils de cet usurpateur. Charles II, instruit de ses dispositions favorables à la famille royale, lui écrivit pour l'exciter à le faire rentrer en Angleterre. Le général Monk forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met en 1660 à la tête d'une armée attachée à ses intérêts, entre en Angleterre, détruit par ses lieutenants les restes du parti de Cromwell, pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, et lui communique son dessein. On s'y porte avec enthousiasme; Londres se déclare en faveur de son légitime souverain : Monk le fait déclarer roi, et va au devant de lui à Douvres lui porter le sceptre qu'il lui a rendu. Charles II, pénétré de la plus vive reconnaissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, et duc d'Albemarle. Le général Monk continua de rendre les services les plus importants au roi Charles II. Il mourut comblé d'honneur et de biens en 1670; Charles II, qui lui devait sa couronne, le fit enterrer à Westminster, au milieu des rois et des reines d'Angleterre. On a de lui des *Observations politiques et militaires*, Londres, 1671, in-fol., en anglais. Il les avait composées pendant sa captivité à la Tour de Londres. Sa *Vie*, écrite par Thomas Gumble, in-8, en anglais, a été traduite en français par Gui-Miége, in-12. On aperçoit dans toute la conduite de ce général un politique adroit qui, si l'on en excepte la lâcheté qu'il eut de reconnaître et de servir Cromwell, n'enfanta que des projets avoués par la politique ou ordonnés par les circonstances.

MONMOREL (Charles Le Bourg de), né à Pont-Audemer, fut fait aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697. L'abbaye de Launoy fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la protection de M^{me} de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies sur les évangiles des dimanches, des jours du carême, et des mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, Paris, 1701 et 1706, 5 vol. in-12. Cette collection est précieuse aux curés de campagne et même à ceux des villes. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. Monmorel est mort au commencement du XVIII^e siècle.

MONMOUTH. (*Voy.* MONTMOUTH.)

MONNET (Antoine GRIMOALD), chimiste distingué, né en 1734 à Champeix en Auvergne, mérita la protection de Malesherbes, qui lui procura en 1774, la place d'inspecteur général des mines. Son entêtement à ne pas vouloir reconnaître les progrès que la chimie dut aux découvertes des Lavoisier, des Fourcroix, des Berthollet, le brouilla avec presque tous les savants. Il mourut à Paris en 1817. On lui doit : *Traité des eaux minérales*, 1768, in-12; *Traité de la vitriolisation et de l'alunation*, 1769, in-12; *Catalogue raisonné mi-*

néralogique, 1772, in-12; *Nouvelle hydrologie*, 1772, in-8; *Traité de l'exploitation des mines*, traduit de l'allemand, Paris, 1773, in-4, fig., 8 à 12 fr., et plus, en gr. pap.; *Dissertation sur l'arsenic*, 1774, in-4; *Traité de la dissolution des métaux*, 1775, in-12, ouvrage estimé; *Nouveau système de minéralogie*, 1779, in-12; *Voyage minéralogique fait en Hongrie et en Transylvanie*, traduit de l'allemand de Born, 1780, in-8; avec Guettard, *Atlas et description minéralogique de la France*, 1780, in-fol.; *Dissertations et expériences relatives aux principes de la chimie pneumatique*, 1789, in-4; *Mémoire historique et politique sur les mines de France*, 1790, in-8; *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, 1798, in-8.

MONNOIE (Bernard de la), né à Dijon en 1641, fit paraître dès son enfance de grandes dispositions pour les belles-lettres. On voulait l'engager à se consacrer au barreau; mais son inclination l'entraînait vers la littérature légère et la poésie. Il se contenta de se faire recevoir correcteur en la chambre des comptes de Dijon, en 1672. L'exercice de cette charge ne l'empêcha point de se rendre habile dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans l'histoire et dans la littérature. Il remporta le prix à l'académie française en 1671, par son poëme du *Duel aboli*, qui fut le premier des sujets que distribua l'académie. Les sujets de ses autres pièces qui remportèrent aussi le prix sont, pour l'année 1673, *La Gloire des armes et des belles-lettres, sous Louis XIV*; pour 1677, *L'Éducation de monseigneur le dauphin*; pour 1683, *Les Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*; enfin pour l'année 1685, *La Gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. Sa pièce intitulée, *l'Académie française sous la protection du roi*, ayant été envoyée trop tard en 1673, ne put être admise à l'examen. L'académie française se l'associa en 1713, et il était bien juste qu'un athlète qui avait été couronné cinq fois fût assis avec ses juges. La poésie ne faisait pas la principale occupation de la Monnoie; il avait su joindre dès sa jeunesse l'érudition aux belles-lettres. La parfaite connaissance des livres et des auteurs de tous les pays, et la discussion pénible des anecdotes littéraires dont aucune ne lui échappait, formaient en lui une érudition presque unique. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle, et c'est ainsi qu'ils l'appelaient, malgré le silence que sa modestie avait exigé d'eux. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit; son caractère était gai et égal, poli et officieux. Ce littérateur estimable mourut à Paris en 1728. Ses principaux ouvrages sont : des *Poésies françaises*, in-8, imprimées en 1716 et 1721; de nouvelles *Poésies*, imprimées à Dijon en 1743, in-8. Ces deux recueils méritent des éloges; il y a plusieurs vers heureux et quelques morceaux agréables. Le style en est quelquefois prosaïque, et la douce chaleur de la poésie ne s'y fait pas toujours sentir; mais dans ces sortes de collections tout ne peut pas être égal; des *Noëls bourguignons*, (*Noei borguignois de Gui Baro-*

zai, ci Dioni), 1720, pet. in-8, 5 à 8 fr., que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de naïveté; (*voy.* en la réfutation dans le *Journ. hist. et lit.*, 15 octobre 1781, pag. 257;) mais il faut être Bourguignon pour la bien sentir. Quand on ne l'est pas, on peut bien trouver grossier ce qui paraît naïf à d'autres. Louis Dubois a donné le texte de ces Noëls plus épuré et plus complet, Chatillon, 1817, in-12. Les tomes 3 et 4 du *Menagiana*, de l'édition de 1715, 4 vol. in-12, avec une *Dissertation* curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. Il s'attache à prouver que cette affreuse production n'a jamais existé, du moins en latin. Il peut se faire effectivement que d'abord ce livre ait été imaginaire, et que ceux qu'on a vus depuis n'aient été faits que d'après le titre; mais il paraît que la Monnoie se trompe en croyant qu'il n'existait pas en 1712: Crevenna, citoyen d'Amsterdam, en possédait un exemplaire latin dans sa riche bibliothèque, dont nous avons le Catalogue raisonné en 5 vol. in-4. Cet exemplaire, de 46 pag. in-8, porte l'année 1598: il est vrai que Crevenna le croit postérieur à cette date; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit plus récent que la Dissertation de la Monnoie. Il y a cependant des gens qui attribuent cette fraude à Straubius, qui fit imprimer ce livre à Vienne en Autriche en 1753, sur une prétendue ancienne édition qui est très-suspecte, et peut-être imaginaire. Crevenna a une traduction française qui n'a aucun rapport avec l'exemplaire latin. L'un et l'autre sont des libelles très-plats, sans esprit et sans raison, indignes d'attention, et plus encore d'une réfutation sérieuse. (*Voy.* VIGNES Pierre des). De savantes *Notes* sur la bibliothèque choisie de Colomiès; des *Remarques* sur les Jugements des savants de Baillet, et sur l'*Anti-Baillet* de Ménage (*voy.* ce nom); des *Remarques* sur les Bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine; des *Notes* sur l'édition de Rabelais de 1715; elles sont plus grammaticales qu'historiques; c'est à la Monnoie qu'on doit l'*Édition* de plusieurs poëmes français, imprimés chez Coustelier; et le *Recueil de pièces choisies en prose et en vers*, publié en 1714, à Paris, sous le titre de Hollande. On a encore de lui la *Traduction* en vers français de la *Glose* de sainte Thérèse (*voy.* ce nom), ouvrage qui prouve autant les talents du poëte, que son goût pour le langage de la religion et d'une piété tendre.

MONNOYE (Anselme-François-Marie de la), mort à Paris en 1829, a publié: la *Jérusalem délivrée*, poëme du Tasse, nouvelle traduction en vers français, 1818, in-8; Quelques *Pièces fugitives* d'un *Almanach des Muses*. Il avait été éditeur des *OEuvres de Charles-A. Demoustier*, Paris, B. A. Renouard, 1803, 2 vol. in-8, ou 5 vol. in-18.

MONOD (Jean), président du consistoire de l'église prétendue réformée à Paris, né à Genève en 1765, mort à Paris en 1836, avait d'abord exercé les fonctions de ministre à Copenhague. Il a publié: *Sermon sur la paix, et pour la commémoration de la mort de Louis XVI*, 1814, in-8; *Lettres de F. V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, traduites de l'allemand, avec une no-

tice sur les écrits de Reinhard, par Phil. Alb. Stapfer, Paris, 1816, in-8.

MONOSZLOI (André), d'une famille noble de Hongrie, fut élevé sur le siège épiscopal de Vesprin, après avoir rempli avec zèle plusieurs autres emplois. On a de lui : *De invocatione et veneratione sanctorum*, Tyrnau, 1589, in-4. Cette matière y est amplement et savamment discutée. Nicolas Gyarmati, ministre réformé, attaqua cet ouvrage; mais Pierre Pazman, depuis cardinal, le fit repentir de sa témérité par une très-solide et élégante réfutation, où il mit au néant tout ce que le ministre avait opposé à l'ouvrage du savant et pieux évêque.

MONOYER (Jean-Baptiste), peintre, nommé plus communément *Baptiste*, né en 1635 à Lille, mourut à Londres en 1699. On ne pouvait avoir plus de talent que Monoyer pour peindre les fleurs. On trouve dans ses tableaux une fraîcheur, un éclat, un fini, enfin une vérité qui le dispute à la nature même. Milord Montaigu ayant connu ce célèbre artiste pendant son séjour en France, l'emmena à Londres où il employa son pinceau à décorer son magnifique hôtel. On a aussi beaucoup de ses tableaux en France. — Antoine MONOYER, son fils, a été son élève, et membre de l'Académie.

MONRO (Alexandre), célèbre professeur d'anatomie en l'université d'Edimbourg, né en 1697, mort en 1767, est auteur de différents traités en anglais très-estimés : *Outlines of the anatomy of the human body, in its sound and diseased state*, Edimbourg, 1726, 4 vol. in-8, avec 48 pl.; *ib.*, 1825, 2 vol. in-8, avec 2 pl. Ce que l'auteur dit des nerfs a été publié en latin sous le titre d'*Anatome nervorum contracta*, Franeker, 1759, in-8. Sue a donné l'Ostéologie de Monro en français, sous ce titre : *Traité de l'Ostéologie*, traduit de l'anglais, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec 31 pl., 30 à 36 fr. C'est un vrai chef-d'œuvre de typographie; *Essai sur les injections anatomiques*, traduit en latin, Leyde, 1741, in-8; *Médecine d'armée*, traduite en français, par le Bègue de Presle; il a enrichi les Mémoires de la société d'Edimbourg d'un grand nombre de pièces intéressantes. Il vivait encore en 1765, dans un âge très-avancé. Un de ses fils a publié sur l'hydropisie une *Dissertation*, que Savari a traduite en français, Paris, 1760, in-8, et qui peut être d'un grand secours dans le traitement de cette maladie.

MONROE (James), cinquième président des Etats-Unis d'Amérique, né dans l'Etat de Virginie en 1757, mort à New-York en 1831, exerça la profession d'avocat sous la direction de Jefferson. Nommé député au congrès à 21 ans, il crut qu'il serait plus utile à son pays sur les champs de bataille qu'à la tribune. Il combattait aux côtés de Lafayette quand celui-ci fut blessé à la bataille de Brandwine. Ses concitoyens l'enlevèrent encore au barreau, pour le députer au congrès, dans lequel il siégea dix ans de suite. La sympathie qu'il éprouvait pour les républicains français, le fit nommer ambassadeur à Paris. Les relations d'amitié qui existaient entre la France et les Etats-Unis ayant cessé sous la présidence de John Adam, qui était dévoué aux Anglais,

Monroe revint en Amérique, blâma la direction qu'avait prise son gouvernement, et publia toute sa correspondance pendant sa mission diplomatique. Il fut ensuite deux fois gouverneur de l'Etat de Virginie, et coopéra, avec le chancelier Livingston, à la conclusion du traité avec la France, par lequel les Etats-Unis obtinrent la Louisiane. En 1806, il se rendit vainement à Londres, afin de mettre un terme aux différends qui divisaient encore les Etats-Unis et l'Angleterre. Nommé en 1811 secrétaire d'Etat des affaires étrangères, il fut chargé en 1814 du commandement général des troupes américaines, qu'il conserva jusqu'à la paix. On l'élut en 1817 président des Etats-Unis, et la sagesse de son administration le fit réélire le 4 mars 1821. Monroe mourut âgé de 73 ans, le jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance de l'Amérique du Nord.

MONSIGNANI (Eliseus), natif du Frioul, entra dans la congrégation des carmes, fut nommé quatre fois procureur du père général de l'ordre, et mourut à Rome en 1737, après avoir publié *Bullarium carmelitarum*, Rome, 1715, 1718, 2 vol. in-fol., ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre de), célèbre musicien, membre de l'Institut, né à Fauquemberg, dans l'Artois, en 1729, mort à Paris en 1817, reçut les leçons de l'italien Giannotti, et débuta par un petit opéra, représenté à la foire Saint-Germain, berceau de l'opéra-comique, dont Monsigny fut un des inventeurs. Cet ouvrage eut un grand succès, et son auteur soutint sa réputation, malgré la concurrence de Grétry, rival redoutable et jaloux. Le principal mérite de ce musicien consistait dans la simplicité, l'expression, la mélodie. On a de lui : *Les Aveux indiscrets*; *Le Roi et le Fermier*; *Rose et Colas*; *Le Déserteur*; *L'Île sonnante*, (avec Collé); *Le Rendez-vous bien employé*, (avec Anseume); *La Belle Arsène, Félix*, ou *L'Enfant trouvé*. Il a composé aussi trois grands opéras, *Aline, reine de Golconde*, *Pagannis de Marègue*; *Philémon et Baucis* : ces deux derniers opéras n'ont pas été représentés.

MONSTIER (Artus du), religieux récollet, né à Rouen au commencement du XVII^e siècle, employa le temps que ses exercices de religion lui laissaient libre, à travailler sur l'histoire de son pays. Il en a composé 5 vol. in-fol. Les deux premiers traitent des archevêques et évêques, sous le titre de *Neustria christiana*; le 4^e des Saints, sous le titre de *Neustria sancta*; et le 5^e, de différents objets, sous le titre de *Neustria miscellanea*. On a encore du P. du Monstier : *De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfants de France*, Paris, 1638, in-8; *La piété française envers la sainte Vierge Notre-Dame de Liesse*, *ibid.*, 1637, in-8.

MONSTRELET (Enguerrand de), historien ou chroniqueur du XV^e siècle, né à Cambrai, d'une famille noble et ancienne, devint gouverneur de cette ville, et mourut vers 1455. Il a laissé les *Chroniques de France, d'Angleterre et de Bourgogne, etc.*, Paris, Ant. Vêrard, 3 vol. in-fol., goth.

vend. 84 fr.; *Les mêmes Chroniques (avec les continuations jusqu'en 1516)*, ibid., 1572, 3 tom. in-fol., 40 à 50 fr., gr. pap., vend. 155 fr.; *Les mêmes, avec des notes et des éclaircissements*, par Buchon, ibid., 1826-27, 15 vol. in-8. Ces chroniques commencent précisément où finissent les *Annales* de Froissard. L'auteur y raconte d'une manière simple et vraie, mais très-diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglais et les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Th. Johnes en a donné une *Traduction anglaise*, 1809, 4 vol. in-4, fig. On a tiré 25 exempl. de format in-fol. Cette édition a été réimprimée, Londres, 1810, 12 vol. in-8, 72 fr. Elle est précédée d'un *Mémoire de J.-B. Dacier sur la vie et les chroniques de Monstrelet*. La bibliothèque du roi possède trois beaux manuscrits de ses *Chroniques*.

MONTAGU (Jean de), *a monte acuto*, vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, eut la principale administration des affaires sous Charles V et sous Charles VI. Celui-ci lui confia la surintendance des finances, emploi qui lui procura de grands biens et encore plus d'ennemis. Montagu, né avec un esprit emporté et superbe, se fit revêtir de la charge de grand maître de France en 1408, obtint l'archevêché de Sens et l'archevêché de Paris pour deux de ses frères, et du haut de sa grandeur il méprisa et irrita les premières personnes du royaume. Le duc de Bourgogne, de concert avec le roi de Navarre, qui détestait en lui son attachement pour la reine et pour la maison d'Orléans, lui imputèrent divers crimes, et le firent arrêter comme coupable, en 1409, pendant la maladie de Charles VI. Il eut la tête tranchée aux Halles de Paris, le 17 octobre de la même année. Son crime le plus avéré fut d'avoir détourné à son profit quelques parties des finances. Sa mémoire fut réhabilitée trois ans après, à la prière de Charles de Montagu, son fils, lequel fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Les célestins de Marcoussi, dont Jean avait fondé le monastère, obtinrent le corps de leur bienfaiteur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui érigèrent un tombeau, monument de ses malheurs et de leur reconnaissance.

MONTAGU (Marie WORTLEY), naquit à Thorsby, dans le comté de Nottingham, en 1694. Son père, le duc de Kingston, lui fit donner la même éducation qu'à ses fils, et elle apprit avec succès le grec, le latin, le français, l'allemand, l'italien, les belles-lettres, la philosophie, etc. Avec de telles connaissances, il est rare qu'une femme douée, comme l'était lady Montagu, d'une imagination très-vive, ne devienne romanesque et pédante. En 1712, elle épousa lord Edouard Wortley Montagu, qu'elle suivit dans son ambassade de Constantinople, en visitant la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie. Arrivée à Constantinople, elle apprit en un an la langue turque, et obtint du sultan, Achmet III, la permission de voir le sérail, où elle se lia d'amitié avec la sultane Fatima, célèbre par sa beauté. Dans une petite ville, Beligrad, à quatre lieues de Constantinople, elle connut, pour la première fois, l'i-

noculation de la petite-vérole, en apprit les procédés, fit inoculer son fils, et introduisit ensuite cette méthode en Europe. En retournant en Angleterre, elle débarqua en Afrique, se rendit à Tunis, et vit près de cette ville les ruines de la patrie d'Annibal. A Londres, elle se montra à la fois *whig, freethinker, bluestocking*, poète et philosophe. Sa maison était le rendez-vous des hommes les plus célèbres, tels que Pope, Addison, Steele, Young, etc. Mais, le parti des *torys* ayant triomphé, elle engagea son mari à passer en Italie, où elle demeura vingt-deux ans, et ne retourna en Angleterre qu'en 1761, lorsqu'elle devint veuve. Elle mourut en 1762. L'édition la plus complète de ses *OEuvres* a été publiée à Londres en 1837 par lord Wharnccliffe, arrière petit-fils de l'auteur; on y trouve 150 *Lettres* jusque-là inédites; des *Mémoires sur la Cour de Georges I^{er}* et une vie de lady Montagu. Ces œuvres avaient été déjà traduites en français, Paris, 1804, 4 vol. in-12. On cite encore deux traductions de ses *Lettres*: la plus estimée est celle d'Anson, Paris, 1805, 2 vol. in-12, avec ses *Poésies*, traduites par Germain Garnier. On a voulu comparer, mais sans fondement, les lettres de lady Montagu à celles de madame de Sévigné. Le mérite de celle-ci consiste dans la grâce, la clarté, l'élégance et surtout le naturel; lady Montagu se distingue par des pensées profondes, par la sagacité des vues, par des connaissances classiques, par une critique fine et piquante, quoique le style manque souvent de naturel. Ses poésies supposent aussi du talent; mais l'auteur dédaignait de s'assujettir aux règles.

MONTAGUE (Charles). (*Voy. HALIFAX.*)

MONTAIGNE (Michel de), naquit au château de ce nom dans le Périgord, en 1533, de Pierre Eyghem, seigneur de Montaigne, d'une famille originaire d'Angleterre. Son enfance annonça d'heureuses dispositions. Son père les cultiva avec beaucoup de soin, lui fit parler le latin avant le français, et porta ses attentions pour lui jusqu'au scrupule; il ne le faisait éveiller le matin qu'au son des instruments, dans l'idée que c'était gêner le jugement des enfants, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de 13 ans, il eut fini son cours d'études, qu'il avait commencé à 6 au collège de Guyenne de Bordeaux, sous Grouchy, Buchanan et Muret. Destiné par son père à la robe, il fut pourvu, vers l'an 1554, d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux; il l'exerça quelque temps, et la quitta ensuite par dégoût pour cette profession. Il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie; mais on voit, par la relation qu'il a laissée de ses voyages, qu'il n'avait pas l'esprit observateur, et qu'il était bien plus occupé de plaisirs que des objets qui s'offraient à sa curiosité. Se trouvant à Rome en 1581, il y fut honoré du titre de *citoyen romain*; cette même année, il fut élu maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron. En 1582, les Bordelais l'envoyèrent à la cour pour y négocier leurs affaires. Après deux ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut quelque temps après aux états de Blois, en 1588. Ce fut sans

doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, *sans qu'il l'eût*, dit-il, *sollicité*. Mais la vanité qui perce dans tous ses écrits rend cette circonstance très-douteuse. Après différentes courses, tranquille enfin dans son château de Montaigne, il s'y livra tout entier à la philosophie, qui chez lui était une espèce de scepticisme, et une liberté de penser qui ne tenait à rien. Sa vieillesse fut affligée par les douleurs de la pierre et de la colique, et il refusa toujours les secours de la médecine, à laquelle il n'avait point de foi. Il mourut en 1592. Montaigne s'est peint dans ses *Essais*; mais il n'avoue pour l'ordinaire que quelques défauts indifférents, et dont même se parent certaines personnes. Il convient, par exemple, d'être indolent et paresseux, d'avoir la mémoire fort infidèle, d'être ennemi de toute contrainte et de toute cérémonie : « A quoi servirait-il de fuir la servitude des » cours, si on l'entraînait jusque dans sa tanière ? » Quelquefois il lui échappe des aveux plus graves, et ce sont ceux qui rendent le mieux son caractère : « Je suis, dit-il, tantôt sage, tantôt libertin, tantôt » vrai, tantôt menteur; chaste, impudique; puis » libéral, prodigue, avare, et tout cela selon que je » me vire. » Il ne suivait dans sa morale et dans sa conduite que la raison humaine, ou plutôt l'idée et le caprice du moment; et, fermant les yeux à la lumière de la foi, il flottait sans cesse dans un doute universel : il se plaignait de cette situation pénible, et regrettait la religion qu'une mauvaise philosophie lui avait fait perdre. « Quelle obligation, disait-il, » n'avons-nous pas à la bénignité de notre souverain » Créateur, pour avoir dénié notre croyance de » ces vagabondes et arbitraires opinions, de l'avoir » logé sur l'éternelle base de sa sainte parole ! Tout » est flottant entre les mains de l'homme. Puis-je » avoir le jugement si flexible ? » Ailleurs, il se reproche à lui-même que *ses jugements de la veille ne sont jamais ceux du lendemain*. On a de lui : des *Essais*, qu'il commença à écrire vers l'an 1572, à l'âge de 39 ans, comme il le dit dans un des premiers chapitres. Cet ouvrage a été longtemps le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre des étrangers qui pouvaient savoir le français. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il est simple, vif, hardi et naïf. Malebranche prétend que c'est la corruption du cœur humain qui donne de l'attachement pour cette lecture, où elle trouve de quoi se rassurer et se nourrir, où elle reconnaît ses traits propres et se contemple comme dans un portrait parfaitement ressemblant. Nicole, Pascal et d'autres hommes célèbres ont porté de ce livre le même jugement. S'il est vrai que le cardinal du Perron l'a appelé le *bréviaire des honnêtes gens*, il ne peut, par *honnêtes gens*, qu'avoir entendu les gens du beau monde, qui effectivement le lisaient alors avec autant d'assiduité que les prêtres lisaient leur *bréviaire*. Le célèbre Huet l'a bien mieux défini, le *bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorants studieux qui veulent s'enfariner de quelque connaissance du monde et de quelque teinture des lettres*. Jamais

auteur ne s'est moins gêné en écrivant que Montaigne. Il lui venait quelques pensées sur un sujet, et il se mettait à les écrire : mais si ces pensées lui en amenaient quelque autre qui eût le plus léger rapport avec les premières, il suivait cette nouvelle pensée tant qu'elle lui fournissait quelque chose, revenait ensuite à sa matière, qu'il quittait encore, et quelquefois pour n'y plus revenir. Il effleure tous les sujets, hasardant le bon pour le mauvais, et le mauvais pour le bon, sans s'attacher ni à l'un ni à l'autre : de là les inconséquences et les contradictions sans nombre dont les *Essais* fourmillent; de là le désordre dans les choses comme dans la manière. Ce sont des digressions, des écarts continuels, des passages grecs, latins, italiens. Malebranche l'appelle un *pédant à la cavalière*, parce qu'il prend avec son lecteur un ton de cavalier qui le distingue des pédants ordinaires. Sa liberté dégénère en licence : vrai cynique, il nomme toutes les choses par leur nom, brave tout et s'égaie de tout. Après cela on se demanderait d'où vient la grande vogue de ce livre, si, comme nous venons de l'observer, tout ouvrage, d'accord avec la perversité de l'homme, ne devait naturellement en avoir. On a donné les éditions suivantes : Bourdeaux, 1580, in-8, 6 à 7 fr.; Paris, 1588, in-8, in-4, 6 à 9 fr.; Amsterd., 1659, 3 vol. pet. in-12, 30 à 35 fr.; Paris, 1659 ou 1669, 3 vol. pet. in-12, 12 à 15 fr.; Londres, 1724, 3 vol. gr. in-4, 36 à 45 fr., (avec les notes de Coste); Paris, 1754, 10 vol. pet. in-12, 18 à 21 fr.; Amsterd. (Lyon), 1781, 3 vol. pet. in-8, 15 à 18 fr.; Paris, 1783, 3 vol. in-8; ibid., 1802, 4 vol. in-8, 16 fr., pap. vél., 32 fr.; ibid., 1818, 5 vol. in-8, 35 fr.; ibid., 1820-23, 6 vol. in 8, 18 fr.; ibid., 1823, 5 vol. in-8, 18 fr.; ibid., 1828, 6 vol. in-8, 20 fr.; ibid., 1825-28, 5 vol. in-8, pap. cav. vél., 20 fr.; ibid., 1830 ou 1834, gr. in-8 à 2 col., 12 fr. Parmi les ouvrages relatifs à Montaigne, nous mentionnerons les *Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture de Montaigne*, par Th. Vernier, Paris, 1810, 2 vol. in-8. En 1812, l'Institut mit au concours l'*Eloge de Montaigne* : le prix fut décerné à Villemain. Montaigne a donné aussi une traduction française de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sebonde, auteur espagnol; et une édition de quelques ouvrages d'Etienne de la Boétie, conseiller au parlement de Bordeaux, son ami. Ses *Voyages en Italie* ont été imprimés par les soins de de Querlon, Rome (Paris), 1774, in-4, 4 à 8 fr., 2 vol. in-12, et 3 vol. pet. in-12, avec des notes. La découverte du manuscrit de ces *Voyages*, enseveli dans l'oubli pendant 180 ans, est due au hasard; mais ce n'est point un hasard heureux pour Montaigne, car il a nui à sa gloire. On se tromperait beaucoup si l'on croyait y trouver des observations savantes sur les antiquités de l'Italie, sur l'histoire naturelle, etc. Montaigne n'en parle pas, parce que, dit-il, les autres en ont assez parlé. Pour dédommager le lecteur d'un silence si peu attendu de la part d'un philosophe observateur, Montaigne parle très-amplement de sa santé et des différentes situations physiques où il se trouva. Il nous apprend « que tel

» jour il eut une colique très-violente, qu'elle dura
 » quatre heures ; que dans tel lieu il eut la migraine,
 » dans tel autre un mal de dents, etc. » Ceux qui
 sont curieux d'apprendre tout ce qui se passa dans
 ce voyage à la gloire de Montaigne, sauront que
 dans tous les lieux fréquentés, il a soin de laisser le
 cartel de ses armes. Dans les auberges, ce n'est pas
 à l'hôte qu'il le donne, c'est à l'auberge même, afin
 qu'il reste quand même la maison changerait de
 maître. A Lorette, il sollicite et il obtient de pouvoir
 placer dans la chapelle un tableau ou groupe de
 quatre figures d'argent, celle de Notre-Dame, la
 sienne, celle de sa femme et celle de sa fille. Il y a
 cent prétentions de ce genre. Mais la dernière peut
 paraître étonnante dans un philosophe. Ce qui sur-
 prend encore davantage, c'est qu'arrivé à Lorette,
 Montaigne y fit ses dévotions, et ce qui serait in-
 croyable, s'il ne nous l'apprenait lui-même, c'est
 qu'il y a été convaincu de la certitude des miracles
 que Dieu y opère par l'intercession de la sainte
 Vierge. « Il y avoit, dit-il, en même tems là,
 » Michel Marteau, seigneur de la Chapelle, Pari-
 » sien, jeune-homme très-riche, avec grand train ;
 » je me fis fort particulièrement et curieusement
 » réciter, et à lui, et à aucuns de sa suite, l'événe-
 » ment de la guérison d'une jambé, qu'il disait avoir
 » eue de ce lieu ; il n'est pas possible de mieus n'y
 » plus exactement former l'effaict d'un miracle.
 » Tous les chirurgiens de Paris et d'Italie s'y étoient
 » faillis ; il y avoit despandus (dépensé) plus de trois
 » mille escus : son genou enflé, inutile et très-dou-
 » loureu, il y avoit plus de trois ans, plus mal, plus
 » rouge, enflammé et enflé, jusques à lui donner
 » la sievre ; en ce même instant, tous autres médi-
 » camens et secours abandonnés, il y avoit plusieurs
 » jours ; dormant tout-à-coup, il songe qu'il est
 » guéri, apele ses jans, se leve, se promene, ce
 » qu'il n'avoit fait oncques puis son mal ; son genou
 » désenfle, la peau flétrie tout autour du genou, et
 » comme morte, lui alla toujours depuis en aman-
 » dant, sans nul' autre sorte d'eide, et alors il étoit
 » en cet état d'entiere guérison, étant revenu à
 » Lorette ; car c'étoit d'un autre voyage d'un mois
 » ou deus auparavant qu'il étoit guéri, et avoit été
 » cependant à Rome aveq nous. De sa bouche et de
 » tous les siens, il ne s'en peut tirer pour certain que
 » cela. » Montaigne, lorsqu'il croyait à ce miracle,
 étoit âgé de 50 ans, et avoit fait ses *Essais*. Il a paru,
 en 1819, un ouvrage intitulé le *Christianisme de
 Montaigne*, par L... L'auteur, en réunissant des
 passages relatifs à la religion, ou même traduits de
 la théologie de Sebonde, et en exhumant du journal
 du gentilhomme voyageur quelques actes d'une
 piété non exempte de superstition, en a fait presque
 un chrétien religieux et dévot. Comment donc nos
 grands philosophes le mettent-ils au nombre de leurs
 confrères ? Ce bon homme avait des préjugés, il
 doit être rayé du catalogue. (Victorin Fabre a donné
 de Montaigne un *Eloge* qui a été couronné en 1812
 à l'Académie française de Paris.)

MONTAIGU (Pierre GUÉRIN de), 13^e grand
 maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui
 résidait alors à Ptolémaïde, était de la province

d'Auvergne. Il mena du secours au roi d'Arménie
 contre les Sarrasins, se signala à la prise de Da-
 miette en 1219, et mourut en 1230, regretté de tous
 les princes chrétiens.

MONTAIGU (Gilles AYCELIN de), évêque de
 Téroüane, chancelier de France et proviseur de
 Sorbonne, sous le règne du roi Jean, fut garde
 des sceaux de ce prince pendant sa prison en An-
 gleterre. Mais ayant refusé de sceller les dons indis-
 crets que ce monarque faisait à des seigneurs anglais,
 il fut congédié. Le roi Jean le rappela ensuite avec
 honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape
 Innocent VI, en 1361. Il rendit des services impor-
 tants à la France, par sa prudence et par sa sagesse.
 Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après
 avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

MONTAIGU (Pierre), frère du précédent, ap-
 pelé *le cardinal de Laon*, fut proviseur de Sor-
 bonne après lui, et rétablit le collège de Montaigne,
 qui tombait en ruines. Ce collège avait été fondé à
 Paris, en 1314, par Gilles Aycelin de MONTAIGU,
 archevêque de Rouen, de la même famille que les
 précédents. Pierre mourut à Paris en 1389, regretté
 des gens de bien.

MONTAIGU (Richard de), théologien anglais,
 s'acquît dans le parti protestant une grande répu-
 tation par ses ouvrages. Le roi Jacques I^{er} le char-
 gea de purger l'Histoire ecclésiastique des fables
 dont quelques écrivains, plus pieux qu'éclairés,
 l'avaient remplie. Ce prince le connaissait très-ca-
 pable de s'acquitter de ce travail. Montaigne publia
 son livre intitulé : *Analecta ecclesiasticarum exer-
 citationum*, Londres, 1622, in-fol. Son mérite le
 fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de
 Norwich en 1638. Ce prélat pensait en tout comme
 l'Eglise catholique, à laquelle il se serait réuni, si
 sa mort, arrivée en 1641, ne l'avait empêché d'exé-
 cuter cette résolution. Il était assez habile dans la
 langue grecque. Il traduisit 214 *Lettres* de saint
 Basile, et celles du patriarche Photius. On a de lui
 d'autres ouvrages pleins d'érudition.

MONTALBANI (Ovidio), professeur en méde-
 cine et astronome du sénat de Bologne, naquit vers
 1602, et mourut en 1671. On a de lui : *Index
 plantarum*, Bologne, 1624, in-4. C'est la des-
 cription des plantes qu'il avait séchées, collées sur
 du papier, et qu'il avait distribuées en 4 gros vol. ;
*Bibliotheca botanica, seu herbaristarum scrip-
 torum promota synodia*, ibid., 1657, in-24. On
 l'a réimprimée à la suite de la *Bibliotheca botanica*
 de Séguier ; *Epistolæ de rebus in bononiensi
 tractu indigenis*, ibid., 1634, in-4.

MONTALEMBERT. (*Voy. Essé.*)

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de),
 général, né à Angoulême en 1714, mort en 1800,
 se distingua aux sièges de Kehl et de Philisbourg,
 et dans la guerre de Bohême. Lorsque la paix mit
 fin à ses travaux militaires, il se livra tout entier à
 l'étude des sciences, pour lesquelles il avait toujours
 senti un grand penchant. L'académie l'admit dans
 son sein en 1747, et le nouveau membre y présenta
 plusieurs *Mémoires* importants. Il fut attaché, pen-
 dant la *guerre de sept ans*, à l'état-major des ar-

mées russe et suédoise, eut part aux plans des généraux alliés, et leur rendit d'utiles services. Vers 1750, il avait établi dans le Périgord et l'Angoumois des forces importantes qui fournirent bientôt à notre marine des canons et des projectiles de toute espèce. Principalement occupé de l'étude de la fortification, il crut remarquer des imperfections dans le système adopté par Vauban, et se proposa de publier lui-même un ouvrage sur ce sujet; mais le duc de Choiseul, craignant que les ennemis de la France ne profitassent des idées de Montalembert, lui demanda son manuscrit et le tint caché jusqu'en 1776. Le corps du génie, attaché à l'ancien système, désapprouva celui de Montalembert parce qu'il était nouveau; celui-ci répondit victorieusement aux objections, par la construction d'un fort de bois qu'il fit élever en 1779 à l'île d'Aix, et dont la solidité et la perfection ne le cédaient en rien à un autre qui aurait coûté beaucoup plus cher. A l'époque de la révolution, il en embrassa les principes. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *La fortification perpendiculaire de l'art défensif supérieur à l'offensif*, Paris, 1776-96, 11 vol. in-4, avec un grand nombre de planches. On trouve rarement cet ouvrage complet; différents *Mémoires*, ou *Correspondances pendant la guerre de 1757*, Londres, 1777, 3 v. in-8; *Relation du siège de Saint-Jean d'Acre*, 1798, in-8; *Mémoire historique sur la fonte des canons*, 1758, in-4. Il faut ajouter à ces écrits plusieurs *Mémoires* lus à l'académie, quelques *Comédies* et des *Poésies légères*, remarquables par le goût et la facilité.

MONTALIVET (Jean-Pierre BACHASSON, comte de), pair de France, né à Sarreguemines en 1766, mort en 1823 à la Grange, près Pouilly, était conseiller au parlement de Grenoble, place que la révolution lui fit perdre. Nommé maire de Valence, Bonaparte, qui l'y avait connu, l'appela à la préfecture de la Manche, puis à celle de Seine-et-Oise. Les talents qu'il déploya comme administrateur devaient lui procurer une élévation rapide : il devint successivement conseiller d'état, directeur général des ponts et chaussées, et enfin ministre de l'intérieur. Il fit avec un zèle infatigable tout ce qui pouvait concourir à l'utilité publique. Les sciences, les lettres et les arts reçurent de lui des encouragements. Il posa la première pierre du magnifique bassin d'Anvers, et améliora le port d'Ostende. La capitale lui doit plusieurs monuments; et il s'occupa, avec beaucoup de soin, de l'assainir et de l'embellir. Enfin, c'est à son zèle que l'on doit la construction de ces routes magnifiques qui conduisent en Italie, et qui ont, pour ainsi dire, aplani les Alpes. On peut lire dans le *Moniteur* les rapports qu'il faisait à la tribune du corps législatif sur la splendeur où l'empire était parvenu. Au commencement de 1813, il fit un nouveau tableau de la France; il était bien différent des précédents. Bientôt, en effet, l'empire fut envahi, et, au mois de mars 1814, Montalivet fut obligé de suivre Marie-Louise à Blois. Il rentra ensuite dans la vie privée. Ayant accepté pendant les cent-jours l'emploi d'intendant général de la couronne, et siégé à la

chambre des pairs instituée par Bonaparte, il se vit exclu de la nouvelle chambre royale; mais il y fut rappelé en 1819. Montalivet votait avec le parti libéral, bien qu'il prit peu de part aux discussions.

MONTAN, hérésiarque, né à Ardaban dans la Mysie, au 11^e siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avait voulu sauver le monde par Moïse et par les prophètes; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné; et que, n'ayant pas encore réussi, il était descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses, Priscille et Maximille, toutes deux femmes de qualité, mais de mauvaise vie, qui abandonnèrent leurs maris pour suivre ce nouveau prophète. Destiné (comme le prétendent être tous les illuminés) à réformer les abus, et à tirer les fidèles de l'enfance où ils avaient vécu jusqu'alors, Montan faisait plusieurs carêmes, regardait les secondes noces comme illicites, ordonnait de ne point fuir la persécution, et de refuser la pénitence à ceux qui étaient tombés. L'austérité apparente de ses mœurs servit beaucoup à accréditer les délires de son esprit. Ses disciples furent appelés *Montanistes*, de son nom, et *Pépuzéniens*, à cause de la petite ville de Pépuzium, dans la Phrygie, dont ils avaient fait leur chef-lieu, et qu'ils nommaient *Jérusalem*. Eusèbe dit que Montan et Maximille tombèrent dans le désespoir et se pendirent. Saint Apollinaire d'Hiéraple fut le plus zélé adversaire des montanistes, qui, ainsi que leur maître, étaient enthousiastes jusqu'à la démence. Ils furent condamnés et excommuniés par le concile d'Hiéraple avec Théodose le Corroyeur. Leurs erreurs ont été réfutées par divers auteurs sur la fin du second siècle : par Miltiade, savant apologiste de la religion chrétienne; par Astérius Urbanus, prêtre catholique, et par Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. 5, chapitre 15 et 16. Ces écrivains reprochèrent tous à Montan et à ses prophétesses les accès de fureur et de démence dans lesquels ces visionnaires prétendaient prophétiser, indécence dans laquelle les vrais prophètes ne sont jamais tombés; la fausseté de leurs prophéties, démontrée par l'événement, l'emportement avec lequel ils déclamaient contre les pasteurs de l'Eglise qui les avaient excommuniés; l'opposition qui se trouvait entre leur morale et leurs mœurs; leur mollesse, leur mondanité; les artifices dont ils se servaient pour extorquer de l'argent de leurs prosélytes. Ces sectaires se vantaient d'avoir eu des martyrs de leur croyance; mais Astérius Urbanus leur soutint qu'ils n'en avaient jamais eu; que, parmi ceux qu'ils citaient, les uns avaient donné de l'argent pour sortir de prison, les autres avaient été condamnés pour des crimes. Ils trompèrent pour un moment le pape Victor; mais il ne tarda pas à les connaître. (*Voy.* VICTOR.)

MONTAN, archevêque de Tolède, vers 530, aussi pieux que savant, fut en butte à la calomnie. On dit qu'ayant été accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardents dans son aube, sans qu'elle en fût brûlée. (*Voy.* PIERRE IGNÉE.) Il

nous reste de lui deux *Epîtres* qui décèlent beaucoup de savoir et de piété.

MONTANARI (Germiniano), astronome de Modène, né dans cette ville en 1632, enseigna les mathématiques à Bologne avec succès, et y mourut en 1687. On a de lui : une *Dissertation sur les comètes*, en latin ; *De la manière de faire des observations astronomiques ; Discours sur les étoiles fixes qui ont disparu, et sur celles qui ont commencé à paraître*, etc. Bien des savants sont persuadés que ces prétendues étoiles fixes n'étaient que des météores qui avaient pris quelque consistance. (*Voy. les Observations philos.*, nos 138, 207.) Montanari avait adopté plusieurs idées de Gassendi ; mais, n'ayant pas son génie, il les défendait plus mal que lui. On trouvera des détails sur sa vie dans les *Vitæ Italarum* de Fabroni et dans la *Biblioth. moden.* de Tiraboschi.

MONTANCLOS (Marie-Emilie MAYON de), née à Aix en 1736, cultiva la poésie avec quelque succès. On connaît d'elle des *poésies* faciles, mais négligées, et plusieurs *pièces de théâtre* parmi lesquelles il faut distinguer *Robert le Bossu*. Elle mourut en 1802. Ses *OEuvres diverses* ont été publiées, Paris, 1790, 2 vol. in-12. Elle a donné depuis divers morceaux de poésie dans l'*Almanach des Muses*.

MONTANUS. (*Voy. ARIAS.*)

MONTARAND (Jean-Baptiste-Louis-Augustin COUET, baron de), né en 1756 au Cap-Français, île de Saint-Domingue, originaire d'une très-ancienne famille d'Orléans, fut envoyé en France pour y faire ses études de latinité et de droit. Nommé par Louis XVI, à 22 ans, sur la recommandation de M^{me} Louise de France, et par dispense d'âge, conseiller-asseesseur à la sénéchaussée du Cap, il passa en 1780 conseiller au conseil supérieur ; il en exerça les fonctions jusqu'à l'incendie du Cap. En 1793, il fut proscrit, à cause de ses opinions politiques, par les commissaires du gouvernement révolutionnaire, et sa tête fut mise à prix. Il se retira à New-York, où il épousa, en 1797, la fille de Jauvin de Léogane, riche colon, qui s'était également éloigné de la colonie, après avoir perdu l'espoir d'y maintenir l'autorité de Louis XVI. En 1802, il fut rappelé à Saint-Domingue et fait président du tribunal de première instance au Port-au-Prince. Les Français ayant évacué cette ville en 1803, il alla à l'île de Cuba, avec une grande partie de la population française. De là, il se rendit à Santo-Domingo, auprès du général Ferrand qui commandait la partie espagnole cédée à la France. Il fut nommé procureur général près la cour d'appel. A l'époque de la guerre d'Espagne, cette ville fut assiégée par les Anglais et les Espagnols réunis. Montarand eut souvent occasion de montrer qu'il joignait aux vertus du magistrat la bravoure d'un officier. Il eut le commandement en second de la compagnie administrative qui combattit d'une manière très-brillante. Le blocus dura huit mois ; les habitants et l'armée éprouvèrent toutes les horreurs d'un siège prolongé. Après une résistance opiniâtre, les Français capitulèrent. Montarand fut conduit, en 1809, prisonnier à la Jamaïque, et perdit, par

suite des désastres de Saint-Domingue, une fortune considérable. Rentré en France en 1811, il fut nommé conseiller à la cour d'Orléans. Le retour des Bourbons lui fit oublier tous ses malheurs. Aux approches du 20 mars, il s'enrôla dans les gardes à pied de la maison militaire du roi, et prit immédiatement un service actif. Dans les cent-jours, il refusa le serment à Bonaparte. Il fut nommé, en novembre 1815, conseiller à la cour royale de Paris, et en janvier 1816, procureur général près la cour royale d'Orléans. Dans ces éminentes fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, et dans lesquelles les moyens de faire le bien et le mal sont si nombreux et si faciles, de Montarand prouva combien le roi avait fait un bon choix. Il employa tous ses efforts pour faire diminuer, à l'aide du recours en grâce, la sévérité des peines qu'il était obligé de requérir. Parmi plusieurs *discours* remarquables, il est impossible de ne pas citer celui qu'il prononça lors de l'installation de la cour d'Orléans en 1816, et celui qu'il fit en 1824, à l'occasion de l'avènement de Charles X au trône. Ces deux *discours* méritent d'être placés à côté de ceux des hommes célèbres dont s'honore la magistrature française. Ce fut le dernier acte de son ministère. De Montarand mourut en 1824.

MONTARGON (Robert-François de), dit le P. HYACINTHE de l'Assomption, augustin de la place des Victoires, né à Paris en 1705, se distingua dans la chaire. Le roi Stanislas de Pologne l'honora du titre de son aumônier, en témoignage de sa satisfaction d'un Avenant qu'il avait prêché devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville la nuit du 24 au 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : le *Dictionnaire apostolique*, Paris, 1752-58, 13 vol. in-8, 40 à 48 fr. L'édition en 12 vol. in-12, n'est point chère ; *ibid.*, 1822-24, 15 vol. in-12, 52 fr. ; *ibid.*, 1830-31, 18 vol. in-12, 50 fr. ; le *Recueil d'éloquence sainte*, *ibid.*, 1759, 5 vol. in-8 ; l'*Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, *ibid.*, 1753, in-12. Le P. Bertholet en a donné une plus ample. (*Voy. BERTHOLET.*) Le *Dictionnaire apostolique* de Montargon est un répertoire utile ; il le serait davantage, si l'auteur avait eu plus de goût et un style moins incorrect.

MONTAUBAN (Jacques POUSSET de), avocat et échevin de Paris, mort en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre. Il était lié avec Despréaux, Racine et Chapelain.

MONTAULT. (*Voy. NAVAILLES.*)

MONTAUSIER (Charles de STE.-MAURE, duc de), pair de France, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Louis, dauphin de France, né en 1610, d'une ancienne maison originaire de Touraine, se distingua de bonne heure par sa valeur et par sa prudence. Durant les guerres civiles de la Fronde, il maintint dans l'obéissance la Saintonge et l'Angoumois, dont il était gouverneur. Son austère probité le fit choisir pour présider à l'éducation du dauphin. Il parla toujours à ce prince en philosophe chrétien et en homme vertueux, qui sacrifiait tout à la vérité et à la raison. Lorsqu'il eut

cessé de faire les fonctions de gouverneur, il dit au dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête » homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, » vous me haïrez, et je m'en consolerais. » Lorsque ce prince eut pris Philisbourg, le duc lui écrivit : « Monseigneur, je ne vous fais pas de compliment » sur la prise de Philisbourg; vous aviez une bonne » armée, une excellente artillerie, et Vauban. Je » ne vous en fais pas non plus sur les preuves que » vous avez données de bravoure et d'intrépidité; » ce sont des vertus héréditaires dans votre maison. » Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes » libéral, généreux, humain, faisant valoir les ser- » vices d'autrui, et oubliant les vôtres. C'est sur quoi » je vous fais mon compliment. » Ce seigneur mourut en 1690, regretté des honnêtes gens dont il était le modèle. On a donné sa *Vie*, Paris, 1731, in-12.

MONTAZET (Antoine de MALVIN de), archevêque de Lyon, né au diocèse d'Agen en 1712, devint grand vicaire de Fitz-James, évêque de Soissons, qui lui procura la place d'aumônier du roi, et lui inspira probablement sa manière de voir sur les contestations de l'Eglise. Toutefois Montazet ne manifesta pas d'abord ses sentiments à cet égard. Nommé à l'évêché d'Autun en 1748, il parut réuni de vues avec ses collègues à l'assemblée du clergé de 1755, et fut des plus ardents à solliciter la justice du roi contre les entreprises des parlements. Mais, le ministère de la feuille ayant changé peu après, l'évêque d'Autun parut changer aussi, et on profita de ces dispositions. La cour voulut faire cesser l'espèce d'excommunication portée par Christophe de Beaumont contre des hospitalières. On imagina de recourir à la primatie de Lyon, et, le cardinal de Tencin, étant mort, on nomma à ce siège l'évêque d'Autun, à condition qu'il lèverait les censures. Celui-ci se prêta au désir de la cour, et, même avant d'avoir obtenu ses bulles, il cassa l'ordonnance de l'archevêque de Paris. Cette complaisance rendit le prélat cher aux jansénistes; mais en même temps elle excita de grandes plaintes dans le clergé. Pour se justifier, l'archevêque de Lyon publia en 1760 une *Lettre à l'archevêque de Paris*, qui avait été rédigée par Hooke et Mey. Montazet suivit constamment les mêmes errements. On a entre autres du primat, car on ne l'appelait plus qu'ainsi, une *Instruction pastorale* contre Berruyer, en 1763, des *Mandements* sur le jubilé et pour les carêmes, et une *Instruction sur les sources de l'incrédulité*, en 1776. Il eut fort à cœur de renouveler tous les livres liturgiques de son diocèse, afin qu'il n'y restât rien de contraire à ses sentiments. Il donna successivement un *Catéchisme*, un *Rituel*, un *Bréviaire*, une *Philosophie* et une *Théologie*, qui essayèrent tous plus ou moins de contradictions. Dans le temps où l'on cherchait à opérer une révolution dans l'enseignement en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal, la *Théologie* de Lyon parut propre à seconder ses vues. Les dernières années de Montazet furent troublées par des chagrins domestiques, par les éclats scandaleux des convulsionnaires dans son diocèse, et par les excès de quelques

fanatiques à Lyon et à Fareins. Ces tristes résultats d'une imprudente protection hâtèrent peut-être les derniers moments de l'archevêque. Il mourut à Paris en 1788, regardé comme le patron des jansénistes. Il suivait le même système que Fitz-James, reconnaissant l'autorité des constitutions, et proclamant cependant presque tous les principes des appelants. A sa mort, on rétablit la signature du formulaire, et on dispersa les opposants qu'il avait rassemblés de tous côtés, et qui semblaient faire de Lyon la place forte du jansénisme.

MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonor de SAINT-MAURICE, prince de), né à Besançon en 1732, fut blessé devant Fribourg, à Lawfeldt et à Crevelt. En 1762, il enleva au prince de Brunswick six pièces de canon que le roi lui donna. Après la paix de 1763, il devint capitaine des cent-suisse, dans la maison de *Monsieur*. Ses *Mémoires militaires* le firent connaître comme administrateur. Adjoint au comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, il le remplaça en 1777, et fut lui-même remplacé par le marquis de Ségur, en 1780. C'est sous son administration que commença la guerre d'Amérique. Le prince de Montbarrey courut de grands dangers, surtout dans la journée du 14 juillet 1789. Le peuple, qui l'avait pris pour le gouverneur de la Bastille, le conduisit sur la place de Grève, où il aurait été immolé, lorsque le commandant de la garde nationale le reconnut et le sauva. En 1791, il passa en Suisse, et mourut à Constance en 1796. Il a laissé des *Mémoires*, qui ont été publiés à Paris, 1827, 3 vol. in-8. Il s'y montre sujet peu reconnaissant, époux indigne d'une femme vertueuse, père sans principes et aveugle dans son ambition.

MONTBEILLARD (Philibert GUENEAU de). (*Voy.* GUENEAU.)

MONTBRUN (Charles DUPUY), dit *le Brave*, fut un des plus fameux capitaines du xvi^e siècle. Il était né l'an 1530, au château de Montbrun, dans le diocèse de Gap en Dauphiné, d'une ancienne et illustre famille. Il se montra d'abord un fervent catholique. Une de ses sœurs ayant embrassé la réforme, et craignant le courroux de son frère, s'enfuit à Genève. Montbrun la suivit, décidé à la tuer; mais Théodore de Bèze parvint à le raccommoier avec sa sœur, et lui fit abjurer à lui-même la foi de ses pères. Depuis lors les protestants eurent dans Montbrun le chef le plus déterminé. Divers exploits par lesquels il se signala en faveur de sa secte l'obligèrent de se retirer à Genève. Après environ deux ans d'absence, Montbrun rentra en France, et se rendit maître de plusieurs places en Dauphiné et en Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Ayant pris diverses places, il eut l'audace de marcher contre l'armée de Henri III, qui faisait le siège de Livron, et d'ordonner à ses troupes de piller les bagages de ce prince en 1574. Enfin le marquis de Gordes poursuivit vivement ce sujet rebelle. Montbrun, en fuyant, se cassa la cuisse et fut pris. Le roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut condamné à mort et exécuté le 12 août 1575. Sa *Vie* a été publiée par J.-C. Martin, sous le

titre d'*Histoire de Charles Dupuy, surnommé le Brave, seigneur de Montbrun*, Paris, 1816, in-8. Gui Allard avait déjà publié en 1775, in-12, la *Vie du brave Montbrun*.

MONTCALM (Louis - Joseph de SAINT-VÉRAN, marquis de), lieutenant général des armées du roi, naquit en 1712 au château de Candiac, d'une famille de Rouergue, qui, dit-on, a produit le fameux grand maître Gozon, vainqueur du dragon qui désolait l'île de Rhodes. (V. GOZON.) Il porta les armes de bonne heure; et après avoir servi 17 ans dans le régiment de Hainaut, il fut fait colonel de celui d'Auxerrois en 1743. La connaissance que l'on avait de ses talents et de son activité lui fit confier des commandements particuliers, et il ne perdit aucune occasion de se signaler. Il reçut trois blessures à la bataille donnée sous Plaisance, le 3 juin 1746, et deux coups de feu à la malheureuse affaire de l'Assiette. Devenu brigadier des armées du roi en 1747, et mestre de camp du nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749, il mérita d'être fait en 1756 maréchal de camp, et commandant en chef des troupes françaises dans l'Amérique. Il y arriva la même année, et arrêta par ses bonnes dispositions l'armée du lord Loudon au lac Saint-Sacrement. Les campagnes de 1757 et de 1758 ne furent pas moins glorieuses pour lui; il repoussa avec un petit nombre de troupes les armées anglaises, et prit des forteresses munies de garnisons fortes et nombreuses. Le froid, la faim, accablèrent ses soldats, depuis l'automne de 1757 jusqu'au printemps de 1758. Il les soutint dans cette extrémité, et s'oublia lui-même pour les secourir. Le général Abercromby ayant succédé au lord Loudon, le marquis de Montcalm emporta sur lui, le 8 juillet 1758, une victoire complète, et reçut le titre de lieutenant général. Enfin, après avoir éludé longtemps les efforts d'une armée supérieure à la sienne, et ceux d'une flotte formidable, il fut engagé malgré lui dans un combat près de Québec. Il reçut au premier rang et au premier choc une profonde blessure, dont il mourut en 1759, en héros chrétien. C'est dans cette même action que périt le général anglais Wolf; mais il eut le temps d'apprendre que son armée était victorieuse. La défaite entière de l'armée française fut suivie de la perte du Canada. Quelques auteurs, en particulier Carver (*Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale*), considèrent ce malheur comme une punition de la conduite tenue envers la garnison du fort Guillaume-Henri, qui fut massacrée par les sauvages malgré la capitulation. S'il est vrai que les Anglais ont exagéré dans leurs relations les torts du général français, il est vrai aussi qu'il est impossible de le justifier entièrement. On a une *Lettre* sur sa mort, publiée par le célèbre Bougainville. Il avait un frère qui fut compté parmi les savants précoces. En 1776, un Anglais a publié des *Lettres* faussement attribuées à ce général.

MONTCHAL (Charles de), né en 1589 à Annouai en Vivarais, célèbre et savant archevêque de Toulouse, est connu par des *Mémoires contenant des particularités de la vie et du ministère du*

cardinal de Richelieu, Rotterdam, 1718, 2 vol. in-12. Richelieu l'avait élevé à l'archevêché de Toulouse, sur la démission du cardinal de la Valette, dont il avait été précepteur. Il gouverna ce diocèse avec beaucoup de zèle, et fit plusieurs établissements qui font chérir sa mémoire. Il fut d'abord boursier, ensuite principal du collège d'Autun à Paris, et s'éleva de degré en degré. Ses *Mémoires* sont curieux; mais ils ont été imprimés avec peu de soin, et d'une manière incorrecte. Il travailla longtemps et avec assiduité à corriger *Eusèbe*. On a de lui des *Lettres*, publiées par le P. Michel le Quien. Il possédait très-bien les langues savantes. On lui attribue encore une *Dissertation*, pour prouver que *les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe, sans le consentement du clergé* (dans l'*Europe savante*, novembre 1718); effectivement, ces biens étant consacrés à Dieu, leur produit ne peut être employé à un usage quelconque, que du gré de leurs administrateurs naturels. Montchal était protecteur des savants et très-savant lui-même. Les gens de lettres ont jeté des fleurs sur son tombeau. Il y descendit en 1651 à Carcassonne.

MONTCHRESTIEN (Antoine), poète français, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, né dans la 2^e moitié du xvi^e siècle, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse et par ses aventures que par son talent pour la poésie. Un meurtre dont il fut accusé le força de se sauver en Angleterre, où il prit le nom de Vatteville, et où le roi Jacques I^{er} l'accueillit très-bien. Le poète aventurier composa dans l'exil une tragédie sur la mort de Marie Stuart. Ayant obtenu sa grâce à la prière de ce monarque, il revint à Paris, et y dressa une boutique de lunettes, de couteaux et de canifs. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnaie. Il leva ensuite des troupes pour les huguenots, et fut tué au village de Tourailles, à cinq lieues de Falaise, après avoir assassiné ceux qui voulaient le prendre. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 31 octobre 1621. On a de lui un *Traité de l'économie politique*, Rouen, 1615, in-4; *cinq tragédies*, plus une *Bergerie* et un *poème de Susanne*, ibid., 1601, pet. in-8, 5 à 6 fr. Ce sont autant de productions très-médiocres, pour ne rien dire de plus.

MONTDORGE (Antoine-Gauthier de), maître de chambre-aux-deniers du roi, membre distingué de l'académie de Lyon sa patrie; naquit vers la fin du xvii^e siècle, et mourut à Paris en 1768. On a de lui : *Réflexions d'un peintre sur l'opéra*, 1741, in-12; *L'Art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, 1756, in-8, brochure où l'on trouve des détails curieux; un *Ballét*, un *Opéra*, etc., et un grand nombre de petits ouvrages peu importants.

MONTABELLO. (Voy. LANNES.)

MONTÉCUCULI (Sébastien de), gentilhomme italien, naquit à Ferrare. Il avait servi Charles-Quint, lorsqu'il vint en France, où il fut envoyé

comme échanson auprès du Dauphin. Ce prince se trouvant à Tournus, l'été de 1536, et s'étant échauffé en jouant à la paume, demanda un verre d'eau, que Montécuculi lui apporta; il tomba aussitôt malade, et mourut au bout de quatre jours. Comme Montécuculi se connaissait un peu en médecine, et que l'on tient de lui un *Traité des poisons*, on crut trop légèrement qu'il avait empoisonné le Dauphin. Il fut mis à la question, et en avouant ce crime par la force des tourments, il déclara, dit-on, qu'Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague, attachés à Charles-Quint, l'avaient porté à le commettre; mais ces grands généraux s'élevèrent contre une imputation ridicule et absurde, et rejetèrent ce forfait sur Catherine de Médicis, qui, en se défaisant de ce prince, assurait le trône à Henri II son époux, frère cadet du Dauphin François. Toutes ces conjectures étaient bien odieuses. Les généraux de l'empereur pouvaient-ils craindre un jeune prince qui n'avait jamais combattu? Que gagnaient-ils à sa mort? Quel crime bas et honteux avaient-ils commis qui pût les faire soupçonner? L'intérêt que Catherine de Médicis avait d'être reine de France est-il une raison assez forte pour lui imputer un crime sans des preuves positives? Quoi qu'il en soit, Montécuculi fut écartelé à Lyon en 1536. Quelques historiens ont tâché de laver sa mémoire, et ont prétendu que la véritable cause de la mort du Dauphin François fut une pleurésie, et non le poison. La circonstance où il but l'eau demandée à Montécuculi vient très-fort à l'appui de cette justification. Au reste, l'histoire a lavé Charles-Quint de ce crime odieux. L'arrêt rendu contre Montécuculi se trouve dans le tome 4 des *Mémoires d'état* et dans les *Pièces justificatives des mémoires de Dubellay*, édition de l'abbé Lambert, tome 6.

MONTECUCULI (Raymond de), né dans le Modénois, en 1608, d'une famille distinguée, porta d'abord les armes comme simple soldat sous Ernest Montécuculi, son oncle, qui commandait l'artillerie de l'empereur. Le neveu ne parvint au commandement qu'après avoir passé par tous les degrés de la milice. La première action qui fit briller le courage du jeune héros fut en 1644. A la tête de deux mille chevaux, il surprit, par une marche précipitée, 10,000 Suédois, qu'il contraignit d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Le général Bannier, instruit de cette défaite, tourna ses armes contre le vainqueur, et le fit prisonnier. Celui-ci sut mettre à profit le temps de sa captivité, qui fut de deux années. Une lecture continuelle agrandit la sphère de ses idées, et assura ses succès en augmentant ses connaissances. A peine eut-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison par la défaite du général Wrangel, qui périt dans une bataille en Bohême. Après la paix de Westphalie, Montécuculi passa en Suède, et ensuite à Modène, où il assista aux noces du duc. Cette fête fut marquée par un événement bien triste pour lui: il eut le malheur de tuer dans un carrousel le comte Manzani, son ami, sa lance, poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse de cet infortuné courtisan. Le chagrin qu'il en ressentit hâta son retour en Allemagne. L'empereur attacha en-

tièrement Montécuculi à son service en 1657, par le titre de maréchal de camp général. Jean Casimir, roi de Pologne, ayant été attaqué par Ragotzki, prince de Transylvanie, et par la Suède, Montécuculi fut envoyé à son secours; il battit les Transylvains et prit Cracovie sur les Suédois. Charles-Gustave, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemark, Montécuculi eut le bonheur de prendre plusieurs places sur l'agresseur, et délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandais y eussent jeté du secours par mer. La paix, fruit de ses victoires, ne le laissa pas longtemps oisif. Le vainqueur de Ragotzki devint son défenseur contre les Ottomans. Il les força d'abandonner la Transylvanie, et rompit par une sage lenteur toutes les entreprises d'une armée formidable, jusqu'à l'arrivée des Français, qui l'aiderent à vaincre les Turcs à la célèbre journée de Saint-Gothard, en 1664. Cette victoire amena la paix, et, ce qui peut paraître étonnant, une paix peu avantageuse; mais l'armée impériale était si mal disciplinée, et composée de tant de nations et de milices diverses, faisant un ensemble mal uni et si difficile à diriger par le général le plus habile, qu'on jugea convenable de finir la guerre à tout prix. Montécuculi fut récompensé par la place de président du conseil de guerre de l'empereur Léopold. La guerre s'étant allumée quelque temps après entre la France et l'empire, Montécuculi fut mis en 1673 à la tête des troupes destinées à arrêter les progrès des Français. La prise de Bonn, et la jonction de son armée à celle du prince d'Orange, malgré Turenne et Condé, lui acquirent beaucoup de gloire, et arrêterent la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante; mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête à Turenne. Les deux généraux passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements, plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. Les maîtres de l'art admiraient les judicieuses et profondes manœuvres des deux héros, sans prévoir où elles aboutiraient, lorsqu'un boulet de canon, qui tua le général français près du village de Saltzbach en 1675, fit le dénoûment de cette brillante scène. Il n'y avait que le prince de Condé qui pût disputer à Montécuculi la supériorité que lui donna la mort de Turenne. Ce prince fut envoyé sur le Rhin; et après avoir essuyé quelque perte, il arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette dernière campagne comme la plus glorieuse de sa vie: non qu'il eût été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, ayant à combattre Turenne et Condé. Il passa le reste de sa vie à la cour impériale, occupé du bien de l'état, et des moyens d'en soutenir la gloire. Il mourut à Lintz, en 1681. Comme le défaut de discipline avait été la cause de presque toutes les défaites des impériaux en Hongrie, il avait donné à cet objet tous ses

soins , et c'est à lui que la maison d'Autriche doit les brillants succès de ses armes depuis le siège de Vienne, qui eut lieu trois ans après sa mort. Victor-Amédée , duc de Savoie , se plaisait à raconter le trait suivant. Montécucculi avait dans une marche donné ordre , sous peine de mort , que personne ne passât par les blés. Un soldat , revenant d'un village et ignorant les défenses , traversa un sentier qui était au milieu des blés. Montécucculi , qui l'aperçut , envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant ce soldat qui s'avancait alléguait au général qu'il ne savait pas les ordres. *Que le prévôt fasse son devoir* , répondit Montécucculi. Comme cela se passa en un instant , le soldat n'avait pas encore été désarmé. Alors , plein de fureur , il dit : *Je n'étais pas coupable , je le suis maintenant* , et tira son fusil sur Montécucculi. Le coup manqua , et Montécucculi lui pardonna. Il reste de lui des *Mémoires* sur la guerre , en italien , traduits en français par Adam ; ils sont utiles aux militaires et aux historiens. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Paris , 1746 , in-12 , et avec les Commentaires de Turpin de Crissé , 1769 , 3 vol. in-4 , fig. ; et d'Amsterdam , 1770 , 3 vol. in-8 , fig. On peut consulter , pour plus de détails sur ce grand capitaine , l'*Eloge* qui en a été fait par le comte Augustin Paradisi. (*Voy. CONDE et TURENNE.*) Montécucculi faisait d'assez beaux vers ; il était membre de l'académie italienne , établie à Vienne ; et il contribua à l'établissement de celle des *curieux de la nature*.

MONTEIL. (*Voy. ADHÉMAR.*)

MONTEMAYOR (Georges de) , célèbre poète , ainsi nommé de *Montemor* , lieu de sa naissance , auprès de Coïmbre , naquit vers 1520. Il suivit quelque temps la cour de Philippe II , roi d'Espagne. Il prit le parti des armes , sans abandonner ni la poésie ni la musique , pour laquelle il avait aussi beaucoup de talent. Le Parnasse espagnol le perdit en 1562. On a de lui des poésies sous le titre de *Cancionero* , Saragosse , 1561 , 2 vol. in-8 , et une espèce de poème en prose , intitulé *La Diana* , Madrid , 1795 , in-8 , 5 fr. Ce poème pastoral inspira au fameux Cervantes le sujet de sa *Galatée* , imitée par Florian. Il y a dans ses ouvrages de l'esprit et de la délicatesse. Les étrangers s'empressèrent de se les approprier en les traduisant.

MONTENAULT. (*Voy. EGLY.*)

MONTERCHI (Joseph) , romain , né vers 1630 , mort au commencement du XVIII^e siècle , se rendit habile dans les antiquités , et mérita par ses connaissances dans cette science de devenir bibliothécaire du cardinal Carpegna. Les antiquaires font quelque cas d'un livre italien qu'il donna sur cette matière , sous ce titre : *Scelta dei medaglioni più rari del cardinal Carpegna* , Rome , in-4 , 1679. (*Voy. le Giornale dei letterati di Roma* , même année.)

MONTÉREAU (Pierre de) s'est rendu célèbre par plusieurs ouvrages d'architecture. Il était de Montereau , et mourut l'an 1266. C'est cet architecte qui a donné les dessins de la Sainte-Chapelle de Paris , de la chapelle de Vincennes , du réfectoire , du dortoir , du chapitre , et de la chapelle de Notre-

Dame , dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye , et était représenté sur sa tombe avec un compas et une règle à la main. (*Voy. le Musée des monuments français* par Lenoir.)

MONTESPAN (Françoise - Athénaïs de ROCHECHOUART de MORTEMART , marquise de) , née en 1641 , fut d'abord connue sous le nom de M^{lle} de Tonny-Charente. Sa beauté la rendit moins célèbre que le caractère de son esprit , plaisant , agréable et naturel. Recherchée par les plus grands seigneurs , elle fut mariée au marquis de Montespan , qui lui sacrifia des partis considérables , et qui ne fit qu'une ingrate. La duchesse de la Vallière , maîtresse de Louis XIV , l'admit dans sa société , et le roi ne la regarda d'abord que comme une aimable étourdie. Elle agaçait sans cesse ce monarque , qui disait , en se moquant , à mad. de la Vallière : « Elle voudrait » bien que je l'aimasse , mais je n'en ferai rien. » Il ne tint pas parole , et il fut bientôt épris de ses charmes. La marquise de Montespan régna avec empire. Ses fantaisies engagèrent ce prince dans des dépenses excessives et inutiles. Elle avait supplanté mad. de la Vallière , et elle fut supplantée à son tour , d'abord par la duchesse de Fontanges , puis par la marquise de Maintenon. Louis XIV lui ordonna de quitter la cour vers 1680 , et elle mourut en 1707 , à Bourbonne , où elle avait été prendre les bains. A la fin de sa vie , elle se signala par de grandes aumônes , et tâcha de réparer les scandales qu'elle avait donnés. Elle fit plusieurs présents à l'Eglise , surtout à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur , où l'on voit encore des traces de sa munificence. « Peu à peu , dit le duc de Saint-Simon » dans ses *Mémoires* , elle vint à donner tout ce » qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour » eux , plusieurs heures par jour , à des ouvrages » bas et grossiers , comme des chemises et d'autres » choses semblables , et y faisait travailler ce qui » l'environnait ; sa table , qu'elle avait aimée avec » excès , devint la plus frugale ; ses jeûnes furent » fort multipliés ; sa prière interrompait sa com- » pagnie , et le plus petit jeu auquel elle s'amusait ; » et , à toutes les heures du jour , elle quittait tout » pour aller prier Dieu dans son cabinet. Ses macé- » rations étaient continuelles ; ses chemises et ses » draps étaient de toile jaune , la plus dure et la » plus grossière ; elle portait sans cesse des bracelets , » des jarretières et une ceinture à pointe de fer , » qui lui faisaient souvent des plaies ; et sa langue , » autrefois si à craindre , avait aussi sa pénitence. » Ce qui a pu lui mériter ces grâces , c'est que dans le temps même de ses égarements , « elle n'avait » jamais , dit le même écrivain , perdu de vue la » religion , rien ne lui aurait fait rompre aucun » jeûne ni un jour maigre ; elle fit tous les carêmes , » et avec austérité ; quant aux jeûnes , lorsqu'elle » était à la cour , elle y ajoutait des aumônes abon- » dantes ; jamais rien qui approchât du doute et de » l'impiété ; mais impérieuse , altière , dominante , » moqueuse , et tout ce que la beauté et la toute- » puissance qu'elle en tirait , entraîne après soi. » La France parut lui pardonner ses torts , pour avoir

introduit à la cour le grand Bossuet, le duc de Montausier et mad. de Maintenon.

MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de la Brède et de), célèbre publiciste, d'une famille distinguée de Guienne, naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, en 1689. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune Montesquieu, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea six ans après, en 1722, de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année d'auparavant, il avait mis au jour ses *Lettres persanes*, satire où les choses les plus saintes ne sont pas plus épargnées que les vices, les travers, les ridicules, les préjugés et la bizarrerie des Français. La mort de Saey, traducteur de *Pline*, ayant laissé une place vacante à l'académie française, Montesquieu, qui s'était défait de sa charge, et qui ne voulait plus être qu'homme de lettres, s'y présenta pour la remplir. Le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées, des plaisanteries du *Persan* sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion chrétienne, lui refusa son agrément. Montesquieu, devinant sans peine la raison de ce refus, fit faire (si on en croit Voltaire) en peu de jours une nouvelle édition de ces Lettres, où les passages blâmables étaient adoucis ou supprimés. Cette espèce de rétractation, et les instances de quelques personnes de crédit, surtout du maréchal d'Estrées, pour lors directeur de l'académie française, ramenèrent, dit-on, le cardinal, et Montesquieu entra dans cette compagnie. Son Discours de réception fut prononcé le 24 janvier 1728. Le dessein que Montesquieu avait formé de peindre les nations dans son *Esprit des Loix* l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Hollande, il se fixa près de deux ans en Angleterre. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage *sur la cause de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, Dijon, 1795, 2 vol. in-8, pap. vél. 8 fr., gr. pap. 16 fr.; Paris, 1814, in-8, pap. fin, 7 fr., pap. vél., 15 fr. L'auteur trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie; dans la sévérité de la discipline militaire; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie, dans les proscriptions de Sylla, etc.; mais quelques-unes de ses raisons, la dernière entre autres, sont plutôt les suites que les causes de la décadence que l'auteur prétend expliquer. On dit aussi qu'il a beaucoup profité d'un ouvrage anglais, écrit sur le même sujet, par Walter Moyle, ouvrage qu'il ne cite pas, et qu'il a copié quelquefois peut-être avec trop de confiance. *L'Esprit des lois*, Genève, 1748 ou 1749, 2 vol. in-4; Paris, 1803, 5 vol. in-18, pap. ord., 3 fr.; *ibid.*, 1824, 4 vol. in-12, 8 fr.; *ibid.*, 1830, 2 vol. in-8, 4 à 5 fr.; *ibid.*, 1834, 3

vol. in-8, 7 à 8 fr.; ouvrage qui présente des vues vastes, des réflexions profondes et lumineuses, une grande connaissance des gouvernements, d'excellentes réfutations des paradoxes par lesquels des écrivains plus singuliers que solides ont prétendu faire admirer le gouvernement turc, et d'autres tristes produits du despotisme oriental. Voltaire, cet homme si jaloux de tout autre mérite que le sien, a appelé l'auteur *Arlequin Grotius*, et Linguet a nommé l'*Esprit des Loix*, l'*ouvrage d'un petit maître français qui lisait fort légèrement*. Ces jugements sont un peu sévères; mais il faut convenir que l'auteur est peu exact, qu'il adopte d'anciennes idées qu'il donne pour neuves, et qu'il y attache une confiance que souvent elles ne méritent pas. C'est ainsi que son système des climats, qui fait une partie considérable de son livre, est pris tout entier de la *Méthode d'étudier l'histoire* de Bodin, et du *Traité de la Sagesse* de Charron, sans qu'il les ait cités; système du reste excellemment réfuté par des faits sensibles, éclatants, brillants de toute la lumière de l'histoire et de la géographie. (*Voy. le Journal hist. et littér.*, 15 avril 1785, p. 556.) Les assertions les plus positives sont souvent dénuées de fondement. Il ne prouve pas, par exemple, qu'il naisse plus de filles que de garçons en Orient (le contraire est même certain), et quand cela serait, la conséquence qu'il en tire en faveur de la polygamie ne serait pas concluante; il faudrait prouver encore que, tout comparé, il y a plus de circonstances où les hommes meurent en Orient que les femmes: mais c'est tout le contraire, parce qu'en Orient un grand nombre de filles et de femmes étant renfermées ensemble, les maladies pour elles y sont plus fréquentes et plus contagieuses; ce qu'Aristote avait déjà remarqué. Ainsi, quand bien même il naîtrait en Orient plus de filles que de garçons, ce qui n'est pas, il ne s'ensuivrait point que la polygamie y dût être permise; de même qu'en Europe, quoiqu'il y naisse plus de garçons que de filles, il ne s'ensuit pas que la polyandrie y doive être tolérée, parce qu'il y a plus d'occasions où les hommes y meurent que les femmes; et que, tout considéré, le nombre des hommes n'en est pas assez grand pour que les femmes en puissent avoir plusieurs; il est d'ailleurs démontré par le fait, que les pays où la polygamie a lieu sont moins peuplés que les autres, toutes choses étant d'ailleurs égales. L'influence qu'il donne aux climats sur la religion, jusqu'à exclure en quelque sorte de quelques-uns la religion chrétienne, est contraire aux faits les plus avérés. « Le christianisme, » dit un auteur qui n'a examiné cette matière que d'après les documents de l'histoire, « a produit les mêmes effets, le même changement dans les mœurs de tous les peuples chez lesquels il s'est établi. La mollesse des Asiatiques, la férocité des Africains, l'humeur vagabonde des Parthes et des Arabes, la rudesse des habitants du Nord et des Sauvages, ont été forcées de céder à la morale de l'Évangile. On peut s'en convaincre par le tableau des mœurs qui ont régné avec le christianisme pendant quatre siècles sur les côtes de l'Afrique, en Egypte, en Arabie, qui règnent

» encore chez les Abyssins ; par la révolution qu'il
 » a opérée chez les Perses , au sixième en An-
 » gleterre , au neuvième chez les peuples du Nord ,
 » de nos jours parmi les Américains , et aux extré-
 » mités de l'Asie. Il y a sans doute des climats sous
 » lesquels les mœurs sont ordinairement corrom-
 » pues, et les habitants moins propres à s'instruire ;
 » mais il n'est point de difficultés que le christia-
 » nisme n'ait autrefois vaincues , il peut donc encore
 » les vaincre aujourd'hui. Au second siècle, Celse
 » jugeait comme nos politiques modernes, que le
 » dessein de ranger tous les peuples sous la même
 » loi était un projet insensé ; cette spéculation pro-
 » fonde s'est trouvée fautive, elle le sera toujours ;
 » le christianisme a été destiné de Dieu à être la
 » religion de toutes les nations, comme elle doit
 » être celle de tous les siècles. Une preuve démon-
 » strative que la religion a beaucoup plus d'empire
 » sur les mœurs des peuples que le climat, c'est que
 » partout où le christianisme a été détruit, la bar-
 » barie et l'ignorance ont pris sa place, sans qu'au-
 » cun laps de temps ait pu les dissiper. Y a-t-il
 » quelque ressemblance entre les mœurs qui règnent
 » aujourd'hui sous le mahométisme dans la Grèce,
 » l'Asie mineure, la Perse, la Syrie, l'Égypte et
 » sur les côtes de l'Afrique, et celles que le chris-
 » tianisme y avait introduites ? Dans peu d'années,
 » notre religion avait civilisé toutes ces nations ; il y
 » a près de onze cents ans qu'elles sont retombées
 » dans la barbarie, et elles semblent condamnées à
 » y demeurer pour toujours, à moins qu'elles ne
 » reviennent à la lumière de l'Évangile, dont l'Al-
 » coran les a privées. Un voyageur qui a fait récem-
 » ment le tour du monde, atteste qu'il a vu le chris-
 » tianisme produire les mêmes effets dans tous les
 » climats, et partout où les missionnaires sont par-
 » venus à l'établir. » Ce que Montesquieu avance
 sur les suicides, qu'il n'y avait contre eux chez les
 Romains aucune peine, n'est pas exact, puisqu'il
 est constant qu'ils étaient privés de la sépulture sa-
 crée et religieuse. On reproche encore à l'auteur
 d'avoir ramené tout à un système, dans une ma-
 tière où il ne fallait que raisonner sans imaginer ;
 d'avoir donné trop d'influence aux causes physiques
 plutôt qu'aux causes morales ; d'avoir fait un
 tout irrégulier, une chaîne interrompue ; d'avoir
 trop souvent conclu du particulier au général. L'abus
 actuel de la philosophie, pour quiconque veut
 en analyser les progrès, remonte à cet ouvrage cé-
 lèbre, qui ramenant toute législation à son *Esprit*,
 et imprimant à tous les principes les plus constants
 le caractère de système, s'efforçant avec un art pé-
 nible de les courber pour les ajuster à ses opinions,
 a malheureusement introduit dans le monde litté-
 raire un esprit de discussions hardies et souvent té-
 méraires. On a été fâché aussi de trouver dans cet
 ouvrage célèbre de longues digressions sur les lois
 féodales, des exemples tirés des voyageurs les plus
 décriés, des paradoxes à la place des vérités, des
 plaisanteries où il fallait des réflexions, et, ce qui est
 encore plus triste, des principes de déisme et d'irréli-
 gion. Mais ces écarts n'ont point empêché l'auteur
 de rendre au christianisme des témoignages écla-

tants, d'en démontrer les excellents effets. « Bayle
 » (dit-il), après avoir insulté toutes les religions,
 » flétrit la religion chrétienne ; il ose avancer que de
 » véritables chrétiens ne formeraient pas un état
 » qui pût subsister. Pourquoi non ? Ce seraient des
 » citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et
 » qui auraient un très-grand zèle pour les remplir ;
 » ils sentiraient très-bien les droits de la défense na-
 » turelle ; plus ils croiraient devoir à la religion,
 » plus ils penseraient devoir à la patrie. Les prin-
 » cipes du christianisme, bien gravés dans le cœur,
 » seraient infiniment plus forts que ce faux honneur
 » des monarchies, ces vertus humaines des répu-
 » bliques, et cette crainte servile des états despo-
 » tiques..... Chose admirable, (dit-il ailleurs), la
 » religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet
 » que la félicité de l'autre vie, fait encore notre
 » bonheur dans celle-ci. » *L'Esprit des Lois* essuya
 des critiques bonnes et mauvaises. L'abbé Debonnaire
 donna le signal par une brochure, en style moitié
 sérieux moitié badin. Le gazetier ecclésiastique,
 qui vit finement dans *l'Esprit des Lois* une de ces
 productions que la bulle *Unigenitus a si fort mul-*
tipliées, lança deux feuilles contre l'auteur, qui
 rendit son adversaire ridicule et odieux, dans sa
Défense de l'Esprit des Lois. Mais quelque esprit
 qu'il y ait dans cette *Défense*, l'auteur ne se jus-
 tifie pas sur tous les reproches que lui avait faits son
 adversaire. La Sorbonne entreprit l'examen de
l'Esprit des Lois, et y trouva plusieurs choses à
 reprendre. La censure, longtemps attendue, n'a
 pas vu le jour. Crevier a fait sur le même ouvrage
 des observations sages et solides, quoique assez fai-
 blement écrites. La meilleure de toutes les critiques,
 si on en juge par l'impression qu'elle fit sur l'au-
 teur, a été celle de Dupin, fermier général, qui
 avait une bibliothèque choisie et très-nombreuse,
 dont il savait faire usage. Montesquieu alla se
 plaindre de cette critique à M^{me} la marquise de
 Pompadour, au moment où il n'y avait que cinq ou
 six exemplaires de distribués à quelques amis. M^{me}
 de Pompadour fit venir Dupin, et lui dit qu'elle
 prenait *l'Esprit des Lois* sous sa protection, ainsi
 que son auteur. Il fallut retirer les exemplaires, et
 brûler toute l'édition. Telle est la tolérance de ceux
 qui la prêchent le plus. Montesquieu fut attaqué
 au commencement de février 1755, d'une fluxion
 de poitrine. Il parla et agit dans ses derniers mo-
 ments en homme qui ne voulait laisser aucun doute
 sur sa religion. *J'ai toujours respecté la religion*,
 dit-il. *La morale de l'Évangile*, ajouta-t-il, *est le*
plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes.
 Le P. Routh, jésuite, qui le confessa, nous a laissé
 là-dessus des détails intéressants, que de faux sages
 ont voulu révoquer en doute, comme si un ministre
 du Seigneur pouvait avoir quelque intérêt à en im-
 poser sur cet objet, ou si témoin d'un fait il n'était
 pas plus croyable que des absents qui s'avisent
 de les contester. « Les soupçons (dit-il dans une
 » lettre à Gualterio, nonce du pape) que ses ou-
 » vrages avaient fait naître sur sa religion me dé-
 » terminèrent à m'assurer, d'abord en détail, de
 » ses sentiments sur tous les grands mystères que

» l'Eglise catholique propose à la créance des fidèles, » sur la soumission à toutes les décisions de l'Eglise » tant anciennes que récentes, et je puis dire avec » la plus exacte vérité, qu'il me satisfit sur tous » ces objets avec une simplicité et une candeur qui » m'édifièrent et me touchèrent tout à la fois. Je » lui demandai s'il s'était trouvé quelque temps de » sa vie dans un état d'incrédulité. Il m'assura que » non ; qu'il lui était passé par l'imagination des » nuages, des doutes, comme il pourrait arriver à » tout homme ; mais qu'il n'avait jamais rien eu » d'arrêté ou de fixe dans l'esprit contre les objets » de la foi. Cette réponse amena une autre question » sur le principe qui l'avait porté à hasarder dans » ses ouvrages des idées qui répandaient sur sa » créance de légitimes soupçons. Il me répondit que » c'était le goût du neuf et du singulier, le désir » de passer pour un génie supérieur aux préjugés » et aux maximes communes, l'envie de plaire » et de mériter les applaudissements de ces per- » sonnes qui donnent le ton à l'estime publique, » et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur » que quand on semble les autoriser à secouer le » joug de toute dépendance et de toute contrainte. » Si je ne rends pas ici exactement les termes dont » il se servit, je n'ajoute certainement rien au sens » de ses expressions. » Après avoir rapporté les ar- » rangements qu'il prit avec le malade pour répa- » rer les mauvaises impressions que ses livres pou- » vaient avoir faites, le P. Routh ajoute : « Montes- » quieu s'assujettit à ces conditions avec toute la » bonne volonté imaginable. Le curé de Saint-Sul- » pice, qui vint pour lui administrer les sacrements, » s'approcha d'abord du malade, pour lui parler, » et commença une phrase que Montesquieu ne lui » laissa point achever ; il l'interrompit en lui disant » à haute voix : *Monsieur, j'ai pris avec le R. P.* » *des arrangements dont je me flatte que vous* » *serez content.* Comme je m'aperçus que l'em- » barras de sa poitrine ne lui permettait guère de » continuer, je pris la parole, et je rendis tout » haut compte au curé des résolutions que Montes- » quieu avait formées, et des promesses qu'il m'a- » vait faites. Ce sage pasteur lui en marqua sa sa- » tisfaction ; et, après les exhortations et les prières » ordinaires, il lui administra l'extrême-onction et » le viatique. Le président les reçut avec un air de » componction et de dévotion bien édifiant, et en » répandant les mains jointes devant la poitrine aux » prières de l'Eglise. » Ceux qui ont paru étonnés de trouver dans ce philosophe mourant des disposi- » tions chrétiennes, ne savent sans doute pas com- » ment il s'était toujours conduit à l'égard de la reli- » gion, et combien de preuves d'attachement il lui » avait données. Dans le même temps que les traits » scabreux répandus dans son livre de *l'Esprit des* » *Lois* lui attiraient le plus d'applaudissements de la » part de tous les esprits prétendus forts de l'Europe, il fit éclater son zèle pour la religion par une dé- » marche bien propre à démentir leur estime pour » lui. De Marans, maître des requêtes, et son proche » parent, étant tombé dangereusement malade, il » courut chez lui, le pressa vivement de se confesser ;

et comme le malade résistait à ses remontrances, il employa à le déterminer, par les principes les plus solides, tant d'art et d'insinuation, que l'ayant enfin persuadé, il courut à minuit d'une extrémité de Paris à l'autre, pour lui chercher un confesseur au collège des jésuites, et le lui amena sur-le-champ. La confession étant finie, il ne consentit qu'avec peine, après bien des instances, et par ménagement pour le goût du malade, qu'on différât jusqu'au jour à lui administrer le saint viatique. « Quelle » est donc la faiblesse et la contradiction de l'homme, » dit un moraliste, de dissimuler et d'étouffer des » sentiments dont il est si intimement pénétré, pour » mériter l'approbation des esprits légers, faux et » corrompus, dont il connaît lui-même à fond les » travers et le ridicule ; et de sacrifier à une telle » jouissance des vérités dont il sent profondément » et les salutaires effets et les éternelles conséquen- » ces. » Le président de Montesquieu mourut en 1755. On a publié le recueil de ses *OEuvres*, Londres, 1767, 3 vol. in-4, 15 à 21 fr., gr. pap., 24 à 36 fr. ; Paris, 1788, 5 vol. in-8, avec les *œuvres posthumes*, 1798, in-8, 30 à 36 fr. ; *ibid.*, 1796, 5 vol. gr. in-4, fig., 80 à 100 fr., fig. avant la lettre, 100 à 120 fr. ; *ibid.*, 1795, 12 vol. in-18, 18 fr., gr. pap. vél., 50 à 60 fr. ; *ibid.*, 1816, 6 vol. in-8, 36 fr. ; *ibid.*, 1819, 8 vol. in-8, 24 fr., pap. fin, 28 fr. ; *ibid.*, 1822, 8 vol. in-8, 24 à 30 fr., pap. vél., 40 fr., et plus, en gr. pap. vél. ; *ibid.*, 1827, 8 vol. in-8, portr., 30 fr. ; *ibid.*, 1826, 8 vol. in-8, pap. cav. vél., portr., 32 fr. ; *ibid.*, 1834, 6 vol. in-8, 15 fr. Il y a dans cette collection quelques petits ouvrages dont nous n'avons pas parlé. Le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, *ibid.*, 1772, gr. in-8, 6 à 7 fr., gr. in-4, 10 à 12 fr. ; *ibid.*, 1824, in-fol., pap. vél., belle édition tirée à 140 exemplaires, espèce de poème en prose, où l'auteur fait une peinture riante, animée, quelquefois trop voluptueuse, trop fine et trop recherchée, de la naïveté de l'amour, tel qu'il est dans une âme neuve. Ce roman a été mis en vers par Colardeau. On trouve encore dans cette collection un fragment sur le *Goût*, où il y a plusieurs idées neuves et quelques-unes obscures. Deleyre a publié le *Génie de Montesquieu*, 1758, in-12. C'est un extrait, fait avec choix, des plus belles pensées répandues dans les différents ouvrages de cet écrivain. On a donné les *Lettres familières de Montesquieu*, 1767, in-12. On a eu raison de mettre à la tête l'avis que *celui qui les a publiées n'a pas prétendu augmenter la gloire de Montesquieu* ; elles ne donnent pas une idée favorable de sa modestie, de sa modération et de ses principes ; il s'y montre comme un des fondateurs de la secte philosophique. En 1784, on vit paraître à Paris *Arsace et Isménie, histoire orientale*, petit conte que l'éditeur a eu bien tort de nous donner comme un traité de morale politique, à l'usage des souverains et des ministres. C'est tout au plus dans les vingt dernières pages qu'on peut supposer cette intention à l'auteur. On sait que ces sortes de titres romanesques ne sont que des canevases destinés à recevoir toutes sortes d'idées, bonnes ou mauvaises, qu'on ne se hasarderait point à don-

ner sous leur véritable titre, et l'on ne peut se dissimuler que le président n'ait eu un goût trop marqué pour ce genre d'ouvrages. On cite quelques traits de bienfaisance de la part de Montesquieu. Sully, habile horloger anglais, établi à Paris, se voyant réduit à la misère, était sur le point de se détruire; Montesquieu vole à son secours et lui fait procurer de l'ouvrage. A Marseille, se promenant sur la mer dans un bateau, il apprend du jeune batelier qu'il est contraint à faire ce métier les jours de fêtes, qu'il ne travaille pas à son état de joaillier, afin d'aider sa mère et ses sœurs à racheter son père captif à Alger. Montesquieu prend des informations et rachète l'esclave, qui revient au sein de sa famille. On trouve un jugement sur Montesquieu dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, par l'abbé Lamennais, t. 1, p. 397. L'académie française mit en 1815 au concours l'*Eloge* de Montesquieu; le prix fut décerné à Villemain: ce discours fait partie du 1^{er} vol. de *ses Mélanges littéraires*.

MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal de France, d'une famille très-ancienne, qui tire son origine de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronnies du comté d'Armagnac, naquit en 1645, et fit ses premières armes contre l'évêque de Munster. Il servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV, depuis le siège de Douai en 1667 jusqu'à celui d'Ypres en 1678. Le roi l'envoya, trois ans après, dans toutes les places du royaume, pour y montrer un exercice uniforme à toute l'infanterie. Montesquiou commanda l'infanterie française à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet. Le bâton de maréchal de France fut la récompense due à sa valeur, le 20 septembre de la même année 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal Villars. Ce général mourut en 1725 avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Le maréchal de Montluc et son frère l'évêque de Valence, étaient de la même famille. (*Voy. MONTLUC.*)

MONTESQUIOU - FEZENZAC (Anne-Pierre, marquis de), né à Paris en 1741, fut élevé à la cour, où il se fit remarquer par un esprit facile et aimable, qui n'excluait point en lui une instruction aussi solide que variée. Son goût pour les belles-lettres lui mérita la bienveillance de Monsieur (Louis XVIII), dont il fut nommé premier écuyer, en 1771. Son avancement dans les grades et les honneurs fut rapide. Elevé en 1780 au grade de maréchal de camp, il fut décoré, trois ans après, des ordres du roi. L'année suivante, l'académie française le reçut au nombre de ses membres. Les faveurs qu'il avait obtenues auraient dû l'attacher aux intérêts de ses maîtres; mais lorsque la révolution vint éprouver la fidélité des courtisans, Montesquiou, s'il n'abandonna pas la cause des Bourbons, montra bien peu de zèle à la défendre. Ami des philosophes et de leurs principes, il s'était lié avec Voltaire, dont il ne parlait jamais qu'avec la plus grande admiration; ce qui explique un peu sa conduite équivoque lorsqu'il s'agissait de défendre la religion et le trône. Nommé, en 1789, député aux états généraux par la noblesse de Paris, il fut

un des huit premiers de son ordre à protester contre les délibérations de la noblesse, et à se réunir au tiers-état. Il parla plusieurs fois avec assez de talent sur des questions de finance, et présenta même des projets sages et utiles. Après l'arrestation du roi à Varennes, Montesquiou s'empressa d'aller à l'assemblée protester de son dévouement, et fut envoyé dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes, pour y préparer les esprits en faveur de la constitution. C'est alors que Monsieur fit demander à Montesquiou sa démission de sa place de son premier écuyer. Montesquiou l'envoya, et l'accompagna d'une lettre où il cherchait à se justifier, mais qui, par le ton dont elle était écrite, n'était pas digne du prince à qui il l'adressait. A la fin de la session, il remplit plusieurs missions, et fut ensuite mis à la tête de l'armée du Midi. Le 22 septembre 1792, il entra dans la Savoie, dont il fit la conquête, sans verser une goutte de sang. Le 9 novembre 1792, il fut décrété d'accusation par les révolutionnaires, à qui sa *modération* le rendait suspect, et qui lui reprochaient de s'être rendu coupable de dilapidation, et d'avoir avili la dignité nationale dans le traité qu'il avait conclu avec l'état de Genève. Montesquiou, pour se soustraire à l'exécution de ce décret, quitta Genève, où il était alors, et se retira dans le fond de la Suisse. En 1795, lorsque l'orage commença à se calmer, il écrivit à la convention un *mémoire justificatif*, et demanda la permission de rentrer en France, où il reparut en 1796. Après avoir fait de vains efforts pour se faire nommer député, il ne s'occupa que de belles-lettres, et figura pendant quelque temps dans un club formé à Paris sous le nom de *Cercle constitutionnel*. Montesquiou mourut dans cette ville en 1798. On a de lui, outre quelques *pièces de vers* insérées dans les *Correspondances* de Laharpe et de Grimm, et une comédie intitulée *Emilie*, ou *les joueurs*, Paris, 1787, in-8: *Correspondance*, ibid., 1796, in-8; *Mémoire justificatif*, 1792, in-4; *Du gouvernement des finances de France*, 1797, in-8; *Coup d'œil sur la révolution française*; plusieurs articles dans le *Journal de Paris*. On peut consulter, pour plus de détails, *La France littéraire* de Ersch, et ses suppléments.

MONTESQUIOU - FEZENZAC (François-Xavier-Marie-Antoine, abbé de), ancien ministre du roi de France, duc et pair, naquit en 1757 au château de Marsau. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique dans lequel il brilla par ses lumières et par ses talents. Nommé en 1785 agent général du clergé, il exerça ces fonctions jusqu'à la révolution. Député par le clergé de Paris aux états généraux, il montra beaucoup de modération dans la défense des privilèges des deux premiers ordres, se bornant à employer les moyens de persuasion, et évitant de prendre part aux violents débats qui eurent si souvent lieu dans le sein de l'assemblée constituante. Cette conduite lui donna une très-grande influence, et Mirabeau, qui la redoutait, ne put s'empêcher de s'écrier un jour de sa place, au moment où l'abbé de Montesquiou allait prendre la parole :

Méfiez-vous de ce petit serpent, il vous séduira. L'abbé de Montesquiou fut porté deux fois à la présidence (5 janvier et 28 février 1790); il en remplit les fonctions avec talent et impartialité, et mérita les remerciements unanimes de l'assemblée qui n'accorda cet honneur à aucun des membres de l'opposition du clergé ou de la noblesse. La conduite qu'il tint pendant la session fut honorable : il avait refusé de se réunir au tiers-état, il ne le fit que sur l'ordre du roi; mais déjà auparavant il avait déclaré que son ordre regardait, non comme un sacrifice, mais comme un acte de justice, l'abandon de ses privilèges pécuniaires. Lorsque la discussion sur l'abandon des biens ecclésiastiques eut lieu dans le sein de l'assemblée, il démontra jusqu'à l'évidence que l'état n'en avait pas le droit; que ce corps possédait ces propriétés depuis plus de 10 siècles, et qu'il en avait usé comme tout propriétaire peut user de ce qui lui appartient; que, dans tous les cas, il fallait auparavant régler les dépenses du clergé. Son discours produisit beaucoup d'impression; mais la résolution était prise d'avance, et il échoua dans sa défense. La création des assignats, qui n'était qu'un moyen de faciliter l'achat des biens ecclésiastiques, trouva aussi en lui un antagoniste vigoureux, et il n'eut pas plus de succès, lorsqu'il combattit la demande faite par la municipalité de Paris, de consacrer deux millions à l'acquisition d'une partie de ces biens. Malgré cette opposition, l'abbé de Montesquiou fut nommé l'un des douze commissaires chargés de l'exécution de la loi qui ordonnait la vente des biens ecclésiastiques, et il s'en acquitta en homme d'honneur. On a blâmé la conduite qu'il tint à l'égard de la Houssaye, président du parlement de Bretagne, qui avait été mandé à la barre de l'assemblée constituante avec la chambre des vacations de ce parlement, pour exposer les motifs qui l'avaient déterminé à refuser l'enregistrement d'un décret qui prolongeait les vacances de cette cour souveraine. L'abbé de Montesquiou, qui présidait alors l'assemblée (9 janvier 1790), mit peut-être quelque dureté dans son allocution à de la Houssaye: d'autres ont prétendu que c'était de la dignité. Dans la délibération sur la suppression des monastères, l'abbé de Montesquiou soutint, contre l'avis d'un grand nombre de députés, et prouva que l'assemblée n'avait pas le droit de dispenser les religieux de leurs vœux; quelques jours après il demanda qu'on laissât au moins les vieillards mourir tranquillement dans leurs couvents; son discours fit une vive, mais inutile sensation. Lorsque la loi sur le serment ecclésiastique eût été portée, plusieurs évêques se réunirent pour savoir s'il pouvait être prêté: l'abbé de Montesquiou soutint l'affirmative. Néanmoins l'opinion contraire proposée par de Bonnal, évêque de Clermont, ayant prévalu, l'abbé de Montesquiou se soumit à cette décision: il demanda même, dans la séance du 27 novembre 1790, que le roi fût prié d'écrire au pape pour avoir sa sanction; ce qui fut rejeté après la séance la plus orageuse. Quand on agita la question de la guerre ou de la paix, l'abbé de Montesquiou soutint que le roi devait seul jouir de cette pré-

gative; mais il la soumettait à la ratification de l'assemblée. Il vota avec le côté droit dans toutes les occasions importantes, et signa la protestation du 12 septembre 1791. Pendant la session de l'assemblée législative, il demeura à Paris, fréquenta souvent la cour, et obtint à plusieurs reprises des marques de bienveillance du roi et de la reine. Après la journée du 10 août, qui ne l'atteignit point, il se retira en Angleterre. Rentré en France après la chute de Robespierre (9 thermidor an 2), il ne cessa de s'occuper des intérêts de la famille royale. On assure même qu'il présenta à Bonaparte, alors premier consul, une lettre de Louis XVIII, dans laquelle ce prince faisait sentir au jeune guerrier les dangers de l'usurpation et les avantages de la légitimité. On ajoute que Bonaparte chargea l'abbé de Montesquiou de sa réponse au roi, et qu'il ne songea nullement à l'inquiéter, quoique ses relations avec la famille royale lui parussent un crime. Seulement, à l'époque où Bonaparte se fit donner le titre d'empereur, il l'exila à Menton près de Monaco; mais ayant appris qu'il n'y avait dans ce lieu aucun moyen d'existence, il le laissa vivre tranquillement à Paris. L'abbé de Montesquiou fit partie du gouvernement provisoire à la chute de l'empereur (avril 1814). Louis XVIII le nomma l'un des commissaires chargés de la rédaction de la charte constitutionnelle, et on lui attribue la plus grande partie des dispositions de cet acte mémorable. Le 13 mai 1814, il fut chargé du portefeuille de l'intérieur. Le 12 juillet, il présenta à la chambre des députés un rapport sur la situation du royaume, et quelque temps après il proposa une loi relative à la liberté de la presse, dont les excès exigeaient une prompt répression. A l'époque du débarquement de Bonaparte, celui-ci rendit, le 12 mars, à Lyon, un décret par lequel il ordonnait la poursuite de 13 personnes qu'il accusa d'avoir tramé le renversement du gouvernement impérial; de ce nombre était l'abbé de Montesquiou: ce décret fut renouvelé le 9 avril 1815. L'abbé de Montesquiou ne suivit pas le roi à Gand; mais il se rendit en Angleterre. Seul des ministres de cette époque, il refusa l'indemnité de 100,000 francs que Louis XVIII accorda à chacun d'eux; conserva le titre de ministre d'état, et fut élevé à la dignité de pair. Il fut nommé en 1816 membre de l'académie française. L'abbé de Montesquiou a parlé dans fort peu de circonstances à la chambre; cependant on a remarqué le rapport qu'il fit en 1815 sur le projet de loi tendant à accorder au clergé la faculté d'acquiescer: du reste il a toujours voté avec le ministère. Le roi le nomma duc en 1821. Il est mort en 1832. Il venait d'envoyer sa démission de pair de France, qui fut reçue dans la séance du 9 janvier. On lui attribue l'*Adresse aux provinces*, ou *Examen de l'opération des assemblées nationales*, 1790, in-8.

MONTEZUMA, ou mieux MOTEZUMA, dernier roi du Mexique, dont quelques écrivains romanesques ont voulu faire un héros, était un tyran affamé de sang et de carnage, qui ne ravageait les pays voisins que pour multiplier les victimes de ses idoles. Les Américains eux-mêmes invoquaient le

secours des Espagnols contre cette bête féroce, plus redoutable que les monstres du Maragnon et de l'Orénoque; et ce n'est qu'aux instances de ces peuples que Cortez résolut de porter la guerre dans le Mexique: « Dans ce dessein (dit-il en rendant » lui-même compte de cette expédition à Charles- » Quint), je partis de Cempoal (que j'appelai Séville) » le 16 d'août, avec quinze cavaliers et trois cents » fantassins des plus aguerris. La circonstance était » favorable. Je laissai à la Véra-Cruz cent cinquante » hommes et deux cavaliers, avec ordre d'y con- » struire une forteresse, qui est déjà bien avancée; » et quant à cette province de Cempoal, qui contient » cinquante villes ou forteresses, et qui peut fournir » environ cinquante mille hommes de guerre, je la » laissai en paix, et composée de sujets d'autant » plus sûrs, loyaux et fidèles, qu'à peine venaient- » ils d'être soumis à force de violence par Monté- » zuma, qui les tyrannisait et faisait enlever leurs » enfants pour les sacrifier à ses idoles. Instruits de » la puissance formidable de Votre Majesté, ils » m'adressèrent leurs plaintes contre Montézuma; » ils se soumièrent, me demandèrent mon amitié » et me prièrent de leur accorder ma protection. » Comme je les ai bien traités, que je les ai tou- » jours favorisés, je ne doute point qu'ils ne devien- » nent de fidèles sujets, quand ils n'auraient d'autre » motif que la connaissance de les avoir délivrés de » la tyrannie de Montézuma. » Ces animaux guer- riers, sur lesquels les principaux Espagnols étaient montés; ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains; ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan; ce fer dont ils étaient couverts; leurs marches comptées par des victoires; tant de sujets d'étonnement, joints à cette faiblesse qui porte le peuple à admirer, tout cela fit que quand Cortez arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montézuma comme son maître, et par les habitants comme leur dieu. Mais la conduite que tint Cortez à l'égard du temple de cette ville, occasionna des mécontentements. « Il y a, dit Cortez, » trois nefes dans l'intérieur de ce temple, où sont » placées des idoles de la plus haute stature. Je fis » renverser toutes ces idoles; je fis nettoyer toutes » les chapelles où se faisaient les sacrifices humains, » et j'y plaçai des images de Notre-Dame et d'autres » saints. Montézuma fut, ainsi que ses sujets, très- » affecté de ce changement; il me fit prier d'abord » de le suspendre, et me fit dire que je devais m'at- » tendre à voir soulever contre moi le peuple, qui » croyait que ces idoles lui donnaient tous les biens » temporels, et qu'en les laissant maltraiter, il s'ex- » poserait à les fâcher, à voir sécher tous les biens » de la terre et à mourir de faim. » Le peu d'égard qu'eut Cortez à ces remontrances irrita les esprits. Montézuma, voyant l'impossibilité de se défaire des Espagnols par la force ouverte, tâcha de les rassurer par des témoignages d'amitié et de bonne foi, pour les accabler lorsque la sécurité leur aurait fait partager leurs forces et aurait affaibli leur vigilance. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, attaqua les Espagnols restés à la Véra-Cruz, et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois

ou quatre Espagnols de tués. La tête de l'un d'eux fut même portée à Montézuma. Alors Cortez fit ce qui ne s'est jamais fait de plus hardi en politique: il va au palais, suivi de cinquante Espagnols, et, mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier général espagnol, le force à lui livrer ceux qui avaient attaqué les siens à la Véra-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat. Ensuite il le força à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint. Montézuma et les principaux de l'empire donnèrent pour tribut attaché à leur hommage 600,000 marcs d'or pur. Il est à croire que cet hommage de Montézuma fut sincère; il ne fit du moins rien dans la suite qui pût le contredire, et finit par être la victime de sa fidélité. Les seigneurs mexicains conspirèrent contre lui et les Espagnols. Montézuma et Alvarado, un des lieutenants de Cortez, furent assaillis dans le palais par 200,000 Mexicains. Montézuma proposa de se montrer à ses sujets, pour les engager à se retirer; mais, au milieu de sa harangue, il reçut un coup de pierre qui le blessa mortellement: il expira bientôt après, en 1520. Ce prince laissa des enfants: deux de ses fils et trois de ses filles embrassèrent le christianisme. L'aîné reçut le baptême, et obtint de Charles-Quint des terres, des revenus, et le titre de *comte de Montézuma*. Il mourut en 1608. Sa famille est comprise dans la grandesse d'Espagne, cent fois plus heureuse que sur un trône cimenté par la tyrannie, et dans les erreurs d'une superstition sanguinaire et atroce. Quel jugement porter de ces prétendus sages, qui déclament avec un zèle infatigable contre les conquêtes de Cortez, et qui ne sentent aucune émotion en lisant les étranges horreurs des Mexicains; qui entassent les exclamations les plus pathétiques sur le nombre plus ou moins exagéré des Américains tués par Cortez sur le champ de bataille, et qui ne témoignent nulle indignation contre les sacrificateurs des hommes, nulle horreur de cette innombrable multitude de victimes humaines, immolées suivant les lois les plus solennelles et les plus chères des Mexicains? *Mais*, dit-on, *quels que fussent les excès et les crimes de ces peuples, quel droit avait Cortez de les soumettre au joug de l'Espagne?* Admirens la timide et consciencieuse jurisprudence des philosophes; mais différons de leur donner les éloges mérités, jusqu'à ce qu'ils aient déployé autant de zèle ou de fureur contre les Scipion, les César, les Alexandre, qu'ils en montrent contre Cortez, Pizarro, Charles-Quint et Philippe; jusqu'à ce qu'ils aient accablé d'outrages et ce cher Marc-Aurèle, et ce Trajan, et cet Antonin, qui n'avaient d'autre ambition que d'étendre la gloire romaine sur les débris des nations qui valaient mieux que les vainqueurs. N'attendons pas cette époque, elle n'arrivera jamais. Les héros de l'ancienne Rome ne combattaient les nations que pour nourrir dans leur sang la célébrité d'un vain nom, et pour entrer à Rome au bruit des timbales. Mais Cortez avait la faiblesse de se proposer d'autres vues; il eût voulu abolir les sacrifices humains et tant de

monstrueux usages qui outrageaient la nature. Il eut l'extravagance de parler quelquefois du vrai Dieu. Voilà son crime de lèse-philosophie. Le bonhomme en fait lui-même la confession. « Je tâchai de leur » faire entendre par mes interprètes combien il était » insensé de mettre leurs espérances dans des idoles » travaillées de leurs mains et composées d'ordures; » qu'ils devaient savoir qu'il n'y avait qu'un seul » Dieu, souverain, universel, qui avait créé le ciel, » la terre et toute la nature; qui était éternel, c'est-à-dire sans commencement ni fin; qu'ils devaient » l'adorer, ne croire qu'en lui, et non pas dans aucune créature ni matière périssable. J'y ajoutai » tout ce qui pouvait les détourner de leur idolâtrie, » et les attirer à la connaissance du vrai Dieu. » La maxime qu'il ne faut pas occuper les pays qui ne nous appartiennent pas est raisonnable sans doute; mais si elle a lieu même à l'égard des anthropophages et des sacrificateurs d'hommes, il faut l'étendre jusqu'aux repaires des tigres et des hyènes. *Non dubitamus*, dit Grotius, *quin justa sint bella in eos qui in parentes impii sunt, quales Sogdiani, antequam eos Alexander hanc feritatem dedoceret, in eos qui humanam carnem epulantur, a quo more absistere Gallos veteres Hercules coegit.... de talibus enim barbaris et feris, magis quam hominibus, dici recte potest quod de Persis, qui Græcis nihilo deteriores erant, perverse dixit Aristoteles, naturale in eos esse bellum; et quod Isocrates Panathenæico dixit, justissimum esse bellum in belluas, proximum in homines belluis similes.* De jure bell. et pac. lib. 2, cap. 20. (*Voy.* CORTEZ, ATABALIBA, MANCO-CAPAC, etc.)

MONTFAUCON (Bernard de), savant bénédictin, vit le jour en 1655, au château de Soulage en Languedoc, de l'ancienne famille de Roquetaillade, dans le diocèse d'Aleth. Il prit le parti des armes, et servit en qualité de cadet dans le régiment de Perpignan; mais la mort de ses parents l'ayant dégoûté du monde, il se fit bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur, en 1675. L'étendue de sa mémoire et la supériorité de ses talents lui firent bientôt un nom célèbre dans son ordre et dans l'Europe. En 1698, il fit un voyage en Italie pour y consulter les bibliothèques, et y chercher d'anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avait embrassé. Pendant son séjour à Rome, il exerça la fonction de procureur de son ordre en cette cour, et y prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, et attaquée par quelques critiques. De retour à Paris en 1701, Montfaucon travailla à une relation curieuse de son voyage, sous le titre de *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, etc., notitiæ singulares itinerario italico collectæ*, Paris, 1702, in-4. Cet ouvrage offre une description exacte de plusieurs monuments de l'antiquité, et une notice d'un grand nombre de manuscrits grecs et latins, inconnus jusqu'alors. Le P. de Montfaucon, cher à ses confrères par la bonté et la candeur de son caractère, aux savants par sa vaste érudition, et à l'Église par ses travaux,

mourut en 1741, et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Analecta sive varia opuscula græca*, Paris, 1688, in-4; une nouvelle *Edition* des *OEuvres* de saint Athanase, des *Hexaples d'Origène*, et des *OEuvres* de saint Jean Chrysostome; *Collectio nova patrum et scriptorum græcorum*, ibid., 1706, 2 vol. in-fol. Ce recueil contient les *Commentaires* d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes et sur Isaïe, quelques *Opuscules* de saint Athanase, et la *Topographie* de Côme d'Égypte. On le joint ordinairement à l'édition de saint Athanase; mais il est peu commun; *Palæographia græca, sive de ortu et progressu litterarum græcarum, etc.*, ibid., 1708, in-fol., fig., 36 à 42 fr., et plus cher en gr. papier, dans lequel il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec ce que le P. Mabillon a fait pour le latin dans sa *Diplomatie*; *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in eâ continentur accurata descriptio*, ibid., 1715, in-fol.; *l'Antiquité expliquée*, en latin et en français, avec fig., ibid., 1719, 5 tom. en 10 vol. in-fol.; *Supplément*, ibid., 1724, 5 vol. in-fol., fig., 250 à 300 fr., gr. pap., 400 à 500 fr. La réimpression est de plus d'un tiers moins chère. Cet ouvrage lui procura plus de fatigue que de gloire, et on ne le regarda que comme une compilation un peu informe; cependant il y a bien des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs, et les savants le citent tous les jours; les *Monuments de la monarchie française, avec les fig. de chaque règne* (en franç. et en latin), ibid., 1729-33, 5 vol. in-fol., fig., 300 à 350 fr., gr. pap., rare, 500 à 650 fr.; *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, ibid., 1739, 2 vol. in-fol., 10 à 15 fr.; la *Vérité de l'histoire de Judith*, ib., 1690 ou 1692, in-12 : dissertation qui l'annonça bien à la république des lettres, par les savants éclaircissements que l'auteur y répandit sur l'empire des Mèdes et des Assyriens, et par un examen critique de l'histoire de ce dernier peuple, attribuée à Hérodote; quelques autres écrits, moins importants que les précédents, mais non moins remplis d'érudition. Le P. de Montfaucon a trop écrit, pour que son style soit toujours élégant et pur. Quand on entasse tant de choses, on n'a guère le temps de faire attention aux mots. C'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer, et non comme écrivain fait pour servir de modèle. Le pape Benoît XIII l'honora d'un bref très-flatteur, qui avait été précédé de deux médailles, dont Clément XI et l'empereur Charles VI l'avaient gratifiés. (*Voy.* son *Eloge* dans les *Mémoires* de l'académie des Inscriptions, par Gros de Boze; et dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, où l'on trouve une liste très-détaillée de ses divers ouvrages.)

MONTFLEURY (Zacharie-Jacob, dit), d'une famille noble d'Anjou, naquit vers la fin du xvi^e siècle, ou au commencement du xvii^e. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui couraient les provinces, et prit pour se déguiser

le nom de *Montfleury*, après avoir quitté celui de Jacob, qui était son nom de famille. Il est auteur d'une tragédie intitulée *la Mort d'Asdrubal*, faussement attribuée à son fils qui n'avait que sept ans lorsqu'elle parut. Il joua dans les premières représentations du *Cid* en 1637, et mourut en 1667, pendant le cours des représentations d'*Andromaque*. Les uns attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreste*, d'autres ajoutent que son ventre s'ouvrit, malgré le cercle de fer qu'il était obligé d'avoir pour en soutenir le poids énorme : catastrophe analogue à tant d'autres qui appartiennent à l'histoire du théâtre. Mademoiselle Desmares, sa petite-fille, a écrit que ces bruits sont faux, et que Montfleury, frappé par le discours d'un inconnu qui lui avait prédit une mort prochaine, mourut peu de jours après. Ce fut en faveur de Montfleury, que Louis XV rendit un décret portant que l'état de comédien ne dégradait pas un gentilhomme. Nous n'examinerons pas ce décret ; c'est l'opinion publique qui prononce en de semblables cas. — Son fils, Antoine Jacob MONTFLEURY, né à Paris en 1640, et mort en 1685, a donné un grand nombre de *Comédies* médiocres, ou au dessous du médiocre, pleines d'idées et d'expressions licencieuses. On a recueilli son *Théâtre* en 4 vol. in-12, 1775.

MONTFLEURY (Jean le PETIT de), poète français, né en 1698 à Caen, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777, était un homme d'une candeur et d'une droiture peu commune. Il occupait ses loisirs des amusements de la poésie ; mais cette simplicité qu'on remarquait dans ses mœurs se fait trop souvent remarquer dans ses vers, quoique la matière et le but de l'auteur y mettent toujours dans ses intérêts la critique des lecteurs honnêtes et chrétiens. On a de lui : *Ode au cardinal de Fleury*, 1727 ; autre *sur le papier*, 1722 ; autre *sur le zèle*, 1729 ; les *Grandeurs de la sainte Vierge*, ode, 1751 ; les *Grandeurs de J. - C.*, poème, 1752 ; la *Mort justifiée*, poème plein d'idées fortes, de grandes leçons et de bonne philosophie ; et l'*Existence de Dieu et de sa providence*, ode, 1761. — Son frère, Jean-Baptiste le PETIT de MONTFLEURY, mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur d'une brochure intitulée : *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire, in-12.

MONTFORT (Simon, comte de), quatrième du nom, né dans la deuxième moitié du XII^e siècle, d'une maison illustre et florissante, était seigneur d'une petite ville de ce nom, à dix lieues de Paris. Il fit éclater sa bravoure dans un voyage d'outremer, et dans les guerres contre les Allemands et contre les Anglais. On le choisit pour chef de la croisade contre les *Albigeois* en 1209. Simon de Montfort se rendit très-célèbre dans cette guerre. Il prit Béziers et Carcassonne, fit lever le siège de Castelnaud, et remporta une grande victoire en 1213, sur Pierre, roi d'Aragon ; sur Raimond, comte de Toulouse, et sur les comtes de Foix et de Comminges. Le pape Innocent III et le quatrième concile général de Latran lui donnèrent en 1215 l'in-

vestiture du comté de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe-Auguste. Simon de Montfort fut tué au siège de Toulouse, le 25 juin 1218, d'un coup de pierre. Les catholiques lui donnèrent le nom de *Machabée* et de *Défenseur de l'Eglise*. C'était un des plus grands capitaines de son siècle. La force de son tempérament le rendait propre à soutenir les plus violents exercices de la guerre. Sa haute stature le faisait distinguer au milieu des batailles, et le mouvement de son sabre suffisait pour épouvanter les plus fiers ennemis. Il avait un sang-froid à l'épreuve des plus terribles dangers, jusqu'à remarquer tout, et pourvoir à tout, pendant qu'il cherchait le plus brave de ceux qu'il avait en tête pour l'abattre. Il était, hors du combat, d'un commerce très-aimable. On le respectait, et on ne pouvait craindre de l'approcher ; on trouvait dans lui cette noble franchise qu'on traite quelquefois de simplicité, mais qui n'est au fond qu'un bon sens supérieur, qui va droit et avec honneur au but où d'autres ne peuvent parvenir que par de lâches artifices. En matière de politique, comme en matière de guerre, il découvrait précisément ce que peut voir un homme sage. Il avait naturellement de l'horreur pour le vice ; rien ne faisait impression sur lui que ce qui était raisonnable. Il était éloquent, heureux, ferme, équitable ; personne ne lui reprocha qu'il eût violé sa parole. Jamais il n'eut d'autres ennemis que ceux de l'Eglise. On ne peut avoir une foi plus vive que la sienne ; c'est le témoignage que lui a rendu saint Louis, si bon connaisseur en cette matière. (Voy. JOINVILLE, pag. 11, édition de 1761.) Son zèle, sans lui faire oublier ce qu'il était, l'égalait aux hommes apostoliques ; et si l'on pouvait lui reprocher quelque chose, ce serait de l'avoir quelquefois poussé trop loin. Il ne faut pas s'étonner si son nom est odieux aux hérétiques : il faut convenir qu'il les traita quelquefois avec une rigueur extrême ; cependant il est juste d'observer que ces hérétiques n'étaient pas seulement des ennemis forcés de la foi catholique, mais de mauvais citoyens, des fanatiques turbulents et sanguinaires, des scélérats perdus de mœurs et d'honneur. Il ne faut jamais confondre le zèle pour la religion avec le zèle pour l'ordre et la sécurité publique : celui-là est toujours doux et patient, celui-ci est souvent armé du glaive de la justice. (Voy. saint DOMINIQUE, RAIMOND VI et VII, comtes de Toulouse.) Il a paru en 1767 un opuscule intitulé : *les Jeux de Simon de Montfort*, ou *les Jardins du parlement de Toulouse*. On l'attribua à Voltaire, mais il ne se trouve dans aucune édition de ses *OEuvres*. On peut consulter sur ce personnage fameux l'*Histoire générale* du Languedoc par D. Vaissète, t. 21, 22 et 23.

MONTFORT (Amauri de), fils du précédent et d'Alix de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les Albigeois. Mais n'ayant pas assez de force pour résister à Raimond le Jeune, comte de Toulouse, il céda à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il prétendait avoir sur le comté de Toulouse et sur les terres situées en Languedoc. Le roi saint Louis le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des chrétiens opprimés par les

Tures, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. Sa liberté lui fut rendue en 1241; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort la même année d'un flux de sang.

MONTGAILLARD (Bernard de PERCIN de), connu sous le nom de *Petit Feuillant*, né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des feuillants, où il se distingua par ses austérités, par ses sermons et par son zèle. Il fut prédicateur ordinaire de Henri III, et remplit cette fonction avec tant d'éclat, que ce prince lui offrit plusieurs abbayes et les évêchés de Pamiers et d'Angers; mais il les refusa. Il était animé d'un si grand zèle contre les nouvelles erreurs, qu'il écrivit à Henri III une *Lettre* très-longue dans laquelle il l'exhortait, par tous les motifs de religion et de politique, de mettre un frein à l'hérésie. Cette lettre, qui est bien écrite et pleine de force, a été imprimée à Paris, en 1589. Après la mort de ce prince, le feu de la ligue fut dans toute sa vivacité. L'ardeur qu'elle faisait paraître pour la défense de l'ancienne religion engagea Montgaillard à prendre les intérêts de cette association. On l'appela le *Laquais de la ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de se donner beaucoup de mouvement pour ce parti, qui lui paraissait juste, et beaucoup plus légitime que l'association des protestants, contre laquelle personne ne se récrie dans ce siècle inconséquent, et dont toute la haine tombe sur les procédés des catholiques. Le pape Clément VIII, instruit de son mérite, le reçut très-bien dans un voyage qu'il fit à Rome. Il passa ensuite dans les Pays-Bas avec la permission de ce pape. Il y prêcha avec beaucoup de succès à la cour d'Albert et d'Isabelle, qui le nommèrent à l'abbaye de Nivelles en 1612, et trois ans après à celle d'Orval, dans le duché de Luxembourg. Il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit est assez semblable à celle de la Trappe. Elle a paru s'affaiblir après sa mort, mais elle ne tarda pas à être rétablie par Charles Bentzeradt. Montgaillard mourut dans cette édifiante maison en 1628, après avoir brûlé tous ses écrits par humilité. Mais on a conservé l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622; la *Réponse à une lettre qui lui avait été écrite par Henri de Valois* (Henri III), en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à la pénitence, 1589, in-8. A. Valladier a publié les *saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de D. Bernard de Montgaillard*, Luxembourg, 1629, in-4. Cayet, d'abord ministre protestant, ensuite catholique assez équivoque, apologiste des lieux de débauche et de l'adultère, a déchiré la mémoire de cet homme respectable par des calomnies atroces, que l'abbé Dazès, dans son *Compte rendu des Comptes rendus*, et quelques compilateurs, ont inconsidérément répétées. (*Voy. la réfutation dans le Journal hist. et litt.*, 15 octobre 1781, p. 257.)

MONTGAILLARD (Pierre-Jean-François de PERCIN de), évêque de Saint-Pons, naquit en

1633 de Pierre de Percin, baron de Montgaillard, gouverneur de Blême dans le Milanais, et décapité pour avoir rendu cette place, faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Il termina sa carrière en 1713. On a de lui : *Du droit et du pouvoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses*, 1686, in-8, ouvrage mis à l'*Index donec corrigatur*; plusieurs *Lettres* touchant les affaires du jansénisme, adressées à l'archevêque de Cambrai; ces lettres furent condamnées par un Bref de Clément XI, du 18 janvier 1710. Montgaillard, qui, dans l'affaire du formulaire, se déclara pour les quatre évêques réfractaires, et qui écrivit en faveur du rituel d'Aleth, paraît être revenu sur la fin de ses jours à d'autres sentiments, comme le prouve une lettre de sa main, trouvée dans les archives du Vatican.

MONTGAILLARD (Guillaume-Honoré ROCQUES de), plus connu sous le nom d'abbé de Montgaillard, né en 1772 au château de Montgaillard dans le diocèse de Toulouse, mort à Ivry, près Paris, en 1825, entra dans le séminaire de Saint-Raphaël de Bordeaux. La révolution le força d'en sortir avant d'avoir reçu la prêtrise. Il se rendit à Séville, passa sur la côte d'Afrique, puis à Gibraltar, et enfin en Angleterre, où il se lia avec Burke. Il alla ensuite à Hambourg, et à Rastadt pendant la tenue du congrès. De retour en France, il fut employé dans l'administration militaire et exerça même à Cassel les fonctions de ministre des finances. Depuis 1814, il s'occupa de travaux littéraires. Il publia, en 1820, sa *Revue chronologique* de l'histoire de France depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères, 1^{re} édition, 1823. Il parut aussi, sous le nom de l'abbé de Montgaillard et après sa mort, un second ouvrage intitulé : *Histoire de France* depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825, faisant suite à toutes les histoires publiées jusqu'à ce jour, Paris, 1826, 9 vol. in-8; 2^e édit., 1827; 3^e édit., 1828. Ce livre eut de la vogue; mais il excita plusieurs mécontentements contre l'auteur. L'abbé de Montgaillard fut d'ailleurs l'un des collaborateurs de la *Biographie et galerie historique des Contemporains*, 1822, in-8, où l'on trouve des articles d'une malveillance extrême contre des hommes qu'il a loués à outrance dans l'*Histoire de France* qu'on lui attribue. Un trait suffira pour faire apprécier le caractère de Montgaillard : il légua aux hôpitaux toute sa fortune, non par le désir d'apporter quelque soulagement aux malheureux, mais par haine pour sa famille et pour le gouvernement qui eût hérité de ses biens, s'il n'eût pas fait de testament.

MONTGERON (Louis-Basile CARRÉ de) naquit à Paris en 1686 d'un maître des requêtes. Il n'avait que 25 ans lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquiesça une sorte de réputation par son esprit et par ses qualités extérieures. Plongé dans l'incrédulité et dans tous les vices qui la font naître, il en sortit tout-à-coup pour se donner en spectacle sur le cimetière de Saint-Médard. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre Paris.

Son but (à ce qu'il nous apprend) était d'examiner, avec les yeux de la plus sévère critique, les miracles qui s'y opéraient; mais il se sentit, dit-il, tout d'un coup terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule frondeur il devint tout-à-coup chrétien fervent, et de détracteur du fameux diacre, il devint son apôtre. Il se livra depuis ce moment au fanatisme des convulsions avec la même impétuosité de caractère qui l'avait plongé dans les plus honteux excès. Il n'avait été jusqu'alors que confesseur du jansénisme, il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de Paris, et d'en faire ce qu'il appelait la démonstration. De retour à Paris, il se prépara à exécuter son projet, et il alla à Versailles présenter au roi, le 29 juillet 1737, 1 vol. in-4, magnifiquement relié. Ce livre, regardé par les convulsionnaires comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les autres comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille quelques heures après qu'il l'eut présenté au roi. On le relégua ensuite dans une abbaye de bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut en 1754. L'ouvrage qu'il présenta en 1737 au roi est intitulé : *La Vérité des miracles du diacre Paris*, 1737-48, 3 vol. in-4. On a encore de lui : *Illusion faite au public par la fausse description que de Montgeron a faite de l'état présent des convulsionnaires*. Ce livre doit être d'autant moins suspect qu'il a été fait par un auteur du parti. L'ouvrage de Montgeron a été aussi solidement et peut-être trop sérieusement réfuté par dom la Taste. (Voy. ce nom.) On sait que le célèbre Duguet regardait également les prétendus miracles de Paris comme des scènes de sottise et de scandale. « Ne vous imaginez pas » (dit un écrivain protestant qui a examiné par lui-même le phénomène des convulsions) « que la vertu émanée du » corps du bienheureux Paris ait la force de res- » susciter des morts, de rendre l'ouïe à un sourd, » de donner la vue à un aveugle de naissance, de » faire marcher un cul-de-jatte; jamais elle ne s'est » avisée de pareils prodiges; non. C'est un abbé » Bécheran qui, couché sur le tombeau, saute à se » briser les os, et, dans des accès convulsifs, fait » le saut de carpe sans se faire mal. Ce sont des fous » qui avalent des charbons allumés, qui gobent » comme pêches, cailloux gros comme le poing, » que l'on frappe des demi-heures sans qu'ils pa- » raissent le sentir, qui souffrent dix hommes mar- » chant sur leur ventre, etc., etc. J'ai vu dans mes » voyages vingt joueurs de gibecière qui feraient » nargue à la vertu miraculeuse émanée du corps » de l'abbé Paris... Nos camisards en France se sont » avisés de débiter de pareilles balivernes; et la » plop part des faits, que Jurien rapporte dans ses » lettres pastorales, ont beaucoup d'affinité avec les » relations des miracles de l'abbé Paris. Les a-t-on » crus? Le petit peuple a donné là-dedans pen-

» dant quelque temps : les sages en ont gémi, et » ont vu avec déplaisir ces extravagances... Les » jansénistes ne se font pas honneur de vouloir s'ac- » créditer par des voies aussi frivoles et des moyens » si opposés au caractère de la religion. Cicéron leur » prescrit une leçon qu'ils devraient observer : *Ut » religio propaganda, sic superstitionis stirpes » omnes elidendæ*. Ce n'est pas de la manière qu'ils » agissent que l'on concourt à l'avancement de la » religion. » *Recueil de litt., de phil. et d'hist.*, Amsterdam, 1730, pag. 123. Quelques spectateurs, même philosophes, ont cru dans certains cas y voir l'intervention du père du mensonge et de la puissance des ténèbres, à laquelle cette secte devait être moins indifférente que toute autre. Le sage et pieux pape Clément XIII croyait que ces farces ridicules et sacrilèges n'étaient que le fruit tout naturel de l'aveuglement dont Dieu avait frappé une secte qui s'était plus que toute autre couverte du voile de la piété et de la vertu : *Quas fœditates cum legere- mus, in mentem nobis venit, jansenianorum, per simulationem pietatis jactare se volentium in Ecclesia, quam graviter superbiam Deus perculerit; et pestilentissimæ sectæ conatus ad hæc dedecora tandem rediisse permiserit; quasi dixerit Dominus: REVELABO PUDENDA TUA, ET OSTENDAM GENTIBUS NUDITATEM TUAM, ET REGNIS IGNOMINIAM TUAM. Nahum. 3.* Bref. à l'évêque de Sarlat du 19 novembre 1764. (Voy. FILLEAU, JANSENIUS, LAFITAU, MARANDÉ, RICHER, ROCHE, VERGER.) Il a paru un *Abrégé* des 3 vol. de Montgeron sur les *Miracles de Paris*, 1799, 3 vol. in-12.

MONTGLAT (François-de-Paule de CLERMONT, marquis de), maréchal de camp, grand maître de la garde-robe du roi, vivait dans le XVII^e siècle. Il avait été témoin d'un grand nombre d'événements qu'il aimait à raconter : ce qui l'avait fait surnommer *Montglat-la-Bibliothèque*. Il est mort en 1675, laissant des *Mémoires* que le P. Bougeant a publiés, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12. Ces *Mémoires* renferment les événements militaires du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV; ils rapportent aussi ce qui s'est passé de plus remarquable à la cour de ces monarques. Petitot les a insérés dans les *Mémoires relatifs à l'Histoire de France* (2^e série de la collection). — Montglat avait eu de son mariage avec la petite fille du chancelier de Cheverny un fils connu sous le nom de comte de Cheverny, dont M^{me} de Sévigné parle dans ses *Lettres*, et le duc de St-Simon dans ses *Mémoires*. Ce comte de Cheverny mourut à Paris en 1722, à l'âge de 78 ans, sans laisser de postérité.

MONTGOLFIER (Jacques-Etienne), né en 1745 à Vidalon-lès-Annonay, mort à Serrières en 1799, fut le premier qui fabriqua en France le papier vélin que l'on tirait auparavant de la Hollande. Il devina, pour en enrichir son pays, plusieurs méthodes des ateliers hollandais et anglais. Il inventa aussi des formes pour le papier dit *grand-monde*, qui avait été jusqu'alors inconnu en France. Après avoir médité l'ouvrage de Priestley sur les différentes espèces d'air, il fit en commun avec son frère Joseph toutes les expériences concernant les aérostats.

Etienne reçut le cordon de Saint-Michel, et son vieux père obtint des lettres de noblesse.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), célèbre pour avoir accredité en France, avec son frère Etienne, les ballons aérostatiques, dont la première découverte est due à un jésuite portugais (V. GUSMAO), naquit à Vidalon-lès-Annonay en 1740. Au lieu de la théologie qu'on voulut lui faire apprendre, il prit du goût pour la chimie et les sciences exactes. Montgolfier et son frère Etienne durent chacun à un singulier hasard l'idée des aérostats. On dit qu'Etienne vit pendant qu'il était dans le bain, une chemise liée par le haut, et placée en rond sur un réchaud, s'élever par l'effet de l'air raréfié et voltiger dans la chambre. Il forma un cornet qu'il gonfla avec de la fumée, et le cornet ou petit ballon s'éleva vers le plafond. D'un autre côté, Joseph, ayant remarqué de sa fenêtre des masses de fumée qui se portaient avec rapidité dans les airs, pensa que, si l'on parvenait à *emmagasiner* des vapeurs pareilles ou plus légères, l'on pourrait trouver un principe de force ascensionnelle. Tous deux étudièrent l'excellent ouvrage du docteur Priestley sur les différentes espèces d'air; et, après plusieurs expériences, ils lancèrent, le 5 juin 1783, en présence des habitants de la ville d'Annonay, un ballon en toile doublée de papier, pesant cinq cents livres, ayant cent dix pieds de circonférence, et qui s'éleva à une hauteur de mille toises. Etienne répéta son expérience à Versailles, le 20 septembre, devant la cour et de nombreux spectateurs. On plaça sous le ballon, et dans un panier, des animaux qui descendirent à terre en vie et sans danger. Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlande furent les premiers qui osèrent monter dans un ballon et s'élever dans les airs, au château de la Muette: ils parcoururent huit mille toises en moins d'un quart-d'heure. Le 19 janvier de l'année suivante, Joseph Montgolfier exécuta à Lyon ce dangereux voyage aérien, où plusieurs personnes se disputèrent l'honneur de l'accompagner. Le duc d'Orléans essaya également un de ces voyages, et partit du jardin de Monceau; mais ce ne fut pas sans danger qu'il parvint à descendre à terre. Dans le commencement, pour élever les ballons, on dilatait l'air atmosphérique par le moyen d'un fourneau placé sous l'orifice de la machine, et dont on alimentait le feu avec de la laine et de la paille hachées ensemble; mais cette méthode ayant des inconvénients très-graves, Charles, habile chimiste, employa, au lieu du fourneau, le gaz hydrogène, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air atmosphérique. Les ballons aérostatiques changèrent alors de nom: on ne les appela plus *montgolfières*, mais *charlottes*. Joseph Montgolfier inventa le parachute, et, conjointement avec son frère Etienne, il s'occupa de la construction d'un aérostat de deux cent soixante-dix pieds de diamètre, capable d'enlever douze cents hommes, avec armes et bagages. Ce projet colossal ne fut point exécuté, et la révolution fit oublier les ballons aérostatiques et leurs inventeurs. Cependant Joseph fut nommé, en 1807, membre de l'Institut, et conservateur-administrateur de l'établissement des

arts et métiers. On lui doit la première idée de la *Société d'encouragement pour l'industrie*. Aidé par son frère Etienne, il fut aussi l'inventeur du *Bélier hydraulique*, machine qui, par l'impulsion d'une petite chute d'eau, la porte à une élévation de soixante pieds. Il inventa d'autres machines, le *Clorimètre*, destiné à déterminer la qualité des différentes espèces de tourbes du Dauphiné; une *Presse hydraulique*, un *Ventilateur* pour distiller à froid, par le contact de l'air en mouvement; un *Appareil* pour la dessiccation, en grand et à froid, des fruits et autres objets de première nécessité. Joseph laissa à son fils le projet d'un autre appareil, le *Pyrobélier*, moyen plus économique, et qui sert au même usage que les pompes à vapeur. S'étant rendu aux eaux de Balaruc, il y mourut le 26 juin 1810. Malgré l'utilité plus réelle de leurs dernières machines, c'est aux aérostats que les deux frères doivent leur réputation.

MONTGOMMERY (Gabriel de), comte de Montgomery en Normandie, célèbre par sa valeur, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil de Henri II, le 29 juin 1559. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances dans un tournoi, fait à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth sa fille, avec Philippe, roi d'Espagne, voulut en rompre une dernière avec le jeune Montgomery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgomery, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course, sa lance rompit en la visière du » roi, si rudement (dit d'Aubigné), que la morne » décrocha de la haute pièce, et que la visière levée » en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure. La circonstance malheureuse qui avait causé cet événement excusait entièrement Montgomery de cette mort déplorable. Par prudence cependant, il se confina quelque temps dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France, et s'attacha au parti protestant, dont il devint un des principaux chefs. Il défendit Rouen en 1562, contre l'armée royale, avec beaucoup d'opiniâtreté, et continua à faire la guerre à l'état et à la religion avec divers succès, jusqu'à ce qu'il fût pris à Domfront en 1574, par Matignon. Plusieurs historiens protestants prétendent que la capitulation fut violée à l'égard de Montgomery; mais, sans parler d'autres témoignages contraires, il paraît certain par celui de d'Aubigné même, l'un des historiens protestants les plus accredités, que le comte n'eut d'autre parole de la part de Matignon, que celle de lui conserver la vie et de le bien traiter tant qu'il serait entre ses mains. Ce général ne se rendit point garant de son pardon de la part du roi et de la reine mère. Cependant Matignon reçut ordre de Catherine de Médicis, alors régente du royaume par la mort de Charles IX, d'envoyer Montgomery à Paris, sous bonne et sûre garde. En y arrivant, il fut conduit à la conciergerie, et renfermé dans la tour qui porte encore son nom.

Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès. Il fut interrogé sur la conspiration imputée à l'amiral de Coligny ; mais le principal chef d'accusation sur lequel ils le condamnèrent à mort, fut d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre sur les vaisseaux avec lesquels il était venu au secours de la Rochelle. Le 26 juin 1574, après avoir subi une rigoureuse question, il fut amené en Grève, et y eut la tête tranchée. Il est certain qu'il ne pouvait être recherché ni puni pour la mort de Henri II, quoique, après tout ce qui est arrivé depuis, quelques-uns aient pu croire que ce n'était point un coup du hasard. Mais après un malheur pareil, qui causa celui de tout l'état par les troubles qui en furent la suite, Montgommery osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avait privé la France, fut infiniment plus coupable qu'aucun autre chef protestant. Il était l'aîné des fils de Jacques de MONTGOMERY, seigneur de Lorges dans l'Orléanais, l'un des plus vaillants hommes de son temps, fameux dans les guerres de François I^{er}, sous le nom de *Lorges*, et qui mourut âgé de plus de 80 ans, vers 1559.

MONTHOLON (François de), seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, se distingua par sa probité et par son érudition. Il plaida en 1522 et en 1523, au parlement de Paris, en faveur de Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Ce monarque s'étant trouvé *incognito* à cette cause, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, nomma Montholon avocat général en 1538, puis garde des sceaux en 1542. Il mourut à Villers-Cotterets en 1543. La famille de Montholon a produit un grand nombre d'autres magistrats illustres ; mais celui qui est l'objet de cet article est le plus célèbre par ses vertus. François I^{er} lui ayant donné 200,000 francs (somme à laquelle avaient été condamnés les rebelles de la Rochelle), il ne les accepta que pour orner cette ville d'un hôpital.

MONTHOLON (Jean de), frère du précédent, chanoine de Saint-Victor de Paris, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de 22 ans. Son mérite le fit nommer au cardinalat ; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor, en 1528. On a de lui : *Promptuarium juris divini et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. in-fol.

MONTHOLON (François de), catholique zélé, fils de François, premier du nom, était avocat, et fort estimé des ligueurs. Henri III, pour leur complaire, lui remit les sceaux en 1588. Après la mort de ce prince, Montholon les rendit à Henri IV, de peur que ce roi ne le contraignit de sceller quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut la même année 1590. Le parlement avait tant de confiance en sa probité, que « la cour n'avait jamais désiré » autres assurances de ses plaidoyers, que ce qu'il « avait mis en avant par sa bouche, sans recourir » aux pièces. » Paroles au-dessus de tout éloge.

MONTHOLON (Jacques de), seigneur d'Aubervilliers, avocat au parlement de Paris, fils de François, deuxième du nom, mourut sans enfants

en 1622. On a de lui : un *Recueil d'arrêts du parlement*, qui servirent de règlement, 1622, in-4. On a aussi de lui le *Plaidoyer* qu'il fit pour les jésuites, 1612, in-8. Il y montra que tout ce que Martelière avait avancé n'était qu'un tissu de calomnies et de faits supposés, démentis par les témoignages les plus authentiques qu'il produisit. (*Voy. MARTELIÈRE.*)

MONTHYON (Antoine-Jean-Baptiste-Robert AUGET, baron de), né en 1733, fut successivement intendant de la Provence, de l'Auvergne et du pays d'Aunis, puis conseiller du roi ; mais il perdit cette place pour s'être déclaré contre quelques projets du chancelier Maupeou. Il fut ensuite nommé conseiller d'état, et chancelier du comte d'Artois, qu'il accompagna dans l'émigration. Il ne rentra en France qu'en 1815, et mourut à Paris en 1820. Contemporain de Turgot, de d'Alembert, de Diderot, il avait adopté les principes de la philosophie du XVIII^e siècle. La révolution ne modifia point les idées de Monthyon, esprit systématique. Son testament légua des prix de vertu à l'académie française de 1817, comme il les eût légués à l'académie de 1788 : mais ce qui eût paru alors une sublime philosophie, ne semble aujourd'hui qu'un misérable charlatanisme. Les donations qu'il avait faites à l'académie pour différents prix s'élevaient à un capital de 600,000 fr. Monthyon a fait d'immenses donations à l'académie française et aux hospices. Il a laissé : *Eloge du chancelier de l'Hôpital*, 1777 ; *De l'Influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe* ; *Mémoires sur les progrès des lumières dans le XVIII^e siècle* ; *Rapport adressé à Louis XVIII sur les principes de l'ancienne monarchie française*, Londres, 1798 ; *Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres depuis 1760 jusqu'en 1791*, Londres et Paris, 1812, in-8^o ; *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples*, Paris, 1808 ; *Etat statistique de Tunkin* ; *Eloge de Corneille*, Londres, 1807. On lui attribue une grande partie du livre de Moléon intitulé : *Recherches et considérations sur la population de la France*. On le fait aussi auteur du *Mémoire des princes*, 1780.

MONTI (Joseph), professeur de botanique et d'histoire naturelle à Bologne, naquit dans cette ville en 1682, et se fit connaître par les ouvrages suivants : *Prodromus catalogi stirpium agri bononiensis*, 1719, in-4 ; *Plantarum varii indices*, 1724, in-4 ; *Exoticorum simplicium medicamentorum varii indices*, 1724, in-4. Les deux derniers ouvrages ont reparu avec des corrections, à Bologne, 1753, in-4, par les soins des fils de l'auteur, Pétronius et Cajetan. Ce dernier a traduit de l'italien en latin l'*Histoire des plantes rares* de Jacques Zannoni, Bologne, 1742, in-fol., avec 185 planches. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Philippe MONTI, prêtre de la congrégation des cleres réguliers de Saint-Paul, professeur en théologie à Milan, dont on a *Dissertationes theologico-historicæ*, Milan, 1758, in-8.

MONTI (Vincent), poète italien , né à Fursignano , dans la légation de Ferrare , vers 1753 , fit de bonnes études à l'université de Ferrare , où il eut pour maître Onufre et Minzoni , poètes et professeurs de belles-lettres , qui jouissaient d'une grande réputation. Monti se fit connaître de bonne heure par son goût pour la poésie : ses premiers essais lui ouvrirent les portes de l'académie des Arcades. Il fut d'abord admirateur de la versification du Varan ; il devint ensuite passionné pour la poésie de Dante , qu'il prit pour modèle. Ayant quitté le Ferrarais , où il avait obtenu la protection de plusieurs personnages distingués , il se rendit à Rome , où il devint secrétaire de Louis Braschi , neveu du pape Pie VI. L'académie des Arcades qui l'avait reçu dans son sein ne put lui pardonner de s'être égayé dans une satire sur le compte de l'illustrissime assemblée. Plusieurs membres , et particulièrement l'abbé Bernardi , lancèrent contre lui des sonnets très-piquants. Monti répondit avec la même amertume ; et pendant quelque temps le public romain , témoin de cette guerre littéraire , s'amusa aux dépens des combattants. Monti fut détourné de cette lutte triste et futile par les succès d'Alfieri qui était venu à Rome , et qui y avait fait représenter quelques-unes de ses tragédies. Monti fit paraître à son tour *Galeotto et Aristodemo* , pièces tragiques sans action , sans intérêt dramatique , dont les dénouements sont aussi terribles qu'in vraisemblables , et dans lesquelles on ne peut admirer qu'une versification heureuse , et un style plein d'éclat. Ses tragédies , qui ont donné lieu à une sévère critique , ont eu un très-petit nombre de représentations , et ne sont pas restées au théâtre. Sur ces entrefaites Alfieri publia un *sonnet* infâme contre le gouvernement et les mœurs des Romains. Monti saisit cette occasion pour attaquer son rival , et à la satire d'Alfieri il répondit par un autre *sonnet* sur les mêmes rimes , qui obtint les suffrages du souverain pontife et de tout le sacré collège. Plus tard il fut chargé par quelques membres du gouvernement pontifical de célébrer la mort de Basseville , ambassadeur de la république française , qui avait été assassiné à Rome par la multitude. Monti composa sa *Basvilliana* , poème dans le genre de Dante , qui est rempli de morceaux dignes du talent de ce poète. Il fut moins heureux dans deux autres *poèmes* qu'il fit encore , sur la demande du gouvernement papal : ce sont la *Musogonia* et la *Feroniade* , qui sont peu connus , dont il fut lui-même mécontent et qu'il parvint à retirer de la circulation. Depuis , pour se conformer aux circonstances , il en donna une nouvelle édition où il retourna contre les souverains alliés , et particulièrement contre l'empereur d'Autriche , les invectives qu'il avait lancées contre Bonaparte et son armée. Lorsque les Français firent la conquête de l'Italie , Monti changea de langage , comme de costume ; il quitta l'habit qu'il portait en qualité d'abbé , et chanta le héros libérateur de sa patrie : ses chants furent des chants de triomphe. L'abbé Monti se maria , et s'appela le citoyen Monti. Nommé alors secrétaire du directoire exécutif de la république cisalpine , il remplit plusieurs missions pendant la

courte existence de cet état. Il fut accusé de déprédations et de concussions , et n'en conserva pas moins ses emplois , grâce à son talent poétique et surtout à un *sonnet* en faveur de la liberté révolutionnaire. A l'époque de l'invasion des Austro-Russes en Italie , Monti vint chercher un asile en France (1799) ; il y resta jusqu'à ce que Bonaparte eut rétabli la république cisalpine , à la suite de la victoire de Marengo en 1800. Il fut nommé alors professeur de belles-lettres au collège de Milan , puis professeur d'éloquence à l'université de la même ville. Il était aussi historiographe , et à ce titre il publia , en faveur de Napoléon et de Joseph Bonaparte , un grand nombre de pièces que nous ne devons considérer que comme des flatteries poétiques. Nous citerons seulement son *Bardo della selva-nera* (le *Barde de la forêt Noire*) , dont les 6 premiers chants parurent en 1806. Ce poème étincelle de beautés du premier ordre ; mais il prête , en un grand nombre d'endroits , à la critique : elle ne lui fut point épargnée. Les Guelfes et les Gibelins , les partisans des pontifes et des empereurs Germains se réunirent cette fois pour l'attaquer. Monti répliqua avec aigreur à ses nombreux adversaires , publia la défense de son *Bardo* , en forme de lettres adressées à l'abbé Xavier Bettinelli , et ajouta un nouveau chant à ce poème peu de temps après. C'est à la même époque qu'il composa les paroles de plusieurs opéras et la tragédie de *Caio Gracco* qui n'eurent aucun succès. *L'épée du grand Frédéric* prise à Berlin par l'armée française , et le *Mariage de Bonaparte avec Marie-Louise* , furent les sujets de deux poèmes médiocres. Après la destruction du royaume d'Italie et la rentrée des Autrichiens à Milan , Monti fut privé de son titre d'historiographe et de poète de cour ; mais toutes ses autres distinctions lui furent conservées ; ce qu'il dut à une *Cantate* qu'il composa , au nom des Milanais , pour l'empereur d'Autriche en 1815. Depuis cette époque , Monti continua de se livrer à ses travaux littéraires. Il mourut à Milan en 1828. Le plus important de ses ouvrages est une traduction en vers libres de *l'Iliade d'Homère* , Brescia , 1803-18 , 3 vol. in-8. Cependant elle a été vivement critiquée , et Monti a avoué lui-même que , ne sachant pas le grec , il avait été obligé de suivre les traducteurs et les commentateurs. Il a aussi traduit les *Satires de Perse* , Milan , 1803 , in-4. Son poème intitulé , *la Mort de Basseville* , a été traduit en français par J. Martin. Il entreprit la refonte du *Dictionnaire* de la Crusca , publié en 6 vol. sous le titre de *Proposta di alcune correzioni al Vocabulario della Crusca* , 1817-1824 , 6 vol. in-8. Un recueil de ses *OEuvres* a paru à Milan en 1818. La vie de Monti fut un véritable combat : son caractère ardent et trop facilement irritable lui suscita un grand nombre d'ennemis contre lesquels il ne cessa de lutter. Il n'avait aucune fixité dans les opinions , et , comme tant d'autres , il adora toujours le soleil levant. Mais on ne peut lui contester le talent poétique qu'il eut dans le degré le plus élevé. Plusieurs amis de Monti se sont réunis pour lui élever un monument. Son buste a été placé en 1829 dans la salle des séances de

la *Société philodramatique de Milan*, et André Mafféi a fait une *scène lyrique* pour cette inauguration.

MONTIGNY (François de la GRANGE D'ARQUIEN, dit le *Maréchal de*), né en 1554, commandait cinquante gendarmes à la journée de Coutras en 1587. Il alla trois fois à la charge, et fut pris par le roi de Navarre, qui lui rendit la liberté par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, il se déclara contre la ligue. Il se distingua au combat d'Aumale en 1592, et au siège d'Amiens en 1597; il fut fait gouverneur de Paris en 1601, lieutenant de roi de Metz, de Toul et de Verdun, en 1603, et en 1616 maréchal de France. Montigni commanda en 1617 une armée contre les mécontents, et prit sur eux, en Nivernais, Donzi et quelques autres places. Il mourut la même année. (*Voy. son Oraison funèbre* par Jacques de Neuchaise, Bourges, 1618, in-4.) Ce maréchal n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité masculine; mais il avait un frère, qui eut, entre autres enfants, Henri, marquis d'Arquien, dont la fille, Marie Casimire, épousa Sobieski, depuis roi de Pologne. Après la mort de sa mère, elle procura le chapeau de cardinal à son père, qui mourut en 1707, à Rome, où il s'était retiré avec sa fille. En 1714, elle revint en France. Le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut en 1716, à 77 ans.

MONTIS (Pierre) est auteur d'un livre espagnol que G. Ayora a traduit en latin : *De dignoscendis hominibus libri VI, etc.*, Milan, 1492, in-fol. Il n'est pas commun.

MONTJOIE (Félix-Christophe GALART de), né à Aix en Provence, vers 1760, mort en 1816, était avocat à Paris. En 1790, il travailla avec Geoffroi et Royou à l'*Année littéraire*. Il fut ensuite un des rédacteurs de l'*Ami du roi*, jusqu'au 10 août. Proscrit le 21 janvier 1793, il ne reparut à Paris qu'après la mort de Robespierre. Il publia, en faveur des royalistes, plusieurs écrits et des articles de journaux qui lui valurent, en 1797, l'honneur d'être condamné à la déportation. Il se sauva en Suisse et y fit paraître divers ouvrages historiques, la plupart pour la défense des Bourbons. De retour à Paris, après le 18 brumaire, il publia des romans et des articles de journaux. A la restauration, Louis XVIII lui donna la place de conservateur de la bibliothèque Mazarine. Montjoie a laissé notamment : des *Principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8 : ils se rapportent à l'histoire du droit public français; l'*Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, ou *Histoire de la révolution de France et de l'Assemblée nationale*, 1791, 2^e part. in-4; c'est une suite du journal de l'abbé Royou; *Réponse aux réflexions de M. Necker* sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, in-8; *Avis à la Convention*, sur le procès de Louis XVI, 1792, in-8; *Almanach des honnêtes gens*, 1792, 1793, 2 vol. in-18; *Almanach des gens de bien*, 1795-97, 3 vol. : recueil d'anecdotes assez piquantes; *Histoire de la conjuration de Robespierre*, 1794, in-8, traduit de l'anglais; *Histoire de la conjuration d'Orléans*, 1776, 3 vol. in-8;

Eloge historique de Louis XVI, Neuchâtel, 1797, in-8; *Eloge historique de Marie-Antoinette, reine de France*, 1798, in-8, traduit en allemand et en anglais. L'auteur refondit cet éloge sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette*, 2 vol. in-8, fig.; *Histoire de la révolution de France*, depuis la présentation au parlement de l'impôt territorial jusqu'aux états généraux; *Histoire de 4 Espagnols*, 1801, 4 vol. in-12; roman plein d'intérêt, mais dont le style est diffus; *Inès de Léon*, production dans le même genre que la précédente, mais d'un mérite bien inférieur; *les Bourbons*, ou *Précis historique sur les aïeux du Roi et sur Sa Majesté*, 1815, in-8, avec 20 portraits. Montjoie est ordinairement peu exact dans ses ouvrages historiques; son style est prolix et incorrect.

MONTJOSIEU (Louis de), gentilhomme de Rouergue, né au xvi^e siècle, apprit les mathématiques à Monsieur, frère du roi, et accompagna le duc de Joyeuse à Rome, en 1583. Il composa un livre qu'il dédia au pape Sixte-Quint, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Rome, 1585, in-4; ouvrage qui contient un *Traité*, en latin, de la peinture et de la sculpture des anciens. On l'a réimprimé dans le *Vitruve* d'Amsterdam, 1649, in-fol. Ce livre peut répandre du jour sur l'antiquité profane; il est plein d'érudition. L'auteur, de retour en France, s'y ruina dans l'entreprise de nettoyer Paris des immondices, et finit par épouser une méchante femme, qui fut cause de sa mort.

MONTLUC (Blaise de LASSERAND-MASSENCÔME, seigneur de), maréchal de France, né vers 1502, dans un petit village près de Condom, d'une famille noble et distinguée, branche de celle d'Artagnan Montesquiou, l'une des premières de la Guienne, s'éleva par tous les degrés de la milice jusqu'au grade de maréchal de France. Il commença à porter les armes en Italie à l'âge de 17 ans, et se distingua en plusieurs occasions; il se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; servit ensuite sous Lautrec, dans l'expédition de Naples, et vint offrir ses services à la ville de Marseille, assiégée par Charles-Quint. Il se couvrit de gloire à la bataille de Cerisoles, délivra San-Domian, défendit Bene, et prit Catemiglia et Ceva. Pendant ce temps il n'avait eu que peu de récompense de ses exploits, et s'était battu en soldat de fortune, jusqu'à ce qu'il fut envoyé au secours du général Strozzi, pour défendre Sienne, qui, en 1554, avait chassé la garnison impériale. Montluc y soutint un siège de huit mois contre l'armée de l'empereur, commandée par le marquis de Marignan. Ce général, après avoir tenté inutilement plusieurs attaques, fut obligé de convertir le siège en blocus. La famine ayant réduit les habitants aux plus grandes extrémités, Montluc capitula et sortit de la place avec les honneurs de la guerre. Depuis cette époque jusqu'à la mort de Henri II, Montluc continua ses services en Toscane, en Piémont, et au siège de Thionville en 1558. Il commanda en Guienne pendant les guerres de religion qui agitèrent la France sous le règne de Charles IX, battit les huguenots en plusieurs rencontres, et entre autres à la bataille de Ver en 1562,

où, quoique inférieur en nombre, il remporta sur eux une victoire complète. Cette victoire lui valut la place de lieutenant de roi en Guienne. Sa vigilance et la célérité qu'il mettait dans toutes ses opérations, jointes à quelques exécutions militaires, le rendirent dans toute la Guienne la terreur du parti protestant. « Il fut fort cruel en cette guerre (dit Brantôme), et disait-on qu'ils faisaient à l'envi à qui le serait davantage, lui ou le baron des Adrets, qui l'était bien fort à l'endroit des catholiques... » Il est certain néanmoins que Montluc ne porta jamais la cruauté envers les hérétiques rebelles au point où un des Adrets, un Guillaume de la Marek, un Christian de Brunswick (voy. HALBERSTADT), l'ont poussée à l'égard des catholiques, armés pour la défense de leur pays et de leur religion. Montluc, assiégeant le château de Rabesteins en 1570, y fut blessé d'une arquebusade qui lui froissa les deux joues, et le défigura tellement, que le reste de sa vie il fut obligé de porter un masque; mais il ne laissa pas d'emporter la place. Il assista ensuite au siège de la Rochelle en 1573: ce fut son dernier fait d'armes. Ses longs services furent récompensés, en 1574, par le bâton de maréchal de France. Il mourut dans sa terre d'Estillac en Agénois, l'an 1577. Le maréchal de Montluc avait toutes les qualités qui forment le grand homme de guerre: une valeur à toute épreuve, une passion démesurée pour la gloire, une activité infatigable, un coup d'œil sûr, et une présence d'esprit merveilleuse dans les occasions les plus difficiles. Ce fut à l'âge de 75 ans qu'il écrivit de mémoire l'*Histoire de sa Vie*, imprimée pour la première fois à Bordeaux en 1592, in-fol., par les soins de Florimond de Remond, conseiller au parlement de cette ville, sous le titre de *Commentaires de Blaise de Montluc, maréchal de France*; ouvrage classique pour les gens de guerre, et que Henri IV appelait *La Bible des soldats*; réimprimé plusieurs fois, traduit en italien et en anglais. On a dit de Montluc, au sujet de ses *Commentaires*: *Multa fecit, plura scripsit*. Il est certain qu'il ne s'est pas reposé sur les historiens du soin de se louer, et qu'il parle souvent de lui-même avec assez de jactance et de vanité; et c'est le défaut de presque tous les hommes qui ont la faiblesse et l'égoïsme d'être eux-mêmes leurs historiens. (Voy. ADRIEN.) « Si rien n'est plus petit, plus mesquin, » dit un moraliste, que de parler de soi-même, » d'occuper la conversation par le récit de ses actions » et de ses exploits, que sera-ce du degré d'égoïsme » qui va jusqu'à consigner tout cela dans les registres de l'histoire, à être soi-même son héraut, » à faire une espèce d'auditoire subsistant de toute » la postérité, et de discourir pendant des siècles » sur une existence de deux jours? »

MONTLUC (Jean de), frère du précédent, dominicain, mais qui n'eut jamais, ou qui ne conserva guère l'esprit de son état. La reine Marguerite de Navarre, instruite de son penchant pour le calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die.

Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et il se maria secrètement avec une demoiselle appelée *Anne Martin*, de laquelle il avait eu un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence; mais le parlement, toujours prêt à entraver l'autorité de l'Eglise, obligea le doyen de lui faire amende honorable, quoique les vices du prélat fussent de notoriété publique. Montluc revint de ses erreurs dans la suite, professa de bonne foi la religion catholique, et mourut à Toulouse en 1579 dans les bras d'un jésuite, qui parla favorablement de ses dernières dispositions. On a de lui quelques ouvrages qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses *Sermons*, Paris, 1759-61, 2 vol. in-8, sont infectés des erreurs pour lesquelles il s'était laissé prévenir.

MONTLUC (Jean de), fils naturel du précédent, connu sous le nom de *Balagni*, fut légitimé en 1567, et s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince, il fut entraîné dans le parti de la ligue, et y joua un rôle assez important à la levée du siège de Paris et de celui de Rouen en 1592. Montluc avait épousé Renée de Clermont d'Amboise, qui parla si vivement à Henri IV en faveur de son mari, que ce monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Montluc pillait et dévasta tous les environs, surtout les églises et les monastères, et opprima si cruellement les habitants de Cambrai, qu'ils appelèrent les Espagnols en 1595. La femme de Montluc, après avoir défendu la ville comme aurait pu faire le capitaine le plus brave, mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on était sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de la fameuse Gabrielle, et termina sa vie en 1603.

MONTMAUR (Pierre de), né, selon l'abbé de Vitrac, à Bétaille, près de Martel (Quercy), en 1576, entra chez les jésuites, enseigna les humanités à Rome, et quitta l'habit de saint Ignace par inconstance ou par mauvaise santé. Il mena dès lors une vie errante et malheureuse. Il fut successivement charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète à Paris, ensuite professeur en langue grecque au collège royal. Il n'était point de science dans laquelle il ne se crût versé. Il dissertait imprudemment sur tous les sujets. Un esprit caustique, une mémoire chargée d'anecdotes contre les auteurs morts et vivants, sa réputation d'homme à bons mots, sa fureur de prendre le ton dans toutes les compagnies, sa profession de parasite, le rendirent le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Ménage donna le signal de cette guerre en 1635. Il publia en latin la *Vie* de Montmaur, sous le titre de *Gorgilius Mamurra*. Tous les auteurs prirent les armes: épigrammes, chansons, couplets, satires, libelles anonymes, estampes, portraits, on employa tout contre lui. Sans ce bruit que firent tant d'attaques dirigées contre un seul homme, Montmaur serait peut-être oublié; car ses poésies, comme ces pièces fugitives que nos petits auteurs voient régu-

lièrement périr le lendemain de leur naissance, ne sont dignes d'entrer dans aucun recueil intéressant. Il mourut en 1648. Sallengre a recueilli sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, la Haye, 1715, 2 vol. in-8, fig., les différents pamphlets lancés contre ce parasite. On appelait *montmaurismes* les allusions malignes, tirées du grec ou du latin, que ce satirique faisait aux noms propres des auteurs qui l'attaquaient. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré à Montmaur un article très-curieux. La grande mémoire et le peu de jugement de ce parasite lui attirèrent cette épitaphe :

Sous cette casaque noire,
Repose bien doucement
Montmaur, d'heureuse mémoire,
En attendant le jugement.

MONTMIGNON (Jean-Baptiste), grand-vicaire de Paris, né en 1737 à Lucy, près de Châteaun-Thierry, mort à Paris en 1824, avait été d'abord vicaire général de Soissons. Il succéda à l'abbé Dinouart dans la rédaction du *Journal ecclésiastique*, et continua ce travail depuis 1756 jusqu'au mois de janvier 1788. Il eut part aux écrits publiés au commencement de la révolution par l'évêque de Soissons, passa à l'étranger, mais rentra en France avant la publication du concordat. L'archevêque de Paris l'avait chargé en dernier lieu de l'examen des livres soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique. On a de lui : *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre*, trad. de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-12; *Système de prononciation figurée applicable à toutes les langues*, ibid., 1787, in-8; *Crime d'apostasie, Lettre d'un religieux à un de ses amis*, 1790, brochure in-8; *Préservatif contre le fanatisme, ou les nouveaux Millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la foi catholique*, ibid., 1806, in-8; *Choix de lettres édifiantes écrites des missions étrangères*, 1808, 8 vol. in-8; 2^e édition, 1824-25. Les discours préliminaires de l'auteur, ses additions, ses notes critiques, ses observations pour l'intelligence de l'histoire des missions, forment plus du tiers des 8 vol.; *de la Règle de la vérité et des causes du fanatisme*, 1808, in-8; *la Clef de toutes les langues*, 1811, in-8.

MONTMORENCI (Matthieu I^{er} de), mort en 1160, fut connétable sous Louis le Jeune. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe, tire son nom de la petite ville de Montmorenci dans l'Île-de-France. C'est la première terre du royaume qui ait porté le titre de baronnie, qu'on n'accordait autrefois qu'à des princes. Matthieu de Montmorenci avait épousé Aline, fille naturelle de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, dont il laissa des enfants, et en secondes noces Alix de Savoie, veuve de Louis VI, et mère de Louis VII. Cette seconde épouse ne lui a pas donné de postérité.

MONTMORENCI (Matthieu II de), dit *le Grand* et *le grand Connétable*, mérita ce titre par son courage et par sa prudence. Il se distingua surtout au siège de Château-Gaillard, près d'Andeli, où il accompagna le roi Philippe-Auguste en qualité de chevalier. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Bouvines en 1214, et y enleva 12 enseignes impé-

riales. Sa valeur éclata l'année suivante contre les albigeois du Languedoc, et lui mérita l'épée de connétable en 1218. Il eut sous Louis VIII beaucoup de part au gouvernement, et commanda en 1224 aux sièges de Niort, de Saint-Jean-d'Angeli, de la Rochelle et d'autres places enlevées aux Anglais. Il se croisa une seconde fois contre les albigeois en 1226. Louis VIII, au lit de la mort, le pria d'assister son fils de ses forces et de ses conseils. Montmorenci le lui promit, et lui tint parole. C'est lui qui dissipa cette formidable ligue qui se fit contre la reine Blanche pendant la minorité de saint Louis. Il prit sur les mécontents la forteresse de Bellesme en 1228, les poussa jusqu'à Langres en 1229, et les réduisit tous, ou par adresse ou par force, à se soumettre à la régente. Il mourut en 1230. Le mérite de ce grand homme, son crédit, son habileté, illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable l'éclat qu'elle a eu depuis.

MONTMORENCI (Matthieu IV) mena du secours à Charles, roi de Naples, et suivit Philippe le Hardi en Aragon l'an 1285. Créé chambellan de Philippe le Bel, et amiral de France en 1295, il servit dans la guerre de Flandre en 1303, et mourut en 1304.

MONTMORENCI (Charles de), maréchal de France en 1343, se distingua par ses exploits militaires. Il commanda l'armée que Jean, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de Charles de Blois, son cousin. Le courage avec lequel il combattit à la bataille de Crécy en 1346, lui valut le titre de gouverneur de Normandie. Aussi bon négociateur qu'excellent général, il contribua beaucoup au traité de Bretigni, conclu en 1360. Cet homme illustre mourut en 1381. Le roi Charles V faisait tant de cas de son mérite, qu'il le choisit pour être parrain du dauphin, depuis Charles VI.

MONTMORENCI (Anne de), second fils de Guillaume de Montmorenci, fut élevé enfant d'honneur auprès du dauphin, depuis François I^{er}, et en 1515 il se trouva à la bataille de Marignan. Il défendit avec le fameux Bayard en 1521, la ville de Mézières contre l'armée de l'empereur Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau de lever le siège. Honoré du bâton de maréchal de France, il suivit en Italie François I^{er}, et fut pris en 1525 avec ce prince, à la bataille de Pavie, qui avait été donnée contre son avis. Après avoir payé une forte rançon pour sa liberté, il vint en France traiter de celle de François I^{er}. Il se rendit ensuite en Espagne, et parvint à rendre moins onéreuses les prétentions de Charles-Quint. Le roi fut relâché sur sa parole; mais les *états* ne voulurent point consentir à remplir les conditions imposées par l'empereur, et acceptées par François I^{er}. Les services importants qu'il rendit ensuite à l'état furent récompensés par l'épée de connétable de France en 1538. Montmorenci fut disgracié quelque temps après; mais il rentra en grâce sous le règne de Henri II, qui eut pour lui une confiance particulière. Cependant les Guises commençaient déjà à balancer le crédit de Montmorenci. Le connétable prit le Boulonnais en

1550, Metz, Toul et Verdun en 1552 ; mais il fut défait et pris par les Espagnols à Saint-Quentin en 1557, et ne sortit de prison qu'à la conclusion de la paix en 1559. En 1562, il gagna contre les calvinistes la bataille de Dreux ; mais il fut aussi fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté l'année suivante, il prit le Havre-de-Grâce sur les Anglais. Quelque temps après, les calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du prince de Condé, Montmorenci les battit à la journée de Saint-Denis en 1567. Le vainqueur vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandait, et fut abandonné des siens que la terreur avait saisis. Le généreux vieillard rappela toute sa vertu, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut huit blessures dangereuses, fut démonté et rompit son épée dans le corps d'un officier calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Enfin un gentilhomme écossais, appelé *Stuart*, le blessa mortellement d'un coup de pistolet dans les reins. Un cordelier, son confesseur, lui rappelant dans cette extrémité les grands objets de la religion, pour le disposer à la mort : « Pensez-vous, lui répondit-il, que j'aie vécu » près de 80 ans avec honneur, pour ne pas savoir » mourir un quart d'heure ? » Le connétable expira quelques instants après, dans des sentiments très-chrétiens. « C'est ainsi, dit un historien, que mourut ce fameux capitaine, homme sage et d'une » expérience consommée, grand homme de guerre, » quoique un peu plus soldat que général, grand » homme de cabinet, très-intelligent, jusque dans » les finances ; grand travailleur, doué d'une » moire singulière et d'un bon jugement ; d'une » fermeté hors d'atteinte à toutes les vicissitudes de » la fortune, et d'une égalité qui ne se décourageait » pas plus d'une défaite qu'il ne s'enorgueillissait » de la victoire ; également rempli de probité et de » droiture, inviolablement attaché à l'état et à la » religion, dont toutes les cabales et les intérêts de » famille ne purent jamais le détacher ; si fidèle » aux observances catholiques, et même à ses dé- » votions accoutumées, que tout le tumulte des » camps n'était pas capable de les lui faire omettre, » ou seulement différer ; grand amateur de l'ordre, » et rigide observateur de la discipline ; d'un caractère naturellement peu flexible, durci encore par » une éducation sévère, qui lui laissa pour maxime » capitale, qu'on ne sait rien, quand on ne sait pas » souffrir ; aussi redouté par les gens de tout état, » qu'il traitait à la première faute sans le moindre » ménagement : c'est là tout ce qu'on peut repro- » cher à cet illustre personnage, et peut-être encore » un peu trop d'attachement aux biens de la fortune, sans préjudice néanmoins de son inviolable » probité. » Il s'était trouvé à huit batailles, et avait eu le souverain commandement dans quatre, avec plus de gloire que de fortune. On lui fit à Paris des funérailles presque royales, et on porta son effigie à son enterrement : honneur qu'on ne fait qu'aux rois ou aux enfants des rois. Les cours supérieures assistèrent à son service. Les belles manœuvres par lesquelles il dispersa l'armée de Charles-Quint en Provence, que ce prince avait ravagée, lui mé-

ritèrent le nom de *Cunctator* et de *Fabius français*. Il dut sa grande élévation à la part qu'il prit à la liberté de François I^{er}, et à l'estime particulière que faisait de lui Charles-Quint. Il obtint en récompense le gouvernement du Languedoc, fut nommé grand maître de France, et il eut l'administration des affaires. Après la mort de Henri II, son crédit diminua à proportion que s'élevait celui des Guises ; mais il fut de nouveau employé sous Charles IX. Le bruit de sa réputation était passé au delà de l'Europe. Soliman le Grand, et le fameux Barberousse, dey d'Alger, avaient coutume de lui envoyer tout ce que leurs états offraient de plus curieux et de plus rare. (*Voy. l'Histoire de la maison de Montmorenci*, par Duchesne ; celle des *Hommes illustres de France*, par d'Aubigny, et son *Eloge historique* par Château-Regnault, 1783.)

MONTMORENCI (François de), fils aîné du précédent, se distingua par sa bravoure. Il était grand maître de France, dignité qu'il céda au duc de Guise. On lui donna, comme en échange, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du château de Nantes. Il fut envoyé, en 1572, ambassadeur en Angleterre auprès de la reine Elisabeth, qui lui donna le collier de son ordre de la Jarretière. Accusé, à son retour, d'avoir trempé dans la conjuration de saint-Germain-en-Laye, par laquelle on avait résolu d'enlever le duc d'Alençon, il alla à la cour pour s'y justifier. Il y fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ses ennemis, et la reine Catherine de Médicis, qui n'aimait point la maison de Montmorenci, avaient résolu sa perte ; mais cette princesse le fit sortir de prison en 1575 : Montmorenci avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc d'Alençon, et elle voulut se servir de lui pour ramener ce prince, qui avait quitté la cour. Le maréchal eut le bonheur de le porter à un accommodement. Après s'être signalé par plusieurs autres actions dignes d'un héros et d'un citoyen, il mourut au château d'Écouen en 1579.

MONTMORENCI (Charles de), frère du précédent, pair et amiral de France, lieutenant général de la ville de Paris et de l'Ile-de-France, et colonel général des Suisses, était le troisième fils d'Anne de Montmorenci. Il se signala sous le règne de cinq rois, et sa baronnie de Damville fut érigée en duché-pairie par Louis XIII en 1610. Il mourut en 1612, après avoir donné des exemples de valeur et de patriotisme. Il était bossu et glorieux : « ce qui est » assez ordinaire, dit un écrivain contemporain ; » mais en même temps c'était le plus digne homme » du conseil du roi, et qui avait meilleure cervelle » et meilleur avis. »

MONTMORENCI (Henri I^{er} de), duc, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur du Languedoc, était le second fils d'Anne de Montmorenci. Il se signala, du vivant de son père, sous le nom de seigneur de *Damville*. A la bataille de Dreux, en 1562, il fut prisonnier le prince de Condé, et servit la France avec beaucoup de gloire dans cette journée. Disgracié par la reine Catherine de Médicis, il chercha un asile auprès du duc de Savoie, et se mit à la tête des mécontents qui déchirèrent le

Languedoc sous Henri III. Henri IV étant monté sur le trône, il se soumit, obtint l'épée de connétable et mourut à Agde en 1614. C'était un homme ferme et déterminé, qui n'avait puisé ses lumières que dans lui-même ; car il ne savait, dit-on, ni lire ni écrire.

MONTMORENCI (Henri II, duc de), fils du précédent, né en 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de 18 ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer, près l'île de Rhé, et reprit cette île, dont ils s'étaient emparés. En 1628 il remporta un avantage non moins considérable sur le duc de Rohan, chef des huguenots. Montmorenci, envoyé quelque temps après dans le Piémont en qualité de lieutenant général, attaqua près de Veillane les Espagnols, commandés par le prince Doria, et les mit en déroute. Cette victoire fut suivie de la levée du siège de Casal, et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités l'égarèrent ; il se flatta de pouvoir braver le cardinal de Richelieu. Gaston, duc d'Orléans, aussi mécontent de ce cardinal, se rend auprès de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, et cette province devient dès lors le théâtre de la guerre. Le roi envoie contre les rebelles les maréchaux de la Force et Schomberg, avec 2,000 hommes de pied et 1,200 chevaux. Montmorenci est battu et fait prisonnier. Toute la France, pénétrée de ses services, de ses vertus, de ses triomphes, demande inutilement qu'on adoucisât en sa faveur la rigueur des lois. Richelieu croit devoir faire un exemple qui épouvante les grands, prétextant que l'impunité multiplierait des scènes aussi scandaleuses qu'inquiétantes, et exposerait l'état à un danger continuel. Le procès du prisonnier est donc instruit par les ordres du ministre. Les juges interrogent Guitaut, pour savoir s'il a reconnu le duc dans le combat : « Le feu et la fumée dont il était couvert » (répond cet officier les larmes aux yeux) m'ont » empêché d'abord de le distinguer ; mais voyant un » homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, » tuait encore des soldats au septième, j'ai jugé que » ce ne pouvait être que de Montmorenci. Je ne l'ai » su certainement que lorsque je l'ai vu à terre, sous » son cheval mort. » Parmi les personnes qui sollicitèrent la grâce de cette illustre victime, il y eut un grand seigneur qui dit au roi, « qu'il pouvait juger » aux yeux et au visage du public à quel point on » désirait qu'il lui pardonnât.—Je crois ce que vous » dites (répondit le prince) ; mais considérez que » je ne serais pas roi, si j'avais les sentiments des » particuliers : il faut qu'il meure. » Réponse qu'on ne peut désapprouver, si on en saisit le vrai sens. On lui trancha la tête à Toulouse, le 30 octob. 1632. Son corps fut transporté dans l'église de la Visitation de Moulins, où Marie Félice des Ursins, son épouse, dame illustre par sa vertu et par sa piété, lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. Comme il fut décapité au pied de la statue de marbre de Henri IV, après de vaines intercessions auprès de Louis XIII, on fit sur sa mort les vers suivants :

Ante patris statuam, nati implacabilis ira
Oceubui, indigna morte manque cadens.

Illorum ingemuit neuter, mea fata videndo :
Ora patris, nati pectora marmor erant.

Le sieur Ducros a donné sa *Vie*, Paris, 1663, in-4, assez mal écrite. Les biens de cette maison passèrent dans celle de Condé, par la sœur du duc de Montmorenci, Charlotte Marguerite, qui avait épousé Henri II, prince de Condé. Elle mourut en 1650. Mais il subsiste des branches de cette maison dans les Pays-Bas et en France. Désormeaux (assez avantageusement connu par l'*Abrégé de l'histoire d'Espagne*, mais très-désavantageusement par son *Histoire de la maison de Bourbon*) a donné une *Histoire intéressante de la maison de Montmorenci*, Paris, 1764, 5 vol. in-12. Cotelendi a fait celle de la duchesse de Montmorenci, morte en 1666, *ibid.*, 1684, in-8.

MONTMORENCI (Jeanne - Marguerite de), connue sous le nom de *la Solitaire des rochers*, naquit à Paris en 1649 de parents qui occupaient les premiers rangs à la cour : tout porte à croire qu'ils étaient du nom que nous donnons ici à cette fille célèbre ; car cette maison perdit effectivement en 1666 une demoiselle âgée d'environ 15 ans, dont elle n'eut jamais de nouvelles, et ce fut justement à cette époque que *la Solitaire*, qui avait le même âge, s'échappa du sein de sa famille. Après avoir pratiqué en divers états l'humilité et l'abnégation chrétienne, sans être reconnue, elle se retira dans les monts Pyrénées, où elle mena une vie admirable dans deux retraites sauvages, qu'elle embellit, à un certain point, par son travail et l'art de sculpteur et de menuisier qu'elle possédait parfaitement. Le crucifix dont M^{me} de Maintenon en hérita après la mort de son directeur, le P. Luc de Bray, fit l'admiration des plus habiles ouvriers. Elle quitta sa retraite pour aller à Rome recueillir les grâces du jubilé en 1700 ; et comme l'on ne sait plus rien d'elle depuis cette époque, on croit qu'elle mourut dans ce voyage. On a fait bien des recherches, par ordre même des premiers magistrats, pour découvrir sa sépulture, mais sans succès. Son *Histoire* a paru en 1787 sous le titre de *Vie de la solitaire des rochers*. Comme l'auteur anonyme est un des plus fanatiques visionnaires de Saint-Médard, il a prétendu en faire, en dépit de l'évidence des faits parlants, une sainte du parti. « C'eût été effectivement » un beau sujet de triomphe, dit l'abbé Bérault, » qu'une jeune Montmorenci, qui se dérobo à toutes » les grandeurs du siècle, et va s'enterrer dans un » désert inconnu, pour s'y faire janséniste. Mais qui » serait assez dépourvu de bon sens pour croire à » cette chimère ? Il faut la reléguer avec tant d'au- » tres fictions de même espèce, dans l'église de » Port-Royal et d'Utrecht, qui, avouant par là » l'impuissance où elle est de produire les vrais » Saints, s'efforce en toute rencontre de les ravir à » l'Eglise romaine. » On a d'elle plusieurs *Lettres* écrites au P. Luc de Bray, dont on n'a pu découvrir les originaux, qui furent quelque temps entre les mains de mad. de Maintenon ; mais on en a des copies qui portent toutes un caractère de vérité, propre à persuader les plus difficiles critiques, si on en retranche ce que le fanatisme jansénien de

l'éditeur y a inséré d'une manière si gauche et si contrastante avec tout le reste, qu'il est impossible de s'y méprendre. D'ailleurs toute la vie de cette fille, les livres dont elle se servait, ses maximes et ses goûts, ses pratiques et ses exercices de piété, sont en opposition avec l'orgueilleuse hypocrisie de cette secte. (*Voy.* le tome 23^e de l'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault, pages 1 et suiv., édit. in-12.)

MONTMORENCI (Matthieu - Jean - Félicité de **MONTMORENCI-LAVAL**, duc de), pair de France, né à Paris en 1761, fit la guerre d'Amérique, d'où il rapporta des idées d'indépendance : aussi fut-il un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état, et pendant toute la session il vota avec la majorité de l'assemblée. Il remplit ensuite les fonctions d'aide de camp auprès du maréchal Luckner, qui commandait l'armée du Nord. Bientôt éclairé sur les conséquences des théories qu'il avait adoptées, il quitta son pays, et trouva un asile à Coppet, chez madame de Staël. Au mois de septembre 1795, il rentra en France. Arrêté le 26 décembre suivant, comme émissaire des Bourbons, il recouvra pourtant la liberté. On l'inquiéta de nouveau à l'époque du 18 fructidor. Dès lors, il dirigea toutes ses idées vers la religion. Sous le consulat il fut appelé à plusieurs fonctions qu'il refusa, excepté celles qui favorisaient l'esprit de bienfaisance dont il était animé. Ses relations avec madame de Staël, dont on connaissait la haine contre Bonaparte, le firent exiler à quelques lieues de Paris, où il obtint néanmoins la permission de revenir. Il y était l'objet d'une surveillance continuelle de la part de la police ; car, protecteur secret des royalistes, il leur envoyait des secours jusque dans les prisons. En 1814, il alla au devant du comte d'Artois, et lui servit d'aide de camp. Nommé peu de temps après chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, il suivit cette princesse à Bordeaux, à l'époque du retour de Napoléon, et se rendit ensuite avec elle à Londres et à Gand. Louis XVIII l'appela, le 17 août 1815, à la chambre des pairs, où il vota constamment avec les royalistes. En 1822, il eut le portefeuille des affaires étrangères, et devint président du conseil. Un des premiers discours que prononça le nouveau ministre à la chambre élective fut une noble rétractation des principes politiques qu'il avait professés dans sa première jeunesse. S'étant rendu au congrès de Vérone, il fit adopter le projet de la guerre d'Espagne. Ses collègues, MM. de Villèle et de Corbière, n'étant pas de son avis, il s'ensuivit une scission dans le ministère, à la suite de laquelle Montmorenci offrit sa démission, qui fut en effet acceptée. Quelque temps après on le nomma gouverneur du duc de Bordeaux. Mais, le jeune prince n'ayant pas encore atteint l'âge où il devait être confié aux soins des hommes, Montmorenci continua de se livrer exclusivement à des œuvres charitables. Le vendredi saint de l'année 1826, s'étant rendu à Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse, pour adorer N.-S. au tombeau, il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante dont il mourut sur-le-champ, à trois heures après midi. Le duc Matthieu de Mont-

morenci s'était montré partisan de l'enseignement mutuel, qu'il contribua à introduire en France. Ses vertus plus que ses titres littéraires lui avaient ouvert les portes de l'académie française, et il y prononça, à l'occasion de sa réception, un discours sur *l'alliance des lettres et de la religion*, écrit d'un style pur et élégant.

MONTMORIN (Thomas de) se distingua au siège de Saint-Jean d'Angeli en 1368 et à la bataille de Poitiers en 1356, où il fut fait prisonnier. Il vivait encore en 1370. Il était d'une très-ancienne famille d'Auvergne, divisée en différentes branches, de l'une desquelles étaient les deux comtes de Montmorin, l'un ministre d'état, l'autre gouverneur de Fontainebleau, assassinés par les Parisiens lors du massacre des prêtres, des nobles et des prisonniers, les 2 et 3 septembre 1792.

MONTMORIN ST.-HÉREM (Armand-Marc, comte de), né vers 1750, fut d'abord menin du dauphin, depuis Louis XVI, et ensuite ambassadeur de France à Madrid. Il devint membre de l'assemblée des notables en 1787, et bientôt après Louis XVI lui confia le portefeuille des affaires étrangères. Croyant entrer dans les intentions du roi, il se rapprocha du parti révolutionnaire, et perdit ainsi la confiance des royalistes sans gagner celle des factieux. Accusé par les deux partis, il fut renvoyé du ministère en 1789 avec Necker, et rappelé avec lui par cette même assemblée, qui avait presque demandé sa démission. Il continua de vouloir tenir un milieu entre les deux partis, et augmenta ainsi la haine qu'ils lui portaient. Lors du voyage de Varennes, Montmorin fut mandé à la barre, et accusé d'avoir favorisé la fuite de la famille royale, en lui délivrant des passeports. Comme le roi ne l'avait pas mis dans la confiance, il ne lui fut pas difficile de se justifier. Le 31 octobre, ayant communiqué à l'assemblée les réponses faites par divers souverains à la notification qui leur avait été adressée de la part de Louis XVI, les révolutionnaires y trouvèrent un nouveau motif d'accusation contre les ministres. Mandé à la barre, Montmorin se justifia avec autant d'énergie que d'éloquence, et donna sa démission. Il resta cependant encore quelque temps auprès du roi, dans le but de le servir de ses conseils. Après la terrible journée du 10 août, les factieux n'oublièrent pas Montmorin ; il fut mis sur la liste des proscrits, et décrété d'accusation. Il se réfugia dans le faubourg Saint-Antoine, chez une blanchisseuse qui, en usant de trop de précaution, fit soupçonner sa retraite. Arrêté le 21 août, il subit un long interrogatoire à la barre de la convention, et fut conduit à l'Abbaye, et bientôt après à l'échafaud.

MONTMORT (Pierre-Rémond de), mathématicien, né à Paris en 1678, d'une famille noble, fut destiné au barreau par son père. Dégoûté de cette profession, il se retira en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, et ensuite en Allemagne. Il revint en France l'an 1699, n'étudia plus que la philosophie et les mathématiques, suivant en tout les conseils du P. Malebranche, son ami et son guide. En 1700, il fit un second voyage en Angle-

terre, qui lui fut plus utile que le premier. A son retour, il prit l'habit ecclésiastique, qu'il quitta en 1706, pour se marier avec M^{lle} de Romicourt, petite-nièce de M^{me} la duchesse d'Angoulême. Depuis, il passa la plus grande partie de sa vie à sa campagne, et surtout à sa terre de Montmort. Il n'en sortit que pour faire, en 1713, un troisième voyage en Angleterre, où il fit la connaissance du célèbre Newton, et où il observa l'éclipse solaire de cette année. La vie de Paris lui paraissait trop distraite pour des méditations aussi suivies que les siennes. Ce savant estimable mourut en 1719, à Paris. Montfort était vif et sujet à des colères d'un moment, auxquelles succédaient une petite honte et un repentir gai. Les malheureux chérissaient en lui un consolateur et les pauvres un père. On a de lui : un *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, Paris, 1713 ou 1714, in-4, 10 à 15 fr. Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu avec avidité par les géomètres. Il a encore donné un *Traité des suites infinies*, inséré dans les *Transactions* de 1717. (Voy. son *Eloge* par Fontenelle, *Histoire de l'académie des sciences*, 1719.)

MONTMOUTH (Jacques, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et d'une maîtresse de ce prince, Lucy Waltey, naquit à Rotterdam en 1639, fut mené en France à l'âge de 9 ans, et élevé dans la religion catholique. Le roi son père ayant été rétabli dans ses états en 1660, il le fit venir à sa cour, et lui donna des gages de sa tendresse. Il le créa comte d'Orkney (titre qu'il changea ensuite contre celui de Montmouth), le fit duc et pair du royaume d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine de ses gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc de Montmouth passa au service de la France avec un régiment anglais, se signala dans les Pays-Bas; il y servit sous le prince d'Orange, et se trouva à la bataille de Saint-Denys, que ce prince livra en 1678 au maréchal de Luxembourg. De retour en Angleterre, il continua de se distinguer. Envoyé en 1679, en qualité de général, contre les rebelles d'Ecosse, il les défit; mais peu de temps après, il se joignit aux factieux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi Charles II son père, et le duc d'York (depuis Jacques II), son oncle. Charles, sollicité par sa tendresse autant que par la bonté de son cœur, pardonna à ce fils rebelle. Cet excès de clémence ne changea point son cœur, naturellement porté à tous les attentats de l'ambition. Il se retira en Hollande, pour attendre le moment favorable de faire éclore ses projets. A peine eut-il appris que le duc d'York avait été proclamé roi sous le nom de Jacques II, qu'il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples. Il parvint à rassembler des troupes; il leur persuada qu'il était issu du mariage légitime de Charles II et de Lucy Waltey, et qu'ainsi il était le véritable héritier de son trône. Il hasarda donc le combat contre l'armée de son souverain. Il fut vaincu et contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille, on le trouva dans un fossé, couché sur la fougère. Dès qu'il fut arrêté,

il écrivit au roi dans les termes les plus soumis pour demander grâce, et obtint la permission de venir se jeter aux pieds du roi; mais rien ne put toucher le monarque, ni le parent qui craignait l'incorrigibilité de son neveu. Le coupable fut conduit à la Tour de Londres, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un échafaud, le 25 juillet 1685. De Sainte-Foix a prétendu qu'à la place du duc de Montmouth, on fit mourir un malfaiteur qui lui ressemblait parfaitement, et que ce duc fut envoyé en France, et enfermé dans une prison des îles Sainte-Marguerite, avec un masque de fer. Il conjecture que le duc de Montmouth est le même que le prisonnier nommé *Masque de fer*, dont nous avons parlé aux mots **MASQUE** et **BEAUFORT**. Quoique ses preuves ne soient pas concluantes, il y en a de spécieuses, entre lesquels il faut compter la permission que le duc eut d'abord de venir se jeter aux pieds du roi; ce qui ne s'accorde guère avec son supplice.

MONTOLIEU (Pauline-Isabelle de POLIER, baronne de), née en 1751 à Lausanne, où elle mourut en 1832, épousa successivement de Crouzas, dont elle eut H. de Crouzas-Mein, et le baron de Montolieu. Une longue maladie la condamna à l'inaction dans ses dernières années. Elle avait fait paraître *Caroline de Litchfield*, 1781, 2 vol. in-12, et avait ensuite soutenu sa réputation par des publications si nombreuses que leur collection forma 105 vol. Une nouvelle édition en fut donnée en 1829 à Paris. Les ouvrages de madame de Montolieu ne manquent ni de charme ni d'intérêt, mais ce sont des romans.

MONTPENSIER (François de BOURBON, duc de), prince de Dombes, dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon, 2^e du nom, né en 1539, donna des preuves de sa valeur au siège de Rouen en 1562, aux batailles de Jarnac et de Montcontour en 1569, et au massacre d'Anvers en 1572. Henri III le fit chevalier de ses ordres et l'envoya en Angleterre. Après la mort de ce monarque, il fut un des plus fidèles sujets de Henri IV, et un de ses plus braves généraux. Il se distingua à Arques et à Ivry en 1590. Il mourut à Lisieux en 1592, après avoir soumis Avranches au roi, et lui avoir rendu d'autres services non moins importants.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS, plus connue sous le nom de *Mademoiselle de*), fille de Gaston, duc d'Orléans, naquit à Paris en 1627. Elle fut élevée à la cour d'Anne-Autriche, sa marraine, qui, d'accord avec Mazarin, lui fit espérer qu'elle serait l'épouse de Louis XIV. Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. Mademoiselle prit le parti de Condé dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit de Louis XIV, son cousin. Le cardinal Mazarin, qui savait combien elle avait envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari*. La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qu'elle désira faire, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvait accep-

ter. Dans l'espérance d'épouser l'empereur, elle refusa la main du prince de Galles, depuis Charles II; ainsi son ambition démesurée et l'appui qu'elle accorda aux *Frondeurs* contre Louis XIV et Mazarin, lui ôtèrent le moyen de se choisir une couronne. Son esprit élevé, son instruction, et les nombreux amis qu'elle avait, lui furent plutôt funestes qu'avantageux. Après avoir languï jusqu'à 43 ans, cette princesse, destinée à des souverains, voulut faire à cet âge la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint en 1669 la permission d'épouser le comte de Lauzun, capitaine des gardes du corps et colonel général des dragons, à qui elle donnait, avec sa main, tous ses biens estimés 20,000,000, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg. Le contrat était dressé. La reine, le prince de Condé, représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisait à la famille royale; et Louis XIV crut devoir révoquer son consentement. Lès deux amants se firent donner secrètement la bénédiction nuptiale. Lauzun ayant éclaté contre mad. de Montespan, à qui il attribuait en partie sa disgrâce, fut enfermé pendant 10 ans à Pignerol, et n'obtint sa liberté qu'à condition que Mademoiselle céderait au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, parut contenter Mademoiselle; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Lauzun exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes*. Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui était le dernier des outrages. Le lendemain il revint au Luxembourg; mais la femme de Lauzun se rappela enfin qu'elle avait été sur le point d'être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton : « Je vous défends, lui dit-elle, de vous présenter jamais devant moi... » Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et dans les intrigues, le milieu dans l'amour et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut en 1693, peu regrettée et presque entièrement oubliée. On a d'elle des *Mémoires*, Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, 21 à 24 fr. « Ces Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, que d'une princesse témoin de grands événements; mais à travers mille minuties, on y trouve des choses curieuses, et le style en est assez pur. » Il y a dans l'édition que nous avons indiquée : un *Recueil des lettres de mademoiselle de Montpensier à mad. de Motteville, et de celle-ci à cette princesse*; les *Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*; un *Recueil des portraits du roi, de la reine, et des autres personnes de la cour* : quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressants; deux romans, l'un intitulé, *La relation de l'île imaginaire*, et l'autre, *La princesse de Paphlagonie*. Ils sont pleins de goût et d'une fine critique. Le *Cyrus* du dernier roman est le prince mort en 1636, et la *reine des Amazones* est mademoiselle de Montpensier. On a encore d'elle

deux livres de dévotion qui font partie de la collection des *OEuvres des Bourbons*.

MONTPLAISIR (René de Bruc, marquis de), d'une famille noble de Bretagne, était oncle du maréchal de Créqui. Il passa pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de la Suze, à laquelle il fut très-attaché. On a de lui des *Poésies*, 1759, in-12, parmi lesquelles son *Temple de la gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'Enghien (depuis le grand Condé), à l'occasion de la bataille de Nortlingue, qu'il avait gagnée sur le général Mercy. Montplaisir avait servi avec distinction sous ce prince. Il mourut vers 1673, lieutenant de roi à Arras.

MONTRESOR. (*Voy.* BOURDEILLES.)

MONTREUIL. (*Voy.* EUDES de Montreuil.)

MONTREUIL (Matthieu de), poète français, né à Paris en 1620, eut une jeunesse fort dissipée. Après avoir dépensé son bien en voyages et en plaisirs, il servit en qualité de secrétaire auprès de Cosnac, évêque de Valence, qu'il suivit à Aix, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de cette ville. Montreuil y mourut en 1692. On a de lui plusieurs pièces de *Poésies* et des *Lettres*, qu'il recueillit lui-même, 1666, in-12. Montreuil était un de ces écrivains ingénieux et faciles, incapables du grand, mais qui peuvent réussir dans le genre médiocre. On trouve dans le tome 1^{er} des *Mélanges historiques* de Michault un *Mémoire sur la vie, le caractère, l'esprit et les ouvrages de Matthieu Montreuil*, pages 85-94.

MONTREUIL, ou MONTEREUIL (Bernardin de), jésuite, se distingua par ses talents pour la chaire et pour la direction. Nous avons de lui une excellente *Vie de Jésus-Christ*, revue et retouchée par le P. Brignon. Cette vie peut tenir lieu d'une bonne Concorde des Evangiles. Elle a été réimprimée à Paris, 1741, 3 vol. in-12. L'auteur a conservé, autant qu'il a pu, cette onction divine, qui est au-dessus de tous les vains ornements de l'esprit.

MONTREUIL (Cardon de), né à Lille en 1746, mort en 1832, fut constamment occupé de bonnes œuvres. Il répandait beaucoup de bons livres; il en composait même qui prouvent son zèle et sa piété. Le plus estimé est celui qui a pour titre : *Lectures chrétiennes en forme d'instructions familières sur les Epîtres et Evangiles*, qui parut d'abord en 2 vol., puis en 3. Cet ouvrage, extrait en partie de Cochin, eut du succès.

MONTROSS, ou MONTROSE (Jacques GRAHAM, comte et duc de), généralissime et vice-roi d'Ecosse pour Charles I^{er} roi d'Angleterre, né à Edimbourg en 1612, défendit généreusement ce prince contre les rebelles de son royaume. Il se distingua à la bataille d'York, vainquit plusieurs fois Cromwel, et le blessa de sa propre main. La fortune l'ayant abandonné en Angleterre, il passa en Ecosse, employa son bien et son crédit à lever une armée, prit Perth et Aberdeen en 1644, battit le comte d'Argyle, et se rendit maître d'Edimbourg. Charles I^{er} s'étant remis entre les mains des Ecossais, ils firent donner ordre au marquis de Montross de désarmer. Ce grand homme obéit à regret, et abandonna l'Ecosse à la

furieux des factieux. Inutile en Angleterre, il se retira en France, et de là en Allemagne, où il signala son courage à la tête de 12,000 hommes, en qualité de maréchal de l'empire. Le roi Charles II, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappela, et l'envoya avec un corps de 14 à 15,000 hommes. Le comte de Montross s'y rendit maître des Orcades, et descendit à terre avec 4,000 hommes. Mais, ayant été défait, il fut obligé de se cacher dans des roseaux, déguisé en paysan. La faim le contraignit de se découvrir à un Ecossais, nommé *Brime*, qui avait autrefois servi sous lui. Ce malheureux le vendit au général Lessley, qui le fit conduire à Edimbourg, où, couvert de lauriers, et victime de sa fidélité envers son souverain, il fut pendu et écartelé au mois de mars 1650. L'empereur, les rois de France et de Suède firent tous leurs efforts pour le sauver. Le premier écrivit au parlement une lettre très-vigoureuse; mais l'usurpateur prit toutes les mesures pour que sa victime ne lui échappât point. Charles II rétablit la mémoire de ce fidèle sujet. Il a été peint en deux mots par le cardinal de Retz : « C'est un de ces hommes, dit-il, qu'on ne rencontre plus dans le monde, et qu'on ne retrouve que » dans Plutarque. »

MONTUCLA (Jean-Etienne), mathématicien, né à Lyon en 1725, mort à Versailles en 1800, suivit à Cayenne le chevalier Turgot, qui y avait été chargé de l'établissement d'une colonie. De retour en France en 1766, il fut appelé par Marigny, directeur général des bâtiments, à l'emploi de premier commis. On lui doit : *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12, fig.; *Histoire des mathématiques*, Paris, 1753, 2 vol. in-4, 1799, 1802, 4 vol. in-4, l'un des ouvrages les plus remarquables du XVIII^e siècle. Les deux derniers volumes, imprimés après la mort de l'auteur, sous la direction de Lalande, sont bien inférieurs aux deux premiers.

MONTYON. (*Voy.* MONTHYON.)

MONVEL (Jacques-Marie BOUTET de), acteur et auteur dramatique, né à Lunéville en 1745, mort à Paris en 1812, fut le digne émule de Cloutz et de Chaumette. On l'entendit, au mois de novembre 1793, dans l'église Saint-Roch, terminer un discours blasphématoire par cette horrible imprécation : « S'il existe un Dieu, je le défie en ce moment de me foudroyer, pour montrer sa puissance. » Mais on dit qu'il se repentit amèrement d'une conduite aussi scandaleuse. Monvel a laissé des comédies, un roman historique et des poésies fugitives.

MOOLA-FEEROOZ, grand-prêtre des Perses, mort en 1831 à Bombay, est auteur de *Georges Nama*, poème épique en langue persane sur la conquête de l'Inde par les Anglais. Ce poète de l'Asie moderne est aussi très-célèbre par l'étendue de ses recherches dans la littérature orientale, et possédait une riche bibliothèque composée de manuscrits asiatiques dont la valeur est au-dessus de nos calculs. Il avait 72 ans lorsqu'il fut enlevé à la science dont il augmentait tous les jours le domaine.

MOORE (John), médecin, né en Ecosse, l'an 1730, mort près Londres en 1802, accompagna le jeune duc d'Argyle dans ses voyages, et en publia le résultat, sous le titre de *Coup d'œil sur la société et les mœurs en France, Suisse, Allemagne et Italie*, 1779-81, 4 vol. in-8. Cet ouvrage, qui obtint un grand succès lors de sa publication, fut traduit en français, Genève, 1799, 4 vol. in-8. On a encore de lui : *Journal écrit pendant un séjour en France*, en 1792, 2 vol. in-8; *Vues des causes et des progrès de la révolution*, 1795, 2 vol. in-8.

MOPINOT (Simon), bénédictin de Saint-Maur, né à Reims en 1685, et mort en 1724, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès. Il ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu, que le goût de la belle littérature. On a de lui des *Hymnes* qu'on chante dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentiments affectueux, et préférables, sous ce rapport, à celles de Santeuil, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Plusieurs peuvent être mises à côté de celles de Coffin et de Combault. Ce savant bénédictin a travaillé avec dom Coustant à la collection des *Lettres des papes*, dont il a fait l'épître dédicatoire et la préface. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot la défendit par plusieurs *Lettres*. Il a fait encore l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum*. Il avait achevé le 2^e volume de la collection des lettres des papes, lorsqu'il mourut.

MORABIN (Jacques), secrétaire du lieutenant général de police de Paris, était de la Flèche. Il mourut en 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui : la *Traduction du Traité des lois* de Cicéron, Paris, 1719 ou 1777, in-12, et du *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite, ibid., 1722, in-12; *Histoire de l'exil de Cicéron*, ibid., 1725, in-12; morceau estimé qui a été traduit en anglais; *Histoire de Cicéron*, 1745, 2 vol. in-4; écrite avec assez de savoir, de clarté et de méthode; *Nomenclator ciceronianus*, 1757, in-12. Personne n'avait plus lu Cicéron que l'auteur, et ce petit livre peut être utile; *Traduction du Traité de la consolation* de Cicéron, 1753, in-12, faite avec exactitude.

MORAINES (Antoine) est particulièrement connu par son *Anti-Jansenius, hoc est, selectæ disputationes de hæresi pelagiana et semipelagiana, deque variis statibus naturæ humanæ, et de gratia Christi Salvatoris; in quibus vera de illis doctrina proponitur, et Cornelii Jansenii Yprensis falsa dogmata refutantur*, Paris, 1642, in-fol. Cet ouvrage est cité dans le procès du Père Quesnel. L'auteur y refond avec beaucoup d'habileté tout ce qu'ont dit sur ces matières Sirmond, Petau, Etienne-des-Champs, Martinon, etc.

MORAINVILLIERS d'ORGEVILLE (Louis de), natif du diocèse d'Evreux, entra dans la maison de Sorbonne en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, Harlai de Sancy, ayant été nommé évêque de Saint-Malo, il le suivit en qualité de grand vicaire, et mourut en

cette ville l'an 1654. Son principal ouvrage a pour titre : *Examen philosophiæ platoniciæ*, Saint-Malo, 1750 et 1755, 2 vol. in-8.

MORALES (Ambroise), prêtre de Cordoue, né en 1513, mort en 1590, contribua beaucoup à rétablir en Espagne le goût des belles-lettres. Il enseigna la grammaire latine au fameux don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Philippe II le nomma son historiographe, et l'université d'Alcala lui confia une de ses chaires. Sa vertu et son esprit brillèrent dans ce poste. On a de lui : *Coronica general de Espana; prosiguiendo adelante de los cinco libros que el maestro Florian de Ocampo a escritos*, Madrid, 1791, 10 vol. in-4, édition plus belle et d'un usage plus commode que les anciennes. Cette histoire estimée a été continuée par Prud. de Sandoval. On reproche cependant à son auteur un mauvais système chronologique, son aveugle confiance dans les traditions populaires, et de graves erreurs dans les copies qu'il a données d'anciennes inscriptions, dont plusieurs ont été reconnues fausses ; *Viage por orden del rey Phelipe à los reynos de Leon, y Galicia, y principado de Asturia, etc.*, ib., 1765, in-f. C'est la relation d'un voyage dans différentes provinces d'Espagne, pour en visiter les reliques, les tombeaux et les manuscrits ; *Opusculos castellanos*, ibid., 1793, 3 vol. in-4, recueil contenant plusieurs morceaux intéressants ; une édition des œuvres de saint Euloge, avec des notes. (*Voy. l'Histoire de la littérature espagnole*, par Bouterweck, tome 1^{er}, pag. 369.) Morales eut pour élèves Sandoval, depuis cardinal, Guerra, Chacon, etc., et fut lui-même dirigé dans ses études par le savant Perez de Oliva, son oncle.

MORALI, savant helléniste et philologue, mort en 1826 à l'âge de 62 ans, embrassa l'état ecclésiastique. La littérature grecque fut le principal objet de ses travaux, et il professa cette langue dans les écoles spéciales de Milan, puis au lycée de Saint-Alexandre. Il s'occupait aussi de la littérature italienne, et nous lui devons l'édition la plus correcte du *Roland le furieux* de l'Arioste. Il avait entrepris un *Dictionnaire grec et italien* à l'usage des écoles publiques du royaume Lombardo-Vénitien ; il préparait aussi l'édition des *Œuvres* de Galilée et d'autres auteurs nationaux. La mort le força de laisser ces travaux incomplets. L'académie de La Crusca l'admit au nombre de ses membres. Morali fut bibliothécaire de Brera. Nous n'avons point parlé de ses opinions politiques et religieuses. Morali fut un des partisans du gouvernement que la conquête imposa à l'Italie.

MORAND (Sauveur-François), fils de chirurgien, et chirurgien lui-même très-habile, né à Paris en 1697, passa en Angleterre l'an 1729, pour s'instruire de la pratique du fameux Cheselden, surtout dans l'opération de la taille. Il fut successivement premier chirurgien de la charité, et chirurgien-major des gardes françaises, directeur et secrétaire de sa compagnie, enfin décoré du cordon de Saint-Michel en 1751. Membre de l'académie des Sciences en 1722, il le devint de celle de Londres et de beaucoup d'autres. On a de lui : *Traité*

de la taille au haut appareil, Paris, 1728, in-8 ; *Eloge historique de Mareschal*, chirurgien du roi de France, ibid., 1737, in-4 ; *Discours dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être lettré*, 1743, in-4 ; *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre*, 1743, 2 vol. in-12 ; le second et le troisième volume de l'*Histoire de l'académie de chirurgie* ; *Opuscules de chirurgie*, 1768-72, 2 vol. in-4. On lit avec plaisir et avec fruit plusieurs de ses *Mémoires* dans la Collection de l'académie des sciences et dans celle de l'académie de chirurgie. Il mourut en 1773, chirurgien en chef de l'hôtel royal des Invalides. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-François-Clément MORAND, son fils, né à Paris en 1726, professeur d'anatomie, médecin de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. C'est de lui qu'est l'article du *charbon de terre et de ses mines*, qui forme le quatrième cahier des arts de l'académie des sciences ; le *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre*, etc., Paris, 1770, in-12, avec fig. Pour acquérir des connaissances d'autant plus sûres sur ce fossile, il s'était rendu à Liège, où on le trouve en quantité. Le collège des médecins de cette ville s'empressa de l'agrèger à son corps, et on lui donna plusieurs autres marques d'honneur et d'estime dans ce pays ; l'*Histoire de la maladie de la femme Supiot*, dont les os s'étaient amollis, 1752, in-12 ; l'*Eclaircissement sur la maladie d'une fille de Saint-Geosme*, près de Langres, 1754, etc. Morand mourut en 1784, membre de plusieurs académies. Son *Eloge* se trouve dans le recueil de l'académie des sciences de cette même année.

MORAND (Pierre de), né à Arles en 1701 d'une famille noble, fit paraître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie. Il fit représenter en 1737 *Teglis*, tragédie qui eut quelque vogue, et successivement d'autres pièces dont plusieurs furent mal reçues. On n'y trouve ni grâce, ni chaleur, ni sublime de poésie ; mais il y a de l'esprit et des idées. Il mourut en 1757, épuisé par ses excès et son incontinence. Ses *Œuvres* ont été imprimées en 3 vol. in-12. Sa meilleure pièce est la tragédie de *Childéric*, jouée en 1736 avec succès.

MORAND (Jean-Antoine), célèbre architecte, naquit à Briançon en 1727. Il fut élève de Servandoni, et étudia ensuite sous la direction de Soufflot ; il exécuta, d'après les plans de cet artiste, la salle de spectacle de Lyon, et présida en grande partie à la construction des beaux édifices qui bordent le quai Saint-Clair. Cette ville lui doit aussi un pont en bois qu'il fit construire sur le Rhône, et qui porte son nom ; il est remarquable par l'élégance de sa forme et la précision de toutes ses parties : chacune d'elles peut se démonter pour être refaite, sans nuire à la solidité du reste de l'ouvrage. L'école des ponts et chaussées a donné son approbation aux principes qui ont présidé à cette construction, et leur exposition fait partie de son enseignement. En 1759, il avait été appelé à Parme, à l'époque du mariage de l'archiduchesse avec l'empereur pour construire un théâtre à machines ; il obtint le suffrage univ ersel,

et même celui des articles de l'Italie. Proscrit après le siège de Lyon, il porta sa tête sur l'échafaud le 24 janvier 1794.

MORAND (Louis-Charles-Antoine-Alexis, comte), lieutenant-général et pair de France, né à Pontarlier en 1771, fut destiné d'abord au barreau, quitta ensuite cette carrière pour celle des armes, et s'enrôla comme simple volontaire dans le 7^e bataillon du Doubs, où il ne tarda pas à parvenir au grade de commandant. Il se distingua dans les campagnes d'Italie et d'Égypte, et attacha son nom aux mémorables batailles d'Iéna, d'Eylau, Friedland, Essling et Wagram. Appelé plus tard au commandement de la 1^{re} division du 1^{er} corps de la grande armée de Russie, il se signala par de nouveaux succès, prit part ensuite aux journées de Lutzen et de Bautzen, fut nommé aide de camp de Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et commandait la jeune garde à Waterloo où il culbuta une division du corps de Blucher. Condamné à mort après la 2^e restauration, il se vit obligé de quitter la France, passa 3 années en Pologne, se décida en 1819 à venir purger sa contumace, et fut absous à l'unanimité par un conseil de guerre réuni à Strasbourg. Placé à cette époque en disponibilité, il fut nommé au mois d'août 1830 commandant de la 6^e division militaire (Besançon), et promu à la pairie. Il mourut à Paris au mois d'août 1835.

MORANDE (Charles THIÉVENOT de), célèbre pamphlétaire, né en 1748 à Arnay-le-Duc en Bourgogne, désola sa famille par les désordres de sa conduite, et scandalisa la société par la licence de ses productions. *Le philosophe cynique*, et les *Mélanges confus sur des matières bien claires*, Londres, 1771, in-8, trouvèrent assez de lecteurs pour encourager Morande à publier *le Gazetier cuirassé*, ou *Anecdotes scandaleuses sur la cour de France*, Londres, 1772, in-12. Nouvel Arétin, il imposait un tribut à ceux qui ne voulaient pas figurer dans ses pages salies par les plus noires calomnies. De Londres, où il avait été chercher un asile, il revint à Paris, au moment de la révolution, et rédigea un journal sous le titre d'*Argus politique*. L'on était loin de s'attendre aux principes de modération qu'il y professa. Les jacobins signalèrent sa feuille comme indirectement favorable à la cour, et Morande périt victime des massacres de septembre.

MORATA (Olympia-Fulvia), née à Ferrare en 1526, préféra le nom de femme savante à la profession de la vraie foi, embrassa le luthéranisme, et épousa Gruntler, professeur de médecine à Heidelberg. Elle enseigna publiquement en Allemagne les lettres grecques et latines, et on a d'elle des *Vers* en ces deux langues. Elle mourut en 1555. Ses *Oeuvres* ont été imprimées sous le titre : *Opera omnia, curâ Cælii secundi Curionis, cum ejusdem Curionis selectis epistolis ac orationibus*, Basileæ, 1570, ou 1580, in-8, vend. 17 fr.

MORATIN (Léandro-Fernandez de), surnommé *le Molière espagnol*, naquit à Madrid en janvier 1760. Charles IV le nomma successivement chef du bureau d'interprétation des langues et membre honoraire du conseil. Après l'invasion des Français,

non-seulement il conserva ses emplois, mais il fut nommé directeur de la bibliothèque royale. Condamné à l'exil en 1813, par suite du retour de Ferdinand VII à Madrid, il se réfugia en France, et mourut à Paris en 1828. Ses comédies les plus remarquables sont : *Le Baron*, *la Jeune Hypocrite*, *Le Vieux Mari* et *la jeune Femme*, et *le Oui des jeunes filles*. L'action dans les comédies de Moratin est fort simple; elle est rigoureusement renfermée dans les trois unités, et on peut lui appliquer ce précepte de Santeuil : *Castigat ridendo mores*. Le dialogue est vif, rapide, plein d'esprit et de saillies; le style en est correct, mais par fois rempli de ces *monosyllabes*, de ces *mots coupés*, de ces *expressions* proverbiales et de convention, usitées chez le peuple et même parmi les classes moyennes de Madrid. Comme réformateur, Moratin mérite sans doute le surnom de *Molière espagnol*; mais il est très-loin d'égaliser ni cet immortel génie, ni même le *Molière italien*, Goldoni. On pouvait plutôt le comparer, pour le genre qu'il a suivi, à un des plus spirituels auteurs de notre siècle, l'inépuisable Picard. Depuis longtemps Moratin avait promis une *Histoire du théâtre espagnol*, mais cet ouvrage n'est resté qu'en projet. On a encore de lui des *poésies lyriques*, où l'on retrouve le goût, la correction, la pureté du style et la régularité qui le distinguent, mais qui n'ajoutent rien à sa célébrité. Il a publié lui-même ses *Oeuvres* sous ce titre : *Obras dramaticas y lyricas*, Paris, 1825, 3 vol. in-8, fig., 27 fr.; *ibid.*, 1827, 3 vol. in-12, 18 fr. Ses comédies ont été publiées séparément à Paris avec ce titre : *Comedias de Moratin publicadas con el nombre de Inarco Celenio*, *ibid.*, 1821, 2 vol. in-12, 7 fr.; *ibid.*, 1826, 3 vol. in-12, 8 fr. Quelques-unes ont été traduites en français et insérées dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publiés par Ladvoct.

MORE (Thomas), en latin *Morus*, naquit à Londres, en 1480, d'un des juges du banc du roi. La science et la vertu eurent beaucoup d'attraits pour lui, et il cultiva l'une et l'autre avec succès. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connaissances qui peuvent orner l'esprit. Henri VIII, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talents de More brillèrent surtout dans les conférences pour la paix de Cambrai, en 1529. La charge de grand chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. Sa faveur ne fut pas de longue durée. Henri VIII, amoureux d'Anne de Boulen, ayant rompu les liens qui le tenaient à l'Eglise romaine, More se démit de sa charge en 1531, et se retira dans sa maison pour y vivre avec ses livres. On employa toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de *Suprématie*, que ce prince débauché et cruel, le Néron de l'Angleterre, exigeait de ses sujets. La douceur n'ayant pu le toucher, on eut recours à la violence : on le mit en prison; on lui enleva ses livres, la seule consolation au milieu des horreurs dont il était environné. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant « qu'il ne devait

» point être d'une autre opinion que le parlement d'Angleterre. » *Si j'étais, dit-il, seul contre tout le parlement, je me désisterais de moi-même ; mais j'ai pour moi toute l'Eglise catholique, ce grand parlement des chrétiens.* Sa femme le conjurant d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfants : « Combien d'années, lui dit-il, pensez-vous que je puisse encore vivre?... Plus de vingt ans, répondit-elle. — Ah ! ma femme, lui dit-il, voulez-vous donc que je change l'éternité avec vingt ans?... » Henri VIII, le voyant inébranlable, lui fit trancher la tête en 1535. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avait vécu à la cour sans orgueil, il mourut sur l'échafaud sans faiblesse. C'était un homme solidement vertueux, quoique un peu original, qui mettait de la gaieté dans les matières les plus sérieuses. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien son caractère. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave, et les renvoya à celui de qui ils venaient. *Vous assurerez votre maître,* dit-il au domestique qui les avait apportés, *que tout le vin de ma cave est à son service.* Il répondit à celui qui vint lui dire que « la clémence du roi avait modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité : *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence.* » Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille Marguerite avec du charbon et sur du papier qu'il avait surpris, pour lui mander que « bientôt il ne serait plus à charge à personne, qu'il brûlait d'en vie de voir son Dieu, et de mourir le lendemain, qui était l'octave du prince des apôtres et la fête de la translation de saint Thomas de Cantorbéry, jour de consolation pour lui. » Il parlait ainsi, parce qu'il mourait pour la primauté de saint Pierre, et que toute sa vie il avait eu une dévotion particulière à saint Thomas son patron. Etant monté sur l'échafaud, il chanta le psaume *Miserere*, et prit le peuple à témoin qu'il mourait dans la profession de la foi catholique, apostolique et romaine. L'auteur du Plutarque anglais, en mettant de côté les causes de la condamnation de More et de Socrate, les compare dans leurs derniers moments : « Le premier, dit-il, est plus grand, puisqu'il dépendait de lui de conserver ses jours, et que l'autre était forcé de subir son arrêt. Socrate philosophait beaucoup dans sa prison, avant de prendre et après avoir pris la ciguë ; mais Thomas More se montra plus grand philosophe, en ce qu'il ne perdit pas un instant cette gaieté douce qui l'avait accompagné toute sa vie. Les diverses anecdotes de sa mort montrent jusqu'où peuvent aller la tranquillité et le courage qu'inspirent la religion, et l'aspect d'un avenir où la justice de Dieu mettra tout à sa place. » More était d'un tempérament slegmatique ; il avait l'air riant et l'abord facile. Il vécut toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion catholique était vif et sin-

cère ; les luthériens ne purent sous son ministère trouver aucun accès en Angleterre. On a de lui : un livre plein d'idées singulières et inexécutables, intitulé *Utopia*, Oxford, 1663, in-8 ; Glasgow, 1750, in-8. Il a été traduit en français par Gueudeville, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. En 1780, il en a paru une nouvelle traduction, lâche et infidèle, avec quelques notes inutiles et fausses. Cet ouvrage contient le plan d'une république à l'imitation de celle de Platon ; mais il n'est pas écrit du style éloquent du philosophe grec. Il voudrait établir un partage absolument égal des biens et des maux entre tous les citoyens : idée chimérique, qui contrarie le plan de la nature et de la Providence. Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposerait à des guerres continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux, etc. Il y a cependant de très-bonnes vues qui respirent la sagesse, la vertu et le zèle du bonheur public. *L'Histoire de Richard III*, roi d'Angleterre ; celle d'*Edouard V*, une *Version* latine de trois dialogues de Lucien ; une *Réponse* très-vive à *Luther* ; un dialogue intitulé : *Quod mors pro fide fugienda non sit* ; des *Lettres* ; des *Epigrammes*. Ces différents ouvrages sont en latin, et ont été recueillis en 1566, in-fol., à Louvain. Goroly a publié en anglais les *Mémoires de Thomas Morus*, avec une nouvelle traduction de l'*Utopia*, l'*Histoire de Richard III*, et ses *Poésies* latines. Le dernier descendant en ligne directe de cet homme illustre était le révérend Thomas More, décédé à Bath en 1795, et sa postérité existait encore en 1815, dans la personne de lady Ellenborough. Draparnaud a donné avec succès en 1826 une *tragédie*, dont le célèbre Thomas More lui a fourni le sujet. — THOMAS MORE, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome en 1625, a donné la *Vie* de Thomas More en Anglais, Londres, 1627, in-4, ou 1726, in-8. Nous en avons une autre par Stapleton. (M^{me} la princesse de Craon a publié un roman historique intitulé : *Thomas More, lord-chancelier d'Angleterre, au 16^e siècle*, 2 vol. in-8, 1833.) — Sa fille, Marguerite MORE, professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que pour l'obtenir elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre, qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi ; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Eglise. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Cette fille respectable soulagea son infortune et sa douleur par les lumières de la religion et la culture des lettres. Elle possédait les langues et laissa divers ouvrages.

MOREAU (René), habile docteur et professeur royal en médecine et en chirurgie à Paris, né en 1587 à Montreuil-Bellai en Anjou, mort en 1656, est auteur de plusieurs ouvrages. Nous avons de lui entre autres : *De missione sanguinis in pleurilide*, Paris, 1622, in-12. On y trouve un cata-

logue chronologique de tous les médecins qui se sont distingués par leurs écrits; *Tabulæ methodi universalis curandorum morborum*, Paris, 1647, in-fol.; édition de l'École de Salerne, sous le titre de : *Schola Salernitana, de valetudine tuendâ*, ib., 1625 ou 1672, in-8; une Traduction de l'espagnol en français du *Traité du chocolat*, par Antoine Colmenero, ibid., 1643, in-4.

MOREAU (Jean-Victor), né à Morlaix en 1763, d'un avocat, fut destiné à la même profession; mais il s'engagea fort jeune dans un régiment. Racheté par son père, il continua ses études. Lorsqu'en 1787 Loménie de Brienne voulut essayer une révolution dans la magistrature, Moreau, prévôt de droit à Rennes, figura dans les attroupements à la tête de la jeunesse, sur laquelle il avait beaucoup d'empire, ce qui le fit nommer *le général du parlement*. Au moment de la révolution, il forma dans la garde nationale une compagnie de canonnières volontaires qu'il continua de commander jusqu'en 1792. Alors il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui se rendait aux armées du Nord. Nommé en 1793 général de brigade, il fut promu l'année suivante au grade de général de division, sur la demande de Pichegru qui lui confia un corps d'armée. Moreau conquit en peu de temps Menin, Ypres, Bruges, Nieuport, Ostende, l'île de Cassandria et le fort de l'Ecluse. Au moment où il méritait si bien de la république, les jacobins immolaient à Brest son vieux père, appelé à Morlaix *le père des pauvres*. Cet événement dut lui faire détester le système révolutionnaire. Dans la célèbre campagne de 1794, il commanda avec éclat l'aile droite de l'armée de Pichegru. Lorsque ce général fut appelé au commandement du Rhin-et-Moselle, il obtint celui de l'armée du Nord, et succéda à Pichegru lui-même, après sa retraite. C'est au mois de juin 1796 qu'il ouvrit la campagne qui immortalisa son nom. Après avoir défait Wurmser vers Manheim, il passa le Rhin à Strasbourg, et repoussa le prince Charles sur tous les points. Les Autrichiens abandonnant la ligne du Rhin, il se préparait à pénétrer en Bavière, lorsque la défaite de Jourdan mit son armée dans une situation périlleuse. Aussitôt il effectua une retraite qui est l'un des plus beaux faits militaires que l'histoire ait consacrés. A l'ouverture de la campagne suivante, placé sur le haut Rhin, il passa ce fleuve en plein jour et de vive force, devant une armée rangée en bataille sur l'autre rive. La suite de cette action brillante fut la prise du fort de Kehl, de plusieurs drapeaux et de quarante mille prisonniers. Les préliminaires de paix de Léoben vinrent suspendre ses succès. Dénoncé au Directoire par suite de papiers qui compromettaient Pichegru, Moreau, pour se disculper, eut la faiblesse de publier une proclamation, dans le but, disait-il, de convertir beaucoup d'incrédules sur le compte de ce général *qu'il n'estimait plus depuis longtemps*. Cette conduite à l'égard de son bienfaiteur fut condamnée par le Directoire lui-même, puisqu'il le força de prendre sa retraite. Mais ses talents devinrent bientôt nécessaires. Il fut envoyé en 1799 à l'armée d'Italie commandée par Schérer;

et lorsque cet indigne général lui remit les restes de son armée, il sut, malgré l'extrême disproportion de ses forces, arrêter les progrès de l'ennemi. Il venait d'être nommé au commandement de l'armée du Rhin, et Joubert le remplaçait en Italie. Avant de partir, Moreau voulut combattre sous ses ordres à Novi où périt Joubert. L'habileté avec laquelle il effectua la retraite rendit presque nulle pour les alliés cette sanglante victoire, et mérita à Moreau le surnom de *Fabius français*. A cette époque, le Directoire s'étant rendu encore plus méprisable, le parti qui avait formé le projet de le renverser jeta les yeux sur Moreau, pour en faire le régulateur des événements. Mais, ne se croyant pas en état de diriger les affaires au milieu de tant de partis, il refusa sa coopération. Appelé, après la révolution de Saint-Cloud, au commandement des armées du Danube et du Rhin, il eut d'abord quelques discussions avec Bonaparte, qui, uniquement occupé de la conquête de l'Italie, ne voulait faire de l'armée du Rhin qu'une armée d'observation, tandis que le plan de Moreau était de pénétrer en Souabe et dans le sein des états héréditaires. Ce plan finit par être adopté, et les événements prouvèrent combien il avait été habilement conçu. Les brillants succès de Moreau furent suivis d'un armistice. A la reprise des hostilités, il avait en tête l'archiduc Jean et une armée de 120,000 hommes. Attaqué par les Autrichiens, il se replie jusque dans les défilés de Hohenlinden, et c'est là qu'il leur livre, le 30 décembre 1800, une bataille décisive. Après cette campagne, qui le plaçait au rang des plus grands capitaines, Moreau se rendit à Paris où il recueillit l'hommage de l'admiration publique. Cependant Bonaparte ne tarda pas à manifester combien il craignait un rival qui avait à la fois l'amour de l'armée et celui de la nation. Il saisit, pour le perdre, le prétexte du voyage de Pichegru et de Georges Cadoudal en France (1804). Moreau, accusé d'avoir voulu rétablir l'autorité des Bourbons, aurait été condamné à mort, si l'on n'avait craint un soulèvement dans l'armée. D'un autre côté, on n'osait l'absoudre en entier, dans la crainte que son acquittement ne fût le signal de la guerre civile. Il fut condamné à deux années de détention; mais sa femme, secondée par Fouché, obtint qu'il lui fût permis de voyager pendant tout ce temps. Au mois de juin 1804, il partit pour Cadix, sous l'escorte de quatre gendarmes, et passa de là aux Etats-Unis d'Amérique. Ce fut après les désastres de Moscou qu'il reçut les premières ouvertures de l'empereur Alexandre. Décidé à s'unir avec ce monarque pour combattre Bonaparte, il s'embarqua le 21 juin 1813. Arrivé à Prague où étaient réunis les souverains alliés, une sorte d'égalité parut s'établir entre la grandeur de ces monarques et la gloire du célèbre capitaine. Mais ses services devaient être de courte durée. Examinant, le 27 août 1813, à côté de l'empereur Alexandre, les positions de Bonaparte, il eut les deux jambes fracassées par un boulet, et mourut six jours après à Laun en Bohême. Alexandre le pleura et le fit enterrer dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg. Sa veuve reçut

depuis de Louis XVIII le titre de *maréchale*. Tout en comblant d'éloges la rare modestie de Moreau, on regrette qu'il n'ait pas eu plus d'ambition; il eût pu empêcher Bonaparte de saisir le pouvoir souverain, et eût épargné à l'Europe les flots de sang qui l'ont inondée.

MOREAU (Jean-Michel), dessinateur et graveur, né à Paris en 1741, est connu sous le nom de *Moreau le jeune*, pour le distinguer de Louis MOREAU, son frère, duquel on a plusieurs paysages à la gouache, et qui mourut quelques années avant lui. Moreau le jeune travailla particulièrement à Paris pour les libraires, et se vit bientôt chargé presque seul de la plupart des estampes destinées à orner les belles éditions imprimées à la fin du XVIII^e siècle. Son dessin du sacre de Louis XVI, qu'il grava lui-même, lui ouvrit les portes de l'académie de peinture, et lui valut le titre de dessinateur du cabinet du roi. Toutes ses productions attestent un génie riche et fertile. Il mourut en 1814.

MOREAU, ingénieur à Châlons, député de Saône-et-Loire à la convention, se prononça, pendant le procès de Louis XVI, contre l'*appel au peuple*, et dit sur la peine à infliger au monarque : « Celui-là ne réformerait pas le mal, qui dirait : » J'ai dans mon jardin une plante vénéneuse; mais » je ne veux pas l'arracher, de peur qu'une autre » ne vienne à sa place. Vous voulez anéantir la » tyrannie : le moyen? *Ce n'est pas de conserver le » tyran*, sous le prétexte de l'opposer à ceux qui » voudraient le remplacer; c'est au contraire de les » détruire tous successivement. Je vote pour la » mort; je ne suis pas de l'avis du sursis... » Il fut un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Lebon; et, après le 13 vendémiaire, il appuya la demande en liberté de d'Aubigny et de Rossignol, le bourreau de la Vendée. On ignore l'époque de la mort de ce jacobin.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Elie), conseiller d'état, né à la Martinique en 1750, mort en 1819, se fit recevoir avocat. Elu député de la Martinique à l'assemblée constituante, il se déroba aux persécutions en s'embarquant pour les Etats-Unis où il se fit libraire et imprimeur. Nommé à son retour historiographe de la marine, il contribua à la rédaction du Code pénal maritime. Comme il était parent de Joséphine, femme de Bonaparte, celui-ci l'appela, en 1800, au conseil d'état, et le nomma ensuite administrateur général des états de Parme, Plaisance et Guastalla, avec des pouvoirs illimités. Moreau de Saint-Méry se fit aimer de ses administrés, mais déplut à Napoléon, alors empereur. Il fut rappelé, et tomba, après la chute de l'empire, dans une complète indigence. Cependant Louis XVIII, qui l'avait connu avant la révolution, vint à son secours. On a de lui : *Lois et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent*, de 1750 à 1785, Paris, 1784-90, 9 vol. in-4; *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1796, 2 vol. in-8; *Idée générale, ou Abrégé des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, Philadelphie, 1795, in-12; *Description de la partie française de la colonie de*

St.-Domingue, Philadelphie, 1797-98, 2 vol. in-4; *De la Danse*, ibid., 1797, 2 vol. in-12, Parme, Bodoni, 1801, in-12. L'auteur montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales, celles des Maures, des Africains, et surtout celles des Grecs; *Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, Paris, 1800, 2 vol. in-8, traduit de l'espagnol du chevalier Azara. Moreau de Saint-Méry écrivait avec pureté et élégance.

MOREAU de la Sarthe (Louis-Jacques), né en 1765 à Montfort, près le Mans, mort à Paris en 1826, fut nommé bibliothécaire de l'école et professeur à la Faculté de médecine de Paris. Quand l'ordonnance du 21 novembre 1822 dispersa ce corps, le titre d'honoraire lui fut conservé. Il a laissé : *Esquisse d'un cours d'hygiène ou de médecine appliqué à l'art d'user de la vie et de conserver la santé*, accompagnée de notes, 1799, in-8; *Traité historique et pratique de la vaccine*, 1801, in-8, ouvrage traduit en plusieurs langues; *Histoire naturelle de la femme*, 1803, 3 vol. in-8. Il a été l'éditeur : des *OEuvres de Vicq-d'Azyr*, Paris, 1805, 6 vol. in-8 et atlas in-4, accompagnées de notes et d'un discours préliminaire; de l'*Art de connaître l'homme par la physionomie*, de Lavater, Paris, 1805-1809, 10 vol. grand in-8, figures; nouv. édition, Paris, 1820-1831, 10 vol. in-8. Moreau a été le principal rédacteur du *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*.

MOREL (Frédéric), né à Paris en 1558, fut professeur et interprète du roi de France, son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin et le français. Il acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il publia, sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, plusieurs *Traités* de saint Basile, de Théodoret, de saint Cyrille, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des *OEuvres* d'OEcuménius et d'Arétas, 2 vol. in-fol. Enfin, après s'être signalé par ses connaissances dans les langues, il mourut en 1630. — Son père, nommé aussi Frédéric MOREL, mort en 1583, s'était distingué précédemment dans le même art. — Guillaume MOREL, directeur de l'imprimerie royale à Paris, mort en 1564, n'était pas de la même famille. On a de lui un *Dictionnaire grec-latin-français*, 1622, in-4, et d'autres ouvrages. Ses éditions grecques sont très-belles. Son frère, nommé Jean, âgé d'environ 20 ans, mourut en prison, où il était retenu pour crime d'hérésie.

MOREL (dom Robert), bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne, l'an 1653, fut fait bibliothécaire de St.-Germain-des-Prés en 1680. On le nomma depuis supérieur de différentes maisons. En 1699, il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denis, où il s'occupa à composer des ouvrages ascétiques. Ce bénédictin, né avec un esprit vif et fécond, excellait dans les matières de piété, dans la connaissance des mœurs et des règles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation était vive et délicate, ses réponses spirituelles et promptes, son humeur douce, égale, et d'une gaieté accompagnée de retenue.

Dom Morel mourut en 1731. On a de lui : *Effusions de cœur sur chaque verset des Psaumes et des Cantiques de l'Eglise*, Paris, 1716, 6 vol. in-12 ; *Méditations sur la règle de saint Benoît*, 1717, in-8 ; *Entretiens spirituels sur les évangiles des dimanches et des mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12 ; *Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort*, 1721, in-12 ; *Entretiens spirituels pour la fête de l'octave du saint Sacrement*, 1722, in-12 ; *Imitation de N. S. J. C.*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, 1723, in-12 ; *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, 1726, 2 vol. in-12 ; *Du bonheur d'un simple religieux qui aime son état et ses devoirs*, 1727, in-12 ; *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse*, 1728, in-12 ; *De l'espérance chrétienne, et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, 1728, in-12. On prétend que l'on trouve dans quelques-uns de ses ouvrages des propositions qui ne sont pas assez exactes, et qui se ressentent du parti auquel il a été attaché pendant quelque temps. Il avait appelé, mais il renonça à son appel en 1729. On trouvera une liste complète de ses ouvrages, et des détails intéressants sur sa vie, dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, et dans l'*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.

MORELL (André), antiquaire, né en 1646 à Berne en Suisse, se fit connaître par son érudition à Paris où il était venu en 1680 ; mais il attachait trop d'importance et un trop haut prix à sa science. Il fut chargé de mettre en ordre et de compléter le cabinet des médailles de Louis XIV. La récompense qu'on lui avait promise s'étant fait longtemps attendre, il s'en plaignit hautement. Louvois en fut piqué et le fit mettre à la Bastille. Ses amis lui obtinrent la liberté le 16 novembre 1691 ; mais de nouvelles plaintes contre le ministre lui attirèrent les mêmes punitions ; et ce qui paraît extraordinaire, c'est que, malgré les persécutions de Louvois, Morell ne perdit jamais la bienveillance de Louis XIV. Au bout de quelque temps, il se retira à Berne, se rendit en Thuringe, et mourut à Arnstadt en 1703. Ses principaux ouvrages sont : *Thesaurus Morellianus, sive Familiarum romanarum numismata disposita ab Andrea Morellio, cum Commentariis Havercampi, etc.*, Amstelod., 1734-52, 5 vol. in-fol., 70 à 90 fr., gr. pap., vend. 166 fr. C'est le recueil le plus complet des familles romaines. Le lecteur est également frappé de la beauté des médailles, gravées par Morell lui-même sur les originaux, et de la justesse des descriptions ; *Specimen universæ rei nummarie antiquæ*, Lipsiæ, 1695, 2 tom. in-8, fig., 5 à 6 fr., ouvrage digne du précédent. La *Vie d'André Morell* a été écrite en latin par A. P. Ginglianelli, et publiée en 1752 par Gori, à la tête de sa *Columna trajana*.

MORELLET (André, l'abbé), membre de l'académie française, né à Lyon en 1727, d'un marchand papetier, fit ses premières études au collège des jésuites de sa ville natale. Lorsqu'il les eut ter-

minées, il vint à Paris où il entra au séminaire des Trente-Trois ; il n'avait alors que 16 ans. Il y obtint des succès qui le firent admettre à la Sorbonne où il eut pour condisciples des hommes qui parvinrent à des emplois éminents, entre autres Loménie de Brienne, Turgot et d'autres encore. Morellet se fortifia dans les études théologiques ; mais il y ajoutait la lecture de Spinoza, de Bayle, de Voltaire, en sorte qu'il sortit de la Sorbonne licencié et philosophe : *Il avait, dit-il, passé cinq ans en Sorbonne toujours lisant, toujours disputant, toujours très-pauvre, et toujours content*. Il paraît étonnant que l'abbé Morellet, avec les principes qu'il montra dès la première jeunesse, eût embrassé l'état ecclésiastique ; mais il faut croire que, né de parents peu fortunés, il choisit cet état comme propre à l'élever au-dessus de sa naissance, et lui donner un rang distingué dans le monde. Au sortir de la Sorbonne, il fut chargé, en 1752, de l'éducation du fils de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne : il accompagna son élève en Italie, et, en feuilletant à Rome dans une bibliothèque, il lui tomba entre les mains le *Directorium inquisitorum* d'Eymerich (voy. ce nom) : dès lors il conçut le projet d'en donner un *Extrait*. Quand il revint à Paris, ses anciens amis l'introduisirent dans toutes les maisons à la mode, et entre autres chez M^{me} Geoffrin, qui le prit en amitié, et qui, en mourant, lui laissa une pension de 1,200 francs. Il eut aussi accès dans la maison de d'Holbach, rendez-vous général de la secte ou faction philosophique. Malgré tout son théisme, Morellet s'était dévoué à la cause générale des philosophes et de ceux même d'entre eux qui n'étaient pas *théistes* ; aussi se réunit-il à ses collègues lorsque ceux-ci accablèrent de plaisanteries amères le Franc de Pompignan, qui avait signalé les philosophes dans son *Discours* à l'académie, le 10 mars 1760. Vers la même époque, Palissot avait donné sa comédie des *Philosophes*, qui souleva aussi la faction. Morellet, de son côté, écrivit la *Préface des philosophes*, ou *Vision de Charles Palissot*, satire virulente, dans laquelle il eut la maladresse de lancer un trait contre la princesse de Rebecq, antagoniste des philosophes. Palissot crut ne pouvoir mieux se venger de son ennemi qu'en adressant un exemplaire du pamphlet à cette dame, comme s'il venait de la part de l'auteur. Son projet réussit : M^{me} de Rebecq demanda justice au duc de Choiseul, alors ministre, qui fit mettre l'abbé Morellet à la Bastille. Il y resta six mois ; et, loin de se plaindre de son emprisonnement, il en sut tirer de grands avantages. En effet, ses partisans crièrent à l'injustice, à la persécution ; et quand il reparut sur la scène, il jouit d'un surcroît de considération par le *tendre intérêt* qu'il avait inspiré à ses amis et à leurs adhérents. L'abbé Morellet acquit, en outre, une utile protectrice dans la marquise de Luxembourg, qui, secondée par J.-J. Rousseau, lui avait fait obtenir sa liberté. Après avoir publié sa traduction du *Traité des délits et des peines*, de Beccaria, il contribua, par ses écrits, à faire supprimer le privilège de la compagnie des Indes, dont les affaires se trouvaient dans un état

désespéré. Ses travaux philosophiques lui avaient procuré l'amitié de Voltaire, qui, sans le connaître encore personnellement, disait à Thiriôt, dans une de ses lettres, du 19 novembre 1760 : *Embrassez pour moi l'abbé Mords-les. Je ne connais personne qui soit plus capable de rendre service à la raison.* Lors même qu'il étudiait en Sorbonne, il se lia avec d'Alembert, Diderot, et autres philosophes, qui l'employèrent ensuite à l'*Encyclopédie*, où il a donné les articles *Figures, Fils de Dieu, Fondamentaux, Fatalité, Gomaristes*, etc. Morellet eut des discussions polémiques avec Necker et le fameux abbé Galiani, au sujet de leurs ouvrages *sur le commerce des grains*, et auxquels il répondit peu poliment, suivant sa coutume. Tour à tour et à la fois *économiste, encyclopédiste et libelliste*, sa plume n'était jamais oisive, et il en savait tirer des avantages réels. Il obtint, dit-on, du commerce de Paris, en sa qualité d'économiste, 500 louis pour faire le voyage des Indes et en rapporter quelques notions relatives au trafic. Il fut bien accueilli en Angleterre de lord Shelburn, depuis marquis de Landsdower, qu'il avait connu en France, et dans la maison duquel il se lia avec le fameux Francklin. Parti en 1772, il alla seulement en Angleterre et revint à Paris dans la même année : trois ans après, il eut la *consolation* de voir, à Ferney, le chef des philosophes et des *théistes*. Une lettre de d'Alembert lui servit d'introduction auprès de Voltaire, à qui le premier signalait son recommandé comme un des quatre théologiens que les philosophes étaient parvenus à attacher à l'*Encyclopédie*. Ami, depuis longtemps, de Marmontel, il lui fit épouser sa nièce, en 1777, quoiqu'elle fût très-jeune, et que Marmontel eût alors 57 ans. L'abbé Morellet avait des protecteurs à la cour, dont il éprouva plus d'une fois les largesses. Il possédait à un degré supérieur le talent de faire agir à propos la bienveillance de ses protecteurs. Lors de la paix conclue, en 1783, avec l'Angleterre, lord Shelburn, ministre de ce gouvernement, se plut à en attribuer le principal mérite à l'abbé Morellet, dont, disait-il, les principes et les opinions l'avaient dirigé, malgré son opposition constante à traiter avec la France. Lord Shelburn avait adressé ces détails à de Vergennes : ce ministre les fit connaître à Louis XVI, qui gratifia Morellet d'une pension de 4,000 francs. En 1788, il devint titulaire du prieuré de Thimer, dont le revenu était de 16,000 francs, et qui lui échut en vertu d'un indult que lui avait procuré le ministre Turgot. L'abbé Morellet jouissait, tout compris, de 30,000 livres de rente, dont 21,000 des biens du clergé, et cela malgré son *théisme* philosophique. Peu de temps après, il devint, par la mort de l'abbé Millot, membre de l'académie française, à laquelle il fut très-utile par le travail qu'il fit à son *Dictionnaire*. Au commencement de la révolution, il entretenait une correspondance, sur des affaires de gouvernement, avec son ancien condisciple, de Brienne, devenu évêque et ministre de Louis XVI. Mais la fermentation qui se manifestait dans les esprits aurait mis en défaut les talents du plus habile ministre, et de Brienne n'en était pas un. Dans la seconde

assemblée, en 1788, l'abbé Morellet, partageant l'opinion du bureau de Monsieur (depuis Louis XVIII) sur la double représentation du tiers-état, défendit cette opinion dans deux écrits successifs, intitulés : *Observation sur la forme des états de 1614*, ou *Réponse au Mémoire des princes*. Il tâcha, dans deux autres écrits, d'insinuer aux novateurs des mesures équitables relativement à la vente des biens du clergé. Lui-même se trouvait lésé par les décrets de l'Assemblée, qui lui firent perdre le revenu de son bénéfice, et peu après ses 4,000 francs de pension. Quelque cruels que fussent ces revers, il n'en répondit pas moins énergiquement à la brochure de Chamfort (en 1791), contre les académies. Il combattit ensuite, dans le *Journal de Paris*, et avec non moins de force, en faveur de la même question. Mais les maximes de Chamfort et de Brissot prévalurent, parce qu'elles flattaient l'ignorance et la cupidité. L'académie fut supprimée en 1792 : L'abbé Morellet en avait été nommé directeur. Par une courageuse prévoyance, avant que le *jacobinisme* en effaçât toutes les traces, il fit transporter chez lui les archives, les registres, les titres de création de cette société savante, le manuscrit du *Dictionnaire*, et rendit tous ces objets à l'Institut, lors de sa création. Morellet ne fut point inquiété pendant la funeste époque de la terreur, et dut peut-être cet avantage à sa réputation de philosophe. Après le 9 thermidor, il rompit le silence qu'il avait gardé longtemps, et publia des écrits qui lui font honneur, comme le *Cri des familles*, la *Cause des pères*, l'*Opinion publique*, etc., où il parle avec énergie en faveur des parents des émigrés. En 1797, l'abbé Morellet n'avait pour toute ressource que 1200 francs de rente sur le grand livre, et le produit qu'il tirait de ses ouvrages. Il crut améliorer sa fortune en choisissant un autre genre de littérature, et traduisit, jusqu'en 1800, des romans et des voyages anglais, le tout formant plus de vingt volumes. Il se trouvait comme isolé, presque tous ses amis étant morts; il eut encore la mortification de se voir oublié quand on créa l'Institut; mais lors de sa réorganisation, en 1803, il y fut compris avec ses anciens confrères. Il jouit d'une nouvelle existence, en 1807, lorsqu'il fut appelé au corps législatif. Dans sa vieillesse, il s'amusa à faire des vers, à entendre de la musique, et à rappeler d'anciens souvenirs. L'abbé Morellet n'avait jamais eu de maladie sérieuse. A l'âge de 88 ans, il fit une chute et se brisa le fémur. Condamné à un état perpétuel d'immobilité, il s'occupa encore de nouveaux ouvrages, et composa ses *Mélanges*, qu'il publia en 1818. C'était avertir le public qu'il vivait encore; mais sa carrière avançait vers sa fin, et il la termina en 1819. Voici la liste des principaux ouvrages de Morellet : *Petit écrit sur une matière intéressante*, 1756, in-8; les *Si*, les *Pourquoi*; la *Prière universelle*; la *Vision de Palissot*, 1760 (dans les *Facéties parisiennes*); *Traité des délits et des peines*, de Beccaria, traduit de l'italien, 1766, in-12; *Legs d'un père à sa fille*, traduit de Grégoire; *Théorie du paradoxe*, 1775, in-12; *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières*

d'administration, 1775, in-8; *Essai sur la conversation; maximes et pensées détachées*, imitées de Swift, et insérées dans le *Mercure*, qu'il avait essayé de ressusciter, 1780; *Lettre de Brutus à Cicéron*, 1782, in-32, tirée à vingt-cinq exemplaires; *Essai d'une cométologie nouvelle*, 1786; *Observations sur la Virginie*, traduites de Jefferson, 1786, in-8; *Avis aux faiseurs de constitutions*, traduit de Francklin, 1789, in-8; *Pensées libres sur la liberté de la presse*, 1795, in-8; *le Confessionnal des pénitents noirs*; — *Les enfants de l'abbaye*; — *Phédora ou la Forêt de Minski*, — *Clermont*, romans traduits de l'anglais; *Histoire de l'Amérique*, ouvrage posthume de Robertson, contenant l'histoire de la Virginie jusqu'en 1688, et celle de la Nouvelle Angleterre jusqu'en 1762, Paris, 1798, in-12; *Voyage de Vancouver*, 1799, in-4; *Observations critiques sur le roman d'Atala*, où l'auteur du *Génie du christianisme* n'est guère ménagé, 1801, in-8; *Mélanges de littérature et de philosophie du 18^e siècle*, 1818, 4 vol. in-8; *Mémoires de l'abbé Morellet*, écrits par lui-même, Paris, Ladvocat, 1821; *ibid.*, 1822.

MORELLI (dom Jacques), bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise, né dans cette ville en 1745, mort en 1817, devint aussi habile critique que bon archéologue, et se rendit familière l'histoire de tous les peuples, ainsi que celle des sciences et des arts. Ce savant, étranger aux affaires politiques, vit, sans éprouver aucune vicissitude, Venise passer successivement sous les dominations française et autrichienne. C'est au commencement de 1819 que Morelli publia ses *Lettere di varia erudizione*, qu'il appelait son testament littéraire. On a remarqué que les deux plus célèbres bibliographes de notre temps, Morelli et Mercier de Saint-Léger, n'ont guère donné que des opuscules, et n'ont attaché leur nom à aucun ouvrage considérable.

MORELLY. Nous ignorons la date de sa naissance et de sa mort, arrivée vers la fin du XVIII^e siècle. La France littéraire de 1769 le fait à tort naître à Vitry-le-Français. Il était fils d'un régent de cette ville, auteur de 3 ouvrages remplis d'idées rebattues. Le jeune Morelly aima le paradoxe : il paraît n'avoir songé qu'à renverser le droit de propriété, cette base de toute association. Il a laissé : *Essai sur l'esprit humain*, Paris, 1743, in-12; *Essai sur le cœur humain*, *ibid.*, 1745, in-12; *Physique de la beauté*, Amsterdam, 1748, in-12; *Le Prince, les Délices du cœur, ou Traité des qualités d'un grand roi, et système d'un sage gouvernement*, *ibid.*, 1751, 2 vol. in-12. Il reproduisit cet ouvrage dans sa cinquième *Basiliade, ou Naufrage des îles flottantes*, poème héroïque en prose, qu'il supposa avoir traduit de l'indien de Pilpai, Messine, 1753, 2 vol. in-12, en 14 chants. L'auteur prétend qu'un peuple ne saurait être heureux s'il n'est pas régi par les lois de la nature. Les *Îles flottantes*, selon lui, sont des préjugés, et la *Basiliade* est dérivée d'un mot grec qui offre l'idée d'un roi accompli. Il accuse les législateurs d'avoir introduit dans la société les éléments de corruption. En résumé, il voudrait ramener les hommes à une égalité absolue pour les

replacer sous l'empire de la nature et de la vérité. Cette attaque contre la propriété avait déjà été manifestée par Pechméjà dans son *Téléphe*. Si l'un et l'autre auteur eussent vécu au milieu de la révolution française, nul doute qu'ils auraient occupé le premier rang parmi les novateurs. Son extravagant ouvrage fut sévèrement critiqué par deux journaux de l'époque : la *Bibliothèque impartiale*, et la *Nouvelle Bigarrure*. Morelly y répondit par le 6^e *Code de la nature, ou le véritable Esprit de ses lois, de tous les temps négligé ou méconnu*, 1755, in-12. C'est un développement de ses principes, qu'on attribua à Diderot, parce que cet ouvrage avait été imprimé dans une édition falsifiée de ses *Oeuvres* (Amsterdam, 1773, 5 vol. in-8). La Harpe le crut aussi et le répéta dans un de ses cours au Lycée..... Quoi qu'il en soit, les principes de Morelly, comme ceux d'autres philosophes, furent mis à exécution pendant les troubles révolutionnaires, avec cette différence qu'on ne dépouillait pas les propriétaires légitimes pour mettre leurs biens en communauté, mais pour se les approprier individuellement après les avoir proscrits ou fait périr sur l'échafaud. Les utopies de Morelly sont tout à fait oubliées : il serait à souhaiter qu'il en arrivât de même à d'autres écrits non moins extravagants que dangereux. Il fut l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres* (depuis 1661 jusqu'à 1668, etc.), lettres recueillies par Roze, secrétaire du cabinet, Paris et Francfort, 1755, 2 vol. in-12, avec des *sommaires* et des *notes* de l'éditeur.

MORENAS (François), né à Avignon en 1702, mort en 1774, s'enrôla comme soldat, prit ensuite l'habit de cordelier, qu'il quitta après s'être fait relever de ses vœux, et se consacra entièrement à la littérature. Il fut, en 1773, rédacteur du *Courrier d'Avignon*. Il publia entre autres un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury*, 1750 et années suivantes, 10 vol. in-12, avec de bonnes approbations. Son ouvrage fut cependant critiqué par D. Clémence et le président Rolland, dans leurs *Lettres à Morénas*. On lui doit aussi un *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, Avignon, 1758, 3 vol. in-8, et un *Précis du résultat des conférences ecclésiastiques d'Angers*, *ibid.*, 1764, 4 vol. in-12.

MORÈRI (Louis), docteur en théologie, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né en 1643, à Bargemont, petite ville de Provence, fit ses premières études à Draguignan et à Aix, alla ensuite étudier la théologie à Lyon, et prit les ordres sacrés dans cette ville. Il prêcha la controverse pendant 5 ans avec succès. Il s'était annoncé dans cette ville par une mauvaise allégorie, intitulée *le Pays d'Amour*, qu'il publia dès l'âge de 18 ans; il se fit connaître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il traduisit de l'espagnol en français le *Traité de la perfection chrétienne*, par Rodriguez; version qui a été effacée par celle de Régnier des Marais. Il publia son *Dictionnaire*, Lyon, 1674, in-fol. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, à qui il

avait dédié cet ouvrage, en reconnaissance des soins que ce prélat s'était donnés pour lui faire trouver des matériaux. M^{me} de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de Pomponne, secrétaire d'état. Il pouvait espérer de grands avantages de sa place; mais son application au travail épuisa ses forces; et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupait d'une nouvelle édition de son *Dictionnaire* augmenta son épuisement, et lui donna la mort. Il expira en 1680. Le premier volume de sa nouvelle édition avait déjà paru, et le second vit le jour quelques mois après la mort de son auteur, par les soins d'un premier commis de Pomponne, 1681. L'ouvrage entier avait été dédié au roi. Moréri avait des connaissances et de la littérature: il connaissait les livres modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol. Son ouvrage, réformé et considérablement augmenté par Jean Le Clerc, Dupin et d'autres, porte encore son nom, et n'est plus de lui. La seule édition estimée de ce dictionnaire, a été revue et augmentée par l'abbé Goujet, et Drouet, Paris, 1759, 10 vol. in-fol., 40 60 fr. Les gens sensés sont fâchés d'y trouver toutes les momeries du jansénisme, les prétendus miracles du diacre Paris, etc. « Il est aisé d'apercevoir, dit » un critique judicieux, que des personnes de diffé- » rents états, de différentes religions, de différents » partis, de différents génies, ont contribué à cette » augmentation. C'est la tour de Babel; il y règne » une confusion grotesque, par la diversité des » langues et des esprits. Les mensonges, les erreurs, » les contradictions y fourmillent. Un livre de cette » espèce, pour être bon, aurait dû être le fruit des » travaux d'un seul rédacteur. Bien loin de là, » chacun s'est empressé d'y fournir, en différents » temps et en différents lieux, son contingent, et » s'est arrogé le droit de célébrer, selon ses vues et » sa manière, tout ce qui appartenait à sa nation, » à sa secte, ou à son parti. » Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en Italien. (On doit à l'abbé du Masbaret des remarques sur le *Dictionnaire de Moréri*.) Moréri est encore auteur des *Doux plaisirs de la poésie*, in-12, et éditeur des *Relations nouvelles du Levant*, de Gabriel Chinon, capucin: il a orné cet ouvrage d'une longue préface. Auteur infatigable, il avait rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres*, et commencé une *Histoire des conciles*; il a laissé manuscrit un *Traité des étrennes*.

MORET (Antoine de BOURBON, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, et prince légitimé de France, naquit en 1607. Il eut les abbayes de Savigny, de Saint-Etienne de Caen, Saint-Victor de Marseille, et ces bénéfices ne l'empêchèrent pas de porter les armes. Il reçut, en 1632, au combat de Castelnaudary, un coup de mousquet dont il mourut, à ce que disent la plupart des historiens. D'autres prétendent qu'il se retira en Portugal en habit d'ermitte; qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha sous le nom de *Frère-Jean-Baptiste*, dans

un ermitage en Anjou, où il mourut très-âgé en 1693. Ils ajoutent que Louis XIII, frappé des bruits qui couraient au sujet du comte de Moret, fit demander, par l'intendant de Touraine, à l'ermitte qui passait pour être ce comte, s'il l'était réellement? Le solitaire répondit: « Je ne le nie, ni » ne veux l'assurer: tout ce que je demande, c'est » qu'on me laisse comme je suis. » Cette réponse et d'autres circonstances répandent sur ce point d'histoire une obscurité que les critiques n'ont pu encore dissiper entièrement. (*Voy. la Vie du Frère Jean-Baptiste*, par Grandet.)

MORGAGNI (Jean-Baptiste), savant anatomiste, né à Forli dans la Romagne, en 1682, fut professeur de médecine théorique et d'anatomie à Padoue. Il s'est fait beaucoup d'honneur par ses découvertes et ses ouvrages. Les principaux sont: *Adversaria anatomica omnia*, Lug. Bat., 1741, in-4, fig., 8 fr.; *Epistolæ anatomicae* xx, Venet., 1764, in-fol., 6 à 9 fr.; *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis lib. v*, Patavii, 1765, 2 tom. in-fol., 24 à 27 fr.; Ebroduni in Helvetia, 1779, 3 vol. in-4, 60 à 70 fr.; Paris, 1820-23, 8 vol. in-8, 48 fr.; Lipsiæ, 1827-29, 6 vol. pet. in-8, 48 fr.; trad. en français par Desormeaux et J. Destouet, Paris, 1821-24, 10 vol. in-8, 60 fr., pap. vél., 90 fr.; *Opuscula miscellanea*, Venetiis, 1763, in-fol., 6 à 8 fr.; Il a donné son nom à un trou de la langue et à un muscle de la luette, parce qu'il les découvrit le premier. Ce savant, versé dans les belles-lettres aussi bien que dans la médecine, membre de l'institut de Bologne, et correspondant de l'académie des Sciences de Paris, mourut en 1771. Les papes Clément XI et Clément XII, et plusieurs souverains, lui donnèrent des marques particulières de leur estime. Benoît XIV fait de lui une mention honorable dans son traité *De beatificatione servorum Dei*. Peu de savants ont joui d'une estime plus générale. Tous ses ouvrages, qui sont très-nombreux, ont été réunis et publiés par les soins de son disciple Larber, sous le titre d'*Opera omnia in unum corpus collecta*, Venetiis, 1765, 5 vol. in-fol., 36 à 48 fr., gr. pap., 50 à 60 fr.; La *Vie de Morgagni* a été écrite par Fabroni (*Vitæ Italarum*), et ensuite par Jos. Mossea, Naples, 1778, in-8.

MORHOF (Daniel-George), né à Wismar, dans le duché de Meckelbourg, en 1639, fut professeur de poésie à Rostock, d'éloquence, de poésie et d'histoire à Kiel, et bibliothécaire de l'université de cette ville. Il se signala par un grand nombre d'ouvrages, fruit de son érudition et d'un travail infatigable. Les principaux sont: *Dissertationes*, 1699, in-4; *Opera poetica*, 1694, in-8; *Orationes*, 1698, in-8; mais le plus estimé est intitulé *Polyhistor litterarius, philosophicus et practicus, cum accessionibus J. Fickii et Joh. Molleri*, edidit J. Alb. Fabricius, Lubecæ, 1732, sive 1747, 2 vol. in-4, 12 à 18 fr. Il est rempli d'érudition, et la critique de l'auteur est en général saine et favorable aux bons principes; mais on ne peut s'empêcher d'y désirer plus de développement et de profondeur. Fabricius, dans un avis préliminaire, rend une justice complète à la science de Morhof, et convient

que son ouvrage a beaucoup contribué à former sa jeunesse : *Cujus elucubrationes evolvere me me-mini adolescentem magno cum fructu*. Quoique Morhof fût très-froid avec ceux qu'il ne connaissait pas, il était fort ouvert avec ses amis, et d'une conversation très-agréable et fort variée. Il était si laborieux, qu'il travaillait même en mangeant. Il avait choisi pour devise ces trois mots : *Pietate, candore, prudentia*. Il avait toutes les vertus qu'on peut avoir hors de la véritable religion. (*Voy. les Mémoires de Nicéron, tom. 2.*)

MORILLOS. (*Voy. MURILLO.*)

MORILLO (don Pablo), comte de Carthagène, né à Fuente-de-Malva dans la province de Toro, d'une famille obscure, commandait en 1808 un corps de guérillas dans la guerre d'Espagne. Son courage le fit bientôt nommer général. Après la restauration de Ferdinand VII, Morillo demeura sans service jusqu'en 1815, qu'il reçut le commandement en chef de l'expédition destinée à combattre les révoltés d'Amérique. La prise de la forte place de Carthagène, courageusement défendue, signala le début d'une guerre où les deux partis déployèrent une grande bravoure, mais qui n'eut pas le résultat que Morillo comptait obtenir. Son armée, partiellement décimée par les guérillas, ne recevant aucun secours de la métropole, diminuait chaque jour au milieu d'ennemis que l'amour de l'indépendance et la cupidité augmentaient de plus en plus. Enfin, ne pouvant surmonter tant d'obstacles, Morillo proposa une trêve et revint dans sa patrie en 1819, où il fut nommé par le roi comte de Carthagène. En 1820, il adopta forcément la constitution que l'on avait proclamée. Nommé en 1823 commandant général de la Galice et des Asturies, il eut sous lui Quiroga, Campillo, El Pastor et l'Empeinado. Se méliant de l'égoïste assistance que les Anglais offraient à sa cause, Morillo ne voulut jamais suivre leurs avis, et bientôt, apprenant que les cortès avaient prononcé la déchéance du roi, il protesta énergiquement contre cet acte et fit la paix avec le général français. En janvier 1824, il se retira en France, s'établit à Rochefort, et mourut aux eaux de Barèges dans le mois d'août 1837. Ses belles campagnes de l'Amérique du Sud seront toujours un objet d'étonnement et d'étude pour les militaires. On admirera toujours comment il a su, n'ayant qu'un petit nombre d'hommes, loin de la métropole, lutter contre le climat, le sol et les habitants d'un pays, s'y procurer des ressources et soutenir si longtemps une lutte où il fut si souvent vainqueur.

MORIN (Pierre), né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Saint Charles Borromée, instruit de ses profondes connaissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint l'employèrent à l'édition des Septante, 1587, et à celle de la Vulgate, 1590, in-fol. Il travailla beaucoup à l'édition de la Bible

en latin, traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-fol.; à l'édition des Décrétales jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; et à une Collection des Conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Ce savant critique mourut en 1608. On a de lui : un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres écrits, publiés par le P. Quétif, dominicain à Paris, en 1654, in-12. On y trouve des recherches et de bons principes; l'auteur était très-versé dans les belles-lettres et dans les langues. L'édition de l'ancien *Testament* grec des Septante, Rome, 1587, in-fol., est rare. Elle passe pour la plus exacte. C'est sur l'exemplaire de cette belle édition que fut faite celle de Paris en 1628, par les soins du P. Morin, de l'Oratoire, qui y joignit l'ancienne version latine de Nobilius. (*Voy. CARAFFE.*)

MORIN (Jean-Baptiste), naquit l'an 1583 à Villefranche en Beaujolais. Après avoir voyagé en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, il revint à Paris et s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. Ses horoscopes lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands. On prétend que le cardinal de Richelieu eut la faiblesse de le consulter, et que le cardinal Mazarin lui fit une pension, après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au Collège royal. Le comte de Chavigni, secrétaire d'état, réglait toutes ses démarches par les avis de Morin, et, ce qu'il regardait comme le plus important, les heures des visites qu'il rendait au cardinal de Richelieu. Morin ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal de Richelieu. Ayant vu la figure de Cinq-Mars, sans savoir de qui elle était, il répondit que cet homme-là aurait la tête tranchée. Morin se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Mais il fit dans d'autres occasions des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de relever. Il faut convenir cependant qu'en général la justesse avec laquelle il devina est difficile à expliquer. « Ceux » qui croient à ces sortes de prédictions, dit un » auteur, ou sont eux-mêmes infatués de l'astro- » logie judiciaire, de l'art cabalistique et autres » charlataneries de ce genre, ou supposent dans les » horoscopes un pacte implicite avec l'esprit des » ténèbres; car un homme sensé ne verra jamais » ici aucun rapport entre les moyens et la fin. » Morin, oracle des astrologues, voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de Copernic et celui d'Epicure, et eut à ce sujet des démêlés très-vifs avec Gassendi et avec les disciples de ce philosophe. La Hollande avait promis 100,000 fr., et l'Espagne 300,000, à celui qui aurait trouvé le problème des longitudes. Morin croyait déjà avoir les 400,000 fr., lorsque des commissaires nommés par le cardinal de Richelieu, lui démontrèrent la fausseté de ses prétentions. Il mourut à Paris en 1656. On lui doit une *Réfutation* en latin du livre des prédicaments, curieuse et singulière, Paris, 1657, in-12. On a encore de lui un livre intitulé : *Astro-*

logia gallica, et un grand nombre d'autres ouvrages, dans lesquels on remarque un génie singulier et bizarre. (Voy. son article dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, où est la liste de ses manuscrits, et le tom. 3 des *Mémoires de Nicéron* où est celle de ses livres imprimés.)

MORIN (Jean), savant oratorien, né à Blois en 1591, de parents calvinistes, étudia les humanités à la Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie et les langues orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connaissances, il se consacra à la lecture de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connaître du cardinal du Perron, il abjura le calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui, entra dans l'Oratoire, congrégation qui venait d'être fondée par le cardinal de Bérulle. Son érudition et ses ouvrages lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisaient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape Urbain VIII, instruit de ses talents et de ses vertus, l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Église grecque avec la latine. Le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal, dont on prétend qu'il aurait été honoré, s'il se fût fixé à Rome. De retour à Paris, il se livra à l'étude avec une ardeur infatigable, et y mourut en 1659, également regretté pour ses connaissances et son caractère franc et sincère. Il était parfaitement versé dans les langues orientales, et fit revivre en quelque sorte le *Pentateuque samaritain*, en le publiant dans la *Bible polyglotte* de le Jay. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes ecclesiasticæ et biblicæ, de patriarcharum et primatum origine*, etc., Parisii, 1669, in-fol., 12 à 18 fr.; ouvrage dans lequel il s'élève avec raison contre le texte hébreu, tel que nous l'avons; *Commentarius de sacris ordinationibus*, ib., 1655, in-fol., 10 à 15 fr.; Anvers, 1695, in-fol.; *Commentarius hist. de disciplinâ in administratione sacramenti Pœnitentiæ*, ib., 1651, in-fol., 8 à 10 fr. L'édition de Bruxelles, ou Anvers, 1682, est plus belle que celle de Paris. L'auteur a ramassé dans cet ouvrage et dans le précédent tout ce qui pouvait avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très-savants; mais ils manquent de méthode. Une nouvelle édition de la Bible des Septante, avec la version latine de Nobilius, Paris, 1628, 3 vol. in-fol., 30 à 36 fr., gr. pap., vend. 80 fr., estimée : elle comprend le nouveau Testament. Le P. Morin, dans la préface de cet ouvrage, fait l'apologie de la version des Septante, tant de fois attaquée par les protestants, et s'élève contre le texte hébreu, qu'il prétend avoir été corrompu par les Juifs. Hottinger, Taylor et Boot, protestants, et Siméon de Muis, professeur en hébreu à Paris, attaquèrent le P. Morin, qui se défendit excellemment dans plusieurs ouvrages, particulièrement dans ses *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*, ib., 1631, in-4.

Jean Cappel a porté le dernier coup au texte hébreu moderne. (Voy. CAPPEL, GOROPHUS, MASCLEF.) *Histoire de la délivrance de l'Église chrétienne par l'empereur Constantin, et du progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois*, Paris, 1630, in-fol. Cet ouvrage, écrit en français d'une manière incorrecte et diffuse, déplut à la cour de Rome, et l'auteur ne put l'apaiser qu'en promettant quelques corrections; *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-12. C'est la correspondance du P. Morin avec divers savants, sur différents points d'antiquité ecclésiastique; *Des défauts du gouvernement de l'Oratoire*, 1653, in-8. Cette satire attira à l'auteur bien des désagréments; presque tous les exemplaires furent brûlés, ce qui l'a rendu rare. Le P. des Marets en a donné un abrégé, sous le nom de *la Tourelle; Opera posthuma*, Parisii, 1703, in-4. Le P. Morin était un des plus savants hommes de son temps. Il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la Bible, et avec plus d'érudition que lui. Il a écrit aussi très-solidement sur la matière des sacrements, et on peut dire qu'il a épuisé tous les sujets sur lesquels il s'est exercé. Cet homme, si versé dans l'antiquité ecclésiastique, si zélé pour les anciens usages, pour l'ancienne discipline, était bien éloigné de cet esprit réformateur qui voudrait tout ramener à l'état des premiers temps. Il regardait la pratique et les coutumes de l'Église dans tous les siècles, comme des lois qu'il n'était pas plus permis de contredire que les jugements doctrinaux. *Insolentissima igitur est insania, non modo disputare contra id quod vidimus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod vidimus eam facere. Fides enim Ecclesiæ non modo regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius, consuetudinis quam observare debemus* (Præf. Comm. hist. de adm. sac. Pœn.): passage exactement conforme à celui de saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum, disputare apertissima insania est.* (Voy. FLEURY, THOMASSIN.)

MORIN (Simon), naquit à Richemont près d'Aumale, en Normandie, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère le chassa de son pays et l'amena à Paris, où il se fit écrivain copiste. Son cerveau, qui n'avait jamais été fort bon, se dérangerait totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des *Illuminés*, alors fort communs à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit faible, qui, dans un état plus commode, pourrait se rétablir. Il se logea chez une fruitière, abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenait une espèce d'hôtellerie; son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevait. Les ignorants s'attroupèrent autour de cet ignorant; et le lieutenant de police ne put mettre fin à ces conventicules, qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenait. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit ouvrage où brillaient tous les égarements de son esprit. L'auteur était si enchanté de ce tissu de délires et

d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui demanda d'où venait sa mission? *De Jésus-Christ même*, répondit le fanatique, *qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes*. Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau renfermer à la Bastille. Avant que d'y être, il avait répété plusieurs fois qu'il ne serait jamais assez lâche pour dire : *Transeat à me calix iste*; mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la Conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abjuration, et nouvel élargissement. Mais le cœur n'ayant point eu de part à ces rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. Desmarets de Saint-Sorlin, fanatique lui-même, mais d'un fanatisme plus pardonnable, le dénonça comme un hérétique. Morin mettait au net un discours qu'il voulait présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille et ensuite au Châtelet. Cet écrit commençait par ces mots : *Le fils de l'homme au roi de France...* Morin fut condamné à être brûlé vif avec son livre et tous ses autres écrits. Après la lecture de son jugement, le premier président Lamignon lui demanda s'il était écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du psaume 16 : *Ignem examinasti, et non est inventa in me iniquitas*. Toutes ses réponses prouvaient sa démence, et cette folie aurait dû, ce semble, lui obtenir sa grâce. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines; mais aucun ne fut condamné à mort. On a de Morin des *Pensées*, dédiées au roi, in-8, de 174 pages, très-rare; une *Requête au roi et à la reine régente, mère du roi*, du 27 octobre 1647, 8 pages; deux *Rétractations* ayant toutes deux 4 pages in-8 : la première du 7 février 1649, la seconde du 14 juin suivant; *Témoignage du 2^e avènement du fils de l'homme*, janvier 1641.

MORIN (Etienne), ministre de la religion prétendue réformée, né à Caen en 1625, remplit, au bourg Saint-Pierre-sur-Dive, et dans cette ville, ses fonctions de pasteur. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde, et de là à Amsterdam, où il fut nommé professeur de langues orientales. Il y mourut en 1700, après de longues infirmités de corps et d'esprit. On a de lui : huit *Dissertations* en latin sur des matières d'antiquité. Elles sont curieuses. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8, est la meilleure, et préférable à celle de Genève, 1683, in-4. Il a aussi donné : la *Vie* de Samuel Bochart (*Voy. les Mémoires de Nicéron*, tom. 12. Pierre Francius a fait son *Eloge* dans la 2^e édition de ses *Orationes*.) — Son fils Henri MORIN, né en 1655, à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie, se fit catholique après avoir été ministre protestant. Il est auteur de plusieurs *Dissertations* qui se trouvent dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions et belles-lettres* dont il était membre. Il mourut à Caen en 1728.

MORIN (Louis), médecin, né au Mans en 1635,

vint faire sa philosophie à Paris, à pied, et en herborisant. Il étudia ensuite en médecine, fut fait docteur en 1662, et devint membre de l'académie des Sciences. Sa vertu égalait son savoir : il menait la vie d'un anachorète, ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, et se permettait tout au plus quelques fruits. Paris était pour lui une Thébaidé, à cela près qu'il lui fournissait des livres et des savants. L'argent qu'il recevait de sa pension de l'Hôtel-Dieu, dont il était médecin, il le remettait dans le tronc, après avoir bien pris garde de n'être pas vu. En 1700, il fut choisi pour faire les démonstrations des plantes au Jardin-Royal, à la place du célèbre Tournefort, qui alla herboriser dans le Levant. Ce savant avait conçu tant d'estime pour Morin, qu'il donna à une plante étrangère le nom de *Morina orientalis*. Morin mourut, comme il avait vécu, dans de grands sentiments de piété, en 1715. Il laissa une bibliothèque de près de 20,000 écus, un herbier, un médailler, mais nulle autre acquisition. On trouva dans ses papiers un *Index d'Hippocrate* grec et latin, beaucoup plus ample et plus fini que celui de Pinus. Fontenelle a écrit l'éloge de Morin.

MORINGE (Gérard), théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Sainte-Gertrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Tron dans la principauté de Liège, où il mourut en 1556. On a de lui : la *Vie de saint Augustin*, Anvers, 1553, in-8, et 1644, avec des notes d'Antoine Sanderus; celle de *saint Tron, des saints Libère et Euchère*, Louvain, 1540, in-4; celle du *pape Adrien VI*, ib., 1536, in-4; et dans les *Analectes historiques d'Adrien VI*, par Gaspard Burman, Utrecht, 1727; *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Anvers, 1533, in-8; *Oratio de paupertate ecclesiastica*, etc. Tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrit dans le monastère de Saint-Tron : *Vitæ sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis*; *Præcepta vitæ honestæ*; *Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400. Arnould Wion et le P. Possevin, le font moine bénédictin à Saint-Tron, et disent qu'il florissait vers 1100; ils se trompent, ainsi que Corneille Loos, qui le confond avec Noviomagus.

MORINIÈRE (Adrien-Claude le Fort de la), né à Paris en 1696, d'une famille noble, fut élevé sous le célèbre P. Porée, dont il fut toute sa vie l'ami et l'admirateur. L'amour des lettres inspirant celui de la solitude, notre auteur quitta le tumulte de la capitale pour se retirer chez les Pères génévains de Senlis. Il y vécut pendant 12 ans, occupé à préparer les matériaux de différentes collections. Les principales sont : *Choix de poésies morales*, 1740, 3 vol. in-8; *Bibliothèque poétique*, 1745, 4 vol. in-4, et 6 vol. in-12; *Passe-temps poétiques, historiques et critiques*, 1757, 2 vol. in-12; *OEuvres choisies de J.-B. Rousseau*, in-12. Ce petit recueil est le mieux fait de tous ceux que la Morinière a donnés au public. On a encore de lui deux petites comédies imprimées en 1754, sous le titre des *Vapeurs* ou du *Temple de la Paresse*. Cet auteur mourut en 1768. Le respect qu'on remarque

dans ses ouvrages pour la religion et pour les mœurs, respirait dans sa conduite. Dans les éditions qu'il a données des meilleurs morceaux des poètes français, il n'a pas craint de nuire à leur gloire, en écartant ce qui sent tant soit peu la licence. Par là, il en a rendu la lecture commune et sûre pour tous les âges et toutes les personnes. Il est toujours, sinon glorieux, du moins estimable, de présenter les grands hommes par le beau côté : on exécute, en quelque sorte, leurs intentions ; car il en est peu qui n'aient condamné, dans un âge mûr, les égarements de leur jeunesse et de leur plume.

MORISON (Robert), botaniste, né à Aberdeen en Ecosse l'an 1620, s'appliqua à l'étude des mathématiques, de la théologie, de la langue hébraïque, de la médecine, et surtout de la botanique. Les guerres civiles interrompant ses études, il y signala son zèle et son courage pour les intérêts de Charles I^{er}. Gaston, duc d'Orléans, l'ayant attiré à Blois, et lui ayant confié la direction du Jardin royal de cette ville en 1650, Morison dressa une nouvelle méthode d'expliquer la botanique, qui plut au duc. Après la mort de ce prince, il retourna en Angleterre, où Charles II lui donna le titre de son médecin. Cet habile homme mourut à Londres en 1683. On a de lui : *Prælium botanicum*, qu'il publia en 1669, in-12. Cet ouvrage acquit tant de réputation à son auteur, que l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur de botanique, qu'il accepta ; *Hortus Blesensis*, Paris, 1035, in-fol., réimprimé dans son *Prælium botanicum* ; la 2^e et la 3^e partie de son *Histoire des Plantes*, in-fol., 1680 et 1699, dans laquelle il donne une nouvelle méthode estimée des connaisseurs. La première partie de cet ouvrage n'a point été imprimée ; on ne sait ce qu'elle est devenue : ce qui en tient lieu est intitulé *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, 1772, in-fol. Les trois parties ont été publiées à Oxford en 1715, 2 vol. in-fol. avec fig. La méthode de Morison consiste à établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits ; méthode que Tournefort a également adoptée, mais que Linné a cru devoir changer contre une autre.

MORISOT (Claude Barthélemi), écrivain, né à Dijon en 1592, mort dans la même ville en 1661. On a de lui : un livre intitulé *Peruviana*, Dijon, 1644, in-4, où sous des noms allégoriques il trace l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Médicis, et Gaston de France, duc d'Orléans ; *Orbis maritimus*, 1643, in-fol. ; *Veritatis lacrymæ*, Genève, 1626, in-12. C'est une satire contre les jésuites, avec cette dédicace : *Patribus jesuitis sanitatem*. Elle est si grossière, qu'il ne trouva pas moyen de la faire imprimer dans sa patrie, et qu'il dut la faire publier à Genève, où on imprimait tous les sarcasmes contre l'Eglise et ses ministres ; Grand nombre de *Lettres* latines sur différents sujets.

MORLEY (Georges), évêque anglican, né à Londres en 1597, de parents nobles, devint chanoine d'Oxford en 1641. Il donna les revenus de

son canonicat au roi Charles I^{er}, alors engagé dans la guerre contre les troupes du *long Parlement*. Quelque temps après, ce prince étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur Morley pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre, et se rendit à la Haye auprès de Charles II, qui, ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidèle sujet par sa nomination à l'évêché de Worcester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut en 1684, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des *Sermons*, et des *Lettres* en latin.

MORNAC (Antoine), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Tours, fréquenta le barreau près de 40 ans, et cultiva les muses au milieu des épines de la chicane. On a de lui : *Observationes in codicem, Pandectas et digestorum libros, Parisiis*, 1721-24, 4 vol. in-fol., 20 à 24 fr. On a encore de lui un recueil de vers, intitulé : *Feræ Forenses*, ibid., 1619, in-8, parce qu'ils étaient le fruit de ses amusements pendant les vacations du palais. Il contient les *éloges* des gens de robe qui avaient paru avec éclat en France depuis 1500. Il mourut en 1620.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né à Buh, dans la Haute-Normandie, en 1549, fut élevé à Paris. Il y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes, et dans la théologie : ce qui était un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'Eglise ; mais sa mère, imbue des erreurs de Calvin, les lui inspira. Après la Saint-Barthélemy, Philippe de Mornay parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. Il devint gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frère de Henri III, qui l'envoya négocier en Flandre, lorsqu'il y fut appelé pour combattre les Espagnols. Le roi de Navarre, depuis Henri IV, était alors chef du parti protestant ; Mornay s'attacha à lui, et le servit de sa plume et de son épée. Il n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. Du Plessis n'oubliait cependant pas les intérêts de son premier maître, le duc d'Anjou, sans nuire à ceux du roi de Navarre, qui le nomma surintendant des finances de ce royaume. Mornay l'employa dans plusieurs négociations, et fut l'âme de ses conseils, pendant plusieurs années. Mais lorsqu'il changea de religion, ce favori lui en fit de sanglants reproches. Il continua cependant à le servir avec fidélité, dirigea toutes les affaires, et termina celle de la dissolution du mariage de Henri IV. Mais, en 1598, son livre intitulé *Institution de l'Eucharistie* donna lieu à la fameuse conférence de Fontainebleau, dont le résultat fut la disgrâce de du Plessis. Ce livre ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il eut l'imprudence de ne répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devait être. Le combat fut entre du Perron évêque d'Evreux, et Mornay. La victoire fut unanimement adjugée à du Perron. Ce prélat s'était

vanté de faire voir clairement près de cinq cents passages tronqués ou mal cités dans le livre de son adversaire, et il tint parole. Les calvinistes équitables convinrent de la défaite de leur chef. Pour la constater, il ne faut que lire ce qu'en dit dans ses *Mémoires* le duc de Sulli, zélé protestant. (Voy. DU PERRON.) Un ministre huguenot, présent à la conférence, disait avec douleur à un capitaine de son parti : *L'évêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur Mornay. — Qu'importe, repartit le militaire, pourvu que celui de Saumur lui demeure ?* C'était un passage important sur la rivière de Loire, dont du Plessis était gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à inquiéter les catholiques. Lorsque, après la mort de Henri IV, son successeur Louis XIII entreprit de faire la guerre contre son parti, du Plessis lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Faire la guerre à ses » sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité » consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle » s'établit par la prudence et la justice de celui qui » gouverne. La force des armes ne se doit employer » que contre un ennemi étranger. » Ces remontrances de Mornay, que les événements du passé rendaient ridicules, ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621. Mornay ne pouvait point ignorer les fruits amers qu'avait produits l'indulgence dont on avait usé envers les sectaires ; il pouvait encore moins ignorer les désordres que la nature des nouvelles erreurs devait inévitablement produire dans un état catholique. « Le calvinisme, » dit Voltaire, devait nécessairement enfanter des » guerres civiles et ébranler les fondements des » états. Les réformateurs du quinzième siècle ayant » déchiré tous les liens par lesquels l'Eglise romaine » tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce » ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les » portes de ses cloîtres et remis ses trésors dans les » mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays en » effet où la religion de Calvin et de Luther ait paru » sans faire couler le sang. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. 33.) L'amiral Coligni disait lui-même, au rapport de Brantôme, que le seul moyen de contenir les calvinistes, était de les occuper hors du royaume, et d'abandonner à leurs dégâts les provinces catholiques des Pays-Bas ; faute de quoi, *pour le leur ils recommenceroient à brouiller au dedans : tant il les connoissoit brouillons, remuans, fretillans, et amateurs de la picorée.* Mornay mourut en 1623, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure en Poitou. Il avait été pendant 50 ans l'oracle de ses co-religionnaires, au point qu'on le nommait le *Pape des huguenots*. On a de lui : un *Traité de l'Eucharistie*, 1604, in-fol. ; un *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*, in-4 ; un livre intitulé : *le Mystère d'iniquité*, in-4 ; un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, in-8 ; des *Mémoires*, depuis 1572 jusqu'en 1621, 4 vol. in-4 ; des *Lettres*, etc. Presque tous ses ouvrages sont remplis des erreurs de sa secte, et de

plus d'une bonne dose d'enthousiasme. Ses deux secrétaires, Meslai et Chalopin, et David de Liques ont composé sa *Vie*, in-4. Ce sont des éloges historiques faits par des hommes de parti. Il y a encore une *Vie de du Plessis-Mornay*, dans les *Vies des plus anciens seigneurs de la maison de Mornay*, par R. de Mornay de la Villetertre, 1689, in-4. Cette vie est l'antidote des autres dont nous avons parlé.

MORO (François), japonais de naissance et zélé chrétien, directeur du commerce des Portugais au Japon, fut accusé faussement d'une conspiration contre l'empereur, et brûlé vif en 1637, en protestant jusqu'au dernier soupir de sa parfaite innocence. Le P. Charlevoix a démontré la fausseté de cette prétendue conspiration, et du roman que Koempfer a ou fabriqué ou adopté pour l'accréditer, et calomnier à son ordinaire l'Eglise naissante et souffrante du Japon.

MORO (Etienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, fut assassiné en 1794 par les Rasciens à Cinq-Eglises. On a de lui : *Geographia Pannoniæ*, insérée dans *Imago Hungariæ antiquæ* par Timon, qui en fait un grand éloge.

MORONE (Jean de), fils du comte Jérôme de Morone, chancelier de Milan, et l'un des plus grands politiques de son temps, mort subitement au camp devant Florence en 1529, eut une partie des talents de son père. Il mérita l'évêché de Modène par son zèle et ses talents. Envoyé nonce en Allemagne l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convention d'un concile général. Le pape Paul III, charmé d'un tel succès, récompensa Morone par le chapeau de cardinal, le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. Jules III l'envoya en qualité de légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts du siège de Rome. Morone s'y fit également aimer des catholiques et des protestants. Sa modération et l'équité qui formaient son caractère étaient dignes d'un philosophe chrétien. Il tonnait contre l'hérésie, et il traitait avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. Paul IV le fit arrêter sur quelques fausses accusations ; mais Pie IV, son successeur, prit hautement sa défense et confondit la calomnie, en le nommant président du concile de Trente. Après la mort de ce pontife, saint Charles Borromée le crut digne de la tiare et lui donna sa voix. Il en avait déjà eu 28 dans un autre conclave. Grégoire XIII l'envoya légat à Gènes, et ensuite en Allemagne. Ce fut au retour de cette dernière légation, qu'il couronna une vie illustre par une mort sainte. Il mourut à Rome en 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme pénétrant, adroit résolu, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Eglise. (On peut consulter sur cet illustre prélat l'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi, tome 7, 1^{re} partie, p. 260 et suivantes, et le tome 3, pag. 301 de la *Bibliothèque de Modène* qui contient la liste de ses ouvrages. Sa vie a été écrite par Jacobelli, évêque de Foligno.)

MOROSINI, très-ancienne maison de Venise,

dont le nom en latin est *Maurocenus*, et qui a donné plusieurs doges à la république : Dominique MOROSINI, élu doge de Venise en 1148 ; Marin MOROSINI, élu en 1249, qui soumit Padoue à la république ; et Michel MOROSINI, qui mourut en 1381, 4 mois après son élection, et après avoir soumis l'île de Ténédos. Ces illustres républicains se rendirent également recommandables par l'esprit patriotique et par l'art de gouverner.

MOROSINI (Pierre), célèbre cardinal, de la même famille que les précédents, fut un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Il travailla à la compilation du 4^e livre des *Décrétales*, et mourut en 1424 à Gallicano.

MOROSINI (Jean-François), cardinal, et ambassadeur de la république de Venise, en Savoie, en Pologne, en Espagne, en France, et à la cour de Constantinople auprès du sultan Amurat III, mourut dans son évêché de Bressia, en 1596, à 59 ans.

MOROSINI (André), né à Venise en 1518, obtint les principales dignités de la république de Venise, et mourut en 1678. Chargé de continuer l'*Histoire de Venise* de Paruta, il la poussa jusqu'en 1615. Elle fut imprimée en 1623, in-fol., et réimprimée dans la Collection des historiens de Venise, 1718 et ann. suiv., 10 vol. in-4. Ses *Opuscula et Epistolæ*, 1625, in-8, sont moins recherchés que son Histoire.

MOROSINI (François), généralissime et doge de Venise, où il naquit en 1618, se signala sur une des galères vénitiennes, dès l'âge de 20 ans, et remporta sur les Turcs des avantages continuels. Nommé commandant de la flotte en 1651, il prit sur eux un grand nombre de places. Il les battit par mer, en 1650, près de l'île de Naxos, ruina toutes les fortifications de celle d'Egine, et s'empara d'une grande partie de la Morée. Ce fut alors qu'on le déclara généralissime. Il défendit, en cette qualité, l'île de Candie contre les Turcs. Il y soutint plus de cinquante assauts, plus de quarante combats souterrains, et éventra les mines des assiégés plus de cinq cents fois. Les Turcs perdirent à ce siège plus de 120,000 hommes, et les Vénitiens plus de 30,000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave homme, en lui offrant de le faire prince de Valachie et de Moldavie ; il méprisa ces offres. Enfin, obligé de se rendre, il capitula au bout de vingt-huit mois, en 1669. Le grand-visir, plein d'estime pour son courage, lui accorda tout ce qu'il voulut. De retour à Venise, il fut d'abord très-bien reçu, et ensuite arrêté par ordre du sénat ; mais s'étant pleinement justifié, on lui confirma la charge de procureur de Saint-Marc. Quelque temps après, la guerre s'étant renouvelée contre les Turcs, Morosini fut élu généralissime des Vénitiens pour la troisième fois, en 1684. Il s'empara de plusieurs îles sur les Turcs, remporta sur eux une victoire complète en 1687 près des Dardanelles, et prit Corinthe, Misitra, Athènes, et presque toute la Grèce. Tant de succès le firent élire doge en 1688, et généralissime pour la quatrième fois en 1693, quoique âgé de 75 ans. Il mit

plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs ; mais il tomba malade de fatigue, et mourut à Napoli de Romanie en 1694. Le sénat lui fit élever un superbe monument avec cette inscription : *Francisco Mauroceno Peloponesiaco*. Le titre de *Peloponésiaque* lui avait été donné après ses victoires, en 1687. Le pape Alexandre VIII l'honora, dans le même temps, d'une épée et d'un casque, qu'il reçut en cérémonie dans l'église Saint-Marc des mains du nonce. La *Vie de François Morosini* a été écrite en latin par Jean Groziani, Padoue, 1698, in-4, et par Ant. Arrighi, ibid., 1749, in-4 ; la dernière est la plus estimée.

MOROZZO (Charles-Joseph), abbé de l'ordre de Cîteaux dans Turin, et depuis évêque de Bobbio et de Saluces, né à Mondovi en 1645, mort en 1729, a donné : *Theatrum chronologicum Cartusiensis ordinis*, Turin, 1681, in-fol. ; *Cistercii restlorescentis seu congregationum cistercio-monasticarum B. Mariæ Fuliensis in Galliâ et reformatarum S. Bernardi in Italia chronologica historia*, ibid., 1690, in-fol. (*Voy.* le 3^e vol. de la *Biblioth. volante* de Cinelli, pag. 370, et Tiraboschi, *Storia della letteratura*, tom. 8, pag. 108.)

MORTIER (Edouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise, maréchal de France, né en 1768 à Cambrai, partit avec le grade de capitaine en 1791, et assista à toutes les batailles célèbres de la république et de l'empire. A Friedland, le 13 juin 1808, il se maintint à la gauche de l'armée, avec beaucoup de sang-froid et de fermeté, contre des troupes plus nombreuses que les siennes. En Espagne, il remporta avec 30,000 Français la sanglante victoire d'Ocana, contre 60,000 Espagnols qu'il défit encore à Gébora. En 1812, il prit le commandement de la jeune garde, avec laquelle il fit la campagne de Russie. Nommé gouverneur du Kremlin, il fut laissé à Moscou lorsque l'armée commença sa retraite, et chargé de faire sauter le Kremlin. En 1814, il combattit jusque sous les murs de Paris. Pair des cent-jours, il perdit cette dignité sous la restauration, pour ne la recouvrer qu'en 1819. Après la révolution de 1830, il fut nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur ; puis, vers la fin de 1834, président du ministère et ministre de la guerre. Mortier mourut à Paris, le 28 juillet 1835, victime de l'affreux attentat de Fieschi.

MORTON (Jean), cardinal, archevêque de Cantorbéry, et grand chancelier d'Angleterre, né dans le comté d'Orset, en 1410, se rendit si habile dans la jurisprudence, qu'il mérita d'être admis dans le conseil privé des rois Henri VI et Edouard IV. Cette place lui fraya la route de l'évêché d'Ely, et enfin à l'archevêché de Cantorbéry. Il le méritait par son zèle et sa fidélité envers ses souverains. Henri VII le fit son chancelier, et lui obtint un chapeau de cardinal. Il mourut l'an 1500. On lui attribue une histoire de Richard III ; mais il paraît que cet ouvrage n'est pas de lui. Morton avait d'abord été partisan de la *Rose rouge*, dans les factions des maisons de York et de Lancastre, et avait servi Henri VI ; mais il fut néanmoins fidèle à Edouard IV, qui le combla de faveurs. Il jouit de

la même considération auprès du père de ce prince, Richard III; afin de se la conserver, il entretint la discorde entre le roi et le duc de Buckingham, qui se révolta et périt sur l'échafaud. Morton se sauva sur le continent, et revint en Angleterre lors de la révolution qui mit la couronne sur la tête de Henri VII. Il put alors accomplir son plan favori en réunissant le parti des deux *Roses* par le mariage de Henri VII avec la fille d'Edouard IV. Sa *Vie* a été écrite par J. Rudden, Londres, 1607.

MORTON (Thomas), né à York en 1564, devint professeur au collège de Saint-Jean à Cambridge, ensuite évêque de Chester en 1615, puis de Lichtfield et de Coventry en 1618, et de Durham en 1632. Il mourut en 1659. On a de lui : *Apologia catholica*, in-fol.; *De auctoritate principum*, in-4, et divers autres ouvrages estimés des théologiens anglais, mais peu connus hors d'Angleterre.

MORUS (Thomas). (Voy. MORE.)

MORVILLIERS (Jean de), né à Blois en 1506, du procureur du roi, fut d'abord lieutenant général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet en 1542. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut envoyé ambassadeur à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552, et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talents éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours en 1577. Les gens de lettres de toutes les nations ont célébré sa mémoire, comme celle de leur bienfaiteur. Morvilliers a laissé des *Lettres* et des *Négociations*, qui sont manuscrites à la bibliothèque du roi, et des *Mémoires* de son temps dont on conservait une copie dans le cabinet de Guyot à Dijon. (Voy. la *Bibliothèque historique de France*, n° 1834.)

MORZILLO. (Voy. FOX.)

MOSCHION : c'est le nom de quatre auteurs cités par Galien, Soranus, Plîne et Plutarque. On ne sait duquel sont les vers qui se trouvent dans les poètes grecs de Plantin, 1568, in-8. On n'est pas moins incertain sur le livre *De muliebribus affectibus*. Conrad Gesner y a joint des *Scolies*; et Gaspard Wolff, son disciple, le fit paraître en grec, Bâle, 1566, in-4; Israël Spachius l'a donné en grec et en latin, dans *Gynæciorum libri*, Strasbourg, 1597, in-fol. Il a été publié aussi par F. O. Dewez, Vienne, 1793, pet. in-8.

MOSCHOPULE (Manuel), nom de deux écrivains grecs que Hody a mal à propos confondus. Le premier, natif de Candie, dans le XIV^e siècle, sous l'empereur Paléologue, a laissé un livre intitulé : *Question de Grammaire*, Bâle, 1540, in-4. Il a laissé aussi des *Scolies*, encore inédites, sur les *Héroïques de Philostrate*; un manuscrit d'Espagne lui attribue formellement les *Scolies sur Hésiode*, que Trincavelli a publiées sous le nom de Manuel de Bysance. — Le second, neveu du premier, passa en

Italie vers 1453, lors de la prise de Constantinople, et composa un *Lexicon grec*, ou *Recueil de mots attiques*, 1545, in-4. On ne sait auquel des deux Moschopule on doit attribuer les *Scolies sur les deux premiers livres de l'Iliade* que Scherpezeel a fait imprimer à Utrecht en 1719; la *Vie d'Euripide* qui se trouve au commencement de plusieurs éditions de ce poète; le *Traité sur les carrés magiques* qui a été traduit en latin et lu en 1601 par Lahive à l'académie des sciences.

MOSCHUS, poète bucolique grec, né à Syracuse, vivait du temps de Théocrite et de Bion. On ne sait rien de sa vie ni de l'époque de sa mort. Quelques biographes disent qu'il naquit dans la 156^e Olympiade, sous le règne de Ptolomée-Philométor, environ 180 ans avant J.-C. Il se distingua dans l'Idylle : celle qu'il fit sur la mort de Bion est peut-être la plus belle élégie que nous ait laissée l'antiquité. Il nous reste de lui 7 petites pièces charmantes : elles sont pleines de délicatesse. Elles ont été imprimées avec celles de Bion, 1680, in-12, à cause du rapport de leur matière et de leur caractère. Longepierre les a traduites en vers français, de même que celles de Bion. Poincnet de Sivry les a aussi traduites en vers : Gail, et Coupé (dans ses *Soirées littéraires*) les ont données en prose. On estime l'édition de ce poète donnée par Daniel Heinsius, accompagnée des poésies de Théocrite, de Bion et de Simmius, augmentée des notes de divers commentateurs, 1604, in-4; et celle faite avec Bion, Oxford, 1748, in-8. On estime aussi les éditions modernes données par Kiesling, Briggs et Boissonade.

MOSCHUS (Jean), surnommé Eucratès, pieux solitaire et prêtre du monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, visita les monastères d'Orient et d'Égypte, et alla à Rome avec Sophrone son disciple. Il dédia à ce vertueux compagnon de ses voyages un ouvrage célèbre, écrit en grec, intitulé *Leimon*, c'est-à-dire, *le Pré spirituel*. On y trouve la vie, les actions, les sentences et les miracles des moines de différents pays. Le style en est simple et négligé. Il a été inséré dans les *Vies des PP.* de Rosweide, seulement en latin. Le P. Fronton du Duc l'a donné en grec l'an 1624, mais avec des lacunes, qui ont été remplies par Cotelier dans ses *Monuments de l'église grecque*, tom. 2. Arnauld d'Andilly en a donné une *Traduction française*, où sont omis beaucoup de passages de l'original. Moschus mourut en 619, selon la plus commune opinion; d'autres disent en 630.

MOSER (Jean-Jacques), publiciste, né en 1701, à Stuttgart, où il mourut en 1785, se livra à l'enseignement et à la pratique du droit. Meusel a donné une liste de ses ouvrages, qu'il divise en 31 classes, et qui s'élèvent au nombre de 484, dont 17 sont restés inédits, 16 sont contestés, et quatre ne lui sont dus que comme éditeur. Nous nous contenterons de citer : *le Plutarque anglais*, 1762, 12 vol. in-8, traduit en français par la baronne de Vasse, Paris, 1785-86, 12 vol. in-8; *le Directeur universel*, ou *Vrai guide de la jeune noblesse vers les sciences et les beaux-arts*, 1763, in-8.

MOSER (Frédéric-Charles , baron), fils du précédent, né à Stuttgart en 1713, fut, en 1770, premier ministre et chancelier à Darmstadt. Disgracié d'une manière peu honorable, il intenta un procès au landgrave, devant le conseil aulique de l'empire, et le gagna. Il se retira alors dans le Wurtemberg, où il mourut en 1798. Il a laissé, en allemand : *Recueil des vues du Saint-Empire romain*, Leipzig et Ebersdorf, 1747, 3 vol. in-4; *Opuscules pour servir à l'explication du droit public et des nations, et du cérémonial de cour et de chancellerie*, Francfort et Leipzig, 1751-65, 12 vol. in-8; *Amusements diplomatiques et historiques*, ibid., 1753-64, 7 vol. in-8; *Mémoires pour servir au droit public et des nations*, ibid., 1764-72, 4 vol.; *Archives patriotiques pour l'Allemagne*, ibid., 1784-90, 12 vol. in-8.

MOSHEIM (Jean-Laurent de), littérateur, théologien et prédicateur allemand, né à Lubeck en 1694, fut d'abord professeur de théologie à Helmstadt, de 1723 à 1747. Comblé de toutes les dignités qu'il fut au pouvoir du duc de Brunswick-Wolfenbützel de lui conférer, membre du conseil chargé de la direction suprême de l'église et de l'instruction publique, abbé de Mariantal et de Michaëlstein, inspecteur général de toutes les écoles du duché de Wolfenbützel et de la principauté de Blanckenbourg, il reçut encore des souverains étrangers et de diverses sociétés savantes des marques de la plus haute considération. En 1747, il fut nommé professeur de théologie à Gottingue, avec le titre de chancelier de l'université. Epuisé de travail, il mourut l'an 1755. La liste complète de ses écrits en renferme 161. Nous citerons : *Institutionum historiae ecclesiasticae antiquae et recentioris libri iv*, Helmstadt, 1755 seu 1764, in-4, 8 à 12 fr.; *Trad. en français sur la version anglaise de Maclaine, par Eidous*, Yverdon, 1776, 6 vol. in-8, 18 à 24 fr. La version anglaise a été imprimée en 2 vol. in-4 et en 5 vol. in-8. Cette histoire est remplie de préjugés de secte, et d'une critique peu exacte. (Voy. saint MAURICE.) C'est un vrai travestissement de l'histoire de l'Eglise. La plupart de ces calomnies contre les catholiques sont solidement réfutées dans la partie théol. de l'*Encyclopédie méthodique*, que l'auteur a fait imprimer séparément sous le titre de *Dictionnaire théologique*. Des *Sermons* en allemand, qui l'ont fait nommer par les protestants le *Bourdaloue de l'Allemagne*; dénomination qui ne peut se justifier qu'aux dépens de la gloire oratoire de cette nation, et qui est d'ailleurs réfutée par la réputation plus brillante et plus méritée de plusieurs orateurs allemands; *Dissertationes sacrae*, Leipzig, 1733, in-4; *Historia Michaelis Serveti*, Helmstadt, 1728, in-4.

MOSTADHER-BILLAH (Abou'l-Modhaffer-Yousouf, al), 32^e calife de la race des Abassides, succéda à son père Moktafi, l'an 1160 de J.-C. Son frère sut gagner ses femmes qui devaient le poignarder; mais Mostadher, ayant été averti, fit emprisonner son frère et sa mère qui étaient de la conspiration, et jeta ses femmes dans le Tigre. Il mourut en 1170, âgé de 56 ans. Il fut victime de la

perfidie de son médecin qui le fit périr dans le bain.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de la), duc de Cardone, né en 1605, porta les armes de bonne heure. Après s'être signalé en divers sièges et combats contre les calvinistes, en Italie et dans les Pays-Bas, il commanda l'armée française en Catalogne l'an 1641; défit les espagnols devant Tarragone et leur prit différentes places. Le bâton de maréchal de France et la dignité de vice-roi en Catalogne furent la récompense de ses succès. La gloire de ses armes se soutint en 1642 et 1643; mais elle baissa en 1644. Il perdit une bataille devant Lérida, et fut obligé de lever le siège de Tarragone. Ayant encouru la disgrâce du roi, il fut enfermé dans le château de Pierre-Encise, et n'en sortit qu'en 1648, pour être une seconde fois vice-roi de Catalogne en 1651. Il se signala l'année d'après dans Barcelone, qu'il défendit pendant cinq mois, et mourut en 1657.

MOTHE-LE-VAYER (François de la), écrivain érudit et philosophe, né à Paris en 1588, se consacra à la robe, et fut pendant longtemps substitut du procureur général du parlement, charge dont il avait hérité de son père. Il s'en défit ensuite, pour ne plus s'occuper que de ses livres. Lorsque Louis XIV fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur la Mothe; mais la reine ne voulant pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc d'Orléans, frère unique du roi. La reine, instruite des progrès du second de ses fils, chargea la Mothe de terminer l'éducation du roi. L'académie française ouvrit ses portes à la Mothe-le-Vayer en 1639, et le perdit en 1672. Comme il avait plus de mémoire que de jugement, la contrariété des opinions des peuples divers qu'il étudia, le jeta dans le pyrrhonisme: mais s'il fut sceptique comme Bayle, il ne sema pas comme lui ses écrits de maximes pernicieuses, qui, en séduisant l'esprit, corrompent le cœur. Il semble même dans plusieurs endroits borner son scepticisme aux sciences humaines, et respecter sincèrement la religion. « Comme, » humainement parlant, dit-il, tout est problématique dans les sciences, et dans la physique principalement, tout doit y être exposé aux doutes de » la philosophie sceptique, n'y ayant que la véritable science du ciel qui nous est venue par la révélation divine, qui puisse donner à nos esprits un » solide contentement avec une satisfaction entière. » On a recueilli ses ouvrages, Dresde, 1756-59, 7 tom. en 14 vol. in-8, 24 à 36 fr. Cette édition est la meilleure et la plus complète de toutes. Son style est clair, mais diffus et chargé de citations. Il perd souvent son objet de vue, et s'égare dans des digressions inutiles. Son *Traité de la vertu des païens* a été réfuté par le docteur Arnauld, dans son ouvrage de la *Nécessité de la foi en J.-C.* (Voy. COLLIUS; LUCIEN, MARC-AURÈLE, ZENON, etc.) Parmi les *OEuvres* de la Mothe, on ne trouve ni les *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom d'*Horatius Tubero*, imprimés à Francfort, 1606, 2 tom. in-4, et 1716, 2 vol. in-12; ni l'*Hexameron* rustique in-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, surtout le premier. Voltaire et quelques autres écrivains se sont souvent parés des dé-

pouilles de cet auteur. La *Traduction* de Florus qu'on a sous le nom de la Mothe-le-Vayer est d'un de ses fils, ami de Boileau, mort en 1664, à 35 ans. On a donné, en 1763, in-12, *l'Esprit de la Mothe-le-Vayer* (par Montlinot), et 1783 (par Alletz), où l'on a fait entrer tout ce que cet auteur a dit de mieux dans ses différents ouvrages. Il avait imité la manière de Plutarque; mais le philosophe grec avait un style bien plus agréable. Il faut ajouter aux ouvrages de la Mothe: *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, in-8; *La Géographie, la Rhétorique, la Morale, l'Economie, la Politique, la Logique, la Physique du prince*, in-8, pour l'éducation de Louis XIV, traduit en italien; *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols*, etc. (Voy. MARETS de Saint-Sorlin.)

MOTHE-LE-VAYER de BOURIGNI (François de la), de la même famille, maître des requêtes, mourut intendant de Soissons, en 1685. On a de lui: une *Dissertation sur l'autorité des rois en matière de régale*; elle fut imprimée en 1700, sous le nom de Talon, avec ce titre: *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de la justice*; et réimprimée sous son nom, 1753, in-12; un *Traité de l'autorité des rois, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*, 1669, in-12; *Essai sur la possibilité d'un droit unique*, 1764, in-12; tragédie du *grand Sélim*, in-4; *Tharsis et Zélie*, roman froid et verbeux, réimprimé à Paris en 1774, en 3 vol. in-8.

MOTTE (Antoine HOUDAR de la), né à Paris en 1672, d'un riche marchand chapelier, originaire de Troyes, étudia d'abord en droit, et quitta le barreau pour la poésie. Son goût pour la déclamation et pour les spectacles l'entraîna vers le théâtre. Dès sa première jeunesse il s'était plu à représenter les comédies de Molière avec d'autres personnes de son âge. Il n'avait encore que 21 ans lorsqu'en 1693 on représenta au théâtre italien sa première pièce intitulée *Les originaux*; elle ne réussit pas: mais à peine sa réputation commençait-elle à se former dans le monde, qu'il se retira à la Trappe. Le célèbre abbé de Rancé, le jugeant trop jeune pour soutenir les austérités de la règle, peut-être aussi lui trouvant une disposition à l'inconstance, lui refusa l'habit et le renvoya 2 ou 3 mois après. Revenu à Paris, il se livra de nouveau au théâtre, auquel il consacra une partie de sa vie, quoiqu'il pensât sur le danger de cet amusement comme la plupart des bons casuistes. Il travailla d'abord pour l'Opéra, et c'est peut-être en ce genre qu'il a le mieux réussi. Il est du moins plus poète et meilleur versificateur dans ses ouvrages lyriques que dans ses tragédies. Sa poésie a plus d'images et de sentiment, sa versification plus de douceur et d'harmonie, et son pinceau est plus moelleux. De tous les ouvrages qu'il donna ensuite, le plus célèbre est sa *Traduction de l'Iliade d'Homère*, publiée en 1714, et qui paraît aujourd'hui effacée par celle de Rochefort et surtout par celle de Lebrun. Le discours dont il accompagna sa version est écrit avec autant de finesse que d'élégance, mais Homère y paraît bien petit. On y con-

damne le dessein de son poème, la multiplicité de ses dieux et de ses héros si vains et si babillards, la bassesse de ses descriptions, la longueur et la monotonie de ses récits, etc. Ce discours fit naître le *Traité de madame Dacier: Des causes de la corruption du goût*. Cet ouvrage, dicté en grande partie par la pédanterie et la prévention, est semé à chaque page de grossièretés et d'injures. La Motte répondit par ses *Réflexions sur la critique*, ouvrage plein de sel et de raison, d'agrément et de philosophie. L'opinion de la Motte, que *tous les genres d'écrire, traités jusqu'alors en vers, et même la tragédie, pouvaient l'être heureusement en prose*, fut le signal d'une nouvelle guerre. Ce poète, après avoir passé toute sa vie à faire des vers, finit par les décrier; il traita la versification de folie, ingénieuse à la vérité, mais qui n'en était pas moins folie. Il compara les grands versificateurs « à des faiseurs d'a-crostiches, et à un charlatan qui fait passer des grains de millet par le trou d'une aiguille, sans avoir d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. » Pour familiariser le public avec ses idées, il fit un *OEdipe* en prose, qu'il fit contraster avec son *OEdipe* en vers; mais ses tentatives ne servirent qu'à faire naître des épigrammes. La Motte se consolait de tous ces traits de satire, en philosophe qui préfère la paix et l'amitié à la brillante fumée de la réputation. On ne connaît aucun ouvrage satirique ni malin sorti de sa plume, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui. Ceux qui lui imputent les fameux couplets, qui, en 1708, révoltèrent la cour et la ville, paraissent ne pas faire attention que cette atrocité n'était pas dans son caractère. (Voy. ROUSSEAU Jean-Baptiste, et SAURIN Joseph.) La Motte mourut à Paris en 1731. Depuis 20 ans, il était aveugle, perclus de tous ses membres, et ne se nourrissait que de lait et de légumes. Sa douceur était inaltérable... Un jour, conduit par un domestique, au milieu d'une foule, il marcha sur le pied d'un jeune homme qui lui donna un soufflet: *Monsieur*, lui dit-il, *vous allez être bien fâché; je suis aveugle*. Il était un excellent lecteur; ses poésies, déclamées par lui, paraissaient des chefs-d'œuvre. Ses *OEuvres* ont été recueillies à Paris, 1754, 10 tom. en 11 vol. in-12, 18 fr. Il y a des exempl. gr. pap., 30 à 45 fr. Les principaux ouvrages de cette collection sont: quatre *Tragédies: les Machabées, Romulus, Inès de Castro*, et *OEdipe*; des *Comédies*, parmi lesquelles on distingue le *Magnifique*, qui s'est toujours soutenu, et que l'on redonne assez souvent; des *Opéras* assez médiocres. Il condamna dans la suite ce genre d'écrire, comme fatal aux bonnes mœurs; dans son *Ode* sur la fuite du monde, il appelle le théâtre une *vive école de passions*; des *Odes* imprimées pour la première fois en 1770. On y trouve moins de feu dans le style, moins de choix dans les expressions, moins d'harmonie dans les vers, enfin moins de génie que dans celles de Rousseau, mais il y a peut-être plus de profondeur et de pensées. Ses *Odes galantes* n'ont pas cet avantage, comme le titre l'indique assez. Vingt *Eglogues*: la plupart avaient remporté le prix aux Jeux-Floraux.

Ses bergers sont un peu trop ingénieux, mais moins que ceux de Fontenelle, et ils n'en valent que mieux. Les délices et l'innocence de la vie champêtre y sont peintes avec plus de vérité et avec autant d'agrément ; des *Fables*, imprimées séparément, *ibid.*, 1719, in-4, fig., 6 à 9 fr., gr. pap. 12 à 15 fr. Cette naïveté sublime qui fait le charme de celles de La Fontaine ne s'y trouve que rarement. On sent que celui-ci écrivait dans son propre caractère. La Motte veut être simple et naïf comme lui, et n'y réussit presque jamais. Ses fables sont peuplées d'êtres métaphysiques, comme *don Jugement*, *dame Mémoire*, etc. Le mérite de la Motte est d'avoir tracé avec autant d'esprit que de justesse les fonds et les dessins de ses Fables. Il en avait inventé une partie, et heureusement réformé celles qui n'étaient pas de son invention. Plusieurs *Discours* en prose, sur la *poésie en général* et sur l'*ode en particulier* ; sur l'*églogue*, sur la *fable*, sur la *tragédie* ; on reconnaît dans tous le philosophe et l'homme d'esprit, quoique ces discours ne soient que l'apologie déguisée de ses différents ouvrages ; des *Discours académiques*, et un *Eloge funèbre de Louis le Grand* ; *Plan des preuves de la religion*, écrit excellent. La Motte était très-capable de remplir ce plan ; il avait beaucoup médité sur la religion, quoique dans une mauvaise épigramme on l'accusât de n'y pas croire : on sait que les incrédules cherchent toujours des complices ; un petit roman intitulé : *Salneld et Garaldi, nouvelle orientale*, en prose. Le sentiment et l'esprit caractérisent cette bagatelle ; des *Psaumes*, des *Hymnes*, des *Cantates*. Il y a de l'esprit dans tous ces ouvrages, et beaucoup plus que ces genres n'en comportent. C'est en partie ce qui les rend inférieurs aux *cantiques sacrés* de Racine, de Rousseau, et de Le Franc de Pompignan : on a aussi publié ses *OEuvres choisies*, *ibid.*, 1811, 2 vol. in-18. « La Motte, dit l'auteur de la *Décadence des lettres*, écrivait purement et froidement : son style est sans couleur, sa poésie inanimée, on y trouve plus de philosophie que de verve, et la philosophie est le poison lent de l'imagination. » (*Voy. son Eloge historique dans les Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, par Trublet, Amsterdam, 1761, in-12 ; mais il faut se souvenir que c'est un *Eloge*.)

MOTTE (Jeanne DE LUZ DE SAINT-REMY DE VA-LOIS, comtesse de la), née en 1756 à Fontette en Champagne, descendait de la maison royale de Valois, par Henri de St.-Remy, fils naturel de Henri II. En 1780 elle épousa le comte de la Motte, qui servait dans la gendarmerie de France. Le cardinal de Rohan, à qui elle fut recommandée, lui conseilla de s'adresser directement à la reine, lui avouant qu'il avait encouru sa disgrâce. Elle tira dans la suite parti de cet aveu, en offrant au cardinal de devenir un intermédiaire entre lui et la princesse. Elle découvrit en même temps que la reine avait refusé au joaillier de la couronne l'autorisation d'acheter un superbe collier de 16 à 1,800,000 francs. Elle parvint à persuader au cardinal que cette princesse, dont elle disait avoir gagné la confiance, désirait ce collier, et que son entremise dans cette affaire, où

elle ne voulait pas paraître, lui serait agréable. Effectivement le cardinal acheta pour la reine le collier, et le livra à M^{me} de la Motte sur une simple autorisation qui portait la fausse signature de *Marie-Antoinette de France* (1^{er} février 1785). La princesse n'en fut instruite que lorsque les joailliers se présentèrent pour réclamer le paiement. Elle se plaignit au roi, qui fit arrêter le cardinal. Celui-ci fut acquitté sur la preuve qu'on avait eue que le mari de M^{me} de la Motte était subitement passé de l'indigence à un luxe extrême. M^{me} de la Motte, arrêtée à Bar-sur-Aube et conduite à la Bastille, fut condamnée à faire amende honorable, à être fouettée et marquée sur les deux épaules, et renfermée pour le reste de ses jours à la Salpêtrière. Elle subit son arrêt dans la prison, parvint à s'évader, et alla rejoindre son mari, qui jouissait à Londres du fruit de son vol ; mais elle mourut en 1791.

MOTTE-PICQUET (le comte Toussaint-Guillaume PICQUET DE LA MOTTE, plus connu sous le nom de la), célèbre officier de marine, né en 1720 à Rennes, et mort à Brest en 1791, en avait passé 56 dans le service de la marine et avait fait 28 campagnes (de 1737 à 1783), pendant lesquelles il s'éleva par son courage et ses talents aux premiers grades. Il se distingua surtout par une activité extraordinaire, une grande habileté dans les manœuvres, et une audace peu commune. Parmi le grand nombre d'actions valeureuses qui illustrent son nom, nous citerons seulement son expédition d'Amérique, celle de 1779 signalée par le combat du Fort-Royal. Il avait mouillé dans cette rade pour réparer ses bâtiments qui avaient beaucoup souffert dans l'expédition de Savannah, lorsqu'un convoi de 26 voiles françaises, escorté par une seule frégate, entrant dans la rade, fut attaqué par une escadre de 15 vaisseaux anglais. Ce convoi, essentiel au succès de la guerre, allait être pris : la Motte-Picquet, avec un seul vaisseau à peine réparé, se porte en avant, attaque la tête de l'escadre ennemie, et, secondé de deux vaisseaux venus à son secours, disperse les vaisseaux anglais, et ne rentre au port qu'après que tous les vaisseaux français sont en sûreté. Né sans fortune, la Motte recevait depuis 1775 une pension de 800 livres ; le roi lui en accorda une autre de 8000, dont il jouit trop peu de temps.

MOTTEVILLE (Françoise BERTAUD, dame de), fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit en Normandie vers 1615, selon presque tous les biographes, mais plus probablement en 1621. Ses manières aimables et son esprit plurent à Anne d'Autriche, qui la garda auprès d'elle. Mais ayant été disgraciée, aux instances du cardinal de Richelieu, elle se retira avec sa mère en Normandie où elle épousa Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Rouen. C'était un magistrat distingué, mais fort vieux, et sa femme fut veuve au bout de deux ans. Après la mort du cardinal de Richelieu, Anne d'Autriche ayant été déclarée régente, la rappela à la cour. Ce fut alors que la reconnaissance lui inspira le dessein d'écrire les *Mémoires* de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour ser-*

vir à l'histoire d'Anne d'Autriche, Amsterdam, (Paris), 1739 ou 1750, 6 vol. in-12, 18 à 24 fr.; *ibid.*, 1822-23, 11 vol. in-18, 20 fr. Cet ouvrage curieux prouve une grande connaissance de l'intérieur de la cour et de la minorité de Louis XIV. Il est, pour la plus grande partie, de madame de Motteville; mais on prétend qu'une autre main a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon. L'éditeur, auquel on attribue ce changement, a surchargé cet ouvrage de morceaux d'histoire qu'on trouve partout. Mad. de Motteville mourut à Paris en 1689.

MOUCHY (Antoine de), né en 1494 à Ressous dans le diocèse de Beauvais, docteur de la maison et société de Sorbonne, plus connu sous le nom de *Démochares*, se distingua par son zèle contre les calvinistes. Nommé inquisiteur de la foi en France, il rechercha les hérétiques avec une vivacité et une vigilance extrême. C'est de son nom qu'on appela *mouches* ou *mouchards*, ceux qu'il employait pour découvrir les sectaires, et ce nom est resté aux espions de la police. D'autres croient que cette dénomination est plus ancienne, et qu'elle vient tout simplement de ce que, semblables à des mouches, ces agents secrets s'insinuent partout, et vexent tout le monde. (*Voy.* MÉNAGE.) Le zèle de Mouchy ne produisit qu'un petit nombre de conversions, et ne put empêcher que la France ne devint la victime de la nouvelle secte, qui déchira son sein pendant plus d'un siècle, et qui depuis encore s'est reproduite sous toutes sortes de formes. Ce docteur devint chanoine et pénitencier de Noyon, fut l'un des juges d'Anne du Bourg, et parut avec éclat au colloque de Poissy, au concile de Trente, et à celui de Reims en 1564. Il mourut à Paris, *sénieur* de Sorbonne, en 1574. On a de lui : la *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente; un *Traité du sacrifice de la messe*, en latin, in-8, et un grand nombre d'autres ouvrages.

MOUCHY. (*Voy.* NOAILLES.)

MOUFET (Thomas), célèbre médecin anglais, né à Londres, et mort vers 1600, est connu par un ouvrage recherché : *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*, Londini, 1634, in-fol., fig., 6 à 8 fr. Moufet n'est pas assez en garde contre les erreurs populaires. Son ouvrage a été cependant accueilli, parce qu'avant celui de Swammerdam, on n'avait rien de mieux sur cette matière. On a encore de Moufet : *De jure et præstantia medicamentorum chymicorum*, et un traité en angl. *sur la nature et la préparation des aliments*, 1746, in-8.

MOULIN (Charles du). (*Voy.* DUMOULIN.)

MOULIN (Pierre du), théologien de la religion prétendue réformée, naquit l'an 1568, fils, selon quelques-uns, d'un célestin d'Amiens, apostat; selon d'autres, de Joachim du Moulin, seigneur de Lorme-Grenier. Pierre, après avoir enseigné la philosophie à Leyde, fut ministre à Charenton. Il entra, en cette qualité, auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri IV, mariée en 1599 avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il passa l'an 1615 en Angleterre, à la sollicitation du roi de la Grande-Bretagne, et il y dressa

un plan de réunion des églises protestantes. De retour en France, il se livra à cet esprit inquiet et tracassier qui, de l'aveu de l'amiral Coligni, faisait le caractère du huguenotisme. Craignant avec raison que le roi ne le fit arrêter, il se retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires de son parti. Il y mourut en 1658, avec la réputation d'un mauvais plaisant, d'un satirique sans goût, et d'un théologien emporté. Son caractère se fait sentir dans ses ouvrages, que personne ne lit plus. Les principaux sont : *L'Anatomie de l'arménianisme*, en latin, Leyde, 1619, in-fol.; un *Traité de la pénitence et des clefs de l'Eglise*; *Le capucin*, ou *l'Histoire de ces moines*, Sedan, 1641, in-12 : satire peu commune; *Nouveautés du papisme*, 1633, in-4 : ouvrage plein de railleries indécentes, de déclamations puériles, et d'impostures grossières; *le Combat chrétien*, in-8; de *Monarchia pontificis romani*, Londres, 1614, in-8; *le Bouclier de la foi*, ou *Défense des églises réformées*, in-8, contre le P. Arnoux, jésuite; et un autre livre contre le même jésuite, intitulé : *Fuites et évasions du sieur Arnoux*; *Du juge des controverses et des traditions*, in-8; *Anatomie de la messe*, Sedan, 1636, in-12 : il y en a une 2^e partie, imprimée à Genève en 1640. Cette anatomie est moins rare qu'une autre *Anatomie de la messe*, dont l'original est italien, 1552, in-12. Il fut traduit en français, et imprimé avec une Epître dédicatoire au marquis del Vico, datée de Genève, 1555. Dans la préface du traducteur, l'auteur italien est appelé *Antoine d'Adam*. Dans la traduction latine de 1561, 172 pag. in-8 et 19 pag. d'errata et de table, l'auteur y est appelé *Antonius ab Adam*. Suivant Gesner, c'est un Augustin Mainard; mais Jean le Fèvre de Moulins, docteur en théologie de Paris, qui en a publié une *Réfutation* en 1563, l'attribue à Théodore de Bèze. L'édition franç. a été réimp. en 1562, in-16, par Jean Martin, sans nom de lieu.

MOULIN (Pierre du), fils aîné du précédent, hérita des talents et de l'impétuosité du génie de son père. Il fut chapelain de Charles II, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui : un livre intitulé *La Paix de l'âme*, qui est fort estimé des protestants, et dont la meilleure édition est celle de Genève, 1729, in-12; *Clamor regii sanguinis*, que Milton attribuait mal à propos à Alexandre Morus : ouvrage fait à l'occasion de la fin tragique de Charles I^{er}; une *Défense de la religion protestante*, en anglais. — Louis et Cyrus du MOULIN, frère de ce dernier (le premier médecin, et l'autre ministre des calvinistes), sont aussi auteurs de plusieurs ouvrages qui ne respirent que l'enthousiasme et le fanatisme. Louis fut un des plus violents ennemis du gouvernement ecclésiastique anglican, qu'il attaqua et outragea dans sa *Parænesis ad ædificatores imperii*, in-4, dédiée à Olivier Cromwel; dans son *Papa ultrajectinus*; et dans son livre intitulé : *Patronus bonæ fidei*. Il mourut en 1680, à 77 ans.

MOULIN (Gabriel du), curé de Maneval, au diocèse de Lisieux, s'est fait connaître, dans le XVII^e siècle, par une *Histoire générale de Normandie sous les ducs*, Rouen, 1631, in-fol., 18 fr., rare et recherchée. Elle s'étend depuis les premières courses des Normands, païens, jusqu'à la réunion de cette province à la couronne. On y trouve une *liste* des seigneurs normands qui allèrent aux croisades avec leurs armoiries, depuis Guillaume le Conquérant, jusqu'à Philippe Auguste, etc.; et une *Histoire des conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples et de Sicile*, ibid., 1658, in-fol., moins estimée que la précédente.

MOULINET (Claude du), chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, bibliothécaire et directeur du cabinet des médailles de cette maison célèbre, s'est particulièrement appliqué aux études relatives à son état, comme on le voit par les ouvrages suivants : *Figures des différents habits des chanoines réguliers*, Paris, 1666, in-4; *Réflexions historiques et curieuses sur les antiquités des chanoines tant réguliers que séculiers*, ib., 1674, in-4; *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, 1678, in-8. Cet évêque de Tournai, mort en 1203, était en même temps abbé de Sainte-Geneviève de Paris; *Historia summorum pontificum per eorum numismata ab anno 1417 ad annum 1678*, Paris, 1679, in-fol., ouvrage effacé par celui du P. Bonanni sur le même sujet; *le Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, ibid., 1692, in-fol., plein de choses curieuses. Moulinet vivait encore, fort âgé, en 1692.

MOULINS (GUYART des), prêtre et chanoine d'Aire en Artois, devint doyen de son chapitre en 1297. Il est connu par sa Traduction de l'Abrégé de la Bible du P. Comestor, sous le titre de *Livres de la Bible historicaux*. Il la commença en 1291, à l'âge de 40 ans, et l'eut finie au bout de quatre. Il y a inséré les livres moraux et prophétiques; mais on n'y trouve pas les Epîtres canoniques, ni l'Apocalypse. On conservait dans la bibliothèque de Sorbonne un manuscrit de cette traduction. Guyart des Moulins s'en dit auteur dans la préface; ce qui fait présumer que ceux qui l'ont attribuée à Nicolas Oresme se sont trompés. Il y a des choses singulières dans cette version, qui fut imprimée à Paris, chez Vêrard, 1490, 2 vol. in-fol.

MOULINS (Laurent des), prêtre et poète français, du diocèse de Chartres, florissait au commencement du XVI^e siècle. Il est connu par un poème moral intitulé : *le Catholicon des malavisés*, autrement appelé *le Cimetière des malheureux*, Paris, 1513, in-8, et Lyon, 1534, même format. C'est une fiction sombre et mélancolique, où l'on trouve des images fortes.

MOUNIER (Jean-Joseph), né à Grenoble en 1761, mort à Paris en 1806, était secrétaire des états généraux du Dauphiné au moment de la révolution. Il en embrassa les principes, parce qu'il ne voyait en elle qu'un moyen de supprimer plusieurs abus. Député aux états généraux, il exerça assez d'empire sur les délibérations. Le 20 juin il provoqua

la fameuse séance et le serment du Jeu de Paume; le 20 août, il présenta une nouvelle rédaction des premiers articles des *Droits de l'homme* qui furent presque unanimement adoptés. Le 31, il lut, au nom du comité de constitution, un projet d'organisation pour le corps législatif, et le 4 septembre il développa 2 des articles de ce projet : l'un avait rapport au *veto* absolu qu'il voulait accorder au roi, et le second à la formation d'un corps législatif permanent divisé en deux chambres, celle des représentants et celle du sénat. Elu président le 28, il fut à même de voir de plus près les funestes événements de la nuit du 5 au 6 octobre. Il prévint alors les résultats que devait avoir une révolution qu'il avait si mal jugée jusqu'alors. Aussi se retira-t-il en Dauphiné, d'où il envoya, le 21 novembre, sa démission, en publiant un exposé de sa conduite. Ayant passé à Genève, il écrivit un nouvel ouvrage intitulé : *Appel à l'opinion publique*, qui contenait des éclaircissements sur les journées des 5 et 6 octobre. Quelque temps après, il se retira en Allemagne et établit une maison d'éducation à Weimar. Après le 18 brumaire, il fut rappelé en France, puis nommé en 1802 préfet d'Ille-et-Vilaine, et en 1805, conseiller d'état. Ses principaux ouvrages sont : *Considérations sur les gouvernements et principalement sur celui qui convient à la France*, 1789, in-8; *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté*, Paris, 1792; *Adolphe, ou Principes élémentaires de politique, et résultat de la plus cruelle des expériences*, Londres, 1795, in-8; *de l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés, sur la révolution de France*, Tubingen, 1801, in-8. C'est une réfutation des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par l'abbé Barruel.

MOURGUES (Matthieu de), sieur de Saint-Germain, ex-jésuite, natif du Velay, devint prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva Saint-Germain, qui lui était resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre, il revint à Paris, et mourut dans la maison des incurables en 1670, à 88 ans. On a de lui : la *Défense de la reine mère*, 2 vol. in-fol. « L'abbé de Mourgues, dit Lenglet du Fresnoy, est louable d'avoir si constamment suivi et si vigoureusement défendu cette reine infortunée. » Ses défenses sont très-curieuses, et estimées pour savoir à fond l'histoire de ces temps. Patin a remarqué que l'abbé de Mourgues avait fait une histoire du siècle où il y avait bien du curieux; mais ce livre, qui devait être imprimé après la mort de son auteur, ne l'a point été du tout. Il y révélait peut-être trop de secrets. » Des ouvrages de controverse : *Bruni Spongia*, contre Antoine le Brun; *Avis d'un théologien sans passions*, 1616, in-8, etc.; des *Sermons*, 1665, in-4.

MOURGUES (Michel), jésuite d'Auvergne, né vers 1642, enseigna avec distinction la rhétorique et les mathématiques à Toulouse, et mourut en 1713. Il joignait à une politesse aimable un savoir profond, et il fut généralement estimé pour sa droiture, sa probité et ses ouvrages. Les principaux sont : *Plan théologique du pythagorisme, et des autres sectes savantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages des Pères contre les païens*, Toulouse et Amsterd., 1712, 2 vol. in-8, plein d'érudition ; *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur y fait voir la supériorité des leçons de la sagesse évangélique sur celles de la sagesse païenne, et l'ineptie de ceux qui ont voulu établir un parallèle entre les deux morales : but que Milord Jenyns, dans son *Examen de l'évidence du christianisme*, a atteint d'une manière plus directe et plus simple, en montrant que les pécheurs publics sont plus près du royaume de Dieu que les hommes vertueux par orgueil ou avec orgueil. (Voy. SÈNEQUE.) On voit à la suite de cet ouvrage, *Paraphrase chrétienne du manuel d'Epictète*. Cette paraphrase est très-ancienne ; elle a été composée par un solitaire de l'Orient, en langue grecque. Elle était restée inconnue jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, que le hasard l'ayant fait tomber entre les mains du P. Mourgues, il prit le parti de la traduire (voy. EPICTETE) ; un *Traité de la poésie française*, in-12, le plus complet qu'il y eût eu jusqu'alors, mais qui a été éclipsé depuis par celui de l'abbé Joannet ; *Nouveaux éléments de géométrie, par des méthodes particulières, en moins de cinquante propositions*, in-12 ; *Traduction de la Thérapeutique de Théodoret* ; *Nouveaux éléments de géométrie*, in-12 ; un *Recueil de bons mots* en vers français, fait avec assez de choix.

MOUSSARD (Jacques), architecte du roi, naquit à Bayeux avec de grandes dispositions pour les arts. Plusieurs bâtiments qu'il fit exécuter dans cette ville et dans les environs lui donnèrent une grande réputation. Il a laissé quelques tableaux, qui sont estimés des connaisseurs. Il mourut en 1750, âgé de 80 ans. — Guillaume, son frère puîné, chanoine et vicaire général de Bayeux, ne manquait pas non plus de talents et d'érudition. La *Relation* qui parut sur la mort de François de Nesmond, évêque de Bayeux, en 1715, est de lui. Il mourut en 1756.

MOUSSET (Jean), auteur français du XVI^e siècle, peu connu. C'est le premier, selon d'Aubigné dans ses *OEuvres mêlées*, qui a fait des vers français mesurés par le mètre, et composés de dactyles et de spondées à la manière des Grecs et des Latins. Il traduisit, dit-on, vers 1520, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère en vers de cette espèce. Si cela est, il paraît que c'est sans fondement qu'on en aurait attribué l'invention à Jodelle et à Baif.

MOUTON (Gabriel), ecclésiastique et mathématicien renommé, naquit à Lyon en 1618. Il s'attacha, dès sa première jeunesse, à l'église de Saint-Paul, où il devint vicaire perpétuel. L'abbé Mouton, sans manquer aux devoirs de son état, s'appliqua avec succès à l'étude de l'astronomie, et rendit de grands

services à cette science. Il calcula les *logarithmes* avec sept décimales, des sinus et des tangentes pour chaque seconde des quatre premiers degrés. Cet ouvrage manuscrit est conservé dans la bibliothèque de l'académie des sciences. Ces logarithmes ont été réduits à sept décimales ; on les trouve dans les *Tables* de Garnier (Avignon, 1770, in-fol.). Dès 1661, l'abbé Mouton avait déterminé le diamètre du soleil dans son apogée ; et ce calcul est si exact, qu'on n'y a rien trouvé à changer dans la suite. Il faut remarquer que, dans ses observations et ses calculs, l'abbé Mouton devait suppléer par son seul génie aux instruments qui manquaient à cette époque, et qu'on n'a construits que plusieurs années après. Il exécuta, en outre, une pendule astronomique, dont les mouvements étaient aussi justes que variés. Cet estimable astronome mourut en 1694. Il a laissé : *Observationes diametrorum solis et lune apparentium meridianarumque aliquot altitudinum, cum tabula declinationum solis ; Dissertatio de dierum inæqualitate*, etc., Lyon, 1670, in-4. (Voy. *Bibliothèque astronomique*, 273.)

MOUTON (Jean-Baptiste-Sylvain), prêtre, né vers 1740 à la Charité-sur-Loire, fut élevé au séminaire d'Auxerre, sous de Caylus, et y puisa les principes de Port-Royal. Après y avoir achevé ses études et pris les ordres, il passa en Hollande, et s'y fixa près de l'abbé du Pac de Bellegarde. Attaché au parti janséniste, il voyagea en Italie et en France pour le soutien de cette cause. Lorsque l'abbé Guenin, en 1793, cessa de travailler aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui s'imprimaient alors à Paris, Mouton les continua à Utrecht, sous le même format et dans le même esprit : seulement elles ne parurent plus que tous les quinze jours. (Voy. GUENIN.) L'abbé Mouton mourut en 1803, et avec lui finirent les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il les rédigeait pendant les longues souffrances et la captivité de Pie VI. Quelques personnes ont remarqué qu'à peine a-t-il parlé deux ou trois fois de ce vénérable et infortuné pontife, et qu'il ne lui était pas échappé le moindre signe de pitié pour ses malheurs, ni la moindre marque d'improbation du cruel traitement dont usaient envers lui ses persécuteurs. Mouton fut le dernier des Français établis en Hollande par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute cette colonie formée autrefois par Poncet et plusieurs autres *appelants*, et soutenue successivement par d'Etémare et Bellegarde. (Voy. PONCET.)

MOUTON-DUVERNET, général français, né au Puy d'une famille honnête, exerçant le commerce de dentelles, quitta très-jeune son pays pour quelques étourderies de jeunesse, et entra au service. La révolution favorisa son avancement. Il était major du 64^e régiment d'infanterie de ligne dans les campagnes de Prusse et de Pologne, lorsqu'il fut nommé, le 10 février 1807, colonel du 63^e régiment. Il passa ensuite en Espagne, se distingua au combat de Cuença, et obtint bientôt après le grade de général de brigade. Il devint général de division en 1813, et fut élu en 1815, après l'invasion de Bonaparte, membre de la chambre des représentants,

où il applaudit à la proposition de reconnaître Napoléon II empereur des Français. Appelé, le 2 juillet, au gouvernement de Lyon, il montra beaucoup de vigueur pour défendre le système de la révolution ; mais il fut bientôt obligé de quitter le commandement et de se cacher pour se soustraire aux poursuites dirigées contre lui en vertu de l'ordonnance du roi du 24 juillet. Arrêté à Montbrison dans les premiers jours de mars 1816, il fut conduit à Lyon, mis en jugement le 15 juillet devant le conseil de guerre de la division, et condamné à mort, le 19, à l'unanimité. Le conseil de révision, auquel il en avait appelé, confirma la sentence. Aussitôt après le premier arrêt, sa femme se rendit à Paris, pour solliciter la grâce de son mari auprès du roi ; mais Sa Majesté lui témoigna le regret de ne pouvoir écouter la voix de la clémence quand la justice devait avoir son cours. Le général Mouton subit son jugement le 26, après avoir reçu les secours de la religion, et témoigné un vif regret de mourir ennemi du roi.

MOYA (Matthieu de), jésuite, né à Moral, dans le diocèse de Tolède, en 1607, fut confesseur de la reine Marie-Anne d'Autriche, douairière d'Espagne, et publia en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un opuscule de morale, où il prouve que les opinions de quelques jésuites, qu'on jugeait répréhensibles, avaient été enseignées par les théologiens avant qu'il y eût des jésuites au monde. Cet écrit fut condamné par l'assemblée du clergé de France en 1665, et à Rome le 10 avril 1666. Par respect pour ces anciens théologiens qui avaient enseigné ces propositions, attribuées exclusivement aux jésuites, le P. Moya n'avait porté aucun jugement sur ces propositions, dans les deux premières éditions de son ouvrage. Dans une troisième, il les condamna et les réfuta, et écrivit à Innocent XI une lettre qui fut rendue publique, par laquelle il applaudit à la censure de son livre : mais l'ouvrage avait rempli le but de l'auteur, en prouvant que les jésuites n'ayant que répété des assertions que d'autres avaient adoptées avant eux, ils ne pouvaient en être particulièrement responsables. (Voy. BUSEMBAUM, ESCOBAR, LACROIX, PASCAL.)

MOYLE (Gautier), protestant, né dans la province de Cornouailles en 1672, s'acquit de la célébrité parmi ceux de sa secte, en écrivant avec fureur contre les catholiques. Il se livra aussi à l'étude de la politique, et dans ses productions en ce genre il fait parade d'irrégion. Moyle fut membre du parlement où il signala sa haine contre le clergé. Il mourut en 1721. On a donné ses *OEuvres*, Londres, 1726, 2 vol. On y voit un *Essai sur le gouvernement de Rome*, un autre sur celui de *Lacédémone*, rempli d'idées fausses et pernicieuses. Sa critique ne vaut pas mieux que sa politique, comme on voit par l'*Examen du miracle de la légion fulminante*. A l'exemple de Burnet, Mosheim et d'autres protestants, il attaque la vérité de ce miracle, qu'on sait avoir été prouvé jusqu'à une pleine évidence. L'*Essai du gouvernement de Rome*, a été traduit en français par Barée, Paris, 1801. (Voy. saint MAURICE.)

MOYSE (les Français écrivent souvent Moïse), fils d'Amram et de Jocabed, naquit l'an 1571 avant J.-C. Le roi d'Egypte, voyant que les Hébreux devenaient un peuple redoutable par leur grand nombre, rendit un édit par lequel il ordonnait de jeter dans le Nil tous leurs enfants mâles. Jocabed, ayant conservé Moïse durant trois mois, fit enfin un petit panier de joncs, l'enduisit de bitume, et l'exposa sur le Nil. Thermutis, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, vit flotter le berceau, se le fit apporter, et, frappée de la beauté de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela *Moyse*, et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard (voy. MARIE, sœur de Moïse), s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moïse, qui ne se trouvent point dans l'Écriture. Josèphe et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Nous nous en tiendrons au récit de l'Écriture, qui ne prend Moïse qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon pour aller visiter ceux de sa nation que leurs maîtres impitoyables accablaient de mauvais traitements : trait de courage et de correspondance fidèle à la vocation de Dieu, que saint Paul relève d'une manière si pathétique dans son Épître aux Hébreux : *Fide Moyses grandis factus negavit se esse filium filiae Pharaonis; magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem*. Ayant rencontré un Egyptien qui frappait un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Il s'occupa pendant 40 ans dans ce pays à paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères : vision rapportée dans l'Écriture sainte d'une manière pleine d'intérêt et d'instruction : c'est des paroles par lesquelles Dieu s'annonça à Moïse, que Jésus-Christ tira contre les sadducéens cet argument de l'immortalité de l'âme, énoncé d'une manière si laconique et si touchante : *De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum quomodo dixerit illi Deus, inquit : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed vivorum*. (Marc. 12.) Moïse se défendit d'abord contre cette mission ; mais Dieu vainquit sa résistance par deux prodiges. Uni avec Aaron, son frère, ils allèrent à la cour de Pharaon. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnait de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices ; mais ce prince impie se moqua de ses ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeait déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu étant revenus une seconde fois, s'efforcèrent de persuader Pharaon, séduit par les enchantements de ses magiciens, et de le détromper

par un prodige qui confondit les leurs. Mais ce prince obstiné attira sur son royaume des calamités étonnantes et terribles, dont la dixième et dernière fut la mort des premiers-nés d'Égypte qui, dans la même nuit, furent tous frappés par l'ange exterminateur, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Ce désastre toucha le cœur de Pharaon. Ce prince laissa partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenait, le quinzième jour du mois de Nisan, qui devint le premier de l'année, en mémoire de cette délivrance. Ils partirent de Ramessé au nombre de 600,000 hommes, sans compter les femmes et les petits enfants. A peine arrivaient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moïse, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux, qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec. Les Égyptiens voulurent prendre la même route; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux, sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. Ces prodiges n'ont point été inconnus aux auteurs profanes qui ont parlé de Moïse: Égyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains, ont supposé qu'il avait fait des miracles, puisque la plupart l'ont regardé comme un magicien fameux: il ne pouvait que paraître tel à des gens qui ne le connaissaient pas pour l'envoyé de Dieu. Diodore et Hérodote ont parlé de l'état d'épuisement et d'humiliation où l'Égypte fut réduite par ces terribles événements. Après le passage de la mer Rouge, Moïse chanta au Seigneur cet admirable cantique d'actions de grâces, qui commence par ces paroles: *Cantemus Domino*; chef-d'œuvre de poésie, dont le célèbre Rollin a si bien fait sentir les inimitables beautés. L'armée s'avança vers le mont Sinaï, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moïse rendit potables. A Raphidim, qui fut le dixième campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge; mais Dieu fut irrité de l'espèce de défiance et du manquement de foi qu'il marqua, soit en frappant deux fois le rocher, soit plutôt en employant la verge miraculeuse dont il avait vu tant de grands effets, au lieu de commander simplement que l'eau parût, comme l'ordre du Seigneur le portait. C'est là qu'Amalec vint attaquer Israël. Pendant que Josué résistait aux Amalécites, Moïse, sur une hauteur, tenait les mains élevées; ce qui donna l'avantage aux Israélites, qui taillèrent en pièces leurs ennemis. Les Hébreux arrivèrent enfin au pied du mont Sinaï, le troisième jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Égypte. Moïse, y étant monté plusieurs fois, reçut la loi de la main même de Dieu, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfants d'Israël. Code admirable de législation, dont le premier article suffit pour convaincre la philosophie d'ignorance et de faiblesse, en établissant la chose la plus sublime et en même temps la plus essentielle au bonheur de l'homme, comme le premier des devoirs, à laquelle cependant la philosophie n'a jamais songé. « Les législateurs de la » Grèce, dit un auteur célèbre, se sont contentés de

» dire: *Honorez les dieux*. Moïse dit: *Vous aimez votre Dieu de tout votre cœur*. Cette loi, » qui renferme et qui anime toutes les lois, saint » Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard » n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain » bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, qu'Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime » Jupiter. » Il est vrai qu'un tel précepte à l'égard de Jupiter eût été effectivement absurde; mais cette corruption de l'idée de la Divinité était elle-même la suite de l'ignorance ou de l'oubli de ce premier précepte de la législation mosaïque. « C'est de là, dit » un moraliste, que découlent la superstition, l'idolâtrie, tous les délires et les horreurs qui ont » dénaturé et calomnié la religion. Pour ne pas se » donner entièrement à son Créateur, pour rester le » maître de ses désirs et de ses actions, pour assurer » une indépendance sacrilège de sa personne et de » son cœur, l'homme a imaginé toutes sortes de » versions, de compensations, de substitutions, de » remplacements. Plus les pratiques de ce culte » factice étaient extraordinaires, violentes, douloureuses, ou d'une luxure dégoûtante, plus on » les croyait propres à guérir ce sentiment secret et » importun d'une Divinité qui voulait l'homme tout » entier. De là les initiations sanguinaires ou obscènes, les mutilations, les sacrifices humains, etc., » tout cela pour éluder le grand précepte: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex » tota anima tua, et ex tota fortitudine tua* (1). » A son retour, Moïse trouva que le peuple était tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi qu'il portait, et fit passer au fil de l'épée 23,000 hommes parmi les prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne, pour obtenir la grâce des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre, où la loi était écrite. Quand il descendit, son visage jetait des rayons de lumière si éclatants, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avait lui-même tracé. Moïse le dédia, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les Lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Après avoir réglé la marche de l'armée, il mena les Israélites sur les confins du pays-bas de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que le Seigneur lui ordonna de monter sur cette même montagne, où il lui fit voir la terre promise, dans laquelle il ne devait pas entrer. Il y rendit l'esprit, âgé de 120 ans, l'an 1451 avant J.-C., laissant à l'univers l'idée d'un génie vaste, d'une âme droite et franche,

(1) Cette observation ne paraîtra pas hasardée à quiconque réunit les lumières de la théologie à celles de l'histoire, et qui a l'esprit assez juste pour apprécier la profonde et divine philosophie de saint Paul. *Qui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt... propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum... Qui commutaverunt veritatem Dei in mendacium; et colerunt, et servierunt creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula. Propter quod tradidit illos Deus in passiones ignominie... Tradidit illos Deus in reprobum sensum.* Rom. I.

d'un législateur éclairé et profond, d'un homme extraordinairement favorisé de Dieu et conduit par lui. « Pour servir d'interprète et d'ambassadeur à la » Divinité, » dit un auteur célèbre par ses combats contre les erreurs modernes, « il fallait un homme » extraordinaire, vénérable par l'étendue de ses » connaissances, encore plus respectable par ses » vertus, doué d'un courage invincible et d'un zèle » que rien ne pût rebuter : Dieu l'avait formé dans » Moïse. Sa naissance, son éducation, sa mission, » ses travaux, sa conduite, ses épreuves, sa mort, » tout annonce un grand homme; il n'en fut jamais » de plus propre au personnage de législateur. Il » ne ressemble pas aux autres; il ne devait pas leur » ressembler. Les autres fondateurs de la société ont » été des philosophes, des sages, des politiques, de » grands génies, si l'on veut, mais c'étaient des » hommes : Moïse était l'instrument de la Divinité. » D'un seul coup il enfante une législation complète; » mais il ne la tient ni de lui-même, ni d'aucun » autre : c'est Dieu qui a tout ordonné. Il prouve » sa mission surnaturelle comme il doit la prouver, » par l'esprit prophétique dont il est doué, par des » miracles, tels que l'erreur n'en peut citer en sa » faveur, et qui portent visiblement l'empreinte du » doigt de Dieu. » C'est surtout au moment de terminer sa longue carrière, que Moïse parut un grand homme. On y voit un vieillard cassé par ses travaux, qui, à la veille de sa mort, dont il sait le jour et l'heure, porte encore sa nation dans son sein, qui s'oublie lui-même, pour ne s'occuper que de la destinée d'un peuple toujours ingrat et rebelle. Il ranime ses forces, il serre son style, il relève ses expressions, pour fondre en un seul corps d'ouvrage les faits et les lois renfermés dans les trois livres précédents. Il parle à un peuple rassemblé; il lit dans l'avenir; la crainte, l'espérance, la piété, le zèle, la tendresse, l'agitent et le transportent; il presse, il encourage, il menace, il prie, il conjure; il ne voit dans l'univers que Dieu et son peuple. Quel cantique que cet *Audite Cœli* qu'il prononça dans cette occasion ! histoire prophétique des Juifs vérifiée de la manière la plus étonnante, poème sublime, dont Homère et Hésiode n'ont pas approché, qui réunit l'enthousiasme de l'inspiration divine avec celui du génie. Quelles idées, quelles expressions touchant la providence, la justice, la bonté, la puissance de Dieu ! Et cela mille ans avant que les philosophes de la Grèce aient débité quelques sentences isolées sur ces grandes vérités. — Moïse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*, et que les Juifs et toutes les églises chrétiennes se sont accordés à reconnaître pour inspirés. Le premier et le plus important de tous est la *Genèse*. C'est l'histoire de la création et des premiers hommes, écrite avec une impression de vérité que ne présente aucune autre histoire. Le passage du néant à l'être, la naissance et le développement de toute la nature, la cause de sa fécondité et de ses progrès, y sont exprimés avec une simplicité et une force que l'éloquence humaine ne peut atteindre. Les hypothèses physiques les plus

accréditées ne paraissent à un esprit solide que des rêves vis-à-vis du récit de Moïse. Ce seul livre explique tout, rend raison de tout, nous apprend plus que toutes les spéculations des philosophes (1). On y voit, comme dans un tableau, la véritable dignité et la grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu par son âme spirituelle, libre, intelligente et immortelle; son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que Dieu lui en fit au jour de sa création; son excellence et sa supériorité sur toutes les créatures visibles : parce que si, pour le corps, il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire, par la divine origine de son âme. On y est instruit de la respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne forment qu'une même chair entre eux deux. On y lit la chute de l'homme, la cause de ses malheurs, et la promesse d'un médiateur qui réparerait tout. On y découvre les raisons de l'union, de l'amour et de la paix qui doivent régner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même père, et qu'ils ne sont réellement sur la terre qu'une même famille. Enfin on y apprend les devoirs sacrés de la religion, le culte, l'adoration, la reconnaissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été distingué par tant de bienfaits, de privilèges, de grâces et d'honneurs. Dans un savant ouvrage publié à Pavie, en latin, en 1784, l'abbé Martin de Stéphanis a fait voir combien les livres de Moïse étaient au-dessus des vaines attaques que lui ont livrées des historiens et des physiciens romanesques. On peut consulter aussi la *Démonstration évangélique* de Huet; l'*Histoire du ciel*, par Pluche; l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher. En 1788, il a paru un ouvrage de Pastoret, intitulé : *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*. Tout n'y est pas exact; mais l'auteur rend des hommages mérités au ministère et aux grandes qualités de Moïse, et fait voir combien les législateurs profanes lui sont inférieurs. On peut consulter sur Moïse sa *Vie* par Philon; le tome 1^{er} de Fabricius (*Codex pseudo-epigram. vet. Testam.*); *De vita et morte Mosis*, lib. III, traduit de l'hébreu par Gaulmin, Paris, 1629, et avec une préface de Fabricius, Hambourg, 1714, in-8; les *Antiquités judaïques* de Josèphe; *The Divine Legation of Moses demonstrated*, par G. Warburton, 5 vol. in-8; ouvrage contre lequel a écrit le docteur Lowth.

MOÏSE (saint), solitaire et supérieur d'un des monastères de Scéthé en Egypte, au iv^e siècle,

(1) Rien ne prouve mieux l'inutilité des efforts faits pour remplacer la physique de Moïse, que ceux de l'éloquent auteur de l'*Histoire naturelle*, en opposant à la *Genèse* les *Epoques de la nature* : cet homme de génie s'est rendu en quelque sorte méconnaissable et a paru survivre à sa gloire. Voy. dans les *Helviennes*, le *Monde de Verre*, l'*Examen des Epoques de la Nature*, surtout la *Nouvelle Genèse*, qui se trouve n. 192.

mort à 75 ans, donna des exemples de toutes les vertus chrétiennes et monastiques.

MOYSE, prêtre de Rome sous le pape saint Fabien, fut pris avec plusieurs autres chrétiens, et détenu dans une longue prison, où il confessa constamment la foi. Elargi et pris une seconde fois, il reçut la couronne du martyr, vers 251, durant la persécution de Dèce.

MOYSE, imposteur célèbre, abusa les Juifs de Crète, dans le ve siècle, vers l'an 432. Il prit le nom de *Moyse* pour se rendre plus imposant aux yeux de ces imbéciles, qu'il obligea de le suivre, et dont il fit périr une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avait données qu'elle s'ouvrirait pour les laisser passer.

MOYSE-BAR-CEPHA (nommé depuis son épiscopat *Sévère*), était d'Assyrie, et fut élevé au monastère dit *Tura-Zahoïo*, c'est-à-dire *Mont-Aride*, situé vis-à-vis de Balat sur le Tigre. Son savoir l'éleva successivement aux évêchés de Beth-Raman, de Beth-Ceno et de Mozal ou Mozul, dans le Diar-bekir. Il écrivit dans sa langue un traité de l'*Ouvrage des six jours*, un livre de l'*Ame*, un *Commentaire sur saint Matthieu*, un ouvrage sur la *différence des sectes* qui partageaient le christianisme, une *Liturgie*, et enfin un *Traité du Paradis terrestre*, où il y a bien de vaines conjectures. André Masius en a donné une version en latin. Selon cet auteur, fondé sur la foi de quelques écrivains syriens, Bar-Cepha mourut le 13 février 914 de l'ère vulgaire.

MOZART (Wolfgang-Amédée), célèbre compositeur, né en 1756 à Saltzbourg, annonça dès son enfance les talents qui devaient le distinguer un jour. A quatre ans, il jouait déjà de petits morceaux à sa portée; il les composait lui-même, et son père les notait, à mesure qu'il les exécutait. Il n'était que dans sa sixième année, quand il se fit entendre dans les concerts publics. En 1762 toute la famille Mozart, composée du père, de la mère, d'une fille et du jeune Amédée, se rendit à Munich où elle fut présentée à l'électeur qui les entendit jouer tous et qui les combla des marques de sa satisfaction. L'année suivante, le jeune Mozart joua devant l'empereur François I^{er}, qui, surpris de la facilité de son exécution, l'appela son *petit sorcier*. Il voyagea ensuite en France, et se trouvait à Paris en 1763: il joua devant la cour de Versailles. Il passa en Angleterre, en Hollande et en Italie, où il se fit entendre sur l'orgue et sur le violon. A Rome, il nota, en rentrant de l'église de Saint-Pierre, une *grand'messe* qu'il y venait d'entendre, et le célèbre *Miserere*, dont il était défendu sous peine d'excommunication, de donner ou de prendre copie. Dans ce voyage en Italie, il étonna les plus grands maîtres par la perfection de son jeu. Il revint à Paris en 1777; mais la mort de sa mère le rappela bientôt dans sa patrie, où l'empereur Joseph II, qui avait pour lui une bienveillance toute particulière, le nomma maître de sa chapelle. Outre un grand nombre de messes et autres morceaux de musique sacrée, on a de ce compositeur différents opéras, dont les plus connus sont: *l'Enlèvement du sérail*, le

Mariage de Figaro, *Don Juan*, *la Flûte enchantée*, *C'est ainsi qu'elles font toutes*, *la Clémence de Titus*, *Idoménée*, etc., parmi lesquels Mozart préférait *Don Juan* et *Idoménée*. Il a laissé en outre un *Requiem*, célèbre autant par le mérite de la composition que par l'anecdote assez singulière qu'on raconte à son sujet. Ce fut pour lui le chant du cygne. Mozart avait essayé tous les genres, et il excella dans tous. Mais il avait une prééminence absolue dans les morceaux d'ensemble; aussi ses *finals* d'opéra sont-ils le *Nec plus ultra* de l'art et du goût. Il employa les instruments à vent d'une manière totalement inconnue avant lui, et l'on ne se lasse point d'admirer l'art infini avec lequel il les fait parler sans se confondre, sans nuire en rien au chant principal. Cette inépuisable variété est une des principales causes du charme répandu dans toutes les productions de ce maître. De Sevelinges a donné sur ce compositeur une *Notice* intéressante, 1805. On peut encore consulter la *Notice* de Schlichtegroll, insérée dans le *Nécrologe* allemand de 1793, tom. 2, et traduit en français par Winkler dans le *Magasin encyclopédique*, 1801, tom. 3; la *Vie de Mozart*, par le professeur Niemtschek; *l'Esprit de Mozart*, Erfurt, 1804; les *Anecdotes sur Mozart*, par C.-F. Cramer, Paris, 1801, in-8. Il mourut en 1791, âgé de 36 ans.

MOZZI (Louis), jésuite, naquit à Bergame en 1746. A la suppression de son ordre, s'étant retiré dans sa patrie, il devint chanoine et archi-prêtre de ce diocèse. Très-attaché aux vrais principes de l'Eglise catholique et de la suprématie du pape, Mozzi combattit, dans de nombreux écrits, les doctrines jansénistes que la France paraissait avoir communiquées à l'Italie. Il prit également la défense des bons principes, lorsque plusieurs écoles d'Italie se montrèrent favorables à la petite église d'Utrecht. Sa piété et son savoir éveillèrent l'attention de Pie VII, qui l'appela à Rome, et le nomma missionnaire apostolique de l'oratoire du P. Gravina. Dans les discussions qui s'élevèrent entre Napoléon et le saint Siège, Mozzi fut souvent consulté, et ses décisions avaient beaucoup de poids auprès du sacré collège. La société de Jésus ayant été rétablie à Naples, il s'y rendit, et, malgré son âge, fit les quatre vœux. Les troubles qui eurent lieu à Naples l'éloignèrent de cette ville. Il se retira près Milan, et y mourut en 1813. Nous citerons de lui: *Histoire du schisme de la nouvelle église d'Utrecht*, Ferrare, 1785, in-8; *les Projets des incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les OEuvres de Frédéric II, roi de Prusse*, 3^e édit., Assise, 1791, in-8, avec un opuscule intitulé: *Esprit du dix-huitième siècle découvert aux simples; Abrégé historique et chronologique des plus importants jugements du saint Siège sur le baïanisme, le jansénisme et le quesnétisme*, Foligno, 2 vol. in-8.

MOZZOLINO. (*Voy. MAZOLINO.*)

MUET (Pierre le), architecte, né à Dijon en 1591, mort à Paris en 1669, était très-instruit dans toutes les parties des mathématiques. Le cardinal de Richelieu l'employa particulièrement à conduire les fortifications dans plusieurs villes de Picardie.

La reine-mère, Anne d'Autriche, le choisit ensuite pour achever l'église du *Val-de-Grâce* à Paris. Le Muet a composé quelques ouvrages sur l'architecture : *Les cinq ordres d'architecture dont se sont servis les anciens*, 1771, in-8 ; les *Règles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, 1700, in-8 ; la *Manière de bien bâtir*, 1681, in-fol. Les gens de l'art font cas de ces livres.

MUGNOZ, ou MUNOZ (Gilles), docteur en droit canon, et chanoine de Barcelone, succéda à l'anti-pape Benoît XIII en 1424, élu par les deux seuls cardinaux qui reconnaissaient ce fantôme de pontife, et se fit nommer *Clément VIII* ; mais il se soumit volontiers, en 1429, au pape Martin V. Ce pontife, entre les mains duquel il abdiqua sa dignité, lui donna en dédommagement l'évêché de Majorque. Cette abdication de Mugnoz mit fin au grand schisme d'Occident, qui, depuis que Clément VII fut élu à Fondi en 1378, avait si cruellement ravagé l'Eglise pendant 51 ans. — Il y a eu dans le XVII^e siècle un Philadelphie MUGNOZ, auteur d'un *Théâtre généalogique des familles nobles de Sicile*. Cet ouvrage en italien parut à Palerme, 1647, 1655 et 1670, 2 vol. in-fol., avec fig. Nous avons de lui d'autres productions, moins connues que celle que nous venons de citer.

MUIS (Siméon MAROTTE de), né à Orléans en 1587, professeur d'hébreu au collège royal pendant 30 ans, connaissait parfaitement les langues orientales. Il mourut en 1644, chanoine et archidiacre de Soissons, avec la réputation d'un des plus célèbres interprètes de l'Écriture. On a de lui : *Opera omnia ; scilicet : Commentarius in psalmos, etc.*, Parisii, 1650, in-fol., 5 à 6 fr. Le commentaire sur les psaumes est littéral et historique. C'est un des meilleurs que nous ayons sur ce livre de la Bible. Paquot en a donné une édition fort exacte, Louvain, 1770, 2 vol. in-4. Il y a trois versions latines des Psaumes : celle de saint Jérôme, la Vulgate telle qu'elle se trouve dans nos Bibles, et la Vulgate réformée sur le texte hébreu, avec les *Scolies* de Bossuet. Tout cela est si bien arrangé, qu'il n'y a point de confusion malgré la diversité des objets. On trouve dans ce même volume ses *Varia sacra* : l'auteur y explique les passages les plus difficiles de l'ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au livre des Juges. Sa dispute avec le P. Morin, oratorien, contre lequel il a fait des efforts assez inutiles et peu heureux pour établir l'authenticité du texte hébreu, l'empêcha de continuer son travail sur tous les livres de l'Écriture sainte. Son style est pur, net, facile.

MULLER (Jean), nommé aussi KOENIGSBERG ou *Regiomontanus*, célèbre mathématicien, né en 1436 à Koningshoven dans la Franconie, étudia les mathématiques et l'astronomie sous Purbach, devint bientôt l'associé de son maître, et enseigna à Vienne avec réputation. Appelé à Rome par le cardinal Bessarion et par le désir d'apprendre la langue grecque, il s'y fit des admirateurs et quelques ennemis. A Padoue il fit un cours d'anatomie, qui attira un grand concours d'auditeurs (1463.) Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela à Vienne pour examiner les manuscrits grecs enlevés à la

prise de Constantinople et d'Athènes. Il résida quelques années à Bude auprès de ce prince, puis à Nuremberg, où il fonda une imprimerie d'où sont sortis un assez grand nombre d'ouvrages scientifiques dont Weiden donne la liste. Il fut élevé à l'évêché de Ratisbonne par Sixte IV, qui le fit venir de nouveau à Rome pour y travailler à la réforme du Calendrier. (*Voy.* GREGOIRE XIII.) On croit qu'il y mourut en 1476. Muller avait relevé plusieurs fautes dans les traductions latines de Georges de Trébisonde. Les fils de ce traducteur l'assassinèrent, dit-on, dans ce second voyage, pour venger l'honneur de leur père. D'autres assurent qu'il mourut de la peste. Quoi qu'il en soit, il se fit un grand nom en publiant l'Abrégé de l'*Almageste* de Ptolémée, que Purbach, son maître en astronomie, avait commencé, et par un *Calendrier* ou des *Ephémérides* qu'il donna pour trente années. Ce livre se répandit dans presque toute l'Europe ; il fut d'abord imprimé à Bude : chaque exemplaire coûtait 12 écus d'or, et l'ouvrage obtint à l'auteur 1,200 écus d'or de la part du roi Mathias. On regarde Muller comme le premier qui ait observé le cours des comètes d'une manière astronomique : il fit sur celle de 1472 des observations qui décèlent un esprit juste et appliqué. Il n'est point l'auteur de la *Chironomance et physionomie*, publiée sous son nom en latin, et traduite en français, Lyon, 1549, in-8 ; mais on a de lui plusieurs autres ouvrages, Venise, 1498, in-8, dont Gassendi faisait beaucoup de cas. Ce philosophe a écrit sa *Vie*. On lui attribue une prophétie qui, dans ces dernières années, a fait beaucoup de bruit. On prétend l'avoir trouvée dans son tombeau à Liska en Hongrie, conçue en ces quatre distiques :

Post mille expletos a partu Virginis annos,
 Et septingentos rursus abire datos,
 Octuagesimus octavus mirabilis annus
 Ingruet, et secum tristia fata feret.
 Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
 Si non in nihilum terra fretumque ruet,
 Cuncta lamen mundi sursum ibunt atque deorsum
 Imperia, et luctus undique grandis erit.

On a beaucoup disputé sur cette prophétie, qu'on avait déjà tâché, en changeant quelques mots, d'appliquer à l'an 88 des siècles précédents (*voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1787, pag. 283) ; mais l'an 88 de celui-ci étant vraiment l'époque où de grands événements se sont développés, et où la France en particulier préparait les causes qui ont produit l'année suivante l'affreuse révolution, où le *malus orbis* enfin s'est montré partout, on crut voir dans les rapports de l'annonce avec les faits une justesse remarquable, sans croire néanmoins que l'astronomie ou l'astrologie conduise à ces sortes de prédictions. (*Ibid.*, 1^{er} février 1792, pag. 234.) Quoi qu'il en soit, si le tombeau de Muller avec sa prédiction a été trouvé en Hongrie, il n'est donc pas mort à Rome, comme on le croit communément. Il est vrai, comme nous venons de le dire, qu'on ne sait rien de précis sur le lieu, le genre et la date de sa mort. Muller publia dix-sept ouvrages, tous relatifs à la géométrie, les mathématiques et

l'astronomie, et a laissé des *Tables* fort estimées sur cette dernière science.

MULLER (André), né vers 1630 à Greiffenhagen dans la Poméranie, se rendit habile dans les langues orientales et dans la littérature chinoise. Walton l'appela en Angleterre pour travailler à sa *Polyglotte*. Muller s'y trouvait lors de la mort de Cromwel et de la restauration de Charles II. Il avait promis une clef de la langue chinoise (*Clavis sinica*) par laquelle une femme serait en état de la lire en un an; mais il brûla, dans un accès de folie, ou plutôt de sagesse, l'ouvrage où il donnait ce secret chimérique. Il mourut en 1694, après avoir publié plusieurs ouvrages. On cite parmi ces ouvrages : *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4. C'est un recueil de divers écrits que Muller avait publiés séparément.

MULLER (Henri), professeur de théologie à Hambourg, puis surintendant des églises de Lubeck sa patrie, a donné une *Histoire de Bérenger*, en latin, où l'on retrouve les préjugés de sa communion, et d'autres ouvrages qui ne valent pas mieux. Il mourut en 1675.

MULLER (Jean-Sébastien), secrétaire du duc de Saxe-Weimar, a écrit les *Annales de la maison de Saxe, depuis 1300 jusqu'en 1700*, Weimar, 1700, in-fol., en allemand. Cet ouvrage contient bien des choses singulières, puisées dans les archives des ducs de Weimar. L'auteur mourut en 1708.

MULLER (Jean et Herman), excellents graveurs hollandais. Leur burin est d'une netteté et d'une fermeté admirable. Ils vivaient au commencement du XVII^e siècle.

MULLER (Christophe), né à Brixen en 1682, entra chez les jésuites à Landsberg en Bavière, en 1699; et après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie, il se dévoua entièrement aux missions. Il y passa 49 ans dans des travaux incroyables, et produisant partout des fruits merveilleux, surtout en Souabe, en Bohême, en Bavière et dans le Tyrol. Il mourut à Chiensée en 1786, au milieu de ses occupations chéries, après avoir prêché plusieurs jours de suite devant un peuple innombrable, avec toute l'ardeur et la force du premier âge.

MULLER (Gérard-Frédéric), voyageur et historien, naquit à Herford dans le comté de Ravensberg en Westphalie, en 1705. Il s'établit de bonne heure en Russie, et gagna l'estime de l'impératrice Anne, qui le fit voyager dans ses vastes états, aux frais de la couronne. Le plus célèbre de ses voyages est celui de Sibérie (de 1733 à 1743), dans lequel il accompagna Gmelin et Delisle de la Croyère. A son retour l'impératrice Catherine II le nomma conseiller d'état et garde des archives à Moscou, emploi qu'il exerça pendant près de 16 ans. Il amassa durant ses voyages beaucoup de matériaux, qui lui ont servi à donner : *Recueil d'histoires russes*, en 9 vol. in-8, publié en langue russe : la première partie de cet ouvrage parut en 1732, et la dernière en 1764; *Description de la Sibérie*, Pétersbourg, 1750, in-4; *Voyages et découvertes faites par les Russes, etc., et description du fleuve Amour, etc.*,

en russe et en allemand, traduits en français, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-12; *Dictionnaire géographique de l'empire de Russie*, par Phedor Polownin, corrigé et augmenté, Moscou, 1773, in-8; grand nombre de *Dissertations historiques* dans le Journal de l'académie des sciences de Pétersbourg, depuis 1755 jusqu'en 1765. Ses *Remarques sur le premier tome de l'Hist. de Russie* par Voltaire sont imprimées dans le *Magasin des amis des sciences utiles*, Hambourg, 1760-61. Cet homme distingué parmi les savants du Nord est mort à Moscou en 1783. Muller écrivait avec une grande pureté en latin, en russe et en allemand.

MULLER, ou MILLER (Jean-Sébastien), peintre, graveur et botaniste allemand, né à Nuremberg en 1715, mort en 1783 en Angleterre où il résidait depuis longtemps en qualité de peintre-graveur, a publié un grand nombre de gravures et de tableaux. Son principal ouvrage est : *Illustratio systematis sexualis Linnæi*, en latin et en anglais, Londres, 1777, 15 cahiers grand in-fol. formant 2 vol. ornés de 117 planches qu'il avait dessinées et gravées avec le plus grand soin. Les plantes sont représentées en floraison; et souvent les fleurs sont figurées à part dans le plus minutieux détail. Les exemplaires sont de trois sortes : avec les seules figures noires; avec figures coloriées; avec doubles figures en noir et coloriées.

MULLER (Othon-Frédéric), savant naturaliste danois, né à Copenhague en 1730, mort en 1784, obtint de bonne heure, par ses immenses travaux, la réputation d'excellent observateur. Le gouvernement danois lui accorda divers emplois, entr'autres ceux de conseiller de chancellerie, et d'archiviste de la chambre des finances de Norwège. Dès 1772 Muller renonça à toute fonction publique pour se livrer à son goût pour l'histoire naturelle. Ses principaux ouvrages sont : *Vermium terrestrium et fluviatilium, etc., succincta historia*, Hauniæ et Lipsiæ, 1773-74, 3 part. in-4, 12 à 15 fr.; *Hydrachnæ quas in aquis Daniæ palustribus detexit et descripsit Muller*, ibid., 1781, gr. in-4, fig. col., 10 à 12 fr.; *Entomostraca, seu insecta testacea quæ in aquis Daniæ et Norwegiæ, etc.*, Hauniæ et Lipsiæ, 1785, in-4, cum 21 tab. color., 18 à 20 fr.; *Animalcula infusoria fluviatilia et marina, etc.*, ibid., 1786, 50 fig. color., 20 à 25 fr.; *Zoologia Daniæ, seu animalium Daniæ et Norwegiæ rariorum ac minus notorum (icones) descriptiones et historia*, ibid., 1788-1806, 4 part. in-fol., fig., pap. de Hollande, 160 fr. fig. noires, et 320 fr. fig. color. Le mérite de ces ouvrages lui a valu l'honneur d'être chargé de continuer la *Flore de Danemark*, commencée par Georges-Christien Oeder, qui en avait publié, 1761, 3 vol. in-fol. Il en a donné 2 vol., dont le dernier a été terminé en 1782. La botanique doit cet ouvrage précieux, pour la beauté de son exécution, à la générosité du roi Frédéric V.

MULLER (Jean de), célèbre historien suisse, né à Schaffhouse en 1752, fut d'abord professeur de grec dans cette ville; mais il y renonça bientôt pour s'adonner entièrement aux grands travaux histori-

ques qu'il avait entrepris. Il alla d'abord à Genève, puis à Berne, et dans ces deux villes il ouvrit des cours d'histoire qui furent très-suivis. Il se rendit ensuite à Berlin, à Vienne, et enfin à Cassel. Après un nouveau séjour en Suisse, il fut appelé auprès de l'électeur de Mayence qui le nomma secrétaire du cabinet et son conseiller intime. Lors des invasions des armées françaises, il se retira à Vienne et y obtint la charge de conseiller de la chancellerie d'état. Cependant, contrarié dans ses opinions politiques et religieuses, il quitta cette ville en 1804, pour accepter la place que lui offrait Frédéric-Guillaume à l'académie de Berlin. Les événements changèrent encore sa position : Bonaparte nomma Muller secrétaire d'état du nouveau royaume de Westphalie, puis directeur général de l'instruction publique. L'historien Muller n'était pas un bon administrateur; le peu de succès qu'il obtint altéra sa santé, et il mourut en 1809. On lui doit une *Histoire des Suisses*, traduite de l'allemand par Labaume, Lausanne, 1794-1803, 12 vol. in-8, 86 fr. Elle a été abrégée et continuée jusqu'à nos jours par Mallet, Genève, 1803, 4 vol. in-8. On a publié après sa mort un *Cours d'histoire universelle*, qui a été traduit en français par J.-G. Hess, Genève, 1814-17, ou 1826, 4 vol. in-8, 25 fr. On a publié ses œuvres complètes sous le titre suivant : *Sammtliche Werke, etc.*, Tubingen, 1810-19, 27 vol. in-8; un 28^e vol. doit compléter cette collection. Outre les ouvrages déjà cités, cette édition comprend sa *correspondance* qui a été traduite en français par de Steck, Zurich, 1810, et Paris, 1812, in-8. M^{me} Guizot, première épouse du professeur de ce nom, a publié dans le *Mercur de France* du 17 février 1810 une *Notice* sur Muller : une autre a été traduite de l'allemand de Beottiges et insérée dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1809.

MULLER (Louis), ingénieur prussien, né en 1735 dans la Marche de Pregnitz, a beaucoup contribué par ses travaux et ses écrits au perfectionnement de l'art militaire dans sa patrie, surtout en ce qui a rapport à l'emploi de l'artillerie, et au système d'attaque et de défense des places. Il servit pendant la guerre de Sept ans, obtint, en 1786, le grade de capitaine instructeur du corps des ingénieurs, fut nommé major en 1797, et mourut en 1804. On lui doit : *l'Art des retranchements et des cantonnements d'hiver*, Postdam, 1782, in-8, avec 15 planches, réimprimé à Vienne en 1786, et à Gotha en 1795; *Introduction au dessin des plans et cartes militaires*, 1783, in-4; *Instruction sur la manière dont la largeur et la profondeur des rivières peuvent être exprimées sur les cartes*, Berlin, 1784; *Précis des trois campagnes de Silésie*, allemand et français, 1785, in-4; *Tableau des guerres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1785, in-4; Postdam, 1786 et 1788, en français, et réimprimé à Paris par les soins du comte de Grimoard, sous ce titre : *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand*. Cet ouvrage a été traduit en espagnol par don F. Paterno, Malaga, 1789; *Plan de Vile de*

Postdam et des environs, 1787; *OEuvres militaires*, Berlin, 1806, 2 vol. in-4, estimées en Allemagne.

MULLER (Christophe-Henri), né à Zurich en 1740, mort dans cette ville en 1807, fut professeur de philosophie à Berlin. Il s'occupa aussi des poètes allemands des XII^e et XIV^e siècles. Il en a donné une édition, Berlin, 1784, 2 vol. in-4. Ses propres ouvrages ont été recueillis à Zurich, 1792, 2 parties in-8.

MULLER (Jean-Frédéric-Guillaume), graveur allemand, né à Stuttgart en 1782, était habile non-seulement dans son art, mais encore dans le dessin et la peinture. Il vint à Paris, à l'âge de 20 ans, et y coopéra au musée de Robillard, pour lequel il grava plusieurs beaux morceaux, surtout la *Vénus d'Arles*. Sa réputation s'accrut par plusieurs autres publications qu'il fit à Dresde et à Stuttgart. Son chef-d'œuvre est la *Madona di Sisto*, d'après Raphaël. Cet artiste distingué est mort à Dresde, à l'âge de 34 ans. On trouve sur Muller une *Notice* dans le *Morgen-Blatt* de Stuttgart, août 1816, et dans le *Kunst-Blatt*.

MULLER (Guillaume), poète lyrique, né à Dessau en 1794, fut d'abord soldat volontaire au service de Prusse pendant la campagne de 1813. L'année suivante, il reprit ses études à Berlin, devint professeur de grec et de latin, puis bibliothécaire dans sa ville natale, où il est mort en 1820. On a de lui : *Rome, Romains, et Romaines*, Berlin, 1820, 2 vol.; un *Recueil de poésies*, Dessau, 1822, 2 vol., qui lui a fait une réputation comme poète lyrique. Ses chants de la Grèce qui offrent des beautés du premier ordre ont été traduits en français; une *Introduction à l'étude de l'Odyssée*, Leipzig, 1824, gr. in-8.

MULLER (Adam), écrivain allemand, connu par ses travaux sur l'économie politique, naquit protestant et embrassa la religion catholique. Il entra au service de l'Autriche, et fut employé en qualité de publiciste au quartier général de l'armée. Il professa publiquement dans diverses villes d'Allemagne. En 1816, il fut nommé consul général en Saxe, et, la même année, il publia à Berlin un ouvrage intéressant sur les finances d'Angleterre. On cite également ses *Mélanges* sur la philosophie, les arts et la politique. En 1829, il fut frappé d'un tel étonnement et d'une telle douleur en apprenant la mort de Frédéric-Schlegel, qu'il expira lui-même peu de temps après. Sa vie avait eu la plus remarquable conformité avec celle de son illustre ami. Il paraît que tous deux appartenaient au parti théocratique dont de Maistre était l'un des principaux chefs.

MULLER (Jean GODARD de), créateur de l'école de gravure allemande, né en 1747, à Bernhausen-sur-le-Feldern, près Stuttgart, mort en 1830, vint à Paris, où il s'adonna exclusivement au burin, depuis 1770 jusqu'en 1776, époque où il fut admis au nombre des membres de l'académie royale de Paris. Le duc Charles de Wurtemberg le rappela à Stuttgart pour y fonder une école de gravure dans laquelle il fut professeur. Muller était surtout re-

nommé pour le portrait. Il revint en France, en 1785, pour faire celui de Louis XVI. C'est un ouvrage remarquable par la netteté et la finesse du burin. On distingue aussi celui de Jérôme Bonaparte, qui parut en 1813, et qui fut le dernier qu'il exécuta.

MULMANN (Jean), né à Pégau en Misnie, mort en 1613, à 40 ans, professa la théologie à Leipzig. On a de lui en latin : un *Traité de la cène*; un autre *De la divinité de J.-C. contre les ariens*; *Disputationes de Verbo Dei scripto*; *Flagellum melancholicum*; un *Commentaire sur Josué*.

MULMANN (Jean), né à Leipzig en 1600, de parents luthériens, étudia à Cologne, où il abjura l'hérésie, et entra dans la société des jésuites en 1620. Il mourut à Hadamar en 1651, après avoir publié quelques *Traités de controverse*, propres à ramener les hérétiques au sein de l'Eglise. — Jérôme MULMANN, son frère, accourut à Cologne, dans le dessein de le ramener dans sa secte; mais, vaincu par la force des raisonnements de son aîné, il abjura lui-même ses erreurs, se fit jésuite en 1627, et mourut missionnaire à Copenhague en 1666, âgé de 60 ans. Il est aussi auteur de plusieurs *ouvrages polémiques*.

MULOT (François-Valentin), chanoine de St.-Victor, né à Paris en 1749, mort en 1811, fut du petit nombre de ceux qui, pendant la révolution, trahirent leurs serments et déshonorèrent l'habit ecclésiastique. Louis XVI, mal conseillé, le nomma commissaire médiateur dans le Comtat, et Jourdan *Coupe-tête* déclara qu'il n'avait massacré et brûlé que par ordre de Mulot et de ses collègues. Cet apostat passa en Allemagne vers la fin de 1797; mais il revint à Paris en des temps moins orageux. Ses principaux ouvrages sont : *Essais de sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1781, in-12. Ils sont bien écrits, mais ils manquent d'onction; le *Muséum de Florence*, gravé par David, avec des explications françaises, ibid., 1788 et suivantes, 6 vol. in-4; *Essais de poésies légères*, Mayence, 1799, in-8.

MUMMIUS (Lucius), consul romain, soumit toute l'Achaïe, qui s'était liguée contre Rome, et remplaça Metellus dans le commandement de l'armée. Il prit et brûla la ville de Corinthe l'an 146 avant J.-C. Il enleva les tableaux, les statues, les meubles les plus précieux de Corinthe, et fit ensuite mettre le feu à la ville, qui fut réduite en cendres. On suppose que les métaux fondus dans cet incendie, venant à se mêler, en formèrent un nouveau connu sous le nom d'*airain de Corinthe*. Cette ville périt la même année que Carthage fut détruite. Mummius obtint, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achaïque*. Ses succès ne l'empêchèrent pas d'encourir la disgrâce de ses concitoyens. Il mourut en exil à Délos.

MUMMOL (Ennius), fils de Péonius, comte d'Auxerre, obtint, l'an 561, de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'office de ce comté à la place de son père. Il mérita, par la supériorité de ses talents, d'être créé patrice dans la Bourgogne,

c'est-à-dire généralissime des troupes de ce royaume. Il prouva qu'il était digne de cette place éminente, par la défaite des Lombards et des Saxons, qu'il chassa de Bourgogne, après les avoir battus à plusieurs reprises. Il recouvra la Touraine et le Poitou sur Chilpéric, roi de Soissons, qui les avait enlevés l'an 576 à Sigebert II de ce nom. Ces deux princes étaient frères de Gontran. Mummol effaça depuis le souvenir de ses services par la plus noire ingratitude. L'an 585, il entreprit de mettre sur le trône, à la place de son bienfaiteur, un aventurier nommé Gombaud, qui se disait le frère de Gontran, et le fit reconnaître roi à Brive en Limousin. Le roi de Bourgogne, indigné contre cet ingrat, assembla promptement une armée, et vint l'assiéger dans Comminges, où il s'était enfermé. Mummol se défendit avec assez de courage pendant quinze jours; mais se voyant à la veille d'être pris, il livra Gombaud, et le lendemain se fit tuer les armes à la main, de peur de tomber en la puissance de son souverain.

MUNCER (Thomas), l'un des plus fameux disciples de Luther, était de Zwickau dans la Misnie. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il les quitta pour d'autres, par une inconstance naturelle à tous ceux qui ont une fois secoué le joug de l'Eglise (*voy. SERVET*), et se fit chef des anabaptistes et des enthousiastes. Uni avec Storck, il courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte catholique que Luther avait laissé subsister. Il joignait l'artifice à la violence. Quand il entrait dans une ville ou une bourgade, il prenait l'air d'un prophète, feignait des visions, et racontait avec enthousiasme les secrets que le Saint-Esprit lui avait révélés. Il prêchait également contre le pape et contre Luther, son premier maître : celui-ci avait introduit, disait-il, un relâchement contraire à l'Evangile; l'autre avait accablé les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles. Dieu l'avait envoyé, si on l'en croyait, pour abolir la religion trop sévère du pontife romain, et la société licencieuse du patriarche des luthériens. Luther ne voulait point qu'on examinât la doctrine de ce nouveau docteur, mais il ordonnait qu'on lui demandât qui lui avait donné la charge d'enseigner? S'il répond que c'est Dieu, poursuivait-il, qu'il le prouve par un miracle manifeste; car c'est par de tels signes que Dieu se déclare quand il veut changer quelque chose dans la forme ordinaire de la mission : question qui devait étrangement embarrasser Luther lui-même, à qui on n'a pas cessé de la faire, et qui n'y a jamais répondu. Muncer trouva une multitude d'esprits faibles et d'imaginations déréglées, qui saisirent avidement ses principes. Il se retira à Mulhausen, où il fit créer un nouveau sénat et abolir l'ancien, parce qu'il s'opposait aux délires de son esprit. Il ne songea plus à opposer à Luther une secte de controversistes; il aspira à fonder dans le sein de l'Allemagne une nouvelle monarchie. « Nous sommes tous frères, disait-il à la populace » assemblée, et nous n'avons qu'un commun père » dans Adam. D'où vient donc cette différence de » rang et de biens, que la tyrannie a introduite

» entre nous et les grands du monde ? Pourquoi gé-
 » mirons-nous dans la pauvreté, tandis qu'ils na-
 » gent dans les délices ? » Maxime que la soi-disant
 assemblée nationale adopta et pratiqua en 1789 et
 les années suivantes. Il écrivit aux villes et aux sou-
 verains, que la fin de l'oppression des peuples et de
 la tyrannie des forts était arrivée ; que Dieu lui avait
 ordonné d'exterminer tous les tyrans, et d'éta-
 blir sur les peuples des gens de bien. Par ses lettres
 et par ses apôtres, il se vit bientôt à la tête de
 40,000 hommes. Les cruautés exercées en France
 et en Angleterre par les fanatiques des nouvelles
 sectes se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus
 violentes. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant
 l'égalité et la réforme, ravagèrent tout sur leur
 passage. Le landgrave de Hesse et plusieurs sei-
 gneurs levèrent des troupes et attaquèrent Muncer.
 Cet imposteur harangua ses enthousiastes, et leur
 promit une entière victoire. « Tout doit céder, dit-
 » il, au commandement de l'Éternel, qui m'a mis
 » à votre tête. En vain l'artillerie de l'ennemi ton-
 » nera contre nous ; je recevrai tous les boulets dans
 » la manche de ma robe, et seule elle sera un rem-
 » part impénétrable à l'ennemi. » Malgré ses pro-
 messes, son armée fut défaite, et plus de 7,000
 anabaptistes périrent dans cette déroute. Muncer
 fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Franc-
 kenhausen, où le valet d'un officier, ayant saisi sa
 bourse, y trouva une lettre qui découvrait cet im-
 posteur. On le traduisit à Mulhausen, où il périt
 sur l'échafaud en 1525. La mort de ce misérable
 n'anéantit pas l'anabaptisme en Allemagne. Il s'y
 entretint et même s'y accrut ; mais il ne formait plus
 un parti redoutable. Les anabaptistes étaient éga-
 lement odieux aux catholiques et aux protestants,
 et dès qu'on en prenait quelqu'un, il était puni
 comme un voleur de grand chemin. Cette secte
 abominable, plus féroce et sanguinaire que toutes
 les autres, prouve aussi d'une manière plus sen-
 sible combien il est dangereux de laisser germer de
 nouvelles hérésies, qui infailliblement en produi-
 sent d'autres, et portent le désordre dans la société
 comme dans la religion, bravant toute sorte d'au-
 torité après avoir méprisé celle de l'Église. On ne
 s'attendait pas à voir renouveler ces scènes affreuses
 par les philosophes du XVIII^e siècle ; mais ceux qui
 connaissent à fond cette nouvelle secte de fanati-
 ques, n'ont cessé de les annoncer, et leur prédiction
 n'a été que trop vérifiée.

MUNCKER (Thomas), littérateur allemand du
 XVII^e siècle, occupa différentes chaires, et donna
 plusieurs ouvrages de belles-lettres. Le principal et
 le plus estimé est son édition des *Mitographi lati-
 ni*, avec de bons Commentaires, Amsterdam,
 1681, 2 vol. in-8, réimprimée à Leyde en 1742, 2
 tom. in-4. Ses *Notes sur Hygin, cum notis vario-
 rum*, Hambourg, 1674, in-8, sont pleines d'éru-
 dition.

MUNIER (Étienne), ingénieur, né en 1732 à
 Vesoul, en Franche-Comté, fut d'abord élève de
 l'école des ponts et chaussées. Nommé, en 1759,
 ingénieur ordinaire à Angoulême, il occupa ce poste
 jusqu'en 1786, où il fut appelé à Paris en qualité

d'ingénieur en chef. Il retourna à Angoulême, en
 1790, avec le même titre. Il existe peu d'endroits
 de l'ancienne province d'Angoumois où il n'y ait
 quelques-uns de ses travaux. En 1809, il obtint sa
 retraite avec le brevet d'inspecteur honoraire de
 division, et mourut en 1820. On lui doit l'exécution
 du projet de canalisation de la Charente depuis Co-
 gnac jusqu'à Civrai ; le port de l'Houmeau qui éta-
 blit des communications entrè Angoulême et Ro-
 chefort ; la construction et l'entretien de presque
 toutes les routes du département et l'agrandissement
 et l'embellissement d'Angoulême. Il a publié : *Essai
 d'une méthode générale propre à étendre les con-
 naissances des voyageurs, ou Recueil d'observa-
 tions relatives à l'histoire, à la répartition des
 impôts, au commerce, aux sciences, aux arts
 et à la culture des terres*, Paris, 1779, 2 vol. in-8 ;
 une *Nouvelle géographie à l'usage des deux sexes,
 contenant un précis historique de l'origine des
 divers peuples de la terre, de leur manière de se
 gouverner, avec des observations sur la popula-
 tion, les produits du sol, l'industrie et le com-
 merce ; sur l'extraction d'une grande partie
 d'objets employés dans les arts et les manufac-
 tures, les mines et leur exploitation, ainsi que
 sur les canaux qui existent*, Paris, 1804, 2 vol.
 in-8 ; *Observations sur les 19 articles proposés à
 l'examen des cultivateurs par la société d'agri-
 culture du département de la Seine, concernant
 les améliorations introduites depuis 50 ans dans
 l'économie rurale du département de la Charente*,
 Angoulême, 1813, in-8, couronné par la société
 d'agriculture de la Seine ; une *Notice sur la cul-
 ture et l'usage des pommes de terre*, Angoulême,
 1816, et une *Notice sur les brûleries du départe-
 ment de la Charente*.

MUNNICH (Burchard-Christophe, comte de),
 fils d'un officier danois, naquit dans le comté d'Ol-
 dembourg en 1683. Munnich vint en France ; mais
 il la quitta bientôt, la guerre étant déclarée entre
 cette puissance et l'Allemagne. Il entra en 1700 en
 qualité de capitaine d'infanterie au service de Hesse,
 fit pendant la guerre de la Succession toutes les
 campagnes d'Italie et de Flandre, sous le prince
 Eugène, fut fait prisonnier à l'affaire de Denain,
 et conduit à Cambrai, où il connut l'illustre Féné-
 lon, archevêque de cette ville, pour lequel il con-
 serva toujours une grande vénération. Ce vertueux
 prélat méritait la bienveillance et l'admiration de
 tous les prisonniers, par la charité vraiment évan-
 gélique avec laquelle il les traitait. La paix ayant
 été faite en 1713, il passa au service de Pologne,
 et fut fait général-major des gardes du roi ; mais
 le comte Flemming lui ayant suscité des désagrè-
 ments, Munnich quitta ce service pour se rendre en
 Russie. Il s'y concilia d'abord les bonnes grâces de
 Pierre I^{er}, devint favori de la czarine Anne, et eut
 part à tous les événements de son règne. Munnich
 termina sous ce règne le grand canal de Ladoga,
 qu'il avait entrepris sous Pierre I^{er}. Fait général
 de ses armées, il remporta de grands avantages sur
 les Tartares de la Crimée ; battit les Turcs, l'an
 1739, près de Choczim ; prit cette ville et celle de

Jassi, capitale de la Moldavie. Il devint premier ministre du czar Iwan VI. Mais peu de temps après il fut disgracié et accusé d'avoir abusé de sa place pour satisfaire son ambition et ses ressentiments. L'impératrice lui fit faire son procès ; il fut condamné, en 1742, à perdre la tête avec le comte Ostermann. On se contenta de l'envoyer en Sibérie, où il avait exilé lui-même plusieurs victimes de son pouvoir. Pierre III le rappela en 1762, et le déclara feld-maréchal : après la mort de ce prince, l'impératrice Catherine II le nomma directeur général des ports de la mer Baltique. Il mourut en 1767.

« Le comte de Munnich, dit le général Manstein, » était un vrai contraste de bonnes et de mauvaises » qualités. Poli, grossier, humain, emporté tour à » tour, rien ne lui était plus facile que de gagner » les cœurs de ceux qui avaient affaire avec lui ; » mais souvent un instant après, il les traitait d'une » manière si dure, qu'ils étaient forcés, pour ainsi » dire, de le haïr. Dans certaines occasions, il était » d'une générosité extrême ; dans d'autres, d'une » avarice sordide. L'orgueil était son vice dominant. Dévoré sans cesse par une ambition démesurée, il a sacrifié tout pour la satisfaire. Un des » meilleurs ingénieurs de l'Europe, il a été aussi » un des plus grands capitaines de son siècle : souvent téméraire dans ses entreprises, il a toujours » ignoré ce que c'est que l'impossible. D'une stature » haute et imposante, et d'un tempérament robuste » et vigoureux, il semblait être né général ; jamais » aucune fatigue n'a pu le rebuter. »

MUNNICKS (Jean), né à Utrecht en 1652, fut nommé professeur d'anatomie, de médecine et de botanique en 1680, dans sa patrie, emploi qu'il remplit avec distinction. Il mourut en 1711, après avoir publié plusieurs ouvrages, entre autres : *Dissertatio de urinis earumdemque inspectione*, Utrecht, 1674 ; *Chirurgica ad praxim hodiernam adornata*, Genève, 1715, in-4. Elle a été traduite en flamand et en allemand, quoique ce ne soit qu'une compilation ; *De re anatomica*, Utrecht, in-4. C'est un extrait de ce qu'on avait publié de mieux sur l'anatomie. Il est bien écrit. Munnicks a travaillé à la 4^e et à la 5^e partie de l'*Hortus malabaricus*, 1683-85, in-fol. Thomas Almeloveen, Jean Casarius et Gaspard Commelin ont eu part à cet ouvrage, qui est en 12 vol. in-fol.

MUNOZ (Antoine), savant espagnol, né en 1745, à Museros, village près de Valence, étudia dans l'université d'Alcalà, et ensuite à Salamanque, où il reçut le bonnet de docteur en droit et en théologie. Tout en admirant le rare génie d'Aristote, il introduisit dans la philosophie le bon goût, une logique sûre et une physique soumise au calcul et aux expériences, et non aux sophismes d'une argumentation tortueuse. La plupart des écoles de l'Espagne lui doivent une nouvelle méthode d'études propre à faire faire les plus rapides progrès. Il n'avait que 22 ans lorsqu'il composa les *Préfaces* de la rhétorique du célèbre P. Louis de Grenade, et de la logique de Vernei. La vaste érudition qu'il y déploya attira sur lui l'attention des savants et celle de la cour, qui le nomma cosmographe-majeur des

Indes. Quelque temps après, le ministre Galvez le chargea d'écrire une *Histoire générale* des deux Amériques. Pour remplir cette grande tâche, Munoz visita pendant cinq années les sources des archives de Simancas, de Séville, Cadix, Lisbonne, etc., jusqu'alors fermées à tous les historiens qui l'avaient précédé. Il réunit 130 vol. de pièces inconnues, de lettres originales de Colomb, Ximénès, Cortez, Pizaros, etc., et enfin d'ouvrages authentiques et précieux pour l'histoire du Nouveau-Monde. Le premier volume parut en 1791. Il finissait le troisième livre du second volume lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut en 1799. On a encore de lui : *De recto philosophicæ recentis in theologia usu dissertatio*, Valence, 1767, in-4 ; *De scriptorum gentilium lectione, et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*, Valence, 1768, 2 vol. in-8 ; *Institutiones philosophicæ*, Valence, 1769 ; *Traité sur la philosophie d'Aristote et jugement sur ses sectateurs*, Valence, 1771, in-4. Cet ouvrage porta le dernier coup au péripatétisme en Espagne. Il se réfugia alors dans les collèges obscurs de quelques provinces.

MUNOZ (dom Raphaël), religieux espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, né à Grenade, fut ordonné prêtre à Alcalá, en 1801, après avoir fait sa profession dans le couvent des dominicains de Sainte-Croix. Pendant les campagnes des Anglais dans la Péninsule, il assista avec zèle les soldats irlandais catholiques, et mérita les éloges des officiers généraux de l'armée. En 1815, il fut un des confesseurs de la famille royale d'Espagne, et il en remplit les fonctions pendant un an, concurremment avec celles de procureur général de sa province auprès de la cour. En 1824, il obtint de son général et de la congrégation de la Propagande la permission d'aller dans les missions de l'Amérique. Nommé grand vicaire de Cincinnati et prieur du couvent des dominicains de Sainte-Rose dans le Kentucky, il travailla pendant six ans dans les missions de l'Ohio, se plaisant à enseigner le catéchisme, à instruire les enfants et les adultes qui ne connaissaient point encore la religion chrétienne, à visiter les pauvres et les malheureux, et à les soulager autant qu'il était en lui. Il mourut à Cincinnati en 1830. La vie d'un missionnaire aussi actif et aussi religieux doit intéresser les amis de l'Eglise et de la civilisation, autant au moins que celle des guerriers qui font des conquêtes et répandent le sang des hommes.

MUNOZ (Thomas), lieutenant général de la marine espagnole, né en 1743, exécuta des travaux immenses que le gouvernement espagnol fit construire pour préserver Cadix des invasions de la mer. Ce fut encore lui qui présida à la construction des fortifications ajoutées à l'arsenal de l'île de Caraca. On lui doit en outre l'invention d'un appareil simple et ingénieux pour le radoubage des vaisseaux, et un grand nombre d'autres procédés utiles et importants. A l'époque où les Français entrèrent en Espagne, et où Joseph Bonaparte monta sur le trône, il embrassa le parti de ce prince. En 1814,

il fut obligé de venir chercher un asile en France. S'étant fixé à Paris, il y resta jusqu'en 1820, époque où la révolution qui s'était opérée alors dans la Péninsule lui permit d'y rentrer. Il est mort à Madrid en 1823. Il a laissé inédit son *Traité des fortifications*.

MUNSTER (Sébastien), né à Ingelheim en 1489, se fit cordelier ; mais ayant donné dans les erreurs de Luther, il quitta l'habit religieux pour prendre une femme. Il se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il se rendit habile dans la géographie, dans les mathématiques et dans l'hébreu. Il mourut de la peste en 1552. On a de lui : des *Traductions* latines des livres de la Bible ; un *Dictionnaire* et une *Grammaire hébraïque*, in-8 ; une *Cosmographie*, Bâle, 1552, in-fol. ; une mauvaise *Version* de la Logique hébraïque de Maimonides, Bâle, 1527. (*Voy. la Bibliothèque crit. de Richard Simon.*)

MUNTER (Frédéric), évêque de Zélande, né à Gotha en 1760, mort en 1830, étudia surtout la littérature des anciens Coptes, et prit rang parmi les plus célèbres antiquaires. Les écrits qu'il a publiés en danois, en latin et en allemand sont nombreux. Nous citerons seulement ses *Recherches sur les anciennes Inscriptions grecques et latines qui éclairent l'histoire du christianisme et jettent un nouveau jour sur l'authenticité des Livres saints et des monuments chrétiens*.

MUNTING (Henri), botaniste, né à Groningue au commencement du XVII^e siècle, parcourut presque toute l'Europe recherchant partout la connaissance des plus célèbres botanistes. Revenu dans sa patrie, il fit construire à ses dépens un magnifique et vaste jardin qu'il orna de plantes étrangères. Les états le gratifièrent d'une pension pour l'entretien de ce jardin, et on lui donna une chaire de botanique et de chimie à Groningue. Il mourut en 1658. On a de lui : *Hortus universæ materiæ medicæ gazophylacium*, Groningue, 1646, pet. in-12.

MUNTING (Abraham), savant botaniste, fils du précédent, né à Groningue en 1626, succéda à son père dans la chaire de botanique et de chimie, et mourut en 1683. Il est connu par divers ouvrages. Le plus recherché a pour titre : *Phytographia curiosa*, Amsterdam, 1711, avec figures, et en 1727, in-fol. Il parut d'abord en flamand, Leyde, 1696, in-fol. ; et il fut traduit en latin. C'est la description de 145 planches représentant des arbres, des fruits, des fleurs, des plantes, etc. On a encore de lui : *De herba britannica*, 1681, in-4, dont les anciens se servaient avec succès contre le scorbut. Il prétend que c'est la patience aquatique qui est la véritable britannique ; *Aloes historia*, 1680, in-4 ; *La véritable culture des plantes*, Amsterdam, 1672, in-4, en flamand. Haller lui reproche d'avoir altéré les noms des plantes, et critique les figures qu'il en a données.

MURAT (Joachim), né à la Bastide près Cahors, en 1771, d'un aubergiste, s'enrôla dans les chasseurs des Ardennes. Ayant déserté de ce corps, il se rendit à Paris, fut admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI et obtint un avancement rapide. Dénoncé comme terroriste, après le 9 ther-

midor, il fut réintégré à l'époque du 13 vendémiaire, et s'attacha à Bonaparte, qui le choisit pour son aide de camp de confiance. Sa brillante conduite à Mondovi lui valut le grade de général de brigade, et il gagna en Egypte celui de général de division. De retour avec Bonaparte, il le servit efficacement à Saint-Cloud en dispersant, à la tête de soixante grenadiers, le conseil des cinq-cents. Bonaparte, pour reconnaître son appui, lui fit épouser sa sœur Caroline. Devenu en janvier 1804 gouverneur de Paris, Murat souilla la gloire qu'il avait acquise en présidant à l'assassinat du duc d'Enghien. Nommé successivement maréchal d'empire, prince et grand amiral, il commandait la cavalerie à la bataille d'Austerlitz, et ce fut à ses brillantes charges qu'on dut en partie le succès de cette journée. Après la campagne il fut investi du grand-duché de Berg. Envoyé à Madrid pour forcer la famille royale à se rendre à Bayonne, il ordonna froidement de tirer à mitraille contre le peuple de Madrid qui l'avait reçu en ami. Murat portait ses vues sur le trône d'Espagne : déçu dans son espoir, il osa s'en plaindre à Bonaparte, qui, sur les instances de sa sœur Caroline, lui donna le royaume de Naples. Le 1^{er} août 1808, il fut proclamé roi des Deux-Siciles, sous le nom de Joachim-Napoléon. Joseph Bonaparte, qui l'avait précédé sur ce trône, s'était rendu méprisable aux Napolitains ; ainsi la comparaison ne pouvait être qu'à son avantage. Son air martial, le faste et la magnificence qu'il aimait à déployer plurent aux habitants qu'il acheva de gagner par la bonne administration qu'il établit dans tout le royaume. Il régnait paisiblement depuis quatre ans, lorsque l'expédition de Russie le rappela dans les rangs de l'armée française. Investi du commandement de la cavalerie, il eut une part brillante à toutes les opérations qui précédèrent la prise de Moscou ; mais, au moment de la retraite que Bonaparte l'avait chargé de diriger, il sembla avoir perdu toute son énergie. Arrivé à Wilna, il abandonna l'armée, prit la route de Naples et se rapprocha de la cour d'Autriche. Mais les succès qui ouvrirent la campagne de 1813 arrêtèrent ses démarches. Il rejoignit l'armée et reparut, quoique avec moins d'éclat, aux batailles de Dresde et de Leipzig. Après les malheurs de cette dernière journée, il revint encore à Naples, et, sûr de l'invasion qui se préparait contre la France, il oublia qu'il devait son trône à Bonaparte, et se ligua avec ses ennemis pour le renverser. Il marcha d'abord contre l'armée française commandée par Eugène ; mais apprenant ensuite les succès inattendus de Napoléon dans les plaines de la Champagne, il contraria les projets des alliés. Cependant la puissance de Bonaparte s'écroula, et les usurpateurs furent forcés de céder leurs trônes aux maîtres légitimes. Murat espérait conserver la couronne de Naples, qui lui avait été garantie par l'Autriche : mais toutes les branches de la maison de Bourbon s'opposèrent, au congrès de Vienne, à ce qu'on le reconnût. Sur ces entrefaites, Bonaparte rentra en France, et Murat ne vit cette fois d'autre chance de conserver le trône qu'en s'unissant intimement au sort de

Napoléon. Il commença les hostilités contre les Autrichiens, et obtint quelques avantages suivis presque aussitôt des plus grands revers. Il s'embarqua alors sur une frêle barque et se rendit en France où Bonaparte lui défendit de paraître à Paris, pour empêcher que le public ne vît dans sa défaite un funeste présage. Après la bataille de Waterloo, il passa en Corse où des conseils peu sincères lui firent tenter, à la tête de deux cent cinquante hommes, une expédition en Calabre. Le vent dispersa sa flottille, et il aborda sur la plage de Pizzo le 8 octobre 1815 avec une trentaine d'hommes. Arrêté par les paysans, il fut traduit devant une commission militaire et condamné à être fusillé le 13 du même mois. Ainsi finit celui qui, simple soldat, s'était élevé au rang suprême. Sa chute fut aussi terrible que sa fortune avait été surprenante et rapide.

MURAT. (*Voy. CASTELNAU.*)

MURATORI (Louis-Antoine), né à Vignola dans le Modenois, en 1672, fut formé à la piété et aux lettres par des maîtres habiles. La nature avait mis en lui les dispositions les plus heureuses; l'éducation les développa avant le temps. Il fut appelé dès l'âge de 22 ans, à Milan, par le comte Charles Borromée, qui lui confia le soin du collège *Ambrosien* et de la riche bibliothèque qui y est attachée. Muratori se nourrissait des sucs les plus purs des fruits de l'antiquité et de notre temps, lorsque le duc de Modène l'appela en 1700. Ce prince le revendiqua comme son sujet, le fit son bibliothécaire, et lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que l'illustre savant passa le reste de sa vie, sans autre bénéfice que la prévôté de Ste.-Marie de Pomposa. Les amis que son mérite lui avait acquis à Milan se multiplièrent à Modène. Le cardinal Noris, les Ciampini et les Magliabecchi, les PP. Mabillon et Montfaucon, bénédictins; le P. Papebroch jésuite, le marquis Maffei, le cardinal Quirini, le consultèrent. Les académies se disputèrent l'honneur de lui ouvrir leurs portes; mais Muratori eut trop de bon esprit pour se laisser engouer de ces coteries scientifiques, où le vrai mérite souffre de se voir mis en ostentation, et où les talents personnels du vrai savant sont très-désagréablement mis en commun. Il fut plus sensible aux critiques de quelques théologiens qu'aux éloges exagérés des académiciens. Il s'en plaignit au pape Benoît XIV, et exposa ses sentiments de respect et de soumission. Ce pontife voulut bien le tranquilliser par une lettre qui honore la mémoire de l'un et de l'autre. Il s'élève contre ces esprits inquiets, qui tourmentent un homme d'honneur, sous prétexte qu'il ne pense pas comme eux sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. Cette réponse rendit la sérénité à Muratori. Il faut convenir cependant que, sans le vouloir, il a donné aux ennemis de l'Eglise le moyen d'éluder ses décisions les plus solennelles, et qu'en particulier, en parlant des faits dogmatiques, il met fort à leur aise tous les hérétiques qui voudront recourir aux modifications et conditions qu'il établit à ce sujet. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 1^{er} avril 1790, pag. 531.) Ce savant mourut en

1750. Ses connaissances étaient immenses, mais par là même quelquefois défectueuses, surtout dans le résultat qu'il en formait: le jugement, chez les hommes extraordinairement érudits, égale rarement la mémoire. Jurisprudence, philosophie, théologie, poésie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, etc., il avait tout embrassé; mais les bornes de l'esprit humain ont souvent contrarié ses efforts: 46 vol. in-fol., 34 in-4, 13 in-8, plusieurs in-12, sont le résultat du compte de ses nombreux ouvrages. Les principaux sont: *Anecdota ex Ambrosianæ Bibliothecæ codicibus eruta*; Mediolani, 1697-98, et Patavii, 1713, 4 tom. en 2 vol. in-4, 6 à 7 fr.; *Anecdota græca, gr. et lat.*, ibid., 1709, in-4, 5 à 6 fr.; *Rerum italicarum scriptores, ab anno æræ christianæ quingentesimo, ad millesimum quingentesimum, etc.*, Mediolani, 1723-51, 25 tom. en 28 ou 29 vol. in-fol.: collection importante; on y ajoute: *Rerum italicarum scriptores ab anno christi M. ad MDC, quorum potissima pars primum in lucem prodit (opera Jos.-Mar. Tartinii)*, Florent., 1748-70, 2 vol. in-fol.; les 30 volumes, 300 à 450 fr., et plus en gr. pap.; *Antiquitates italicæ mediæ ævi, post declinationem romani imperii ad ann. 1500*, ibid., 1738-42, 6 vol. in-fol., fig., 60 à 72 fr., gr. pap., 72 à 96 fr. Les savants ont trouvé beaucoup de fautes et de méprises dans ce recueil. On en a relevé plusieurs dans les journaux: *De paradiso, regnique cælestis gloria, non expectata corporum resurrectione, justis à Deo collata*, Vérone, 1738, in-4, 4 à 6 fr.; avec le traité de saint Cyprien, *De mortalitate*. C'est une réfutation de l'ouvrage de Thomas Burnet, intitulé, *De statu mortuorum*; *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, Mediolani, 1739-42, 4 vol. in-fol., 36 à 48 fr., gr. pap., 50 à 70 fr. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, auxquelles Muratori n'a point répondu; *Annali d'Italia, dal principio dell' era volgare, fino all'anno 1500*, Milano, 1744-49, 12 vol. in-4, 48 à 72 fr., gr. pap., vend. 144 fr.; *Liturgia romana vetus, tria sacramentaria complectens*, Venetiis, 1748, 2 vol. in-fol., vend. 15 fr.; *Della perfetta poesia italiana*, Venezia, 1748, 2 vol. in-4, 12 à 15 fr.; *Dissertazioni sopra le antichità italiane, da Muratori, opera postuma data in luce da Gian. Fran. soli Muratori*, Milano, 1751, 3 vol. in-4, 21 à 27 fr., etc., etc. Les journaux littéraires de presque toute l'Europe contiennent des *Notices* sur Muratori. L'abbé Goujet a donné une *Vie* de ce même savant dans le t. 7 des *Mémoires* de d'Artigni.

MURE (Jean-Marie de la), docteur en théologie, et chanoine de Montbrison, publia l'*Histoire ecclésiastique de Lyon*, Lyon, 1671, in-4, et celle *du Forez*, ibid., 1674, in-4. Ces deux ouvrages, pleins de recherches savantes, sont estimés. L'auteur mourut à la fin du XVII^e siècle.

MURENA (Lucius-Licinius), consul romain, célèbre par sa valeur, et par l'Oraison que Cicéron prononça pour sa défense, signala son courage contre Mithridate, l'an 62 avant J.-C.

MURET (Marc-Antoine), célèbre humaniste, naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, en

1526. Dès sa plus tendre jeunesse il acquit des connaissances qui ne sont dans les autres que le fruit de l'âge et d'une longue application. Il apprit de lui-même le grec et le latin, et fut chargé à 18 ans de faire des leçons sur *Cicéron* et sur *Térence* dans le collège d'Auch. De la province, il passa à la capitale, et ne fut pas moins applaudi. Il enseigna au collège de Sainte-Barbe avec un si grand succès, que le roi et la reine lui firent l'honneur d'aller l'entendre. La vivacité de son esprit lui fit des ennemis. Un vice abominable, dont il fut accusé, l'obligea de quitter Paris. Il se retira à Toulouse, et y essuya les mêmes accusations. Joseph Scaliger, piqué de ce qu'il lui avait fait accroire qu'une épigramme qu'il avait composée était l'ouvrage d'un poète de l'antiquité, s'en vengea en lui rappelant le danger qu'il avait couru à Toulouse d'être brûlé :

Qui rigidæ flammæ evaserat ante Tolosæ,
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

Cette épigramme est un monument des honteux soupçons dont la conduite de Muret fut noircie; soupçons consignés par d'autres écrivains, jaloux peut-être de son mérite. Lambin a paru le justifier d'une manière satisfaisante. En effet, si ces accusations avaient eu quelque fondement, comment aurait-il été reçu avec transport à Rome, où il se retira, après être sorti de France, et avoir fait quelque séjour à Venise? Comment aurait-il été caressé par les cardinaux et par les papes? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il reçut dans cette capitale du monde chrétien les ordres sacrés, fut pourvu de riches bénéfices, et y professa avec un applaudissement singulier la philosophie et la théologie. Le pape Grégoire IV, pour retenir Muret à Rome, doubla la pension de 500 écus d'or que lui avait offert Battori, roi de Pologne, qui l'appelait dans sa capitale. La république des lettres le perdit en 1585. On lui a reproché d'avoir fait l'éloge du massacre de la Saint-Barthélemi, dans son panégyrique de Charles IX. Il l'envisageait comme l'effet d'une impérieuse nécessité, et comme le seul moyen d'arrêter les fleuves de sang que l'hérésie faisait couler en France; il se trompa, comme la suite ne le démontra que trop. Ses ouvrages ont été recueillis en partie à Vérone, en 5 vol. in-8 : le premier en 1727, le dernier en 1730 à Leyde, 1789, 4 vol. in-8. Cette dernière édition est plus complète et infiniment meilleure. Les principaux ouvrages de Muret sont : d'excellentes *Notes* sur Térence, Horace, Catulle, Tacite, Cicéron, Salluste, Aristote, Xénophon, etc.; *Orationes*; *Variæ lectiones*; *Poemata*; *Hymni sacri*, 1621, in-4; *Odeæ*; *Disputationes in lib. I. Pandectarum: De origine juris, de legibus et senatus consulto*; *De constitutionibus principum, et de officio ejus cui mandata est jurisdictio*; *Juvenilia*, etc., Paris, 1553, in-8, peu commun, et Leyde, 1757, avec Bèze. Tous ces ouvrages ont de la douceur, de l'élégance, un style pur, un tour facile, et respirent le goût et l'érudition. Ses poésies sont plus estimables pour le choix des expressions que pour celui des pensées; on n'y trouve presque que des mots. Ses *Odes* ne sont point marquées au coin du génie. Point d'enthousiasme, ou s'il y en a de

temps en temps quelque étincelle, on voit qu'il ne lui est pas naturel. Ses *Satires* et ses *Epigrammes* manquent de sel et de finesse; ses *Elégies* sont insipides. Ses *Oraisons* sont d'un style nombreux, et pleines de dignité, mais plus remarquables par le langage que par les choses.

MURILLO (Barthélemi-Esteban), peintre espagnol, né en 1618 à Séville, mourut dans cette ville en 1682. Son goût pour la peinture se manifesta dès son enfance. L'étude des ouvrages de Titien, de Rubens, de Moya et de Van Dyck, et celle de la nature, lui donnèrent un bon coloris. Murillo fit paraître plusieurs tableaux dans le goût de ces peintres, où l'on remarqua les talents d'un grand maître. Un coloris onctueux, un pinceau agréable, des carnations d'une fraîcheur admirable, une grande intelligence du clair-obscur, une manière vraie et piquante, le font rechercher. Seulement on y désirerait plus de correction dans le dessin, plus de choix et de noblesse dans les figures. Murillo avait commencé par peindre des bannières, jusqu'à ce qu'ayant ramassé quelque argent, il put se fournir un petit atelier, et peindre des images et des fleurs. Il se rendit ensuite à Madrid, prit des leçons du fameux Velasquez, qui le fit employer à l'Escorial. Parmi ses nombreux tableaux, le plus célèbre est le *Mariage de sainte Catherine*, qu'on voit à Cadix dans l'église des Capucins. Le musée du Louvre possède de ce maître cinq tableaux dont les plus remarquables sont : *Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers*, et un *jeune mendiant*, etc.

MURIS (Jean de), docteur de Paris et célèbre mathématicien, est auteur du *Tractatus super reformatione calendarii antiqui*, qu'il composa avec Firmin de Bellavalle, par ordre du pape Clément VI. Il a composé aussi sur la musique plusieurs livres restés en manuscrit; le principal est : *Speculum musicæ*, divisé en sept livres, dont les cinq premiers sont théoriques : dans les deux derniers, il parle de la musique de ce temps. C'est mal à propos que quelques-uns lui attribuent des observations, où Guy Arétin l'a devancé de plus de trois siècles. Muris vivait encore en 1358; mais on ignore l'époque de sa mort.

MURRAY (Jacques, comte de), fils naturel de Jacques V, roi d'Ecosse, né vers 1531, prit les armes en 1568, contre Marie Stuart, reine d'Ecosse, sa propre sœur, après qu'elle eut été forcée d'épouser en troisièmes noces Jacques Hesburn, comte de Bothwell, un des conjurés, qu'on laissa évader, pour s'en prendre à la reine du meurtre de son mari. (Voy. MARIE STUART.) Cette princesse fut arrêtée par ses ordres, et dépouillée du gouvernement du royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de Henri Stuart et de cette princesse, qui n'était âgé que de 13 mois. Le comte de Murray, devenu régent du royaume pendant la minorité de son neveu, but auquel avaient été dirigées toutes ses démarches, confina la reine dans le château de Lochlevin, et la traita fort cruellement. Il se porta même pour son accusateur devant Elisabeth, reine d'Angleterre; mais il retourna en Ecosse, piqué de ne pouvoir faire recevoir ses allégations par le conseil. Car Eli-

sabeth , qui alors n'avait point encore formé la résolution barbare qu'elle prit depuis , lui fit dire par son ministre Cécil , « que tout ce qu'il avait produit » contre sa souveraine ne paraissait pas suffire pour » que sa majesté prit une opinion désavantageuse de » sa bonne sœur , et qu'apprenant les troubles et les » désordres qu'occasionnait en Ecosse l'absence de » Marie , elle jugeait convenable de ne pas retenir » cette princesse en Angleterre , mais de la renvoyer » dans ses états. » (Voy. HESBURN.) Cependant depuis cette époque Murray entretint une correspondance secrète avec Cécil et Elisabeth elle-même , correspondance dans laquelle on décida la perte de la malheureuse Marie Stuart. Au moment où cette princesse quitta la France pour venir en Ecosse , Murray voulait la livrer à sa rivale , et ce fut par un simple hasard qu'elle échappa aux vaisseaux anglais qui croisaient son passage , et auxquels Murray avait donné tous les renseignements pour la rencontrer en route. Cet homme ambitieux , dur , méchant , hypocrite , fut la victime de ses violences. Se promenant à cheval par les rues de Linlithgow , l'an 1570 , il fut tué d'un coup de pistolet par Jacques Hamilton , dont il avait injustement confisqué les biens , et maltraité l'épouse jusqu'à lui faire perdre la raison. Ce fut Murray qui bannit la religion romaine du royaume d'Ecosse ; et il ne faut pas douter que sa haine extrême contre les catholiques n'ait eu beaucoup de part aux traitements atroces qu'il fit à la reine. Mademoiselle Kéralio , dans son *Histoire d'Elisabeth* , le peint comme un monstre , tel qu'il était en effet.

MURTOLA (Gaspard) , poète italien , natif de Gênes , mort en 1624 , fit un poème sous ce titre : *Della creazione del mondo* , in-12 , qui fut critiqué par Marini. Ces deux poètes écrivirent quelques sonnets satiriques , intitulés , les uns *La Murtolède* , in-12 ; les autres *La Marinède* , aussi in-12. Mais Murtola , se sentant le plus faible , chercha d'autres instruments que sa plume pour se venger ; il tira un coup de pistolet sur Marini , qui fut blessé. Cette affaire aurait eu des suites fâcheuses , si Marini n'eût travaillé à obtenir la grâce de son adversaire. Outre son poème de la *Création du monde* , Murtola a fait encore d'autres vers italiens , in-12 ; et un poème latin , qui a pour titre : *Nutricarum , sive Neniarum libri tres*.

MUSA (Antonius) , affranchi , puis médecin de l'empereur Auguste , était Grec , et frère d'Euphorbe , médecin de Juba , roi de Mauritanie. Il guérit Auguste d'une maladie très-dangereuse ; mais son art échoua contre celle qui enleva le jeune Marcellus. On lui attribue deux petits traités : *De herba betonica* , et *De tuenda valetudine* , avec les *Medici antiqui* , Venise , 1547 , in-fol. Le sénat romain lui fit élever une statue d'airain , que l'on plaça à côté de celle d'Esculape. Auguste lui permit de porter un anneau d'or , et l'exempta de tout impôt : privilège qui passa à ceux de sa profession. Horace parle de Musa et des bains d'eau froide que ce célèbre médecin lui faisait prendre au plus fort de l'hiver. Après sa mort , on se dégoûta de ce remède. Charmis , médecin marseillais , le renouvela sous

Vespasien ; et alors on vit dans les lacs et les rivières des vieillards tremblotants au milieu des glaces. Comme tout est mode , même la médecine , celle-là passa bientôt , et ce n'est que de nos jours qu'elle a été ressuscitée.

MUSCHENBROECK (Pierre de) , né à Leyde en 1692 , mort dans cette ville en 1761 , fut reçu docteur de médecine en 1715 ; mais les sciences exactes l'occupèrent principalement. Après avoir fait un voyage à Londres , où il vit Newton , et où il consulta Desaguliers , il revint en Hollande et y obtint bientôt des places. L'université d'Utrecht était depuis longtemps célèbre pour l'étude du droit ; Muschenbroeck , y ayant été nommé professeur de physique et de mathématiques , la rendit fameuse encore par ces sciences , qu'il y enseigna avec une grande réputation. Leyde le rappela bientôt pour y professer les mêmes sciences , et il redoubla ses soins pour remplir dignement son emploi. Son nom s'étant répandu parmi les savants , plusieurs académies , et en particulier celles des Sciences de Paris et de Londres , se l'associèrent. La culture des lettres , les calculs et les expériences physiques , ont rempli tout le cours de sa vie. On lui doit plusieurs ouvrages. On voit dans les expériences qu'il y apporte une sagacité peu commune , et dans ses calculs beaucoup d'exactitude. Ses *Essais de physique* , traduits en français par Sigaud de la Fond , et imprimés en 1769 , 3 vol. in-4 , sont estimés. L'auteur ne l'était pas moins pour sa candeur et son désintéressement. Ses mœurs étaient simples et pures , et sa conversation enjouée. Plusieurs souverains , les rois d'Angleterre , de Prusse , de Danemark , tâchèrent en vain de l'attirer dans leurs états. On a encore de lui : *Tentamina experimentorum* , Leyde , 1731 , in-4 ; *Institutiones physicae* , Leyde , 1748 , in-8 ; *Compendium physicae experimentalis* , 1762 , in-8.

MUSCULUS (Wolfgang) , né à Dieuze en Lorraine , en 1497 , d'un tonnelier , se fit bénédictin dans le Palatinat , à l'âge de 15 ans ; mais il quitta en 1527 le cloître et la rigidité salutaire des orthodoxes , pour les erreurs indulgentes du luthéranisme , qui lui donnait une femme. Réduit à la mendicité , il se fit tisserand et ensuite manoeuvre à Strasbourg , où il s'était réfugié. Bucer lui donna une retraite dans sa maison et la place de catéchiste. Il devint ensuite ministre de Strasbourg et eut une chaire de théologie à Berne , où il mourut en 1563 , après avoir publié : *Commentarii in Genesim* , Bâle , 1557 ; 1600 , in-fol. ; *Enarrationes in totum psalterium* , ib. , 1550 , in-fol. ; *Loci communes* , ib. , 1554 et 1560 , in-fol. ; et des Traductions de plusieurs Traités de saint Athanase , de saint Basile , etc.

MUSCULUS (André) , de Scheneberg en Misnie , professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder , mourut en 1580. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Il était un des plus zélés défenseurs de l'*ubiquité* , et il donnait dans des rêveries qui diminueraient beaucoup le prix de ses livres , s'ils en avaient quelqu'un. Il prétendit que Jésus-Christ n'avait été médiateur qu'en qualité de Dieu ; et que la nature divine était morte comme la nature humaine. Il enseignait que le Sauveur n'était point

effectivement monté au ciel, mais qu'il avait laissé son corps dans la nuée qui l'environnait. Il avait imaginé ces erreurs pour combattre Stauler, qui prétendait que Jésus-Christ n'avait été médiateur qu'en qualité d'homme, et non pas en qualité d'Homme-Dieu. Musculus, pour le contredire, soutint que la divinité avait souffert, et qu'elle était morte. C'est ainsi qu'en fait de raisonnement comme en fait de conduite, les insensés n'évitent une extrémité que pour donner dans une autre, et comme dit un ancien, *In contraria currunt*.

MUSÉE, *Musæus*, poète grec, que l'on croit avoir vécu du temps d'Orphée et avant Homère, vers l'an 1180 avant J.-C. Il y a eu un autre poète de ce nom dans le 1^{re} siècle. Il est auteur du *Poème de Léandre et Hero*. On le trouve dans le *Corpus poet. græc.*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.; et séparément, grec et latin, Paris, 1678, in-8, et Leyde, 1737, in-8. Il a été traduit en français par Laporte du Theil, 1784, in-12, fig.

MUSGRAVE (Guillaume), docteur en médecine et savant antiquaire d'Oxford, né en 1657, fut fait secrétaire de la société royale de Londres en 1684. Il se fixa ensuite à Exeter, et mourut en 1721. On a de lui une *Dissertation sur la goutte*, intitulée : *de Arthritide symptomatica et anomala*, Oxford, 1707, in-8; *de Aquilis romanis epistola*, ib., 1713, in-8; *Geta Britannicus*, etc., Exeter, 1716, in-8, *Belgium britannicum*, 1719, in-8.

MUSIUS (Corneille), ou Muys, né à Delft en 1503, se distingua dans les belles-lettres et les langues à Louvain, et les enseigna lui-même à Gand. Il accompagna ensuite de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa patrie, il fut directeur des religieuses de Sainte-Agathe, emploi qu'il remplit avec beaucoup de zèle pendant 36 ans. Dans ses moments de loisir, il cultivait les Muses et se fit estimer par sa science, sa probité, son attachement à la foi de ses pères et par sa charité; il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyr le 10 décembre 1572. Le fanatique et cruel Guillaume de la Marek le fit arrêter à Leyde, et épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce. Il lui fit couper les oreilles, le nez, les doigts des mains, et des pieds et ce que la pudeur défend de nommer; après quoi l'illustre savant et chrétien fut attaché à la potence. Tels ont été les exploits des hommes qui prêchaient la tolérance et déclamaient contre la sévérité légale du duc d'Albe. (*Voy. TOLEDE, la MARCK, PIECK, SONOI.*) Guillaume Estius, dans son *Histoire des martyrs de Gorcum*, les auteurs des *Acta Sanctorum* au 10 juillet, et Pierre Opmeer dans son *Histoire des martyrs de Hollande*, se sont étendus sur la vie et la mort de cet homme respectable. On a de lui divers poèmes : *Institutio feminae christianæ*, tirée du dernier chapitre des *Proverbes*; *Odes* et quelques *Psaumes* en vers, Poitiers, 1536, in-4; *De temporum fugacitate, deque sacrorum poematum immortalitate*, ibid., 1536, in-4. Il y donne un abrégé de sa vie; *Imago patientiæ*; *Libellus tumulorum Desiderii Erasmi*, Louvain, 1536, in-4; *Encomium solitudinis*, Anvers, 1566, in-4; des *Hymnes*;

un *Livre de prières*, publié par Luc Opmeer, Leyde, 1582, in-16. Ses vers sont d'un style pur et clair. On voit dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum*, la représentation de son cruel martyre, avec cette belle inscription en forme d'épitaque :

Nec tua te pietas, nec Apollinis infula texit,
Musarum, Musi, decus, ingenique per omnem
Immortalis honos qui te illustraverat orbem,
Nunc major laus orla tibi, manet altera cælo
Laurea, quam feritas batavæque injuria gentis,
Et multo peperit sudatum vulnere lethum.

MUSSATO (Albertin), historien et poète padouan, né en 1261, mourut en 1329. Ses succès en poésie lui méritèrent l'honneur du lauréat, qu'il reçut dans sa patrie. Il défendit Padoue contre Cane de la Scala, et se distingua par sa valeur; fait prisonnier dans une seconde guerre avec le même Cane, celui-ci l'admit à sa table, et le traita avec distinction. Il fut rendu à sa patrie, qu'il gouverna sagement, sous l'empereur Henri VII. Les vers de Mussati, assez bons pour leur temps, ont souffert du déchet au creuset de la postérité. On lui doit encore *Historia Augusta Henrici VII, et alia quæ extant opera, etc.*, Venetiis, 1636, in-fol. 8 à 12 fr, ouvrage assez estimé.

MUSSET-PATHAY (Victor-Donatien), né en 1768, mort à Paris en 1832, consacra à la littérature les loisirs que lui laissaient ses modestes emplois dans l'administration civile ou militaire. On cite parmi ses ouvrages : *Abrégé de l'histoire grecque*, traduit de l'anglais de Goldsmith, 1 vol. in-8, 1801; *Abrégé de l'Histoire romaine*, 1 vol. in-8, 1801; *Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792, précédée d'un précis historique des guerres de la France, depuis 1792 jusqu'au traité de Presbourg en 1806*, Paris, in-4, avec atlas; *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, in-8, 1807. Musset-Pathay publia en 1824 une édition des *OEuvres complètes de J.-J. Rousseau*.

MUSSO (Cornélio), né à Plaisance en 1511, entra chez les cordeliers dès l'âge de 9 ans. Paul III l'appela à Rome, et lui donna l'évêché de Bertinoro, puis celui de Bitonto. Il assista avec éclat au concile de Trente, et mourut à Rome en 1574. On a de lui des *Sermons*, imprimés à Venise, 1582 et 1590, 4 vol. in-4. Ils furent extraordinairement applaudis, quoiqu'ils ne soient guère au-dessus des discours de Maillard et de Menot. La fable, l'histoire, Homère, et Virgile y sont cités tour à tour avec l'Écriture et les Pères.

MUSTAPHA 1^{er}, empereur des Turcs, succéda à son frère Achmet en 1617; mais il fut chassé quatre mois après, et mis en prison par les janissaires, qui placèrent sur le trône Osman I^{er}, son neveu. Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre, pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sous ce prétexte; on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand-visir alla lui-même égorger son empereur. Mustapha fut tiré de la prison pour la

seconde fois, reconnu sultan et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires, qui l'avaient élu deux fois. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne exposé, aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours et étranglé dans sa prison l'an 1623. Amurat IV, frère d'Osman, fut placé sur le trône après cette déposition.

MUSTAPHA II, empereur des Turcs, fils de Mahomet IV, succéda à Achmet II, son oncle, en 1695. Les commencements de son règne furent heureux. Il défait les Impériaux devant Temeswar en 1696, fit la guerre avec succès contre les Vénitiens, les Polonais, les Moscovites; mais dans la suite ses armées ayant été battues, il fut contraint de faire la paix avec ces différentes puissances, et se retira à Andrinople, où il se livra à la volupté et aux plaisirs. Cette conduite excita une des plus grandes révoltes qui aient éclaté depuis la fondation de l'empire ottoman. Cent cinquante mille rebelles forcèrent le sérail, et marchèrent vers Andrinople pour détrôner l'empereur. Ce prince leur promit toutes les satisfactions qu'ils pourraient exiger; rien ne put les adoucir. Le grand-visir voulut leur opposer 20,000 hommes; mais ceux-ci se joignirent aux autres. Les rebelles écrivirent à l'instant à Achmet, frère de Mustapha, pour le prier d'accepter le sceptre. L'empereur intercepta la lettre; et, voyant que sa perte était résolue, il fut contraint de céder le trône à son frère en 1703. Réduit à une condition privée, il mourut de mélancolie six mois après sa déposition. Le trop grand crédit de la sultane Validé, et du mufti, qui retenait le sultan hors de sa capitale pour le mieux gouverner, fut la cause de cette révolution. Le mufti et son fils périrent par le dernier supplice, après avoir essuyé une cruelle question pour déclarer où étaient leurs trésors.

MUSTAPHA III, fils d'Achmet III, né en 1716, parvint au trône le 26 novembre 1757. Il était renfermé depuis la déposition de son père en 1730. Mustapha avait le jugement sain, le cœur droit; mais sa faible santé l'empêchait de se livrer assidûment aux affaires. Malgré les guerres qu'il eut à soutenir, il amassa des trésors, et laissa 60,000,000 de piastres. Il montra dans quelques occasions un caractère guerrier. Il prit les armes en 1769 contre les Russes; mais il fut battu, et perdit plusieurs places: l'année suivante, il eut à essuyer la terrible défaite de son armée navale près de Scio, celle du Pruth et du grand-visir. En 1771 les Russes s'emparèrent de Bender et de la Crimée. Il mourut en 1774, avant que d'avoir vu la fin de la guerre funeste qui s'éleva sous son règne entre la Russie et la Porte, relativement aux troubles de la Pologne. Son frère Abdul-Ahmed, qui lui a succédé, a donné la paix à ses états au commencement de son règne, le 14 juillet 1774, après être sorti d'une prison où il était retenu depuis 1730, comme son frère, et où il a fait renfermer son neveu, fils de Mustapha III.

MUSTAPHA, fils aîné de Soliman II, empereur des Turcs, fut gouverneur des provinces de Ma-

gnésie, d'Amasée, d'une partie de la Mésopotamie, où il se fit aimer et respecter des peuples. Cependant Roxelane, l'une des femmes de l'empereur, craignant que ce prince ne montât sur le trône au préjudice de ses enfants, et voulant faire régner ceux-ci, l'accusa de tramer une rébellion contre l'empereur. Soliman le fit venir devant lui, et, sans l'écouter, le fit étrangler inhumainement, en 1553. Sa figure, sa bravoure, son adresse, excitèrent des regrets.

MUSTAPHA-BAIRAKDAR, célèbre grand-visir ottoman, né à Rasgrad vers le milieu du XVIII^e siècle, exerça d'abord la profession de laboureur, se livra ensuite au commerce des chevaux, et s'enrôla enfin sous les drapeaux du pacha de sa province. Il succéda, en 1804, à Tersanick-Oglou, pacha de Roustchouk, sous lequel il s'était distingué dans plusieurs campagnes, et détruisit, en 1807, à Musahib-Kiou, une partie de l'armée russe qu'il n'avait pu empêcher d'entrer dans Bucharest. Revêtu, la même année, de la charge de séraskier, ou commandant des forces ottomanes, il ne chercha plus à dissimuler son attachement à la cause de Sélim III, qui venait d'être détrôné. Il marche sur Constantinople, se présente au sérail, redemandant Sélim pour le couronner de nouveau. Les portes s'ouvrent, mais c'est pour lui rendre le cadavre du malheureux prince. A cette vue, Baïrakdar jure de le venger. Il ordonne le supplice des conseillers et des exécuteurs de ce crime, la déposition du sultan Mustapha IV, et l'installation de son frère Mahmoud II. Après cette révolution, qui arriva le 28 juillet 1808, Baïrakdar, devenu grand-visir, s'occupa sans relâche de tout réformer, et principalement de remplacer le corps des janissaires par celui des *seymens*. Mais bientôt le mécontentement général fut à son comble. Le visir, forcé de céder au nombre des révoltés, se retira dans le sérail, et, réduit enfin à la dernière extrémité, mit le feu au magasin à poudre et se fit sauter, après avoir fait étrangler Mustapha IV le 15 novembre 1808.

MUSURUS (Marc), né vers 1470, à Retimo, dans l'île de Crète, se distingua par la beauté de son génie. Il enseigna le grec à Venise avec une réputation extraordinaire, et alla à Rome, où il fit sa cour à Léon X. Ce pape lui donna l'archevêché de Malvasie dans la Morée; mais il mourut peu de temps après en 1517. On a de lui des *Epigrammes* et d'autres pièces en grec. C'est lui qui le premier donna des éditions d'*Aristophane* et d'*Athénée*. Il est aussi auteur de l'*Etymologicon magnum Græcorum*, Venise, 1499, in-fol., vend. 76 fr.; *ibid.*, 1549, in-fol., vend. 30 fr.

MUSZKA (Nicolas), né à Schellitz dans le comté de Neytra en Hongrie, en 1713, entra dans la société des jésuites en 1730, et y enseigna pendant plusieurs années la rhétorique, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation, particulièrement à Vienne en Autriche. Il était provincial de la province d'Autriche et de Hongrie, lors de la suppression de la société. La ville de Neusol étant devenue épiscopale en 1776, il fut nommé grand prévôt de la cathédrale, et mourut dans cette ville quelques années après. On a de lui : *Vita Palati-*

norum sub regibus Hungariæ, réimprimées avec des additions et corrections à Tyrnau, 1762, in-fol.; *De legibus, earum transgressione, seu peccatis et peccatorum pœna lib. III*, Vienne, 1759, in-4, suivis de plusieurs autres traités de théologie et de morale, imprimés dans la même ville. Ils réunissent à la fois l'ordre, la clarté et l'élégance.

MUTIS (Joseph - Célestino), naturaliste, né à Cadix en 1732, embrassa l'état ecclésiastique dès 1772, fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Santa-Fé, et mourut directeur de l'expédition botanique du royaume de la Nouvelle-Grenade, et astronome royal à Santa-Fé de Bogata, en 1808. Le principal mérite de Mutis est d'avoir distingué le premier les différentes espèces de quinquina et les véritables caractères de ce genre si précieux. Il n'existe de ce laborieux naturaliste qu'un petit nombre de *Dissertations* imprimées dans les *Mémoires* de l'académie royale de Stockholm (pour l'année 1769), et dans un journal publié à Santa-Fé, en 1794, sous le titre de *Papel periodico*.

MUTIUS. (*Voy. SCÆVOLA.*)

MUY (Louis - Nicolas - Victor de FÉLIX, comte du), naquit à Marseille en 1711. Le cardinal de Fleury avait jugé son père capable par ses talents, et digne par ses vertus, de former un roi, et l'avait fait nommer sous-gouverneur du dauphin. Le jeune du Muy, d'abord chevalier de Saint-Jean, prit le parti des armes, et s'appliqua avec ardeur à sonder toutes les profondeurs du grand art qu'il pratiquait. Il fit ses premières campagnes en 1734 pour soutenir Stanislas, roi de Pologne. Très-jeune encore, il fut appelé à la cour par le dauphin, qui l'attacha à son fils en qualité de menin. Le comte de Saxe avait demandé cette place pour un de ses amis; mais dès qu'il fut informé du dessein et du choix du prince, il cessa de solliciter cet honneur, et dit : « Je ne veux pas faire à ce prince le tort de le priver de la société d'un homme aussi vertueux que le chevalier du Muy, et qui peut devenir très-utile à la France. » Le dauphin lui accorda d'abord ses bontés et toute son amitié, car on ne peut donner que ce nom au sentiment qui les lia; elle était fondée sur la conformité singulière des caractères : même austérité de mœurs, même humanité, même bienfaisance, même dévouement au bien public, même zèle pour la religion. Pour connaître l'état de la France, les maux et les remèdes politiques, le prince croyait qu'il fallait voir par soi-même, et compta voir par soi-même en envoyant dans les provinces un ami jaloux de gloire, un citoyen dévoué à l'intérêt public, un observateur judicieux, tel que le comte du Muy, qui remplît sa tâche avec un zèle mesuré sur la confiance que lui témoignait le dauphin. La guerre de 1744 sépara ces deux hommes si étroitement et si utilement unis. On peut juger des services du comte du Muy par la rapidité avec laquelle il fut élevé aux grades supérieurs : brigadier en 1743, il est fait lieutenant général en 1748, après la bataille de Fontenoi. Dans la guerre de 1756, il est blessé à Crévelt, et battu à Warbourg, mais sa défaite n'aurait pas diminué la gloire du plus grand capi-

taine; sa retraite l'aurait soutenue, et sa manière de supporter ce malheur l'aurait rehaussée. Que pouvaient faire 18,000 hommes contre une armée de 40,000, déjà triomphante, et dont les manœuvres avaient été cachées par le brouillard le plus épais? Du Muy, rendu à ses respectables loisirs, se livra de nouveau au prince qui le portait dans son cœur, qui le regardait comme un soutien nécessaire lorsqu'il porterait la couronne, et demandait tous les jours par une prière particulière la conservation de cet ami précieux. L'historien de ce prince nous a conservé cette prière : « Mon Dieu, défendez de votre épée, protégez de votre bouclier le comte Félix du Muy, afin que si jamais vous me faites porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons et ses exemples. » Ce bon et sage prince n'eut pas besoin de ce secours : la mort le ravit aux vœux de la France : le comte du Muy, à côté de son lit, laissa couler ses pleurs; le prince mourant s'en aperçoit, et lui dit avec cette voix qui déchire les entrailles; « Ne vous abandonnez pas à la douleur; conservez-vous pour servir mes enfants : ils auront besoin de vos lumières et de vos vertus; soyez pour eux ce que vous auriez été pour moi : donnez à ma mémoire cette marque de tendresse, et surtout que leur jeunesse, dans laquelle j'espère que Dieu les protégera, ne vous éloigne pas d'eux. » La plaie que cette mort fit au cœur de du Muy ne se ferma jamais; la religion et le devoir empêchèrent qu'il ne succombât entièrement à la douleur, mais ses larmes ne cessèrent de couler. Il fit creuser son tombeau aux pieds de celui du prince chéri, dans l'église de Sens, et sa tristesse y grava cette inscription :

Huc usque luctus meus.

Il ne trouva pas de moyen plus efficace pour se distraire de ses peines que le travail et la pratique du bien. La Flandre n'oubliera jamais avec quelle exactitude, quelle attention et quel zèle il remplît toutes les fonctions de commandant de cette province. Louis XV voulut l'honorer du ministère de la guerre; mais du Muy le pria de le dispenser d'accepter cet honneur, parce qu'il ne croyait pas les conjonctures assez favorables pour travailler efficacement à sa gloire et à l'avantage de l'état. L'invitation de Louis XVI fut plus efficace : ce jeune roi se rappelait les dernières paroles de son père mourant, qui semblaient nommer du Muy au ministère. Ces paroles furent des ordres sacrés, et pour le fils et pour l'ami de son père. Informé des intentions du roi, il répond qu'il n'a pu consentir au choix de Louis XV, mais qu'il doit obéir à la volonté du fils de M. le Dauphin. Il signala le temps de son ministère par les plus sages réglemens, et dressa plusieurs plans qui furent exécutés du temps de son successeur. Il fut élevé au grade de maréchal en 1774, et mourut en 1775. Il avait épousé l'année précédente la baronne de Blanckart. La religion semblait avoir formé son caractère : elle était en lui une seconde nature; elle inspirait ses pensées, elle réglait ses sentiments, elle dominait dans toutes ses actions. Sa foi, échappée à la fougue de l'âge, à la licence des armes, aux

dangers des voyages, à la corruption du siècle, se conserva au milieu des dangers de la cour. Il en donna des preuves éclatantes dans toutes les occasions qui se présentèrent. L'étiquette veut que les menins accompagnent le prince au spectacle; du Muy, qui ne croit pas qu'il soit permis d'y assister, demande à être dispensé de cette obligation, et l'obtient: telles sont les grâces qu'il sollicite. Sa scrupuleuse exactitude ne se démentit jamais: obligé en qualité de commandant de la Flandre de conduire partout le roi de Danemark, et arrivé avec ce prince à la porte de la salle des spectacles, il lui représente les devoirs qu'il croyait lui être imposés par la religion, et se retire. On le vit régler toujours sa table sur le précepte de l'abstinence, lors même qu'il eut l'honneur d'y faire asseoir le duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre, qu'une croyance différente semblait dispenser de cette obligation: « Ma loi, lui dit-il, s'observe exactement dans ma maison. Si j'avais le malheur d'y manquer quelquefois, je l'observerais plus particulièrement aujourd'hui que j'ai l'honneur d'avoir un illustre prince pour témoin et pour censeur de ma conduite. Les anglais suivent fidèlement leur loi: par respect pour vous-même, je ne donnerais pas le scandale d'un mauvais catholique, qui ose violer la sienne jusqu'en votre présence. » Lorsqu'il était à la tête des troupes, on le vit toujours veiller avec une singulière attention à l'observation de la discipline; chaque jour il faisait une inspection sévère des hôpitaux, et examinait le pain destiné au soldat. Après avoir rempli les devoirs de son état, ses plaisirs étaient de soulager la misère, de protéger l'innocence, de soutenir la vertu. Sans opulence, il parut toujours prodigue envers l'indigent; c'était là son luxe, fruit de l'économie. Il a laissé des *Mémoires* pleins d'excellentes vues sur différents objets de l'administration publique, et dont le bien de la France fait désirer la publication. De Beauvais, évêque de Sénez, a prononcé son *oraison funèbre*; peu d'hommes ont mieux mérité que lui d'être loués dans la chaire de vérité. Le Tourneur et de Tresséol ont aussi fait son *Eloge*. L'ouvrage de ce dernier, moins éloquent que les deux premiers, est néanmoins plein de choses, et renferme peut-être plus de traits de caractère. L'épigraphe, tirée de Saluste, peint parfaitement le comte du Muy, attaché à la vertu pour elle-même, et n'en recueillant la gloire que lorsqu'il ne pouvait l'éviter. *Esse bonus quam videri maluit; ita quo minus gloriam petebat, eo magis illam assequabatur*. Vertu pure et désintéressée, bien différente du simulacre qui, dans ce siècle d'illusion, en a pris le nom et la place; affaire d'ostentation et de vaine parade, qui détruirait la vertu, essentiellement modeste, si ces deux choses pouvaient exister un moment dans le même homme.

MUYART. (*Voy. VOUGLANS.*)

MUZIANO (Jérôme), ou le MUTIEN, peintre, né dans le Brescian à Aquafredda, l'an 1528, fut élève de Romanino. S'étant rendu à Venise, la vue des chefs-d'œuvre dont les grands maîtres ont décoré cette ville, et ceux du Titien en particulier,

firent sur lui la plus vive impression. Il se fit une manière de peindre excellente. Ses tableaux étaient fort recherchés: les cardinaux d'Est et de Farnese l'occupèrent beaucoup. Le pape Grégoire XIII le chargea de faire les cartons de sa chapelle, et lui commanda plusieurs tableaux. Cet illustre artiste, voulant signaler son zèle pour la peinture par quelque établissement considérable, se servit du crédit que son mérite lui donnait auprès de sa Sainteté, pour fonder à Rome l'académie de Saint-Luc, dont il fut le chef, et que Sixte-Quint confirma par un bref. Muziano était fort habile dans l'histoire; mais il s'adonna particulièrement au paysage et au portrait. Ses dessins, arrêtés à l'encre de la Chine, se font admirer par la correction du trait, par l'expression des figures, et par l'admirable feuiller de ses arbres. Il mourut à Rome en 1592.

MUZIO (Jérôme), littérateur et controversiste italien, naquit à Padoue en 1496. Il ajouta à son nom le surnom de *Giustinopolitano*, c'est-à-dire de Capo-d'Istria, non qu'il fût né dans cette ville, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa famille y était établie. Son vrai nom n'était pas *Muzio*, mais *Nuzio*, dont il lui plut de changer la première lettre. Il fut secrétaire de Jean Casa, nonce apostolique en Savoie et en Hongrie. Cet écrivain avait une plume féconde, et a laissé beaucoup d'ouvrages en divers genres. Les principaux sont: *Delle Vergeriane lib. iv*, Venise, 1550, in-8, en réponse à P. Paul Vergero, qui avait abandonné l'évêché de Capo-d'Istria pour embrasser la doctrine de Luther; *Lettere catoliche lib. iv*, Venise, 1561, in-4. Ces lettres sont comme une continuation de l'ouvrage précédent; *Difesa della Messa, de Santi e del Papato*, Pesaro, 1568, in-8; *Le Mentite ochiniane*, Venise, 1551, in-8, contre Ochin, capucin apostat; *Il duello*, et *La Faustina*, deux traités contre le duel, le premier imprimé à Venise, 1558, in-8; le second à Venise, 1560, in-8, peu commun; *Il Gentiluomo*, ibid., 1565, in-4: c'est un traité du devoir des nobles; *Le Battaglie del Muzio per difesa dell'italica lingua*, etc., ibid., 1582, in-8; *Istoria de fatti di Federigo di Monte-Feltro, duca d'Urbino*, ibid., 1605, in-4; des lettres, quelques *Poésies* et des *Notes* sur Pétrarque, insérées dans l'édition de ce poète donnée par Muratori. Tous ces ouvrages, assez estimés, n'enrichirent point l'auteur, qui vécut presque toujours dans l'indigence, et qui se plaint amèrement de la fortune dans quelques-unes de ses lettres. Le pape Pie V lui avait accordé une pension; mais ce pontife étant mort, Muzio quitta Rome, et alla mourir à la *Paneretta*, chez son ami Capponi, en 1576.

MUZZARELLI (Alphonse), célèbre théologien romain, né à Ferrare en 1749, appartenait à l'ancienne famille des comtes de Muzzarelli. Il entra chez les jésuites à l'âge de 18 ans; peu de temps après, son ordre ayant été supprimé, il obtint un bénéfice à Ferrare, où il fonda une association de jeunes gens, qu'il dirigeait lui-même, et qu'il formait dans la pratique des vertus. Il se délassait de ses travaux en composant des poésies sacrées qui eurent beaucoup de succès. La réputation qu'il s'é-

taît déjà acquise par son savoir, engagea le duc de Parme à lui confier la direction du collège des Nobles de cette ville. Il se livrait en même temps à des travaux théologiques et littéraires, mais sans négliger la prière et les bonnes œuvres, donnant beaucoup aux pauvres et rendant la religion aimable par sa douceur et sa charité. Cependant ses ouvrages l'avaient exposé au ressentiment des révolutionnaires; il se vit obligé de partir secrètement en 1810, et il alla occuper les fonctions de directeur spirituel du collège de Parme que le marquis Onuphre Bevilaqua lui avait offert, et où l'infant Ferdinand avait réuni plusieurs jésuites. Muzzarelli y passa deux ans, jusqu'à ce qu'il fût appelé à Rome par Pie VII qui le nomma théologien de la Pénitencerie, titre équivalent à celui de théologien du pontife. L'Académie de la religion catholique, fondée à Rome, le compta pour un de ses premiers membres. Son mérite était si connu, que le pape ne voulut point lui permettre d'aller se réunir à ses anciens confrères les jésuites, rétablis à Naples en 1804. Cinq ans après, il fut proscrit de Rome, au moment où l'on venait d'arracher de sa capitale Pie VII et ses cardinaux. Arrivé à Paris, il prit un logement chez les Dames de Saint-Michel, où il mourut en 1813. Le P. Muzzarelli a écrit en italien et en latin. Dans la première de ces langues, ses ouvrages de piété sont : *Instruction pratique sur la dévotion au Cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12; le *Mois de Marie*, qui a eu plusieurs éditions; *L'Année de Marie*, ou *l'Année sanctifiée*, 1791, 2 vol. in-12; *Le Cardinal sanctifié*, Parme, 1801; *De la vanité du luxe dans les vêtements modernes*, 1774, in-8; *Le Trésor caché dans le Cœur de Marie*, 1806, in-12; *Dissertation sur les règles à observer pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au Cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12; *Neuvaines pour préparer aux fêtes des Cœurs de Jésus et de Marie*, 1806, 1807; *Le Bon usage des vacances, proposé aux jeunes étudiants*. Voici la liste de ses autres ouvrages sur la critique et la théologie : *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8; *Deux opinions de Charles Bonnet* (de Genève), sur la résurrection et les miracles, réfutées, Ferrare, 1781, in-8; *Emile détrompé*, Sienne, 1782, 2 vol.; une *Suite* au même ouvrage, en 2 vol.; le tout contre le livre de Rousseau, qui porte le premier titre. Cette réfutation a été traduite en espagnol; *Du bon usage de la logique en matière de religion*, Foligno, 1787, 3 vol. in-8; 3^e édition, 1810, 10 vol. Ce recueil est composé de trente-sept opuscules différents, parmi lesquels on trouve celui du *Domaine temporel du pape*. La moitié de ces opuscules ont été traduits en français, et on en a rendu compte dans le journal intitulé : *Mélanges de philosophie*, etc., Paris, Leclère, 1809. Bolgeni, célèbre théologien, ayant avancé que « c'était une exagération que de croire que nous » puissions aimer Dieu pour lui-même, et sans » égard pour notre bien particulier, » Muzzarelli y répondit par les trois écrits suivants : *Du motif formel, spécifié et principal de l'acte de*

charité parfaite, 2^e édition, Foligno, 1791, in-8; *Lettre amicale à Bolgeni*; *Réponse à quelques observations*, 1792. Parmi les autres ouvrages de Muzzarelli, on cite : *Lettre à Sophie sur la secte dominante de son temps*, 1791, in-4; *De l'obligation des pasteurs dans les temps de persécution*, 1791, in-8; *Des causes des maux présents, et de la crainte des maux futurs, et leurs remèdes*, 1792, in-8; *Examen critique des principales fêtes de Marie*; *Jean-Jacques Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes*, Assise, 1798, réimprimé sous le titre de : *Mémoires du jacobinisme, extraits des OEuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Ferrare, 18..; *Opuscules inédits, composés pendant la persécution d'Italie*, Foligno, 1800, in-8; *Questions proposées aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare, 1800; *Recueil d'événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo*, Rome, 1806, in-8. François de Girolamo, jésuite et missionnaire, est mort en 1716, et a été béatifié en 1807. Muzzarelli contribua beaucoup, par ses démarches et la réputation dont il jouissait, à cette béatification. Ouvrages en latin. *Observations sur les Noces du promoteur de la foi*. C'est une réponse aux objections du promoteur contre un office et une messe propre au Cœur de Marie; *Dissertations choisies*, Rome, 1807, in-8. Elles sont au nombre de quatre : 1. sur la règle des opinions morales; 2. sur l'origine et l'usage des offrandes; 3. sur le règne de mille ans de Jésus-Christ; 4. sur le pouvoir du pape de destituer un évêque. La dernière a été traduite en français, sous ce titre : *Dissertation sur cette question : Le souverain pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siège, dans un cas de nécessité pour l'Eglise, ou de grande utilité?* Paris, 1809, in-8 de 64 pages; *De l'autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, Gand, 1815, 2 vol. in-8. A la suite de la *Correspondance de la cour de Rome avec Bonaparte*, Paris, 1814. On trouve de Muzzarelli : *Observations sur les élections capitulaires*, en français, probablement traduites de l'italien; *La vocation de saint Louis de Gonzague*, poëme, Ferrare, 1789; *L'enfant Jésus*, traduit en vers italiens, du poëme latin de Ceva, Rome, 1808, in-12; *Douze faits de l'Histoire sainte*, Ferrare, 1807, in-8. On cite encore de Muzzarelli une *Dissertation* lue à l'académie de la Religion catholique, et qui combat les objections des incrédules contre l'embrasement des cinq villes dont parle la Genèse. Elle est insérée dans le *Bon usage de la logique*, tom. 9. Un *Sermon* sur la fête de saint Pierre, etc.

MYDORGE (Claude), mathématicien, né à Paris en 1585, de Jean Mydorge conseiller au parlement, et de Madeleine de Lamoignon. On a de lui : *Prodromi catoptrorum et dioptrorum, sive conicorum*, lib. IV, priores, Paris, 1639, in-fol., et d'autres ouvrages. Il mourut en 1647.

MYER (Paul), écrivain du XVII^e siècle, dont nous avons des *Mémoires* curieux et rares touchant l'établissement d'une mission chrétienne

dans le troisième monde, appelé *Terres Australes*, Paris, 1763, in-8. On sait aujourd'hui que le continent austral, dont on ne doutait point alors, n'existe pas, et que les terres australes se bornent à quelques îles, auxquelles il serait sans doute souhaitable qu'on procurât quelque moyn d'instruction.

MYRTIS, femme grecque, née à Anthédon, en

Béotie, l'an 500 avant J.-C., se distingua par ses talents poétiques. Elle enseigna les règles de la versification à la célèbre Corinne, rivale de Pindare, lequel prit aussitôt, dit-on, des leçons de cette muse. On trouve des fragments de ses poésies avec ceux d'Antyta. (*Voy.* ce nom.) On lui érigea une statue de bronze, dont le sculpteur fut Boïseus.)

NAB

NAAMAN. (*Voy.* ELISÉE.)

NAAS, roi des Ammonites, mit le siège devant Jabès, capitale de la province de Galaad. La ville, réduite à l'extrémité, demanda à capituler. Naas offrit aux habitants de leur sauver la vie, à condition de se laisser crever l'œil droit. Cette réponse consterna les Jabécens; ils promirent de s'y soumettre s'ils n'étaient point secourus dans sept jours. Naas méprisait trop les Israélites pour refuser leur demande. Ils envoyèrent des députés à Saül, qui n'était roi que depuis un mois. Saül marcha avec tant de promptitude contre leurs ennemis, que toute l'armée de Naas fut taillée en pièces, vers l'an 1095 avant J.-C. On croit communément que Naas fut tué dans l'action : mais cela est fort douteux ; car on trouve un Naas roi des Ammonites, chez lequel David se retira durant la persécution de Saül, et dont il fut bien accueilli : *Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas, sicut fecit pater ejus mecum misericordiam.* II. Reg. 10. Plusieurs prétendent que ce Naas est fils de celui qui périt devant Jabès; d'autres pensent que c'est le même.

NABIS, tyran de Lacédémone, à qui Philippe, roi de Macédoine, remit la ville d'Argos comme en dépôt. Il exerça les plus grandes cruautés dans Sparte. Il bannit les plus illustres citoyens, s'empara de leurs trésors, rappela des criminels exilés, qui, par son ordre, dépouillaient les voyageurs. Pour comble d'iniquité, il inventa une machine en forme de statue, qui ressemblait à sa femme. Il la fit revêtir d'habits magnifiques, qui cachaient des pointes de fer dont elle avait les bras, les mains et le sein hérissés. Quand quelqu'un lui refusait de l'argent, il lui disait : « Peut-être n'ai-je pas le ta- » lent de vous persuader ; mais j'espère qu'Apéga, » ma femme, vous persuadera. » Aussitôt la statue paraissait, et le tyran la prenant par la main, la conduisait à son homme, qu'elle embrassait, et à qui elle faisait jeter les hauts cris. Nabis ayant pris le parti de Philippe contre les Romains, Flaminius l'assiégea dans Sparte, l'obligea à demander la paix, et la lui accorda. A peine le général romain fut-il parti de la Grèce, que Nabis alla assiéger Gythium, ville des Achéens, qui avaient pour général le célèbre Philopœmen. Ce héros, très-propre aux combats de terre, mais n'ayant aucun usage de la marine, fut totalement défait dans une bataille navale.

NAB

Cet échec ranima son courage, loin de l'éteindre : il poursuit le perfide Nabis, le surprend et le bat près de Sparte. Le tyran fut tué en trahison dans le temps qu'il prenait la fuite, vers l'an 194 avant J.-C., laissant un nom odieux au genre humain.

NABONASSAR, roi des Chaldéens ou Babylo-niens, est célèbre par la fameuse *ère* qui porte son nom, et qui commence le 26 février, l'an 747 avant J.-C. On croit qu'il est le même que Bélésis ou Baladan, dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui fut père de Mérodac, lequel envoya des ambassadeurs au roi Ezéchias ; mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince, ne sont que conjecturales et sans certitude.

NABOPOLASSAR, prince de Babylone, déclara la guerre à Saracus, roi d'Assyrie. Il se joignit à Astyage pour renverser cet empire. Ils assiégèrent Saracus dans sa capitale ; et ayant pris cette ville, ils établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie deux royaumes : celui des Mèdes, qui appartient à Astyage, et celui des Chaldéens, sur lequel fut établi Nabopolassar, l'an 626 avant J.-C. Néchao, roi d'Égypte, jaloux de sa prospérité, marcha contre lui, le défit, et lui enleva Carchemis, place importante de son empire. Nabopolassar, cassé par la vieillesse, ne put venger cet affront, et mourut après 21 ans de règne.

NABOTH, de la ville de Jezraël, avait une vigne près le palais d'Achab. Ce prince, voulant faire un jardin potager, le pressa de lui vendre sa vigne, ou de la changer contre une meilleure ; mais Naboth, très-fidèle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères. Jézabel, femme d'Achab, irritée de sa résistance, écrivit aux magistrats de la ville où demeurait Naboth, de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il avait blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne ; mais le prophète Elie vint troubler sa joie, lui reprocha son crime, et lui dit : « Sachez qu'au même lieu où les chiens » sont venus lécher le sang de Naboth, ils se désal- » téreront du vôtre. » Ce fut l'an 899 avant J.-C. L'arrêt aussi juste que terrible fut exécuté peu d'années après. (*Voy.* JÉZABEL.) *La vigne de Na-*

both est devenue une espèce de proverbe pour désigner les possessions des pauvres envahies par les riches, que le Seigneur ne tarde pas à punir comme coupables d'un péché qui crie vengeance au trône de sa justice.

NABUCHODONOSOR I^{er}, roi de Ninive et de Babylone, dont il est parlé dans le livre de Judith, appelé *Arphaxad* dans les *Ecritures*, monta sur le trône l'an 646 avant J.-C., défit et tua Phraortes, roi de Médie, appelé aussi *Arphaxad*. Vainqueur des Mèdes, il envoya contre les Israélites Holoferne, général de ses armées, qui fut tué par Judith. Quelques-uns pensent que ce Nabuchodonosor est le même que Nabopolassar. Il est difficile de rien dire de positif sur ces temps reculés; mais ce que nous venons de dire de Nabopolassar n'est pas favorable à cette opinion. Depuis quelques années, des auteurs catholiques, même des prédicateurs, d'après les creuses spéculations des hermeneutes modernes, ont changé le nom de *Nabuchodonosor* en celui de *Nebukednazar*, et les autres noms à proportion des atteintes qu'une critique grammaticale aussi puérile que téméraire leur avait données, en conséquence du système arbitrairement adopté sur les voyelles, ou par attachement aux points massorétiques, plus arbitraires encore (*voy. ELÉAZAR, GOROPHUS, MASCLEF*): néologisme ridicule et infiniment nuisible, qui fronde le respect dû aux anciennes versions, dénature les notions historiques, donne je ne sais quelle mobilité au récit des auteurs sacrés, dérouté l'attention et l'intelligence du peuple accoutumé aux noms reçus depuis dix-huit siècles dans l'instruction publique.

NABUCHODONOSOR II, roi des Assyriens et des Babyloniens, surnommé *le Grand*, succéda, l'an 623 avant J.-C., à son père Nabopolassar, et se rendit maître de presque toute l'Asie. Il prit Jérusalem sur Joachim roi de Juda (qui s'était révolté), au moment qu'on s'y attendait le moins, et, chargé des trésors de cette ville, l'emmena captif à Babylone, l'an 600 avant J.-C. Il lui rendit ensuite sa liberté et ses états, mais à des conditions très-dures. Ce roi, s'étant encore révolté trois ans après, fut pris et tué dans un combat. Jéchonias, son fils, lui succéda. Le roi de Babylone fit une 3^e expédition en Judée, vint assiéger Jéchonias dans sa capitale, le mena captif à Babylone, avec sa mère, sa femme, et 10,000 hommes de Jérusalem. Nabuchodonosor enleva tous les trésors du temple, et établit à la place de Jéchonias l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de *Sédécias*. Ce nouveau roi, imitant ses prédécesseurs, fit une ligue avec les princes voisins, contre celui à qui il était redevable de la couronne. Le monarque babylonien vint encore en Judée avec une armée formidable. Après avoir réduit les principales places du pays, il fit le siège de Jérusalem. *Sédécias*, désespérant de défendre cette ville, s'enfuit, fut pris en chemin et mené à Nabuchodonosor, qui était alors à Reblatha en Syrie. Ce prince, après avoir fait égorger ses enfants en sa présence, ordonna qu'on lui crevât les yeux, et le fit mener à Babylone chargé de chaînes. L'armée des Chaldéens entra dans Jérusalem, et y

exerça des cruautés inouïes : on égorgéa tout sans distinction d'âge ni de sexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au temple, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaînes tout ce qui restait d'habitants, après avoir, sous les yeux de Nabuchodonosor, égorgé soixante des premiers du peuple. Le vainqueur, de retour en sa capitale, fit dresser, dans la plaine de Dura, sa propre statue en or, haute de soixante coudées. Tous ses sujets eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'idole et de l'adorer. Les seuls compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors Nabuchodonosor, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du vrai Dieu. (*Voy. DANIEL.*) Deux ans après la défaite des Juifs, Nabuchodonosor vainquit les Tyriens, les Moabites, et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des Juifs. Il alla d'abord mettre le siège devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siège dura 13 ans; et, dans cet intervalle, l'armée du roi désola la Syrie, la Palestine, l'Idumée et l'Arabie. Tyr se rendit enfin, et cette conquête fut suivie de celle de l'Egypte, et d'une partie de la Perse. Nabuchodonosor s'appliqua ensuite à embellir sa capitale, et à y faire construire de superbes bâtiments. Enorgueilli de ses succès et de ses richesses, il jetait fièrement les yeux du haut de son palais sur toute la ville : « N'est-ce pas là, dit-il, cette grande et » magnifique ville que j'ai bâtie dans la grandeur de » ma puissance et dans l'éclat de ma gloire, pour en » faire le siège de mon empire? » Il n'avait pas achevé ce discours, qu'une voix du ciel se fit entendre, et lui dit : « Votre royaume va passer en » d'autres mains. Vous allez être retranché de la » société des hommes; vous rechercherez celle des » animaux des forêts, vous vous nourrirez d'herbes » et de foin comme les bêtes de charge : vous passe- » rez ainsi sept années, jusqu'à ce que vous re- » connaissiez que le Seigneur Dieu tout-puissant » exerce un empire absolu sur les royaumes de la » terre et qu'il les donne à qui il lui plaît : *Donec » scias quod dominetur Excelsus in regno ho- » minum, et cuicumque voluerit, det illud.* » Cette prédiction s'accomplit à l'instant : il tomba malade, et crut être un bœuf. On le laissa aller parmi les bêtes dans les bois. Il y demeura sept ans, à la fin desquels ayant fait pénitence de ses péchés, il remonta sur le trône. Il mourut un an après, l'an 563 avant J.-C., le 43^e de son règne, dans de grands sentiments de religion. C'est ce prince qui vit en songe, la 2^e année de son règne, une grande statue qui avait la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds d'argile. Le prophète Daniel expliqua ce songe mystérieux, et déclara à ce prince que les quatre métaux dont la statue était composée, lui annonçaient la succession des quatre empires, des Babyloniens, des Perses, d'Alexandre le Grand,

et de ses successeurs. Il y a plusieurs sentiments sur la métamorphose de Nabuchodonosor. Le plus suivi est que ce prince s'imaginant fortement être devenu bête, broutait l'herbe, semblait frapper des cornes, laissait croître ses cheveux, ses ongles, imitait à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avait lieu que dans son cerveau altéré, ou dans son imagination échauffée, était une espèce de lycanthropie : état dans lequel l'homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien ou en un autre animal. Mais quels que fussent la cause, la nature et les effets immédiats de cette maladie, elle était excellemment propre à confondre l'orgueil de ce prince superbe, à le convaincre de sa faiblesse et de son néant, et à lui faire rendre un éclatant hommage au Roi des rois, qui, après lui avoir manifesté sa puissance dans une telle dégradation, qui dura sept années, la faisait éclater encore davantage, en le retirant de cet état pour le remettre sur le trône. Quelques-uns prétendent qu'Amasis est le même que Nabuchodonosor, et que l'histoire du prétendu roi d'Égypte a été forgée sur celle du monarque assyrien. Il y a effectivement des rapprochements très-frappants. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 1^{er} décembre 1790, p. 528.) On peut remarquer encore que la chronologie place leur règne au même siècle.

NABUNAL (Elie), théologien de l'ordre de Saint-François, nommé Nabunal du lieu de sa naissance dans le Périgord, devint archevêque de Nicosie et patriarche de Jérusalem, et fut nommé cardinal en 1342 par le pape Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1367. On a de lui, en latin : des *Commentaires* sur les 4 livres des Sentences et sur l'Apocalypse ; un *Traité de la vie contemplative* ; des *Sermons* sur les évangiles.

NACAURA (Julien) est un des quatre ambassadeurs que les rois du Japon envoyèrent en 1581 au pape Grégoire XIII. Quelque temps après son retour dans son pays, il entra chez les jésuites, et se consacra entièrement au salut de ses compatriotes, dont il convertit un très-grand nombre. Après de longs travaux et de grandes souffrances, il scella par le martyre la foi qu'il avait prêchée, étant mort dans le cruel supplice de la fosse à Nangasaki, l'an 1634.

NACHOR, fils de Sarug et père de Tharé, mourut l'an 2008 avant J.-C., à 148 ans. Il ne faut pas le confondre avec NACHOR, fils de Tharé, et frère d'Abraham.

NACLANTUS, ou **NACCHIANTE** (Jacques), dominicain de Florence, mort en 1569, fut évêque de Chiozza, et assista au concile de Trente. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés en 2 vol. in-fol.

NADAB, roi d'Israël, succéda à son père Jéroboam, l'an 954 avant J.-C., et fut l'imitateur de ses sacrilèges et de ses impiétés. Basa, l'un de ses généraux, le tua en trahison l'an 953, fit périr toute sa race, et s'empara du trône. — Il ne faut pas le confondre avec **NADAB**, fils d'Aaron, qui, comme son frère Abiu, fut dévoré par le feu du ciel.

NADAL (Augustin), né à Poitiers en 1659, vint de bonne heure à Paris où ses talents lui firent des

protecteurs, et son caractère liant lui attira des amis. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de la province du Boulonnais, lui procura le secrétariat de cette province, et, en 1776, une place dans l'académie des Inscriptions et Belles-lettres. Nadal accompagna, en 1712, en qualité de secrétaire, le duc d'Aumont, plénipotentiaire auprès de la reine Anne pour la paix d'Utrecht. Ses services furent récompensés par l'abbaye de Doudeauville, en 1716. L'abbé Nadal mourut dans sa patrie en 1741. Ses ouvrages ont été recueillis, Paris, 1738, 3 vol. in-12. Le 1^{er} vol. offre des *Dissertations*, des *Traités de morale*, des *Remarques critiques*. La plupart donnent une idée avantageuse du savoir et de l'esprit de l'auteur, mais non pas de son goût. Son style est guindé et singulier. On trouve dans le 2^e vol. des *Poésies diverses*, sacrées et profanes, la plupart très-faibles ; des *Observations* sur la tragédie ancienne et moderne, et des *Dissertations* sur les progrès du génie poétique dans Racine. Enfin le 3^e vol. contient des tragédies au nombre de cinq, dont une, *Saül*, eut quelque succès. Souvent la versification, assez bonne en plusieurs endroits, est embarrassée et louche. Il y a quelques morceaux trop ampoulés. Plus de force et de précision dans certains sentiments en auraient relevé la beauté. C'est le jugement que porte l'abbé Desfontaines de la pièce intitulée *Moïse*, et on peut l'appliquer à toutes celles de l'auteur, poète médiocre et prosateur alambiqué. L'abbé Nadal a aussi publié quelques autres pièces assez estimées contre les philosophes modernes. On distingue surtout sa lettre à l'abbé de Pibrac, contre les déplorables effets de l'incrédulité.

NADASI (Jean), né à Tyrnau en 1614, entra chez les jésuites à Gratz, en 1633. Après avoir enseigné la théologie et la controverse, il fut fait assistant du P. général Nickel, et eut le même emploi sous le P. Oliva. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, l'impératrice Eléonore, douairière de l'empereur Ferdinand III, le choisit pour son confesseur. Il mourut en 1679. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques ; les principaux sont : *Annus hebdomadarum caelestium*, Prague, 1663, in-4 ; *Reges Hungariae a sancto Stephano usque ad Ferdinandum III*, Presbourg, 1637, in-fol. ; *Vita sancti Emerici*, ibid., 1644, in-fol. ; plusieurs ouvrages qui concernent les hommes de sa société, célèbres par leur piété et leur zèle pour la religion.

NADASTI, ou de **NADAZD** (Thomas, comte de), d'une des plus anciennes familles de Hongrie, défendit avec valeur, en 1531, la ville de Bude contre Soliman II, empereur des Turcs, qui amenait en 1529 une armée de 200,000 hommes. Soliman venait revendiquer les droits de Jean Zapoli, que Ferdinand d'Autriche avait chassé de la Hongrie. Nadasti fut chargé du commandement de Bude ; mais la garnison le trahit, et le livra pieds et mains liés au grand-seigneur avec la ville et le château. Ce prince, indigné d'une si lâche trahison, punit sévèrement les traîtres en présence de Nadasti, et le renvoya après l'avoir comblé d'éloges, sous

bonne escorte, à Ferdinand, roi de Hongrie. Nadasti servit ensuite dans les armées de l'empereur Charles-Quint, avec un corps de Hongrois. Il enseigna l'art militaire au célèbre Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, qui n'avait alors que 23 ans. Il vit dans ce jeune homme le germe de tous les talents militaires, et il prédit ce qu'il serait un jour.

NADASTI (François, comte de), président du conseil souverain de Hongrie, était de la même famille que le précédent. N'ayant pu obtenir de l'empereur Léopold le rétablissement des anciens privilèges des Hongrois, et le titre de palatin, comme chef du conseil souverain, il conspira contre lui, en 1665, avec les comtes de Serini, Frangipani et Tattenbach. Il fit d'abord mettre le feu au palais impérial, afin de profiter de la fuite de l'empereur pour lui donner la mort; mais le parti qu'il espérait tirer de l'incendie ne lui réussit pas. Croyant mieux exécuter son dessein par le poison que par le fer et le feu, il fit empoisonner les puits dont il présumait qu'on se servait pour les cuisines de l'empereur. Ces détestables manœuvres ayant été découvertes, il fut condamné à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée. Tous ses biens furent confisqués, et ses enfants condamnés à quitter le nom et les armes de leur famille. La sentence fut exécutée en 1671. Les Hongrois, peu instruits, le regardèrent comme un patriote zélé, comme un innocent sacrifié à l'ambition de la cour de Vienne; mais rien n'est plus faux que cette idée, qui tient encore à l'ancienne antipathie de cette nation contre les Allemands (1). On a de ce rebelle un livre in-fol., en latin, intitulé : *Mausolée des rois et des ducs du royaume apostolique* (la Hongrie), orné de 58 portraits, écrit en style lapidaire, depuis Kevé, premier duc de Hongrie, jusqu'à l'empereur Léopold I^{er} exclusivement. Il a paru en latin et en allemand à Nuremberg, 1664, in-fol.; et en hongrois à Bude, 1771, in-4, par Alexis Horanyi, religieux des écoles pies, auteur des *Mémoires littéraires* de Hongrie. Quelques auteurs disent que Nadasti n'a fait que prêter son nom à cet ouvrage, et en font honneur à Nicolas Lantzmar; d'autres l'attribuent à Jean Nadasi, jésuite; mais de fortes raisons font croire que c'est François Nadasti qui en est réellement l'auteur : il le présenta lui-même sous son nom aux états de Hongrie, et dans une de ses lettres il dit que cet ouvrage lui a coûté une infinité de recherches. On lui attribue encore *Cynosura juristarum*, 1668. C'est un corps de droit de Hongrie, rédigé par ordre alphabétique. Ses enfants prirent le nom de *Creutzemberg*, pour effacer la honte dont leur père avait terni leur ancien nom.

NADIR-CHAH (Thamas). (V. KOULY-KHAN.)

NÆVIUS (Cneius), poète latin, porta les armes dans la première guerre punique. Il s'attacha ensuite au théâtre, et sa première comédie fut représentée à Rome l'an 229 avant J.-C. Son humeur satirique déplut à Métellus, qui le fit chasser de Rome. Il se

(1) Nous pensons, avec les meilleurs historiens, que le seul crime de Nadasti est d'être entré dans la ligue des nobles hongrois contre l'empereur. En effet les tentatives d'empoisonnement et d'assassinat remontent à l'an 1666 : et il ne fut arrêté qu'en 1671, pour crime de rébellion et non pour d'autres.

retira à Utique, où il mourut l'an 203 avant J.-C. Il ne nous reste que des fragments de ses ouvrages, dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Le principal était une *Histoire de la guerre punique*.

NAGAXIMA (Michel), japonais, entra dans la société des jésuites, et se dévoua entièrement à la prédication de l'Évangile. C'est un des missionnaires qui souffrirent les tourments les plus longs et les plus raffinés. Ayant lassé ses bourreaux l'an 1626, il fut laissé un an en prison, sans qu'on parût songer à lui; mais en décembre 1627 on recommença avec une fureur nouvelle, et le courageux japonais ne mourut qu'après plusieurs jours de souffrances inouïes. Quelque temps après, sa mère et son frère furent également mis à mort pour la foi.

NAGEREL (Jean), chanoine et archidiacre de Rouen, publia, l'an 1578, une *Description du pays et duché de Normandie*, où il traite aussi de son origine. Cet ouvrage se trouve à la suite de la *Chronique* de cette province, Rouen, 1580 et 1610, in-8.

NAGOT (François-Charles), prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, supérieur et fondateur du séminaire de Baltimore, né à Tours en 1734, mort en 1816, passa en Amérique à l'époque où la révolution avait détruit en France tous les établissements ecclésiastiques. Ses principaux écrits sont : une *Relation imprimée de la conversion de quelques protestants*, 1791, in-12; une *Vie de Olier*, 1813, in-8; la *Traduction de l'Essai sur les miracles* du docteur Hay, 1808, 3 vol. in-12; la *Traduction des Fêtes mobiles* de Butler, en manuscrit, pour faire suite aux *Vies des Pères*; les *Traductions du Dévot chrétien* du docteur Hay; du *Catholique instruit* de Chalonneur; du *Guide du chrétien*, et de quelques autres ouvrages pieux en anglais.

NAHL (Jean-Augustin), célèbre sculpteur allemand, naquit à Berlin, en 1710. Après avoir reçu de son père les premières leçons de son art, il passa en France et ensuite en Italie, où il se perfectionna au milieu des chefs-d'œuvre dont abonde cette seconde Grèce. Il retourna à Berlin, en 1741, où le roi le chargea des décorations superbes qui ornent les jardins de Potsdam et de Charlottenbourg. Il exécuta aussi d'autres ouvrages qui rehaussèrent sa réputation déjà bien établie. Nahl est un des sculpteurs qui ont le plus approché de Michel-Ange; et s'il est, en général, au-dessous de ce grand et inimitable génie, il a sa manière forte, prononcée et énergique, qui donne la vie à un marbre, et sait lui imprimer les différents caractères des passions. Cet artiste mourut en 1785.

NAHUM, l'un des douze petits prophètes, vivait depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, et avant l'expédition de Sennachérib contre la tribu de Juda. On ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète; on ne sait même si son nom est celui de sa famille ou du lieu de sa naissance, ou même une qualification; car *Nahum* en hébreu signifie *Consolateur*. On disputé encore sur le temps où il vivait : l'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons suivie. Sa *Prophétie* est composée de trois chapitres, qui ne forment qu'un seul discours.

Il y prédit, d'une manière pathétique, la seconde ruine de Ninive par Nabopolassar et Astyage. Il renouvelle contre cette ville criminelle les menaces que Jonas lui avait faites quatre-vingt-dix ans auparavant. Le style de ce prophète est partout le même, rien n'égale la vivacité de ses figures, la force de ses expressions, et l'énergie de son pinceau.

NAIGEON (Jacques-André), littérateur et philosophe, naquit en 1738 à Dijon, (d'autres disent, mais à tort, à Paris) d'un riche marchand de moutarde. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il se rendit jeune encore à Paris où il ne tarda pas à se lier avec les membres les plus influents de l'école philosophique et irréligieuse de cette époque ; il devint surtout l'ami intime de Diderot dont il fut en quelque sorte le *singe*, par l'espèce de servitude qu'il s'était imposée de l'imiter en tout, et dont il garda le souvenir le plus fidèle après la mort de ce philosophe qu'il chercha à honorer dans toutes les circonstances. Chacun sait qu'il devint l'éditeur de ses *OEuvres complètes*, et qu'il y joignit un volume de *commentaires*, dont la publication fut défendue en 1823, édition de Brière : ce volume avait pour titre : *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*. Admis dans la maison du baron d'Holbach, il se fit remarquer par l'exaltation et l'opiniâtreté avec lesquelles il soutenait ses opinions philosophiques ; car il avait adopté l'absurde doctrine du matérialisme. C'était avec ostentation qu'il se proclamait lui-même athée : aussi est-ce à juste titre qu'on lui reproche d'avoir fait de l'*Histoire de la philosophie ancienne et moderne* dans la première *Encyclopédie* à laquelle il prit part, un arsenal d'athéisme, au lieu d'y avoir présenté l'analyse de tous les systèmes. Naigeon publia quelque temps après : *Le Militaire philosophe*, Londres (Amsterdam), 1768, qu'on croit composé sur un manuscrit intitulé, *Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, dont le dernier chapitre est attribué au baron d'Holbach ; *Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces contre la religion*, 1770 ; *Traité de la tolérance* de Crellius, que Naigeon retoucha, Londres (Amsterdam), 1769 ; *Eloge de Roux*, 1777. Ce médecin était, comme lui, ami intime du baron d'Holbach. Il paraît que Naigeon aida Raynal dans la composition de son *Histoire philosophique*. Il fut éditeur de plusieurs ouvrages de ses confrères les philosophes, tels que ceux intitulés : *Système de la nature*, imprimé à Londres, et auquel il joignit un discours préliminaire ; la *Traduction* de Sénèque, par la Grange ; *Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot ; *Le Conciliateur*, de Turgot ; *Eléments de morale*, du baron d'Holbach, 1790, etc. Il rédigea la *Collection des moralistes anciens*, et y ajouta un discours préliminaire. Il fit imprimer en 1790 une *Adresse à l'assemblée nationale sur la liberté des opinions et sur celle de la presse*. Pendant longtemps Naigeon avait pris soin d'assurer à ses nombreuses productions une certaine clandestinité : il n'avait été poursuivi pour aucun d'eux, et il avait même réussi complètement à mettre sa personne à l'abri des atteintes de l'autorité. Mais, lorsque la révolution

éclata, il crut qu'il fallait jeter bas le masque dont il s'était couvert devant le public, et il se moqua à haute voix de ceux qui avaient la faiblesse de n'être que théistes ou sceptiques. La tolérance philosophique qu'il avait tant vantée naguère le conduisit à l'intolérance ; il devint inquisiteur, et fit en même temps des prosélytes. Une pareille conduite lui attira un grand nombre d'ennemis. Vers la fin de sa carrière, Naigeon mit plus de circonspection dans son langage, il se tint même à l'écart. On ne peut disconvenir que Naigeon n'eût des connaissances assez étendues ; mais, lorsque sa philosophie n'est pas dangereuse, elle est tellement obscure que nous ne saurions citer aucun de ses ouvrages qui puisse être utile. Naigeon était membre de l'Institut.

NAILLAC (Philibert de), trente-troisième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lequel résidait pour lors à Rhodes, issu d'une illustre famille du Berri. Il amena du secours à Sigismond roi de Hongrie, contre le sultan Bajazet, dit l'*Eclair*. Il combattit en 1396 à la funeste journée de Nicopolis, à la tête de ses chevaliers, dont la plupart furent taillés en pièces. Il assista au concile de Pise en 1409, et mourut à Rhodes en 1421, avec la réputation d'un guerrier aussi courageux que prudent.

NAILOR (Jacques), imposteur du diocèse d'York, après avoir servi quelque temps en qualité de maréchal-des-logis dans le régiment du colonel Lambert, embrassa la secte des *Quakers* ou trembleurs. Il entra en 1656 dans la ville de Bristol, monta sur un cheval dont un homme et une femme tenaient les rênes, et qui criaient, suivis d'une foule de sectateurs : *Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu de Sabaoth*. Les magistrats se saisirent de lui et l'envoyèrent au parlement, où il fut condamné, en 1657, comme un *séducteur*, à avoir la langue percée avec un fer chaud, et le front marqué de la lettre B, pour signifier *blasphémateur*. Il fut ensuite reconduit à Bristol, où on le fit entrer à cheval, le visage tourné vers la queue. On le confina ensuite dans une étroite prison pour y expier ses rêveries ; mais il n'en fut que plus fanatique. Ayant été ensuite élargi, il ne cessa de prêcher parmi ceux de sa secte, jusqu'à sa mort, arrivée en 1660.

NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien le), né en 1637 à Paris d'un maître des requêtes, se consacra à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Sacy, son ami et son conseil, l'engagea en 1676 à recevoir le sacerdoce, et Buzanval, évêque de Beauvais, espérait de l'avoir pour successeur. Il alla demeurer à Port-Royal-des-Champs. Son attachement au jansénisme lui attira des désagréments, et l'obligea de quitter la capitale ; il se retira à Tillemont, près de Vincennes, où il se communiquait libéralement à ceux qui avaient besoin de ses lumières, et surtout à ceux qui étaient voués au parti. Tillemont ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre le fameux Arnould, et en Hollande l'évêque de Castorie. De retour dans sa solitude, il continua à s'occuper de travaux utiles et d'intrigues de secte, et mourut à Paris en 1698. On lui doit : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers*

siècles, Paris, 1693-1712, 16 vol. in-4; l'*Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Eglise*, ibid., 1700-38, 6 vol. in-4. Ces deux ouvrages, tirés des auteurs originaux, souvent tissés de leurs propres termes, expriment leur sens avec fidélité, et sont fort estimés des savants; mais ils se donnent à bas prix, 48 à 60 fr. Ils sont écrits avec un ordre, une justesse et une précision, dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui ont éprouvé par eux-mêmes combien coûtent ces sortes de travaux. Le dernier volume de son *Histoire des empereurs* finit avec le règne d'Anastase. Ses *Mémoires ecclésiastiques* ne contiennent qu'une partie du VI^e siècle; et les douze derniers volumes ne furent imprimés qu'après sa mort. Quoique l'esprit de parti dont il était animé ne se montre pas à découvert dans cet ouvrage, des lecteurs attentifs en découvrent çà et là quelques allures. Une *Lettre* contre l'opinion du P. Lami, « que J.-C. n'avait point fait la pâque la veille de » sa mort. » Nicole la regardait comme un modèle de la manière dont les chrétiens devraient disputer ensemble. Elle se trouve à la fin du 2^e volume des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Quelques ouvrages manuscrits, dont le plus considérable est l'*Histoire des rois de Sicile* de la maison d'Anjou. L'abbé Tronchai, chanoine de Laval, a écrit sa *Vie*, 1711, in-12. On trouve à la suite de cet ouvrage des *Réflexions* pieuses et des *Lettres* édifiantes. Si, aux vertus dont elle présente le tableau, on pouvait ajouter la soumission aux décrets de l'Eglise, l'éloge de ce savant homme serait complet. Son zèle pour le parti dont il avait épousé les intérêts allait jusqu'à déroger aux considérations les plus délicates. Lorsque de Rancé pensait à se défaire de ses bénéfices, et à se consacrer à Dieu dans la solitude de la Trappe, Tillemont lui conseilla de les garder pour en distribuer les revenus à ceux qui étaient dans la persécution. Sollicitation qui ne fit pas sur l'esprit de de Rancé une impression favorable aux disciples de Jansénius: « Je ne pus comprendre, » dit-il, que des gens qui voulaient passer pour être » entièrement détachés de toutes les choses d'ici- » bas, fussent capables de faire paraître un senti- » ment aussi intéressé que celui-là. »

NAIN (dom Pierre le), frère du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé dans la maison de son grand-père. Il y reçut une sainte éducation sous les yeux de Mad. de Bragelogne, sa grand'mère, dame vertueuse, dirigée anciennement par saint François de Sales. Le désir de faire son salut loin du monde le fit entrer à Saint-Victor à Paris, et ensuite à la Trappe, où il fut un exemple de pénitence, d'humilité, et enfin de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Nommé sous-prieur de cette abbaye, il gagna tous les cœurs par son affabilité. Il y mourut en 1713. Quoique l'abbé de Rancé fût ennemi des études monastiques, il permit sans doute à dom le Nain d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui: *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux*, Paris, 1696 et ann. suiv., 9 vol. in-12. Le style en est simple et négligé, mais touchant. Les faits y sont mal choisis, et le flambeau de la

critique n'a pas éclairé cette Histoire, qu'on doit plutôt regarder comme un ouvrage profond; *Homélie* sur plusieurs chapitres du prophète Jérémie, Paris, 1697, 1705, 2 vol. in-8; une *Traduction française* de saint Dorothee, père de l'Eglise grecque, in-8; la *Vie de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, Rouen, 1715, 3 vol. in-12. Cette *Vie*, revue et corrigée par le célèbre Bossuet, n'a pas été publiée telle que dom le Nain l'avait faite, et qu'elle est sortie des mains du prélat réviseur. On y a inséré des traits satiriques fort éloignés du caractère de l'auteur; *Relation de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe*, Paris, 1704, 4 vol. in-12, ouvrage plein de touchants exemples, et dont les détails ont néanmoins prêté à la critique. Quelques personnes y ont cru voir des excès d'austérité, et une espèce de dérogation à la loi qui prescrit la conservation de soi-même. C'est sans doute ce qui a fait apporter quelques adoucissements à la rigueur de la réforme, telle qu'elle était dans les premières années; deux petits *Traité*s, l'un de *l'état du monde après le jugement dernier*; et l'autre, sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés, ib., 1715, in-8; *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*: elle inspire cette piété tendre et pathétique, que le bel esprit ne saurait contrefaire.

NAIRONI (Antoine-Fauste), savant maronite et professeur en langue syriaque au collège de la Sapience à Rome depuis 1666 jusqu'en 1694, né au Mont-Liban, neveu d'Abraham Echellensis par sa mère, mort à Rome presque octogénaire, l'an 1711, est auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Evophia fidei catholicae Romanæ historico-dogmatica*, Rome, 1694, in-8; l'autre, *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, ibid., 1679, in-8. Il s'efforce dans ces deux ouvrages de prouver que les maronites ont conservé la foi depuis le temps des apôtres, et que leur nom ne vient pas de Jean Maron, monothélite, mort en 707, mais de saint Maron, célèbre anachorète, qui vivait à la fin du IV^e siècle. Ses raisons n'ont pas paru péremptoires à tous les savants; mais elles font honneur à son érudition, et sont appuyées d'une réflexion très-simple, mais solide, savoir, que si le nom de *Maronites* était un nom de secte, ces peuples l'eussent quitté au moment qu'ils sont revenus à la vérité, et qu'ils se sont attachés à l'Eglise romaine, à laquelle ils sont fermement unis, au moins depuis 1182. (V. MARON.)

NALIAN (Jacques), patriarche arménien à Constantinople, né vers la fin du XVII^e siècle à Zimara, village de la petite Arménie, près de l'Euphrate. Parvenu par son mérite au patriarcat dans des temps difficiles, il gouverna son Eglise avec tant de sagesse qu'il y maintint la tranquillité. Il était en correspondance avec le pape Clément XIII, et d'autres personnages illustres, soit de l'Asie, soit de l'Europe. En 1764, il se démit de la dignité patriarchale, et parvint à se faire donner un successeur de son choix. Deux mois après il mourut; c'était le 18 juillet 1764. Il a laissé divers ouvrages où brillent son talent et son érudition. Les principaux sont: *Kandsaran* ou *Le Trésor des notices*, Constanti-

nople, 1758, in-4. Ce livre lui a assigné un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation; il y a fait passer en revue ce que la morale a de plus instructif, la physique de plus curieux, l'histoire de la géographie de son pays de plus intéressant; *L'Arme spirituelle*, ouvrage mêlé de vers et de prose turque et arménienne; *Le Fondement de la foi*, in-4; *Commentaire sur Nareg*, livre célèbre parmi les Arméniens, et composé par un de leurs plus illustres docteurs; *Des sept sacrements de l'Eglise*, resté manuscrit; *La doctrine chrétienne à l'usage des Arméniens*, Constantinople, 1757, in-12; *Recueil d'un grand nombre de Lettres familières et instructives*; *Recueil de chansons et d'anecdotes* écrites en turc et en arménien; des *Livres de prières*, etc. Nalian faisait beaucoup d'aumônes; il fit un fonds du produit de tous ses ouvrages, et en légua la rente aux pauvres, aux malades et aux indigents de toute espèce de son patriarcat.

NANCEL (Nicolas de), ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naissance entre Noyon et Soissons, professa les humanités dans l'université de Douai. Appelé à Paris par ses amis, il fut professeur au collège de Presle où il avait déjà enseigné, et se fit recevoir docteur en médecine. Cette science avait des charmes infinis pour lui. Il alla la pratiquer à Soissons, puis à Tours, où il trouva un établissement avantageux. Enfin il devint médecin de l'abbaye de Fontevault en 1587, et mourut en 1610, avec la réputation d'un homme savant, mais bizarre; il était né en 1539. On a de lui: *Stichologia græca latinaque, informanda et reformanda*, Paris, 1579, in-8: ouvrage où il veut assujettir la poésie française aux règles de la poésie grecque et de la poésie latine. Ce projet singulier, dont il n'était pas l'auteur (voy. MOUSSET), couvrit de ridicule son apologiste; *Petri Rami vita*, ibid., 1599, in-8. Il y a des faits curieux et des anecdotes recherchées; mais Ramus y est peint un peu trop en beau; *De Deo, de Immortalitate animæ, contra Galenum*; *De sede animæ in corpore*, in-8. Il a aussi donné ces trois Traités en français; *Discours de la peste*, in-8; *Declamationes*, in-8. Ce sont des harangues qu'il avait prononcées durant sa régence.

NANGIS (Guillaume de), bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis en France, mourut vers 1302. Il est auteur des *Vies de saint Louis*, et de son fils *Philippe le Hardi*, et de deux *Chroniques*, dont les historiens ecclésiastiques et profanes ont fait usage. La principale s'étend jusqu'en 1301; elle est écrite avec clarté et d'un latin passable. On la trouve dans le 5^e vol. de la *Collection de Duchesne*. Elle a eu deux continuateurs, qui l'ont poussée l'un jusqu'en 1340, l'autre jusqu'en 1368. Le premier paraît homme d'esprit; l'autre est un moine agreste et grossier. Sans le secours de ces deux continuations, nous n'aurions presque rien de sûr touchant les événements écoulés dans cet espace de temps.

NANI (Jean-Baptiste-Félix-Gaspard), historien, naquit en 1616. Son père, procureur de Saint-Marc, et ambassadeur de Venise à Rome, l'éleva avec soin, et le forma de bonne heure aux affaires.

Urbain VIII, juste appréciateur du mérite, annonça celui du jeune Nani. Il fut admis dans le collège des sénateurs en 1641, et fut nommé, peu de temps après, ambassadeur en France, où il se signala par la souplesse de son esprit. Il obtint des secours considérables pour la guerre de Candie contre les Turcs; devint, à son retour à Venise, surintendant des affaires de la guerre et des finances; fut ambassadeur à la cour de l'empire en 1654, et rendit à sa république tous les services qu'elle pouvait attendre d'un citoyen aussi zélé qu'intelligent. Il repassa en France en 1660, demanda de nouveaux secours pour Candie, et obtint, à son retour dans sa patrie, la charge de procureur de Saint-Marc. Il mourut en 1678, honoré des regrets de ses compatriotes. Le sénat l'avait chargé d'écrire l'*Histoire de la république*. Il s'en acquitta à la satisfaction des Vénitiens; mais il fut moins applaudi par les étrangers. Ils n'y virent pas assez de fidélité dans les faits, de pureté dans la diction, et de simplicité dans le style: son récit est embarrassé par de trop fréquentes parenthèses. Cette *Histoire* a paru sous le titre suivant: *Historia della republica veneta*, Venetia, 1676-79, ou 1686, 2 vol. in-4, 10 à 12 fr. Nous avons une assez faible traduction française du premier volume, par l'abbé Tallemant, Cologne, 1682, 4 vol. in-12. La seconde partie a été traduite par Masclari, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12. On doit à Nani l'idée du recueil de toutes les lois de la république, qui a été publié par les soins du jurisconsulte Marino Angeli, sous le titre de *Legum venetarum compilatarum methodus*, 1678, in-4.

NANNIUS (Pierre NANNING ou en latin), né à Alcmaër en 1500, enseigna les humanités à Louvain avec réputation pendant 18 ans, et obtint ensuite un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1557. Ses ouvrages sont: des *Harangues*; des *Notes* sur quelques auteurs classiques, et sur des traités de quelques Pères; *Miscellaneorum decas*, Louvain, 1548, in-12, et dans le *Thésaurus criticus* de Gruter. C'est un ouvrage de critique, où il montre des fautes qui se trouvent dans les éditions de plusieurs anciens, et où il tâche d'expliquer les passages obscurs; cinq *Dialogues des héroïnes*, 1541, in-4: ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre. Il a été traduit en français, 1550, in-8; des *Traductions* latines d'une partie de Démosthènes, d'Eschylus, de Synésius, d'Apollonius, de Plutarque, de saint Basile, de saint Chrysostome, d'Athénagore, et de presque tous les ouvrages de saint Athanase. Cette dernière version est infidèle; une *Traduction* de quinze psaumes en beaux vers latins dans les *Psalmi XL versibus expressi* de Jacques Latomus, Louvain, 1558. L'auteur a su allier les grâces de la poésie à la simplicité majestueuse du texte sacré; *In Cantica Canticorum paraphrases et scholia*, Louvain, 1554, in-4. L'auteur a réuni dans sa paraphrase le sens littéral et allégorique: c'est un des meilleurs *Commentaires* qu'on ait sur le *Cantique des Cantiques*. Il peut être mis à côté de celui de Bossuet. (Voy. SALOMON.) Nanni, critique habile, bon grammairien, poète estimable, n'était qu'orateur médiocre. Ses

ouvrages décèlent un homme qui était versé dans toutes les sciences ; ils lui firent une réputation très-étendue. L'Italie voulut l'enlever aux Pays-Bas ; mais il sacrifia toutes les espérances de fortune à l'amour de la patrie. Son caractère était modéré, ses mœurs douces, et son esprit agréable.

NANNI. (*Voy. ANNIUS* de Viterbe.)

NANNONI (Angelo), célèbre chirurgien, né à Florence en 1715, y mourut en 1790. Son ouvrage *sur la Simplicité dans l'art de guérir*, Venise, 1761-74-76, 3 vol. in-4, a immortalisé la mémoire de l'auteur. La dernière édition a été enrichie d'excellents aphorismes.

NANQUIER (Simon), en latin *Nanquerus*, dit *le Coq*, avait du goût pour la poésie latine, et le génie qu'il faut pour y réussir, comme on voit par un poème en vers élégiaques, plein de bonnes moralités et d'une bonne philosophie, qui a pour titre : *De lubrico temporis curriculo carnem elegum, deque hominis miseria et funere Caroli VIII regis Franciæ*, Parisii, Jehan-Petit ; in-4, 15 fr. ; les éditions de Lyon, 1557, Paris, 1563, in-8, 3 à 5 fr. Ce poète vivait à la fin du xv^e siècle.

NANSOUTY (Etienne-Antoine-Marie CHAMPION, comte de), dont le véritable nom de famille était Champion de Nans-sous-Thil, changé par corruption en celui de Nansouty, naquit en 1768 à Bordeaux, où son père, né à Dijon, était commandant du Château Trompette. En 1780, Nansouty fils entra à l'École militaire, et de là il passa, en 1783, au régiment de Bourgogne-cavalerie, en qualité de sous-lieutenant. Trois ans après il reçut, par la protection du maréchal de Beauveau, un brevet de capitaine de remplacement au régiment de Franche-Comté-cavalerie ; mais il parut à peine dans ce corps : il entra la même année dans le 6^e régiment de husards, commandé par le duc de Lauzun. Il se trouva mêlé, à Nancy, dans l'affaire du régiment de Châteaueux. Il courut des dangers en restant fidèle aux ordres du roi. A l'époque de la révolution, il devint successivement lieutenant-colonel de carabiniers, et colonel du régiment d'Artois-cavalerie. Il se distingua, en 1806, à Wertingen, où il commandait le corps des cuirassiers. Dans la guerre contre les Prussiens, en 1807, il avait sous ses ordres les corps de carabiniers et de cuirassiers, qui se couvrirent de gloire. Il déploya la même intrépidité à Eylau et à Friedland. En 1808, il fut nommé général de division, et se trouva en 1809 aux batailles d'Eckmül, d'Essling et de Wagram. Nommé en 1812 colonel-général des dragons, il obtint le grand cordon de la Légion d'honneur, et servit dans la malheureuse campagne de Russie. Il rendit d'importants services en 1813 et 1814 à Dresde, à Wachau, à Leipzig et à Hanau ; se couvrit de lauriers à Champ-Aubert, à Montmirail et à Craone. Il fut un des premiers à adhérer à la déchéance de Bonaparte, et écrivit le 6 avril 1814 : « J'ai l'honneur » d'informer le gouvernement provisoire de ma soumission à la maison de Bourbon. » Le roi l'envoya en qualité de commissaire extraordinaire dans la 18^e division militaire, le nomma chevalier de Saint-Louis, puis capitaine-lieutenant de la 1^{re} compagnie

de ses mousquetaires. Ce général mourut dans les bras de la religion, à Paris en 1815. Il était brave, humain et désintéressé. Les habitants du Tyrol lui ayant offert une somme considérable en reconnaissance de ce qu'il les avait préservés du pillage, il fit distribuer la somme aux hôpitaux. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetait entre ses mains.

NANTEUIL (Robert), graveur, naquit à Reims en 1630, d'un pauvre marchand, qui lui donna toute l'éducation qui lui fut possible. Le goût qu'il avait pour le dessin se manifesta de bonne heure. Il en faisait son amusement, et se trouva en état de dessiner et de graver de lui-même la thèse qu'il soutint en philosophie. Nanteuil s'appliqua aussi au pastel, mais sans abandonner la gravure, qui était son talent principal. Louis XIV lui donna la place de dessinateur et de graveur de son cabinet, avec une pension de mille livres. Ce maître n'a gravé que des portraits, mais avec une précision et une pureté de burin qu'on ne peut trop admirer. Son *recueil*, qui est très-considérable, prouve son extrême facilité. Il gagna plus de 50,000 écus, qu'il dépensa comme il les avait acquis. Il mourut à Paris en 1678.

NANTIGNY. (*Voy. CHASOT*.)

NANTILDE ou NANTICILDE, reine de France, épousa le roi Dagobert I^{er} en 632, et gouverna le royaume avec habileté pendant la minorité de Clovis II, son fils. Elle mourut en 642, avec la réputation d'une princesse également politique et vertueuse.

NAOGEORGE (Thomas), théologien de la religion prétendue réformée, né à Straubing, en Bavière, en 1511, s'appelait *Kirchmayer* ; mais il habilla son nom à la grecque, selon la coutume pédantesque de ce temps-là. Il se rendit célèbre dans son parti, par des vers satiriques contre l'Eglise catholique. Le plus fameux de ces *poèmes* est celui qui a pour titre : *Regnum papisticum*, 1553 et 1559, in-8, sans nom de ville ni d'imprimeur ; il n'est pas commun. On a encore de lui : *Pamachus, tragædia*, 1538, in-8 ; *Incendia, sive Pyropoly-nices, tragædia*, 1538, in-8 ; *Agricultura sacra*, 1558, in-8 ; *Hieremias, tragædia*, 1551, in-8 ; *Mercator, tragædia*, 1560, in-8. Il a deux éditions de la traduction française du *Marchand converti*, 1558, in-8, et 1561, in-12. Il y en a une troisième de 1591, in-12, où se trouve la comédie du *Pape malade*, de Bèze ; un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Jean ; et quelques autres ouvrages, dans lesquels il y a plus de fanatisme que de goût et de raison. Cet homme emporté mourut en 1578.

NAPIER (Jean), NÉPER ou NEPAIR, gentilhomme écossais, et baron de Merchiston près d'Edimbourg, naquit en 1550, se rendit très-habile dans les mathématiques, et inventa les *logarithmes* qui ont été si utiles aux progrès des sciences mathématiques. Il mourut en 1617. On a de lui divers ouvrages estimés, parmi lesquels on distingue : *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*, Edimbourg, 1614, in-4, ouvrage rare et important,

réimprim. avec des augmentations sous le titre : *Logarithmorum canonis descriptio, seu arithmeti-carum supputationum mirabilis abbreviatio; mirifici logarithmorum canonis constructio, et eorum ad naturales ipsorum numeros habitudines, etc.*, Lyon, 1620, 2 part. in-4. Les procédés de l'auteur sont exposés dans le tome 1^{er} de l'*Histoire de l'astronomie moderne; Rabdologiae seu numerationis per virgulas libri duo*, Londres et Amsterdam, 1617, in-12. On trouve la description des bâtons ou fiches arithmétiques qu'il inventa, pour abrégé les multiplications et les divisions, dans le tome 1^{er} des *Récréations mathématiques de Montucla*. Napier est encore connu par les *Analogies* qui portent son nom. On lui doit encore deux formules générales pour la solution des triangles sphériques-rectangles. Il avait aussi étudié la théologie, et publié un ouvrage intitulé *Explication claire de la révélation de saint Jean*, où il ne ménage pas les papes; cet ouvrage a été traduit en français par un protestant (Georges Thompson), la Rochelle, 1602, in-4.

NARBONNE, LARA, OU DE LARA (Louis, comte de), né à Calorno, dans le duché de Parme, en 1755, mort à Torgau en 1813, prit du goût pour les maximes nouvelles, dans la société de madame Necker, où il connut madame de Staël. Sans cesser d'être attaché à la monarchie, il voulait une constitution. Aussi, parmi les royalistes purs, était-il considéré comme patriote, et passait-il auprès des jacobins pour modéré ou même pour aristocrate. Le parti novateur l'appela au ministère de la guerre, le 6 décembre 1791. Pour prévenir la défection de l'armée, qui était un des principaux buts des jacobins, il chercha à lui donner un chef dont la naissance et la réputation militaire inspirassent le respect, et proposa le duc de Brunswick; mais ce prince refusa, sans doute par l'effet d'obscures manœuvres. Destitué le 10 mars 1792, par suite de l'influence de Bertrand de Molleville, puis mis hors la loi, il se réfugia à Londres, où il apprit le procès de Louis XVI. Le comte de Narbonne crut pouvoir sauver le roi, en le déchargeant des accusations dont on rendait ce prince responsable. Ayant réuni les anciens ministres de Louis XVI, qui se trouvaient à Londres, il leur proposa « de demander en commun à » la convention nationale un sauf-conduit pour être » admis à la barre et y réclamer, pendant la durée » du procès, la responsabilité dont ils avaient été » chargés dans les actes de leur ministère. » Il leur faisait envisager, à la suite de ce dévouement sublime, une mort certaine, mais glorieuse.... Cependant il fut le seul des ministres qui parût décidé à la braver. Il demanda, en effet, à la convention un sauf-conduit, qui lui fut refusé, puis il adressa à cette assemblée un Mémoire justificatif pour Louis XVI. En 1809, Clarke, ministre de la guerre, lui fit rendre son grade de lieutenant-général. Bonaparte le nomma son aide-de-camp et l'utilisa aussi comme diplomate. C'est à lui que l'empereur dit, lors de ses scandaleux débats contre Pie VII : « Je suis tenté » d'introduire une autre Église pour mon compte, » et le pape s'arrangera avec la sienne et avec les

» siens comme il l'entendra. — Vous n'en ferez » rien, répondit avec vivacité le comte de Narbonne; » il n'y a pas dans ce moment assez de religion en » France pour en faire deux. » Quoiqu'il eût été plus glorieux pour le comte de Narbonne, après s'être montré si attaché à Louis XVI, de ne pas se ranger sous les drapeaux de Napoléon, et quoique, avant cette époque, on eût pu lui reprocher son trop d'amour pour la popularité, il ne mérite cependant pas les attaques violentes dont il a été l'objet de la part de Bertrand de Molleville, dans ses *Mémoires* sur la révolution.

NARCISSE (saint), passait depuis longtemps pour un des plus vertueux prêtres du clergé de Jérusalem, lorsque, l'évêque étant venu à mourir, il fut choisi pour son successeur : il avait alors 80 ans; son grand âge ne l'empêcha pas de faire toutes les fonctions d'un bon pasteur. Un jour l'huile de l'église manquant, il fit remplir les lampes d'eau, et après qu'il l'eut bénie, elle se trouva changée en huile. Trois scélérats accusèrent le saint prélat d'un crime énorme, confirmant leur calomnie par une horrible imprécation. Narcisse leur pardonna généreusement cette calomnie, qui lui servit de prétexte pour suivre le désir qu'il avait depuis longtemps de vivre dans un désert. Peu de temps après ces malheureux moururent de la mort qu'ils s'étaient eux-même désirée. Dieu fit connaître à ce saint vieillard qu'il devait reprendre le soin de son église : il obéit. Ayant supplié le Seigneur de lui marquer son successeur, afin de se décharger sur lui, dans sa caducité, d'une partie du fardeau pastoral, il eut révélation que ce serait saint Alexandre, évêque de Flaviade. Dès le lendemain, celui-ci arriva comme par hasard, à Jérusalem, et fut fort surpris de s'entendre nommer coadjuteur de saint Narcisse, lequel prolongea encore de quatre ans une vie qui avait été une leçon continuelle de toutes les vertus. Il fut enlevé à ses ouailles vers l'an 216, âgé de 116 ans, après s'être trouvé, vingt ans auparavant, au concile de Césarée en Palestine, assemblé pour décider quel jour on devait célébrer la pâque. Un autre événement remarquable de son épiscopat, c'est d'avoir élevé un grand homme au sacerdoce, dans la personne d'Origène.

NARCISSE, affranchi, puis secrétaire de Claude, parvint au plus haut degré de puissance sous cet empereur. Le vil courtisan, profitant de sa faveur et de la faiblesse de son imbécile maître, ne s'en servit que pour perdre ceux qui pouvaient nuire à sa fortune, et pour s'enrichir de leurs dépouilles. Lors de la révolte des Scriboniens, assis à côté de l'empereur, il présida à la condamnation des accusés et se fit adjuger leurs biens. Ses cruelles vexations le rendirent riche, dit-on, de 50,000,000 de revenu. Il n'était pas moins prodigue qu'avidé d'accumuler, et ses dépenses ne le cédaient pas à celles de l'empereur même. L'impératrice Messaline, jalouse de cet excès d'autorité, voulut renverser cet orgueilleux favori. Elle en fut la victime, et périt immolée à sa vengeance. Tandis que Claude se trouvait à Ostie, occupé d'un sacrifice, Narcisse s'y rend, lui révèle le honteux mariage de Messaline avec Silius, l'a-

mène à la maison de Silius, où celle-ci célébrait une orgie, et, sans laisser à Claude le temps de se reconnaître, donne l'ordre de la tuer à un centurion qui fut récompensé par la questure. Agrippine fut plus heureuse. Narcisse avait essayé de l'écartier du trône; mais Agrippine ayant empoisonné Claude et fait Néron empereur, l'affranchi se déclara pour Britannicus qui fut aussi empoisonné. Agrippine fit ensuite exiler Narcisse dans la Campanie, où elle le força de se donner la mort, l'an 54 de J.-C. Cet insolent et fastueux affranchi fut regretté par Néron, qui trouvait en lui un confident très-bien assorti à ses vices encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mirè congruebat*, dit Tacite.

NAREJNY (Basile), littérateur russe, mort dans la force de l'âge en 1825, est auteur d'une *tragédie* en prose intitulée : *Dmitri Samozva-netse*, ou le *faux Dmitri*; mais les ouvrages qui l'ont fait connaître, surtout en Russie, ce sont des romans de mœurs dont voici les principaux : *Aristion*, Saint-Petersbourg, 1822, 2 vol. in-12; *Boursak*, Moscou, 1824, 4 vol.; les *Deux Ivan*, ibid., 1825, 3 vol.; les *Soirées Slavonnes*, Saint-Petersbourg, 1826, 2 vol. Il a laissé un ouvrage posthume que l'on dit supérieur aux précédents, et qui est intitulé le *Gilblas russe*. *La Revue encyclopédique* a rendu compte des *ouvrages de Narejny*, tom. 44, 1829, 4^e vol., pag. 111.

NARI (Corneille), prêtre catholique irlandais, né en 1660, dans le comté de Kildare, mort en 1738, fut pourvu de la cure de Saint-Michan à Dublin. On doit à cet excellent controversiste : *Etat modeste et fidèle des principaux points controversés entre les catholiques romains et les protestants*, Anvers et Londres, 1699, in-4; *Histoire abrégée du purgatoire de saint Patrice et de ses pèlerinages*, Dublin, 1710. On lui attribue en outre la *Traduction* des œuvres de Papin, converti par Bossuet, Paris, 1723, 3 vol. in-12, avec la *Vie* de l'auteur.

NARSÈS, 7^e roi sassanide de Perse, après Varanes, son père, monta sur le trône en 294 ou 296. Il s'empara de la Mésopotamie et de l'Arménie. Maximien-Galère, envoyé contre lui par Dioclétien, fut d'abord battu; mais ensuite il défit les Perses, obligea leur roi à prendre la fuite, et lui envoya ses femmes et ses filles. Narsès prit le parti de faire la paix avec les Romains. Il lui en coûta pour cela cinq provinces sur le Tigre; et il mourut en 303, après un règne de 7 ans. Ce n'était point un de ces rois qui mettent leur gloire à défendre leurs peuples, et leur bonheur à les rendre heureux. L'ambition fut le seul motif de ses actions, et cette ambition causa sa perte. Il eut pour successeur son fils Hormisdas.

NARSÈS, eunuque persan, et l'un des plus grands généraux de son siècle, sous l'empereur Justinien, était d'une naissance obscure. Dès sa jeunesse, il remplit des fonctions domestiques auprès de cet empereur, qui le distingua bientôt et lui ouvrit la carrière des honneurs. Il remplit d'abord plusieurs ambassades. On raconte que l'impératrice Sophie, irritée contre lui, lui fit dire « de quit-

ter les armes, et de venir filer avec les femmes : » lui reprochant ainsi qu'il était eunuque. On ajoute que ce grand homme répondit qu'il *lui ourdirait une toile qu'elle ne déferait pas aisément*. « Cet » eunuque, dit un historien, joignait aux talents » d'éclat une vertu très-intacte, et qui ne céda qu'à » la disgrâce la plus outrageante. Un amour extrême » de la justice et de la discipline ne souffrait pas le » moindre désordre dans son armée. Il faisait sur- » tout admirer en lui une piété sincère, qui, ayant » été le principe de son premier attachement aux Ro- » mains, fut l'âme de toutes ses vertus. Sa confiance » en Dieu et la vivacité de sa foi étaient parvenues à » ce degré qui opère les merveilles; et telle fut, » encore plus que son habileté naturelle, toute émi- » nente qu'elle était, la cause de ses succès éton- » nants. » Le cardinal Baronius prétend que Narsès est le même que celui qui, s'étant révolté contre Phocas, périt par le dernier supplice, vers la fin du VI^e siècle, ou au commencement du VII^e. Ce fait paraît contre toute vraisemblance. L'eunuque persan aurait eu alors cent ans, puisqu'il servait dans les troupes de l'empereur Justinien, en 528. D'ailleurs le Narsès que Phocas fit brûler l'an 604 avait été un des gardes de Commentolius, général de l'empereur Maurice : se peut-il que Narsès, qui avait acquis tant de gloire en Italie contre les Goths, fût le même homme, et qu'il eût été réduit à la simple qualité de garde d'un gouverneur de province? (*Voy. les Mémoires de l'académie des Inscriptions*, in-4, tom. 10, pag. 191 et 192.)

NARUSZEWICZ (Adam-Stanislas), évêque de Smolensk, puis de Luck, né en Lithuanie en 1733, mort en 1796, avait été d'abord jésuite. On a de lui : *Histoire de Pologne*, en 6 vol. in-8. Elle embrasse les règnes de la famille des Piast, et se termine à l'an 1386; *Vie de Charles Chodkiewicz, hetman (grand général) de Lithuanie, vainqueur des Suédois, des Russes et des Turcs*, Varsovie, 1805, 2 vol. in-8; une excellente *Traduction de Tacite*, 1772, 2 vol. in-4; *Description de la Tauride, ou Histoire des Tartares en Crimée; Poésies diverses et originales*, savoir : des *Odes*, des *Satires*, *Eglogues*, *Épîtres*, etc., etc., etc., 4 vol. in-8; *Traduction en vers de toutes les Odes d'Horace et d'Anacréon*, justement estimée; *Voyage de Stanislas-Auguste, à Kaniou, en 1787, lors de son entrevue avec l'impératrice Catherine II*. On trouve dans cette relation des notions intéressantes sur l'origine des Cosaques; *Poésies érotiques*, peu dignes d'un prélat catholique. Quelque talent que Naruszewicz ait déployé comme historien, il est encore plus estimé comme poète.

NASREDDYN-HADJA, fabuliste, surnommé *l'Esope turc*, né vers 1300, à Kienisheir, dans la Natolie, acquit par ses fables une grande réputation. Comme Esope et ses imitateurs, il avait passé en revue tous les animaux, auxquels il prêtait un langage dont il tirait d'utiles leçons de morale. A un esprit fin et rusé il joignait une conduite sage et prudente, qui ne se démentit dans aucune occasion.

NASSAU (Engelbert, comte de), né dans le XV^e siècle, gouverneur du Brabant, chevalier de la

Toison d'or, se signala à la bataille de Guinegate, rendit de grands services à l'empereur Maximilien, et mourut à Breda en 1504. On voit son mausolée dans la grande église de cette ville : monument magnifique, que les calvinistes, lors de la révolution, ont respecté, quoiqu'ils aient détruit presque tous les autres : il méritait effectivement cette exception, même de la part du fanatisme le plus destructeur. Les statues d'Engelbert et de son épouse, Limburge de Baden, sont de Michel-Ange ; expression pittoresque de la mort, et vrais chefs-d'œuvre en ce genre : des quatre figures latérales, celles de Régulus et de Jules-César sont aussi de ce grand maître, le tout en albâtre gypseux et transparent ; les tables sont de pierres de touche.

NASSAU (Maurice de), prince d'Orange, un des plus grands capitaines des temps modernes, 2^e fils de Guillaume, naquit en 1567 au château de Dillenburg. Il devint le chef des révoltés aux Pays-Bas après la mort de son père, tué en 1584 par Gérard. (*Voy.* cet article et GUILLAUME.) Le jeune prince n'avait alors que 18 ans. Nommé capitaine-général des Provinces-Unies, il affermit l'édifice de la république, fondé par son père. Il se rendit maître de Breda en 1590, de Zutphen, de Devanter, de Hulst, de Nimègue en 1591, fit diverses conquêtes en 1592, et s'empara de Gertruydenberg l'année suivante. Maurice, couvert de gloire, passa dans les Pays-Bas par la route de la Zélande. Une furieuse tempête brisa plus de 40 vaisseaux de sa flotte, en les heurtant les uns contre les autres, et il ne se sauva qu'avec une peine incroyable. Nous supprimons ici la conspiration fabuleuse rapportée par certains lexicographes, avec des circonstances plus fabuleuses encore. (*Voy.* ERNEST.) Maurice battit les troupes de l'archiduc Albert en 1597, et se rendit maître de toute la Hollande. En 1600, il fut obligé de lever le siège de Dunkerque ; mais il s'en vengea sur Albert qu'il défit près de Nieupoort, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût contraint de lever encore le siège de cette ville. Rhinberg, Grave, l'Ecluse, se rendirent à lui les années suivantes. Maurice travaillait plus pour lui que pour ses concitoyens : il ambitionnait la souveraineté de la Hollande ; mais le pensionnaire Barneveldt s'opposa à ses desseins. Le zèle de ce républicain lui coûta la vie. Maurice, défenseur de Gomar contre Arminius, profita de la haine qu'il sut inspirer contre les Arminiens, pour perdre son ennemi, partisan de cette secte. Barneveldt eut la tête tranchée en 1619 ; et cette mort, effet de l'ambition du prince d'Orange, laissa une profonde plaie dans le cœur des Hollandais. La trêve conclue avec les Espagnols étant expirée, Spinola vint mettre le siège devant Breda en 1624, et réussit à la prendre au bout de six mois, à force de génie, de dépense et de sang. Le prince Maurice n'ayant pu le chasser de devant cette place, mourut de douleur en 1625. Il avait étudié l'art militaire dans les anciens, et il appliquait à propos les leçons qu'il avait puisées chez eux. Il profita non-seulement des inventions des autres, il inventa lui-même. Ce fut dans son armée qu'on se servit pour la première fois des lunettes à longue vue, des galeries dans les

sièges, de l'art d'enfermer les places fortes, de pousser un siège avec plus de vigueur, de défendre mieux et plus longtemps une place assiégée. Enfin il mit en usage plusieurs pratiques utiles, qui lui donnèrent le premier rang dans l'art militaire. Une femme de grande qualité lui demandait un jour assez indiscretement *quel était le premier capitaine du siècle.* — Spinola, répondit-il, *est le second ; c'était dire qu'il était le premier.* De peur d'être surpris durant le sommeil, il avait toujours pendant la nuit deux hommes qui veillaient à côté de son lit, et qui avaient soin de le réveiller au moindre bruit. La guerre entre la Hollande et l'Espagne ne fut jamais si vive que sous son administration. Maurice était violent, et n'aimait pas à être contredit ; il se livra aux femmes et ne s'honora guère par ses mœurs. Il eut pour successeur Frédéric-Henri, son frère.

NASSAU. (*Voy.* GUILLAUME de.)

NATALI (Martin), clerc régulier des écoles pies, naquit dans le diocèse d'Albenga, état de Gènes, en 1730, et fit profession à Rome en 1749. Chargé d'enseigner la théologie dans le collège Nazaréen, il s'y fit de fâcheuses affaires, sous Clément XIII, par une thèse où l'on crut remarquer des opinions répréhensibles. Il fut privé de sa chaire ; mais le motif qui le mettait en disgrâce à Rome devint pour lui un sujet de mérite à Pavie, où l'on cherchait à introduire un nouvel enseignement. Il y fut appelé et pourvu d'une place de professeur. Il y afficha des sentiments qu'à Rome il avait été obligé de dissimuler, et ne cacha plus son penchant pour la doctrine de Jansénius. Le catéchisme de Bellarmin ayant été présenté à son approbation en sa qualité de censeur, il refusa de l'approuver, à moins qu'on n'y fit des changements. Il sut si peu se contenir, que l'évêque de Pavie lança sur lui une sentence d'excommunication, en date du 5 mai 1775. En vain le pape demanda qu'il fût destitué de sa place de professeur, le système de l'empereur Joseph II prévalait dans les états de la maison d'Autriche en Italie, et c'était une raison pour que Natali fût soutenu. Non-seulement on ne le destitua point, au contraire on bannit un dominicain qui l'avait attaqué. Il mourut à Pavie en 1791. Il a publié : *Sentiments d'un catholique sur la prédestination*, 1782 ; *Prières de l'Eglise pour obtenir la grâce*, 1783 ; *Complexiones augustinianae de gratia Dei*, 2 vol. ; *Traité de l'existence et des attributs de Dieu, de la Trinité, de la création et de la grâce*, 3 vol. ; *Lettre au P. Mamachi sur les limbes* ; *Lettres contre la théologie morale de Collet, etc.* (*Voy.* MAMACHI.)

NATALIS (Jérôme), jésuite flamand, mort en 1583, connu seulement par un ouvrage assez médiocre, mais qui est recherché à cause des figures dont il est orné. Il est intitulé : *Meditationes in Evangelia totius anni*, Anvers, 1591, in-fol.

NATALIS (Michel), graveur, né à Liège en 1609, fit dès sa plus tendre jeunesse son amusement du dessin, et s'y rendit très-habile. A l'âge de 11 ans il maniait déjà le burin. Son père, graveur des monnaies, fut son premier maître. Pour se perfectionner, il se rendit à Paris et de là à Rome, où

il grava, sous la direction de Joachim Sandrat, une partie des statues de la galerie justinienne. On a beaucoup d'estampes de lui d'après le Titien, Rubens, le Poussin, Bertholet, et sur ses propres dessins. On estime particulièrement un *saint Bruno* et le *buste de saint Lambert*. On assure qu'au moment de sa mort, en 1670, un courrier arrivait à Liège pour l'informer que Louis XIV lui offrait un logement au Louvre et une pension.

NATHAN, prophète qui parut dans Israël du temps de David, déclara à ce prince qu'il ne bâtirait point de temple au Seigneur, et que cet honneur était réservé à son fils Salomon. Ce même prophète reçut ordre de Dieu, vers l'an 1035 avant J.-C., d'aller trouver David après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher ce crime, et l'adultère qui y avait donné lieu. Nathan lui reprocha son péché sous une image empruntée, en racontant à ce prince l'histoire feinte « d'un homme riche qui, ayant plusieurs » brebis, avait enlevé de force celle d'un homme » pauvre qui n'en avait qu'une. » David ayant entendu le récit de Nathan lui répondit : « L'homme » qui a fait cette action est digne de mort ; il rendra » la brebis au quadruple. — C'est vous-même qui » êtes cet homme (répliqua Nathan.) Vous avez » ravi la femme d'Urie Héthéen ; vous l'avez prise » pour vous ; vous l'avez fait périr lui-même par » l'épée des enfants d'Ammon. » Ces paroles furent un trait de lumière qui pénétra David de la plus vive componction ; ses regrets lui méritèrent le pardon de sa faute.

NATHAN, ou **RABBI-ISAAC-NATHAN**, rabbin du xv^e siècle, s'est rendu fameux par sa *Concordance hébraïque*, à laquelle il travailla pendant dix ans. Cette *concordance* a été traduite en latin, et depuis perfectionnée par Buxtorf, et imprimée à Bâle, 1632, in-fol. Il est certain que Nathan composa sa *Concordance* d'après celle qu'Arnot, général des cordeliers, a composée en latin. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Meir netiv, Lumière des sentiers*. Ce rabbin est appelé tantôt *Isaac*, et tantôt *Mardochee*, selon la coutume des Juifs de changer de nom dans les maladies extrêmes ; s'ils viennent à guérir, ils retiennent le dernier comme un signe de pénitence et du changement de leurs mœurs : usage qu'il ne serait point absurde d'introduire parmi les chrétiens et qui avertirait de leur infidélité ou de leur hypocrisie tant d'hommes lâches et faux qui, dans des temps de souffrance et d'angoisses, abjurent leurs iniquités pour les reprendre au moment de leur convalescence.

NATHANAËL, disciple de J.-C., de la petite ville de Cana en Galilée. Philippe l'ayant rencontré, lui apprit qu'il avait trouvé le Messie, et l'amena à J.-C. Le Sauveur en le voyant dit de lui, que c'était un *vrai Israélite, sans déguisement et sans fraude*. Nathanaël lui ayant demandé d'où il le connaissait, le Sauveur lui répondit qu'il l'avait vu sous le figuier avant que Philippe l'appelât. A ces paroles, Nathanaël le reconnut pour maître, pour le fils de Dieu et le vrai roi d'Israël. Plusieurs écrivains ont soutenu que saint Barthélemy était le même que Nathanaël ; le P. Roberti, jésuite, dans

Nathanael Bartholomæus, Douai, 1619 ; Alphonse Tostat, Cornelius à Lapide, Henri Hammond, Gavantus, Fabricio Pignatelli, jésuite napolitain, dans *De apostolatu B. Nathanaelis Bartholomæi*, Paris, 1660, et le P. Stilling dans les *Acta Sanctorum*, août, tom. 5, ont adopté ce sentiment. Saint Jean ne nomme jamais Barthélemy parmi les apôtres ; mais aussi on ne trouve point le nom de Nathanaël dans les trois autres évangélistes. Ceux-ci joignent constamment ensemble Philippe et Barthélemy ; et saint Jean dit que Philippe et Nathanaël vinrent ensemble trouver J.-C. On voit aussi que Nathanaël était avec les apôtres, lorsque le Sauveur leur apparut sur le bord de la mer de Galilée après sa résurrection ; et s'il n'eût point été dès lors membre du sacré collège, pourquoi n'aurait-il point été proposé pour remplir la place vacante par la mort de Judas ? (*Voy. BARTHÉLEMY saint.*)

NATIVELLE (Pierre), célèbre architecte français, dont nous avons un *Traité d'architecture*, Paris, 1729, 2 vol. in-fol, atlas avec 125 fig., 18 à 24 fr. Cet ouvrage peu estimé était plus cher autrefois.

NATIVITÉ (Jeanne LE ROYER, dite la sœur de la), né à la Chapelle-Sanson, près Fougères, en 1732, entra comme domestique chez les *Urbanistes*, établies dans cette ville. Elle obtint dans la suite d'être reçue sœur converse, et fit de grands progrès dans la vertu. La sœur de la Nativité crut avoir des apparitions et des révélations dont elle fit part à ses confesseurs successifs, qui cherchèrent à l'éclairer sur des points aussi délicats. Cependant, un nouveau directeur (l'abbé Genet) la confirma dans sa pieuse croyance ; mais la révolution les sépara. La sœur, forcée de quitter son couvent, mourut à Fougères en 1798. Après la mort de l'abbé Genet, qui avait recueilli ses manuscrits, on les publia sous le titre de *Vie et révélations de la sœur de la Nativité*, 1817, 3 vol. in-12. Il y eut une nouvelle édition de cet ouvrage en 1819, 4 vol. in-8 et in-12. Les personnes éclairées conviennent que l'on ne doit pas admettre toutes les révélations de la sœur comme implicitement véritables.

NATOIRE (Charles), peintre, né à Nîmes en 1700, fut nommé directeur de l'académie de France à Rome. Une bonne action lui fit perdre cette place. Ayant expulsé de l'académie l'un des pensionnaires qui tenait une conduite très-repréhensible, il en fut renvoyé lui-même. Il se retira alors à Castelgandolfo, dans le Bolonais, où il mourut en 1777. On lui a reproché un coloris faible et gris, mais on l'a toujours estimé pour la correction du dessin. On cite comme ses meilleurs ouvrages les tableaux qui ornaient les appartements du premier étage du château de Versailles ; un *salon* de l'hôtel de Soubise ; la *chapelle* des Enfants trouvés de Paris ; les *peintures* des panneaux à la bibliothèque du roi, entre les fenêtres du cabinet des médailles et des antiques : mais la plupart de ces productions ont été retouchées depuis, et ont beaucoup perdu de leur premier mérite. Le tableau d'un ange arrachant la flèche de la plaie de saint Sébastien passe pour son

chef-d'œuvre; on l'a même comparé aux meilleurs ouvrages du Guide.

NATTA (Marc-Antoine), célèbre jurisconsulte du seizième siècle, natif d'Asti en Italie, était magistrat à Gênes, où il se distingua par ses vertus et son amour pour l'étude. Le sénat de Pavie lui offrit une chaire de droit canon; mais il ne voulut pas priver Gênes de ses lumières. On a de lui divers ouvrages de théologie et de jurisprudence. Son traité *De Deo*, en quinze livres, imprimé à Venise en 1559, est au nombre des raretés typographiques. Ses autres ouvrages sont : *Conciliorum tomus III*, Venise, 1587, in-fol.; *De immortalitate animæ libri V*; *De passione Domini*, 1570, in-fol.; *De doctrina principum libri IX*, 1564, in-fol.; *De pulchro*, Venise, 1553, in-fol.

NATTA (Hyacinthe), fils de Gabriel-Hector Natta, comte d'Alfiano, et de Polyxène de Biandrate, comtesse de Saint-Georges, naquit à Casal, capitale du Montferrat, en 1575. Il passa de l'université de Pavie, où il commença ses études, dans celle de Salamanque et ensuite dans celle de Bologne, où il prit le degré de docteur en droit. Entré dans l'ordre des capucins, à l'âge de 25 ans, il ne tarda pas à s'y faire un nom parmi les plus célèbres prédicateurs : Rome, Milan, Naples, Gênes, Bologne, etc., devinrent successivement le théâtre de son éloquence. En 1606, il prêchait le carême à Venise, d'où il fut exilé pour avoir mêlé dans ses sermons quelques traits relatifs au différend qui subsistait entre le pape Paul V et cette république. Envoyé ensuite par la cour de Rome auprès de différents princes, le P. Natta déploya partout des talents supérieurs : il réconcilia l'empereur Rodolphe II et l'archiduc Mathias, divisés pour des intérêts de famille, dont le choc pouvait devenir funeste à l'état; il engagea ce dernier, lorsqu'il fut devenu empereur, à révoquer la permission donnée aux hérétiques de bâtir des temples, et s'opposa de toutes ses forces à leurs menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à l'entier anéantissement de la religion catholique. Ce fut lui qui dévoila à la cour d'Espagne les desseins du prince de Galles, qui, sous prétexte de négocier son mariage avec la princesse Marie, sœur de Philippe IV, ne s'était rendu à Madrid avec le baron de Digby, que pour détacher le roi des intérêts des autres princes catholiques. A Bruxelles, il obtint de l'infante Isabelle, en faveur des PP. de l'Oratoire, l'emplacement qu'ils occupent en cette ville : de là il se rendit à Paris, où il employa également à procurer le bien, les marques de considération et de confiance qu'il reçut à la cour et à la ville. Vers l'an 1624, il retourna à Rome, et s'adonna à la prédication jusqu'à sa mort, arrivée en 1627, à Casal. On a de lui divers ouvrages de piété, tous écrits en italien.

NATTIER (Jean-Marc), peintre ordinaire du roi, et professeur de son académie, né à Paris en 1685, mourut en 1766. La célébrité de cet artiste lui avait été prédite par Louis XIV, qui voyant ses dessins de la galerie du Luxembourg, après lui avoir accordé la permission de les faire graver par les plus habiles maîtres, lui dit : « Continuez, Nattier, et

» vous deviendrez un grand homme. » Le czar Pierre lui fit proposer de le suivre en Russie. Ce prince, piqué du refus de Nattier, fit enlever le portrait que cet artiste avait fait de l'impératrice Catherine, et que le czar avait fait porter chez un peintre en émail, et partit sans lui donner le temps d'achever le portrait. Nattier possédait une touche légère, un coloris suave, et l'art d'embellir les objets que faisait éclore son pinceau. Les dessins de la galerie du Luxembourg parurent gravés, 1710, in-fol.

NAUCLERUS (Jean VERGEN, plus connu sous le nom de), célèbre chroniqueur, né vers 1430, prévôt de l'église de Tübingen, et professeur en droit dans l'université de cette ville, était d'une noble famille de Souabe. Il changea son nom, qui en allemand signifiait *Nautonnier*, en celui de *Naucleros*, qui signifie la même chose en grec. Il vivait encore en 1501. On a encore de lui une *Chronique* latine depuis Adam jusqu'en 1500, continuée par Baselius jusqu'en 1514, et par Surius jusqu'en 1566. (*Voy. SURIUS.*) Elle est plus exacte que toutes les compilations historiques qui avaient paru jusqu'alors; mais ce n'est qu'une compilation. On l'estime surtout pour les faits qui se sont passés dans le xv^e siècle. Elle fut imprimée à Cologne, 1564-1579, 2 vol in-fol., avec une continuation par Laur. Surius. On trouve une courte *Notice* sur Nauclerus dans les *Vite Philosoph. et Philolog.*, par Melchior Adam. Dan. Guill. Moller a publié une *Dissertation latine* sur cet écrivain, Altdorf, 1697, in-4.

NAUDÉ (Gabriel), savant distingué, né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, dans la connaissance des auteurs, et dans l'intelligence des langues. Henri de Mesmes, président au parlement de Paris, le fit son bibliothécaire. Son inclination pour la médecine l'engagea quelque temps après à se rendre à Padoue; il s'y consacra à l'étude de cet art, et y prit le bonnet de docteur. Le cardinal Bagni le choisit pour son bibliothécaire, et l'emmena avec lui à Rome. Après la mort du cardinal Bagni, le cardinal Barberin fut charmé de l'avoir auprès de lui. Naudé était à Rome lorsque le général des bénédictins de Saint-Maur voulut faire imprimer à Paris *l'Imitation de J.-C.*, sous le nom de *Jean Gersen*, *Gesen* ou *Gessen*, religieux de l'ordre de Saint-Benoit, personnage qui, selon toutes les apparences, est un être de raison. Dom Tarisse (c'était le nom de ce général) le donnait pour le véritable auteur de cet ouvrage. Il se fondait sur l'autorité de quatre manuscrits qui étaient à Rome. Le cardinal de Richelieu écrivit à Rome à Naudé, pour les examiner. Il parut à l'examineur que le nom de *Gersen*, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, était d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Il envoya ses observations aux savants du Puy, qui les communiquèrent au P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, très-étonné de ce qu'on voulait enlever cet ouvrage de *l'Imitation* à son confrère Thomas à Kempis, son véritable auteur. Il fit promptement imprimer ce livre sous ce titre :

Les quatre livres de l'Imitation de J.-C., par Thomas à Kempis, avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, bénédictin. L'éditeur génovésain ne manqua pas de rapporter la Relation du sieur Naudé envoyée à messieurs du Puy, de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'imitation de J.-C., sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil. Toute la congrégation de Saint-Maur se souleva contre l'auteur de cette pièce. Le P. Jean-Robert Quatre-Maire, leur principal défenseur, accusa Naudé d'avoir falsifié les manuscrits et de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Ce conte ridicule semblait renforcer les raisons de Naudé et déceler la faiblesse de celles qu'on lui prétendit opposer. Le P. François Valgrave, autre bénédictin, vint à l'appui de son confrère, et reprocha également à Naudé de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits et dans sa Relation. Une simple querelle littéraire devint alors un procès criminel. Naudé fit présenter une requête au Châtelet, pour faire saisir et supprimer les exemplaires des livres de Quatre-Maire et de Valgrave. Les bénédictins éludèrent cette juridiction, et firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussitôt parurent de part et d'autre des *factum*. Tous les gens de lettres s'intéressèrent pour Naudé. Les chanoines réguliers intervinrent au procès : il traîna en longueur. Enfin, après avoir été pour les avocats matière à plaisanterie, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses employées de part et d'autre seraient supprimées ; qu'il y aurait main-levée des exemplaires du livre de Valgrave qui avaient été saisis ; qu'on ne laisserait plus imprimer le livre de l'Imitation de J.-C. sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil, mais sous celui de Thomas à Kempis..... Le temps, l'équité et la bonne critique ont décidé cette controverse d'une manière plus péremptoire qu'elle n'a pu l'être dans un tribunal de jurisprudence. La multitude de germanismes dont l'ouvrage est rempli forme seule une preuve évidente et irrésistible contre les prétentions des gersenistes. (Voy. AMORT, GERSEN, KEMPIS, QUATRE-MAIRE ; vaines subtilités de dom Chais, *Journ. hist. et litt.*, 15 août 1785, pag. 586.) Comme Naudé jouissait d'une pension à la cour de France, avec le titre de médecin de Louis XIII, le cardinal de Richelieu le rappela à Paris, où il revint en 1642. Après la mort de ce ministre, le cardinal Mazarin se l'attacha en qualité de bibliothécaire, et lui donna un canonicat de Verdun et le prieuré de Lartige en Limousin. La bibliothèque de cette Eminence s'accrut sous ses mains de plus de 40,000 volumes. La reine Christine de Suède, instruite de son mérite, l'appela à sa cour. Naudé s'y rendit ; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé : il mourut en revenant à Abbeville, en 1653. Naudé avait beaucoup d'esprit et de savoir ; mais ses jugements ne sont pas toujours vrais ni bien motivés. Il était extrêmement vif, et sa vivacité le jetait quelquefois dans des singularités dangereuses. Il parlait avec une liberté qui

s'étendait sur les matières de la religion, à laquelle il fut cependant, à ce qu'on assure, attaché de cœur et d'esprit : inconséquence qui lui était commune avec tant de prétendus sages qui sacrifient au bel air philosophique des sentiments respectables, dont ils n'ignorent ni la solidité ni le prix. Ses principaux ouvrages sont : *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Amsterd. 1712, in-12, 3 fr. Il y a de bonnes observations ; mais il y en a aussi qui, en bonne critique, ne sont pas recevables. Plusieurs de ces *soupçonnés* sont bien justifiés, ce sont ceux qui n'avaient pas besoin de l'être ; quelques-uns le sont très-mal, et restent toujours entachés ; *Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644, in-8, bons pour leur temps ; *Addition à la Vie de Louis XI*, 1630, in-8, curieuse ; *Bibliographia politica*, Leyde, traduit en français par Chailline, Paris, 1642 : ouvrage savant, mais peu exact ; *Syntagma de studio liberali*, 1632, in-4. Il y a de bons préceptes sur la manière d'étudier ; *Syntagma de studio militari*, Rome, 1637, in-4 : ouvrage peu commun et qui ne mérite guère de l'être ; *De antiquitate scholæ medicæ parisiensis*, Paris, 1628, in-8 ; *Epistolæ, Carmina*, 1667, in-12, les *Considérations politiques sur les coups d'état* (production médiocre, écrite d'un style dur et incorrect) furent imprimées à Paris sous le nom de Rome, en 1639, in-4. Cette édition est estimée. Louis du May en donna une en 1673, sous le titre de *Science des princes*, et y ajouta ses réflexions. Quelques curieux recherchent son *Instruction à la France sur la vérité de l'Histoire des Frères de la Rose-Croix*, Paris, 1623, in-8, 3 à 6 fr. ; elle prouve que Naudé connaissait cette société ; et si la France eût écouté cette instruction, elle se fût bien trouvée de sa docilité. (Voy. MAIER, AHER.) *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, 1650, in-4 : ce livre est devenu fort rare ; cependant il y en a eu deux éditions, l'une de 492 pages, l'autre de 717 ; *Avis à nos seigneurs du parlement, sur la vente de la bibliothèque du cardinal Mazarin*, 1652, in-4, peu commun ; *Remise de la bibliothèque entre les mains de Tubœuf*, 1651, in-4, plus rare encore ; *Le Marfore, ou Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8 : ouvrage extrêmement rare. Le P. Jacob, carme, a donné un Recueil des éloges que les savants ont faits de Naudé avec le catalogue de ses ouvrages, Paris, 1659, in-4. On a recueilli différents traits de la vie et des pensées de Naudé sous le titre de *Naudéana*, Paris, 1701, et Amsterdam, 1703, in-12, avec les additions.

NAUMANN (Jean-Amédée), célèbre compositeur de musique, né à Blaczwitz, près Dresde, en 1745, mort dans cette dernière ville en 1801, était connu en Italie sous le nom de *il Sassone*, et sa réputation s'étendit du midi jusqu'au nord de l'Europe. Gustave III écrivit pour ce compositeur le poëme lyrique de *Gustave Wasa*. De retour à Dresde, où il était maître de la chapelle de l'électeur, Naumann se livra entièrement à la musique sacrée. Son style est gracieux, facile, expressif, et il est du petit nombre des maîtres qui se sont par-

ticulièrement attachés à la pureté et à la mélodie du chant.

NAUSÉA (Frédéric), surnommé *Blancicampianus*, né près de Wurtzbourg, vers 1480, professa d'abord les belles-lettres, puis le droit et la théologie. Il parut ensuite avec éclat dans la chaire, et fut pendant 12 ans prédicateur à Mayence. Appelé à la cour de Vienne en 1533, il fut nommé en 1641 évêque de cette ville, par l'empereur Charles-Quint qui voulut récompenser ses succès dans la chaire et dans la controverse. Ce prélat mourut à Trente durant la tenue du concile en 1552. Ses mœurs étaient une règle vivante pour les évêques et pour le commun des fidèles. Nous avons de lui : plusieurs ouvrages, en latin, contre les hérétiques, entre autres ; *De missæ sacrificio* ; quelques *Livres de morale*, parmi lesquels on distingue son *Traité de la Résurrection*, sous ce titre : *De J.-C. et omnium mortuorum resurrectione*, Vienne, 1551, in-4 ; ouvrage singulier, curieux et peu commun ; *Sept livres des choses merveilleuses*, Cologne, 1532, in-4, fig. L'auteur y parle des monstres, des prodiges, des comètes. Cet ouvrage est fort curieux ; mais l'auteur paraît quelquefois trop crédule ; *Catechismus catholicus* ; *Consilia de puero litteris instituendo* ; *Libri quinque in concilia* ; *Abrégé de la vie du pape Pie II*, et de celle de l'empereur Frédéric III ; des *Poésies* assez faibles. On a imprimé à Bâle en 1550, in-fol., un *Recueil des lettres écrites à ce savant sur diverses matières*. Ce recueil renferme aussi un catalogue de ses ouvrages.

NAVÆUS (Matthias), natif de la Hesbaye dans la principauté de Liège, fut licencié en théologie, curé de Saint-Pierre à Douai, et ensuite chanoine de l'église de Tournai et censeur des livres. Sa régularité et son savoir lui concilièrent une considération générale. Il mourut vers le milieu du XVII^e siècle (1650). Ses principaux ouvrages sont : des sermons sur les fêtes de quelques Saints, sous le titre de *Prælibatio theologica in festa Sanctorum*, in-4 ; *Annotationes in summæ Theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates*, in-4 ; *Orationes de signi crucis et orationis efficacia*, et *D. Thomæ Aquinatis laudibus*, 1630, in-4. Il publia aussi *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli*, ouvrage de son oncle Michel NAVÆUS, né à Liège, successivement chanoine et official d'Arras, archidiaque et grand vicaire de Tournai, mort l'an 1720, âgé de 87 ans, comme il est dit sur son portrait gravé.

NAVÆUS (Joseph), théologien du diocèse de Liège, licencié de l'université de Louvain, était ami d'Opstraët, d'Arnauld et de Quesnel. Il eut beaucoup de part aux réglemens de l'hôpital des Incurables de Liège, et à l'établissement de la maison des Repenties (voy. CHOKIER-SURLET Jean-Ernest.) Il mourut à Liège en 1705, à 54 ans. On a de lui quelques ouvrages de piété, dont le plus connu a pour titre : *Le fondement de la Vie chrétienne*.

NAVAGERO (André), noble et savant vénitien, naquit en 1483, et se fit estimer par son éloquence et par son érudition, et encore plus par les services importants qu'il rendit à sa patrie. Il fut

envoyé en ambassade, par les Vénitiens, vers l'empereur Charles-Quint, et demeura auprès de ce prince depuis la journée de Pavie jusqu'en 1528. De retour dans sa patrie, il fut nommé ambassadeur auprès de François I^{er}. Il mourut à Blois l'an 1529. Navagero joignait à un jugement solide et à une belle littérature les vertus du citoyen et du chrétien. Il aimait la retraite ; un de ses plaisirs était d'aller se cacher dans ses campagnes, loin des hommes et du tumulte, cultivant à la fois l'agriculture, l'antiquité et la philosophie. Il présida aux éditions des *Classiques* latins donnés par Alde Manuce. Comme il passait pour un homme d'une vertu inaltérable et d'un savoir profond, il avait été chargé d'écrire l'histoire de sa patrie depuis 1486 ; il fit brûler cet ouvrage dans sa dernière maladie. Il livra aussi aux flammes deux poèmes très-estimés, *De Venatione*, et un autre, *De fine orbis*. Ses autres écrits ont été recueillis à Padoue en 1718, in-8, sous ce titre : *Andræ Navagerii, patricii veneti, oratoris et poetæ clarissimi, opera omnia*. Ils avaient été publiés à Venise en 1530, in-fol. On y trouve des poésies, des harangues, des lettres. La plupart de ses vers latins respirent le goût de l'antiquité ; et quoique les vers italiens leur soient inférieurs, ils ne sont pas à dédaigner. — Bernard NAVAGERO, évêque de Vérone, qui assista au concile de Trente, et qui mourut en 1565, à 58 ans, était de la même famille. C'était aussi un homme de mérite. Il fut honoré de la pourpre, et chargé de plusieurs ambassades dans lesquelles il fit briller son esprit et son éloquence. On a de lui des *Harangues*, et la *Vie du pape Paul IV*.

NAVAILLES (Philippe de MONTAULT de BENAC, duc de), né en 1619, pair et maréchal de France, d'une famille ancienne, fut reçu page chez le cardinal de Richelieu en 1635. Instruit par ce célèbre cardinal, il abjura le calvinisme. Il parvint ensuite aux premiers grades militaires, et fut toujours très-attaché au cardinal de Richelieu et au cardinal Mazarin. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à la bataille de Senef, obtint le bâton de maréchal de France, le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la place de gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, et mourut à Paris en 1684. Ses *Mémoires* ont été imprimés en 1701, in-12. L'auteur écrit en homme de qualité, avec une simplicité noble et élégante ; il n'y manque que des faits curieux.

NAVARRE (Pierre), grand capitaine du XV^e et du XVI^e siècles, célèbre surtout dans l'art de creuser et de diriger des mines, était biscayen, et de basse extraction. Suivant Paul Jove, qui dit tenir de sa bouche même ces particularités, il commença par être matelot. Dégoûté de ce métier, il vint chercher fortune en Italie, où la pauvreté le contraignit à se faire valet de pied du cardinal d'Aragon. Il s'enrôla dans les troupes des Florentins ; et, après y avoir servi quelque temps, il reprit le service de mer, et se fit connaître par son courage. La réputation de sa valeur étant parvenue à Gonsalve de Cordoue, ce général l'employa dans la guerre de Naples avec le titre de capitaine. Il contribua beau-

coup à la prise de Naples, par une mine qu'il fit jouer à propos. L'empereur le récompensa de ce service en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans ce royaume, d'où il fut appelé le comte Pedro de Navarre. Ayant commandé une expédition navale contre les Maures en Afrique, il eut des succès dus en grande partie au cardinal Ximénès, qui était présent à l'armée : il enleva Oran, Tripoli et d'autres places ; mais il échoua à l'île des Gerbes, où les grandes chaleurs et la cavalerie maure détruisirent une partie de son armée. Il ne fut guère plus heureux en Italie. Il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne en 1512, et se laissa engager à porter les armes contre sa patrie. Il leva pour François I^{er} vingt enseignes de gens de pied, gascons, biscayens et montagnards des Pyrénées. Il se signala par plusieurs expéditions jusqu'en 1522. Ayant été envoyé au secours de Gênes, il fut pris par les Impériaux. On le conduisit à Naples, où il resta prisonnier pendant trois ans dans le château de l'OEuf. Il sortit par le traité de Madrid, et servit au siège de Naples sous Lautrec, en 1528. Mais, repris à la malheureuse retraite d'Aversa, il fut conduit une seconde fois dans le château de l'OEuf. Le prince d'Orange ayant, par ordre de l'empereur, fait décapiter dans cette citadelle plusieurs personnes de la faction angevine, il aurait subi le même sort, comme félon et traître à son prince, si le gouverneur le voyant dangereusement malade ne lui eût épargné la honte du dernier supplice en le laissant mourir. D'autres prétendent qu'il fut étranglé dans son lit, étant déjà dans un âge avancé. Paul Jove et Philippe Tomasini ont écrit sa *Vie*. Un duc de Sessa, dans le XVII^e siècle, voulant honorer sa mémoire et celle du maréchal de Lautrec, leur fit élever à chacun un tombeau dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, où ils avaient été enterrés sans aucun monument qui décorât leur sépulture.

NAVARETTE, ou NAVARETTE (Ferdinand de), dominicain espagnol, se signala dans son ordre par ses talents pour la chaire et par son zèle pour le salut des âmes. Il alla en 1659 porter la foi à la Chine, et y eut quelques démêlés avec les autres missionnaires à l'occasion des cérémonies chinoises. Après avoir condamné ces cérémonies, il parut revenir de son sentiment au sujet d'un écrit du P. Brancafi, jésuite. Il écrivit en ces termes au P. Govea, vice-provincial des jésuites de la Chine en 1669 : « Pour ce qui regarde les morts, les écrits et les cérémonies funèbres, nous suivons » au pied de la lettre, sans nous éloigner d'un seul » point, tout ce qui fut arrêté dans l'assemblée de » vos Pères, qui se tint à Hang-Tcheon au mois » d'avril 1642. A l'égard de Confucius, nous per- » mettons ce que vos Pères permettent de pratiquer » en retranchant les deux cérémonies solennelles, » que la compagnie ne permet pas non plus, etc. » Exilé et en prison pour la foi à Canton, il s'échappa de la prison et s'enfuit à Macao. Le P. Grimaldi, jésuite, prit sa place dans la prison pour rendre le nombre complet, et pour que l'on ne s'aperçût pas de l'évasion du P. Navarette. Il revint ensuite à

son premier sentiment sur les cérémonies chinoises ; et attaqua avec chaleur les jésuites, dans des ouvrages qui n'ont peut-être que trop bien servi aux ennemis de cette société pour la noircir, quoique, selon plusieurs écrivains qui ont pris à tâche de les réfuter, la passion et la vivacité s'y montrassent à découvert. Ses confrères en montrèrent du mécontentement, entre autres le P. Pierre d'Alcala, qui écrivant au P. Intorcetta, jésuite, une lettre datée de Lan-Ki, du 14 mars 1680, dit en parlant du livre du P. Navarette : « Dieu m'est témoin com- » bien j'en suis indigné, et que, si cela était en mon » pouvoir, je l'effacerais de mon propre sang. » Quelque temps après son retour en Europe (1672), le roi d'Espagne, Charles II, l'éleva à l'archevêché de Saint-Domingue en Amérique. Monté sur ce siège, il parut revenir de ses préventions ; il écrivit au roi d'Espagne et au gouverneur de Saint-Domingue, pour les prier de faire en sorte que les jésuites restassent dans sa ville archiépiscopale, où ils croyaient ne pouvoir être utiles au public sous un prélat qui avait montré tant d'animosité contre eux. Ces lettres sont pleines d'éloges de la société. Peu d'évêques ont parlé avec plus d'étendue de l'utilité que les pasteurs et les peuples retirent des services de ces religieux ; enfin, pour appuyer ses éloges par des faits, il leur fonda un collège et une chaire de théologie. Ce prélat mourut en 1689, après avoir édifié et instruit son diocèse. On a de lui : *Tratados historicos y religiosos de la monarchia de China*, Madrid, 1676, in-fol., 12 fr. Il y avait deux autres volumes dont l'un fut supprimé par l'inquisition, et l'autre n'a jamais vu le jour. On trouve un extrait intéressant de cet ouvrage dans l'*Histoire gén. des voyages* de l'abbé Prévôt. Il est aussi auteur des *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb* (*voy. la Revue encycl.*, 1828, t. 3, p. 200.) — Il ne faut pas le confondre avec le P. Balthazar NAVARETTE, du même ordre, dont on a un ouvrage intitulé : *Controversiæ in D. Thomæ ejusdemque scholarum defensores*, 1634, 3 vol. in-fol. ; ni avec le P. Alphonse NAVARETTE, aussi dominicain, mort pour la foi au Japon, en 1617.

NAVARRO (Pierre-Paul), né à Laino, petite ville de Calabre, entra chez les jésuites, et partit fort jeune pour le Japon, où il arriva en 1585. Plein de l'esprit de saint François-Xavier, il travailla 36 ans à propager dans cette région lointaine la foi que le saint apôtre y avait portée. La persécution l'obligea long-temps d'errer de province en province, et la semence évangélique qu'il y répandit semblait croître et se multiplier d'une manière toute particulière dans ce temps de souffrance ; mais en 1621 il fut arrêté à Ximabara, où, après un an de prison, il fut brûlé vif le 1^{er} novembre 1622, au grand regret de Bugondono, prince de Ximabara, qui n'osa pas contrarier les ordres de l'empereur, et qui, après un entretien avec le missionnaire, dit devant plusieurs personnes, « qu'il » ne croyait pas qu'on pût trouver ni le repos de » l'esprit, ni le salut de l'âme, dans aucune secte » du Japon. »

NAVIER (Louis-Marie-Henri), membre de l'académie des sciences, né à Dijon en 1785, obtint en 1806 le grade d'ingénieur. Il s'occupa aussitôt après de la publication des *Mémoires* où Gauthey son grand-oncle avait déposé les résultats de sa longue expérience. Il entreprit ensuite de commenter l'*Architecture hydraulique* de Bélidor, travail de longue haleine, et non moins utile que le *Traité des ponts et des canaux*. Sa réputation de géomètre et de mécanicien s'étendant de plus en plus, il fut nommé membre de l'académie des sciences en 1824. Depuis, il fit marcher de front ses études scientifiques, la pratique de l'art qu'il exerçait, et les leçons qu'il donnait comme professeur d'abord à l'École des ponts et chaussées, et plus tard, à l'École polytechnique. Ce savant mourut en 1836.

NAXERA (Emmanuel de), jésuite de Tolède, mort vers 1680, âgé de 75 ans, se distingua dans la société par ses connaissances dans la théologie. Il a laissé des *Commentaires* sur Josué, les Juges et les Rois; des *Sermons pour le carême*, in-4, etc.

NEAL (Daniel), théologien anglican, naquit à Londres en 1672 (1), et puisa les principes du presbytérianisme dans une académie de *dissenters*, dirigée par Rowe. A la fin de son éducation, il se rendit en Hollande, et séjourna à Utrecht et à Leyde. En 1706, il fut élu pasteur d'une congrégation d'indépendants; il mourut en 1743. On a de lui : une *Histoire de la Nouvelle-Angleterre*, 2 vol. in-8; une *Histoire des puritains*, 1732-38, 4 vol. in-8. Toulmin en a donné une 2^e édition. Maddox, depuis évêque de Worcester, attaqua cette histoire par un écrit intitulé : *Vindication of the church of England, against Neal's history of the puritains*. Néal y répondit; des *Sermons*, dont plusieurs contre l'Eglise romaine, prêchés à Old-Jewry lors de la fondation, faite à cet effet par les non-conformistes en 1735. L'*Histoire des puritains* a eu une seconde édition, donnée par Toulmin. Ce docteur entreprend d'y répondre non-seulement à Maddox, mais encore à Warburton et Gray, qui avaient fait la critique de cette histoire.

NÉANDER (Michel), théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne, né à Soraw en Silésien l'an 1525, mort dans sa cure en 1595, fut auteur de divers ouvrages : *Erotemata lingue græcæ*, in-8; *Grammaire hébraïque*, in-8; *Pindarica aristologia et aristologia Euripidis*, Bâle, 1556, in-8; *Gnomologia e Stobæo confecta*, in-8; des *éditions* de plusieurs auteurs grecs, etc. (*Voy.* le 30^e vol. de Nicéron.) Ce savant possédait bien les langues. — Il ne faut pas le confondre avec Jean NÉANDER, médecin de Brême, auteur d'un livre curieux et peu commun, intitulé : *Tabacologia, id est tabaci seu nicotianæ descriptio*, Leyde, 1622-1626, in-4, traduit en français, 1825, in-8. C'est une description du tabac, avec des réflexions sur l'usage qu'on peut en faire dans la médecine. On a encore de lui : *Sassafrologia*, 1627; *Syntagma in*

quo medicinæ laudes, natalitia, sectæ, etc., depinguntur, 1623. — Il faut aussi distinguer des précédents Michel NÉANDER, né à Joachimsthal en Bohême en 1529, qui fut successivement professeur de mathématiques, de langue grecque et de médecine à Jéna, où il mourut en 1581. Nous avons de lui le *Synopsis mensurarum et ponderum*, Bâle, 1555, in-4. Cet ouvrage est savant.

NÉARQUE, l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, qui l'envoya naviguer sur l'océan des Indes, avec Onésicrite. En côtoyant les bords de la mer, depuis l'embouchure de l'Hydaspe jusqu'à celle de l'Indus, et de là, jusque dans l'Euphrate, il parvint jusqu'à Harmusia, aujourd'hui Ormus. Alexandre n'en était qu'à cinq journées. Néarque le joignit, et en fut récompensé d'une manière digne de ses travaux. On a de lui des fragments de la *Relation* de sa navigation. Ils se trouvent dans l'*Histoire indienne* d'Arrien, et dans le premier volume des *Geographi minores* de Hudson. Cette relation est très-curieuse. Les plus savants géographes modernes, tels que Vincent, Gosselin et Mamert, font l'éloge de l'exactitude géographique de cette relation.

NÉCHAO I^{er}, ou plutôt *Néchos*, ainsi que le suivant, roi d'Egypte, commença à régner l'an 691 avant J.-C., et fut tué huit ans après par Sabacos, roi éthiopien. Psammitique, son fils, lui succéda, et fut père de Néchao II, qui suit.

NÉCHAO II, roi d'Egypte, appelé *Pharaon Néchao* dans l'Ecriture, était fils de Psammitique, auquel il succéda au trône d'Egypte, l'an 616 ou 617 avant J.-C. Ce prince, dès le commencement de son règne, entreprit de creuser un canal depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, à cause du nombre prodigieux d'hommes (cent-vingt mille) qui y étaient morts. Il équipa plusieurs flottes, qu'il envoya découvrir les bords de la mer Rouge et de la mer Méditerranée. Ses vaisseaux coururent, dit-on, la mer Australe, et ayant poussé jusqu'au détroit appelé Gibraltar, ils entrèrent dans la Méditerranée, et revinrent en Egypte trois ans après leur départ. On a de la peine à croire qu'on ait osé dans ce temps-là entreprendre de si longues et si périlleuses navigations; mais si l'on considère que ces observateurs ne firent que longer les côtes, et qu'ils mirent trois ans à tourner l'Afrique, l'histoire de ce voyage, rapportée par Hérodote, devient vraisemblable. Néchao, jaloux de la gloire de Nabuchodonosor, qui avait envahi l'empire d'Assyrie, s'avança vers l'Euphrate pour le combattre. Comme il passait sur les terres de Juda, le pieux Josias, qui était tributaire du roi de Babylone, vint avec son armée pour lui disputer le passage. Néchao, qui n'avait rien à démêler avec le roi de Juda, lui envoya dire que son dessein était d'aller du côté de l'Euphrate, et qu'il le priait de ne pas le forcer à le combattre. Mais Josias n'eut aucun égard aux prières de Néchao. Il lui livra bataille à Mageddo, sur la frontière de la tribu de Manassès, et il la perdit avec la vie. Le roi d'Egypte continua sa route, acheva heureusement son entreprise contre les As-

(1) Watkin's *Bibliographical and historical Dictionary*. Le *Dictionnaire universel historique* (Prudhomme) dit en 1678, et d'autres biographes en 1679.

syriens ; mais il fut vaincu à son tour par Nabuchodonosor, qui le resserra dans ses anciennes limites. Il mourut l'an 600 avant J.-C.

NECKAN, NEQUAM ou NEKAM (Alexandre), théologien anglais, étudia à Paris, et voulut entrer dans l'abbaye de Saint-Alban ; mais ayant reçu quelques mécontentements de l'abbé, il se fit chanoine régulier, et fut nommé à l'abbaye d'Excester. Il y mourut en 1227. On a de lui, en latin : des *Commentaires* sur les Psaumes, les Proverbes, l'Écclésiaste, le Cantique des Cantiques, et les Évangiles ; un traité : *De nominibus utensilium* ; un autre des *Vertus* ; un troisième *De naturis rerum*.

NECKER (Noël - Joseph), médecin, né en Flandre en 1729, mort à Mannheim en 1793, était botaniste de l'électeur palatin et biographe du palatinat, des duchés de Berg et de Juliers. Il publia les ouvrages suivants : *Deliciae gallo-belgicae sylvestres*, Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qui est la *Flore* des Pays-Bas, est disposé suivant le système de Linné ; *Methodus muscorum per classes*, etc., Mannheim, 1775, in-8. L'auteur, qui avait fait une étude approfondie des mousses, n'en admet qu'une seule classe ou dynastie, qu'il divise en trois ordres, dont les caractères distinctifs sont pris des effets de la germination ; *Physiologia muscorum*, ibid., in-8 ; traduit en français sous le titre de *Physiologie des corps organisés*, Bonillon, 1775, in-8 ; *Eclaircissements sur la propagation des flicées en général*, Mannheim, 1775, in-4 ; *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite*, ibid., 1779, in-8 ; *Traité sur la mycétologie*, ou *Discours sur les champignons en général*, Mannheim, 1783, in-8 ; *Elementa botanica*, Neuwied-sur-le-Rhin, 1790, 3 vol. in-8.

NECKER (Jacques), né à Genève en 1732, entra chez le banquier Thélusson, qui le fit son associé. Devenu riche, il chercha à s'élever, et, afin de se faire connaître, il publia, en 1769, sur la *Compagnie des Indes*, un ouvrage où il défendait cette compagnie. A cet ouvrage en succéda un autre intitulé *Législation des blés*. Ainsi Necker, en popularisant ses idées, accoutumait les classes les moins instruites à parler finances, de même que Voltaire, Diderot, etc., les avaient accoutumées à parler philosophie. Il avait d'ailleurs publié, en 1773, un *Eloge de Colbert*, qui lui avait acquis une réputation littéraire. Employé comme premier commis des finances sous Turgot et sous Clugny, il fut adjoint, à la fin de 1776, à Taboureau-des-Réaux, contrôleur général. Mais Taboureau fut bientôt contraint de céder sa place à l'adroit Genevois. Afin de ne point perdre sa popularité, Necker n'osait recourir aux impôts pour subvenir aux frais de la guerre d'Amérique. Il essaya d'y suppléer par des emprunts et des réformes, sans songer que les pauvres ne vivant que de l'opulence des riches, en adoptant ces moyens il finirait par ruiner l'état, et par accabler ce même peuple qu'il voulait caresser. En 1781, Necker fit paraître le *Compte rendu* de son administration, qu'on appela avec assez de justesse le *Compte bleu*, par allusion à la couleur

du papier dont ce compte était couvert. En même temps, il renouvela, d'après Turgot, le projet des assemblées provinciales qui alarmait les partisans de la monarchie. Mais Necker était esprit-fort, et, s'il avait de puissants ennemis, il ne manquait pas non plus de zélés défenseurs parmi les gens irréligieux, qui regardèrent son élévation comme une des conquêtes de la philosophie. Enivré de ses succès, il s'efforça d'entrer dans le conseil. On lui objecta sa religion ; il insista alors, et sa démission fut acceptée. Il se retira en Suisse, où il acheta la baronnie de Coppet. Son ouvrage sur l'*Administration des finances*, 3 vol. in-8, ne fit qu'exaspérer les ennemis que lui avait suscités son *Compte rendu* ; et on le peignit comme un ambitieux qui savait les fondements de la monarchie en dévoilant les secrets de l'administration, et qui, substituant le rôle d'un tribun à celui de conseil d'un prince, semblait en appeler au peuple contre le monarque. Par malheur, en même temps que Calonne l'accusait du *déficit* qui pesait sur la France, les fautes de ce ministre faisaient revivre l'ancienne réputation de son adversaire, quoique les fautes de Calonne ne fussent, en grande partie, que le résultat de celles de Necker. Celui-ci vint à Paris en 1787, et écrivit contre Calonne, qui l'avait publiquement attaqué. La suite de cette querelle fut l'exil de Necker : mais, quelques mois après, Calonne fut renvoyé. La fermentation qu'excita contre lui Loménie de Brienne alarma la cour, qui, croyant la calmer, se décida à rappeler Necker. Enflé de ce triomphe, il ne reprit la place de contrôleur général qu'à condition de ne point travailler avec le principal ministre. On eut la faiblesse de le lui accorder. Placé dès lors entre le souverain et le peuple, Necker se flatta de tout gouverner, en faisant entrevoir au roi une augmentation de puissance, et au peuple une prochaine démocratie, moyennant l'abaissement des premiers ordres et des parlements. Il détermina Louis XVI à convoquer les états généraux, et le rapport qu'il fit au conseil, le 27 décembre 1788, sur la formation de ces états, fut comme la première étincelle qui alluma les matières combustibles préparées depuis longtemps. Sa popularité, qui allait en croissant, donna enfin un juste ombrage à la cour ; et, en effet, il était devenu comme la sentinelle des factions dans le sein même du conseil du roi. Le 11 juillet, on lui intima de donner sa démission. Il retourna en Suisse ; mais les factieux, qui le croyaient nécessaire à leurs projets, firent éclater leur mécontentement. Camille Desmoulins mit en mouvement, le 12 juillet, les groupes du Palais-Royal ; les spectacles furent fermés, et on promena dans toutes les rues de Paris le buste de Necker à côté de celui du duc d'Orléans. Le 16, l'assemblée lui écrivit pour lui annoncer qu'elle avait obtenu son rappel. Son retour de Bâle à Paris eut l'air d'un triomphe prolongé. On alla jusqu'à mettre sur la porte de son hôtel cette inscription : *Au ministre adoré*. Cependant, le ministère de Necker ne fut pas de longue durée. Il avoua positivement la chute du crédit public, en demandant un emprunt de 80,000,000. Le *Livre rouge*, qui parut en avril 1790, acheva

de le dépopulariser. Les chefs des factieux, qui ne s'étaient servis de son nom que pour causer du trouble, l'abandonnèrent tout à fait lorsqu'il leur devint inutile. Méprisé par l'assemblée qu'il avait cru gouverner, par le peuple dont il avait été l'idole, et par la cour qu'il avait entraînée dans l'abîme, il quitta la France. Encore, arrêté à Arcis-sur-Aube, n'obtint-il sa liberté qu'à la faveur d'un décret de l'assemblée nationale. En 1792, il publia un ouvrage intitulé : *Du pouvoir exécutif dans les grands états*. A la fin de cette même année, il invita les amis de Louis XVI à le défendre à la barre de la convention ; mais Montjoie, rédacteur de l'*Ami du roi*, l'engagea à ne pas s'immiscer davantage dans les affaires d'un monarque que ses conseils avaient conduit au dernier terme du malheur. Necker, ne pouvant se résoudre à oublier sa gloire passée, tâchait de la faire revivre par de nombreux écrits. Bonaparte l'ayant visité, en 1800, il crut voir dans cette démarche un *hommage rendu au grand homme par un héros* : mais le peu d'admiration du héros pour le grand homme dissipa son illusion. De cette époque date la haine de madame de Staël contre Napoléon. Necker, de son côté, se vengea en faisant paraître en 1802, contre le gouvernement consulaire, un ouvrage dans lequel on trouve pêle-mêle des principes républicains et des idées monarchiques. Enfin, il mourut à Genève en 1804. On a de lui, outre les ouvrages indiqués, *de l'Importance des opinions religieuses*, 1788, 1 vol. in-8 et in-12 ; *de la Révolution française*, 1797. On y trouve du pathos, peu d'idées, une sensibilité fautive, un amour-propre et un charlatanisme imperturbables.

NECKER (Suzanne CHURCHOD de NASSE, femme du ministre), née vers 1746 à Genève, morte à Coppet en 1796, établit à ses frais, près Paris, un hospice qu'elle dirigeait elle-même. Le désir de jouer un rôle augmenta sa renommée, en diminuant son bonheur. On lui doit : *Des inhumations précipitées*, 1798 ; *Mémoire sur l'établissement des hospices*, in-8 ; *Réflexions sur le divorce*, 1798, in-8. Quoique née dans une religion qui permet le divorce, elle n'en défend pas moins l'indissolubilité du mariage ; *Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker*, 1798, 3 vol. in-8, qu'on a publiés après la mort de l'auteur. On trouve souvent, dans ces écrits, des idées justes et des conseils sages.

NECTAIRE, natif de Tarse, d'une maison illustre, fut mis à la place de saint Grégoire de Nazianze sur le siège de Constantinople, par les Pères assemblés dans cette ville, en 381. Il n'était alors que catéchumène ; ainsi il fut évêque avant que d'être chrétien. L'empereur Théodose avait demandé pour lui le siège épiscopal, et on ne put le lui refuser. Ce fut sous son épiscopat que la dignité de pénitencier fut supprimée dans l'église de Constantinople. Une femme de qualité s'étant, par un ordre très-imprudent du pénitencier, accusée publiquement d'un crime secret, qui fut un sujet de scandale pour le peuple, Nectaire laissa la liberté à chacun de participer aux saints

mystères selon le mouvement de sa conscience ; ce qui doit s'entendre relativement à la pénitence publique, et aux péchés dont la nature semblait demander une telle expiation : car il est constant par toute la suite de l'histoire, aussi bien que par le témoignage de Sozomène, que la suppression du prêtre pénitencier n'a donné atteinte ni à la confession secrète, ni même à la pénitence publique, pratiquée si longtemps encore après cet événement, dans l'église même de Constantinople, avec cette différence seulement, qu'elle n'était pas du ressort d'un pénitencier nommé formellement à cet effet. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de l'église de Constantinople, et chacun fut libre de se choisir un confesseur. Nectaire mourut en 397. Il avait de la naissance et beaucoup de talent pour les affaires ; mais son savoir était fort borné, et sa vertu n'avait pas ce degré de supériorité qu'on est en droit d'exiger d'un évêque. On lui attribue un *Sermon* sur l'aumône et le jeûne, imprimé en grec, Paris, 1554, in-8 ; et en latin, avec six homélies de saint Jean Chrysostome, *ibid.*, in-8.

NEEDHAM (Jean TURBERVILLE), chanoine de Soignies, né en 1713, à Londres, d'une famille anglaise (et non Irlandais ni jésuite, comme a dit Voltaire), mort en 1781 à Bruxelles, où il était recteur de l'académie des Sciences et belles-lettres, s'est fait un nom distingué par des connaissances étendues et variées, surtout dans la physique et l'histoire naturelle. Des observations pénibles sur des objets presque inaccessibles aux yeux comme à l'intelligence de l'homme, l'ont fait regarder comme un des plus laborieux coopérateurs de Buffon, et ont préparé le *système sur la génération des êtres vivants*, publié par le Pliné français, et dont on trouve les principaux traits dans des auteurs beaucoup plus anciens. (Voy. l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, pag. 175, édit. de 1780. — n° 140, édition de 1792.) Quoique ses expériences sur les animaux microscopiques n'aient pas eu le succès qu'il leur a supposé, et que l'abbé Spallanzani les ait mieux appréciés que Buffon, elles ne méritent pas le mépris que Voltaire en a témoigné, moins encore les injures que ce très-mal-honnête grand-papa de la philosophie a prodiguées à ce savant illustre. Nédham, malgré l'abus que des hommes superficiels pourraient faire de quelques-unes de ses hypothèses, était inébranlable dans les bons principes ; son attachement au christianisme était vif et sincère. Il avait plus de science qu'il n'avait de talent de la faire paraître. Soit modestie, soit éloignement naturel du bruit et de l'éclat, si chers à la médiocrité, soit difficulté de s'énoncer dans une langue étrangère, ou je ne sais quelle opposition qui se trouve quelquefois entre la multitude et la précision des idées, l'estimable académicien parlant ou écrivant paraissait presque toujours au-dessous de ce qu'il était en effet. On a de lui : diverses *Observations* insérées dans l'*Histoire naturelle de Buffon* ; *Nouvelles Recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés, avec des notes, des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la*

religion, et une nouvelle théorie de la terre; sous le nom de Londres, Paris, 1769, 2 vol. in-8; un petit écrit publié en 1773, sous le titre de *Vue générale*, où il paraît expliquer, modifier, rétracter même, mais d'une manière obscure et embarrassée, quelques assertions contenues dans l'ouvrage précédent; plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Bruxelles.

NEEL (Louis-Balthasar), né à Rouen, mort en 1754, est auteur de : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et par terre*, 1751, in-12, très-souvent réimprimé; *Histoire du maréchal de Saxe*, Mittau, 1752, 2 vol. in-12; *Histoire de Louis, duc d'Orléans*, mort en 1752, in-12; et de plusieurs *Pièces* de vers sur différents sujets. Son style est quelquefois gêné, et sa poésie faible; on y trouve cependant quelques bons vers.

NEELS (Nicolas), *Neelsius*, dominicain, né à Campenhout dans le Brabant, docteur en théologie, enseigna cette science avec réputation dans l'université de Douai, et fut provincial de son ordre. On a de lui, en latin, des *Commentaires* sur la Genèse, le Cantique des Cantiques, les Epîtres de saint Paul et l'Apocalypse. Il mourut en 1600, âgé de 60 ans, à Gand, où on conserve ses ouvrages en manuscrit.

NEERCASSEL (Jean de), évêque de Castorie, né à Gorcum en 1623, entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Après avoir professé avec succès la théologie dans le séminaire archiepiscopal de Malines, l'an 1652, et dans le collège des SS. Willibrod et Boniface à Cologne, qui était le séminaire de la mission hollandaise, il devint pro-vicaire apostolique. Alexandre VII le nomma, en 1662, coadjuteur de Baudoin Catz, archevêque de Philippes, vicaire apostolique en Hollande, auquel il succéda l'an 1663, sous le titre d'évêque de Castorie. En 1670, il partit pour Rome afin de rendre compte à Clément X de l'état de la religion catholique en Hollande. Il fut bien accueilli du pontife, et souscrivit solennellement et avec serment au Formulaire d'Alexandre VII. Il ne s'arrêta guère à Rome, et revint en Hollande, où l'on ne s'aperçut que trop, par les liaisons avec les chefs du parti, que son adhésion n'avait pas été sincère. Il mourut à Zvoll en 1686, et eut pour successeur Pierre Codde. (*Voy.* ce nom.) On a de lui trois traités latins : le premier sur le *culte des saints et de la sainte Vierge*, Utrecht, 1675, traduit en français, Paris, 1679, in-8; le second sur la *lecture de l'Ecriture sainte*, et le troisième intitulé : *l'Amour pénitent*, qui est un traité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. La meilleure édition de l'*Amor pœnitens* est celle de 1684, 2 vol. in-12. Il parut en français, en 1740, 3 vol. in-12. Le but de cet ouvrage est d'établir la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence, contre les théologiens qui prétendent que l'attrition suffit. On sait que les deux sentiments sont appuyés sur des raisons imposantes. Si, d'un côté, il paraît absurde qu'on puisse être justifié et devenir l'ami de Dieu sans charité, de l'autre, le sacrement de pénitence semble perdre son efficace, si la charité est néces-

saire, parce qu'elle suffit seule pour couvrir la multitude des péchés. Peut-être concilie-t-on heureusement les deux opinions, en disant que l'attrition se change en contrition par la vertu et la grâce du sacrement, de manière que l'amour de Dieu nous est donné avec la justification et la charité habituelle; et c'est peut-être le vrai sens du concile de Trente qui dit en parlant de l'attrition : *Ad Dei gratiam in Sacramento pœnitentiæ impetrandam disponit*. C'est certainement le seul sens raisonnable qu'on peut donner à cet adage de l'école : *Attritus in sacramento fit contritus*; comme c'est le seul encore qui se présente naturellement dans le titre du paragraphe 47 de *Pœnitentiæ*, dans le Catéchisme romain : *Contritionem perficit confessio*, titre mal expliqué dans le paragraphe, selon lequel il faudrait *supplet*. « Le Seigneur, dit un » théologien, toujours riche en miséricordes, accueille le pécheur timide et craintif; touché de la » candeur de ses aveux, et de sa volonté d'appartenir à Dieu d'une manière quelconque, il achève, » purifie et perfectionne tout cela; fait naître son » amour dans un cœur qui se montre disposé à le » recevoir : et tout cela se fait dans le sacrement » même. » Quoi qu'il en soit, on trouve dans l'*Amor pœnitens* quelques endroits favorables aux erreurs de Jansénius; c'est ce qui l'a fait censurer par Alexandre VIII, et défendre par un décret de la sacrée congrégation. Innocent XI, à qui il avait été déféré, ne voulut pas le condamner; mais ce qu'on a fait dire là-dessus à ce pape : *Il libro è buono, e l'autore è un santo*, est une fable. (*Voy.* sur ce sujet l'ouvrage imprimé par ordre de l'archevêque de Malines, sous le titre de : *Causa quesnelliana*; ainsi que l'*Historia Ecclesiæ ultrajectinæ Cornelii Hoynech van Papendrecht, canonici mechlinsiensis*. Il ne faut nullement croire ce que dit Hessénius dans sa *Batavia sacra*, part. 2, pag. 482 : on sait qu'il était totalement livré au parti. Néercassel ne doit cependant pas être compté parmi les coryphées du jansénisme, non-seulement parce qu'il a souscrit au formulaire, mais parce qu'il n'adoptait pas la plupart de leurs opinions; et qu'il était zélé au contraire pour des choses qui leur sont pour le moins indifférentes : comme on voit dans le traité du *culte des Saints et de la sainte Vierge*. On assure qu'il a été longtemps très-opposé à la secte, mais qu'une affaire où l'intérêt et l'ambition sont intervenus l'en ont rapproché. On croit que Arnould, qui demeura quelque temps chez lui, eut part à ses ouvrages.

NÉESSEN (Laurent), né à Saint-Tron, dans la principauté de Liège, en 1611, chanoine et théologal de la cathédrale de Malines, fut président du séminaire de cette ville. Il augmenta considérablement les revenus de ce séminaire, à condition qu'on n'y nommerait pour professeurs que des clercs séculiers. Il mourut en 1679. On a de lui : une *Théologie*, Lille, 1693, 2 vol. in-fol. Les matières de dogme n'y sont qu'effleurées; plusieurs le trouvent trop sévère sur quelques points de morale.

NEGRI (Jules), jésuite, né à Ferrare en 1648, entra jeune dans la société, et s'y distingua par sa

piété, son amour du travail et son érudition. On a de lui : *Istoria degli scrittori fiorentini*, Ferrara, 1722, in-fol., 12 à 15 fr.; ouvrage estimable, mais qui fourmille de fautes typographiques, l'auteur, prévenu par la mort, n'ayant pu en surveiller l'impression ni corriger les épreuves. Le P. Negri avait payé le tribut à la nature en 1720. Il eût été à souhaiter que quelque main habile s'emparât de son travail, soit en le refondant, soit au moins en corrigeant les fautes qui s'y trouvent. Il offre de bons matériaux pour l'histoire de la littérature florentine.

NEGRO (François) était né à Bassano, petite ville des états de Venise dans le Vicentin, et mourut en 1560, à Chiavenne, chez les Grisons, où il était maître d'école. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît, qu'il quitta pour embrasser (en 1525) les erreurs des réformateurs. Il se rendit en Allemagne, où il se lia avec Zuingle, qu'il accompagna aux conférences de Marbourg. Il assista ensuite à la diète d'Augsbourg, et se retira enfin à Chiavenne. On a de lui une tragédie allégorique, en prose, intitulée : *Il libero arbitrio*, 1550, in-8. L'auteur, qu'on prétend avoir été disciple du vieux Socin, y combat plusieurs dogmes de l'Eglise romaine, et se répand en invectives contre ses ministres. Jean de la Cassa, qui, en qualité de nonce à Venise, avait instruit le procès de Paul Vergerio, évêque de Capo d'Istria; Stella, qui avait remplacé cet évêque apostat, et Jérôme Muzio, qui écrivait contre lui, y sont fort maltraités. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns que Vergerio lui-même pourrait bien être l'auteur de cette pièce. Les curieux qui estiment ce qui est rare, quelque mauvais qu'il soit, recherchent cette édition, de même que la traduction française imprimée à Genève, en 1558, in-8, sous le titre de *Tragédie du roi Franc-Arbitre*. On a encore de Negro : *De Fanni Faventini ac Domini Bassanensis morte*, 1550, in-8.

NÉHÉMIE, pieux et savant Juif, s'acquiesça le faveur d'Artaxerxès Longue-main, roi de Perse, dont il était échanson, et obtint de ce prince la permission de rebâtir Jérusalem. Les ennemis des Juifs mirent tout en œuvre pour s'y opposer. (*Voy. SÉMÉIAS.*) Ils vinrent en armes, à dessein de les surprendre dans le travail; mais Néhémie ayant fait amener une partie de ses gens, les rangea par troupes derrière la muraille. Ils bâtissaient d'une main, et se défendaient de l'autre. Tous les efforts des ennemis de Néhémie ne purent ralentir l'ardeur de ce généreux chef. Enfin, après un travail assidu de 52 jours, les murs de Jérusalem furent achevés, l'an 454 avant J.-C. On se prépara à en faire la dédicace avec solennité. Néhémie sépara les prêtres, les lévites et les princes du peuple en deux bandes. L'une marchait du côté du midi, et l'autre, du côté du septentrion sur les murs. Elles se rencontrèrent dans le temple, où l'on immola de grandes victimes avec des transports de joie. Il établit ensuite un ordre pour la garde et la sûreté de la ville. Il voulut que les principaux de la nation, et la dixième partie du peuple de Juda y fixassent leur demeure. Il s'appliqua à corriger les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement, et il réussit surtout à faire rompre les mariages con-

tractés avec des femmes idolâtres. Après avoir rétabli le bon ordre, il voulut le perpétuer, en engageant les principaux de la nation à renouveler solennellement l'alliance avec le Seigneur. La cérémonie s'en fit dans le temple; on en dressa un acte, qui fut signé des premiers du peuple et des prêtres; et tout le reste donna parole avec serment, qu'il serait fidèle à l'observer. Néhémie retourna enfin à la cour d'Artaxerxès, où étant demeuré quelques années, il obtint par ses instantes prières la permission de revenir à Jérusalem. A son arrivée, il trouva que pendant son absence il s'était glissé plusieurs abus, qu'il travailla à corriger. Après avoir gouverné le peuple juif pendant environ 30 ans, il mourut en paix vers l'an 430 avant J.-C. Néhémie passe pour être auteur du second livre d'Esdras, qui commence ainsi : *Ce sont ici les paroles de Néhémie*. Ce livre est canonique. L'auteur y parle presque toujours à la première personne. Cependant, en le lisant avec réflexion, on y remarque diverses choses qui n'ont pu avoir été écrites par Néhémie. C'est du temps de Néhémie que fut reproduit le feu sacré que les prêtres, avant la captivité de Babylone, avaient caché dans le fond d'un puits qui était à sec. Ceux que ce saint homme envoya pour en faire la recherche ne rapportèrent qu'une eau épaisse, qu'il fit répandre sur l'autel. Le bois, qui en avait été arrosé, s'alluma aussitôt que le soleil vint à paraître; ce qui remplit d'admiration tous ceux qui étaient présents. Ce miracle étant venu à la connaissance du roi de Perse, ce prince fit fermer de murailles le lieu où le feu avait été caché, et accorda aux prêtres de grands privilèges.

NEIPPERG (Guillaume REINHARD, comte de), feld-maréchal autrichien, d'une famille noble de Souabe, né en 1684, servit la maison d'Autriche avec beaucoup de zèle et de fidélité. Ce fut lui qui conclut rapidement et secrètement le traité qui, en 1739, remit Belgrade entre les mains des Turcs, pour délivrer le grand-duc François, depuis empereur, qui avait été pris durant une partie de chasse. On fit semblant de l'en punir par la prison; mais le traité n'en fut pas moins ratifié, et le général, comblé de faveurs, fut mis ensuite à la tête de l'armée que Marie-Thérèse opposa au roi de Prusse. Nommé gouverneur de Luxembourg, il fut aimé et respecté des habitants de cette province. Par des vues d'humanité, concertées avec le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, il sut, au milieu de la guerre, préserver le pays confié à ses soins de ces dévastations destructives, aussi contraires à la gloire des souverains qui ordonnent la guerre, qu'aux intérêts du pauvre peuple qui en supporte les dangers et les frais. C'était un homme de mœurs austères et d'une grande probité. Elevé dans l'hérésie luthérienne, il l'abandonna avec pleine connaissance de cause, pour embrasser la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs avec exactitude et édification.

NELDELIUS (Jean), philosophe péripatéticien de Glogau en Silésie, professa la logique et la morale à Leipzig, où il mourut en 1612, âgé de 58 ans. Il a laissé : *Institutio de usu organi Aristotelici in disciplinis omnibus*, in-8, qui a eu beau-

coup de cours dans le temps où la philosophie d'Aristote était normale dans les écoles.

NELIS (Corneille-François de), évêque d'Anvers, né à Malines en 1736, s'unit au jésuite Van-Espen pour s'opposer aux mesures arbitraires de l'empereur Joseph II, qui troublaient les esprits timorés. L'évêque d'Anvers se montra aussi l'un des plus ardents ennemis de la révolution française, dont les démagogues s'étaient fait beaucoup de partisans dans la Belgique. Contraint de quitter son diocèse, en 1794, à l'approche des Français, il se rendit à Parme, et se retira dans le couvent des Camaldules. Il y mourut en 1798, laissant entre autres : l'*Aveugle de la montagne*, ou *Entretiens philosophiques*, Parme, 1795; Rome, 1795, in-4; de *Historia belgica et ejusdem scriptoribus præcipuis commentatio*, Parme, 1795. Ce prélat écrivait avec un égal talent en latin et en français.

NELLER (George-Christophe), né à Aubegambial au pays de Wurtzbourg dans la Franconie, en 1709, fit ses premières études et sa philosophie avec succès. Il pensa à entrer chez les jésuites, puis chez les chartreux, et ne fit ni l'un ni l'autre. A 16 ans, il se décida pour la vie cléricale, et s'appliqua à l'étude des canons et de la théologie, de manière qu'à 22 ans, il soutint des thèses sur toutes ces sciences avec un succès qui le fit admettre à prendre le degré de docteur en théologie, sans qu'il fût besoin d'autre épreuve. Ses études finies, il s'appliqua particulièrement au droit naturel, civil et ecclésiastique, et au droit des gens, à Wurtzbourg, sous la direction d'habiles professeurs, entre lesquels était le célèbre Barthels, revenu récemment de Rome, où il avait pris le bonnet de docteur. Neller aida ce savant à faire la *Collection* des extraits de Van-Espen, de Christianus Lupus, et de Noël Alexandre, dont les ouvrages étaient alors fort en vogue à Wurtzbourg. Ordonné prêtre, il fut quelque temps dans le ministère, puis préposé à l'éducation d'un jeune seigneur. Instruit par les nouvelles publiques que le prince Doria, nonce du pape à Francfort, pour l'élection de Charles VII, cherchait un gouverneur pour la jeune noblesse qui l'accompagnait, il se présenta pour cet emploi et fut accepté. Pourvu d'un canonicat à Spire, et ayant fini son service près du prince Doria, il alla en prendre possession; mais il s'en défit peu de temps après, et s'appliqua à mettre en ordre l'archive de l'illustre maison de Schoenborn. Enfin, en 1748, la chaire de droit canon en l'université de Trèves étant venue à vaquer, Neller en fut pourvu, et la remplit avec beaucoup de réputation, jusqu'en 1780, qu'elle passa à son neveu. Neller eut alors celle de droit public, et la tint jusque vers la fin de 1783, qu'il mourut, après avoir publié un grand nombre de Dissertations sur des matières d'érudition et de critique, entre autres : *Dissertatio de Decretis basilensibus*; *De primatu sanctæ Ecclesiæ trevirensis*; *Hermenia inauguralis in magni Balduini trevirensis documentum anecdotum*. Il soutient dans ces deux dissertations que la primatie d'Allemagne appartient à l'Eglise de Trèves; *De genuina idea et signis parochialitatis primitivæ, ejusque principio, in cor-*

poratione, ex chartis trevirensibus confecta, 1752; *De juribus parochi primitivi*, 1752; *De sacro electionis processu*, 1756; *Dissertatio de varietate residentiarum canonicalium*, 1759; *De statu resignantium ad favorem apud Germanos*, 1765; *Exercitium juridicum historico-chronologicum de sancto Henrico imperatore, bambergensis episcopatus fundatore*, 1771, qui fut suivi de deux Apologies en 1772 et 1773; *Collectio methodica sanctorum canonum*; plusieurs *Dissertations* sur les monnaies : *De solido ficto*, 1759; *De solido speciei argenteæ*, 1759; *De moneta rotata*, 1760; *De grosso turonensi et trevirensi*, 1760, etc. On trouve une de ses Dissertations sur Jean XII, pape, à l'*Index* de Rome, 25 mai 1767. On ne peut pas se dissimuler que cet homme savant n'ait eu quelque penchant pour les idées systématiques et paradoxales. On lui a attribué pendant quelque temps la compilation informe qui a paru sous le nom imaginaire de *Justinus Febronius*; mais l'on sait aujourd'hui que c'est une calomnie. On avait commencé en 1787 à donner une *Collection* de ses ouvrages; mais il n'en a paru jusqu'ici que le premier tome in-4, et un supplément pour compléter ce premier tome.

NELSON (Horace), célèbre amiral, né en 1758 à Burnham-Thorde, eut l'honneur, étant simple capitaine, d'avoir sous ses ordres le duc de Clarence, depuis Guillaume IV. La guerre avec la France ayant éclaté, on le chargea du commandement de l'*Agamemnon*, de 64 canons, avec lequel il contribua à la prise de Toulon, de Bastia et de Calvi; il perdit un œil dans cette dernière attaque. En 1796, le commodore Nelson tenta une attaque contre les Canaries, d'où il fut repoussé avec une perte considérable. L'alliance de la France avec l'Espagne causa à cette dernière la perte de sa marine; la flotte espagnole, commandée par Cordova, fut défaite à la hauteur de Saint-Vincent par l'amiral Jervis, et Nelson eut une grande part à cette victoire. Ces succès, récompensés par le titre de contre-amiral, furent suivis de plusieurs revers, à Cadix et à Ténériffe. Chargé d'observer et de combattre la flotte qui portait en Egypte l'armée commandée par Bonaparte, Nelson relâcha à Naples où il avait fait naguère la connaissance de la trop fameuse lady Hamilton. Tandis qu'il était retenu dans les lacs de cette nouvelle sirène, il apprit que Malte se trouvait au pouvoir de Bonaparte. Il se mit aussitôt à chercher la flotte française, et la rencontra le 1^{er} août 1798, dans la baie d'Aboukir. Le combat le plus sanglant s'engagea, et, du côté des Français, il n'y eut que deux vaisseaux et deux frégates qui échappèrent : tout le reste fut pris ou brûlé. Les Anglais ne parvinrent à emmener que six des neuf vaisseaux dont ils s'étaient emparés. Nelson entra dans le port de Naples, y traînant captifs ces navires dont l'approche avait naguère effrayé le royaume des Deux-Siciles. Le roi lui-même alla dans le port au-devant de l'amiral anglais. Lady Hamilton l'avait devancé; et, placée à côté de Nelson, sur le vaisseau commandant, elle rappelait Cléopâtre ramenant Marc-Antoine. L'amiral fut créé baron du Nil, et l'amirauté lui acheta les vaisseaux qu'il avait pris aux Français.

D'un autre côté, le roi de Naples le nomma duc de Bitonte, en Sicile ; le sénat de Messine l'honora du titre de citoyen ; et le grand-seigneur lui envoya une aigrette enrichie de diamants. Cependant, les troupes républicaines arrivant aux portes de Naples, Nelson transporta la famille royale en Sicile, d'où il la reconduisit à Naples, lorsque les Français en furent chassés. Ce fut à regret qu'obéissant aux exigences de lady Hamilton, il concourut aux actes de justice sévère exercés sur plusieurs individus, et qu'il signa le décret de mort du vieux prince Carracioli. Inséparable de lady Hamilton, quand le gouvernement britannique rappela le mari de cette femme si indigne de lui, Nelson résigna son commandement. Il remplit ensuite une mission auprès de plusieurs puissances du Nord, et fut nommé à la chambre des pairs où il s'éleva contre la paix avec la France. En 1803, chargé d'aller bombarder Alger, il essaya après, mais inutilement, d'incendier la flottille de Boulogne. En 1805, les flottes espagnole et française, ayant mis à la voile le 19 novembre, par un temps orageux, rencontrèrent l'escadre anglaise le 21, près le cap Trafalgar. Nelson les attaqua l'après-midi, et, malgré la plus opiniâtre résistance, il les défit complètement. Elles étaient en pleine déroute, lorsqu'une balle de mousquet, partie des hunes de la *Santa-Trinidad*, atteignit l'amiral à la partie supérieure du bras gauche. Il mourut deux heures après, au milieu de la plus brillante victoire. La mort de cet amiral remplit de deuil toute l'Angleterre. On y transporta son corps à bord de son vaisseau, après l'avoir placé dans un cercueil qui le suivait dans tous ses voyages. Ce cercueil était construit d'un tronçon du mât de l'un des vaisseaux dont il s'était emparé dans ses premières expéditions. Les restes de Nelson furent inhumés dans la cathédrale de Saint-Paul, où on lui éleva un monument.

NÉMÉSIE (saint), et ses collègues, évêques, confesseurs et martyrs en Afrique durant la persécution de Valérien, l'an 257 de J.-C. Saint Cyprien fait un grand éloge des vertus et de la constance de ces illustres martyrs.

NÉMÉSIE (Marcus - Aurélius - Olympius), poète latin, natif de Carthage, vivait vers l'an 281, et florissait sous l'empire de Carus, de Carin et de Numérien, qui voulut bien entrer en concurrence avec lui pour le prix de la poésie. On ne sait rien de particulier sur sa vie, sinon qu'il avait les qualités du cœur jointes à celles de l'esprit. Il nous reste de lui des fragments d'un poème intitulé : *Cynegetica, sive de Venatione*, adressé à Carin et à Numérien après la mort de leur père Carus ; nous en avons 325 vers. Il avait écrit deux autres Poèmes sur la pêche (*Halieutique*), et sur la navigation (*Nautique*) ; nous n'en avons que quelques vers. Mais il est plus connu par quatre *Eglogues*, qui ne sont pas à mépriser. Le dessein en est assez régulier, les idées fines, et les vers ne manquent ni de tour, ni d'élevation. Du temps de Charlemagne, elles étaient au nombre des ouvrages classiques. Nous en avons par Mairault une traduction en français, dont la fidélité, l'exactitude, la précision et l'élégance ont mérité les éloges des gens de goût.

Elle parut en 1744, in-12, enrichie de notes qui offrent de la mythologie, des traits d'histoire, une érudition variée, et beaucoup de critique. Une autre traduction parut à Paris en 1799. Les écrits de Némésien ont été imprimés avec ceux de Calpurnius et de Gratus, dans les *Poeta rei venaticae*, Leyde, 1728, in-4. Ils avaient été imprimés pour la première fois en 1471 à Rome. Lemaire les a publiés dans le tom. 52 de la *Bibliothèque classique*. Némésien est le premier des *Poeta minores*.

NÉMÉSIEUS, philosophe chrétien d'Emèse en Syrie, et selon quelques-uns, évêque de cette ville, vivait sur la fin du IV^e siècle, ou au commencement du V^e. Il nous reste de lui un livre *De la nature de l'homme*, qui a été imprimé pour la première fois à Anvers, 1565, in-8, avec une version latine, et qui se trouve en grec et en latin dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Lyon, tom. 8. Némésius y combat avec force la fatalité des stoïciens, et les erreurs des manichéens ; mais il y soutient l'opinion de la préexistence des âmes, non pas à la manière des métempsycosistes, mais en vertu d'une création simultanée, telle que Leibnitz et d'autres l'ont admise depuis. (*Voy.* la fin de l'art. WOLF.) On lui attribue (dans l'édition de son livre, faite à Oxford, 1671, in-8), des découvertes considérables sur la qualité et l'usage de la bile. On y dit même qu'il connaissait la circulation du sang. Ses mœurs honoraient la philosophie et la religion. (*Voy.* ELLEBODIUS.)

NÉMÉTI (Samuel), protestant, né à Zetmar en 1658, fit ses premières études à Coloswar, et les acheva en Hollande. De retour dans sa patrie, il fut professeur à Coloswar pendant 34 ans, et mourut en 1717. On a de lui : *Moses explicatus*, Coloswar, 1696, in-8. C'est une explication des lois et des cérémonies établies par Moïse ; des *Commentaires* sur l'épître de saint Paul aux Hébreux, Franeker, 1695, in-8 ; sur Zacharie, ib., 1694 ; une *Métaphysique*, etc.

NEMIUS (Jean), né à Bois-le-Duc, vers 1530, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement principal du collège des Apôtres de Nimègue et de celui d'Amsterdam. Il mourut vers 1600, et a laissé : *De imperio et servitute ludi magistri*, Nimègue, 1551, in-4. Ce livre est en vers avec des notes. *Orthographia ratio et pronuntiandi modus*, Anvers, 1572, in-8 ; *Annotationes in Syntaxin Erasmi*, ib., 1574, in-8 ; *Tyli saxonis historia, sive humanae stultitiae triumphus*, en vers iambes ; *Parvens et noverca*, poème, ib., 1553 ; *Epitome de conscribendis epistolis*, ib., 1552, in-8, etc.

NEMOURS (Jacques d'ARMAGNAC, duc de), fils de Bernard d'Armagnac, connétable de France, gouverneur du Dauphin, depuis Louis XI, reçut vers 1462 l'investiture du duché de Nemours, et commença à servir dans un temps où le royaume était déchiré par les factions. Il délivra le château de Perpignan du siège qu'y avaient mis les Roussillonnais révoltés, et rétablit le calme dans cette province. Il fut comblé des bienfaits de Louis XI, qui le nomma duc et pair. Ayant coopéré à la

ligue dite *du Bien public*, il se laissa entraîner dans les conjurations que le duc de Guienne et le comte d'Armagnac formèrent contre Louis XI. Le premier ayant péri par le poison, et l'autre ayant été massacré, il n'en devint pas plus sage. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui cherchaient à perpétuer les troubles de l'état en appelant les Anglais en France, l'engagèrent dans leur parti. Louis, instruit de la trame de Nemours, donna ordre de le saisir. Il fut arrêté à Carlat et amené à Paris, où il eut la tête tranchée le 4 août 1477, à l'âge de 40 ans. Ses jeunes enfants, vêtus de blanc, têtes nues et mains jointes, furent placés sous l'échafaud, et le sang de leur père ruisselait sur eux. Après son exécution, ils furent ramenés à la Bastille, et enfermés dans des cachots en forme de hottes, où ils éprouvèrent mille tortures, et n'en sortirent qu'après la mort de leur tyran. Les pièces du procès du duc de Nemours sont conservées à la Bibliothèque du roi, 3 vol. in-fol. Les *Mémoires* de Comines contiennent une *lettre* de Nemours à Louis XI, dans laquelle ce seigneur malheureux implorait sa grâce.

NEMOURS (Jacques de SAVOIE, duc de), fils de Philippe de Savoie, duc de Nemours, et de Charlotte-d'Orléans-Longueville, né à l'abbaye de Valuisant en Champagne, l'an 1531, signala son courage sous Henri II. Après avoir servi avec éclat en Piémont et en Italie, il fut fait colonel général de la cavalerie. Il réduisit le Dauphiné, défit par deux fois le baron des Adrets, le ramena dans le parti du roi, contribua à sauver Charles IX à Meaux, où les rebelles étaient près de l'investir, se trouva à la bataille de Saint-Denis, s'opposa au duc de Deux-Ponts en 1569, et mourut à Annecy en 1585. Ce prince était aussi recommandable par les qualités du cœur et par sa générosité, que par son esprit et son savoir. Sa postérité masculine s'est éteinte dans Henri de Nemours, mort en 1659. Brantôme fait de Jacques de Nemours un portrait magnifique dans ses *Vies des grands capitaines français*.

NEMOURS (Henri de SAVOIE, duc de), prit ce titre après Charles-Amédée, son frère aîné, tué en duel l'an 1652 par le duc de Beaufort, dont il avait épousé la sœur Elisabeth de Vendôme. Il était né à Paris en 1625, et s'était destiné à l'état ecclésiastique qu'il abandonna quand il fut le chef de sa famille. Celui-ci, renommé par son attachement au parti des princes, pendant la guerre de la Fronde, avait laissé deux filles, l'une mariée au duc de Savoie, et l'autre au roi de Portugal. Le duc Henri, moins heureux, n'eut point d'enfants, et mourut l'an 1659. — Sa veuve, Marie-d'Orléans-Longueville, lui survécut longtemps, et laissa des *Mémoires* écrits avec fidélité et d'un style très-léger. Elle y fait des portraits pleins de finesse, de vérité et d'esprit, des principaux auteurs des troubles de la Fronde, dont elle décrit l'histoire. Elle était née en 1625, et mourut en 1707. Ces *Mémoires* ont été réimprimés à Paris séparément, in-12. On les a joints ensuite à ceux de Joly, dans une édition d'Amsterdam.

NEMROD, fils de Chus, petit-fils de Cham, fut le premier prince puissant sur la terre. *Ipsæ cepit esse potens in terra*. Il s'adonna d'abord à la chasse des bêtes farouches, avec une troupe de jeunes gens fort hardis, qu'il endurcit au travail, et qu'il accoutuma à manier les armes avec adresse. Il fonda l'empire de Babylone, et bâtit la ville de ce nom, à côté de la fameuse tour de Babel. A mesure qu'il étendait ses conquêtes, il bâtit d'autres villes, ou plutôt des bourgades. Son règne fut de 65 ans. Il fut plus doux que son ambition ne semblait le promettre. Ses sujets lui élevèrent des autels après sa mort. Gérard Mercator et Langius confondent Nemrod avec Assur, que l'Écriture distingue bien clairement; d'autres le prennent pour le Bélus ou le Ninus des Assyriens. Il est difficile de rien assurer sur la chronologie de ces temps lointains. L'histoire profane ne présente à cette époque rien qui puisse diriger les recherches, ni suppléer au silence de l'Écriture, et encore moins expliquer les passages obscurs.

NEPER (Jean). (*Voy.* NAPIER.)

NEPHTHALI, sixième fils de Jacob, qu'il eut de Bala, servante de Rachel. Nous ne savons aucune particularité de la vie de Nephthali : il eut quatre fils, Jazuel, Guni, Jezer et Salem, et mourut en Egypte, âgé de 132 ans. La bénédiction que Jacob lui donna en mourant est diversement interprétée : *Nephthali, cervus emissus, et dans eloquia pulchritudinis* (Gen. 49.) Les meilleurs interprètes, entre autres Jansénius, dans son *Explication du Pentateuque*, rapportent ces paroles à l'histoire de Barac, issu de la tribu de Nephthali, juge et libérateur du peuple hébreu. D'abord timide comme le cerf, et effrayé à l'approche de l'ennemi, il eut besoin d'être encouragé par une femme : puis victorieux, il composa avec elle ce beau cantique, où de savants littérateurs ont cru découvrir le germe de l'Iliade (*Judic. 5.*) (*Voy.* DÉBORA et HOMÈRE.)

NÉPOMUCÈNE (saint Jean), chanoine de Prague, naquit à Népomuck en Bohême vers 1330. Il entra dans l'état ecclésiastique, et il aurait pu en obtenir les plus hautes dignités, si la grande idée qu'il avait de l'épiscopat ne lui eût fait refuser jusqu'à trois évêchés. Il accepta seulement un canonicat de Prague, et la place de confesseur de la reine Jeanne, femme de Wenceslas. Des courtisans accusèrent cette princesse d'avoir un commerce illégitime avec un seigneur de la cour. Wenceslas, trop crédule, fit venir Népomucène, et voulut l'obliger de révéler la confession de la reine. Le refus l'irrita; il fit jeter le Saint dans une prison avec des entraves aux pieds. Wenceslas, revenu à lui-même, rendit le Saint à ses fonctions; mais sa fureur s'étant ranimée, et n'ayant pu arracher les secrets inviolables de Népomucène, il le fit jeter dans la Moldaw à Prague, le 16 mai 1383. On l'en retira pour l'ensevelir honorablement. Son tombeau ayant été ouvert le 14 avril 1719, on trouva son corps dégarni de ses chairs; mais sa langue était si fraîche et si bien conservée, qu'on eût dit que le Saint ne venait que d'expirer. On la garde avec beaucoup de respect dans la cathédrale de Prague, où un

voyageur qui observe bien, l'a vue encore en 1769 très-entière, mais commençant à prendre quelque apparence d'altération et de moisissure. Ce saint avait été honoré comme martyr en Bohême depuis sa mort ; mais, pour rendre son culte plus authentique et plus universel, l'empereur Charles VI sollicita sa canonisation, et l'obtint du pape Benoît XIII l'an 1729. On a institué une *Confrérie* sous son nom, pour demander le bon usage de la langue. On le regarde comme le patron de la réputation et de l'honneur, et on réclame son intercession contre les calomnieux et les détracteurs. Les protestants même ont rendu hommage à ses vertus. « Saint » Jean Népomucène, écrivait en 1687 Martin Bo- » recq, était confesseur de la reine Jeanne. L'auto- » rité de Wenceslas, ni les menaces, ni la prison, » ne purent l'engager à révéler le secret de la con- » fession. » Sa *Vie* a été écrite en latin par le P. Balbin, jésuite, et publiée avec des remarques par le P. Papebroch ; le P. de Marne, jésuite, l'a publiée en français. Le P. Wielens, le P. le Chapelain ont écrit aussi l'histoire de ce saint. En 1784, le P. Nicolas Herman a donné un abrégé ou sommaire de ces divers écrits, en allemand, Luxembourg, 1784, in-12. Nous finirons cet article par une réflexion, dont les bons esprits sentiront la justesse : « Une chose infiniment remarquable, et qu'on » peut être porté à regarder comme surnaturelle et » miraculeuse, est le secret de la confession, confié » tous les jours à des milliers de prêtres, souvent, » hélas ! peu dignes de leur état, et capables de » toutes autres prévarications, et toujours si fidè- » lement gardé. A peine toute l'histoire ecclésias- » tique fournit-elle quelque exemple d'infidélité en » ce genre. Si en faisant cette observation, on ré- » fléchit un moment sur l'inconstance humaine, » sur la curiosité des uns et la loquacité des autres, » sur la nature et l'importance des matières dont » les ministres de ce sacrement sont dépositaires, » et dont la révélation produirait souvent d'éton- » nants effets ; sur les moyens que les intérêts divers, » que la cupidité, la jalousie, et d'autres passions » ne manquent pas d'essayer pour atteindre leur » but, etc., on ne doutera pas que Dieu ne veille à » la conservation de son ouvrage. »

NEPOS (Cornelius), historien latin, natif d'Hostilie, près de Vérone, florissait du temps de l'empereur Auguste (1^{er} siècle, avant J.-C.). Il était ami de Cicéron et d'Atticus, qui chérissaient en lui un esprit délicat et un caractère enjoué. De tous les ouvrages dont il avait enrichi la littérature, il ne nous reste que les *Vies des plus illustres capitaines grecs et romains*. On les a longtemps attribuées à Æmilius Probus, qui les publia, dit-on, sous son nom, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de Théodose. C'est encore l'opinion de Walkenaer, qui ne regarde Népos que comme un abrégiateur. Cet ouvrage est écrit avec précision et élégance. Tout y est rangé dans un ordre clair et net. Les réflexions n'y sont pas prodiguées ; mais celles qu'on y trouve sont vives, brillantes, neuves, et respirent la vertu. Nous avons une *traduction* un peu froide de Cornelius Népos, par le P. le Gras, de l'Oratoire, enri-

chie de notes utiles ; et une autre, plus maniérée, mais moins exacte, par l'abbé Valart ; celle de l'abbé Paul leur est préférable, 1781, in-12 : cet auteur a été traduit plus de dix fois en français. Les meilleures éditions de cet historien sont : celle *Ad usum Delphini*, Paris, 1674, in-4 ; et celle dite *Variorum*, Leyde, 1734, in-8. Coustelier en a publié une édition en 1745, in-12, décorée des têtes des capitaines, gravées d'après les médailles et les anciens monuments : celle donnée par Descuret et J.-V. Leclerc en 1820 est la plus estimée ; elle fait partie de la *Bibliographie classique* de Lemaire. On a quelques fragments des autres ouvrages de Cornelius Népos.

NEPOS (Flavius-Julius), empereur d'Occident, né dans la Dalmatie, du général Népotien et d'une sœur de Patrice Marcellin, était digne de régner. L'empereur Léon I^{er}, qui lui avait fait épouser une nièce de sa femme, le nomma empereur, en 474, à la place de Glycérus. (*Voy.* ce nom.) Il marcha à Rome avec une armée, et s'assura le sceptre par sa valeur. Euric, roi des Visigoths, lui ayant déclaré la guerre, il lui céda l'Auvergne en 475, pour conclure la paix et pour laisser respirer ses peuples, accablés par une longue suite de guerres et de malheurs. La révolte du général Oreste troubla cette paix. Ce tyran obligea Népos de quitter Ravenne, où il avait établi le siège de son empire. Népos écrivit à Zénon, empereur d'Orient, pour lui demander des secours ; mais Zénon n'en put obtenir ni du peuple ni du sénat, et les Romains eux-mêmes refusèrent de marcher sous les ordres de Népos. Cet empereur, bon, mais faible, se retira dans une de ses maisons, près de Salone en Dalmatie ; et après y avoir langué près de 4 ans, il y fut assassiné en 480 par deux courtisans, que Glycérus avait, dit-on, subornés. Julius Népos avait de la vertu, de l'humanité, et il aurait pu rétablir l'empire d'Occident ; mais la Providence avait décidé sa destruction, et elle était prochaine.

NÉPOTIEN (Flavius-Popilius Népotianus), fils d'Eutropie, sœur de l'empereur Constantin, et, suivant plusieurs historiens, du consul Népotien, prétendit à l'empire après la mort de l'empereur Constant, son cousin. Il se fit couronner à Rome le 3 juin 350, dans le temps que Magnence usurpait la puissance impériale dans les Gaules. Népotien ne porta le sceptre qu'environ un mois. Anicet, préfet du prétoire de Magnence, lui ôta le trône et la vie. Sa mère, et ceux qui avaient favorisé son parti, furent mis à mort. Népotien n'avait pas reçu de la nature un génie propre à seconder son ambition. Il était cruel et inhumain ; et au lieu de gagner le cœur des Romains par des bienfaits, il les irrita par des proscriptions et des meurtres.

NÉPOTIEN, prêtre italien, ami de saint Jérôme, fut élevé par son oncle Héliodore, évêque d'Altino, qui lui conféra les ordres sacrés. Saint Jérôme lui a écrit une lettre *sur les devoirs des clercs*, que Népotien pratiquait avec un zèle et une exactitude surprenante. Il mourut vers la fin du 1^{er} siècle. Son saint et savant ami lui consacra un *Eloge*, que nous avons sous le titre d'*Epitaphium*

Nepotiani; il se trouve parmi les Epîtres du saint docteur, et c'est un de ses plus beaux écrits. Les louanges du défunt sont entremêlées de pensées grandes et fortes, qui, dans un sujet sombre et douloureux, font une impression toute particulière. C'est là qu'on trouve le mot si admiré de Perse : *Fugit hora : hoc, quod loquor, inde est*, exprimé d'une manière à la vérité moins laconique, mais plus touchante et pleine d'images : *Hoc ipsum quod dico, quod scribo, quod emendo, de mea vita tollitur. Quot puncta notavi, tot meorum damna sunt temporum. Scribimus atque rescribimus, transeunt maria epistolæ, et scindente sulcum carina, per fluctus singulos ætatis nostra momenta minuuntur.*

NEPVEU (François), né à Saint-Malo en 1639, embrassa l'institut des jésuites en 1654. Il professa les humanités et la rhétorique durant 6 ans, et la philosophie l'espace de 8. Il était à la tête du collège de Rennes, lorsqu'il mourut en 1708. Tous les ouvrages du P. Nepveu ont la piété et la morale pour objet; tels sont : *De l'Amour de N. S. J.-C., et des moyens de l'acquérir*, Nantes, 1684, in-12; Lyon, 1833, in-32; *Méthode d'Oraison*, Lyon, 1828 ou 1832, in-32. Le P. Segneri a traduit cet ouvrage en italien; *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de N. S. J.-C.*, Paris, 1691; Clermont-Ferrand, 1834, in-12; *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*, Paris, 1687, 1716, in-12; *La manière de se préparer à la mort*, Paris, 1693, in-12; *Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, ibid., 1699, 4 vol. in-12; *l'Esprit du christianisme, ou la Conformité du chrétien avec J.-C.*, ibid., 1700, in-12. Tous ces ouvrages sont bien écrits en français; l'auteur a su joindre les agréments du langage à l'onction de la morale chrétienne. La liste des autres ouvrages de ce jésuite se trouve dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1756.

NERCIAT (André-Robert ANDREA de), né à Dijon, en 1739, d'un père trésorier au parlement, entra dans une compagnie de gendarmes, où il obtint le grade de lieutenant-colonel. Ayant été compris dans la réforme qu'opéra le comte de Saint-Germain, il voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe, demeura quelque temps en Allemagne, où il occupa divers emplois auprès de plusieurs princes, revint en France, et fut envoyé avec d'autres officiers en Hollande pour soutenir les insurgés contre le stathouder. A l'époque de la révolution française, il émigra : s'étant rendu à Naples, il s'introduisit dans cette cour et sut gagner la confiance de la reine Marie-Caroline (voy. ce nom), qui lui fit une pension : cette princesse l'envoya en 1796, à Rome, avec une mission secrète, au moment où cette ville était tombée au pouvoir des Français. Considéré comme suspect, il fut renfermé au château Saint-Ange, où il resta plusieurs mois, même après le départ des troupes républicaines, en 1800. Nerciat retourna à Naples; mais ayant contracté une maladie dans sa prison, il y succomba dans la même année. Il a laissé plusieurs ouvrages, où il paraît avoir pris à tâche de déclarer la guerre

aux bonnes mœurs; les plus connus sont : *Contes nouveaux*, Liège, 1777, in-8; *Félicia*, ou *Mes frédaines*, 1778, 2 vol. in-12. On peut juger de la moralité de l'auteur par ce qu'il dit de lui-même dans la 2^e partie de son roman : en l'écrivant, son intention était « d'engager les femmes à n'être pas si » timides et à trancher les difficultés; les maris, à » ne pas se scandaliser aisément et à savoir prendre » leur parti; les jeunes gens, à ne pas faire ridicu- » lement les Céladons; et les ecclésiastiques, à ai- » mer les femmes malgré leur habit, et à s'arranger » avec elles sans se compromettre dans l'esprit des » honnêtes gens. » *Monrose, suite de Félicia*, 2 vol. in-8; *Constance, ou l'Heureuse témérité*, 1780, in-8; *L'Urne de Zoroastre, ou La clef de la science des Mages*, in-8; *Les Galanteries du jeune chevalier de Faublas, ou les Folies parisiennes*, 1783, 4 vol.; souvent réimprimées sous plusieurs formats, et traduites en espagnol par Llorente. Ce roman, qui par malheur eut une grande vogue, précisément à l'époque où se préparait la révolution française, est le pendant de *Félicia*. L'auteur a prétendu peindre les mœurs dépravées de la haute société; mais il l'a fait avec le pinceau d'un barbouilleur; *Le Diable au corps*, réimprimé en 1803, 6 vol. in-18. Nerciat a écrit aussi une comédie, *Dorimond, ou le Marquis de Clavilles*, en cinq actes et en prose.

NÉRI (saint Philippe), fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie, naquit à Florence, en 1515, d'une famille noble. Elevé dans la piété et dans les lettres, il se distingua par sa science et sa vertu. A l'âge de 19 ans, il alla à Rome, où il orna son esprit, servit les malades, et donna des exemples de mortification et d'humilité. Philippe, élevé au sacerdoce à l'âge de 36 ans, fonda, en 1550, une célèbre confrérie dans l'église de Saint-Sauveur-del-Campo, pour le soulagement des pauvres étrangers, des pèlerins, des convalescents, qui n'avaient point de retraite. Cette confrérie fut comme le berceau de la congrégation de l'Oratoire. Le saint instituteur ayant gagné à Dieu Salvati, frère du cardinal du même nom, Tarugio, depuis cardinal, le célèbre Baronius, et plusieurs autres excellents sujets, ils commencèrent à former un corps en 1564. Les exercices spirituels avaient été transférés, en 1558, de Saint-Jérôme de la Charité, que Philippe ne quitta qu'en 1574, pour aller demeurer à Saint-Jean des Florentins. Le pape Grégoire XIII approuva sa congrégation l'année d'après. Le père de cette nouvelle milice détacha quelques-uns de ses enfants, qui répandirent cet ordre dans toute l'Italie. On ne fait point de vœu dans cette congrégation, on n'y est uni que par le lien de la charité; le général n'y gouverne que 3 ans. Le saint fondateur mourut à Rome en 1595. Il s'était démis du généralat trois ans auparavant, en faveur de Baronius, qui travaillait par son conseil aux *Annales ecclésiastiques*. Les *Constitutions* qu'il avait laissées à sa congrégation ne furent imprimées qu'en 1612. Sa congrégation s'est partout soutenue et se soutient encore avec édification, si on excepte la France, où, dans les commencements

mêmes, elle parut mêler quelques idées étrangères à l'esprit du saint fondateur (*voy. BÉRULLE*) ; mais c'est pendant la révolution de 1789, qu'on a vu combien elle s'en était éloignée. « Les Pères de » l'Oratoire (dit en 1792 l'auteur des *Bornes entre » les deux puissances*) montrent depuis quelque » temps, et notamment dans les circonstances ac- » tuelles, un grand zèle pour l'irrégion. Se passant » de Saints canonisés, ils ont produit Quesnel ; mais » ils ont aussi produit un Malebranche ; un Thomas- » sin, un Massillon, une foule d'autres personnages » recommandables par leur science et leurs talents ; » de sorte qu'il est extrêmement triste qu'une con- » grégation, dont le plan nouveau et bien conçu » promettait tant d'avantages à l'église de France, » soit si profondément gâtée. » On a de Philippe des *Lettres*, Padoue, 1751, in-8 ; des *Avis spirituels (ricordi)* et quelques poésies insérées dans les *Rime oneste*, t. 1. Il fut canonisé en 1622 par Grégoire XV. Peu d'hommes ont eu une piété plus ardente et plus tendre. Son oraison était une espèce de ravissement. L'espace de dix ans, il demeura presque continuellement dans les catacombes de Callixte, pour y prier dans le silence et l'obscurité, deux choses qui rendent si vive la pensée de Dieu et sa présence si sensible. On a gravé, dans l'endroit où il avait coutume de se tenir, les vers suivants :

Profunda noctis umbra, et horrendum specus
Ubi astra fugiens, solis exosus jubar,
Latens Philippus inter has tenebras diu,
Inter cavernas, inter hæc silentia,
Quem deperibat, quem flagrabat, reperit,
Qui dormit et requiescit in meridie.

Antoine Gallonio, l'un de ses disciples, a donné sa *Vie* en latin, Rome et Mayence, 1602, in-8. Pierre Jacques Baccio en a donné une autre en italien et en latin, qui a été traduite en français, Rome, 1645, in-4. — Il y a eu un savant du nom de NÉRI (Antoine), de la même famille, et né également à Florence, mort à Pérouse en 1584, dont nous avons un livre curieux, imprimé à Florence en 1612, in-4, sous ce titre : *Delle arte verraria libri VII* ; — un dominicain nommé Thomas NÉRI, qui consacra sa plume à défendre le fameux Savonarole, son confrère ; — et un jésuite, Emmanuel NÉRI, italien, qui a fini ses jours à Klagenfurt, par l'honneur du martyre.

NÉRICHAULT. (*Voy. DESTOUCHES.*)

NÉRINI (dom Félix-Marie), célèbre et savant abbé général de l'ordre de Saint-Jérôme ou des hiéronymites, naquit à Milan en 1705. Il se distingua dans sa société par ses talents et son amour pour les bonnes études, devint consulteur de la sacrée congrégation du saint-office, et fut longtemps procureur général de son ordre. Cet illustre religieux mourut à Rome, dans son monastère de Saint-Alexis, en 1787. Il a publié : *Hieronymianæ familiæ vetera monumenta, ad amplissimum dominum Ang. Mariam Quirinum S. R. E. cardinalem*, Plaisance, 1754, in-4. Son but dans cet ouvrage est de prouver par des monuments authentiques l'antiquité de l'ordre de Saint-Jérôme, contre ceux qui lui assignent une origine plus moderne.

Une ancienne chronique, découverte par le P. Louis Galletti, bénédictin du Mont-Cassin, dans un monastère de sa congrégation à Florence, communiquée au cardinal Quirini et envoyée par lui à Nérini, l'avait beaucoup servi dans ce travail ; *De suscepto itinere subalpino epistolæ III, ad amplissimum cardinalem Angelum Mariam Quirinum*, Milan, 1753, in-4. Ces lettres sont accompagnées de notes savantes ; *Responsio ad epistolam Brixioni ἐπιστολῆς*, ibid., 1753 ; *De templo et cœnobio Sanctorum Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Rome, 1752, in-4 ; dédié au cardinal Quirini. On en trouve un bon extrait dans la *Storia letteraria d'Italia*, tome 6, pag. 569 ; *Theologia hieronymiana*. C'est une compilation que Nérini avait faite dans le temps de ses études, pour son usage particulier, et pour la défense de laquelle il avait composé un autre ouvrage intitulé : *Vindiciæ hieronymianæ*, demeuré inédit ; *Tre Lettere in difesa delle religiose turchine sull' Esquilie, contro le oblate Philippine*, sous le nom anagrammatique de l'abbé Celidoni Neuser, adressées au cardinal Quirini. L'abbé Bassano Mancini a publié un *Eloge* de Nérini, plein d'élégance et d'érudition.

NERLI (Philippe), historien de Florence, né dans cette ville, en 1485, d'une ancienne famille noble. Le grand-duc Côme I^{er} le nomma sénateur, et le députa, en 1550, vers Jules III, pour complimenter ce pontife sur son exaltation. Nerli mourut en 1556, et laissa : *Commentarii de' fatti civili occorsi nella città di Firenze dall' anno 1215 al 1537*, Augusta (Firenze), 1728, in-fol., 10 à 15 f. ; ouvrage très-estimé, que les historiens italiens consultent et citent souvent, mais qui resta cependant oublié pendant deux siècles. Cette histoire remonte jusqu'à l'origine des factions guelfe et gibeline, qui causèrent tant de guerres civiles en Italie. Dans les trois premiers livres, l'auteur donne un abrégé de l'histoire d'Italie, jusqu'en 1494, et dans les neuf derniers il raconte ce qui s'est passé sous ses yeux à Florence. Nerli tombe parfois dans le défaut de tous les historiens contemporains ; il manque de sincérité, de crainte de blesser le pouvoir. Au reste, son style est correct et élégant, mais un peu diffus. Il est placé au premier rang des historiens d'Italie.

NÉRON (Lucius-Domitius-Nero-Claudius), empereur romain, fils de Caius-Domitius-Ænobarbus, et d'Agrippine, fille de Germanicus, naquit à Antium le 13 décembre de l'an 37 de J.-C. (788 de Rome.) Sa mère s'étant mariée avec Claude, il fut adopté par cet empereur l'an 50 de J.-C., et lui succéda l'an 54. Les commencements du règne de Néron furent comme la fin de celui d'Auguste. Burrhus et Sénèque avaient tâché de lui inspirer de la sagesse, et parurent pendant cinq ans avoir réussi. Les Romains le regardaient comme un présent du ciel. Il se montrait juste, libéral, affable, poli, complaisant, et d'un cœur sensible à la pitié. Un jour qu'on lui présentait à signer la sentence d'une personne condamnée à mort : *Je voudrais bien*, dit-il, *ne pas savoir écrire*. La modestie relevait ses qualités. Le sénat l'ayant loué sur la sagesse de son gouvernement, il répondit : *Attendez*

à me louer que je l'aie mérité.... Néron ne continua pas comme il avait commencé : les leçons de la philosophie, qui avaient fait la base de son éducation, étant sans sanction et sans garanties, ne purent empêcher le développement de son mauvais naturel, ni l'effet des mauvaises compagnies auxquelles il se livra. On prétend même que ce fut l'esprit philosophique qui lui donna ce caractère d'hypocrisie et de lâcheté dont il avait vu plus d'un trait dans ses maîtres, et qui, lorsqu'il est joint à la puissance, produit infailliblement les plus grands forfaits. Il secoua le joug d'Agrippine, sa mère, et oublia qu'il lui devait la naissance et l'empire. Craignant qu'elle ne lui ôtât le trône pour le donner à Britannicus, fils de Claude, à qui il appartenait, il fit périr ce prince par le poison. Un crime en amène un autre : Néron, livré à la corruption de son cœur, oublia bientôt jusqu'aux bienséances, que les scélérats mêmes respectent dans leurs excès. Il passait les nuits dans les rues, dans les cabarets et dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée avec laquelle il battait, volait et tuait. Une nuit entre autres, il rencontra, au sortir de la taverne, le sénateur Montanus avec sa femme, à qui il voulut faire violence. Le mari, ne le connaissant point, le frappa avec beaucoup d'emportement et pensa le tuer. Quelques jours après, Montanus ayant appris que c'était l'empereur qu'il avait battu, et s'étant avisé de lui écrire pour lui en faire des excuses, Néron dit : *Quoi, il m'a frappé, et il vit encore!* et sur-le-champ il lui envoya un ordre de se donner la mort. Son cœur s'accoutumait peu à peu au meurtre. Cédant aux inspirations de Poppée, dont il était amoureux, et qui voulait monter sur le trône, il résolut la mort d'Agrippine. Pour la faire périr d'une manière qui parût naturelle, il la fit embarquer dans une galère construite de façon que le haut tombait de lui-même, et le fond s'ouvrait en même temps. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi, et sa mère ayant été tirée du fond des eaux, il envoya son affranchi Anicet la poignarder à Baies où elle s'était sauvée. (*Voy. AGRIPPINE.*) Le barbare ne laissa pas d'éprouver des remords après cette action atroce; il croyait toujours voir Agrippine teinte de sang, et expirante sous les coups des ministres de ses vengeances. Cependant il tâcha de se justifier auprès du sénat, en imputant toutes sortes de crimes à sa mère. *Il ne lui avait ôté la vie*, écrivait-il, *que pour sauver la sienne.* Le sénat, aussi lâche que lui, approuva cette atrocité; le peuple, non moins corrompu que les magistrats, alla avec eux au devant de lui, lorsqu'il fit son entrée à Rome. On le reçut avec autant de solennité que s'il eût été de retour d'une victoire. Le philosophe Sénèque ne fut pas le dernier à applaudir. Telle a toujours été et telle est encore aujourd'hui la bassesse des hommes : la mesure de leurs craintes et de leurs espérances fait celle de leurs éloges; la flatterie, ce honteux et criminel esclavage, comme dit Tacite (*fœdum crimen servitutis*), a constamment marché à la suite des tyrans; les monstres vivants et puissants ont toujours été de grands hommes. Néron, se voyant autant d'esclaves que de sujets, ne

consulta plus que le dérèglement de son esprit insensé. On vit un empereur comédien, qui jouait publiquement sur les théâtres comme un acteur ordinaire; il croyait même exceller en cet art. Le chant était surtout sa grande passion : il était si jaloux de la beauté de sa voix, qui n'était pourtant ni belle ni forte, que, de peur de la diminuer, il se privait de manger et se purgeait fréquemment. Il paraissait souvent sur la scène la lyre à la main, suivi de Burrhus et de Sénèque, qui battaient des mains : faiblesse ordinaire aux philosophes de tous les siècles, dont la froide morale ne tient pas contre les volontés royales. Lorsqu'il devait chanter en public, des gardes étaient dispersés d'espace en espace, pour punir ceux qui n'avaient pas été assez sensibles aux charmes de sa voix. Cet empereur histrion disputait avec ardeur contre les musiciens et les acteurs. Il fit le voyage de la Grèce, pour entrer en lice aux jeux olympiques. Quelques efforts qu'il fit pour mériter le prix, il ne l'obtint que par faveur, ayant été renversé au milieu de la course. Il ne laissa pas, au retour de ces exploits, de rentrer en triomphe à Rome, sur le char d'Auguste, entouré de musiciens et de comédiens de tous les pays du monde. On ne s'attendait pas qu'il pût rien imaginer au-delà de ce qu'on avait vu de lui; mais il était fait pour commettre des crimes ignorés jusqu'alors. Il s'avisait de s'habiller en femme et de se marier en cérémonie avec l'infâme Pythagore; et depuis, en secondes noces de la même espèce, avec Dariphore, un de ses affranchis. Par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme, *Sporus*, qu'il fit mutiler pour lui donner un air de femme. L'extravagant Néron revêtit sa singulière épouse des ornements d'impératrice, et parut ainsi en public avec son eunuque. Telle est la progression de la luxure : comme l'avarice, elle sent sa soif s'augmenter à mesure qu'elle se satisfait; comme la gourmandise, elle se blase jusqu'à apprêter des mets contre nature. Sa férocité l'emportait encore sur ses infâmes désordres. La cruauté marcha toujours chez lui, comme chez tous les scélérats, à pas égal avec la luxure. « L'homme dégradé par ses » sensations grossières, dit un physiologue, tombe » dans l'égoïsme le plus brutal, ne regarde ses semblables que comme les instruments de son plaisir, » le jouet de ses passions, les victimes de sa haine, » de son humeur et de ses caprices. » (*Voy. ARRACHION, BARBEROUSSE, LAVAL, MAHOMET II, MITHRIDATE, TUROCZI.*) Octavie, sa femme, Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse, furent sacrifiés à sa fureur. (*Voy. ces noms.*) Ces meurtres furent suivis d'un si grand nombre d'autres, qu'on ne le regarda plus que comme une bête féroce altérée de sang. Après la mort de ses deux précepteurs, il se livra entièrement à son instinct sanguinaire, et se choisit dans Tigellius un ministre digne en tout d'un Néron. Ce scélérat se glorifiait d'avoir enchéri sur tous les vices. « Mes précédents », disait-il, « n'ont pas connu comme moi les » droits de la puissance absolue.... J'aime mieux, » ajoutait-il, être haï qu'aimé, parce qu'il ne dépend pas de moi seul d'être aimé, au lieu qu'il ne

» dépend que de moi seul d'être haï. » Entendant un jour quelqu'un se servir de cette façon de parler proverbiale : « Que le monde brûle quand je serai mort, » il répondit : « Et moi, je dis : Qu'il brûle, et que je le voie ! » Ce fut alors qu'après un festin aussi extravagant qu'abominable, il fit mettre le feu aux quatre coins de Rome, pour se faire une image de l'incendie de Troie. L'embrasement dura 9 jours. Les plus beaux monuments de l'antiquité furent consumés par les flammes. Il y eut dix quartiers de la ville réduits en cendres. Ce spectacle lamentable fut une fête pour lui : il monta sur une tour fort élevée pour en jouir à son aise. Il ne manquait plus à ce forfait que de le rejeter sur les innocents. Il accusa les chrétiens de ce crime ; et ils furent dès lors l'objet de sa cruauté. « Néron, dit Tacite, punit d'abord ceux qui s'avaient chrétiens, et par leur confession l'on en découvrit une grande multitude, qui furent moins convaincus d'avoir mis le feu à Rome que d'être haïs du genre humain (1). — L'on se fit, dit le même historien, un jeu de leur mort : les uns, couverts de peaux de bêtes, furent dévorés par les chiens ; les autres, attachés à des pieux, furent brûlés pour servir de flambeaux pendant la nuit. Néron prêta ses jardins pour ce spectacle ; il y parut lui-même en habit de cocher, et monté sur un char, comme aux jeux du cirque. » Ce ne fut pas seulement par cette persécution que Néron chercha à se disculper de l'incendie de Rome, mais encore par le soin qu'il prit de l'embellir. Il fit rebâtir ce qui avait été brûlé, rendit les rues plus larges et plus droites, agrandit les places, et environna les quartiers de portiques superbes. Un palais magnifique, tout brillant d'or et d'argent, de marbre, d'albâtre, de jaspé et de pierres précieuses, s'éleva pour lui avec une magnificence vraiment royale. S'il fut prodigue pour le dedans et le dehors de cet édifice, il ne le fut pas moins dans tout le reste. Allait-il à la pêche ? les filets étaient d'or trait, et les cordes de soie. Entreprenait-il un voyage ? il fallait mille fourgons pour sa garde-robe seule. On ne lui vit jamais deux fois le même habillement. Suétone assure qu'au seul enterrement de son singe, il employa toutes les richesses du plus-riche usurier de son temps. Ses libéralités envers le peuple romain surpassèrent toutes celles de ses prédécesseurs. Il répandit sur lui l'or et l'argent, et jusqu'à des pierres précieuses ; et lorsque ces présents n'étaient pas de nature à être délivrés à l'instant, il faisait jeter des billets qui en exprimaient la valeur. Cette prodigalité, si avantageuse à la ville de Rome, devint funeste aux provinces. Galba, gouverneur de la Gaule Tarragonaise, homme illustre par sa naissance et par son mérite, désapprouva hautement ces vexations. Néron, instruit de cette hardiesse, envoie ordre de le faire

mourir. Galba évite le supplice en se faisant proclamer empereur. Il fut poussé à cette démarche par Vindex, qui lui écrivait d'avoir pitié du genre humain, dont leur détestable maître était le fléau. Bientôt tout l'empire le reconnaît. Le sénat déclare Néron ennemi public, et le condamne à être précipité de la roche Tarpéienne, après avoir été traîné tout nu publiquement, et fouetté jusqu'à la mort. Ayant appris le châtement qui l'attendait, il se dirigea vers la maison de Phaon, un de ses affranchis, et se tint caché pendant la nuit dans un marécage, couvert par des roseaux. Quand on l'eut introduit dans la maison, on lui offrit un morceau de pain bis, qu'il refusa, et but seulement un verre d'eau chaude. Phaon l'ayant averti par un billet qu'on le cherchait de toutes parts, il fit creuser sa fosse, s'écriant à plusieurs reprises et tout en pleurs : « Faut-il qu'un si bon musicien périsse ! » Enfin, entendant un bruit de chevaux, il se mit un poignard contre la gorge, et son secrétaire Epaphrodite poussa l'arme meurtrière dont le lâche empereur n'avait pas le courage de se servir. Ses statues furent traînées dans la fange, et plusieurs de ses ministres furent massacrés. Cependant on déposa ses restes dans le tombeau de Domitius, et on lui fit de magnifiques funérailles. Néron mourut l'an 68 de J.-C., dans sa trente-unième année ; il avait régné quatorze ans. En vain implora-t-il dans ses derniers instants quelqu'un qui daignât lui donner la mort : personne ne voulut lui rendre ce dangereux service. « Quoi, s'écria-t-il dans son désespoir, est-il possible que je n'aie ni amis pour défendre ma vie, ni ennemis pour me l'ôter ? » Il serait difficile d'exprimer la joie des Romains lorsqu'ils apprirent sa mort. On arbora publiquement le signal de la liberté, et le peuple se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenaient les esclaves après leur affranchissement. Le sénat n'y fut pas moins sensible ; Néron avait dessein de l'abolir, après avoir fait mourir tous les sénateurs. Lorsqu'il apprit les premières nouvelles de la rébellion, il forma le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces et tous les généraux d'armée, comme ennemis de la république ; de faire périr tous les exilés, d'égorger tous les Gaulois qui étaient à Rome, d'abandonner le pillage des Gaules à son armée, d'empoisonner le sénat entier dans un repas, de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même temps dans les rues les bêtes réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu. Il n'eut pas le temps de se livrer à ces atrocités, dont l'exécution semble avoir été réservée à notre siècle ; car la plupart se sont réalisées dans la révolution de France, et plusieurs mêmes ont été portées plus loin. Le système était de massacrer tous les nobles, tous les prêtres, tous les prisonniers, tous les Suisses, tous les généraux et soldats royalistes ou suspects, tous les auteurs et imprimeurs chrétiens, etc. Si tous n'ont pas péri, c'est qu'ils ont pu se cacher ou fuir, ou que la crainte d'une juste vengeance a arrêté les assassins. (Voy. sur la vie de ce monstre, Tacite et Suétone, et même Racine.) *L'Histoire secrète de Néron* par Lavour est un

(1) Quand on réfléchit que cette haine, si gratuite et si mal fondée à l'égard de la seule religion salutaire et raisonnable, est si clairement et si fortement annoncée dans l'Evangile, on ne peut s'empêcher de la regarder non-seulement comme un caractère, mais comme une preuve de la vérité du christianisme. (Voy. l'article JÉSUS-CHRIST, et le Journ. hist. et littér., 1^{er} février 1789, page 180. — 1^{er} décembre 1790, page 539.)

abrégé de Pétrone. Il s'est trouvé une plume pour faire l'éloge de Néron : c'est celle d'un fou, de Cardan, qui a fait aussi l'éloge de la goutte.

NERON (Pierre), jurisconsulte français, dont nous avons une collection d'édits. La meilleure édition est sous ce titre : *Recueil d'édits et ordonnances de Pierre Néron et d'Etienne Girard, avec les notes d'Eusèbe de Laurière*, Paris, 1720, 2 vol. in-fol.

NERVA (M. Cocceïus), empereur romain, succéda à Domitien, l'an 96 de J.-C. C'est le premier empereur qui ne fût point Romain ou Italien d'origine ; car, quoiqu'il fût né (vers l'an 32 de J.-C.) à Narni, ville d'Ombrie, ses parents étaient originaires de Crète. Son aïeul, Marcus-Cocceïus NERVA, avait été consul sous Tibère, et avait eu toujours beaucoup de crédit auprès de cet empereur, qui l'emmena avec lui dans l'île de Caprée, où il se laissa mourir de faim, ne voulant plus être témoin des crimes de ce prince : manière assez plaisante de corriger les méchants, ou de se consoler de la peine d'être avec eux. Son père était ce savant jurisconsulte que Vespasien combla d'honneurs et de bienfaits. Le fils fut digne de lui, par sa sagesse, son affabilité, sa générosité, son activité et sa vigilance. Il cultiva dans sa jeunesse la poésie élégiaque, et il fut comparé à Tibulle. Il passa plusieurs années dans la retraite, livré à l'étude des lois, lorsqu'il fut nommé consul avec Vespasien et puis avec Domitien. Cet empereur, jaloux du mérite de Nerva, voulut le faire assassiner. Nerva pour sauver sa vie se vit forcé d'entrer dans une conspiration des prétoriens, par suite de laquelle Domitien fut tué, et Nerva proclamé empereur. Il avait alors plus de soixante et dix ans : c'était l'an 96 de l'ère moderne. Son premier soin fut de rappeler les chrétiens exilés, et de leur permettre l'exercice de leur religion. Les païens, qui avaient eu le sort des chrétiens bannis, revinrent aussi de leur exil. Aussi libéral que juste, il abolit tous les nouveaux impôts, et ayant épuisé ses revenus par ses largesses, il y remédia par la vente de ses meubles les plus riches. Il voulut qu'on élevât à ses propres dépens les enfants mâles des familles indigentes. Une de ses plus belles lois fut celle qui défendait d'abuser du bas âge des enfants pour en faire des eunuques. Sa modestie égalait son équité : il ne souffrit pas qu'on élevât aucune statue en son honneur. Il convertit en monnaie toutes les statues d'or et d'argent que Domitien s'était fait ériger, et que le sénat avait conservées après les avoir abattues. Sa clémence donnait le plus beau relief à toutes ses autres vertus. Il avait juré solennellement que, tant qu'il vivrait, nul sénateur ne serait mis à mort. Il fut si fidèle à sa parole, qu'au lieu de punir deux d'entre eux qui avaient conspiré contre sa vie, il se contenta de leur faire connaître qu'il n'ignorait rien de leur projet. Il les mena ensuite au théâtre, les plaça à ses côtés, et leur montrant les épées qu'on lui présentait suivant la coutume, il leur dit : *Essayez sur moi si elles sont bonnes*. Quelque doux que fût son gouvernement, son règne ne fut pas exempt de ces complots qui ne peuvent manquer de naître parmi un peuple altier

et inconstant. Les prétoriens se révoltèrent la deuxième année de son empire. Ils allèrent au palais, et forcèrent l'empereur, les armes à la main, à se prêter à tout ce qu'ils voulurent. Nerva, trop faible ou trop vieux pour opposer une digue aux rebelles et soutenir seul le poids du trône, adopta Trajan. Il mourut l'année d'après, l'an 98 de J.-C. Ce prince était recommandable par toutes les qualités d'un bon souverain, et surtout par sa modération dans la plus haute fortune ; mais sa douceur ou plutôt sa faiblesse eut de malheureux effets. Les gouverneurs des provinces commirent mille injustices, et les petits furent tyrannisés, parce que celui qui était à la tête des grands ne savait pas les réprimer. Aussi, Fronto Julius, un des principaux seigneurs de Rome, dit un jour publiquement : « C'est » un grand malheur que de vivre sous un prince où » tout est défendu ; mais c'en est un plus grand de » vivre sous celui où tout est permis.... »

NESMOND (Henri de), d'une famille illustre de l'Angoumois, se distingua de bonne heure par son éloquence. Il fut élevé à l'évêché de Montauban, ensuite à l'archevêché d'Albi, et enfin à celui de Toulouse. L'académie française se l'associa en 1710. Louis XIV faisait un cas particulier de ce prélat. Un jour qu'il haranguait ce prince, la mémoire lui manqua : « Je suis bien aise (lui dit le roi » avec bonté), que vous me donniez le temps de » goûter les belles choses que vous me dites. » Il mourut en 1727. On a un recueil de ses *Discours, Sermons, etc.*, Paris, 1734, in-12. Son style est simple, soutenu, énergique ; mais il manque souvent de chaleur. Ce prélat était neveu du vertueux François de NESMOND, évêque de Bayeux, dont la mémoire est en grande vénération dans ce diocèse par tous les bienfaits qu'il y a répandus, et qui mourut en 1715, doyen des évêques de France.

NESTLER, professeur de botanique à Strasbourg, enseignait cette science à la faculté de médecine et à l'école spéciale de pharmacie. Son père était attaché à ce dernier établissement, comme professeur de pharmacie. Nestler est mort en 1832. C'était un des botanistes français les plus savants et les plus distingués. Il a publié de concert avec Mougeot, médecin à Bruyères, une *Collection* importante des *mousses des Vosges* ; elle est composée de dix volumes, et restera comme le témoignage d'un travail long, difficile et consciencieux. Plusieurs *Opuscules* de botanique, qui enrichissent les bibliothèques des naturalistes, ont consolidé la réputation de Nestler. Mais ce qui eût valu sans doute à son nom plus d'éclat encore, c'est le travail qu'il préparait sur les plantes de l'Alsace. C'était, outre un titre scientifique, un service qu'il eût rendu à ses concitoyens. Les nombreux matériaux rassemblés par lui pour la publication de la *Flore de l'Alsace* ne seront sans doute pas perdus pour la science ; espérons qu'une main habile saura les mettre en ordre et les compléter.

NESTOR, premier historien russe, né en 1056, entra dès l'âge de 17 ans au monastère de Peczerich à Kiow, où il mourut vers l'an 1116. Il a laissé une *Chronique de Russie*, qui va jusqu'à l'an 1115.

Elle a été continuée par Sylvestre, moine à Kiow, et ensuite évêque de Perejaslaw, et par d'autres qui sont inconnus. Elle se termine à l'an 1206. Cette *Chronique* a été publiée à Pétersbourg, 1767, in-4, d'après un manuscrit trouvé à Kœnigsberg, et qui a été reconnu par les critiques comme le plus fidèle de tous ceux que l'on connaissait. La simplicité et la naïveté forment le caractère de cette chronique, estimée chez les Russes; c'est le plus ancien monument de leur histoire. C'est mal à propos que la *Biographie universelle*, si rarement inexacte dans ses indications, lui a attribué le *Patèricon* ou les *Vies des Pères du couvent des Grottes*: cet ouvrage est de Simon, premier évêque de Soudal.

NESTORIUS, fameux hérésiarque du ve siècle, né à Germanicie dans la Syrie, embrassa la vie monastique près d'Antioche, et se consacra à la prédication. C'était le chemin des dignités, et il avait tous les talents nécessaires pour réussir. « Ses mœurs » graves, ou plutôt sombres et sauvages, dit l'abbé » Bérault, la simplicité affectée et la malpropreté » de ses vêtements, son visage pâle et décharné, » une teinture superficielle des arts et des sciences, » une grande et belle voix, qui prenait facilement » le ton de la componction et du pathétisme, une » éloquence éblouissante, moins occupée de l'édi- » cation des âmes solidement chrétiennes, qu'avidé » des applaudissements d'un peuple volage et pré- » cipité, l'amertume de son zèle et de ses déclama- » tions perpétuelles contre les hérétiques, son res- » pect enfin pour saint Chrysostome, répandirent » les préventions les plus avantageuses en sa faveur. » Il cachait sous ces dehors une profonde hypocrisie, un orgueil insupportable, un esprit faux et entêté de ses propres idées, qu'il préférait à la doctrine des anciens Pères. Après la mort de Sininnius, en 428, Théodose le Jeune l'éleva sur le siège de Constantinople. Après avoir établi son crédit par des édits rigoureux qu'il obtint de l'empereur contre les ariens, il crut que le temps était venu de donner une nouvelle forme au christianisme. Un prêtre, nommé Anastase, prêcha par son ordre qu'on ne devait point appeler la sainte Vierge la *mère de Dieu*, et Nestorius monta bientôt en chaire pour soutenir cette doctrine. Il fallait, selon lui, reconnaître en J.-C. deux personnes aussi bien que deux natures, le Dieu et l'homme; et dire que le Verbe ne s'est point uni hypostatiquement à la nature humaine: de façon qu'on ne devait pas appeler Marie *mère de Dieu*, mais *mère du Christ*. Cette erreur anéantissait le mystère de l'incarnation, qui consiste dans l'union des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe; d'où résulte un Homme-Dieu, appelé JESUS-CHRIST, dont les mérites infinis ont racheté le genre humain. Comment, après cela, a-t-on pu prétendre qu'il ne s'agissait entre Nestorius et les catholiques que d'une affaire de mots, puisqu'il est évident qu'il s'agissait de la substance de la foi? (*Voy. EUTICHÈS, ARIUS.*) Les nouveautés de Nestorius excitèrent une indignation générale. Les prêtres attachés à la saine doctrine, entre autres saint Procle et Eusèbe depuis évêque de Dorylée, réclamèrent en faveur de la foi antique. Le peuple

se souleva; on s'adressa à saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui, ayant lu les Homélies de Nestorius, trouva que cet hérésiarque était coupable de toutes les erreurs dont on l'accusait. Il lui écrivit pour tâcher de le ramener à la vérité par les voies de la douceur; mais le patriarche de Constantinople, qui n'aimait pas à être contredit, fut piqué de cette lettre, et y répondit avec hauteur. Bientôt les deux patriarches informèrent toute l'Eglise de leurs contestations. Acace de Bérée et Jean d'Antioche approuvèrent la doctrine de saint Cyrille, et condamnèrent celle de Nestorius; mais ils conseillèrent au premier d'user de quelque ménagement, et de combattre l'erreur par le zèle et la douceur réunis. Cette affaire ayant été portée à Rome, le pape Célestin convoqua un concile en 430. Après un mûr examen, tous les Pères s'écrièrent que Nestorius était hérésiarque; et on prononça contre lui une sentence d'excommunication et de déposition: on l'envoya à saint Cyrille, en le chargeant de la faire exécuter, si dans l'espace de dix jours, à compter de celui de la signification, Nestorius ne rétractait publiquement ses erreurs. Le patriarche d'Alexandrie, chargé de dresser une formule de rétractation avec une profession de foi, éloignée de toute équivoque, assembla les évêques de sa dépendance, et ce fut au nom de ce concile d'Alexandrie que parut l'acte célèbre qui est connu sous le titre des *douze Anathèmes*: cet acte renfermait douze propositions, qui étaient les douze chefs de l'hérésie nestorienne. Le concile d'Alexandrie, pour ne laisser aucun faux-fuyant, voulait que Nestorius les anathématisât chacune en particulier, s'il voulait être reconnu pour orthodoxe; il refusa d'obéir. Son opiniâtreté donna lieu à la convocation du 3^e concile général, dont l'ouverture se fit à Ephèse en 431. Saint Cyrille y présida au nom du pape Célestin. Nestorius refusa d'y comparaître, quoiqu'il fût dans la ville. Sa doctrine y fut condamnée; et, après trois citations juridiques, on prononça contre lui une sentence de déposition. Quelques jours après, arriva à Ephèse Jean d'Antioche, avec 14 évêques d'Orient, et il prononça une sentence de déposition contre saint Cyrille; mais il se rétracta ensuite. (*Voy. JEAN d'Antioche.*) On réclama des deux côtés la protection de l'empereur, qui donna ordre d'arrêter saint Cyrille (*voy. son article*) et Nestorius. L'arrivée des évêques Arcade et Projecte, et du prêtre Philippe, légats du pape saint Célestin, fit prendre aux affaires un tour plus équitable. Ils désapprouvèrent tout ce qui avait été fait contre saint Cyrille, et confirmèrent la condamnation de Nestorius. Théodose s'étant convaincu, dans une audience donnée à l'hérésiarque, que ce qu'il avait pris pour du zèle et pour de la fermeté n'était que l'effet d'une humeur violente et superbe, passa de l'estime et de l'amitié au mépris et à l'aversion. « Qu'on ne me parle plus de Nestorius, disait-il, » c'est assez qu'il ait fait voir une fois ce qu'il est. » Cet hérésiarque devint odieux à toute la cour; son nom seul excitait l'indignation des courtisans, et l'on traitait de séditieux ceux qui osaient agir pour lui. Nestorius se retira dans le monastère où il avait

été élevé. Du fond de cette retraite, il excita des factions et des cabales. L'empereur, informé de ses intrigues, le reléqua l'an 432 dans la Thébaïde, où il mourut dans l'opprobre et dans la misère. Sa fin ne fut pas celle de l'hérésie. Elle passa de l'empire romain en Perse où elle fit des progrès rapides; de là elle se répandit aux extrémités de l'Asie, et elle y est encore aujourd'hui professée par les Chaldéens ou Nestoriens de Syrie. Nestorius avait composé des *Sermons* et d'autres ouvrages, dont il nous reste des fragments. (*Voy. l'Histoire du nestorianisme* par le jésuite Doucin, 1698, in-4.)

NETSCHER (Gaspard), peintre, né à Prague en 1639, mourut à la Haye en 1687. Sa touche est fine, délicate et moelleuse; ses couleurs locales sont bonnes; il avait une grande intelligence du clair-obscur. Sa coutume était de répandre sur ses tableaux un vernis avant d'y mettre la dernière main; il ranimait ensuite les couleurs, les liait et les fondait ensemble.

NETTER (Thomas), théologien de l'ordre des carmes, plus connu sous le nom de *Thomas Waldensis* ou de *Walden*, village d'Angleterre, dans la province d'Essex, où il prit naissance, fut employé par ses souverains dans plusieurs affaires importantes. Il parut avec éclat au concile de Pise, l'an 1409, et fut député par Henri V, roi d'Angleterre, à celui de Constance l'an 1415, où il terrassa les hussites et les wicléfites. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Ladislas, roi de Pologne; pendant cette ambassade, il convertit à la foi Vitolde, duc de Lithuanie, qui ne s'était distingué jusqu'alors que par ses tyrannies; il étendit les mêmes soins sur toute la nation et avec un égal succès. Il fit donner à ce duc le titre de roi par le pape et par l'empereur; érigea dans ces provinces plusieurs maisons de son ordre, pour que les religieux empêchassent par leurs sermons les progrès des hussites, et vint ensuite en France, où il recueillit les derniers soupirs de Henri V, son souverain, qui mourut à Vincennes en 1422. Ce monarque avait été proclamé roi de France, après la mort de Charles VI, et par les intrigues d'Isabeau de Bavière, qui avait voulu détrôner son fils le dauphin, depuis Charles VII. Henri V avait constamment témoigné beaucoup de confiance à Netter, qui mourut en 1430, à Rouen, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre. On a de lui un traité intitulé: *Doctrinale antiquitatum fidei Ecclesie catholice*, Venise, 1571, 3 vol. in-fol. Cette édition, qui est rare, est la plus estimée. Cet ouvrage lui mérita un bref particulier du pape Martin V; il y réfute avec beaucoup de force les hérésies de son siècle. Il est auteur d'autres ouvrages pleins d'érudition, que l'on conserve dans des bibliothèques d'Angleterre. Il y en a plusieurs dans la bibliothèque bodléienne.

NEUBRIDGE (Guillaume), né en 1136, à Bridnton, dans la province d'York, était chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa: *Chronica rerum anglicarum cum annot. J. Picardi, ex edit Thom. Hearni, Oxonii, 1719, 3 vol. in-8.* Cette chronique, dont les exemplaires sont rares, commence en 1066,

et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

NEUENAR (Herman), comte du Saint-Empire romain, né, en 1491, dans le duché de Juliers, est cité comme un protecteur éclairé des lettres. Prévôt de l'église métropolitaine de Cologne et de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, Neuenar fut envoyé par Charles I^{er} d'Autriche, roi d'Espagne, pour solliciter la couronne impériale auprès des princes d'Allemagne, par laquelle ce prince conserva le nom de Charles-Quint; et mourut en 1530, à la diète d'Augsbourg, assemblée par ordre de ce même empereur. On a de lui: *De origine et sedibus priscorum Francorum*, 1532, dans les *Sermones convivales* de Peutinger, édition d'Iéna, et dans *Divæus*, édition de Louvain, 1757; *De Gallia belgica commentariolus*, Anvers, 1584, in-8. Il y a des remarques curieuses, que quelques critiques ont traitées trop lestement; *Annotationes aliquot herbarum* dans l'herbier d'Othon Brunsfels; *Vita Caroli Magni per Eginhardum scripta*, Cologne, 1521; il est le premier éditeur de cet ouvrage. *Carmina aliquot, quibus historia mortis Jesu in septem horas distributa est*, Leipzig, 1592, avec les *Hymnes* de Georges Fabricius. On l'a accusé d'être l'auteur des *Litteræ obscurorum virorum*. (*Voy. GRATIUS, REUCHLIN et HUTTEN.*) Il y avait donné lieu: trompé par l'hypocrisie de Luther, il s'était déclaré son ami et son protecteur; mais dans la suite ayant découvert la fourberie de cet hérésiarque, il fut un de ses plus zélés adversaires.

NEUFGERMAIN (Louis de), poète français, sous le règne de Louis XIII, s'avisait de faire des vers dont les rimes étaient formées de syllabes qui composaient le nom de ceux qu'il prétendait louer. Voiture tourna en ridicule cette manie pédantesque. Neufgermain voulut lui répondre; mais c'était la brebis qui se battait contre le lion. Cet homme singulier se qualifiait de *Poète hétéroclite de Monsieur, frère unique de Sa Majesté*. Ses *Poésies et Rencontres* ont été imprimées en 1630 et 1637, 2 vol. in-4; mais on ne les trouve plus, si ce n'est peut-être quelques lambeaux chez les épiciers. (*Voy. Boileau, Satire 9.*)

NEUFVILLE. (*Voy. VILLEROI.*)

NEUHOF (Théodore-Etienne, baron de), roi éphémère de la Corse. Il était né à Metz vers 1690, et était fils du baron de Neuhof, gentilhomme allemand du comté de la Marek en Westphalie. Après avoir voyagé et cherché fortune dans toute l'Europe, il se trouva à Livourne en 1736. Il eut des correspondances avec les mécontents de Corse, et leur offrit ses services. Il s'embarqua pour Tunis, y négocia de leur part, en rapporta des armes, des munitions et de l'argent, entra dans la Corse avec ce secours, et enfin s'y fit proclamer roi. Il fut couronné d'une couronne de laurier, et reconnu dans l'île, où il se maintint par la guerre. Le sénat de Gènes mit sa tête à prix; mais n'ayant pu le faire périr, ni soumettre les rebelles, on eut recours à la France, qui envoya successivement des généraux et

des troupes. Neuhof fut chassé ; l'île fut soumise ; tout fut pacifié, au moins pour quelque temps. Le roi des Corses alla chercher des secours à Londres ; mais ses créanciers le firent mettre en prison, d'où il ne sortit qu'après sept ans. Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription qui lui assura des moyens d'existence jusqu'à sa mort, arrivée en 1755. Il vécut dans l'oubli, regardé comme un aventurier malheureux et téméraire. Les Français ont soumis de nouveau la Corse en 1769, et les Génois leur en ont abandonné la souveraineté.

NEUMANN (Gaspard), théologien allemand, mourut en 1715 à Breslau, où il était né en 1648. Il y était pasteur, et inspecteur des églises et des écoles. On a de lui une grammaire hébraïque, sous le titre de : *Clavis domus Heber ; De punctis Hebræorum litterariis ; De dispensatione circa legem naturæ ; Epistola de scientia litterarum hieroglyphica ; Biga difficultatum physicosacrarum ; Genesis lingue sanctæ*. Il y a des choses hasardées dans cet ouvrage. Neuman était un homme d'une imagination vive, mais bizarre. Il écrivait mieux en allemand qu'en latin.

NEUMAYR (François), né à Munich en 1697, entra chez les jésuites en 1712. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie, et travaillé avec de grands succès au salut des âmes, en dirigeant la congrégation latine de Notre-Dame à Munich, il devint prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, fonction dont il s'acquitta pendant dix ans avec une réputation extraordinaire, s'attachant surtout à réfuter les erreurs du temps et écrivant à la fois sur toutes sortes d'objets qui intéressaient la religion, avec une force et une éloquence de raison qui entraînait même ses adversaires. Ses ouvrages, écrits tantôt en allemand, tantôt en latin, ont été répandus dans toute l'Allemagne ; les derniers l'ont été dans toute l'Europe catholique. On distingue parmi ceux-ci : *Gratia vocationis sacerdotis ; Theatrum asceticum ; Theatrum politicum ; Correctio fraterna ; Exterminium acediae ; Remedium melancholiae ; Virtutes theologicae*. Le plus considérable de ses ouvrages écrits en allemand est intitulé : *Sermons de controverse*, 3 vol. in-4 ; ils sont d'une solidité qui les a mis à l'abri de toute attaque. Il mourut à Augsbourg en 1765, et eut pour successeur dans la chaire d'Augsbourg le P. Aloysius Merz.

NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude FREY de), jésuite, né en 1693 à Coutances, d'une famille noble établie en Bretagne, fit retentir les chaires de la cour et de la capitale de sa voix éloquente, pendant plus de trente années : il commença seulement à prêcher en 1736. Après la destruction de sa société en France, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il eut la permission de demeurer, quoiqu'il n'eût pas rempli la condition que le parlement de Paris exigeait des jésuites qui voulaient rester dans son ressort, c'est-à-dire l'abjuration de leur institut. La supériorité de ses talents, embellis par de grandes vertus, lui avait mérité à la cour d'illustres protecteurs, qui obtinrent de Louis XV qu'il pût vivre tranquillement dans la solitude qu'il s'était choisie.

Il est mort à Saint-Germain-en-Laye en 1774, atterré du coup dont Clément XIV avait frappé la société l'année précédente. On jugera aisément de l'impression que cet événement fit sur lui, par la lettre qu'il écrivit à un de ses anciens confrères, en date du 3 septembre 1773. « Permettez, disait-il, » que sur cette tragique révolution, qui fera l'étonnement de la postérité, je vous parle en père et en ami. Pas un mot, un air, un ton de plainte et de murmure. Respect incapable de se démentir à l'égard du siège apostolique et du pontife qui l'occupe ; soumission parfaite aux volontés rigoureuses, mais toujours adorables de la Providence, et à l'autorité qu'elle emploie à l'exécution de ses desseins, dont il ne nous convient point de sonder les profondeurs. N'épanchons nos regrets, nos gémissements, nos larmes, que devant le Seigneur et dans son sanctuaire ; que notre juste douleur ne s'exprime devant les hommes que par un silence de paix, de modestie, d'obéissance ; n'oublions ni les instructions, ni les exemples de piété, dont nous sommes redevables à la société ; montrons par notre conduite qu'elle était digne d'une autre destinée ; que les discours et les procédés des enfants fassent l'apologie de la mère : cette manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus persuasive ; elle est la seule convenable, la seule permise et légitime. Nous avons désiré de servir la religion par notre zèle et par nos talents ; tâchons de la servir par notre chute même et par nos malheurs. Vous ne doutez point, mon cher frère, de la situation pénible de mon esprit et de mon cœur au spectacle de la destruction humiliante de la société à laquelle je dois tout, vertus, talents, réputation. Je puis dire qu'à chaque instant je bois le calice d'amertume et d'opprobre, que je l'épuise jusqu'à la lie : mais en jetant un coup d'œil sur Jésus-Christ crucifié, oserait-on se plaindre ? » Ses *Sermons* ont été publiés, Paris, 1776, 8 vol. in-12. On les distinguera de la foule des écrits de ce genre, par la beauté des plans, la vivacité des idées, la singulière abondance d'un style pittoresque et original, la chaleur du sentiment. Dans Bourdaloue on a admiré la force et la majesté de la raison, dans Massillon l'élégance et le sentiment, dans le P. Neuville les richesses et les ornements de l'esprit. Croirait-on qu'un habile et judicieux littérateur (l'abbé Trublet) a cru pouvoir comparer cet orateur à Voltaire ? « J'ai trouvé, dit-il, des rapports entre Bossuet et Corneille, j'en trouve aussi entre le P. de Neuville et Voltaire ; et le premier me paraît, à plusieurs égards dans l'éloquence, ce que le second est dans la poésie. J'es-père qu'on ne désapprouvera pas des comparaisons où j'ai considéré les talents en eux-mêmes, et indépendamment de l'usage qu'on en fait, usage d'autant plus blâmable, lorsqu'il est mauvais, que les talents sont plus grands. » Sans prétendre justifier dans toute son étendue ce parallèle singulier, il nous semble que la différence même que Trublet met entre ces deux hommes est un trait de ressemblance de plus, par l'égalité d'ardeur et de constance avec laquelle ils ont combattu, l'un pour, l'autre

contre la religion de J.-C. Si l'acharnement de Voltaire contre le christianisme lui a fait saisir toutes les occasions de le calomnier et de le rendre odieux ; si à tout propos et même contre tout propos il a donné l'essor à sa haine implacable contre tout ce qui tient à la sainteté et à la divinité de notre foi, le P. de Neuville, par un esprit contradictoire à celui de ce philosophe, a dirigé tous les ressorts de son esprit, toute l'impulsion de son éloquence vers la défense et l'honneur de la religion. Quel que fût le sujet de son discours, fût-ce la moralité la plus simple et la plus connue, fût-ce un panégyrique ou une oraison funèbre, son zèle y trouvait des digressions faciles et naturelles sur l'excellence, l'utilité et la vérité du christianisme ; jamais il ne perdait de vue ce grand objet, jamais les couleurs ne lui ont manqué pour en tracer des tableaux brillants et magnifiques. Partout on voit dans la religion une terre fertile en fruits précieux et salutaires : la vraie gloire, l'honneur, la décence, suivant l'expression du sage, les charmes d'un amour tendre et permanent, les douceurs de l'espérance la plus solide et la plus sûre, sont le prix de l'attachement qu'on lui voue. (*Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis. Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei. Eccli. 24.*) C'est sous ce point de vue que le P. de Neuville faisait envisager la doctrine de l'Évangile, dont il relevait encore l'éclat par un contraste frappant avec les dogmes absurdes, avilissants et désolants de l'incrédulité : et cela toujours avec une force, une opulence d'idées et d'expressions qui enlevaient l'admiration et la conviction, et qui opéraient dans l'âme des chrétiens éclairés et persuadés le sentiment le plus doux. Si quelquefois l'enthousiasme de son éloquence lui a fait négliger l'exactitude du langage et les lois sévères de l'élocution française ; si l'ardeur de sa marche a paru déranger quelquefois l'économie du discours et la régularité de la distribution, ce sont des défauts de grands maîtres, que l'homme de goût préférera sans hésiter à la froide exactitude des génies subalternes. On a publié, en 1783, sa *Morale du nouveau Testament, ou Réflexions chrétiennes*, etc., Paris, 3 vol. in-12 : ouvrage écrit avec autant de netteté que de solidité.— Quelque long que soit cet article, nous croyons devoir le terminer par la prédiction bien précise de la révolution de France et de ses effets très-détaillés : elle ne peut que paraître infiniment remarquable. C'est dans le panégyrique de saint Augustin, qu'après avoir exposé avec autant de force que de vérité les erreurs de la prétendue philosophie, il finit de la sorte : « O » religion sainte ! ô trône de nos rois ! ô France ! ô » patrie ! ô pudeur ! ô bienséance ! Ne fût-ce pas » comme chrétien, je gérais comme citoyen ; je » ne cesserais pas de pleurer les outrages par lesquels » on ose vous insulter, et la triste destinée qu'on » vous prépare. Qu'ils continuent de s'étendre, de » s'affermir, ces affreux systèmes ; leur poison dé- » vorant ne tardera pas à consumer les principes, » l'appui, le soutien nécessaire et essentiel de l'état. » Amour du prince et de la patrie, lien de famille » et de société, désir de l'estime et de la réputation

» publique, soldats intrépides, magistrats désinté-
 » ressés, amis généreux, épouses fidèles, enfants
 » respectueux, riches bienfaisants, ne les espérez
 » point d'un peuple dont le plaisir et l'intérêt seront
 » l'unique dieu, l'unique loi, l'unique vertu, l'u-
 » nique honneur. Dès lors, dans le plus florissant
 » empire, il faudra que tout croule, que tout s'af-
 » faisse, que tout s'anéantisse ; pour le détruire il
 » ne sera pas besoin que Dieu déploie sa foudre et
 » son tonnerre ; le ciel pourra se reposer sur la
 » terre du soin de le venger et de la punir. Entraîné
 » par le vertige et le délire de la nation, l'état tom-
 » bera, se précipitera dans un abîme d'anarchie,
 » de confusion, de sommeil, d'inaction, de déca-
 » dence et de dépérissement. » Que penser d'une
 religion qui, trente et quarante ans avant l'évé-
 nement, vous fait voir des résultats si étonnants et si
 incroyables, énoncés d'une manière si circonstanciée
 et si précise ! d'une religion dont la chute prévue
 fait prévoir tant d'autres choses !

NEUVILLE (Pierre-Charles FREY de), frère aîné du précédent, également jésuite, né à Vitré en 1692, fut deux fois provincial et deux fois supérieur de la maison professe à Paris ; il mourut à Rennes en 1773. Il s'est aussi distingué dans la carrière de la prédication. Ses *Sermons*, au nombre de 16, ont été imprimés, Rouen, 1778, 2 vol. in-12. Si on en excepte quelques-uns, plus travaillés et mis au net par lui-même, la plupart ne sont qu'une légère ébauche, telle que la jetait à la hâte un esprit facile et constamment nourri par les réflexions les plus solides sur la religion et les mœurs.

NEVERS (Louis de GONZAGUE, duc de), général distingué, était le troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue. Il fut élevé à la cour de Henri III, et, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, il fut amené devant son oncle Ferdinand, qui essaya en vain de l'attirer dans son parti, en l'attachant à l'Espagne. En 1565, il devint duc de Nevers par sa femme Henriette de Clèves. Il servit avec distinction en France où il s'était retiré, et obtint le gouvernement de Champagne. Après avoir balancé quelque temps, il reconnut Henri IV, et fut le trouver à Ivry. Il eut des discussions très-vives avec Sully, qui se plaignait toujours de sa lenteur dans l'exécution de ses plans militaires. Il mourut à Nesle en 1595, à 56 ans. Ses *Mémoires*, publiés par Gomberville et Cusson, 1665, 2 vol. in-fol., renferment des choses curieuses. Ils s'étendent depuis 1574 jusqu'en 1595. On y a joint beaucoup de pièces intéressantes, dont quelques-unes vont jusqu'en 1610, année de la mort de Henri IV. Louis de Gonzague était fils de Frédéric II, duc de Gonzague. (Voy. GONZAGUE.)

NEVERS (l'abbé Philippe-Julien MANCINI-MAZARINI, duc de), chevalier des ordres du roi, était neveu du cardinal Mazarin. Il naquit en 1641 à Rome, et reçut de la nature beaucoup de goût et de talent pour les belles-lettres. Il mourut à Paris en 1707, après avoir publié plusieurs pièces de poésie d'un goût singulier, et qui ne manquent ni d'esprit ni d'imagination. On connaît ses vers contre

Rancé, le réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence ;
Et, contre un saint prélat s'animent aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

NEVIZAN (Jean), jurisconsulte italien, natif d'Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue et l'enseigna ensuite à Turin. Son principal ouvrage est intitulé : *Sylvæ nuptialis libri VI, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii, discutitur*, Lyon, 1521, in-8 ; livre curieux, qui souleva les femmes contre lui.

NEWCASTLE. (Voy. CAVENDISH.)

NEWCOME (William), archevêque anglican d'Armagh en Irlande, né en 1729, mort en 1800, avait beaucoup d'érudition ecclésiastique. On a de lui : une *Harmonie des Evangiles*, 1778. Il y soutient l'opinion commune que le ministère du Sauveur a duré au moins trois ans. En 1780, il traita, *ex professo*, ce point de critique contre Priestley, qui, dans son *Harmonie grecque*, réduisait à un an le temps de la prédication de Jésus-Christ ; *Observations sur la conduite de Notre-Seigneur comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral*, 1782 ; *Essai sur une version perfectionnée, sur un arrangement métrique, et sur une explication des 12 petits prophètes*, 1785 ; *Essai du même genre sur Ezéchiel*, 1788 ; *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Evangile, relativement à la résurrection*, 1792 ; *Examen historique des traductions de la Bible en anglais*, 1792 ; *Essai sur une revue des traductions anglaises de l'Ecriture grecque*, avec des notes. Newcome s'était formé, sur l'interprétation de l'Ecriture sainte, un système qui laissait aux auteurs des versions beaucoup de latitude : il ne croyait pas qu'on dût avoir égard aux opinions des différentes communions, mais seulement au sens critique : il fut combattu par Horsley.

NEWTON (John), mathématicien anglais, naquit à Oundle dans le comté de Northampton en 1622, fut successivement chancelier de Charles II, puis recteur de Ross dans le comté de Héréford, où il mourut en 1678. Il a laissé les ouvrages suivants : *Astronomia britannica*, 1656, 5 part. in-4 ; *Trigonometria britannica*, 1658, 2 vol. in-fol. ; *Chiliades centum logarithmorum*, qui est à la suite de la *Trigonométrie géométrique*, 1659, in-8 ; *l'Art de la jauge pratique*, 1663 ; *Eléments de mathématiques*, 1660, en 3 part. ; *Arithmétique naturelle en nombres entiers, fractions ordinaires et décimales*, 1671, in-8 ; une *Cosmographie*, 1674 ; *Introduction à l'astronomie ; Introduction à la géographie*, 1678, in-8.

NEWTON (Isaac), créateur de la philosophie naturelle, né en 1642, la même année où mourut Galilée, à Woolstrop dans la province de Lincoln, appartenait à une famille noble : il s'adonna de bonne heure à la géométrie et aux mathématiques.

Descartes et Kepler furent les auteurs où il en puisa la première connaissance. Dès la plus tendre enfance, il s'était fait remarquer par son goût pour les inventions physiques et mécaniques. S'étant muni d'ustensiles d'une dimension proportionnée à son âge, il fabriqua de petites machines de diverses espèces, et même des horloges qui marchaient par l'écoulement de l'eau, et un moulin à vent d'une invention toute nouvelle. Il apprit le dessin lui-même. On montre encore aujourd'hui à Woolstrop un petit cadran solaire, qu'il construisit sur la muraille de la maison qu'il habitait. Les premiers ouvrages qu'il parcourut, dans sa première jeunesse, furent Euclide, la *Logique* de Saunderson et l'*Optique* de Kepler. On raconte qu'étudiant un jour, assis sous un pommier, une pomme tomba devant lui ; la chute de ce fruit le porta à réfléchir sur la nature du pouvoir qui porte et précipite les corps vers le centre de la terre avec une force continuellement accélérée, et il établit son système de l'attraction. Il crut qu'il fallait bannir de la physique les conjectures et les hypothèses, et soumettre cette science aux expériences et à la géométrie. Projet excellent, s'il avait pu l'exécuter sans mêler à sa théorie beaucoup de choses hypothétiques. Diverses expériences de Kepler sur la pesanteur, peut-être aussi l'idée de l'attraction générale, établie dans le *Mundus Magnus* du P. Kircher, fournirent au philosophe anglais des conjectures sur la force qui retient les planètes dans leurs orbites. Ce fut en 1687 qu'il publia ce qu'il pensait sur cet objet. Ses *Principia mathematica philosophiæ naturalis*, Londres, 1726, in-4, fig., 12 à 15 fr. ; Genève, 1739-42, vel 1760, 4 part. en 3 vol. in-4, fig., 30 à 36 fr., traduits en français par M^{me} du Châtelet, Paris, 1759, 2 vol. in-4, fig., 9 à 15 fr., ouvrage où la géométrie sert de base à la physique. Il y avance cette assertion, qu'il n'y a peut-être pas un pouce de matière dans tout l'univers. En même temps qu'il travaillait à ce livre, il en avait un autre entre les mains : *Optik, or a treatise of the reflexions, refractions, inflections, and colours of light*, London, 1740, in-4, fig. ; *Optices lib. III, latini redditi à Sam. Clarke, etc.*, ibid., 1706, vel 1719, in-4, fig., 8 à 10 fr. ; trad. en français par Coste, Paris, 1722, in-4, et par Marat d'odieuse mémoire, revue par Beauzée, Paris, 1787, 2 vol. in-8. Cette dernière traduction est peu fidèle ; mais elle répare les défauts de l'original, où les pensées sont quelquefois rendues en termes obscurs, souvent noyées dans des périphrases, et ressassées par de vaines redites. Partant de la découverte du P. de Chales, et adoptant quelques idées du P. Grimaldi (voy. ces deux noms), Newton crut pouvoir faire connaître parfaitement la nature de la lumière en la décomposant, et en anatomisant ses rayons ; plusieurs de ses expériences sont vraiment curieuses et dignes de l'attention des physiciens. Sa théorie a paru à bien des personnes une espèce de démonstration ; mais dans ces dernières années elle a perdu beaucoup du crédit dont elle avait joui. On a vu Marat, *Découvertes sur la lumière*, etc., réduire les sept couleurs primitives à trois, nier la différente réfrangibilité des rayons,

avancer que le noir n'est pas une simple privation de la lumière, etc.; Palmet, *Théorie des couleurs et de la vision*, traduite de l'anglais, assurer que chaque rayon est composé de trois autres, que la lumière ne comporte aucune couleur, etc.; le célèbre Euler, *Lettres à une princesse d'Allemagne*, Berne, 1775, faire consister les couleurs, comme les sons, dans des vibrations plus ou moins vives, plus ou moins multipliées, etc. Cette diversité d'opinions sur la nature de la lumière et des couleurs n'empêche pas que Newton n'ait rendu à l'optique des services précieux. Il a perfectionné les télescopes, et a inventé, si l'on s'en tient à l'opinion commune, celui qui montre les objets par réflexion; mais Nollet attribue l'invention de ce télescope à Jacques Grégoire, dont l'*Optica promota* parut lorsque Newton avait à peine 20 ans. Peut-être l'un ou l'autre, ou tous les deux, ont-ils pris l'idée de ce télescope dans la *Catoptrique* du P. de Chales, liv. 3, prop. 54, où il paraît clairement énoncé. Quoi qu'il en soit, il est certain que Newton profita beaucoup de l'*Optica* de Grégoire, comme il a tiré pour sa géométrie de grandes lumières de Grégoire de Saint-Vincent. (*Voy.* ce nom.) Un des principaux titres de sa gloire était le *Calcul différentiel*. Leibnitz lui en contesta la découverte; le philosophe allemand fut condamné par les commissaires de la société royale de Londres, qui jugèrent en faveur de leur concitoyen. (*Voy.* LEIBNITZ.) En 1696, le roi Guillaume créa Newton garde des monnaies. Le philosophe rendit des services importants dans cette charge, à l'occasion de la grande refonte qui se fit alors. Trois ans après, il fut maître de la monnaie, emploi d'un revenu très-considérable. On lui donna en 1703 la place de président de la société royale, qu'il conserva jusqu'à sa mort pendant 13 ans. La reine Anne le fit chevalier en 1705. Il fut plus connu que jamais à la cour sous le roi Georges. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, disait souvent qu'elle se tenait heureuse de vivre de son temps. Dès que l'académie des Sciences de Paris put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas d'orner sa liste du nom de Newton. Du moment qu'il fut employé à la monnaie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématiques, ni de physique. Il posséda jusqu'à l'âge de 80 ans une santé égale; alors il commença d'être incommodé de la pierre, et le mal devenu incurable l'enleva en 1727. Dès que la cour de Londres eut appris sa mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poêle du cercueil fut soutenu par le grand chancelier et par trois pairs d'Angleterre. On lui éleva un tombeau magnifique, sur lequel est gravée une épitaphe dans le goût oriental, où l'on félicite le genre humain d'être frère utérin de ce grand calculateur :

Sibi gratulentur mortales
Tale tantumque exitisse
Humani generis decus.

Newton ne se maria point. Son caractère tranquille, simple, affable, ne se démentit point pendant le

cours de sa longue carrière. La vanité le troublait quelquefois; mais la réflexion lui faisait combattre cette ennemie du repos qu'il appelait avec raison une chose très-substantielle : *Serò demum animadverti quod vanam gloriolam captans, perdidit quietem meam, rem prorsus substantialem*. Il avait un grand respect pour la Divinité; les seules causes finales lui paraissaient un argument suffisant pour anéantir l'athéisme. Il était loin de croire que son attraction et ses calculs pussent expliquer l'état du ciel sans recourir en dernier lieu à la volonté directe et à l'action immédiate de Dieu. « Les dix planètes principalement, dit-il, décrivent autour du » soleil des cercles, dont il est le centre, et sur un » plan à peu près semblable. Tous ces mouvements » réguliers ne viennent d'aucune cause mécanique, » puisque les comètes suivent un plan différent. Ce » système magnifique du soleil, des planètes et des » comètes n'a pu être enfanté que par la volonté et » le pouvoir d'une intelligence toute-puissante. » *Phil. nat. princ. math.*, pag. 482, Cambridge, 1713. Il était en cela parfaitement d'accord avec Leibnitz, qui dit dans sa *Théodicée*, n° 345 : « Les » physiciens ont beau expliquer, et les géomètres » faire des calculs, il faut reconnaître quantité de » choses qui ne sont rien moins qu'un résultat de » physique ou de géométrie. » Quoique Newton parût attaché à l'église anglicane, il avait embrassé la doctrine de Socin. On croit que l'habitude de calculer l'avait entraîné dans cette erreur plus que tout autre motif : trois qui n'en font qu'un lui paraissait un argument arithmétique parfaitement insoluble. Cependant, par une inconséquence moins conciliable avec la logique qu'avec l'algèbre, il était fermement persuadé de la révélation. Une preuve de cette persuasion, c'est qu'il a commenté l'*Apocalypse*. Il y trouve clairement que le pape est l'Antechrist, et les autres chimères que les protestants y ont découvertes contre l'Eglise romaine. Apparemment il a voulu par ses rêveries, dit un homme d'esprit, consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle, ou prouver qu'il ne l'avait pas au point que l'on croyait. On a de lui, outre ses *Principes* et son *Optique* : *The chronology of ancient kingdoms amended*, Lond., 1728, in-4, 8 à 10 f., traduit en français par Granet, 1728, in-4, où il y a des sentiments et un système très-différents des autres chronologistes. Fréret attaqua ce système, et Newton lui répondit avec vivacité, en 1726. Le Père Souciet, jésuite, s'éleva aussi contre la *Chronologie* de Newton dans plusieurs *Dissertations*. On a reproché en Angleterre aux deux savants français, de n'avoir pas trop bien entendu la partie astronomique de ce système; mais on convient aujourd'hui que leurs critiques sont justes : l'enthousiasme national, qui se communiqua, même aux savants étrangers, ne permit point alors d'apprécier les choses avec justesse; *Arithmetica universalis, cum commentariis Joh. Castillionei*, Amstelod., 1760, 2 vol. in-4, 12 à 18 f.; trad. en franç. par N. Beaudoux, Paris, 1802, 2 vol. in-4, fig.; *Analysis per quantitatum series, fluxiones, et differentias, cum enumeratione linearum tertii ordinis*, Lond., 1711, in-4,

7 fr., traduite en français par Buffon, Paris, 1740, in-4; plusieurs *Lettres* dans le *Commercium epistolicum*. Newton a certainement rendu de grands services à la physique en l'unissant à la géométrie; mais il faut convenir qu'il a poussé cette alliance si loin, qu'elle a paru dégénérer en abus, et que la science de la nature n'est presque devenue qu'une combinaison aride de mesures et de nombres. Dans cet état décharné et squeletteux, la physique n'a présenté à la jeunesse qu'un aspect rebutant. L'influence d'une étude purement algébrique sur les belles-lettres n'a point été favorable à leurs progrès; en réprimant l'essor de l'imagination, elle a diminué les ressources du génie; des efforts pénibles et calculés ont remplacé cet enthousiasme qui produit les beautés naturelles et touchantes. Quant au fond même des systèmes auxquels le philosophe anglais a fait servir une si profonde géométrie, il y a eu un temps où il n'était pas permis de les révoquer en doute. Les académies et les collèges en avaient fait une espèce de dogme, qu'on ne pouvait contredire sans note d'hérésie. Le temps a apporté quelque adoucissement à cette rigueur. En 1772, on vit paraître des *Observations*, réimprimées à Paris en 1778 et à Liège en 1788, où l'on osait examiner les titres du règne exclusif qu'exerçait la nouvelle physique; on y démontrait que le faux pouvait être calculé comme le vrai; et dès lors la grande base de l'édifice newtonien se trouva ébranlée. On réfléchit surtout sur l'inconséquence que présente la théorie de l'ellipse, suivant laquelle les planètes s'éloignent de rechef du soleil, au moment même que l'attraction les a réduites au point de devoir s'engloutir dans cet astre. Le chevalier de Forbin, *Éléments des forces centrales*, a fait depuis sur cet article des observations victorieuses, auxquelles l'académie des sciences n'a trouvé à opposer rien de raisonnable, puisqu'elle a cru ne pouvoir y répondre que par voie d'autorité, par une espèce d'*autos epha*, ce grand argument des péripatéticiens, que le philosophe anglais a eu pendant quelque temps la gloire de voir ressusciter en sa faveur. Les disciples de Newton ont changé, modifié, expliqué ces systèmes de cent façons diverses. Selon qu'ils ont cru apercevoir plus de facilité à satisfaire aux difficultés, ils ont abandonné plusieurs de ses assertions, pour mieux défendre les autres; de manière que le maître aurait aujourd'hui bien de la peine à reconnaître son ouvrage. Cependant, si nous en croyons un savant moderne, qui a imaginé lui-même des systèmes brillants et spécieux, le baron de Marivetz, toutes ces précautions n'empêcheront pas que la théorie de l'attraction ne soit un jour et peut-être bientôt reléguée avec celle des antipéristases et autres qualités occultes: toute l'autorité des savants qui la défendent encore et qui s'efforcent de la maintenir dans la prérogative d'une vérité reconnue et démontrée ne la sauvera pas du danger qui la menace. « Nous n'écrirons point ici, dit-il dans sa *Lettre à Bailly*, la liste très-nombreuse de savants qui n'ont pas plié le genou devant l'idole appelée *attraction*, qui n'ont pas reposé leurs pensées sur ce nuage léger. Les autorités doivent céder à la

raison. Cela est fâcheux peut-être, pour ceux qui se sont emparés de l'autorité: pour se consoler, Monsieur, qu'ils regardent derrière eux, qu'ils considèrent le sort de leurs prédécesseurs; ils subissent la loi générale et invariable. Dans l'empire des sciences, le sceptre du despotisme, toujours usurpé, a toujours passé de main en main à titre également illégitime. Ce sort est réservé aux ligueuses usurpatrices, comme aux particuliers usurpateurs. C'est sur des exemples si multipliés que s'établit l'espérance de ceux qui entrent dans la carrière avec de nouvelles idées. Telle est la source des consolations qui soutiennent leur courage au milieu des contrariétés qui les attendent. L'empire des idées dominantes dans un temps se détruit; d'autres s'en forment un nouveau, péniblement, lentement à la vérité. L'opinion reçue combat longtemps; mais on voit ses efforts s'affaiblir progressivement: on présage, on calcule l'époque de sa défaite, on prévoit l'instant où sa puissance s'évanouira. Sa chute, amenée par les développements successifs de l'intelligence, est souvent bien moins l'effet d'une impulsion puissante que celui d'une lente dégradation. A défaut de la foudre du génie, qui pouvait la terrasser en un instant, la lime sourde des méditations, les secousses réitérées que lui donnent des observations suivies et multipliées, l'ébranlent: elle tombe enfin, sans que personne puisse s'honorer de sa chute. Alors ce vaste édifice couvre de ses débris le terrain qu'il avait comprimé. Ceux dont ce terrain devient le domaine sont occupés longtemps encore du soin d'enlever ces décombres, qui retardent la construction d'un nouvel édifice, tandis que d'autres architectes méditent déjà d'en établir un nouveau sur ses ruines. » Il n'y a point d'édition réellement complète des *OEuvres de Newton*, bien que Horsley ait prétendu en donner une, Londres, 1779-85, 5 vol. gr. in-4, 79 fr. Pour la rendre complète, il faudrait y joindre les *Opuscules* publiés par Castillon, ainsi que les *Lettres scientifiques* de Newton, rapportées dans la *Biographia britannica* et dans le *Commercium epistolicum*. On peut consulter sur Newton l'ouvrage fort rare, intitulé: *Collection for the history of the town and soke Grantham, containing authentic memoirs of sir Isaac Newton, now first published from the original*. La *Vie* de Newton a été publiée en 1829 à Londres; c'est une traduction de l'article de Biot de la *Biographie universelle*.

NEY (Michel), duc d'Elchingen, prince de la Moscowa, maréchal et pair de France, né à Sarrelouis en 1769, était sous-lieutenant à l'époque de la révolution. Nommé général de brigade en 1796, il contribua à la victoire de Newied, et se distingua à Diernsdorf, où il fut fait prisonnier. Promu au grade de général de division, il fit la campagne de 1799, à l'armée du Rhin. Il adhéra à la révolution du 18 brumaire, et, en 1802, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire dans la Suisse, qu'il soumit. Bientôt on le nomma maréchal d'empire. Les hostilités contre l'Autriche ayant recommencé en 1805,

il eut une grande part à la victoire d'Elchingen, dont il porta le nom avec le titre de duc. Ses manœuvres savantes amenèrent la capitulation d'Ulm; il entra dans le Tyrol, s'en empara, et se porta sur la Carinthie; la paix de Presbourg mit fin à cette campagne. Dans celle de Prusse, en 1806, il montra la même intrépidité et les mêmes talents à Iéna, près Magdebourg, qu'il força de capituler, ainsi qu'à Eylau, à Friedland dont il se rendit maître. Il passa en Espagne en 1809, et, dans cette guerre funeste à Napoléon, Ney donna de nouvelles preuves de courage et d'habileté. Cependant Bonaparte conçut quelques soupçons sur la fidélité de ce général qui fut rappelé en France. On l'employa néanmoins dans la campagne de Russie où il développa tous ses talents militaires, surtout à la bataille de la Moscowa où Napoléon lui donna le nom de *brave des braves*, et le titre de prince. Au milieu des désastres qu'eut à essuyer, dans sa retraite, l'armée française, il contribua à en sauver les restes, avec l'arrière-garde qu'il commandait, en soutenant les combats que lui livrait l'ennemi. Arrivé à Hanau, il y organisa en peu de temps cette même armée qui, après les malheurs les plus inouïs, remporta les victoires de Lutzen et de Bautzen. Il ne démentit pas sa valeur et son intelligence ordinaires, le 26 et le 27 août, devant Dresde; mais, le 6 septembre suivant, il fut battu par Bulow, qui l'obligea à se retirer sur Torgau. Il marcha cependant quelques jours après sur Dessau, en chassa les Suédois, se distingua à Leipzig, et facilita la retraite de l'armée sur Lindenau et Hanau. Ayant repassé le Rhin, il disputa pied à pied le terrain, contre une armée innombrable que l'Europe entière envoyait pour arrêter l'ambition de Bonaparte. Il se couvrit encore de gloire à Brienne, à Montmirail, à Craonne et à Châlons-sur-Marne. Mais le sort de la France était décidé. Les troupes des alliés étaient entrées dans Paris le 11 avril 1814; la déchéance de Bonaparte fut prononcée, et Ney lui-même, voyant sa répugnance à souscrire au vœu du conseil et de l'Europe, le força pour ainsi dire à abdiquer le trône, et se rangea aussitôt du parti des Bourbons. Louis XVIII, qui le combla de bienfaits, devait au moins compter sur sa reconnaissance. Quand on apprit le débarquement de Napoléon, en mars 1815, Ney se présenta au roi, et promit d'amener le fugitif de l'île d'Elbe *enfermé dans une cage de fer*. Il partit en effet avec un nombre considérable de troupes, mais ce fut pour les faire passer sous les drapeaux de celui qu'il avait promis de poursuivre. Après cette noire perfidie, il eut l'audace de paraître devant le roi, dont la justice, au lieu d'éclater sur-le-champ, voulut encore temporiser. Ney retourna aussitôt auprès de Bonaparte, qui entra à Paris le 20 mars. Quoiqu'il semblât s'attacher de nouveau aux intérêts de son ancien maître, on ne laissa pas que de le croire lié avec ce reste de républicains qui persistaient à rêver une liberté chimérique. Aussi, soit à Fleurus où il commandait l'aile gauche de l'armée, soit à Waterloo, sa conduite parut équivoque. Après la déroute, Ney ne songea même pas à rallier une armée qui se débandait faute de chefs. On en conclut qu'il était dans le secret des

intrigues d'une faction qui voulait et la ruine des Bourbons et celle de Bonaparte. Le 22 juin, il attaqua, dans la chambre des pairs, le rapport de Davoust, ministre de la guerre, qui annonçait l'arrivée de soixante mille hommes sous les murs de Guise, et déclarait hautement que tout était perdu sans ressource. Mais la faction à laquelle on le disait dévoué, et lui-même, furent trompés dans leur espoir. Bonaparte, contraint de fuir, tomba au pouvoir des Anglais. Louis XVIII remonta sur le trône et punit la double perfidie de Ney. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, le maréchal parvint d'abord à se soustraire aux poursuites; mais, arrêté en octobre, il fut traduit, le 9 novembre, devant un conseil de guerre qui se déclara incompetent pour le juger, et renvoyé à la chambre des pairs. Condamné à mort le 6 décembre, il entendit son arrêt avec impassibilité. Un prêtre l'accompagna dans ses derniers moments. Arrivé à l'extrémité sud du jardin du Luxembourg, il le remercia de ses bons offices, sans rien perdre de sa sérénité. On fusilla Ney le 7 décembre 1815, à 9 heures du matin. Soldat intrépide, excellent général, il ternit par le parjure plus de 20 années de gloire.

NEYRA (Alvarez MENDANA de), célèbre navigateur espagnol, et, après Magellan, celui auquel on doit le plus de découvertes dans la mer du Sud ou l'Océan Pacifique. Il naquit en 1541, fit le premier de ses voyages en 1568, et le dernier en 1595; il fut tué dans une des îles Salomon, sur la position desquelles l'on n'est point aujourd'hui d'accord. (*Voy. ISABELLE, dans le Dictionnaire géographique.*) Les navigateurs modernes, pour donner plus d'importance à leurs voyages, ont pris à tâche de donner d'autres noms aux îles et aux côtes découvertes par Mendana et par les marins portugais et espagnols. Cet égoïsme a très-fort desservi la géographie, et a mis bien de la confusion dans les notions de l'hydrogée. Dutens, dans un très-savant traité, a fait l'énumération des *Découvertes des anciens attribuées aux modernes*; la géographie peut fournir un long article à cet ouvrage. Mendana était neveu de don Pedro de Castro, gouverneur de Lima, qui l'appela auprès de lui, et lui fournit les secours nécessaires pour entreprendre sa première navigation. Outre l'île *Isabelle*, aussi grande que l'Espagne, il découvrit celles de Guadalcanal, de Saint-Christophe. Les habitants de l'île Isabelle semblaient appartenir à plusieurs races, les uns bronzés, les autres blancs, et les autres noirs; tous belliqueux, ils firent subir des pertes aux Espagnols, auxquels ils avaient refusé des vivres.

NICAISE (saint), en latin *Nicasius*, évêque de Reims, au ^ve siècle, martyrisé par les Vandales. Il ne faut pas le confondre avec saint NICAISE, martyr du Vexin, que l'on compte pour le premier archevêque de Rouen, au milieu de III^e siècle.

NICAISE (Claude), antiquaire de Dijon, où son frère était procureur général de la chambre des comptes, naquit en 1623, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra tout entier à l'étude et à la recherche des monuments antiques. Cette étude lui fit prendre la résolution d'aller à Rome, et dans ce dessein il se

défit d'un canonicat qu'il avait à la Sainte-Chapelle de Dijon. Il demeura plusieurs années dans la patrie des arts, jouissant de l'estime et de l'amitié d'un grand nombre de savants et de personnes distinguées. De retour en France, il cultiva les lettres jusqu'à sa mort, arrivée au village de Velley, en 1701. On a de lui quelques écrits sur des matières d'érudition, entre autres : *l'Explication d'un ancien monument trouvé en Guienne*, Paris, in-4; et un *Discours sur les sirènes*, Paris, 1691, in-4. Il y prétend qu'elles étaient des oiseaux, et non pas des poissons ou des monstres marins; opinion qui paraît assez plausible, quoiqu'il soit d'ailleurs certain qu'il y a des poissons anthropomorphes, c'est-à-dire qui ressemblent en quelques points à la partie corporelle de l'homme, mais auxquels on ne peut guère s'aviser d'attribuer ce qu'on appelle *chant des sirènes*. L'abbé Nicaise est principalement connu par les relations qu'il entretenait avec une partie des savants de l'Europe. Jamais on n'a tant écrit et tant reçu de lettres. Les cardinaux Barbarigo et Noris, le pape Clément XI avant son exaltation au pontificat, entretenaient avec lui une correspondance régulière. Ils aimaient en lui la pureté de ses mœurs, la douceur de son caractère généreux et obligeant, son zèle et sa constance dans l'amitié.

NICANDRE (*Nicander*), grammairien, poète et médecin grec, dans l'Ionie, vivait, selon la plus commune opinion, vers l'an 140 avant J.-C. Il ne nous reste de lui que deux poèmes, intitulés : *Theriaca* et *Alexipharmaca*, grec et latin, dans le *Corpus poetarum græc.*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol., et séparément par Gorris, Paris, 1557, in-4; et Florence, 1764, in-8; traduits en français par Grevin, Anvers, 1567, in-4. Les anciens les citent souvent avec éloge; mais les modernes trouvent peu de choses à y recueillir.

NICANOR, général des armées du roi de Syrie, et grand ennemi des Juifs, vint d'abord en Judée par ordre de Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, pour combattre les Juifs. Il invita, avant le combat, les marchands à venir acheter les esclaves qu'il allait faire; mais Judas Machabée l'ayant vaincu dans un premier combat, quoiqu'il n'eût que 7,000 hommes, Nicanor s'enfuit déguisé, et se retira à Babylone, fit rapport à Antiochus de sa défaite, et confessa la puissance du Dieu que les Juifs adoraient. A l'imitation de tous les dévastateurs sacrilèges, qui adorent la main de Dieu au moment qu'elle les frappe, et ne change rien pour cela dans la disposition de leurs cœurs, Nicanor recommença la guerre, et fut encore défait. Ce fut alors que, plein d'admiration et de respect pour Judas Machabée, il demanda une entrevue, et fit une trêve avec lui. Alcime, juif apostat, l'accusa faussement auprès du roi de s'entendre avec Judas Machabée pour le trahir. Le roi, ajoutant foi à ce rapport, écrivit à Nicanor, qu'il trouvait fort mauvais qu'il eût fait une trêve avec Machabée, et lui ordonna de le faire prendre vif, et de l'envoyer pieds et mains liés à Antioche. Nicanor fut surpris et affligé de cet ordre, mais il n'employa pas moins l'artifice et la perfidie pour l'exécuter. Profitant de

la sécurité que la trêve inspirait au général des Juifs, il chercha l'occasion de se saisir de lui. Mais celui-ci se défiant de ses mauvais desseins, se retira avec quelques troupes, avec lesquelles il battit Nicanor, qui l'avait poursuivi. Ce général, désespéré de voir échapper sa proie, vint au temple, et, levant la main contre le saint lieu, il jura avec serment qu'il détruirait le temple jusqu'aux fondements, et qu'il en élèverait un en l'honneur de Bacchus, si on ne lui remettait Judas entre les mains. Ayant ensuite appris qu'il était sur les terres de Samarie, il résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat. Il marcha comme à une victoire assurée, au son des trompettes, contre Judas, qui, ne mettant sa confiance qu'en Dieu, lui livra bataille, le défait, et lui tua 35,000 hommes. Nicanor lui-même perdit la vie dans cette bataille, et son corps ayant été reconnu, Judas lui fit couper la tête et la main droite, qu'il fit porter à Jérusalem. Lorsqu'il y fut arrivé, il rassembla dans le parvis du temple les prêtres et le peuple, et leur montra la tête de Nicanor, et cette main détestable qu'il avait levée insolemment contre la maison du Dieu tout-puissant. Puis, ayant fait couper en petits morceaux la langue de cet impie, il la donna à manger aux oiseaux. Sa main fut attachée vis-à-vis le temple, et sa tête exposée aux yeux de tout le monde, comme un signe visible du secours de Dieu, l'an 142 avant J.-C. « Exemple terrible de la divine justice, dit un historien, et d'autant plus propre à réprimer le sacrilège et le blasphème, que, répété dans tous les siècles et par toutes sortes d'impies, il ne peut être regardé que comme une de ces punitions rares qui frappent le crime dans des circonstances extraordinaires. »

NICANOR, natif de l'île de Chypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, et qu'il y fut martyrisé.

NICÉPHORE (saint), martyr d'Antioche, sous l'empereur Valérien, vers l'an 260, était simple laïque. Une amitié aussi tendre que chrétienne l'avait lié avec le prêtre Saprice. Ils eurent le malheur de se brouiller, et la persécution s'étant allumée dans le temps de leur désunion, Saprice fut condamné à avoir la tête tranchée. Son ennemi fit tout ce qu'il put pour se réconcilier avec lui; mais Saprice ne voulut point lui pardonner, et renonça à la religion chrétienne, qui ordonne un pardon sincère de toutes les injures. Nicéphore, plus sensible à cette honteuse apostasie qu'au ressentiment de Saprice, déclara qu'il était chrétien, et qu'il ne sacrifierait jamais aux idoles. Condamné à avoir la tête tranchée à la place de Saprice, il reçut la couronne du martyr, dont son ennemi irréconciliable s'était rendu indigne.

NICÉPHORE (saint), patriarche de Constantinople, naquit vers l'an 750, et succéda à Taraise en 806. Il défendit avec zèle le culte des saintes images, contre l'empereur Léon l'Arménien, qui l'exila en 815. Il se retira dans le monastère de Saint-Théodore, qu'il avait fondé, et il y mourut saintement, en 828, à 70 ans. On a de lui : *Chronologia tripartita*, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire. C'est une chronologie depuis la création du

monde jusqu'au temps où vivait le Saint. On y a fait quelques additions dans les siècles postérieurs. Le P. Goar, dominicain, la publia à Paris, en 1236, en mettant à la suite des notes de Georges Syncelle. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans l'*Histoire byzantine*, Venise, 1729; *Historicum breviarium*, publié par le P. Petau, en 1616, in-8, et traduit par le président Cousin. Cet abrégé historique, écrit d'une manière trop sèche et trop succincte, mais exacte, s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV; il a été réimprimé au Louvre, en 1648, in-fol., et fait partie de la Byzantine; la *Stichométrie*, c'est-à-dire l'énumération des livres sacrés; elle est ordinairement jointe à la *Chronologie*. On ne peut contester cet ouvrage à Nicéphore. (*Voy. dom Cellier*, tome 18, page 475.) Les *Antirrhétiques*, ou écrits contre les iconoclastes, dont quelques-uns se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*. La présence réelle y est établie de la manière la plus claire et la plus précise. (*Voy. Léon Allatius, De consens. Eccl. occid. et orient.*, lib. 3, c. 13, p. 1225.) *Dix-sept canons*, insérés dans la *Collection des conciles*, etc. Dom Anselme Banduri avait formé le projet de donner une édition de tous les ouvrages de saint Nicéphore; la mort l'en a empêché. Le *Prospectus* qu'il en avait publié en 1705, a été inséré tout entier dans la *Bibliothèque grecque de Fabricius*, tome 6, pag. 640. Ces ouvrages sont des monuments de la saine critique et de l'érudition de Nicéphore, qui était aussi bien grand écrivain que judicieux. — Il ne faut pas le confondre avec NICEPHORE CALLIXTE dont nous avons une *Histoire ecclésiastique*, en grec, qui va jusqu'en 610, Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Celui-ci vivait au XIV^e siècle. Il rapporte beaucoup de faits qui ressemblent extrêmement à des fables.

NICÉPHORE, fils d'Artabasde et d'Anne, sœur de Constantin Copronyme, reçut le titre d'empereur, lorsque le sénat et le peuple de Constantinople l'eurent donné à son père en 742. Constantin Copronyme vint les attaquer, les vainquit et leur fit crever les yeux. Nicéphore avait beaucoup de mérite, et s'était signalé par son courage. — Il ne faut pas le confondre avec NICEPHORE, 2^e fils de Constantin Copronyme, honoré du titre de César par son père en 769. Constantin VI, son neveu, jaloux du crédit que ses talents et ses vertus lui donnaient à Constantinople, lui fit crever les yeux en 792; et comme s'il eût été encore à craindre dans cet état, l'impératrice Irène le fit mourir 5 ans après à Athènes, où il avait été exilé.

NICÉPHORE I^{er}, empereur d'Orient, surnommé *Logothète*, parce qu'il avait été auparavant intendant des finances et chancelier de l'empire, s'empara du trône en 802 sur l'impératrice Irène sa bienfaitrice, qu'il relégua dans l'île de Mételin; il favorisa les iconoclastes et fit paraître beaucoup de haine contre l'Eglise romaine. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne, et fit un traité avec ce prince pour régler les bornes de leurs empires. Un de ses premiers soins fut d'établir une chambre de justice contre ceux qui avaient pillé le peuple; mais, au lieu de rendre aux pauvres le bien qu'on

leur avait enlevé, il se l'appropriâ. Pour s'affermir sur le trône et perpétuer le sceptre dans sa famille, il déclara Auguste son fils Staurace, l'an 802. Une telle précaution, loin d'arrêter les révoltes, ne fit qu'exciter les mécontents. Plusieurs périrent dans l'exil par le poison ou par le dernier supplice. Ces cruautés allumèrent la haine générale. Les troupes d'Asie proclamèrent empereur Bardane, surnommé *le Turc*, patrice et général d'Orient. Le nouvel empereur, désespérant de faire entrer Constantinople dans sa révolte, propose à Nicéphore de se dépouiller de la pourpre impériale, s'il veut lui accorder son pardon. L'empereur prenant le masque de la clémence, accepte cette proposition et se contente de l'enfermer dans un monastère; mais quelque temps après il lui fait crever les yeux et poursuit ses complices. Des affaires importantes interrompirent ces exécutions. Les Sarrasins, commandés par le fameux Kalife Aaroun al Raschild, ravagent la Cappadoce, prennent Tyane; Nicéphore marche contre eux, est battu, et en obtient la paix en 804, moyennant un tribut annuel de 33,000 pièces d'or. Libre du fléau de la guerre, il désola ses peuples pendant la paix. On établit un impôt sur toutes les denrées et sur tous les chefs de famille. Le droit de feu fut taxé, et peu s'en fallut que ses sujets ne payassent l'air qu'ils respiraient. Un assassin déguisé en moine se glissa dans le palais, pour délivrer la terre de ce fléau; mais il fut découvert, et condamné à une prison perpétuelle. Cependant les Bulgares ravageaient la Thrace. Nicéphore prend les armes, et met tout à feu et à sang dans la Bulgarie. Crumne, roi de ces peuples, ferme les passages qui pouvaient lui servir de retraite, le poursuit, taille son armée en pièces, et le tue le 25 juillet 811. Il poussa la vengeance jusqu'à faire, à la manière des Scythes, une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solennels. Il n'y a point de termes qui expriment l'horreur que le nom de Nicéphore présente à l'esprit. « Fier, » avare, vindicatif à l'excès, il ne craignit plus rien, » dit l'abbé Guyon, quand il crut avoir acquis le » droit de tout oser. On ne sait ce qu'il aimait davantage, ou l'or, ou le sang des peuples. » Esclave de ses penchants, il ne connut ni l'humanité ni la religion, et fut un monstre sous le dais. Comme il partait de Constantinople pour marcher contre les Bulgares, Nicétas, qui l'accompagnait, et qui était l'un des seigneurs les plus fidèles à sa cause, lui dit : *Seigneur, tout le monde crie contre nous; s'il nous arrive un accident, que n'avons-nous pas à craindre? Le furieux répondit : Dieu m'a endurci le cœur, comme à Pharaon : n'attends rien de bon de Nicéphore.*

NICÉPHORE II (PHOCAS), né en 912 d'une des plus anciennes familles de Constantinople, se signala, dès sa plus tendre jeunesse, par ses exploits. Craint des ennemis, aimé des soldats, et respecté des peuples, il fut élevé à l'empire par ses troupes; et l'impératrice Théophanon, veuve de Romain le Jeune, lui donna sa main en 963. Il forma le projet de réunir tous les membres épars de l'empire romain. Il attaqua les Sarrasins, qui étaient le premier obstacle à

ses projets; il prit sur eux plusieurs places, et les chassa de la Cilicie, d'Antioche et d'une partie de l'Asie. Son zèle pour la discipline contribua beaucoup à ses conquêtes; il retenait le soldat dans le devoir, moins par le châtement que par son exemple: évitant les femmes, supportant les rigueurs des saisons, et couchant sur la dure. Si Nicéphore fut la terreur des ennemis, il fut le fléau des citoyens. Il augmenta les impôts, confisqua les biens des particuliers, et fit passer dans les camps les richesses de l'état. Ses sujets, las d'avoir un tyran à leur tête, et sa femme, non moins lasse d'avoir pour époux l'homme le plus laid et le plus cruel de l'empire, conspirèrent contre lui. Jean Zimiscès est introduit dans une corbeille, avec cinq autres conjurés dans la chambre de l'empereur pendant qu'il dormait. Ce prince est éveillé au bruit des poignards et mis à mort en 969, après avoir régné 6 ans et quelques mois.

NICÉPHORE III, ou BOTONIAIE, passait, on ne sait trop à quel titre, pour être un des descendants des Fabius de l'ancienne Rome. Il montra quelques talents militaires en Asie, et obtint des succès avant de monter sur le trône. Ses victoires lui avaient fait de nombreux partisans dans Constantinople: ceux-ci, à son approche, reléguèrent Michel Ducas dans un cloître. Botoniata eut l'audace d'épouser Marie, femme de Michel, encore vivant, après avoir répudié sa première femme, Verdina. Dès qu'il fut proclamé en 1077, par l'armée qu'il commandait en Orient, on ne vit plus en lui qu'un vieillard faible et imprudent. Nicéphore Bryenne, nommé empereur en Occident par ses troupes, ayant refusé de reconnaître Nicéphore Botoniata, celui-ci envoya contre son rival Alexis Comnène, qui le fit prisonnier. Botoniata eut la cruauté de lui faire crever les yeux. Un autre rebelle, vaincu par Alexis, essaya le même traitement. Une troisième conjuration se forma en Asie: Nicéphore envoya de nouveau Alexis pour la dissiper; mais les soldats de celui-ci, l'ayant proclamé empereur en 1081, il ôta le sceptre à Botoniata, et le reléqua dans un couvent, où il mourut peu de temps après. Nicéphore, qui avait aimé passionnément la pourpre, la quitta avec indifférence.

NICÉPHORE CARTOPHYLAX, c'est-à-dire *garde des archives*, auteur grec, florissait au commencement du ix^e siècle. Il nous reste de lui quelques ouvrages dans la Bibliothèque des Pères, et dans le Recueil du droit grec romain.

NICÉPHORE BLEMMIDAS, savant abbé grec du Mont-Athos, refusa le patriarcat de Constantinople en 1255, et fut favorable aux Latins. On a de lui: deux *Traité de la procession du Saint-Esprit*, imprimés avec d'autres théologiens grecs, Rome, 1652 et 1659, 2 vol. in-4.

NICÉPHORE GRÉGORAS. (*Voy. GRÉGORAS.*)

NICERON (Jean-François), religieux minime, né en 1613 à Paris, et mort à Aix en 1646, s'appliqua à l'optique et fut ami du célèbre Descartes. Ce jeune auteur donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de son âge. Au milieu des occupations et des voyages qui devaient

le distraire, il sut ménager les moindres moments pour les consacrer à l'étude. On a de lui: *l'Interprétation des chiffres*, ou *Règle pour bien entendre et expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples*, tirée de l'italien d'Antonio-Maria Cospi, 1641, in-8; *La Perspective curieuse*, ou *Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique*, avec la *Catoptrique* du P. Mersenne, Paris, 1652, in-fol.; *Thaumaturgus opticus*, 1646, in-fol. L'ouvrage précédent n'est qu'un essai, qui est beaucoup développé dans celui-ci.

NICÉRON (Jean-Pierre), parent du précédent, né à Paris comme lui, en 1685, entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, connus sous le nom de *Barnabites*. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans son ordre, il se consacra à la chaire, à la direction et au cabinet. Les langues vivantes et les langues mortes lui devinrent familières. Il s'adonna surtout avec succès à la bibliographie et à l'histoire littéraire. Il mourut à Paris en 1738. Les gens de lettres le regrettèrent autant pour ses connaissances que pour son caractère doux et obligeant. Ses ouvrages sont: *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un *Catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, 1729-45, 43 tom. en 44 vol. in-12, 60 à 72 fr. Quoique son style soit négligé, et qu'il ne démêle pas avec beaucoup de finesse les caractères de ces différents personnages, ses recherches sont en général utiles et souvent curieuses. L'auteur ne promet dans son titre que les vies des *Hommes illustres*; mais il y a fait entrer une foule d'auteurs, dont plusieurs ne sont que médiocres ou méprisables. On lui reproche d'avoir quelquefois critiqué outre mesure des écrivains catholiques, d'avoir trop exalté quelques ennemis de l'Eglise romaine, comme on peut le voir entre autres à l'article de Jean Sleidan; et d'avoir loué sans réserve des écrivains ennemis de toute religion, tels que Bayle, etc. On peut croire que cela vient en partie de la docilité avec laquelle il a copié les journalistes et bibliographes, sans connaître par lui-même les ouvrages et les auteurs dont il parlait; *Le grand Fébrifuge*, où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste, trad. de l'anglais de Jean Hancock, in-12. Ce livre eut beaucoup de cours. La meilleure édition est celle de Paris, 1730, sous le titre de: *Traité de l'eau commune*, 2 vol. in-12; la *Conversion de l'Angleterre au christianisme, comparée avec sa prétendue réformation*, traduite de l'anglais, in-8; *Traduction des Réponses de Woodward au docteur Camérarius, sur la Géographie physique, ou Histoire naturelle de la terre*, in-4; *Voyages de Jean Owington*, 1725. On trouve son *Eloge* par l'abbé Goujet, dans le tom. 40^e de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

NICET (Flavius-Nicetius), l'un des plus éloquents orateurs et jurisconsultes des Gaules, sortait d'une famille de sénateurs. A la cérémonie du consulat d'Astère, faite à Lyon en 449, il harangua le

peuple, et l'enchantait par les agréments de son éloquence. Sidoine Apollinaire était lié avec cet homme illustre, et trouva en lui un conseil dans les affaires les plus épineuses, et un encouragement dans le travail. Ses talents étaient relevés par les qualités du cœur, et surtout par une grande modestie. On ignore l'année de sa mort : il vivait encore en 477.

NICETAS (saint) de Césarée, en Bithynie, souffrit beaucoup sous l'empire de Léon l'Arménien, qui persécuta en lui ses vertus et son zèle pour la foi et pour le culte des saintes images. Il fut abbé des Acémètes, dans le monastère de Médicion sur le Mont-Olympe du côté de la ville de Pruse en Bithynie, et mourut en 824.

NICETAS SERRON, diacre de l'église de Constantinople dans le XI^e siècle, puis évêque d'Héraclée est connu par plusieurs ouvrages. On lui attribue : une *Chaîne* des Pères grecs sur le livre de Job, Londres, 1637, in-fol., en grec et en latin ; une autre sur les *Psaumes* ; une troisième sur le *Cantique des Cantiques* ; des *Commentaires* sur une partie des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze*. Il recueillit dans ses différentes compilations les passages des plus savants écrivains de l'église grecque.

NICETAS ACUSOMINAT, ou CHONIATE, historien grec, natif de Chone, ville de Phrygie, exerça des emplois considérables à la cour d'Andronic, d'Isaac l'Ange et de Mursuphle, empereurs de Constantinople. Il se retira à Nicée, où il mourut en 1206. On a de lui : une *Histoire* en 21 livres, depuis 1118 jusqu'à 1205. C'est une continuation de celle de Zonaras ; celle de Nicetas a été continuée par Acropolite et Nicéphore Grégoras. Cet ouvrage traduit en latin par Jérôme Wolff, et en français par le président Cousin, est plus agréable dans ces copies que dans l'original. Le style de Nicetas est emphatique, obscur, embarrassé ; mais il y a assez d'exactitude dans les faits. On le trouve dans le corps de l'*Histoire byzantine*, publié au Louvre, où on l'imprima en 1657, in-fol. ; *Trésor*, ou *Traité de la foi orthodoxe*, en 27 livres. Pierre Morel a mis au jour les cinq premiers, Paris, 1580.

NICÉTIUS (saint), évêque de Trèves au VI^e siècle, s'acquiesça l'estime de Thierry, roi d'Austrasie, par sa piété, et par la sainte liberté avec laquelle il avait osé lui reprocher ses crimes. Il illustra son siège par la pratique des plus excellentes vertus, et surtout par un zèle vraiment pastoral, qu'il fit éclater dans plusieurs conciles, tenus dans les Gaules pour le maintien de la discipline. La sévérité dont il usa envers Théodebert, successeur de Thierry, opéra la conversion de ce roi, qui s'était abandonné à tous les excès de débauche et de cruauté. Il ne fut pas si heureux à l'égard de Clotaire qui succéda à Théodebert, et qui enchérit encore sur ses excès : Nicétius fut envoyé en exil, dont il ne revint qu'après la mort de ce prince incestueux. Il gouverna l'église de Trèves jusqu'en 566. Saint Grégoire de Tours rapporte plusieurs miracles que le saint évêque opéra pendant sa vie, et assure qu'il s'en opérait un grand nombre sur son tombeau, qu'on

voit encore dans l'église de la célèbre abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves.

NICHOLS (William), théologien anglais, né en 1664 à Donington, dans le comté de Buckingham, fit ses études à l'université d'Oxford. Agrégé ensuite au collège de Merton, il y fut reçu docteur en 1695, et peu de temps après il obtint le rectorat de Selsey, dans le comté de Sussex. Il a publié divers ouvrages estimables, savoir : *Entretiens avec un déiste*, in-8, en 5 parties, 1703. Ils eurent plusieurs éditions ; la 3^e parut en 1723, avec des augmentations, 2 vol. in-8 ; *Defensio Ecclesiae Anglicanae*, 1707, in-12. Il en parut une traduction en anglais ; *Commentaire sur le Book of common prayers*, (livre des communes prières, ou Paroissien in-8, réimprimé en 1705 ; *Essai pratique sur le mépris du monde*, 1694, in-8, réimprimé en 1704 ; *Traduction de l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, évêque et prince de Genève ; *Consolation pour les parents qui ont perdu leurs enfants*, 1701, in-8 ; *La religion du prince, où l'on démontre que les préceptes de l'Écriture sont les meilleures maximes du gouvernement*, 1704, in-8 ; des *Discours*, des *Sermons*, des *Ouvrages polémiques*, ou destinés à l'instruction de la jeunesse. Nichols mourut vers 1712. C'était un homme instruit et vertueux.

NICHOLSON (Guillaume), habile chimiste et physicien anglais, l'un des premiers qui aient reconnu l'action chimique de la pile galvanique, naquit à Londres en 1753. Il embrassa d'abord la carrière du commerce qu'il quitta pour se livrer à l'étude des sciences. En 1775 il ouvrit dans cette ville une école qu'il dirigea pendant plusieurs années avec un grand succès. On lui doit le plan des travaux hydrauliques du Middlesex occidental, un *aéromètre* qui porte son nom, et se trouve dans tous les cabinets de physique. On a encore de lui plusieurs inventions mécaniques qui lui ont fait beaucoup d'honneur, mais qui dérangèrent tellement sa fortune, que n'ayant pu satisfaire à ses engagements, il fut mis en prison pour dettes, et mourut à Londres en 1815. Il a publié : *Introduction à la philosophie naturelle et expérimentale*, 1781, 2 vol. in-8 ; *Vue des édifices publics de Londres et de Westminster, par Ralph avec des additions*, 1782, in-8 ; *Vie d'Ayder-Aly*, traduite du français, 1783, in-8 ; *l'Aide du navigateur*, 1784, in-8 ; *Premiers principes de chimie*, 1789, in-8 ; *Les Eléments d'histoire naturelle et de chimie*, de Fourcroy, traduits en anglais, avec des notes, 1789, 5 vol. in-8 ; *Mémoires et voyages du comte de Beniowski*, 1790, 2 vol. in-4 ; les *Eléments de chimie de Chaptal*, traduits du français, 1791, 3 vol. in-8 ; *Dictionnaire de chimie*, 1795, 2 vol. in-4 ; *Journal de philosophie naturelle, de chimie et des arts*, 1797 à 1800, 5 vol. in-4. Ce recueil qui est estimé a été continué ; *L'Art du blanchiment, rendu plus facile au moyen de l'acide muriatique oxigéné*, traduit du français, avec un appendice, 1789, in-8 ; *Tables synoptiques de chimie*, traduits du français, de Fourcroy, 1801, in-fol. ; *Système général des connaissances chi-*

miques, traduit du français du même, 11 vol. in-8; *Dictionnaire de chimie*, 1808, in-8; *Encyclopédie britannique*, 1807-09, 6 vol. gr. in-8, fig. *La description des machines à vapeur* de Nicholson a été traduite de l'anglais par T. Duverne, ancien officier de la marine royale, Paris, 1826, in-8.

NICIAS, capitaine athénien, s'éleva par son mérite aux premières places de sa patrie. Il se signala dans la guerre du Péloponèse, qu'il eut la gloire de terminer. La république ayant résolu d'armer contre la Sicile, il fut nommé général avec Eurimédon et Démosthènes. Ces trois généraux formèrent le siège de Syracuse, qui se défendit pendant plus de deux ans sans se rendre. La consternation se mit parmi les assiégeants. Résolus de lever le siège et de se retirer, ils hasardèrent en vain un combat sur mer, pour forcer les passages que l'ennemi tenait fermés. Ils sont obligés de se sauver par terre. L'armée, épuisée de fatigues, est accablée par les Syracusains. Démosthènes et Nicias se rendent avec le reste de leurs troupes, à condition qu'on leur laissera la vie, et qu'on ne pourra les retenir dans une prison perpétuelle. On le leur promet, et on les met à mort l'an 413 avant J.-C.

NICOCLÈS, fils et successeur d'Evagoras, roi de Chypre et de Salamine, l'an 374 avant J.-C., était un prince magnifique et voluptueux. C'est à lui qu'Isocrate adresse ses deux discours intitulés *Nicoclés*.

NICODÈME, homme distingué parmi les Juifs par ses connaissances et sa dignité de sénateur, fut frappé de la doctrine et des miracles de Jésus-Christ. N'osant se déclarer publiquement, il alla le trouver de nuit, et lui dit : « Nous ne pouvons douter que » vous ne soyez l'envoyé de Dieu ; car personne ne » peut faire les prodiges que vous faites, si Dieu » n'est avec lui. » Jésus-Christ voyant la sincérité de son cœur, l'instruisit par un discours sublime et touchant, où, pour anéantir l'orgueil du monde dans l'esprit du nouveau disciple, il lui parla de la régénération par le baptême, de la mort ignominieuse que devait subir le Fils de Dieu pour le salut des hommes, de l'aveuglement et de l'obstination des enfants du siècle. Dès lors Nicodème s'attacha à lui, et devint un de ses plus zélés disciples, mais en secret. Il se déclara ouvertement, lorsqu'il vint avec Joseph d'Arimatee pour rendre les derniers devoirs à Jésus-Christ crucifié. Ils embau-mèrent son corps et l'enterrèrent. L'Écriture ne nous apprend plus rien de Nicodème. La tradition ajoute qu'ayant reçu le baptême avant ou après la passion de Jésus-Christ, il fut déposé par les Juifs, excommunié et chassé de sa dignité de sénateur de Jérusalem. Ils voulaient même, dit-on, le faire mourir ; mais en considération de Gamaliel son parent, ils se contentèrent de le charger de coups, et de piller son bien : alors il demeura jusqu'à sa mort chez Gamaliel, qui le fit enterrer auprès de saint Etienne. Leurs corps, au rapport de saint Augustin et de Photius, furent trouvés en 415, avec celui de Gamaliel. Il y a un *évangile* sous le nom de Nicodème, plein d'erreurs et de faussetés, qui a été composé par les manichéens, Leipzig, 1516, in-4 ;

il se trouve dans le *Codex apocryphus novi Testamenti*, de J.-A. Fabricius, etc.

NICOLAI (Nicolas de), gentilhomme dauphinois, né en 1517, mort à Paris en 1583, géographe ordinaire de Charles XI, a publié en 1567 à Lyon, chez Rouille, ses *Navigations et pérégrinations*, in-fol., avec des figures gravées en cuivre sur ses propres dessins, comme il le dit lui-même dans la préface. C'est Guillaume qui les fit graver en bois, réduites en petit, dans les éditions françaises et italiennes qu'il donna de cet ouvrage à Anvers, 1577, in-4.

NICOLAI (Philippe), luthérien emporté, né dans le landgraviat de Hesse en 1556, mort en 1604, n'est connu que par deux satires de la plus abjecte platitudo contre le pontife romain, intitulées, l'une, *De duobus Anti-Christis, Mahumete et pontifice romano*, Marburg, 1590, in-8; l'autre, *De Anti-Christo romano, perditionis filio, conflictus*, Rostock, 1609, in-8. L'exactitude avec laquelle les amis de l'honnêteté publique ont supprimé ces deux libelles, les a rendus rares, surtout le premier.

NICOLAI (Jean), dominicain, né à Mouza dans le diocèse de Verdun, en 1594, prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1632. Pendant vingt ans qu'il professa la théologie à Paris, il se distingua également par ses lumières et par ses vertus. Il mourut en 1673 dans le couvent de Saint-Jacques, dont il avait été prieur. On a de lui : une excellente *Edition* de la Somme de saint Thomas, avec des notes, et de tous les ouvrages de ce saint docteur, Lyon, 1660 et ann. suiv., 19 vol. in-fol. Il avait passé une partie de sa vie à concilier les principes de ce Père avec ceux des théologiens qui ne sont pas de son école ; cinq *Dissertations* pleines d'érudition sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique, in-12, contre Launoy, qui eut la brutalité de dire, en parlant de ce savant et respectable adversaire, qu'il craignait moins sa plume que son canif : *Fratri Nicolai scalpellum longe magis quam calamum reformido; Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi : Defuit gratia Petro*, etc., in-4. Le P. Nicolai publia aussi cet écrit en français, sous le titre d'*Avis délibératif* ; il y donne les motifs du suffrage qu'il porta contre Arnauld en Sorbonne, et il y combat la doctrine de Jansénius ; *Ludovici Justi XIII triumphalia monumenta*. C'est un poème latin de Charles Beys, que Nicolai traduisit en français. Cet ouvrage, semé d'emblèmes, de figures, et de vers latins et français, valut à l'auteur une pension de 600 livres ; des *Thèses* sur la grâce ; elles furent attaquées par Nicole, qui les publia sous ce titre : *Theses molinisticae J. Nicolai, thomisticis notis expunctae*. On sent bien que ces notes ne sont point trop orthodoxes, et que le système de Jansénius n'y est pas étranger. C'est l'usage des écrivains de cette secte de traiter de molinistes ceux qui combattent leurs erreurs. (*Voy. MOLINA.*) — On trouve encore Philippe et Michel NICOLAI, professeur de théologie, dont on a quelques ouvrages. Le premier mourut en 1608, le second en 1656, à Tubingue. *Item* un Nicolai dont on a une

mauvaise dissertation *sur les Templiers*. La magistrature française a eu plusieurs hommes illustres de ce nom.

NICOLAI (Alphonse), célèbre jésuite, né à Lucques en 1706, fut chargé d'interpréter l'Écriture sainte à Florence, et montra tant d'érudition dans cet emploi, que l'empereur François I^{er} lui conféra le titre de son théologien. Il survécut à la suppression de son ordre, entra dans celui de Cîteaux, et mourut en 1784. On a de lui : *Memorie istoriche di san Biagio, vescovo e martire, protettore della repubblica di Ragusa*, Rome, 1752, in-4 ; *Panegiriche, Orazioni e Prose toscane*, Rome, 1753, in-4, et Venise, 1757. On y trouve l'éloquence réunie à la grâce et à l'élégance du style ; *Dissertazioni e lezioni di sacra Scrittura*. Ce sont les leçons qu'il donnait quand il professait l'Écriture sainte ; elles forment 13 vol. in-4, Florence, 1756-65, et Venise, 1766-83 ; *Ragionamenti sopra la religione*, Gênes, 1769, 12 vol. in-8, et Venise, 1771 : ouvrage qu'on peut regarder comme un riche magasin de preuves en faveur de la religion ; *Prose toscane, oratorie, scientifiche, storiche, etc.*, Florence, 1772, 3 vol. in-4, etc. On a aussi du P. Nicolaï des *Poésies latines*, imprimées avec celles du P. Carlo Rotti, jésuite florentin, Padoue, 1756 ; quelques-unes dans les *Arcadum carmina, pars altera*, Rome, 1767 ; d'autres enfin, avec les *Selecta PP. societatis Jesu carmina*, Gênes, 1747, Venise, 1751 ; Pavie, 1779.

NICOLAI (Christophe-Frédéric), libraire, né à Berlin en 1743, mort en 1811, devint membre de l'académie royale de Berlin. Cet auteur avait beaucoup de connaissances, mais un peu confuses, un esprit caustique, un caractère irascible, et presque pas de religion. Nous citerons de lui : *Bibliothèque allemande universelle*, de 1765 à 1792, 109 vol. in-8. Il montra dans cet ouvrage, qui embrassait toutes les sciences, des opinions peu orthodoxes, et, sans attaquer de front le christianisme, il l'y minait sourdement ; *Nouvelle Bibliothèque*, Kiel, de 1793 à 1805 : c'est une suite de la première ; *Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers, avec un supplément sur l'origine de la franc-maçonnerie*, 1782 et 83. L'auteur y justifie les accusations portées contre cet ordre, et combat les écrits d'Anton et de Herder, qui en avaient pris la défense ; *Relation d'un voyage fait en Allemagne et en Suisse, dans l'année 1781, avec des remarques sur l'état des sciences, de l'industrie, de la religion et des mœurs*, 3^e édition, 1788-96, 12 vol. in-8. Cet ouvrage, où il attaque pour la première fois le système de Kant, quoique fait avec soin, n'est guère amusant ; on y retrouve la hardiesse d'opinion qui caractérise presque tous les écrits de Nicolaï ; *Anecdotes caractéristiques du roi Frédéric II*, ibid., 1788-92, 6 cahiers, où l'on remarque une prédilection outrée pour ce philosophe couronné ; *Déclaration publique de Nicolaï sur ses liaisons secrètes avec l'ordre des Illuminés*, Berlin, 1788, in-8. Cette déclaration blessa deux ministres protestants, Lavater, et Stark, prédicateur de la cour.

Celui-ci y répondit, et Nicolaï lui répliqua.

NICOLAI (Nicolas-Marie), auditeur général de la chambre apostolique, né à Rome en 1756, mort en 1833, avait refusé de prendre part à l'administration impériale pendant l'occupation des États pontificaux par les Français. Il était président de l'académie archéologique et s'était beaucoup occupé de recherches sur l'histoire de son pays. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *des Améliorations du territoire Pontin*, 1800, in-fol. ; *de la Basilique de Saint-Paul*, 1815, in-fol. ; *de la Basilique du Vatican et de ses privilèges*, 1817, in-fol. ; *Eloge du cardinal Lante* ; *des Lieux autrefois habités et aujourd'hui déserts dans la campagne de Rome*. Ce dernier ouvrage n'est pas terminé.

NICOLAS, prosélyte d'Antioche, qui de païen s'était fait juif, embrassa ensuite la religion chrétienne, et fut choisi pour être un des premiers sept diacres de l'église de Jérusalem. La mémoire de ce diacre est obscurcie par l'accusation intentée contre lui, d'être l'auteur de la secte des *Nicolaïtes*, ou du moins d'y avoir donné occasion. Ceux qui le font coupable prétendent que Nicolas ayant été blâmé par les apôtres de ce qu'il avait repris sa femme, dont il s'était séparé pour garder la continence, se fit des principes opposés à la vérité et à la pureté, et se livra aux derniers excès. D'autres soutiennent qu'il ne donna jamais dans ces abominations ; mais quelques libertins, abusant de certaines expressions équivoques échappées à Nicolas, avaient donné lieu à une hérésie qu'ils appelèrent de son nom pour l'accréditer. Ces sectaires avaient des sentiments extravagants sur la Divinité et sur la création ; ils admettaient la communauté des femmes, et pratiquaient toutes les impiétés du paganisme. Les premiers fidèles avaient une grande aversion pour cette secte, qu'ils savaient être particulièrement odieuse à Dieu. *Odisti facta Nicolaïtarum, quæ et ego odi*. Apoc. 2.

NICOLAS (saint), évêque de Myre en Lycie, était honoré par un culte public dans le vi^e siècle, chez les Grecs et chez les Latins ; mais il n'y a rien de bien certain sur les circonstances de sa vie et de sa mort. On trouve une bonne *Dissertation* sur saint Nicolas, dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, tom. 1, pag. 106. Il est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivait sous Constantin le Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. Falconius, archevêque de San-Severino, fit imprimer à Naples, en 1751, plusieurs actes de la vie de saint Nicolas de Myre, avec ceux de la vie de saint Nicolas de Pinare, et de ces deux saints il n'en fait qu'un. Putignani, chanoine de Bari, l'a réfuté dans ses *Vindiciæ sancti Nicolaï*, Naples, 1753. On trouve une réfutation encore plus solide dans Jos. Assémani, in *Calendarium univers.*, t. 5, p. 415, et t. 6, p. 226 et 822.

NICOLAS I^{er}, dit *le Grand*, était fils de Théodore et diacre de l'église de Rome, sa patrie. Il fut élu pape après Benoît III, le 24 avril 858, et fut sacré le même jour dans l'église de Saint-Pierre, en présence de l'empereur Louis II. Il envoya des

légats à Constantinople en 860, pour examiner l'affaire de saint Ignace, et frappa d'anathème, en 863, Photius, homme superbe et violent, premier auteur du schisme déplorable qui subsiste entre l'église grecque et l'église latine. Nicolas obligea Lothaire de quitter Valdrade, sa concubine, et cassa les décrets des conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, qui avaient approuvé le divorce que ce prince avait fait avec Tietberge sa femme. Les soins que se donna le pape pour la propagation de la foi produisirent la conversion de Bogoris, roi des Bulgares. Ce prince embrassa la religion chrétienne avec une partie de sa nation, en 865. Il envoya l'année d'après son fils à Rome, accompagné de plusieurs seigneurs, chargés de demander des évêques et des prêtres, et de consulter le pape sur plusieurs questions de religion. Nicolas fit une ample réponse à leur consultation, et leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Il envoya en même temps trois légats à Constantinople; mais ayant été arrêtés et maltraités sur les frontières de l'empire, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. Photius assembla un concile, dans lequel il prononça une sentence de déposition contre Nicolas, et d'excommunication contre ceux qui communiqueraient avec lui. Ce schismatique prétendait ridiculement que *quand les empereurs avaient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'Eglise romaine et ses privilèges avaient passé aussi à l'église de Constantinople*. Le pape écrivit aux évêques de France, assemblés à Troyes en 867, pour les informer de ces prétentions extravagantes, des calomnies que les Grecs vomissaient contre l'Eglise de Rome, et des reproches injustes qu'ils lui faisaient. « Avant dit le pape, que, » nous eussions envoyé nos légats, ils nous com- » blaient de louanges, et relevaient l'autorité du » saint Siège : mais depuis que nous avons condamné » leurs excès, ils ont parlé un langage tout con- » traire, et nous ont chargé d'injures; et n'ayant » trouvé, grâce à Dieu, rien de personnel à nous » reprocher, ils se sont avisés d'attaquer les tradi- » tions de nos pères, que jamais leurs ancêtres n'ont » osé reprendre. » Il mourut le 13 novembre 867, regardé comme un des plus grands pontifes. Son zèle, sa fermeté, sa charité, lui ont mérité le nom de *Grand*. On a de lui 100 *Lettres* sur différents points de morale et de discipline, qu'on a recueillis à Rome, 1542, in-fol.

NICOLAS II (Gérard de Bourgogne) était né dans cette province. Ses talents et ses vertus le firent élever à l'évêché de Florence, et ensuite au siège de Rome, où il fut placé en 1058, et couronné le 18 janvier 1059. C'est le premier pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. Une faction lui opposa Jean, évêque de Velletri, connu sous le nom de *Benoît X*; il le fit déposer par les évêques de Toscane et de Lombardie, assemblés à Sutri. Un second concile, convoqué à Rome, régla qu'à la mort du pape les évêques cardinaux traiteraient ensemble les premiers de l'élection, qu'ils y appelleraient ensuite les clercs cardinaux, et enfin que le reste du clergé et du peuple y donnerait son consentement. « On choisira, ajoute le décret, dans

» le sein de l'Eglise même, s'il s'y trouve un sujet » capable, sinon dans un autre, sauf l'honneur dû » à notre cher fils Henri, qui est maintenant roi, et » qui sera, s'il plaît à Dieu, empereur comme nous » lui avons déjà accordé; et on rendra le même » honneur à ses successeurs, à qui le saint Siège » aura personnellement accordé le même droit. » Nicolas passa dans la Pouille, à la prière des Normands, qui lui restituèrent les domaines de l'Eglise romaine dont ils s'étaient emparés. Le pape y fit un traité avec eux, après avoir levé l'anathème qu'ils avaient encouru. Richard, l'un de leurs chefs, fut confirmé dans la principauté de Capoue, qu'il avait conquise sur les Lombards. Robert Guiscard, autre chef de ces conquérants, fut confirmé dans le duché de la Pouille et de la Calabre, et dans ses prétentions sur la Sicile, qu'il enlevait aux Sarrasins. Il promit au pape une redevance annuelle et se rendit son vassal : c'est l'origine du royaume de Naples selon Fleury. Les Normands travaillèrent aussitôt à délivrer Rome des seigneurs qui la tyrannisaient depuis si longtemps et à raser les forteresses qu'ils avaient aux environs. Nicolas mourut peu de temps après, en 1061, avec la réputation d'un assez bon politique. Il garda le siège de Florence pendant son pontificat. On a de lui neuf *Lettres* sur les affaires de France.

NICOLAS III (Jean-Gaëtan ORSINI), de l'illustre famille des Ursins, obtint la tiare en 1277, après Jean XXI. Il travailla avec zèle à la conversion des schismatiques et des païens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, empereur d'Orient, et des missionnaires en Tartarie; mais ses soins produisirent peu de fruit. Il donna une bulle qui attribuait à l'Eglise romaine la propriété des choses dont les frères mineurs croyaient ne pouvoir avoir que l'usufruit. (*Voy. OCCAM.*) Ce pontife mourut à Surien, près de Viterbe, le 22 août 1280, d'une attaque d'apoplexie. Il avait de grandes qualités; mais son trop fort attachement à ses parents, et les injustices qu'il commit pour les enrichir, ternirent l'éclat de ses vertus. Il obligea Charles d'Anjou, roi de Sicile, à se démettre de ses charges de vicaire de l'empire et de gouverneur de Rome. Il bâtit près de l'église de Saint-Pierre un palais magnifique, et l'orna d'un vaste jardin qu'il fit entourer de fortes murailles. Ce pontife aimait la vertu et les lettres, et les récompensait dans ceux qui les cultivaient. On lui attribue un traité *De electione dignitatum*.

NICOLAS IV, pape, général des frères mineurs, sous le nom de *Frère Jérôme*, né à Ascoli dans la Marche d'Ancône, fut élevé sur le siège pontifical en 1288, après Honorius IV. Il renonça deux fois à son élection, et n'y consentit qu'avec beaucoup de peine. Le commencement de son pontificat fut marqué par une ambassade d'Aragon, kan des Tartares. Ce prince demandait le baptême, et promettait de faire la conquête de Jérusalem pour les chrétiens; mais ces projets s'évanouirent. La Palestine était alors en proie à la fureur des musulmans. Acre fut prise et pillée, les chrétiens de Tyr abandonnèrent leur ville sans la défendre; enfin les Latins perdirent tout ce qui leur restait dans ce pays. A ces nouvelles,

Nicolas redoubla ses efforts pour exciter le zèle des princes chrétiens. Il donna des bulles pour une nouvelle croisade, il fit assembler des conciles; mais sa mort, arrivée en 1292, après quatre ans de règne, rendit tous ses soins inutiles. Ce pontife joignait à des intentions pures les talents nécessaires pour remplir sa place. Il était habile philosophe, bon théologien, et avait été employé par les papes, ses prédécesseurs, dans les affaires les plus importantes. Il gouverna l'Église avec sagesse, apaisa les dissensions qui s'étaient élevées à Rome et dans l'état ecclésiastique, mit la paix entre divers princes chrétiens, surtout entre les rois de Sicile et d'Aragon. Il érigea en 1289 l'université de Montpellier, et composa plusieurs ouvrages: des *Commentaires* sur l'Écriture, sur le Maître des sentences; plusieurs *Bulles* en faveur des franciscains ses confrères. En 1791, on a imprimé à Pise: *Vita Nicolai Papæ IV, ab Hieronymo Rubeo composita, nunc primum ex manuscripto Vaticano edita, adnotationibus novisque accessionibus illustrata a P. Antonio Felice Matthejo*, in-8.

NICOLAS V (Thomas PARENTUCELLI de SARZANE), cardinal évêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, fut élu pape malgré lui après Eugène IV, en 1447. Son premier soin, dès qu'il fut assis sur le trône pontifical, fut de travailler à la paix de l'Église et de l'Italie: il y réussit heureusement. Les Allemands le reconnurent, et renoncèrent à toute communication avec l'antipape Félix V. (*Voy. AMÉDÉE VIII.*) Charles VII, roi de France, approuva cette élection, et envoya rendre obéissance au nouveau pape par une magnifique ambassade que Mézerai croit avoir donné lieu à la pompe et à la dépense de ces grandes ambassades d'obéissance que les rois envoyaient à chaque mutation de pontife. L'antipape Félix se prêta à la paix, et fut traité généreusement par Nicolas, qui le nomma doyen des cardinaux. Cette modération lui acquit l'amitié et l'estime des grands. Les princes d'Italie se reprochèrent d'être en guerre, tandis que Dieu donnait la paix à son Église, après un schisme aussi long que déplorable. L'année 1450 fut célèbre par l'ouverture du jubilé. Cette solennité attira tant de monde à Rome, que plusieurs personnes furent étouffées dans les églises et ailleurs. Jusqu'alors Nicolas avait gouverné avec beaucoup de bonheur; mais la conjuration formée contre lui et contre les cardinaux par Etienne Porcario, et la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, empoisonnèrent sa félicité. Il avait exhorté pendant longtemps les princes et les peuples à secourir les Grecs, mais son zèle ne produisit aucun fruit. Les malheurs des chrétiens orientaux lui causèrent une tristesse si vive, qu'il en mourut en 1455, après avoir tenu le saint Siège pendant 8 ans. Les belles-lettres, ensevelies pendant plusieurs siècles sous la barbarie gothique, ressuscitèrent avec éclat. Nicolas les cultiva, et répandit ses bienfaits sur ceux qui s'y consacrèrent. Sa bibliothèque fut enrichie des plus beaux manuscrits grecs et latins, recueillis par son ordre dans tous les lieux du monde. Il fit traduire les ouvrages grecs, et récompensa magni-

quement ceux à qui il confiait ces traductions et la recherche des livres. On prétend qu'il promit 5000 ducats à celui qui lui apporterait l'Évangile de saint Matthieu en hébreu. Des ouvrages publics élevés à Rome et ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, les Grecs réfugiés et les pauvres gentilshommes secourus avec libéralité, les filles mariées honorablement, les bénéfices et charges conférés au seul mérite, tout dépose en faveur de l'inclination de ce pontife pour le bien du peuple, pour l'honneur des lettres et pour la gloire de la religion. Les hommes vertueux qui voudront connaître plus particulièrement Nicolas V, doivent consulter sa *Vie* publiée en 1742, à Rome, in-4, en latin, par l'abbé Georgi, chapelain de Benoît XIV. Cet ouvrage intéressant, composé sur les monuments les plus authentiques, fait honneur au héros et au panégyriste.

NICOLAS DAMASCÈNE ou de DAMAS, philosophe, poète et historien du temps d'Auguste, né dans cette ville vers l'an 74 avant J.-C. Dans sa jeunesse, il avait composé des *Tragédies*, dont l'une avait pour titre *Susanne*, et qui furent jouées sur le théâtre de Damas. Il fut protégé par Hérode, qui l'envoya à Rome pour se réconcilier avec Auguste, et Nicolas remplit avec succès cette mission. Après la mort d'Hérode, il contribua au partage du royaume entre Archélaüs et Antipas. Il devint l'un des plus savants hommes de son siècle. Il avait écrit des *Mémoires* de sa vie. Les fragments qui nous en restent ont été publiés par l'abbé Servin qui en a inséré les principaux traits dans ses *Recherches sur l'histoire de la vie et des écrits* de Nicolas de Damas, *Mém. de l'acad. des Inscip.*, tom. 9. Nicolas avait encore composé beaucoup d'autres ouvrages: on cite une *Hist. univers.*, en 144 livres. Les fragments qu'on a de ce livre nous sont parvenus avec d'autres de différents écrivains, par un manuscrit que Peyresc acheta dans l'île de Cypré: ils ont été publiés par Henri de Valois, Paris, 1634, in-4. On y trouve des événements de la plus haute antiquité, consignés dans l'Écriture sainte, tels que le déluge, l'arche de Noé, etc. Il dit simplement que l'arche s'arrêta sur une montagne d'Arménie, où les débris s'en conservèrent longtemps. Coray a donné le texte le plus correct de ses *fragments* dans son *Prodromos Bibliothecæ græcæ*, Paris, 1805, in-8. Ses autres écrits, tels qu'un *Traité de l'âme*, un *Livre des principes*, un *autre des devoirs*, une *Histoire d'Assyrie*, etc., ont été perdus.

NICOLAS de MÉTHONE, ainsi appelé, parce qu'il était évêque de cette ville, qu'il régla selon les canons, et qu'il édifia par ses vertus, dans le XI^e siècle. Il l'éclaira aussi par sa science. On trouve dans l'*Auctuarium* de la *Bibliothèque des Pères* un *Traité* de cet évêque *sur la vérité du corps et du sang de J.-C. en l'Eucharistic*; et dans Allatius, un *Traité de la procession du Saint-Esprit*.

NICOLAS le *Grammairien*, patriarche de Constantinople en 1084, s'employa fortement avec l'empereur Alexis Comnène, pour dissiper une secte, espèce de manichéens, qui s'était formée depuis plusieurs années. Il mourut en 1111. On a de

lui des *Décrets* et une *Épître synodale* dans les *Basiliques* de Fabrot. — Il faut le distinguer du patriarche NICOLAS, que Léon VI, empereur de Constantinople, fit déposer parce qu'il avait excommunié ce prince, qui convolait en quatrièmes noces.

NICOLAS de CLAIRVAUX, fut disciple et secrétaire de saint Bernard. Il se retira ensuite dans le monastère de Montiéramey, où il mourut en 1180. On a de lui un volume de *Lettres*, qui sont utiles pour la connaissance des affaires de son temps. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

NICOLAS de TOLENTIN (saint), né à Tolentin en 1239, chanoine de cette ville, entra dans l'ordre des augustins, et s'acquît une grande réputation par ses austérités. Il mourut à Tolentin en 1308, et fut inscrit dans le catalogue des saints en 1446 par Eugène IV.

NICOLAS de PISE, connu sous le nom de *Maître Niccolò dell' Arca*, architecte et sculpteur, florissait au milieu du XIII^e siècle. C'est lui qui construisit à Bologne l'église et le couvent des frères prêcheurs, après avoir fini un tombeau de marbre pour ensevelir le corps de saint Dominique, instituteur de cet ordre. Il fut aussi fort employé à Pise, et dans plusieurs autres villes célèbres d'Italie.

NICOLAS DE LYRE. (*Voy.* LYRA.)

NICOLAS EYMERICK. (*Voy.* EYMERICK.)

NICOLAS de CUSA, *Cusanus*, cardinal, né en 1401 à Cusa, village situé sur la Moselle, au diocèse de Trèves, était fils d'un pêcheur. Le comte de Mandercheidt l'ayant pris à son service dès son enfance, lui trouva des dispositions, et l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Nicolas de Cusa fit des progrès. Il fréquenta les plus célèbres universités d'Allemagne et d'Italie, prit à Padoue le bonnet de docteur en droit canon à l'âge de 22 ans, et se rendit habile non-seulement dans les langues, mais aussi dans les sciences. Il se passionna surtout pour la scolastique et pour la métaphysique ancienne, qui domine un peu trop dans ses ouvrages. Ce défaut les rend obscurs et abstraits, quoiqu'ils soient écrits d'ailleurs d'un style net et facile, sans affectation et sans vains ornements. Il paraît constant qu'il ne fit profession dans aucun ordre religieux. Il devint curé de Saint-Florentin à Gobletz, puis archidiaque de Liège. Il assista en cette qualité, l'an 1431, au concile de Bâle, dont il fut un des plus grands défenseurs. Eugène IV, instruit de son mérite, se l'attacha, et l'envoya en qualité de légat à Constantinople, en Allemagne et en France. Après la mort de ce pape, Cusa se retira dans son archidiaconé de Liège. Nicolas V, zélé protecteur des gens de lettres, le tira de la retraite pour l'honorer de la pourpre en 1448, et lui donna l'évêché de Brixen dans le Tyrol. Le nouveau cardinal assista à l'ouverture du jubilé en 1458, et fut envoyé légat à latere vers les princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçait la chrétienté. Il fit publier les indulgences du jubilé, et se comporta dans sa légation avec tant de prudence, de vertu et de désintéressement, qu'il mérita l'estime et la vénération des peuples. Rien n'était plus

simple que son équipage. Il était monté sur une mule. Son domestique était très-peu nombreux. Sa cour n'était pas composée de flatteurs, mais de gens de lettres. Les princes et les prélats allaient au devant de lui avec une foule de peuple, et Cusa n'en était que plus modeste. Il refusa les présents qui lui furent offerts, et voulut que ceux de sa suite l'imitassent dans ce désintéressement. L'Allemagne ne l'admira pas moins, lorsqu'il y fut envoyé de nouveau, en qualité de légat, par les papes Callixte II et Pie II. Ce dernier pontife fit tout ce qu'il put pour réconcilier Cusa avec l'archiduc Sigismond, qui s'était brouillé avec lui, à l'occasion d'un monastère où le cardinal avait voulu introduire la réforme en retournant à Rome vers Callixte III. Sigismond fit les plus grandes promesses; mais à peine le cardinal de Cusa eut-il remis le pied dans son diocèse, qu'il fut enlevé et mis en prison par ordre de l'archiduc. Dès ce moment, on cessa l'office divin dans presque tout son diocèse. Le pape excommunia Sigismond, et celui-ci relâcha enfin le cardinal de Cusa, à des conditions injustes et très-dures. Ce prélat, rendu à ses ouailles, mourut quelque temps après à Todi, en 1454. Ses *OEuvres* furent imprimées à Bâle, en 1565, 3 tom. in-fol. On trouve dans le 1^{er} vol. : les *Traitéts théologiques* sur les mystères; trois livres *De la docte ignorance*, où il tâche de donner des idées de l'essence de Dieu, de la Trinité, des mystères de la religion, tirées des principes de métaphysique et de mathématiques; un écrit touchant la *filiation de Dieu*; des *Dialogues* sur la Genèse et sur la Sagesse. Le 2^e volume comprend : de savantes *Exercitations*; la *Concordance catholique*, en 3 livres; *l'Alcoran criblé*, offrant sous un titre bizarre des choses judicieuses; Réland en a fait une critique leste et mal fondée (*voy.* son article); *Conjectures sur les derniers temps*, trad. en franç., 1700, in-8. L'auteur met la défaite de l'Antechrist et la glorieuse résurrection de l'Eglise avant l'année 1734. Le titre modeste de *Conjectures* peut excuser son erreur. Le 3^e volume renferme des ouvrages de *mathématiques*, de *géométrie* et d'*astronomie*. On sait que le cardinal de Cusa tâcha de ressusciter l'hypothèse du mouvement de la terre, oubliée depuis Pythagore; mais ses efforts eurent peu de succès : Copernic et Galilée furent plus heureux. C'était un homme savant et pieux, possédé de cette avidité de savoir qui fait tout embrasser; mais il se laissait dominer par une imagination dérégulée. Il fut singulier dans ses sentiments, subtil jusqu'à se rendre inintelligible, ennemi du naturel et du simple, amateur de l'allégorie jusqu'au plus ridicule excès. Sa *Vie* a été imprimée à Trèves en 1730 par le P. Gaspard Hartzheim, jésuite : elle est en latin, écrite d'une manière judicieuse et intéressante.

NICOLAS de MUNSTER, auteur d'une secte qui s'appelait *Famille* ou *Maison d'Amour*, se prétendit inspiré, et se donna ensuite pour un homme déifié. Il se vantait d'être plus grand que JESUS-CHRIST, qui, disait-il, n'avait que son type ou son image. Vers l'an 1540, il tâcha de pervertir Théodore Volkars Kornheert. Leurs disputes furent

aussi fréquentes qu'inutiles ; car, quand Nicolas ne savait plus que répondre à Théodore, il avait recours à l'Esprit, *qui lui ordonnait*, disait-il, *de se taire*. Cet enthousiaste ne laissa pas de se faire bien des disciples, qui, comme lui, se croyaient des hommes déifiés. Nicolas fit quelques livres : tels furent l'*Évangile du royaume*, la *Terre de paix*, etc. La secte de la Famille d'Amour reparut en Angleterre au commencement du XVII^e siècle, en 1604. Elle présenta au roi Jacques I^{er} une confession de foi, dans laquelle elle déclare qu'elle est séparée des brownistes. Rien ne prouve mieux le prix inestimable de l'infailible autorité de l'Église catholique, que cette fourmilière de sectes nées les unes des autres, du moment qu'on eut contesté les droits de ce grand et antique tribunal.

NICOLE (Claude), poète français, conseiller du roi, et président de l'élection de Chartres, sa patrie, né en 1611, cultiva les muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1686. On a de lui un *Recueil de vers*, Paris, 1693, 2 vol. in-12. Le style en est faible et languissant. On y trouve des traductions et imitations de différents morceaux de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, de Perse. Il contient aussi des *Poésies chrétiennes*, des *Paraphrases*, des *Psaumes*, et la traduction du poème latin de Santeuil, intitulé : *Bibliotheca Thuano Menassiana carmen*. (Voy. le *Journal des savants*, de 1680, pag. 268.)

NICOLE (Pierre), fameux janséniste, neveu du précédent, naquit à Chartres en 1625. Son père, sous les yeux duquel il avait fait ses humanités, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie et de théologie. Ce fut pendant son cours qu'il connut les cénobites de Port-Royal. Ils trouvèrent en lui ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement, l'esprit et la docilité. Nicole donna une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse qu'on élevait dans cette solitude. Après ses trois années ordinaires de théologie, il se préparait à entrer en licence ; mais ses sentiments n'étant pas ceux de la faculté de théologie de Paris, ni d'aucune université catholique, il se détermina à se contenter du baccalauréat, qu'il reçut en 1649. Plus libre alors, ses engagements avec Port-Royal devinrent plus suivis et plus étroits ; il fréquenta cette maison, y fit même d'assez longs séjours, et travailla avec Arnould à plusieurs écrits pour la défense de Jansénius et de sa doctrine. En 1664, il se rendit avec lui à Châtillon, près de Paris, et y employa son temps à écrire contre les calvinistes et les casuistes relâchés. Il sortit de temps en temps de cette retraite, pour aller tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il consulta Pavillon, évêque d'Aleth : après un examen de trois semaines, la conclusion fut qu'il resterait simple tonsuré. Une *Lettre* qu'il écrivit en 1677, pour les évêques de Saint-Pont et d'Arras, au pape Innocent XI, attira sur lui un orage qui l'obligea de quitter la capitale. La mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme, arrivée en 1679, et plus encore la crainte des suites que pouvaient avoir ses démarches imprudentes et

factieuses, l'engagèrent à se retirer aux Pays-Bas. Il revint en France en 1683, et s'y tint caché pendant quelque temps. Il entra, à la fin de ses jours, dans deux querelles célèbres : celle des études monastiques et celle du *quietisme*. Il défendit les sentiments de Mabillon dans la première et ceux de Bossuet dans la deuxième. Les deux dernières années de sa vie furent fort languissantes, et enfin il mourut en 1695. On raconte de lui plusieurs anecdotes. Une demoiselle était venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien, arrive le P. Fouquet de l'Oratoire, fils du fameux surintendant ; Nicole, du plus loin qu'il l'aperçoit, s'écrie : *Voici, mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose* ; et sur-le-champ il lui conte l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence ; il s'excusa sur ce que cet oratorien était son confesseur : *Puisque, dit-il, je n'ai rien de caché pour ce Père, mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui*. Ce trait bien approfondi donne de cet écrivain célèbre une idée au moins singulière. Il fut logé très-longtemps au faubourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandait la raison, *C'est, répondait-il, que les ennemis qui ravagent tout en Flandre, et menacent Paris, entreront par la porte Saint-Martin avant que de venir chez moi*. « Lorsqu'il marchait dans les rues, dit la » comtesse de la Rivière, il avait toujours peur que » quelque débris de maison ne lui tombât sur la tête. » Quand il allait en voyage sur l'eau, il craignait » toujours d'être noyé. » (*Lettres de M. L. C. de la R.*, Paris, 1776.) Un auteur judicieux a remarqué que cette terreur avait beaucoup de rapport avec le fantôme qui troublait Pascal. On dirait que ces chefs du parti n'avaient pas l'âme bien rassurée et bien calme à la vue des agitations qu'ils préparaient à l'Église. C'est Nicole qui est le premier fondateur de ce dépôt si avantageux aux affaires du jansénisme, nommé communément *la Boîte à Perrette*, dont le produit annuel était, en 1780, de 40,000 livres, comme nous l'apprend le président Rolland, dans un *Mémoire* imprimé en 1781, mémoire où, en se plaignant des grands legs faits par son oncle à la même fin, il ajoute, p. 39, ces paroles remarquables : « J'avais beaucoup dépensé avant la mort » de Fontferrières, et l'affaire seule des jésuites me » coûtait de mon argent plus de 60,000 livres. Et en » vérité les travaux que j'ai faits, et surtout relati- » vement aux jésuites, qui n'auraient pas été éteints » si je n'avais consacré à cette œuvre mon temps, » ma santé et mon argent, ne devaient pas m'attirer » une exhéredation de mon oncle. » Les nombreux ouvrages sortis de la plume de Nicole sont : *Essais de morale*, Paris, 1704, 14 vol. in-12 ; *ibid.*, 1741 ou 1755, 25 vol. in-12. Il règne dans cet ouvrage un ordre qui plaît, et une solidité de réflexion qui convainc ; mais l'auteur ne parle qu'à l'esprit : il est sec et froid. Son traité des *Moyens de conserver la paix dans la société* mérite d'être distingué. « Mais cette » paix, dit Voltaire, est peut-être aussi difficile à » établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. » Les *Essais de morale* (première édition), renferment : les différents *Traité de morale*, 6 vol. ; *Réflexions*

morales sur les *Epîtres et Evangiles de l'année*, 5 vol. in-12. L'édition de 25 vol. comprend en outre : *Instructions théologiques sur les sacrements*, 2 vol.; sur le *Symbole*, 2 vol.; sur le *Pater*, 1 vol.; sur le *Décalogue*, 2 vol.; *Traité de la prière*, 2 vol.; *Lettres diverses*, 3 vol.; *Vie de Nicole*, par Gouj, 1 vol.; *Esprit de Nicole*, par Cerveau, 1 vol.; en tout 25 vol. in-12. Les autres ouvrages de Nicole sont : *Traité de la foi humaine*, composé avec Arnauld, 1664, in-4; Lyon, 1693, in-12, plein de vues vraies et solides; *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, Paris, 1670, 1672 et 1674, 3 vol. in-4. (Les tomes 4 et 5, publiés en 1711 et 1713, sont de l'abbé Renaudot.) Arnauld y a eu part, ce que néanmoins quelques auteurs lui contestent : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a pas fait difficulté d'en recevoir les compliments, Nicole lui-même ayant consenti que la gloire du chef de parti, auquel on voulait à tout prix attacher le nom de *Grand*, fût renforcée par cette attribution : *Les préjugés légitimes*, contre les calvinistes; *Traité de l'unité de l'Eglise*, contre le ministre Jurieu; *Les prétendus réformés vaincus de schisme*, et quelques ouvrages de controverse, tous infiniment estimables par la profondeur et la solidité; les *Lettres imaginaires et visionnaires*, 1667, 2 vol. in-12, contre Desmarest de Saint-Sorlin, qui avait dit trop de mal des jansénistes pour ne pas s'attirer l'indignation de Nicole; un très-grand nombre d'ouvrages pour la défense de Jansénius et d'Arnauld; plusieurs *écrits* contre la morale des casuistes relâchés; quelques-uns sur la *grâce générale*, recueillis en 4 vol. in-12, avec les écrits d'Arnauld, de Quesnel et des autres théologiens qui ont combattu ce système. Il y en a une édition de 1715, en 2 vol. in-12, avec une préface de l'éditeur. On y voit que Nicole n'adopte pas entièrement le système de Jansénius et d'Arnauld, et qu'il s'en éloigne dans bien des points; nous avons observé ailleurs qu'Arnauld lui-même rejetait la doctrine fondamentale de Jansénius (voy. ce nom). Le moyen de concilier avec cela tout ce que ces messieurs ont écrit, fait, souffert pour cette cause? Un choix d'*Epigrammes* latines, intitulé : *Epigrammatum delectus*, 1659, in-12; *Traduction latine des Lettres provinciales*, avec des notes pires que le texte, etc. Une délicatesse, qui n'était pas sans fondement, l'engagea à se cacher sous le nom de *Wendrock*. La première édition parut en 1658; la quatrième, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665. Pascal (voy. ce nom) revit cette version. « Quant aux qualités littéraires, dit l'abbé » Bérault, c'est une des meilleures productions de » Port-Royal, à l'exception néanmoins de quelques » solécismes qui ont échappé, non pas en cette seule » rencontre, à l'habileté de l'auteur. Quelle que soit » d'ailleurs la beauté du style, elle ne couvrit point » le scandale que renfermaient les choses. » On peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Nicole*, 1733, in-12, par l'abbé Goujet; mais il faut se souvenir que l'historien est souvent panégyriste, et que ses éloges sont l'effet de l'enthousiasme que lui inspirait tout ce qui tenait au parti. On a

une autre *Vie* de Nicole, par Besoigne, dans l'*Histoire de Port-Royal*, t. 4, et par Saverien, dans le tome 1^{er} des *Vies des philosophes modernes*.

NICOLE (François), savant géomètre, né à Paris en 1683, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. A l'âge de 19 ans il se fit connaître par la solution d'un problème sur la rectification de la *Cissoïde*. (*Journ. des Sav.*, 1703, p. 138.) Il donna, en 1706, à l'académie des Sciences un *Essai sur la théorie des roulettes*, qui le fit recevoir l'année suivante dans cette compagnie. Il commença, en 1717, un *Traité du calcul des différences finies*, sur lequel il a publié ensuite beaucoup de *Mémoires*. En 1729, il présenta à l'académie un *Traité des lignes du troisième ordre*, plus complet que celui de Newton. En 1727, on lui décerna et il céda à l'Hôtel-Dieu de Lyon un prix de 3,000 livres, que Mathulon avait déposées pour celui qui démontrerait la fausseté d'une quadrature du cercle qu'il croyait avoir trouvée. Cet habile académicien mourut en 1758.

NICOLLE DE LA CROIX (Louis-Antoine), né en 1704, mort en 1760, à Paris, son pays natal. « Il ne » reçut (dit Drouet, auteur fort attaché au parti) que » les ordres mineurs; des obstacles qui lui furent » communs avec les meilleurs sujets l'éloignèrent du » sacerdoce. » On a de lui : *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de saint Augustin*, traduite de l'italien de Ballerini, Paris, 1760, in-12; *Géographie moderne*, ibid., 1747, in-12; ibid., 1804, 2 vol. in-8. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, quoiqu'il y ait un grand nombre de fautes, dont plusieurs étaient aisées à éviter. La raison de cette vogue, c'est la faveur du parti janséniste, que l'auteur avait bien méritée; car on peut dire que c'est la géographie de la secte, la topographie de la naissance et de la mort des saints du parti, et d'un autre côté, un recueil de calomnies affreuses contre les catholiques. (*Voy. JAPON, dans le Dict. géog.*) *Abrégé de la géographie, à l'usage des jeunes personnes*, ibid., 1758, in-12. C'est un extrait de sa *Géographie moderne*.

NICOLLE (Charles-Dominique), chanoine et grand-vicaire de Paris, né dans le diocèse de Rouen en 1758, mort à Paris en 1835, fut l'un des premiers élèves du collège de Sainte-Barbe. Obligé, en qualité de prêtre, de quitter la France pendant la révolution, il alla chercher en Russie les moyens de se rendre utile, et laissa, à Saint-Petersbourg et à Odessa, des monuments durables de son zèle et de ses lumières. Dans cette dernière ville, s'associant aux nobles intentions du duc de Richelieu, il fonda un collège qui devait être l'un des plus beaux de l'Europe. Rappelé en France, en 1820, il préféra à la responsabilité de l'épiscopat les fonctions de l'enseignement, et devint recteur de l'Académie de Paris et membre du conseil royal de l'instruction publique. — NICOLLE (Gabriel-Henri), frère de cet homme aussi modeste que savant, né à Fresquiennes en Normandie, en 1767, mort à Paris en 1828, avait eu une part honorable à la polémique des journaux royalistes pendant la révolution, et avait payé son dévouement par la perte de sa liberté. Comme

libraire-éditeur, on lui dut ensuite une foule de livres classiques; mais c'est surtout en restaurant, avec l'aide de son frère, l'ancien collège de Sainte-Barbe, qu'il mérita bien des lettres et des mœurs.

NICOLO (Nicolas ISOUARD, dit), célèbre compositeur de musique, né à Malte en 1774, mort à Paris en 1818, fut nommé organiste et maître de la chapelle de l'Ordre. Les Français s'étant emparés de l'île de Malte, il vint en France, où Etienne, Hoffmann, Dupaty, etc., l'engagèrent à travailler pour les théâtres de la capitale. Indépendamment de plusieurs messes très-estimées, composées pour la chapelle de Malte, Nicolo laissa un grand nombre d'opéras. La partie du chant de ces opéras est très-harmonieuse, l'accompagnement produit beaucoup d'effet; mais il paraît que Nicolo se permettait des licences que les règles sévères de l'art n'avaient pas. Au nombre de ses compositions lyriques les plus estimées, il faut citer : *Cendrillon*, *Joconde*, *le médecin Turc*, *les Rendez-vous bourgeois*, *un jour à Paris*, etc.

NICOLSON (Guillaume), savant bibliographe et évêque anglican, né en 1655, posséda différents bénéfices en Angleterre, fut fait archidiacre de Carlisle en 1682, évêque de la même ville en 1714, puis de Londerri en Irlande en 1718, enfin archevêque de Cashel en février 1727, et mourut peu de jours après. On a de lui : *English historical library*, Londres, 1696-99, 3 vol. in-8. Cet ouvrage contient un catalogue des historiens d'Angleterre, tant imprimés que manuscrits, avec des jugements et des observations; *Scottish historical library*, ib., 1702, in-8; *Irish historical library*, ib., 1724, in-8. On a réuni ces trois *Bibliothèques*, Londres, 1736, in-fol.; et cette édition est la meilleure. Des *Sermons*. Il a donné, en outre, une *Dissertatio de jure feodali veterum Saxonum*; — *Sur les médailles d'Ecosse*; *Leges Marchiarum*, etc.

NICOMÈDE I^{er}, roi de Bithynie, fils de Zipète, fondateur de cette monarchie, monta sur le trône après son père l'an 278 avant J.-C. Il traita ses frères avec la cruauté d'un tyran. Il les fit tous massacrer: un seul, Ziboas, échappé au carnage, se mit en état de révolte; mais il fut vaincu et contraint de se cacher. Craignant la puissance d'Antiochus, roi de Syrie, il s'allia aux Gaulois alors maîtres de la Lysimachie et de la Chersonèse. C'est de cette époque que date l'entrée des Gaulois dans l'Asie mineure, où ils occupèrent le pays qui, de leur nom, fut appelé Galatie. Grâce à cette alliance, Antiochus fut prié d'accepter la paix. Nicomède mourut l'an 249 avant J.-C. On prétend que c'est lui qui bâtit Nicomédie, à laquelle il donna son nom.

NICOMÈDE II, surnommé par dérision *Philopator*, petit-fils du précédent, fut élevé à Rome sous la protection du sénat. Il ôta le sceptre à Prusias, son père, qu'il fit assassiner dans un temple où il s'était réfugié, l'an 148 avant J.-C. Il régna ensuite en paix. La fin de sa vie fut agitée par la crainte de la puissance de Mithridate, dont il avait épousé la sœur veuve d'Ariarathe. Il apostata un jeune homme, qu'il disait être troisième fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux,

ôtèrent la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, qui mourut l'an 90 avant J.-C. Ce monarque se concilia l'amour de ses sujets par la douceur de son caractère et par les qualités qui font un bon roi; mais sa gloire fut souillée par le meurtre de son père et par son ambition. (La vie de Nicomède a fourni au grand Corneille le sujet d'une de ses *tragédies*.)

NICOMEDE III, fils du précédent et son successeur, fut détroné par son frère aîné, appelé Socrate, puis par Mithridate; mais les Romains le rétablirent. Il mourut sans enfants l'an 75 avant J.-C. laissant les Romains héritiers de son royaume de Bithynie, qui fut réduit en province.

NICOMÈDE, géomètre, passe pour être l'inventeur de la courbe appelée *conchoïde*, qui sert également à la résolution des deux problèmes de la duplication du cube et de la trisection de l'angle. Les savants ne sont pas d'accord sur le temps où il vivait. Quelques-uns le placent deux siècles avant J.-C., d'autres quatre ou cinq siècles après. Les raisons alléguées pour prouver l'une ou l'autre de ces dates, ne sont pas décisives. S'il est vrai qu'un certain Geminus a parlé de la conchoïde deux siècles avant J.-C., il s'ensuivrait précisément que Nicomède n'en est pas l'inventeur, mais non pas qu'il eût vécu avant Geminus.

NICON (saint), moine du monastère appelé *Pierre d'Or*, à l'extrémité de l'Arménie, fut surnommé *Métanoïté*, c'est-à-dire *Faites pénitence*, parce qu'il commençait ordinairement ses sermons par ces paroles. Il travailla avec autant de zèle que de fruit à la conversion des Arméniens et des Grecs qui montraient du penchant pour le mahométisme. Il fut l'apôtre de l'île de Crète, où il prêcha pendant vingt ans, et de toute la Grèce. Il laissa un *Traité* sur la religion des Arméniens, que Cotelier a donné en grec et en latin avec des notes dans les *Monuments des Pères apostoliques*. On conserve dans la bibliothèque du roi de France deux exemplaires des *Pandectes de choses saintes*, qui renferment plusieurs sermons de saint Nicon. Il mourut en 998, à Corinthe.

NICOT (Jean), né à Nîmes en 1530 d'un notaire de cette ville, quitta sa patrie de bonne heure, et s'introduisit à la cour, où son mérite lui procura les bonnes grâces de Henri II et de François II. On le nomma ambassadeur en Portugal: à son retour, il apporta en France la plante *petun*, qu'on appelle *nicotiane*, de son nom. Cette plante, connue aujourd'hui sous le nom de *tabac*, qu'on crut alors nuisible à la mémoire, à la tête et aux yeux de l'homme, fut présentée à la reine Catherine de Médicis, et de là lui vint son nom d'*Herbe à la reine*. (Voy. GONORRI.) Nicot mourut à Paris en 1600, laissant plusieurs ouvrages manuscrits: un *Traité de la marine*, où il avait recueilli tous les termes des mariniers; *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*. Ce dictionnaire, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1606, in-fol., n'est plus d'aucun usage, à raison des révolutions que la langue française a essuyées depuis, et qu'elle ne cesse pas d'essuyer.

NIDER (jean), dominicain qui assista au concile de Bâle, et qui mourut vers l'an 1440, est connu par son *Formicarium*, où il y a beaucoup de choses touchant les sortilèges. Nous avons aussi de lui : *De reformatione religiosorum*, Anvers, 1611, in-8 ; *Præceptorium seu de decem præceptis tractatus*, Cologne, 1472, in-fol ; édition très-recherchée, parce que c'est le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures.

NIDHARD ou **NITHARD** (Jean-Everard), cardinal, né au château de Falkenstein, en Autriche, en 1607, entra dans la société des jésuites en 1631. Appelé à la cour de l'empereur Ferdinand III, il fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa Philippe IV. Ce monarque conçut tant d'amitié et d'estime pour lui, qu'il voulut le faire décorer de la pourpre romaine. Après la mort de Philippe, la reine-mère lui donna la charge d'inquisiteur général, et le mit à la tête de son conseil. Depuis le ministère du duc de Lerme, l'Espagne était tombée dans un état de faiblesse dont elle ne pouvait se relever. Nidhard trouva le trésor sans argent, les places de la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline et sans chef, mal conduites, et manqua de génie ou de moyens pour remédier à tant de maux. D. Juan forma un parti contre lui, et, malgré la protection de la reine, il fallut que son confesseur cédât à l'orage ; mais les affaires de l'état n'en devinrent pas meilleures. Le ministre disgracié se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne auprès du pape. Clément X l'élut au cardinalat en 1672, et lui donna l'archevêché d'Edesse. Le cardinal Nidhard mourut en 1681. On a de lui quelques ouvrages sur *la Conception immaculée de la sainte Vierge*, imprimés à Paris, 1677, 2 vol. in-12. On a imprimé à Cologne une *Relation des différends arrivés en Espagne entre D. Juan d'Autriche et le cardinal Nidhard*, 1677, 2 vol. in-12.

NIEBUHR (Carsten) célèbre voyageur danois, né en 1733, à Ludingsworth, dans le duché de Lauenbourg, appartenait à une famille de laboureurs aisés, mais dont la fortune divisée entre plusieurs enfants se réduisait à peu de chose. Niebuhr perdit ses parents de bonne heure : jusqu'à l'âge de 21 ans, il ne s'occupa que de cultiver par lui-même son petit patrimoine. Cependant il résolut de sortir de cet état : en conséquence il se rendit à Hambourg où pendant deux ans il se livra à l'étude du latin et des mathématiques ; puis il fréquenta les cours de l'université de Goettingue ; mais, s'étant aperçu que ses ressources ne lui suffisaient pas pour achever son éducation, il entra dans le corps des ingénieurs hanovriens, qu'il quitta bientôt pour faire partie de l'expédition scientifique envoyée par le gouvernement danois en Arabie. Après dix-huit mois de préparatifs, il partit en 1761 en qualité de mathématicien. Ce voyage dura 6 ans : quatre de ses compagnons succombèrent, lui seul survécut pour faire connaître les résultats de cette expédition. De retour à Copenhague en 1767, il rapporta des matériaux nombreux dont le gouvernement lui laissa la propriété. Pour avoir le temps de les mettre en ordre,

il quitta le service militaire, accepta en 1778 la place d'administrateur à Meldorf dans la Ditmarsie méridionale ; il reçut plus tard le titre de conseiller et la croix de Danebrog. Les principaux ouvrages de Niebuhr sont écrits en allemand : *Description de l'Arabie* (trad. de l'allemand par Mourier ;) Copenhague, 1773, in-4, avec 25 fig., 12 à 15 fr. ; Amsterdam, 1774, in-4, fig., 10 à 15 fr. ; la réimpression faite à Paris en 2 vol. in-4, est peu recherchée. Cet ouvrage est le meilleur que nous ayons dans ce genre ; *Voyages dans l'Arabie et dans d'autres pays circonvoisins*, ibid, 1776-80, 2 vol in-4, avec 72 et 52 fig., 36 à 40 fr. ; *Recueil de questions proposées à une société de savants qui font le voyage de l'Arabie*, par Michaëlis, avec un extrait de la description de l'Arabie, ibid., 1774, in-4. On réunit ordinairement ces 4 vol. qui valent de 60 à 72 fr. ; c'est, selon le témoignage de Sylvestre de Sacy, le livre d'un voyageur aussi exact que fidèle. Niebuhr était associé étranger de la troisième classe de l'Institut de France. Il mourut à Meldorf en 1815. Son fils (voy. l'article suivant) a publié sa *Vie* en allemand, Kiel, 1817, in-8.

NIEBUHR (Berthold-Georges), historien, fils du précédent, né à Copenhague en 1776, mort à Bonn en 1831, fut d'abord sous-bibliothécaire à Copenhague et contribua à sauver la bibliothèque de cette ville du bombardement opéré par les Anglais. Bientôt il publia la *Première Philippique de Démosthènes* en allemand, et y joignit des notes remplies d'allusions contre Bonaparte et les Français. Le roi de Prusse l'appela à Berlin, et, en 1813, le fit conseiller d'état. Il devint aussi membre de l'université et de l'académie des sciences. Niebuhr, pour exciter le patriotisme allemand, rédigea le *Correspondant prussien*, fit prendre les armes à la jeunesse et marcha lui-même. De retour dans sa patrie adoptive, on l'envoya en Hollande où il s'opposa à la réunion de la Belgique. Quelques-uns de ses écrits ayant déplu à la cour de Berlin, il fut envoyé à Rome comme ambassadeur près le saint Siège en 1816, et conclut, en 1821, au nom du roi de Prusse, un concordat avec le souverain pontife. Avant de quitter la Prusse, il avait publié, de concert avec Heindorf et Butmann, les *Fragments de Fronton*, découverts par l'abbé Maï. Arrivé à Vérone, il parcourut la bibliothèque du chapitre, et y trouva les *Institutes de Gaius*. A Rome où il se lia avec le savant Maï, il découvrit deux *Fragments* inédits de Cicéron. Déjà en 1807 il avait trouvé quelques passages inconnus des *OEuvres de Sénèque*. Sa réputation d'érudit était européenne. Mais ce qui le fit surtout connaître, c'est son *Histoire romaine*, ouvrage bien systématique pourtant, dont le premier volume parut à Berlin en 1811. Une deuxième édition fut publiée dans la même ville en 1830, 2 vol in-8. De Golbéry traduisit en français le premier volume sous les yeux mêmes de l'auteur, 2 vol. in-12. Du reste, Niebuhr ne termina point cet ouvrage. Après un séjour de sept années à Rome, il donna sa démission en 1823. En revenant en Prusse, il s'arrêta à Saint-Gall, où il trouva les *Fragments* du poëme de Mérobaudes.

Il se rendit à Heidelberg, puis à Bonn où il donna des cours dans l'université, fonda des prix pour la solution des questions de philologie, et soutint de ses deniers les élèves qui n'avaient pas de fortune, mais qui annonçaient des dispositions heureuses. Il revit alors son *Histoire romaine*, surveilla les réimpressions du *Corpus historiae byzantinae*, et donna plusieurs auteurs, notamment Agathias. Au commencement de 1830, un incendie détruisit une partie de ses manuscrits. La révolution de 1830, en lui inspirant des inquiétudes sur l'avenir de l'Europe, hâta sa fin. Niebuhr était d'une société difficile, et ses collègues avaient souvent des querelles très-vives avec lui sur des objets d'érudition. Il en eut une qui fit du bruit à l'époque où fut découvert le traité de Cicéron de *Republica* dont il interprétait plusieurs passages d'une autre manière que la plupart des savants. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à Niebuhr un écrit diplomatique qui parut en 1814 sous ce titre : *Droits de la Prusse sur la cour de Saxe*, et une *Notice* sur son père qu'il intitula : *Vie de Carsten Niebuhr, voyageur danois*, Kiel, 1817, in-8.

NIEMEYER (Auguste-Hermès), chancelier et professeur célèbre, né à Halle en 1754, mort dans la même ville en 1828, parcourut avec la plus grande distinction la carrière de l'enseignement. Nommé en 1784 professeur dans l'université de cette ville, il occupa successivement tous les emplois d'instruction publique et de bienfaisance qui y étaient fondés. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages estimés sur la *Théologie* et sur l'éducation : *Le Caractère de la Bible*; *Philotas, ou Moyens de consolation et d'instruction pour ceux qui souffrent*; *Timothee, ouvrage destiné à exciter et à augmenter la dévotion des chrétiens*; *Théologie populaire et pratique*; *Lettres à ceux qui enseignent la religion chrétienne*; *le Guide des instituteurs*, Halle, 1802, in-8; *Aperçu sur le régime des écoles allemandes et sur leur histoire dans le 18^e siècle*, ibid., 1802, in-8; *Principes fondamentaux de l'éducation et de l'instruction à l'usage des parents, des instituteurs et des maîtres d'école*, ib., 1819, 3 vol. in-8; *Passages des classiques grecs et romains, relatifs à la théorie de l'éducation*, Halle et Berlin, 1813, in-8; *De Isidori pelusiotæ vita, scriptis et doctrina, commentatio historico-theologica*, ibid., 1825, in-8, où l'on trouve des notices précieuses que l'on chercherait vainement ailleurs. Sa dernière production est la *Relation de son voyage en France et en Angleterre*, pays qu'il avait visités à l'époque de la restauration. En 1812, il avait été conduit en France comme un des otages de l'université de Halle. Rendu à la liberté en 1814, il parcourut notre pays et fit une excursion en Angleterre avant de retourner dans sa patrie.

NIEREMBERG (Jean-Eusèbe de), jésuite, allemand d'origine, naquit à Madrid en 1590, et y mourut en 1658. C'était un homme pénitent, austère et très-laborieux. Il a beaucoup écrit, et la plupart de ses ouvrages de piété, composés, soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues, et quelques-uns en français. Le *Traité du*

Discernement du temps et de l'éternité, ou De la différence du temps et de l'éternité, n'a pas seulement été mis en français par le P. Brignon, il l'a été aussi en arabe par le P. Fromage, de la même société. Celui de ses ouvrages qui est le plus recherché des curieux est sa *Curiosa filosofia de las maravillas de Naturaleza*, Madrid, 1643, in-4. On a encore de lui : *Eloges des hommes illustres de sa société*, en espagnol, Madrid, 1643, 6 vol. in-fol.; *Traité de l'origine de l'Écriture sainte*, Lyon, 1641, in-fol.; *Historia natural*, Anvers, 1635, in-fol.

NIEUHOFF, ou NIEUWHOF (Jean de), voyageur hollandais, né à Usen en Westphalie vers le commencement du XVII^e siècle, à qui nous devons une *Relation* estimée de son *Ambassade de la part de la compagnie orientale des Provinces-Unies auprès de l'empereur de la Chine*. Cette relation curieuse est en hollandais. Jean Le Charpentier en a donné une bonne traduction en français, Leyde, 1665, in-fol., fig., 8 à 10 fr. : cette édition est rare, et le livre recherché.

NIEUWENTYT (Bernard), savant Hollandais, né à Westgraafdyk, en Nord-Hollande, l'an 1654, marqua, dès sa première jeunesse, de l'inclination pour les sciences; mais avec le désir de tout savoir, il eut la sagesse de se borner. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, et il pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond. Il passa à la médecine et au droit, et ses progrès dans ces deux sciences ne furent pas moins rapides. Il devint, par son application continuelle, et en secondant l'étendue de son génie, bon philosophe, grand mathématicien, médecin célèbre, magistrat habile et équitable. Plus attentif à cultiver les sciences, qu'avidé des honneurs du gouvernement, il se contenta de les mériter. Il fut cependant conseiller et bourgmestre de la ville de Purmerende, où il demeurait, sans briguer des emplois qui l'auraient tiré de son cabinet. Ce savant mourut en 1718. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité* en hollandais, traduit en français par Noguès, sous ce titre : *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1740, in-4. Cet ouvrage, excellent en son genre, s'il était moins diffus, et si l'auteur ne se trompait quelquefois dans la détermination de quelques causes finales particulières, est divisé en trois parties, dans lesquelles il traite de la structure du corps humain, des éléments, des astrés et de leurs divers effets. C'est une espèce de physique, dans laquelle ce sage écrivain tourne tout à la gloire de l'Être suprême et de ses ouvrages. Il y réfute en même temps les vaines difficultés que des raisonneurs superficiels objectent contre quelques articles de la foi chrétienne, en particulier contre la résurrection des morts. L'auteur du *Génie du christianisme* a donné, liv. 5 de la première partie, un court extrait de cet ouvrage de Nieuwentyt, qui a pour titre : *le Véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules*; une *Réfutation de Spinoza*, in-4, en hollandais; *Analysis infinitorum*, Amsterdam, 1695,

in-4; *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia*, ibid., 1696, in-4.

NIGER. (Voy. PESCENNIUS.)

NIGIDIUS-FIGULUS (Publius), bon humaniste, habile philosophe et grand astrologue, passa pour le plus savant des Romains après Varron. Ses talents lui procurèrent les charges de préteur et de sénateur. Il fut utile à Cicéron pour dissiper la conjuration de Catilina; mais ayant pris le parti de Pompée contre César, il fut exilé, et mourut en exil, l'an 45 avant J.-C. Cicéron, qui fait de lui le plus grand éloge, lui écrivit une belle lettre de consolation. Saint Augustin dit qu'il fut surnommé *Figulus*, c'est-à-dire *Potier*, parce qu'il se servit d'un exemple tiré de la roue de potier, pour répondre à cette question qu'on lui faisait contre l'astrologie : *Pourquoi la fortune de deux enfants jumeaux n'est-elle pas la même ?* Il ne nous reste de ses ouvrages que des fragments conservés par Aulu-Gelle, Pline et les anciens grammairiens. Ils ont été recueillis par Rutgersius dans les *Variæ lectiones*. (Voy. un *Mémoire* de Burigny sur cet écrivain, tom. 29 du *Recueil de l'Académie des Inscriptions*.) Il écrivait d'une manière si abstraite que ses contemporains le négligèrent.

NIHUS, ou NIHUSIUS (Barthold), né l'an 1584, à Wolpe, dans les états de Brunswick, d'une famille luthérienne, embrassa à Cologne la religion catholique vers l'an 1622. Après avoir eu pour premier emploi la direction du collège des Prosélytes, il devint abbé d'Ilfeld en 1629, puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut en 1657. On a de lui : *Annotationes de communione orientalium sub specie unica*, Cologne, 1648, in-4; *Tractatus Chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, etc., 1658, in-8; et d'autres ouvrages de littérature, de théologie, de controverse et d'histoire.

NIKON, né en 1613, d'une famille obscure, dans le gouvernement de Nowogorod en Russie, embrassa l'état monastique, devint successivement archimandrite, métropolitain de Nowogorod, et enfin patriarche de Russie en 1652. Le czar Alexiowitz lui donna toute sa confiance. Il introduisit dans l'église russe le chant à l'exemple de l'Eglise grecque, et assembla une espèce de concile pour la restitution du texte sacré. Il avait remarqué dans les exemplaires dont on se servait beaucoup de passages altérés, peu conformes à la version des Septante. On rassembla les anciennes versions slaves, dont quelques-unes avaient au moins cinq siècles d'antiquité. Les moines du Mont-Athos, et les Grecs de l'Orient, fournirent beaucoup de copies des livres saints. Il y fut prononcé que l'ancienne version slavone était fidèle, et qu'il ne s'y était glissé des fautes que par la multiplication des copies. On en fit une nouvelle édition à Moscou, que Nikon signa. Ces changements causèrent une division dans cette église. Ceux qui étaient attachés aux anciens usages, furent appelés *Raskolniki*. Ce schisme n'est pas encore fini. La faveur dont jouissait Nikon auprès du prince fut suivie d'une disgrâce qui lui

donna le loisir de rassembler différentes Chroniques, de les confronter, de les corriger l'une par l'autre, et peut-être de les altérer. Il en composa une *Histoire* qui conduit jusqu'au règne du czar Alexiowitz, Pétersbourg, 1767, 2 vol. in-4.

NIL (saint), *Nilus*, disciple de saint Jean Chrysostome, avait une grande réputation de piété dès le commencement du 5^e siècle. On dit qu'il était de Constantinople et de la première noblesse. Il épousa une femme digne de lui et en eut deux enfants. L'empereur Arcadius l'éleva à la dignité de préfet ou gouverneur de Constantinople; mais les vices qui régnaient à la cour de ce prince, ayant alarmé la délicatesse de conscience de Nil, le déterminèrent à se retirer dans le désert de Sinaï avec son fils Théodule. Sa femme consentit à sa retraite, et se retira elle-même avec sa fille dans un monastère de filles en Egypte. Saint Nil vécut longtemps avec des moines d'une sainteté exemplaire. Ils demeuraient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtissaient eux-mêmes, éloignées les unes des autres. La plupart ne mangeaient point de pain, mais seulement des fruits sauvages et des herbes crues; quelques-uns ne mangeaient qu'une fois la semaine. Ils avaient un prêtre, et s'assemblaient le dimanche dans l'église pour recevoir la communion et s'entretenir des vérités saintes de la religion. Des Sarrasins attaquèrent les solitaires de Sinaï, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, et donnèrent à quelques-uns de ceux qui étaient les plus âgés, la liberté de se retirer. Saint Nil fut de ces derniers; mais son fils Théodule fut emmené captif. On l'exposa en vente, et personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandaient, ces barbares voulaient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Elense, qui ayant reconnu son mérite, l'éleva à la cléricature. Saint Nil alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'Elense, qui n'usa de son autorité de maître, que par l'espèce de violence qu'il fit au père et au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de saint Nil: mais il y a apparence qu'il écrivait encore vers l'an 450, temps auquel on place ordinairement sa mort. Il a laissé 19 *Opuscules* ascétiques. Parmi ses ouvrages, on estime principalement ses *Epîtres*, le *Traité de la vie monastique* et le *livre de la prière*. Dans sa lettre 61^e du 4^e livre, il veut qu'on ne représente que la croix dans le sanctuaire, et il exhorte à placer autour des églises des peintures des histoires de de l'ancien et du nouveau Testament. Les iconoclastes falsifièrent ce passage. Joseph-Marie Suarez, qui se démit de l'évêché de Vaison pour aller demeurer à Rome, y donna : *Opuscula gr.-lat. S. Nili*, Romæ, 1673, in-fol. Léon Allatius fit imprimer *S. Nili epistolarum lib. iv, gr. lat.*, ibid., 1668, in-fol. Ces deux volumes peu communs doivent être réunis, 24 à 36 fr. et plus, en gr. pap. On trouve les *OEuvres* complètes de saint Nil dans la *Bibl. max. Patrum*.

NIL, archevêque de Thessalonique dans le 14^e siècle, écrivit contre la primauté du pape. Barlaam,

après avoir écrit en faveur du siège de Rome, adopta l'erreur de Nil, et la soutint dans un *Traité*, semblable pour le fond à celui de ce schismatique, faute qu'il corrigea dans la suite. (*Voy.* BARLAAM.) Ces deux *Traités* ont été réunis sous ce titre : *Libellus de primatu romani Pontificis, græcè, cum versione lat.*, Francofurti, 1555, in-8, 3 à 6 fr.

NIL, surnommé DOXOPATRIOS, *archimandrite* (c'est-à-dire abbé d'un monastère grec), composa, par ordre de Roger, roi de Sicile, à la fin du 11^e siècle, un *Traité des cinq patriarchats* de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople. Etienne le Moine en a donné une édition en grec et en latin, Leyde, 1685, in-4.

NINON. (*Voy.* LENCLOS.)

NINUS, roi des Assyriens, était, dit-on, fils de Bélus. Il monta sur le trône, selon Ctésias et Jules Africain, vers l'an 2048 avant J.-C., fit la conquête de plusieurs pays, depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde, se rendit maître d'un grand nombre de villes, et singulièrement de Bactres (aujourd'hui Balk), capitale du pays. Il dut en partie la prise de cette place forte à Sémiramis, femme d'un de ses premiers officiers. Ninus conçut une forte passion pour cette héroïne, et l'épousa après la mort de son mari, qui s'était tué pour prévenir les terribles menaces de son puissant rival. Le roi laissa en mourant le gouvernement de son royaume à Sémiramis, après un règne de 52 ans. (*Voy.* NINIAS et SÉMIRAMIS.) Les commencements de ces anciens empires, et l'histoire de leurs premiers maîtres, sont couverts de ténèbres, farcis de fables, et forment un chaos que la plus subtile critique ne saurait débrouiller avec un succès bien marqué. Ninus passe pour être le fondateur de *Ninive*, ville bâtie sur les bords du Tigre. Elle avait dix-huit lieues de tour, sa longueur était de 150 stades et sa largeur de 90. Ses murailles avaient 100 pieds grecs de haut, flanquées de 1,500 tours.

NIPHUS, ou plutôt NIFO (Augustin), né à Japoli dans la Calabre, vers 1473, fit la plus grande partie de ses études à Tropic. Son père et sa mère lui ayant été enlevés, il entra chez un bourgeois de Sessa, pour être précepteur de ses enfants. Il suivit ses disciples à Padoue, où il s'appliqua à la philosophie, sous Nicolas Vernia. De retour à Sessa, il résolut de s'y fixer, et y épousa une fille vertueuse nommée *Angelella*, dont il eut plusieurs enfants. Quelque temps après, on lui donna une chaire de philosophie à Naples. A peine y fut-il arrivé qu'il composa un traité *De intellectu et demonibus*, dans lequel il soutenait qu'il n'y a qu'un seul entendement. Cet écrit souleva aussitôt tout le monde contre Niphus. Pierre Barocci, évêque de Padoue, l'engagea à publier son *Traité* avec des corrections. Il parut, en 1492, in-fol., et fut réimprimé en 1503 et en 1527. Niphus donna depuis au public une suite d'autres ouvrages qui lui acquirent une grande réputation. Les plus célèbres universités de l'Italie lui offrirent des chaires avec des honoraires considérables. Il est constant qu'il avait mille écus d'or d'appointements, lorsqu'il professait à Pise vers 1520. Il remplit en dernier lieu la chaire

de philosophie à Salerno, où le prince de ce nom, dont le père avait été le protecteur de Nifo, l'appela en 1525. Le pape Léon X le créa comte palatin, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Médicis, et lui donna le pouvoir de créer des maîtres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés et des docteurs en théologie et en droit civil et canonique; de légitimer des bâtards, et d'anoblir trois personnes. Les lettres-patentes de ces privilèges singuliers sont du 15 juin 1521. Cet auteur, dans un voyage qu'il fit à Sessa, y mourut en 1538. C'était un philosophe d'assez mauvaise mine; mais il parlait avec grâce. Il avait le talent d'amuser par ses contes et par ses bons mots : ses discours décelaient son extrême vanité. On prétend que, dans un de ces accès d'égoïsme, il dit à Charles-Quint : *Je suis empereur des lettres, comme vous êtes empereur des soldats*. Ce prince lui ayant demandé comment les rois pouvaient bien gouverner leurs états : *Ce sera*, répondit-il, *en se servant de mes semblables* (les philosophes). On voit que dans tous les siècles l'orgueil de ce genre d'hommes a toujours été le même. On a de lui : *Opuscula moralia et politica*, Paris, 1645, in-4; *De immortalitate animæ*, Venise, 1518, 1524, in-fol., contre Pomponace, etc.; *De pulchro et amore*, Leyde, 1641, in-16; un *Traité* très-rare *De falsa diluvii prognosticatione*, Rome, 1521, in-4. Tous ces ouvrages sont d'un style diffus et incorrect. (*Voy.* les *Mémoires* de Nicéron, tom. 18.)

NITHARD, abbé de Saint-Riquier, est appelé quelquefois par corruption *Wichtard*, *Guitard* et *Vitald*. Il était fils du célèbre Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne, à la cour duquel il fut élevé. Il fut ensuite attaché à Charles le Chauve, qui estimait son savoir et ses vertus. Nithard, après que son père eût renoncé au monde, le remplaça dans la dignité de duc de la côte maritime, servit dans les armées de Charlemagne. Il fut envoyé par Charles le Chauve auprès de Lothaire, et puis auprès de Louis, roi de Germanie; mais il ne put empêcher la guerre entre ces trois frères ambitieux. Etant allé combattre les Normands, qui ravageaient la Neustrie, il reçut à la tête une blessure dont il mourut vers l'an 858. Nous avons de lui, dans le *Recueil* de Duchesne, une *Histoire des guerres* entre les trois fils de Louis le Débonnaire. Elle est utile pour connaître les événements de son siècle.

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, et fit bâtir un pont sur ce fleuve. Elle se fit élever un tombeau au-dessus d'une des portes les plus remarquables de la ville, avec ces paroles : « Si quelqu'un de mes successeurs a besoin d'argent, qu'il ouvre mon sépulcre, et qu'il en puise autant qu'il voudra; mais qu'il n'y touche point sans une extrême nécessité : sinon sa peine sera perdue. » Le tombeau demeura fermé jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspes, qui, l'ayant fait ouvrir vers l'an 516 avant J.-C., au lieu des trésors immenses qu'il se flattait d'en tirer, n'y trouva qu'un cadavre et cette inscription : « Si tu n'étais insatiable d'argent et dévoré par une basse avarice, tu n'aurais pas violé la sépulture des morts. »

NIVELLE (Jean de MONTMORENCY, seigneur de), fils aîné de Jean de Montmorency, grand chambellan de France, sous Charles VII, embrassa avec Louis son frère le parti du comte de Charolais, contre le roi Louis XI, dans la guerre du *Bien public*. Son père fut si indigné de cette rébellion, qu'après l'avoir fait sommer, à son de trompe, de rentrer dans son devoir, sans qu'il comparût, il le traita de chien, d'où est venu ce proverbe, encore à la mode aujourd'hui : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*. Ce seigneur mourut en 1477, à 55 ans. Il était bis-aïeul du comte Philippe de Horn et du baron de Montigny, que le duc d'Albe fit décapiter, le premier en 1568 et le dernier en 1570, avec le comte d'Egmont, durant la guerre des Pays-Bas.

NIVELLE (Gabriel-Nicolas), prêtre prieur commandataire de Saint-Géreon, diocèse de Nantes, né en 1687 à Paris, mort en 1761. Il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire, d'où il fut obligé de sortir en 1723. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit renfermer quatre mois à la Bastille, en 1730. Il a publié : les *Relations de ce qui s'est passé dans la faculté de théologie de Paris, au sujet de la constitution Unigenitus*, 7 vol. in-12; *Le Cri de la foi*, 1719, 3 vol. in-12; *La constitution Unigenitus déférée à l'Eglise universelle*, ou *Recueil général des actes d'appel*, 1757, 4 vol. in-fol. L'histoire romaine est moins volumineuse que cette compilation, fruit de l'esprit de parti, auquel l'auteur eut l'imprudence de sacrifier son repos et ses talents.

NIVERNOIS (Louis-Jules BARBON MANCINI-MAZARINI, duc de), né à Paris en 1716, embrassa la carrière militaire, et fut envoyé, comme ambassadeur, à Rome, à Berlin et à Londres, où il négocia la paix de 1763. De retour à Paris, il se consacra entièrement aux lettres, et devint membre de l'Académie française et de celle des Belles-lettres. Mis en prison sous le règne de la terreur, il n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor 1794. Quelque temps après, on le nomma président de l'assemblée électorale de la Seine, dont il fut éloigné après le 13 vendémiaire. Il mourut en 1790, laissant : *Lettres sur l'usage de l'esprit dans la société, l'étude et les affaires; Dialogues des morts*, au nombre de quatre; *Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de J.-B. Rousseau*, in-12; *Réflexions sur Alexandre et Charles XII; Vie de l'abbé Barthélemy*, 1795; *Recueil de fables*, recueillies en 1796. Elles ne sont pas inférieures à celles de la Mothe; des *Chansons* et des *Poésies fugitives*; des *Imitations* de Virgile, Horace, Tibulle, Ovide, de l'Arioste et de Milton : le tout publié sous le titre d'*OEuvres de Nivernois*, Paris, 1796, 8 vol. in-8 : François de Neufchâteau y ajouta 2 vol. d'*OEuvres posthumes*.

NIZZOLI (Mario), grammairien italien, né en 1498 à Brescello dans le Modenais, contribua à la renaissance des lettres dans le XVI^e siècle par son esprit et par son érudition. On a de lui : *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudo-philosophos libri IV*, Parme, 1553, in-4.

Il y attaque vivement les scolastiques, non-seulement sur la barbarie de leurs termes, mais aussi sur leurs opinions en plusieurs points. Le célèbre Leibnitz en donna, en 1670, une nouvelle édition in-4. Il faut convenir cependant que parmi ces termes barbares, il y en avait beaucoup qui rendaient des idées abstraites avec une précision qu'on ne peut imiter sans les employer encore, comme font de très-bons écrivains; et quant aux opinions, on en trouve chez les auteurs modernes de plus vaines, de plus fausses et surtout de plus dangereuses; *Thesaurus ciceronianus*, Venetiis, 1570, in-fol., 12 fr.; *Idem, ex editione Jac. Cellarii*, Francof., 1613, in-fol., 15 à 24 fr.; Patavii, 1734, in-fol., 15 à 20 fr. C'est un bon dictionnaire latin, composé des mots et des expressions de Cicéron, par ordre alphabétique. Nizzoli est un des premiers qui ait composé ces sortes de dictionnaire des écrits de Cicéron. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation, l'auteur avait un génie fort supérieur à celui des simples compilateurs. Il est mort dans son lieu natal en 1566.

NOAILLES (Antoine de), chevalier de l'ordre du roi de France, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de Bordeaux, d'une illustre et ancienne maison du Limousin, qui possède depuis un temps immémorial la terre et château de Noailles, situés près de Brives, naquit en 1504. Son mérite l'éleva aux places d'ambassadeur d'Angleterre, de chambellan des enfants de France et d'amiral de Guienne, puis de France en 1543. Il ménagea, pendant son ambassade d'Angleterre, la trêve faite à Vaucelles entre Henri II et Philippe II, rois de France et d'Espagne. A son retour, il chassa les huguenots de la ville de Bordeaux, dont ils s'étaient emparés, et mourut en 1562. — Son frère, François de NOAILLES, évêque de Dax, né en 1519, fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise et à Constantinople, où il rendit de grands services à la chrétienté. Il mourut à Bayonne en 1585. Henri III et Catherine de Médicis le consultaient dans les affaires les plus épineuses. Ses *Ambassades* en Angleterre et celles de son frère ont été imprimées à Paris, 1763, 3 vol. in-12.

NOAILLES (Annes-Jules), duc et pair, et maréchal de France, etc., était fils d'Anne de Noailles, en faveur duquel le comté d'Ayen fut érigé en duché-pairie au mois de décembre 1663. Il naquit en 1650, fut fait premier capitaine des gardes du corps en survivance de son père, et eut le commandement de la maison du roi en Flandre l'an 1680, commanda en chef dans le Roussillon et la Catalogne en 1689, et fut fait maréchal de France au mois de mars 1693. Il gagna la bataille du Ther le 27 mai de l'année suivante, prit les villes de Palamos, de Girone, et mourut à Versailles en 1708. Ce seigneur était aussi recommandable par son amour pour la religion que par son zèle ardent pour le bien de l'état.

NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal, frère du précédent, naquit en 1651. Il fut élevé dans la piété et dans les lettres. Après avoir fait sa licence en Sorbonne avec distinction, il prit le bonnet de

docteur en 1676. Le roi le nomma à l'évêché de Cahors en 1679. Il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'année d'après, et l'archevêché de Paris étant venu à vaquer en 1695, Louis XIV jeta les yeux sur lui pour remplir ce siège important. Noailles parut hésiter à l'accepter; mais quelque temps après, non content d'acquiescer à sa nomination, il demanda et obtint encore son frère pour successeur dans le siège de Châlons. L'archevêque de Paris fit des règlements pour le gouvernement de son diocèse et pour la réforme de son clergé; mais il ne ménagea pas assez les jésuites: il ne voulut pas être leur valet, suivant ses expressions; et ceux-ci crurent, de leur côté, avoir sujet de se plaindre du prélat. Noailles avait donné en 1685, n'étant encore qu'évêque de Châlons, une approbation authentique aux *Réflexions morales* du P. Quesnel, ou plutôt il en avait continué l'approbation; car son prédécesseur, Félix Vialard, l'avait accordée pour son diocèse. Devenu archevêque de Paris, il condamna, en 1696, le livre de l'abbé de Barcos, intitulé: *Exposition de la foi catholique touchant la grâce*. On vit paraître à cette occasion le fameux *Problème ecclésiastique*, attribué au P. Doucin; mais que le P. Gerberon croit avec plus de vraisemblance être d'un écrivain du parti de Jansénius, dom Thierrri de Viaixnes, janséniste des plus outrés, dit d'Aguesseau. On examinait dans ce *Problème*: « Auquel fallait-il croire, ou à de Noailles, » archevêque de Paris, condamnant l'*Exposition de la foi*; ou à de Noailles évêque de Châlons, » approuvant les *Réflexions morales*? » Il est aisé de concevoir que l'archevêque en fut irrité, et comme il ne doutait pas que ce ne fût l'ouvrage d'un jésuite, il en fut animé contre ces religieux. Dans l'assemblée de 1700, à laquelle il présida, il fit condamner 127 propositions tirées de différents casuistes, parmi lesquels plusieurs étaient jésuites, mais qui n'avaient fait que suivre et répéter de plus anciens. (*Voy. MOYA.*) La même année, il fut nommé cardinal. On proposa en 1701 un problème théologique, qu'on appela la *Cas de conscience par excellence*. « Pouvait-on donner les sacrements à un homme qui aurait signé le Formulaire, en croyant dans le fond de son cœur que le pape et même l'Eglise peuvent se tromper sur les faits? » Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à cet homme. Le cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine, et le fait d'une foi humaine. Les autres évêques exigèrent la foi divine pour le fait, disant que ce fait étant le sens d'un livre, il était nécessaire que l'Eglise pût en juger avec certitude; que les faits doctrinaux ne peuvent cesser d'être du ressort de la foi, sans que le dogme en lui-même y soit également soustrait. Clément XI crut terminer la querelle en donnant, en 1705, la Bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'assemblée du clergé de la même année reçut cette bulle, mais avec la clause que les évêques l'acceptaient par voie de jugement. Cette clause, suggérée par le cardinal de Noailles, indisposa

Clément XI contre lui. Cependant le cardinal voulut faire signer la bulle aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Elles signèrent, mais en ajoutant que « c'était sans déroger à ce qui s'était fait à » leur égard à la paix de Clément IX. » Cette déclaration fut mal interprétée. Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de ce monastère, et en 1709 il fut démoli de fond en comble. Le cardinal de Noailles, qui avait dit plusieurs fois que Port-Royal était le *séjour de l'innocence*, se prêta à sa destruction, parce qu'il crut voir ensuite que c'était celui de l'opiniâtreté. L'année d'auaravant (1708), Clément XI avait porté un décret contre les *Réflexions morales*; mais le parlement de Paris y ayant trouvé des nullités, il ne fut point reçu en France. Les foudres lancées contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, année dans laquelle la constitution *Unigenitus* vit le jour. Le cardinal de Noailles révoqua, le 28 septembre 1713, l'approbation qu'il avait donnée, étant évêque de Châlons, au livre de Quesnel. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris; tous acceptèrent la bulle, les uns purement et simplement, les autres moyennant quelques explications; excepté sept qui ne voulurent ni de la bulle, ni des commentaires. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, et défendit par un mandement du 25 février de recevoir la constitution *Unigenitus*. Louis XIV, irrité, lui défendit de paraître à la cour, et renvoya les évêques ses adhérents dans leurs diocèses. La bulle fut enregistrée par la Sorbonne et par le parlement. Mais après la mort de Louis XIV en 1715, tout changea de face. Le duc d'Orléans, régent du royaume, mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience. Ce prélat étant bien accueilli à la cour du régent, les évêques opposés à la bulle appelèrent et réappelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. Noailles appela aussi en 1717 par un acte public, qui fut supprimé par arrêt du parlement, le 1^{er} décembre de la même année. L'archevêque renouvela son appel en 1718; et le 14 janvier 1719, il donna une *Instruction pastorale* qui fut condamnée à Rome le 3 août 1719, par un décret du pape. Le régent, confondant l'erreur et la vérité, ordonna le silence aux deux partis. Cette loi du silence, toujours recommandée et toujours violée, ne fit qu'encourager les opposants. L'expérience de tous les siècles apprend que c'est toujours à l'ombre du silence que les sectaires se fortifient: bien résolus de ne pas le garder, ils envisagent comme un triomphe l'ordre qui l'impose à leurs adversaires; et c'en est véritablement un pour l'erreur, que de voir la vérité captive. Cependant le moment du Seigneur arriva pour le cardinal. Il reconnut tout-à-coup, comme il s'en expliqua hautement, qu'on l'avait engagé dans un parti de factieux. Les remords qu'il éprouvait depuis longtemps, joints à près de 80 ans d'âge qui le menaçaient d'une mort prochaine, le déterminèrent à écrire au pape Benoît XIII, en termes trop édifiants, pour qu'on les trouve déplacés, quel que soit l'endroit où on les rapporte. Après avoir dit que son grand âge ne lui permettait guère de

compter sur une vie plus longue, et que les approches de l'éternité demandaient de lui qu'il se rendit enfin aux désirs du chef de l'Eglise : « Dans cette vue , » poursuivait-il, je vous atteste en présence de » Jésus-Christ que je me sou mets sincèrement à la » bulle *Unigenitus*, que je condamne le livre des » *Réflexions morales*, et les 101 propositions qui » en ont été extraites, de la même manière qu'elles » sont condamnées par la constitution ; et que ' je » révoque mon *Instruction pastorale*, avec tout ce » qui a paru sous mon nom contre cette bulle. Je » promets à Votre Sainteté, continue-t-il, de pu- » blier au plus tôt un Mandement pour la faire » observer dans mon diocèse. Je dois encore lui » avouer que depuis que, par la grâce du Seigneur, » j'ai pris cette résolution, je me sens infiniment » soulagé ; que les jours sont devenus plus sereins » pour moi ; que mon âme jouit d'une paix et » d'une tranquillité que je ne goûtais plus depuis » longtemps. » Toutes ces promesses furent pon- » tuellement remplies. Le cardinal-archevêque se » prêta à tout ; il rétracta son appel, et son mande- » ment de rétractation fut affiché le 11 octobre 1728. Il mourut en 1729. Ses charités étaient immenses ; ses meubles vendus et toutes les autres dépenses payées, il ne laissa pas plus de 500 livres. Il aimait le bien et le faisait. Doux, agréable dans la société, brillant même dans la conversation, sensible à l'amitié, plein de candeur et de franchise, il attachait le cœur et l'esprit. S'il se laissa quelquefois prévenir, c'est qu'il jugeait des autres par l'élévation de son âme, et cette âme était incapable de tromper. Ses adversaires crurent voir en lui un mélange de grandeur et de faiblesse, de courage et d'irrésolution. Plein de bonne foi, il soutenait des gens qu'on accusait d'en manquer. Il favorisait les jansénistes sans l'être lui-même. Quoiqu'il luttât contre le pape et contre tous les évêques du monde catholique, à quelques appelants près, on était parvenu à lui persuader qu'il n'avait pour adversaires que les jésuites ; ce qui paraît incroyable, si on ne voyait cette singulière persuasion consignée dans ses propres lettres et celles de ses correspondants. « Il n'y a » contre vous qu'un soupçon » (lui écrivait M^{me} de Maintenon, en répondant à une de ses lettres), « est-il possible de l'effacer ? Tout ce qu'on dit contre » vous se réduit à la protection secrète que vous » accordez au parti janséniste. Personne ne vous » accuse de l'être ; voudriez-vous plus longtemps » être le chef et le martyr d'un corps dont vous » rougiriez d'être membre ? Jamais les jésuites n'ont » été plus faibles qu'ils le sont. Je vois la force que » vous auriez si ce nuage de jansénisme pouvait » se dissiper. On est averti que vous avez des com- » merces directs et indirects à Rome, avec des gens » qui ont été les plus acharnés pour Jansénius, et » contre le roi. Croyez, monseigneur, que tout lui » revient, et qu'il n'a aucun tort de vous soupçon- » ner. Ce n'est point sur les discours de votre P. de » la Chaise, etc. » — Gaston-Jean-Baptiste-Louis de NOAILLES, son frère, qui lui succéda dans l'évêché de Châlons, a témoigné la même opposition à la bulle *Unigenitus*, et n'a point imité son frère dans

sa réunion avec le corps des pasteurs. Il mourut en 1720, à 52 ans.

NOAILLES (Adrien - Maurice, duc de), fils d'Anne-Jules, dont nous avons parlé, vit le jour en 1678. Né avec des talents pour la guerre, il servit de bonne heure, et se trouva à tous les sièges que le duc son père fit dans la Catalogne en 1693 et 1694. Il se signala ensuite sous le duc de Vendôme dans la même province, passa en Flandre l'an 1696, et continua d'y montrer sa valeur et sa prudence. Ces deux qualités le firent choisir en 1700, pour accompagner le roi d'Espagne jusqu'à Madrid. Personne n'ignore les services distingués qu'il rendit en Catalogne pendant la guerre de la succession d'Espagne. Général des armées du roi en Roussillon, il y remporta en 1702 et 1709 plusieurs avantages sur les ennemis. Pendant ces succès, le duc de Noailles eut à remplir une mission bien cruelle. Louis XIV, voyant qu'il était entouré d'ennemis et la France épuisée, le chargea de presser son petit-fils Philippe V, de renoncer à la couronne, moyennant un faible apanage ; le duc fit même entrevoir à Philippe que son aïeul pouvait être contraint de combattre son petit-fils pour donner la paix à la France. Philippe se montra inexorable, obtint de nouvelles victoires, et ce fut sa fermeté qui conserva à la dynastie des Bourbons le royaume d'Espagne. A la fin de 1710, et dans le cœur de l'hiver, le duc de Noailles se rendit maître de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne. Ce service signalé fut récompensé en 1711, par Philippe V, du titre de grand d'Espagne de la première classe. Louis XIV, non moins sensible à son mérite que son petit-fils, l'avait fait brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1706, et il avait été reçu duc et pair en 1708. Réunissant en lui le double mérite d'homme de guerre et d'homme d'état, il fut nommé président du conseil des finances en 1715, conseiller au conseil de régence en 1718, et chevalier des ordres du roi en 1724. Dans la guerre de 1733, il servit au siège de Philisbourg, pendant lequel il fut honoré du bâton de maréchal de France. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver de 1734, et reprit Worms sur les Impériaux. Nommé en 1735 général en chef des troupes françaises en Italie, il alla cueillir de nouveaux lauriers. Mais dans la guerre de 1741, il n'eut pas le même succès, et perdit la bataille de Dettingen en 1743. Il mourut à Paris en 1766. Il joignait à de rares lumières et à beaucoup de facilité d'esprit des connaissances de toute espèce. Les vrais connaisseurs ont toujours admiré son talent pour les plans de campagne ; mais ils lui ont reproché d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions ou par de justes sujets d'inquiétude, il put en certaines conjonctures perdre des moments favorables. Il put aussi paraître timide, lorsqu'il n'était que prudent. Il avait épousé, en 1698, Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de M^{me} de Maintenon. L'abbé Millot a publié ses *Mémoires*, 1777, 6 vol. in-12. Ils seraient plus inté-

ressants et plus estimés, si l'éditeur ne leur avait donné cette teinte de philosophisme qu'on remarque dans ses *Eléments d'histoire* et dans tout ce qui est sorti de ses mains.

NOAILLES (le duc de), fils aîné du maréchal de ce nom, né en 1739, porta d'abord le nom de *duc d'Ayen*. Appelé par sa naissance à la carrière des armes, il entra dans les gardes du corps à l'âge de 13 ans, et en 1755 il était parvenu au grade de colonel : il commandait le régiment de Noailles-cavalerie, qui appartenait à sa famille et qui avait été formé à ses frais pendant la guerre de la succession d'Espagne. Il fit avec ce corps les quatre dernières campagnes de la guerre de sept ans, fut créé ensuite capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps, et exerça les fonctions de cette charge sous Louis XV et sous Louis XVI. Elevé successivement aux grades de brigadier et de maréchal de camp, il obtint le gouvernement du Roussillon, que son père avait eu lorsqu'il fit la campagne de Catalogne ; et, quand la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il fut employé en Bretagne. Depuis, il fut nommé lieutenant général, inspecteur général militaire, commandant en Flandre et membre du conseil de la guerre sous le ministère du maréchal de Ségur. Dès le commencement de la révolution, il quitta la France et chercha un asile en Suisse ; mais lorsqu'il eut connaissance des dangers que courait le roi, il oublia ceux qu'il pouvait courir lui-même et revint à Paris. Au premier signal d'alarme, il vint aux Tuileries avec son habit de lieutenant général, et il resta constamment à côté du roi toute la semaine qui précéda le 10 août, et pendant toute cette journée. Quand il ne dépendit plus de lui de sauver son roi, il retourna en Suisse, où il passa trente années dans le canton de Vaud, au sein de l'étude et environné de la considération publique. A la restauration, il revint un moment en France, et siégea quelquefois à la chambre des pairs ; mais ses infirmités et ses habitudes le rappelèrent dans sa retraite du canton de Vaud. Il était membre de l'académie des Sciences depuis 1777, et il fut compris en 1816, dans la réorganisation de l'Institut avec le titre d'académicien libre. C'est à lui qu'est due la première bonne carte de l'Allemagne, connue sous le nom de *Chancharel*, et qui a été adoptée dans toutes les guerres dont ce pays a été le théâtre. Il mourut en 1824, à Fontenay en Brie.

NOAILLES (Louis, vicomte de), né à Paris en 1764, ayant été député par la noblesse du bailliage de Nemours aux états généraux de 1789, se déclara pour la réunion des ordres. Lié avec les démagogues, il fut le premier à inviter, le 4 août, la noblesse et le clergé à renoncer à leurs privilèges, et provoqua la suppression des droits féodaux. Par suite d'une altercation avec Barnave, il se battit avec lui au pistolet. Envoyé à Colmar le 29 avril 1791, il y étouffa une insurrection qui venait d'y éclater. Il revint à Paris le lendemain de la fuite de Louis XVI, et s'empressa d'aller à l'assemblée prêter serment de fidélité. On le nomma, en mai 1792, commandant de la chaîne des avant-postes de Va-

lenciennes. Mais, après l'arrestation de Louis XVI, la persécution contre les nobles ayant redoublé, Noailles donna sa démission et se retira en Allemagne. Pendant son absence, sa femme, accusée de complicité dans la conspiration supposée des prisonniers du Luxembourg où elle était détenue, périt sur l'échafaud le 22 juillet 1794. Elle n'avait pas partagé les principes de son époux, qui ne tarda pas à reprendre du service dans les troupes républicaines. Il passa en Amérique avec le grade de général de brigade. Mais, lors de l'évacuation de Saint-Domingue, il fut tué dans un combat naval qu'il soutint contre les Anglais en 1803.

NOAILLES (Alexis, comte de), fils du vicomte Louis, né en 1783 à Paris, où il mourut en 1835, s'honora par sa fidélité politique et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire pour répandre la bulle d'excommunication contre Bonaparte, il fut un moment privé de sa liberté en 1809. Le général Mallet, avec lequel il s'était trouvé en prison, inscrivit imprudemment son nom parmi ceux des membres du gouvernement provisoire qu'il voulait établir. Mais dès 1811 Noailles dut quitter la France, et il parcourut l'Europe, chargé de missions par les Bourbons de la branche aînée. En 1813, il devint aide de camp de Bernadotte, alors prince royal de Suède, et précéda à Paris le comte d'Artois qui se l'attacha au même titre. Envoyé comme ministre plénipotentiaire au premier congrès de Vienne, il alla rejoindre Louis XVIII à Gand et revint avec lui à Paris. Comme député et comme ministre d'état, Noailles rendit de nouveaux services, jusqu'à la révolution de 1830 qu'il refusa de sanctionner par un serment qui eût été un parjure à ses yeux. Les infortunés de tout genre profitèrent des loisirs que lui créait sa fidélité, et la vie de cet homme de bien sembla briller à son déclin d'un éclat encore plus doux et plus pur, au moment d'être couronné par la mort des justes.

NOBLE (Eustache le), baron de Saint-Georges et de Tenelière, né à Troyes, en 1643, d'une famille distinguée, s'éleva par son esprit à la charge de procureur général du parlement de Metz. Il jouissait d'une réputation brillante et d'une fortune avantageuse, qu'il dissipa en peu de temps, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Il fut mis en prison au Châtelet, condamné à faire amende honorable et à un bannissement de neuf ans. Le Noble appela de cette sentence, qui n'était que trop juste, et il fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Epicière*, était alors en cette prison, où son mari l'avait fait mettre pour son inconduite. Le Noble la connut, l'aima, et se chargea d'être son avocat. Après bien des aventures peu honorables à l'un et à l'autre, le Noble fut banni de rechef pour neuf ans ; mais quelque temps après il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature : pendant ce temps, il avait vécu avec la Perreau. Les malheurs de le Noble ne l'avaient point corrigé. Dans ses dernières années, il vécut des secours de d'Ar-

genson, depuis garde des sceaux, qui lui envoyait un louis chaque semaine. Il fut dérégé et dissipateur toute sa vie, qu'il termina dans la misère en 1711. Il fallut que la charité de la paroisse de Saint-Séverin fit enterrer cet homme, qui avait fait gagner plus de 100 mille écus à ses imprimeurs. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, recueillis en 19 vol. in-12. On peut les diviser en trois classes : dans la première, nous placerons les ouvrages sérieux ; dans la deuxième, les ouvrages romanesques, et dans la troisième, les ouvrages poétiques. Dans le premier genre se trouvent : *l'Histoire de l'établissement de la république de Hollande*. C'est un extrait, fait avec trop de précipitation et de partialité, de l'Histoire de Grotius, Paris, 1689 et 1690, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut proscrit par les Hollandais ; *Relation de l'état de Gênes*, Paris, 1685, in-12, ouvrage superficiel ; *Traité de la monnaie de Metz*, in-12. L'auteur y donne un tarif de sa réduction avec celle de France ; *Dissertations chronologiques sur l'année de la naissance de J.-C.*, Paris, 1693, in-12 ; le *Bouclier de la France, ou les Sentiments de Gerson et des canonistes touchant les différends des papes et des rois de France* ; cet ouvrage a aussi paru sous le titre de *l'Esprit de Gerson*. Tous ces boucliers, si multipliés depuis, ne sont que des épouvantails d'enfants ; comme si l'Eglise n'avait pas plus souffert, et n'avait pas plus à craindre des entreprises de la puissance séculière que celle-ci de la part de l'Eglise. Si quelques pontifes ont commis quelques fautes en étendant leur pouvoir au delà de ses bornes, on s'en est vengé sans modération ; et, pour maintenir quelque prérogative de l'autorité civile, on s'est efforcé de renverser tout l'édifice de la puissance spirituelle. « Dès que Rome, dit le comte » d'Albon, a voulu exiger au delà de ce qu'on lui » devait, on lui a refusé même ce qui lui était dû ; » quand elle a donné dans les abus, on l'a menacé » de la priver de l'usage du pouvoir ; quand à l'au- » torité elle a joint les prétentions, on lui a fait » craindre de violentes injustices. Le sacerdoce n'a » jamais lutté contre l'empire, que l'empire n'ait » employé toutes ses forces pour fouler le sacer- » doce ; et au premier mouvement que les pontifes » ont semblé faire pour porter la main au sceptre » des Césars, les Césars se sont efforcés pour s'éle- » ver jusqu'au trône des pontifes. » (*Voy. SENKENBERG*) ; une *Traduction des Psaumes* en prose et en vers, avec des réflexions et le texte latin à côté, in-8, à trois colonnes ; *Entretiens politiques sur les affaires du temps*, ouvrage périodique plein de saillies heureuses et de plaisanteries basses. On a de lui dans le second genre : *Histoire secrète de la conjuration des Pazzi contre les Médicis* ; *la Fausse comtesse d'Isemberg* ; *Mylord Courtenai* ; *Epicharis* ; *Idegerte, reine de Norwége* ; *Zalima* ; *Mémoires du chevalier Balthazar* ; *Aventures provinciales* ; les *Promenades* ; *Nouvelles africaines* ; *le Gage touché* ; *l'Ecole du monde*, ouvrage qui renferme beaucoup de bonne morale, mais écrit avec la légèreté propre à une production frivole ; *l'Histoire du détronement de Mahomet IV.*

Ces différents ouvrages sont moitié romanesques et moitié historiques. On y trouve de loin en loin quelques morceaux intéressants ; mais le total n'en vaut ordinairement rien. On a de lui dans le troisième genre : des *Traductions* rampantes en vers des *Satires de Perse* et de quelques *Odes d'Horace* ; des *Contes* et des *Fables*, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, ne méritait pas tant d'empressement. Il y règne une prolixité froide, un ton familièrement bas, un style languissant ; un *Poème sur la destruction du temple de Charenton* ; sur *la destruction de l'hérésie*, distribué en quatre livres ; des *Comédies* qu'on ne joue plus ; le bon comique y domine moins que l'esprit de libertinage ; des *Epîtres*, des *Stances*, et des *Sonnets*, qui ne sont guère au-dessus du médiocre. Le Noble a encore traduit les curieux *Voyages* de Gémelli Caréri, Paris, 1727, 6 vol. in-12.

NOBLOT, géographe et compilateur, a laissé les ouvrages suivants : *Géographie universelle, historique et chronologique, ancienne et moderne*, Paris, 1725, 5 vol. in-12, avec cartes, qui renferme des détails importants sur la géographie ecclésiastique d'après l'abbé Commanville, et dont Lenglet-Dufresnoy a fait *l'Eloge* ; *Tablettes chronologiques de Marcel, réduites en ordre alphabétique et continuées jusqu'à nos jours*, Paris, 1729, in-12 ; *Tableau du monde ancien et moderne*, Paris, 1730, in-12, où l'on trouve un précis chronologique de l'histoire ancienne d'après le P. Labbe ; les principales révolutions des divers états de l'histoire moderne, le tableau géographique des mêmes états, et des remarques curieuses sur l'origine des arts et des sciences ; *l'Origine et les progrès des arts et des sciences*, in-12, où il cherche à prouver que ce n'est point aux Egyptiens, mais aux Hébreux, que nous devons les arts et les sciences. Cet écrit est suivi de *l'Hist. abrégée de l'imprimerie*. Il avait commencé à publier une *Bibliothèque des poètes lat. et franç.*, Paris, 1731, in-12 ; mais il interrompit cette publication qui n'avait aucun succès. Ce laborieux écrivain est mort à Paris en 1745.

NOBUNANGA, empereur du Japon, se distingua par sa valeur et ses victoires, reconnut les vertus des chrétiens et la sagesse de leur loi. Leur religion fleurit sous son empire ; mais il ternit ses bonnes qualités par son orgueil, qu'il poussa jusqu'à se faire adorer comme un dieu. Il ne tarda pas d'en être puni. Ses sujets révoltés l'attaquèrent et le brûlèrent vif dans son palais avec son fils aîné, le 20 juin 1582. Une chose remarquable dans sa sacrilège apothéose, qui se fit dans un grand temple nouvellement érigé avec une solennité incroyable, c'est que tout l'empire y étant accouru, d'après des ordres sévères et menaçants, et pas un seul chrétien ne s'y étant trouvé, il ne témoigna aucun mécontentement contre eux. Un historien termine de la sorte la narration de sa mort tragique : « Telle fut » la fin du fier Nobunanga. Son sort avait été jusque- » là semblable à celui du superbe Nabuchodonosor. » Conquérant comme lui, comme lui protecteur de » la véritable religion, il avait voulu, comme lui, » s'égalier à Dieu ; mais il n'eut pas comme lui

» un châtement de grâce, et ne se reconnut pas. »

NOCETI (Charles), jésuite, né vers 1695, à Pontremoli dans le Génois, enseigna la théologie au collège Romain, fut donné pour coadjuteur au P. Turano, pénitencier de Saint-Pierre, et fut un des examinateurs des évêques. Il mourut à Rome en 1759. On a de lui : *Veritas vindicata*, Lucques et Rome, 1753, 2 vol. C'est une critique de la *Theologia christiana* du P. Concina, qui fit beaucoup de bruit : il y venge avec force ses confrères, attaqués par le dominicain, qui paraît avoir excédé en critique et en censure par un zèle quelquefois plus vif que réfléchi. Noceti était bon poète, comme on le voit par ses *Eglogues* et par les *Poèmes sur l'arc-en-ciel* et *l'aurore boréale*. C'est dans ses poésies que le célèbre Boscowich trouva l'exhortation dont il fut frappé, et à laquelle il fut si docile. (*Voy.* son article.) Les poésies latines de Noceti se trouvent dans le *Recueil des Arcades*.

NODOT (François), auteur qui n'est connu que par des *Fragments de Pétrone*; qu'il prétendit avoir trouvés à Belgrade en 1688, et qu'il publia à Paris en 1694. Il est bien difficile de se persuader que le latin de ces fragments soit celui du siècle de Pétrone. (*Voy.* ce nom.)

NOÉ (*Repos, consolation*), fils de Lamech, né l'an 2978 avant J.-C., fut juste, et trouva grâce devant le Seigneur, qui, voyant la malice des hommes, et la dépravation générale des mœurs qui couvrait d'abominations toute la terre, résolut d'abolir les criminels par un déluge général. Il ordonna à Noé de bâtir une arche pour se sauver du déluge, lui et toute sa famille, avec des bêtes et des oiseaux de toute espèce, mâles et femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures et les proportions de ce grand vaisseau; il devait être de la figure d'un coffre, long de 300 coudées, large de 50, et haut de 30; enduit de bitume, et distribué en 3 étages, dont chacun devait avoir plusieurs loges. Noé crut à la parole de Dieu, et exécuta ce qu'il avait commandé. Après qu'il eut fait porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes et des animaux, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer avec sa femme, ses trois fils, leurs femmes et des animaux de toute espèce. Ce grand vaisseau les contint sans peine, et se trouva parfaitement proportionné au grand nombre de créatures qu'il devait renfermer. (*Voy.* BOREL, PELLETIER, WILKINS.) Noé était alors âgé de 600 ans. Le jour de la vengeance étant venu, la mer se déborda de tous côtés, et il tomba une pluie horrible pendant 40 jours et 40 nuits. La terre fut inondée, et tout périt, excepté ce qui était dans l'arche (1). Après que les eaux eurent couvert la

(1) De mauvais physiciens ont prétendu qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la nature pour former une telle inondation; mais le contraire a été plus d'une fois démontré. On sait que Buffon, sans recourir à aucun agent surnaturel, a cru en trouver assez pour couvrir durant des siècles la surface du globe; si son hypothèse n'a pas été accueillie des savants, ce n'a pas été à raison du défaut d'eau. On peut voir tout ce qui regarde le déluge, ses effets, ses monuments, etc., dans le *Catéchisme philosophique*, n° 271; dans l'*Examen impartial des époques de la nature*, n° 48, dans le *Journ. histor. et littér.*, 1780, 1^{er} mars et suiv.

face de la terre pendant 150 jours, Dieu fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux. Sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur le mont Ararath, près de la ville d'Erivan. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent, et 40 jours s'étant passés depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, et lâcha un corbeau, qui ne rentra plus. Il envoya la colombe qui, n'ayant pu trouver où asseoir son pied, revint dans l'arche. Sept jours après, il la renvoya de nouveau, et elle revint portant dans son bec un rameau d'olivier, qui, dans ce chaos général, avait conservé la verdure de ses feuilles. Noé, déterminé à quitter l'arche, en sortit un an après qu'il y fut entré. On conçoit sans peine quel fut son étonnement quand il vit la surface de cette nouvelle terre, ravagée et dégradée d'une manière qui la rendait méconnaissable, et qui vérifiait par son aspect l'oracle du Seigneur, qui avait annoncé qu'elle serait détruite avec les hommes, *Dispergam eos cum terra*. Gen. 8. Le choc de tant de mers, qui *allaient et venaient*, suivant l'expression de l'Écriture, avec une impétuosité et une violence inconcevables, et cela l'espace d'une année entière, a dû détruire et produire des choses sans fin et sans nombre. Voyons seulement l'effet d'une grande marée, de celle, par exemple, qui, en 860, transporta le Rhin dans le lit de la Meuse, et réforma toute la surface de la Hollande; l'effet d'un simple tourbillon ou courant d'air, « qui, au rapport de » Buffon, creusa une fosse énorme, et couvrit tout » un village de la terre emportée de cette fosse; en » sorte que l'endroit dont la terre avait été enlevée » paraissait un trou épouvantable, et que le village » fut entièrement enterré par cette terre trans- » portée. » Eh! qu'est-ce qu'une marée, qu'est-ce qu'un courant d'air contre toute la masse de l'Océan, poussé tout-à-coup hors de l'abîme qui lui servait de lit, grossi de tout ce qu'il y a d'eau dans l'air et dans la terre, et répandu sur le globe entier avec toute la violence que la main de Dieu peut imprimer au plus fougueux élément? — Le premier soin de Noé fut de dresser un autel au Seigneur, et de lui offrir en holocauste un de tous les animaux purs qui étaient dans l'arche. Dieu fit une alliance éternelle avec lui, et voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe : soit que ce météore n'existât point avant le déluge, comme quelques auteurs le prétendent, soit que, ne paraissant que dans les temps pluvieux, il fût plus propre que tout autre signe à rappeler la promesse faite à Noé, et à le rassurer contre une nouvelle inondation. Cette grande catastrophe du globe, décrite dans les saintes lettres avec tous les caractères de la vérité, empreinte pour ainsi dire de tous les traits qui forment le tableau de la nature actuelle, s'est conservée dans le souvenir de toutes les nations. « Point » de vérité historique, dit un critique moderne, » mieux prouvée que celle du déluge. Bérose le » Chaldéen nous parle de l'arche qui s'arrêta vers » la fin du déluge sur une montagne d'Arménie. » Nicolas de Damas, dans le 96^e livre de ses *His-*

» *toires*, dit qu'au temps du déluge il y eut un
 » homme qui, arrivant avec une arche ou un vais-
 » seau sur une haute montagne d'Arménie, échappa
 » à ce fléau universel, et que les restes de cette
 » arche se sont longtemps conservés sur cette mon-
 » tagne. Abydène, auteur d'une Histoire des Chal-
 » déens et des Assyriens, donne de ce déluge quan-
 » tité de détails semblables à ceux qu'en donne
 » Moÿse. Qu'on lise le traité de Lucien sur la déesse
 » syrienne, on y trouvera toutes les circonstances
 » de ce terrible événement aussi clairement et aussi
 » énergiquement exposées que dans le livre de la
 » Genèse; ce qui ne peut être que l'effet de la tra-
 » dition générale établie alors chez les Orientaux.
 » On verra les mêmes choses dans le premier livre
 » des Métamorphoses d'Ovide. Varron parle du
 » temps qui s'écoula depuis Adam jusqu'au déluge,
 » *ab hominum principio ad cataclysmum*. Les
 » Chinois disent qu'un certain Puen-Cuus échappa
 » seul avec sa famille du déluge universel. Jean de
 » Laët et Lescarbot rapportent la tradition con-
 » stante du déluge parmi les Indiens de l'Amérique.
 » Boulanger convient que la plupart des usages de
 » l'antiquité sont autant de monuments de la révo-
 » lution arrivée sur notre globe par le déluge. Les
 » divers déluges dont les historiens et les mytho-
 » logistes ont fait mention, ne sont dans le fait que
 » celui de Noé, défigurés par des traits qui n'em-
 » pêchent pas qu'on ne le reconnaisse très-distinc-
 » tement, comme on peut voir dans la savante
 » dissertation que Walsch a publiée sur ce sujet. »
 » Après le déluge, Noé se mit à cultiver la terre, et
 » il planta la vigne. Elle était connue avant ce temps-
 » là; mais il fut le premier qui la planta avec ordre,
 » et qui découvrit l'usage qu'on pouvait faire du rai-
 » sin en exprimant sa liqueur. Ayant donc fait du
 » vin, il en but; et comme il n'en avait point encore
 » éprouvé la force, il s'enivra et s'endormit dans sa
 » tente. Cham, son fils, l'ayant trouvé découvert
 » d'une manière indécente, s'en moqua, et en donna
 » avis à ses frères, qui, marchant en arrière, cou-
 » vrèrent d'un manteau la nudité de leur père. Noé,
 » à son réveil, apprenant ce qui s'était passé, maudit
 » Chanaan, fils de Cham (*voy. ces noms*), dont les
 » descendants furent dans la suite exterminés par les
 » Israélites, et bénit Sem et Japhet. Ce saint homme
 » vécut encore 350 ans depuis le déluge, et mourut
 » l'an 2029 avant J.-C., à l'âge de 950 ans. La vie
 » de ses descendants est restée beaucoup au-dessous
 » de son terme, tant par une suite naturelle des alté-
 » rations que la terre avait essuyées dans toutes ses
 » productions, que par une volonté directe du Sei-
 » gneur, qui resserra les bornes d'une vie dont
 » l'homme avait si étrangement abusé (*Voy. MÉNES.*)
 » Entre les nombreux ouvrages écrits sur ce sujet,
 » *voy. les Réponses critiques de Bullet*, où sont rap-
 » portées et combattues les difficultés présentées par
 » les incrédules.

NOÉ (Marc-Antoine de), évêque de Lescar, né
 au château de la Grimaudière, près la Rochelle,
 en 1724, fut l'un des quatre prélats qui n'adhé-
 rèrent point aux actes du clergé de 1765, concer-
 nant la bulle *Unigenitus*: néanmoins, on ne voit

de sa part aucune démarche marquante en faveur
 du parti qui refusa de la reconnaître. Député aux
 états généraux par les états particuliers du Béarn,
 il protesta contre la réunion des trois ordres, émigra
 en Espagne, puis en Angleterre, et fut, en avril
 1802, nommé évêque de Troyes; mais la mort l'en-
 leva le 22 septembre de la même année. Ce prélat
 joignait à de grandes vertus des talents rares. Il sa-
 vait l'hébreu et le grec, avait étudié à fond les
 grands modèles de l'antiquité, et leur devait cette
 élégance de style qui fait le charme du peu d'ou-
 vrages qu'il a laissés. On les a réunis sous ce titre:
OEuvres de M. de Noé, ancien évêque de Lescar,
 mort évêque de Troyes, contenant ses discours,
 mandements et traductions, précédés d'une notice
 sur la vie et les écrits de ce prélat, Paris, 1818
 1 vol. in-8.

NOEL DE LA MORINIÈRE (Simon-Barthé-
 lemy-Joseph), voyageur, naturaliste et ichthyo-
 graphe, naquit à Dieppe en 1765. Après avoir fait
 de bonnes études, Noël s'occupa de statistique et
 d'antiquités; mais il s'adonna plus particulièrement
 à l'histoire naturelle des poissons et à la théorie
 pratique de la pêche. Il voyagea dans tous les ports
 de l'Europe, en Amérique, et visita les côtes de
 l'Afrique. Il parlait plusieurs langues étrangères,
 qui lui facilitaient des communications avec les dif-
 férents peuples chez lesquels l'amenaient ses re-
 cherches. Ses écrits l'ayant fait bientôt connaître
 avantageusement, plusieurs académies savantes le
 reçurent dans leur sein, comme celles de Rouen,
 de Turin, de Paris, de Pétersbourg, de New-York,
 de Philadelphie, etc., etc., etc. Il fut en outre nommé
 inspecteur général des pêches. Le gouvernement
 français l'ayant envoyé au Cap-Nord pour observer
 les grandes pêches sur la côte septentrionale de la
 Norwège, il mourut à Drontheim, en 1822. On a
 inséré une *Notice* sur Noël dans les *Annales mari-
 times et coloniales*, par Bajot, 1822, n° 4, 2^e part.,
 pag. 373-83, et dans Mahul, *Ann. nécrol.*, 3^e an-
 née, pag. 169-70. On a de lui: *Prospectus de l'his-
 toire naturelle du hareng et de sa pêche*, Rouen,
 1789, in-4; *Histoire naturelle de l'éperlan de la
 Seine-Inférieure*; *Premier Essai sur le départe-
 ment de la Seine-Inférieure*, ouvrage topogra-
 phique, historique et pittoresque, Rouen, 1795,
 in-8; *Deuxième Essai sur le département de la
 Seine-Inférieure*, 1797, in-8; *Examen compa-
 ratif du pouvoir des Parques scandinaves et
 grecques sur Odin et Jupiter*; *Tableau historique
 de la pêche de la baleine*, Paris, 1808, in-8; *His-
 toire générale des pêches anciennes et modernes,
 dans les mers et les fleuves des deux continents*,
 Paris, imprimerie royale, 1815, 2 tom. in-4. La
 mort empêcha l'auteur de continuer cet ouvrage
 intéressant.

NOEL (François), jésuite, missionnaire à la
 Chine, naquit vers 1640. Après avoir fait sa pro-
 fession dans la société de Jésus, il fut envoyé en
 Chine. Ses travaux ont contribué à faire connaître
 cet empire. On a de lui: des *Observations astrono-
 miques faites à la Chine*, insérées par le P. Gouye
 dans le recueil de celles du P. Richaud; *Observa-*

tiones mathematicæ et physicæ in India et China factæ ab anno 1684, usque ad annum 1708, Prague, 1710, in-4. Ce sont des livres classés en Chine parmi ceux du second ordre : trois d'entre eux avaient déjà été traduits ; mais le P. Noel n'a pas reproduit la version de ses prédécesseurs, il a travaillé sur les originaux, et il a très-bien entendu les écrits de Confucius et de ses disciples ; on lui reproche cependant un style diffus et prolix ; *Philosophia Sinica*, Prague, 1711, in-4, 8 à 12 fr. ; c'est un recueil d'extraits des plus célèbres philosophes de la Chine sur la connaissance du vrai Dieu, sur l'esprit et le sens des cérémonies mortuaires, sur la morale et les devoirs de l'homme, etc. ; mais il est peu lu, parce qu'on y trouve les mêmes défauts que dans l'ouvrage précédent. On lui reproche aussi de présenter les objets sous le jour le plus favorable aux Chinois, ce qui lui attira quelques disgrâces, et fit supprimer ou retirer ses ouvrages, qui, par cette raison, sont devenus fort rares ; *Opuscula poetica*, Francfort, 1747, in-12 ; *Theologiæ Summa seu Compendium*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé du P. Suarèz, dont le recueil forme 23 vol. in-fol. On ignore l'époque de sa mort ; on sait seulement qu'il parvint à un âge très-avancé.

NOËMA, fille de Lamech et de Sella, sa deuxième femme, passe pour avoir inventé la manière de filer la laine et de faire la toile. Quelques-uns ont cru qu'elle avait épousé Noé, et d'autres qu'elle était la même que la Minerve des Grecs, nommée aussi *Nemanoun*.

NOËMI, femme d'Elimelech, de la tribu de Benjamin, ayant été obligée de suivre son mari dans le pays des Moabites, l'y perdit, et maria ses deux fils Chéliou et Mahalon, à Orpha et à Ruth, filles moabites. Ces deux jeunes époux étant morts sans laisser d'enfants, Noémi résolut de retourner dans la Judée. Ruth ne voulut point la quitter, et elles arrivèrent ensemble à Bethléem, dans le temps qu'on commençait à couper les orges. Ruth alla glaner dans le champ de Booz, homme fort riche, et le proche parent d'Elimelech, qui l'invita à suivre ses moissonneurs et à manger avec ses gens. Ruth, de retour à la maison, ayant appris à Noémi ce qui s'était passé, celle-ci l'avertit que Booz était son proche parent, et elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. Ruth suivit le conseil de sa belle-mère, et vint à bout de se marier avec Booz, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de J.-C. (*Voy. RUTH.*)

NOËT, *Noëtus*, hérésiarque du III^e siècle, fut maître de Sabellius. Il enseigna que Jésus-Christ n'était pas différent du Père ; qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, qui prenait tantôt le nom de Père, tantôt celui de Fils, qui s'était incarnée, qui était née de la Vierge, et avait souffert sur la croix. Ayant été cité devant les prêtres, il désavoua d'abord ses erreurs. Il ne changea cependant pas d'avis, et ayant trouvé le moyen de faire adopter ses rêveries par une douzaine de personnes, il les professa hautement, et se fit chef de secte ; il prit le nom de *Moyse*, et donna le nom d'*Aaron* à

son confrère. Ses sectateurs s'appelèrent *Noëtiens*. Leurs erreurs étaient les mêmes que celles de Praxéas et de Sabellius.

NOGARET (Guillaume de), né au XIII^e siècle, à Saint-Félix de Caraman dans le Lauraguais, fut chancelier de Philippe le Bel qui le chargea d'aller signifier au pape Boniface VIII l'appel au futur concile, des bulles dont le roi se plaignit. Il s'acquitta de sa commission avec beaucoup de hauteur, de dureté (*voy. BONIFACE VIII*), et d'une manière très-propre à faire oublier les torts du pape, quoique, par une injustice devenue générale, on s'obstine à déclamer contre les fautes des pontifes, et qu'on affecte de taire celles des rois. Les prétentions exorbitantes des uns sont-elles donc plus criminelles que les violences des autres ? (*Voy. GELASE II, LOUIS V, empereur, le NOBLE.*) Nogaret, accompagné de Sciarra-Colonne, et de 300 chevaux, s'était rendu à Anagni, où Boniface s'était réfugié, afin de l'enlever et de le conduire au concile de Lyon, pour y être jugé : ce pape voulait publier une bulle qui déliait les sujets de Philippe du serment de fidélité. Les habitants d'Anagni défendirent le pontife et repoussèrent la troupe de Nogaret. Celui-ci revint en France, où il eut les sceaux en 1307 et la place de chancelier l'année suivante. Il sollicita l'absolution pour les violences qu'il avait commises contre le pape : il ne l'obtint qu'à condition de passer en la terre sainte, et de n'en pas revenir ; mais il mourut avant que de partir. « S'étant trouvé comme » par hasard, dit un historien estimé, à la ren- » contre de quelques chevaliers que l'on conduisait » à la mort, un de ceux-ci, qui passait les autres » de la tête, l'aperçut, et lui cria de toutes ses » forces : *Considère, indigne ministre, l'effet de tes » calomnies et de tes injustices criantes ; nous ne » pouvons en appeler à ton maître, puisqu'il est » devenu, avec le pape, notre plus redoutable en- » nemi ; mais nous en appelons au Juge des vi- » vants et des morts, plus équitable que ceux qui » abusent de son autorité ; c'est à son tribunal » que nous te citons aujourd'hui, pour y com- » paraître dans la huitaine.* Effet surprenant de » la vengeance divine ? Nogaret mourut subitement » le huitième jour, en 1314, sans avoir été attaqué » ni frappé de personne. » L'historien dont nous rapportons ici les paroles ajoute : « Ce n'est ni » d'après le seul Meier, ni d'après aucun écrivain » ennemi de la France, que nous rappelons la fin » tragique de Nogaret ; d'autres en ont parlé. Belle- » forest dit que s'il fut absous par le pape, il n'é- » chappa pas à la colère de Dieu, et qu'il périt mi- » sérablement. L'auteur de la Chronique d'Asti, » loué pour sa candeur et sa sincérité par Muratori, » et qui était contemporain, rapporte cette mort » ainsi que nous l'avons racontée. Meier se trompe » en la plaçant à l'année 1307. » (*Voy. MOLAY.*)

NOGARET (D. V. RAMEL de), conventionnel, était avocat à Carcassonne lorsque la révolution vint à éclater. Le tiers état de la sénéchaussée de cette ville le nomma député aux états généraux ; il s'y occupa beaucoup de matières de finance. Après avoir rempli une mission dans le Finistère où des

troubles avaient éclaté à l'occasion du départ du roi pour Varenne (7 juin 1791), il devint secrétaire à l'assemblée nationale. L'année suivante le département de l'Aude le nomma député à la convention; dans le procès du roi, Ramel de Nogaret vota pour la mort, admit la ratification du peuple et rejeta le sursis. Envoyé en Hollande comme commissaire du gouvernement, il revint ensuite à Paris, où pendant le reste de la session, il parut s'occuper exclusivement de la partie financière. Au conseil des cinq-cents où il fut réélu, il étudia les mêmes matières, et souvent on le vit à la tribune parler sur cet objet : ce qui lui valut la place de ministre des finances que le Directoire lui donna en 1796, et qu'il remplit avec assez de capacité jusqu'au 20 juillet 1799. Il ne fut appelé à aucune fonction sous le gouvernement impérial dont il s'était montré l'ennemi, et il ne reparut sur la scène politique que dans le mois de mai 1815. Nommé alors préfet du Calvados, il fut ensuite obligé, comme régicide ayant accepté des fonctions pendant les cent-jours, de se retirer dans les Pays-Bas où le barreau de Bruxelles l'admit au nombre des avocats. Il est mort en 1829 dans cette ville. Il s'était réconcilié avec l'Eglise, et avait reçu les sacrements des mains du curé de Notre-Dame du Sablon. On a de lui plusieurs écrits importants sur les finances.

NOGAROLA (Isotta), fille savante de Vérone, vivait dans le xv^e siècle, possédait les langues, la philosophie, la théologie et même les Pères de l'Eglise. Le cardinal Bessarion fit exprès le voyage de Vérone pour s'entretenir avec elle. Isotta était en relation avec la plupart des savants de son temps. Ses lettres les charmaient par la profondeur du savoir et par les grâces du style. Elle mourut à 38 ans, en 1466. Elle laissa en latin un *Dialogue* sur la question : « Qui d'Adam ou d'Eve avait péché le plus grièvement en mangeant du fruit défendu ? » Venise, Alde, 1563, in-4. Elle prit le parti de la première femme, contre Louis Foscarini, qui défendit vivement le premier homme, et qui aurait pu mieux employer son temps. La bibliothèque royale de Paris possède un *Recueil* de lettres de cette femme distinguée. Elle ne voulut jamais se marier. Paul Maffei, son directeur, lui dédia un *Traité de la virginité*. Scipion Maffei, de la même famille que le précédent, et auteur de la *Méropé*, cite Isotta avec éloge, dans sa *Verona illustrata*.

NOGAROLA (Louis), véronais, d'une famille illustre, se rendit très-habile dans la langue grecque, et s'acquit beaucoup de réputation par ses Traductions de plusieurs livres grecs, en latin. Il parut avec éclat au concile de Trente, eut des emplois honorables dans sa patrie, et mourut à Vérone en 1559, âgé d'environ 50 ans. Scipion Maffei place sa mort en 1554. On a de lui divers ouvrages, entre autres : *De Nili incremento dialogus*; *De viris illustribus, genere italico, qui græcè scripserunt*; *Disputatio super reginæ Britannorum divortio*; une Traduction en latin du livre de l'Univers, d'Ocellus Lucanus; *Apostolicæ institutiones*, etc.

NOGHERA (Jean-Baptiste), savant jésuite, naquit à Berbeno, dans la Valteline, en 1719. Il fit ses

premières études à Côme, et les vint continuer à Monza, sous la direction des jésuites, dont il embrassa l'institut le 14 octobre 1735, âgé seulement de 16 ans. Après s'être distingué dans l'enseignement de l'éloquence, soit à Milan, soit à Vienne, il publia plusieurs ouvrages en faveur de sa société et de la religion. On a de lui : *Riflessioni sulla filosofia del bello spirito*, Bassano, 1778; *Sulla natura umana, et sulla religione naturale*, ibid., 1780, 2 vol. in-8; *Sulla religione rivelata, e particolarmente sul cristianesimo*, ibid., 1773; *Su i caratteri divini del cristianesimo e del suo autore*, ibid., 1779; *Riflessioni per discernere la vera Chiesa cristiana, fra tutte le sette che ne portano il nome*, ibid., 1782; *Osservazioni sull'analisi del libro intitolato le Prescrizioni di Tertuliano*, ibid., 1783 : critique sage et raisonnée de *Tamburini*, professeur de Pavie, et auteur de l'Analyse; *Riflessioni sulla divozione e sui devoti*, œuvre posthume, ibid., 1786; *La moderna eloquenza sacra italiana*, Milan, 1752; Venise, 1753, avec des augmentations; Bassano, 1790; *Orazioni di Demosthene, volgarizzate, e con annotazioni illustrate*, Milan, 1753. Cette traduction passe pour élégante et fidèle. A ces nombreux ouvrages il faut joindre des *Mélanges* et des *Poésies italiennes et latines*. Noghera mourut en 1784. Il possédait dans une grande perfection les langues latine, italienne et grecque. Théologien profond, littérateur très-distingué, écrivain laborieux, il a bien mérité de la religion et des lettres. On trouve son *Eloge* parmi ceux des *Hommes illustres du diocèse de Côme*, par le comte Giovio.

NOINTEL (Voy. OLIER.)

NOIR (Jean le), fameux chanoine et théologal de Séz, était fils d'un conseiller au présidial d'Alençon. Il prêcha à Paris et en province avec réputation. Il eût pu continuer d'employer utilement ses talents, si une opposition tout à fait déraisonnable aux décisions de l'Eglise ne l'eût brouillé avec son évêque, qui avait donné un mandement pour la publication du Formulaire. Il eut l'audace de l'accuser de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Ses excès indignèrent les gens de bien. On nomma des commissaires pour le juger; et sur la représentation de ses libelles, il fut condamné, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris, et aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement, les jansénistes, qui l'avaient égaré à ce point, firent courir une complainte latine, dans laquelle on disait, « qu'il » était noir de nom, mais blanc par ses vertus et » son caractère. » Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut en 1692. On a de lui plusieurs ouvrages remplis d'injures et d'emportements, dont l'énumération déshonorerait ce Dictionnaire, comme l'apothéose de ce fanatique a déshonoré celui de l'abbé de Barral.

NOLDIUS (Chrétien), né à Hoybia en Scanie, l'an 1626, fut nommé en 1650 recteur du collège de Landseroon, charge qu'il remplit pendant 4 ans.

Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et retourna dans sa patrie en 1657. Trois ans après, il obtint la place de gouverneur des enfants du seigneur de Gerstorff, grand maître de la cour de Danemark. Noddus devint, en 1664, ministre et professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1683. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : *Concordantia particularum hebræo-chaldaicarum*; ouvrage estimé, dont la meilleure édition est celle d'Iéna, en 1734, in-4; *Historia Idumææ, seu de vita et gentis Herodum diatribe*; *Sacrarum historiarum et antiquitatum synopsis*; *Logica*; une nouvelle *Édition* de l'historien Josèphe, etc. Noldius était en commerce de littérature avec le célèbre Dorschæus, et avec un grand nombre d'autres savants. C'est l'un des premiers qui ont soutenu que les diables ne peuvent faire aucun prodige, pour introduire ou autoriser le vice, ce qui est vrai dans le cas seulement où il n'y aurait pas de moyen de dissiper l'illusion et de reconnaître dans ses opérations le père du mensonge; puisque l'Écriture nous apprend que les magiciens de Pharaon firent des merveilles surnaturelles, pour contredire les ordres que Moïse portait à Pharaon de la part de Dieu. (*Voy. le Catéchisme philosophique*, p. 357, n° 312.)

NOLIN (Denis), avocat au parlement de Paris, quitta le barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Écriture sainte. On a de lui : *Lettres de N. Indès, théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissements sur quelques difficultés*, Paris, 1708, in-12; deux *Dissertations*, l'une sur les Bibles françaises jusqu'à l'an 1541; et l'autre sur l'*Éclaircissement et phénomène littéraire et lettre critique de la Dissertation anonyme et des lettres de Richard Simon, touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens*, in-12. Nolin mourut en 1710, après avoir mené une vie occupée et édifiante. Sa bibliothèque choisie, avec soin, fut après sa mort le partage des pauvres de sa paroisse, dont il avait été le consolateur et le père.

NOLLET (l'abbé Jean - Antoine), physicien célèbre, diacre, licencié en théologie, maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France, professeur royal de physique au collège de Navarre, naquit à Pimpré, diocèse de Noyon, en 1700, de parents honnêtes, mais peu favorisés des biens de la fortune. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se mit en devoir d'en remplir les fonctions, et à peine eut-il reçu le diaconat, qu'il sollicita et obtint une dispense pour prêcher; mais ce genre d'occupation ne fut pas celui où son goût le portait. L'amour des sciences l'emporta, il se livra avec ardeur à l'étude de la physique, et fut reçu de la société des arts, établie à Paris sous la protection du comte de Clermont. En 1734, il fit un voyage à Londres avec du Fay, Duhamel, et de Jussieu. Son mérite le fit recevoir de la société royale sans qu'il eût brigué cet honneur. Deux ans après il passa en Hollande, où il se lia étroitement avec

s'Gravesande et Musschenbroëk. De retour à Paris, il reprit le cours de physique expérimentale qu'il avait ouvert en 1735, et qu'il continua jusqu'en 1760. Ce sont ces cours de physique qui ont fait naître l'idée des cours particuliers en d'autres genres, tels que ceux de chimie, d'anatomie, d'histoire naturelle, etc. En 1738, le comte de Maurepas ayant fait agréer au cardinal de Fleury l'établissement d'une chaire publique de physique expérimentale à Paris, l'abbé Nollet en fut nommé le premier professeur. Au commencement de 1739, il fut reçu à l'académie royale des sciences, et au mois d'avril suivant, le roi de Sardaigne, voulant établir une chaire de physique à Turin, attira l'abbé Nollet dans ses états. En 1744, il fut appelé à Versailles, pour donner à monseigneur le dauphin des leçons de physique expérimentale, auxquelles le roi et la famille royale assistèrent souvent. Les qualités de son cœur et celles de son esprit lui méritèrent la confiance de ce prince, qui n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, de donner à l'ingénieur physicien des preuves de la bienveillance la plus marquée. Au mois d'avril 1749, il fut envoyé en Italie pour y faire des observations sur l'état des sciences de cette contrée. Il enseigna ensuite la physique expérimentale au collège royal de Navarre, à la Fère et à Mézières. Ce célèbre et laborieux physicien qui a rendu à la physique les services les plus importants, par les vues nouvelles dont il a enrichi cette science, mourut à Paris en 1770. Il fut regretté du public éclairé, et de ses amis, du sein desquels il s'échappait secrètement pour aller secourir une famille peu riche. Ses ouvrages sont : plusieurs *Mémoires*, insérés dans ceux de l'académie des sciences; on en distingue un sur *l'ouïe des poissons*, qui est très-estimé, *Leçons de physique expérimentale*, 6 vol. in-12 : livre bien fait, et aussi agréable qu'utile; *Recueil de lettres sur l'électricité*, 1753, 3 vol. in-12; *Essai sur l'électricité des corps*, in-12; *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, in-12; *L'art des expériences*, 1770, 3 vol. in-12, avec fig. (*Voy. MORIN Jean*, natif de Meung.) Grandjean de Fouchy a prononcé son *Eloge* à l'académie des sciences; on en trouve un extrait dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tom. 7, et dans la *Galerie française*.

NOMSZ (Jean), poète dramatique, né à Amsterdam en 1738, donna au théâtre plus de quarante pièces tant originales que traduites, qui toutes eurent un brillant succès. Lors de la révolution française, il parut en adopter les principes, puis il s'en montra l'ennemi; d'abord enthousiaste de Bonaparte, il détesta ensuite jusqu'à son nom. Ce poète fut obligé, dans sa vieillesse, d'aller à l'hôpital où il mourut en 1803. Il a laissé : *Guillaume I^{er} fondateur de la liberté hollandaise*, Amsterdam, 1779, in-4 : poème épique plein de beautés du premier ordre, qui font oublier quelques défauts; *Mélanges*, ibid., 1782, in-4. Ils contiennent des *Épîtres*, des *Satires*, des *Contes*, écrits d'un style rapide, mordant et plein de verve; douze *Héroïdes patriotiques*, ibid., 1785, in-8; des *Tragédies*, où l'on trouve un dialogue vif et naturel, une bonne entente du

théâtre, beaucoup d'intérêt, de belles pensées ; plusieurs *Traductions* en vers, entre autres des fables de Lafontaine, 4 vol. in-8 ; des Ouvrages en prose.

NONIUS MARCELLUS, grammairien et philosophe péripatéticien de Tibur (Tivoli), florissait au III^e siècle de J.-C., et fut un des plus savants hommes de son temps. Nous avons de lui un *Traité de la propriété des mots latins*, sous ce titre : *De proprietate sermonum*, dont les éditions de 1471 et 1476, in-fol., sont très-rares. Ce grammairien est estimé, parce qu'il rapporte divers fragments des anciens auteurs, que l'on ne trouve point ailleurs. Son traité fut réimprimé à Paris, en 1614, in-8, 3 à 6 fr., avec des notes pleines d'érudition.

NONNIUS, ou NONIUS (Pierre), en espagnol *Nunnez*, médecin et mathématicien portugais, né en 1492, à Alcacer-do-Sal, fut précepteur de don Henri, fils du roi Emmanuel. Il enseigna les mathématiques dans l'université de Coïmbre, avec une réputation extraordinaire. On a de lui : deux livres *De arte navigandi*, Coïmbre, 1573, in-fol., qui furent très-bien reçus à la cour du roi de Portugal, parce qu'ils servaient aux grands desseins qu'avait ce prince de pousser les expéditions maritimes en Orient ; *De crepusculis*, in-4 ; *Opera mathematica*, Bâle, 1592, in-fol., parmi lesquels on distingue un *Traité d'algèbre* qu'il estimait beaucoup, et qu'il dédia en 1564 à son ancien disciple, le prince Henri, cardinal-infant, etc. Nonnius mourut en 1577. Il passe pour un des plus habiles hommes de son temps. Il possédait les hautes sciences ; il savait les langues, et, ce qui est encore plus estimable, il ne devint pas orgueilleux de ses connaissances.

NONNIUS (Louis), médecin d'Anvers, au XVII^e siècle, se signala par son habileté dans son art, et par une érudition peu commune. On a de lui un excellent traité intitulé : *Diateticon, sive de re cibaria*, Anvers, 1645, in-4. Il y a dans cet ouvrage des choses qui contribuent à l'intelligence des poètes latins. Il y parle des mets qui servaient aux plaisirs des tables des anciens ; *Ichthyophagia, sive de piscium esu commentarius*, Anvers, 1616, in-8, 4 à 5 fr., ouvrage utile et agréable. Il y fait voir que le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sédentaires, aux malades, aux vieillards et aux gens de faible complexion, parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, propre à leur tempérament. Un commentateur de l'Écriture sainte à cru fortifier ses observations par la remarque suivante : *Solis piscibus et pane pavit bis populum prodigialiter Christus, et ipse a resurrectione semel pastus, non nisi pisce*. Un *Commentaire* fort étendu, 1620, in-fol., sur les médailles de la Grèce, sur celles de Jules-César, d'Auguste et de Tibère. Il contient les deux ouvrages de Goltzius sur le même sujet. *Hispania, sive populorum, urbium, accuratior descriptio*, Anvers, 1607, in-8 : description nécessaire pour la connaissance de l'ancienne Espagne : *Commentaire* sur la Grèce, les Iles, etc., de Goltzius ; ouvrage très-savant ; des *Poésies* assez faibles. On a encore différents morceaux de ce médecin dans le livre *De calculo* de Beverwyck, Leyde, 1638, in-12.

NONNOTTE (Donat), peintre du roi, né à Besançon en 1707, d'une ancienne famille, mais peu riche, vint à Paris en 1728, et eut le bonheur d'être admis dans l'école de le Moine, sous lequel il fit de très-grands progrès dans son art. Nommé, en 1754, peintre de la ville de Lyon, il y établit une école gratuite de dessin qui est devenue le modèle de toutes celles de ce genre. Il s'était adonné particulièrement au portrait : on a celui de le Lorrain, sculpteur, et celui de Gentil Bernard qui passent pour des chefs-d'œuvre. On a cependant de lui quelques tableaux d'histoire, parmi lesquels on distingue celui de la *Surprise de Besançon par les protestants en 1575* ; morceau remarquable sous le rapport de la conception et du coloris, mais dans lequel il a trop multiplié les personnages allégoriques. Il mourut en 1785. On trouve de lui, dans les recueils de l'académie de Lyon, un *Discours sur les avantages des sciences et des arts* : un *Traité complet de peinture divisé en 14 mémoires*, et une *Vie de le Moine*, pleine de détails curieux. La bibliothèque de Besançon possède plusieurs de ses manuscrits.

NONNOTTE (Claude-François), jésuite, connu par ses démêlés avec Voltaire, naquit à Besançon en 1711. Il entra de bonne heure dans la société de Jésus, se consacra à la chaire et prêcha avec succès dans plusieurs villes de France, surtout à Amiens, à Paris et à Versailles. Appelé à Turin par le roi de Sardaigne, il fit entendre la parole sainte devant cette cour, et reçut de Charles-Emmanuel III les témoignages les plus flatteurs. C'est en 1762 que commença la lutte entre le philosophe de Ferney et le modeste jésuite, par la publication de l'ouvrage qui a pour titre : *Erreurs de M. de Voltaire*. C'est un examen exact de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, publié par le premier. L'abbé Nonnotte y relève non-seulement les principes irréligieux, mais les fausses citations et les faits apocryphes. Les *Erreurs* sont divisées en deux parties, les *erreurs historiques* et les *erreurs dogmatiques*. On voit dans la première avec quelle attention soutenue Voltaire s'est appliqué, dans son *Essai d'histoire*, à avilir le clergé, à flétrir la conduite des papes, à justifier les ennemis de l'Église. Combien ses jugements sur nos rois sont marqués au coin de la malignité ! comme il affecte de rabaisser les Français et de les mettre au-dessous des étrangers, enfin avec quelle légèreté il substitue ses idées aux faits de l'histoire. Dans la seconde, l'abbé Nonnotte ne s'est pas attaché à signaler toutes les attaques directes ou indirectes de l'ennemi du christianisme ; son travail eût été trop volumineux : il s'est borné à repousser les assertions les plus malignes et les principes les plus dangereux. Son livre a été très-souvent réimprimé. On pouvait juger du degré d'importance que le philosophe attachait aux critiques de ses adversaires, par le plus ou le moins d'emportement de son caractère naturellement irascible ; et ceux qui eurent l'honneur d'exciter le plus sa bile furent le journaliste Fréron, les rédacteurs du *Journal de Trévoux*, l'abbé Guénéac et surtout l'abbé Nonnotte. Il répondit à celui-ci par une *Lettre facétieuse*, et

ensuite par des *Eclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, par Damilaville : c'était le nom d'un de ses amis. Ces *Eclaircissements* furent insérés d'abord dans l'*Essai de l'histoire générale*, au tome 8, édition de 1761-1763; et puis dans la *Suite d'Un Chrétien contre six Juifs*. Dans sa réponse, il n'épargna pas, selon sa coutume, les épithètes les plus grossières et les sarcasmes les plus injurieux : ses amis conviennent même que le philosophe aurait pu mettre plus de dignité et de modération dans cette discussion. On raconte un fait assez singulier, qui précéda la publication de l'ouvrage de l'abbé Nonnotte. Le libraire, avant de le mettre en vente, écrivit, dit-on, à Voltaire, le 30 avril, pour lui offrir de supprimer l'édition moyennant une somme de mille écus. Voltaire, qui trouva dans cette circonstance une occasion de plaisanter sur le livre et sur l'auteur, n'accepta pas cette offre : il aima mieux employer le fiel de sa plume, et le distilla à longs flots. Malgré ses diatribes, l'ouvrage de l'abbé Nonnotte eut plusieurs éditions, et fut traduit en allemand et en italien. L'auteur répliqua à son tour par une *Lettre d'un ami à un ami, sur les honnêtetés littéraires*, et par une *Réponse aux éclaircissements historiques*, qui mirent encore en mouvement la bile de l'auteur de *Candide*, et augmentèrent sa haine contre le christianisme et surtout contre les jésuites. Au reste, l'ouvrage de Nonnotte est resté au nombre des bons livres ; il a été réimprimé, avec un troisième volume, intitulé : *De l'esprit de Voltaire dans ses écrits*. Après la suppression de l'ordre des jésuites, l'abbé Nonnotte se retira à Besançon. Il fut admis dans l'académie de cette ville, où, tout en s'occupant de l'histoire de sa province, il continua à travailler à la défense de la religion avec un zèle et un talent qui lui méritèrent un bref de Clément XIII, du 7 avril 1768. Dans ce bref, le pontife, en lui donnant des éloges pour ses louables efforts, l'exhortait à continuer la réfutation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; ce que l'abbé Nonnotte fit avec un redoublement d'ardeur. Il était profondément versé dans l'histoire sacrée et profane, parlait avec facilité l'italien, avait une conversation aimable et spirituelle, et plaisait autant par la variété de ses connaissances que par l'enjouement de son esprit. Il mourut en 1793. Il a laissé : *Les erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 1762, 2 vol. in-12 ; Paris, 1822, 3 vol. in-12, 4 à 5 fr. ; *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires*, 1767, in-8 ; *Réponse aux éclaircissements historiques et aux additions de Voltaire*, imprimées séparément, 1766 et 1767 ; *Dictionnaire anti-philosophique, pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique et autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme*, 1768, in-8. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. On en cite une de 1780, qui a pour titre : *L'Anti-Dictionnaire philosophique ; Dictionnaire philosophique de la religion, où l'on établit tous les points de la doctrine attaqués par les incrédules, et où l'on répond à toutes leurs objections*, Avignon, 1772,

4 vol. in-12. Quel que soit le mérite de cet ouvrage, il subit des critiques, notamment de la part d'un prêtre appelant, Bon-François Rivière, connu sous le nom d'abbé Pelvect, qui publia, en 1776, des *Lettres d'un théologien à M***, où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*. (Ces écrivains étaient quatre anciens jésuites, de la Mare, Horis, Paulian et Nonnotte.) Il leur reproche des erreurs sur le péché originel, sur les œuvres et le salut des infidèles, sur la liberté et la grâce, sur la morale, etc., etc., c'est-à-dire sur les points où ses opinions, comme appelant, différaient des leurs ; *Les philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise, ou Portrait historique des philosophes païens qui, ayant embrassé le christianisme, en sont devenus les défenseurs par leurs écrits*, Paris, 1789, in-12. Cet ouvrage peut servir de tableau comparatif entre les philosophes anciens et les philosophes modernes. On lui attribue aussi ; *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, Avignon, 1789, in-12. Tous ces ouvrages réunis ont été publiés sous le titre d'*Ouvrages de l'abbé Nonnotte*, Besançon, 1819, 8 vol. in-8, 24 fr., et 8 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur, qui avait été gravé par son frère Donat Nonnotte. (Voy. l'article précédent.) C'est d'après l'inscription placée au bas de ce portrait que l'on a relevé l'erreur où sont tombés les rédacteurs de la *France Littéraire*, ainsi que Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire historique* (7^e édit.), lesquels appellent l'abbé Nonnotte *Claude-Adrien*, et non *Claude-François*, qui étaient ses véritables noms. *L'Ami de la religion* lui a consacré une *Notice* intéressante, tome 25, page 385.

NONNUS, poète grec du 5^e siècle, de Panople en Egypte, est auteur d'un *Poème* en vers héroïques, en 48 liv., intitulé : *Dionysiaca*, grec et latin, *ex versione Lubini*, Hanau, 1605, in-8 ; Leyde, 1610, in-8 ; la 1^{re} édit. à Anvers, chez Plantin, 1569, in-8, est fort rare ; d'une *Paraphrase*, en vers, sur l'Evangile de saint Jean, 1677, in-8, et dans la *Bibliothèque des Pères*. Cette paraphrase peut servir de commentaire. Elle est fort claire, mais très-peu poétique.

NOODT (Gérard), né en 1647 à Nimègue, fut professeur en droit dans le lieu de sa naissance, puis à Franeker, à Utrecht et enfin à Leyde, où il mourut en 1725. On a de lui des *Traité*s sur des matières de jurisprudence sous le titre : *Opera juridica*, Lugd.-Bat., 1735 seu 1760, 2 v. in-fol., 30 à 36 fr. ; Naples, 1786, 4 vol. in-4. Son style est pur, mais trop concis. Barbeyrac a traduit en français et commenté les *Traité*s de Noodt sur le *pouvoir des souverains, et la liberté de conscience*, Amsterdam, 1715, in-12. Dans le premier, Noodt parle de l'autorité des rois en républicain décidé ; dans le second, il prêche une tolérance absolue, tant ecclésiastique que civile, et ne veut pas qu'on inquiète ceux qui s'efforcent d'introduire de nouvelles religions dans un état ; il n'en excepte pas même l'idolâtrie déclarée.

NORADIN. (Voy. NOUR-EDDYN.)

NORBERT (saint), né vers 1092 à Santen dans le

duché de Clèves, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, passa à la cour de l'empereur Henri V, son parent. Il y brilla par les agréments de son esprit et de sa figure, et y plut par l'enjouement et la douceur de son caractère. La cour produisit sur ses mœurs l'effet qu'elle devait produire : elle les adoucit et les corrompit. Norbert, touché par la grâce, se retira du sein de la corruption, se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine, et en donna le prix aux pauvres. Dégagé de tous les liens qui le retenaient dans le monde, il s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Barthélemi, évêque de Laon, lui ayant donné un vallon solitaire nommé *Prémontré*, il s'y retira en 1120, et y fonda l'ordre des chanoines réguliers qui porte le nom de ce désert. Ses sermons, appuyés par ses exemples, lui attirèrent une foule de disciples ; il leur donna la règle de saint Augustin, et l'habit blanc, qui était celui des clercs, mais tout de laine et sans linge. Cette nouvelle milice ecclésiastique gardait un silence perpétuel, jeûnait en tout temps, et ne faisait qu'un repas par jour et très-frugal. Cet ordre fut confirmé six ans après, en 1126, par Honorius II. Il y avait alors huit abbayes fondées, outre Prémontré. Le saint instituteur fut appelé dans le même temps à Anvers pour combattre l'hérétique Tanchelin. L'archevêché de Magdebourg ayant vagné, le clergé et le peuple le choisirent pour le remplir. Il appela ses chanoines dans cette ville, et leur vie austère édifia les habitants de Magdebourg. Le dessein de réforme que ce saint archevêque méditait inspira à quelques-uns une haine si violente, qu'ils attentèrent plusieurs fois à sa vie. L'occasion du concile de Reims en 1131 le rappela en France pour quelque temps ; et après avoir eu la consolation de voir sa maison de Prémontré peuplée de 500 religieux, il alla mourir dans sa ville épiscopale, en 1134. Grégoire XIII le plaça dans le catalogue des Saints en 1582. Sa *Vie* a été écrite avec beaucoup de fidélité par Hugues, son premier disciple. Charles-Louis Hugo, abbé d'Estival, en a donné une édition enrichie de notes savantes, Luxembourg, 1704 (*voy.* HUGO). On en a une autre de Jean-Chrysostome van der Sterre, abbé de Saint-Michel à Anvers, 1656, in-8. L'abbé Lécuy, dernier abbé général de Prémontré, et qui a fourni quelques bons articles aux éditions précédentes de ce *Dictionnaire*, a publié une *Notice* sur saint Norbert, dans laquelle il donne des détails intéressants sur l'état actuel de cet ordre. On trouve à la fin une pièce de vers, sous le titre de *Planctus Norbertinus*, dans laquelle ce respectable vieillard exhale sa douleur sur les ruines d'une institution qui lui fut si chère. Quoique cet ordre ait apporté divers adoucissements à la première rigueur de son institution, c'est un de ceux qui honoraient le plus et servaient le plus utilement l'Eglise catholique. Si on excepte quelques maisons où l'esprit du siècle s'était introduit dans les dernières années, la régularité, l'application à l'étude, des mœurs pures, un zèle actif et éclairé, distinguaient encore les enfants de saint Norbert. Ils avaient dans plusieurs pays un grand nombre de cures à administrer, et ils s'acquittaient de cet emploi important avec beaucoup

de fruit et d'édification. Il est naturel que des hommes qui ont pris dans le sein de la vie religieuse les grands principes de charité, de zèle, de désintéressement, qui sont à l'abri de toute appréhension pour l'avenir, et ne songent point à laisser d'héritage à leurs parents, soient excellemment propres aux fonctions pastorales. C'est sans doute cette considération qui, durant plusieurs siècles, a fait choisir les évêques dans les monastères. En vain dit-on que c'était des siècles d'ignorance, où parmi le clergé séculier on ne trouvait point de sujets capables ou dignes de l'épiscopat. Cela prouve au moins que la science et la vertu se conservent plus aisément et se nourrissent mieux dans la retraite et le silence des monastères, puisqu'elles y ont persévéré, tandis que l'ignorance et le vice couvraient la face de la terre. Du reste, ce n'est point dans les siècles d'ignorance que l'usage d'employer les religieux au service des églises a été établi. On lit dans la *Vie* de saint Eusèbe de Verceil, qu'il introduisit en Occident cette coutume que l'Orient avait depuis longtemps adoptée : *Primus in Occidentis partibus in eadem Ecclesia eosdem monachos instituit esse quos et clericos, ut esset in ipsis viris et contemptus rerum et accuratio Levitarum.* (*Voy.* JONADAB.) Du reste, quelque utile que soit cet ordre respectable, surtout dans ces temps de subversion et d'incrédulité, on ne doit pas croire qu'il ait échappé aux déclamations de la philosophie : tout au contraire, c'est par là même qu'il les a méritées ; et de quelque manière que se conduisent les hommes dévoués à la religion, le monde saura toujours les contrôler à sa mode. « Lorsque les moines, dit un critique très-judicieux, » sont demeurés dans la solitude, on leur a reproché de mener la vie des ours ; lorsque des révolutions fâcheuses les ont forcés de se rapprocher des » villes, on a imaginé que c'était par ambition ; tant » dis qu'ils se sont bornés au travail des mains et à » la prière, on a insisté sur leur ignorance ; dès » qu'ils se sont livrés à l'étude, on les a blâmés d'avoir renoncé à leur première profession, et l'on a » prétendu qu'ils avaient retardé le progrès des » sciences. Nos profonds raisonneurs ne pardonnent » pas plus la vie austère et mortifiée, dans laquelle » les moines orientaux persévèrent depuis seize siècles, que le relâchement qui s'est introduit peu à » peu dans les ordres religieux de l'Occident. S'ils » sont pauvres, ils sont à charge au peuple ; s'ils » sont riches, on opine à les dépouiller ; s'ils sont » pieux et retirés, c'est superstition, c'est fanatisme ; » s'ils paraissent dans le monde, on dit que c'est pour » s'y dissiper. Comment contenter des esprits bizarres » qui ne peuvent souffrir dans les moines, ni le repos ni le travail, ni la solitude ni l'esprit de société, » ni les richesses ni la pauvreté ? » (*Voy.* saint FRANÇOIS, BURNET, EVRARD.)

NORBERT (le P.), capucin, dont le vrai nom était Pierre PARISOT, naquit à Bar-le-Duc, l'an 1697, d'un tisserand, à ce que dit Chevrier. Il fit sa profession chez les capucins de Saint-Michel, en 1716. Le provincial allant à Rome, pour assister à l'élection d'un général en 1734, emmena avec lui le P. Norbert en qualité de secrétaire. Le capucin

lorrain, avec l'air lourd, avait l'esprit intrigant. Les cardinaux, dont il se procura la bienveillance, lui firent avoir la place de procureur général des missions étrangères. En 1736, il était à Pondichéri, bien accueilli par le gouverneur Duplex, qui l'en nomma curé. Fort de cette protection, il crut pouvoir satisfaire sa haine contre les jésuites, en les faisant exclure de tous les établissements français. Son caractère inquiet et tracassier le fit bientôt destituer de son emploi, sur les représentations de l'évêque de Saint-Thomé, et du P. Thomas de Poitiers, supérieur général des capucins de Madras et de Pondichéri, qui le qualifie de *brouillon*, de *mauvais génie*, d'*orgueilleux*, etc. Il en était venu jusqu'à fabriquer une approbation épiscopale pour un de ses libelles, et à la signer du nom de l'évêque. De là il passa dans les îles de l'Amérique, d'où, après un séjour de deux ou trois ans, il revint à Rome en 1744; mais il n'y séjourna pas longtemps, et fut obligé de se retirer à Lucques, où il fit paraître son ouvrage au sujet des rites malabares, sous le titre de *Mémoires historiques sur les missions des Indes*, Avignon, 1744, 2 vol. in-4, que Benoît XIV condamna par un décret du 1^{er} avril 1745, et dont de Belsunce, évêque de Marseille, dévoila en partie les impostures dans deux *Instructions pastorales*, l'une du 22, l'autre du 29 janvier 1745. L'abbé Desfontaines, surpris de cette levée de boucliers de la part d'un capucin, dont l'ordre passait pour attaché aux jésuites, lui appliqua ces mots connus : *Et tu quoque, Brute*, qu'il traduisit malignement ainsi : *Et toi aussi, brute*. Les confrères du P. Norbert désapprouvèrent sa conduite et ses écrits. La crainte d'être exposé à des pénitences claustrales, peut-être encore l'inconstance ou quelque chose de plus, lui firent désertir son ordre. Il se retira chez les protestants, et demeura quelque temps en Hollande et en Angleterre. Il y établit une fabrique de chandelles, puis une autre de tapisseries qui ne prospérèrent pas, malgré la protection que lui avait accordée le duc de Cumberland. Il en obtint des lettres de recommandation. Il passa en Prusse, où il prit le nom de Cuvel, et puis dans le duché de Brunswick. Clément XIII, espérant le ramener de ses égarements, lui accorda, en 1759, la permission de porter l'habit de prêtre séculier : il prit alors le nom de *Platel*, revint en France, passa derechef en Angleterre, et de là en Portugal, où ses écrits contre les jésuites lui obtinrent une pension du marquis de Pombal. (*Voy. MALAGRIDA.*) Enfin il revint en France faire réimprimer ses ouvrages, 1768, 6 vol. in-4. Il mourut près de Commerci en 1769. Les personnes qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie assurent que sa haine s'échauffait lorsqu'on parlait des jésuites, et qu'il ne pouvait entendre prononcer leur nom avec tranquillité : c'était une espèce de maladie qui, à quelques égards, semblait tenir à l'énerguménisme. Ceux qui désirent de voir des détails curieux sur la vie de ce religieux errant, peuvent consulter le mandement de l'évêque de Sisteron, du 24 avril 1745, et la lettre de Benoît XIV à l'archevêque de Césarée, nonce à Bruxelles, le 11 novem-

bre 1747, où ce pape fait un détail frappant et curieux de toutes les fourberies et méchancetés de ce mauvais cénobite. Elle se trouve en entier dans le *Journ. hist. et litt.*, 1^{er} juillet 1787, p. 540. Chevrier a donné sa *Vie* en 1762, in-12.

NORDEN (Frédéric-Louis), né en 1708, capitaine de vaisseau, alla en Egypte, où il prit les dessins des monuments de l'ancienne Thèbes. Après avoir voyagé en Angleterre, il vint à Paris, où il mourut en 1742. Son *Voyage d'Egypte et de Nubie, trad. du danois en français par Des Roches de Parthenais*, a été imprimé, Copenhague, 1755, 2 vol. in-fol., fig., 150 à 200 fr. Il est très-curieux et très-important, surtout pour ceux qui aiment l'antiquité. On y voit les dessins des monuments qui subsistent dans la Thébaïde. Cet ouvrage a été réimprimé avec des *notes* et des *additions* par Langlès, Paris, 1795, 6 parties en 3 vol. in-4, fig., 40 à 48 fr., pap. vél., 60 à 72 fr. La première édition est recherchée pour les gravures; mais les additions qui enrichissent cette dernière lui donnent un autre mérite. On reproche à Norden quelques inexactitudes que Bruce a relevées avec trop d'aigreur.

NORDIN (Charles-Gustave), antiquaire et évêque suédois, né à Stockholm en 1749, et mort en 1814, fit ses études à l'université d'Upsal. Nommé en 1775 lecteur au gymnase d'Hernosand, il se livra avec ardeur aux sciences ecclésiastiques; et, pour donner une idée de ses connaissances en théologie, il publia, en 1781, une dissertation sous le titre de *Lineamenta doctrinæ de illuminatione hominis irrogeniti*. En même temps, il avait imaginé un plan pour faire un *Corpus diplomaticum* de la Suède. Le gouvernement l'ayant su l'appela à Stockholm pour composer ce grand ouvrage, en rassemblant les matériaux épars dans les archives et les bibliothèques. Pendant son séjour à Stockholm, il eut occasion de connaître le roi, dont il reçut un favorable accueil; en 1786, il fut nommé membre de l'académie suédoise, et de celle des belles-lettres. D'abord pasteur à Skelleftea, dans le diocèse d'Hernosand, puis prévôt de cet évêché, il fut envoyé par le diocèse, comme son représentant, à la diète de Stockholm, où il soutint les dispositions du gouvernement au sujet des propositions ecclésiastiques. En 1800 il siégea à la diète de Norkœping, et prit ensuite le bonnet de docteur en théologie. Il fut encore, en 1803, du comité réuni pour la révision de la banque. Après cette époque, il travailla à la propagation de l'Evangile parmi les Lapons, et eut une grande part à l'érection de plusieurs chapelles dans les paroisses éloignées. Quant il fut, en 1808, nommé évêque d'Hernosand, il fit terminer la traduction, en langue laponne, de la Bible : le *nouveau Testament* avait déjà été traduit et publié en 1755. Pour faire plus promptement paraître cet ouvrage, il établit une imprimerie à Hernosand, ville la plus septentrionale de la Suède, et la moins éloignée du pôle. Nordin avait réuni d'immenses matériaux pour l'histoire de Suède : des annales, des chroniques imprimées et manuscrites, des chartes, des généalogies, des nécrologies, des actes publics, tous les documents enfin qu'il avait pu recueillir

dans les archives et les librairies du royaume, dont il avait déjà fait des extraits, outre les *Mémoires* que Nordin avait faits pour l'académie des belles-lettres, et contenant des recherches sur l'histoire du Nord, d'après Tacite, Jean de Brème, Rimbart, et Saxo. Cette collection, composée de 2,400 pièces, fut achetée par le prince royal (Bernadotte), aujourd'hui Charles XIV, roi de Suède, qui en fit présent à l'université d'Upsal, après la mort de Nordin.

NORÈS (Jason de), littérateur, poète et philosophe, né à Nicosie dans l'île de Chypre, fut dépouillé de ses biens par les Turcs, qui s'emparèrent de sa patrie en 1570. Il se retira à Padoue, où il enseigna la philosophie morale avec beaucoup de réputation. Le *Pastor Fido* de Guarini parut. Les pastorales étaient devenues la lecture à la mode dans toute l'Italie. Norès, qui ne goûtait pas ces sortes de productions, où il y avait pour le moins autant de licence que de génie, attaqua celle de Guarini, qui lui répondit par une satire imprimée à Ferrare en 1588. Norès répliqua en 1590, et le poète lui préparait une réponse encore plus violente, lorsque Norès mourut, en 1590, de la douleur que lui causa l'exil de son fils unique, banni pour avoir tué un Vénitien dans une querelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, les uns en italien et les autres en latin. Parmi ceux qu'il a écrits en italien, on remarque la *Poétique*, Padoue, 1588, in-4 : cette édition est rare ; un *Traité de la république*, 1578, in-4, qu'il forme sur le modèle de celle des Vénitiens, ses souverains ; un *Traité du monde et de ses parties*, Venise, 1571, in-8 ; *Introduction aux trois livres de la Rhétorique d'Aristote*, ibid., 1584, in-4, estimée ; *Traité de ce que la comédie, la tragédie et le poème héroïque peuvent recevoir de la philosophie morale*, etc. Ceux qu'il a écrits en latin sont : *Institutio in philosophiam Ciceronis*, Padoue, 1576, in-8 ; *Brevis et distincta summa præceptorum de arte dicendi, ex libris Ciceronis collecta*, Venise, 1553, in-8 ; bon ouvrage ; *De constitutione partium humanæ et civilis philosophiæ*, in-4 ; *Interpretatio in Artem poeticam Horatii*, etc. On remarque dans tous ces ouvrages beaucoup de méthode et de clarté, une profonde érudition, des expressions heureuses, un style élevé, mais quelquefois emphatique. — Pierre de NORÈS, son fils, successivement secrétaire de plusieurs cardinaux, homme de lettres et homme d'affaires, a laissé divers ouvrages manuscrits, entre autres la *Vie* du pape Paul IV, en italien.

NORIS (le cardinal Henri), né à Vérone en 1631, d'une famille originaire d'Irlande, montra dès son enfance beaucoup d'esprit et d'application à l'étude. Son goût pour les ouvrages de saint Augustin l'engagea à prendre l'habit des ermites qui portent le nom de ce Père de l'Eglise. Le général, instruit de son mérite, l'appela à Rome. Ses talents le firent choisir pour professer dans différentes maisons de son ordre. Il s'en acquitta avec tant de succès, que le grand-duc de Toscane le prit pour son théologien et lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage

qu'il donna au public fut son *Histoire pélagienne*. Elle fit beaucoup de bruit. On lança une foule d'écrits contre lui ; il répondit. La querelle s'échauffa, et fut portée au tribunal de l'inquisition. Son ouvrage y fut mis au creuset, et en sortit alors sans flétrissure. Mais, longtemps après, le grand inquisiteur d'Espagne le plaça, en 1747, dans l'index des livres proscrits. Benoit XIV s'en plaignit en 1748, dans une lettre à cet inquisiteur, qui n'y eut aucun égard ; mais son successeur annula le décret en 1750. Clément XIII nomma Noris qualificateur du saint office. Innocent XII le choisit pour bibliothécaire du Vatican, le fit consulteur de l'inquisition, et bientôt après cardinal en 1695. Il fut nommé, deux ans après, pour travailler à la réforme du calendrier ; mais il ne put pas s'occuper longtemps de ce grand ouvrage, qui n'était pas d'ailleurs dans son genre, et pour lequel il n'avait pas de talent bien prononcé. Il commençait à sentir les atteintes d'une hydropisie incurable. La mort l'enleva à la république des lettres en 1704. Son esprit était plein de vivacité, et sa mémoire heureuse. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre suivant : *Opera omnia*, Veronæ, 1729-41, 5 vol. in-fol., 24 à 30 fr. Les principaux sont : *Historiæ pelagianæ libri 11* ; *Dissertatio historica de synodo quinta œcumenica* ; *Vindiciæ augustiniæ* ; *Dissertatio de uno ex Trinitate in carne passo* ; *Apologia monachorum Scythiæ, ab Anonymi scrupulis vindicata* ; *Anonymi scrupuli circa veteres semi-pelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati* ; *Responsio ad Appendicem auctoris scrupulorum* ; *Responsiones III ad anonymum qui Norisio jansenismum imputarat* ; *Somnia Francisci Macedo de annis Augustini*, etc. ; *Epochæ Syro-Macedonum*, imprimé séparément, Florentiæ, 1691, pet. in-fol., 9 à 12 fr. ; Leipzig, 1696, in-4, 4 à 6 fr. C'est avec le secours des médailles que l'auteur éclaircit les différentes époques des Syro-Macédoniens ; *De duobus nummis Diocletiani et Licinii dissertatio duplex*, production digne de la précédente ; *Parænesis ad Patrem Harduinum*. Le cardinal Noris avait relevé les extravagances de ce jésuite dans plusieurs de ses écrits ; il le fait dans celui-ci d'une manière particulière. Ce n'est pas le seul homme contre lequel il ait écrit. Il aimait les guerres de plume : sensible à la critique et aux éloges, il se permettait contre ses adversaires, même les plus dignes d'estime, des railleries et des injures qui n'honoraient pas son savoir. Il appelle l'illustre Petau *un criard*, (clamantem,) le savant Sirmond *un bon vieillard*, (bonum senem.) L'on ne peut disconvenir qu'il n'eût du penchant pour les opinions extrêmes, et que la véhémence avec laquelle il les défendait ne lui ait fait dire bien des choses qui ne lui seraient point échappées dans des moments plus calmes. Les réponses à ses critiques sont aussi faibles par les raisons qu'elles sont dures, âpres, et malhonnêtes par la manière. On s'aperçoit sans peine que l'éducation lui a manqué, et que dans le cloître on a négligé de réparer ce défaut ; *Cenotaphia pisana Caii et Lucii Cesarum*, Venetiis, 1681, in-fol., fig., 6 à 8 fr. ; Pise, 1764, 2 vol. in-4. Il y a une

édition de l'*Histoire pélagienne* de Louvain, 1702, à laquelle on joignit cinq dissertations historiques, avec les écrits dont nous avons parlé aux nos 2 et 3. On a sa *Vie* par les Ballerini, frères. Il y a une autre *Vie*, par Bianchini, dans les *Vite degli Arcadi*, dont Nicéron a donné une analyse dans le tom. 3 de ses *Mémoires*.

NORMANT (Alexis), célèbre avocat au parlement de Paris, était fils d'un procureur au même parlement. Né en 1697, avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr et un amour sincère du vrai, il joignait à ces dons précieux de la nature le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe et les grâces de la représentation. Avant de se charger d'une cause, il l'examinait en juge impartial, avec la plus grande sévérité. Quand il en avait senti l'injustice, il n'y avait nulle sorte d'autorité dans le monde qui pût l'engager à la défendre. Il devint le conseil des maisons les plus illustres, et l'arbitre des grands différends. Il excellait dans l'art de la conciliation, et portait le désintéressement au plus haut degré. Il mourut en 1745.

NORTH (Frédéric, comte de GUILFORD, lord), né en 1732, mort en 1792, devint premier lord de la trésorerie. Ce fut sous son long ministère que l'Angleterre perdit les colonies américaines, et on l'accusa d'être en grande partie l'auteur de cette perte. North avait des connaissances, surtout en matière de finances; mais on lui reprochait un caractère faible et irrésolu dans les circonstances qui exigent d'un ministre une volonté ferme et inébranlable. Si, dans les troubles de l'Amérique, il se laissa entraîner à la guerre par le torrent de l'opinion, du moins il parvint pendant deux ans à suspendre les troubles et chercha à les terminer par un bill conciliateur. — Son fils, Frédéric NORTH, comte de Guilford et pair d'Angleterre, né en 1766, mort en 1827, cultiva les lettres avec succès.

NORTHOFF (Levoldl), né dans le comté de la Marck en 1278, devint chanoine de l'église de Liège, et abbé séculier de Visé en 1322. Il présida à l'éducation d'Engelbert, fils du comte de la Marck, l'accompagna dans ses voyages en Italie, obtint des bénéfices à Rome, et passa le reste de sa vie au service des comtes de la Marck. Il était encore en vie en 1360. On a de lui : *Origines markanæ, sive Chronicon comitum de Marca et Allena*. Cet ouvrage, écrit d'un style barbare, a été corrigé, mis en bon latin et enrichi de notes savantes par Henri Meibom, Hanovre, 1613, in-fol.; puis inséré dans *Scriptores rerum germanicarum*, tom. 1^{er}, édition de 1688. Dithmare l'a donné dans *Scriptores rerum Westphalicarum*, avec les variantes. On a encore de Northoff : *Catalogus archiepiscoporum coloniensiensium*, publié dans le 2^e tome de *Rerum germanicarum scriptores*.

NORTHUMBERLAND. (Voy. GREY.)

NOSTRADAMUS (Michel, ou NOTREDAME), fameux astrologue, né à Saint-Remy en Provence, l'an 1503, d'une famille autrefois juive, prétendait être de la tribu d'Issachar, parce qu'il est dit dans les Paralipomènes : *De filiis quoque Issachar viri eruditi, qui noverant omnia tempora*. Après

avoir été reçu docteur en médecine à Montpellier, il parcourut la France et se maria à Agen. Devenu veuf, il retourna en Provence, et obtint une pension de la ville d'Aix, qu'il avait secourue dans un temps de contagion. Il se fixa ensuite à Salon, et s'y maria une deuxième fois. Le loisir dont il jouit dans sa nouvelle retraite l'engagea à se livrer à l'étude, et surtout à celle de l'astronomie. Il se mêla de faire des prédictions, qu'il renferma dans des *Quatrains* rimés, divisés en centuries. La première édition de cet ouvrage, imprimé à Lyon en 1555, in-8, n'en contient que sept. Leur obscurité, le ton de prophète que le prédiseur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joints à sa réputation, le firent rechercher. Enhardi par ses succès, il en publia de nouvelles : il mit au jour en 1568 les huitième, neuvième et dixième *Centuries*, qu'il dédia au roi Henri II. Ce prince et la reine Catherine de Médicis voulurent voir l'auteur, et le récompenser. On l'envoya à Blois pour tirer l'horoscope des jeunes princes. Nostradamus se tira le mieux qu'il put de cette commission difficile; mais on ne sait point ce qu'il dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs et de biens, il reçut la visite d'Emmanuel, duc de Savoie, de la princesse Marguerite sa femme, et quelque temps après celle de Charles IX. Ce monarque lui fit donner 200 écus d'or, avec un brevet de médecin ordinaire du roi, et des appointements. Nostradamus mourut 16 mois après, en 1566, à Salon, regardé par le peuple comme un homme qui connaissait l'avenir. Outre ses douze *Centuries*, imprimées en Hollande, 1688, in-12, et réimprimées plusieurs fois avec la *Vie* de l'auteur, on a de lui quelques ouvrages de médecine. En 1656, on a publié in-12 : *Eclaircissement des véritables quatrains de maître Michel Nostradamus*, avec son apologie, et son portrait, sous lequel on lit ces vers :

Vera loquor, nec falsa loquor, sed munere cœli,
Qui loquitur Deus est, non ego Nostradamus.

Jodelle en avait jugé tout autrement lorsqu'il fit cette épigramme :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cum falsa damus, nil nisi Nostra damus.

L'épithaphe qu'on lisait sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers, lui est tout autrement honorable. En voici la traduction : « Ici reposent les os » de l'illustre Michel Nostradamus, le seul digne, » au jugement de tous, de décrire, avec sa plume » presque divine, selon la direction des astres, tous » les événements qui arriveront sur la terre. Il a » vécu 62 ans 10 jours, et mourut à Salon l'an 1566. » Postérité ne lui enviez pas son repos. » Au commencement de l'an 1792, on a beaucoup parlé d'une de ses prophéties conçue en ces termes : « Plus » grande persécution sera faite à l'Eglise chrétienne, » qui n'a été faite en Afrique sous Genséric et Hu- » néric, et durera ceste-ci jusqu'à l'an mil sept cent » nonante-deux, que l'on cuidera estre une reno- » vation du siècle. Après commencera le peuple de » se redresser, de chasser quelques obscurs ténèbres, » recevant quelque peu de leur pristine clarté, non » sans de grandes divisions et de continuels chan-

» gements. » Ce passage se trouve dans une lettre de Nostradamus à Henri II, datée de Salon, le 27 juin 1558, insérée dans les *Prophéties* de l'auteur, imprimées à Lyon, chez Pierre Rigaud. L'exemplaire de cette édition a été pendant huit jours déposé dans un endroit publiquement indiqué, où tous les curieux ont été invités à venir le voir. (*Voy. le Jour. hist. et litt.*, 1^{er} février 1792, pag. 233.) Nostradamus était l'intime ami de Scaliger. Il dut sa grande réputation à un *Quatrain* dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique d'Henri II, et qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince. Cet horoscope se trouve dans le 35^e quatrain de la 1^{re} *Centurie*, et dit ainsi :

Le lion jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duel,
Dans une cage d'or les yeux lui crevera.
Deux plaies une, puis mourir : sort cruel!

On sait que dans un tournoi Montgomeri creva les yeux, avec sa lance, au roi Henri II. Le meilleur ouvrage de Nostradamus, pour le temps où il écrivait, est le *Remède très-utile contre la peste et toutes les fièvres pestilentiennes*, Paris, 1561, in-8. Il a donné aussi une *Paraphrase de Gallien*, etc., et a laissé des *Mémoires*, depuis l'an 1080 à 1494.

NOSTRADAMUS (Jean), frère puîné du précédent, exerça longtemps et avec honneur la charge de procureur au parlement de Provence. Il cultivait les muses provençales, et faisait des chansons assez peu délicates, mais qui plaisaient dans un temps grossier. Il mourut en 1590. On a de lui : *Vies des anciens poètes provençaux*, Lyon, 1575, in-8, 8 à 10 fr. Jean Giudice les a traduites la même année en italien. Ces *Vies*, au nombre de 76, peuvent jeter un grand jour sur l'histoire de l'ancienne littérature. L'abbé Millot a profité de cet ouvrage pour donner son *Histoire littéraire des troubadours*, Paris, 1774, 3 vol. in-12.

NOSTRADAMUS (César), fils aîné de Michel, né à Salon en 1555, et mort en 1629, se mêla de poétiser. Le recueil de ses productions en ce genre parut à Toulouse en 1606 et 1608, 2 vol. in-12. Il laissa aussi une *Histoire et chronique de la Provence*, Lyon, 1614, in-fol. C'est une compilation fort mal écrite, et qui n'est estimable que pour les recherches qu'elle renferme.

NOSTRADAMUS (Michel), appelé le *Jeune*, frère du précédent, se livra à l'astrologie comme son père. Il fit imprimer ses *Prophéties* dans un almanach, en 1568. Ses oracles lui coûtèrent cher. Etant au siège du Poussin, en 1574, d'Espinaï Saint-Luc lui demanda quelle en serait l'issue. Nostradamus répondit que la ville serait brûlée; et, pour faire réussir sa prédiction, il y mettait lui-même le feu. Saint-Luc, l'ayant aperçu, en fut tellement indigné, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre et le tua. Il faisait passablement des vers provençaux.

NOSTRE. (*Voy. LENOTRE.*)

NOTGER, issu d'une illustre famille de Souabe, embrassa la vie monastique à Saint-Gall, et s'y distingua tellement par son érudition, qu'il fut ap-

pelé dans le célèbre monastère de Stavelo, pour y enseigner les hautes sciences. Il fut ensuite élevé sur le siège épiscopal de Liège l'an 971, et s'y distingua par toutes les vertus qui font l'ornement de l'épiscopat. Ce qu'il eut le plus à cœur, ce fut l'éducation de la jeunesse; il ne crut point s'abaisser, en consacrant ses moments de loisir à enseigner les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les lettres. On peut le regarder comme le second fondateur de la ville de Liège. Il la fit ceindre de murailles, et l'orna de beaux bâtiments. Les collégiales de Saint-Jean Evangéliste, de Sainte-Croix, de Saint-Denys à Liège; l'église de Malines, celle d'Aix-la-Chapelle, etc., le comptent au nombre de leurs fondateurs. Il mourut l'an 1007. Aubert le Mire croit qu'il a composé avec Hérigère, abbé de Lobbes, mort l'an 1007, l'*Histoire des évêques de Liège*; mais il est plus que vraisemblable que Hérigère la composa seul, à la sollicitation de Notger. Elle est insérée dans les *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville.

NOTKER (saint), surnommé *Balbulus*, ou le *Bègue*, moine de Saint-Gall, né à Heiligau près de cette abbaye, mort en 912, est auteur d'un *Martyrologe* publié dans les *Antiquæ lectiones* de Henri Canisius, mais pas en entier. On conserve quelques manuscrits de saint Notker dans la bibliothèque de Saint-Gall : les *Vies* des saints Gall et Fridolin, abbés; *Paraphrase*, en langue teuto-nique, des *Psaumes*. Lambecius, pour en donner une idée, a inséré la paraphrase du premier psaume dans son *Commentaire de la bibliothèque de Vienne*, liv. 2, chap. 5. On trouve plusieurs ouvrages de ce saint dans le *Novus Thesaurus monumentorum* de dom Pez, Augsbourg, 1721 à 1729, 5 vol. in-fol. Sigebert et Honorat confondent Notker avec Notger, évêque de Liège.

NOUE (François de la), surnommé *Bras de-Fer*; gentilhomme breton, naquit en 1531 d'une maison ancienne. Il porta les armes dès son enfance, et se signala d'abord en Italie. De retour en France, il embrassa le parti des calvinistes, prit Orléans sur les catholiques en 1567, conduisit l'arrière-garde à la bataille de Jarnac en 1569, et se rendit maître de Fontenai, d'Oleron, de Marennes, de Soubise et de Brouage. A la prise de Fontenai, il reçut, au bras gauche, un coup qui lui brisa l'os. On lui coupa le bras à la Rochelle, et on lui en fit un de fer, dont il se servait très-bien pour manier la bride de son cheval. Envoyé dans les Pays-Bas en 1571, il y surprit Valenciennes. A son retour en France, le roi le nomma général des troupes envoyées pour le siège de la Rochelle : il eut la perfidie et l'ingratitude de se servir de la confiance de son souverain pour fortifier le parti des rebelles. En 1578, il passa au service des états généraux dans les Pays-Bas, fit prisonnier le comte d'Egmont à la prise de Ninove; mais il fut pris lui-même en 1580, et n'obtint sa liberté que 5 ans après. De retour en France, il guerroya contre les catholiques, et périt au siège de Lamballe en 1591. C'était un brave guerrier, mais qui fit rarement un bon usage de sa valeur, ayant presque toujours combattu pour des gens armés

contre la religion et le souverain ; il était d'ailleurs cruel, et signalait son fanatisme par des barbaries atroces exercées sur les catholiques. Il laissa des *Discours politiques et militaires*, 1587, in-4, 4 à 6 fr., qu'il composa pendant sa prison : ils renferment beaucoup de choses contraires aux vérités révélées. Pierre Coret en a dévoilé les erreurs et les paralogismes, de même que le P. Possevin. La Noue avait été fait prisonnier aux journées de Saint-Quentin, de Jarnac, de Montereau et aux Pays-Bas. Sans prétendre l'excuser sur l'appui qu'il donna aux huguenots, il est cité dans toutes les histoires du temps et les biographies comme un homme aussi brave que franc et généreux.

NOUE (Odet de la), fils aîné du précédent, fut employé avec distinction au service de Henri IV. C'est à cet officier que ce prince dit : *La Noue, il faut payer ses dettes, je paie bien les miennes*. Il mourut vers 1618. Il est auteur de quelques *Poésies chrétiennes*, Genève, 1594, in-8, où le génie manque autant que l'orthodoxie.

NOUE (Jean SAUVÉ de la), né à Meaux en 1701, se fit comédien, et travailla pour le théâtre. C'est à lui que l'on doit la belle tragédie de *Mahomet II*, dont Voltaire fut si jaloux, et la comédie intitulée *La Coquette corrigée*. Ses *OEuvres* ont été publiées à Paris en 1765, in-12. Il mourut en 1761.

NOUET (Jacques), jésuite, né au Mans en 1605, mort à Paris en 1680, se consacra à la prédication. Il attaqua dans ses sermons le livre *De la fréquente Communion* du fameux Arnauld ; mais comme ce livre avait été approuvé par des évêques, ceux-ci, conjointement avec d'autres prélats, firent paraître le P. Nouet dans une assemblée qu'ils tinrent à Paris, et où il fut contraint de désavouer ce qu'il avait avancé contre l'ouvrage d'Arnauld. Après cette disgrâce, il devint recteur des collèges d'Alençon et d'Arras, place qu'il exerça pendant vingt-cinq années. Nouet fut encore l'un des plus ardents adversaires de le Noir, contre lequel il publia cet ouvrage : *Remerciments du consistoire de N. aux théologiens d'Alençon, disciples de saint Augustin*. Il dirigea aussi contre Pascal cet écrit : *Réponse aux Provinciales*. On a d'ailleurs de lui plusieurs livres ascétiques, qui parurent de 1674 à 1678, et qu'on lit encore avec fruit, savoir : *Méditations sur la vie cachée, souffrante et glorieuse de Jésus-Christ*, 7 vol. in-12 ; *la Vie de Jésus-Christ dans les saints*, 2 vol. ; *l'Homme d'oraison*, 5 vol. réimprimés en 1677 ; *la Dévotion à Jésus-Christ*, 3 vol. in-4. M. Henrion a extrait du P. Nouet des *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, 2 vol. in-18, Paris, 1828.

NOUET (Nicolas-Antoine), astronome, naquit à Pompey en Lorraine, en 1740, et entra dans l'ordre de Cîteaux, où il resta jusqu'à l'époque de la révolution. Il vint à Paris en 1780, étudia sous Cassini, l'aida dans ses travaux avec deux autres élèves, et notamment dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*. Il y donna le calcul de la première elliptique de la planète *Uranus*. En 1784, il fut envoyé à Saint-Domingue pour y dresser la carte des débouchements et de la côte Française de cette île. De

retour à Paris, l'année suivante il publia, dans la *Connaissance des temps* (1786), les longitudes et les latitudes des villes de la France, d'après le sphéroïde aplati, suivant les calculs trigonométriques de Cassini. Après la réorganisation de l'administration de l'observatoire, par la convention nationale, Cassini et ses trois élèves demeurèrent simples professeurs. Le premier refusa toutes fonctions ; mais Nouet fut employé au dépôt de la guerre, en 1795, où il continua ses travaux astronomiques, et lia par de grands triangles les départements du Rhin à la France. Il exécuta les mêmes opérations en Savoie, où il se rendit en 1795, et trois ans après il fut de l'expédition d'Égypte. Ses travaux dans cette contrée sont consignés dans un mémoire sous le titre d'*Exposé des résultats des opérations astronomiques faites en Égypte depuis le 1^{er} juillet 1798 jusqu'au 28 août 1800*. Cet exposé est imprimé dans le tome 1^{er} de la *Description de l'Égypte*. Le tome 2 contient un autre *Mémoire* posthume relatif à des observations thermométriques et hygrométriques. Ce sont les seuls ouvrages de Nouet ; ils font partie de la *Description de l'Égypte*, tome 1^{er} (mémoires). Il donna en outre quelques conjectures sur les *Monuments d'Esneh et de Denderah*, ainsi que sur *l'astronomie égyptienne et son antiquité* ; mais un horison continuellement rembruni ne lui permit pas d'observer le lever héliaque de *Sirius*, qui annonçait aux anciens Égyptiens le débordement du Nil. Il revint à Paris en 1802, et préféra rester dans la place d'ingénieur au bureau de la guerre, plutôt que d'accepter celle d'astronome adjoint au bureau des longitudes. Peu de temps après, il se rendit encore en Savoie, comme directeur des opérations topographiques de la carte du Mont-Blanc. Il y mourut en 1811. Delambre a donné une *Notice* sur Nouet.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), né à la Rochelle en 1742, mort en 1823, publia une *Suite à La Pucelle* de Voltaire, qu'il s'efforça de surpasser dans sa turpitude. Cet ouvrage le fit enfermer à la Bastille, et sa disgrâce lui donna un certain crédit. On a de lui une foule de compilations, sous le titre d'*Abrégés* et de *Beautés de l'histoire* de presque toutes les nations de l'Europe, qu'il vendait aux libraires comme une sorte de marchandise littéraire. Nous citerons de lui : *Histoire des prisons de Paris et des départements*, 1797, 4 vol. in-12 ; *Beautés de l'Histoire du règne des Bourbons*, Paris, 1822, in-12.

NOULLEAU (Jean-Baptiste), né à Saint-Brieuc en 1604 de parents distingués dans la magistrature, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et devint archidiacre de Saint-Brieuc en 1639, puis théologal en 1640. Il prêcha avec applaudissement à Saint-Malo, à Paris et dans plusieurs autres villes. Son zèle pour le parti jansénien l'ayant engagé dans de fausses démarches, la Barde, son évêque, l'interdit de toutes fonctions ecclésiastiques dans son diocèse. Noulleau composa plusieurs écrits et factums pour sa défense ; mais ne pouvant réussir à faire lever son interdit, il fit pendant trois ans sept lieues par jour, pour se rendre à St.-Quel, dans le dio-

cèse de Dol, afin d'y dire la messe en dépit de son évêque. Il mourut vers 1672. On a de lui : *Politique chrétienne et ecclésiastique, pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé*, en 1665 et 1666, in-12, livre oublié; *l'Esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la messe*, in-12; *Traité de l'extinction des procès*, in-12; *De l'usage canonique de l'Eglise*, in-12, etc.

NOUR-EDDYN, célèbre sultan de Syrie et d'Egypte, fils de Sanguin (autrement Emalreddin), soudan d'Alep et de Ninive, tué par ses eunuques au siège de Calgembar en 1145, partagea les états de son père avec Seiffedin, son frère aîné. La souveraineté d'Alep était tombée dans le partage de Nour-Eddyn; il l'augmenta par ses armes, et devint un des plus puissants princes d'Asie. C'était le temps des croisades : Nour-Eddyn signala sa valeur contre les croisés, défit Josselin, comte d'Edesse, se rendit maître de ses états et le fit prisonnier, après avoir vaincu Baudouin III roi de Jérusalem, et Raimond prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. Nour-Eddyn fut battu à son tour par Baudouin; mais il prit sa revanche sur les autres princes croisés. Cependant ces derniers, s'étant coalisés, imposèrent à Nour-Eddyn une trêve qui fut souvent rompue de part et d'autre. Ce conquérant tourna ensuite ses armes contre le sultan d'Icône, qui fut vaincu à son tour. Celui d'Egypte, détrôné par Margan, ayant appelé Nour-Eddyn à son secours, lui donna occasion de le dépouiller lui-même; ce qui n'est pas du tout conforme à ce qu'on raconte de la générosité de Nour-Eddyn. Il ne tarda pas à en être puni. Gyracon, général de ses armées, se fit bientôt établir soudan d'Egypte au préjudice de Nour-Eddyn son maître. Ce nouveau soudan mourut en 1170, et laissa pour successeur Saladin. Nour-Eddyn mourut en 1174.

NOURRY (dom Nicolas le), né à Dieppe en 1649, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 1665, s'appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Ce savant religieux, également estimable par ses mœurs et par ses connaissances, mourut à Paris en 1724. A la piété tendre qui l'animait, il joignait un caractère bon et officieux. L'édition des *OEuvres* de Cassiodore est le fruit de son travail et de celui de dom Garet, son confrère. Il travailla, avec dom Jean Duchesne et dom Julien Bellaise, à l'édition des *OEuvres* de saint Ambroise, qu'il continua avec dom Jacques Friches. On a de lui, sous le titre d'*Apparatus ad bibliothecam Patrum*, Paris, 1703 et 1715, 2 vol. in-fol. Le premier volume est rare, et le second plus commun. On les joint à la *Bibliothèque des Pères* de Philippe Despons, Lyon, 1777, 2 vol. in-fol., et avec l'*index* de Siméon de Sainte-Croix, Gênes, 1707, in-fol. Le tout forme trente vol. Il y en a qui y joignent *Bibliotheca Patrum primitivæ Ecclesiæ*, Lyon, 1680, in-fol. La collection de dom le Nourry renferme des dissertations remplies de recherches curieuses et savantes sur la vie, les écrits et les sentiments des Pères, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. On a encore de lui une dissertation sur le *Traité De mortibus perse-*

cutorum, Paris, 1710, in-8. Il prétend mal à propos que ce traité n'est point de Lactance. (*Voy.* ce nom.)

NOUSCHIRWAN, roi de Perse, qui mourut, dit-on, en 579, a été célébré pour ses vertus et sa sage administration. Saadi rapporte de lui plusieurs traits admirables, et surtout de sages instructions à son fils, que l'abbé Fourmont nous a données, traduites d'un manuscrit turc. Mais il y a toute apparence que c'est une morale mise en action, et le portrait d'un roi tel qu'on voudrait qu'il fût. « Etant » à la chasse, et pressé par la faim, il fit préparer » un repas du gibier qu'il avait tué; mais il n'avait » point de sel. Il en envoya chercher au village le » plus prochain, et défendit de le prendre sans le » payer. *Quel mal arriverait-il*, dit un de ses » courtisans, *si l'on ne payait pas un peu de sel?* » *Si le Souverain*, répond Nouschirwan, *cueille » une pomme dans le jardin de son sujet, le len- » demain les courtisans dépouilleront l'arbre.* »

NOVARIN, ou NOVARINI (Louis), religieux théatin de Vérone, mort dans sa patrie en 1650, à 56 ans, exerça les premiers emplois de son ordre. Il était habile dans l'hébreu et dans les autres langues orientales, et se fit aimer des princes et des savants de son temps. Il a compilé un grand nombre d'ouvrages; mais il n'y a mis ni choix ni discernement. Les principaux sont : des *Commentaires* sur les quatre Evangiles et sur les Actes des apôtres, 4 vol. in-fol.; *Elementa sacra*, 6 vol. in-fol.; *Adagia sanctorum Patrum*, etc., 2 vol. in-fol.; *Calamita de' cuori*, Vérone, 1647, in-16. C'est sous ce titre singulier qu'il a écrit la *Vie* de J.-C. dans le sein de la sainte Vierge; *Paradiso Betlemme*, ibid., 1646, in-16. C'est la vie de J.-C. dans la crèche. Ces deux derniers sont recherchés pour leur singularité.

NOVAT, *Novatus*, prêtre de l'église de Carthage au III^e siècle, était un homme perfide, arrogant, dévoré d'une extrême avarice, et qui pillait effrontément les biens de l'Eglise, des pupilles et des pauvres. Il crut éviter la punition de ses crimes, en se séparant de son évêque. Il s'arrogea le droit d'ordonner diacre Félicissime, homme qui lui ressemblait, s'unit avec lui contre saint Cyprien, et prétendit qu'on devait recevoir les laps à la communion, sans aucune pénitence. Novat, étant allé à Rome en 251, s'unit avec Novatien, et embrassa l'erreur de celui-ci, diamétralement opposée à celle qu'il avait soutenue en Afrique; cette union causa non-seulement le premier schisme, mais fit encore une hérésie. (*Voy.* l'article suivant.)

NOVATIEN, antipape en 251. Il était d'abord philosophe païen. Se trouvant dangereusement malade, il demanda le baptême, et on le lui conféra dans son lit. Etant relevé de sa maladie, il fut quelque temps après ordonné prêtre, contre les règles canoniques, et contre l'avis de son évêque. Son éloquence lui acquit une grande réputation. Cet ambitieux portait ses vues sur le siège de Rome, et fut si outré de se voir préféré Corneille après la mort du pape Fabien, qu'il publia contre le nouvel élu des calomnies atroces. S'étant uni avec Novat,

ils firent venir trois évêques simples et ignorants, et les ayant fait boire, il les obligèrent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Cette ordination irrégulière produisit un schisme funeste, qui dégénéra en hérésie; car Novatien soutint que l'Eglise n'avait pas le pouvoir de recevoir à la communion ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie, et se sépara de Cornelle. Ses premiers disciples n'étendirent pas plus loin la sévérité de leur discipline. Dans la suite, les novatiens exclurent pour toujours ceux qui avaient commis des péchés pour lesquels on était mis en pénitence: tels étaient l'adultère, la fornication; ils condamnèrent ensuite les secondes noces. Il y avait encore des novatiens en Afrique du temps de saint Léon, et en Occident jusqu'au VIII^e siècle. Les novatiens prirent le nom de *Cathares*, c'est-à-dire *purs*; ils avaient un grand mépris pour les catholiques, et lorsque quelqu'un d'eux embrassait leur sentiment, ils le rebaptisaient: Novatien ne faisait que renouveler l'erreur des Montanistes. (*Voy. MONTAN.*) A beaucoup d'orgueil il joignait un caractère dur et austère. On lui attribue le *Traité de la Trinité*, le *Livre des viandes juives* qui sont parmi les *OEuvres de Tertullien*, et une *Lettre* qu'on trouve parmi celles de saint Cyprien. C'est lui et non pas Novat qui a donné son nom aux hérétiques appelés *Novatiens*. Jackson a publié à Londres, 1728, in-4, une édition de tous les ouvrages de Novatien.

NOVES, et non pas NOVES (Laure de), dame, et non demoiselle, comme le disent tous les Dictionnaires, d'après le P. Nicéron, est plus connue sous le nom de la *belle Laure*. Elle naquit à Avignon ou dans un village voisin, en 1307 ou 1308, d'Audifret de Noves, et fut mariée à Hugues de Sade, seigneur de Saumane. Son esprit, sa vertu, sa beauté et ses grâces lui soumettaient tous les cœurs. Le fameux Pétrarque, dont la famille avait été exilée de Toscane pendant les guerres civiles, s'était retiré à Avignon: il conçut une si vive affection pour Laure, qu'il l'aima vingt ans pendant sa vie, et conserva son amour dix ans après sa mort. Ce poète lui consacra sa muse, et fit à sa louange 318 *sonnets* et 88 *chansons*, auxquels elle doit sa célébrité. Il l'avait vue pour la première fois le lundi de la semaine sainte (6 avril 1327), dans l'église de Sainte-Claire, et il la vit pour la dernière fois le 27 septembre 1347. Laure était, dit-on, du nombre des dames qui composaient la *Cour d'Amour*. Cette cour était une assemblée de femmes de la première qualité, qui ne traitaient que de matières de galanterie, et qui décidaient gravement sur ces bagatelles, mais toujours d'une manière décente et honnête. Elle mourut de la peste à Avignon en 1348, et fut enterrée aux Cordeliers. On a débité beaucoup de fables sur cette dame illustre. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, raconte que le pape Benoît XII voulut persuader à Pétrarque d'épouser Laure, lui promettant dispense pour garder ses bénéfices. Le poète l'ayant refusé, sous le frivole prétexte qu'il ne pourrait plus la chanter, Laure se maria à un autre. Villaret, continuateur de l'*Histoire de France*, qui a adopté ce conte,

fait dire à Pétrarque qu'il ne voulait point de ce mariage, de peur que l'hymen n'éteignît son ardeur poétique. « N'ajoutez aucune foi, dit le *Voyageur français*, tom. 30, pag. 370, à ce que » rapportent Fleury et Villaret, touchant ces deux » personnages. C'est une fable puisée dans des auteurs peu instruits ou peut-être mal intentionnés. » Avant la prétendue offre de Benoît XII, Laure » avait déjà épousé Hugues de Sade, seigneur de » Saumane, à qui elle donna plusieurs enfants. » Cette dame illustre était aussi vertueuse que belle. Quelques regards gracieux et quelques paroles honnêtes furent les seuls aiguillons dont elle se servait pour ranimer la verve du poète, quand elle la voyait se ralentir, et l'amour du poète était plutôt une affaire de chevalerie et d'enthousiasme que de passion et de désir. Laure fut mère de 11 enfants, ce qui l'affaiblit tellement, qu'à 35 ans elle n'avait plus aucune trace de sa beauté. François I^{er}, passant à Avignon, ordonna de rétablir le tombeau de Laure; mais cet ordre ne fut pas exécuté. (*Voy. les Mémoires de Pétrarque*, publiés à Avignon par l'abbé de Sade, 1764 et années suivantes, 3 vol. in-4; *Histoire de la littérature italienne*, par Tiraboschi; *del Petrarca*, etc., par Baldelli, Florence, 1797, in-4; *Pétrarque à Vaucluse et Retour de la fontaine de Vaucluse*, par l'abbé Arnavon, Paris, 1803, in-8; Avignon, 1805; *Description de la fontaine de Vaucluse*, par Guérin, Avignon, 1804, in-12; *Histoire littéraire de l'Italie*, par Ginguené. On peut en outre consulter sur Laure les *Mémoires* de Bimard de la Bastie, et celui de Ménard dans la *Collection de l'acad. des Inscript. et belles-lettres*. M^{me} de Genlis a publié un roman intitulé: *Pétrarque et Laure*, Paris, 1819, 2 vol. in-12. On raconte que le duc de Luxembourg (depuis empereur sous le nom de Charles IV), ayant distingué Laure dans une des fêtes que lui donnait la ville d'Avignon, la baisa aux yeux et au front, témoignage honorable de respect dans un souverain, et alors admis dans la chevalerie.

NOVIKOF (Nicolas-Ivanovitch), né en 1744, à Tichvenks, près de Moscou, mort en 1818, est un des Russes qui ont le plus contribué au progrès des lumières dans sa patrie. Outre les journaux littéraires dont il a été le principal rédacteur, on lui doit: *Bibliothèque ancienne de la Russie*, St.-Petersbourg, 1773-1775, 10 vol. (il en a été fait une continuation, *ibid.*, 1786-1793, en 9 vol.); *Essai d'un dictionnaire historique des auteurs russes*, *ibid.*, 1772.

NOVIOMAGUS (Jean), dont le nom de famille était *Bronchorst*, né à Nimègue vers l'an 1494, enseigna la philosophie à Cologne, fut fait recteur de l'école de Deventer, où il parut montrer du penchant pour les erreurs, et mourut à Cologne l'an 1570. On a de lui: *Sancti Dionysii Areopagita martyrium latine versum*. C'est la version d'une pièce apocryphe; *Bedæ presbyteri opuscula*, Cologne, 1537, in-fol. C'est un recueil de toutes les *OEuvres* du vénérable Bède sur la physique, sur le calendrier et sur la chronologie, continuée jus-

qu'à l'an 1531. Cette édition a été faite sur un ancien manuscrit : les notes qui l'accompagnent sont estimées ; *De numeris libri II, quorum prior logisticen et veterum numerandi consuetudinem posterior theoremata numerorum complectitur*, Paris, 1539 ; une *Versio latine de la Géographie de Ptolomée*, Cologne, 1540.

NOYER (du). (*Voy. DUNOYER.*)

NOYERS (Hugues de), évêque d'Auxerre en 1183, fut informé de quelques désordres de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, qui le forcèrent à l'excommunier. Le comte, pour s'en venger, chassa tous les ecclésiastiques de l'église cathédrale. L'excommunication, qui dura assez longtemps, fut enfin levée, à condition que le comte déterrerait un enfant qu'il avait enterré dans une salle de l'évêché, et qu'il l'apporterait pieds nus et en chemise au cimetière, ce qui fut exécuté à la vue de tout le peuple. Ces usages, sacrés dans des temps que nous nommons *barbares*, et qui aujourd'hui paraîtraient bien ridicules, avaient le précieux effet de punir et de contenir la violence des hommes scélérats et puissants. Hugues mourut en 1206.

NUENARIUS. (*Voy. NEUENAR.*)

NUMA-POMPILIUS, législateur de Rome, né à Cures dans la Sabine. Il fut élu par le sénat romain pour succéder à Romulus, l'an 714 avant J.-C. Retiré à la campagne depuis longtemps, il ne s'occupait que de l'étude des lois et du culte religieux. Le mariage qu'il avait fait avec Tatia, fille de Tattius, roi des Sabins, et qui partageait la royauté avec Romulus, n'avait pu l'engager à quitter sa retraite pour venir jouir des honneurs qui l'attendaient à Rome. Il fallut, pour lui faire accepter le sceptre, que ses proches et ses compatriotes joignissent leurs instances à celles des ambassadeurs romains. Les Romains étaient naturellement féroces et indociles, il leur fallait un frein : Numa le leur donna, en leur inspirant l'amour pour les lois et le respect pour les dieux. Persuadé de cette vérité si importante et si féconde en conséquences, dont un philosophe (Plutarque) a fait depuis sa maxime favorite : *qu'on bâtirait plutôt une maison en l'air, que de fonder une république sans religion*, il tourna toutes ses pensées vers cet objet ; mais, égaré lui-même, il ne pouvait qu'égarer les autres. Convaincu de la nécessité de la chose, il ne parvint point à en bien distinguer la nature, et à la dégager des erreurs dont l'ignorance et la corruption des hommes l'avaient chargée. Il supprima les *célères* ou les 300 gardes dont Romulus s'était entouré, et s'occupa à former une milice sacerdotale, comme les Saliens, le collège des pontifes, les Vestales. Il consacra le culte du dieu *Terme*, et aux sacrifices sanglants il substitua les offrandes de fruits et les libations de vin. Il éleva un temple à la *Bonne Foi*, et le serment prononcé sur cette nouvelle divinité était le plus sacré de tous. Numa établit les *féciales*, ou ministres du droit des gens, fit de nouvelles lois pour le mariage, et en honneur de Janus il reporta le commencement de l'année au mois de janvier : sous Romulus, elle commençait au mois de mars, et l'année n'en avait

que dix. Numa y ajouta deux autres mois. Il entourra de murailles la ville de Rome, en agrandit l'enceinte, en y comprenant le mont Quirinal. Ayant affaire à un peuple ignorant, et afin de mieux consolider les réformes, il eut recours aux prodiges, et feignit même d'avoir des entretiens avec une nymphe nommée Egérie. Pour attacher de plus en plus les Romains à la culture de terres, il les distribuait par bourgades, leur donna des inspecteurs et des surveillants. Il visitait souvent lui-même les travaux de la campagne, et élevait aux emplois ceux qu'il connaissait laborieux, appliqués et industrieux. Il se fit aimer de ses sujets en publiant un grand nombre de lois qui respiraient la sagesse. Il mourut l'an 672 avant J.-C., après un règne de 42 ans. Plusieurs auteurs ont cru que ce prince était parvenu à reconnaître l'existence d'un seul vrai Dieu ; qu'il en faisait mention dans ses livres ; qu'il défendait de représenter la divinité sous aucune forme corporelle, et qu'en conséquence les Romains n'eurent, pendant plus d'un siècle et demi, aucune statue dans leurs temples. Mais tout ce que nous apprenons du culte religieux de ce peuple ne sert point à confirmer cette opinion ; et l'idée que l'histoire nous a laissée de Numa-Pompilius la contredit ouvertement. Presque toutes ses institutions se ressentent des erreurs du paganisme ; mais, quelque défectueuses, quelque superstitieuses même qu'elles puissent être, elles sont infiniment au-dessus du code de la philosophie irréligieuse. « Telle » est, dit Voltaire, la faiblesse du genre humain, et » telle est sa perversité, qu'il vaut mieux sans doute » pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, pourvu qu'elles ne soient point » meurtrières, que de vivre sans religion. L'homme » a toujours eu besoin d'un frein, et quoiqu'il fût » ridicule de sacrifier aux Sylvains, aux Naiades, » il était bien plus utile d'adorer ces images fantastiques de la Divinité, que de se livrer à l'athéisme. » Outre les *Vies* de Plutarque, voy. Jacques Meyer, *Delineatio vitæ gestorumque Numæ Pompilii*, Bâle, 1765, in-8. Numa-Pompilius a fourni à Florian le sujet d'un roman en prose.

NUMÉNIUS, philosophe grec du XI^e siècle, natif d'Apamée, ville de Syrie, suivait les opinions de Pythagore et de Platon, qu'il tâchait de concilier ensemble. Il prétendait que Platon avait tiré de Moïse ce qu'il dit de Dieu et de la création du monde. *Qu'est-ce que Platon, disait-il, sinon Moïse parlant athénien ?* Numénius pouvait dire vrai ; et l'on ne peut guère douter en lisant quelques passages de Platon, qu'il n'ait eu connaissance des Livres saints ; mais rien n'empêche de croire que la tradition primitive, encore subsistante dans quelques-unes de ses parties, a pu instruire les philosophes de la création et du Dieu créateur, supposé que la raison, abandonnée à elle-même, ne puisse atteindre à cette connaissance. (*Voy. PLATON, LAVAUUR, etc.*) Il ne nous reste de Numénius que des *fragments*, qui se trouvent dans Origène, Eusèbe, etc. Ce philosophe était un modèle de sagesse.

NUMÉRIEN (Marcus-Aurélius-Numérianus),

empereur romain, fils de Carus, suivit son père en Orient, étant déjà César, et il lui succéda, avec son frère Carin, au mois de janvier 282. Il fut tué par la perfidie d'Arius Aper, son beau-père, au mois de septembre suivant. Cet empereur possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Les affaires de l'état étaient son unique occupation, et les sciences son seul amusement. (*Voy.* NÉMÉSIEEN.) Il se faisait beaucoup aimer de ses sujets et admirer des savants, qui l'ont fait passer pour le plus habile de son temps. Aper poignarda Numérien dans sa litière, qu'il fit refermer après. Il l'accompagnait, comme si le prince eût été vivant, dans l'espérance de trouver une occasion favorable de se faire déclarer empereur; mais la puanteur du cadavre trahit son crime, et il en subit sur-le-champ la peine. (*Voy.* APER.)

NUMITOR était fils de Procas, roi d'Albe, et frère d'Amulius. Procas, en mourant l'an 795 avant J.-C., le fit héritier de sa couronne avec Amulius, à condition qu'ils régneraient tour à tour d'année en année; mais Amulius s'empara du trône, et donna l'exclusion à Numitor, dont il fit mourir le fils nommé Lausus. Il contraignit ensuite Rhéa Sylvia, fille unique de Numitor, d'entrer parmi les vestales. Cette princesse étant devenue enceinte malgré ces précautions, publia que c'était du dieu Mars, et accoucha de Rémus et de Romulus, qui, après avoir tué Amulius, rétablirent Numitor sur le trône, l'an 754 avant J.-C. Ces commencements de l'histoire romaine, comme ceux de presque toutes les histoires, sont remplis d'obscurités, de faits défigurés et douteux.

NUNES (Ferdinand), critique espagnol, connu aussi sous le nom de *Pinciano*, parce qu'il était de Pincia, près de Valladolid, florissait au xv^e siècle, et introduisit le premier en Espagne le goût de l'étude de la langue grecque. Ce savant était modeste. Quoiqu'il fût de l'illustre maison des Guzman, il ne crut pas se déshonorer en professant les belles-lettres à Alcalá et à Salamanque. Il mourut en 1552, dans un âge fort avancé, emportant dans le tombeau des regrets aussi vifs que sincères. On estime surtout ses *Commentaires* sur Pline, sur Pomponius Méla, et sur Sénèque. On lui doit aussi en partie la *Versión* latine des Septante, imprimée dans la Polyglotte de Ximénès. Le roi Ferdinand le Catholique le mit à la tête de ses finances. Pinciano écrivit aussi quelques ouvrages espagnols. On trouve des articles sur Nunes dans les *Éloges des hommes savants*, par Teissier, et dans le *Dictionnaire* de Chantepie.

NUZZI (Mario), peintre, naquit l'an 1603 à Penna, dans le royaume de Naples. Il est plus connu sous le nom de *Mario di Fiori*, parce qu'il excellait à peindre des fleurs. On admire dans ses tableaux un beau choix, une touche légère, un coloris brillant. Son pinceau lui acquit une grande

réputation, des amis puissants et une fortune considérable. Il mourut à Rome en 1673.

NYMANN (Grégoire), professeur d'anatomie et de botanique à Wittemberg, sa patrie, mourut en 1638, étant né en 1594. On a de lui : un *Traité latin de l'apoplexie*, Wittemberg, 1629 et 1670, in-4, estimé; une *Dissertation* recherchée et curieuse sur la vie du fœtus, ibid., 1628, in-4; Leyde, 1664, in-12. Ce docteur y prouve qu'un enfant vit dans le sein par sa mère par sa propre vie; et que, sa mère venant à mourir, on peut le tirer souvent de son sein encore vivant et sans l'offenser. Ce qui n'est pas contraire aux faits qui établissent qu'en certains cas le fœtus ne s'accroît que par une espèce de végétation et de mouvement animal émané de la mère. (*Voy.* le *Catéchisme philosophique*, n^o 167.)

NYNAULD (Jean de), auteur peu connu, dont nous avons un livre curieux et plein de choses singulières, mais aujourd'hui fort rare, sous ce titre : *De la lycantropie, transformation et extases des sorciers*, Paris, 1615, in-8, 4 à 6 fr.

NYON (Jean-Luc), l'aîné, libraire de Paris, né vers 1730, s'est distingué par ses connaissances bibliographiques. On lui doit plusieurs *Catalogues* utiles, tels que ceux de la *Bibliothèque de Courtanvaux*, 1782, in-8; de la *Bibliothèque de la Vallière*, 2^e partie, 1788, 6 vol. in-8, qui manque pourtant d'une table des auteurs; de la *Bibliothèque de Malesherbes*, 1796, in-8. Nyon mourut à Paris en 1799.

NYSTEN (Pierre-Hubert), médecin célèbre, né à Liège en 1771, arriva à Paris au moment où l'on réorganisait les Ecoles de santé (en 1794). Son application à l'étude le fit remarquer de ses maîtres, et il obtint la place d'élève de première classe à l'*Ecole pratique*, d'où il passa, en 1798, à celle d'anatomie près de la *Faculté de médecine*. En 1802, il fit partie de la commission que le gouvernement envoyait en Espagne pour y faire des observations sur la fièvre jaune, et à son retour il fut chargé d'examiner les maladies épidémiques qui se manifestaient en France. Nommé plus tard médecin de l'hospice des *Enfants-Trouvés*, il ne jouit pas longtemps de cet emploi. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut en 1818. Ce savant praticien a laissé : *Nouvelles expériences faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*, Paris, Levrault, 1803, in-8; *Recherches sur les maladies des vers à soie*, Paris, 1808, in-8; *Nouveau dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, vétérinaire*, etc., avec l'étymologie, suivie de deux vocabulaires (latin et grec) par Capuron, entièrement refondue par Nysten et l'auteur de la première, Paris, 1810, in-8; *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, Paris, 1814, in-8; fait de concert avec Capuron.

OAT

O (François, marquis d'), seigneur de Fresnes, né vers 1535, d'une famille illustre de Normandie, fut nommé par Henri III surintendant des finances. La difficulté des temps rendit son administration odieuse; car il paraissait continuellement quelque nouvel édit bursal: et cette situation de la chose publique contrastait d'une manière révoltante avec son luxe. Paris ayant ouvert ses portes à Henri IV, ce prince, trompé par les nombreux partisans de d'O, que ses largesses lui avaient attirés, lui donna le gouvernement de cette ville. D'O mourut en 1594. Sully en parle fort désavantageusement.

OATÈS (Titus), anglais, né vers 1619, fils d'un tisserand, eut successivement deux espèces d'office ou de cure, dont il fut dépouillé pour crime de faux témoignage. Il s'enfuit d'Angleterre, et, feignant d'être catholique, il fut reçu au séminaire anglais à Valladolid; mais il ne tarda pas d'en être chassé. Il eut le même sort au séminaire de Saint-Omer, où il fut pendant huit mois. De retour en Angleterre, il forma avec deux scélérats, nommés Tong et Digbey, un projet exécrable. Il accusa juridiquement, en 1678, des catholiques anglais d'avoir conspiré contre la vie du roi Charles II et des protestants anglais, de concert avec le pape, les jésuites, les Français et les Espagnols, pour établir par cet horrible attentat la seule religion catholique en Angleterre. Malgré l'absurdité de l'accusation, les preuves démonstratives de l'imposture, les variations des témoins, milord Stafford, d'autres personnes de mérite et quelques jésuites furent mis à mort, comme convaincus de crime de haute trahison, et l'on donna une pension au scélérat Oatès. Jugement qui nous apprend ce qu'il faut penser de plusieurs autres rendus dans le même pays, pour des sujets et des procédures toutes semblables. Sous le règne de Jacques II, la mémoire des suppliciés fut réhabilitée, et Oatès condamné comme parjure à une prison perpétuelle, à être fustigé par la main du bourreau quatre fois l'année, et mis ces jours-là au pilori. Ce châtiment fut exécuté jusqu'en 1689, que le prince d'Oranges'étant emparé de la couronne d'Angleterre, le fit sortir de prison et lui rendit sa pension. Ce malheureux mourut à Londres en 1705. Les écrits qu'on lui a attribués sont de Tong et de Digbey, ses complices; car il était absolument incapable de rien composer. Ce fut à l'occasion de cette horrible et ridicule accusation, que le ministre Jurieu publia son livre de la *Politique du clergé*, auquel Arnauld répondit par l'*Apologie des catholiques*. Il y justifie les catholiques, et en particulier l'archevêque de Paris, le P. de la Chaise et les autres jésuites. Cette *Apologie* était d'autant moins suspecte, qu'elle tendait à laver ceux qu'Arnauld regardait comme ses plus grands ennemis.

OBE

OBED, fils de Booz et de Ruth, père d'Isaï et aïeul de David, naquit vers l'an 1275 avant J.-C.

OBÈDEDOM, Hébreu distingué par ses vertus, de la tribu de Lévi, vers l'an 1045 avant l'ère chrétienne. Ce fut dans sa maison que David fit déposer l'arche d'alliance, lorsqu'il la faisait transporter à Jérusalem. David, frappé et épouvanté de la punition d'Oza, et ne se croyant pas digne de la recevoir auprès de lui, la fit porter chez Obededom où elle ne resta que trois mois; mais David se rassura, ranima sa confiance dans le Seigneur, et s'apercevant que la famille d'Obededom était comblée de bénédictions, fit transférer ce sacré dépôt à Jérusalem. Obededom est appelé Géthéen dans l'Écriture, non qu'il fût de Geth, qui était une ville des Philistins, mais parce qu'il y avait demeuré avec David.

OBERHAUSER (dom Benoît), bénédictin allemand, naquit en 1719, à Waizenkirchen en Autriche, fit ses études à Saltzbourg et à Vienne, et embrassa la règle de Saint-Benoît en 1740, à l'abbaye de Lambach. Bon théologien, savant canoniste, il professa d'abord la philosophie à Saltzbourg, et ensuite le droit à Gurk et à Fulde. De nouvelles opinions commençaient alors à prévaloir dans les écoles d'Allemagne: Hontheim y avait préludé dans son *Febronius*; elles se répandirent dans les domaines de la maison d'Autriche. L'empereur Joseph II les favorisait, et des évêques complaisants se prêtaient à ses vues. Oberhauser les avait adoptées. Il relevait les prérogatives et l'autorité des princes temporels, au préjudice des droits et de l'autorité de l'Église; et cette doctrine, il l'enseignait dans ses leçons, l'établissait dans ses ouvrages, et la faisait soutenir dans des thèses publiques. Quelques-uns de ses écrits parvenus à Rome y furent mis à l'*index*. Clément XIII, informé de ces innovations, adressa au prince-évêque de Fulde un bref par lequel il lui enjoignait de destituer Oberhauser de sa chaire. Ce prélat invita le professeur à quitter Fulde; Oberhauser obéit, et se retira à Lambach dans sa maison de profession. De là, il écrivit contre le P. Peck, bénédictin du monastère de Schwarzak en Franconie, qui lui avait succédé dans la chaire de Fulde, et qui y enseignait une doctrine opposée à la sienne. Le prince-évêque de Saltzbourg, qui partageait les opinions d'Oberhauser, le nomma son conseiller. Il mourut en 1786. On a de lui: *Prælectiones canonicae in tres priores libros decretalium*, Anvers (Lauterback), 1762, 3 vol. in-4. Il y attaque l'infailibilité du pape, sa supériorité sur les conciles, ses prétentions sur le temporel des princes, etc.; *Apologia historico-critica divisarum potestatum, etc.*, Francfort, 1771, in-8, réimprimée à Vienne dans la *Collection canonique d'Eybel; Manuale selectorum conciliorum et canonum*, Saltzbourg, 1776, in-4;

Specimen cultioris jurisprudentiæ canonicæ, Leipzig, 1777, in-8. Cet ouvrage fut attaqué par le P. Schmidt, jésuite d'Heidelberg, et par le P. Hoehstadt, capucin de Mayence. Le P. Oberhauser leur répondit par un opuscule intitulé : *Pagellæ volantes de causâ decidâ*, 1782 ; un *Abrégé de Van Espen*, Saltzbourg, 1782, 2 vol. in-8 ; *De dignitate utriusque cleri*, ibid., 1785-6, in-8 ; un *Abrégé de Thomassin*, etc. Il y enseigne que les princes seuls ont d'eux-mêmes le droit d'imposer des empêchements dirimants au mariage, et que si l'Eglise en impose, c'est par leur concession. Ses écrits sont savants ; mais il dispute avec aigreur et dureté.

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), fondateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy, né à Weissembach (marquisat d'Anspach), en 1738, mort en 1815, naturalisa en France cette nouvelle branche d'industrie et fut récompensé de ses services par des lettres de noblesse que lui donna Louis XVI. En 1790, le conseil général de Seine-et-Oise lui décerna une statue, dont sa modestie empêcha l'érection. Dix ans après, une place lui fut offerte au sénat ; il la refusa : mais il ne put refuser la décoration de la Légion d'honneur que Napoléon détacha un jour de sa boutonnière pour la lui remettre, en déclarant que personne n'était plus digne de la porter. C'était à cette époque qu'Oberkampf élevait à Essonne sa filature de coton, le premier et le plus bel établissement de ce genre en France.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), savant antiquaire et philologue, né à Strasbourg en 1735, mort en 1806, étudia à Strasbourg la philosophie et la théologie, dans lesquelles il s'attacha aux parties philologique et archéologique ; il était profondément versé dans les langues anciennes et modernes, dans les antiquités et la diplomatie. Nommé en 1764 conservateur adjoint de la bibliothèque de l'université, il reçut la même année l'autorisation d'ouvrir un cours de langue latine. En 1770, il obtint la chaire du gymnase que son père avait occupée, et peu de temps après il devint professeur d'éloquence latine à l'académie. Il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Strasbourg en 1778, professeur de logique et de métaphysique en 1782, et directeur du gymnase en 1787. La révolution le trouva investi de ces dernières fonctions : l'estime de ses concitoyens le porta à des emplois publics ; il fut successivement administrateur du district de Strasbourg et administrateur du département du Bas-Rhin. Frappé en 1793 par la terreur, il subit une détention de 3 mois au bout desquels ses amis parvinrent à le faire rendre à la liberté ; mais il ne lui fut pas permis de rester dans sa ville natale. A l'époque de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire de celle du Bas-Rhin ; il s'pressa de réorganiser cet établissement, et ouvrit dans l'une des salles de la bibliothèque un cours de bibliographie. On a de lui : *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche, fief royal d'Alsace*, Strasbourg, 1775, pet. in-8. Ce petit ouvrage est fort curieux ; il renferme des remarques intéressantes sur l'ancien français, et sur le patois qu'Oberlin regarde comme une altération

de la langue romane ; *Orbis antiqui monumentis suis illustrati, primæ lineæ*, Argentorati, 1790, in-8 ; *Rituum romanorum tabulæ*, ibid., 1784, in-12 ; *Artis diplomaticæ primæ lineæ*, ibid., 1788, in-8 ; *Litterarum omnis ævi fata, tabulis synopticis exposita*, ib., 1789, in-8 ; *Exposé d'une découverte faite au Forum de Rome, par le chevalier de Fredenheim*, ib., 1796, in-8, fig. ; *Essai d'annales de la vie de Jean Guttemberg, inventeur de la typographie*, ib., 1801, in-8. Il a aussi donné plusieurs autres ouvrages sur la langue allemande du moyen âge ; un *Aperçu*, le premier qui ait paru, de la statistique de la ci-devant Alsace, par le moyen de l'*Almanach d'Alsace*, qu'il publia de 1782 jusqu'en 1792, pet. in-12. On lui doit encore : *Miscellanea litteraria in maximam partem argentoratensia*, 1770, in-4, etc. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* beaucoup d'articles intéressants de ce laborieux archéologue. Le même recueil contient une *Notice* très-étendue sur ce savant, année 1807, tome 2, pag. 72-140.

OBERLIN (Jean-Frédéric), pasteur à Waldbach, au Ban-de-la-Roche, en Alsace, frère du célèbre philologue de ce nom, naquit à Strasbourg en 1740, et mourut en 1826. Il fut élevé dans la religion protestante et embrassa l'état ecclésiastique. A l'âge de 27 ans, il fut appelé à la cure de Waldbach, et y resta pendant le reste de sa vie, c'est-à-dire, pendant 59 ans. L'influence des vertus chrétiennes qu'il pratiqua fut grande dans ce pays sauvage, et cette bienfaisance de tous les moments, cette charité active, ce zèle pour les intérêts moraux et matériels des hommes qui l'environnaient, Oberlin les puisa dans l'Evangile qui fut la règle de sa conduite. Il y avait de la simplicité dans ses manières, et la plus grande régularité dans sa conduite. Oberlin fut le bienfaiteur de cette contrée : sur la limite des départements du Bas-Rhin et des Vosges, se trouve ce petit pays qu'on appelle le *Ban-de-la-Roche*, naguère isolé et presque désert, aujourd'hui l'un des endroits les plus remarquables par l'instruction et l'industrie des habitants. Ce pays manquait de communications au dehors : Oberlin, muni d'instruments et de poudre, se met à la tête de ses paroissiens, fait sauter les roches et ouvre des routes. Le terrain était aride : il indique aux habitants des procédés de culture, leur apprend à faire des prairies et des engrais artificiels, leur livre des semences qu'il fait venir du nord ; en sorte que bientôt ce terrain stérile fut transformé en coteaux riants et féconds, et que les habitants, de pauvres qu'ils étaient, se sont placés, par leur industrie, dans un état d'aisance qu'ils n'avaient pas soupçonné. Oberlin pourvut à leurs besoins en cas d'accident et de maladie ; par ses soins les uns apprirent à manier la lancette, les autres s'occupèrent de pharmacie. Oberlin s'efforça aussi de répandre l'instruction morale et religieuse dans la population qu'il dirigeait. Il était devenu le juge de toutes les querelles, et, pendant tout le temps qu'il fut au Ban-de-la-Roche, on vit peu de procès. Il a paru deux *Notices* in-4 et in-8 sur ce pasteur. Pour de plus amples détails, on peut consulter les *Archives du christianisme au*

19^e siècle, année 1826, les *Promenades alsaciennes*, l'*Ecolier*, ou *Raoul et Victor*, par Mad. Guizot, etc.

OBITECZKI (Jean), jésuite, né à Podiebrad, en Bohême, l'an 1617, mort à Giczin en 1679, s'est distingué par son zèle et ses connaissances. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Annus dominicæ passionis*, Prague, 1670 ou 1674, in-12.

OBRECHT (Ulric), habile professeur en droit à Strasbourg, né en 1646, était petit-fils de Georges Obrecht, également professeur en droit, mort en 1612, à 66 ans, après avoir publié quelques ouvrages. Le luthéranisme était la religion de leur famille. Ulric se fit catholique à Paris, entre les mains de Bossuet, et après la prise de Strasbourg par les Français, Louis XIV le fit préteur royal de cette ville en 1685. Les langues grecque, latine, hébraïque, les antiquités, l'histoire, la jurisprudence, lui étaient familières. Il parlait, dit-on, de tous les personnages de l'histoire comme s'il avait été leur contemporain, de tous les pays comme s'il y avait vécu, et des différentes lois comme s'il les avait établies. Le grand Bossuet, après avoir entendu l'auteur, l'appela un *Abrégé* de toutes les sciences ; *Epitome omnium scientiarum et homo omnium populorum*. On a de lui : *Prodromus rerum alsaticarum*, 1681, in-4 ; livre curieux pour l'histoire d'Alsace et de Strasbourg ; *Excerpta historica de natura successionis in monarchia Hispaniæ*, 3 part. in-4. Il y prouve que la couronne d'Espagne est héréditaire, et, ce qui était bien moins certain, qu'elle appartenait de droit à Philippe V ; *Mémoire* concernant la sûreté publique de l'Empire ; une *Edition* de Quintilien, avec des remarques, 2 vol. in-4 ; *Version* de la *Vie* de Pythagore, par Jamblique. Ce savant mourut en 1701, consumé par un travail opiniâtre qui avait peu à peu affaibli ses forces.

OBREGON (Bernardin), instituteur des *Frères infirmiers minimes*, qui ont soin des malades dans les hôpitaux en Espagne, naquit à Las-Huelgas, près de Burgos, en 1540, d'une famille ancienne. Bernardin vécut d'abord dans la dissipation qu'entraîne le parti des armes, qu'il avait embrassé ; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet, toucha son cœur en 1568. Il renonça au monde et forma sa congrégation, qu'il instruisit autant par son exemple que par ses discours. Ce saint homme mourut dans son hôpital général de Madrid en 1599. Le peuple appela *Obregons* les religieux établis par cet homme vertueux.

OBSEQUENS (Julius), écrivain latin, que l'on conjecture avoir vécu un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395 de J.-C., composa un livre *De prodigiis*, qui n'est qu'une liste de ceux que Tite-Live a insérés dans son histoire. Obsequens emprunte souvent les expressions de cet historien, sans corriger ses erreurs. Il ne nous reste qu'une partie de cet ouvrage, auquel Conrad Lycosthènes a fait des additions pour suppléer à ce qui manque dans l'original. Les meilleures éditions de Julius Obsequens sont celles où les additions de Lycosthènes

sont distinguées du texte. C'est ainsi que Schœfferus dirigea l'édition qu'il en donna à Amsterdam en 1679. Elle a été réimprimée à Leyde, en 1720, in-8, 8 à 10 fr., et on la joint aux auteurs *cum notis Variorum*. (Victor a traduit en français le livre des *Prodiges* et les *Distiques moraux* de Dionysius Caton, 1825, in-12.)

OCCAM, ou OCKHAM (Guillaume), théologien scolastique, de l'ordre des cordeliers, naquit vers la fin du XIII^e siècle à Surry en Angleterre, et fut disciple de Scot : mais il s'éleva dans la suite contre les opinions de son maître, et devint chef des *Nominaux*. On appelait ainsi ceux qui expliquaient principalement les choses par la propriété des termes, et soutenaient que les mots et non les choses étaient l'objet de la dialectique. Il s'acquit une si grande réputation, qu'on le surnomma *le Docteur invincible*. Il imagina de nouvelles subtilités pour mettre aux prises de nouveaux champions de l'école, et fut un des plus ardents défenseurs de l'universel *a parte rei*. Il faut convenir cependant que ces subtilités ont pu contribuer à perfectionner la logique, à donner de la netteté et de la précision aux idées. (*Voy.* DUNS.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a eu tort de ridiculiser ces anciennes disputes, vu que nos plus illustres savants s'occupent de spéculations du même genre, et qui n'ont pas un but direct plus réel. « Il s'est élevé, dit un auteur moderne, parmi » les newtoniens une question fameuse : savoir si la » force centrifuge est la même que la centripète et la » tangentielle *a parte rei*, et seulement distinguée » *per conceptum præcisivum*, ou si elle est réellement » différente des deux autres. Par les différents » personnages qu'on a fait faire à ces deux forces, » on a rendu cette question comme inévitable, et » l'on a vu en quelque sorte reproduire la question » arabe : *Utrum relatio sit forma modalis*, » *realiter, modaliter distincta a fundamento*, » *termino et ratione fundandi*. Le jésuite Bosco- » wich est pour l'identité *a parte rei*, leur accordant tout au plus une petite distinction *sub conceptu*. Les newtoniens du génie de Scot défendent » la distinction pure et simple *a parte rei*. (*Voy.* » la *Physica generalis* de Léopold Bivald, Gratz, » année 1767, pag. 82.) » Mais si Occam n'est pas répréhensible pour s'être occupé de ces querelles d'école, il l'est très-fort pour avoir oublié l'esprit de son état jusqu'à prendre avec une espèce de fureur le parti de Louis de Bavière contre le pape. Il écrivit en fanatique pour ce prince et son antipape Pierre de Corbario, contre Jean XXII, qui l'excommunia. Occam avait l'impudence de dire à Louis de Bavière : « Seigneur, prêtez-moi votre épée pour me » défendre, et ma plume sera toujours prête à vous » soutenir. » Il aurait été beau en effet qu'il y eût une bataille pour faire adopter les idées des *Nominaux*. Occam fut accusé d'avoir enseigné avec Césène, que J.-C. ni ses apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier : assertion évidemment fautive ; car quoiqu'ils ne fussent pas riches, et qu'ils possédassent très-peu de choses, le peu qu'ils avaient leur appartenait. De là vint la fameuse question qu'on appela le *Pain des Cordeliers*. Il

s'agissait de savoir si le domaine des choses qui se consumaient par l'usage, comme le pain et le vin, leur appartenait, ou s'ils n'en avaient que le simple usage sans domaine, leur règle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre. Nicolas III avait arrêté qu'ils n'auraient que l'usufruit des biens qui leur seraient donnés, et que la propriété serait à l'Eglise romaine. Jean XXII révoqua la bulle de Nicolas III, dont quelques-uns abusaient pour prétendre que les apôtres n'avaient rien possédé en propre, et il sévit contre les réfractaires avec plus de rigueur que la chose ne semblait l'exiger. Occam mourut à Munich en 1347, absous, à ce que l'on croit, des censures ecclésiastiques. Il laissa des *Commentaires* sur le Maître des sentences, un *Traité du sacrement de l'autel*, et d'autres ouvrages, Paris, 1476, 2 vol. in-fol., qui prouvent un esprit subtil, mais bizarre.

OCELLUS, ancien philosophe grec de l'école de Pythagore, était natif de Lucanie, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus*. Il descendait d'une ancienne famille de Troie en Phrygie, et vivait longtemps avant Platon. Il composa un *Traité des rois et du royaume*, dont il ne nous reste que quelques fragments; mais le livre de l'*Univers*, ou *Achilles*, qu'on lui attribue, est parvenu jusqu'à nous, et il y en a plusieurs éditions en grec et en latin. Les meilleures sont celles qui se trouvent dans les *Opera mythologica*, Cambridge, 1670, in-8, ou Amsterdam, 1688, in-8; et séparément, Amsterdam, 1661, in-8. Boschius en a donné une traduction latine, Louvain, 1554. Valère-André et Foppens ont regardé, par une erreur assez plaisante, cette traduction comme celle d'un ouvrage de Lucien : *Ocellum Luciani*, De universi orbis natura, latinum fecit. Il s'efforce vainement d'y prouver l'éternité du monde. Le marquis d'Argens a traduit en français et a commenté cet ouvrage en 1762, in-12. Son but n'est pas seulement d'éclaircir le texte, mais de répandre plus de jour sur les anciens systèmes. On souhaiterait un peu plus de correction dans le style, plus de sagesse et de solidité dans la façon de penser. L'abbé Batteux a traduit depuis l'ouvrage d'Ocellus, dans son *Histoire des causes premières*, in-8; sa version est regardée comme plus exacte que celle du marquis d'Argens.

OCHIN (Bernardin), moine ambitieux et apostat, né à Sienne en 1487, entra jeune chez les religieux de l'observance de Saint-François; mais il les quitta bientôt, et s'appliqua à l'étude de la médecine. Touché, au moins en apparence, d'un nouveau désir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avait abandonné, et s'y distingua par son zèle, sa piété et ses talents. La réforme des capucins venait d'être approuvée (voy. BASCHI); il l'embrassa en 1534, contribua beaucoup au progrès de cet ordre naissant, et en fut général. Sa vie paraissait régulière et sa conduite édifiante. Ses austérités, son habit grossier, sa longue barbe, qui descendait jusqu'au-dessous de sa poitrine, son visage pâle et décharné, une certaine apparence d'infirmités et de faiblesse affectée avec beaucoup d'art, et l'idée que tout le monde avait de sa sainteté, le faisaient regarder comme un homme merveilleux. Ce n'était

pas seulement le peuple qui en portait ce jugement, les plus grands seigneurs et les princes souverains le révéraient comme un saint. Lorsqu'il venait dans leurs palais, ils allaient au devant de lui, et lui rendaient de grands honneurs, qu'ils accompagnaient de marques distinguées d'affection et de confiance. Cet hypocrite avait recours à toutes sortes d'artifices pour confirmer l'opinion si avantageuse que l'on avait conçue de lui. Il allait toujours à pied dans ses voyages, et lorsque les princes le forçaient de loger chez eux, la magnificence des palais, le luxe des habits et toute la pompe du siècle semblaient ne lui rien faire perdre de son amour pour la pauvreté et pour la mortification. On ne parlait que de sa vertu dans toute l'Italie, et cette réputation facilitait le progrès du nouvel ordre. Il était savant, quoiqu'il ne sût pas beaucoup de latin; et quand il parlait sa langue naturelle, il s'énonçait avec tant de grâce et de facilité, que ses discours ravissaient ses auditeurs. Lorsqu'il devait prêcher en quelque endroit, le peuple s'y assemblait en foule : les villes entières venaient pour l'entendre. On fut très-surpris, quand on vit tout d'un coup cet homme si renommé quitter le généralat des capucins, embrasser l'hérésie de Luther, et aller à Genève épouser une fille de Lucques, qu'il avait séduite en passant par cette ville. L'orgueil le précipita dans cet abîme. Il ne put résister au dépit de n'avoir point obtenu un chapeau de cardinal, qui avait toujours été l'objet de son ambition; il devint apostat et ennemi forcené du christianisme. Il assista à la fameuse conférence des déistes ou athées, assemblés à Vicence en 1546, où l'on convint des moyens de détruire la religion de J.-C., en formant une société qui, par des succès progressifs, amena à la fin du XVIII^e siècle une apostasie presque générale. (Voy. les ouvrages intitulés, *le Voile levé*, la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, et le *Journ. hist. et littér.*, 1^{er} juin 1792, pag. 171.) Lorsque la république de Venise, informée de cette conjuration, fit saisir Jules Trévisan et François de Rugo, qui furent étouffés, Ochinchin se sauva avec les autres. La société ainsi dispersée n'en devint que plus dangereuse, et c'est celle qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'*Illuminés*, comme le prouve l'auteur des ouvrages que nous venons de citer. (Voy. MAIER Michel.) Ochinchin fut un de ceux qui se signalèrent le plus dans l'exécution du projet arrêté. Il versa des flots de bile sur tous ceux qui l'attaquèrent, comme on peut en juger par un écrit de Catarin contre lui, et par la réponse. Voici le titre de l'un et de l'autre : *Rimedio alla pestilente dottrina di Bern. Ochino, da Amb. Catarino*, Rome, 1544, in-8... *Riposta d'Ochino alle bestemmie d'Amb. Catarino*, 1546, in-8. Ce séducteur passa ensuite en Angleterre, où il inspira aux jeunes gens du goût pour les nouvelles erreurs, et du mépris pour les plus anciennes pratiques de l'Eglise. La religion catholique étant rentrée dans ce royaume avec la reine Marie, il fut obligé de se retirer à Strasbourg, et de là, en 1555, à Zurich, où il fut ministre de l'église italienne. Ses *Dialogues* en faveur de la polygamie lui firent perdre sa place.

Après avoir erré de pays en pays, il se retira en Pologne, d'où il fut chassé en 1564. Il chercha un asile à Llaucow dans la Moravie, et il n'y trouva que la misère et l'opprobre. Il y mourut la même année, de la peste, également haï des protestants et des catholiques. Un an avant sa mort, il avait publié trente *Dialogues*, traduits en latin par Castalion, Bâle, 1563, 2 vol. in-8, dans lesquels il parle fortement en faveur de la polygamie. Une telle opinion, soutenue par un vieillard plus que septuagénaire, est assez singulière. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont il n'est pas fort nécessaire de donner le catalogue. Les principaux sont : des *Sermons italiens*, Bâle, 1562, 5 vol. in-8, très-rares et chers ; des *Commentaires* sur les Épîtres de saint Paul ; *Dialogo del purgatorio*, 1556, in-8. Il est traduit en français et en latin ; mais l'édition italienne est plus recherchée ; *Disputa intorno alla presenza del corpo di G. C. nel sacramento della cena*, Bâle, 1561, in-8 ; le même en latin, avec un *Traité du libre arbitre*, in-8 ; *Sinceræ et veræ doctrinæ de cæna Domini defensio*, Zurich, 1556, in-8 ; *Il Catechismo*, 1561, in-8 ; *Liber adversus papam*, 1549, in-4 ; d'autres *Satires* sanglantes contre la cour de Rome et contre les dogmes catholiques. Tous les ouvrages de cet apostat sont peu communs. On peut en voir une liste plus détaillée dans le *Dictionnaire typographique*.

OCHOSIAS, fils et successeur d'Achab, roi d'Israël, fut aussi impie que son père. Il commença à régner l'an 898 avant J.-C. La 2^e année de son règne, il tomba d'une fenêtre et se froissa tout le corps. Il envoya consulter Béalzébuth, divinité des habitants d'Accaron, pour savoir s'il relèverait de cette maladie. Elie vint au devant de ses gens par ordre du Seigneur, et les chargea de dire à leur maître, que puisqu'il avait mieux aimé consulter le dieu d'Accaron que celui d'Israël, il ne relèverait point de son lit, mais qu'il mourrait très-certainement. Les gens d'Ochosias retournèrent sur leurs pas, et dirent à ce prince ce qui leur était arrivé. Le roi, reconnaissant que c'était Elie qui leur avait parlé, envoya un capitaine avec 50 hommes pour l'arrêter. Cet officier, impie comme son maître, ayant parlé au prophète d'un ton menaçant et dérisoire, le saint homme, embrasé d'un zèle ardent pour l'honneur de Dieu, insulté en sa personne, lui demanda qu'il tirât une vengeance éclatante de l'insolence de ses ennemis, et il fut exaucé sur-le-champ. Un feu lancé du ciel consuma l'officier avec sa troupe. La même chose arriva à un second, que le malheur du premier n'avait pas rendu plus sage. Le troisième qui fut envoyé se jeta à genoux devant Elie, le pria de lui conserver la vie. L'ange du Seigneur dit au prophète, qu'il pouvait aller avec ce capitaine sans rien craindre. Il vint trouver Ochosias, auquel il annonça sa mort prochaine en punition de son impiété. Il mourut l'an 896 avant J.-C. Joram son frère lui succéda.

OCHOSIAS, roi de Juda, dernier fils de Joram et d'Athalie, était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, dont il descendait par sa mère,

fille de ce roi impie. Il alla à Ramoth de Galaad avec Joram, roi d'Israël, pour combattre contre Hazael, roi de Syrie, et Joram ayant été blessé dans le combat retourna à Jezrael pour se faire traiter de ses blessures. Ochosias se détacha de l'armée pour aller lui rendre visite. Mais Jéhu, général des troupes de Joram, s'étant soulevé contre son maître, courut pour le surprendre à Jezrael, sans lui donner le temps de se reconnaître. Joram et Ochosias, qui ignoraient son dessein, allèrent au devant de lui ; le premier ayant été tué d'un coup de flèche, Ochosias prit la fuite. Jéhu le fit poursuivre, et ses gens l'atteignirent à la montée de Ganer, près de Jebblaan, et le blessèrent mortellement. Il eut encore assez de force pour aller à Mageddo, où ayant été trouvé, il fut amené à Jéhu, qui le fit mourir l'an 884 avant J.-C.

OCHUS. (*Voy.* ARTAXERXÈS.)

OCTAVIE, petite-nièce de Jules César et sœur d'Auguste, fut mariée en premières noces avec Claudius Marcellus, et en secondes noces avec Marc-Antoine. Ce mariage fut le lien de la paix entre ce triumvir et Auguste. C'était une femme d'une rare beauté et d'un mérite encore plus rare. Marc-Antoine, loin d'y être sensible, se rendit en Egypte près de Cléopâtre, dont il était éperdument amoureux. Octavie voulut arracher son époux à cette passion, en allant le trouver à Athènes ; mais elle en reçut le plus mauvais accueil, et un ordre de s'en retourner à Rome. Auguste, outré de cet affront, résolut de s'en venger. La généreuse Octavie tâcha d'excuser son époux, dans l'espérance de renouer quelque négociation entre lui et son frère ; mais tous ses soins furent inutiles. Après la défaite entière de Marc-Antoine, elle vécut auprès d'Auguste, avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite. Son fils Marcellus, qu'elle avait eu de son premier mari, jeune homme qui donnait de grandes espérances, et qui était regardé comme l'héritier présomptif de l'empire, épousa Julie, fille d'Auguste ; mais il mourut à la fleur de son âge. Octavie, plongée dans une profonde douleur, y succomba onze ans avant J.-C. Cette perte fut un deuil public. Auguste prononça un discours funèbre, qui fut un éloge de ses vertus. Les gendres d'Octavie portèrent eux-mêmes son cercueil, et le peuple romain, toujours extrême en haine et en amour, et mêlant la superstition à toutes les passions, aurait rendu des honneurs divins à sa mémoire, si Auguste, plus sage en ce point que Marc-Aurèle, avait voulu le permettre. Elle avait eu de Marc-Antoine, Antonia l'aînée, qui épousa Domitius Ænobarbus ; et Antonia la jeune, femme de Drusus, frère de Tibère.

OCTAVIE, sœur de Britannicus, fille de l'empereur Claude et de Messaline, fut fiancée à Lucius Silanus, petit-fils d'Auguste ; mais ce mariage fut rompu par les intrigues d'Agrippine, qui lui fit épouser Néron à l'âge de seize ans. Ce prince la répudia peu de temps après, sous prétexte de stérilité. Poppée, qu'il prit après elle, accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. On mit à la question toutes les servantes

de cette princesse. Quelques-unes, ne pouvant résister à la violence des tourments, la chargèrent du crime dont elle était faussement accusée; mais la plupart des autres eurent la force de la déclarer innocente. Cependant Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie; mais les murmures du peuple obligèrent Néron de la faire revenir. On ne saurait exprimer la joie qu'on fit éclater dans Rome pour ce rappel, ni les honneurs que le peuple rendit à cette princesse. Néron lui-même en fit relever les statues, les couronna de fleurs, porta son image en triomphe, et ordonna qu'on brisât les statues de son indigne maîtresse. Poppée se crut perdue, si Octavie ne périssait; elle se jeta aux pieds de Néron, et obtint enfin sa mort sous divers prétextes. Octavie fut reléguée dans une île, où on la contraignit de se faire ouvrir les veines, à l'âge de vingt ans; et on lui coupa la tête, laquelle fut portée à son indigne rivale. Ses malheurs ont fourni le sujet de l'une des tragédies latines que l'on a sous le nom de Sénèque; et Alfieri les a reproduits sur la scène italienne.

ODAZZI (Jean), peintre et graveur, né à Rome en 1663, mort dans la même ville en 1721, apprit d'abord à graver de Corneille Bloemaert. Il passa de cette école dans celle de Cito-Ferri et du Bacici. Son mérite le fit recevoir à l'académie de Saint-Luc, et le pape lui donna l'ordre du Christ. Ce peintre était infatigable dans le travail, et peignait avec une rapidité singulière. Son dessin est correct; ses peintures à fresque sont surtout fort estimées. La plupart de ses ouvrages se voient à Rome; il a principalement travaillé pour les églises: la coupole du dôme de Velletri, peinte de la main de ce maître, est un morceau qui le place au rang des artistes distingués.

ODED, prophète, qui s'étant trouvé à Samarie dans le temps que Phacée, roi d'Israël, revenait dans cette ville avec 200,000 prisonniers que les Israélites avaient faits dans le royaume de Juda, alla au devant des victorieux, leur reprocha leur inhumanité et leur fureur contre leurs frères que Dieu avait livrés entre leurs mains. Les soldats se laissèrent toucher par les paroles du prophète. La compassion et le désintéressement prirent tout à coup dans leur cœur la place de la cruauté et de l'avarice: ils rendirent la liberté aux captifs, et abandonnèrent le riche butin qu'ils avaient fait. II. *Par.*, 28.

ODENAT, prince arabe, roi des Palmyréniens, naquit à Palmyre. Il était issu d'une famille royale: devint l'époux de la fameuse Zénobie, et fut ensuite empereur. Odenat s'était exercé dès son enfance à combattre les lions, les léopards et les ours. Après cette fameuse journée, où l'empereur Valérien fut pris et traité avec tant d'ignominie par Sapor, roi de Perse, l'an 260, l'Orient consterné tâcha de fléchir cet insolent vainqueur. Odenat lui envoya des députés chargés de présents avec une lettre, dans laquelle il lui protestait qu'il n'avait jamais pris les armes contre lui. Sapor, indigné qu'un aussi petit prince eût osé lui écrire, et ne fût pas venu lui-même lui rendre hommage, déchire sa lettre,

fait jeter ses présents dans la rivière, jure qu'il ruinera bientôt tout son pays, et qu'il le fera périr lui et toute sa famille, s'il ne vient pas se jeter à ses pieds les mains liées derrière le dos. Odenat, indigné à son tour, prit le parti des Romains, et fit la guerre à Sapor avec tant de succès, qu'il lui enleva sa femme et ses trésors. Il ruina le parti de Quiétus, fils de Marcien, et demeura fidèle aux Romains. L'empereur Gallien crut ne pouvoir mieux récompenser ses services, qu'en l'associant à l'empire. En 264, il lui donna les titres de César et d'empereur, et celui d'Auguste à la reine Zénobie sa femme et à leurs enfants. Odenat fit mourir Baliste, qui s'était révolté, prit la ville de Ctésiphon, et se préparait à marcher contre les Goths, qui ravageaient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné l'an 267 dans un festin avec Hérodien son fils, à Héraclée dans le Pont. Zénobie gouverna après lui, sous le titre de reine d'Orient.

ODESDUN de la MESCHINIÈRE (Louis), prêtre de Chinon en Touraine, après avoir été employé par le clergé de France, en recueillit les *Mémoires*, dont il donna, en 1646, 2 vol. in-fol.; mais d'autres collections plus amples et mieux faites ont éclipsé la sienne. Il fit paraître aussi la même année une collection des *Conciles de France* tenus depuis celui de Trente, in-fol., qui sert de suite à ceux du Père Sirmond, 3 vol. in fol., et auxquels on joint les *Suppléments* de Lalande, 1666, in-fol. Nous ignorons le temps de sa mort.

ODIER (Louis), médecin, né à Genève en 1748, mort en 1817, prit ses degrés à l'université d'Edimbourg. En 1798 il publia la *Traduction* de l'ouvrage de Jenner, insérée dans le neuvième volume de la *Bibliothèque britannique*, et fut le premier qui ait signalé en France la découverte de la vaccine. Citoyen aussi éclairé qu'écrivain laborieux, il fut pendant trente ans membre du consistoire de Genève. Il a publié plusieurs ouvrages relatifs à sa profession, entre autres un *Manuel de médecine pratique*, où l'on trouve des vues neuves, et qui est le sommaire des cours de médecine qu'il fit en 1799. Il a été aussi le rédacteur des articles de médecine dans la *Bibliothèque britannique*. Une *Notice* sur sa vie et ses écrits a été publiée à Genève en 1818.

ODILLON (saint), 5^e abbé de Cluny, fils de Béraud le Grand, seigneur de Mercœur, naquit en Auvergne l'an 962. Dès son enfance il fit des progrès dans les lettres et dans la vertu. Le désir de mener une vie plus parfaite lui inspira la résolution de se retirer à Cluny. Saint Mayeul jeta les yeux sur lui pour lui succéder. Odillon fut le seul qui désapprouva ce choix. La réputation que lui firent ses vertus vint jusqu'à l'empereur saint Henri, qui le pria de l'accompagner dans le voyage qu'il fit à Rome pour s'y faire couronner, et jouit plusieurs fois depuis de ses pieux entretiens. Son humilité était si grande, qu'il refusa l'archevêché de Lyon et le *Pallium* dont Jean XIX voulut l'honorer. Ce saint abbé mourut à Souvigni en 1049, après avoir répandu son ordre en Italie, en Espagne et en Angleterre. Son caractère dominant était une bonté

extrême, qui le fit appeler le *Débonnaire*. Son nom est immortel dans l'Eglise, par l'institution de la *Commémoration générale des trépassés*. Cette pratique passa des monastères de Cluny dans d'autres églises, et fut enfin adoptée par l'Eglise universelle. On raconte diversement la révélation qu'on dit y avoir donné lieu. Dans le doute, il est plus prudent d'attribuer cette institution à la piété de l'illustre abbé de Cluny qu'à des visions incertaines. On a de lui, dans le recueil intitulé *Bibliotheca cluniacensis*, 1614, in-fol., la *Vie de saint Mayeul*, celle de *sainte Adélaïde*, impératrice; des *Sermons*, qui marquent une grande connaissance de l'écriture sainte; des *Lettres*; des *Poésies*. On trouve encore quelques *Lettres* de lui dans le *Spicilege* de dom d'Achéry. Autant ce pieux écrivain fut soigneux de cultiver lui-même les bonnes études, autant le fut-il de les favoriser et d'exciter les talents dans son ordre. Pierre Damien a écrit sa *Vie*. — Il ne faut pas le confondre avec ODILON, moine de Saint-Médard de Soissons, dont on a un *Traité sur les translations des reliques des Saints*, dans les *Acta benedictinorum* de Mabilon. Celui-ci vivait à peu près dans le même temps que le premier.

ODOACRE, roi des Hérules, fut élevé en Italie. Il était fils d'Ederon, ministre d'Attila, et chef de la tribu des Scyres, qui fut détruite après la mort de ce tyran. Il réussit à réunir quelques compagnons d'armes avec lesquels il passa en Italie, et entra dans les gardes impériales, où il s'avança rapidement. Cette garde et l'armée romaine n'étaient composées alors que d'étrangers. Une taille avantageuse, et beaucoup de hardiesse et de courage, lui firent un nom. L'empire romain touchait à sa fin. Les Hérules et autres barbares le prirent pour chef : une partie de l'armée romaine, mécontente de la tyrannie d'Oreste et de son fils Augustule, finit aussi par se mettre sous les ordres d'Odoacre. Oreste, à cette nouvelle, se sauva à Pavie, ville forte; mais Odoacre l'y poursuivit, prit la ville, la pilla, la brûla, et fit mettre à mort son ennemi. Le vainqueur passa de là à Rome, où il se fit proclamer roi d'Italie, et ensuite à Ravenne, où il trouva Augustule. Ce prince fut exilé dans la Campanie, après avoir été dépouillé des marques de la dignité impériale. Cette étonnante révolution, qui mit fin à l'empire romain, arriva en 476. La terre changeait alors de face : l'Espagne était habitée par les Goths; les Anglais-Saxons passaient dans la Bretagne; les Français s'établissaient dans les Gaules; les Allemands s'emparaient de la Germanie; les Hérules et les Lombards restaient maîtres de l'Italie. C'est ainsi que des nations barbares, mais sobres et chastes, détruisirent la puissance des Romains, devenus un peuple mou et lâche, et dont les crimes avaient depuis longtemps préparé la ruine. On peut voir sur ce sujet l'excellent traité de Salvien : *De Providentia*, l. 7, n° 224. Odoacre, maître de l'Italie, eut à combattre Théodoric. Il fut battu trois fois, et assiégé dans Ravenne en 490. Il n'obtint la paix qu'à condition qu'il partagerait l'autorité avec son vainqueur. Théodoric

lui avait promis avec serment de ne lui ôter ni la couronne ni la vie; mais peu de jours après, l'ayant invité à un festin, il le tua de sa propre main, et fit périr tous ses officiers et tous ses parents, en 493. Odoacre était un prince plein de magnanimité et de douceur; quoique arien, il ne maltraita point les catholiques. Il sut user modestement de sa fortune, et n'eut rien de barbare que le nom. S'il établit plusieurs impôts onéreux, il y fut forcé par la nécessité de récompenser ceux à qui il devait le sceptre.

ODON (saint), né en 879, fut chanoine de St.-Martin de Tours, sa patrie, en 899; moine à Baume en Franche-Comté en 909, et second abbé de Cluny, en 927. Sa sainteté et ses lumières répandirent beaucoup d'éclat sur cet ordre. Le saint abbé était l'arbitre des princes séculiers et des princes de l'Eglise. Son zèle pour la discipline monastique le fit appeler dans les monastères d'Aurillac en Auvergne, de Sarlat en Périgord, de Tulle en Limousin, de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, de Saint-Julien à Tours, et dans plusieurs autres qu'il soumit à une exacte réforme. Appelé ensuite en Italie, il y donna le spectacle de ses vertus, et y forma plusieurs communautés nombreuses. Ce saint abbé mourut en 942, auprès du tombeau de saint Martin. On a de lui : un *Abrégé des Morales de saint Grégoire sur Job*; des *Hymnes* en l'honneur de saint Martin; trois livres du *Sacerdoce*; la *Vie de saint Gérard*, comte d'Aurillac; divers *Sermons*, etc. La *Bibliothèque de Cluny*, collection publiée par dom Marrier, Paris, 1614, in-fol., renferme les différents ouvrages de saint Odon. On trouve dans le même recueil la *Vie* du pieux abbé, écrite par un de ses disciples appelé *Jean*.

ODON (saint), né en Angleterre de parents idolâtres, danois d'origine, montra dès l'enfance du penchant pour le christianisme; ce qui lui occasionna des persécutions de la part de ceux dont il avait reçu le jour. Le duc d'Athelm, un des principaux seigneurs d'Angleterre, soulagea ses souffrances par toutes sortes de bienfaits. Il fut baptisé, reçut ensuite les ordres sacrés, et jouit de la confiance de plusieurs rois. Il fut placé sur le siège épiscopal de Wilton, et ensuite sur celui de Canterbury en 942, après avoir reçu l'habit de l'ordre de Saint-Benoît; car c'était l'usage de ne mettre à la tête de ce grand diocèse que des hommes qui avaient professé la vie monastique. (*Voy. saint NORBERT.*) Il n'avait consenti qu'avec répugnance à sa première promotion, et il s'opposa longtemps à la seconde. Il mourut le 4 juillet 961. On a de lui des *Constitutions ecclésiastiques* dans la Collection des conciles. Il est regardé comme un des principaux auteurs des lois publiées par Edmond et Edgard, rois d'Angleterre.

ODON, fils d'HERLUIN de CONTEVILLE, fut nommé l'an 1049 à l'évêché de Bayeux, par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, qui était son frère utérin. Il n'était âgé que d'environ 14 ans; mais les bonnes qualités qu'on voyait éclore en lui, et l'autorité du duc son frère qui l'avait nommé, firent passer par-dessus les règles prescrites par les canons.

L'an 1066, Guillaume ayant résolu de conquérir par les armes le royaume d'Angleterre, dont Harald s'était emparé à son préjudice, l'évêque de Bayeux fit équiper à ses frais 100 vaisseaux, et voulut l'accompagner dans cette périlleuse entreprise. Le conquérant le fit son lieutenant pour gouverner ce royaume en son absence. Ebloui de l'éclat de ce poste important, Odon se livra à une prodigalité et à des dépenses inouïes ; et pour fournir au luxe de sa table et de ses équipages, il accabla les peuples d'impôts excessifs, qui les firent révolter. Au lieu d'adoucir la colère du roi en leur faveur, il lui conseilla de les dépouiller de leurs terres, qui furent partagées entre les Normands, et il eut pour sa part jusqu'à 254 fiefs dans différents cantons, outre le château de Douvres et le comté de Kent, dont il avait déjà été gratifié. Il fut enfin arrêté par ordre du roi indigné de ses concussions, et conduit à Rouen, où il resta enfermé jusqu'à la mort de ce prince. Dès qu'il fut élargi, il se mit à la tête d'un gros parti pour arracher le sceptre à Guillaume le Roux, en faveur de son frère Robert ; mais il ne réussit qu'à perdre tous les biens qu'il avait en Angleterre, et à être renvoyé avec mépris en Normandie. Le duc Robert, pour lequel il avait tout sacrifié, le prit pour son principal ministre. Il ne pouvait faire un plus mauvais choix. Ce prélat ambitieux remplit l'état de troubles par ses cabales, et manqua de le bouleverser ; mais il n'est pas vrai, comme l'ont avancé quelques historiens, qu'il se soit oublié au point de donner la bénédiction nuptiale à Philippe roi de France et à Bertrade, que ce prince avait enlevée à son mari, Foulques, comte d'Anjou. Enfin, déchiré par les remords, et espérant réparer ses fautes par des actions courageuses et utiles, Odon s'enrôla dans la première croisade, et étant parti l'an 1096 avec le duc Robert pour la terre sainte, il mourut en chemin l'année suivante à Palerme en Sicile.

ODON, ou ODARD, évêque de Cambrai, né à Orléans, mourut en 1113. On a de lui : une *Explication du canon de la messe*, Paris, 1640, in-4, et d'autres traités, imprimés dans la bibliothèque des Pères. Sa vie fut remplie par le travail et par les bonnes œuvres.

OECOLAMPADÉ (Jean), naquit au village de Weinsberg, dans la Franconie, en 1482. Son nom véritable était *Hausschein* qui veut dire en allemand *lumière domestique*, et qu'il échangea suivant l'usage des savants de ce temps contre le mot grec *Oecolampade* qui a la même signification. Il apprit assez bien le grec et l'hébreu, et acquit diverses connaissances. L'amour de la retraite et de l'étude l'engagea à se faire religieux de Sainte-Brigitte dans le monastère de Saint-Laurent, près d'Augsbourg ; mais il ne persévéra pas longtemps dans sa vocation. Il quitta son cloître et se retira à Bâle. La prétendue réforme commençait à éclater ; Oecolampade en adopta les principes, et préféra le sentiment de Zuingle à celui de Luther sur l'eucharistie. Il fut fait ministre à Bâle, et publia un Traité intitulé : *De l'exposition naturelle de ces paroles du Seigneur, CECI EST MON CORPS*, c'est-à-dire,

selon lui, le *signe*, la *figure*, le *type*, le *symbole*. Les luthériens lui répondirent par un livre intitulé : *Syngramma*, c'est-à-dire *Écrit commun*, composé, à ce qu'on croit, par Brentius. Oecolampade en publia un second intitulé : *Anti-Syngramma*, qui fut suivi de divers Traités contre le *libre arbitre*, l'*invocation des Saints*, etc. A l'exemple de Luther, Oecolampade se maria, quoique prêtre, à une jeune fille dont la beauté l'avait touché.

Voici comment Erasme le raille sur ce mariage : « Oecolampade, dit-il, vient d'épouser une assez belle fille ; apparemment que c'est ainsi qu'il veut mortifier sa chair. On a beau dire que le luthéranisme est une chose tragique, pour moi je suis persuadé que rien n'est plus comique ; car le dénouement de la pièce est toujours quelque mariage, et tout finit en se mariant, comme dans les comédies. » Erasme avait beaucoup aimé Oecolampade avant qu'il eût embrassé la réforme. Il se plaignit que, depuis que cet ami était entré dans un parti, et qu'il eut quitté avec l'Église sa tendre dévotion pour embrasser l'aigre et sèche réforme, il ne le reconnaissait plus ; et qu'au lieu de la candeur dont il faisait profession tant qu'il agissait par lui-même, il ne trouvait plus en lui que dissimulation et artifice. Oecolampade eut beaucoup de part à la ruine de la vraie religion, dans plusieurs cantons de la Suisse. Il mourut à Bâle en 1531. On lit entre autres choses sur son épitaphe dans l'ancienne cathédrale : *Auctor evangelicæ doctrinæ, in hac urbe primus et templi hujus verus episcopus*. Expressions bien dignes de l'orgueilleux réformateur, mais bien au-dessous de la simplicité évangélique. Le mot *auctor*, du reste, exprimait admirablement la nouveauté de sa doctrine. On a de lui : des *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible, in-fol., et d'autres ouvrages, fruits du fanatisme de secte. Sa *Vie* écrite en latin par Wolfgang Capiton se trouve dans les *Vitæ virorum eruditorum* de Fichard, et dans l'*Athenæ Rauricæ*. Elle a été aussi publiée en français, Lyon, 1562, in-12, et en allemand par Hess, Zurich, 1793, in-8.

OECUMÉNIUS, auteur grec du x^e siècle, selon la plus commune opinion. On a de lui : *Comment. in N. Testamentum : Arethæ explanat. in apocalypsin, omnia gr. et lat. ex interpret. Joan. Hentenii et emendat. Fed. Morelli*, Parisiis, 1631, 2 vol. in-fol., 15 à 24 fr. Il ne fait presque qu'abrégger saint Chrysostome, et il le fait avec assez peu de choix.

OEDER (Georges-Louis), médecin botaniste, né à Anspach en 1728, fit ses études à Göttingen, sous le célèbre Haller, qui, ayant distingué son mérite, lui fit obtenir en 1752 une chaire de botanique à Copenhague. Il fit plusieurs voyages en Danemark et en Norvège pour connaître les plantes de ces contrées. Il quitta ensuite la botanique pour les finances et la législation, et mourut en 1791. Il avait entrepris le cadastre général du duché d'Oldenbourg ; mais il ne put en voir la fin. Ses principaux ouvrages sont : *Flora Danica*, Copenhague, 1762-1814, 9 vol. in-fol., ornés de fig. dessinées avec beaucoup d'exactitude et d'élégance ; *Ele-*

menta botanica, *ibid.*, 1762, 2 vol. in-8, excellent livre où l'on trouve les principes généraux de la botanique expliqués avec beaucoup de clarté; *Nomenclator botanicus*, 1769, in-8; *Enumeratio plantarum floræ Danicæ*, 1770, in-8.

OELSNER, conseiller de légation du roi de Prusse à Paris, naquit dans la Silésie vers 1764. Il était venu en France au commencement de la révolution, séduit par les idées de liberté et de patrie, avec lesquelles les anarchistes trompent si souvent les peuples qu'ils veulent pousser au désordre. Sous le Directoire, il résida à Paris comme chargé d'affaires de la ville de Francfort : depuis cette époque il fut investi, mais momentanément, des mêmes fonctions par les villes anséatiques. Retenu en France par ses goûts, par ses relations littéraires et même par un mariage qu'il y contracta, il renonça entièrement à l'Allemagne et aux avantages de fortune qu'il pouvait y espérer. Le roi de Prusse le nomma en 1814 son conseiller de légation à Paris, et le chargea particulièrement de sa correspondance littéraire. Oelsner occupait encore cette place, lorsqu'il mourut en 1828. Nous citerons de cet auteur étranger : un *Mémoire sur la religion de Mahomet*, couronné en 1809, par l'institut; une *Histoire de l'Islamisme*, encore manuscrite; une *Histoire de la guerre des Hussites*; une brochure publiée en 1815 sans nom d'auteur sous le titre de *Pièces relatives au droit public des nations*.

OENOMAUS, philosophe et auteur grec du 11^e siècle. Piqué d'avoir été trompé plusieurs fois par l'oracle de Delphes, il fit un *Recueil des mensonges* de cet oracle fameux. Eusèbe nous a conservé, dans sa *Préparation évangélique*, une partie considérable de ce Traité, où l'on voit que si le démon s'est mêlé de rendre des oracles comme l'on ne peut guère en douter (*voy.* BALTUS), il n'a pu donner à ses conjectures et à sa divination la clarté, la précision, et surtout la certitude qui distingue les oracles prophétiques.

OFFA, roi des Merciens en Angleterre, du temps de l'Heptarchie Saxonne, succéda à Ethelbald son oncle, l'an 757 de J.-C. Il assassina lâchement Ethelbert, roi des Anglais orientaux, qu'il avait attiré chez lui, sous prétexte de lui faire épouser sa fille. Il eut des différends avec Charlemagne; mais Alcuin, moine savant et sage politique, les réconcilia. Offa fit faire un large fossé, pour la défense d'une partie de ses états; et, après diverses conquêtes, il retourna à Dieu par une sincère pénitence. Enfin, il remit le trône à Edfrid, son fils. Il mourut peu de temps après, l'an 796. Ce prince dans un voyage qu'il fit à Rome, augmenta le tribut établi par Ina pour l'entretien du collège anglais; mais il fut depuis aboli par Henri VIII, lorsqu'il se sépara de la communion de Rome.

OG était roi de Basan, c'est-à-dire de cette partie de la terre promise qui était au delà du Jourdain, entre ce fleuve et les montagnes de Galaad. Les Israélites voulant entrer dans la terre promise, Og, pour s'y opposer, vint au devant d'eux avec tous ses sujets jusqu'à Edraï. Moïse le vainquit et le tua, passa au fil de l'épée tous ses enfants et tout son

peuple, sans qu'il en restât un seul, conformément aux ordres de Dieu, qui voulait détruire ces nations abominables, dont les crimes justifient la punition, même selon les lumières naturelles. (*Voy.* JOSUË et un passage de Grotius dans l'article MONTÉZUMA.) Les Israélites se mirent en possession de son pays, ruinèrent soixante villes, et en exterminèrent tous les habitants. Og était seul resté de la race de Raphaïm. On peut juger de la taille de ce géant par la grandeur de son lit, qu'on a conservé longtemps dans la ville de Rabbath, capitale des Ammonites. Il était de 9 coudées de long et de 4 de large, c'est-à-dire, de 15 pieds 4 pouces de long sur 5 pieds 10 pouces de large. Mais comme ce roi géant était sans doute couché à son aise, et que les anciens guerriers aimaient à exagérer leur grandeur par celle de leurs lits (*voy.* Quinte-Curce, liv. 9, chap. 3), on peut croire qu'Og n'était pas plus grand que Goliath, qui avait environ 9 pieds. (*Voy.* GOROPHIUS, SLOANE.)

OGER le Danois, appelé aussi *Olger* et *Autcaire*, rendit de grands services à Charlemagne, et fut aussi aimé qu'estimé par ce prince et par sa cour. Le Ciel lui ayant ouvert les yeux sur les prestiges du monde, il se fit religieux dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé Benoît. Ils moururent tous deux au 11^e siècle, avec de grands sentiments de piété.

OGIER (Charles), littérateur et poète latin, naquit à Paris en 1595, d'un procureur au parlement. Dégoûté de la profession d'avocat qu'il avait d'abord embrassée, il suivit le comte d'Avaux, ambassadeur en Suède, en Danemark et en Pologne. De retour en France, il s'appliqua à différents ouvrages, et mourut à Paris en 1654. On a de lui une relation de ses voyages sous ce titre : *Ephemerides sive iter danicum, suecicum, polonicum*, Paris, 1656, in-8; elle offre bien des choses intéressantes sur les pays qu'il avait parcourus, sur leurs usages, leurs mœurs et les hommes célèbres qu'il avait visités. Ces *Ephémérides* sont entremêlés de vers. On en trouve aussi du même auteur à la fin du volume.

OGIER (François), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le comte d'Avaux, lorsqu'il alla signer la paix de Munster en 1648. L'abbé Ogier s'était signalé dans une querelle de Balzac avec le P. Goulu, où il prit le parti du premier, puis se brouilla avec son protégé. Dégoûté de la dispute, il s'occupa à prêcher; mais il n'y eut que les succès que donne la vogue d'un moment. Cet écrivain mourut à Paris en 1670 dans un âge avancé. On a de lui : *Jugement et censure de la doctrine curieuse du P. Garasse*, Paris, 1623, in-8; *Actions publiques*, *ibid.*, 1652-55, 2 vol. in-4 : ce sont de mauvais sermons, applaudis dans le temps; des *Poésies* répandues dans différents recueils.

OGIER (Joseph-Marie), prêtre du diocèse de Vienne, né en 1750 à Crémieu, mort en 1821, après une vie toute consacrée aux fonctions du ministère. On lui doit : *Moyens de perfection pour une vierge chrétienne*, 1^{re} édit., augmentée de plusieurs chapitres, etc., Lyon, 1827, in-12, 2 à 3 fr.; *Moyens*

de salut pour les chrétiens de tous les sexes, de tous les états et de tous les âges, etc., Lyon, 1817, in-12, 2 à 3 fr. C'est une traduction libre du *Sapientia christiana* d'Arvisenet. La 1^{re} édition a pour titre *Sagesse chrétienne, Traduction*, etc., Troyes, 1818, in-12; *Traité du style épistolaire pour tous les différents genres de lettres*, Lyon, 1818, in-18; *Bréviaire du pénitent*, ibid., 1819, in-18; *Préparations et actions de grâces à l'usage des personnes pieuses qui font leurs délices de la fréquente communion*, Paris, 1825, in-18, extrait du *Sapientia christiana*. Ce recueil renferme une préparation pour les trois jours qui précèdent la communion, et ensuite huit préparations et actions de grâces différentes entre lesquelles les fidèles pourront choisir, ou dont ils pourront se servir successivement; *Conférences et discours sur divers points de morale, à l'usage des ecclésiastiques*, Lyon, 1821, 2 vol. in-12. Ce livre, écrit d'une manière simple, est très-utile aux fidèles qui ne peuvent assister aux instructions de leurs pasteurs. On y trouve dix conférences qui traitent des dispositions pour les sacrements et de divers points de morale, et six discours en forme d'examen sur la confession, les commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés capitaux; des instructions pour la première communion des enfants; des discours pour le renouvellement des vœux du baptême, etc.

OGILBY, (Jean), issu d'une famille noble d'Ecosse, entra chez les jésuites en 1597, âgé de 17 ans. Il se distingua dans sa patrie par son zèle pour la religion de ses pères, et fut mis à mort à Glasgow en 1615, pour l'avoir défendue contre le schisme et l'hérésie. Les réponses qu'il fit à ses juges sont pleines de cette force et de cette dignité chrétienne qui distingua les premiers martyrs. Le P. Mathias Tanner, dans sa *Societas Jesu usque ad sanguinem militans*, raconte les circonstances de la mort de cet homme vraiment apostolique, d'une manière pleine d'élégance, d'intérêt et d'énergie. On peut consulter aussi *Relatio incarcerationis et martyrii Joannis Ogilbei*, à Douai et ensuite à Ingolstadt, 1616, in-16.

OGILBY, OGILVY ou OGLEBY (Jean), littérateur et imprimeur, né à Edimbourg en 1600, s'appliqua à la géographie et à la littérature tant sacrée que profane. Il avait d'abord été maître de danse : le comte de Stafford l'employa en cette qualité dans sa maison, et contribua à sa fortune. Il devint ensuite poète, et se trouvant à Dublin, il y éleva un théâtre qui prospéra. De retour à Londres après la rébellion de 1641 qui le ruina, il publia plusieurs ouvrages qui le mirent à même de bâtir une maison, et d'y établir une imprimerie. Ses principaux ouvrages sont : *The Bible, with comm. Prayer*, Cambridge, 1660, gr. in-fol., fig. Cette édition magnifique est accompagnée du livre des *Prières* et des *Offices* anglais. Les curieux la recherchent pour sa beauté et sa rareté; une *Edition* de Virgile, avec des notes et de belles planches, qui la rendent chère, Londres, 1663, in-fol.; un *Atlas*, qui lui mérita le titre de cosmographe du roi d'Angleterre; plusieurs *Version*s en anglais d'auteurs anciens; deux poèmes, la

Matrone d'Ephèse et l'*Esclave romain*. Il mourut à Londres en 1676.

OIHENART (Arnauld), avocat au parlement de Navarre au xvii^e siècle, était natif de Mauléon. On a de lui : *Notitia utriusque Vasconiae*, Paris, 1638 ou 1656, in-4, 10 à 12 fr. C'est un des meilleurs ouvrages que l'on ait écrits sur l'histoire de cette ancienne province.

OKOLSKI (Fr.-Simon), dominicain polonais du xvii^e siècle, auteur d'une histoire de sa nation, sous ce titre : *Orbis polonus*, Cracovie, 1641, 3 vol. in-fol., 18 à 20 fr. Cet ouvrage, aujourd'hui rare, est plein de savantes recherches sur l'origine des Sarmates et sur celle des plus anciennes familles polonaises, qui enlevèrent presque toute l'édition. Okolski devint provincial de son ordre en Pologne l'an 1649. Il mourut vers l'an 1651.

OKSKI (Stanislas), *Orichovius*, gentilhomme polonais, né dans le diocèse de Prémislaw, étudia à Wittemberg, sous Luther et sous Mélanchthon, puis à Venise sous Ignace. De retour en sa patrie, il entra dans le clergé et devint chanoine de Prémislaw. Son éloquence le fit surnommer le *Démotènes polonais*. Mais son attachement aux erreurs de Luther causa de grands maux au clergé. Il fut excommunié par son évêque, et n'en devint que plus furieux. Enfin il rentra dans l'Eglise catholique au synode tenu à Varsovie en 1591, et fit imprimer sa *Profession de foi*. Depuis ce temps-là, il s'éleva avec zèle contre les protestants, et publia un grand nombre de livres de controverse. On a imprimé ses *Opuscules*, 1563, in-8. On lui doit aussi les *Annales du règne de Sigismond-Auguste*, in-12, en latin, et *Institutio principis*. Son vrai nom était *Orzeczawsky*; mais on sait que dans la langue polonaise, et en général dans l'esclavone, mère de tant d'autres, plusieurs lettres semblent disparaître dans la prononciation, quoique les indigènes prétendent les faire sentir.

OLAF, ou OLAUS, *Olavus*, roi de Norwège à la fin du x^e siècle, surnommé le Gros, puis le Saint, né vers 992, seconda le zèle de Leif, fils d'Eric le Roux, pour la conversion des Groënlandais, et envoya dans ce pays des ecclésiastiques qui y formèrent une chrétienté florissante. Olaf ou Olaus avait fait plusieurs expéditions maritimes sur les côtes de France, d'Ecosse et d'Angleterre. Il visita Constantinople : de retour en Norwège, il prit part à un soulèvement excité contre Haquin, tyran de ce pays, le mit à mort, et rentra dans le domaine de ses ancêtres, comme arrière-petit-fils d'Hérald I^{er}. Il mourut l'an 1033. Egnar Skuldesen, scalde ou poète du xii^e siècle, a composé un *poème sur saint Olaus*, qui est inséré dans l'édition de Snorro Sturleson, publiée à Copenhague.

OLAHUS (Nicolas), né à Hermanstat en 1493, d'une famille qui descendait des princes de la Moldavie, s'appliqua, sans presque aucun secours de maîtres, à l'étude des belles-lettres, et y fit de grands progrès. Il fut pourvu successivement de canonicats dans l'église de Cinq-Eglises et dans celle de Strigonie : ses vertus et sa prudence dans les affaires le placèrent dans le conseil de Louis II, roi de Hon-

grie. Après la bataille de Mohacz, où ce prince perdit la vie, il fut fait gouverneur d'Albe-Royale. Charles-Quint ayant nommé Marie, reine douairière de Hongrie, veuve de Louis, au gouvernement des Pays-Bas, cette princesse choisit Olahus pour son ministre. Après avoir demeuré huit ans à Bruxelles en cette qualité, il fut nommé par Ferdinand, frère de Charles-Quint et roi de Hongrie, évêque de Zagrab et chancelier du royaume de Hongrie, et placé ensuite sur le siège d'Agria en 1548. Il y déploya tout son zèle pour réparer les maux que l'hérésie avait faits dans ce vaste diocèse, et il eut la consolation de voir ses efforts couronnés d'un heureux succès. Pendant le fameux siège de cette ville en 1552, il anima les généraux et les soldats à la défendre courageusement contre l'ennemi du nom chrétien, et on peut dire que ses libéralités et ses discours ne contribuèrent pas peu à faire lever le siège de cette ville. Ferdinand le nomma à l'archevêché de Strigonie en 1553; il occupa ce siège pendant quinze ans, et s'appliqua sans relâche à faire fleurir dans son diocèse la religion avec toutes les vertus qu'elle produit. Il tint à cet effet à Tyrnau, deux conciles nationaux dont les actes ont été imprimés à Vienne en 1560, in-4. C'est par sa munificence et celle de l'empereur que se forma le collège des jésuites de Tyrnau, le premier qui fut établi en Hongrie, alors en proie aux nouvelles hérésies et à tous les genres de séductions: il fonda encore dans la même ville un séminaire pour les jeunes clercs. En 1562, il fut fait palatin du royaume; et après avoir couronné Maximilien en qualité de roi de Hongrie, il mourut à Tyrnau l'an 1568. On a de ce savant et pieux prélat: une *Histoire d'Attila*, publiée en 1538, et réimpr. à la suite de l'*Historia Pannonica*, d'Ant. Bonfini; *Hungaria, sive de originibus gentis, etc., liber singularis; Compendiarium chronicon*. Ces deux opuscules, qui sont très-intéressants, ont été publiés par Mathieu Bélius, dans le tom. 1^{er} de la *Notitia Hungariorum novæ*; Kollas les a réunis avec l'*Attila*, dans une nouvelle édit., Vienne, 1763, gr. in-8. On trouve sa Vie très-détaillée dans l'*Histoire des palatins de Hongrie*, par le P. Muszka, Tyrnau, 1752, in-fol.

OLAUS MAGNUS (Voy. MAGNUS.)

OLAVIDÈS (don Pablo), né à Lima, capitale du Pérou, en 1740, mort en 1803, suivit le comte d'Aranda en France, en qualité de secrétaire de légation. A son retour en Espagne, Charles III lui accorda l'intendance de Séville. Il y a eu peu d'hommes aussi féconds en projets qu'Olavidès. Il avait eu, en 1778, celui de réformer la déclamation théâtrale en Espagne, et d'établir des règlements pour les auteurs et les comédiens. Il entreprit ensuite de défricher la Sierra-Moréna, où il appela des colons de toutes les nations, et où il établit des manufactures utiles. Par malheur, Olavidès était un esprit-fort, c'est-à-dire qu'il avait la faiblesse de ne rien croire et de ne rien respecter en matière de religion. Sur les plaintes de l'inquisition, il fut arrêté; mais des amis puissants parvinrent à le faire évader. Il se retira à Venise où il composa son ouvrage de l'*Evangelio*

en triunfo, etc., Triomphe de l'Évangile, ou Mémoire d'un philosophe converti. Ce livre, qui fut traduit en italien et en français par Buynaud-des-Echelles, Lyon, 1805, 4 vol. in-8, obtint à son auteur la permission de retourner en Espagne.

OLBERT, ou ALBERT, né à Lerne, près de Thuin, dans le pays de Liège, vers la fin du x^e siècle, embrassa la vie monastique à Lobbes, fut envoyé dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de là à Troyes et enfin à Chartres, où il se perfectionna dans les sciences divines sous Fulbert, évêque de cette ville. Olbert fut fait abbé de Gemblours, puis appelé pour être le premier abbé du monastère de Saint-Jacques, que l'on venait d'ériger à Liège, où il mourut l'an 1048. On a de lui: un *Recueil de canons*, qu'il fit avec Burchard; évêque de Worms; *Vie de saint Véron*, publiée par Georges Galopin. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages qui n'ont pas été publiés.

OLDECORN (Edouard), plus connu en Angleterre sous le nom de *Hall*, né en 1561, dans la province d'York, fit ses études à Reims et à Rome où il reçut l'ordre de la prêtrise. Admis dans la compagnie de Jésus, et envoyé comme missionnaire en Angleterre en 1588, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et de succès pendant dix-sept ans dans la province de Worcester. La conjuration des poudres donna occasion de l'arrêter. On l'appliqua cinq fois à la question; mais on ne put apprendre, ni par son aveu, ni par aucun autre témoignage suffisant, qu'il eût eu connaissance de la conjuration. Il protesta toujours qu'il n'avait pas connu ce complot avant qu'il fût public, qu'il n'avait jamais approuvé ni pris la défense des coupables; mais cela ne l'empêcha pas d'être condamné au supplice des traîtres à Worcester, le 17 avril 1606. Il eut la consolation de réconcilier à l'Église un des criminels qui subit la mort avec lui, et qui mourut dans de grands sentiments de foi et de pénitence. Un nommé *Littleton* demanda publiquement pardon à Dieu et au Père Oldecorn de l'avoir injustement accusé de la conjuration. Nous avons pris ces détails dans les *Mémoires* de Challoner, vicaire apostolique à Londres, imprimés en 1741. (Voy. JACQUES VI, roi d'Ecosse, et GARNET.)

OLDENBURG (Henri), habile physicien et gentilhomme allemand, né dans le xvii^e siècle à Bremen, était consul de cette ville à Londres, dans le temps du long parlement de Cromwell. Il étudia dans l'université d'Oxford en 1656, et fut ensuite précepteur du lord Guillaume Cavendish. Lorsque la société royale de Londres fut établie, il en fut associé et secrétaire. Son goût pour les hautes sciences l'unit d'une étroite amitié avec Robert Boyle, dont il traduisit en latin plusieurs ouvrages, et cette amitié fut constante. Enfin, il mourut à Charlton dans la province de Kent, en 1678. C'est lui qui a publié les *Transactions philosophiques* des quatre premières années, en 4 tomes: savoir depuis le n^o 1^{er}, 1664, jusqu'au n^o 136, 1667. On remarque parmi les divers morceaux qui composent cette collection, la *Relation chronologique des éruptions du Vésuve; Divers exemples de la propriété de la nature dans*

les hommes et les brutes. Il traduisit, en outre, une *Explication de l'Apocalypse, la Vie de la duchesse de Mazarin*, etc.

OLDENBURGER (Philippe-André), publiciste allemand, né dans le duché de Brunswick, dans les premières années du XVII^e siècle, enseigna le droit et l'histoire à Genève avec réputation. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, publiés sous différents noms, entre autres : *Thesaurus rerum publicarum totius orbis*, Genève, 1675, 4 vol. in-8; livre qui, quoique imparfait, est utile et curieux pour la connaissance des républiques et de leurs intérêts; *Limnæus enucleatus*, ib., 1670, in-fol. estimé et nécessaire pour l'étude du droit public de l'Empire; *Notitia Imperii, sive Discursus pacis in instrumentum Osnabrugo Monasteriensis*. Freistadt, 1669, in-4, sous le nom de *Phil. André burgoldensis*; un Traité des moyens de procurer un état tranquille aux républiques, sous ce titre : *Tractatus de rebus publicis turbidis in tranquillum statum reducendis*. Tous ces ouvrages furent goûtés de ceux qui aiment l'érudition et les études politiques. L'auteur mourut à Genève en 1678.

OLDHAM (Jean), poète satirique anglais, né à Shipton, en 1653, d'un ministre non conformiste, se distingua par quelques Traductions, des *Satires* contre les jésuites, et d'autres poésies, et mourut en 1683, de la petite vérole. Dryden, son ami, lui consacra un poème funèbre.

OLÉARIUS (Adam OËLSCHLAEGER), savant voyageur allemand, né vers 1600 à Aschersleben, petite ville de la principauté d'Anhalt, professa quelque temps à Leipzig avec beaucoup de succès. Il quitta ces fonctions pour passer dans le Holstein, où le prince Frédéric le nomma secrétaire de l'ambassade qu'il envoyait au czar et au roi de Perse. Cette course dura près de 6 ans, depuis 1633 jusqu'en 1639. Oléarius, de retour à Gottorp, fut fait en 1650 bibliothécaire, antiquaire et mathématicien du duc. Il remplit cette place avec applaudissement jusqu'à sa mort, arrivée en 1671. Ce savant joignait à la connaissance des mathématiques celle des langues orientales, et surtout du persan. Egalement propre aux choses utiles et aux arts agréables, il possédait la musique et jouait avec goût de plusieurs instruments. On lui doit : une *Relation* de son *Voyage de Moscovie, de Tartarie et de Perse, en allemand*, Sleswig, 1647, in-fol., fig. et cartes, aussi exacte que bien détaillée. On en a une traduction française par Wicquefort, Amster., 1727, 2 tom. in-fol., fig.; *Voyages faits de Perse aux Indes orientales par de Mandelslo, publ. par Oléarius et trad. en franç. par de Wicquefort*, ib., 1727, 2 tom. in-fol., fig. Ces deux ouvrages ne doivent pas être séparés, 20 à 30 fr., et gr. pap., vend. 51 fr. Une *Chronique* abrégée du Holstein, Sleswig, 1663, in-8, et un grand nombre d'autres ouvrages parmi lesquels on remarque des poésies, etc.

OLÉARIUS (Godefroi), docteur en théologie, et surintendant de Hall, mort en 1687, à 81 ans, est auteur d'un *Corps de théologie* à l'usage des luthériens. — Jean OLÉARIUS son fils, professeur de

rhétorique, puis de théologie à Leipzig, fut l'un des premiers auteurs des journaux de cette ville, sous le titre d'*Acta eruditorum*. Il était né à Hall en Saxe, en 1639, et il mourut à Leipzig en 1713, après avoir exercé les emplois les plus distingués de l'université. On a de lui : une *Introduction à la théologie*; une *Théologie positive, polémique, exégétique et morale*, etc., etc.; tous ouvrages infectés des nouvelles erreurs. — Godefroi OLÉARIUS, fils de Jean, naquit à Leipzig en 1672, fut professeur en langue grecque et latine à Leipzig, puis en théologie, obtint un canonicat, eut la direction des étudiants, et la charge d'assesseur dans le consistoire électoral et ducal. Il mourut de phthisie en 1715. On a de lui : *Dissertatio de adoratione Patris per Jesum Christum*, in-4, 1709. Il y réfute une des principales erreurs des sociniens, qui refusaient à J. C. le titre et les fonctions de médiateur entre Dieu et les hommes. Une bonne *Edition* de Philostrate, en grec et en latin, Leipzig, 1709, in-fol.; la *Traduction* latine de l'*Histoire de la philosophie* de Thomas Stanley, 1712, in-4; *Histoire romaine et d'Allemagne*, 1699, in-8. Ce n'est qu'un abrégé.

OLÉASTER, ou OLÉASTRO (Jérôme), habile dominicain portugais, natif du bourg de Azambuja, qui signifie *olivier*, assista au concile de Trente, en qualité de théologien de Jean III, roi de Portugal. Il refusa à son retour un évêché, fut inquisiteur de la foi, et exerça les principales charges de son ordre dans sa province. On a de lui des *Commentaires* sur le Pentateuque. La bonne édition de ce savant ouvrage, imprimé à Lisbonne, 1556-1558, 5 part. in-fol., est recherchée. Il est rare d'en trouver toutes les parties exactement rassemblées, vu qu'elles parurent en différentes années. On a encore d'Oléaster des *Commentaires* sur Isaïe, Paris, 1622, in-fol. Le latin, le grec et l'hébreu étaient aussi familiers à Oléaster que sa propre langue. Il mourut en 1563, en odeur de sainteté.

OLEN, poète grec, plus ancien, dit-on, qu'Orphée, était de Xante, ville de Lycie. Il composa plusieurs *Hymnes*, que l'on chantait dans l'île de Délos aux jours solennels. On dit qu'Olen fut l'un des fondateurs de l'oracle de Delphes, qu'il exerça le premier les fonctions de prêtre d'Apollon, et qu'il rendait des oracles en vers; mais tout ces faits sont très-incertains.

OLESNIKI (Sbignée), l'un des plus grands hommes que la Pologne ait produits, né en 1359 d'une noble et ancienne famille, fut secrétaire du roi Ladislas Jagellon. Ce fut en cette qualité qu'il suivit ce monarque dans ses expéditions militaires. Il fut assez heureux pour lui sauver la vie en renversant d'un tronçon de lance un cavalier qui venait droit à ce prince. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, obtint l'évêché de Cracovie et le chapeau de cardinal. Ladislas l'employa dans les ambassades et dans les affaires les plus importantes. Ce prince lui laissa en mourant, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avait reçu autrefois de la reine Hedwige, sa première femme, comme le gage le plus cher et le plus précieux de son amitié. Olesniki témoigna sa reconnaissance en faisant élire à Posnanie,

en 1434, le jeune Ladislas, son fils aîné, qui fut depuis roi de Hongrie, et qui périt malheureusement à la bataille de Varna en 1444. Le cardinal évêque de Cracovie fit ensuite élire Casimir, frère du jeune Ladislas, et rompit l'élection où quelques Polonais avaient élu Boleslas, duc de Moscovie. Cet illustre prélat finit tranquillement ses jours à Sandomir, en 1455. Une régularité exemplaire, et une fermeté inflexible, qui n'avait en vue que les intérêts et la gloire de la religion, du roi et de sa patrie, formaient son caractère. Il laissa tous ses biens aux pauvres, dont il avait été le père pendant sa vie.

OLIER (Jean-Jacques), instituteur, fondateur et premier supérieur de la communauté des prêtres et du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, était second fils de Jacques Olier, maître des requêtes. Il naquit à Paris en 1608. Après avoir terminé ses études en Sorbonne, il fit un voyage à Notre-Dame de Lorette. De retour à Paris, il se lia très-étroitement avec Vincent de Paul, instituteur des Lazaristes. Son union avec ce saint lui inspira l'idée de faire des missions en Auvergne, où était située son abbaye de Pébrac. Son zèle y produisit beaucoup de fruits. Quelque temps après, le cardinal de Richelieu lui offrit l'évêché de Châlons-sur-Marne, qu'il refusa. Il projetait de fonder un séminaire pour disposer aux fonctions sacerdotales les jeunes gens qui embrassent l'état ecclésiastique, lorsqu'on lui proposa la cure de Saint-Sulpice. Après s'être démis de son abbaye, il accepta cette cure comme un moyen propre à exécuter ses desseins, et en prit possession en 1642. La paroisse de Saint-Sulpice servait alors de retraite à tous ceux qui vivaient dans le désordre. De concert avec les ecclésiastiques qu'il avait amenés avec lui de Vaugirard, où ils avaient vécu quelque temps en communauté, il travailla à la réforme des mœurs avec autant de succès que de zèle. Sa paroisse devint la plus régulière de Paris. On sait combien les duels étaient alors fréquents : il vint à bout d'en arrêter la fureur. Il engagea plusieurs seigneurs à faire publiquement dans son église, un jour de Pentecôte, une protestation qu'ils signèrent, de ne donner ni d'accepter aucun cartel ; ce qu'ils exécutèrent très-fidèlement. Cet exemple fut suivi de plusieurs autres seigneurs, avant même que l'autorité du roi eût arrêté le cours de ce désordre. Au milieu de tant de travaux, il n'abandonna pas le projet de fonder un séminaire. Comme le nombre des prêtres de sa communauté s'était très-multiplié, il crut trouver une occasion favorable, et commença à les partager. Il en destina une partie à la direction du séminaire, pour la fondation duquel il obtint des lettres-patentes en 1645. L'autre partie continua à l'aider dans les fonctions du saint ministère. Quoique partagés pour deux objets différents, ces ecclésiastiques n'ont jamais formé qu'un même corps. Ce qu'il y a de remarquable dans cette œuvre, c'est que, depuis son établissement, on n'a jamais manqué de sujets, malgré le grand nombre qu'en exige l'étendue de la paroisse, le séminaire de Paris et ceux de la province, et quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun engagement. En 1646, il fit com-

mencer la construction de l'église de Saint-Sulpice ; mais le vaisseau de cette église n'étant pas assez grand pour le nombre des paroissiens, il fit, de concert avec son successeur, jeter de nouveaux fondements en 1655, pour l'église que l'on voit aujourd'hui. Ce pieux fondateur s'étant démis de sa cure en 1652, se retira dans son séminaire, et travailla à faire de semblables établissements dans quelques diocèses, et à planter la foi à Mont-Réal en Amérique, par les missionnaires qu'il y envoya. Après s'être signalé par ces différents établissements, il mourut saintement en 1657. Olier était un homme d'une charité ardente et d'une piété tendre. Il jouissait d'une grande réputation de science et de vertu ; Bossuet l'appelle *virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem*. On a de lui quelques ouvrages de spiritualité, entre autres des *Lettres*, Paris, 1674, in-12, remplies d'onction, mais dans lesquelles on désirerait quelquefois une dévotion moins minutieuse et plus éclairée ; un *Traité des saints ordres*, 1676, réimprimé en 1817 ; un *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* ; une *Journée chrétienne*, etc. Le P. Gyri a donné un court abrégé de sa *Vie*, in-12, d'après des mémoires que lui avait communiqués Leschassier, un des successeurs d'Olier, dans la place de supérieur du séminaire. Une *Vie* plus récente de Olier a été publiée en 1818 : elle est de Nagot, de Saint-Sulpice, à quelques changements près, dont on est redevable à l'illustre auteur de la vie de Bossuet.

OLIVA (Alexandre), général de l'ordre de Saint-Augustin, et célèbre cardinal, né à Sassoferrato, de parents pauvres, prêcha avec réputation dans les premières villes d'Italie. Son savoir, sa vertu, et surtout une modestie extrême au milieu des applaudissements, lui méritèrent l'amitié et l'estime de Pie II, qui l'honora de la pourpre, et le nomma à l'archevêché de Camerino. Ce pontife l'employa dans plusieurs négociations importantes, et il eut autant à se louer de sa dextérité que de sa prudence. Ce vertueux cardinal mourut à Tivoli en 1463, à 55 ans. On a de lui : *De Christi ortu sermones centum* ; *De cæna cum apostolis facta* ; *De peccato in Spiritum sanctum*. Ces ouvrages sont des monuments de son érudition et de sa piété. Son caractère était fort doux, et il y avait autant d'agrément à vivre avec lui, que de plaisir à le lire.

OLIVA (le P. Ferdinand PEREZ), savant littérateur espagnol, naquit à Cordoue en 1497, embrassa l'état religieux, fut attaché aux papes Léon X et Adrien VI, devint recteur de l'université de Salamanque, puis précepteur de Philippe II. Il se distingua par ses connaissances dans les langues anciennes, traduisit plusieurs tragédies du grec, parmi lesquelles on cite : *La Vengeance d'Agamemnon*, et *Hécube affligée* : on les trouve dans le *Parnasse espagnol*. Il a aussi composé deux *Tragédies*, des premières qui aient paru en Espagne ; et trois autres ouvrages en forme de dialogues, savoir : *sur la dignité de l'homme*, *sur l'emploi des richesses*, et *sur la chasteté*. Il est mort en 1533. Le plus célèbre des ouvrages du P. Oliva est son *Dialogue sur la dignité de l'homme*.

OLIVA (Jean-Paul), jésuite, né à Gênes en 1600, d'une famille illustre, qui a donné deux doges à cette république, prêcha avec beaucoup de succès et d'éclat dans les principales villes d'Italie, et devant les papes Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Clément X. Il fut élu général de son ordre en 1664, et mourut à Rome en 1681. On a de lui : un recueil de *Lettres*, estimées ; des *Sermons*, qui sont un monument de son éloquence ; des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Écriture. Son Commentaire sur le septième chapitre du premier livre d'Esdras montre jusqu'où on doit porter le respect et la soumission envers ceux que Dieu nous a donnés pour maîtres, quels qu'ils puissent être.

OLIVA (Jean), né en 1689 à Rovigo dans les états de Venise, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au sacerdoce en 1711. Son goût et son talent décidés pour la littérature le firent nommer à la place de professeur d'humanités à Azolo, qu'il occupa pendant 8 ans. Il alla à Rome en 1715, où il fut bien accueilli par Clément XI. Après la mort de ce pape, il eut la place de secrétaire du conclave ; place qui lui procura la connaissance du cardinal de Rohan, qui se l'attacha, l'emmena à Paris et le fit son bibliothécaire en 1722. Le cardinal n'eut qu'à se louer de ce choix. Sa bibliothèque devint le centre de l'érudition et l'asile de savants étrangers. Trente-six années de recherches continues enrichirent prodigieusement le dépôt confié à l'infatigable abbé Oliva. Il le conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1757. On doit à sa plume laborieuse et savante : un *Discours* latin, qu'il prononça dans le collège d'Azolo, sur la nécessité de joindre l'étude des médailles anciennes à l'histoire des faits ; une *Dissertation* sur la manière dont les études s'introduisirent chez les Romains, et sur les causes qui firent déchoir les lettres parmi eux ; une autre *Dissertation* sur un monument de la déesse Isis. Ces trois ouvrages ont été publiés à Paris, 1758, in-8, sous le titre d'*Œuvres diverses de l'abbé Oliva* ; une *Edition* d'un manuscrit de Silvestris sur un ancien manuscrit de Castor et Pollux, avec la *Vie* de l'auteur, in-8 ; de plusieurs *Lettres* du Pogge, qui n'avaient point encore paru ; un *Catalogue* manuscrit de la bibliothèque du cardinal de Rohan, en 25 vol. in-fol. ; *Traduction*, en latin, du *Traité du choix et de la méthode des études*, de l'abbé Fleury.

OLIVAREZ (Gaspard GUZMAN, comte d'), d'une illustre maison d'Espagne, acquit une grande faveur auprès de Philippe IV. Après avoir été son favori, il devint son premier ministre à la place du duc d'Uzède, et jouit d'une autorité presque absolue pendant 22 ans. Son ministère ne fut pas heureux. L'Espagne se trouvant affaiblie par les guerres qu'elle soutenait contre les puissances voisines, les Catalans, excités par des émissaires français, profitèrent de cette circonstance pour se révolter. Les Portugais firent la même chose avec un succès plus durable, et reconnurent pour roi, l'an 1640, le duc de Bragance. Les Espagnols battus sur terre par les Français, et sur mer par les Hollandais, et n'éprouvant partout que des malheurs,

s'en prirent à la négligence du ministre. Leurs plaintes parvinrent jusqu'au trône. On fut obligé de renvoyer, l'an 1643, le ministre, au moment où, délivré de son plus redoutable rival (le cardinal de Richelieu), il aurait pu rétablir les affaires du gouvernement. Olivarez allait être rappelé, s'il n'eût pas précipité ses espérances, dit Hénault : « Car en » voulant se justifier par un écrit qu'il publia, il » offensa plusieurs personnes puissantes, dont le » ressentiment fut tel, que le roi jugea à propos de » l'éloigner encore davantage, en le confinant à » Toro, où il mourut bientôt de chagrin. » Ce fut le comte d'Olivarez qui engagea Philippe IV, encore jeune, à se donner le titre de *Grand*, que la postérité a justement désavoué. Olivarez voulait annoncer par ce titre la gloire qu'il préparait à l'Espagne, et c'est à son administration que l'on a dû la décadence de ce royaume. Il voulut soutenir à la fois trois guerres désastreuses, en Italie, en Hollande et en Allemagne. Les Espagnols eurent quelques succès contre les Allemands, dont ceux remportés par le fameux Spinosa, dans les Pays-Bas, furent détruits par la prise du Brésil par les Hollandais. Ce fut en vain qu'il essaya de reconquérir le Portugal : les armées qu'il y envoya furent battues. En quittant le ministère, il laissa pour successeur D. Louis de Haro, son neveu. Il mourut en 1643. Le comte de la Rocca a écrit l'*Histoire du ministère d'Olivarez*. — *La relation de sa disgrâce*, par Guidi, a été traduite en français par A. Felibien, Paris, 1650, in-8.

OLIVE (Pierre-Jean), cordelier de Serignan, dans le diocèse de Béziers, était un partisan zélé de la pauvreté et de la désappropriation des biens. Les religieux de son ordre, ennemis du joug qu'il voulait leur imposer, cherchèrent des erreurs dans son *Traité de la pauvreté* et dans son *Commentaire* sur l'Apocalypse. Ils crurent en avoir trouvé plusieurs, qui furent censurées sur leur dénonciation. Olive expliqua sa doctrine dans le chapitre général tenu à Paris en 1292, et ses accusateurs furent confondus. Il mourut à Narbonne l'an 1297, en odeur de sainteté.

OLIVET (Joseph THOULIER d'), né à Salins en 1682, fut élevé par son père, depuis conseiller au parlement de Besançon. Il entra de bonne heure chez les jésuites, où il avait un oncle distingué par son savoir. Après avoir fait sa théologie à Reims, à Dijon et à Paris, et avoir essayé ses talents en divers genres, comme poète, comme prédicateur, comme humaniste, il quitta cette compagnie célèbre à l'âge de 33 ans. Quelque temps avant sa sortie des jésuites, on voulut lui confier l'éducation du prince des Asturies ; il aima mieux venir à Paris, vivre dans le sein des lettres. Il se fit en peu d'années une telle réputation, que lorsqu'il était occupé à rendre les derniers soins à son père mourant, l'académie française le choisit en 1723, quoique absent, par la seule considération de son mérite. L'étude de la langue française devint son objet de préférence, mais il n'oublia pas les langues anciennes. Il s'attacha surtout à Cicéron, pour lequel il conçut une admiration qui tenait de l'enthousiasme. La

cour d'Angleterre lui proposa de faire une magnifique édition des ouvrages de cet orateur. Ayant montré au cardinal de Fleury les lettres qu'on lui écrivait à ce sujet, et oubliant les riches promesses de l'étranger, il consacra à l'éducation du Dauphin le travail qu'il eût offert au duc de Cumberland. Cet ouvrage long et pénible parut à Paris, 1740, 9 vol. in-4, 40 à 50 fr., avec des *Commentaires* choisis, purement écrits et pleins d'érudition. L'abbé d'Olivet avait eu dès sa jeunesse les liaisons littéraires les plus étendues et les plus illustres. Il compta au nombre de ses amis l'évêque de Soissons et toute la maison de Sillery, le savant Huet, le P. Hardouin, le P. de Tournemine, Despréaux, Rousseau, le président Bouhier, etc. Newton et Pope le traitèrent à Londres comme Clément XI l'avait traité à Rome, avec une distinction qui supposait une haute estime. Il avait l'accès le plus familier chez le cardinal de Fleury; l'évêque de Mirepoix l'écoutait avec confiance. Il mourut en 1768. L'abbé d'Olivet était un excellent critique, un grammairien consommé. Savant sans pédanterie et sans faste, il n'avait pas moins de goût que de savoir. Ses ouvrages sont : *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux*, traduits en français, 1765, 2 vol. in-12. Le président Bouhier eut part à cette version, dont les notes sont savantes. La *Traduction* des *Philippiques* de Démosthènes et des *Catilinaires* de Cicéron, élégante et fidèle, conjointement avec le président Bouhier, 1765, in-12; *Histoire de l'Académie française*, pour servir de suite à celle de Péllisson, in-12 : ouvrage estimable pour les recherches. Le style en est simple, et l'on s'aperçoit que l'historien songe plus à instruire qu'à briller. Homme d'un caractère et d'un goût très-austères, zélé partisan des anciens, il n'a pas été plus prodigue d'ornements que Péllisson. Tous deux ont pensé qu'une noble simplicité était la parure qui convenait le mieux à ce genre d'ouvrage. « Alors, » dit un critique judicieux, le grave sénat de la » littérature française n'était point encore changé » en théâtre, les assemblées académiques n'étaient » point encore devenues des spectacles, où l'on ap- » plaudit, où l'on siffle, où les femmes donnent le » ton ; et l'on ne voyait point les quarante immor- » tels obligés de mendier, par de misérables pointes, » les acclamations d'une troupe d'oisifs qui prétend » qu'on l'amuse à sa manière : ils n'avaient point à » craindre, en parlant raison, d'être interrompus » comme de vils histrions, par les huées d'un audi- » toire qui ne veut que de l'esprit ; » *Tusculanes* de Cicéron, dont trois sont traduites par l'abbé d'Olivet, et les deux autres par le président de Bouhier; *Remarques sur Racine*, in-12 (voy. l'article de ce poète et celui de l'abbé DESFONTAINES); *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, in-12. Toutes les traductions de l'abbé d'Olivet jouissent d'une estime générale; *Prosodie française*, d'une grande utilité pour les étrangers et les nationaux. D'Olivet, quoique intimement lié avec le cardinal de Fleury, et l'évêque de Mirepoix, dispensateur des grâces, ne demanda jamais rien, et ne posséda qu'un petit bénéfice

dans sa province. (Voy. son éloge dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert.)

OLIVETAN (Pierre-Robert), parent du fameux Calvin, fit imprimer en 1535, in-fol., à Neuchâtel où il avait été obligé de se retirer après sa première prédication, une *Traduction* française de la Bible, la première qui ait été faite sur l'hébreu et sur le grec. Elle est écrite d'un style dur et barbare, et n'est pas fidèle. Le caractère de l'impression est gothique, et la diction ne l'est pas moins. Sa rareté est son seul mérite. Calvin passe pour avoir eu la plus grande part à cette traduction. Olivetan survécut peu à sa publication, et mourut l'année d'après, 1536. Quelques fanatiques de son parti publièrent qu'il fut empoisonné à Rome; mais c'est un conte qui n'a aucun fondement. On réimprima la *Bible* d'Olivet à Genève, 1540, in-4, revue par Jean Calvin et Malingre. Cette édition est encore plus rare que la première. On l'appelle la *Bible de l'Épée*, parce que c'était l'enseigne de l'imprimeur.

OLIVIER de Malmesbury, savant bénédictin anglais au XI^e siècle, s'étant appliqué à la mécanique, voulut imiter Dédale et voyager dans les airs. Il s'élança du haut d'une tour; mais les ailes qu'il avait attachées à ses bras et à ses pieds, n'ayant pu le porter qu'environ 120 pas loin de cette tour, il se cassa les jambes en tombant, et mourut à Malmesbury l'an 1060. Cette expérience, quoique malheureuse, prouve qu'il n'est point impossible à l'homme de se soutenir quelque temps en l'air. On sait que les efforts du célèbre Dante, de Bacville, de Paul Guidotte, d'un jésuite de Padoue, d'un théatin de Paris, etc., eurent aussi du succès; en 1782, le mécanicien Blanchard parvint à s'élever à une certaine hauteur. Il ne faut cependant pas conclure de là que nous planerons un jour dans les airs comme les aigles des Alpes; presque tous les hommes volants dont nous venons de parler périrent de leur chute, et la découverte ne produisit aucun bon résultat. Mongez, chanoine régulier de la congrégation de France, dans un *Mémoire sur l'imitation du vol des oiseaux*, lu à l'Académie de Lyon en 1773, a très-bien démontré que les efforts de l'homme n'atteindront jamais à cette dangereuse imitation, qui mettrait la plus destructive confusion dans toutes les affaires de ce bas monde. De Lalande, dans une *Lettre adressée* (en 1782) *aux auteurs du journal des Savants*, a prouvé la même chose : *Pennis non homini datis*. Hor. (Voy. DANTE Jean-Baptiste.)

OLIVIER (François), chancelier, président à mortier au parlement de Paris, né dans cette ville en 1497, fut envoyé en qualité d'ambassadeur aux diètes de Spire en 1542 et 1544. François I^{er} lui donna en 1545 la place de chancelier de France; mais la duchesse de Valentinois lui fit ôter les sceaux, sous Henri II. Rappelé à la cour de François II en 1559, il s'y trouva lorsque l'empereur Ferdinand I^{er} envoya l'évêque de Trente en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul et Verdun. La demande était juste, et l'ambassadeur de Ferdinand en avait fait convenir la plupart des membres du

conseil; mais le chancelier, qui y présidait, déconcerta ses mesures, en proposant de trancher la tête à celui qui opinerait pour la restitution. Ce magistrat mourut à Amboise en 1560.

OLIVIER (Jean), oncle du chancelier de France dont on vient de parler, fut évêque d'Angers en 1532. De simple religieux étant devenu grand aumônier au monastère de St.-Crepin et de St.-Denis, et ensuite abbé de Saint-Médard de Soissons, il permuta cette dernière abbaye pour l'évêché d'Angers, où il partagea son temps entre les fonctions pastorales et les lettres. On a de lui un poëme latin, intitulé *Jani Olivarii Pandora*, Paris, 1542, in-8, traduit en français par Gabriel Michel de Tours, ibid., 1542, in-8. Ce prélat gouverna son diocèse avec autant de zèle que de lumière, et fit le bien sans faste et sans ostentation. Il mourut le 12 avril en 1540. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean OLIVIER, ou *Olivarius*, de Gand, professeur d'éloquence et de langue grecque à Douai, mort à Cambrai vers l'an 1624, qui nous a laissé plusieurs *Poèmes* estimés, et une bonne *Edition* de saint Prosper, enrichie de variantes, plus ample et plus correcte que celles qui avaient paru jusqu'alors, Douai, 1577, et réimprimée plusieurs fois depuis.

OLIVIER (Séraphin), cardinal, natif de Lyon en 1538, étudia à Bologne en droit civil et canon. Etant allé à Rome, il y fut connu par Pie IV, devint auditeur de rote, et exerça cet emploi pendant 40 ans. Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent en diverses nonciatures. Clément VIII lui donna en 1604 le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri IV. Il fut évêque de Rennes, après la mort du cardinal d'Ossat. On a de lui : *Decisiones rotæ romanæ*, Rome, 1614, 2 vol. in-fol., et Francfort, avec des additions et des notes, 1615. Olivier mourut en 1609.

OLIVIER (Claude-Matthieu), avocat au parlement d'Aix, né à Marseille en 1701, contribua beaucoup à l'établissement de l'académie de Marseille, dont il fut un des premiers membres. Inconstant et excessif en tout, après avoir donné 15 jours à étudier le Code et le Digeste, ou à se remplir des beautés des orateurs anciens et modernes, il en abandonnait 15 autres, souvent un mois entier, à une vie désoccupée et frivole. Il mourut en 1736, après avoir publié : *l'Histoire de Philippe roi de Macédoine, et père d'Alexandre*, Paris, 1740, 2 vol. in-12. Le style n'est nullement historique. Il est en général sec, décousu, et sur le ton de dissertation. On y rencontre cependant des morceaux pleins de feu et de tours originaux; *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais pendant la 2^e guerre punique; Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais, durant la guerre contre les Gaulois.*

OLIVIER (Guillaume-Antoine), célèbre naturaliste, né près de Fréjus en 1756, mort à Lyon en 1814, s'adonna avec passion à l'étude des plantes et des insectes. La révolution l'ayant arraché à ses occupations, il accepta avec Bruguière une ambassade que le ministre Roland avait en l'idée d'envoyer au roi de Perse. Il supporta les fatigues de

cette longue et pénible expédition, et revint seul en France après six années d'absence, en décembre 1798. Admis à l'institut en 1800, il continua de travailler avec ardeur jusqu'à sa mort. Il est l'inventeur du calorifère salubre, et a publié : *Entomologie, ou Histoire naturelle des insectes*, Paris, 1789-1808, 6 vol. gr. in-4, ornés de 363 pl. color., 100 à 150 fr., ouvrage bien exécuté; *Voyage dans l'empire ottoman, l'Egypte et la Perse*, ibid., 1801-07, 3 vol. in-4, et 6 vol. in-8, avec atlas, 48 fr.; ouvrage estimé. Il a travaillé au *Dictionnaire des sciences naturelles*, 24 vol. in-8, et à la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture*. Cuvier a lu son *Eloge* à l'Institut le 8 janvier 1816. (*Voy. le Recueil des Eloges*, tom. 1.)

OLYBRIUS (Anicius), empereur de l'ancienne et illustre famille des Anices, épousa Placidie, sœur de l'empereur Valentinien III, qui le nomma consul l'an 464, et l'envoya en Italie à la tête d'une armée. Le général Ricimer s'y était révolté contre l'empereur Anthémius. Le rebelle, au lieu de combattre Olybrius, le fit proclamer empereur au commencement d'avril 472, après avoir détrôné Anthémius. Olybrius resta paisible possesseur de l'empire d'Occident; mais il n'eut pas le temps d'exécuter rien de mémorable. Il mourut le 23 octobre, après un règne très-court. Ce prince était recommandable par son courage, ses mœurs, sa piété et son patriotisme; il laissa une fille nommée *Julienne*, qui épousa le patrice Ariobinde; celui-ci refusa l'empire d'Orient, que voulait lui faire accepter le peuple de Constantinople, mécontent de la conduite de l'empereur Anastase.

OLYMPIAS, sœur d'Alexandre, roi des Epirotes, femme de Philippe, roi de Macédoine, et mère d'Alexandre le Grand, est aussi connue par son esprit que par son ambition. Son époux l'ayant soupçonnée d'infidélité, la répudia, pour épouser Cléopâtre, nièce d'Attale. Olympias fut d'autant plus sensible à sa chute, que les cérémonies du mariage de sa rivale furent magnifiques. Attale eut l'imprudence de dire, au milieu d'un repas donné pendant le cours de ces fêtes brillantes : « Qu'il ne » lui restait plus qu'à prier les dieux d'accorder un » légitime successeur au roi Philippe. » Alexandre, fils de Philippe, piqué de cette double insulte pour sa mère et pour lui : *Misérable!* lui dit-il, *me prends-tu pour un bâtard?* et lui jeta en même temps sa coupe à la tête. Après la mort de Philippe, à laquelle on soupçonna Olympias d'avoir eu part, elle accourut de l'Epire, où elle s'était réfugiée auprès du roi son frère, et vint insurger la Macédoine. Se rappelant avec indignation l'outrage qu'on lui avait fait, elle rassembla les membres épars de Pausanias, l'un des gardes et meurtrier de son mari, lui mit une couronne d'or sur la tête, et après lui avoir fait rendre les derniers devoirs, elle plaça l'urne qui contenait sa cendre à côté de celle du roi de Macédoine. Tous ses soins se bornèrent alors à gouverner son fils, qui n'aimait pas à l'être. Elle le raila quelquefois sur sa vanité. Les honneurs qu'Olympias avait rendus aux restes du meurtrier de Philippe diminuèrent de beaucoup la tendresse

d'Alexandre pour elle, et quand il partit pour la conquête de l'Asie, il lui ôta toute autorité, laissant Antipater pour gouverneur du royaume. Alexandre ayant pris le titre de *Fils de Jupiter* dans une lettre qu'il écrivait à sa mère, elle lui répondit : « Qu'ai-je fait pour que vous vouliez me mettre mal avec Junon ? » Le conquérant macédonien étant mort, sa mère tâcha de recueillir une portion de son empire. Philippe Aridée et sa femme Eurydice excitèrent des troubles dans la Macédoine : Olympias les fit mourir cruellement l'un et l'autre. Elle ordonna encore le supplice de Nicanor, frère de Cassandre, et de cent des principaux Macédoniens attachés à son parti. Cassandre, outré de tant de cruautés, vint mettre le siège devant Pydne, où cette princesse s'était réfugiée. La ville se rendit, et Olympias fut condamnée à mort l'an 316 avant J.-C. Les parents de ceux qu'elle avait fait périr furent ses bourreaux.

OLYMPIODORE, moine grec, qui, selon la plus commune opinion, florissait vers l'an 690. On a de lui un *Commentaire* sur l'Ecclésiaste, publié en grec et en latin, par le P. Fronton du Duc, dans l'addition à la Bibliothèque des Pères, 1624. Ce *Commentaire* est court, mais savant et bien écrit. On attribue mal à propos à l'auteur une *Chaîne de Commentaires* sur Job; elle est de Nicétas Serron. Plusieurs croient qu'Olympiodore était diacre de l'église d'Alexandrie ou de Constantinople, et qu'il est auteur des *Commentaires* sur le livre des Météores d'Aristote, 1551, 2 tom. in-fol. et sur les livres *Gorgias*, *Alcibiade* et *Phædon* de Platon, et d'une *Vie* de ce philosophe, où il y a bien des choses qui ne se trouvent que dans Diogène Laëree. Jacques Windet a traduit cette *Vie* en latin, et l'a enrichie de savantes notes. — Il ne faut pas le confondre avec OLYMPIODORE de Thèbes en Egypte, païen, qui a écrit une *Histoire* depuis 407 jusqu'en 425, dédiée à Théodose le Jeune, dont parle Photius dans sa *Bibliothèque*.

OMAR I^{er} (Abou-Hafsa-Ibn-Al-Khat-tab,) second calife des Musulmans après Mahomet son gendre, défit Ali, que Mahomet avait désigné pour son successeur, et succéda à Abubeker l'an 634 de J.-C. Omar fut un des plus rapides conquérants qui aient désolé la terre. Il tourna ses armes contre les chrétiens en 635 et s'empara de Damas, capitale de la Syrie, subjuga la Phénicie, où ses troupes commirent des violences inouïes pour établir le mahométisme : car ce n'est que par ce genre de prédication que cette secte s'est accrue. Dans le même temps, ses lieutenants s'avançaient en Perse, et défaisaient en bataille rangée le roi Isdegerde. Cette victoire fut suivie de la prise de Mœdaïn, capitale de l'empire des Perses. Amrou, un de ses lieutenants, battit les troupes de l'empereur Héraclius; Memphis et Alexandrie se rendirent; l'Egypte entière et une partie de la Libye furent conquises. C'est dans cette guerre que fut brûlée la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, monument des connaissances humaines, commencée par Ptolémée Philadelphie et augmentée par tant de rois. Les barbares et ignorants vainqueurs ne voulaient d'autre science

que celle du Coran. Omar marcha vers Jérusalem; il y entra victorieux en 638, après un siège de deux ans. L'entreprise de renouveler en Egypte l'ancien canal creusé par les rois, rétabli ensuite par Trajan, et de rejoindre ainsi le Nil à la mer Rouge, fut tenté par un gouverneur d'Egypte, sous le califat d'Omar, mais avec peu de succès. Rien ne résistait aux armes des Musulmans : ils poussèrent leurs conquêtes bien avant dans l'Afrique, et même, suivant quelques-uns, jusqu'aux Indes. C'était un torrent débordé qui ravageait tout, un fléau du ciel, comme les hordes d'Attila, envoyé pour châtier les chrétiens. Omar se bornait dans sa table et ses vêtements au seul nécessaire, ne se nourrissant que de pain d'orge, ne buvant que de l'eau, et pratiquant toutes les austérités prescrites par le Coran. Il fut assassiné à Jérusalem par un esclave persan l'an 644. Ce fut lui qui bâtit le Grand-Caire. Les Persans ont sa mémoire en exécration, parce qu'il a usurpé le califat sur Ali.

OMAR II, 13^e calife de la race des Ommiades (*voy.* OMMIAH), succéda à son cousin Soliman, l'an 717 de J.-C. Il attaqua Constantinople avec toutes les machines et toutes les ruses de guerre imaginables; mais il fut obligé d'en lever le siège, et, sa flotte ayant été submergée par une horrible tempête, il s'en vengea cruellement sur les chrétiens de son empire. Son fanatisme pour le Coran était sanguinaire et atroce. Ayant paru vouloir rouvrir la route du trône aux descendants d'Ali, il fut empoisonné par sa famille auprès d'Emèse, ville de Syrie, l'an 720 de J.-C., après un règne de deux ans cinq mois.

OMEIS (Magnus-Daniel), né à Nuremberg en 1646, obtint par son savoir la place de professeur d'éloquence, de morale et de poésie à Altorf, où il mourut en 1708. On a de lui : *Ethica pythagorica; Ethica platonica, cui accessit Speculum virtutum quotidie consulendum; Theatrum virtutum et vitiorum ab Aristotele omissorum; Juvenci Historia evangelica cum notis.*

OMER (saint), AUDOMARUS, né vers la fin du VI^e siècle dans le val de Goldenthal, près de Constance, sur le haut Rhin, d'une famille noble et riche, se retira dans sa jeunesse au monastère de Luxeuil, et fut élu évêque de Térouane à la demande du roi Dagobert, en 636. Il travailla avec zèle à faire fleurir la religion dans son diocèse, et bâtit le monastère de Sithiu, auquel saint Bertin, qui en fut le second abbé, a donné son nom. Sa mort fut sainte comme sa vie; elle arriva le 9 septembre 670, date sur laquelle néanmoins on n'est pas d'accord.

OMMIAH, ou OMAH, prince arabe, souche de la dynastie des Ommiades, qui a longtemps régné sur les Turcs. On ne convient pas également du nombre des sultans qu'elle a donnés, ni de l'époque précise où elle s'est éteinte; mais sa plus longue durée ne peut être portée que depuis 652 jusqu'en 749. Les califes Ommiades ont formé deux branches : l'une en Syrie par Moawyah, et l'autre en Espagne, par Abdel Rahma : elle fut détrônée par les Abbassides, issus d'Abbas, oncle de Mahomet.

ONAN, fils de Juda, et petit-fils de Jacob. Juda ayant donné Thamar pour femme à Her, son fils aîné, celui-ci mourut sans avoir d'enfants; alors Juda fit épouser Thamar à Onan, son second fils, afin qu'il fit revivre le nom de son frère. Mais Onan empêcha par une action détestable que Thamar ne devint mère, et le Seigneur le frappa de mort. De là vient le nom d'*onanisme*, donné à la masturbation. Tissot a fait voir dans un excellent Traité sur l'*onanisme* (Lausanne, 1765) les maux physiques que ce vice a produits. Avant lui un savant anglais avait montré la même chose dans un ouvrage dont le médecin suisse a profité.

ONÉSIME, phrygien, esclave de Philémon, ami de saint Paul, fit un vol considérable à son maître, et s'étant sauvé, rencontra saint Paul à Rome. L'apôtre le convertit, et lui donna une lettre pour Philémon. Rien de plus touchant et de mieux dit que cette lettre, qui est placée dans le canon des Livres saints; Erasme la regardait comme un chef-d'œuvre dans le genre épistolaire. Philémon, ravi de voir son esclave chrétien, le combla de biens en le mettant en liberté, et le renvoya auprès de saint Paul à Rome, auquel il fut très-attaché. L'apôtre le fit encore porteur, avec saint Tychique, de la lettre qu'il écrivit aux Colossiens, où il l'appelle son très-cher et fidèle frère (*cum Onesimo charissimo et fideli fratre*): il l'employa dans le ministère de l'Évangile, et l'ordonna, au rapport de saint Jérôme (*Ep. 62, c. 2*), évêque de Bérée en Macédoine, où il couronna sa vie par le martyre. — Il paraît qu'il ne faut pas le confondre avec saint ONÉSIME, troisième évêque d'Ephèse, dont on trouve l'éloge dans la lettre que saint Ignace écrivit aux Ephésiens. Cependant, en supposant qu'Onésime ait survécu 40 ans à saint Paul, rien n'empêche, quant à la chronologie, d'adopter ce sentiment, qui est celui de Baronius et d'autres savants. Il est vrai que les Grecs placent son martyre sous Domitien, l'an 95; mais rien ne paraît constater suffisamment l'exactitude de cette date.

ONÉSIPHORE, disciple de saint Paul, souffrit le martyre avec saint Porphyre, et fut traîné à la queue d'un cheval. C'est au moins ce que nous apprennent les hagiographies grecs d'après d'anciennes traditions. Il est plus certain qu'il fut cher à saint Paul, et qu'il lui rendit de grands services, ainsi que toute sa famille, comme on le voit dans sa deuxième Epître à Timothée: *Det misericordiam Dominus Onesiphori domui qui me refrigeravit, et catenam meam non erubuit; sed cum Romam venisset, sollicitè me quæsit et invenit.*

ONIAS 1^{er}, successeur de Jeddoa ou Joaddus, obtint le souverain pontificat l'an 324 avant J.-C. Pendant son gouvernement, Ptolémée, surnommé *Soter*, fils de Lagus, prit Jérusalem par trahison, un jour de sabbat que les Juifs l'avaient reçu dans la ville comme ami. Il mourut l'an 300.

ONIAS II, grand prêtre, l'an 242 avant J.-C., était un homme de peu d'esprit et d'une avarice sordide. Il refusa de payer le tribut de 20 talents d'argent que ses prédécesseurs avaient toujours payé aux rois d'Égypte, comme un hommage qu'ils

faisaient à cette couronne. Ptolémée Evergète, qui régnait alors, envoya à Jérusalem un de ses courtisans, pour demander les arrrages, qui montaient fort haut, menaçant cette ville, en cas de refus, d'abandonner la Judée à ses soldats, et d'y envoyer d'autres habitants à la place des Juifs. Ces menaces mirent l'alarme dans Jérusalem. Onias fut le seul qui ne s'en effraya point; et les Juifs allaient éprouver les derniers malheurs, si Joseph, neveu du grand prêtre, n'eût détourné l'orage par sa prudence. Il se fit députer à la cour d'Égypte: il sut si bien gagner l'esprit du roi et de la reine, qu'il se fit donner la ferme des tributs du roi dans les provinces de Célésyrie et de Palestine. Cet emploi le mit en état d'acquitter les sommes dues par son oncle, et fut le salut de sa nation. Onias mourut l'an 229 avant J.-C., et eut pour successeur Simon II, son fils.

ONIAS III, fils de Simon, et petit-fils d'Onias II, fut établi dans la grande sacrificature après la mort de son père, vers l'an 200 avant J.-C. C'était un homme juste, dont on voit le plus bel éloge dans le livre de l'*Ecclésiastique*, chap. 50. Sa piété et sa fermeté faisaient observer les lois de Dieu dans Jérusalem, et inspiraient aux rois mêmes et aux princes idolâtres un grand respect pour le temple du Seigneur. C'est sous lui qu'arriva l'histoire d'Héliodore. Un Juif, nommé *Simon*, outré de la résistance qu'Onias apportait à ses injustes entreprises, fit dire à Séleucus, roi de Syrie, qu'il y avait dans les trésors du temple des sommes immenses, qu'il pouvait facilement faire passer dans le sien. Le roi, sur cet avis, envoya à Jérusalem Héliodore. (*Voy. ce nom.*) Le perfide Simon, toujours plus animé contre Onias, ne cessait de le faire passer pour l'auteur de tous les troubles qu'il excitait lui-même. Onias, craignant les suites de ces accusations, se détermina à aller à Antioche pour se justifier auprès du roi Séleucus: ce prince mourut sur ces entrefaites. Antiochus Epiphane, son frère, lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, qui désirait avec ardeur d'être élevé à la souveraine sacrificature, l'acheta du roi à prix d'argent, et en dépouilla son frère, qui se retira dans l'asile du bois de Daphné. Ce saint homme n'y fut pas en sûreté; car Ménélaüs, qui avait usurpé sur Jason la souveraine sacrificature, et pillé les vases d'or du temple, fatigué des reproches que lui en faisait Onias, le fit assassiner par Andronic, gouverneur du pays. Ce meurtre révolta tout le monde. Le roi lui-même, sensible à la mort d'un si grand homme, ne put retenir ses larmes, et la vengeance sur l'auteur, qu'il fit tuer au même lieu où il avait commis cette impiété (163 avant J.-C.). Onias laissa un fils qui, se voyant exclu de la dignité de son père par l'ambition de Jason et de Ménélaüs, ses oncles, et par l'injustice des rois de Syrie, se réfugia en Égypte auprès du roi Ptolémée Philométor. Ce prince lui accorda la permission de faire bâtir un temple au vrai Dieu dans la préfecture d'Héliopolis. Il appela ce temple *Onion*, et le construisit sur le modèle de celui de Jérusalem. Il y établit des prêtres et des lévites, qui faisaient le même service et pratiquaient les mêmes cérémonies que dans le vrai temple. Le roi

lui assigna de grandes terres et de forts revenus, pour l'entretien des prêtres et pour les besoins du temple. Après la ruine de Jérusalem, Vespasien, craignant que les Juifs ne se retirassent en Egypte, et ne continuassent à faire les exercices de leur religion dans le temple d'Héliopolis, le fit dépouiller de tous ses ornements, et en fit fermer les portes.

ONIAS, Juif d'une vertu éminente, obtint de Dieu vers l'an 70 avant J.-C., par ses prières, la fin d'une cruelle famine qui affligeait ses compatriotes; mais il n'obligea que des ingrats. Voyant la guerre allumée pour le pontificat entre Hyrcan et Aristobule, il se retira dans une caverne, pour ne point prendre part à ces horreurs, l'un et l'autre parti étant composés de Juifs. Il fut cependant accusé d'être de celui d'Hyrcan. Comme on voulut le forcer à maudire Aristobule et les sacrificateurs attachés au temple, le saint homme fit cette prière: « Grand Dieu, puisque ceux-ci sont vos peuples, » et ceux-là vos sacrificateurs, je vous conjure de » n'exaucer ni les uns ni les autres! » Le peuple furieux l'accabla aussitôt de pierres; et ce crime fut puni peu après par le même fléau, dont Dieu, à sa considération, les avait délivrés. (Flave Josèphe, *Histoire des Juifs*, livre 14, chapitre 3.)

ONKELOS, surnommé le *Prosélyte*, fameux rabbin du 1^{er} siècle, est auteur de la première *Paraphrase chaldaïque* sur le *Pentateuque*, qu'il intitula *Targum*. On lit dans le *Talmud* qu'il fit les funérailles de Gamaliel, maître de saint Paul, et que, pour les rendre plus magnifiques, il y brûla des meubles pour la valeur de plus de 20,000 livres. C'était la coutume des Hébreux de brûler le lit et les autres meubles des rois après leur mort. On observait la même cérémonie aux funérailles des présidents de la synagogue, tel qu'était Gamaliel. Le *Targum* a été imprimé pour la première fois à Bologne en 1482. On le trouve dans toutes les *Polyglottes*.

ONOSANDER, philosophe platonicien, dont il nous reste un *Traité Du devoir et des vertus d'un général d'armée*, que Rigault a publié en 1599, in-4, fig., 4 à 6 fr., en grec, avec une bonne traduction latine. Blaise de Vigenère l'a traduite en français, et sa version est rare: elle a paru à Paris en 1605, in-4. Le baron de Zurloben en a donné une plus récente, mais pas meilleure, dans sa *Bibliothèque militaire*, ibid., 1762, in-fol., 8 à 12 fr., et pap. fin., 12 à 15 fr. Il y en a une édition grecque et française à Nuremberg, 1762, in-fol., qui est estimée.

ONS-EN-BRAY (Louis-Léon PAJOT, comte de) naquit à Paris en 1678, s'appliqua à la philosophie et surtout à la physique. Il fit un voyage en Hollande, où il se lia avec les grands hommes qu'elle possédait alors, Huyghens, Ruysch, Boerhaave, etc. Chargé de la direction générale des postes, il l'exerça avec tant d'exactitude, qu'il mérita l'estime du public et la confiance de Louis XIV. Ce monarque le fit appeler dans sa dernière maladie pour cacheter son testament, avant de l'envoyer déposer au parlement. Ayant hérité, après la mort de son

père, d'une maison de campagne à Berci, il la destina, non pas à une maison de plaisir, mais à un cabinet philosophique, qu'il remplit de curiosités naturelles et mécaniques, et pour lequel il n'épargna ni soin ni dépenses. Ce cabinet devint si célèbre, qu'il attira à Ons-en-Bray les visites de Pierre le Grand et d'autres personnages du plus haut rang d'Allemagne. Le recueil de l'académie des sciences, dont il était membre, renferme plusieurs *Mémoires* de lui sur la physique et la statistique. Les principaux sont: un *Mémoire* sur un *instrument* pour mesurer les liquides; l'*Anémomètre*, ou *Mesure-vent*; un 3^e *Mémoire* sur une *machine* pour battre la mesure des différents airs de musique d'une manière fixe, etc. L'intérêt des sciences lui était si cher, qu'il légua ses cabinets à l'académie, à des conditions qui les rendirent utiles au public. Cette compagnie le perdit en 1753. Ce fut aussi une perte pour les pauvres de la paroisse de Berci et de Saint-Germain-l'Auxerrois.

OOST (Jacques van), surnommé le *Vieux*, peintre d'histoire et de portraits, naquit à Bruges en 1600, et y mourut en 1671. Il imitait avec succès Annibal Carrache. Ses principaux tableaux sont: une *Descente de croix*; le *Baptême de Jésus-Christ*; l'*Adoration des bergers*; une *Descente du Saint-Esprit*, regardée comme son chef-d'œuvre, et un *S. Charles Borromée, administrant le sacrement de la communion aux pestiférés de Milan*. Ce dernier tableau est au musée du Louvre. — Son fils, Jean-Jacques van Oost, surnommé le *Jeune*, se fixa à Lille, et orna les églises de cette ville de ses tableaux, parmi lesquels on distingue l'*Enfant Jésus auquel on présente les instruments de sa passion*; la *Résurrection du Lazare* et le *Martyre de sainte Barbe*. Sa manière approche beaucoup de celle de son père; mais son coloris est plus pâteux et sa touche plus franche. Il peignait le portrait avec un rare talent. Il se retira, dans ses dernières années, à Bruges, et y mourut en 1713.

OPHNI et PHINEES, enfants du grand prêtre Héli, furent aussi impies et aussi méchants que leur père était sage et vertueux. Ils faisaient violence aux femmes et aux filles qui venaient au temple, s'approprièrent les offrandes, et exigeaient des contributions pour rendre la justice ou plutôt l'injustice. L'écriture les appelle *Fils de Bélial*. Mais Dieu arrêta et vengea tous ces crimes par les armes des Philistins, dans la sanglante bataille d'Aphec, où Ophni et Phinéas, quoiqu'ils eussent apporté l'arche, espérant par sa présence assurer la victoire aux Juifs, furent tués en combattant pour la défense de l'arche même, laquelle tomba au pouvoir de leurs ennemis.

OPITHUS, en allemand OPITZ (Martin), né en 1597 à Boleslaw en Silésie, s'est fait un nom célèbre par ses poésies latines et encore plus par ses poésies allemandes. On a de lui, en latin, des *Sylves*, des *Epigrammes*, un *Poème du Vésuve*, les *Distiques de Caton*, etc. Ses vers allemands sont également naturels et brillants. Ils ont été recueillis à Amsterdam en 1698. Les latins l'avaient été en 1640 et 1681, in-8. L'auteur mourut de la peste à Dantzig,

en 1639, regardé comme le Malherbe des Allemands. On cite aussi de ce littérateur un ouvrage estimable, intitulé : *Aristarchus, sive de Contemptu linguæ teutonicæ*, in-4.

OPITIUS, ou OPITZ (Henri), théologien luthérien, né à Altembourg en Misnie, l'an 1642, fut professeur de langues orientales et de théologie à Kiel, où il mourut en 1712. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les antiquités hébraïques : il ternit sa réputation en voulant établir le rapport de la langue grecque avec les langues orientales, selon la méthode que Wasmuth avait suivie, pour montrer la liaison que tous les dialectes de l'Orient ont entre eux. Cette envie bizarre d'assujettir la langue grecque aux mêmes règles que l'hébreu l'engagea à donner quelques livres ridicules. On ne recherche de lui que sa *Biblia hebraica*, Kiel, 1719, in-4, 2 vol.

OPMÉER (Pierre), né à Amsterdam en 1526, se distingua par son érudition et par son zèle pour la défense de la religion catholique. On a de lui, en latin : un *Traité de l'office de la messe*; l'*Histoire des martyrs de Gorcum et de Hollande*, Leyde, 2 vol. in-8. C'est l'histoire des catholiques les plus zélés, dont les Hollandais ont versé le sang; une *Chronique depuis le commencement du monde* jusqu'en 1569, avec des suppléments par Laurent Beyerlinck jusqu'en 1611, Anvers, 1611, 2 vol. in-fol., avec figures. Cet ouvrage est un des meilleurs qu'on ait en ce genre : le style en est net et fort intelligible. Opméer a le plus souvent puisé dans les sources; tous ses ouvrages sont écrits en latin. Cet écrivain mourut à Delft en 1595.

OPORIN (Jean), imprimeur de Bâle, né en 1507, enrichit la république des lettres de plusieurs ouvrages imprimés avec une exactitude scrupuleuse, et ornés de Tables très-amples. Il mourut en 1568. On a de lui : de savantes *Scolies* sur différents ouvrages de Cicéron; des *Notes* pleines d'érudition sur quelques endroits de Démosthènes; l'*Edition* de 38 poètes bucoliques.

OPPÈDE (Jean MEYNIER, baron d'), premier président au parlement d'Aix, où il naquit en 1495, est célèbre dans l'histoire par son zèle véhément contre les sectaires. Le parlement de Provence ordonna, en 1540, par un arrêt solennel, que toutes les maisons de Mérindol, occupées par les hérétiques nommés *Vaudois*, seraient démolies, ainsi que les châteaux et les forts qui leur appartenaient. Dix-neuf des principaux habitants de ce bourg furent condamnés à périr par le feu. Les Vaudois, effrayés, députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, prêtre aussi savant que vertueux, qui les reçut avec bonté, et intercédait pour eux. François 1^{er}, touché par leurs représentations, leur pardonna, à condition qu'ils abjureaient leurs erreurs; mais ils n'en voulurent rien faire. Encouragés au contraire par la surséance de l'arrêt, ils couraient le pays en armes, profanant les églises, brûlant les images, détruisant les autels. D'Oppède en donna avis à la cour, et assura que ces rebelles, assemblés au nombre de seize mille, avaient dessein de surprendre Marseille; en conséquence

il pria qu'on permit l'exécution de l'arrêt. Le roi ne balança pas, donna des troupes au président, et leur ordonna de lui obéir en tout. D'Oppède, le baron de la Garde et l'avocat général Guérin, fondirent sur Cabrières et Mérindol, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, et brûlèrent, conformément à l'arrêt rendu par le parlement, tout ce qui servait de retraite à ces sectaires; le peu qui s'en échappa se sauva en Piémont. Le roi, par des lettres-patentes du mois d'août 1545, approuva tout ce qui s'était fait; mais on prétend que ce prince se repentit depuis de sa facilité, et qu'il ordonna en mourant à son fils de rappeler l'affaire à un sérieux examen. Il est certain qu'en 1551 le roi Henri II commit le parlement de Paris pour en juger. Jamais cause ne fut plus solennellement plaidée; elle tint cinquante audiences consécutives. Le président d'Oppède parla avec tant de force, qu'il fut renvoyé absous. Il toucha surtout beaucoup par son plaidoyer, qui commençait par ces mots : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta*. Il tâcha de prouver qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de François 1^{er} contre les sectaires, et que le roi avait ordonné qu'en cas qu'ils refusassent d'abjurer l'hérésie, on les exterminât, comme Dieu avait ordonné à Saül d'exterminer les Amalécites; il s'étendit sur les maux que l'hérésie cause à l'état, en même temps qu'elle détruit la religion, et peignit par des couleurs vives et fortes celle des Vaudois, une des plus odieuses qui aient paru dans le monde. C'était un homme de probité et d'une intégrité incorruptible; il exerça sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, arrivée en 1558. Les écrivains protestants, et après eux le président de Thou et Dupleix, disent que la justice divine le punit de sa cruauté, en le faisant mourir dans des douleurs horribles. Maimbourg dit « que la vraie cause de ses » douleurs fut la trahison d'un opérateur protes- » tant, qui le sonda avec une sonde empoisonnée » pour venger sa secte. » On a de lui une *Traduction française de 6 Triomphes* de Pétrarque, 1538, in-8, rare.

OPPENORD (Gilles-Marie), architecte, né à Paris en 1672, et mort dans la même ville en 1742, est regardé par les connaisseurs comme un génie du premier ordre dans l'art qu'il a professé. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui donna la place de directeur général de ses bâtiments et jardins. Oppenord a laissé des dessins dont Huquier, artiste connaisseur, a gravé avec beaucoup de propreté et d'intelligence une suite considérable.

OPPIEN, poète grec, natif de Coryce ou d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissait dans le 11^e siècle, sous le règne de l'empereur Caracalla. Ce poète a composé plusieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'érudition, embellie par les charmes et la délicatesse de sa versification. Nous avons de lui cinq livres de *la pêche* et quatre de *la chasse*. Caracalla lui fit donner un écu d'or pour chaque vers du *Cynégéticon*, ou *Traité de la chasse*. C'est de là que les vers d'Oppien, dit-on, furent appelés *vers dorés*. Ce poète fut moissonné par la peste dans sa patrie, au commencement du III^e.

siècle, à l'âge de 30 ans. Le savant J.-G. Schneider, frappé de la disparité qui existe entre les deux poèmes *de la chasse et de la pêche*, a cru qu'ils étaient de deux auteurs et de deux époques différentes. L'opinion des deux Oppiens a prévalu, malgré les observations de Belin de Ballu. La meilleure édition de ses *Poèmes*, imprimés dès 1478, in-4, est celle de Leyde, 1597, in-8, 6 à 9 fr., en grec et en latin, avec des notes de Rittershuys, pleines d'érudition. On a une traduction en mauvais vers français, par Florent Chrétien, du poème *de la chasse*, 1575, in-4; et en prose par Fermat, Paris, 1690, in-12; Limes a donné celle des *Halieutiques*, Paris, 1817, in-8, 6 fr., pap. vél., 12 fr.

OPPORTUNE (sainte), abbesse de Montreuil dans le diocèse de Séz, et sœur de Godegrand, évêque de ce siège. Elle mourut en 770, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence, et fut enterrée près de son frère. Sa *Vie*, écrite par Adelme, se trouve dans les *Acta Sanct.*, avril, tome 3. Nicolas Gosset en a donné une autre en français, 1655.

OPSOPOEUS (Vincent), allemand, écrivain du XVII^e siècle, dont nous avons en latin un poème bachique, intitulé : *De Arte bibendi libri III*, Nuremberg, 1536, in-4; Francfort, in-8, qui plut à ceux de sa nation.

OPSOPOEUS (Jean), né à Bretten dans le Palatinat, en 1556, fut correcteur de l'imprimerie de Wechel, qu'il suivit à Paris, et auquel il fut fort utile par ses connaissances. Son attachement aux nouveaux hérétiques le fit mettre deux fois en prison. Il se consacra à la médecine, et y fit de si grands progrès, qu'étant de retour en Allemagne, on lui donna une chaire de professeur en cette science à Heidelberg. Il y mourut en 1596. On a de lui divers *Traité*s d'Hippocrate, avec des traductions latines, corrigées, et des remarques tirées de divers manuscrits. On lui doit encore le recueil des *Oracles des Sybilles*, Paris, 1607, in-8. — Son frère, OPSOPOEUS, né en 1576, et mort en 1619, s'attacha à l'anatomie et à la chirurgie, et se fit une grande réputation par une pratique éclairée et heureuse.

OPSTRAET (Jean), né à Beringhen, dans le pays de Liège, en 1651, professa d'abord la théologie dans le collège d'Adrien VI, à Louvain, ensuite au séminaire de Malines. Humbert, de Précipiano, archevêque de cette ville, instruit de son attachement à Jansénius et à Quesnel, le renvoya, en 1690, comme un homme dangereux. De retour à Louvain, il entra dans les querelles excitées par les nouvelles erreurs, et fut banni par lettre de cachet, en 1704, de tous les états de Philippe V. Revenu à Louvain deux ans après, lorsque cette ville passa sous la domination de l'empereur, il fut fait principal du collège du Faucon. Il mourut dans cet emploi en 1720, après avoir reçu les sacrements moyennant une déclaration de soumission à l'Eglise; cependant plusieurs collèges et corps de l'université refusèrent d'assister à son enterrement. Ce savant avait de l'esprit, de la lecture, et écrivait assez bien

en latin lorsqu'il le voulait, même en vers, comme on le voit dans quelques satires contre les jésuites; mais souvent il s'accommodait exprès au style, plus précis et moins pur, des scolastiques. Ses lumières l'avaient rendu l'oracle des jansénistes de Hollande. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, recherchés avec avidité par les partisans de Quesnel. Les principaux sont : *Theses theologicae*, où l'on trouve ce sarcasme digne de Luther : « Missæ non refrigerant animas in purgatorio, sed in refectorio; » *Dissertation théologique sur la manière d'administrer le sacrement de pénitence*, contre Steyaert, in-12; *La vraie doctrine touchant le baptême laborieux*, 3 vol. in-12, contre le même; *Instructions théologiques* pour les jeunes théologiens; *Le Bon Pasteur*, où l'on traite des devoirs des pasteurs. Ce livre a été traduit en français par Hermant, curé de Maltot, près de Caen, 2 vol. in-12. En 1764, l'évêque de Passau en fit faire une édition pour son clergé, mais avec des changements, corrections et additions : cette édition fut réimprimée à Bamberg, Wurtzbourg et Vicence. *Le théologien chrétien*, mis en français par saint André de Beauchêne et imprimé à Paris, en 1723, sous ce titre : *Le Directeur d'un jeune théologien*, in-12; *Instructions théologiques sur les actions humaines* (De Actibus humanis), 3 vol. in-12; *Théologie dogmatique, morale, pratique et scolastique*, 3 vol. in-12; *Traité des lieux théologiques*, 3 vol. in-12 : c'est un des plus estimés; *Dissertation théologique sur la conversion du pécheur*. Ce livre a été traduit en français, mais avec beaucoup de liberté, par l'abbé de Natte, et imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Idée de la conversion du pécheur*. La dernière édition française est de 1732, 2 vol. in-12, avec un *Traité de la Confiance chrétienne*, plus propre à ruiner cette vertu qu'à l'établir.

OPTAT (saint), *Optatus*, évêque de Milève, ville de Numidie en Afrique, sous l'empire de Valentinien et de Valens, a un nom célèbre dans l'Eglise, quoiqu'il n'y soit guère connu que par ses ouvrages. Il mourut vers 384. Saint Augustin, saint Jérôme, saint Fulgence, le citent avec éloge. « Optat (dit le premier) pourrait être une preuve » de la vérité de l'Eglise catholique, si elle s'appuyait sur la vertu de ses ministres. » Nous n'avons d'Optat que sept *Livres du schisme des donatistes*, contre un ouvrage de Parménien, évêque donatiste de Carthage. L'ouvrage de saint Optat est une marque de son érudition et de la netteté de son esprit. Son style est noble, véhément et serré. La meilleure édit. de ce livre est celle du docteur du Pin, Paris, 1700; Anvers, 1702, in-fol. L'éditeur l'a enrichie de courtes notes au bas des pages, avec un recueil des actes des conciles, des lettres des évêques, des édits des empereurs, et des actes des martyrs, qui ont rapport à l'hist. des donatistes, disposés par ordre chronologique jusqu'au temps de Grégoire le Grand. On trouve à la tête une préface savante et bien écrite, sur la vie, les œuvres et les différentes éditions d'*Optat*. Avant celle de du Pin, on estimait l'édition qu'en avait donnée Gabriel Aubespine, avec

des notes, Paris, 1631, et celles de le Prieur, 1779.

ORANGE (Philibert de CHALON, prince d'), né en 1502, au château de Nozeroy, en Franche-Comté, était fils de Jean III, connu par son dévouement pour les rois Charles VIII et Louis XII. François 1^{er} ayant ordonné la réunion à la couronne des domaines qui en avaient été aliénés par son prédécesseur, prétendit au droit de suzeraineté sur la principauté d'Orange. Philibert réclama vainement contre ce droit, et passa au service de l'empereur Charles-Quint. Il perdit par ce changement sa principauté d'Orange, que le roi fit saisir, ainsi que le gouvernement de Bretagne, qu'il avait eu dès le berceau. L'empereur l'en dédommagea en lui donnant la principauté de Melfi, le duché de Gravina, plusieurs terres en Italie et en Flandre, et l'ordre de la Toison-d'Or. Il fit ses premières armes à la reprise de Tournai sur les Français en 1521, et commanda l'infanterie espagnole au siège de Fontarabie en 1522. Il s'embarqua l'année suivante pour passer en Italie; son vaisseau, par la maladresse du capitaine, fut fait prisonnier par la flotte de Doria. Envoyé à la tour de Bourges, il y resta jusqu'au traité de Madrid, après la bataille de Pavie, traité par lequel l'empereur lui fit rendre sa principauté. Il fut général de l'armée impériale en 1527, après la mort du connétable de Bourbon, et perdit la vie le 13 août 1530, dans un combat en Toscane, près de Pistoie, où il commandait les troupes de l'empereur contre les Florentins, alors en guerre avec le pape. Il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-huit ans, et ne laissa qu'une fille, qui porta ses titres et ses biens dans la maison de Nassau.

ORANGE. (Voy. NASSAU et GUILLAUME.)

ORANGZEB. (Voy. AURENG-ZEYB.)

ORANTES (François), cordelier espagnol, mort en 1584, assista en qualité de théologien au concile de Trente, où il prononça un savant discours en 1562. Il fut ensuite confesseur de don Juan d'Autriche, puis évêque d'Oviedo en 1581. On a de lui, en latin, un *Livre contre les Institutions de Calvin*, etc.

ORBELLIS (Nicolas de), cordelier, natif d'Angers, mort en 1545, laissa un *Abrégé de théologie selon la doctrine de Scot*, in-8.

ORCET (Gilbert-Paul ARAGONES d'), évêque de Langres, né à Clermont en 1762, était auparavant chanoine et grand vicaire dans cette dernière ville. Il fut sacré évêque le 25 janvier 1824. Il est mort à Langres en 1832. Il était dans ce siège épiscopal, le successeur de la Luzerne.

ORCHAN. (Voy. ORKHAN.)

ORDERIC, ou **ORDRIC**, ou **OLDERIC VITAL**, originaire d'Orléans, né en Angleterre en 1075, fut amené, à l'âge de 10 ans, en Normandie, et élevé dans l'abbaye d'Ouche (Saint Evroult), après que son père, qui était prêtre et veuf, eut embrassé l'état monastique. Il en prit lui-même l'habit à 11 ans; et quoiqu'il eût reçu le sous-diaconat à l'âge de 16 ans, il ne fut élevé au sacerdoce que dans sa 33^e année. Il passa toute sa vie dans l'état de simple religieux, n'étant occupé que de ses devoirs et de l'étude. Il mourut après 1143. Nous lui devons une *Histoire*

ecclésiastique en 13 livres, que Duchesné a fait imprimer dans les *Historiæ Normannorum scriptores*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage contient, parmi quelques fables adoptées dans le siècle d'Orderic, beaucoup de faits très-intéressants qu'on ne trouverait pas ailleurs, tant par rapport à la Normandie et à l'Angleterre, que par rapport à la France. (Il a été traduit pour la première fois en français par Dubois, Paris, 1827, 4 vol. in-8.)

ORDINAIRE (Claude-Nicolas), naturaliste, né à Salins en 1736, entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, professa les humanités dans divers collèges pendant plusieurs années, fut pourvu d'un canonicat à Riom en Auvergne, et se livra dans ce pays à l'étude de l'histoire naturelle, avec assez de succès pour être appelé à en montrer les éléments à mesdames de France, filles de Louis XV. Ayant refusé le serment exigé des ecclésiastiques, il fut déporté en 1793. Retiré en Angleterre, il y séjourna jusqu'en 1802, où il revint en France. Il fut nommé bibliothécaire de Clermont, et y mourut en 1809. On lui doit l'*Histoire naturelle des volcans*, Paris, 1802, in-8, 6 fr., ouvrage regardé comme élémentaire dans cette partie, orné d'une mappemonde volcanique. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres, une *Statistique* de l'Auvergne.

OREGIO (Augustin, le cardinal), philosophe et théologien, né à Sainte-Sophie, bourg de Toscane, en 1577, de parents pauvres, alla à Rome pour y faire ses études. On le plaça dans une petite pension bourgeoise, où il éprouva les mêmes sollicitations que le patriarche Joseph, et ne fut pas moins fidèle à son devoir. Il s'enfuit de la maison de son hôtesse, et eut le courage de passer une nuit d'hiver dans la rue, sans habits. Le cardinal Bellarmin, instruit de sa vertu, le fit élever dans un collège de pensionnaires de la première qualité, à Rome. Oregio fut chargé par le cardinal Barberin d'examiner quel était le sentiment d'Aristote sur l'immortalité de l'âme; et c'est pour ce sujet qu'il publia son livre intitulé: *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, 1631, in-4, où il tâche de prouver que ce philosophe a cru cette vérité si importante, appuyée sur les plus grandes raisons, comme sur les motifs les plus consolants. Il faut convenir cependant que la flottante métaphysique de ce philosophe grec ne nous a rien laissé de bien lumineux sur ce sujet, ni même rien qui puisse bien constater son propre sentiment. Le cardinal Barberin étant devenu pape sous le nom d'*Urbain VIII*, honora Oregio de la pourpre en 1634, et lui donna l'archevêché de Bénévent, où il mourut en 1635. On a de sa plume les *Traité de Deo, De Trinitate, De Incarnatione, De Angelis, De opere sex dierum*, et d'autres ouvrages, imprimés à Rome en 1637 et en 1642, in-fol., par les soins de Nicolas Oregio son neveu. Le cardinal Bellarmin l'appelait son *théologien*, et le pape Urbain VIII le nommait son *docteur*.

ORELLANA (François), né au commencement du xvi^e siècle à Truxillo, en Aragon, est, comme on le croit communément, le premier Européen qui a reconnu la rivière des Amazones. Il s'embarqua

en 1539 assez près de Quito, sur la rivière de Coca, qui plus bas prend le nom de Napo. De celle-ci il tomba dans une autre plus grande, et se laissant aller sans autre guide que le courant, il arriva au cap du Nord, sur la côte de Guiane, après une longue navigation. Orellana périt 18 ans après, avec trois vaisseaux qui lui avaient été confiés en Espagne, sans avoir pu retrouver l'embouchure de sa rivière. La rencontre qu'il fit, en la descendant, de quelques femmes armées, dont un cacique indien lui avait dit de se défier, la fit nommer rivière des *Amazones*.

ORESME (Nicolas), évêque de Lisieux, un des premiers écrivains du *xiv^e* siècle, natif de Caen. Il devint docteur de Sorbonne, et grand-maître du collège de Navarre depuis l'an 1356 jusqu'à l'an 1361, doyen de l'église de Rouen, trésorier de la chapelle du roi et fut précepteur de Charles V, qui lui donna en 1377 l'évêché de Lisieux. On l'avait député à Avignon en 1363 vers le pape Urbain V, à qui il persuada de ne pas retourner à Rome. Oresme mourut à Lisieux en 1382. Ses ouvrages les plus connus sont : un *Discours* contre les dérèglements de la cour de Rome, qu'il prononça en présence d'Urbain V, en 1363. Francowitz a eu soin d'en augmenter son *Catalogue des témoins de la vérité*; collection infâme de tout ce qu'il a pu trouver d'injurieux contre le saint Siège. Un beau traité : *De communicatione idiomatum*; un *Discours* contre le changement de la monnaie, dans la Bibliothèque des Pères; un traité *De Antichristo*, impr. dans le tome *ix^e* de l'*Amplissima collectio* du P. Martenne : il est plein de réflexions judicieuses; sa *Traduction française* de la *Morale* et de la *Politique d'Aristote*, qu'il entreprit, ainsi que la suivante, par ordre de Charles V; celle du traité, de Pétrarque, des *Remèdes de l'une et de l'autre fortune*. On le fait auteur d'une version de la Bible, que d'autres attribuent avec plus de vraisemblance à Des Moulins Guyard. (*Voy.* ce nom.)

ORESTE, tyran de Rome. (*Voy.* AUGUSTULE, NEPOS et ODOACRE.)

ORFANEL (Hyacinthe), dominicain espagnol, né à Valence en 1578, fut brûlé vif dans sa mission du Japon, en 1622. Il est auteur d'une *Histoire de la prédication de l'Évangile au Japon*, depuis 1602 jusqu'en 1621, Madrid, 1633, in-4.

ORGAGNA (André de CICCIONE), peintre, sculpteur et architecte, natif de Florence en 1329, mourut en 1389. C'est surtout comme peintre qu'il s'est rendu recommandable : il avait un génie facile, et ses talents auraient pu être plus brillants, si ce maître eût eu devant les yeux de plus beaux ouvrages que ceux qui existaient de son temps. C'est à Pise qu'il a le plus travaillé : il y a peint un *Jugement universel*, dans lequel il a affecté de représenter ses amis dans la gloire du paradis, et ses ennemis dans les flammes de l'enfer.

ORIANI (Barnabé), prêtre, directeur de l'observatoire de Milan, né à Garignano, près cette ville, en 1753, mort en 1832, fut un des 30 membres de l'Institut italien. Bonaparte lui accorda le titre de comte et la dignité de sénateur du royaume d'Italie; mais le gouvernement autrichien ne lui

conserva que son titre d'astronome. C'est sous sa direction que Carlini publia les *Ephémérides astronomiques de Milan*, qui paraissaient toutes les années. Les ouvrages d'Oriani sont : sur les *Interpolations des lieux de la lune, éphémérides astronomiques*, Milan, 1788; *Tables du mouvement horaire de la lune*, ibid., 1779; sur la *Réduction des lieux des étoiles*, ibid., 1779; sur les *Occultations des étoiles*, ibid., 1782; sur la *Précession des équinoxes*, ibid., 1783; *Tables d'Uranus*, 1783; sur les *Lunettes achromatiques, Mémoires de la Société italienne*, Vérone, 1786; *Theoria planetæ Urani*, Milan, 1789, in-4; sur les *Perturbations de Mercure par l'action de Vénus, éphémérides astronomiques*, Milan, 1796; *Correction des tables de Mercure*, ibid., 1797; sur la *Manière de corriger les tables pour les observations*, ibid., 1797; *Theoria planetæ Mercurii*, Milan, 1798, in-8; *Formules analytiques pour la perturbation des planètes, éphémérides astronomiques*, ibid., 1802; *Éléments de Trigonométrie sphéroïdique*, Bologne, 1806, in-8, ouvrage classique; *Opuscules astronomiques*, Milan, 1806, in-8.

ORIBASE, né à Pergame, disciple de Zénon de Chypre, et médecin de Julien l'Apostat, qui le fit questeur de Constantinople. Il fut exilé sous les empereurs suivants, et rappelé dans la suite. Il mourut au commencement du *v^e* siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Bâle en 1557, 3 vol. in-fol., et dans les *Artis medicæ principes* d'Étienne. Le plus estimé est son livre des *Collections*, entrepris à la prière de Julien. L'auteur, pour former ce recueil, avait puisé dans Galien et dans les autres médecins. Il était en 72 livres, dont il ne nous reste plus que 17. Son *Anatomie* parut à Leyde en 1735, in-4, 6 à 8 fr.

ORIGÈNE, docteur de l'Église, naquit à Alexandrie l'an 185 de J.-C., et fut surnommé *Adamantius*, à cause de son assiduité infatigable au travail. Son père, Léonide, l'éleva avec soin dans la religion chrétienne et dans les sciences, et lui apprit de bonne heure l'Écriture sainte. Origène donna des preuves de la grandeur de son génie dès sa plus tendre jeunesse. Clément Alexandrin fut son maître. Son père ayant été dénoncé comme chrétien et détenu dans les prisons, il l'exhorta à souffrir le martyre plutôt que de renoncer au christianisme. A 18 ans, il se trouva chargé du soin d'instruire les fidèles à Alexandrie. Les hommes et les femmes accouraient en foule à son école. La calomnie pouvait l'attaquer : il crut lui fermer la bouche en se faisant eunuque, s'imaginant être autorisé à cette barbarie par un passage de l'Évangile pris *selon la lettre, qui tue*, comme s'exprime saint Paul, au lieu de le saisir *selon l'esprit, qui vivifie*. Après la mort de Septime-Sévère, un des plus ardents persécuteurs du christianisme, arrivée en 211, Origène alla à Rome, et s'y fit des admirateurs et des amis. De retour à Alexandrie, il y reprit ses leçons, à la prière de Démétrius, qui en était évêque. Une sédition qui arriva dans cette ville le fit retirer en secret dans la Palestine. Cette retraite l'exposa au ressentiment de son évêque. Les prélats de la province l'engagèrent,

à force d'instances, à expliquer en public les divines Ecritures. Démétrius trouva si mauvais que cette fonction importante eût été confiée à un homme qui n'était pas prêtre, qu'il ne put s'empêcher d'en écrire aux évêques de Palestine, comme d'une nouveauté inouïe; Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théoctiste de Césarée, justifièrent hautement leur conduite. Ils alléguèrent que c'était une coutume ancienne et générale, de voir des évêques se servir indifféremment de ceux qui avaient du talent et de la piété, et que c'était une espèce d'injustice de fermer la bouche à des gens à qui Dieu avait accordé le don de la parole. Démétrius, insensible à leurs raisons, rappela Origène, qui continua d'étonner les fidèles par ses lumières, par ses vertus, par ses veilles, ses jeûnes et son zèle. L'Achaïe se trouvant affligée de diverses hérésies, il y fut appelé peu de temps après, et s'y rendit avec des lettres de recommandation de son évêque. En passant à Césarée de Palestine, il fut ordonné prêtre par Théoctiste, évêque de cette ville, avec l'approbation de saint Alexandre de Jérusalem et de plusieurs autres prélats de la province. Cette ordination occasionna de grands troubles. Démétrius déposa Origène dans deux conciles, et l'excommunia. Il alléguait : qu'Origène s'était fait eunuque; qu'il avait été ordonné sans le consentement de son propre évêque; qu'il avait enseigné plusieurs erreurs, entre autres choses que le démon serait enfin sauvé, et délivré des peines de l'enfer, etc. Origène se plaignit à ses amis des accusations qu'on formait contre lui, désavoua les erreurs qu'on lui imputait, et se retira en 231 à Césarée en Palestine. Théoctiste l'y reçut comme son maître, et lui confia le soin d'interpréter les Ecritures. Démétrius étant mort en 231, Origène jouit du repos. Grégoire Thaumaturge et Athénodore son frère se rendirent auprès de lui, et en apprirent les sciences humaines et les vérités sacrées. Une sanglante persécution s'étant allumée sous Maximin contre les chrétiens, et particulièrement contre les prélats et les docteurs de l'Eglise, Origène demeura caché pendant deux ans. La paix fut rendue à l'Eglise par Gordien, l'an 237; Origène en profita pour faire un voyage en Grèce. Il demeura quelque temps à Athènes, et après être retourné à Césarée, il alla en Arabie, à la prière des évêques de cette province. Leur motif était de retirer de l'erreur l'évêque de Bostre, nommé *Bérylle*, qui niait que « J.-C. eût » eu aucune existence avant l'incarnation, voulant » qu'il n'eût commencé à être Dieu qu'en naissant » de la Vierge. » Origène parla si éloquemment à Bérylle, qu'il rétracta son erreur et remercia depuis Origène. Les évêques d'Arabie l'appelèrent à un concile qu'ils tenaient contre certains hérétiques, qui assuraient que « la mort était commune au corps et » à l'âme. » Origène y assista, et traita la question avec tant de force, qu'il ramena au chemin de la vérité ceux qui s'en étaient écartés. Cette déférence des évêques pour Origène, sur un point qu'on croit être la principale de ses erreurs, semble l'en justifier pleinement. Déce ayant succédé, l'an 249, à l'empereur Philippe, alluma une nouvelle persécution. Origène fut mis en prison. On le chargea de chaînes,

on lui mit au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds; on lui fit souffrir plusieurs autres tourments, et on le menaça souvent du feu; mais on ne le fit pas mourir, dans l'espérance d'en abattre plusieurs par sa chute, et à la fin il fut élargi. Il mourut à Tyr, peu de temps après, l'an 254, dans sa 69^e année. Peu d'auteurs ont autant travaillé que lui; peu d'hommes ont été autant admirés et aussi universellement estimés qu'il le fut pendant longtemps. Personne n'a été plus vivement attaqué et poursuivi avec plus de chaleur qu'il l'a été pendant sa vie et après sa mort. On ne s'est pas contenté d'attaquer sa doctrine, on a attaqué sa conduite. On a prétendu que, pour sortir de sa prison, il fit semblant d'offrir de l'encens à l'idole Sérapis à Alexandrie; mais on peut croire que c'est une imposture forgée par ses ennemis, et rapportée trop légèrement par saint Epiphane. Ses ouvrages sont : une *Exhortation au martyr*, qu'il composa pour animer ceux qui étaient dans les fers avec lui; des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il est peut-être le premier qui l'ait expliquée toute entière. Il semble cependant qu'on peut douter si l'*Exposition sur l'Epître aux Romains* est de lui, puisqu'elle paraît d'un auteur latin, comme on voit dans ce passage : « *Sciendum* » *primo est, ubi NOS HABEMUS, omnibus qui sunt* » *inter vos, IN GRÆCO HABETUR omni qui est inter* » *vos.* » Les explications étaient de trois sortes : des *Notes* abrégées sur les endroits difficiles, des *Commentaires* étendus où il donnait l'essor à son génie, et des *Homélies* au peuple, où il se bornait aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ses auditeurs. Il nous reste une grande partie des *Commentaires* d'Origène; mais la plupart ne sont que des traductions fort libres. L'on y voit partout un grand fonds de doctrine et de piété. Il travailla à une édition de l'Ecriture à six colonnes. Il l'intitula *Hexaples*. La première contenait le texte hébreu en lettres hébraïques; la deuxième, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendaient l'hébreu sans le savoir lire; la troisième renfermait la version d'*Aquila*; la quatrième colonne, celle de *Symmaque*; la cinquième, celle des *Septante*, et la sixième, celle de *Théodotion*. Il regardait la version des *Septante* comme la plus authentique, et celle sur laquelle les autres devaient être corrigées. Les *Octaples* contenaient de plus deux versions grecques qui avaient été trouvées depuis peu, sans qu'on en connût les auteurs. Origène travailla à rendre l'édition des *Septante* suffisante pour ceux qui n'étaient point un état de se procurer l'édition à plusieurs colonnes. On avait recueilli de lui plus de mille *Sermons*, dont il nous reste une grande partie. Ce sont des discours familiers qu'il prononçait sur-le-champ, et des notaires écrivaient pendant qu'il parlait, par l'art des notes, qui s'est perdu. Il avait ordinairement sept secrétaires, uniquement occupés à écrire ce qu'il dictait. Son livre des *Principes*. Il l'intitula ainsi, parce qu'il prétendait y établir des principes auxquels il faut s'en tenir sur les matières de la religion, et qui doivent servir d'introduction à la théologie. Nous ne l'avons que de la version de Rufin, qui déclare lui-même y avoir

ajouté ce qu'il lui a plu , et en avoir ôté tout ce qui lui paraissait contraire à la doctrine de l'Eglise , principalement touchant la Trinité. On ne laisse pas d'y trouver encore des principes pernicieux. On croit y découvrir un système tout fondé sur la philosophie de Platon, et dont le principe fondamental est , que *toutes les peines sont médicinales*. On l'a accusé d'avoir fait Dieu matériel ; mais il réfute si bien cette erreur , qu'il est raisonnable de donner un sens orthodoxe à quelques expressions peu exactes. Il dit que « Dieu n'est ni un corps , ni dans un corps ; » qu'il est une substance simple , intelligente , » exempte de toute composition ; qui , sous quelque » rapport qu'on l'envisage , n'est qu'une âme et la » source de toutes les intelligences. Si Dieu , dit-il , » était un corps , comme tout corps est composé de » matière , il faudrait aussi dire que Dieu est matériel ; et la matière étant essentiellement corruptible , il faudrait encore dire que Dieu est corruptible. » *Le Traité* contre Celse. Cet ennemi de la religion chrétienne avait publié contre elle son *Discours de vérité* , qui était rempli d'injures et de calomnies. Origène n'a fait paraître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne et profane que dans celui-ci , ni employé tant de preuves fortes et solides. On le regarde comme l'apologie du christianisme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le style en est beau , vif et pressant ; les raisonnements , bien suivis et convaincants ; et s'il y répète plusieurs fois les mêmes choses , c'est que les objections de Celse l'y obligeaient , et qu'il n'en voulait laisser aucune sans les avoir entièrement détruites. Il est remarquable que ces objections sont presque toutes les mêmes que les prétendus philosophes de ce siècle ont ressassées : pauvres copistes qui n'ont pas même le funeste mérite d'imaginer des erreurs et des blasphèmes , et qui , se parant de cette triste gloire , sont obligés de recourir à des sophistes oubliés depuis 15 siècles. A peine Origène était-il mort , que les disputes sur son orthodoxie parurent se fortifier. Dans le 1^{er} siècle , les ariens se servirent de son autorité pour prouver leurs erreurs. Saint Athanase , saint Basile et saint Grégoire de Nazianze le défendirent , comme ayant parlé d'une manière orthodoxe sur la divinité du Fils. Saint Hilaire , Tite de Bostres , Didyme , saint Ambroise , Eusèbe de Verceil et saint Grégoire de Nysse , ont cité ses ouvrages avec éloge ; mais Théodore de Mopsueste , Apollinaire et Césaire ne lui ont pas été favorables ; et saint Basile dit expressément (*de Spiritu sancto* , chap. 20) « qu'il n'a pas pensé » sainement sur la divinité du Saint-Esprit. » Il fut condamné dans le cinquième concile général. Le pape Vigile le condamna de nouveau. Saint Epiphane , Anastase le Sinaïte , saint Jean Climaque , Léonce de Byzance , Sophronius patriarche de Jérusalem , Antipater évêque de Bostres , s'élevèrent avec vigueur contre sa doctrine ; le pape Pélage II dit que les hérésiarques n'ont rien enseigné de plus pernicieux qu'Origène. On trouve dans les actes du sixième concile un édit de Constantin Pogonat , et une lettre du pape Léon II , où il est compté avec Didyme et Evagrius parmi les *théomaques* , ou en-

nemis de Dieu. Le pape saint Martin I^{er} le frappa d'anathème dans le premier concile de Latran , en 649. Saint Augustin , saint Jean de Damas et saint Jérôme ont écrit contre les origénistes. Dans le même siècle où s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origène , Jean de Jérusalem et Ruffin firent son apologie , et saint Jean Chrysostome se joignit à eux. Saint Pamphile prit aussi sa défense. Théotime de Tomi refusa de le condamner , et Didyme tâcha de donner un sens catholique à ses passages sur la Trinité ; d'autres , en condamnant les erreurs contenues dans ses livres , prétendirent qu'elles avaient été ajoutées par les hérétiques. Théophile d'Alexandrie accusa les moines de Nitrie d'origénisme , et les condamna dans un concile d'Alexandrie : son jugement fut approuvé par le pape Anastase. Dans le 1^{er} siècle , l'empereur Justinien se déclara ennemi de sa mémoire , écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine , donna un édit contre lui l'an 640 et le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople , dont les Actes ont été recueillis avec ceux du cinquième concile général. On peut consulter sur ce sujet : la *Vie de Tertullien* , et d'*Origène* , par le sieur de la Mothe (c'est-à-dire par Thomas , sieur du Fossé) ; les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* de Tillemont , tome 3 , où il justifie autant qu'il peut Origène : il dit qu'il n'a jamais été obstiné dans ses sentiments , nie qu'il ait offert de l'encens aux idoles , rejette la narration de saint Epiphane , de même que Baronius ; mais le P. Pagi , Petau et Huet , ont pensé bien différemment. Un théologien ascétique a cru « que la science et les » vertus précoces d'Origène , trop admirées et trop » exaltées , la démarche inconsidérée de son père , » qui allait baiser avec respect la poitrine de son » enfant , le bruit que ses actions et que ses livres » firent dans le monde , la considération que lui témoignèrent les évêques , etc. , lui avaient enflé » l'esprit et préparé une chute contre laquelle il n'y » a que l'humilité et la crainte du Seigneur qui puissent prémunir les hommes illustres par les dons de » la nature et de la grâce. » Du Pin , dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* ; Cellier , *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques* , tome 2 et 3 , article PAMPHILE ; Doucin , jésuite , *Histoire de l'origénisme* ; l'*Origenes defensus* du P. Halloix ; *Origeniana* de l'illustre Huet , qui a publié ce qui reste des commentaires d'Origène sur le nouveau Testament , en grec et en latin , avec la *Vie d'Origène* , et des notes estimées. Cet ouvrage fut impr. à Rouen en 1668 , 2 vol. in-fol. On en a fait une deuxième édition à Paris en 1679 , une troisième en Allemagne en 1685. Dom de Montfaucon a donné les *Hexaples* , 1713 , 2 vol. in-fol. , 38 à 40 fr. On a donné plusieurs éditions de ses œuvres sous le titre suivant : *Opera omnia , gr. et lat. , studio Car. de la Rue* , Parisiis , 1733-59 , 4 vol. in-fol. , 80 à 96 fr. , gr. pap. , vend. 180 fr. ; Wiceburgæ , 1780 et ann. seq. 15 vol. in-8 , 60 à 75 fr. On trouve aussi les *Œuvres* d'Origène dans la *Bibliothèque des saints Pères* , Paris , 1826-1827.

ORIGNY (Pierre-Adam d') , né en 1697 , mort en 1774 , à Reims sa patrie , entra de bonne heure

au service. Une blessure qu'il reçut à l'attaque des lignes de Weissembourg, en Allemagne, le contraignit de le quitter, après avoir obtenu une pension et la croix de Saint-Louis. Il s'adonna à l'étude de l'histoire, publia l'*Egypte ancienne*, Paris, 1762, 2 vol. in-12, et la *Chronologie des Egyptiens*, ibid., 1765, 2 vol. in-12. On y trouve des recherches laborieuses; mais comme il tâche de faire valoir un système particulier, il avance bien des conjectures fausses et des idées insoutenables. Paw l'a quelquefois réfuté dans ses *Recherches sur les Egyptiens*, qui elles-mêmes offrent plus d'un sujet de réfutation. L'abbé Guérin du Rocher a jeté depuis beaucoup de jour sur cette chronologie, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*.

ORIOLE (Pierre), natif de Verberie-sur-Oise en Picardie, chanoine régulier du Val-des-Ecoliers à Royallieu, dans la forêt de Cuyse, à trois lieues de Compiègne, prieur de son ordre à Troyes, enseigna la théologie à Paris avec tant de réputation, qu'il fut surnommé le *Docteur éloquent*. On a de lui des *Commentaires* fort subtils sur le *Maître des sentences*, Rome, 1595 et 1605, 2 vol. in-fol., et un abrégé de la Bible, intitulé *Breviarium Bibliorum*, Paris, 1508 et 1685, in-8. Ceux qui le font cordelier, archevêque d'Aix et cardinal, se trompent. On ignore l'année de sa mort: il vivait encore en 1345.

ORKHAN, fils d'Ottoman, empereur des Turcs, s'empara du trône en 1326, après s'être défait de ses frères aînés. Il étendit considérablement les bornes du puissant empire que son père avait fondé. Il ouvrit l'Europe à ses successeurs, par la prise de Gallipoli et de plusieurs villes sur les Grecs, et par l'alliance qu'il fit avec l'empereur Jean Cantacuzène, qui lui donna sa fille Théodora en mariage. Cette imprudente démarche de Jean servit de prétexte à Orkhan pour s'emparer de tout ce que les Grecs possédaient encore en Asie, et même de plusieurs places en Europe: ce qui fut regardé en même temps comme une punition du ciel, offensé par une union contraire aux lois et à l'esprit du christianisme. Le règne d'Orkhan fut long et cruel. Il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction du prince de Caramanie, dont il épousa la fille, et sur la mort de son beau-frère, fils unique de ce prince, qu'il tua de sa propre main; et finit violemment dans une bataille contre les Tartares, ou, selon quelques-uns, du chagrin que lui causa en 1360 la mort de Soliman son fils aîné. Il eut pour successeur Mourad, son deuxième fils.

ORLANDINI (Nicolas), jésuite, né à Florence en 1554, fut recteur du collège de Nola, et mourut à Rome en 1606. Il a composé avec les PP. Saccchini, Jouvenci, Cordara, etc., *Historia societatis Jesu*, 1620-1750, 7 vol. in-fol., assez rare, vend. 133 fr. Le latin d'Orlandini est pur et très-élégant, son style nombreux et riche, plein de dignité et d'une cadence agréable. Comme l'auteur, homme de probité et d'un esprit juste, n'a travaillé que sur des mémoires fournis par des gens instruits, et ordinairement par des témoins oculaires, sa narration ne doit pas être suspecte.

ORLÉANS. (*Voy.* JEANNE D'ARC.)

ORLÉANS, nom d'une famille descendant des rois de la troisième race, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de France, et dont plusieurs sont montés sur le trône. Voici les princes qui ont porté ce nom.

ORLÉANS (Louis I^{er} DE FRANCE, duc d'), comte de Valois, d'Ast, de Blois, etc., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, et eut beaucoup de part au gouvernement pendant le règne de Charles VI, son frère. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans, le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division si fatale à la France entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. (*Voy.* JEAN SANS-PEUR.)

ORLÉANS (Charles, duc d'), fils de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, porta le titre de *duc d'Angoulême* durant la vie de son père, qui périt victime de la trahison du duc de Bourgogne. Charles se trouva à la malheureuse bataille d'Azincourt en 1415, où il fut fait prisonnier. De retour en France, après avoir été retenu 25 ans en Angleterre, il entreprit la conquête du duché de Milan, qu'il croyait lui appartenir du chef de sa mère; mais il ne put se rendre maître que du comté d'Ast. (*Voy.* SFORCE François.) Ce prince aima les lettres, et les cultiva avec succès. On a de lui à la bibliothèque du roi, un recueil de *Poésies* manuscrites où l'on découvre un vrai talent. Il mourut à Amboise en 1465. De Marie de Clèves, sa troisième femme, il eut, entre autres enfants, Louis qui fut le roi Louis XII.

ORLÉANS (Louis duc d'), premier prince du sang, né à Versailles en 1703, de Philippe, depuis régent du royaume, reçut de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, et beaucoup d'ardeur pour l'étude. Sa jeunesse fut assez dissipée; mais après la mort de son père et celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité, et à l'étude de la religion et des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'abbaye Sainte-Geneviève, et s'y fixa totalement en 1742. Il ne sortait de sa retraite que pour se rendre à son conseil au Palais-Royal, ou pour visiter des hôpitaux et des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfants, faire apprendre des métiers, fonder des collèges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissements: voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée en 1752, et ce qui fit dire à une auguste et pieuse princesse: *Que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux*. Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédait l'hébreu, le grec, l'histoire sainte, les Pères de l'Eglise; la géographie, la physique, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvoat, de qui nous empruntons ces particularités: des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'ancien Testament; une

Traduction littérale des psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase et des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux et savant prince. Il y travaillait encore pendant la maladie qui l'enleva, et il y mit la dernière main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes et ingénieuses, et une critique saine et exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très-curieuses et remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les » notes grecques sur les psaumes, qui se trouvent » dans la Chaîne du P. Cordier, et qui portent le » nom de Théodore d'Héraclée, sont de Théodore » de Mopsueste : » découverte que ce prince a faite le premier ; plusieurs *Dissertations* contre les Juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu intitulé *le Bouclier de la foi*. Le duc d'Orléans, n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter ; mais il n'a point eu le temps d'achever cette réfutation ; une *Traduction littérale* des Epîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales et des réflexions de piété ; un *Traité contre les spectacles* ; une *Réfutation* solide du gros ouvrage français intitulé *les Exemples*. C'est là que ce prince donne des preuves bien précises de son attachement à l'Eglise, et de son éloignement d'un parti qui en combattait les décisions. Ceux qui avaient pu mal interpréter certaines singularités, et un air de réforme peut-être trop prononcé, furent détrompés, et jugèrent que si ce prince n'a pas assez évité d'être remarqué dans un temps où une secte insidieuse abusait de l'appareil de la vertu pour étendre ses conquêtes, c'est qu'il n'a pas cru qu'elle pût se vanter un moment de l'avoir rangé parmi ses prosélytes ; plusieurs autres *Traités* et *Dissertations* curieuses sur différents sujets. Il ne voulut jamais faire imprimer aucun de ses écrits.

ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'), fils du régent, né à Paris en 1725, porta le nom de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père. Nommé en 1737 colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, il fit en 1742 sa première campagne en Flandre, commanda la cavalerie l'année suivante sur les bords du Rhin, montra beaucoup de valeur à la bataille de Dettingen, et fut récompensé par le grade de maréchal de camp qu'il reçut au sortir de cette expédition, et par celui de lieutenant général qui lui fut accordé en 1744. Après avoir assisté aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, et aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, et de Laufeld, il obtint le gouvernement général du Dauphiné, en survivance de son père. En 1759 il devint veuf de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, qui lui avait donné un fils qui fut depuis Louis-Philippe, si tristement fameux par le rôle qu'il joua pendant la révolution, et une fille qui fut depuis duchesse de Bourbon. Retiré dès lors dans sa délicieuse campagne de Bagnolet, il y éleva un théâtre où il joua lui-même les rôles de financier et de paysan avec beaucoup de naturel et de vérité. Il était entouré de plusieurs gens de lettres, et, au

milieu de ses plaisirs, il n'oubliait pas les malheureux : on sut, après sa mort, qu'il distribuait annuellement aux pauvres 240 mille francs, sans compter les pensions et les gratifications nombreuses qu'il faisait tant en son nom qu'en celui de ses ancêtres. A l'époque de la lutte des parlements contre la cour, il tint une conduite sage qui lui valut les applaudissements des gens de bien ; il refusa constamment de se mettre à la tête du parti des mécontents qui le désiraient pour chef. Peu avant sa mort, qui eut lieu en 1785, il se lia par un mariage secret avec M^{lle} de Montesson. Trois *oraisons funèbres* furent consacrées à sa mémoire dans les églises de Paris, l'une de l'abbé Maury, l'autre de l'abbé Bourlet de Vauxelles, la troisième de l'abbé Fauchet. Une quatrième fut prononcée à Orléans en 1786, par l'abbé Rozier, chanoine de la cathédrale.

ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), né en 1747 à Saint-Cloud, mort en 1793, épousa Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, dont les mœurs formaient un contraste frappant avec les vices de son époux. Comme il devait succéder à la place de grand amiral que possédait son beau-père, il voulut faire une campagne navale. L'opinion qu'il s'était caché à fond de cale dès le commencement du combat d'Ouessant prévalut à la cour. Au lieu d'obtenir la place de grand amiral, il eut celle de colonel des husards. De cette époque date sa haine contre Louis XVI. A la mort de son père en 1785, il prit le titre de duc d'Orléans. On le vit alors monter dans un ballon, afin de prouver sans doute qu'il ne méritait pas le nom de lâche qu'on lui avait donné. Cependant le moment d'assurer sa vengeance contre la cour ne tarda pas à se présenter. Pour se former un parti nombreux, il s'était fait nommer, après la mort du duc de Clermont, grand maître de la franc-maçonnerie ; il distribuait à pleines mains de l'or parmi le peuple, et son palais devenait le foyer des insurrections. Lors de la première résistance des parlements aux ordres du ministre Brienne, il assista à toutes les séances de ce corps relatives à l'impôt du timbre et à l'impôt territorial. Il se prononça contre l'enregistrement et porta le parlement à y ajouter ces mots : « Par exprès commandement » de sa majesté. » Le lendemain il fut exilé dans son château de Raincy. Cette punition ne servit qu'à le populariser davantage. Imaginant de produire une disette factice, il accapara tous les grains, mais distribua de nouvelles sommes, et, pendant l'hiver rigoureux de 1788 à 1789, il fit allumer des feux et servir des tables pour les pauvres de la capitale. Tandis que des agents secrets tenaient en mouvement le peuple de Paris, d'autres influençaient celui des provinces. Député aux états généraux par le bailliage de Crépy en Valois, il s'unit au tiers-état, entraînant avec lui plusieurs nobles décidés à suivre sa fortune. Comme il s'évanouit au moment de prononcer un discours, on découvrit, en le déboutonnant, un plastron dont il était couvert dans la crainte d'être assassiné ; précaution utile, puisqu'il se trouvait au milieu de toutes les révoltes. Le Châtelet le condamna, mais l'assemblée natio-

nale s'empessa de l'absoudre. Sur l'ordre du roi, il partit pour Londres, et, après une absence de huit mois, il osa revenir à Paris, se rendit à l'assemblée, et prêta le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Il publia quelque temps après un *Exposé de sa conduite pendant la révolution*. Il avait déjà fait paraître en faveur du divorce un *écrit* qui ne manqua pas d'être applaudi par les novateurs. Par une de ces inconséquences qui peignent son caractère, il écrivit à l'assemblée, après l'évasion du roi, le 20 juin 1791, une lettre dans laquelle il renonçait à la régence, en cas qu'on voulût la lui déferer. Cette irrésolution éloigna de lui tous ses partisans. Bientôt le ministre de la marine, voulant rapprocher le duc d'Orléans de Louis XVI, nomma ce prince grand amiral. Les courtisans, par malheur, paralysèrent les effets de cette réconciliation. Les outrages qu'ils prodiguèrent au duc d'Orléans rallumèrent sa haine et l'engagèrent plus que jamais dans le parti de la révolution. Les journées des 20 juin et 10 août 1792 furent préparées par ses manœuvres. Danton et Manuel l'engagèrent à changer son nom en celui de *Philippe-Egalité*, nom qui fut enregistré à la commune, dont Manuel était procureur. Après cette preuve de dévouement, les jacobins le députèrent à la convention, où il fut en butte aux dénonciations des girondins, qui affectèrent de croire que la députation et la municipalité de Paris voulaient le placer sur le trône. Aussi, à la demande que fit la *Montagne* de mettre Louis XVI en jugement, ils opposèrent celle de l'expulsion de Philippe et de tous les Bourbons. Poursuivi par la Gironde, il consulta les jacobins sur la conduite qu'il devait tenir dans le procès de Louis XVI, et tous opinèrent qu'il devait voter *pour la mort*, ce qu'il fit, mais d'une voix faible et avec une contenance mal assurée. Pour mettre le comble à ses torts, il eut le triste courage de paraître en cabriolet, sur la place Louis XV, le 21 janvier 1793, et d'assister au supplice de son roi et de son parent. Peu de temps après, sa femme se sépara de lui. Après avoir épuisé ses trésors, après l'avoir associé à leurs crimes, les jacobins l'abandonnèrent; ils lui reprochèrent même d'avoir voté la mort de Louis XVI, quoiqu'ils lui en eussent donné le conseil. Vainement essayait-il de ramener ses anciens partisans en jurant devant la convention que « si son fils, qui venait de fuir avec Dumouriez, était coupable, » l'image de Brutus qui se trouvait sous ses yeux » lui rappellerait son devoir. » Le même mois, Robespierre le fit rayer de la liste des jacobins, et il se trouva dès lors livré à toute la fureur de ses complices. Le décret de son arrestation fut prononcé le 7 avril 1793. Transféré dans les prisons de Marseille, le tribunal de cette ville l'acquitta; mais le comité de salut public défendit de le relâcher. Traduit à Paris devant le tribunal révolutionnaire, il entendit son arrêt de mort avec une fermeté dont on ne le croyait pas capable. La religion, à laquelle il revint avec un touchant repentir, lui permit de supporter avec résignation les huées et les malédictions du peuple. A ces cris, il leva les épaules et dit :

« Ils m'applaudirent cependant ! » On l'exécuta le 6 novembre 1793. Telle fut la fin d'un prince à qui ses vices ouvrirent le chemin du crime. Quoiqu'il ne soit pas le principal auteur de la révolution, il y figura l'un des premiers par sa haine contre Louis XVI, par ses libelles contre la reine, par ses largesses qui excitaient le peuple à la révolte, par la protection qu'il accordait aux novateurs. L'historien impartial ajoutera que ce prince était affable et bon pour ses serviteurs, qu'il se jeta à l'eau pour en sauver un près de périr, et que ses adversaires eux-mêmes démentirent les actes de poltronnerie qu'on lui avait attribués.

ORLÉANS (Louise-Marie-Adélaïde de BOURBON-PENTHIÈVRE, duchesse d'), femme du précédent, naquit en 1753, du duc de Bourbon-Penthièvre (*voy.* son article), et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille de François-Marie d'Est, duc de Modène. La princesse Louise-Marie fut élevée dans le monastère des bénédictines de la rue Montmartre, et n'en sortit que pour être mariée à l'âge de 16 ans, le 5 avril 1763, avec Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, et père de S. M. LOUIS-PHILIPPE. Jamais on n'avait vu d'union où les époux fussent plus opposés de caractère et de sentiment. Cependant, douce, complaisante, autant que vertueuse, la jeune princesse fit tous ses efforts pour se rendre agréable à son mari, et consentit même, pour lui plaire, à être, le 18 février 1776, reçue *franc-maçon*, à la loge de la *Folie-Titon*. Mais elle fréquentait peu les réunions clandestines de ce soi-disant *Ordre*, dont le duc d'Orléans était grand-maître. La duchesse se montra avec avantage à la cour, et chaque fois qu'elle y venait, Louis XVI lui témoignait beaucoup d'amitié. Elle accompagna son époux dans différents voyages en Hollande, dans le midi de la France, à Naples et dans plusieurs autres capitales de l'Italie. Peu de temps après son retour à Paris, la mort de son frère, le prince de Lamballe, la laissa héritière d'une immense fortune, qui passa dans la maison d'Orléans. Jusqu'alors elle avait eu beaucoup à souffrir de l'inconstance de son époux, dont la vie dissipée lui causait de vifs chagrins; mais élevée dans des principes chrétiens, et ayant pour modèle les vertus de son père, elle souffrait avec résignation. Elle se trouva au sein même de sa patrie dans le plus déplorable isolement. Eloignée de la cour avec laquelle son époux était brouillé, abandonnée par cet époux lui-même, elle avait perdu toute espérance de bonheur sur la terre. Cependant la révolution éclata, et les démagogues du jour, avides des richesses du duc d'Orléans, l'ayant entraîné dans des fautes, qu'il expia ensuite d'une manière bien funeste, la princesse eut besoin d'un grand courage, qu'elle puisait dans la religion. Au milieu des circonstances les plus difficiles, madame la duchesse d'Orléans sut se conduire d'une manière si sage et si prudente, que la calomnie n'osa jamais l'atteindre; et, bien qu'il fût notoire qu'elle ne partageait pas les opinions de son époux, les révolutionnaires respectèrent dans les temps les plus désastreux les biens de sa famille, sa personne, et ses enfants. Sa maison étant devenue

le rendez-vous des chefs des factieux, elle se retira, le 10 février 1791, au château d'Eu, auprès de son père, où elle se vit arrêtée avec lui, lors du voyage de Louis XVI à Varennes. Quinze jours après, ayant recouvré la liberté, le duc de Penthièvre et madame la duchesse allèrent habiter Radepont, puis Anet, et enfin, au mois de juin 1792, ils se rendirent dans leur château de Bizzy, près de Vernon. Rien ne pouvait faire mieux l'éloge du père et de la fille que le respect et l'affection constante que leur témoignèrent les habitants de Vernon, surtout au moment de la terreur. Ils plantèrent le plus bel arbre de la forêt devant la porte du château, et ils y mirent plusieurs emblèmes de la liberté avec cette inscription : *Hommage à la vertu*. Cependant le farouche Robespierre tyrannisait la France, et la convention nationale ayant décrété, le 6 octobre, l'expulsion de tous les membres de la famille des Bourbons qui n'étaient pas mis en jugement, le comité dit de *sûreté générale* envoya des gendarmes pour arrêter madame la duchesse d'Orléans, qui demeurait encore au château de Bizzy. Tous les habitants de Vernon se réunirent d'un mouvement spontané devant la porte du château, prêts à défendre la princesse en déclarant que si la *citoyenne Egalité* était suspecte, ils sauraient bien la garder, mais qu'ils ne souffriraient pas qu'elle fût détenue ailleurs que chez elle. Les gendarmes se retirèrent, mais revinrent bientôt en plus grand nombre, et madame la duchesse n'ayant pas voulu permettre qu'on opposât la moindre résistance, fut emmenée, avec une seule femme de chambre, à Paris, et enfermée dans la prison du Luxembourg (1794). Elle fut oubliée des tyrans, et demeura ainsi jusqu'au 9 thermidor, jour de la chute de Robespierre. Transportée ensuite dans la maison de santé, dite de Bel-Homme, elle y resta depuis le 14 septembre 1794, jusqu'au 12 du même mois 1797. Dans le mois de septembre 1795, époque à laquelle les députés Maréc et Rouzet avaient obtenu du comité du salut public l'élargissement de madame la duchesse, elle se rendit aux bains de Charonne, pour y rétablir sa santé, toujours chancelante. Dans cet intervalle, un décret du corps législatif, adopté à l'unanimité par les deux conseils, ordonna la levée du séquestre mis sur ses biens, qu'elle recouvra le 24 juin 1797. Mais, un mois après, la journée du 18 fructidor (*voy.* AUGEREAU) ayant donné lieu à plusieurs proscriptions et à d'autres mesures violentes, le Directoire décréta l'expulsion de France de la famille des Bourbons, et madame la duchesse de Bourbon, monseigneur le prince de Conti, et madame la duchesse d'Orléans furent obligés de s'expatrier. Le Directoire accorda néanmoins à cette dernière 100,000 fr. de pension, en échange de ses biens nouvellement confisqués. En 1801, elle quitta les environs de Barcelone, où elle s'était retirée, et se rendit à Figuières; mais le peuple de cette ville s'étant insurgé, le 12 juin 1808, contre les Français, qui avaient envahi la Péninsule, et s'étaient emparés de toutes les places fortes, elle fut obligée de se retirer à Mahon, dans l'île de Minorque. Elle y débarqua le 1^{er} janvier 1809, et y demeura jusqu'au

mois d'octobre, que monseigneur le duc d'Orléans vint la chercher pour l'emmener à Palerme, où elle demeura quelques mois, et retourna à Mahon le 21 janvier 1811. En 1814, à l'époque de la restauration, elle quitta cette ville pour revenir en France, débarqua à Marseille le 2 juillet, et suivit sa route pour Paris. Au retour de l'île d'Elbe, Bonaparte lui fit une pension de 300,000 francs, lui laissa les meubles de la couronne, mais redemanda l'argenterie, qu'on fut obligé de lui livrer. Après la seconde restauration, madame d'Orléans passait une partie de l'année dans sa belle maison de campagne d'Ivry-sur-Seine, et partageait son temps entre les exercices de piété et des actes de bienfaisance. La princesse ayant reçu par accident un violent coup au sein, ce coup lui causa une maladie grave qui termina ses jours le 23 juin 1821, à l'âge de 68 ans. Peu de personnes nées dans un haut rang ont obtenu autant d'hommages que cette princesse; car on respectait et l'on chérissait en elle non-seulement une fille de nos rois, mais la bonté, la charité, toutes les vertus réunies ensemble. Les pauvres, en la perdant, l'ont pleurée comme la meilleure bienfaitrice que la mort leur ravissait. De la Fare, archevêque de Sens, a prononcé sur madame la duchesse d'Orléans trois discours qui ont été imprimés à Dreux. Son *Oraison funèbre* a été faite dans l'église métropolitaine de Paris, le 7 août 1821, par l'abbé Feutrier, vicaire général de la grande aumônerie, depuis évêque de Meaux et ministre, et imprimée à Paris, Leclère, 1821, in-4 et in-8, 3 feuilles.

ORLÉANS. (*Voy.* CHERUBIN, DORLÉANS et PHILIPPE.)

ORLOFF (Grégoire), favori de Catherine II, impératrice de Russie, né vers 1730, d'un simple strélitz, mort à Moscou en 1783, contribua avec ses quatre frères à opérer la révolution par suite de laquelle Pierre III fut chassé de son trône et enfermé dans une prison où il fut étranglé par Alexis Orloff, tandis que Catherine prit seule les rênes du gouvernement. Elle nomma aussitôt Grégoire grand maître de l'artillerie et alla même jusqu'à lui proposer un mariage secret. L'orgueilleux favori s'y refusa, parce qu'il eût voulu partager le trône; de là sa disgrâce. Celui que le vice et le régicide avaient élevé, trouva sa punition dans les tourments d'une ambition qui n'était pas satisfaite. Orloff mourut fou. — Son frère Alexis, né en 1734, mort à Moscou en 1808, avait été créé amiral. Lorsque Paul I^{er} fit exhumer les restes de Pierre III, son père, afin de leur rendre les honneurs dont les avait privés une odieuse politique, il exigea que ses assassins, dont deux étaient encore en vie, savoir, Baratinski et Alexis Orloff, tinsent le drap mortuaire. Après cette punition, il se borna à exiler ces meurtriers de ses états.

ORLOFF (Grégoire Wladimir), parent du précédent, comte, sénateur, conseiller et chambellan d'Alexandre, empereur de Russie, né à Pétersbourg, en 1777, remplit dans sa jeunesse plusieurs fonctions importantes. En 1812, il fut élevé au rang de sénateur. Le mauvais état de sa santé l'ayant forcé de voyager, il visita l'Italie et la France. Les liaisons qu'il fit avec les membres les plus influents du

parti libéral à Paris déplurent à l'empereur Alexandre, qui lui interdit à son retour le droit de siéger au sénat; mais la permission de rentrer dans cette assemblée lui fut rendue plus tard. Il mourut d'un coup d'apoplexie, au milieu même du sénat, en 1826. Il cultiva les lettres avec succès, et il écrivait en français avec autant de facilité que de pureté. Il a publié en cette langue : *Mémoires historiques, politiques et militaires du royaume de Naples, avec des notes et additions* par Amaury-Duval, Paris, 1819-21, ou 1825, 5 vol. in-8, 35 fr.; *Essais sur l'histoire de la musique en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, ibid., 1822, 2 vol. in-8, 9 fr.; *Essais sur l'histoire de la peinture en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, ib., 1823, 2 vol. in-8, 10 fr.; *Voyages dans une partie de la France, ou Lettres descriptives et historiques adressées à M^{me} la Comtesse Sophie de Strogonoff*, ibid., 1824, 3 vol. in-8, 18 fr.; *Fables russes, tirées du recueil de M. Kriloff et imitées en vers français par divers auteurs, précédées d'une introduction française de Lemontey*, et d'une préface italienne de Salfi, publiée par le comte Orloff, ibid., 1825, in-8. Il s'occupait au moment de sa mort d'un *Abrégé de l'histoire de Russie*, en français.

ORMESSON (Olivier LEFÈVRE d') naquit en 1525 d'une famille ancienne, connue avant le règne de François I^{er}, et qui a donné ensuite, et sans interruption, d'illustres magistrats jusqu'à nos jours. Le chancelier l'Hôpital l'ayant fait nommer membre du conseil de Charles IX, il accompagna ce monarque dans la visite qu'il fit avec sa cour de ses provinces. Selon la simplicité de ces temps-là, d'Ormesson suivait le prince à cheval, ayant sa femme en croupe. Charles IX avait une si haute opinion de la capacité et de la probité de son conseiller, qu'il voulut lui confier le département de ses finances; mais les circonstances étant alors très-difficiles, d'Ormesson refusa cette place: ce qui fit dire au roi: « J'ai mauvaise opinion de mes affaires, » puisque les honnêtes gens ne veulent pas s'en mêler..... » Quelques années après, sollicité de nouveau par le roi, il accepta enfin l'intendance et le contrôle général des finances, qu'il quitta en 1557, après la mort du garde des sceaux. Nommé président de la chambre des comptes sous Henri III, il déclara, lors de la mort de ce prince, devant tous ses collègues réunis, qu'il reconnaissait Henri de Bourbon pour le seul et unique héritier légitime de la couronne; il exprima en même temps le vœu qu'il embrassât la religion catholique. Quand Henri IV fut monté sur le trône, il témoigna à d'Ormesson beaucoup d'affection et d'estime. Ce magistrat avait épousé Anne d'Olesto, nièce de Jean de Morvilliers, garde des sceaux, et petite nièce de saint François de Paule, qui fonda l'ordre des Minimes, dont les d'Ormesson devinrent les plus zélés protecteurs. Vers la fin de sa carrière, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1600.

ORMESSON (Olivier LEFÈVRE d'), fils d'André d'Ormesson, naquit à Paris vers 1600, suivit les traces de son père et de son aïeul, et après avoir

exercé plusieurs charges dans la magistrature, fut nommé conseiller d'état. Choisi comme rapporteur dans le procès de Fouquet, malgré la promesse qu'on lui fit d'une place aussi distinguée que lucrative, il opposa une ferme résistance à Colbert et à ses agents, qui voulaient la mort du surintendant. Ce noble courage lui attira de vives persécutions, qui cessèrent enfin, à cause de l'estime particulière que Louis XIV avait pour lui. Les *Ordonnances* de ce monarque, qui forment encore aujourd'hui un des principaux éléments de notre Code, furent, en grande partie, composées par d'Ormesson. Il avait épousé Marie de Fourcy, appartenant à une famille très-honorée dans l'ancienne magistrature, et qui jouissait de la considération générale. Ce que nous allons rapporter vient à l'appui de cette assertion. Le petit-fils d'Olivier Lefèvre, sur le point d'être admis au parlement, ayant été présenté, suivant l'usage, à Louis XIV, ce prince lui dit: « Vous » ne pouvez mieux faire que de prendre pour » modèle le rapporteur de Fouquet. » Il mourut en 1686.

ORMESSON (Henri-François de PAULE-LEFÈVRE d') fils du précédent et d'Eléonore Lemaître, naquit en 1681, et fut le premier des Ormesson qui ajouta à son nom celui de Paule, d'après l'alliance de sa famille avec celle de saint François de Paule. (*Voy.* Olivier LEFÈVRE d'ORMESSON.) Le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, l'appela dans son conseil, et lui confia plusieurs missions. Il avait épousé la sœur du célèbre chancelier d'Aguesseau; et quand celui-ci fut exilé par le régent, pour n'avoir pas voulu adhérer à une injustice, d'Ormesson ne cessa pas pour cela d'être en correspondance avec son beau-frère: il ne le cacha même pas au régent; et celui-ci ayant dit en présence de sa cour, au moment où il était question d'une affaire assez difficile: « Je serais bien » aise d'avoir l'avis de d'Aguesseau. — Eh bien, » monseigneur, répondit d'Ormesson, je me chargerai de le demander au chancelier, parce que je » dois partir pour Fresnes au sortir du conseil. » Il déclarait ainsi qu'il n'avait pas interrompu des liaisons avec un homme disgracié, dont il semblait, par ce procédé, approuver la conduite courageuse. Cette franchise de la part d'Ormesson, au lieu de déplaire au régent, fit qu'il l'en estima encore davantage. Peu de temps après, il fut nommé intendant des finances, et mourut en 1756.

ORMESSON (Louis-François de PAULE-LEFÈVRE d'), appartenait à une illustre famille de magistrats, qui s'était alliée à celle de saint François de Paule, par le mariage d'Olivier Lefèvre avec Anne d'Olesto, petite nièce de ce saint personnage, morte en 1579. (*Voy.* plus haut l'article ORMESSON Olivier.) C'est d'après une telle origine que cette famille a adopté pour livrée des habits bruns, comme étant la couleur que saint François de Paule donna aux minimes, dont il fut le fondateur. Louis-François d'Ormesson naquit à Paris en 1718: le chancelier d'Aguesseau, son oncle, présida à ses études; il les fit avec éclat, et fut nommé avocat général au Châtelet. En 1738 il occupa le même emploi au grand conseil,

et ensuite au parlement dans la même année 1741. Elu président à mortier le 19 mai 1755, et doyen des présidents en 1780, il devint enfin premier président le 12 novembre 1788. Aussi éclairé qu'il était juste et conciliant, il servit souvent de médiateur entre la cour et les parlements. Le monarque avait une si grande estime pour lui, qu'il lui écrivit une fois pour lui recommander l'affaire d'un seigneur de sa cour, qui cependant, malgré cette puissante recommandation, perdit son procès. Le roi ayant eu occasion de voir d'Ormesson : « Monsieur, lui dit-il, » vous avez donc fait perdre le procès à mon protégé? — Sire, il était insoutenable sous tous les rapports. — Je m'en étais bien douté, ajouta le monarque; on ne m'eût pas tant pressé si l'affaire eût été bonne : vous n'avez pas répondu à ma sollicitation, mais vous avez répondu à mon attente; je vous en estime davantage. » Lors de l'exil des parlements, ils s'attendaient à être exilé bien loin; on l'insinua même au roi, qui dit : « Je ne veux pas que mon voisin soit envoyé loin de moi. » D'Ormesson demeurait à Orly près Choisy-le-Roi. Il mourut en 1789. Ce sage magistrat remplit tous les devoirs de fils, d'époux, de père; ses mœurs furent pures, et il montra toujours un cœur charitable et bon. Il était membre honoraire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Son *éloge* fut lu dans cette compagnie par Dacier dans le mois de novembre 1789. Un autre *éloge funèbre* de ce magistrat fut prononcé en latin au nom de l'université par l'abbé Charbonnet; et un troisième, composé par Gaubert, a été imprimé en 1789.

ORNANO (Alphonse d'), maréchal de France et colonel général des Corses qui servaient en France, était Corse lui-même. Il était fils du fameux San-Pietro Bastelica (*voy.* ce nom), et avait été élevé comme enfant d'honneur à la cour de Henri II. Malgré la réputation que celui-ci s'était acquise par ses exploits, le nom de *Bastelica*, après la mort de sa femme, devint si odieux, qu'Alphonse, son fils, fut contraint de le quitter, pour prendre celui d'*Ornano*, nom de la famille de sa mère. Il avait combattu sous son père dans les guerres contre les Génois. Après la mort de Bastelica, il fut proclamé général des Corses, auxquels une amnistie ayant été accordée, Ornano vint en France, avec 800 compagnons d'armes, qui s'attachèrent à sa fortune. Charles IX lui fit un bon accueil et l'employa dans ses armées; Ornano s'attacha ensuite à Henri III. Il fut envoyé à Lyon après le massacre du duc de Guise, pour se saisir du duc de Mayenne: commission qu'un homme plus délicat n'eût point acceptée. Il manqua son coup; au moment qu'il entra par une porte, le duc s'enfuit par une autre. En 1594, il engagea Grenoble, Valence et les autres villes du Dauphiné à se détacher de la Ligue, à laquelle il avait fait la guerre avec Lesdiguières. Il survint ensuite de si grandes querelles entre ces deux guerriers, qu'il fallut que Henri IV les séparât. D'Ornano demeura lieutenant du roi en Dauphiné. Lesdiguières le fut en Provence, après avoir reçu, en 1595, le bâton de maréchal de France. — Son fils, Jean-Baptiste d'ORNANO, gouverneur de

Gaston, frère unique de Louis XIII, fut fait maréchal de France à la sollicitation de son élève, se rendit dangereux par des intrigues et des menées sourdes, et mourut en prison à Vincennes, en 1626, pendant qu'on travaillait à son procès.

ORNEVAL (d'), parisien, mort en 1766, a passé sa vie à travailler pour la Foire, seul ou en société. Ses meilleures pièces se trouvent dans le *Théâtre de la Foire*, qu'il a rédigé avec le Sage, 10 vol. in-12. Il avait composé plus de 60 pièces. Devenu pauvre dans sa vieillesse, il s'occupa de la pierre philosophale.

OROBIO (Isaac de CASTRO), fameux Juif espagnol, né au commencement du XVII^e siècle, fut élevé dans la religion judaïque par son père et par sa mère, quoiqu'ils fissent profession extérieure de la religion catholique. Il étudia la philosophie scolastique, et y fit de si grands progrès, qu'il fut fait lecteur en mathématiques dans l'université de Salamanque. Orobio s'appliqua à la médecine, et l'exerça avec succès; mais ayant été accusé de judaïsme, il fut mis dans les prisons de l'inquisition, où il resta pendant 3 ans sans rien avouer. Sa liberté lui ayant été rendue, il passa en France, et demeura quelque temps à Toulouse, exerçant la médecine, et professant extérieurement la religion catholique. Orobio, las de porter le masque, se retira à Amsterdam, quitta le nom de dom Balthasar, qu'il avait porté jusqu'alors, prit celui d'Isaac, reçut la circoncision, et mourut en 1687, dans l'indifférence de toutes les religions. Les trois petits écrits qu'il composa en latin, à l'occasion de la fameuse conférence qu'il eut avec Philippe de Limborch sur la religion chrétienne, sont imprimés dans l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, Goude, 1687, in-4; Bâle, 1740, in-8. (*Voy.* LIMBORCH.) On a d'Orobio : *Certamen philosophicum adversus Spinosam*, Amsterdam, 1681, 1684, 1703 et 1730, in-12; *Prevariciones divinas contra la vana idolatria de las gentes*, (contre le système de Spinoza), et d'autres ouvrages en manuscrit.

ORODES, ou OGORODES, roi des Parthes, succéda à son frère Mithridate III, auquel il ôta le trône et la vie. Les Romains lui ayant déclaré la guerre, il vainquit Crassus, l'an 53 avant J.-C., prit les enseignes des Romains, et fit un très-grand nombre de captifs. On ajoute qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de ce général romain, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avait fait commettre tant d'injustices et de sacrilèges. Les Romains se vengèrent de la défaite de Crassus sur Pacore, fils d'Orodes, qui manqua d'en perdre l'esprit. Comme le monarque parthe était alors vieux et hydropique, trente enfants qu'il avait eus de différentes femmes le sollicitèrent pour avoir sa succession. Phraate, l'ainé de tous, l'emporta sur ses frères. C'était un monstre. Il n'eut pas plutôt la couronne qu'il voulut empoisonner celui qui la lui avait donnée; mais le poison, bien loin de lui être mortel, fit évacuer, dit-on, son hydropisie. Alors l'indigne Phraate l'étrangla de ses propres mains,

l'an 37 avant J.-C. Ainsi mourut Orodes, après 50 ans de règne : prince illustre par son courage, s'il n'avait souillé sa gloire par son ambition et sa cruauté.

OROSE (Paul), historien, prêtre de Taragone en Catalogne, fut envoyé par deux évêques espagnols, l'an 414, vers saint Augustin. Il demeura un an avec ce saint docteur, et fit auprès de lui de grands progrès dans la science des Ecritures. Il alla de sa part, en 415, à Jérusalem, pour consulter Jérôme sur l'origine de l'âme. A son retour, il composa, par le conseil de l'illustre évêque d'Hippone, son *Histoire* en sept livres (*Historiarum adversus paganos libri VII*), depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de J.-C. Le style en est clair et coulant. Il s'y applique surtout à prouver contre les païens que les malheurs qui affligeaient le monde ne venaient point de ce que l'on méprisait les anciennes superstitions de l'idolâtrie. L'auteur n'est pas en garde contre les fables et les bruits populaires. La première édition est d'Augsbourg, 1471, in-fol. Les meilleures sont celles de Mayence, 1615, in-12, par le P. André Schott, avec les notes de Laurent Lautius et de François Fabricius (*voy.* ce dernier nom), de 1738, publiée à Leyde par Havercamp, et de 1767, in-4. L'histoire d'Orose a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. On a en français une version publiée à Paris en 1491, in-fol., et attribuée à Claude de Seissel. On a encore de lui : une *Apolo-gie du libre arbitre contre Pélagé*; une *Lettre à saint Augustin* sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes.

ORRERY. (*Voy.* BOYLE.)

ORSATO (le comte SERTORIO), *Ursatus*, littérateur et antiquaire, né à Padoue en 1617, d'une des premières familles de cette ville, fit paraître de bonne heure d'heureuses dispositions pour les lettres et pour les sciences. La poésie fut pour lui un amusement, et la recherche des antiquités et des inscriptions anciennes, une occupation sérieuse : c'est ce qui lui fit entreprendre plusieurs voyages en différentes contrées de l'Italie. Sur la fin de ses jours, il fut chargé d'enseigner la physique dans l'université de Padoue, et il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Le doge et le sénat de Venise voulurent bien agréer l'hommage de son *Histoire de Padoue*. En leur présentant cet ouvrage, il leur fit un long discours, pendant lequel il lui survint un besoin naturel qu'il maîtrisa, et qui lui causa une rétention d'urine dont il mourut en 1678. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages estimés, les uns en latin et les autres en italien. Les principaux de ceux qui sont en latin sont : *Sertum philosophicum, ex variis scientiæ naturalis floribus consertum*, 1635, in-4; *Monumenta patavina*, 1652, in-fol.; *Commentarius de notis Romanorum*, ouvrage utile et très-rare avant qu'on l'eût réimprimé à Paris en 1723, in-12. On le trouve aussi dans le tome 11^e de Grævius; *Prænomina, cognomina et agnomina antiquorum Romanorum*; *Deorum dearumque nomina et attributa*; *Lucubrationes in quatuor libros meteororum. Aris-*

totelis; Orationes et carmina. Voici les principaux de ceux qu'il a composés en italien : *Histoire de Padoue*, en 2 part., 1678, in-fol.; *Marmi eruditi*, Padoue, 1719, in-4, ouvrage curieux; des *Poésies lyriques*, 1637, in-12; des *Comédies* et d'autres pièces de poésie, etc.; *Chronologia di reggimenti di Padova*, avec des notes, 1666, in-4.

ORSATO (Jean-Baptiste), habile médecin et antiquaire, né à Padoue en 1673, mort en 1720, cultiva les belles-lettres et la médecine avec un succès égal. On a de lui : *Dissertatio epistolaris de lucernis antiquis*; un petit traité *De sternis veterum*; *Dissertatio de patera antiquorum*. Il règne dans ces ouvrages une profonde érudition.

ORSI (Jean-Joseph), philosophe et poète, né à Bologne en 1652, de Mario Orsi, patrice de cette ville, étudia avec soin les belles-lettres, la philosophie, le droit et les mathématiques, et s'appliqua aussi à la poésie. Il avait surtout du goût pour la morale. Sa maison était une espèce d'académie, où plusieurs gens de lettres se rassemblaient régulièrement. En 1712, il alla s'établir à Modène, et y continua ses exercices académiques. Il se signala surtout dans les sonnets italiens. La netteté, la légèreté, le tour et la liaison des phrases, formaient le caractère des siens. Il mourut en 1733. Il avait des sentiments de religion qui avaient modéré son tempérament naturellement bilieux et emporté. On a de lui : des *Sonnets* ingénieux; des *Pastorales* et plusieurs autres poésies; *Considerazioni sopra la maniera di ben pensare del P. Bouhours*, Modène, 1735, 2 vol. in-4; des *Lettres*; la *Traduction de la Vie* du comte Louis de Sale, écrite en français par le P. Buffier.

ORSI (Joseph-Augustin), cardinal, né à Florence en 1692, prit l'habit de Saint-Dominique, et profita des leçons et des exemples des hommes pieux et savants que renfermait cet ordre. Après avoir professé la théologie et rempli l'emploi de maître du sacré palais, il fut honoré de la pourpre romaine par Clément XIII, en 1759. Son élévation ne changea rien au caractère de son âme simple et modeste, ni à celui de son esprit uniquement occupé de l'étude, et de son zèle pour la gloire de l'Eglise. Il est principalement connu par une *Histoire ecclésiastique*, 1746-62, 21 vol. in-4, un peu prolixe, mais très-bien écrite, en italien. Le dernier volume contient la fin du VI^e siècle, depuis l'an 587 jusqu'à l'an 600. On voit quelle aurait été l'étendue de ce livre, si l'auteur l'avait poussé jusqu'à nos jours. Cette histoire est continuée par le P. Philippe-Ange Becchetti, du même ordre. On a encore de lui : *Infalibilitas romani pontificis*, 1741, 3 vol. in-4. Il a donné, en outre, plusieurs *Dissertations savantes* sur des matières de religion et de controverse. Cet illustre cardinal mourut en 1761.

ORSINI (Fulvio), romain, bâtard, dit-on, de la maison des Ursins. Un chanoine de Latran l'éleva et lui donna son canonicat; il en employa les revenus à ramasser des livres. Il mourut à Rome en 1600, à 70 ans, laissant des *notes* sur Cicéron, Varron, Columelle, Festus-Pompéius, etc., et plusieurs ouvrages sur l'antiquité. On distingue ses

traités : *De familiis Romanorum*, 1663, in-fol.; *De Triclinio Romanorum*, 1689, in-12, où il a mis à profit tout ce que la belle littérature, dirigée par le goût, peut fournir pour éclaircir cette matière.

ORTEGA (Casimir GOMEZ de), célèbre botaniste espagnol, né à Madrid en 1730, fit ses études à Bologne en Italie, et eut pour maîtres les savants Monti, Benasi, Aldobrandi, Laghi, Bassi, etc. De retour à Madrid, son oncle Joseph Ortega le présenta à Charles III, qui le nomma professeur et directeur du Jardin des plantes de *Buen-Retiro*; les académies d'histoire et de médecine de Madrid l'admirent dans leur sein, et il fut aussi membre de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, etc. Il mourut à Madrid en 1810. On a de lui : *Tabulæ botanice in usum prælectionum botanicorum*, Madrid, 1778, in-4; *Méthode facile pour acclimater des plantes exotiques à peu de frais*, publiée par ordre du roi, ibid., 1779; *Histoire naturelle de la malaguette* (piper jamaïcense), ibid., 1781; *Tables botaniques avec l'explication des plantes dont Tournefort fait mention dans ses Institutions*, ibid., 1783, in-8; *Cours élémentaire de botanique théorique et pratique, à l'usage du jardin royal de botanique de Madrid, dans le Buen-Retiro*, de concert avec Casimir Ortega, Antoine Palau, et Verdera, et publié par ordre du roi, ibid., 1785, 2 vol. in-8.

ORTELIUS, ou ORTELL (Abraham), célèbre géographe, né à Anvers en 1527, se rendit habile dans les langues et dans les mathématiques, et surtout dans la géographie. Il fut surnommé le *Ptolémée de son temps*. Un *Atlas*, qu'il publia, lui mérita d'être nommé géographe de Philippe II, roi d'Espagne. Ortell, qui n'avait pas d'ambition, prit pour devise un globe avec ces mots : *Contemno et orno mente, manu*. Juste Lipse, et la plupart des grands hommes du XVI^e siècle, eurent des liaisons de littérature et d'amitié avec ce savant. Il mourut à Anvers en 1598, sans avoir été marié. On a de lui d'excellents ouvrages de géographie : *Theatri orbis terrarum Parergon, sive veteris geographiæ tabulæ*, Antwerp., 1595 seu 1624, gr. in-fol., 8 à 12 fr. Cet ouvrage a été la base de tous les autres publiés depuis sur la même science; *Synonymia geographica*, 1578, in-4; cet ouvrage a été donné avec des additions sous le titre de *Thesaurus geographicus*, 1578 et 1596, in-fol. C'est un Dictionnaire que l'on consulte encore journellement et avec profit; *Aurei sæculi imago*, 1598, in-4 : c'est une description des mœurs et de la religion des Germains, avec des figures; *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes*, par Ortelius et Jean Viviane, 1588, in-8; Iéna, 1684, avec les Opuscules de Conrad Peutinger; *Syntagma herbarum encomiasticum*, Anvers, 1614, in-4.

ORTIZ (Alphonse), chanoine, né à Tolède au milieu du XV^e siècle, mort vers 1530, s'appliqua à l'étude des matières ecclésiastiques. Sa science et son mérite lui procurèrent un canonicat dans la métropole de sa patrie. Le cardinal Ximénès l'honora de sa confiance, et le chargea de rédiger l'Of-

ficé *mozarabe*; Ortiz s'en acquitta avec intelligence. Le rit romain avait été d'abord introduit en Espagne; les Goths substituèrent à la liturgie de Rome celle qu'Urphilas avait composée d'après les liturgies orientales. Saint Léandre en fit une nouvelle d'après ces deux premières et d'après celle des Gaulois; elle fut perfectionnée par saint Isidore, son frère. L'Espagne ayant ensuite passé sous la domination des Sarrasins ou Arabes, on donna le nom de *Mozarabique* à cette liturgie; elle fit place à celle de Rome dans le XI^e et le XIII^e siècle. Le cardinal Ximénès voulant perpétuer la mémoire de ce rit particulier, qui était presque tombé dans l'oubli, et qui, comme toutes les anciennes liturgies, est une preuve sans réplique de la croyance et des usages de ces siècles reculés, fit imprimer à Tolède, en 1500, le *Missel mozarabe*, et en 1502 le *Bréviaire*; ce sont deux petits vol. in-fol., très-rares. Ortiz en dirigea l'édition, et orna chacun de ces ouvrages d'une préface aussi savante que curieuse. Il faut y joindre, pour la parfaite connaissance de cet office : l'*Histoire du rit mozarabe*, en espagnol, sous le titre : *Breve suma y relacion del officio gotico mozarabe*, Tolède, 1603, in-4, de 23 feuillets; il est extrêmement rare; *Joannis Pinii liturgia mozarabica*, Rome, 1746, 2 vol. in-fol. Le P. Lesley, jésuite écossais, en avait donné une édition à Rome, 1740, in-fol.

ORTIZ (Blaise), parent et contemporain du précédent, chanoine de Tolède comme lui, né au village de Villa-Robledo, s'est rendu célèbre par un ouvrage très-curieux et peu commun, dont voici le titre : *Summi templi Toletani graphica descriptio*, Tolède, 1549, in-8. On trouve dans cette description un détail intéressant de tout ce qui concerne la magnificence, les ornements, les rites et les usages de cette église fameuse. L'ouvrage est curieux, surtout dans la partie où l'auteur décrit la chapelle que le cardinal Ximénès fit bâtir tout auprès, et dans laquelle il fonda des chanoines et des clercs pour célébrer journallement l'office mozarabe.

ORTON (Job), théologien anglais, non-conformiste, naquit à Shrewsbury en 1717. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et exerça les fonctions pastorales pendant quelques années, dans deux congrégations; il renonça ensuite au ministère. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : *Vie du docteur Doddridge*; *Sermon pour les vieillards*, in-12; *Discours sur les devoirs du chrétien*, in-12; *Discours sur plusieurs sujets de pratique*, in-8; *Méditations sur les sacrements*, in-12; *Exposition pratique de l'ancien Testament*, 6 vol. in-8. Cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de son auteur; *Lettres pour l'édification des fidèles*. Orton mourut en 1783.

ORVAL (Gilles d'), né à Liège, fut ainsi nommé parce qu'il se fit religieux à Orval, célèbre monastère de l'ordre de Cîteaux réformé, dans le duché de Luxembourg. Il florissait dans le XIII^e siècle. Nous avons de lui une *Histoire* des évêques de Tongres et de Liège, depuis saint Materne jusqu'à

l'an 1246. Elle fait partie de la Collection des historiens de Liège qu'a donnée Chapeauville en 1622.

ORVILLE (Jacques-Philippe d'), savant littérateur et antiquaire, naquit à Amsterdam, en 1696, d'une famille originaire de France. Son goût pour les belles-lettres se perfectionna dans différents voyages, et dans la connaissance qu'il fit des savants, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en France. De retour dans sa patrie, il obtint, en 1730, la chaire d'histoire, d'éloquence et de langue grecque, à Amsterdam. Il s'en démit en 1742, pour travailler avec plus de loisir aux différents ouvrages qu'il avait commencés. Il mourut en 1751. On a de lui : *Observationes miscellaneæ novæ*. Ces observations avaient été commencées par des Anglais; elles furent continuées par Burman et d'Orville. Celui-ci en publia dix volumes avec son collègue, et quatre autres après que la mort le lui eut enlevé. On trouve dans ce recueil quelques ouvrages qui ne sont que de lui, parmi lesquels on distingue : sa *Dissertation sur l'antiquité de l'île de Délos*, et ses *Remarques sur le roman grec de Chariton d'Aphrodise; Critica vannus in inanes Joannis Cornelii Pavonis palcas*, etc. C'est un ouvrage aussi savant que satirique contre Paw, littérateur d'Utrecht. D'Orville prit part aux éditions de plusieurs classiques grecs et latins, qu'il enrichit de *Notes* et de *Variantes*. — Son frère, Pierre d'ORVILLE, mort en 1739, s'était fait connaître par quelques *Poésies*.

OSBORNE (François), écrivain anglais, mort en 1659, prit le parti du parlement durant les guerres civiles, et eut divers emplois sous Cromwell. On a de lui des *Avis à son fils*, et d'autres ouvrages en anglais.

OSÉE, fils de Beerî, un des douze petits prophètes, et le plus ancien de ceux qui prophétisèrent sous Jéroboam II, roi d'Israël, et sous Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, l'an 800 avant J.-C. Il fut choisi de Dieu pour annoncer ses jugements aux dix tribus d'Israël, et il le fit par des paroles et des actions prophétiques. Lorsque le Seigneur commença à parler à Osée, il lui commanda de prendre pour femme une prostituée. C'était pour figurer l'infidèle maison d'Israël, qui avait quitté le vrai Dieu pour se prostituer au culte des idoles. Le langage typique était alors en usage chez les Juifs et d'autres nations, et faisait une toute autre impression que de simples paroles. (*Voy. EZÉCHIEL.*) Osée épousa donc Gomer, fille de Debelaim, dont il eut trois enfants, auxquels il donna des noms qui signifiaient ce qui devait arriver au royaume d'Israël. Le commandement fait à Osée a paru si extraordinaire à plusieurs interprètes, qu'ils ont cru que ce n'était qu'une parabole, et que cet ordre s'était passé en vision. Cependant saint Augustin l'explique comme un mariage réel avec une femme qui avait d'abord vécu dans le désordre, mais qui depuis s'était retirée de tout mauvais commerce. La *Prophétie* d'Osée est divisée en quatorze chapitres. Il y représente la synagogue répudiée, prédit sa ruine et la vocation des gentils; il parle fortement contre les désordres qui régnaient alors

dans le royaume des dix tribus. Il s'élève aussi contre les dérèglements de Judâ, et annonce la venue de Sennachérib et la captivité du peuple. Il finit par tracer admirablement les caractères de la fausse et de la véritable conversion. Le style de ce prophète est pathétique et plein de sentences courtes et vives, très-éloquent en plusieurs endroits, quelquefois obscur, par l'ignorance où nous sommes de l'histoire de son temps.

OSÉE, fils d'Ela, ayant conspiré contre Phacée, roi d'Israël, le tua, et s'empara de son royaume; mais il n'en jouit pleinement que 9 ans après l'assassinat de ce prince. Salmanasar, roi d'Assyrie, dont Osée était tributaire, ayant appris qu'il pensait à se révolter, et que, pour s'affranchir de ce tribut, il avait fait alliance avec Sua, roi d'Egypte, vint fondre sur Israël. Il ravagea tout le pays, et le remplit de carnage, de désolation et de larmes. Osée se renferma dans Samarie; mais il y fut bientôt assiégé par le monarque assyrien, qui, après trois ans d'un siège où la famine et la mortalité se firent cruellement sentir, prit la ville, massacra tous ses habitants, et la réduisit en un monceau de pierres. Osée fut pris, chargé de chaînes, et envoyé en prison. Les Israélites furent transférés en Assyrie, à Hala et à Habor, villes du pays des Mèdes, près de la rivière de Gozan, où ils furent dispersés parmi des nations barbares et idolâtres, sans espérance de réunion. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, l'an 721 avant J.-C., 250 ans après sa séparation de celui de Juda.

OSIANDER (André), né en Bavière ou en Franconie l'an 1498, apprit les langues et la théologie à Wittemberg et à Nuremberg, et fut un des premiers disciples de Luther. Il devint ensuite professeur et ministre de l'université de Kœnigsberg. Il se signala parmi les luthériens par une opinion nouvelle sur la *Justification*. Il ne voulait pas, comme les autres protestants, qu'elle se fit par l'imputation de la justice de J.-C., mais par l'intime union de la justice substantielle de Dieu avec nos âmes. Il se fondait sur ces paroles, souvent répétées dans Isaïe et dans Jérémie : *Le Seigneur est votre justice*. Car telle est la suite naturelle des explications arbitraires de l'Écriture sainte, et de l'esprit privé qui les dicte, qu'on y voit tout ce que l'on imagine. Selon Osiander, de même que nous vivons par la vie substantielle de Dieu, et que nous aimons par l'amour essentiel qu'il a pour lui-même, nous sommes justes par la justice essentielle qui nous est communiquée, et par la substance du Verbe incarné, qui est en nous par la foi, par la parole et par les sacrements. Dès le temps qu'on dressa la confession d'Augsbourg, il avait fait les derniers efforts pour faire embrasser cette doctrine par tout le parti, et il la soutint à la face de Luther, dans l'assemblée de Smalkalde. On fut étonné de sa hardiesse, comme si un sectaire n'avait pas tout le droit d'opposer ses opinions à celles d'un autre sectaire; mais comme on craignait de faire éclater de nouvelles divisions dans le parti, où il tenait un rang considérable par son savoir, on le toléra. Il avait un talent particulier pour divertir Luther. Il

faisait le plaisant à table, et y disait des bons mots souvent très-indécents et même impies. Calvin dit que, toutes les fois qu'il trouvait le vin bon, il en faisait l'éloge en lui appliquant cette parole que Dieu disait de lui-même : *Je suis celui qui suis*, EGO SUM QUI SUM, ou ces autres mots : *Voici le fils du Dieu vivant*. Il ne fut pas plutôt en Prusse, qu'il mit en feu l'université de Königsberg, par sa nouvelle doctrine sur la justification. Cet homme turbulent, que Calvin représente comme un athée, mourut en 1552. Son caractère emporté ressemblait à celui de Luther, auquel il plaisait beaucoup. Il traitait d'ânes tous les théologiens qui n'étaient pas de son avis, et il disait orgueilleusement qu'ils n'étaient pas dignes de porter ses souliers. Voilà les fondateurs du nouvel Evangile. Ses principaux ouvrages sont : *Harmonia evangelica*, in-fol.; *Epistola ad Zwinglium de Eucharistia*; *Dissertationes duæ, de Lege et Evangelio et Justificatione*; *Liber de imagine Dei, quid sit*. Il est inutile de donner une idée de ces ouvrages, après avoir donné celle de l'auteur.

OSIANDER (Luc), fils du précédent, né en 1524, fut comme lui ministre luthérien, et hérita de son savoir et de son orgueil. Ses principaux ouvrages sont : des *Commentaires* sur la Bible, en latin; des *Institutions de la religion chrétienne*; un *Abrégé* en latin des Centuriateurs de Magdebourg, 1592 et 1604, in-4; *Enchiridia controversiarum religionis cum pontificiis calvinianis et anabaptistis*, Tubingen, 1605, in-8. Il mourut en 1604. — Il faut le distinguer de Luc OSIANDER, chancelier de l'université de Tubingen, mort en 1638, à 68 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Iusta defensio de quatuor quæstionibus quoad omnipræsentiam humanæ CHRISTI naturæ*. C'est une défense de l'ubiquisme, une des plus extravagantes erreurs des luthériens; *Disputatio de omnipræsentia CHRISTI hominis*, ouvrage qui a le même but; des *Oraisons funèbres* en latin; *De baptismo*; *De regimine ecclesiastico*; *De viribus liberi arbitrii*, etc.

OSIANDER (André), petit-fils du disciple de Luther, né en 1562, fut ministre et professeur de théologie à Wittemberg. On a de lui : une *Edition* de la Bible avec des observations qui se ressentent de l'esprit de sa secte; *Assertiones de conciliis*; *Disputat. in lib. concordiæ*; *Papa non papa, seu papæ et papicolarum lutherana confessio*, Tubingen, 1599, in-8; *Responsa ad Analysin Gregorii de Valentia, de Ecclesia*, etc. Tristes fruits du fanatisme qui troublait alors les têtes en Allemagne. Il mourut en 1617.

OSIANDER (Jean-Adam), théologien de Tubingen, né en 1622, mort en 1697, tint la plume d'une main infatigable. On a de lui : des *Observations* latines sur le livre de Grotius, *De jure belli et pacis*; *Commentaria in Pentateuchum, Josue, Judices, Ruth, et duos libros Samuelis*, 3 vol. in-fol.; *De jubilæo Hebræorum, gentilium et christianorum*, dans le tome 6 du Trésor de Gronovius; *Specimen Jansenismi*; *Theologia ca-*

sualis, de magia, Tubingen, 1687, in-4, etc.

OSIUS, évêque de Cordoue en 295, était né en Espagne l'an 257. Il eut la gloire de confesser J.-C. pendant la persécution de l'empereur Maximien-Hercule, qui le trouva inébranlable. La pureté de ses mœurs et de sa foi lui concilia l'estime et la confiance du grand Constantin, qui le consulta dans toutes les affaires ecclésiastiques. Osius profita de son crédit auprès de ce prince pour l'engager à convoquer, l'an 325, le concile de Nicée, auquel il présida, et dont il dressa le *Symbole*. L'empereur Constance ne respecta pas moins que son père cet illustre confesseur : ce fut à sa prière qu'il convoqua le concile de Sardique, en 347. Mais ce prince, s'étant laissé prévenir par les ariens et les donatistes, devint l'ennemi déclaré de celui dont il avait été jusqu'alors l'admirateur. Il le fit venir à Milan, où il résidait, pour l'engager à favoriser l'arianisme. Osius reprocha avec force à l'empereur son penchant pour cette secte, et obtint la permission de retourner dans son Eglise. Les ariens en firent des plaintes à Constance, qui écrivit à ce respectable prélat des lettres menaçantes, pour le porter à condamner saint Athanase. Osius lui répondit par une lettre qui est un chef-d'œuvre de la magnanimité épiscopale : « J'ai confessé, dit-il, Jésus-Christ dans » la persécution que Maximien, votre aïeul, excita » contre l'Eglise; si vous voulez la renouveler, vous » me trouverez prêt à tout souffrir, plutôt que de » trahir la vérité, et de consentir à la condamna- » tion d'un innocent. Je ne suis ébranlé ni par vos » lettres ni par vos menaces.... Ne vous mêlez pas, » ajouta-t-il, des affaires ecclésiastiques, ne com- » mandez point sur ces matières; mais apprenez » plutôt de nous ce que vous devez savoir. Dieu vous » a confié l'empire, et à nous ce qui regarde l'E- » glise. Comme celui qui entreprend sur votre gou- » vernement viole la loi divine, craignez aussi, à » votre tour, qu'en vous arrogent la connaissance » des affaires de l'Eglise, vous ne vous rendiez cou- » pable d'un grand crime. Il est écrit, *Rendez à » César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à » Dieu*. Il ne nous est pas permis d'usurper l'em- » pire de la terre, ni à vous, seigneur, de vous » attribuer aucun pouvoir sur les choses saintes. » L'empereur, nullement touché de ce langage, le fit encore venir à Sirmich, où il le tint un an comme en exil, sans respect pour son âge, qui était de 100 ans. Les prières ne produisant rien sur lui, on eut recours aux menaces, et des menaces on en vint aux coups. Cet illustre vieillard, accablé sous le poids des tourments et de l'âge, signa la confession de *foi arienne*, dressée par Potamius, Ursace et Valens, au second concile de Sirmich, l'an 357. Exemple encore moins étonnant qu'effrayant de la fragilité humaine, contre laquelle les plus longs triomphes ne doivent jamais nous rassurer. Dès qu'il eut acquiescé à ce qu'on prétendait, il obtint la liberté de retourner en Espagne, où il mourut bientôt après, mais en pénitent, et dans la communion de l'Eglise, comme saint Athanase et saint Augustin nous l'apprennent. A l'article de la mort, il protesta d'une manière authentique et par forme

de testament, contre la violence qui l'avait abattu, anathématisa l'arianisme avec le plus grand éclat, et exhorta tout le monde à en concevoir la même horreur. On a dit de lui, et jusqu'au moment de sa chute rien n'a été plus vrai :

Relligionis Atlas, vox et manus altera Pauli.

Le P. Michel Macédo, jésuite, a tâché de justifier Osius, et de prouver la fausseté de la faiblesse qu'on lui attribue, dans une dissertation intitulée : *Osius vere innocens et sanctus*, Bologne, 1790, in-4. Cette dissertation est bien écrite et pleine de recherches; mais l'on comprend qu'il est difficile de combattre un fait si longtemps avoué et reconnu, sans qu'il reste des doutes dans l'esprit des lecteurs même les plus dociles. On accuse Osius d'avoir signé la condamnation de saint Athanase; mais ce dernier le justifie sur ce fait, quoique saint Hilaire soit d'un avis opposé; cependant l'éloignement où se trouvait saint Hilaire nous porterait à adopter l'opinion de saint Athanase, témoin oculaire et intéressé dans ce même fait. On appelait Osius *le père des évêques, le président des conciles*; telle était sa réputation de vertu et de savoir.

OSIUS, ou OSIO (Félix), né à Milan en 1587, savant dans les langues et les belles-lettres, se distingua par son éloquence. Il fut longtemps professeur de rhétorique à Padoue, où il mourut en 1631. On a de lui divers ouvrages en prose et en vers. Les principaux sont : *Romano-Græcia*; *Tractatus de sepulcris et epitaphiis ethnicorum et christianorum*; *Elogia scriptorum illustrium*; *Orationes*; *Epistolarum libri duo*; des *Remarques sur l'Histoire de l'empereur Henri VII par Musotti*; un *Recueil des écrivains de l'histoire de Padoue*; des *Remarques sur l'histoire du temps de Frédéric Barberousse, dans le tome 3^e des Antiquités d'Italie de Burman*. — Théodat OSIUS, son frère, est aussi auteur de divers *Traité*s. Leur famille a produit plusieurs autres hommes distingués. Elle prétendait avoir été considérable dès le temps de saint Ambroise. C'est de cette branche qu'était sorti, selon eux, le cardinal Stanislas Osius, ou plutôt HOSIUS. (*Voy. ce nom.*)

OSMAN I^{er}, ou OTIMAN, surnommé *le Ghazy, le victorieux*, empereur des Turcs, fils d'Achmet I^{er}, succéda à Mustapha son oncle, qui avait été déposé en 1618, à l'âge de douze ans. Osman envoya une ambassade à Louis XIII pour réparer l'insulte que Mustapha I^{er} avait faite au baron de Sancy, ambassadeur de France. Il alla ensuite combattre les Perses, accorda des secours aux Hongrois révoltés contre Ferdinand I^{er}, et envoya des flottes pour punir les Cosaques, dont les Polonais se déclarèrent les protecteurs. Il marcha, en 1621, contre les Polonais, avec une armée formidable; mais, ayant perdu plus de 90,000 hommes et 100,000 chevaux en différents combats, il fut obligé de faire la paix à des conditions désavantageuses. Il attribua ce mauvais succès aux janissaires, et résolut de les casser, pour leur substituer une milice d'Arabes. Cette nouvelle s'étant répandue, ils se soulevèrent, se rendirent au nombre de 30,000 à la place de

l'Hippodrome, et renversèrent Osman du trône en 1622. On rétablit Mustapha qui fit étrangler le jeune empereur le lendemain. Il n'y a que trop d'exemples d'un pareil forfait parmi les Turcs. Telle est la destinée de leurs rois : du trône ils passent à l'échafaud ou à la prison. « Pendant que les princes » mahométans, dit Montesquieu, donnent sans » cesse la mort ou la reçoivent, la religion chez les » chrétiens rend les princes moins timides, et par » conséquent moins cruels. Le prince compte sur » ses sujets, et les sujets sur leur prince. »

OSMAN II, empereur des Turcs, parvint au trône après la mort de son frère Mahomet V, en 1754, à l'âge de 56 ans. Son règne, peu fertile en événements, fut terminé par sa mort, arrivée en 1757. Il renouvela, sous des peines grièves, la défense à ses sujets de boire du vin.

OSMAN, connu longtemps sous le nom de *Père Ottoman*, était fils aîné d'Ibrahim, empereur des Turcs, et de Zafira, l'une des femmes de son sérail. Son père s'étant attiré par son mauvais gouvernement la haine de Riosem sa mère, et du mufti, ils conspirèrent contre lui, et saisirent le prétexte du vœu qu'il avait fait de consacrer à Mahomet le premier enfant qui lui naîtrait, et de l'envoyer circuire à la Mecque, pour soustraire Osman à sa cruauté. Ayant réussi à faire équiper à cet effet la *grande Sultane*, montée de 120 canons, et escortée par neuf vaisseaux de guerre, Osman et Zafira s'embarquèrent et arrivèrent heureusement à Rhodes vers la mi-septembre 1644. Mais, ayant remis en mer, ils rencontrèrent sept vaisseaux de Malte, commandés par le chevalier du Bois-Boudran, qui, après un combat de cinq heures, se rendit maître de la flotte turque et de tout l'équipage. Le respect que les Turcs portaient à Zafira et à Osman, les richesses qu'ils avaient avec eux, et le grand nombre d'esclaves qui les accompagnaient, ne laissèrent point de doute sur l'éminente qualité de leurs prisonniers, et bientôt l'aveu de quelques officiers indiscrets acheva de prouver la vraie condition d'Osman et de sa mère. Celle-ci étant morte le 6 janvier 1646, Ibrahim devint furieux, et déclara la guerre aux Maltais; la Canée fut prise sur les Vénitiens, sous prétexte qu'on y avait donné retraite aux Maltais, après la prise d'Osman; mais bientôt après, Ibrahim fut saisi et mis à mort par les conjurés. Osman, élevé dans les principes du christianisme par les PP. dominicains, fut baptisé le 23 octobre 1656, reçut en 1658 le sacrement de confirmation, embrassa la même année l'institut de ces religieux, et prit le nom de *Dominique de Saint-Thomas*. Après plusieurs voyages en France et en Italie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus au fils d'un empereur turc, et après avoir médité contre les infidèles, en faveur des princes chrétiens, de grands projets qui n'eurent pas de suite, il mourut à Malte en 1675, dans l'emploi de vicaire général de tous les couvents de son ordre qui sont dans cette île. Le P. Dominique fut zélé catholique, bon religieux, prêtre exemplaire. Le P. Octavien Bulgarin a donné sa *Vie* sous le titre de *Vita del P. M. T. Domenico di S. Thomaso*. Quelques auteurs révoquent

en doute certains détails de sa vie ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse contester ce que nous venons d'en dire.

OSMAN. (*Voy.* OTHMAN.)

OSMOND (saint), né en Normandie, d'une famille noble, joignit à une grande connaissance des lettres beaucoup de prudence et les qualités guerrières. Après la mort de son père, qui était comte de Sééz, il distribua aux églises et aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et suivit, l'an 1066, Guillaume le Conquérant en Angleterre. Ce prince récompensa Osmond en le faisant comte de Dorset, puis son chancelier, et ensuite évêque de Salisbury. Osmond eut la faiblesse d'entrer dans le parti de ceux qui, par complaisance pour le roi, s'étaient déclarés contre saint Anselme ; mais bientôt après il ouvrit les yeux, et, pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolution de saint Anselme lui-même. Il corrigea la liturgie de son diocèse, la purgea de plusieurs termes barbares et grossiers, fixa les rites qui étaient incertains, suppléa à ce qui manquait, et mit tout dans un ordre commode. Cette liturgie, ainsi corrigée, devint dans la suite celle de presque tout le royaume d'Angleterre. Ce prélat, également recommandable par ses connaissances et par son zèle, mourut en 1099, et fut canonisé 350 ans après par le pape Calixte III.

OSMONT, libraire à Paris, mort en 1773, est auteur d'un *Dictionnaire typographique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*, 1768, 2 vol. in-8.

OSORIO (Jérôme), savant portugais, naquit à Lisbonne en 1506. Il apprit les langues et les sciences à Paris, à Salamanque et à Bologne, et devint archidiacre d'Evora, puis évêque de Silves et des Algarves. L'infant don Louis, qui lui avait confié l'éducation de son fils, le récompensa de ses soins en lui procurant ces dignités. Ce savant s'exprimait avec tant de facilité et d'éloquence, qu'on le surnomma le *Cicéron du Portugal*. Il mourut à Tavila, dans son diocèse, en 1580, en allant apaiser une sédition qui s'y était élevée. Ses mœurs et son érudition justifiaient l'estime dont les rois de Portugal l'honorèrent. Il nourrissait dans son palais plusieurs hommes savants et vertueux. Il se faisait toujours lire à table, et après les repas il recueillait les sentiments de ses convives sur ce qu'on avait lu. On a de lui : des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Écriture sainte ; *De nobilitate civili* ; *De nobilitate christiana* ; *De gloria*. D'Alembert a prétendu que c'était un larcin fait à Cicéron, et que le traité *De gloria* de cet orateur, que nous n'avons plus, était celui qu'Osorio a publié ; il ajoute que plusieurs morceaux de ce traité paraissent être au-dessus du style ordinaire de cet évêque ; mais cela prouve précisément combien peu d'Alembert se connaissait en style, et avec quelle légèreté il calomniait les hommes célèbres, infiniment éloignés des petits moyens qui formaient la politique de cet académicien ; *De regis institutione* ; *De rebus Emmanuelis, Lusitaniæ regis, virtute et auspicio gestis, libri XII*, Lisbonne, 1575, in-

fol. ; traduit en français par Simon Goulard, sous le titre d'*Histoire de Portugal*, 1581-87, in-fol. et in-8 ; *De justitia cælesti* ; *De sapientia*, etc. Tous ces ouvrages, qu'on peut lire avec fruit, ont été recueillis et impr. à Rome en 1592, 4 vol. in-fol., 48^{fr} à 60 fr. : cette édition est fort rare. Jérôme Osorio, son neveu et chanoine d'Evora, a écrit sa *Vie*.

OSSAT (Arnaud d'), cardinal, né en 1536 à Laroque-en-Magnoac, petit village près d'Auch, de parents pauvres, se trouva sans père, sans mère et sans bien à l'âge de neuf ans. Il ne dut son élévation qu'à lui-même. Placé au service d'un jeune seigneur de son pays, appelé *Castelnau de Magnoac*, de la maison de Marca, qui était aussi orphelin, il fit ses études avec lui ; mais il le surpassa bientôt et devint son précepteur. On les envoya à Paris en 1559, et on y joignit deux autres enfants, cousins germains de ce jeune seigneur. D'Ossat les éleva avec soin jusqu'au mois de mai 1562, et, leur éducation étant finie, il les renvoya en Gascogne. Il acheva de s'instruire dans les belles-lettres, apprit les mathématiques, et fit à Bourges un cours de droit sous Cujas. De retour à Paris, il suivit le barreau, et s'y fit admirer par une éloquence pleine de force. Ses talents lui firent des protecteurs, entre autres Paul de Foix, pour lors conseiller au parlement de Paris. Il obtint, par leur crédit, une charge de conseiller au présidial de Melun. Ce fut alors qu'il commença à jeter les fondements de sa fortune. Paul de Foix, devenu archevêque de Toulouse, et nommé ambassadeur à Rome par Henri III, emmena avec lui d'Ossat en qualité de secrétaire d'ambassade. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, Villeroi, secrétaire d'état, instruit de son mérite et de son intégrité, le chargea des affaires de la cour de France. Le cardinal d'Est, protecteur de la nation française, le fut aussi de d'Ossat. A sa mort, il lui laissa un legs de 12,000 francs, et cette somme lui fut alors très-utile, attendu qu'il n'avait pour tout bien que deux petits bénéfices. Une lettre qu'il avait écrite contre l'administration de Sully lui avait fait retrancher par ce ministre la pension dont il jouissait. Cependant les deux adversaires se raccommodèrent. Le roi lui fit offrir une charge de secrétaire d'état, qu'il refusa avec autant de modestie que de sincérité. Henri IV dut à ses soins sa réconciliation avec le saint Siège, et son absolution qu'il obtint du pape Clément VIII. Ses services furent récompensés par l'évêché de Rennes, par le chapeau de cardinal en 1598, enfin par l'évêché de Bayeux en 1601. Après avoir servi sa patrie en sujet zélé et en citoyen magnanime, il mourut à Rome en 1604. Le cardinal d'Ossat était un homme d'une pénétration prodigieuse. Il sut allier, dans un degré éminent, la politique avec la probité, les grands emplois avec la modestie, les dignités avec le désintéressement. Nous avons de lui un grand nombre de *Lettres*, qui passent avec raison pour un chef-d'œuvre de politique. On y voit un homme sage, profond, mesuré, décidé dans ses principes et dans son langage. La meilleure édition est celle d'Amelot de la Houssaye, à Paris, 1698, 2 vol. in-4, et 5 v. in-12. Le cardinal d'Ossat, disciple de Ramus,

composa dans sa jeunesse, pour la défense de son maître, un ouvrage sous ce titre : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*, 1564, in-8. Lors de cette composition, d'Ossat ne connaissait pas encore toute la méchanceté de Ramus, qui ne prit les armes de la révolte que trois ans après l'impression de cette pièce. Elle ne regardait d'ailleurs que des disputes grammaticales. M^{me} d'Arconville a publié une *vie du cardinal d'Ossat*, Paris, 1771, 2 vol. in-8.

OSSELIN (Charles-Nicolas), homme de loi, et député à la convention nationale, naquit à Paris en 1753. Il eut une jeunesse assez dissipée, et quelques écrits licencieux qu'il publia l'empêchèrent d'être admis dans la compagnie des notaires de Paris. Il plaida contre eux, mais il perdit son procès. Il suivit les principes révolutionnaires, et se trouva souvent en contradiction avec lui-même. En 1789, il fut nommé membre de la municipalité, place qu'il remplissait encore le 10 août 1792. On le crut assez généralement un des directeurs de cette journée. Au mois de juillet, il avait pris la défense de Manuel et de Pétion, qu'on avait successivement destitués. Il fit ensuite partie du tribunal criminel chargé de faire le procès aux victimes du 10 août, qu'on accusait d'être les auteurs des massacres. Il se montra un des juges les plus modérés de ce tribunal ; et cependant, quand il fut nommé à la convention, il s'unit aux ennemis de Louis XVI, et vota la mort de ce monarque. Osselin se déclara contre les Girondins ; il dénonça au comité de sûreté générale, le 24 mai 1793, la commission des douze qui arrêtait les projets des jacobins, auxquels il fut dénoncé à son tour pour s'être montré trop favorable à quelques individus soupçonnés de conspiration, tels que Bonne-Carrière et autres. Il fit ensuite décréter que les jurés du tribunal révolutionnaire pourraient abrégier les débats, en se déclarant assez instruits, et fut le rédacteur de la plupart des lois contre les émigrés. Il sauva cependant une femme émigrée, madame de Charry, qu'il tira des prisons et cacha chez son frère, curé de Versailles. Dénoncé sur ce fait, et jeté en prison, le tribunal révolutionnaire le condamna à être déporté. Son frère fut en même temps condamné aux galères. Osselin, déposé à Bicêtre en attendant son départ, fut accusé comme complice de la conspiration des prisons. Quand il eut appris cette nouvelle, il arracha un clou d'un mur de sa prison et se l'enfonça dans le côté ; mais ayant survécu à cette blessure, il fut transporté sur un brancard, et à demi-mourant, devant le tribunal, où il entendit son arrêt de mort. Il fut décapité au mois de juin 1794. En 1792 il avait fait paraître un petit livre sous le titre *d'Almanach du Jury*, in-8.

OSSIAN, barde ou druide écossais au III^e siècle, prit d'abord le parti des armes. Après avoir suivi son père Fingal dans ses expéditions, principalement en Irlande, il lui succéda dans le commandement. Devenu infirme et aveugle, il se retira du service ; et, pour charmer son ennui, il chanta les exploits des autres guerriers, et particulièrement ceux de son fils Oscar, qui avait été tué en trahison.

Malvina, veuve de ce fils, restée auprès de son beau-père, apprenait ses vers par cœur, et les transmettait à d'autres. Ces *Poésies* et celles des autres bardes ayant été conservées de cette manière pendant 1400 ans, Macpherson les recueillit dans le voyage qu'il fit au nord de l'Ecosse et dans les îles voisines, et les fit imprimer avec la version anglaise à Londres, en 1765, 2 vol. in-fol. L'abbé Melchior Cesarotti en a publié une version italienne à Padoue, 1772, 4 vol. in-8. Elles ont été traduites depuis en français par le Tourneur, 1777, 2 vol. in-8, avec des notes, qui, ainsi que la traduction, furent bien accueillies du public. On a publié en 1794 une suite à cette traduction, et Ginguené en a donné une nouvelle édition en 1810, 2 vol. in-8, fig., 12 fr., pap. vél., 24 fr. Nous devons aussi à Baour-Lormian d'heureuses imitations d'Ossian. Si les poésies des troubadours ont paru à l'abbé Millot dignes de voir le jour dans un siècle où l'on parle tant de goût et de critique, on peut assurer qu'on aurait fait injure à celles des bardes en leur refusant la même gloire. Les troubadours, poètes licencieux et méprisables, ne chantaient que des amours romanesques, et dévouaient pour l'ordinaire au vice les travaux d'une muse barbare : les bardes, plus sages et plus nobles, célébraient les exploits de leurs guerriers. (*Voy. MACPHERSON.*)

OSSONE (don Pedro TELLEZ Y GIRON, duc d'), issu d'une famille illustre d'Espagne, fut vice-roi de Sicile et de Naples, et prit, dit-on, part à la conjuration contre Venise. (*Voy. CUEVA.*) Les Napolitains ayant porté des plaintes contre lui, le duc leur répondit avec la fierté d'un homme qui n'aurait rien eu à se reprocher ; et ses réponses servirent presque à le justifier : cependant, après avoir été enfermé pendant trois ans, il mourut dans la prison en 1624, sans qu'on lui eût prononcé sa sentence. On rapporte de lui plusieurs fades plaisanteries, qu'on trouve dans tous les insipides recueils de bons mots. Grégorio Légi a écrit sa *Vie* et l'a brodée à sa manière.

OSTERVALD (Jean-Frédéric), né en 1663 à Neuchâtel, d'une famille ancienne, fut fait pasteur dans sa patrie en 1699. Il forma une étroite amitié avec Jean-Alphonse Turretin de Genève, et deux ans après avec Samuel Werenfels de Bâle ; et l'union de ces trois théologiens, qu'on appela le *triumvirat des théologiens de la Suisse*, a duré jusqu'à la mort. Ostervald n'était pas celui des trois qui valait le moins. Ses talents, ses vertus et son zèle à former des disciples, et à rétablir la discipline ecclésiastique autant qu'elle pouvait s'assortir à la secte de Calvin, le rendirent le modèle des pasteurs calvinistes. Il mourut en 1747, et sa mort inspira des regrets à tous les bons citoyens. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Traité des sources de la corruption*, in-12 : c'est un bon traité de morale ; *Catéchisme, ou Instruction dans la religion chrétienne*, in-8. Ce catéchisme, très-bien fait dans son genre, si on excepte les matières relatives aux erreurs de l'auteur, a été traduit en allemand, en hollandais et en anglais. On l'a souvent attribué à Turretin, et cité sous son

nom. Il paraît effectivement qu'il y a eu part. *L'Abrégé de l'Histoire sainte*, qui est à la tête, fut traduit et imprimé en arabe; *Traité de l'impureté*, in-12, écrit avec beaucoup de sagesse, et dans lequel il n'apprend pas le vice en voulant le corriger, comme font souvent des moralistes indiscrets; une *Edition* de la bible française de Genève, avec des *Arguments* et des *Réflexions*, in-fol.; un *Recueil de sermons*, in-8. — Jean-Rodolphe OSTERVALL, son fils aîné, pasteur de l'Eglise française à Bâle, a donné au public un traité intitulé : *Les Devoirs des communicants*, in-12, estimé des protestants.

OSWALD (saint), roi de Northumberland en Angleterre, fut obligé, après la mort d'Ethelfrid son père, de se réfugier chez les Pictes, et de là en Irlande, parce qu'Edwin son oncle s'était emparé de son royaume. Il se fit chrétien durant sa retraite, revint ensuite dans son pays, défit dans une grande bataille Cada-Wello, roi des anciens Bretons, qui y perdit la vie. Avant la bataille, Oswald avait fait faire une grande croix de bois qu'il planta de ses propres mains; puis il cria à ses soldats de se prosterner devant cette croix, et de prier le Dieu des armées pour obtenir la victoire. Le lieu où l'on avait élevé cette croix fut appelé *Heavenfelth*, ou *Champ du ciel*, et ce fut le premier trophée érigé en l'honneur de la foi chrétienne dans ces contrées. Cette croix devint très-célèbre dans la suite, au rapport de Bède et d'Alcuin. Durant plusieurs siècles, le sceau de l'abbaye de Durham représentait cette croix d'un côté, et avait pour revers la tête de saint Oswald. Le saint roi, vainqueur de ses ennemis, rendit grâces à Dieu, s'appliqua à établir le bon ordre, à faire fleurir la religion de Jésus-Christ dans ses états, et donna l'exemple de toutes les vertus d'un prince chrétien. Penda, roi de Mercie, lui ayant déclaré la guerre, Oswald arma pour le repousser; mais il fut tué dans la bataille de Marsefelth, en 642.

OSYMANDYAS, fameux roi d'Egypte, fut, selon quelques auteurs, le premier monarque qui rassembla un grand nombre de livres pour en faire une bibliothèque, laquelle, si le fait est vrai, aurait été la plus ancienne du monde. Il donna à cette curieuse collection le titre de *Pharmacie de l'âme*. On prétend que, de tous les monuments des rois de Thèbes, celui d'Osymandyas était un des plus superbes. Il était composé de la bibliothèque dont nous venons de parler, de portiques, de temples, de vastes cours, du tombeau du roi et d'autres bâtiments. On ne peut lire sans surprise ce que Diodore raconte de la magnificence de ce monument, et des sommes immenses qu'il avait coûté; mais l'on peut croire qu'il y a dans son récit, comme dans la description de toutes les merveilles antiques, beaucoup d'exagération. On peut en juger par les contes qu'on a faits sur cette ville de Thèbes, à laquelle on a ridiculement appliqué une partie de l'histoire de l'arche de Noé. On ne sait même quand vécut cet Osymandyas. Tout ce que Diodore en dit, c'est qu'il fut un des princes qui régnèrent entre Ménès et Myris : or il paraît certain que Ménès est le même que Noé. (*Voy. MÉNES.*)

OTACILIE (Marcia-Otacia-Severa), femme de l'empereur Philippe, vers l'an 237, était chrétienne, et elle rendit son époux favorable aux chrétiens. Ses traits étaient réguliers, sa physionomie modeste, et ses mœurs furent d'autant plus réglées, qu'elle avait embrassé une religion qui inspire toutes les vertus. Le christianisme ne put cependant la guérir de l'ambition : elle était entrée dans les vues de Philippe, qui parvint au trône par le meurtre de Gordien. Cette voie de parvenir au pouvoir suprême était devenue si commune chez les Romains, qu'elle semblait avoir perdu de l'horreur qu'elle devait inspirer aux hommes les plus sauvages. Son époux ayant été tué, elle crut mettre son fils en sûreté dans le camp des prétoriens, qui cependant venaient de proclamer Dèce; mais elle eut la douleur de le voir poignarder entre ses bras. Elle acheva ses jours dans la retraite. Cette princesse était contemporaine d'Origène et de saint Hippolyte; elle reçut une lettre de chacun d'eux.

OTHMAN, ou OSMAN, troisième calife des Musulmans depuis Mahomet, monta sur le trône après Omar, l'an 644 de J.-C., dans sa 70^e année. Il fit de grandes conquêtes, par Moavia (voy. ce nom), général de ses armées, et fut tué dans une sédition l'an 656. Attentif à la conservation de la foi musulmane, il supprima plusieurs copies défectueuses du *Coran*, et fit publier ce livre d'après l'original qu'Abubeker avait mis en dépôt chez Aysha, l'une des veuves du prophète. Ali, chef des révoltés, lui succéda.

OTHMAN I^{er}. (*Voy. OTTOMAN.*)

OTHON (Marcus-Salvius), empereur romain, naquit à Rome, l'an 32 de J.-C., d'une famille qui descendait des anciens rois de Toscane. Néron, dont il avait été le favori et le compagnon de débauches, l'éleva aux premières dignités de l'empire. Après la mort de Néron, l'an 68 de J.-C., il s'attacha à Galba, auprès duquel il rampa en vil courtisan. Othon se persuadait que cet empereur l'adopterait; mais Pison lui ayant été préféré, il résolut d'obtenir le trône par la violence. Sa haine contre Galba et sa jalousie contre Pison ne furent pas les seuls motifs de son projet. Il était accablé de dettes contractées par ses débauches; et il regardait la possession de l'empire comme l'unique moyen de s'acquitter. Il dit même publiquement, que « s'il » n'était au plus tôt empereur, il était ruiné sans » ressource; et qu'après tout, il lui était indifférent, » ou de périr de la main d'un ennemi dans une » bataille, ou de celle de ses créanciers, prêts à le » poursuivre en justice. » Il gagna donc les gens de guerre, fit massacrer Galba et Pison, et fut mis sur le trône à leur place l'an 69. Le sénat le reconnut, et les gouverneurs de presque toutes les provinces lui prêtèrent serment de fidélité. Durant les changements arrivés à Rome, les légions de la basse Germanie avaient décerné le sceptre impérial à Vitellius. Othon lui proposa en vain des sommes considérables pour l'engager à renoncer à l'empire : tout fut inutile. Othon voyant son rival inflexible, marcha contre lui, et le vainquit dans trois combats différents; mais son armée ayant été entièrement

défaite dans une bataille générale, livrée entre Crémone et Mantoue, il se donna la mort l'an 69 de J. -C., à 37 ans. Etroitement lié avec Néron, il avait eu part à ses crimes ainsi qu'à ses plaisirs. Ses complaisances pour ce monstre de cruauté, et les voies affreuses par lesquelles il parvint à l'empire, ont fait penser à plusieurs historiens qu'il aurait plutôt été un tyran qu'un bon empereur. Il faut pourtant convenir que pendant son court gouvernement il avait donné des preuves de justice et de modération. Il condamna à mort l'infâme Tigellin, et reçut avec distinction les amis de Galba ; il haïssait les guerres civiles, et il détrôna cet empereur, parce qu'il était sûr de n'en point occasionner. Après son échec contre Vitellius, ses espérances n'étaient nullement perdues : tous ses soldats voulaient livrer un second combat, et ses généraux lui promettaient la victoire ; mais il prévint une guerre intestine, et il préféra mourir.

OTHON I^{er}, empereur d'Allemagne, dit *le Grand*, fils aîné de Henri l'Oiseleur, naquit en 912, et fut couronné à Aix-la-Chapelle en 936. Le nouvel empereur ne fut tranquille sur le trône qu'après avoir essayé des contradictions de la part de sa mère Mathilde. Cette princesse s'efforçait d'y placer son fils cadet Henri, sous prétexte qu'au temps de la naissance d'Othon, Henri l'Oiseleur n'était encore que duc de Saxe ; au lieu que le jeune Henri était fils de Henri l'Oiseleur, roi d'Allemagne. Othon étant monté sur le trône l'obligea de se retirer en Westphalie ; il la fit revenir dans la suite à la cour, l'honora comme sa mère, et se servit utilement de ses conseils. La couronne devenue pour ainsi dire héréditaire aux ducs des Saxons, rendit ce peuple extrêmement fier. Eberhard, duc de Franconie, entreprit de les humilier par la force des armes ; mais Othon l'humilia lui-même. Il fut condamné à une amende de cent talents, et ses associés à la peine du *harnescar*. Ceux de la haute noblesse qu'on condamnait à cette peine, étaient obligés de charger un chien sur leurs épaules, et de le porter souvent jusqu'à une distance de deux lieues. La petite noblesse portait une selle, les ecclésiastiques un grand missel, et les bourgeois une charrue. Othon sut non-seulement se faire respecter au dehors, mais il rétablit au dedans une partie de l'empire de Charlemagne ; il étendit, comme lui, la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Les barbares, une fois soumis, étaient instruits dans la foi, et recevaient avec reconnaissance une religion qui faisait leur bonheur. Les Danois, peuple indomptable, qui avaient ravagé la France et l'Allemagne, reçurent ses lois. Il soumit la Bohême en 950, après une guerre opiniâtre, et c'est depuis lui que ce royaume fut réputé province de l'empire. Othon, s'étant ainsi rendu le monarque le plus puissant de l'Occident, fut l'arbitre des princes. Louis d'Outre-Mer, roi de France, implora son secours contre quelques seigneurs français qui s'élevaient en souverains et en petits tyrans. L'Italie, vexée par Bérenger II, usurpateur du titre d'empereur, appelle Othon contre ce tyran. Othon paraît, et Bérenger prend la fuite ; mais l'empereur profite

de cette occasion pour établir son autorité en Italie. Il marche vers Rome ; on lui ouvre les portes, et Jean XII le couronne empereur en 962. Othon prit les noms de *César* et d'*Auguste*, et obligea le pape à lui faire le serment de fidélité. Othon confirma en même temps les donations de Pépin, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire ; ce qui était un peu contradictoire, puisque ces donations rendaient le pape souverain temporel et indépendant : mais cela peut s'entendre d'une fidélité d'alliance et d'attachement. Jean XII était dans le cas de faire prendre cette précaution. Il se ligua contre l'empereur avec Bérenger même, réfugié chez des Mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir Adalbert, fils de ce Bérenger, à Rome, tandis qu'Othon était à Pavie. Tout cela rendit Jean XII extrêmement odieux. Othon passa à Rome, fit déposer le pontife, et élire Léon VIII à sa place en 963. Il est à croire, vu la religion et la piété sincère d'Othon, qu'il crut cette déposition permise et valide, à raison des vices de Jean et des vertus de Léon. (*Voy.* ces deux articles.) Le nouveau pape, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean-de-Latran, furent contraints d'accorder à Othon et à tous ses successeurs le droit de nommer au saint Siège, ainsi qu'à tous les archevêchés et évêchés de ses royaumes. On fit en même temps un *Décret*, portant que « les empereurs auraient le droit de se nommer tels successeurs qu'ils jugeraient à propos. » Ce qui semble prouver que dans ce conflit de prétentions, les empereurs se regardaient comme dépendants de Rome, tandis qu'ils voulaient en être les maîtres. A peine Othon était retourné en Allemagne, que les Romains emprisonnèrent Léon, et prirent les armes contre l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois ; mais ce qui dans un temps est une matière de gloire, devient dans d'autres une source de malheurs. Othon revole en Italie, prend Rome en 964, fait pendre une partie du sénat ; le préfet de Rome est fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim, et Benoît V, successeur de Jean XII, envoyé prisonnier en Allemagne. Les dernières années d'Othon furent occupées par une guerre contre les empereurs d'Orient. Il avait envoyé des ambassadeurs pour amener en Allemagne la fille de l'empereur grec, fiancée à son fils Othon II ; mais le traître Nicéphore II fit assassiner les ambassadeurs, et s'empara des présents dont ils étaient chargés. Othon, à la tête d'une armée, se jeta sur la Pouille et la Calabre, qui appartenaient encore aux Grecs. L'armée de Nicéphore fut défaite, et les prisonniers renvoyés à Constantinople avec le nez coupé. Jean Zimiscès, successeur de Nicéphore, fit la paix avec Othon, et maria sa nièce Théophanie avec le jeune Othon II. L'empereur d'Allemagne mourut peu de temps après, en 973, avec la gloire d'avoir rétabli l'empire de Charlemagne en Italie ; mais Charles fut le vengeur de Rome, au lieu qu'Othon en fut le vainqueur et l'oppresser, et son empire n'eut pas des fonde-

ments aussi fermes que celui de Charlemagne. Il civilisa l'Allemagne et l'Italie, où il établit le gouvernement municipal. Son fils Ludolphe, révolté contre lui parce qu'il s'était remarié, introduisit les Hongrois en Allemagne. Othon les en chassa après dix ans d'une guerre obstinée, et pardonna à son fils. Othon avait d'ailleurs de grandes qualités, beaucoup de courage, une piété fervente, une extrême droiture, et un amour ardent pour la justice : sa colère et son ambition dérogeaient quelquefois à ces qualités ; mais il y revenait dès que son âme reprenait sa situation naturelle. C'est à lui principalement que le clergé d'Allemagne est redevable de ses richesses et de sa puissance ; il lui conféra des duchés et des comtés entiers, avec la même autorité que les princes séculiers y exerçaient. L'abbé Schmidt, dans une *Histoire des Allemands*, ouvrage plein d'inexactitudes, de préjugés, de prédilections et de haines, a pris à tâche d'exalter ce prince dans ce qu'il a fait de mal, et de lui faire presque un crime de ce qu'il a fait de bien, de contourner ses actions et ses intentions, et de changer l'idée que nous en ont donnée les écrivains du temps, en particulier Wittikind, moine de Corbie en Saxe, auteur équitable, impartial, parfaitement instruit des faits qu'il rapporte, contemporain et compatriote d'Othon. A qui croire ? A des écrivains du XVIII^e siècle, qui raisonnent l'histoire pour la faire servir à leurs vues, ou aux hommes sans prétention, qui ont écrit tout simplement les faits dont ils ont été témoins, ou qu'ils rapportent d'après la connaissance publique, générale, non contestée, qu'on en avait de leur temps ? (Voy. *l'histoire des Allemands, sous Othon le Grand*, par T. G. Voigtel, Halle, 1802, et *l'Hist. des Répub. ital.*, par Sismondi, t. 1.)

OTHON II, surnommé *le Sanguinaire*, succéda à Othon I^{er}, son père, à l'âge de 18 ans, en 973. Sa mère Adélaïde profita de sa jeunesse pour s'emparer des rênes de l'état ; mais Othon, lassé de la dépendance où elle le tenait, l'obligea de quitter la cour. A peine a-t-elle disparu, que la guerre civile est allumée. Le parti d'Adélaïde fait couronner empereur le jeune Henri duc de Bavière. Harold, roi de Danemark, et Boleslas, duc de Bohême, profitent de ces troubles. Othon, seul contre tous, réduit ses différents ennemis et punit les rebelles. Les limites de l'Allemagne et de la France étaient alors fort incertaines. Lothaire, roi de France, crut avoir des prétentions sur la Lorraine, et les fit revivre. Othon rassembla près de 60,000 hommes, désola toute la Champagne et alla jusqu'à Paris. On ne savait alors ni fortifier les frontières, ni faire la guerre dans le plat pays ; les expéditions militaires n'étaient que des ravages. Othon fut battu à son retour, au passage de la rivière d'Aisne. Geoffroi, comte d'Anjou, le poursuivit sans relâche dans la forêt des Ardennes, et lui proposa, suivant les règles de la chevalerie, de vider la querelle par un duel. Othon refusa le défi, croyant sa dignité au-dessus d'un combat avec Geoffroi. Enfin l'empereur et le roi de France firent la paix en 980 ; et par cette paix, Charles, frère de Lothaire, reçut la basse Lorraine

avec quelque partie de la haute. Pendant qu'Othon s'affermissait en Allemagne, les Grecs ligués avec les Sarrasins ravageaient l'Italie et inquiétaient le pape. Benoît VII eut recours à Othon, qui repassa les Alpes, et fit d'abord tout plier devant lui ; mais, après quelques combats heureux, il fut défait par la trahison des Italiens qui servaient dans son armée en 982, fait prisonnier, acheté par un marchand d'esclaves, et rançonné par l'impératrice Théophanie sa femme, avant d'avoir été reconnu. On touchait au moment d'une grande révolution ; mais, les Grecs et les Arabes étant désunis, Othon eut le temps de rassembler les débris de son armée, et de faire déclarer empereur à Vérone son fils Othon, qui n'avait pas trois ans. Il retourne encore à Rome, et y meurt en 983, suivant les uns, d'une flèche empoisonnée, suivant d'autres, de déplaisir, enfin suivant quelques-uns, d'un poison que lui fit prendre sa femme. Ce prince, dont le règne ne fut que de dix années, n'égalait point son père ; il avait moins de grandes qualités, et le peu qu'il en possédait était terni par son caractère cruel et perfide. On prétend que, lorsqu'il arriva à Rome, il invita à dîner quelques sénateurs partisans de Crescentius (voy. ce nom), et les fit tous égorger au milieu du repas. Il faut convenir que si ce trait est réel, il pouvait être en quelque sorte nécessité par les trahisons et les atrocités toujours renaissantes de cette faction.

OTHON III, fils unique du précédent, surnommé *le Roux*, né en 980, avait à peine atteint l'âge de trois ans quand son père mourut. Les états d'Allemagne, prévoyant les troubles qui arrivèrent quelque temps après, se hâtèrent de le faire sacrer à Aix-la-Chapelle en 983. Henri, duc de Bavière, rebelle sous Othon II, le fut sous Othon III. Il s'empara de la personne du jeune empereur, usurpa la régence durant sa minorité ; mais les états la lui enlevèrent, et la donnèrent à la mère de ce prince. L'Italie fut encore déchirée par les factions sous ce règne. Crescentius remplit Rome de troubles et de désordres. Othon, appelé en Italie par le pape Jean XV, chasse les rebelles, et est sacré par Grégoire V, successeur de Jean XV, qui venait de mourir. A peine fut-il de retour en Allemagne, que Crescentius chassa de Rome le pape Grégoire V, et mit à sa place l'antipape Jean XVI. Celui-ci, de concert avec le rebelle, projetait de rétablir les empereurs grecs en Italie. Othon, obligé de repasser les Alpes, assiége Rome, la prend, dépose l'antipape et le fait mutiler. Crescentius, attiré hors du château Saint-Ange, sur l'espérance d'un accommodement, eut la tête tranchée en 998, avec douze de ses gens. Grégoire V, que l'empereur avait rétabli, mourut en 999. Othon III fit élire à sa place Gerbert, son précepteur, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Silvestre II*. Ce fut à la prière de ce pontife que l'empereur donna cette même année à l'Eglise de Verceil la ville même de Verceil, avec toute la puissance publique. Othon, de retour en Allemagne, passa en Pologne, et donna au duc Boleslas le titre de roi. Il se rendit de nouveau en Italie. En 1001, il manqua de périr à Rome, en voulant dissiper une troupe de séditeux. Il fut obligé de fuir, et revint avec des

troupes venger l'affront qu'il avait reçu. Il mourut au château de Paterno, dans la Campanie, en reprenant le chemin de l'Allemagne l'an 1002, à 22 ans, après un règne de 19. Il avait épousé Marie d'Aragon. (*Voy.* ce nom.)

OTHON IV, dit *le Superbe*, fils de Henri le Lion, duc de Bavière, et de Mathilde, sœur de Richard *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, fut élevé à la cour de son oncle, qui lui assigna plusieurs domaines, en échange desquels il obtint le comté de Poitiers, et l'Aquitaine. Othon avait beaucoup de partisans en Allemagne; et après la mort de Henri IV, une partie des électeurs le proclamèrent empereur, tandis qu'une autre partie choisit Philippe, duc de Souabe, appuyé par Philippe-Auguste. Richard soutient les droits de son neveu: l'Italie et l'Allemagne se partagent entre les deux prétendants, et la guerre civile désole ces deux pays. Enfin, Philippe ayant été assassiné par le duc de Bavière, Othon épouse Béatrix, fille de l'empereur mort, et apaise toutes les dissensions. Ainsi, élu empereur en 1197, il fut reconnu par toute l'Allemagne en 1208. Pour s'affermir sur le trône, il alla recevoir la couronne Impériale en Italie. Le pape Innocent III la lui donna, après lui avoir fait jurer qu'il abandonnerait ce que la comtesse Mathilde avait laissé au saint Siège, et nommément la Marche d'Ancone et le duché de Spolète. Malgré ce serment, Othon réunit à son domaine les terres de Mathilde. Le pape le menaça de l'excommunication; l'empereur, à la tête d'une armée, s'empara de la Pouille. Alors Innocent lance ses foudres. L'archevêque de Mayence, à qui il adressa cette excommunication, la publia en Allemagne, et invita les princes à procéder à une nouvelle élection en faveur de Frédéric, roi de Sicile, fils de Henri VI. Othon vole en Allemagne pour apaiser les troubles, convoque la diète de Nuremberg, et après avoir déclamé beaucoup contre le saint Siège, il se soumet au jugement des princes et leur abandonne l'Empire. Frédéric, appuyé par Innocent III et par le roi de France Philippe-Auguste, se fit couronner à Mayence, et toute l'Allemagne se joignit à lui. Othon IV, trop faible pour lui résister, quoique soutenu par l'Angleterre, se retira dans ses terres de Brunswick. L'espérance de renverser le principal appui de Frédéric II le fit entrer dans la ligue du comte de Flandre contre le roi de France; mais son armée fut entièrement défaite à la bataille de Bouvines, en 1214. Cette perte ruina ses affaires, et ne lui permit plus de songer à celles de l'Empire. Il s'enferma dans le château de Hantzbourg, où il mena une vie privée jusqu'à sa mort, arrivée en 1218. Il fut plus heureux dans la retraite que sur le trône, sur lequel il n'avait eu ni assez de courage, ni assez de prudence.

OTHON, ou HATTON, archevêque de Mayence, est célèbre par une histoire qu'on trouve dans presque tous les annalistes allemands. On prétend que, dans une famine, il fit enfermer beaucoup de pauvres qui, pressés par la faim, lui demandaient l'aumône, et les fit brûler vifs, les appelant *ses souris et ses rats*. Dieu punit sa cruauté; car les

rats et les souris l'incommodèrent tellement, qu'il fut obligé de se réfugier dans une tour qu'il fit bâtir au milieu du Rhin, et qu'on appelle encore aujourd'hui *Mausthurn* (tour des souris). Cette précaution fut inutile; les souris l'y poursuivirent. Le P. Serarius, dans son ouvrage de *rebus Moguntinis*, a tâché de prouver la fausseté de cette histoire; mais il fut vivement attaqué dans une savante Dissertation qui parut dans le Journal de Verdun. Lenglet du Fresnoy a placé la même histoire dans ses *Tablettes chronologiques*; le fameux Misson, qui certainement n'était pas trop porté à croire aux miracles, assure qu'on ne peut la combattre par des raisons solides. (*Voyage d'Italie*, t. 1, p. 58.) Pour détruire l'argument tiré de l'invraisemblance, il amène l'exemple de Popiel II, roi de Pologne, et diverses histoires rapportées par Pline et par Varron. Enfin, si Dieu a rempli de grenouilles le palais d'un roi superbe et obstiné (*Edidit terra illorum ranas in penetralibus regum ipsorum*, Ps. 104), il n'est pas ridicule de croire qu'il a puni un prince cruel et avare par des souris. La ville de Cosa, qui n'était pas fort éloignée de Montalte en Italie, fut tellement dévastée par les souris, que ses habitants furent obligés de l'abandonner, comme le rapporte Rutilius Nomatianus Gallus :

Dicuntur eives quondam migrare coacti
Muribus infestas deseruisse domos.

Les îles des Bermudes ont été également infestées par les rats qui parurent et disparurent sans qu'on sût d'où ils étaient venus, ni ce qu'ils étaient devenus.

OTHON (saint), évêque de Bamberg et apôtre de la Poméranie, naquit en Souabe vers 1069, devint chapelain et chancelier de l'empereur Henri IV, puis évêque de Bamberg en 1102. Il convertit Ura-tislas, duc de Poméranie, avec une grande partie de ses sujets, et mourut à Bamberg le 30 juin 1139. Ses vertus, son zèle, ses lumières, furent l'admiration de l'Allemagne. On a de lui : une *Lettre* à Pascal II. (*Voy.* sa *Vie* écrite par dom Anselme Meiller, abbé d'Ensdorf dans le haut Palatinat, sous ce titre : *Mundi miraculum*, S. Otho, etc., Bamberg, 1739, in-4.) On célèbre sa fête le 2 juillet.

OTHON de FREISINGEN, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au XII^e siècle, était fils de saint Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Il fut d'abord prévôt de Neubourg en Autriche; il alla ensuite en France faire ses études dans l'université de Paris, et s'y distingua. L'amour de la solitude le fit entrer dans le monastère de Morimond, dont il devint abbé. Nommé évêque de Freisingen en 1138, il accompagna l'empereur Conrad dans la terre sainte, sans quitter l'habit de religieux. Peu après son retour, il abdiqua l'épiscopat en 1156, et retourna à son ancienne solitude à Morimond en Bourgogne, où il mourut en 1158. On a de lui : une *Chronique* en sept livres, depuis le commencement du monde jusqu'en 1146. Cet ouvrage, qui peut être de quelque utilité malgré les fables dont il est rempli, a été continué jusqu'en 1210, par Othon de St.-Blaise. On le trouve dans les *Recueils* de Pistorius et de

Muratori, ainsi que deux autres productions du prélat allemand : la première est un *Traité de la fin du monde et de l'Antechrist*, et la deuxième une *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, en 2 livres. Ces ouvrages d'Othon ont été publiés à Francfort par les soins de Christian Urstadius, 1585, in-fol.

OTHONIEL, fils de Cenez, et parent de Caleb, ayant pris Dabir, autrement Cariath-Sepher, épousa Axa, fille de Caleb, que celui-ci avait promise en mariage à quiconque prendrait cette ville des Chananéens. Les Israélites ayant été assujettis pendant huit ans par Chusam Rasathaïm, roi de Mésopotamie, Othoniel, suscité de Dieu, vainquit ce prince, et après avoir délivré de servitude les Israélites, il en fut le juge, et les gouverna en paix l'espace de 40 ans. Sa mort, arrivée l'an 1344 avant J.-C., fit couler les larmes des Israélites.

OTROKOTSIFORIS (François), hongrois, fit ses études à Utrecht, et fut ministre dans sa patrie. Après bien des digrâces, occasionnées par son attachement à l'erreur, il embrassa la religion catholique, enseigna le droit à Tyrnau, mit en ordre les archives de l'Eglise de Strigonie, et mourut à Tyrnau l'an 1718. On a de lui : plusieurs ouvrages polémiques imprimés en Hollande, dont il rougit ensuite, et qu'il réfuta lui-même ; *Origines hungaricæ*, Francker, 1693, 2 vol. in-8, ouvrage plein de recherches. Il faut y joindre : *Antiquu religio Hungarorum, vere christiana et catholica*, Tyrnau, 1706, in-8, que le même auteur fit lorsqu'il fut revenu de ses préjugés ; *Examen reformationis Lutheri*, 1696 ; *Roma civitas Dei sancta* ; *Theologia prophetica, seu Clavis prophetiarum*, Tyrnau, 1705, in-4.

OTTER (Jean), né en 1707 à Christianstadt, ville de Suède, d'une famille commerçante, engagée dans les erreurs du luthéranisme, fit de bonne heure son étude principale des langues. Il apprit d'abord celles du Nord, dont il joignit la connaissance à l'étude des humanités. Quand la paix de Neustadt eut rendu, en 1724, le calme à la Suède, il alla étudier dans l'université de Lunden, où il se livra deux ans à la physique et à la théologie. Ce fut alors qu'il commença à avoir des doutes sur la religion qu'il professait ; il passa en France, où il fit son abjuration. Le cardinal de Fleury l'accueillit avec distinction, lui donna un emploi dans les postes, et l'envoya dans le Levant en 1734, d'où il ne revint qu'au bout de 10 ans. Le fruit qu'il retira de ses courses fut une connaissance profonde des langues turque, arabe, persane, de la géographie, de l'histoire et de la politique des états qu'il avait fréquentés. Il avait aussi travaillé avec soin à remplir un autre objet de sa mission, qui était de rétablir le commerce des Français dans la Perse. La cour de France ne tarda pas à récompenser son zèle et ses travaux. Outre une pension qui lui fut d'abord accordée, on l'attacha à la bibliothèque royale en qualité d'interprète pour les langues orientales. On le nomma au mois de janvier 1746 à une chaire de professeur royal pour la langue arabe ; et en 1748, il fut admis à l'académie des Inscriptions

et Belles-Lettres. Epuisé par ses voyages et par la continuité de ses travaux, il mourut la même année. Il venait de publier son *Voyage en Turquie et en Perse*, avec une *Relation des expéditions de Thamas Koulikan*, 2 vol. in-12, enrichies d'un grand nombre de notes intéressantes, mais écrites d'un ton sec. Il avait lu dans l'académie des belles-lettres un premier *Mémoire sur la conquête d'Afrique par les Arabes*, et il a laissé le deuxième fort avancé. L'*Eloge* d'Otter par Bougainville est inséré dans le *Recueil* de l'académie des Inscriptions, tom. 23, p. 297-308.

OTTFRIDE, ou OTFRIDE, *Otfridus*, moine allemand vers le milieu du 11^e siècle, passa la plus grande partie de sa vie au monastère de Weissembourg en basse Alsace, et fit de grands progrès dans la littérature sacrée et profane. Il épura la langue allemande, qu'on appelait alors *théodisque* ou *tudesque*. Il fit dans cette vue une grammaire, ou plutôt il perfectionna celle que Charlemagne avait commencée. Pour faire tomber les chansons profanes, il mit en vers tudesques rimés les plus beaux endroits de l'Evangile. Comme ces vers pouvaient se chanter, ils se répandirent beaucoup, et produisirent l'effet qu'il en attendait : ils ont été publiés à Bâle, en 1571, in-8, par Francowitz. On conserve dans la bibliothèque impériale à Vienne plusieurs ouvrages en allemand d'Otfride, manuscrits ; une *Paraphrase* en prose des Psaumes ; *les Cantiques de l'office divin*, et quelques *Homélies sur les Evangiles*. Il était disciple de Raban-Maur. (*Voy* les *Antiquités teutoniques* de J. Schilter.

OTTOBONI. (*Voy*. ALEXANDRE VIII.)

OTTOCARE II, dit le *Victorieux*, roi de Bohême, obtint l'Autriche et la Styrie par son mariage avec Marguerite d'Autriche, à l'exclusion de Frédéric de Bade, fils de la sœur aînée de Marguerite, et acquit, à prix d'argent, la Carinthie, la Carniole et l'Istrie en 1262. Il signala sa valeur dans les guerres qu'eut à soutenir son père contre Frédéric d'Autriche. Fier de ses richesses et de sa puissance, il porta la guerre en Prusse, et força les Prussiens à embrasser le christianisme ; il jeta les fondements de la ville de Königsberg, ensuite il entra en Hongrie, et eut plusieurs avantages sur ses ennemis. Rodolphe, comte de Habsbourg, ayant été élu empereur en 1273, le somma de rendre hommage pour les fiefs qui étaient de sa dépendance. Sur son refus, ce prince le cita à la diète de l'Empire, pour rendre raison de ses acquisitions injustes ; mais il ne comparut ni par lui-même, ni par autrui. Ce mépris irrita tellement les princes impériaux, qu'on résolut de lui déclarer la guerre. L'empereur marcha donc vers l'Autriche ; Ottocare ne se liant pas au succès d'une bataille, et craignant les démarches de Frédéric de Bade, demanda la paix, consentit de céder l'Autriche, et prêta hommage à genoux pour la Bohême et pour les autres terres qu'il possédait. (*Voy*. RODOLPHE I^{er}.) Mais la reine son épouse et quelques esprits brouillons lui ayant reproché une si lâche démarche, il rompit la paix, et s'empara de l'Autriche avec une puissante armée. L'empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes allemandes

et hongroises. La bataille se donna à Marekfeldt, près de Vienne, l'an 1278, et Ottocare la perdit avec la vie, après 25 ans de règne. Il eut pour successeur au trône de Bohême son fils Wenceslas, fiancé à Judith, fille de l'empereur Rodolphe.

OTTOMAN, ou OTHMAN, premier empereur des Turcs, était un des émirs ou généraux d'Aladin, dernier sultan d'Iconium. Ce souverain étant mort sans postérité, Ottoman partagea ses états avec les autres généraux, comme autrefois les capitaines d'Alexandre le Grand. Une partie de la Bithynie et de la Cappadoce lui échut. Il sut conserver ses possessions par de nouvelles conquêtes, qu'il fit sur les Grecs du côté de la Lycie et de la Carie, et prit la qualité de sultan en 1299 ou 1300. Il fit de la ville de Pruse la capitale de son empire naissant, et mourut en 1326. La bonté de ce sultan se fit extrêmement remarquer dans une longue suite de despotes violents et sanguinaires; elle a passé par tradition chez les Turcs comme une merveille. Quand leurs empereurs montent sur le trône, au milieu des acclamations, on ne manque jamais de leur souhaiter, entre les vertus dignes d'un souverain, la bonté d'Ottoman.

OTWAY (Thomas), célèbre poète anglais, né en 1651 à Trotin, dans le comté de Sussex, fut élevé à Winchester et à Oxford, puis à Londres, où il se livra tout entier au théâtre. Il était en même temps auteur et acteur. Ses tragédies sont plus estimées que ses autres pièces; mais les sujets sont mal choisis et ne s'accordent pas avec les notions de l'histoire: elles sont d'ailleurs défigurées par des irrégularités et des bouffonneries. Son style est trop figuré et rempli de l'enflure asiatique. Ce poète mourut en 1685. On a recueilli ses *OEuvres* sous le titre de: *Works (plays), with notes, critical and explanatory, etc.*, London, 1757, 3 vol. in-12; *ibid.*, 1813, 3 vol. in-8, 45 fr. Les tragédies d'Otway sont *Alcibiade*, *Don Carlos*, sujet reproduit par Schiller; *Bérénice*, imitée de Racine; *Caius Marius*; *l'Orphelin*, et *Venise sauvée*, son chef-d'œuvre, qui a fourni à la Fosse le sujet de *Manlius*.

OUDEGHERST (Pierre d'), avocat, né à Lille, se fit de la réputation dans le xvi^e siècle par son habileté dans l'histoire, dans la jurisprudence et dans le maniement des affaires; son livre des *Chroniques et annales de Flandre* est écrit avec ordre, abstraction faite des prodiges qui dénotent l'esprit de son siècle, ainsi que de l'origine et des anciennes traditions du pays, pour lesquelles il témoigne trop de crédulité. On y trouve des faits intéressants que l'on chercherait souvent inutilement ailleurs. Le temps où les guerres civiles ayant anéanti les *Mémoires* précieux qu'il a pu consulter, elles deviennent donc nécessaires à ceux qui voudront connaître les révolutions qu'a essayées la Flandre, et la part qu'elle a eue à celles qui ont agité les états voisins depuis l'origine de cette principauté, jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, le dernier des ducs de Bourgogne qui ait régné sur cette province. Oudegherst mourut en 1691 à Madrid en Espagne, où don Louis Valle de la Cerda, conseiller de Sa Majesté catholique, l'avait appelé, pour travailler conjointement

avec lui à l'établissement des caisses publiques et monts-de-piété en ce royaume. Ses *Annales* parurent pour la première fois en 1671; il s'en est fait une nouvelle édition, Gand, 1789, 2 vol. in-8, enrichie de *Notes* et de plusieurs *chartres* et *diplômes* qui n'ont jamais été imprimés, par Lesbroussart, professeur de poésie au collège de Bruxelles, et correspondant du musée de Bordeaux: il en a paru une autre édition presque en même temps dans le style gothique de l'auteur.

OUDEHOVEN (Jacques), ministre protestant, né à Bois-le-Duc, mort vers l'an 1683, fit sa principale étude de l'histoire de son pays, comme il paraît par les ouvrages qu'il nous a laissés écrits en flamand: *Description de la ville et mairie de Bois-le-Duc*, 1670, in-4. Il y parle des catholiques avec toute la partialité qu'on doit attendre d'un prédicant; *Description de la ville de Hesdin*, Amsterdam, 1743, in-4;... *de Dordrecht*, Harlem, 1670, in-8; *Origine et antiquité de la ville de Harlem*, 1671, in-12; *Antiquités cimbriques*, Harlem, 1682; on y trouve des choses curieuses touchant les différentes inondations arrivées en Hollande; *Description de la Hollande ancienne ou de la Sud-Hollande*, 1654, in-4.

OUDET (dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, savant théologien et profond métaphysicien, naquit à Yvoi-Carignan, ancien duché de Luxembourg, embrassa l'état monastique, et fit profession de la règle de saint Benoît à l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun. Il enseigna longtemps la théologie, et passait pour l'un des plus habiles professeurs de la congrégation; il excellait surtout dans la métaphysique. Lorsque le P. Malebranche eut fait paraître son système, dom Oudet le lut avidement, et partit aussitôt pour Paris dans l'intention d'aller trouver ce savant oratorien, et de discuter avec lui sur divers points de son nouvel ouvrage. On argumenta vigoureusement, et on se sépara de bonne amitié, après avoir épuisé la discussion, sans que de part et d'autre on eût changé de sentiment. Oudet composa divers ouvrages, mais dont il paraît qu'aucun n'a été publié. On dictait dans les cours de théologie de la congrégation un *Traité*, qu'il avait composé, de *Jure et Justitia*, qu'on assure être excellent; et l'auteur de la *Bibliothèque générale des anciens écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* parle d'un *Traité de la grâce*, par dom Oudet, « où, dit-il, sans donner dans aucun » écueil, il ne laisse rien à désirer. » Il mourut à Novi-les-Moines, maison de la congrégation, près Rehel-Mazarin, en 1736.

OUDIN (César), fils de Nicolas-Oudin, grand-prévôt du Bassigny, fut élevé à la cour du roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Ce prince l'employa en diverses négociations importantes, et lui donna la place de secrétaire et d'interprète des langues étrangères en 1597. Il mourut en 1625, avec la réputation d'un citoyen zélé et d'un homme intelligent. On a de lui pour les langues italienne et espagnole des *grammaires* et des *dictionnaires* dont on ne se sert plus.

OUDIN (Antoine), fils aîné du précédent, suc-

céda à son père dans la charge d'interprète des langues étrangères. Louis XIII l'envoya en Italie; le pape Urbain VIII se faisait un plaisir de s'entretenir avec lui. De retour en France, il fut choisi pour enseigner la langue italienne à Louis XIV. Nous avons de lui quelques ouvrages : *Curiosités françaises pour servir de supplément aux dictionnaires*, in-8. C'est un recueil de nos façons de parler proverbiales; *Grammaire française rapportée au langage du temps*, in-12. Elle n'est plus d'aucune utilité; *Recherches italiennes et françaises*, 2 vol. in-4; le *Trésor des deux langues espagnole et française*, in-4. Il mourut en 1653.

OUDIN (Casimir), né à Mézières sur la Meuse en 1638, entra chez les prémontrés en 1656, et s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Louis XIV passant par l'abbaye de Bucilli en Champagne, Oudin, chargé de le complimenter, plut à ce prince; mais n'ayant pas soutenu, dans la suite de la conversation, l'idée que son compliment avait donnée de lui, cet heureux début n'eut point de suite. Son général le chargea ensuite de visiter toutes les abbayes de son ordre, pour tirer des archives ce qui pourrait servir à son histoire. Il s'en acquitta avec succès, et vint à Paris en 1683, où il se lia avec plusieurs savants. Oudin ayant, par sa vanité et sa dissipation, perdu l'esprit de son état, et même de sa religion, se retira à Leyde en 1690, embrassa la prétendue réforme, et y fut sous-bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius de scriptoribus Ecclesie antiquis illorumque scriptis*, etc., Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol. : compilation pleine de fautes et d'inexactitudes, qui viennent en partie de ce qu'il ne savait pas assez de grec et de latin. En bon apostat, il n'a pas oublié d'y entasser des injures contre l'Eglise et contre l'ordre religieux qu'il avait abandonné; *Veterum aliquot Gallie et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*, 1692, in-8; un *Supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin*, 1688, in-8, en latin; *Le prémontré défroqué*, etc. Il finit sa carrière à Leyde en 1717. Il avait de la chaleur dans l'esprit, de l'inquiétude et de la méchanceté dans le caractère.

OUDIN (François), né l'an 1673 à Vignori en Champagne, fit ses études à Langres, et entra chez les jésuites en 1691. Après avoir professé les humanités et la théologie avec un succès distingué, il se fixa à Dijon et y passa le reste de ses jours, partagé entre l'étude et le commerce des gens de lettres. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1752. Le P. Oudin avait fait une étude profonde de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères, surtout de saint Chrysostome, de saint Augustin et de saint Thomas, pour lesquels il avait un attrait particulier. Les vertus du religieux ne le cédaient point en lui aux connaissances du savant. Il était si zélé pour l'éducation de ses écoliers, qu'il consacrait souvent une partie de sa pension pour le soulagement de ceux qui étaient dans la misère. Il employait le reste à acheter des livres en tout genre de littérature. Le latin, le grec, l'espagnol, le portugais, l'italien et

l'anglais lui étaient familiers. Il était profondément versé dans la connaissance des antiquités profanes et sacrées, et des médailles. Il joignait à une érudition étendue les grâces de la belle littérature, beaucoup de justesse dans l'esprit, une ardeur infatigable pour le travail, et une facilité merveilleuse à faire des vers latins. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : une pièce intitulée *Somnia*, imprimée in-8 et in-12, pleine d'élégance et de bonne poésie, qu'il composa à 22 ans; une autre sur *le feu*, des *Odes*, des *Mimes*, des *Élégies*, dont la plupart sont imprimées dans le recueil intitulé *Poemata didascalica*, en 3 vol. in-12, et les autres sont dignes de l'être. Ses ouvrages en prose sont plus considérables. Les plus connus sont : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Il en avait achevé les quatre premières lettres quand il est mort; il a laissé plus de 700 articles pour le reste de l'ouvrage. Ce livre, bien exécuté, est désiré par tous les amateurs de l'histoire littéraire. La *Bibliothèque des écrivains jésuites* avait été commencée par le P. Ribadeneira, et poussée jusqu'en 1618. Elle fut continuée par le P. Philippe Alegambe jusqu'en 1643, et par Sotwel jusqu'en 1673. Les PP. Bonanni, de Tournemine et Kervillars, furent ensuite successivement chargés d'en composer la suite; mais n'ayant rien donné au public, et ayant seulement recueilli quelques *Mémoires* informes, on crut que le P. Oudin s'en acquitterait mieux, et on ne se trompa point. Après la mort du P. Oudin, le P. Jean-Louis Courtois, natif de Charleville, eut ordre de revoir et d'achever l'ouvrage de son confrère; mais la destruction de la société a arrêté l'exécution de cette entreprise confirmée à Rome par le pape. Un *Commentaire* latin sur l'Épître de saint Paul aux Romains, in-12, où il a principalement suivi les explications de saint Chrysostome; des *Étymologies celtiques*; un bon *Eloge du président Bouhier*, en latin; des *Commentaires* sur les Psaumes, sur saint Matthieu, et sur toutes les Épîtres de saint Paul, qui sont restés manuscrits; *Historia dogmatica conciliorum*, in-12; les vies d'*Antoine Vieyra*, de *Melchior Inchofer*, de *Denys Petau*, de *Fronton du Duc*, de *Jules Clément Scotti*, de *Jacques Billy* et de *Jean Garnier*. Ces sept vies sont imprimées dans les *Mémoires* du P. Nicéron; un *Petit Office de saint François Xavier*, très-bien composé, dont les hymnes sont dans le grand genre lyrique; pleines d'idées vastes et sublimes, énoncées avec toute la noblesse et l'énergie de l'ode. La conversation de l'auteur de tant de savants ouvrages ne pouvait être qu'instructive et variée. Sa mémoire lui rappelait un infinité de faits, son esprit lui fournissait des pensées fines et ingénieuses. Il parlait volontiers des savants et des ouvrages; il citait surtout avec une justesse admirable les plus beaux endroits des anciens poètes qu'il avait remarqués. Il disait quelquefois, que « dans sa jeunesse les belles-lettres avaient eu pour » lui des charmes inexprimables, et que dans sa » vieillesse elles adouçaient encore les infirmités » et les chagrins attachés à cet âge. » Cicéron avait dit : *Studia adolescentiam abunt, senectutem oblectant*. Michault, célèbre littérateur de Dijon, ami

du P. Oudin, a consacré à la mémoire de ce savant jésuite une partie du 2^e volume de ses *Mélanges historiques et philosophiques*, imprimés à Paris en 1754, en 2 vol. in-12. Le P. Oudin écrivit pour l'amusement de ses élèves plusieurs *Tragédies* tirées de sujets sacrés, et une comédie, *le Joueur*, qui a beaucoup de mérite.

LOUDINET (Marc-Antoine), né à Reims en 1643, devint professeur en droit dans l'université de Reims, et remplissait cette place avec honneur, lorsque Rainssant, son parent, garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. Loudinet se rendit à ses invitations, et obtint sa place quelques années après. Il mit beaucoup d'ordre et d'arrangement dans ce précieux dépôt. Le roi lui accorda pour récompense une pension de 500 écus. Il fut reçu de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres en 1701, et mourut à Paris en 1712, consumé par le travail. Une politesse douce et aimable relevait son savoir. Il avait beaucoup de religion, et cette vertu ne se bornait pas à son esprit, elle éclatait encore dans sa conduite. On a de lui, dans la collection académique, trois *Dissertations* estimées : l'une sur l'*origine du nom de médaille*; l'autre sur les *médailles d'Athènes et de Lacédémone*; et la 3^e sur *deux agates* du cabinet du roi. Il avait extrêmement de mémoire : on dit qu'étant écolier il apprit les douze livres de l'*Enéide* en une semaine : ce qui, pour être difficile et rare, est néanmoins très-croyable. Nous avons connu un jeune homme qui en apprenait un livre en une après-dinée.

LOUDRY (Jean-Baptiste), peintre, né à Paris en 1686, mort dans le même lieu en 1755. Il apprit les principes de son art chez le célèbre Largillière, et retint de ce maître pour le coloris des principes sûrs, qu'il a communiqués dans une assemblée de l'académie de peinture, dont il était membre. On connaît le talent supérieur d'Oudry pour peindre des animaux; ses compositions en ce genre sont de la plus grande vérité et admirablement traitées. On a gravé les *Fables* de Lafontaine, 4 vol. in-fol., d'après ses dessins ébauchés; mais ceux qui les ont finis n'avaient pas ses talents. Il a fait des chasses qui faisaient l'ornement de plusieurs châteaux du roi de France, entre autres de celui de la Muette.

OUEN (Saint), *Audoenus*, archevêque de Rouen en 639 ou 640, s'acquît une grande considération par son savoir et ses vertus. Il employa l'autorité que lui donnaient son caractère et ses lumières pour établir la paix entre les princes français. Ce fut au retour d'une de ces négociations qu'il mourut à Clichy, près de Paris, en 683, âgé de 74 ans. Il s'était trouvé au concile de Châlons, la 4^e année de son épiscopat. Il est auteur de la *Vie de saint Eloi*, traduite en français, 1693, in-8.

OUGHTRIED (Guillaume), né à Eton en 1574, étudia au collège royal de Cambridge, dont il fut membre environ douze ans. Il devint ensuite recteur d'Adelbury, où l'on dit qu'il mourut de joie en 1660, en apprenant le rétablissement de Charles II. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques, dont Wallis fait un grand éloge. Son *Arithmetica* parut à Londres, en 1648, in-8.

OULTREMAN (Henri d'), seigneur de Rom-bise, né à Valenciennes en 1546, s'appliqua avec beaucoup de succès aux belles-lettres, au droit et à l'histoire de sa patrie, fut chef de la magistrature à Valenciennes, et mourut en 1605. On a de lui des *Poésies sacrées* en latin et quelques-unes en français; *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, in-fol.; publiée par son fils Pierre d'Oultreman.

OULTREMAN (Philippe d'), fils du précédent, se fit jésuite en 1607, prêcha avec beaucoup de succès pendant vingt-six ans, et mourut en 1652. On a de lui : le *Vrai chrétien catholique*, Saint-Omer, 1622, in-8; *Pédagogue chrétien*, Mons, 1645-1650, 2 vol. in-4. C'est un corps complet de la morale chrétienne, tiré de l'Écriture sainte et des saints pères. Jacques Broquart, jésuite, le publia en latin à Luxembourg, et le P. Brignon le donna à Rouen en français plus moderne, l'an 1704, in-4. On en a donné un abrégé.

OULTREMAN (Pierre d'), jésuite, frère du précédent, mort à Valenciennes, sa patrie, en 1656, à 65 ans, a donné plusieurs ouvrages au public, entre autres : *Vie de Pierre l'Hermitte et de plusieurs croisés*, Valenciennes, 1632, in-8; *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, in-fol. Il n'est proprement que l'éditeur de cet ouvrage, qu'il a corrigé et augmenté. (Voy. d'OULTREMAN Henri.) *La Constantinople belge*, Tournai, 1643, in-4. C'est l'histoire de Baudouin et d'Henri, empereurs de Constantinople; *L'amour incréé répandu sur les créatures*, Lille, 1652, in-fol.

OUSEL, OISEL ou LOISEL (Philippe), né à Dantzic, en 1611, d'une famille originaire de France, devint ministre de l'église allemande de Leyde, puis professeur en théologie à Francfort-sur-l'Oder, en 1717. Il remplit cette chaire avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1724. Son collègue lui rappelant pendant sa dernière maladie des passages de l'Écriture sainte en latin ou en allemand pour sa consolation, il corrigeait la version sur l'hébreu ou sur le grec, avec autant de soin que si son lit eût été une chaire de théologie : occupation qui dans cette circonstance paraît aussi superflue que déplacée. Ses principaux ouvrages sont : *Introductio in accentuationem Hebræorum metricam*, in-4. Il soutient dans la préface de cet ouvrage que les points et les accents hébreux sont aussi anciens que les livres de l'Écriture sainte. Cette singularité l'engagea dans quelques disputes littéraires, où il n'eut point l'avantage. (Voy. CAPPEL Louis.) *De accentuatione Hebræorum prosaïca*, in-8; *De lepra*, 1709, in-4. Un autre OUSEL (Jacques), parent du précédent, a laissé des notes estimées sur l'*Octavius* de Minutius Félix. Elles ont été insérées en entier avec celles de Meursius, dans l'édition *Variorum*, de 1672, in-8.

OUTRAM (Guillaume), théologien anglais du xvii^e siècle dont nous avons un *Traité* estimé sous ce titre : *De sacrificiis Judæorum libri duo*, Londres, 1677, in-4. L'auteur y disserte sur les sacrifices de la loi ancienne et sur ceux des gentils, et finit par celui de la croix. Les préjugés de sa secte l'ont engagé à rejeter celui de la messe.

OUTREIN (Jean d'), ministre protestant, né à Middelbourg en 1662, fut professeur en philosophie et en antiquités sacrées, dans l'*illustre école* de Dordrecht, et mourut ministre à Amsterdam en 1722. On a de ce ministre un très-grand nombre d'ouvrages ascétiques et philologiques, la plupart en flamand : *Courte esquisse des vérités divines*, Amsterdam, 1736, in-12, que les protestants ont traduit en différentes langues; *Essai d'emblèmes sacrés*, 1700, 2 vol. in-4; plusieurs *Dissertations* sur différents passages de l'Écriture sainte.

OUVILLE (Antoine le METEL, sieur d'), frère de l'abbé de Bois-Robert, et fils d'un procureur de la cour des aides de Rouen, était né à Caen et devint ingénieur-géographe. Il cultiva moins les mathématiques que la poésie. On a de lui des *Pièces de théâtre* imprimées depuis 1638 jusqu'en 1650 : elles sont au-dessous du médiocre. Il est beaucoup plus connu par un recueil de *Contes*, très-inférieurs à ceux de La-fontaine; et qui ne leur ressemblent que par l'indécence et la volupté. Il a traduit de l'espagnol des *Nouvelles* de Dona Marie de Zayas, 1656, in-8.

OUVRARD (René), chanoine de Tours, habile dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la théologie et dans la musique, naquit en 1620 à Chinon, et mourut l'an 1694, aimé pour son caractère et respecté pour sa conduite. Ses ouvrages sont : *Secret pour composer en musique, par un art nouveau*, Paris, 1660; *Biblia sacra, 529 carminibus mnemonicis comprehensa*; le même ouvrage en français; *Motifs de réunion à l'Eglise catholique*, etc.; *Calendarium novum, perpetuum et irrevocabile*. Vu la marche du ciel astronomique, il est douteux qu'il puisse exister un calendrier de cette nature. On voit sur la tombe d'Ouvrard les deux vers suivants, de sa composition :

*Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Post obitum sit laus divina mihi unica merces.*

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur :
Que ce soin, dans le ciel, fasse tout mon bonheur.

OVÉRAL (Jean), d'abord professeur de théologie à Cambridge, puis doyen de Saint-Paul à Londres, devint en 1614 évêque de Coventry et de Lichtfield, et quatre ans après évêque de Norwich. Il tâcha de concilier, dans une correspondance de lettres, les controverses de Hollande sur la prédestination et sur le libre arbitre. On trouve quelques-unes de ces lettres dans le recueil intitulé : *Epistolæ præstantium virorum*, Amsterdam, 1704, in-fol. Il mourut en 1619.

OVERBEECK (Bonaventure van), dessinateur et antiquaire hollandais, né à Amsterdam en 1660. Il avait conçu un goût si vif pour les antiquités, qu'il fit trois fois le voyage de Rome, où il prit les dessins des précieux restes de l'ancienne magnificence de cette ville. Il dessina d'abord les monuments qui subsistent en entier; puis il crayonna ceux qui sont endommagés sans y rien ajouter, et il en observa toutes les proportions avec la plus grande exactitude. De retour dans sa patrie, il grava lui-même ses dessins, recueillit les descriptions qu'on en trouve dans les meilleurs antiquaires pour les placer à côté,

et y joignit les noms et les médailles des papes qui ont rétabli quelques-uns de ces monuments, sans oublier les inscriptions anciennes et modernes qui s'y rapportent. Il mourut l'an 1706 dans sa ville natale. Ce recueil, qui était d'abord en flamand, a été traduit en latin et en français. On l'a publié en latin sous ce titre : *Reliquiæ antiquæ urbis Romanæ*, etc., Amsterdam, 3 vol. in-fol. Chaque volume est composé de cinquante planches et d'autant de descriptions. On l'a donné en français à Amsterdam en 1709 et en 1763, en 3 vol. in-fol.

OVERKAMPF (Georges-Guillaume), né en Westphalie vers le milieu du XVII^e siècle, est auteur de divers ouvrages, où il y a plus d'érudition que de jugement, et plus de passion que de saine critique. Ses *Ouvrages* furent imprimées à Rintelen en 1703. On y remarque une dissertation singulière sous ce titre : *Commentatio theologica de ratione status curiæ romanæ circa usum latinæ linguæ, sacroque dominationis arcano*. Il prétend que la cour de Rome n'emploie la langue latine que pour étendre sa domination. Sans parler de l'extravagance d'une pareille assertion, on peut juger du goût d'un homme qui ne trouve dans la langue de Virgile et de Cicéron d'autre raison de prédilection qu'une ambition imaginaire. La vérité est que la mère de toutes les Eglises, la Jérusalem chrétienne, réunissant dans son sein toutes les nations de la terre, doit avoir un langage uniforme et général, connu de tous. Déjà, avant la naissance du christianisme, la langue latine, selon la remarque de Pline, jouissait de cet avantage. *Quæ sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret*. Sur quoi Inchofer, dans sa savante histoire de *sacra latinitate*, remarque que Rome chrétienne ne pouvait, sans une faute impardonnable, négliger une langue qui, sous Rome païenne, fut celle de l'univers. *Nec decet gentili adhuc Roma domito orbi latinitatem fuisse imperatam; eadem vero christiana negligere ejus linguæ culturam, quæ in unum religionis regnum distractos ubique populos congregavit*. Un protestant, tout autrement judicieux qu'Overkampf, gémit sur la chute de la langue latine, et la regarde comme très-préjudiciable à la théologie et à la conservation de la foi orthodoxe; c'est Jean-Adam Flessa, dans sa *Dissertatio de cadente latinitate orthodoxiæ noxia*, Rintelen, 1727. Ce traité est très-bien écrit. L'auteur démontre que la pureté de la foi se conserve bien plus aisément dans une langue morte, et par là immuable, dans une langue universelle, et surtout dans la langue qui a servi à instruire des vérités chrétiennes presque toutes les nations du monde. (Voy. DESBILLON.)

OVIDE (Publius OVIDIUS NASO), chevalier romain, né à Sulmone, ville de l'Abruzze, l'an 43 avant J. C., fut envoyé de bonne heure à Rome. Ses talents s'étaient déjà développés; le séjour de cette ville, la patrie du goût et des arts, les perfectionna. Envoyé à Athènes à seize ans, il étudia les finesses de la langue et de la littérature grecque. La poésie avait des attraits infinis pour lui. Son père, craignant que la passion des vers ne l'arrachât à la

fortune que lui promettaient ses talents, voulut en vain qu'il se consacraît à l'éloquence. Ovide était né poète, et il le fut malgré son père et aux dépens de ses propres intérêts. Auguste, ami des talents, le reçut à sa cour, récompensa son esprit, et applaudit ses ouvrages. Ovide, tourmenté par le démon de la poésie et par celui de l'amour, éprouva bientôt les malheurs que ces deux passions causent ordinairement. Non content de chanter l'objet de ses flammes, il voulut réduire en système l'*Art d'aimer*. Il publia un poème sous ce titre. Auguste, irrité d'ailleurs contre l'auteur, prit le prétexte de cet ouvrage pour le reléguer, à l'âge de 50 ans, à Tomes (aujourd'hui Tomis ou Tomis var) sur le Pont-Euxin. L'endroit de son exil était assez agréable : un vrai philosophe y aurait pu trouver une vie calme et heureuse ; mais Ovide n'aspirait point à cette qualité, il conserva toute sa vie la lâcheté d'un courtisan et d'un poète voluptueux. On ignore le véritable crime d'Ovide. C'était, selon les apparences, d'avoir vu quelque chose de honteux dans la maison d'Auguste. Comment cet empereur aurait-il pu exiler Ovide pour son poème de l'*Art d'aimer*, lui qui aimait et qui protégeait Horace, dont les poésies sont souillées de tous les termes de la plus infâme prostitution ? Il est vraisemblable qu'Auguste alléguait une raison prétendue, n'osant parler de la véritable. Une preuve qu'il s'agissait de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la famille impériale, c'est que Tibère, ce monstre de la sciveté comme de dissimulation ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grâce à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube, soupirant sans cesse après les plaisirs de Rome. Il mourut dans ses regrets, l'an 17 de J. C., à 57 ans, après en avoir passé sept dans son exil. Poinset de Sivry a publié dans le *Mercur de France*, avril 1773, première partie, pag. 181 et suiv., une *Lettre*, dans laquelle il semble établir que la cause de l'exil d'Ovide est fondée sur un tout autre motif que celui qu'on allègue communément (le commerce incestueux d'Auguste avec Julie sa fille). Il croit que cet empereur n'a puni Ovide que parce qu'étant décemvir, il avait informé contre le jeune Agrippa, petit-fils et successeur désigné de cet empereur, et ébruité quelque atrocité de ce prince brutal et méchant. Ses conjectures sont plausibles ; mais ce ne sont que des conjectures. D'autres auteurs prétendent que le motif de son exil furent ses amours avec Julie, qu'il célébrait, dit-on, dans ses vers sous le nom de *Corinne*. « On peut faire à Ovide, » dit un homme d'esprit, un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et à Tibère : c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés, qu'ils exciteraient encore aujourd'hui l'indignation, s'il les eût donnés à des princes légitimes, ses bienfaiteurs ; mais il les donnait à des tyrans. » Chose étrange que les louanges, et les louanges des poètes ! Il est bien clair qu'Ovide désirait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité. Lorsqu'il apprit sa mort, il poussa la folie et la bassesse jusqu'à lui consacrer une espèce de temple,

où il lui offrait tous les matins de l'encens. On lui pardonnerait peut-être cet avilissement, si la reconnaissance l'avait prôduit ; mais il est évident que ce n'est que la lâcheté et le défaut de courage. Ovide faisait un dieu d'Auguste, parce qu'il espérait toucher Tibère, et en faire un homme. Quelques auteurs, confondant sans doute Tomis ou Tomisvar en Bulgarie avec Témiswar, ont cru qu'Ovide avait été exilé en Hongrie ; mais cette idée n'a pas besoin de réfutation ; presque tous les vers du poète faits durant son exil déposent contre elle. On montre néanmoins son tombeau à Szombathely (Sabaria) ; ce qui supposerait qu'il est mort en Hongrie durant une course qu'il y aura faite, ou que ses ossements y ont été transportés par quelqu'un de ses amis. Les ouvrages qui nous restent de ce poète sont : *Metamorphoseon lib. xv*, Dublini, 1729, 2 vol. in-4, 20 à 30 fr. ; Parisiis, 1822, in-8, 15 fr. ; C'est, dit-on, son chef-d'œuvre ; mais quel nom peut-on lui donner ? Ce n'est point un poème épique ; ce genre de poésie à des règles, et Ovide n'en connaît point dans son ouvrage : moins encore un poème didactique ; car il ne contient les règles d'aucune science. Ce n'est point non plus un poème historique, c'est plutôt une compilation historico-mythologique, tirée des poètes plus anciens et des Livres saints. Le commencement, où il traite de Dieu, de l'homme de la formation du monde, du deluge, etc., présente de belles et grandes idées, mais altérées par les rêves des mythologistes ; c'est la *Genèse* travestie (1). Le reste contient d'autres traits de l'Histoire sainte, également défigurée, et toutes les extravagances de la Fable. Ce sont des peintures sans gaze des amours des dieux et des hommes : tableaux d'autant plus propres à corrompre les cœurs, qu'Ovide les expose d'une manière tendre, pathétique. En même temps on y trouve des maximes vraies et des réflexions sages. On a souvent cité ces vers qui semblaient être pris dans quelque traité sur le péché originel :

Excute virgineo conceptas pectore flammæ,
Si potes, infelix. Si possem, sanior essem :
Sed rapit invitam nova vis : aliudque cupido,
Mens aliud suadet. Video meliora, proboque ;
Deteriora sequor ;

Nous avons plusieurs traductions des *Métamorphoses* : par Thomas Corneille, Paris, 1697, 3 vol.

(1) N'y aurait-il que cette seule preuve de la connaissance que les païens ont eue des Livres saints, il y aurait de l'imprudence à nier un fait démontré par une preuve sensible et subsistante ; et ce n'est pas le résultat des idées qu'Ovide pourrait y avoir prises personnellement, c'est un compte fidèle qu'il rend de la théologie païenne sur la formation du monde. Indépendamment des Livres saints que les nations pouvaient avoir sans peine, surtout depuis la version des Septante, et une autre beaucoup plus ancienne, dont parle Eusèbe, les Juifs vendus aux Grecs par les Tyriens et les Sidoniens, plus de six cents ans avant Jésus-Christ, purent encore apprendre aux maîtres qui les achetèrent tout ce qui regardait leur histoire et leur religion. Les Lacédémoniens, qui se vantaient de descendre d'Abraham (*Machab.*, 11, v. 19), pouvaient aussi en être instruits. Un passage bien précis du prophète Joël nous apprend que les Juifs ont été vendus aux Grecs : *Quid mihi est vobis, Tyrus et Sidon ? Argentum enim meum et aurum tulistis : et desiderabilia mea, et pulcherrima intulistis in delubra vestra : et filios Juda, et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum ; ut longe faceretis eos*

in-12. fig., par l'abbé Banier, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-fol., fig., 60 à 72 fr.; Paris, 1767-71, 4 vol. in-4, avec 141 pl., 60 à 80 fr.; de Fontanel en a donné une nouvelle version, *ibid.*, 1766, 2 vol. gr. in-8, fig. De S.-Ange en a entrepris une traduction en vers français, dont le troisième livre a paru au commencement de 1783: « Fabrique pénible et » froide (dit un bon juge en cette matière), où les » traits de génie s'évanouissent, les morceaux de » verve languissent et s'éteignent, la facilité dis- » paraît, l'abondance devient lâcheté, les affections » légères deviennent ridicules et pesantes, le badi- » nage des jeux de mots se change en de mauvaises » pointes, les négligences en platitudes. Ce qui avait » peu d'intérêt paraît tout à fait ennuyeux, et par » le moyen de la paraphrase presque inévitable, les » répétitions, les longueurs sont absolument in- » sipides et assommantes. Ainsi, malgré ses défauts, » Ovide se lit avec plaisir dans sa langue: et avec » ses beautés ternies en français, avec ses défauts » augmentés et renforcés, il n'est presque pas lisible » dans la traduction de Saint-Ange. » (Cette traduction a été achevée; et, quoique les connaisseurs l'eussent condamnée à la plus obscure médiocrité, elle a obtenu un assez brillant succès, et a été réimprimée pour la troisième fois en 1808 et 1823, 4 vol. in-12. Le style en général a de la précision, de l'élégance, de la correction; mais on ne peut se dissimuler que la maigreur et la sécheresse ne s'y mêlent quelquefois. On désire de temps en temps, ce que l'art et la lime ne peuvent donner, le mouvement, la chaleur et la verve. (Les *Fastes* en 6 livres, dans lesquels, à travers plusieurs morceaux négligés et quelques écarts, on découvre une imagination belle, noble et riante. Ils ont été traduits par Bayeux, 1783, 4 vol. in-8, avec des notes et recherches de critique et d'histoire, et en vers avec des remarques par de Saint-Ange, Paris, 1804, 2 vol. in-8. Cette traduction, malgré quelques méprises et incorrections, fait honneur aux études de l'auteur. Les *Tristes* et les *Élégies*; elles sont pleines de grâces touchantes. L'auteur donne du relief aux plus petites choses; mais il manque souvent de précision et de noblesse, et, en cherchant les ornements de l'esprit, il perd le langage de la nature. Le P. Kervillars, jésuite, a traduit les *Tristes* et les *Fastes*, 3 vol. in-12. Les *Héroïdes*, pleines d'esprit, mais plus pleines encore de volupté; les trois livres des *Amours*, qu'on peut joindre à ses trois chants sur l'*Art d'aimer*; *De remedio amoris*, inférieur à ses autres ouvrages, et qui est comme un contre-poison de ses *Amours*. L'un et l'autre ouvrage, en plaisant à l'esprit, sont très-propres à gâter le cœur. Le poison y est préparé avec tout l'art possible; *Ibis*, poème satirique sans finesse, où

de *finibus suis* (Joël, III, 5, 6.) « Il est naturel, dit un critique, de faire parler un étranger de son pays, de sa religion, de ses usages, de son ancien état: les Grecs purent donc connaître par leurs esclaves beaucoup de choses qui regardaient la religion des Juifs; d'ailleurs ces esclaves, transplantés de Jérusalem et de la Judée, purent même obtenir de leurs maîtres la liberté de faire les exercices de leur religion, et je ne sais si leurs assemblées ne donnèrent point naissance aux mystères secrets qui s'établirent dans la Grèce.»

le sel est trop délayé; des fragments de quelques autres ouvrages. La nature n'avait point été avare à l'égard d'Ovide; son esprit était vif et fécond, son imagination belle et riche. L'expression semble courir au devant de sa pensée. Avec ces grandes qualités, il gâta le goût des Romains; il prodigua les fleurs, les saillies et les pointes. Ce défaut plut à son siècle; il lui donna le ton. La belle nature fut négligée; on courut après le faux brillant. Ce ne fut point assez de ce qui plaît aux yeux, on chercha ce qui les éblouit. Un autre défaut d'Ovide est de rendre la même pensée sous des formes différentes, ce qu'il fait quelquefois jusqu'à la plus accablante satiété. On a donné plusieurs éditions des œuvres complètes d'Ovide sous le titre: *Opera omnia*, Venetiis, Aldi, 1502-03, 3 vol. in-8, vend. 150 f.; *ibid.*, 1515-16, 3 vol. in-8, vend. 34 fr.; Florentiæ, Juntæ, 1519-22, 3 vol. in-8, 24 fr.; Parisiis, 1541, 3 vol. in-16; Antwerp., 1561, 3 vol. pet. in-12, 15 à 20 fr.; Lugd.-Bat., Elzevir, 1629, 3 vol. pet. in-12, 24 à 36 fr.; *Cum notis variorum*, *ibid.*, 1661 et 1662, 3 vol. in-8, fig., 30 à 36 fr.; *ibid.*, 1670, 3 vol. in-8, fig., 45 à 60 fr.; *ad usum Delphini*, Lugduni, 1689, 4 vol. in-4, 112 fr.; la réimpr. de Venise, 1731, même format, 24 à 36 fr.; Lond., 1715, 3 vol. in-12, 12 à 15 fr., gr. pap., 36 à 48 f.; Amstelod., 1727, 4 vol. in-4, 96 à 120 fr.; Lond., 1745, 5 vol. in-18, 15 à 20 fr.; Lipsiæ, 1758, 4 vol. in-8, 20 fr.; Paris, Barbou, 1762, 3 vol. in-12, 18 à 21 fr., pap. fin, 24 à 30 fr.; Goetting, 1796, 2 vol. in-8, 12 fr.; Parmæ et Mediolani, 1806-1808, 6 vol. in-fol., belle édit. tirée à 103 exemp.; Paris, Lemaire, 1820 et ann. seq., 9 tom. en 10 vol. in-8, 150 fr.; *ibid.*, 1822, 5 vol. in-32, pap. vél., 17 fr. Ces œuvres ont été trad. en franç., Paris, 1799, 7 vol. in-8, fig., 24 fr., et 7 vol. in-4, 50 fr.; en vers français, par de Saint-Ange, *ibid.*, 1823-24, 10 vol. in-12, 30 fr.; en prose avec le texte latin en regard, par Panckoucke, *ibid.*, 1834 et années suiv., 10 vol. in-8, 70 fr. Pendant son exil, Ovide composa son *Halieucton*, poème sur la chasse et la pêche; un *Livre* contre les mauvais poètes, plusieurs *Epigrammes*; il y a en plusieurs langues, des *Vies* d'Ovide, et en français par Villenave, Paris, 1809, in-8.

OVIEDO Y VALDEZ (Jean-Gonsalve-Ferdinand d'), né à Madrid vers l'an 1478, fut élevé parmi les pages de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, et il se trouva à Barcelone en 1493, lorsque Christophe Colomb revint de son premier voyage à l'île de Haïti, qu'il nomma *Hispaniola*, aujourd'hui *Saint-Domingue*. Il lia une étroite société avec lui et avec ses compagnons, s'instruisant avec soin de tout ce qui regardait les nouvelles découvertes. Il rendit de grands services à l'Espagne pendant la guerre de Naples; c'est ce qui détermina Ferdinand à l'envoyer à l'île de Haïti, en qualité d'intendant et d'inspecteur-général du Nouveau-Monde. Les ravages que la maladie vénérienne avait faits pendant les guerres de Naples l'engagèrent à s'appliquer à la recherche des remèdes les plus efficaces contre cette maladie, que l'on croyait venue des Indes occidentales. Il étendit

ses recherches à tout ce qui concerne l'histoire naturelle de ces contrées ; et à son retour en Espagne, il publia : *De la natural historia delas Indias*, Toledo, 1526, in-fol., goth., 19 fr. Elle a été traduite en français, Paris, 1555, in-fol., fig., 12 fr. C'est dans cet ouvrage qu'Oviédo dit que la syphilis est endémique dans l'île de Haïti, et que de là elle a passé en Europe ; en quoi il paraît se tromper grossièrement. (*Voy. ASTRUC et PACIFICUS MAXIMUS.*) Il y vante beaucoup l'usage du bois de gaïac pour la guérison de cette maladie ; mais soit que le mal soit aujourd'hui plus intraitable, soit que le remède n'ait jamais eu l'efficace qu'on lui attribue, la découverte d'Oviédo a beaucoup perdu de son crédit. Les lexicographes ont beaucoup défigurés cet article, et l'ont farci d'anecdotes nullement vraisemblables ; quelques-uns ont fait deux Oviédo d'un seul, et ont brouillé le reste à proportion.

OWEN (Jean), *Audoënus*, né à Armon, dans le comté de Caernarvon en Angleterre, se rendit habile dans les belles-lettres, et fut obligé de tenir école pour subsister. C'est principalement dans la poésie qu'il excella. Il mourut à Londres en 1622. Ses compatriotes lui laissèrent passer sa vie dans la misère, et après sa mort ils lui ont élevé un tombeau dans l'église de Saint-Paul. On a de lui : *Epigrammata*, Leyde, 1628, in-24 ; Amsterd., 1647, in-12, 4 à 6 fr. ; Parisii, 1794, 2 vol. gr. in-18, pap. vél. 10 fr., gr. pap., 18 fr. ; qui sont estimées, mais qui ne sont pas toutes dignes de l'être. C'était aussi l'avis de l'auteur, et il l'exprima par ces deux vers :

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, stultitiam ; si nihil, invidiam.

On loue la pureté et la simplicité du style. Ses pointes sont assez naturelles, à quelques-unes près ; on peut dire même qu'elles sont trop naturelles, car la plupart manquent de ce trait vif et saillant qui fait l'épigramme. Le Brun a fait un choix des meilleures, et les a publiées en vers français, 1709, in-12. Il a retranché, avec raison, celles dans lesquelles l'auteur déclame contre les religieux, les ecclésiastiques et le saint Siège. L'oncle du poète avait été tellement indigné de ses mauvaises plaisanteries contre l'Eglise romaine, qu'il le priva en mourant d'une très-ample succession. Il tourne cependant quelquefois ses pointes contre les incrédules et les faux philosophes ; témoin cette épigramme contre les athées :

Nulla domus domino caruit. Vos hancine tantam
Nullius domini creditis esse domum ?

Les épigrammes choisies d'Owen ont été publiées de nouveau en vers français par de Kerivalant, Lyon, 1819, in-18.

OWEN (Jean), élevé à Oxford, prit les ordres selon le rit anglican ; mais dans le temps de la puissance du parlement, il prêcha avec la fureur d'un enthousiaste contre les évêques, les cérémonies, etc. Il fut ministre dans le parti des non-conformistes. Owen, sur la fin de 1649, fit l'apologie des meurtriers du roi Charles I^{er}, prêcha contre Charles II et contre tous les royalistes. Il devint ensuite doyen de l'église de Christ à Oxford, et vice-chancelier de

cette ville. On le dépouilla de ces deux places quelques années après. Il mourut en 1683, à 67 ans, à Eling, près Acton. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages de controverse, remplis d'emportements, et indignes d'être lus par les gens raisonnables.

OWEN (Henri), savant théologien anglican, né en 1719, dans le comté de Monmouth, y commença ses études et alla les achever à Oxford dans le collège de Jésus, où il prit des degrés dans la faculté de médecine. Peu après, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé à la cure d'Edmonton, dans le comté de Middlesex, et ensuite à celle de Saint-Olavis, Hart-Street, à Londres. Il avait joint à l'étude de la théologie celle des mathématiques, pour lesquelles il avait un goût naturel. Il était érudit et bon critique. On a de lui : un *Traité de Trigonométrie* ; des *Observations sur les miracles de l'Ecriture* ; des *Remarques sur les quatre Evangiles* ; *Recherches sur la version des Septante* ; *Le Mode des citations des évangélistes expliqué et défendu* ; *Avis aux étudiants en théologie* ; une *Introduction à la critique sacrée* ; des *Sermons* prêchés pour la fondation de Boyle, sous le titre de *But et avantage des miracles de l'Ecriture*, 1774 ; d'autres *Sermons*, imprimés après sa mort. Il fut, en 1778, l'éditeur du *Manuscrit Cottonien de la Genèse, avec la copie du Vatican*, collation faite par Jean-Ernest Grabe, laquelle était restée inédite. Owen mourut en 1795.

OXENSTIERNA (Axel, comte d'), né dans l'Irlande en 1583, devint grand chancelier de Suède, et premier ministre d'état de Gustave-Adolphe ; il mérita la confiance de ce prince par son génie et son intégrité. Oxenstierna fut d'abord employé par Charles IX, roi de Suède, à des missions importantes ; et son successeur (en 1611), Gustave-Adolphe, le nomma chancelier du royaume. Il termina la guerre avec le Danemark ; il suivit le roi en Livonie, et conclut avec les Russes la paix avantageuse de Stolbova (en 1617.) Après la conquête de la Prusse par Gustave, il en fut nommé gouverneur général. Lorsque l'Autriche menaça la Baltique, il obtint du duc de Poméranie de recevoir une garnison suédoise dans la ville forte de Stralsund. Après la mort de Gustave, tué à la bataille de Lutzen, en 1632, il eut l'administration des affaires des Suédois et de leurs alliés en Allemagne, en qualité de directeur général. Il continua la guerre avec succès ; mais la perte de la bataille de Nortlingue l'obligea de passer par la France pour pouvoir s'en retourner en Suède, où il fut l'un des cinq tuteurs de la reine Christine pendant sa minorité. Lors de son retour à Stockholm, il vint à Paris, eut un entretien avec le cardinal de Richelieu, en obtint des secours qui rétablirent les affaires des Suédois, et parvint à signer une paix honorable. Christine, et son successeur, Charles-Gustave, eurent pour lui la considération que ses services et ses talents méritaient. Toutes les affaires de ce royaume se gouvernèrent principalement par son conseil, jusqu'à sa mort. Le chancelier était savant dans la politique et les belles-lettres. On lui attribue le 2^e vol. del *Histoire*

de Suède, en allemand. — Son fils, Jean OXENSTIERNA, ambassadeur et plénipotentiaire à la paix de Munster, en 1648, soutint dignement la réputation de son père. — Gabriel OXENSTIERNA, grand maréchal de Suède, Benoît OXENSTIERNA, grand chancelier de Suède et principal ministre d'état de ce royaume, tous les deux de la même famille que le précédent, se firent un nom par leur mérite.

OXENSTIERNA (comte d'), petit neveu d'Axel Oxenstierna, mourut fort âgé en 1707, dans son gouvernement du duché de Deux-Ponts. Il se fit connaître par ses voyages dans presque tous les pays de l'Europe, et embrassa la religion catholique en Italie. Son esprit était naturellement très-enjoué; mais un mariage malheureux, les douleurs de la goutte, la perte de ses biens, qu'il avait consumés dans le luxe des cours, remplirent sa vieillesse d'amertume. Il trouva de la consolation dans une philosophie que la religion avait consolidée; les événements de sa vie devinrent pour lui des matières de réflexion et d'utiles leçons. C'est alors qu'il écrivit ses *Pensées sur divers sujets, avec des Réflexions morales*, imprimées à la Haye, 1754, 2 vol. in-12. Bruzen de la Martinière, qui dirigea cette édition, en retoucha le style, qui était celui d'un étranger; il y laissa quelques trivialités, dont le lecteur est dédommagé par des pensées solides et des traits agréables. « On est charmé, dit l'éditeur, » de voir un galant homme, qui avait fait une figure » brillante, et qui avait goûté tout ce que les jouis- » sances du monde peuvent avoir de séduisant, » se faire une sérieuse occupation de détromper » ceux qui y cherchent un bonheur qu'elles ne » donnent réellement pas. On est surtout édifié du » grand respect qu'il témoigne pour la religion. On » découvre un philosophe qui cherche dans l'esprit » humain toutes les ressources dont il est capable, » mais qui, sentant l'insuffisance de ces moyens » pour être solidement vertueux, n'hésite pas de » recourir aux secours surnaturels, et ne rougit » pas de parler de Dieu, du paradis, de l'enfer, » comme ferait un missionnaire. »

OZANAM (Jacques), mathématicien distingué, né à Bouligneux dans la principauté de Dombes, l'an 1640, d'une famille juive d'origine, fut destiné par son père à l'état ecclésiastique. Il entreprit son cours de théologie par obéissance; mais, après la mort de son père, il quitta la cléricature par amour pour les mathématiques. Cette science avait toujours eu beaucoup d'attraits pour lui, et dès l'âge de 15 ans il composa, sur cette matière, un ouvrage qui resta manuscrit, mais où il trouva dans la suite des choses dignes de passer dans ses ouvrages imprimés. Il se mit à enseigner à Lyon, et y fit quelques bons mathématiciens. Le père du chancelier d'Aguesseau l'ayant appelé dans la capitale, son nom fut bientôt connu. Il épousa une femme presque sans biens, qui l'avait touché par son air de modestie et de douceur. Ces belles apparences ne le trompèrent point; ses études ne l'empêchèrent pas de goûter, avec elle et avec ses enfants, les plaisirs purs et simples attachés aux noms de mari et de père, plaisirs presque entièrement réservés pour les familles ob-

seures. Il eut jusqu'à 12 enfants, dont la plupart moururent, et il les regretta comme s'il eût été riche. A l'âge de 61 ans, c'est-à-dire en 1701, il perdit sa femme, et la guerre qui s'alluma pour la succession d'Espagne lui enleva presque tous ses élèves. Ce fut alors qu'il entra dans l'académie des Sciences, où il voulut prendre la qualité d'élève, qu'on avait sans doute dessein de relever par un homme de cet âge et de ce mérite. Sa situation ne lui fit pas perdre de sa gaieté naturelle, ni une sorte de plaisanterie qui le délassait d'autant mieux qu'elle était moins recherchée. Il mourut en 1717. Un cœur naturellement droit et simple avait été en lui une grande disposition à la piété. La sienne n'était pas seulement solide, elle était tendre, et ne dédaignait pas ces petites pratiques que la religion ennoblit, et qui, par une espèce de retour, en nourrissent le sentiment et l'esprit. Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion. « Il appartient, disait-il souvent, aux » docteurs de Sorbonne de disputer, au pape de » prononcer, et aux mathématiciens d'aller en pa- » radis en ligne perpendiculaire. » Il composait avec une extrême facilité, quoique ses études roulèrent sur des sujets difficiles. Ses ouvrages sont : un *Dictionnaire des mathématiques*, très-ample, imprimé en 1691, in-4; un *Cours de mathématiques*, en 5 vol. in-8, publié en 1693; *Récréations mathématiques et physiques*, ouvrage curieux, entièrement refondu par de Montucla, Paris, 1778 ou 1790, 4 vol. in-8, fig., 20 à 24 fr.: les anciennes éditions sont moins chères; *Méthode facile pour arpenter*, in-12; *L'Usage du compas de proportion*, in-12; *Nouveaux éléments d'algèbre*, in-4; *Géométrie pratique*, in-12. La nouvelle géométrie n'y paraît point, c'est-à-dire celle de l'infini, dont on a fait depuis un si grand usage; on n'y trouve que l'ancienne, mais approfondie avec beaucoup de travail. Ozanam composa quatorze ouvrages, sur les diverses branches des mathématiques, et qui tous furent bien accueillis. (*Voy. les Mémoires de Nicéron et le Dictionnaire de Chauffepié. Voy. son Eloge par Fontenelle.*)

OZEROF (Vladislav-Alexandrovitch), célèbre auteur tragique russe, né en 1770 près de Tver, mort en 1816, peut être considéré comme le véritable créateur de la tragédie russe: ce genre existait, il est vrai, avant lui; mais il était sans action; et quoique les pièces de Kniajenine et de Soumorokof, les meilleures que possédât alors la scène russe, ne fussent pas dénuées de beautés et se fissent même remarquer par des vers quelquefois sublimes, elles étaient loin d'avoir cet ensemble, cette unité d'action et d'intérêt qui sont l'une des conditions et l'un des caractères de la littérature dramatique. Au reste Ozerof s'affranchit de la servile imitation à laquelle s'étaient condamnés ses prédécesseurs: il fit un théâtre vraiment national, un théâtre qui est réellement le fruit du génie russe. Ses principales pièces sont : *la Mort d'Oleg*, en 5 actes, représentée pour la première fois à St.-Pétersbourg en 1798; *OEdipe à Athènes*, en 5 actes, représenté le 23 novembre 1804; *Fingal*, en 3 actes, représenté le 8

décembre 1805; *Dmitri Donskoï*, en 5 actes, représenté le 14 janvier 1807; *Polyxène*, en 5 actes, représenté le 14 mai 1809. Ozerof a composé aussi quelques *Poésies lyriques*, et a traduit une partie

des *Epîtres de Colardeau*. Les *OEuvres complètes* de ce poète, précédées d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, ont été publiées par le prince Viassenskii, St.-Pétersbourg, 1818, 2 vol.

PAC

PACARAU (Pierre), évêque constitutionnel de la Gironde, naquit en 1716 à Bordeaux. Après avoir fait des études distinguées, et avoir appris parfaitement non seulement le latin et le grec, mais encore l'hébreu, le syriaque, l'anglais, l'italien et l'espagnol, il embrassa l'état ecclésiastique et se voua à la prédication. Les succès qu'il obtint lui valurent un canonicat dans l'église métropolitaine de sa ville natale. Lorsque la révolution éclata, Pacarau applaudit aux changements qu'elle devait amener et prêta le serment à la constitution civile du clergé. Nommé évêque constitutionnel de Bordeaux, le 14 mars 1791, il resta dans ce siège jusqu'à sa mort arrivée en 1797. On a de lui divers *Mémoires* en faveur de son chapitre; des *Réflexions sur le serment exigé du clergé*, et des *Considérations sur l'usure*. Il a aussi composé des *Noëls* que l'on chantait tous les ans dans l'église St.-André de Bordeaux à la messe de minuit.

PACATIEN (Titus-Julius-Marinus-Pacatianus) se souleva dans le midi des Gaules, sur la fin du règne de l'empereur Philippe; mais il fut défait et mis à mort, l'an 249, par les troupes qui avaient élevé Dèce à l'empire. Cet usurpateur n'est connu que par les médailles latines qu'on trouve de lui. Le P. Chamillart rapporta d'un voyage la première médaille connue de ce prince.

PACAUD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né en Bretagne, mort en 1760, s'acquit de la réputation en prêchant. On a de lui des *Discours de piété*, Paris, 1745, 3 vol. in-12. Ils furent d'abord approuvés; mais ensuite on crut y voir des propositions jansénistes, et le gouvernement n'en permit le débit qu'après y avoir fait mettre trente-cinq cartons. Cette affaire est détaillée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 juin 1745.

PACCA (Barthélemy), cardinal camerlingue et pro-secrétaire d'état, naquit à Bénévent en 1756. Après avoir fait des études distinguées dans sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique et fut élevé, jeune encore, aux premières dignités de l'Eglise. Décoré en 1801 de la pourpre romaine, il ne tarda pas à être pro-secrétaire d'état. Dans les démêlés du saint Siège avec Bonaparte, il montra un caractère ferme: son dévouement au souverain pontife ne recula devant aucun sacrifice. Le 6 septembre 1808, il fut arrêté sous le prétexte qu'il avait cherché à exciter une insurrection contre les Français. Le général Miollis avait aussitôt donné l'ordre de le conduire à Bénévent; mais le pape obtint qu'il resterait auprès de lui en qualité de

PAC

prisonnier. Cette situation ne cessa pour lui que le 6 juillet 1809. Alors il suivit volontairement Pie VII en France; mais, arrivé à Grenoble, il fut séparé du pape et enfermé dans une forteresse où il resta détenu pendant deux ans et demi. Il fut encore en butte à des épreuves de tous genres, jusqu'au moment où l'Europe fut délivrée du joug de Bonaparte. Rétabli en 1814 dans ses dignités, il avait repris le timon des affaires; mais pendant les *cent-jours*, l'approche des troupes de Murat le força une seconde fois de quitter Rome. Avant de sortir de la capitale du monde chrétien, il créa une junte d'état chargée des affaires du gouvernement pendant l'absence du souverain pontife. Après un court séjour à Gênes, le cardinal Pacca rentra dans Rome où il continua à administrer les états du pape. En 1816 il fut nommé membre de la congrégation établie pour les affaires de la Chine, et au mois de mars de la même année, le pape l'envoya à Vienne en mission extraordinaire. En même temps Pacca devint membre de la congrégation chargée de fixer le système des études de l'université, et de choisir les villes où seraient établies les maisons d'éducation. En 1817 il devint gouverneur de Rome, et en 1819 membre de la commission chargée de faire des recherches sur la situation financière des états de l'Eglise. Pourvu en 1821 de l'évêché de Porto et Rufica réunis, il vécut dès lors loin des affaires. Il est mort à Rome en 1832. On a publié au commencement des *Mémoires* du cardinal Pacca; ils ont été traduits de l'italien par l'abbé Jamet, Paris, 1832, 2 vol. in-8, 10 fr., pap. vél., 12 fr.; *L'Ami de la religion*, nos 2004, 2042 et 2085, en a rendu compte. Ces *mémoires* méritent d'être étudiés.

PACHECO, marquis de VILLENA. (*Voy.* VILLENA.)

PACHYMÈRE (Georges), historien distingué et un des premiers qui se soient occupés de l'*histoire byzantine*, naquit à Nicée en 1242, et se distingua de bonne heure par ses talents. Michel Paléologue l'emmena avec lui à Constantinople, lorsqu'il reprit cette ville sur les Français. Il parvint aux premières dignités de l'Eglise et de l'état, et mourut vers 1310. Nous avons de lui une *Histoire d'Orient*, qui commence à l'an 1258 et finit à l'an 1308. Cet ouvrage est estimable. L'historien a été non-seulement témoin des affaires dont il parle, mais il y a eu très-grande part. Son style est à la vérité obscur, pesant et chargé de digressions; mais il est plus sincère que les autres historiens

grecs. Son ouvrage est une suite de l'Histoire d'Orient par Acropolite. Le P. Poussines, jésuite, le donna au public à Rome, en 1666 et 1669, 2 vol. in-fol., 12 à 18 fr., avec une traduction latine et de savantes notes. Le président Cousin l'a aussi traduit en français. Quelques-uns le font auteur d'une *Paraphrase* des ouvrages faussement attribués à saint Denys l'Aréopagite. Le P. Cordier l'a insérée avec les *Scolies* de saint Maxime, dans l'édition qu'il a donnée de saint Denys. On trouve dans le recueil d'Allatius, Rome, 1651 et 1659, in-4, un *Traité sur la procession du Saint-Esprit*, de Pachymère, qui, quoique schismatique, dit que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Pachymère forma plusieurs bons élèves, parmi lesquels on cite Manuel Philé.

PACIAUDI (Paul-Marie), antiquaire, né à Turin en 1710, entra, vers 1730, chez les théatins, fut nommé, en 1761, bibliothécaire du duc de Parme, et mourut en 1785. Ses principaux ouvrages sont : *Monumenta peloponnesiaca*, Rome, 1761, 2 vol. in-4 ; *Memorie de' gran maestri dell' ordine gerosolimitano*, Parme, 1730, 3 vol. in-4. Ces trois volumes contiennent les Vies des fondateurs et des dix premiers grands maîtres de l'ordre de Malte, dont le P. Paciaudi était historiographe ; *Lettres au comte de Caylus*, Paris, 1802. Elles contiennent des anecdotes littéraires, des détails sur différents monuments d'antiquité, et quelques épigrammes contre les jésuites, que le théatin n'aimait pas.

PACIEN (saint), évêque de Barcelone, florissait sous le règne de Valens. Il mourut, vers l'an 390, sous celui de Théodose, après avoir gouverné saintement son troupeau, et s'être distingué par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il nous reste de lui : trois *Lettres* au donatiste Sympronien, dans la première desquelles on trouve ces paroles si connues : CHRÉTIEN est mon nom, et CATHOLIQUE mon surnom ; une *Exhortation à la pénitence* ; un *Discours sur le baptême*. Son latin est pur et élégant, ses raisonnements justes, ses pensées nobles. L'auteur sait à la fois inspirer la vertu et détourner du vice. Ses ouvrages ont été mis au jour par Jean du Tillet, à Paris, en 1538, in-4. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* et dans le second tome des *Conciles* d'Espagne par le cardinal d'Aguirre, Rome, 1694. Saint Pacien, avant de s'attacher au service de l'Eglise, avait été marié et avait eu un fils nommé *Dexter*. (*Voy. ce nom.*)

PACIFICUS MAXIMUS, né à Ascoli, d'une famille noble, l'an 1400, vécut un siècle. Ses poésies latines ont été imprimées sous le titre d'*Hecatelegium, sive Elegia*, etc., Florence, 1489, in-4, édition très-rare, réimprimée à Bologne, 1523, in-4, et avec ses autres ouvrages, Parme, 1691, in-4, 6 à 9 fr. On a retranché les vers licencieux dans cette dernière édition. La maladie honteuse est si bien décrite dans ses poésies, qu'on ne peut révoquer en doute que ce poison n'ait infecté l'Europe avant le voyage de Christophe Colomb en Amérique, en 1493, puisque notre auteur en fait

mention dans un ouvrage imprimé en 1489. (*Voy. ASTRUC.*) Pacificus a beaucoup écrit contre Politien, et a donné une édition du poème de Lucrèce.

PACOME (saint), né dans la haute Thébàide, vers l'an 292, de parents idolâtres, porta les armes dès l'âge de 20 ans. Les vertus des chrétiens le touchèrent, et dès que la guerre fut finie, il reçut le baptême. Il y avait alors dans la Thébàide un saint solitaire, nommé *Palémon* ; il se mit sous sa discipline. Le disciple fit des progrès si rapides dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même chef du monastère de Tabenne sur le bord du Nil. Ses austérités et ses lumières se répandirent au loin ; les solitaires accoururent en grand nombre. La haute Thébàide fut bientôt peuplée de monastères qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. Ses disciples étaient dispersés dans différentes maisons composées de 30 à 40 moines. Il fallait autant de maisons pour former un monastère, de façon que chaque monastère comprenait depuis 12 jusqu'à 1600 cénobites. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans l'oratoire commun de tous les monastères. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous ces différents membres reconnaissaient un même chef, et s'assemblaient avec lui pour célébrer la fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 5000. La sœur de saint Pacôme, touchée des exemples de son frère, fonda elle-même un monastère de filles, de l'autre côté du Nil, gouverné par la règle que son frère avait donnée à ses moines. Le saint solitaire, affligé d'un mal contagieux qui avait désolé son monastère, mourut en 348. Nous avons de lui : une *Règle*, dont saint Jérôme a donné une traduction latine que nous avons encore ; onze *Lettres*, imprimées dans le recueil de Benoît d'Aniane. Un ancien auteur grec a écrit la *Vie* de cet illustre patriarche : Denys le Petit l'a traduite en latin, et Arnauld d'Andilly l'a mise en français. On la trouve parmi celles des *Pères du desert*.

PACORUS, fils d'Orodes, roi des Parthes, neveu de Mithridate, se signala par la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en pièces, l'an 53 avant J.-C. Il prit le parti de Pompée, et se déclara pour les meurtriers de César. Après avoir ravagé la Syrie et la Judée, Ventidius marcha contre lui, et lui ôta la victoire et la vie, l'an 39 avant J.-C.—Il ne faut pas le confondre avec PACORUS, roi des Parthes et ami de Décébale, roi des Daces. Il mourut l'an 107 de J.-C.

PACUVIUS (Marcus), neveu d'Ennius, né à Brindes l'an 218 avant J.-C., se distingua dans la poésie et dans la peinture ; il publia diverses pièces de théâtre, dont la plus applaudie fut celle d'*Oreste*. Son style n'a ni élégance ni pureté. Il nous reste de lui quelques fragments, qu'on trouve dans le *Corpus poetarum latinorum* de Maittaire et dans le dernier volume du théâtre des Latins publié par Levée. Ce poète mourut à Tarente, l'an 154 avant J.-C.

PACS, ou PAS (Richard), *Pacæus*, doyen de Saint-Paul de Londres, fut employé par Henri VIII

dans plusieurs négociations importantes. Volsey, jaloux de son crédit, le lui fit perdre par de faux rapports; et Pacs eut la faiblesse d'en mourir de chagrin en 1532. Il était lié avec Erasme et avec d'autres savants de son siècle. On a de lui : des *Lettres*; *De fructu scientiarum*, 1517, in-4; un traité *De lapsu hebraicorum interpretum*, et d'autres ouvrages.

PADOUAN (Louis LIONI, surnommé *le Peintre*), natif de Padoue, mort en 1606, âgé de 75 ans, sous le pontificat de Paul V, a excellé dans le portrait. Il eut un fils qui se faisait pareillement appeler le Padouan, quoique né à Rome, où il mourut l'an 1626, âgé de 52 ans. Celui-ci excella aussi dans le portrait, et fit en outre plusieurs morceaux d'histoire pour des églises. On a souvent confondu le père et le fils, et l'un et l'autre avec les Padouans dont nous allons parler.

PADOUANS (Jean del CAVINO et Alexandre BASSIANO, surnommés les), très-habiles graveurs sur acier, qui ont contrefait les plus belles médailles antiques avec tant d'art, que les connaisseurs sont souvent en peine de les distinguer des véritables. Ils ont donné à celles de ces artistes le nom de *Padouanes*. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en possédaient presque tous les coins, que le P. du Molinet a fait graver très-exactement en cinq planches, dans sa *Description du cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol. On y voit entre autres le médaillon qui représente les têtes accolées de ces deux graveurs. Ils vivaient dans le XVI^e siècle.

PAGAN (Blaise-François, comte de), né d'une famille noble d'Avignon, en 1604. A peine avait-il 12 ans, qu'il commença à porter les armes; et montra une valeur au-dessus de son âge. Au passage des Alpes et aux barricades de Suze, il entreprit, à la tête des enfants perdus, d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier. Ayant gagné le haut d'une montagne escarpée qui aboutissait à la place, il se laissa glisser le long de cette montagne en disant : *Voici le chemin de la gloire*. Ses compagnons le suivirent, et forcèrent les barricades. Louis XIII, charmé de cette action héroïque, la raconta avec beaucoup de complaisance au duc de Savoie, en présence de la cour. Ce monarque le nomma maréchal de camp, et l'envoya servir en Portugal, l'an 1642. Cette même année, il devint entièrement aveugle, à l'âge de 38 ans. Un coup de mousquet lui avait fait perdre l'œil gauche au siège de Montauban, et une maladie lui enleva l'autre. Les mathématiques avaient toujours eu beaucoup d'attrait pour lui : il s'y consacra avec plus d'ardeur que jamais, et se fit un nom parmi les ingénieurs et parmi les astronomes, et même parmi les astrologues; car il donnait dans l'astrologie judiciaire. Il mourut à Paris en 1651. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des fortifications*, Paris, 1645, in-fol. Cet ouvrage passa pour le meilleur qu'on eût publié jusqu'alors sur cette matière. Ses principes furent détruits par le célèbre Vauban, qui prouva qu'il avait le défaut de rendre les flancs trop courts, trop étroits et trop serrés ;

Théorèmes géométriques, Paris, 1651 ou 1654, in-8; *Théorie des planètes*, ib., 1657, in-4; *Tables astronomiques*, ibid., 1658, 1681, in-4; une *Relation historique de la rivière des Amazones*, ib., 1655, in-8 : elle est curieuse et n'est pas commune.

PAGANEL (Pierre), député aux assemblées législative et conventionnelle, né à Villeneuve-d'Agen, en 1745, mort en Belgique en 1826, était curé de Nouillac. Lors du procès de Louis XVI, il émit son vote tendant à la déchéance du roi et au renvoi devant les tribunaux ordinaires. Ce vote, quelque sévère et illégal qu'il fût, déplut à ses collègues : alors Paganel, mentant à sa conscience, vota *pour la mort*. Il remplit avec assez de modération les missions dont il fut chargé, obtint divers emplois sous l'empire, et ne quitta la France qu'en vertu de la loi du 12 janvier 1816. Il a laissé : *Essai historique et critique de la révolution française*, Paris, 1810-1815; 3^e édition, 1816, 3 vol. in-8. Elle est assez bien écrite, mais on y remarque parfois la partialité d'un ancien républicain; *Les animaux parlants*, poème italien de Casti, en 26 chants, traduits en français, 3 vol. in-12; *Mémoire sur l'ancienneté du globe*; *Mémoire sur les causes de l'ancienneté des Chinois*.

PAGANO (Francesco-Mario), jurisconsulte, né en 1748 à Brienza dans la province de Salerne, fut nommé professeur de droit de l'université de Naples. Sa participation coupable aux révolutions de son pays le fit emprisonner, exiler, puis condamner à mort et exécuter en 1800. Il a publié : *Esame politico della legislazione romana*, Naples, 1768, in-8; *Considerazioni sul processo criminale*, traduites en plusieurs langues; *Saggi politici de' principj, progressi e decadenza delle società*, Naples, 1783-1792, 3 vol. in-8; *Saggio del gusto e delle arti belle, discorso sulla natura e l'origine della poesia*, et quelques autres ouvrages.

PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte de), voyageur français, né à Toulouse, en 1748, d'une famille noble, entra dans la marine royale à l'âge de dix-neuf ans. Il conçut le projet de visiter les mers de l'Inde, en s'y rendant par l'ouest, afin de découvrir le passage du nord. Il entreprit ce long voyage le 30 juin 1767, et ne rentra en France que le 5 décembre 1771. Il repartit en 1773 pour les Terres Australes, sous le commandement de Kerguelen; mais cette expédition n'ayant pas eu de succès, il alla s'embarquer en Hollande sur un vaisseau armé pour la pêche de la baleine au Spitzberg. Il avait obtenu le titre de correspondant de l'académie des Sciences, le grade de capitaine de vaisseau et la croix de Saint-Louis. Il servit dans la guerre d'Amérique qui se termina par la paix de 1783, et se retira dans une habitation qu'il possédait à Saint-Domingue. Il y fut massacré en 1793 dans la révolte des esclaves. On lui doit : *Voyage autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer pendant les années 1767-1776*, Paris, 1782, 2 vol. in-8, avec cartes et figures.

PAGET (Lord Guillaume), né à Londres vers la fin du xv^e siècle, fils d'un simple huissier, s'éleva par son mérite aux premières charges. Il devint

clerc du cachet du roi Henri VIII, ensuite clerc du conseil et du sceau privé, et peu de temps après clerc ou greffier au parlement. Il se conduisit dans ces divers emplois avec une prudence consommée. Henri VIII l'employa en France en qualité d'ambassadeur, et le fit à son retour chevalier, secrétaire d'état, et l'un des exécuteurs de son testament. Après la mort de ce prince, Paget fut membre du conseil privé d'Edouard VI, puis envoyé ambassadeur à l'empereur Charles-Quint, pour demander des secours contre les Ecossais et les Français. De retour, il fut élevé à de nouvelles dignités; mais sa faveur auprès d'Edouard ne se soutint pas. Il fut enveloppé dans la disgrâce du duc de Sommerset, et renfermé dans la tour de Londres. On l'obligea en même temps de se démettre de toutes ses charges, et on le condamna à 6000 livres sterling d'amende. Paget fut rétabli dans ses emplois, à l'avènement de la reine Marie à la couronne, et mourut en 1564, la 6^e année du règne d'Elisabeth.

PAGI (Jean-Baptiste), peintre et graveur, né à Gênes en 1554, mourut dans la même ville en 1627. Son père, noble génois, voulant détruire la passion de son fils pour la peinture, lui fit étudier les mathématiques, et employa les menaces; mais ce fut inutilement: il fallut céder à son inclination. Pagi avait appris de lui-même le dessin. Il n'avait pas encore essayé de mélanger les couleurs, lorsqu'il se trouva chez un peintre qui faisait très-mal un portrait. Le jeune homme prit le pinceau, et, conduit par l'instinct de la nature, il peignit le portrait et le fit très-ressemblant. Il se mit depuis dans l'école du Cangiage. Il s'est aussi occupé à graver des planches de cuivre, et à écrire sur la peinture un ouvrage intitulé: *Definizione e divisione della pittura*, in-fol.

PAGI (Antoine), cordelier, naquit à Rognes en Provence, l'an 1624. Après avoir achevé son cours de philosophie et de théologie, il prêcha quelque temps avec succès. Ses talents lui méritèrent les premiers emplois de son ordre. Il fut quatre fois provincial, et les occupations de sa place ne l'empêchèrent pas de s'occuper avec ardeur à l'étude de la chronologie et de l'histoire ecclésiastique. Il entreprit l'examen des *Annales* de Baronius. Le livre de cet illustre cardinal, quoique le plus étendu qu'on eût alors sur cette matière, offrait une infinité de méprises, et il était difficile de les éviter dans un temps où la saine critique était encore au berceau. Le P. Pagi les aperçut, et entreprit de les réformer année par année. Il fit paraître le 1^{er} tome de sa critique à Paris, 1689, in-fol. Les trois autres volumes n'ont vu le jour qu'après sa mort, à Genève, en 1705, par les soins de son neveu François Pagi. Cet ouvrage important a été réimprimé dans la même ville en 1727. On y voit un savant profond, un critique sage, un écrivain d'un esprit net et solide, un homme doux et modéré. Cette critique est d'une utilité infinie; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit Baronius. L'abbé de Longuerue avait beaucoup aidé l'auteur de ce grand ouvrage, « qui, dit un biographe moderne, a été regardé comme un ac-

» Baronius, que les Italiens ont donné une édition de
 » ces *Annales* où sont fondues les observations de son
 » critique; ce qui n'ôte rien au mérite de ce savant
 » cardinal, dans l'entreprise immense duquel il n'est
 » pas étonnant qu'il se soit glissé bien des inexac-
 » tudes. » Le P. Pagi finit ses jours à Aix en 1695. Ses mœurs douces le faisaient autant aimer que son savoir profond le faisait estimer.

PAGI (François), neveu du précédent et cordelier comme lui, naquit à Lambesc en 1654. Il hérita du goût de son oncle pour l'histoire, et le soulagea dans la critique des *Annales* de Baronius. Il mourut en 1721, après avoir été élevé aux charges de son ordre. On a de lui une histoire des papes sous ce titre: *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustriora pontificum romanorum gesta... complectens*, Anvers (Genève), 1717-27, 4 vol. in-4. Le P. Antoine PAGI, son neveu, qui a continué cet ouvrage et donné le tome 5^e en 1748 et le tome 6^e en 1753. L'auteur est exact dans ses recherches et assez pur dans son style.

PAGI (l'abbé), ex-jésuite, prévôt de Cavaillon, né vers 1690 à Martigue en Provence, était neveu du P. François Pagi. Il est auteur de *Histoire de Cyrus le Jeune*, Paris, 1736, in-12. C'était un homme plein d'esprit et d'imagination, mais d'une imagination qui le maîtrisait souvent. Son *Histoire de Cyrus* n'est pas modelée sur les anciens. Le style en est ampoulé, diffus, romanesque et très-souvent négligé. On a encore de lui: *Histoire des révolutions des Pays-Bas*, ibid., 1727, 2 vol. in-12.

PAGNINO (Sante), en latin *Sanctes Pagninus*, né à Lucques en 1740, entra à l'âge de 16 ans dans l'ordre de Saint-Dominique. L'étude des langues, la théologie, la controverse, la prédication, occupèrent tous les instants de sa vie, qu'il termina à Lyon en 1541. Son zèle et ses sermons tirèrent beaucoup de pécheurs et d'hérétiques de la voie de perdition. On a de lui: *Thesaurus linguæ sanctæ, seu Lexicon hebraicum*, dont les plus belles éditions sont celles de Lugd., 1577, seu Genevæ, 1614, in-fol., 9 à 15 fr. Cette dernière édition, avec les notes de J. Mercier et d'Ant. Cavalleri, n'est pas estimée, parce que l'éditeur a corrompu le texte; elle est à l'*Index* des livres défendus; *Veteris et novi Testamenti nova translatio*, Lyon, 1528, in-4; ibid., 1542, in-fol., avec des notes de Servet. Contant de la Molette, dans le savant *Discours sur la littérature orientale*, inséré dans le premier tome de son *Explication du Lévitique*, préfère la version de Pagnino, après la Vulgate, à toutes les autres versions qui ont paru depuis. Plusieurs autres ouvrages sur la Bible.

PAIGE (Jean le), procureur général des Prémontrés, puis curé de Nantouillet, mort vers 1650, est auteur de *Bibliotheca præmonstratensis ordinis*, Paris, 1633, in-fol. Ouvrage où, au milieu de beaucoup de recherches, se sont glissées plusieurs inexactitudes, qui auraient été réparées si les malheurs des temps n'avaient pas mis obstacle à la publication d'une nouvelle édition.

PAINE (Thomas), l'un des philosophes les plus hardis de ces derniers temps, naquit à Thetford

dans le comté anglais de Norfolk en Amérique, en 1737. Il fut d'abord, comme son père, fabricant de corsets, parcourut ensuite les mers sur un corsaire, s'ennuya des voyages, et reprit son état. Il l'abandonna de nouveau, fut employé dans l'*accise*, qu'il quitta pour entrer en qualité de sous-maître dans les écoles des faubourgs de Londres. Dégouté de sa nouvelle profession, il partit pour l'Amérique, et se fit d'abord connaître par quelques articles de journaux, où il soutenait avec chaleur l'indépendance des colonies. Ce fut pour la défense de cette cause qu'il publia en 1776, son pamphlet du *Sens commun*, traduit en français par La Baume, 1793, in-8. Il fut récompensé de son zèle par des faveurs, obtint une place de secrétaire aux affaires étrangères, et fut envoyé en France pour y négocier un emprunt. Paine retourna peu après en Amérique jouir des dons du peuple souverain et des biens confisqués sur un royaliste; mais l'instabilité de son caractère le rappela en Europe, où bientôt, suivant ses principes, il se mit en opposition avec les gouvernements établis, et favorisa par ses libelles les révolutions dont ils étaient menacés. Dans ce but, il publia à Londres en 1791, ses fameux *Droits de l'homme*, provocation sanglante contre tout ordre et toute société. Enhardi par le succès, il en publia peu après une seconde partie encore plus outrée, contenant la théorie et la pratique : il put voir la fermentation que ses principes causaient parmi le peuple. Aussi le gouvernement effrayé poursuivit l'auteur et le traduisit devant la cour du banc du roi. Paine fut condamné, et il se trouva dans l'alternative de subir la peine des séditieux ou de se bannir à jamais de l'Angleterre. Il ne balança pas, et bientôt la France lui ouvrit son sein. Là, l'effervescence des esprits, de jour en jour plus exaltée, prit un nouvel essor pour préparer un triomphe à l'auteur exilé des *Droits de l'homme*. Un peuple égaré le fêta avec enthousiasme. Thomas Paine espérait jouer un grand rôle; cependant il n'osa pas se déclarer ouvertement, et sous le nom d'Achille du Chatelet, il publia d'abord une *affiche* qui contenait diverses opinions relatives au départ du roi, et tendait à faire sentir qu'il *fallait abolir une monarchie qui tombait dans l'avilissement*. Il fut naturalisé citoyen français par un décret du 26 août 1792, et quelques jours après nommé député par le département du Pas-de-Calais à la convention nationale. Il y parut, et quoiqu'il entendit à peine la langue française, quoiqu'il n'eût jamais vécu sous Louis XVI, il ne refusa pas d'être son juge : il vota pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, et motiva ensuite son opinion en faveur du sursis. Cette espèce de modération irrita Robespierre, qui le fit exclure de la convention comme étranger, et l'envoya peu après comme *suspect* grossir le nombre des détenus du Luxembourg. Ce fut dans ce lieu d'horreur, au milieu de tant d'innocentes victimes, qu'il avait contribué par ses doctrines à précipiter dans cet abîme, qu'après avoir tant de fois outragé la majesté des rois, il s'essaya de nouveau à blasphémer la majesté souveraine de Dieu. Il mit la dernière main à son trop fameux

libelle, l'*Age de la Raison* : pamphlet dégoûtant d'impiété, où, dans un langage grossier, l'auteur reproduit les objections des déistes, attaque l'Écriture sainte avec toute la violence d'un cœur corrompu et d'une âme dégradée, et nie toute révélation, hors celle qui se lit dans le livre de la nature. La première partie de cet écrit avait paru en 1793; la seconde fut publiée en 1795, peu de temps après qu'il eut été mis en liberté, sur la réclamation du ministre américain à Paris. En sortant des prisons du Luxembourg, Paine reprit sa place à la convention; mais il ne s'y fit plus remarquer. Une vie crapuleuse et des systèmes bizarres lui firent perdre le peu de crédit dont il jouissait encore; et, blessé dans la partie la plus sensible de son être, dans son orgueil, n'ayant plus à recueillir que le mépris, il se détermina à passer de nouveau en Amérique, où il avait été rappelé par le président Jefferson. Retiré dans sa maison de campagne de New-Rochelle, il y est mort le 8 juin 1809. Sa fin a été racontée de différentes manières. Suivant les uns, son irréligion se serait un peu démentie dans ses derniers moments. Les autres au contraire prétendent que deux ecclésiastiques s'étant présentés chez lui dans sa dernière maladie, il les renvoya et refusa leur ministère. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions que nous ne prétendons pas éclaircir, nous citerons en faveur de la première un témoignage qui n'est pas dénué d'autorité. Son médecin, le docteur Manley, assure que dans sa dernière maladie, Paine s'écriait, au milieu de ses douleurs : *Mon Dieu, secourez-moi; Seigneur, assistez-moi; Jésus-Christ, secourez-moi*; et qu'il aimait à entendre la lecture d'un livre de piété. « J'en » conclus, dit le médecin, qu'il avait renoncé à ses » anciennes opinions : je le pressai donc un jour de » s'expliquer sur ce point, et je lui dis : *Croyez-vous, ou désirez-vous croire que Jésus-Christ » est fils de Dieu ?* Après quelques minutes de » pause il répondit : Je n'ai point de désir de croire » sur ce sujet; et depuis, ayant encore vécu deux » jours, j'ignore, ajoute-t-il, s'il s'expliqua sur » cette matière. » La *Vie* de Paine a été écrite par le libraire Carlile et par Cheetam. La première n'est qu'un long panégyrique; la seconde, plus judicieuse, offre le tableau fidèle de la doctrine et des mœurs de Paine; et l'on voit par les faits qu'il cite et qu'il tenait des personnes qui avaient passé une partie de leur vie avec le déiste anglais, à quels dégoûtants excès il se livrait habituellement. Depping, dans la *Biographie universelle*, consacre à Paine un long article dans lequel il essaie de justifier son irréligion, et tâche de pallier tout ce qui n'est pas en sa faveur. Carlile a publié les *Oeuvres* de Paine, et ses principaux écrits ont été traduits en français et en allemand; nous croyons qu'ils ne méritent pas que nous en donnions la liste.

PAIS (Pierre), jésuite et missionnaire zélé en Ethiopie, a un nom parmi les géographes, pour avoir le premier des Européens découvert la source du Nil, au mois d'avril 1618. Les observations qu'il a données à ce sujet ont détruit toutes les fables qu'il avait plu aux voyageurs de débiter, et aux

compilateurs de répéter sur cette matière qu'ils ne connaissent pas. Le baron de Tott, dans ses *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, a parlé de cet objet avec peu de connaissance et d'exactitude. (Voy. LOBO Jérôme.)

PAISIELLO, et non *Paësiello* (Jean), célèbre compositeur de musique, né en 1741 à Tarente, eut pour maître le célèbre Durante, et se fit bientôt une très-grande réputation. Il composa d'abord des messes, des motets, des oratorios, et débuta dans la composition dramatique en 1763 par deux opéras comiques, la *Pupilla* et *il Mondo Alla Rovescia*, qui furent accueillies comme des œuvres de génie. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie, il se rendit en Russie, sur l'invitation de Catherine II, s'arrêta ensuite à Varsovie, à Vienne, et se fixa à Naples, où il donna le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre, parmi lesquels on cite la *Nina* et la *Molinara*. Pressé par Bonaparte, il vint à Paris en 1801, et fit représenter sa *Proserpine* qui eut peu de succès. Après un séjour de deux ans et demi en France, il retourna à Naples où il mourut en 1816, regardé comme un des premiers musiciens de l'Italie. Outre une infinité de cantates, d'oratorios, de messes, de motets, de *Te Deum*, et six œuvres de piano, qu'il composa pour la reine d'Espagne, on a de lui trente grands opéras, environ quatre-vingts opéras bouffons, et plusieurs intermèdes.

PAJON (Claude), célèbre ministre de la religion prétendue réformée, et l'une des meilleures plumes que les protestants aient eues, naquit à Romorantin en 1626. Il se distingua tellement par son esprit et ses talents, qu'il devint ministre à 24 ans, et quelques années après professeur de théologie à Saumur. A peine avait-il commencé ses leçons, que les calvinistes d'Orléans le choisirent pour leur ministre. Il eut de grands démêlés avec Jurieu, sur l'efficacité de la grâce, et sur la manière dont s'opère la conversion du pécheur. Jurieu fit condamner ses opinions dans quelques synodes, comme si les assemblées calviniennes avaient plus d'infailibilité que celles de l'Eglise catholique. Cette condamnation n'empêcha pas son système de prendre faveur, et ses disciples, qui étaient en grand nombre, furent nommés *pajonites*. Il mourut en 1685, immédiatement avant la révocation de l'édit de Nantes. Ses ouvrages sont : *Examen des préjugés légitimes contre les calvinistes*, 2 vol. in-12 ; *Remarques sur l'Avertissement pastoral*, etc. Ces deux ouvrages passent chez les calvinistes pour des chefs-d'œuvre, et chez les autres pour des fruits de l'esprit de parti.

PAJOT. (Voy. ONS-EN-BRAY.)

PAJOU (Augustin), statuaire, né à Paris en 1730, fut reçu, à l'âge de 14 ans, dans l'atelier de J.-B. Lemoine, sculpteur du roi, où il ne tarda pas à se distinguer; et après quatre ans d'une étude assidue, il obtint le grand prix de sculpture. Envoyé à Rome, il perfectionna son talent par des études approfondies; et, après 12 ans d'un travail continu, il fut admis à l'académie royale de peinture et de sculpture. Doué d'une extrême facilité, Pajou

a exécuté plus de 180 morceaux de sculpture, dont le produit, joint aux bienfaits de la cour, lui procura une existence honorable que la révolution vint lui enlever. Il mourut à Paris en 1809. Ses principaux ouvrages sont : la sculpture qui décore la grande salle de spectacle du château de Versailles, les frontons de la cour du Palais-Royal, les sculptures du Palais-Bourbon, du Palais de Justice, de la cathédrale d'Orléans, une partie de la fontaine des Innocents, les statues de Descartes, Pascal, Turenne, Bossuet, Buffon, etc. Cet artiste a beaucoup contribué à rétablir le bon goût de l'architecture, qui était depuis plus de 70 ans dans une espèce de décadence. Un grand nombre de ses morceaux a été détruit pendant la révolution.

PALAFIX (Jean de), évêque espagnol, fils naturel d'un espagnol noble, naquit en 1600 dans le royaume d'Aragon. Après avoir étudié avec succès dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes; mais il ne tarda pas à se dégoûter du monde et embrassa l'état ecclésiastique. Le monarque espagnol, auquel son mérite était connu, le nomma l'an 1639 à l'évêché d'Angéopolis en Amérique, avec le titre de juge de l'administration des trois vice-rois des Indes. Il eut un démêlé fort vif avec les jésuites de son diocèse, prétendant que sa juridiction était lésée par l'usage que les missionnaires faisaient de certains privilèges. Cette contestation fut portée au pape Innocent X, qui la termina par un bref du 14 mars 1648. Le prélat avait écrit une lettre au pape le 25 mai 1647, où il détaillait ses plaintes. On dit qu'il en écrivit une seconde le 8 janvier 1649, dans laquelle il n'y a point d'horreurs que l'auteur ne dise contre les jésuites du Mexique. Plusieurs critiques croient que cette lettre a été fabriquée par d'autres mains, parce qu'elle contient des faussetés évidentes, des calomnies atroces et ridicules, les contradictions les plus palpables, et que ce langage ne peut être celui d'un personnage tel qu'on nous représente Palafox. Les jésuites du Mexique présentèrent un Mémoire à Philippe IV, pour se plaindre des calomnies de cette lettre, qui circulait partout sous le nom de l'évêque d'Angéopolis; mais ce prélat, dans sa *Défense canonique*, qu'il présenta au même monarque en 1652, la désavoua. « Quand est-ce, » dit-il, que j'ai parlé sur ce ton? Où est cette prétendue lettre qu'ils citent? Le souverain pontife la leur a-t-il communiquée? Qu'ils produisent ma signature. » (Voy. le Bullaire, tom. 4, édition de Lyon de 1655.) Ces critiques ajoutent qu'il n'est nullement vraisemblable que Palafox ait dit tant d'horreurs contre ces Pères en 1649, et fait un si bel éloge de ces mêmes religieux en 1652, dans sa *Défense canonique*. Voici comme il s'y exprime : « La compagnie du saint nom de Jésus est un institut admirable, savant, utile, saint, digne de toute la protection, non-seulement de Votre Majesté, mais des prélats de l'Eglise. Il y a plus de cent ans que les jésuites sont les coopérateurs utiles des évêques et du clergé; ils ont rendu les services les plus signalés, etc. » Enfin ce qui

achève de persuader que cette lettre est supposée, ce sont les éloges les plus flatteurs que ce prélat, transféré sur le siège d'Osma en 1653, fit de ces religieux dans des Notes sur les *Lettres* de sainte Thérèse. Il les adressa en manuscrit au P. Fra-Diègo, de la Présentation générale des carmes-déchaux. Sa lettre est datée du 15 février 1656. On le voit dans l'édition de Venise, 1690, in-4. L'on doit convenir néanmoins, puisqu'il en convient lui-même, qu'il a mis quelquefois trop de chaleur et de véhémence dans ses démarches. « Souvent, dit-il » dans ses *Observations* sur la soixante-quinzième » lettre de sainte Thérèse, nous trouvons mille raisons qui ont une apparence de piété pour justifier » notre conduite, et lesquelles dans le fond nous » viennent de l'orgueil ; et c'est ce qui m'est arrivé » dans une occasion. » Devenu évêque d'Osma, il fit éclater sa charité et son zèle sur ce nouveau siège. Ses ouailles furent sa famille, et il fut pour elles le père le plus tendre et le plus compatissant. Il mourut en 1659, après s'être dressé lui-même cette épitaphe, monument de son humilité : *Hic jacet pulvis et cinis, Joannes Oxoniensis*. On a de ce prélat, outre les ouvrages dont nous avons fait mention : *Le Pasteur de la nuit de Noël*, Léon, 1660, en espagnol ; et Paris, 167., en français ; plusieurs *Traité*s mystiques, dont quelques-uns ont été traduits en français par l'abbé le Roy ; des *Homélie*s sur la passion de Notre-Seigneur J.-C., traduites par Amelot de la Houssaye, in-16 ; *l'Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, publiée en français à Paris en 1670, in-8, par Collé ; *l'Histoire du siège de Fontarabie*, en 1638, imprimée à Madrid l'année d'après, in-4. Ses *OEuvres* ont été réunies et publiées à Madrid, 1762, 13 vol. in-fol., qui se relient en 15. Le roi d'Espagne, Charles III, demanda à Clément XIII la canonisation de Palafox ; cette demande fut plus vive encore sous Clément XIV, et on peut dire que tous les moyens humains furent épuisés pour en assurer le succès. Cependant l'affaire, de nouveau examinée sous Pie VI, est tombée dans l'oubli, quoique la cour d'Espagne ait encore recommencé de nouvelles démarches. Il peut se faire que la nouvelle *Histoire* de ce prélat, publiée en 1767 par l'abbé Dinouart, ait fait tort à sa mémoire ; cet abbé persistant à lui attribuer la lettre absurde dont nous avons parlé, et d'autres démarches peu assorties à l'idée d'un saint : ce qui a fait dire à un habile critique qui n'a jamais été jésuite : *Nihil ad canonisationem confert mendax hujus episcopi vita, nuper in jesuitarum odium ab Josepho Dinouart, nomen suum reticente, gallice vulgata*. (*Voy.* le *Notio temp.* de Danès, continué par Paquot, Louvain, 1773, pag. 525.) Déjà, avant cette époque, les jansénistes l'avaient réclamé comme un de leurs partisans, et l'ont fait depuis d'une manière plus vive. L'auteur de la *Gazette de Florence*, une des trompettes du parti, n° 1, 1789, le nomme *réconciliateur de la pieuse Eglise hollandaise, indignement traitée par celle de Rome*. On prétend qu'effectivement on a trouvé entre ses papiers des preuves incontestables de son attachement à cette

secte funeste, qui ébranla l'Eglise jusque dans ses fondements, et que c'est depuis cette découverte que Rome ne veut plus entendre parler de sa canonisation. Il y a plusieurs *Vies* de ce prélat en espagnol, en italien et en français, par le P. Champion, Paris, 1688. Quelques-uns des ouvrages de Palafox ont été traduits en français.

PALAPRAT (Jean de BIGOT), né à Toulouse en 1650, d'une famille de robe, montra de bonne heure du talent pour la poésie. A peine avait-il fini ses études, qu'il remporta plusieurs prix aux jeux floraux. Il prit d'abord le parti du barreau, auquel sa naissance semblait l'appeler. Créé capitoul en 1675, et chef de consistoire en 1684, il s'acquitta de ces deux emplois avec la droiture de cœur et la liberté d'esprit qui formaient son caractère. Il s'amusa ensuite à travailler pour le théâtre, et son goût pour le genre dramatique augmenta lorsqu'il eut fait connaissance avec l'abbé Brueys. Ces deux poètes amis avaient le même génie pour la plaisanterie. Palaprat mourut à Paris en 1721. Ses ouvrages manquent de justesse et de précision. Ils se trouvent dans le recueil de ceux de Brueys, publié en cinq petits volumes in-12. Les pièces que Palaprat a faites seul, sont au nombre de quatre, savoir : *Hercule et Omphale*, les *Sifflets*, la *Prude du temps*, et le *Ballet*. Il avait voyagé pendant quelque temps et connu à Rome la reine Christine, qui chercha en vain à l'attacher à sa personne. Revenu à Paris, il plut au grand prieur de Vendôme, qui le nomma son secrétaire, et qui le traitait, ainsi que le duc son frère, avec la plus grande intimité.

PALAZZI (Jean), historien latin, né dans les états de Venise vers 1640, mort vers 1703, s'est fait connaître par quelques histoires, ou plutôt par quelques compilations sur l'empire d'Occident. La principale est sous le titre : *Monarchia occidentalis scilicet Aquila inter lilia, Saxonica sancta sive Bavarica, Franca, Sueva et vaga Austriaca, Romana, etc.*, Venise, 1671-73, 9 vol. in-fol. max. Elle comprend les empereurs français depuis Charlemagne. L'auteur a orné cette histoire de médailles, d'emblèmes et de figures. On a encore de lui : *Gesta pontificum romanorum*, ibid., 1689-90, 5 vol. in-fol. ; *Aristocratia ecclesiastica cardinalium usque ad Innocentium XII cum stemmate gentilitio, etc., gesta eorundem representans*, ibid., 1703, 5 vol. in-fol. : cet ouvrage fait suite au précédent ; *Fasti ducales Venetorum*, 1696, in-4 ; celui-ci est le plus exact.

PALAZZO, ou PALACIO (Paul de), théologien, né à Grenade, fut professeur des saintes lettres à Coïmbre, et mourut en 1582. On a de lui un *Commentaire* sur l'Ecclésiastique et des *Enarrations* sur saint Matthieu, 2 vol. in-fol.

PALEARIUS, ou DELLA PAGLIA (Aonius), né au XVI^e siècle à Vérolî, dans la campagne de Rome, se laissa de bonne heure séduire par les erreurs de Luther. Après avoir passé plusieurs années à Rome, d'où il s'enfuit après le sac de cette ville par les Espagnols, se fixa à Siègne, et y professa le grec et le latin avec réputation ; mais n'ayant pas assez

caché son apostasie, il fut obligé de fuir, et se retira à Lucques, où les magistrats lui accordèrent une chaire. De Lucques il passa à Milan, où il fut arrêté par ordre du pape Pie V, et conduit à Rome. Convaincu d'avoir dogmatisé contre la religion de ses pères, de répandre l'erreur et le trouble partout où il enseignait, il fut condamné à mort, et subit cet arrêt en 1750. On a de Paléarius : *Epistolarum libri IV; Orationes; Actio in pontifices romanos et eorum asseclas* : ouvrage fanatique qu'il adressa à l'empereur, aux princes de l'Europe, à Luther et à Calvin, lorsqu'il s'agit de convoquer le concile de Trente; *Poème sur l'immortalité de l'âme*, et divers ouvrages en vers et en prose, la plupart bien écrits en latin. On en a réuni quelques-uns à Amsterdam, en 1696, et à Iéna, en 1728, in-8.

PALEMÓN (Q. *Rhemmius*), grammairien, natif de Vicence, était fils d'un esclave. Il enseigna à Rome avec une réputation extraordinaire, sous Tibère et Claude, et, suivant Suétone, il faisait des vers sur-le-champ. Il ne nous reste que des fragments de ses écrits dans les *Poetæ latini minores*, Leyde, 1731, 2 vol. in-4; et ces fragments donnent une idée avantageuse de son érudition. On a encore de lui un *Traité De ponderibus et mensuris*, Leyde, 1587, in-8, inséré dans les *Poetæ minores*. Sa présomption et la corruption de ses mœurs dégradèrent ses talents.

PALEMÓN. (Voy. PACÔME.)

PALEOTTI (Gabriel), cardinal, né en 1522 à Bologne, fut lié d'une étroite amitié avec saint Charles Borromée. Il parut avec avantage au concile de Trente, reçut le chapeau de cardinal de Pie IV, et mourut à Rome en 1597. On a de lui divers ouvrages qui font honneur à son savoir. Les plus connus sont : *De bono senectutis*, Anvers, 1598, in-8, pleins d'excellentes réflexions morales et chrétiennes; *Archiepiscopale bononiense*, Rome, 1594, in-fol.; *De nothis, spuriisque filiis*, in-8; *De consistorialibus consultationibus*, estimé; *Acta concilii tridentini*. C'est une relation exacte de tout ce qui s'est passé durant les sessions auxquelles il assista. Ses héritiers la présentèrent à Urbain VIII. Elle n'a pas encore été publiée en entier; mais Pallavicin, dans son *Histoire du concile de Trente*, et Odéricus Rainaldus, dans ses *Annales ecclésiastiques*, en ont fait un bon usage. La vie de ce pieux et savant cardinal, écrite par Augustin Bruno, se trouve au 6^e tome *Amplissima collectionis*, col. 1394, n^o 10. On a aussi : *De vita et rebus gestis Gabrielis Paleotti*, par Alexis Ledesma, clerc régulier de Saint-Paul, Bologne, 1647, in-4.

PALEPHATE, ancien philosophe grec de Paros et de Priène, florissait sous le règne d'Artaxerès Memnon, vers l'an 472 avant J.-C. Il a composé un *Traité De rebus incredibilibus*, en cinq livres, dont le 1^{er} est arrivé jusqu'à nous, et contient des choses curieuses et sensément présentées. La meilleure édition de cet ouvrage est celle d'Amsterdam, 1688, in-8; il y en a une d'Elzevir, 1649. Cet auteur explique diverses fables d'une manière historique, et pour l'ordinaire assez judicieuses et

vraisemblables. C'est ainsi que les Centaures ne sont, selon lui, que des guerriers montés à cheval, et qui ont paru à des peuples effrayés ne faire qu'une seule masse d'animal. L'ouvrage de ce philosophe a été traduit en latin, en regard du texte, 3^e édition, Amsterdam, 1649; traduit en français par Polier de Bottens, Lausanne, 1771.

PALESTRINA (Jean-Baptiste-Pierre ALOÏS de), célèbre compositeur, surnommé de son vivant le *Prince de la musique*, né à Palestrina en 1529, est sans contredit le premier qui ait mis en pratique toute la théorie de l'art, sans manquer jamais à l'exécution des règles. Il fut maître de l'église de Saint-Pierre; les papes faisaient grand cas de ses compositions, et défendirent, sous les peines les plus sévères, de les copier. Aussitôt que les musiciens venaient d'exécuter un de ses ouvrages à la chapelle Sixtine, ils étaient tenus de remettre leurs parties, et s'ils y manquaient, ils étaient renvoyés sur-le-champ. Ces parties étaient toujours gardées sous clef par un des chanoines de la basilique de Saint-Pierre. Voici la liste des ouvrages ou chefs-d'œuvre de ce fameux compositeur : des *Livres de messe*, qui ont eu plusieurs impressions à Rome et à Venise; *Plusieurs livres d'Offertoire*, Venise, 1594; idem de *motets*; *Hymnes* pour toute l'année, Rome, 1589; *Madrigaux*, à quatre et cinq voix; *Litanies* à quatre voix, qu'on chante encore aux fêtes solennelles dans l'église de Saint-Pierre, Venise, 1600; son superbe *Miserere*, qu'on exécute tous les ans à la chapelle Sixtine pendant la semaine sainte et le jour des Morts. Palestrina mourut à Rome en 1594. Le P. Martini, dans son *Histoire de la musique*, fait de grands éloges de ce compositeur.

PALEY (Guillaume), célèbre théologien de l'église d'Angleterre, naquit en 1743 à Péterborough dans le comté de Northampton. Il fit avec distinction ses études à Cambridge au collège de Christ. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il obtint une chaire d'Écriture sainte et donna sur le nouveau Testament grec des leçons qui servirent de canevas à des ouvrages qu'il publia dans la suite. Les principaux sont : *The principles of moral and political philosophy* (Principes de philosophie morale et politique), 1785, 1800, in-4. Cet ouvrage, extrêmement estimé en Angleterre, eut seize éditions, et fut, dit-on, payé à l'auteur 2,000 livres sterling par un libraire anglais. Il a été traduit en allemand par Grave, et en français par Saint-Vincent; *Horæ Paulinæ*, in-4. La traduction française est de Levade, pasteur de Nîmes, 1809. Ce sont des observations sur les Épîtres de saint Paul. L'auteur y prouve la vérité de l'histoire de saint Paul par la comparaison des épîtres qui portent son nom avec les Actes des apôtres; il n'y fait aucune mention de l'épître aux Hébreux, dont il ne reconnaissait pas la canonicité. Paley s'est beaucoup servi dans cet ouvrage des travaux de Lardner; *Théologie naturelle*, ou *Preuves de l'existence et des attributs de Dieu, d'après les phénomènes de la nature*, 1802, in-8. Charles Pictet de Genève en a donné une traduction libre, Genève, 1803, 1815 et 1817, in-8. Paley fut

nommé à l'archidiaconat de Carlisle. Il mourut à Sunderland en 1805. Il était savant et bon critique. Ses *Sermons* ont été imprimés après sa mort.

PALFIN (Jean), né à Courtrai en 1649, lecteur en chirurgie à Gand, s'est acquis une grande réputation par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : une excellente *Ostéologie* en flamand, traduite en français, et imprimée à Paris en 1731, in-12; une *Anatomie du corps humain*, traduite par Jean Devaux, savant et habile chirurgien. Boudon, médecin de Vendôme, en donna une édition perfectionnée, Paris, 1730, et A. Petit l'enrichit de nouvelles observations, ibid., 1753, 2 vol. in-8, avec fig. Palfin a encore donné d'autres ouvrages qui ont rapport à son art. Il mourut à Gand en 1730, avec la réputation d'un des plus habiles anatomistes de son siècle.

PALINGÈNE, ou PALINGENIO (Marcel), *Palengenius*, poète du XVI^e siècle, dont le vrai nom était Pierre-Ange MANZOLI, né à Stellada dans le Ferrarais, est connu par son poème en 12 livres, intitulé : *Zodiacus vitæ*, Rotterdam, 1722, in-8. Il le dédia à Hercule II d'Est, duc de Ferrare, dont, selon quelques-uns, il était médecin; mais d'autres disent qu'il était un de ces luthériens que la duchesse de Ferrare reçut à sa cour, et auxquels elle donna sa protection. Ce poème, dont le fond des choses ne se rapporte pas toujours au titre, renferme quelques maximes judicieuses, mais bien plus de vains arguments contre la religion. Ce défaut, joint aux traits satiriques qu'il lance contre le clergé, l'Eglise catholique, le pape et les cardinaux, indigna les gens de bien. Son cadavre fut exhumé et brûlé. La congrégation de l'index mit son ouvrage au nombre des livres hérétiques de la première classe. Comme les philosophes français ne manquent jamais d'accueillir les impiétés étrangères pour renforcer les leurs, nous en avons une traduction en prose publiée en 1731 par La Monnerie.

PALISOT de BEAUVOIS (Ambroise-Marie-François-Joseph), naturaliste, né à Arras en 1752, mort en 1820, fut successivement avocat au parlement, receveur général des domaines, et conseiller titulaire de l'université. Les principaux ouvrages de ce voyageur sont : *Flore d'Oware et de Benin*, Paris, 1804-21, 2 vol. in-fol., avec 120 planches; *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, ibid., 1805-21, in-fol., avec 90 planches; *Essai d'une nouvelle agrostographie, ou Nouveaux genres de graminées*, ibid., 1812, in-4 et in-8, avec 25 planches.

PALISSOT de MONTENOY (Charles), né à Nancy en 1730, mort administrateur de la bibliothèque Mazarine, en 1814, entra dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit pour cultiver avec plus de liberté la littérature et la poésie. Le premier ouvrage qui souleva contre lui les fureurs de la philosophie fut sa comédie du *Cercle*, dans laquelle il faisait jouer à Rousseau un rôle fort ridicule. Virent ensuite (1756) ses *Petites Lettres contre de grands philosophes*, livre spirituel, dans lequel Diderot surtout était fort maltraité. En 1760, il donna la comédie des *Philosophes*, qui porta

l'exaspération de ses adversaires au plus haut degré. Palissot, continuant la guerre, publia en 1764 la *Dunciade*. Ce littérateur eût été pendant la révolution entièrement oublié, s'il n'eût eu la faiblesse de faire hommage à la convention de son édition des œuvres de Voltaire. Il avait combattu les philosophes sans être fort religieux lui-même; mais l'âge et la réflexion le ramenèrent à des pensées sérieuses. Il mourut dans de grands sentiments de piété. Ses principaux ouvrages, outre ceux que nous avons cités, sont : *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française*, dont nous avons plusieurs éditions. Dans ces éditions diverses, tantôt il déchira, tantôt il encensa les mêmes écrivains, suivant que, d'une édition à une autre, il croyait avoir à s'en louer ou à s'en plaindre; *Histoire des premiers siècles de Rome*, qui est estimée, quoique peu répandue; des *Tragédies* et des *Comédies*, auxquelles on reproche d'être dépourvues de chaleur et d'intérêt, mais qui sont écrites avec pureté et facilité. Les œuvres de Palissot ont été rassemblées dans trois éditions plus ou moins complètes; la dernière, publiée sous les yeux de l'auteur, est en 6 vol. in-8, Paris, 1809. Dans sa prose comme dans ses vers, Palissot ne se distingue ni par la richesse de l'invention, ni par la fécondité des idées; mais il est toujours pur, correct, naturel et facile; il appartient toujours à la bonne école, et ne se laisse jamais pervertir par les mauvaises doctrines et les mauvais exemples.

PALISSY (Bernard), né au commencement du XVI^e siècle dans le diocèse d'Agen, était potier de terre; mais il était au-dessus de son état par son esprit et ses connaissances. Il mourut vers 1589 en prison, pour avoir embrassé et répandu le calvinisme. Ayant appris de lui-même l'arpentage, qui fut sa première profession, il s'appliqua ensuite au dessin, voyagea pour étudier l'histoire naturelle, et surtout la chimie, fort peu connue de son temps. Il fit plusieurs expériences, dont quelques-unes réussirent. En 1543, il fut chargé de lever la carte des marais salants de la Saintonge. Après 16 ans de peines et d'expériences, il parvint à découvrir la composition de l'émail, qui lui mérita d'être appelé à Paris et d'avoir un logement au Louvre, où il fit ouvrir, en 1575, un cours d'histoire naturelle. Il échappa à la Saint-Barthélemy; mais quelque temps après, les ligueurs le firent mettre en prison comme calviniste. Nous avons de lui deux livres difficiles à trouver. Le premier est intitulé : *De la nature des eaux, des fontaines, des métaux, sels et salines; des terres, des pierres, du feu et des émaux*, Paris, 1580, in-8, 3 à 4 fr. Le second a pour titre : *Le moyen de devenir riche par l'agriculture*. Il y a dans ces deux traités quelques idées hasardées; mais ils offrent aussi des observations très-justes et fondées sur la pratique. Le dernier fut imprimé à Paris, 1636, 2 vol. in-8, et on y a fait entrer celui de *la nature des eaux*. On a réimprimé les ouvrages de Palissy à Paris, 1777, in-4, 8 à 12 fr., avec les notes de Faujas de Saint-Fond, et des recherches sur la vie de l'auteur par Gobet. Il peignait bien sur le verre; mais la chute de cet art le réduisit à ne peindre que sur la faïence. Palissy

fut le premier qui avança que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer ; assertion que le philosophe de Ferney, se mêlant mal à propos de physique, a vainement tâché de tourner en ridicule dans une brochure intitulée : *Les singularités de la nature*, Bâle, 1768, in-8. D'autres écrivains se sont donné de plus grands torts encore, en prétendant que ces coquilles n'avaient pu être déposées que par une mer qui aurait couvert la face du globe durant des milliers d'années, tandis qu'il est démontré que le déluge seul explique toutes les questions que ces coquilles font naître ; aussi Fontenelle les appelait-il *les médailles du déluge*, parce qu'effectivement elles attestent cette terrible catastrophe du globe, comme les événements historiques sont attestés par les médailles. (Voy. BOULANGER Nicolas-Antoine.)

PALLADE, de Cappadoce, né l'an 368 en Galatie, se fit solitaire de Nitrie en 388, et devint en 401 évêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Aspone. Il était lié d'une étroite amitié avec saint Jean Chrysostome, pour lequel il essuya de cruelles persécutions. Chassé de son église, il parcourut les différentes provinces, recueillant avec soin les actions édifiantes qu'il voyait. C'est d'après ces mémoires qu'il forma son *Histoire des solitaires*, appelée *Histoire Lausiaque*, parce qu'il la composa à la prière de Lausius, gouverneur de Cappadoce, auquel il la dédia en 420. Hervet l'a fait imprimer en latin, Paris, 1555, in-4. On lui attribue encore un *Dialogue* contenant la vie de saint Jean Chrysostome, grec et latin, dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1680, in-4. Mais ce dernier ouvrage est vraisemblablement d'un autre PALLADE, qui était aussi ami de saint Jean Chrysostome, et évêque en Orient au commencement du ve siècle.

PALLADINO (Jacques). (Voy. TERAMO.)

PALLADIO (André), architecte, né à Vicence en 1518, et mort l'an 1580. Ses parents étaient d'une condition médiocre ; mais, en considération de son mérite et des avantages qu'il avait procurés à sa patrie, il fut mis au nombre des citoyens et anobli. Il commença par exercer la sculpture ; mais le célèbre poète Jean-Georges Trissino, lui voyant beaucoup d'inclination pour les mathématiques, se mit à lui expliquer l'architecture de Vitruve, et ensuite le conduisit avec lui en trois voyages qu'il fit à Rome. Ce fut dans ces voyages et deux autres qu'il fit depuis exprès, que Palladio s'appliqua à dessiner et à étudier les monuments antiques de cette ville. Son livre posthume des *Thermes des Romains*, Vicence, 1785, gr. in-fol., fig., 40 à 50 fr., tout imparfait qu'il est, montre assez combien il avait approfondi le génie des anciens. C'est dans cette étude qu'il découvrit les véritables règles d'un art qui, jusqu'à son temps, était demeuré enseveli sous les débris de la barbarie gothique. Il nous a laissé : *I quattro libri dell' Architettura*, Venezia, 1570, in-fol., fig., 30 fr. ; trad. en français, la Haye, 1726, 2 vol. gr. in-fol. avec pl., 48 à 72 fr. ; Venise, 1740, 5 tom. en 8 vol. in-fol., fig., 60 à 72 fr. ; *Traité des cinq ordres d'architecture, etc.*, Paris, 1802, in-fol. avec 55 pl., 11 à 12 fr. ; *Les bâti-*

ments et les dessins d'André Palladio, Vicence, 1776-83, 4 vol. gr. in-fol., fig., 100 à 120 fr. ; ibid., 1786, 4 vol. gr. in-fol., fig., 72 à 90 fr. ; ibid., 1796, 4 vol. in-4, fig., 30 à 40 fr. ; *Les Bâtimens inédits, etc.*, Venise, 1760, 2 tom. gr. in-fol., avec 33 et 28 pl., 24 à 30 fr. Chapuy et Amédée Beugnot ont publié une édition des *OEuvres* complètes de Palladio, Paris, 1825-31, pet. in-fol. Il n'a encore paru que 32 livraisons, aux prix de 6 fr. chaque. Entre plusieurs magnifiques édifices dont cet illustre architecte a donné les dessins et qu'il a conduits, le théâtre dit *degli Olimpici*, qu'il construisit à Vicence sa patrie, est la preuve la plus complète de l'excellence de ses talents.

PALLADIUS (Rutilius-Taurus-Æmilianus), un des plus anciens agronomes dont les ouvrages nous sont parvenus, vivait après la décadence des lettres à Rome, et avant Cassiodore ; mais on ne sait précisément en quel temps : il paraît que c'est dans le ve siècle. On a de lui un traité *De re rustica* dans les *Rei rusticæ scriptores*, Leipzig, 1735, 2 vol. in-4. Saboureux de la Bonetrie en a donné une traduction française, Paris, 1775, in-8, qui fait le tom 5^e de l'*Economie rurale*, en 6 vol. in-8. On trouve aussi des vers de Palladius dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, eut la plus grande autorité sous le règne de ce prince. Il avait été d'abord esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibère. C'est lui qui porta la lettre où elle donnait avis à l'empereur de la conspiration de Séjan. Il engagea Claude à épouser Agrippine sa nièce, à adopter Néron, et à le désigner pour son successeur. La haute fortune à laquelle il parvint le rendit si insolent, qu'il ne parlait à ses esclaves que par signes. Agrippine acheta ses services, et, de concert avec elle, la mort de Claude fut par lui accélérée. Quoique Néron dût sa couronne à Pallas, ce prince se dégoûta de lui, le disgracia, et sept ans après le fit périr secrètement, pour hériter de ses biens ; mais il laissa subsister le tombeau de cet orgueilleux affranchi. Ce tombeau superbe était sur le chemin de Tibur, à un mille de la ville, avec une inscription fastueuse gravée dessus, et ordonnée par un décret du sénat. Telle était la lâcheté romaine sous le règne des crimes, et sous la verge des tyrans par lesquels le ciel châtiât un peuple dégénéré et corrompu ; le vice jouissait des honneurs de la vertu : symptôme infailible de la chute et de la dissolution des empires.

PALLAS, philosophe qui vivait du temps de Valens, excita de grands troubles dans l'empire. Ayant été arrêté et mis à la torture, il déclara les noms de ses complices qu'on trouva être tous des philosophes occupés à perdre l'état, en trompant les ignorants par de fausses apparences de doctrine et de vertu. En conséquence, la secte de ces hommes dangereux fut proscrire, et personne dans l'Asie n'osa se montrer en public avec un long manteau, de peur d'être pris pour philosophe. (Voy. HELVIDIUS, VESPASIEN, ZENON, LUCIEN, etc.)

PALLAS (Pierre-Simon), naturaliste et voyageur célèbre, naquit à Berlin en 1741. A l'âge de

25 ans, il s'établit à la Haye, où il publia quelques productions qui donnèrent la plus haute idée de ses connaissances. L'impératrice de Russie Catherine II, informée de son mérite, lui fit offrir en 1768 une place à l'académie de Pétersbourg. Pallas s'y rendit et commença peu après à parcourir les vastes états de sa souveraine. Il le fit en savant et en observateur. Rien n'échappa à ses recherches. Les richesses végétales, les animaux, les hommes, toutes les parties de la science naturelle furent étudiées avec des succès dont le génie d'un seul homme ne semblait pas capable. Pallas reçut de l'impératrice de Russie de grandes preuves de confiance et des témoignages de bonté. Il fut appelé à donner des leçons de physique au grand-duc Alexandre, qui fut depuis empereur. Il devint successivement membre des académies de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Nommé conseiller d'état, historiographe de l'amirauté, et décoré de l'ordre de Saint-Vladimir, ces faveurs n'affaiblirent pas dans son cœur l'amour de la patrie; et, après quarante-deux ans d'absence, il voulut terminer ses jours dans le pays qui l'avait vu naître, et partit pour Berlin en 1810. Le séjour qu'il y fit ne fut pas de longue durée. Son tempérament, affaibli par les fatigues et les privations de tout genre qu'il avait essuyées dans ses voyages, succomba en 1811. Cuvier prononça son *Eloge* à l'Institut, le 8 janvier 1813. Les principaux ouvrages de Pallas sont : *Elenchus zoophytorum*, Hagæ-Comitum, 1766, in-8, 3 à 5 fr.; *Miscellanea zoologica*, ibid., 1766 seu 1778, in-4, avec 14 fig. Ces deux ouvrages importants commencèrent la réputation de l'auteur; *Spicilegia zoologica*, Berlin, 1767, 2 vol. in-4, cum 58 tab., 21 fr.; *Voyage dans différentes provinces de l'empire russe* de 1768 à 1773 (en allemand), Saint-Pétersbourg, 1771-1776, 3 vol. in-4; traduit en français par Gautier de Lapeyronie, Paris, 1788-93, 5 vol. in-4, et atlas in-fol., 36 à 42 fr.; ibid., 1794, 8 vol. in-8, et atlas in-fol., 30 à 40 fr., pap. vél., 60 à 72 fr. Pallas se distingue dans ce livre par l'exactitude des descriptions et la justesse des observations : il se fait une loi de ne parler que de ce qu'il a vu, et son voyage est, suivant l'expression de Saussure, une mine inépuisable pour le naturaliste et l'homme d'état; *Voyages entrepris dans les gouvernements méridionaux de l'empire de Russie, etc.*, trad. en franç., ibid., 1805, 2 vol. in-4, et atlas in-fol. de 55 pl., 66 fr., pap. vél., 120 fr.; ibid., 1811, 4 vol. in-8 et atlas in-4, 50 fr., pap. vél., 100 fr.; *Observations sur la formation des montagnes et les changements arrivés à notre globe*, Saint-Pétersbourg, 1778, in-8; Paris, 1782, in-12; *Illustrationes plantarum imperfecte vel nondum cognitatarum, cum centuria iconum*, Lipsiæ, 1803-6, in-fol., 59 pl. color., 130 à 140 fr.; *Flora Rossica*, Petropoli, 1784-88, 2 part. gr. in-fol., cum 101 fig. color., 100 à 150 fr.; les vol. subséquents n'ont pas paru. Enfin il a publié quelques autres ouvrages intéressants et un grand nombre de *Mémoires*.

PALLAVICIN, ou PALLAVICINO (Ferrante), chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congréga-

tion de Latran, né vers 1618 à Plaisance, reçut de la nature beaucoup d'esprit et d'imagination. Ce présent lui fut très-funeste; il composa des satires sanglantes contre le pape Urbain VIII, de la maison des Barberins, pendant la guerre de ce pontife contre Odoard Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Pallavicin s'attira l'indignation de la cour de Rome, et fut obligé de se retirer à Venise. Il fut arrêté à Avignon (1), où il eut la tête tranchée en 1644. On trouve un abrégé de sa vie à la tête de la traduction du *Divorce céleste*, Amsterdam, 1699, que la Monnoye soutient n'être pas de lui, quoiqu'on le lui attribue communément. On a imprimé *Le sue opere scelte*, 1673, 2 vol. pet. in-12, 6 à 9 fr. Toutes ses *OEuvres* permises sont imprimées à Venise, 1655, 4 vol. in-12.

PALLAVICINI (Antoine), cardinal, évêque de Vintimille et de Pampelune, naquit à Gênes l'an 1441, d'une maison noble et ancienne en Italie, et dont les diverses branches établies à Rome, à Gênes en Lombardie, ont été fécondes en grands hommes. Ce cardinal eut la confiance des papes Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II. Il rendit de grands services au saint Siège dans les négociations dont il fut chargé, et mourut à Rome en 1507.

PALLAVICINI (le cardinal SFORZA), célèbre historien du concile de Trente, naquit à Rome en 1607. Il était l'aîné de sa maison; son goût pour la piété le fit renoncer aux espérances du siècle pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint, par son mérite, l'un des membres des congrégations romaines, puis de l'académie des *Umoristi*, et ensuite gouverneur de Jesi, d'Orviette et de Camerino. Pallavicini, peu sensible à tous ces avantages, se fit jésuite en 1638. Après son noviciat, il enseigna la philosophie et la théologie dans la Société. Le pape Innocent X le chargea de diverses affaires importantes; et Alexandre VII, son ancien ami, qui lui devait en partie sa fortune, l'honora de la pourpre en 1657. Pallavicini fut en grand crédit auprès de ce pape, et mourut en 1667. Son principal ouvrage est l'*Histoire du concile de Trente*, en italien, qu'il opposa à celle de Fra-Paolo. Les faits sont à peu près les mêmes; mais les circonstances et les conséquences que les deux historiens veulent en tirer sont différentes, et elles devaient l'être : l'un avait, comme l'on sait, les vues d'un sectaire caché sous le froc d'un moine apostat, occupé à introduire le calvinisme à Venise (*voy. SARPI*); l'autre, constamment attaché à la foi catholique, n'a eu aucun intérêt à diriger les faits vers quelque but particulier. Par là, il est propre à mettre le lecteur impartial en état d'apprécier les divers ouvrages qui ont paru sur ce saint concile, entre autres celui d'un écrivain flamand, nommé le Plat, qui a donné *Monumen-*

(1) Ce ne fut point à Avignon, mais sur le pont de Sorgues, dans le comtat Venaissin, qu'il fut arrêté par des gens apostés pour le prendre à son passage. Il vivait tranquillement à Venise, lorsqu'un jeune homme, qui voulait gagner le prix mis par la cour de Rome à la tête de Pallavicini, s'insinua dans son amitié, lui persuada de venir en France, et le fit passer sur le pont fatal. Une si lâche trahison ne tarda pas à être punie; quelques années après, le perfide fut tué par un des amis de sa victime.

torum ad Historiam concilii tridentini potissimum illustrandam amplissima collectio : pauvre rapsodie, fruit de recherches inutiles, dirigées par un choix qui fait entrevoir tantôt une disposition d'esprit peu catholique, tantôt le dessein mal déguisé d'affaiblir par de mesquins détails le respect dû à cette grande assemblée. Le style de Pallavicini est noble et soutenu. L'auteur avait puisé ses matériaux dans les archives du château Saint-Ange où sont toutes les négociations du concile. L'édition la plus recherchée de cet ouvrage intéressant est celle de Rome, 1656 et 1657, en 2 v. in-fol., qui est la première. Il fut réimprimé dans la même ville, 1664, 3 vol. in-4, et traduit en latin, 1670, 3 vol. in-4, 12 à 18 fr. (*Voy.* GIATTINI.) Le P. Pucinelli en a donné un assez bon abrégé, dépouillé de toutes les discussions théologiques. On a encore du cardinal Pallavicini un *Traité du style et du dialogue*, aussi en italien, Rome, 1662, in-16, ouvrage estimé; et des *Lettres*, 1669, in-12, aussi en italien; un *Cours entier de Théologie*; des *Commentaires sur la Somme*; *L'art de la perfection chrétienne*; *Gli fasti sacri*, poëme en octaves; *Ermenegilde*, tragédie, représentée par les élèves du collège romain, dont il était alors préfet.

PALLIÈRE (Vincent-Léon), peintre, né à Bordeaux en 1787, mort en 1820, reçut les premières leçons de cet art, de son père, Jean Pallière, graveur et dessinateur, et vint à Paris à l'âge de quinze ans. Il eut pour maître Vincent, devint bientôt le premier médailliste de l'école, et pensionnaire à Rome pendant cinq ans. Il revint à Paris en 1818, et obtint, l'année suivante, les plus grands succès à l'exposition du salon du musée. Dans l'espace de dix années, ce peintre a laissé dix-neuf tableaux, savoir : *La maladie d'Antiochus*, *Priam aux genoux d'Achille*, *la Confiance d'Alexandre en son médecin Philippe*, *Rémus et Romulus*, *Homère dictant ses vers*, *les Prétendus de Pénélope massacrés par Ulysse*, *Argus tué par Mercure*, *Prométhée dévoré par un vautour*, *La flagellation du Christ*, *Un berger en repos*, *Une nymphe chasseresse*, *Une copie de Caravage*, *Prédication en plein air*, *Junon empruntant à Vénus sa ceinture*, *Saint Pierre guérissant un lépreux*, *Tobie rendant la vue à son père*. On a aussi du même peintre trois copies, d'après Rubens et Paul Véronèse, lesquelles remplacent les originaux rendus en 1815 aux anciens possesseurs; plusieurs têtes d'après nature, des vues d'après nature, etc. Pallière s'est distingué par un beau ton de couleur, la grâce des poses, et un travail facile et harmonieux. Nul doute que, s'il eût vécu plus longtemps, il ne fût devenu un des premiers peintres de l'école française.

PALLIOT (Pierre), imprimeur libraire à Dijon, né à Paris en 1608, mourut en 1698, dans la ville où il était établi. Ses connaissances dans le blason et dans les généalogies lui méritèrent le titre de généalogiste des duché et comté de Bourgogne. Les curieux recherchent deux de ses ouvrages : *Le Parlement de Bourgogne, ses origines, qualités, blason*, Dijon, 1649, 2 vol. in-fol., 8 à 12 fr. François Petitot a donné une continuation de cet ouvrage,

1733, in-fol.; *Science des armoiries*, de Louveau Géliot, augmentée de plus de 6000 écussons, Paris, 1660, in-fol., avec fig., 6 à 7 fr. Ce qu'il y a de singulier, c'est que non-seulement il imprima ses livres, mais qu'il grava encore le nombre infini de planches dont ils sont remplis.

PALLU (Martin), né en 1661, entra dans la compagnie de Jésus, et exerça le ministère de la chaire avec beaucoup de succès. Il prêcha l'avent en 1706 devant Louis XIV, et ce prince le nomma pour un carême; mais ses infirmités l'obligèrent de renoncer à la chaire. Il s'attacha dans la suite à composer plusieurs ouvrages de piété, qui eurent du succès. Nous avons de lui : un *Traité du saint et fréquent usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*, Paris, 1739, in-12; des *Sermons* publiés par le P. Ségaud, 1744, 6 vol. in-12. Ils sont remplis d'onction, et enrichis de l'application de l'Écriture et des pensées des Pères. Le style est d'une simplicité noble. Le P. Pallu mourut à Paris en 1742. — Il y a eu du même nom Etienne PALLU, dont on a la *Coutume de Touraine commentée*, 1661, in-4, ouvrage rare et recherché.

PALLUEL (François de). (*Voy.* CRETÉ.)

PALMA l'Ancien (Jacques), peintre, né à Serinaletæ dans le territoire de Bergame, en 1518, et ainsi nommé pour le distinguer de Palma le Jeune son neveu. Elevé dans l'école du Titien, il reçut de ce grand maître un pinceau moelleux, qui le fit choisir pour finir une descente de croix que ce peintre avait laissée imparfaite en mourant. Ce n'est point dans les ouvrages de Palma qu'il faut chercher la correction et le grand goût du dessin; mais il n'y en a point qui soient terminés avec plus de patience, où les couleurs soient plus fondues, plus unies, plus fraîches, et dans lesquels la nature soit mieux imitée par rapport au caractère de chaque objet en particulier. Ce peintre a été fort inégal; ses premiers ouvrages sont les plus estimés. Ses dessins sont dans la manière du Titien et du Giorgion, mais, pour la plupart, inférieurs à ceux de ces deux grands artistes. On a gravé d'après ce maître qui mourut à Venise en 1574. Le musée du Louvre possède de ce peintre quatre tableaux, dont le plus remarquable est celui représentant *La Vierge et l'enfant Jésus recevant l'hommage de six personnages saints*. — Son neveu, Jacques, connu sous le nom de PALMA le Jeune, né à Venise en 1544, étudia sous le Tintoret, dont il a retenu le goût. Sa réputation s'accrut en peu de temps avec sa fortune; mais l'amour du gain lui fit faire un trop grand nombre de tableaux pour qu'ils lui fissent tous également honneur. Il mourut à Venise en 1628.

PALMA (Charles-François), d'une ancienne famille noble, né en 1735 à Rosemberg en Hongrie, entra chez les jésuites en 1750, fit son cours de philosophie à Caschan, celui de théologie à Vienne, et consacra, durant 10 ans, ses soins à l'éducation de la jeunesse au pensionnat royal de Tyrnau et au collège Thérésien à Vienne. A la suppression de la société, l'impératrice le nomma chapelain de l'archiduchesse Marie-Christine. Dès ce moment, il se

donna entièrement à l'étude de l'histoire, dont il avait fait depuis longtemps ses délices. En 1776, il devint chanoine de l'église métropolitaine de Colocza; bientôt après il fut promu prévôt à Batha, et assesseur au comitat; grand prévôt en 1779, évêque de Colophon et suffragant de Colocza le 20 octobre, et vicaire général le 20 juillet 1784. Il mourut à Pest en 1787, laissant au public plusieurs ouvrages savants, fruit de recherches pénibles et bien dirigées : *Specimen heraldicæ Hungariæ, provinciarum nobiliumque scuta complectens*, Vienne, 1766, in-4; *Notitia rerum hungaricarum ab origine ad nostram usque ætatem*, Tyrnau, 1770, in-8, réimprimé en 1776 : ouvrage estimable par sa clarté et la netteté du style; *Traité des titres et armoiries de Marie-Thérèse, comme reine de Hongrie*, Vienne, 1774, in-8, en allemand : ouvrage entrepris pour prouver les droits de cette princesse sur différentes provinces dépendantes autrefois du royaume de Hongrie, et particulièrement sur la Gallicie et la Lodomérie; *Specimen ad Habsburgo-Lotharingicam prosapiam illustrandam, ad nostra usque tempora*, ibid., 1773, in-8, et 1774, in-fol. C'est une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage du comte Coroni, qui prétendit prouver que les maisons d'Autriche et de Lorraine ont la même souche.

PALMIÉRI (Matthieu), né en 1405, parut avec éclat au concile de Florence sa patrie, et mourut en 1475. On a de lui : Continuation de la *Chronique* de Prospère jusqu'en 1449. — Mathias PALMIÉRI de Pise, qui vivait à peu près dans le même temps, poussa cet ouvrage jusqu'en 1481, 1483, in-4. On le trouve dans la *Collection de l'histoire des écrivains d'Italie*; un traité *della vita civile*, Florence, 1529, in-8; un poème intitulé *Città di vita*, en 3 livres, qui n'a point été imprimé. Cet ouvrage lui attira des désagréments. Il y enseignait que nos âmes sont les anges qui, dans la révolte de Lucifer, ne voulurent s'attacher ni à Dieu ni à ce rebelle, et que Dieu, pour les punir, les relégua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvés ou condamnés, suivant la conduite bonne ou mauvaise qu'ils mèneraient dans ce monde. Ce poème fut condamné au feu; mais il n'est pas vrai que l'auteur ait essuyé le même sort. Mathias Palmiéri, dont nous avons parlé dans cet article, traduisit en latin l'*Histoire* fabuleuse des soixante-dix interprètes, qui porte le nom d'Aristée. (*Voy.* ce nom.) Cette version parut pour la première fois à la tête de la Bible qu'il fit impr. à Rome en 1471, 2 vol. in-fol. C'est la première publiée dans cette ville.

PALMIÉRI (Vincent), théologien italien, né à Gènes en 1753, devint successivement professeur de théologie à Pise et à Pavie, et fut choisi avec Tamburini et autres professeurs, par Joseph II, pour opérer des réformes dans l'enseignement de la discipline ecclésiastique. Il embrassa ensuite les principes politiques de la révolution française, et mourut à Gènes en 1820. Il a publié plusieurs ouvrages en italien : *Traité historique, dogmatique et critique des indulgences*, qui a obtenu 4 éditions, et a été traduit en plusieurs langues; *La*

liberté et la loi, considérées dans leurs rapports avec la liberté des opinions et la tolérance des cultes. Cet ouvrage, écrit en faveur de la révolution française, ayant été attaqué, l'auteur publia une *Défense*, qui forme 3 vol. in-8; *La perpétuité de la foi de l'Eglise catholique concernant les indulgences*, Gènes, 1817, in-12; *Analyse raisonnée des systèmes des incrédules*, 7 vol.

PALU (Pierre de la), d'une maison illustre, né dans la Bresse vers 1280, prit l'habit de Saint-Dominique, professa la théologie à Paris avec succès, et se déclara l'un des premiers contre l'opinion de Jean XXII sur la vision béatifique; ce qui n'empêcha pas ce pape de le faire patriarche de Jérusalem en 1329. La Palu partit pour la Palestine, y fit quelques fruits, et revint en Europe avec une forte envie de faire entreprendre une nouvelle croisade. Son zèle fit de vains efforts pour animer les princes. Il mourut à Paris en 1342, après avoir publié des *Commentaires* sur le *Maître des sentences*, in-fol.; des *Sermons*, et un *Traité de la puissance ecclésiastique*, qui sont restés manuscrits.

PALUDANUS, ou VAN DEN BROEC (Jean), de Malines, professeur en théologie et d'écriture dans l'université de Louvain, chanoine curé de Saint-Pierre, et archiprêtre du district de la même ville, mourut en 1630, dans la 65^e année de son âge. On a de lui plusieurs ouvrages pour lesquels le public montra de l'empressement. Les principaux sont : *Vindicie theologice, adversus verbi Dei corruptelas*, Anvers, 1620, 2 vol. in-8. C'est une explication de presque tous les endroits de l'Écriture sur lesquels on dispute entre les catholiques et les hérétiques; *Apologeticus marianus*. Il traite des louanges et des prérogatives de la sainte Vierge, dans ce livre publié à Louvain, 1623, in-4; *De sancto Ignatio concio sacra*, ibid., même année, in-8; *Officina spiritualis sacris concionibus adaptata*, ibid., 1624, in-4.

PALUDANUS (Bernard), né à Steenwick, dans l'Over-Issel, en 1550, professeur de philosophie à Leyde, mort vers 1633, voyagea en Europe, en Asie et en Afrique. Il avait de la pénétration, de l'éloquence, une érudition variée, et, ce qui vaut encore mieux, une exacte probité. On a de lui divers ouvrages. Le plus connu est un *Recueil* de notes, dont il a enrichi les *Voyages maritimes* de Linschot, la Haye, 1599, in-fol.; et en français, Amsterdam, 1638, in-fol.

PAMELE (Jacques de), né à Bruges en 1536, d'un conseiller d'état de l'empereur Charles-Quint, se fit un nom par de bons ouvrages. Après avoir acquis beaucoup de connaissances à Louvain et à Paris, il revint dans sa patrie où il fut fait chanoine. Son premier soin fut de dresser une belle bibliothèque, de confronter les écrits des saints Pères avec d'anciens manuscrits, et de s'appliquer à la critique sacrée. On lui donna ensuite un canonicat de Sainte-Gudule à Bruxelles, et de Saint-Jean à Bois-le-duc. Les guerres civiles qui affligèrent sa patrie l'obligèrent de se retirer à Saint-Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de sa cathédrale. Philippe II le nomma dans la suite à cet évêché et à la prévôté

de l'église de St.-Sauveur à Utrecht. Ses ouvrages sont : *Liturgica Latinorum*, Cologne, 1571 et 1676, 2 vol. in-4, ouvrage curieux et peu commun, qui renferme le rit du saint sacrifice de la messe observé par les apôtres et les saints Pères; *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*; *Catalogus commentariorum veterum selectorum in universam Bibliam*, Anvers, 1566, in-8; *Relatio ad Belgii ordines de non admittendis una in republica diversarum religionum exercitiis*, Anvers, 1589, in-8; ouvrage plein d'une bonne théologie et d'une bonne politique; une *Edition* de saint Cyprien, Anvers, 1568; Paris, 1716, in-fol. Cette édition, faite sur divers manuscrits, est accompagnée de notes estimées qui ont passé dans les éditions que Rigault et Pearson ont données de ce saint Père; une *Edition* de Tertullien avec des annotations estimées, la vie de ce Père, ses erreurs et la réfutation, Anvers, 1579; Paris, 1635, in-fol. Jean-Louis de la Cerda et Rigault ont profité du travail de Pamele pour donner les éditions de Tertullien. Il publia le traité de Cassiodore *De divinis nominibus*. On a encore de lui une nouvelle *Edition* de Raban-Maur, qui parut à Cologne, après sa mort en 1627, par les soins d'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, 6 tomes en 3 vol. On trouve dans cette édition les *Commentaires* de Pamele sur Judith et sur l'Épître de saint Paul à Philémon. Ce savant mourut à Mons en Hainaut, en 1587, en allant prendre possession de l'évêché de Saint-Omer. Il se fit autant estimer par les dons de l'âme que par ceux de l'esprit.

PAMMAQUE (saint), sénateur de Rome, célèbre par sa vertu et sa science, était d'une famille illustre. Il fut décoré de la dignité proconsulaire, et épousa Pauline, la seconde des filles de sainte Paule. Il découvrit le premier les erreurs de Jovinien et les dénonça au pape Sirice, qui les condamna en 390. Saint Jérôme tira de grandes lumières de Pammaque pour la composition de ses ouvrages contre Jovinien. Pammaque, ayant perdu sa femme, fit offrir le saint sacrifice pour elle, et donna, selon ce qui se pratiquait alors, un festin à tous les pauvres de Rome. On lit dans saint Jérôme que Pammaque oignait les cendres de son épouse du baume de l'aumône et de la miséricorde. Il fit bâtir un hôpital à Porto, et y servit les pauvres de ses propres mains. Son zèle pour la foi lui mérita une lettre de félicitation et d'encouragement de la part de saint Augustin. Le sentiment de quelques auteurs modernes qui prétendent qu'il reçut les ordres sacrés n'est fondé sur aucune preuve solide. Il était ami de saint Jérôme et de saint Paulin, et mourut en 410, honoré des regrets de ces deux grands hommes.

PAMPHILE (saint), prêtre et martyr de Césarée en Palestine, né vers le milieu du III^e siècle, forma une très-belle bibliothèque, dont il fit présent à l'église de cette ville. Cette bibliothèque, au rapport de saint Isidore de Séville, était composée de 30,000 volumes, et contenait presque tous les ouvrages des anciens. Il transcrivit de sa main la *Bible* avec le plus grand soin et la plus grande

exactitude, et travailla presque toute sa vie sur ce dépôt des oracles divins. Montfaucon a publié dans *Bibl. coisliana* une courte explication des Actes des apôtres faite par saint Pamphile. Il copia aussi plusieurs ouvrages d'Origène, et composa l'Apologie de ce père, lorsqu'il était en prison avec Eusèbe de Césarée. Saint Jérôme attribue cette Apologie à Eusèbe; mais Socrate, Photius, etc., la donnent à saint Pamphile; et si Eusèbe y travailla, il n'y eut qu'une faible part. (*Voy.* ce point bien discuté dans l'édition d'Origène, tom. 4, part. 2, page 13, par D. Charles de la Rue.) Cette Apologie était divisée en cinq livres; il ne nous en reste que le premier de la traduction latine de Rufin, parmi les *OEuvres* de saint Jérôme. Saint Pamphile reçut la couronne du martyr sous Maximin, vers 308. Eusèbe de Césarée a écrit sa *Vie* en trois livres; saint Jérôme en faisait beaucoup de cas: elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

PAMPHILE, peintre macédonien, fit ordonner par un édit à Sicyone, et ensuite dans toute la Grèce, qu'il n'y aurait que les enfants des nobles qui s'exerceraient à la peinture, et que les esclaves ne pourraient s'en mêler. Il fut le fondateur de l'école de peinture à Sicyone, et le premier qui appliqua les mathématiques à son art. Appelles fut son disciple.

PAMPHILE MAURILIEN, nom sous lequel a été donné, par un auteur inconnu, le roman en vers latins de *Pamphile et de Galatée*, qui est imprimé avec la traduction en vers français, à Paris, chez Vêrard, 1494, in-fol. Cet ouvrage fut fait pour Charles VIII, avant qu'il partît pour l'Italie. On l'a réimprimé avec la traduction en vers français, Paris, 1594, in-8.

PANAJOTI (Panagiotès - Nicusius, connu sous le nom de), premier interprète du grand-seigneur, né dans l'île de Chio, mort en 1673, eut beaucoup de crédit à la Porte, et en profita pour rendre des services importants à sa nation. Il avait accompagné le grand visir Achmet Kimpeli au siège de Candie, dont la prise fut due à son adresse. Ce fut là l'époque de sa faveur, ayant été alors nommé drogman de la Porte, place importante, que depuis Panajoti les Grecs ont occupée, et qu'avant lui on donnait à un renégat. Il se mêlait d'astrologie, et passait pour prophète parmi les Turcs. Le grand visir le consultait souvent sur l'avenir, et avait la bonne foi de croire aux prédictions de son favori. Il défendit avec zèle la foi de l'église grecque contre le patriarche Cyrille Lucar, écrivit en grec vulgaire, et fit imprimer en Hollande un ouvrage sous le titre de *Confession orthodoxe de l'église catholique et apostolique d'Orient*: ouvrage péremptoire contre les calvinistes, qui avaient cherché chez les Grecs quelque conformité d'opinions avec leurs erreurs. Panajoti était un homme très-estimable. Les Grecs ont un proverbe qui dit, « qu'il est aussi difficile de trouver un cheval vert, qu'un homme sage de l'île de Chio. » Panajoti était de cette île; et comme il avait beaucoup de prudence et de génie, on le nommait le *cheval vert*. Ses obsèques furent faites avec la plus grande pompe. Le patriarche et un grand nombre

de Grecs accompagnèrent son corps jusqu'à l'île de la Propontide, où est situé le monastère de la Sainte-Trinité, dont Panajoti avait été le bienfaiteur. Depuis ce favori, les drogmans grecs parvinrent à monter sur les trônes de la Moldavie et de la Valachie, à titre de récompense, que le sultan accordait à leurs services.

PANARD (Charles-François), né vers 1694 à Nogent-le-Roi, proche de Chartres, montra de bonne heure beaucoup de génie pour le vaudeville moral, dont il est regardé comme le père. Marmontel l'a surnommé le *Lasfontaine du vaudeville*. Cet homme, qui savait si bien aiguïser les traits de l'épigramme, ne s'en servit jamais contre personne; il chansonna le vice, et non le vicieux. Il mourut à Paris en 1765. On a imprimé ses ouvrages sous le titre de *Théâtre et OEuvres diverses de Panard*, Paris, 1763, 4 vol. in-12. Il y a beaucoup de facilité, de naturel, de sentiment, d'esprit, de bon sens; mais trop de négligences, de longueurs, et de fautes contre la langue et la poésie. Les *OEuvres choisies* de Panard ont été réimprimées à Paris, 1803, 3 vol. in-18.

PANCIROLI (Gui), né à Reggio en 1523 d'une famille distinguée, fit de grands progrès dans l'étude du droit, auquel il s'appliqua dans les différentes universités d'Italie. Sa réputation engagea le sénat de Venise à le nommer, en 1547, le second professeur des Institutes à Padoue. Il remplit successivement plusieurs chaires dans la même université, et toujours avec beaucoup d'honneur. La science du droit ne l'occupait pas seule. Il consacrait une partie de son temps à l'étude des belles-lettres. Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, touché de son mérite, l'attira dans l'université de Turin en 1571. Panciroli y eut autant d'admirateurs qu'à Padoue; mais des raisons de santé le firent revenir dans cette dernière ville. Il continua d'y enseigner le droit, et y mourut en 1599. On a de lui : un traité curieux et intéressant, *Rerum memorabilium deperditarum et nuper inventarum*. Il écrivit ce livre en italien; Henri Salmuth le traduisit en latin, et le fit imprimer en 1599 et 1602, 2 vol. in-8. On donna une nouvelle édition de cette version à Francfort, 1660, in-4. Pierre de la Noue mit cette traduction latine en français, Lyon, 1617, in-8; *Notitia dignitatum tum orient. tum occident. ultra Arcadii Honorique tempora*, ibid., 1608, et dans la collection des *Antiquités romaines* de Grévius. Cet ouvrage est plein d'érudition; *De numismatibus antiquis; De juris antiquitate; De claris juris interpretibus*, Francfort, 1721, in-4; *De rebus bellicis; De magistratibus municipalibus et corporibus artificum; De quatuordecim regionibus urbis Romæ, carumque ædificiis tam publicis quam privatis*, etc.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), fils d'André Joseph, naquit à Lille en 1736. Il vint à Paris à l'âge de 28 ans, y établit une imprimerie avec laquelle il acquit une fortune immense, et donna quelques grands ouvrages. Le *Mercur*, dont le produit suffisait à peine pour payer les rédacteurs, devint entre ses mains une source féconde de ri-

chesses. Il se répandit avec profusion, et il eut jusqu'à 15,000 abonnés. Ce journal ne fut pas le seul qui, sous sa direction, obtint un brillant succès; le *Moniteur*, qu'il créa, réussit au-delà de ses espérances. Comme libraire, son nom est attaché aux plus grandes entreprises qui se firent de son temps. Nous citerons les *OEuvres de Buffon*, le *grand Vocabulaire français*, le *Répertoire universel de jurisprudence*, l'*Abrégé des voyages*, l'*Encyclopédie méthodique*, etc. Comme littérateur, ses ouvrages méritent à peine qu'on en rappelle le titre; cependant on cite encore une traduction de *Lucrèce*, de la *Jérusalem délivrée*, et du *Roland* de l'Arioste; un *Discours sur le beau*, un autre *sur le Plaisir et la douleur*; le plan de l'*Encyclopédie méthodique*, qui lui doit son origine; et un grand nombre de mémoires et d'articles dans différents écrits périodiques.

PANEL (Alexandre-Xavier), savant numismate, né en 1699 à Nozeroy en Franche-Comté, fit ses études chez les jésuites et fut professeur de belles-lettres dans les collèges de Besançon, de Lyon et Marseille. Le P. Alexandre, s'étant particulièrement livré à l'étude de l'antiquité et des médailles, publia plusieurs *dissertations* qui le firent connaître avantageusement. Le roi d'Espagne, Philippe V, l'appela auprès de lui, et le nomma précepteur des infants (depuis Ferdinand VI, Charles III, rois d'Espagne, et Philippe I^{er}, duc de Parme). Le monarque lui confia en même temps la direction de son cabinet des médailles, que le P. Panel augmenta considérablement. En 1724, il fit un voyage en France dans l'intérêt de sa science favorite, et, à son retour en Espagne, il fut nommé professeur de rhétorique au Collège royal de Madrid. Cette nouvelle place ne l'empêcha pas de s'occuper toujours de la numismatique. Il mit en ordre le cabinet du roi, et en fit la description que l'on conserve encore dans la bibliothèque de l'Escurial. Il a laissé : *De cistiphoris seu nummis quæ cistas exhibent*, Lyon, 1734, in-4. On y parle des médailles sur lesquelles on remarque des cistes ou corbeilles que les prêtres portaient aux fêtes de Cybèle; *Dissertation, ou Lettre sur le triumvirat de Galba, Othon et Vitellius*, et sur celui de *Pepennius, Altus et Sévère*. (*Voy. Mémoires de Trévoux*, août 1735, page 1349). L'auteur s'efforce de prouver que ces triumvirats ont existé; mais le P. Tournemine a réfuté cette opinion dans le *Journal de Trévoux; Remarques sur les premiers versets du premier livre des Machabées, ou Dissertation sur une médaille d'Alexandre le Grand*, Lyon, 1739, in-4, traduit en espagnol par Manuel Gomez y Marco, Valence, 1755, in-4. Le P. Panel se proposait de donner une *Histoire des Machabées prouvée par les médailles*, mais ce projet ne s'est point réalisé; *De nummis Vespasiani fortunam et felicitatem reduces exprimentibus*, Lyon, 1742, in-4; *De colonie Tarraconæ nummo, Tiberium, Augustum, Juliam Augustam, Cæsaris Augusti filiam, Tiberii uxorem, Drusum Cæsarem, utriusque filium, exhibente*, Zurich, 1748, in-8, fig.; ibid., 1748, in-4. Un texte et une traduction

en espagnol par dom Bonaventure Garcias. Le P. Panel cherche à prouver par cette médaille que l'exil et la mort prématurée de Julie sont des récits fabuleux ; *De nummis exprimentibus undecimum Trebomani Galli Augusti annum ; Gal. Augusti decimum et tertium ; decimum quartum Emilianii Augusti, colonie Viminacii ; undecimum denique Valeriani senioris*, Zurich, 1748, in-4, fig. Le P. Panel soutenait le principe que les médailles rectifient les erreurs des historiens, parce que « le témoignage d'un métal, exempt de passion » et gardant fidèlement l'empreinte qui lui est « confiée, doit être préféré aux rapports des hommes » quelquefois trompés et souvent trompeurs. » Les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* dirent au sujet de l'opinion du P. Panel : « Il est difficile de » défendre une mauvaise cause avec plus d'esprit ; » *De Ferdinandi regis natalibus ; de Vivorum principum natales celebrandi apud veteres consuetudine*, Madrid, 1750, in-4. Le P. Panel montre dans cette dissertation autant d'érudition que de goût ; *La sabiduria, ou la Science et la sottise dans la chaire des moines* (en espagnol), ibid., 1758. C'est une critique contre les mauvais prédicateurs qui existaient alors en Espagne, et que le P. Isla (voy. ce nom) a si gaiement censurés dans son *Frère Gerundio*.

PANIERI (Ferdinand), professeur au séminaire de Pistoie, en Toscane, né en 1759, mort en 1822, se laissa séduire par Ricci, mais rétracta ensuite ses erreurs. On a de lui : *Examen pratique instructif sur les péchés qui se commettent dans les fêtes et les plaisirs du siècle*, Pistoie, 1808, 1816, 4 vol. ; *Exposition des lois de Dieu et de l'Eglise sur l'usure*, 1813, 1 vol. ; *Catalogue des saints de Pistoie*, 2 vol.

PANIGAROLA (François), évêque d'Asti en Piémont, né à Milan en 1548, entra jeune dans l'ordre des frères-mineurs-observantins, où il se rendit très-savant dans la philosophie et la théologie, et se distingua surtout par ses talents pour la prédication. Son mérite lui valut l'évêché d'Asti, qui lui fut donné par Sixte V en 1587, et qui le fit choisir avec le jésuite Bellarmin, pour accompagner en France le cardinal Cajetan, envoyé en 1589. Panigarola mourut à Asti en 1594. Ses *Sermons* furent imprimés à Rome, 1596, in-4. On a de lui plusieurs autres ouvrages, la plupart de piété et de controverse, tant en latin qu'en italien. Le plus connu est un traité de l'éloquence de la chaire en italien, intitulé *il Predicatore*, Venise, Guindi, 1709, in-4.

PANIS, conventionnel, né dans le Périgord, était venu très-jeune à Paris pour achever ses études et se faire recevoir avocat. A l'époque de la révolution de 1789, il était un des membres les moins connus du barreau de la capitale. Bientôt il acquit une triste célébrité, en se jetant à corps perdu dans la mêlée révolutionnaire. Devenu orateur de carrefours, il excita la multitude à l'insurrection, prit part aux journées du 20 juin et du 10 août, et fut même l'un des premiers à profiter de cette dernière insurrection. Dans la nuit du 11 au 12, il s'installa

à l'hôtel de ville et devint l'un des membres de cette Commune monstrueuse qui, après avoir chassé ceux que les citoyens de Paris avaient mis à la tête de leur municipalité, se constitua de sa propre autorité sans élection populaire. Aux élections pour la convention, la ville de Paris le choisit pour l'un de ses députés. Il ne parut guère à la tribune que pour repousser les attaques des girondins qui ne cessaient de parler des massacres de septembre, et qui demandaient que les auteurs de ces crimes fussent mis en jugement. Dans le procès de Louis XVI, Panis vota pour la mort, contre le sursis et contre l'appel au peuple. Nommé plus tard membre du *comité de sûreté générale*, il parut et fut en effet longtemps attaché au char de Robespierre ; mais, lorsque ce monstre eut demandé et obtenu la tête de son ancien ami Danton, Panis se détacha de sa faction, interpella courageusement le féroce dictateur, en le sommant de déclarer s'il l'avait aussi porté sur la liste des proscrits, et prit une part active aux journées des 9 et 10 thermidor an 2 (27 et 28 juillet 1794). Dans la séance du 1^{er} prairial an 3 (20 mai 1795), il essaya de défendre les chefs des insurgés dont la convention venait d'ordonner la mise en accusation ; mais il ne put parvenir à se faire entendre. Quelques jours après il fut mis lui-même en état d'arrestation. On lui reprocha publiquement dans cette séance la part qu'il avait prise aux massacres de septembre ; il se défendit mal, protesta de son innocence, parla de ses vertus, invoqua Dieu et parut être réellement en délire. Panis ne recouvra la liberté que par l'amnistie du 4 brumaire an 4. Il reparut sur la scène politique pendant les cent-jours, et, lorsque les Bourbons rentrèrent pour la seconde fois en France, il fut atteint par la loi contre les régicides relaps. Retiré en Italie, il y vécut d'une pension que lui faisaient ses enfants. La révolution de 1830 lui permit de rentrer en France. Il mourut à Marly en 1832. La faveur populaire dont il avait joui ne l'avait pas enrichi : on l'a souvent entendu déplorer le malheur des circonstances où il s'était trouvé.

PANNINI (Jean-Paul), célèbre paysagiste, né à Plaisance en 1691, se distingua par la grâce et la vérité qu'il mettait dans ses compositions. Ses ouvrages sont très-recherchés des amateurs. On cite parmi ses chefs-d'œuvre un tableau représentant les *Vendeurs chassés du temple*. On fait aussi beaucoup de cas des différentes vues dont il a orné le château de Rivoli, maison de plaisance du roi de Sardaigne. Cet artiste mourut à Rome en 1764. Le musée du Louvre à Paris possède de lui sept tableaux : un *Festin donné sous un portique d'ordre ionique*, un *Concert donné dans l'intérieur d'une galerie circulaire d'ordre dorique*, et plusieurs tableaux de ruines.

PANNONIUS (Janus), ou JEAN le HONGROIS, évêque de la ville de Cinq-Eglises, mort en 1490, et selon quelques-uns en 1472, à 37 ans, cultiva les belles-lettres avec succès en Italie, et travailla ensuite à les faire fleurir en Hongrie. On a de lui des *Élégies* et des *Epigrammes*, Venise, 1553, in-8, et dans les *Deliciae poetarum hungarorum*, Franc-

fort, 1619, in-16, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes d'heureuses. Rien n'est plus plaisant que l'erreur des encyclopédistes touchant Janus Pannonius, qu'ils ont regardé dans la première édition de leur compilation, comme possédant cinq églises ou évêchés. A l'article *Evêché*, après avoir disserté sur la pluralité des bénéfices, et dit que le cardinal Mazarin, évêque de Metz, possédait en même temps 13 abbayes, ils ajoutent : « Et quant à » la pluralité des évêchés, Janus Pannonius était à » son décès évêque de cinq villes. »

PANORMITA, le *Panormitain*. (Voy. ANTOINE de Palerme et TUDESCHI.)

PANSA. (Voy. VIRIUS.)

PANTALÉON (saint), célèbre martyr de Nicomédie, que l'on croit avoir souffert la mort vers 305, sous l'empire de Galère.

PANTALÉON, diacre de l'église de Constantinople dans le XIII^e siècle, est auteur d'un *Traité* contre les erreurs des Grecs, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

PANTÈNE (saint), philosophe chrétien, né en Sicile, florissait sous l'empereur Commode. Il enseigna dans la célèbre école d'Alexandrie, où, depuis saint Marc, fondateur de cette Eglise, il y avait toujours eu quelques théologiens qui expliquaient l'Écriture sainte. Les Indiens ayant demandé quelqu'un capable de les instruire dans la religion chrétienne, et de combattre la doctrine des brahmanes, on leur envoya Pantène. Eusèbe rapporte qu'il trouva chez ces peuples un Évangile de saint Matthieu, écrit en hébreu, que saint Barthélemy leur avait laissé. Pantène, de retour à Alexandrie, continua d'y expliquer l'Écriture sainte en particulier, l'école de cette ville étant alors gouvernée par saint Clément d'Alexandrie, son disciple. Il avait composé des *Commentaires* sur la Bible, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. On peut juger de la manière dont il expliquait le texte sacré, par celle qu'ont suivie Clément d'Alexandrie, Origène et les élèves de cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allégories; ils s'éloignent souvent de la lettre, et trouvent presque partout des mystères dont l'explication est mêlé de beaucoup d'érudition. (Voy. saint GREGOIRE LE GRAND.) Saint Pantène vivait encore en 216.

PANVINIO (Onuphre), religieux augustin, célèbre historien et antiquaire, né en 1529 à Vérone, mourut à Palerme en 1568, après avoir rempli divers emplois dans son ordre, et avoir été bibliothécaire du Vatican; il avait eu cette place de Marcel III, qu'il avait connu lorsque ce pape était cardinal. On dit qu'étant attaché au cardinal Alexandre Farnèse (Marcel III étant mort), et allant avec lui en Sicile, il en reçut, on ne sait à quelle occasion, quelque réprimande, et qu'il en conçut tant de chagrin qu'il en mourut. Ses manières affables, polies et prévenantes, le firent aimer de ses confrères, autant que son érudition profonde le fit estimer des savants. Paul Manuce l'appelle *Helluonem antiquarum historiarum*. Il avait pris pour devise : *In utrumque paratus*, avec un bœuf placé entre une charrue et un autel. Il voulait dire qu'il était

également prêt à supporter les fatigues du service divin et celle des sciences humaines. Nous avons de lui : un *Abrégé des vies des papes*, en 1567, in-4. L'auteur dédia son ouvrage à Pie V, qui honorait alors le siège romain par son zèle et ses vertus; *De antiquis Romanorum nominibus*, in-fol.; *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos, et de cœmeteriis eorumdem*, in-8; traduit en français, in-8; *De principibus romanis*, in-fol.; *De antiquo ritu baptizandi catechumenos*, in-4 et in-8, suivant; *De republica romana*, Paris, 1588, in-8 : profond et instructif; *Festorum libri v*, Venise, 1557, in-fol. : livre peu commun, et utile pour l'ancienne histoire et celle du moyen âge; *De primatu Petri*; *Topographia Romæ*, Francfort, 3 vol. in-fol.; *De triumpho et ludis circensibus*, Padoue, 1681, in-fol.; *Chronicon ecclesiasticum a C. Julii Caesaris tempore usque ad Maximilianum II*, in-fol. : ouvrage plein de recherches, et bien propre à éclaircir l'histoire tant ecclésiastique que profane; *De episcopatibus, titulis et diaconis cardinalium*; *Annotationes et supplementa ad Platinam de vitis sanctis pontificum*; *De septem præcipuis urbis Romæ basilicis*.

PANZER (Georges-Wolfgang-François), bibliographe allemand, naquit à Sulzbach, dans le haut Palatinat, en 1729. Après avoir étudié en philosophie et en théologie, il embrassa l'état ecclésiastique, prit le grade de docteur, et devint pasteur de la cathédrale de Nuremberg. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum N. D. post Maittairei, Denisi, aliorumque doctissimorum virorum curas in ordine redacti, emendati et aucti*, Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4, 120 à 180 fr. Cet ouvrage, dit Brunet, est le plus complet que nous ayons sur cette matière; cependant il ne remplace pas entièrement celui de Maittaire, et laisse encore beaucoup à désirer; *Annales de l'ancienne littérature allemande, ou Indication et description de tous les ouvrages imprimés depuis l'invention de l'art de l'imprimerie jusqu'en 1520*, ibid., 1788, in-4, avec un supplément imprimé en 1802; *Histoire de l'imprimerie dans les premiers temps à Nuremberg, ou Catalogue de tous les livres imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1500, avec des observations littéraires*, ibid., 1789, gr. in-4. Ces deux ouvrages sont en allemand. Panzer mourut dans cette ville en 1805.

PAOLI (D. Sébastien), littérateur et antiquaire, né dans le territoire de Lucques en 1684, se fit religieux dans la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, se distingua par sa science, s'acquît l'estime des savants, surtout du marquis d'Orsi, de l'abbé Salvini et de Lazzarini; fut membre de plusieurs académies, et mourut en 1751. Il a enrichi les journaux d'Italie d'un grand nombre de dissertations pleines d'érudition, sur les antiquités, l'histoire, la critique sacrée, la physique, etc., entre autres sur le titre de *Divin* donné aux anciens empereurs, sur une médaille d'or de l'empereur Valens, sur l'*Histoire de Naples* de Pierre Giannone,

etc. Plusieurs de ses *Dissertations* ont été imprimées à Lucques et à Venise en 1748 et 1758. On a aussi de lui des *Vies* de plusieurs hommes illustres, entre autres d'*Ambroise Salvio*, évêque de Nardo; de *Philippe Macchiarelli*, religieux camaldule. A ces ouvrages il faut ajouter : *De la poésie des Pères grecs et latins dans les premiers siècles de l'Eglise*, Naples; 1714, in-8; une *Lettre sur trois manuscrits grecs*; *Code diplomatique de l'ordre de Saint-Jean ou de Malte*, 1738, 2 vol. in-fol. Tous ces ouvrages sont en italien.

PAOLI (Hyacinthe), général corse, né à Bastia en 1702, d'une famille estimée, prit une part très-active à l'insurrection de son pays contre Gênes. Après avoir combattu vaillamment contre les troupes de cette république, il devint un des trois chefs qui gouvernèrent la Corse en 1735. Mais la France ayant pris part à cette lutte, Paoli fut défait et forcé de se soustraire à la juste indignation des Génois; il se retira à Naples, où il fut fait colonel d'un régiment de Corses réfugiés. Il mourut dans cette ville en 1768, laissant un fils dont la *Vie* se trouve dans l'article suivant.

PAOLI (Pascal), fils du précédent, né en Corse, en 1726, entra, en qualité d'enseigne, dans le régiment de son père. Celui-ci, ayant appris les nouveaux troubles qui agitaient la Corse, y envoya son fils en 1755. A peine fut-il arrivé à Bastia, qu'on le nomma commandant-général. En même temps qu'il établissait une administration régulière, une université, des tribunaux, et que, par des peines sévères, il faisait disparaître les nombreux assassinats qui se commettaient sur tous les points de l'île, il forma une armée respectable, battit les Génois et les contraignit de se renfermer dans les places maritimes. Il eût pu se faire proclamer roi; mais il ne se réserva que le titre et l'autorité de général. En 1763, il fit une expédition contre l'île de Capraïa, en chassa les Génois et forma peu à peu une marine qu'il opposa avec succès à celle de ses adversaires. Ceux-ci, ayant en vain tenté de reprendre la Corse, la cédèrent à la France par le traité de Compiègne, de 1768. Les Corses se levèrent en masse pour résister à une armée de 20,000 hommes que la France envoya pour conquérir l'île. Paoli luttait pendant deux ans contre une des premières puissances de l'Europe; enfin, contraint de céder, il se retira en Toscane, puis en Angleterre. L'Assemblée constituante le rappelant dans sa patrie en 1789, il prêta le serment civique à la barre. De retour en Corse, Paoli fut nommé commandant de la garde nationale et président du département; mais, après la mort de Louis XVI, il sembla vouloir délivrer son pays du joug de la république. En vain la convention le décréta d'accusation. Paoli convoqua un *consulte*, qui le nomma président et ensuite généralissime des Corses; il ouvrit en même temps des négociations avec l'Angleterre, chassa les troupes françaises de l'île, et y introduisit les Anglais. Cependant il devint suspect à ses nouveaux alliés, passa en Angleterre pour y porter ses plaintes, et y mourut en 1807. Le roi de Prusse, Frédéric II, appelait Paoli le *premier capitaine de l'Europe*; et Voltaire,

ajoutant à cet éloge, dit qu'« il était plus législateur encore que guerrier; que son courage était » dans l'esprit. »

PAOLO (Fra.) (*Voy.* SARPI.)

PAPE (Gui.) (*Voy.* GUI-PAPE.)

PAPEBROCK, et plus exactement PAPEBROECK (Daniel), né à Anvers en 1628, se fit jésuite en 1646, professa les belles-lettres et la philosophie avec beaucoup de succès. Les PP. Bollandus et Henschenius, collecteurs des *Actes des Saints*, l'associèrent à leur immense travail. Il alla à Rome avec Henschenius en 1660, et y amassa une ample collection de matériaux. De retour à Anvers sur la fin de 1662, il se livra sans réserve au travail auquel on l'avait destiné. Il était également propre à rétablir l'histoire dans les faits authentiques, et par sa sagacité et par ses recherches. Il épura la légende des faussetés dont elle fourmillait. Le savant jésuite, ayant à fixer l'origine des carmes, ne donna dans aucune chimère. Il la marqua au XII^e siècle; il assigna, d'après Baronius et Bellarmin, le bienheureux Berthold pour le premier général de l'ordre. Quelques carmes, qui faisaient remonter leur origine jusqu'à Elie, entrèrent en fureur. Ils inondèrent les Pays-Bas de libelles épouvantables contre Papebrock, et le traitèrent avec ce ton de hauteur qu'un noble allemand prend à l'égard d'un gentilhomme de deux jours. Le *nouvel Ismaël*, le *Jésuite réduit en poudre*, le *Jésuite Papebrock historien conjectural et bombardant*, firent beaucoup rire le public. Les descendants d'Elie ne s'en tinrent pas à des brochures. Ils dénoncèrent, en 1690, le P. Papebrock au pape Innocent X et à l'inquisition de Madrid, comme auteur des erreurs grossières qui remplissaient les 14 vol. des *Actes des Saints de mars, avril et mai*, à la tête desquels on voyait son nom. Quelles étaient ces erreurs? Celles-ci. Il n'est pas certain que la face de J.-C. ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom. Le Mont-Carmel n'était pas anciennement un lieu de dévotion, et les carmes n'ont point eu le prophète Elie pour leur fondateur, etc. Un P. Sébastien de Saint-Paul, carme, avait déjà dévoilé une partie de ces erreurs dans un gros volume imprimé à Cologne en 1693. (*Voy.* son article.) Toute l'Europe savante attendait avec impatience le jugement de Rome et de Madrid. L'inquisition d'Espagne prononça enfin, en 1695, son anathème contre les 14 volumes des *Actes des Saints*. Le triomphe des carmes était complet; mais un incident vint affaiblir leur gloire. Un religieux de la congrégation de Saint-Jean-de-Dieu disputa d'ancienneté avec eux. Il prétendit que l'ordre des frères de la charité avait 900 ans de primauté sur celui des carmes. Son raisonnement était tout simple. Abraham a été le premier général des frères de la charité: ce grand patriarche fonda l'ordre dans la vallée de Mambré, faisant de sa maison un hôpital. Cependant les jésuites furent admis à se justifier au tribunal de l'inquisition. Le P. Papebrock défendit, article par article, les propositions dénoncées au saint office. Ce tribunal, fatigué de cette affaire, défen-

dit seulement les écrits faits pour et contre ; le pape confirma ce sage décret, par un bref qui faisait défense de traiter de l'institution primitive et de la succession de l'ordre des carmes par les prophètes Elie et Elisée. (*Voy.* saint ALBERT.) Le P. Papebrock continua à travailler à son ouvrage, et à bien mériter de la république des lettres jusqu'à sa mort, arrivée en 1714. Ce savant laborieux a eu grande part aux *Acta sanctorum* des mois de mars, d'avril, de mai et de juin ; et les volumes qui contiennent ces mois passent pour les plus exacts et les plus judicieux de cette vaste compilation. Il est auteur du *Propylæum ad Acta Sanctorum maii*, in-fol. C'est un catalogue chronique-historique des souverains pontifes. Les exemplaires qui contiennent l'Histoire des conclaves ont été défendus à Rome. Ses *Réponses* aux carmes sont en 4 v. in-4.

PAPENDRECHT (Cornille-Paul HOYNCK van), théologien allemand, né à Dordrecht en 1686, d'une famille noble et illustre, surtout par son attachement inviolable à la religion de ses pères. Il s'engagea dans l'état ecclésiastique, exerça le saint ministère à la Haye, et devint secrétaire du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines. Il exerça cet emploi avec zèle pendant vingt-quatre ans, et fut nommé vicaire général de ce diocèse pendant le voyage que le cardinal fit à Rome. En 1717, il fut pourvu d'un canonicat de la métropole de Malines, admis au nombre des gradués en 1731, et fait archiprêtre de cette église en 1732. Son attention fut toujours tournée vers les devoirs de ses charges ; cependant il sut trouver des moments de loisir qu'il consacra à l'étude, surtout de l'histoire ecclésiastique, et à dévoiler toutes les menées d'un certain parti. Epuisé de travaux et accablé de vieillesse, il mourut à Malines en 1753, regretté de tous les bons catholiques. On a de lui : *Historia Ecclesiæ ultrajectinæ a tempore mutatæ religionis in fœderato Belgio*, Malines, 1725, in-fol. C'est une histoire de la petite église, traduite ensuite en flamand et imprimée en cette langue en Hollande, l'an 1728, in-fol. ; *Sex epistolæ de hæresi et schismate aliquot presbyterorum ultrajectensium*, Malines, 1729, in-4 ; *Specimen eruditionis broedersianæ*, ibid., 1730, in-4. C'est l'examen ou la critique d'un ouvrage que Nicolas Broedersen, prêtre schismatique d'Utrecht, avait publié sous ce titre : *Tractatus historicus primus de capitulo cathedrali ecclesiæ metropolitanæ ultrajectinæ* ; *Analecta belgica*, la Haye, 1743, 6 vol. in-4. On y trouve la *Vie* du président Viglius, écrite par lui-même, et d'autres pièces relatives à l'hist. des Pays-Bas, avec des notes judicieuses et intéressantes de l'éditeur. On croit que Papendrecht eut beaucoup de part à un *Ecrit* que le cardinal d'Alsace publia contre Vander-Crom, archevêque d'Utrecht, et auquel Vacllet, évêque de Babylone, répondit en composant sa 2^{me} *Apologie*.

PAPHNUCE (saint), disciple de saint Antoine, puis évêque dans la Haute-Thébaïde, confessa J.-C. durant la persécution de Galère et de Maximin. Il eut le jarret gauche coupé, l'œil droit arraché, et fut condamné aux mines. Ce généreux confesseur

assista, dit-on, au concile de Nicée en 325, et y reçut de grands honneurs. L'empereur Constantin le faisait venir presque tous les jours dans son palais, et lui baisait la place de l'œil qu'il avait perdu pour la foi. Socrate et Sozomène, pour l'ordinaire son copiste, rapportent que quelques évêques ayant proposé dans ce concile d'obliger ceux qui étaient dans les ordres sacrés à ne point vivre avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination, Paphnuce s'y opposa, en disant qu'il fallait s'en tenir à l'ancienne tradition de l'Eglise, qui défendait seulement aux clercs de se marier après leur ordination. Mais Baronius et d'autres savants ont contesté avec raison ce trait d'histoire, et s'appuyèrent sur le silence des autres écrivains, ainsi que sur l'autorité de saint Jérôme et de saint Epiphane. Le premier assure (*Ad Vigilantium*) que les églises d'Orient, d'Egypte et de Rome n'admettaient au nombre des clercs que ceux qui gardaient la continence, ou qui, étant mariés, promettaient de regarder leurs femmes comme leurs sœurs. Saint Epiphane s'exprime presque dans les mêmes termes. De manière que, pour tenir ce discours, Paphnuce eût dû ignorer la discipline de l'Eglise d'Orient et d'Occident, ce qui n'a aucune vraisemblance, et qui eût paru fort étrange aux PP. du concile. Il paraît même douteux si Paphnuce assista à ce concile ; car son nom ne se trouve dans aucune des diverses listes qui nous donnent le nom et la signature des Pères de Nicée. L'abbé Barruel a donné sur ce sujet une savante et ample dissertation, qu'il conclut de la sorte : « Socrate a contre lui le silence de » 120 ans, sur un fait qu'une foule d'historiens, de » saints Pères et de conciles auraient eu cent fois oc- » casion de raconter avant lui, qu'ils auraient même » dû raconter, s'il était vrai. Il a contre lui tous les » saints Pères, tous les historiens, qui regardent le » célibat des prêtres comme prescrit par les lois de » l'Eglise longtemps avant le concile de Nicée. Il a » contre lui les actes de ce concile, qui ne font pas la » moindre mention de ce fait, toutes les listes des » Pères présents à ce concile, dans lesquelles on ne » trouve pas même le nom de cet évêque ; et surtout » le canon de ce concile, qui ne met pas même » l'épouse au nombre des femmes qui peuvent vivre » sous le même toit que le prêtre. Il a contre lui tous » les conciles qui, peu de temps après celui de Ni- » cée, ont renouvelé pour les prêtres la loi du céli- » bat, sans le moindre égard pour le prétendu fait » de Paphnuce. Il a contre lui toute la crédulité, » tout le défaut de connaissances historiques, cri- » tiques, théologiques, canoniques, que ses adhé- » rents mêmes lui reprochent. Il a contre lui toutes les » impostures de son vieillard hérétique, Novatien, » seul témoin qu'il produise, et toute l'absurdité du » fait des raisonnements qu'il prête à Paphnuce. Si » ce n'est pas là une démonstration en fait de cri- » tique, nous prions nos lecteurs de nous dire quelle » sera donc l'absurdité, en fait d'histoire, dont la » fausseté soit démontrée. » Paphnuce soutint avec zèle au concile de Tyr la cause de saint Athanase, son ami, et engagea Maxime, évêque de Jérusalem, à prendre sa défense.

PAPIAS, évêque d'Hiéraple, ville de Phrygie, fut disciple de saint Jean l'Évangéliste, avec saint Polycarpe. Il composa un ouvrage en cinq livres qu'il intitula : *Explication des discours du Seigneur*. Il ne nous reste de cet ouvrage que des fragments qui, au jugement d'Eusèbe, donnent une mauvaise idée de sa critique et de son goût. Il fut auteur de l'erreur des millénaires, qui prétendaient que J.-C. viendrait régner sur la terre d'une manière corporelle, mille ans avant le jugement, pour assembler les élus, après la résurrection, dans la ville de Jérusalem. Cette opinion était fondée sur le chapitre 20 de l'Apocalypse, où il est dit que les martyrs régneront avec J.-C. pendant mille ans; mais il est aisé de voir que cette espèce de prophétie, qui est très-obscur en elle-même, ne doit pas être prise à la lettre. Il est essentiel de remarquer qu'il y a eu des *millénaires* de deux espèces. Les uns, comme Cérinthe et ses disciples, enseignaient que, sous le règne de J.-C. sur la terre, les justes jouiraient d'une félicité corporelle, qui consistait dans les plaisirs des sens. Les autres croyaient que, sous le règne de mille ans, les saints jouiraient d'une félicité plutôt spirituelle que corporelle, et en excluaient les voluptés des sens. Quelques Pères ont embrassé cette opinion; mais il est faux qu'ils l'aient jamais regardée comme un dogme de foi. Saint Justin, qui la suivait, dit formellement qu'il y avait plusieurs chrétiens pieux, et d'une foi pure, qui étaient du sentiment contraire. Si dans la suite du dialogue il ajoute que tous les chrétiens qui pensent juste sont du même avis, il parle de la résurrection future, et non du règne de mille ans, comme l'ont très-bien remarqué les éditeurs de saint Justin. Barbeyrac et ceux qu'il cite ont donc bien tort de dire que les Pères soutenaient le règne de mille ans comme une vérité apostolique. Il s'en faut de beaucoup que ce sentiment ait été unanime parmi les Pères. Origène, Denys d'Alexandrie son disciple, Caius, prêtre de Rome, saint Jérôme, et d'autres, ont écrit contre ce prétendu règne, et l'ont rejeté comme une fable. Il n'est donc pas vrai que cette opinion ait été établie sur la tradition la plus respectable : les Pères ne font point tradition, lorsqu'ils disputent sur une question quelconque. « Les protestants, dit un théologien, ont mal choisi cet exemple pour déprimer l'autorité des Pères et de la tradition; et les incrédules qui ont copié les protestants ont montré bien peu de discernement. » Mosheim a fait voir qu'il y avait parmi les Pères au moins quatre opinions différentes sur ce prétendu règne de mille ans. »

PAPIAS, grammairien, qui florissait vers 1053, est auteur d'un *Vocabularium latinum*, dont la 1^{re} édition à Milan, 1476, in-fol., est rare, vend. 32 fr.; ainsi que celle de Mantoue, 1796, in-fol.

PAPILLON (Almaque), poète français, ami et contemporain de Marot, naquit à Dijon en 1487, d'une famille noble, ancienne et originaire de Tours, établie depuis 1321 en Bourgogne. Il fut page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon, et valet de chambre de François I^{er}. Il suivit ce prince et fut fait prisonnier avec lui à la ba-

taille de Pavie. La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothèque française*, attribue à Papillon un livre intitulé : *le Trône d'honneur*. Ce poète mourut à Dijon en 1559. Il écrivit aussi un autre poème, *Nouvel amour*, où il célèbre les amours chastes et purement amicales.

PAPILLON (Thomas), neveu d'Almaque Papillon, bon jurisconsulte, célèbre avocat au parlement de Paris, et l'un des plus grands orateurs de son siècle, naquit en 1514 à Dijon, où son père avait acquis un nom par ses talents pour le barreau. Il l'envoya à Paris pour y faire ses études de droit. Il s'y livra avec ardeur, et devint en peu de temps un habile jurisconsulte. Il se perfectionna dans l'étude des langues, des grands orateurs grecs, latins et français, et mourut à Paris en 1596. On a de lui un traité intitulé : *Libellus de jure accrescendi*, Paris, 1571, in-8; un autre, *De directis hæredum substitutionibus*, ibid., 1616, in-8; et encore *Commentaria in quatuor priores titulos libri primi Digestorum*, ibid., 1624, in-12. Les deux premiers ont été réimprimés dans le 5^e vol de la *Collection du jurisconsulte Othon*, Leyde, 1729, in-fol., sous le titre de *Thesaurus juris romani*. Tous ces différents ouvrages sont très-estimés.

PAPILLON (Jean), né à Saint-Quentin en 1661, d'un graveur en bois, hérita des talents de son père et les perfectionna. Il vint de bonne heure à Paris, où, dès l'année 1684, il fut en réputation parmi les brodeurs, les tapissiers, les gaziers, les rubaniers, pour lesquels il faisait des dessins pleins de grâces et de goût; mais il fut surtout employé par les imprimeurs. Il y a de lui un grand nombre de vignettes, de culs-de-lampe et d'autres ornements de livres, exécutés avec la plus grande propreté. Cet habile graveur mourut en 1723. Il a été surpassé par Jean-Michel son fils, qui a donné une *Histoire de la gravure en bois*, Paris, 1766, 2 vol. in-8, fig., et qui s'est acquis beaucoup de réputation par d'excellents morceaux en ce genre. Il était né en 1698, et mourut en 1776.

PAPILLON (Philibert) naquit à Dijon en 1666, de Philippe Papillon, avocat distingué. Après avoir fait avec succès ses études au collège des jésuites de Dijon, il vint à Paris, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1694. De retour dans sa patrie, il y fut pourvu d'un canonicat de la Chapelle-aux-Riches, bénéficia d'un revenu médiocre, mais suffisant pour un homme qui n'avait d'autre ambition que celle de cultiver les lettres, et qui d'ailleurs jouissait d'un patrimoine considérable. Une grande difficulté à s'énoncer lui fit quitter la chaire et le confessionnal, et dès lors il se livra entièrement aux belles-lettres. L'histoire littéraire de sa province fut le principal objet de ses savantes recherches. Après sa mort, arrivée à Dijon en 1738, le fruit de son travail parut sous le titre de *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon, 1742; ou avec de nouveaux titres, 1745, 2 vol. in-fol., 8 à 12 fr., par les soins de Papillon de Flavignerot, son frère, maître en la chambre des comptes de Dijon. Cet ouvrage a coûté beaucoup de recherches, mais il est écrit d'un style faible et lâche. Il y a quelques discussions qui pour-

raient paraître minutieuses à un philosophe, mais qui sont nécessaires dans ces sortes de livres. La république des lettres est redevable à l'abbé Papillon, savant communicatif, d'un grand nombre de *Mémoires* intéressants, que le P. Le Long a insérés dans sa *Bibliothèque des historiens de France*. Il fournit au même auteur beaucoup d'observations, dont il a fait usage dans sa *Bibliothèque sacrée*. Le P. Desmolets de l'Oratoire, successeur du P. Le Long, enrichit ses *Mémoires d'histoire et de littérature* de divers morceaux précieux que lui avait communiqués l'abbé Papillon. Ce dernier est encore auteur de la *Vie de Pierre Abailard*, et de celle de *Jacques Amyot, évêque d'Auxerre*, toutes deux imprimées en 1702. Il dirigea, par ses recherches et ses lumières, l'ouvrage de Garrau qui a pour titre, *Description du gouvernement de Bourgogne*. L'abbé Papillon fut intimement lié avec le président Bouhier, le savant P. Oudin et le célèbre la Monnoye, et a aidé de ses lumières beaucoup d'autres savants. La mort l'empêcha de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis avec soin pour l'histoire de sa province. L'abbé Papillon fut l'éditeur de l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, par Pellisson.

PAPILLON du RIVET (Nicolas-Gabriel), jésuite, né à Paris en 1716, mort à Tournai en 1782, a traduit plusieurs Discours latins du P. La Sante, et a fait quelques poèmes latins, entre autres : *Templum assentationis*, et *Mundus physicus, effigies mundi moralis*, où il prétend trouver en morale l'image des tourbillons physiques de Descartes. Parmi ses poésies françaises, on distingue l'*Épithaphe de Voltaire* (voy. ce nom), et l'*Épître au comte de Falckenstein*; il y a des détails intéressants, d'utiles leçons, et quelques louanges précoces. Ses *Sermons*, Tournay et Paris, 1769, 4 vol. in-8, 6 à 8 fr., ont eu du succès. Son éloquence est féconde, douce, coulante; son style châtié et correct : mais il ne s'anime et ne s'échauffe pas assez. C'est un fleuve qui coule toujours d'une manière uniforme, sans agiter, sans faire gronder ses eaux. Son tempérament était si délicat, que pendant 30 ans il ne vécut que d'un peu de lait et de pain blanc. Il avait confié au P. Véron des manuscrits qui peuvent former 2 vol. in-8; ce sont des pièces fugitives, deux ou trois pièces dramatiques, qu'il avait composées pendant sa régence. On le trouve, là comme ailleurs, toujours aisé et correct, mais toujours un peu froid. Le P. Véron ayant été une des victimes de l'affreuse journée du 2 septembre 1792, avant d'avoir rien publié de ce manuscrit, il est à croire qu'il sera perdu pour le public.

PAPIN (Isaac), né à Blois en 1657, étudia la philosophie et la théologie à Genève. Il apprit le grec et l'hébreu à Orléans sous le ministre Pajon, son oncle maternel, connu par ses opinions signalées sous le nom de pajonisme. Ce ministre admettait le dogme de la grâce efficace; mais il ne l'expliquait pas d'une manière aussi dure que les prétendus réformés en général, et Jurieu en particulier. Papin embrassa le sentiment de son oncle, et le défendit avec chaleur contre Jurieu; celui-ci sonna le tocsin contre Papin,

qui se vit contraint de passer en Angleterre et de là en Allemagne. A son premier retour à Genève, il s'indisposa contre une partie des réformés divisés en *universalistes* et en *particularistes*. Ces dissensions l'engagèrent à passer chez l'étranger. Il était alors très-attaché à la doctrine de son oncle. Il prêcha avec succès à Hambourg et à Dantzic. Dès que son adversaire le sut en Allemagne, il écrivit partout qu'on ne devait point lui donner de chaire. C'était selon lui un ministre indulgent et faible, qui soutenait que, les catholiques se faisant gloire de suivre l'Écriture, les protestants les plus zélés devaient les tolérer. Papin, maltraité par ceux de sa secte, revint en France abjurer le calvinisme entre les mains du grand Bossuet, en 1690. Le fongueux Jurieu écrivit à ce sujet une lettre pastorale, bien digne de lui. Il y prétendait que le nouveau converti avait toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, et que c'était dans cet esprit qu'il était rentré dans l'Église catholique. Ce fait néanmoins paraît mal fondé; car on sait que Papin étant allé passer quelque temps chez sa tante, veuve de Pajon, il convertit à la foi catholique trois jeunes fils de cette dame, ses cousins germains. Il mourut à Paris en 1709. Le P. Pajon, de l'Oratoire, son cousin, publia le recueil des *Ouvrages composés par feu Papin en faveur de la religion*, Paris, 1723, 3 vol. in-12. Cette collection offre plusieurs traités : *La Foi réduite à ses justes bornes; De la tolérance des protestants, et de l'autorité de l'Église*, où il réfute la prétendue lettre pastorale de Jurieu. On changea quelque temps après le titre de cet ouvrage, en l'intitulant : *Les deux chemins opposés en matière de religion, l'examen particulier et le poids de l'autorité*, Liège, 1713, in-12. C'est là qu'il faut apprendre à penser et à parler comme il convient sur la tolérance. Un auteur qui en avait eu besoin autrefois est plus croyable que personne sur les sentiments que la religion, l'humanité et la politique prescrivent à l'égard des disciples de l'erreur; *La cause des hérétiques disputée et condamnée par la méthode du droit*, etc. Tous ces traités sont solidement écrits. — Nicolas PAPIN son oncle, et Denys PAPIN son cousin germain, tous deux habiles médecins et calvinistes, sont aussi auteurs de divers ouvrages, le premier d'un *Traité sur la salure, le flux et le reflux de la mer; l'origine des sources, tant des fleuves que des fontaines*, in-12, et de quelques *Dissertations* latines sur la *poudre sympathique*, sur la *diastole du cœur*; le second a laissé une *Dissertation sur une machine propre à amollir les os pour en faire du bouillon*, en français, Paris, 1682, in-12; et dans *Fasciculus Dissertationum de quibusdam machinis physicis*, Marbourg, 1695, in-12, fig. Cette machine, qui porte son nom, a été perfectionnée dans ces dernières années; elle peut être d'une grande épargne dans les hôpitaux.

PAPINIEN (Æmilius Papinianus), célèbre jurisconsulte du III^e siècle, contemporain d'Ulpien, de Paulus, de Tryphonius et de Modestin. On croit qu'il était d'Emèse en Phénicie, et parent de Julia Domna, seconde femme de Septime-Sévère. Papinien fut avocat du fisc, puis préfet du prétoire

sous cet empereur, qui conçut une grande estime pour lui, et dont on prétend qu'il contribua beaucoup à adoucir l'humeur féroce. Le principal emploi du préfet du prétoire était de juger les procès avec l'empereur. Sévère ne décida jamais rien sans son avis; il lui recommanda en mourant ses deux fils Caracalla et Géta. Le premier, ayant fait massacrer son frère entre les bras mêmes de leur mère, voulut engager Papinien à lui faire un discours pour excuser ce forfait devant le sénat. « Sachez (lui répondit » le généreux jurisconsulte) qu'il n'est pas aussi aisé » d'excuser un fratricide que de le commettre. D'ailleurs, c'est se souiller d'un second meurtre que » d'accuser un innocent après lui avoir ôté la vie. » Cette réponse irrita Caracalla, qui le fit décapiter en 212. Les historiens sont divisés sur le genre et l'époque de la mort de Papinien. Les uns le font massacrer vers l'âge de 36 ans; les autres, au contraire, prolongent sa vie jusqu'à sa 72^e année, et cette dernière opinion paraît plus fondée que la première. Tous les jurisconsultes en font un cas infini. Valentinien III ordonna, en 426, que quand les juges se trouveraient partagés sur quelque point de droit épineux, on suivrait le sentiment qui serait appuyé par ce *génie éminent*. C'est le titre qu'il donna à Papinien. La plupart de ses ouvrages sont perdus; mais il y a plusieurs de ses décisions dans le Digeste: saint Jérôme remarque qu'elles ne sont pas toujours d'accord avec l'Évangile et la pureté de la morale sainte, en particulier celle qui regarde le divorce: *Aliud Papinianus, aliud Paulus noster præcipit.* (Épitaph. Fabiolæ.)

PAPIRE-MASSON. (Voy. MASSON.)

PAPIRIUS-CURSOR (Lucius), dictateur romain vers l'an 320 avant J.-C., vainquit les Sabins, triompha des Samnites, et prit la ville de Lucérie. Sa sévérité lui fit perdre l'affection du peuple. Le maître de la cavalerie, Fabius Maximus, ayant contre son ordre attaqué et vaincu les Samnites, il voulut le punir. Le sénat ne put le fléchir; il ne céda qu'aux larmes du peuple, pardonna à Fabius, mais le destitua de son grade de général de cavalerie. Quand Fabius fut, à son tour, élu dictateur, il oublia son ressentiment, et nomma Papirius pour son second.

PAPIRIUS, surnommé *Prætextatus*, était de la même famille que le précédent. Il acquit le surnom de *Prætextatus*, parce qu'il fit une action d'une rare prudence dans le temps qu'il portait encore la robe nommée *prætexta*. Son père l'ayant un jour mené au sénat, où l'on traitait des affaires les plus importantes, sa mère voulut absolument savoir ce qui s'était passé à l'assemblée. Le jeune Papirius se délivra de ses importunités en lui faisant accroire que l'on avait agité la question « s'il serait plus avantageux à la république de donner deux femmes à » un mari que de donner deux maris à une femme? » La mère de Papirius communiqua ce secret aux dames romaines, qui se présentèrent le lendemain au sénat, pour demander que l'on ordonnât plutôt le mariage d'une femme avec deux hommes, que celui d'un homme avec deux femmes. Les sénateurs ne comprenant rien aux cris et aux alarmes de ces femmes attroupées tumultueusement, le jeune Pa-

pirius leur apprit qu'il était l'auteur de leurs alarmes. Il fut extrêmement loué de sa prudence; mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'aurait l'entrée au sénat, à la réserve de Papirius. C'est ainsi que fut aboli l'usage où étaient les sénateurs d'introduire leurs enfants au sénat avant même qu'ils eussent atteint l'âge de puberté, afin de les former de bonne heure à la science du gouvernement: faux prétexte, qui ne tendait qu'à rendre les enfants vains et suffisants, à les éloigner des études propres à leur âge, à compromettre la sagesse de l'administration et le secret de l'état.

PAPIUS (André), né à Gand vers l'an 1547, fut élevé avec soin dans les lettres et dans les sciences par Lévinus Torrentius, son oncle, qui, étant grand vicaire à Liège, l'appela auprès de lui. Papius devint chanoine de la collégiale de Saint-Martin à Liège, et mourut fort jeune en 1581. On a de lui une traduction en vers latins du livre de Denys d'Alexandrie, *De situ orbis*; de celui de Musée, *De amore Herûs ac Leandri*, et une édition de *Priscien*; le tout accompagné de notes savantes, Anvers, 1575, in-8. On a encore de lui: *De harmoniis musicis*, ibid., 1581, in-12.

PAPON (Jean), lieutenant général de Montbrison en Forez, naquit à Croiset près de Roanne en 1505, et y mourut en 1590. Il devint maître des requêtes ordinaires de la reine Catherine de Médicis, qui l'honora de sa confiance. On a de lui: *In Bourbonias consuetudines commentarius*, Lyon, 1550, in-fol., ouvrage peu exact; *Rapport des deux principes de l'éloquence grecque et latine*, ibid., 1554, in-8; *Recueil d'arrêts notables des cours souveraines de France*, ibid., 1556, in-fol. C'est une espèce de pratique de toutes les parties du droit. Ce jurisconsulte ne jouit plus de la même célébrité qu'autrefois.

PAPON (Jean-Pierre), né à Puget-de-Téniers, près Nice, en 1734, mort à Paris en 1803, entra fort jeune chez les PP. de l'Oratoire. On le chargea du soin de la bibliothèque de Marseille, et c'est là qu'il commença à travailler à son Histoire de Provence qui lui valut une pension que la révolution lui enleva. On a de lui notamment: *L'Art du poète et de l'orateur*, ouvrage devenu classique, Paris, 1801, in-8; *Histoire générale de Provence*, Paris, 4 vol. in-4; *Histoire du gouvernement français, depuis l'assemblée des notables du 22 février 1787 jusqu'à la fin de la même année*, Londres et Paris, 1788, in-8. On joint souvent à cet ouvrage un discours de l'auteur, qui a pour titre: *De l'action de l'opinion sur les gouvernements*, imprimé à la fin de 1788; *Histoire de la révolution de France*, Paris, 1815, 6 vol. in-8. L'abbé Papon était un écrivain studieux, mais souvent froid et monotone.

PAPPUS, philosophe et mathématicien d'Alexandrie, sous le règne de Théodose le Grand, vers la fin du iv^e siècle avant J.-C., se fit un nom par ses *Mathematicæ collectiones, a Fed. Commandino in latinum conversæ et commentar. illustratæ*, Pisauri, 1588, in-fol., 12 fr.; Bologne, 1660, in-fol., 12 à 20 fr.; on y trouve les traités suivants: *Syntaxis mathematica in Ptolomæum... Expli-*

cationes in Aristarchum samium, de magnitudinibus ac distantibus solis ac lunæ, etc.; Tractatus de fluviis Libyæ... Universalis chorographia, etc. Ces traités sont utiles : on y trouve des *Extraits* des ouvrages la plupart perdus, et des Propositions et lemmes d'Euclide, d'Archimède et d'Apollonius. Il ne reste que cinq livres de l'ouvrage de Pappus. On a conservé un *Abrégé, en latin, de la géographie*.

PAQUOT (Jean-Noël), né en 1722 à Florennes, petite ville de la principauté de Liège, fit ses premières études dans sa ville natale, et les termina avec succès chez les jésuites de Liège. Il devint professeur de langue hébraïque dans l'université de Louvain, et reçut de l'impératrice Marie-Thérèse le titre de conseiller historiographe. Par suite de démêlés qu'il eut avec quelques membres de l'université de Louvain, il quitta cette ville et fut nommé professeur d'Écriture sainte au séminaire de Liège. Ce fut là qu'il connut l'abbé de Feller, auquel il n'a pas été inutile dans la rédaction du *Dictionnaire historique*; cependant cette coopération de Paquot n'est nullement indiquée dans les ouvrages de l'abbé de Feller. Paquot, sur la fin de ses jours, fut disgracié et dépouillé d'une partie de ses emplois. Il mourut à Liège en 1803, chez un ami généreux qui lui avait offert un asile dans sa maison. Un journal de Liège, qui a publié en 1812 une *Notice* sur cet écrivain, le peint sous des couleurs très-favorables, parle de son attachement au siège de Rome et au souverain pontife, et loue l'ardeur avec laquelle il poursuivait la moderne philosophie. Paquot a donné un assez grand nombre d'ouvrages comme éditeur, et il a traité avec un soin particulier ceux qui ont rapport à l'histoire. Comme auteur, nous lui devons : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège, et de quelques contrées voisines*, Louvain, 1763-70, 3 vol. in-fol., 30 à 40 fr., ou 18 vol. in-12; ouvrage peu agréable à lire, mais utile; on regrette seulement qu'il ne soit pas plus complet.

PARABOSCO (Jérôme), né vers le commencement du XVI^e siècle, est auteur de plusieurs comédies italiennes en prose et en vers. La plupart de ses pièces ont un caractère original qui les fait rechercher. Les meilleures éditions sont celles de Giolito, à Venise. Parabosco a aussi composé des *nouvelles* dans le goût de celles de Boccace, de Bandoello, etc., où il y a peu à gagner pour le bon goût, et moins encore pour les bonnes mœurs, imprimées à Venise en 1558, in-8, sous le titre de *Diporti di Girolamo Parabosco*; et quelques autres ouvrages moins connus, et qui méritent très-peu de l'être. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Paul PARABOSCO de Plaisance, qui a aussi donné des *comédies* et des *nouvelles*, et qui vivait dans le XV^e siècle.

PARACELSE (Philippe-Auréole - Théophraste BOMBAST de HOHENHEIM) naquit, selon Erasme, à Einsidlen (Notre-Dame des Ermites), bourg à quelques lieues de Zurich, en 1493. Son père était fils naturel d'un prince, et selon Haller, au village de Gaisse, dans le canton d'Appenzel, de la famille de Hœhiner qui y subsiste encore. Erasme lui donne

le nom d'*ermite* dans une lettre qu'il lui adresse, parce que *Einsidlen* signifie ermitage en allemand. Paracelse perdit la virilité, ou par l'effet d'une opération, ou pour la morsure d'un cochon; il avait déjà trois ans; il n'eut jamais de barbe, et sa voix était celle d'une femme. Il passa sa première jeunesse à errer de contrée en contrée, prédisant l'avenir, évoquant les morts, répétant les diverses opérations d'alchimie et de magie qu'il avait apprises en Allemagne. Il tenait, dit-on, de Zuger de Selwaz le secret du *grand-œuvre*. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Orient, pour y connaître les plus célèbres médecins. De retour en Suisse, il s'arrêta à Bâle en 1527, où il fit ses leçons de médecine en langue allemande. Il croyait que le latin n'était pas digne d'être parlé par un philosophe. Il expliquait ses propres ouvrages, et particulièrement ses livres intitulés *De compositionibus, De gradibus* et *De tartaro*: livres, dit van Helmont, pleins de bagatelles et vides de choses. Gravement assis dans sa chaire, à la première leçon, il fit brûler les *OEuvres* de Galien et d'Avicenne. « Sachez, disait-il, que mon » bonnet est plus savant que vous, que ma barbe à » plus d'expérience que vos académies; Grecs, » Latins, Français, Italiens, je serai votre roi. » Se serait-on attendu à une pareille rodomontade de la part d'un homme qui convenait que sa bibliothèque ne contenait pas dix pages? Paracelse se faisait une gloire de détruire la méthode de Galien et d'Hippocrate, qu'il croyait peu sûre. C'étaient, selon lui, des charlatans, et le ciel l'avait envoyé pour être le *Réformateur de la médecine*. C'était le nom que cet impudent ne craignait pas de se donner. Au bout d'une année, on s'aperçut, à Bâle, qu'il n'était lui-même qu'un charlatan, qu'il menait une vie crapuleuse, qu'il passait son temps au cabaret; et quand il montait en chaire, il était toujours ivre. On déserta son école; et il se vit enfin contraint de quitter Bâle, pour avoir insulté un magistrat. Il se réfugia en Alsace, en 1527. Il se vantait de pouvoir conserver, par ses remèdes, la vie aux hommes pendant plusieurs siècles; mais il prouva lui-même la vanité de ses promesses, étant mort à l'hôpital Saint-Etienne de Saltzbourg en 1541. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle de Genève, 1658, 3 tom. en 2 vol. in-fol. Elles roulent toutes sur des matières philosophiques et médicales, et le mauvais y absorbe le peu de bon qui peut s'y trouver. Le style en est obscur et mystérieux, et le lecteur judicieux en portera le même jugement que Martin Delrio : *Ex quibus quivis intelligit nihil in homine pietatis neque mentis sanæ fuisse*. L'auteur parle toujours avec la modestie d'un homme qui s'attribuait la monarchie de la médecine. » Dieu lui avait révélé, disait-il, le secret de faire » de l'or et de prolonger la vie à son gré, etc. » Il prétendait pouvoir créer des hommes par l'alambic : extravagance impie, victorieusement réfutée par le P. Kircher dans son *Mundus subterraneus*. Il alliait la magie avec la chimie, et les plus ridicules extravagances avec des vérités reconnues. Erasme, qui nous a donné sa *Vie*, raconte des choses sin-

gulières de son commerce avec le démon. Il prescrit des remèdes où la superstition et le sortilège paraissent à découvert, et dit gravement que peu importe qu'on guérisse par le démon ou par quelque autre secours, abusant ridiculement de ces paroles : *Salutem ex inimicis nostris*. C'est la confiance qu'il avait dans la magie qui lui faisait prendre ce ton de docteur transcendant et infaillible. Il s'en explique lui-même dans plusieurs endroits, et en particulier dans son *Traité de l'épilepsie*. Et ailleurs, parlant des maladies qu'il regarde comme surnaturelles, il dit : *De tali curatione nec Galenus nec Avicenna scripserunt, aut sciverunt quidquam. Non enim in academiis omnis discitur ars. Ideo oportet medicum quandoque accedere vetulas, sagas, Zigeineros, rusticos et circumforaneos; et ex ipsis artem ipsam addiscere qui plus sciunt de istis rebus quam omnes academiæ professores.* (Voy. FAUSTUS, HÆN.) Cependant, parmi une multitude d'erreurs impies et grossières, on trouve dans ces écrits quelques idées que des savants ont accueillies; telle est celle qui lui a fait considérer la lumière comme le grand agent de la nature : c'est au moins ce qu'a cru voir dans la profonde obscurité qui enveloppe le verbiage de ce fameux charlatan, Joyand, docteur en médecine de la faculté de Besançon, dans un *Précis du siècle de Paracelse*. En même temps que Joyand a remis en vigueur cette opinion de Paracelse, Linguet l'a imprimée dans des *Reflexions sur la lumière*. Lequel des deux a copié l'autre? Ont-ils eu tous les deux à la fois les mêmes conceptions? C'est ce qui serait difficile à définir. Quoi qu'il en soit, on doit à Paracelse l'art de préparer les médicaments par la chimie, celui de la chimie métallique, la connaissance de l'opium et du mercure. Il a aussi écrit sur la chirurgie, qu'il entendait très-bien, et fait connaître les principaux remèdes pour guérir toutes sortes de maladies. En un mot, il en a fait assez pour en perdre quelquefois la tête, qui en lui n'était pas très-forte. Paracelse, par son caractère et son savoir, a beaucoup de rapport avec Henri-Corneille, Agrippa et Arnaud de Villeneuve. (Voy. ces noms.) On peut le regarder encore comme le Cagliostro et le Mesmer de son siècle. La trempe de son esprit, sa science et ses opérations ont beaucoup de rapport avec celles de ces deux empiriques. Paracelse dut sa grande réputation à plusieurs cures heureuses qu'il opéra sur des personnages éminents. Il avait à cette époque trente-trois ans, et il ne s'était pas encore livré aux boissons enivrantes. (Voy. AUBRY, GOGLENIUS, Van HELMONT.)

PARADIN (Guillaume), laborieux écrivain, né vers 1510 à Cuiseaux dans la Bresse chalonnaise, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : l'*Histoire d'Aristée*, touchant la version du Pentateuque, in-4 (voy. ARISTÉE et PALMIER); l'*Histoire de notre temps, faite en latin par Guillaume Paradin, et par lui mise en français*, Lyon, 1550, in-16. Le succès de cet ouvrage engagea l'auteur à le continuer jusqu'en 1556; les éditions postérieures sont les seules complètes; *Les Annales de Bourgogne*, ib., 1656, in-fol., 6 à 8 fr.;

De motibus Galliæ, et expugnato, receptoque Iccio caletorum commentarius, Lyon, 1558, in-4; *Mémoires de l'histoire de Lyon*, avec les inscriptions, etc., ibid., 1573, ou 1625, in-fol.; *De rebus in Belgio, anno 1543, gestis*, Paris, 1544, in-8; *La chronique de Savoie*, Lyon, 1602, in-fol.; Paradin était doyen de Beaujeu; il mourut en 1590.

PARADIN (Claude), chanoine de Beaujeu et frère du précédent, fut comme lui un homme de lettres. Il mourut à Belleneuve près de Mirebeau, en 1588, à plus de quatre-vingts ans. Il est connu par ses *Alliances généalogiques des rois de France, et princes des Gaules*, Lyon, 1561, ou 1635, in-fol., livre curieux; et par ses *Devises héroïques et emblèmes*, qu'augmenta François d'Amboise, ibid., 1557, ou Paris, 1621, in-8. — Il ne faut pas le confondre avec un de ses parents, nommé Jean, natif de Louhans en Bourgogne, médecin de François I^{er}, mort après l'an 1588, auteur de quelques rimailles, sous le titre de *Micropédie (contenant le dialogue de la mort et du pèlerin, etc.)*, Lyon, 1546, in-8, 6 à 9 fr.

PARADIS (Paul), appelé le *Canosse*, vénitien juif, converti à la foi l'an 1531, est le premier qui ait enseigné la langue hébraïque dans le collège royal à Paris, où il mourut vers 1554. Il est auteur : *Hebraicarum interpretis, de modo legendi hebraice dialogus*, Paris, 1534, in-8.

PARADIS-DE-RAYMONDIS (Jean-Zacharie), né à Bourg-en-Bresse en 1746, mort à Lyon en 1800, sollicita l'honneur de défendre Louis XVI; mais la convention n'eut aucun égard à sa demande. On doit à cet écrivain : des *Opuscules* sur l'amélioration des terres, sur la culture des pommes de terre, etc.; un *Traité de la morale et du bonheur*, 2^e édition, 1795; *Des prêtres et des Cultes*, Paris, 1797, ouvrage très-estimé.

PARADIS (Léonard), curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, mort en 1831, était né à Moulins d'une famille honnête et nombreuse. Après avoir fait ses études avec succès aux Robertins à Paris, il fut vicaire dans le diocèse d'Autun dont Moulins dépendait alors. Cet ecclésiastique revint ensuite à Paris et fit partie du clergé de Saint-Roch pendant 40 ans, qui ne furent interrompus que par les six années qu'il passa dans l'exil à l'époque de la révolution. Depuis longtemps il était vicaire de cette paroisse, lorsque, dans l'année qui précéda sa mort, il fut appelé à la paroisse de Bonne-Nouvelle, vacante par la mort de son frère. L'abbé Paradis a publié depuis la restauration plusieurs écrits : *De l'obéissance due au pape, ou Réfutation de l'adresse aux deux chambres de l'abbé Vinson*, 1815, in-8 : l'abbé Vinson était un prêtre anti-concordataire : son adversaire lui prouva de la manière la plus évidente par l'Écriture, la tradition et le témoignage d'un grand nombre d'évêques français, que le pape n'avait fait qu'user de son droit en signant le concordat de 1801; *Tradition de l'Église sur l'infailibilité du pape*, 1820, in-8. Si l'on peut dire que l'abbé Paradis était un ultramontain, il faut avouer qu'il professait un ultramontanisme bien modéré.

PARAMO (Louis de), inquisiteur espagnol, publia l'ouvrage le plus rare et le plus curieux que nous ayons sur le tribunal appelé *le Saint Office*. Ce livre est intitulé : *De origine et progressu officii sanctæ inquisitionis, ejusque utilitate et dignitate, libri III*, Madrid, 1598, in-fol. Il a été traduit en français par Morellet sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs*. L'auteur était parfaitement instruit de la matière qu'il traitait ; il est exact dans les faits et les dates. Quant au tribunal dont il fait l'histoire, voy. ISABELLE DE CASTILLE, LIMBORCH, NICOLAS EMERICK, TORQUEMADA, etc.

PARASOLS (Barthélemy de), poète provençal, fils d'un médecin de la reine Jeanne, naquit à Sisteron, suivant J. de Nostre-Dame, qui seul rapporte ce que nous en écrivons. On a de lui plusieurs ouvrages en provençal, entre autres des *vers* à la louange de Marie, fille de Jean, roi de France, et femme de Louis I^{er}, roi de Naples. Il se signala surtout par cinq *tragédies*, qui contiennent la vie de la reine Jeanne. Il les dédia à Clément VII (Robert de GENÈVE), qui lui donna un canonicat de Sisteron et la prébende de Parasols, où l'on dit que notre poète fut empoisonné en 1383.

PARC (du). (Voy. SAUVAGE.)

PARCIEUX (de). (Voy. DEPARCIEUX.)

PARDIES (Ignace-Gaston), né à Pau en 1636 d'un conseiller au parlement de cette ville, se fit jésuite à l'âge de 16 ans. Après avoir enseigné les humanités, il se consacra à l'étude des mathématiques et de la physique. Il fut depuis appelé à Paris pour professer les mathématiques au collège de Louis le Grand ; et sa réputation, qui l'y avait précédé, le fit rechercher par tous les savants. Le P. Pardies mourut en 1673, victime de son zèle, ayant gagné une maladie contagieuse à Bicêtre, où il avait confessé et prêché pendant les fêtes de Pâques. Ses ouvrages sont écrits d'un style net, concis et assez pur, à quelques expressions provinciales près. On a de lui : *Horologium thaumanticum duplex*, Paris, 1662, in-4 ; *Dissertatio de motu et natura cometarum*, Bordeaux, 1665, in-8 ; *Discours du mouvement local*, Paris, 1670-73, in-12 ; *Eléments de géométrie*, ibid., 1671, in-12. On en a deux traductions latines, l'une de Joseph Serrurier, professeur en philosophie et en mathématiques à Utrecht, imprimée dans la même ville en 1711, in-12 ; l'autre de Jean-André Schmid à Iéna, 1685, in-12 ; *Discours de la connaissance des bêtes*, ibid., 1672, in-12. On y trouve les raisons des *cartésiens*, proposées d'une manière spécieuse, et réfutées assez faiblement ; ce qui fait croire que l'auteur n'était pas fort éloigné de regarder les brutes comme de pures machines. Il est vrai qu'il combat ce sentiment par des observations générales ; mais les détails lui sont souvent favorables. La distinction de l'âme humaine d'avec le principe vivifiant de brutes, de quelque nature qu'il soit, est solidement établi dans cet ouvrage ; *la Statique*, ou *la Science des forces mouvantes*, ibid., 1673, in-12 ; *Globi cælestis in tabula plana redacti descriptio*, ibid., 1674, in-fol. Ces cartes étaient les meilleures avant celles de Flamsteed. Le P. Pardies est le premier qui ait

cherché à déterminer la *dérive* d'un vaisseau par les lois de la mécanique. Son principe, adopté d'abord par le chevalier Renau, fut démontré faux par Huyghens.

PARÉ (Ambroise), le père de la chirurgie française, né à Laval dans le Maine vers 1509, chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III, jouissait d'une grande faveur auprès des monarques qu'il servit. Charles IX, la veille de la Saint-Barthélemy, le fit venir dans sa chambre, et lui ordonna de ne pas le quitter jusqu'à ce qu'il en fût averti. Des médecins envieux l'accusèrent, sous François II, d'avoir empoisonné ce prince : « Non, non, dit Catherine de Médicis elle-même, » Ambroise est trop homme de bien et notre bon » ami, pour avoir eu la pensée de ce projet odieux... » Il opéra des cures éclatantes ; le duc François de Guise et Charles IX, entre autres, lui durent la vie. Le premier avait reçu un coup de lance dont le fer et une partie du fût étaient restés depuis le dessus du nez jusqu'entre la nuque et l'oreille. Paré les en retira avec une dextérité merveilleuse. Les funestes suites d'une saignée faisaient craindre pour les jours de Charles IX ; un thérapeutique qu'y appliqua Paré écarta le danger qui était imminent. Il donna au public plusieurs *Traité*s en français qui parurent en 1561, avec des figures. Jacques Guilleméau les traduisit en latin et les fit imprimer, Paris, 1561, in-fol. Cette collection a été plusieurs fois réimprimée ; la meilleure édition est celle de Paris, 1614, in-fol., fig., 12 à 18 fr. Paré fut le premier qui donna une description de la membrane commune des muscles. Il était cependant plus habile opérateur que profond anatomiste. Il mourut en 1592, après avoir joui de la réputation de citoyen estimable. Quoique protestant, il rapporte des faits qu'on trouve plus ordinairement dans les écrivains catholiques, parce qu'ils sont particulièrement conformes à la croyance et à l'histoire de l'ancienne Eglise. C'est ainsi qu'il fait mention d'un énergumène qui parlait le grec et le latin sans jamais avoir appris ces langues. Il avait vérifié (1) la chose par lui-même. L'*Eloge* de Paré a été mis au concours par l'académie de Bordeaux : le prix a été décerné au docteur Vimont en 1814.

PARENIN. (Voy. PARRENIN.)

PARENT (Antoine), né à Paris, en 1666, d'un avocat au conseil, étudia la jurisprudence par devoir, et les mathématiques par inclination. Il fit deux campagnes avec le marquis d'Alègre, et s'instruisit à fond par la vue des places. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie des Sciences. Il enrichit les *Mémoires* de cette compagnie d'un grand nombre de pièces. Cet estimable académicien mourut en 1716, avec la fermeté que donne la philosophie soutenue par la piété la plus tendre. Il avait un grand fonds de bonté, sans en avoir l'agréable superficie. On a de lui : des *Recherches de mathématiques et de physique*, 1714, 3 vol. in-12 ; une *Arithmétique*

(1) Erasme et Pomponé nous disent fort sérieusement qu'on peut savoir naturellement des langues qu'on n'a jamais apprises. Que d'opinions de savants qui ne méritent pas de réfutation, et qui servent précisément à rappeler ce mot de Cicéron : *Nihil tam absurdum dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum*. Lib. de Divinat.

théorico-pratique, 1714, in-8; *Eléments de mécanique et de physique*, 1700, in-12; plusieurs ouvrages manuscrits. Quoique ces ouvrages soient remplis de remarques ingénieuses et de sages critiques, ils n'ont pas eu beaucoup de succès : on reproche à l'auteur de manquer de cette clarté qui fait le prix des livres de science.

PARENT (François-Nicolas), né à Melun en 1752, embrassa l'état ecclésiastique. Il était curé de Boissy-la-Bertrand, près de Melun, lorsque la révolution éclata : il en embrassa avec ardeur tous les principes, et, non content d'apostasier publiquement, il se maria en 1793, et devint rédacteur du *Journal des campagnes*. On cite de lui une lettre du 14 brumaire, an 2 (1793), adressée à la Convention et insérée dans le *Moniteur* du 4 novembre, dans laquelle il déclame contre les devoirs les plus sacrés de la religion. Cependant, dans son journal, ainsi que dans le *Courrier français*, qui parut à cette époque, et qu'on lui attribua, il se montra un peu plus modéré ; mais ni son apostasie ni son dévouement aux maximes du jour n'améliorèrent sa fortune. Il traîna, pour ainsi dire, son existence jusqu'à l'époque du consulat, qu'il obtint un médiocre emploi à la police, section des mœurs. Ayant perdu cette place à la restauration, il fut contraint de se mettre correcteur dans une imprimerie, et vivait dans un état voisin de l'indigence. Parent mourut en 1822. On assure que les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Mon Dieu, vous » savez ce que j'ai fait, c'était dans l'intimité de ma » conscience ; je ne m'en repens pas... » En rapportant ces paroles, nous regrettons que, dans un pareil moment, Parent n'ait pas voulu, par un sincère aveu, reconnaître ses torts, qui étaient assez graves. On a de lui un *Recueil d'hymnes philosophiques, civiques et moraux, augmentés de la note en plain-chant, d'après la musique des meilleurs auteurs, pour faciliter dans les campagnes la célébration des fêtes républicaines*, Paris, 1799, in-12. Il a laissé plusieurs opuscules manuscrits : comme les libraires n'en voulaient pas, et qu'il était trop pauvre pour les faire imprimer, il en faisait des copies à la main, qu'il distribuait à ses amis. Ces opuscules sont intitulés : *L'ennemi du sang ; Raisonnons tous ; mon Epitaphe et mes confessions, ou ma Profession de foi*.

PARENT - DUCHATELET (Jean - Baptiste-Alexandre), médecin de l'hôpital de la Pitié, mort en 1836 à la fleur de l'âge, avait rendu des services aux sciences. L'hygiène publique lui doit plusieurs travaux qui ont pour objet d'éclairer l'administration dans les mesures de salubrité applicables aux grandes villes. Nous citerons notamment ses Mémoires sur les égouts de Paris, sur le rouissage du chanvre, sur les chantiers d'écarrissage, sur l'enfouissement des animaux morts. Ses rapports au conseil de salubrité sont des travaux non moins nombreux et non moins importants, entre autres celui *sur la marche et les effets du choléra* à Paris, et dans le département de la Seine, in-4, 1834. Parent laissa sur les causes et les résultats de la prostitution un ouvrage qui a obtenu un grand succès.

PARÈS, ou PERÈS (Jacques), théologien espagnol, connu sous le nom de *Jacques de Valence*, sa patrie, se fit religieux parmi les ermites de Saint-Augustin, et devint évêque de Cristopole. Son zèle et sa charité le rendirent l'objet de l'amour et du respect de ses ouailles, qui le perdirent en 1491. On a de lui : des *Commentaires sur les Psaumes*, sur le *Cantique des Cantiques*, etc.; un livre contre les Juifs, *De Christo reparatore generis humani*, Paris, 1518, in-fol.

PAREUS (Philippe WENGLER, plus connu sous le nom de), né à Franckenstein dans la Silésie, en 1548, fut mis d'abord en apprentissage chez un cordonnier ; mais son maître le tira de cet état pour le faire étudier. Son professeur, de luthérien le rendit calviniste, et lui procura une place dans l'académie d'Heidelberg. Pareus y obtint ensuite une chaire de théologie, et mourut en 1622. Sa vie ne fut guère tranquille : sans cesse occupé de disputes contre les catholiques, il ne sut ni faire des heureux, ni l'être lui-même. On a de lui différents traités contre Bellarmin, et d'autres ouvrages de controverse, qui se trouvent dans le *Recueil de ses OEuvres*, publiées par son fils à Francfort, 1647, 4 vol. in-fol. Ce recueil renferme aussi des *Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament*. Son *Commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains* fut brûlé en Angleterre par la main du bourreau, comme contenant des maximes contraires aux droits des souverains.

PAREUS (Jean-Philippe), fils du précédent, né à Hemsbach, près de Worms, en 1576, a été un des plus laborieux grammairiens de l'Allemagne. Il fut recteur de divers collèges, et en dernier lieu de celui de Hanau, où il mourut vers 1648. Nous avons de lui : *Lexicon criticon*, Nuremberg : ce n'est qu'un gros in-8, mais qui lui coûta des recherches ; *Lexicon plautinum*, 1614, in-8 ; c'est un vocabulaire des comédies de Plaute ; *Electa plautina*, 1617, in-8. Il s'était élevé entre Pareus et Gruter une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. On en voit des traces dans ce livre, assaisonné de toutes les élégantes saillies des crocheteurs. Une nouvelle *Edition de Plaute* en 1619, avec de savantes remarques ; *Electa symmachiana*, in-8 ; *Calligraphia Romana*, in-8 ; des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, et d'autres ouvrages.

PAREUS (Daniel), fils du précédent, né vers 1605, marcha sur les traces de son père. Il fut tué par des voleurs de grand chemin vers l'an 1645. Vossius en faisait beaucoup de cas. On a de lui : *Mellificium atticum*, Francfort, 1627, in-4 ; recueil de sentences tirées des auteurs grecs ; *Historia palatina*, ibid., 1633, in-12 ; 1717, in-4 : c'est un assez bon abrégé ; *Medulla historiæ ecclesiasticæ ; Medulla historiæ universalis profanæ*, 1631, in-12 ; *Lexicon Lucretianum*, 1631, in-8.

PARFAICT (François), né à Paris en 1698, fit paraître de bonne heure une passion décidée pour le théâtre, et fréquenta les comédiens jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. On a de lui : *l'Histoire générale du théâtre français, depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, 1734-49, 15

vol. in-12. Il fut aidé dans cet ouvrage, écrit sans correction et sans goût, par Claude PARFAICT, son frère, mort en 1777; *Mémoires pour servir à l'histoire du théâtre de la foire*, ibid., 1743, 2 vol. in-12, avec son frère; *Histoire de l'ancien théâtre italien*, 1753, in-12; *Histoire de l'Opéra*, manuscrite; *Dictionnaire des théâtres*, ib., 1767, 7 vol. in-12 : compilation mal digérée et fort ennuyeuse; *Atrée*, tragédie, et *Panurge*, ballet, qui n'ont point été représentés, et qui ne méritent guère de l'être. Il composa, avec Marivaux, deux comédies, *le Dénoûment imprévu* et *la Fausse servante*.

PARHAMMER (François), jésuite de la province d'Autriche, se consacra à l'instruction des paysans, et parcourut un grand nombre de provinces avec des travaux et des succès extraordinaires. L'empereur François I^{er} l'obligea d'abandonner une carrière qui lui était si chère, et d'être son confesseur. Il s'occupa en même temps à former des établissements utiles de plus d'un genre. La forme qu'il donna à la maison des orphelins et pauvres enfants de soldats, l'exercice militaire qu'il y introduisit, l'ordre exact et sévère qui y régnait, en avaient fait un objet de curiosité pour les étrangers. Après l'extinction de la société, il continua d'avoir la direction de cette maison. L'empereur Joseph II respectait ses vertus et son zèle. Peu de jours avant sa mort, il lui avait offert un évêché; sur un refus du modeste ex-religieux, le monarque lui donna deux mois pour délibérer. La Providence décida la chose d'une manière plus prompte. Avant que ce temps fût révolu, il mourut à Vienne en 1786.

PARINI (Joseph), né à Bosizio, dans le Milanais, en 1729, mort en 1799, embrassa l'état ecclésiastique. La poésie était sa passion dominante; mais il étudiait le grec avec non moins d'ardeur. Il devint aussi l'un des meilleurs hellénistes de l'Italie. Son petit poëme satirique, *Il Mattino* (La Matinée), qui eut un succès prodigieux, fut suivi du *Midi* qui en est une suite. Appelé à professer l'éloquence, puis les beaux-arts, aux écoles palatines et au collège de Brera, Parini joua ensuite un rôle dans l'éphémère république cisalpine. L'abbé Parini était un des premiers poètes lyriques de l'Italie; il avait un talent remarquable pour l'ode; il s'essaya aussi avec succès dans la poésie dramatique. Mais ce furent ses poëmes satiriques, la *Matinée* et le *Midi*, qui établirent sa réputation. Ils furent suivis du *Soir* et de la *Nuit*, que l'on dit être d'un autre auteur. Tous les quatre sont une satire de la vie que menaient, du temps de Parini, les nobles milanais des deux sexes. De même qu'Alfieri a créé en Italie un nouveau style tragique, Parini s'en forma un pour la satire en s'éloignant de la route qu'avaient suivie Arioste, Salvator Rosa, Adimari, etc., en critiquant sévèrement les vices, sans jamais blesser les mœurs. Les OEuvres de l'abbé Parini ont été recueillies à Milan, 1801-1804, 6 vol. in-8.

PARIS. (Voy. MATTHIEU.)

PARIS (François), né à Châtillon, près Paris, d'une famille pauvre, fut domestique de l'abbé Varet, grand vicaire de Sens, qui le fit élever au sacerdoce. Il desservit la cure de Saint-Lambert,

travaila ensuite dans une autre, et vint se fixer à Paris, où il mourut fort âgé en 1718, sous-vicaire de Saint-Etienne-du-Mont. On a de lui divers ouvrages de piété; les principaux sont : les *Psaumes en forme de prières*, in-12; *Prières tirées de l'Écriture sainte, paraphrasées*, in-12; un *Martyrologe*, ou *Idée de la vie des saints*, in-8; *Traité de l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*, imprimé en 1673, par ordre de Gondrin, archevêque de Sens; revu et corrigé par Arnaud et Nicole; *Règles chrétiennes pour la conduite de la vie*, etc., in-12; quelques écrits pour prouver, contre Bocquillot, « que les auteurs peuvent légitimement retirer quelque profit honnête des ouvrages qu'ils font imprimer sur la théologie et la morale. » L'abbé Bocquillot soutenait le contraire, et agissait d'après ces principes : il faut convenir que s'ils sont sévères en ce point, ils sont plus nobles et plus généreux que ceux de son adversaire.

PARIS (François de), fameux diacre, était fils aîné d'un conseiller au parlement de Paris, où il naquit en 1690. Il devait naturellement succéder à sa charge, mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de son père, il abandonna ses biens à son frère. Il fit pendant quelque temps des catéchismes à la paroisse de Saint-Côme, se chargea de la conduite des clercs et leur fit des conférences. Le cardinal de Noailles, à la cause duquel il était attaché, voulut le faire nommer curé de cette paroisse; mais un obstacle imprévu rompit ses mesures. L'abbé Paris, après avoir essayé de diverses solitudes, se confina dans une maison du faubourg Saint-Marcel. Il s'y livra au travail des mains, et faisait des bas au métier pour les pauvres. Il mourut dans cet asile en 1727. L'abbé Paris avait adhéré à l'appel de la bulle *Unigenitus*, interjeté par les quatre évêques; il avait renouvelé son appel en 1720. Avant de faire des bas, il avait enfanté des livres assez médiocres. Quelques-uns disent qu'on les lui a supposés pour lui faire un nom. Ce sont des *Explications sur l'Épître de saint Paul aux Romains*, sur celle aux *Galates*, et une *Analyse de l'Épître aux Hébreux*, explications que peu de personnes lisent. Son frère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de Saint-Médard, tous les dévots du parti allèrent y faire leurs prières. Il y eut des guérisons qu'on disait merveilleuses, il y eut des *convulsions* qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle, en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. Comment, après un tel éclat, les jansénistes ont-ils prétendu passer pour un fantôme, pour une secte qui n'existait que dans l'imagination des jésuites? Leur séparation n'est-elle d'ailleurs pas manifeste dans la prétendue église d'Utrecht, méconnue de tous les catholiques de l'univers? Ce tombeau du diacre Paris fut le tombeau du jansénisme dans l'esprit de bien des gens. Le célèbre Duguet, quoique d'ailleurs très-attaché au parti, regardait ces farces avec indignation et avec mépris. Petit-Pied en fit voir la sottise dans un ouvrage composé exprès. (Voy. son article.) Le fanatique Mésenguy, au contraire, ne craint pas de les associer aux mi-

raclés de l'Évangile, et à ceux qui dans tous les siècles ont illustré l'Église catholique. Un philosophe anglais, de déiste redevenu chrétien par des réflexions faites sur la conversion et l'apostolat de saint Paul, mylord Georges Littleton (*voy.* ce nom), a parlé ainsi de ces prétendus miracles : « Ils étaient » soutenus de tout le parti janséniste, qui est fort » nombreux et fort puissant en France, et composé » d'un côté de gens sages et habiles, et de l'autre de » bigots et d'enthousiastes. Tout ce corps entier se » réunit et se ligua pour accréditer les miracles que » l'on disait s'opérer en faveur de leur parti; et ceux » qui y ajoutèrent foi étaient extrêmement disposés à » les croire. Cependant, malgré ces avantages, avec » quelle facilité ces prétendus miracles n'ont-ils pas » été supprimés? il ne fallut pour réussir que murer » simplement l'endroit où cette tombe était placée... » Si Dieu eût réellement opéré ces miracles, aurait-il » souffert qu'une misérable muraille eût traversé ses » desseins? ne vit-on pas des anges descendre au- » trefois dans la prison des apôtres, et les en tirer, » lorsqu'ils y furent renfermés pour les empêcher de » faire des miracles? Mais l'abbé Paris a été dans » l'impuissance d'abattre le petit mur qui le séparait » de ses dévots, et sa vertu miraculeuse n'a pu opé- » rer au delà de ce mur. Et sied-il bien après cela à » nos incrédules modernes de comparer et d'opposer » de tels miracles à ceux de J.-C. et des apôtres? » Aussi n'est-ce que pour leur fermer la bouche à » cet égard que j'ai attaqué l'exemple en question, » et que je m'y suis arrêté. » (*Voy.* MONTGERON.)

On a différentes *Vies* imprimées de ce diacre, dont on n'aurait peut-être jamais parlé si l'on n'avait voulu en faire un thaumaturge. Ces farces subsistent encore aujourd'hui, quoiqu'avec moins de publicité. (*Voy.* MONTAZET, le *Journal hist. et litt.* 1^{er} septembre 1787, pag. 19; *voy.* aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XIX^e siècle*, dans lesquels on raconte les tentatives de quelques convulsionnaires qui ont essayé, depuis la révolution, de renouveler leurs excès.) Ils n'ont pas fini avec la secte, qui, si on excepte quelques-uns de ses docteurs, s'est noyée dans le huguenotisme et le philosophisme, avec lesquels elle a consommé la révolution de 1789, détruit la religion catholique en France, et rougi le sol de cette région, autrefois si chrétienne, du sang de ses prêtres et de ses pontifes. (*Voy.* LAFITAU.)

PARIS (Pierre-Adrien), architecte, né à Besançon en 1747, fut nommé en 1778 dessinateur du cabinet du roi, architecte des économats, et se trouva chargé de tous les détails des fêtes de Versailles, de Marli et Trianon. Privé de ses emplois par la révolution, il resta fidèle au prince qui l'avait honoré de ses bienfaits, et préféra vivre dans la solitude et ensuite s'éloigner de sa patrie, plutôt que de s'enrichir sous un gouvernement révolutionnaire. Il séjourna longtemps en Italie, et se disposait à la quitter pour venir passer ses derniers jours dans sa famille, lorsqu'il reçut l'invitation du gouvernement français de traiter de l'acquisition des antiques de la villa-Borghèse; il ne résista pas au plaisir de contribuer à procurer à son pays une collection qui fait

aujourd'hui le principal ornement du musée royal. Il avait été chargé en même temps de diriger les fouilles du Colysée. Il ne revint dans sa ville natale qu'en 1817, et y mourut en 1819. Il joignait à un goût pur une imagination facile et brillante. Comme architecte il est connu par son beau portail de la *cathédrale d'Orléans* dont il suivit la construction. Le recueil de ses dessins et études d'architecture se compose de 9 vol. grand in-fol., et peut être regardé comme une des collections les plus précieuses en ce genre. Il a laissé encore en manuscrit : *Examen des édifices antiques et modernes de la ville de Rome*, sous le rapport de l'art, in-fol. avec des planches. Il a traduit en français l'*Agriculture des anciens*, par Dickson, Paris, 1802, 2 vol. in-8, et l'*Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre*, par Marshal, 1803, 5 vol. in-8. Paris a donné par testament à la ville de Besançon ses livres, ses manuscrits, ses dessins, ses tableaux, ses antiques, en un mot tout ce qui composait son précieux cabinet. Ces différents objets ont été déposés dans un bâtiment de la Bibliothèque de la ville auquel on a donné par reconnaissance le nom de *Musée Paris*.

PARIS-DUVERNEY (Joseph), célèbre financier, né à Moras, dans le Dauphiné, est le plus connu des quatre frères Paris, qui, sur la fin du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, se firent un nom par leur habileté dans l'administration des finances. Après avoir été successivement chargés de la direction des vivres de l'armée de Flandre, en 1704, du bail des fermes, du *visa* pour tous les titres de créances de l'état, ils eurent encore le pénible soin de réparer le désordre des finances causé par le système de Law. Les services signalés qu'ils rendirent en cette circonstance et en beaucoup d'autres aux finances de l'état, leur valurent des lettres de noblesse et la charge d'intendant des finances. Cependant leur fortune rapide leur fit des ennemis, et plusieurs fois, suivant la faveur ou la disgrâce des ministres, ils obtinrent des honneurs ou l'exil. Duverney, qui en 1751 avait fait adopter le projet de l'école royale militaire, en fut nommé le premier intendant avec le titre de conseiller d'état. Doué d'une activité que l'âge n'affaiblit pas, il prenait part à toutes les grandes entreprises commerciales, ce qui lui fit acquérir une fortune considérable. Il mourut en 1770, sans enfants. Il a publié une *Histoire du système et du visa*, 4 vol. On lui attribue aussi l'*Examen du livre intitulé : Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, par le Tott, 1740, 2 vol. in-12. Les frères Paris rédigèrent ensemble : le *Traité des monnaies de France*, 4 vol. in-fol.; *Traité des domaines du roi*, 4 vol.; *Traité des gabelles de France*; *Traité des rentes*; *Traité des colonies françaises*; *Traité des charges créées ou supprimées depuis 1689*; *Dépouillement des droits établis sur les marchandises depuis 1664*; *Traité de l'origine des fermes*. Luchet a publié : *Histoire de MM. Paris*. Le général Grimoard a publié les *Correspondances de Richelieu, du comte de Saint-Germain et du cardinal de Bernis avec Paris-Duverney*, Paris, 1789, in-8. — PARIS de Montmartel eut un fils, le marquis de

Brunoy, qui se rendit ridicule par son goût singulier pour les cérémonies religieuses, et qui dépensa 500,000 francs pour une procession. On a publié : *Les Folies du marquis de Brunoy-Paris*, 2 vol. in-12.

PARISIÈRE (Jean-César ROUSSEAU de la), né en 1667, à Poitiers, d'une des plus anciennes familles de Poitou, évêque de Nîmes, mourut dans cette ville en 1736. Il assista comme député à l'assemblée du clergé de 1730. Dans le discours de clôture, il dit au roi que *son règne était fondé sur la catholicité, et qu'il devait se soutenir par les mêmes principes*. Ce passage fut mal interprété et lui occasionna des chagrins; mais ils cessèrent quand on eut connu les pures intentions du prélat. On a publié le recueil de ses *Harangues, Panégyriques, Sermons de morale et mandements*, 1740, in-12. La modestie ou l'amour-propre éclairé de ce prélat le porta à brûler presque tous les ouvrages qu'il avait composés dans un âge moins mûr. Les pièces contenues dans les deux volumes dont nous avons parlé échappèrent à ses perquisitions. La *Fable allégorique sur le bonheur et l'imagination* qu'on trouve dans le recueil des *ouvrages* de mademoiselle Bernard, est de ce prélat : elle est ingénieuse. Cet auteur a employé dans sa prose un style serré et concis, qui nuit quelquefois à la clarté de ses pensées. Quelques-unes de ses pièces offrent néanmoins de temps en temps des traits de la plus grande force. Le prélat était plus estimable en lui que l'orateur. Il appuyait la morale qu'il prêchait par l'exemple d'une régularité vraiment épiscopale.

PARISOT (Jean-Patrocle), maître des comptes au parlement de Paris, est connu par un mauvais ouvrage publié sous le titre de *La Foi dévoilée par la raison*, Paris, 1681, in-8. L'auteur prétend que Dieu a voulu établir la religion en un temps par la foi, et en un autre par la raison, et qu'il était suscité de Dieu pour donner à l'Eglise de nouvelles lumières. Ce livre est la production d'une tête échauffée plutôt qu'incrédule.

PARISOT. (*Voy.* NORBERT.)

PARK (Mungo), célèbre voyageur anglais, né en 1771 à Fowlshiel, près de Selkirk en Ecosse, fut chargé d'aller en Nigritie pour remplacer Houghton. Parti le 22 mai 1795, il voyagea en Afrique pour découvrir le Niger sur les bords duquel il arriva après bien des fatigues. De retour en Europe, il exerça quelque temps la médecine, puis il entreprit en 1805 un nouveau voyage en Afrique. Il se noya en descendant le Niger au commencement de 1806. Il a publié le résultat de ses voyages sous ce titre : *Travels in the interior districts of Africa, performed in the years, 1795, 96 and 97*, London, 1799, gr. in-4, pap. vél., fig., 30 à 36 fr. On y ajoute le vol. suivant : *The journal of a mission to the interior of Africa, in the year, 1805, etc.*, ibid., 1815, gr. in-4, avec cartes, 39 fr. Park, observateur aussi exact que judicieux, y fait le tableau le plus fidèle des Maures et des Nègres. Le ton de vérité de ce récit et l'élégance de son style firent la fortune de son livre. Il en parut en peu de temps plusieurs éditions, et des traductions dans la plupart des langues de l'Europe; il y en a

une en français par Castera, Paris, 1799, 2 vol. in-8, fig., 15 à 18 fr., pap. vél., 24 fr. Wälckenaër a remarqué dans ses *Recherches géographiques de l'intérieur de l'Afrique*, que Park, dans son journal, a donné 31 jours au mois d'avril qui n'en a que 30; ce qui a causé de graves erreurs dans ses observations astronomiques qui ont été copiées dans toutes les cartes d'Afrique publiées depuis. Bowdich a publié à ce sujet un *Mémoire* en anglais, Paris, 1821, in-4, dans lequel il corrige les latitudes d'après la véritable hauteur du soleil.

PARKER (Matthieu), né à Norwich en 1504, fut élevé à Cambridge au collège de Bennet. Il devint ensuite doyen de l'église de Lincoln, puis archevêque de Cantorbéry en 1559. Si on en croit la plupart des auteurs catholiques, il fut ordonné dans un cabaret. Courayer, dont le témoignage est plus que suspect, l'a nié; mais il est toujours certain que l'ordination de Parker est nulle, comme toutes celles qui se sont faites sous Elisabeth. C'est le sentiment de tous les catholiques; Courayer en convient lui-même. « Il est constant, dit-il, que sous Elisabeth les catholiques anglais refusèrent de reconnaître Parker pour évêque, aussi bien que ceux qu'il avait consacrés. Sanderus, Stapleton, Harding, en fournissent des preuves authentiques. » (*Voy.* l'excellent *Traité* de Hardouin contre cet écrivain apostat.) Parker avait été protégé par l'archevêque Cranmer, fut chapelain d'Anne Boleyn, seconde femme d'Henri VIII, et précepteur de sa fille Elisabeth, depuis reine. Nommé doyen du collège de Stoke ou Suffolk, il y établit une école, et commença à y montrer sa haine contre les catholiques. Son triomphe dura sous le règne du jeune Edouard VI. Mais sous celui de Marie, il fut contraint de se tenir caché après avoir perdu toutes ses places. Il les recouvra sous le gouvernement d'Elisabeth, pendant lequel il renouvela sa fureur contre les catholiques; ce fut alors qu'il obtint le siège de Cantorbéry; il en était le second évêque protestant. Il exerça tant de cruautés dans une visite métropolitaine qu'il fit à l'île de Wight, qu'il s'attira les reproches d'Elisabeth elle-même. Parker mourut de la pierre. On a de lui : un traité *De antiquitate britannicæ Ecclesiæ*, Lond., 1729, in-fol. Mais cette antique église britannique, dont il fait l'histoire, n'est pas celle dont il était le prélat, laquelle ne datait tout au plus que du règne de Henri VIII. Une édition de l'*Historia major* de Matthieu Paris, Londres, 1571, in-fol....; de la *Chronique* de Matthieu de Westminster, Londres, 1570, in-fol. Jean Stype publia en 1711, in-fol., la *Vie* de Parker, mort en 1575. C'est un éloge qui n'est d'accord ni avec les faits que l'auteur avoue ni avec ceux qui, pour en être rejetés, n'en sont pas moins certains.

PARKER (Samuel), né à Northampton en 1640, d'une famille noble, fut élevé au collège de Vabham à Oxford, puis à celui de la Trinité. Il devint archidiaire de Cantorbéry, puis évêque d'Oxford, en 1686. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en anglais, sur des matières de controverse et de théologie. Les catholiques remarquent

surtout un écrit qu'il publia pour montrer l'injustice et l'inconvenance du fameux serment du *test*. Il mourut en 1687. Ses productions n'ont pas passé la mer. Les principales sont : *Tentamina physico-theologica*, in-4 ; *Disputationes de Deo et providentia*, Londres, 1678, in-4 ; *Démonstration de l'autorité divine, de la loi naturelle et de la religion chrétienne*, en anglais, ainsi que les suivants ; *Discours sur le gouvernement ecclésiastique* ; *Discours apologétique pour l'évêque Bramhall*, etc.

PARKINSON (Jean), célèbre botaniste anglais, né à Londres en 1567. On a de lui un ouvrage aussi estimé que recherché, sous ce titre : *Theatrum botanicum, or an herball of a large extent*, Lond., 1640, in-fol., fig., 10 à 12 fr. Ce livre est rare, de même que sa collection de fleurs, qu'il publia sous ce titre : *Paradisus terrestris, a garden of all sorts of pleasant flowers wich our english aire well permitt to be nouried up*, ibid., 1629, or 1656, in-fol., fig., 10 à 15 fr.

PARME. (Voy. FARNÈSE.)

PARMÉNIDE d'ELÉE, philosophe grec, vivait vers l'an 435 avant J.-C. Il était disciple de Xénophane, et adopta toutes les chimères de son maître. Il n'admettait que deux éléments, le feu et la terre, et soutenait que la génération des hommes est venue du soleil. Il disait aussi qu'il y a deux sortes de philosophie : l'une fondée sur la raison, et l'autre sur l'opinion ; comme si l'opinion n'était pas aussi fondée sur la raison. Il avait mis son système en vers à l'exemple d'Hésiode et de Xénophane. Il ne nous reste que des fragments de ses ouvrages, au nombre de deux, l'un pour les savants, et l'autre, moins abstrait, pour le peuple. Ces fragments ont été recueillis par H. Etienne sous le titre de *Poesis philosophica*. Platon a donné le nom de *Parménide* au dialogue dans lequel il traite des idées.

PARMÉNION, général des armées d'Alexandre le Grand, eut beaucoup de part à la confiance et aux exploits de ce conquérant. Darius, roi de Perse, ayant offert à Alexandre de lui abandonner tout le pays d'au delà de l'Euphrate, avec sa fille Statira en mariage, et 10,000 talents d'or pour avoir la paix, Parménion lui conseilla d'accepter des offres si avantageuses. On sait la réponse d'Alexandre (voy. son article). Le zèle et la fidélité avec laquelle cet illustre capitaine avait servi son prince furent mal payés par ce héros, qui, sur un soupçon assez léger, fit massacrer le fils et ensuite le père, âgé pour lors de 70 ans (330 avant J.-C.). Ephestion, Comus et Cratère, favoris d'Alexandre, avaient accusé faussement Parménion d'un complot tendant à ôter la vie à ce prince, et à s'emparer de son royaume. Il était alors gouverneur de la Médie, et il fut massacré par ses officiers, d'après les ordres de l'ingrat monarque. Parménion avait remporté plusieurs victoires sans Alexandre ; mais Alexandre n'avait jamais vaincu sans Parménion.

PARMENTIER (Jehan), marchand de la ville de Dieppe, né en 1494, se fit un nom par son goût pour les sciences et par ses voyages. Il mourut en 1530, dans l'île de Sumatra. Voici ce que Pierre

Grignon, son intime ami, nous en dit : « Dès l'an » 1522 il s'était appliqué à la pratique de la cosmo- » graphie sur les grosses et lourdes fluctuations de » la mer. Il y devint très-profond, ainsi qu'en la » science de l'astrologie... Il a composé plusieurs » *mappemondes* en globe et en plat, d'après les- » quelles on a navigué sûrement. C'était un homme » digne d'être estimé de tous les savants, et ca- » pable, s'il eût vécu, de faire honneur à son pays » par ses hautes entreprises. Il est le premier pi- » lote qui ait conduit des vaisseaux au Brésil, et » le premier Français qui ait découvert les Indes » jusqu'à l'île de Samothra ou Sumatra, nommée » Taprobane par les anciens cosmographes ; il » comptait même aller jusqu'aux Moluques, et » m'avait dit plusieurs fois qu'il était déterminé, » quand il serait de retour en France, d'aller » chercher un passage au nord, et découvrir par là » jusqu'au sud. » On a de Jehan Parmentier diverses poésies, entre autres une pièce intitulée : *Moralité très-excellente à l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame*, Paris, 1531, in-4, goth. Le recueil de ses vers porte ce titre : *Description nouvelle des merveilles de ce monde, etc.*, ibid., 1536, in-4, goth.

PARMENTIER (Antoine), né à Nivelles dans le Brabant, mort à Namur en 1722, docteur en théologie à Louvain, s'est distingué par son zèle pour la foi. On a de lui quelques écrits pour la bulle *Unigenitus*, contre Opstraet et d'autres réfractaires, Louvain, 1718, in-8.

PARMENTIER (Antoine-Augustin), pharmacien et agronome, né en 1737 à Montdidier, dans la Picardie, fut placé chez un pharmacien d'abord dans sa ville natale, ensuite à Paris. Employé bientôt dans les hôpitaux de l'armée du Hanovre, il y donna des preuves multipliées de ses talents et de sa courageuse humanité. Cinq fois il avait été fait prisonnier : transporté dans des lieux éloignés, il avait appris jusqu'où peuvent aller toutes les horreurs du besoin ; ce qui sans doute ne contribua pas peu à développer en lui ce sentiment de bienfaisance que plus tard il porta si loin. La paix de 1763 le ramena à Paris : il reprit ses études sous Nolle, Rouelle, Antoine et Bernard de Jussieu, et ce fut au concours qu'il gagna en 1766 la place de pharmacien de l'hôtel royal des Invalides. Ses fonctions le laissaient libre pendant la plus grande partie de la journée : le temps dont il pouvait disposer, il l'employait à des travaux d'utilité domestique ; il s'occupait surtout des substances alimentaires. Une disette générale ayant eu lieu en 1769, l'académie proposa un prix pour le meilleur mémoire qui signalerait les végétaux capables de suppléer aux plantes céréales. Parmentier remporta ce prix en indiquant la pomme de terre, et c'est à ses efforts que l'on doit l'usage de cette racine qui est devenue l'une des principales nourritures de l'habitant des campagnes, et l'une des ressources les plus grandes, et pour ainsi dire, toujours sûres contre la disette. La révolution lui ravit sa place de pharmacien en chef aux Invalides ; mais bientôt il en recouvra d'autres qui lui firent oublier les anciennes. Il devint

successivement membre de l'Institut, président du conseil de salubrité de Paris, inspecteur général du service de santé des armées, et administrateur des hospices. Il mourut en 1813. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, et a publié beaucoup de *dissertations* ainsi qu'un grand nombre d'*articles* dans des ouvrages périodiques, sur l'agriculture des végétaux, dont il avait fait une étude particulière.

PARMESAN (le). (Voy. MAZZUOLI.)

PARNELL (Thomas), poète anglais dans le XVIII^e siècle; né à Dublin en 1679, n'a fait que de petites pièces où il y a peu à gagner pour un esprit solide. Ses contes, dont quelques-uns ont été traduits en français, sont celui des *Fées*, l'*Origine de la femme*, l'*Ermite* le plus célèbre de tous, une *Eglogue sur la santé*, la *Vie d'Homère*, et plusieurs morceaux insérés dans le *Spectateur*. On trouve dans ses écrits de l'imagination, de la facilité et de l'élégance, mais peu de force et de chaleur. Il mourut à Chester en 1717.

PARNY (Evariste-Désiré DESFORGES, chevalier et ensuite vicomte de), poète, naquit à l'île Bourbon en 1753. A neuf ans il quitta le lieu de sa naissance et vint faire ses études à Rennes; il les fit mal, c'est-à-dire en écolier paresseux. Bientôt son âme ardente se tourna vers les idées religieuses; il se crut appelé à l'état ecclésiastique et entra dans un séminaire de Paris. Lorsqu'il le quitta, il songeait à se rendre à la Trappe; mais aussitôt ses sentiments changèrent entièrement. Il devint militaire, et mit à rechercher le plaisir l'enthousiasme passionné qu'il avait eu pendant quelques instants pour les actes de piété ou de mortification. Cependant il obtint un congé dont il profita pour retourner à l'île Bourbon. C'est pendant son séjour dans le lieu de sa naissance qu'il vit la femme qui lui inspira ses *chants érotiques* qui l'ont fait surnommer le *Tibulle français*; mais son génie paresseux et son âme inquiète l'engagèrent dans des voyages de long cours, et il visita l'Afrique, Buénos-Ayres et les Indes. La faiblesse de sa santé le força à quitter le service, et il se retira près de Marly. C'est là que la révolution le trouva favorable à toutes ses innovations. Cependant il ne chanta la liberté qu'en 1799, par une *hymne* pour la fête de la jeunesse, insérée dans le *Moniteur*. La même année, Parny, qui unissait à tous les vices d'un débauché l'impiété la plus grande, publia, au milieu des proscriptions et sur les autels renversés, *La Guerre des dieux*; œuvre infâme. Pour comprendre dans quel excès de dégradation et d'épicurisme devait être tombé l'homme qui a pu concevoir et exécuter un pareil ouvrage, il faut savoir qu'il s'est attaché à trouver dans la religion la plus pure, dans les mystères les plus chastes, tout ce que l'obscénité a de plus dégoûtant. La doctrine du Sauveur et ses divines actions ne ressemblent sous sa plume qu'au langage d'un épicurien et aux débauches d'un cynique; le nom sacré de Marie ne trouva pas grâce à ses yeux, et il osa l'associer aux noms des courtisanes les plus déhontées. On dit que l'absurde et immoral gouvernement du Directoire fit encourager l'auteur

d'une pareille turpitude. Ce qu'il y a de certain, c'est que les journalistes du temps encouragèrent de leur suffrage *La Guerre des dieux*. Et nous, nous n'avons pas vu sans une peine bien amère des biographes parler avec enthousiasme du talent de cet auteur, vanter le naturel, la variété des formes, l'art et la composition originale d'une production aussi antichrétienne. Bonaparte fit rayer le nom de ce poète impie de la liste des candidats à la place de bibliothécaire des Invalides. Parny ne s'arrêta pas à cette seule production sacrilège: admis à l'Institut en 1803, il publia *Les Galanteries de la Bible*, et obtint en récompense de François de Nantes une place lucrative et *sine cura* dans les droits réunis. Il mourut en 1814. Son successeur à l'Institut fut de Jouy. Il fit l'*Eloge* de Parny. Sans doute ce poète a du talent: il brille surtout dans ses *Poésies élégiaques*; mais lorsqu'il ne chante plus sa passion pour Eléonore, c'est un froid imitateur de Voltaire. Plusieurs éditions des *OEuvres de Parny* ont été faites dans ces derniers temps.

PAROY (Jean-Philippe-Guy LEGENTIL, marquis de), né en 1750 d'une ancienne famille de Bretagne, embrassa d'abord la carrière des armes. Avant la révolution il était colonel; mais alors il quitta le service. Son père avait toujours blâmé en lui le goût qu'il avait pour la peinture, et un jour qu'il le trouva, malgré sa défense, la palette et les pinceaux à la main, il les saisit et les jeta dans les fossés de son château. Quelques années après, ce talent devint l'unique ressource de toute sa famille, dont la fortune qui était à Saint-Domingue fut entièrement perdue. La peinture fut aussi pour le marquis de Paroy un moyen de sauver son père emprisonné à Bordeaux, où la mort l'attendait, et comme émigré, et comme député du côté droit de l'assemblée constituante. Avec son talent de dessinateur il parvint à intéresser des hommes alors puissants, et il sauva ainsi ses jours. Le marquis de Paroy avait aussi l'esprit tourné vers les inventions de toutes sortes. On lui doit l'usage d'un procédé de stéréotypage, où les matrices de cuivre sont remplacées économiquement par une couche de plâtre appliquée sur des pages en caractère mobiles qui reçoivent sans altération la matière fondue: c'est ce qu'on appelle le *clichage*. Il est aussi l'inventeur d'un vernis à faïence, entremêlé de poudre d'or, qui paraît susceptible d'un très-bel effet. Il est mort en 1822. Il était de l'ancienne académie de peinture, mais il ne fut point compris dans la classe des beaux-arts lors de la réorganisation de l'Institut. Il a publié un *Précis historique de l'origine de l'académie royale de peinture, sculpture et gravure*, Paris, 1816, broch. in-8, et un *Précis sur la stéréotypie*, autre brochure, 1822, in-8, de 32 pages et cinq tableaux. On a exécuté d'après ce procédé une collection économique de classiques latins et beaucoup d'autres ouvrages.

PARR (Catherine). (Voy. HENRI VIII.)

PARRENIN (Dominique), jésuite de la province de Lyon, né en 1665, fut envoyé à la Chine en 1698. L'empereur Khang-hi le goûta, l'estima, et avait souvent des entretiens avec lui; ce fut pour

ce prince que le P. Parrenin traduisit en langue tartare ce qu'il y avait de plus nouveau en géométrie, astronomie, et anatomie, etc., dans les ouvrages de l'académie des Sciences de Paris et dans les auteurs modernes. Il suivait toujours le monarque chinois dans ses voyages de Tartarie, et fut le médiateur dans les contestations survenues entre les cours de Pékin et de Moscou. C'est à lui qu'on est redevable des cartes de l'empire de la Chine. Il mourut à Pékin en 1741. L'empereur voulut faire les frais de ses funérailles, et les grands de l'empire y assistèrent. Le P. Parrenin était en correspondance avec de Mairan, et leurs lettres respectives ont été imprimées en 1759, in-12 : elles font honneur à l'un et à l'autre. Il traduisit une ancienne *Histoire de la Chine*, et eut part à la *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kam-Hi circa Cæli, Confucii et avorum cultum*, Pékin, 1701, in-8; le *Recueil* de l'académie de Besançon, tome 1^{er}, contient son *Eloge* par le P. Renaud.

PARRHASIUS, peintre, natif d'Ephèse, contemporain et rival de Zeuxis (*voy.* ce nom), vivait vers l'an 420 avant J.-C. Cet artiste réussissait particulièrement dans la partie que l'on appelle le dessin. On trouvait dans ses ouvrages beaucoup de génie et d'invention. Le tableau allégorique que ce peintre fit du *peuple d'Athènes* lui acquit une grande réputation. Cette nation bizarre, tantôt fière et hautaine, tantôt timide et rampante, et qui à l'injustice et à la violence alliait la clémence et l'humanité, était représentée, dit-on, avec tous les traits distinctifs de son caractère. Parrhasius, quoique vaincu dans une occasion par Timanthe (*voy.* ce nom), avait conçu une si haute idée de lui-même, qu'il se prodiguait les louanges les plus fortes : il était méprisant et magnifique dans tout ce qui environnait sa personne. Il était ordinairement vêtu de pourpre, avec une couronne sur la tête, se regardant comme le *roi de la peinture*, quoique, dans ce temps-là, cet art ne fût encore que peu de chose, et que plusieurs de ceux qu'il rendit célèbres, ne seraient peut-être aujourd'hui que des artistes médiocres. (*Voy.* APelles, PROTOGÈNE, ZEUXIS.) Pline fait beaucoup d'éloges de cet artiste.

PARROCEL (Joseph), peintre et graveur, né en 1648 à Brignolles en Provence, mort à Paris en 1704, perdit son père dans son enfance. Un de ses frères fut son premier maître. Il le quitta pour se perfectionner à Paris et en Italie. Il rencontra à Rome le Bourguignon, fameux peintre de batailles, et se mit sous sa discipline. Il passa ensuite à Venise, où il étudia le coloris des savants maîtres qui ont embellie cette ville. De retour en France, il fut reçu avec distinction à l'académie de peinture, et il y fut nommé conseiller. Cet artiste a peint avec succès le portrait, des sujets d'histoire et de caprice; mais il a excellé à représenter des batailles, faisant tout de génie, sans avoir jamais été dans des camps, ni suivi des armées. Cependant il a mis dans ses tableaux de batailles un mouvement et un fracas prodigieux. Il a peint, avec la dernière vérité, la fureur du soldat : *Aucun peintre n'a su*, suivant son expres-

sion, *mieux tuer son homme*. Sa touche est d'une légèreté et son coloris d'une fraîcheur admirables. Il peignait avec beaucoup de facilité. A ces rares talents il joignit un esprit cultivé, un cœur généreux, un caractère franc et une physionomie heureuse. Il a gravé avec beaucoup d'intelligence une suite de la *Vie de Jésus-Christ*, et quelques autres morceaux. — Charles PARROCEL, son fils et son élève, fut choisi pour peindre les *Conquêtes de Louis XV*. Plusieurs de ses tableaux ont été exécutés en tapisseries aux Gobelins. Il mourut en 1752, à 62 ans. — Pierre PARROCEL d'Avignon, mort en 1739, à 75 ans, fut l'élève de Joseph Parrocel, son oncle, et de Charles Marate. Son ouvrage le plus considérable est à Saint-Germain-en-Laye, où il a peint, dans une galerie de l'hôtel de Noailles, l'*Histoire de Tobie* en 16 tableaux. Son chef-d'œuvre est à Marseille, dans l'église des religieuses de Sainte-Marie : l'*Enfant Jésus*, assis sur un trône, est représenté couronnant la *Vierge*, qui est humblement inclinée devant lui.

PARSEVAL - GRANDMAISON (François-Auguste), de l'Académie française, né en 1759 à Paris, où il mourut en 1834, accompagna Bonaparte dans son aventureuse expédition d'Egypte. On doit à cet harmonieux versificateur : *Les Amours épiques*, poème en six chants, 1804, in-18; 1806, in-8; *Dithyrambe à l'occasion du mariage de Napoléon*, 1810, in-4; *Chant héroïque composé sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4; *Philippe-Auguste*, poème en douze chants, Paris, 1825, in-8; 2^e édition, 1826, 2 vol. in-18. C'est, sans contredit, l'un des plus beaux monuments littéraires du XIX^e siècle. Le caractère de Parseval était plein d'aménité et de candeur.

PARSONS (Robert), né en 1547 dans le comté de Sommerset, fit ses études à Oxford, et, quoique catholique, il fit le serment impie qu'on exigeait de ceux à qui on conférait le doctorat. Il s'en repentit d'abord et se rendit à Rome, où il se fit jésuite. Il partit ensuite pour l'Angleterre avec le P. Edmond Campian. Ce sont les deux premiers jésuites qui y entrèrent. Leur réputation les y devança. On était informé de la manière dont saint Charles Borromée les avait reçus à Milan, et des victoires qu'ils avaient remportées sur Bèze dans des conférences publiques à Genève. On donna leur signalement dans tous les ports d'Angleterre, pour qu'ils fussent saisis au moment de leur débarquement; mais leur zèle pour la foi catholique leur fit braver tous les dangers et tromper la vigilance des hérétiques. Parsons travailla avec le plus grand fruit à ramener les hérétiques à l'Eglise, et à raffermir les catholiques dans la foi de leurs pères. Ses succès furent si grands, que les sectaires employèrent tous les moyens possibles pour le faire périr; ils mirent sa tête à prix. Ne pouvant le découvrir, ils s'en vengèrent sur les catholiques avec tant de fureur, que ceux-ci prièrent le P. Parsons de se retirer. Il se rendit à Rome, où il mourut en 1611. Nicolas Antonio, dans sa *Bibliothèque des auteurs espagnols*, dit que Philippe II voulut demander pour lui à Clément VIII le chapeau de cardinal, mais que Parsons l'en détourna par ses

larmes et ses prières. Il profita du crédit qu'il avait auprès de ce prince pour l'engager à établir en Espagne et dans les Pays-Bas des séminaires destinés à y élever de jeunes Anglais qui pussent ensuite se consacrer à la propagation de la foi en Angleterre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, en latin, en espagnol, pour la défense de la religion catholique, un entre autres sous le nom d'André Philopater, en réponse à l'édit d'Elisabeth contre les catholiques. C'est un des jésuites dont les protestants disent le plus de mal; témoin Larrey, qui en fait une espèce de monstre dans son *Histoire d'Angleterre*, tome 2, pag. 331.

PARTHENAY (Anne de), de l'illustre maison de Parthenay, femme d'Antoine de Pons, comte de Marennnes, fut un des principaux ornements de la cour de Renée de France, duchesse de Ferrare, et fille de Louis XII. Elle avait une belle voix, chantait bien, et savait parfaitement la musique. Elle apprit le latin, le grec, l'Écriture sainte et la théologie, sciences peu assorties à la tête d'une femme, et qui lui furent funestes. Elle embrassa les erreurs de Calvin, et travailla beaucoup à les répandre.

PARTHENAY (Catherine de), nièce de la précédente, née en 1552, était fille et héritière de Jean Parthenay, seigneur de Soubise. Elle épousa en 1568 le baron de Pons, puis, en 1575, René, vicomte de Rohan, 2^e du nom, qu'elle perdit dix ans après. Occupée à élever ses enfants, elle leur inspira des sentiments d'héroïsme, mais en même temps de révolte et d'attachement à l'hérésie. Henri, duc de ROMAN, son fils aîné (*voy.* son article), et ses deux filles, Catherine et Anne de Rohan, répondirent à ses soins. Catherine, décédée en 1607, femme de Jean II, duc de Deux-Ponts, s'immortalisa par sa vertu. Ce fut elle qui fit cette belle réponse à Henri IV : « Je suis trop pauvre pour être votre » femme, et trop noble pour être votre maîtresse. » Anne, morte sans alliance en 1646, soutint avec un courage digne d'une meilleure cause toutes les incommodités du siège de la Rochelle, aussi bien que sa mère. Cette dame mourut en 1631, à 77 ans.

PARTHENAY (l'abbé Jean-Baptiste DESROCHES de), naquit à la Rochelle vers 1700, et mourut en 1766. On a de lui : *l'Histoire de Danemark*, 1733, 6 vol. in-12; *Histoire de Pologne sous Auguste II*, 1794, 2 vol. in-8; des traductions du danois, comme *Voyages d'Égypte et de Nubie*, de Noorden, Copenhague, 2 vol. in-fol.; *Histoire du Groenland*, d'Eggde, Copenhague, 1753, in-8; *Pensées morales*, par Holberg, ibid., 1754, 2 vol. in-12. On remarque dans les écrits de l'abbé Parthenay de la précision et de l'exactitude.

PARTHÉNIUS de Nicée, qui florissait sous l'empire d'Auguste, est auteur d'un traité *De amatoriis affectibus*, gr. et lat., Basil., 1531, in-8. Jehan Fournier l'a traduit en français, Lyon, 1555, in-8; réimprimé en 1743, pet. in-8.

PARUTA (Paul), noble Vénitien, surnommé le *Caton de Venise*, né dans cette ville en 1540, mort en 1598, fut d'abord historiographe de la ré-

publique. Son esprit l'éleva par degrés aux premières charges. Il fut nommé à plusieurs ambassades, devint gouverneur de Brescia, et fut enfin élu procureur de Saint-Marc. Il remplit ces différents postes avec une intégrité et un zèle peu communs. On a de lui plusieurs ouvrages en italien : de bonnes *Notes* sur Tacite; des *Discours politiques*, in-4, pleins d'idées profondes, dont quelques-unes sont fausses. Ils parurent à Venise en 1599, in-4. Le président de Montesquieu en a fait usage dans sa *Décadence des Romains*; un *Traité de la perfection de la vie politique*, Venise, 1582, in-4, livre judicieux; une *Histoire de Venise depuis 1513 jusqu'à 1551*, in-4, 1605 et 1713, avec une *relation de la guerre de Cypré*. Elle est insérée dans le recueil des historiens vénitiens, 1718, 10 vol. in-4. De Thou fait le plus grand éloge de Paruta, tant à l'égard de ses talents que de ses vertus sociales.

PARUTA (Philippe), antiquaire, né à Palerme vers le milieu du xvi^e siècle, et mort en 1629, a laissé : *La Sicilia descritta con medaglie*, Palerme, 1612, in-fol., fig. Cet ouvrage fut réimprimé à Rome en 1649, et à Lyon en 1597. L'édition de Rome est la plus estimée après celle de Palerme. Havercamp en publia une édition latine, 3 vol. in-fol., qui font partie de la grande collection des *Antiquités d'Italie*, par Grævius et Burmann, Leyde, 1725 et années suivantes, 45 vol. in-fol. On a aussi de Paruta des *Eloges des poètes siciliens*.

PARYSATIS, sœur de Xerxès, et femme de Darius Ochus, roi de Perse, fut mère d'Artaxerxès-Mnémon et de Cyrus le Jeune. Elle favorisa l'ambition de ce dernier, qui se révolta contre son frère Artaxerxès, et fut tué à la fameuse bataille de Cunaxa, l'an 401 avant J.-C. Parysatis, infiniment sensible à cette perte, tira une cruelle vengeance de tous ceux qui avaient eu part à sa mort. Elle fit empoisonner Statira, femme de son fils Artaxerxès, qu'elle n'aimait point, et se souilla de tous les crimes que peut commettre la vengeance animée par l'ambition.

PAS (de). (*Voy.* FEUQUIÈRES.)

PAS, ou PAAS (Crispin de), en latin *Passæus*, célèbre graveur, né à Armuyde, en Zélande, vers 1536, fut disciple de Coornaert, fameux enthousiaste, et se fit une réputation mieux méritée. Il a gravé un grand nombre d'estampes sur toutes sortes de sujets. Durant un assez long séjour à Paris, il fit imprimer à ses dépens *l'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, par A. de Pluvinet (*voy.* ce nom), ornée de 50 planches très-bien gravées, dont toutes les figures sont des portraits ressemblants : cette édition est rare. Il mourut probablement à Utrecht, où il s'était fixé, avant le milieu du xvii^e siècle.—Simon de PAS, son fils, qui excella à graver des portraits en grand, fut appelé à la cour du roi de Danemark, et y demeura jusqu'à sa mort. Madeleine et Barbe, ses deux filles, manièrent aussi le burin avec distinction.—Crispin PAS, dit le *jeune*, était fils de Simon. Il a aussi gravé avec succès.

PASCAL (Blaise) naquit à Clermont en Au-

vergne, en 1623, d'un président à la cour des aides. Les mathématiques eurent pour lui un attrait singulier; mais son père lui en cacha avec soin les principes, de peur qu'elles ne le dégoûtassent de l'étude des langues. Le jeune Pascal, gêné dans son goût pour la géométrie, ne devint que plus ardent à l'apprendre, et il y réussit à un certain point, de même que dans la physique. Son *Traité de l'Equilibre des liqueurs*, et les *Problèmes*, qu'il a résolus sur la *cycloïde*, prouvent que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait excellé dans les sciences auxquelles il s'était consacré. Voilà l'éloge que l'on doit à ses talents. Mais lorsqu'on dit que, dès l'âge le plus tendre, Pascal, sans le secours d'aucun livre, et par les seules forces de son génie, parvint à découvrir et à démontrer toutes les propositions du premier livre d'Euclide jusqu'à la 32^e, on répond qu'un homme de ce mérite n'a pas besoin de panegyriques fondés sur des fables inventées à plaisir; lorsqu'on veut faire regarder Pascal comme l'auteur du sentiment de la gravité de l'air, parce qu'il a fait faire à Perrier, son beau-frère, cette expérience sur le *Puy de Dôme*, on répond que cette expérience est de Descartes, qui, deux ans auparavant, le pria de la vouloir faire (comme il est marqué dans la *Lettre 77^e*, tome 3^e, de ce philosophe), et que d'ailleurs cette expérience n'est qu'une suite de celle de Toricelli; lorsqu'enfin on raconte que Pascal, dès l'âge de 16 ans, composa un *Traité des sections coniques*, qui fut admiré de tous les savants géomètres, on répond avec Descartes, dans sa 38^e *Lettre au P. Mersenne*, tom. 2, que c'était le *Traité de des Argues*. « J'ai aussi reçu, dit Descartes, dans cette lettre, l'*Essai* touchant les coniques du fils de Pascal, et, avant que d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé qu'il avait pris presque tout de des Argues, ce qui m'a été confirmé incontinent après par la confession qu'il en fit lui-même. » Pascal continuant à se faire de la réputation, se retira à Port-Royal-des-Champs, et se consacra dans cette retraite à l'étude de l'Écriture sainte. Les solitaires qui habitaient ce désert étaient alors dans l'ardeur de leurs disputes avec les jésuites. Ils cherchaient toutes les voies de rendre ces Pères odieux: Pascal fit plus, aux yeux des Français, il les tourna en ridicule. Ses 18 *Lettres provinciales* parurent toutes in-4, l'une après l'autre, depuis le mois de janvier 1656, jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Elles sont un mélange de plaisanterie fine et de satire violente; avant d'être publiées, elles furent revues par Arnauld et Nicole. On prétend que Bossuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits en français il aimerait mieux avoir fait, répondit: *Les Provinciales*. C'est Voltaire qui rapporte cette anecdote; il cite pour garant Bussi-Rabutin, évêque de Luçon, à qui, dit-il, il l'avait entendu dire. Pour la vérifier, il aurait fallu rappeler à la vie cet évêque. Telles sont les preuves de Voltaire, et c'est sur sa parole que la plupart des lexicographes répètent des assertions si peu vraisemblables. Les gens sensés savent qu'il ne faut jamais se défier plus de cet homme que quand il affirme quelque chose avec plus d'assurance. Les

Provinciales furent foudroyées par la puissance ecclésiastique et par la puissance civile. Le pape, le conseil d'état, des parlements, des évêques, les condamnèrent comme un libelle diffamatoire. Le parlement d'Aix les fit brûler par le bourreau, le 9 février 1657; mais tous ces anathèmes ne servirent qu'à les répandre. « Vous semble-t-il, dit Racine, que les *Lettres provinciales* soient autre chose que des comédies? L'auteur a choisi ses personnages dans les couvents et dans la Sorbonne. Il introduit sur la scène tantôt des jacobins et tantôt des docteurs, et toujours des jésuites. Le monde en a ri pendant quelque temps, et le plus austère janséniste aurait cru trahir la vérité, que de n'en pas rire. » (*Lettre de Racine, ou Réplique aux Réponses de Dubois et Barbier d'Aucour*, dans *l'Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, Cologne, 1770, pag. 73.) Ajoutons à ce jugement de Racine celui de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*): « Il est vrai, dit cet auteur, que tout le livre porte à faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de quelques jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces Lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les hommes; dessein qu'aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. » Voltaire va jusqu'à lui ravir le mérite du style des *Provinciales*, tant prôné, et prouve dans une *Lettre au P. de la Tour*, 1767, in-8, que si Pascal a écrit avec beaucoup de sel et d'agrément, il n'a pas écrit avec toute la pureté que l'on peut exiger; il fait de ces Lettres avec les écrits de quelques hommes célèbres un parallèle qui n'est pas du tout à l'avantage de Pascal. Rigoley de Juvigny, dans son livre *De la décadence des lettres et des mœurs*, n'en parle pas plus favorablement. « Si ces Lettres, dit-il, ont fait dans le temps la plus grande sensation, c'est qu'elles attaquaient une compagnie puissante alors dans l'Église, dans l'état et dans les lettres. On les répandit dans toute l'Europe. La manière agréable dont elles sont écrites, assaisonnées surtout de ce sel dont se nourrit volontiers la malignité, les fit lire et rechercher, malgré la sécheresse et le sérieux des matières qu'on y traite. » (*Voy. DANIEL Gabriel, BUSEMBAUM, ESCOBAR, RANCE.*) L'auteur des *Provinciales* se brouilla avec ses intimes amis, parce qu'il changea de sentiment au sujet de la signature du Formulaire. En 1657, il soutenait, comme on le voit par les 17^e et 18^e *Lettres provinciales*, que les cinq Propositions étaient bien condamnées, mais qu'elles ne se trouvaient pas dans *l'Augustinus*, et qu'on pouvait signer le Formulaire; en 1661, il soutint au contraire que les papes avaient erré non sur le fait, mais sur le droit; d'où il concluait qu'on ne pouvait pas signer le Formulaire, et que la signature des religieuses de Port-Royal n'était pas sincère. C'est pendant cette querelle qu'un homme du parti dit de lui: « On ne peut guère compter sur son témoignage, soit au regard des faits qu'il rapporte, parce qu'il en était peu instruit, soit au

» regard des conséquences qu'il en tire, et des intentions qu'il attribue à ses adversaires, parce que, » sur des fondements faux et incertains, il faisait » des systèmes qui ne subsistaient que dans son esprit. » (*Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis.*) Cependant Pascal dépérissait tous les jours; sa santé s'affaiblissait, et son cerveau se sentit de cette faiblesse. Il croyait toujours voir un abîme à son côté gauche; il y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau calmer ses alarmes, il se tranquillisait pour un moment, et l'instant d'après il creusait de nouveau le précipice. (*Voy. NICOLE.*) Il croyait aussi avoir eu une extase ou vision, dont il conserva la mémoire le reste de ses jours, dans un papier qu'il portait toujours sur lui, entre l'étoffe et la doublure de son habit. Ses adversaires se sont trop servis de ce dérangement d'organes pour affaiblir la grande idée que le parti s'est efforcé de donner d'un de ses plus zélés adeptes. Loin d'imiter un procédé qui semble manquer de générosité, nous nous contenterons, à l'exemple de saint Jérôme, de regretter qu'un homme si éclairé et si pieux, au moins selon les apparences les plus marquées, n'ait pas été tout simplement attaché au grand arbre de l'Eglise : *Nihil aliud dico quam Ecclesie hominem non fuisse.* Pascal mourut à Paris en 1662. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : des *Pensées*, 1670, in-12. Ce sont différentes réflexions sur le christianisme. Il avait projeté d'en faire un ouvrage suivi, ses infirmités l'empêchèrent de remplir ce dessein. Il ne laissa que quelques fragments, écrits sans aucune liaison et sans aucun ordre : ce sont ces fragments qu'on a donnés au public. Condorcet en a donné une édition incomplète, où plusieurs pensées sont mutilées, et d'autres falsifiées. Voltaire les a attaquées. Non content d'avoir traité l'auteur de *misanthrope sublime* et de *vertueux fou*, il a beaucoup déprimé son livre. On sent comment un ennemi forcené du christianisme a dû parler d'un ouvrage qui en contenait d'excellentes preuves. Il faut convenir néanmoins que l'auteur y est trop occupé de lui-même, et qu'à de bonnes réflexions il mêle des égoïsmes dont il semble avoir pris le modèle dans les *Essais* de Montaigne, mais qui sont d'autant plus déplacés, que la nature du livre et de la religion dont il traite les exclut positivement. Un historien ecclésiastique, en parlant de ses *Pensées* et d'autres ouvrages faits par des gens de faction et de parti, s'exprime de la sorte : « Comme l'esprit de l'Eglise ne fut jamais de mettre » en recommandation les ouvrages mêmes irrépréhensibles des écrivains suspects, parce que les » simples passent très-aisément de l'estime de l'auteur à toutes ses productions; nous avons cru ne » pouvoir mieux faire, que de nous prescrire un » silence absolu sur toutes ces sortes d'écrits; du » reste, la piété ne peut rien y perdre. Avec leur » beau style, leur méthode et leur profondeur même, » ils sont presque tous d'une froideur et d'une sécheresse qui resserrent les cœurs au lieu de les » attendrir. Tant il est vrai que l'Esprit saint ne communique point son onction hors du sein véritable

» de l'Eglise. » (*Voy. BARRAL, MAROT.*) Un *Traité de l'équilibre des liqueurs*, in-12; quelques autres écrits pour les curés de Paris, contre l'*Apologie* des casuistes du P. Pirot. Les éditions les plus recherchées des *Provinciales* sont, celle qui fut imprimée en quatre langues, à Cologne, en 1684, in-8; celle in-12, en français seulement, sans notes, imprimée à Cologne en 1657, et celle d'Amsterdam en 4 vol. in-12, 1739, avec les notes de Nicole, qui s'est caché sous le nom de *Wendrock*, comme Pascal sous celui de *Louis Montalte*. L'abbé Bossut, de l'académie des sciences, publia une édition des *OEuvres* de Pascal, la Haye (Paris), 1779, 5 vol. in-8, fig., 27 à 30 fr.; Paris, 1819, 6 vol. in-8, 32 fr. Raymond a publié un *Eloge de Blaise Pascal*, qui a été couronné par l'académie des Jeux Floraux de Toulouse, 1816. — Gilberte PASCAL, sa sœur, veuve de Florin Perrier, a mis à la tête des *Pensées sur la religion*, la *Vie* de l'auteur. On s'imagine aisément comment une sœur engagée dans le même parti parle d'un frère qui en faisait un des principaux ornements. (*Voy. sur la célébrité des chefs et gens de parti une réflexion qui se trouve à l'article ARNAULD, Antoine.*)

PASCAL I^{er} (saint), romain, succéda dans la chaire de saint Pierre à Etienne IV, en 817. Il envoya des légats à Louis le Débonnaire, qui confirma en sa faveur les donations faites au saint Siège. Il reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des saintes images, et couronna Lothaire empereur. Ce pontife, digne des temps apostoliques par ses vertus et ses lumières, mourut le 11 mai 824. Il ne lui manquait qu'un caractère plus ferme. Rome fut déchirée par des factions sous son pontificat; il s'y commit des meurtres et d'autres crimes, suite de l'anarchie. Son successeur fut Eugène II. L'Eglise honore la mémoire de saint Pascal le 14 mai.

PASCAL II, toscan, nommé auparavant *Rainieri*, succéda au pape Urbain II en 1099. Il avait été religieux de Cluny avant que d'être souverain pontife. Il excommunia l'antipape Guibert, mit à la raison divers petits tyrans qui maltraitaient les Romains, tint plusieurs conciles, et s'attira de grandes affaires au sujet des investitures, de la part de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, de l'empereur Henri IV et Henri V son fils. (*V. HENRI IV et HENRI V, empereurs.*) Ce prince passa en Italie l'an 1110 pour recevoir la couronne impériale; mais le pape ne voulut la lui accorder qu'à condition qu'il renoncerait au droit des investitures. Henri était si peu disposé à satisfaire le pontife, qu'après avoir chicané quelques heures, il le fit arrêter, et exerça des cruautés inouïes, jusqu'à faire massacrer les clercs et les religieux qui avaient été au devant de lui avec des démonstrations d'attachement et de respect. Cette atrocité irrita tellement les Romains, que, dès le même jour, ils firent main basse sur tous les Allemands qui se trouvaient dans leur ville. L'empereur, obligé de quitter Rome, emmena le pape avec lui, et le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il eût accordé ce qu'il souhaitait. Dès que Pascal se vit en liberté, il cassa, dans deux conciles tenus à Rome

en 1112 et 1116, la concession qu'on lui avait arrachée. Accablé autant que dégoûté du poids de la grandeur, il voulut abdiquer le pontificat, et n'en put venir à bout. Il mourut en 1118. On a de lui un grand nombre de *Lettres* dans la collection des *Conciles* du P. Labbe. — Il ne faut pas le confondre avec deux antipapes du nom de Pascal, l'un, du temps de Sergius I^{er} (*voy.* ce nom), l'autre, qui s'opposa au pape Alexandre III.

PASCAL BAYLON (saint) naquit en 1540 à Torre-Hermosa, petit bourg du royaume d'Aragon, de parents vertueux, mais d'une fortune trop bornée pour qu'il fût envoyé aux écoles. Il y suppléa en portant toujours un livre avec lui dans les champs, et priant ceux qu'il rencontrait de lui apprendre les lettres. Il sut bientôt parfaitement lire et écrire, et ne se servit de cet avantage que pour se perfectionner dans la religion. Sorti du premier âge, il se loua en qualité de berger. Dans ce paisible état, il apprit comme David à connaître, bénir et aimer le Dieu qu'il trouvait partout, et acquit en peu de temps une si grande expérience dans les choses spirituelles, qu'il eut bientôt sujet de dire comme lui : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum* (Ps. 93). Voulant rester pauvre, il quitta son maître, qui avait voulu l'adopter pour son fils, et se mit en service dans le royaume de Valence, près d'un couvent de franciscains déchaussés, où il ne fut bientôt connu que sous le nom du *saint berger*. En 1564, il y fut reçu en qualité de frère convers, et mourut en 1592, à Villa-Réal, près de Valence. Paul V le béatifia en 1618, et Alexandre VIII le canonisa en 1690. Sa *Vie* a été écrite par Jean Ximénès, son compagnon, et par Christoval ou Christophe d'Arta. (*Voy.* les divers monuments que le P. Papebroch a publiés dans le tome de mai, p. 48-132.)

PASCHAL (saint Pierre), religieux de la Merci, né à Valence, enseigna la philosophie et la théologie avec succès dans son ordre. Sa réputation le fit nommer précepteur de l'infant don Sanche, puis évêque de Jaën en 1296. Il combattit avec zèle le mahométisme, par un excellent ouvrage publié en 1300, par des sermons solides, et par l'exemple de sa vie sainte. Il fut pris par les Maures de Grenade en 1297. Ces barbares le retinrent en esclavage, et le firent ensuite mourir cruellement le 6 décembre 1300, à 72 ans. Le clergé et le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnaissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfants qu'il s'était occupé à instruire durant sa captivité, et dont l'âge tendre lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne. Son nom est vénéré en Espagne, où il fonda un grand nombre de monastères. Sa *Vie* a été imprimée à Paris en 1674, in-12.

PASCHAL (Charles PASCHUALI, plus connu sous le nom de), né l'an 1547 à Coni en Piémont, vicomte de Quente, conseiller d'état et avocat général au parlement de Rouen, fut ami du célèbre Pibrac, dont il écrivit la *Vie*. Ses talents le firent envoyer

ambassadeur en Pologne l'an 1576, puis en Angleterre l'an 1589, et chez les Grisons l'an 1604. Il servit son prince en homme d'esprit et en citoyen zélé. Son ambassade de Pologne plut si fort au roi, qu'il l'honora du titre de chevalier, et ajouta à ses armes une fleur de lis. Une paralysie ne lui permettant plus de travailler pour l'état, il alla mourir à sa terre de Quente, près d'Abbeville, en 1625. On a de lui : un traité intitulé *Legatio*, dans lequel il parle des devoirs du négociateur en homme qui savait et les connaître et les remplir. La meilleure édition est celle d'Elzevir, 1643, in-12; son ambassade chez les Grisons, publiée in-8, sous le titre de *Legatio rhetica*, n'est pas marquée au même coin que l'ouvrage précédent; la *Vie de Gui du Faur de Pibrac*, 1584, in-12, en latin. Elle est curieuse, et a été traduite en français par du Faur d'Hermy, 1617, in-12; un bon ouvrage *De coronis*, Leyde, 1671, in-8; *Censura animi ingrati*, in-8.

PASCHASE - RATBERT, né à Soissons, fut élevé avec soin par les religieuses de Notre-Dame de cette ville, dans l'extérieur de leur monastère. Il prit ensuite l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Corbie, sous saint Adélard. Pendant l'exil de son abbé Wala, successeur et frère d'Adélard, il composa, vers 831, un *Traité du corps et du sang du Seigneur*, pour l'instruction des jeunes religieux de la nouvelle Corbie, en Saxe. Il enseigne dans ce traité que « le corps de J.-C. est réellement dans » l'Eucharistie le même qui est né de la Vierge, » qui a été crucifié, qui est ressuscité et qui est » monté au ciel. » Cet ouvrage, où l'auteur ne disait rien de nouveau, renfermait quelques expressions nouvelles. Ratramne et Jean Scot les attaquèrent; Paschase les défendit avec force, prouva qu'il n'avait écrit que ce que tout le monde croyait depuis les apôtres : *Quod totus orbis credit et confitetur*. Paschase était alors abbé de Corbie. Les tracasseries qu'on lui suscita, et quelques autres chagrins, le portèrent à se démettre. Il vécut en simple religieux, uniquement occupé à orner son esprit des connaissances sacrées et ecclésiastiques, et à enrichir son cœur de toutes les vertus de son état. Ce saint religieux mourut en 865, n'étant que diacre, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Jean. En 1073, son corps fut transféré dans la grande église, par l'autorité du saint Siège. On trouve son nom dans le *Martyrologe* gallican et dans celui des bénédictins. Son humilité était telle que, malgré ses lumières et ses vertus, il se croyait le rebut de l'ordre monastique, et s'appelait *Peripsema monachorum*. Le ministre Claude, et plusieurs auteurs calvinistes, échos de cet écrivain, ont prétendu que le dogme de la transsubstantiation n'était pas antérieur à Paschase, qui en est l'inventeur selon eux; mais Nicole fait voir le ridicule de cette prétention chimérique. Il a démontré dans son *Traité de la perpétuité de la foi*, que Paschase n'a rien enseigné de nouveau sur ce point, et que la présence réelle a été crue et enseignée de tout temps dans l'Eglise. Les ouvrages du savant abbé de Corbie sont : des *Commentaires* sur saint Matthieu, sur les Lamentations de Jérémie; un *Traité du corps*

et du sang de J.-C. dans l'Eucharistie ; une *Épître* à Frudegard, sur le même sujet ; la *Vie de saint Adélard*, et d'autres ouvrages, que le P. Sirmond fit imprimer à Paris en 1618, in-fol. De Martenne a inséré dans sa Collection le traité *De corpore Christi*, plus exact que dans l'édition du P. Sirmond, et quelques ouvrages découverts depuis 1618. Le P. d'Achery a publié dans le tom. 12^e de son *Spicilège* le traité de Paschase-Ratbert, *De partu Virginis* : question qui fit grand bruit aussi dans le XI^e siècle, et à laquelle cet illustre bénédictin prit part. (*Voy. la Vie de Paschase par le P. Sirmond, à la tête de l'édition que ce jésuite a donnée des OEuvres de ce savant et pieux cénobite, ainsi qu'une autre Vie que dom Hugues Ménard a tirée des archives de Corbie, et qu'il a insérée dans ses notes sur le martyrologe bénédictin. Voy. aussi Ceillier, tom. 19, pag. 87 ; les auteurs de l'Hist. litt. de la France, tom. 5, pag. 287 ; et Légi pont, Hist. litt. ben., tom. 3, pag. 77.*)

PASCHIUS (Georges), savant allemand, florissait dans le XVII^e siècle. Sa vie nous est inconnue ; mais il y a de lui un ouvrage qui mérite d'être connu. Il est intitulé : *Tractatus de novis inventis, quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas*, Leipzig, 1700, in-4. Ce livre, peu commun, est rempli de recherches profondes. Dutens a dû s'en servir dans ses *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*.

PASOR (Mathias), né en 1599 à Herborn, dans le comté de Nassau, fit de très-bonnes études à Heidelberg, où ses succès dans plusieurs actes académiques lui valurent une chaire de mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat l'obligèrent de s'enfuir en Angleterre : il se fixa à Oxford, et y professa les langues orientales jusqu'en 1629, qu'on lui offrit la chaire de philosophie à Groningue. Il y enseigna aussi les mathématiques, la théologie, la morale, et y mourut aimé et estimé en 1658. On a de lui : un *Recueil de thèses*, auxquelles il avait présidé lui-même ; un *Traité* contenant des idées générales de quelques sciences. Il a publié les ouvrages de Georges PASOR, son père, professeur en grec à Franeker, mort en 1637. Les principaux sont : *Lexicon novi Testamenti*, livre utile, contenant tous les mots grecs du nouveau Testament, 1672, in-8 ; *Manuale Testamenti*, etc. ; *Collegium hesiodæum*, dans lequel il analyse les mots difficiles d'Hésiode.

PASQUALIGUS (Zacharie), théatin de Vérone, vers le milieu du XVII^e siècle, s'appliqua à l'étude de la théologie morale. Il a donné : *Praxis jejunii*, Gênes, 1655, in-fol. Le pays où il naquit a conservé l'usage de dépouiller quelques enfants de leur virilité : usage barbare que la jalousie inventa autrefois en Orient, et qu'on renouvela en Occident pour avoir quelques belles voix de plus. Pasqualigus a fait un *Traité* moral sur cette cruelle opération, qui est si sévèrement défendue par les lois de l'Église.

PASQUIER (Etienne), né à Paris en 1529, fut reçu avocat au parlement et y plaida avec un succès distingué. Il brilla surtout dans le temps des

querelles des jésuites avec l'université. Les jésuites avaient demandé à l'université d'être immatriculés dans le corps ; mais l'université s'y opposa. Versoris se chargea de la cause des enfants d'Ignace, et Pasquier défendit celle de leurs adversaires. Le portrait qu'il fit de la société n'était rien moins que flatteur. Sa conclusion fut : « Que cette nouvelle » société de religieux qui se disaient de la compa- » gnies de Jésus, non-seulement ne devait point » être agréée au corps de l'université, mais qu'elle » devait encore être bannie entièrement, chassée et » exterminée de France. » Cette conclusion parut un peu dure, ainsi que le reste du plaidoyer, qui n'était d'ailleurs qu'une déclamation pleine de fiel. Les jésuites furent seulement exclus de l'université. Ce procès donna de la célébrité à Pasquier, auquel on confia depuis les causes les plus difficiles. Henri III gratifia Pasquier de la charge d'avocat général de la chambre des comptes, qu'il remit à son fils peu de temps après. En 1588, il fut député aux états généraux de Blois, et à leur clôture, il suivit le roi à Tours, et fut ensuite témoin de la réconciliation de ce monarque avec Henri VI. Il mourut à Paris en 1615. Ses principaux ouvrages sont : des *Poésies* latines et françaises. Celles-ci sont très-faibles, les autres valent mieux. On trouve dans les latines six livres d'*Epigrammes* et un livre des *Portraits* de plusieurs grands hommes. Les françaises sont divisées en *Jeux poétiques*, en *Versions poétiques*, en *Sonnets*, en *Pastorales*. La *Puce* et la *Main* sont ce qu'il y a de plus saillant. Pasquier ayant aperçu une puce sur le sein de mademoiselle des Roches, en 1588, pendant la tenue des grands jours de Poitiers, tous les poètes latins et français du royaume prirent part à cette rare découverte, et cet insecte fit bourdonner tous les insectes du Parnasse. Ce fut le sujet d'un recueil intitulé : *La Puce des grands jours de Poitiers*. La *Main de Pasquier* est un autre recueil de vers en son honneur. S'étant trouvé aux grands jours de Troyes, un peintre, qui avait fait son portrait, avait oublié de lui faire des mains. Cette singularité excita la verve de tous les rimailleurs du temps. *Ordonnance d'Amour*, Anvers (au Mans), 1674, in-8 : pièce obscène, remplie d'expressions dont on rougirait même dans les maisons de débauche ; *Recherches sur la France*, en dix livres, dont la meilleure édition est de 1665, in-fol. Cet ouvrage est un parterre varié de fruits et de fleurs ; on y trouve l'utile et l'agréable. Quoique le style en ait vieilli, il ne laisse pas de plaire, parce que l'auteur avait de l'imagination ; mais il faut se défier de ses éloges et de ses satires. Quand il parle des personnes ou des choses qui lui déplaisent, il se livre à ses préventions, il s'échauffe, exagère. Des *Épîtres*, 1602, in-8. On y trouve beaucoup d'anecdotes curieuses sur l'Histoire de France. Le *Catéchisme des jésuites*, 1602, in-8, plein de sarcasmes et de la satire la plus outrageante. Il traite Ignace, fondateur des jésuites, de *chevalier errant*, de *fourbe*, de *menteur*, de *cafard*, qui voulut être reconnu pour un autre Jésus-Christ ; de *gourmand*, de *régicide*, de *Manès*, pire que Luther, parce que

sa secte est revêtue de papelerderie ; de *démon incarné*, de *grand Sophi*, de *grand âne*, de *don Quichotte* : telles sont les injures qu'il prodigue à pleines mains contre le fondateur de cette société, dont le seul nom excitait sa bile ; aussi Bayle s'écriait-il : « Quelle doit être sa rage en voyant mettre » au nombre des saints celui qu'il avait peint des » couleurs les plus noires ! » François-Xavier était selon lui un *casard*, un *Machiavel*, un *successeur de l'hérésiarque Manès*, ses miracles des *contes de la quenouille*, etc. Les jésuites sont les *scorpions* de la France ; ils sont, *non les premiers piliers du saint Siège, mais les premiers pilleurs*. On ne doit pas les appeler *ordre jésuite*, mais *ordure jésuite*, parce qu'ils vendent en gros les sacrements, plus cher que *Giési* ne voulut vendre le don des miracles à *Naaman* ; les jésuites sont autant de *Judas* ; il y a dans la jésuiterie beaucoup de la juiverie, voire que tout ainsi que les anciens juifs avaient fait le procès à *Jésus-Christ*, aussi ces nouveaux juifs le font maintenant aux apôtres. Il va jusqu'à dire que dans les vœux des jésuites, il y a de l'hérésie, du *machiavélisme* et une *pipe-rie manifeste* ; enfin ce qu'il dit sur le nom de *Pères* qu'on donnait aux jésuites, ne pouvait sortir que de la plume de l'auteur des *Ordonnances d'amour* ; la plus effrénée luxure n'a rien inventé de plus atroce. On trouve à la fin de ce *Catéchisme* le *Pater noster* travesti et la parodie de l'*Ave Maria*, où il y a autant de sacrilèges que de mots. Dans la dernière pièce surtout, l'impiété et la plus exécration obsecrinité combattent à qui aura le dessus. Tel est l'avocat qui a plaidé contre un ordre célèbre, et que des gens qui prétendaient au génie et au bon goût ont regardé comme un écrivain sage et éloquent. Il est certain que les jésuites pouvaient dire comme Tertullien : *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur*. Le *Monophile*, en sept livres, en prose mêlée de vers. — Ce magistrat laissa trois enfants : Théodore, Nicolas et Gui. Le premier fut avocat général de la chambre des comptes ; le second, maître des requêtes, laissa un vol. de *Lettres*, in-8, pleines de particularités historiques ; et le dernier fut auditeur des comptes. Les *OEuvres* de Pasquier ont été imprimées, Trévoux, 1723, 2 vol. in-fol., 10 à 12 fr. Il y manque : son *Catéchisme des jésuites* : on a cru servir sa mémoire par cette omission ; son *Exhortation aux princes*, etc., pour obvier aux séditions qui semblent nous menacer pour le fait de la religion, 1562, in-8, de 27 feuillets, indiquée dans le nouveau P. le Long, sous le n° 17,838. Si le P. Garasse avait connu cet ouvrage, dont l'objet est de prouver la prétendue nécessité de favoriser et d'admettre le calvinisme, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir. Pasquier s'est indiqué à la fin de cet écrit par ces lettres : S. P. P. *faciebat*. Dans l'exemplaire de Pithou, elles sont ainsi remplies de sa main : *Stephanus Paschasius, Parisinus*. Il en avait paru, dès 1561, des éditions mutilées, que Pasquier désavoue dans un avis à la tête de l'in-8. Il a depuis été inséré dans le recueil connu sous le titre de *Mémoire de Condé*, dont il termine le 1^{er} volume.

PASSAVANTE (Jacques), né à Florence d'une famille distinguée, mort en 1357, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et rendit son nom célèbre en Italie par un traité intitulé : le *Miroir de la vraie pénitence*, imprimé pour la première fois en 1495, in-4. Cet ouvrage est fort estimé, tant pour le fond que pour le style. L'académie de la Crusca en donna une édition en 1681, qui est la 7^e ; celle de Florence, 1725, in-4, qui est la dernière, est la meilleure.

PASSEMANT (Claude-Siméon), né à Paris en 1702, se consacra à l'étude de l'optique, de l'astronomie et de l'horlogerie. Les cabinets du roi et de plusieurs particuliers sont ornés de divers instruments physiques et astronomiques, qui lui acquirent une très-grande réputation. On admire surtout : une *Pendule astronomique*, couronnée d'une sphère mouvante qui, selon les *Mémoires* de l'académie, marque les révolutions des planètes de la manière la plus précise. Le roi en fut si content qu'il lui accorda une pension et un logement au Louvre. Un grand *Miroir ardent* de glace, de 45 pouces de diamètre, d'un grand effet ; deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui tournent sur eux-mêmes. Il présenta au roi, en 1765, un *Plan en relief et un Mémoire contenant des moyens de la plus grande simplicité pour faire arriver les vaisseaux à Paris*. Il y a divers détails relatifs à ce sujet dans l'ouvrage de Lalande sur les *canaux de navigation*. On estime deux écrits de ce célèbre artiste ; l'un est intitulé : *Constructions d'un télescope de réflexion*, Paris, 1738, in-4, avec fig. Cet ouvrage apprend la manière de faire les télescopes. L'autre a pour titre : *Description et usage des télescopes*, 1763, in-12. Il n'a pas seulement perfectionné les télescopes et les lunettes d'approche, comme le prouve l'usage qu'on en fait sur les vaisseaux, mais aussi l'horlogerie. Passemant mourut en 1769.

PASSERANI (Albert RADICATI, comte de), gentilhomme piémontais au service de Victor-Amédée II, eut une part très-active aux discussions qui s'élevèrent entre ce monarque et le saint Siège, et qui avaient pour objet la nomination aux bénéfices consistoriaux. Le comte Passerani publia contre la cour de Rome plusieurs violents pamphlets ; mais quand ces différends eurent cessé, et lors de l'abdication d'Amédée (1730), le comte fut cité devant le tribunal de l'inquisition. Il se réfugia en Angleterre, nourrissant dans son cœur une haine implacable contre les papes, haine qu'il fit paraître dans divers écrits qu'il publia à Londres, où il s'était lié avec des esprits forts, tels que Collins, Tyndal, etc. Un de ses ouvrages, dans lequel il fait l'éloge du suicide, ayant été traduit en anglais, lui attira des poursuites de la part de la justice. L'écrit fut saisi, et Passerani, le traducteur et l'imprimeur furent mis en prison. Quand il eut recouvré sa liberté, il quitta l'Angleterre, se rendit en France, et puis en Hollande, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers 1740. Il a publié dans les divers pays qu'il a parcourus les ouvrages suivants : *Récit fidèle et comique de la religion des cannibales modernes, par Selim Moslem, dans lequel l'auteur déclare*

les motifs qu'il eut de quitter cette idolâtrie abominable, traduit de l'arabe. Cet écrit est dirigé contre l'Eglise romaine; *Dissertations sur la mort*, Rotterdam, 1733. L'auteur veut flatter, dans cet écrit, les Anglais, en justifiant le suicide. Il prend pour base le matérialisme, « soutient que la mort » n'est autre chose que la décomposition de la matière et son changement de forme.... » Il prétend que, puisque nous avons reçu la vie pour être heureux, nous sommes libres de la rendre quand nous devenons malheureux. Il traite d'inventions puérides les récompenses et les peines éternelles, et dit qu'il n'y a pas de bien ni de mal moral, par la raison que toutes les actions sont nécessaires; *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utiles à notre nation* (la piémontaise), un grand nombre de pauvres enfants qui lui sont maintenant fort à charge : livre paradoxal, à moins que l'auteur n'ait eu pour but de tourner en ridicule les hommes à projets; *Pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes*, etc., Rotterdam, 1736 (en français). Ce recueil contient en outre un *factum*, où l'auteur raconte ses aventures; un *Parallèle entre Mahomet et Sosem* (anagramme de Mosès ou Moïse); une *Histoire abrégée de la procession sacerdotale ancienne et moderne*, dédiée à la très-illustre et très-célèbre secte des esprits forts, par un free-thinker, chrétien, nazaréen et licurgos, mise en parallèle par Lucius Sempronius, néophyte. Il y soutient, entre autres choses, que Jésus-Christ et saint Jean se sont fait initier par les Egyptiens, dans les mystères des prêtres d'Osiris. Cet ouvrage, aussi bizarre qu'impie, est écrit d'un mauvais style, et plein des grossièretés les plus révoltantes; *La religion mahométane comparée à la païenne de l'Indoustan, par Aly-Ebn-Omar-Moslem*; *Epître à Kinkain, bramine à Visapour, traduite de l'arabe, avec un sermon prêché dans la grande assemblée des quakers à Londres, par le fameux frère Ellwel, dit l'Inspiré*; ce nom, ainsi que le surnom, sont inventés par l'auteur, Londres (Hollande), 1737, in-8. Ouvrage non moins indigeste que les précédents. On dit que le comte Passerani rétracta vers la fin de ses jours, devant des ministres protestants, ses erreurs contre le christianisme; mais il persista toujours dans sa haine contre le culte catholique et les pontifes romains.

PASSERAT (Jean), poète, né en 1534 à Troyes en Champagne, étudia le droit à Bourges sous Cujas, et vint ensuite à Paris, où il enseigna les belles-lettres dans les collèges de l'université, et obtint en 1572 la charge de professeur royal en éloquence, vacante par la mort de Ramus. Les guerres civiles ayant bouleversé la république des lettres ainsi que l'état, le professeur ferma son école, et ne l'ouvrit que lorsque la paix eût été rendue à la France, après l'entrée de Henri IV dans Paris, en 1594, et mourut en 1602. Cet écrivain s'est principalement distingué par ses poésies latines et françaises. Parmi ses vers latins, on distingue ses *Epigrammes*, ses *Epitaphes*, et quelques pièces intitulées *Etrennes*. Il n'a point cet enthousiasme, ce beau feu d'imagination, qui caractérisent le génie. Il était plus fait pour

donner de l'agrément à de petits riens, que pour exprimer les grands traits de la poésie. Ses vers français, publiés en 1606, in-8, sont divisés en *Poèmes*, en *Elégies*, en *Sonnets*, en *Chansons*, en *Odes*, en *Epigrammes*; ils sont pleins de latinismes, et le langage en a vieilli. On les lit cependant encore pour les grâces naïves qu'ils offrent. Il composa avec Nicolas Rapin les vers de la *Satire Ménippée*, Ratisbonne, 1709, 5 vol. in-8. (Voy. GILLOT Jacques, et RAPIN.) Passerat était lié avec des personnes qu'on ne soupçonnait pas d'avoir trop d'attachement à la religion catholique. On a de lui : *De cognatione litterarum*, imprimé à Paris, en 1606, in-8. C'est un traité de l'ancienne orthographe des mots; *Orationes et præfationes*, publiées d'abord en 1606, et réimprimées en 1637, in-8. Ces discours, écrits d'un style épigrammatique, offrent différentes remarques de littérature; des *Commentaires* sur Catulle, Tibulle et Propertius, dont les savants font cas. Sa traduction française des trois livres de la *Bibliothèque* d'Appollodore, Paris, 1605, est d'un style peu correct et suranné.

PASSERI (Jean-Baptiste), poète médiocre et peintre de quelque mérite, né à Rome en 1610, et mort dans la même ville en 1679, a écrit les *Vies des peintres, sculpteurs et architectes* qui travaillèrent à Rome de son temps, et qui fleurirent depuis 1641, jusqu'en 1673. Cet ouvrage, rempli d'anecdotes curieuses et intéressantes, a été publié à Rome, en italien, en 1772. L'auteur, comme peintre, était élève du célèbre Domenichino, et ami d'Algarði et de Garzi. Comme poète, il fit d'assez mauvais sonnets, dont l'un servit à sa fortune. Passeri devint *prince* de l'académie de St.-Luc, moins par son mérite comme peintre, que comme élève de Dominiquin.

PASSERI (Jean-Baptiste), né à Farnèse en 1694, s'acquît beaucoup de réputation par sa profonde érudition et par sa connaissance de l'antiquité. Son père le destina à la jurisprudence; mais pendant qu'il se donnait à cette étude, il ne perdit pas de vue celle de l'antiquité, pour laquelle il avait un goût particulier. Après un séjour de quatre ans à Rome, où il avait beaucoup étendu ses connaissances favorites, il vint à Todi, où son père exerçait la médecine. Il y recueillit les anciens monuments de cette ville et des environs. En 1726, il tourna toute son attention du côté des antiquités étrusques, et rassembla un grand nombre de lampes qu'il arrangea par classes. Ayant perdu son épouse en 1738, après 12 ans d'une union paisible et heureuse, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint l'emploi de vicaire général de Pesaro, qu'il remplit avec zèle. Revenant de sa campagne, il tomba avec sa voiture dans un fossé, et mourut de cette chute en 1780. On a de lui un grand nombre d'ouvr., entre autres : *Lucernæ fictiles musæi Passerii illustratæ*, Pisauri, 1739-51, 3 vol. in-fol., fig., 40 à 50 fr. Il en avait fait un quatrième qui n'a pas été imprimé; il contient les lampes des chrétiens; *Picturæ Etruscorum in vasculis, in unum collectæ, dissertationibus illustratæ*, Romæ, 1767-75, 3 vol. gr. in-fol., cum 300 tab. color., 60 à 80 fr.; plusieurs *Dissertations* sur des monuments

antiques, dont Clément XIV a orné le *Museum Clémentin* ; il est auteur des second et troisième volumes de l'ouvrage intitulé : *Thesaurus gemmarum astriferarum antiquarum*, publié par Gori en 1750, et du 4^e volume du *Thesaurus veterum diptychorum consularium*, publié par le même. Il a enrichi de notes les autres volumes de cet ouvrage. Un très-grand nombre de *Dissertations* savantes et pleines de recherches, dans différents journaux d'Italie ; *Novus thesaurus gemmarum veter. ex insignioribus dactylotheccis selectarum, cum explicatione*, ibid., 1781-83, 3 vol. in-fol., fig., 30 à 35 fr. ; ib., 1797, 4 vol. in-fol., 50 fr.

PASSERONI (Jean-Charles), prêtre, né à Lanterna, près Nice, en 1713, mort à Milan en 1802, fit, dit-on, vœu de pauvreté dans son enfance. Sa vie modeste, son inépuisable charité, son zèle à remplir les devoirs de son état, rendaient ce fait assez probable. Lors de la création de la république cisalpine, on vint l'arracher, presque par force, de son humble réduit, pour le conduire à l'*Institut des sciences et belles-lettres* dont on le nomma membre. Passeroni était poète, et il laissa les ouvrages suivants qui eurent plusieurs éditions : *I Capitoli* (les chapitres), satire pleine de sel et de verve, où il combat les vices et les travers des grandes villes ; *Il Cicerone*, en trente-quatre chants et en octaves, Venise, 1750, 2 vol. in-8 ; *Traduzione*, ou *Traduction de quelques Epigrammes grecques*, Milan, 1786-94, 9^e partie in-8 ; *Favole*, ou *Fables esopiennes*, ibid., 1786, 6 vol. in-12. C'est une imitation en vers des fables d'Esop.

PASSIGNANO (le chevalier Domenico CRESTI, surnommé le), du lieu où il naquit en 1560, mourut en 1638, sous le pontificat d'Urbain VIII. Ce peintre célèbre était élève de Frédéric Zuccaro, et se distingua par plusieurs grands ouvrages à Rome. On y admire son goût de dessin, et la noblesse de ses compositions. La fortune et les honneurs furent la récompense de son mérite. Il eut pour disciple Matthieu Rosselli. Cet habile maître peignait avec une rapidité extraordinaire. Il exécuta en huit jours le fameux tableau du *Martyre de sainte Reparata*, et en un seul jour celui de *saint Jean Gualbert*.

PASSIONEI (Dominique), cardinal, né à Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1682, mort à Rome en 1761, fut chargé d'importantes négociations par le saint Siège. Benoît XIV le nomma bibliothécaire du Vatican, et il enrichit considérablement ce trésor. Passionei n'était pas favorable aux jésuites ; il s'opposa fortement à la canonisation du cardinal Bellarmine, et proscrivit, dit-on, de sa bibliothèque tous les ouvrages de la Société. Il n'aimait pas davantage les autres religieux. La vivacité de son esprit le jetait dans des disputes dont il voulait toujours sortir victorieux. Malgré ces défauts, il a des droits aux regrets des savants et à l'estime de la postérité. La révision qu'il fit avec le célèbre Fontanini du *Liber diurnus romanorum pontificum* ; une *Paraphrase* du psaume XIX, faite sur l'hébreu ; une du 1^{er} chapitre de l'*Apocalypse*, sur le syriaque ; la *Traduction* d'un ouvrage grec sur l'Antechrist ; l'*Oraison*

funèbre du prince Eugène, traduite en français par madame du Boccage, sont des monuments de ses connaissances. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Passionei est l'auteur des *Acta legationis helveticæ*, in-4. Ce sont six discours prononcés en différentes occasions, avec quelques lettres sur les affaires qu'il eut à traiter en Suisse. Il peut servir d'instruction et de modèle aux nonces qui lui succéderont, puisqu'ils doivent avoir le même but, le maintien de la religion catholique.

PASUMOT (François), ingénieur-géographe, né à Beaune en 1733, se consacra d'abord à l'enseignement : en 1756 il reçut le brevet d'ingénieur-géographe et fut envoyé en Auvergne, pour y étudier les volcans éteints, en mesurer les hauteurs et les distances, et en dresser les cartes. Après trois ans de séjour dans ce pays, il fut appelé à professer la physique et les mathématiques au collège d'Auxerre, devint membre de l'académie des Sciences de cette ville, et écrivit pour cette compagnie des *Mémoires géographiques sur quelques antiquités des Gaules*, publiés en 1765, in-12, avec de fort bonnes cartes. Des contrariétés imprévues l'ayant privé de sa chaire, il se rendit à Paris, où il donna pendant onze ans des leçons particulières. Partisan de la révolution, il écrivit en faveur de l'église constitutionnelle dans les *Annales de la religion* de Desbois, et il y attaqua avec fureur le souverain pontife dans le temps même où il gémissait en captivité. C'est aussi dans sa maison que se tinrent pendant longtemps les assemblées hebdomadaires de la société de la philosophie chrétienne. Dans les dernières années de sa vie, il fut attaché en qualité de sous-chef, au bureau des plans et cartes de la marine, et mourut à Beaune en 1804. Il a travaillé au *Journal de physique* de l'abbé Rozier, et publié *Voyage physique dans les Pyrénées en 1788 et 1789*, Paris, 1797, in-8. Grivaud de la Vincelle a publié un recueil de *Dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquités et d'histoire*, Paris, 1810 à 1813, in-8, précédés d'une *Notice* sur ce savant avec une liste complète de ses écrits. Le même éditeur a encore publié une *Dissertation sur la situation du jardin d'Eden*, rédigée sur les manuscrits de Pasumot, Dijon, 1824, in-8. Pasumot a travaillé aussi à l'*Histoire de Beaune* par Gandelot.

PATEL (Pierre), peintre appelé communément *Patel le Tué*, avait aussi pour surnom *le Bon Patel* (ainsi que le méritent tous les membres de sa famille). Il est né en 1654. On a de lui des paysages et des morceaux d'architecture, d'une manière agréable, d'un coloris brillant. Ses ouvrages sont estimés : ils se rapprochent de la manière de C. Lorrain. Il mourut dans un duel en 1703. Le musée du Louvre et le château des Tuileries possèdent plusieurs tableaux de ce maître. Son fils Pierre suivit les mêmes traces : chez l'un et l'autre le coloris est brillant et les sujets bien choisis, mais ils sont trop fins et manquent souvent d'effet.

PATER (Paul), né en 1656 à Menhardsdorf, dans le comté de Czepus, en Hongrie, fut chassé de son pays dès sa jeunesse, à cause de son attachement aux erreurs des protestants. Il se retira à

Breslau, où il s'attacha à la librairie ; devint ensuite professeur au collège de Thorn, et enfin professeur de mathématiques à Dantzic, où il mourut en 1724. On a de lui divers ouvrages de philosophie et de littérature, entre autres : *Labor solis, sive de eclipsi Christo patiente Hierosolymis visa* ; *De astrologia persica* ; *De Mari Caspio* ; *de Cælo empyreo*, Francfort, 1687, in-8 ; *De insignibus turcicis ex variis superstitionum tenebris, Orientalium maxime illustratis*, etc.

PATER (Jean-Baptiste), peintre, né à Valenciennes en 1695, mort à Paris en 1736, avait pour le coloris ce goût si naturel aux Flamands. Il aurait pu devenir un excellent peintre ; mais il a trop négligé le dessin, cherchant plus à se faire une fortune honnête qu'une réputation brillante. Ses compositions sont mal ordonnées, et ses tableaux sont faits de pratique. On a gravé quelques morceaux d'après lui.

PATERCULUS. (*Voy.* VELLEIUS.)

PATÈRE, *Paterius*, disciple et intime ami de saint Grégoire le Grand, dans le VI^e siècle, fut notaire de l'Eglise romaine, et ensuite évêque de Brescia, suivant quelques savants. Cet écrivain ecclésiastique est principalement connu par un *Commentaire* sur l'Écriture sainte tiré des ouvrages de saint Grégoire, à la suite desquels il a été imprimé. Ce livre est meilleur pour le sens spirituel que pour le littéral.

PATIN (Gui), médecin, né à Houdan, ville du Beauvoisis, en 1601 ; prit le bonnet de docteur en 1621, à Paris. Ce fut dans cette ville qu'il exerça son art ; il y fut moins connu par son habileté que par l'enjouement de sa conversation et par son caractère satirique. Bayle dit que plusieurs seigneurs lui avaient offert un louis d'or sur son assiette toutes les fois qu'il voudrait aller dîner chez eux. Il avait, dit-on, le visage de Cicéron, et dans l'esprit la tournure de celui de Rabelais. Tout en lui avait un air de singularité : son habillement ressemblait à celui qu'on portait un siècle auparavant ; il s'exprimait en latin d'une manière si recherchée et si extraordinaire, que tout Paris accourait à ses thèses comme à une comédie. Il était grand partisan des anciens, et avait pour adversaires tous les disciples des modernes ; les malades étaient victimes de ce double fanatisme, et on pouvait le comparer à l'*homme entre deux âges*, courtisé par deux femmes, dont la plus âgée arrache tous les cheveux noirs, et la plus jeune tous les cheveux blancs, de façon que le pauvre homme reste chauve. Les querelles de l'antimoine, qui s'élevèrent de son temps dans la faculté de médecine de Paris, donnèrent beaucoup d'exercice à Patin ; il regarda toujours ce remède comme un poison, en quoi il n'avait pas tout à fait tort, et il n'oublia rien pour le décrier. Il avait dressé contre J. Duchesne ; partisan de l'antimoine, un gros registre de ceux qu'il prétendait avoir été les victimes de ce remède ; et il faut convenir que plusieurs n'y avaient pas été enregistrés sans fondement. Patin nommait ce registre le *Martyrologe de l'antimoine*. Les injures ne furent pas épargnées ; il les prodigua, et on les lui rendit avec usure. A tous les reproches

généraux que pouvaient se faire des sectateurs d'Hippocrate et de Gallien, ils ajoutèrent des accusations particulières et des personnalités diffamantes. Jamais la dignité doctorale ne fut plus compromise ; la querelle devint si vive, qu'il fallut que le parlement ordonnât que la faculté déciderait au plus tôt sur les dangers et l'utilité de l'antimoine. Les docteurs s'assemblèrent le 29 mars 1666 : 92 furent d'avis de mettre le *vin émétique* au rang des remèdes purgatifs. Patin fut inconsolable ; il mourut en 1672, regardé comme un savant médecin et un bon littérateur. On assure que le chagrin qu'il éprouva en voyant son second fils, Charles, exilé du royaume, le conduisit au tombeau. Il possédait assez bien la science des livres, et il en avait amassé un grand nombre. On a de lui : le *Médecin et l'apothicaire charitables* ; des *Notes sur le Traité de la peste* de Nicolas Allain ; des *Lettres* en 5 vol. in-12, qu'il ne faut lire qu'avec défiance. La plupart de ses anecdotes politiques et littéraires sont ou fausses ou mal rendues. Patin y déchire impitoyablement ses amis et ses ennemis. Outre son penchant à la médiance, il en avait, dit-on, beaucoup à l'impiété ; mais cette accusation odieuse n'a pas été prouvée.

PATIN (Charles), fils du précédent, né à Paris en 1633, fit des progrès surprenants dans les sciences. A peine était-il âgé de quatorze ans, qu'il soutint sur toute la philosophie des thèses grecques et latines, auxquelles assistèrent et applaudirent trente-quatre évêques, beaucoup de grands seigneurs et le nonce du pape. On le destina d'abord au barreau, mais son goût le portait vers la médecine : il quitta le droit après s'être fait recevoir avocat, et prit le bonnet de médecin. Il exerçait son art avec distinction, lorsqu'il fut obligé de quitter la France. On attribue sa disgrâce à un prince du sang, qui l'accusa d'avoir débité quelques exemplaires d'un ouvrage satirique contre une princesse qu'il s'était chargé d'anéantir. Ce libelle avait pour titre *Les Amours du palais royal*. Il parcourut successivement l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie. Il fixa enfin son séjour à Padoue, où on le gratifia de la première chaire de chirurgie et du titre de chevalier de Saint-Marc. Il mourut dans cette ville en 1693. On a de lui un grand nombre d'écrits en latin, en français et en italien. Les plus considérables sont : *Itinerarium comitis Briennæ*, Paris, 1662, in-8 ; il n'en est que l'éditeur ; *Familia romana ex antiquis numismatibus*, Paris, 1663, in-fol. Il y en a une édition de 1703 augmentée. Le fond de l'ouvrage est de Fulvius Ursinus ; *Traité des tourbes combustibles*, Paris, 1663, in-12 ; *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles*, ibid., 1665 ; et Amsterdam, 1695, in-12, fig., 3 à 4 fr. ; *Imperatorum romanorum numismata*, Strasbourg, 1671, in-fol., fig., 10 à 15 fr. Il a beaucoup profité du *Discours* de Savot sur les médailles antiques. Quatre *Relations historiques* de divers voyages en Europe, Bâle, 1673, et Lyon, 1674, in-12 ; *Practica delle medaglie*, Venise, 1673 ; *Suetonius ex numismatibus illustratus*, Bâle, 1675, in-4 ; *De optima medicorum secta*, Padoue, 1676 ; *De febribus*, ibid., 1677 ; *De scorbuto*, ibid., 1679 ;

Lycæum patavinum, Padoue, 1682 ; *Thesaurus numismatum a Petro Mauroceno collectorum*, Venise, 1683, in-4, fig., 4 à 6 fr. ; *Commentarii in monumenta antiqua marcellina*, Padoue, 1688, etc. Ces ouvrages sont aujourd'hui peu consultés ; on y aperçoit la légèreté et l'inexactitude qui sont une suite naturelle des talents précoces. (Voy. BARATIER.) L'esprit de l'auteur était d'ailleurs distrait par un caractère inquiet qui ne lui accordait que rarement cette situation tranquille, où germent les réflexions profondes et bien suivies.

PATIN (Charlotte et Gabrielle), filles du précédent, étaient, ainsi que leur mère Marguerite Hommets, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, dont leur père avait été longtemps chef et directeur. L'une et l'autre ont publié des ouvrages savants en latin, et leur mère est auteur d'un recueil de *Réflexions morales et chrétiennes*. Les ouvrages de Charlotte sont une *Harangue* latine sur la levée du siège de Vienne, et *Tabellæ selectæ*, in-fol., Padoue, 1691, avec des figures. C'est l'explication de quarante-un tableaux des plus fameux peintres que l'on voit à Padoue. Il y a une quarante-deuxième estampe, représentant la famille des Patin. On compte, parmi les productions de Gabrielle, le *Panegyrique de Louis XIV*, et une *Dissertation*, in-4, sur le *phénix* d'une médaille de Caracalla, Venise, 1683, in-4.

PATKUL (Jean RENAUD de), gentilhomme livonien, naquit en 1660 dans une prison de Stockholm, où son père était enfermé pour avoir laissé prendre la ville de Volmar par les Polonais. Patkul entra au service de la Suède, devint capitaine ; mais il n'oublia pas sa patrie où il avait de grandes possessions. Il supportait impatiemment la perte des privilèges de la Livonie, anéantis par l'autorité absolue que Charles XI et Charles XII s'étaient arrogée. A la mort du premier, il tenta de livrer la Livonie au czar Pierre, ou au roi de Pologne, Auguste. Son entreprise ayant échoué, il passa au service de ce dernier prince, et fut revêtu du caractère de résident de Moscovie en Saxe. Charles XII n'en contraignit pas moins le roi Auguste de lui livrer Patkul par le traité d'Alt-Ranstadt. Le czar le réclama en vain ; Charles XII le fit rouer et écarteler en 1707. Ses membres, coupés en quartiers, restèrent exposés sur des poteaux jusqu'en 1713, qu'Auguste étant remonté sur son trône, les fit rassembler et mettre dans une cassette, se reprochant la lâcheté avec laquelle il avait livré, contre le droit des gens et de l'humanité, l'ambassadeur d'un grand prince à un ennemi furieux et acharné. Pierre vengea l'infortuné Patkul, en dépouillant Charles de la Livonie et des meilleures provinces de la Suède. La *Vie de Patkul* a été publiée à Berlin, 1792-97, 3 vol. in-8.

PATOUILLET (Louis), né à Dijon en 1699, fit ses études au collège de cette ville, où il eut pour professeur en rhétorique le célèbre P. Oudin, qui contribua beaucoup à développer ses talents. Devenu jésuite, il enseigna la philosophie à Laon, et se distingua en même temps par l'éloquence de la chaire. Après avoir prêché à Nancy devant le roi Stanislas, et avoir passé encore quelques années à

Laon, il se retira à la maison professe de Paris, s'occupant de divers ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Vie de Pélagé* (voy. PÉLAGE), et le *Dictionnaire des livres jansénistes*, 4 vol. in-12, qui était une nouvelle édition de la Bibliothèque janséniste du P. Colonia, et qui fut mis à l'index à Rome par un décret du 11 mars 1754. Il parut contre lui des Observations de Goujet et une lettre de Rulhié. Il a donné pendant quelque temps le *Supplément de la Gazette ecclésiastique*, où il redressait les erreurs et réparait les omissions de cet écrivain fanatique. On attribue au P. Patouillet l'*Apologie de Cartouche*, ou le *Scélérat justifié par la grâce du Père Quesnel*, 1733 ; les *Progrès du jansénisme*, par frère la Croix Quiloa, 1743 ; deux *Lettres à un évêque sur le livre du P. Norbert*, 1745 ; une *Lettre sur l'art de vérifier les dates*, 1750 ; *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps*, 1756 ; *Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des OEuvres d'Arnauld*, 1759. Ce fut lui qui donna, en 1749, 2 vol. de *Lettres édifiantes*. (Voy. ROCHE Jacques.) Il jouit de la confiance de Beaumont, archevêque de Paris, et du saint évêque d'Amiens, de la Motte, chez lequel il vécut quelque temps, et mourut à Avignon en 1779. Quelques écrivains lui attribuent la *Réalité du projet de Bourg-Fontaine* ; mais il paraît plus vraisemblable que c'est l'ouvrage du P. Sauvage, jésuite de la province lorraine. (Voy. FILLEAU.)

PATRAT (Joseph), acteur et auteur dramatique, naquit à Arles en 1732, et mourut à Paris en 1801. Il a laissé plusieurs pièces bien dialoguées, où l'on trouve des situations comiques et des caractères assez bien tracés. Les principales sont : *l'Heureuse erreur* ; *les Déguisements* ; *le Fou raisonnable* ; *les Méprises par ressemblance* ; *le Complot inutile* ; *les deux Frères*, imitée de l'allemand de Kotzebue. On compte parmi ses opéras, le *Karmesse*, ou la *Foire allemande* ; *Adélaïde de Mirval* ; *Toberne* ou le *Pêcheur suédois*, etc. Le nombre de ses comédies se monte à 57.

PATRICE (saint), évêque et apôtre d'Irlande, né en 372, mort vers l'an 464, après avoir converti une multitude de païens, fondé des monastères, dont l'un était à Armagh, et avoir rempli l'Irlande d'églises et d'écoles, où la piété et les bonnes études fleurirent longtemps. On a de lui un écrit appelé la *Confession de saint Patrice*, et une *Lettre à Carotic*, prince du pays de Galles, dont il eut beaucoup à souffrir. Ces ouvrages sont écrits avec peu d'élégance ; mais ils montrent qu'il était versé dans la science des saints. Tillemont dit que ces écrits ont des marques certaines d'authenticité ; les auteurs qui les ont suivis en écrivant la *Vie* de ce saint ne l'ont point farci de faits apocryphes, appuyés uniquement sur des bruits populaires. On lui attribue le *Traité des douze abus*, publié parmi les ouvrages de saint Augustin et de saint Cyprien. Jacques Waré a publié les *OEuvres de saint Patrice*, à Londres, 1658, in-8. Le purgatoire de saint Patrice, dont Denys le Chartreux et plusieurs autres écrivains ont dit tant de choses fausses, comme Bollandus l'a démontré, est une caverne située dans une petite île

du lac Dearg, dans l'Ultonie. Elle fut fermée par ordre du pape, en 1497, pour arrêter le cours de certains contes superstitieux. On la rouvrit ensuite, et on la visita pour y prier et pratiquer les austérités de la pénitence, à l'imitation de saint Patrice, qui se retirait souvent dans ce lieu et dans des endroits écartés, pour y vaquer plus librement aux exercices de la contemplation. Ceux qui sont étonnés de lire dans la *Vie* de ce saint des singularités en matière de piété et de mortifications, peu conciliables avec nos goûts, nos usages et nos mœurs, ne doivent pas perdre de vue cette réflexion de Fleury. « Il est à croire que Dieu leur inspira » cette conduite pour le besoin de leur siècle. Ils » avaient à faire à une nation si perverse et si rebelle, qu'il était nécessaire de la frapper par des » objets sensibles. Les raisonnements et les exhortations étaient faibles sur des hommes ignorants et » brutaux, accoutumés au sang et au pillage. Ils auraient même compté pour rien des austérités médiocres, eux qui étaient nourris dans la fatigue de la guerre, et qui portaient toujours le harnais. » Mais quand ils voyaient un saint Boniface, disciple de saint Romuald, aller nu-pieds dans les pays froids ; un saint Dominique Loricat se mettre tout en sang en se donnant la discipline, ils comptaient que ces saints aimaient Dieu, et détestaient le péché. Ils auraient compté pour rien l'oraison mentale ; mais ils voyaient bien que l'on priait, quand on récitait des psaumes. Enfin ils ne pouvaient douter que ces saints n'aimassent leur prochain, puisqu'ils faisaient pénitence pour les autres. Touchés de tout cet extérieur, ils devenaient plus dociles, ils écoutaient ces prêtres et ces moines, dont ils admiraient la vie ; et plusieurs se convertissaient. » Cette réflexion suffit pour expliquer plusieurs singularités qui, dans l'histoire des saints, peuvent offenser des esprits délicats et trop préoccupés des mœurs actuelles ; elle est appuyée par ce mot de l'Apôtre : « Je me suis fait tout à tous, pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ : » *Omni-bus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* I. Cor. 9. 22. (*Voy.* SIMÉON Stylite, DOMINIQUE Loricat.)

PATRICE (Pierre), né à Thessalonique, vivait sous l'empereur Justinien, qui l'envoya, l'an 534, en ambassade vers Amalasonte, reine des Goths, et en 550, à Chosroès, roi des Perses, pour conclure la paix avec lui. La charge de maître du palais fut la récompense de ses services. Nous avons des fragments de l'*Histoire des ambassadeurs*, qu'il avait composée en deux parties. Chanteclair a traduit cet ouvrage intéressant, de grec en latin, avec des notes savantes, auxquelles Henri de Valois joignit les siennes. On a imprimé les unes et les autres dans le corps de l'*Histoire byzantine*, pub. au Louvre, en 1648, in-fol.

PATRICE, *Patricius* (Augustin PICCOLOMINI), habile écrivain du xv^e siècle, né à Sienne, d'une famille illustre, fut d'abord chanoine de cette ville, puis secrétaire de Pie II, en 1460. Ce pape lui donna ordre de composer un *Abrégé* des Actes du concile de Bâle, qui se trouve en manuscrit dans la

bibliothèque du roi de France, et imprimé dans le tome 3^e des *Conciles* du P. Labbe. Ses services lui valurent la place de maître des cérémonies de la chapelle du pape, et l'évêché de Plenza dans la Toscane. Il y mourut en 1496, regardé comme un des plus savants hommes de son temps. Il était également versé dans l'histoire sacrée et l'histoire profane. Il eut part au *Pontifical*, imprimé à Rome, en 1485, in-fol. On trouve de lui, dans le *Musæum italicum* du P. Mabillon, *Adventus Friderici III ad Paulum II; Vita Bencii....*; et dans Freher : *De Comitibus Ratisbonæ celebratis*. On lui attribue *Traité des rites de l'Eglise romaine*, que Christophe Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom à Venise, 1516, in-fol.

PATRICE (André), habile Polonais du xv^e siècle. Après avoir été prévôt de Varsovie et archidiacre de Wilna, il fut nommé premier évêque de Wenden, dans la Livonie. Il dut ces différentes places à son mérite ; mais il ne jouit pas longtemps de la dernière, étant mort en 1585. Il a laissé des *Harangues* latines à Etienne Battori, roi de Pologne ; des *Commentaires* sur deux *Oraisons* de Cicéron, et divers ouvrages de controverse et de belles-lettres.

PATRICK (Simon), évêque anglican, né en 1626, à Gainsborough, dans la province de Lincoln, d'un marchand, fut élève au collège de Cambridge. Il s'y distingua tellement par son savoir, qu'il en devint président. Il fut ensuite vicaire de Bartersea, dans le Surrey, puis curé de Coventgarden, paroisse de Saint-Paul à Londres, et il fut nommé chapelain du roi Charles I^{er}. En 1678, il fut élevé au doyenné de Pétersborough, puis à l'évêché de Chichester, en 1689. On le transféra, en 1691, à l'évêché d'Ely, où il termina sa carrière, en 1707. Sous le règne de Jacques II, il se montra un fougueux partisan de l'Eglise anglicane, et s'opposa, dans une conférence, à la lecture de l'édit royal pour la liberté de conscience. Ce dévouement lui mérita d'être prédicateur du prince d'Orange, qui succéda à Jacques II, réfugié en France. Son emportement contre l'Eglise romaine n'a honoré ni son savoir, ni les dignités qu'il a occupées ; il se fait sentir dans tous ses ouvrages. Les principaux sont : des *Commentaires* sur le Pentateuque et sur d'autres livres de l'Ecriture sainte ; un *Recueil de prières*, etc.

PATRIN (Eugène-Louis-Melchior), minéralogiste et géologue, né à Lyon en 1742, mort à Saint-Vallier, près Lyon, en 1815, alla jusqu'en Sibérie pour vérifier quelques hypothèses relatives à l'histoire du globe. Député à la convention, il vota le bannissement de Louis XVI. Ce vote modéré lui attira la haine des jacobins. Patrin fut ensuite pendant quelque temps à Saint-Etienne bibliothécaire de l'école des mines et l'un des collaborateurs du *Journal* publié par les professeurs de cette école. Il a laissé : *Relation d'un voyage aux monts d'Altaïce en Sibérie*, fait en 1781, Saint-Pétersbourg, 1783, in-8 ; *Histoire naturelle des minéraux*, Paris, 1801, 5 vol. in-8, avec 40 planches. Elle fait suite à l'édition des *OEuvres* de Buffon, par Castel ;

des *Notes sur les Lettres à Sophie*, par Aimé Martin, Paris, 1810. Patrin avait une imagination ardente qui le porta souvent à créer de nouvelles hypothèses sur la formation des montagnes et des minéraux, sur l'origine des sources, etc.; mais toutes ces hypothèses n'ont pas été confirmées par l'expérience.

PATRIX (Pierre), né à Caen en 1585, d'un conseiller au bailliage, fut élevé par son père dans l'étude des lois. Le barreau ne lui inspirant que de l'ennui, il se livra à son goût pour la poésie. Parvenu à l'âge de 40 ans, il entra chez Gaston d'Orléans. Patrix suivit constamment ce prince dans la bonne et la mauvaise fortune; et après sa mort, il fut attaché avec autant de fidélité à Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il fit les délices de cette cour, par son esprit, par son enjouement, par sa conversation agréable et facile. La grâce ayant touché son cœur, il supprima, autant qu'il put, les poésies licencieuses de sa jeunesse. Il mourut à Paris en 1671, avec de grands sentiments de religion et de repentir. On a de lui un recueil de vers intitulé : *la Miséricorde de Dieu sur un pécheur pénitent*, Blois, 1660, in-4; *Plaintes des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de NEUFGERMAIN, dans les OEuvres* de Voiture; *Poésies diverses*, dans le recueil de Barbin. La plupart sont très-faibles, à quelques endroits près, qui sont remarquables par un tour facile et original.

PATRIZI (François), en latin *Patricius*, évêque de Gaëte, dans la Terre de Labour, né à Sienne, mort en 1494, fut enveloppé dans une sédition arrivée dans sa ville épiscopale en 1457, et le bruit courut qu'il avait été condamné à perdre la tête; mais c'était une fausseté. On a de lui plusieurs ouvrages de morale, de politique et de poésie, qui ont leur mérite. Les principaux sont : dix *Dialogues en italien sur la manière d'écrire et d'étudier l'histoire*, Venise, 1560, in-4. C'est son meilleur ouvrage; *De regno et regis institutione*, 1531, in-fol.; *De institutione reipublicæ*, 1519, in-fol. Ces deux dernières productions ont été traduites en français, la 1^{re} par Jean de Ferrey, Paris, 1577, in-8; la 2^e ibid., 1530, in-fol. La Mouchetière en a fait une nouvelle version, Paris, 1610, in-8; *Del vero reggimento; Discorsi; Poemata de antiquitate Sinarum*.

PATRIZI (François), de Cherso en Istrie, et selon quelques-uns de Clissa, dans la Dalmatie, où il naquit en 1529. Il enseigna la philosophie à Ferrare, à Rome et à Padoue, avec une réputation extraordinaire, et fut ennemi déclaré des sentiments péripatéticiens. Il mourut à Rome en 1597. On a de lui : une *Edition* des livres attribués à Mercure Trismégiste; une *Poétique* en italien, Ferrare, 1586, 2 tom. in-4, 6 à 8 fr., divisée en deux décades, qui est une preuve que l'auteur avait bien lu les anciens; *Paralleli militari*, Rome, 1594-95, 2 tom. in-fol., fig., 6 à 9 fr. C'est un parallèle de l'art militaire ancien avec le moderne. Joseph Scaliger dit que Patrizi est le seul qui ait expliqué les difficultés de ce sujet important. Ceux qui sont venus après lui n'ont fait que le copier. C'est le plus

rare et le plus utile des écrits de cet auteur. Il faut ajouter un *Traité de géométrie; Dix livres* ou *Dialogues* sur l'histoire; et *Procli elementa theologica et physica latinè reddita*, Ferrare, 1583, in-4.

PATRU (Olivier), avocat célèbre, naquit à Paris en 1604. Après avoir fait un voyage à Rome, il suivit le barreau, et cultiva avec succès le talent qu'il avait pour bien parler et bien écrire. Sa réputation et la protection du cardinal de Richelieu lui obtinrent une place à l'académie française, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa réception un *Remerciement* qui plut tellement aux académiciens, qu'ils ordonnèrent qu'à l'avenir tous ceux qui seraient reçus feraient un discours pour remercier cette compagnie. L'auteur était lié avec la plupart des membres de ce corps. Vaugelas le consultait comme un oracle, sur toutes les difficultés de la langue. Cet auteur avoue dans ses *Remarques* qu'il lui doit beaucoup. Patru jugeait sainement des choses de goût, et mérita le surnom de *Quintilien français*. Despréaux, Racine et les autres beaux esprits de son temps lui lisaient leurs ouvrages, et s'en trouvaient bien. Il vécut quelque temps avec la réputation d'un faux et irréligieux philosophe. Bossuet, étant allé le voir dans sa dernière maladie, lui dit : « On vous a » gardé jusqu'ici, monsieur, comme un esprit fort; » songez à détromper le public par des discours » sincères et religieux. » Il se rendit à cet avis salutaire, et mourut en bon chrétien, à Paris, en 1681, après avoir reçu une visite de la part de Colbert, qui lui envoya une gratification de 500 écus. Il avait toujours vécu dans l'indigence. On a de lui des *Plaidoyers*, et d'autres ouvrages, dont les meilleures éditions sont celles de 1714, in-4, et de 1732, 2 vol. in-4. On y trouve des *Lettres* et les *Vies* de quelques-uns de ses amis. La plupart de ces ouvrages sont très-faibles, et n'ont plus la réputation qu'ils ont eue autrefois. « Patru, correct et froid, » dit Lacroix, retrancha les défauts qui défiguraient l'éloquence judiciaire; mais il n'en connut » ni le caractère, ni les ressources, ni les effets. »

PATTEN (Thomas), théologien anglican, qui vivait dans le siècle dernier, se rendit célèbre par divers ouvrages savants en faveur de la religion, et qui prouvent qu'il avait bien étudié les saintes Ecritures. Parmi un grand nombre, les suivants méritent une attention particulière : *Apologie chrétienne*, in-8, discours fait pour la chaire; *Apologie chrétienne de saint Pierre*, faisant aussi la matière d'un sermon qui fut prêché, puis publié avec des notes et une réponse aux objections du P. Ralph Heathcote, aussi docteur anglican, mort en 1695; *la Suffisance des preuves données de l'évidence de l'Évangile, soutenue contre la réplique du Père Ralph Heathcote*, in-8; *l'Opposition entre l'Évangile de J.-C. et ce qu'on appelle la religion naturelle*, sermon; *Défense du roi David, dont le caractère est mal exposé dans quelques écrits modernes*. Patten mourut en 1790.

PATUZZI (Jean-Vincent), célèbre dominicain, né à Conégliono en 1700, prit l'habit de son ordre en 1717, dans la congrégation de Salomoni, fut

professeur de philosophie et ensuite de théologie à Venise, et composa un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera la liste dans l'*Europe littéraire*, juin 1769, dont quelques-uns ont paru sous le nom d'*Eusebio Eraniste*, qu'il avait adopté, et d'autres sous celui d'*Adelfo Dositeo*, qu'il prend quelquefois. Il mourut en 1769. On a de lui : *Vita della venerabile serva di Dio Rosa Fialetti, del terzo ordine di san Domenico, con l'aggiunta di alcune sue lettere, canzoni ed altre spirituali operette*, Venise, 1740, in-4; *Difesa della dottrina del angelico dottor santo Tomaso sopra l'articolo cinque della Q. 154*, 2, 2, Lucques, 1746, in-4, sans nom d'auteur. Ce livre est dirigé contre quelques défenseurs du P. Benzy, jésuite (voy. BENZY); *De futuro impiorum statu libri tres*, Vérone, 1748, in-4; *Lettere teologico-morali di Eusebio Eraniste, etc., in difesa della storia del probabilismo del P. Daniello Concina* (Trente), Venise, 1752, in-8. L'ouvrage eut trois éditions dans la même année; *Lettere teologico-morali in continuazione della difesa dell'istoria del probabilismo* (Trente), Venise, 1753, 2 vol. in-8; *Lettere teologico-morali in continuazione della difesa, etc., ovvero Confutazione della risposta pubblicata dal M. R. P. B. della compagnia di Giesù, contro i due primi tomi delle lettere di Eusebio Eraniste* (Trente), Venise, 1754, 2 vol. in-8; *Osservazioni sopra varj punti d'istoria letteraria, esposte in alcune lettere al M. R. P. Francesco-Antonio Zaccaria, con due appendici, etc.*, Venise, 1756, 1760, 2 vol. in-8; *De re sacramentaria contra perduelles hæreticos libri decem, etc., cura et studio P. R. F. Renati Hyacinthy Drouin, doctoris Sorbonici, ord. prædicatorum, editio 2^a, cum notis et additionibus P. F. Joannis Vincentii Pattuzzi*, Venise, 1756, 2 vol. in-fol.; *Lettera enciclica del summo pontefice Benedetto XIV, diretta all'assemblea generale del clero gallicano, illustrata e difesa da Eusebio Eraniste, contro l'autore de' dubbii e quesiti propositi ai cardinali e teologi della sacra congregazione di Propaganda*, Lugano, 1758, in-8; Venise, 1759, insérée dans la *Raccolta sesta delle cose di Portugallo, rapporto a' gesuiti*, Lugano, 1759; Venise, *con aggiunte e monumenti*, 1761, traduite en français et imprimée à Utrecht, 1760, in-12; *Trattato della regola prossima delle azioni umane nella scelta delle opinioni, etc.*, Venise, 1758, 3 vol. in-4. Elle fut traduite en latin, Venise, 1761; *Breve istruzione sopra la regola prossima, nella scelta delle opinioni*, Venise, 1759, réimprimée à Naples et à Milan, avec des augmentations, et ensuite traduite en latin, insérée depuis dans la *Théologie morale* de Gasparo Vattolo, imprimée à Venise, 3 vol. in-4; *De indulgentiis et requisitis præsertim ad eas recipiendas dispositionibus*, Rome, 1760, in-16. Ce traité parut d'abord sous le nom supposé de *Niccolo Giunchi de' Raspantini*; mais il fut réimpr. la même année sous le nom du P. Patuzzi; *Esposizioni sulla dottrina cristiana, opera utilissima ad ogni genere di persone, sì ecclesiastiche che*

secolari, nuova edizione riveduta e corretta, Venise, 1761. C'est l'ouvrage de l'abbé Mesenguy, traduit en italien et imprimé à Naples, mais tellement corrigé et changé dans l'édition qu'en donne le P. Patuzzi, qu'on peut le regarder comme une œuvre nouvelle, à l'abri des censures de Rome; *Lettere ad un ministro di stato sopra le morali dottrine de' moderni casuisti, e i gravissimi danni che ne risultano al pubblico bene, alla società civile, e ai diretti, autorità e sicurezza de' sovrani*, Venise, 1761, 2 vol. in-8; *Lettere apologetiche; ovvero Difesa della dottrina di san Tomaso, contro le calummie de' suoi accusatori sulla materia del tirannicidio*, Venise, 1763, in-8, sous le nom d'*Eusebio Eraniste*; *De sede inferni in terris querenda dissertatio ad complementum operis de futuro impiorum statu, distributa in partes tres*, Venise, 1763, in-4; *La causa del probabilismo richiamata all' esame da M. Liguori e convinta novellamente di falsità, da Adelfo Dositeo* (Ferrare), Venise, 1764, in-8; *Osservazioni teologiche sopra l'apologia di M. D. Alfonso di Liguori, contro il libro intitolato: La causa del probabilismo* (Ferrare), Venise, in-8, sous le nom d'*Adelfo Dositeo* (v. LIGUORI); *Ethica christiana, sive theologia moralis, ex sanctæ Scripturæ fontibus derivata et sancti Thomæ Aquinatis doctrina illustrata*, Bassano, 1760, 7 vol. in-4. Le P. Patuzzi n'ayant pu terminer cet ouvrage, il fut achevé par le P. Pierre Fantini, son confrère, qui le publia, et le fit précéder d'une *Vie* de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages. On trouve l'*Eloge* du P. Patuzzi dans l'*Europe littéraire*, mois de juin 1769. On ne peut trop louer ce Père d'avoir poursuivi, sans leur donner de répit, les défenseurs de la morale relâchée. Des personnes qui assurément la condamnent pensent néanmoins qu'il a quelquefois confondu avec elle une sage condescendance, des ménagements que dictent la prudence et la charité, des tempéraments que demandent quelquefois l'amour du prochain et les intérêts du salut des pénitents. L'Évangile n'est point une loi d'excessive rigueur, mais de miséricorde aussi bien que de justice; et on s'étonne de voir compris parmi ceux que le P. Patuzzi a combattus, le bienheureux Liguori, missionnaire zélé, homme consommé dans la connaissance des voies spirituelles, instruit, en un mot, par une longue expérience, des moyens les plus propres à faire rentrer le pécheur en lui-même, et à le ramener à la pratique des devoirs religieux.

PAUL (saint), nommé auparavant *Saul*, de la tribu de Benjamin, était né à Tarse, ville de Cilicie, et en cette qualité était citoyen romain. Son père, pharisien, l'envoya à Jérusalem, où il fut élevé et instruit par Gamaliel dans la science de la loi. Il puisa dans la secte des pharisiens une haine violente contre le christianisme. Lorsqu'on lapidait saint Etienne, il coopéra à sa mort, en gardant les habillements des bourreaux qui lapidaient ce saint martyr. Il ne respirait que le sang et le carnage contre les disciples de J.-C. Il obtint des lettres du grand prêtre des Juifs, pour aller à Damas se saisir

de tous les chrétiens, et les mener chargés de chaînes à Jérusalem : mais dans le chemin, il fut tout-à-coup frappé d'un éclat de lumière qui le renversa. Il entendit en même temps une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? — Qui êtes-vous, Seigneur ?* répondit-il. — *Je suis Jésus que vous persécutez.* Paul en tremblant s'écria : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Jésus lui dit de se lever, et d'aller à Damas, où il lui ferait connaître ses volontés. Il fut baptisé à Damas par Ananie, et prêcha aussitôt l'Évangile avec zèle en Arabie, à Jérusalem, à Césarée et à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent un si grand nombre de personnes, l'an 38 de J.-C., que ce fut alors que le nom de *Chrétiens* fut donné pour la première fois aux disciples de J.-C. De là il fut envoyé à Jérusalem, pour y porter les aumônes des chrétiens d'Antioche. Saint Barnabé l'accompagna dans ce voyage. Après avoir rempli leur commission, ils revinrent à Antioche. Ils allèrent ensuite dans l'île de Chypre, l'an 43, puis à Paphos, où ils convertirent le proconsul Sergius Paulus (voy. ce nom). On croit que ce fut du nom de ce magistrat que l'apôtre des gentils prit le nom de *Paul*, pour lequel il changea son nom primitif de *Saul*. De l'île de Chypre ils passèrent à Antioche de Pisidie, et d'Antioche à Icone. Ils convertirent plusieurs Juifs et gentils ; mais ayant encore couru risque d'être lapidés par les Juifs incrédules, ils allèrent à Lystres. Ce fut là que l'apôtre guérit un homme perclus dès sa naissance, nommé *Enée*. Ce miracle les fit prendre pour des dieux : le peuple voulait leur sacrifier. Ils avaient bien de la peine à réprimer les mouvements de leur idolâtre reconnaissance, lorsque quelques Juifs, venus d'Icone et d'Antioche de Pisidie, changèrent les dispositions de la populace, qui se jeta sur Paul, l'accabla de pierres, et l'ayant traîné hors de la ville, l'y laissa pour mort. Il revint néanmoins dans la ville, d'où il sortit le lendemain pour aller à Derbe avec Barnabé. Ils repassèrent par Lystres, Icone, Antioche de Pisidie, vinrent en Pamphylie, et ayant annoncé la parole de Dieu à Perge, ils passèrent à Attalie, où ils s'embarquèrent pour Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis l'année précédente. Les fidèles de cette ville les députèrent à Jérusalem vers les apôtres, pour les consulter sur l'observation des cérémonies légales. Les apôtres, s'étant assemblés pour en délibérer, arrêtaient, de l'avis de Pierre, qui parla le premier dans cette sainte assemblée, regardée comme le premier concile des chrétiens, et dont le discours fut fortement appuyé par saint Jacques (Act. 15), que l'on n'imposerait point aux gentils le joug de la loi, mais qu'on les obligerait seulement à s'abstenir de viandes sacrifiées aux idoles, de chairs étouffées et de sang, qui étaient en abomination chez les Juifs, dont on ne devait pas aliéner les esprits, et de la fornication, regardée par les païens comme une chose licite. Paul et Barnabé revinrent avec cette décision, dont ils firent part à l'Église d'Antioche. Paul ayant proposé à Barnabé de parcourir ensemble les villes où ils avaient prêché l'Évangile, ils se séparèrent à l'occasion de Marc, que Barnabé voulait enmener

avec eux. Paul prit Silas avec lui, et parcourut la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Macédoine, etc. Il convertit à Athènes Denys l'Aréopagite, à la suite d'un discours inimitable, prononcé devant l'aréopage étonné et stupéfait. Jamais on ne parla plus magnifiquement de la Divinité. Etant retourné à Jérusalem, l'an 58 de J.-C., il fut arrêté par le tribun Lysias, et conduit à Félix, gouverneur de la Judée, qui le retint pendant deux ans prisonnier à Césarée. Festus, son successeur, ayant fait paraître Paul devant son tribunal, et ne le trouvant coupable d'aucun crime, lui proposa d'aller à Jérusalem pour y être jugé. Mais Paul, averti que les Juifs voulaient le tuer en chemin, en appela à César, et il fut arrêté qu'on l'enverrait à Rome. Quelques jours après il parut devant Agrippa et la reine son épouse, qu'il convainquit de son innocence. Il partit pour Rome, et aborda dans l'île de Malte (voy. MALTE et MELEDA dans le *Dict. géograph.*), dont les habitants le reçurent humainement. L'apôtre passa trois mois dans cette île ; il guérit le père de Publius, le premier du lieu, et fit plusieurs autres miracles. Arrivé à Rome, il eut permission de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait. Il passa deux ans entiers dans cette ville, occupé à prêcher le royaume de Dieu et la religion de J.-C., sans que personne l'en empêchât. Il convertit plusieurs personnes, jusque dans la cour de l'empereur. Enfin, après deux ans de captivité, il fut mis en liberté, sans que l'on sache comment il fut déchargé de l'accusation que les Juifs avaient intentée contre lui. Il parcourut alors l'Italie, d'où il écrivit l'Épître aux Hébreux. Il repassa en Asie, alla à Ephèse, où il laissa Timothée, puis en Crète où il établit Tite. Il fit ensuite quelque séjour à Nicopole, revint en Troade, passa par Ephèse, puis par Milet, et enfin il se transporta à Rome, où il fut de nouveau mis en prison. Ce grand apôtre consumma son martyre le 29 juin de l'an 66 de J.-C. Il eut la tête tranchée par l'ordre de Néron, au lieu nommé les *Eaux salviennes*, et fut enterré sur le chemin d'Ostie. On a bâti depuis sur son tombeau une magnifique église, qui a été dévorée par un incendie en 1823. Nous avons de saint Paul 14 *Épîtres* qui portent son nom. A l'exception de l'Épître aux Hébreux, elles ne sont pas rangées dans le nouveau Testament selon l'ordre des temps ; on a eu égard à la dignité de ceux à qui elles sont écrites, et à l'importance des matières dont elles traitent. Ces épîtres sont : l'*Épître aux Romains*, écrite de Corinthe, vers l'an 57 de J.-C. ; la 1^{re} et la 2^e *Épître aux Corinthiens*, écrites d'Ephèse, vers l'an 57 ; l'*Épître aux Galates*, écrite à la fin de l'an 56 ; l'*Épître aux Ephésiens*, écrite de Rome pendant sa prison ; l'*Épître aux Philippiens*, écrite vers l'an 62 ; l'*Épître aux Colossiens*, la même année ; la 1^{re} *Épître aux Thessaloniens*, qui est la plus ancienne, fut écrite l'an 52 ; la 2^e *Épître* aux mêmes écrite quelque temps après ; la 1^{re} à *Timothée*, l'an 58 ; la 2^e au même, écrite de Rome pendant sa prison ; celle à *Tite*, l'an 63 ; l'*Épître à Philémon*, écrite de Rome l'an 61 (voy. ONÉSIME) ; l'*Épître aux*

Hébreux. En tout 14 Epîtres qui se trouvent dans toutes les éditions du nouveau Testament. On lui a attribué plusieurs ouvrages apocryphes, comme les prétendues Lettres à Sénèque; une aux Laodiciens : les Actes de saint Thècle, dont un prêtre d'Asie fut convaincu d'être le fabricant; une *Apocalypse* et un *Evangile*, condamnés dans le concile de Rome sous Gélase. Ce qui nous reste des écrits de ce saint apôtre suffit pour le faire considérer comme un prodige de grâce et de sainteté. On y sent une véhémence, une force pour persuader et pour convaincre, que la fiction ne saurait jamais avoir. Il n'est pas possible à un esprit vrai de se soustraire à l'impression que cette lecture a faite sur tant de grands hommes. La sincérité, la candeur de cet illustre apôtre de J.-C., la persuasion intime qui l'animait lui-même, sa grande âme, victorieuse de tant de périls, de tant de persécutions, y paraissent dans le plus beau jour. On croit l'y voir, l'y entendre encore; rien n'est plus animé, plus vivant, et on peut lui appliquer ce qu'un ancien a dit d'un autre homme célèbre du même nom :

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Saint Jean Chrysostome, un des plus beaux génies et des esprits les plus solides de l'Orient, a montré dans plusieurs excellents discours, de quelle autorité était le témoignage d'un homme tel que Paul. Il désirait voir la ville de Rome, précisément pour y révéler la cendre de ce grand apôtre. (*Exhort. moral. serm. 32. — Novem homil. in Paulum, Oper. tom. 1, p. 1058.*) Bossuet disait que si toutes les preuves du christianisme disparaissaient, les Epîtres de saint Paul l'y tiendraient constamment attaché. (*Voy. saint DENYS d'ALEXANDRIE.*) La conversion de ce grand homme, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans ses Epîtres, a ramené au christianisme un célèbre déiste anglais. (*Voy. la fin de l'article LITTLETON Thomas.*) Le roi Agrippa ne put en entendre le récit sans se sentir porté à professer la religion de J.-C. (Act. 26.) Le gouverneur Félix en fut ému jusqu'au fond de l'âme, et refusa d'écouter davantage un prisonnier si propre à persuader des vérités terribles aux hommes du siècle. (Act. 24.) Les premiers fidèles sentaient parfaitement la force de l'argument tiré de la conversion de Paul, et bénissaient Dieu de l'avoir fait servir à la gloire de la foi. (Gal. 1.) Les plus grands ennemis du christianisme ont toujours été embarrassés de l'impression qui résulte invinciblement de l'histoire des écrits de ce grand homme. Fréret, qui a fait tant d'inutiles efforts pour répandre des nuages sur les livres des saints, n'a point osé toucher aux Epîtres de saint Paul. D'autres ont substitué des sarcasmes et des injures personnelles aux raisons qui leur manquaient. Le prétendu Bolingbroke rejette tout ce qu'écrit Paul, *parce que, dit-il, il était chauve et petit.* Boulanger décide l'affaire en disant que c'est un *enthousiaste forcené.* Saint Paul s'est attiré, sans doute, ces politesses philosophiques, par le peu d'égards qu'il a eu pour les philosophes. On peut croire qu'ils étaient alors à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui. (*Voy. Lu-*

CIEN.) Paul les regardait comme des hommes vains, bouffis d'orgueil jusqu'au délire : *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* (Rom. 1); comme des hommes sans mœurs, et abominables dans toute la rigueur du terme. (*Ibid.*) Il avertissait les chrétiens de se défier de leurs pompeuses leçons et de leur suffisance dogmatisante : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.* (Coloss. 2.) Il les réfutait vivement, dès qu'il en avait l'occasion : *Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo.* (Act. 17.) On comprend sans peine combien ses principes, ses sentiments et sa conduite lui donnaient d'avantage sur tous ces vieux pédagogues qui semonçaient froidement et commodément le genre humain par des sentences de parade et de morgue, ou le corrompaient par des maximes de vice. Qui d'eux eût osé se vanter d'avoir le zèle, l'activité, la patience, la persévérance de Paul, et surtout sa parfaite indifférence pour la gloire et le mépris, pour la calomnie et le respect, pour le nom de séducteur et celui d'homme vrai, pour l'obscurité et la réputation ? *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et veraces, sicut qui ignoti et cogniti* (II. Cor., c. 6, v. 8). Non, la sublime disposition d'âme qui met tout cela de niveau ne leur était pas connue, ils n'en soupçonnaient pas même la possibilité; elle eût anéanti leur fastueuse sagesse, s'ils avaient pu en goûter un moment la divine impression.

PAUL (saint), premier ermite, naquit dans la Thébaïde, de parents riches, vers l'an 229. Il perdit son père et sa mère dès l'âge de 15 ans, et se trouva maître d'un bien considérable. Il en fit deux emplois également utiles : il soulagea les pauvres, et se fit instruire dans les sciences. Le feu de la persécution s'étant allumé sous Dèce, en 250, il se retira dans une maison de campagne. Son beau-frère, avide de son bien, ayant voulu le dénoncer pour en jouir plutôt, Paul s'enfonça dans les déserts de la Thébaïde. Une caverne, habitée autrefois par de faux monnayeurs, lui servit de retraite. Cette solitude, à laquelle il s'était d'abord condamné par nécessité, ne tarda pas à lui plaire. Il y passa le reste de sa vie, inconnu aux hommes, et ne vivant que des fruits d'un palmier dont les feuilles servaient à le couvrir. Dieu le fit connaître à saint Antoine, quelque temps avant sa mort. Cet anachorète alla le chercher, et vint jusqu'à la grotte de Paul, qu'il eut le bonheur d'entretenir. Le saint solitaire lui apprit qu'il touchait à son dernier moment, et lui demanda le manteau de saint Athanase. Antoine alla le chercher; mais au retour il ne trouva que le cadavre de Paul. Ce saint expira en 341, à 114 ans, après avoir donné naissance à la vie érémitique. On dit qu'après qu'il se fut nourri des dattes d'un palmier jusqu'à l'âge de 53 ans, un corbeau lui apporta tous les jours du pain miraculeusement, et qu'après sa mort deux lions firent la fosse dans laquelle saint Antoine l'enterra. Quelques savants révoquent ces faits en doute; mais il paraît que l'histoire que saint Jérôme, si voisin de ce temps, en a écrite avec tant d'intérêt et d'élégance, suffit pour leur assurer le suffrage des

critiques sages. Des moralistes ont trouvé de la difficulté à concilier la sainteté de Paul, avec une solitude qui le privait de la fréquentation des saints mystères et de tous les secours que présente l'Eglise en même temps qu'elle prescrit des devoirs. Mais, sans s'arrêter à ces temps de persécution où la fuite pouvait paraître le plus sûr moyen de salut, il est reconnu que dans les règles les plus générales comme les plus respectables, la Providence a mis ses exceptions; qu'elle peut déroger et déroge en effet à ses propres lois. (*Voy. JEAN-DE-LA-CROIX, RUSBROCH, TAULÈRE.*) « *Quis anachoretarum, dit un ascétique, si receptas leges ac regulas respicis, saluus esse sine sacramentis, sine ullo salutis adminiculo potuit, sine ulla ecclesiasticarum legum observantia? Et accepti tamen Deo erant et miraculis fulsere; Paulus præsertim, quia prima ætate ab omni humano consortio admortem usque et Antonii adventum alienus vixit. Quænam ad hæc responsio, nisi DOMINUS EST FILIUS HOMINIS ETIAM SABBATHI.* (Matth. 12.) » C'est souvent par ces exceptions mêmes et des routes insolites tracées à la sainteté, que la Providence atteint son but d'une manière particulièrement efficace. (*Voy. PATRICE, SIMÉON Stylite.*) L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.

PAUL I^{er} (saint), succéda au pape Etienne II, son frère, en 757. Il donna avis de son élection à Pepin, lui promettant amitié et fidélité jusqu'à l'effusion de son sang. Ce prince lui prêta des secours pour le défendre contre les vexations de Didier, roi des Lombards. Paul fonda diverses églises; et après avoir gouverné avec sagesse et avec prudence, il mourut en 767. On a de lui 22 *Lettres* dans le Recueil de Cretser.

PAUL II (Pierre BARBO), noble vénitien, neveu du pape Eugène IV, qui l'honora du chapeau de cardinal en 1440, monta sur la chaire de saint Pierre après Pie II, en 1464. On fit jurer au nouveau pape d'observer plusieurs lois que les cardinaux avaient faites dans le conclave. Elles regardaient la continuation de la guerre contre les Turcs, le rétablissement de l'ancienne discipline de la cour romaine, la convocation d'un concile général dans huit ans, et la fixation du nombre des cardinaux à 44. De tous ces articles, Paul n'exécuta que celui qui regardait la guerre contre les infidèles. Cependant, pour se concilier les cardinaux, il leur accorda le privilège de porter l'habit de pourpre, le bonnet de soie rouge et un mitre de soie semblable à celle que les souverains pontifes avaient seuls droits de porter. Il excommunia Podiebrack, roi de Bohême, qui persécutait ouvertement les catholiques de ses états. Cet anathème fut suivi d'une croisade qu'il fit prêcher contre ce prince; mais elle ne produisit aucun effet remarquable. Les seigneurs d'Italie, divisés entre eux, exerçaient des vexations horribles: Paul II travailla à les réunir, et eut le bonheur de réussir. Ce pontife mourut en 1471, à 54 ans, d'un excès de melon. On a de lui des *Lettres* et des *Ordonnances*, et on lui attribue un *Traité des règles de la chancellerie*. Un cordelier, professeur à Bonn, a fabriqué sous le nom de

ce pontife une *Bulle* inepte et contradictoire, pour faire de l'archevêque de Cologne une espèce de pape en Allemagne: l'imposture fut alors découverte par la maladresse de l'imposteur. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 1^{er} novemb. 1790, pag. 348.) Paul réduisit le jubilé à 25 ans, par une bulle du 19 avril 1470. Il n'aimait pas beaucoup les gens de lettres, qui effectivement ne manquent pas de causer des troubles quand ils sont en trop grand nombre et trop protégés, mais surtout lorsqu'ils sont impunément superficiels et vains. (*Voy. FRÉDÉRIC GUILLAUME.*) Il supprima le collège des abrégiateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Platine, l'un de ces abrégiateurs, ne le ménage pas; mais comme pour de bonnes raisons il avait été dépouillé de ses biens et mis deux fois en prison par ordre de ce pape, il ne faut pas toujours compter sur ce qu'il en dit. Stella, plus équitable, dit que ce fut un pontife juste, charitable envers les pauvres, particulièrement envers les cardinaux, les évêques, les princes et les nobles qui n'étaient pas favorisés de la fortune; qu'il les aidait de ses propres revenus, de même que les veuves et les malades. Il ajoute que son principal soin était que la ville de Rome fût toujours abondamment pourvue de vivres. Le cardinal Quirini a donné la *Vie* de Paul II, Rome, 1740, in-4, et l'a très-bien vengé des calomnies de Platine.

PAUL III (Alexandre FARNÈSE), romain, évêque d'Ostie, et doyen du sacré collège, fut mis sur la chaire de saint Pierre d'une voix unanime, après Clément VII, le 13 octobre 1534. Le commencement de son pontificat fut marqué par l'indication d'un concile général à Mantoue, qu'il transféra ensuite à Trente, où la première session se tint le 13 décembre 1545. Il fit avec l'empereur et les Vénitiens contre les Turcs une ligue qui échoua. Il engagea, en 1538, les rois François I^{er} et Charles-Quint à se trouver à Nice, où ils firent une trêve de 10 ans, qui fut bientôt rompue. Son zèle était ardent et s'étendait à tout. Il établit l'inquisition à Naples, approuva la société des jésuites, condamna l'*Intérim* de Charles-Quint, et se conduisit avec autant de circonspection que de fermeté envers Henri VIII, roi d'Angleterre. Ceux qui attribuent le schisme de ce prince à la rigueur du pape ignorent les circonstances de cet événement, et ne réfléchissent pas qu'un homme auquel six femmes n'ont pas suffi n'était point disposé à se contenter d'une. Il est certain d'ailleurs que le schisme était consommé avant Paul III. (*V. CLÉMENT VII et HENRI VIII.*) Paul III avait eu, avant d'embrasser l'état ecclésiastique, une fille qui épousa Bosio Sforce, et un fils, nommé Pierre-Louis Farnèse, qu'il fit duc de Parme et de Plaisance. Ce fils ingrat répondit mal aux soins de son père; il gouverna en tyran. Ses sujets se révoltèrent et lui ôtèrent la vie. Le petit-fils de Paul III ne se comporta pas mieux que son père, et les chagrins qu'il fit naître dans le cœur du pontife le mirent, selon quelques-uns, au tombeau, en 1549, à 84 ans. Près d'expirer, il s'écria, pénétré de douleur d'avoir souillé son âme pour des ingrats: *Si mei non fuissent dominati*, etc.

Paul III aimait les lettres et la poésie, et récompensait ceux qui les cultivaient. Il avait composé des *Remarques* sur plusieurs *Épîtres* de Cicéron. On a de lui quelques lettres adressées à Erasme, à Sadolet et à d'autres.

PAUL IV (Jean - Pierre CARAFFA), doyen des cardinaux et archevêque de Théate, autrement Chieti, dans le royaume de Naples, obtint la tiare après Marcel II, en 1555, âgé de 80 ans. Il montra, dès le commencement de son pontificat, une vigueur qu'on n'attendait pas de son grand âge. Il menaça des foudres ecclésiastiques l'empereur Charles-Quint, qui ne s'opposait pas avec assez de zèle aux luthériens; et se ligua avec la France, pour faire la conquête du royaume de Naples sur la maison d'Autriche. Ferdinand ayant accepté l'empire sans consulter le saint Siège, Paul IV le trouva fort mauvais. Il renvoya l'ambassadeur de ce prince, qui, outré de ce procédé, ne se rendit point à Rome pour se faire couronner: exemple que tous ses successeurs ont imité. Il travailla beaucoup à la réformation des mœurs, obligea les ecclésiastiques à porter des habits conformes à leur état, condamna avec sévérité les livres impies, punit les blasphémateurs, défendit les lieux infâmes, et chassa même de Rome ses neveux et leurs familles, parce qu'ils abusaient de leur autorité contre les lois de la justice et de la religion. Il étendit l'autorité de l'inquisition comme un moyen nécessaire pour contenir les progrès de l'erreur, obligea les évêques à résider dans leurs diocèses, les religieux à rentrer dans leurs monastères, et travailla avec zèle à rétablir la religion catholique en Angleterre, sous le règne de la reine Marie. On lui a reproché de ne pas avoir reçu favorablement l'envoyé d'Elisabeth, qui était venu lui annoncer l'avènement de cette princesse au trône; mais si l'on considère les dispositions de cette reine, surtout sa haine profonde et sanginaire, quoique d'abord dissimulée, contre les catholiques, on est convaincu que par des ménagements quelconques le pape n'aurait rien gagné sur elle. Il fulmina, en 1559, une bulle terrible contre les hérétiques, par laquelle il déclare tous ceux qui faisaient profession publique d'hérésie, déchus de leurs bénéfices, dignités, etc. Ce pontife érigea ensuite divers évêchés en archevêchés, et créa de nouveaux évêchés pour être leurs suffragants. Enfin, après avoir gouverné l'Église dans des temps pénibles et difficiles, il mourut en 1559. Il s'était rendu recommandable par son zèle, sa charité et la régularité de sa vie; mais il n'en fut pas plus aimé: sa statue fut insultée par la populace, qui la brisa et en jeta la tête dans le Tibre. On a de lui divers écrits: *De symbolo*; *De emendanda Ecclesia*; la *Règle des théatins*, dont il fut l'instituteur avec saint Gaëtan, et qui tirèrent leur nom de son évêché de Théate.

PAUL V (Camille BORGHÈSE), romain, né à Rome en 1552, fut d'abord clerc de la chambre, et ensuite nonce en Espagne sous Clément VIII, qui lui accorda le chapeau de cardinal. Il monta sur le trône pontifical en 1605, après Léon XI, et eut le déplaisir de voir s'élever un différend assez grave

entre le saint Siège et la république de Venise. Le sénat avait défendu par deux décrets les nouvelles fondations de monastères, faites sans son concours, et l'aliénation des biens-fonds, soit ecclésiastiques, soit séculiers. Le premier décret fut donné en 1603, et le deuxième en 1605. Le sénat fit arrêter vers le même temps un chanoine et un abbé, accusés de divers crimes, et en attribua la connaissance à la justice séculière. C'en était plus qu'il n'en fallait pour offenser le pontife. Clément VIII avait cru devoir dissimuler; mais Paul V, qui venait de faire plier les Génois dans une pareille occasion, se flatta que les Vénitiens seraient aussi souples: il se trompa. Le sénat soutint qu'il ne tenait que de Dieu le pouvoir de faire des lois, sans distinguer la matière, ni les règles, ni les usages reçus dans les états chrétiens. Il refusa de révoquer ses décrets, et de remettre les ecclésiastiques prisonniers entre les mains du nonce, comme le pape le demandait. Paul V, irrité, excommunia le doge et le sénat, et met tout l'état en interdit, si on ne lui fait satisfaction dans les 24 jours. Le sénat ne fit que protester contre ce monitoire, et en défendit la publication dans toute l'étendue de ses états. Une foule d'écrits lancés de part et d'autre, annonçaient l'animosité des deux partis. Les capucins, les théatins et les jésuites furent les seuls qui observèrent l'interdit. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité. Cependant Paul V se préparait à soutenir les armes spirituelles par les temporelles. Il levait des troupes contre les Vénitiens; ceux-ci se préparaient à les repousser. Mais le pape, instruit par une lettre interceptée, que Fra-Paolo essayait, à la faveur de ce différend, d'introduire le calvinisme à Venise (*voy. SARPI*), s'adressa à d'Arincourt, ministre de France, et alors le bon Henri IV se donna pour médiateur. Ses ambassadeurs à Rome et à Venise entamèrent la négociation, et le cardinal de Joyeuse la termina en 1607. On convint que ce cardinal déclarerait à son entrée dans le sénat, que les censures étaient levées, ou qu'il les levait; et qu'en même temps le doge lui remettrait la révocation de la protestation. On accorda le rétablissement des religieux bannis, excepté celui des jésuites, qui furent rétablis ensuite. Enfin les Vénitiens promirent d'envoyer à Rome un ambassadeur extraordinaire, pour remercier le pape de leur avoir rendu ses bonnes grâces. Peu de temps après, parut le livre du jésuite Suarez, que le parlement de Paris condamna. Paul V réclama contre cet arrêt, qui demeura suspendu après de longs débats. Lors de l'assemblée des états généraux en 1614, ce pontife voulut faire recevoir en France le concile de Trente, mais il ne put l'obtenir. Il réclama également contre le livre de Richer, docteur en Sorbonne, qui portait atteinte aux droits du saint Siège; mais l'ouvrage fut censuré, et le pontife s'apaisa. A peu près à cette époque, les nestoriens chaldéens se réunirent complètement à l'Église romaine. Il établit dans les couvents l'étude des langues orientales, si utiles aux missionnaires, et confirma plusieurs ordres religieux et différentes congrégations. Paul V ne pensa plus qu'à terminer un autre différend, longtemps agité

dans les congrégations de *Auxiliis*. Il fit dire aux disputants et aux consultants, que, les congrégations étant finies, il faisait défense aux parties bel-ligérantes de se censurer mutuellement. Quelques auteurs ont avancé que Paul V avait dressé contre la doctrine de Molina une bulle à laquelle il n'a man-qué que d'être promulguée; mais ce fait est de-meuré jusqu'à présent sans autre preuve que le pro-jet de cette bulle qui se trouve à la fin de l'*Histoire des congrégations de Auxiliis* du P. Serri, qui ne se fonde que sur des relations manuscrites de la congrégation de *Auxiliis*, des PP. François Pegna et Thomas Lemos, auxquels, selon le décret d'Inno-cent X, du 23 avril 1654, il ne faut nullement ajouter foi. « Tout ce qui put intéresser à ce sujet la » sagesse du souverain pontife, dit l'abbé Bérault, » ce fut de maintenir la concorde entre les écoles » catholiques, et de réprimer la témérité des doc- » teurs, qui voulaient dévoiler des mystères sur » lesquels l'apôtre, élevé jusqu'au troisième ciel, » ne savait que s'écrier : *O profondeur des trésors* » *de la sagesse et de la science de Dieu!* Il est » de foi que l'homme fait le bien librement, et que » la grâce lui est absolument nécessaire pour les » œuvres du salut; que la grâce ne nuit point au » libre arbitre, et que le libre arbitre n'ôte rien au » pouvoir de la grâce : voilà deux vérités qu'il faut » croire simplement, et qui font également la ma- » tière de notre foi. Mais on ne s'est pas tenu à la » substance du mystère; on a voulu, pour ainsi » dire, en faire l'analyse et en connaître le mode, » ou la manière d'être. On a demandé comment » (terme qui, en nos mystères, annonce presque tou- » jours la témérité), on a demandé comment la » grâce s'accordait avec le libre arbitre; comment » le libre arbitre agissait sous la main de la grâce, » et comment la grâce disposait de l'activité du libre » arbitre; quelle part ils avaient encore chacun à » l'accomplissement des préceptes, et au mérite des » bonnes œuvres. Objets sagement voilés à nos yeux, » afin que nous attendions tout du ciel, et qu'en » même temps nous fassions tout ce qui est en notre » pouvoir, afin que notre salut s'opère avec crainte » et tremblement, et tout à la fois avec d'autant » plus d'assurance, que nous mettrions moins de » confiance dans nos faibles efforts. » (*Voy. LEMOS, LESSIUS, MOLINA.*) On pressa Paul V, non moins vainement, de faire un article de foi de l'*Immaculée Conception de la sainte Vierge*. Paul se con-tenta de défendre d'enseigner publiquement le con-traire. Ce grand pontife mit le même discernement dans l'affaire de Galilée, ne condamna que le ton décisif avec lequel il soutenait une opinion incer-taine en elle-même (v. *COPERNIC*), et contraire à la lettre de l'Écriture; il lui permit même de la soutenir comme une hypothèse astronomique; mais Galilée mit dans sa conduite un fanatisme de suffisance et d'orgueil qui, aux yeux des sages, le rendit inex-cusable. « Il exigea » (écrivit Guichardin, ambas-sadeur de Toscane, au grand-duc, dans une dé-pêche du 4 mars 1616) « que le pape et le saint » office déclarassent le système de Copernic fondé » sur la Bible; il assiégea les antichambres de la

» cour et des palais des cardinaux; il répandit Mé-
» moires sur Mémoires. Galilée, ajoute l'ambassa-
» deur, a fait plus de cas de son opinion que de celle
» de ses amis. Après avoir persécuté et lassé plu-
» sieurs cardinaux, il s'est jeté à la tête du cardi-
» nal Orsini. Celui-ci, sans trop de prudence, a
» pressé vivement S. S. d'adhérer aux désirs de Ga-
» lilée. Le pape fatigué a rompu la conversation....
» Galilée met un extrême emportement en tout ceci,
» et il n'a ni la force ni la sagesse de le surmonter.
» Il pourra nous jeter tous dans de grands embar-
» ras; je ne vois pas ce qu'il peut gagner ici par un
» plus long séjour. » (*V. GALILÉE et URBAIN VIII.*) Paul V s'appliqua à embellir Rome, et à y ras-sembler les plus beaux ouvrages de peinture et de sculpture. Cette ville lui doit ses plus belles fon-taines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique, tiré des Thermes de Vespasien; et celle qu'on appela l'*Aqua Paola*, ancien ouvrage d'Au-guste, que Paul V rétablit. Il y fit conduire l'eau par un aqueduc de 35,000 pas, à l'exemple de Sixte-Quint. Il acheva le frontispice de Saint-Pierre et le magnifique palais de Monte-Cavallo. Il s'appliqua surtout à relever et à réparer les anciens monu-ments, et à les faire servir, autant que leur nature le comportait, à la gloire du christianisme, comme l'exprime élégamment l'inscription placée sur une colonne de porphyre, tirée du temple de la Paix, et portant une belle statue de la Vierge, à côté de l'église de Sainte-Marie-Majeure :

Impura falsi templi
Quondam numinis
Jubente mæsta perferebam Cæsare :
Nunc læta veri
Perferens Matrem Dei
Te, Paule, nullis obticebo sæculis.

Son pontificat fut honoré de plusieurs illustres am-bassades. Un roi du Japon, celui de Congo et quel-ques princes des Indes lui envoyèrent des ambas-sadeurs. Le pontife eut soin de leur donner des missionnaires, et de fonder des évêchés dans ces pays nouvellement conquis à la foi. Il témoigna la même affection aux Maronites et aux autres chrétiens orientaux. Il envoya des légats à divers princes or-thodoxes, soit pour leur témoigner son estime, soit pour les confirmer dans leur zèle pour la religion, et termina sa carrière en 1621, après avoir confirmé l'*Oratoire de France*, les *Ursulines*, l'ordre de la *Charité*, et quelques autres instituts. « Jamais pape, » dit un historien moderne, n'a plus approuvé » d'ordres religieux et de congrégations différentes, » persuadé qu'il ne peut y avoir trop d'asiles à la » piété, et que comme Dieu ne conduit pas tous » les hommes par la même voie, il est à propos de » leur ouvrir différentes routes par où ils puissent » aller à lui. » Paul V, ferme dans ses prétentions, grand dans ses vues, mais pas toujours assez éclairé dans les moyens, brillait plus par sa piété et son devoir que par sa politique. On a remarqué qu'il ne passa aucun jour de son pontificat sans célébrer la messe, malgré ses infirmités ordinaires, et l'em-barras des affaires les plus épineuses. Il ordonna à tous les religieux d'avoir, dans leurs études, des professeurs pour le latin, le grec, l'hébreu et l'a-

rabe, décret qui n'a eu qu'une exécution très-imparfaite.

PAUL-ÉMILE, général romain, fils de Paul-Emile, tué à la bataille de Cannes, obtint deux fois les honneurs du consulat. Dans le premier, il défait entièrement les Liguriens, l'an 182 avant J.-C., avec une armée bien moins forte que la leur. Dans le second, auquel il parvint à l'âge de près de 60 ans, il vainquit Persée, roi de Macédoine, ce qui lui mérita le surnom de *Macédonique*, réduisit son état en province romaine, démolit 70 places qui avaient favorisé les ennemis, et retourna à Rome comblé de gloire. Le triomphe qu'on lui décerna, dura 3 jours; Persée en était le triste ornement. Paul-Emile avait pleuré sa défaite, et l'avait consolé par des raisons et des caresses. Il remit aux questeurs tous les trésors de Persée, et ne conserva de tout le butin que la bibliothèque de ce roi malheureux. Ce grand homme mourut l'an 168 avant J.-C.

PAUL DE SAMOSATE, ainsi appelé parce qu'il était de la ville de Samosate sur l'Euphrate, fut nommé patriarche d'Antioche, l'an 260 de J.-C. Zénobie régnait alors en Syrie, et sa cour rassemblait tous les hommes célèbres par leurs talents et par leurs lumières. Elle y appela Paul de Samosate, admira son éloquence, et voulut s'entretenir avec lui sur les dogmes du christianisme. Cette princesse préférait la religion juive à toutes les autres, et ne pouvait se résoudre à confesser les mystères de la religion chrétienne. Pour affaiblir cette répugnance, Paul tâcha de réduire les mystères à des notions toutes naturelles. Il dit à Zénobie, que « les trois » Personnes de la Trinité n'étaient point trois Dieux, » mais trois attributs sous lesquels la Divinité s'était » manifestée aux hommes; que J.-C. n'était point » un Dieu, mais un homme auquel la sagesse s'était » communiquée extraordinairement, et qu'elle n'a » vait jamais abandonné... » Paul de Samosate ne regarda peut-être ce changement criminel dans la doctrine de l'Eglise que comme une condescendance propre à faire cesser les préjugés de Zénobie. Mais lorsque les fidèles lui reprochèrent cette prévarication, il s'efforça de la justifier, en soutenant qu'en effet J.-C. n'était pas Dieu, et qu'il n'y avait en Dieu qu'une personne. Les erreurs de Paul alarmèrent le zèle des évêques; ils s'assemblèrent à Antioche, et l'adroit sectaire leur protesta qu'il n'avait point enseigné les erreurs qu'on lui imputait. On le crut, et les évêques se retirèrent; mais Paul persévéra dans son erreur, et elle se répandit. Les prélats d'Orient s'étant rassemblés de nouveau à Antioche, vers 268, il fut convaincu de nier la divinité de Jésus-Christ, déposé et excommunié, et Domnus mis en sa place. Le concile, qui était fort nombreux, écrivit au pape saint Denys, pour lui faire part de la déposition de Paul et de l'ordination de Domnus. Rien ne prouve mieux que cette condamnation combien la foi de la divinité de J.-C. était affermie et générale dans l'Eglise, longtemps avant le concile de Nicée, et combien les sociniens en imposent en cherchant des partisans dans les anciens Pères. S'il s'en trouve qui se sont inexacte-

ment expliqués, c'est que le langage qui exprime le mystère de la Trinité n'était point encore rigoureusement formé et généralement adopté, quoique la foi fût certaine et uniforme. Paul de Samosate, refusant de souscrire à la décision du concile qui l'avait condamné comme un hérétique, et déposé comme chargé de plusieurs crimes, demeurait toujours à Antioche, et ne voulait point quitter sa maison, qui appartenait à l'Eglise. Les chrétiens s'en plaignirent à l'empereur Aurélien, qui ordonna que la maison fût adjugée à celui à qui le pape de Rome adresserait ses lettres, et qui par là serait reconnu être en communion avec lui : tant il était notoire, même aux païens, que l'union avec l'Eglise de Rome était la marque des vrais chrétiens. Les disciples de Paul furent nommés *paulianistes*, et préparèrent la secte qui s'éleva le siècle suivant, et porta le trouble dans l'Eglise et dans l'empire. (Voy. ARIUS.) Les mœurs de cet hérésiarque étaient très-dérégées; il avait des concubines dans son propre palais, et se rendait odieux par son avarice et ses vexations.

PAUL DE TYR, professeur de rhétorique l'an 120 de J.-C., fut député par ses concitoyens vers Adrien. Cet empereur, touché de son éloquence, lui accorda le titre de métropole pour la ville de Tyr. Il a laissé, sur son art, quelques écrits en grec, qui sont judicieux.

PAUL (*Julius Paulus*), jurisconsulte célèbre, qui florissait vers l'an 193 de J.-C., fut conseiller d'état avec Ulpien et Papinien. Les Padouans, voulant honorer le fameux médecin Apon, firent choix de Julius Paulus avec Tite-Live, pour accompagner le buste de leur concitoyen sur la porte du sénat : ce qui suppose une grande estime pour ce jurisconsulte. On a de lui quelques ouvrages de droit, entre autres les *Receptæ Sententiæ*, dont Sichard a donné une bonne édition.

PAUL LE SILENCIAIRE, auteur grec, ainsi nommé de la dignité qu'il occupait dans le palais de Constantinople, vivait sous l'empereur Justinien, au VI^e siècle; nous lui devons une *Histoire* curieuse en vers de l'église de Sainte-Sophie. On la trouve dans l'*Histoire* byzantine, avec la traduction et les notes de du Cange, Paris, 1670, in-fol.; un poème en vers grecs sur les *thermes physiques*, que le savant Huet a éclairci de ses notes, Paris, 1598, in-4, et un assez grand nombre d'*Epigrammes* dans l'*Anthologie* (celle de Brunck en contient 83).

PAUL EGINÈTE, médecin du VII^e siècle, selon Herbelot, fut ainsi nommé parce qu'il était natif de l'île d'Egine, aujourd'hui Engia. Il laissa un *Abrégé des OEuvres de Galien*, et plusieurs autres ouvrages en grec, qui renferment des choses curieuses et intéressantes. Son *Traité De re medica* fut imprimé à Bâle, 1551, in-fol.; et ses autres écrits le furent en grec à Venise, 1428, in-fol., et en latin, 1538, in-4. Les modernes y ont beaucoup puisé.

PAUL, diacre de Mérida, dans l'Estramadure, florissait aux premières années du VII^e siècle. On a de lui un livre intitulé : *De Vita et moribus Patrum Emeritensium*, dont la meilleure édition

est celle d'Anvers, 1635, in-4, avec les notes de Vargus.

PAUL WARNEFRIDE, diacre d'Aquilée, au VIII^e siècle, illustre par sa piété et ses lumières, fut secrétaire de Didier, dernier roi des Lombards. Il fut reçu ensuite à la cour de Charlemagne, puis appelé à Metz pour y établir des écoles. Accusé par des envieux d'avoir voulu attenter aux jours de l'empereur, il fut relégué dans l'île de Diomède, aujourd'hui Trémiti, dans la mer Adriatique. Archise, prince de Bénévent, l'appela quelque temps après à sa cour, et après la mort de ce prince, en 787, il se retira au Mont-Cassin, où il embrassa la vie monastique, et mourut vers 801. Il est auteur d'une *Histoire des Lombards*, en 6 liv., depuis leur origine jusqu'à la mort de Luitprand, en 744. On la trouve dans les *Recueils* de Vulcanius et de Grotius. Il a eu beaucoup de part à l'*Historia Miscella*. Cet ouvrage renferme 24 livres. Les onze premiers ne sont que les dix livres de l'Histoire romaine d'Eutrope, avec des additions de Paul, insérées çà et là. Les cinq suivants sont entièrement de Paul, et servent de continuation à Eutrope; les huit derniers sont de Landulphus Sagax, qui vivait du temps de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire: ceux-ci sont presque entièrement tirés de Théophanes, ou plutôt de son traducteur Anastase le Bibliothécaire. Henri Canisius en a donné une édition enrichie de notes, Ingolstadt, 1603, in-8; l'*Historia Miscella*, et *De rebus Longobardorum*, se trouvent dans le 1^{er} volume des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori. Paul diacre est encore auteur de quelques *Vies* de Saints, d'une *Histoire des évêques de Metz*, et de l'hymne de saint Jean: *Ut queant laxis*. (Voy. ERCHENBERT.)

PAUL (Marc), ou MARCO POLO, célèbre voyageur vénitien, partit avec son frère Masfio, l'an 1269, pour parcourir les régions orientales. Il eut le bonheur de gagner les bonnes grâces du grand-khan des Tartares, qui l'employa pendant 17 ans à diverses négociations dans son vaste empire. La première édition de la Relation de ses voyages, intitulée, *Viaggi di Marco Polo delle Maraviglie del mondo, da lui vedute*, parut à Venise, en 1496, in-8. Elle a été trad. en différentes langues et insérée dans plusieurs collections. On fait cas de l'édit. lat. d'André Muller, Berlin, 1671, in-4. « Il est digne » d'attention, » dit Forster (*Hist. des Découvertes et des Voyages* faits dans le Nord), « que Marco Polo » ait remarqué, il y a plusieurs siècles, la hauteur » des parties intérieures de l'Asie, et qu'il ait fait » des observations très-exactes sur ces moutons sauvages, que les anciens nommaient *musimomes*, » et les Français et les Italiens *moufflons*; animaux » dont les cornes sont si grandes, au rapport de » quelques écrivains modernes, que les corsaks, » ou petits renards du désert, peuvent se cacher » dedans. » Après avoir parlé de l'action du feu dans les hautes régions du globe, et de l'expérience de Luc, qui prouve qu'il y brûle moins vivement, et que ses effets sont moins considérables que sur le bord de la mer, Forster remarque que Polo

avait fait la même observation d'une manière très-expressive, et que cette observation est de 500 ans plus ancienne.

PAUL DE SANTA-MARIA ou de BURGOS, savant Juif, natif de cette ville, fut détrompé de ses erreurs en lisant la *Somme de saint Thomas*. Il embrassa la religion chrétienne, et entra dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme. Son mérite lui procura des places importantes et des bénéfices considérables. Il fut précepteur de Jean II, roi de Castille, puis archidiacre de Trévigno, évêque de Carthagène, et enfin évêque de Burgos. On dit qu'il mourut patriarche d'Aquilée, en 1435, à 82 ans, après avoir défendu la religion par ses écrits. Les principaux sont: des *Additions aux Postilles* de Nicolas de Lyra; un traité intitulé: *Scrutinium Scripturarum*, Mantoue, 1474, in-fol.; *Quæstiones de nomine Tetragrammato*. Ses trois fils furent baptisés avec lui, et se rendirent recommandables par leur mérite. Le 1^{er}, Alphonse, évêque de Burgos, composa un *Abrégé* de l'histoire d'Espagne, qu'on trouve dans l'*Hispania illustrata*, 4 vol. in-fol.; le 2^e, Gonzalve, fut évêque de Placencia, et le 3^e, Alvarès, publia l'*Histoire de Jean II*, roi de Castille.

PAUL (François), né à Saint-Chamas en Provence, s'appliqua à la médecine, et mourut en 1774, âgé de 43 ans. On a de lui: *Mémoires de l'académie de Berlin*, qu'il a rédigés avec assez de sagacité, en 3 vol. in-4, et en 10 vol. in-12; les *Mémoires de l'académie de Boulogne*, in-4; *Mémoires de l'académie de Turin*, in-4, rédigés sur le même plan; *Mémoires pour servir à l'histoire de la chirurgie du XVIII^e siècle*, 1773, 2 vol. in-4; *Dictionnaire de chirurgie*, 1773, 2 vol. in-8. Il a aussi traduit du latin les *Institutions chirurgicales* de Heister, 1771, 2 vol. in-4, qu'il a enrichies d'observations intéressantes; le traité de la *Péripneumonie* de Van Swieten, ceux des *fièvres intermittentes*, des *maladies des enfants*, et de la *pleurésie*, du même auteur.

PAUL (Armand-Laurent), jésuite, né en 1740, à Saint-Chamas, en Provence, mort à Lyon en 1809, accepta la chaire de rhétorique au collège d'Arles. Pendant la révolution, il publia, en Espagne, à Tolède, une *Traduction* espagnole d'un ouvrage italien: les *Heures de récréation* de Guicciardini. Outre les Traductions de *Velleius Paterculus*, *Florus*, *Justin*, des morceaux choisis de *Tite-Live*, *Cornelius Nepos*, *Phèdre*, *Sulpice-Sévère* et *Eutrope*; on doit à l'abbé Paul: un *Cours complet de latinité*; *Fables et description des animaux*, en latin élémentaire; *Versions chrétiennes*, *Thèmes chrétiens*, et un *Recueil des morceaux de nos meilleurs poètes*, traduits en vers latins.

PAUL 1^{er} (Petrowitch), empereur de Russie, fils de Pierre III et de Catherine II, naquit en 1754. L'empereur déclara par un ukase qu'il ne le reconnaissait pas pour son fils; et Catherine se montra plus d'une fois disposée à le sacrifier à ses amants, qui souffraient avec peine un prince dont l'existence contrariait leurs vues ambitieuses. Il épousa, en 1774, une fille du landgrave de Hesse-Darmstadt;

mais la grande-duchesse mourut en couches, et l'on assure que la violence ne fut pas étrangère à sa mort. Le grand-duc épousa ensuite la princesse de Wurtemberg, nièce du roi de Prusse : la soumission de cette princesse la mit à l'abri des ressentiments de la tzarine. Catherine, ne voulant donner aucune part dans l'administration à son fils, résolut de le faire voyager. Il parcourut la Pologne, l'Autriche, l'Italie, la France et la Hollande. Paul I^{er} ne prit part aux affaires que lors de son avènement au trône, le 17 novembre 1796. Devenu maître de l'empire, il réhabilita la mémoire de Pierre III, son père, punit ses meurtriers et exila la plupart des favoris de Catherine. Ce prince, d'un caractère bizarre, donna à la cour un aspect tout nouveau, en changea les usages et les costumes, et s'aliéna les cœurs par de petites mesures vexatoires qui tombaient sur toutes les classes. La révolution française eut d'abord en lui un ennemi qui la détesta sincèrement. Pendant que nos princes et tous les Français étaient traités avec générosité, une armée de 80,000 hommes, sous les ordres de Souvarow, pénétrait en Italie, et trois autres corps soutenaient sur divers points la même cause. Mais l'humeur inquiète de Paul lui fit bientôt abandonner ses premiers principes. Sous de vains prétextes, il rompt avec ses alliés, force Louis XVIII à s'éloigner à la hâte de ses Etats, et s'unit avec les révolutionnaires. Il alla plus loin encore, et devint l'allié de Bonaparte dont il fit placer le buste dans son palais. Mais ce prince avait froissé trop d'intérêts pour ne pas craindre la vengeance de ceux qu'il avait outragés. Malgré sa vigilance, il fut attaqué dans sa chambre : il s'élança de son lit, se défendit longtemps, puis succomba au nombre, le 12 mars 1801. Cet empereur, à un caractère violent et à une sorte de folie, unissait quelques grandes qualités. Il établit une maison d'orphelins militaires, où 800 enfants furent élevés et instruits, fit bâtir le beau palais de Michaïlow, ouvrit des canaux et porta la loi fondamentale, qui transmit la succession au trône dans l'ordre de primogéniture, en n'y admettant les femmes qu'à défaut d'enfant mâle.

PAULA (Julia Cornélia), première femme de l'empereur Héliogabale, était fille de Julius Paulus, préfet du prétoire, d'une des plus anciennes maisons de Rome. Héliogabale en était éperdument amoureux lorsqu'il l'épousa ; mais bientôt après il se dégoûta d'elle et la chassa du palais. Paula, dépouillée du titre d'Auguste et des honneurs qui l'accompagnaient, rentra paisiblement dans le cours d'une vie ordinaire, comme si elle se fût éveillée après un beau songe. Elle avait des vertus embellies par la beauté et les agréments. On croit qu'elle avait eu un premier époux et des enfants, puisque Héliogabale dit qu'il se mariait avec elle pour être bientôt père, lui que ses débauches avaient presque rayé du rang des hommes.

PAULE (sainte), dame romaine, née vers 349, descendait par sa mère des Scipions et des Gracques. Elle en eut les grandes qualités, qu'elle releva par toutes les vertus du christianisme. Devenue veuve,

elle quitta toutes les pompes et les délices de Rome pour se renfermer dans le monastère de Bethléem : *Romæ prætulit Bethleem*, dit saint Jérôme, *et auro tecta fulgentia informis luti vilitate mutavit*. Elle y mena une vie pénitente, sous la conduite de ce saint docteur, et fit bâtir des monastères et des maisons d'hospitalité. Elle apprit l'hébreu, pour mieux entendre l'Écriture sainte, dont elle faisait sa consolation. (*Voy.* EUSTOCHIUM, MARCELLE.) Cette illustre sainte termina sa carrière en 407, à 58 ans. (*Voy.* PAMMAQUE, qui avait épousé sainte Pauline sa seconde fille ; et EUSTOCHIUM, troisième fille de sainte Paule, qui resta vierge et ne quitta jamais sa mère.) C'est à cette dernière sainte que saint Jérôme écrivit cette lettre qu'on appelle *l'épître de sainte Paule* ; ce même Père écrivit une lettre à sainte Paule pour la consoler de la perte qu'elle avait faite de l'aînée de ses filles, nommée *Blésille*.

PAULE (saint François de). (*Voy.* FRANÇOIS.)

PAULET, fils d'un gentilhomme suédois établi à Foligni, prit l'habit de Saint-François en 1323, à 14 ans ; il ne voulut être que frère lai, afin de pratiquer mieux l'humilité. Gémissant sur l'inobservance de la règle, il entreprit une réforme qu'il appela de l'*Observance*. Plusieurs religieux se rangèrent sous sa bannière, et les *Observantins* occupaient déjà un grand nombre de couvents, lorsque leur instituteur mourut saintement en 1390.

PAULET (Guillaume), d'une noble et ancienne famille du comté de Sommerset, fut fait trésorier de la maison du roi d'Angleterre, Henri VIII, et élevé à la dignité de baron du royaume. Il eut divers autres emplois importants sous Edouard VI, et fut confirmé dans la charge de grand trésorier du royaume par la reine Marie et par la reine Elisabeth. Il mourut la 13^e année du règne de cette dernière princesse, à 97 ans, comptant 103 personnes descendues de lui. On lui demanda un jour comment il avait fait pour se maintenir sous quatre règnes différents, parmi tant de troubles et des révolutions dans l'état et dans l'Église ? Il répondit : *J'ai été un saule et non un chêne*. L'intégrité et la probité ne s'accordent guère avec une telle flexibilité.

PAULET (Jean-Jacques), membre de la Société royale de médecine, né en 1740 à Andèze (Gard), mort à Fontainebleau en 1826, s'annonça au monde savant par une *Histoire de la variole*, en 2 vol. (1765), et fit paraître en 1776 des *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques*, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, dont le succès fut aussi complet que mérité, plaça l'auteur au rang que lui assignaient ses connaissances et la justesse de ses vues. Paulet laissa en outre un *Traité des champignons*, 1775, 2 vol. in-4.

PAULI (Grégoire), ministre de Cracovie vers l'an 1560 et 1566, était infecté de l'erreur des nouveaux ariens. Il fut un des premiers qui la répandirent dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple dont Luther abattait le toit, dont Calvin démolissait les murailles, et dont lui-même sapait les fondements en combattant

le mystère de la Trinité. Aussi disait-il hautement que Dieu n'avait révélé que peu de choses à Luther, qu'il en avait plus dit à Zuingle, et plus encore à Calvin; que lui-même en avait appris davantage, et qu'il espérait qu'il en viendrait d'autres qui auraient encore de plus parfaites connaissances de tout : vanité, inconstances, incertitudes, propres à tous les sectaires dogmatisants. (*Voy.* LENTULUS Scipion, SERVET.)

PAULIAN (Aimé-Henri), petit-fils d'un ministre protestant converti sous Louis XIV, naquit à Nîmes en 1722. Il fit ses études chez les jésuites et entra fort jeune dans leur société. L'étude des sciences physiques fut sa principale occupation, et il les professa jusqu'à la suppression de son ordre. Le P. Paulian se livra depuis cette époque à la composition et à la publication de quelques ouvrages. Mais les orages de la révolution étant venus le surprendre au milieu de ses tranquilles occupations, il les abandonna pour se consacrer au ministère évangélique. La persécution sembla accroître son zèle, et la crainte du supplice n'arrêta pas son généreux dévouement. Le P. Paulian mourut vers 1802, dans le village de Manduel près de Nîmes, où il s'était retiré. Nous lui devons : *Dictionnaire de physique*, Avignon, 1761, 3 v. in-4. Nous connaissons neuf éditions de cet ouvrage dont la dernière est de Paris, 1789, 5 v. in-8; *Nouvelles conjectures sur les causes des phénomènes électriques*, 1762, in-4; *Traité de paix entre Descartes et Newton*, Avignon, 1764, 3 vol. in-12; *Dictionnaire des nouvelles découvertes faites en physique*, 2 vol. in-8; *Système général de philosophie*, 1769, 4 vol. in-12; *Véritable système de la nature*, 1771, 2 vol. in-12; *Dictionnaire philosophico-théologique*, 1774, in-8. Pelvert attaqua cet ouvrage assez mal à propos dans les lettres d'un théologien, et Paulian publia une défense; *Guide des mathématiciens*, 1772, in-8; *Commentaire sur l'analyse des infiniement petits de l'Hôpital*, in-8. Le P. Paulian avait un frère, avec lequel il prit part à quelques éditions de livres ecclésiastiques, publiés à Nîmes chez Baumes.

PAULIN (saint), que saint Athanase appelle un homme véritablement apostolique et un des plus intrépides défenseurs de la foi orthodoxe contre les ariens, remplaça saint Maximin dans le gouvernement de l'église de Trèves. Constance, empereur arien, ayant fait assembler un concile à Arles en 353, contre saint Athanase, y appela aussi saint Paulin pour le faire souscrire à la condamnation du saint patriarche; mais le saint évêque, loin de se prêter à une proposition aussi inique, fut le premier des évêques occidentaux qui osa se déclarer hautement pour saint Athanase. L'empereur le relégua en Phrygie, province de l'Asie Mineure, infectée de l'hérésie de Montan. Il eut beaucoup à souffrir pendant son exil, qui dura jusqu'à sa mort, arrivée en 358. Saint Jérôme, parlant de lui, l'appelle un homme heureux par les souffrances : *Virum beatæ passionis*, et l'église de Trèves le révere comme martyr. Saint Félix, 3^e évêque après lui, fit transporter son corps de Phrygie à Trèves, vers l'an

396, et le déposa dans l'église qui porte aujourd'hui son nom. Saint Jérôme, dans son martyrologe, place la fête du saint au 31 août, jour auquel elle se célèbre encore aujourd'hui.

PAULIN (saint), né à Bordeaux vers 353 d'une famille illustre par la dignité consulaire, fut conduit dans ses études par le célèbre Ausone. Ses talents, ses richesses et ses vertus, l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'empire. Il fut honoré du consulat l'an 378, et épousa peu de temps après Thérésie, fille illustre d'Espagne, qui lui apporta de grands biens. Au milieu des richesses, des honneurs et de la gloire, Paulin reconnut le néant des choses du monde. De concert avec sa femme, ils allèrent chercher une retraite en Espagne, où il avait des terres. Après y avoir demeuré 4 ans, ils se dépouillèrent en faveur des pauvres et des églises, et vécurent dans la continence. Le peuple et le clergé de Barcelone, touchés des grands exemples de vertu et de mortification que leur donnait Paulin, le firent ordonner prêtre en 393. Le saint solitaire, trop connu et trop admiré en Espagne, passa en Italie, et se fixa à Nole en Campanie, où il fit de sa maison une communauté de moines. Les habitants de cette ville le tirèrent de son monastère pour le placer sur le siège épiscopal, l'an 409. Les commencements de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Ce fut dans ces malheurs publics que sa charité éclata davantage : il soulagea les indigents, racheta les captifs, consola les malheureux, encouragea les faibles, soutint les forts. Après avoir donné des exemples d'humanité et de grandeur d'âme, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort, arrivée en 431. Nous avons de ce saint plusieurs ouvrages en vers et en prose dans la *Bibliothèque des Pères*. La plus ample édition qui en ait été faite particulièrement est celle de Vérone, 1736, in-fol., par le marquis Maffei. On estime celle de le Brun Desmarettes, 1685, 2 tom. in-4. On y trouve : 51 *Lettres*, traduites en français, 1724, in-8, que saint Augustin ne se lassait point de lire; un *Discours sur l'aumône*; *Histoire du martyre de saint Génies*; 32 *Pièces de poésie*. Le style de saint Paulin est fleuri, quoiqu'il ne soit pas toujours correct. Il y a de la vivacité dans les pensées et de la noblesse dans les comparaisons. Il écrit avec onction et avec agrément, et on peut le mettre au rang des Pères de l'Eglise qui méritent le plus d'être lus. (*Voy.* sa *Vie*, in-4, par D. Gervaise, et le 2^e tome della *Nolana ecclesiastica storia*, de Remondi, de la congrégation des somasques, Naples, 1759, in-fol.) Cette histoire renferme la vie de saint Paulin et une excellente traduction italienne de ses *Oeuvres*, surtout de ses poèmes. On lit dans les *Dialogues* de saint Grégoire, que Paulin se mit dans les fers pour délivrer le fils d'une veuve, qui avait été pris par les Vandales : ce trait ne s'accorde pas avec les circonstances des temps et de la vie de saint Paulin. Le P. Papebroch (*Act. Sanct.*, tom. 4, jun.) distingue trois Paulin de Nole, prétend que ce fut le troisième qui se vendit aux Vandales avant l'an 535, et que c'est de lui qu'on doit entendre ce que

dit saint Grégoire, qui composa ses *Dialogues* vers l'an 540.

PAULIN (saint), né vers 730 en Autriche, fut élevé au patriarcat d'Aquilée, vers l'an 777, par Charlemagne, qui voulait récompenser ses connaissances en littérature : l'année d'après, il lui avait adressé un rescrit, où il lui donnait les titres de *Maître de grammaire* et de *très-Vénéral*. Paulin parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794, contre Elipand de Tolède et Félix d'Urgel. Le savant archevêque réfuta ce dernier par ordre de Charlemagne, auquel il dédia son ouvrage. Il mourut en 804, aimé et estimé. Madrisius, prêtre de l'oratoire d'Italie, a publié, en 1737, à Venise, in-fol., une édition complète des *ouvrages* de ce saint, avec des notes et des dissertations fort curieuses. Les principaux sont : le *Traité de la Trinité*, contre Félix d'Urgel, connu sous le nom de *Sacro-Syllabus*; un livre d'*Instructions salutaires*, attribué longtemps à saint Augustin.

PAULIN DE SAINT-BARTHÉLEMY (Jean-Philippe WERDIN, plus connu sous le nom de), savant missionnaire, né en 1748 à Hof, sur la Leytha, près de Mannersdorf dans la basse Autriche, prit l'habit du Mont-Carmel en 1768, et s'embarqua pour la côte de Malabar en 1774. Après avoir passé 14 ans dans les missions de l'Inde où il remplit des fonctions importantes, il vint à Rome en 1790. Obligé de fuir devant les Français en 1798, il reparut dans la capitale du monde chrétien, après un exil de deux ans. Il y remplit quelques emplois honorables que lui confia Pie VII, et y mourut en 1806. Parmi les ouvrages nombreux que ce missionnaire a composés sur l'Inde, et dans lesquels il a répandu des notions plus justes que celles qu'on avait avant lui sur la littérature et les langues des peuples de l'Indoustan, nous citerons : *Sidha-rubam, seu grammatica samserdamica cum dissertatione historico-critica in linguam samserdamicam*, Rome, 1790, in-4, 8 à 10 fr.; *Viaggio alle Indie orientali*, ibid., 1796, in-4, fig., 10 fr., traduit en français par Marchéna, avec des *observations* de Forster, d'Anquetil-Duperron et de Sylvestre de Sacy, Paris, 1808, 3 vol. in-8, avec un *Atlas* in-4, 20 fr.; *Vyacarana, seu locupletissima samserdamicæ linguæ institutio*, Romæ, 1804, in-4, 15 à 18 fr.; *India orientalis christiana*, ibid., 1794, in-4, fig., 8 fr.; *De latini sermonis origine et cum orientalibus linguis connexionem dissertatio*, ibid., 1802, in-4; *Systema brahmanicum liturgicum, mythologicum et civile, ex monumentis indicis musæi Borgiani, dissertationibus historicis et criticis illustr.*, ibid., 1791, in-4, fig., 6 à 9 fr.

PAULINE, dame romaine, qui réunissait les avantages de la naissance et de la figure, épousa Saturnin, gouverneur de Syrie, dans le premier siècle. Un jeune homme, bien mal nommé *Mundus*, conçut pour elle une violente passion, à laquelle il ne put jamais la faire répondre. Pour satisfaire ses désirs, il corrompit un des prêtres de la déesse Isis, qui fit dire à Pauline que le dieu Anubis voulait la voir en particulier. *Mundus*, sous le masque du dieu, jouit de l'objet de son amour.

Quelque temps après, Pauline, ayant appris du jeune homme cet artifice, le découvrit à son mari, qui en porta ses plaintes à Tibère. Ce prince fit pendre les prêtres d'Isis, renverser le temple de cette déesse, après en avoir fait jeter la statue dans le Tibre. *Mundus* en fut quitte pour quelques années d'exil.

PAULINE (Pompeïa), femme de Sénèque le Philosophe, voulut mourir avec son mari, et Sénèque, qui ne croyait pas qu'elle pût vivre sans lui, l'y exhorta. Elle s'était déjà fait ouvrir les veines; mais Néron les fit refermer.

PAULLI (Simon), médecin naturaliste, né à Rostock en 1603, devint professeur de médecine à Copenhague, et fut appelé à la cour par Frédéric III, qui le fit son premier médecin. Christiern V, successeur de ce prince, lui donna l'évêché d'Arbusen, qui est devenu héréditaire dans sa famille. Il mourut en 1680, après avoir publié plusieurs ouvrages : un *Traité De febribus malignis*, 1678, in-4; un *Traité de l'abus du tabac et du thé*, Strasbourg, 1681, in-4. Il en condamne l'usage; *Quadripartitum de simplicium medicamentorum facultatibus*, Copenhague, 1668, in-4. Il a donné le nom de *Quadripartitum* à cet ouvrage, parce qu'il l'a divisé selon les quatre saisons de l'année; *Flora danica*, 1647, in-4, et Francfort, 1708, in-8, dans lequel il parle des plantes singulières qui naissent en Danemark et en Norwège. Cet ouvrage est enrichi de 393 figures; *Viridaria regia varia et academica*, Copenhague, 1653, in-12. C'est un catalogue de plantes de différents jardins. — Son fils, Jacques Henri PAULLI, se distingua aussi dans la médecine, fut professeur d'anatomie à Copenhague en 1662, professeur d'histoire en 1664, et obtint le titre d'historiographe de Frédéric III. Il ajouta à son nom celui de *Rosenschield*. On a de lui un ouvrage sur l'anatomie, Copenhague, 1663, in-4.

PAULLINI (Christian-François), né à Eisenach en 1643, exerça avec succès la profession de médecin à Hambourg, à Altona et à Eisenach, où il mourut en 1712. On a de lui beaucoup d'ouvrages curieux. Les principaux sont : *Cynographia curiosa, seu canis descriptio, et mantissa curiosa ejusdem argumenti, etc.*, Norimberg, 1685, in-4, fig., 4 à 6 fr.; des *Descriptions spéciales* de l'âne, du loup, du lièvre, de la taupe, etc., et plusieurs petits *Traités de botanique*, insérés dans les *Actes de l'académie des curieux de la nature*; *Geographia curiosa, seu de pagis antiquæ præsertim Germaniæ commentarius, etc.*, Francfort, 1699, in-4; *Syntagma rerum et antiquitatum germanicarum*, ib., 1698, in-4; plusieurs *Dissertations historiques* dans le 3^e vol. de la collection de Henri Meibom; *Dissertationes historicae variorum monasteriorum Germaniæ origines, foundationes, explicantes*, Giessen, 1693, in-4. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses.

PAULMIER DE GRENTMESNIL (Julien le), né en 1520 dans le Cotentin, d'une famille ancienne, docteur en médecine à Paris et à Caen, fut disciple de Fernel. Il guérit Charles IX d'une longue insom-

nie; peu de temps après, il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, et y montra beaucoup d'ardeur pour le calvinisme, qu'il avait embrassé. Il mourut à Caen en 1588. On a de lui : un *Traité De vino et pomaco*, Paris, 1588, in-8; *De lue venerea*, in-8; *De morbis contagiosis*, 1578, in-4. — Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin, Pierre PAULMIER, qui fut chassé en 1609 de la faculté de Paris, pour avoir ordonné l'antimoine, malgré l'arrêt du parlement qui en défendait l'usage : il publia plusieurs ouvrages pour défendre sa cause. (Voy. GREVIN.)

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques le), fils de Julien, né au pays d'Auge en Normandie, en 1587, fut élevé par son père dans la religion prétendue réformée. Le Paulmier fut chargé par les protestants, ses coréligionnaires, de présenter à Louis XIII leurs réclamations contre quelques infractions qu'on avait faites, disaient-ils, à l'édit de Nantes. Il se rendit en Hollande en 1620, et servit sous le prince de Nassau contre les Espagnols. De retour à Caen, il indisposa contre lui un gentilhomme qui l'attaqua dans la rue, et qu'il eut le malheur de tuer. A 65 ans, il se battit encore avec un jeune homme vigoureux, et il le désarma. Il était depuis plusieurs années fixé dans son pays natal, où il se livra à l'étude des belles-lettres et de l'antiquité jusqu'à sa mort, arrivée en 1670. Il fut le premier promoteur de l'académie qui est établie à Caen. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes in optimos auctores graecos*, Leyde, 1668, ou Utrecht, 1694, in-4; *Græciæ antiquæ descriptio*, Leyde, 1698, in-4. On trouve à la tête de cet ouvrage une ample *Vie* de l'auteur; des *Poésies* grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, qui sont au-dessous du médiocre. L'auteur versifiait en trop de langues pour réussir dans aucune. Le Paulmier mourut de la pierre.

PAUSANIAS, général des Lacédémoniens, fils de Cléombrote, roi de Sparte, contribua beaucoup au succès de la journée de Platée, où Aristide livra bataille aux Perses, l'an 479 avant J.-C. La valeur et la prudente activité de Pausanias forcèrent Mardonius, général de l'armée ennemie, à combattre dans un lieu étroit, où ses forces lui devinrent inutiles. Le nom persan n'en imposa plus aux Grecs. Pausanias porta ses armes et son courage en Asie, et mit en liberté toutes les colonies de la Grèce; mais il aliéna les cœurs par ses manières rudes et impérieuses. Les alliés ne voulurent plus obéir qu'à des généraux athéniens. Pausanias, mécontent de sa patrie, se laissa séduire par les présents et les promesses du roi de Perse. Il trahit non-seulement les intérêts de Lacédémone, mais il aspira encore à devenir le tyran de la Grèce. Les éphores, instruits de ses projets ambitieux, le rappelèrent. On avait de violents soupçons contre lui, mais aucune preuve suffisante. Sparte restait en suspens sur le sort de son sujet, lorsqu'un esclave à qui Pausanias avait remis une lettre pour Artabaze, satrape du roi de Perse, acheva de convaincre les magistrats de la trahison de cet indigne citoyen. Le coupable se sauva dans le temple de Minerve. On mura la porte

de ce temple, et sa mère porta la première pierre. Il mourut dans ce temple, consumé par la faim, vers l'an 477 avant J.-C.

PAUSANIAS, historien et orateur grec du II^e siècle, établi à Rome sous l'empereur Antonin le Philosophe, y mourut dans un âge très-avancé. Cet auteur s'est fait un nom célèbre par sa *Descriptio græciæ*. Cet ouvrage, plein de faits historiques, de mythologie, de science géographique et chronologique, et où il est parlé de tant de héros et de tant de statues, est très-utile à ceux qui veulent s'appliquer à l'histoire ancienne. Le style, quoique serré et obscur, offre quelquefois des morceaux pleins de noblesse. Pausanias avait l'art de raconter, mais il était crédule, comme la plupart des anciens historiens; toutes les traditions populaires se trouvent consignées dans son livre. On en a donné plusieurs éditions, on estime les suivantes : en grec, Venetiis, Aldi, 1516, in-fol., vend. 53 fr., gr. et lat.; Francof., 1583, in-fol., 12 à 15 fr.; Lipsiæ, 1696, in-fol., 48 à 60 fr.; ibid., 1794-97, 4 vol. in-8, 36 fr., pap. fin, 50 fr.; ibid., 1818, 3 vol. in-18, 8 fr., pap. fin, 12 fr.; *Trad. franç. par Gédoyne*, Paris, 1731, 2 vol. in-4, fig., 18 à 20 fr.; *Trad. franç. par Clavier*, ib., 1814-21, 5 tom. en 6 vol. in-8, 30 fr., pap. vél., 60 fr.

PAUSIAS, peintre, natif de Sicyone, disciple de Pamphyle, florissait vers l'an 360 avant J.-C. Il réussissait dans un genre particulier de peinture appelé à l'*encaustique*, parce qu'on faisait tenir les couleurs sur le bois ou sur l'ivoire par le moyen du feu. Il est le premier qui ait décoré de cette sorte de peinture les voûtes et les lambris. On a surtout célébré parmi ses tableaux une femme ivre, peinte avec un tel art, que l'on apercevait à travers un vase qu'elle vidait tous les traits de son visage enluminé. La courtisane Glycère vivait de son temps, et elle était aussi de Sicyone; elle excellait dans l'art de faire des couronnes avec des fleurs. Pausias, pour lui faire sa cour, imitait ses couronnes avec le pinceau. On peut consulter le *Mémoire sur la peinture à l'encaustique*, par le comte de Caylus et Majaux.

PAUTRE. (Voy. LEPAUTRE.)

PAUW (Corneille de), né à Amsterdam en 1739, mort en 1799, ne reçut que le sous-diaconat. Le prince-évêque de Liège, voulant terminer une contestation survenue entre lui et la cour de Prusse, l'envoya à Postdam, où il sut gagner les bonnes grâces du grand Frédéric. Il refusa cependant de se fixer en Prusse et devint chanoine de Xanten. C'est dans cette retraite qu'il composa ses ouvrages philosophiques. On a donné à Paris, en 1785, une édition, en 7 vol. in-8, des *Recherches philosophiques sur les Grecs, les Américains, les Egyptiens et les Chinois*. Il y a dans ces trois ouvrages des aperçus neufs, beaucoup d'érudition, et parfois de l'énergie dans le style; mais on y trouve mêlés des paradoxes sans nombre, des faits controuvés et un esprit de philosophisme qui en rend la lecture dangereuse.

PAUWELS (Nicolas), né en 1655, curé de Saint-Pierre, président du collège d'Arras, professeur royal du catéchisme à Louvain, sa ville natale, mort en 1713, a donné une *Théologie pratique*,

Louvain, 1715, 5 vol. in-12. Elle est estimée.

PAVIE. (Voy. FOURQUEVAUX.)

PAVILLON (Nicolas), évêque d'Aleth, fils d'Etienne Pavillon, correcteur de la chambre des comptes, et petit-fils de Nicolas Pavillon, savant avocat au parlement de Paris, naquit en 1597. Saint Vincent de Paul, instituteur des missions, sous la direction duquel il s'était mis, connut ses talents et les employa. Il le mit à la tête des assemblées de charité et des conférences des jeunes ecclésiastiques. La réputation de ses talents pour la chaire parvint au cardinal de Richelieu, qui l'éleva à l'évêché d'Aleth. Le nouvel évêque augmenta le nombre des écoles pour les filles et pour les garçons; il forma lui-même des maîtres et des maîtresses, et leur donna des instructions et des exemples. Ces actions de vertu et de zèle ne l'empêchèrent pas de s'élever contre les décrets du saint Siège. Il se déclara contre ceux qui signaient le *Formulaire*, et cette démarche prévint Louis XIV contre lui. Ce monarque fut encore plus irrité lorsque l'évêque d'Aleth refusa de se soumettre au droit de régale. On l'accuse d'avoir mis tout en œuvre pour brouiller Louis XIV avec Innocent XI, afin qu'au moyen de ces divisions le parti fût tranquille et se fortifiât; en quoi il a malheureusement réussi. Il mourut dans la disgrâce, en 1677. On a de lui : *Rituel à l'usage du diocèse d'Aleth*, avec les instructions et les rubriques, en français, à Paris, 1667 et 1670, in-4. Cet ouvrage est attribué au docteur Arnauld, par Dupin. Leydecker, théologien calviniste, assure, dans son *Histoire du jansénisme*, que ce livre tend à la destruction de l'Eglise catholique et de ses sacrements. Il fut examiné à Rome et condamné par le pape Clément IX; le décret est de 1668. L'évêque d'Aleth, malgré cet anathème, continua de faire observer son *Rituel* dans son diocèse; des *Ordonnances* et des *Statuts synodaux*, 1675, in-12; *Lettre écrite au roi*, 1664. Elle fut, sur le réquisitoire de Talon, supprimée par arrêt du parlement de Paris du 12 décembre 1664. Sa *Vie* a été donnée au public en 1728, 3 vol. in-12, par Antoine de la Chassigne de Châteaudun, docteur de Sorbonne, et par Lefèvre de Saint-Marc. C'est un panégyrique.

PAVILLON (Etienne), neveu du précédent, né à Paris en 1632, fut membre de l'académie française et de celle des Inscriptions et belles-lettres. Il se distingua d'abord en qualité d'avocat général au parlement de Metz. L'amour du repos, la faiblesse de son tempérament, le retirèrent bientôt de la pénible carrière qu'il courait. Il se livra, dans un doux loisir, aux charmes de la poésie. Louis XIV lui donna une pension de 2000 livres. Madame de Pont-Chartrain, en lui envoyant le brevet, lui fit dire que ce n'était qu'en attendant... Pavillon, alors très-malade, fit répondre à cette dame « que » si elle voulait lui faire du bien, il fallait qu'elle se » dépêchât. » Il mourut en 1705. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1720, in-12, et réimprimées depuis en 2 pet. vol. in-12. Quoique la plupart soient négligées, elles ont un naturel et une délicatesse qui flattent. Elles sont dans le genre de Voiture. Ses premiers écrits sentent la frivolité et la galanterie;

mais il se dégoûta d'un genre vain et funeste, pour s'attacher à des idées plus nobles et plus utiles. Son *Eloge* a été prononcé à l'académie française par Brûlart-Sillery, évêque de Soissons, qui le remplaça.

PAYEN (dom Basile), bénédictin, né vers 1680 à Cendrecourt, en Franche-Comté, entra dans le cloître en 1697, et fut professeur de philosophie et de théologie à l'abbaye de Murbach. Il remplit ensuite les emplois les plus importants de son ordre, et composa pour l'instruction des novices plusieurs ouvrages, tels que des *Grammaires*, des *Dictionnaires* latin, grec, hébreu, etc. Outre divers *Traité*s de controverse, et des *Dissertations* contre les jansénistes, on cite encore de lui : *Apparatus in omnes auctores sacros, tum veteris, tum novi Testamenti*, in-fol.; *Apparatus in scriptores quatuor primorum sæculorum*, in-fol.; *Opus criticum in auctores, tum sacros, tum non sacros, ecclesiasticos*, in-fol.; *Bibliothèque séquanais*, in-4. La dissertation qui la précède est relative à l'étendue et aux limites de la Séquanie, qui embrassait toute la Haute-Bourgogne, et une partie de la Suisse et du Bugey. Des *Recherches* sur l'origine des lettres et des arts dans cette province : ces Recherches sont rangées par ordre chronologique, dont les premiers sont *Terentius Varro Atacinus*, auteur du poème de *Bello Sequanico*, et *Julius Titianus* qui, au commencement du iv^e siècle, enseignait la rhétorique à Besançon. La bibliothèque de cette ville possède deux copies de l'ouvrage de dom Payen, l'une in-4, de la main de l'auteur, et l'autre en 2 vol. in-fol. Le savant P. Laire y a fait des corrections et des additions; *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres du comté de Bourgogne*, in-4; *Histoire de l'abbaye de Luxeuil et du prieuré de Fontaines*, in-fol.; *Tractatus de origine gentium, linguarum et litterarum*, in-4; *Dissertatio de veteribus Græcorum, Latinorum et Gallorum characteribus*, in-4; *Vocabularium nominum celticorum*, in-fol.; *Traité du blason*, in-4; *Abrégé de la science des Médailles*, in-4, etc. Tous ces ouvrages, la plupart manuscrits, ont été dispersés par la révolution avec la bibliothèque de l'abbaye de Murbach. Ce savant bénédictin mourut à Luxeuil en 1756.

PAYNE. (Voy. PAINE.)

PAYS (René le.) (Voy. LEPAYS.)

PAZ (Jacques Alvarez de), né à Tolède en 1533, entra chez les jésuites en 1555. Après avoir gouverné plusieurs collèges, il fut nommé visiteur en Aragon, ensuite provincial du Pérou. Mais cette destination ayant été changée, il fut provincial de Tolède, et mourut dans cette ville en 1580. Sainte Thérèse, dont il était le directeur, en fait le plus grand éloge. « Ce bon Père, dit-elle, me fit entrer dans une voie » de plus grande perfection. Il accompagnait ses » paroles de beaucoup de douceur, et des manières » les plus insinuant. » Il a donné plusieurs ouvrages de piété qui sont estimés; ils ont été traduits en plusieurs langues, et entre autres en français par le P. Belon, et imprimés à Lyon en 1740.

PAZMANY (Pierre), né au grand-Waradin en Hongrie, se fit jésuite, se distingua par son zèle pour

le salut des âmes , et remplit longtemps les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Il s'acquît une telle réputation , qu'après la mort du cardinal Forgace , archevêque de Strigonie , les magnats de Hongrie et l'empereur Mathias demandèrent au saint Siège qu'il fût nommé son successeur. Il fallut des ordres exprès du souverain pontife pour le contraindre à l'accepter. Monté sur ce siège , ses premiers soins furent de réparer les maux que l'hérésie avait faits dans son vaste diocèse. Il ramena au bercail par sa douceur, son affabilité et son grand talent d'instruire, beaucoup de brebis égarées ; il réforma son clergé , publia des lois , et tint plusieurs synodes à cet effet. Vivant comme un simple religieux , à peine avait-il les meubles nécessaires à ses besoins. Ses revenus étaient consacrés à soulager les pauvres , à construire des églises , et à élever d'autres pieux monuments à la religion. Tirnau lui doit sa cathédrale , Presbourg un beau collège , et plusieurs villes d'édifiantes et d'utiles fondations. Ferdinand II lui obtint le chapeau de cardinal en 1629. Il mourut à Presbourg en 1637. On a de lui : un grand nombre d'ouvrages ascétiques , polémiques , etc. , en hongrois ; *Concionnes in Evangelia omnium dominicarum , et aliquot festorum per annum* , 1636 , in-fol. ; *Vindiciae ecclesiasticae , adversus decreta principis Betlen in clerum Hungariae edita* , Vienne , 1620 , in-4 ; *Acta et decreta synodi Strigoniensis celebrata* 1629 , Presbourg , 1629 , in-4 , etc.

PAZZI (Jacques) , banquier florentin , d'une famille distinguée , fut chef de la faction opposée aux Médicis. (Voy. MÉDICIS Laurent , surnommé le Grand.) La maison de Pazzi se réconcilia dans la suite avec les Médicis , et s'unit à elle par des mariages. Côme Pazzi , archevêque de Florence , en 1508 , homme versé dans la littérature grecque et romaine , aurait été honoré de la pourpre par Léon X , son oncle et son ami , s'il n'était mort peu de temps après l'élection de ce pontife. Il traduisit *Maxime de Tyr* , de grec en latin. — Alexandre PAZZI , son frère , publia quelques *Tragédies* , et une *Traduction* de la poétique d'Aristote , qui lui a mérité une place dans les éloges de Paul Jove.

PAZZI. (Voy. MADELAINE.)

PEARCE (Zacharie) , né à Londres en 1690 , quitta le siège de Bangor pour celui de Rochester , prélature à laquelle il réunit le doyenné de Westminster. Il est auteur de divers ouvrages , les uns de théologie , les autres de littérature , tels que : un *Essai sur l'origine et les progrès des temples* ; une *Défense des miracles de Jésus-Christ* , en anglais , contre Woolston , qui les avait attaqués , 1727 et 1728. Pearce , comme Hoadly , réduisait la sainte cène à une simple cérémonie. Il mourut en 1774.

PEARSON (Jean) , né à Snoring en 1612 , fut élevé à Eaton et à Cambridge , et prit les ordres selon le rit anglican , en 1639. Il eut ensuite plusieurs emplois ecclésiastiques , jusqu'à la mort funeste de Charles I^{er} , dont il était zélé partisan. Il demeura sans emplois sous Cromwel ; mais Charles II étant remonté sur le trône le fit son chapelain , le nomma principal du collège de la Trinité , et enfin , en 1672 , évêque de Chester , où il mourut en 1686.

Ce prélat fut un exemple de la force et de la faiblesse de l'esprit humain. Après avoir fait éclater son génie dans la maturité de l'âge , il perdit entièrement la mémoire sur la fin de ses jours , et tomba dans l'enfance. Ses mœurs et son caractère étaient faciles ; on le trouvait même trop relâché dans son diocèse ; et l'on ne peut nier qu'il ne fût plus sévère dans ses écrits que dans sa conduite. Il eut en 1657 , et conjointement avec Gunning , depuis évêque d'Aly , une conférence avec deux prêtres catholiques , sur le schisme d'Angleterre. Les actes de cette conférence devaient rester secrets ; mais les protestants prétendent qu'il en parut une copie infidèle à Paris , en 1658 , sous le titre du *Schisme démasqué* , réimprimé sous le règne de Jacques II. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Vindiciae epistolarum sancti Ignatii* , 1672 , in-4 ; ouvrage dans lequel il démontre l'authenticité des Epîtres de saint Ignace martyr , contre quelques calvinistes ; des *Annales de la vie et des ouvrages de saint Cyprien* , qui se trouvent dans l'édition de ce Père , donnée par Jean Fell , évêque d'Oxford ; un excellent *Commentaire* en anglais sur le Symbole des apôtres. Il a été traduit en latin , Francfort , 1691 , in-4 ; les *Annales de la vie de saint Paul* , et des *Leçons sur les Actes des Apôtres* , avec des *Dissertations* chronologiques sur l'ordre et la succession des premiers évêques de Rome , en latin , etc. Ces deux ouvrages se trouvent dans ses *Opera posthuma* , 1688 , in-4 ; *Prolegomena in Hieroclem* , in-8 , avec les *OEuvres* de ce philosophe. Dans tous ces écrits , on voit le savant profond , le critique judicieux , et , ce qui est plus rare dans un écrivain anglican , on y trouve beaucoup de modération à l'égard de l'Eglise catholique. On lui doit aussi , conjointement avec son frère Richard , mort en 1670 , catholique romain , une édition des *grands Critiques* , Londres , 1660 , 10 vol. in-fol. , réimpr. à Amsterdam , 1684 , 8 tom. en 9 vol. in-fol. Il faut y joindre le *Thesaurus theologico-philologicus* , Amsterd. , 1701 et 1702 , 2 vol. in-fol. ; la *Critica sacra* de Louis de Dieu , in-fol. ; la *Synopsis criticorum* , Londres , 1669 , ou Utrecht , 1684 , 5 vol. in-fol.

PÉCHANTRÉ (Nicolas de) , poète dramatique , naquit à Toulouse , en 1638 , d'un chirurgien de cette ville. Il fit quelques pièces de vers latins , qui sont estimées , et s'appliqua principalement à la poésie française. Couronné trois fois par l'académie des Jeux floraux , il se crut digne des lauriers du théâtre. Il vint donc à Paris , et débuta par la tragédie de *Geta* , représentée , en 1687 , avec de grands applaudissements ; il l'avait dédiée au grand dauphin , qui l'en récompensa largement. Il donna ensuite *Jugurtha , roi de Numidie* , 1692 (qui lui coûta 8 ans de travail) , et la *Mort de Néron*. On a encore de lui : le *Sacrifice d'Abraham* et *Joseph vendu par ses frères* ; tragédies qui ont été représentées à Paris dans plusieurs collèges de l'université. On rapporte , à l'égard de sa tragédie de la *Mort de Néron* , une anecdote assez singulière : Péchantré travaillait ordinairement dans une auberge ; il oublia un jour un papier où il disposait sa pièce , et où il avait mis , après quelques chiffres : *Ici le roi sera tué*. L'au-

bergiste avertit aussitôt le commissaire du quartier et lui remit le papier en main. Le poète, étant revenu à son ordinaire à l'auberge, fut bien étonné de se voir environné de gens armés qui voulaient s'emparer de sa personne. Mais ayant aperçu son papier entre les mains du commissaire, il s'écria plein de joie : *Ah ! le voilà ; c'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron.* C'est ainsi que l'innocence du poète fut reconnue. Péchantré mourut à Paris en 1708.

PECHLIN (Jean-Nicolas), né en 1646, reçut le bonnet de docteur en médecine en 1667, à Leyde sa patrie, obtint une chaire à Kiel, en 1673, fut nommé successivement premier médecin, bibliothécaire et conseiller du duc de Holstein-Gottorp, et ensuite précepteur du prince héréditaire. C'est en cette qualité qu'il l'accompagna à Stockholm en 1704. Il y mourut en 1706. On a de lui divers ouvrages, dont quelques-uns font preuve plutôt de son éloquence que de la solidité de son jugement : *Depurgantium medicamentorum facultatibus*, Amsterdam, 1702, in-8 ; *De vulneribus sclopetorum*, Kiel, 1674, in-4 ; *De aeris et alimenti defectu et vita sub aquis*, 1676, in-8 ; *De habitu et colore Æthiopum*, Kiel, 1677, in-8. Il établit le siège de la couleur des nègres dans le réseau cutané, et dit que la bile contribue à cette couleur, par la noirceur dont elle est empreinte. Barrère a fait revivre cette opinion vers le milieu du XVIII^e siècle : l'on doit convenir qu'elle est simple et naturelle ; d'autres attribuent aussi, avec beaucoup de vraisemblance, cette noirceur à la dilatation des mailles du réseau, qui par là absorbe plus de rayons. Quoi qu'il en soit, il est tellement certain que c'est une affaire de climat et de diverses circonstances locales, et purement accidentelles relativement à la constitution physique de l'homme, qu'on a vu des nègres blancs et des Européens noirs, des nègres blancs et noirs dans les différentes parties du corps. (*Voyez le Cath. phil.* n^o 48, et le *Journ. hist. et litt.*, 1^{er} mars 1787, p. 389 ;) *Theophilus Bibalcus*, Paris, 1685, in-12. C'est un éloge du thé, écrit en style poétique ; *Observationum physico-medicalium libri tres*, Hambourg, 1691, in-4. On y trouve d'excellentes remarques, mais aussi beaucoup de preuves de la crédulité de Pechlin.

PECQUET (Jean), médecin de Dieppe, mort à Paris en 1674, avait été médecin du célèbre Fouquet, qu'il entretenait à ses heures perdues des questions les plus agréables de la physique. Il s'est immortalisé par la découverte d'une veine lactée, qui porte le chyle au cœur, et qui de son nom est appelée le réservoir de Pecquet. Cette découverte fut une nouvelle preuve de la vérité de la circulation du sang ; mais elle lui attira plusieurs adversaires, entre autres Riolan, qui écrivit contre lui un livre intitulé : *Adversus Pecquetum et peequetianos*. On a de Pecquet : *Experimenta nova anatomica*, Paris, 1651, in-12 ; *De thoracis lacteis*, contre Riolan, Amsterdam, 1661. Ce médecin avait l'esprit vif et actif ; mais cette vivacité le jetait quelquefois dans des opinions dangereuses. Il conseillait comme un remède universel l'usage de l'eau-de-vie ; elle fut pour lui une eau de mort en avançant ses

jours, qu'il aurait pu employer à l'utilité du public.

PECQUET (Antoine), grand maître des eaux et forêts de Rouen, et intendant de l'école militaire en survivance, naquit à Paris en 1704, et mourut dans cette ville en 1762. On a de lui : *Analyse de l'Esprit des Loix*, et *l'Esprit des maximes politiques*, 1758, in-12 ; *Lois forestières de France*, 1758, 2 vol. in-4, ouvrage estimé ; *l'Art de négocier*, in-12 ; *Pensées sur l'homme*, in-12 ; *Discours sur l'emploi du loisir*, in-12 ; *Parallèle du cœur, de l'esprit et du bon sens*, in-12 ; quelques Traductions de poésies italiennes.

PÉDÉROBA (Pierre-Marie de), religieux mineur réformé de Saint-François, ainsi appelé de *Pederoba*, son lieu natal, gros bourg du territoire de Trévise, naquit en 1703 : son nom était *Pietra Rossa*. Il entra dans l'ordre des mineurs réformés, au couvent de Bassano, le 9 novembre 1719. Chargé de professer successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, il s'en acquitta avec un grand succès. Son talent pour la chaire augmenta sa célébrité ; il prêcha, pendant plus de quarante ans, à Rome, à Trévise et dans les principales villes d'Italie. Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Trévise, et y mourut en 1785. On a imprimé son *Carême*, Vicence, 1786, 2 vol. in-4 ; il est dédié à Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Le caractère d'éloquence du P. de Pédéroba est la véhémence, la force et l'onction. Outre son *Carême*, on a de lui un volume de *Panegyriques* et de *Sermons*, Vicence, 1788. Benoît XIV l'avait honoré du titre de *prédicateur des prédicateurs*.

PEDIANUS. (*Voy. ASCONIUS.*)

PEDRO D'ALCANTARA (don), fils aîné du roi Jean VI et de Charlotte-Joachime, son épouse, duc de Bragance, empereur du Brésil, régent de Portugal, etc., naquit le 12 octobre 1798, au palais de Queluz, et connut l'adversité dès son enfance. Lors de l'invasion française (1807), la famille royale de Portugal quitta Lisbonne pour se transporter au Brésil, où l'éducation de don Pedro fut confiée à Jean Radenak, vieillard respectable, qui avait été longtemps ambassadeur de Portugal à la cour de Danemark, et qui connaissait à fond toutes les langues de l'Europe. A l'époque où le jeune prince perdit cet habile maître, il avait composé un grand nombre de poésies, possédait la musique qui était sa passion dominante, et s'était rendu familiers les arts mécaniques. Non moins habile écuyer, il conduisait souvent à la fois six chevaux. Il avait aussi beaucoup étudié la stratégie. Il épousa le 13 mai 1817 l'archiduchesse d'Autriche, Maria-Leopoldina. Le premier acte important de sa vie politique fut la part qu'il prit à l'acceptation, par le roi son père, des bases de la constitution que les Portugais avaient décrétée lors de la révolution du 24 août 1820. Dès cette époque don Pedro conçut le projet de parvenir à la puissance souveraine du vivant même de son père. Jean VI s'étant déterminé à retourner en Portugal, il fut résolu que don Pedro resterait au Brésil investi du pouvoir suprême et assisté d'un conseil. Mais une autorité limitée ne pouvait satisfaire son ambition. Les électeurs de la capitale et

des provinces étaient alors réunis à Rio-Janeiro, pour choisir les députés qui devaient aller siéger aux cortès de Portugal. Au moment où Jean VI s'occupait avec ses ministres à rédiger les instructions d'après lesquelles son fils devait administrer le pays, en l'absence du roi, don Pédro se plaignit à lui avec force de l'esprit démagogique de l'assemblée des électeurs, et déclara qu'il la fallait dissoudre par la force, si ses membres refusaient de se séparer à la première sommation. Le facile Jean VI le lui ayant accordé, don Pédro qui, peu de jours auparavant, l'avait décidé à proclamer la constitution future du Portugal, se mit à la tête des troupes, sur lesquelles il avait acquis beaucoup d'influence, alla entourer la Bourse, où se tenait l'assemblée des électeurs, et, après les avoir sommés d'évacuer la salle, en fit enfoncer les portes. La troupe fit une décharge de mousqueterie qui tua un individu et en blessa plusieurs; on en vit d'autres, comme dans la fameuse journée de Saint-Cloud, s'échapper en sautant par les fenêtres. Cet événement se passait au milieu de la nuit. Le duc de Bragançe, par le départ de son père, resta en possession du Brésil. Jean VI qui avait démêlé ses vues ambitieuses lui tint en se séparant de lui ce propos remarquable qui prouve qu'il prévoyait déjà quelques-uns des événements qui allaient avoir lieu : « Mon fils, con- » serve le Brésil attaché à la couronne de Portugal, » tant que tu le pourras : mais si la chose devient » impossible, conserve-le pour toi-même. » Don Pédro se montra d'abord docile aux décrets des cortès et protesta dans plusieurs lettres de sa soumission au roi son père et au congrès national. Mais bientôt voyant qu'on se défiait de lui, et ayant appris que les cortès avaient décrété son retour en Europe, en annonçant qu'un gouvernement nommé par elles dirigerait le Brésil durant son absence, il résolut de profiter des dispositions hostiles des Brésiliens contre les Portugais pour se déclarer souverain indépendant. Quelques décrets intempestifs des cortès relativement à la colonie, ayant donné à la puissante famille des Andrada l'occasion d'opérer un mouvement dans la province de Saint-Paul, don Pédro profita de cette circonstance pour placer la couronne sur sa tête, tout en ayant l'apparence de céder au vœu national. Il prit d'abord le titre de défenseur perpétuel, puis celui d'empereur du Brésil, et prit ses mesures pour résister aux forces de la métropole. La ville de Bahia refusa de le reconnaître, ainsi que la garnison portugaise de Monte-Video, et les provinces de Para et de Maragnon. Les troupes portugaises qui se trouvaient à Rio restèrent aussi fidèles à Jean VI; mais peu nombreuses, elles furent désarmées et renvoyées en Portugal. Les soldats qui avaient osé résister furent fustigés par l'ordre de don Pédro; on assure même qu'il prit les verges des mains des caporaux qui infligeaient ce châtiment, et qu'il frappa de sa propre main des hommes dont la fidélité faisait tout le crime. Les cortès de Portugal déclarèrent la guerre au Brésil, et on fit des expéditions pour aller défendre Bahia et les provinces qui n'avaient pas reconnu le nouvel empereur. On prétend que Jean VI, qui n'employait

qu'avec répugnance la voie des armes contre son fils, donna des ordres secrets aux divers commandants de terre et de mer qui firent échouer les expéditions préparées contre la colonie, et amenèrent par le manque de vivres la reddition de Bahia. Les négociants portugais résidant au Brésil furent pillés, leurs biens séquestrés, et plusieurs n'échappèrent à la mort qu'en se sauvant avec leurs familles dans les bois. A Fernambouc, à Bahia, etc., le pillage paraissait être l'unique but des mouvements de la population brésilienne contre les Portugais. Cependant don Pédro convoquait les députés nationaux à l'effet de rédiger une constitution, et ils avaient déjà commencé leurs travaux, lorsque l'empereur mécontent de l'esprit républicain qui régnait dans l'assemblée, et redoutant l'influence de Joseph Bonifacio de Andrada, ministre d'état, et de ses frères, ennemis déclarés des Portugais, se détermina à dissoudre le congrès, en promettant de donner lui-même une constitution libérale aux Brésiliens. Par cette mesure il sauva les portugais qui se trouvaient dans ses états, et parmi lesquels étaient ses plus dévoués partisans. Aussi le monarque en appela un grand nombre auprès de lui. La ville de Fernambouc se souleva de nouveau et proclama la république; mais lord Cochrane, envoyé par l'empereur, réduisit bientôt cette place, et sa victoire fut suivie de l'exécution de quelques-uns des chefs rebelles; d'autres furent emprisonnés, quelques-uns parvinrent à s'échapper. En 1824, le nouvel empereur du Brésil fut reconnu par les Etats-Unis américains; les autres puissances attendirent que le roi Jean VI l'eût reconnu lui-même. Lorsqu'en 1823 le Portugal eut détruit sa constitution et rétabli dans son ancienne étendue l'autorité souveraine (*voy. JEAN VI*), le nouveau ministère qui fut créé parut d'abord vouloir recourir à des mesures énergiques contre le Brésil, et Jean VI envoya vers son fils des commissaires qui ne furent point admis à traiter. Mais le cabinet de Saint-James, interposant sa médiation, fit conclure un traité par lequel Jean VI reconnaissait le Brésil comme un état indépendant, et son fils comme empereur, se réservant seulement pour lui le même titre. Ce traité ne portait du reste aucune stipulation relative à la succession au trône du Portugal, succession à laquelle don Pédro avait publiquement renoncé. Don Pédro fut reconnu empereur par les différentes puissances, et, après la mort de Jean VI, arrivée le 1^{er} mars 1826, il fut également reconnu, malgré sa renonciation antérieure, roi de Portugal et des Algarves par les gouvernements étrangers, à l'exception de celui d'Espagne. Le gouvernement du Brésil se composa d'un sénat et d'une chambre de députés, et la souveraineté fut déclarée résider conjointement dans la nation et dans l'empereur réunissant en sa personne le pouvoir exécutif et le pouvoir modérateur. Ce ne fut qu'en 1826 que cette constitution fut promulguée et que le premier congrès s'assembla. Don Pédro crut se concilier l'affection des Portugais, en les gratifiant d'une charte constitutionnelle, calquée en partie sur celle du Brésil et sur la constitution des cortès de 1822. Il accorda en même temps une amnistie générale pour tous le

délits politiques, confirma sa sœur Isabelle-Marie dans la régence du Portugal, nomma les pairs, et, par un acte daté du 2 mai 1826, abdiqua la couronne de Portugal en faveur de sa fille dona Maria da Gloria, en stipulant que le serment serait prêté à la charte en Portugal, que l'infant don Miguel, son frère, épouserait la future reine, et consommait son mariage. Dona Maria étant née le 14 avril 1819, cette dernière condition exigeait pour s'exécuter un délai de plusieurs années. Bientôt la constitution excita des troubles en Portugal; mais les insurgés qui avaient à leur tête la reine Charlotte, furent défaits par les troupes constitutionnelles et obligés de se réfugier en Espagne. Après de nouvelles tentatives qui n'eurent aucun succès, ils prirent le parti d'attendre, et ils parvinrent à obtenir que don Miguel, retenu à Vienne depuis 1824, revint en Portugal, en qualité de régent; sir William A' Court, ambassadeur anglais à Lisbonne, appuya leurs prétentions, quoiqu'elles fussent contraires à la charte qui excluait de la régence du royaume et de toutes fonctions politiques le mari de la reine mineure, qui ne pouvait même prendre le titre de roi, qu'après avoir eu un enfant de la reine son épouse: ils avaient même réussi à s'emparer de l'esprit de la régente. Cependant don Pedro fit remettre à son frère l'ordre de se rendre au Brésil, sur un vaisseau de ligne qu'il envoya à Brest pour l'y transporter; don Miguel refusa d'obéir. Toutefois, lorsque l'empereur du Brésil eut été informé que la régente était tombée malade, n'osant quitter le Brésil, où il était engagé dans une guerre ruineuse, dont l'objet était la possession de Monte-Video et de la rive orientale de la Plata, il nomma don Miguel régent du Portugal, et son lieutenant général en ce royaume. Il publia en même temps un acte d'abdication pure et simple en faveur de sa fille dona Maria, sans indiquer la manière dont le royaume serait gouverné jusqu'à la majorité de cette princesse. Cet acte n'empêcha pas que don Miguel à son arrivée à Lisbonne ne fût proclamé roi par le peuple portugais. Les municipalités du royaume lui adressèrent des requêtes pour le déterminer à en prendre le titre, et il convoqua les anciennes cortès du royaume, se mettant ainsi en opposition ouverte avec les volontés de son frère. Ce fut le 25 avril 1828, qu'il fut reconnu roi, et il annula la constitution donnée par don Pedro. Une insurrection éclata parmi les patriotes, notamment à Porto (16 mai 1828). Mais leurs tentatives restèrent sans succès, et des mesures rigoureuses furent déployées contre eux. Dona Maria que son père envoyait alors en Europe et qui devait résider à Vienne jusqu'à l'époque où son mariage pourrait s'accomplir, fut conduite en Angleterre, d'où, après un an de séjour, elle retourna dans la capitale du Brésil. Don Pedro ne fit alors rien pour la cause de sa fille ni pour la défense de la charte qu'il avait donnée au Portugal, et il se contenta de nommer les membres de la régence établie à l'île Terceira au nom de la jeune reine. Vers cette époque, le monarque brésilien songea, dit-on, à s'affranchir lui-même de la constitution qu'il avait donnée à ses états, ce qui irrita contre lui le parti républicain. Ce

parti dominait dans les deux chambres législatives, et la nouvelle de la révolution qui éclata en France accrut encore son énergie. Don Pedro ayant été averti qu'il avait été décidé, en séance secrète des chambres, qu'il serait déclaré incapable de régner comme atteint de folie, et que son fils, encore enfant, serait proclamé empereur, avec l'établissement d'une régence, quitta Rio-Janeiro, le 29 décembre 1830, avec l'impératrice, et alla dans la province de Minas Geraes chercher des appuis à sa royauté. Il y fut bien accueilli, et y publia une proclamation contre les factieux. Cependant l'agitation devenait grande dans la ville de Rio, et le 13 mars 1831, veille du jour de la rentrée de l'empereur dans sa capitale, les Portugais ayant allumé, en signe de réjouissance de ce retour, des feux de joie, il s'éleva entre eux et les Brésiliens quelques troubles, où il y eut quelques blessés et tués. L'empereur parut ensuite s'être tout à fait reconcilié avec les constitutionnels. Mais s'étant aperçu qu'il était trahi par les ministres brésiliens dont il s'était entouré, il les renvoya et les remplaça par des hommes impopulaires. Une insurrection éclata aussitôt, les troupes elles-mêmes se révoltèrent et se mirent sous le commandement du brigadier Francisco Lima. Don Pedro s'étant constamment refusé à rappeler ses anciens ministres, crut devoir abdiquer en faveur de son fils le prince impérial (7 avril 1831), et le même jour il se transporta, avec la reine dona Maria, à bord du vaisseau anglais le *Warspite*. Il invita J. B. d'Andrada à prendre la tutelle du prince et des princesses, et le 9 avril, le prince impérial, alors âgé de cinq ans, fut porté en triomphe à la cathédrale et reconnu empereur sous le titre de Pierre II. L'ex-empereur et son épouse s'embarquèrent, le 12, sur la corvette anglaise *la Volage*; la reine passa sur la gabarre française *la Seine*, et ils firent voile pour l'Europe. Don Pedro assistait, en 1831, au fêtes des 27, 28 et 29 juillet, et reçut du roi des Français le grand cordon de la Légion d'honneur. Il alla en Angleterre, annonçant l'intention de travailler à l'expulsion de don Miguel du trône qu'il occupait. Il revint à la fin de cette même année 1831 en France, où il habita quelque temps le château de Meudon. Le 26 janvier suivant, il partit pour Belle-Isle, après avoir rassemblé des forces composées de Portugais expatriés et de soldats français et anglais. Il se rendit à Terceira, où il arriva, avec sa flotte, le 6 mars 1832, mit l'île de Madère en état de blocus, et revint le 7 juillet opérer son débarquement sur les côtes du Portugal. Il réussit à entrer dans Lisbonne, et contraignit son frère de sortir du royaume. Il prit ensuite le gouvernement, au nom de sa fille, en qualité de régent, et mourut en 1834, au château de Quéluz. Dès le 17, il avait demandé les secours de la religion, et le lendemain, il écrivit au président de la chambre des députés que, venant de satisfaire au devoir d'un fils de l'Eglise, il devait dans sa position quitter l'administration, et qu'il priait la chambre de prendre les mesures que commandaient les circonstances. Dona Maria fut aussitôt déclarée majeure par les cortès, qui lui concédèrent les pleins pouvoirs de la

royauté. Sa première épouse étant morte à Rio-Janeiro, en 1826, don Pedro avait épousé en secondes noces, en 1829, Amélie, fille du prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg.

PEDRUSI (Paul), savant jésuite de Mantoue, né en 1644, se fit un nom par ses connaissances dans l'antiquité. Ranuce, duc de Parme, le choisit, en 1680, pour arranger son riche cabinet de médailles. Ce travail l'occupait jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1720. On a de lui : *I Cesari in oro raccolti nel Farnese museo, e publicati colle loro congrue interpretazioni*, Parma, 1694, 10 v. in-fol., 40 à 48 fr. Pedrusi était un homme estimable pour les qualités du cœur et de l'esprit.

PÉGUILLON. (Voy. BEAUCAIRE.)

PEIRESC (Nicolas-Claude FABRI, seigneur de), conseiller au parlement d'Aix, naquit au château de Beaugensier en Provence, l'an 1580 : sa famille, originaire d'Italie, était établie en Provence depuis le XIII^e siècle. Après avoir étudié avec succès à Aix, à Avignon et à Tournon, il passa en Italie, et s'arrêta à Padoue, pour finir son droit. Venise, Florence, Rome, Naples, le possédèrent ensuite tour à tour. Il y parut en savant qui voulait tout voir et tout remarquer. De retour à Aix, il y prit, en 1604, le degré de docteur. Les thèses qu'il soutint dans cette occasion pendant trois jours de suite, furent longtemps célèbres en Provence. Le jeune savant se rendit ensuite à Paris, où les de Thou, les Casaubon, les Pithou, les Sainte-Marthe, l'aimèrent et l'estimèrent. Il alla de là en Angleterre, y visita les savants de Londres et d'Oxford, et fut très-bien accueilli par le roi Jacques. De Londres il passa en Hollande, vit Joseph Scaliger à Leyde, et Hugues Grotius à la Haye. Enfin, après avoir parcouru la Flandre et une partie de la France, il revint à Aix, et y fut reçu conseiller au parlement. Sa maison fut dès lors l'asile des sciences et le bureau d'adresse de tous les savants. Cet homme illustre finit par embrasser l'état ecclésiastique. Peiresc mourut à Aix en 1637, également regretté pour les qualités brillantes et les morales. On célébra son mérite en toutes sortes de langues, et ce recueil d'éloges a été imprimé sous le titre de *Panglossia*. Cependant cet homme d'une érudition vaste et variée n'a fini aucun ouvrage. On n'a de lui qu'une *Dissertation* curieuse et savante sur un trépiéd ancien, imprimée dans le tome 10^e des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets. Il a laissé plusieurs manuscrits ; mais la plupart n'ont pas reçu le dernier coup de plume. Gassendi a donné la *Vie* de ce savant, la Haye, 1651, in-8, écrite avec beaucoup de pureté et d'éloquence, et traduite en français par Requier, 1770, in-12. Dans une édition de Malherbe, publiée à Caen en 1822, on a donné 1 volume des lettres de Malherbe à Peiresc et de Peiresc à Malherbe.

PEIROUSE (Philippe PICOT, baron de la) naquit à Toulouse en 1744, entra d'abord dans la magistrature, et obtint à 24 ans la place d'avocat général près la chambre des eaux et forêts du parlement de sa ville natale : mais la révolution opérée en 1771 dans la magistrature par le chancelier Maupeou, lui permit de se retirer dans les Pyr-

nées, où il se livra entièrement à l'étude de l'histoire naturelle. Lié avec le célèbre Dolomieu, il lui servait de guide dans ses excursions sur les montagnes des environs de Barrèges : il eut même le bonheur de lui sauver la vie sur le pic de l'Hier. A l'époque de la convocation des états généraux, la Peirouse, qui avait hérité d'un de ses oncles du titre de baron avec une fortune assez considérable, fut chargé de rédiger les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et, en 1790, il accepta la place d'administrateur du district de cette ville ; mais deux ans après, lorsqu'il vit les progrès terribles de la révolution, il se démit de cet emploi. Il ne tarda pas à être arrêté, et n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il reprit dès lors ses occupations scientifiques, fut nommé successivement inspecteur des mines, et professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse. En 1800, il fut appelé aux fonctions de maire de cette ville, qu'il remplit pendant six ans : son administration est signalée par la fondation d'un jardin botanique, d'un observatoire, d'un cabinet de physique et de chimie, de plusieurs bibliothèques, d'un muséum et d'une école de peinture, sculpture et architecture. Rentré dans la vie privée, il n'en sortit qu'en 1815, pendant les cent-jours, où il fut président du collège électoral de son département et membre de la chambre des représentants. Depuis la seconde restauration jusqu'à sa mort, arrivée à Toulouse en 1818, il se livra à ses études favorites, et publia divers ouvrages. Le nombre des plantes qu'on lui doit s'élève à plus d'une centaine. Ses principaux ouvrages sont : *Description de plusieurs nouvelles orthocératites et d'ostracites* (en latin et en franç.), Erlang, 1781, in-fol. de 45 pag., et 13 pl. color., 12 à 15 fr. ; *Traité des mines et forges à fer du comté de Foix*, Toulouse, 1786, in-8 ; *Table méthodique des mammifères et des oiseaux*, observés dans le département de la Haute-Garonne, ibid., 1799, in-8 ; *Flore des Pyrénées*, Paris, 1795, et ann. suiv., gr. in-fol. avec 43 pl. Cette *Flore* devait être composée de 200 planches, mais elle n'est point terminée ; *Monographie des saxifrages*, 1801, in-fol. ; *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et itinéraire des botanistes dans cette contrée*, 1813, in-8, avec un supplément, 1818, in-8, 12 fr. La Peirouse était membre correspondant de l'Institut, et faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes. Plusieurs de ses *Mémoires* ont été insérés dans les recueils des académies de Toulouse, de Stockholm, etc. ; le *Journal de physique* contient aussi plusieurs de ses articles. Cuvier lui a consacré une notice dans la *Biographie universelle* de Michaud.

PÉLAGE I^{er}, romain, diacre de l'Eglise romaine, fut archidiaque du pape Vigile, et apocrisiaire en Orient, où il se signala par sa prudence et sa fermeté. Il fut mis sur la chaire de saint Pierre en 555. Il dut en partie son élévation à l'empereur Justinien, qui avait goûté son esprit. Le nouveau pontife s'appliqua à réformer les mœurs et à réprimer les nouveautés. Il condamna les trois chapitres, dont il paraissait avoir parlé favorablement en écrivant en 546 à Ferrand, diacre de Carthage, pour le prier

de délibérer, avec son évêque et les autres les plus instruits, sur cette affaire; et travailla à faire recevoir le cinquième concile, tenu à Constantinople en 553. Vigile, son prédécesseur, s'était longtemps opposé à cette condamnation (quoiqu'à la fin il y ait acquiescé), parce qu'il craignait qu'elle ne fit regarder comme hétérodoxes des hommes dont la foi lui paraissait pure, quoique leurs écrits prêtassent à la censure. Pélagé approuva la condamnation de leurs écrits dans des circonstances où leurs personnes semblaient n'être plus compromises, et où les eutychiens ne paraissaient plus pouvoir tirer avantage de cette condamnation. (*Voy. IBAS, VIGILE.*) Dans l'attaque des erreurs dominantes, il arrive très-naturellement que les personnes les mieux intentionnées semblent donner dans une extrémité opposée, et s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit, où se tient la vérité. Or, rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs, peut-être trop ardents de l'orthodoxie, avec les partisans d'une erreur reconnue. Et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquefois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les pontifes et les conciles ont tenue à l'égard des doctrines et des docteurs. Les évêques de Toscane refusant d'adhérer au cinquième concile, et s'étant séparés de la communion de Pélagé, il leur écrivit en ces termes remarquables: « Comment ne croyez-vous pas être » séparés de la communion de tout le monde, si » vous ne récitez pas mon nom suivant la coutume, » dans les saints mystères; puisque, tout indigne » que j'en suis, c'est en moi que subsiste à présent » la fermeté du siège apostolique avec la succession » de l'épiscopat? » Les Romains, assiégés par les Goths, lui durèrent beaucoup. Il distribua des vivres, et obtint de Totila, à la prise de cette ville en 556, plusieurs grâces en faveur des citoyens. Il mourut en 559. On a de lui 16 *Épîtres*. Le droit que s'attribua alors Justinien dans l'élection des papes (droit nouveau selon le P. Pagi), soutenu par ses successeurs, occasionna, dans la suite, des vacances du siège de Rome beaucoup plus longues qu'auparavant. On voit cependant que, dès le temps d'Odacre, les souverains d'Italie avaient prétendu diriger, ou, si l'on veut, troubler cette élection. Il eut pour successeur Jean III.

PÉLAGE II, romain, fils de Wingil, qui est un nom goth, obtint le trône pontifical après Benoît I^{er}, en 578. Il s'opposa à Jean, patriarche de Constantinople, qui prenait le titre d'*évêque œcuménique* (*voy. GRÉGOIRE le Grand et PHOCAS*), et travailla avec zèle, mais sans succès, à ramener à l'unité de l'Eglise les évêques d'Istrie, qui faisaient schisme pour la défense des trois chapitres. (*Voy. VIGILE pape, et IBAS.*) Il s'éleva de son temps une maladie extraordinaire, aussi subite que violente: souvent on expirait en éternuant ou en bâillant; d'où est venue, selon quelques historiens, la coutume de dire à celui qui éternue: *Dieu vous bénisse!* et celle de faire le signe de la croix sur la bouche lorsqu'on bâille. Pélagé II fut attaqué de cette peste, et en mourut l'an 590. Sa mort fut honorée des

larmes des pauvres, qu'il secourait avec largesse. On lui attribue 10 *Épîtres*; mais la 1^{re}, la 2^e, la 8^e et la 9^e, sont supposées. Il eut pour successeur saint Grégoire le Grand.

PÉLAGE, appelé par son père *Morgan*, ou *né sur les bords de la mer*, nom qu'il changea contre celui de *Pelagius*, est un fameux hérésiarque, né au IV^e siècle dans la Grande-Bretagne. Il embrassa l'état monastique à Bangore, dans le pays de Galles, et vint à Rome, où il se lia avec Rufin le Syrien, disciple de Théodore de Mopsueste, qui lui apprit les erreurs de son maître. Pélagé était né avec un esprit ardent et impétueux. En étudiant l'Écriture et les Pères, il fixa son attention sur tous les endroits qui défendent la liberté de l'homme contre les partisans de la fatalité; et tout ce qui prouvait la corruption de l'homme et le besoin de la grâce lui échappa. « Le péché originel, ce grand centre, dit » un théologien, où se réunissent les fils divers qui » conduisent vers la sortie du labyrinthe, dont l'ignorance ou l'oubli avait fait éclore l'hérésie de » Manès, de Cerdon, de Marcion, et engendré » tant de creux systèmes sur le bien et le mal, tant » de vaines disputes sur l'homme et sur le Créateur; » ce mystère qui en explique tant d'autres, et dont » la croyance devient par là même si raisonnable, » que les sages de l'antiquité profane ont entrevu, » et qu'ils ont plus ou moins clairement énoncé, » Pélagé l'a méconnu. » (*Voy. OVIDE, PLATON, PLINE, TIMÉE.*) Pélagé développa ses idées dans le 4^e livre du *Libre arbitre*, qu'il publia contre saint Jérôme, et dans lequel il découvrait toute sa doctrine, en y ajoutant des erreurs nouvelles. Les principales étaient: qu'Adam avait été créé mortel, et qu'il serait mort, soit qu'il eût péché ou non; que le péché d'Adam n'avait fait de mal qu'à lui, et non à tout le genre humain; que la loi de Moïse conduisait au royaume céleste aussi bien que l'Évangile; qu'avant l'avènement de J.-C. les hommes ont été sans péché; que les enfants nouveaux-nés sont dans le même état où était Adam avant sa chute; que tout le genre humain ne meurt point par la mort et par la prévarication d'Adam, comme tout le genre humain ne ressuscite point par la résurrection de Jésus-Christ; que l'homme naît sans péché, et qu'il peut aisément obéir aux commandements de Dieu, s'il veut. Rome ayant été prise par les Goths, Pélagé en sortit, et passa, en 409, en Afrique avec Célestius, le plus habile de ses sectateurs. Il ne s'arrêta pas longtemps en Afrique; il y laissa Célestius, qui se fixa à Carthage, où il enseigna les sentiments de son maître. Cependant Pélagé dogmatisa en Orient où il s'était rendu. Ses erreurs furent dénoncées au concile de Diospolis. Les Pères de cette assemblée les anathématisèrent solennellement, et l'auteur fut forcé de se rétracter; mais cette rétractation ne changea pas son cœur. Il fut condamné de nouveau, en 416, dans le concile de Carthage et dans celui de Milève. Les Pères de ces conciles firent part de leur jugement au pape Innocent I^{er}, qui se joignit à eux, et confirma leur décret. Ce fut après cette décision du saint Siège, que saint Augustin dit à l'hérésiarque: La cause est finie après que Rome

a prononcé : *Inde rescripta venerunt, causa finita est : utinam aliquando finiatur error*. Innocent I^{er} étant mort peu de temps après, Pélagé écrivit à Zozime, son successeur, et lui députa Célestius, pour faire lever l'excommunication portée contre lui et contre son ami. Le pape Zozime voulut bien recevoir son apologie ; mais il assembla en même temps des évêques et des prêtres, qui condamnèrent les sentiments de Pélagé, en approuvant la résolution où il était de se corriger. Il reçut en même temps une *Confession de foi* de Pélagé, où il désavouait les erreurs qui pouvaient lui être échappées. Zozime, trompé par cette soumission apparente, écrivit en sa faveur aux évêques d'Afrique, pour les prier, non de lever l'excommunication lancée contre lui, comme quelques auteurs l'ont dit, mais de différer de deux mois la décision de cette affaire. Ces prélats assemblèrent un nouveau concile à Carthage, en 417, et ordonnèrent que la sentence prononcée par le pape Innocent, contre Pélagé et Célestius, subsisterait jusqu'à ce qu'ils anathématisassent leurs erreurs. Le pape Zozime eut la grandeur d'âme de reconnaître qu'il avait été surpris. Il confirma le jugement du concile, et condamna les deux hérétiques dans le même sens que son prédécesseur. L'empereur Honorius, instruit de ces différents anathèmes, ordonna qu'on traiterait les pélagiens comme des hérétiques, et que Pélagé serait chassé de Rome avec Célestius, comme hérésiarques et perturbateurs. Ce rescrit est du 30 avril 418. Le 1^{er} mai suivant, il y eut encore un concile à Carthage contre les pélagiens, dans lequel brilla saint Augustin, le docteur de la grâce. On y dressa neuf articles d'anathèmes contre cette hérésie. Les évêques qui ne voulurent point souscrire à la condamnation, furent déposés par les juges ecclésiastiques, et chassés de leur siège par l'autorité impériale. Pélagé, obligé de sortir de Rome, se retira à Jérusalem, où il ne trouva pas d'asile ; et l'on n'a su ni en quel temps ni en quel pays il mourut. Quelques saints Pères ont loué les mœurs de cet hérésiarque : mais Orose et plusieurs autres Pères ont soutenu qu'on l'avait mal connu ; que sa prétendue vertu n'était qu'hypocrisie, qu'il aimait la bonne chère, et qu'il vivait dans la mollesse et les délices. Julien d'Éclane fut le chef des pélagiens après la mort de leur premier père. Cette hérésie prit une nouvelle forme sous ce nouveau chef. Elle ravagea pendant quelque temps l'Orient et l'Occident, et s'éteignit enfin tout à fait. Nous avons de Pélagé une *Lettre* à Démétride, dans le tome 2^e de saint Augustin, dans l'édition des bénédictins ; des fragments de ses 4 livres du *Libre arbitre*, et des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, qui se trouvent dans l'*Appendix operum divi Augustini*, Anvers, 1703, in-fol. On voit par ses écrits qu'il avait de l'esprit, mais qu'il n'était pas savant ; il rebute par la stérilité et la sécheresse de son style. L'*Histoire du pélagianisme* a été écrite par le cardinal Noris et par le P. Patouillet, 1751, in-12. Cette dernière, moins savante que celle du cardinal, est bien écrite, pleine de vues sages et profondes ; l'auteur nous montre dans le pélagia-

nisme toute la tortuosité et les artifices de l'hérésie qui lui est contradictoirement opposée, tant la marche et le génie de l'erreur sont les mêmes, de quelque extrémité qu'elle parte.

PÉLAGE, premier roi des Asturies, fils de Favila, duc de Cantabrie ou Biscaye. Il se retira dans cette province en 711, après la désastreuse bataille de Xérès. Pélagé, proche parent de Rodrigue, s'acquit l'estime de ceux de sa nation, par ses vertus et par son zèle pour la religion catholique ; il forma le dessein de secouer le joug des Sarrasins, qui, ne pouvant le vaincre, entrèrent en négociation avec lui, et le laissèrent jouir, moyennant un léger tribut, d'une certaine étendue de pays. Ayant été insulté par les Maures, il marcha contre eux, les défit en 716, conquit plusieurs provinces, et peu après fut proclamé roi de Léon et des Asturies. Il mourut en 737, avec la réputation d'un prince sobre, ennemi du luxe, courageux, et d'une piété exemplaire. C'est sans doute cette piété qui a excité le zèle de Voltaire contre ce prince, jusqu'à lui refuser le titre de roi, contre le témoignage unanime des anciens historiens.

PÉLAGIE (sainte), vierge et martyre d'Antioche, dans le iv^e siècle, durant la persécution de Maximin Daïa. Elle se précipita du haut du toit de sa maison, pour échapper à la perte de son honneur, que des gens envoyés par les magistrats païens voulaient lui ravir. La sainte pouvant espérer de faire une chute heureuse, son action ne présente aucune difficulté en morale ; mais indépendamment de cette considération, on peut dire que Pélagie n'écoula que sa foi et le désir de détromper et de convertir les païens. Cette estime héroïque de la chasteté était bien propre à démontrer aux persécuteurs l'innocence des mœurs des chrétiens, que l'on ne cessait de calomnier, et à leur imprimer du respect pour une religion qui inspire tant de pureté et de courage. (*Voy.* APOLLINE, IGNACE d'Antioche, RAZIAS.)

PÉLAGIE (sainte), illustre pénitente du v^e siècle, avait été la principale comédienne de la ville d'Antioche. La grâce ayant touché son cœur, elle reçut le baptême, et se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, où, selon Jacques, diacre d'Héliopolis, déguisée en homme, elle mena une vie très-austère ; mais Théophane (*Chron. ad an. 25, Theod. jun.*), Nicéphore Calixte (*Hist.*, l. 14, 30), la représentent comme une religieuse. Basile, dans son *Ménologe*, la peint sous ces traits, et assure formellement qu'elle se fit religieuse. « Comment, dit un critique, croire que cette » sainte aurait porté un habit contraire à son sexe ? » Ce genre de déguisement a toujours été en abominable. L'ancien Testament le traite de crime détestable. (*Deuter.*, 22.) Les Pères et les conciles ont tenu le même langage. » Il faut convenir néanmoins que la bonne foi et des circonstances particulières justifient souvent des actions extraordinaires et anomales, que la foi générale semble condamner. (*Voy.* PAUL l'Érmitte.)

PELETIER (Claude le), magistrat, né à Paris en 1631, avec des dispositions heureuses, fut lié de

bonne heure avec Bignon, Molé, Lamoignon, Despréaux et les autres grands hommes de son siècle. Il fut d'abord conseiller au Châtelet, puis au parlement, tuteur des princes, fils de Gaston d'Orléans, ensuite président de la 4^e chambre des enquêtes, et prévôt des marchands en 1668. Il signala sa gestion en faisant construire le quai de Paris, qu'on nomme encore aujourd'hui le *Quai Peletier*. Il se distingua extrêmement dans cette place, et succéda en 1683 à Colbert dans celle de contrôleur général des finances. Peletier sentit que si un contrôleur général faisait quelques heureux, il faisait beaucoup de mécontents. Il se démit de cette place six ans après, fut fait directeur des postes, quitta entièrement la cour en 1697, et ne s'occupa plus que de l'étude et de son salut. Il venait passer tous les carêmes aux Chartreux, où il avait un appartement, et demeurait tout le reste de l'année dans sa terre de Villeneuve-le-Roi. Il mourut en 1711. Les grands sentiments de piété qui l'avaient animé pendant sa vie présidèrent à sa mort. « Ce fut, dit un historien, » un de ces magistrats respectables, qui concou- » rurent, autant par leurs vertus que par leurs » talents, à l'illustration du règne de Louis XIV. » Ce grand homme mettait la religion à la tête de » tous ses devoirs, et dans le temps même qu'il » était chargé du poids des affaires publiques, il ne » laissait passer aucun jour sans rassembler sa fa- » mille et ses domestiques pour faire avec eux la » prière en commun. » On a de lui : un très-grand nombre d'*Extraits* et de *Recueils* assez bien faits de l'Écriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques et profanes, en plusieurs vol. in-12 ; des *Éditions* du *Comes theologus* et du *Comes juridicus* de Pierre Pithou, son bisaïeul maternel ; à l'imitation de ces deux ouvrages, il composa le *Comes senectutis* et le *Comes rusticus*, l'un et l'autre in-12, qui ne sont que des recueils de pensées des auteurs anciens et modernes ; on lui doit encore la meilleure *Édition* du *Corps du droit canon* en latin, avec des notes de Pierre et de François Pithou, en 2 vol. in-fol. ; et celle du *Code des Canons* recueillis par Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin ; enfin l'*Édition* des *Observations de Pierre Pithou* sur le *Code* et les *Novelles*. La *Vie* de Claude le Peletier a été écrite en latin par J. Boivin le cadet, in-4. Claude le Peletier eut dix enfants, dont plusieurs doivent être cités dans ce Dictionnaire. L'aîné de ses quatre fils, nommé Michel, fut évêque d'Angers, et mourut en 1706, peu de temps après avoir été nommé évêque d'Orléans. Grandet a écrit sa vie. — Louis, le second, fut président à mortier, puis 1^{er} président, et mourut en 1730. — Charles-Maurice, le troisième, abbé de Saint-Aubin d'Angers, refusa l'épiscopat et se retira à Saint-Sulpice, dont il mourut supérieur général en 1731. — Claude, le plus jeune, connu sous le nom de Souzi, mourut âgé de 17 ans en 1686, après avoir donné l'exemple de la plus héroïque piété. L'abbé Proyart a donné sa *Vie* sous le titre de *Modèle des jeunes gens*, Paris, 1789, in-18. Louis, le second des fils de Claude le Peletier, est la tige des le Peletier de Rosambo,

dont le dernier, président à mortier, porta sa tête sur l'échafaud avec l'illustre Malesherbes, son beau-père.

PELETIER DE SOUZI (Michel le), frère du contrôleur général, né à Paris en 1640, se fit recevoir avocat et plaïda avec distinction. Il acheta la charge d'avocat du roi au Châtelet, et l'exerça pendant cinq ans avec un applaudissement universel. Reçu conseiller au parlement en 1665, il fut nommé l'année suivante, avec Jérôme le Peletier, son second frère, pour l'exécution des arrêts de la cour des grands-jours tenus à Clermont en Auvergne. Le roi le choisit en 1668 pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté. A son retour, il fut intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandre, et des armées que le roi y entretenait. Ses services lui méritèrent les places de conseiller d'état en 1683, d'intendant des finances, de conseiller au conseil royal, et de directeur général des fortifications. Dégoûté des affaires et de la cour, il se retira à l'âge de 80 ans à l'abbaye de Saint-Victor à Paris. Il y vécut près de 6 ans dans les travaux de la littérature et dans les exercices d'une vie chrétienne, et mourut en 1725. L'académie des Inscriptions lui avait donné, en 1701, la place d'académicien honoraire. On a de lui, dans les *Mémoires* de cette compagnie, de savantes recherches sur les *Curiosolites*, ancien peuple de l'Armorique, dont il est parlé dans les *Commentaires* de César. La *Biographie universelle* croit que cette dissertation n'est pas de lui, et qu'il fut seulement chargé de la présenter à l'académie. Toureil l'appela *Homo limatissimi ingenii*.

PELHESTRE (Pierre), littérateur, fils d'un tailleur, né à Rouen vers 1635, mort à Paris en 1710, lisait tout, mais avec de bons principes et des intentions droites. Il n'était âgé que de 18 ans, quand l'archevêque de Paris, Péréfixe, le manda : « J'apprends, lui dit-il, que vous lisez des livres » hérétiques ; êtes-vous assez docte pour cela ? — » Monseigneur, répondit le jeune homme, votre » question m'embarrasse : si je dis que je suis assez » savant, vous me direz que je suis un orgueilleux ; » si je dis que non, vous me défendrez de les lire. » Sur cette réponse, le prélat lui permit de continuer. Il a donné une seconde édition du *Traité de la lecture des Pères*, et des *Notes* excellentes sur le texte de cet ouvrage, Paris, 1697, in-12.

PELISSIER. (Voy. PELLICIER.)

PÉLISSON (Voy. PELLISSON.)

PELL (Jean), mathématicien anglais, né en 1610, professa les mathématiques à Amsterdam et à Breda. A l'âge de 19 ans il composa, sur les cadrans, un traité qui commença sa réputation. Il résida auprès des cantons suisses protestants, au nom de Cromwel, revint à Londres, où il fut fait chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, et mourut en 1685. Les mathématiques lui doivent quelques ouvrages, entre autres : *De vera circuli mensura* ; *Table de dix mille nombres carrés*, in-fol.

PELLEGRIN (Simon-Joseph), fils d'un conseiller au parlement de Marseille, où il naquit en 1663, entra dans l'ordre des religieux servites, et

demeura longtemps parmi eux, à Moustier, dans le diocèse de Riez. Mais, dégoûté de son état, il s'embarqua sur un vaisseau en qualité d'aumônier, et fit une ou deux courses. De retour en 1693 de ses caravanes, il ouvrit boutique d'*épigrammes*, de *madrigaux*, d'*épithalames*, de *compliments* pour toutes sortes de fêtes et d'occasions; il les vendait plus ou moins, selon le nombre des vers et leur différente mesure. Il travailla ensuite pour les théâtres de Paris, et surtout pour celui de l'Opéra comique. Ce qui fit dire à un plaisant :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dina de l'autel et soupa du théâtre.

Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un prêtre, le cardinal de Noailles lui proposa de renoncer à la messe ou à l'opéra : l'abbé Pellegrin voulut garder ce qui le faisait vivre, et le cardinal l'interdit. Ses protecteurs lui procurèrent une pension sur le *Mercur*, auquel il travailla pour la partie des spectacles. Il mourut en 1745, sincèrement converti. On a de lui, outre des *Tragédies* et des *Comédies* dont le plan ne vaut ordinairement rien, et dont la versification est fade et languissante : *Cantiques spirituels* sur les points les plus importants de la religion, sur différents airs d'opéra, pour les dames de Saint-Cyr, à Paris, in-8; autres *Cantiques* sur les points principaux de la religion et de la morale, Paris, 1725, in-12; *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, mise en cantiques, sur les airs de l'opéra et des vaudevilles, *ibid.*, 1705, 2 vol. in-8; les *Psaumes de David*, en vers français, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert et Campra, *ibid.*, 1705, in-8; *l'Imitation de J.-C.*, sur les plus beaux vaudevilles, *ibid.*, 1729, in-8; les *OEuvres d'Horace*, traduites en vers français, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions et pièces de poésie, avec un discours sur ce célèbre poète, et un abrégé de sa vie, *ibid.*, 1715, 2 vol. in-12. Il n'y a que les cinq livres d'*Odes* qui soient traduits.

PELLEGRINI (PELLEGRINO DI TIBALDO DEI), né en 1527 à Valdelsa dans le Milanais, et mort en 1592, excella dans la peinture et l'architecture. On prétend que son ambition de se faire un nom dans la peinture était si ardente, que mécontent de lui-même, et désespérant de pouvoir atteindre le point de perfection qu'il imaginait, il voulut un jour se laisser mourir de faim, et qu'il en fut détourné par Octavien Mascherino, peintre, son compatriote, qui lui conseilla de s'adonner à l'architecture. Devenu architecte, il s'acquitt bientôt une grande réputation. Il fut appelé à Milan pour l'église de Saint-Ambroise, et ensuite à Madrid par le roi d'Espagne, qui l'employa au magnifique bâtiment de l'Escorial, comme peintre et comme architecte, et le renvoya en Italie avec 100,000 écus et le titre de marquis. (*Voy. Rosso.*)

PELLEGRINI (Joseph-Louis), jésuite, né en 1718 à Vérone, où il mourut en 1799, se consacra à la prédication avec un tel succès que Marie-Thérèse l'appela à Vienne, où il prêcha un carême devant la cour impériale. Pellegrini était aussi un poète distingué. Il a laissé : *Poésies latines et ita-*

liennes, Bassano, 1791, in-8. Dans ses vers, il choisit pour modèle le célèbre Pétrarque, dont il a parfois la grâce et l'expression.

PELLERIN (Joseph), ancien commissaire général et premier commis de la marine, né à Marly-le-Roi en 1684, mort à Paris en 1782, n'usait à l'activité d'un homme d'affaires le savoir d'un homme de lettres. Ayant obtenu sa retraite avec une pension après quarante ans de service, il se livra entièrement à l'étude de l'antiquité. Le cabinet de médailles qu'il avait formé, et dont le roi fit l'acquisition pour 300,000 francs en 1776, était un des plus riches et des plus rares qu'ait possédé un particulier. Elle contenait 32,500 médailles. Il recula les bornes de la science numismatique par un recueil intéressant en 9 vol. in-4, enrichi d'un grand nombre de planches. Cette collection renferme : *Recueil de médailles de rois* qui n'ont pas encore été publiées et qui sont peu connues, 1762, in-4; *de médailles de peuples et de villes*, etc., 1763, 3 vol. in-4; *Mélanges de diverses médailles*, 1765, 2 vol. in-4, qui servent de supplément aux recueils précédents; *Suppléments* aux 6 vol. précédents, avec une table générale; 3 et 4 *Suppléments*, 1767, in-4; *Lettres*, 1768 et 1770, qui forment le 9^e vol., ouvrage très-estimé, 130 à 150 fr. Cette collection est digne du cabinet des curieux, non-seulement par la beauté de l'impression, mais encore par les explications judicieuses et savantes dont chaque planche est accompagnée.

PELLETAN (Philippe-Jean), chirurgien célèbre, l'un des plus habiles praticiens de l'Europe, succéda à Desault dans la place de chirurgien en chef de l'Hotel-Dieu de Paris. Il était membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, et faisait partie de l'académie royale de médecine. Outre des *Observations* importantes pour enlever les corps étrangers de la trachée-artère, il a pub. les ouvrages suivants : *Clinique chirurgicale*, ou *Mémoires et observations de chirurgie clinique*, 1810, 3 vol. in-8, avec 7 pl., 21 fr.; *Observations sur un Osteo-sarcome de l'humérus, simulant un anévrisme*, 1815, in-8. Pelletan est mort à Paris en 1829.

PELLETIER (Jacques), médecin, né au Mans en 1517, d'une bonne famille, se rendit habile dans les belles-lettres et dans les sciences, et devint principal des collèges de Bayeux et du Mans à Paris, où il mourut en 1582. Ses écrits sont plus nombreux que bons. On a de lui : des *Commentaires* latins sur Euclide, in-8, et quelques autres ouvrages de mathématiques, estimés dans leur temps, quoiqu'il n'ait point trouvé, comme il le prétendait, la quadrature du cercle; *Description du pays de Savoie*, 1572, in-8; un petit *Traité latin de la peste*: une *Concordance* de plusieurs endroits de Galien, et quelques autres petits traités réunis en un vol. in-4, 1559; de mauvaises *OEuvres poétiques*, qui contiennent quelques traductions en vers, 1547, in-8; un autre *Recueil*, 1555, in-8; un troisième en 1581, in-4; *Traduction* en vers franç. de *l'Art poétique* d'Horace, 1545, in-8; un *Art poétique* en prose, 1555, in-8; des *Dialogues sur l'orthographe et la prononciation française*, in-8, où il veut ré-

former l'une et l'autre , en écrivant comme on prononce.

PELLETIER (Gaspard), médecin de Middelbourg en Zélande, s'acquit beaucoup de réputation par la pratique de son art, fut fait échevin, puis conseiller dans sa ville natale, et mourut en 1658. On a de lui : *Plantarum, tum patriarum, tum exoticarum, in Walachria Zelandiæ insula nascentium, synonyma*, Middelbourg, 1610, in-8, rare et recherché.

PELLETIER (Claude), docteur en théologie et chanoine de Saint-Pierre de Reims, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart en faveur de la soumission aux décisions de l'Eglise catholique, et en particulier à la constitution *Unigenitus*. On sent bien que sous ce point de vue les hommes du parti ne l'ont point épargné. (*Voy.* le Catalogue de ses écrits, à la fin de son *Traité dogmatique de la grâce universelle*, 1727.) Il mourut vers 1751. Il dénonça les instructions de Bossuet, évêque de Troyes, à Languet, archevêque de Sens : Bossuet le traduisit au parlement, et obtint contre lui un arrêt de cette cour, en date du 2 juillet 1735 ; Une *Nouvelle défense de la Constitution* qu'il publia à Rouen, 1729, 2 vol. ; et un *Traité de l'amour de Dieu, tiré des livres saints*, furent déferés au parlement ; et ce corps dégénéré, jugeant sur des affaires qui n'étaient pas de son ressort, supprima les ouvrages.

PELLETIER (Ambroise), né en 1703 à Porcieux en Lorraine, bénédictin de Saint-Vannes, et curé de Sénones, donna le *Nobiliaire ou Armorial de Lorraine*, 1758, in-fol. Ambroise Pelletier était un élève de dom Calmet. Il mourut en 1758.

PELLETIER-SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), né en 1760, à Paris, d'une famille distinguée dans la magistrature, suivit la même carrière, devint président à mortier au parlement de Paris, et ensuite député de la noblesse aux états généraux de 1789. Possesseur d'une fortune immense, il chercha à acquérir de la popularité, en se montrant partisan des innovations politiques, proclamées alors. Le 13 juillet, il proposa d'inviter Louis XVI à rappeler Necker et les ministres disgraciés. Dans le mois de mai 1790, il s'opposa à ce que le roi conservât le droit de déclarer la guerre et de faire la paix. Le mois suivant, il appuya la suppression des titres honorifiques, et fut nommé président de l'assemblée. Appelé à la convention, il y fit un long discours en faveur de la liberté de la presse, et fut un de ceux qui proclamèrent que Louis XVI pouvait être jugé par la convention. Il vota d'abord pour la réclusion, et engagea plusieurs de ses collègues à ne voter que la même peine ; mais, gagné ensuite par la faction d'Orléans, il vota la mort. Quatre jours après le 21 janvier 1793, il fut poignardé au Palais-Royal par le garde du corps Paris, chez un restaurateur où il était entré pour dîner. Il expira sur-le-champ, et fut inhumé avec pompe au Panthéon. Il a laissé en manuscrit un long discours sur l'éducation nationale, que Robespierre lut à la tribune.

PELLETIER. (*Voy.* LEPELLETIER ET PELETIER.)

PELLEVÉ (Nicolas de), né au château de Jouy

en 1518 d'une ancienne famille de Normandie, s'attacha au cardinal de Lorraine, qui lui procura l'évêché d'Amiens en 1553. On l'envoya en Ecosse l'an 1559, avec plusieurs docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les hérétiques ; mais la reine Elisabeth s'étant opposée à leurs pieux desseins, Pellevé fut obligé de revenir en France. Il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens, et suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, où il parut avec tant d'éclat, que Pie V l'honora de la pourpre en 1570. Envoyé à Rome deux ans après, il servit les rois de France avec beaucoup de zèle et de fidélité pendant plusieurs années. Les troubles des nouvelles hérésies l'ayant engagé dans la ligue, Henri III fit saisir les revenus de ses bénéfices en 1585, mais bientôt après ce prince lui accorda main-levée de ses biens, et le fit archevêque de Reims, après la mort du cardinal de Lorraine, aux états de Blois, en 1588. Il mourut en 1594.

PELLICAN (Conrad), né à Ruffach, en Alsace, l'an 1478, se fit cordelier en 1495, et changea le nom de sa famille qui était *Kurschner*, en celui de *Pellican*. Il exerça les principales charges de son ordre en France, en Italie et ailleurs. Ayant été fait gardien du couvent de Bâle, en 1522, le commerce qu'il eut avec les hérétiques le pervertit. S'étant lié avec Zwingle, il donna dans les sentiments de Luther, qu'il enseigna d'abord avec précaution, pour ne pas provoquer le zèle des catholiques ; mais en 1526 il quitta son habit religieux, et alla enseigner l'hébreu à Zurich, où il se maria bientôt après. Il mourut en 1556, après avoir eu des démêlés fort vifs avec Erasme. On a de lui plusieurs ouvrages, que les protestants ont fait imprimer en 7 vol. in-fol. On y trouve une traduction latine des *Commentaires* hébraïques des rabbins, non-seulement sur l'Écriture sainte, mais encore sur la doctrine particulière des Juifs.

PELLICER (dom Jean-Antoine), savant espagnol, né à Valence vers 1740, fit ses études dans cette ville et à l'université de Salamanque. Il vint ensuite à Madrid, et se fit connaître par différentes *dissertations* sur des sujets d'histoire, de littérature et d'antiquités. Charles III le nomma son bibliothécaire, et il fut membre de l'académie royale espagnole et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables sont : *Essai d'une bibliothèque de traducteurs espagnols*, Madrid, 1778, in-4, précédé d'une notice savante sur les *Vies* des plus célèbres poètes espagnols, accompagnées d'observations très-instructives sur l'histoire littéraire de l'Espagne ; *Histoire de la bibliothèque royale*, avec une *Notice* sur les bibliothécaires et autres écrivains. Cet ouvrage, achevé en 1800, était sous presse en 1808, au moment de l'invasion des Français dans la péninsule. Pellicer a donné une superbe édition de *Don Quichotte*, et est le premier qui ait fait connaître la véritable patrie de Cervantes, qui est Alcala-de-Henarès, à 4 lieues de Madrid. Il est mort à Madrid en 1806.

PELLICIER (Guillaume), évêque de Montpellier, né dans le petit bourg de Melgueil ou Mauguio en

Languedoc, s'acquies l'estime de François 1^{er} par son esprit. Ce prince l'envoya, en 1540, ambassadeur à Venise. Paul III lui accorda la sécularisation de son chapitre, et la permission de transférer son siège de Maguelone à Montpellier. Ce prélat montra beaucoup de zèle contre le calvinisme, et ce zèle lui attira de la part des sectaires des calomnies de tous les genres. Il mourut à Montpellier, en 1568, d'un ulcère dans les entrailles, causé par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire, qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyées. Pellicier avait une riche bibliothèque et de précieux manuscrits, dont plusieurs se trouvent à la bibliothèque du roi de France. Cujas, Rondelet, Turnébe, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, et les autres savants de son temps ont célébré son savoir et ses autres qualités. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, et l'on prétend que c'est à lui que nous devons l'*Histoire des poissons*, que nous avons sous le nom de Guillaume Rondelet, médecin de Montpellier.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), né à Béziers, en 1624, d'une famille de robe, originaire de Castres, perdit son père de bonne heure. Sa mère l'éleva dans la religion prétendue réformée. Ses talents donnaient des espérances à cette secte; il avait autant de pénétration que de vivacité dans l'esprit. Il étudia successivement à Castres, à Montauban et à Toulouse. Les auteurs latins, grecs, français, espagnols, italiens, lui devinrent familiers. A peine avait-il donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutions* de Justinien. Cet ouvrage, imprimé à Paris, 1645, in-8, était écrit de façon à faire douter que ce fût la production d'un jeune homme. Pellisson parut bientôt avec éclat dans le barreau de Castres; mais lorsqu'il y brillait le plus, il fut attaqué de la petite-vérole. Cette maladie affaiblit ses yeux et son tempérament, et le rendit le modèle de la laideur. Sa figure était tellement changée, que M^{lle} de Scudéri, son amie, disait en plaisantant qu'il abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids. Plusieurs ouvrages qu'il composa à Paris l'y firent connaître avantageusement de tout ce qu'il y avait alors de gens d'esprit et de mérite. Il s'y fixa en 1652, et l'académie française, dont il avait écrit l'*Histoire*, fut si contente de cet ouvrage, qu'elle lui ouvrit ses portes. Fouquet, instruit de son mérite, le choisit pour son premier commis et lui donna toute sa confiance. Ses soins furent récompensés, en 1660, par des lettres de conseiller d'état. Il avait eu beaucoup de part aux secrets de Fouquet, il en eut aussi à sa disgrâce. Il fut conduit à la Bastille, et n'en sortit que quatre ans après, sans qu'on pût jamais le détacher de son maître. Il y composa pour lui des *Mémoires* qui sont des chefs-d'œuvre. « Si quelque chose approche de Cicéron, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ce sont ces trois *Factums*. Ils sont dans le même genre que plusieurs discours de ce célèbre orateur, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'état, traitées solidement avec un art qui paraît peu, et une éloquence touchante. » Pellisson avait conservé une foule d'amis dans ses malheurs, et ses amis obtinrent enfin sa

liberté. Le roi le dédommagea de cette captivité par des pensions et des places. Il le chargea d'écrire son histoire, et l'emmena avec lui dans sa première conquête de la Franche-Comté. Pellisson méditait depuis longtemps d'abjurer la religion protestante; il exécuta ce dessein en 1670. Peu de temps après, il prit l'ordre de sous-diacon, obtint l'abbaye de Gimont et le prieuré de Saint-Orens, riche bénéfice du diocèse d'Auch. L'archevêque de Paris ayant été reçu à l'académie française en 1671, Pellisson répondit à ce prélat avec autant d'esprit que de grâce. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça le *Panegyrique* de Louis XIV, traduit en latin, en espagnol, en italien, en anglais, et même en arabe par un patriarche du Mont-Liban. Il fut reçu la même année maître des requêtes. La guerre s'étant rallumée en 1672, il suivit Louis XIV dans ses campagnes. Son zèle pour la conversion des calvinistes lui mérita l'économat de Cluny en 1674, de Saint-Germain-des-Prés en 1675, et de Saint-Denis en 1679. Le roi lui confia en même temps les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient changer de religion, et qui par là pourraient se trouver dans l'abandon et le besoin. Il était occupé à réfuter les erreurs des protestants sur l'Eucharistie, lorsqu'il fut surpris par la mort à Versailles, en 1693. Il ne reçut point les sacrements, parce qu'il n'en eut pas le temps. Il est faux qu'il les ait refusés, comme l'assurent encore aujourd'hui les calvinistes, et il est très-certain qu'il avait communiqué peu de jours avant sa mort. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont le style en général est noble, léger, facile, mais quelquefois négligé. Les principaux sont: *Histoire de l'académie française*, Paris, 1653, in-12, et dont la meilleure édition est celle de l'abbé d'Olivet, qui l'a continuée, en 1730, 2 vol. in-12. Trop de minuties sur de petits écrivains et d'inexactitudes dans les faits ont nui à cet ouvrage, d'ailleurs assez curieux; *Histoire de Louis XIV*, depuis la mort du cardinal Mazarin, en 1661, jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678. Cet ouvrage, impr. en 1749, 3 vol. in-12, sent beaucoup le courtisan, et annonce peu le bon historien; *Abrégé de la vie d'Anne d'Autriche*, in-fol., qui tient du panegyrique; *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, en 1668, dans le tom. 7^e des *Mémoires* du P. Desmolets. C'est un modèle en ce genre, suivant les uns, et c'est peu de chose, suivant d'autres; *Lettres historiques et œuvres diverses*, Paris, 1749, 3 vol. in-12. Ces lettres sont comme un journal des voyages et des campements de Louis XIV, depuis 1670, jusqu'en 1688; il y en a 273. Elles sont écrites sans précision et sans pureté; *Recueil de pièces galantes*, en prose et en vers, de mad. la comtesse de la Suze et de Pellisson, 1695, 5 vol. in-12. Les poésies de Pellisson ont du naturel, un tour heureux et de l'agrément; mais elles manquent un peu d'imagination; *Poésies chrétiennes et morales* dans le recueil dédié au prince de Conti; *Réflexions sur les différends de la religion*, avec une réfutation des chimères de Jurieu et des idées de Leibnitz sur le tolérantisme, 4 vol. in-12; *Traité de l'Eucharistie*, in-12. Ces deux ouvrages méritent l'estime des gens

sensés, autant pour le fond des choses que pour la modération avec laquelle ils sont écrits. On a imprimé les *OEuvres diverses de Pellisson*, Paris, 1739, 3 vol. in-12, et Desessart a publié les *OEuvres choisies de Pellisson*, 1805, 2 vol. in-12.

PELLOUTIER (Simon), ministre protestant de l'église française à Berlin, membre et bibliothécaire de l'académie de cette ville, et conseiller ecclésiastique, naquit à Leipzig, en 1694, d'une famille originaire de Lyon. Son *Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois*, a fait honneur à son érudition. La meilleure édition de cet ouvrage rempli de recherches est celle que de Chinias a donnée à Paris, 1770-71, 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12, 16 à 20 fr. Les *Mémoires* dont Pelloutier enrichit ceux de l'académie de Berlin, sont un des principaux ornements des recueils de cette savante compagnie. La mort l'enleva en 1757.

PÉLOPIDAS, général thébain, reprit Cadmée par stratagème sur les Lacédémoniens, l'an 380 avant J.-C. Il se signala avec Epaminondas, son intime ami, dans les plus fameuses expéditions de la guerre de Béotie. A la bataille de Mantinée, il reçut sept blessures, et il dut la vie à Epaminondas, qui, le couvrant de son bouclier, le défendit jusqu'à ce que leurs soldats vinrent les délivrer. Pélopidas se distingua surtout à la bataille de Leuctres, l'an 371 avant J.-C., et au siège de Sparte deux ans après. Envoyé à Suza, il déjoua les projets des députés athéniens et spartiates, et conclut avec Artaxerxès un traité avantageux pour sa patrie. A son retour, il persuada aux Thébains de faire la guerre à Alexandre, tyran de Phères, et eut la conduite de cette guerre. Son armée était moins forte que celle du tyran. On l'en avertit : *Tant mieux, répondit-il, nous en battons un plus grand nombre.* La bataille se donna l'an 364 avant J.-C. Pélopidas remporta la victoire, et fut tué les armes à la main.

PELTAN (Théodore-Antoine de), jésuite, natif du village de ce nom dans la Campine liégeoise, enseigna avec beaucoup de réputation les langues grecque et hébraïque et la théologie à Ingolstadt, et mourut à Augsbourg en 1584. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'en fait Valère Rotmare dans son *Histoire des professeurs de l'université d'Ingolstadt*. On a de lui : *Paraphrasis et scholia in Proverbia Salomonis*, Anvers, 1606, in-4; plusieurs *Traité*s de controverse contre les erreurs de son temps; un grand nombre de *Traductions* du grec en latin : du *Commentaire* d'André de Césarée, évêque de Cappadoce, sur l'*Apocalypse*, Ingolstadt, 1574; des *Actes* du premier concile d'Ephèse, avec des notes, 1604, in-fol.; des *Homélies* de 17 Pères grecs, sur les principales fêtes de l'année, 1579; les *Commentaires* de Victor d'Antioche sur saint Marc, de Tite de Bostre, sur saint Luc, dans le tome 4^e de la *Bibliothèque des Pères*; une *Chaîne* des Pères grecs, sur les *Proverbes* de Salomon, Anvers, 1614; de la *Paraphrase* de saint Grégoire Thaumaturge, sur l'*Ecclésiaste*, avec des notes. Peltan était du petit nombre des savants

qui unissent les avantages d'une vaste mémoire à ceux d'un jugement solide, et les richesses de l'érudition à l'exacritude des raisonnements.

PELTIER (Jean-Gabriel), né à Nantes, se trouvait à Paris en 1789. Quand il vit les démagogues employer pour le succès de leur cause la violence et le meurtre, il les combattit par ses ouvrages, surtout par une brochure périodique, intitulée les *Actes des Apôtres*, 10 vol. in-8, dans laquelle il défendait les opinions du côté droit. Obligé de quitter la France après le 10 août, il se réfugia à Londres, où il continua ses attaques contre la révolution française, et particulièrement contre Bonaparte, lorsque ce général se fut emparé du pouvoir suprême. Celui-ci, profondément blessé, le fit poursuivre comme calomniateur, et parvint à le faire condamner à un dédommagement pécuniaire. Mais les écrits de Peltier furent répandus avec plus de profusion que jamais. En 1817, il attaqua avec véhémence le ministère Decazes. Quelques années après il revint à Paris, où il mourut en 1825.

PELTZ (Jean), sénateur de Sopron ou OEdembourg, en Hongrie, s'est fait un nom dans sa patrie par deux ouvrages : *La Hongrie sous ses vaivodes et ses ducs jusqu'à Geisa*, 1074; Sopron, 1755, in-8. Il y montre du goût pour les sentiments singuliers; il prétend que la Hongrie n'a pas été peuplée par les Huns, mais par différents peuples venus de l'Orient, et que la foi y a été plantée par les Grecs; *la Hongrie sous Geisa*, 1759, in-8. Il y soutient que ce n'est pas au temps de saint Etienne de Hongrie qu'il faut faire remonter le titre de *roi* et de *royaume* de Hongrie, mais seulement au temps de *Geisa*.

PELVERT. (Voy. RIVIÈRE.)

PENN (Guillaume), législateur de la Pensylvanie, et un des chefs des Quakers ou *Trembleurs*, fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, naquit à Londres en 1644. Elevé dans l'université d'Oxford, il y fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit et le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, et apprit à Paris la politesse française. L'amour de la patrie l'ayant rappelé en Angleterre, et le vaisseau qu'il montait ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hasard dans une assemblée de quakers ou trembleurs. Il se fit instruire dans les principes de cette secte, et revint trembleur en Angleterre. Un auteur moderne prétend qu'il l'était avant que de sortir d'Angleterre, qu'il le devint par la connaissance qu'il fit à Oxford même avec un quaker, et que dès l'âge de 16 ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a pas assez examiné ce fait. Penn, de retour chez le vice-amiral, son père, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : *Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé.* Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou; il s'aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit tout en usage pour obtenir de lui qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras, et qu'il ne les tutoyât point.

Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettait pas. Le père, indigné, le chassa de sa maison. Penn alla prêcher dans la cité; il y fit beaucoup de prosélytes. Comme il était jeune, beau et bien fait, les femmes de la cour et de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche des quakers, Georges Fox, vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres sur sa réputation. Tous deux s'embarquèrent pour la Hollande, et eurent des succès dans un pays où toutes les religions sont autorisées. Mais ce qui les encouragea le plus, ce fut la réception que leur fit la princesse palatine Elisabeth, tante de Georges II, roi d'Angleterre. Elle était alors retirée à la Haye, où elle vit *les amis*; car c'est ainsi qu'on appelait alors les quakers en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle, et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin de penser comme eux. Les *amis* semèrent aussi en Allemagne, mais ils y recueillirent peu. Penn repassa bientôt en Angleterre sur la nouvelle de la maladie de son père, et vint recueillir ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui et lui laissa de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne, pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Il fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois, pour son paiement. Le gouvernement lui donna, en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique, au sud de Mariland. Il partit avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès lors ce pays *Pensylvanie*, du nom de Penn; il y fonda la ville de *Philadelphie*, qui est aujourd'hui très-florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains sauvages, ses voisins. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie. Il donna des lois, dont aucune n'a été changée depuis lui. Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau pays, après la mort de Charles II. Le roi Jacques II, qui avait aimé son père, eut la même affection pour le fils; Penn lui fut très-attaché. On l'accusa même de s'être fait jésuite, à l'imitation de ce prince, qui ne l'a jamais été plus que lui. Il se défendit avec tant d'éloquence en présence de ses juges et de ses accusateurs, qu'il fut renvoyé absous. Il se tint dans une espèce de solitude sous le roi Guillaume, dans la crainte de donner lieu à de nouveaux soupçons. En 1699, il fit un second voyage avec sa femme et sa famille dans la Pensylvanie. De retour en Angleterre en 1701, la reine Anne voulut souvent l'avoir à sa cour. Il vendit la Pensylvanie à la couronne d'Angleterre, en 1712, 280,000 livres sterling. L'air de Londres étant contraire à sa santé, il s'était retiré en 1710 à Ruschomb, près de Twiford, dans la province de Buckingham. Il y passa le reste de sa vie, et mourut en 1718. On a de lui plusieurs écrits en anglais, en faveur de la secte des trembleurs, dont il fut comme le fondateur et le législateur en Amérique, et le principal soutien en Europe. (*Voy.* BARCLAY Robert, et FOX Georges.) Dans une de ses lettres, écrite en 1683,

et insérée dans les *Caspinin's Letters*, Londres, 1777, il avance et prouve assez bien que quelques nations américaines descendent des anciens Juifs. (*Voy.* MENASSEH BEN-ISRAËL.) Ses différents *opuscules* ont été recueillis en 1725, in-fol.; ils sont précédés de la *Vie* de l'auteur.

PENNI (François), peintre, né à Florence en 1488, mort en 1528, était élève du célèbre Raphaël, qui le chargeait du détail de ses affaires (*il Fattorino*), d'où lui est venu le surnom de *il Fattore*. Il fut son héritier avec Jules Romain. Penni imitait parfaitement la manière de son maître; il a fait, dans le palais de Chigi, des tableaux qu'il est difficile de ne pas attribuer à Raphaël. Cet artiste embrassa tous les genres de peinture; mais il réussissait surtout dans le paysage. — Son frère, Lucas PENNI, moins habile que lui, travailla en Italie, en Angleterre, et en France à Fontainebleau. Il s'adonna à la gravure, mais il ne laissa que des pièces médiocres.

PENNOTTI (Gabriel), de Novare, chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran, s'est fait connaître par une histoire des chanoines réguliers, sous le titre de *Generalis totius ordinis clericorum canonicorum Historia tripartita*. Elle est curieuse et pleine de recherches. Elle fut imprimée à Rome en 1624, et à Cologne en 1645; *Propugnaculum humanæ libertatis*, etc. L'auteur vivait sous le pontificat d'Urbain VIII. C'était un homme savant et vertueux, que son mérite éleva aux premières charges de sa congrégation.

PENTHIÈVRE (Louis-Jean-Marie de BOURBON, duc de), grand amiral de France, né à Rambouillet en 1725, était fils du comte de Toulouse et petit-fils de Louis XIV. Il fit sa première campagne en 1742 sous le maréchal de Noailles, et se distingua l'année suivante à la bataille de Dettingue. Le 6 mai 1745, il se trouva à celle de Fontenoy, eut part à tous les succès qui couronnèrent les armes françaises dans cette mémorable campagne, et mérita les éloges du maréchal de Saxe. En 1746, quand les Anglais menaçaient la Bretagne, il obtint le gouvernement de cette province, et donna une idée avantageuse de son esprit et de ses talents. A la paix de 1748, il réussit à faire rétablir son beau-père, le duc de Modène, dans ses états, que ce prince avait perdus pour s'être déclaré contre la France. Il fit ensuite un voyage en Italie, et, après son retour, il se livra aux exercices de bienfaisance et de piété. L'hospice qu'il fit construire aux Andelys lui coûta plus de 400 mille francs; il fit élever avec une égale magnificence un autre hôpital à Crécy, en 1787. Le roi qui avait pour lui beaucoup d'estime, le nomma président de l'un des sept bureaux de l'assemblée des notables. Ce prince n'avait usé de son immense fortune qu'au profit de l'indigence et du malheur. Il en recueillit le fruit dans ces temps où la richesse et la naissance étaient un motif de proscription. On vit les factieux eux-mêmes donner des marques de respect au duc de Penthièvre et à madame d'Orléans, sa fille, en ne les impliquant jamais dans leurs absurdes calomnies. Quand les têtes les plus respectables tombaient sur l'échafaud,

la ville de Vernon, où le duc s'était retiré avec sa fille, cherchait à les garantir, en plantant devant la porte du château le plus bel arbre de la forêt, avec les emblèmes de la liberté, sur lesquels on lisait en gros caractères : « Hommage rendu à la vertu. » Quelques mois après, le duc de Penthièvre eut à pleurer la mort de son parent et de son roi; il ne put résister à ce dernier coup, et mourut en 1793.

PEPIN LE GROS, ou de Héristal, maire du palais des rois de France, était petit-fils de saint Arnould, qui fut depuis évêque de Metz. Il eut pour aïeul paternel Pepin le *Vieux*, maire du palais sous Dagobert, et fut père de Charles-Martel. Il gouverna l'Austrasie après la mort de Dagobert II en 680. Ebroïn, maire de Neustrie, le battit; mais Pepin lui enleva bientôt la victoire, et se fit déclarer maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, après avoir défait le roi Thierry. Il posséda toute l'autorité dans ces deux royaumes, sous Clovis II, Childébert et Dagobert. Il mourut dans le château de Jupille, près de Liège, en 714, après avoir gouverné 27 ans, moins en ministre qu'en souverain. Il laissa, entre autres enfants, Charles-Martel, tige de la 2^e race des rois de France. On lui donna le nom de *Héristal* ou *Herstal*, parce qu'il avait fait bâtir un palais et de grandes écuries (d'où vient le nom de *Herstal*), dans la seigneurie de ce nom sur la Meuse, vis-à-vis de Jupille.

PEPIN LE BREF, second fils de Charles-Martel, et le 1^{er} monarque de la seconde race des souverains français. Pepin fut élu roi à Soissons, l'an 752, dans l'assemblée des états généraux de la nation. Saint Boniface, archevêque de Mayence, le sacra, et c'est le premier sacre des rois de France dont il soit parlé dans l'histoire par des écrivains dignes de foi. Childéric III (*voy.* son article), dernier roi de la première race, prince faible et incapable de gouverner, fut privé de la royauté et renfermé dans le monastère de Sithiu, aujourd'hui Saint-Bertin, et son fils Thierry dans celui de Fontenelle. On dit qu'au commencement de son règne, Pepin s'étant aperçu que les seigneurs français n'avaient pas pour lui le respect convenable, à cause de la petitesse de sa taille, leur montra un lion furieux qui s'était jeté sur un taureau, et leur dit qu'il *fallait lui faire lâcher prise*. Les seigneurs étant effrayés à cette proposition, il courut lui-même sur le lion, passa son épée dans la gorge de l'animal, et d'un revers abattit la tête du taureau; puis se retournant vers eux : *Eh bien!* leur dit-il, *vous semble-t-il que je sois digne de vous commander?* Tandis que Pepin montait sur le trône des Mérovingiens et s'y maintenait par sa valeur, Astolphe, roi des Lombards, enlevait aux empereurs de Constantinople l'exarcat de Ravenne, et menaçait la ville de Rome. Le pape Etienne II demanda du secours à l'empereur Constantin, souverain titulaire d'un pays considéré depuis longtemps comme perdu pour les Grecs, qui ne s'en inquiétaient pas et ne faisaient aucun effort pour le défendre. (*Voy.* GREGOIRE III.) Ses prières ayant été inutiles, il s'adressa à Pepin, qui ne tarda pas à le secourir. (*Voy.* ETIENNE II, où le succès de cette entreprise est détaillé.) Pepin,

vainqueur des Lombards, le fut encore des Saxons. Il paraît que toutes les guerres de ce peuple contre les Francs n'étaient guère que des incursions de Barbares, qui venaient tour à tour enlever les troupeaux et ravager les moissons; point de place forte, point de politique, point de dessein formé: cette partie du monde était encore sauvage. Pepin, après ses victoires, ne gagna que le paiement d'un ancien tribut de 300 chevaux auquel on ajouta 500 vaches. (*Voy.* CHARLEMAGNE.) Pepin força ensuite, les armes à la main, Waïfre, duc d'Aquitaine, à lui prêter serment de fidélité en présence du duc de Bavière; de sorte qu'il eut deux grands souverains à ses genoux. Waïfre révoqua cet hommage quelques années après. Pepin vola à lui, et réunit l'Aquitaine à la couronne; ce fut le dernier exploit de ce monarque conquérant. Il mourut d'hydropisie à Saint-Denis, en 768, dans sa 54^e année. Son nom est placé parmi ceux des plus grands rois. Les qualités d'un héros et d'un prince sage firent oublier son usurpation, que quelques auteurs considèrent comme l'ouvrage de la nation, qui le proclama roi à la place de celui qui ne pouvait l'être. Avant sa mort, il fit son testament de bouche et non par écrit, en présence des grands officiers de sa maison, de ses généraux, et des possesseurs à vie des grandes terres. Il partagea tous ses états entre ses deux enfants, Charles et Carloman. Après la mort de Pepin, les seigneurs modifièrent ses volontés. On donna à Charles, qu'on a depuis appelé *Charlemagne*, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence avec la Neustrie, qui s'étendait alors depuis la Meuse jusqu'à la Loire et à l'Océan; Carloman eut l'Austrasie, depuis le Rhin jusqu'aux derniers confins de la Thuringe. Le royaume de France comprenait alors près de la moitié de la Germanie.

PERALDUS (Guillaume), dominicain du Dauphiné, mort vers l'an 1260, que plusieurs écrivains de son ordre ont cru à tort avoir été archevêque de Lyon, est auteur d'un traité imp. plusieurs fois : *De eruditione Religiosorum*. (*V.* la *Bibliothèque des écrivains dominicains*, par Echard et Quétif.)

PERAU (Gabriel-Louis CALABRE), diacre, et licencié de la maison et société de Sorbonne, né à Semur en Auxois en 1700, mourut en 1767. Il fut sincèrement regretté, tant des gens de lettres, dont il honorait la profession par ses mœurs, que des amis qu'il s'était faits en grand nombre. Sa droiture et sa probité, son esprit égal et liant, sa franchise et sa gaieté naturelles, la douceur de son caractère, rendaient son commerce aussi facile que sûr. Il est principalement connu par la continuation des *Vies des hommes illustres de la France*, commencées par d'Auvigny, tom. 13 à 23. Les volumes qu'il a composés sont recommandables par l'exactitude des recherches et par la netteté du style. On y désirerait quelquefois plus de chaleur et d'élégance. Turpin s'était chargé de continuer cet ouvrage, que Pérau fut obligé d'abandonner à cause de la perte de sa vue. Turpin est plus recherché dans sa manière; son style est affecté, et les faits sont souvent de son imagination. Pérau est encore éditeur d'un grand nombre d'ouvrages qu'il a retouchés, augmentés et

enrichis de notes et de préfaces. Son *édition des OEuvres de Bossuet*, 12 vol. in-4, ne renferme ni les sermons ni les lettres. On a encore de lui : une *Description historique de l'église royale des Invalides*, Paris, 1756, in-fol., 10 à 15 fr.; la *Vie de Jérôme Bignon*, 1757, in-12, estimée. Elle forme le 27^e vol. des *Vies des hommes illustres*. Il a publié, en outre, des *Editions* de Boileau, de Saint-Réal, la *Description de Paris* par Brice, la *Médecine des pauvres*, etc., et a écrit le *Secret des Francs-Maçons*, 1744. — *Le Recueil A. B. C.*, ou Collection de précis historiques, 1745-62, 24 vol. in-12.

PERCEVAL (Spencer), né à Londres en 1762, était le second fils de John Perceval, comte d'Egmont. Il entra au barreau; puis, se jetant dans la polémique des partis, il embrassa celui des *torys*, dont William Pitt était le chef. En 1805, il se prononça fortement contre l'émancipation des catholiques irlandais. A la mort du duc de Portland en 1809, il devint premier ministre en titre. Dans ses diverses fonctions, Perceval se montra le champion ardent de l'aristocratie et de l'épiscopat anglican, et provoqua une espèce de *houra* contre les papistes, par une adresse véhémement aux habitants de Northampton. Il continua de diriger les affaires de la Grande-Bretagne, d'après les principes de Pitt, jusqu'au 11 mai 1812, qu'il fut assassiné d'un coup de pistolet. La populace témoigna une joie féroce en apprenant sa mort.

PERCY (Thomas), prélat anglais, né en 1728 à Bridgenorth dans le Shropshire, d'une famille qui descendait des anciens comtes de Northumberland, devint en 1782 évêque de Dromore en Irlande, et mourut dans ce lieu en 1811. Ce prélat a publié plusieurs ouvrages estimés; *Han-Kiou-Chouan*, roman traduit du chinois, 1761, 4 vol. in-12; *Mélanges chinois*, 1762, 2 vol. in-12; *cinq Morceaux de poésie runique*, traduit de l'islandais, 1763, in-4; *Cantique de Salomon, avec un commentaire et des notes*, 1764, in-8; *Clef du Nouveau Testament*, 1764, in-8; *Reliques d'ancienne poésie anglaise*, 1775, 3 vol. in-12, ou 1812, 3 vol. in-8; ouvrage qui fit époque dans la littérature anglaise; une *Traduction des antiquités septentrionales de Mallet*, 1806, in-4, et quelques ouvrages, ainsi que des éditions soignées des *Poèmes de Surrey* et des *OEuvres de Georges Villiers, duc de Buckingham*.

PERCY (Pierre-François, baron), célèbre chirurgien, né en 1754 à Montagney, en Franche-Comté, mort à Paris en 1825, remplit les fonctions de chirurgien en chef dans les armées qui portèrent la guerre par toute l'Europe. Entre autres innovations utiles qu'il introduisit dans le service, il en est une dont il partage l'honneur avec Larrey : c'est l'institution de ces corps de chirurgiens ambulants, portés sur des chars légers, parcourant avec rapidité le champ de bataille, cherchant au milieu des rangs les militaires blessés, et les pansant sous le feu même de l'ennemi. En 1814, après l'occupation de Paris, il fit ouvrir les vastes abattoirs de cette ville à 12 mille soldats des armées alliées, blessés et presque abandonnés; il leur prodigua ses secours et les sauva

pour la plupart. Il représenta le département du Doubs à la chambre éphémère des cent-jours, se trouva à la journée de Waterloo, et fut mis à la retraite après le second retour des Bourbons. Nous citerons de lui : *Mémoire sur les ciseaux à incision*, couronné par l'Académie royale de chirurgie, Paris, 1785, in-4; *Manuel du chirurgien d'armée*, ibid., 1792, in-12, fig.; *Pyrotechnie chirurgicale-pratique, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie*, Metz, 1794, in-8.

PERDICCAS, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, eut beaucoup de part aux conquêtes du héros. Après la mort de ce conquérant, Perdiccas aspira à la couronne de Macédoine. Dans ce dessein, il répudia Nicée, fille d'Antipater, pour épouser Cléopâtre, sœur d'Alexandre. Antigone ayant découvert ses projets ambitieux, fit une ligue avec Antipater, Cratère et Ptolémée gouverneur d'Égypte, contre leur ennemi commun. Perdiccas envoya Eumène, officier distingué, pour dissiper cette ligue. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre; mais ce sang devint inutile aux intérêts de Perdiccas en Égypte. Il forma et fut obligé de lever le siège d'une petite place nommée le *Château des chameaux*, située près de Memphis. Il fit avancer son armée et l'engagea imprudemment dans un bras du Nil, où plusieurs périrent. Enfin sa dureté, son orgueil, son imprudence soulevèrent ses principaux officiers. Il fut égorgé dans sa tente, l'an 322 avant J.-C., avec la plupart de ses flatteurs. Perdiccas laissait apercevoir tous ses vices; il ne sut point commander à son cœur ni à son esprit. Il n'avait aucun système; il ne prenait conseil que du moment, sans porter ses vues dans l'avenir.

PÉRÉFIXE (Hardouin de Beaumont de), archevêque de Paris, et historien, d'une ancienne maison de Poitou, où il naquit en 1605, était fils du maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu. Il fut élevé par ce ministre, se distingua dans ses études, fut reçu docteur de la maison de Sorbonne, et prêcha avec applaudissement. Il devint ensuite précepteur de Louis XIV, puis évêque de Rhodéz et confesseur du roi. Mais croyant ne pouvoir en conscience remplir en même temps les obligations de la résidence et celle de l'éducation de son auguste élève, il donna volontairement la démission de cet évêché. Il fut fait archevêque de Paris en 1664. Son zèle pour le repos de l'Église et l'unité de la doctrine lui fit publier un *Mandement* pour la signature pure et simple du *Formulaire* d'Alexandre VII. (*Voy* cet article.) On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné. L'auteur du *Dictionnaire critique* le traite d'homme de peu de sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincible. Le caractère doux et aimable de Péréfixe, et ses autres qualités, auraient dû fermer la bouche à ses ennemis mêmes; mais c'est le propre du fanatisme de ne voir que l'ignorance et le vice dans ceux qui le combattent, tandis qu'il ne découvre que des lumières et des vertus chez ses partisans. Cet illustre prélat termina sa carrière en 1670. Il avait été reçu de l'Académie française en 1654. On a de lui : une excellente *Histoire du roi Henri IV*, dont la meil-

leure édition est d'Elzévir, 1661, in-12, 10 à 12 fr. Cette histoire, qui n'est qu'un abrégé, fait mieux connaître Henri IV que celle de Daniel. On croit que Mézerai y eut part, et il s'en vantait publiquement; mais cet historien incorrect ne fournit sans doute que les matériaux. Il n'avait point ce style touchant de Péréfixe, qui donne tant de charmes à son récit, et qui a fait dire à un critique moderne que « Henri IV devait plus à cette histoire qu'à la » *Henriade*, parce qu'elle est écrite d'un ton de sentiment et de dignité qui la rend bien plus intéressante. » Un livre intitulé : *Institutio principis*, 1647, in-16, qui contient un recueil de maximes sur les devoirs d'un roi enfant. *L'Eloge historique* de ce prélat fut composé par Martignac. (*Voy. le journal des Savants*, 1698, pag. 191.)

PÉRÉGRIN, fameux philosophe, surnommé *Protée*, vivait sous l'empereur Marc-Antonin. Né à Parium dans la Troade, il en avait été banni pour cause d'adultère et d'autres crimes plus infâmes encore; car il avait pris les mœurs et les goûts des cyniques, dont il professait la philosophie: mais sa réputation ne faisant pas les progrès qu'il attendait, il s'imagina qu'il pourrait s'illustrer en se parant des vertus chrétiennes; car c'est toujours la vanité qui se trouve être le mobile des révolutions philosophiques. Il embrassa donc la religion chrétienne; mais voyant qu'elle exigeait des vertus aussi réelles que modestes, et que c'était une espèce d'apostasie que de les pratiquer pour les faire paraître, il comprit qu'il s'était trompé. Les chrétiens, qui l'avaient accueilli, reconnurent sous son extérieur affecté une âme sans religion et un hypocrite sacrilège, qu'ils abandonnèrent avec horreur. Privé de cette ressource, et libre de toute contrainte, il chercha une autre route de fortune dans ses voyages. En Egypte, il s'exerça dans toutes les pratiques des cyniques les plus effrontés. A Rome, il se répandit en injures contre tout le monde, et même contre l'empereur, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par le préfet; ce qui lui fit encore honneur dans l'esprit des dupes. De là il se retira dans la Grèce, où tout sophiste pouvait s'assurer d'un bon accueil; il acquit de la réputation à Athènes, en se logeant, avec un air de détachement, dans une cabane près de la ville. Se voyant vieux, et ayant épuisé tous les moyens de se faire valoir, il lui prit fantaisie de s'immortaliser par un expédient tout nouveau. Dans l'assemblée des jeux olympiques, la plus nombreuse de la Grèce, il déclara que dans quatre ans, à pareille cérémonie et à pareil jour, il se brûlerait publiquement. « Il avait, » dit un historien, un long terme devant lui, et se flattait peut-être que dans l'intervalle il surviendrait quelque incident propre à le dégager de sa promesse. Cependant il en retira les fruits anticipés, par l'admiration qu'un peuple frivole et amateur des choses extraordinaires croyait devoir à ce courage insensé. Mais enfin le jour fatal arriva; les conjonctures demeurant les mêmes, les disciples de Pérégrin se partagèrent dans leurs avis. Quelques-uns opinèrent à prolonger le plus longtemps qu'il serait possible les jours d'un homme aussi précieux. Les autres voulaient abso-

lument qu'il y allât de son honneur de donner l'exemple du mépris de la vie avec tout l'éclat qu'il avait promis; et cette opinion prévalut tellement, que ce fut pour lui une sorte de nécessité de la suivre. La veille du jour marqué pour cette bizarre tragédie, il harangua publiquement sur la mort: mais le très-grand nombre des auditeurs marquant beaucoup plus d'empressement pour l'exemple que pour les moralités de l'orateur, qui commençait à trembler, on lui cria de toutes parts qu'il était temps de procéder à son sacrifice. Il laissa passer le jour donné, sous quelque prétexte qui ne satisfit point. Cependant il tomba malade, et comme il marquait beaucoup d'impatience dans la douleur, son médecin raila cette faiblesse dans un homme qui avait témoigné tant d'envie de mourir; mais quelle gloire, répliqua Pérégrin, de finir par une maladie, comme le commun des mortels? Et le reproche faisant prendre le dessus à sa vanité, il protesta qu'il se brûlerait la nuit suivante. Tout le monde accourut. Pérégrin dresse un grand bûcher, paraît après minuit, une torche à la main et suivi de tous ses disciples. Il allume lui-même le bûcher, quitte sa besace, son manteau et son bâton, prie à voix haute les dieux propices; et ayant jeté de l'encens dans le feu, il s'y précipite. En un moment il fut étouffé. » Cette action fut admirée comme un prodige de la philosophie; mais Lucien, qui connaissait à fond les hommes vains et corrompus qui se décorent de ce nom (*voy. son article*), ne fit qu'en rire: il dit qu'on ne manqua pas de publier bien des prodiges, qu'on prétendait être arrivés pendant cette scène tragique; mais il assure qu'il n'en avait vu aucun, quoiqu'il fût présent. Il risqua cependant beaucoup à publier trop tôt ce qu'il en pensait: car l'enthousiasme de la multitude était tel, qu'il manqua d'être assassiné. Il est facile de découvrir dans cette catastrophe un homme dupe de sa vanité, qui aurait voulu en éluder les engagements, et qui s'était trop avancé. Du reste, bien loin de s'étonner de cette farce, il faut s'étonner au contraire de ce que parmi tant de prétendus philosophes qui finissent par le suicide, il ne s'en trouve pas davantage qui embellissent cette opération par quelque appareil de spectacle.

PEREIRA (Benoît), *Pererius*, savant jésuite espagnol, né en 1535 à Valence, mort à Rome en 1610, professa avec succès dans son ordre. On a de lui: *Commentariorum in Danielem prophetam*, lib. XVI, 1618, in-12; *Commentariorum et disputationum in Genesim*, lib., Romæ, 1589-98, 4 vol.; *Selectæ disputationes in sacram Scripturam*, Ingolstadii et Lugduni, 1601-08, 5 vol. Il y a beaucoup de recherches dans l'un et dans l'autre ouvrage. On a encore de lui: *De magia, observatione somniorum et divinatione astrologica*, libri III, 1601, in-8. Il y combat et dévoile les prestiges de ces arts funestes.

PEREIRA-GOMEZ (Georges), médecin espagnol, natif de Medina-del-Campo, est, dit-on, le premier des philosophes modernes qui ait écrit que « les bêtes sont des machines sans sentiment. » Plus de 500 ans avant J.-C., Phérécyde, philosophe de

l'île de Scyros, avait soutenu que « les animaux sont » de pures machines. » Le livre où Pereira soutient l'opinion que les bêtes sont des automates, fut imprimé en 1554, in-fol., sous le titre d'*Antoniana Margarita* : il lui donna ce titre pour faire honneur au nom de son père et de sa mère. On attribue à Pereira des systèmes sur d'autres matières de physique et de médecine, aussi singuliers que celui sur l'*âme des bêtes* ; mais ils sont peut-être mieux fondés, celui surtout où il combat et rejette la matière première d'Aristote. Il ne fut pas d'accord non plus avec Galien sur la doctrine des fièvres.

PEREIRA (Joseph), carme portugais, était encore en vie l'an 1731, mais d'un âge avancé. Nous avons de lui : *Dissertation apologétique, historique, dogmatique et politique des Rites sacrés*, en portugais, Lisbonne, 1751, in-4 ; *Chronique des Carmes portugais de la stricte observance*, Lisbonne, 1747, 2 vol. in-fol.

PEREIRE (Jacob-Rodrigue), membre de la société royale de Londres, et le premier instituteur des sourds-muets en France, naquit en 1716 à Berglanga, petite ville de l'Estramadure espagnole. Il avait ouvert à Cadix une école de sourds-muets qui ne put, à ce qu'il paraît, se soutenir, puisque l'auteur se fixa peu de temps après en France, avec toute sa famille. Ses heureux essais sur le fils d'Azyd'Étigny, directeur des fermes à la Rochelle, lui valurent, en 1751, une pension de 800 fr. Pereire fut lié à Paris avec la Condamine, et avec Buffon, qui fait beaucoup d'éloge de son talent dans son *Histoire naturelle* ; il forma un assez grand nombre d'élèves, et il en amena quelques-uns à conserver distinctement et à saisir le sens du discours d'après le mouvement des lèvres. Né de race juive, il entretenait dans la croyance de leur famille les enfants qui lui étaient confiés. Il a laissé quelques écrits, non sur sa méthode, mais sur celle de l'abbé de l'Épée, qu'il regardait comme impraticable : ce qui n'a pas empêché que la sienne, oubliée, n'ait plus de partisans, tandis que la seconde, perfectionnée et étendue, s'est répandue dans toute l'Europe. Pereire mourut à Paris en 1780.

PERELLE (Adam), rival d'Israël Silvestre, naquit à Paris de Gabriel Pérelle, célèbre graveur, et embrassa la profession de son père. Son génie fécond, plus porté au talent de produire qu'à celui d'imiter, se livra indifféremment aux fougues de son caprice et aux indications du naturel. Il n'a gravé que des paysages, la plupart de fantaisie, et quelques morceaux d'après Corneille Polembourg. Il mourut à Orléans en 1695, à 57 ans.

PEREZ (D. Antoine), ministre espagnol, fils naturel de Gonzalve Perez, secrétaire de Charles-Quint et de Philippe II, devint secrétaire d'état avec le département des affaires étrangères sous le second de ces monarques. Perez fut accusé de péculat, de trahison et de malversations les plus odieuses, et en conséquence privé de ses emplois et de sa liberté. Il s'échappa de la prison et alla exciter une révolte en Aragon ; de là il passa en France, où il mourut en 1611. On a de lui : des *Lettres* traduites en Français par Dalibrai ; des *Relations*

en espagnol, et d'autres écrits, Paris, 1598, in-4. On voit dans ses ouvrages une haine forcenée contre son prince ; et c'est à cette source que la plupart de nos historiens modernes ont puisé les calomnies dont ils ont barbouillé le portrait de Philippe II.

PEREZ (Antoine), archevêque de Tarragone, mort à Madrid en 1637, à 78 ans. Nous avons de ce prélat : *Pentateuchum fidei, sive volumina v de Ecclesiâ ; de Conciliis ; de Scripturâ sacrâ ; de Traditionibus sacris ; de romano Pontifice*, Madrid, 1620, in-fol., rare.

PEREZ (Antoine), célèbre jurisconsulte, né à Alforo, petite ville de la haute Navarre, en 1585, fut amené fort jeune aux Pays-Bas, reçut le bonnet de docteur en droit à Louvain, en 1616, et y enseigna longtemps cette science. L'empereur Ferdinand II, et Philippe IV, roi d'Espagne, l'honorèrent du titre de conseiller. En 1666, il célébra le jubilé de son doctorat, et mourut à Louvain en 1672. Nous avons de ce savant : *Assertiones politicae*, Cologne, 1612, in-4 ; *Prælectiones sive Commentarii in XII lib. Codicis*, Amsterdam, Elzevir, 1653, in-fol. C'est la meilleure édition. On estime aussi celle de Cologne, 1661, 2 vol. in-4, avec des additions de Hulderique Eyben et des tables fort amples, et celle de Genève, 1740, 2 vol. Perez y éclaircit toutes les lois du Code, et il y donne dans des explications un abrégé de tout ce qui se trouve dans le *Jus novum* et dans le *Jus novissimum* ; son style, quoique concis, est très-intelligible. *Institutiones imperiales*, Amsterdam, Elzevir, 1673, in-12 : ouvrage universellement estimé ; *Jus publicum*, Amsterdam, Elzevir, 1682, in-12 ; *Commentarius in XXV lib. Digestorum*, Amsterdam, 1669, in-4.

PERGOLÈSE (Jean-Baptiste), né en 1704 à Casoria, au royaume de Naples, fut élevé dans cette dernière ville sous Gaetano Greco, l'un des plus célèbres musiciens d'Italie. Le prince de Stigliano, connaissant les talents du jeune Pergolèse, le prit sous sa protection. Après avoir fait un voyage à Rome, il retourna à Naples et y mourut, au commencement de l'année 1737. On peut lui reprocher ses *repetizioni*, et son style parfois trop coupé : mais la facilité de sa composition, la science de l'harmonie, la richesse de la mélodie, lui conserveront un nom célèbre. Sa musique est un tableau de la nature ; elle parle à l'esprit, au cœur, et quelquefois trop aux passions. Ses principaux ouvrages sont : plusieurs *Ariettes* ; la *Serva Padrona* ; *Il Maëstro di musica*, intermèdes ; un *Salve Regina*, et le *Stabat Mater*, regardé universellement comme son chef-d'œuvre, et qui conserve toujours sa célébrité bien méritée.

PÉRIANDRE, *Periander*, tyran de Corinthe, fut mis au nombre des sept sages de la Grèce : ce sage était un monstre, comme beaucoup d'autres que la moderne philosophie a placés dans ses fastes, aussi bien que l'ancienne. Il changea le gouvernement de son pays, opprima la liberté de sa patrie, et usurpa la souveraineté, l'an 628 avant l'ère chrétienne. Le commencement de son règne fut assez doux ; mais il prit un sceptre de fer après qu'il eut

consulté le tyran de Syracuse sur la manière la plus sûre de gouverner. Celui-ci mena les envoyés de Périandre dans un champ, et pour toute réponse, il arracha devant eux les épis qui passaient les autres en hauteur. Le tyran de Corinthe profita de la leçon du tyran de Sicile. Il s'assura d'abord d'une bonne garde, et fit mourir dans la suite les plus puissants des Corinthiens. Ces crimes furent les avant-coureurs des forfaits les plus horribles. Il commit un inceste avec sa mère, fit mourir sa femme Mélisse, fille de Proclès, roi d'Epidaure, sur de faux rapports; et ne pouvant souffrir les regrets de Lycophon, son second fils, sur la mort de sa mère, il l'envoya en exil dans l'île de Corcyre. Un jour de fête solennelle, il fit arracher aux femmes tous les ornements qu'elles portaient pour leur parure. Enfin, après s'être souillé par les excès les plus barbares et les plus honteux, il mourut l'an 585 avant J.-C. Ses maximes favorites étaient : « Qu'il faut garder sa parole, et cependant » ne point se faire scrupule de la rompre, quand » ce que l'on a promis est contraire à ses intérêts ; » que non-seulement il faut punir le crime, mais » encore prévenir les intentions de ceux qui pourraient le commettre : » maximes pernicieuses, adoptées depuis par Machiavel. Ce tyran a été loué par ceux qui ont toujours de l'encens pour les meurtriers, les débauchés et les tyrans.

PÉRICLÈS naquit à Athènes, vers l'an 500 avant J.-C., de Xantippe, illustre citoyen de cette ville, qui le fit élever avec soin. Il eut entre autres maîtres Zénon d'Elée et Anaxagore, et devint grand capitaine, habile politique et orateur. Périclès résolut de se servir de ces qualités pour gagner le peuple. Aux avantages que lui donnait la nature, il joignait l'art et la finesse d'un homme d'esprit qui veut dominer. Il partagea aux citoyens les terres conquises, et se les attacha par les jeux et les spectacles : pour affermir son autorité, il entreprit d'abaisser le tribunal de l'aréopage, dont il n'était pas membre. Le peuple, enhardi et soutenu par Périclès, bouleversa l'ancien ordre du gouvernement, ôta au sénat la connaissance de la plupart des causes, et ne lui laissa que les affaires communes. Il fit bannir par l'ostracisme Cimon son concurrent, et ses autres rivaux, et resta seul maître à Athènes pendant 15 ans. Il commanda l'armée des Athéniens dans le Péloponèse, remporta une célèbre victoire près de Némée contre les Sicyoniens, et ravagea l'Arcadie, à la prière d'Aspasie, fameuse courtisane qu'il aimait, et qu'il épousa dans la suite. Ayant déclaré la guerre aux Samiens, l'an 441 avant J.-C., il prit Samos après un siège de 9 mois. Ce fut durant ce siège qu'Artemon de Clazomène inventa le bélier, la tortue, et quelques autres machines de guerre. Périclès engagea les Athéniens à continuer de combattre les Lacédémoniens. Il fut blâmé dans la suite d'avoir donné ce conseil, et on lui ôta sa charge de général. Il fut condamné à une amende qui se montait, selon les uns, à 15 talents, et selon d'autres à 50. Les Athéniens, peuple volage et léger dans ses haines comme dans ses prédilections, passant rapidement du blâme à l'éloge, et content,

comme le lui a dit en face le premier de ses orateurs (1), dès qu'il voyait ou entendait quelque nouveauté, ne furent pas longtemps sans changer d'opinion, et engagèrent Périclès à reprendre le gouvernement. Peu de temps après, il tomba malade de la peste, et mourut l'an 429 avant J.-C. Il réunissait en lui les talents d'amiral, d'excellent capitaine, de ministre d'état, de surintendant des finances.... Il fut surnommé l'*Olympien*, à cause de la force de son éloquence. Sa contenance était ferme et assurée, sa voix douce et insinuante. C'est principalement par l'usage qu'il sut faire de la parole qu'il fut, pendant près de 40 ans, monarque d'une république. Rien ne prouve mieux la lâcheté et la dégradation des Athéniens, que le long règne d'un homme qui avait usurpé l'autorité, détruit le gouvernement légitimement reçu, épuisé le trésor public pour charger Athènes d'ornements superflus, introduit la mollesse et le luxe. Il enivra ses concitoyens de spectacles et de fêtes, pour les gouverner selon ses caprices, et donna, par ses amours avec la courtisane Aspasie, l'exemple d'une vie publiquement scandaleuse. On rapporte de lui quelques sentences. Toutes les fois que Périclès prenait le commandement, il disait qu'il allait commander à des gens libres, et qui étaient Grecs et Athéniens. Ces gens libres étaient devenus ses esclaves. Les tyrans ne parlent de la liberté que comme les conquérants de leurs conquêtes. On dit que le poète Sophocle, son collègue, s'étant écrié à la vue d'une belle personne : *Ah ! qu'elle est belle ! — Il faut,* lui dit Périclès, *qu'un magistrat ait non-seulement les mains pures, mais aussi les yeux et la langue.* Cette réponse s'accordait peu avec sa conduite : la vertu de ces anciens sages n'était que dans leur bouche ou dans leurs écrits.

PÉRIER (Casimir), né à Grenoble en 1777, mort à Paris en 1832, fut élevé à Lyon chez les prêtres de l'Oratoire. Il fit les campagnes d'Italie en 1799 et 1800 ; mais, quoiqu'il eût été nommé officier du génie, il préféra se livrer au commerce. Jusqu'en 1815, absorbé par le développement de ses affaires, il ne songea point à la politique. Mais, en 1816, il publia contre les emprunts à l'étranger un écrit remarquable ; et, dès l'année suivante, le département de la Seine le nomma député, le jour même où il atteignait l'âge de 40 ans voulu par la charte. Constamment réélu par divers arrondissements, il fit aussi constamment cause commune avec l'opposition dont il devint un des chefs les plus influents ; mais son opposition, même dans le moment de la plus grande exaspération de son parti, fut toujours exprimée avec dignité et convenance. En 1830, Casimir Périer fut du nombre des 221 qui déclarèrent à Charles X qu'il ne pouvait y avoir concours entre la chambre des députés et le ministère du prince de Polignac. Le roi, qui avait dissous la chambre, voyant que les électeurs renvoyaient les mêmes députés, qu'il craignait sans doute de

(1) Démosthènes. Nous lisons la même chose dans les Actes des Apôtres : *Athenienses autem omnes ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere aut audire aliquid novi.* Act. 17. — *Voy.* ANYTUS, ARISTIDE, SOCRATE,

trouver encore plus hostiles, se décida à prononcer une nouvelle dissolution, même avant qu'ils fussent réunis; il signa les ordonnances du 25 juillet, par lesquelles, en vertu de l'art. 14 de la charte, il s'élevait momentanément au-dessus des lois. Pendant la résistance qui s'organisa contre ces ordonnances, Casimir Périer, présent aux diverses réunions des députés qui eurent lieu du 26 au 31, se borna à opiner pour la voie des remontrances et des doléances. Nommé membre de la commission municipale qui s'installa dès le 29 à l'Hôtel-de-Ville pour rétablir l'ordre dans Paris, il s'y trouvait lorsque des envoyés de Charles X vinrent ce jour-là même déclarer que le roi avait retiré ses ordonnances et formé, sous la présidence du duc de Mortemart, un ministère nouveau dont il faisait partie. Mais trois des commissaires municipaux prononcèrent par l'organe de Lafayette que le roi avait cessé de régner. Casimir Périer garda le silence. Enfin quand, après avoir attribué la lieutenance générale au duc d'Orléans, la majorité des députés présents lui eut décerné la couronne, Casimir Périer, bien que nommé la veille président de la chambre par le lieutenant général, n'assista point à la fameuse séance du 7 août. Les scènes du 13 février 1831, et les désordres qui s'ensuivirent, ayant ébranlé dans l'opinion le ministère Laffitte, Casimir Périer accepta le portefeuille de l'intérieur avec la présidence du conseil. Dès lors, il employa toute l'énergie de sa volonté à faire régner l'ordre dans le nouvel état de choses créé par la révolution. Il s'était fait un point d'honneur de ne recourir qu'aux lois, appuyées de la force publique, pour paralyser ou punir les révoltés contre la royauté du 7 août, et pour donner à celle-ci une base solide dans la justice du pouvoir, autant que dans l'obéissance passive des populations. Sa conduite à l'égard de la Vendée, de Lyon et de Grenoble, fut réglée par ces principes. Les faits les plus importants de son administration furent l'abolition de l'hérédité de la pairie, l'érection de la Belgique en royaume indépendant, l'occupation d'Ancône, et la transformation presque violente de la chambre des députés en une majorité favorable à ses principes de légalité, d'ordre au dedans et de paix au dehors. Ce qui lui fait réellement honneur comme premier ministre d'un gouvernement qui ne faisait que de naître, c'est d'avoir eu la force de comprimer l'esprit de propagande qui animait la chambre des députés. Il s'honora aussi, lors de la discussion sur la proposition Bricqueville contre les Bourbons de la branche aînée, en combattant toute espèce de mesure pénale comme odieuse et inutile. Peut-être n'avait-on pas vu depuis Bonaparte de volonté plus forte et plus opiniâtre que la sienne. « Je suis arrivé, disait-il, aux affaires en homme de cœur, j'espère en sortir en homme d'honneur. » En effet, il mourut à la tâche, consolé, à son heure dernière, par la religion dont il eût voulu faire prévaloir en France la salutaire influence.

PERIERS (Bonav. des). (Voy. DESPERIERS.)

PERIERUS (Jean), jésuite, natif de Courtrai, se distingua dans l'étude de l'antiquité ecclésiastique,

et mérita d'être associé aux savants agiographes d'Anvers qui ont écrit les *Acta Sanctorum*. Il mourut l'an 1762, à 51 ans.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, marquis de), pair et maréchal de France, né à Grenoble en 1754, fut député en 1791 à l'Assemblée législative par le département de la Haute-Garonne. Quittant ce poste pour rejoindre l'armée des Pyrénées-Orientales, il succéda à Dugommier dans le commandement en chef. Les batailles de la Jonquière, de Saint-Sébastien et de la Madeleine, la prise du fort de Figuières et celle de Roses sont ses titres militaires. Après la conclusion de la paix avec l'Espagne, nommé ambassadeur à Madrid, il signa, en 1796, un traité d'alliance offensive et défensive entre ce pays et la France. En 1808, il remplaça Jourdan dans le commandement des Français à Naples. Il était déjà depuis quelques années sénateur et maréchal. En 1814, le comte d'Artois le nomma commissaire extraordinaire de la première division militaire; et, lors du retour de Bonaparte, il essaya d'organiser un plan de résistance dans le midi. Devenu pair de France, il mourut en 1819.

PÉRION (Joachim), docteur de Sorbonne, né à Cormeri en Touraine, se fit bénédictin dans l'abbaye de ce nom en 1517, et mourut dans son monastère vers 1559 ou 1561. On a de lui : *Dialogorum de linguæ gallicæ origine, ejusque cum græca cognatione, libri iv*, Parisii, 1555, in-8, 4 à 6 fr.; *Topicorum theologicorum lib. II*, ibid., 1549, in-8; des Traductions latines de quelques livres de Platon, d'Aristote, de saint Jean Damascène, de Justin, d'Origène et de saint Basile. Son latin est élégant; mais l'auteur manquait de critique.

PÉRIZONIUS (Jacques), savant critique et philologue, né à Dam en Hollande, en 1651, étudia à Deventer sous Gisbert Cuper, puis à Utrecht sous Georges Grévius. Ses protecteurs et son mérite lui procurèrent le rectorat de l'école latine de Delft, et la chaire d'histoire et d'éloquence à l'université de Franeker, en 1681. Il remplit cette place avec distinction jusqu'en 1693, qu'on le fit professeur à Leyde, en histoire, en éloquence et en grec. On a de lui : de savantes *Explications* de plusieurs endroits de différents auteurs grecs en latin, sous le titre d'*Animadversiones historicæ*, Amsterd., 1685, in-8; des *Dissertations* sur divers points de l'histoire romaine; des *Oraisons*; plusieurs Pièces contre Francias, professeur d'éloquence à Amsterdam, sous le titre de *Valerius accinctus; Origines babylonica et ægyptiaca*, Leyde, 1711, et Utrecht, 1736, 2 vol. in-8, 6 à 10 fr.; remplies de remarques curieuses, où il relève les erreurs du chevalier Marsham. Cet ouvrage fait un honneur infini au profond savoir de Périzonius; l'édition d'Utrecht est enrichie des notes de Duker; une bonne *Edition* de l'histoire *Æliane*, 2 vol. in-8; des *Commentaires historiques* sur ce qui s'est passé dans le xvii^e siècle. Cet écrivain infatigable mourut à Leyde, en 1716. Son amour pour l'étude lui fit préférer le célibat au mariage, suivant en cela le mot de Sénèque : *Vita conjugalis alios et generosos spiritus fran-*

git, a magnis cogitationibus ad humillimas detrahit.

PERKIN-WAERBECK (Pierre), eut la hardiesse de se dire Richard duc d'York, fils du roi Edouard IV, sous le règne de Henri VII, vers l'an 1486. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, voyait avec peine Henri VII sur le trône; elle fit courir le bruit que Richard III, duc de Gloucester, ayant donné ordre en 1483 d'assassiner Edouard V, prince de Galles, et Richard, duc d'York, tous deux fils d'Edouard IV, roi d'Angleterre, les parricides, après avoir tué le prince de Galles, légitime héritier de la couronne, avaient mis en liberté le duc d'York, qui s'était caché depuis dans quelque lieu inconnu. Quand elle eut répandu ces chimères parmi le peuple, elle chercha un imposteur adroit, propre à jouer le rôle du duc d'York. Elle le trouva dans Perkin, jeune juif flamand, dont le père né à Londres s'était converti. Perkin se montra d'abord en Irlande sous le nom de *Richard Plantagenet*, et le peuple crédule n'eut pas de peine à le reconnaître. Charles VIII, roi de France, alors en guerre avec Henri, invita le nouveau prince à se rendre auprès de lui, et accrédita cette fiction: mais Perkin fut bientôt abandonné par Charles, et obligé de passer auprès de la duchesse de Bourgogne, qui l'envoya au roi d'Écosse Jacques IV, après le lui avoir vivement recommandé. Ce jeune monarque se laissa tromper par l'imposteur, et lui donna même en mariage une de ses parentes. Une armée écossaise ravagea bientôt les frontières de l'Angleterre. Perkin eut d'abord des succès; mais Jacques s'étant accommodé avec Henri, ce prince le pria de se retirer ailleurs. Il se cacha quelque temps en Irlande. De là il passa en Cornouailles, où le feu de la sédition subsistait encore. Il y fut arrêté, et se réfugia dans une église. Sa femme fut faite prisonnière et traitée avec distinction. Il se remit lui-même entre les mains de Henri, qui se contenta de le tenir en prison; mais y ayant formé un complot avec le comte de Warwick, prisonnier comme lui, pour tuer le gouverneur et se sauver, il fut condamné à mort. (*Voy. la Nouvelle historique intitulée Waerbeck*, par d'Arnaud.)

PERKINS (Guillaume), théologien anglican, né en 1558 à Morston, dans le comté de Warwick, se rendit habile dans l'Écriture sainte. Il devint professeur de théologie à Cambridge, où il mourut en 1602. On a de lui: *Commentaires* sur une partie de la Bible; un grand nombre de *Traité théologiques*, imprimés en 3 vol. in-fol.

PERNE (François-Louis), né à Paris en 1772, mort à Laon en 1832, occupa le poste d'inspecteur général du Conservatoire de musique et de bibliothécaire de cet établissement. Comme compositeur, ses *Oratorios*, ses *Messes*, ses *Recueils de musique sacrée*, son *Cours d'harmonie et d'accompagnement*, sa *Méthode de piano*, suffirent à sa gloire. Comme littérateur, on lui doit des recherches sur la musique ancienne et du moyen âge.

PERNETTI (Jacques), né dans le Forez en 1696, se consacra à l'état ecclésiastique, et l'ho-

nora par ses mœurs et par sa science. Il se chargea de l'éducation de M. de Boulogne, depuis intendant des finances, qui lui procura un canonicat à Lyon. Cette ville le décora du titre d'historiographe. Il mourut en 1777. On a de lui plusieurs ouvrages de morale et de philosophie qui font honneur à son esprit, à son jugement, à sa religion: ils sont écrits d'un style clair, méthodique, plein de douceur et d'aménité. Les principaux sont: *Conseils de l'Amitié*; *Lettres sur les Physionomies*; *Dissertation sur l'Éducation*; *sur la vraie Philosophie*. Il y montre que ceux qui se décorent aujourd'hui de ce nom ne le méritent en aucune manière et en sont indignes; *l'Homme sociable*; les *Lyonnais dignes de mémoire*: ouvrages pleins de recherches.

PERNETY (Antoine-Joseph), né à Roanne, en 1716, se fit bénédictin. Il se livra aux recherches d'érudition, et fut employé par ses supérieurs aux travaux littéraires de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés. En 1765, il signa la requête des 28 bénédictins qui demandaient à être dispensés de leur règle. Peu après, entièrement dégoûté de son état, il s'enfuit à Berlin, et devint bibliothécaire de Frédéric. Il revint bientôt à Paris, où l'archevêque tenta vainement de le faire rentrer dans son monastère. Le parlement s'étant déclaré en sa faveur, il resta dans le monde. Dans la suite, il s'éprit des rêveries de Swedenborg, et publia une *Traduction des Merveilles du ciel et de l'enfer* de cet enthousiaste. Il paraît qu'il se retira à Avignon, où il se fit une espèce de secte peu nombreuse, dont on ne connaît ni les dogmes ni les pratiques. On dit qu'il mourut à Valence en 1801. Nous avons de Pernet: *Fables égyptiennes et grecques dévoilées*, 2 vol. in-12; *Dictionnaire mytho-hermétique*, 1758, in-8; *La Connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, 1776, in-8; *Dictionnaire de peinture, gravure et sculpture*, 1757, in-12; *Histoire d'un voyage aux îles Malouines*, 1770, in-8; *Dissertation sur l'Amérique et les Américains*, 1770, in-8; *Examen des Recherches philosophiques de Paw sur les Américains*, 1772, 2 vol. in-8; *La vertu, le pouvoir, la clémence et la gloire de Marie, mère de Dieu*, 1790. Il a encore donné une *Traduction* de Columelle, du Corps de mathématiques de Wolff; publié des *Dissertations* dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, et travaillé au 8^e vol. du *Gall. christ.*

PEROTTI (Nicolas), né en 1430 d'une illustre famille et de parents fort pauvres, à Sasso-Ferrato, bourg entre l'Ombrie et la Marche d'Ancône, fut contraint d'enseigner la langue latine pour subsister. Ses talents étaient déplacés dans sa patrie. Perotti se rendit ensuite à Rome, où il gagna l'amitié du cardinal Bessarion, qui le choisit pour son conclave après la mort de Paul II. Plusieurs historiens ont prétendu qu'il fit manquer la papauté à son protecteur par une imprudence; mais c'est une fable. Les pontifes romains donnèrent à Perotti des marques particulières de leur estime, parce qu'il travailla avec ardeur à la réunion de l'Église grecque pendant le concile de Ferrare. Quelque temps après il

devint gouverneur de Pérouse, puis de l'Ombrie, archevêque de Manfredonia en 1458, et mourut en 1480 à Fugicura, maison de plaisance qu'il avait fait bâtir près de Sasso-Ferrato. Ses ouvrages sont : une *Traduction*, du grec en latin, des cinq premiers livres de l'*Histoire* de Polybe; une autre du *Traité du serment* d'Hippocrate;... du *Manuel* d'Epictète; du *Commentaire* de Simplicius sur la *Physique* d'Aristote; des *Harangues*; des *Lettres*; quelques *Poésies italiennes*; des *Commentaires* sur *Stace*; un *Traité De generibus Metrorum*, 1497, in-4; *De Horatii Flacci ac Severini Boetii metris*, etc.; un long *Commentaire* sur Martial, intitulé : *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarius*. La meilleure édition de ce livre est de 1513, in-fol. Il y a beaucoup d'érudition profane, mais peu d'ordre; *Rudimenta Grammatices*, Rome, 1473 et 1475, in-fol., éditions très-rares.

PÉROUSE (Jean-François GALAUP de la), célèbre navigateur français, né à Albi en 1741, d'une famille noble de Toulouse, entra dans le corps de la marine en 1758, et devint enseigne en 1764. Durant les 14 ans de paix qui suivirent, il eut l'occasion de parcourir une grande partie du globe. Lors de la reprise des hostilités, en 1778, il commanda une frégate dans l'escadre du comte d'Estaing, et mérita par sa belle conduite le grade de capitaine de vaisseau (1780), dont il se rendit de plus en plus digne par de nouveaux faits d'armes. En 1782 il détruisit les établissements anglais de la baie d'Hudson. Louis XVI, qui avait reconnu ses talents, lui confia la direction d'un voyage autour du monde. Il partit de Brest le 1^{er} août 1785, sur la frégate *la Boussole*, avec plusieurs savants, et les instruments de physique, de mathématiques et d'astronomie les plus exacts, pour faire des découvertes, ou plutôt pour continuer celles de Cook. Il avait sous ses ordres la frégate *l'Astrolabe*, commandée par le capitaine de Langle, son ami, officier d'un grand mérite. Les équipages des deux frégates étaient composés des hommes les plus robustes, les plus sains, les plus intelligents qu'on eût pu trouver. Louis XVI à qui on avait proposé ce voyage maritime comme une expédition qui illustrerait son règne, en traça lui-même le plan, et rédigea, dit-on, les instructions qui furent données à la Pérouse, commandant en chef l'expédition. Toutes les sociétés savantes lui avaient fourni des mémoires, et tous les gouvernements d'Europe lui avaient promis la protection et l'assistance de leur marine. Après avoir visité la Conception, l'île de Pâques et les îles Sandwich, il arriva sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, vers le 58^e degré de latitude nord et le 139^e de longitude occidentale, où il découvrit l'entrée d'une baie profonde, qui n'avait encore été vue d'aucun navigateur. La passe hérissée de brisants sur un courant rapide, était d'un accès difficile et périlleux; mais l'intérieur promettait tout ce qu'on peut désirer dans une rade. Les deux frégates, pressées par le besoin d'eau, de vivres et de bois, en hasardèrent l'entrée sans accident, mais non sans un extrême péril, le plus grand, dit la Pérouse, qu'il ait jamais vu cou-

rir à des navires. Cette baie prit, sur la carte de l'expédition, le nom de *Port des Français*; il s'y trouva en effet un excellent mouillage près d'une petite île inhabitée, mais abondante en bois, en eau et en gibier. Jusque là, la Pérouse n'avait eu à bord ni morts, ni malades, il voulut, avant de quitter l'île, placer des sondes sur le plan levé par ses ingénieurs, et il y employa un grand et un petit canot de la Boussole et un canot de l'Astrolabe. Les trois canots se séparèrent de leur bord à 6 heures du matin, et à 10 le petit canot revint seul, avec la nouvelle aussi terrible qu'inattendue de la perte des deux autres. Le 1^{er} canot avait été emporté sur les brisants de la passe par un mouvement de mer, dont il ne pouvait ni prévoir ni éviter l'effet; le second s'y était précipité volontairement, dans l'espoir de sauver ses compagnons. Cet accident fut d'autant plus sensible à la Pérouse, qu'il perdait six officiers distingués, dont un lui était proche parent, et lui tenait, dit-il lui-même, *lieu de fils*. Il dirigea ensuite sa route du nord au sud, pour reconnaître la côte occidentale de l'Amérique, et arriva à Macao le 3 janvier 1787, où il eut la joie de trouver un bâtiment français de la marine royale. Il se rendit de là à Manille, et il se reporta au nord par les mêmes latitudes qu'il avait parcourues sur la côte d'Amérique; mais cette navigation, dans des parages sinueux et parsemés d'îles, fut plus longue, plus périlleuse et remplie de bien plus d'événements. Le 8 septembre il arriva à Avatscha, dans la presqu'île du Kamtschatka, où il s'arrêta pendant 20 jours. Il mit à la voile le 1^{er} octobre 1787, pour reconnaître les îles du Japon et le détroit qui les sépare, soit du continent de l'Asie, soit d'elles-mêmes, opération difficile que Cook ni King n'avaient pu effectuer. Le 9 décembre il était devant l'une des îles des Navigateurs, une partie de l'équipage voulut prendre terre. De Langle, qui commandait en personne l'expédition, fut massacré avec onze hommes par les peuples barbares du pays, un grand nombre d'autres fut blessé grièvement. Il paraît certain qu'on eût prévenu ce massacre en ne laissant pas approcher les sauvages; mais il eût fallu recourir à la force, et tous les chefs de l'expédition s'étaient fait un point d'honneur de revenir en Europe sans avoir versé une seule goutte de sang indien. La Pérouse, privé du plus habile de ses officiers, d'une partie de ses équipages et de ses chaloupes que les sauvages avaient mises en pièces en un clin d'œil, prit le parti de se rendre, sans prendre terre nulle part, à Botany-Bay, où il arriva le 29 janvier 1788, près de 30 mois après son départ. Depuis cette époque on n'a pas reçu de ses nouvelles. Dans sa dernière lettre au ministre, datée du 7 janvier 1788, il annonçait l'intention de remonter aux îles des Amis, de passer entre la nouvelle Guinée et la nouvelle Hollande par un autre canal que celui de l'Endeavour, si toutefois il en existait un, de visiter le golfe de la Carpentarie et toute la côte occidentale de la nouvelle Hollande, jusqu'à la terre de Diémen, de manière cependant à pouvoir arriver à l'île de France, au commencement de décembre 1788. Il est probable qu'il a péri par un

naufage, ou sous les coups de quelques hordes barbares. L'Assemblée constituante ordonna, en 1791, que deux vaisseaux seraient envoyés à sa recherche. D'Entrecasteaux fut chargé de cette expédition ; et, quoiqu'il ait visité avec soin toutes les côtes que la Pérouse devait parcourir après son départ de Botany-Bay, il n'a pu trouver aucune trace de cet infortuné navigateur. La Pérouse avait envoyé depuis son départ, plusieurs fois le *journal* de son expédition, le croquis d'un assez grand nombre de cartes, quelques mémoires sur plusieurs objets de science : ces différents matériaux ont été recueillis sous le titre de : *Voyage de la Pérouse autour du monde*, publié et rédigé par M. L. A. Milet-Mureau, Paris, 1797, 4 vol. in-4, et atlas gr. in-fol., de 70 pl., 60 à 72 fr., édition exécutée avec luxe. Ce voyage a été réimp. en 1798, 4 vol. in-8, avec l'atlas. Cette édition se vend souvent sans atlas. On a trouvé en 1826 des lettres inédites de la Pérouse sur lesquelles on peut consulter la *Revue encyclopédique*, tom. 1^{er}, 1827, pag. 323.

PERPÉTUE et FÉLICITÉ (saintes), martyres, ont souffert la mort à Carthage pour la foi de Jésus-Christ en 203, 204 ou 205. Dom Ruinart a donné les actes de leur martyre. Ces actes sont authentiques, et ont été cités par Tertullien et par saint Augustin. La première partie de ces actes, qui va jusqu'à la veille de leur martyre, a été écrite par sainte Perpétue (1) ; saint Satur et un témoin oculaire ont ajouté le reste. (*Voy. Vindictæ actorum sanctarum Perpetuæ et Felicitatis*, du cardinal Orsi, in-4.) — Il y a eu une autre sainte FÉLICITÉ (*voy. ce mot*) qui a souffert le martyre avec ses sept fils sous Marc-Aurèle, dont les philosophes exaltent tant l'humanité.

PERPINIACO (Guido de), ainsi appelé parce qu'il était de Perpignan, se fit carme, et fut général de son ordre l'an 1318, évêque de Majorque en 1321, et mourut à Avignon en 1342. On a de lui : une *Concordance des Évangélistes* ; une *Somme des hérésies* avec leur réfutation ; des *Statuts synodaux* et plusieurs autres ouvrages.

PERPINIEN (Pierre-Jean), *Perpinianus*, jésuite, né vers 1550 à Elche au royaume de Valence, fut le premier de sa compagnie qui professa

(1) On y admire surtout la vision qu'elle eut peu de jours avant sa mort. Sollicitée par Satur, un des compagnons de son futur martyre, de demander à Dieu de quelle manière finirait leur confession, elle vit en songe une échelle d'or si haute, qu'elle touchait de la terre au ciel, mais si étroite, qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. Aux côtés de cette échelle étaient attachés des crocs, des lames d'épées, des couteaux, des pointes de fer, et autres ferrements, disposés de manière que celui qui y serait monté sans prendre garde à soi, en aurait été percé et déchiré. Au pied de l'échelle était un dragon effroyable qui semblait en défendre l'approche. Satur monta le premier, et invita Perpétue à le suivre. Arrivée au bout de l'échelle, elle vit un jardin fort spacieux, et au milieu de ce jardin un grand homme habillé en berger, qui tirait le lait de ses brebis au milieu d'une foule de personnes vêtues de blanc. Soyez la bienvenue, ma fille, dit-il à la sainte, et en même temps il lui donna comme un morceau de fromage fait avec le lait qu'il tirait. Après qu'elle l'eut mangé, tout le monde ayant répondu *Amen*, elle s'éveilla à ce bruit, sentant encore quelque chose de doux dans sa bouche. Elle se crut alors destinée au martyre, et Satur consumma effectivement son sacrifice quelques instants avant elle.

l'éloquence à Coïmbre. Il y reçut de grands applaudissements, surtout lorsqu'il y prononça son discours *De Gymnasiis societatis*. Il enseigna ensuite la rhétorique à Rome, puis l'Écriture sainte dans le collège de la Trinité à Lyon, et enfin à Paris, où il mourut en 1566. Muret et Paul Manuce font un grand éloge de la pureté de son langage et de celle de ses mœurs. Il est compté parmi les bons latinistes modernes. Le P. Lazery, jésuite, a publié le recueil de ses ouvrages, Rome, 1749, 4 vol. in-12. Ils contiennent : dix-neuf *Harangues* d'une belle et riche latinité, d'un style nombreux, sonore, imposant et agréable. C'est un des écrivains espagnols qui ont le mieux rendu le ton de l'éloquence ; la *Vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal* ; un Recueil de 33 *Lettres*, dont 22 de Perpinién et 11 de ses amis ; seize petits *Discours*.

PERRACHE (Michel), sculpteur, né à Lyon en 1685, résida longtemps en Italie et en Allemagne, et obtint des lettres de bourgeoisie de la ville de Malines, pour y avoir décoré une église. De retour dans sa patrie, il l'embellit d'un grand nombre d'ouvrages qui assurèrent sa réputation. Il mourut en 1750. — Son fils, mort en 1779, a illustré son nom par l'exécution du projet qui a réuni à Lyon une île considérable, par le moyen d'une chaussée qui a fait changer le lit du Rhône, et a porté sa jonction avec la Saône à une lieue de la ville.

PERRAULT (Claude), architecte célèbre, né à Paris en 1613, s'appliqua d'abord à la médecine. Il a même composé des ouvrages qui sont une preuve de son érudition en ce genre ; mais son amour pour les beaux-arts, et particulièrement pour l'architecture, lui fit entreprendre un travail d'un nouveau genre ; ce fut la traduction de Vitruve. On rapporte que Perrault avait beaucoup de goût et d'adresse pour dessiner l'architecture et tout ce qui en dépend. C'est lui qui fit les dessins sur lesquels les planches de son *Vitruve* ont été gravées. La belle façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, le grand modèle de l'Arc de triomphe au bout du faubourg Saint-Antoine, et l'observatoire, furent élevés sur ses dessins. (*Voy. BERNINI.*) Boileau lui a disputé la gloire d'avoir enfanté les deux premiers morceaux ; mais c'est une injustice qui fait peu d'honneur à ce poëte. Comme architecte, Claude Perrault doit tenir un rang parmi les premiers de son siècle ; comme médecin, il est encore recommandable. Il conserva la vie et rendit la santé à plusieurs de ses amis, et nommément à Boileau, qui l'en remercia par des épigrammes. L'académie des sciences, qui ne jugeait point du mérite d'un homme par des satires, se l'associa comme un artiste capable de lui faire honneur, non-seulement par ses talents, mais encore par son caractère. Cet habile homme mourut en 1688. Quoiqu'il n'eût guère exercé la médecine que pour sa famille, ses amis et les pauvres, la faculté plaça son portrait dans ses écoles publiques parmi ceux des Fernel, des Riols, etc. Ses principaux ouvrages sont : une excellente *Traduction française de Vitruve*, 1673, in-fol., entreprise par ordre du roi, et enrichie de savantes notes. La seconde édition est de

1684, in-fol., avec des augmentations ; mais les figures sont moins belles que dans la première ; un *Abrégé de Vitruve*, in-12 ; un livre intitulé : *Ordonnance des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens*, 1683, in-fol., dans lequel il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture ; un *Recueil de plusieurs machines* de son invention ; *Essais de physique*, 2 vol. in-4, et 4 vol. in-12 ; ses *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux*, Paris, 1671, avec une suite de 1676, 2 tom. in-fol., 15 à 24 fr., offrent de belles figures. On les a réimprimés à Amsterdam en 1736, 3 vol. in-4 ; mais les figures de cette édition sont inférieures à celles de la première. Perrault avait trois frères, tous trois auteurs. — PIERRE, l'aîné, receveur général des finances de la généralité de Paris, est connu par un *Traité de l'Origine des Fontaines*, in-12, et par une *Traduction du Sceau enlevé* de Tassoni, 2 v. in-12. On a donné le recueil des *OEuvres physiques* de Claude et Pierre Perrault, à Leyde, 1721, et à Amsterdam, 1727, 2 vol. in-4. — NICOLAS, le second, docteur en Sorbonne, donna, *Théologie morale des Jésuites*, 1667, in-4, ouvrage de parti, qui ne prouve ni son équité, ni sa modération.

PERRAULT (Charles), frère du précédent, né à Paris en 1628, ne se distingua pas moins que lui. L'académie française lui dut un logement au Louvre ; l'académie de peinture, de sculpture et d'architecture fut formée sur ses *Mémoires*, et animée par son zèle. Il chanta les merveilles du règne de Louis XIV, et la gloire de la nation sous ce monarque. Colbert lui donna la place de premier commis de la surintendance des bâtiments du roi. Son poëme intitulé le *Siècle de Louis le Grand*, publié en 1687, parut aux yeux des partisans des anciens la satire la plus indécente qu'on pût faire de tous les autres glorieux siècles du monde. Pour soutenir ce qu'il avait avancé, il mit au jour, en 1690, son *Parallèle des anciens et des modernes*, 4 vol. in-12. Cet ouvrage parut encore plus téméraire que son poëme, et fut une preuve qu'il n'avait pas les connaissances nécessaires pour faire ce parallèle comme il faut. Il mit au-dessus d'Homère, non-seulement nos premiers écrivains, mais les Scudéri et les Chapelain. Despréaux et Racine, dont Perrault n'avait point parlé dans son *Parallèle*, ou dont il n'avait dit que des choses qui choquaient leur amour-propre, se crurent personnellement offensés. Racine fit un couplet, et Despréaux une épigramme. Le satirique prit vivement le parti des anciens, auxquels il était si redevable. Ses *Réflexions sur Longin* parurent ; elles furent toutes à leur avantage. A l'exception de quelques légers défauts qu'il reconnaît en eux, il les trouve divins en tout, et croit la nature épuisée en leur faveur. Ce procès fut porté au tribunal du public, qui condamna les deux parties. Les défenseurs de Despréaux et Despréaux lui-même n'ouvraient les yeux que sur les beautés de détail des anciens, et les fermaient sur l'ensemble. Les défenseurs de Perrault, au contraire, se prévalaient des défauts de l'ensemble, pour ne rendre pas justice aux détails. La *Réponse* de Perrault aux *Ré-*

flexions sur Longin fit autant d'honneur à son jugement qu'elle en fit peu au caractère de Boileau. Cet aristarque avait semé sa réfutation de traits vifs et piquants, et son adversaire n'employa contre lui que la modération et la politesse. Leurs amis communs travaillèrent à la paix, et elle fut conclue en l'année 1699. Le calme rétabli, Perrault s'occupait des *Eloges historiques* d'une partie des grands hommes qui avaient illustré le xvii^e siècle. Il en donna 2 vol. in-fol., dont le dernier parut en 1700, avec leurs portraits au naturel, que Bégnon lui fournit. On l'a réimprimé en Hollande, in-12. Perrault mourut en 1703, honoré des regrets des gens de lettres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui plusieurs pièces de poésie ; les principales sont : les *Poëmes de la Peinture*, du *Labyrinthe de Versailles*, de la *Création du Monde*, de *Grisélidis* ; le *Génie*, épître à Fontenelle ; le *Triomphe de sainte Geneviève* ; l'*Apologie des femmes* ; des *Odes*, etc. ; *Poëme de saint Paulin*, 1675, in-4 ; celui de la *Chasse*, Paris, 1692, in-12, réimprimé dans le *Recueil* qui a pour titre : *Passe-temps poétiques*, etc. Ses vers, ainsi que sa prose, manquent un peu d'imagination et de coloris. On y trouve assez de facilité, mais trop de négligences. L'auteur était d'ailleurs un homme d'esprit, et qui méritait d'être distingué dans la foule des écrivains du second ou du troisième ordre. — Il ne faut pas le confondre avec PERAU, continuateur des *Vies des hommes illustres*. — Son fils PERRAULT d'Armancourt est auteur des *Contes des fées*, en prose, in-12, dans lequel on trouve le *Petit Poucet* et autres contes bons pour les enfants.

PERRAY. (Voy. DUPERRAY.)

PERRECIOT (Claude-Joseph), historien, né en 1728 à Roulans, près de Baume-les-Dames, fit ses études à Besançon, et fut reçu avocat au parlement de cette ville. Il devint ensuite procureur du roi près de la maîtrise des eaux et forêts de Baume, et se démit de cette place dès qu'il eut fait disparaître les abus de la police forestière. En 1768, il fut nommé maire de cette ville, et en 1782 le ministre Bertin lui donna l'emploi de trésorier au bureau des finances de Besançon. Lors de la convocation des états généraux en 1789, il fut un des commissaires chargés de rédiger le cahier des représentations du bailliage de Besançon. Devenu, en 1790, membre de l'administration départementale du Doubs, il quitta peu de temps après cette place, et se retira dans son pays natal, dont il fut nommé juge de paix en 1792. Mais comme Perreciot ne pouvait approuver les mesures révolutionnaires, il devint suspect, et au moment même qu'il venait d'essayer une attaque d'apoplexie, il fut arrêté (mois de juin 1793) et jeté dans une prison. Il y fut heureusement oublié pendant le régime de la terreur, et recouvra la liberté après la mort de Robespierre (9 thermidor). Il retourna à Roulans, où il mourut en 1798. Il a laissé : *De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des Coutumes*, en Suisse (Besançon), 1786, 2 vol. in-4, 10 à 12 fr. ; 2^e édition, Londres, 1790, 5 vol. in-12,

Cet intéressant ouvrage a coûté à l'auteur plus de vingt ans de recherches. Perreiot a accompagné le second volume d'un grand nombre de chartes et de pièces historiques qui ajoutent au mérite de son œuvre. Cependant il s'attira des désagréments qui auraient pu avoir pour lui des suites sérieuses, par la défense qu'il avait prise des *mains-mortes*, malgré l'exemple contraire que venait de donner Louis XVI; *Observations sur la Dissertation de l'abbé de Gourcy sur cette question : Quel fut l'état des personnes en France, sous la première et la seconde race de nos rois?...* Besançon, 1786, in-4. Ces *Observations* se trouvent presque toujours réunies à l'ouvrage précédent; *Dissertation sur l'étendue des deux provinces appelées, sous les Romains, Germanie supérieure et Germanie inférieure; et sur la formation de celles qu'on nomma ensuite Germanie première, Germanie seconde, et Province séquanais*; *Dissertation sur l'origine des Francs, sur l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, et sur l'Alsace thuringienne*, insérée dans l'*Histoire d'Alsace*, par Grandidier, au tome premier; *Description historique d'une partie des doyennés d'Ajoie, de Granges et de Rougemont*, extrait d'une *Dissertation sur le comté d'Elsgau* (dans l'*Almanach de Franche-Comté*, année 1788). Perreiot a laissé plus de cent dissertations manuscrites sur la Séquanie, et autres matériaux pour l'histoire de France au moyen âge. Il s'occupait, en outre, d'une nouvelle édition de la *Notice des Gaules*, où il avait fait de nombreuses corrections, et déterminé la position, jusqu'à présent ignorée, de plusieurs châteaux-forts et villes anciennes. Perreiot était membre de l'académie de Besançon, qui avait couronné, en 1769, son *Mémoire sur l'origine, l'antiquité, etc., de la ville de Baume*.

PERRINOT. (Voy. GRANVELLE.)

PERRIER (François), peintre et graveur, né à Saint-Jean-de-Lône, l'an 1590, quitta ses parents dans son enfance pour se soustraire à toute dépendance. Il se rendit à Lyon, où il se détermina à être le conducteur d'un aveugle qui allait à Rome, et par cette démarche charitable et avantageuse à tous les deux, il fit le voyage sans frais. Sa facilité à manier le crayon lui donna entrée chez un marchand de tableaux, qui lui faisait copier les ouvrages des meilleurs maîtres. Les jeunes dessinateurs s'adressaient à lui pour faire retoucher leurs dessins. Lanfranc eut occasion de le connaître, et lui apprit à manier le pinceau. Perrier revint à Lyon, où il peignit le petit cloître des chartreux, et se fit un nom par son goût et ses talents pour son art. On lui conseilla de se fixer dans la capitale. Il vint donc à Paris, où Vouet l'employa, et le mit en réputation. Son mérite le fit nommer professeur de l'académie. Il mourut en 1650. Perrier s'est encore distingué par ses gravures, qui sont dans une manière nommée *clair-obscur*. On a de lui deux *Recueils* gravés à l'eau-forte : l'un est intitulé : *Icones et segmenta nobilium signorum et statuarum urbium Romæ*, 1638, in-fol., 100 figures, 10 à 15 fr.; l'autre a pour titre : *Icones illustrium e marmore*

tabularum quæ Romæ extant, 1645, in-fol., oblong, 50 planches. On a aussi gravé d'après ce maître. On reproche à Perrier quelques défauts de correction, et un coloris trop noir; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait eu un bon goût de dessin, et que ses compositions ne soient belles, savantes et pleines de feu. Perrier a eu un neveu qui fut son élève, Guillaume PERRIER. Il peignait dans sa manière. L'église des minimes à Lyon offre plusieurs morceaux de sa main. Ce peintre mourut en 1650 ou 1655.

PERRIER (Charles du). (Voy. DUPERIER.)

PERRIER (François), avocat au parlement de Dijon, né en 1645 à Beaune, mort en 1700, eut de la réputation dans sa province. On a de lui un *Recueil d'arrêts* du parlement de Bourgogne, donné par Raviot, Dijon, 1735, 2 vol. in-fol.

PERRIN (Pierre), connu sous le nom d'abbé Perrin, quoiqu'il ne fut point ecclésiastique, et qu'il ne possédât aucun bénéfice ni abbaye, naquit à Lyon, on ne sait en quelle année. Il portait habituellement le costume d'abbé, même lorsqu'il fut introducteur des ambassadeurs près de Gaston de France, duc d'Orléans. Ce fut lui qui le premier imagina de donner en France des *Opéras*, à l'imitation de ceux de l'Italie. Ainsi en 1659, il fit chanter à Issy dans la maison de la Hayes une pastorale en 5 actes qui parut avec le titre de *Première comédie française, en musique, représentée en France, pastorale*, 1659, in-4. Cambert avait fait la musique de cette pastorale; il joignit ensuite à ce maître, Sourdeot et Champeron. Il composa avec ces trois co-associés l'opéra de *Pomone*, joué en 1671 après la mort de Mazarin, sur un théâtre élevé au jeu de paume de la rue Mazarine, vis-à-vis celle de Guénégaud. Il avait obtenu en 1699 des lettres-patentes pour l'établissement d'une *académie de musique*, où l'on chanterait au public des pièces de théâtre : ce fut là l'origine de l'*Opéra*. On a de Perrin quatre *Opéras*, des *Odes*, des *Stances*, des *Élégies* et un grand nombre d'autres *Poésies*, qui sont toutes du style de la Pucelle de Chapelain. Son *Jeu de Poésie* sur divers insectes est de tous ses ouvrages le moins mauvais, quoique la versification en soit incorrecte et traînante. Ce rimeur, contre lequel Boileau s'est si souvent exercé, mourut en 1680. Ses différentes *Poésies* ont été recueillies, 1661, 3 vol. in-12. Il traduisit l'*Enéide* en vers héroïques, ou plutôt gothiques, 2 vol. in-4.

PERRIN (Charles-Joseph), jésuite, né à Paris en 1690, mourut à Liège en 1767. Après la disgrâce de sa société, l'archevêque de Paris lui donna un asyle dans son palais. C'était un religieux qui édifiait autant par la régularité de sa conduite, qu'il touchait par la douceur de ses mœurs. Son zèle pour sa société expirante pensa lui être funeste. Il prêcha avec succès dans les villes les plus considérables de France, et surtout dans la capitale. Ses *Sermons* ont été publiés, Liège, 1768, 4 vol. in-12. On y trouve un style facile, mais quelquefois incorrect; des raisonnements pleins de force et de solidité, un pathétique mêlé d'onction, des images vives et touchantes. — Il y a un François PERRIN,

aussi jésuite, né à Rhodéz en 1636, professeur de théologie dans l'université de Toulouse, puis dans celle de Strasbourg, dont on a *Manuale theologicum*, Paris, 1714, 2 vol. in-8. Il mourut à Toulouse en 1716.

PERRON. (Voy. DUPERRON.)

PERRONET (Jean-Rodolphe), directeur des ponts et chaussées de France, né à Surène en 1708, mort en 1794, fut chargé à 17 ans de constructions importantes. Nommé en 1747 directeur de l'École des ponts et chaussées qui venait d'être fondée, il se montra digne de ce poste important. Treize ponts furent exécutés d'après ses plans : c'est à lui que l'on doit ceux de Neuilly, de Mantes et d'Orléans qui passent pour des chefs-d'œuvre, et dont il a donné la *description*, Paris, 1782-89, 3 tom. en 2 vol. in-fol. max., fig., 108 à 120 fr.; 1785, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée des ponts de Château-Thierry et autres, 1788, in-4, et atlas, 90 fr. Perronet est encore l'auteur du projet du canal de Bourgogne, et de celui pour amener les eaux de l'Yvette à Paris. Il a publié un savant *Mémoire* sur les moyens de construire de grandes arches de pierre d'une ouverture considérable, pour franchir de profondes vallées bordées de rochers escarpés, 1793, in-4, et plusieurs autres *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie des sciences, dont il était membre. (Voy. la *Notice* pour servir à l'*Eloge de Perronet*, publiée en 1805 par Lesage.) Ses *travaux* ont été décrits dans 3 vol. in-fol., imprimés aux frais du gouvernement.

PERROT (Nicolas), sieur d'ABLANCOURT, traducteur français, naquit à Châlons-sur-Marne en 1606, d'une famille très-distinguée dans la robe. Paul Perrot de la Salle, son père, était fameux par ses ouvrages en vers et en prose, et avait eu part à la composition du *Catholicon*. Le fils vint briller de bonne heure dans la capitale, où il fut reçu avocat au parlement de Paris, à l'âge de 18 ans. C'est alors qu'il abjura solennellement le calvinisme, à la sollicitation de Cyprien Perrot, son oncle, conseiller de la grand'chambre, qui voulut en vain lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Il passa cinq ou six ans dans la dissipation, sans négliger néanmoins l'étude des belles-lettres. Il fit la *préface* de l'*Honnête femme* de son ami, le P. du Bosc. Cet écrit, dans lequel il n'y a rien d'extraordinaire, fut regardé comme un chef-d'œuvre. D'Ablancourt, à l'âge de 25 à 26 ans, rentra dans la religion prétendue réformée. Pendant les guerres de la *Fronde*, il se retira en Hollande, et de là en Angleterre. De retour en France, il se fixa à Paris, où il voyait ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes de lettres. L'académie française se l'associa en 1637. Contraint de quitter la capitale, pour aller dans la province surveiller ses biens, il se retira à sa terre d'Ablancourt où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1664. Il consultait avec soin sur ses écrits Patru, Conrart et Chapelain, ses amis intimes, dont le premier a écrit sa *Vie*. Mais sur la fin de ses jours, lorsqu'il venait faire imprimer ses ouvrages à Paris, l'impatience qu'il avait de s'en retourner l'empêchait de profiter de leurs conseils.

Cette impatience augmenta avec l'âge : aussi ses dernières traductions sont beaucoup moins exactes que les autres. Le grand Colbert l'avait choisi pour écrire l'Histoire de Louis XIV, et lui avait donné une pension de mille écus. Mais ayant dit à ce prince que d'Ablancourt était protestant : *Je ne veux point d'un historien*, reprit le roi, *qui soit d'une autre religion que moi*. Effectivement, après les scènes qu'avaient données les huguenots en matière civile, il était à croire qu'un de leurs adhérents serait aussi un peu fanatique en matière d'histoire. Sa pension lui fut néanmoins conservée. Les auteurs qu'il a traduits sont : *Minutius-Félix*; quatre *Oraisons* de Cicéron; *Tacite*; *Lucien*, dont la 2^e édition est la meilleure. L'abbé Massieu en a donné une traduction en 1781, qui a été suivie d'une autre, 1789 (voy. LUCIEN); la *Retraite des dix mille*, de Xénophon; Arrien, *Des guerres d'Alexandre*; les *Commentaires de César*; *Thucydide*; l'*Histoire* de Xénophon; les *Apophthegmes* des anciens; les *Stratagèmes* de Frontin, à la fin desquels on trouve un petit *Traité* de la manière de combattre les Romains; l'*Histoire d'Afrique*, de Marmol, 3 vol. in-4. Quoique son style commence à paraître un peu suranné, ses traductions sont si bien écrites, les tours en sont si élégants, les expressions si vives et si hardies, qu'on pense lire l'original. Sa manière de traduire est fort libre; il se contente de présenter en détail les pensées du texte; ce qui fit appeler chacune de ces traductions *la belle infidèle*. Elles sont en très-grand nombre, et il n'a jamais voulu travailler qu'en ce genre. Il répondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi, écrivant si bien, il aimait mieux être traducteur qu'auteur lui-même, « que la plupart des ouvrages » modernes n'étaient que des redites des anciens, » et que, pour bien servir sa patrie, il valait mieux » traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux. » Cette réponse conviendrait encore mieux aujourd'hui. On a encore d'Ablancourt un recueil de *Lettres* à son ami Patru, et un *Discours sur l'immortalité de l'âme*.

PERRY (Jean), historien anglais du XVII^e siècle, mort en 1733, fut employé aux affaires de l'état. Celles pour lesquelles il fut envoyé en Moscovie lui donnèrent occasion de composer une relation de l'état de cette monarchie. Elle a été traduite en français sous ce titre : *Etat présent de la grande Russie*, in-12. On y trouve des particularités assez curieuses sur le règne du czar Pierre Alexiowitz.

PERSE (Aulus Persius Flaccus), poète latin, naquit, selon quelques-uns, à Volterre en Toscane, et selon d'autres au port de Luna, l'an 34 de J.-C. Il était chevalier romain, parent et allié des personnes du premier rang. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il les continua à Rome, sous la discipline du grammairien Rhemnius Palæmon, du rhéteur Virginius Flaccus, et de Cornutus, célèbre philosophe stoïcien, qui lia avec lui une étroite amitié. Néron, sous lequel Perse versifia, avait la fureur de la poésie. Les véritables poètes couvrirent ce monarque versificateur des traits de la satire et de l'ironie. Perse, entraîné par sa colère et par le

dépit, répandit sur lui des torrents de bile. Pour mieux ridiculiser l'empereur, il inséra dans ses satires quelques morceaux de ses pièces. On prétend que ce vers, dont il se moque dans sa première satire,

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,

et les trois suivants sont de Néron. Il osa le comparer au roi Midas : *Aurículas asini Midas habet*. C'était irriter un tigre. Le philosophe Cornutus, précepteur du poète, sentit le danger de ce bon mot, et lui fit mettre : *Quis non habet?* Autant les Satires de Perse respirent le fiel et l'emportement, autant il était doux, enjoué, liant dans la société. Il mourut l'an 62 de J.-C., après avoir immortalisé dans ses Satires le nom de son ami Cornutus, auquel il légua sa bibliothèque et environ 25,000 écus; mais Cornutus ne voulut que les livres, et laissa l'argent aux sœurs de Perse. « Combien aujourd'hui » de philosophes, dit le P. Tarteron, auraient tout » retenu ! » Il revit les ouvrages de ce poète, et supprima ceux qu'il avait composés dans sa première jeunesse, entre autres, ses vers sur *Arrie*, illustre dame romaine, parente de Perse. Il nous reste de lui six *Satires*, imprimées ordinairement à la suite de Juvénal. (*Voy.* ce nom.) Ce poète paraît dur et inintelligible à bien des lecteurs; mais est-ce sa faute si nous ne l'entendons pas? Écrivait-il pour nous? Il faudrait connaître les personnes auxquelles il fait allusion, pour goûter ses Satires. Plusieurs de ses traits sont uniques pour l'énergie. Ses contemporains en sentaient tout le prix, parce qu'ils en avaient la clef, et qu'ils ne perdaient rien de la finesse des applications. Sa morale est pure, il est le poète de la vertu, et le plus implacable ennemi du vice; quelques-uns ont écrit que, plus conséquent que les autres moralistes païens, il conformait ses mœurs à ses leçons. Nous en avons plusieurs *Traductions* en français. Celle du P. Tarteron est une des moins mauvaises. L'abbé le Monnier en a publié en 1771 une autre qui a été assez bien accueillie. Il en a paru une troisième en 1776, in-8, par Sélis; et ces deux nouveaux traducteurs, pour soutenir chacun la prééminence de leur version, ont fait entre eux une espèce de petite guerre, dont l'avantage a paru rester au dernier. Sélis a publié une *Dissertation sur Perse*, Paris, 1783, in-12, où il défend la juste célébrité de Perse, contre Dussaulx, qui, dans la *Dissertation* mise à la tête de sa traduction de Juvénal, avait jugé Perse très-défavorablement. On a publié à Paris en 1817, in-12, une édition de Perse avec les traductions et les notes réunies de le Monnier et Sélis. La meilleure *Traduction* de Perse est celle de Raoul, Meaux, 1812, in-8. Suétone nous a transmis divers détails sur la vie de ce poète.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, succéda à son père Philippe, l'an 179 avant J.-C. Il hérita de la haine et des desseins de son père contre les Romains. Après s'être assuré la couronne par la mort d'Antigonus, son compétiteur, il leur déclara la guerre. Il défit d'abord l'armée romaine sur les bords du Pénée; mais dans la suite il fut vaincu et entièrement défait à la bataille de Pydne par le con-

sul Paul Emile, et mené à Rome en triomphe devant le char du vainqueur, qui avait été d'abord très-sensible à son humiliation. L'ayant vu après la bataille, prosterné humblement à ses pieds, il le consola de sa disgrâce; et adressant la parole aux Romains qui l'entouraient, il leur dit : « Vous voyez devant » vos yeux un exemple frappant de l'inconstance des » choses humaines. C'est à vous, jeunes Romains, » que je donne principalement cet avis. Convient-il » après cela, quand nous jouissons de la prospérité, » de traiter qui que ce soit avec hauteur et avec du- » reté, puisque nous ignorons le sort qui nous attend » à la fin du jour? Celui-là seul sera véritablement » homme, dont le cœur ne s'enflera point dans la » bonne fortune, ni ne s'abattra dans la mauvaise.» Persée mourut dans les fers quelques années après, vers l'an 167 avant J.-C. L'un de ses fils exerça à Rome la charge de greffier.

PERSOON (Chrétien), savant botaniste, né au cap de Bonne-Espérance, mourut en 1836, à Paris, où il avait passé ses dernières années. On lui doit d'excellents travaux sur les cryptogames. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes mycologiae; Systema vegetaliūm*, qui a eu quinze éditions; *Icones et descriptiones fungorum minus cognitorum; Synopsis methodica fungorum; Icones pictae specierum rariorum fungorum*; et *Synopsis plantarum seu enchiridion botanicum*; ce petit manuel, fort commode pour les amateurs de botanique, est très-estimé. Persoon est aussi l'auteur d'un excellent *Traité complet sur les champignons comestibles*.

PERSUIS (Louis-Luc LOIREAU de), compositeur de musique, né en 1769 à Metz, et selon d'autres, mais à tort, à Avignon, fut d'abord attaché à l'orchestre du théâtre Montausier au Palais-Royal, d'où il passa à l'orchestre de l'opéra : il devint successivement professeur à l'école de ce chant, l'un des maîtres en chef de la scène, membre du jury de lecture, premier chef d'orchestre, inspecteur général de la musique, et enfin directeur du personnel de l'académie royale de musique et du théâtre Italien. Il mourut, après s'être démis de cette dernière place, en 1819. Il a donné plusieurs opéras aux théâtres Montausier, Feydeau et Favart; mais c'est à l'Opéra qu'il a fourni le plus d'ouvrages et obtenu le plus de succès. Les principaux sont : *Léonidas*, opéra en 3 actes, 1799, avec Gresnick; le *Triomphe de Trajan*, aussi en 3 actes, avec Lesueur, 1807; *Jérusalem délivrée*, aussi en 3 actes. On lui doit encore la musique des ballets d'*Ulysse*, de *Nina*, de l'*Epreuve villageoise*, du *Carnaval de Venise*; et le *Chant français*. Il a aussi contribué, en 1817, au grand succès de la remise des *Danaïdes*, par les heureux changements qu'il fit à l'ouvrage, du consentement de l'auteur.

PERTINAX (Publius Helvius), empereur, né à *Villa-Martis*, près de la ville d'Alba-Pompéia, dans la Ligurie en 126, était fils d'un affranchi nommé *Helvius*, qui gagnait sa vie à cuire des briques. Il fut néanmoins élevé avec soin dans les belles-lettres, et y fit tant de progrès, qu'il les enseigna avec réputation dans la Ligurie. Il prit le

parti des armes sous Marc-Aurèle, et s'éleva par son mérite jusqu'aux charges de consul, de préfet de Rome, et de gouverneur de plusieurs provinces considérables, comme les deux Mésies, la Dace et la Rhétie. Marc-Aurèle, qui l'avait fait sénateur, l'employa en Orient, où il apaisa les troubles qu'y avait excités Cassius. Il repoussa les Germains. Exilé par Perpennis, Commode le rappela à Rome; il se rendit dans la Grande-Bretagne, où les légions s'étaient révoltées. De là il passa en Afrique avec le titre de proconsul. A son retour, il fut nommé consul pour la seconde fois et préfet de Rome. Enfin, après la mort de Commode, il fut élu empereur romain, à 70 ans, par les soldats prétoriens, le 1^{er} janvier 193. La première action d'autorité qu'il fit fut de réprimer l'insolence des cohortes prétoriennes, qui insultaient hautement à Rome le peuple et bravaient les citoyens. Il bannit les délateurs qui s'étaient introduits de nouveau, à la faveur d'un ministère corrompu, et il abolit quantité d'abus que l'iniquité des temps faisait tolérer. Il ne voulut point permettre qu'on mît son nom à l'entrée des lieux qui étaient du domaine impérial, disant qu'*ils appartenaient à l'empire et non à lui*. Tous les fonds stériles que les empereurs possédaient en Italie et ailleurs, et qu'on appelait leur domaine, furent remis à ceux qui voudraient les cultiver. Pour encourager ceux qui se chargeraient de les faire valoir, il leur accorda dix ans d'exception de taxe, avec promesse de ne les vexer en aucune manière tout le temps de son règne : nouvelle preuve du peu de culture qu'il y avait alors en Italie, qui ne fut jamais aussi cultivée sous les Romains qu'elle l'est aujourd'hui. Il remit au peuple tous les péages et les impôts qu'on levait sur les bords des rivières, dans les ports, sur les grands chemins, et enfin tout ce que le despotisme avait établi aux dépens de la liberté publique. Il fit vendre à l'encan les bouffons et les farceurs de Commode, instruments de la corruption publique, qui s'étaient enrichis par des leçons de frivolité et de vice : expédient qui anéantirait aujourd'hui bien du monde en Europe. Sa table était frugale, et chacun voulait imiter le prince; les vivres diminuèrent considérablement de prix. Si l'on en croit Capitolin, la bonne chère était si modique au palais, que les convives n'y trouvaient pas de quoi vivre. Cet historien le fait passer pour un prince d'une avarice sordide et de mœurs corrompues (*voy. TITIANE*); mais Dion et Hérodien ne lui donnent que de l'économie. Pertinax faisait oublier la tyrannie de Commode, et même les persécutions de Marc-Aurèle, lorsque les prétoriens, mécontents de ce qu'il leur faisait observer exactement la discipline militaire, se soulevèrent. Dans la confusion de la révolte, un soldat le perça d'un coup de lance dans la poitrine, en s'écriant : *Voilà ce que les prétoriens t'envoient*. Pertinax s'enveloppa la tête avec sa robe et tomba mort de diverses blessures, l'an 193 de J.-C., après un règne de 87 jours. Arnault père a fait représenter, le 27 mai 1829, une tragédie qui a pour titre : *Pertinax ou les Prétoriens*.

PÉRUGIN (Pietro VANUCCI, plus connu sous le

nom de), peintre, né en 1446, à Citta-della-Pieve, et non à Pérouse, d'où il tire cependant son nom, fut élevé dans la pauvreté : il supporta avec patience les mauvais traitements d'un prêtre ignorant chez qui il apprenait à dessiner; mais beaucoup d'assiduité au travail et un peu de disposition naturelle le mirent bientôt en état de pouvoir s'avancer lui-même. Il alla à Florence, où il prit encore des leçons, avec Léonard de Vinci, d'André Verrochio. Ce peintre donna au Pérugin une manière de peindre gracieuse, jointe à une élégance singulière dans les airs de tête. Le Pérugin a beaucoup travaillé à Florence, à Rome pour Sixte IV, et à Pérouse. Un grand nombre d'ouvrages et une économie qui tenait de l'avarice le mirent dans l'opulence. Il ne s'écartait point de sa maison, que sa cassette ne le suivit. Tant de précautions lui furent préjudiciables : un filou s'en étant aperçu, l'attaqua en chemin et lui déroba ses trésors, dont la perte lui causa la mort à Castello-della-Pieve en 1524. Ce qui a le plus contribué à la gloire de Pérugin est d'avoir eu le célèbre Raphaël pour disciple. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce peintre : un *Combat de la chasteté contre l'amour*, et *Jésus-Christ qui apparaît à la Madeleine*.

PÉRUSSEAU (Silvain), jésuite, illustre dans la société par ses vertus comme par les talents de la chaire et de la direction. Il fut confesseur du dauphin, fils de Louis XV, et ensuite du roi, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. On a de lui : *Oraison funèbre* du duc de Lorraine, 1723, in-4; *Panegyrique de saint Louis*, 1737, in-4; *Sermons choisis*, 1758, 2 vol. in-12. Le P. Pérusseau n'a ni la force de raisonnement de Bourdaloue, ni les grâces et le ton intéressant de Massillon; mais il montre un esprit net, facile, solide, pénétrant; un cœur sensible, et une imagination vive, de l'ordre et de la justesse dans les desseins, une élocution aisée, noble, variée, mais pas toujours assez châtiée. Ses sermons ont souvent touché les cœurs, et produit des conversions.

PÉRUSZI (Balthasar), peintre et architecte, né à Volterre en Toscane, d'un gentilhomme florentin, en 1481, s'appliqua d'abord par goût et par amusement au dessin; mais son père l'ayant laissé sans biens, la peinture devint pour lui une ressource. Le pape Jules II l'employa dans son palais, et il fut choisi par Léon X pour être un des architectes de l'église de Saint-Pierre. Il fit pour cet édifice un très-beau modèle, qui ne fut point exécuté : il se trouve gravé dans l'architecture de Serlio, et mérite l'attention des artistes. Peruzzi fit beaucoup de tableaux pour les églises, et fut encore occupé à peindre sur les façades de beaucoup de maisons. Il eut le malheur de se trouver à Rome dans le temps que cette ville fut saccagée, en 1527, par l'armée de Charles-Quint. Il fut arrêté prisonnier; mais il obtint sa liberté en faisant le portrait du connétable de Bourbon. Il mourut à Rome en 1536, pauvre, quoique toute sa vie il eût été très-occupé : la plupart de ceux pour qui il travaillait ayant abusé de sa modestie, qui l'empêchait de demander le prix de ses talents.

PESAY. (Voy. PEZAI.)

PESCAIRE. (Voy. AVALOS.)

PESCENNIUS-NIGER (Caius), empereur d'Orient, gouverneur de Syrie, se signala par sa valeur et sa prudence. Les légions romaines le saluèrent empereur à Antioche, vers la fin d'avril 193, sur la nouvelle de la mort de Pertinax. Un orateur ayant voulu célébrer son avènement à l'empire par un panégyrique. « Composez plutôt, lui dit Pescennius, » l'éloge de quelque fameux capitaine qui soit mort, » et retracez à nos yeux ses belles actions pour nous » servir de modèle. C'est se moquer que d'encenser » les vivants, surtout les princes, dont il y a tous » jours quelque chose à craindre ou à espérer. » (Voy. NÉRON.) Pescennius ne jouit du commandement qu'environ un an; il perdit plusieurs batailles contre Sévère, et enfin l'empire avec la vie dans les premiers mois de l'an 195 de J.-C.

PESENTIUS de BERGAME (Elisée), capucin de la province de Brixen, enseigna l'arabe avec succès pendant l'espace de 30 ans; l'étendue de ses connaissances dans la langue sainte lui procura l'avantage de convertir un nombre extraordinaire de Juifs. Il mourut en 1637. L'on a de lui une multitude d'ouvrages qui décèlent un homme appliqué et fort instruit, tels sont : *Sal Elisei viri divini, sive Dictionarium hebraicum*, etc., in-fol.; *Favus mellis ex floribus delibatus horti clausi, seu Grammatica hebraea*, in-fol.; *Anatomia alphabeti hebraici*, in-fol.; *Lectiones de antiquitate, nobilitate, necessitate, ac facilitate sanctae linguae*, un vol., et quantité d'autres sur le même sujet.

PESELLIER (Charles-Etienne), né à Paris en 1712, mort en 1763, fit quelques comédies, et donna ensuite des ouvrages plus utiles : des *Fables*, in-8 : l'esprit y domine et nuit à cette naïveté et aux grâces simples propres à ce genre; *Idée générale des finances*, 1759, in-fol.; *Doutes proposés à l'auteur de la théorie de l'impôt*, 1761, in-12. Ces deux ouvrages font preuve de connaissances fort variées : tout y est présenté avec réserve et modestie; *Lettres sur l'éducation*, 2 vol. in-12, etc. Des vérités morales exprimées avec facilité, plus de raison que d'enthousiasme, plus de réflexions que d'images, caractérisent cet écrivain; *Esprit de Montaigne*, 1753, 2 vol. in-12. C'est le 4^e ouvrage qui parut sous ce titre, et qui, comme les autres, est tombé dans l'oubli. Pesselier avait la faiblesse de se croire jeune à 50 ans. A cette époque, il dédia au dauphin, fils de Louis XV, des vers sous le titre de *jeune Muse* : le prince s'étant informé de l'âge de l'auteur, lui envoya un hochet.

PESTALOZZI, ou PESTALUZ (Henri), instituteur, né à Zurich en 1745, mort en 1827, s'occupa de l'éducation du peuple, alors très-négligée dans la Suisse. Dans ce but il publia une espèce de roman intitulé *Lienhard et Gertrude*, Leipzig, 1781-87, où il faisait connaître la situation déplorable dans laquelle se trouvaient les habitants des campagnes, et les moyens d'y remédier. La révolution française menaçant d'envahir la Suisse, le gouvernement de Berne chargea Pestalozzi de rédiger la *Feuille hel-*

vétique à l'usage du peuple. Il parvint, par ses maximes saines, à modérer l'effervescence des esprits. Considéré comme instituteur, Pestalozzi, dans ses établissements de Stantz, de Berthoud, et d'Yverdun, s'attacha moins à rendre l'élève éminemment propre à l'exercice de telle ou telle profession qu'à le disposer, par une marche lente, rationnelle et sûre, exempte de toute routine et de tout charlatanisme, et basée sur la marche que suit la nature elle-même, à pouvoir développer dans une partie quelconque les facultés qu'il avait reçues en naissant, facultés dont l'instituteur s'efforça de tirer le plus grand parti possible, en lui formant un jugement sain, et en lui donnant cette justesse d'esprit si précieuse quand elle est jointe à la droiture du cœur. Pestalozzi a laissé : *Lettres sur l'éducation des enfants de parents indigents*, insérées dans les *Ephémérides de l'humanité*; *Réflexions sur la marche de la nature dans le développement*, ou *éducation de l'espèce humaine*, Zurich, 1797, in-8; *Images pour mon abécédaire*, ou *Eléments de logique pour mon usage*, Bâle, 1797, in-8. C'est un recueil de fables morales et critiques; *Réflexions sur les besoins de la patrie, principalement sur l'éducation et le soulagement des pauvres*, 1798.

PETAU (Denis), savant jésuite, né à Orléans en 1583, étudia en philosophe dans sa patrie, et en théologie à Paris. Il n'était âgé que de 20 ans, quand il obtint au concours une chaire de philosophie à Bourges. Il était sous-diacre et chanoine d'Orléans, lorsqu'il entra en 1605 au noviciat des jésuites à Nancy. Il régenta la rhétorique à Reims, à la Flèche, à Paris, jusqu'en 1621, puis la théologie dogmatique dans cette capitale pendant 22 ans, avec une réputation extraordinaire. Les langues savantes, les sciences, les beaux-arts, n'eurent rien de caché pour lui. Il s'appliqua surtout à la chronologie, et se fit dans ce genre un nom qui éclipsa celui de presque tous les savants de l'Europe. Il mourut au collège de Clermont, en 1652. Ce jésuite était d'un caractère plein de feu; il eut plusieurs disputes, et il les soutint avec autant de chaleur que de succès. Son mérite ne se bornait pas à l'érudition qui n'a de prix que par l'usage que l'on en fait, les grâces ornèrent son savoir; ses écrits sont pleins d'agréments. On y sent l'homme d'esprit et l'homme de goût : critique juste, science profonde, littérature choisie, et surtout le talent d'écrire en latin. En prose, il a quelque chose du style de Cicéron; en vers, il sait imiter Virgile. Il avait étudié l'antiquité, mais sous la direction du génie et de la manière dont les grands maîtres font leurs lectures. Aucun des bons auteurs parmi les anciens ne lui était inconnu. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse, l'art vint encore à l'appui du talent. Pour ne pas la charger trop, il déposait une partie de ses connaissances dans des recueils faits avec autant de méthode que de justesse. Quand il se proposa d'écrire sur la chronologie, il prit un maître pour lui enseigner l'astronomie; mais après quelques leçons le maître se retira, s'imaginant que c'était par plaisanterie qu'un tel disciple l'avait demandé. Quoi-

qu'il soit sorti de sa plume un nombre infini d'ouvrages, il avait des relations avec presque tous les savants de l'Europe, et répondait exactement à leurs lettres. Le riche fonds de son commerce épistolaire fut brûlé quelque temps après sa mort, sous le prétexte assez frivole que les lettres des morts étaient des titres sacrés pour les vivants. Ses principaux ouvrages sont : *Opus de Doctrina temporum*, Antwerp. (Amstelod.), 1705, 3 vol. in-fol., 21 à 27 fr., gr. pap., 36 à 42 fr.; bonne édition préférée à celle de Paris, 1627, 2 vol. in-fol.; livre dans lequel il perçoit, avec autant de sagacité que de justesse, la nuit des temps. Cet ouvrage lui fera toujours honneur, parce qu'il y fixe les époques par un art moins difficile et d'une façon beaucoup plus sûre qu'on ne l'avait fait avant lui. L'auteur le composa pour redresser les écarts de Scaliger; *Rationarium temporum, ad nostra usque tempora continuatum*, Lugd.-Bat., 1724, vel. 1745, 3 tom. in-8, 10 à 12 fr. Petau y abrège son grand ouvrage sur la chronologie, et y donne un précis de l'histoire universelle. On trouve dans la dernière partie des discussions chronologiques, pleines d'ordre et d'érudition. Moreau de Mautour et l'abbé du Pin ont traduit cet ouvrage. On a encore une traduction par Collin, Paris, 1682, 3 vol. in-12. Ce faiseur de traductions s'est arrogé la liberté d'y retrancher et d'augmenter selon sa fantaisie. Bossuet estimait beaucoup le *Rationarium temporum*, et en a fait un grand usage dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Le rapport établi entre les époques des diverses nations, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, lui a donné l'idée de cette liaison d'événements dont il nous a laissé un tableau si sublime; *Theologica dogmata*, Antwerp., 1700, 6 tom. en 3 vol. in-fol., 20 à 30 fr. On fait peu de cas des éditions de Paris, 1644 et 1650, 5 vol. in-fol. On regarde le P. Petau comme le *restaurateur de la théologie dogmatique* : c'est le nom que lui donne le célèbre Muratori. Mais comme un excellent modèle fait mille mauvaises copies, il est arrivé qu'en voulant marcher sur ses traces, on a un peu trop négligé, surtout dans ces dernières années, les armes du raisonnement, les secours d'une bonne et rigoureuse logique, dont les scolastiques avaient peut-être un peu abusé, mais dont l'oubli ou le mépris est un abus plus grand et d'une conséquence plus grave. (Voy. ANSELME, SUAREZ, saint THOMAS d'Aquin, etc.) On reproche au P. Petau d'avoir employé quelquefois des raisonnements assez faibles pour prouver le dogme de la Trinité. (Voy. G. Bullus, *Def. fidei nicænæ proem.* § 7, édit. 1688, p. 7, 8; et *Huetii comment. de reb. ad eum pertinentib.* 69, 70.) On lui reproche aussi d'avoir parlé désavantageusement du sentiment des Pères qui ont précédé le concile de Nicée (*De Trinit.*, lib. I, cap. 5, § 7, et cap. 8, § 2); mais il s'est expliqué, ou, si l'on veut, rétracté dans la préface du second tome, où il enseigne pleinement la vérité. (Voy. le 6^e Avertissement de Bossuet contre Jurieu, n^o 100-103.) Il n'avait pas d'abord fait assez attention que la foi des premiers siècles touchant ce mystère était constante et uniforme, quoique le langage qui l'ex-

prime ne fût pas invariablement arrêté; il le vit et le fit voir ensuite d'une manière démonstrative. (Voy. BULL, CORDEMOI, DENYS D'ALEXANDRIE.) On prétend qu'après avoir expliqué saint Augustin suivant le système de la prédestination absolue, ses confrères le forcèrent à revenir sur ses pas; mais c'est un conte qui n'est fondé que sur le dépit de ceux qui ont voulu fortifier leurs opinions par le suffrage d'un homme tel que Petau. En embrassant sur la prédestination le sentiment de ses confrères, le savant jésuite n'a pas cessé de dire que saint Augustin avait pensé autrement; il est donc faux qu'il soit revenu sur ses pas. Il est vrai cependant qu'il avait une espèce de prédilection pour les opinions dures et sévères : il était d'un naturel triste et mélancolique; et sans ses principes religieux et son attachement à l'orthodoxie, il eût pu donner dans des extrêmes; les *Psaumes* traduits en vers grecs, 1637, in-12. Qui croirait que cette traduction, comparable peut-être pour le tour et pour l'harmonie aux meilleurs vers grecs, n'a été néanmoins que le délasement de son auteur? Petau n'avait d'autre Parnasse que les allées et l'escalier du collège de Clermont. Cette version, si supérieurement versifiée, n'est pas exempte de défauts. On y chercherait en vain le genre et le ton lyrique. Elle est toute en vers hexamètres et pantamètres. Il ne connaissait guère l'essence ni la construction de l'ode. C'est au moins manquer de goût que de suivre toujours la même mesure, en traduisant des ouvrages de mouvements très-différents; *Uranologion, sive systema variorum autorum qui de sphaera ac sideribus graece commentati sunt, etc.*, Paris, 1630, in-fol., 6 à 10 fr. Ce vol. se joint au traité de *Doctrinâ temporum*; *De Ecclesiastica hierarchia*, 1643, in-fol., ouvrage savant, bien propre à réfuter des erreurs que quelques pseudo-canonistes tâchent d'accréditer de nos jours; de savantes *Editions* des *Oeuvres* de Synésius, de Thémistius, de Nicéphore, de saint Epiphane, de l'empereur Julien, etc.; plusieurs *Ecrits* contre Saumaise, la Peyre, etc., et contre les jansénistes. Ceux qui souhaiteront connaître plus particulièrement ce qui concerne ce célèbre jésuite peuvent consulter l'*Eloge* que le P. Oudin en a fait imprimer dans le t. 73^e des *Mém. litt.* du P. Nicéron. On trouve la *Médaille* (par Dassier) et une *Notice* sur Petau dans le *Museum mazuchellianum*.

PETERFF (Charles), né d'une famille noble de Hongrie, se fit jésuite en 1715, enseigna les belles-lettres à Tyrnau et la philosophie à Vienne. Il se consacra tout entier à l'étude de l'histoire de sa patrie, et publia *Sacra concilia in regno Hungariæ celebrata ab anno 1016, usque ad annum 1715*, Vienne et Presbourg, 1742, in-fol. Cette collection renferme, outre les conciles de Hongrie, les constitutions ecclésiastiques des rois de Hongrie et des légats du saint Siège. On admire avec raison la beauté du style, l'ordre qui règne dans cet ouvrage, la variété des recherches, les estampes qui représentent d'anciens monuments; mais on reproche à l'auteur de témoigner trop d'aigreur contre ses adversaires : ce qui lui occasionna beaucoup de chagrins. Il mourut en 1746.

PETERNEEFS (Pierre NEEFS), peintre , né à Anvers vers l'an 1670 , fit une étude particulière de l'architecture et de la perspective. Son talent était de représenter l'intérieur des églises. On remarque dans ses ouvrages un détail et une précision qu'on ne peut se lasser d'admirer. Il a distribué la lumière avec beaucoup d'intelligence ; et sa manière , quoique très-finie , n'est point sèche. Il peignait mal les figures , c'est pourquoi il les faisait faire ordinairement par Van Tulden , Téniers et autres. Nous ignorons l'année de sa mort. Peterneefs a eu un fils qui a travaillé dans son genre , mais qui lui était inférieur pour le talent. On voit , de ce peintre , au Musée du Louvre , l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers*.

PETERS (Le P.), jésuite , était le confesseur de Jacques II , roi d'Angleterre. Les protestants et les philosophes ont essayé d'en faire un enthousiaste qui , par des conseils violents , ébranla le trône de son maître ; Burnet , en bon sectaire , en parle de la manière la plus outrageante. Mais , outre qu'il est très-incertain si Jacques II se régla sur les avis du P. Péters , on ne voit pas ce que ce prince fit de comparable aux violences de Henri VIII , d'Edouard et d'Elisabeth contre les catholiques. (*Voy. JACQUES II.*)

PETERSBOROUGH (Charles MORDAUNT , comte de) naquit en 1662 , d'une illustre famille d'Angleterre. Il fit ses premières armes à Tanger , qui était alors assiégé par les Maures. La révocation de l'acte du *test* , sous Jacques II , lui fit quitter l'Angleterre ; il se rendit en Hollande , et s'attacha au parti du prince d'Orange , gendre de Jacques ; aussi quand ce prince monta sur le trône d'Angleterre , sous le nom de Guillaume III , il combla Pétersborough de faveurs , et le nomma lieutenant général. Il servit en cette qualité en Flandres , en 1672. De retour à Londres , il résigna son poste de premier lord de la trésorerie , et eut le titre de comte de Pétersborough. Il se signala , l'an 1705 , en Espagne , à la tête des troupes envoyées par la reine Anne au secours de l'archiduc Charles , depuis Charles VI. Ayant assiégé Barcelone avec une armée qui n'était guère plus nombreuse que la garnison , il la contraignit de se rendre après un siège de trois semaines. Il força , l'année suivante , le maréchal de Tessé à abandonner le camp qu'il avait devant cette ville , avec près de 100 pièces de canon , les munitions de guerre et de bouche , et tous les blessés , dont il fit prendre un soin particulier. Couvert de gloire dans ces deux campagnes , il aspira au titre de généralissime des troupes alliées , et excita contre lui la jalousie des autres commandants. Sur les plaintes de l'archiduc lui-même , il fut rappelé en Angleterre et disgracié. Ce ne fut qu'après plusieurs apologies qu'il vint à bout de se laver des inculpations dont on l'avait chargé. On l'employa depuis dans des négociations. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur dans diverses cours d'Allemagne et d'Italie , et partout il donna des preuves aussi signalées de son intelligence et de sa capacité , qu'il avait fait paraître de courage dans les armées. Il s'était trouvé , en 1711 , aux conférences de Francfort pour l'élection de l'empereur. Ayant fait le voyage de Portugal ,

dans la vue de rétablir sa santé par le changement d'air , il trouva le terme de sa carrière près de Lisbonne , le 5 novembre 1735.

PETERSEN (Jean-Guillaume), théologien protestant , naquit à Osnabruck en 1649 , et fit ses études à Lubeck , Giessen et Rostoch , avec assez de succès pour qu'on lui confiât une chaire de poésie dans cette dernière université. Peu de temps après , il fut nommé pasteur en Hanovre , place qu'il quitta pour une surintendance dans le diocèse de Lubeck. Il s'y maria , et alla à Lunebourg exercer le ministère évangélique. Petersen était imbu d'idées singulières , qu'il avait fait partager à sa femme. Il avait adopté les erreurs des *millénaires* , et publiait des révélations dont il prétendait que M^{lle} d'Assebourg , qui demeurait chez lui , était favorisée. Il croyait à un prochain avènement de Jésus-Christ , pendant lequel tous les morts qui avaient cru au rédempteur ressusciteraient avec des corps glorifiés , et ceux qui seraient encore vivants subiraient une transmutation glorieuse. Il faisait revivre l'ancienne opinion condamnée du règne de mille ans , et il prêchait cette doctrine. Ces nouveautés firent du bruit. Le consistoire de Zell en fut instruit , et , sur l'avis de l'université de Helmstadt , il fit ordonner à Petersen de quitter sa place (1692). Sa femme et lui se retirèrent dans le voisinage de Magdebourg , et fixèrent leur séjour dans une terre qu'ils y avaient achetée. Petersen mourut en 1727. Sa femme continua de dogmatiser. On accusait l'un et l'autre de regarder comme indifférentes toutes les croyances religieuses. On a une *Vie* de Petersen , écrite en allemand par lui-même , 1717 , in-8. Sa femme y ajouta la sienne , 1718.

PETETIN (Jacques-Henri-Désiré), médecin , né à Lons-le-Saunier vers 1744 , mort en 1808 , était président perpétuel de la société de médecine de Lyon , et membre de l'académie de la même ville et de la société d'agriculture. Il exerça son art avec le plus grand désintéressement , surtout à l'égard des pauvres. Il a publié , avec le docteur Vitet , sous le titre de *Journal des maladies régnantes à Lyon* , une suite d'observations , ou plutôt un véritable *Traité de médecine clinique* , qui eut un succès prodigieux dans le monde savant. Le célèbre Tissot de Lausanne en fit le texte de ses leçons ; mais à Lyon il excita les clameurs de l'envie et de la médiocrité , parce qu'il tendait à ramener l'exercice de la médecine à la sublime simplicité de la doctrine hippocratique , et que les auteurs y combattaient avec les armes de la raison et de l'expérience les méthodes perturbatrices et polypharmques , qui étaient alors si fort en vogue. On a encore du docteur Petetin : un *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme , avec des recherches sur la cause physique de ce phénomène* , 1787 , in-8 ; un nouveau *Traité de l'électricité* , imprimé en 1802 , dans lequel il s'attache principalement à combattre l'hypothèse de Franklin , en démontrant que tout corps électrisé n'a que sa quantité naturelle de fluide , et que la prétendue électricité négative n'est que la force réagissante de la nature qui tend à rappeler au

repos le fluide mis en mouvement; *Théorie du galvanisme*, 1803, où il prouve ce que Volta avait soupçonné, l'identité des fluides électrique et galvanique. Cette théorie n'est qu'une confirmation de ses principes sur la nature et les phénomènes de l'électricité; *Electricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies*, Lyon, 1805, in-8.

PETHION DE VILLENEUVE (Jérôme), avocat, né à Chartres vers 1753, fut député aux états généraux en 1789, se prononça pour les innovations les plus dangereuses, et présida l'assemblée en décembre 1790. Lorsque Louis XVI eut été arrêté à Varennes, Péthion fut un des trois députés choisis pour le ramener; et comme la reine fit un accueil plus favorable à Barnave, il en conçut un violent dépit. Nommé maire de Paris, c'est de l'époque qu'il obtint cette place que datent les grands crimes de la révolution. Le 20 juin 1792, quand la plus vile populace fut introduite par les municipaux dans les appartements du roi, Péthion ne parut que le soir au château, comme pour laisser aux furieux le temps de se porter aux derniers excès. Suspendu de ses fonctions par le directoire du département, il vit l'assemblée, intimidée par la populace, lever la suspension, et le lendemain, anniversaire de la fédération du 14 juillet, il parut au Champ de Mars en triomphateur. Le 3 août 1792, Péthion, à la tête de la lie des faubourgs, parut à la barre du corps législatif pour demander au nom de la commune de Paris, la déchéance de Louis XVI: sa demande n'ayant pas été accueillie, le château fut attaqué de vive force le 9 et le 10 août. La conduite de Péthion les 2 et 3 septembre le fit regarder aussi comme un complice des assassinats de ces jours néfastes. Le département d'Eure-et-Loir le nomma à la convention, dont il fut le premier président. Il y vota la mort de Louis XVI, l'appel au peuple et le sursis. Quand l'horrible sacrifice eut été consommé, Péthion essaya pourtant d'en arrêter les conséquences. Une lutte terrible s'éleva alors entre Robespierre et lui. Mais, la commune ayant triomphé, les Girondins furent proscrits; Péthion le fut avec eux et se réfugia dans le Calvados, d'où il passa dans la Gironde. Il paraît que, dans son désespoir, il termina par le suicide sa misérable carrière. Du moins son corps fut trouvé à Saint-Emilion, près Libourne, dans un champ de blé, à moitié dévoré par les loups. Telle fut la fin d'un homme qui avait été l'idole d'un peuple égaré, et l'un des ennemis les plus acharnés de Louis XVI. Sans caractère, et avec beaucoup d'ambition, il caressait les partis pour parvenir à l'autorité: d'une conception médiocre, il n'eut que de petites vues: et il fut plus redevable aux circonstances qu'à ses talents, dont il ne donna jamais aucune preuve. Ses *OEuvres* ont été imprimées en 1793, 4 vol. in-8. Elles renferment ses *Discours* et quelques opuscules politiques.

PÉTION (Alexandre, surnommé SABÈS), homme de couleur, né libre au Port au Prince en 1770, prit une part très-active aux premiers troubles qui

agitèrent Saint-Domingue. Toussaint-Louverture; ayant été revêtu du pouvoir absolu sous le titre de général en chef, suscita des mécontents. De ce nombre fut le général Rigaud, qui attira Pétion sous ses drapeaux. Obligé de céder, Pétion se retira en France et y demeura jusqu'à l'expédition du général Leclerc, dont il fit partie. Les vexations des Français vainqueurs ranimèrent la discorde. Le nègre Dessalines se mit à la tête des insurgés, et Pétion contribua à chasser les Français. Dessalines, qui se fit proclamer empereur, succomba bientôt sous le poignard des conspirateurs. Christophe parvint après lui à se faire déclarer roi; mais la partie de l'ouest refusa de le reconnaître, et Pétion fut nommé président. Son courage le maintint dans cette position jusqu'à sa mort, arrivée en 1818. On loue sa modération et le bon ordre qu'il établit dans son gouvernement.

PETIS (François), savant orientaliste, né en 1622, exerça pendant quarante ans avec autant d'honneur que d'habileté la charge de secrétaire interprète pour les langues turque et arabe. Il traduisit en turc l'histoire de France, et rédigea les trois volumes des *Voyages en Orient* de son ami Thévenot le neveu. Ce savant estimable mourut à Paris en 1695. Outre les ouvrages cités, nous avons encore de lui: un *Dictionnaire turc-français et français-turc*; un *Catalogue* des manuscrits turcs et persans qui étaient de son temps à la bibliothèque du roi; et l'*Histoire du grand Genghiz-Khan*, premier empereur des Mogols et des Tartares, in-12, publié à Paris par son fils, dont l'article suit.

PETIS DE LA CROIX (François), né à Paris en 1653, secrétaire interprète du roi de France pour les langues orientales, succéda à son père en cette charge et la remplit avec honneur. Il fit plusieurs voyages en Orient et en Afrique par ordre de la cour. Louis XIV l'employa dans différentes négociations, et récompensa son mérite, en 1692, par la chaire de langue arabe au Collège royal. Ce savant mourut à Paris en 1713. Outre les langues arabe, turque, persane et tartare, il savait encore l'éthiopienne et l'arménienne. On a de lui: la *Traduction des Mille et un jours*, contes persans, 5 vol. in-12; *Histoire de Timur Bec*, connu sous le nom du grand Tamerlan, empereur des Mogols et des Tartares, etc., traduite du persan, Paris, 1722, 4 vol. in-12. Il a traduit du français en persan l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*, qui fut présentée en 1708 au roi perse. Il a donné l'*Eloge historique* de son père, bien écrit, et a laissé un grand nombre de manuscrits sur l'histoire orientale.

PETIS DE LA CROIX (Alexandre-Louis-Marie), fils et petit-fils des précédents, naquit à Paris en 1698. Il suivit la même carrière, et occupa les mêmes emplois que ceux dont il tenait le jour. Il est mort en 1751, après avoir publié: *Canon du sultan Soliman II*, ou *Etat politique et militaire de l'empire ottoman*; *Lettres critiques de Méhémet-Effendi*, 1735, in-12. C'était une réponse aux Mémoires du chevalier d'Arvieux sur la Turquie. Il a aussi publié l'*Histoire de Tamerlan*, par son père, et a laissé comme lui des manuscrits sur les affaires

d'Orient. Ces trois écrivains ont été confondus dans un grand nombre de Dictionnaires historiques, dans les éditions précédentes, et dans Claudon.

PETIT (Jean) né à Hesdin en Artois, dans le XIV^e siècle, se fit cordelier, devint docteur de Paris, et s'acquit d'abord de la réputation par son savoir, par son éloquence et par les harangues qu'il prononça au nom de l'université. Il fut de la célèbre ambassade que Charles VI envoya à Rome pour la pacification du schisme entre l'université et le saint Siège en 1407; mais il dérogea bientôt à la gloire qu'il avait acquise. Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, ayant fait assassiner Louis de France, duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI, Jean Petit soutint dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, le 8 mars 1408, que le meurtre de ce duc était légitime. Il osa avancer « qu'il est permis d'user de surprise, » de trahison et de toutes sortes de moyens pour se » défaire d'un tyran, et qu'on n'est pas obligé de » lui garder la foi qu'on lui a promise. » Il ajouta « que celui qui commettait un tel meurtre ne mé- » ritait non seulement aucune peine, mais même » devait être récompensé. » Le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion parut sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne*. Ce qu'on peut opposer en bonne politique et en saine morale à cette opinion, est, que la mort violente d'un prince inique donne presque toujours à l'état des secousses plus fatales que la tyrannie même; qu'un mauvais prince est un fléau de Dieu, et que, s'il était permis à tout particulier de s'en défaire, les vues de la Providence seraient contredites. La peste et la famine ne sont pas en notre puissance physique, et le méchant souverain n'est pas dans notre puissance morale ou légale. (*Voy.* BURLAMAQUI.) Quant au droit de le méconnaître et de lui résister, ceux qui ont reconnu ce droit n'ont pas parlé précisément d'un souverain dur et injuste, mais d'un monstre qui, comme Antiochus, voudrait détruire la nation, ses lois et son culte (*voy.* JUDAS MACHABÉE); ou d'un prince qui ne régnerait que par un pacte conditionnel et conjointement avec les chefs de l'état, comme le doge de Venise, quel que soit d'ailleurs son titre: on enfin d'un prince qui, par un serment inaugural, aurait renoncé à sa couronne en cas de parjure. (*Voy.* ANDRÉ, roi de Hongrie.) Gerson déséra la doctrine de Petit à Jean de Montaigu, évêque de Paris, qui la condamna comme hérétique le 23 novembre 1414. Le concile de Constance l'anathématisa la même année, dans la quinzième session, à la sollicitation de Gerson, mais en épargnant le nom et l'écrit de Jean Petit. Enfin le roi fit prononcer, le 16 septembre 1416, par le parlement de Paris, un arrêt contre ce livre; et l'université le censura. Mais le duc de Bourgogne eut le crédit, en 1418, d'obliger les grands vicaires de l'évêque de Paris, pour lors malade à Saint-Omer, de rétracter la condamnation faite par ce prélat en 1414. Petit était mort trois ans auparavant, en 1411, à Hesdin. Son *Plaidoyer* en faveur du duc de Bourgogne se trouve dans la dernière édition des *OEuvres* de Gerson.

PETIT (Jean-François le), né à Béthune en 1546, abandonna la religion catholique pour se faire

protestant, et se réfugia à Aix-la-Chapelle où il était encore en 1598. On ignore le lieu et la date de sa mort. On a de lui; une *Chronique des-Provinces-Unies*, Dordrecht, 1601, 2 vol. in-fol. Quoiqu'elle ait été réimprimée deux fois en France et traduite en anglais, elle ne mérite pas qu'on en fasse grand cas, parce que les faits y sont altérés et qu'elle se ressent étrangement de l'esprit de parti; La *République de Hollande*, ou *Description des Provinces-Unies*, en flamand, Arnheim, 1615, in-4.

PETIT (Samuel), né en 1594 à Nîmes, d'un ministre, fit ses études à Genève avec un succès peu commun. Il n'avait que 17 ans, lorsqu'on l'éleva au ministère. Il fut nommé peu de temps après à la chaire de théologie, de grec et d'hébreu à Nîmes, où il mourut en 1643. Outre le grec et l'hébreu, il savait le chaldéen, le syriaque, le samaritain et l'arabe. On raconte qu'étant un jour dans une synagogue, il entendit le rabbin déclamer en hébreu contre les chrétiens. Petit, à la grande surprise du rabbin, lui répondit dans la même langue, et prit avec une telle vigueur la défense des chrétiens, qu'il le réduisit à garder le silence. On a de Petit plusieurs ouvrages: *Miscellanea*, en neuf livres: il y explique et y corrige quantité de passages de différents auteurs; *Eclogæ chronologicae*, in-4. Il y traite des années des Juifs, des Samaritains et de plusieurs autres peuples; *Variæ lectiones*, quatre livres. Il en a employé trois à expliquer les usages de l'ancien et du nouveau Testament, les cérémonies, les observations; *Leges atticæ*, Paris, 1655, in-fol., dans lequel il corrige quantité d'endroits de divers auteurs grecs et latins; Plusieurs autres *écrits* qui sont, ainsi que les précédents, recommandables par l'érudition qui y règne.

PETIT (Pierre), mathématicien et physicien, né en 1594 à Mont-Luçon, mort en 1677 à Lagny-sur-Marne, devint géographe du roi et intendant des fortifications de France. Il visita tous les ports de mer du royaume, par ordre de Louis XIII et de Richelieu. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques et de physique, qui sont curieux et intéressants. Les principaux sont: des *Traitées du compas de proportion*, de la *pesanteur et de la grandeur des métaux*, de la *construction et de l'usage du calibre d'artillerie*, in-8; du *vide*, 1647, in-4; des *éclipses*, 1652, in-fol.; des *Remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine dans Paris*, 1688, in-4; de la *jonction de l'Océan et de la Méditerranée par les rivières d'Aube et de la Garonne*, in-4; des *Comètes*, 1665, in-4; de la *Nature du chaud et du froid*, 1671, in-12. C'est un des premiers qui fit en France des expériences sur le vide, après la découverte de Torricelli. On prétend même qu'il prévit l'expérience de Descartes, mal à propos attribuée à Pascal. (*Voy.* ce nom.)

PETIT (Pierre), poète latin et médecin de Paris, né en 1617, membre de l'académie de Padoue, mort en 1687, fut poète latin et français; mais il a particulièrement réussi dans la poésie latine, et son talent en ce genre le fit placer au nombre des sept

meilleurs poètes qui composaient la Pléiade latine de Paris. Le recueil de ses *Vers* parut en 1683, in-8. Il y mit à la tête un *Traité de l'enthousiasme poétique*, qui est curieux. Son poème intitulé *Codrús* est remarquable par l'élévation et la magnificence des idées, le choix et l'élégance de l'expression, la force et l'harmonie des vers. On peut donner le même éloge à son poème de la *Cynomagie*, ou du *Mariage du philosophe Cratès avec Hyparchie*. Nous avons aussi de lui un poème sur la *Boussole*, un sur le *Thé*, imprimé à Leipzig en 1685, in-4, sous ce titre : *Thee sive de sinensi herba thee*, et quelques vers français, entre autres des sonnets qui sont très-faibles. Outre ces vers, il nous reste de lui : trois *Traités de physique* : *Du mouvement des Animaux*, 1660, in-8 ; *Des larmes*, 1661, in-8 ; et *du feu et de la lumière*, 1663 et 1664, in-4 ; deux ouvrages de médecine, dont l'un est intitulé : *Homeri nepenthes, seu De Helene medicamento, luctum, animique omnem aegritudinem abolente dissertatio*, Utrecht, 1689, in-8 ; il prétend que le *nepenthes* est une plante ; plusieurs croient que ce remède n'est autre chose que l'*opium*. Le second est un *Commentaire* sur les 3 premiers livres d'Arétée, Londres, 1726, in-4. On trouve ces commentaires avec les notes de Jean Wiggan, dans l'édition des *Œuvres* d'Arétée de Herman Boerhaave, Leyde, 1735, in-fol. ; un *Traité des Amazones*, en latin, Paris, 1605 ; Amsterdam, 1687, in-8 ; avec des notes critiques de Bernard de la Monnoye, et en 1718, 2 tom. in-8 ; un autre de la *Sybille*, Leipzig, 1686, in-8 ; *Observations mêlées*, Utrecht, 1682, in-8 ; des *Dissertations* manuscrites ; une suite vraie ou prétendue du *Trimalcion* de Pétrone (voy. ce nom) ; *De natura et moribus anthropophagorum*, ibid., 1688, in-8. Pour plus de détails, on peut consulter l'*Eloge* de Petit et les *Mémoires* de Nicéron.

PETIT (Louis), poète français, ancien receveur général des domaines et bois du roi de France, mort à Rouen, sa patrie, en 1693, à 79 ans, s'acquiert l'estime des savants de son temps, entre autres de Corneille, dont il fit imprimer les pièces de théâtre à Rouen ; du P. Commire, qui lui adressa un de ses poèmes, intitulé : *Cicures lusciniæ tota hieme decantantes*. On a de lui des *Poésies* qui consistent en satires, épigrammes, madrigaux, stances, etc., dans lesquelles le bon goût règne ; on les lit encore avec plaisir, quand on fait grâce aux expressions surannées.

PETIT (François POURFOUR du), médecin de Paris sa patrie, né en 1664, fit des progrès rapides dans son art. Il s'acquiert une grande réputation, surtout pour la cure des maladies des yeux. Il avait imaginé et fait construire un *ophthalmomètre*, instrument destiné à mesurer les parties de l'œil, et plusieurs autres machines, pour constater ce qu'il avançait sur toute cette matière, ou pour diriger la main de ceux qui ont à opérer sur cet organe délicat. Une des plus importantes était un globe de verre creux, représentant au naturel un œil dont le cristallin est cataracté. Cet habile homme mourut à Paris en 1741, après avoir publié quelques écrits,

dont le style est négligé et sans aucun agrément. Renfermé dans les faits et dans les expériences, il s'embarassait fort peu des phrases. Ses écrits ne sont que des brochures. Les principales sont : *Trois lettres sur un nouveau système du cerveau*, Namur, 1710, in-4 ; une *Dissertation sur une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte*, 1727, in-12 ; *Lettre dans laquelle il est démontré que le cristallin est fort près de l'uvée*, Paris, 1729, in-4 ; une autre *Lettre contenant des réflexions sur ce que Hequet a fait imprimer touchant la maladie des yeux*, 1729, in-4 ; une troisième *Lettre contenant des réflexions sur les découvertes oculaires*, 1732, in-4. Il a orné aussi les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de plusieurs observations curieuses. On trouva, à sa mort, un herbier de 30 gros vol. in-fol., qui ne contenait aucune plante qu'il n'eût desséchée lui-même, et dont il ne connût la vertu. Il est encore auteur d'une *Dissertation* qui est rare, où il critique quelques endroits des *Eléments* de botanique de Tournefort.

PETIT (Jean-Louis), chirurgien, né à Paris en 1674, fit paraître, dès sa plus tendre enfance, une vivacité d'esprit et une pénétration peu communes. Littes, célèbre anatomiste, demeurait dans la maison de son père ; le jeune Petit profita de bonne heure de ses lumières. Les dissections faisaient son amusement, loin de l'effrayer. On le trouva un jour dans un grenier, où, croyant être à couvert de toute surprise, il coupait un lapin qu'il avait enlevé, dans le dessein d'imiter ce qu'il avait vu faire à l'habile anatomiste. Le jeune élève fit des progrès si rapides qu'il avait à peine 12 ans, quand son maître lui confia le soin de son amphithéâtre. Il apprit la chirurgie sous Castel et sous Mareschal, et fut reçu maître en 1700. Son nom passa aux pays étrangers. Il fut appelé, en 1726, par le roi de Pologne ; et en 1735, par don Ferdinand, depuis roi d'Espagne (Ferdinand VI). Il rétablit la santé de ces princes, qui lui offrirent de grands avantages pour le retenir ; mais il préféra sa patrie à tout. Il fut reçu à l'Académie des Sciences en 1715, et devint directeur de l'Académie royale de chirurgie. Cet habile homme mourut à Paris en 1750, à 76 ans, après avoir inventé de nouveaux instruments pour la perfection de la chirurgie. Ses manières se sentaient plus d'une cordialité franche, que d'une politesse étudiée. Il était vif, surtout quand il s'agissait de sa profession. Une bévue en chirurgie l'irritait plus qu'une insulte ; mais il n'était sujet qu'à ce premier mouvement. Sa sensibilité pour les misères des pauvres était extrême : soins, remèdes, attentions, rien ne leur était épargné. On a de lui : une *Chirurgie* publiée par Lesne, 1774, 3 vol. in-8 ; un excellent *Traité sur les maladies des os*, Paris, 1723, 2 vol. in-12 ; plusieurs savantes *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences et dans le 1^{er} vol. des *Mémoires* de chirurgie ; d'excellentes *Consultations sur les maladies vénériennes*, que Fabre a fait entrer dans son traité sur ces maladies. Tous ces ouvrages prouvent qu'il connaissait aussi parfaitement la théorie de la chirurgie que la pratique.

PETIT (Antoine), médecin célèbre, né en 1718 à Orléans, d'un pauvre tailleur qui soigna néanmoins son éducation, fit de bonnes études dans le collège de sa ville natale. Après avoir été reçu docteur, il ouvrit à Paris des cours qui le mirent en grande réputation : il devint successivement membre de l'académie des Sciences (1760), et professeur d'anatomie au jardin du roi, en remplacement de Ferrein. Il se livrait en même temps à la pratique de son art. Il acquit ainsi une fortune considérable, dont il fit un bel usage en fondant des établissements philanthropiques. En 1776 il se retira à Fontenay-aux-Roses, puis il alla plus tard se fixer au village d'Olivet, où il mourut en 1794. Portal lui avait été adjoint comme professeur suppléant ; mais ce fut au grand regret de Petit qui voulait faire nommer à cet emploi Vicq-d'Azyr, l'un de ses élèves les plus distingués. Les ouvrages de Petit sont au-dessous de sa réputation ; on lui doit : *Anatomie chirurgicale* de Palfin, Paris, 1753, 2 vol. in-12, et une nouvelle édition augmentée, 1757, in-4 ; *Rapport en faveur de l'inoculation*, 1768, in-8 ; *Recueil de pièces concernant les naissances tardives*, 1766, 2 vol. in-8 ; *Projet de réforme sur l'exercice de la médecine*, in-8. Nous voudrions pouvoir passer sous silence ses opinions religieuses et surtout sa conduite morale. On lui reproche d'avoir puissamment contribué à soutenir la tendance que plusieurs écoles modernes de médecine manifestent pour les opinions matérialistes. Ses mœurs étaient d'un cynisme révoltant : Bouvard et Desforges le peignent comme un libertin des plus consommés.

PETIT (Marc-Antoine), médecin et chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon, né dans cette ville en 1766, d'un père inconnu et d'une mère qui fit tous les sacrifices pour lui donner une éducation soignée, s'est distingué dans la pratique de son art. Admis au nombre des chirurgiens internes de l'hospice de la Charité, il s'y fit bientôt remarquer dans les concours par ses grandes connaissances. Il se rendit ensuite à Paris où il obtint un emploi à l'école pratique de chirurgie. La place de chirurgien-major de la ville de Lyon ayant été mise au concours en 1788, il vint la disputer, et il eut la gloire de l'emporter sur ses concurrents nombreux et instruits : toutefois il n'entra en exercice, suivant l'usage, qu'après être retourné à Paris, où il s'attacha à l'illustre Desault : il prit le bonnet de docteur à Montpellier, et servit à l'hôpital de Lyon, en qualité d'aide-major. Il ne fut installé comme chirurgien en chef, que le 1^{er} janvier 1794. Dès la première année de son exercice, il institua des cours d'anatomie, de médecine opératoire, de chirurgie clinique, et pendant six ans il en dicta les leçons avec un zèle infatigable. Chaque année il ouvrit son cours par un discours public qui tendait à exciter l'émulation de ses disciples. Ces discours ont été réunis dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Médecine du cœur*. L'*Eloge historique de Desault* dicté par la reconnaissance contient des détails curieux et intéressants sur la vie de ce chirurgien célèbre, des aperçus heureux sur ses procédés opératoires, et les

instruments convenables pour les exécuter. Après avoir enseigné avec le plus grand succès son art qu'il cultivait de la manière la plus heureuse, il est mort en 1811, à Villeurbanne près de Lyon, après avoir invoqué les secours de la religion qu'il appela de bonne heure, et qu'il reçut avec une foi sincère et une ferveur édifiante. Il était correspondant de l'Institut, membre de l'académie de Lyon et de plusieurs sociétés savantes, et l'un des plus assidus à leur payer le tribut de ses connaissances variées. Ses *Epîtres à Floris*, imprimées dans sa *médecine du cœur*, furent le plus important mais non pas le seul qu'il paya à l'académie de Lyon ; ce n'est que le préliminaire d'un ouvrage qui devait avoir 2 vol. in-8. On a encore de lui une nouvelle en vers, intitulée le *Tombeau du mont Cindre*, ouvrage inspiré par le désir de servir l'humanité et la morale. Il était un des rédacteurs du *Journal de la Société de Médecine* de Lyon, dont il était membre, et il a enrichi le premier volume de ses actes de plusieurs *Mémoires ou Observations*. On a encore de lui : *Collection d'observations cliniques*, ouvrage posthume publié par Lausterbourg et Jobert, héritiers des manuscrits de l'auteur, Lyon, 1815, in-8. Cartier et Parat ont publié l'*éloge de Marc-Antoine Petit*. Le premier a été lu dans la séance publique de l'académie de Lyon, le 3 septembre 1811 ; le second n'a paru qu'en 1812. Dumas, secrétaire de l'académie de Lyon, a donné, en vers, *Hommage rendu à la mémoire de Marc-Antoine Petit*, suivi de notes sur sa vie et ses ouvrages.

PETIT-DIDIER (dom Matthieu), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Saint-Nicolas en Lorraine, en 1659, enseigna la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Mihiel, devint abbé de Sénones en 1715, fut président de la congrégation de Saint-Vannes en 1723, évêque de Macra *in partibus* en 1725, et l'année d'après assistant du trône pontifical. Benoît XIII fit lui-même la cérémonie de son sacre, et lui fit présent d'une mitre précieuse. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. La plupart décèlent beaucoup d'érudition. Les principaux sont : trois vol. in-8 de *Remarques* sur les 1^{er} tom. de la *Bibliothèque ecclés.* de Dupin. Elles sont savantes et judicieuses ; mais il y en a quelques-unes sur lesquelles l'abbé Dupin se défendit assez bien ; cependant Petit-Didier paraît meilleur théologien que son adversaire ; l'*Apologie des Lettres provinciales de Pascal*, contre les *Entretiens* de Daniel. Il désavoua cet ouvrage dont il était l'auteur ; mais l'on y avait fait beaucoup de changements. Il s'est déclaré ensuite hautement en faveur de la constitution *Unigenitus*, et a rompu toutes les liaisons qu'il avait paru avoir avec quelques-uns du parti ; *Dissertation sur le sentiment du concile de Constance sur l'infailibilité des papes*, Luxembourg, 1724-1725, in-12, où il soutient que les Pères ne décidèrent la supériorité du concile au pape, que relativement au temps de trouble et de schisme où se trouvait l'Eglise. On trouve dans cet ouvrage des extraits d'un traité de Gerson, qui ne répond guère à l'idée que l'on a ordinairement de cet homme célèbre ; mais il y a

apparence, ou que ce traité n'est pas de lui, ou qu'il a été substantiellement altéré par le luthérien van der Hart, qui le publia le premier, quoiqu'on puisse excuser plusieurs expressions par les circonstances tout à fait pénibles et alarmantes où se trouvait l'Eglise durant le grand schisme; *Justification de la morale et de la discipline de l'Eglise de Rome et de toute l'Italie, contre le parallèle de la morale des païens et de celle des jésuites*. Ce savant bénédictin mourut à Sénones, en 1728, avec la réputation d'un homme grave, sévère et laborieux. — Il ne faut pas le confondre avec son frère Jean-Joseph PETIT-DIDIER, jésuite, dont on a une *Dissertation sur les prêts par obligation stipulative d'intérêts, usités en Lorraine et Barrois*, Nancy, 1745, in-8; *Remarques sur la Théologie du P. Gaspard Juenin*, Nancy, 1708, in-12; *Traité de la clôture des maisons religieuses*, Nancy, 1742, in-12; les *Exercices de saint Ignace*, en latin, réimprimés dans ces derniers temps, et d'autres ouvrages. (*Voy. la Bibliothèque lorraine par Calmet.*)

PETIT-RADEL (Philippe), médecin, né à Paris en 1749, mort en 1815, fut d'abord chirurgien-major aux Indes orientales, et devint ensuite professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris. Il établit sa réputation par quelques ouvrages. Il a publié : *Dictionnaire de chirurgie*, 3 vol. in-8, avec planches : il fait partie de l'*Encyclopédie*; *Institution de médecine*, 2 vol. in-8; *Voyage historique, chorographique et philosophique fait en Italie en 1811 et 1812*, Paris, 1815, 3 vol. in-8.

PETIT-RADEL (Louis-Charles-François), frère du précédent, né en 1756 à Paris, où il mourut en 1835, était avant la révolution vicaire général et chanoine de Conserans. S'étant réfugié en Italie, il se mit à parcourir ce sol classique. Ce voyage eut une influence décisive sur la direction de ses études. Observateur habile, il s'appliqua à distinguer, dans les constructions qui datent de la domination romaine ou qui lui sont antérieures, les parties qu'on doit regarder comme appartenant aux époques primitives; c'est là qu'il forma le plan de son grand travail sur les monuments dits *Cyclopéens* ou *Pélasgiques*. L'impression de ce bel ouvrage n'est point terminée. L'Institut admit Petit-Radel au nombre de ses membres. Il devint aussi administrateur de la bibliothèque Mazarine, et fonda le musée Pélasgique ou Cyclopéen, dont les monuments lient l'ancien et le nouveau monde, et qui fait suite aux salles de la bibliothèque Mazarine. Petit-Radel, latiniste habile, savant bibliographe, archéologue ingénieux, également versé dans l'histoire du moyen âge et dans celle des races helléniques, était un des membres les plus savants de l'Académie des inscriptions. Il a laissé : une *Notice sur les aqueducs des anciens*, et sur la *dérivation du canal de l'Ourcq*, in-8, 1803; *Explication des monuments antiques du musée*, 1804, 6 vol. in-4; *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, suivies d'une notice historique sur la bibliothèque Mazarine, 1819, in-8; *Notice sur les nuraghes de Sardaigne*, 1826, in-8; 60

articles *sur les écrivains du XIII^e siècle*, dans l'histoire littéraire de la France; plusieurs *Mémoires* dans ceux de l'*Académie*, et un manuscrit sur les *anciens Rhodolans*.

PETITOT (Jean), peintre, né à Genève en 1607, porta la peinture en émail à sa perfection. Rien de plus parfait en ce genre que les ouvrages qu'on a de lui. Il parvint à trouver, avec un savant chimiste, des couleurs d'un éclat merveilleux. Il avait pour collaborateur Bordier, qui peignait les cheveux et les draperies des portraits. Ces deux artistes se rendirent à Londres. Charles I^{er} prit Petitot à son service, et le nomma chevalier. On a plusieurs portraits que cet artiste a copiés d'après les plus grands maîtres. Le célèbre Van Dyck se plaisait à le voir travailler, et à retoucher quelquefois ses ouvrages. Son talent ne se bornait point à être un excellent copiste; il savait aussi dessiner parfaitement le naturel. Après son retour, Louis XIV et plusieurs personnes de la cour l'occupèrent longtemps. Ce prince lui accorda une pension considérable et un logement aux galeries du Louvre; mais comme cet artiste était protestant, il se retira dans sa patrie, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Vevey, dans le canton de Vaud, en 1691. L'art de la peinture en émail paraissait perdu pour nous après la mort de Petitot; mais il commença à reprendre une nouvelle vie, depuis que le sieur Pasquier, peintre en miniature, en est devenu le restaurateur. — Il y a eu dans ce siècle un François PETITOT, qui a continué les *Origines de Bourgogne* par Palliot.

PETITOT (Claude-Bernard), né en 1772 à Dijon, débuta dans la carrière littéraire par quelques tragédies, et coopéra, de 1793 à 1794, à un journal sur l'instruction publique, dans lequel il se montra toujours défenseur des saines doctrines. Fontanes, alors grand maître de l'université, le fit nommer inspecteur général de ce corps, et lui confia la rédaction du *Mercure de France*, auquel il travailla jusqu'en 1809. Fidèle à ses serments pendant les cent-jours, il devint, en 1821, conseiller de l'université, et l'on rétablit même en sa faveur la place de directeur général. Petitot mourut au mois d'août 1825, laissant trois tragédies, savoir : *la Conjuración de Pison*, 1795; *Geta et Caracalla*, 1797; *Laurent de Médicis*, 1799; une *Traduction des Tragédies d'Alfieri*, 1802, 4 vol. in-8. Elle se distingue par l'exactitude, l'élégance, la pureté du style, et surtout par le talent rare avec lequel Petitot a su conserver l'esprit de l'original; *Grammaire de Port-Royal*, accompagnée des notes de Duclou, et précédée d'un excellent *Essai* sur l'origine et les progrès de la langue française; *Repertoire du Théâtre-Français*, Paris, 1817-1818, 33 vol. in-8. On y trouve une *Notice* sur chaque auteur, et un *examen* de chaque pièce; *OEuvres choisies et posthumes de Laharpe*, 1806, 4 vol. in-8; *OEuvres de Jean Racine*, édit. stéréotype, précieuse par les *Variations* et les *Imitations* des auteurs grecs et latins, 5 vol. in-8; une *Traduction des Nouvelles de Michel Cervantes*, 4 vol. in-8; *OEuvres de Molière*, édit. stéréotype, 1812, in-8.

Elles sont précédées de la *Vie* de l'auteur, de réflexions sur chaque pièce, de *commentaires* et de *remarques*, qui font de cette édition la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'à nos jours; *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, 1810-1824. Cette collection comprend deux séries, dont la première, commençant à Philippe-Auguste (1180), va jusqu'aux premières années du XVII^e siècle, et embrasse nos plus anciens historiens; la deuxième s'étend depuis le règne de Henri IV jusqu'à celui de Louis XV inclusivement. C'est un des ouvrages les plus utiles pour les progrès de l'histoire et de la littérature française. Petitot, excellent littérateur, critique profond, était aussi un honnête homme et un véritable chrétien.

PETIT - PIED (Nicolas), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris en 1665, fit ses études et sa licence avec distinction. Ses succès lui méritèrent, en 1701, une chaire de Sorbonne, dont il fut privé en 1703, pour avoir signé, avec 39 autres docteurs, le fameux *Cas de conscience*. On l'exila à Beaune. Dégoûté de ce séjour, il se retira auprès de son ami Quesnel, en Hollande. Il y demeura jusqu'en 1718, qu'il eut permission de revenir à Paris. Il établit son domicile et une espèce nouvelle de prêche, dans le village d'Anières, aux portes de Paris. Il y fit l'essai des réglemens et de toute la liturgie que les frères pratiquaient en Hollande. La renommée en publia des choses étonnantes. On y accourut en foule de la capitale; et bientôt Anières devint un autre Charenton. « On s'étonnera sans doute, dit l'abbé Bérault, que de pareils scandales se soient donnés hautement aux portes de Paris; et par là même ils pourraient devenir incroyables. L'archevêque (de Noailles) ne se donnait pas le premier souci pour les arrêter, ne dit pas un mot qui les improuvât. La Sorbonne, contre ses propres décrets et les déclarations du roi, réintégra dans toutes ses prérogatives ce réformateur scandaleux, tandis même qu'il donnait ces étranges scandales. Mais, au défaut de la puissance ecclésiastique, la puissance civile intervint, et voici dans le châtement la preuve incontestable de l'attentat. Le dépositaire de l'autorité royale s'indignant enfin, contraignit les officiers de la faculté à comparaître par-devant les ministres, fit biffer la conclusion qui réhabilitait le docteur, et chassa plus ignominieusement que jamais ce perturbateur du repos public. » L'évêque de Bayeux (de Lorraine) le prit alors pour son théologien. Ce prélat étant mort en 1728, Petit-Pied se retira de nouveau en Hollande. Il obtint son rappel en 1734, et mourut à Paris en 1747. Suivant le *Dictionnaire critique*, « les disputes de l'Eglise n'altérèrent en rien la douceur, la charité et l'humanité qui faisaient son caractère. » Si l'on en croit le *Dictionnaire des livres jansénistes*, à l'article de l'*Examen théologique*, et que l'on en juge par ses écrits: « Rien n'égale le style mordant et chagrin de Petit-Pied. Son ouvrage est un dictionnaire d'injures et de calomnies. On ne sait s'il n'a pas surpassé, dans cette sorte de littérature odieuse et infamante, les

» Zoïle, les Scaliger et les Scioppius de Port-Royal.» Les principaux de ses ouvrages, faits presque tous pour la défense du parti, sont: *Règles de l'équité naturelle et du bon sens, pour l'examen de la constitution Unigenitus*, 1713, in-12; *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les prélats du royaume pour l'acceptation de la bulle, etc.*, 1713, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a été censuré par un grand nombre de prélats en 1717; *Réponses aux Avertissements de l'évêque de Soissons* (Languet), 5 tom. en 10 part. in-12; *Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la bulle Unigenitus*, 3 vol. in-12; *Traité de la liberté*, en faveur de Jansénius, in-4; *Obedientiæ credulæ, vana religio, seu Silentium religiosum in causa Jansenii explicatum, et salva fide ac auctoritate Ecclesiæ vindicatum*, 1708, 2 vol. in-12; *Traité du refus de signer le Formulaire*, 1709, in-12; *De l'injuste accusation de jansénisme, plainte à Habert, etc.*, in-12; *Lettres touchant la matière de l'usure*. Il a aussi travaillé, avec Legros, à l'ouvrage intitulé: *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum*, in-4; 3 *Lettres sur les convulsions*, et des *Observations sur leur origine et leur progrès*, in-4; il ne leur est pas plus favorable que le célèbre Duguet, également zélé pour les intérêts du parti (voy. MONTGERON, ROCHE Jacques, et PARIS); quelques *Ecrits sur la crainte et la confiance*, et sur la *distinction des vertus théologiques*, etc.

PETITY (Jean-Raimond de), prêtre et prédicateur de la reine, né en 1715 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et mort en 1780, se distingua dans le siècle dernier par son talent pour la chaire, et par la composition de divers ouvrages. On a de lui: *Panegyrique de saint Jean Népomucène*, 1757, in-8; *Panegyrique de sainte Adélaïde*, 1757, in-8; *Etrennes françaises*, 1766, in-4; *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, 1766, 3 vol. in-4, fig., 18 à 21 fr. Il y a des exemplaires datés de 1767 avec le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, Paris, 1767, 3 vol. in-4; *Manuel des artistes et des amateurs*, *ibid.*, 1770, 4 vol. in-8; *Sagesse de Louis XV, ouvrage moral et politique sur les vertus et les vices de l'homme*, *ibid.*, 1775, 2 vol. in-8.

PETIVER (Jacques), apothicaire de la société royale de Londres, s'appliqua constamment à la physique, et surtout à la botanique, et mourut en 1718. On a de lui: *Gazophylacii naturæ et artis decades*, Londres, 1702, in-fol. Ce sont 102 planches gravées; les explications sont collées au verso des gravures; *Musei Petiveriani centuriæ x, rariora naturæ continentis, videlicet animalia, fossilia, plantas, ex variis mundi plagis advecta, ordine digesta et nominibus propriis signata*, *ibid.*, 1692 à 1703, in-8; *Pterygraphia americana*, Londres, 1712, in-fol., avec des planches; *Catalogus J. Raii Herbarii britannici, ex editione L. Hans Sloane*, *ibid.*, 1732, in-fol., etc.; en anglais, à Londres, 1715, in-fol.; *Plantarum Etruriæ rariorum catalogus*, 1715, etc.; *Hortus peruvianus medicinalis*, 1715, etc.; et un grand

nombre de *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*.

PÉTRARQUE (François), poëte italien, naquit à Arezzo en 1304. Son père s'étant retiré à Avignon, ensuite à Carpentras, pour fuir les troubles causés par les Guelfes et les Gibelins qui désolaient l'Italie, Pétrarque fit ses premières études dans ces deux villes. Envoyé à Montpellier, puis à Bologne, pour y étudier le droit, il y fit éclater ses talents et son goût pour la poésie italienne. Pétrarque n'étudiait le droit que par complaisance pour sa famille. Son père et sa mère étant morts à Avignon, il retourna dans cette ville, où il conçut bientôt de l'amour pour Laure de Noves. Il avait le visage agréable, les yeux vifs, la physionomie fine et spirituelle. Son air ouvert et noble lui conciliait à la fois l'amour et l'estime. Laure fut sensible à ces avantages de la nature; mais elle ne le lui laissa pas apercevoir. Pétrarque ne pouvant rien gagner sur son amante, ni par ses vers, ni par sa constance, ni par ses réflexions, entreprit divers voyages pour se distraire, et vint s'enfermer dans une maison de campagne à Vacluse, près de Lisle, dans le comtat Venaissin. Les bords de la fontaine de Vacluse retentirent de ses plaintes amoureuses. Il se sépara encore de l'objet de sa flamme, voyagea en France, en Allemagne, en Italie, et partout il fut reçu en homme d'un mérite distingué. De retour à Vacluse, il y trouva ce qu'il souhaitait, la solitude, la tranquillité et ses livres. Sa passion pour Laure l'y suivit. Il célébra de nouveau dans ses écrits les vertus, les charmes de sa maîtresse, et les délicieux repos de son ermitage. Son nom était répandu partout. Il reçut dans un même jour des lettres du sénat de Rome, du roi de Naples, et du chancelier de l'université de Paris: on l'invitait de la manière la plus flatteuse à venir recevoir la couronne de poëte sur ces deux théâtres du monde. Pétrarque préféra Rome à Paris; il passa par Naples, où il soutint un examen de trois jours en présence du roi Robert d'Anjou, le juge des savants, ainsi que leur Mécène. Arrivé à Rome, il fut couronné de lauriers, le jour de Pâques de l'année 1341. Après avoir reçu la couronne, il fut conduit en pompe à l'église de Saint-Pierre, à la voûte de laquelle il la suspendit. La qualité de poëte lauréat lui fut confirmée dans des lettres pleines des éloges les plus magnifiques. Tous les princes et les grands hommes de son temps s'empressèrent à lui marquer leur estime. Les papes, les rois de France, l'empereur, la république de Venise, lui en donnèrent divers témoignages. Retiré à Parme, où il était archidiaque, il apprit la mort de la belle Laure; il repassa les Alpes pour revoir Vacluse, et pour y pleurer celle qui lui avait fait aimer cette solitude. Après s'être livré quelque temps à sa douleur, il retourna en Italie en 1352, pour perdre de vue des lieux autrefois si chers, et alors insupportables. (*Voy. NOVES.*) Il passa à Milan, où les Visconti lui confièrent diverses ambassades. Rendu aux Muses, il demeura successivement à Vérone, à Parme, à Venise et à Padoue, où il avait un canonicat: il en avait eu déjà un à Lombez, et ensuite un autre à Parme. Un seigneur

du voisinage de Padoue lui ayant donné une maison de campagne à Arca, tout près de cette ville, il y vécut 5 ans, dans les douceurs de l'amitié et dans les travaux de la littérature. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avait autrefois brigüée sans avoir pu l'obtenir. Sa famille avait été bannie de la Toscane, et dépouillée de ses biens, pendant les querelles des Guelfes et des Gibelins. Les Florentins lui députèrent Boccace, pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence, et y jouir de la restitution de son patrimoine. Quelque sensible que fût Pétrarque à cet hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, il ne voulut pas quitter sa douce retraite. Il y mourut en 1374. Pétrarque passe avec raison pour le *restaurateur des lettres* et pour le *père de la bonne poésie italienne*. Il se donna une peine extrême pour déterrer et pour conserver des manuscrits d'auteurs anciens. On trouve dans ses vers italiens un grand nombre de traits semblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à la fois la force de l'antique et la fraîcheur du moderne. Ses *Sonnets* et ses *Canzoni* sont regardés en Italie comme des chefs-d'œuvre. Ce qu'on admire le plus dans les vers de notre poëte est cette douceur et cette mollesse élégante qui font son caractère, ce *molle atque facetum* dont parle Horace; mais il n'est pas exempt des *concelli* et des pointes qui sont ordinaires aux poëtes italiens. Ses *Triumphes* lui firent moins d'honneur, quoiqu'ils offrent de l'invention, des images brillantes, des sentiments nobles et de beaux vers. Tous les ouvrages de cet homme célèbre furent réimprimés à Bâle, 1581, in-fol. Ses *poésies latines* sont ce qui, dans ce recueil, mérite le plus l'attention des gens de goût, après les poésies italiennes; mais elles sont fort inférieures à celles-ci. Son poëme de la guerre punique, intitulé *Africa*, n'est pas digne d'un si grand poëte, ni pour l'invention, ni pour l'harmonie, ni pour la versification. Ses autres ouvrages sont: *De remediis utriusque fortune*, Cologne, 1471, in-4, traduit en français, en 2 vol. in-12, par de Grenaille, sous ce titre: *Le Sage résolu contre la fortune; De otio religiosorum; De vera sapientia; De vita solitaria; De contemptu mundi; Rerum memorabilium libri vi; De republica optime administranda; Epistolæ*: les unes roulent sur la morale, les autres sur la littérature, d'autres sur les affaires de son temps; *Orationes*; elles tiennent de la déclamation. Tous ces ouvrages sont assez faibles; on n'y trouve le plus souvent que des choses communes, écrites d'un style ampoulé, quoique assez pur. Pétrarque a eu presque autant de commentateurs et de traducteurs que les meilleurs poëtes de l'antiquité. Plus de 25 auteurs ont écrit sa *Vie*. Celle qu'on trouve dans le 28^e volume des *Mémoires* du P. Nicéron est fort inexacte. Il y en a deux qui méritent d'être distinguées, celle de Muratori, à la tête de l'édition qu'il a donnée des poésies de cet auteur, et celle du baron de la Bastie, dans les *Mémoires* de l'académie des belles-lettres; mais elles ont été effacées par les *Mémoires* que l'abbé de Sade a publiés sur ce poëte, 1764, 3 vol. in-4. En exaltant les qualités de son héros, il n'ou-

blie ni ses vices ni ses défauts; sa passion pour Laure, qui, dans le fond, paraît avoir été un amour de chevalerie; le libertinage de sa jeunesse, son aigreur dans la dispute et son humeur caustique, ses déclamations pleines de fiel et quelquefois de fureur, dont les ennemis de l'Église se sont prévalus pour étayer et confirmer leurs excès. Mais sur quel fondement et avec quel avantage peuvent-ils donner pour un de leurs précurseurs un homme fameux par l'alliage bizarre de la galanterie et de la débauche avec la qualité de chanoine et d'archidiacre, qui n'eut jamais ni la solidité d'esprit ni la gravité convenable pour s'élever contre les désordres? Pannégyriste oisieux de la vertu, et tout entaché des vices qu'il ne cessait de reprendre dans les pontifes et les autres prélats romains, il ne saurait passer dans l'esprit des gens sensés que pour un déclamateur sans titre et sans conséquence. Peut-il mieux découvrir son coup d'œil faux et sa tête exaltée, qu'en préconisant l'extravagant et séditieux Rienzi comme le restaurateur de la liberté romaine; qu'en l'égalant aux Brutus, aux Camille, à tous les plus grands héros de l'ancienne Rome. N'est-ce pas se décrier soi-même que de donner sur un pareil suffrage l'Église romaine pour la nouvelle Babylone, ou pour la Prostituée de l'Apocalypse? Encore en cela n'est-on pas du tout d'accord avec Pétrarque. Il vomit à la vérité les injures les plus atroces, les sarcasmes les plus sanglants contre la cour d'Avignon; mais en même temps et invariablement il professe la foi du siège de Pierre, et rend un plein hommage à l'autorité de ses successeurs. Aussi a-t-il réfuté d'avance les sectaires inconsidérés, qui n'ont érigé ses *Lettres latines* en enseignements graves et de premier ordre que pour s'appuyer de ce témoignage factice. A ces écarts près, Pétrarque réunissait à des talents rares des qualités estimables. Il fut fidèle à l'amitié, et plein de droiture et de probité au milieu des artifices de la cour. Quoiqu'il eût constaté ses faiblesses par la naissance d'un fils et d'une fille, il était pénétré des grands principes de la religion. Il en suivait scrupuleusement les pratiques; il jeûnait trois fois la semaine, et se levait régulièrement à minuit, pour payer à Dieu un tribut de louanges. La meilleure édition de ses *Poésies italiennes* est celle de Venise, 1756, 2 vol. in-4. On peut y ajouter celle de Biagioli avec commentaire, 1821, 2 vol. in-8. Ses *Vite dei pontefici ed imperatori romani*, Florence, 1478, in-fol., sont rares. Il a paru un *Essai historique et critique sur Pétrarque* (en anglais), Londres, année 1810, in-8, et *Viaggi, ou Voyages de Pétrarque en France, en Allemagne et en Italie*, Milan, 1820, 5 vol. in-8. Les *Poésies de Pétrarque* ont été publiées en 1826 à Milan, avec un *Commentaire* du comte Jacques Léopardi, neuf cahiers in-18, formant un volume destiné à faire partie de la *Bibliotheca amœna*. Elles ont été réimprimées avec *additions et corrections* par Angelo Sicca, Padoue, 1829. Camille Esminau a fait un choix de ses *sonnets* qu'il a traduits en vers français, Paris, 1830, in-8.

PÉTRÉIUS (Théodore), né à Kempen, dans l'Over-Yssel, en 1567, se fit Chartreux à Cologne,

où il mourut en 1640, après avoir été élevé à différentes charges dans son ordre. Il employa ses moments de loisir à composer ou à traduire divers ouvrages pour la défense de la foi catholique et pour l'honneur de l'ordre qu'il avait embrassé. Les principaux sont : *Catalogue des écrivains de son ordre*, Cologne, 1609; *Chronologie des papes et des empereurs*, ibid., 1626, in-4; *Des mœurs et des erreurs des hérétiques*, ibid., 1629, in-4. Les recherches de Pétréius n'ont pas été assez grandes pour porter ces ouvrages à leur perfection.

PÉTRI (*Cunerus*), né à Duyvendych, en Zélande, reçut sa première éducation à Brouwershaven, étudia en philosophie à Louvain, fut fait pléban de Saint-Pierre dans la même ville, et créé docteur en 1560. Il montra constamment une grande aversion contre les nouveautés, et fut un des grands adversaires de Michel Baius. On le choisit pour être le premier évêque de Leuwarden dans la Frise occidentale en 1570; il y tint, le 25 avril de la même année, un synode dont les statuts ont été publiés en 1719, dans l'Histoire des évêques de Leuwarden, par Heussenius. Il y exerça toutes les fonctions d'un bon pasteur jusqu'à la prise de sa ville épiscopale: les calvinistes et les anabaptistes le tinrent prisonnier dans Barlingen, où il eut beaucoup à souffrir pendant deux ans. Il fut ensuite chassé du pays, et se retira à Munster, où il exerça pendant quelque temps les fonctions de suffragant, et finit par enseigner l'Écriture sainte à Cologne, où il mourut en 1580, à 49 ans. On a de lui plusieurs *Traité*s latins: ... sur les *Devoirs d'un prince chrétien*, Cologne, 1580, in-8; ... sur le *Sacrifice de la messe*, Louvain, 1572; ... sur l'*Accord des mérites de J.-C. avec ceux des saints*; ... sur le *Célibat des prêtres*; ... sur la *Grâce*, etc.; ... sur les *Marques de la véritable Église*, Louvain, 1568; et dans la *Bibliotheca pontificia* de Rocaberti.

PÉTRI (*Suffrid*), né à Ryntsmageest, près de Dockum en Frise, en 1527, mort à Cologne en 1597, enseigna les belles-lettres à Erfurt. Il fut ensuite secrétaire et bibliothécaire du cardinal de Granvelle, professeur en droit à Cologne, et historiographe des états de Frise. Les papes Sixte V et Grégoire XIII lui donnèrent des marques d'estime. Il se signala par plusieurs ouvrages; les principaux sont : *De Frisiorum antiquitate et origine*, Cologne, 1590, in-8; *Apologia pro origine Frisiorum*, Franeker, 1603, in-4; *De Scriptoribus Frisiæ*, 1593, in-8. Suffrid y donne une *Notice* des 165 écrivains frisons, rangés selon l'ordre chronologique. Il en faut supprimer au moins les 50 premiers, qui ne sont que des personnages imaginaires. Suffrid est assez exact sur les vrais écrivains de Frise; les détails qu'il donne sur un grand nombre sont très-curieux. Il a donné des *Versions* en latin d'*Athénagore*, des trois derniers livres de l'*Histoire ecclésiastique de Sozomène*, de *quelques livres de Plutarque*; toutes ces versions sont enrichies de *notes* et de *commentaires*; *De illustribus Ecclesiæ scriptoribus auctores præcipui veteres*, Cologne, 1580; c'est une collection précieuse qui a été augmentée par Aubert le Mire et Jean-Albert Fabricius; *Gesta*

pontificum leodiensium, dans les *Gesta*, etc..., de Chapeauville, tom. 3. Ce morceau de l'histoire de Liège va depuis 1389 jusqu'en 1505. Outre ces ouvrages, Suffrid en avait composé un très-grand nombre dont on a sujet de regretter la perte. Il écrivait bien en latin, possédait le grec, était versé dans l'histoire sacrée et profane, dans le droit et la théologie; mais il manquait de critique.

PÉTRI (Barthélemy), docteur et chanoine de Douai, né à Lintré, près de Tirlemont, dans le Brabant, enseigna à Louvain, puis à Douai, où il mourut en 1630, à 85 ans. On lui doit : le *Commo-nitorium* de Vincent de Lérins, avec de savantes notes, Douai, 1611 et 1631; des *Commentaires* sur les *Actes des Apôtres*, Douai, 1622, in-4; l'*Edition* des *OEuvres posthumes* d'Estius, auxquelles il a ajouté ce qui manquait des Epîtres canoniques de saint Jean.

PÉTRONE (saint), évêque de Bologne au ve siècle, homme éminent en piété, écrivit la *Vie* des moines d'Égypte, pour servir de modèle à ceux d'Occident. Il avait fait un voyage exprès pour les connaître : la relation qu'il nous a donnée est dans le second livre des *Vies des Pères*. (Voy. *Historia litt. Eccl. aquilicensis* de Fontanini.)

PÉTRONE (*Petronius Arbitr*) naquit aux environs de Marseille. Nommé proconsul de Bithynie, puis consul, il fut l'un des principaux confidents de Néron, et comme l'intendant de ses plaisirs; ce qui lui fit donner le surnom d'*Arbitr*. Sa faveur lui attira l'envie de Tigellin, autre favori de Néron, qui l'accusa d'être entré dans la conspiration de Pison contre l'empereur. Pétrone fut arrêté et condamné à perdre la vie. Il prévint le tyran et se fit ouvrir les veines. Saint-Evremond fait de cet épicurien le portrait le plus avantageux; c'est l'éloge du maître fait par un disciple. Il n'avait, dit Tacite, la réputation ni de prodigue, ni de débauché, comme la plupart de ceux qui se ruinent, mais d'un voluptueux raffiné, qui consacrait le jour au sommeil, et la nuit au plaisir. Ce courtisan est fameux par une *satire* qu'avant d'expirer il envoya cachetée à Néron, dans laquelle il faisait une critique de ce prince sous des noms empruntés. Voltaire conjecture que ce qui nous en reste n'en est qu'un extrait fait sans goût et sans choix par un libertin obscur. Pierre Petit déterra à Trau en Dalmatie, l'an 1665, un fragment considérable, qui contient la suite du *Festin de Trimalcion*. Ce fragment, imprimé l'année suivante à Padoue et à Paris, excita une guerre parmi les littérateurs. Les uns soutenaient qu'il était de Pétrone, et les autres le lui enlevaient. Petit défendit sa découverte et envoya le manuscrit à Rome, où il fut reconnu pour être du xv^e siècle. Les critiques de France, qui en avaient attaqué l'authenticité, se turent lorsqu'on l'eut déposé dans la bibliothèque du roi. On l'attribue généralement aujourd'hui à Pétrone, et on le trouve à la suite de toutes les éditions qu'on a données de cet auteur licencieux. Le public n'a pas jugé si favorablement des autres fragments, tirés d'un manuscrit trouvé à Belgrade en 1688, que Nodot publia à Paris en 1694. Quoique l'éditeur

(Charpentier) et plusieurs autres savants les aient crus de Pétrone, les gallicismes et les autres expressions barbares dont il fourmille l'ont fait juger indigne de cet auteur. Ses ouvrages non contestés sont : le *Poème de la guerre civile* entre César et Pompée, traduit en prose par l'abbé de Marolles, et en vers français par le président Bouhier, Hollande, 1737, in-4. Pétrone, dégoûté de la gazette ampoulée de Lucain, opposa *Pharsale* à *Pharsale*; mais son ouvrage, quoique meilleur à certains égards, n'est nullement dans le goût de l'époque. C'est plutôt une prédiction des malheurs qui menaçaient la république dans les derniers temps; un autre *Poème sur l'éducation de la jeunesse romaine*; deux *Traité*s, l'un sur la corruption de l'éloquence, et l'autre sur les causes de la perte des arts; un *Poème de la vanité des songes*; le *Naufrage de Lycas*; *Réflexions sur l'inconstance de la vie humaine*; le *Festin de Trimalcion*. Les bonnes mœurs ne lui ont pas obligation de cette satire. C'est un tableau des plaisirs d'une cour corrompue, et le peintre est plutôt un courtisan adulateur, qu'un censeur public qui blâme la corruption. On sait que Pétrone a le premier imaginé d'attribuer à la crainte la croyance d'un Dieu : *Primus in orbe Deos fecit timor*. Erreur aussi absurde qu'impie et funeste à la société humaine. Robertson l'a adoptée, avec beaucoup d'autres également révoltantes, dans son *Histoire de l'Amérique*, tom. 2, pag. 376. Bayle l'avait d'abord goûtée; mais, plus sage que l'écrivain anglais, il l'a rejetée ensuite et l'a combattue en ces termes : « Nous pouvons dire tout le contraire de ce que » disait ce philosophe impie et libertin qui assurait, » plutôt par le plaisir de dire un bon mot que par » une véritable conviction, que c'était la crainte » qui avait établi la créance de la Divinité; car » c'est au contraire la seule crainte des châtimens » qui fait que quelques-uns cherchent à se persua- » der qu'il n'y a point de Dieu. » *Pensées diverses*, tom. 2. Les ouvrages de Pétrone furent trouvés en 1413 dans la bibliothèque de Saint-Gall. Nodot en a traduit plusieurs, 1709, 2 vol. in-12, sans en exclure les peintures lascives qui ont mérité à Pétrone le titre de *Auctor purissimæ impuritat*. Dujardin en a traduit aussi une partie sous le nom de *Boispréaux*: tous les deux eussent pu s'occuper d'un travail plus honnête et plus utile.

PÉTRONE-MAXIME. (Voy. MAXIME.)

PETHO (Grégoire), noble hongrois, vivait vers la fin du xvii^e siècle. Il a donné une *Collection des Chroniques de Hongrie*, écrite dans la langue du pays, Vienne, 1711. André Spangury, jésuite, en a donné une édition augmentée, Cassovie, 1734, in-4.

PETTY (Guillaume), économiste anglais, voyagea en France et en Hollande, fut professeur d'anatomie à Oxford, puis médecin du roi Charles II, qui le fit chevalier en 1661. Il mourut à Londres en 1687; il était né à Rumsey, dans le comté de Southampton, en 1623. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : un *Traité des taxes et des contributions*; *Jus antiquum*

communium Angliæ assertivum, in-8 : ouvrage intéressant pour l'Angleterre, où la chambre des communes a proprement l'administration des finances. Ce livre utile a été traduit en français sous ce titre : *La Défense des droits des communes d'Angleterre*, in-12 ; *Britannia languens*, in-8. Cet ouvrage est rare.

PEUCER (Gaspard), médecin et mathématicien, né à Bautzen, dans la Lusace, en 1525, fut docteur et professeur de médecine à Wittemberg. Il devint gendre de Mélanchthon, dont il répandit les erreurs, et des ouvrages duquel il donna une édition à Wittemberg, 5 vol. in-fol. Peucer mourut à Dessau en 1602. Outre cette édition, il nous reste de Peucer : *De præcipuis divinationum generibus*; ce traité fut traduit en français par Simon Goulard, à Anvers, 1584, in-4 ; *Methodus curandi morbos internos*, Francfort, 1614, in-8 ; *De febribus*, ibid., 1614, in-8 ; *Vitæ illustrium medicorum*, *Hypotheses astronomicæ* ; *Les noms des monnaies, des poids et des mesures*, in-8. Auguste, électeur de Saxe, le fit enfermer pendant dix ans dans une étroite prison à Dresde et à Leipzig (1), parce qu'il s'efforçait de publier la doctrine des sacramentaires dans ses états. Il écrivit, dit-on, dans sa prison, ses pensées sur la marge des vieux livres qu'on lui donnait pour se désennuyer, et il faisait de l'encre avec des croûtes de pain brûlées et détrempées dans le vin : ressource ingénieuse, qu'on attribue aussi à Pellisson.

PEURBACH (Georges), *Purbachius*, né en 1423, au village de Peurbach, entre la Bavière et l'Autriche, enseigna la philosophie et la théologie à Vienne. Il prit un goût particulier pour l'astronomie, et fit plusieurs voyages en Italie, afin d'acquérir des connaissances plus étendues dans cette science. On voulut le fixer à Bologne ; mais l'empereur Frédéric III l'engagea par tant de bienfaits à retourner à Vienne, qu'il en reprit le chemin. Peurbach s'attacha alors uniquement à l'observation des astres ; et après avoir rectifié les instruments des anciens astronomes, il en imagina de nouveaux. Il forma des tables astronomiques, et perfectionna la trigonométrie et la gnomonique. Au milieu de ses travaux, il désirait toujours avoir une traduction fidèle de l'*Almageste* de Ptolémée. Cet ouvrage était écrit en grec, et il ignorait cette langue. Le cardinal Bessarion, grec d'origine, étant venu à Vienne, lui conseilla de retourner en Italie pour apprendre la langue grecque. Il travaillait à un abrégé de ce grand ouvrage, et il en était au sixième livre. Il se disposait cependant à suivre le conseil de Bessarion, lorsqu'une maladie l'enleva en 1461. Ses ouvrages sont : *Theoriæ novæ planetarum*, Venise, 1488, in-4 ; *Tabulæ eclipsium*, Vienne, 1514, in-4 ; *Libellus de quadrato geometrico*, 1544, in-4.

PEUTINGER (Conrad), né à Augsbourg en 1465, fit ses études avec beaucoup de succès dans

(1) On montre encore à Leipzig l'endroit vrai ou faux de cette prison. Au reste, ce traitement était inconséquent de la part d'un prince qui s'était cru permis de secouer le joug de l'autorité en matière de religion.

les principales villes d'Italie. De retour dans sa patrie, il montra le fruit des connaissances qu'il avait acquises. Le sénat d'Augsbourg le choisit pour son secrétaire et l'employa dans les diètes de l'empire, dans celles de Worms et dans les différentes cours de l'Europe. Peutinger ne se servit de son crédit que pour faire du bien à sa patrie ; c'est à ses soins qu'elle dut le privilège de battre monnaie. Ce bon citoyen mourut en 1547, après avoir passé ses dernières années dans l'enfance. L'empereur Maximilien l'avait honoré du titre de son conseiller. Il était marié, et rendit sa femme heureuse ; il est vrai qu'elle était digne de lui par ses connaissances et par son caractère. Ce savant est principalement célèbre par la *Table* qui porte son nom. C'est une carte dressée sous l'empire de Théodose-le-Grand, dans laquelle sont marquées les routes que tenaient alors les armées romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident. On en ignore l'auteur ; Peutinger la reçut de Conrad Celtes, qui l'avait trouvée dans un monastère d'Allemagne. François-Christophe de Scheyb en a donné une magnifique édition à Vienne, 1753, in-fol., 48 à 72 fr., enrichie de dissertations et de savantes notes. Cette carte, devenue si fameuse, n'est pas l'ouvrage d'un géographe ni d'un savant, et dès lors la bizarre disposition des rivages et la chimérique configuration des terres ne doivent pas nous paraître énigmatiques. Il n'y a là aucun mystère, mais seulement de l'ignorance. Il paraît que c'est l'ouvrage d'un soldat romain uniquement occupé des chemins et des lieux propres à camper, ou plutôt des lieux où il y avait eu quelque campement, où il s'était fait quelque ouvrage, quelque expédition, etc., sans s'embarasser en aucune façon de la situation respective que ces lieux avaient dans l'arrangement géographique des différentes places du globe. Voici ce qu'en dit le savant Velsler : *Auctorem geographiæ imperitum, mathematicas litteras in universum non doctum fuisse, necessario fatendum. Res enim loquitur, cum neque provinciarum circumscriptiones et figuræ, neque littorum canonibus respondeant. Inde fit ut non temere suspicer hæc in turbido castrensi, potius quam erudito scholarum pulvere nata*. On a encore de Peutinger : *Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germaniæ antiquitatibus referuntur*, qui se trouvent dans le 1^{er} volume de la Collection de Schardius. La meilleure édition de cet ouvrage est celle d'Iéna, 1683, in-8 ; *De inclinatione romani imperii, et gentium commigrationibus*, à la suite de *Sermones convivales* et de *Procope*. On en trouve des extraits dans les écrivains de l'*Histoire des Goths* de Vulcanius ; *De rebus Gothorum*, Bâle, 1531, in-fol. ; *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum*, Mayence, 1528, in-fol.

PEY (Jean), ecclésiastique instruit et zélé, après avoir été curé dans le diocèse de Toulon, fut pourvu d'un canonicat de l'église métropolitaine de Paris. Obligé d'émigrer à la révolution, il se retira en Flandre, puis en Allemagne. Il est connu par un grand nombre d'écrits, dont les principaux sont :

Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste, 1770, 2 vol.; le *Philosophe catéchiste*, ou *Entretien sur la religion entre le comte de *** et le chevalier de ****, 1779, in-12; *Observations sur la théologie de Lyon*, intitulée : *Institutiones theologicæ, etc.*, Lugduni, fratres Perisse, 1784, 1785, in-8; le *Sage dans la solitude*, imité d'Young, 1787, in-8; *De l'autorité des deux puissances*, Strasbourg et Liège, 1781, 3 vol. in-8; Strasbourg et Bruxelles, 1788, 2 vol. in-8. C'est le plus connu des ouvrages de l'abbé Pey, qui y réfute par des raisons solides les allégations des ennemis de l'autorité de l'Eglise; la *Loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, Paris, 1789, in-8; le *Philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans les attributs et dans les mystères de la religion*, Louvain, 1793, in-8; *Lettre pastorale du prince de Saxe, Venceslas, archevêque de Trèves, à son église d'Augsbourg, traduite de l'allemand*, Paris, 1782, in-12; *De la tolérance chrétienne, opposée au tolérantisme philosophique; Dévouement du chrétien à la sainte Vierge*. L'abbé Pey mourut à Constance en 1797. L'assemblée du clergé en 1775 avait donné des éloges à son zèle et à son talent.

PEYRARD (François), professeur de mathématiques spéciales au lycée Bonaparte, et bibliothécaire de l'Ecole polytechnique, né vers 1760, à Vial, Haute-Loire, tomba par suite d'une mauvaise conduite dans la plus dégoûtante abjection, et mourut à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, en 1822. On lui doit entre autres, les *OEuvres d'Archimède*, traduites littéralement avec un *Commentaire*, précédées de sa *Vie* et de l'analyse de ses ouvrages, 2^e édition, 1808, 2 vol. in-8, revue par Delambre, qui y a joint un *Mémoire sur l'arithmétique des Grecs*. C'est la seule édition complète qui existe en français des *OEuvres* du plus grand géomètre de l'antiquité.

PEYRAT (Guillaume du), d'abord substitut du procureur général, ensuite prêtre et trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris, mourut en 1645. On a de lui : l'*Histoire de la chapelle des rois de France*, 1645, in-fol.; des *Essais poétiques*, 1633, in-12 : beaucoup moins estimés que l'ouvrage précédent, qui est savant et curieux.

PEYRE (Antoine-François), surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son frère, naquit à Paris en 1736. Il étudia d'abord la peinture, et particulièrement la perspective, et il acquit, dans cette branche importante de l'art, une connaissance assez profonde, comme le prouvent les dessins suivants qui ornent le musée royal : l'*Intérieur de la basilique de Saint-Pierre, la Vue de la coupole et du baldaquin éclairés par la croix lumineuse du vendredi saint*; une autre *Vue de la colonnade au moment de la procession de la Fête-Dieu*. Il embrassa ensuite l'architecture, brilla dans tous les concours, et obtint enfin le grand prix qui lui valut la pension de Rome en 1763. Il revint à Paris, fut nommé successivement contrôleur des bâtiments du roi à Fontainebleau et à Saint-Germain, et fit construire dans cette dernière

ville deux petites églises, dont les connaisseurs admirent la bonne ordonnance et la justesse des proportions. Retiré à Fontainebleau pendant les moments les plus orageux de la révolution, il s'efforça de soustraire à la fureur des sicaires divers objets d'art, particulièrement les bronzes qui embellissaient cette résidence royale. C'en était assez pour le rendre suspect : il fut détenu au château, que l'on avait changé en une maison de force, et il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Depuis, il fut nommé successivement membre de l'Institut, du conseil des bâtiments civils, de l'administration des hospices, et il mourut en 1823. On a de cet architecte : *Restauration du Panthéon français; compte rendu, etc.*, 1799, in-4; *OEuvres d'architecture d'Antoine Peyre*, Paris, 1819-20, in-fol., et plusieurs *Mémoires* dans la collection de ceux de l'Institut. On a publié : *Notice de tableaux, dessins, gouaches, etc., composant le cabinet et la bibliothèque de feu M. Peyre*, Paris, 1823, in-8, de 20 pages.

PEYRÈRE (Isaac de la), né en 1594, à Bordeaux, de parents protestants, entra au service du prince de Condé, auquel il plut par la singularité de son esprit. Il s'imagina, en lisant le chap. V de l'*Épître aux Romains* de saint Paul, qu'Adam n'était pas le premier homme. Pour prouver cette opinion extravagante, il mit au jour, en 1655, un livre imprimé en Hollande, in-4 et in-12, sous ce titre : *Præadamitæ, sive Exercitatio super versibus 12, 13, 14 capitis 5 Epistolæ Pauli ad Romanos*. Cet ouvrage fut condamné aux flammes à Paris, et l'auteur mis en prison à Bruxelles, à la sollicitation de l'archevêque de Malines. Le prince de Condé ayant obtenu sa liberté, il passa à Rome en 1656, et y abjura, entre les mains du pape Alexandre VII, le calvinisme et le préadamisme. On croit que sa conversion ne fut pas sincère, du moins par rapport à cette dernière hérésie. Il est certain qu'il avait envie d'être chef de secte. Son livre décecle son ambition; il y flatte les Juifs, et les appelle à son école. De retour à Paris, malgré les instances que lui avait faites le pontife pour le retenir à Rome, il rentra chez le prince de Condé en qualité de bibliothécaire. Quelque temps après, il se retira au séminaire des Vertus à Aubervilliers, près de Paris, où il mourut en 1676, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. On rapporte néanmoins qu'ayant été pressé, à l'article de la mort, de rétracter son opinion sur les préadamistes, il répondit : *Hi quæcumque ignorant, blasphemant*. On le soupçonna toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins peut-être par corruption de cœur que par vanité et par bizarrerie d'esprit. Il avait des connaissances, et il écrivait assez bien en latin. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui : un traité aussi singulier que rare, intitulé : *Du rappel des Juifs*, 1643, in-8; une *Relation du Groënland*, 1647, in-8; celle de *l'Islande*, 1663, in-8, aussi intéressante; une *Lettre à Philotime*, 1658, in-8, dans laquelle il expose les raisons de son abjuration et de sa rétractation, etc. Son ouvrage *Præadamitæ* a été solidement réfuté par le Prieur,

(Voy. ce nom.) Un poëte lui fit cet épitaphe, rapporté par *Moréri* :

La Peyrère ici git, ce bon Israélite,
Huguenot, catholique, enfin préadamite :
Quatre religions lui plurent à la fois ;
Et son indifférence était si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bonhomme partit, et n'en choisit pas une.

PEYRÈRE (Abraham de la), frère du précédent, avocat au parlement de Bordeaux, est auteur d'un *Recueil de décisions du parlement de Bordeaux*, dont la dernière édition est de 1725, in-fol.

PEYRON (Jean-François-Pierre), peintre, né à Aix en Provence, en 1744, remporta le grand prix en 1773, par un tableau représentant la *Mort de Sénèque*. Cet ouvrage était une protestation éclatante contre le mauvais goût qui régnait alors. Peyron résolut de marcher d'un pas ferme sur les traces de Vien qui avait commencé une réforme, et contribua, par ses leçons, comme par ses ouvrages, à ramener la peinture à l'imitation de l'antique, c'est-à-dire de la nature. Peyron mourut en 1815. Il avait été admis à l'académie de peinture en 1783, nommé directeur de la manufacture des Gobelins en 1785, et chargé de plusieurs travaux importants pour le roi. Il avait tout perdu à la révolution, et dès lors il ne fit que languir jusqu'à sa mort. Ses principaux tableaux sont : un *Cimon qui se dévoue à la prison pour en retirer et faire inhumer le corps de son père*, et *Paul Emile s'indignant de l'humiliation où se réduit Persée, qui se prosterne à ses pieds*. Ces deux tableaux se trouvent au musée royal. On estime aussi une *Mort de Socrate*, un des meilleurs tableaux de notre temps, qui décore aujourd'hui une des salles du palais des députés. Sa composition est sage, raisonnée, quelquefois un peu trop méthodique, mais toujours pleine d'intérêt. Ce qui le distingue principalement, c'est la transparence et la suavité de ses teintes, la fermeté, la vivacité de sa touche.

PEYRONIE (François Gicot de la), né à Montpellier en 1678, exerça longtemps la chirurgie à Paris, avec un succès distingué, qui lui mérita la place de premier chirurgien du roi. Il profita de sa faveur auprès de Louis XV pour procurer à son art des honneurs qui animassent à le cultiver, et des établissements qui servissent à l'étendre. L'académie royale de chirurgie à Paris fut fondée par ses soins en 1731, éclairée par ses lumières, et encouragée par ses bienfaits. A sa mort, arrivée à Versailles en 1747, il fit des legs considérables à la communauté des chirurgiens de Paris, et à celle de Montpellier.

PEYROT (Jean-Claude), prier-curé de Pradinas, et poëte rouergois, né à Milhau en 1709, s'adonna à la poésie et à la musique d'église. Il débuta par quatre *Sonnets* en l'honneur de la Vierge, lesquels lui méritèrent trois prix et un accessit à l'académie de Toulouse. Il obtint encore trois autres prix pour son *Combat pastoral*, qui portait pour titre *Amuser et instruire*; son poëme sur le commerce, et une *Eglogue* ayant pour titre *l'Esprit de contradiction*. Tous les ouvrages que

nous venons de citer sont écrits en français; mais après ce dernier il ne composa plus qu'en patois, où il acquit de nouveaux succès, et devint, pour ainsi dire, le *Théocrite* de Rouergue, ainsi que Gaultier et Goudouli l'avaient été du Languedoc. On a recueilli plusieurs de ses *OEuvres* sous ce titre : *OEuvres patoises et françaises de Claude Peyrot, ancien prier de Pradinas*, dans lesquelles on trouve les *Quatre saisons*, ou les *Géorgiques patoises*, suivies de plusieurs pièces fugitives, etc., Milhau, 1810, in-8. Les *Quatre saisons* sont l'ouvrage le plus remarquable de ce recueil, qui contient en outre une *Ode* sur la maladie de Louis XV à Metz, des *Epîtres*, des *Compliments*, des *Bouts-Rimés*, etc. L'abbé Peyrot se retira pendant la révolution au village de Paillas, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1795.

PEYSSONNEL (Charles de), né à Marseille en 1700, sut allier le commerce avec l'érudition. Il mérita, par son intelligence dans le négoce, la place de secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, puis celle de consul à Smyrne, qu'il remplit avec beaucoup de désintéressement et à l'avantage des commerçants. Ses connaissances dans les antiquités lui ouvrirent les portes de l'académie des Inscriptions. Les *Mémoires* qu'il présenta à cette société, et en particulier sa *Dissertation sur les rois du Bosphore*, prouvent combien il était digne d'y être agrégé. Il mourut en 1757. Il contribua avec son frère à créer une académie à Marville.

PEZAY (Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de), né à Versailles en 1741, s'attacha d'abord à la littérature, et entra ensuite dans le service. Il devint capitaine de dragons, donna des leçons de tactique à Louis XVI, fut nommé inspecteur général des gardes-côtes, et quelque temps après exilé dans sa terre (1), où il mourut en 1777. Il a donné quelques poésies dans le genre érotique, et quantité de pièces fugitives répandues dans l'*Almanach des Muses*; elles sont incorrectes et quelquefois trop libres. Nous avons encore de lui : une *Traduction* de Catulle, peu estimée; les *Soirées helvétiques, alsaciennes et franc-comtoises*, 1770, in-8, écrites avec trop de négligence; la *Rosière de Salency*, pastorale en trois actes; les *Campagnes de Maillebois*, 3 vol. in-4, et un vol. de cartes. (Voy. MAILLEBOIS.) On a recueilli en 1791 plusieurs de ces écrits, sous le titre d'*OEuvres agréables et morales*, Paris, 1791, 2 vol. in-12, où se trouve une notice de sa *Vie*, qui, malgré le ton d'éloge qui y règne, ne laisse pas d'avoir un air aventurier. C'était un esprit léger, inquiet, irritable. Les philosophes de cette époque le regardaient comme un des leurs. Il était en correspondance avec Voltaire, et fréquentait J.-J. Rousseau, qui lui lut ses *Confessions*. (Voy. le *Jour. hist. et litt.*, 1^{er} novembre 1791, p. 343.)

PEZENAS (Esprit), né à Avignon en 1692, se

(1) Il s'attira cette disgrâce par son indiscrétion, la hauteur de ses manières, et l'air d'une mystérieuse importance qu'il se donnait, et par lequel il trahit une partie du secret et de ses liaisons avec le roi.

fit jésuite, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques, et fut nommé en 1728, professeur royal d'hydrographie et de physique à Marseille, emploi qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1749. L'astronomie devint son occupation favorite. Après l'extinction de son ordre, il se retira dans sa patrie, où il mourut en 1776. Sa douceur, son honnêteté, le firent autant aimer, que ses connaissances variées et ses vertus religieuses le firent estimer. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : *Eléments du pilotage*, 1733 et 1754, in-8 ; *Pratique du pilotage*, 1741 et 1749, in-8 ; Avignon, 1778 ; *Astronomie des marins*, 1766, in-8. On a aussi de lui beaucoup de traductions bien faites, entre autres du *Traité des fluxions* de Maclaurin, des *Eléments d'algèbre* du même, du *Microscope* de Backer, du *Cours complet d'optique*, de Smith, 1767, 2 vol. in-4 ; du *Dictionnaire des arts et des sciences*, de Dyche, 1756, 2 vol. in-4 ; du *Cours de physique expérimentale*, de Desaguliers, 1751, 2 vol. in-4, etc.

PEZRON (le P. Paul), né à Hennebon en Bretagne, l'an 1639, se fit bernardin dans l'abbaye de Prières en 1661. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1682, et régenta ensuite au collège des bernardins à Paris avec autant de zèle que de succès. Son ordre lui confia plusieurs emplois honorables, dans lesquels il fit paraître beaucoup d'amour pour la discipline monastique. En 1697, il fut nommé abbé de la Charmoie ; mais son amour pour l'étude l'engagea à donner, en 1703, la démission de son abbaye, dont il ne se réserva rien. Il s'enferma alors plus que jamais dans son cabinet, et s'y livra au travail le plus assidu et le plus constant. Ses occupations affaiblirent sa santé, et il mourut à Chessy en 1706. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ardeur infatigable. Son érudition était profonde ; mais elle n'était pas toujours appuyée sur des fondements solides. Parmi les conjectures dont ses ouvrages sont remplis, il y en a quelques-unes d'heureuses, et beaucoup plus de hasardées. On a de lui : un *Traité* intitulé *l'Antiquité des temps rétablie*, 1687, in-4. L'auteur entreprend de soutenir la chronologie du texte des Septante, contre celle du texte hébreu de la Bible ; il donne au monde plus d'ancienneté qu'aucun autre chronologiste avant lui ; un gros vol. in-4, 1691, intitulé : *Défense de l'antiquité des temps*, contre les PP. Martianay et le Quien, qui avaient attaqué cet ouvrage par des raisons solides : *Essai d'un commentaire sur les prophètes*, 1693, in-12 ; il est littéral et historique, et il jette de grandes lumières sur l'histoire des rois de Juda et d'Israël. Il y entreprend d'arranger et d'expliquer les prophéties selon l'ordre chronologique ; *l'Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, 2 vol. in-12 : ouvrage savant, et qui forme une espèce de démonstration historique du christianisme, puisée dans des sources que ses ennemis ne peuvent récuser. On y trouve tout ce que l'histoire profane fournit de plus curieux et de plus utile, pour appuyer et pour éclaircir la partie historique de l'Evangile. Le P. de Colonia et Lardner (voy. ces noms) ont en partie rempli le

même but ; *De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois, etc.*, 1703, in-8, 8 à 10 fr. ; livre plein de recherches.

PFAFF (Jean-Christophe), théologien luthérien, né en 1631 à Pfulling, dans le duché de Wurtemberg, enseigna la théologie à Tubingen avec réputation, et y mourut en 1720. On a de lui : une *Dissertation sur les passages de l'ancien Testament allégués dans le nouveau*, savante, quoique d'une critique qui pourrait être quelquefois plus exacte ; un recueil de *Controverses*, accueilli par ceux de son parti, ainsi que quelques autres ouvrages empreints du même esprit.

PFAFF (Christophe-Matthieu), fils du précédent, professeur en théologie, et chancelier de l'université de Tubingen, né à Stuttgart en 1686, est auteur de plusieurs ouvrages en latin, entre autres : *Institutiones theologicae*, 1716 et 1721, 2 vol. in-8. On lui doit l'édition du *Fragmenta anecdota sancti Irenæi*, grec et latin. La liste complète de ses ouvrages occupe une feuille d'impression dans les ouvrages allemands.

PFANNER (Tobie), né à Augsbourg en 1641, d'un conseiller du comté d'Oettingen, fut secrétaire des archives du duc de Saxe-Gotha, et chargé d'instruire dans l'histoire et dans la politique les princes Ernest et Jean-Ernest. La manière dont il remplit ces emplois le fit nommer, en 1686, conseiller de toute la branche Ernestine. Il était si versé dans les affaires, qu'on l'appelait *les Archives vivantes de la maison de Saxe*. Ce savant mourut à Gotha, en 1717. Ses principaux ouvrages sont : *l'Histoire de la paix de Westphalie* ; l'édition de Gotha, 1697, in-8, est la meilleure : cette histoire a été effacée par celle du P. Bougeant ; *l'Histoire des assemblées de 1652, 1653 et 1654*, Weimar, 1694, in-8 ; un *Traité des princes d'Allemagne*, la *Théologie des païens* ; un *Traité du principe de la foi historique*, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en latin avec assez peu d'élégance ; mais ils sont faits avec soin.

PFEFFERCORN (Jean), fameux juif, natif de Cologne, se donna longtemps pour le Messie parmi ceux de sa nation ; ensuite s'étant fait chrétien, il tâcha de persuader à l'empereur Maximilien de faire brûler tous les livres hébreux, à l'exception de la Bible, « parce que, disait-il, ils contiennent des » blasphèmes, de la magie, et autres choses aussi » dangereuses. » L'empereur publia, en 1510, un édit conforme à la demande de Pfeffercorn. Reuchlin, par ses écrits et ses discours, tâcha d'empêcher l'exécution de cet édit. Pfeffercorn composa le *Miroir manuel*, pour soutenir son sentiment ; Reuchlin y opposa le *Miroir oculaire*, qui fut condamné par les théologiens de Cologne, par la faculté de théologie de Paris, et par le P. Hochstrat, dominicain, inquisiteur de la foi. (Voy. REUCHLIN.) Pfeffercorn vivait encore en 1517. Outre le *Miroir manuel*, écrit en allemand, on a encore de lui : *Narratio de ratione celebrandi Pascha apud Judæos* ; *De abolendis scriptis Judæorum*, etc.

PFEIFFER (Auguste), savant orientaliste allemand, naquit à Lawembourg en 1640. Il tomba, à l'âge de 5 ans, du haut d'une maison. Il se fracassa

tellement la tête par cette chute, qu'on le releva pour mort, et qu'on se disposait à l'ensevelir; mais sa sœur, en cousant le drap mortuaire autour du petit corps, le piqua dans un des doigts, et s'apercevant qu'il l'avait retiré, elle le rendit à la vie par le secours de la médecine. On le mit aux études, et dans peu de temps il se rendit très-habile dans les langues orientales. Il les professa à Wittemberg, à Leipzig et en différents autres lieux, et fut appelé à Lubeck en 1690, pour y être surintendant des églises. C'est dans cette ville qu'il finit ses jours en 1698. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de critique sacrée et de philosophie, en latin et en allemand. Les principaux de ceux du premier genre sont : *Pansophia mosaica*; *Critica sacra*, Dresde, 1680, in-8; *De Mazora*; *De Triharesi Judæorum*; *Sciagraphia systematis antiquitatum hebræarum*; *Dubia vexata Scripturæ sacræ*; *Decas electa exercitationum biblicarum*; *Antichiliasmus*; *Thesaurus hermeneuticus*; *Decades duæ, de antiquis Judæorum ritibus*; *Specimen antiquitatum sacrarum*. Tous ses ouvrages de philosophie ont été imprimés à Utrecht, 2 vol. in-4. Ses livres d'érudition sont assez recherchés.

PFEIFFER (Jean-Frédéric), né en 1718 à Berlin, mourut en 1787 à Mayence, où il avait accepté la chaire des sciences économiques. Ses principaux ouvrages sont : *Précis de toutes les sciences économiques*, Manheim, 1770-78, 4 vol. in-4; *Précis de la vraie et fausse politique*, Berlin, 1778, 2 vol. in-8; *Science naturelle de la police*, Francfort, 1779, 2 vol. in-8; *Principes de la science financière*, Francfort, 1781; *Principes de l'économie générale*, 1782-83, 2 vol. in-8; *Principes et règles de l'économie politique*, publiés par Mores, Mayence, 1787.

PFIFFER, ou PFYFFER (Louis), né à Lucerne en 1530, d'une famille féconde en grands capitaines, porta de bonne heure les armes au service de la France. Capitaine dans le régiment suisse de Taurman, il en fut nommé colonel en 1562, après la bataille de Dreux, où il s'était signalé par son activité et sa bravoure. Il montra le même courage en Piémont, aux sièges de Volpiano et de Monte-Cavallo; en Picardie, contre les Espagnols. La paix ayant fait réformer son régiment, Pfiffer fut fait

lieutenant de la compagnie des cent gardes suisses de Charles IX, qui le créa chevalier. Il amena, en 1557, un corps de 6000 Suisses au service de ce prince. Ce fut avec ce corps, dont il était colonel, qu'il sauva la vie à ce monarque, qu'il fit conduire dans un bataillon carré de Meaux à Paris, malgré tous les efforts de l'armée du prince de Condé, qui assaillit son petit corps de tous côtés. Au moment de l'attaque Pfiffer mit les genoux à terre, et fit sa prière; après quoi cette citadelle ambulante s'achemina vers Paris, renversant tout ce qui s'opposait à son passage. Cette journée, appelée *la Retraite de Meaux*, a immortalisé le nom de ce héros. Il continua de servir Charles IX par son courage et par son crédit auprès de ses compatriotes : crédit qui lui fit donner le surnom de *Roi des Suisses*. Il contribua avec son régiment, en 1569, à fixer la victoire de Moncontour contre les huguenots. Pfiffer se déclara ouvertement pour la ligue, et engagea les cantons catholiques à l'aider puissamment. Il mourut dans sa patrie en 1594, avoyer, c'est-à-dire premier chef du canton de Lucerne : charge que son zèle patriotique, sa grandeur d'âme et ses autres qualités lui avaient méritée. (*Voy. l'Histoire des officiers suisses*, par l'abbé Girard.)

PFLUG (Jules), *Phlugius*, évêque de Naïmbourg, né en 1510 d'une famille distinguée, fut d'abord chanoine de Mayence, puis de Zeits. Il entra par son mérite dans le conseil des empereurs Charles-Quint et Ferdinand I^{er}. Ce dernier prince s'en rapportait ordinairement à lui dans les affaires les plus difficiles. Pflug ayant été élevé sur le siège de Naïmbourg, en fut expulsé par ses ennemis le même jour de son élection; mais il fut rétabli avec beaucoup de distinction six ans après par Charles-Quint. Il fut un des trois théologiens que l'empereur choisit pour dresser le projet de l'*Intérim* en 1548, travail qu'il condamna ensuite; et présida aux diètes de Ratisbonne au nom de Charles-Quint. Il se signala surtout par ses ouvrages de controverse sur les dogmes attaqués par Luther. Ses livres sont pour la plupart en latin. Il en a fait aussi quelques-uns en allemand. On estime principalement : une *Exposition des cérémonies de la messe*; un *Traité de la réforme chrétienne*; un *Avis aux ecclésiastiques*. Ce savant et pieux évêque mourut en 1594, à 74 ans.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

AVR
APR
00 01 2003



a39003



002822160b

C T 1 4 3 . F 4 1 8 3 8 V 4
F E L L E R , F R A N C O I S X A V I E
B I O G R A P H I E U N I V E R S E L L E

CE CT C143
.F4 1838 V004
C00 FELLER, FRAN BIOGRAPHIE U
ACC# 1052755

